Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/revuebleuepolit52pari

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

PARIS. — A. DAVY IMP. DE LA REVUE BLEUE ET DE LA REVUE SCIENTIFIQUE
52, rue Madame, 52

Fr. Lit.
R

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

Fondée en 1863

52e ANNÉE — 1er SEMESTRE et 2e

Du 1er Janvier au 30 Juin 1914

197232
9.7.25

PARIS

BUREAUX DE LA *REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE* (*REVUE BLEUE*)
ET DE LA *REVUE SCIENTIFIQUE*

41 *bis*, RUE DE CHATEAUDUN, 41 *bis*

—

1914

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGENE YUNG

DIRECTEUR : PAUL FLAT

N° 1. — 1er SEM. 52e ANNÉE 3 JANVIER 1914

QUESTIONS UNIVERSITAIRES

—

LA PRÉPARATION PROFESSIONNELLE du PERSONNEL DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

(*D'après une proposition de loi de M. Ferdinand Buisson*) (1).

« L'heure est venue de remanier profondément nos lois organiques relatives à l'enseignement primaire..... Il n'est plus possible de se dissimuler que ni le recrutement, ni la formation professionnelle du corps enseignant chargé des écoles primaires publiques ne sont, à l'heure présente, des problèmes définitivement résolus d'une manière satisfaisante. »

Ainsi débute l'Exposé des motifs d'une Proposition de loi présentée à la Chambre des députés, sur la préparation professionnelle du personnel de l'enseignement primaire, par M. Ferdinand Buisson. Cette proposition de loi date d'une année. Elle reste actuelle. La question posée n'a été, depuis lors, ni sérieusement discutée, ni, encore moins, résolue. Bien plus, la proposition de loi de M. Ferdinand Buisson dépasse de beaucoup le seul problème du recrutement des instituteurs publics; elle apporte une solution à la question infiniment plus grave de l'école primaire privée; elle tend à faire cesser l'antagonisme irritant et périlleux qui oppose à l'école nationale, laïque et neutre, l'école libre catholique; elle tâche, sinon de réconcilier deux principes et deux méthodes inconciliables, du moins à niveler entre elles un terrain commun, une zone où l'on vivrait en paix, et d'où peut-être on ne partirait pas en guerre. L'idée vaut qu'on s'y arrête; n'eût-elle aucune chance d'aboutir jamais à une réalité, qu'elle marquerait encore dans l'histoire de l'éducation en France une tentative de conciliation sans renoncement dommageable, une volonté de tolérance concrète que leur rareté même rend plus respectables. Il est singulièrement honorable pour M. Ferdinand Buisson d'avoir eu cette hardiesse sur le véritable caractère de laquelle ont pu se tromper amis et ennemis, et qui n'est, après tout, pour qui suit depuis trente ans la marche de cet esprit généreux et sincère, que la suite logique et l'adaptation nécessaire de son plan primitif d'éducation nationale.

*
* *

La première condition à remplir pour devenir instituteur primaire, public ou privé, est d'être pourvu d'un titre de capacité. En droit, l'article 1er de la loi du 16 juin 1881 impose à toute personne voulant exercer la profession d'instituteur ou d'institutrice, l'obligation d'être pourvue du brevet de capacité de l'enseignement primaire. En fait, il y a deux degrés dans le brevet de capacité : le brevet élémentaire et le brevet supérieur. Seul le brevet

1 Annexe au procès-verbal de la séance du 23 décembre 1912, n° 2458. M. Ferdinand Buisson, a, en réalité, déposé deux projets : celui qui nous occupe et une proposition de loi sur *les titres de capacité de l'enseignement primaire* (n° 2685. Annexe au procès-verbal de la séance du 23 mars 1912), qui n'en est, en fait, qu'un extrait. Nos citations sont empruntées à l'une et à l'autre proposition.

élémentaire est exigible. Rien que dans l'enseignement public, il y a, en gros, 40 p. 100 d'instituteurs et d'institutrices qui n'ont d'autre titre que le brevet élémentaire. Je ne crois faire aucun tort à l'enseignement privé en disant qu'il ne saurait présenter une proportion moindre. Or, que vaut, en valeur professionnelle et scientifique, le brevet élémentaire?

A l'origine, lorsqu'apparaît pour la première fois, dans l'ordonnance du 29 février 1816, le brevet de capacité, il est évident qu'il s'agit avant tout d'un certificat d'aptitude professionnelle. Ce caractère se marque davantage en 1833 et 1836, avec Guizot. Si la loi de 1850 tend évidemment à en abaisser la niveau, Victor Duruy, précurseur de toutes nos réformes scolaires, s'efforce, en 1866 et 1867, de lui rendre son caractère pédagogique et, en même temps, de relever la valeur des épreuves d'ordre général. Enfin les lois du 16 juin 1881 et du 30 octobre 1886, fixent, sauf des variations dans les modalités de détail, le brevet élémentaire dans les formes qu'il revêt aujourd'hui. Que pensent donc de lui ceux qui ont qualité pour le juger? « On peut affirmer », écrit Gréard en 1880, « que le brevet de capacité, tel qu'il a été organisé par les arrêtés du 15 février 1853 et du 3 juillet 1866 n'est en réalité qu'un certificat d'études primaires un peu plus élevé, un peu plus difficile que celui qui a été institué récemment à l'usage des enfants de nos écoles ». « Tout le monde est d'accord », reprend, en 1912, M. Guist'hau, ministre de l'Instruction publique, « pour convenir que le savoir reconnu et estampillé par le brevet élémentaire est insuffisant. Si quelques-uns des aspirants, la majorité même si l'on veut de ceux qui obtiennent ce diplôme, font preuve de connaissances, élémentaires, il est vrai, mais solides, un certain nombre de ceux qui en sont pourvus, reçus péniblement et à la limite de l'indulgence du jury, sont à peine qualifiés pour enseigner des matières qu'ils ne possèdent réellement pas. » « Que le brevet élémentaire soit aujourd'hui une garantie dérisoire de la capacité professionnelle », dit M. Buisson, « que s'en contenter pour longtemps ce serait avouer que l'on renonce à cette solide instruction populaire que la République avait promis d'organiser, tout le monde en convient : inutile [illegible] brevet élémentaire [illegible] en 1816 et en 1833 comme un examen essentiellement professionnel, s'avait dès le début présenté à beaucoup de personnes, qui n'avaient aucune intention immédiate d'enseigner et principalement aux jeunes filles, à la fois comme un but pour leurs études et un gagne-pain éventuel. Au temps où l'enseignement secondaire des jeunes filles n'existait pas encore et où le baccalauréat bornait ses ravages aux élèves de l'enseignement secondaire des garçons, le brevet élémentaire apparut, à toute jeune personne accomplie, comme une attestation désirable de savoir. Il en résulta que cet examen perdit peu à peu toute allure pédagogique et professionnelle, et que, loin d'être un régulateur des études, il s'abaissa jusqu'à leur niveau. C'est une aventure qui n'est pas arrivée à lui seul. Si bien que, malgré les doléances du corps enseignant, malgré les enquêtes faites en 1881 et 1884 pour lui restituer son véritable caractère, le brevet élémentaire est devenu et est resté un bon petit examen de famille pour la satisfaction des enfants et la tranquillité des parents.

Est-ce à dire que le brevet supérieur donne des garanties plus solides au point de vue professionnel? « Il est certes », écrit M. Buisson, « l'attestation « d'une somme d'études et d'un ensemble de con- « naissances acquises qui mérite considération. « Mais s'il offre une garantie très suffisante d'ins- « truction, il n'en donne aucune quant au savoir de « l'éducateur. » Au surplus, il est arrivé au brevet supérieur le même accident qu'au brevet élémentaire. Il est devenu un examen de fin d'études, et il conférait, jusqu'à ces derniers temps, aux jeunes filles qui l'avaient obtenu, une sorte d'aptitude à tous les emplois possibles, comme la garantie officielle qu'elles avaient appris tout ce qu'on peut légitimement demander à une femme instruite, plus instruite qu'on ne l'est communément.

Nous voilà donc avec un brevet élémentaire dont la valeur scientifique est bien légère, dont la valeur pédagogique est nulle, et un brevet supérieur qui suppose assurément des connaissances beaucoup plus approfondies, encyclopédiques, hélas! mais sans caractère professionnel. Pouvons-nous en rester là, et comment, pendant tant d'années, en est-on resté là?

Sur le second point, la réponse est simple. Nos lois scolaires de 1881 et de 1886 ont eu le souci manifeste de laisser à l'enseignement privé, tout en lui retirant les privilèges que la loi de 1850 lui avait trop généreusement accordés, une liberté d'allures absolue et toutes les facilités possibles d'établissement. Lui imposer un titre de capacité obligatoire trop difficile à acquérir, au sortir d'un régime qui n'en réclamait aucun à l'instituteur congréganiste, eût paru une hypocrisie insupportable et soulevé les plus graves résistances. Du même coup, on eût écarté d'un examen, qui rendait de réels services à la bourgeoisie française, une [illegible] qu'on n'avait pas le droit de décourager. On conserva donc au brevet élémentaire l'humilité de ses programmes. — D'autre part, en ce qui concerne le personnel des instituteurs et des institutrices publics, Jules Ferry avait la même opinion

que Guizot. Il comptait bien que les écoles normales primaires, que la loi du 9 août 1879 obligeait chaque département à créer, suffiraient à assurer le recrutement des écoles publiques. Par conséquent, on était certain que tous les instituteurs et institutrices publics, ayant passé par les Ecoles normales, seraient pourvus du brevet supérieur. Comme, en outre, la loi du 30 octobre 1886 exigea d'eux un stage de deux ans dans une école, et un certificat d'aptitude pédagogique, examen purement professionnel, on était fondé à croire qu'on avait pris toutes les précautions pour assurer chez les maîtres enseignant au nom de l'Etat toutes les garanties désirables de savoir et d'aptitude.

Il en alla dans la pratique autrement. La création simultanée d'un grand nombre d'écoles, plus tard la laïcisation, obligèrent de recourir à un personnel qui n'était pas pourvu du brevet supérieur, qui n'avait pas passé par les Ecoles normales. D'autre part, à diverses reprises, pour des causes diverses, — parmi lesquelles la fâcheuse comparaison que l'on peut établir entre les avantages offerts par d'autres carrières et la médiocrité de la carrière de l'enseignement —, le recrutement des écoles normales subit des crises inquiétantes. Quelques chiffres le montrent clairement. De 1880 à 1886, le nombre des candidats dépasse 5.000. En 1888, il n'est plus que de 2.790. Il se relève à 3.151, en 1897. En 1901, nous tombons à 2.383. Nouvelle hausse jusqu'en 1906, avec 4.909 candidats. Puis décroissance très lente jusqu'en 1910, où l'on en compte encore 4.207. Mais en 1912, nous n'en avons plus que 3.692, soit une perte de 1.200 unités en six ans. Cependant, et ceci mérite l'attention, la proportion du nombre des admis au nombre des candidats reste à peu près constante, ou plutôt les variations que l'on constate dans le pourcentage sont en raison inverse du nombre des candidats, de sorte que nous pouvons craindre un déficit à la fois sur la quantité et sur la qualité. Sans doute M. Steeg, dans son Rapport sur le budget de l'Instruction publique pour 1908, remarque que si l'on tient compte de la durée, trentenaire en moyenne, de la carrière des instituteurs, un simple calcul prouve que tous les instituteurs et institutrices seront issus des écoles normales; le fait que, depuis cette époque, le nombre des candidats a baissé de 1.000 unités, prouve que cette vue est purement théorique.

Assurément, dans le passé, et on leur doit cet hommage, les instituteurs et institutrices qui n'ont pas eu la bonne fortune d'être admis dans les écoles normales et qui ne possédaient pas le brevet supérieur, ont rendu d'excellents services, et ont, comme les autres, contribué à relever le niveau intellectuel du pays; si le nombre des illettrés a augmenté, la faute n'en est pas aux instituteurs, de quelque grade qu'ils soient pourvus; et c'est la conscience même de ces services qui a créé entre les instituteurs des deux catégories, brevetés élémentaires et brevetés supérieurs, — les BE et les BS —, au moment où il a été question de donner au brevet supérieur une prime pécuniaire, un malentendu très explicable et très fâcheux. Cette circonstance de la valeur égale des services malgré l'inégalité des grades, si honorable pour le personnel primaire, prouve uniquement que le remède n'est pas d'ordre financier; elle ne saurait nous engager à persévérer dans l'erreur commise et nous faire méconnaître que l'éducation populaire a, dans l'état de notre développement industriel, commercial et politique, d'autres exigences. Que si, de l'enseignement public on passe à l'enseignement privé, et sans juger cet enseignement, on constate que la conséquence de la tolérance de 1880 a été la suivante: on peut ouvrir une école primaire avec, pour tout grade, le seul brevet élémentaire, et on y peut enseigner sans même la garantie supplémentaire du certificat d'aptitude pédagogique, que la loi, malgré toutes les tentatives faites jusqu'ici, continue à ne pas imposer aux instituteurs et institutrices privés. Or, comme le fait remarquer M. Ferdinand Buisson, « l'instituteur privé est un instituteur, c'est-à-dire un homme à qui l'Etat délivre un titre attestant que l'on peut avec confiance remettre des enfants à ses soins pour être convenablements instruits »; le fait qu'il sera rétribué par les familles et non par l'Etat n'autorise « ni lui-même à réclamer, ni l'Etat à lui devoir cette attestation au rabais. L'égalité des conditions de titres et l'égalité des garanties de préparation est la base même du régime dans un pays qui admet tout ensemble l'instruction obligatoire et la liberté d'enseignement ».

On devine maintenant qu'à la première question que je posais plus haut: Pouvons-nous en rester là? M. Ferdinand Buisson répond sans hésiter: non. L'Etat l'a si bien compris qu'en 1906 il a opéré dans les Ecoles normales une réforme qui donne à la préparation professionnelle une intensité et une force nouvelle très appréciables. Mais les écoles normales, on vient de le dire, se recrutent insuffisamment. La solution est donc partielle. Elle n'atteint aucunement l'enseignement privé, et personne n'admettra qu'on puisse aujourd'hui s'en tenir à son égard au minimum de garanties dont on a dû se contenter il y a plus de trente ans. M. Ferdinand Buisson propose donc de renoncer à la fois au brevet élémentaire et au brevet supérieur, et de créer à la place un Brevet de capacité *unique*. Le brevet se composerait de deux parties. La première, que l'on passerait vers l'âge de quinze ans, correspondrait

à peu près au brevet élémentaire actuel. Elle ne conférerait aucun grade, aucun titre, aucun droit, sinon celui de devenir élève des *cours normaux* qu'on instituerait dans les écoles normales, les lycées, les universités, partout où il serait possible ou utile. Les élèves de ces cours, après y avoir passé, comme externes, deux années, subiraient les épreuves de la seconde partie du brevet de capacité, épreuves de culture générale, épreuves de culture professionnelle. Des bourses d'internat ou de famille seraient accordées, après concours, à ceux qui en auraient besoin. Pourvu du brevet de capacité, le jeune instituteur ne deviendrait titulaire, comme aujourd'hui, qu'après avoir obtenu le certificat d'aptitude pédagogique.

Je ne discute pas ce régime; ce n'est pas le lieu. Personnellement, je l'accepte volontiers pour base d'une réforme radicale du système actuel et, tel quel, je l'estime très supérieur. J'ai hâte d'arriver à ce qui en est le point culminant. M. Ferdinand Buisson, après s'être demandé s'il conviendrait de laisser l'enseignement privé, avec un statut spécial, et des examens spéciaux, en dehors du régime qu'il ébauche, répond négativement et propose de soumettre les instituteurs privés à l'obligation de se pourvoir des mêmes grades que les instituteurs publics, après un séjour commun de même durée dans les mêmes cours normaux.

*
* *

La nouveauté est considérable, et on peut, au premier abord, l'interpréter diversement. M. Ferdinand Buisson marque avec précision le sens qu'il entend lui donner. « S'il y a une chance », dit-il, « pour le maintien de la liberté de l'enseignement, c'est qu'elle s'organise définitivement en un régime tolérable pour tous. Celui d'aujourd'hui ne l'est pas, et c'est pourquoi il ne peut durer. La violence des passions, l'excès de l'esprit de parti dans les deux sens, l'exagération des haines que ravive sans cesse l'absolutisme de plus en plus avéré des prétentions scolaires de l'Eglise, ont créé dès aujourd'hui une situation très difficile et qui peut être intenable demain. — Il est peu probable, ajoute-t-il plus loin, que la démocratie, en se fortifiant, se décide à sacrifier une des libertés caractéristiques du régime, pour s'éviter la peine de l'organiser, de le discipliner, de le régler démocratiquement. Et si l'école primaire, pour ne parler que de celle-là, doit continuer à vivre sous la loi qui la régit depuis un demi-siècle, il y a tout intérêt à procurer un meilleur fonctionnement de cette loi, et c'est à quoi contribuerait la mesure que nous proposons. » Aucune équivoque n'est donc possible sur les intentions et le but de M. Ferdinand Buisson. Sa proposition ne tend pas au monopole de l'enseignement; elle nous en écarte.

On se doute que ce point de vue ne sera pas accepté sans objections. M. Ferdinand Buisson en a formulé et discuté quelques-unes. La principale, la seule à laquelle il importe de s'arrêter, est tirée du principe de neutralité. « Vous allez imposer à nos futurs instituteurs catholiques, » dira-t-on à droite, « en morale et en histoire, des opinions qui sont en contradiction manifeste avec les dogmes et les opinions de l'Église catholique; vous serez amené à discuter devant eux et avec eux des questions sur lesquelles nous n'admettons pas la discussion. Il y a là une entreprise intolérable contre notre foi. » « Au nom de la neutralité, répondra-t-on à gauche mais d'une neutralité qui est une capitulation, vous obligerez les professeurs de vos cours normaux à un enseignement timide, étriqué, qui devra se borner à des généralités sans portée. Sous prétexte de respecter toute les opinions, vous n'en pourrez avoir aucune, et vous fournirez à l'école primaire publique des maîtres sans conviction, incapables de continuer l'œuvre laïque de la République. » Erreur des deux côtés, affirme M. Buisson. En morale, il ne s'agit pas de discuter les fondements ni les systèmes. Il s'agit « moins d'enseigner que d'inspirer les sentiments, les idées, les résolutions qui font l'honnête homme. C'est là un domaine commun à tous, c'est le patrimoine amassé au cours des siècles par l'humanité et qui n'est le privilège d'aucune secte, d'aucune église, d'aucune école, d'aucune doctrine, puisqu'elle leur appartient à toutes. De ce trésor, l'Etat recueille les parties les plus précieuses, celles qui sont si pures, si simples, si limpides que pas une conscience n'y peut résister. Celles-là, et celles-là seules, il se charge de les conserver, de les transmettre aux jeunes générations sans y rien mêler de ce qui est sujet à controverse entre les hommes. » En histoire, il n'est pas possible que l'examen précis, modéré, contradictoire de toutes les questions où la passion peut se mêler, ne conduise pas à dégager dans chacune d'elles ce qui est la vérité, en dehors de tout esprit de parti. Et que ne peut-on attendre, pour écarter la violence aveugle et la mauvaise foi, de la droiture naturelle d'une jeunesse avide de s'instruire qui mettra en commun, pour le bien commun, la sincérité de sa conscience et l'ardeur neuve de ses sentiments? « Les catholiques resteront catholiques, conclut-il; les libres penseurs resteront libres penseurs. Ils le seront même plus qu'auparavant, car ils le seront en connaissance de cause, après l'épreuve de la contradiction. »

Si l'on est bien pénétré de l'esprit de nos pro-

grammes primaires, on ne manquera pas d'être de l'avis de M. Ferdinand Buisson. Les besoins de la politique ont enflé ces questions, auxquelles le législateur avait prévu des solutions, très simples et qui le sont restées dans l'application pratique. Quand on entend parler des systèmes de morale, du fondement de la morale à propos du si modeste, si enfantin enseignement de la morale qu'on peut donner et qu'on donne à l'école primaire, on se demande qui est dupe et si quelqu'un est dupe. On n'a cessé de recommander aux instituteurs de se tenir toujours aux préceptes les plus élémentaires, à ceux qui ne peuvent prêter à aucune discussion, qui sont admis pour tout le monde. « Que l'instituteur ne craigne pas d'entreprendre sur les droits des familles en donnant ses premiers soins à la culture intérieure de l'âme de ses élèves. Autant il doit se garder d'ouvrir son école à l'esprit de secte ou de parti et de nourrir les enfants dans des doctrines religieuses et politiques qui les mettent, pour ainsi dire, en révolte contre les conseils domestiques, autant il doit s'élever au-dessus des querelles passagères qui agitent la société, pour s'appliquer sans cesse à propager, à affermir ces principes inséparables de morale et de raison sans lesquels l'ordre universel est en péril et à jeter profondément dans de jeunes cœurs ces semences de vertu et d'honneur que l'âge et les passions n'étoufferont pas. » Qui a écrit ces lignes? Jules Ferry peut-être? Non, c'est Guizot, dans une circulaire du 4 juillet 1833. Mais Jules Ferry les eût signées. Il ne dit pas autre chose dans son discours d'ouverture du Congrès pédagogique de 1881, dans sa lettre aux Instituteurs du 17 novembre 1883, dans tous ses discours. On ne dit pas autre chose dans une modeste et admirable petite brochure qui s'intitule : *Organisation pédagogique* et *Plan d'études des écoles primaires élémentaires*, qui est le bréviaire des instituteurs. Tous les ministres de l'Instruction publique depuis Jules Ferry n'ont pas dit autre chose. M. Ferdinand Buisson et M. Émile Boutroux n'ont pas dit autre chose aux Congrès internationaux d'éducation morale de Londres et de La Haye. C'est toujours la même chose parce que c'est toujours la même chose. — De même en matière d'histoire. Quiconque a été formé par de saines méthodes critiques s'étonnera qu'on puisse songer, dans l'enseignement historique, à rien autre qu'à la vérité démontrée par les textes, et quiconque sait ce qu'on peut enseigner d'histoire à l'école primaire sourira à la pensée d'une controverse entre le maître et les élèves. Et les instituteurs, et les manuels, sauf des exceptions très rares qui ne valaient pas qu'on en fît tant de bruit, se sont depuis lors, et quelque suspicion de prosélytisme intransigeant qu'on s'efforce de jeter sur eux, conformés à ces instructions et à ces principes. Tout serait donc pour le mieux, et la solution proposée par M. Ferdinand Buisson apparaîtrait comme le préliminaire d'une paix inespérée, si les faits de chaque jour nous permettaient de nous promettre ces Thébaïdes des cours normaux, ouvertes à tous les futurs instituteurs et protégées par un consentement mutuel contre les mensonges des sectaires de toute couleur.

Avons-nous le droit de nous endormir dans cet espoir? Pouvons-nous oublier les prétentions de l'Eglise catholique? Pouvons-nous négliger les actes et les paroles qui ont troublé si profondément le régime scolaire depuis cinq ou six ans? Qu'on relise les discours prononcés lors de la discussion sur les manuels scolaires à la Chambre des Députés, en janvier 1910, et particulièremet, le compte rendu de la séance du 20 janvier où il me paraît bien que furent dites des paroles définitives; qu'on se reporte aux débats parlementaires qui ont précédé nos lois scolaires; qu'on médite le *Syllabus;* qu'on se reporte à un article très net et très franc de M. de Lamarzelle (1) sur les droits de l'Eglise et les droits de l'Etat, où se marque sans atténuations la distance infranchissable qui sépare notre point de vue de celui des catholiques; qu'on suive la presse quotidienne et les débats parlementaires. Ne sera-t-on pas amené à constater, quelque optimisme qu'on veuille garder, qu'il y a entre les prétentions de l'Eglise et les droits de l'Etat une antinomie irréductible, que l'on se trouve bien, comme l'a dit M. Briand en face de « deux monopoles ». D'une part, l'Etat républicain qui ne peut, à aucun degré, abandonner, non seulement son droit inprescriptible de surveillance sur l'enseignement, mais encore et surtout son droit souverain de direction, d'organisation, qui a le devoir de former, au nom de principes parfaitement définis, au nom des principes de la Révolution, l'esprit des petits Français. D'autre part, l'Eglise catholique, qui revendique la maîtrise sur les mêmes esprits, qui refuse à l'Etat non seulement la possibilité de faire vivre l'école laïque et neutre, mais le droit de la créer, qui ne lui laisse que le vague moyen d'un « subside » accordé à toutes les écoles quels que soient leurs principes directeurs, qui réclame pour elle-même, outre le droit d'instruire seule les enfants catholiques dans les choses de la religion, ce que personne ne lui conteste, un droit de regard sur l'enseignement de toutes les sciences et, par voie de conséquence, un droit de veto sur toute proposition scientifique, sur tout jugement littéraire, sur toute affirmation historique qu'elle jugerait dangereux

(1) Voir dans le *Correspondant*, 1911, 1.

pour l'intégrité du dogme et la foi de ses disciples; d'une part la liberté sans limites de la pensée, l'espoir indéfini d'une vérité toujours renouvelable, de l'autre la soumission docile de l'intelligence, l'immuable révélation d'un Dieu qui a parlé une fois et s'est tu pour toujours. Entre ces deux forces, l'accord volontaire rêvé par M. Ferdinand Buisson est-il possible? et si l'accord est impossible, et qu'il faille l'imposer, qu'en doit-on attendre?

Je ne crois pas qu'on puisse à l'heure présente donner à ces questions une réponse satisfaisante, ou plutôt tout ce qui se fait et tout ce qui se dit nous prouve surabondamment que ni l'un ni l'autre parti ne veut ni ne peut rien céder. Et M. Buisson ne reconnaît-il pas pourtant que la situation ne peut durer? La discussion de sa proposition, discussion souhaitable, peut-être, problématique, nous fixera sur la possibilité d'une acceptation qui, consentie, marquerait le début d'une ère nouvelle.

*
* *

Ernest Renan a dit quelque part dans l'*Avenir de la Science*: « Le plus remarquable caractère des utopistes est de n'être pas historiques, de ne pas tenir compte de ce à quoi nous avons été amenés par les faits. » Mais il ajoute quelques pages plus loin : « Il faut, à mon sens, savoir bon gré à ceux qui tentent un problème, lors même qu'ils sont condamnés à ne pas le résoudre. » Ces deux phrases me sont revenues à la mémoire en lisant, et en relisant, le projet de M. Ferdinand Buisson. Je n'ai pu ne pas me demander, non sans tristesse, si tout notre passé, si tout notre présent, n'était pas en contradiction avec le sacrifice qu'il exige des uns et des autres, si nous avions déjà des deux côtés, assez peiné, assez souffert dans la défense de nos idées, pour mériter de fondre en une doctrine fraternelle, acceptée de tous, ce qu'il y a d'éternel et d'humain dans nos principes opposés; si enfin nous touchions à cette étape de l'humanité où l'on échangerait le système des anathèmes alternés contre celui de la compréhension réciproque; et je me suis ajourné à plus tard pour me répondre. Mais, réfléchissant que, depuis un siècle, nous avons vu si souvent réalisées, dépassées, tombées dans le domaine public, les utopies les plus dédaignées la veille, j'ai conclu que M. Ferdinand Buisson, par son initiative, n'eût-elle pas de lendemain immédiat, avait un instant imposé silence à nos fanatismes et que, pour cela seul, sans compter le reste, il avait bien mérité de la paix publique. Il peut arriver que, par surcroît, l'avenir montre que ce pacifique était un clairvoyant et un sage.

JULES GAUTIER.

LES ANCIENS DIEUX DE L'OCCIDENT (1)

Nous avons abordé, l'année dernière, l'étude du monde ligure. — Ce que j'entends par ce mot de « Ligures », ce n'est pas une race d'hommes, c'est un ensemble de populations, un groupement politique, un corps de nation formé par des tribus associées: tribus d'origines diverses, mais de même langue et de même nom, assez unies entre elles pour imposer cette langue et ce nom à tout l'Occident de l'Europe. Comparable à ce que fut le nom romain aux abords de l'ère chrétienne, le nom Ligure, un millénaire avant cette ère, réussit à donner une certaine unité aux régions de l'Ouest. On entendit les Ligures sur les deux rives de la Manche et de la mer du Nord; ils allèrent de l'estuaire de Hambourg (2) à l'île de Cadix, des golfes armoricains au détroit de Sicile. De même que le monde romain, que la *Romania* finit par se partager en peuples et parlers d'Italie, de France, de Provence, d'Espagne et de Portugal, de même il sortit des Ligures deux groupes essentiels d'États et d'idiomes, le groupe italiote et le groupe celtique, les fils de Saturne et les fils de Teutatès. C'est pour cela que les maîtres ultérieurs de l'Occident, Gaulois et Latins, se sont ressemblés par tant de choses, par leurs langues, leurs dieux ou leurs lois; et c'est pour cela qu'au lieu et place du nom ligure nous avons si souvent prononcé le mot d'Italo-Celtes (3).

Dans l'histoire de ces Ligures, c'est la religion qui nous a d'abord attirés, et elle nous a retenus une année entière, celle qui vient de finir. Vingt leçons durant, nous n'avons parlé que de dieux, de rites et de sentiments. — Je voudrais aujourd'hui vous expliquer pourquoi j'ai procédé ainsi, et vous rappeler les conclusions auxquelles nous sommes arrivés.

*
* *

Commencer, dans l'histoire des sociétés disparues, par leurs dieux, leurs temples et leurs tombes,

(1) [illegible]

(2) [illegible] *Die Deutschen*, p. 702.

(3) [illegible] *der Indogermanen*, 1913, p. 367 et s.

c'est, le plus souvent, partir de ce qui nous est connu, de ce qui nous reste d'elles, pour aller vers l'inconnu et l'incertain. Quand nous regardons sur la terre les vestiges des anciens âges, nous apercevons d'abord des monuments religieux ; ils ont la vie plus dure, leurs assises sont plus solides, leurs racines sont plus profondes : car les hommes, bâtissant pour leurs dieux et non point pour eux-mêmes, les ont construits en vue de l'éternité. Le Chrétien du Moyen-Age songe avant tout à élever son église ; et, dans nos communes françaises, les pierres de l'église sont les témoins les plus vieux du passé et, aussi, ses interprètes les plus exacts : nous percevons, nous comprenons encore l'écho des prières qu'elles ont entendues. Il en est de même pour les cités helléniques, où nous voyons Olympie, Delphes et le Parthénon, Jupiter, Apollon et Minerve, avant de retrouver l'agora et de rencontrer Thémistocle ou Périclès. Et il en est ainsi, bien plus loin dans le passé, à l'âge des Ligures ou à l'époque du bronze. Cherchez, sur le sol de la France, ce que ces temps et ces peuples nous ont transmis de solidement attaché à la terre, et vous heurterez aussitôt les blocs immuables de ces temples des morts, de ces stèles funéraires, que sont les dolmens, les menhirs et les cromlechs. En mettant dans l'âme de l'homme le sens de l'éternité, la religion l'a conduit à exprimer cette éternité par la pierre ; en devenant le lien le plus fort des sociétés humaines, la religion les a conduites à élever des édifices qui soient permanents comme elles, lieux nécessaires de leurs rendez-vous, symboles visibles et indélébiles d'une fraternité d'alliance qui ne doit point finir. Car c'est bien cela que sera l'église ou la tombe. Voilà pourquoi se sont plantés sur notre sol ces jalons des siècles écoulés, ces monuments sacrés qui frappent tout d'abord la vue et l'esprit de l'historien et dont il tire ses premières notions du passé.

Si les plus solides murailles de l'humanité sont sorties d'un acte de foi, si la religion a marqué aussi fortement son empreinte sur le sol, c'est qu'elle était la maîtresse des âmes et l'arbitre des sociétés. Et voici le second motif pour lequel il nous a fallu, l'année dernière, nous entretenir si longuement des dieux : les peuples d'autrefois, avant autre chose, étaient des confréries de dévots.

*
* *

Par quelle erreur de méthode, par quel préjugé de l'esprit est-on venu à dire, il y a quelques années, que les peuples primitifs ignoraient les dieux et le culte ? A la vie exclusivement laïque des sociétés, qui est un phénomène des temps actuels, a-t-on voulu donner la consécration du passé le plus reculé ? Quelle hérésie scientifique ! Faire de l'irréligion une réalité primordiale dans les annales de l'homme, c'est fermer les yeux à la double lumière que projettent sur ce passé l'histoire et l'ethnographie.

Ecoutez toutes les générations qui vous ont précédés sur cette terre de France, et, plus vous vous éloignerez d'aujourd'hui, plus vous constaterez la présence des dieux et la force de la piété. Même ces grands travailleurs de la Renaissance, si épris qu'ils fussent de la science et de la raison, devant leurs mains qui agissaient ou leur esprit qui réfléchissait, sentaient toujours la direction imprimée par un maître divin ; tous ont répété à leur manière le mot d'Ambroise Paré : « Je le pansai, Dieu le guérit » ; et lorsque Olivier de Serres, dans son admirable *Théâtre d'Agriculture*, conseillait au laboureur de bien travailler sa terre et de semer son blé à temps, il ne manquait pas d'ajouter : pour le reste, laisse « les événements à Dieu, qui donne le naître et l'accroissement de toutes choses » (1). — Dans nos communes chrétiennes du Moyen-Age, dont la merveilleuse histoire rappelle de si près celle des villes de la Grèce, dont Fustel de Coulanges aurait pu tirer un livre semblable à *la Cité antique*, dans les assemblées de la bourgeoisie française, au-dessus du maire ou de l'évêque, il y avait toujours Dieu, le Christ, la Vierge et les Saints, planant au sommet des édifices, rayonnant à l'exorde des discours ; et le premier geste que faisait un nouveau chef, était le serment sur les livres sacrés, l'investiture de son pouvoir sollicitée de la majesté divine. — Dix siècles auparavant, sous la domination romaine, les nations de la Gaule encadraient également d'actes et de mots de religion tous les incidents de leur vie : leur empereur était adoré comme un dieu ; des premiers de leurs citoyens elles faisaient des prêtres ; un autel marquait le centre de leurs villes ; et des patrons divins régnaient sur leurs murailles. — Un demi-millénaire plus tôt, quand les premiers Méditerranéens pénétrèrent sur les terres des Celtes, ils trouvèrent un sol encombré de Génies, et des âmes encombrées de prières, et ils jugèrent ces hommes « les plus superstitieux des êtres », « ne sachant rien faire sans les dieux ». — Ce que Fustel de Coulanges a dit dans sa *Cité antique* des Grecs et des Romains, « qu'il faut étudier avant tout les croyances de ces peuples (2) », cela est d'autant plus vrai qu'il s'agit de peuples plus anciens. Voilà pourquoi, afin de mieux expliquer la vie des Ligures, nous avons d'abord décrit les dieux

(1) *Le Théâtre d'Agriculture*, éd. de 1696, p. 103.
(2) *La Cité antique*, p.

auxquels ils obéissaient : car, pour eux, vraiment, ces dieux étaient des maîtres.

*
* *

Cette toute-puissance de la divinité nous apparaîtra, aujourd'hui même, chez des peuples qui, moins avancés que nous en civilisation, sont demeurés plus fidèles que nous à de très anciennes coutumes. L'ethnographie, ou, si vous préférez, la connaissance des usages du temps présent, nous apporte à chaque instant une nouvelle preuve de la prééminence de la foi sur l'âme humaine.

Car, pour comprendre les ancêtres qui nous ont précédés sur notre sol, il n'est pas inutile d'observer, sur le sol de pays moins riches, nos frères d'aujourd'hui, nos parents attardés d'Afrique ou d'Australie. L'historien soucieux de ses devoirs doit interroger l'ethnographie comme une sage conseillère. Quel dommage pour la science que nos érudits aient si rarement le courage de le faire (1) !

A vous parler franchement, j'ai hésité longtemps avant de formuler ici cet avis et ce regret. Car, entre le Ligure de Gaule et le sauvage d'Australie, il y a trois mille années et trois mille lieues de distance, et il y a le prodigieux contraste des climats, des sols et des produits. Il faut pourtant se rendre à l'évidence. La mentalité religieuse de cet Australien, je ne dis pas qu'elle soit pareille à celle de ce Ligure, mais elle en est plus proche que de la nôtre, et elle nous aide à la deviner. Il y a longtemps que nous ne suspendons plus à notre corps, comme talismans protecteurs, des croissants de métal ou d'ivoire ; ou, du moins, il y a longtemps que nous ne croyons plus à leurs vertus secrètes. Les Africains en portent toujours (2), et nos ancêtres de l'âge du bronze en ont porté : et il n'est point douteux que pour les uns et les autres ce croissant ne soit une image active et bienfaisante de la lune divine. — Lorsque, il y a quelques mois, j'ouvris le livre de M. Durkheim sur les dieux et les cultes de l'Australie, *Les formes* [illegible] (3), je savais bien que j'y trouverais une riche moisson de faits, la trame serrée d'une dialectique savante, une construction tout ensemble habile, logique et superbe : et j'y ai trouvé aussi, quantité de curieuses remarques qui m'ont rappelé les plus [illegible] temps de la Gaule, des lumières inattendues sur les croyances de nos dieux ; depuis que ce livre a paru, il me semble que je tâtonne moins dans la science du passé.

C'est qu'après tout, chez l'Australien comme chez le Ligure, il y a d'abord un homme, il y a la nature humaine, partout et toujours la même (1). En rappelant sans cesse cette vérité, la science des mœurs et des usages a rendu à notre intelligence, à nos études, un précieux service. Elle a élargi et comme embelli l'horizon de ceux qui travaillent sur les êtres d'autrefois. Au lieu de refréner l'ascension de nos pensées vers les idées générales, au lieu de les arrêter au matérialisme facile et stérile des faits constatés, cet examen simultané des sociétés vivantes ou disparues, cette comparaison entre le passé des unes et le présent des autres, l'ethnographie et la sociologie sa compagne nous ont mis en face de ce principe consolant et de cette réalité très haute, qu'entre l'âme ancêtre de la nôtre et la pauvre âme assoupie de l'humble sauvage il n'existe pas de différences essentielles. Elles nous obligent à nous rappeler que l'histoire, en dernière analyse, est un épisode de la science de l'homme, qu'à travers les événements, les dates, les personnes, les guerres, les institutions, l'historien doit pénétrer jusqu'aux « racines » éternelles des facultés et des sentiments humains (2). Même en matière de science, le fait n'est que le serviteur de l'idée. Et, en disant cela, nous ne faisons que traduire la pensée favorite de Fustel de Coulanges, du maître qui nous a appris à voir dans l'histoire, non pas la constatation de faits accidentels, mais « la connaissance de la nature humaine (3) ».

Or, l'ethnographie, tout comme l'étude du passé, nous montre que le propre de cette nature humaine est d'être religieuse, que les sociétés les plus élémentaires de l'Australie, elles aussi, et aussi bien que l'Athènes de Périclès ou les Arvernes de Vercingétorix, vivent au milieu des dieux et reçoivent d'eux l'essentiel de leur vie morale. — Et c'est également pour cela que l'année dernière, en entrant chez les Ligures d'il y a trois mille ans, nous avons voulu d'abord converser avec leurs dieux.

*
* *

Mais ces dieux, me direz-vous, n'existent point par eux-mêmes. Parler de la déesse Terre, du dieu

(1) [illegible] *Revue bleue* du 6 janvier 1912.

(2) [illegible]

(3) [illegible] — [illegible] Fustel de Coulanges.

(1) [illegible] Paris, [illegible]

(2) [illegible] XIII, 1911, p. [illegible] *Revue bleue*, [illegible]

(3) [illegible] *Les institutions [illegible]*. Paris, [illegible]

Soleil, des dieux Mânes, du Génie de la Tribu, avant de parler de la tribu et de la famille ligures, c'est prêter à ces êtres de fantaisie une individualité et un pouvoir qui leur manquaient, c'est agir comme aurait agi un chroniqueur contemporain des temps ligures. — J'accepte volontiers ce reproche. Le meilleur moyen de faire comprendre le passé, d'en représenter la vie, d'en sentir l'âme, c'est de le décrire comme l'eût décrit un homme de ce passé. Si je suis arrivé (ce dont je doute) à parler de la Terre-Mère en Celte ou en Italiote, c'est que j'aurai bien saisi la croyance de ce Celte ou de cet Italiote. Et je m'en réjouis.

Songez, d'ailleurs, qu'une fois créées par l'homme, les idées s'exercent sur lui en dehors de sa volonté propre. Elles existent, par cela seul qu'elles sont pensées. Que des milliers d'humains imaginent, redoutent, adorent ensemble une reine divine qu'ils appellent la Terre, qu'ils voient en elle la mère de tous les êtres vivants, il est indifférent que cette puissance suprême soit une pure idée de l'esprit, sans présence réelle, sans énergie visible. Elle n'en détermine pas moins la vie des corps et des âmes, des individus et des sociétés, aussi fortement que si elle était une Sémiramis, une Cléopâtre ou une Zénobie, vivante et impératrice; elle est devenue, puisque désormais elle unit les hommes, provoque leurs sentiments, dirige leur actes, elle est devenue le premier des chefs avec lesquels l'histoire doit compter.

Par là même, en créant de telles puissances, en les mettant au delà et au-dessus de sa propre vie, l'homme d'autrefois a été pour l'humanité un admirable pourvoyeur d'idéal. Sans la religion, la force triomphait. Loin d'être, comme on l'a dit (1), « un ensemble de scrupules qui font obstacle au libre exercice de nos facultés », la religion a permis à ces facultés de voir de l'invisible, de toucher de l'intangible, d'être vraiment des facultés humaines. Que ces dieux aient été le plus souvent méprisables, stupides ou cruels, il n'empêche qu'ils étaient des dieux, des idées maîtrisant la réalité. La religion la plus matérialiste est quand même un effort pour dompter la matière (2).

Grâce à la religion, le pas le plus difficile avait été franchi par nos ancêtres. Chaque génération améliorera les dieux, apportera des rites plus purs, une foi plus tranquille. Mais l'essentiel est fait. Il y a maintenant, autour des vies humaines, il y a des idées, des images, des espérances qui les entourent et qui leur commandent, supérieures à toutes les choses de la nature, immatérielles, présentes, éternelles.

*
* *

La principale (1) de ces divinités est toujours la Terre-Mère (2). Des Colonnes d'Hercule sur la Méditerranée aux plages de l'ambre sur la Baltique, elle règne encore en souveraine. Le long du rivage, elle surveille et gouverne l'Océan, installée sur les îles et les caps battus par la tempête. A l'intérieur, elle réside dans l'ombre des bois les plus fameux, dans l'abîme des lacs les plus profonds. De mystérieux chariots sont le symbole de sa vie et le centre de son culte (3). Les jours de fêtes, traîné par des bœufs dont la démarche lourde et lente semble ne pouvoir se séparer du sol, le char sacré de la déesse parcourt les chemins de ses peuples, et les roues y tracent comme les sillons de sa gloire féconde (4).

Cette gloire de la Terrre-Mère, en des noms différents, brillait sur l'Occident tout entier. Bien des déesses que nous verrons plus tard, dans les lieux saints de la Gaule ou de l'Italie, chantées par les poètes ou façonnées par les artistes, Vesta, la mère de Rome (5), Maia, la mère de Mercure, Vénus sortant de l'onde (6), Cérès entrant aux Enfers, bien des divinités coutumières de nos sources et de nos « collines inspirées », et Nerthus la Germanique et cent autres encore, ne sont que les formes et les figures diverses de la Terre-Mère des temps ligures, la « déesse aux dix mille noms » et à l'empire universel.

La vertu propre, l'essence, la raison d'être de cette reine divine était alors la maternité. Ces deux mots de Terre et de Mère ne se séparaient point l'un de

(1) SALOMON REINACH, *Orpheus*, p. 1. — Je crois du reste que cette définition ne rend pas exactement la pensée de M. Reinach; il a voulu, je pense, parler moins de facultés que d'initiatives individuelles, et il a sous les yeux surtout les religions sociales. Et, si cette interprétation est juste, nous voici plus près de la définition de M. Durkheim.

(2) Cf. DURKHEIM, *Les Formes élémentaires de la vie religieuse*, p. 592 : « Sous toutes ses formes la vie religieuse a pour objet d'élever l'homme au-dessus de lui-même et de lui faire vivre une vie supérieure à celle qu'il mènerait s'il obéissait uniquement à ses spontanéités individuelles. »

(1) Je dois beaucoup, dans ce qui suit, au très beau livre de M. GRAILLOT sur *le Culte de Cybèle*, 1912-1913, non encore paru, mais dont il a bien voulu me communiquer les bonnes feuilles.

(2) Nous en avons déjà parlé à propos des temps néolithiques : leçons du 8 décembre 1909 (*Revue Bleue*, [illegible] janvier, p. 39), du 6 décembre 1911 (*Revue Bleue*, 6 janvier 1912).

(3) Hirt, en dernier lieu, a eu raison de [illegible] évidence dans la religion primitive de l'Occident : *Der Wagen ist mit dem Kult der Erd[illegible] Die Indogermanen*, p. [illegible]

(4) [illegible] ; Tacite, *Germanie*, 40.

(5) J'ai fait des réserves l'an dernier (13e leçon sur l'origine chthonienne de Vesta. J'hésite à les faire de nouveau aujourd'hui.

(6) Cf. FESTUS AVIENUS, vers 158, 315 et s., 437, 443. Je songe aux Vénus des îles et des caps occidentaux.

l'autre. Le mystère de la création, de la naissance, voilà ce qui élevait le plus les âmes vers la pensée d'un principe divin (1).

Cette maternité de la Terre ne se limitait point à ce que l'homme lui demandait chaque jour, des grains et des fruits. Son rôle maternel s'était étendu, — notez bien ceci : car cette extension de la fécondité divine indique que l'intelligence humaine, par delà le problème de la naissance des choses visibles, est montée jusqu'à celui de l'origine des espèces éternelles, — le rôle maternel de la Terre, sa force créatrice s'était étendue à tous les êtres qui vivent et respirent sur sa surface. Elle est devenue la Mère de tous les hommes et de tous les animaux, elle deviendra la Mère de tous les dieux, et les peuples de l'Occident finiront par croire qu'ils étaient tous issus de la Terre-Mère, fondatrice de leurs sociétés. Du dieu qu'ils préféraient, les anciens faisaient l'initiateur de leur vie sociale (2).

On arriva à croire que la Terre était une Mère même pour les morts. Les hommes eurent des expressions dans le genre de celles-ci, *Mania*, *Mater Larum*, « la Déesse des Mânes », « la Mère des Lares ». Elle trônait en reine-mère dans le monde des esprits des trépassés. Cela voulait-il dire qu'elle les rassemblait autour d'elle dans les espaces souterrains ? ou qu'elle les recevait dans son sein après leur mort pour les enfanter à nouveau ? En tout cas, c'était donner à la terre une maternité prodigieuse et inlassable, un giron monstrueux où des millions d'êtres et de choses se succédaient sans relâche, sortant de ses profondeurs pour y rentrer ensuite.

A voir les choses d'une certaine façon, — la manière matérialiste, la manière triste, — on trouvera dans cette colossale gestation quelque chose de laid, de bestial, d'à demi répugnant. Mais à juger les idées humaines d'une autre façon, plus confiante, plus joyeuse, plus large, — à les estimer, non pas seulement par leur forme présente, mais par leur influence prochaine, leur portée à venir, il me semble que cette idée d'une Terre-Mère est le gage de nouvelles conquêtes pour l'esprit humain. Car voilà, bien enracinée dans les âmes, la croyance que la maternité est un principe souverain, le principe vraiment divin. Si de nouveaux siècles arrivent, ce qui est impair ou grossier pourra s'effacer de cette maternité divine ; elle pourra s'orner d'images plus gracieuses, de sentiments plus doux ; et, si elle persiste, ce sera peut-être pour atteindre à la plus sublime beauté qui soit permise à un idéal humain.

*
* *

Déjà, d'ailleurs, rien que l'union de ces deux mots, Terre et Mère, marquait qu'une révolution morale s'était accomplie.

Cela signifiait que la terre, c'est-à-dire de la matière informe et inanimée, était devenue une personne vivante et façonnée. La Terre-Mère, c'est une métaphore, ou, si vous préférez, de l'anthropomorphisme verbal, le premier degré vers la religion des dieux à forme et caractère humains. Dans notre longue descente à travers les siècles disparus, nous sentons enfin les approches des temps classiques, de ceux où la nature

Marchait et respirait dans un peuple de dieux.

Dès l'instant que la parole s'exprime sur une divinité, sur la Terre-Mère, comme si elle était une femme, elle arrange cette divinité à la manière d'une femme, elle lui prête un corps, une figure, des actes, des sentiments féminins. La tentation sera bientôt très grande, de représenter cette femme divine, non plus avec des mots, mais avec de l'argile, de la pierre ou du bois, non plus par la voix, mais par la main. Les statues des dieux sont en germe dans leurs épithètes.

Je crois que ce germe commençait à se développer à l'époque dont nous parlons. Çà et là, en gravure ou en relief, nous avons aperçu des images féminines qui nous ont paru celles d'une déesse : et cette déesse ne peut être que la Terre.

Mais ces essais d'un art figuré ne furent, à l'époque ligure, que médiocres et incohérents. Quelque obstacle s'est dressé, en Occident, contre la statuaire religieuse. On sent bien qu'elle ne peut pas, qu'elle ne veut pas s'y épanouir en liberté, comme elle allait le faire dans le monde hellénique. — Cet obstacle est-il venu de la main des hommes ? je veux dire par là que les Ligures, grands remueurs de pierres, grands bâtisseurs de charpentes, agriculteurs de premier ordre, bûcherons intrépides, plus habitués à manier la hache aux coups formidables que le ciseau aux touches délicates, les Ligures n'eurent pas la souplesse intellectuelle et la dextérité de doigt qui font les grands artistes. Mais cet obstacle n'était pas venu de la décision des prêtres, voulant, comme autrefois Moïse, arrêter leurs peuples sur la voie de l'idolâtrie, et ramener la Divinité à la condition supérieure d'un être invisible et inexprimable ?

[illegible]

[illegible] *mania*, 39[illegible].

Quoi qu'il en soit, la présence de la Terre-Mère parmi les hommes se manifestait surtout par des symboles, par des attributs, par les serviteurs ou les animaux qui lui appartenaient, par les chars qui lui étaient consacrés. On la devinait toute proche, on ne la voyait pas. Dès ce temps-là, dans le cœur des hommes, l'inévitable lutte était engagée entre le désir d'apercevoir les dieux et les mystères de leur existence.

*
* *

La Terre n'était point la seule divinité supérieure. Je doute que l'ancien monde occidental ait jamais appartenu à un seul dieu : à toutes les époques où nous pouvons atteindre, l'éternel conflit entre l'idée d'un dieu absolu et la pluralité des forces divines s'est résolu contre ce dieu.

A côté de la Terre, le Ciel a grandi jusqu'à être son rival, et parfois son maître. Par ce mot de Ciel, entendez la Lumière qui enveloppe le monde, qui s'exprime par le jour et se fortifie par le soleil, qui fournit leurs couleurs aux objets, qui se diversifie à l'infini dans le firmament, et à laquelle, comme des vêtements sur le corps, les nuages de l'air ou les heures de la journée donnent un aspect sans cesse varié. A ce Ciel, comme on avait fait pour la Terre, on attribua la faculté humaine de la production. Il fut, pour les hommes de ce temps, le Père des êtres et des choses. Jupiter n'est que la forme classique du Ciel des Ligures ou, comme on voudra, des Indo-Européens.

Et ainsi, mille ans et davantage avant l'ère chrétienne, une autre bataille religieuse est commencée, celle entre deux grandes divinités. Comme elle va durer longtemps ! Plus tard, dans les premiers siècles de l'âge classique, nous assisterons aux combats entre les Géants, fils de la Terre, et les compagnons de Zeus, dieu du Ciel. Bien plus tard encore, à la veille du triomphe du Christianisme, nous verrons les Gaulois hésiter entre le culte de Cybèle, la grande Déesse, la Terre-Mère des Dieux et des Hommes, et le culte de Mithra, le Soleil né dans les espaces célestes ; et nous entendrons l'empereur Julien, — le nôtre, celui qui aima Paris, — essayant de les réconcilier pour les unir contre l'ennemi commun, et glorifiant tout à la fois dans ses hymnes « le Roi Soleil » et « la Mère des Dieux. » Que ce fût alors entre Terre et Ciel concurrence ou concordat, il y avait là une très vieille affaire à régler dans le monde des dieux de l'Occident.

(*A suivre.*) CAMILLE JULLIAN.

LITTÉRATURE

COMÉDIE EN UN ACTE

PERSONNAGES

MARGUERITE.
CLÉMENT.
GILBERT.

Chez Marguerite. Une pièce convenablement meublée mais sans aucun luxe. Petite cheminée, table, petit bureau et fauteuil, une armoire. Deux fenêtres au fond, portes à droite et à gauche.

SCÈNE PREMIÈRE

Dans un fauteuil près de la cheminée, Clément est étendu : tenue très élégante. Il lit le journal en fumant une cigarette. Marguerite est debout près de la fenêtre ; puis elle va et vient, s'arrête enfin derrière Clément et lui effleure les cheveux de la main. Elle semble un peu agitée.

CLÉMENT (tout en lisant lui prend la main et la lui baise). — Horner est sûr de son affaire... ou plutôt de la mienne : Waterloo est à cinq contre un... Baromètre à vingt, Busserl à sept, Attila à seize.

MARGUERITE. — Seize contre un ?

CLÉMENT. — Lord Byron un et demi contre un... ça, c'est nous, mon cœur.

MARGUERITE. — Je sais.

CLÉMENT. — Et nous avons encore six semaines avant les courses.

MARGUERITE. — Apparemment, Horner considère que c'est couru d'avance.

CLÉMENT. — Non, ce qu'elle sait déjà l'argot du turf ! Bravo !

MARGUERITE. — Je le savais avant de te connaître. Mais, au fait, est-ce décidé que tu monteras Lord Byron ?

CLÉMENT. — En voilà une question ! Il est engagé dans le Prix des dames ! Et par qui donc voudrais-tu que je le fisse monter ? Si Horner ne savait pas que c'est moi qui le monterai, il ne le donnerait pas à la cote de un et demi contre un. Tu peux en être sûre.

MARGUERITE. — Ça ne m'étonne pas. Tu es si bien à cheval : renversant, tout simplement. Je n'oublierai jamais comment tu m'es apparu, à Munich, le jour où j'ai fait ta connaissance.

CLÉMENT. — Ne me rappelle pas ça... Quelle guigne ce jour-là ! Jamais Windish n'aurait gagné la course s'il ne m'avait pas pris dix longueurs au départ. Mais cette fois-ci tu verras ! Et le lendemain, nous filons.

MARGUERITE. — Le lendemain... soir.

CLÉMENT. — Oui. Pourquoi ?

MARGUERITE. — Parce que le matin nous nous marierons, je présume.

CLÉMENT. — Oui, oui, mon cœur.

MARGUERITE. — Ah! que je suis heureuse. (Elle l'embrasse.) Et où irons-nous?

CLÉMENT. — C'est bien convenu, je pense. Dans mes terres.

MARGUERITE. — Oui, plus tard. Mais est-ce que nous n'irons pas d'abord un peu à la Riviera?

CLÉMENT. — Ça dépendra du prix des Dames. Si je le gagne...

MARGUERITE. — C'est couru d'avance.

CLÉMENT. — D'ailleurs, en avril, la Riviera n'est plus chic du tout.

MARGUERITE. — Ah, si c'est pour ça...

CLÉMENT. — Mais naturellement, ma petite, c'est pour ça. Tu as gardé d'autrefois certaines idées sur le chic, des idées,... tu permets... de « journaux pour rire ».

MARGUERITE. — Clé, je t'en prie...

CLÉMENT. — Enfin, nous verrons. (Il reprend sa lecture.) Badegast, quinze contre un.

MARGUERITE. — Badegast? Mais il ne courra pas.

CLÉMENT. — Comment sais-tu cela?

MARGUERITE. — C'est Szigrati en personne qui me l'a dit.

CLÉMENT. — Comment cela? Où ça?

MARGUERITE. — Mais ce matin, sur le champ d'entrainement, pendant que tu causais avec Milner.

CLÉMENT. — Ce Szigrati n'est pas une société pour toi.

MARGUERITE. — Jaloux?

CLÉMENT. — Allons donc! Du reste, je te présenterai désormais comme ma fiancée, tout simplement (Marguerite l'embrasse). Eh bien, qu'est-ce qu'il t'a dit au juste, Szigrati?

MARGUERITE. — Qu'il n'engagerait pas Badegast dans le Prix des Dames.

CLÉMENT. — Oh, tu sais, on n'est pas forcé de croire tout ce que raconte Szigrati! Il répand ce bruit-là maintenant pour faire monter la cote.

MARGUERITE. — Mais, alors, c'est une vraie spéculation.

CLÉMENT. — Est-ce que tu te figures qu'il n'y a pas de spéculateurs parmi nous? Pour plus d'un, les courses ne sont qu'une affaire. Crois-tu qu'un bonhomme comme Szigrati s'intéresse le moindrement au sport? Il vient là comme il irait à la bourse. D'ailleurs son Badegast, on pourrait sans inquiétude le donner à cent contre un.

MARGUERITE. — Comment? Ce matin je lui avais trouvé de très belles actions.

CLÉMENT. — Voilà qu'elle a vu Badegast aussi!

MARGUERITE. — Certainement! Est-ce que Butters ne le faisait pas galoper derrière Busserl?

CLÉMENT. — Mais Butters ne monte pas pour Szigrati. C'était un simple lad. Et puis, au reste, Badegast peut avoir l'apparence qu'il lui plaît — je m'en moque, — ce n'est qu'un trompe l'œil. Oui, oui, Marguerite, grâce à tes dispositions tu apprendras bientôt à distinguer les vraies grandeurs des fausses. C'est vraiment incroyable, avec quelle rapidité tu as su t'initier à toutes ces questions. Cela dépasse mes espérances les plus hardies.

MARGUERITE (vexée). — Et pourquoi donc cela les dépasse-t-il? Tu sais très bien que toutes ces questions ne sont pas si nouvelles pour moi. Des gens très chics fréquentaient chez mes parents... le comte Libowski et bien d'autres... et chez mon mari aussi...

CLÉMENT. — Oui, oui, évidemment... d'ailleurs, en principe, je n'ai aucune prévention contre la filature du coton.

MARGUERITE. — Quel rapport y a-t-il entre mes idées personnelles et le fait que mon mari avait une filature de coton? J'ai toujours travaillé à ma guise à ma culture intellectuelle. Et puis, enfin, ne parlons plus de cette époque-là : elle est loin de nous, Dieu merci!

CLÉMENT. — Mais il y en a une autre, plus près de nous...

MARGUERITE. — Naturellement. Pourquoi dis-tu cela?

CLÉMENT. — Oh! je veux dire simplement que dans ta société de Munich tu n'as pas dû entendre parler beaucoup de sport, autant que je peux en juger.

MARGUERITE. — Tu ne pourrais donc pas cesser de me reprocher cette société? — où tu as fait ma connaissance, après tout.

CLÉMENT. — Te la reprocher? Je n'y songe même pas. Seulement, ce qui est et demeure pour moi incompréhensible, c'est que tu aies pu te lier avec ces gens-là.

MARGUERITE. — On dirait, à t'entendre, que c'était une bande de malfaiteurs.

CLÉMENT. — Ma parole, chérie, quelques-uns avaient absolument la tête de voleurs de grands chemins. Non, je ne comprendrai jamais qu'avec ton goût si marqué pour.... comment dirais-je bien?... mettons simplement ton goût pour la propreté et les bonnes odeurs, — tu aies pu supporter de te mettre à table avec ces gens-là.

MARGUERITE. — Est-ce que tu n'en as pas fait autant?

CLÉMENT. — A côté d'eux, oui, pas avec eux. Et c'était pour toi, oui, uniquement pour toi, tu le sais bien. Au reste, il faut dire la vérité, certains gagnaient à être connus. Il y avait, dans le nombre, des gens très intéressants. Il ne faut pas te figurer, mon cœur, que je me crois supérieur à tous les gens mal mis. Il ne s'agit pas du tout de ça. C'est dans

leur genre, dans toute leur manière d'être, qu'il y a quelque chose d'agaçant.

MARGUERITE. — Tu ne peux pourtant pas soutenir cela d'une façon absolue.

CLÉMENT. — Là, là, ne te froisse pas, ma chérie. Je te le répète : il y a dans le nombre des gens très intéressants. Mais, qu'une femme distinguée puisse se plaire longtemps dans leur société, voilà ce que je ne parviendrai jamais à comprendre.

MARGUERITE. — Tu n'oublies qu'une chose, mon cher Clément : c'est qu'en un certain sens je suis, ou tout au moins j'ai été, des leurs.

CLÉMENT. — Oh, voyons, je t'en prie.

MARGUERITE. — C'étaient tous des artistes.

CLÉMENT. — Allons bon ! Nous y voilà encore, à cette fameuse question.

MARGUERITE. — Parfaitement. Et ce qui me vexe toujours, c'est de voir que tu n'y comprends rien.

CLÉMENT. — « Je n'y comprends rien ! » J'aime bien ça... Mais si, je comprends parfaitement. Tu sais très bien ce qui me déplaisait dans ta littérature, et tu sais bien que c'est quelque chose de tout à fait personnel.

MARGUERITE. — Ecoute, il y a bien des femmes qui dans ma situation auraient fait pire que d'écrire des vers.

CLÉMENT. — Oui, mais quels vers, quels vers ! (Il prend un petit volume sur la cheminée.) Voilà le point délicat, je t'assure : chaque fois que je vois ce livre, chaque fois seulement que j'y pense, j'ai honte qu'il soit de toi.

MARGUERITE. — C'est qu'il te manque l'intelligence de ces choses-là. — Oh ! ne te fâche pas — si tu l'avais tu serais parfait, et sans doute ça ne peut pas être. Mais enfin, qu'est-ce qui te choque, dans ces vers ? Tu sais bien que rien de tout cela ne m'est arrivé.

CLÉMENT. — Je l'espère bien !

MARGUERITE. — Que ce sont pures imaginations.

CLÉMENT. — Alors, laisse-moi te demander, comment une femme comme il faut peut avoir de pareilles imaginations ? (Lisant :)

> Pâmée entre tes bras, je reste, ivre d'amour,
> Attachée à ta lèvre...

(Il secoue la tête.) Comment une femme peut-elle écrire pareille chose,... comment, surtout, peut-elle le faire imprimer ? Tout homme qui lit ces vers se représente forcément celle qui les a écrits, et les bras en question, et l'ivresse en question...

MARGUERITE. — Puisque je t'affirme que ces bras n'ont jamais existé.

CLÉMENT. — Et il m'est du reste impossible de me les figurer... heureusement pour moi — et pour toi, Marguerite. Mais comment en es-tu venue à de pareilles imaginations ? Ce n'est pas à ton premier mari que peuvent s'adresser ces élans d'amour brûlants... Il ne t'a jamais comprise, à ce que tu m'as dit.

MARGUERITE. — Certainement non, et c'est pour cela que j'ai divorcé. Tu connais mon histoire : Je ne pouvais pas vivre toujours aux côtés d'un être qui ne pensait qu'à manger, à boire et à tisser du coton.

CLÉMENT. — Évidemment, évidemment. Seulement, il y a trois ans que tu t'es séparée de lui, et tu n'as écrit ces vers que depuis.

MARGUERITE. — Mon Dieu ! Songe donc dans quelle situation je me trouvais.

CLÉMENT. — Comment ? tu n'as pourtant pas eu à souffrir de privations. Sous ce rapport-là, ton mari. — on ne peut lui refuser cela — s'est très bien conduit. Tu n'étais pas forcée de gagner ta vie. Et à supposer qu'on t'ait donné cent francs par poème — et, à coup sûr, on ne donne pas davantage, — rien ne te forçait à écrire un pareil livre.

MARGUERITE. — Mon cher Clé, quand je te parle de « situation », ce n'est pas au sens matériel que je l'entends. Je veux dire : mon état d'âme. As-tu la moindre idée... Quand tu m'as connue, j'allais déjà beaucoup mieux, je commençais à me ressaisir... Mais au début ! J'étais si désemparée, si anéantie... J'ai tout tenté, j'ai fait de la peinture, j'ai même donné des leçons d'anglais dans la pension où j'habitais. Songe donc : à vingt-deux ans, être divorcée, sans personne au monde...

CLÉMENT. — Pourquoi n'es-tu pas restée à Vienne, tout simplement ?

MARGUERITE. — Parce que j'étais brouillée avec ma famille. Personne ne me comprenait. Ah ! Quelles gens ! Crois-tu qu'il y ait eu un des miens capable de concevoir qu'on puisse demander à la vie autre chose qu'un mari, de jolies toilettes et une position sociale ? Ah ! grand Dieu !. . Si j'avais eu un enfant, les choses auraient peut-être tourné autrement, peut-être aussi que non. Je suis si compliquée ! Somme toute, tu n'as pas à te plaindre. N'était-ce pas ce que j'avais de mieux à faire, d'aller à Munich ? Et sans cela, t'aurais-je jamais connu ?

CLÉMENT. — C'est vrai. Seulement, ce n'est pas avec cette idée-là que tu y est venue.

MARGUERITE. — Je voulais être libre — j'entends libre moralement. Je voulais voir si je pouvais m'élever par mes propres forces. Et, tu l'avoueras, j'avais tout l'air d'être en bonne voie ; j'étais en passe de devenir célèbre.

CLÉMENT. — ... ?

MARGUERITE. — Mais toi, tu m'as été plus cher que la gloire.

CLÉMENT (Avec bonhomie.) — Et plus sûr aussi.

MARGUERITE. — Je n'y ai encore jamais songé. Je

t'ai aimé dès la première minute, voilà la vérité. Car c'est d'un homme comme toi que j'avais toujours rêvé. Je le savais bien : seul un homme tel que toi pouvait me rendre heureuse. La Race... ce n'est pas un vain mot. Qu'est-ce que tout le reste en comparaison? Et, vois-tu, j'ai toujours dans l'idée...

CLÉMENT. — Quoi donc?

MARGUERITE. — Que, moi aussi, j'ai du sang noble dans les veines.

CLÉMENT. — Comment cela?

MARGUERITE. — Hé! Ce ne serait pas impossible.

CLÉMENT. — Je ne comprends pas.

MARGUERITE. — Je t'ai pourtant dit que beaucoup de nobles fréquentaient chez mes parents...

CLÉMENT. — Et puis, après?...

MARGUERITE. — Qui sait?

CLÉMENT. — Voyons, Marguerite, comment peux-tu dire une chose pareille!

MARGUERITE. — Avec toi, on n'ose jamais dire tout ce que qu'on pense. C'est ton défaut... autrement, tu serais parfait. (Elle se serre contre lui, caressante.) Je t'aime d'un amour si incroyable : dès le premier soir, quand tu es entré dans le café avec Wangenheim, je l'ai compris de suite : c'est lui! Vraiment, en pénétrant dans ce milieu, tu avais l'air de venir d'un monde différent.

CLÉMENT. — Je m'en flatte! Et toi non plus, Dieu merci, tu ne semblais pas être dans ton monde. Non, quand je me rappelle cette société!... la Russe, par exemple! elle avait tout à fait l'air d'un étudiant, avec ses cheveux courts — sauf qu'elle ne portait pas la casquette.

MARGUERITE. — Elle fait de la peinture, et elle est pleine de talent, Mlle Baranzewitsch.

CLÉMENT. — Je sais; tu me l'as montrée à la Pinacothèque, elle faisait une copie, perchée sur une échelle. Et puis ce garçon qui avait un nom Polonais...

MARGUERITE. — Zrkd...

CLÉMENT. — Ne te donne pas la peine, maintenant que ça n'est plus nécessaire! Un jour, au café, il a lu quelque chose, devant moi, sans se gêner le moins du monde.

MARGUERITE. — Il a une grande valeur. Tu peux m'en croire.

CLÉMENT. — Naturellement! Tous gens de talent dans ce café! — Ah! et puis cet animal, cet être insupportable...

MARGUERITE. — Qui donc?

CLÉMENT. — Tu sais bien qui je veux dire : celui qui ne cessait de faire des remarques déplacées sur la noblesse.

MARGUERITE. — Gilbert — c'est Gilbert que tu veux dire.

CLÉMENT. — Oui. Je ne prétends pas défendre tous ceux de mon monde : on trouve des canailles partout — même parmi les poètes, à ce que je me suis laissé dire — mais c'est vraiment manquer de tact, quand on se trouve en présence de l'un de nous...

MARGUERITE. — C'était son genre...

CLÉMENT. — J'ai dû joliment me contenir pour ne pas le remettre à sa place.

MARGUERITE. — C'était un garçon intéressant malgré tout ... oui. Et puis il y avait encore ceci : il était très jaloux de toi.

CLÉMENT. — J'avais cru le remarquer.

(Un silence.)

MARGUERITE. — Mon Dieu! ils étaient tous jaloux de toi. Cela se comprend. Tu leur ressemblais si peu. Et puis, ils me faisaient tous la cour, justement parce que j'étais la même avec eux tous. Tu as bien dû t'en apercevoir... Pourquoi ris-tu?

CLÉMENT. — C'est à se tordre! Si quelqu'un m'avait prédit que j'épouserais un jour une habituée du café Maximilien! — En somme, ceux qui me déplaisaient le moins, c'étaient les deux jeunes peintres : deux vrais types de comédie. Tu sais, ceux qui se ressemblaient tellement et qui avaient tout en commun, — même, je crois, la Russe sur son échelle!

MARGUERITE. — Je ne me suis jamais inquiétée de ces détails.

CLÉMENT. — Et je parierais qu'ils étaient juifs, ces deux-là. N'est-ce pas?

MARGUERITE. — Pourquoi donc?

CLÉMENT. — Oh! parce qu'ils n'arrêtaient pas de faire des mots — et puis cet accent!

MARGUERITE. — Tu pourrais te dispenser de blaguer les Juifs.

CLÉMENT. — Mais ne sois donc pas si susceptible, mon petit. Je sais bien que tu n'es qu'une demi-sang. Et sincèrement, je n'ai rien du tout contre les Juifs. J'ai même eu autrefois un professeur, celui qui m'a préparé en grec pour mon examen... C'était ma foi un Juif, et un garçon tout à fait distingué. On rencontre des gens de toute sorte en ce bas monde. Et je ne regrette pas non plus d'avoir été introduit dans une société d'artistes, à Munich. C'est comme ça qu'on apprend la vie! Mais, voyons, j'ai dû t'apparaître comme un sauveur?

MARGUERITE. — Ah oui, ça c'est vrai. (Elle [illegible] ils s'embrassent.)

CLÉMENT. — Tu ris?

MARGUERITE. — Une idée qui me vient.

CLÉMENT. — Quelle?

MARGUERITE. — « Pâmée, entre tes bras, je reste, ivre d'amour... »

CLÉMENT (agacé). — Oh ! je t'en prie. Tu tiens donc beaucoup à ne pas me laisser oublier ?

MARGUERITE. — Dis donc, Clé : alors, vraiment, tu ne serais pas fier si ta maîtresse, ta femme, était un grand poète, un poète fameux ?

CLÉMENT. — Je te l'ai déjà dit, et tu peux trouver que j'ai là-dessus des idées étroites, peu m'importe : mais je te le jure, si tu recommences à écrire des vers, et, qui plus est, à les faire imprimer, quand ce serait pour m'y chanter et entretenir le monde de notre amour et de notre bonheur — eh bien, il n'est plus question de mariage entre nous — je te plante là !

MARGUERITE. — Et l'homme qui me dit cela a eu une douzaine de liaisons, connues de toute la ville !

CLÉMENT. — Ma chère, connues ou pas, je ne les ai, moi, racontées à personne ; quand une femme m'est tombée dans les bras « ivre d'amour », je ne l'ai pas publié, pour que tout le monde puisse s'en payer le récit pour 3 fr. 50. Voilà la différence ! Oh ! je sais très bien qu'il y a des gens qui en vivent : mais il n'y a rien, à mon avis, de plus indélicat. Ma parole, j'aime mieux les femmes qui mettent un maillot pour s'exhiber en statue grecque chez Ronacher. Ces statues-là au moins ne soufflent mot. Mais tous ces bavardages et ces confidences de poètes, cela dépasse la permission.

MARGUERITE (agitée.) — Tu oublies, mon cher, que le poète ne dit pas toujours la vérité.

CLÉMENT. — Alors, s'il débite des blagues, tu trouves cela plus joli ?

MARGUERITE. — Ça ne s'appelle pas « blaguer », ça s'appelle « styliser ».

CLÉMENT. — Qu'est-ce que c'est encore que ce mot-là ?

MARGUERITE. — Autrement dit, nous racontons des histoires qui ne nous sont nullement arrivées, que nous avons rêvées, ou simplement inventées.

CLÉMENT. — Je t'en conjure, ma chère Marguerite, ne dis donc pas toujours « *nous* ». Tu ne fais plus partie de ce monde-là, Dieu merci !

MARGUERITE. — Qui sait ?

CLÉMENT. — Comment ça ?

MARGUERITE (tendrement). — Mon cher Clément, il faut que je te le dise...

CLÉMENT. — Qu'est-ce qu'il y a, voyons ?

MARGUERITE. — Je fais toujours partie de ce monde-là. Je n'ai pas renoncé à la littérature.

CLÉMENT. — Comment l'entends-tu ?

MARGUERITE. — C'est bien simple. Je continue à écrire, du moins j'ai écrit quelque chose. C'est une passion dont ceux qui ne l'éprouvent pas ne peuvent concevoir la force. Je crois que je serais morte si je n'avais pas écrit ce livre.

CLÉMENT. — Et qu'est-ce que tu as bien pu écrire encore ?

MARGUERITE. — Un roman ! Ah ! Cela me pesait sur la conscience. J'étouffais... Jusqu'à présent je te l'avais caché : mais enfin l'aveu est fait. Künigel en est enchanté.

CLÉMENT. — Qui ça, Künigel ?

MARGUERITE. — Mon éditeur.

CLÉMENT. — Alors ce livre a déjà été lu par quelqu'un ?

MARGUERITE. — Oui, et il sera lu par bien d'autres. Clément, tu seras fier de moi, tu peux m'en croire.

CLÉMENT. — Tu te trompes, ma chère amie. Je trouve cela, de ta part... Et, de quoi est-il question là dedans ?

MARGUERITE. — Ça n'est pas si facile à expliquer... Mon roman contient presque tout ce qu'il y avait à dire... sur tout.

CLÉMENT. — Peste ! Mes compliments.

MARGUERITE. — Aussi puis-je te promettre de ne plus désormais toucher une plume. Ce n'est plus la peine.

CLÉMENT. — Voyons, Marguerite, m'aimes-tu, oui ou non ?

MARGUERITE. — Quelle question ! Toi, toi seul ! J'ai pu beaucoup observer, beaucoup voir, mais je n'avais pas vécu : je t'attendais.

CLÉMENT. — Alors, va le chercher, ce roman.

MARGUERITE. — Comment ? Que veux-tu dire ?

CLÉMENT. — Tu ne pouvais faire autrement que de l'écrire, soit. Mais du moins, personne ne doit le lire. Va le chercher, et nous le jetterons au feu.

MARGUERITE. — Clé !

CLÉMENT. — Je te le demande — et j'ai le droit de te le demander.

MARGUERITE. — Oh ! ce n'est pas possible, c'est...

CLÉMENT. — Pourquoi ? si je le désire, si je t'affirme que je fais dépendre tout le reste de cela... tu me comprends bien, peut-être trouveras-tu que c'est possible ?

MARGUERITE. — Mais, Clément, le roman est déjà imprimé.

CLÉMENT. — Comment ? imprimé ?

MARGUERITE. — Mais oui, et il sera mis en vente dans quelques jours.

CLÉMENT. — Marguerite !... Et tout ça sans m'en avoir dit un mot...

MARGUERITE. — Clément, je n'ai pas pu faire autrement. Quand il aura paru, tu me pardonneras — bien mieux, tu seras fier de moi.

CLÉMENT. — Ma chère amie, ceci dépasse la plaisanterie !

MARGUERITE. — Clément !

CLÉMENT. — Adieu, Marguerite.

MARGUERITE. — Que signifie... tu t'en vas ?

CLÉMENT. — Comme tu vois.

MARGUERITE. — Et quand reviendras-tu ?

CLÉMENT. — Je ne sais pas encore. Adieu.

MARGUERITE. — Clément !

(Elle veut le retenir.)

CLÉMENT. — Oh ! je t'en prie !

Il sort.

ARTHUR SCHNITZLER.

Traduction de MAURICE REMONNET N. VALENTIN.

(*A suivre.*)

DES DEVOIRS DES INTERPRÈTES ET DU PUBLIC ENVERS LE PARSIFAL

Il n'existe aucune œuvre dont l'apparition sur la scène de notre Opéra suscite autant de considérations passionnantes que le *Parsifal*.

Il sort, comme malgré lui, malgré son auteur, malgré ses fidèles, de l'unique théâtre où on l'ait joué jusqu'ici, et qui n'avait sa raison d'être que par lui.

Malgré que Bayreuth ait été inauguré le 16 août 1876 par l'*Anneau du Nibelung*, l'épithète de théâtre temple n'a pris de la réalité que le 28 juillet 1882, par les seize représentations qui précédèrent de quelques mois la mort du Titan. La place de Wagner dans l'histoire de la musique serait sans doute la même, sans *Parsifal* : *Tristan* témoigne de sa toute puissance. Au domaine de l'idéal, l'auteur du *Parsifal* s'élève incomparablement au-dessus du maître de la *Tétralogie*. Le *Parsifal* est la plus sainte des œuvres du théâtre, j'entends la plus propre à faire des saints, elle l'emporte sur tout, rocher de Prométhée, bois des Euménides, cri de Pauline, prophétie de Joad : c'est la seule fable où le Saint-Esprit paraisse et fasse le personnage du dénouement. L'étonnant concours de spectateurs qui afflua, depuis 1884, à Bayreuth, tenait surtout à *Parsifal* parce qu'on ne pouvait l'entendre ailleurs. Certains, dont je fus, ne firent le pèlerinage que pour assister au miracle du Saint Graal. De cette indicible journée où la troisième personne divine m'apparut par la force de l'art, présente, rayonnante, [illegible] par [illegible] une marque spirituelle que rien n'effacera ; et je tremble qu'entre la blague du plateau et l'indifférence de la salle, on ne me [illegible] une des heures les plus [illegible] de ma vie intérieure.

Certes, il est ridicule de parler de recueillement ou d'état de grâce pour entendre un opéra [illegible] comme les *Maîtres Chanteurs* ou des drames tout humains comme la *Tétralogie* ; mais quel wagnérien ne sursaute à l'idée du *Parsifal* au répertoire de l'Opéra, joué par des gens qui pensent au train d'Asnières, devant d'autres gens qui aspirent à souper ou à rentrer le plus tôt possible.

En parlant des devoirs qu'on a, envers cette œuvre unique, au lieu des conditions les meilleures de sa représentation, je n'ai pas cédé à un trait d'emphase. Le *Parsifal* mérite la vénération pour la pureté insigne de son rayonnement et son caractère de remède spécifique à ce que l'Église appelle les maladies du siècle. Oserai-je avouer un autre souci? Nous reprochons à la race allemande sa brutalité ; elle répond en nous accusant de légèreté et le terme reste bien honnête pour désigner les polissons qui sifflèrent *Tannhæuser* ; ils sifflèrent au lieu d'écouter : circonstance qui empêche de les ranger parmi les bêtes brutes.

On écoutera *Parsifal*, mais les descendants des siffleurs pourraient sourire et même blaguer : la vue d'une colombe n'évoque pas le Saint-Esprit à tous les yeux.

Pour l'honneur du public français, les gens spirituels à leur habitude sont très vivement suppliés de se taire, ce jour-là. Il ne faudrait pas croire qu'un certain esprit soit propre au Jockey et aux grands cercles, on trouve dans les chœurs et chez les machinistes, et partout, la floraison équivoque du climat spirituel de Paris, où la plupart ne s'estiment que dans la mesure de leur irrespect pour la terre et le ciel.

Les études exceptionnelles que nécessite le chef-d'œuvre ont dû susciter des humeurs et des loustiqueries, qui répétées, auront aboli la cristallisation sentimentale nécessaire à une telle représentation.

On répétait ma tragédie de *Babylone*, à l'Ambigu; à la fin du quatrième acte, le Tau devient la Croix, un bras lumineux se dresse; l'instant est d'un pathétique spirituel qui n'a pas besoin de commentaire; le blason de la vérité se modifie, l'idéal change son écu : je me félicitais de l'attention qui régnait sur le plateau, lorsque tout à coup des rires fusèrent, irrésistibles. Qu'était-il arrivé? Le bras lumineux qu'on essayait, hésita plusieurs fois à se dresser et un garçon d'ustensiles, sans méchanceté, s'était écrié : « Vlà un miracle qui a bu ! »

Il n'y a pas de scène, si belle soit-elle, qui soit à l'abri de la blague, ni un plateau un peu chargé qui ne comporte des blagueurs.

Faculté incisive et charmante que celle de saisir le ridicule, mais pitoyable mentalité que celle qui ne résiste pas aux images cocasses et les substitue aux plus belles évocations : pour ces esprits, la Milo n'est plus que la Manchotte.

Je ne crains pas moins le sourire des loges, si on

suit la mise en scène simpliste et lourde de Bayreuth en 1884, des fameuses notes prises aux répétitions de 1882 par Mme Cosima Wagner, autographiées et distribuées à tous les exécutants.

Le cygne du premier acte, la colombe du dernier m'inquiètent, je l'avoue! Un cygne mort ressemble fort à une oie. Les indications de scène « le cygne tombe et expire ; un chevalier lui retire la flèche de la poitrine » sont gênantes. Ce n'est rien en comparaison de ceci : « Du haut de la coupole s'abat une blanche colombe qui plane au-dessus de la tête de Parsifal ». La descente le long d'un fil, l'arrêt oscillant au bout de ce fil dans un pareil moment peuvent compromettre la plus sainte émotion, avec une atmosphère aussi chargée d'irrespect que celle de notre Opéra. On devrait, au lieu d'un oiseau empaillé qui, du reste, ne sera pas en proportion avec le vaisseau, produire une forme lumineuse de colombe. On objectera, qu'à ce moment, le Graal est embrasé et « une auréole irradie sur tous » ; cela n'empêche pas, cet embrasement devant être rouge, de profiler sur ce champ de rubis une forme blanche sensiblement héraldiquée et plus grande que nature. Ainsi, la colombe lumineuse, n'ayant pas de corps, rendrait mieux la descente du Saint-Esprit et éviterait au public parisien une impression niaise et des remarques stupides.

Le rire impie et profanateur ne se produit pas seulement aux bords de la Seine. Koundry nous avoue que son dam, si long et si douloureux, est la punition d'un rire. Elle a vu passer celui qui montait au Calvaire portant sa croix, et elle a ri. Or, la démone n'est pas un être sinistre et méchant, c'est l'être irraisonné, impulsif et vain, conforme au spectateur ordinaire.

Rire est le propre de l'homme aux choses humaines.

Aux choses divines, il faut un autre accueil.

Le décorateur doit éluder l'indication « caractère des montagnes septentrionales de l'Espagne Wisigothe. » Le château du Graal est un château de l'âme, sans topographie archéologique. Il serait à souhaiter aussi qu'on éludât « la salle à coupole » et le chœur roman. Le caractère de l'œuvre implique l'ogive.

Les meilleurs chanteurs échoueraient, s'ils ne sont pas excellents comédiens : la partie mimique de Parsifal l'emporte de beaucoup sur ce qu'il chante : Koundry aux deux derniers tableaux n'est qu'une mime, elle dit deux syllabes exactement.

Qui joue bien Sachs, avec plus d'onction, jouera bien Gurnemanz, que le poème désigne « vieillard robuste. » Klingsor, sinistre et laid, a toujours trouvé d'excellents acteurs, exagérant l'obésité du sorcier, chargeant le pittoresque du rôle jusqu'au monstrueux, ce qui est une erreur ; Klingsor a désiré éperdument le Graal ; s'il avait pu surmonter la concupiscence, il eût été bon chevalier : il se mutila et ainsi se rendit inacceptable devant les canons : mais quelle que soit son aberration de convoiter la sainte lance par des machinations diaboliques, il n'a rien d'ordinaire, ni surtout de grotesque.

Le deuxième acte, presque ridicule à Bayreuth, sera le plus sûrement réalisé à Paris.

Que Koundry prenne garde à son hurlement en apparaissant. Ce doit être un cri de bête « qui passe de la plus grande véhémence au plus faible gémissement, c'est-à-dire un cri strident qui décroît jusqu'à la plainte et au soupir. Il convient que Klingsor soit fiévreux, ardent, et que son rire réponde à l'épithète méphistophélique avec cette différence que le diable de Gœthe est un cuistre et un pître, tandis que le sorcier de Wagner est une puissante personnalité très douloureuse.

Les seize filles fleurs, quand elles iront s'attiffer derrière les massifs, reviendront avec une grâce certaine ; elles seront moins long-vêtues, les pétales qui les juponnent n'iront pas jusqu'à la cheville !

Il faut avoir vu la Materna en Koundry pour mesurer l'indifférence allemande à la plasticité. Rien ne donnerait une idée de l'incoercible bonhomie de la loyale et brave chanteuse chargée de représenter la Rose d'Enfer. Encore, dans Brunehild, son zèle intense, admirable, la soulevait, mais dans la Démone elle caricaturait le rôle. Wagner préférait l'obéissance à toutes les qualités ; il y a parmi les interprètes l'espèce canine, qui est docile et parfois médiocre, et l'espèce chattique, fantasque, insupportable, mais souvent surprenante.

Le margrave spirituel de Bayreuth éconduisit telle chanteuse pour ses trouvailles : il fallait que chacun répétât incessamment le dernier mot de Koundry : mais, en art comme en guerre, il y a des initiatives victorieuses qui valent mieux que la consigne qu'elles violent ; et cela, Wagner ne l'a jamais compris.

A la création, Hermann Lévi conduisait l'orchestre, et Scaria, d'une stature peu commune et d'une voix énorme, réalisait le plus robuste vieillard sous les traits de Gurnemanz.

On vit trois Kundry : Materna, Brandt et Malten ; cette dernière seule était jolie et correspondait au personnage. Quant à Parsifal, M. Van Dyck, en 1888, fut peut-être le meilleur, il joua avec une vive intelligence.

Ce qui manque aux représentations allemandes et au théâtre du Prince-Régent à Munich, comme à la scène prétendument modèle de Bayreuth, c'est la plasticité et le pittoresque. Lacune ou supériorité, le public germain n'a pas besoin de l'image adéquate à la musique, et dès lors il n'en poursuit pas

la réalisation, sauf un Reinhardt du Deustch Theater de Berlin, qui est un homme exceptionnel.

Or, le *Parsifal* ne produit tout son effet que dans la mesure où les yeux voient ce que les oreilles entendent. On aurait une représentation parfaite, si on pouvait « emballer » les interprètes de Paris, ce qui me semble impossible ; ou si un Français habile stylait ou mieux stylisait l'extraordinaire bonne volonté germaine, ce qui me semble réalisable.

Lorsque les chevaliers entrent et sortent, il faut que le pas d'exercice militaire ne se substitue pas à l'allure monacale ; à l'ostention du Graal, quatre pages tendent vers le Graal, chacun un vase d'or, avec lequel ils verseront la communion aux chevaliers : il faut réaliser là un rythme de tableau primitif.

Terrible rôle que celui de la tentatrice irrésistible, et que l'Allemagne, à ma connaissance, n'a pas réalisé. Comme cette mise à la scène a lieu, au grand dépit de la famille, il y a lieu d'espérer que les prétendues traditions ne seront pas suivies. Le théâtre des Champs-Élysées avait annoncé une conformité avec le théâtre franconien qui faisait trembler les bons esprits, d'autant plus que la figuration bavaroise serait venue. Nous ferons mieux, puisque nous avons mieux fait pour les *Maîtres Chanteurs*, mais à la condition de considérer l'ouvrage comme un mystère et de le jouer en manière de rite.

Il ne s'agit pas ici de suivre une tendance légitimement chère et de s'abandonner à la joie de contempler l'Eucharistie triomphante, quoique ce fût pardonnable, j'estime. Le caractère de l'œuvre est tel qu'on la trahit, qu'on l'obscurcit, qu'on la gâche, si on ne la célèbre pas. Tout l'écart entre ces deux mots de représentation et de célébration indique les fautes qu'on peut commettre, et les diminutions qu'on infligerait à notre plaisir. Le *Parsifal*, c'est la messe, non pas la messe d'une heure, molle, hâtive, distraite : c'est la grande, la triple messe de Noël, solennelle, large, lente, enthousiaste. « Pour ce soir, vous êtes des prêtres », devrait-on dire, comme dernière objurgation, sur le plateau.

Combien de détails mériteraient d'être précisés, mais la place me manque. Les voix d'enfants chantant dans la coupole, aux deux scènes eucharistiques, seront vraiment des voix d'enfants de chœur, comme le maître, la logique, et l'exemple des Vittoria l'imposent? Aura-t-on fait l'effort nécessaire pour restaurer la physionomie de l'ordre du Temple, seul type historique qui guide pour concevoir le moine militaire : et ici, il y a une forte nuance, il s'agit du moine-chevalier, et de quel moutier, et de quelle chevalerie !

Et maintenant, si le public conservateur, les gens qui vont à la messe et qui jurent par le trône et l'autel, voulaient tarir leurs larmes de crocodile sur la vilenie du théâtre et accueillir, applaudir, prôner et faire réussir cette œuvre de foi, d'espérance et de charité : si les pasteurs, qui eurent raison de détourner leurs ouailles d'une profanation, voulaient bien, en un geste parallèle, les pousser à ce spectacle de sanctification, public et pasteurs travailleraient utilement au magistère religieux.

C'est le devoir des loges (prises comme synonymes de richesse et d'élégance) d'affecter un recueillement inhabituel, de se tenir comme à la parade, et de faire acte d'exemple à défaut d'acte intérieur et sincère.

Si cette partie du public se comporte comme il en a l'habitude aux wagnéries, le Saint Graal ne rayonnera pas, c'est-à-dire, l'interprétation sera médiocre.

C'est le devoir de l'orchestre (pris comme catégorie de vieux Parisiens et de personnalités connues) d'abaisser le monocle et d'afficher un air de componction et de grave attitude.

Il faut, pour l'honneur de Paris, que *Parsifal* réussisse : cela n'indique pas d'applaudir mais d'arriver à l'heure, d'écouter en silence et de ne se lever qu'après la dernière note de l'acte. Le succès, cette fois, ne se mesurera pas aux battements de main ; il vaudrait mieux qu'il n'y en eût pas, à moins que l'émotion trop forte ne soulève le spectateur, qui souffrirait nerveusement, de ne pas l'exhaler. Le lieu est profane et l'œuvre est sacrée : que la contenance marque qu'on est conscient de cette circonstance et qu'on observe la tenue d'église, ces soirs-là à l'Opéra.

Je ne plaide pas ouvertement pour le bon renom de ce cher Paris. Il y a beau temps que nos théâtres appartiennent à la Bête cosmopolite, plus apocalyptique que celle de saint Jean, et je ne la vitupère pas, cette Bête aux têtes de toutes les races ; mais je connais ses instincts ; caméléone, elle se colore moralement du milieu où elle se trouve, et édifiante à Bayreuth, ou à Munich où il est chic d'écouter, elle jacasse et se trémousse à notre Opéra où il est d'usage de se mal tenir et de rester distrait. On accable injustement les snobs ; ces marionnettes incarnent la bonne volonté, elles font ce qu'il est convenu de faire.

Les distraits de *Parsifal* seraient les mêmes que les siffleurs de *Lohengrin*, si on leur laissait croire que l'élégance de ces soirs sacrés consistera à paraître sceptiques et éteardis. Qu'une certaine presse prenne le soin d'avertir que la consigne mondaine est l'attitude des vrais dévots, et on aura des salles d'angelots.

A la vue d'une manifestation inconnue à notre Académie nationale, les interprètes, surpris et cer-

tainement ravis, *se donneront*, et le chef-d'œuvre resplendira, inondant de joie pure toute l'assemblée.

Pour que le Saint Graal opère son miracle, il ne suffit pas que le plateau fasse son devoir; la salle doit collaborer à la grande évocation! Ah! si les assistants pouvaient se l'entredire! Si on pouvait ajouter à notre merveilleuse sensibilité latine l'esprit respectueux et discipliné des Allemands, par quelles voluptés nous serions payés de cet effort.

Pour Wagner, le *Parsifal* n'était pas un drame musical comme les autres, il l'appelait textuellement *une œuvre solennelle destinée à consacrer la scène*. Le Saint-Esprit, qui l'avait comblé de ses dons, lui attribuant un génie à la Shakespeare et un génie à la Beethoven, à la fois, voulut le faire travailler pour lui, personne divine, avant qu'il mourût. *Parsifal* est une commande d'En-haut, de celui que la Pucelle appelait « le Roy du ciel ».

PÉLADAN.

LA RELIGION ET LA MORALE DE MADAME ROLAND

I

Marie Phlipon, qui épousa Roland en 1780, naquit en 1754. En ce temps-là, Voltaire s'établissait à Genève, Rousseau publiait le *Discours sur l'inégalité*, *l'Encyclopédie* avait commencé à paraître. Marie n'en eut pas moins une jeunesse très pieuse. Elle se plongea dans la dévotion avec cette ardeur qu'elle devait porter en toutes choses. Appliquée de bonne heure aux études religieuses, elle étonnait, à l'âge de sept ans, le prêtre qui l'interrogeait « sur les divers ordres d'Esprits qui composent la hiérarchie céleste » (1).

Elle lisait avidement l'explication des cérémonies de l'Eglise, se plaisait à découvrir leur signification mystique. Saint Augustin et saint François de Sales firent sa conquête; leurs écrits devinrent la source de ses méditations. Feuilletant chaque jour la *Vie des Saints*, elle soupirait après le temps « où les fureurs du paganisme valaient aux généreux chrétiens la couronne du martyre ». Elle s'était fait du cloître, de sa solitude, de son silence, des idées romantiques (2). Pour obéir à la voix de Dieu, elle demanda à être mise au couvent, et le 7 mai 1765, à l'âge de onze ans, elle entra chez les religieuses de la congrégation de Notre-Dame. Elle trouva dans cette maison « la paix consolante d'un séjour céleste », et y savoura jusqu'à l'ivresse, non la sublime poésie du premier livre de l'*Imitation*, mais une poésie aimable comme celle de saint François d'Assise ou celle de la *Vie de Jésus*.

Les années qu'elle passa hors du monde furent « un temps de ravissement ». Sa première communion lui parut « un gage d'éternelle félicité », enflamma son imagination et attendrit son cœur à tel point que « baignée de larmes, ravie d'amour céleste », elle ne put arriver à l'autel sans le secours d'une religieuse.

Rentrée chez ses parents, elle resta quelque temps croyante et pieuse comme au couvent. Elle plaignait les malheureux « qui marchent dans le sentier affreux de l'incrédulité, l'audace sur le front, les remords dans le cœur, le trouble et l'inquiétude à l'esprit, toujours dans cette agitation violente, insupportable, de leur désolante situation, plongés de plus en plus dans les ténèbres qui n'offrent que des horreurs et de l'angoisse ». Elle comparait leur état affligeant à celui dont on jouit quand, soumis humblement, « on marche à la clarté ravissante du flambeau de la foi ».

A la fin de l'année 1770, elle écrit à son amie d'Amiens : « J'arrive de la grand'messe, à laquelle j'ai assisté avec ce plaisir que l'âme ressent en présence de son créateur... c'est le repos si doux qu'il est impossible de trouver dans les êtres créés, pour lesquels le cœur n'est point formé. Ce n'est que dans son principe qu'il peut le goûter. Hors de-là, tout n'est qu'ennui, amertume, dégoût » (1).

Et le 7 juin 1771 : « Ceux qui traitent le christianisme de folie, n'en jugent que par ignorance ou par passion. Par ignorance, parce que les mystères qui en sont le fondement, n'étant pas compréhensibles à leur raison, ils ne veulent pas les croire, comme s'il n'était pas fou à la raison même de vouloir comprendre ce qui est au-dessus d'elle, et parce qu'ils ne veulent pas se donner la peine d'examiner que nous les tenons de la révélation dont ils sont pourtant forcés d'admettre la nécessité; le plus souvent parce qu'on ne veut pas y conformer ses mœurs ».

Elle ne tolère pas l'incrédulité. C'est pour elle « un vrai martyre » que d'être obligée de fréquenter des gens qui pensent autrement qu'elle sur la religion. Elle interpelle rudement, à la façon des prédicateurs, l'orgueilleuse raison qui méconnaît sa faiblesse. Quelques-unes de ses lettres semblent l'écho des sermons auxquels elle assiste : « Pour

(1) A l'âge de trente et un ans, elle édifiait de même son beau-frère, homme fort religieux, chanoine de Villefranche. Elle écrivait à Bosc, le 23 mars 1785 : « Comme j'ai été fort dévote en ma première adolescence, je sais mon Ecriture et même mon Office divin aussi bien que mes philosophes. »

(2) *Mémoires*, éd. Perroud. II, 38 et 70.

(1) *Lettres*, éd. Perroud, nouvelle Série, I, 18.

peu que l'on y réfléchisse, on sent bientôt la nécessité de la révélation, car puisqu'il y a un Dieu, il faut qu'il soit honoré et servi. Or, il ne peut l'être qu'autant qu'il l'est comme il veut, et nous ne pouvons le savoir à moins qu'il ne nous le révèle. Il ne s'agit donc plus, pour être chrétien par raison et non par habitude ou préjugé, que de s'assurer que les objets de notre créance ont été proposés par Dieu même (ce à quoi on parvient par l'examen de la divinité des Ecritures), persuadés que nous devons croire la Souveraine Sagesse lors même qu'elle nous propose des choses au-dessus de notre raison ».

Elle admet résolument le péché originel avec toutes ses conséquences : « L'homme a abusé des dons de son bienfaiteur. Déchu des prérogatives que lui donnait la noblesse de son origine, il a communiqué à ses descendants les malheurs que lui avait justement attirés sa désobéissance ».

Sans la foi, pas de vertu véritable. Marie ne va pas tout à fait jusqu'à soutenir, avec d'illustres Pères de l'Eglise, que des actions qui, faites par un chrétien sont louables et méritoires, deviennent vaines et même mauvaises si elles sont faites par un incrédule; mais elle dit nettement : « Il n'y a de vraie probité et de sagesse assurée que celle qui est produite par la religion. La religion est un soutien absolument nécessaire pour bien vivre... Nous naissons tous avec le germe malheureux des passions. La sagesse consiste à y résister continuellement. mais je crois la raison toute seule beaucoup trop faible pour un si grand ouvrage. Je suis persuadée qu'il n'y a qu'une piété solide qui puisse conserver l'âme nette des souillures qui altèrent sa vertu ».

II

Vers l'âge de vingt ans, Marie sentit les premières atteintes du scepticisme.

Elle commença à douter en lisant, non comme on pourrait le supposer, le *Dictionnaire philosophique* ou quelque autre écrit du XVIIIe siècle, mais les œuvres du plus grand de nos écrivains ecclésiastiques. Les réponses de Bossuet aux objections des mécréants lui parurent moins fortes que les objections elles-mêmes. Si favorables qu'elles fussent à la cause qu'elles ont pour objet de défendre, elles apprirent à Marie qu'il y avait contre les dogmes du catholicisme des arguments dont elle fut très frappée, et qui la mirent sur la voie de raisonner sa croyance.

Elle n'abandonna pas sans regret la foi qui lui avait été si douce. Elle s'efforça de la retenir, d'imposer silence à sa raison et de n'écouter que son cœur. A la fin de l'année 1773, émue par la fête de Noël, comme Faust par la fête de Pâques, elle espéra, en écoutant les saints cantiques, qu'elle allait échapper au doute qui la torturait et retrouver son ancienne ferveur et ses chères extases.

Parlant des agitations dont elle pensait sortir, elle écrivait, le 30 mai 1774 : « Si j'étais encore incrédule, il n'en faudrait pas davantage pour me convaincre de l'impuissance d'une vertu stoïque et de l'amabilité d'une religion qui procure une grâce surnaturelle ». Dans une autre lettre de la même époque, elle se défie de l'amour-propre, de l'orgueil secret qui la porte à rejeter ce qu'il appelle les préjugés de l'enfance. Elle admire comme Dieu l'attache à la religion par le sentiment. Si elle raisonnait encore, elle douterait, mais elle sent et se soumet. Le sentiment lui semble « un guide plus sûr que le raisonnement et les lumières d'un esprit borné ».

Elle ne tint pas longtemps ce langage.

Malgré sa bonne volonté, elle fut envahie de nouveau par le scepticisme. Le 24 juin 1775, elle écrit à son amie qui lui prêche la soumission : « Le changement que tu espères ne se prépare pas du tout. Au lieu de revenir sur mes pas, je m'enfonce encore dans le doute. Je pourrais bien dire que je suis d'un scepticisme parfait, s'il n'y avait plusieurs choses que je rejette absolument ».

Le Christianisme lui a laissé un excellent souvenir. Elle ne paraît pas avoir songé que s'il console par les visions du paradis, il torture par les visions de l'enfer. Elle ne pense qu'au bien que peut faire la foi qu'elle n'a plus. Aussi se gardera-t-elle soigneusement de troubler par ses actes ou par ses paroles les personnes pieuses qui l'entourent; elle continuera même longtemps d'aller à la messe pour ne pas les scandaliser. Mais « les avantages que la religion a quand on a le bonheur de croire, ne détruisent pas les objections contre sa vérité ». Une erreur peut quelquefois rendre service. Les médecins sont, en certains cas, réduits à dire le contraire de ce qu'ils savent. Si Christophe Colomb n'avait pas trompé ses compagnons sur la longueur du chemin qu'ils avaient parcouru, peut-être n'eût-il pas obtenu les trois jours nécessaires pour atteindre l'Amérique.

Toutes les religions procurent à peu près les mêmes joies à leurs sectateurs; sont-elles toutes vraies?

L'utilité n'est pas un criterium de la vérité.

Pour être douce, une chimère ne cesse pas d'être une chimère. Les espérances que donne la foi ne sont que de charmantes illusions. Les bienfaits de la religion ne sauraient rendre acceptables des propositions manifestement erronnées, inintelligibles ou absurdes. Quand je dis que je crois à quelque chose, cela signifie que cette chose me paraît vraie,

que, sans considérer si j'en tirerai quelque profit, je l'admets parce qu'elle me semble conforme à la réalité.

Pascal ou Bourdaloue enseigne que, dans le doute, il faut choisir le parti le plus sûr. « Mais on ne croit pas de la même manière que l'on marche ; l'amour, la foi ne se commandent pas. Vous aurez beau me démontrer qu'un objet est charmant, s'il ne me semble pas tel, mon goût pourra être faux, mais je ne saurais m'empêcher de l'avoir. De même, quand vous emploieriez tous les syllogismes d'Aristote pour me prouver qu'il est de mon intérêt de croire telle chose, cela ne me donnerait pas la conviction ». Croire ce qu'on avoue être inconcevable ne dépend pas de moi « quand on me ferait griller comme un porc » (1).

La première chose qui répugna à Marie dans la religion catholique, fut le dogme de la damnation de tous ceux qui l'ont méconnue ou ignorée, dogme abominable, qui prouve que l'Eglise n'est pas infaillible (2). « Je ne pus souffrir de voir l'humanité condamnée sans distinction et sans pitié, disait-elle à Roland, le 20 avril 1779; je rejetai l'autorité qui voulait me forcer à admettre une cruelle absurdité. Ce premier pas franchi, le reste ne tarda pas à se faire. On examine avec défiance une doctrine que l'on reconnaît évidemment fausse en un point essentiel » (3).

Comme le dit Marie, du moment où un catholique fait ce raisonnement, l'Eglise peut le regarder comme perdu pour elle.

Marie arrive à prononcer nettement cette parole hardie : « Je verrais ce qu'on appelle un miracle, sans me persuader qu'il en fût un » (4).

Elle ne s'en tient pas là. A force d'examiner, elle finit par abandonner la religion naturelle comme elle avait abandonné la religion révélée. Elle ne nia pas fermement l'existence de Dieu, mais elle en douta. Quant à l'immortalité de l'âme, elle ne se borna pas à douter; elle cessa complètement d'y croire. C'est même un des points sur lesquels elle ne s'accorde pas avec Jean-Jacques Rousseau, qu'elle connut tardivement, et qui n'eut pas sur elle autant d'empire qu'on l'a dit (5). Tandis que, dans le *Contrat social*, ce dogme est indispensable à la société, Marie le supprime d'une façon très nette.

1) *Lettres aux sœurs Carmel*, éd. Dauban, II, 77 et 84. En attendant le tome II de l'éd. Perroud, nous sommes réduits à recourir à l'éd. Dauban pour les lettres postérieures à 1776.

(2) *Mémoires*, II, 91 ; lettre du 17 mars 1776.

(3) De même, dans les *Mémoires*, II, 91 : « Trompée sur cet article, c'est évident, ne le suis-je pas encore sur quelque autre? Examinons. »

(4) Lettre du 17 mars 1776.

5) *Dauban*, II, 193 : Assurément, si je n'avais lu que ses œuvres, je serais moins sceptique.

Le 18 mai 1777, elle résume son passé religieux en ces termes (1) : « Tu m'a vue pénétrée des objets imposants dont on avait étourdi mon enfance, me livrer à l'enthousiasme, au délire de la dévotion qui vint bientôt affaiblir le développement de mes idées. Attirée, repoussée alternativement, je balançai longtemps entre deux extrêmes... Le système de ma religion m'a paru révoltant; quand on m'écraserait de preuves, je ne croirais pas à des contradictions.... Je souhaite un Dieu, un avenir, et ne suis pas assurée de leur existence... Je suis bien éloignée de désirer amener qui que ce soit à mon scepticisme ou plutôt à mon rienisme ; non que je m'en trouve mal, mais parce qu'il me semble que la foi en une providence est souvent une source de consolations ».

Scepticisme, rienisme, voilà son dernier mot en métaphysique, mais en métaphysique seulement. L'histoire du péché originel la révolte. Le déisme n'est pas aisé à soutenir. L'athéisme a des inconvénients. « Que faire ? S'attacher fortement à la vertu, seul bien qui nous reste, au milieu des ruines qu'entassent autour de nous l'incertitude et les contradictions. » (2

III

A mesure que Marie se détache du christianisme, elle change d'opinion sur les rapports de la morale avec la religion.

Elle avait un bon sens trop ferme, elle était à la fois trop passionnée et trop honnête, pour ne pas sentir l'impérieux besoin d'une discipline, d'une règle. Ne pouvant plus la demander à la religion, elle fit comme avaient fait les philosophes à qui Pascal reprochait d'avoir conduit la morale indépendamment de l'immortalité de l'âme.

Avant l'ère chrétienne, on enseignait, dans plusieurs écoles de la Grèce et de l'Italie, que pour être instruits de nos devoirs, nous n'avons pas besoin des leçons données à quelques élus au bout du monde sur les confins du désert (3). Que l'homme vive conformément à sa nature (4). Elle lui a donné ce qu'il a de meilleur, un cœur tendre, des larmes (5). Nous sommes nés pour la Société, non pour nous, mais pour les autres (6). L'homme de bien souffre des maux de ses semblables (7). La ven-

1) *Dauban*, II, 101.

(2) Lettre du 25 décembre 1776

3 *Steriles ne eleget arenas ut caneret paucis aures [illegible] hoc pulvere verum?*

4) *Secundum naturam vivere.*

5) *Mollissima corda... lacrymas, hæc nostri pars [illegible] sensus.*

(6) *Nec Sibi sed toti genitum se credere mundo.*

(7 *Quis bonus ulla aliena sibi credat mala?*

geance est interdite, non par la crainte des châtiments célestes, mais parce qu'elle est le plaisir d'un esprit étroit et bas (1). La récompense d'une bonne action, le châtiment d'une mauvaise, est de l'avoir faite (2). Toute désobéissance à la loi naturelle implique une dégradation, seule peine qu'on ne puisse éviter (3).

De même, le grand ami de Mme Roland, Montaigne, s'est fait une morale qui n'emprunte rien à la métaphysique.

Ces sages se trompaient-ils?

On prétend que l'orgueil les égarait. Les théologiens soutiennent que l'homme est incapable de se guider par ses propres lumières... « La corruption prétendue de notre nature, une insuffisance de la raison, voilà sur quoi ils font rouler leur galimatias. Selon eux, rien n'est bien ou mal, que ce qui est ordonné ou défendu par Dieu. Selon eux encore, nous sommes incapables de discerner le vrai ». Mais alors, « notre insuffisance doit être égale pour distinguer la voix de Dieu de celle de l'homme que pour juger sûrement du bon et du mauvais, et, de leur principe même, je déduis l'incertitude de la révélation... Si les lumières naturelles sont fausses, il n'y a pas une seule règle certaine ».

Si faible, si bornée que soit notre intelligence, c'est l'unique clarté à laquelle nous puissions avoir recours. « Quoi qu'on nous prêche, dit Montaigne, il faudrait toujours se souvenir que c'est l'homme qui donne et l'homme qui reçoit; c'est une mortelle main qui le présente et une mortelle main qui l'accepte. L'homme ne peut voir que de ses yeux ni saisir que de ses prises ».

Quand on veut un édifice solide, on ne bâtit pas sur un terrain mouvant. Si la morale n'a pas plus d'empire sur les hommes, ne serait-ce pas parce qu'on la subordonne à des propositions douteuses ou inintelligibles? Vous la rattachez étroitement à des fables, à des dogmes répugnants; ne vous étonnez pas qu'on la respecte si peu. N'aurait-elle pas plus d'autorité, si elle était présentée comme la conséquence de l'humaine condition?

Quoi, l'enfer serait notre unique argument contre l'ivrognerie et la colère?

Serait-ce seulement à cause du paradis que nous tenons nos promesses, que nous avons pitié des malheureux?

Les préceptes de la morale sont, comme ceux de l'hygiène, de tous les arts et de toutes les sciences, imposés par la nature des choses, révélés par l'expérience.

Que notre vie finisse au tombeau ou qu'elle se prolonge au delà, nous n'en sommes ni plus ni moins tenus de bien vivre.

La vertu est indépendante de tout système religieux, peut exister sans religion. Aussi Marie a foi en la vertu des athées (1).

C'est en nous-même, non ailleurs, qu'il faut chercher la règle de nos actions. Ne parlons donc plus de révélation. La connaissance de nos facultés, de nos besoins, de la place que nous occupons dans le monde, nous dicte nos devoirs. L'homme étant un animal sociable, il convient que sa conduite soit conforme à l'intérêt général. « La sociabilité une fois établie, l'avantage du plus grand nombre devient le fondement du juste. Les degrés de l'utilité publique forment l'échelle sur laquelle on doit mesurer les vertus... La vertu est l'habitude des actions utiles au bien public, l'amour de cet ordre auquel sont attachés les avantages de tous » (2).

De ce que cette morale est dénuée de sanction surnaturelle, s'ensuit-il qu'elle ne soit pas solide?

« Pour l'homme droit et éclairé, le regret d'avoir fait une faute a son principe dans la même cause qui lui fait regretter la perte d'un ami, d'un bien qui lui fut cher. Chaque faute est une perte sur le premier des biens, sur notre propre estime. Humilié d'avoir été le jouet de l'erreur, le sentiment de sa faiblesse lui donne de la honte; des impressions étrangères ont voilé l'idée du vrai, elle renaît pour le désespérer, si elle ne l'éclaire pas suffisamment pour le consoler en redevenant son guide. Quand on a connu tout ce que valait la vertu, on n'aperçoit pas l'affaiblissement des titres à sa possession sans le plus amer déplaisir (3). Le remords n'est que le sentiment de notre indignité » (4).

Les prédicateurs assurent qu'une des principales causes de l'impiété, la plus puissante, est le désir de secouer un frein incommode, que, le plus souvent, on ne renie la religion que pour s'abandonner aux instincts qu'elle réprime. Marie ne veut pas encourir un tel soupçon. Loin d'ébranler sa vertu, le scepticisme la fortifie; non seulement elle n'en profite

(1) [illegible]

(2) [illegible] *Perse* [illegible]

(3) [illegible] *suppléera supplément que puissiez effacerez.*

(1) Lettre du [illegible] avril 1776. Dans [illegible] le 18 septembre : « Je sens [illegible] la [illegible] indépendants de tout système religieux. Si [illegible] inutile [illegible] principes de la nature et de la raison ».

(2) Marie [illegible] que la [illegible] pour [illegible] à un esprit droit et libre. La première [illegible] est « un point juste » Lettre du 11 juin 1771.

(3) C'est l'idée exprimée par Perse avec tant d'énergie et de [illegible]

(4) Lettre du 1er janvier 1778.

pas pour adopter une règle de vie plus commode, non seulement elle s'acquitera toujours des devoirs qu'elle a admis jusque-là, mais elle sera désormais plus sévère pour elle-même. Ses sentiments ont acquis « une énergie, une chaleur, une étendue, que toutes les exhortations des prêtres n'avaient pas su leur donner ». A son amie, qui lui parlait des désordres que l'incrédulité favorise, elle répond par ces lignes qui suffiraient pour la rendre singulièrement respectable et sympathique : « Fussé-je pleinement convaincue de la non-existence des choses que je regarde seulement comme incertaines, ma morale n'en serait pas moins exacte par ses propres principes. Une âme droite qui se sent porté à l'incrédulité se trouve étroitement obligée à une vertu sévère; sans la pratique d'une exacte justice, elle craindrait de ne s'être soustraite au joug que par un désir coupable de suivre ses penchants désordonnés... Je veux que ma conduite soit le triomphe du vrai, la sincérité avec moi-même sera le but invincible de mes efforts. Je le répète, une âme droite, qui se sent portée à l'incrédulité, se croit obligée à plus de vertu; autrement, elle craindrait que le désir secret de suivre ses penchants sans gêne, ne fût le principe de sa révolte. Faire suppléer les œuvres à la foi, me paraît le seul moyen d'éviter les remords » (1).

IV

On sait les fruits de cette doctrine.

De très honnêtes gens n'ont pas cru à l'immortalité de l'âme. Je ne vois pas que Mme Roland ait cité leurs noms qu'elle n'ignorait pas; elle fit mieux. Au lieu de chercher à l'appui de sa morale des exemples dans l'histoire, elle donna elle-même un exemple éclatant. Elle avait dit : « Je veux que ma conduite soit le triomphe du vrai; je sais ce que c'est que la vertu, j'ai juré dans mon cœur de la suivre toujours, et je sens bien que je lui serai fidèle indépendamment de toute opinion religieuse ». Elle vécut en effet de manière à faire voir que la morale naturelle suffit pour bien vivre et bien mourir. Avant de s'illustrer par sa grandeur d'âme, elle fut, au clos de la Platière, un magnifique modèle des vertus domestiques, une ménagère parfaite. Toute sa conduite confirma ce qu'elle avait tant répété : « La science de vivre est indépendante des spéculations dont l'expérience m'a donné la plus grande indifférence ».

Au temps où elle était bonne catholique, elle défiait le déiste le plus honnête « de résister à la délicatesse de certaines occasions ». Vingt ans plus tard, se réfutant elle-même, elle sortit victorieuse de l'épreuve la plus redoutable qui se puisse imaginer. Une expérience décisive lui permit de sentir et de prouver que les principes de la morale naturelle ont précisément le genre et le degré d'efficacité qu'elle leur déniait jadis. Mise par la révolution en relations étroites avec un homme digne d'elle, elle l'aima, fut aimée et demeura irréprochable. Les admirables lettres qu'elle lui écrivit quelques jours avant de mourir, et qu'un heureux hasard fit retrouver après plus d'un demi-siècle, attestent tout à la fois l'ardeur de cet amour et son inaltérable pureté (1). Assez fort pour lui faire bénir la captivité qui la libérait d'obligations pénibles (2), il ne l'empêcha pas de rester fidèle à son devoir.

Des historiens et des critiques qu'on ne saurait soupçonner d'indulgence pour les révolutionnaires lui ont rendu justice, ont constaté sa loyauté, sa vertu, son héroïsme. Je ne citerai pas l'anglais Carlyle (3), le Genevois Etienne Dumont (4), Sainte-Beuve (5), Schérer (6); j'extrairai seulement quelques lignes des pages que lui a consacrées le comte Beugnot, qui avoue avoir été défavorablement prévenu contre elle jusqu'au moment où il partagea sa prison : « Elle s'était créé un empire bien honorable jusque dans le fond des cachots. On jetait indifféremment sur la même paille et sous les mêmes verroux la duchesse de Grammont et une voleuse de mouchoirs, Mme Roland et une misérable des rues, une bonne religieuse et une habituée de la Salpêtrière. Nous étions réveillés toutes les nuits par les cris des malheureuses qui se déchiraient entre elles. La chambre où habitait Mme Roland était devenue l'asile de la paix au sein de cet enfer. Si elle descendait dans la cour, sa présence y ramenait le bon ordre, et ces femmes, sur lesquelles aucune puissance n'avait de prise, étaient retenues par la crainte de lui déplaire (7).

(1) Lettres du 9 juin et du 16 juillet 1776.

(1) Ces [illegible] lettres qui ont révélé son secret, on savait qu'elle avait une grande passion, mais pour qui ? On pensait à Barbaroux plutôt qu'à Brizot.

(2) Je dois à mes bourreaux de concilier le devoir et l'amour.

(3) [illegible] *pollution and cant.* » III, 1, 8.

(4) Il se reproche de l'avoir méconnue, *Souvenirs*, ch. XX.

(5) Il a parlé d'elle à plusieurs reprises. Voir dans son *Portugal* le passage où il la compare à la Pauline de Corneille, « même raison dominante sur la passion, un amour aussi qui n'ôte rien à la pureté de l'âme... » et dans les *Nouveaux Lundis*, VIII, 218, l'article où il dit que ses adversaires eux-mêmes « s'ils sont honnêtes gens », parlent en sa faveur et à son avantage. Voir aussi l'introduction aux lettres à Bancal des Issarts.

(6) Elle naissait [illegible] sophe ; au total, noble et superbe créature, fermée à tout ce qui est petit et bas ».

(7) Beugnot a-t-il pensé à Virgile [illegible]

« Elle marchait environnée de ces femmes qui se pressaient autour d'elle comme autour d'une divinité, bien différente de cette du Barry qui se trouvait alors dans la même enceinte et qu'elles traitaient avec une énergique égalité ».

Après cela, est-il besoin de parler de ses derniers moments, de cette grâce incomparable, qui étonna le bourreau ? [1]

Sans doute, elle est bien belle dans la soirée du 8 novembre 1793, souriant à ses compagnons d'infortune, et montant à l'échafaud avec tant de sérénité. Je ne sais pourtant si je ne l'aime pas encore mieux, si sa beauté morale ne me touche pas davantage, dans la prison qu'elle purifie par sa seule présence, et où elle fait, comme par enchantement, régner la décence et la paix.

Rousseau interpelle sur un ton railleur le philosophe qui croit que l'on peut être honnête sans redouter des peines éternelles. Pour répondre à cette apostrophe, le philosophe n'a qu'à prononcer le nom de Mme Roland.

EDME CHAMPION.

LE MOUVEMENT PHILOSOPHIQUE

—

LA FORMATION DU GOUT

Ce goût, cette qualité faite de délicatesse, d'ordre, de mesure, d'harmonie dans les sentiments et dans les pensées est, à tous égards, précieux. Ouvrière de politesse, de tact, de correction et de charme en soi et autour de soi, elle est à la dignité humaine ce que la grâce est à la beauté. Véritable instinct de divination, elle discerne le bien, le beau et le vrai, où qu'ils soient. Préparation, au reste, à la moralité, elle facilite les rapports sociaux, écarte du mal [illegible] d'une souillure, donne appétit du bien en tout.

Profitable au jugement et à la conduite, cette qualité n'est, cependant, pas de celles qui s'acquièrent volontairement en tout temps. Affaire de sensibilité, le goût dépend moins de notre personnel effort que de notre première éducation. C'est ce qui en fait l'importance : il imprègne et inspire la vie, bien plus qu'il ne la commande.

Aussi ne saurait-on trop tôt le cultiver chez l'enfant, car le goût se cultive. Il se communique moins d'une façon précise, par des leçons, qu'il ne se forme, à l'image d'une plante qui croît des sucs qu'elle emprunte. C'est le milieu qu'il convient d'aménager pour le faire naître et développer. Aussi bien, la chambre de l'enfant, ses jouets, ses livres, ses vêtements, le foyer de famille, son entourage immédiat et lointain, ce qu'il voit, ce qu'il entend, ce qu'il touche, ce qu'il mange et ce qu'il respire sont parmi les facteurs les plus importants de ce privilège, dont beaucoup ne sont dépossédés que pour avoir grandi dans une ambiance de saleté, de grossièreté, de désordre et de laideur.

Surtout, qu'on n'objecte pas que le goût ne peut être départi qu'aux riches, qu'il n'y faut pas penser pour les pauvres, auxquels des spectacles d'opulence sont refusés. Le luxe n'a rien à voir avec lui ; il en est bien souvent l'opposé. Que d'intérieurs somptueux, criant de mauvais goût, alors qu'une stricte propreté, l'ordre, la distinction et la beauté peuvent habiter la plus humble chaumière comme le plus modeste logement d'ouvrier.

Ce sont eux, au vrai, qui le sollicitent et orientent tout naturellement par une sorte d'influence secrète qui n'en est que plus puissante.

I

Tout d'abord la propreté. Point de goût sans elle.

Un intérieur mal tenu, où la poussière s'accumule dans les coins, les épluchures gisent par terre, où les carreaux sont brouillés, les rideaux et les tentures tachés, acclimate l'enfant aux spectacles répugnants. Il deviendra incapable de se choquer.

La propreté, au contraire, rend délicat, du fait seul qu'elle ne présente rien que de net. Des meubles astiqués, si simples soient-ils, du linge blanc, des ustensiles luisants, des assiettes claires, un parquet qui brille, un carrelage irréprochable vouent une jeune âme à leur décence.

Il est, par suite, de la plus haute importance que tout intérieur, fût-ce celui du dernier des manœuvres, soit largement ventilé, afin que l'air et la lumière y pénètrent à flots. Outre qu'il est un merveilleux agent d'épuration, un logis que ne vient jamais visiter le soleil ne peut reluire intact. Sombre et humide, quelques efforts que l'on fasse pour la combattre, la saleté y élit tout naturellement domicile. A plus forte raison, [illegible] ne vient jamais balayer les miasmes et les senteurs putrides. Une irréprochable netteté est-elle possible dans ces taudis sans air où l'odeur de la cuisine [illegible] incessamment à celle des [illegible] ? Quelle défense de pareilles puanteurs ne lui sont-elles pas ?

L'eau n'est pas moins indispensable. Cela va de

---

(1) [illegible] p. 471.

soi : point de propreté sans lavage et point de lavage sans eau. C'est l'une des raisons pour quoi il sied de préférer, chez les pauvres, aux tentures où niche la vermine, des chambres peintes au ripolin, voire passées à la chaux, dont les murs peuvent être facilement brossés. Quoi de plus nuisible et de plus choquant que des draperies douteuses qui interceptent le jour et semblent enfermer des miasmes dans leurs plis ?

Mais, surtout, il est requis que les enfants soient eux-mêmes lavés. Outre que toute propreté doit commencer par soi-même, il n'y a pire faute, plus probant témoignage d'indélicatesse que de ne point s'approprier. Dès leurs premiers ans, il faut dresser les filles et les garçons à se débarbouiller tous les matins et tous les soirs à grande eau, les accoutumer à se rincer la bouche et soigner les dents, chaque jour, au saut du lit et avant de se coucher. Tout de même, il est urgent de les conduire au bain, — bains chauds en hiver, bains froids en été, — au moins une fois par semaine. Il y a là une question non pas seulement de goût, mais d'hygiène, tant il est vrai que le goût ne va pas sans la mise en pratique des principales vertus

La propreté du corps doit, bien entendu, sous peine d'être incomplète, s'étendre aux vêtements, aux objets — jouets, livres et ustensiles divers — qui servent à l'enfant. On ne saurait trop tôt lui enseigner à en avoir soin, à les respecter comme des compagnons fidèles. Rien n'incite davantage à la négligence et, par conséquent, au laisser-aller, exclusif d'un goût toujours en garde, que des objets maculés, des effets salis ou déchirés. Il y a là un signe d'abandon qu'on ne doit jamais tolérer.

II

L'ordre n'est pas moins essentiel à la formation du goût.

Un intérieur bien rangé, où chaque chose est mise à sa place, pénètre l'âme de correction et d'harmonie. Outre que l'enfant y apprend à mettre tout à son rang, — ce qui est l'une des marques du goût, s'il est vrai que la modestie, qui consiste à se mettre soi-même à sa place, en est l'une des plus sûres manifestations, — il y acquiert, par surcroît, une irrésistible inclination pour le beau, qui est fait, en partie, de symétrie et de subordination de l'accessoire au principal. Qu'est d'autre la finalité en quoi réside le charme de la nature ?

Un ménage mal tenu, où les objets usuels traînent, au hasard, familiarise avec le chaos aussi bien dans les pensées que dans les actes et les sentiments. Qui ne sait pas ranger ses affaires demeure incapable de garder jamais quelque justesse dans les manières.

Aussi, importe-t-il, au plus haut point, — quelle que soit la fortune, — d'astreindre l'enfant à ranger lui-même ses jouets, ses habits, ses livres ou ses cahiers, de ne le laisser point les quitter sans les avoir, au préalable, remis à leur place. Comment réussirait-il à avoir de l'ordre et, par suite, du goût, cet enfant auquel des parents insouciants ou trop faibles permettent de laisser tout « en l'air » ? S'apercevra-t-il seulement, plus tard, de la faute esthétique du désordre ? Pourra-t-il en être aucunement blessé ?

Il est donc de première nécessité que l'enfant commence par mettre de l'ordre dans ses vêtements. Le goût est une exigence de correction qui se manifeste d'abord sur soi. Il ne va pas sans soin dans l'habillement. En sont dépourvus, au vrai, tous ceux-là qui se promènent le chapeau non brossé, le veston ou la redingote dépenaillés, le linge troué ! Faute d'avoir été assouplis dans leur jeune âge à une vigilance, qui est un devoir, du reste, vis-à-vis de soi-même et vis-à-vis des autres, ils sont condamnés pour la vie à ne se pouvoir tenir décemment. Mauvaise condition pour apprécier à son juste prix le mérite d'une chose mise en sa place, morale ou matérielle !

Aussi bien, pour y convertir plus encore l'enfant, il est bon d'attirer son attention sur l'ordre, non pas seulement logique, mais vivant, qui distingue les chefs-d'œuvre littéraires ou artistiques. Lui apprendre, dans le même sens, à composer lui-même, en insistant sur la nécessité du plan, n'est pas à dédaigner.

III

Cependant, l'ordre et la propreté ne suffisent pas. Le goût réclame encore de l'élégance, de la distinction.

Elle non plus, elle ne saurait mieux être transmise que par les yeux, par le contact journalier, l'atmosphère familiale. Mais, qu'on ne s'y trompe pas ! la distinction n'est pas davantage le luxe que l'ordre et la propreté ne sont l'opulence. Que d'appartements fastueux où dominent l'ostentatoire, le présomptueux et le baroque ! Que de personnages, soi-disants « chics », qui sont de véritables « chien-lits » ! Témoins les joyaux outrageux que portent certaines mondaines, ces lourdes chaînes de montre ou ces énormes épingles de cravate qui signalent les rastaquouères, ces mobiliers prétentieux et clinquants qui encombrent les salons de quelques-uns !

La distinction consiste dans une juste proportion, une exacte adaptation au milieu. Elle implique, par conséquent, comme le goût lui-même, le sens des convenances. C'est ainsi qu'une robe seyante à telle ou telle peut être grotesque sur une autre! Imaginez une armoire normande dans les appartements de Louis XIV ou le bureau de Louis XV dans une chaumière. Ils jureront, comme on dit. *A fortiori*, la distiction exige-t-elle qu'on ne paraisse jamais que ce que l'on est. Il n'y a pas plus grande infraction à ses lois que le *simili* ou le toc, dont croient devoir « s'orner » certains hommes. Rien de plus lamentable et décevant, tout à la fois, que le faux luxe, de plus dégradant devrais-je dire.

Il en résulte que la distinction, qui a pour condition la juste appropriation au milieu, — ni au-dessous, ni au-dessus, — peut, quoi qu'on dise, être aussi bien l'apanage des ouvriers que de l'aristocratie. En étaient-ils dépourvus, les artisans du moyen âge qui ouvraient avec tant d'élégance le bois ou la pierre? C'est, avant tout, une affaire d'éducation.

Des meubles pratiques, appropriés à leur usage et bien entretenus, des objects intacts, doués d'un certain galbe et qui paraissent ce qu'ils sont, des fleurs dans les vases, des estampes bien choisies au mur sont, à cet égard, d'excellents maîtres. Que, dans ce décor, l'enfant n'entende que des propos mesurés et chastes, qu'il n'assiste qu'à des manières empreintes de correction, et il n'en faut pas plus. Tenu à l'écart des paroles malsonnantes, des gestes vulgaires, des plaisanteries équivoques, des histoires risquées, il deviendra bien vite, avec quelques observations de ses parents, l'ennemi juré de tout ce qui est vil, grossier et bas. Aussi bien, on ne saurait assez veiller aux fréquentations. Que d'enfants perdent dans la rue les qualités acquises au foyer!

La politesse, par ailleurs, qui est la distinction des manières dans nos rapports avec nos semblables, en témoignage du respect que nous leur devons, est, en outre d'une obligation, un excellent moyen d'introduire en l'âme une sorte de séduction qui est un autre élément caractéristique du goût.

IV

Ces conditions remplies — mais sous la stricte réserve de leur intégrale observance — il n'y a rien de tel pour parfaire le goût que la beauté. Elle polarise, en quelque sorte, la sensibilité. Elle la parfume, en vérité, l'affine, et la dote d'une impressionnabilité exquise envers ce qui est grand, noble et beau, cependant qu'elle l'éloigne invinciblement de la laideur physique ou morale.

Cette beauté, l'enfant doit donc la trouver autour de lui. Il convient de l'en proprement saturer. Il doit la sucer, pour ainsi dire, au berceau.

Cela n'est pas difficile aujourd'hui, grâce aux efforts de nos potiers, de nos verriers, de nos ébénistes. Ils ont permis de mettre un sourire dans le plus modeste ménage. A leur défaut, d'ailleurs, les fleurs ne sont-elles pas toujours là pour apporter, avec un rayon de soleil, l'éclat de leur parure dans la plus humble demeure? De leur compagnie, l'enfant recevra de subtils conseils qui ne se perdront pas et qui lui profiteront davantage que bien des leçons apprises dans les livres.

Aussi bien, ceux qui ont le bonheur d'ouvrir les yeux sur la campagne en gardent un éblouissement qui les sauve, par la suite, de bien des promiscuités basses. Avez-vous remarqué que, quelle que soit la rudesse de ses manières, un paysan n'est jamais aussi commun qu'un ouvrier des villes?

Avec des fleurs, des estampes, — reproductions d'œuvres d'art ou œuvres d'art elles-mêmes — on doit orner la chambre de l'enfant. Mais surtout pas de ces criardes illustrations que répandent les journaux à bon marché et qui semblent bien plutôt destinées à rabaisser le goût qu'à l'élever. En fait, elles le déforment, non moins que ces affreux jouets. — infâmes catins en bois, en porcelaine ou en caoutchouc — qu'on met traîtreusement aux mains des tout petits comme pour les acclimater à l'horrible. Au lieu de ces abominations, ne confions aux jeunes qne des choses convenables, théoriquement parlant.

Il est salutaire, enfin, d'initier de bonne heure l'enfant aux choses d'art. Son goût s'y purifiera en se modelant sur celui des meilleurs, tout au moins à ce point de vue, qui aient existé parmi les hommes.

Bien avant que l'epoque soit venue de l'enseigner au lycée ou à l'école, l'enfant doit être familiarisé avec l'art, non seulement chez lui, mais dans la rue et, plus tard, par des visites dans les musées. Il est indispensable, pour cela, de lui faire remarquer tel édifice, telle statue, tel tableau. Les voyages, à cet égards sont excellents. La musique, avec une incomparable influence, mi-psychique, mi-physiologique, vaut plus encore.

Cette fréquentation, de plus en plus intime, des œuvres d'art devra être continuée alors que l'enfant étudiera leur histoire. Autrement, son goût risquerait de s'atrophier, désséché par une froide nomenclature que ne viendrait pas réchauffer le commerce des ouvrages de peinture, de sculpture, d'architecture ou de musique, voire de littérature, s'il est vrai que les œuvres d'imagination se recommandent des beaux-arts par l'émotion esthétique qu'elles contiennent.

Quels avantages, du reste, le goût ne retirera-t-il pas de la lecture des bons auteurs. Au lieu de les en détourner, ou à peu près, il conviendrait, en les

choisissant d'après leur âge, d'y convier tous les écoliers. Par la littérature, le goût, après avoir orienté la sensibilité, prendra définitivement possession de l'intelligence, et, par suite, de l'être tout entier. C'est à elle qu'il appartient de parachever son éducation, d'y imprimer, en quelque sorte, le sceau.

Délicatesse, correction, distinction et harmonie, sans compter un irrésistible attrait vers le beau, telles sont les authentiques marques du bon goût. Qualités effectives bien plus qu'intellectuelles et volontaires, si elles ne gagnent l'intelligence et la volonté que sous l'influence de la sensibilité, il faut les inculquer de bonne heure. Qualité de vie, c'est par la vie, la netteté, l'ordre, l'élégance et la beauté qui règnent au foyer et alentour, qu'elles se communiquent ou, plus exactement, imprègnent toute jeune âme soumise à leur bienfaisante et souveraine influence.

PAUL GAULTIER.

THÉATRES

Théâtre du Vaudeville : *La Belle Aventure*, comédie en trois actes, de MM. R. DE FLERS, G. DE CAILLAVET et E. REY.

Nous ne sommes pas près de retourner au Vaudeville. Sa nouvelle pièce est de celles qui assurent des recettes au théâtre et des loisirs à la critique. Elle est pleine d'agrément et de fantaisie, spirituelle et sentimentale, honnête et osée, joliment surannée et adroitement nouveau jeu. Enfin, l'interprétation en est parfaite. Tant d'avantages réunis expliquent assez le succès très vif de la répétition générale et lui promettent une longue suite de lendemains.

La Belle Aventure est celle d'un charmant garçon qui aime une charmante jeune fille et qui l'épousera après en avoir fait sa maîtresse. L'histoire, dans son ensemble, est très morale ; et la situation autour de laquelle elle tourne est fort risquée. Ainsi, tout le monde est content, car la vertu épicée fait le régal de tout le monde, de ceux qui aiment les épices et de ceux qui aiment la vertu.

André d'Eguzon était prédestiné à épouser sa cousine Hélène de Trévillac. Ils ont vécu trois années ensemble, puisque Hélène orpheline a été recueillie par son oncle et sa tante, le comte et la comtesse d'Eguzon. Ils se sont aimés, ils se le sont dit, et leur rêve le plus doux serait devenu tout naturellement la plus douce des réalités si Mme d'Eguzon n'avait destiné son fils à une union plus dorée. Elle l'a donc éloigné, trompant la jeune fille sur ses sentiments en même temps qu'elle le trompait sur les sentiments de la jeune fille ; puis elle a cherché pour celle-ci un mari bien renté, en attendant de trouver pour celui-là une fiancée bien dotée. Et la pièce commence au matin du mariage.

Je suppose mes lecteurs assez familiers avec les lois, habitudes, traditions, conditions, exigences, mœurs et usages du théâtre, pour n'avoir pas besoin de leur dire que le fiancé choisi par Mme d'Eguzon est exactement le contraire de ce qu'il faut à Hélène; et sans doute aussi connaissent-ils trop bien MM. de Flers et Caillavet pour ne pas deviner que le dit fiancé sera un excellent jeune homme, très sympathique, digne d'un meilleur sort, mais condamné par avance. Il est amusant et joli, ce premier acte où le sage Valentin Le Barroyer, auditeur à la Cour des Comptes et titulaire de cent cinquante-deux mille francs de rentes, esprit net, ordonné, précis, utilise méthodiquement les derniers instants qui précèdent la cérémonie, et nous montre, en même temps qu'il nous l'explique, cet art singulier qu'il a, ou ce pouvoir, ou ce don, de rendre insignifiant tout ce qui le touche et d'assortir autour de lui toutes choses à ses bons petits sentiments de bon petit jeune homme rangé. Nous sommes tranquilles : avec ce garçon-là, quoi qu'il arrive, et en mettant les choses au pire, nous ne pouvons craindre tout au plus qu'une catastrophe insignifiante.

Aussi voyons-nous, sans les prendre au tragique, la ristesse de la fiancée et sa suprême déception, ajoutée sans doute à tant d'autres, quand Valentin, qui paraissait enfin s'émouvoir, ne se montre troublé que des soins à prendre pour la bonne organisation du voyage, et laisse voir une fois de plus le fond de son incurable prosaïsme. Nous ne nous effrayons même pas lorsque reparaît, au moment du départ pour la mairie et l'église, André d'Eguzon, le cousin aimé. Il n'était que temps. Il voit sa cousine tête-à-tête, une explication révèle les intrigues de Mme d'Eguzon, dissipe les malentendus, et les deux jeunes gens prennent l'héroïque parti de sauver leur amour par la fuite.

Nous les retrouvons, au deuxième acte, le soir du même jour, dans une vieille maison du Périgord où les attend, où les accueille la plus exquise et la plus indulgente des grand'mères. Je m'explique mal : ce n'est pas tout à fait ces deux-là qu'elle attendait, mais bien le couple des mariés du matin. Hélène, après son escapade, ne pouvait, en effet, conter l'affaire par téléphone ; elle vient donc, puisqu'on l'attend, mais elle vient accompagnée d'André, qui doit se retirer dès qu'il l'aura mise en sûreté. Vous ne vous faites point d'illusions, n'est-ce pas ? Vous savez qu'André ne se retirera point, qu'il jouera bon

gré mal gré le rôle du mari. Et toute la question est de savoir s'il le jouera jusqu'au bout. C'est une situation de vaudeville. Les auteurs en ont fait quelque chose de mieux, tant il est vrai qu'au théâtre ce qui importe, c'est la manière. La leur est à la fois aimable et audacieuse. Jugez plutôt.

Mme de Trévillac, la bonne grand'mère, a quatre-vingts ans. Elle n'a jamais quitté sa province, le Périgord, et vit retirée, presque percluse, dans sa maison de ville, à Saint-Pardoux. Malgré l'état de sa santé et les prescriptions de son médecin, elle est venue à sa maison des champs, où elle veut recevoir le jeune ménage. Il suffit de la voir si fragile pour comprendre qu'il ne lui faut pas d'émotion, et c'en est une déjà presque trop forte pour elle que ce voyage et cette joie. Hélène ne s'attendait pas à la trouver là; André, qui devait repartir sans être vu, est pris au piège, obligé de feindre. Le souper est charmant. Mme de Trévillac, ragaillardie, mouille ses lèvres à une coupe de champagne et porte le plus joliment du monde la santé des nouveaux époux. Puis elle les laisse... à leur bonheur, traduisons : à leur embarras. Par la fenêtre ouverte ils respirent la nuit parfumée. Hélène, penchée, cueille au rosier grimpant une rose. L'avenir est à eux désormais, et cette pensée doit leur donner du courage dans le présent. La jeune fille va donc entrer seule dans la chambre. Elle installe André sur deux fauteuils, avec un oreiller et une couverture. A demain la confession difficile. On pourra du moins la préparer, la faire à loisir; et sans doute tout s'arrangera.

Mais Mme de Trévillac ne laisse pas aux choses le temps de s'arranger. Sur les douze coups de minuit, elle entre doucement avec sa lanterne, ouvre un tiroir de la commode, y prend une touffe de romarin et la dépose au seuil de la chambre nuptiale. C'est une superstition que sa bonne, pendant le souper, nous a contée : si la mariée, en sortant de sa chambre au lendemain de ses noces, pose le pied sur une touffe de romarin placée là quand sonnait minuit, elle aura un garçon. Mme de Trévillac serait si heureuse de voir, avant de mourir, un arrière-petit-fils ! Elle est bien excusable de ne pas se douter qu'il y a cette nuit-là, romarin qui tienne. Et la voilà dans Dans la penombre, elle tâtonne, heurte la couchette improvisée, s'étonne, se fâche, traite son petit fils de Nicodème et de Jean Jean, appelle sa sa petite-fille, puis s'éclipse et les laisse en présence avec l'espoir qu'elle en a fait assez et qu'ils feront le reste. La suite est inévitable : il ne faut pas tenter l'amour. Livrés à eux-mêmes, Hélène et André ne savent résister. L'innocente complicité de Mme de Trévillac leur donne, à leurs propres yeux, l'excuse dont ils ont besoin. Et nous n'en demanderons pas davantage, puisque aussi bien les auteurs ont su nous faire accepter tout cela.

Il reste maintenant que tout s'arrange, et nous savons que tout s'arrangera. Nous ne sommes donc ni surpris, ni inquiets de voir au troisième acte, qui se passe le lendemain matin, arriver le fiancé de la veille, l'excellent et candide Valentin. Il connaît la retraite d'Hélène, mais ne soupçonne point qu'elle y soit venue accompagnée. Voilà encore une situation de vaudeville. Mme de Trévillac croit d'abord avoir affaire à un fou; puis elle comprend, il comprend aussi, et il faudra bien que la bonne grand'mère pardonne, car elle est très indulgente et, comme sa petite-fille ne manquera pas de lui faire remarquer, responsable, en somme, pour une part, de tout ce qui est arrivé. Mais ce troisième acte doit son originalité au personnage de Valentin, au développement de ce caractère et à la qualité du dénouement qu'il fournit. Ce brave garçon n'avait été d'abord qu'un jouet dans les mains de l'intrigante Mme d'Eguzon. Son initiative n'entrait pour rien dans la préparation de son mariage. Hélène, par une manœuvre en sens inverse, va le retirer gentiment de là. Elle lui démontre qu'ils n'étaient point faits du tout l'un pour l'autre et qu'ils doivent se féliciter, lui tout le premier, d'un arrangement qui répare l'erreur avant qu'elle ne soit consommée. Ce raisonnement est bien propre à convaincre l'esprit clair et positif du jeune homme. Hélène d'ailleurs est persuasive, et son argumentation est renforcée par un aimable empressement, des propositions de bonne amitié, et une excellente tartine que l'ancien fiancé dévore à belles dents, car il est fort affamé. Il n'est pas jusqu'à sa fierté qui ne trouve, en vérité, son compte dans la combinaison nouvelle puisque, n'épousant pas quand Mme d'Eguzon l'avait conduit si savamment jusqu'au mariage, il peut prendre l'attitude avantageuse d'un homme qu'on n'a pas dupé. Il irait donc lui-même expliquer les choses à la famille des intéressés et arranger leurs affaires, si le ménage d'Eguzon ne venait de lui-même s'offrir sur place aux arrangements. La grand'mère d'Hélène veut le mariage. Il reste à convaincre l'oncle et la tante, c'est-à-dire les parents d'André. Nous savons que M. d'Eguzon est tout convaincu : cet aimable égyptologue, sous des apparences de dilettantisme, a un cœur tendre; il a compris sa nièce, et il connaît trop bien sa femme pour ne pas juger excellente la rupture du mariage qu'elle avait manigancé. Elle-même devra s'y résigner, car il lui ferait payer cher son opposition : il n'aurait plus passer les hivers en Egypte, et Mme d'Eguzon est, paraît-il,

fort intéressée aux absences de son mari. Cette agitée, qui est le moins bon personnage de la pièce, n'est peut-être pas le moins vrai.

Les uns et les autres, d'ailleurs, procèdent plutôt de cette sorte de vérité un peu conventionnelle, qui s'accommode fort bien de la fantaisie, — vérité simplifiée, dégagée, et comme mise au point pour la scène, où elle réussit toujours du premier coup et sait plaire à tous, tantôt idéalisée et tantôt caricaturale. Mme de Trévillac et Valentin représentent très heureusement les deux manières. Elle est charmante et elle rappelle à tous ceux d'entre nous dont l'enfance s'est passée dans de vieilles maisons de province les plus chers souvenirs, cette grand'mère si vive, si gracieuse et si bonne, avec sa robe de soie démodée, son pas menu, sa parole franche, son sens droit comme sa vie, son humeur enjouée, sa souriante vaillance et les audaces de sa vertu. Comme on voit bien, à travers ses sentiments et ses pensées, ses actions et ses paroles, que son existence fut tout unie et ne connut ni les complications, ni les artifices ni les duretés de notre époque fiévreuse, agitée, âpre à l'effort et au plaisir! Si l'imagination bienveillante des auteurs l'a un peu ornée, c'est avec des embellissements simples et qui lui conviennent; s'ils ont souligné d'un peu de poésie la vérité, c'est que la vérité était déjà poétique, et donc ne nous plaignons pas, ne les blâmons point. Pareillement ils ont achevé dans le personnage de Valentin les indications que peut donner la nature, et la Muse de la comédie est venue le prendre par la main. Vous le connaissez: c'est le bon jeune homme, et celui-là est vraiment jeune, vraiment bon, un peu plus naïf sans doute qu'au naturel, mais si naturel encore dans sa naïveté.

Hélène et André, c'est le couple, c'est l'amour : elle plus repliée, plus secrète, mais hardie comme l'innocence; lui séduisant, conquérant. Ne les regardons pas trop, nous risquerions de les reconnaître; ne les interrogeons pas, car nous savons déjà tout ce qu'ils pourraient nous répondre. Contentons-nous de les voir charmants, de les voir heureux, — tels que sont parfois ceux qui s'aiment, tels qu'ils devraient être toujours. M. d'Eguzon est une jolie silhouette, dessinée avec beaucoup d'art, de dilettante résigné et de sage que toute sa philosophie n'empêche pas d'être bon. La bienveillance des auteurs ne saurait exposer seule à notre condamnation Mme d'Eguzon. Ils en ont fait une agitée si loquace que ses calculs même prennent un air d'inconscience, et que nous la rendons à peine responsable de ses actes les plus réfléchis. Un point noir détruirait l'harmonie des teintes douces et claires répandues sur toute l'action. Il est bien dommage que la réalité ne soit pas aussi aimable, et il n'est point mauvais que l'art parfois la corrige un peu.

J'ai dit que l'interprétation était excellente : on ne saurait la louer assez. Mme Daynes Grassot a été cordialement fêtée dans le personnage de Mme de Trévillac, qui restera un des heureux souvenirs de sa belle carrière : impossible de prêter plus de grâce surannée, de bonhomie souriante à une grand'mère ou de faire revivre en elle avec plus d'esprit le charme du passé. Mlle Madeleine Lély laisse à Hélène le joli mystère d'une esquisse de jeune fille, et sa réserve est toute chargée d'une émotion contenue. M. Victor Boucher n'a jamais été meilleur que dans ce rôle de Valentin de Barroyer, où ses gaucheries, ses hésitations, sont si comiques dans leur sobriété, si mesurées et si précises. M. Joffre marque d'un cachet inimitable toutes ses créations. L'excellent artiste, dans le rôle du comte d'Eguzon, égyptologue raffiné et mari philosophe, semble échappé des récits bien connus de M. Anatole France : mais M. Bergeret n'avait pas si belle allure. M. Capellani sauve par son tact le rôle toujours difficile du bel amoureux. Mlle Catherine Fonteney est très pittoresque dans le rôle de Jeantine, la servante périgourdine familière et bavarde. Mlle Ellen-Andrée est bien plaisante dans un personnage épisodique du 1er acte. Mais il faudrait louer un à un tous les excellents artistes qui ont contribué au succès d'une pièce à la perfection de laquelle, grâce à eux, il ne manque rien.

FIRMIN ROZ.

CHRONIQUE DES LIVRES

Livres d'étrennes (1).

Sous le titre : *Le Style Louis XVI*, M. Seymour de Ricci a réuni en un élégant album plus de 150 modèles (2). Comme le dit fort judicieusement l'auteur dans la préface de son ouvrage, l'histoire du style Louis XVI ne peut s'écrire qu'à l'aide d'une documentation très variée ; c'est vers ce but que ses efforts ont tendu, et il n'est pas de plus belle collection que celle présentée aujourd'hui par M. Seymour de Ricci. Cette collection est incomparable, en effet, car elle est constituée des meubles les plus authentiques et les plus réputés, soumis à l'admiration des amateurs les plus experts. D'autres pièces, faisant partie de collections particulières, sont venues s'ajouter aux premières. C'est, en quelque sorte,

(1) V. la *Revue Bleue* des 20 et 27 décembre 1913.

(2) *Le Style Louis XVI, mobilier et décoration*, par SEYMOUR DE RICCI. Ouvrage illustré de 64 gravures. Un volume in-8°, cartonné toile pleine, 25 francs. (Hachette et Cie.

la généalogie même du style Louis XVI qui se trouve décrite ici. En tête, viennent les ensembles et les intérieurs, dans l'ordre géographique : Paris (avec Versailles et Fontainebleau), la Province (Dijon et Bordeaux) et l'Étranger (Genève, Munich, etc.). Puis, c'est le tour des panneaux décoratifs isolés, des portes, des cheminées et enfin des consoles, immeubles par destination, sinon par nature. Des consoles, on passe par analogie aux tables, des tables aux guéridons, tables à ouvrage et tables de nuit, petits meubles infiniment gracieux, et dont s'inspirent quotidiennement les ébénistes modernes. Les tables-bureaux plates amènent tout naturellement aux bureaux à cylindre, aux bonheurs-du-jour et aux secrétaires à abattants, enrichis parfois de plaques de porcelaine de Sèvres. Viennent ensuite les commodes, meubles Louis XVI par excellence, et dont toutes les variétés sont représentées, depuis les somptueux monuments des mobiliers royaux jusqu'aux modestes marqueteries des habitations bourgeoises. Quelques secrétaires à archives, quelques écrans, quelques lits, quelques armoires enfin, conduisent au dernier chapitre, fort copieux, celui des sièges : confidentes énormes, grands et petits canapés, sophas et paphoses, bergères et fauteuils, chaises, tabourets et banquettes sont abondamment illustrés par des exemples choisis, permettant de juger ces meubles, non seulement sur leurs bois, mais encore sur les étoffes qui les recouvrent, soies brochées, velours ciselés, tapisseries de Beauvais et d'Aubusson... L'ensemble des meubles et objets rassemblés constitue un enseignement de premier ordre, et il n'est plus besoin de parcourir les trésors du Louvre, de Versailles, de Windsor et de la Wallace Collection pour acquérir la connaissance complète de ce qu'est l'art admirable du style Louis XVI. L'album de M. Seymour de Ricci restera le guide le plus averti des amateurs et des curieux de cette époque, qui a produit des chefs-d'œuvre justement réputés dans tous les pays et recherchés de tous les amateurs.

« Il est impossible, disait à son biographe Boswell le docteur Johnson, d'écrire la vie d'un autre homme, si l'on ne s'est pas assis à sa table, si l'on a pas vécu dans son intimité. » Aussi, lorsqu'il s'agit d'une nature aussi complexe, aussi « primitive », et, cependant aussi délicate que celle de James Mc Weill Whistler, lorsqu'il s'agit d'un artiste dont le talent, longtemps incompris, a été si tardivement reconnu, d'un homme qui, sans le vouloir, s'est toujours fait des « ennemis », c'est entreprendre une tâche de haute valeur que de montrer, dans [illegible] leur raconter, ils ont pu connaître aussi le Whistler [illegible] Point, du Quartier Latin et de Chelsea. « A mesure qu'il nous parlait, racontent-ils, les dates devenaient plus que des dates, les faits plus que des faits, et tout ce que nous apprenions de lui semblait prendre de l'importance pour le récit qu'il nous avait demandé d'écrire, l'histoire de sa vie ». En plus de ces précieux éléments d'information directe, les auteurs n'ont rien négligé pour se procurer tous les renseignements que pouvaient leur fournir les amis de l'artiste et, en général, tous ceux que la nature de leurs occupations ou d'autres intérêts avaient mis en contact avec lui, et ils ont eu la chance de trouver, pour chaque période de sa vie, des témoins qualifiés pour les aider dans leur tâche. C'est ainsi qu'est née cette monographie qui désormais occupera, dans la littérature whistlerienne, si importante déjà, une des premières places.

Classé aujourd'hui parmi les peintres de grand talent, Whistler eut à subir, pendant le cours de sa vie entière, l'opposition générale de ses contemporains. Aussi, les luttes qu'il eut à soutenir contre le public qui ne le comprenait pas, contre les critiques et les peintres de son époque qui le reniaient, font-elles partie intégrante de l'histoire de son œuvre picturale. Le compte rendu des procès retentissants qu'il soutint pour affirmer sa bonne foi artistique, ses démêlés avec Ruskin, sont à lire pour comprendre toute l'énergie qu'il déploya, sans pouvoir vaincre, cependant, les résistances qui s'opposaient à l'épanouissement de sa personnalité. Après avoir vu sa maison, ses meubles vendus aux enchères publiques, Whistler se réfugia à Venise où il dut, pour vivre, faire appel à son talent d'aquafortiste en attendant que la renommée vint frapper à sa porte.

Dans le livre de Joseph et Elisabeth Pennell, cette figure si curieuse se présente avec toutes les qualités et aussi tous les travers qui rendaient Whistler si redoutable à ses ennemis. Rien n'est plus captivant que le récit de sa vie extraordinairement remplie, où se mêlent, à la fois, tout le sérieux de l'homme en pleine possession de son talent et l'humeur enjouée de l'ancien habitué du Quartier Latin. C'est le type du roman vécu, tour à tour gai, triste ou poignant, gardant la forte empreinte d'un caractère d'artiste digne de sa réputation.

Il n'est peut-être pas d'autre peintre du XIXe siècle, auquel on eût consacré une biographie aussi vaste et aussi captivante. En écrivant ce livre, les auteurs ont [illegible] génération et le meilleur des amis ; et la maison Hachette, en publiant une édition française de leur [illegible] notre art. Les nombreuses illustrations dont elle a [illegible] reproductions en couleurs, opération qui, pour la plupart des peintures de Whistler, ne peut donner que des résultats désastreux. Le choix des œuvres reproduites

est parfait; il permet de suivre pas à pas le développement de l'artiste, comme peintre et comme graveur.

M. Ernest Fenellosa a certainement été l'Occidental, qui, le premier, a passionnément interrogé les anciens de la Chine et du Japon; il est sans doute, avec MM. Satow, Chamberlain et Lafcadio Hearn dans le domaine littéraire, de ceux auxquels les circonstances ont permis d'étendre le plus au loin au Japon le cercle de leurs investigations et de leurs connaissances. Chargé par le gouvernement japonais de coopérer au classement de tous les trésors d'art du Japon, il prit, par son influence personnelle, une part considérable dans ces travaux. Il a compris de l'art japonais le haut idéalisme, le sens intime, les prestiges d'exécution : et, travaillant sans cesse d'après les monuments mêmes, il a pu asseoir ses idées sur des bases assurées et solides... On peut considérer *l'Art chinois et japonais* (1), qui vient de paraître, traduit et adapté par M. Gaston Migeon, comme le testament intellectuel de l'illustre savant hispano-américain : on y trouvera résumées vingt années d'études, et exprimées ses longues réflexions sur l'art de la Chine et du Japon, plus particulièrement sur la peinture et la sculpture. Sa méthode y apparaît bien plus synthétique qu'analytique, les œuvres n'y étant citées que comme exemples venant illustrer les considérations générales que lui suggèrent les courbes d'évolution historiques de ces deux pays. L'art de chaque époque y est envisagé sous ses aspects particuliers de beauté de lignes et de couleurs, qui le différencient des autres moments de l'art, et dont les industries artistiques de la même époque ont subi les reflets. C'est ainsi que la peinture et la sculpture, au lieu d'être les objets de chapitres séparés parallèles aux chapitres qui traiteraient des arts de la céramique, du tissu, du métal, de la laque, etc., sont interrogés comme inspiratrices des grandes écoles nationales d'arts du dessin à chaque époque. Ce ne sont pas, en un mot, les genres et les noms des artistes, ce sont des forces agissantes qui sont suivies : le livre, par des matériaux de première main, apporte une contribution des plus riches à l'histoire réelle de l'art extrême-oriental, non seulement pour les savants, mais aussi pour les artistes et les curieux de l'Orient, pour ceux qui voyageront en Asie, comme pour ceux qui collectionneront les choses d'art.

En plus d'une remarquable érudition, on admirera dans ces pages cette sûreté de goût, cette vivacité et cette acuité d'impressions qui ont classé Fenellosa parmi les plus avertis des critiques des arts de l'Extrême-Orient. Les sujets d'illustrations qui accompagnent le texte sont pour ainsi dire le commentaire vivant de l'enseignement du savant et de ses idées, en même temps que leur variété constitue une des plus belles et une des plus riches collections d'art chinois et japonais qui aient été publiées jusqu'ici.

(1) Ernest Fenellosa. *L'art chinois et japonais*, traduit et adapté par Gaston Migeon, conservateur au musée du Louvre. Un volume in-8°, illustré de 154 planches en couleurs. Cartonné toile pleine, 35 francs. (Hachette et Cie.

*
* *

On a signalé ici même, à plusieurs reprises, l'utilité de cette bibliothèque Larousse où chaque année nouvelle fait entrer quelques chefs-d'œuvres des lettres françaises; trois volumes cette année sont consacrés à Diderot (1), qui nous offre la Religieuse et Jacques le Fataliste, le Neveu de Rameau, Quatre Salons, le Paradoxe sur le comédien. M. A. Dupouy joint à ces textes fameux de judicieuses notices, un bref vocabulaire des locutions particulières à Diderot, une bibliographie, une iconographie — Sept volumes, préparés par les soins de M. Gauthier-Ferrières, comprennent l'œuvre d'Alfred de Vigny (2) ; nulle publication n'était plus opportune; Alfred de Vigny est en effet de plus en plus prisé et vénéré par nos lettrés : on ne saurait dire toutefois que son œuvre soit populaire, ni même que toutes les parties aisément accessibles en soient fréquemment lues... Il serait superflu de louer le haut intérêt de ces textes classiques, mais il nous appartient de signaler l'heureuse présentation de ces éditions, le goût discret de la typographie, d'une illustration sobre, mais fort habilement documentaire, au total l'agrément de ces petits volumes qui donnent l'exemple du livre élégant et peu coûteux.

On en rapprochera cette adaptation en français moderne de l'une de nos plus émouvantes chansons de gestes, que nous donne Mme Marie Butts (3) ; des illustrations de l'archaïsme le plus moderne et le plus savoureux complètent ce texte que trop peu de Français, même cultivés, connaissent.

*
* *

M. Maurice Bouchor, après avoir donné en ces dernières années deux petits volumes de Contes d'après la tradition française et d'après la tradition populaire de divers pays de l'Europe, rassemble divers récits d'après la tradition orientale et africaine (4) ; et ce sont de jolis contes d'un éclat merveilleux, où les tout jeunes enfants pénétreront moins aisément que dans l'histoire du Petit Poucet ou de Fleur de Neige, mais qui seront vivement goûtés des grands garçons et des grandes filles un peu las des malheurs du Petit Chaperon Rouge et des malices du Chat Botté.

1 Diderot. *Œuvres choisies illustrées*. Avec biographie et notes par Aug. Dupouy. Trois vol. in-8°, illustrés de 12 gravures hors texte. Chaq. vol. sous couv. rempliée 1 fr. 50; relié toile ivoirine titre bleu et or, 2 fr. 50; les 3 vol. réunis en un seul rel. demi-peau tête dorée, 6 francs (Larousse.)

2 Alfred de Vigny, *Œuvres illustrées*, avec biographie et notes par Gauthier Ferrières : 7 vol. in-8°, ill. de 27 hors-texte (chaq. vol. même prix que ci-dessus). Les 7 vol. reliés toile en étui, 17 fr. 50 (Larousse.)

3 *Les Infortunes d'Ogier le Danois*. Texte adapté par Mme Butts. Un vol. ill. de 4 planches en couleurs et de nombreux dessins originaux de Laforge. Cartonné, couverture en couleurs, titre or, 2 fr. 50. (Larousse.)

4 *Contes transcrits*, par Maurice Bouchor, d'après la tradition orientale et africaine. In-16, illustré : broché, 1 fr. 75; relié, 2 fr. 25. (A. Colin.)

Et voici un roman, un vrai roman où sont contées les mésaventures de Zoé Buchenoir, fille d'un parvenu millionnaire, mariée à un trop aristocratique époux, le baron de Chambellois (1).

De M. A. Robida, qui manie avec une égale dextérité la plume de l'écrivain et le crayon de l'illustrateur, un roman encore, pittoresque, coloré, où s'agitent le Paris de Charles V, et les foules bruyantes des ménestrels, des joyeux étudiants et des clercs (2).

L'[illegible] du Monde de Phélibert est un récit fantaisiste où se donne libre cours l'imagination d'un gamin spirituel, dessinateur à ses heures, et toujours gai (3).

Nous ne saurions plus agréablement terminer cette longue excursion à travers les livres d'étrennes qu'en parcourant la *Douce France* (4), en compagnie de M. René Bazin ; M. René Bazin, qui débuta dans les lettres par de gracieux croquis de pays étrangers, a mis tout son art aimable et doucement coloré au service de la France ; impressions, paysages, traditions, fêtes, légendes, vie des provinces, des petites villes, activité des métiers, mille traits menus et durables sont ici fixés en une série de brefs récits et de morceaux détachés, mais dont l'ensemble réalise fidèlement l'image de notre douce patrie.

HENRY LEMONNIER. **L'Art moderne (1500-1800).** Hachette.)

L'auteur de ce recueil d'essais et d'esquisses, dédiés « à mes anciens élèves et auditeurs », n'est pas, comme on sait, un admirateur aveugle de la Renaissance. S'il ne va pas, comme certains écrivains contemporains, jusqu'à l'accuser d'avoir été « le commencement de la fin », il ne voit pas son apparition, en France du moins, sans un certain regret. Que serait-il arrivé — se demande-t-il dans la première étude, consacrée aux origines des temps modernes — si le mouvement, auquel présidaient les Valois, avait pu continuer? L'Italie n'était pas encore engagée sans réserve dans la voie de l'antiquité; la Flandre était à l'apogée de sa grandeur, puisque c'est le temps des Van Eyck et des Sluter; l'es[illegible] la guerre avec l'Angleterre, notre pays n'eût pas joué le rôle modérateur, si la conciliation ne se fût pas opé[illegible] plus loin : en France, au bout de 50 ans, la séparation avec le passé fut complète; les traditions nationales furent abandonnées; on s'efforça de ne plus être soi-même. Mais voici, dans le même chapitre, la constatation d'un fait peut-être encore plus grave : la Renaissance, surtout en France, a créé quelque chose comme deux classes d'hommes, celles des lettrés et des non-lettrés, qui, réunis par la communauté des intérêts matériels, furent séparés par la diversité des préoccupations intellectuelles et cessèrent presque de se comprendre. — On voit qu'il ne manque, en somme, qu'une appréciation plus sévère de l'architecture renaissante — « ce n'est plus un style », a dit d'elle récemment un éminent historien d'art allemand — pour placer l'auteur parmi ceux qui voient dans l'art gothique le dernier art collectif et donc le dernier grand art.

Une autre étude non moins remarquable est consacrée aux origines de l'art classique. Elle apporte la délimitation chronologique des deux grandes époques de la Renaissance française. L'auteur y montre d'abord comment « les esprits demeuraient comme partagés entre l'hérédité d'un passé dont ils gardaient la conscience et l'admiration pour un monde inconnu qui se révélait à eux ». Il expose ensuite les diverses influences qui firent que la Renaissance de François Ier et de Marot abdiqua si vite devant celle de Ronsard et de Henri II, et enfin il explique comment il a pu arriver que, malgré que tout menaçait d'étouffer, chez les hommes du XVIe siècle, l'originalité et la personnalité, on rencontre pourtant partout autre chose que l'application des dogmes les plus énergiquement proclamés... « L'art de la seconde moitié du XVIe siècle, dit M. Lemonnier, n'a pas ce qu'on pourrait appeler la sincérité historique, et si l'on ne cherchait en lui que la manifestation directe de l'époque, il apparaitrait déplorablement vide ou insuffisant. Mais il faut y trouver autre chose, l'adaptation ingénieuse de l'antiquité, ou sa transformation en des œuvres originales par l'instinct de personnalités extrêmement fortes. Ou bien l'élégance native, la distinction, le sens des belles formes ou des formes charmantes, le sentiment de la décoration, la fantaisie, l'invention qui consista, non pas à réaliser des conceptions nouvelles, mais à semer de variations le thème italien et antique... »

Jean d'Auton en Italie (1499-1508), les cariatides de [illegible] et l'art italien du XVIIe siècle, les débuts de l'Académie royale d'architecture (1671-1699), les origines de l'art du [illegible] voilà les [illegible] précises, elles apportent souvent, à travers des vues [illegible] des renseignements nouveaux. Toutes montrent comment la continuité de la doctrine classique s'est conciliée pendant trois siècles [illegible] les traditions françaises et [illegible]

JACQUES LUX.

---

(1) [illegible] Colin.

(2) [illegible] Hachette.

(3) [illegible] Hachette.

(4) [illegible] Hachette.

Le Propriétaire-Gérant : PAUL [illegible]

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGENE YUNG

DIRECTEUR : PAUL FLAT

N° 2 — 1er SEM. 52e ANNÉE 10 JANVIER 1914

LES ANCIENS DIEUX DE L'OCCIDENT (1)

Ce qui facilita les victoires du Ciel, ce qui aida le plus à sa gloire, c'est qu'il était inséparable de l'être le plus visible dans l'univers, le plus brillant, le plus solennel, le plus théâtral, le plus triomphal en ses apparitions et ses marches, le Soleil. On fit de lui, cela va sans dire, le fils du Ciel. Mais, de même que son éclat précis fait souvent oublier la lumière diffuse du firmament, l'adoration du Soleil devint chez les Occidentaux le rite principal du culte céleste. On cherchait sur les hautes montagnes le mystérieux berceau où il se cachait la nuit; on le supposait franchissant l'air sur un char; on associait à son nom celui des bêtes rapides et surtout celui du cheval. Si l'ambre était regardé par les Indo-Européens comme la plus merveilleuse des choses, « les délices » de leur vie, c'est parce qu'on le croyait produit par les rayons du Soleil ou par les larmes des Héliades ses sœurs : et c'était peut-être le plus puissant talisman que ces peuples eussent emporté de leur lointaine patrie, de ces rivages des mers septentrionales où nous avons placé leur premier domicile et où l'ambre se recueillait.

Je vous ai raconté, à ce propos, la scène de la mort de Phaéton, le char brillant englouti dans les flots du fleuve Eridan, le cygne ami du dieu exhalant son chant de détresse, et les tristes Héliades, sœurs du Soleil, changées en peupliers qui pleurent et qui tremblent. Et je vous ai dit aussi ce que signifiait cette scène. Non! ce n'est pas une pure invention des poètes helléniques.— Ils créaient, ces poètes, beaucoup moins qu'on ne le pense : c'étaient surtout de merveilleux arrangeurs, incomparables pour embellir les êtres, transformer les mots en images, les symboles en dieux, les actes des rituels en récits de légendes; ils ont fait de l'univers entier, cieux et terres, choses et sentiments, âmes et matière, un théâtre bruyant où s'agitent des milliers de figures; ils ont soumis tout ce qui existe, tout ce qui se voit, tout ce qui se dit, à leur besoin de personnification humaine, à cette religion de l'anthropomorphisme dont nous venons de voir les préludes aux temps préhistoriques. Mais à travers ces fictions qui encadrent et ces images qui recouvrent, nous apercevrons toujours une réalité originelle, précise et datée (1). Mon ami M. Victor Bérard, dans un livre fameux, nous a montré que l'enchanteresse Circé, qui causa tant d'ennuis à Ulysse, était une sorcière attitrée du Latium, desservant, comme tant de prêtresses des îles et des caps occidentaux, les cultes orageux des rivages; et il nous a dit aussi que les Cyclopes étaient les cratères volcaniques de la Campanie, monstrueusement ouverts comme des « yeux de la Terre », et que les Sirènes sont des îlots de la mer italienne, rochers devenus femmes par la magie de l'art hellénique. — Et je vous répète à mon tour que l'on pleurait réellement Phaéton le Soleil sur les rives de l'ambre septentrional, que ces scènes de désespoir racontées par les Grecs sont

(1) V. la *Revue Bleue* du 3 janvier 1914.

1 C'est la thèse que soutient, avec beaucoup d'énergie, M. Salomon Reinach, dans les quatre volumes, actuellement parus, de ses *Cultes, Mythes et Religions*. « Histoires, non pas inventées, mais combinées et enjolivées », *Orpheus*, p. 2.

les rites funèbres dont les Ligures de la mer du Nord saluaient tristement le départ de l'astre aimé : le fleuve Eridan est l'Elbe, à l'estuaire large comme un Océan; et si vous alliez là-bas, du côté de Hambourg, aux heures du soleil couchant, vous entendriez encore les cris lamentables des cygnes, le plaintif frémissement des peupliers et des trembles : aujourd'hui paysage émouvant, jadis drame dans la vie d'un dieu (1).

*
* *

Comme la Terre fit concurrence au Ciel, la Lune fit concurrence au Soleil.

Que la Lune ait été, dès ce temps-là, une divinité à l'énergie incomparable, qu'elle le soit restée jusqu'à maintenant, et que les innombrables sorciers de nos campagnes, que les non moins innombrables somnambules de Paris, Marseille et Bordeaux, que tous ces minutieux observateurs des lunaisons, soient les derniers héritiers de la religion ligure, vous le savez bien, depuis cinq ans que nous étudions ces questions ensemble (2). Ces croissants de métal, d'or ou de pierre, qui abondent dans nos collections préhistoriques, furent l'image efficace de la chère divinité; cette division primitive de l'année en mois lunaires, nous montre que, plus que le Soleil, la Lune était alors le maître du temps et l'arbitre des heures. N'oubliez pas que les Ligures, sur la moitié au moins de leurs domaines, sont des familiers de l'Atlantique ; nous les avons vus sur l'Elbe de Hambourg, nous les verrons autour de la mer du Morbihan, un des centres de leur Empire : or, pour un homme de l'Océan, la marée est le régulateur de la vie ; et il me paraît impossible que cet homme n'ait pas aperçu un lien entre les phases de la Lune et les mouvements des flots. Marins et laboureurs faisaient donc se rencontrer leurs âmes dans le culte de l'astre nocturne, moins ostentatoire que le Soleil, plus mystérieux, mais agissant avec plus de force sur les profondeurs fécondes du sol.

Pour justifier cette puissance de la Lune, nous nous sommes même demandé, l'année dernière, s'il ne fallait pas établir une alliance secrète entre elle et la Terre. Puisque le Soleil est le fils du Ciel, pourquoi la Lune ne serait-elle pas l'enfant, le compagnon bien-aimé de la Terre-Mère? je ne dis pas la fille, car je ne suis pas sûr que, chez nos ancêtres, la Lune ait été désignée par un mot féminin. Comment penser que la Lune attire et renvoie les flots, si elle n'est pas d'accord avec la Terre qui les porte? Pourquoi le paysan la consulterait-il pour ses semailles, si elle n'était pas en relations intimes avec le sol? Les peuples qui adoreront plus tard la Terre sous le nom et la forme de Cybèle, la représenteront versant des larmes sur Attis, son compagnon bien-aimé, comme Apollon sur son fils Phaéton, et les hommes diront souvent que cet Attis était un dieu lunaire (1). Ces indices, et bien d'autres, nous ont fait croire que les Celtes et leurs aïeux associaient la Terre et la Lune dans une familiale et divine collaboration.

*
* *

Derrière ces quatre souverains de l'espace et du temps, Terre et Ciel, Lune et Soleil, j'aperçois d'autres divinités générales, nées également de ce que l'homme voyait et sentait autour de lui : — l'Étoile du Soir ou *Nocturnus*, qui annonce la nuit, et qui, à de certaines heures du mois, précède le croissant lunaire comme le cheval précède le char ; — l'Étoile du Matin ou *Lucifer*, le porteur de lumière, qui présage le Soleil, plus brillant d'abord que l'aurore, et qui finit par s'éteindre dans le triomphe de l'astre naissant : — je ne peux pas oublier ces deux divinités jumelles, longtemps si secourables aux peuples de ces pays, et dont ils feront Castor et Pollux, les deux cavaliers fraternels chevauchant à travers les cieux.

Auprès d'eux s'installeront le dieu du Feu, ancêtre du Vulcain classique, et celui du Vent, si redouté dans le Midi, où les Ligures ne l'oublieront jamais, où l'empereur Auguste viendra l'adorer, où le Mistral sera éternellement maître et roi en Provence. Et sans doute encore, sur la terre, dans le ciel, sur les eaux, dans les airs, il y eut d'autres divinités de ce genre, issues des éléments éternels de la nature physique.

*
* *

Quoi donc ! me dira-t-on peut-être, mais cette religion de l'Occident, vous l'avez bâtie sur le modèle de celles de l'Orient, de la Chaldée, d'Assur ou de l'Iran, religions faites surtout avec les éléments de la nature, pétries à la fois dans la glèbe de la terre et la lumière des astres (2) ? Non ! je n'ai point re-

(1) [illegible]

(2) [illegible] Janvier 1912.

constitué ces dieux ligures d'après un modèle: c'eût été violer les règles du travail historique, et la pire faute, chez un homme de notre temps, est de manquer aux devoirs de sa profession. Voici comment j'ai procédé. J'ai analysé les plus anciens textes relatifs à l'Occident, et les monuments les plus antiques qu'il ait conservés ; j'ai choisi les institutions que les Celtes partagèrent avec les Italiotes et dont l'origine doit donc remonter à leurs ancêtres communs les Ligures. Et, comme tous ces témoignages concordaient, j'ai tracé sans peine et sans crainte les traits de ce tableau.

Il se trouve, en effet, que ce tableau paraît être celui de quelque religion née dans les vastes espaces de l'Orient. Mais qu'est-ce que cela prouve? Que nos pères sont venus de là-bas? comme diront les uns. Que la Chaldée a fait sentir jusqu'ici l'influence de ses astres et de ses mages? comme diront les autres. Et je dirai plus volontiers: cela prouve seulement cette vérité, que l'ethnographie nous fait entrevoir, que Fustel de Coulanges avait devinée, c'est qu'au-dessus de la nature de l'Occident et de la nature de l'Orient il y a la nature de l'homme, et que le même soleil et la même terre ont, dans cette nature, fait germer les mêmes dieux.

A côté de cette élite de puissances divines, issues des éléments qui sont en dehors de nous, s'agitait une foule de dieux très différents, venus de ce qui est au dedans de nous, des âmes humaines. Car l'homme d'il y a trois mille ans croyait à l'éternité de ces âmes, c'est-à-dire qu'il transformait en dieux ou demi-dieux les esprits des défunts. Il les craignait, il leur rendait un culte, il leur donnait des temples, qui étaient les tombeaux.

Qu'ai-je besoin d'insister sur cette antique religion des morts? Vous n'avez qu'à relire les premières pages de *la Cité antique*. Il est vrai que Fustel de Coulanges, en les écrivant, pensait surtout aux Grecs et aux Romains, et un peu aux Indiens des Védas. Mais appliquez-les aux Ligures, leurs frères aînés dans la foi : il n'est aucune de ces expressions qui ne leur convienne : « Si haut qu'on remonte dans l'histoire de la race indo-européenne, on ne voit pas que cette race ait jamais pensé qu'après cette courte vie tout fût fini pour l'homme. Les plus anciennes générations, bien avant qu'il y eût des philosophes, ont cru à une seconde existence après celle-ci. Elles ont envisagé la mort, non comme une dissolution de l'être, mais comme un simple changement de vie (1). »

Dans les pays de l'Occident, dans la Gaule en particulier, cette religion des morts fit sentir son effet, non pas seulement sur les hommes, mais encore sur le sol. Elle contribua à transformer, autant que la mentalité des vivants, l'aspect de la terre elle-même. Aux humains, elle donna plus d'espérances pour l'avenir, elle prolongea dans leur esprit l'idée de temps, elle leur rendit plus familières les notions de durée et d'éternité. Quelque chose de semblable se passa pour la terre. Comme lieu d'abri, de domicile ou de rendez-vous, on assigna à ces morts ces chambres de pierre que sont les dolmens. Comme souvenir de leur mort, comme marque de leur dernière heure sur la terre, ou encore comme indice du lieu de leur départ vers l'au-delà, on dressa ces piliers funéraires que sont les menhirs, les cromlechs, les alignements (1). Tout cela, dolmens ou menhirs, on le fit de roche, solide, compact, incorporé à la terre même, éternel comme elle. On n'avait sans doute pas encore des sanctuaires ou des autels de pierre pour les divinités de la nature : on eut des demeures de pierre pour celles des morts. La tombe précéda le temple, et peut-être en donna l'idée. Désormais, sur la terre de France, chaque génération laissera de nouveaux sépulcres; les vivants ne seront plus les seuls à l'habiter : et nous marcherons toujours sur des chemins bordés de tombeaux.

De ce fait, de cet éternel voisinage des tombes, voyez les conséquences pour la pensée humaine. Je viens de vous dire que la divinité des morts prolongeait vers l'avenir l'idée, la notion du temps. Mais la vue des tombes prolongeait également vers le passé cette même idée. Elle obligeait les vivants à se dire que beaucoup d'autres êtres les avaient précédés. Ces édifices de pierre les faisaient songer davantage à des faits et à des hommes d'autrefois. Le monument historique prit naissance parmi nos ancêtres, les invitant à regarder, à réfléchir, à rêver plus loin vers des âges disparus. A chacune de ces innovations religieuses, l'intelligence élargissait son domaine.

Gardons-nous pourtant de trop idéaliser. En ces temps reculés, je doute que le culte des morts éveillât ces sentiments de regret et d'affection qui sont les nôtres. Peut-être les craignait-on plus qu'on ne les aimait; peut-être n'accordait-on la tombe et l'immortalité qu'aux plus puissants d'entre les hommes.

Il n'importe. Le fait de croire à la divinité des morts porte en soi des éléments de progrès moral. C'est un appui éventuel aux bons sentiments qui naîtront un jour dans l'âme humaine : à mesure que l'homme aimera davantage les siens, son amour se purifiera par le désir de leur immortalité. Inversement, mieux il les aimera, plus il les voudra divins

(1) *La Cité antique*, p. 7.

(1) Les belles fouilles du marquis de Cerralbo à Anguilar d'Anguita me paraissent confirmer le caractère funéraire des alignements ; cf. *Revue des Etudes anciennes*, 1913, fasc. 4.

et éternels : des plus puissants la divinité passera aux plus humbles ; « ceux que l'on aime sont toujours immortels », suivant la forte expression de M. le pasteur Wagner (1). Un temps viendra où le mort n'inspirera plus de crainte. Qu'on ait voulu d'abord écarter son fantôme de la demeure des vivants, c'est probable : mais il suffit qu'il soit un dieu pour que les choses changent, et bientôt le culte des défunts se ramènera à l'espoir de les rejoindre.

Puis, n'est-ce pas une grande victoire, dans les destinées de la pensée humaine, que d'avoir divinisé, au même titre qu'une force de la nature, l'esprit même de l'homme ? Ainsi, ce mot de « dieu » qui désigne la Terre créatrice, s'applique aussi à la foule de ses fils, Mânes ou Lares. L'âme humaine s'est haussée à la hauteur de la souveraineté divine. Malgré les dehors étranges ou craintifs dont s'entoure alors le culte des morts, il n'en est pas moins la plus belle conquête que l'humanité ait faite sur la fatalité de la vie matérielle.

Laissez-moi réfléchir encore sur toutes ces choses. — Le Soleil ou la Terre sont des êtres lointains, mystérieux, différents de nous : le mort est un être voisin de nous, connu, qui nous ressemble. Sa divinité, pour la moitié, est faite d'humanité. Diviniser les morts, ce fut rapprocher la nature divine de la nature humaine.

Ce fut aussi rapprocher les hommes des dieux. Où allaient ces Mânes, esprits des vivants disparus ? Les Anciens ont pu hésiter sur le domaine définitif qu'il fallait leur assigner. Tantôt, on le plaçait dans les profondeurs de la terre, tantôt peut-être dans les espaces du ciel, le plus souvent dans des îles éloignées sur la surface du sol. Mais on était toujours d'accord en ceci, que les âmes des morts allaient rejoindre un dieu. Et dites-moi s'il n'y a pas déjà, dans cette croyance, un effort vers la plus grande espérance qu'apportera l'Evangile ?

*
* *

L' « animisme » de la religion des âmes, le « naturisme » de la religion des éléments, n'expliquent pas tous les faits religieux des temps figures. Entre ces deux mondes de dieux, d'ailleurs essentiels et peut-être primordiaux, j'en aperçois trois autres, flottant ou circulant entre la vie de la nature et la vie de l'âme : *les dieux du sol habité, les dieux du temps, les dieux des sociétés humaines.*

*
* *

Ce que j'appelle les dieux du sol habité, ce sont ceux qui naissent d'un détail de ce sol, colline ou sommet de montagne, source ou rivière, lac ou marécage, forêt ou bouquet d'arbres. Est-ce que chacune de ces portions de la terre n'a pas sa physionomie distincte, une vie à elle, ses couleurs et ses bruits familiers ? est-ce qu'elle ne pouvait passer pour un être ou une chose à part, l'enveloppe ou le domicile d'un dieu ?

Entre toutes ces divinités du sol, nous avons assuré aux sources la première place. Plus on pénètre dans les anciens âges, plus on voit la source grandir en importance et en prestige. C'est elle qui a donné naissance aux figures les plus aimables de la mythologie classique : l'Egérie qui fut la conseillère du bon roi Numa, les Muses et les Nymphes de la Grèce et de l'Italie, et, chez nous, nos Dianes et nos Divones, sont des souvenirs, rajeunis et animés par les formes de l'art, de très vieilles divinités de fontaines ou de sources, jadis bavardes comme des commères, sociables comme des femmes, bienfaisantes comme des fées.

Car saisissez bien les trois motifs qui ont procuré aux sources leur primauté religieuse sur les terres occidentales. Entre toutes les choses de la nature, elles ressemblent le plus à des personnes vivantes : elles courent, elles sautent, elles dansent, voilà pour les gestes, et, pour la voix, elles parlent, elles chantent, elles pleurent, elles rient. Et c'est pour cela qu'on les a faites nymphes et conseillères. — De tous les maux qui pèsent sur la vie des hommes, elles écartent le plus douloureux, qui est la soif. Et c'est pour cela qu'on fera d'elles des fées gardiennes et guérisseuses. — Enfin, de tous les phénomènes de la vie matérielle, aucun n'attire, n'arrête, n'assemble les hommes au même degré que la source. Ses eaux sont le lien principal qui rapproche les familles, groupe les demeures, forme les sociétés. Toutes les sociétés humaines ont ressemblé aux ménagères d'un quartier, devisant autour de la fontaine du coin, tandis que l'eau remplit les cruches. Cette source fut la raison d'être des villages, le motif d'entente des tribus. Voyez notre fontaine de Nîmes, *deus Nemausus*, comme disaient les Anciens : c'est à cause d'elle que la ville s'est créée, c'est autour d'elle que s'est développé le peuple gaulois des Volques : elle a fondé Nîmes, elle lui a donné son nom, elle a été son dieu. Pour la plupart des tribus de la Gaule, la source demeurera pendant des siècles « l'Esprit de la Cité », « le Génie du Pays », « la Tutelle du Lieu ». Elle fut chez nous le dieu social par excellence.

Comme ce culte des fontaines, sous des dehors toujours changeants, n'en est pas moins un besoin et un charme éternels ! De nos jours, la Fontaine de Nîmes est le lieu favori des promenades. L'en-

(1) Temple du Foyer de l'Ame, le 18 novembre 1894.

droit des rencontres paisibles et des aimables commerces : à l'ombre de sa colline et de ses bosquets, la source sacrée préside aux sourires et aux entretiens de sa chère cité, elle inspire les mieux doués de ses enfants : nous le savons au Collège de France, où Gaston Boissier, dans la grâce seductrice de sa parole, nous apporta si longtemps l'écho divin de la Fontaine nîmoise. Partout en France, c'est près des ruisseaux qu'habitent les fées des campagnes ; et, comme il y a trois mille ans, à travers le murmure de leurs eaux, on cherche à percevoir une parole de femme et à deviner l'expression d'une mystérieuse promesse.

*
*

Les dieux du temps voisinaient avec ceux du sol. De même que les replis ou les accidents de la terre, les incidents ou les heures du jour avaient leurs maîtres propres. Nulle action ne se faisait sans un esprit qui la dirigeait. Une déesse ouvrait à la lumière les yeux de l'enfant naissant, un Génie lui enseignait les premiers mots, un dieu présidait aux semailles, et un autre aux moissons. Je pourrais vous citer près d'une centaine de divinités de ce genre (1). La vie humaine ressemblait à une chevauchée de dieux, chacun ayant son poste à côté d'une pensée, d'un geste, d'un moment des hommes.

*
* *

Enfin, voici les dieux des sociétés humaines. Un groupe social, famille, clan ou *gens*, tribu, peuplade, nation, ville ou village, était regardé comme une individualité vivante, existant en dehors et au-dessus de ses membres, comme une force divine qui s'imposait à eux tous (2). Il n'était besoin que d'être plusieurs, associés par des pensées pareilles en vue d'une vie commune, il n'était besoin que d'un pacte d'alliance, imposé par la naissance ou accepté par la volonté, pour qu'aussitôt, de cette coalition humaine, naquît une énergie surhumaine, un dieu de l'association.

Et vraiment, dût-on me reprocher une fois de plus d'embellir le passé, il me semble que ce fut alors un gain superbe pour l'humanité que cette notion d'un dieu de la famille, d'un dieu de la tribu, de dieux des sociétés humaines. Cette notion signifiait qu'une société, unissant les pensées de ses membres, les soumettant aux mêmes devoirs, fondant en un leurs sentiments, produisait, par le fait de ce mélange et de cet accord, un principe souverain, une âme collective, et pour ainsi dire engendrait un dieu (1). Je ne sais si l'on a pu mener plus loin, dans les temps primitifs, le triomphe de l'idéal (2).

Ces dieux sociaux ont présenté, dans le monde occidental, des variétés fort nombreuses, que nous connaîtrons surtout sous leurs formes latines. On eut les Lares des familles, les Génies des tribus et des cités; on vit même le Génie Public du peuple romain. Teutatès, à son origine, fut peut-être le génie du « nom gaulois ». Vous pouvez voir au Musée de Bordeaux un autel consacré, il y aura bientôt deux mille ans, au Génie du peuple bordelais. — J'envie ces hommes de jadis d'avoir cru au Génie de leur peuple, d'avoir adoré l'âme divine de leur nation. Que de courage, que de dévouement, que d'espoir possible avec une telle croyance! que de vertus pouvaient sortir de cette gangue d'idolâtrie! Il y a déjà, sous cette rude enveloppe, le prélude du culte le plus puissant des temps modernes, de celui qui s'adresse le plus à un principe social, à une idée souveraine, pure, noble et douce, le culte de la Patrie.

*
* *

Après les sociétés, le sol, le temps, les âmes, les éléments, il nous reste (ce sera le dernier terme de cette marche parmi les dieux), il nous reste ces êtres intermédiaires entre la matière et l'esprit que sont les animaux et les plantes. Car vous pensez bien que de ces demi-frères de l'homme on avait depuis longtemps fait au moins des demi-dieux.

Il m'en coûterait de leur concéder une divinité absolue et indépendante pour l'époque où nous sommes arrivés. On dirait qu'ils sont alors, non pas dieux par eux-mêmes, mais instruments, formes ou domiciles de dieux A travers le culte des animaux et des plantes, c'est, semble-t-il, à des principes supérieurs que vont les hommages.

Etudions par exemple les deux animaux qui tien-

(1) Il ne faut pas oublier que ces dieux, connus surtout pour l'ancien Latium, sont généraux à tous les Indo-Européens.

(2) « La société est à ses membres ce qu'un dieu est à ses fidèles. » (Durkheim, p. 295.)

(1) Tout cela, je le dis en pensant aux Lares, aux *genii* de *pagus*, de *civitas*, de *collegium*, aux *genii publici*, et, dans une moindre mesure, aux Pénates et aux *Tutelæ* locales des Italiens et des Celtes. Et je n'ai pas pensé un seul instant aux totems des tribus australiennes. Mais, cela dit, j'ai le devoir de constater que le principe du *genius* est pareil au principe totémique : c'est une « force religieuse extérieure aux choses dans lesquelles elle réside », et cette force n'est autre que « le sentiment que la collectivité impose à ses membres, mais projeté hors des consciences qui l'éprouvent, et objectivé » ; Durkheim, p. 327), et ensuite, sous l'influence directe ou indirecte de l'hellénisme, anthropomorphisé.

(2) C'est pour cela que dans le livre de M. Durkheim, consacré à ces dieux sociaux, que dans ce livre, quoi qu'on ait dit, je n'ai cessé de sentir circuler un souffle d'idéalisme.

nent les premiers rôles dans les scènes de la vie religieuse. — C'est d'abord le corbeau, l'espèce la plus bavarde et la plus agitée (du moins en Occident) de cette race agitée et bavarde qu'est la race des oiseaux. En ferons-nous un vrai dieu ? Ne fut-il pas, au contraire, tantôt le messager de quelque Apollon préhistorique, tantôt la figure expressive de quelque Génie de montagne ? — C'est ensuite le serpent, le plus familier des êtres qui sortent d'en bas, et dont le corps, adhérent au sol, semble être un sillon animé de la terre. Lui aussi, je ne peux plus le considérer comme un dieu : il est, parfois, l'être sacré cher à la Terre-Mère, et il est, le plus souvent, l'incarnation d'un Esprit familier, Génie d'un lieu ou ancêtre d'une famille. Le temps des Ligures était encore celui où les bêtes parlaient, mais elles parlaient pour le compte de maîtres divins : le sanglier fraayait surtout avec la Terre, le cheval avec le Soleil, l'aigle avec le Ciel.

Il en allait de même pour les plantes. Les unes dépendaient du Ciel, les autres dépendaient de la Terre. Celle-ci aimait surtout les arbres au feuillage sombre et à la verdure éternelle. Le Jupiter d'en haut se plaisait surtout dans le chêne. Et si le gui de chêne passait pour un merveilleux talisman, c'est qu'il était également en relations avec ces deux grandes puissances : il touchait au ciel par ses racines, et, par ses feuilles toujours inclinées vers le sol, il semblait aspirer à la terre. Cette nature animale et végétale, qui mêlait sa vie à celle du temps et de l'espace, était devenue pour la pensée humaine un vaste champ d'expérience, où elle faisait travailler et se rencontrer tous ses dieux.

*
* *

Car, n'en doutez pas, toutes ces divinités, toutes ces catégories divines s'entremêlaient et s'enchevêtraient en une confusion inextricable. Nous les avons séparées et définies pour voir plus clair dans la religion de ce temps. Soyez sûrs que les hommes d'alors y voyaient moins clair que nous, et que si les prêtres essayaient de classer les dieux et de fixer leurs rapports, les dévots les confondaient et les amalgamaient en un chaotique pandémonium.

Les Esprits des morts s'unirent souvent avec les Génies du sol, sources ou montagnes. Lorsque les Latins racontaient qu'Enée avait disparu dans le fleuve Numicius, quand les Gaulois disaient que la Saône, *Arar*, devait son nom à quelque guerrier englouti, cela voulait dire que les uns et les autres avaient fait une seule personne d'un Génie fluvial et d'un ancêtre mythique. Il est si bon d'avoir près de soi son ancêtre divin, et de l'avoir sous les espèces d'une rivière aux eaux vives et bienfaisantes (1) !

Les plus grands dieux eux-mêmes se laissaient gagner par cette force attractive du sol, et ils ne dédaignaient pas de s'incorporer à des divinités locales. Que de fois, chez les peuples de l'Occident, le Soleil s'est fixé sur des sommets de montagnes, la Terre s'est répandue dans des sources, prenant alors l'un et l'autre la place ou l'aspect du dieu de l'endroit ! C'était, pour ces divinités éminentes, un moyen de parler aux hommes de plus près, d'élire un domicile qui fût voisin des demeures humaines. Et nous verrons plus tard, sur la Capitole ou au mont Albain, sur le Donon des Vosges ou au puy de Dôme des Arvernes, nous verrons les prodiges de foi et d'espérance que provoquera cette descente d'un grand dieu sur le sommet d'une montagne sainte.

Les Génies des sociétés humaines, familles, tribus ou cités, ne pouvaient, eux non plus, rester à l'état d'êtres invisibles, de pures idées. On voulut les voir. Quelques-uns d'entre eux s'en allèrent rejoindre les ancêtres ou les grands dieux dans les sources ou les montagnes. Beaucoup s'incarnèrent dans des animaux : le serpent fut presque partout, je vous l'ai dit, un Esprit familial ; et des nations gauloises se dirent les filles du Cerf, du Corbeau, du Sanglier. — Car on retrouverait sans peine en Occident des phénomènes pareils aux totems de l'Australie, à ces dieux de forme animale qui règnent sur les clans ou les tribus, et qui absorbent toute la religion des peuples attardés. (2)

*
* *

Par bonheur pour les nations de l'Occident gaulois, leurs destinées les détourneront de cette mare stagnante qu'est devenue, chez les sauvages, la religion du clan, le culte de l'Esprit de la tribu. Tout les conviera à s'en dégager, les faits de l'histoire et les faits de la nature. En Gaule, la terre est trop découpée, trop riche, harmonieusement bercée par un climat trop doux, elle est trop voisine des belles civilisations de la Grèce et de l'Orient, pour que les grands dieux et les idées générales ne s'y montrent pas les plus forts. Les progrès des sociétés de notre Europe entraîneront leur religion vers de plus larges espaces.

*
* *

Assurément, cette religion est alors fort loin de la beauté spirituelle dont nous ne devons plus séparer

[illegible]

[illegible] t. I, p. 30 et suiv.

la notion de divin. Dans le culte qu'on rendait aux dieux, presque tout peut provoquer chez nous ou un sursaut dans notre esprit ou un dégoût dans notre cœur.

Ces dieux sont en rapports constants avec les hommes : ils leur parlent, ils leur font connaître leur volonté. Il y a un langage des dieux. Ces paroles divines, c'est le cri du corbeau, le grondement de la foudre, le tremblement de la terre, mille autres phénomènes de la vie de la nature. Interpréter ces paroles, constitue la science de la divination.

A son tour, l'homme peut agir sur la divinité. Le culte est l'ensemble des moyens qui rendent cette action possible.

De ces moyens ou de ces rites, les uns apparaissent comme de simples procédés magiques. Lorsque le dévot suspend à son cou l'image du croissant, il espère mettre en contact avec son corps, par la vertu de cette image, la force protectrice de l'astre divin. C'est une façon pour lui de tenter une emprise sur la divinité elle-même.

D'autres rites, en apparence moins matériels, se ramènent en réalité à une opération de ce genre, à un fait d'ordre magique. Tel est le cas du plus célèbre et du plus répandu des actes cultuels, le sacrifice.

Le sacrifice, en ce temps-là, c'était parfois un acte de communion. On immolait pour un dieu quelque être vivant, homme aussi bien qu'animal, on goûtait de sa chair et de son sang : et voilà les dévôts pourvus d'une force nouvelle, la recevant de leur dieu. — Mais cela ne montre-t-il pas le désir de rapprocher de soi la vertu de ce dieu?

Les plus nombreux de ces sacrifices étaient des offrandes à la divinité (1) : envois d'esclaves sous la forme de prisonniers de guerre, cadeaux d'armes ou de colliers, dons d'animaux ou de victuailles. — Mais regardez de près le motif qui inspire ces présents, et vous verrez que c'est encore, et toujours, le désir d'apaiser, d'apitoyer, de se concilier les dieux, d'agir sur leur volonté.

Tous ces procédés, tous ces désirs, tous ces sacrifices, hommes et bêtes immolés, amulettes suspendues, bijoux offerts, tout cela, n'est-ce pas? paraît l'indice d'âmes très vulgaires, et de dieux semblables à ces âmes, de dieux que l'on avilit et que l'on redoute à la fois, une religion de terreur, de détresse, de grossièreté.

*
* *

Mais prenons garde. Les institutions humaines doivent être jugées, non pas seulement d'après leurs débuts, leur principe originel, leurs formes présentes. Il faut aussi se rendre compte des sentiments qu'elles peuvent éveiller, des destinées qui leur sont permises.

Regardez de nouveau, — une dernière fois, — ces dieux et le culte qu'on leur rend.

Ce ne sont pas des despotes, mis au-dessus de toute loi, puisque l'homme peut agir sur eux par la magie ou par le sacrifice. Que l'homme s'y prenne bien, et il fera que la divinité change de décision, et il la soumettra à sa volonté propre. Elle est alors, cette divinité, une personne que l'on peut domestiquer. Les hommes ne vivaient plus (s'ils ont jamais vécu de cette manière), dans l'esclavage des dieux. Il y avait place pour l'espérance dans leurs sentiments religieux.

Quand les dieux avaient cédé, que les hommes étaient assurés de leur appui, les âmes s'ouvraient à de la reconnaissance, à de la joie. C'étaient des instants plus gais en la vie humaine. Nous connaissons quelques-unes des fêtes qui avaient lieu dans ces anciens temps : elles se déroulaient d'ordinaire par des heures de confiance, les seuils domestiques parés d'ornements, les cœurs invités à la bonne grâce, la tribu et les âmes se faisant aimables pour accueillir la venue d'un dieu (1).

Puisqu'il y a des moyens de connaître la pensée des dieux et de déterminer leur volonté, il faut que l'homme recherche et applique ces moyens. La divination, la magie, le culte, étaient des sciences à méthode stupide : je l'accorde. Mais c'étaient pourtant des sciences, et elles avaient une méthode : entendez par là que c'étaient des efforts de l'intelligence humaine vers la connaissance des choses et la discipline de la pensée.

Enfin, je le reconnais encore, c'étaient de piètres présents et de vilains actes que ces victimes et ces immolations. Ils n'en constituaient pas moins des dons ou des abandons de biens, que l'homme faisait à la divinité ; ils n'en venaient pas moins d'un principe auquel l'avenir apportera un sens d'une merveilleuse beauté, le sacrifice. Que les sociétés et les mœurs se transforment, qu'un Dieu nouveau s'élève à l'horizon des hommes : les gestes et les cadres sont prêts pour recevoir de lui des sentiments plus purs, des pensées plus hautes, des vertus plus nobles. Ce qu'on donnera à ce Dieu, ce sera l'oubli de soi-même, le dévouement à autrui, le rejet de ses

(1) C'est un des mérites du livre de M. Durkheim que d'avoir, par malheur en trop peu de pages (p. 486-491), replacé à son rang le sacrifice d'offrande.

1 Par exemple dans le culte de la Terre : *Lætissimos dies festa loca, quæcunque adventu hospitioque dignantur* Tacite, *Germanie*, 45 : dans le culte du Soleil Diodore, II [illegible] et 3) ; etc. De même pour les tribus à culte totémique : « Ce qui est à la racine de ce culte, ce sont, en définitive, des sentiments de joyeuse confiance plus que de terreur et de compression. » Durkheim, p. 320-321

vices, le courage de ses souffrances : et cela sera encore un sacrifice.

Cette religion de nos ancêtres, malgré ses laideurs et ses tares, était donc déjà une belle chose, riche en promesses, grosse d'espérances. Car elle était la religion, c'est-à-dire un ensemble d'idées souveraines, de luttes contre l'inconnu et la fatalité, de communions sociales. Et les sociétés qui s'unissaient en elle, familles, tribus, nations, en recevaient peut-être le meilleur de leur vie.— Ce sont ces sociétés de la Gaule ligure qu'il nous faut étudier maintenant.

CAMILLE JULLIAN,
Membre de l'Institut.

FIGURES DE CE TEMPS

M. MAURICE BARRÈS

Le premier contact que j'eus avec le talent de M. Maurice Barrès, ce fut, je ne l'oublierai jamais, grâce à un fragment qui tomba sous mes yeux, de son livre : *Du Sang*, publié en tête d'un grand journal parisien. De ses premiers essais, je l'avoue, rien jusqu'alors n'était venu à ma connaissance. Mais cette fois, le hasard avait bien fait les choses, — le hasard et sans doute aussi le choix de l'auteur — car c'était le morceau des *Bijoux Perdus*, qui, par la rareté, par l'exquisité de son exécution, nous offre l'un des plus précieux joyaux de cette incomparable parure où s'ordonnent les sensations d'art pour la joie de notre esprit. Dans le même instant une image s'évoquait en moi, celle des *Petits Poèmes* de Baudelaire, puisque d'une part c'est une loi de l'esprit que nos sensations ne se précisent en nous que par analogies ou par contrastes, et qu'aussi bien un artiste, si accompli soit-il, a toujours des ascendants. Il me parut même que l'art des *Bijoux Perdus* constituait quelque chose de plus raffiné encore, de plus poussé, de plus accompli et de plus rare.

Mon second contact avec le prestigieux orfèvre des *Bijoux Perdus*, ce fut à la Chambre qu'il eut lieu, dans l'atmosphère peu respirable du Palais-Bourbon, et j'avoue que toute ma logique raisonneuse — cette fameuse logique qui nous est sacrée à nous autres Latins, et que condamnent justement les Intuitifs, comme un miroir déformateur du vrai — oui, cette logique s'en trouva confondue. La silhouette élégante et fine de l'écrivain me fit l'effet d'un paradoxe ambulant dont il me fallait pourtant constater la réalité. J'avais bien entendu dire que M. Barrès avait sollicité le suffrage des électeurs, qu'il avait même obtenu un mandat de député. Mais c'était là pour moi une notion purement abstraite et ne répondant à aucune réalité, ou si l'on veut, qui dans ma pensée ne se traduisait pas en une image précise. Cela me semblait — comment dire? — une sorte de bizarre excentricité. Que l'auteur de *Du Sang* pût en chair et en os assister à ces débats, j'avais peine à le concevoir. Quelle ne fut pas ma stupeur à constater de quelle attention il y participait! Ce jour-là précisément, M. Jaurès avait la parole, et de cette voix magnifiquement sonore qui sait donner le change même aux mieux avertis, développait en périodes cadencées un de ces thèmes favoris qui ne résistent pas à l'examen. D'une attention passionnée, M. Barrès suivait ces développements, et il me parut, Dieu me pardonne, qu'il portait envie à ces moyens d'action. Ah! l'étrange impression, et que je n'oublierai jamais! Après vingt années, aujourd'hui je la juge, et j'en perçois toute la valeur. M. Barrès, à cette date, avait déjà franchi l'étape que je ne soupçonnais même pas. Ce ne pouvait être l'argumentation du leader socialiste à quoi s'intéressât notre auteur, mais seulement les moyens physiques dont la nature avait surabondamment gratifié celui qu'il écoutait.

*
* *

Que l'on veuille bien y réfléchir : il y avait là en conflit deux conceptions de la vie, deux disciplines différentes, et aujourd'hui seulement, après vingt années, à l'heure précise où la jeune génération (1) manifeste des tendances et une conception de l'existence si différentes de ce qu'étaient les nôtres, je reconnais que le rare artiste que j'admirais en M. Barrès me donnait un précieux enseignement, et par l'ampleur de sa curiosité faisait figure de précurseur. Tout simplement, il entendait ne rien omettre de la vie, ou, comme il l'a dit lui-même dans cette langue imagée toujours habile à substituer le concret à l'abstrait, contempler successivement et alternativement « les deux côtés de la tapisserie qu'est l'Univers ». Audacieuse et salutaire ambition, qui somme toute lui a réussi, puisque de sa double expérience il a su tirer des œuvres durables ! Pour moi, je me tenais délibérément à une seule, et n'admettais pas alors que l'on pût pratiquement cultiver cette double discipline. Bien mieux, je jugeais les deux points de vue inconciliables et hostiles. Pour moi, il fallait appartenir à un type déterminé : il fallait être chien ou chat, et pas plus que du felin aux muscles bondissants on n'attend la succession

(1) Dans notre étude sur la Jeune Génération parue les mêmes mois, avons passé les causes et les effets de cette curieuse évolution de tendances.

des efforts qui s'acharne sur sa proie, on ne pouvait espérer que l'homme de vie contemplative participât à l'action. Combien je sens aujourd'hui l'étroitesse de ma conception, et de quelles joies m'a privé la pure doctrine de l'*art pour l'art*, à laquelle je me tenais obstinément! J'en étais resté aux leçons de Flaubert, de Taine et de Renan. Et certes, M. Barrès avait bien accueilli la discipline de ces maîtres qui furent aussi les siens; mais il n'hésitait pas à y joindre celle de Léonard et de Gœthe, qui est d'une autre portée et d'une autre ouverture sur la vie!

*
* *

M. Barrès y eut d'autant plus de mérite qu'il était parti d'un point de vue plus exclusivement artiste. S'il est une chose passionnément édifiante, et qui donne satisfaction aux légitimes curiosités de l'esprit, c'est à coup sûr de démêler les sources, de préciser les origines, puisque toujours, au moral comme au physique, nous sommes « fils de quelqu'un ». *Père inconnu* : voilà un qualificatif acceptable dans l'ordre physique, mais qui, dans l'ordre intellectuel, n'a point de sens, ou vaut simplement pour souligner une insuffisance de la critique. Si j'étudie le plus original en apparence de tous les musiciens, celui qui, le moins, se plie aux traditions connues, Frédéric Chopin, d'abord il est une part de son œuvre dont je n'arrive point à pénétrer les origines, parce qu'elle est toute d'inspiration locale et polonaise. Ses compatriotes sont là pour l'affirmer. Mais j'ai tôt fait de démêler, pour le reste, qu'il sort de Bach et de Mozart. Et ceci n'enlève rien à mon admiration pour ce qui subsiste d'unique dans l'*accent* qui crée sa marque inimitable. Comme presque tous les grands artistes, M. Barrès n'hésite pas à nous dévoiler son secret, parce qu'aussi bien il sait que c'est le *secret ouvert*... Il y a de lui un délicieux morceau sur Stanislas de Guaita qui vaut avant tout comme page d'autobiographie. Et mieux encore vaut-il, à mon sens, pour nous dévoiler une discipline intellectuelle et morale — son point de départ — que pour nous préciser des influences.

En lui nous reconnaissons et saluons, avec l'émotion s'attachant à tout ce qui n'est plus, le miroir où viennent se réfléchir les divines heures de la jeunesse. Bienheureux instants de la vingtième année, qui marquent la libération des servitudes et le premier contact avec la vie, chez une âme avide de beauté pour qui se déchire le rideau qui jusqu'alors lui voilait le monde,... je les retrouve à peu près tels que moi-même je les vécus, et ne demanderais qu'à les revivre, si quelque coup de baguette magique m'en octroyait le pouvoir. Il n'est, à vrai dire, que de changer les noms et le décor... Mais les circonstances ne sont-elles pas les mêmes, et surtout, cette divine exaltation de l'âme que l'on trouve à la source de toute noble initiation? Une jeune âme qui s'ouvre à la poésie, à la musique — et toute musique n'est-elle pas poésie, comme toute poésie musique? — c'est un mystère sacré, où presque toujours l'amitié tient le rôle d'officiant. Maurice Barrès et Stanislas de Guaita à vingt ans, tout enfiévrés de solitude sur les rudes plateaux de Lorraine, et prolongeant leurs ivresses intellectuelles durant les nuits et dans la communion des poètes, c'est notre histoire à nous tous qui supportions péniblement la promiscuité des classes.

Quels conseils d'un éducateur habile pourraient valoir cet élan de deux âmes passionnée qui, spontanément, s'orientent vers la plus haute culture dont elles sont capables! Quel ferment rapprocher de cette sympathie ardente qui de chacun fait pour l'autre un émule, mais de qui les découvertes lui sont plus chères que les siennes propres! Quand le soir, tous rideaux tirés sur les spectacles du dehors, ils avivent leur jeune intelligence par l'exposé de quelque point de vue nouveau, ce ne sont pas deux rivaux qui luttent pour la prééminence, ce sont deux frères qui pensent en se tenant la main! Tandis qu'à cette même heure le plus grand nombre de leurs camarades s'en vont, au dehors, chercher l'excitant dont on est si fier à cet âge, ils le trouvent en eux-mêmes, par l'exaltation de leurs intimes pensées, et nul baiser d'amour, je gage, ne saurait égaler cette griserie du cerveau, qui, sans trêve agrandit son domaine.

*
* *

Leurs maîtres à ces jeunes initiés... mais ne furent-ils pas précisément les nôtres? Quand M. Barrès nous parle d'un certain exemplaire disparu des *Fleurs du Mal*, « à couverture verte et saturée de musc », de *Salammbô* et des *Emaux et Camées*, instinctivement nos yeux se portent au rayon d'honneur de notre Bibliothèque, où ces œuvres figurent en des exemplaires fatigués par un fréquent usage, mais que nous n'échangerions certes pas pour les plus belles reliures de la terre, parce que chacune de leurs pages est chargée des émotions de notre jeunesse. Plus tard, M. Barrès y devait ajouter quelques vivants qu'il avait pu approcher, contempler, écouter, avec ce respect inné des êtres nobles pour les grandes voix proches de se taire, et « parce qu'une âme de feu sait transfigurer tous ses objets ». Taine et Renan furent au premier rang de ceux-ci, dans leur pleine gloire, mais déjà guettés par la mort... : *Monsieur Taine*, comme nous l'appelions, cependant que sa grave et accueillante figure nous apparaissait le symbole vivant de son âme. Nul dé-

doublement en lui, nulle complication : l'homme était l'écrivain, et l'écrivain c'était l'homme : impression que ne donnait pas son illustre et ondoyant confrère, chez qui l'art de la nuance aboutissait à une sorte d'universel protéisme! Comme il faut, pourtant, surtout chez un analyste, que l'esprit critique conserve ses droits, le jeune disciple ne craignait pas « d'embarquer un matin son maître sur le vapeur qui de Côme fait le tour du lac, et de nous le montrer développant ses nombreux livres, ses cartes, ses papiers... et terminant sa description de Venise ». Plaisanterie bien innocente après tout, qui simplement marque le revers d'une médaille, où, sur l'endroit s'inscrit la plus noble effigie!

Pour Renan, la pilule fut plus amère et moins soigneusement enrobée; M. Barrès nous dépeignit le philosophe en quête de petits faits, des menues expériences dont sa jeunesse avait été sevrée, et « battant son absinthe avec une délicieuse gaucherie ». Comme il fallait s'y attendre, cet ingénieux symbole, témoignant d'une si parfaite assimilation de la méthode renanienne, fut médiocrement goûté, car depuis longtemps nous le savons, que les grands hommes ne comprennent pas la plaisanterie, et pour tout dire n'apprécient guère que l'on use à leur égard des méthodes qu'ils employèrent si généreusement avec leurs devanciers. Juste retour des choses d'ici-bas : Ernest Renan ne goûtait plus l'ironie dès l'instant qu'il s'agissait de lui. Quant à ses amis et à ses proches, on se rappelle qu'ils furent prodigieusement scandalisés. Au surplus, ne savons-nous pas ce que figure, pour l'ordinaire, de guindé, d'artificiel et de légèrement ridicule, l'entourage des hommes illustres. Les amis et les veuves, les *Veuves* surtout passent les bornes permises de l'incompréhension. M. Barrès les juge d'un trait, quand il écrit : « Les amis de ce grand homme eussent voulu que je le traitasse avec plus de réserve qu'il n'avait lui-même traité les héros et les saints ».

*
* *

Donc, ces influences livresques, et quelques autres encore, parmi lesquelles il faut citer, au tout premier rang, [illegible] de Sainte-[illegible], le Saint-Louis de l'Europe, toujours préféré par M. Barrès à celui des *Lundis* — collaborèrent [illegible] semble l'emporter sur la sensibilité profonde. Plus [illegible] d'instinct vers ceux qui pouvaient lui communiquer [illegible]

dans sa vie, et ne craignait pas l'atmosphère du Palais-Bourbon, donnait l'impression de la plus haute aristocratie littéraire. Il n'était encore qu'un débutant, à la recherche de sa véritable voie, que déjà par la pureté de la forme il affirmait cette conviction qu'il n'y a point d'œuvre marquée pour la durée en dehors de celles qui se rattachent aux grandes traditions de la langue. Là même où la finesse et l'exquisité de ses sensations semblaient faire de lui un décadent – j'entends dans les ouvrages du début, comme *Bérénice* ou *Sous l'œil des Barbares*, une oreille experte ne pouvait s'abuser : il continuait la tradition des grands classiques, et la concentration de sa phrase faisait de lui l'héritier légitime des plus purs d'entre ceux-ci.

Sa renommée d'écrivain, sa position exceptionnelle dans le monde littéraire dès ses premières productions, dirai-je qu'il les dut, avant tout, à la perfection d'une forme précisant un idéal dont le plus grand nombre s'écartait délibérément? Il n'est que d'avoir suivi, dans ces dernières années, l'affaissement progressif de la production courante, en même temps que la surabondance de cette production, pour bien comprendre le genre et la qualité du prestige que l'auteur de *Du Sang*, de *Amori et Dolori sacrum*, devait nécessairement exercer sur ceux qui s'obstinent à voir dans la forme écrite le plus subtil et le plus délicat des arts. Sans doute fut-on sensible à la valeur des idées, à l'ingéniosité dont M. Barrès ravivait et modernisait, en les ajustant à nos exigences les plus raffinées, certains points de vue des maîtres qu'il avait élus pour les assimiler à sa substance. Mais il faut bien le dire, son effort n'eût point exercé le souverain prestige dont nous le vîmes doté, s'il n'avait été revêtu de cette magique parure du style à laquelle nous autres Latins sommes si prodigieusement sensibles — exagérément, soutiennent ceux qui nous jugent du point de vue opposé. M. Barrès produisit peu, mais avec un sens merveilleux de la direction où devait s'appliquer sa pensée.

*
* *

[illegible] ne vaut, pour réussir, cette concentration de l'esprit sur les idées qu'il a mission d'élaborer. Et je songe souvent, par contraste, à cette insistance d'un auteur venant solliciter un article, fort de cette raison qu'il en était à son *dix-huitième* volume. Il ne fallut rien moins que la puissance du pacte social, qui dé[illegible] l'éternel mensonge, pour retenir cette brusque réplique : — « Doit-on donc assimiler la littérature à un bœuf d'engrais? [illegible]

M. Barrès il faut louer avant tout l'entente parfaite de la direction. Voilà ce qui importe, ce qui classe et confirme la valeur d'un effort, quel qu'il soit, dans quelque ordre qu'il se manifeste... à savoir l'existence, comme dans une œuvre musicale, d'un certain nombre de *thèmes conducteurs* qui s'enchaînent entre eux et précisent l'accent de leur auteur. Cet accent peut être à la fois dans les idées, c'est-à-dire dans les tendances spontanées de l'être, et dans la rédaction, c'est-à-dire dans la forme qui sert de parure à ces idées. Que l'on confronte les maîtres dans l'art d'écrire, parmi ceux qui sont les plus proches de nous, parmi les vivants même ; que l'on étudie de près un ensemble de critiques d'art comme l'*Art Romantique* de Baudelaire, ou d'impressions esthétiques comme *Du Sang*, on verra que ces belles pages, assurées de vivre, réunissent au plus haut degré ces deux conditions de durée. C'est ce que l'ancienne critique groupait sous la double appellation distinctive : le *fond* et la *forme*, contre quoi s'insurgeaient les théories de Gustave Flaubert, qui, d'un dogmatisme plus séduisant que vraisemblable, les prétendait inséparables, et les assimilait au point de les confondre. Il appartenait, comme ses maîtres, au type qui depuis lors fut, d'une appellation heureuse, catalogué : *artiste littéraire*, et qui nous fournit un argument de plus à la toute puissance du Don.

Que l'on y réfléchisse en effet — plaise au Ciel surtout qu'y veuillent bien méditer ceux et celles qui font profession d'art littéraire ! — rien ne sert de s'appliquer sans la magique vertu du Don. Le Don, c'est l'irremplaçable talisman, à quoi nulle vertu ne se peut substituer. Je le marquais un jour, d'une formule qui depuis lors me fut plus d'une fois reprochée. « En art, disais-je, *savoir n'est rien, sentir est tout* ». Comme toutes les formules, celle-là était légèrement paradoxale, elle exagérait une idée pour la mieux mettre en relief. Je voulais parler de cette sensibilité littéraire, qui, semblable à celle des autres arts, se trouve à l'origine de toute production, et sans laquelle il n'est que redites. Elle marque aussi les différents degrés de l'art d'écrire, depuis la besogne amorphe du publiciste qui rédige une copie anonyme pour obéir aux exigences de l'information, jusqu'à la rédaction lapidaire, où nul mot ne saurait être impunément déplacé, du grand artiste qui a conscience de s'adresser, non pas seulement aux hommes de sa génération, mais encore à ceux qui lui succéderont. Entre ces deux points extrêmes, combien d'échelons s'interposent !

*
* *

A leur nombre, on pourrait mesurer les catégories d'écrivains, et constituer ainsi l'inéluctable hiérarchie qui précise les *valeurs* de ce monde. Entre tous ceux-là pourtant qui marquèrent, et que l'opinion consacra d'une renommée durable, nous distinguons un trait commun : c'est l'accent que je veux dire, et vous entendez bien que cet *accent*, lequel emprunte son image aux arts qui intéressent le sens de l'ouïe, n'est pas de moindre valeur pour ceux qui affectent le sens de la vue. Si seulement, j'écoute les premiers accords d'une pièce de Chopin, il est trop évident qu'il y a là des rythmes et des coupes de phrases qui tout aussitôt à mon esprit imposent le nom de leur auteur. Et pareillement si je pose les yeux sur quelques traits à la sanguine de Prud'hon, je suis aussitôt touché de cette grâce et de cette vénusté qui font que la moindre ligne de lui, surtout dans les courbes voluptueuse, on ne saurait la confondre avec nulle autre, sauf peut-être avec celles du Corrège, son maître. Voilà l'épreuve suprême où se reconnaissent et s'affirment les talents de la grande espèce. Peu nombreux ceux qui y résistent, mais ceux-là du moins, il nous les faut ranger dans l'élite de l'humanité. Je me rappelle un trait qui, mieux que tout, servira à illustrer une idée. Il s'agit d'une personne à laquelle je m'intéressais vivement, et qui dénotait un goût singulier pour la peinture... un œil véritablement organisé pour regarder et goûter les œuvres d'art. Nous avions vu de près, dans une très riche exposition particulière, toute une série de paysages des maîtres de 1830. L'idée me vint de tenter l'épreuve suivante. Nous allâmes au Louvre, où je la plaçai au milieu même de la vaste salle de l'école française, qu'elle ne connaissait pas, et d'où nul œil si perçant soit-il, ne saurait discerner les détails d'un tableau de chevalet. Je la priai alors de m'indiquer les peintures de ces maîtres qui s'y trouvent appendues : elle ne s'y trompa pas une fois. Faut-il insister sur la portée de cette épreuve, témoignage rendu également à la personnalité de ceux qui savaient se révéler au seul accent de leur couleur ?

*
* *

Parmi ceux qui nous suivent, je n'étonnerai personne, j'imagine, en disant que dans l'œuvre de M. Barrès, j'ai une prédilection marquée pour les manifestations du pur artiste. Simple goût personnel, tenant à ma formation première, et qui se superpose à tous les enseignements que la vie m'a donnés. Non que je méconnaisse la virtuosité d'un roman sociologique comme les *Déracinés* où, en dépit de certaines défaillances de composition, l'idée centrale apparaît si haute et si féconde. Encore me plaît-il de constater que les plus belles pages d'exé-

cution, dans une œuvre aussi remplie de *sacrifices*, ce sont celles du pur *artiste* — tels les délicieux récits d'Astiné Aravian d'où se dégage cette ensorcelante figure; tels encore le fameux chapitre sur Taine, et celui sur Napoléon, qui égale les morceaux des grands lyriques, et où M. Barrès avait pour rivaux les noms les plus illustres de toutes les littératures, Byron, Musset, Hugo, Heine, Mickievicz, enfin Taine lui-même dont le *Napoléon Bonaparte* n'est pas un morceau négligeable. Je ne saurais être insensible non plus aux procédés d'eau-forte qui font le mordant de *Leurs Figures*, où le style de l'écrivain atteint son maximum de condensation. N'importe, je n'arrive point à me départir de mes premières prédilections, et je le vis bien le jour où parurent ici même les pages extraordinaires sur Tolède et le Greco; qui affirmaient, mieux que tout, le souverain prestige du Don chez l'écrivain.

*
* *

Le Don pourtant ne saurait suffire à cette situation d'ordre unique qui est celle de M. Barrès dans le monde des Lettres. Il y faut encore la conscience littéraire, entendez par là ce souci d'artiste qui commande à l'écrivain de ne livrer au public aucune page qu'il n'ait menée à son point de perfection. A vrai dire, je n'en sais pas un, parmi les auteurs vivants, pour témoigner à cet égard d'un scrupule identique. On me permettra de citer un trait qui m'est tout personnel. Dans le temps où je préparais la publication de mes *Premiers Vénitiens*, j'avais demandé à l'auteur des pages exquises sur Léonard et les Jardins de Lombardie, de bien vouloir m'écrire un morceau liminaire qui situât ces beaux maîtres dans leur véritable décor. A cette date, je voyageais dans le sud de l'Italie, et sur les terrasses embaumées de Sorrente, je recevais lettre sur lettre de l'éditeur, se lamentant sur le nombre d'épreuves successives que réclamait le Préfacier. Que pouvais-je lui répondre, sinon qu'assurément je sympathisais avec l'impatience d'un éditeur désireux de paraître, mais bien plus encore avec les scrupules d'un confrère affirmant un si rare contraste avec le [illegible]

M. Maurice Barrès peut être tranquille quant à la [illegible] d'une œuvre où les plus belles pages gardent [illegible] l'avenir [illegible] sur quel la [illegible] de l'Univ[illegible] peut mordre. Cette image que j'emprunte au prisonnier de Sainte-Hélène n'est pas pour déplaire à l'auteur du chapitre des *Déracinés* [illegible] Napoléon. Et si l'on veut me permettre de faire [illegible] à ma comparaison du [illegible] y trouvera [illegible] Depuis le premier jour où j'aperçus M. Maurice Barrès dans l'hémicycle de la Chambre, combien de fois m'est-il arrivé de retourner au Palais-Bourbon! Un de ces jours-là encore M. Jaurès occupait la tribune. Il me parut que l'attitude de l'écrivain s'était sensiblement modifiée à l'endroit du fameux leader socialiste, et même qu'un léger sourire de scepticisme effleurait ses lèvres... A la bonne heure! pensais-je en moi-même, et voici l'attitude qui convient, car depuis longtemps déjà le nom du fougueux et intempérant orateur ne sera plus qu'un souvenir tendant à s'effacer de la mémoire des hommes, que certaines pages impérissables de *Du Sang*, des *Déracinés* et de *Leurs Figures*, témoigneront en faveur de l'un des plus purs écrivains de notre tradition française!

PAUL FLAT.

LITTÉRATURE [1]

COMÉDIE EN UN ACTE

SCÈNE II

MARGUERITE SEULE, PUIS GILBERT.

MARGUERITE. — Clément! Qu'est-ce que cela veut dire? Il me quitte? Que faire? Clément! — Tout serait fini? Non ce n'est pas possible! Clément! — Il faut que je le rejoigne. (Elle cherche son chapeau. Coup de sonnette.) Ah! le voici qui revient! Il a simplement voulu me faire peur. — Oh, mon Clément!

[illegible]

GILBERT. (Il entre, [illegible] lui a ouvert la porte.) — Je vous le disais bien, que Madame était chez elle! Bonjour, Marguerite.

MARGUERITE (saisie.) — C'est vous?

GILBERT. — Moi-même. — Aimé Gilbert.

MARGUERITE. — Je suis [illegible] surprise.

GILBERT. — Je le vois bien. Mais il n'y a pas de quoi. Je ne suis ici qu'en passant: je vais en Italie. Et je ne viens te voir que pour t'apporter, en souvenir de notre ancien ne camaraderie, mon dernier volume.

[illegible]

MARGUERITE. — Vous êtes trop aimable, je vous remercie.

GILBERT. — [illegible] cela n'en vaut pas la peine. Tu as certains droits sur ce livre. Alors, c'est ici que tu demeures?

MARGUERITE. — Oui,... mais...

GILBERT. — [illegible] provisoire, je sais. Pas

[1] [illegible]

trop mal, pour une chambre meublée. Seulement, ces portraits de famille sur les murs, me rendraient fou.

MARGUERITE. — Ma propriétaire est la veuve d'un général.

GILBERT. — Oh! inutile de t'excuser.

MARGUERITE. — M'excuser? Je n'y songe même pas.

GILBERT. — C'est vraiment drôle de penser maintenant...

MARGUERITE. — De penser à quoi?

GILBERT. — Pourquoi ne le dirais-je pas? A la petite chambre de la rue Steinsdorfer, avec son balcon sur l'Isar... tu te rappelles, Marguerite?

MARGUERITE. — Si nous nous contentions plutôt du « Vous »?

GILBERT. — Comme tu... comme vous voudrez, Marguerite. (Un silence. Brusquement.) Votre conduite a été pitoyable, Marguerite!

MARGUERITE. — Hein!

GILBERT. — Vous voulez que j'emploie des périphrases? Je ne trouve malheureusement pas d'autre mot. Et c'était si inutile. La franchise aurait valu tout autant — et vous n'aviez pas besoin de quitter Munich, la nuit, en cachette.

MARGUERITE. — Ce n'était ni la nuit, ni en cachette. J'ai pris l'express de huit heures et demie du matin, par un beau soleil.

GILBERT. — En tous cas, on aurait bien pu se dire adieu avant, vous ne trouvez pas?

(Il s'assied.)

MARGUERITE. — Le baron peut rentrer d'une minute à l'autre...

GILBERT. — Qu'est-ce que ça fait? Vous ne lui avez pas raconté, je suppose, que vous êtes un beau jour tombée dans mes bras et que vous m'adoriez? Je suis simplement un de vos bons camarades de Munich, et un bon camarade peut bien se permettre de vous faire une visite?

MARGUERITE. — Tout autre, oui, vous, non.

GILBERT. — Pourquoi donc? Décidément, vous ne me comprenez pas. Je viens réellement en bon camarade. Tout le reste est oublié, — depuis longtemps oublié... Vous le verrez bien d'ailleurs.

(Il désigne son volume.)

MARGUERITE. — Qu'est-ce que ce livre?

GILBERT. — Mon dernier roman.

MARGUERITE. — Vous écrivez des romans?

GILBERT. — Mais certainement.

MARGUERITE. — Depuis quand avez-vous ce talent?

GILBERT. — Plaît-il?

MARGUERITE. — Mon Dieu, je me rappelle que votre domaine, c'était plutôt de petites esquisses, des observations de la vie journalière...

GILBERT (vexé). — Mon domaine... Mon domaine, c'est le monde entier. J'écris ce qu'il me plaît. Je n'admets pas qu'on m'impose des limites... Et je ne vois pas ce qui pourrait m'empêcher d'écrire un roman!

MARGUERITE. — Enfin, les critiques les plus autorisés estimaient que...

GILBERT. — Qui donc est autorisé?...

MARGUERITE. — Je me souviens, par exemple, d'un article de Neumann...

GILBERT (furieux). — Neumann est un crétin! je l'ai giflé.

MARGUERITE... — Vous l'avez...?

GILBERT. — Oui, en mon for intérieur, je l'ai giflé. Et, à ce moment-là, tu étais aussi indignée que moi. Tu trouvais tout autant que moi, que Neumann était un crétin. « Comment cette nullité ose-t-il se permettre... — ce sont tes propres paroles — de fixer des limites à ton talent? Comment ose-t-il étouffer ta prochaine œuvre, dans le sein maternel, pour ainsi dire! ». Voilà ce que tu disais! Et aujourd'hui, tu invoques l'opinion de ce camelot de la littérature?

MARGUERITE. — Ne criez pas si fort, je vous en supplie... Ma propriétaire...

GILBERT. — Eh! Je n'ai pas à m'inquiéter de cette veuve de général, quand j'ai les nerfs crispés.

MARGUERITE. — Mais qu'ai-je donc dit de si.... Je ne comprends pas votre susceptibilité.

GILBERT. — Susceptible, moi? Tu prétends que je suis susceptible? Toi, la femme qui avait un accès de fièvre, quand le dernier des gratte-papiers osait l'égratigner dans la plus infime Revue de Jeunes!

MARGUERITE. — Je ne me souviens pas qu'il ait jamais paru un mot désagréable pour moi.

GILBERT. — Vraiment! Au fait, tu as peut-être raison. Avec les jolies femmes on est toujours galant.

MARGUERITE. — Galant? Alors c'est par galanterie qu'on louait mes vers? Mais ton opinion, à toi?

GILBERT. — La mienne? Je n'ai rien à y changer. Je me permets seulement de te faire observer que tu as écrit tes quelques bons vers, quand nous étions ensemble.

MARGUERITE. — Et, sans doute, tu t'en attribues le mérite?

GILBERT. — Les aurais-tu jamais écrits, si tu ne m'avais pas connu? Est-ce qu'ils ne sont pas inspirés par moi?

MARGUERITE. — Non.

GILBERT. — Hein! pas par moi? Ah! Elle est raide!

MARGUERITE. — Non, ce n'est pas à toi qu'ils s'adressaient.

GILBERT. — Les bras m'en tombent! Faut-il te

rappeler les situations qui t'ont suggéré tes meilleurs vers ?

MARGUERITE. — Ils s'adressaient à un idéal... (Gilbert se désigne du doigt) dont tu étais par hasard le représentant sur la terre.

GILBERT. — Oh ! délicieux ! Où as-tu pris ça ? Sais-tu ce que disent les Français en pareil cas ? « C'est de la littérature ! »

MARGUERITE (imitant). — « Non, ce n'est pas de la littérature ». C'est la vérité, la pure vérité. Est-ce que tu crois sérieusement que c'était toi « le svelte adolescent », et que ce sont « tes boucles blondes » que j'ai chantées ? Tu avais déjà du ventre, et ceci (elle lui touche les cheveux) n'a jamais ressemblé à des boucles.

(Gilbert en profite pour lui saisir la main qu'il baise.)

MARGUERITE (se radoucissant). — Qu'est-ce qui te prend ?

GILBERT. — Dans ce temps-là, tu trouvais que c'étaient des boucles, ou du moins tu le disais. Mon Dieu, oui. Que ne fait-on pas pour la rime, pour l'harmonie ? Est-ce que, dans un sonnet, je ne t'ai pas appelée : « Vierge intelligente ». Et pourtant, tu n'étais ni... Mais non, je ne veux pas être injuste : intelligente, oui, tu l'étais, d'une intelligence humiliante, décourageante ! Aussi, tu es arrivée à tes fins. D'ailleurs il n'y a pas lieu d'être surpris : tu as toujours été snob. Eh bien, tu as ce que tu voulais, tu l'as pincé ton jeune noble, qui soigne ses mains plus qu'il ne cultive son esprit, le cavalier accompli, l'escrimeur, le tireur, le joueur de tennis et le casseur de cœurs irrésistible. Il n'y a pas, dans tous les romans de jeunes filles, un type plus odieux. Eh bien ! que peux-tu demander de plus ? Maintenant, t'en contenteras-tu à la longue, toi qui as jadis connu quelque chose de plus élevé, ça c'est une autre question. Je ne peux te dire qu'une chose : pour moi tu es une déclassée de l'amour.

MARGUERITE. — C'est dans le train que tu as trouvé ça ?

GILBERT. — C'est à l'instant que le mot m'est venu, ici même.

MARGUERITE. — Eh bien, note-le : il en vaut la peine.

GILBERT. — J'en ai encore un autre à ton intention : jadis tu étais femme ; aujourd'hui, tu n'es plus que [illegible] voilà ce que tu es devenue. Qu'est-ce [illegible] Rien que l'instinct, le vulgaire instinct.

MARGUERITE. — Oh, pardon, ce n'est pas à toi...

GILBERT. — Ma chère enfant, avec moi l'âme était [illegible] il y passe.

MARGUERITE. — Quelquefois même, elle était toute [illegible]

[illegible] pas [illegible] la valeur [illegible] notre amour. Tu n'y réussiras pas. C'est l'heure magnifique de ton existence.

MARGUERITE. — Ah ! Dieu ! Quand je pense que j'ai supporté ce verbiage pendant un an.

GILBERT. — Supporté ! tu t'en es grisée ! Ne te montre pas ingrate, je ne le suis pas, moi. Si pitoyable qu'ait été à la fin ta conduite, cela n'a pu, pour moi, empoisonner le souvenir de notre liaison. Je dirai même plus : ce dénouement était fatal.

MARGUERITE. — Tu es extraordinaire !

GILBERT. — Aussi bien, je te dois une explication : écoute. Au moment même où tu commençais à te détacher de moi, où tu fus prise de ce que j'oserai appeler « la nostalgie de l'écurie », à cet instant précis, moi aussi j'en avais assez de toi.

MARGUERITE. — Pas possible !

GILBERT. — Et le plus caractéristique, c'est que tu ne t'en es pas doutée le moins du monde. J'en avais fini avec toi, oui. Tout simplement, je n'avais plus besoin de toi. Tout ce que tu pouvais me donner, tu me l'avais donné. Ta tâche était accomplie. Tu savais, tout au fond de toi-même, tu savais, de manière, pour ainsi dire inconsciente...

MARGUERITE. — Oh ! je t'en prie, pas tant de finesses...

GILBERT. — ... que tu avais fait ton temps. Notre amour avait parfait son œuvre : je ne regrette pas de t'avoir aimée.

MARGUERITE. — Moi, si !

GILBERT. — Admirable ! Cette simple remarque n'exprime rien moins, pour un connaisseur, que la profonde différence qui sépare l'artiste et le dilettante. Pour toi, Marguerite, notre amour n'est plus que le souvenir de quelques nuits folles, de quelques entretiens profonds, le soir, dans les allées du jardin anglais... Moi, j'en ai tiré un chef-d'œuvre.

MARGUERITE. — Moi aussi.

GILBERT. — Comment ? Que veux-tu dire ?

MARGUERITE. — Mais, par Dieu, je suis capable d'en faire autant que toi. Moi aussi, j'ai écrit un roman où est retracée l'histoire de notre liaison, moi aussi, à notre ancien amour — ou à ce que nous nommions ainsi, — j'ai assuré l'immortalité.

GILBERT. — A ta place, pour parler d'immortalité, j'attendrais que la seconde édition ait paru.

MARGUERITE. — Enfin, quand [illegible] un roman, cela a une autre signification que quand tu en écris un.

GILBERT. — Je te l'accorde.

MARGUERITE. — [illegible] tu [illegible] pas [illegible] les heures [illegible] [illegible]

GILBERT. — [illegible]

MARGUERITE. — Mais, [illegible]

heure que Clément m'a quittée, parce que je lui ai avoué que j'ai écrit un roman.

GILBERT. — Quittée? pour toujours?

MARGUERITE. — Je ne sais. Mais c'est possible. Il est parti furieux. Il est impénétrable. Que va-t-il décider de moi? Je ne peux pas le prévoir.

GILBERT. — Vraiment! Alors il te défend d'écrire! Il n'admet pas que celle qu'il aime fasse en aucune façon usage de son cerveau. Admirable! Et c'est çà, l'élite de la nation! Oui, c'est ça! Et toi, tu n'as pas honte d'éprouver dans les bras d'un pareil imbécile ces mêmes sensations, que jadis...

MARGUERITE. — Je te défends de parler de lui en ces termes. Tu es incapable de le comprendre.

GILBERT. — Ah bah!

MARGUERITE. — Tu ne sais pas du tout pourquoi il s'oppose à ce que j'écrive. C'est par amour, uniquement! Il sent que je vis alors dans un monde dont il est exclu, il souffre pour moi de me voir étaler devant des étrangers le mystère de mon âme, il me veut à lui seul, à lui tout seul; et voilà pourquoi il s'est précipité hors d'ici... non, pas précipité, car Clément n'est pas de ceux qui se précipitent.

GILBERT. — Pas mal observé. Mais enfin, il est parti. Ne discutons pas à quelle allure. Et il est parti, parce qu'il n'admet pas que tu t'abandonnes à ton besoin de créer?

MARGUERITE. — Ah! s'il comprenait cela comme tout le reste! Sans doute, c'est impossible. Je pourrais être la meilleure, la plus fidèle, la plus noble des femmes, s'il existait au monde un homme capable de me comprendre.

GILBERT. — En tous cas, tu laisses entendre que le baron n'est pas encore cet homme-là.

MARGUERITE. — Je n'ai pas dit cela.

GILBERT. — Mais comprends donc enfin qu'il t'asservit, qu'il t'annihile, que, par égoïsme, il cherche à tuer en toi toute personnalité. Rappelle-toi ce qne tu étais autrefois! Songe à cette liberté avec laquelle tu te développais, quand tu m'aimais! Songe aux esprits cultivés que tu fréquentais alors, songe à ces jeunes gens, qui se groupaient autour de moi, et qui étaient tes disciples autant que les miens. Est-ce que tu ne regrettes jamais ce temps-là? Est-ce que tu ne penses pas quelquefois à la petite chambre et au balcon sous lequel murmurait l'Isar...

(Il lui a pris les mains et se serre contre elle).

MARGUERITE. — Ah! Dieu!

GILBERT. — Eh bien, tout cela, tu peux le connaître encore. Il n'est pas indispensable que ce soit l'Isar. Ecoute, Marguerite: j'ai une proposition à te faire. Dis-lui, — s'il revient — que tu as encore une affaire urgente à terminer à Munich, — et passe ce temps-là avec moi. Tu es si belle, Marguerite. Soyons encore heureux comme autrefois, Marguerite! Tu te souviens : « Pâmée entre tes bras, je reste...

MARGUERITE (le repoussant brusquement). — Va-t-en! Va-t-en! Non, non. Va-t-en, te dis-je. Je ne t'aime plus.

GILBERT. — Oh! Hem!... Vraiment? Alors, toutes mes excuses. (Un silence). Adieu, Marguerite.

MARGUERITE. — Adieu.

GILBERT. — Adieu. (Il se retourne encore). Tu ne veux pas au moins me donner en souvenir ton roman comme je t'ai offert le mien?

MARGUERITE. — Il n'a pas encore paru. Il ne sera mis en vente que la semaine prochaine.

GILBERT. — Mais, si je peux me permettre cette question, quel genre de roman est-ce donc?

MARGUERITE. — Le roman de ma vie, assez arrangé, bien entendu, pour qu'on ne me reconnaisse pas.

GILBERT. — Ah! Et comment as-tu « arrangé » cela?

MARGUERITE. — Bien simplement... Tout d'abord l'héroïne n'est pas poète, mais peintre...

GILBERT. — Très malin!

MARGUERITE. — Elle n'est pas mariée à un filateur, mais à un grand spéculateur, et elle ne le trompe pas avec un ténor...

GILBERT. — Ha, ha, ha!

MARGUERITE. — Pourquoi ris-tu?

GILBERT. — Tu l'as donc trompé avec un ténor Je ne savais pas!

MARGUERITE. — Qui est-ce qui dit ça?

GILBERT. — Tu viens de me l'apprendre.

MARGUERITE. — Comment? Je dis : l'héroïne de mon livre trompe son mari avec un baryton.

GILBERT. — Une basse serait plus imposante — un mezzo soprano plus piquant.

MARGUERITE. — Ensuite elle ne s'enfuit pas à Munich, mais à Dresde, où elle a une liaison avec un sculpteur.

GILBERT. — Ça, c'est moi... arrangé?

MARGUERITE. — Très arrangé... le sculpteur est jeune, beau, il a du génie. Et pourtant elle le quitte.

GILBERT. — Pour?

MARGUERITE. — Devine.

GILBERT. — Pour un jockey, probablement.

MARGUERITE. — Idiot!

GILBERT. — Pour un comte?... Pour un prince?

MARGUERITE. — Non, pour un archiduc.

GILBERT (s'inclinant). — Ma parole, tu as bien fait les choses.

MARGUERITE. — Oui, un archiduc, qui pour elle abandonne la cour, l'épouse, et s'expatrie avec elle aux Canaries.

GILBERT. — Aux Canaries... très chic. Et après?

MARGUERITE. — Avec l'arrivée...

GILBERT. — ... aux Canaries...

MARGUERITE. — Le roman est fini.

GILBERT. — Ah ! Je suis très anxieux — surtout de voir tes arrangements.

MARGUERITE. — Toi même, tu ne me reconnaîtrais pas, si...

GILBERT. — Eh bien, si?...

MARGUERITE. — Si l'avant-dernier chapitre ne contenait toute notre correspondance.

GILBERT. — Hein ?

MARGUERITE. — Oui, toutes les lettres que tu m'as écrites, toutes celles que je t'ai adressées, figurent dans le roman.

GILBERT. — Mais... pardon... comment avais-tu donc les tiennes? C'est moi qui les ai.

MARGUERITE. — Oh ! je faisais toujours un brouillon.

GILBERT. — Un brouillon !

MARGUERITE. — Oui.

GILBERT. — Un brouillon ! Ces lettres qui semblaient écrites avec une hâte fébrile : « Encore un mot, mon bien-aimé, avant de m'endormir : mes yeux se ferment malgré moi... » Et alors, quand tes yeux s'étaient fermés, tu recopiais bien soigneusement?

MARGUERITE. — Tu vas peut-être t'en plaindre ?

GILBERT. — J'aurais dû m'en douter ! Et je dois encore m'estimer bien heureux que tu ne les ai pas copiées dans un « Parfait secrétaire » à l'usage des amoureux. Ah ! comme tout s'écroule ! Tout le passé n'est plus qu'un tas de ruines... Elle faisait des brouillons !!!

MARGUERITE. — Réjouis-toi donc plutôt ! Qui sait si les lettres que je t'ai écrites ne sont pas tout ce qui restera de toi ?

GILBERT. — Sans compter que c'est une fichue histoire.

MARGUERITE. — Pourquoi donc ?

GILBERT (montrant son livre). — C'est que, là aussi, elles y sont ?

MARGUERITE. — Quoi ? où ?

GILBERT. — Dans mon roman.

MARGUERITE. — Qu'est-ce qu'il y a, dans ton roman?

GILBERT. — Nos lettres... les tiennes, et les miennes.

MARGUERITE. — Et comment donc avais-tu les tiennes? C'est moi qui les ai. Ah! tu vois! toi aussi tu faisais des brouillons!

GILBERT. — Oh non! seulement je les recopiais avant de te les envoyer. Ce eût été dommage de les perdre. Il y en a même dans le nombre que tu n'as jamais reçues, elles étaient bien trop belles pour toi. Tu ne les aurais pas du tout comprises.

MARGUERITE. — Mais, au nom du ciel, s'il en est ainsi. (Elle feuillette le livre de Gilbert.) Oui, c'est bien exact! oui, — c'est absolument comme si nous racontions au monde entier que nous..... grand Dieu! (Elle tourne les pages fiévreusement.) Est-ce que tu as reproduit aussi la lettre que tu m'as adressée après la première nuit?...

GILBERT. — Naturellement; un chef d'œuvre!

MARGUERITE. — Mais c'est épouvantable! Ce sera un scandale européen! Et Clément! Dieu du ciel! Je commence à souhaiter qu'il ne revienne pas. Je suis perdue! Toi aussi d'ailleurs. Où que tu ailles, il saura te trouver, et il t'abattra, comme un chien enragé.

GILBERT (mettant le volume dans sa poche). — Voilà une comparaison de bien mauvais goût.

MARGUERITE. — Comment as-tu pu avoir une idée aussi absurde? Les lettres d'une femme que tu as soi-disant aimée!... On voit bien tout de suite que tu n'es pas un gentilhomme!

GILBERT. — Délicieux! Est-ce que tu n'as pas fait la même chose?

MARGUERITE. — Moi, je suis une femme.

GILBERT. — Ah! maintenant tu te réclames de ce titre?

MARGUERITE. — C'est vrai. Je n'ai rien à te reprocher. Nous nous valons. Oui, Clément a raison. Nous sommes pires que les femmes qui s'exhibent en maillot chez Ronacher. Nos joies les plus secrètes, nos douleurs, nous étalons tout. Ah, pouah! je me dégoûte moi-même. Nous faisons bien la paire. Clément aurait raison de me chasser (Brusquement :) Viens, aimé.

GILBERT. — Que veux-tu...?

MARGUERITE. — J'accepte ta proposition...

GILBERT. — Quelle proposition?

MARGUERITE. — Fuyons ensemble.

Elle cherche son chapeau et sa jaquette.

GILBERT. — Quelle idée te prend? Qu'est-ce que tu fais?

MARGUERITE (très agitée, fixant son chapeau). — Tout peut recommencer entre nous, tu l'as dit toi-même. Il n'est pas indispensable que ce soit l'Isar... Me voilà prête.

GILBERT. — Mais c'est de la folie... de la pure folie. Fuir... Qu'est-ce que cela signifie? Ne disais-tu pas toi-même qu'il saurait me retrouver, n'importe où? Si tu es avec moi, il te retrouvera, toi aussi. Il serait bien plus habile d'aller chacun de notre côté...

MARGUERITE. — Misérable! Maintenant tu veux me laisser! Il n'y a pas dix minutes, tu étais à mes genoux!... Tu n'as pas honte?

GILBERT. — De quoi? Je suis un nerveux, un malade. Je subis l'impression du moment. (Mouvement qu'elle a le temps de saisir.) Qu'est-ce qui te prend? Et la veuve du général, quelle idée aura-t-elle de moi?

MARGUERITE. — C'est lui !... il revient.

GILBERT. — Alors...

MARGUERITE. — Comment, tu veux t'en aller?

GILBERT. — Je n'ai jamais eu l'intention de faire une visite au baron.

MARGUERITE. — Pour qu'il te rencontre sur l'escalier ? Ce serait bien pire. Reste. Je ne veux pas être seule victime.

GILBERT. — Alors ne perds pas la tête. Pourquoi trembles-tu comme ça ? Il ne peut pourtant pas avoir encore lu nos deux romans. Du sang-froid. Ote ton chapeau... ta jaquette... (Il l'aide.) S'il te voit dans cet état, il soupçonnera sûrement...

MARGUERITE. — Ça m'est égal : Mieux vaut tout de suite que plus tard. Je n'ai pas le courage d'attendre la catastrophe : je vais tout lui dire, immédiatement.

GILBERT. — Tout?

MARGUERITE. — Oui, tout, et en ta présence. Si je me confesse à lui loyalement, il me pardonnera peut-être.

GILBERT. — Et moi, et moi ? J'ai encore à faire en ce monde quelque chose de plus intelligent que de me laisser abattre comme un chien enragé, par un baron jaloux !

(Coup de sonnette).

MARGUERITE. — Le voilà, le voilà !

GILBERT. — Tu ne parleras pas!

MARGUERITE. — Je parlerai.

GILBERT. — Vraiment! Alors, prends garde! Du moins je vendrai chèrement ma peau.

MARGUERITE. — Qu'est-ce que tu feras?

GILBERT. — Je lui flanquerai à la figure des vérités comme jamais encore baron n'en a entendues.

SCÈNE III

LES MÊMES, CLÉMENT.

CLÉMENT. Il entre, un peu surpris. Froid et poli. Ah Monsieur Gilbert, si je ne me trompe ?

GILBERT. — Parfaitement, Monsieur. Je suis de passage ici, en route pour l'Italie, et je n'ai pu résister au désir de présenter mes hommages à Madame.

CLÉMENT. — Ah oui. (Un silence.) Il semble que j'aie interrompu votre entretien. J'en serais désolé. Continuez, je vous en prie.

GILBERT. — De quoi parlions-nous donc, chère Madame ?

CLÉMENT. — Je pourrais peut-être venir en aide à votre mémoire? A Munich du moins, vous parliez toujours de vos œuvres.

GILBERT. — Ah ! fort bien. En effet, c'est à propos de mon dernier roman que...

CLÉMENT. — Continuez, de grâce. Avec moi aussi maintenant, on peut parler littérature, n'est-ce pas, Marguerite ? Est-ce un roman naturaliste ? Symboliste ? vécu ? stylisé ?

GILBERT. — Mon Dieu, dans une certaine mesure nous n'écrivons guère que des choses vécues.

CLÉMENT. — Voilà qui est tout à fait intéressant.

GILBERT. — Même quand on écrit un roman sur Néron, il est absolument indispensable d'avoir incendié Rome... en imagination.

CLÉMENT. — Naturellement.

GILBERT. — Où prendre l'inspiration, en somme, sinon en soi-même? Ou chercher des modèles sinon autour de soi ?

(Marguerite est de plus en plus agitée).

CLÉMENT. — Il est regrettable seulement qu'on demande si rarement l'autorisation aux modèles eux-mêmes. Je dois le dire, si j'étais femme, je ne tiendrais pas beaucoup à ce qu'on racontât au public... (D'un ton cassant.) Dans la bonne compagnie, cela s'appelle compromettre une femme.

GILBERT. — Je ne sais si je peux me considérer comme de la bonne compagnie, mais moi j'appelle cela ennoblir une femme...

CLÉMENT. — Oh !

GILBERT. — L'essentiel est de réussir. Qu'importe en effet, à voir les choses d'un peu haut, que l'on sache d'une femme qu'elle a été heureuse dans le lit de celui-ci plutôt que de celui-là?

CLÉMENT. — Monsieur Gilbert, je vous ferai observer que vous parlez devant une femme.

GILBERT. — Je parle devant une camarade, Monsieur, qui sans doute partage ma manière de voir à ce sujet.

CLÉMENT. — Oh !

MARGUERITE (brusquement). Clément ! (Elle se jette à ses pieds.) Clément!

CLÉMENT (interdit). — Mais... Mais, Marguerite...

MARGUERITE. — Pardon, Clément!

CLÉMENT. — Voyons, Marguerite... (à Gilbert.) Il m'est on ne peut plus pénible, Monsieur Gilbert... Mais relève-toi donc, Marguerite. Relève-toi... tout est arrangé !

(Marguerite lève les yeux sur lui).

CLÉMENT. — Mais oui... relève toi.

(Marguerite se relève.)

CLÉMENT. — Tout est arrangé, tout est réglé. Mais oui, puisque je te le dis. Tu n'as qu'un mot à téléphoner à Künigel. J'ai tout conclu avec lui. On va le mettre au pilon. Tu approuves ?

GILBERT. — Oserai-je demander ce que l'on va mettre au pilon? Le roman de Madame?

CLÉMENT. — Ah! vous êtes au courant?... Vous voyez, en tout cas, Monsieur Gilbert, que la camaraderie ne vaut pas grand chose.

GILBERT. — Oui. Il ne me reste en effet qu'à vous prier de m'excuser. Je suis réellement confus.

CLÉMENT. — Je regrette, monsieur Gilbert, que vous ayez assisté à une scène que je pourrais presque déjà appeler une scène de ménage.

GILBERT. — Oh ! je ne veux pas être indiscret plus longtemps. — Chère madame... Monsieur, me permettez-vous maintenant, pour bien marquer que tout malentendu a disparu entre nous, et comme faible témoignage de ma sympathie, de vous offrir, monsieur, mon dernier roman ?

CLÉMENT. — Trop aimable, monsieur Gilbert.

GILBERT. — Monsieur... Madame...

MARGUERITE. — Je vous souhaite bon voyage, monsieur.

(Gilbert sort.)

SCÈNE IV

MARGUERITE, CLÉMENT

MARGUERITE (vivement). — Clément !

CLÉMENT. — Les romans allemands ne sont pas mon faible, je dois le dire. Voici sans doute le dernier que je lirai,... ou l'avant-dernier.

MARGUERITE. — L'avant-dernier ?

CLÉMENT. — Mais oui...

MARGUERITE. — Et quel sera le dernier ?

CLÉMENT. — Le tien. — Je m'en suis fait réserver un exemplaire pour toi, ou plutôt pour nous deux.

(Il tire le volume de sa poche.)

MARGUERITE. — Oh ! que tu es bon, Clément, que tu es bon !

CLÉMENT. — Mais, c'est bien naturel. Viens Marguerite... (Il s'assied sur le fauteuil près de la cheminée : de la main gauche il tient le livre, de la droite il attire Marguerite et l'assied sur ses genoux.) Voilà que nous avons retrouvé la bonne intimité. Veux-tu que nous le lisions tout de suite, ensemble ? (Il ouvre le volume). « C'était par un beau soir d'été... »

MARGUERITE. — Non, Clément, non.

(Clément lève les yeux sur elle.)

MARGUERITE. — Je ne puis accepter tant de générosité... Je ne veux plus entendre parler de tout cela... Et puis je ne veux plus que rien me rappelle l'angoisse dont j'ai souffert pendant ces [illegible]

[illegible]

CLÉMENT. — Marguerite ! qu'est-ce que tu fais ?

MARGUERITE. — Le croiras-tu maintenant, que je t'aime ?

(Silence.)

ARMAND SALVERAC

(Manuscrit de Madame Hélène N. Vacaresco.)

DE SCUTARI A DULCIGNO

IMAGES ET SOUVENIRS

La « londra » est amarrée aux marches croulantes de la douane ; elle est effilée comme une pirogue, vaste comme l'arche de Noé ; à la pointe de la proue le croissant étoilé se détache tout blanc sur la coque noire qu'on dirait vernissée de cambouis. Nos bateliers aussi sont noirs ou presque ; ce sont des tsiganes : tous les bateliers de Scutari sont des tsiganes : ils ont, par tradition ancienne, le monopole des eaux ; ils sont les maîtres de la rame, les souverains de la voile. Eux seuls savent, d'un gouvernail infaillible, diriger la londra parmi les bans de sables mouvants, quand l'ardeur de l'été recule les rives du lac et fait mouiller le « Nettuno » tout au large, bien près de Chiroka ; eux seuls rament sans fatigue apparente, d'un effort continu. Leur village est en face, sur la berge pierreuse, à la sortie de la Boïana, posté en vigie, comme veillant sur son bien, village de masures en ruines, où résonne le vacarme du tambourin et qui dit l'insouciance de la vie, l'incurie des femmes.

Omar, le chef des bateliers, a tenu à honneur de nous conduire lui-même. Moins bronzé.... ou plus propre que ses compagnons, il a une physionomie ouverte, et son sourire découvre trente-deux dents blanches. Sans cris, sans gestes inutiles, notre installation s'opère. Par définition, la londra ne possède aucun *siège* : le commun des mortels s'y accroupit, les sybarites recourent à des chaises, mais nous sommes, nous, des « franguis », des originaux qui ne font rien comme tout le monde. Chacun s'installe à sa convenance ; les uns empilent matelas et coussins, imaginent des raffinements de confort et d'allongement ; les autres recherchent la fraîcheur élastique des paniers ; ma fille, Pertéide, [illegible] ans, déclare qu'elle restera debout, que c'est infiniment plus drôle.

Ces dispositions prises, les derniers adieux s'échangent dans le clapotement du premier coup de rame. Nous démarrons avec majesté ; il ne convient pas, il n'a jamais convenu de se presser devant des Orientaux : homme pressé, homme sans valeur : le musulman a le geste calme, mesuré, lent ; comme sa pensée, sa dignité répugne aux allures sautillées, notre précipitation en toutes choses lui est une offense permanente.

Nous glissons donc, en douceur, vers l'inconnu, impatients de sensations neuves. Nos yeux, qui rêvent de mer libre, se posent avec indifférence sur un paysage cent fois contemplé. Nous sommes tout

petits dans notre pirogue, serrés entre les deux hautes falaises : à droite, le dernier contrefort du Taraboch; à gauche, le rocher abrupt de la citadelle; ici des pierres, rien que des pierres, croulantes, aiguës, revêches, ne laissant pousser entre elles que de rares plantes épineuses; là, le roc, beau de la hardiesse de ses lignes, de son architecture sans plâtre ni truelle, de sa couronne de lierre, de ses assises géantes. Tout en haut, un drapeau flotte, minuscule; des hommes veillent.

Le courant est rapide; le pont de la Boïana, déjà lointain. Il est joli, ce pont de bois, avec ses pilotis en croisillons; il est lui, il ne ressemble qu'à lui; quand les Barbares d'Occident l'auront abattu et remplacé par une passerelle en fer, une des beautés du paysage aura vécu. J'aime le voir, — je n'aime pas le franchir; dans l'écartement des poutres qui exigent des enjambées inégales, les pieds s'enchevêtrent et glissent; ici, une planche fait défaut, tombée à l'eau par excès de vétusté; plus loin, une autre fait saillie; vers le milieu du pont, où l'eau est tumultueuse et les remous dangereux, il s'affaisse d'inquiétante façon; c'est l'endroit scabreux, celui que l'on *démolit* quand l'un des bateaux du lac doit rentrer à Bari pour passer au bassin. Chaque fois, cette étrange opération coûte plusieurs milliers de piastres; chaque fois, le pont s'en porte un peu plus mal, mais l'incurie turque n'en a aucun souci; d'ailleurs, le pont de la Boïana est — avec ses pêcheries, la route de Medua, et la digue du Kiri — un des quatre prétextes à « mangeries » du Vilayet. Doit-on, de bonne foi, tuer la poule aux œufs d'or? Les voici justement, ces pêcheries. Barrant un petit bras du fleuve, elles dressent leur appareil pittoresque de nattes, de nasses, de pilotis — on dirait un village Siamois. Les bancs d'aloses et d'esturgeons y viennent échouer, aloses, esturgeons de printemps qui se vendront à des prix dérisoires; le mulet s'y entasse également, mulet providentiel, manne qui jamais ne manque. — « Seigneur, donnez-nous notre mulet quotidien. » — S'il ne le dit, le Scutarin le pense. Le poisson fidèle n'a jamais changé de routes; la nasse l'arrête sans le décourager dans son incessant exode vers le lac. Mais l'homme est un animal cupide; les pêcheries sont affermées, la « mangerie » a libre jeu. Quand le fonctionnaire, trop vorace, ne se contente pas de « manger », mais qu'il « gloute » (un brave commandant turc trouva un jour, dans l'exécration de cette coutume, ce vocable original), les pêcheries dépérissent, puis chôment : le régime de l'estomac creux pèse alors sur la population pauvre de Scutari.

Le paysage s'aplanit; le courant, enflé de la Drinitza, nous porte rapidement; l'effort des bateliers est modéré. Pourtant le soleil darde, la rame est lourde; ils sont silencieux, impassibles et.... ruisselants. Le *Bey-Effendi* leur offre une cigarette; ils portent la main à leur front, du geste familier de l'Oriental. — Ils tirent une bouffée de fumée; l'expression du visage laisserait croire qu'ils boivent à une source fraîche. Nous croisons des londras toutes petites, qui voguent avec lenteur vers Scutari; d'autres, blanchies par l'usage ont — tendu sur des perches — leur large filet qui a tenu dans ses mailles le mulet et la carpe, la sole comme le bar. En Albanie, le poisson de mer remonte et vit en eau douce; mais l'inverse n'a pas lieu, et, de mémoire de pêcheur, jamais truite n'émigra vers la mer.

La matinée est idéale; l'eau opaline reflète un ciel de rêve. A droite, à gauche, des tamaris géants, un fouillis d'arbustes. — Courbe accentuée. Une forêt de mâts; c'est Oboti, petit port où mouille la *Yolanda* quand les eaux sont trop basses pour lui permettre de gagner Scutari. Une pittoresque flotille est à l'ancre, ce sont les voiliers qui ont traversé l'Adriatique, chargés à pleins bords d'une lourde cargaison : planches de Trieste (la Mirditie voisine est pourtant l'Eldorado des forêts séculaires), farines de Bari (à deux heures de distance, la vallée du Drin, grenier à blé dans l'antiquité), ciment, tuiles, riz, sucre; d'un navire à l'autre, des mousses s'interpellent en patois italien. Les proues de ces navires portent de gros pédoncules, ressemblant de loin à des yeux, yeux jaunes, rouges, verts, qui, au sommet des vagues, voient peut-être le danger quand l'œil humain ne le discerne pas encore. Du temps d'Homère, ces yeux étaient déjà ouverts à la proue des navires : le marin a l'âme fidèle.

Oboti dépassé, la chaleur est combattue par la brise qui se lève; d'une senteur saline, humide, poissant un peu au coin des lèvres; c'est l'air de la mer. Nos bateliers suspendent leur geste rythmique; à un mât de fortune, ils hissent une voile rapiécée; nous filons à bonne allure sur une onde fouettée qui se crête d'écume. Rapidement disparaît, à gauche, le poste douanier de Poulaï; deux agents nonchalants et déguenillés sirotent leur café; un troisième dort à l'ombre d'une bicoque délabrée. L'assoupissement nous gagne sous l'ardeur du plein midi; en dépit de la brise, notre basse-cour souffre de l'indiscrétion du soleil. Un poulet préoccupe particulièrement ma fille; on le dirait sous le coup d'une syncope. Que faire? L'enfance a des trouvailles; voici le poulet arrosé; l'eau de la Boïana, puisée verre à verre, lui assure une douche bienfaisante; mais ses plumes plaquent, lamentables; il semble dévêtu, il est piteux; il fait songer à ces poulets que la paresse des cuisiniers orientaux échaude pour aller plus vite.

Le paysage change d'aspect. Les berges se relèvent

en collines sinueuses, nous tournons des promontoires imprévus, des caps en miniature; le vent est tombé, coupé par les hauteurs; la rame reprend son office, mais nos bateliers sont au bout de leur effort: Schnerz est proche, le bakchich imminent. La douche du poulet est suspendue, la vie se réveille dans l'arche, les réalités actives vont succéder à la contemplation béate, et cette idée secoue nos énergies.

Schnerz. Un bouquet d'arbres, un chemin tracé, mais pas de maisons. Le village monténégrin se réduit, sans doute, à peu de chose. Qu'importe, puisque Nouro-Krumi nous a tenu parole. Il est là, sur la berge, accroupi sur un kilim; nos chevaux aussi sont là, qui nous attendent. Adieu le fleuve; adieu nos bateliers. Dernière cigarette, conférant au bakchich sa valeur entière, dernier échange de « faléminersse » (le merci albanais). Nouro-Krumi, une main sur la poitrine, nous offre le calumet de paix; ce caravanier a du monde, il sait qu'en Orient toute politesse commence et finit par la cigarette. Son nom déjà est engageant. Nouri — en turc, lumière, et Krumi — en Albanais, ver; autrement dit, M. Ver luisant. M. Ver luisant n'est plus jeune; il est court et chauve, il a de petits yeux vifs, un visage ridé en largeur, une bouche mobile qui rit toujours. Sa réputation est celle d'un homme loyal, tenant ce qu'il promet. Attachées par la bride aux troncs voisins, nos montures ont bel aspect. Ne vous représentez pas des coursiers fougueux, impatients du mors, ce sont bien des chevaux, mais des chevaux de bât, paisibles rossinantes dans le goût des « yabeus » de Perse; ils ont le pied sûr et l'humeur placide.

Le soleil est au zénith; l'air transparent vibre; c'est l'heure du repas et de la sieste. Nous errons un peu; le village est décidément invisible. Nouro Krumi dit qu'il faudrait l'aller chercher plus loin; mais à quoi bon? Un adorable cimetière nous offre son ombre et sa poésie. En Orient, l'asile de la mort est accueillant; il n'a ni souvenirs, ni larmes; il est le retour à la terre, tout simple et sans regrets. Je n'oublierai jamais avec quelle joie un des kavas remit un jour à sa mère un bakchich inespéré. « Elle était si contente, la pauvre vieille; elle avait tellement envie d'un certain linceul vu au bazar, et qui lui plaisait tant! »

Des tapis sont étendus, le campement improvisé. Avec des gestes souples et précis notre fidèle Luca [illegible] notre bien-être. Ce repas sur les tombes a un charme émouvant. Il est ancien, ce cimetière; sur chaque croix branlante perche un pigeon gauchement taillé dans le bois, symbole de la colombe sainte ou autre origine? Je ne sais; mais l'effet est [illegible] de tous ces oiseaux [illegible] dans le champ du repos.

Un gamin à kalpak survient. Le curé de Schnerz a été avisé de notre arrivée; il nous propose l'hospitalité de sa demeure et l'eau de son puits (celle du cimetière est malsaine, paraît-il). Trop tard, notre installation est faite; l'eau, déjà bue. Nous donnons un bakchich à l'enfant et faisons remercier le brave curé. D'ailleurs, Nuro Krumi s'agite. Avec cette puissance d'absorption qui distingue certains peuples, lesquels passent, sans émoi apparent, de l'extrême jeûne à l'extrême bombance, il secoue sans effort la torpeur d'une digestion heureuse. D'une main sûre les colis sont répartis. L'œil de Nuro Krumi est une balance impeccable: jamais le volume ni la forme ne le trompent sur le poids; il a en outre la divination de l'équilibre. Nous voici sur nos bâts, égrenés en file indienne; les bagages sont devant nous, et nous fermons la marche. Tout d'abord, c'est l'étonnement de voir un chemin, un vrai chemin. Depuis deux ans que nous n'avons quitté Scutari, nous ne connaissons plus que la route des « Trois Arbres » et le chemin de Tépé. La route des Trois Arbres conduit de la rue principale du quartier chrétien au champ de manœuvres limité par la digue — la fameuse digue du Kiri. A partir du petit marché au poisson elle prend une imposante largeur d'avenue. Un Vali l'a fait construire — Vali aux mains nettes. Des acacias rabougris, échelonnés de distance en distance, dépérissent faute de soins, tandis que la chaussée tient encore, ou à peu près. Dans l'esprit du Gouverneur, cette route devait conduire à Touzi, poste frontière, et n'était que l'amorce d'un réseau de communications dont il caressait le projet. Mais le Gouverneur comptait sans son hôte: les Albanais prirent ombrage; ils dénoncèrent à Stamboul cet homme ami des innovations dangereuses; vingt-quatre heures après leur télégramme — le Scutarin use volontiers du télégraphe qu'il emploie uniquement à ces fins — le Vali était déplacé. Donc, l'avenue partie d'un si bel essor à la conquête de la plaine s'arrêta au premier kilomètre, à deux pas d'un de ces petits kiosques en bois peint — vitres cassées; à l'intérieur, fauteuils Empire défoncés et chaises boiteuses — que l'on retrouve dans tous les Vilayets de Turquie pour les plus grandes délices des Pachas qui s'y succèdent.

[illegible] M[illegible] FERTÉ.

LA VICTOIRE SUPRÊME DE RICHARD WAGNER [1]

Les péripéties du mois de mai passé, — écrivait Wagner à sa vieille amie Alwine Frommann pendant l'été de cette bienheureuse année 1864, — dépassent en intensité dramatique tout ce que pourrait imaginer un homme de théâtre. Ce mois a contenu en soi toute une longue vie : l'accablement le plus profond et le plus merveilleux relèvement. Désormais, je n'ai plus à m'inquiéter de personne. Tout ce que je produis appartient uniquement à mon généreux roi, à qui je suis redevable d'être encore en ce monde ; et c'est seulement dans la mesure de ses désirs que le reste du monde aura dorénavant connaissance de mon œuvre.

En premier lieu, le roi Louis II lui avait enlevé le souci de la vie matérielle. Wagner avait pu revenir à Vienne avec une somme de quinze mille florins, satisfaire quelques-uns de ses créanciers, conclure avec les autres des arrangements à brève échéance, et, par-dessus tout, sauver tout ce qui pouvait encore être sauvé de son mobilier de Penzing. Après quoi, en compagnie du couple fidèle de ses serviteurs, Franz et Anna Mrazek, il s'était rendu à Munich, et, conformément au désir du roi, avait loué pour l'été une villa au bord du lac de Starnberg, toute proche du château de Berg où résidait Louis II.

En dix minutes, la voiture m'amène vers lui. Une ou deux fois chaque jour il m'envoie chercher ; et moi, toujours, je vole vers lui comme vers une bien-aimée. Impossible d'imaginer relations plus touchantes. Jamais encore je n'ai rencontré ailleurs cette aspiration passionnée à s'instruire, cette compréhension, ce frémissement brûlant d'un être tout entier. Ajoutez à cela une tendre sollicitude pour moi, une délicieuse chasteté de cœur, et ce ravissement de me posséder qui rayonne dans ses yeux lorsqu'il m'exprime son bonheur. Si bien que souvent nous restons assis pendant des heures, le regard de l'un de nous plongé dans celui de l'autre.

Ou bien encore, dans une lettre à Mme Mouchanof, l'ex-Marie Kalergis :

Chère amie, plus de doute désormais ! De jour en jour l'extraordinaire devient plus beau. Ce prince m'a été envoyé du ciel, c'est grâce à lui que je vis et que je crée encore. Mais aussi combien je l'aime !... Jamais, jamais l'histoire n'a eu à raconter quelque chose d'aussi merveilleusement beau, d'aussi profond et doux, que les relations de mon royal maître avec moi ! Dans cet admirable jeune homme, c'est comme si mon art vivait d'une existence visible. Lui seul est désormais ma patrie, mon foyer, mon bonheur !

Mais lorsque Wagner, sorti de ces heures de délices spirituelles, rentrait dans sa petite maison de célibataire, vide et sans amour, d'autant plus la solitude lui paraissait douloureuse.

L'état d'abondon de mon ménage, — écrivait-il à Mme Wille, — la nécessité pour moi de m'occuper de choses pour lesquelles je suis décidément trop peu fait, et la nécessité plus pénible encore d'avoir toujours à me diriger seul, sans une assistance amie, tout cela paralyse mon esprit de vie. J'ai eu de nouveau à m'installer, à m'arranger un ménage, à me préoccuper d'acquérir des couteaux, des fourchettes, des casseroles, des draps de lit, etc. ! Moi, l'adorateur passionné des femmes, vais-je donc devoir renoncer tout à fait à l'élément « féminin » ? Non, avec un profond soupir je réponds : non !

En vain il essaie de décider sa petite Marie de Penzing à venir le rejoindre à Starnberg : en vain il va jusqu'à obtenir du roi Louis II une lettre d'invitation autographe à l'adresse de la jeune fille, — étrange document qui, du vivant même de Wagner, se trouvait à vendre chez un marchand d'autographes de Vienne ! A aucun prix, décidément, la petite Marie ne se laisse tenter.

C'est seulement vers la fin de juin 1864 que devait être satisfaite l'aspiration de Wagner à se procurer la société d'une femme capable de le comprendre. Touché des plaintes de son illustre ami, Bulow lui envoya à Starnberg, pour lui tenir compagnie, sa femme Cosima avec ses deux enfants (Daniela et Blandine, âgées de trois ans et demi et de seize mois), pendant que lui-même aurait encore à rester dix jours à Berlin, où le retenait son devoir professionnel. Wagner revoyait Cosima pour la première fois depuis leur mémorable adieu à Berlin, un an auparavant ; et ce qui, à ce moment, s'était déjà révélé à eux en pleine clarté sans qu'ils le traduisissent en paroles, maintenant, c'était chose fatale que tous deux achevassent de se le dévoiler. Inévitablement, tout les poussait vers la crise décisive.

Il faut savoir que le mariage de Hans de Bulow avec Cosima Liszt n'avait point tardé à revêtir la forme d'une union « tragique ». Aussi bien, dès le début, ce couple mal assorti ne s'était-il pas uni sous l'influence d'une ardente passion réciproque.

Le mariage de Bulow, — comme l'écrit très justement Cornélius, — avait été un sacrifice d'amitié que l'élève avait fait à son maître Liszt. Bulow avait consenti à donner à l'enfant adultérin de son maître un nom honorable et brillant, en même temps qu'il satisfaisait par là l'un des rêves les plus chers de Liszt, inspiré à celui-ci par son affection paternelle pour lui. C'était donc, proprement, par reconnaissance qu'il s'était marié ; et en vérité, Cosima l'avait, dès l'abord, bien mal récompensé de sa générosité.

1 Pages extraites de l'ouvrage : *Richard Wagner et les Femmes*, qui paraîtra prochainement chez l'éditeur Perrin.

Depuis l'instant où était entré dans la vie de Cosima ce Wagner, que son père l'avait habituée à vénérer dès sa première enfance, c'est avec toutes les fibres de son cœur qu'irrésistiblement elle s'était sentie attirée vers lui. Toute petite déjà, à Paris, en 1853, la rencontre de Wagner avait produit sur elle une impression inoubliable. Mais elle ne l'avait approché vraiment que pendant son voyage de noces, en 1857, lorsque, la veille de la catastrophe du ménage de Wagner, elle était venue passer plusieurs semaines sur la Colline Verte. « Comme toi, je plains Mme Minna, — écrivait-elle alors à Mme Herwegh, — mais sans pouvoir pour cela donner tort à notre sublime ami Richard. Ce que tu me dis de Minna m'afflige fort. Elle doit beaucoup souffrir, et, avec toute sa misère, elle doit encore se dire que sa soumission et sa patience ne sauraient lui servir de rien. L'immense abîme qui la sépare de son mari rend inutiles toutes ses bonnes qualités, sans diminuer ses souffrances si peu que ce soit. »

La puissance suprême du génie de Wagner et les motifs profonds de son attitude de combat à l'égard du monde étaient ensuite devenus de plus en plus clairs pour Cosima, avec les années, et toujours désormais plus fermement la conviction avait mûri en elle que c'était *elle* qui avait été choisie par la destinée pour apporter au maître le bonheur désiré. Son séjour auprès de Wagner à Biebrich avait effacé ses derniers doutes à ce sujet. Maintenant, elle avait pleinement conscience de son but, et marchait vers lui sans aucune considération étrangère, indifférente à tous les obstacles de sa route. « Je comprends de moins en moins, — lisons-nous dans une lettre qu'elle écrivait au peintre Lenbach, — comment un être tel que Wagner a pu s'égarer parmi notre monde d'à présent, et je me réjouis seulement d'avoir pu reconnaître cette triste anomalie. La découverte que j'en ai faite m'a montré mon chemin, à moi aussi, et je n'ai plus d'autre pensée que l'accomplissement de ma mission, dans laquelle je trouverai également mon propre bonheur. »

Maintenant, à Starnberg, tout cela en était venu à s'exprimer ouvertement, ainsi que le voulait la destinée. Les deux âmes devaient fatalement se donner l'une à l'autre.

Le pauvre Bulow, cependant, qui était arrivé chez Wagner dans les premiers jours de juin, et tout à fait [illegible] avec un véritable [illegible] [illegible] [illegible]

nes fidèlement et cordialement dévouées, qui se fient à ma protection et me consacrent leur vie. Et, bien que je possède à présent un couple de serviteurs excellents, je pense toujours encore à ma bonne Vrénéli, et je me dis : celle-là aussi, il faut qu'elle soit avec moi! Donc, faites en sorte de répondre à mon affection, ayez confiance en moi, et arrangez-vous pour venir bientôt près de moi!

En effet, Véréna Veitmann répondit à l'appel de Wagner; et bientôt, avec son assistance et celle de l'ancienne modiste viennoise, Bertha Goldwag, que Wagner avait fait venir à Munich, la nouvelle demeure se trouva magnifiquement aménagée, avec le luxe voyant et sensuel dont le maître avait besoin pour se tenir l'esprit en éveil. Le 15 octobre 1864, la villa put être inaugurée solennellement par une petite fête en l'honneur des laborieuses créatures qui l'avaient ornée. Un hasard permit également à l'ancienne amie de Wagner, Mathilde Maier, de prendre sa part de cette fête. Les journaux avaient, quelque temps auparavant, répandu le bruit, tout erroné, d'une fièvre typhoïde qui mettrait en danger la vie de Wagner; et Mathilde s'imaginant que son ami, dans sa vie solitaire, se trouvait dépourvu des soins que requérait son état, s'était empressée d'accourir à Munich avec sa mère. A leur grande joie, les deux dames avaient trouvé Wagner en parfaite santé; et, après avoir passé quelques jours en sa compagnie, elles étaient revenues à Mayence, pleinement rassurées. Wagner, de son côté, avait été très touché de leur sympathie. « Si jamais je me vois forcé de quitter Munich, s'était-il écrié, sans faute j'accours chez vous! Il n'y a que vous au monde à qui je puisse m'abandonner en toute confiance! »

Vers le milieu de novembre, les Bulow arrivèrent enfin à Munich; et désormais une véritable maîtresse de maison acheva de rendre complète l'installation du foyer nouveau de la rue de Brienne. Cosima, sur-le-champ, se mit tout entière au service de Wagner. Elle dirigeait son ménage, recevait ses visiteurs, l'assistait dans sa correspondance, de plus en plus fournie; en un mot, elle tâchait à éloigner de lui toute fatigue et à lui éviter tout travail ennuyeux. « Madame la baronne », comme on l'appelait, s'était même fait réserver, dans la maison du maître, un salon et un cabinet de travail particuliers, où elle passait plusieurs heures chaque jour. Le chevaleresque Bulow approuvait cordialement toute cette manière d'agir, et se réjouissait ingénuement de pouvoir, par l'entremise de sa femme, faciliter et embellir l'existence privée de ce Wagner dont lui-même s'était constitué le plus zélé serviteur au point de vue artistique. Que le maître et ami pour lequel il s'était ainsi dévoué fût capable de tromper jamais la confiance qu'il avait mise en lui, Bulow ne voulait pas même s'arrêter à accueillir un tel soupçon. Et lorsque, le 10 avril 1865, Cosima mit au jour un enfant, né de Wagner, c'est avec une joie profonde que Bulow annonça à ses amis que, pour la troisième fois, il était devenu « mère », — ains que l'on dit à Berlin quand on se voit naître une fille. Cosima, de son côté, dans une lettre, écrivait : « Ma troisième fille s'appelle Isolde-Ludovica-Josepha; Wagner est son parrain. » Ce parrainage ne laisse pas de nous paraître étrange : mais c'était en vérité la seule attitude que pût prendre Wagner, devant le monde, à l'égard de la petite Isolde. Son bonheur paternel l'enivra d'autant plus qu'il coïncida avec un autre des événements les plus joyeux et les plus solennels de sa vie : les répétitions de son *Tristan*. « Il y a eu un court instant où, vraiment, j'ai eu l'impression de vivre dans un rêve, tant je me sentais merveilleusement heureux. Ce fut la période des répétitions de mon *Tristan*. »

Une disposition malencontreuse de Mme Schnorr, interprète du rôle d'Isolde, vint apporter au maître un dernier obstacle, sur ce chemin d'un triomphe attendu impatiemment depuis maintes années. Mais l'obstacle finit par disparaître, et, le 10 juin 1865, s'accomplit ce grand événement historique : la première représentation de *Tristan*. « L'impression d'un rêve ne m'abandonnait pas une seconde. Je ne cessais pas de me demander avec stupeur comment il était possible que j'assistasse à ce qui se passait autour de moi. Ce temps a été l'admirable point culminant de toute ma vie : et cependant sa douceur m'a été rendue amère par bien des absences dont je n'ai point réussi à me consoler. » Le fait est que les amis zurichois dont le souvenir se trouvait le plus étroitement lié à celui de son *Tristan*, les Wesendonk et les Wille, n'étaient point venus prendre leur part de la fête.

Quant aux interprètes du drame, et en particulier au couple des Schnorr, le maître ne trouve pas de mots pour exprimer sa reconnaissante admiration à leur endroit. « Un couple artistique merveilleux, qui m'a été expressément accordé par le ciel. Tous les deux pleins de confiance pour moi et de tendre soumission, avec cela doués à un degré prodigieux. » Déjà Wagner avait arrangé l'installation définitive des Schnorr à Munich, déjà d'audacieux projets nouveaux lui apparaissaient en voie de réalisation, lorsque le poids du destin s'abattit sur le vaillant héros de son drame. Huit jours après être revenu de Munich à Dresde, — où il était allé préparer son départ définitif, — l'incomparable créateur de Tristan avait cessé de vivre. Et il ne fallut pas moins que l'affection passionnée du roi Louis

et l'assistance dévouée de la chère compagne nouvelle pour permettre à Wagner de supporter sans trop de peine cette catastrophe qui venait détruire tous ses plans futurs, en même temps qu'elle arrêtait soudain son triomphe présent.

Par l'entremise de Wagner, Cosima elle-même se trouvait en grande faveur auprès du roi Louis. C'est elle qui avait eu l'idée de satisfaire l'ardent désir qu'avait le jeune roi de connaître toutes les œuvres antérieures de Wagner, en composant pour lui un *Livre-Wagner*, où elle avait réuni tous les écrits du maître, abondamment pourvus de retouches à l'intention du royal lecteur. Le malheur est que, pour se procurer les manuscrits donnés autrefois par Wagner à d'anciens amis, des moyens furent employés qui, plus d'une fois, auraient gagné à être plus prudents ou moins impérieux. C'est ainsi que nous lisons dans une lettre de Tausig : « Wagner a eu, ces temps derniers, la très étrange fantaisie de me faire réclamer de la manière la plus incivile, par son Oracle de Delphes, la partition originale de *Tristan*. Je n'ai pas répondu à la sommation : mais, en vérité, j'aurais aimé que Wagner lui-même prît du moins la peine de m'écrire un mot! » Pareillement, Mathilde Wesendonk écrit à Wagner : « Mme de Bulow me demande aujourd'hui de lui renvoyer quelques-uns de vos manuscrits littéraires qui m'appartiennent. J'ai ouvert le carton qui les contenait, et l'ai soigneusement examiné : mais il m'est impossible de me dessaisir de rien de tout cela. » Avec Cornélius, aussi, avec Brahms, les sommations de Cosima amenèrent des explications désagréables.

D'une manière générale, d'ailleurs, les amis de Wagner ne voyaient pas avec plaisir l'influence de plus en plus forte que prenait sur lui sa nouvelle amie, et qui avait naturellement pour effet de leur rendre son approche beaucoup moins facile : sans compter que, d'autre part, ils étaient loin de tenir ces relations nouvelles de leur ami pour aussi innocentes que les jugeait naïvement Hans de Bulow. C'est ainsi que Peter Cornelius écrit à sa fiancée :

De tout temps, Wagner n'a connu et aimé les gens [illegible] et maintenant, [illegible] qui lui permettait, tout au moins, de sauver les apparences ; mais surtout, il a perdu cette ancienne bonté de cœur qui le portait à conserver un visage ami pour tous [illegible] le compter parmi les grands virtuoses, il est une cari- [illegible] ont été les quatre articles de la bulle d'excommunication [illegible] tout cela, en considération de ses rapports passés avec l'excommunié... Mais la chose principale, c'est ce lien d'amour entre Wagner et Cosima. Depuis lors, Wagner se trouve entièrement et profondément sous l'influence de son amie. Celle-ci, depuis que Bulow est parti en tournée de concerts, passe tout son temps chez Wagner, seule ou avec ses enfants. Impossible désormais de voir Wagner en tête à tête, de s'entretenir avec lui seul ; et jamais plus une lettre ne lui parvient sans que Cosima l'ouvre la première et lui en donne lecture... Qu'est-ce que cela va donner, avec le malheureux Bulow? Ou bien est-ce que, peut-être, il a tout à fait cédé sa femme à Wagner, par une entente ultra-romantique? Aussi bien, l'union de Hans et de Cosima n'était-elle plus, depuis longtemps, qu'un mariage tout d'apparence. Et, ma foi, l'attitude de Hans ne saurait guère s'expliquer que par une hypothèse comme celle-là !

Que si les amis même de Wagner jugeaient ainsi sa conduite, on devine sans peine avec quel empressement les ennemis et les envieux du protégé du roi de Bavière devaient se précipiter sur tout prétexte capable de lui nuire. Déjà, en février 1865, un premier assaut de ses adversaires avait pu être repoussé victorieusement : mais maintenant, vers la fin de l'automne, l'opposition avait relevé hardiment le front. Soutenue par les ministres du roi Louis, qui naturellement s'inquiétaient d'une influence infiniment menaçante pour la conservation de leurs portefeuilles, cette opposition visait expressément à dépouiller Wagner de la faveur royale. Par toute espèce d'insinuations adroites et de médisances, on cherchait tout ensemble à discréditer le maître et à l'irriter de manière à lui faire commettre quelque violence fâcheuse. C'est ainsi que, un jour, tous les journaux bavarois avaient répandu le bruit que, pendant que Wagner nageait dans la splendeur et le luxe, sa femme légitime vivait à Dresde dans une détresse lamentable, et se voyait forcée de gagner son pain en faisant le métier de blanchisseuse. Lorsque Minna apprit cette rumeur, elle se hâta d'écrire une déclaration publique, pour mettre fin à cet « odieux mensonge ». Ce fut le dernier service d'amour que la pauvre femme de Wagner, tristement retirée dans le petit cercle de ses connaissances de Dresde, put rendre de son vivant à son glorieux mari.

Cependant, comme les attaques dirigées à Munich contre Wagner revêtaient de jour en jour une forme plus grave, le maître, — « excité par Cosima », suivant ce qu'affirme Cornelius, — commit l'imprudence de publier, dans le plus important journal de Munich, un article rédigé par lui en collaboration avec Cosima, et où il s'en prenait résolument aux ministres royaux. Cet acte malavisé, qui donnait enfin à ses ennemis l'arme désirée, eut tout de suite les conséquences les plus désastreuses. C'était

désormais, pour les ministres bavarois, un combat de vie ou de mort : et, dans ce combat, Wagner ne pouvait manquer d'être vaincu. Le 10 décembre 1865, sur le désir de son royal ami, il abandonna la capitale bavaroise.

Le matin à cinq heures, raconte Cornelius, nous nous rendîmes à la gare, où longtemps nous attendîmes l'arrivée de Wagner. Enfin la voiture de celui-ci apparut. Wagner avait une mine de fantôme ; des traits blêmes, contractés, et la longue chevelure toute semée de gris. Nous l'accompagnâmes jusqu'au wagon. Franz, son valet de chambre, et son chien Pohl, voyageaient avec lui. Wagner s'entretint encore en particulier avec Cosima ; et l'un de nos amis l'entendit employer à plusieurs reprises le mot : *silence*. Cosima semblait tout anéantie. Lorsque le wagon disparut derrière les piliers de la gare, ce fut comme si une vision s'était effacée. Nous reconduisîmes Cosima dans la maison de Wagner. Depuis lors, elle est dans l'état le plus misérable. Que Dieu les bénisse tous les deux, si vraiment ils s'aiment de tout leur cœur, et si le pauvre Wagner a pu enfin, au hasard de sa vie, rencontrer la compagne qu'il lui fallait ! En effet, il semble bien que Wagner soit amoureux de Cosima. Il a dit que l'espérance de la revoir bientôt était son unique consolation. Que si cela est vraiment, je leur souhaite de pouvoir goûter ensemble un tranquille bonheur. Peut-être le pauvre Bulow, lui aussi, trouvera-t-il plus de consolation et de paix dans la solitude? De celui-là, j'ai la conviction qu'il est en train de suivre un chemin d'épines ; et Dieu sait que c'est un homme d'honneur, bon et loyal, qui aurait mérité une destinée moins cruelle !

Wagner s'était de nouveau tourné vers la Suisse. Après un court séjour à Vevey, il avait loué aux environs de Genève une maison de campagne appelée *les Artichauts*. Sur-le-champ, il enjoignit à la jeune Vrénéli de venir l'y rejoindre, de Munich. Et, bien que la maison ne fût mise à sa disposition que pour trois mois, il voulut cependant qu'elle fût aménagée très soigneusement, suivant la manière habituelle : de telle sorte qu'il n'y eut pas jusqu'à la modiste de Vienne qui, de nouveau, ne reçut d'importantes commandes. Bientôt Franz fut renvoyé à Munich, afin d'y tenir la maison en état pendant l'absence de Wagner. Car le fait est que celui-ci projetait un prompt retour dans la capitale bavaroise, et travaillait à cette fin en grand secret, à l'insu même de Cosima. Cela nous est prouvé nettement par une lettre, inédite jusqu'ici, qu'il écrivait à son tapissier munichois, Mathieu. Nous y lisons, entre autres choses : « Mon royal maître et ami ne veut absolument pas que j'abandonne le petit terrain qu'il m'a donné à Munich, et désire au contraire que j'y revienne le plus vite possible. » Si bien que Wagner demande à Mathieu d'entreprendre dans sa maison diverses modifications, indiquées par lui très minutieusement, qu'il y installe de nouveaux tapis, etc. Après quoi la lettre se termine ainsi :

Encore une prière ! Faites-moi l'amitié de ne parler de tout cela à personne, absolument à personne ! J'y tiens énormément. Au sujet des modifications demandées, ne dites rien, même à Mme de Bulow, et défendez à Anna de lui en rien dire ! Ce n'est pas volontiers que je reviens à Munich : mais en réalité la ville de Munich n'est rien à mes yeux, et j'ai simplement en vue ma charmante maison ainsi que le voisinage de mon ami royal, dont la tendresse à mon égard est inébranlable. Mais surtout, je tiens à ce que personne ne sache rien de tout cela !

A Genève, maintenant, Vrénéli était la seule compagne du maître. Encore l'avait-il laissée dans la villa, pour entreprendre lui-même un petit voyage de pure distraction, lorsque, à Marseille, il apprit que sa femme, la pauvre Minna, venait de mourir d'un arrêt du cœur.

Je ne puis vous dépeindre autrement mon état de ce matin, — écrit-il à Pusinelli, — après une pénible nuit d'insomnie, que comme un accablenent total, où je regarde sans voir devant moi, et n'arrive pas à recueillir mes pensées... Je suppose que votre sollicitude amicale a fait en sorte de témoigner en mon nom aux restes mortels de ma malheureuse femme les mêmes honneurs dont je les aurais entourés si Minna avait pu mourir heureusement dans les bras de son mari. En tout cas, c'est dans cet esprit que je vous prie de vous occuper de son tombeau... Oh ! combien celle-là, qui a enfin quitté sans douleur le terrain de la lutte, combien elle mérite d'être enviée ! Paix, paix au cœur terriblement déchiré de l'infortunée !

La nouvelle de cette mort n'étant parvenue à Wagner qu'après de longs détours, il fut naturellement impossible au maître d'assister aux obsèques de Minna. Les amis de Dresde, d'ailleurs, le remplacèrent bien volontiers en cela, tout de même qu'ils avaient tendrement et de toutes leurs forces essayé de rendre plus légères et plus agréables à la pauvre créature les dernières années de sa vie terrestre. Cependant Cosima, suivant ce que nous rapporte Cornélius, dès qu'elle avait appris la mort de Minna, s'était empressée de télégraphier à Wagner pour lui demander s'il voulait qu'elle vînt près de lui : mais Wagner l'avait priée d'ajourner sa visite. Elle n'en arriva pas moins auprès de son ami, en mars 1866, pendant une nouvelle tournée de concerts de Bulow, et c'est durant les trois semaines de son séjour à Genève que Wagner et elles prirent enfin des résolutions décisives. Le roi Louis, tout en continuant à désirer le retour de son ami, ne se résignait toujours pas à lui rendre possible ce retour en éloignant d'auprès de soi certaines personnes que Wagner lui avait désignées : de telle sorte que le

maître prit fermement le parti d'abandonner Munich et de s'aménager, quelque part en Suisse, une retraite tranquille où il pût travailler tout à loisir. Cosima, de son côté, devait alors venir le rejoindre dans son nouvel abri, et cette fois s'y installer pour toujours.

JULES KAPP.

LES LETTRES : ŒUVRES ET IDÉES

De Georges Ohnet à Henry Bordeaux.

Je viens de lire les romans de M. Henry Bordeaux : j'ai relu l'article fameux, paru ici-même, que M. Jules Lemaître consacra naguère à Georges Ohnet... La singulière expérience, et concluante, et décisive !

Jamais encore il ne m'était apparu aussi clairement que la mission du critique est d'atteindre, à travers le particulier, le général; comme au romancier, l'accident lui révèle la vérité permanente et vraie de tous les temps; l'un et l'autre ne font œuvre durable qu'à la condition de saisir fortement cette révélation et d'inviter leurs lecteurs à la contempler avec eux.

Georges Ohnet fut un accident infiniment négligeable, et qu'un vrai critique n'eût point relevé s'il n'y avait aperçu la manifestation d'une activité éternelle — éternelle au même titre que l'art, et j'ai nommé la contrefaçon de l'art.

Écrit en 1885, l'article de Jules Lemaître est d'actualité en 1914 ; il le sera dans vingt ans, dans un siècle, tant qu'il y aura des écrivains sincères, des artistes pieusement, héroïquement dévoués à l'art — et des profiteurs habiles à prendre un masque et à leurrer le public d'un faux semblant de style, de passion, de beauté, de morale, d'idéal...

Chaque génération possède son Georges Ohnet : le nôtre s'appelle Henry Bordeaux.

Prenez ses romans, et relisez, vous dis-je, l'article vengeur de Jules Lemaître. Ceci nous apporte l'exacte définition de cela. Il n'y a qu'un nom à changer, et de ces nuances où s'inscrivent les modes d'une époque. Mais le fonds est immuable; ici et là, sous les apparences diversement costumées de la [illegible], même désolante aridité, même outrecuidante prétention, et même insignifiance.

*
* *

Il ne faut point déplorer le succès, le grand succès des livres de Henry Bordeaux; son libraire ne compte plus que par centaines d'éditions ; de par son « chiffre de vente », Henry Bordeaux est le géant de l'édition française : auprès de lui, Maurice Barrès n'est qu'un humble seigneur ; ni Louis Bertrand, ni Edouard Estaunié, ni René Boylesve, ni André Gide, ni Romain Rolland... ne font meilleure figure. Et c'est justice. Henry Bordeaux a conquis la foule. Les statistiques du commerce le proclament grand romancier, le maître romancier de la France contemporaine.... Voilà qui est parfait ; la situation est nette et l'histoire recommence.... Tel son ancêtre Ohnet, Henry Bordeaux n'a point touché le cœur de l'élite ; l'élite l'ignore ; et je défie bien qu'on puisse inscrire son nom dans l'histoire de notre vie intellectuelle; cette œuvre d'apparence monumentale n'a gêné ni favorisé personne de son ombre; aucune inspiration n'en est sortie; aucun disciple ne s'en est évadé pour l'exalter ou la maudire; elle n'abrite que le vide et le vent.

Le succès de Henry Bordeaux n'est point scandaleux; nous en savons les causes, nous en mesurons les limites; il n'est que la manifestation d'une équité providentielle trop rare dans la vie des lettres ; on ne peut qu'applaudir la simplicité de cette aventure où se justifie magnifiquement la loi de l'offre et de la demande. Et je me bornerais à prendre acte de cette réussite normale, et de la fortune d'une maison heureusement achalandée si, justement, l'on ne prétendait parfois décorer du titre de littérature cet industrieux trafic.

Henry Bordeaux a conquis un vaste, un très vaste public — et c'est justice. Ses lecteurs n'ont point tort de lui témoigner de la gratitude : ils le comprennent, ils le comprennent tout entier; il est à leur hauteur, et comme on dit, à leur niveau ; il y est naturellement, de par le néant de sa pensée, son horreur des idées, son goût du « distingué », son sens inné du banal et de la platitude. Si basse que soit cette altitude, il sait donner à ses fidèles l'impression que l'on ne s'y élève point sans effort ; et voilà bien le fin du fin, et la vraie marque de son génie : c'est par là qu'il flatte si voluptueusement les bonnes âmes et les naïfs, heureux de « penser » avec lui à si bon compte, non moins heureux de barboter en sa compagnie parmi les élégances, les délicatesses morales, les noblesses du cœur, toutes les élégances, toutes les noblesses. Car plus on déteste l'effort intellectuel, plus on se gonfle d'un fantôme d'idée générale; et pour se plaire aux faciles débauches du beau style et des beaux sentiments, il suffit d'être totalement dénué de sens critique, d'éducation littéraire et de vie intérieure. Or, Henry Bordeaux n'est point chiche de beau style, il n'est point avare de beaux sentiments, quant à la noblesse d'âme, il en a mis partout.

Ses récits n'ont point d'autre but que de faire briller cette pacotille éblouissante : jeunes filles qui sont punies d'avoir méprisé l'amour, jeunes filles qui

sont récompensées d'avoir accueilli l'amour (*La Peur de vivre*) — l'amour légitime, bien entendu, l'amour dans le mariage, et l'on se demande si c'est vraiment l'amour qu'il entendit glorifier, ou bien la conception la plus bourgeoisement utilitaire de l'abri conjugal; notez aussi ce souci du châtiment et de la récompense, qui doit donner tout leur sens à ses affabulations — jeunes femmes qui meurent de n'avoir point été assez constamment aimées (*La Robe de laine*); époux trompés, qui s'octroient un mutuel pardon, en vérité bien gagné après des hésitations savamment prolongées (*La Neige sur les pas*) — et leurs fautes furent pudiques, et leur réconciliation glorifie l'amour permis et plus encore les commodités matérielles du foyer; on saisit là les objurgations parfois assez plaisantes d'une morale où la table, la lingerie, le garage sont de puissants arguments — officiers explorateurs et conquérants (tous les romans), qui pratiquent héroïquement et simultanément le culte de l'honneur, la religion du drapeau, l'héroïsme de la passion, du dévouement, et qui parfois en meurent, mais très rarement, et plus généralement y gagnent la célébrité et le bonheur; jeunes savants déracinés, hésitants entre l'ambition et le devoir familial (*La Croisée des chemins*), si assurés de triompher noblement des difficultés de la vie et des surprises de leur propre cœur; industriels, politiciens, qui ne succombent que s'ils renient la vertu, c'est-à-dire un candide et vague credo dont il faudrait, je pense, chercher la nette définition dans l'œuvre de Paul Bourget... tous ces personnages ont ce trait commun qu'ils sont inlassablement complaisants aux décrets providentiels d'Henry Bordeaux. Et j'allais oublier l'armée des vierges sages et fortes, la cohorte bêlante des fiancées, le bataillon des mères immuablement pieuses et touchantes, et tous ces honnêtes domestiques de vaudeville... De coquin authentique, je n'en aperçois presque aucun dans tous ces livres; il n'y en a point surtout dans les grands romans où Henry Bordeaux s'est le plus complètement (?) exprimé; ce romancier supprime le vice et le crime, qu'il n'ignore point certes, mais se contente, le plus souvent, de vitupérer en des tirades à la fois nuageuses et péremptoires... Vous ne sauriez croire à quel point cette suppression simplifie heureusement le monde — et le rôle de l'écrivain.

Tous ces personnages, voués sans rémission au triomphe de la sagesse, manquent déplorablement d'imprévu; Henry Bordeaux, qui sait l'inépuisable patience de son public, ne se met point en peine de cette monotonie; si par hasard un tardif et furtif scrupule lui conseille quelque nouveauté, s'il prête quelque mystère à la figure de l'un de ses héros (*La Robe de laine*), le mystère, sera vite dissipé... Henry Bordeaux ne souffre aucune exception; nous devons nous convaincre, une fois pour toutes, que ses personnages lui importent fort peu, qu'il ne les arracha point, vivants et volontaires, au limon des créations originales, mais les découpa, inertes pantins, dans l'éternel carton-pâte des romans de confection et des décors truqués.

De là l'impersonnalité prodigieuse de ces héros interchangeables; Henry Bordeaux ignore résolument tout ce qui est propre à l'individu. On est stupéfait de son insouciance à caractériser un milieu. Ce romancier, qui osa revendiquer la mission de peindre la famille française, évoque d'ordinaire la bourgeoisie la plus imprécise; on ne parvient qu'avec peine à reconnaître les mœurs de ces bourgeois falots; eux-mêmes, il nous est souvent interdit de les identifier et de les relier à une quelconque réalité psychologique et sociale... Henry Bordeaux, qui, n'ayant rien à dire, est le plus prolixe des conteurs, indique çà et là un trait juste — et d'ailleurs d'une vérité superficielle — mais il est incapable de ce choix qui est le premier devoir de l'artiste. Comment s'y reconnaîtrait-on, et qui reconnaîtrait-on parmi tant de verbeuses niaiseries? Qu'importe, au surplus! on ne sait point à qui on a affaire, on sait toujours qu'on est en présence de la plus intrépide noblesse d'âme... Qu'importe en vérité? Le public, le bon public d'Henry Bordeaux ne lui demande ni précision, ni exactitude, ni profondeur, ni aucun des difficiles mérites qui sont l'honneur et la raison d'être de l'art; de ces mérites le bon public n'a cure, il les méprise, il les ignore.

J'ai trop le désir d'être juste pour ne pas reconnaître que si les Parisiens d'Henry Bordeaux sont d'extraordinaires fantoches qui ne ressemblent à rien de vivant et de réel, une pâle réalité transparaît dans ses esquisses provinciales; combien édulcorée, affadie, dépouillée de tout suc et de toute saveur, il suffit, pour s'en convaincre, de parcourir *la Maison*; Henry Bordeaux y conte l'histoire d'une famille dont le sort nous était connu par ses livres précédents — il ne se fatigue point de ressasser les fastes de cette dynastie d'industriels qui verse dans la chicane, la science ou la rêverie; il n'a point d'imagination et n'en a nul besoin — mais des souvenirs d'enfance sont une précieuse ressource pour l'écrivain démuni d'observation; Henry Bordeaux en a semé quelques-uns dans cette *Maison* qui rappelle si fort les *Roquevillard*.

On ignorerait toutefois à quel point Henry Bordeaux est ennemi du relief et de la couleur si l'on ne tentait point de lire quelques-unes de ses nouvelles, quelques-uns de ses courts récits. L'accentuation du trait, la vigueur du dessin, la justesse et la force de la notation lumineuse parurent toujours à nos

meilleurs écrivains nécessitées par l'exiguité du cadre. Cette loi du genre, Henry Bordeaux la renie avec sérénité : même mollesse, même « flou », même fuite éperdue devant la vérité criante et le détail significatif que dans ses romans (*L'Ecran brisé* — *Le Carnet d'un stagiaire*). Il a des histoires de brigands à faire pâmer un vrai coquin.

Du moins, direz-vous, tant d'êtres à qui manque le souffle de la vie, tant de personnages complaisants aux caprices de l'auteur illustrent-ils d'utiles vérités morales ? Je ne vous engage point à y regarder de trop près. D'abord ces vérités ne devraient nul prestige à une aussi médiocre fréquentation, et quoi que puissent dire ou penser, ou suggérer ces fâcheux personnages, ils nous sont trop indifférents pour que nous leur accordions une attentive audience. Mais je crains fort que leur morale ne soit vacillante, inconsistante, et pour tout dire assez fréquemment immorale. Lisez par exemple la *Neige sur les pas*, qui veut être une défense du mariage; êtes-vous sûr qu'Henry Bordeaux n'humilie pas le foyer, la famille, le bonheur, en insistant si lourdement sur le confort de la vie matérielle? et la faiblesse, et la perpétuelle lâcheté de Thérèse Romenay ne donnent guère de prix à son retour au bercail ; son exemple effraiera, telle une naïve leçon de choses, quelque puérile petite épouse : ce n'est point le langage ni la conduite de Thérèse Romenay qui exalteront et fortifieront des âmes féminines incertaines mais clairvoyantes; au fond, je crois bien en effet, qu'ils excusent tout, mais ni Thérèse, ni Henry Bordeaux, et ceci est grave, ne semblent s'en apercevoir...

Comment, d'ailleurs, de fortes leçons découleraient-elles de cas de conscience sans portée, ou mieux auxquels les personnages ne confèrent aucune profonde gravité. La plupart de ces cas de conscience ne dépassent pas le domaine de l'honnêteté élémentaire; et cela légitime les dénouements trop attendus et les conclusions inévitables; mais Henry Bordeaux peut bien amonceler les gloses filandreuses, et terriblement superflues, nous ne prendrons jamais au sérieux les crises de cœur de ses automates.

Et enfin, il faut bien dire l'immoralité foncière de ces livres qui montrent toujours la vertu récompensée, et ainsi l'avilissent, la faussent, en font simplement la mise la plus habile au jeu de la fortune et du succès.

*
* *

Henry Bordeaux était né pour perpétrer de laborieuses procédures en Savoie ou en Dauphiné; il préféra grossoyer des romans, et gagna Paris, si vanté de ses héros favoris pour « cet élargissement cérébral que les bons sujets y reçoivent » (sic — *La Croisée des chemins*).

Et voici qui est admirable ; Henry Bordeaux a su conquérir Paris ; Paris n'a pas conquis Henry Bordeaux.

Nul écrivain moins parisien, j'entends moins pénétré par les influences intellectuelles, les inquiétudes, les souffles de l'esprit, cette agitation fébrile mais féconde qui sollicitent les habitants de la capitale.

Henry Bordeaux demeure un provincial, et non point de cette province vivante et qui nous fait aimer les dons merveilleux et divers de notre race, mais de la province la plus bornée, la plus retardataire et la plus immobile : il plaît, il veut plaire à ces gens qui se disent « bien pensants », traduisez non pensants ; il n'a pas d'esprit, car l'esprit effarouche ces intelligences lentes ; et quand il veut en avoir, il accuse sa disgrâce : rien de plus morne que les rares plaisanteries où il s'aventure; rien de plus faux que les marivaudages de ses amoureux.

— Voyez, Jean, le vert de cette émeraude.
— Je préfère celui des prairies.
— Et le bleu vif de ce saphir.
— Il ne vaut pas celui du ciel.
— Et ces rubis.
— J'aime mieux le sang.
— Et ces perles.
— J'aime mieux les larmes.

La Peur de Vivre.

Cela, c'est de « l'escrime sentimentale. »

Admirez-en la désinvolture et l'élégance, et n'hésitez pas à croire que M. Prudhomme a pris sa retraite quelque part aux environs du lac d'Annecy. Imperturbablement sérieux, gourmé, volontiers solennel, on imagine Henry Bordeaux choyé par une petite société de ces snobs de préfecture, plus intolérables et plus sots que les snobs de Paris, étant les suiveurs d'autres suiveurs.

Et c'est là sans doute qu'il a contracté le goût d'une docilité servile à des maîtres élus sans critique, et d'ailleurs mal compris ; un pareil renoncement à toute personnalité, une imitation aussi constante et systématique de quelqu'un ou de quelque chose, voilà un trait de caractère et d'esprit qui dénote une lente formation, des habitudes aussi anciennes qu'indéracinables.

Ceci nous amène à considérer les « idées » et le style d'Henry Bordeaux.

Tout ce qui, dans son œuvre, ressemble — de fort loin d'ailleurs — à une idée, Henry Bordeaux l'a sans vergogne emprunté à un contemporain célèbre; il n'ajoute rien à ce qu'il emprunte; il emprunte mal, par bribes, sans souci des atténuations, ou des corrections, ou des compléments par

où se définit une pensée active. Sa vague philosophie erre autour d'une conception vieillote, sans grandeur, et surtout sans rapport avec la vie moderne, de la famille et des liens sociaux, autour d'un conservatisme impotent, inefficace, ignorant des élans profonds de la conscience humaine. Et je ne lui reproche point de n'apporter aucun système, mais de plaquer sur son œuvre une façade incohérente, un clinquant philosophique, voire sociologique, dont il n'a point payé les frais... Tout comme un autre, il cite Le Play, qu'il n'a sans doute point lu ; mais c'est Paul Bourget qu'il pille, au petit bonheur, assidûment, et d'autant plus tranquillement qu'il s'est muni d'une autorisation en règle. Il reflète quelques pâles rayons que lui prêta René Bazin. Sa témérité tente même de dépouiller Maurice Barrès : il introduit dans la *Croisée des chemins* je ne sais quelle caricature des *Déracinés* ; Colette Baudoche ayant assez bien réussi dans le monde, nous vîmes s'avancer la Raymonde de la *Robe de laine*... Ainsi peut-on, six mois ou un an à l'avance, prévoir un nouveau livre d'Henry Bordeaux ; le dernier grand succès l'aura infailliblement inspiré.

Quant au public, au bon public, cette défroque le ravit : Henry Bordeaux sait bien qu'il court d'instinct aux friperies : chacun s'offre la splendeur qu'il peut, fût-elle un peu usée, voire dédorée jusqu'à la corde.

Le style, le style enfin d'Henry Bordeaux achève la perfection indéniable de son œuvre : style à tout faire, style omnibus, et dont il faudrait dire qu'il n'a ni vice, ni vertu, si justement le vice suprême de l'art n'était le défaut de caractère : on n' « écrit bien » ainsi qu'au fond de provinces reculées, figées dans la vénération des Bouguereau de la peinture et des lettres. Henry Bordeaux « écrit bien », entendez que sa grammaire n'inquiète point trop le maître d'école, que ses épithètes obéissent aux convenances, que sa forme coule sans accidents, ni profondeur, sans ironie, sans lyrisme, sans « dessous » inquiétants... Ses descriptions communiquent l'invincible désir d'ouvrir les yeux aux crudités de la couleur, et de tendre l'oreille aux bruits du monde tant on se sent devenir, en sa compagnie, aveugle et sourd. Et l'on demeure épouvanté devant l'infinie cataracte de ces mots qui envahissent, sans briller, ni chatoyer, ni se rebeller, ni jamais trahir un frisson, de mornes étendues désolamment plates...

Bien entendu, tous les personnages de ces romans parlent, sans distinction de sexe, d'âge, de rang social, le beau langage qu'écrit Henry Bordeaux.

Henry Bordeaux écrit ainsi naturellement; avec un surcroît de soins quand il compose la *Peur de vivre*, où se rencontrent en abondance des phrases comme celle-ci, qui ouvre le chapitre II :

> L'amitié qui s'exerce de frère à sœur revêt une douceur aisée et simple qui la met à part de tout autre sentiment...

Il écrit la même langue, avec une syntaxe moins sûre quand il rédige en hâte la *Croisée des chemins*, Jamais son verbe ne fut plus onctueux, plus parfait d'élégance savonneuse que dans la *Robe de laine*, et surtout la *Neige sur les pas*, plus complet, plus définitivement adéquat à son incroyable idéal que dans *la Maison*.

*
* *

Henry Bordeaux compose ses romans avec une grande habileté ; tous les trucs, toutes les ficelles, il en use sans crier gare : l'intrigue se déroule avec des retards, des retours ; elle avance, s'arrête, repart, comme dans la *Neige sur les pas*, où Henry Bordeaux trouve moyen, chemin faisant, de déverser le Bædeker du grand Saint-Bernard et un petit traité sur l'art d'élever les chiens sauveteurs ; elle s'alanguit, piétine, rebondit, comme dans la *Robe de laine* ; elle ne manque jamais de se précipiter ou de s'interrompre quand elle rencontre la « scène à faire »... Henry Bordeaux excelle aux « préparations » qui ne préparent rien ; tel de ses courts récits (*l'Ecran brisé*) aurait tout l'air d'une mystification si l'auteur ne se prenait lui-même si sincèrement au sérieux.

Ses livres font penser à ces paquets d'étrennes que d'ingénieux confiseurs grossissent de multiples enveloppes. Ainsi allèche-t-on, par de fausses promesses, la gourmandise et la curiosité. Le bon public, dupé, songe rarement à se plaindre, encore qu'on ne lui ait guère offert que de l'étoupe.

Quel cas veut-on que nous fassions d'une rouerie aussi vaine?

Henry Bordeaux n'apporte ni une conception originale ou même discutable de l'art littéraire, ni une vue personnelle du monde, de la nature, d'aucune réalité spirituelle ou sensible; il n'a ni tempérament, ni style ; ses livres, édifiants d'intention, naïvement immoraux, sont des monuments de romanesque désuet ; quelques semblants d'idées y vagissent, qui ne sont point à lui ; en dernière analyse, du Bourget insuffisamment assimilé, du Bazin privé de spontanéité et de charme, du Barrès grossièrement contrefait.... voilà-t-il pas cette « triple essence de banalité » qui constituait, au dire de Jules Lemaître, la substance de Georges Ohnet ? Vérité d'hier, vérité d'aujourd'hui.

« Mais ces romans sont venus à leur heure et répon-

dent à un besoin. Les romanciers qui sont artistes se soucient de moins en moins des goûts de la foule, ou même affectent de les mépriser.... Or, il y a toute une classe de lecteurs qui veut avant tout des « histoires » comme les fidèles du *Petit Journal*, mais qui pourtant les veut plus soignées, et désire qu'elles lui donnent cette impression que « c'est de la littérature ». M. G. Ohnet est au premier rang de ceux qui tiennent cet article-là ; il est incomparable dans sa partie ; il sait ce qui plaît au client, il le lui sert, il le lui garantit. Tout cela n'est certes pas le fait du premier venu ; mais qu'il soit bien entendu que c'est en effet de marchandises qu'il s'agit ici, de quelque chose comme les « bronzes du commerce », et non pas d'œuvres d'art. Il ne faut pas qu'on s'y trompe. Je n'ai voulu que prévenir une confusion possible. »

Des bronzes de commerce. Il fallait le dire ; car certains feignent de s'y tromper. Et tant d'honnêtes gens s'en indignent !

LUCIEN MAURY.

LE FRANÇAIS A L'ÉTRANGER

L'Institut de Florence.

Les lecteurs de la Revue Bleue *connaissent bien* l'Institut français de Florence, *dont la section fut supprimée [illegible]*. Nous avons [illegible] *M. Jean Thorel* [illegible] *Florence*, la [illegible] Portrait [illegible] Dominique [illegible] de la [illegible] Quattrocento. [illegible] *M.* [illegible]

LUCIEN LUX.

De toutes les langues étrangères, la même est à beaucoup près la plus connue en Italie. Dans les grandes villes, Milan, Rome, Naples, Florence, les théâtres [illegible] un grand nombre d'œuvres françaises [illegible] établissements pour un de nos compatriotes [illegible] en Italie, de constater la précision avec laquelle les Italiens sont renseignés sur notre mouvement littéraire et artistique (1). Si beaucoup d'entre nous connaissent d'Annunzio, Fogazzaro, Mathilde Serao à travers les traductions, combien d'Italiens ont lu H. de Régnier, Jammes, Claudel et Romain Rolland dans le texte ? *Jean-Christophe* a peut-être trouvé autant de lecteurs en Italie qu'en France.

Dans le domaine théâtral, la place réservée aux auteurs français est également de premier plan. Certaines « compagnies », comme celle de la grande actrice Dina Galli, ont pour spécialité de promener à travers la péninsule les plus parisiennes et les plus « boulevardières » productions de la scène française. Ceci ne veut pas dire que le succès est réservé aux plus originales et aux mieux construites : Sardou, MM. Bernstein, Capus, de Flers et Caillavet sont les favoris du public italien, comme ils le sont d'ailleurs du public français. Mais peu importe : le fait essentiel, c'est que les Italiens connaissent parfaitement notre littérature, et sont exactement informés de ce qui se passe chez nous, même d'événements qu'on peut qualifier d'exclusivement parisiens.

Il est intéressant d'examiner si cette prépondérance de la culture française en Italie correspond à une prépondérance de l'enseignement du français sur celui des autres langues étrangères.

I. — LE FRANÇAIS DANS LES ÉCOLES SECONDAIRES ITALIENNES.

L'enseignement secondaire italien est donné dans les *scuole medie*, qui sont divisées en deux catégories :

1° Lycées et Gymnases ;

2° Instituts et écoles techniques.

Dans les écoles (degré inférieur) et instituts techniques (degré supérieur), la langue française occupe une place très importante, ainsi que l'indique le tableau suivant :

Écoles techniques			
Années	1re	2e	3e
	Nombre d'heures par semaine		
Langue française	3	4	3

L'anglais ou l'allemand n'existent que dans les écoles ayant un programme surtout commercial ; on les y enseigne à partir de la seconde année, à raison de quatre heures par semaine.

Dans les Instituts techniques, le français reste fondamental : il est étudié pendant les trois premières années, surtout dans la section « physico-mathématique » qui est la plus fréquentée. Les horaires sont les suivants :

Années	1re	2e	3e	4e
	Nombre d'heures par semaine			
Langue française	3	3	2	»
Anglais ou allemand	—	—	—	4

Si on a le choix de consacrer entre l'anglais ou l'allemand, pour le français on n'a pas le choix : c'est une langue obligatoire. La langue d'option est enseignée pendant trois ans seulement, et on l'envisage à un point de vue strictement commercial. Dans les établissements

(1) [illegible] *Revue* [illegible] en français.

secondaires techniques, le français est étudié pendant six années sur sept ; on le considère comme nécessaire à la culture générale des élèves, tandis que l'utilité des autres langues est plutôt d'ordre pratique.

Il en est de même pour les gymnases (degré inférieur de l'enseignement classique) et pour les lycées (degré supérieur). On consacre au français *trois heures* par semaine dans les 3e, 4e et 5e classes du *gymnase. C'est la seule langue étrangère qu'on étudie dans les écoles secondaires classiques.*

Or, récemment, en 1911, le ministre de l'Instruction publique italien a créé des *lycées modernes*, où la prépondérance de l'enseignement du français n'est plus aussi complète. Il reste toujours la langue obligatoire. Mais le tableau suivant nous montre que l'anglais ou l'allemand (remplaçant le grec) sont au moins aussi bien étudiés (1).

	Gymnases					Lycées modernes			
Années	1re	2e	3	4e	5e	1re	2e	3e	Total
Langue française....	»	»	3	3	3	4	»	»	13
Anglais ou allemand.	»	»	»	4	4	3	3	3	17

Cette expérience des « licei moderni » a eu grand succès ; ils sont destinés à prendre de l'extension ; et ce sera pour le bien de notre langue, dont l'enseignement y est donné avec encore plus de continuité et de détails que dans les lycées classiques.

II. — Le Français dans l'Enseignement supérieur italien.

Le seul malheur, c'est que la préparation des professeurs de français, et de langues vivantes d'une manière générale, est à peine organisée en Italie. Dans les Universités, — sauf une ou deux exceptions, — il n'y a pas de chaires de littérature ou de philologie pour la langue française ; il n'y en a pas davantage pour l'anglais ou l'allemand. Malgré les vœux sans cesse répétés des Congrès des professeurs d'Enseignement secondaire, le ministre ne se décide pas à en créer ; les étudiants sont ainsi obligés de se préparer tout seuls. D'ailleurs, pour être professeur de français dans un lycée, un gymnase, ou un établissement technique, il suffit d'avoir sa « licenza liceale » (analogue à notre baccalauréat), et de satisfaire à un modeste concours qui a lieu chaque année, aux mois d'avril et de mai. Rien d'étonnant dès lors que le niveau des candidats soit très faible et ne puisse être comparé à celui des autres professeurs, tous pourvus au moins de la *laurea* (licence) d'Université, qui est une espèce de brevet de culture générale (2).

Au reste, le ministère de l'Instruction publique italien a essayé de remédier à cet état de choses, et de relever l'enseignement du français, en créant l'an dernier des postes de *lecteur* ou *d'assistant* dans les lycées italiens. Il voudrait même obtenir du Gouvernement de notre pays des facilités pouvant permettre à des professeurs français de venir enseigner notre langue dans les écoles secondaires d'Italie (1).

Tout au moins existe-t-il pour le moment un établissement qui peut compenser par certains côtés l'absence de chaires de langue et de littérature françaises dans les Facultés des lettres italiennes : c'est l'Institut de Florence.

III. — L'Institut français de Florence.

A propos des Instituts français établis en terre étrangère, on a souvent prononcé le mot de « Consulats intellectuels ». A vrai dire, celui de Florence est le premier à avoir mérité ce nom. C'est le succès de son œuvre, la rapidité de son développement, qui ont amené des créations similaires à Madrid, à Saint-Pétersbourg et à Londres. Récemment, dans son voyage d'Espagne, M. Raymond Poincaré, en visitant l'Ecole des Hautes Etudes Hispaniques, rappelait avec raison la place qui revenait à l'établissement florentin dans le mouvement d'expansion intellectuelle de notre pays.

Ses débuts furent malaisés : il n'eut d'abord pour tout abri que trois modestes salles du palais Frenzi (via San Gallo), où professeurs et étudiants collaboraient à la même œuvre : aujourd'hui, il occupe les 2e et 3e étages d'un beau palais de la Renaissance (2) que construisit Brunellescho. Depuis bientôt six ans qu'il est fondé, il peut se considérer comme ayant déjà un passé et des traditions.

Sa première ambition est de former des professeurs de français pour les établisements secondaires italiens, et d'obvier ainsi, comme nous l'avons déjà dit, au manque de cours de langues vivantes dans les Facultés des Lettres. C'est le rôle de l'*Ecole supérieure de français*, qui est une espèce d' « Ecole normale préparatoire à l'enseignement » de notre langue. Les études s'échelonnent sur quatre années, avec examens de passage réguliers et obligatoires. Pour la distribution des matières d'enseignement, on a pensé que le mieux était, tout en s'inspirant des programmes de France, de donner la plus grande place à ceux d'Italie. Les étudiants (3) sont ainsi préparés aux examens d'*abilitazioni* auxquels il faut satisfaire pour pouvoir être professeur de langue française dans les *scuole medie*. Un enseignement donné par des professeurs français, « des rela-

(1) La séparation en gymnases classiques et gymnases modernes se fait à partir de la 3e classe — Cette expérience des gymnases et lycées « modernes » a été faite dans 12 villes d'Italie et dans 24 lycées.

2. Très peu de professeurs de français sont *laureati*.

(1) Cf. le discours prononcé par M. Credaro, Ministre de l'Instruction publique, à la 7e réunion de la Société italienne pour le progrès des Sciences à Sienne : « Le lycée moderne sera étendu jusqu'aux plus petites villes, lorsque *les nouvelles chaires que l'on crée dans les Universités, les échanges de professeurs avec les autres nations*, et les bourses de philologie moderne à l'étranger, auront fourni un nombre de professeurs scientifiquement préparés au difficile enseignement des langues et des littératures vivantes.

(2) Palais Pisani, Piazza Manin.

(3) Ils sont cette année-ci au nombre de 50. Les cours moyens, qui préparent à l'Ecole supérieure de français, comprennent en outre 25 élèves.

tions quotidiennes avec les étudiants français », qui préparent la licence et l'agrégation d'italien, « un enseignement de l'histoire et de la géographie de la France, de la prononciation française, complétant les enseignements fondamentaux de langue ou de littérature (1) », voilà réunies toutes les conditions qui permettent une préparation comme il n'en existe pas, et n'en peut exister dans aucune université italienne. La Bibliothèque, qui comprend cette année plus de 10.000 volumes, tend à s'enrichir peu à peu de tous les instruments de travail qui sont nécessaires à une étude sérieuse de la langue, de la littérature et de l'histoire de notre pays.

Par l'institution d'un Office d'informations et d'échanges, on a voulu rendre aussi aisées que possible les relations intellectuelles entre les deux pays. On y donne tous les renseignements au sujet des questions scolaires ou scientifiques. A ceux qui le demandent, on facilite les recherches d'érudition dans les Bibliothèques ou dans les Archives d'Italie et de France. Qu'on y ajoute les conférences françaises organisées en Italie, l'échange de correspondances écrites entre élèves des lycées des deux nations, dont le développement va en augmentant; et cela suffira à donner une idée des nombreux services rendus par cette section, créée il y a trois ans à peine.

Le titre de « laboratoire scientifique », l'Institut français le mérite aussi par les travaux qu'y poursuivent les Boursiers de Doctorat ou chargés de mission du ministère de l'Instruction publique, des Universités ou de l'Institut. Dans la ville où naquit l'opéra, et où se développa si merveilleusement l'art du quattrocento, il était naturel que l'histoire de l'art et l'histoire de la musique eussent une place importante.

La section artistique de l'Institut français doit beaucoup à la direction de M. Gustave Soulier. Son cours public portera cette année sur l'art français au XVIIIe siècle. En conférence privée, il dirige les travaux personnels des étudiants qui préparent un mémoire ou une thèse d'histoire de l'Art; et les excursions, qu'il conduit souvent en terre toscane, sont un parfait instrument d'éducation esthétique. Depuis 1911, un grand voyage d'études annuel et interuniversitaire est organisé sous sa direction dans différentes régions d'Italie (1911, Toscane et Ombrie; 1912, Rome et Naples).

La section d'histoire de la musique, sous la vigoureuse impulsion de M. Paul-Marie Masson, est une des plus actives de l'Institut (2). En dehors de son cours public, qui fera connaître cette année au public florentin [illegible] jusqu'aux musiciens les plus modernes de France, M. Masson organise chaque année plusieurs concerts de musique de chambre. De plus il a déjà commencé la publication d'une série de textes musicaux : il édite les « Chants de Carnaval » florentins, dont le premier volume vient de paraître : la collection doit comprendre, entre autres œuvres inédites, l'*Orfeo* de Luigi Rossi, et « *Livietta e Tracollo* » de G.-B. Pergolèse. La constitution d'un répertoire bibliographique de la musique italienne et des relations musicales franco-italiennes complète le programme d'études de cette section.

En même temps, du côté historique, les recherches entreprises par M. Renaudet aux Archives de Florence, et dont il exposera les résultats dans une publication de l'Institut, montreront tout ce que ces Archives contiennent de précieux pour l'histoire de France, à combien de travaux et de publications de textes leur dépouillement méthodique pourrait donner lieu.

La récente édition du grand ouvrage de M. Prunières sur les *Origines de l'Opéra français*, et celle, prochaine, d'autres thèses en préparation, montrent suffisamment que l'Institut français s'efforce d'être, en même temps qu'un excellent instrument d'expansion de notre langue, un « séminaire » d'études scientifiques. De toutes façons, cet établissement, que son fondateur et son Directeur actuel, M. J. Luchaire, a appelé une « Faculté des Lettres françaises en pays étranger », contribue à accroître en Italie notre prestige intellectuel. Son influence est d'autant plus certaine qu'on a eu la délicatesse de faire appel le plus souvent possible au concours des professeurs italiens. Ceux-ci, de leur côté, se sont montrés aussi courtois en priant des maîtres français de faire partie des Commissions d'examens à Florence ou à Pise. Une collaboration de ce genre était nécessaire pour que l'œuvre de l'Institut français fût véritablement féconde.

IV. — FRANCE-ITALIE.

C'est le titre d'une Revue, fondée en juillet 1913, paraissant tous les mois, et qui veut servir la cause de la « concorde latine ». Elle n'est pas d'érudition pure, et a pour but de faire connaître aux Français les différentes manifestations de l'activité politique, économique, littéraire et artistique de l'Italie contemporaine. Son désir est d'exposer impartialement les faits, de mettre les publics des deux pays au courant de leurs relations diplomatiques et intellectuelles.

En éclairant l'opinion loyalement, on peut faire disparaître bien des causes de malentendus. Et tout en gardant une attitude de parfaite neutralité, cette jeune Revue ne désespère pas de contribuer à rendre plus amènes les rapports des deux nations. Son apparition doit être considérée comme pleine de promesses pour l'avenir de l'influence française en Italie : nos voisins y verront un témoignage de la bonne volonté et de la loyauté de la France à leur égard.

JEAN ALAZARD.

(1) Cf. [illegible] *L'Institut français en Italie*, Revue de France, 15 novembre 1911.

(2) Cette section organise complètement la participation des spécialistes français au Congrès International de musique de Lyon (1911).

Le Propriétaire-Gérant : PAUL FLAT

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGENE YUNG

DIRECTEUR : PAUL FLAT

N° 3 — 1er SEM. 52e ANNÉE 17 JANVIER 1914

ÉTAT RELIGIEUX DE LA GRÈCE VERS LE VIIIe SIÈCLE (1)

Les grands mouvements religieux, surtout ceux qui se sont produits chez des peuples de haute civilisation, sont vraiment au nombre des faits historiques les plus dignes d'attention.

La religion met en jeu ce qu'il y a dans l'homme de plus intime. Les changements qu'elle subit, alors même qu'ils semblent résulter de circonstances extérieures, procèdent toujours, au fond, de quelques modifications secrètes dans les idées ou les sentiments. Une adhésion plus ou moins générale d'un peuple à de nouvelles croyances, si elle n'est pas imposée brutalement par la force, — auquel cas ce ne serait qu'une adhésion apparente, — ne s'explique que par la conscience qu'il prend de l'insuffisance des anciennes affirmations. Insuffisance pour la raison ou insuffisance pour le cœur. Dans un cas comme dans l'autre, il y a quelque chose de changé au fond des âmes. Un fait intérieur s'est produit, dont il faut se rendre compte. L'histoire est surtout l'étude des faits intérieurs et spirituels dont les faits extérieurs ne sont en somme que la manifestation.

*
* *

La Grèce ancienne n'a pas connu de grandes révolutions religieuses, analogues à l'avènement du christianisme, du bouddhisme ou de l'islamisme, ni même à la Réforme du XVIe siècle. Elle a eu cependant, elle aussi, ses mouvements religieux. Mais ils ont été partiels et successifs. Nous ne voyons pas chez eux une religion disparaître pour faire place à une autre.

Le changement se manifeste dans leur histoire par l'apparition de cultes nouveaux, qui viennent non pas détruire les cultes anciens, mais s'y ajouter; ou même, simplement, par l'expansion inattendue que prennent, à de certains moments, quelques-uns de ces cultes anciens, au détriment d'autres, également anciens, qui déclinent.

Si l'on se contente d'un regard superficiel, il semble que de tels changements soient de peu d'importance. Un dieu de plus dans une religion qui compte déjà une foule de dieux, qu'est-ce que cela? Qu'importe qu'Apollon, à Delphes, prenne une autorité qu'il n'avait pas antérieurement? Que Démèter, à Eleusis, rassemble dans son sanctuaire une foule toujours croissante d'initiés? que Dionysos amène de Thrace ou de Phrygie son cortège de bacchantes? Le vieil Olympe n'en est pas révolutionné. Les autres dieux ne sont pas pour cela exilés de leurs temples.

Cela est vrai. Et pourtant, à chacune de ces nouveautés correspond une efflorescence de sentiments nouveaux, qui en est en partie la cause, en partie l'effet. Si nous comparons, au point de vue religieux, les contemporains d'Hésiode à ceux d'Eschyle, nous ne pouvons méconnaître qu'ils diffèrent profondément. Et ces différences, à les examiner de près, se rattachent à ces faits d'histoire religieuse, qui, pris en eux-mêmes, semblaient

(1) Leçon d'ouverture du cours de M. Maurice Croiset au Collège de France.

n'avoir qu'une signification très restreinte. Nous comprenons alors qu'isolés en apparence, ces faits furent en réalité les phases d'un grand mouvement, dont il n'est pas impossible de suivre la continuité.

C'est précisément ce que je voudrais essayer de faire dans la série de leçons qui composeront le cours de cette année.

*
* *

Pour étudier méthodiquement un mouvement d'idées, il est nécessaire d'en déterminer d'abord le point de départ. J'ai choisi, comme date initiale, le VIIIe siècle. Est-ce à dire que ce siècle marque, selon moi, un commencement à proprement parler? Non : c'est simplement parce que nous n'avons guère le moyen de remonter au delà, faute de documents.

A vrai dire, même au VIIIe siècle, l'état religieux de la Grèce ne nous est pas si bien connu qu'il soit possible de l'exposer en détail. Mais il ne s'agit pas ici de détails. Nous pouvons, je crois, en dégager les grands traits avec une certitude suffisante. Cette vue d'ensemble nous permettra de nous orienter ; et beaucoup de choses, indiquées d'abord un peu rapidement, se préciseront dans la suite.

Le fait dominant, c'est que la Grèce, au point de vue religieux, était alors dans une période de transition. Des croyances anciennes, un peu obscurcies, s'y heurtaient à des idées nouvelles ; l'esprit conservateur, qui se transmettait de génération en génération parmi les populations de la péninsule hellénique, se laissait pénétrer partiellement par l'esprit très différent des poètes ioniens, tout en opposant à leur influence une assez forte résistance. De là, une certaine confusion, au milieu de laquelle surgissaient quelques tendances intéressantes que le progrès naturel de la civilisation ne pouvait manquer d'éveiller.

On peut affirmer, je crois, que la religion de la Grèce continentale, au VIIIe siècle, était, d'une manière générale, beaucoup plus en rapport avec les phénomènes de la nature que celle de l'Ionie, ou, en d'autres termes, moins imbue d'anthropomorphisme. Concevoir les dieux sous une forme complètement humaine, les faire agir et parler comme des hommes, était presque une nécessité pour des poètes qui les [illegible] dans leurs récits à des drames humains. Vivant à côté des dieux, intéressants, il fallait bien leur prêter des passions et des sentiments analogues à ceux du public qu'on voulait charmer. Et il fallait traduire ces passions dans des paroles ou des actes analogues à ceux par lesquels ordinairement elles se manifestent dans l'humanité. Cette nécessité, nous avons vu dans nos études antérieures combien elle se faisait sentir dans les poésies homériques, et à quel point le véritable sentiment religieux en était quelquefois diminué. Il l'était chez les poètes d'abord, qui finissaient par faire des dieux ainsi transformés les serviteurs de leur fantaisie. Il l'était aussi, par contre-coup, chez leurs auditeurs, accoutumés peu à peu à considérer ces êtres de fiction comme des acteurs, dont on ne prenait qu'à moitié au sérieux les aventures, tantôt tragiques, tantôt comiques.

Mais représentez-vous, en contraste avec ces émigrés, les rustiques populations qui habitaient alors la Thessalie ou la Béotie, l'Attique ou la région de l'isthme, l'Arcadie ou les vallées divergentes du Péloponèse. Là, malgré les invasions qui avaient déplacé mainte tribu, les traditions primitives subsistaient parce qu'elles étaient, en quelque sorte, enracinées dans le sol ou mêlées à la vie même des habitants ; les traditions primitives, c'est-à-dire, dans les cas particuliers qui nous occupent, les vieilles croyances associées aux cultes les plus antiques, et presque toutes liées étroitement aux grands phénomènes de la nature.

*
* *

Nous trouvons, par exemple, çà et là, des traces significatives d'un culte de la Terre, Gaïa ou Gé, culte vraiment très beau dans sa naïveté pour qui sait comprendre les sentiments de cette humanité lointaine (1). Car, en y faisant la part des superstitions inévitables, n'est-il pas un de ceux où ont dû se développer le plus tôt quelques-uns des éléments qui ennoblissent vraiment une religion? Attachement de l'homme au sol qui l'a vu naître, reconnaissance envers une puissance mystérieuse et bienfaisante à laquelle son imagination prête un caractère presque maternel, sentiment profond de la destinée qui l'oblige à travailler, mais qui sanctifie son travail, conscience de la solidarité qui unit les générations les unes aux autres par la perpétuité de la demeure et du domaine, par l'entretien pieux du tombeau. Oui, la Terre, qui ne figure point comme divinité dans les poèmes ioniens, ou qui n'y figure qu'incidemment, dans quelques vieilles formules de serment, la Terre, pour les Grecs d'Europe, était vraiment une des premières puissances divines, la plus [illegible] présente en mémoire.

Elle était d'abord celle qui donne à l'homme ses aliments, καρπωφόρος. En cette qualité, elle prenait, en

(1) [illegible]

beaucoup d'endroits, le nom de « mère », Δημήτηρ (1). Et, sous ce nom, elle devint bientôt, vous le savez, une autre divinité, sujet de récits poétiques, qui lui firent une personnalité douloureuse et touchante. Ces récits nous la représentent comme la mère de Proserpine ou Koré, privée de sa fille qui lui est enlevée violemment et qu'elle cherche avec angoisse. Ils ont donné lieu, plus tard, à une religion spéciale, que nous aurons à étudier. Mais ils ne semblent pas extrêmement anciens. Ni dans l'Iliade, ni dans l'Odyssée, il n'est question de cette maternité. Démêter et Proserpine, ou plutôt Perséphonée, y semblent être deux déesses étrangères l'une à l'autre. Et Démêter n'a aucun rôle dans ces deux poèmes. Elle y est nommée comme la déesse du blé, ou du pain, qui est appelé Δημήτερος ἀητή, « la mouture de Démêter » ; mais elle ne siège pas dans l'Olympe homérique. Nous en pouvons conclure que, dans le monde grec, elle était alors une divinité sans histoire, sans aventures connues, parce qu'elle n'était, en réalité, qu'un des noms de la Terre maternelle. On ne s'attachait guère à l'imaginer sous une forme humaine ; car on sentait bien qu'elle était trop grande et trop mystérieuse pour une conception si précise, et par conséquent si étroite. Mais cette grandeur même, par son imprécision, accroissait la majesté de cette figure divine, à demi enveloppée d'ombre.

Il était naturel qu'on lui attribuât une certaine bonté, comme à l'éternelle nourricière du genre humain, comme à celle qui en assurait la perpétuité. N'était-elle pas la divinité par qui s'opérait le renouvellement incessant de la vie, celle qui faisait renaître chaque année la végétation, celle aussi qui donnait à chaque famille le moyen de se multiplier en lui procurant l'alimentation nécessaire? On la nommait en plusieurs endroits Κουροτρόφος, c'est-à-dire « la mère » ou « la nourrice des enfants ». Quel nom plus expressif aurait-on pu trouver, pour marquer cette relation filiale entre l'homme et la Terre ?

Un autre attribut lui était communément attaché, moins explicable pour nous, mais très important à considérer : la connaissance de l'avenir. D'où vint aux ancêtres des Grecs cette notion que le secret des choses futures était enfermé dans la terre, et qu'il pouvait, en certains cas et en certains lieux, s'en échapper, être recueilli au dehors et transmis ensuite par des interprètes appropriés, nous l'ignorons. Il est possible qu'elle soit née d'abord accidentellement. Les traditions nous parlent de vapeurs enivrantes qui, dans tel ou tel endroit, s'échappant des profondeurs du sol à travers des fissures ou des crevasses, excitaient chez ceux qui les respiraient une sorte de délire. Le délire, que nous considérons simplement comme un état morbide, passe, chez tous les peuples peu avancés en civilisation, pour quelque chose de divin. On y voit la manifestation d'une puissance surnaturelle, ou plutôt la preuve évidente qu'un dieu est entré dans l'homme ainsi transformé. De là à croire que ce dieu parle par la bouche de cet homme, il n'y a qu'un pas. Le prétendu inspiré devient aisément un prophète. C'est peut-être ainsi qu'ont pris naissance, sur certains points de la Grèce ancienne, les oracles de la Terre.

En tout cas, et quelle qu'en soit l'explication, le fait en lui-même n'est pas contestable. Il y a eu en Grèce, dès les temps les plus anciens, des oracles de la Terre. Le plus célèbre fut celui de Pytho, qui prit plus tard le nom de Delphes. Nous savons en effet par divers témoignages, dont le plus important est celui d'Eschyle, que l'oracle de Pytho existait avant qu'Apollon en prît possession, et qu'il était alors un oracle de la Terre. Ceux qui voulaient le consulter venaient passer la nuit dans son sanctuaire ; des songes, qu'on supposait surgir des profondeurs du sol, peut-être avec les exhalaisons dont je viens de parler, apportaient aux dormeurs des visions divines ; l'interprétation de ces songes leur révélait ce qu'ils désiraient apprendre.

Ainsi la Terre était censée contenir dans son sein une vertu prophétique. Pour chimérique que fût cette croyance, elle n'a pas dû contribuer peu à entretenir la vénération religieuse dont Gaïa était l'objet. Deviner l'avenir est un des besoins de l'humanité. Une religion qui donne satisfaction à ce besoin a nécessairement une prise très forte sur le peuple auquel une longue tradition l'a imposée.

A ce culte de la Terre s'en rattachaient d'ailleurs d'autres, qui le fortifiaient en s'y associant. Indépendamment des productions naturelles du sol, la terre est le siège d'une foule de phénomènes, dans lesquels des hommes plus ou moins comparables encore à des enfants croient voir se manifester la puissance d'êtres invisibles, esprits ou génies, dieux ou démons. Les secousses du sol, dans un pays volcanique, sont pour eux le fait d'un dieu souterrain « qui ébranle la terre », ἐνοσίχθων. Les sources qui jaillissent dans les cavités, quelquefois entre les rochers, ont en elles-mêmes quelque chose de sacré ; on se demande avec inquiétude d'où vient qu'à certains moments elles coulent paisibles, tandis

(1) Identification de Gê et de Démêter, *Paus.* VII, 21, 11. Il n'est pas certain que cette identification soit originelle. Il se peut que Démêter doive être considérée comme la forme féminisée d'un « esprit du blé » (Fraser, *Rameau d'or*, trad. Toutain, t. III, p. 262 et suiv.). Mais en ce cas, cet esprit du blé était lui-même une sorte de personnification d'un des bienfaits de la Terre.

qu'à d'autres elles donnent brusquement naissance à des torrents dévastateurs ; on les assimile soit à des Nymphes timides, soit à des dragons redoutables. La divinité des fleuves s'impose plus fortement encore à ces imaginations naïves. Comment s'en étonner ? Le cours d'eau ne témoigne-t-il pas sa puissance par des preuves irrécusables ? N'est-il pas le dieu bienfaisant qui apporte à son peuple, avec les eaux fécondantes, les productions variées qui font sa richesse ? N'est-il pas aussi parfois une sorte de démon déchaîné, dont rien ne peut arrêter la fureur ? On l'adore à l'endroit où il sort des entrailles du sol, comme un fils de la terre. On lui adresse des vœux comme au protecteur naturel de ceux qui habitent ses rives. Le jeune Achille, à l'âge où il grandit dans la montagne voisine du Sperchios, consacre au fleuve sa chevelure, ignorant encore quelle destinée ennemie la lui fera un jour déposer comme une offrande funèbre sur le corps de son cher Patrocle. Oreste, rentrant en Argolide, offre à l'*Inachos* une boucle de ses cheveux (1). De tels usages nous révèlent des sentiments anciens et profonds. Nous y voyons se révéler, dans leur fraîcheur première, des dévotions dont la sincérité naïve ne peut pas être mise en doute.

Dans le même ordre d'idées, signalons le culte des arbres, dont l'origine en Grèce doit être cherchée certainement bien avant les débuts de l'histoire proprement dite. Sans m'étendre en ce moment sur ce sujet, je mentionnerai brièvement le culte du chêne, δρῦς, qui est attesté par tant de témoignages et de survivances. N'est-ce pas ce culte qui est représenté par le nom de Dryops, attribué par la légende à plusieurs personnages royaux ? Les grands chênes qui se dressent aujourd'hui encore en Epire, sur les pentes du mont Olytsika, aux environs de Janina, sont les petits-fils de ceux qui, dès les temps préhistoriques, offraient aux colombes prophétiques de Dodone l'abri de leur feuillage sacré. Ces arbres antiques étaient vraiment eux-mêmes des dieux ; dédiés à Zeus, ils avaient été à l'origine plus ou moins confondus avec l'esprit fatidique qui était en eux. Lorsque, agités au souffle du vent de la montagne, ils murmuraient à l'oreille attentive du prêtre les secrets du présent ou de l'avenir, qui aurait oser nier qu'ils ne fussent la propre voix de cet esprit ? Leurs racines puissantes, qui plongeaient dans la terre, allaient sans doute y chercher, avec la sève dont ils se nourrissaient, quelque chose de cette inspiration mystérieuse qui circulait dans ses veines maternelles.

A la religion de la Terre se rattache encore, au moins indirectement, le culte des morts. Dans les poèmes homériques, nous l'avons vu, les âmes des morts n'ont pas d'action sur le monde des vivants. Tout au plus, viennent-elles, sous forme d'apparitions, réclamer pour le corps auquel elles ont été unies la sépulture qui doit leur assurer le repos. Une fois que les rites funéraires ont été accomplis, elles sont à jamais enfermées dans l'Hadès, incapables désormais de pensée, et réduites à l'état d'ombres impalpables (Od. 20, 215) :

Οὐδέ τι τοῖ φρένες ἔμπεδοι οὔτε νόημα.

Elles, ni l'esprit n'est plus, ni la pensée.

Toutefois, dans ces mêmes poèmes, nous notons, parmi ces rites funéraires, certains détails significatifs qui révèlent l'existence de croyances différentes. Les funérailles de Patrocle et d'Hector, le sacrifice aux morts dans la Nékyia odysséenne attestent que les Ioniens avaient conservé la tradition d'une liturgie et d'un rituel qui ne s'expliqueraient pas s'ils n'avaient été suggérés à l'origine par la pensée que le mort s'intéressait encore aux choses de la terre. Ces notions étaient anciennes ; elles avaient pu disparaître ou s'obscurcir chez les Grecs d'Asie, surtout peut-être dans les hautes classes de la société ; il n'est pas douteux qu'elles subsistaient dans la Grèce propre. On ne comprendrait pas autrement l'influence qu'elles ont exercée sur les plus anciennes législations connues, ni la force avec laquelle elles se manifestent dans la poésie à partir du VIIe siècle au moins.

La forme la plus frappante de cette croyance est l'idée que l'homme qui a été assassiné souffre de n'être pas vengé, et qu'en conséquence il exige impérieusement de son plus proche parent la poursuite et le châtiment du meurtrier. Tout le monde sait comment elle s'exprime dans l'*Orestie* d'Eschyle, et comment le fils du roi de Mycènes croit entendre sortir en quelque sorte du tombeau même de son père la plainte ou le reproche qui le détermine à tuer sa mère (1). Or, l'idée fondamentale de cette tragédie provient incontestablement de poésies plus anciennes, qui ont été elles-mêmes inspirées par des croyances populaires.

On peut conclure de là que, certainement, les habitants de la Grèce propre, dans l'âge où se sont formées ces légendes, n'admettaient pas que les âmes des morts fussent absolument privées de sentiment et de connaissance ni sans relations avec les vivants. Le culte des héros, si répandu chez eux, en est une autre preuve. Sans doute ils ne se faisaient pas une idée précise de leur sort ; il n'y avait pour eux rien en ce genre qui ressemblât à une doctrine

1. [illegible] 456 et suiv.

1. [illegible] et suiv.

ni à un dogme, peut-être même aucune conception commune. Chacun se représentait les choses à sa façon. On s'accordait seulement à imaginer des demeures souterraines, ténébreuses et somnolentes, où, de quelque manière que ce fût, ces âmes percevaient encore un écho lointain des choses de la terre, et d'où elles assistaient, avec angoisse et colère, au triomphe insolent de leurs ennemis, jusqu'au jour où le sang versé apaisait leur ressentiment. Et, dès lors, n'était-il pas naturel de croire aussi que les ancêtres, quand ils avaient trouvé le repos et quand ils étaient satisfaits des honneurs qu'on leur rendait, veillaient sur leurs descendants, leur assuraient au moins la bienveillance des dieux? Les deux croyances se touchaient de si près qu'elles étaient pour ainsi-dire, inséparables.

J'ai appelé spécialement votre attention sur ces quelques cultes, parce qu'ils me semblent propres à faire ressortir les caractères distinctifs de la religion qui dominait dans la Grèce péninsulaire vers le VIIIe siècle.

C'était, si je ne me trompe, une religion où la mythologie n'avait qu'une faible part. Elle ne s'attachait guère à des récits, ni même à des personnifications poétiques. Elle ne se souciait pas beaucoup des formes extérieures de ses dieux, ni de leurs relations mutuelles, ni de leurs manières de vivre. Faite surtout d'impressions directes et profondes, toujours rajeunie et entretenue par le contact immédiat avec les phénomènes de la nature ou par des rites simples et traditionnels, elle n'éprouvait pas le besoin de s'extérioriser en quelque sorte dans des scènes dramatiques, dans des fictions brillantes, dans des récits émouvants. En conséquence, elle demeurait plus vague, plus intérieure, et, précisément à cause de cela, elle était aussi plus profonde. N'ayant rien de ce qui pouvait amuser l'esprit et enchanter l'imagination, incapable même de se traduire en formules précises, elle tenait ses croyants assujettis par le fond même de leur être, d'autant plus forte qu'elle était moins artificielle et moins raisonnée.

(*A suivre.*)

MAURICE CROISET,
Membre de l'Institut.

QUESTIONS MILITAIRES

—

A PROPOS DE LA DEUXIÈME GUERRE DANS LES BALKANS

BULGARES CONTRE SERBES

II

Mon premier article sur cette question (1) m'a valu quelque correspondance. Des camarades qui cherchent, à juste titre, à se documenter sur cette guerre dans les Balkans, me demandent de donner des précisions, les uns, sur les forces en présence et sur les formations, les autres, sur le matériel et sur l'usage qu'on en a fait dans les deux camps. Il ne m'est pas possible de les satisfaire, pleinement du moins ; j'essaierai bien de glisser, de ci, de là, dans ces articles, différents détails qui pourront les intéresser — sans nuire à la compréhension de l'ensemble — mais je ne puis oublier que les lecteurs habituels de la *Revue Bleue* ont d'autres exigences et que c'est pour eux que je travaille. Or, je les vois mal, penchés sur une carte au 1/200.000e du théâtre de la guerre — cette carte serait elle-même autrichienne — avec un crayon à la main pour suivre, pas à pas, les opérations. D'ailleurs, il y a toujours intérêt, quand on étudie un fait quelconque de l'Histoire, à s'élever un peut haut afin de voir l'ensemble ; cela permet alors de donner aux détails les valeurs relatives qu'ils doivent avoir. Quand, au contraire, on s'attarde trop aux détails, quand on les regarde de trop près, il y a bien des chances pour qu'on oublie l'ensemble — et c'est grand dommage généralement.

Dans le cas qui nous occupe, je veux dire dans ces événements de la nuit du 29 au 30 juin 1913, que les Bulgares appellent avec raison la « catastrophe nationale », il est utile de regarder l'ensemble, car ce qu'on voit est plein d'enseignements — de toutes sortes — tant politiques que militaires. Je sais bien que Clausewitz a dit, dans ce langage sybillin particulier aux grands hommes, que « la guerre n'est que le prolongement de la politique avec d'autres moyens. » Encore faut-il que cette politique n'aille pas à l'encontre du bon sens en demandant aux « moyens » ce qu'ils ne peuvent donner, sans quoi elle peut provoquer des catastrophes et amener des crises... même dynastiques, nous pourrions bien nous en apercevoir, sous peu,

1) V. la *Revue Bleue* du 13 décembre 1913.

une fois de plus. Il est évident que, tôt au tard, la politique passe dans la coulisse et cède la place à la force, à l'armée, mais celle-là n'a qu'un but: la victoire. Et ce n'est qu'après la victoire qu'on voit la politique sortir de la coulisse pour recueillir les fruits de la victoire. Toutes ces vérités de bon sens sont de pures banalités, et cependant on les oublie tout le temps ; les Bulgares viennent d'en faire la triste expérience en demandant à l'armée quelque chose qu'elle ne pouvait pas faire dans les conditions spéciales où on la mettait.

*
* *

Après leurs succès rapides contre les Turcs — succès dus à leur degré de préparation à la guerre en face de gens qui ne l'étaient pas du tout — les Bulgares se crurent tout permis. Cela convient assez, d'ailleurs, à leur caractère ; et il faut reconnaître que tous les peuples de l'Europe ont si fort chanté leurs louanges au lendemain de leurs premières victoires contre les Turcs que ce peuple jeune et ambitieux n'a pu que se griser. De plus, il faut savoir que le Bulgare ne connaît que la devise du tout ou rien, du blanc ou noir — comme il dit — il est méfiant à l'extrême et il estime qu'il n'est jamais assez récompensé de ses peines. Demandez à un paysan bulgare comment il se porte, il vous répondra que sa santé est bonne mais qu'elle pourrait être meilleure. C'est d'abord cet état d'esprit qu'il faut connaître pour comprendre ce que leurs dirigeants, en mal de la grenouille de la fable, ont pu concevoir dans leurs utopies. En outre, le Bulgare avait un parfait mépris de ses alliés du premier moment — les Serbes et les Grecs —, c'est un peu la conséquence de ce que je viens de dire. On a vu, dans l'ordre du général Commandant la IVe armée, le peu de cas que le général Kovatchef faisait des Serbes. « Les soldats serbes, si courageux contre les populations sans défense, ne sont que des lâches que notre simple approche a épouvantés. Lors de l'arrivée de nos premiers éléments, le moral des Serbes a commencé à [illegible] cependant il est réduit à néant. » Sur quoi se basait-il pour dire cela? Avait-il donc oublié, non seulement le secours que les Serbes avaient apporté aux troupes bulgares devant Andrinople [illegible] la taille comme des deux divisions serbes — dont l'une était composée de réservistes — lors de la crise superbe qui amena la chute de la place? Mais c'est surtout les Grecs qu'ils avaient en faible estime : le général Hopsatchief qui, avec 1.500 Bulgares, garnisonnait à Salonique avec les Grecs — dans le principe, c'était un simple [illegible] que les Grecs avaient accordé à [illegible] — allait même jusqu'à prétendre qu'avec ses seules forces il viendrait à bout de toute l'armée grecque! On croit rêver en lisant cela, et cependant je n'exagère pas : les rapports d'Hopsatchief en font foi, et ils ont certainement influencé le commandement bulgare qui n'a laissé devant les Grecs que des forces ridiculement petites.

Tout cela a besoin d'être connu si on veut comprendre ce qui s'est passé : le commandement bulgare ne doutait de rien, il avait le plus profond mépris de ses alliés de la veille qui allaient devenir ses adversaires.

Enfin, il faut se rappeler que, durant la première partie de la guerre, alors que les Bulgares, les Serbes et les Grecs opéraient contre un ennemi commun, le Turc, les trois alliés avaient pratiqué en grand la théorie de ce qu'ils appelaient la « priorité d'occupation » : le premier arrivé sur un territoire abandonné par le Turc considérait ce territoire comme lui appartenant en propre. Cela explique plusieurs des mouvements des alliés, qui seraient incompréhensibles sans cela, telle la marche des Grecs sur Salonique alors que les Serbes demandaient leur appui vers Monastir, telle encore la marche de la colonne bulgare de droite sur Strumitza puis dans la direction de Salonique. Et il faut reconnaître, en toute impartialité, que dans cette course à la conquête de nouveaux territoires, les uns et les autres, à l'exception peut-être des Serbes, usèrent et abusèrent de véritables ruses d'apaches. Mais il est évident que dans ce partage *a priori*, les Bulgares, qui étaient surtout occupés en Thrace, n'arrivèrent que les derniers. Aussi, quand la guerre avec les Turcs toucha à sa fin, le premier soin des Bulgares fut-il de reprendre, de vive force, quelques points importants qui étaient déjà en possession des Serbes et des Grecs. Et ces affaires, qui n'étaient en somme que des affaires d'avants-postes permettaient déjà d'entrevoir les idées de derrière la tête des Bulgares. Je fais allusion, en ce moment, à l'enlèvement du poste grec de Nigrita, dès le commencement de mars, ainsi que l'affaire de Zitkovo ou à celle de la cote 319 sur la route d'Istip à Velès contre les Serbes. Mais il y en eut d'autres, car, au fur et à mesure que les jours s'écoulaient, les forces bulgares s'accroissaient en Macédoine — comme nous l'avons vu dans le précédent article — et les affaires d'avant-postes se multipliaient. Ces affaires s'arrangeaient d'ailleurs, diplomatiquement, mais les Bulgares en retiraient toujours quelques petits avantages territoriaux : c'était la tache d'huile qui s'agrandissait. Les Bulgares trouvaient cela tout naturel parce qu'ils s'estimaient les plus forts, et qu'ils sentaient bien que les grandes puissances commençaient à se désintéresser de cette question qui n'en finissait plus. Et c'est ainsi que,

petit à petit, le gouvernement bulgare se fit à cette idée, qu'il suffisait de faire en grand ce qui avait été fait en petit jusque-là, et il se décida, vers la fin de juin, à enlever plusieurs postes à la fois. Cela devait commencer par les Serbes, puis quand, d'un coup de force, ils auraient chassé les Serbes de la région contestée Velès-Istip-Krivolak, ils auraient demandé aux Puissances d'enregistrer le fait acquis, et pendant que ces dernières auraient échangé leurs avis, ils auraient fait la même chose du côté des Grecs et ils se seraient emparés de Salonique. Et tout cela devait être fait sans déclaration de guerre! — afin, sans doute, de ne pas perdre les sympathies de l'Europe. Telle est l'aberration de la politique bulgare de la fin de juin 1913. C'est enfantin, mais c'est comme ça, et les ordres de Savov ne permettent pas le moindre doute à cet égard.

Tel est donc le problème que la politique bulgare posait à Savov, et à l'armée bulgare : conquérir de vive force et sans déclaration de guerre, d'abord des territoires occupés par les Serbes, puis d'autres occupés par les Grecs.

Quand on reste sur le terrain de la politique, c'est-à-dire tant qu'on cause et qu'on n'agit pas, toutes les sottises sont permises, c'est celui qui cause le mieux qui semble avoir raison. Mais quand il faut passer aux actes, quand la politique cède le pas à l'exécution, à l'armée, cela change du tout au tout, et si on a le malheur de bafouer le bon sens, ce maître de la vie humaine se venge vite, et souvent il le fait cruellement. Savov doit le savoir, mieux que personne, à cette heure. Le problème qu'on lui posait était dénué de sens, c'était un affront au bon sens : son armée devait attaquer les Serbes sans déclarer la guerre, c'est-à-dire qu'elle devait faire la guerre sans la faire, et il faut une présomption peu commune, une belle vanité, à moins que ce ne soit de l'inconscience, pour oser résoudre un problème qui n'a comme solution que le désastre pour celui qui l'entreprend. La guerre, c'est un jeu terrible, car c'est un conflit de deux forces morales, de deux volontés ; ça n'est pas autre chose, ça n'est pas surtout la prise de possession d'un territoire. Quand on a décidé de se battre, il faut donc mettre tout en œuvre pour abattre le moral et pour démoraliser l'adversaire, en désorganisant ses forces matérielles et en lui faisant croire qu'il ne peut plus vaincre ou qu'il est vaincu, ce qui est la même chose. Alors, mais seulement alors, il est permis de songer aux territoires qu'on convoite; d'ailleurs, ils arrivent par surcroît, puisque l'adversaire ne peut plus les conserver. Tandis que celui qui oublie ce but de la guerre, la victoire, et qui ne voit comme but qu'un terrain à conquérir, celui-là va prendre, pour arriver à ce but, des procédés tels qu'il tournera le dos au but même de la guerre.

Savov disposait bien de cinq armées, réparties comme je l'ai dit déjà, savoir : les I^e^, IIIe et V^e^ face à l'ancienne Serbie, la IVe (Kovatchef) face aux territoires contestés occupés par les Serbes, la IIe face aux Grecs. Du fait qu'il ne s'agissait que de prendre pied sur les territoires contestés, la IVe armée *seule* pouvait entrer en action et les quatre autres ne pouvaient faire que regarder. Cela est évident puisque, d'une part la IIe armée ne devait agir contre les Grecs qu'après que le problème aurait été résolu heureusement face aux Serbes, et que d'autre part les I^e^, IIIe et V^e^ armées ne pouvaient pas faire un pas en avant sans pénétrer en Serbie — ce qui ne pouvait avoir lieu sans déclaration de guerre. — Il en résulte donc que 57 + 45 + 36 + 20 = soit 158 bataillons bulgares étaient immobiles pendant que les 104 bataillons de la IVe armée allaient opérer seuls. Cela est bien singulier comme conséquence première de la politique bulgare ! Et qu'on ne croie pas qu'en raison même des données du problème à résoudre, il aurait pu en être autrement. Cela est si vrai que, quand le 30 juin dans la matinée, la Ve armée (Tochef) qui était voisine de la IVe entendit le canon à l'armée de Kovatchef, on s'y demanda ce qui se passait sur la Zletovska, et le général Tochef télégraphia à Sofia, au général Savov, pour savoir ce qu'il devait faire, tant sa situation lui semblait ridicule avec une armée immobile, à côté de camarades qui se battaient. Savov ne répondit à Tochef que dans la soirée du 30 juin, alors que les affaires étaient déjà compromises, en lui ordonnant de « se préparer à l'attaque. » C'était trop tard !

Mais il y eut encore d'autres singularités, dans l'action même de la IVe armée ; elles sont également la conséquence de la fausseté du point de départ. Les voici :

L'armée du général Kovatchef (IVe) comprenait:

La division macédo-andrinopolitaine, commandée par le général Guenef (de réserve) forte de 3 brigades de 5 bataillons chacune.

La 2e brigade de la 4e division (colonel Entchef) : 8e et 31e régiments.

La 7e division (général Todorof): 13e, 26e, 14e, 22e, 49e, 50e régiments.

La 8e division (général Kirkof) : 10e, 30e, 12e, 23e, 51e, 52e régiments.

La 1re brigade de la 3e division (colonel Pascalef) : 11e et 24e régiments.

La 2e division (général Guechof) : 9e, 21e, 27e, 28e, 39e, 40e régiments.

C'était, au total, 104 bataillons.
64 batteries (1).
6 escadrons.

Le 29 juin, cette armée était déployée, par brigades accolées, dans l'ordre que je viens d'indiquer, sur les deux côtés d'un angle ayant comme sommet la ville d'Istip et dont la rivière Zletovska au Nord, et la rivière Kriva Lakavitza au Sud formaient les deux branches. La droite de cette armée, (brigade de droite de la division macédo-andrinopolitaine) faisait face au Redki Bukki, la gauche de cette armée (c'était une brigade de la 7e division qui était arrivée en retard, qu'on avait placée à la gauche de la 2e division et qui était ainsi coupée de sa division réduite à 2 brigades) faisait face à Oudovo, face à la trouée entre les Serbes et les Grecs. Le front de l'armée s'étendait donc exactement sur 110 kilomètres à vol d'oiseau, pour 104 bataillons. On ne saurait voir, dans cette formation, un seul point fort; c'était un long cordon, faible partout, représentant très bien d'ailleurs le rateau qu'on voulait pousser sur les territoires à prendre. Chaque brigade, sur cet immense front, avait un objectif propre, à enlever; c'était:

Pour la division macédo-andrinopolitaine: Csar Vrh et Redki Bukki;

Pour la 2e brigade de la 4e division: la cote 551 près de Dobrevo;

Pour la 7e division: le Drenek, la cote 550;

Pour la 8e division: la cote 650, Balvan, la cote 319, Bogoslovoc;

Pour la 1re brigade de la 3e division: Dragovo;

Pour la 2e division: Kara Hadzali — Krivolak;

Pour la brigade de la 7e division opérant à la gauche: Oudovo.

Le général Kovatchef, commandant l'armée, avait simplement comme réserve, une brigade de la 2e division dans la région de Radovitza et encore, c'est probablement parce qu'elle n'était arrivée que le 28 juin.

Il y a lieu de remarquer, en outre, que suivant la bissectrice de l'angle dont le sommet est à Istip et dont les deux côtés sont jalonnés par la Zletovska et la Kriva Lakavitza, se trouve une chaîne de montagne, la Plackovitza Planina, qu'aucune route ne traverse du Nord au Sud; c'est une véritable barrière entre la partie Nord et la partie Sud de la zone occupée par la IVe armée, qui était ainsi coupée en deux — ce dont les Bulgares se sont aperçus par la suite à leurs dépens quand il leur fallut se replier vers l'Est après leur échec.

La IVe armée était donc faible en tous les points de ce long dispositif en cordon et en outre, elle était coupée en deux; c'était la conséquence à la fois du problème singulier qu'on lui proposait — ratisser des territoires — et aussi de l'inconscience de son chef qui, ayant un mépris beaucoup trop exagéré de son adversaire, se crut tout permis.

Mais, dira-t-on, pour en arriver là, il fallait que les Bulgares ignorassent, non seulement la valeur de leur adversaire, mais encore la répartition de ses forces sur le théâtre de la guerre? Car, enfin, c'est pure folie que de faire avancer une ligne aussi faible contre le groupement principal des Serbes! Que le lecteur se calme: les Bulgares savaient, tout aussi bien que lui, que la force principale serbe était devant l'armée de Kovatchef. Il y a, en effet, un bulletin de renseignements qui a été établi au grand quartier général bulgare, à Sofia, le 27 juin, deux jours avant l'attaque par conséquent, et qui dit en substance: « devant la IVe armée, les Serbes ont, en première ligne, 4 divisions, savoir: Danube 1er ban, Morawa 2e ban, Drina 1er ban, Timok 2e ban, et en seconde ligne 4 divisions et un régiment supplémentaire, savoir: Choumadia 1er ban, Morawa 1er ban, Danube 2e ban, le 5e régiment supplémentaire et la division de cavalerie, soit au total 120 bataillons, 56 batteries, 30 escadrons ». A l'exception du nombre des bataillons qui est un peu exagéré, le reste est parfaitement exact. Les Serbes avaient là deux armées, au Sud la IIIe armée (général Yankovitch), au Nord la Ire armée (prince Alexandre). D'ailleurs, les Bulgares connaissaient très bien le nombre des divisions de l'armée serbe — ce nombre n'a jamais varié, au cours des deux campagnes — ils savaient que la division Drina 2e ban opérait en Albanie, et que la division Timok 1er ban était dans la vieille Serbie, face aux Ire et IIIe armées bulgares; ils ne pouvaient donc avoir de doute que sur l'emplacement de la division Choumadia 2e ban, dont le commandement serbe se réservait, en effet, l'emploi à la date où a été établi ce bulletin de renseignements. Tout ceci rend encore plus inexplicable la sottise qu'ont faite les Bulgares.

Et maintenant, passons dans le camp serbe, voyons la répartition des forces sur lesquelles vont tomber dans la nuit du 29 juin au 30 juin les éléments de l'armée bulgare de Kovatchef, regardons surtout l'état d'âme, la disposition d'esprit du commandement, et nous comprendrons alors très aisément ce qui s'est passé.

(1) [illegible] pièces de montagne [illegible] 4 batteries de montagne à tir rapide, [illegible] 4 batteries de montagne à tir rapide, [illegible] 4 batteries de 12 c/m. à tir rapide, [illegible] 4 batteries turques de [illegible] à tir rapide.

Le grand quartier général était à Uskub (Skoplje); les forces serbes qui allaient prendre part à la lutte comprenaient deux armées, la Ire sous les ordres du prince héritier Alexandre (quartier général à Gradiste), la IIIe sous les ordres du général Yankovitch (quartier général à Velès (Koprulu). Les trois quartiers généraux étaient reliés entre eux, téléphoniquement et télégraphiquement. Je signale, en passant, ce détail : toute communication téléphonique importante était immédiatement doublée d'une communication télégraphique qui, seule, permet de garder trace de ce qui a été dit ou ordonné.

La *Ire Armée* comprenait 5 divisions et une artillerie lourde d'armée, savoir :

La division de cavalerie (prince Arsène) à 2 brigades, et 1 groupe de 2 batteries à cheval.

La division du Danube 1er ban (1) (général Sturn) : 4 régiments d'infanterie à 4 bataillons (7e, 8e, 9e, 18e), 2 escadrons de cavalerie, 3 groupes de 3 batteries de 75 à tir rapide.

La division du Danube 2e ban (général Rachitch) : 4 régiments d'infanterie à 4 bataillons (7e, 8e, 9e du 2e ban, et en plus le 4e supplémentaire du 1er ban) (2), 2 escadrons de cavalerie, 1 groupe de 3 batteries de 75 à tir rapide.

La division de Choumadia 1e ban (colonel Territch) 4 régiments d'infanterie à 4 bataillons (10e, 11e, 12e et 19e), 3 escadrons de cavalerie, 3 groupes de 3 batteries de 75 à tir rapide.

La division de Morawa 2e ban (colonel Neditch) : 3 régiments d'infanterie à 4 bataillons (1er, 2e, 3e du 2e ban), un escadron de cavalerie, un groupe de 3 batteries de 75 à tir rapide.

L'artillerie d'armée comprenait un groupe de 3 batteries de 4 obusiers de 12 cm. modèle 1910, une batterie de 4 obusiers de 15 cm. modèle 1910, 2 batteries de 2 canons longs de 12 cm. modèle 1897, 2 groupes de 3 batteries de 4 canons de montagne à tir rapide.

La 1re armée était donc forte au total de : 60 bataillons, 140 canons, 24 escadrons.

La *IIIe Armée* comprenait 3 divisions et une artillerie lourde d'armée, savoir :

La division de Drina 1er ban (colonel Hadgitch) : 4 régiments d'infanterie à 4 bataillons (4e, 5e, 6e et 17e), 4 escadrons de cavalerie, 3 groupes de 3 batteries de 75 à tir rapide.

La division de Morawa 1er ban (général Goïovitch) : 4 régiments d'infanterie à 4 bataillons (1e, 2e, 3e, 16e), un escadron de cavalerie, 3 groupes de 3 batteries de 75 à tir rapide.

La division de Timok 2e ban (colonel Miloutinovitch) : 3 régiments d'infanterie à 4 bataillons (13e, 14e, 15e du 2e ban), 2 escadrons de cavalerie, un groupe de 3 batteries de 75 à tir rapide.

L'artillerie d'armée comprenait un groupe de 3 batteries de 4 obusiers de 12 cm. mod. 1910 et un groupe de 2 batteries de 4 canons de montagne à tir rapide.

La IIIe armée était donc forte, au total, de 44 bataillons, 108 canons, 7 escadrons.

L'ensemble des deux armées serbes qui vont lutter contre l'armée bulgare de Kovatchef représente donc :

104 bataillons d'infanterie,
248 canons (63 batteries),
31 escadrons.

Jamais on n'a vu deux armées opposées de forces aussi égales.

Il y a lieu enfin d'ajouter à ces effectifs la division monténégrine qui prendra part, plus tard, aux opérations. Cette division, forte de 13.000 hommes environ, était sous les ordres du général Voukotitch, président du Conseil des Ministres du Montenegro, et comprenait 4 brigades d'infanterie de 5 bataillons chacune, et 2 batteries de montagne ancien modèle.

*
* *

Quel était le dispositif de ces forces le 29 juin ? Quel était, à cette date, l'état d'esprit qui régnait dans les armées serbes ? Pour répondre à cette double question, il est nécessaire de faire un petit retour en arrière. La répartition des forces combattantes sur un théâtre d'opérations, à une date déterminée, n'est pas le produit du hasard, mais bien la conséquence d'évènements qui déterminent le commandement à agir de telle ou telle manière. Or, c'est justement ce que le commandement a décidé de faire qu'il importe de connaître, car la disposition des forces n'en est que la résultante Et cela hélas ! on l'oublie trop souvent.

Vers le milieu de juin, le maréchal Putnik, généralissime des armées serbes, apprend que les forces bulgares de la région d'Istip-Kotchana se renforcent chaque jour. Il s'en émeut et ne songe tout d'abord qu'à se défendre. C'est une défaillance de sa volonté, car une armée qui ne songe qu'à se défendre est fatalement battue ; cette défaillance n'a pas duré, il a su la vaincre, et c'est là son grand mérite, comme on le verra par la suite. Mais, il n'y a pas à en douter, vers le milieu de juin, Putnik fit organiser défensivement une position déjà très forte par elle-même, qui s'étendait entre les deux routes Kustendil-Koumanovo et Istip-Velès et qui était jalon-

(1) Le 1er ban comprend les hommes de 21 à 31 ans.
Le 2e ban comprend les hommes de 31 à 38 ans ; les divisions du 2e ban étaient donc uniquement composées de réservistes avec un encadrement actif.

(2) Les divisions du 2e ban n'étaient généralement qu'à 3 régiments.

née par Stracin-Chrn Vrh-Saint-Nicolas-Dinler et Dzumali. A ce moment, les deux armées sont placées dans le voisinage de cette ligne de défense, la I[illegible] armée au Nord dans la région Stracin-Cro-Vrh, la IIIe armée au Sud dans la région Dinler-Sari Hamzali-Velès. En avant de cette ligne de défense, il n'y a que des avant-postes poussés assez loin et suffisamment forts pour permettre aux gros des deux armées de prendre leurs positions de combat derrière cette ligne de défense.

Puis les jours s'écoulent, et Putnik apprend que, non seulement les Bulgares se renforcent sur la Bregalnitza et sur la Zletovska, mais encore que d'autres groupements de forces se forment plus au Nord dans le voisinage de l'ancienne frontière serbo-bulgare. Le bulletin de renseignements suivant, établi à la date du 20 juin et communiqué aux commandants d'armée et aux Grecs, précise bien ce que Putnik savait des armées bulgares :

« D'après nos renseignements, les forces bulgares sont réparties en cinq armées, savoir :

Ire armée : comprend les troupes qui se trouvent dans la région Vidin-Ferdinand.

IIIe armée : comprend les troupes réparties entre Kustendil et Radomir; elle est commandée par le général Radko Dimitrief.

IVe armée : comprend les troupes réparties sur le front Kotchana Istip-Strumitza. C'est l'armée principale ; elle est forte de 100 bataillons environ, et elle est commandée par le ministre de la Guerre, le général Kovatchef.

V[e] armée ; se trouve dans les environs de Slivnitza et de Sofia ; elle est commandée par le général Tochef.

Par conséquent, il semble que la IIe armée ne comprend que les troupes qui sont en face des Grecs, sous le commandement du général Ivanov ; quar[illegible] »

Tout cela est parfaitement exact, comme le lecteur peut s'en convaincre. Seules, les armées de Dimitrief et de Tochef sont inversées, mais cela ne change en rien la répartition d'ensemble.

Le maréchal Putnik savait donc, à cette date du 20 juin, que devant le groupement principal des armées serbes, il n'y avait que la IVe armée commandée par le général Kovatchef, dont les forces étaient sensiblement équivalentes aux siennes, numériquement. Aussitôt [illegible], Putnik [illegible] compte vers le 21 juin, que les Bulgares [illegible] commis la faute de se diviser, il change alors complètement d'idée et, au lieu de se défendre, il ne pense plus qu'à attaquer. D'ailleurs [illegible] deux armées ont déjà fait leur preuve, elles sont composées d'excellentes unités, parfaitement [illegible] aptes à l'attaque. Sa décision [illegible] il la communique à tout son monde ; un incident va lui permettre de montrer qu'il entend qu'elle soit observée.

Le 25 juin, les avant-postes de la Ire armée (division Morawa, 2e ban) sont attaqués par les Bulgares à Zletovo et à Ratavitza — sur la Zletovska. — C'est une simple affaire d'avant-postes, il est vrai, mais on ne sait cela qu'après, et les grandes batailles commencent par de simples affaires d'avant-postes. Aussitôt avisé, Putnik envoie les ordres suivants, tous datés du 25 juin 9 heures matin.

« A la Ire armée,

« Ordonnez à la division Choumadia 1er ban de se hâter vers la division Morawa 2e ban pour l'appuyer, et attaquez les Bulgares. La division de cavalerie est placée sous vos ordres dans ce but. »

« A la division de cavalerie,

« Les Bulgares ont commencé une forte attaque sur Zletevo et Rataviza, à l'est de Neokasi. Marchez de suite dans cette direction, et appuyez l'attaque de la division de Morawa 2e ban. Vous vous mettrez sous les ordres du commandant de la Ire armée. »

« A la IIIe armée,

Les Bulgares ont commencé l'attaque sur Zletovo et Ratavitza. Concentrez de suite vos troupes et soyez prêt à attaquer avec toutes vos forces dans la direction d'Istip dès que j'en donnerai l'ordre. »

Puis, une fois ces ordres envoyés, le maréchal Putnik télégraphiait à Belgrade, au Président du Conseil :

« J'ai décidé d'attaquer les Bulgares et de les rejeter de la Zletovska sur Kotchana. »

Et il faisait parvenir à Salonique, au colonel Vassitch de l'armée serbe, délégué près de l'armée grecque, le télégramme suivant :

« Les Bulgares ont commencé leur attaque. Je souligne l'urgence d'envoyer de suite à Djevdjeli les trois divisions de gauche de l'armée grecque, afin qu'elles puissent attaquer les Bulgares dans la direction de Strumitza, coopérant ainsi avec l'attaque de notre droite sur Istip. En outre, ces trois divisions grecques couperont ainsi en deux les forces bulgares qui sont, d'une part à Istip, de l'autre à Doiran. Ce mouvement peut se faire sans le moindre danger, attendu qu'à Doiran il n'y a que deux régiments bulgares. D'ailleurs, l'attaque des trois divisions grecques dans la direction de Strumitza facilitera beaucoup les opérations du reste de l'armée grecque dans la direction de Salonique-Doiran. Prière de répondre le plus vite possible. »

Cette combinaison des efforts des armées serbes et grecques était parfaitement judicieuse, et il est certain qu'elle aurait donné de grands résultats. Mais, au grand quartier général grec, on ne vit pas la question sous le même point de vue, on ne voulut pas dégarnir Salonique. D'ailleurs, il en a toujours

été ainsi entre armées alliées dans toutes les guerres; chacun voit son intérêt propre et néglige l'intérêt général.

Les ordres dont je viens de faire mention indiquent nettement l'évolution qui s'est faite dans l'esprit du commandement serbe. Il veut attaquer. L'attaque serbe n'eut pas lieu le 25 juin, car les Bulgares repassèrent la Zletovska, et l'action se borna à une affaire d'avant-postes. Putnik en rendit compte au gouvernement. « J'ai décommandé l'attaque parce que j'ai reçu avis que les Bulgares s'étaient retirés derrière la Zletovska. En outre, j'ai appris qu'Istip était infecté par le choléra. » Mais, il n'en résulte pas moins — et c'est là ce qui nous intéresse — que, dans les armées serbes, on savait désormais que si les Bulgares remuaient, on devait les attaquer, et qu'il ne s'agissait plus de se défendre. En outre, si l'attaque immédiate était décommandée, on n'en restait pas moins sous l'impression qu'elle pouvait être reprise d'un instant à l'autre — puisque cela ne dépendait que de l'attitude des Bulgares, qui, tous les jours, provoquaient des affaires d'avant-postes. — Et c'est ainsi que, durant les journées des 26, 27, 28 juin, les deux armées serbes se concentrèrent en vue d'une attaque toujours possible. De sorte que, dans la journée du 29 juin, les deux armées serbes étaient ainsi placées :

Ire armée. — Le gros (3 divisions : Danube 1er ban, Morawa 2e ban, Choumadia 1er ban) dans la zone montagneuse Stracin-Kratovo-Gradiste, couvert par de gros postes forts de 1 régiment d'infanterie avec de l'artillerie à Egri Palanka à Csar Vrh, à Redki Bukki, et par des avant-postes de force variable, allant de la compagnie jusqu'au bataillon, poussés loin en avant dans la direction du Sud-Est, dans la zone de parcours relativement facile, entre les hauteurs où était le gros de l'armée et la Zletovska.

La division du Danube 2e ban est à la gauche, au Nord de Stracin, et fait face à la direction de Kustendil.

La division de cavalerie est à Barbarevo.

IIIe armée. — Le gros (2 divisions : Drina 1er ban, Morawa 1er ban), est à cheval sur la route Istip-Velès; les deux divisions sont l'une derrière l'autre séparées par une dizaine de kilomètres, sur un terrain relativement découvert, où les trois armes peuvent s'employer, la division de Drina 1er ban, tout entière prête à l'attaque, derrière et à très courte distance de ses avant-postes qui sont sur le front 319-650, la division de Morawa 1er ban, groupée dans la région Dinler-Sari Hamzali.

La division Timok 2e ban est plus au Sud, dans la zone très tourmentée, chaotique, comprise entre la Kriva Lakavitsa et le Vardar, entre Dragovo et Schoba, avec un détachement de flanc droit à Garvan.

* * *

Et maintenant que le lecteur connaît la répartition des forces et les intentions du commandement dans les deux camps, il peut se rendre compte que lorsque les Bulgares partirent à l'attaque dans la fameuse nuit du 29 au 30 juin, ils tombèrent sur des gens qui étaient prêts à se battre et qui les attaquèrent.

Je dis, à dessein, « qui les attaquèrent », car on s'est habitué à croire que les Serbes se replièrent d'abord sur une première ligne de résistance, puis partirent à l'attaque après avoir usé les Bulgares et concentré leurs propres forces. Cela n'est pas exact : la IIIe armée répondit à l'attaque bulgare par une attaque *immédiate*, la Ie armée, au contraire, formée loin en arrière de ses avant-postes — pour des raisons très judicieuses que j'expliquerai dans le prochain article et qui tiennent tant à son placement dans l'ensemble qu'à la configuration même du terrain sur lequel elle se trouvait — ne put pas passer à l'attaque immédiatement, mais elle n'attendit pas que l'ennemi vînt jusqu'à elle, et elle se porta en avant, elle attaqua dès qu'elle put le faire. Et c'est dans cette attitude — toute à l'honneur du maréchal Putnik et de son chef du bureau des opérations, le colonel Givko Pavlovitch — que gît la raison même du succès des Serbes : certes, l'attaque violente des Bulgares les surprit, car une attaque même attendue surprend toujours, mais elle ne les prit pas au dépourvu car ils étaient eux-mêmes prêts pour l'attaque et ils le montrèrent bien. C'est là le plus grand enseignement qu'on puisse tirer de cette bataille de la Bregalnitza, parce qu'il touche à des causes morales que j'analyserai sous peu, et je le ferai d'autant plus volontiers que cette situation des Serbes est, par certains côtés, comparable à celle qui pourra nous être faite dans la guerre de demain.

A suivre. * * *

LE MOUVEMENT OUVRIER ITALIEN

Les élections, qui ont eu lieu au mois d'octobre dernier, en Italie, ont été une surprise pour beaucoup de personnes chez nos voisins, et pour les ministres en particulier. Bien qu'une loi longuement attendue eût presque universalisé le bulletin de vote, et que des milliers d'électeurs nouveaux fussent venus se joindre aux anciens, le gouvernement s'était piqué de garder intacte la majorité qui le soutenait et de réduire au minimum de forces

l'opposition socialiste. On sait comment ses espérances furent totalement renversées. La caractéristique du scrutin fut la formation d'un contingent de députés socialistes bien supérieur à celui de la précédente législature. Pour ne prendre que ceux qui relèvent de la section italienne de l'Internationale, ils passaient de 25 à 52. Non seulement ils maintenaient et multipliaient leurs positions dans les villes industrielles du Nord, de Turin à Milan, à Venise et à Gênes, mais encore les candidats du parti socialiste dit « officiel », parce qu'il défend les doctrines officielles du socialisme mondial, enlevaient des sièges dans le Midi, jusqu'alors si inerte, si réfractaire à la propagande ouvrière. Au total, 850.000 voix se rassemblaient sur les hommes qui se réclamaient de l'orthodoxie collectiviste. Il y avait là un phénomène décisif. Il n'était inopiné que pour ceux qui ignorent tout de la transformation industrielle de l'Italie. Il ne devait point apparaître imprévu à ceux qui ont suivi, en ce pays, au cours des dernières années, l'évolution du grand capitalisme.

Je voudrais ici exposer brièvement l'historique du mouvement ouvrier récent dans la péninsule. Ce mouvement est essentiellement socialiste ou syndicaliste révolutionnaire — syndicaliste « à la Française » comme l'on écrit depuis peu à l'étranger, — mais on n'en prendrait qu'une notion imparfaite, si les groupements catholiques étaient tenus à l'écart, s'ils n'étaient pas, à tout le moins, signalés.

*
* *

L'Italie est un des pays relativement les plus peuplés de l'Europe, puisqu'elle compte 119 habitants au kilomètre carré ; 13 villes y possèdent plus de 100.000 âmes : Naples, avec 723.000 ; Milan, avec 600.000 ; Rome, avec 538.000 ; Turin, avec 427.000 ; Palerme, avec 341.000 ; Gênes, avec 272.000 ; Florence, avec 232.000 ; Catane, avec 211.000 ; Bologne, avec 172.000 ; Venise, avec 160.000 ; Messine, avec 126.000 ; Livourne, avec 105.000 ; Bari, avec 101.000 ; la plupart de ces cités ont des fabriques en pleine croissance. Si elles ne peuvent rivaliser avec les plus grands centres d'Allemagne et d'Angleterre, elles ont cependant bouleversé leur aspect dans les dernières années. Le contingent des salariés ruraux, des métayers, des fermiers, reste proportionnellement énorme, mais nous verrons que l'organisation corporative ne s'est pas moins largement déployée dans les campagnes que dans les puissantes agglomérations. L'effectif des salariés de l'industrie croît, au surplus, rapidement. Au 10 juin 1911, 2.305.698 ouvriers étaient au service de entreprises capitalistes et au moins deux personnes, la Lombardie et le Piémont occupant à eux seuls un million de ces travailleurs.

Les éléments d'un vaste mouvement professionnel ne faisaient donc point défaut. La loi, ici, n'était ni plus ni moins gênante qu'ailleurs. Comme partout, les dissolutions de Syndicats, de Fédérations, se sont multipliées dans les trente dernières années ; les grèves ont été réprimées par l'intervention de la force armée et ont provoqué, à plusieurs reprises, le dépôt de projets de loi d'une extrême rigueur. J'ajoute tout de suite, sans tirer de cette remarque aucune déduction, que les grèves générales ont été plus fréquentes et plus amples en Italie que dans les autres États, et aussi qu'elles ont été marquées par des collisions particulièrement violentes.

Les éléments socialistes réformistes et syndicalistes révolutionnaires qui représentent, réunis, les sept huitièmes de la masse syndiquée totale, n'ont pas cessé, presque depuis l'origine, d'être en bataille les uns contre les autres ; mais c'est dans la phase la plus proche de nous, que leurs querelles ont acquis le maximum d'acuité.

Si on l'envisage à grandes lignes, l'histoire corporative de la Péninsule offre des affinités nettement dessinées avec la nôtre. Les mutualités professionnelles surgissent d'abord, puis les sociétés de résistance, ou, comme l'on dit dans le milieu rural, les ligues d'amélioration. Les premiers syndicats se révèlent vers 1870, et les typographes ici, comme dans la plupart des contrées de l'Europe occidentale ou Centrale, semblent avoir été des initiateurs. Ils furent suivis par les tisseurs, les métallurgistes, et les cheminots ; les groupements de journaliers et de métayers vinrent encore un peu plus tard et se développèrent, alors, en subissant les plus extraornaires fluctuations.

Une statistique de 1909 signale 1774 syndicats de gens de la terre, 635 du bâtiment, 175 dans les mines, 336 dans les métaux, etc. Le rapport du secrétaire international des Syndicats indique, pour 1911, 296.976 syndiqués dans l'industrie, le commerce et les transports, et 412.967 dans l'agriculture. Déduction faite des catholiques, il resterait environ 600.000 ouvriers organisés sur le principe de l'antagonisme des classes, et ce total, d'après des renseignements ultérieurs, serait même monté à 700.000 pour 1913.

Quelque rapide qu'ait été cette expansion des agrégats professionnels, elle ne saurait se comparer à celles de l'Angleterre ou de l'Allemagne, dont le grand capitalisme a d'ailleurs bouleversé, de plus ancienne date, les conditions de vie et de production. Le mouvement syndical italien mériterait plutôt, pour l'effectif numérique, d'être rapproché du nôtre. Pour ses divisions et ses tendances générales, il peut aussi être mis à côté du mouvement français, étant morcelé entre le réformisme et le syndi-

calisme révolutionnaire. Mais il dispose de recettes régulières encore inférieures à celles qu'accusent les bilans de ce côté des Alpes. L'Italien, dont les salaires sont d'ordinaire exigus, qui n'accepte guère volontiers la discipline, même librement consentie, répugne à payer des cotisations et surtout des cotisations tant soit peu élevées. Plus de 98 p. 100 des travailleurs de la Péninsule versent moins de 10 francs annuellement à leur section locale professionnelle. Leur parcimonie, à cet égard, contraste de façon surprenante avec la générosité de l'Allemand, de l'Autrichien, du Hollandais, du Suédois, et surtout du Danois et du Norvégien. 482.000 Italiens, en 1911, ont déboursé, en faveur de la caisse syndicale, 912.000 francs, tandis que 422 000 Autrichiens donnaient 9.800.000 francs, et 54.000 Norvégiens 2.725.000 francs. Le Norvégien s'imposait un sacrifice vingt-cinq fois plus fort que celui de l'Italien.

Les syndicats socialistes de la Péninsule ont formé des fédérations de métier et des Chambres du travail, qui correspondent à nos unions de syndicats; fédérations et Chambres se sont à leur tour groupées en deux grandes organisations nationales, dont l'une est réformiste et l'autre révolutionnaire.

Le mouvement fédératif a pris naissance, en 1890-1891, avec la création de la Ligue Ferroviaire (cheminots), pour s'accentuer surtout à dater de 1901-1902. En 1911, 363.057 ouvriers des villes ou de la terre étaient rassemblés dans les « Centrales » professionnelles. La fédération des cheminots accusait alors 55.000 affiliés ; celle du bâtiment 41.452 ; celle des gens de mer 29.000 ; celle des typographes 13.650 ; ces Centrales sont loin d'être toutes également développées : disposant de minces recettes, de caisses mal garnies, elles ne peuvent d'habitude pourvoir aux institutions qui ont été aménagées ailleurs. Mais des efforts considérables ont été tentés, au cours des dernières années, afin d'améliorer un état de choses qui était tenu pour insuffisant et pour fâcheux. D'une part, on s'est attaché à accroître les cotisations, et de l'autre, on a essayé de fortifier les liens qui existent entre les sections.

La puissance des organisations rurales constitue un des traits spécifiques de la poussée syndicale italienne. La densité du peuplement à la campagne, la misère des journaliers et des petits métayers ont été les raisons de cette expansion corporative, tout autant que la permanence d'une tradition révolutionnaire enracinée de longue date chez les paysans de la Péninsule.

Les premières ligues agraires s'érigèrent en 1884, à Mantoue, pour de là se répandre dans les régions du Bas-Pô. Il y eut une période de croissance intensive, à laquelle succéda, — le gouvernement sévissant avec rigueur — une phase de profonde dépression. Dès 1895, une nouvelle éclosion de ligues surprend les grands propriétaires et le pouvoir. Ces associations qui visent, avant tout, à imposer des contrats collectifs, à faire hausser les salaires et baisser les fermages, adoptent des allures militantes et soutiennent des chômages volontaires de plus en plus fréquents; à ceux de Molinella et de Ferrare, en 1897, participent 110.000 travailleurs. Neuf grèves éclatent en 1899, 27 en 1900, plusieurs centaines de 1901 à 1902, pour une période de 15 mois. A ce moment, les salaires avaient fléchi jusqu'à 040. et même 0.25.

En novembre 1901, la fédération nationale des travailleurs de la terre sort du Congrès de Bologne, où 144.000 journaliers et métayers sont représentés ; elle atteint à son maximum de puissance numérique, trois mois plus tard, avec 227.000 affiliés, pour retomber à 101.000 en janvier 1904, et se dissoudre en février. Elle se reconstitue en 1906 avec 77.000 cotisants et reste à 153.000 en 1911, mais elle ne comprend qu'une faible portion de syndiqués ruraux, car ceux-ci, qui possèdent leurs plus remarquables groupements en Romagne, en Émilie et dans la Pouille, dépassent le total de 415.000.

Les Chambres du travail, qui rassemblent en un organisme unique les syndiqués industriels ou ruraux d'une ville et de ses environs, ont joué, dans le passé tout au moins, un rôle notablement plus actif que celui des fédérations: elles ont cette vertu de soustraire les ouvriers aux préoccupations particularistes du métier et de leur inculquer une notion plus directe de leur solidarité générale.

Dès 1876, un Congrès préconisait la constitution de ces « Cartels » locaux, comme on dit dans le vocabulaire corporatif allemand, mais l'idée demeurait confuse, lorsque l'exemple de la Bourse du travail de Paris détermina les Milanais à se mettre à l'œuvre. Les typographes de la capitale lombarde, en conviant, le 2 décembre 1889, les autres associations de leur cité à une réunion d'ensemble, songeaient surtout à réglementer le placement. En avril 1890, les statuts de la Chambre du travail étaient adoptés, et la Municipalité ayant accordé une subvention et un immeuble, l'institution commençait à fonctionner en septembre 1891. Les autres cités industrielles ne tardèrent pas à imiter Milan : Turin, Plaisance, Bologne, Brescia, Crémone, Florence, Parme, Pavie, Rome, Vérone, Venise, Naples se dotèrent de Chambres qui recevaient des allocations de la commune. Le gouvernement parut d'abord indifférent, puis il se montra hostile, et une loi stipula que les conseils municipaux ne pourraient plus distribuer des subsides que pour des buts « communs ». Le Conseil d'État, consulté, décida que les Chambres du Travail

visaient « l'intérêt exclusif d'une classe » (novembre 1896) et dès lors, les dissolutions se succédèrent avec tant de rapidité que quatre seulement de ces groupements subsistaient encore en 1898. Mais à partir de 1900, les reconstitutions s'opérèrent de tous côtés, et sans que le pouvoir entreprît une action répressive générale.

Au 1er janvier 1905, la statistique recensait 91 chambres avec 347.000 membres. Au 1er janvier 1911, il y avait 94 chambres comprenant 4.794 syndicats et 485.000 syndiqués : tandis que, depuis 1908, le chiffre des syndicats s'était accru de 1.000, celui des syndiqués avait baissé de 72.000, mais les fluctuations violentes, dans tous les ordres d'idées, caractérisent ce mouvement italien. C'est la Romagne qui a fourni le plus fort recrutement à cette forme de l'organisation, avec ses 1.579 sections et 134.798 membres; les Unions locales de l'Emilie ont 941 sections, 81.857 membres, et celles de la Lombardie 763 sections, 69.426 membres : la Chambre de Milan, qui est la plus favorisée pour l'effectif, indique 28.216 adhérents ; elle est toutefois suivie de près par celles de Ferrare, de Ravenne, de Bologne et de Naples.

Les cartels de syndicats sont plutôt pauvres, et à eux tous ils ne disposent que de quelques centaines de milliers de francs annuellement, y compris les subventions communales. C'est que les cotisations, par tête et par an, demeurent très souvent au-dessous d'un franc et dépassent rarement trois, les chambres de Parme et de Piombino accusant seules, et pour des motifs exceptionnels, des recettes assez confortables. Veut on se faire une idée des institutions auxquelles les groupements locaux pourvoient? 22 entretiennent un bureau de placement, 61 un bureau de renseignements judiciaires, 30 un office de consultations médicales, 18 des cours professionnels, 40 des bibliothèques. Ils laissent aux journaux socialistes hebdomadaires (il y en a une centaine), le soin de publier les informations qui concernent leur activité.

*
* *

La Confédération générale du travail, de tendance socialiste réformiste, a été jusqu'ici considérée comme la grande « Centrale Syndicale » de l'Italie. Elle [illegible] d'un Secrétariat national, qui avait été créé en 1901, et dont l'autorité ne s'était guère affirmée. Au mois de septembre 1906, les métallurgistes convoquèrent, à Milan, un Congrès où ils appelèrent les ouvriers syndiqués de toute la Péninsule, et ceux-ci, au nombre de 200 000, s'y firent représenter. Les réformistes s'y heurtèrent aux syndicalistes, ces derniers repoussant toute idée de centralisation. Malgré la résistance de l'élément révolutionnaire, la création de la C. G. T. fut votée par 114.000 voix. Il fut entendu que la nouvelle organisation, dont le siège fut fixé à Turin, comprendrait des fédérations et des chambres du travail, mais sans que ces chambres participassent à son administration. Le programme qu'elle s'assignait était la direction du mouvement syndical, la défense des ouvriers dans l'ordre législatif, l'établissement d'une entente entre l'effort corporatif et celui des coopératives et aussi celui du parti socialiste. Ce dernier article provoqua tout de suite des luttes très vives entre la majorité de la C. G. T. et les syndicalistes purs. La C. G. T., dès 1907, au surplus, prenait position contre la grève générale agricole et contre les autres chômages concertés, et, en 1905, elle se montra hostile à la gigantesque levée rurale du Parmesan. Les révolutionnaires l'accusèrent de manquer à ses devoirs les plus simples vis-à-vis du prolétariat.

A la fin de 1907, un rapprochement étroit s'était opéré entre le bureau confédéral, celui du parti socialiste, et la fraction parlementaire socialiste. Le congrès syndical de 1908 sanctionna ce pacte, en même temps qu'il précisait la tactique en matière de grève. La suspension volontaire du labeur était un moyen d'action, dont il ne fallait user qu'avec prudence. Que si elle s'imposait, la Fédération intéressée serait consultée par la section en conflit, et s'adresserait ensuite elle-même à la Confédération, qui ouvrirait une collecte.

Le congrès de Padoue, en mai 1911, fut le théâtre d'une lutte véhémente entre les deux tendances, qui s'entrechoquaient traditionnellement, les syndicalistes étant finalement battus avec un tiers des voix exprimées. Les statuts furent modifiés, spécialement l'article qui visait les cotisations, portées désormais de 0 fr. 05 à 0 fr. 10 par an pour tous les syndiqués, industriels ou agricoles. Le siège était transféré à Milan, l'un des centres du réformisme. La C. G. T. comprenait 197.000 membres, — chiffres [illegible], — en 1907, [illegible] en 1909, 350.000 en 1910, [illegible] au premier janvier 1911. A cette dernière date, étaient affiliées 52 Chambres du Travail et 20 Fédérations, et le budget, pour tout l'exercice, était monté à [illegible] francs en recettes et 46.000 en dépenses.

*
* *

Réformistes et révolutionnaires n'avaient cessé de lutter entre eux dans les associations professionnelles à tous les degrés. Une portion des syndicalistes purs étaient demeurés dans la Confédération, avec les groupements où ils s'étaient inscrits. En

congrès de leur tendance se tint à Parme, en novembre 1907, provoqué par les Chambres du travail de Parme, de Plaisance et de Bologne ; on y remarquait, entre autres, l'Union générale ouvrière de Rome qui s'était fondée dans la capitale, en opposition avec la Chambre du travail jugée trop réformiste ; 110.000 voix contre 94.000 condamnèrent la C. G. T., se rallièrent à la grève générale et à l'action directe, et chargèrent un comité national d'organiser la résistance. Malgré tout, beaucoup de révolutionnaires refusèrent de rompre avec la C.G.T., et le congrès de Bologne, en 1909, s'abstint de blâmer leur attitude, mais le congrès de Modène, en novembre 1912, adopta une conduite plus nette. Les syndicalistes de l'action directe déclaraient, à ce moment, qu'ils étaient 150.000 ; au congrès lui-même, étaient représentés 100.000 salariés, la plupart travailleurs de la terre, des transports et du bâtiment ; le textile et la métallurgie n'avaient fourni qu'une modeste contribution. Deux projets furent discutés, l'un invitant les révolutionnaires à entrer en masse dans la C. G. T., afin d'en changer l'orientation ; l'autre leur demandant de se rassembler dans un groupement nouveau. Ce fût le second qui triompha, par la fondation de l'Union syndicale italienne, dont le siège fut fixé à Parme.

En peu de contrées, les conflits du capital et du travail sont, toutes proportions gardées, aussi nombreux qu'en Italie. Les réformistes ont été entraînés le plus souvent dans les grèves, même lorsqu'ils les condamnaient, et les grèves générales ou généralisées, — on ne saurait trop insister là-dessus, — sont un des traits spécifiques de la poussée prolétarienne dans le royaume. Mais, sauf exceptions, ces cessations du labeur durent peu, et les secours n'ont guère été distribués, avec une régularité approximative, que dans les dernières années. On comptait 28 grèves industrielles en 1879, 47 industrielles et 2 agricoles en 1882, 69 industrielles et 9 agricoles en 1887, 132 industrielles et 10 agricoles en 1891, 259 industrielles et 9 agricoles en 1899, 810 industrielles et 221 agricoles en 1902, où 345.000 travailleurs suspendirent le labeur, 581 industrielles et 210 agricoles en 1904, 628 industrielles et 87 agricoles en 1905, 1.298 industrielles et 342 agricoles en 1906 (avec 380.000 chômeurs). Les totaux sont encore : 1.881 industrielles et agricoles en 1907, 1.459 en 1908, 1.118 en 1910.

*
* *

L'influence du clergé catholique est demeurée très vivace dans beaucoup de régions de la Péninsule, en Lombardie et en Vénétie par exemple. Il n'est donc pas surprenant que pour consolider son influence politique, et aussi pour lutter contre les idées de révolution ou de hâtive transformation économique, ce clergé se soit attaché à constituer, sous sa tutelle, des associations ouvrières.

A l'origine, les congrès catholiques visent plutôt à multiplier les organisations mixtes, où employeurs et salariés se juxtaposent, et où s'exerce plus aisément, par ce contact même, l'influence d'homme à homme. C'est ainsi que le congrès de Bergame, en 1877, discute la création de corporations nouvelles, — plus ou moins analogues aux anciennes. Le congrès de Lucques, en 1887, recommande ce régime aux travailleurs de la grande industrie. L'encyclique *Rerum Novarum*, en 1891, fortifie l'épiscopat et les dirigeants du parti catholique dans leurs intentions, et ils se vantent, peu après, d'avoir formé 284 sociétés, qui contiennent plus de 73.000 ouvriers, et qui rayonnent sur la Lombardie, le Piémont, la Vénétie, la Ligurie, etc. A partir du congrès de Rome (1900), qui traite en détail des questions du placement, du contrat collectif, des cours professionnels, on évolue vers une forme de groupe purement prolétarienne. Le groupe mixte, qui éveille des suspicions, a fait son temps et ne peut plus rivaliser avec les Fédérations et Chambres du travail, qui se réclament du socialisme et du syndicalisme révolutionnaire.

Les catholiques constituent des associations locales ouvrières qui se fédèrent en associations de districts, et celles-ci se fédèrent à leur tour nationalement, en tâchant de réaliser l'entente avec les associations patronales de même degré. Vers 1903-1904, l'inspiration de ce parti se manifeste aussi bien dans des agrégats corporatifs que dans des coopératives, des caisses de crédit agricole, des banques populaires ; plus de 2.200 sociétés diverses obéissent à ses suggestions. En 1906, apparaît l'union économique et sociale des catholiques italiens, qui se propose de réglementer tout ce mouvement, et qui commande tout de suite à 185 sections professionnelles contenant 70.000 adhérents. Sa tendance est celle que le catholicisme social marque généralement ; il s'agit, sous le couvert de la religion, de rapprocher patrons et salariés, de maintenir la paix entre eux, de réfréner toute velléité d'antagonisme, de conserver, avec quelques réformes superficielles, le statut économique. Le 20 mars 1909, se crée le secrétariat général des Unions catholiques. Celui-ci, installé actuellement à Bergame, signale l'adhésion de 374 groupes qui possèdent 104.000 cotisants.

En réunissant les ouvriers organisés des diverses tendances, on évaluait, en 1911, à 9,5 p. 100 dans l'industrie, et à 8,9 p. 100 dans l'agriculture, le pourcentage des syndiqués italiens. Le coefficient

agricole est relativement élevé, si on le compare à celui des autres contrées ; mais le coefficient industriel, en dépit des progrès réalisés, se révèle plutôt maigre, car il n'atteint qu'au tiers de celui de la Norvège, qu'à moins du tiers de celui de l'Allemagne, qu'à moins du cinquième de celui du Danemark.

PAUL LOUIS.

DE SCUTARI A DULCIGNO

IMAGES ET SOUVENIRS (1)

L'autre, le chemin de Tépé, s'embranche sur l'artère du Bazar, au pied des collines qui rejoignent la citadelle. Lit de ruisseau pendant l'hiver, il est finement sablé par le dépôt des eaux, et son petit pont ogival, l'ombre dentelée des platanes en font une promenade charmante, l'espace de quelques centaines de mètres. Il n'a point de but, lui, et tourne court sans raison historique. On conçoit donc notre émerveillement à voir s'étendre sous nos yeux un chemin qui dure, un chemin d'au moins 20 kilomètres. L'émerveillement s'accentue de contempler des champs si bien cultivés, des paysans qui portent la bêche et non plus le fusil. Nos montures bercent de leur pas cadencé ces considérations ethnographiques. Tout marche à souhait; nous aurons bientôt couvert la moitié de la distance, et ce sera l'heure de la halte. Subitement, à un étranglement du chemin, entre deux haies fleuries, un cheval s'effraie. C'est celui qui porte sur des pilastres de valises le chapiteau piaillant de la cage à poulets. En se cabrant, le cheval recule ; il donne contre la haie; la cage dégringole; la porte se détache, les poulets se sauvent. Scène de confusion. — Battue vite organisée. Ils vont dans le fourré qui les défend de toutes ses épines discourtoises. Luca enlève son fez dont le gland soyeux s'accroche aux ronces. Le gibier est cerné. Un coin-coin narquois, parti on ne sait d'où, nous apprend cependant qu'un des canards retourne à la vie sauvage. En outre, deux poulets manquent, et un troisième, celui qui subit la cure hydrothérapique, semble paralysé par ces fortes émotions. L'incident est clos. La caravane reprend sa marche, discutant l'affaire; les grognons sont d'avis « qu'il vaudrait bien mieux lâcher toutes ces sales bêtes », les prévoyants objectent « qu'on sera bien content de trouver un rôti ». Nouro Krumi regrette le canard.

Toujours des haies, fleuries de liserons géants; à l'horizon une ligne de collines qui insensiblement se rapproche; nous marchons droit devant nous, droit à la mer, invisible derrière cet écran. Au milieu d'une végétation riche en cultures mais pauvre en arbres surgit un groupe majestueux de chênes centenaires. Ils ont des troncs imposants comme des colonnes, des branches puissantes comme des troncs, on dirait qu'ils ont une âme, qu'ils sont figés dans des gestes. A leur pied dorment des morts, des morts musulmans couchés là depuis plusieurs siècles. Il fait frais sous cet ombrage; nous sommes un peu moulus; l'endroit est tentateur: nous y prendrons le thé. Et pour la deuxième fois de la journée, l'âme légère et heureuse, nous puisons des forces pour la vie où a passé la grande paix de la mort. Luca n'est plus des nôtres, il a dû rester en arrière, mais peu importe, la route est sûre ; il nous rejoindra.

De sentir Dulcigno proche, l'impatience commence à nous gagner. Les collines se précisent; sur notre droite s'étagent des plans verdoyants qui nous changent des montagnes fauves d'Albanie; voici enfin la colline écran, couverte d'un bois de châtaigniers, et ce nous est encore une nouveauté. La route s'élargit, nous croisons des chars, des enfants, des ânes, des jeunes filles. Voici une maison et un puits où elles bavardent. La vue d'un casque colonial les met en joie; elles rient et, bien qu'elles aient des tabliers, n'y cachent point leurs visages. Voici des potagers lilliputiens où mûrissent quatre courgettes. Un vacarme assourdissant part d'une chaumière misérable; le tambourin fait rage, soutenu de hululements aigus. En un instant nous sommes entourés, étourdis, circonvenus, portés dans la demeure qui est celle d'une mariée tzigane. La noce est au comble du délire, grisée plus encore par ses cris que par ses libations. Il n'y a que des femmes et, de toutes, je crois que la mariée est encore la plus noire, la plus laide; ni la ferraille de ses bracelets, ni le jasmin de sa coiffure, ni l'animation de la danse ne confèrent la grâce à ce cuivre, mal martelé par le Seigneur. Elle est [illegible] chuchote-t-on. Les tziganes font donc des « mariages riches »? Pourquoi faut-il que nous débutions à Dulcigno par la perte d'une illusion? La route, constamment foulée, est pierreuse, poussiéreuse, peu avenante. D'autres désillusions nous attendent-elles? Voici la poissonnerie — vide de poisson; l'abattoir et les boucheries presque aussi dégarnies, où sont les paneres de carpes encore vivantes, les longues enfilades d'agneaux blancs de graisse — aurions-nous quitté la terre promise

(1) Voir la *Revue bleue* du 1[illegible] janvier 1[illegible].

pour une terre de famine? La montée se prolonge. C'est cela, Dulcigno ? Où est la ville, où est la mer ? Et voilà que tout à coup au détour d'une maison surgit le spectacle le plus imprévu : un bazar, un joujou, un délice de petit bazar, car c'est bien un bazar; il n'y a pas à s'y tromper, si fabuleux que soit en Orient un bazar propre. Celui-ci l'est de façon déconcertante; la chaussée fine, unie, sablée, est plus nette que le plancher d'un konak; les minuscules échoppes fleurent la peinture fraîche. Toutes pareilles dans leurs grandes lignes, — si l'on peut dire grandes lignes pour des choses si menues — elles sont chacune un poème de fantaisie; avec une sûreté de goût infaillible le décorateur a marié les bleus et les safrans, les oranges et les verts ; les auvents avançants et ouvrés sont jolis, jolis, ainsi peints de toutes les couleurs. Voici une place, un espace couvert pour le marché, une horloge qui marque l'heure, une fontaine où coule de l'eau, un abreuvoir. Quelle civilisation! Quels raffinements ! Nous montons encore, toujours, puis nous redescendons; la colline se creuse, tourne, fléchit. Brusquement tous, du même geste instinctif nous retenons nos montures ; la Mer, l'Appelée, la Désirée, est devant nous.

Au premier plan, presque sous nos pas, des frondaisons d'arbres font une plaine de verdure, d'où jaillit la colonnette svelte d'un minaret; au-dessus, c'est la plaine mouvante, l'Adriatique couleur de saphir.

*
* *

Il est cinq heures du matin. Tout dort encore dans la maison; le jour filtre aux fissures des volets pleins; un seau tinte à la margelle du puits. Pour les gens raisonnables c'est encore le moment du sommeil; les commères du village peuvent tirer de l'eau, commencer leurs travaux ; ceux qui, de tout le jour ne feront rien ou pas grand chose ont le devoir de dormir. Mais quel devoir résisterait à la fièvre qui m'agite ? Derrière ces volets clos, derrière ces murs sommairement blancs, un tableau adorable vit et palpite. Je devine, à intervalles réguliers, un frisselis imperceptible; le concert assourdi des oiseaux chantant l'aurore nouvelle, le masque et le domine, mais il existe et je le sens. Pourquoi d'ailleurs perdre l'heure unique? Le cœur battant d'un émoi si aigu qu'il est presque une souffrance, je pousse les volets vermoulus. Il est bien là, le décor de rêve ; aucune fée malfaisante n'en a enlevé un portant ; aucun djin n'en a détruit l'harmonie. La petite baie sommeille, arrondie comme une conque. De proportions exquises, elle a une courbe idéale. Comme un joyau, elle est sertie entre deux promontoires, tout juste assez distants pour laisser glisser sur la mer bleue l'essaim ailé des caravelles. A gauche, l'avancée — terre et roches — se drape d'une verdure drue retombant jusque dans les eaux; des pins la font souveraine, avec cet instinct du beau qui semble leur être propre; des genêts d'Espagne lui mettent aux flancs des coulées d'or. A droite, c'est le piédestal en éperon de la roche âpre et nue ; l'ancienne cité des pirates le couronne, tel un nid d'aigle.

La plage est blonde, d'un sable fin et velouté ; des pins l'encerclent d'une ceinture d'émeraude, et en amphithéâtre, Dulcigno s'étage, pittoresque et épars, au gré des caprices du sol et des arbres.

L'eau sommeille, unie et laiteuse; quelques barques sont tirées sur le rivage, le soleil touche de ses premiers rayons l'étroite tour carrée qui veille sur l'ancien repaire. Lentement, la vieille cité s'éclaire et se dore ; lentement le soleil descend sur les parois du roc. Un frisson court dans les aiguilles des pins ; l'eau se ride ; l'air vibre. Du lointain de la mer, de l'au-delà, de ce point mystérieux que les marins appellent « le large » accourt la brise légère, la brise qui tout à l'heure fraîchira. Déjà l'eau s'émeut et clapote ; elle est d'un bleu tendre qui deviendra profond ; l'écume danse sur les petites vagues courtes ; bientôt les belles ondes lustrées se poursuivront, et la plage de sable blond s'ourlera d'écume.

Un bruit m'arrache à ma rêverie. Sous les pins de la terrasse, la mère de notre gardienne, une mégère édentée, fait son sabbat quotidien. Sous prétexte de veiller à notre repos et pour gagner nos bonnes grâces, qu'elle sent récalcitrantes, elle fait le geste de chasser deux jeunes coqs qui lancent à Phébus des cocoricos discordants. Son manège est bruyant, d'ailleurs sans résultat durable; les cocoricos s'éloignent pour revenir, plus aigres. Seule, la chatte s'est enfuie; elle rôdait, dans l'attente des miettes du déjeuner; elle aime le pain blanc et cela ne me surprend pas; je lui trouve des allures distinguées, à cette chatte; maigre, haute sur ses pattes, elle a le poil gris cendré, épais mais ras, on dirait une peluche trop portée. Sa physionomie est longue et froide, celle d'une personne qui a eu des malheurs; ses yeux très pâles bordés de rouge font penser à une dame de comptoir fatiguée par les veilles. Après un regard jeté aux fenêtres pour voir si son zèle a été apprécié, notre mégère se retire. La plage et le chemin s'animent. Des femmes, des jeunes filles descendent des sentiers pierreux, portant une cruche sur la tête; elles viennent à notre puits. Ce sont bien les jeunes filles qui riaient effrontément du casque indien. Robustes, râblées, le front bas sous sa couronne de tresses, elles ont le regard hardi, le verbe haut. Elles se

bousculent et parlent toutes à la fois. Elles me choquent un peu, mais j'arrive de Scutari, la ville « où l'on ne voit point de jeunes filles » hors celles qui servent ou qui mendient. A Scutari, les fillettes catholiques sont cloîtrées dès treize ou quatorze ans ; la coutume, plus sévère et plus barbare encore que chez les musulmans, les confine à la maison, bien mieux — ou plutôt bien pire — dans une seule chambre de la maison. Elles ne verront plus les cousins, les oncles, les neveux, elles ne s'ébattront plus dans la cour, ni dans le jardin ; elles seront les isolées, les recluses. Les visites, les amies, la gaieté, le mouvement deviendront pour elles des choses passées qui ne refleuriront que dans la libération, chargée de contraintes, du mariage. Le dimanche, pour leur permettre de suivre l'office, le prêtre dira la messe à l'aube, à l'heure où les rues sont encore désertes. Pauvres petites Scutarines guettées par la phtisie ! Heureuse « Joconda » ! Joconda, en réalité « Nouncha », « Nouncha » c'est-à-dire Véronique. Véronique est notre petite bonne. Elle n'a pas la taille fine et le bas bien tiré des soubrettes de comédie ; elle porte un large pantalon bouffant et un boléro court ; elle est menue ; son teint est sans éclat ; ses yeux sont couleur de noisette : son visage est d'un galbe exquis, un indéfinissable sourire erre au coin de sa lèvre ; irrésistiblement on évoque Monna Lisa, une Monna Lisa de seize ans. Au surplus, Joconda, qui est un peu « maboule », a l'activité incohérente, mais elle parle slave et nous sert d'interprète. Elle a accueilli son surnom comme une marque de sollicitude. Nouncha est un nom que j'abhorre. Notre premier cordon bleu albanais s'appelait ainsi. C'était une « moinesse » aigrie par un célibat qu'il lui était cependant loisible de rompre. Elle avait le secret des rôtis à la broche, mais sa langue était un dard dont toute la maisonnée eut à souffrir. Joconda est insouciante et légère ; elle rit de tout et de personne. Volontiers elle demeure au logis, volontiers elle nous escorte au bazar. Les transactions du marché passent par ses lèvres sinueuses, et le sourire Jocondien accompagne la [illegible] du prix des aubergines. Il est [illegible] au bazar, comme une antithèse. Devant les boutiques les paysannes, accroupies sur leurs talons, à l'orientale, ont devant elles, étalé sur le sol, un linge très blanc pas plus grand qu'un mouchoir. Posées en petites pyramides, ici s'étagent quatre tomates, là une demi-douzaine de pommes de terre ; trois [illegible] vulgaires avec une poignée [illegible] verts. Il faut dévaliser dix vendeuses pour « faire ses provisions ». De quoi se nourrit donc cette population ? A chaque pas nous croisons des [illegible] beaux comme des dieux, drapés comme des antiques, de personnes [illegible] au milieu

romain, des paysans vigoureux comme des chênes des villageoises au teint fleuri. Il est vrai qu'aujourd'hui le marché a été dévasté comme par une nuée de sauterelles. Vers neuf heures, au moment où, dans l'air échauffé, la brise a commencé à souffler de cette haleine puissante qui ne cédera qu'au déclin du soleil, un yacht est entré dans le port. C'est un petit côtre tout blanc, mouette qui se balance sur l'écume dansante des vagues. Il est laqué, ripoliné à souhait, et son propriétaire est un lord ; d'ailleurs, pour les Orientaux, tous les voyageurs qui ont la main large et la dépense facile sont des lords. En Crète, le petit peuple du port avait, je m'en souviens, trouvé mieux, et, quand un étranger avait laissé un souvenir fastueux de sa générosité, ces gens simples disaient : « C'est un Lord français ».

Mais celui-ci est d'Albion : son visage rasé, son menton napoléonien ne laissent point de doute. C'est, en outre, un homme pressé ; j'avais toujours cru que l'agrément d'un yacht était dans la possibilité des flâneries, de l'oubli de l'heure. Celui-ci sans doute a un itinéraire impérieux, une course limitée. Sinon, comment notre lord quitterait-il Dulcigno sur le seul geste du ravitaillement ? Ne voit-il point le sentier de chèvre qui monte à flanc de roche ? La citadelle est au terme, et les vieux murs, les vieilles pierres, tout le passé de ces pirates hardis qui vivaient de rapines et d'aventures. A gravir ce sentier, on est reporté à des siècles disparus. La montée est rude, mais le vent salin fouette le visage, et l'impatience rend le pas léger. Nous sommes au sommet du roc ; les pans écroulés de la vieille forteresse vénitienne, tour à tour reprise et perdue par les dominateurs, ne font qu'un avec le rocher battu par les flots. Dans l'entaille d'un créneau vêtu de lierre apparaît la baie menue comme un coquillage. L'œil embrasse l'immensité bleue ; d'ici, les pirates veillaient sur cette plaine plus nourricière pour eux que les champs ; les demeures massives, aux murs épais, serrées sur l'étroite plate-forme témoignent de leur richesse ; c'était bien une poignée d'intrépides qui conquérait dans le péril sequins et douros.

Les ruelles étroites ont des tournants pleins de mystère ; le pas résonne sur le pavé et rompt un silence émouvant. De temps à autre un porche plus élevé, écussonné d'armes parlantes, évoque un nom vénitien endormi dans la poussière de l'histoire. Les murs percés d'ouvertures grillagées en un air de défense, les portes lourdes sont hérissées de fer ; une voûte en ogive met de l'ombre entre deux coulées de lumière. Voici une petite place déserte ; un puits, de cette ligne charmante des puits vénitiens, taillés en pleine pierre — courbe elliptique qui s'interrompt dans l'évasement de la margelle — reflète

notre regard : un délicat relief de feuillage en fait une chose exquise, et l'ombre grêle d'un grenadier lui donne la vie des jeux de lumière. Dans ce lieu de silence toutes les demeures sont closes. Un vieux Turc cependant entr'ouvre une porte; il s'étonne de la présence des « roumis », mais il s'en étonne en musulman, sans éclats de voix, ni gestes. La conversation s'engage. Il est vénérable et bienveillant; comme nous lui demandons la raison de cette solitude, il nous répond que les Dulcignotes, ses coreligionnaires, ont déserté le pays, non sous l'effet des mauvais traitements ou des haines monténégrines, mais à cause des règlements intolérables de la police. On consent à la rigueur à vivre sous un autre régime, mais mourir à la manière des infidèles, c'est trop. — Imaginez que nous devons, nous, musulmans, faire « patienter » nos morts! Nous ne pouvons les enterrer sitôt qu'ils ont rendu le dernier soupir, il faut les faire attendre, les laisser refroidir, compter qu'il y ait bien vingt-quatre heures révolues. Quelle barbarie!

Aussi Abdul Hamid, notre Sultan Miséricordieux, a songé aux malheureux Dulcignotes. En terre albanaise, à Tépé, par ses soins, sur sa cassette, il a fait construire tout un village qui nous offre asile. Là-bas nous allons pour enterrer nos morts selon les « rites ». Ainsi parlait cet homme vénérable, et nous songions aux coutumes plus fortes que les lois et que l'intérêt. Donc ces pauvres gens avaient quitté leurs toits et leurs biens pour une idée. Quant aux libéralités du Sultan, nous en connaissions les effets: une « mangerie » inespérée, qui avait engraissé quelques fonctionnaires. Elles étaient jolies, les bicoques de Tépé! Pas un puits, et dès le premier automne les toits effondrés aux pluies de novembre, les lattis des murs emportés par le vent! Pauvres Dulcignotes! Cependant nous prenons congé de ce patriarche en turban.

Un négrillon surgit dans l'entrebâillement de la porte. « Voulez-vous l'emmener? » nous dit notre interlocuteur auquel, paraît-il, nous avons su inspirer de la sympathie. La proposition est tentante. Quelle rentrée à Scutari! Déjà il est mon page et je le baptise Zamor — naturellement. Mais qu'en ferons-nous? Que deviendra-t-il? Nous remercions, nous déclinons l'offre, et l'éphémère Zamor disparaît pour toujours derrière la porte qui se referme.

Ce petit négrillon égaré parmi les blancs remplit notre âme de songeries. Ces hardis corsaires, ces écumeurs de mer ne se contentaient point des lourds butins; sur les côtes barbaresques ils faisaient la chasse à l'homme, et Dulcigno pourvoyait les marchés d'esclaves... Zamor n'est qu'un suprême échantillon de cette race; il est libre sans doute, mais, de fait, elle n'est pas si lointaine, l'époque des derniers esclaves. Bien des fois Luca nous a raconté — l'histoire à « la Case de l'oncle Tom » — l'arrivée au Consulat, il y a moins de vingt ans, d'une négrillonne apeurée. Elle s'était enfuie de chez ses maîtres dont elle était le souffre-douleur; elle arrivait tremblante d'effroi, suffoquée de sa propre hardiesse, se mettre sous la protection de la France. Elle fut accueillie, soignée, hébergée... Pendant trois jours elle resta pelotonnée et hargneuse au coin d'une pièce; puis elle s'apprivoisa, fit le récit de sa vie douloureuse. De sa première enfance elle ne se souvenait que d'une chose: une cage où elle était enfermée avec d'autres au fond de la cale d'un navire, et la mine féroce d'un gardien qui lui disait: « Si tu cries, les hommes blancs te mangeront ». Elle s'occupa, rendit des services. De temps à autres, disait Luca, elle avait le « bourrou ». Le bourrou est une crise de méchanceté, un accès de fureur particulière à la race noire: quand un nègre a le bourrou, il n'y a rien à faire, sinon le laisser passer. Pas plus qu'on n'arrête un cyclone on n'arrête le bourrou. Le bourrou est une force de la nature. Cette négresse était d'ailleurs une brave fille. Elle conservait à la France un sentiment de gratitude, comme aussi le souvenir très exact de la prise de la Bastille. Chaque quatorze juillet — en corsage rose et gantée de blanc — elle apparaissait au Consulat; sur les libéralités de cette fête civique elle recevait deux médjidés. Elle avait épousé un barbier du plus bel ébène, artiste à ses heures, et qui n'avait pas son pareil pour animer les marionnettes du « Karagheuz ». Depuis, elle a deux jumeaux très noirs et le barbier est mort.

Zamor nous a entraînés loin. Les grognements d'un petit porc aux soies hirsutes nous rendent à la réalité. Il trottine dans une vaste enceinte déserte, ancien préau d'une mosquée transformée depuis en église; les pierres du minaret gisent sur le sol; le sanctuaire successif de deux religions ennemies est vide, les rares orthodoxes restés dans la haute ville préfèrent descendre dans le Dulcigno moderne. Une église toute neuve voile l'éclat de ses murs blancs dans les fûts classiques d'un bouquet de cyprès; pour la rejoindre, nous dévalons sur le pavé glissant. Voici de nouveaux crénaux, de nouveaux pans de murailles, la ville redevient citadelle. Un bastion puissant barre la route; une voûte sombre perce ce bastion. Ici, l'on verrouillait le soir les lourdes portes de poutres de fer grosses comme des madriers; nous les contemplons avec respect. Quelles scènes, quelles mêlées pourraient-elles raconter? Impressionnés, nous franchissons ce passage, percé d'étroites meurtrières ouvertes sur le bleu confondu du ciel et de la mer. La seconde porte franchie, c'est le soleil retrouvé et le retour au siècle présent. Le

chemin redevient le sentier foulé par la vie active : des maisonnettes crépies de blanc, de bleu, de rose, ombragées de treilles, ont des airs de fête, des gamins jouent dans la poussière, des chèvres gourmandes mordillent les bourgeons des haies.

Nous redescendons en zigzags vers le bazar : ce sont à chaque pas des riens qui captiveraient le pinceau d'un aquarelliste : une stèle inclinée, un grenadier en fleurs répandant sa pourpre sur un vieux mur, la colonne d'un minaret, l'auvent d'une mosquée. Voici celle qui, entre toutes, nous ravit : elle est posée à flanc de colline ; on y accède par quatre marches disjointes ; des iris, poussés au gré du vent qui en jeta la graine, lui font, au seuil, un tapis de prière ; elle est très ancienne, elle devrait imposer, mais elle est si menue, si délicate, qu'elle inspire seulement une suave admiration. De pierres, elle n'a que son minaret frêle, et tout juste ce qu'il faut pour lui faire des murs ; le reste est de bois, de bois délicatement ouvré, peint en vieux rose et en vert tendre. Créé par nous, ce serait un joujou de Nuremberg ou un objet d'exposition ; ici, le goût inné d'un artiste obscur en a fait une chose adorable, une chose d'une mesure et d'une proportion parfaites.

Longtemps je contemple ma petite mosquée, et les paysans qui me coudoient se demandent ce qui peut m'intéresser ainsi. Il est vrai que j'encombre la route animée par le retour des champs. Il est vrai que nous ne sommes plus à Scutari où, dans la cohue du Bazar étroit, fourmillant de montagnards et de bêtes de sommes, la chatouilleuse politesse albanaise ferait d'un coup de coude intempestif, le motif d'un « sang ». Certes non, nous ne sommes plus à Scutari. Ici, c'est le Bazar si propre que je ne puis m'y accoutumer — là-bas !... Au milieu de la chaussée aux pavés défoncés une rigole, et dans cette rigole le sang des abattoirs, des eaux croupissantes, des détritus, des ouïes de poisson, des chats crevés. Et Scutari-ville ! Jamais ne s'effacera de ma mémoire la scène si souvent répétée sous nos fenêtres, et son épilogue. Située au cœur de la ville, notre demeure voisine avec la caserne et le champ d'un immense cimetière musulman, séparé de notre jardin par l'espace de la rue. Chaque matin, à notre grand désespoir, le petit mur écroulé de pierres sèches en Turquie le mot écroulé revient toujours [illegible] qui [illegible] cimetière, [illegible] tant de beauté fleurie, s'offense, du côté rue, d'un [illegible] dépot d'ordures. [illegible] ordures, c'est l'hydre de Lerne. Vingt fois nous l'avons fait [illegible] vingt fois le jardinier de [illegible] dépouiller [illegible] dans le courant de l'eau vraie [illegible] ordures [illegible] détritus de légumes, tessons de bouteilles, vieux chiffons, poules défuntes, quartiers de babouches. Vingt fois le Vali a donné des ordres, ordres précis, rigoureux. Rien n'y a fait. L'habitude est prise, et l'on ne déracine pas une habitude, surtout quand elle est mauvaise. Enfin nous tenions le triomphe. B. Pacha, l'homme d'une urbanité exquise, mais aussi l'homme « à poigne », usa un jour des grands moyens. Ce jour, jour mémorable, nous vîmes une sentinelle, baïonnette au fusil, postée sur le lieu du crime ; sur la place nette, le factionnaire faisait bonne garde. Pendant cinq jours le manège se répéta. Le sixième, sur nos instances, la sentinelle fut relevée. Allah est grand et ses voies sont mystérieuses. Qui eût pu deviner ce qui était écrit au Grand Livre ? La septième aube se leva sur un spectacle inusité : va et vient incessant de soldats, de la caserne au lieu du délit. Que se passait-il d'anormal ? Le Kavas fut envoyé aux informations. Il revint consterné. — « Effendi, les rédifs nettoient la caserne ; tout ce qui est vieux, pourri, suspect, est déblayé, on vide les paillassons, on expurge les réduits, ce sont ces choses malpropres que l'on charrie et qui forment déjà une montagne. »

Devait-on rire ou se fâcher ? Rire est toujours le meilleur. Le Gouverneur fit mille excuses sincères et cette réponse admirable : « Prenez patience, jusqu'à demain, l'opération sera achevée ; des soldats sont requis, ils déplaceront le dépôt d'ordures qui sera porté à l'autre extrémité du cimetière, en face de « l'Ambulatorium » italien : là, il n'affectera plus vos regards ».

Il est des candeurs qui désarment, mais ces candeurs ne font pas des nations de progrès. Qu'était Dulcigno il y a trente ans ? Un amas de fondrières et de masures. Aujourd'hui y règne l'ordre, la propreté et la règle. Le yacht de notre lord a trouvé ce matin un quai pour accoster, et notre lord s'est rendu au Bazar sans se casser le cou ; eût-il perdu son portefeuille, qu'il l'eût retrouvé intact. Tout se retrouve au Montenégro. Dans la mémorable échauffourée de la chasse aux poulets, le jour du voyage, Luca avait égaré son fez. Il ne s'en était aperçu que très tard, à l'heure crépusculaire ; alors, bravement, il avait refait la route, mais la nuit avait contrarié ses recherches. A minuit, harassé, surtout démoralisé, — paraître sans fez devant des Monténégrins, c'était perdre la face — or un fez s'achète, mais où se procurer les « insignes », le faisceau des licteurs ? — il arriva au logis. Le lendemain, à la première heure, un gendarme déposait à la maison l'objet égaré ; une paysanne l'avait ramassé [illegible] voyez-nous cette femme. — Impossible, répondit l'homme, elle est partie pour son village ». Et, saisissant notre pensée : « elle a reçu une couronne, c'est le tarif ».

Puissance des règlements! Les objets perdus qui se retrouvent! L'honnêteté tarifée à une couronne! Où est Scutari? Scutari sans entraves et sans loi; Scutari, royaume du bon plaisir et de l'indépendance jalouse ; Scutari où, lorsque le gouverneur déplaît, on prend d'assaut le télégraphe pour exiger de Stamboul son rappel ; Scutari où le gendarme mirdite coupe les fils de ce même télégraphe quand, las des atermoiements, il veut obtenir sa paye. Scutari où, pendant des années, l'Albanais n'a pu supporter l'intolérable d'une musique militaire répandant la fanfare de ses cuivres pour l'agrément du giaour. Nous l'avons vue, cette lutte homérique. Un Gouverneur têtu y perdit sa popularité et sa place, mais la Matchiche triompha. A Dulcigno, ils sont sobres de musique : tout au plus la nuit, dans les petits cafés, entend-on quelques chants slaves, mélopées plaintives et monotones. D'ailleurs, ce soir nous remarquons un mouvement insolite. Les rues sont animées, les hommes ont leurs dalmatiques bleu pastel ou vert olive du drap le plus fin. Dans l'heure tardive nous regagnons notre demeure sous les pins silencieux de la plage. A peine les premières étoiles s'allument-elles dans l'infini du ciel qu'un embrasement gagne les airs et les eaux. Qu'est-ce? D'où vient cet éclat?

Féerie! C'est la ville des pirates qui flamboie sur un trépied de feu! D'ici les flammes semblent lécher les murs; elles montent, longues et hautes, souples et enlaçantes, caressant les parois du roc qu'elles revêtent de gloire. La cité s'auréole. Le ciel serein rougeoie, et aussi l'eau unie. Apothéose. Quand la cendre, imbibée de pétrole, a jeté son dernier éclat, la première fusée siffle dans l'air. Alors nous rentrons. L'anniversaire de la Princesse Royale a été célébré. Maintenant, ce sont jeux d'enfants.

(*A suivre.*) MARGUERITE FERTÉ.

SITUATION ACTUELLE ET AVENIR DE SALONIQUE (1)

Quand on s'éloigne de la ville et que l'on va, par exemple, dans la plaine qui s'étend au delà du Corthiat, du côté méridional, on perçoit un cri continu et perçant, un cri unique et monotone, toujours semblable à lui-même ; c'est la clameur de Salonique, faite du brouhaha qui s'élève de lieux disparates, de la Plaza juive, du Bezisten deunmeh, du bazar turc de Tahta Calé, de l'agora grec de l'Arc de Triomphe, du quai cosmopolite où Tsiganes, Albanais, Italiens se chamaillent avec Grecs et Israélites. Seule, cette grande voix synthétique unifie les fragments d'humanités diverses que les heurts de l'histoire ont jetés, pêle-mêle, dans la métropole des Balkans.

Pour le voyageur pressé qui passe, Salonique est une moderne Babel de races, de langues, de croyances, de coutumes, d'idées, d'aspirations. Sémites, Mongols, Pélasges, Slaves, Teutons s'y coudoient. Le petit camelot, qui offre aux passants avec insistance une minuscule boîte d'allumettes, parle avec la même aisance, en turc, en espagnol, en français, en grec, en italien. L'espagnol est la langue des quartiers populeux; le français, celle du haut négoce, des grands magasins, des cafés chics ; le petit négoce bazarde en bulgare, en turc, en grec. Dans le port, les bateliers s'injurient en anglais, en italien; les cochers préfèrent le turc et l'espagnol.

L'Israélite rabbanite, observateur du sabbat et scrupuleux dans le choix des aliments, l'Orthodoxe patriarchiste se signant à tous les détours de rue, le Musulman toujours absorbé par les pieuses ablutions se coudoient et coudoient le Catholique oublieux des pratiques, le Deunmeh sans religion, l'Albanais resté païen malgré le nom arabe dont il s'affuble, le Bulgare matérialiste, le franc-maçon de toute race athée et gouailleur.

Qu'est-ce qui préoccupe ce petit Juif qui va, soucieux? Ne veut-il pas restaurer, en Palestine l'antique royaume des ancêtres? Peut-être ambitionne-t-il de percer dans cette littérature parisienne qu'il aime, car tous les Israélites, ici, sont d'éducation purement française; tous pensent dans la langue de Racine; beaucoup ont fait leurs études en France. Et ce jeune éphèbe grec à la gesticulation généreuse, quel est le songe qu'il promène? Ne rumine-t-il pas l'idée grandiose, la *Mégalé Idea*, que magnifie son professeur dans tous les cours, et ne se voit-il pas, déjà, sous l'uniforme de général, faisant son entrée triomphale dans quelque colonie hellénique de là-bas, à Smyrne ou à Alexandrie? Ce Bulgare, au regard concentré, est un intellectuel farouche, un socialiste, un anarchiste; il a une théorie arrêtée, précise, sur le monde et les hommes, et il sait comment on réformera la société. Si le muscadin turc borne son désir à être admis dans les salons des étrangers résidant dans la ville, son frère, l'étudiant en droit ou le journaliste, pleure les visions évanouies. Il était féru de *Yéni Hayat* et de panturkisme. Sa tâche, dans les Balkans, a avorté. N'ira-t-il pas la poursuivre en Australie, dans les

(1) Pages extraites de l'ouvrage: La *Ville Convoitée ; Salonique*, qui paraîtra prochainement chez l'éditeur Perrin.

terres des Turcs? Ce Deunmeh veut s'enrichir pour aller s'implanter en Suisse, en France, se refaire une âme, acquérir le droit d'être un homme, pour cesser d'être un Juif honteux ou un Musulman d'opérette; c'est l'esprit le plus émancipé de ces régions, l'homme sans préjugés. L'étranger, l'Allemand, le Hongrois, l'Italien, le Français, que les hasards de la vie ont poussé dans ces parages, n'a qu'une idée : faire fortune le plus vite possible, afin de retourner au pays du soleil. Le Tsigane qui, en toute saison, jette un haillon sur sa peau bronzée, ne paraît penser à rien, même quand des éclairs de feu passent dans son œil ardent. C'est un heureux. Il est immobile, dans une attitude d'extase : Ecoute-t-il les airs sauvages de la *puszta* qui, confus, montent de son subconscient, ou attend-il que le portefaix qui déjeune, à quelques pas de lui, le gratifie d'un demi-concombre?...

Il n'y a entre ces hommes aucun lien. Chacun vit claquemuré dans son rêve. Aucune unité, aucune communauté de vues, aucune coordination dans l'effort. Chacun a sa patrie idéale, chacun construit à sa guise la cité future. Un mode de pensées et de sentiments sépare ces gens. On s'aborde, on se parle strictement pour le besoin des affaires. On ne cause jamais. Que pourraient-ils donc se dire, ces hommes de races si différentes, d'intérêts si dissemblables? Ils sont impénétrables les uns pour les autres. Ils ne se comprennent pas. La même nouvelle atterre les uns et inspire aux autres une joie exubérante.

Mais que l'observateur pousse un peu loin son investigation. Le Grec, le Deunmeh, le Turc, l'étranger, sont des minorités. Le gros de la population est composé de Juifs. Les Juifs sont tout ici, et la ville est juive de langue, d'aspect, de religion. Ils sont les maîtres incontestés du commerce, de la banque, de l'enseignement, du barreau. Le samedi, tout chôme. Le jour du Grand Pardon, on ne voit personne dans les rues, les cafés sont déserts. Juifs, hommes et femmes, passent la journée au temple.

La vieille aristocratie juive parle italien; la jeune [illegible] est le castillan, encore très pur, importé jadis de la terre d'exil, et cette langue d'une contrée lointaine s'est imposée à toute la ville comme une sorte d'espéranto que le Grec, le Turc, l'Albanais, le Bulgare, l'étranger, baragouinent. Le conducteur de tramway turc, le garçon de café grec, le cireur de bottes [illegible] vous interpellent dans la langue [illegible] ne conservent aucun doute sur votre nationalité.

Comme langue d'éducation, les israélites ont adopté ici le français depuis 1873, date à laquelle l'Alliance israélite a fondé à Salonique sa première école. Dans les plus humbles garderies de quartier, comme dans les superbes établissements d'enseignement secondaire, les maîtres font leurs cours en français. Le français est devenu ainsi la langue seconde de toute la population instruite. Il est employé dans tous les bureaux, dans toutes les administrations, pour la comptabilité, la correspondance, les relations de service; il sert dans les avis, les affiches, les projections de cinémas. Les journaux les plus lus, ceux qui s'adressent à tous et non à un petit clan fermé, sont rédigés en français. Conférences, discours, comptes rendus des sociétés financières, des associations, tout est fait en français. L'étranger qui serait sans contact avec le menu peuple et qui ne connaîtrait que les hôtels, les restaurants, les cafés, les bureaux des commerçants, les gens de la bonne société, aurait l'illusion de vivre dans quelque ville de province de France.

Toute la ville basse, avec ses rues tirées au cordeau, est juive. Mais sont juifs aussi le brillant faubourg des campagnes, les deux agglomérations suburbaines qui s'étendent au sud-est et au nord-ouest, au delà des anciens remparts. Il y a une foule de maisons juives au sommet de la colline où nichent les Turcs, à mi-côte où vivent mystérieusement les Deunmehs, dans les parages de l'Hippodrome où habitent les Grecs.

La population juive de Salonique s'est groupée pendant longtemps en des congrégations multiples constituées chacune par les immigrants originaires de la même région, dirigées par des conseils particuliers et par divers grands-rabbins. Sur la demande d'Abdul Medjid, un seul grand-rabbin est maintenu, depuis 1840, à la tête de la communauté aux destinées de laquelle préside une organisation unique, désignée au suffrage restreint depuis 1880. Tous les deux ans, les contribuables directs élisent une assemblée générale de soixante-dix membres qui désigne dans son sein trois conseils laïques. Le premier gère les affaires ordinaires, le deuxième administre les finances; le troisième conseil est un corps consultatif, sorte de Sénat qui n'intervient que dans les affaires d'une certaine gravité. Un conseil rabbinique détient le pouvoir spirituel. Deux tribunaux religieux, très estimés, jugent les différends entre particuliers et règlent les questions de divorce et de succession, d'après les prescriptions de la loi mosaïque.

La communauté [illegible] qui atteint près d'un demi-million de francs et qui est alimentée par les gabelles sur la viande, le fromage, le vin, les azymes; les contributions directes de la *pecha*, les revenus [illegible] et les dons volontaires. Elle entretient un séminaire, quatre grandes écoles, avec une population dépassant deux mille élèves et [illegible]

tionne une quinzaine d'autres écoles qui comptent six mille élèves. Elle loge ses pauvres dans deux faubourgs populaires, Calamaria et Vardar, qui sont sa propriété, accorde le service médical gratuit, distribue des secours divers (charbon, azymes, pensions, subsides temporaires, etc.) à près de trente mille indigents, soigne ses malades dans le magnifique hôpital de Hirsch, dans un dispensaire, dans un asile d'aliénés; élève ses orphelins à l'Orphelinat Charles Allatini, etc. Elle possède trente synagogues et une foule d'oratoires.

Dix clubs divers et une profusion de sociétés de tout genre — de mutualité, de sports, d'études — groupent la jeunesse instruite, les commerçants, les gens moyens, les ouvriers. Un excellent journal français, *l'Indépendant*, est l'organe de la communauté, qui fait vivre, en outre, plusieurs journaux judéo-espagnols : *El Liberal* (journal d'information), *El Avenir* (sioniste), *L'Avanti* (socialiste), etc.

La communauté grecque est dirigée par un conseil, élu parmi la bourgeoisie et présidé par le métropolite. Elle vit des dons volontaires, du revenu des legs, des loyers de ses immeubles et des excédents des fabriques ecclésiastiques, et entretient, avec un budget de cent mille francs environ, quatorze écoles avec quatre mille élèves, un magnifique orphelinat, un hôpital et un hospice pour les vieillards. Deux sociétés de bienfaisance viennent au secours des indigents. Des clubs divers groupent les négociants, les ouvriers, ou entretiennent le goût de la musique, des sports ou de l'étude. La communauté possède quinze églises, dont deux de cimetière, et sept chapelles, sans compter les quatre basiliques qui, réduites en mosquées par les Turcs sous le règne de Mourad 1er et de Bajazet II, viennent d'être rendues à leur destination primitive.

Trois ou quatre journaux grecs paraissent en permanence dans la ville : La *Néa Alithia*, le *Makedonia*, l'*Embros*, et le *Tharos*. La *Liberté*, quotidien de langue française, est l'organe du gouvernement hellénique.

Les Deunmehs sont divisés en trois sectes distinctes, ayant chacune son organisation occulte. Ils n'ont pas de chefs spirituels reconnus. Ils entretiennent deux écoles. Leurs œuvres de mutualité sont les meilleures de la ville. Tout ce qui se faisait d'utile à Salonique, sous le nom des Turcs, était dû aux Deunmehs. Le journal turc, *l'Asr*, qui, pendant longtemps a été le premier journal de la ville et la feuille turque de province la plus lue de l'Empire, est rédigé par des Deunmehs.

La colonie turque n'a aucune organisation communale, aucune œuvre d'assistance. Elle se déchargeait de ses pauvres sur la municipalité. La majeure partie des Turcs saloniciens sont d'origine chrétienne. Il y avait à Salonique, avant l'entrée des Grecs, cinquante-sept mosquées, sept médressés (écoles théologiques), vingt-trois tekkés (couvents), et un grand nombre d'écoles gouvernementales et privées. Le départ des Turcs a considérablement réduit le nombre de ces institutions religieuses ou scolaires.

Les Bulgares forment un diocèse relevant de l'exarchat et dirigé par un Conseil de dix membres, dont sept laïques et trois religieux. Ils entretiennent quatre églises et neuf écoles. Ils ont diverses sociétés de bienfaisance et de gymnastique.

Il y a aussi, à Salonique, une colonie serbe (500 âmes), qui entretient une école et une église patriarchiste, et une colonie arménienne (500 âmes) relevant du patriarche arménien. Les Roumains y ont deux écoles avec un effectif de cent quarante élèves.

Les Tziganes, au nombre d'un millier environ, se sont dits jusqu'ici mulsulmans. Leur campement est situé dans la plaine septentrionale de la ville. Ils sont forgerons, musiciens, hommes de peine.

Six à sept mille étrangers vivent dans la ville. La moitié sont Italiens. Par ordre d'importance numérique, viennent ensuite : les Espagnols, les Autrichiens et les Hongrois, les Français, les Russes, les Anglais, les Allemands, etc. Il y a à Salonique des consuls de toutes les puissances importantes du monde. Chaque nation étrangère représentée dans la ville a son hôpital, parfois aussi son orphelinat, sa crèche, ses écoles.

Dans ce fouillis de races, l'étranger, ou plutôt celui qui tient à passer pour tel, est facilement reconnaissable à sa mise : chapeau mou, gilet largement ouvert sur la cravate flamboyante, pantalon à pli impeccable, retroussé au bas et découvrant des chaussettes de fantaisie qui émergent de souliers vernis. Même lorsqu'il est un Levantin, il affecte un exotisme savant. Il se hisse au bon ton, se guinde et se travaille pour se distinguer du troupeau vulgaire et pour paraître tout à fait *chic*, *smart*; dernier cri. Il se considère comme membre d'une classe aristocratique et fraye fort peu avec les indigènes. Autour de lui s'agitent les jeunes gandins, éblouis par les five o' clock teas, les garden-parties et les jours de réception du beau monde.

Mais pour quelques métèques qui se pavanent dans leur snobisme ridicule, combien d'étrangers authentiques qui mènent une vie bourgeoise, simple et vertueuse, partagée entre le labeur commercial ou industriel et les devoirs de la famille !

Ils sont venus dans la ville surtout depuis 1885, époque à laquelle l'essor économique du port commençait à se dessiner avec vigueur, et plus d'un

parmi eux est parvenu à l'aisance. Leur expérience a été utile au marché local, où ils ont contribué à introduire des méthodes rationnelles de travail. C'est un peu grâce à leur intervention que les grands paquebots, faisant le service de la Méditerranée orientale, consentirent à faire un long détour pour venir chercher du fret dans la métropole macédonienne.

Car, Salonique n'est pas un port d'escale. Il ne se trouve pas sur le trajet des lignes de navigation. Il est même loin des voies fréquentées. De plus, l'accès de son port ne présente pas une grande sécurité. Après avoir remonté tout le long du Golfe Thermaïque, le bateau tourne d'un angle droit et s'engage dans une passe pour pénétrer dans la baie ovale, de vingt et un kilomètres sur vingt et un kilomètres, au fond de laquelle est situé Salonique, par 40° 37′ 28″ de latitude nord, et 20° 37′ 48″ de longitude est. Or, cette passe n'a plus que quatre kilomètres de largeur. Elle est resserrée entre le delta du Vardar, à l'ouest, et le Grand et le Petit Cap, au sud-est. Le Vardar et le Kara Asmak, déversoir du lac de Yénidjé, charrient des alluvions abondantes. L'homme de ces régions, tout apeuré par les guerres et les massacres, ne sait pas, par des travaux appropriés et par le boisement des hauteurs, retenir dans les plaines l'humus fécond qui dévale avec les torrents et va allonger le delta, compromettant chaque année un peu plus la vie du port. Le Vardar lui-même, dont le lit est exhaussé continuellement par les sables et les limons, se déplace. En quinze ans, son embouchure principale, qui était en face du Grand Cap, a passé en face du Petit Cap, s'avançant de trois kilomètres vers la ville. Les alluvions vont à la rencontre du Petit Cap à raison d'une cinquantaine de mètres par an. Dans moins d'un demi-siècle, le goulot deviendra impraticable, l'embouteillement sera complet. Salonique mourra dans les marais du Vardar, comme mourra un jour aussi Smyrne, dans les boues de l'Hermus.

Le port est, cependant, merveilleusement situé. La rade intérieure est paisible. Elle forme un vrai lac. Le Grand Cap arrête les vagues, qui sont d'ailleurs contrariées par le changement brusque de direction qu'impose le passage du Golfe Thermaïque dans la rade. Pour assurer encore quelques siècles de vie à Salonique, on devra endiguer le Vardar, en régulariser le lit, et en faire dévier le cours inférieur vers le Kara Asmak. Les bouches du fleuve iraient ainsi déverser leurs apports vers le large et cesseraient de combler la passe. Le gouvernement ottoman avait mis ces divers travaux à l'étude; Hamdi bey, maire de Salonique, avait même obtenu la concession d'une vaste entreprise qui comportait l'assèchement des terres inondées et le détour du Bas-Vardar vers l'ouest. Il avait même dépensé près de dix mille livres turques pour les études préliminaires, mais il n'a pu réunir les capitaux qu'exigeait l'exécution du projet.

Et la province reste désolée, dans son insécurité sanglante, dans le deuil immense de la guerre hideuse. La population est toute rurale, mais elle n'a pas de sol à cultiver. Il faut, par habitant, 20 à 25 hectares. Or, 40 p. 100 des villageois n'ont chacun que de 1 à 5 hectares, 1 hectare et demi par habitant. Les méthodes de travail, d'autre part, sont surannées et ne permettent de récolter que cinq à sept fois la semence. Moins de 7 p. 100 des terres sont cultivées, ce qui est dérisoire si l'on pense que la Bulgarie cultive les 30 p. 100 de son territoire; la Roumanie, les 55 p. 100; l'Autriche, les 60 p. 100; la Hongrie, les 63 p. 100; le Danemark, les 70 p. 100; la France, les 75 p. 100.

L'homme des campagnes se soucie peu des querelles ethniques, historiques ou religieuses. Qu'on procède à un lotissement moins parcimonieux, qu'on lui donne de la sécurité, un gouvernement policé, de bonnes routes, et il sera heureux. Et la province sera riche et prospère. Et la menace de mort qui plane sur la ville de Salonique sera peut-être conjurée.

. . . . . .

Ainsi donc, les Turcs sont partis. La succession de Salonique est ouverte.

Les compétiteurs sont nombreux. Les pays balkaniques restent débiles et misérables après une année de guerre. Ils n'ont plus ni hommes ni argent. Pourront-ils désormais barrer efficacement la route au *Drang nach osten?* Qu'une révolution intérieure ou une guerre asiatique vienne paralyser l'effort russe en Europe, et la descente autrichienne s'opérera, par le Novi-Bazar et l'Albanie du Nord, vers la vallée rêvée du Vardar et le Golfe Thermaïque. L'Autriche à Salonique, c'est la mer du Nord qui communiquerait directement avec l'Archipel. Aux convois lents et sordides qui circulent aujourd'hui entre Uskub et Salonique, seraient substitués des trains de luxe, qui transporteraient à toute vitesse une riche clientèle cosmopolite. Le courrier des Indes trouverait une grande économie de temps à emprunter la voie de Salonique. Il s'embarquait d'abord au port de Marseille, il s'est rapproché d'Alexandrie et du canal de Suez, et, adoptant la route de Brindisi. Une ligne germano-slave passant par l'Allemagne, l'Autriche, la Bosnie, l'Albanie et la Macédoine, abrégerait de treize à dix-huit heures le trajet entre Ostende et Port-Saïd.

Salonique connaîtrait ainsi une fortune immense. Toute l'Europe centrale utiliserait son port magnifi-

que qui deviendrait l'un des entrepôts les plus importants du monde.

Mais des prétendants plus proches aspirent à la possession de la Macédoine et de sa métropole. La mitraille et les obus des Hellènes ont débusqué de Salonique l'un d'entre eux et non le moins redouté. La garnison bulgare, comme naguère la garnison turque, a été faite prisonnière et expédiée dans les forts de Grèce. La Bulgarie est, pour longtemps, dans l'impossibilité d'entreprendre toute seule une guerre nouvelle. Elle est épuisée, désolée, appauvrie, abaissée. Grecs, Serbes, Roumains, Turcs se sont jetés simultanément sur elle et l'ont acculée à des conditions humiliantes. Les atrocités commises en Macédoine et en Thrace par des bandits qui se réclamaient d'elle l'ont perdue de réputation dans le monde et lui ont attiré la réprobation unanime des peuples civilisés.

Les arguments des Daneff et des Gueschoff sont sans poids pour de longues années. Cyrille et Méthode ont pu être des Saloniciens et peut-être aussi de purs Slaves; le signal du *risorgimento* macédonien a pu être donné à Salonique, où fonctionnèrent les presses de la première imprimerie bulgare et où Deltcheff créa sa fameuse organisation intérieure. N'importe, Salonique ne sera pas bulgare pour le moment, et les sujets de Ferdinand renonceront à la ligne ferrée Sofia-Kustendil, qui devait joindre le Danube au Golfe Thermaïque, à travers des contrées soumises à l'autorité du tsar de Tirnovo.

Mais les Bulgares seront encore longtemps attirés par les eaux tranquilles de la rade de Soloun. Depuis plus de mille ans, leurs armées sont venues dix fois se briser devant les remparts de la grande ville. Après chacun de leurs échecs, ils recommencent. Une loi fatale de l'histoire, qu'expliquent des nécessités géographiques et économiques impérieuses, les jettera encore au delà du Strouma, vers les bouches du Vardar. Ils ont connu les déclins et les tristes servitudes, mais ils se sont toujours relevés. Dans vingt ans ou dans un siècle, ils reviendront. Ils sont gens tenaces et opiniâtres, et les plus grands désastres ne peuvent les rebuter.

Le trafic serbe ne s'accommodera pas du port de Durazzo. Il ne se résignera pas à traverser la région albanaise, pour longtemps encore troublée et soumise à des influences étrangères hostiles au gouvernement de Belgrade. Salonique est le débouché naturel des terres serbes. Il serait le salut pour la Serbie. Mais il y aurait trop de danger pour les Karageorgevitch à affirmer en ce moment l'intention nette d'échapper à la domination économique de l'Autriche. La sagesse, pour les peuples jeunes, est dans la modération et dans la patience. Ils ont foi dans leur étoile. Les Pachitch attendront leur jour d'immodestie, et ils se souviendront des Ouroch et des Douchan quand le bloc habsbourgeois se disloquera.

Le peuple grec est le maître de l'heure. Il s'est trouvé tout proche, et c'est lui qui détiendra longtemps la clef de la Macédoine, à moins que l'Antée turc, qui vient de reprendre des forces en touchant le sol de la Thrace, ne réussisse, avec l'assentiment des puissances, à créer un nouvel État autonome dans les Balkans. Le gouvernement d'Athènes ne rencontrera pas de graves obstacles ethniques à Salonique. La population grecque conserve de vigoureuses traditions helléniques et byzantines. La population juive, après un premier contact un peu rude, a appris à estimer les manières policées et douces, empreintes d'une aménité exquise qui sont celles de l'Hellène. Elle a confiance dans le régime foncièrement libéral qu'assure la constitution hellénique, et elle se souvient qu'au temps jadis de fortes sympathies avaient rapprochées dans tout le monde méditerranéen le judaïsme et l'hellénisme, au point que les Juifs, si réfractaires à toute assimilation, s'étaient complètement hellénisés, et que les Grecs, en foule, avaient adopté la religion monothéiste du Sinaï. Pourquoi l'association féconde de la cité gréco-juive d'Alexandrie, qui fit don à l'humanité de la civilisation chrétienne et de l'âme moderne, pourquoi cette association ne se renouvellerait-elle pas à Salonique?

Une inquiétude oppresse cependant les Israélites saloniciens. Ils vivent presque tous du commerce. Leur port a disposé jusqu'ici d'un hinterland de plus de quatre-vingt-dix mille kilomètres. Il servait de centre d'échange à quatre millions d'hommes. Le morcellement de la Macédoine réduira de beaucoup son rayon d'attraction. On parle, il est vrai, de la création d'une zone franche, neutralisée et internationalisée au point de vue économique. Cette zone serait de forme triangulaire; sa base, orientée au sud, s'appuierait sur le golfe; son sommet serait marqué par le pont du Gallico, et ses deux côtés seraient tracés, à l'est par la voie ferrée, et à l'ouest par le cours du Gallico. Un curage rationnel de la passe permettrait aux bateaux d'entrer sans encombre dans la rade, et le péril de l'embouteillement serait écarté par la translation vers l'ouest des bouches du Vardar, pour lequel on aménagerait un lit artificiel. Ainsi, Salonique pourrait longtemps encore éviter le sort de ces vieilles villes prospères qui, sur le pourtour de l'Égée, ont été étouffées par leurs fleuves : Milet par le Méandre, Ephèse par le Caystre.

Le bétail et les produits agricoles serbes viendraient remplir à Salonique les cales des quatre cents bateaux grecs pour aller chercher un place-

ment avantageux en Égypte, en Syrie et en Asie-Mineure. Une convention commerciale entre la Serbie et la Grèce serait extrêmement avantageuse et au laboureur slave et au marin grec. Aucun motif sérieux de dissension n'existe pour le moment entre les deux pays aujourd'hui voisins. Le transit se chiffrerait par vingtaines de millions, et l'activité du port en serait redoublée.

Quel ne sera en outre l'effet d'un changement de régime dans la province? La région du Bas-Vardar est d'une fertilité merveilleuse. Quel que soit le régime futur de la Macédoine, il n'y aura plus de propriété féodale ni d'impôts lourds et injustes. On multipliera les voies de communication, les routes et les chemins de fer. Le paysan aura désormais des terres à lui; il ne sera plus la proie du bey et du dimier. Des institutions de crédit lui fourniront les moyens d'améliorer son outillage. Le sol ne restera plus en friche. L'étendue des terres cultivées pourra facilement être décuplée. Il suffira de quelques années d'efforts pour que la production de chaque canton devienne dix fois plus grande. Le fermier pourra transporter les récoltes à peu de frais jusqu'au marché de Salonique. La misère jusqu'ici était conseillère de crime et de désordres. Elle mettait le fusil à la main du laboureur et en faisait un comitadji ou un brigand. Et la misère sera vaincue. Le travailleur n'ira plus louer ses bras par-delà l'Océan. Il trouvera sur place des besognes rémunératrices. Protégée par une sage réglementation, l'industrie indigène se développera derrière des barrières douanières judicieusement établies. Si le sol est généreux et capable de porter une végétation exubérante, le sous-sol est plus riche encore. Il renferme des gisements abondants de fer, de cuivre, de plomb, d'argent, de chrome, de magnésium, d'antimoine, d'arsenic, de houille, de lignite. Les chutes d'eau et les lacs réservent une force motrice abondante et d'une industrialisation aisée. Ce sont là des conditions économiques qui assureront à Salonique et à son territoire un brillant avenir.

Voilà ce que l'on dit pour calmer les appréhensions des Saloniciens.

Ces observations sont justes. On ne saurait le nier. Mais elles visent l'avenir, et un avenir qui paraît bien éloigné. Aujourd'hui, les guerres ont tout détruit dans la province. Les villages, les bourgs, les villes ont été saccagés et incendiés. Les Musulmans ont été massacrés ou ont fui. Les Grecs, les Bulgares et les Serbes se sont entretués. La population valide a disparu. Qui donc cultivera le sol? Il faut des capitaux pour établir des routes, pour construire des chemins de fer, pour percer des mines, pour fonder des usines. La guerre a appauvri les pays balkaniques et a épuisé leur crédit. Où trouvera-t-on les capitaux?

Le marché de Salonique est ruiné. Il avait engagé dans la province des créances pour quarante à cinquante millions de francs. Les débiteurs sont morts ou ont fui; leurs magasins ont été brûlés. Les négociants ne rentreront plus que dans une infime partie de leur avoir. Leurs stocks, restés longtemps en magasin, sont pour une bonne part invendables. Les faillites sont nombreuses. Les situations les plus solides sont ébranlées, fortement compromises.

Jusqu'à ce que les prévisions optimistes se réalisent, le port de Salonique, situé loin des grands carrefours maritimes, sera oublié des bateaux. Il n'aura plus qu'une importance toute locale. Déjà, les commerçants émigrent. Ils vont à Uskub et à Dédéagatch relancer l'acheteur qui ne sera plus disposé à pratiquer les routes de Salonique. Chassés par de tristes perspectives d'insécurité et de misère, des jeunes gens de toutes les classes sociales, des ouvriers, des familles entières quittent tous les jours la ville, sans espoir de retour, comme à l'époque de la domination vénitienne. Ces émigrants vont chercher, sous d'autres cieux, la tranquillité et le bonheur qu'une fatalité quinze fois séculaire semble avoir bannis des rives thermaïques. Ils aspirent à vivre dans des contrées accueillantes, où le labeur loyal est assuré de trouver un juste salaire, dans ces patries calmes et douces, exemptes des fléaux que déchaîne la démence des hommes et des calamités qu'une nature marâtre se plaît à prodiguer,

Les utopistes rêvaient pour la vieille cité, si longtemps serve, un régime politique de faveur, quelque statut comme celui de Tanger, octroyant l'internationalisation et une autonomie large et libérale sous la surveillance d'une commission de contrôle où siégeraient les agents des puissances; ou encore un condominium de tous les États balkaniques, qui laisseraient à la population le soin de régler elle-même ses affaires municipales.

Salonique devait être, grâce à l'internationalisation, une ville semblable à la Carthage antique ou à la Venise du moyen âge et des temps modernes. Il serait le seuil de toute l'Europe centrale, la grande escale entre l'Allemagne et Suez. Le condominium balkanique devait transformer Salonique en une ville fédérale qui établirait entre les alliés de 1912 une solidarité étroite et féconde. Le port macédonien deviendrait le grand entrepôt des Balkans; Grecs, Serbes, et Bulgares seraient intéressés à sa prospérité.

Mais le sort en aura décidé autrement. Un peuple vers qui vont toutes les sympathies est installé en ce moment à Salonique. Saura-t-il s'y maintenir?

Il faut le souhaiter. Mais l'ère des tassements, et par conséquent des cataclysmes, n'est pas close dans ces régions auxquelles deux mille ans de guerres n'ont pas permis d'avoir une assiette définitive. La Macédoine, hétéroclite et farouche, réserve encore au monde des surprises et des angoisses.

P. Risal.

LES LETTRES : ŒUVRES ET IDÉES

Villon

Pierre Champion. *François Villon. Sa vie et son temps.* (2 vol. Honoré Champion.)

La vie de François Villon, sa vie et son temps! Quelque lecteur superficiel, ayant parcouru ces deux copieux volumes, dira : « certes, M. Pierre Champion nous fait amplement connaître le temps de François Villon, mais beaucoup moins sa vie ».

D'abord, M. Pierre Champion a recueilli tout ce que l'on sait, tout ce que l'on peut savoir sur la vie de l'écolier poète; il met au point, il précise, il éclaire en divers endroits une biographie incomplète et fréquemment obscure; voici ce que le zèle le mieux armé nous peut révéler...

C'est peu, dites-vous, et la biographie de maître François tiendrait en quelques pages.

Je répondrais volontiers que cela est important, considérable, j'ajouterais presque — s'il m'était permis de blasphémer — suffisant.

Pierre Champion a bien vu le péril de publier sur une matière aussi mince un ouvrage étendu — songez en outre que si la biographie de Villon est brève, son œuvre est courte : un poème d'écolier, les *Lais*, et le *Testament*, qui compte 2.023 vers — mais ce péril ne doit pas nous rendre aveugles aux avantages d'une certaine abondance; ils dépassent l'utilité banale des commentaires historiques, cadre ordinaire de la vie des grands hommes. Pierre Champion sait bien qu'ici le cadre, c'est presque l'essentiel; ou plutôt que la vie d'un poète, tel Villon, ne résume point, n'illustre point tout son génie; ce pauvre roman de misère et d'amour est au centre d'une société qui l'opprime, et en commande durement les péripéties; mais il n'y a point que cette contrainte — par où s'expliquent de cruelles aventures; et ce n'est point assez de dire que Villon tient à son temps par toutes ses fibres; il est le foyer lumineux qui rassemble tous les rayons d'une époque; l'angoisse, la souffrance, la foi et l'enthousiasme de ce turbulent xve siècle surgissent et jaillissent à travers lui comme les rais solaires à travers le cristal d'une exacte et pure lentille; étudier son génie, c'est rechercher l'origine de ces vibrations diverses, en décomposant le faisceau qu'il projette sur la postérité.

Et c'est pourquoi nous nous contentons si aisément de ce qu'il nous est donné de savoir sur sa destinée personnelle; ce que nous savons — peu de choses — est considérable, étant suffisant : Villon fut un bohême moins différent qu'on ne le croit, au génie près, de ceux que nous connûmes : il vécut aux frontières de la bourgeoisie parisienne, abondamment nantie de places et de pécune — clergie, université, politique, grandes affaires; il n'eût tenu qu'à lui d'y marquer sa place si tout justement son incurable bohême ne l'avait éloigné de la sécurité raisonnable; il fréquenta des voleurs et n'approuva que trop leur malice ingénieuse; il alla en prison et frôla le gibet; il aima, souffrit, et témoigna tout ensemble de sa colère et de son repentir... Cela nous suffit : nous ne sommes point sûrs qu'une précision plus détaillée nous instruisît beaucoup davantage et dépassât l'intérêt anecdotique.

Mais tout ce que l'on nous apprend sur la vie de son temps, les mœurs, les grandes passions, les préoccupations ordinaires et extraordinaires de ses contemporains, nous aide merveilleusement à comprendre le poète.

Il faut ici une critique enveloppante — et que l'on ne se hâtera pas de déclarer extérieure; tenter de définir cette entité — un peu vague, j'y consens, mais surtout à cause d'une terminologie à la fois hâtive et présomptueuse — l'âme de son époque, ce n'est point errer, ni nous éloigner du cœur et de l'esprit de cet étonnant mauvais garçon; c'est nous livrer le secret, longtemps inintelligible, d'un être douloureusement, génialement sensible et pénétrant.

*
* *

C'est au contraire pour n'avoir point su pratiquer cette critique digressive, et pour n'avoir point cherché assez diligemment Villon hors de sa vie et de son œuvre qu'on le méconnut si longtemps.

Cette méconnaissance commence de très bonne heure; car les contemporains aperçoivent mal et très indistinctement l'image de leur époque; la génération qui suit est plus incapable encore et plus insoucieuse de clairvoyance; et quand il s'agit de cette fin du moyen âge, si cahotée, si brusquée par les événements, les découvertes, les idées, les doctrines, il semble que s'accélèrent la fuite du temps et la marche des fils, résolus, bien plus que résignés à l'abandon des pères....

Dès le lendemain de sa mort, le nom de Villon n'évoque plus que le fantôme plaisant et volontiers

grotesque d'un « bon folastre », escroc, franc buveur, auteur d'innombrables bons mots, gros mots — on confondait aisément — et farces délectables encore que fort peu édifiantes... Ainsi naît sa légende, que semblera authentifier l'attribution des *Repues franches* à l'auteur du *Testament*.

On sait qu'elle a duré, et que nous en subissons encore parfois l'influence ; car on ne nous épargne pas encore à ce propos les considérations morales que déclancha de tout temps la sonorité de ces syllabes prédestinées : Villon ; on moralise afin de prouver que l'on persiste à ne pas comprendre ; et certes, accoutumés à la correction apparente de nos poètes, expéditionnaires et chefs de bureaux, ou plus simplement millionnaires, comment n'envisagerait-on pas avec une surprise mêlée de dégoût la carrière de cet être famélique, fantastique, criminel, qui osa s'affirmer poète, et poète de génie? une telle alliance de misère et de splendeur, de dénuement et de richesse intérieure, d'ignominie et de gloire choque la raison, les instincts modérés, et les passions sournoises du philistin qui sommeille en tant d'hommes d'esprit.

La vie de Villon fut quelque peu scandaleuse; allons-nous continuer à nous voiler la face? à nous décerner à nous-mêmes, en le condamnant violemment, des certificats d'insolente moralité? Est-il donc le seul artiste qui ait donné l'exemple de faiblesses regrettables, mais non point exceptionnelles? Et convient-il d'examiner de si près tant de mémoires ou de notoriétés qui furent ou demeurent plus coupables avec moins d'excuse et sans aucun remords?

Villon fut un écolier subtil, incapable d'écouter d'autre guide que la divine fantaisie et les muses non moins divines du gai savoir et de la poésie : il fut privé de ce sens pratique — je ne dis point bon sens — qui fait du charbonnier un honnête père de famille, voire un traitant fastueux... Fut-il donc le premier et le seul à payer d'une effroyable rançon de souffrance un privilège de grâce et de charme? Il n'y a point là en vérité un si grand mystère. Puisse-t-on désormais confesser Villon avec plus de pudeur, avec une compassion moins lourde, plus modeste et plus vibrante; puisse-t-on plaindre et glorifier plus intelligemment cet « enfant perdu », ainsi qu'il se nommait lui-même, et dont Pierre Champion compare si heureusement l'aventure à la sublime parabole de l'enfant prodigue.

Le livre de Pierre Champion contribuera grandement à nous inculquer de plus saines habitudes ; je défie bien que l'on réédite, après l'avoir lu, les humiliantes antiennes de la critique moralisante. Combien la vie et la réalité ne sont-elles pas plus complexes et plus simples à la fois, plus poignantes, avec leurs alternatives de ténèbre et de lumière, de sagesse et d'horreur, que les froides confrontations académiques du bien et du mal !

Innocenter Villon, il n'y faut point songer ; et Pierre Champion ne tente point de l'absoudre ; il fait mieux, puisqu'au moment de condamner des fautes trop certaines, il nous oblige à ne les point peser à la balance de nos codes ou de notre honorabilité. Meurtre et vol, ces mots n'ont point, dans le Paris du xve siècle, la densité qu'ils ont acquis depuis, avec le temps, et le progrès de la sécurité publique; le xve siècle punit de la pendaison ou d'abominables supplices le simple larcin, mais il excuse ou célèbre le pillage et maintes opérations que nos gendarmes ont perdu depuis longtemps l'habitude de tolérer; la mort violente est le spectacle de chaque jour et plus encore de chaque nuit. Parcequ'un pauvre poète, emmi tout ce désordre, dérobe et, pour se défendre, tue, je ne dis point qu'il mérite des louanges : mais n'allez point le comparer à nos apaches, ni même aux coulissiers véreux qu'acquittent nos cours d'assises.

Et cela, qu'il faut bien dire et répéter, ne prend tout son sens qu'après qu'on a, guidé par Pierre Champion, parcouru le Paris de François Villon — ce Paris effervescent où se heurtent férocement les ambitions et les appétits — et la province, peu sûre, rançonnée par les bandes et les coquillards, où maître François erra au long d'interminables routes.

*
* *

Ainsi, sur un point capital, une abondante information nous dicte ce qu'il faut penser du caractère et des actes les plus discutables du poète.

Son œuvre ne nous est de même accueillante que si nous consentons à nous en éloigner pour visiter d'autres œuvres, d'autres hommes, et à vivre dans l'atmosphère et la lumière qui la firent s'épanouir et mûrir.

Le livre de Pierre Champion nous y invite avec la plus persuasive bonne grâce ; et voilà tout justement ce qui fait l'originalité du dernier et du plus érudit commentateur du Villon ; il ne craint point de prolonger l'effort de cette méthode indirecte; en homme qui connaît merveilleusement l'histoire du temps, il s'attarde, esquisse maints tableaux de vie populaire ou de mœurs universitaires, politiques, religieuses; il rassemble des biographies caractéristiques... Villon semble oublié quand, sur un simple signe de l'habile metteur en scène, toute cette information éclaire à plein telles rimes, telles allusions obscures, tel trait à peine soupçonné de son génie poétique... Certes, l'érudition contemporaine nous a donné bien peu d'études construites avec un art plus savant, plus riches de moelle véritable, et plus suggestives.

Erudition à la française, qui ne renie point le goût, et ne fait pas fi de l'agrément.

Considérez, par exemple, la séduisante peinture qui nous est offerte du cloître Saint-Benoît ; en plein quartier latin, le clocher de Saint-Benoît le Bétourné abrite un petit monde dévot, de science discrète, batailleur et capable de violence quand les chanoines de Notre-Dame revendiquent le bénéfice d'exorbitants privilèges; ce sont alors les scènes d'un *Lutrin* moins bouffon, plus haut en couleur. De quelle béatitude toutefois n'est point ouatée la vie quotidienne de ce cloître! On y respire cette paix, à peine troublée par les humbles soins de la vie domestique et les visites des passants, dont nous retrouvons encore parfois l'impression aux béguinages des Flandres. Ici toutefois fusent fréquemment des rires jeunes, et retentissent des exclamations nuancées par les accents divers de tous les idiômes de l'Europe ; car notre quartier savant était déjà résolument cosmopolite....

L'enfance de François Villon dut être pieuse, en baumée de jolies légendes, émerveillée par les plus beaux Noëls qui aient fleuri dans l'imagination des hommes. Son protecteur, maître Guillaume de Villon, était un saint personnage, grave, de suffisante fortune, fier de ses nombreuses et flatteuses relations. Que ne sut-il mieux protéger l'écolier contre les ardeurs précoces d'une imagination vagabonde, et les tentations dont la jeunesse sera éternellement assaillie!

Quel ne dut point être l'effroi du bonhomme aux premières escapades, terriblement inquiétantes, de l'adolescent inconstant et railleur! François Villon pouvait prétendre aux subsides de l'Eglise, dispensatrice de places avant que l'Etat ne devînt le refuge de la jeunesse bourgeoise : « ce qu'on peut tenir aujourd'hui pour démontré, écrit Pierre Champion, c'est la qualité autant ecclésiastique que laïque de notre poète, en dépit du genre de vie qu'il adoptera. Villon, comme suppôt de l'Université, pouvait jouir d'une chapellenie; très vraisemblablement, ainsi que beaucoup d'autres clercs, il portait la simple tonsure ». On sait assez que le fol écolier ne sut rien obtenir. On peut douter que du « quinquennium » qu'il vécut, logicien, physicien, à l'Université de Paris, il ait retenu autre chose qu'un vigoureux mépris de la science officielle et du jargon des écoles. Nul esprit moins livresque : Pierre Champion observe qu'il ne cite jamais un livre sans moquerie — sauf le « noble » Roman de la Rose ; et l'on connaît les vers fameux :

Hé! Dieu, se j'eusse estudié
Ou temps de ma jeunesse folle,
Et a bonnes meurs dedié,
J'eusse maison et couche molle.

Mais quoy? je fuyoie l'escolle,
Comme fait le mauvais enfant :
En escripvant ceste parolle,
A peu que le cuer ne me fent.

Aussi bien, maître François a-t-il pris soin de nous révéler la source de toute sa science :

Or est vray qu'après plainz et pleurs
Et angoisseux gemissemens,
Après tristesses et douleurs,
Labeurs et griefz cheminemens,
Travail mes lubres (1) sentemens,
Esguisez comme une pelote (2),
M'ouvrit plus que tous les Commens
D'Averroas sur Aristote.

Toute sa vie sans doute, François Villon eut au cloître Saint-Benoît un étroit logis, qu'il déserta de bonne heure, et ne revit point souvent puisqu'il en décrit lui-même les

Chassis (3) tissus d'arignee.

Cette humble retraite, c'est « quelque chose ; c'est peu aussi quand on n'a nulle « chevance », qu'en esprit on converse avec les héros de jadis ; quand on a vingt ans et qu'on est dominé par tous les désirs, par toutes les jouissances du cœur et de la chair ; quand on est faible, et prêt à bien des égarements. Pauvre logis de François Villon, ouvrant sur le cloître paisible! »

Pierre Champion nous fait *voir* ce pauvre logis, ce cloître paisible ; et l'enfance et l'adolescence de François Villon nous sont mieux expliquées que si le plus minutieux annaliste en eût noté les petites aventures.

Il faut lire ce chapitre, il faut lire la description savoureuse de la vie de l'Université, l'histoire des premiers amis de François Villon ; Pierre Champion évoque le tout Paris du temps le plus bariolé et le plus pittoresque, les monastères, la Cité, les cabarets et les filles, la grosse Margot, Maryon l'Ydolle, la grant Jehanne de Bretaigne ; il évoque la province... Que nous sommes donc après cela renseignés sur la vie dangereuse dont l'effroi et l'émerveillement dominent l'œuvre de Villon! Et qu'il nous devient aisé de comprendre son œuvre!

*
* *

Pierre Champion nous donne un livre d'une érudition considérable, et qui se lit comme un roman. Il est le digne continuateur de Marcel Schwob qui eût approuvé ces soins, cette patience, ce goût si pieux, ce grand amour scrupuleux et véridique.

(1) Instables.
(2) Arrondis comme une boule.
(3) Lits.

Applaudissons surtout ce chartiste d'avoir franchi la barrière du décor et des apparences, et d'avoir su parler du poète en atteignant cette âme secrète, brillante et chatoyante, ardente et pitoyable, que l'érudition ne sait point toujours découvrir par ses seuls moyens. Pierre Champion nous avertit que, sans partager la foi de maître François Villon, nous ne saurions « apprécier les élans et les chutes de notre poète : notre jugement est trop rigide, notre cœur trop sec. Villon demeure pour nous une énigme. Nous ne pouvons le comprendre, lui et tant d'autres esprits de son temps, aussi pervers que candides ». Puisse Pierre Champion en prendre son parti : si éloignés que nous soyons de la foi naïve du XVe siècle, nous saurons désormais comprendre cette énigme — car il nous en a donné le mot.

LUCIEN MAURY.

CHRONIQUE DES LIVRES

LOUIS BATIFFOL. **La Duchesse de Chevreuse.** *Une vie* [illegible] « Figures du Passé » ; Hachette et Cie.)

Pour retracer, après l'ouvrage réputé de Victor Cousin, l'histoire de Marie de Rohan-Montbazon, M. Louis Batiffol a repris les documents ; il a recherché et retrouvé nombre de textes nouveaux, il a analysé de plus près les sentiments de son héroïne. Ainsi il est parvenu à donner une impression extrêmement vivante d'un des personnages les plus représentatifs de la noblesse du XVIIe siècle.

S'il est vrai qu'un des principaux éléments de l'histoire soit l'action qu'exercent les individus, ou pris isolément, et soumis alors aux variations de tempéraments instables, ou groupés en foule et suivant, dans ce cas, les mouvements contradictoires que produisent les phénomènes collectifs de « contagion mentale », une étude psychologique, comme celle-ci, apporte à l'intelligence d'une époque une contribution plus précise que des exposés généraux, même brillants. Cette contribution, on la trouvera également dans la peinture des personnages qui évoluent autour de Mme de Chevreuse, et que l'auteur a su faire revivre avec leurs physionomies propres, telles qu'elles résultent des documents et non telles que le roman, le théâtre ou la légende les ont transformées. De la sorte, cette biographie se rattache à l'histoire générale ; elle l'éclaire ; elle l'explique ; elle fait connaître « la vie » d'autrefois, dans sa réalité immédiate et positive.

Quelque allure imaginative et romanesque que semble, par endroits, avoir ce captivant récit, on reconnaîtra qu'il suit exactement les sources.

La *Duchesse de Chevreuse* de M. Louis Batiffol prouve simplement, une fois de plus, que la réalité peut être parfois aussi passionnante que le roman.

[illegible] **La société du Second Empire 1863-1867.** (Albin Michel.)

Comme les deux tomes précédents, ce volume apporte maints détails inédits sur la vie de la Cour impériale et de la société française d'il y a un demi-siècle, relatés d'après des mémoires et autres sources contemporaines. Il y est question de l'enfance du prince impérial, du salon de la princesse Mathilde, du duc de Morny, de la campagne du Mexique, des destinées tragiques de l'empereur Maximilien et de l'impératrice Charlotte, tandis que d'autres pages sont consacrées au monde du journalisme, au mouvement artistique, à l'opéra-bouffe, aux bals publics et endroits de plaisir, aux villégiatures à la mode, etc. De nombreuses illustrations d'après les tableaux et gravures de l'époque ornent cet intéressant volume que suivra bientôt un quatrième et dernier tome, consacré aux années 1867-1870. L'ensemble formera un des plus riches recueils de documents anecdotiques et iconographiques sur le Second Empire qui existent.

[illegible] **Un Tsar idéologue : Alexandre Ier 1777-1825).** (Perrin.)

Quoique les historiens de l'Empire et de la Restauration aient eu, en maintes circonstances, l'occasion d'étudier Alexandre Ier, la personnalité troublante de ce tsar idéologue n'avait jamais été en France l'objet d'un travail d'ensemble. Et pourtant, aucun des souverains de la première moitié du XIXe siècle, Napoléon excepté, n'a joué un rôle plus personnel, et n'a exercé une influence plus directe, non seulement sur la politique de son pays, mais sur celle de l'Europe.

Après avoir relevé les traces des influences républicaines et philosophiques de son précepteur, Laharpe, sur l'esprit d'Alexandre, l'auteur le montre, tsarevitch rêveur, au milieu de ses amis, puis sur le trône essayant de réformer son empire ; chemin faisant, il décrit la vie curieuse de la cour, la vie intime du souverain entre l'impératrice et la favorite Marie Narychkine. Il évoque les relations d'Alexandre et de Napoléon, qui mettent en pleine lumière un côté original des facultés du tsar idéologue ; il montre enfin, après la crise mystique dont profite l'étrange baronne de Krudener, Alexandre déçu, dominé par le farouche Araktchew, assistant dans ses dernières années à l'anéantissement successif de tous ses rêves.

[illegible] gères ses principaux documents, l'auteur a réussi à tracer un portrait aux traits profonds, mystérieux, [illegible] impénétrable ».

[illegible] **Châlons et Beaumont 7 aout 30 aout 1870.** [illegible]

M. Alfred Duquet, vice-président de la [illegible]

« l'historien militaire remarquable qui, le premier en France, a discerné et mis en lumière les causes de nos désastres de 1870-1871 » — d'après le témoignage autorisé du savant général Bonnal — vient de faire paraître dans la bibliothèque-Charpentier de l'éditeur Fasquelle, un nouveau volume : *Châlons et Beaumont*, où, par une sorte de divination, il a exposé, par avance, les raisons qui ont entraîné la victoire des peuples balkaniques : haut commandement libre des influences politiciennes, esprit militaire, intendance bien organisée et toujours d'accord avec le général en chef, secret des opérations à exécuter, discipline des troupes, bon armement...

Le seul mouvement stratégique tenté par les Français en 1870-1871, la marche sur Metz, est exposé, étudié, discuté, avec une science, une clarté singulières. C'est une des plus belles œuvres d'Alfred Duquet.

Général Cherfils. **Pour l'Armée.** (Berger-Levrault.)

L'auteur a réuni dans ce volume les principaux articles et les études qu'il a publiés en ces deux dernières années. Ils ont pour but la défense des principes essentiels sur lesquels reposent la santé morale de l'armée et sa vigueur physique.

Le volume s'ouvre par une réfutation complète du système de « l'armée nouvelle », que M. Jaurès a élevé sur les nuées de son imagination. Un chapitre consacré au « Moral du commandement » traite des questions d'avancement. Un chapitre spécial réunit en un bloc tous les articles que l'auteur a publiés sur l'aviation. La plupart des améliorations apportées dans ce service par une organisation récente ont été demandées par lui, et il eût été à souhaiter qu'on ait suivi plus complètement ses sages avis en donnant à l'aviation une autonomie totale, indépendante du service des « dirigeables. » Viennent ensuite les pages qui se rapportent aux grandes manœuvres de 1911 et de 1912, tant en France qu'en Allemagne, et celles qui visent la préparation de la guerre.

Ce dernier chapitre contient une étude magistrale sur « l'emploi de la cavalerie ». C'est en raccourci une synthèse substantielle et lumineuse de tout le rôle de la cavalerie à la guerre, une étude qui aurait dû inspirer les législateurs qui ont récemment modifié les cadres et l'organisation de la cavalerie.

Le livre se termine par une étude sur Rezonville, abrégé des conférences que l'auteur a faites à l'Ecole d'instruction des officiers de réserve de Nancy, sur la bataille du 16 août 1870.

Georges Rémond. **Avec les vaincus : La Campagne de Thrace (Octobre 1912-mai 1913)** (Berger-Levrault.)

Le livre que M. Georges Rémond a rapporté d'un séjour de plus de six mois, tant aux camps turcs de Thrace qu'à Constantinople même, nous présente, sous la forme la plus vivante, un témoignage précis, impartial, de l'événement le plus considérable sans doute de l'histoire contemporaine : l'effondrement de la puissance ottomane en Europe. Du grand drame qui s'est déroulé entre les deux dates inscrites sous le titre de ce volume, M. Rémond a suivi, infatigablement, toutes les péripéties : les premiers revers, la déroute de Lulé-Bourgas, qu'il a peinte en de saisissants tableaux, la suprême résistance aux lignes de Tchataldja, où il s'est rendu pendant les plus sinistres journées du choléra, dont il a évoqué très sobrement l'épouvante ; puis l'armistice, la reprise des hostilités après la « trêve de la neige », enfin les dernières convulsions de Constantinople, « la ville sans âme ».

En cette « suite de croquis et de photographies instantanées », dédiés à Djemal Bey, gouverneur militaire de Constantinople « qui, au milieu de la défaite, conserva une âme invaincue et ne douta jamais de la Patrie », les événements revivent avec une singulière netteté, et, pour ainsi dire, dans leur forme et leur couleur. Et ce livre n'est pas seulement l'œuvre d'un parfait correspondant de guerre, entreprenant et passionné de vérité. Il abonde en savoureuses descriptions et en émouvantes images, en récits pittoresques ; des figures s'y détachent, dessinées en traits vigoureux. Un écrivain souple, doué d'une vaste culture et d'une sensibilité d'artiste s'y affirme.

Mahmoud Moukhtar Pacha. **Mon commandement au cours de la campagne des Balkans de 1912.** Berger-Levrault.

Ce volume, traduit par le commandant Minart d'après l'édition allemande publiée par Imhoff Pacha, apporte les premiers documents, de source turque autorisée, sur la guerre des Balkans. Comme la rédaction d'un historique documenté de cette guerre exigera de longs délais encore, et cela en raison de la difficulté qu'éprouveront les rédacteurs à prendre connaissance des pièces officielles, en grande partie disparues, un exposé des faits, dû à la plume avertie du commandant de la IIe armée de l'Est, ne pourra manquer d'intéresser tous ceux qui cherchent un enseignement dans les événements balkaniques. Le général Mahmoud Moukhtar a relaté, documents officiels en main, tout ce dont il a été témoin jusqu'au moment où il fut blessé. De ce qu'il a vu, son expérience lui permet de tirer des conclusions. Les combats et la retraite du IIIe corps et de la IIe armée de l'Est sont exactement décrits ; des croquis, des annexes, indiquant la répartition et l'effectif des troupes, facilitent encore l'étude de la campagne.

L'intérêt de cet ouvrage ne se limite pas à l'heure présente ; il constituera, au contraire, un document de première valeur pour l'étude de la campagne des Balkans, car il soulève le problème des facteurs physiques et moraux, il examine l'influence des pertes considérables sur les troupes, la valeur de l'offensive, celle des assauts à la baïonnette ; il étudie les conséquences d'une préparation au début d'une guerre, les inconvénients qu'entraînent les dissensions politiques du corps d'officiers. Il passe en revue, enfin, les défauts constitutionnels des armées ottomanes et les causes secrètes de la lutte.

« On ne saurait le dire assez haut, conclut le général Mahmoud Moukhtar, ce n'est pas le soldat bulgare qui força le nôtre à battre en retraite... Ce n'est pas la

valeur de l'adversaire, mais bien nos propres erreurs qui se trouvent à la base de nos échecs, et nous avons été nous-mêmes les propres artisans de notre malheur. »

M. [illegible] Hochwaechter. **Au feu avec les Turcs : Kirkilissé, Lulé-Bourgas, Tchataldja.** (Berger-Levrault).

L'auteur de ce journal a pu, dès le début de la guerre balkanique, suivre les opérations dans l'état-major du IIIe corps d'armée, commandé par Mahmoud Moukhtar Pacha. Grâce à cette situation privilégiée, il lui a été donné d'être le témoin oculaire de presque toutes les opérations auxquelles ce corps a pris part depuis le 12 octobre 1912 jusqu'à l'armistice. Pendant toute la campagne, le major von Hochwaechter s'est astreint à rédiger chaque soir ses impressions; s'il s'est décidé à publier aujourd'hui ses notes, c'est qu'il a pensé, lui aussi, apporter ainsi sa contribution à l'histoire plus complète qui sera écrite plus tard. Mais un autre souci encore le préoccupe : « Je désire également, écrit-il dans l'avant-propos, faire ressortir les causes qui ont motivé la rapide désorganisation de l'armée turque, et montrer qu'elles ne sont sont imputables ni à la valeur du soldat turc, ni au système allemand qui a présidé à son instruction militaire ».

Malgré certaines réticences, que d'ailleurs l'auteur avoue lui-même, et qui ne lui ont pas permis d'apporter partout la lumière nécessaire, le journal du major von Hochwaechter complète d'une façon très intéressante le volume précédent. La traduction, claire et précise, est due au commandant Minart.

M. [illegible] **Histoire générale de l'Art : Espagne et Portugal** [illegible] (Ars Una, Species mille). [illegible]

Le grand succès dont, en France et à l'étranger, jouissent les ouvrages composant la fameuse petite collection *Ars Una, Species mille*, dispense de tout éloge à l'égard de cette belle et utile publication, et le dernier volume de la série, consacré à l'art de la péninsule ibérique, est d'avance assuré de l'accueil le plus chaleureux.... Après avoir établi la genèse des arts de l'Espagne et l'influence qu'ont exercée sur eux l'Orient perse, l'Asie, l'Afrique et l'Europe musulmanes, la France, l'Italie, la Sicile et le Bas-Empire chrétiens, l'auteur y retrace le progrès et l'épanouissement de ces arts, et il détermine l'étendue et la profondeur de leur action extérieure. Elles furent très grandes, puisque les germes des architectures romane et gothique de l'Europe [illegible] l'Espagne de l'Evangile et l'Espagne du Coran. C'est là un point essentiel de l'ouvrage, un point développé pour la première fois, et qui a nécessité la discussion très intéressante du parallèle entre l'église et la mosquée, auquel est consacré le chapitre II.

Dans le domaine des arts de la [illegible] c'est [illegible] des [illegible].

Avant de l'écrire, M. Marcel Dieulafoy avait, en effet, tiré de l'ombre des cathédrales et des monastères, où la plupart dormaient méconnues ou ignorées, les admirables œuvres sorties des ateliers de sculpture, et, les ayant signalées, il avait insisté en même temps sur la brillante survie en Europe de la statuaire polychrome. La vulgarisation s'est aussitôt emparée de ses travaux; c'est que la piste était bonne.

Auprès de l'Espagne, le Portugal occupe une place modeste. Cette différence tient au petit nombre des périodes où brillèrent les arts lusitaniens et à la courte durée de chaque période. Il semble que le stimulant d'un triomphe militaire leur ait été nécessaire et, de fait, leurs éclats répondent à un succès glorieux pour l'armée ou pour la marine portugaise. Peut-être faut-il attribuer à la rareté et à la brièveté de ces éclats l'indifférence que les historiens ont montrée à l'égard de l'ensemble des arts lusitaniens. Le livre de M. Marcel Dieulafoy qui, sur tant de points, complète notre connaissance de l'art espagnol, comble aussi cette lacune regrettable.

Dans le choix des illustrations offertes à titre d'exemples — elles sont au nombre respectable de 745 — l'auteur s'est attaché à la qualité plus qu'à la quantité, et il a apprécié la qualité autant à la valeur documentaire qu'au mérite artistique.

Jean Locquin. **Nevers et Moulin** (Collection « Les Villes d'Art célèbres »). H. Laurens.

Cet ouvrage intéresse à la fois le Nivernais et le Bourbonnais. Pour le premier, M. Jean Locquin a pensé avec juste raison qu'il était bon de ne pas se borner à la ville de Nevers, et il a profité du voisinage pour conduire son lecteur dans deux autres petites villes, au Nord et au Sud, à La Charité-sur-Loire et à Saint-Pierre-Lemoutier, l'une, la ville monastique, l'autre, la ville juridique, qui jouèrent toutes les deux un rôle si important sous l'ancien régime, et qui ont conservé, dans leurs monuments, des vestiges si magnifiques de leur splendeur disparue.

De même, l'auteur a cru devoir réunir, à la description de la ville de Moulins et de ses richesses monumentales, celle de Bourbon-l'Archambault et de Souvigny; d'une part, la ville militaire et féodale, berceau majestueux des ducs de Bourbon, fondateurs de Moulins; d'autre part, la ville religieuse, le sanctuaire tranquille et vénéré, où plusieurs de ses puissants seigneurs ont établi leur sépulture.

[illegible] à l'archéologue comme au touriste, ce nouveau volume, destiné à [illegible] de leurs aspects, sur des [illegible] de ces deux anciennes provinces, qui méritent certainement de compter parmi les plus belles de notre France.

JACQUES LUX.

Le Propriétaire-Gérant : PAUL FLAT

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGENE YUNG

DIRECTEUR : PAUL FLAT

N° 4 — 1er SEM. 52e ANNEE 24 JANVIER 1914

ÉTAT RELIGIEUX DE LA GRÈCE VERS LE VIIIe SIÈCLE [1]

Bien entendu, je ne veux pas dire que les dieux qui remplissent de leurs actions et de leurs discours les poèmes homériques ne fussent pas adorés dans la Grèce propre Il est bien certain que ces Olympiens, Zeus et Héra, Athéné, Poséïdon, Apollon, Aphrodite, Hermès, pour n'en nommer que quelques uns, avaient déjà leurs cultes et leurs autels dans les villes et dans les bourgs, sur les acropoles ou dans les ports, en tous les lieux où les besoins de la vie groupaient les hommes. Quelques uns de leurs sanctuaires jouissaient même déjà d'un grand renom. Ils devenaient soit des centres religieux, comme Délos, où s'assemblaient, autour de l'autel d'Apollon, les Ioniens des îles et des deux continents, soit, comme Anthéla aux Thermopyles, des lieux de réunions périodiques pour les délégués des fédérations amphictyoniques qui commençaient à se constituer.

C'est en grande partie par ces panégyries, par ces fêtes collectives, que l'influence de la poésie ionienne allait pénétrer dans la mère patrie. Mais, pour bien discerner les éléments constitutifs du mouvement religieux que nous nous proposons d'étudier, il importe de ne pas confondre ce qui vint alors du dehors avec ce qui existait antérieurement.

Ces dieux olympiens eux-mêmes, ne l'oublions pas, s'étaient superposés ou substitués à d'autres êtres d'imagination analogues à ceux dont je viens de parler, à des esprits de la terre, de l'atmosphère ou de la végétation. Ils n'étaient en quelque sorte qu'une forme plus humaine de leurs prédécesseurs. Or, cette métamorphose ne pouvait s'accomplir chez toutes les tribus helléniques avec une égale rapidité. Elle dut être nécessairement plus ou moins lente, selon que ces diverses tribus étaient plus ou moins cultivées, plus ou moins ouvertes aux influences du dehors.

D'après cela, il est à croire que, dans la Grèce propre, bien moins avancée au VIIIe siècle que la Grèce d'Asie, on était encore à cet égard passablement arriéré. Nous savons que dans quelques parties du Péloponèse, en Elide, en Arcadie, en Messénie, certaines divinités, bien longtemps après qu'elles eurent été ailleurs définitivement humanisées, s'offraient encore à l'imagination de leurs fidèles sous des formes moitié humaines, moitié animales. Pausanias, au second siècle de notre ère, a vu encore, à Phigalie, en Arcadie, une très antique statue de Démèter, avec une tête de cheval sur un corps de femme. La statue elle-même ne remontait pas au delà du VIe siècle, mais on lui apprit qu'elle avait été substituée à une effigie plus ancienne qu'il avait fallu remplacer. Ce renseignement était superflu. Il était évident qu'une telle représentation, si étrangère au goût artistique de la Grèce cultivée, ne pouvait provenir que d'une très vieille tradition. Un fait de ce genre, qui est loin d'ailleurs d'être isolé, nous fait entrevoir tout un état de croyances religieuses bien caractéristique.

Serait-il téméraire d'en inférer que, vers le VIIIe siècle, la religion de la Grèce propre, même en

1) V. la *Revue Bleue* du 17 janvier 1914.

ce qui concerne les dieux déjà humanisés, était encore bien moins dégagée de la demi-barbarie primitive que nous ne sommes portés à le croire en lisant Homère ?

Ces dieux assurément n'étaient plus anonymes. Non seulement ils avaient chacun leur nom distinct, mais ils possédaient déjà aussi une personnalité élémentaire, résultant de leurs attributs. Toutefois, ce qu'on racontait de chacun d'eux se réduisait encore à peu de chose ; car les légendes locales n'avaient eu ni le temps, ni le moyen de se combiner les unes avec les autres. Ces légendes n'étaient guère que l'explication de quelques rites traditionnels, dont on avait perdu le véritable sens. Elles se rapportaient souvent à la naissance du dieu, quelquefois à un événement supposé de sa vie. Beaucoup d'entre elles n'étaient que l'expression, quelque peu enveloppée, de l'antique religion de la nature. Les vieilles dévotions apparaissaient encore sous les formes nouvelles. Et ces dévotions, résultant souvent de causes très particulières, étaient celles d'un canton, d'une cité, d'une simple agglomération rurale ; elles ne constituaient pas, à proprement parler, une religion nationale. Et elles n'étaient pas aptes à en constituer une, tant que les éléments communs qu'elles contenaient ne réussiraient pas à se dégager de ce particularisme traditionnel.

*
* *

Tel était l'état de la religion chez les Grecs de la péninsule, lorsque l'influence de l'Asie ionienne, au VIIIe siècle, commença à y pénétrer.

Il est probable que la ville de Chalcis en Eubée y contribua pour beaucoup. La légende qui nous représente Homère et Hésiode se rencontrant là n'a en elle-même aucune valeur historique. Mais, à titre de symbole, elle pourrait contenir quelque vérité. La grande ville ionienne, guerrière et commerçante, qui envoyait alors ses colonies au Nord et à l'Ouest, sur les rivages de Thrace et dans la Sicile, devait attirer naturellement par sa richesse, par l'hospitalité somptueuse de ses princes, les aèdes nomades de l'Ionie asiatique. Il est probable d'ailleurs que d'autres routes s'ouvraient à eux, que d'autres villes encore leur faisaient accueil. Ils venaient donc de Chios, de Smyrne, de Colophon, de Milet, et ils apportaient avec eux ces poèmes qui mêlaient les dieux aux aventures des hommes.

Je ne reviendrai pas aujourd'hui sur leur religion, que j'ai étudiée l'année dernière. Essayons seulement de nous représenter sommairement quel effet elle dut produire sur les hommes de même race, mais de culture alors inférieure, dont nous venons de parler.

Je serais porté à croire qu'elle dut à la fois les éblouir, les charmer et les scandaliser quelque peu.

Ces aèdes étaient des séducteurs irrésistibles. Ils racontaient et décrivaient, dans un langage enchanteur, des choses merveilleuses. A ces auditeurs simples, pour qui Zeus était le dieu de l'orage et du beau temps, ils venaient dire qu'il habitait dans un palais d'or, entouré de ses fils et de ses filles, avec lesquels il banquetait indéfiniment en écoutant le chant des Muses. Ils leur apprenaient que tous ces dieux, qu'ils adoraient en cent endroits sous des noms ou des surnoms multiples, formaient une seule et belle famille, groupée dans l'Olympe autour de son chef redouté. Que faisaient ces dieux, quand ils ne remplissaient pas les fonctions qui leur étaient propres ? On ne le savait guère jusque-là, et, à vrai dire, on ne s'en préoccupait pas beaucoup. Mais ces aèdes, eux, le savaient ; car les Muses elles-mêmes le leur révélaient. De telle sorte qu'ils avaient le droit de se donner pour des témoins irrécusables. Ils parlaient de tout comme s'ils avaient tout vu. Ils rapportaient en détail ce qui s'était passé entre Zeus et son auguste épouse, quels propos ils avaient tenus, comment elle l'avait dupé et dans quelle grande colère il était entré. On aurait cru vraiment qu'ils avaient écouté aux portes, tandis qu'Aphrodite recevait dans sa chambre la visite d'Héra et consentait à lui prêter sa ceinture. C'était un grand plaisir que de leur entendre dire toutes ces choses. D'autant plus qu'ils faisaient parler ces dieux et ces déesses avec un naturel parfait, et aussi avec une élégance souveraine, dans un langage idéal. Ils les montraient par ailleurs en train de se battre, d'échanger des coups. Ils avaient vu Athéné s'élancer d'un bond sur le char de Diomède et porter au terrible Arès un coup de lance, ils avaient entendu le cri du dieu blessé, cri si perçant qu'on eût dit la clameur de neuf ou dix mille hommes. Des événements si extraordinaires ne pouvaient que faire une impression profonde sur un tel auditoire.

Il est clair qu'à écouter d'aussi étonnantes informations, ces croyants devaient sentir leurs vieilles idées se brouiller quelque peu. Etaient-ce bien leurs dieux familiers qui avaient fait tout cela ? Avaient-ils dit vraiment tout ce qu'on leur faisait dire ? Fallait-il croire qu'ils étaient ainsi faits ? Ne les leur avait-on pas changés en les représentant sous cet aspect nouveau ?

J'imagine que plus d'un, parmi eux, à la suite de ces récitations, s'en retourna chez lui quelque peu troublé. Mais ces belles fictions ne se laissaient pas oublier aisément. Et, lorsqu'on y réfléchissait, il en sortait une foule de suggestions, d'abord peu précises, qui tendaient à se transformer en idées, et qui cheminaient sourdement dans les esprits.

Tout d'abord, ces dieux, dans les récits des aèdes, prenaient des formes plus arrêtées, leurs figures se dessinaient en contours plus précis. Et l'on s'aper-

cevait alors qu'ils étaient des images brillantes de l'humanité. La majorité des croyants ne s'en offensaient pas. Peut-être même leur convenait-il de voir ainsi les vieilles conceptions traditionnelles prendre plus de consistance. Ils aimaient à se dire que leurs dieux avaient un corps et que certains privilégiés avaient pu quelquefois les voir de leurs yeux et les toucher de leurs mains. Cela donnait à leur foi un fondement plus solide. Leur imagination désormais savait mieux à quoi s'attacher, elle se sentait plus sûre d'elle-même, et, ainsi assurée, elle offrait un meilleur appui au sentiment. D'ailleurs, les poètes ne lui imposaient rien de trop rigoureux. Ces formes qu'ils prêtaient aux dieux étaient essentiellement changeantes et malléables. Chacun gardait le droit d'en prendre et d'en laisser, selon ses convenances personnelles. Nul n'était obligé de croire que Zeus eût réellement ces sombres sourcils ni cette longue et royale chevelure qu'il agite superbement au premier chant de l'Iliade. Et ce n'était pas non plus article de foi que la description des colliers et bracelets dont la déesse Hérê se pare au quatorzième chant. Suggestions charmantes ou imposantes, appels de la fantaisie du poète à celle de son public, indications légères qu'on pouvait négliger, modifier ou développer, voilà tout. Il y a lieu de penser que la plupart de ceux qui les reçurent y prirent plaisir, sans que d'ailleurs leur ancienne religion en ait été changée profondément.

Il n'en fut pas de même de quelques esprits plus réfléchis. L'anthropomorphisme, qui était seulement latent dans les vieilles croyances, apparaissait avec éclat dans les fictions des poètes. Ces dieux de la poésie ressemblaient trop à des mortels. Certains hommes, d'une religion plus intime, d'une pensée plus haute et plus hardie, commencèrent sans doute à s'en inquiéter. Il fallut deux siècles encore pour que cette impression prît corps et se traduisît dans la protestation éloquente d'un Xénophane. Mais elle a pu naître beaucoup plus tôt par l'effet d'une réaction spontanée, que provoquait naturellement cette représentation trop matérielle de la divinité. Nous en verrons déjà comme un premier germe dans les poèmes hésiodiques. Il suffit, pour le moment, de l'indiquer comme probable sans y insister.

Un effet plus certain et plus notable dut résulter de ce que l'Olympe des aèdes offrait l'image d'un groupement, d'une sorte de constitution sociale qui manquait encore à la religion, ou plutôt aux religions de la Grèce propre.

Dans cet Olympe, le caractère local des dieux tendait à s'effacer. Ils ne figuraient pas ordinairement dans les poèmes épiques comme les dieux d'une cité ou d'un canton, mais bien comme des dieux universels. Quelques épithètes consacrées, il est vrai, y rappelaient çà et là leurs attaches particulières. Elles étaient rares et sans importance dans le drame. Ce qui ressortait, c'était, pour chaque dieu, son caractère général, résultant de sa volonté, de ses sentiments et aussi de ses attributs essentiels. En écoutant ces beaux récits, on s'habituait donc à se les représenter comme exerçant leur action en tous lieux indifféremment.

Cette action n'y était pas isolée. Chaque dieu n'avait pas son domaine distinct, comme dans les cultes locaux. On les voyait se concerter ou parfois se combattre. Accords ou combats impliquaient la notion d'une vie commune, de relations mutuelles. D'ailleurs, malgré les divisions passagères, la poésie laissait voir qu'une certaine entente régnait entre eux. Leurs querelles et même leurs combats s'apaisaient devant l'autorité de leur chef commun. Ils s'asseyaient réconciliés à sa table ou se réunissaient en assemblée délibérante autour de lui, sur sa convocation. Ce spectacle d'ordre et d'harmonie ne pouvait manquer de plaire à des Grecs. Nous ne pouvons dire au juste jusqu'à quel point le travail d'unification des dieux était déjà commencé dans la Grèce propre avant que la poésie ionienne y pénétrât. Mais il n'est guère douteux qu'en y pénétrant, elle n'ait grandement contribué à le hâter. Sous son influence, on éprouva un besoin plus pressant de simplifier et de fondre les vieilles traditions souvent divergentes. En enseignant à négliger tout ce qui était trop particulier, en dégageant plus nettement les traits généraux, elle avait montré comment cette fusion était possible. Et, par quelques-unes de ses descriptions, elle la réalisait déjà, sinon en forme didactique, du moins en fait.

Seulement, elle laissait de côté beaucoup d'éléments de la religion traditionnelle qu'on ne pouvait ainsi abandonner. Il y avait des dieux importants, — j'en ai mentionné quelques-uns tout à l'heure —, auxquels les poètes épiques n'attribuaient aucun rôle. Il était nécessaire de les réintégrer dans leur dignité. En un mot, l'épopée rendait désirable un grand travail de classement, d'unification du monde divin. Il s'agissait de coordonner les choses anciennes avec les nouvelles, d'éliminer les disparates, de répartir tout ce que l'on voulait conserver dans des divisions simples, où il serait désormais facile de se reconnaître.

*
* *

Ce sera là le point de départ du mouvement religieux que nous nous proposons d'étudier.

Mais s'il consistait uniquement en un classement, l'étude en serait bien aride. Ce qui en fait le grand intérêt, c'est qu'il s'y mêle, dès le début, des sentiments profonds, et que ces sentiments vont se développant de jour en jour.

Notons en premier lieu un besoin de moralité

Plus une société s'organise, plus elle se sent obligée d'affermir en elle-même la notion des devoirs et des vertus dont elle ne peut se passer. Cette notion, elle tend naturellement à la mettre sous la protection de ses dieux, c'est-à-dire à l'incorporer à sa religion. Les dieux seuls en effet disposent des sanctions qu'elle réclame instinctivement. Il lui faut donc des dieux ennemis de la violence ; il lui faut des dieux qui protègent la famille, qui encouragent et favorisent le travail, qui défendent le faible contre la brutalité du plus fort. La vieille religion avait dû entrer déjà dans cette voie. Celle de l'épopée s'en était sensiblement écartée. Pour émouvoir leur public, les aèdes avaient dû représenter des dieux passionnés. La passion, chez leurs dieux, s'accommodait mal avec la justice. Il était arrivé ainsi qu'ils s'étaient habitués à représenter ces gardiens nécessaires de la morale humaine comme étrangers eux-mêmes à cette morale. Ils étaient censés veiller sur elle, mais ils se dispensaient de la pratiquer. Il y avait là quelque chose d'illogique, qui ne pouvait durer. Nous verrons comment on essaya d'écarter cette contradiction fâcheuse, sans y réussir jamais complètement. L'œuvre d'Hésiode, déjà, est particulièrement intéressante à cet égard.

Une seconde tendance à signaler est celle qui naquit du désir de vivre en commerce plus intime avec les dieux, de participer en quelque sorte à leur divinité. Ce désir, sous sa forme la plus simple, se manifeste fréquemment chez les populations mêmes qui sont encore à l'état sauvage. L'ethnographie a pu recueillir de nombreux exemples de cérémonies, plus ou moins barbares, par lesquelles des hommes naïfs et grossiers pensent s'identifier à quelqu'un de leurs dieux et le rendre ainsi présent parmi eux et en eux. Il y a tout lieu de croire qu'il y en eut de telles dans la Grèce primitive. L'épopée, toutefois, y fait à peine allusion. Ses personnages sont absolument étrangers à ces pratiques. Les héros homériques ont une personnalité trop forte pour être accessibles au mysticisme. Mais ici, non plus, l'épopée ne doit pas nous faire illusion. L'histoire nous révèle ce que la poésie nous dissimule. Le mouvement religieux qui, pour nous, commence vers le VIIIe siècle, aboutit, dans le cours du VIe, au mysticisme des confréries dionysiaques et orphiques. Il y aboutit par une évolution de la pensée et du sentiment, dont j'essaierai de marquer les phases successives, et qui, vraisemblablement, se rattachait à des origines devenues pour nous inaccessibles. En tout cas, la cause même de ce mouvement n'est pas douteuse : c'est le besoin de vivifier une religion, brillante sans doute, mais un peu froide, une religion qui faisait large part à l'imagination, mais qui ne donnait au cœur qu'une médiocre satisfaction.

Enfin, notons encore une troisième tendance, qu'il suffit d'indiquer. Nous avons vu que la croyance à des relations persistantes entre les morts et les vivants semblait avoir gardé, dans la Grèce propre, bien plus d'autorité sur les esprits que l'épopée ne le donne à penser. Cela dénote qu'on y était préoccupé de la destinée de l'âme au delà de la mort. Une telle préoccupation devait susciter des questions ; et les questions, même en matière d'inconnu, font bientôt naître les réponses. Ces réponses abonderont au VIe siècle. Elles seront une des causes de succès des mystères et des initiations. Elles se rattachent donc intimement au mouvement religieux que nous entreprenons d'étudier.

Ces premières indications suffisent à définir l'orientation générale de nos recherches et aussi, je crois, à en faire pressentir l'intérêt psychologique. Nous aurons à interroger des œuvres qui, malheureusement, ne nous sont parvenues qu'à l'état de fragments, à recueillir des témoignages incomplets et dispersés, à errer trop souvent parmi les ruines. Mais nous serons guidés, vous le voyez, par une pensée directrice, qui ne nous permettra pas de nous égarer. J'espère qu'en nous y attachant, nous pourrons même jeter un peu plus de lumière sur quelques parties au moins de ce sujet. Ce sera d'ailleurs l'occasion pour nous de visiter en imagination les vieux sanctuaires de la Grèce, qui demeurent si impressionnants après tant de siècles de silence. Nous irons voir Délos, l'île blanche d'Apollon, toute resplendissante dans une mer d'azur ; nous irons voir Delphes, mystérieusement cachée dans les gorges abruptes du Parnasse, et nous essaierons d'y entendre encore la voix du dieu ; nous nous donnerons le plaisir de contempler la Grèce, presque entière, assemblée sur les bords riants de l'Alphée, aux grandes fêtes d'Olympie ; nous pénétrerons avec les initiés dans le télestérion d'Eleusis, où tant d'âmes inquiètes sont venues, pendant près d'un millier d'années, demander aux révélations de l'hiérophante quelque consolation ou quelque espérance. Et bien qu'aujourd'hui nulle religion n'habite plus dans ces antiques monuments des croyances abolies, il me semble que nous devrons avoir à cœur de ne pas les parcourir en simples curieux, de ne pas y jeter un regard indifférent. Plus nous étudions la Grèce, plus nous nous sentons les héritiers de sa pensée. Et j'estime que les lieux, quels qu'ils soient, où elle a pris si vivement conscience du divin, ont encore quelque chose de sacré pour quiconque a le sentiment des solidarités éternelles et profondes de l'humanité.

MAURICE CROISET.
Membre de l'Institut.

LE RÉVEIL DE L'AME CELTIQUE

M. Edouard Schuré publie ces jours-ci (à la librairie Perrin) un drame intitulé *La Druidesse*, qui forme la suite de son *Théâtre de l'Ame* et en marque une réalisation nouvelle. Nous pensons qu'une partie de l'introduction historique, placée par l'auteur en tête de son œuvre, intéressera nos lecteurs, parce qu'elle met en pleine lumière « les causes profondes du mouvement celtique actuel et les raisons qui en font la force génératrice de l'idéal français et de l'unité nationale ». Nous joignons à cette note l'argument dans lequel l'auteur explique lui-même son dessein poétique.

« Ce drame, d'une simplicité légendaire, se déroule dans un cadre historique d'une réalité et d'une vie intenses. Il raconte la dernière lutte de la Gaule contre les Césars, sous l'empereur Vespasien. La splendeur somptueuse de la décadence romaine et les mystères ressuscités de la religion druidique colorent le fond du tableau.

« Celtil personnifie l'héroïsme gaulois ; en Velléda revit le génie prophétique des antiques Voyantes du Nord. Devant eux se dresse le génie romain, en la personne du proconsul Métellus Torquatus et de Hédonia Tarquinia, qui représente la magie noire et la Louve romaine incarnée dans une femme. A travers une action rapide et concentrée, où les fanfares guerrières se mêlent aux cris du peuple soulevé, où la passion déchaînée est aux prises avec un amour sublime, les quatre héros se rencontrent à la fin dans la vieille forêt celtique incendiée, et le Christ solaire, apparu sur les ruines du temple gaulois comme le génie des temps nouveaux, dénoue leurs destinées.

« Dans la pensée de l'auteur, ce drame et l'étude qui la précède ne sont que le début d'une série de *Visions de l'Histoire de France*, d'où l'Ame Celtique ressortira comme l'arcane et le principe cristallisateur de la synthèse nationale. »

L'Éclosion de l'Idée celtique.

Il y a plus de vingt ans, je disais dans une étude sur les *Légendes de la Bretagne* : « Toutes les résurrections partent du grand mystère de l'âme, de sa puissance d'aimer, de croire et d'agir. Elles échappent aux prévisions de la science positive. Si la race celtique a perdu sa nationalité distincte, l'Ame celtique ne continue-t-elle pas à vivre dans la nation française ? Et si cette âme est vraiment, comme je le crois, sa conscience profonde et son génie supérieur, ne se pourrait-il qu'elle surprît l'avenir par des renaissances subites, par quelque splendide résurrection, comme elle a surpris le passé dans le cours de l'histoire (1) ? » J'ai la joie de constater aujourd'hui que je ne me trompais pas en affirmant cette audacieuse espérance. Depuis lors, il a passé beaucoup d'eau sous le pont de l'Europe, et l'esprit français a couru dessus en brûlant les étapes. Hommes et idées, goûts littéraires, politique extérieure, orientation morale et philosophique, tout a changé de fond en comble. L'évolution longtemps attendue et préparée, mais retardée par un formidable amas d'obstacles amoncelés, s'est accomplie avec une rapidité vertigineuse. Enfin la mer longtemps refoulée a rompu sa digue. Par un de ces brusques soubresauts, dont elle est coutumière, la France a passé du pôle de la matière à celui de l'esprit, et de l'inertie fataliste au culte de la volonté. Elle brûle de se ressaisir en se formulant à nouveau, et, pour comprendre toute sa mission, elle veut remonter à sa source. Dans cette fermentation chaotique, on voit cependant se dessiner les traits d'un idéal qu'on ne saurait appeler ni classique, ni romantique, et qui s'éloigne autant du chauvinisme étroit que du vague cosmopolitisme dont on s'est bercé trop longtemps. Disons-le tout de suite, car tel est le signe impérieux de l'heure présente : dans cette nouvelle expansion du génie national, l'*idée celtique tend à devenir le principe cristallisateur des autres éléments de la race et de la tradition.*

Comme les vagues de l'Atlantique fouillent la côte bretonne et sculptent ses caps, ses golfes et ses falaises de leurs écumes rebroussées, de même les vagues du temps travaillent et sculptent la race française assise sur le roc celtique. Mais, avant de poursuivre dans les grandes ondes de notre histoire les causes profondes de la renaissance à laquelle nous assistons, rappelons en trois mots les étapes principales du celtisme en France.

Il est relativement jeune, car il date à peine d'un siècle et demi. A tout seigneur, tout honneur. C'est au père du romantisme, c'est à Chateaubriand qu'appartient la gloire d'avoir découvert notre arcane national. Révélation directe, originale, prise non dans les livres, mais au contact vivant de la nature et à la source jaillissante du cœur. La lande bretonne et l'Océan d'une part, de l'autre une sœur exquise, tels furent ses vrais initiateurs. Nul doute à cet égard, quand on relit le premier volume des *Mémoires d'Outre-Tombe*, c'est de sa sœur Lucile que vint à l'adolescent fougueux et rêveur l'étincelle de l'inspiration. Lui-même avoue avoir reçue d'elle « le premier souffle de la Muse. » Le portrait qu'il en retrace évoque irrésitiblement à nos yeux cette figure de druidesse moderne, visionnaire et passionnée : « Lucile était grande et d'une beauté remarquable, mais sérieuse. Son visage pâle était accompagné de longs cheveux noirs ; elle attachait souvent au ciel ou promenait autour d'elle des regards

(1) *Revue des Deux-Mondes*, 15 août 1891. Cet essai a été reproduit dans mon volume sur *Les grandes Légendes de France*.

pleins de tristesse et de feu. Sa démarche, sa voix, son sourire, sa physionomie avaient quelque chose de rêveur et de souffrant ». Plus loin, parlant de ses facultés singulières de clairvoyance, il dit : « De la concentration de l'âme naissaient chez ma sœur des effets extraordinaires : endormie, elle avait des songes prophétiques; éveillée, elle semblait lire dans l'avenir... Dans les bruyères de la Calédonie, Lucile eût été une femme céleste de Walter Scott, douée de la seconde vue; dans les bruyères armoricaines, elle n'était qu'une solitaire avantagée de beauté, de génie et de malheur ». On retrouve l'éveilleuse du génie de René dans la Velléda des *Martyrs*, et si la ravissante fille de Ségénax, plus amoureuse que voyante, est peut-être inférieure à son modèle, elle n'en frappe pas moins par son absolue nouveauté, par son mystère d'âme, par son mélange de passion et d'extase, par cette communion intense avec les puissances cachées de la nature et la sensation frémissante d'au delà qu'elle nous donne dans les palpitations mêmes de l'amour éperdu.

C'est parce que François de Chateaubriand a découvert une profondeur nouvelle dans l'âme de son adorable sœur Lucile, c'est grâce à cette initiation intime et précoce qu'il a su plonger un premier et si pénétrant regard dans notre passé lointain et dans nos origines nationales. Après les salons et les boudoirs du XVIIIe siècle, brillants de lustres, émaillés de marquises poudrées, cette brusque vision produit l'effet d'une fenêtre gothique dans un vieux château en ruine, par où, derrière un rideau de lierre, on aperçoit tout à coup le vaste scintillement de la forêt ensoleillée. — Fenêtre éblouissante, mais vite refermée. — L'épopée napoléonienne et l'école romantique couvrirent bientôt, de leur fracas et de leurs couleurs éclatantes, les ombres craintives de Lucile et de Velléda. Les subtiles confidences de ces tendres âmes ne furent comprises qu'à demi.

Il faut aller jusqu'à M. de la Villemarqué pour atteindre la seconde phase du celtisme en France, phase qu'on pourrait appeler celle du folklore. Lorsqu'en 1839 le gentilhomme breton publia son *Barzaz-Breiz*, presque tout le monde ignorait l'existence d'une poésie populaire en Bretagne. Son recueil eut un succès européen, si bien qu'à partir de ce moment une foule de savants, de littérateurs et d'historiens se passionnèrent pour cette poésie et puisèrent dans l'ouvrage de M. de la Villemarqué force citations, arguments, thèses et théories. Ce livre fut même le signal d'une moisson générale de ce qui reste de poésie populaire dans les autres provinces françaises. Il est vrai que l'auteur de *Barzaz-Breiz* a été furieusement attaqué depuis. L'inauthenticité d'une partie de ces *gwerz* et de ces *soniou* a été démontrée par d'irréfutables autorités. M. Loth, le savant traducteur des *Mabinogion*, a formulé son jugement en ce verdict impitoyable : « On peut diviser le *Barzaz-Breiz* en trois catégories : les chants inventés, les chants démarqués, et les chants arrangés ». Au premier abord cela est quelque peu déconcertant. Les folkloristes sévères qui ont succédé à M. de la Villemarqué sont convaincus qu'ils ont enterré définitivement l'auteur et son livre. Ils ont fait leur devoir de critiques, mais la critique n'est pas le but de le vie, et la question peut se juger à un tout autre point de vue. M. de la Villemarqué pourrait dire aujourd'hui à ses détracteurs : « J'accepte la condamnation que vous prononcez si allègrement contre le folkloriste, mais il reste le poète et l'*éveilleur* que je fus, et celui-là vous ne le tuerez pas. Vous taxez de supercherie et de faux ce qui a été chez moi dévouement au génie de ma race et enthousiasme de sa tradition. Je n'ai pas faussé sa voix, j'ai tenté de la continuer et de l'accomplir. Oui sans doute, aux chansons que j'ai cueillies sur la bouche du peuple, j'en ai ajouté quelques-unes de mon crû. Je me suis permis de lui faire chanter Nominoé, Abélard et Héloïse comme les bardes du temps jadis auraient pu les chanter sur leurs rotes. Ai-je fait tant de mal? Oui, hélas, il est vrai que l'abbé Henry et l'abbé Guéguen, recteur de Nizon, mes excellents collaborateurs, ont traduit en breton quelques bribes de ma prose française comme j'ai traduit en bon français les gwerz et les sônes que m'ont confiés mes chères fileuses. C'est peut-être un grand crime. Il est même advenu que, dans une lande du Finistère, un folkloriste impeccable entendit une bergère fredonner une de mes chansons qu'elle avait apprise sur une feuille déchirée du *Barzaz Breiz*. Il en fut indigné. Selon lui, elle n'était pas authentique!... Tout cela, je l'avoue, est impardonnable. Mais considérez ceci : sans mon crime, personne peut-être ne se fût intéressé à l'humble poésie populaire de mon pays, que j'ai ressuscitée et qui a charmé l'Europe. Le folklore breton n'eût pas fait son tour du monde, et vous-même n'auriez pas la joie de me démolir, plaisir que vous semblez goûter fort. » Ainsi parlerait, j'imagine, l'ombre discrète, *l'andon* de l'aimable marquis à ses adversaires, si d'aventure ils la rencontraient sous l'allée de son manoir. Tout en reconnaissant la légitimité des objections qu'on lui fait, j'ajouterai volontiers, avec M. Le Goffic : « Il n'en est pas moins vrai que Villemarqué a rendu à la race bretonne ses titres de noblesse perdus depuis Jules César. »

Tel fut aussi l'avis d'Ernest Renan, dont la perspicacité avait soupçonné dès le début les pieuses fraudes du *Barzaz-Breiz*. Cela ne l'empêcha point

de rendre justice à ce recueil dans son célèbre article sur *la Poésie des races celtiques* (1), qui fit époque. On peut dire qu'avec ce brillant essai, la question du celtisme entra dans sa phase historique et philosophique. Pour la première fois, on jetait sur la littérature bretonne, galloise et celtique un coup d'œil d'ensemble. En insistant sur l'originalité des Contes populaires gallois, recueillis et traduits par Charlotte Guest, contes où l'on reconnaît la source primitive des romans de la Table Ronde et de presque toute la littérature du moyen âge, Renan en vint à définir quelques-uns des traits essentiels par où le génie celtique se distingue aussi bien du christianisme que du génie germanique, et qui constituent sa plus intime originalité. C'est d'abord le sentiment direct et spontané des forces secrètes de la nature. « Dans les poèmes carlovingiens, dit Renan, le merveilleux est timide et conforme à la foi chrétienne; le surnaturel est produit immédiatement par Dieu et par ses envoyés. Chez les Kymris, au contraire, le principe de *la merveille* est dans la nature elle-même, dans ses forces cachées, dans son inépuisable fécondité. C'est un cygne mystérieux, un oiseau fatidique, une main qui apparaît tout à coup, un géant, un tyran noir, un brouillard magique, un dragon, un cri qu'on entend et qui fait mourir d'effroi, un objet aux propriétés extraordinaires. Rien de la conception monothéiste, où le merveilleux n'est qu'un *miracle*, une dérogation à des lois établies. Rien non plus de ces personnifications de la vie de la nature, qui forment le fond des mythologies de la Grèce et de l'Inde. Ici, c'est le naturalisme parfait, la foi indéfinie dans le possible, la croyance à l'existence d'êtres indépendants et portant en eux-mêmes le principe de leur force : idée tout à fait contraire au christianisme, qui, dans de pareils êtres, voit nécessairement des anges ou des démons. Aussi, ces individus étranges, sont toujours représentés comme en dehors de l'Eglise, et, quand un chevalier de la Table-Ronde les a vaincus, il leur impose d'aller rendre hommage à Genièvre et de se faire baptiser. »

Le second trait distinctif du génie celtique, noté par Renan, est le rôle capital attribué à la femme dans la vie sentimentale. « C'est surtout, dit-il, en créant le caractère de la femme, en introduisant dans la poésie, auparavant dure et austère, du moyen âge les nuances de l'amour, que les romans bretons réalisèrent cette curieuse métamorphose. Ce fut comme une étincelle électrique : en quelques années, le goût de l'Europe fut changé. Presque tous les types de femmes que le moyen âge a connus, Genièvre, Iseult, Enide, viennent de la cour d'Arthur Dans les poèmes carlovingiens, la femme est nulle, sans caractère et sans individualité; l'amour y est brutal, comme dans le roman de *Fierabras*, ou à peine indiqué, comme dans la *Chanson de Roland*. Dans les *Mabinogion* au contraire, le rôle principal appartient toujours aux femmes... Un des traits qui surprennent le plus est la délicatesse du sentiment féminin qui y respire... L'idée d'envisager l'estime d'une femme comme l'objet le plus élevé de l'activité humaine, et d'ériger l'amour en principe suprême de moralité n'a assurément rien d'antique rien de germanique non plus. »

Voilà, subtilement définis, deux arcanes de l'Ame celtique ; le sens des puissances occultes de la Nature et le sentiment du Divin dans la Femme comme dans l'Amour. En pénétrant plus avant dans cette âme collective, nous y découvrirons un troisième arcane, qui est comme son plus intime secret et la raison de sa force. Je veux dire le sens d'une certaine clairvoyance et d'un prophétisme qui s'inspire tour à tour ou à la fois des abîmes ténébreux de la nature et des effulgurations d'un monde surhumain. Mais achevons ce rapide résumé du réveil celtique dans la France d'aujourd'hui.

Après les géniales initiatives de Chateaubriand, de Villemarqué et de Renan, on vit se lever une armée de folkloristes, d'archéologues et d'historiens, qui fouillèrent en tous sens le passé celtique de la France et de l'étranger. Luzel, type austère du breton bretonnant, qui n'estime que sa race et se défie des *Gallots*, recueillit de la bouche des pèlerines, des tailleurs de campagne, des pâtres et des sabotiers nomades, les tendres *sonious* et les rudes *gwerz* que M. de la Villemarqué avait agrémentés de ses variations moyenâgeuses. Henri Gaidoz fonda la savante *Revue celtique*. D'Arbois-Jubainville dénicha, sur des textes inédits trouvés en Irlande, la *Mythologie, la Littérature et l'Epopée celtiques* (1), qui révèlent, dans leur naïveté puissante, les mœurs barbares, les passions violentes et l'ardente fantaisie des Celtes païens. Actuellement, M. Camille Jullian, dans son *Histoire des Gaulois*, monument d'une érudition vaste et sûre, déroule, en une série de fresques touffues et mouvementées, un tableau complet de la vie des peuples celtes, depuis les temps préhistoriques jusqu'à l'époque gallo-romaine.

Il serait injuste de ne pas joindre à ces ouvriers infatigables de la renaissance celtique parmi nous, le nom de deux poètes qui prouvent ce que la Bretagne actuelle renferme encore de ferveur tradition-

1 *Revue des Deux-Mondes* du 1er février 1854, reproduite dans les *Essais de morale et de critique*.

1) 3 volumes (chez Champion). — Il faut signaler encore le remarquable *Manuel des Antiquités celtiques*, de Dottin (chez le même) et la traduction des *Mabinogion* gallois par M. Loth (2 vol., chez Fontemoing).

niste en même temps que de vitalité poétique. Charles Le Goffic et Anatole Le Braz répondent parfaitement à l'idéal régional si heureusement formulé par Maurice Barrès. Ce sont deux hommes « pleins de leur terre et de leur race. » Ils adorent leur Bretagne, ils y vivent, ils y sont enracinés. Aussi leurs livres débordent-ils de toutes ses sèves et de tous ses parfums.

Charles Le Goffic s'est donné depuis de longues années la mission de faire connaître la Bretagne contemporaine dans ses moindres recoins. Il apporte dans sa tâche des soucis de patriote régional et de sociologue ému. Ses tableaux sont d'un réalisme sincère et empoignant. Il donne par moments l'impression d'être lui-même un homme du peuple, un rude croyant, parfois un peu entamé par le scepticisme de notre civilisation. Mais, avec quel bonheur il retourne en son pays de Lannion pour retrouver la foi de son enfance en quelque chapelle enfouie sous bois, ou sur une grève solitaire, avec les matelots et les goëmonniers. Ses trois volumes sur *l'Ame bretonne* sont une sorte d'encyclopédie pittoresque de sa province au point de vue littéraire et poétique. Enfin ses *Poésies complètes*, qu'il vient de publier, ressemblent à un bouquet des plus exquises fleurs de la lande, trempé d'eau bénite et arrosé de larmes.

Anatole Le Braz, né au pays de Trégor, est un poète d'un accent plus personnel, d'une volonté plus consciente, d'une psychologie et d'un art plus affinés. Il n'est pas moins versé que son confrère dans les mœurs si diverses de la Bretagne, d'où se dégage cependant une note unique de gravité et de mélancolie. On dirait même qu'il a vécu plus intimement avec le peuple d'Armor. Il apparaît comme saturé de sa sensibilité. Dans ses romans rustiques et maritimes, *Pâques d'Islande*, *le Gardien du Phare*, *le Sang de la Méduse*, aventures émouvantes et tragiques, des types de pêcheurs, de marins et d'iliennes se dessinent avec un relief saisissant, mais enveloppés du nimbe des vieilles légendes. Dans son chef-d'œuvre *Au pays des Pardons*, l'âme collective de la Bretagne vibre délicieusement et chante tout entière à travers une âme individuelle. Il faut lire, en ce livre, le récit de la Troménie de Saint-Ronan ou de la procession de Sainte-Anne de la Palud, descendant de la montagne à la mer, si l'on veut se rendre compte de ce qu'il peut y avoir de grandeur dans une fête religieuse de nos jours, où le christianisme apparaît encore imprégné des cultes antiques, et où respirent trois mille ans de foi.

Mais le celtisme ne s'est pas contenté de revivifier la poésie du passé dans le présent. Né en Bretagne, il a gagné Paris et la France. Là, il a changé subitement de thème, d'allure et de ton. Aux folkloristes curieux, aux théoriciens patients, aux poètes rêveurs, ont succédé des historiens enthousiastes, des réformateurs hardis. Regardons bien ce que leur attitude a de frappant parmi toutes celles que nous observons autour d'eux. Au milieu du chaos des doctrines contradictoires où nous nous débattons, nous avons vu récemment un certain nombre d'esprits sérieux mais étroits réclamer, pour combattre l'anarchie, le retour pur et simple à l'idéal classique et rigide du XVIIe siècle. Contre eux se lève aujourd'hui un groupe de jeunes croyants qui cherchent la parole de vie à la source même de notre race et de notre histoire. Au positivisme des Gallo-Romains ils opposent l'idéalisme natif et irréductible des Celtes. Ils cherchent leur orientation dans les manifestations multiples et successives de l'Ame celtique et ils espèrent y trouver la formule synthétique du génie français. Pour eux, le celtisme n'est donc pas seulement un thème d'histoire et un mode de poésie, mais encore un idéal moral et une discipline de psychologie nationale. Ecoutons ce que nous dit à ce propos M. Philéas Lebesgue : « Le Celtisme a aidé, chacune de son côté, la France et l'Angleterre à réaliser leur nationalité psychologique... Ni en Angleterre, ni en France, le Celtisme ne put trouver son hégémonie, mais il fut *l'élément fécondateur par excellence*, et tout ce qui fut fait de généreux dans les deux pays est parvenu de lui... Une seule puissance s'avérait supérieure au dogmatisme romain, c'était *le libre esprit celtique, âme de la vraie chevalerie* et de la France elle même (1) ». Quant à l'avenir, voilà ce qu'en augure M. Jacques Reboul, dans un livre parfois paradoxal, mais bouillonnant d'idées généreuses et suggestives (2) : « Le Celtisme nous fournit la seule méthode efficace de compréhension nationale pour le passé et pour le présent ; pour l'avenir c'est l'unique force libre de fécondation. Elle est infinie dans sa forme et infiniment puissante dans son rôle parce qu'elle se renouvelle en elle-même comme la race. C'est mieux qu'une doctrine, une matrice d'activité généreuse. Le Celtisme, c'est simplement la France à la plus haute puissance, la France au delà de l'histoire (2) ».

Qu'y a-t-il de vrai dans cette idée, et que signifie ce réveil soudain? N'est-ce là qu'une bouffée d'orgueil, un mirage de jeunesse, ou serait-ce une lame de fond, le premier tressaillement d'une nouvelle conscience nationale? Le génie celtique a-t-il dit son dernier mot, ou bien va-t-il élever de rechef sa voix par le verbe de la pensée et de l'action?

---

(1) Introduction à [illegible] de Marie de France, par Philéas Lebesgue. [illegible] Sansot.

(2) [illegible] par Jacques Reboul. Sansot.

Pour répondre à cette question brûlante, il faudrait parcourir toute l'histoire de France, saisir le génie celtique à sa source, puis le suivre dans son cours et dans toutes ses métamorphoses. Comme sous un amas d'arcs de triomphe et de basiliques, on le verrait disparaître dans la Gaule latine et chrétienne. Plus tard, il rejaillit en torrent comme un fleuve comprimé, dans l'idéal chevaleresque, dans les romans de Table Ronde, et provoque la magnifique efflorescence de l'art ogival. Au milieu même de la décadence de la féodalité et de la chevalerie, dans l'enfer du XIVe siècle, on reconnaîtrait en Jeanne d'Arc une résurrection et une transfiguration de l'antique druidesse sous la forme d'une héroïne chrétienne, librement inspirée. La Renaissance amène une nouvelle compression du génie celtique. Excitée et instruite par l'Italie, la France s'assimile alors tout le trésor de l'art et de la tradition gréco-latine. Ce travail amène la simplification et la perfection de la langue et de la littérature du XVIIe siècle, au prix d'un oubli complet des sources nationales. Or, c'est un phénomène curieux de notre histoire, chaque fois qu'on refoule l'esprit celtique, il revient comme un raz de marée. La Révolution française et le romantisme sont deux puissantes manifestations des instincts profonds du tempérament gallo-kymrique. Mais, dépourvus d'ordre et d'un principe hiérarchique, ces deux mouvements n'ont rien fondé de définitif. Leurs vagues terribles ou superbes nous ont laissés dans le tourbillon de leur chaos. Dans cette histoire à vol d'oiseau, on essayerait enfin de montrer comment l'Ame celtique, devenue consciente d'elle-même avec la connaissance de son évolution, pourrait tenter, au XXe siècle, une véritable résurrection nationale. On verrait alors une fusion harmonieuse de la forme gréco-latine avec l'énergie franque et la sympathie celtique, devenue clairvoyante par l'intuition.

L'étude qu'on va lire se meut dans un cadre plus limité. Je me propose simplement de donner une image parlante de ce que fut l'âme celtique en Gaule, avant la conquête romaine et avant l'influx du christianisme. Cela nous permettra de la surprendre à sa naissance, dans son originalité primesautière. Nous y retrouverons les deux forces essentielles de l'esprit celte : d'une part, son affirmation du génie indestructible de l'individu; de l'autre, sa conception féconde du rôle de la femme dans la vie. Idées-mères et flambeaux conducteurs pour la recherche de la synthèse française.

*
* *

Ce tableau servira d'introduction, et, je l'espère, de justification au drame de *La Druidesse*. On y trouvera les sources, le cadre et l'atmosphère d'où cette œuvre a jailli.

Au cœur ensoleillé de la sombre forêt celtique, où, depuis les jours de ma jeunesse, je cherchais ardemment l'arcane de notre génie national, je vis enfin se dresser le libre Héros et la Voyante inspirée. Pourquoi leur tragique amour et leur lutte acharnée contre la Louve romaine et l'oppression latine m'apparut-elle alors comme un symbole prophétique de nos plus hautes destinées, au seuil sanglant de notre histoire? Pourquoi, dans leur défaite matérielle, qui effaça leurs dernières traces de nos annales et balaya jusqu'à leur souvenir de toutes les mémoires, ai-je pu découvrir une victoire éclatante de l'Ame immortelle? — C'est parce que, de ce bûcher funèbre, dont il ne reste qu'un sol noirci, j'ai vu sortir une série de résurrections splendides, sous l'égide solaire du Christ!

ÉDOUARD SCHURÉ.

L'IMBÉCILE

Ce matin j'ai rencontré l'Imbécile. J'ai eu plaisir à le voir. J'aime ce mince visage flânochant... ce pauvret de regard où vivote en une humble paix l'âme d'un doux résigné. J'aime la candeur et la fidélité déconcertante de son bon cœur. J'aime la gentillesse guillerette de sa lente voix pas pressée. C'est la voix compatissante qui cherche et appelle. Elle a toujours comme un air de s'en aller à l'abandon de la poétique douceur des chemins inconnus. Et en le voyant lui aussi s'en aller ainsi à la va-je te pousse.. je ne sais où... au caprice des pas. . j'ai toujours envie de lui crier : « Ami !... Pauvre ami !... Vous, moins que tout autre, vous devriez aller à l'aventure des chemins de la terre, tous meurtrissants. »

Il était arrêté dans le sentier... Il regardait avec plaisir le ciel éclairci, qui, sur la terre trempée de fines averses, étendait le limpide et universel regrad de son immensité ensoleillée.

L'Imbécile était satisfait. Sur les traits du naïf effarouché se risquait un chétif brin de sourire. Mais pourquoi vous réjouir, pauvre ami?... La vendange, cette année, n'est pas mûrie pour vous. Il a, lui, les vignes du miséreux... des vignes de bas... quelques pauvres ouvrées grillées comme des côtelettes, qui se prélassent sous la pourriture croûtée du mildiou. Mais il est heureux de voir préservées les vignes de côteau, les vendanges d'autrui. Il se réjouit naïvement de voir échoir à d'autres l'aisance qu'il n'a plus... O candeur!...

Jadis cependant il posséda, lui aussi, des vignes de haut, des vignes de crû, et fut presque riche. Mais le divorce le ruina. Au reste, voici son histoire, telle qu'il me la raconta ce jour même.

*
* *

« Mais non, Monsieur... ma femme n'était pas plus mauvaise qu'une autre. Mais il nous est venu ce Cadzouille, et le bébé était le sien. Et il y avait chez ce Cadzouille, chez ce gringalet d'homme grignoté de tous côtés par les maladies de peau, un sans-façon de fêtard qui le rendait hardi avec les femmes, tandis que moi... Mais pour le reste... pour se défendre des hommes... il n'était guère plus farouche que moi...

Je lui en ai voulu longtemps... et à la femme aussi. Pas au bébé par exemple. Car lui, c'était l'enfant câlin s'il y en eût jamais. Le savez-vous?... C'était un petit compagnon pour moi. Une habitude nous était venue à tous deux de nous aimer. Lui, c'étaient les tendresses d'un tout jeune, faites avec l'entrain de l'âge mignon, le murmure câlin chât de baisers; et il y avait chez ce tout petit la tendresse de deux braves yeux clairs. Ce regard de petit homme assis sur une chaise ne me quittait presque jamais... un bon regard, pur et pensif, qui se levait par dessus un petit nez en trompette, devinait tendrement ma misère, et me réchauffait hardiment le cœur. A cause de cela, de cette amitié, de cette jaserie, j'aurais bien volontiers laissé les choses en l'état où elles étaient. Mais cette pauvre Elise en a pensé autrement. Elle est partie à Dijon rejoindre le Cadzouille, et elle a entraîné avec elle l'enfant qui m'aimait.

Alors la justice a marché. Elle a marché d'un pas dont elle ne marche jamais. Et je voyais devant moi le moment où le divorce allait se prononcer... tout à son dommage, à elle, la femme... et tout à mon profit, à moi, bien à moi. « Ça va — me disais-je — Ça va très bien. » Et là-dessus, je prenais mon mouchoir de poche, et je pleurais dedans sans savoir pourquoi.

On en était là, quand, voyant cela, ma femme m'a écrit pour demander ce qu'on appelle une transaction... c'est à-dire qu'elle acceptait d'être condamnée pourvu qu'il lui soit laissé un tout petit quelque chose. Ça ne se refuse pas ces affaires là !... La demande m'était d'ailleurs adressée sur un méchant papier qui avait peut-être bu les larmes. Je vous le dis, je ne pouvais refuser un pareil appel. Pourquoi alors serions-nous sur terre, s'il nous fallait tirer sans pitié à la carabine sur tous ceux qui se découvrent un peu aux coups?...

Pour arranger tout cela, je suis donc parti à Dijon. J'ai fait les 10 kilomètres à pied, marchant d'un bon pas. Je suis arrivé quand le petit jour se levait avec ses airs transis, et que la nuit se retirait à petits pas chagrins dans les roches de la montagne.

A l'octroi de la route de Beaune, je n'ai rien eu à déclarer, mais je me suis montré tel que j'étais; et l'employé, devinant que c'était Jean-la Misère, s'est mis à rire et m'a laissé passer.

Je m'en allais pour trouver mes gens chez eux avant que la journée de la ville fût commencée. Mais la leur l'était déjà.... Je les ai rencontrés à travers rue sans les chercher.

C'était le tout petit matin, vous ai-je dit. Il nous grelottait entre les doigts. C'est du travail sévère, celui qui se fait à pareille heure. Travail sévère... et puis, ma foi, pas trop propre. Ils faisaient la levée des ordures ménagères.... ces tas de petites choses bousillées que chaque ménage éparpille à ses moments perdus. Cette levée se fait le matin avec un fort cheval et un tombereau. C'était l'affaire de l'homme d'y culbuter les boîtes. La femme.... elle.... était là.... elle aussi.... et elle aidait à charger. Un bel ouvrage de dame, ma foi!... Et j'ai connu cette Elise, Monsieur, je l'ai connue demoiselle, et fine enjôleuse !.... Et le petiot, monsieur.... il était là... lui aussi.

... Il était là, pantalonné dans un vrai sac à épicier. Les deux autres portaient bien sur eux la drille et la misère ... Mais ça, c'était leur droit Mais lui.... le petit !.... le tout petit !. .. grand comme une botte, avec à peine plus gros que deux sous de visage, et la tendresse inquiète d'un pauvre petit ange crotté !.... Est-ce que c'est avec ça, voyons, qu'il faut affronter le pâle grelottement des rues, de la misère, de la faim ? — Vous me direz : « Il fallait bien qu'ils l'emmenent avec eux, ce petit !.... Ils ne pouvaient pas le laisser seul à la maison ... » D'accord Mais comme il était changé, cet ami ! ... Une tête pelée de chéti galeux !.... Un air de poussière sur une courte figure de petit affamé !...

Je regardais de toute la force de mes yeux, mais j'ai du me cacher derrière la porte cochère d'une importante maison Je regardais manger ce petiot ... Il s'était passé ceci : Un pâtissier-boulanger ouvrant boutique avait voulu sans doute se défaire de ses trop vieilles pâtisseries. Il avait donc donné à ce petiot un tas de petits gâteaux trépas. Et c'était ça que le cher ami mangeait avec le meilleur glouton nement de la faim. Et il avait une si pauvre façon de poser sur le visage que j'en ai pleuré tout mon content.

Cependant le père flairant la brioche et le vieux chocolat, s'arrêta de charger. Il regardait le petiot

avec des yeux de goulu. Puis il s'avança un tantinet.... pas très hardi. Néanmoins il eut l'effronterie de tendre la main, et de dérober honteusement au petiot deux ou trois de ces gâteaux qui étaient l'unique fête de ce bébé : « Fais voir !.... C'est pour les goûter » disait-il, et à ce que du moins j'ai cru comprendre de loin. Il avala ça comme un vorace. Et le petit malchançard, qui connaissait à fond son métier de sacrifié sur terre, lui tendait le reste avec tout le bon cœur possible. La mère, elle, regardait le père. Elle ne disait rien ; mais le regard désapprouvait tristement.

Et croyez-moi : tous les gens passaient déjà, passaient sans fin, circulaient à n'en plus finir, autour de ce timide miracle de gentillesse et de misère, sans avoir l'air d'y rien voir !.... Mais, voyons !... est-il permis d'ignorer une détresse et une douleur qui ont quatre ans à peine, la faim au ventre, et le froid du petit matin dans les mains?... Tous ces gens-là, qui remplissent les pays ... si vraiment un ange gardien les accompagne pas à pas, voyez un peu l'affreuse vie de colère sans répit qu'il doit partout avoir !.... On comprend qu'au jour de la mort, l'âme de tous ces gens-là ne veut plus rien entendre d'eux, ni de personne, ni même de Dieu.... et qu'elle se sauve d'eux avec horreur. Oui ma foi, on comprend qu'avec de pareils gens le Bon Dieu devienne tout à fait inutile, et que l'usage s'en perde à la ville comme à la campagne.

Pendant des heures j'ai rôdé à travers la ville, tout seul, pas hardi, et comme un pas grand'chose. Je promenais de ci, de là, un pauvre cœur où les amitiés étaient aussi effarouchées et aussi transies que les miséreux qui n'ont plus droit à un abri.

Pour me distraire un peu du chagrin, je regardais s'éveiller les maisons. Et les gens, d'après leurs moyens, sortaient. Les pauvres délogeaient daredare, et trottaient aussi sec sur le pavé que le feu dans la poudre. Puis les demi-pauvres et les presque riches s'en allèrent, une heure ou deux plus tard, avec déjà un air de petite confiance, et en sentant le café au lait. Et enfin, les vrais beaux riches attendaient le haut grand soleil pour emplir les rues de leurs airs impressionnants de maîtres d'équipage.

Et tout ce monde-là a fini par animer la ville. Mais tous les mille et mille visages de gloire de la grande foule n'étaient pas, à beaucoup près et à eux tous réunis, quelque chose d'aussi touchant que l'unique physionomie et l'air chrétien de misère du petiot. Presque le mien, après tout, ce petiot !... Car on n'a pas chéri ce faible genre d'être pendant des années et des années sans qu'il ne lui en reste quelque chose... un quelque chose qui est peut-être, ma foi, plus appréciable que deux sous de graine humaine jetée, entre deux petits verres, à des entrailles de rigolade.

Jusque vers le Midi, j'ai marché ainsi à l'aventure, et j'ai pris une bonne demi-douzaine de décisions qui se combattaient les unes les autres. Enfin, vers le petit coup solitaire des une heure, j'ai pris mon courage à deux mains, et je suis allé frapper à la porte de mes gens. J'ai frappé... Personne n'a répondu... Je suis alors entré... J'ai trouvé une femme en larmes et un enfant dans tous ses états. J'ai compris que j'avais été aperçu le matin, et que depuis longtemps on m'attendait.

Alors, un je ne sais quoi qui me venait de je ne sais où, s'est soudain levé en moi et a pris brusquement la parole : « Je veux bien un arrangement — ai-je dit tout de go — mais je voudrais faire ma boisson, moi, que diable !... Les vignes du haut jusqu'à la route... je veux bien te les abandonner, mais pas celles du bas !... Il y a aussi deux... trois sous... Je veux bien te les laisser ; mais alors il faut que je garde une bonne moitié du mobilier. »

Entendant cela, l'Elise, cette Elise, s'est mise à sangloter. Or, le bébé était là, sur mes genoux, et tout bouleversé de joie. Le sentant... lui, la voyant... elle, un tantinet d'espoir me vint. J'ai parlé de notre petit chez nous... et du temps passé... et des choses finies... Hélas ! bien finies !... Car elle secouait la tête... l'Elise d'un autre. J'ai bien vu qu'il n'y avait plus rien à faire... qu'elle devait rester là où son misérable amour s'était mis la chaîne au cou.

Alors, voyant et entendant cela, quelqu'un qui s'appelle « Le Devoir sur terre », et qui est jeune comme Jésus, et qui est comme lui le fils de Dieu, m'a pris par la main avec une petite fierté tout en larmes, m'a remmené courageusement, et m'a laissé pour à tout jamais tout seul en mon chez moi.

Cependant, afin de détourner le procès de là où il allait, j'ai pris les torts à mon compte. Mais le juge m'a convoqué, et m'a demandé tout soudain quelles espèces de torts j'avais. J'ai été pris au dépourvu. J'ai commencé, faute de mieux, à parler de la manière dont je donne les trois coups aux vignes... quelquefois pas trop bien à propos. Mais le juge m'a arrêté de l'air pressé de quelqu'un qui a à déjeuner, et m'a envoyé à travers la figure une pétarade affolée de questions : « Ce n'est pas tout ça !... Est-ce que vous vous soûlez ?... Trompez-vous votre femme ?... La battez vous ?... Avez-vous des dettes ?... Avez-vous de quoi engendrer ?... Avez-vous été en prison ?... Etes-vous infirme ?... — Mais, Monsieur,... Mais... » faisais-je tout interloqué.

Cependant, un méchant bout hargneux d'avocat, qui se tenait à côté de l'Elise, a fait les réponses

auxquelles je n'ai rien trop contredit. Je me suis laissé donner par lui la réputation d'un soûlard et d'un tas d'autres choses. Et voyez un peu !... il ne m'en reste que celle d'un imbécile !... Je ne m'en offense pas. Car il faut que bien des sortes de gens sur terre passent encore sur celle-ci, avant qu'elle devienne un à-peu-près de ce qu'elle devrait être... de ce qu'elle sera sans doute un jour.

En tout cas, il m'en est resté aussi de tout cela un jugement de tribunal pas très poli ni très avantageux. Mais vous le savez : la justice en bonnet rond du chef-lieu, qui se rend avec l'aide de l'huissier, n'est pas tout à fait celle qui livre à la clairvoyance et à la charité de Dieu le fond du cœur.

Mais ce jugement, si mauvais fût-il, arrangeait bien des choses. Et c'est souvent par la suite que je suis allé voir cet ami... ce petit ami... ce José des quatre ans... Voyez la fête à chaque fois !... Le seul ennui, c'était ce Cadzouille, qui impressionnait si peureusement ce petit être, et qui lui gâtait ses joies.

Tant qu'il a vécu, le petit... j'ai porté là-bas les cerises, les groseilles, les fraises... toutes les petites chatteries que peut avoir un jardinet... et aussi les premiers légumes, les pommes de terre nouvelles que la saison donnait. Mais le second hiver suivant, après avoir beaucoup toussé, le pauvre enfant est mort, car un chaud et froid, c'est bien vite attrapé.

Quand il a été mort, j'ai continué. Car qu'aurait-il dit, cet ami, en me voyant abandonner si vite le chemin qui m'était devenu cher ?... Les deux malchanceux à qui je porte maintenant mes denrées ont plus besoin que jamais d'une aide sur terre. C'est la santé qui manque à l'homme... C'est le travail qui manque à la femme... Moi, je leur donne ce que je dois, en souvenir de ce petit mort... qui n'est peut-être pas aussi complètement mort que tout chacun pourrait le croire...

..... Il vient dans mes rêves.... Lui, qui s'effarouchait du Cadzouille, n'a plus grand peur de lui ni de personne ; et maintenant, c'est moi que sa courageuse petite voix de rêve appelle « papa ». Il prononce le mot à haute voix.... Il tend les bras sans crainte.... Il m'aime tout à son aise, avec la grande liberté que le bon Dieu donne à ses anges.... Il a un air de connaître !.... Il a une façon de chérir !... J'ai tout le temps de le caresser. Et quand le songe du sommeil tarde trop à me ressusciter mon bonheur, alors j'adresse un appel câlin qui s'en va à sa chère adresse en traversant bravement la nuit.

Et avec cela, croyez-moi, il y a de quoi attendre la mort, tout bonnement et sans se fâcher. »

*
* *

Oui, mon ami !.... Oui, mon doux frère !.... Heureux en effet tous ceux qui écoutent avec tendresse une petite voix chère venue sans effroi du fond de la nuit bénie !....

..... Heureux tous ceux qui marchent pour répondre à l'appel venu vers eux du fond des ténèbres émouvantes !....

..... Et heureux sans plus tous ceux qui ont la paix au cœur, qui sont les voyageurs du soir, et qui regardent en chrétiens les étoiles compatissantes se lever avec la générosité de l'infini, au bout de la terre misérable et au fond de nos routes !...

GASTON ROUPNEL.

UN GRAND HOMME DE BIEN
BEHRAMJI MALABARI

Quelque accueillante et hospitalière que l'Inde se montre au voyageur, il est difficile de pénétrer sa vie politique et sociale ; les fonctionnaires anglais mettent pourtant à la disposition du publiciste et de l'enquêteur, avec une inépuisable bonne grâce, les recensements et les admirables *reports* de leur administration ; d'autre part, les « congressmen » se prêtent volontiers aux *interviews*, et les princes natifs accueillent avec courtoisie les touristes de distinction. Mais les rouages du mécanisme compliqué de cette énorme machine qui s'appelle le gouvernement de l'Inde se meuvent en dehors de l'étranger ; aussi les secrets de l'*India Office* sont ils mieux gardés par notre ignorante incompétence que par la discrétion de ses employés. A peine les noms qui participent au mouvement de l'évolution sociale contemporaine parviennent-ils jusqu'à nous. L'an dernier, à pareille époque, s'éteignait à Simla un des hommes qui ont eu le plus d'influence sur les destinées de sa patrie d'adoption (*Daily chronicle*, [illegible] juillet 1912) le Parsi Behramji Malabari : poète, réformateur, homme politique et philanthrope, il a exercé cette influence à un tel point qu'à sa mort la presse anglaise, en lui rendant hommage, reconnaissait en lui le conseiller officiel, le confident d'une longue suite de vice-rois et de gouverneurs, et avouait que, dans bien des questions politiques ou administratives, son intervention avait fait pencher la balance. (*Times*, [illegible] juillet 1912). De l'autre côté des mers, le plus grand or-

gane anglo-indien estimait qu'entre tous les hommes publics de l'Inde, il avait occupé une position unique sous bien des rapports. (*Times of India, 13 juillet 1912.*) Enfin le roi-empereur, dans le télégramme de condoléance adressé à la famille, daignait considérer sa mort comme une perte pour le pays. Son nom, par une heureuse exception, avait franchi les limites de l'Inde. Au moment de sa campagne en faveur de l'abolition des mariages précoces, lorsqu'il avait soulevé à Londres et en Angleterre un mouvement d'opinion universel, des amis avaient fait connaître en France ses succès et son talent d'écrivain (1). Chez nous, on le considérait comme un journaliste éminent, un homme de lettres qui maniait la plume avec une incontestable maîtrise, ne l'employant que pour la défense des faibles et des opprimés. On ne se trompait d'ailleurs pas; car ce fut lui qui fut chargé de représenter la presse indienne à l'*Imperial Conference* de 1909. Ce n'était pas son seul mérite; son journal n'a été pour lui qu'une force au service de ses idees.

*
* *

« Sa vie vaut d'être contée », a dit un de ses excellents critiques. Ses contemporains l'ont pensé, et elle l'a été de son vivant. Dès 1890, Dayaram Gidumal, son collaborateur et ami fidèle, a retracé son enfance et ses débuts dans des pages charmantes (2) qu'une plume sympathique a fait connaître dans la *Revue* (16 et 23 septembre 1893) au moment de leur publication; plus tard Malabari lui même y a ajouté ses confidences avec le charme si spécial qui s'attache à tout ce qu'il a écrit. Sa nationalité a droit de nous surprendre; le patriote qui a si bien compris les besoins de l'Inde et incarné ses revendications, appartenait à une communauté étrangère: il était Parsi de race et zoroastrien de religion. A l'époque où il entra en scène, ses coreligionnaires avaient déjà acquis une grande autorité par leur puissance commerciale et financière; il lui revient l'honneur d'avoir affirmé leur influence par sa participation effective à la réforme sociale et pesé dans la discussion des questions politiques les plus graves. Nous renvoyons à l'article de M. Silvain Lévi pour apprécier les charmants épisodes de sa vie d'écolier, « qui font pénétrer dans les coins inexplorés du monde indien.... L'intérêt se double d'admiration à voir sortir de ces rudes épreuves une âme énergique et tendre, un cœur compatissant et un esprit pratique. La sympathie pour l'œuvre s'accroît à connaître mieux l'auteur. » Behramji descendait d'une famille opulente de Surate, ruinée par les incendies et les inondations; il revint de Baroda dans sa ville ancestrale dans les bras de sa mère devenue veuve. Repoussée par ses parents riches, la jeune femme dut subvenir à ses besoins et vivre avec son enfant dans le faubourg de Nanpura; mais la pauvreté, loin de dégrader ces deux êtres, exalta en eux les plus nobles sentiments. Ils s'aimèrent et souffrirent ensemble, et l'influence de cette mère si digne, si généreuse, allait dominer la vie entière de Malabari. Il la perdit à neuf ans, et comme Michelet « il a toujours senti profondément qu'il était le fils d'une femme »; « son souvenir l'a suivi d'année en année »; mieux encore, il l'a porté à embrasser la cause des autres femmes! Devenu orphelin, réduit à ses seules forces, il fit face à la vie, résolument, la tête haute; en courageux petit homme qu'il était, il se mit à l'œuvre, donnant des leçons à des élèves souvent plus âgés que lui, et inspirant ainsi une sorte de respect; car on ne pouvait s'empêcher d'admirer en lui « le courage d'un enfant gagnant avec sa vie le droit de travailler et d'apprendre ». C'est à cette époque qu'il emmagasina l'énorme stock de connaissances et de lectures, en anglais et en guzarati, qu'on s'étonne de rencontrer dans la cervelle d'un si jeune sujet. A l'éducation des classes indigènes succéda celle des missionnaires presbytériens, et bientôt, presque au sortir de l'enfance, s'éveillèrent à la fois son génie poétique et son penchant pour la fiction.

Il ne faut pas oublier, comme facteur important de sa formation intellectuelle, l'ambiance de cette vieille ville de Surate avec ses mœurs antiques, sa population hétérogène, ses chanteurs des rues, *Khialis*, maintenant disparus, et qui personnifiaient la tradition des anciens bardes du Guzarate. Il se passionnait pour leurs improvisations et se pénétrait à son insu du rythme de la poésie populaire, dont il étudiait le perfectionnement final dans les œuvres de Narsi Mehta, de Premanand et de Dayaram. Ayant l'oreille naturellement juste, comme d'autres ont la voix, la poésie anglaise lui devint en même temps aussi familière que la métrique guzaratie, au point de pouvoir jeter indifféremment sa pensée dans les deux moules. A quinze ans, le petit Parsi quitta Surate, coiffé d'un énorme *pagri*, revêtu des traditionnels pantalons de soie rouge et d'une redingote de mousseline blanche; il allait passer

(1) Cf. Les articles de Silvain Lévi, Darmesteter, Cherbuliez, Valbert, Menant, Montorgueil, Filon, Gauthiot, Le Braz, Tissot, et les traductions de ces articles dans les journaux russes, *Rouskaia Mysl* et *Novoie Vremia*.

(2) Behramji Malabari *A biographical sketch*. Bombay, 1888; dédié à Dayananda Sarasvati et à Keshub Chunder Sen; 2e édition, chez Fisher Unwin, 1892. Preface de Florence Nightingale. Dédié aux dames anglaises qui ont soutenu Malabari pendant sa campagne en faveur des femmes de l'Inde; édit. française, chez Flammarion, 1898, avec preface de J. Menant, de l'Institut.

ses examens d'entrée à l'université de Bombay; il fut reçu, mais en resta là (1). Il avait en tête autre chose que des programmes et des grades ! Il se retrouvait sous la tutelle paternelle des missionnaires dans la personne du savant Wilson, et si l'influence religieuse du Révérend Docteur, comme celle des Presbytériens de Surate, resta sans effet sur le jeune homme, elle allait avoir cependant sur lui une action décisive. Au contact d'un Européen de la valeur du Dr Wilson, s'ouvrirent pour cet adolescent de nouveaux horizons. Il se comprit lui-même, et commença à soupçonner sa vocation, à croire à sa mission d'unir l'Orient et l'Occident en se faisant l'interprète des deux mondes ; grande œuvre qu'il avait inconsciemment ébauchée dans ses premiers poèmes, ces trésors apportés de Surate, cachés au fond de son modeste bagage. Bientôt guidé, encouragé, il publiait, coup sur coup, des vers guzaratis et anglais, et en 1878, il était apprécié et déjà célèbre (2). Les louanges lui venaient de haut lieu, aussi bien des meilleurs poètes guzaratis contemporains que de Tennyson et de Max-Muller. Il avait même été autorisé à dédier l'*Indian Muse* à Mary Carpenter (1876) ; enfin, présenté par le Dr Wilson aux fonctionnaires anglais, il était à jamais sorti de l'obscurité : il avait à peine 24 ans! Mais il cherchait encore sa voie. Il ne pouvait être question pour lui de bureaucratie ou de commerce. Il se tourna vers le journalisme, dont l'attrait s'explique pour lui facilement par la position des Parsis dans la presse indigène (3). Cette carrière flattait les goûts de Malabari ; il y apportait un esprit vif, orné, investigateur, et une plume exercée. Comme but, il ambitionnait déjà d'être un réformateur politique, social, voire religieux. C'était le moment où ses coreligionnaires, par suite de leur contact avec les Anglais, étaient entrés dans le courant du monde moderne, et il synthétisait en lui leurs plus nobles aspirations. D'abord, associé à la destinée de la *Bombay Gazette* fondée par Martin Wood, il eut la déception de voir périr la pauvre feuille à peine née. Toutefois ce stage lui fut précieux. Il rapporta, des tournées que le Directeur l'envoyait faire dans les provinces, une connaissance des choses et des gens qui lui permit d'écrire son volume si pittoresque et si humoristique, *Guzarat and the Guzaratis*, où se trouvent des portraits frappants et des descriptions tout à fait nouvelles sous une plume indigène. Ce livre eut l'honneur de trois éditions.

C'est au cours de ces tournées qu'il reçut la première lettre de Max-Müller, qui le félicitait de ses poésies anglaises, point de départ de l'amitié qui devait unir le professeur d'Oxford et le réformateur Parsi, et d'où sortit ensuite la fameuse traduction des *Hibbert Lectures*, ces belles leçons professées à Westminster « sur l'origine et le développement de la religion étudiés à la lumière des religions de l'Inde ». Malabari a narré dans des pages exquises la genèse de cette œuvre d'enthousiasme et de durée ; car si l'élan fut spontané, la réalisation du plan exigea des années et lui coûta beaucoup d'argent et de fatigue. Il s'était réservé la traduction guzaratie, et ce ne fut pas sans peine qu'il la mena à bonne fin ; ce n'était pas chose facile que de rendre pour le lecteur indigène, dans un idiome à moitié formé, les expressions plus ou moins scientifiques qui enveloppaient des pensées et des idées antiques (1). Rien de pittoresque comme la description des tournées entreprises pour trouver des patrons et des souscripteurs ; quels portraits que ceux de Holkar ou du chef de Sangli ! Et quelle ardeur chez le jeune traducteur ! « Souvent abattu, jamais découragé, malade de corps et d'esprit la bourse le plus souvent mal garnie, je voyageais, nous dit-il, parfois même en troisième classe, mourant de faim aux petites stations, logeant dans les bazars ou campant sous les arbres du *maidan*, enfin vivant au jour le jour. » Il réussit en dépit de tout les obstacles (2).

Le résultat fut-il à la hauteur des sacrifices ? Sous certains rapports, évidemment non, quoiqu'un penseur tel que Protap Mozoomdar n'ait pas hésité à attribuer une partie du réveil religieux qui s'est manifesté récemment, surtout au Bengale, à la pénétration des idées de Max-Muller dans certaines couches sociales où une demi-culture européenne avait amené une tendance à l'agnostisme et au mépris des vieilles croyance (3).

Entre temps, Malabari avait fondé l'*Indian Spectator*, dont il allait désormais faire la tribune où, chaque semaine, il pourrait publier ses découvertes dans le champ des misères humaines et ses critiques dans celui de l'administration. Ses voyages dans l'Inde l'avaient mis en rapport avec la société anglo-indienne et indigène, et un journal, rédigé dans

1 Cf. [illegible] de Mahabari, publiée dans *Fortnightly Review*, juillet [illegible].

2 Nitti Doud, [illegible] de la Morale [illegible] Wilson [illegible] (1881).

3 Pour l'histoire de la presse dans la Présidence de Bombay, consulter l'excellent mémoire de R. E. Patell, lu devant la *Bombay Presidency association* en [illegible]. La traduction en a été donnée p. [illegible] et suiv., dans l'*Histoire des Perses*, par D. Menant. Paris [illegible].

1 Cf. Pour les rapports de Malabari et de Max Muller, *Life and letters of the R. H. Dr. Max Muller*, 2 vol. Longmans [illegible], 1902, et [illegible] septembre [illegible].

2 Introduction au Max-Muller and *the Hibbert Lectures* dans *Fortnightly Review* mars-avril 1887.

3 Prof. Max Muller relations [illegible] Malabari, dans *Fortnightly Review*, nov. 1901.

l'anglais le plus choisi, était désigné pour devenir celui des classes supérieures. Il se traça un programme et aspira à créer une presse digne et indépendante, dégagée de préoccupations vénales et pouvant surtout discuter, blâmer au besoin, sans détruire. Mais à combien d'épreuves n'allait-il pas être en butte! que de peine il allait se donner avant de faire de sa feuille hebdomadaire l'organe écouté, avec lequel on comptait, qui guidait l'opinion et éclairait les gouvernants! Il faut dire que les temps étaient propices et que Malabari arrivait à son heure (1).

Lord Ripon gouvernait l'Inde et ralliait les sympathies des populations entières. Son éclatante abjuration dans l'Eglise de l'Oratoire de Brompton, suivie de sa démission des charges qu'il remplissait, n'avait pas empêché Gladstone de l'appeler à la vice-royauté de l'Inde; malgré les *meetings* hostiles des Protestants, le Premier avait été inébranlable, estimant que celui qu'il venait de choisir était digne de remplir les hautes fonctions auxquelles il l'avait appelé. Arrivé aux Indes, Lord Ripon s'empressa de rendre la liberté à la presse indigène et de délivrer le pays de ses embarras extérieurs, essayant, autant qu'il le put, de donner aux indigènes la situation d'égalité que leur avait promise l'*Act* de 1858. Il était secondé par des hommes de la valeur de Sir Evelyn Baring (Lord Cromer) et de Sir Courtnay P. Ilbert. Ce fut dans ce sympathique entourage que Malabari exerça son action et gagna l'estime et la confiance d'un vice-roi tel que Lord Ripon. Il ne tarda pas à se servir de l'influence qu'il avait acquise au profit d'une cause vers laquelle le poussait son grand amour de l'humanité et dont il ne devait retirer aucun profit personnel. Après avoir été l'homme le plus populaire de l'Inde, il allait connaître les déboires de l'ingratitude et les attaques des envieux.

*
* *

Dès sa prime jeunesse, Malabari avait été douloureusement frappé du sort de la femme hindoue, qu'il a si bien qualifié d'insuccès social (*social failure*). De grands réformateurs, tels que Rammohun Roy et Vidiasagar, avaient arraché la veuve aux flammes du bûcher et lui avaient permis de convoler. Mais il restait à détruire la hideuse plaie des mariages précoces, qui faisait au point de vue physique et moral la honte de la civilisation de l'Inde moderne. Protéger d'innocentes et irresponsables créatures, telle fut la tâche de Malabari. Quoiqu'il n'eût pas à craindre, lui, Parsi, l'excommunication et la guerre de sa caste, il se créait des difficultés sans nombre. Il en fit bon marché; au milieu du mépris et du ridicule, des calomnies et des médisances des conservateurs hindous, trop souvent disposés à contrecarrer ses efforts, il resta ferme et résolu. Après s'être assuré, d'une part, la collaboration des hommes éclairés des communautés hindoues et le bon vouloir du gouvernement, il adressa à Lord Ripon ses fameuses *Notes* sur l'*Infant-mariage* (1883), et entreprit une tournée de conférences dans le nord de l'Inde, où il fut acclamé par la jeunesse des Universités et un certain nombre de partisans résolus. En un mois, la cause de la Réforme Sociale avait fait plus de progrès que depuis des années. Toutefois, le gouvernement continuant à maintenir son principe de stricte neutralité en matière religieuse, il fallait, pour le décider à intervenir, une pression de l'opinion publique. Laissant au grand Brahmane Mahadev Govind Ranade le soin de continuer la campagne dans l'Inde, Malabari partit en Angleterre pour y intéresser les membres influents du parlement et de l'aristocratie. Il réussit à créer un mouvement de sympathie en faveur du Bill présenté avant son départ au Conseil législatif, le Scobble Bill, par lequel la limite de l'âge protégé était élevée à douze ans, ce qui mettait fin virtuellement aux mariages d'enfants. A son retour, sous l'administration de Lord Lansdowne, l'*Act* (1) fut promulgué au milieu du déchaînement de l'opposition qui, surtout au Bengale, prit une forme très aggressive. Nous n'avons pas à refaire l'historique de cette mémorable campagne; on la publiera en bon lieu

Pendant cette période d'activité fiévreuse et de vie publique, que devenaient les brillantes qualités d'écrivain de Malabari? Loin de s'amoindrir, elles grandissaient à mesure que le sujet s'élevait et que le cercle des lecteurs s'étendait. Dans son *Appel* aux femmes de l'Inde, dans ses articles du *Times* et autres grands journaux, sa plume s'aiguisait, s'assouplissait, et forçait l'anglais à obéir à sa pensée. C'est le style de l'écrivain. On retrouve toutes ces qualités dans son livre sur l'Angleterre, l'*Indian Eye* (2), où il a décrit ses impressions sur la vie et les mœurs de ce peuple auquel sont si intimement liées les destinées de l'Inde; aussi faut-il y chercher, avant tout, celles que lui a inspiré le côté populaire de la civilisation anglaise. Il a évité soigneusement toute allusion à ses relations avec l'aristocratie et l'élite intellectuelle; il a passé également sous silence ses rapports avec Tennyson et son séjour chez Max-Mul-

(1) Cf. *Economiste Français*, 1883 et *Revue Critique*, 1886.

(1) L'*Act* n° X contient la revision de deux articles du Code pénal et du Code de procédure criminelle de 1882, l'article 375 art. XLV de 1860 du Code pénal indien et l'article 360 du Code de procédure criminelle. Voy. l'annexe II du Code de procédure criminelle où sont inscrites les clauses.

(2) Cf. Dans la *Revue des Deux-Mondes*, l'article de Valbert, mars 1894.

ler, à Norham Gardens, pensant que ses souvenirs étaient trop personnels pour en faire part au lecteur. Ses *notes* sur la France sont restées inédites pour le même motif.

Après la promulgation de l'*Act*, Malabari rentra dans une sorte d'efffacement; sa santé ébranlée l'obligea même à venir plusieurs fois se soigner en Europe; mais, doué d'une activité dévorante, il se voua à une tâche plus cachée, tout aussi laborieuse, et sa participation aux affaires fut constante. Pour donner une idée de son influence, nous ne toucherons pas aux questions trop actuelles; nous citerons un très ancien exemple. Le dernier acte de l'administration de Lord Ripon avait été d'essayer de soumettre les sujets anglais à la juridiction des cours criminelles siégeant en province, quelle que fût la nationalité du juge-président, en d'autres termes d'investir les juges et autres magistrats indigènes du pouvoir de juger les Européens. Cette mesure blessa au vif l'orgueil des Anglo-Indiens, qui y voyaient une atteinte à leur dignité. L'Ilbert Bill, ainsi appelé d'après le membre du Conseil qui le fit passer, Sir Courtnay, déchaîna une violente opposition. Dans son memorandum à Lord Hartingdon, Lord Ripon a expliqué qu'il voulait ainsi faire disparaître toutes les distinctions basées sur la race qui pesaient sur certaines classes de magistrats, et se guider d'après les seules capacités et l'expérience de chacun. Cette grave question fut réglée par un compromis qui, sans amoindrir les juges indigènes, permit aux Européens de demander un jury dans presque tous les procès portés devant les cours de districts. C'est ce compromis que Malabari contribua puissamment à faire accepter, en modérant l'exaltation des communautés indigènes et en arrêtant les démonstrations hostiles. A Bombay, un gouverneur éminent, presque au même moment, savait apprécier le zèle, le désintéressement et l'indépendance du jeune directeur de l'*Indian Spectator*. Il lui offrit les fonctions de *Sheriff* de Bombay ainsi que la *Knighthood*, deux hautes récompenses qui furent noblement refusées. C'est à cette époque que Malabari, voulant garder son indépendance absolue, s'engagea vis-à-vis de lui-même à n'accepter aucune dignité, ni du Gouvernement anglais, ni des princes natifs, pas plus l'Etoile de l'Inde et la Knighthood que la place enviée de premier ministre.

On serait en droit de s'étonner qu'un des plus grands mouvements politiques de l'Inde, le Congrès national, n'ait pas obtenu le concours de Malabari. Son nom figure pourtant parmi ceux de ses premiers partisans dans la présidence de Bombay, à côté de ceux de Telang, Vacha, Tyabji, Ranade et Chandavarkar. Ce fut même chez lui, si nous ne nous trompons pas, que se tint le premier *meeting* des organisateurs. Ce mouvement, qui marquait incontestablement l'éveil du sentiment national, fut mal jugé, même par le vice-roi, Lord Dufferin. Pour Malabari, quoique bien disposé d'abord, il s'en détacha peu à peu, à cause de ses tendances aggressives. Il aurait désiré une direction plus pratique. Ses vues à ce sujet sont exposées dans sa belle brochure, l'*Indian problem* (1894).

Il poursuivait sa tâche, cherchant à amener l'entente entre les gouvernants et les gouvernés, s'intéressant à toutes les crises intérieures qui ont marqué la fin du XIXe siècle et le commencement du XXe, tels les pénibles incidents de Poonah et le procès de Tilak (1897); pendant la dernière période d'agitation politique (1907), il alla expliquer hardiment au gouvernement la situation et aplanit bien des difficultés. Son intervention fut donc toujours efficace et bienfaisante; ainsi, on ignore généralement la part qu'il prit à l'élection de Dadabhai Naoroji et l'appui qu'il obtint pour son vieil ami auprès des membres du parti libéral. Quant à ses idées, on les trouve dans sa brochure *India in 1897*, écrite à Paris, et dans les colonnes de l'*Indian Spectator* et ses articles et *editorials* dans *East and West*, où, fidèle à sa méthode, il essayait d'amener sur un même terrain les écrivains des deux mondes. Dans ces dernières années, sa participation aux affaires fut de plus en plus cachée, quoique tout aussi efficace; dans certains États natifs, elle était prépondérante. L'ampleur de son rôle politique est, d'ailleurs, à peine soupçonnée. On ne la connaîtra que quand on pourra étudier sa correspondance et ses papiers personnels. Cette influence, qu'il conserva jusqu'à la fin, lui créa des jaloux (1); les fonctionnaires voyaient d'un mauvais œil ce contrôle d'un natif, et s'en vengeaient en feignant de l'ignorer ou en diminuant sa valeur. Ainsi, un Directeur de l'Instruction publique commit l'insigne maladresse d'attaquer ses plus beaux vers guzaratis comme entaches de l'esprit de sédition. Fidèle à ses goûts de jeunesse, Malabari avait publié à diverses reprises des poèmes pleins de noblesse et d'élan (2). *Sansarika* était un appel à ses concitoyens pour les inciter à travailler et à tirer parti des richesses naturelles du sol. Cette attaque piqua l'auteur au vif; fort de l'appui d'amis dévoués et du concours de Lord Northbrook, il en appela à la Chambre des Lords, qui proclama hautement la loyauté du poète. A la décharge du Directeur de l'Instruction publique, on peut dire qu'il ne savait pas le Guzarati! D'autres fonctionnaires ont été plus mesquins. C'est, du reste, sans importance

1. Chopin, vice-roi, depuis trente ans, avait toujours honoré M. Malabari d'une visite personnelle. (*Indian Patriot*.)
2. *Au printemps* et *Admirations*.

*
* *

Nous arrivons à l'un des aspects les plus attachants de la personnalité de Malabari: à côté du journaliste, du réformateur et de l'homme politique, il ne faut pas méconnaître la part du philanthrope. Cette union d'une tendresse de cœur infinie et d'un esprit aussi profond, aussi pratique, est probablement un exemple unique. Déjà porté par les enseignements de sa religion vers les œuvres de charité, il comprit, au contact de l'esprit chrétien, que « le royaume de Dieu ne consiste pas dans les paroles mais dans les œuvres ». Très jeune, il avait eu conscience de cette unité de pensée et d'action, et il devait s'efforcer dans son âge mûr de la réaliser. De là ses longs pèlerinages, ses visites à de saints personnages, ces aumônes que l'exiguité de ses moyens, à ses débuts, n'empêchait pas de faire aussi abondantes que discrètes. En 1899, pendant la peste, on le vit, ne reculant pas devant les pires corvées inspecter les hôpitaux et les camps de famine et y porter des secours. Ses *notes* (1), publiées dans l'*Indian Spectator*, en font foi De ses grandes charités, il reste deux fondations admirables, le Dnarampur Sanatorium, dans l'Etat de Patiala, en pleine voie de succès, et le *Seva-Sadan*; sous la présidence de la veuve de l'illustre Ranade, Malabari a formé un groupement de femmes instruites et dévouées, appartenant aux diverses communautés de l'Inde, qui distribuent des secours, instruisent les jeunes filles et font rayonner leur influence par des dames missionnaires, chargées à leur tour de fonder des centres semblables dans le pays entier.

Comme on peut le comprendre, la qualité maîtresse de la vie de Behramji Malabari a été l'amour du travail. Il considérait l'oisiveté comme la source de tous les maux, et, rigoureusement logique, il s'astreignait à un labeur incessant, ne s'accordant ni trêve ni relâche, parce que, disait-il, l'esprit inoccupé s'engourdit et permet aux pensées mauvaises ou égoïstes de nous assaillir. A ce métier-là, les forces physiques s'usent vite, et il vient un jour où elles font défaut. C'est ce qui arriva. Le 11 juillet 1912, à Simla, après une belle journée passée avec des amis dévoués (2), Malabari cessa doucement de vivre. Sa dépouille est restée dans les lieux mêmes où il avait désiré reposer, au milieu des grandes forêts de deodars, dans le petit cimetière de Bartha, et le passant peut lire sur sa tombe les vers tirés du beau poème où est exprimé le souhait trop bien et trop vite réalisé : « Ou Dieu! si j'ai fait mon devoir, que me faut il de plus? Un linceul usé, et ne devant rien à personne, une humble tombe de quatre pieds. Qu'on l'élève, cette tombe, obscure et solitaire, au pied de la montagne, avec ces seuls mots : « Dieu soit loué ! »

On a dit de son vivant que sa vie, comme celle de certains êtres d'exception, était amère et douloureuse (Filon). C'est une erreur ; tout au moins nous le croyons. De bonne heure, il avait placé très haut son idéal, et malgré les contradictions et les épreuves, il avait su y rester fidèle. Dans un de ses meilleurs poèmes anglais, encore adolescent, il aspirait à une œuvre digne de lui et incitait son âme à voler vers celles de charité et d'amour; car si une fois son âme faisait naufrage, il n'aurait plus que la honte en partage, aimant mieux une mort honorable que d'être jamais l'esclave du plaisir. « Lève-toi, disait-il en terminant, et en avant mon âme; à la gloire ou à la tombe! » Or, cette gloire, il l'avait obtenue très jeune sous la forme du pouvoir, et jusqu'à la fin « il se contenta de la réalité du pouvoir sans récompenses ni signe extérieur. » (*Daily Chronicle, London, 15 juillet 1912*)

Mais qu'on ne s'y trompe pas ; il a joui infiniment de l'exercice de ce pouvoir. Il a eu des triomphes, des joies intimes profondes, par exemple, lorsqu'il sentait qu'il avait réussi à imposer son opinion et que, par son fait, « le pays progressait » *Indian Patriot*).

Qui donc mieux que lui aurait pu écrire sa vie? L'âge venu, il aurait jugé les choses anciennes avec sagesse et impartialité; nous en avons la preuve par les fragments d'autobiographie qu'il a laissés. Pour l'instant, la publication de ses œuvres s'impose ; commencée de son vivant, sous les auspices d'une société d'amis, elle ne fut interrompue que par des circonstances particulières ; son fils et ses exécuteurs testamentaires sont en train de la reprendre (2).

Pour finir, choisissons parmi les jugements portés par ses contemporains celui qui a paru dans l'organe de sa communauté, et qui montre à quel point les Parsis estimaient ce coreligionnaire dont ils étaient si justement fiers. Après avoir énuméré ses titres de gloire, — services rendus et dignités refusées, — l'auteur conclut que sa veritable gran-

(1) Cf l'édition française de la vie de M. Malabari, p. 233 et suiv.

(2) Malabari, qui était l'hôte de Nawab Zulfiqar Ali Khan, premier ministre de Patiala, avait reçu dans la journée la visite de Lord Hardinge, des Maharadjas de Gwalior et de Bikanir, ainsi que celle d'amis chers. Pour ses funérailles. Cf *News of India, Simla*, 15 juillet 1913. Les hautes autorités du gouvernement s'y firent représenter.

(1) L'article sur M. Malabari qui a paru dans le « Year book », comme Annexe à l'*Encyclopædia Britannica*, n'est malheureusement pas exact. — Cf. surtout les *Obituary notices*, réunies à Bombay en 1913.

deur avait une source plus profonde, qu'elle résidait dans son amour sublime de l'humanité, dans son esprit de sacrifice, rare et incomparable, dans son dévouement sans bornes pour la cause de la charité et de la justice, et que, avant tout, il avait été « *un grand serviteur de l'humanité* ». (*Jame Jamshed*.

D. Menant.

FUITE EN ESPAGNE

Le 7 septembre 1637, sur les huit heures du matin, deux cavaliers accompagnés d'un guide arrivaient à l'hôtellerie du Chêne vert, à Ruffec. Les chevaux semblaient recrus de fatigue, et l'un des hommes ne se tenait plus en selle qu'avec peine. C'était un jeune gentilhomme encore imberbe et de traits délicats ; petit, un peu gras, il était tout de noir vêtu : casaque, pourpoint, haut de chausses et bottes, et portait une grande perruque blonde. L'autre cavalier, qui paraissait son valet, avait une casaque rouge. En arrivant à l'hôtellerie, le petit homme demanda un lit, du feu, trois serviettes, et, ayant ôté son pourpoint, il se coucha et ferma les yeux.

Deux heures plus tard, la servante qui apportait le dîner l'éveilla. Il se mit à table, et son compagnon s'assit en face de lui. Comme on desservait, l'homme à la casaque rouge commanda que l'on gardât de quoi manger pour un voyageur qui devait venir. Et en effet, un quart d'heure plus tard, un troisième cavalier arrivait à l'auberge ; mais il ne voulut rien prendre qu'un verre de vin. Après quoi, les trois compagnons se remirent en selle. Comme, en dépit de l'aide du valet d'écurie, le jeune gentilhomme avait de la peine à se hisser sur sa monture, la servante Marguerite Coras observa qu'il ne savait guère se tenir à cheval. Il répondit qu'il se sentait extrêmement las et malade, et qu'au surplus il allait tout près de là, chez un de ses amis, où il se reposerait sept ou huit jours. D'ailleurs, quand les gens de l'auberge surent qu'il avait donné un écu au paysan qui l'avait guidé de Coulhé à Ruffec, ils s'accordèrent à le juger homme de condition.

* * *

Or, ce petit cavalier à blonde perruque, qui courait ainsi les routes du royaume, n'était autre que la duchesse de Chevreuse...

Lorsqu'en 1637 le roi de France et son premier ministre eurent découvert que, depuis quatre ans, cette belle personne contrecarrait, à elle seule, la politique française dans toutes les cours d'Europe, ou peu s'en faut; qu'elle s'efforçait de susciter, non sans quelque apparence de succès, l'Empire, l'Espagne, l'Angleterre, la Lorraine et la Savoie contre le royaume; qu'enfin elle avait fait entrer dans ses vues la reine de France, qui trahissait l'État sur ses conseils ; — eh bien, lorsqu'ils découvrirent cela, ils ne mirent pas en prison cette petite dame : ils lui offrirent de payer ses dettes. Car, en l'an de grâce 1637, la duchesse de Chevreuse intimidait jusqu'à Louis XIII et Richelieu, lesquels ne passaient pourtant point, ni l'un ni l'autre, pour des gobe-mouches et des écoute-s'il-pleut.

C'est qu'elle joignait aux ressources de sa beauté, qui étaient considérables, celles d'un talent pour l'intrigue qui ne l'étaient pas moins. Ayant des amants dans toutes les Cours, elle les conjurait à ses desseins avec une habileté merveilleuse : aussi bien, depuis Chalais jusqu'à M. Cousin, chacun sait qu'elle a séduit tous ceux qui l'ont connue; et je ne dissimulerai pas que M. Louis Batiffol, son dernier biographe (1), me paraît fort charmé également... Richelieu, lui, n'oubliait pas comment, après l'affaire de Chalais, elle avait enflammé en un tournemain Charles IV de Lorraine, soulevé contre la France ce duc amoureux, et fait imposer, après ce bel exploit, son pardon et sa rentrée dans le royaume par le roi d'Angleterre qui lui portait une « particulière affection ». Aussi craignit-il surtout, après la découverte de la nouvelle conspiration de 1637, qu'elle ne s'en fût à l'étranger où elle ne manquerait pas de « porter les affaires à de nouveaux ébranlements qu'on ne peut prévoir », comme il dit. Emprisonner une grande dame à demi étrangère, et qui avait en dehors des frontières tant de puissants amis intimes, il n'y fallait pas songer : il ne restait donc qu'à employer les « voies de civilité ». C'est pourquoi le cardinal lui adressa deux ecclésiastiques, les abbés du Dorat et de Cinq-Mars, avec une lettre où il l'exortait à la franchise en lui promettant à l'avance un entier pardon.

Mais Mme de Chevreuse n'avait pas plus de confiance qu'il ne convenait dans les promesses du Car-

(1) [illegible]

dinal ; d'ailleurs ses amis l'avertissaient que le roi lui en voulait fort : bref elle était fort peu rassurée. Du Dorat, revenu à la Cour, lui répétait bien que Sa Majesté demeurait fermement résolu à lui pardonner, et ces lettres-là la tranquillisaient un peu ; mais au bout de quelque temps l'abbé, étant tombé malade, n'écrivit plus, et la duchesse de s'inquiéter de plus belle... Enfin, le samedi 5 septembre 1637, sur les onze heures, elle reçut une longue épître de la reine, son amie : Anne lui mandait qu'aussitôt qu'elle aurait sa lettre, « elle se sauvast de quelque façon que ce fust, autrement qu'elle estoit perdue et que assurément, dans le dimanche matin, elle devoit estre arrestée. » Ayant lu cela, Mme de Chevreuse s'affola tout à fait.

Elle courut chez le lieutenant général de Tours. Il pouvait être midi ou une heure. M. Georges Catinat l'accueillit dans une chambre qui se trouvait à côté de la « salle destinée pour recevoir les compagnies », où elle ne fut pas plus tôt entrée qu'elle s'écria qu'elle était fort en peine de n'avoir pas de lettre de M. Du Dorat. Frappé de son agitation, le lieutenant général s'efforça de la calmer : il n'y avait pas à s'inquiéter, l'abbé pouvait avoir été empêché par quelque raison qui l'avait obligé de différer jusqu'au premier ordinaire... Catinat parlait debout, appuyé à une fenêtre ; la duchesse marchait de long en large dans la chambre. Elle répliqua qu'elle avait reçu d'autres lettres qui la mettaient bien en d'autres inquiétudes ; puis elle se dirigea vers la porte en s'écriant : « Adieu ! » Elle ajouta encore qu'elle partirait le soir même pour sa terre de Couzières, aux environs de Tours, et qu'elle allait de ce pas prendre congé de l'archevêque ; et elle remonta dans son carrosse.

L'archevêque, Bertrand d'Eschaux, était un brave homme, fort âgé. Il se trouvait malade depuis cinq ou six jours ; introduite, la duchesse le prie bonnement de lui faire place pour s'asseoir sur le lit, et, après lui avoir montré le passage inquiétant de la lettre d'Anne d'Autriche, elle lui déclare tout de go qu'elle veut fuir et qu'il n'y a pas de temps à perdre. Etonné, il lui demande si elle a bien réfléchi. Non, répond-elle ; elle était donc encore irrésolue. Pourtant elle prie le prélat de lui indiquer par écrit l'itinéraire à suivre pour gagner Eschaux, sur la frontière d'Espagne, à sept lieues de Bayonne, et aussi de lui donner une lettre pour le vicomte d'Eschaux dont il est parent. Le bonhomme accorde tout ce que veut la belle duchesse. Cependant elle écrit trois ou quatre lettres, en déchire une, la refait, finalement la jette au feu. L'archevêque, la voyant décidée, lui demande par qui elle se fera accompagner. — Par son valet de chambre Hilaire ; d'ailleurs elle s'habillera en cavalier. — Il lui conseille d'emmener au moins deux hommes... Là-dessus, l'écuyer de Mme de Chevreuse vient avertir sa maîtresse que le carrosse est en bas, et elle prend congé. Le lieutenant général Catinat arrivait à ce moment : il lui sembla qu'elle avait le visage « beaucoup remis. » Elle lui répéta qu'elle partait pour Couzières, et il l'accompagna, pour lui faire honneur, jusqu'au carrosse.

Trois heures plus tard, Mme de Chevreuse arrivait à sa terre. Durant tout le trajet, elle n'avait pas dit un mot à son écuyer, non plus qu'aux femmes de chambre qui étaient dans la voiture avec elle ; elle était demeurée pensive et soupirante ; même elle pleura. En arrivant, elle demande à souper, mais mange peu ; puis elle monte dans sa chambre, où elle appelle ses femmes. Il faut, leur dit-elle, à peu près, que je vous quitte parce que je sais très assurément qu'on veut m'arrêter ; je ne vous confie pas le lieu de ma retraite parce qu'on vous tourmentera et qu'on finirait par vous le faire avouer ; — à quoi elle ajoute, une minute après, qu'elle se rend en Espagne et que, pourvu qu'elle ait deux jours et demi d'avance, cela suffira. La duchesse charge encore une des femmes, Anne, de dire au contrôleur de la maison, qui est demeuré à Tours, qu'elle est au lit malade ; Anne remettra également une lettre au lieutenant général Catinat...

Cependant, Mme de Chevreuse se coiffait d'une perruque blonde et s'habillait en homme. A neuf heures du soir, elle se rendit à la porte du parc. Là, le valet de chambre Hilaire et un autre valet nommé Renaud l'attendaient avec des chevaux ; enfourchant sa haquenée, une jument pie (1), elle prit son chemin vers Poitiers, sans linge ni bagages que quatre diamants, une petite montre en or émaillée de bleu et quelques rouleaux de pistoles. Elle chevaucha toute la nuit, tout le jour suivant, et coucha à trente lieues de Couzières dans un bourg nommé Couhé, d'où elle repartit pour Ruffec, le samedi 7 septembre, au lever du soleil, guidée par un homme à pied.

Elle n'en pouvait plus : trente lieues sur une selle d'homme ! Heureusement, tout près de Ruffec, au château de Verteuil appartenant aux La Rochefoucauld, logeait alors le prince de Marcillac avec sa mère et sa femme. Le duc était à la Cour, et son fils, le futur auteur des *Maximes*, commandait en son absence : elle résolut de lui écrire pour lui demander secours. M. de Marcillac était prié de lui envoyer promptement et secrètement un carrosse pour la mener à Saintes où l'appelaient des affaires d'importance ; elle s'excusait de ne lui point aller rendre

1 « Une jument toute blanche et laquelle estoit neanmoins peinte en façon de pies », dit Boispille qui vit la bête un mois et demi plus tard. Mais la jument ne pouvait être maquillée, le déguisement n'eût point tenu si longtemps.

visite, non plus qu'à Mme sa mère, ni à Mme sa femme; elle ne manquerait pas de le faire au retour (1)... Dûment chapitré et chargé de la lettre, Hilaire partit sur la jument pie, le meilleur des trois chevaux, pendant que Mme de Chevreuse et Renaud continuaient leur chemin.

Nous avons vu comment ils arrivèrent à l'hôtellerie du Chêne vert, où Hilaire vint, deux heures et demie plus tard, les rejoindre.

*
* *

A Verteuil, il avait trouvé M. de Marcillac encore au lit. Ayant lu la lettre de Madame, le prince s'était empressé d'ordonner qu'on préparât le carrosse et les chevaux de selle que demandait Hilaire. Il voulait mener lui-même le tout à Mme de Chevreuse, et Hilaire ne l'en avait empêché qu'à grand peine en l'assurant que cela désobligerait sa maîtresse. Sur quoi M. de Marcillac s'était incliné, et il avait commandé à son valet de chambre Thuillin d'accompagner l'équipage et de se mettre aux ordres de la duchesse. Hilaire était reparti de Verteuil sur un cheval frais, laissant à l'écurie la haquenée pie très fatiguée, que Madame reprendrait au retour, avait-il dit.

Mme de Chevreuse quitta l'auberge du Chêne vert avec ses deux valets, mais à cinq cent pas de Ruffec, elle fit halte, tandis qu'Hilaire retournait chercher les gens de M. de Marcillac (2). Et bientôt le carrosse arriva : il était attelé de quatre chevaux, conduits par le cocher de l'abbé de la Rochefoucauld, Pierre Ardouin, et par un postillon nommé Pierre Vizins. Hilaire et Thuillin l'escortaient, menant chacun une monture de rechange. Lorsque la voiture fut arrêtée, Vizins observa que le petit gentilhomme à perruque blonde qui attendait sur la route n'avait même pas un soupçon de barbe.

Cependant Thuillin se mettait aux ordres de Mme de Chevreuse. Elle était épuisée de fatigue : depuis l'avant-dernière nuit, elle avait parcouru à cheval plus de trente-cinq lieues ! N'y avait-il pas quelque endroit où elle se pût reposer en sûreté et sans être reconnue? Le valet indiqua La Terne, une maison de M. de La Rochefoucauld à deux lieues de là. Aussitôt la duchesse de monter dans le carrosse, et fouette cocher ! Une heure plus tard, on touchait à La Terne.

Là, le premier soin de Mme de Chevreuse fut de s'étendre toute habillée sur un lit, mais elle ne put dormir. Le concierge qui gardait la maison, un Basque nommé Pautet, l'avait reconnue : jadis, il avait appartenu à son premier mari, le connétable de Luynes. Il s'empresse, offre à manger; Thuillin va demander du raisin à la femme de Pautet; mais la duchesse ne veut prendre que des œufs frais. Puis elle réclame à Renaud l'itinéraire écrit par l'archevêque; mais en vain le valet fouille dans ses poches : il a égaré le précieux papier. Fort ennuyée, Mme de Chevreuse interroge Thuillin et Pautet : connaissent-ils la route à suivre pour gagner Eschaux sans passer par Blois ni Bordeaux ? Pautet, qui est Basque, doit la savoir, répond Thuillin; et là dessus, la duchesse ayant considéré plus attentivement le concierge, « elle se le remist et lui dict qu'elle croyoict l'avoir veu autrefois en quelque païs dont elle ne pouvoict se ressouvenir. » Flatté, Pautet répond qu'il a eu l'honneur de la voir chez feu M. le Connétable et qu'il s'estimera bien heureux de lui pouvoir rendre service dans cette occasion : il faut passer par Cahusac ; si Madame veut, il la mènera par des routes détournées ; cette nuit, on pourra coucher à Condour, près Marthon, chez un homme d'affaires de M. de La Rochefoucauld, nommé Du Laurier, à huit grandes lieues de la Terne... La duchesse songe que l'homme pourra être d'un grand secours par sa connaissance des chemins et de la langue du pays : elle accepte ; elle l'emmènera.

Et deux heures plus tard, le carrosse se remettait en route, escorté par les quatre hommes à cheval : Hilaire, Renaud, Thuillin, et Pautet qui servait de guide. Il faut imaginer un des lourds et cahotants véhicules de ce temps, couvert de cuir épais, où six, voire huit personnes tiendraient à l'aise, cheminant lentement par les routes. Là dedans est étendu un jeune gentilhomme bien pâle, et c'est une charmante figure qui, sous une perruque blonde et un vaste chapeau, paraît de temps à autre à la portière... A trois heures de nuit, on arrive à Condour, chez Du Laurier. Le jour suivant, on dînera (ou déjeûnera, comme nous dirions) dans un petit vil-

---

1. Le [illegible] publie par [illegible] dit que la teneur de cette lettre était [illegible] peu près [illegible] Monsieur [illegible] suis un gentilhomme [illegible] qui demande un [illegible] pour ma liberté et peut-être pour ma vie. Je ne suis malheureusement [illegible] [illegible] de [illegible] par [illegible] de quitter la France [illegible] ; [illegible] on me cherche de vous [illegible] pour me [illegible] sans me [illegible] [illegible] pour me [illegible] [illegible] [illegible]

lage, à cinq lieues de là, et l'on couchera à Saint-Vincent-de-Connezac, à dix lieues de Condour : tout porte à croire que le carrosse de Mme de Chevreuse ne devait pas faire beaucoup plus d'une lieue et demie à l'heure.

A Saint Vincent, la duchesse acheta une jument pour huit pistoles : elle comptait la faire monter à l'un des siens, dont elle prendrait le cheval quand elle aurait renvoyé le carrosse de M de Marcillac, qu'elle ne pouvait décemment emmener beaucoup plus loin. Et en effet, le mercredi 9 septembre, étant partie de Saint-Vincent une heure avant le jour, elle ne fit guère qu'une lieue en voiture : bien avant d'arriver à Mussidan, elle donna congé au carrosse en déclarant qu'elle ne voulait pas qu'il passât la Dordogne. Ce qu'ayant dit, elle monte à cheval, et tandis que le cocher et le postillon rebroussent chemin pour regagner Verteuil à petites étapes, elle poursuit vaillamment son voyage, dîne dans un petit village à une lieue de Bergerac, traverse Cahuzac où logent à ce moment les gens de la vénerie de M. de La Vallette, et parvient enfin à Douzain. Ce jour-là, les chevaux avaient fait onze lieues.

(*A suivre.*) J. BOULENGER.

DE SCUTARI A DULCIGNO

—

IMAGES ET SOUVENIRS (1)

Depuis trois jours le vent fait rage et des trombes d'eau cinglent nos vitres. La baie s'étend, blanche d'écume ; la mer accourt du large en volutes puissantes ; elle s'écroule sur le sable de la plage, d'un rythme profond, régulier comme une pulsation géante. L'ire de Dieu pèse sur les eaux. Deux petits voiliers rentrent au port, fuyant la tempête ; les barques ont été tirées sur le rivage ; si la Bora ne mollit pas vers le soir, elle soufflera encore deux jours. Que font-ils à Scutari ? Savent-ils le mauvais temps de la côte ? Cependant un rayon cuivré filtre dans une déchirure du ciel. Les nuages, déjà rompus, se disloquent tout à fait ; l'horizon s'illumine et le soleil enfin reconquis fulgure, pour disparaître presque aussitôt dans une gloire de pourpre. Demain, beau temps certain.

.... Matinée de cristal, la nature semble rajeunie, tout est limpide, clair, transparent, idéal. La mer est pourtant encore grosse ; elle a été — on le sent — remuée jusque dans ses entrailles ; mais elle n'est plus démontée, elle est une force qui se domine, une colère qui s'apaise.

Les deux felouques sèchent leurs voiles, des mouettes tournoient à coups d'ailes rapides. Si la *Yolanda* est partie au jour convenu, elle quitte en ce moment la Boïana, battant l'Adriatique de ses aubes.

Les heures s'égrènent, la maison prend un air de bienvenue. Les murs blanchis à la chaux, sans autre ornement que les clous laissés par plusieurs générations, s'enguirlandent de feuillage. Fi du lierre, classique « thème d'Académie », notre décoration est toute moderne : or et mauve, genêt d'Espagne et « Poivre de Moine ». Mais l'esthétique n'est point l'unique souci — car la mer creuse. Vers deux heures les attendus débarqueront. — Aussi les préparatifs deviennent-ils subitement fiévreux. Ils — les Attendus — sont en nombre et de toutes nations. Ils ont des goûts arrêtés, en même temps que divers ; l'un n'estime que le caviar, l'autre ne souffre que la boutargue ; la comtesse M... ne jure que sur la coupole du « Panetone », Madame K... ne sacrifie qu'au turban du « Wecken ». Le Chevalier, lui, toujours dans les nuages n'en redescend qu'à l'appel des « babovky ». C'est à perdre la tête. Joconda a le sourire plus énigmatique que jamais. Serait-ce qu'elle se contente tout uniment d'un concombre à la croque au sel ? Mais le moment ne comporte pas l'étude des sourires Jocondiens. D'ailleurs il se fait tard ; nous commençons à être un peu énervés ; on sent dans l'air une défaite possible et déjà, sournoisement, se préparent les « je te l'avais bien dit ».

S'ils ne venaient pas ? Cette possibilité entrevue nous fait contempler mélancoliquement panetone et babovky.

Il est trois heures — toujours rien. Luca est envoyé aux nouvelles. Du haut du promontoire il n'a vu que la mer déserte battant les falaises. Le sourire de Joconda nous agace prodigieusement.

Quatre heures. Puis cinq. La brise tombe. Un cri. Là, à la pointe du rocher, derrière les pins, c'est la *Yolanda*. Au mât claquent les pavillons : voilà les couleurs de l'Italie, de la Grèce, de l'Autriche, de la Russie, toutes y sont ; nul ne manque. Des mouchoirs s'agitent. — Coup d'œil soulagé sur l'armée des babovky et des wecken. Allah soit loué — tout va bien.

Le temps d'atteindre la jetée, les embarcations sont déjà à terre. Nous nous précipitons, mains tendues, bras ouverts, dans une effervescence joyeuse, avec cette hâte de la parole pressée de tout dire, cette impatience de tout entendre, de tout savoir. Mais... quel silence ! La jolie petite Comtesse M... nous offre une mine défaite, le beau vi-

(1) Voir la *Revue Bleue* des 10 et 17 janvier 1914.

sage de Mme L. est affreusement tiré. L'exubérante Mlle R... soupire à fendre l'âme, le Chevalier est d'une pâleur de Don Quichotte; l'un respire un flacon de sels, l'autre suce une pastille de menthe; tel se tient la tête, tel se palpe l'estomac. Personne ne rit, et nous sentons dans les regards qui nous enveloppent comme le poids d'une réprobation. Qu'y a-t-il ? — « Mais voilà quatre heures que nous sommes à la géhenne, quatre heures que la *Yolanda* — peste soit d'elle — tangue et roule, quatre heures que nous souffrons, quatre heures que nous endurons le martyre. D'ailleurs cette *Yolanda*... (et les yeux se tournent, sombres, vers le navire, bouchon de liège sur les vagues) quelle coquille de noix ? »

Notre joie est refroidie. Cette arrivée tant souhaitée, c'est une fusée qui rate. Dulcigno, « notre » Dulcigno, Dulcigno conque marine, Dulcigno huître perlière, personne n'y prend même garde. Des regards qui ne voient pas glissent sur sa beauté. Languissants, le cœur barbouillé, le sourire vague, nos hôtes franchissent notre seuil. La décoration or et mauve passe inaperçue, et les yeux se détournent de la table surchargée. Du thé, rien que du thé gémit-on, et léger — avec du citron. — Du citron? Justes dieux. Le citron a été oublié. Et le Bazar est loin, le temps limité... Ironie du sort; avoir tout préparé et s'entendre réclamer du citron. Ainsi va la vie; que de fois on a tout prévu — le citron excepté.

Les visages, cependant, reprennent couleur. D'un geste gracieux, la comtesse M... discipline une mèche folle, et ce geste est comme un nouveau bail avec le bonheur d'exister. Des propos s'échangent. — « Gentil, Dulcigno. — Quelle heure est-il? — Ah, mon Dieu, mon sac à main ? — Janco, je prendrai un bain de mer. — Et les voitures? Les quatre voitures? — Quatre? Mais il n'y en a que deux. — Ce n'est pas possible. — Je vous l'assure. — Comment? » L'assemblée se lève, mue comme par un ressort. Alors le comte M..., l'aimable organisateur de l'expédition qui, par sa haute autorité, a obtenu du capitaine de la *Yolanda* de toucher à Dulcigno entre deux voyages à Saint-Jean-de-Médua, d'une voix contrainte, voix de notaire annonçant une mauvaise nouvelle, apprend à ses auditeurs, en s'attardant aux méandres des précautions oratoires, qu'il vient de recevoir une dépêche. L'agent d'Antivari, en dépit de tout, n'a pu se procurer que deux landaus; on lui a bien offert des voiturettes, mais il a estimé qu'elles ne conviendraient pas à la qualité de des voyageurs. Toutefois, pour assurer le retour de la caravane, il a eu la bonne fortune de pouvoir obtenir la mouche qui aide aux travaux du port. — Silence impressionnant, on n'entend que le vzzzz moqueur d'un gros bourdon attiré par les sucreries. Les plus cuirassés ont un pâle sourire, les autres se taisent. Après l'épreuve de la *Yolanda*, le calice est amer. Les jeunes gens sont, naturellement, les premiers offerts en holocauste : deux ont été officiers de marine, les autres ont vingt ans, âge du sacrifice. Ils seront cinq en comptant M. L... qui nous a quittés dès l'arrivée pour aller visiter la citadelle et la vieille ville. Mais il faut encore d'autres victimes... Qui choisira-t-on? Chacun se dit : c'est l'heure du beau geste; pourtant, l'image de la mouche toute petite sur les collines mouvantes des vagues fige les élans. On réfléchit, on se tâte, on capitule. Le comte M... se dévoue. Qui le suivra? Et voilà que d'un accord touchant, chacun félicite Mme C..., une souriante vieille dame, jeune d'esprit et de caractère, qui a été la seule vaillante de l'épreuve. — « O, Madame, vous qui êtes étonnante, vous qui avez ignoré nos affres, vous qui jouissiez de la liberté de votre pensée et de l'aisance de votre estomac, quand nous étions plongés dans les pires tourments, ne pensez-vous pas que la mer vous est particulièrement salutaire? Voyez — et l'on se précipite sur la terrasse pour mieux achever la démonstration — voyez cette petite mouche, comme elle est séduisante, comme elle épouse le flot! » Mais Mme C... n'est pas convaincue, la mouche l'épouse vraiment trop, le flot, et puis, deux heures debout, dans une position incommode, c'est trop, même pour la plus aimable des vieilles dames. Alors commencent des pourparlers, des colloques, des apartés. Les deux landaus attendent sous la pinède; on les entoure, on les examine, on y monte, on se livre à des essais. — Qui a dit que l'on ne pouvait tenir que quatre? Toutes ces dames sont sveltes et, pour ce qui est des Messieurs, en quoi la dignité consulaire souffrirait-elle de s'asseoir à côté d'un cocher? Une résolution subite de la famille S... concilie tout : elle couchera à Dulcigno et partira le lendemain, à l'aube, par la diligence.

Soulagement général. On respire, on redevient soi; l'esprit désormais libre, on rit, on cause. J'observe même comme une velléité d'admirer le paysage et pressens la revanche, mais l'aurige monténégrin, la main au kalpak, fait observer qu'il est temps de partir. La route est bonne, cependant quarante kilomètres séparent Ducigno d'Antivari, et si l'on ne veut pas arriver trop tard dans la soirée... Le sage est écouté. L'installation s'opère. Nuro Krumi, le Répartiteur, seul satisfait. Chacun a trouvé sa place et aucun des « petits bagages » n'est sacrifié. Les mains se tendent, les remerciements volent, les sourires se croisent et il me semble bien — quoique je n'en puisse pas jurer — que Mlle R... lance un coup d'œil approbateur au profil de la cita-

delle. Des fillettes ébouriffées jettent des bouquets de jasmins sur les genoux des voyageurs, les fouets touchent les flancs des petits chevaux râblés, de menues pièces de monnaie roulent sur le sable blond. Le roulement décroissant des voitures s'éteint à peine que nous apercevons M. L..., le jeune secrétaire autrichien, lettré et poète, venu à Dulcigno « pour voir. » Il presse le pas, agite les bras en sémaphore et, à dix pas de nous, lance déjà un : « Figurez-vous » prometteur.

Que devons-nous nous figurer? Ses membres sont intacts et il paraît, somme toute, plus amusé que furieux. Eh bien ! nous devons nous figurer — chose facile puisque M. L... est devant nous — qu'avec sa casquette d'uniforme, portant l'aigle autrichienne, sa nationalité et sa qualité officielle ont été vite reconnues par les Dulcignotes. Nous devons aussi nous figurer — ceci est plus ardu — que la vieille citadelle, avec ses bastions écroulés et la seule poésie d'un passé disparu, constitue un ouvrage militaire de haute valeur, intéressant tout particulièrement la défense nationale. Ce fait admis, nous ne nous étonnons plus que M. L... ait été poliment appréhendé par un agent de police et invité à éloigner ses pas de ce Sanctuaire de la Résistance. Ainsi ce pauvre M. L... a dû se borner à promener ses méditations dans la nouvelle ville. Et il nous faut maintenant lui porter un autre coup, lui révéler qu'il fait partie du groupe des « Victimes de la Mouche. » Un appel avertisseur déchire l'air ; le vent est tout à fait tombé, la mer d'un bleu violet se creuse en large houle et les vagues, aux flancs lisses, sont sans écume : « O illios vassilevi » comme disent les Grecs dans une image intraduisible ; « Le soleil déploie toute sa royauté ; » l'heure est propice pour le départ.

Les adieux s'échangent et, pour ceux qui restent à terre, c'est la joie inavouée de se sentir en sûreté sur le ferme.

La sympathique famille S... demeure notre hôte. Nous sommes ravis de l'aubaine. Babovky, caviar et boutargue auront une raison d'être. Le soir, sur la terrasse, dans la paix de la mer assagie, de la terre muette et du ciel clouté d'or, nous devisons longuement. Nous parlons de choses amies et de visions communes, de la Grèce qui, patrie des uns, aux autres fut une terre hospitalière. La fraîcheur est divine. Un « catevatos » léger, subtil, coule de la colline voisine. Nous le respirons avec d'autant plus de suavité que la journée a été diversement chaude. En Grèce on redoute le « vent de la montagne », mais ici, d'où viendrait la fièvre ? De ces collines parfumées de menthe, où pas une goutte d'eau ne stagne ?

Les heures s'écoulent, trop brèves. La lune baisse à l'horizon. Bientôt l'aube hâtive pâlira. Le petit coq à la voix surette lance un appel au soleil invisible. Le charme est rompu, chacun gagne sa chambre.

*
* *

Nos hôtes sont partis. Le mémorable passage de la *Yolanda* recule dans les limbes du passé. Août darde ses rayons. Tout le jour, dès que les couches d'air sont échauffées, le vent du large souffle inlassablement ; dehors il vous décoiffe sans pitié ; dans la demeure, il siffle à travers les volets clos qui donnent ombre et fraîcheur. Les mouches sont devenues insupportables. Elles vous importunent par centaines ; les grosses prunes dorées ne suffisent point à leur convoitise, elles collent aux mains, au visage. La mère de notre gardienne, la vieille mégère cauteleuse, déniche dans le grenier un gobemouches en cristal dont elle nous fait, avec force protestations de dévouement, un don intéressé ; mais le gobe mouches est ébréché, et nos tortionnaires s'envolent sitôt captives. Sa fille, veuve accorte, qui tient, en ville, une petite épicerie, nous enseigne des pièges ingénieux. Il reste d'ailleurs la chasse à la serviette quand l'exaspération atteint son comble, mais elles sont trop et l'on renonce à la lutte.

Sur la plage, maintenant, c'est la grande animation des baigneurs : baigneurs d'eau, du pays ; baigneurs de sable venus de Cettigné, de Podgoritza, de Vir Bazar, d'Antivari et de plus loin encore, de Novi Bazar et de Serbie. Ces derniers ont tous, sur la plage, leur petit tumulus ; on dirait un cimetière de morts pour rire. Dans l'espace commun chacun souhaite être chez soi, avoir son sable à lui ; aussi, à la tête de chaque tumulus le baigneur a-t-il planté un signe distinctif ! qui, un genêt ; qui, une branche de grenadier ; celui-ci, peu imaginatif, a posé deux grosses pierres, cet autre un pieu bariolé ; cet autre encore, une croix. Dès que le soleil a chauffé le sol bienfaisant, toute la pauvre guenille humaine, rhumatisante et souffreteuse, s'enlise jusqu'au col ; des épouses attentives, des maris prévenants, des mères dévouées sont assises à côté de leurs malades et protègent d'un large parasol ouvert les tetes exposées aux rayons du soleil. Certains causent, d'autres rêvent, d'autres s'ennuient, peu s'impatientent. S'impatiente-t-on jamais quand on croit à la guérison ?

Toute l'animation, toute la gaieté de la plage est vers l'eau. Là s'ébat librement une population aux lignes sculpturales. La sobriété monténégrine n'a pas nui, bien au contraire, à la beauté de la race. Nous ne voyons point l'affligeante anatomie de nos bourgeois ballonnés. Ces hommes sont superbes de sveltesse, de force nerveuse et souple.

Cependant, depuis deux jours l'animation est nulle bien que la mer soit aussi tentante, le sable aussi doux. Une pancarte attire nos regards : le maire de Dulcigno avise ses administrés qu'un requin est signalé sur la côte. Un requin ! Voilà qui donne à rêver. Quel coup de théâtre à Scutari si la nouvelle se répandait que nous avons été dévorés par un requin. C'est presque tentant. Cependant nous renonçons à cette velléité romanesque et une fois de plus nos yeux rencontrent, à l'écart de la plage, un couple touchant. Ce sont de pauvres gens : le mari doit être, comme tous les tsiganes, ou batelier ou chaudronnier ; lui est jeune, émacié, les membres raidis ; sa compagne, au visage de fatigue et de souffrance, le vêt avec des gestes doux et précautionneux, gestes qui effleurent pour ne point blesser, chacun comme une caresse.

Un gamin vient vers nous. Il porte un grand couffin où s'échafaudent des raisins de Terre promise. C'est le présent d'un ami inconnu. L'enfant prend le bakchich et se retire à reculons ainsi que le veut la bienseance turque dont il observe la tradition. Joconda qui a suivi la scène s'avance, et, d'un geste non copié de canephore, pose le couffin sur sa tête. Mais une désillusion nous guette ; l'ami généreux est l'ami d'un autre ; le cadeau s'est trompé d'adresse ; le gamin vient reprendre son bien destiné au Consul de Turquie, et nous n'avons garde de frustrer d'une prévenance cet isolé qui habite une maison solitaire dans un lieu déserté de sa race. Le gamin remporte le panier — et conserve le pourboire.

Il est le seul étranger qui réside ici, ce Consul que l'on voit errer dans la pinède Sa maison, face à l'étroit goulot du port, semble sonder l'horizon où surgira le vaisseau libérateur. Le mouvement joyeux de la plage paraît troubler le Kief de ce mélancolique ; on dit aussi qu'il regrette sa demeure, — la Spéculation la lui enlèvera bientôt : en effet, des hommes d'affaires se sont abattus sur cette baie tranquille ; tous ceux qui, sur les gradins de son amphithéâtre, possèdent une parcelle de terrain croient déjà voir couler le Pactole. Dulcigno, l'ancienne cité des pirates, Dulcigno, mollement endormie au bord de l'ourlet d'écume où venaient mouiller les caravelles chargées de captives, Dulcigno conque marine, va devenir une ville de jeu, le Monaco de l'Adriatique. La pensée de cet attentat sacrilège nous navre, mais la spéculation aux doigts crochus a-t-elle rien de commun avec la beauté, et que respecte-t-elle ? On va et vient insolite donne corps à tout ces on-dit. Des regards, qui jaugent et estiment, mesurent les terrains, évaluent les habitations. Notre demeure, si pittoresquement sise dans son décor isolé, au pied du promontoire, excite les convoitises. Et déjà, dans le futur, la maison blanche aux volets verts fait place à quelque Casino baroque.

L'arrivée d'Aslan nous arrache à ces visions pénibles. Il revient de Scutari, son cheval est poudreux ; lui même ruisselle de sueur. La journée a été brûlante. A Skodra, tout le monde haletait. Ce n'est que la colline franchie, qu'il a senti la brise de mer. Nous le réconfortons d'un verre d'eau fraîche, d'un petit café à la turque et d'une cigarette. Aslan — M. Lion, détache alors de la selle de son cheval deux besaces toutes bossuées et tire de sa poitrine un pli cacheté qu'il remet, comme un dépôt sacré, au maître de la maison, puis il s'accroupit sur les talons, dans un coin de la pièce, et nous donne les nouvelles. — « Beaucoup de fièvre, cet été, à Skodra, tout le monde est couché et prend de la quinine. — La pêche est mauvaise, le poisson hors de prix. — Les gendarmes, de nouveau pas payés, menacent de couper les fils télégraphiques. Malgré la chaleur, la population travaille toujours avec la même fougue à la route du Taraboch ; l'autre jour, comme passait une équipe nombreuse, le pont de la Boïana a cédé, beaucoup sont tombés à l'eau et plusieurs se sont noyés (qu'Allah les rétribue). — L'affaire du cochon jeté dans la mosquée se calme, on n'en parle pour ainsi dire plus et les Malissores renoncent à descendre de la montagne. — Il n'y a eu depuis mercredi que deux vendettas, et encore dans une la victime a été un client du café de Paroutza, étranger au « sang ». Les balles s'égarent, n'est ce pas, mais Allah reconnaît les siens. — La noce de la fille d'Aberdakou a été très réussie ; pendant trois jours, pas une seule fois la mariée n'a levé les yeux ni demandé à boire. — Et Aslan continue de dévider l'écheveau des faits divers, tandis que d'une main impatiente nous déballons tous les trésors qu'il nous apporte de Scutari la Bien Pourvue.

Il s'interrompt cependant et, ayant tout raconté, avec dignité serre dans les plis de sa ceinture la bakchich rétributeur.

Demain, ses bêtes seront sellées à cinq heures et nous irons au « Val di Noce ».

... Pas un souffle d'air. La baie semble un miroir d'étain ; pas une feuille ne frémit, les cigales sont assourdissantes. La journée sera chaude, et tout annonce le vent du sud. Mais qu'importe ? Les mulets sont là, songneusement bâtés. Aslan leur a fait à chacun une chape rutilante de kilims rayés orange et vert. La plage est encore déserte ; la vie s'éveille à peine dans le village, les femmes vont puiser l'eau, un pope regagne la petite église blanche cachée dans les cypres. Le chemin pierreux contourne la vieille ville, les maisons s'espacent, deviennent des chaumières au seul ombrage par la dentelle des treil

les. De petits gorets noirs dévalent sous nos pas en avalanche burlesque; par dessus les murs de pierres sèches apparaissent les potagers minuscules, fleuris d'un oléandre rose ou blanc. Nous gagnons, par un sentier où les bêtes hésitent, le pied peu sûr, une petite combe étroite, toute parée de « Poivre de Moine ». Et, sur ce mauve cendré, c'est un nuage mouvant de papillons jolis, délicats et diaphanes, tous du même bleu de lin.

Dans ce fond resserré la chaleur est déjà forte; tandis que les chevaux baissent le col pour boire au mince filet du ruisseau, nous nous sentons grisés par la senteur piquante du « Poivre de Moine ». Le sentier remonte, et nous rejoignons la route du Valdi-Noce. La route? A vrai dire, le chemin. Mais comment s'en plaindre? Regretterions-nous les bornes kilomètriques de la route Nationale Antivari-Dulcigno, son macadam et ses caniveaux? Ce large chemin — où l'on retrouve des traces du « caldirim » turc — raviné par les eaux, moussu par endroits, est poétique à souhait. Doucement, avec des courbes molles, serein et comme conscient de sa beauté, il monte dans le demi-silence des bois d'oliviers. Ils sont émouvants, ces oliviers centenaires; ils ont des troncs géants tordus, contournés, divisés, creusés, souvent même ajourés quand ils sont très vieux, des troncs qui ont l'air de s'agripper au sol, ou plutôt d'en sortir comme d'une lutte, pour atteindre, par l'effort des branches noueuses, à la splendeur du feuillage vert argent.

L'ombre est fine entre les arbres espacés, le soleil s'y tamise en lumière blonde et coule sur le vernis des fougères aux tiges infléchies; des guêpes bourdonnent, des lézards mettent aux pierres des terrassements leurs arabesques fuyantes. Je songe à la Grèce que ce paysage évoque, aux oliviers de Corfou, à ceux, plus vénérables encore, de la plaine d'Amphissa, couchée aux pieds de Delphes. Et tandis que mon esprit est en Hellade, Aslan me conte avec une pointe d'orgueil comment il visita, il y a dix ans, Notre-Dame de la Garde. Avant d'être « surudji », avant d'arpenter les routes tracées par les hommes, il a été marin; il a, durant plusieurs années, navigué sur la mer libre, où le flot referme jalousement son sillon. Toute sa jeunesse s'est écoulée sur cette Méditerranée dont il connaît les moindres ports. De tant de pays parcourus une seule image domine, celle de la basilique, la mosquée des frangui, et qui serait si belle si elle avait un minaret.

Toujours des oliviers, des fougères, toujours les mêmes éléments pour un décor toujours nouveau. Le ciel est devenu d'un bleu dur, le vent s'est levé. En Tripolitaine on l'appellerait « ghibli », en Crète « hamsin », en Albanie on le nomme comme ici « chirocco » interprétation — auvergnate, dirait-on, — de sirocco. Mais, de quelque façon qu'on le désigne, il est partout le même, gardant partout son souffle de fournaise.

L'atmosphère est sèche autant que brûlante; les bêtes, énervées, ont soif; les hommes aussi. La route s'élève toujours en pente douce mais constante; les oliviers, feuilles rabattues par le vent, bruissent dans un tremblement argenté. Aslan revient des côtes de Phocée pour nous annoncer que le but est proche. Mais la chanson de l'eau nous fait dresser l'oreille; elle est là, la source convoitée, à demi enfouie sous les fougères. Un fronton de pierre où s'inscrit en caractères arabes le nom du bienfaiteur, en fait une chose d'art. Les Turcs ont le culte de l'eau; destructeurs des arbres, ils respectent les sources, ils leur élèvent de gracieux monuments, et leur art le plus charmant fleurit là où l'on rencontre une fontaine.

Maintenant le chirocco nous paraît moins ardent, les mulets, d'un pas relevé, secouent la cordelette de verroterie bleue qui écarte le mauvais œil. A droite, à gauche, ce ne sont plus les oliviers centenaires, mais des chênes et des myrtes au feuillage clair, lustré, où la lumière joue, se reflète, et qui parfois vous frôle le visage. Le sol, de terre rouge, surchauffé par le soleil, dégage une senteur troublante. Le vent — comme si nous étions moins abrités — souffle en rafales qui retournent les branches flexibles des cytises. La vallée se creuse, s'élargit et, à nos pieds, sous la dévalée d'un bois de chêne-lièges, la mer apparaît, violette, dure, méchante, hachée de lames courtes blanches d'écume. Une plage de sable et quelques champs de maïs encerclent la petite baie, un sentier pierreux nous y conduirait en peu d'instants, mais qu'irions-nous faire dans ce lieu sans ombre, sous un soleil de plomb? Vainement nos regards cherchent les noyers qui baptisèrent la contrée. Des noyers du Valdi Noce furent, sans doute, faites les galiotes vénitiennes, et leur nom n'est plus aujourd'hui qu'un souvenir.

La vue de la mer ramène Aslan à sa marotte, et, tandis qu'il m'énumère pour la centième fois les splendeurs de Notre-Dame de-la-Garde, ma pensée remonte aussi en arrière, loin dans le passé, à l'époque où la République des Doges régnait en souveraine sur l'Adriatique asservie.

*
* *

L'aube blanchit à peine et, causant à voix basse, des curieux sont groupés près de la demeure aux volets clos. Le bon docteur qui, ces trois derniers jours, a passé de longues heures assis dans la pinède, son Horace à la main, se dirige vers la ter-

rasse où une automobile fait son plein d'essence, entourée de gamins... Ce sont, de la voiture à la maison, des allées et venues silencieuses...

Un appel de trompe déchire l'air. Joconda, son sourire évanoui, s'installe près du chauffeur. Les gamins s'écartent. L'auto file, rapide et douce, vers Cettigné, la petite capitale en nid d'aigle, salubre dans son océan de pierre.

Le « vent de la montagne » a fait œuvre mauvaise.

M. FERTÉ.

LES LETTRES : ŒUVRES ET IDÉES

Romanciers

ROBERT DE TRAZ. *L'Homme dans le rang.* (Payot, Lausanne).

ALBERT DULAC. *La Vie et la Mort de M. Legentois, rentier* (Calmann-Lévy).

JEAN GAUMENT et CAMILLE CÉ. *C'est la Vie. Dans la province d'hier.* (Eugène Figuière.)

JULES L. PUECH. *Les Jeux de la Politique et de l'Amour.* (B. Grasset.)

OCTAVE AUBRY. *L'Homme sur la cime.* (Plon.)

Une petite revue, l'*Effort libre*, dirigée par M. Jean Richard Bloch, et qui mérite son titre car il y faut chercher l'un des efforts les moins timides de la jeunesse contemporaine vers une pensée indépendante, reproduisait récemment quelques pages de *Servitude et Grandeur militaires*. *L'Effort libre* ne témoigne point ordinairement à l'armée une tendresse excessive. En rééditant Vigny, M. Jean Richard Bloch voulut sans doute remettre en honneur quelques vérités essentielles auxquelles nous ne pensons plus guère.

Si ces jeunes gens qui, au rebours de tant d'autres, méditent résolument l'avenir, ont dû faire appel à un ancêtre, c'est qu'en effet la littérature française contemporaine a coutume de traiter fort légèrement l'institution militaire. Il faut toujours être surpris qu'aucun chef-d'œuvre ne soit sorti de nos désastres de 1870-71 ; et rien ne prouve mieux que la France des penseurs et des artistes s'était déshabituée du culte de la gloire guerrière. On est bien obligé de s'étonner que penseurs et artistes n'aient point, par la suite, accordé une attention plus précise à l'armée. Le rôle de l'armée dans notre littérature d'imagination est en général médiocre, et cela est vrai surtout de l'armée métropolitaine, de celle qui est mêlée à notre vie, de celle que nous connaissons tous pour en avoir fait partie. Qui donc sut parler de cette armée sans préjugé, sans arrière pensée politique? Entre les doctrines antimilitaristes et la méchante rhétorique du drapeau, il semble que l'observation soit toujours condamnée à un rôle subalterne — voire inexistant.

M. Robert de Traz nous montre ce que nous y perdons. Il a vécu la vie de l'armée suisse et nous conte son expérience en un récit qui tient à la fois du roman et de l'autobiographie. Armée suisse, ou armée française, il n'importe : ce qui nous intéresse ici, c'est le profit que le psychologue et l'artiste peuvent tirer de l'étude d'une société particulière; ce profit est le même en Suisse et en France; il est identique partout où les mêmes lois assurent la cohésion artificielle et éphémère de ces jeunes foules armées. Robert de Traz a observé de fort près les troupes helvétiques; son observation est assez sérieuse, assez juste pour atteindre, par-delà la diversité du détail, l'universelle réalité humaine.

Elle est de tous les pays, cette impression de surprise et de pénible exil qui accueille à la caserne le jeune intellectuel : une promiscuité répugnante, un effort physique qui anéantit la pensée, un esclavage puéril, où semble sombrer la personnalité... comment accepter sans haine ou sans mépris une telle école de déchéance et d'humiliation? Robert de Traz ne nous laisse ignorer ni ces dégoûts ni cette révolte ; mais il est de ceux qui ne renoncent point si aisément à découvrir la richesse d'un spectacle de vie: il en recherche le sens, les éléments de beauté; et cette quête heureuse communique à son livre un intérêt pathétique.

L'armée est l'unique lieu de rencontre des classes sociales; quiconque n'y a point séjourné ignore son pays ; si quelques-uns de nos jeunes bourgeois négligent cette occasion extraordinaire de voir et de comprendre, le véritable intellectuel serait impardonnable de n'y point chercher la plus frappante leçon de choses. On est jeune sans doute, mais comme la tâche d'une observation fructueuse est facilitée à l'inexpérience! On observe pour ainsi dire à égalité, on vit son observation, on l'expérimente. Artistes et romanciers savent assez combien sont rares de telles conditions.

Robert de Traz est d'abord séduit par ces facilités, et l'on voit bien que la diversité des caractères, les traits professionnels, le contraste des tempéraments et des intelligences tentent son crayon et l'incitent aux vives esquisses; mais il ne cesse point de s'observer soi-même ; il apprend ainsi, modestement, le secret d'une évolution qui courbe tous ses jeunes camarades sous une discipline inconsciemment acceptée ; de là à soupçonner et à suivre tout le plan de cette discipline, ses points d'appui psychologiques, ses habiles démarches, ses progrès, ses con-

quêtes, il n'y a qu'un pas ; et c'est l'âme même de l'armée qui nous est ainsi dévoilée.

S'il fallait une preuve concrète de l'excellence d'un tel enseignement, l'art même de Robert de Traz nous la fournirait : cet art, qui nous parut naguère débile, s'est fortifié ; en renonçant à peindre de falotes élégances, Robert de Traz a conquis d'abord le bénéfice de la probité ; il y a là un très remarquable effort de notation et de pensée. Et sans doute, quelques conclusions sembleront-elles hasardées. Mais il faut retenir cette analyse de la discipline militaire, de ses effets, et osons le dire, de ses bienfaits ; il y avait longtemps qu'on ne nous avait entretenus de ce sujet d'éternelle actualité sur un ton aussi grave, avec autant de conviction, de sincérité intelligente et de zèle objectif. Un tel livre dissipe bien des nuées déclamatoires ; puisse-t-il être lu en France par tous ceux que préoccupe, à un titre quelconque le devoir militaire.

Et sans doute, ceux qui vantent cette discipline oublient-ils souvent qu'elle n'est point la seule ; la pensée, l'art, le métier, toutes les activités qui créent la civilisation sont des disciplines ; mais, dans la hiérarchie de ces méthodes d'éducation et d'entraînement, le rang de la discipline militaire n'est point si aisé à déterminer : elle commande au corps et à l'esprit ; elle fortifie l'individu, mais ses fins sont sociales et elle tend à créer des âmes collectives ; elle est élémentaire, et d'autant plus efficace auprès des êtres simples qu'elle multiplie les obligations concrètes, mais elle exige l'effort le plus haut, le plus rare, qui est le sacrifice et l'abnégation totale... Robert de Traz met fort heureusement en lumière ces divers aspects, par exemple, quand il écrit :

C'est à la caserne que certains de mes camarades et moi-même nous avons donné pour la première fois, à ce mot : l'*ordre*, une autre signification qu'une signification formelle ou abstraite. Naguère, l'ordre, c'était le rangement des choses, l'horaire à suivre, la règle tâtillonne et inerte ; bref, un découpage souvent arbitraire de l'espace et du temps. Ce qui, à cause de mes lectures, de mes goûts, de mes désirs de paresse ou d'aventure, me semblait le plus important, c'était moins l'ordre que le désordre, l'inspiration brusque, le caprice amusant, le vaste imprévu. Ici, j'apprenais à concevoir l'ordre non plus d'une manière négative, comme la médiocre exigence d'un pion, mais positivement, comme une nécessité pratique. J'avais surtout aimé la vie et ce que je croyais la favoriser ; il m'apparaissait soudain comme une condition indispensable de la vie. Qui disait organisme vivant disait organisme réglé, discipliné, hiérarchisé. J'en voyais tous les jours, et jusqu'en d'infimes détails, la démonstration pratique.

Ou encore :

Quelle différence avec l'Université ! Là-bas on écoute en bâillant un maître auquel il arrive aussi de bâiller. Les choses ne sont pas vues, mais rapportées. Le monde est mis en équations, transcrites au tableau noir. Ici l'on agit soi-même, au lieu de rester immobile sur son banc. On vérifie immédiatement la règle enseignée. Et l'on est enfin aux prises avec le concret, avec les conséquences pratiques d'un parti-pris.

Ou bien :

J'entrevoyais une « intellectualité » non plus uniquement abstraite et livresque, mais basée sur l'énergie et vouée au plein-air...

Je me persuadais toujours davantage que la préparation à la guerre est une excellente préparation à la pensée et à l'action, parce que c'est peut-être la même chose...

L'homme dans le rang n'est pas seul, mais, touchant des coudes ses deux voisins, il connaît sa solidarité...

Tout cela, Robert de Traz le découvre d'en bas, mais il sait bien que d'un plan plus élevé la perspective demeure la même, et c'est pour nous donner la sécurité d'une contre expérience qu'il envisage le rôle de l'officier, et nous résume enfin éloquemment, sobrement les témoignages de Vanvenargues et de Stendhal.

Remercions-le d'avoir rendu aux lettres avec décision, et parfois avec force, un monde d'idées et de sentiments qu'elles semblaient avoir oublié.

*
* *

Une singulière aventure, c'est celle que M. Legentois rencontra sur sa route d'honnête professeur de lycée, et qui nous vaut le récit de son étonnante déchéance.

Sont-ils nombreux, les jeunes maîtres de grec et de latin, à qui un riche industriel s'en vient faire la déclaration suivante :

Monsieur le professeur, je ne sais rien moi-même, mais j'admire le savoir. Je n'ai jamais eu le temps de devenir un homme cultivé. Pourtant, l'éducation universitaire me plaît. C'est la véritable noblesse moderne. Vous avez cette noblesse, monsieur, je vous en félicite. En outre, vos mœurs sont celles d'un philosophe. Vous paraissez avoir du goût pour ma fille Jacqueline. Je songe à la marier. La voulez-vous ? Je vous la donne avec trois cent mille francs de dot.

M. Legentois accepte mariage et dot ; il acceptera avec la même souriante philosophie un divorce agrémenté d'un cadeau de deux cent cinquante mille francs. L'admirable beau père !

Or, c'est ici que les difficultés surgissent, assiègent M. Legentois, et bientôt l'accablent de leur sournoise hostilité.

Oisif, la tête et le cœur inoccupés, rentier honorable et pitoyable, M. Legentois est un pauvre être, déraciné du réel, condamné à périr d'inanition.

Il jouit d'abord — médiocrement — d'une liberté involontairement reconquise; il loue une garçonnière, qu'il meuble, avec zèle et inexpérience; il achète une maison à Grenelle, spéculation fâcheuse; il conférencie à la *Pensée coopérative*; il tente une cure de gymnastique et d'hydrothérapie... Il est « titulaire d'une demi-maîtresse », et peut ainsi réduire sa « quote-part » à deux cents francs par mois. Il devient propriétaire, en quelque banlieue, d'une maison de campagne, jardine, pêche à la ligne... Bref, M. Legentois essaie timidement de tromper une neurasthénie grandissante.

Que n'écrit-il, direz-vous, un roman?

M. Legentois néglige la distraction suprême de tous les Français et Françaises oisifs du xxe siècle; il n'écrit point de roman ; et c'est pourquoi, fort tristement, il meurt de paralysie générale.

Cette histoire nous est contée avec un zèle méticuleux et des intentions de satire que l'on souhaiterait plus explicites. On songe parfois à Bouvard et Pécuchet, mais tandis qu'ils illustrent la « mentalité » d'une nombreuse classe sociale, M. Legentois se hausse trop rarement à une semblable dignité; cet universitaire à demi-gâteux, précocement voué au gâtisme total, n'intéresse point l'Université; ce bourgeois sans doute professe quelques-uns des préjugés et des travers d'une certaine bourgeoisie; encore songe-t-on à peine à la rendre responsable des propos et des allures de cet isolé exceptionnel; serait-ce le rentier que M. Albert Dulac nous invite à mépriser en M. Legentois? Oui, si j'en crois le titre du livre. Mais, au total, M. Legentois, nous en sommes sûrs, n'est justiciable que du néant qui lui tient lieu de cœur et d'intelligence. Et voilà fort amoindri l'intérêt de sa lamentable carrière.

Il y a dans ce livre des intentions de satire qu'il eût fallu développer : on devine ça et là, plutôt qu'on ne les aperçoit, des sourires vengeurs; Albert Dulac aiguise finement des traits barbelés à l'adresse de quelques-unes des néfastes puissances de ce temps — si finement, si patiemment qu'il en émousse la pointe ; — l'injustice, la tyrannie de la richesse paraissent l'inquiéter; il semble peser en toute cette la vanité de la fortune. Ses inquiétudes, ses colères, ses dédains demeurent le secret d'une perpétuelle et trop méthodique réticence. En art, a-t-on dit, ne compte que ce qui est exprimé. Albert Dulac n'exprime pas assez... Puisse-t-il estimer flatteur notre désir de pénétrer mieux sa pensée, qu'on devine aiguë, un peu hautaine, éprise d'élégance et de sincérité.

*
* *

M. Camille Cé est poète; j'ai signalé naguère son *Livre des Résignations*. Est-il las de rimer? Il consent à signer avec M. Jean Gaument un gros recueil de récits en prose, un recueil un peu gros d'histoires un peu grosses.

Histoires de Normandie, où abondent les joyeux lurons, les fieffés menteurs, où l'on boit, où l'on mange comme au temps de Rabelais; petites histoires de faubourgs — ce ne sont pas les moins savoureuses — et qui d'aventure empiètent sur la ville ou émigrant au chateau ; un rude appétit de vie, des passions simples, violentes, avec un fond de brutalité que découvre la crudité des mots; très peu d'imagination, moins encore de tendresse... Guy de Maupassant nous fit entrevoir cette Normandie-là. Jean Gaument et Camille Cé ne craignent point de nous la détailler. Leur livre est long, et lourd, surchargé de récits qui peuvent bien enrichir un certain folklore local, mais sans doute ne méritent guère de retenir l'attention par delà les limites de la province ou du département.

Comment aussi ne point les mettre en garde contre une superstition de la vulgarité qui ne seconde point l'art? Ce n'est point en copiant de trop près la platitude d'un langage grossier qu'on nous donne une forte impression de vie et de réalité. Or, je crains bien que Jean Gaument et Camille Cé n'aient été les témoins un peu trop complaisants et passifs de certaines scènes ; ils abdiquent l'art; nous ne les suivons plus...

On le regrette d'autant plus qu'un sévère contrôle eût tiré de ce gros livre un petit recueil coloré, très digne d'attention; plusieurs de ces récits échappent aux réserves que commande l'ensemble du volume; lisez notamment le premier récit, l'histoire bouffonne et tragique de l'arrivée des Allemands à Rouen en 1870 : la stupeur, la colère, l'effarement d'un faubourg, les rodomontades et les défis des uns, les lâchetés du plus grand nombre, la sagesse avisée des commerçants, et tout de même quelques cas d'héroïsme comme il en surgit toujours d'une foule humaine.... Cela est bien vivant, et sans doute exact: le cordonnier Larcher, beau parleur, briseur d'idoles superstitieux, qui parle de se faire tuer, tremble devant son épouse, et finit par accueillir trois soldats allemands qu'il logera pendant des mois, et dont il regrettera le départ, le cordonnier Larcher incarne, dans la Normandie de 1870, un type d'homme fréquent dans tous les temps et dans tous les pays.

Jean Gaument et Camille Cé annoncent un second

volume ; souhaitons-leur un surcroît de courage critique.

*
* *

Ni M. Jules L. Puech, ni M. Octave Aubry ne prétendent renouveler l'esthétique du roman ; ils sont jeunes ; il leur plût d'imaginer des aventures au gré de leur tempérament.

Jules L. Puech ne parvient point à s'attrister des plus affligeants spectacles ; il inscrit, en guise de conclusion, à la dernière page de son roman, ce conseil de Benoît Malon : « La sagesse consiste peut-être à penser en pessimiste, car la nature des choses est cruelle et triste ; et à agir en optimiste, car l'intervention humaine est efficace pour le mieux-être moral et social, et nul effort de justice et de bonté quoiqu'il puisse nous apparaître n'est jamais complètement perdu ». Jules L. Puech met en pratique cette règle d'action, et cela sans effort, avec cette facilité de la jeunesse qui voit peut-être, mais n'éprouve pas encore la cruauté et la tristesse des choses... Et c'est pourquoi son roman, qui évoque les mœurs électorales de la province, n'est point morose, ni amer, mais allègre, à peine satirique. Certes, ces histoires d'élections, ce conseiller général, ce maire, ce brillant député, cet instituteur complaisant, cette galante institutrice, et cette jeunesse qui entremêle aux intrigues politiques ses flirts et ses amours, tout cela n'est guère nouveau ; mais les silhouettes légères sont alertement dessinées ; et il y a dans ce petit livre une promesse de mouvement et de vie.

Octave Aubry, qui fut naguère moins tendre à nos politiciens, a voulu oublier leurs petitesses en compagnie d'un héros ; Harald Frijtsen est danois ; on nous conte son enfance misérable, sa solitude de petit berger perdu dans les landes de Bornhohn ; puis son arrivée à Copenhague, ses années d'apprentissage chez le marbrier Sven Ryskjöld ; il découvre enfin son génie en visitant le musée Thorwaldsen ; car il a du génie : il connaîtra la gloire, le succès, les applaudissements de toute l'Europe. Sur le tard Harald Frijtsen s'éprend de sa nièce Géra : bien entendu, cette enfant s'éloigne du vieil homme aussitôt qu'un jeune cœur lui révèle l'amour... Et Harald en meurt à la veille d'achever son plus puissant chef-d'œuvre.

Octave Aubry écrit avec une grande facilité ; il a voyagé ; il a de la culture ; il juge avec promptitude... En somme, Octave Aubry se hâte. Il ne faut point tant se hâter si l'on ne veut point abandonner le bénéfice d'aimables qualités naturelles.

LUCIEN MAURY.

Chronique de l'Étranger

JOË CHAMBERLAIN

Tout Anglais qui s'intéresse le moindrement à la vie publique, lit-on dans *The Saturday Review*, a été ému par la nouvelle de la retraite de M. Chamberlain. M. Chamberlain abandonne définitivement la politique. Tout Anglais qui possède un grain de patriotisme a été ému en apprenant cela. Nous sommes heureux de penser que ce n'est aucunement affaire de parti : des milliers de vigoureux libéraux et radicaux, dans tout le pays, sont prêts à reconnaître que leur vieil allié ou ennemi était un grand Anglais.

C'est naturellement le parlementaire que l'on considère d'abord en lui. Il fut peut-être notre plus grand *debater* depuis Disraëli, un lutteur terriblement dur, l'Anglais le plus caractérisé depuis Palmerston. Il ne comptait pas pour vaincre, comme les pygmées d'aujourd'hui, sur la mesquine stratégie de la procédure : il envisageait hardiment, carrément le but, et s'il fallait remplir un devoir hasardeux et difficile, il n'en montrait que plus de joie. Il était sans pitié pour ses adversaires : il ne rechercha jamais les applaudissements de ses ennemis ; et dans toutes les parties dont il fut il ne joua jamais que le jeu de son parti. Maître dans l'art de la raillerie cinglante, il ne montra aucune fausse faiblesse en épargnant sa langue : une seule sentence de « Joë » tranchait une heure de l'obscurité voulue de Gladstone, comme le couteau le beurre. Ses coups étaient des coups de massue, et voulaient l'être. Sa haine des outres gonflées de vent, des hypocrites et des traîtres qui pactisaient avec les ennemis du pays était terrible ; mais, au cours d'une longue vie politique, il n'utilisa guère cette arme terrible que dans des cas justifiés. C'est à ce fait que, dans une assemblée de bons combattants, il était le meilleur combattant, que M. Chamberlain dut une grande partie de son influence en Angleterre.

Ce n'est pas tout. Cela, c'est l'armure du guerrier, non le guerrier lui-même. Ses vertus de combat soulevaient le peuple, mais seront oubliées de la prochaine génération. Ce qui ne sera pas oublié, c'est son solide labeur — sa défense de l'Union, sa foi en l'expansion impériale et l'impérialisme, son activité au Colonial Office. C'est sa foi qui fit de l'impérialisme le vivant credo de milliers d'Anglais, en Angleterre et par-delà les océans. Ce que ses prédécesseurs, Carnavon et Lytton et les autres, avaient pensé des destinées de l'Empire, Chamberlain amena la foule à le penser aussi : au point que même ses adversaires libéraux durent abandonner les doctrines de la Petite Angleterre et se déclarer à leur tour impérialistes. Le mouvement impérial libéral fut ainsi réellement créé par Joseph Chamberlain, l'unioniste, non moins que par lord Rosebery, le libéral.

Eloigné du pouvoir, il n'épargnait pas ses adversaires ; au pouvoir, il ne s'épargnait pas lui-même. La chute tragique de 1906 fut causée par le labeur inten-

sif de sept années — 1895-1902 — bien plus que par la grande campagne du tarif impérialiste qu'il renonça à conduire, et qui, nous le croyons, aurait triomphé s'il lui avait été donné de guider son parti à travers les sables mouvants de l'opposition. Ce n'est point censurer la direction du parti unioniste que de l'affirmer : les conseils et les vertus combattives de M. Chamberlain nous ont manqué plus encore qu'aux libéraux les conseils de Gladstone.

Son activité au Parlement fit de lui le leader d'une aile du parti unioniste, son activité au Colonial Office l'éleva au rang de premier homme d'Etat de l'Empire. Sa fermeté garda à l'Angleterre l'Afrique du Sud, d'abord avant la paix de Prétoria, et ensuite, quand les délégués des Boers tentèrent de faire reviser les clauses du traité. Mais on l'oublie parfois, tandis que la guerre prolongeait interminablement les « incidents regrettables », Chamberlain trouvait le temps de créer la médecine tropicale : il dotait ainsi l'Empire d'espaces habitables pour les blancs plus vastes que le Transvaal et l'Etat libre ; exploit qui honore plus l'homme d'Etat que son rôle même dans l'Afrique du Sud.

L'homme de parti nous a manqué ; l'homme d'Etat a manqué à l'Empire. L'inaction forcée des dernières sept années n'est comparable qu'à l'éclipse de Chatham à un moment critique du XVIIIe siècle. Peut-être Chatham est-il le seul homme d'Etat à qui l'on puisse comparer Chamberlain On a dit que nul ne sortait du cabinet de Chatham sans se sentir plus vaillant qu'il n'était entré ; on peut dire de Chamberlain que nul n'écouta ses discours ou n'étudia ses actes de ministre sans s'apercevoir que son pays était plus grand qu'il ne croyait. Toute sa personnalité est contenue dans sa phrase : « j'ai dit ce que j'ai dit », à quoi on pourrait ajouter : « il a fait ce qu'il a fait ». Certains ont démenti ce qu'il a dit, ils n'ont pu défaire ce qu'il a fait.

Il bâtissait avec des mots, des idées, des actes du Parlement ; il a bâti jusqu'à la fin. Et nous exprimons l'espoir qu'il vive assez pour voir le triomphe de son magnifique plan d'empire — ce plan que voudraient déchirer les pédants poltrons et les décadents, mais qui en appelle, aujourd'hui comme il y a dix ans, au cœur et à l'intelligence des patriotes.

*
* *

NOS CLASSIQUES EN ANGLETERRE

Les lecteurs de la correspondance d'Edward Fitzgerald se souviennent-ils qu'il déclarait Mme de Sévigné « la reine des épistolaires » ? *The Nation* le leur rappelle en leur annonçant la publication prochaine de son Dictionnary et Mme de Sévigné, édité par les soins de sa petite nièce Miss May Kerrick. Ce dictionnaire contient des essais et des notes sur les personnes mentionnées dans les fameuses lettres et sur les voisins, parfois grossies et complétées par Miss May Kerrick. Comme beaucoup d'autres lecteurs, ajoute notre confrère britannique, Fitzgerald était agacé par les rabâchages maternels de Mme de Sévigné, mais il aimait son « bon sens », sa délicatesse de sentiment, son humour, et son amour des livres et de la vie rurale.

The Nation annonce en même temps l'apparition prochaine d'une version anglaise abrégée des Mémoires de Saint-Simon, par M. Francis Arkwright, en six volumes. Lord Acton plaçait ces Mémoires parmi les plus merveilleuses sources historiques, et on ne peut qu'être surpris de constater qu'aucune traduction complète n'en ait été essayée. Les trois volumes publiés en 1876 par M. Bayle Saint-John visaient à rendre l'esprit plutôt que la substance de ces Mémoires. M. Arkwright a éliminé une bonne partie des nombreux détails concernant les préséances et autres puérilités auxquelles Saint-Simon attribuait trop d'importance. C'est à cause de ces détails qu'un lecteur comme Macaulay jugeait les Mémoires d'une lecture ennuyeuse. Hormis ces éliminations, la nouvelle traduction contiendra la totalité de la fascinante chronique de Saint-Simon.

*
* *

LA QUÊTE DU SAINT GRAAL

La quête du saint Graal, tel est le titre d'un livre qui vient de paraître en Angleterre sur un sujet dont on ne contestera pas l'actualité (1). Rendant compte de ce livre, *The Academy* observe que les lecteurs de Tennyson et de Hawker connaissent bien l'histoire chrétienne du saint Graal. La légende du Graal a longtemps occupé des chercheurs épris de Folklore. Elle a donné lieu à d'abondantes controverses. Miss Weston note que jusqu'à une époque toute récente les savants étaient sur ce sujet divisés très nettement en deux camps. Les uns soutenaient que l'histoire du Graal était uniquement une légende chrétienne d'origine ecclésiastique ; les autres affirmaient que le Graal, loin d'être une relique chrétienne, était simplement le talisman qui procure automatiquement les aliments, de la tradition populaire, et comme tel relevait du folklore, et décelait de préférence une origine celtique. Cette seconde opinion est celle de Miss Weston, qui n'en examine pas moins avec soin l'hypothèse de l'origine chrétienne. Elle allègue qu'il n'y a pas là une histoire ecclésiastique touchant Joseph d'Arimathie et le vaisseau plat ou coupe) de la Cène, et que dès 1250 le poète hollandais Jacob van Maerlant dénonçait, dans son Merlin, tout le récit comme, une pure fiction, par la raison péremptoire que l'Eglise l'ignorait totalement. Elle avance ensuite l'hypothèse que l'histoire du Graal et de Joseph fut [illegible] de l'ancien mythe, et Glastonbury pour les moines de Glastonbury pour accroître l'importance de leur Abbaye à une époque où leur fortune déclinait, vers la fin du XIe siècle ; ils auraient pris modèle sur les légendes de Fécamps, abbaye du même ordre que Glastonbury.

Dans le mythe celtique, le Graal est un vase qui procure des aliments : il apparaît automatiquement, en vertu de pratiques magiques liées à des rites myste-

(1) *The Quest of the Holy Grail*, par Jessie L. Weston.

rieux, et qui se rattachaient peut-être à un culte ésotérique symbolisant la mort annuelle de la nature et la résurrection de la vie sous une forme anthropomorphique.

On ne peut douter du caractère ésotérique de ces rites, qui ressort de la citation suivante :

du ségré du Graal
si fet grant pechié et grant mal
cil qui s'entremet de conter
fors si comme il doit aller.

Miss Weston examine de près les méthodes grâce auxquelles, à son avis, la légende du Graal fut assimilée au mystère chrétien de l'Eucharistie ; elle omet le parallélisme du sacrifice dans l'Eucharistie et du sacrifice dans l'aliment terrestre, source de vie. Mais le parallèle entre le partage de cet aliment et la Communion de la nourriture spirituelle, source de vie spirituelle est certainement frappant.

Si l'origine païenne du mythe doit être acceptée, il n'y avait rien à ajouter. On pourrait, en vérité, s'attendre à une rapide adaptation aux mystères chrétiens. La relation entre le mystère de la vie physique et la vie immortelle est assez claire. Il faut se rappeler en outre qu'aux yeux des païens, le rite chrétien était aussi plus ou moins ésotérique. L'argument le plus frappant en faveur de l'origine païenne est fourni par l'existence de ces traits surajoutés à la légende : le château isolé, le roi pêcheur, le pays dévasté, le chevalier mort, les femmes en pleurs ; aucun de ces traits n'est explicable par l'hypothèse chrétienne. Mais du choc du paganisme et du christianisme naît un nuage obscur qui tend à dissimuler les véritables origines des légendes (voyez l'assimilation par le christianisme du panthéon païen). Miss Weston, cependant, a traité savamment une question difficile, et sans aucun doute ses conclusions seront-elles adoptées par beaucoup de ses lecteurs.

LE TESTAMENT DE BOCCACE

Le seul témoignage que nous possédions sur la date de la naissance de Boccace, rappelle la *Nuova Antologia*, le seul du moins qu'on puisse prendre en considération, nous est fourni par Pétrarque. Dans une lettre que celui-ci adressa à Boccace, nous lisons : « dans l'ordre de la naissance, je t'ai précédé de l'espace de neuf ans. » Pétrarque étant né en 1304, il résulte de cette lettre que Boccace serait né en 1313, c'est-à-dire il y a six siècles.

Le père de Boccace, Boccacio di Chellino, voulait faire de lui un commerçant ; pourtant, lui voyant plus de goût pour les lettres que pour le commerce, il changea d'avis et se décida à lui faire étudier le droit canon. Mais l'auteur du *Decameron* était décidément né pour la poésie et pour le joyeux métier de conteur, *il paceviole novellare*, ce qui d'une part lui valut la gloire et un nom immortel, mais de l'autre l'obligea à vivre et mourir pauvre.

Quelle était l'indigence de Boccace, surtout les dernières années de sa vie, ceci nous est appris par le fait que Pétrarque, en mourant, lui légua cinquante florins d'or, et cela expressément, afin qu'il puisse s'acheter des vêtements chauds pour l'hiver, et mieux encore par le propre testament de Boccace, daté du 8 août 1374, donc quatre mois et demi environ avant sa mort.

Ce testament, dont l'original en parchemin se trouve actuellement aux archives d'Etat de Sienne, nous permet de connaître très exactement la fortune de Boccace, fortune en effet bien modeste, surtout si on considère non seulement la célébrité du testateur, mais aussi les missions très importantes dont, comme on sait, il fut chargé plusieurs fois.

Voici de quelle façon il dispose de son bien : dix sous de petits florins à l'église S Reparata de Florence, et autant pour la construction des murs de la cité de Florence ; cinq livres de petits florins à la confrérie de S.-Maria de Certaldo, et dix autres pour la construction de l'église S.-Giacomo de Certaldo.

En plus de ces petites sommes, la fortune de Boccace se composait : d'une maison située rue S. Giacomo, d'un terrain en partie planté de vigne, d'un modeste mobilier, de livres, et enfin de quelques objets de culte.

Pour ce qui est du mobilier, on lit dans le testament italien, écrit de la main même du testateur, et qui d'ailleurs contient les mêmes dispositions que l'original italien déjà mentionné : « A Bruna, la fille de Ciango de Monte Magno, qui longtemps est restée à mon service, je lègue le lit et la literie sur lesquelles elle couchait chez moi à Certaldo, c'est-à-dire les bois, un édredon, un oreiller, une couverture blanche, une paire de bons draps, et la banquette qui d'habitude est placée au pied du dit lit. En plus, la petite table à manger en noyer, deux nappes tissées, de la longueur de 6 bras chacune, deux serviettes convenables, un petit tonneau de 3 mesures, de même que la robe doublée d'étoffe pourpre, avec jupe, mantille et capuchon. Enfin, je veux que ce qui pourrait lui être du par moi sur ses gages, lui soit payé entièrement. »

Boccace, comme la plupart des poètes modernes, avait, lui aussi, des dettes, et il ne l'oublie pas dans son testament : « Je veux encore que toutes les personnes dont les noms figurent, inscrits de ma main, au cahier mentionné ci-dessus sous la lettre A, soient payées entièrement, et de même celles qui prouveraient suffisamment être mes créanciers. Pour payer ces dettes, mes exécuteurs testamentaires pourront et devront vendre ou faire vendre tous mes vêtements et meubles, ainsi que le blé et le vin, et en général tous les objets et provisions qui m'appartiennent, sauf les livres et les manuscrits. Pour le cas où ceci ne suffirait pas, les exécuteurs peuvent vendre et aliéner ce que bon leur semblera de mes immeubles comme, vivant, je l'eusse fait moi-même, en premier lieu la maison située dans le quartier St Jacopo. . et si cela se montrait insuffisant, ils peuvent vendre ce qu'il faudra de mes autres biens, comme je l'ai dit précédemment. »

Quant aux livres, il veut qu'ils soient remis au vénérable maître Martino, de l'ordre des ermites de St Augustin et du couvent du St Esprit de Florence, « afin qu'il s'en serve tant qu'il vivra et en fasse faire des copies pour qui il lui plaira. »

Au monastère des frères de St Marie du St Sépulcre, il laisse encore un certain nombre de reliques de saints, à l'église Saint-Giacomo de Certaldo une statuette en albâtre de la Vierge, une chasuble avec son étole et sa manipule et d'autres habits sacerdotaux ; à « madonna Sandra, épouse de Francesco di Lapo Buonamichi un petit rétable sur lequel d'un côté est peinte Notre-Dame avec l'enfant dans les bras, et de l'autre une tête de mort », et finalement il nomme légataires universels les fils nés et à naître, légitimes et naturels, de son frère Jacopo di Boccacio.

Ainsi on voit que le patrimoine laissé par messire Giovanni Boccacio à l'exception de ses précieux livres et de ses très précieux manuscrits, que de nos jours un Morgan eût volontiers payés quelques millions — n'était pas fait pour enrichir ses héritiers. Le passage le plus touchant de ce curieux testament reste d'ailleurs celui où il est question de *ces deux soldi di pori ne piccoli per la costruzione delle mura di Firenze*, et d'où il résulte que jusque sur son lit de mort le grand fils du petit Certaldo n'oubliait pas sa qualité de citoyen florentin.

UNE EXPOSITION NÈGRE

Cette exposition, d'après le *Sun*, devait s'ouvrir à New-York, le 22 octobre dernier. Elle a pour but de célébrer le cinquantenaire de la publication du décret d'émancipation, et se propose de présenter surtout les progrès accomplis depuis lors par les noirs des Etats-Unis. Le comité organisateur est composé moitié de nègres et moitié de blancs, et des invitations ont été adressées à toute personne de race noire jouissant d'une certaine notoriété, entre autres au général Philippe-Auguste, successeur actuel de Toussaint Louverture à la présidence de la République de Haïti et qui, ne pouvant venir en personne, sera représenté, à l'exposition, par une délégation spéciale. Durant l'exposition seront tenus, à New York, différents congrès : l'un s'occupera de problèmes sociologiques, un autre de problèmes religieux, un troisième d'hygiène etc., le tout naturellement envisagé par rapport à l'activité et aux besoins des noirs. Les progrès réalisés par la race noire seront symbolisés par une série de tableaux vivants, exécutés sur la scène d'un théâtre bâti spécialement pour la circonstance. Le premier de ces tableaux montrera des nègres africains de l'antiquité plantant les premiers arbres de la Liberté et instituant, à l'ombre de ces arbres, les premières écoles nègres ; le deuxième évoquera la vie des anciens nègres dans la vallée du Nil et leur entrée en contact avec les Egyptiens ; d'autres tableaux rappelleront l'assujettissement des nègres par les musulmans, le commerce des esclaves noirs en Afrique et en Amérique, l'arrivée en Amérique de Drake en 1628, etc. Un des derniers tableaux figurera l'abolition de l'esclavage, et la série de ces représentations qu'accompagneront des musiques nègres anciennes et modernes se terminera par une allégorie de l'avenir, où les noirs « complètement et absolument libres, seront une des races dominantes du monde... » Une partie de l'exposition réunira différentes œuvres d'art exécutées exclusivement par des nègres ; une autre, les produits de leur activité industrielle. Dans la section pédagogique, on verra reproduites les plus importantes écoles, dans la section religieuse les plus importantes églises nègres. Une autre section contiendra les plans et les vues des villes construites et gouvernées par des noirs. Il y aura aussi une section bibliographique, consacrée à des ouvrages écrits par des nègres ou traitant de nègres, et, au centre de l'exposition, s'élèvera la reproduction d'un gigantesque temple égyptien qui, d'après la tradition, a été bâti par un architecte nègre.

L'IMPORTATION DES ŒUVRES D'ART EN AMÉRIQUE

Le *Moniteur officiel du commerce* publie des chiffres intéressants sur l'importation artistique aux États-Unis en 1912. Cette importation a atteint une valeur totale de 60.739.776 dollars, c'est-à-dire plus de 305.000 000 de fr. En 1911, elle atteignait seulement 27.443.374 dollars, et en 1910 à peine 19 millions et demi. Elle a donc triplé en moins de trois ans.

Si maintenant on examine la nature des œuvres importées, on constatera que les chiffres sont à peu près restés stationnaires en ce qui concerne les œuvres de l'art moderne et celles des artistes américains établis à l'étranger. Le Nouveau-Monde aime peu l'art nouveau, et l'art national l'intéresse médiocrement. Toutes ses préférences vont aux œuvres anciennes, dont l'importation est montée de 17 à 58 millions de dollars.

Une partie de cette augmentation considérable s'explique par le fait que beaucoup de tableaux de grande valeur ont été envoyés aux Etats-Unis pour y figurer dans des expositions. Sans doute certains d'entre eux n'ont pas trouvé d'acquéreur, ou bien sont revenus en Europe ; l'exportation américaine d'œuvres d'art étrangères était en effet de 3 millions et demi en 1912, contre 1 million et demi en 1911.

Les œuvres importées en Amérique au cours de ces trois dernières années proviennent de différents pays. En 1910, c'est la France qui vient en tête, avec des œuvres pour 9 millions de dollars ; en 1911, elle vient en deuxième lieu, avec 20 millions et demi, après l'Angleterre qui, elle, est représentée par 36 millions, tandis qu'en 1911 son importation ne s'élevait qu'à 8 millions. Suivent l'Allemagne, avec une importation de 1.838.000 dollars, l'Italie avec 801,000 et les Pays-Bas avec 73.000.

Pour ce qui est de la France et de l'Angleterre, il faut observer que leur importation artistique consiste principalement en meubles et en bibelots.

Jacques Lux.

Le Propriétaire-Gérant : PAUL FLAT

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGENE YUNG

DIRECTEUR : PAUL FLAT

N° 5 -- 1er SEM. 52e ANNÉE 31 JANVIER 1914

UNE CORRESPONDANCE INÉDITE D'ALFRED DE VIGNY

Après ses déceptions politiques de 1848, Alfred de Vigny s'était retiré pendant plus d'un an (juillet 1848-octobre 1849) au Maine-Giraud. La santé de Mme de Vigny l'y ramena encore, à la fin de mai 1850. Tous deux avaient besoin de solitude : le vieux manoir des Baraudin offrait l'asile de ses prairies et de ses bois.

> Vaste immobilité des ormes et des chênes,
> Lente uniformité de la nuit et des jours...
> Roulis aérien des nuages de mer...

Le solitaire, pourtant, ne goûte pas, à « l'ombre sainte de ses grands arbres », un repos libre d'inquiétudes. Des préoccupations nombreuses le poursuivent : l'état de sa chère malade plus pénible de jour en jour, les nouvelles fâcheuses qui viennent de Paris, des négociations à mener avec les éditeurs ou les directeurs de théâtre. Enfin des soucis d'argent. Il ne faut pas oublier que, de 1841 à 1856, l'édition in-18 de ses œuvres, — un succès de librairie, — a donné environ 16.000 francs, ce qui est modeste.

Les lettres que voici ont trait à un prêt hypothécaire dont il poursuit le recouvrement. La somme s'élève à une trentaine de mille francs — des « fonds venus d'Angleterre » nous dit-il ; comme garantie, une maison de la rue de Fleurus. Le poète apporte à la lutte cette âpreté qu'il met toujours à défendre ce qu'il estime être son droit. A vrai dire, il n'est pas aussi novice en affaires qu'il voudrait le laisser entendre ; ce n'est pas la première fois qu'il se risque à ce genre d'opérations... Mais son adversaire est un professionnel de l'emprunt, admirablement instruit des ressources de la procédure. Tout lui est bon pour gagner du temps. Il fait opposition à chaque jugement obtenu contre lui, pour se désister ensuite et revenir encore sur son désistement; il engage des négociations interminables, demande sans cesse de nouveaux sursis, promet et se dérobe, implore ou menace et sait, en dernier ressort, faire intervenir sa femme suppliante. D'autre part, l'hypothèque de Vigny est primée par une hypothèque antérieure; rien ne prouve qu'en ces temps troublés, avec la dépréciation de la propriété foncière, il ait rien à gagner à prendre des mesures extrêmes. Même quand un jugement l'autorise à procéder à la vente, il ne se résout pas encore, accorde des délais en rechignant, discute des transactions... Par malheur, le créancier privilégié se décide brusquement à attaquer ; l'adjudication donne un résultat médiocre; voilà ses dernières espérances évanouies.

Pendant trois ans, la hantise de « cette affaire damnée » ne lui laisse pas de répit. Il réfléchit, consulte ; et ce sont des accès de colère contre le débiteur et sa « maison pleine de mystères », contre le notaire qui l'a engagé dans cette aventure, contre les avoués qui répondent mollement à ses questions. Il gémit du mauvais état des affaires. Il oppose à la négligence française l'esprit précis et l'activité du peuple anglais.

Tout se ramène à ce grave souci. Aussi parle-t-il sans bienveillance des « intrigues » qui s'opposent aux projets de Louis Napoléon. Dans ce conflit entre le président et l'assemblée, ses sympathies n'hésitent pas.

Pour lui, comme pour les paysans de la Charente, l'empire est fait depuis 48 ; au lendemain du coup d'état, il ne témoigne d'aucune émotion. Que l'ordre règne et que les transactions commerciales reprennent leur cours, là est l'important. Le reste n'est que bavardage et vaine politique.

En tout cela, c'est un Vigny assez nouveau qui nous apparaît, un Vigny descendu de sa *Tour d'Ivoire*. Cependant, ces lettres ne sont pas d'un amateur de procès,

se complaisant aux subtilités de la chicane. L'ami à qui elles s'adressent est lui-même un esprit distingué. D'abord avoué à Dreux, puis avocat à Paris, Adolphe Breulier a toujours eu des ambitions littéraires. En 1850, il est préoccupé surtout d'une adaptation des *Commères de Windsor*. Vigny s'est chargé de remettre la pièce à Bocage, autocrate de l'Odéon, et peut-être serait-elle jouée, si le directeur, toujours porté à confondre les choses du théâtre et celles de la politique, ne se faisait révoquer mal à propos... Son manuscrit retiré, Breulier se console en s'adonnant à des études plus graves. Il collabore à la *Revue Archéologique*. Il est numismate et philologue, — amateur d'art aussi. Entre temps, il risque des vers légers, qu'il ne montre pas à tout le monde et, naturellement, il traduit Horace... Avec lui, Vigny peut parler d'autres choses que de procédure. Il a pris assez vite l'habitude de faire deux parts de ses lettres ou, comme il dit, de son « moniteur ». La *partie officielle* épuisée, et tandis que « le vent de la mer siffle dans ses vieilles tours », il s'abandonne au charme de longues causeries sur les sujets les plus divers : le sanscrit, les origines du parler populaire, la poésie et l'art... Ici se retrouvent toute la largeur et la générosité de son esprit. Et c'est bien le poète, à la sensibilité frémissante, qui décrit les campagnes charentaises, souffre des douleurs de Lydia, ou conte la mélancolique existence d'A. Desgranges, archéologue et martyr.

JULES MARSAN.

I

Paris, vendredi 22 mars 1850.

Je ne sais si vous êtes venu à Paris, aimable et poétique ami, depuis le jour où j'ai eu la bonne fortune de vous y recevoir. J'aime à penser que vous n'auriez pas oublié une maison où vous entreriez à toute heure du droit d'une bonne et ancienne amitié. Mandez-moi, je vous prie, quel jour vous reviendrez dans la ville de boue, de fumée et de sang comme la nommait J.-Jacques dans ses fureurs génevoises. J'ai à vous parler de plusieurs choses qui me touchent et, particulièrement, du jeune auteur votre ami que j'ai reçu avec grand plaisir et que je compte revoir.

Puisque vous m'avez offert votre influence sur M. Roubo (avoué), je vous prie de lui écrire, dès que vous aurez reçu ma lettre, pour lui annoncer ma visite, et afin qu'il ne me reçoive pas tout à fait en inconnu. Mettez-le au courant de ma personne et dites-lui, je vous prie, quelques mots de l'affaire qui m'amènera chez lui. Je suis comme Oreste :

Mon innocence enfin commence à me peser

et je vais employer les moyens les plus rigoureux pour obtenir justice des hommes dont je vous ai parlé. C'est assez de ménagemens, et je veux m'arrêter au moment où la bonté prendrait le nom de duperie. En même temps que vous écrirez à M. Roubo, prévenez-moi de l'heure à laquelle je pourrai le rencontrer chez lui. Je lui porterai les pièces nécessaires pour cette première conférence.

J'ai à vous demander une autre chose, c'est de vouloir bien accepter et garder chez vous un *duplicata* de mon testament olographe.

Le premier exemplaire de cet écrit très bref est dans les mains de ma bonne petite femme qui est par là instituée tout simplement ma *légataire universelle*. Mais il suffit de la moindre circonstance de désordre pour que cet acte s'égare, et vous viendriez, n'est-ce pas, dès que vous apprendriez par les journaux que l'*Académie Française* aurait mon fauteuil à donner. J'ai pensé souvent à vous en parler. Vos graves fonctions sont de tous les temps et de tous les régimes; elles vous retiendront toujours en France, et je suis heureux d'en voir investi un ami sur qui je compte fermement. Dites-moi si rien ne s'oppose à cette intention de ma part. Vous savez que, comme garde-malade, je suis habitué à tout prévoir et préparer pour Lydia, et que je crains toujours pour elle, comme une mère pour son enfant.

Tout à vous de cœur, ALFRED DE VIGNY.

II

[illegible]

Je n'oublie point mes amis et je viens de remettre dans les mains souveraines de M. Bocage, autocrate de l'Odéon, votre manuscrit de [illegible] *de Windsor*. Je lui ai parlé de manière à ce qu'il soit fort tenté de les jouer, et je pense qu'à présent il est bon de le laisser en repos, livré à ses méditations sur ce sujet, jusqu'au jour de la nouvelle ouverture de l'Odéon, après les vacances qui vont commencer.

Je vous avertirai du temps où il sera bon que vous alliez lui faire visite.

Je vais partir pour la campagne dans peu de jours. Vous trouverez chez votre ancien ami, M. Roubo, un petit paquet des papiers que vous m'aviez laissés, feuilletons, brochures, satire d'Horace, etc.; nous en causerons à mon retour, en allant voir la première représentation des *Bourgeoises de Windsor*. Je vous dirai mes impressions de voyage à travers votre prose et vos vers que j'aime également.

Mme Breulier a fait chez moi une bien riche apparition dont le souvenir ne s'efface pas ici. Avez-la bonté de le lui dire et de lui faire savoir combien je serais heureux de penser que sa visite se renouvellera. Mme de Vigny en a, comme moi, l'espoir et me charge de lui envoyer ses complimens les plus affectueux.

Tout à vous de cœur. ALFRED DE VIGNY.

III

Au Maine-Giraud, Blanzac (Charente).
Jeudi, 3 octobre 1850.

Eh bien! j'espère qu'à présent vous savez votre Fontainebleau par cœur avec tous ses ordres d'architecture, sa galerie de Henri II que je vis en partie restaurée, la dernière fois que j'y passai. Ses jolies déesses ont-elles toujours un corps aussi grand et des têtes si petites? C'était la mode alors d'être ainsi construites; voyez Callot, dans ses gravures des belles dames et des cavaliers. Sous Louis XIV, ou plutôt sous Mignard, il fallut avoir la bouche en cœur, la lèvre inférieure fendue en forme de cerise, et le menton avancé à l'autrichienne pour plaire à la Reine. Toute femme bien apprise parvenait à se faire ces figures officielles et, de nos jours, j'ai vu des généraux parvenir à ressembler à l'Empereur de manière à s'y tromper (d'un peu loin), à force de gonfler leurs joues, de les jaunir, je ne sais comment, et de marcher les mains derrière le dos. Je ne sais si nous avons été huîtres, grenouilles et poissons, mais je sais que le singe est encore en nous tout-puissant seigneur.

Votre aimable billet m'a transporté à Fontainebleau. Je ne connais pas sa galerie mexicaine, mais n'est-il pas probable que ce continent mystérieux de l'Atlantide dont parlent les anciens était le monde que nous nommons *nouveau*? On a trouvé en Amérique des tombeaux en forme de pyramides qui sont bien en rapport avec ces formes Egyptiennes dont vous avez surpris la ressemblance.

Je me réjouis de vous savoir en possession de cette pièce de monnaie des Empereurs Grecs Chrétiens. Elle aura été suspendue au col de quelque belle Impératrice de Byzance, quelque chrétienne un peu gaie comme était l'Impératrice *Eudoxie*, l'ennemie de *Saint-Jean-Chrysostôme* parce qu'il blâmait la parure et la danse. Elle portait votre médaille le jour où il prêcha contre le luxe, la vanité et la danse. Elle l'exila pour ce sermon, et il en fit un autre pour l'appeler *Hérodiade*. C'était fort mal et votre médaille a été cause de tout cela. Vous qui avez dans votre jeune et gracieuse compagne une beauté à parer qui vaut bien celle des chrétiennes orientales des Eglises grecques, faites-lui donc essayer votre médaille *gondolée*, comme vous dites dans le vrai langage d'un antiquaire passionné. Ce n'était pas, je pense, comme antiquaire que vous étiez passionné le jour où vous avez écrit :

Cueillons la rose!
Cueillons le jour!

et votre voisinage avait sans doute électrisé la plume et le papier. Mais ne me donnez donc pas un échantillon seulement, une autre fois, et envoyez-moi *le fruit et le parfum*, c'est-à-dire toute la page de poésie, comme le jour où vous m'avez écrit :

O merci pour nos sœurs, nos filles et nos mères!

Comme Bocage a toujours été dictateur ou premier consul depuis que je le connais, je n'ai pas été surpris de sa retraite assez semblable à celle de Sylla (1). Quoi qu'il en soit, je désire bien que vous l'alliez voir et que vous lui redemandiez vos *Joyeuses commères de Windsor*, à moins que vous n'aimiez mieux attendre mon retour et les sages conseils que je vous donnerai lorsque j'aurai examiné les intentions du nouveau directeur.

Je vous remercie des nouvelles que vous m'avez données un jour, il y a déjà longtemps, de ma trop lente affaire, et la lettre du clerc principal de M. Roubo m'a fait plaisir par ses détails. Je savais de M. Roubo qu'il avait reçu des offres, mais j'ai la conviction que ce n'était de la part du débiteur qu'une ruse pour faire croire à d'autres qu'il était entré en accommodement avec moi. J'ai rejeté ces offres-là. Je n'ai écrit qu'à M. Roubo. Je m'étonne de ne pas avoir reçu de lui directement les détails que vous m'avez transmis. Je lui ai écrit le 28 septembre et j'espère qu'il va me répondre avec attention. J'ai besoin d'être éclairé sur plusieurs points que je lui ai indiqués, pour savoir la suite de la procédure. Si vous le voyez, dites-lui que j'attends une réponse un peu étendue.

Je ne partirai pas encore pour Paris. Ce pays est ravissant. Lydia s'y plaît beaucoup et s'y trouve moins souffrante qu'ailleurs. J'y rêve beaucoup. Je viens d'écrire deux poëmes nouveaux. Je fais bâtir et restaurer un portail antique, les vieilles tours de mon hermitage et leurs escaliers en spirale.

Adieu, poétiqueet sincère ami. Présentez mes hommages à Mme Breulier, et croyez-moi bien tout à vous.

ALFRED DE VIGNY.

IV

Mardi, 26 novembre 1850.

Aujourd'hui ce n'est plus au Poète que j'écris mais au Légiste, à l'homme expérimenté en affaires et surtout à l'ami.

Il me faut la vérité, la vraie vérité, la réalité sur cette question que voici :

Une maison estimée, en 1845, *trois-cent-soixante mille francs* et donnant en loyers *vingt mille francs* va être mise en adjudication. Ses loyers actuels

(1) Bocage, révoqué le 27 juillet 1850, à la suite de la représentation bruyante donnée le 4 mai, pour l'anniversaire de la République. Altaroche lui succède le 21 août.

sont, d'après la déclaration authentique qui vient de m'être faite, de 11.580 francs et seront au 1er janvier de 13.780 francs.

Cette maison (rue de Fleurus, n° 1) est belle, m'écrit M. Roubo, construite dans le faubourg Saint-Germain, près du Luxembourg. Elle a sept croisées de face sur la rue de Fleurus et sur les jardins du Luxembourg et d'autres bâtimens au fond de la cour. Tous ses loyers à tous étages sont d'un prix à la portée des plus petites fortunes et même de celle des étudiants, ce qui fait qu'elle est toujours louée.

Après avoir réfléchi un peu et comparé cette situation à celles qui vous passent sous les yeux journellement, dites-moi jusqu'où vous croyez que monte le chiffre de la vente qui va se faire sous peu.

Si vous connaissez un architecte qui puisse la voir et vous en dire son avis, ajoutez ce renseignement à ceux que je vous donne, et soyez assez bon pour faire (comme La Place) un calcul des probabilités basé sur l'influence des craintes publiques sur les ventes actuelles, et dites-moi combien vous calculez qu'elle puisse être vendue, donnant à présent, je le répète, un revenu de 13.780 francs qui va peut-être bientôt remonter à 19 ou 20.000 francs par an.

Depuis la communication que vous avez bien voulu me faire le 2 août, et à laquelle j'ai répondu le 3 octobre, je n'ai reçu qu'une lettre de M. Roubo, du 3 novembre. Il est un peu lent à répondre à mes lettres, et je ne puis m'empêcher d'en être surpris, accoutumé que je suis à la ponctualité des Anglais en affaires.

Aujourd'hui, M. Roubo (ce que j'appelle son aujourd'hui, c'est le 3 novembre), ne nie point mais ne confirme pas ce qu'il m'écrivait dans son avant-dernière lettre.

« Je suis persuadé, m'écrivait-il, que le prix de l'immeuble dépassera la somme nécessaire pour vous couvrir, après le remboursement du seul créancier qui passe avant vous. »

Il continue (je crois) les poursuites, mais sans répondre aux détails que je lui demande. Il me semble qu'il doit être facile à M. Roubo de trouver des acquéreurs pour ce bien qu'ils auront à bas prix et qui, selon toute probabilité, remontera l'année prochaine à 20.000 francs de loyer.

Je compte sur votre amitié pour me répondre sur ces deux points seulement :

1° La valeur réelle de la maison en temps ordinaire.

2° La somme à laquelle il est probable qu'elle s'élèverait dans une adjudication prochaine.

Je m'arrête tout court. Qu'ai-je à ajouter, connaissant votre amitié? — Je marche un peu à tâtons dans ces ténèbres. Qui m'eût dit que nous y marcherions tous deux, dans le temps où vous hésitiez à quitter ce qu'on nomme pompeusement la carrière des lettres? Comme s'il y en avait une.

Que vous avez bien fait de prendre la vôtre! On a beau se garer tant que l'on peut des affaires, ne viennent-elles pas à chaque instant nous poursuivre comme une marée montante et nous engloutir jusqu'aux genoux d'abord, puis jusqu'au col? Mieux vaut s'y jeter le premier à la nage que d'attendre leur flot et leur caprice.

Adieu, mille bonnes amitiés, et répondez-moi bientôt.

ALFRED DE VIGNY.

Au Maine-Giraud, à Blanzac (Charente).

(*A suivre.*)

MONSIEUR THIERS

NOTES ET SOUVENIRS [1]

Je n'ai connu M. Thiers que dans les dernières années de sa vie et comme le pouvait faire un tout jeune homme, puisque je n'étais pas encore majeur quand j'ai passé avec lui, presque en tête à tête, sa dernière soirée. Mais M. Thiers était si merveilleusement « vivant » ; il y avait en lui une si extraordinaire activité d'esprit, qu'il entretenait par le don précieux entre tous et presque sacré qu'est le goût de la vie ; il était un si étonnant causeur ; resté jeune jusqu'à l'extrême vieillesse, il était si accueillant pour les jeunes de qui, au surplus, il n'avait pas à redouter qu'ils coupassent son discours autrement que pour le faire rebondir ; il était un si prestigieux évocateur des choses et des hommes, et de lui-même, que, si j'ai réussi à éclairer d'une lumière exacte cette vie si pleine et si mouvementée, je le dois certainement aux quelques souvenirs personnels que j'ai de l'homme même. J'ai eu la bonne fortune de connaître quelques-uns de ses amis intimes, de ses collaborateurs immédiats et de ses collègues dans les assemblées. J'ai approché M. Mignet, qui fut le témoin de toute sa vie et dont l'inaltérable amitié pendant plus de soixante années est l'honneur de tous les deux. J'ai entendu M. Barthélemy Saint-Hilaire et M. Jules Simon, Victor Hugo et Louis Blanc, Paul de Rémusat et Edmond de Lafayette, Émile Ollivier et Jules Favre, Grévy et Gambetta parler de lui, et toujours, quels qu'aient été leurs désaccords, avec une égale admiration pour

---

[1] Conférence faite à Versailles à la ligue de l'Enseignement, le 10 décembre 1915.

l'une des plus claires et des plus riches intelligences de notre histoire. Enfin, comme j'appartiens à la génération qui a vu la guerre, j'ai gardé pour M. Thiers la reconnaissance que ne ressentiront jamais au même degré ceux qui ont lu seulement dans les livres le récit de ses efforts pour empêcher le second Empire de jouer sur un coup de dé la fortune de la France; qui ne se sont pas tournés vers lui, au lendemain des désastres, comme vers le salut; qui n'ont pas tressailli de sa foi invincible dans les destinées de « la noble blessée », et qui n'ont pas acclamé en lui le libérateur du territoire et le fondateur de la République. Et je ne dirai certes pas que les générations plus jeunes soient incapables de se rendre compte de ces choses, puisqu'elles souffrent encore, et c'est leur honneur, de la plaie qui n'est que cicatrisée. Tout de même, quand le passé tragique se rappelle à nous, nous avons, nous qui l'avons vécu, sinon une autre âme, du moins une autre sensibilité.

Sans doute, l'histoire n'aura pas seulement à juger M. Thiers sur ses dernières années, les seules où l'aient connu ou entrevu les hommes de mon âge. Elle le prendra à ses débuts, quand il s'en vint de Marseille, avec le prix d'éloquence qu'il avait remporté à Aix, pour conquérir Paris, Rastignac bourgeois, d'une autre matière assurément, pourtant sans un bagage beaucoup plus encombrant de scrupules, et, comme le dit Sainte-Beuve de son grand rival Guizot, « ayant, dès le premier jour, marqué haut sa place du regard ». Elle le suivra, toujours intéressée, souvent séduite, parfois sévère, dans son escalade de la renommée, dans sa poussée rapide, à travers les bureaux de rédaction et les salons, vers tous les succès, politiques et littéraires, vers le pouvoir et vers la fortune, journaliste et historien, député et ministre, au gouvernement et dans l'opposition. Collaborateur de Carrel au *National*, il a été l'élève de Talleyrand pour la diplomatie, la haute et la basse politique, du baron Louis pour les finances, des maréchaux de Napoléon pour les choses de la guerre. Il y a bien des réserves à faire sur son rôle pendant les dix-huit années de la monarchie de Juillet. Plus ferme que Laffitte, plus souple que Casimir Périer, plus propre au maniement des hommes que le duc de Broglie, plus moderne que Molé, plus démocrate et plus national que Guizot, peut-être, tout compte fait, a-t-il été le meilleur ministre d'un roi qu'il inquiétait et dont il se défiait, parce que Louis-Philippe prétendait régner et gouverner à la fois et parce qu'il n'eût pas déplu à son maire du palais de faire de lui un roi mérovingien. Mais il est le principal auteur des lois de septembre; « son bruyant tambourinage de 1840 » a réveillé contre la France toutes les inquiétudes de l'Europe, celles des peuples comme celles des gouvernements; et, si le pouvoir n'a pas été son bût, mais son moyen, quand il en est tombé et qu'il y veut remonter, il ne recule vraiment pas assez devant assez de choses.

Au moment où s'écroule la Monarchie de Juillet, M. Thiers, malgré tant de services rendus et malgré tant d'intelligence, est entouré de méfiances. Il se rallie à la République, très sincèrement, parce qu'il se refuse « à émigrer ni au dehors ni au dedans », d'autant plus sincèrement qu'il compte bien tenir bientôt la première place dans le nouveau régime; les républicains ne l'accueillent pas. Il se déclare, contre Cavaignac, pour le prince Louis; le fils de la reine Hortense, qui n'a rien de Louis XIII, se dérobe à sa tutelle, joue, proprement, par dessous jambes l'héritier présomptif du Cardinal de Richelieu. Homme de gauche, libéral vieilli à l'usage, il appuie toutes les mesures de réaction, sous prétexte d'ordre, contre l'Université, contre la République romaine, contre le suffrage universel; les conservateurs se servent de lui, mais ne le prennent pas pour chef. L'histoire enregistrera tout cela, ces erreurs, ces défaillances, cette versatilité, cette hésitation, après tout légitime, des partis à se confier à un homme qui ne semble mû, alors même qu'il s'en abstrait, que par ses ambitions personnelles, et dont le caractère n'est pas encore à la hauteur de l'intelligence et du talent. Mais elle s'arrêtera aussi, et, cette fois, avec admiration, à la dernière année de la seconde République, à cette année 1851 où M. Thiers fut plus clairvoyant, plus perspicace, plus conscient du péril qui allait emporter la République, que tous les républicains réunis. Si le Corps législatif de 1870 avait écouté M. Thiers, nous n'aurions pas eu la guerre, dans des circonstances où elle devait tourner au désastre, et nous aurions encore l'Alsace-Lorraine, Metz et Strasbourg. Si l'Assemblée législative avait écouté M. Thiers en 1851, nous n'aurions pas eu le Deux Décembre, le second Empire, partant la guerre, l'invasion et le démembrement.

Je ne suis pas de ceux qui dénient toute vérité à ces vastes généralisations, à ces enchaînements logiques, à ces nécessités que recherche et qu'établit la philosophie de l'histoire. Les grands événements, comme les moindres, ont des causes générales; ils en ont de particulières. Bossuet et Auguste Comte ont raison, mais le cardinal de Retz et Saint-Simon n'ont pas tort. L'histoire a des grandes routes, des routes royales, mais elle a aussi des défilés et des sentiers. J'ai trop vécu l'histoire, — j'entends que j'ai trop vécu dans la politique, car la politique, c'est l'histoire en formation, tout comme le travail est du capital en formation, — pour ne

pas m'être souvent rendu compte que tel fait décisif, qui s'est produit de nos jours et dont j'ai été le témoin, aurait très bien pu ne pas se produire et qu'il s'en est fallu de très peu qu'il ne se produisît pas; mais qu'en même temps, il est arrivé aux uns et aux autres de prévoir, sans être pour cela de grands prophètes, que tels ou tels événements s'accompliraient, parce qu'ils seraient la conséquence inévitable de tels ou tels actes, de telle ou telle loi, de tel ou tel état des esprits.

Je pourrais prendre mes exemples dans une histoire récente; je les prends chez M. Thiers. Dans son discours du 17 janvier 1851 sur la révocation du général Neumayer pour n'avoir pas encouragé ses troupes à pousser, à la revue de Satory, le cri de *Vive l'Empereur*, et sur la destitution du général Changarnier pour avoir improuvé cette mesure, M. Thiers annonce à l'Assemblée que, si elle a la faiblesse de céder devant ces entreprises du pouvoir exécutif, « l'Empire est fait ». Dans son discours du 17 novembre 1851, où il ne fut guère moins malmené par les républicains qu'il ne le sera par les bonapartistes dans la séance du 15 juillet 1870, — à bout de forces, il dut descendre de la tribune — M. Thiers déclare que, si l'Assemblée repousse la proposition des questeurs sur la réquisition directe, par et pour elle-même, de la force armée, elle est à la merci d'un coup d'Etat. L'Assemblée se satisfait en janvier d'un vote platonique. En novembre, elle repousse la proposition des questeurs où la gauche voit une injure à « la sentinelle invisible » : le peuple. Il n'est pas nécessaire d'avoir siégé dans les Chambres pour apercevoir qu'il a dépendu peut-être de circonstances tout à fait secondaires que l'Assemblée, en janvier, poussât son succès et, en novembre, revendiquât le droit de requérir directement les troupes. Le coup d'Etat, s'il ne devenait pas absolument impossible, se fût heurté à une résistance qui aurait pu être victorieuse. Voilà donc le fait particulier : des propos de couloirs, un incident de séance, quelques voix déplacées. Mais voici la fatalité, l'enchaînement des faits : M. Thiers est suspect aux républicains pour avoir participé à la loi du 31 mai et à la loi Falloux; les républicains sont dominés par les souvenirs de la Révolution où le peuple se lève pour défendre la République : M. Thiers a été l'un des patrons de la candidature du prince Louis à la présidence de la République, il a cru qu'un Bonaparte, installé pour quatre ans à l'Elysée, en sortirait, à l'expiration de sa magistrature, pour redevenir un simple citoyen, comme un Washington ou un Jefferson : de ce point-là aussi, « l'Empire était fait », et M. Grévy l'avait dit, et Lamartine aussi, prophétisant « le despotisme et l'anarchie », si le peuple se laissait prendre au mirage d'un nom, et, tout de même, par une magnifique aberration, « voulant laisser quelque chose à la Providence » (1); et, plus loin encore dans le passé, le retour des cendres avait été l'œuvre de M. Thiers; ce jour-là encore, déjà, « l'Empire était fait »; et ce n'est pas ici, non plus, un arrangement artificiel des causes et des effets, « le fait qui devient une vue de l'esprit (2) », car Lamartine encore, ce jour-là, dans son discours (3) sur le projet portant « translation des restes mortels de Napoléon », avait annoncé que « le trône rapetisserait devant un pareil tombeau » et que de cette cendre seraient suscitées « la tyrannie et la guerre ».

*
* *

Au Deux-décembre, M. Thiers est arrêté, conduit au Mont-Valérien, expulsé du territoire. A son retour d'exil, après la première amnistie, il se consacre tout entier « à ses chères études. » Il achève sa monumentale histoire du Consulat et de l'Empire. Il ne revient à la politique active qu'en 1863; Paris l'envoie au Corps Législatif. Il y entre pour réclamer, dans la politique extérieure, le retour au système classique de la diplomatie française, qui est l'équilibre, et, dans la politique intérieure, « les libertés nécessaires. »

Je disais tout à l'heure, et cela va de soi, que l'histoire, quand elle s'essaiera à juger M. Thiers, aura le droit et, bien plus, le devoir d'évoquer toute sa vie. Il n'en est pas moins juste de reconnaître que M. Thiers n'est devenu tout à fait lui-même que dans cette dernière période de quatorze années, les sept dernières années de l'Empire, les sept premières de la République, après qu'il eût passé à la double leçon de la fortune et de l'exil. Je n'entends évidemment pas dire par là qu'il ait attendu la soixantaine pour atteindre sa pleine maturité. Il n'y a pas eu, bien au contraire, beaucoup de maturités intellectuelles plus précoces que la sienne; mais ses qualités ne se sont pleinement développées, en même temps que s'atténuaient ses défauts les plus choquants, qu'avec l'âge, ou, plus exactement, qu'à partir d'un certain âge où il subordonna résolument son goût du pouvoir à ses idées et à son honneur. — Il n'eut dépendu que de lui, après le plébiscite qui avait ratifié le coup d'État de décembre, de se réconcilier avec le nouveau Régime et de devenir le Talleyrand du second Empire. Napoléon III aurait voulu le rallier, comme il avait voulu rallier Lamartine; il l'avait, dans un discours

1. Discours du 6 octobre 1848.
2. Séance du 9 [illegible], *Correspondance de Lamartine*, t. I, p. 3[illegible].
3. Discours du 27 mai 1840.

d'ouverture des Chambres, proclamé « historien national. » Mais M. Thiers était l'ennemi déclaré de la diplomatie incohérente que Napoléon III appelait la politique des nationalités; et, sans doute, il ne contestait pas qu'il y eût des honnêtes gens parmi les serviteurs de l'Empire, mais il eût cessé, à ses propres yeux, d'être un honnête homme si, après avoir mis son idéal politique dans le régime représentatif, il avait prêté son concours au pouvoir absolu qui était sorti d'un attentat contre la loi. — Il n'eût dépendu encore que de lui, après l'écroulement de l'Empire, d'entrer dans le gouvernement de la Défense Nationale pour en être le chef incontesté; Jules Favre, Jules Simon, Ferry, Gambetta lui en avaient fait la proposition dès la nuit du 3 septembre. Mais il eût voulu que la vacance du trône fût déclarée par le Corps Législatif lui-même, que le nouveau gouvernement fût nommé par « ce qu'il appelait le Corps Législatif repentant »; il refusa formellement cette première place, à leur tête, que lui offraient les chefs des républicains. Il consentit seulement à entreprendre à travers l'Europe, dans le vain espoir d'y réveiller les sympathies pour la France, le lamentable voyage où il ne recueillit que des mots et d'où il revint avec la conviction, que je ne discuterai pas, mais qui dominait sa pensée, que la guerre à outrance ne pouvait conduire qu'à de nouveaux désastres. — Et il n'eût dépendu encore que de lui de demeurer, en 1873, à la présidence de la République où l'avait porté, à l'heure des plus cruelles responsabilités et des plus affreux sacrifices, la confiance, alors unanime, de l'Assemblée nationale. Il a arraché Belfort et la trouée des Vosges à M. de Bismarck, vaincu la Commune, refait l'armée, reconstitué les finances, rendu au pays sa foi en lui-même, restauré son crédit au dehors, hâté la libération du territoire, jeté les premières bases de la Constitution républicaine, et cela au milieu de la lutte et des tracasseries des partis dans une assemblée souveraine, et sous les menaces brutales, incessamment renouvelées, du chancelier allemand qui trouve que la France renaît trop vite. C'est alors que légitimistes, orléanistes et bonapartistes se coalisent pour le renverser. M. Thiers écarté, on « étranglera la Gueuse » et rétablira la Royauté. Pourtant, si nombreux qu'ils soient, il leur faut un appoint, celui d'un petit groupe de conservateurs incolores, hésitant entre la République et la Monarchie, surtout avides de portefeuilles et de légations, le groupe Target. Un vieux diplomate donna ce conseil: « Vous avez encore le temps, il faut faire marcher les bureaux de tabac. » M. Thiers préféra tomber.

L'allure, le geste, la main sur le cœur d'où naît l'illusion des foules, évidemment manquent à M. Thiers. Il n'est pas de ceux qui sont faits pour l'image ou pour la légende, ou que le peuple porte sur ses épaules. Mais quelle intelligence s'est adonnée avec plus de force et de clairvoyance que la sienne à son pays au cours des années qui précédèrent la catastrophe de 1870 et de celles qui la suivirent, et quel traité, presque unique au monde, de sagesse politique, de raison politique, de vérités politiques, que la collection de ses discours parlementaires de 1863 à 1873! Son expérience d'homme d'Etat longtemps au pouvoir, plus longtemps encore en disponibilité, mais toujours observateur attentif, informé, des hommes et des choses; son expérience d'historien qui cherche et qui a trouvé dans le passé des avertissements pour le présent et pour l'avenir; le fruit de ses méditations sur l'art de gouverner, sur le mécanisme des sociétés; ses incursions dans tous les domaines, science, art, industrie, commerce, stratégie; la vie de salon, à la façon du XVIIIe siècle, où il se complaît et qui l'a mis en relations suivies avec toutes les illustrations de son époque; tout cela se réunit pour faire de lui le guide politique le plus sûr. On a dit souvent de lui que, — Napoléon excepté, mais c'était un Latin, — il a été de tous les Français le plus intelligent après Voltaire; c'est vrai. Aussi bien il y a du Voltaire chez lui, et du meilleur, du Voltaire de l'*Essai sur les mœurs* et du *Dictionnaire philosophique*; mais il y a chez lui aussi du Montesquieu, notamment dans ses discours sur la politique européenne, et encore du Colbert et du Turgot, et du Necker, d'un Necker qui ne serait pas genevois et solennel, et du Mirabeau, d'un Mirabeau qui s'appliquerait, non pas à passionner la raison, mais à mettre la passion, j'entends la passion du bien public, à l'allure du bon sens. Et puis, surtout, il y a « Monsieur » Thiers. Car, tant d'années après sa mort et tant d'années après son entrée dans l'histoire, nous disons encore sans pouvoir nous en défendre: Monsieur Thiers.

*
* *

Les plus lointains souvenirs que j'ai de M. Thiers datent de la fin de l'Empire. J'avais douze ou treize ans. J'étais déjà républicain, et je l'étais à la façon des républicains de la Restauration et de la Monarchie de juillet, c'est-à-dire à la fois républicain et napoléonien. Nous avions pour répétiteur, mon frère Salomon et moi, un jeune bachelier, militant du quartier latin. Il nous mena, un jour, au plus profond de la forêt de Saint-Germain où, s'étant bien assuré de notre solitude, il tira de sa poche un petit volume à couverture bleue qui était *les Châtiments* et nous lut, à voix basse, *les Soldats de l'an II* et *l'Expiation*. Voilà comment je suis devenu

républicain. Mon père avait, dans sa bibliothèque, l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* ; je ne me lassais pas d'en regarder les gravures, et d'en lire avec passion les pages les plus dramatiques, 1814, le retour de l'île d'Elbe, Waterloo, Saint-Hélène. Voilà pourquoi j'étais napoléonien. Et, par conséquent, mes deux « grands hommes » parmi les contemporains, c'étaient Victor Hugo sur son rocher et M. Thiers que je voyais quelquefois passer en calèche découverte sur la terrasse de Saint-Germain « avec ses dames », comme j'ai su plus tard qu'on les nommait, Mme Thiers et Mlle Dosne.

Mon père était des amis de M. Thiers. Quand il avait passé la soirée chez lui, je l'interrogeais sans fin, le lendemain, sur l'historien de Napoléon. Il y avait, à mes yeux d'enfant, un reflet de Napoléon sur M. Thiers.

En ces temps-là, la duchesse de Vicence vivait encore. Elle villégiaturait, elle aussi, à Saint-Germain. C'était une grande femme mince, élégante, qui avait gardé des restes de beauté. Je me rappelle l'avoir vue se promener avec M. Thiers, coiffé d'un grand chapeau gris à haute-forme, qui trottinait près d'elle. Napoléon aurait surgi à leurs côtés que je n'en aurais été qu'à moitié surpris.

La première fois que M. Thiers m'a parlé, ce fut, toujours à Saint-Germain, au lendemain de la guerre et de la Commune, un dimanche de juillet 1871. Nous promenant avec mon père sur la terrasse, nous rencontrâmes M. Thiers et « ses dames » qui y étaient venus de Versailles. Pendant que mon père causait avec M. Thiers, passa, en voiture, Odilon Barrot. Savais-je déjà que Royer-Collard avait dit à Odilon-Barrot, en 1830, à l'Hôtel de Ville : « Je vous connais, Monsieur, depuis longtemps, depuis 1792 : vous vous appeliez alors Pétion ? » M. Thiers, agitant ses bras, se met à crier de sa petite voix aigüe : « Barrot ! Barrot ! Hé ! Barrot ! » Et comme autant en emportait le vent : « Jeune homme, me dit M. Thiers, courez donc après la voiture de M. Barrot et amenez-moi M. Barrot ! » Un aide de camp de l'Empereur n'aurait pas exécuté avec plus de joie un de ses ordres. Je cours de toutes mes jambes après la voiture, criant de tous mes poumons : « Monsieur Barrot ! Monsieur Barrot ! » Le cocher se retourne, s'arrête, et j'amène Odilon Barrot à M. Thiers.

Ainsi je connaissais M. Thiers : il m'avait parlé !

Je passe sur mes souvenirs des années suivantes : une pièce de vers que j'adressai à M. Thiers pour lui demander la grâce de Rossel, condamné à mort pour sa participation à la Commune, mais dont la jeunesse, le courage, le profil stoïque nous avaient émus ; l'adresse des élèves républicains de la classe de rhétorique du lycée Condorcet que je lui portai après le 24 mai ; d'autres incidents qui plurent, sans doute, à l'illustre vieillard puisqu'il m'engagea — c'était à la fin de 1875, à mon retour du service militaire, — à suivre ses réceptions de la place Saint-Georges. Sa maison, démolie par la Commune, avait été reconstruite aux frais de l'État. M. Thiers y recevait tous les soirs vers 9 heures. La compagnie était tantôt très nombreuse, tantôt très réduite. M. Francis Charmes, alors rédacteur au *Journal des Débats*, se rappelle peut-être une soirée où nous étions seuls, tous les deux, auprès de M. Thiers. Le plus souvent, Mme Thiers sommeillait au coin du feu. Sa sœur, Mlle Dosne, faisait effort pour tenir éveillés de très beaux yeux mélancoliques et doux. On racontait qu'elle avait aimé le général de La Moricière et ne s'était pas consolée de sa mort. Il y avait au fond du salon, sur une petite table, des rafraîchissements auxquels on ne touchait pas.

Le salon de M. Thiers, c'était M. Thiers. Après avoir, aussitôt levé de table, fait un petit somme de dix minutes, il entamait la conversation avec ses hôtes, tantôt debout devant la cheminée, tantôt allant et venant, rarement assis. La conversation de M. Thiers, c'était un monologue, le plus divertissant des monologues, où il n'avait pas même besoin d'une interruption pour passer d'un sujet à l'autre ; et il était aussi éloquent dans son salon qu'à la tribune, ou, plus exactement, il parlait à la tribune comme dans un salon, avec le même naturel, ce qui faisait le charme de son éloquence, jamais apprêtée, coulant de source, abondante et précise à la fois, d'une vivacité qui allait à la pétulance. Aussi bien écrivait-il comme il parlait, et c'est ce que Sainte-Beuve a marqué en quelques traits définitifs, quand, rendant compte de la préface du tome XIIe du *Consulat et de l'Empire*, où M. Thiers expose sa manière d'entendre et d'écrire l'histoire, il compare cette préface « à une conversation rapide, impétueuse, familière, qui touche à mille points, soulève mille questions et fait dire *oui* et *non* à la fois ». Et « tout cela dit si vivement, d'un jet si net, si aisé, avec de si agréables détails et des excursions si heureuses, si imprévues, qu'on n'est pas tenté de contredire et qu'on aime mieux écouter. » Quand Sainte-Beuve aime son modèle, il n'y a pas à recommencer le portrait qu'il en a fait ; il n'y a plus qu'à citer. Je continue à citer : « M. Thiers veut savoir, il veut s'expliquer le mouvement des choses humaines, mais se l'expliquer d'une manière si particulière, si précise, si appropriée à chaque ordre de faits et à chaque branche d'affaires, que cette seule connaissance, pourvu qu'on y atteigne, lui paraît constituer la condition fondamentale, l'essence même de l'histoire ; » — j'ajouterais : de la politique — « il appelle cela l'intelligence. » « Avec l'intelligence et presque sans art d'ailleurs, on arrive,

selon M.Thiers, à des narrations, non seulement suffisantes, mais à des chefs-d'œuvre »; et c'est ainsi que l'intelligence est toute la poétique de son talent (1).

Ce n'est pas que M. Thiers ne sût, à l'occasion, écouter, pendant quelques minutes, questionner, se renseigner. Je l'ai entendu interroger mon père et M. Henri Germain sur des questions de finances; un jour que mon père m'avait mené chez lui en uniforme de brigadier de hussards, il m'a même interrogé sur le volontariat d'un an. Mais son opinion était faite: « Ah ! oui, ils sont bien gentils, vos volontaires d'un an, bien gentils. Et cela rapporte même quelque chose au Trésor. Mais ce ne sont pas des soldats, de vrais soldats. » Et il partit pour une de ces conférences militaires, paradoxales, en vérité, à certains égards, et rétrogrades à quelques autres, mais où les généraux convenaient qu'il y avait toujours quelque chose à apprendre pour eux pendant que les civils, hélas ! n'en retiraient pas tout l'enseignement qu'il eût fallu. Pourtant, à l'ordinaire, c'était M. Thiers qui expliquait à ses interlocuteurs leur métier, leur science ou leur art. A un peintre, il montrait comment Raphaël, son cher Raphaël, quand il avait à représenter une Vierge, « cherchait dans son imagination les traits les plus purs auxquels il ajoutait sa grâce propre », mais que, pour le portrait d'un vieux prince de l'Église, « il cherchait seulement la nature et, l'admirant dans sa réalité, la reproduisait sans y rien changer ». — Il veut, un jour, connaître Berthelot. Adrien Hébrard le lui amène. Berthelot avait préparé un petit discours sur ses plus récentes découvertes. Il n'arrive pas à placer un mot. Une heure durant, M. Thiers lui expose ses vues personnelles sur la chimie. Et, de l'aveu de Berthelot à Hébrard, il savait très bien la chimie ; seulement, « il s'était arrêté à Lavoisier. » — Une autre fois, il se rend en Angleterre pour y assister aux obsèques de la reine Amélie. Guizot est du voyage. La mer, au Détroit, était démontée. Guizot est affreusement malade. M. Thiers fait prendre de ses nouvelles par Charles de Rémusat. Guizot remercie, s'enquiert, entre deux hoquets, de M. Thiers. « Monsieur Thiers, dit Rémusat, il est sur la passerelle à côté du capitaine et lui donne des conseils dans la tempête. »

Reprenons le mot de Berthelot : « Il en est resté à Lavoisier. » Le mot s'applique à M. Thiers dans presque tous les domaines de l'esprit et dans presque tous les domaines de la politique. Il a, autrefois choisi, avec plus ou moins de bonheur, son terrain, et il y est resté. Il est conservateur dans l'âme. Il est demeuré classique à travers toute la débauche romantique, classique à la Boileau, par goût de l'ordre et de la méthode. Il est resté, en philosophie, au « Dieu rémunérateur et vengeur ». Il n'a pas cru aux chemins de fer. Il s'est résigné, difficilement, au suffrage universel. Il repousse avec colère l'impôt sur le revenu. Il ne démord pas de la doctrine protectionniste la plus orthodoxe. Il est réfractaire au mariage civil. L'un de ses meilleurs amis s'étant marié civilement, la première fois qu'il vînt le voir : « Pourquoi, mon cher, lui dit brusquement M. Thiers, vous promenez-vous avec un chapeau chinois, vous savez : un chapeau à sonnettes ? Pourquoi ne pas vous marier comme tout le monde ? » Quelqu'un lui annonce que Taine se propose d'écrire l'histoire, la zoologie, de la Révolution, d'y porter son esprit critique et son pessimisme : « Dites bien à M. Taine qu'il ne touche pas à *ma* Révolution ». Et il n'entend certes point par là les dix volumes de sa propre histoire de la Révolution, mais la Révolution elle-même, les principes et les conquêtes de la Révolution, Quatre-vingt-neuf et Quatre-vingt-douze, et Quatre-vingt-treize encore, parce que Quatre-vingt-treize, c'est Quatre-vingt-neuf qui se défend, la Révolution tout entière qui est sa religion.

Il avait fréquenté quelques survivants de la Révolution et beaucoup de compagnons de Napoléon. C'était un régal quand il en discourait. Il les évoquait en chair et en os, en tirait les ficelles comme de marionnettes, les faisait manœuvrer, gesticuler, parler. On croyait les voir, les entendre. Il lui arrivait d'oublier un peu qu'il avait été ministre de Louis-Philippe. Il croyait bien se souvenir qu'il l'avait été de Napoléon. Si Napoléon avait voulu l'écouter, il se serait évité bien des fautes, aurait conservé les frontières de la République et serait mort sur le trône, laissant la régence à M. Thiers. Il a refait toutes les combinaisons politiques et diplomatiques de l'Empereur. Il aurait relevé l'Autriche après Austerlitz. (C'était la thèse de Talleyrand). Il se serait allié avec la Prusse. Il se serait méfié de la Russie. Il aurait fait la paix avec l'Angleterre sans lui accorder pourtant des traités de commerce. Il n'eût pas rompu avec le Pape. Et il a refait aussi les batailles de Napoléon et, Jomini en main, il les a plus aisément gagnées.

Il se plaisait beaucoup dans la société des femmes, qui se délectaient dans la sienne, parce qu'elles savaient qu'il les aimait et parce qu'il se donnait l'air de les consulter de préférence aux vieux diplomates . Il avait été jeune, — je veux dire : plus jeune ; — on racontait que la duchesse de Dino avait eu des bontés pour lui, et, encore, d'autres dames éprises de son esprit, de la variété de ses talents, de sa bruyante renommée, curieuses de ses

1) *Causeries du Lundi*, t. XII, p. 169.

façons de coq de Gaule, toujours dressé sur ses ergots. Il s'en défendait mal, avec une discrétion compromettante, ses petits yeux pétillants de malice, et de jolis souvenirs, sous ses lunettes d'or. Les femmes ne l'en estimaient que plus, se le disputaient, lui chuchotaient, derrière l'évantail, des conseils politiques comme des promesses de rendez-vous.

On aurait pu faire des volumes — des *arnoldiana* — avec ses mots. Il en avait de lestes.

Traité comme une manière de souverain par le faubourg Saint-Honoré, choyé, pendant l'Empire, par le faubourg Saint-Germain, il avait assez longtemps tenu les républicains un peu à l'écart, comme n'étant pas d'assez bonne compagnie. Il n'était revenu entièrement de ses préventions à leur endroit qu'après sa brouille avec les royalistes, avec les « ducs ». Il avait connu les « ducs » tout enfants chez leurs parents dont il avait été le commensal et l'ami. Collègue du duc Victor de Broglie dans le long ministère du 11 Octobre (1) et, déjà sous la Restauration, l'un de ses familiers, M. Thiers avait tenu sur ses genoux le duc Albert, âgé de sept ou huit ans, et, le revoyant, par la pensée, toujours à cette époque, ne concevant pas, pour ainsi dire, qu'il eût grandi, tenait toute contradiction de sa part pour une impertinence et un scandale. Il le détestait cordialement. S'étant réconcilié avec Gambetta qu'il avait fort malmené pendant la guerre, il venait quelquefois le voir aux bureaux de la *République française*. L'ayant manqué un jour, il lui dit le lendemain, à Versailles, comme Gambetta lui exprimait ses regrets : « Oh ! je n'ai pas perdu ma journée, Monsieur Gambetta. Tout le monde sait la politique chez vous. J'ai beaucoup causé avec votre concierge. (C'était un vieux communard boiteux du nom de Lange, qui avait été déporté, sous l'Empire, à l'île du Diable, avec Delescluze.) Il sait très bien la politique, il en parle beaucoup mieux que le duc de Broglie. »

Dans le fond, il avait toujours eu beaucoup d'amitié pour Gambetta, l'ayant distingué déjà, sous l'Empire, entre les jeunes gens qui venaient recueillir ses oracles. Il lui avait donné des lettres d'introduction pour des hommes d'Etats autrichiens et turcs, lorsque Gambetta fit son voyage d'Orient, et, lorsqu'il alla en Angleterre, pour les princes d'Orléans. Ce n'était pas encore l'époque où d'un jugement sommaire, injuste, M. Thiers disait du comte de Paris : « De loin, c'est un Allemand; de près, c'est un imbécile. » L'un des grands défauts — on pourrait dire : l'un des vices — de M. Thiers, c'était de ne pouvoir souffrir d'opposition. Libéral de raison plus que de tempérament, en réalité autoritaire et jacobin, son culte, presque superstitieux, de l'Intelligence, et sa conviction profonde que personne n'était aussi intelligent que lui, un tout petit peu de vieillesse aussi, l'avaient amené à penser très sincèrement que quiconque ne partageait pas ses idées était un imbécile ou, pour le moins, un sot. Le grand brevet, c'était d'être d'accord avec lui. Il considéra toujours M. Barthélemy Saint-Hilaire comme un homme très intelligent. Sur Jules-Simon et sur Challemel-Lacour, il faisait ses réserves.

Au Seize-Mai, ayant fait publiquement alliance avec Gambetta, il l'exaltait et lui reprochait seulement d'être un peu trop modéré dans la bataille. Il avait fait la guerre ; il la fallait mener avec plus de vigueur. Il était entendu pour tous les républicains que, sitôt les 363 réélus, la victoire remportée, le maréchal de Mac-Mahon serait sommé de donner sa démission et que M. Thiers le remplacerait à la présidence de la République. M. Thiers appellerait alors Gambetta à la présidence du Conseil. D'avance, ils avaient composé le ministère, réparti les portefeuilles, les grandes charges de l'Etat : Gambetta aux Affaires Etrangères, Jules Ferry à l'Intérieur, Léon Say aux Finances, le général Campenon à la Guerre, l'amiral de Gueydon à la Marine, M. Dufaure à la présidence du Sénat, des ambassades à M. Mignet et à M. Jules-Simon, la grande Chancellerie au maréchal Canrobert. On avait déjà connu, et nous avons vu des gouvernements d'un moindre lustre. Et M. Thiers disait à Gambetta : « Je vous présenterai à l'Europe. » L'Europe était sa vieille amie. Maintenant, il traitait Gambetta comme une manière de fils adoptif, lui prodiguait avec une jolie familiarité des conseils de toutes sortes, même de tenue. Certain jour qu'étant venu le voir à *la République-Française*, il le trouva en déshabillé, avec une calotte et des pantoufles brodées (je m'en souviens; elles étaient affreuses) : « Ah ! ah ! dit-il, Monsieur Gambetta, on voit bien que vous êtes aimé de la tête aux pieds ! »

C'est au Seize-Mai que j'ai fait ma première campagne politique. Nous combattions pour notre idéal : la République. Nous conspirions un peu. Gambetta m'avait appelé à collaborer à son journal. Je fus poursuivi « par les parquets du duc de Broglie » pour une brochure de propagande. J'avais vingt ans. Oh ! le beau temps !

*
* *

M. Thiers était venu passer quelques jours à Saint-Germain, au pavillon Henri IV. Le 3 septembre, qui était un dimanche, j'allai, vers 9 heures du soir, lui rendre visite. Il causait, dans une em-

(1) 1832.

brasure de fenêtre, avec M. Barthélemy Saint-Hilaire. Mme Thiers et Mlle Dosne étaient assises sur un grand canapé qui occupait le fond de l'appartement. (Cet appartement fait l'angle de la succursale du Pavillon Henri IV, du côté de la terrasse. Il n'y a pas été mis de plaque commémorative, « pour ne pas, m'a dit le propriétaire, attrister les voyageurs. »)

J'étais déjà allé voir M. Thiers le dimanche précédent et l'avais trouvé, ce soir-là, fatigué et préoccupé de sa santé. Mais, le 3 septembre, il avait une mine excellente, se louait de l'air de la terrasse qui l'avait complètement rétabli et pétillait de gaîté. De fait, l'aventure du Seize-Mai le rajeunissait de quarante-sept ans. Il revivait 1830, les 221 devenus les 363, le prince de Polignac qui s'appelait le duc de Broglie. Il donnait, comme autrefois au *National*, des articles au *Journal des Débats*. Il mettait la dernière main au *Manifeste* qu'il se proposait d'adresser, par dessus les électeurs du IXe arrondissement de Paris, à toute la France, et que M. Mignet, l'ayant retrouvé dans ses papiers, a publié après sa mort. Je reproduis les dernières phrases de ce document: « La seule fin sage et utile que la nation doive imposer à cette crise, se résume en ces mots: Souveraineté nationale, République, liberté, légalité scrupuleuse, liberté des cultes, paix... Telles sont, mes chers lecteurs, les opinions de toute ma vie, celles de notre XIXe siècle, qui marquera dans l'histoire de la France et de l'humanité, et que je vous conjure de consacrer dans cette occasion solennelle. Mille calomnies vont m'assaillir. Vous y répondrez par vos suffrages, qui ne m'ont jamais fait défaut depuis plus d'un demi-siècle. »

Comme M. Barthélemy Saint-Hilaire se levait pour prendre congé et donnait pour cause de son départ, un peu précipité, l'encombrement des trains plus tardifs en raison de la fête des Loges, M Thiers se mit à rire et rappela à Mme Thiers une partie qu'ils avaient faite, il y avait quelques trente années, à cette même foire. M. Barthélemy Saint-Hilaire dit à M. Thiers qu'il irait causer avec lui le lendemain, à Paris, et je restai seul avec lui.

M. Thiers avait besoin de parler; il me garda jusqu'à onze heures.

De quoi ne parla-t-il pas ? D'abord de la campagne électorale qu'il suivait dans tous les départements et sur laquelle il était très bien renseigné. La victoire des républicains ne faisait pas de doute, malgré la candidature officielle, la pression exercée par les préfets et les magistrats ; les pires excès du second Empire étaient dépassés. La nouvelle Chambre se réunirait en octobre, et, huit jours après, il rentrerait, lui, à l'Elysée. Il fit ensuite, à sa manière qui n'était pas exempte, on peut le croire, de quelque partialité, l'historique du gouvernement du maréchal Mac-Mahon depuis le 24 mai. Même avec la perspective de le remplacer à son tour, il ne pardonnait pas au maréchal d'avoir autrefois accepté sa succession. Il avait donné volontairement sa démission au 24 mai, alors qu'il aurait pu rester à la présidence, comme c'était l'avis des diplomates accrédités auprès de lui. Aurait-il préféré voir échoir sa succession au général Changarnier ou au duc d'Aumale? Les aurait-il assez maltraités ! La place, pourtant, ne pouvait rester vacante.

Par quelle transition passa-t-il des élections à l'Italie? Le fait est qu'il franchit tout à coup les Alpes, raconta son dernier voyage à Florence, une longue visite au Campo-Santo. Il avait toujours eu l'intention d'écrire une histoire de Florence : quand la politique lui en laisserait-elle le loisir? Dissertation sur Michel-Ange, le plus magnifique artiste de tous les temps. Puis, brusquement, retour aux choses de France, à la loi de 1872 sur le recrutement de l'armée, loi excellente assurément, suffisante du moins, mais combien moins solide que les lois d'autrefois ! Il ne se résignait qu'à contre-cœur au service obligatoire. Il tenait toujours pour l'armée de métier, pour le service de sept ans. Il n'y a que les paysans qui fassent de bons soldats ! Ah! les paysans, nos paysans, l'admirable paysan de France !

Une fois sur le terrain militaire. M. Thiers était inépuisable. N'allait-il pas être de nouveau, comme président de la République, chef des armées de terre et de mer? Il se mit à passer en revue les chefs d'armée de 1870, Chanzy qu'il tenait pour le premier de tous, Faidherbe qu'il appréciait moins, Bourbaki, cet infortuné Lebœuf, Trochu pour qui il professait la plus grande estime, pourtant trop théoricien et trop orateur. Il avait toujours défendu Bazaine; il le défendit encore : c'était un véritable homme de guerre. Mais il revenait sans cesse au maréchal de Mac-Mahon, le criblant de ses flèches, et ne perdant pas une occasion de dire : « Cet imbécile de maréchal, quand je l'avais sous mes ordres.... », et soulignant les derniers mots.

A 11 heures, comme je me levai pour prendre congé, M. Thiers me demanda si je connaissais bien la forêt de Saint-Germain. Je l'avais, depuis mon enfance, parcourue dans tous les sens, à pied et à cheval : « Venez mercredi, nous ferons une promenade, vous me montrerez les vieux arbres. J'aime beaucoup les vieux arbres. Ce sont mes contemporains... Je me souviens de tous ceux que j'ai vus comme de vieux amis ».

Puis, sur la porte, il me rappela pour me prier d'aviser Gambetta qu'il le verrait, le lendemain, à Paris. Le lendemain, à 2 heures, il était mort.

*
* *

Quatre mots seulement sont inscrits sur la tombe de M. Thiers : *Veritatem coluit, patriam dilexit.* Je ne suis pas bien sûr qu'il ait toujours cultivé la vérité : qui donc peut se flatter de n'avoir pas pris quelquefois l'ivraie pour le bon blé? Mais ce dont je suis certain, c'est qu'il a toujours aimé, chéri, préféré à tout la patrie. J'ai connu, obscurs ou glorieux, d'aussi ardents patriotes. Je n'en ait point connu de meilleur.

JOSEPH REINACH.

FUITE EN ESPAGNE

Il était nuit, quand la petite troupe entra dans le gros village de Douzain. Cinq cavaliers traversant les rues silencieuses d'un bourg endormi, il y avait là de quoi amener aux fenêtres plus d'une tête en bonnet de nuit. Elles purent constater que les voyageurs s'arrêtaient à la porte de maître Jehan Pol, dit Malbasti, procureur d'office de M. le duc de la Rochefoucauld.

On frappe à l'huis : la femme de Malbasti reconnaît les gens de M. de Marcillac, et, son mari étant absent, elle fait accueil à ce jeune seigneur de qualité que le prince, lui dit-on, désire que l'on soigne comme lui-même... Comme on sert à souper, le maître du logis, un homme de soixante-trois ans, l'air intelligent et fin, bien qu'assez humblement vêtu, entre. Thuillin et Pautet le saluent; à son tour il souhaite la bienvenue à son hôte, et la conversation s'engage. Après le repas, l'ami de M. de Marcillac en vient à avouer qu'il a eu une querelle, qu'il s'est battu, qu'il est blessé ; il veut se soigner dans une station thermale : maître Malbasti pourrait-il dire quels sont les bains les plus proches? — Mais le procureur n'en sait point d'autres que ceux de Tercia, près Dax. — Non, l'inconnu ne veut pas aller là ; on lui a parlé de Bagnères : quelle est la meilleure route pour s'y rendre? — Ah ! Malbasti la connaît bien ; même, si son hôte était venu après les vendanges, quatre ou cinq jours plus tard, il l'eût accompagné à Notre-Dame de Garaison, tout près de Bagnères, où il doit aller en pèlerinage ; c'est un vœu qu'il a fait... Là dessus, Mme de Chevreuse de prier si instamment l'honnête procureur qu'il finit par consentir à avancer son départ de quelques jours ; et tout le monde se va mettre au lit, la duchesse dans la chambre que lui a cédée le maître de la maison.

Il faisait chaud, dans ces premiers jours de septembre, (1) et, partie de Tours sans hardes ni linge, elle étouffait dans les vêtements noirs qu'elle avait sur elle. C'est pourquoi, le lendemain, au matin, elle envoya un de ses gens demander à Malbasti s'il n'avait pas quelque costume léger qu'il voulût vendre. Précisément le procureur possédait un habit que M. de Marcillac lui avait donné quelque deux ans plus tôt : peut-être cela ferait-il l'affaire? La duchesse essaie le costume, s'en déclare contente, et fait cadeau à Renaud de celui qu'elle a porté jusque là. Encouragé, Malbasti offre aussi du linge : elle prend trois chemises et autant de serviettes qui composeront, avec son bonnet de nuit, tout son équipage ; une des serviettes lui servira à se couvrir le col pour dormir dans la chambre, où, toutes les nuits, elle se retirera désormais avec Pautet.

Maintenant il fallait partir; mais, craignant qu'une troupe trop nombreuse ne pût passer inaperçue, Mme de Chevreuse ne voulut pas emmener tout son monde. Elle décida donc qu'Hilaire et Renaud demeureraient à Douzain jusqu'à ce que Malbasti fût revenu leur apporter ses ordres; puis elle congédia Thuillin en le chargeant d'assurer M. de Marcillac que la personne qu'il avait secourue garderait un « resantimant esternel » de ce qu'il avait fait pour elle. Avec lui, Thuillin devait emmener deux des chevaux de selle prêtés par son maître, car Malbasti en avait acheté un pour lui-même le matin. Et, tout étant ainsi réglé, les deux valets chaudement recommandés par le brave procureur à Mlle Malbasti, sa femme, Mme de Chevreuse se mit en route avec ses gardes du corps.

Le matin même, afin de se mieux déguiser, elle avait eu soin de s'enduire le visage d'une étrange mixture de suie et de tuile pilée, qui lui faisait un teint de bohémienne; son hôte, qui ne l'avait vue la veille qu'à la chandelle, ne remarqua pas le changement. D'ailleurs, ainsi faite, elle semblait encore le plus charmant petit seigneur du monde, et c'était bien l'avis de maître Malbasti. Il était « homme d'esprit et intelligent, quoyque simple paysan fort eagé », et brûlait de pénétrer le mystère qu'il sentait. Avant de partir, il avait déjà interrogé Pautet, puis son hôte lui-même; mais tous deux avaient répondu évasivement, promettant de tout lui dire plus tard. Et voilà que, tout en chevauchant, Mme de Chevreuse s'amusait à le taquiner : elle lui demandait

(1) V. *La Revue bleue* du 25 janvier 1913.

(1) Nous verrons en effet qu'à Bagnères la duchesse ne put supporter une cape dont elle avait fait emplette pour mieux se déguiser.

qui il croyait escorter, et, quand elle voyait sa curiosité bien piquée, loin de la contenter, elle se répandait en propos indifférents ou bien le questionnait sur les grands seigneurs du voisinage... Le procureur, cependant, regardait ce jeune gentilhomme et lui trouvait une beauté singulière.

Or, le soir, à Saint-Antoine, en arrivant à l'hôtellerie, comme il aidait l'inconnu à mettre pied à terre, il remarqua qu'il y avait du sang sur la selle. « Monsieur, s'écria-t-il, il faut que votre playe se soict ouverte! » A ces mots le petit gentilhomme paraît un peu gêné : oui, il est grandement incommodé de sa blessure; mais Pautet va la lui rebander; que Malbasti s'occupe seulement à faire panser les chevaux... Le procureur s'éloigne, mais il eut dès lors quelque soupçon, que celui qu'il escortait ne fût une femme déguisée, dit-il; et c'est sans doute pourquoi il remarqua, ce soir-là, qu'après le souper, tandis qu'il s'allait coucher, lui, tout seul dans sa chambre, Pautet était admis à veiller sur le sommeil de leur commun maître.

Le lendemain, les voyageurs se mirent en chemin au point du jour, et dînèrent à la Plume. En passant les fosssés d'Agen, Mme de Chevreuse avait envoyé Pautet acheter une carte ; l'homme la rejoignit au moment qu'elle franchissait, suivie de Malbasti, le pont de la Garonne. Cependant le brave procureur était plus intrigué que jamais : n'y tenant plus, il fait tant et si bien, durant la route, et supplie si instamment l'inconnu de le tirer de peine, que celui-ci finit par avouer qu'il n'est rien de moins que le duc d'Enghien, fils de Monsieur le Prince. Voilà Malbasti bien étonné. Malheureusement, son nouveau maître borne là ses éclaircissements, et, pendant presque tout le reste de l'étape, pour couper court aux questions, il récite des vers qu'il dit « estre des commedies des Cleopastre et du Cid »...

On coucha à Gondrin, à 10 lieues de Saint-Antoine. Malbasti avait là un beau-frère ; mais Mme de Chevreuse ne voulut pas accepter l'hospitalité qu'il lui offrait chez son parent : elle s'en fut à l'auberge avec le fidèle Pautet. Le procureur devait les y venir reprendre le lendemain matin.

Ce jour-là, ils firent six lieues d'un trait et couchèrent à Montastruc. A la réflexion, Malbasti gardait ses doutes : il trouvait fort bizarre qu'un si grand prince que son compagnon se hasardât à voyager ainsi seul dans des lieux éloignés. Mais en vain tente-t-il d'avoir quelque explication complémentaire : le pseudo duc d'Enghien fait allusion à la querelle qu'il a eue, parle vaguement de son duel, de sa blessure, tient mille propos indifférents, et se reprend finalement à déclamer des vers; c'est là tout ce que Malbasti obtient...

Le dimanche 13 septembre, comme nos voyageur chevauchaient paisiblement, ils voient passer, non loin de leur route, une troupe de dix ou douze cavaliers. Aussitôt ils interrogent un paysan : c'est, déclare le manant, M. le marquis d'Antin avec ses gens, qui emmène un homme qu'on accuse d'avoir tué une fille et fait de la fausse monnaie. A ces mots, le duc d'Enghien de signifier vivement à Malbasti qu'il ne se soucie pas de rencontrer M. d'Antin, que ce gentilhomme ne manquera pas de le reconnaître et de l'obliger à se reposer chez lui, bref qu'il faut l'éviter à tout prix... Heureusement les cavaliers prirent un autre chemin.

On s'arrêta pour dîner à Bernadets, à cinq lieues de Montastruc, dans une hôtellerie où le logis fut si mauvais que Mme de Chevreuse, pour dormir un peu, se fit faire un lit de paille. Elle « paraissoit très affaiblie », et on ne sut lui apporter à son réveil, dans une écuelle fort noire, qu'un quartier d'oie bouillie de mauvaise grâce, que Pautet et Malbasti lui avaient fait garder de leur dîner. Elle en eut horreur. Ce que voyant, une femme du village, qui l'avait considérée pendant qu'elle dormait sur son foin, s'en va quérir quatre œufs frais et, en les lui présentant sur un plat d'étain couvert d'une serviette blanche : « A la plus belle et à la plus aimable créature que j'aie jamais vue », dit-elle. Cette naïve admiration toucha sans doute la duchesse, mais elle fit paraître en cette circonstance, comme parle La Rochefoucauld, « plus de pudeur et de cruauté que les hommes faits comme elle n'ont accoutumé d'en avoir » : Malbasti raconte seulement qu'elle accepta les œufs et en fit son dîner.

Il était temps qu'elle parvînt à Bagnères : elle n'en pouvait plus. On s'en trouvait encore à cinq grandes lieues; on prit un guide à Bernadets et l'on remonta à cheval. Le procureur suivait toujours son idée. Cette fois, la duchesse lui avoua d'elle-même qu'elle n'était pas le duc d'Enghien, mais une autre personne — dont elle lui dirait le nom le lendemain et qu'il serait bien content d'avoir servie. Et Pautet, à son tour, lui confia que cette vivacité qu'il admirait si fort sur le visage de leur compagnon n'était rien en comparaison de celle qu'on y voyait avant que celui-ci eût commencé de s'enduire le visage de tuile pilée et de suie, comme il faisait depuis Douzain. Pauvre Malbasti!... Ce disant, on arriva à Bagnères.

Il était nuit : les voyageurs descendirent dans une hôtellerie proche des bains, où ils soupèrent ensemble ; mais, avant de gagner la chambre qu'elle avait commandée pour elle et Pautet comme de coutume, la duchesse voulut interroger l'hôte du logis. Quels sont les meilleurs bains demanda-t-

elle, ceux de Bagnères ou ceux de Barèges? — Cela dépend de la maladie qu'on a. — Elle réplique qu'elle a grande envie d'user de ceux du pays, mais qu'elle n'ose avant que d'avoir pris l'avis d'un médecin fameux qui habite à Tarbes, et qu'elle espère bien rencontrer ce jour-là à Bagnères même; du moins il lui a promis qu'il y serait; malheureusement elle a oublié son nom... — L'hôtelier lui en nomme un. — Justement, c'est celui-là. Elle ira à Tarbes dès le lendemain. — Mais il y a quatre lieues de mauvais chemin! — Tant pis! Et là-dessus la duchesse monte se coucher.

Le lundi 14, Malbasti sortit de bonne heure pour se faire « razer le poil »; puis il fut visiter les bains. En rentrant, il trouva ses compagnons levés et descendit avec eux pour déjeûner. Dans la salle étaient déjà trois Béarnais qui, frappés de la beauté du jeune gentilhomme, demandèrent son nom à Malbasti. La duchesse a entendu : elle s'empresse de répondre qu'elle est le fils d'un marchand de Tours, que son père a envoyé dans le pays afin de recouvrer des créances; et l'on se met à déjeuner. Le repas fini, elle emmène Malbasti dans une petite chambre et là, tout en lui déclarant que le chemin de Tarbes est fort dangereux et qu'il y a dans la montagne une quantité de voleurs, elle tire de sa poche quatre gros diamants, en roule deux dans un petit linge qu'elle place entre sa tête et sa perruque, montre à Malbasti les deux autres qui n'ont pas de monture, puis, après avoir fait un petit tour dans la pièce, elle lui exhibe ses mains vides et lui demande en riant ce que sont devenues les pierreries. Il ne sut que dire. Elle lui fit voir qu'elle les avait cachées sous sa langue, de telle façon qu'elles ne l'empêchaient pas de parler.

Peu après, ils montaient à cheval et quittaient l'hôtellerie. Les bains de Bagnères étaient très fréquentés et Mme de Chevreuse, craignant d'être reconnue, s'était couverte d'une grande cape béarnaise que Malbasti lui avait achetée; mais elle la trouva si lourde, qu'elle l'ôta à une portée de mousquet de la ville. Elle venait de la confier à un de ses compagnons, lorsqu'un cavalier monté sur un beau cheval noir et accompagné d'un piéton, les rejoignit.

C'était un homme d'une trentaine d'années, à cheveux roux. A quelque distance de la duchesse et de ses gens, il voulut mettre pied à terre par respect; mais Mme de Chevreuse lui commanda vivement de n'en rien faire, et, l'invitant à chevaucher botte à botte avec elle, elle prit une avance de sept ou huit pas. Cependant Malbasti interrogeait Pautet : qui était ce gentilhomme? Celui-ci l'ignorait; tout ce qu'il put dire, c'est que, le matin, durant l'absence de Malbasti, cet homme là était venu voir leur maître qui, après son départ, avait déclaré qu'il s'appelait Gourdes, Gourdain ou Gourdet... A ce moment, Mme de Chevreuse fit signe à Pautet de venir à ses côtés, et le cavalier, s'approchant de Malbasti, lui demanda s'il ne serait point du voyage de Tarbes. Le procureur répondit que non : il avait déjà fait deux journées de plus qu'il n'en prévoyait en partant de chez lui... Comme il achevait ces mots, la duchesse l'appela à son tour, et, en présence de Pautet : « Je vois bien que vous vous ennuyez avec moi, lui dit-elle, et que vous me voulez quitter; mais j'ai déjà reçu tant de courtoisies de vous que j'espère que vous ne m'en dénierez pas une qui est de ne me pas abandonner de la journée. » Ici, Malbasti éprouva qu'on ne résistait pas à Mme de Chevreuse, même habillée en homme et parlant au masculin : il accorda sur-le-champ à son charmant maître tout ce que celui-ci voulut.

Cependant le cavalier rousseau avait pris les devants sans plus parler à la duchesse. A quelque cinquante pas, on le vit dire quelques mots à un valet d'assez mauvaise mine qui menait par la bride un petit cheval; après quoi il disparut. Le valet s'arrêta, et la duchesse et ses gens l'ayant joint, Mme de Chevreuse prit la monture qu'il conduisait et lui donna la sienne à mener en main. Puis, guidée par cet homme, la petite troupe continua son chemin.

A la nuit seulement, elle parvint à une « petite grange où les pastres de tout ce païs-là ont accoustumé de se retirer ». La cabane ne renfermait que du foin : on en donna aux chevaux; sur le surplus, nos voyageurs s'étendirent pour attendre le jour. Et c'est là, dans une misérable cahute de bergers, que Malbasti apprit enfin qui était le beau gentilhomme couché sur la paille à ses côtés.

« Il est raisonnable, lui dit d'abord l'inconnu que vous sachiez à qui vous avez fait tant de courtoisies, et que je m'acquitte de la parole que je vous ai donnée de vous dire mon nom. Je ne suis pas le duc d'Enghien ni aucun autre homme, mais la duchesse de Chevreuse, qui aurai tôt ou tard un parfait ressentiment des obligations que je vous ai.

Malbasti était stupéfait! Bien qu'il eût pressenti depuis longtemps que le voyageur qu'il escortait fût une femme, comment eût-il imaginé qu'une si grande dame que celle-là pût courir ainsi les routes du royaume?... Cependant la duchesse continuait son discours : elle avait pu apprécier le bon sens de son compagnon : elle se disait qu'il saurait respecter ses propos, et ne fallait-il point qu'elle s'excusât officiellement de s'enfuir chez le souverain le plus ennemi de Louis XIII?

— Je vais passer en Espagne, reprit-elle, afin d'y servir le roi, mon souverain seigneur, où je

ferai tout mon possible pour ne séjourner que fort peu de temps et pour éviter de voir le roi et la reine d'Espagne et d'aller dans leur cour. Mon dessein est de passer en Angleterre et, si je puis arriver à un certain port d'Espagne, je suis assûrée d'y rencontrer un navire de guerre que le roi d'Angleterre y aura envoyé pour me quérir. »

Elle ajouta encore que, si elle avait eu, en partant de Tours, un homme qu'elle pût envoyer à Paris sans qu'il fût reconnu, pour prendre de l'argent qu'elle y avait et le lui apporter, elle eût été contente. Que Malbasti, à son retour à Douzain, lui adressât son fils en compagnie de Hilaire et Renaud : si elle voyait qu'il était capable de la servir, elle l'enverrait au port en question pour y avoir des nouvelles du vaisseau anglais...

Le courage et la résolution de cette jeune femme étonnaient Malbasti : il ne put s'empêcher de lui représenter le péril où elle s'allait mettre en s'aventurant ainsi dans les montagnes, seule avec un homme, et en temps de guerre ! Mais elle répondit que son passage était assuré, et que deux ou trois cents pistoles en feraient raison. Il suffisait qu'elle gagnât, à quatre lieues de là, l'Hôpital, qui hébergeait charitablement les voyageurs ; de ce couvent, elle écrirait au vice-roi de Saragosse et celui-ci enverrait un carrosse la prendre à Barbastro, qui n'était qu'à six heures de l'Hôpital... Malbasti et Pautet allaient se rendre dans un petit hameau, à deux heures de la cabane, qu'ils avaient traversé en venant : si elle arrivait sans accident au couvent, elle leur enverrait là son guide, avec un billet où Malbasti trouverait de ses nouvelles et l'ordre écrit, pour Hilaire et Renaud, de la rejoindre. Et là-dessus, elle se reprit à parler pour sa justification, assurant qu'elle n'avait fui en Espagne qu'en raison de l'impossibilité où elle s'était vue d'atteindre l'Angleterre ; qu'elle allait écrire au roi et au cardinal, « contre le service desquelz elle mouroict mille foys plus tost que jamais rien entreprendre directement ou indirectement » ; qu'elle n'avait adopté que bien à contre-cœur une résolution si extraordinaire, mais qu'à Tours un homme de pied était venu lui apporter une lettre où on lui apprenait qu'il y avait de la cavalerie en marche pour l'arrêter et que, si elle ne se sauvait, elle était perdue : encore qu'elle eût la conscience nette, « néanmoins elle préfereroict toujours de se jeter dans le feu à estre dans une prison... »

Le jour se levait. On vit arriver un paysan habillé à l'espagnole, mais qui salua en français : c'était le guide de Mme de Chevreuse. Alors, tirant Malbasti à l'écart, elle lui remit une lettre pour l'archevêque de Tours, et, comme il faisait difficulté de s'en charger, elle lui dit que, s'il croyait que cette missive lui pût porter du préjudice, il n'était que de la brûler ; mais que, s'il voulait se fier à sa parole, elle lui donnait sa foi qu'il ne s'y trouvait rien pour lui nuire. Elle le pria également de ramener à M. de Marcillac le cheval qu'elle avait monté jusqu'à cette dernière étape, et d'assurer ce gentilhomme, ensemble Mme de La Rochefoucauld, qu'elle n'oublierait jamais leurs courtoisies... Et tout à coup, jetant les bras au cou du brave procureur, elle l'embrasse ; puis elle lui présente un rouleau de pistoles en lui disant de prendre ce qu'il voudra. Mais Malbasti n'accepte que sept pistoles, juste ce qu'il faut pour payer sa dépense et celle des deux chevaux durant le retour. Alors la jeune femme l'embrasse de nouveau, jurant qu'elle ne sera jamais contente qu'elle ne lui ait témoigné sa gratitude, et qu'elle fera la fortune de son fils. Puis, elle demande à Pautet son écritoire, compose soigneusement l'itinéraire que devront suivre Hilaire et Renaud pour la rejoindre, le remet à Malbasti...

A ce moment, le guide lui rappela que l'heure s'avançait. Alors elle embrasse une troisième et dernière fois son compagnon, puis, comme le chemin était trop mauvais pour qu'elle le pût gravir sur son petit cheval, elle part résolument à pied, la bride sous le bras, non sans crier encore qu'elle enverra de ses nouvelles au lieu qu'elle a dit...

En regardant la belle duchesse s'éloigner, le bon procureur songeait-il qu'il venait de lui arriver la plus jolie aventure de sa vie? J'imagine en tout cas qu'il dut conter souvent, par la suite, comme la fameuse Mme de Chevreuse l'avait un jour serré dans ses bras... Pourtant, il lui fallait quitter cette cabane de bergers; il s'en fut avec Pautet attendre au lieu convenu. Le billet promis arriva dès le lendemain, et voici, en substance (1), ce qu'il contenait :

« L'amitié que j'ay pour ceux quy me servent et le dezir que j'ay de vous tirer hors de peine faict que je vous faitcz ces lignes pour vous dire la reception et bon traitemant que l'on m'a faict en ce lieu par des prestres quy en ont la direction ; et semble que l'on aye heu ordre de m'y regaler ; de plus vous pouvez venir en ce lieu suyvant la routte quy vous sera donnée par le porteur, où vous serez les biens receus en disant que vous estes au cavallier françois quy n'a pas vouleu dire son nom. Venés le plus prontemant que vous pourrés car j'ay nécessairement affaire de vous autres. »

Pautet n'hésita pas : il partit (2). Dès la première heure, avec sa grâce et son adresse naturelles, Mme de Chevreuse l'avait conquis : aussi bien ne

(1) Nous n'en avons en effet que le texte résumé de mémoire par Malbasti et consigné dans l'enquête Vigner. Mme de Chevreuse écrivait d'un autre style.

(2) Malbasti n'en dit rien ; mais, au moment de l'enquête

l'avait-elle pas reconnu, lui, pauvre domestique qu'elle n'avait point vu depuis seize ans? N'était-ce pas lui qui, depuis Douzain, veillait sur elle toutes les nuits? N'était-ce pas à lui qu'elle confiait ses rouleaux de pistoles? Il se sentait tout dévoué à sa belle maîtresse... Mais Malbasti réfléchit : il n'était plus jeune; sa femme, ses enfants, sa maison, ses vignes, tout l'attachait à Douzain; allait-il s'embarquer à l'aventure? Il monta à cheval, mais ce fut pour se rendre à Notre-Dame de Garaison, où il fit ses dévotions. Même, il eut grand soin, ayant payé quatre livres pour sa dépense et donné vingt sols pour faire dire des messes, de signer « dans le papier journal où l'on escript les noms de ceux quy passent et donnent quelque chose ». Après quoi, il revint chez lui.

Il y trouva sa femme inquiète; elle avait envoyé leur fils aux nouvelles depuis plusieurs jours déjà. En arrivant, le procureur remit à Hilaire et à Renaud l'itinéraire que leur maîtresse avait préparé pour eux, ainsi que le billet qu'ils reconnurentpour être de son écriture. Les deux hommes partirent, et, comme le fils de Malbasti ne revint pas, son père supposa qu'ils l'avaient rencontré et emmené avec eux selon les intentions de Mme de Chevreuse (1).

Cependant les gens de la vénerie de M. de La Valette, qui logeaient à Cahuzac, faisaient déjà courir le bruit que la reine mère déguisée avait passé chez Malbasti et qu'il l'avait conduite en Espagne. Craignant d'avoir quelque déplaisir, celui-ci se décida à partir pour Verteuil sans retard afin de rendre compte à M. de Marcillac de ce qui s'était passé, de lui remettre la lettre adressée à l'archevêque de Tours et de lui ramener la monture de Mme de Chevreuse. Il y arriva vers le 25 septembre. Thuillin avec ses deux chevaux était depuis longtemps rentré, précédant d'un jour le carrosse.

*
* *

C'est ainsi que la duchesse de Chevreuse s'enfuit en Espagne, où elle ne demeura que sept mois, après lesquels elle passa en Angleterre, et de là aux Pays-Bas. Comment elle se moqua fort agréablement en ces divers pays de M. de Richelieu et contribua grandement à nouer contre lui, c'est-à-dire contre le royaume, les derniers complots du règne de Louis XIII, après quoi elle rentra en France où elle fut pour beaucoup dans la Fronde, c'est ce que l'on verra dans l'ouvrage de M. Louis Batiffol. Le livre est fort vivant et on ne le lira pas sans plaisir.

JACQUES BOULENGER.

LA PASSION DE HAMDI

Le père de Hamdi, Omar le chaudronnier, habitait, à Alep, au delà de Bab-el-Faradj (la Porte de la Délivrance), une masure, le long d'un sentier pierreux et montueux qni aboutissait à des plantations de pistachiers.

Les murs, de boue séchée au soleil, étaient d'une couleur indécise et malpropre; de larges entailles figuraient les fenêtres, au-dessus desquelles des plaques de zinc, fichées dans le mur, empêchaient, les jours de pluie, l'eau de couler à l'intérieur.

Devant la porte, toujours ouverte, des tilleuls assombrissaient un carré : des pierres noircies et le sol brûlé indiquaient qu'Omar travaillait, parfois, en cet endroit.

A droite, coulait un ruisseau au bord duquel les femmes pauvres du voisinage venaient s'accroupir, de bon matin, pour laver leur linge; de l'autre côté, une guérite, faite de branchages et de roseaux, abritait, le soir, une brebis. Derrière la bicoque, le terrain s'escarpait, semé de quartiers de rocs et de pierrailles.

A l'intérieur, une unique pièce où régnaient le désordre et la misère; des nattes couvraient la terre battue; dans un angle, un coffre servait à la fois d'armoire et de table; des escabeaux, des objets en terre cuite et en fer, traînant pêle-mêle, s'amoncelaient dans les coins.

En ce lieu, Omar et son fils vivaient paisiblement. Tout le long du jour, le père frappait et cognait; le fils l'aidait, entretenant le feu, courant chez la pratique ou, encore, vagabondait.

Le soir, aussitôt le soleil disparu, ils faisaient ensemble un repas frugal qui se composait, le plus souvent, de [illegible] de lait caillé; et puis ils s'endormaient, durant l'hiver, au fond de la masure, en été, tout contre elle, sur une natte transportée au dehors.

Les grapissements des chacals et des [illegible]

des chiens ne troublèrent jamais leur repos. Les clochettes des dromadaires, passant en caravanes, les réveillaient, pourtant, le matin, dès avant l'aube.

Omar était veuf, mais la fatigue de son métier l'empêchait, la nuit venue, de désirer la compagnie d'une femme.

Pendant l'hiver, les vendredis et les jours de chômage, il voisinait ou s'abandonnait au sommeil, enroulé dans un vieux tapis décoloré; il dormait alors à la façon des bêtes, qui sont sans pensées, lourdement et longtemps. Quand arrivaient les beaux jours, il errait solitaire à l'aventure et finissait ses randonnées au fond d'un des nombreux jardins qui bordent la rivière le Nahr-Kouik. Assis parmi les herbes, il croquait des pistaches ou des pois chiches grillés, et mangeait des laitues qu'il secouait auparavant, dans l'eau courante, pour en extraire la terre et les vermisseaux.

Il partait tard avec la foule, parmi laquelle des éphèbes, très entourés, chantaient d'une voix perçante des appels à l'amour qui ne l'émouvaient plus.

Il pensait rarement à sa femme et, quand cela lui arrivait, il ne la regrettait pas. Il chérissait son fils sans en avoir la sensation. Il le regardait grandir comme on regarde pousser une plante, avec amusement; il ne lui enseigna pas qu'il existe, dans nos actes, des choses qui sont bonnes et d'autres qui sont mauvaises parce que nos actes, quels qu'ils soient, provenant de Dieu, ne sauraient être condamnables.

Hamdi atteignait ses huit ans lorsqu'il entendit parler, pour la première fois, de sa religion.

Un vieux hodja, qui avait entrepris deux fois le périlleux voyage de la Mecque, venait d'habitude, les soirs d'été, s'étendre à leurs côtés, au-dessus du filet d'eau qui laissait entendre, en glissant sur les cailloux, un murmure semblable au crissement des feuilles mortes que le vent promène.

Il racontait ses voyages, pleins de dangers, sur une mer agitée, sous un ciel de feu; il dénombrait les pélerins qui mouraient au cours de longues et monotones traversées; il dépeignait les marches à travers une contrée aride, sillonnée de bédouins cruels; l'arrivée à la Mecque, les fêtes, les réjouissances prodigieuses...

Ensuite, il entreprenait son thème favori qui était de parler des saintes vérités du Coran. Il expliquait le livre sacré, le commentant à sa façon. Hamdi ne retint que peu de choses de ces commentaires. Ainsi il comprit qu'il n'existe qu'un Prophète, Mahomet; que seuls ses fidèles trouveront le chemin du Paradis; que tous ceux qui ne pratiquent pas la divine religion sont des infidèles; que tuer de ces mécréants, c'est agir conformément au désir du plus grand parmi les plus grands.

Il se prévalut de cet enseignement pour frapper les petits chrétiens rencontrés loin de leur quartier, ou adresser aux mères et aux sœurs de ces enfants des expressions ordurières et méprisantes.

Hamdi, à cette époque, avait douze ans, étant né le 1er Rébi-ul-Akhir 1310 (19 mars 1892).

Il s'en allait par les chemins, quelle que fut la saison, à demi nu, n'ayant pour tout vêtement qu'un burnous très vieux et fort sale. A l'époque des grands froids — de décembre à février — un lambeau d'étoffe rouge lui servait de ceinture, adaptant à ses formes la guenille qui le couvrait.

Aux premières chaleurs, la ceinture disparaissait, et Hamdi exposait tout son corps aux pénétrantes caresses du soleil et aux regards étonnés des promeneurs de race étrangère.

Dès que l'ouvrage manquait, il polissonnait. Il rejoignait des galopins semblables à lui, qui se baignaient dans la rivière, près d'un ancien moulin à eau, à un endroit qui demeurait profond même au plein de l'été. Ils s'amusaient à se jouer entre eux dans l'eau jaunissante; le bain fini, ils s'allongeaient sur la berge, et l'ardent soleil les séchait en un temps très court. Il se produisait souvent des querelles, qui ne duraient pas longtemps, à la suite desquelles les gamins s'examinaient plus attentivement. Ils se moquaient des tout petits qui, le ventre trop tendu, ressemblaient aux outres luisantes, remplies de beurre de brebis, que transportent les chameaux; ils admiraient ceux dont l'attitude indiquait de la vigueur.

D'autres fois, il s'isolait, sur un monticule, au milieu du cimetière; là, une fronde grossière entre les mains, il lançait de loin des cailloux sur les passants, sur le chemin. Il ressentait une émotion poignante à échapper à un homme — une force — qui, atteint par une pierre, le poursuivait.

Il lui arrivait de mendier aux portes des maisons ou, encore, le long des routes qui, en serpentant, se croisant, se coupant, vont de Bab-el-faradj à Djémilé, à Azizié et au Djenghié.

Lorsque les aumônes avaient été fructueuses, il effectuait des emplettes au bazar: du « kubbé » (1), puis de ce pain dont se nourrissent les « francs » et des sucreries poisseuses; il regagnait ensuite son quartier. Il dépassait d'ordinaire la demeure paternelle pour retrouver, sous les pistachiers, exhalant une odeur forte de résine, la fillette d'une voisine, Lébibé, enfant de neuf ans, souffreteuse et pâle, qu'il savait réjouir par sa venue. Elle l'accueillait

(1) Hâchis de viande et de blé moulu.

régulièrement en frappant ses mains très maigres l'une contre l'autre, et cette expression de contentement lui causait, chaque fois, un plaisir qu'il finit par rechercher.

Les deux enfants se partageaient les provisions; mais Lébibé, étant pareille à un oiseau, tout de suite repue, abandonnait à son camarade sa part presque entière. Hamdi, fort las et recru de fatigue, trouvait les provisions insuffisantes, car elles satisfaisaient à peine son appétit. Lébibé s'amusait de sa voracité, l'appelait « el dib » (le loup) en lui offrant, de ses doigts grêles, des bouchées énormes. Son cœur tendre de malade admirait le compagnon assis à ses côtés, qui, malgré ses haillons, était en réalité très beau. L'aspect maladif et mièvre de Lebibé exagérait la finesse des formes du petit Syrien; auprès d'elle, il paraissait plus beau que la réalité.

Elle avait le sourire naturellement triste, l'air dolent, un cou mince, des joues creuses et pâles, et ses cheveux tressés en petites mèches disparaissaient sous un « bach-eurtu » (1) violet. Ses yeux brillaient d'un éclat particulier, rendu plus sensible par le cercle bleuâtre qui emprisonnait ses paupières, mettant quelque chose de pathétique au fond de son regard de fiévreuse. Son corps se perdait dans le large pantalon bizarre, l'enserrant des chevilles à la taille, et l'espèce de houppelande, garnie intérieurement de laine, dont elle s'enveloppait, car elle grelottait, frileuse, à la moindre brise; Hamdi avait d'énormes, d'obscurs yeux noirs, où la prunelle, à certains instants, semblait se dilater; des lèvres rouges; le nez fort; le teint couleur d'ambre pâle; et la délicatesse de ses membres rappelait les formes nerveuses de la gazelle.

En présence de Lébibé, il ne cachait point sa nudité; et l'ayant toujours vu ainsi, elle ne remarquait pas l'étrangeté de son accoutrement. Il aimait la fillette comme un être très cher; elle seule lui témoignait une affection tendre et l'embrassait quand, surtout, il la prenait entre ses bras et, trébuchant à chaque pas, se raidissant sous la charge, la transportait jusqu'à son gîte, une chaumière aussi lamentable que celle d'Omar.

En hiver, ils jouaient ensemble aux osselets, durant des heures. Lorsque le jeu la fatiguait, il l'entretenait des voyages extraordinaires qu'il avait entendu raconter par le hodja. Il évitait les détails macabres depuis une certaine après-midi, où, ayant exagéré l'histoire relative à la mort d'un pèlerin, elle avait caché son visage dans ses deux mains en s'exclamant :

— Oh! j'ai peur!

De temps à autre il arrêtait sa narration pour lui passer délicatement la main sur sa joue sans couleurs; ce qui était sa façon de caresser.

*
* *

A la suite d'une attaque d' « Abou rakab » (1) Omar dut provisoirement cesser son travail. Il paressa, ne se plaignant point, malgré les douleurs qui gonflaient ses articulations. On traversait la saison chaude, et il était dur de peiner auprès des charbons brûlants, sous le feu du soleil. Les rayons de ce soleil étaient si blancs qu'ils donnaient au ciel, d'une pureté angoissante, une teinte neutre de bleu lavé. La poussière des routes et des chemins faisait flotter comme une gaze dans l'air suffocant; et les maisons en pierres blanches, avec leurs terrasses claires, procuraient, vues de loin, l'illusion saisissante d'une ville couverte de neige.

Nul souffle n'agitait les feuilles des arbres; saisis par la température, les moineaux se taisaient; les nouveaux quartiers, les voies larges et privées d'ombre, qui s'étendent autour d'Alep, formant une seconde cité, restaient déserts. A de rares intervalles une victoria aux chevaux vifs, conduits par un cocher imberbe, passait, rapide, menant à sa demeure un employé d'administration.

Et Hamdi profita du repos imposé à son père pour flâner par voies et par chemins. Il ne craignait pas la flamme du soleil; il savait du reste se glisser sous l'ombrage des murs et connaissait les places où la chaleur était moins cuisante.

Un midi, qu'accroupi par terre il surveillait son père qui dormait, étendu les bras en croix, il songea à une équipée d'où il reviendrait bien vite avec des choses délectables; il s'imaginait déjà la joie de Lébibé. Celle-ci, savait-il, s'en irait, à l'heure de la troisième prière, l'attendre à leur place favorite. Il se leva. En passant devant Omar, il éloigna une mouche énorme qui bourdonnait bruyamment au-dessus de son visage. Il enjamba ensuite le talus, séparant leur jardin du sentier caillouteux, et gagna la grande route.

Il aperçut alors, venant de la vieille ville, l'attelage du Gouverneur, précédé de deux souvaris (2).

Il attendit, et la voiture s'étant rapprochée, il s'élança, courut près du marche-pieds, en jetant le cri des gueux :

— Allah ièttfaoù aïnké koulla bèlah. Que Dieu écarte de vous tous les malheurs.

Le Gouverneur — un Turc à barbe blanche — agita sa main, mais n'accorda aucune aumône.

Hamdi ne se découragea pas; le visage et le corps

(1) Voir [illegible].

(1) Pour les gueux. [illegible]

(2) Gardes à cheval.

inondés de sueur, il continua sa course. Il filait, les muscles tendus, les veines gonflées. De temps à autre, les gendarmes tournaient la tête, le regardaient et riaient.

Il désespérait de voir son appel entendu quand, soudain, le Gouverneur esquissa un mouvement. Cela fortifia chez Hamdi l'idée qu'il obtiendrait une obole et, serrant les dents, car sa respiration se coupait, il tenta un dernier effort.

Mais l'impassible vieillard cria simplement « vour » (frappe), en s'adressant au cocher. Ce dernier, aussitôt, se redressant sur son siège, allongea, de côté, un grand coup de fouet.

Hamdi se rejeta en arrière et roula dans la poussière. Sa peine avait été vaine ; il en fut mortifié ; aussi, tout en simulant un geste obscène à l'adresse du puissant, dont la voiture disparaissait à un tournant, il vociféra :

— Yil an abouk ! (Maudit soit ton père !)

Il demeura un instant pour haleter, puis il se remit sur ses pieds. Il avait parcouru un long espace et se trouvait, à présent, aux abords du pont de la Nâoura.

Deux grands arbres projetaient ici de l'ombre, atténuant la chaleur. Allongé sur un banc, un cafetier, qui y avait installé tout un bazar, ronflait bruyamment, et ses pieds nus pendaient, sales, au-dessus du vide ; un chamelier, appuyé à un tronc d'arbre, la tête penchée, dormait, le menton contre ses genoux ; non loin de lui, un vendeur de maïs bouilli sommeillait également, et ses jambes brunes, maigres et pleines de rugosités, s'agitaient par moments sous la piqûre des moustiques. Entre les arbres, des chiens grognaient, se disputant un coin de charogne, qu'ils mangeaient à tour de rôle.

Hamdi contempla les dormeurs et rêva d'une farce possible : lier les jambes du cafetier aux appuis du banc. Cependant, il renonça à son projet, car il manquait de corde ; de plus, il avait très chaud et très soif, et la rivière était toute proche.

Sous le pont, la fraîcheur était voluptueuse ; l'eau, qui y parvenait bouillante, après un trajet considérable à travers la plaine ensoleillée, tiédissait tout de suite. Hamdi y glissa son corps moite et frissonna. Il s'ébattit, créant, en agitant ses mains, un bruit de remous et de vagues...

Il se rappela brusquement qu'il lui faudrait mendier s'il tenait à rapporter des friandises à Lébibé, et il n'ignorait point qu'après l'heure des repas, dans les hôtels, les cours se vidaient et que tout sommeillait. Il se remit donc en route, rasant les murs. La seule rencontre qu'il fit fut celle d'un fou qui déambulait, complètement nu, exhibant des formes monstrueuses, un fou que la foule considérait comme un marabout et vénérait ; aussi les femmes se prosternaient-elles devant lui dès qu'elles le rencontraient. Il avait une barbe et des cheveux très longs et il s'avançait rapidement en agitant, d'un air farouche, un bâton noueux.

Hamdi l'ayant laissé s'éloigner lança, avec sa fronde, une pierre qui atteignit le saint entre les omoplates. Fier de son adresse, il éclata de rire, mais le fou se retourna et, d'un geste circulaire, l'anathématisa. Alors Hamdi eut peur — ce geste c'était de l'inconnu — et il précipita sa marche.

*
* *

L'hôtel Kévork emplissait le quart d'une rue. La construction, mi-européenne, mi-arabe, était formée de deux bâtisses à un étage, divisées par une cour, pavée de dalles de marbre, au centre de laquelle il y avait un bassin profond avec un jet d'eau qui jaillissait tout le long du jour. Au fond, face à la porte, un berceau de verdure servait, durant l'été, de salle à manger aux pensionnaires.

Quand Hamdi se présenta, deux garçons, en tabliers blancs, traversaient la cour, et on apercevait des femmes et des hommes installés autour d'une table. Ils causaient bruyamment ; on distinguait cependant, malgré le tapage des voix, le tintement des fourchettes et des couteaux sur les assiettes.

Hamdi s'avança tout contre la porte et chanta :

Ya babibi, ya youni
Ghimmezatak çabouni.

(Tes yeux, ma bien-aimée, tes fossettes me font perdre la tête).

En chantant, il se remuait, se tortillait, ondulait son corps et, les bras levés, imitait le bruit des castagnettes en faisant claquer ses doits.

Il se tut à la fin de la première strophe ; personne ne se dérangea. Alors il recommença, élevant la voix :

Ya habibi, ya youni
. . . . . .

On entendit un bruit de chaise renversée et une enfant accourut vers Hamdi.

Elle avait des boucles blondes, une chair toute rose et des yeux très clairs. Elle était chaussée d'escarpins jaunes et de chaussettes blanches ; ses jambes et ses bras étaient découverts ; sa robe, couleur du ciel, retenue aux épaules par des nœuds de rubans bleus, était courte et, à chacun de ses pas, il voyait se balancer le blanc des petits pantalons garnis de fanfreluches.

La bouche entr'ouverte, Hamdi admirait cet être extraordinaire, ne se souvenant pas, en effet, d'en avoir jamais vu de pareil.

Elle s'approcha, et lui tendit un morceau de gâteau qu'il prit pour du pain très dur.

Elle le fixait avec un étonnement égal au sien, car il était à moitié nu et elle le trouvait drôle et malpropre.

Tout à coup, une dame se précipita et entraîna très vite l'étrangère en murmurant des choses que Hamdi ne comprit pas.

Le propriétaire de l'hôtel — un Arménien au nez en bec d'aigle — qu'il connaissait de longue date, sortit à son tour snr le seuil pour lui dire :

— N'as-tu pas honte de te montrer en cet état?

Il s'éloigna, mais pour revenir presque aussitôt, tant il était rongé par l'envie de revoir la singulière fillette. Il fut, de nouveau, accueilli par Kévork qui lui cria d'une voix rude :

— Imché! rouh! (Marche, va-t-en !)

Et il partit pour tout de bon, lentement, tenant toujours entre ses doigts ce pain auquel il n'osait mordre. Sur sa route, il trouva une ficelle; il imagina de s'en faire une ceinture et, afin de libérer ses mains, il glissa le gâteau entre ses dents. Il s'aperçut, alors, que ce qu'il croyait du pain était sucré et il le dévora avec volupté.

La pensée de rejoindre Lébibé perdait maintenant de sa saveur ; du reste, il lui répugnait de la surprendre les mains vides. Il essaya bien de mendier, mais la « sité » (1) qu'il croisa, s'en allant, à califourchon, sur une ânesse grise, toute pareille, dans son tcharchaf à une musulmane, l'éconduisit :

— Alâ Allah! (recourez à Dieu) dit-elle ; et, Dieu, il ne le connaissait pas.

Alors il gravit un mur et retomba de l'autre côté, dans un verger.

Il se coucha par terre, à l'ombre d'un chêne nain, près de la berge. L'eau coulait, rendant, en s'éloignant, un léger bruit de panier froissé. Au dessus de l'eau, des myriades d'insectes voltigeaient; çà et là, des chevaux, dont les crinières traînaient à terre, attachés à des entraves, broutaient et, comme les moucherons les harcelaient, de grands frissons passaient, pareils à des ondes, sur leurs croupes tendues ; les oiseaux, sous les branches, fuyaient les atteintes du soleil mouvant, et, en se déplaçant, frôlaient de leurs ailes les feuillages qui frémissaient.

L'atmosphère se maintenait brûlante et immobile ; la nature, sous l'accablement de la somptueuse lumière, était pleine de grandeur; pourtant, le silence était tel qu'elle paraissait morte.

Pour la première fois peut-être de son existence, Hamdi réfléchissait. En son esprit, un parallèle s'établissait entre l'étrange enfant dont l'offrande lui avait laissé dans la bouche un goût sucré persistant et sa misérable petite amie. Il comparait cette dernière, les pieds toujours nus et poussiéreux, les cheveux rares, ternes et en partie cachés par le « bachlik » (1), les joues caves et grises, l'aspect morne, sans cesse grelottante sous le « don » (2) de toile grossière, à l'apparition qui avait ajouté comme un rayon aux rayons fulgurants de ce soleil d'Asie qu'il aimait à l'égal d'un être animé.

Il ferma complètement les paupières, évoquant les yeux couleur d'azur, les boucles blondes qui ressemblaient à des tresses d'or, le carmin des joues, la nudité des bras et des mollets et, surtout, — cela il ne l'oublierait jamais — les dentelles du pantalon qui s'agitaient dès qu'elle marchait.

Il se souvenait des conversations de ses petits camarades, et de curieuses pensées qui lui couraient par la tête ; il se souvenait des paroles du hodja : la chrétienne est impure et le Prophète voit d'un œil indulgent ceux de ses fidèles qui la punissent de son impureté. Il s'imaginait aussitôt qu'il enlevait l'éblouissante étrangère, la conduisait dans la montagne, et obtenait d'elle qu'elle le caressât d'un geste timide en l'embrassant, au coin des lèvres, comme faisait Lébibé.

La faim le tenailla. Hamdi n'était qu'un enfant, il secoua donc son rêve et songea qu'il devait trouver à se nourrir.

Il s'achemina vers une brèche qu'il connaissait et se retrouva sur la chaussée. Il traversa le boulevard, le long duquel s'amassait tumultueusement un cortège de dromadaires, et ayant volé, sans être aperçu, une poignée d'amandes sucrées à un marchand ambulant qui, la tête courbée, cherchait entre les plis de sa chemise la vermine qui le dévorait, atteignit la ruelle conduisant chez lui.

Le soleil déclinait. En ce pays, où n'existe pas de crépuscule et où la nuit arrive ainsi qu'une mort subite, l'obscurité n'allait pas tarder à venir. Il croisa des femmes si hermétiquement enveloppées dans leurs tcharchafs, en cotonnade rayée de bleu et blanc, qu'on apercevait à peine, à travers les plis de l'étoffe moins serrée près du visage, l'éclat de leurs yeux teints. Il brusqua le pas et se mit à courir.

Dès qu'il l'aperçut, son père l'apostropha : d'où sortait-il, chien qu'il était, à cette heure tardive?

Hamdi recula, les bras levés pour éviter les coups; alors Omar, sans chercher à l'approcher, le traita de « ghiaour ».

Hamdi s'accroupit près de la porte, croqua, avec le moins de bruit possible, le produit de son larcin, puis, peu après, se coucha sur la natte et s'endormit.

A suivre. EMILE EDWARDS.

1 Dame de la bourgeoisie chrétienne.

1 Verbe.
2 Culotte large.

LES PASSIONS ET LA PHYSIONOMIE [1]

« Le front est la table d'airain où les sentiments de l'homme se gravent en caractères de feu. »
(HERDER, *Plastique*.)

La différence des passions fait la différence de physionomie des créatures. Si nous pouvions supposer que tous les hommes fussent doués des mêmes passions à un degré égal, des mêmes désirs, des mêmes pensées, tous auraient identiquement les mêmes traits, ou plutôt il n'y aurait qu'une race humaine unique formant une suite d'êtres d'une analogie parfaite.

La physionomie humaine, dans l'acception la plus large du mot, est l'ensemble des formes extérieures du corps humain. Les rapports les plus étroits lient l'extérieur à l'intérieur, la surface visible à ce qu'elle couvre d'invisible.

Dans le langage habituel, on entend par physionomie les seuls traits du visage. C'est donner à ce mot une signification incomplète.

Il n'est pas de manifestation extérieure qui n'ait sa raison interne; il n'est pas un trait, pas une expression, pas une attitude qui n'ait sa cause ! L'immense majorité des hommes lit clairement sur le visage d'autrui ces raisons intérieures et ces causes. Certes, l'art de dissimuler, poussé si loin par quelques hommes et par d'innombrables femmes, peut rendre, dans certains cas, l'énigme difficile à déchiffrer, mais il arrive toujours une heure où nos sentiments les plus mystérieux se traduisent extérieurement par des signes qui n'échappent pas à un observateur perspicace.

Nos visages et nos attitudes ont des caractères propres qui donnent à chacun de nous une individualité. Il n'y a pas de ressemblance parfaite. Au surplus, il est aussi difficile de rencontrer deux caractères que deux visages pareils.

La correspondance exacte de nos sentiments avec nos attitudes se révèle de la manière la plus précise. La colère enfle nos muscles; l'homme robuste n'a pas la physionomie de l'infirme; l'attitude de l'orateur passionné ne ressemble pas à celle de l'homme doux et de sang-froid. Le bon sens se révolte à l'idée que Leibnitz, Newton et Napoléon aient eu la physionomie de ces imbéciles de naissance, incapables d'observer et de comprendre. La *Théodicée* n'est pas sortie d'un cerveau pareil à celui du Lapon ; le dénombrement des planètes et la division des rayons du soleil n'ont pas été accomplis dans une tête de Boschiman qui ne sait compter au delà de six et trouve innombrable tout ce qui dépasse ce nombre. Enfin, les conceptions militaires de Napoléon ne pouvaient pas germer dans l'étroite cervelle d'un microcéphale.

D'ailleurs, les hommes jugent de toutes les choses, de tous les êtres sans exception, d'après leur physionomie, leur extérieur, et, de cet examen, ils concluent généralement, tous les jours et à tous les moments, aux qualités intérieures.

Lorsqu'un inconnu vous aborde, ne le regardez-vous pas? L'impression que vous fait sa figure n'entre-t-elle pour rien dans le jugement que vous portez sur lui, sitôt qu'il n'est plus présent? Ne dites-vous point : « Il a l'air d'un honnête homme; » ou bien : « Il est déplaisant? » Il n'est pas un homme auquel on ne puisse dessiner un visage qu'il serait forcé de trouver agréable ou odieux, pas un homme qui ne mesure, ne compare et ne juge d'abord physionomiquement un autre homme qui se présente à lui pour la première fois, alors même que, de toute sa vie, il n'a entendu parler de cet inconnu. Quel maître prend un domestique sans tenir compte de sa physionomie?

L'art de dissimuler n'est lui-même basé que sur l'exactitude de la correspondance de nos sentiments à nos attitudes. Pourquoi, en effet, l'hypocrite cherche-t-il à imiter l'honnête homme, si ce n'est parce que tous les yeux reconnaissent à la probité des caractères apparents qui lui sont propres?

Puisque nos attitudes et nos traits décèlent nos sentiments avec tant de précision, il faut bien admettre qu'ils traduisent non moins fidèlement nos passions. Plus elles sont violentes, plus les marques caractéristiques en sont sensibles.

Partout et toujours, dans toute espèce de commerce et de société, dans toute réunion quelconque, nous jugeons physionomiquement, soit d'après des sentiments confus, soit d'après des perceptions claires et distinctes. Dans bien des cas, notre vanité et notre avidité de louanges nous font paraître seulement ce que nous devrions être, bien plus que ce que nous sommes; mais cela est seulement vrai pour les sentiments ordinaires; cela cesse d'être exact pour nos passions, qui se traduisent toujours à l'extérieur telles qu'elles sont.

Dans le cours ordinaire de la vie, les hommes peuvent avec succès se donner toute la peine imaginable pour paraître plus sages, meilleurs et plus honnêtes qu'ils ne sont. Ils peuvent imiter l'air, le ton, le geste de la plus franche intégrité. Ils peuvent réussir dans leur art et faire illusion; ils sont capable de dissiper les moindres doutes, d'éloigner les soupçons à l'égard de leur probité. Les observa-

[1] Extrait de l'*Introduction à la médecine des passions*, par le Dr MAURICE BOIGEY (Librairie Félix Alcan.)

teurs les plus pénétrants seront trompés par leurs airs d'emprunt, mais ils ne le seront jamais par certaines manifestations spontanées de leurs passions.

Il y a une quantité innombrable de penchants, de manières, de grossièretés, de caprices, de désirs immodérés et bas, d'indécences, de sentiments boiteux, petits, vils, désagréables, qui, pris à part et même réunis en masse, sont loin de pouvoir être qualifiés de passions, mais qui, cependant, réunis en grand nombre, peuvent cruellement rabaisser un homme et même le rendre méprisable et dégoûtant.

S'il demeure de bonne foi dans ses affaires, s'il n'a pas de vice capital, et si, en outre, il a encore une espèce d'honnêté bourgeoise, on le nomme un brave homme contre lequel il n'y a rien à dire. Ces sortes de braves gens se rencontrent en foule, ils sont laids moralement et presque toujours physiquement, et il est quelquefois difficile de noter ceux de leurs actes qui sont passionnels. Mais cette notation n'est pas impossible.

Chaque être humain a un rapport de forme et de physionomie avec un animal des races qui touchent à la nôtre ; il est des hommes qui ressemblent au mouton, au renard, au loup, au chien, au cheval, au lion, au tigre, au singe ou au bœuf. Ces animaux ont laissé sur chacun de nous un reste de leur figure, sorte de cachet originel qu'il est difficile de méconnaître. Cette analogie de traits en annonce une autre, celle des instincts et des appétits. Il existe des hommes naturellement plus carnivores qu'herbivores, et d'autres moins carnivores qu'ichtyophages. L'un est amateur de viande, l'autre ne supporte que les légumes ; celui-là, enfin, ne se porte bien que lorsqu'il vit de poissons et de coquillages.

La joie, la tristesse, la jalousie, la colère impriment certaines modifications qu'on trouve absolument semblables chez tous les peuples. Le geste, le timbre de la voix sont des indices précis des passions humaines.

La coloration du visage est différente suivant les sentiments qui la provoquent. La colère se traduit par une stase passagère du sang, qui donne au visage une teinte sombre et livide ; quelquefois, la respiration demeure suspendue pendant quelques instants et le cœur semble cesser de battre : dans ce cas, la colère provoque au contraire une pâleur extraordinaire et immédiate. La terreur s'accompagne d'une décoloration du visage qui reconnaît également pour cause un arrêt momentané de la circulation et de la respiration.

On a dit que la coloration des cheveux, chez l'homme, était éminemment expressive ; que leur élasticité devait faire juger celle du caractère, que leur souplesse et leur finesse annonçaient un naturel faible et flexible, que les rudes et les crépus étaient l'indice d'un naturel sauvage et difficile. Je doute que de telles conclusions soient sérieusement fondées.

Les mouvements des sourcils traduisent les passions de la manière la plus significative ; ils se lèvent dans la colère, ils s'abaissent dans la haine, la tristesse, le mépris, et dans toutes les sombres méditations.

Les yeux expriment la vie dans ses nuances les plus délicates. Ce que nous appelons *le fluide* réside dans le regard. Certains hommes, rares, en vérité, possèdent cette qualité au plus haut degré ; leur regard indique la concentration ; il attire ; c'est un charme qui enveloppe, qui enivre et séduit. D'autres ont seulement le regard vif, ardent, expressif, mais dénué de fluide particulier.

Eloquente même dans le silence, la bouche est, après les yeux, la plus expressive de toutes les parties du visage. Le caractère est d'une trempe analogue à celle des lèvres ; ferme, mou, ou mobile comme elles. Défions-nous des gens qui sourient sans cesse et de ceux qui ne savent pas rire sans contrainte ; la grâce du sourire est le signe le plus sûr de la bonté du cœur et de la noblesse des sentiments.

L'un des moyens les plus fidèles de juger le caractère d'un homme c'est d'écouter sa voix. Nous avons tous un timbre de voix qui nous est propre, comme nous avons une physionomie particulière. Le timbre n'est autre que la physionomie du son. L'homme intérieur se révèle à tout instant par le son de la voix. Chaque passion a un son de voix qui la distingue. La colère se traduit par une voix animée et entrecoupée ; l'indignation par une voix impétueuse ; la douleur par une voix sourde et gémissante ; l'amour par une voix douce ; il existe autant d'inflexions de voix qu'il y a de nuances de sentiments.

Le geste est un langage commun à toutes les nations. Sa signification est extrêmement précise surtout quand il est d'accord avec la voix. Il renforce l'expression de nos discours. Il est même la traduction si fidèle de l'homme intérieur par l'homme extérieur qu'il trahit parfois, malgré nous, l'imposture et l'ambiguïté de nos paroles.

L'homme n'est pas le maître de ses gestes, il ne les réforme que difficilement. L'abus qu'il en fait quelquefois est une des causes de discorde les plus fréquentes. Les duels et les meurtres causés par les gestes réputés inconvenants sont innombrables.

Des orateurs célèbres, des hommes d'Etat ont une prédilection marquée pour certains mouvements du corps, certaines attitudes où ils reviennent toujours. Le conventionnel Ravez se promenait

sans cesse les mains derrière le dos. Condamné à mort en 1793, il allait être conduit à l'échafaud avec d'autres victimes à qui on liait successivement les mains. Ravez, qui attendait son tour, avait, comme d'ordinaire, les siennes derrière le dos : on les crut liées et il fut poussé vers la charrette. Au moment d'être hissé sur le véhicule, il laissa tomber ses bras naturellement. Un gendarme, le voyant libre, le prit pour un spectateur et lui cria de s'éloigner. Il ne se le fit pas répéter, et c'est ainsi qu'il fut épargné.

L'observation attentive des gestes d'un individu nous permet de lire dans son cœur, car ils en traduisent les mouvements les plus secrets. La dignité du geste est une chose fort difficile à acquérir quand cette dignité n'est ni dans les habitudes, ni dans le caractère. Détournez-vous des hommes à la molle poignée de main, et croyez à la loyauté de ceux qui vous étreignent solidement.

On a attribué à la forme de la main, qui est la langue du sourd-muet, certaines significations morales auxquelles il n'est pas justifié d'ajouter créance. Rappelons-nous seulement que c'est à la faculté d'opposer le pouce aux autres doigts que nous sommes redevables de tous les arts, que la grande mobilité de notre main lui permet d'être l'interprète de nos pensées et de nos sentiments, enfin qu'il n'est aucun de ses mouvements qui ne parle. « Avec la main, dit Montaigne, nous requérons, nous promettons, appelons, congédions, menaçons, prions, supplions, nions, refusons, interrogeons, admirons, nombrons, confessons, repentons, craignons, vergognons, doublons, instruisons, commandons, imitons, encourageons, jurons, témoignons, accusons, condamnons, observons, injurions, méprisons, défions, dépitons, flattons, applaudissons, bénissons, humilions, moquons, réconcilions, recommandons, exaltons, festoyons, réjouissons, étonnons, complaignons, attristons, desconfortons, désespérons, escrions, et taisons d'une variation et d'une multiplication à l'envy de la langue (1). »

La façon de se vêtir est l'indice de la propreté ou de la négligence, de la fatuité ou de la simplicité, mais surtout du bon ou du mauvais goût. Les sages sont aussi simples que propres dans leur extérieur. Ils s'habillent selon leur rang, ne suivent pas précisément la mode, mais ils évitent de trop la choquer.

Tous les mouvements de notre corps se modifient d'après les émotions ressenties, les passions exprimées, et aussi d'après le tempérament et le caractère de chacun de nous. Le mouvement de l'homme intelligent diffère du même mouvement de l'indécis ; la démarche et l'attitude d'un homme irrité diffèrent essentiellement de celle d'un flegmatique. Le sage prend son chapeau de l'endroit où il l'a posé d'une tout autre manière que le sot.

Mais, de tous les mouvements du corps humain, il n'en est pas d'aussi variés que ceux que la main et les doigts accomplissent en écrivant. L'écriture a toujours une physionomie significative. Le mot le plus simple, et qui est si vite écrit, renferme une série de courbes différentes. Chacune de ces courbes porte le caractère de celui qui l'a tracée, de même que chaque figure d'un tableau porte l'empreinte de l'artiste qui l'a exécutée. Chaque dessinateur et chaque peintre a un style qui lui est propre et s'accorde parfaitement avec son caractère personnel. Que cent peintres, que tous les élèves d'un même maître dessinent la même figure, que toutes ces copies ressemblent d'une manière frappante à l'original, chacune d'elles n'en aura pas moins un caractère particulier : le caractère et la touche de son auteur.

Cette expression caractéristique des ouvrages de peinture et de dessin existe également dans ces dessins et figures que sont les lettres de l'alphabet et dont la combinaison constitue l'écriture.

A l'exception de quelques individus fort rares, chaque homme a son écriture propre, individuelle, inimitable. Elle ne saurait être contrefaite que très rarement, et toujours imparfaitement. Les tribunaux eux-mêmes, qui font si peu de cas de la physionomie des gens, constatent fréquemment celle de l'écriture.

L'incontestable diversité des écritures est fondée sur la différence réelle des caractères et des passions. Le même homme n'a qu'un seul caractère, mais il agit souvent de milles manières différentes ! Ses actions, si variées qu'elles soient, portent néanmoins toutes la même empreinte, la même couleur et la même valeur. L'homme le plus doux peut se laisser aller à l'emportement, mais son emportement n'appartient qu'à lui seul. Aucune autre personne douce et turbulente ne s'emporte précisément comme lui. Il en est ainsi de l'écriture. De même qu'un esprit doux et pondéré peut s'emporter, de même la plus belle main peut mal écrire, mais cette mauvaise écriture aura un caractère différent du griffonnage de celui qui écrit toujours mal. La mauvaise écriture du premier conservera quelque chose de sa belle écriture ordinaire, et l'écriture la plus soignée du dernier se ressentira de son griffonnage habituel.

Cette diversité même de l'écriture d'un seul et même individu prouve clairement que nos dispositions d'esprit influent sur notre manière d'écrire. Avec la même encre, avec la même plume et sur la

(1) *Essais*, liv. II, chap. 12.

même feuille, nous donnerons un tout autre caractère à notre écriture quand nous exhalerons notre colère ou quand nous consolerons un ami. La forme des lettres nous laisse souvent juger si elles ont été tracées avec calme ou agitation, à la hâte ou à tête reposée, par un homme sérieux ou léger, ferme ou inconstant. Combien l'écriture des femmes diffère de celles des hommes !

Les différentes écritures sont bien l'émanation du caractère des écrivains. Bien plus, chaque pays, malgré son immense diversité intérieure, a son écriture particulière, comme il a son langage propre, et le caractère général de cette écriture est aussi facile à reconnaître que la physionomie et le caractère des habitants. Que de fois il nous arrive de juger, rien que par l'adresse d'une lettre, du caractère du correspondant.

Les nations ont des écritures nationales comme elles ont des physionomies nationales. Chacune retrace le caractère propre de la nation, et toutes diffèrent entre elles. Il en est de même des écoliers d'un même maître d'écriture. Tous écriront d'une manière ressemblante, mais chacun d'eux mêlera aux lettres tracées une touche caractéristique de son individualité, quelque appliqué qu'il ait été à imiter servilement le modèle.

Ce fait ne peut s'expliquer que par une différence dans le fonctionnement du centre cérébral de l'écriture. Chez nos écoliers, ce centre ordonne à leurs mains d'exécuter des mouvements qui ne sont pas absolument identiques. Chacun d'eux a son individualité cérébrale, et conséquemment son individualité d'écriture.

Les amis de l'ordre et de la régularité ont généralement une petite écriture serrée et rangée avec symétrie... Mais je ne veux point rééditer ici les indications des manuels de graphologie qui sont pour la plupart intactes et qui procèdent d'observations restreintes ou imparfaites.

Dans beaucoup de cas, l'écriture fournit aux médecins aliénistes les indices les plus précis de troubles cérébraux encore à leurs débuts.

Bien entendu, la calligraphie des commis qui sont obligés d'écrire des choses dénuées d'intérêt, et qui emploient tout le temps nécessaire à tracer avec perfection des caractères dans lesquels ils s'admirent, ne saurait fournir aucune indication sur les passions qui hantent ces soldats de l'innombrable armée de la bureaucratie.

L'étude du fonctionnement cérébral n'est encore ni assez avancée ni assez précise pour nous permettre d'attribuer à telle structure, ou à tel dispositif spécial de nos circonvolutions l'existence des passions correspondantes. Gall et ses deux disciples Spurzheim et Dumoutier avaient cru pouvoir assigner une localisation particulière à nos diverses facultés. Leur système n'a pas longtemps résisté à la critique. Il ne reposait que sur de vaines suppositions et sur des observations restreintes. D'ailleurs, il n'est pas indispensable à la connaissance de notre être moral.

L'homme extérieur est le relief de l'homme intérieur, et il serait aussi utile qu'intéressant de répéter en grand, c'est-à-dire sur des masses, les observations individuelles qu'ont pu faire les anciens. Elles nous apprendraient sans doute bien des lois ignorées sur la correspondance du physique et du moral. Les caractères physionomiques des passions ne sont pas illusoires et, pour ma part, j'ai remarqué qu'un examen comparatif de la physionomie et du geste observés de nouveau, à plusieurs années d'intervalle, permet de constater que les changements apportés par l'éducation dans le caractère et l'intelligence amènent au physique des molifications correspondantes.

MAURICE BOIGEY.

LES LETTRES : ŒUVRES ET IDÉES

Historiens

STÉPHANE GSELL. *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord.* Tome Ier (Hachette).

CAMILLE JULLIAN. *Histoire de la Gaule.* Tome IV : Le gouvernement de Rome (Hachette.)

LUCIEN ROMIER. *Les Origines politiques des guerres de religion.* Tome II (Perrin.)

E. BOURGEOIS et LOUIS ANDRÉ. *Les Sources de l'Histoire de France, XVIIe siècle.* Mémoires et Lettres. (Auguste Picard.)

BERTRAND AUERBACH. *La France et le Saint Empire Romain Germanique depuis la paix de Westphalie jusqu'à la Révolution française.* H. Champion

MARCEL POËTE. *La promenade à Paris au XVII siècle. L'art de se promener. Les lieux de promenade dans la ville et aux environs.* (A. Colin.)

On a coutume de déclarer que les érudits de notre temps sont incapables d'envisager une vaste période historique, qu'ils s'enferment en des thèses étroites et y perdent le goût des vues générales, et le sens même de l'évolution des hommes et des sociétés.

Cela n'est vrai qu'à demi ; cela est vrai de quelques-uns, mettons du plus grand nombre et l'on s'en réjouit, mais non point de tous. Au total, une affirmation aussi générale et tranchante est inexacte.

Voici, presque au hasard, quelques exemples

d'ouvrages qui attirent d'abord le regard par l'ampleur des proportions, et le retiennent bientôt par la richesse et la diversité des aperçus, et l'heureuse ordonnance de la plus considérable information.

*
* *

Fut-elle petite, l'ambition de M. Stéphane Gsell, quand il entreprit d'écrire cette *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord* dont vient de paraître le tome premier?

Il ne s'agissait point seulement ici d'assembler les conclusions éparses d'une immense érudition, de les classer, de les coordonner, de les animer de ce souffle critique qui est la vie d'un grand ouvrage historique — et ce serait déjà un remarquable effort, — mais on rencontre à chaque page une volonté de contrôle qui atteste sur une foule de points une science originale. En sorte que Stéphane Gsell est tout justement un érudit qui donne un démenti aux ennemis de l'érudition.

Un érudit très défiant de l'imagination, voire des idées générales, et d'autant plus sans doute que son sujet l'invite à pratiquer la plus stricte des méthodes philologiques. Le nombre des textes est limité, et le degré de leur conformité aux réalités historiques difficile à préciser. Et c'est pourquoi Stéphane Gsell n'entame le récit des événements qu'après avoir développé toute une série de définitions et de descriptions préalables : description du pays, du climat, de la faune et de la flore — et par comparaison, la géographie et la science contemporaine deviennent les auxiliaires précieux de la science antique — définition des races d'hommes depuis l'âge de la pierre, définition des cultes, des coutumes et des langues — et l'archéologue et le linguiste ne cessent d'accompagner pas à pas l'historien. — En sorte que, par de multiples biais, le témoignage tronqué, souvent trompeur, toujours insuffisant, des écrivains anciens est éclairé, complété et comme accru ; il y a là une très remarquable synthèse des méthodes d'investigation rétrospective ; mais enfin, le guide essentiel, c'est presque toujours le document écrit ; Stéphane Gsell, comme la plupart des historiens de l'antiquité, est, avant tout, un scrupuleux commentateur.

De là un ton qui exclut l'éloquence ; de là une froideur familière qui surprend et gêne presque le profane ; car l'imagination s'émeut à ces spectacles lointains, et l'histoire de Carthage provoque à des rêves singuliers... Stéphane Gsell réfrène notre ardeur, et nous invite à nous contenter d'un savoir fragmentaire, mais objectif. Quant à sa personnalité, on ne l'aperçoit pas ; elle est discrète, elle se dissimule ; Stéphane Gsell redouterait qu'un mot, un geste nous éloignât des textes, des événements, de l'histoire ; il est de ces historiens qui font confiance à l'histoire et entendent que ses images surgissent d'elles-mêmes dans notre esprit ; il rougirait de paraître les embellir et craint même jusqu'au style.

Camille Jullian est bien plus imprudent ; il ne se contente point d'être un habile metteur en scène ; il va et vient parmi les décors qu'il élève sous nos yeux ; il va et vient ; on le voit, on l'entend ; le moyen, je vous prie, de ne point apercevoir ce petit homme vif, prompt à la riposte, un peu rageur, mais si spontané, et si naturellement éloquent ?

Car voici sans doute le trait qui distingue le plus Camille Julian de presque tous les historiens contemporains ; il est éloquent ; il est le seul qui ait hérité de l'émotion et du frémissement de Michelet ; et peut-être tient-il trop ostensiblement ça et là à nous le signifier ; mais une prédilection pour les formules brillantes, une limpidité qui se précipite à l'idée générale, une proposition qui se déroule selon le rythme et la pompe périodiques, telles sont les manifestations naturelles d'un tempérament très personnel, où se mêlent singulièrement notre Midi, Rome et la Grèce.

On sait avec quel bonheur cette impétuosité laborieuse, tenace, prodigieusement patiente, éleva les premiers volumes d'une monumentale *Histoire de la Gaule*. L'érudition se plie ici à toutes les enquêtes, mais demeure l'humble servante d'un esprit très préoccupé de saisir et de montrer, entre les institutions, les époques, les doctrines, les hommes, les esprits, de multiples rapports ; cette tâche est le propre de l'imagination historique — et peut-être aurait-on moins médit de cette rare faculté si l'on avait observé qu'elle relève de la pensée bien plus que du don pittoresque. Elle est, en histoire, la vraie source de l'invention. L'*Histoire de la Gaule* de Camille Jullian est admirable d'audace inventive.

Ce tome IV est un vaste tableau des destinées de la Gaule romaine ; au lendemain de la conquête, voici que commence la savante organisation, la rapide pacification d'une Gaule attentive à la leçon du vainqueur ; ce sont bientôt les combats aux frontières, la conquête de la Bretagne, les incursions en Germanie ; l'Empire des Gaules connaît une paix qui fait fructifier le réseau serré des institutions politiques et sociales. Avec quelle passion Camille Jullian n'exalte-t-il pas la paix romaine, la majesté romaine, la grandeur et le bonheur d'une Gaule marquée à jamais du sceau de l'ordre romain ! Viennent les grandes infortunes, les déchirements de l'Empire, les dissensions religieuses, les persécutions, l'épouvante des invasions barbares, Camille Jullian participe à tous ces deuils et nous oblige à frémir avec

lui de tant de catastrophes et d'humaines misères... » Probus enfin délivre la Gaule; nous l'accueillons avec une satisfaction voisine de l'enthousiasme. Mais où Probus sut-il découvrir les ressources d'une vie nouvelle?

Comme j'aimerais à savoir quelles leçons ont instruit cette société nouvelle, qui engendre l'Empire à une seconde vie! Elle n'était certes pas chrétienne, et je l'imagine plutôt hostile au christianisme. Mais elle n'était pas non plus l'élève des philosophes grecs, disparus de la scène publique depuis Marc-Aurèle, ni la disciple des légistes syriens, qui avaient gouverné le monde au temps des Sévères. Ses croyances religieuses l'entraînaient surtout vers les grands cultes de la nature et de la vie, la Terre-Mère et le Soleil, ou encore vers une vague Providence qui confond en elle tous les dieux. Le peu que nous puissions lire des écrits de ce temps est de la pure rhétorique, de forme banale, vide de sens. C'est ailleurs qu'il faut placer la discipline morale qui a guidé les âmes de ces hommes de devoir, soldats comme Probus, ou sénateurs comme Tétricus.

Ainsi Camille Jullian s'efforce-t-il d'atteindre à la racine des événements. Ainsi ne sépare-t-il jamais de l'étude des faits et des institutions celle des âmes. Ainsi compose-t-il, selon de grandes lignes simples, des tableaux complexes, d'une magnifique richesse...

Il nous laisse entrevoir que la religion du nom et du destin romains fit la force de ces hommes nés aux environs du millénaire de la Ville; attendons, pour pénétrer le secret de ce culte et de cette force, le volume qui sera intitulé : la *Civilisation gallo-romaine*.

Mais sachons dès maintenant que de telles œuvres sont l'honneur de la science et de l'Université françaises. Les plus précieuses traditions de notre esprit s'y épanouissent en grâce et en jeunesse. Voilà les livres qu'il faut montrer à l'étranger, si prompt à s'inquiéter de nos défaillances. Et quant à l'Université, voici sa meilleure défense contre d'injustes et trop légères critiques.

*
* *

L'érudition toute pure sait parfois, sans excéder ses méthodes ni renoncer à des usages consacrés, nous ouvrir de larges horizons : parcourez cette liste sobrement commentée de *Mémoires* et de *Lettres* du XVIIe siècle que nous offrent MM. Emile Bourgeois et Louis André; si vous ne découvrez point là le résumé le plus suggestif d'un chapitre de nos fastes littéraires — plus nourrissant, plus piquant, plus fécond en vues précises sur le siècle du grand roi que bien des Histoires — ne doutez point que vous ayez l'esprit sec, dénué d'imagination, incapable de sympathie historique.

Renan vanta naguère l'agrément d'un catalogue bien fait; l'éloge n'est plus à développer de cette sorte de livres, d'où sont exclus, par définition, les frivolités, les superfluités, j'ai nommé les vains artifices de la rhétorique. Qu'il est donc attrayant de parcourir ces alignements de matériaux bien nets, classés, étiquetés à leur valeur, et de rêver que l'on en construit à sa guise d'ingénieux édifices! A peine s'aperçoit-on que toutes les idées utiles nous sont suggérées par un informateur précis, tant on éprouve de plaisir à les ordonner soi-même, sans plan imposé, au gré de sa fantaisie, ou plutôt de ses souvenirs, de ses connaissances, et de sa tournure d'esprit.

Certes, on tirera aisément de ce livre une histoire des Mémoires et du genre épistolaire au XVIIe siècle, et d'autant plus séduisante qu'on aura l'illusion d'en être à demi l'auteur.

Et, chemin faisant, que de trouvailles! Emile Bourgeois et Louis André ont projeté d'apporter aux purs historiens un « instrument de travail ». Qui ne voit le service qu'ils rendent en même temps à l'histoire littéraire? Leur gros livre complète un chapitre de l'excellent et précieux *Manuel bibliographique de la Littérature française moderne* (1500-1900), où M. Gustave Lanson n'avait pu signaler que les principaux Mémoires et Recueils de lettres.

Qui donc a lu les *Mémoires d'un gentilhomme protestant condamné aux galères* [illegible] *de religion, écrits par lui-même : ouvrage dans lequel, outre le récit des souffrances de l'auteur depuis 1700 jusqu'en* [illegible] *curieuses, relatives à l'histoire de ce temps-là, et une description exacte des galères et de leur service* (Rotterdam 1757, in-8°)? Or Michelet assure que cet ouvrage de Jean Marteilhe, revu par Daniel de Superville, est « un livre de premier ordre par la charmante naïveté du récit, l'angélique douceur, écrit comme entre terre et ciel. »

Les lettrés ne seront-ils pas reconnaissants qu'on leur rappelle les *Mémoires historiques de ce qui s'est passé de plus remarquable en Europe depuis* [illegible] *jusqu'en* [illegible] *tant aux guerres contre les Hollandais qu'à la paix de Nimègue*, de Marie-Catherine de Jumel de Berneville, comtesse d'Aulnoy (2 vol. Paris, 1692)? Emile Bourgeois et Louis André déclarent bien sévèrement : « Mme d'Aulnoy restera toujours l'auteur des contes de fées; les Mémoires n'ajoutent rien à sa gloire. » Mme d'Aulnoy a écrit là le plus divertissant des romans picaresques, et dépeint la plus vivante et la plus saisissante Espagne.

Emile Bourgeois et Louis André sont sévères au sieur de Pontis, qui fut un grognard prolixe, mais attachant.

Ils sont parfois sévères, ils ne renoncent jamais à formuler un jugement motivé, non plus qu'à nous renseigner sur les sources de leurs auteurs, les biographes et critiques, les éditions diverses : telle de leurs notices est à elle seule un petit traité de science exacte et concentrée : que leur livre paraîtra donc essentiel à tous ceux qui font leurs délices de tant de vieux volumes où s'affirment des tempéraments si divers : Mémoires de Pierre de Lestoile, d'Héroard, de Sully, d'Arnauld d'Andilly et de la mère Angélique, de Richelieu, Brienne, Mathieu Molé, Rohan, de Retz, Ormesson, Saint-Simon...

*
* *

Il y a des catalogues de livres et des catalogues de faits. Les premiers sont souvent moins austères que les seconds. C'est ainsi que le vaste ouvrage de M. Lucien Romier sur *Les Origines politiques des guerres de religion* semblera, à plus d'un lecteur peu au fait de l'histoire du XVIe siècle, assez rébarbatif.

Louis Romier dresse une liste d'événements, l'une des plus copieuses et des plus compactes qu'il ait plu à un historien de notre temps de compiler. Il se refuse à conclure : il écrit : « l'histoire souffre mal les couronnes que lui tressent les philosophes : elle passe sans arrêt d'un paysage à l'autre, rebelle aux barrages de syllogismes enfantins. » Louis Romier court donc sans arrêt d'un événement à un autre : nous admirons ce souffle, que nulle halte ne réconforte. Ce genre d'histoire est celui qui satisfait le plus difficilement un esprit philosophique, ou simplement méditatif, car il construit un système de faits qui se suffit à soi-même, et donc paraît tout savoir et tout expliquer... Louis Romier répondra que son livre ne fut point écrit pour les ignorants. C'est un catalogue dont il faut savoir se servir, un catalogue minutieux, surabondant, considérable.

Etudiant un ordre de faits à peine moins complexes, et encore moins pénétrables à l'esprit moderne, M. Bertrand Auerbach s'est soucié davantage d'être compris de tous. Son livre sur *La France et le Saint-Empire Germanique* est bien loin d'être frivole ou simplement divertissant à la façon d'un roman, mais il éclaire vivement maints problèmes où peut s'exercer la sagacité des intelligences curieuses et actives ; ici se rencontrent et s'entrecroisent problèmes juridiques et problèmes psychologiques ; traditions légendaires, sentiments immémoriaux, haines et affections irréductibles exaltent et avivent des conflits d'intérêts ; la race et la terre ajoutent à la complication archaïque d'un procès que la civilisation contemporaine semble encore fort éloignée de liquider. Il s'agit du bornage franco-allemand.

On sait que le droit public de l'ancienne Allemagne était d'une luxuriance quasi bouffonne : nos commis des Affaires étrangères s'épuisaient en dissertations, dont nos Archives sont encore remplies, sans parvenir à dominer jamais ce broussailleux maquis ; en y pénétrant à son tour, M. Bertrand Auerbach bénéficie de leurs trouées incessamment multipliées ; avec une décision et une clarté qui nous font éprouver un sentiment fort opportun de sécurité, il ouvre de larges avenues ; nous nous y aventurons à sa suite ; parmi tant de théories épineuses, nous connaissons enfin celles qui constituent les plus redoutables obstacles.

France et Allemagne, avant même de se disputer des territoires, revendiquent l'une et l'autre « la tradition, la religion carolingienne. » Et c'est pourquoi Bertrand Auerbach peut écrire : « Ni Richelieu, ni Louis XIV n'ont été, à proprement parler, des novateurs. *Rien n'a été moins improvisé que l'incorporation à la monarchie française de l'Alsace, des Pays-Bas, de la Lorraine et de leurs dépendances* ; rien n'a été moins dissimulé. Car toutes ces prétentions, tous ces droits ont eu un support juridique et documentaire, et une loyale publicité. »

Au XVIIIe siècle, les *Mémoires de Trévoux* y insistent : « en général, le principe favori des Allemands est de nous rappeler à tout propos aux droits de Charlemagne. Il serait aisé de retourner contre eux-mêmes le bouclier dont ils se couvrent. »

Ce grand conflit domine les contestations politiques du XVIIe et du XVIIIe siècle ; il se pare de multiples aspects sans changer de caractère ; rien de plus passionnant que d'en suivre les péripéties à la lumière d'une vive et imperturbable critique. Je ne tenterai point de le résumer, mais je veux citer la conclusion de Bertrand Auerbach — car il conclut, et voici une page d'histoire magistrale, dont le ton est bien différent de celui que la critique allemande a trop souvent réussi à accréditer en Europe, voire en France, touchant nos anciennes interventions :

Assurément l'Allemagne a pâti des violences militaires de nos armées ; elle n'a pas été moins brutalisée par la soldatesque autrichienne et prussienne, par les troupes d'Empire qui ont traité le sol germanique en pays ennemi. Ce grief est classé.

Mais la France a préservé, a réconforté la personnalité morale de l'Allemagne. D'abord comme tutrice de la Réforme : dans la période de désarroi qui suivit la pacification de Westphalie et où la maison d'Autriche reconquérait sa suprématie, c'est la France qui eut charge d'âmes à l'égard des protestants désemparés. Le corps évangélique est en quelque mesure une créature des traités de Westphalie, un pupille de la France, jusqu'au jour où il trouve dans le roi de Prusse un patron plus qualifié peut-être, mais guère plus désintéressé. La politique française, en dépit même de la dé-

faillance, de la crise de dévotion où s'éteignit Louis XIV, cette politique est toute tendue au salut de l'hérésie...

Qu'est-ce que la liberté germanique ainsi interprétée, qu'est-ce que le droit de réunion pour cause confessionnelle sinon, à y bien réfléchir, la liberté de conscience et de pensée? Cette liberté, la France en a fait une devise politique, placée sous sa garantie; elle ne l'a jamais sacrifiée ni à son alliance avec l'Autriche, ni à sa foi de fille aînée de l'Eglise; sous l'Ancien Régime déjà, elle a travaillé au triomphe de principes et d'idées dont les autres peuples ont bénéficié; ses hommes d'Etat n'y ont pas moins de mérite que ses philosophes et ses écrivains.

D'autre part, en secouant la torpeur du Corps germanique, en tâchant d'éveiller l'initiative des princes, de les associer dans la Ligue du Rhin, ou dans un Tiers Parti, la France a contribué à la conservation de l'idée fédérale, qui est proprement allemande et qui n'a pu être jusqu'à nos jours ni oblitérée par l'hégémonie prussienne ni absorbée dans l'unité du nouvel Empire.

Ces raisons suffisent, semble-t-il, a donner quelque relief et quelque dignité à l'histoire des rapports de la France avec le Saint-Empire romain germanique.

*
* *

Que si vous désirez vivre quelques heures charmantes en compagnie d'un historien érudit et disert, demandez à M. Marcel Poëte de vous initier aux plaisirs de la *Promenade à Paris au XVIIe siècle*.

Une double et contradictoire constatation s'imposa de tout temps à quiconque entreprit une description de Paris; l'entassement des maisons y est si grand qu'on n'y découvre aucun espace libre, et l'expression fut toujours exacte du cavalier Bernin qui comparait la grand'ville, vue des hauteurs de Meudon, à un « amas de cheminées » ou à un gigantesque « peigne à carder ». Pourtant, dans cette cité précocement tentaculaire, les places sont admirables, les promenades publiques ne font point défaut, les jardins des particuliers sont nombreux ; et l'on n'a point oublié les vers de Boileau :

> Paris est pour un riche un pays de Cocagne.
> Sans sortir de la ville, il trouve la campagne.
> Il peut, dans son jardin tout peuplé d'arbres verds,
> Recéler le printemps au milieu des hyvers,
> Et, foulant le parfum de ses plantes fleuries,
> Aller entretenir ses douces rêveries.

M. Marcel Poëte élucide fort savamment cette contradiction, favorable depuis des siècles aux lamentations des uns, à l'émerveillement des autres. Il montre le conflit de la vie médiévale, qui avait créé une ville désordonnée, pittoresque et nauséabonde, et des théories romaines et italiennes que le XVIIe siècle remet en honneur : on ne façonne point aisément selon les plans de Vitruve le Paris d'Henri IV ; du moins ouvre-t-on, autour des édifices, de larges perspectives ; en outre, mille nécessités contraignent à une bienfaisante aération : il faut des quais, des promenades, des boulevards, des places, des mails, des jeux de paume, de quilles, d'arcs et d'arbalètes...

Les théories esthétiques, les lettres, les mœurs collaborent à transformer Paris ; le mérite de Marcel Poëte fut tout justement de ne pas se borner à un commentaire topographique de l'histoire de Paris, mais de préciser les doctrines et de suivre de près le courant des modes littéraires et des coutumes. Il faut connaître la destination de chaque quartier parisien pour en comprendre l'aspect, et les vicissitudes architecturales ; et, par exemple, si l'on décrit les magnificences de cette place Royale qui éblouit les contemporains du grand roi, n'allons point oublier que dans le voisinage habitaient « la petite Nichon du Marais », cette maîtresse du grand Condé, et bien d'autres belles :

> la Du Bois
> La Babeth et la Du Beffrois,
> La Neveu, Toynon Guillemette
> La de La Tour, la l'Espinette,
> La Gantière, la Du Fosse.
> . . . . . .

Voulez-vous savoir par quel subtil accord se rejoignent les préférences des romanciers et l'art du jardinier, faites-vous conter l'histoire de Nicolas Vauquelin des Yveteaux, poète, précepteur trop tôt remercié de Louis XIII : possédant une maison isolée, à l'extrémité de la ville, rue des Marais, non loin de notre rue du Vieux-Colombier, il y vivait la vie recluse et voluptueuse d'un sage ami des arts et des amours : quelques compagnons choisis, et la joueuse de harpe Jeanne du Puy, dont il avait recueilli la noire misère, lui font un plaisant cortège, il adore son jardin où il joue, avec Jeanne du Puy, des scènes mythologiques : « à l'âge de soixante-dix ans, conte Tallemant, il lui faisait prendre une houlette garnie de rubans couleur de feu,... prenait à son tour... un habit tel que Céladon le pouvait porter dans l'Astrée... D'autres fois, la houlette à la main, la pannetière au côté, le chapeau de paille doublé de satin rose sur la tête, il conduisait paisiblement, le long des allées de son jardin, ses troupeaux imaginaires, leur disait des chansonnettes et les gardait du loup. » Voilà comment quelques aspects des paysages du Lignon décoraient un Pré aux Clercs déjà menacé par le pullulement et la rapide conquête des plates maisons bourgeoises...

Marcel Poëte est tout justement l'historien qu'il faut pour saisir ces rapports, et les illustrer d'exemples topiques : un historien passionnément épris des

grâces et des beautés de Paris, également curieux de l'histoire des arts, et de l'histoire des lettres et de l'esprit public ; un historien agile, et qui ne trahit pas la vie... car enfin, la vie d'une grande ville, ce n'est point simple métaphore.

LUCIEN MAURY.

THÉATRES

Nouvel Ambigu : *La Danse devant le miroir*, pièce en trois actes, de M. FRANÇOIS DE CUREL.

M. François de Curel est sans doute celui de nos auteurs dramatiques contemporains qui se préoccupe le plus exclusivement de la vérité humaine, et le seul qui ait l'unique souci de l'atteindre, l'unique ambition de l'exprimer. Mais, à la différence des maîtres d'autrefois, auxquels l'apparente cet idéal, il ne s'attache point à composer des caractères ; avec une singulière puissance d'intuition, il se borne à sonder des âmes, à pénétrer des sensibilités, des intelligences, des volontés, telles que les lui offrent les drames de la vie intime ou sociale qu'il se plaît à imaginer.

Cette formule tout à fait neuve, je ne crois pas qu'il l'ait jamais appliquée avec plus de rigueur et plus intégralement que dans sa nouvelle pièce. De là le prestige de cette œuvre très haute, riche de signification, toute vibrante d'un pathétique sans artifice. De là aussi sa singularité un peu déconcertante, la simplicité compliquée de l'action, la difficulté de suivre ce fil ténu qui se déroule et s'enroule, s'élance et se replie, emmêlant ses volutes et nous embrouillant avec lui. De là enfin ce mélange d'admiration et de malaise que nous sentons à être dominés plutôt qu'entraînés, à nous trouver portés de force sur des hauteurs, sans trop savoir comment nous y sommes venus, — étourdis, éblouis, heureux enfin d'embrasser un horizon dont nos yeux papillotants ne discernent pas encore, mais devinent la beauté.

La Danse devant le miroir rajeunit le vieux mythe de Psyché : la curiosité dans l'amour, le mortel désir de connaître l'objet aimé, d'éclairer par l'intelligence un sentiment dont toute la force réside dans son propre mystère, l'impossible et funeste chimère de vouloir goûter éveillé, pour en mieux jouir, la douceur de son rêve. Il n'y a que deux personnages dans la pièce : Elle et Lui. Entre les deux, un messager quelconque, une « confidente » selon la vieille tradition classique, pour les faire communiquer entre eux et avec nous. En tout, ils seront trois : Régine, Paul et Louise.

Ils s'aiment, Elle et Lui, sans se l'être dit encore. Il n'a pas parlé parce qu'il est ruiné à fond et ne veut pas offrir un amour suspect d'un calcul. Elle a été de son côté aussi loin que possible dans la voie des avances, sans réussir à provoquer un aveu. Hier encore, elle a vu dans les yeux de l'homme un regard de détresse. Alors, elle n'a plus hésité : quelques heures après, elle courait bravement chez lui, pour s'offrir. Elle est entrée, l'a aperçu avec une fille à moitié nue sur les genoux et s'est enfuie, avant même qu'il se soit retourné. Le matin, les journaux annoncent que Paul Bréant, cette nuit même, s'est jeté à la Seine et qu'il a été repêché. Qu'est-ce donc ? Régine est bien excusable de vouloir éclaircir ce mystère, déchirer le voile qui lui cache celui qu'elle aime, dissiper l'inconnu où étouffe son amour.

Mais voici Paul. Il vient, comme poussé par une force inconsciente ou un inconscient espoir. Il révèle à Régine pourquoi il ne pouvait pas, il peut moins que jamais l'épouser. Elle a bien raison de n'être point convaincue, et pour le convaincre au contraire elle lui demande si, dans le cas où elle viendrait à lui malheureuse, indigne même, déshonorée, il la repousserait. Elle l'amène ainsi à prendre un engagement qui est aussitôt suivi d'un trait de lumière : Régine a manœuvré savamment pour lui faire réparer une faute ; elle sait qu'elle va être mère et il lui faut, sans plus tarder, un mari. Hypothèse absurde, outrageante, à laquelle il ne s'attache pas moins ; — et toute la pièce va partir là-dessus. Il sort avec des paroles ironiques, amères, que nous ne comprenons pas, que la jeune fille ne comprend pas davantage. Voilà des explications qui ne les ont guère avancés de part et d'autre. Ils sont plus éloignés que jamais de se connaître. Le duel où se sont engagées leurs intelligences n'a fait que séparer leurs cœurs.

Nous n'avons rien vu encore ; les complications commencent à peine. Vous croyez peut-être que Régine, quand elle se rendra bien compte de ce qu'a compris Paul, s'empressera de le détromper. Nullement. Elle veut, au contraire, exploiter, utiliser cette méprise. Si Paul l'aime, il l'épousera. En tout cas, elle lui donne une occasion exceptionnelle de prouver son amour, son abnégation, son héroïsme. Elle se donne une occasion exceptionnelle de le connaître. Louise est envoyée en ambassade pour confirmer le malheureux dans l'erreur qui le torture. Mais elle n'a pas le courage de prolonger le supplice : elle rassure Paul en lui apprenant que Régine est une jeune fille irréprochable. Elle lui conseille pourtant de feindre qu'il croit toujours à la faute, puisque Régine attend de lui une attitude

héroïque : qu'il n'aille pas se priver du prestige de cette auréole. Ainsi Régine croit que Paul la croit coupable, alors que de son côté il connaît son innocence, mais feint de l'ignorer. C'est de part et d'autre, si l'on peut dire, l'illusion au deuxième degré. Comment ces malheureux s'y retrouveront-ils? Ce qui est bien clair dès maintenant, c'est qu'ils ne se regardent plus, ils ne se voient pas. Chacun cherche dans l'autre l'image qu'il y projette, et raffine sur cet artifice. « La Danse devant le miroir », dit aujourd'hui M. de Curel; jadis il disait : « L'Amour brode ». Au vieux thème de la curiosité dans l'amour, M. de Curel en marie un autre, qui le renforce et le complique : celui de l'égoïsme, de la solitude dans l'amour.

Ces complications en engendrent d'autres. Paul, qui sait maintenant à quoi s'en tenir, essaie en vain de dissimuler sa joie, sa tranquillité d'esprit : Régine trouve qu'il prend bien aisément son parti de ce qui devrait faire sa torture. Incapable de jouer plus longtemps une comédie où il tient fort mal son rôle, il avoue que Louise lui a dit la vérité. Mais Régine lui persuade qu'elle a trompé son amie elle-même : oui, Louise l'ignore, mais elle va bien véritablement être mère. Au désespoir, aux fureurs de Paul, Régine reconnaît enfin qu'elle est aimée et s'enivre d'une joie profonde. Toute cette comédie qu'elle a jouée, c'est la danse devant le miroir, et ce qu'elle contemple maintenant avec ivresse, c'est son idéal et sa chimère, — son idéal de l'amant et sa chimère de l'amour, quelque chose qui ressemble à Paul et qui, au fond, n'est qu'elle-même.

Nous pourrions croire que c'est bien fini, cette fois. L'épreuve est à son terme : qu'attend Régine pour tomber dans les bras de Paul? Elle est en face d'un homme qui l'aime et qu'elle aime : oui; mais elle ne le voit pas, il n'est que le miroir où elle regarde l'image qu'elle a forgée selon son rêve. Et cette image est celle d'un héros. Il faut donc que Paul accomplisse un acte héroïque, qu'il épouse Régine en la croyant enceinte d'un autre et magnifie ainsi son amour par le sacrifice.

Ils en sont là au 3e acte.

Celui-ci nous transporte au soir du mariage. Régine est plus incertaine que jamais. Plus obsédant que jamais, un sentiment la tourmente : l'angoisse d'ignorer tout de cet homme, son mari maintenant; et elle repasse, dans un long entretien avec Louise, ce qu'ont été les fiançailles. D'abord sombre, comme il convenait, inquiet, tourmenté de sentiments contraires, partagé, déchiré entre eux, Paul lui a bientôt inspiré des doutes. Héros ou aventurier? Les deux hypothèses restaient possibles, et en fin de compte on trouverait peut-être plus d'indices en faveur de la seconde. Ceux-ci, notamment : Paul a tout disposé pour un suicide immédiat, et elle a lieu de croire qu'il s'est arrangé pour qu'elle n'en ignore; d'autre part, une carte postale d'un hôtelier italien atteste qu'il a pris ses précautions pour le voyage de noces. Enfin, depuis une quinzaine de jours, il a beaucoup changé, les ombres se sont dissipées, il est devenu gai, heureux de vivre. Le masque tombait sans doute, et l'amant tourmenté, héroïque, laissait voir l'aventurier, satisfait d'un bon mariage. Et voici maintenant qu'elle est sa femme, la femme de l'homme dont elle a poursuivi avec une ardeur éperdue le secret sans parvenir à le lui arracher, — du seul homme qu'elle ait voulu connaître et qu'elle ignore entre tous...

Le voici. Et nous nous demandons si l'heure de l'entente est enfin venue, ou plutôt nous savons que cette heure-là ne vient jamais, car nous avons entendu Louise, dans cet entretien avec son amie, exposer la philosophie de l'amour, telle que l'illustre cette aventure, l'impossibilité de se pénétrer et de s'unir, la danse solitaire devant le miroir, et nous sommes préparés au désastre. L'atmosphère, autour des nouveaux époux, est chargée d'une électricité d'orage où éclatent des éclairs multipliés : atmosphère irrespirable, tant elle est saturée d'émotion dramatique. Le plus gros public sent cela; et c'est le triomphe de M. de Curel d'arriver à de pareils effets avec de pareils moyens. Paul raconte ce qu'il a souffert, et comment il a acquis un jour — ces choses-là ne sont pas impossibles à savoir — la certitude matérielle que Régine n'était pas enceinte et que, décidément, elle lui imposait une épreuve. Voilà pourquoi il a changé. Aujourd'hui, il ne veut pas mourir. Aux plus mauvaises heures, il voulait et ne voulait pas. Il ne lui semblait pas possible de vivre, et il n'avait plus la force de recommencer, d'affronter une seconde fois l'horreur du suicide. Que lui reproche-t-elle ses contradictions? Eh! oui, sans doute il se contredit, et c'est cela qui est humain, et le voilà bien dans sa vérité, telle qu'elle aspirait éperdûment, qu'elle travaillait furieusement, cruellement, à la connaître. Elle tombe dans ses bras, et c'est enfin le duo de leur amour partagé qu'ils chantent pour la première fois. Trop tard! Il vient de se voir dans les yeux de la femme aimée, de s'y voir en héros, tel qu'elle l'a rêvé, triomphant, magnifique; et pour y laisser de lui-même cette image que la réalité ne saurait égaler, pour éterniser cet instant de victoire, il se tue.

La Danse devant le miroir est le *Tristan et Yseult* de M. de Curel, je veux dire celle de ses pièces où il est peut-être le plus lui-même et où il nous est le plus difficile d'être à l'aise, la plus irréductible aussi aux formes consacrées, la moins chargée de matière, la plus caractéristique par conséquent et la

plus déconcertante. Comme l'*Hamlet* de Shakespeare, nous ne sommes jamais bien sûrs de l'avoir comprise, tant l'action tout intérieure a de tours, de détours et de dessous. Réduite à un minimum de personnages — il y en a trois — vidée de tout incident ou péripétie, mais chargée de richesses psychologiques et de sens symbolique, écrite d'un style brillant, nuancé, traversé d'images, elle ne fait aucune concession à nos habitudes de spectateurs passifs, à notre paresse d'esprit. Bien plutôt semble-t-elle se proposer de dresser devant des intelligences secouées de leur torpeur une saisissante image de la vie humaine, avec ses tragédies et ses comédies, son mélange d'ironie et de pathétique. Je n'ai jamais éprouvé cette impression-là qu'à la lecture des romans de George Meredith; et nous sentons toujours qu'il nous échappe quelque chose de la pensée du dramaturge comme de celle du romancier.

Rien de plus difficile, on le conçoit, que l'interprétation d'une telle œuvre. J'ai dit que les personnages n'étaient pas des caractères. Il est donc impossible de les « composer » au sens ordinaire du mot. C'est le jaillissement, le rebondissement de leur vie intérieure qu'il faut nous représenter : chaque instant les renouvelle ; rien ne nous importe d'eux que ces aventures de leurs âmes. Comment figurer, extérioriser cette réalité supérieure, quasi indépendante de toute détermination particulière et de toute forme arrêtée ? M. Garry joue le personnage de Paul Bréant avec beaucoup de justesse et un peu de froideur. Mme Simone est peut-être plus décidée et plus sèche qu'il ne faudrait dans celui de Régine. Mme Mégard interprète avec élégance et détachement le rôle de Louise. Tout cela est bien ; mais — est-ce une illusion ? — nous avons d'un bout à l'autre le sentiment que ce pourrait être mieux. Et à la pièce aussi, avec toutes ses beautés et ses richesses, il manque quelque chose, je ne sais quelle clarté, quelle aisance, pour que notre impression soit celle d'un chef-d'œuvre absolu ; — à moins, comme il se pourrait fort bien, que nous ne soyons pas prêts à l'entendre, et qu'il lui faille seulement quelques années encore pour nous donner cette impression-là.

Firmin Roz.

CHRONIQUE DES LIVRES

A. Boppe. **L'Albanie et Napoléon (1797-1814)**. (Hachette.)

C'était un hasardeux voyage qu'entreprenaient trois membres de la Commission des Sciences et des Arts, Pouqueville, Bessières et Gérard, en s'embarquant le 14 Brumaire an VII à Alexandrie pour réintégrer la France. Outre ces trois savants, la tartane livournaise *Madone di Montenegro*, emmenait plusieurs officiers que Bonaparte renvoyait en France pour des raisons diverses : le chef de brigade du génie Casimir Poitevin, le colonel d'artillerie Charbonnel, Fornier, commissaire des guerres, l'adjudant-commandant Beauvais, deux officiers de marine, Joye et Bouvier, et Mathieu, guide du général en chef. Ajoutez un religieux de l'ordre des Carmes déchaussés, qui avait servi d'interprète au général Desaix et n'avait cessé d'édifier l'armée par l'austérité de ses mœurs.

La *Madone di Montenegro* fut prise en pleine mer par un corsaire tripolitain : les trois savants remis aux Turcs, échouèrent, après mille péripéties, dans les prisons des Sept-Tours à Constantinople. Les officiers furent livrés à Ali, pacha de Janina « dont les mains fumaient encore du sang des Français morts sur le champ de bataille de Prévéza ». Leur nouveau maître, cruel, fourbe et fantasque, sut les utiliser : Poitevin dut tracer les fortifications de Janina, établir des plans de forts ; Bessières dirigea l'exécution des travaux ; Charbonnel s'occupa de l'artillerie défaillante du pacha. La vie de ces officiers à Janina fut un roman étrange, qu'ils supportaient avec peine, et auquel ils mirent fin en s'évadant de la façon la plus périlleuse. Quant au Carme, ses compagnons constatèrent avec surprise qu'il n'était « qu'un moderne Escobar » ; il « abjura à la face de tout Janina, fit sa profession de foi, fut circoncis, et prit le nom de Méhémet. » Les Français devaient le retrouver par la suite au cours des négociations avec Ali...

Des aventures de ce genre, le nouveau livre de M. A. Boppe en est rempli ; livre qui serait austère tant l'auteur est attentif à restituer le détail des négociations, des traités et des guerres, si justement de multiples épisodes ne lui offraient l'occasion de savoureux récits.

M. A. Boppe s'oriente d'autant plus aisément parmi l'imbroglio des événements albanais, qu'il possède une longue expérience de l'Orient contemporain. Conseiller de l'ambassade de France à Constantinople, il donne l'exemple — qui n'est pas si fréquent dans la carrière — d'une double activité, également profitable à la diplomatie et aux recherches historiques. La *Revue Bleue* a rendu compte de son curieux ouvrage sur les *Peintres du Bosphore au* XVIIIe *siècle*. Dans son nouveau livre, M. A. Boppe nous apporte les plus utiles lumières sur nos anciens rapports avec l'Albanie. Son livre est d'actualité, car il semble qu'aujourd'hui encore l'Europe ait à tirer parti de notre vieille expérience. Il a été écrit à l'aide des documents d'archives, des récits des

voyageurs et des papiers du général Donzelot, gouverneur général de Corfou.

Signalons qu'il évoque avec un singulier relief la figure d'Ali de Tépélen, dont Byron, Hugo et Dumas popularisèrent parmi nous la légende; la légende était romantique; la réalité nous apparaît romanesque et du plus curieux pittoresque.

Pierre Bodereau. **Bonaparte à Ancône**. Préface de M. le général de Lacroix. Alcan.

A la fin de l'automne 1796, l'armée d'Italie, après avoir remporté sous le commandement de Bonaparte les plus brillantes victoires, souffrait du manque d'approvisionnements; la Lombardie était épuisée; dans toutes les régions occupées, les réquisitions et les séquestrations ne rendaient plus; la nécessité s'imposait de trouver des ressources nouvelles; les Marches, au delà de Rimini, n'avaient point été rançonnées; Ancône était, avec Venise, le seul port de l'Adriatique où l'on pût faire venir le blé d'Orient. C'est alors que reparaît un plan ancien, surgi dès 1793, de marche sur Rome et les États pontificaux.

Non seulement ce plan permettait à Bonaparte de ravitailler ses troupes, et de remplir ses caisses, mais on en finissait avec les menées et l'influence politique de Rome, ces manifestes suivis de soulèvements et d'insurrections, qui inquiétaient et gênaient perpétuellement les troupes françaises.

On sait comment Bonaparte, après avoir proclamé la République cisalpine, marcha sur Ancône où il pénétra après avoir facilement bousculé les troupes pontificales. Cet épisode a été étudié par M. Pierre Bodereau qui le relie fort utilement à l'histoire de la politique générale du Directoire et des projets particuliers de Bonaparte. Nulle part en effet on n'aperçoit plus clairement le génie politique du général victorieux, qui semble se prêter aux suggestions du Directoire, mais demeure toujours le maître de son action; Bonaparte agit si habilement que, chargé d'une mission par où pouvait être accru le péril d'une insurrection généralisée, bien loin de surexciter les passions religieuses, il les apaise : il obtient du Saint-Siège les vivres et les subsides nécessaire à ses troupes; à Ancône enfin, il prépare la maîtrise de la mer; et déjà l'on surprend ses vues à longue échéance sur les affaires d'Orient; « en vingt-quatre heures, on va d'ici en Macédoine, écrivait-il, et en dix jours à Constantinople... Il faut que le port d'Ancône reste toujours français; cela nous donnera une grande influence sur la Porte ottomane, et nous rendra maîtres de la mer Adriatique, comme nous le sommes par Marseille, l'île de Corse et Saint-Pierre, de la Méditerranée ».

Les fautes, les faiblesses de notre organisation maritime allaient décevoir ces vastes ambitions. Au cours de l'expédition d'Egypte, isolé par les croisières anglaises, Bonaparte songera encore à Ancône, dont il n'avait point oublié la valeur stratégique; il y voyait le seul refuge pour les débris de la flotte française. Toutefois les Anglais restèrent maîtres de la mer.

M. Pierre Bodereau a écrit un livre clair, utile, qui complète fort heureusement l'histoire de l'intervention révolutionnaire française en Italie; l'historien véritable s'y révèle au sens des perspectives et des multiples relations qui unissent cette aventure aux grands événements de la politique française et européenne.

Paul Gaultier. **Les Maladies sociales**. (Hachette).

Résumer ce livre serait ici superflu : les lecteurs de la *Revue Bleue* ont eu en effet la primeur des études qui y sont rassemblées; s'il ne nous appartient point davantage de louer une netteté, une étendue d'information, un zèle civique et social que savent apprécier nos amis, notons du moins l'opportunité de cette publication : la criminalité adolescente, l'alcoolisme, la dépopulation, la pornographie, le suicide, autant de questions dont aucun Français soucieux de l'avenir du pays ne peut se désintéresser.

Ce livre, écrit M. Paul Gaultier dans son avant-propos, est douloureux. Il est « douloureux comme le diagnostic d'une maladie grave ». Pourtant il n'enseigne pas la désespérance, mais au contraire la foi. Ayons confiance dans la vitalité de notre nation; ne négligeons pas toutefois l'étude des fléaux qui nous accablent et qui nous annihileront, si nous ne découvrons et n'appliquons pas à temps les remèdes nécessaires.

René Fage. **La Cathédrale de Limoges** (Collection des « Petites monographies des grands édifices de la France »). H. Laurens.

La cathédrale de Limoges est digne de prendre place dans la série des *Grands Edifices de la France*. Ses belles proportions, l'harmonie de ses lignes, l'élégance de sa décoration, la parfaite conservation de ses parties les plus anciennes, en font, en effet, un de nos plus remarquables et de nos plus intéressants monuments gothiques. Commencée en 1273, elle a été continuée pendant les siècles suivants et nous donne, dans son Portail Saint-Jean, un merveilleux exemple de ce qu'a été le gothique flamboyant dans un pays de granit. Les tombeaux sculptés sur le pourtour de l'abside et le fameux jubé, dont on voit le moulage au Musée du Trocadéro, sont d'admirables morceaux d'art.

M. René Fage donne une description exacte de l'édifice et de ses monuments accessoires, il résume l'histoire de leur construction et détermine ce qui appartient à chaque époque depuis le moyen âge jusqu'à nos jours. L'ouvrage est accompagné d'un plan en couleurs de l'église et de plans de la crypte romane et de la base du clocher. De nombreux dessins et photographies reproduisant les divers aspects du monument et les œuvres qu'il contient font de ce petit volume un gracieux livre d'art.

Jacques Lux.

Le Propriétaire-Gérant : PAUL FLAT

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGENE YUNG

DIRECTEUR : PAUL FLAT

N° 6 — 1er SEM. 52e ANNÉE 7 FÉVRIER 1914

LE RÉGIME DU SACRIFICE DANS LES DIFFÉRENTES RELIGIONS (1)

Plus de quatre années déjà se sont écoulées depuis que nous avons commencé notre enquête sur le sacrifice dans les différentes religions. Evidemment, l'entreprise était longue, et peut-être aussi était-elle bien téméraire. Car il s'agissait de démêler parmi des renseignements d'ordinaire épars et incomplets, souvent confus, ce qui a été le centre, et le support, et l'âme de la plupart des religions qu'a pratiquées et que pratique encore l'humanité. Terrain nouveau, où les théories générales de nos devanciers, si séduisantes qu'elles fussent, ne pouvaient prétendre à nous guider sûrement. Vu l'immensité du sujet, il nous eût été presque permis, ou du moins nous eût-il été facile de nous y perdre; ou bien encore notre étude courait le risque d'être superficielle. Il semble pourtant que nous ayons réussi à nous orienter vers des résultats suffisamment certains et d'une portée assez considérable, qui se sont dégagés au fur et à mesure de nos recherches, et que nos travaux de la présente année vont nous aider à contrôler, peut-être aussi à consolider.

*
* *

L'étude du sacrifice dans la religion d'Israël nous occupa en premier lieu, et ce qui nous frappa dès l'abord fut la contradiction qui paraissait éclatante entre l'idée d'un dieu absolu, maître du monde et de l'histoire, et le service alimentaire, aussi copieux que régulier, par lequel on se flattait de l'honorer, entre l'idée d'un dieu parfaitement saint et juste, et le genre de sainteté qu'il fallait pour avoir accès auprès de lui, en se purifiant avec de l'eau ou par l'immolation de victimes animales. Le fond du culte israélite nous a semblé correspondre à une autre mentalité religieuse, à une autre foi que celle qui a régné en Israël depuis la captivité de Babylone et qui domine le recueil des livres sacrés du judaïsme, que nous nommons l'Ancien Testament. Le régime des holocaustes, des sacrifices où les chairs de la victime étaient consumées entières sur l'autel, au pied duquel leur sang avait été répandu, suppose que l'on entretient la force du dieu en lui offrant le sang des bêtes, en faisant fumer devant lui leur graisse en odeur agréable. Le régime des sacrifices dits de paix ou de bonne amitié, où la victime se partage entre le dieu et ses fidèles, comme pour être mangée par lui en même temps que par eux, suppose qu'il y a dans la bête immolée on ne sait quelle vertu mystérieuse par laquelle s'entretient et se perpétue leur union, pour que la vie des fidèles soit prospère sous la direction du dieu. Le régime des sacrifices dits pour le péché, ou d'expiation, qui sont, à proprement parler, des sacrifices de purification, suppose que certains actes et certains états de l'homme constituent au regard de la divinité une sorte d'infection dont on se dégage en la transmettant à un élément qui l'emporte, comme il arrive dans les ablutions rituelles, ou bien à un être vivant par la mort violente du-

1 Leçon d'ouverture du cours d'Histoire des religions au Collège de France, 1er décembre 1913.

quel la souillure se trouve comme naturellement éliminée. Le bouc émissaire qui emporte au désert toutes les impuretés annuelles du peuple israélite est un symbole achevé de l'efficacité attribuée aux rites et aux sacrifices de purification. Ainsi dès le début se sont posés pour nous les problèmes essentiels que doit résoudre l'historien des sacrifices : celui de l'efficacité du sacrifice sur les puissances invisibles dans les rites d'oblation; celui de l'efficacité du sacrifice sur les fidèles dans les rites de communion; celui de l'efficacité spéciale, négative, éliminatoire, du sacrifice dans les rites de purification et d'expiation.

Des coutumes sacrificielles en vigueur chez les Phéniciens et les Carthaginois nous n'avons guère pu tirer qu'une explication du sacrifice humain dans la haute antiquité israélite. Car ce doit être des Cananéens qu'Israël apprit à sacrifier des personnes adultes en circonstances exceptionnelles, comme il apparaît dans la légende concernant la fille de Jephté, et plus régulièrement les premiers-nés de l'homme, comme on sacrifiait les premiers-nés des troupeaux. Mais Israël se dégagea lui-même de ces cruelles observances, et la Loi n'en retint qu'une inoffensive survivance dans le rachat des premiers-nés. Ce sont donc les Phéniciens qui nous ont fait voir comment l'homme pouvait être matière de sacrifice au même titre et à mêmes fins que les animaux. A peu près partout nous avons rencontré la même aberration. Après tout, pourquoi la vertu secrète que l'on croyait être dans les oblations végétales ou dans les victimes animales, et qui servait à soutenir dans leur action les puissances supérieures, à leur associer les hommes, à dégager ceux-ci des influences malfaisantes, n'aurait-elle pas été aussi bien dans les hommes eux-mêmes, et susceptible de produire les mêmes effets?

Ce que nous avons pu savoir touchant le régime des sacrifices dans les anciens cultes de l'Arabie, et ses survivances dans la religion de Mahomet, a servi surtout à préciser les conclusions que nous avait suggérées par rapport aux origines l'examen du rituel israélite.

A Babylone et en Assyrie, nous trouvâmes le sacrifice organisé en service de table analogue à celui qui se faisait pour les grands et les rois. Les temples étaient des palais où trônaient en nombre les statues divines, familles surnaturelles constituées sur le type des familles humaines, et autour desquelles les prêtres jouaient le rôle de ministres et de serviteurs. Sans doute appartenait-il à ceux-ci de consommer discrètement les abondantes victuailles tous les jours offertes devant les simulacres des divinités. Mais ce qui alors nous paraît encore plus étrange que ces festins de dieux, ce fut la magie officielle la plus touffue qu'il soit possible d'imaginer : magie divinatoire, qui savait discerner dans les plus menues particularités d'un foie de mouton la prévision de tous les événements, des plus insignifiants comme des plus considérables, et qui était tout aussi capable de lire dans les astres ce qu'elle pouvait voir dans le foie du mouton; et magie médico-religieuse qui prétendait guérir toutes les maladies, parce que toutes étaient censées avoir leur origine dans une influence occulte, interdit violé, esprit malfaisant, mauvais sort jeté, et qu'elles étaient supposées aussi pouvoir céder à la puissance des incantations qui dissipaient la funeste influence, afin de remettre l'homme aux mains bienveillantes de son dieu. Il va sans dire que là florissaient les rites de purification, les sacrifices d'expiation, qui étaient plutôt des sacrifices d'élimination. Croyances et coutumes retenues des plus bas étages de l'évolution humaine, et conservées, développées, codifiées avec l'inexorable logique d'une fausse science chez un peuple de civilisation matérielle très avancée.

Les temples de la vieille Egypte nous montrèrent aussi les dieux servis comme des rois, mangeant et buvant des choses exquises, après avoir été lavés, pommadés, costumés par leurs prêtres. Mais ce qui attira surtout notre attention, ce fut la systématisation des sacrifices, l'idée fondamentale d'une religion incarnée en quelque sorte dans le souverain, le pharaon, qui n'était pas chargé seulement de pourvoir au gouvernement de son peuple, mais qui, fils de dieu, consacré dieu, dieu vivant, présidait aux cultes de tous les dieux et de tous les morts, assurant la bonne administration de l'univers en nourrissant les dieux qui le conduisent. C'était ce rituel singulier, construit d'abord pour ranimer par la vertu du sacrifice le débris du roi défunt, qui, appliqué à Osiris, faisait de ce dieu mourant, — originairement sans doute un esprit de la végétation, — un dieu ressuscité; qui, appliqué à tous les dieux, les ressuscitait chaque jour pour l'accomplissement de leurs fonctions cosmiques et la protection de leurs fidèles; appliqué à tous les morts, les introduisait dans l'immortalité. Chef de ce service funèbre, qui était un ministère de résurrection générale et perpétuelle, le pharaon, le roi dieu, joue le rôle d'un médiateur suprême entre le monde divin et le monde humain. Et nous avons entrevu comment, sur cette terre d'Orient fertile en mirages, pourrait surgir l'idée d'un dieu-homme qui sauverait le monde par la vertu d'un sacrifice dont il serait lui-même le prêtre et la victime, comme le mystique Osiris, le pharaon idéal, avant d'être, dit-on, en un sens, par sa mort et par sa résurrection incessamment renouvelées, le principe de la vie et du salut universels.

Trop peu connue est la religion des anciens Perses

pour que nous nous y soyons arrêtés longtemps. Celle de l'Avesta, qui y fait suite, a fini par supprimer à peu près les sacrifices sanglants. Toutefois, le spectacle fut instructif pour nous d'une réforme religieuse où ces sacrifices avaient été renvoyés d'abord au second plan, et où un sacerdoce organisé, hiérarchisé, une caste héréditaire, prétendait coopérer perpétuellement, par ses rites et par un minutieux système d'observances, à la lutte du principe de la lumière et du bien contre le principe des ténèbres et du mal, aider Ormuzd à vaincre Ahriman. A la base de cette économie singulière est un sacrifice, le sacrifice sacerdotal, le service ordinaire du culte autour du feu sacré, avec la préparation et la consommation du breuvage liturgique, le saint *haoma*, obtenu par le pressurage d'une plante sacrée, boisson divine et boisson-dieu, — car le haoma est personnifié, — sacrifice non sanglant, qui ressemble d'assez près à l'eucharistie chrétienne pour que les anciens Pères de l'Eglise, en le retrouvant dans les mystères de Mithra, associé à une oblation du pain, comme il l'est dans la tradition de l'Avesta, aient déclaré qu'une analogie aussi étroite n'était pas explicable autrement que par une contrefaçon diabolique.

Dans notre étude des cultes helléniques, nous nous sommes attachés surtout à l'analyse du calendrier athénien, de ses fêtes saisonnières et des rites afférents à chacune d'elles. Nous nous sommes risqués alors à formuler définitivement une hypothèse générale que l'analyse des précédents rituels nous avait maintes fois suggérée, à savoir, que, dans toutes les religions antiques, les principaux rites de saison, les plus primitifs, les plus caractéristiques, n'auraient pas été institués pour adresser à des dieux personnels un culte religieux, mais comme des pratiques efficaces par elles-mêmes, qui étaient censées contribuer aux révolutions de la nature, produire le renouveau, la multiplication et la croissance du bétail, même celles des hommes; systèmes liturgiques tout semblables dans leur esprit, dans leurs intentions, dans leurs formes mêmes, à ceux qui se rencontrent dans les sociétés inférieures, et qui vont faire cette année l'objet de nos recherches. Au fond des Thesmophories d'Athènes nous avons pensé reconnaître un rite de semailles plutôt qu'un hommage rendu aux divinités du grain; au fond des Anthestéries, un rite du renouveau ; au fond des Thargélies, avec leur antique sacrifice humain, un rite de purification générale coordonné à la cueillette des premiers fruits ; dans le sacrifice du bœuf, aux Dipolies, un rite de moisson, un sacrifice agraire, où le bœuf, immolé puis empaillé, incarnait l'esprit de la moisson, tué pour que l'on usât de ses produits, ressuscité pour assurer la récolte de l'année suivante.

La vieille religion de Rome nous sembla être un système de ces rites primitifs, associé à des croyances tout élémentaires, comme sont celles des peuples incultes, plus préoccupés de la pluie et du beau temps, de la disette ou de l'abondance, de la prospérité des troupeaux, du succès dans les expéditions guerrières et d'un certain ordre dans la communauté que de spéculations sur la nature des dieux et sur les honneurs qui leur sont dus. Comme type de ces rites magico-religieux, rappelons le sacrifice des *Fordicidia*, le 15 avril. « A la Terre pleine, disait Ovide (*Fastes*, IV, 634), on donne une victime pleine ». Ainsi comprenait-on, aux temps classiques, l'immolation des vaches pleines. Mais le rite n'avait pas été originairement conçu en symbole, et ce qu'on appelle encore trop souvent le symbolisme des cultes primitifs n'est pas autre chose que le réalisme d'imaginations enfantines. Dans les premiers temps, il ne s'agissait pas d'offrir une victime à la vénérable déesse Tellus, à la terre personnifiée. La terre elle-même, remplie de toutes les activités printanières prêtes à déborder de son sein, était comme concentrée dans la vache pleine, et pour seconder le travail de la terre, pour l'accoucher de son contenu vivant, l'on éventrait la vache. L'immolation n'était pas une oblation, mais une action liturgique dont l'objet immédiat était la délivrance de la terre, la production du renouveau.

De la religion romaine, nous allâmes aux cultes de mystères, où nous eûmes lieu de constater la plus merveilleuse transformation qui jusqu'à présent se soit produite dans l'évolution des religions, les vieux rites, jadis destinés à promouvoir la fécondité de la nature, étant à la longue devenus des rites d'initiation qui confèrent un titre à l'immortalité bienheureuse dans la société d'un dieu. Tous ces mystères nous ont présenté en des formes diverses un mythe de sacrifice, l'immolation d'un dieu, et un rite de sacrifice, de communion au dieu dans sa mort mystique et dans sa résurrection glorieuse. On raconte de Dionyos enfant qu'il fut démembré et dévoré par les Titans : c'est que les bacchants et bacchantes déchiraient dans leurs mystères un faon ou un chevreau en qui s'incarnait un puissant esprit, sans doute un esprit de la végétation ; ils participaient ainsi à la vertu de la victime, et coopéraient à son œuvre ; et l'esprit était devenu un dieu ; et l'on continuait à manger la victime, qui était maintenant commémorative de sa passion; et, dans la communion au dieu jadis mort et désormais immortel, l'on puisait une assurance d'immortalité. Telles furent les religions de mystères, tel nous

apparut le christianisme naissant, avec son mythe du Christ sauveur, incarné pour procurer aux hommes, que sa mort avait rachetés du péché, la vie éternelle ; avec ses rites de régénération baptismale et de communion eucharistique par lesquels les croyants sont assimilés au Christ mort et pour toujours vivant.

Dans l'Inde, le caractère magique des rites primitifs s'est maintenu au cours de l'évolution religieuse, et il s'est développé au point d'élever le sacrifice au-dessus des dieux mêmes, comme l'acte de souveraine efficacité par lequel subsistent et le monde et les dieux. Le sacrifice brahmanique du soma, qui a une origine commune avec celle du haoma iranien, nous a paru être une sorte d'encyclopédie rituelle où sont entrées les différentes sortes de sacrifices, le propre sacrifice du soma, eau fécondante et semence de vie, ayant dû être originairement, comme tant d'autres cérémonies sacrificielles, un rite du renouveau, destiné à promouvoir les énergies de la nature.

Toute proche encore des premières étapes de la religion, nullement sophistiquée par la spéculation théologique était l'ancienne religion chinoise, dont l'économie reposait sur ses rites de saison et sur son fils du ciel, présidant, comme faisait le pharaon d'Egypte, mais non dans une atmosphère d'apothéose, au culte du ciel et à celui des ancêtres. L'importance spéciale ici attribuée au culte des morts tranche sur ce que nous avons rencontré ailleurs dans les religions des peuples civilisés, mais ne laisse pas d'être en conformité assez étroite avec ce que nous allons trouver dans les sociétés inférieures, surtout celles qui habitent les îles du grand Océan.

*
* *

Il nous reste, en effet, à parler du sacrifice chez les non civilisés et dans les religions des anciens peuples à demi civilisés de l'Amérique. A certains égards, ce sujet est le plus important que nous ayons eu à traiter jusqu'à présent. Car nous allons toucher sans doute, ce jamais nous n'y devons attendre, à l'origine des sacrifices, peut-être à celle de la religion. C'est aussi la partie la plus délicate de nos études, parce qu'il est très difficile d'interpréter selon la mentalité des non civilisés leurs croyances et leurs pratiques. Des théories systématiques foisonnent déjà sur ce thème à peine explore. Nous tâcherons de ne fonder nos conclusions que sur nos expériences. Vu le temps dont nous disposons, nous ne saurions examiner l'un après l'autre tous les cultes des populations indigènes de l'Océanie, de l'Afrique et de l'Amérique. Force nous est de faire un choix, et de prendre dans cette masse quelques cultes mieux connus ou plus significatifs qui pourront nous donner une idée suffisante de ces religions, et peut être nous permettre de conjecturer comment se sera formé le régime des sacrifices dont les religions antiques nous ont fait voir un si grand développement.

Nous nous arrêterons assez longuement auprès des Arunta d'Australie, non point parce qu'on a déjà beaucoup disserté à leur sujet, mais parce que les renseignements sur eux sont assez sûrs et complets. On a déjà prononcé à leur occasion le nom de religion totémique, c'est-à-dire, si nous l'entendons bien, d'un culte du totem ou de l'espèce totémique, de l'espèce naturelle, animale, végétale, météorologique ou astrale, avec laquelle un groupe humain, un clan, se croit en affinité particulière et en relation originelle. Il nous faudra voir si, et dans quel sens le totem est objet de la religion chez les Arunta, pour autant que les Arunta ont une religion. Du moins existe-t-il chez eux des rites : rites concernant le traitement, le progrès, la multiplication du totem; rites d'initiation, par lesquels les jeunes gens sont admis à la connaissance et à la participation des cérémonies traditionnelles, en même temps qu'à la vie commune des hommes de la tribu; rites funéraires, par lesquels se règle la situation des morts à l'égard des vivants. Le caractère de ces pratiques et l'esprit dans lequel on les accomplit permettent-ils d'y reconnaître au moins le rudiment d'une religion, et dans quel rapport ce rudiment se trouve-t-il, spécialement en ce qui concerne le régime du sacrifice, avec les cultes que nul n'hésite à qualifier de religieux? Telle est la question qui nous occupera au début de la présente année.

Ailleurs, nous trouverons des cultes plus avancés, et des termes de comparaison nous seront fournis par les cultes de la Mélanésie. Nous étudierons ensuite quelques cultes africains; après quoi, nous donnerons une attention particulière à l'ancienne religion du Mexique, cette religion nous fournissant une sorte de type intermédiaire entre les religions des non civilisés où [illegible] seulement le régime des sacrifices, et les cultes des civilisés, où l'on se fait scrupule d'immoler des hommes pour le plus grand avantage de leurs semblables et pour la plus grande gloire des dieux. Si nous discernons sûrement quelque part comment et pourquoi l'homme est devenu matière de sacrifice, ce devra être dans la religion qui, à notre connaissance, a fait dans ses sacrifices la plus grande consommation d'êtres humains, instituant un service où l'on peut dire que l'homme tenait la place occupée par les taureaux, les boucs et les béliers dans le culte ordinaire du dieu d'Israël et dans les religions de l'antiquité classique.

Tout cela nous semblera souvent plus naïf, aussi plus grossier, plus barbare, que les pratiques ordinaires des religions de l'ancien monde. Mais rien de tout cela, osons le dire dès maintenant, ne peut sans réserve être qualifié de primitif; rien de tout cela, pas même le culte des Arunta, n'est le fait simple qu'il suffirait d'analyser pour savoir ce qu'est en soi la religion et ce que sont toutes les religions. Ce n'est pas, en vérité, chose si simple que la liturgie des Arunta. A y bien regarder, le cérémonial des Arunta et celui de leurs voisins du centre et du nord de l'Australie sont aussi mêlés, semblent avoir une histoire aussi complexe que l'est par exemple celle de la liturgie catholique, ou bien celle de l'Avesta. Les rites totémiques, nous le verrons, ne sont plus purement totémiques; ils sont pourvus d'une interprétation mythologique, ils sont dominés par une légende ancestrale moyennant laquelle des pratiques originairement conçues pour la multiplication des animaux et des végétaux comestibles en sont venues à concerner tout autant, et parfois davantage, la commémoration des ancêtres et l'instruction, on pourrait presque dire l'édification des hommes vivants. Quant aux rites d'initiation, nous trouverons que même la tradition légendaire en atteste les changements au cours des temps, et peut-être y remarquerons-nous des traces de superpositions et de retouches. Ce qui semble primitif, relativement primitif, en toutes ces choses, c'est la mentalité qui a créé les rites, qui transparaît encore dans leur structure et dans leurs principaux éléments, dans la plupart des chants qui accompagnent leur exécution ; et l'esprit dans lequel les rites ont été peu à peu interprétés doit aussi nous représenter assez bien celui qui, dans les temps préhistoriques, prépara la formation des religions de l'antiquité en partant de croyances et de pratiques analogues à celles des Australiens.

Aussi bien le raccord ne sera-t-il pas trop difficile à établir entre ces ébauches de cultes et les religions que nous avons précédemment étudiées. Nous venons de dire ce qui nous a paru être soit au fond des vieilles religions nationales, soit au fond des cultes de mystères ou des économies de salut qui se sont greffés sur ces religions ou qui les ont plus ou moins supplantées. Au fond des anciennes religions nationales, nous avons pensé distinguer partout un ensemble de pratiques sacrées qui réglaient ou qui prétendaient régler la marche des saisons, le cours de la nature, le mouvement de la végétation, et procurer ainsi la fécondité du sol, la prospérité des troupeaux, le bien-être des hommes. Or, c'est ce que nous allons retrouver jusque chez les Arunta, sous une forme qui convient à l'organisation totémique de la tribu, chaque clan y ayant sa spécialité et gouvernant, pour ainsi dire, dans l'intérêt de tous, l'espèce naturelle dont il porte la dénomination. On pourrait, il est vrai, contester que ces rites appartiennent à une religion, parce qu'ils ne sont point compris comme un hommage rendu à des divinités invisibles. Car les Arunta n'ont point de divinités, et à peine rendent-ils un culte aux ancêtres. Ils apportent néanmoins la pensée de ceux-ci et souvent leur souvenir explicite dans les rites qu'ils célèbrent, et ce souvenir est empreint de respect; ils considèrent comme une loi la tradition qui vient d'eux, et ils tiennent effectivement pour sacrés les rites institués par eux. Si ces choses-là ne sont pas tout à fait de la religion, c'en est au moins un commencement. De même, si l'on veut que le sacrifice comporte des destinataires, et qu'il n'y ait point de sacrifice sans oblation faite à des dieux ou à des esprits personnels, à peine en trouvera-t-on quelque ombre chez les Australiens, en certaines tribus, dans les rites funéraires. Mais nous avons pu voir que, même dans les religions des civilisés, l'idée d'oblation ou d'hommage était accessoire à certains rites d'immolation parfois très solennels, et que ces rites étaient originairement des pratiques efficaces par elles-mêmes, comme sont les cérémonies totémiques des Arunta. Beaucoup de rites où s'emploie le sang humain font en quelque manière présager les sacrifices par lesquels des religions plus avancées raniment la vie de la nature et réconfortent les dieux épuisés. Enfin, le traitement rituel de certains animaux et plantes totémiques, dont une partie doit être réservée au chef du clan ou consommée en cérémonie par les gens du clan, peut être considéré comme une sorte de prélude à des rites religieux tels que l'oblation des prémices et les sacrifices de communion. Nous relèverons bien aussi quelques rites analogues aux pratiques de purification et d'élimination, ne serait-ce que la destruction de l'image du serpent mythique Wollunqua, ancêtre totémique et presque divin, dans la tribu australienne des Warraamunga.

Les économies de salut, les religions qui garantissent à leurs fidèles une immortalité bienheureuse, spécialement les cultes de mystères, auxquels nous avons rattaché le culte chrétien, nous ont paru caractérisés par l'idée d'une initiation, souvent environnée de secret, qui introduit l'homme dans la familiarité d'un dieu et lui procure en même temps le gage de l'immortalité promise. Dans les sociétés tout à fait inférieures il ne saurait être question d'immortalité au sens strict du mot, pas plus qu'il n'est question de divinités. Mais déjà nous avons pensé voir que les éléments essentiels des cultes de mystères, et le secret, et l'initiation, et l'union au dieu, tenaient par leurs plus lointaines origines aux

formes les plus rudimentaires de la religion, au secret dont s'entourent les sauvages pour accomplir leurs rites, à leurs initiations qu'ils conçoivent plus ou moins comme une renaissance par la participation d'un esprit. C'est justement ce que nous allons vérifier chez nos sauvages, et d'abord chez les Arunta d'Australie. Leurs principaux rites sont accomplis par les hommes seuls, par les hommes initiés, ceux-ci entrant par leur initiation même dans la communion des ancêtres et la participation aux rites ancestraux ; beaucoup de leurs magiciens se prétendent initiés par un esprit qui leur ouvre le corps pour en retirer leurs entrailles et leur en donner de nouvelles. Symbole un peu matériel, mais combien expressif, de la vie et de la vertu nouvelles que leur a communiquées l'esprit! Et dans ces initiations, où ne manquent ni la réalité des mutilations sacrées, ni la notion mystique d'une mort qui est la condition d'une renaissance dans un ordre supérieur de la vie, nous ne quittons pas le thème du sacrifice, objet de nos recherches.

Que ces explications ne soient point pour préjuger les conclusions de notre étude sur le sacrifice dans les cultes des non civilisés, mais pour éclairer notre marche en montrant comment notre œuvre actuelle se rattache à celle des années précédentes et en prépare l'achèvement.

ALFRED LOISY.

UNE CORRESPONDANCE INÉDITE D'ALFRED DE VIGNY [1]

I

[illegible]

Vous m'avez donné, le 1er décembre, une nouvelle qui m'enchante. Vous venez à Paris vous établir. Vous partez avoué, vous arrivez avocat, et vous restez ami sincère et [illegible] choses. Pour moi, je ne veux point aujourd'hui vous parler d'affaires. Je veux vous rappeler seulement que [illegible] Le Nil est un fleuve qui prend sa source dans le Paradis terrestre et qui [illegible] Mediterranée. [illegible] La Charente est un fleuve [illegible] qui se jette dans l'Océan et je vous envoie quelques bouteilles de son eau [illegible] Conseil.

J'ai écrit à M. Roubo une fort longue lettre d'instructions que je crois nécessaires sur mon affaire ; ma lettre est du 9 décembre. J'espère qu'il y va répondre, et j'ai peine à comprendre son silence sur mes questions dans mes lettres précédentes des 2 et 20 novembre. — Demain, je vous parlerai de ces lettres, ne voulant faire autre chose aujourd'hui que vous serrer la main et me féliciter de la résolution que vous venez de prendre et qui me donne de l'espoir pour les jours que vous nommiez dans des vers charmans : nos joyeux *mercredis*.

Tout à vous de cœur, ALFRED DE VIGNY.

Pour aujourd'hui, je ne vous dirai qu'une chose de cette affaire, c'est que je partage entièrement votre opinion sur la responsabilité du notaire qui m'a fait faire ce placement hypothécaire.

Mme de Vigny vous recommande de vous griser un peu en notre honneur, et dit qu'elle sera très fière si la Charente trouble un moment votre raison. Qu'en dites-vous, aimable et ancien ami?

II

[illegible]

Voici la lettre qui devait suivre mon billet bachique du 15 décembre, très aimable ami. Ceci sera tout-à-fait sérieux, sec et affairé.

D'abord, je voudrais pouvoir comprendre le silence de M. Roubo. Il a reçu de moi des questions assez importantes pour que sa réponse ne se fît pas attendre si longtemps. Je viens de lui écrire encore le 9 décembre, et je lui ai parlé de la responsabilité de M. Dentenel, comme vous l'allez voir dans la copie que je vous envoie d'un fragment de ma lettre à M. Roubo (1). C'est une coutume anglaise que je trouve excellente dans les affaires, parce que rien ne peut remplacer le mot à mot d'une lettre. Déjà un avocat fort célèbre m'avait dit, comme vous, que le notaire était responsable lorsqu'il avait choisi lui-même (comme ici) le placement sur une personne qui lui était connue et que le prêteur ne connaissait en aucune façon, directe ou indirecte. Vous avez eu la même pensée [illegible] notaires de mes connaissance ont la même conviction. M. Dentenel redoute cette responsabilité, je l'entrevois dans la fin d'une lettre où il [illegible] M. [illegible] et multiplie les [illegible] à ses pieds. Je ne veux point, comme vous le devinez parfaitement, sou-

[illegible]

tenir l'enchère, ne sachant rien de plus malheureux que de posséder des immeubles, terres ou maisons, dans notre triste France actuelle où la propriété est attaquée et ébranlée. Il suffit pour me rembourser que cette maison soit vendue *cent-quatre-vingt-quatre* mille francs. Je ne suis primé que par un placement de *cent-cinquante* mille francs appartenant à M. Mellério bijoutier. Plusieurs personnes m'écrivent qu'il est impossible que l'adjudication ne monte pas à *deux-cent* mille francs au moins, si l'avoué à qui j'ai remis mes pouvoirs s'emploie activement à trouver, réunir, mettre en avant des acquéreurs et multiplier les annonces. Je lui ai écrit de commencer par là avant de hâter l'adjudication.

J'ai déjà, depuis la Révolution de 1848, acquis la douloureuse expérience de ce siège qu'il faut faire des maisons données comme otages et gages de ces prêts hypothécaires que je ne puis souffrir.

Je sais qu'il faut que l'adjudication soit précédée de mesures qui assurent que le prix en sera assez élevé pour le remboursement et les frais. Mais dois-je avoir besoin de faire ces recommandations à un avoué expérimenté et intelligent, sincère dans la volonté de mener à fin l'affaire la plus simple et la plus juste? S'il arrivait que M. Roubo fût retenu par la crainte des autres affaires que je pourrais avoir entre les mains de M. Dentenel, vous pouvez lui dire que, depuis les remboursemens *forcés* des deux autres placemens faits par M. Dentenel, je n'ai aucun fonds, aucun compte courant, aucun intérêt à son étude. M. Dentenel fut longtemps premier clerc chez M. Cristy, notaire de mon père et de mes parens. Lorsque M. Dentenel lui succéda, je lui montrai toujours une confiance entière et héréditaire, et m'en rapportai toujours aveuglément au choix qu'il faisait et me garantissait. Cependant, lors du placement sur M. B..., je sentis une défiance instinctive malgré mon peu d'expérience des affaires, et je refusai d'autres placemens hypothécaires que M. Lourmanel m'offrit de la part de M. Dentenel.

Je vous mets ici au courant de tout pour que, dans vos rencontres avec M. Roubo, vous en sachiez autant que lui. Rien ne m'inquiète à présent que son silence. Je vous demande, en ancien ami, de m'en dire franchement la cause, dès que vous l'aurez démêlée.

Mille amitiés dévouées. ALFRED DE VIGNY.

VII

Dimanche, 26 janvier 1851.

... Je vois d'ici l'un de vos enfans à cheval sur le petit tonneau, et l'autre le traînant en triomphe comme Bacchus (1). Il faut le couronner de pampres et lui donner un thyrse. On en a ici dans les vendanges, et nos grands bœufs reviennent toujours avec leurs cornes surchargées de belles grappes aussi lourdes que celles de la terre promise. Le paganisme a laissé quelque chose de sa joie et de sa grâce antique dans les mœurs de nos populations gallo-romaines, plus gauloises, à vrai dire, que latines, et les plus gauloises qui soient en France et dans l'Aquitaine.

Votre billet du 21 décembre s'est croisé avec ma longue lettre du 18 décembre. Si vous en avez lu une page par jour seulement, vous devez l'avoir à peu près achevée aujourd'hui. J'en attends la réponse; mais, comme je sais que vos voyages à Paris sont rares, je ne vous presse pas. Vous n'aurez peut-être pas vu M. Roubo. Mais je voudrais savoir où vous allez loger dans ce *Pandæmonium*. Il y a dans notre beau quartier, rue Neuve de Berry n° 3, au coin des Champs-Elysées, une grande maison avec une grande cour et une grande grille de fer; vous y trouverez à louer deux appartemens occupés encore, pour quelques mois seulement, par une famille anglaise composée de nos amies les plus intimes. L'un de ces appartemens est au premier étage, l'autre au second. Il ne serait pas impossible que l'un ou l'autre vous pût convenir. Voyez-les donc un jour, en passant; vous irez, s'il vous convient, en mon nom, et l'on vous dira les agrémens et les désagrémens des appartements. L'un est occupé par Mme Holmes, et l'autre par Mme Shearer, sa mère.

Adieu, vous voyez que je cherche à vous avoir près de nous, mais peut-être serait-ce bien loin de vos affaires.

Tout à vous de cœur. ALFRED DE VIGNY.

Au Maine-Giraud, Blanzac (Charente).

VIII

Au Maine-Giraud, Blanzac (Charente).
Lundi 10 mars 1851.

J'ai reçu votre dernière lettre du 21 février.

Je vois avec plaisir qu'après l'exposé des faits que je vous ai envoyé le 18 décembre, vous regardez comme certaine la responsabilité du notaire. Un notaire m'a dit comme vous que cette responsabilité n'était pas douteuse. Mais, pour les démarches à faire à cet égard avant l'adjudication, je les ignore absolument, et vous me ferez grand plaisir de me les apprendre afin que *rien ne soit négligé* et, pour

1. Dans sa réponse à la lettre du 18 décembre, Brechler remerciait le poète de son envoi et parlait de la joie de ses enfants à la vue du « petit baril propret ».

que le temps ne soit pas perdu jusqu'à votre réponse, vous pourriez en avertir M. Roubo, s'il y avait sur ce point quelque formalité qu'il eût oubliée et qui fût nécessaire avant l'adjudication. Lorsque M. Roubo m'écrivit sur ce point et cette question de responsabilité du notaire, le 24 décembre dernier, il croyait difficile d'intenter une action de ce genre où la Révolution de février sert d'excuse à la dépréciation imprévue par le notaire. Mais ici, le choix de ce placement par le *notaire seul* fut mauvais en tout temps.

Que vous me faites plaisir en me parlant de la peinture, qui est un de mes goûts les plus passionnés! Un jour que vous irez à l'exposition avec Mme Breulier, faites une croix au crayon sur votre livret à côté du nom des tableaux que vous aimez, et à mon retour je les irai voir chez chaque peintre plus solitairement et mieux peut-être qu'en public. Les Nymphes dont vous parlez m'enchantent d'avance et je n'oublierai pas le nom de Corot. Avez-vous remarqué que les pastels des dernières expositions avaient fait de bien grands progrès? Vous ne me nommez pas Mareschal (de Strasbourg), dont j'ai toujours dans la mémoire les beaux ouvrages comme: Les Femmes des bucherons de Hongrie dans les bois, et un Enfant écrivant sur ses genoux, qui était presque digne de Raphaël (1). Si j'étais seul, n'en doutez pas, j'aurais passé l'hiver à Paris, chez moi. Bien d'autres charmes que ceux de la peinture me le faisaient désirer, mais l'état actuel de Mme de Vigny nécessite le plus grand repos. Toute voiture lui fait mal. Elle ne peut pas marcher plus de cinq minutes sans souffrir. Cette habitation est un jardin anglais qui n'a pas eu d'hiver, ni neiges, ni glaces, ni presque de pluies. Aujourd'hui, en ce moment, le soleil est trop chaud et me poursuit par les grandes fenêtres. Les vertes collines d'Irlande ne forment pas une émeraude plus constamment verte que celle-ci, et huit sources de roc environnent le pied de la montagne sur laquelle s'élèvent mes vieilles tours. Les primeroses et les violettes embaument déjà les gazons, et l'air parfumé que ma chère malade ne peut pas aller chercher lui arrive de toutes parts à lui seul et de son propre mouvement. Je la garde et je lui fais la lecture, et je travaille avec plus de calme que je ne le pourrais faire dans ce Paris qui a toujours la fièvre et où l'on est sans cesse arraché à sa pensée par l'agitation convulsive des mauvais sentimens des autres dans le salon ou dans la rue.

Vous voilà donc en plein enfer! « Il ne m'en reste plus que cinq ou six petits, etc. etc. »... Mais au moins, ces procès ne sont pas vôtres. Hélas! je vous souhaite (il le faut bien) l'insensibilité des médecins, pour que vous ne mouriez pas de tristesse quand une cause périra dans vos mains, ce qui arrive aux meilleurs esprits et aux plus réels talens, comme doit être le vôtre.

Répondez-moi un mot, aimable ami, et croyez-moi bien tout à vous.

ALFRED DE VIGNY.

(1) Laurent Olivier Marguerite de Metz et [illegible] de Strasbourg [illegible] Augustin...

IX

Loire, 7 juillet 1851.

Vous m'avez fait un plaisir infini en me racontant votre installation et vos premiers succès d'orateur, à deux tribunaux. Mon premier sentiment est un peu égoïste, puisqu'il vient de ce que je prendrai ma part de votre présence, mais le second est tout pour vous.

Un triomphe à la Cour d'Appel n'est pas peu de chose, et vous savez de quel cœur je vous en félicite. J'allais vous le dire et prenais les cymbales pour chanter vos premières victoires du 11 mai, quand vos bulletins du 23 juin me sont arrivés, et j'ai à entonner un autre *Te Deum*. Vous êtes un rapide conquérant. Vous auriez dû seulement m'envoyer votre discours, tout tronqué qu'il puisse être, ainsi que votre nom, par les gazettes des tribunaux. Je voudrais lire le plaidoyer et la sensation produite sur le public.

Vous avez donc trouvé le temps d'aller voir le Palais de Cristal et Londres, ce bazar de l'univers (1). J'en suis ravi pour nos soirées de l'hiver prochain; nous parlerons souvent, autour du thé, des merveilles durables de l'Empire Britannique, de ses grandeurs, monumentales et commerciales, mais surtout de sa sagesse dont nos folies accroissent les mérites, en même temps que nos désordres doublent sa fortune.

Vous avez vu par les rapports de l'année que, tandis que tous les États sont endettés, la recette de la vieille Angleterre l'emporte de cinquante millions de livres sterling sur la dépense.

Tous les bannis du monde lui portent les débris de leurs richesses et si, en 1852, on nous fait de nouvelles ruines, elle recueillera encore des familles, des intelligences et des trésors. — Je vois qu'il y a encore des poésies qui rôdent malgré vous sous votre [illegible] comme vous dites et [illegible] Elle [illegible] tremit quelquefois au passage d'une rime que vous regrettez, en parlant, de ne pouvoir accoupler à une autre, ou poser au bout d'un vers comme une borne. Je regrette bien la suite des vers

(1) [illegible] de Londres en 1851.

que vous écriviez sur les bustes de nos hommes illustres.

Vous voilà courant partout et voyant tout, comme un insatiable ami des curiosités. Après ce premier accès, vous reprendrez à peu près la vie de Dreux avec une si charmante compagne que la vôtre. A présent, puisque vous allez de l'Opéra à Polichinelle, vous me ferez bien plaisir si vous pouvez me trouver, sur votre passage, un libraire qui me puisse vendre les œuvres d'un certain Alfred de Vigny en cinq volumes in-8 de l'édition de Charpentier. — Je voudrais les donner ici à la Bibliothèque Communale qui les attend, et ils sont épuisés entièrement. J'en avais cependant revu la neuvième édition avant mon départ. Si vous les découvrez, écrivez-moi l'adresse du libraire, et un de mes amis qui va venir dans la Charente les achètera et me les apportera. En flânant dans Paris et en bouquinant, cherchez-moi ces bouquins si vous ne savez que faire.

Vous êtes un aimable et bon ami d'avoir parlé chez M. Roubo, mais au point où en est l'affaire, c'est à *lui-même* à présent que je vous prie de parler.

Je lui ai envoyé les instructions les plus précises. Je refuse tout délai nouveau et tout ajournement. J'ai fait connaître à M. Roubo, le 1er mai, mes instructions de la manière la plus positive par une lettre où je lui disais :

« Il m'est important que l'on ne puisse pas considérer un retard ou un silence comme un consentement tacite à ne pas exiger le remboursement. »

Et malgré cette précision, malgré l'avantage qu'il y aurait à la promptitude d'exécution, M. Roubo n'a pas mis assez d'énergie à presser l'expropriation, et il a laissé le propriétaire de cette maison dire au tribunal qu'il m'avait écrit pour me proposer des arrangemens et obtenir sans être, je le crains, assez vivement contredit, un sursis jusqu'au 24 juillet.

Ce jour-là va venir bientôt. Le débiteur, selon son usage, ne m'avait fait des propositions *inacceptables* que pour gagner du temps. Il est visible qu'il espère que des émeutes nouvelles ou des désordres politiques rendront les ventes difficiles. J'ai répété mes instructions du 1er mai à M. Roubo, le 8 juin, le 13 juin, le 3 juillet, et je l'ai pressé de me répondre. Je vous prie de lui dire ma surprise de son silence et que, quelque lettre que l'on allègue à l'avenir, mes intentions ne varieront pas, que je n'ai jamais répondu un mot à mon débiteur qui n'a pas une ligne de mon écriture et fait un monologue perpétuel. — Que surtout M. Roubo me réponde le plus tôt possible, tant sur l'affaire dans son ensemble que sur ce que je lui ai demandé de relatif aux frais que devait lui payer le débiteur, le mois dernier. — Je conçois tout, en affaires, excepté le silence, et c'est là ce que nos voisins d'outre-mer appellent la *négligence française*. Accoutumé que je suis à leur admirable ponctualité, je m'étonne toujours de ne la pas trouver ici.

Un jour, un attorney m'avait écrit que, le 15 du mois, à midi, il serait chez moi à Paris, venant de Londres. Le 15 à midi, il entre, tenant dans la main la *Revue des Deux-Mondes* qu'il venait de prendre chez le portier.

Le grand commerce du monde entier a appris ces choses à ces hommes-là qui, d'un instant perdu, connaissent tout le prix.

Soyez comme eux dans les affaires importantes que vous aurez à traiter et, comme eux, vous irez de prospérités en prospérités. Vous n'en aurez jamais une qui me soit indifférente, et je sais la part que vous prenez à ce qui me touche. Vous apprendrez avec plaisir que Lydia est rétablie ; c'est une chose bien douce et bien cruelle à la fois que de rendre la santé si souvent à une si excellente et si chancelante compagne, cent fois exposée et sauvée.

Adieu, tout à vous. ALFRED DE VIGNY.

X

Samedi, 2 août 1851.

J'ai reçu votre réponse du 17 juillet et j'ai chargé la personne qui doit m'apporter mes livres d'aller voir le libraire que vous m'enseignez au passage Delorme et de les lui acheter.

Je vous remercie de n'avoir pas oublié cette bagatelle. Mais permettez que je vous presse de voir M. Roubo lui-même, chez lui. Il devait m'écrire dès le lendemain de l'audience du 24 février et m'en rendre compte. Dites-lui que j'attends de lui une lettre sur ce qui se sera passé. Il était armé de mes instructions les plus positives, les plus claires. Je pense qu'il aura employé des moyens énergiques pour décider enfin le Tribunal à fixer le jour de l'adjudication. Voyez-le, je vous prie, ses silences sont souvent bien longs ; le dernier avait pour cause son voyage à Lyon, mais, aujourd'hui, ses motifs ne sont pas les mêmes. Il y a trop longtemps que cette affaire traîne en longueur, et le moment est venu de mettre fin aux délais et d'arrêter l'adversaire qui, dans ses détours infinis, ne doit plus trouver de refuge nouveau.

Si quelque difficulté s'est élevée, je désire que l'on me la fasse connaître à l'instant même, et vous prie bien de le dire à M. Roubo. Rien de plus simple que cette affaire, rien de plus net que mon droit. Il faut seulement le faire valoir sans faiblir.

Assurément, je n'ai rien perdu de cette discussion sur la révision, j'ai beaucoup de journaux. C'est une passe d'armes où chacun est venu faire voir, l'un sa bannière la plus ancienne, et l'autre la plus nouvelle.

Lorsque vous m'en parliez, le tournoi commençait. J'espérais qu'on s'y serviraittoujours d'armes courtoises. Les paroles n'ont rien changé aux votes. Les boules étaient comptées et numérotées. La majorité se trouve mineure (1).

Curieux spectacle que nous donnons aux nations! Et le flot des pétitions s'accroit et s'avance.

Si le Peuple réclame sa souveraineté par de nouveaux millions de voix, qui aura une réponse prête? et qui la fera?

Les intrigues vont se multiplier pendant la prorogation, et elles s'agitent déjà comme les serpens qu'on voit dans le vinaigre, au microscope. On m'en écrit de bien indignes et, en les apprenant, je bénis l'ombre sainte de mes grands arbres, le calme de ce beau pays, et l'honnête gravité de nos heureux cultivateurs.

Adieu, aimable et ancien ami, croyez-moi tout à vous de cœur.

ALBERT DE VIEL-CASTEL

Au Maine-Giraud, Blanzac (Charente).

(1) [illegible]

FIGURES DE CE TEMPS

M. PAUL DESCHANEL

M. Paul Deschanel n'a pas à se plaindre de la destinée, et il serait vraiment le plus ingrat des hommes si, aux heures de réflexion, de repliement sur lui-même, il n'allait faire ses actions de grâce devant l'autel de la Fortune. Il eut ce privilège de naître en exil, dans un temps où le séjour forcé sur la terre étrangère devait compter comme double campagne pour ceux qui se destinaient à la vie publique, auréoler d'un prestige inattendu les candidats aux situations politiques. Par ses attaches immédiates, il appartenait à une famille républicaine et portait un nom qui allait être son premier et son meilleur garant. Que pouvait-il souhaiter encore, sinon cette vigoureuse constitution physique qui est la sienne, et contribue si puissamment à l'optimisme dans la vie, pour laquelle la culture nécessaire à tirer le meilleur parti possible de ces multiples dons du Destin? Il occupa longtemps, il occupe encore une des plus hautes magistratures de l'Etat, pour laquelle il semble fait d'ailleurs par une sorte de vocation naturelle. Il trouva sa place marquée d'avance sous la Coupole, et vint s'y asseoir le plus naturellement du monde, ce qui demeure en France, quoi qu'on en puisse dire, la suprême consécration, si l'on songe que les plus illustres et les *vrais Immortels*, — ceux qui le sont par l'éclat du génie — ne crurent pas déroger en la sollicitant! M. Paul Deschanel est donc un homme heureux par définition... et s'il lui advint, comme c'est le cas pour tout imaginatif, de refaire mentalement sa vie en se représentant ce qu'elle eût pu être à la faveur de circonstances différentes, comment put-il se figurer un concours d'événements plus propice à l'épanouissement d'une carrière?

* * *

Homme politique, il avait une culture très supérieure à la moyenne de ceux qui se destinent aux fonctions publiques. C'est assez d'avoir suivi les débats parlementaires durant ces dix dernières années pour savoir que ce n'est point lui faire un honneur démesuré que de noter cette constatation. Littéraire, il l'était assez pour atteindre à dominer par des vues d'ensemble l'infini détail des questions qu'il présentait à ses auditeurs, non pourtant à ce point que les scrupules inhérents au pur lettré le vinssent détourner des réalisations pratiques qui doivent être le premier souci de l'homme ayant la légitime ambition de conduire ses semblables. Très justement, on a pu observer que les purs lettrés qui s'étaient hasardés dans la vie politique n'avaient pu y réussir à la mesure de leur valeur. Faut-il en déduire les raisons, que chacun comprendra? M. Paul Deschanel n'est point de ceux-là. Il semble bien qu'il ait réalisé, aussi exactement que la chose est possible en France, l'idéal indiqué dans cette Revue même (1), par le Président actuel des Etats-Unis, W. Wilson, quand il fait cette déclaration, si nouvelle sous la plume d'un Américain : « Nous sommes enclins à dénier à l'homme de lettres toute parenté avec l'homme d'Etat, parce qu'il semble à l'écart du champ de l'action concertée. Nous avons établi dans nos esprits une sorte d'antithèse entre ce qui est *littéraire* et ce qui est *pratique*, et en sommes arrivés à penser qu'il ne saurait y avoir dans la littérature aucune direction pour l'homme d'affaires. Il n'en est rien : s'il est vrai que les lettres dirigent la pensée et conduisent l'imagination, il faut avouer qu'elles font partie intégrale de ce qui constitue l'homme d'Etat. » Faut-il souligner à quel

(1) [illegible]

point c'étaient là des paroles originales, inattendues dans la bouche d'un Anglo-Saxon s'adressant à d'autres hommes de sa race... un point de vue nouveau présenté sous les murs de l'Université de Princeton? C'est une *utilisation* de cette sorte, un *dosage* de cette qualité, qui souligne le mieux, à mon sens, le cas de M. Paul Deschanel.

Parti du centre où l'avaient inscrit d'*office*, si je puis dire, ses goûts et ses traditions familiales, M. Paul Deschanel eut tôt fait de sentir les conditions de la vie présente, et que la première, la plus indispensable de toutes est de savoir s'adapter aux exigences de son siècle. S'il connut effectivement le mot de Daumier : « Il faut être de son temps », cela je l'ignore. Mais il fit mieux que le connaître dans la lettre... il l'appliqua d'instinct, et le mit en épigraphe à ce livre si intéressant que peut faire l'organisation d'une existence. Très jeune, il avait déjà le sens parfait de son orientation, autant que celle de la Troisième République, dont il fut et demeura jusque dans l'âge mûr le Benjamin incontesté. Nul autant que lui n'excella à opposer ces deux termes, si souvent confondus : *Démagogie... Démocratie*, en adaptant ce contraste aux exigences de sa carrière. Et je prie instamment qu'on veuille bien ne voir aucune insinuation de critique dans cette simple constatation. Il est une autre antithèse qui non moins heureusement peut s'appliquer à son cas et qui tient en ces deux termes : *Révolution... Évolution*, car sa carrière, à la bien prendre, peut se résumer aussi : Tout par l'Évolution contre la Révolution.

*
* *

Par tradition, non moins que par conviction, M. Paul Deschanel est un fervent de la doctrine républicaine qui composa son premier aliment spirituel, et dont il entendit exalter les vertus dès ses jeunes années... *a teneris unguiculis*, disaient nos maîtres. Mais il ne ressemble pas à ces natures aveugles, inhabiles à discerner les défaillances de leurs proches, et chez qui l'affection met aux yeux le même bandeau que l'amour pour tout ce qui touche aux réalités. Ce serait d'ailleurs — nous le disions en une autre circonstance — une étrange faiblesse de l'esprit critique que de ne pas savoir reconnaître les erreurs, même coupables, d'un parti auquel on appartient par l'ensemble de ses prédilections. Or, M. Paul Deschanel a trop de culture pour ne point posséder l'esprit de discernement, conséquence logique de la multiplicité des rapports qui s'établissent dans une intelligence meublée à souhait.

M. Paul Deschanel sait fort bien que le danger de toutes les démocraties, la pente sur laquelle elles glissent et souvent viennent sombrer, c'est la démagogie. Je ne veux citer que trois passages des discours où se trouvent simplement esquissées, avec la légèreté de tact qui convient, quelques-unes des critiques que ses plus acharnés adversaires surent utiliser pour combattre un régime exécré. Et d'abord :

« Je ne pense jamais sans effroi à ces petits enfants de nos campagnes qui sortent de l'école à douze ans, qui jamais plus n'y retourneront, et qui à vingt-et-un ans deviennent électeurs. Que savent-ils de la vie universelle et des problèmes qui tourmentent notre existence? »

Qui ne voit ici l'esquisse, et comme l'indication discrète du danger que nos adversaires dénoncèrent brusquement dans l'universalité du suffrage, pour la disproportion qu'elle enferme entre le degré de culture et la responsabilité de l'électeur dans la direction des affaires publiques!... Ceci encore :

« Les idées vagues font peut-être encore plus de mal que les idées fausses. On en peut dire ce que Chamfort disait des sots : « Les sots sont les troupes légères de l'armée des méchants : ils font plus de mal que l'armée même : ils infestent... ils ravagent »... Certains hommes qui se *croient l'esprit très libre* ont seulement changé de *superstition*. Ils vivent sur des mythes nouveaux, dans un empire fabuleux, où tout est illusion, symbole et songe ».

Cette fois, M. Paul Deschanel marque bien le danger de la demi-instruction... celui également des partis extrêmes... ce que nous appelions autre part l'état d'esprit théocratique... ou, si l'on préfère, le sectarisme, presque aussi redoutable du côté gauche que de l'autre, puisqu'il aboutit à une mentalité similaire, et pratiquement à des coalitions que nulle logique ne saurait, sinon celle de la passion, justifier ! Ceci enfin :

Les Assemblées s'irritent contre ceux dont la vue dépasse la leur : cela dérange, inquiète leurs habitudes d'esprit. Il faut, pour réussir auprès d'elles, ne leur dire que ce qu'elles pensent. Les ambitieux de médiocre volée, ceux qui désirent les places, se contentent de servir les intérêts et de flatter les passions ; ils fuient l'originalité : c'est là le vrai moyen de parvenir.

Cette fois, M. Paul Deschanel est sur son véritable terrain ; ce qu'il nous apporte, c'est le fruit de son expérience. Il juge les choses de haut, et surtout de la meilleure place, celle qui permet de discerner les détails et de grouper les ensembles. Pour l'avoir maniée, il sait ce que vaut la pâte parlementaire, et la bassesse de cette mentalité moyenne où l'intérêt personnel est le seul guide certain, où s'affirme cette première loi de la psychologie des foules : la tendance au nivellement par en bas, et

s'il n'ajoute pas de noms pour servir à l'illustration de ses idées, il nous laisse le soin de les inscrire nous-mêmes, car il nous contraint de nous rappeler qu'à ce honteux nivellement toutes les têtes de la troisième République furent successivement sacrifiées, depuis Gambetta jusqu'à Waldeck-Rousseau en passant par Jules Ferry. M. Paul Deschanel sait fort bien que toute démocratie, fût-elle radicale, doit s'appuyer sur une aristocratie intellectuelle, autrement dit, qu'il lui faudra toujours avoir des chefs dignes de ce nom, car la prétention au nivellement n'est qu'un mode de surenchère électorale à l'usage de la démagogie.

*
* *

De cette aristocratie républicaine, M. Paul Deschanel fait naturellement partie, et qui donc y figurerait s'il ne devait pas y tenir son rang? Aussi bien, quand paraissent les *Souvenirs* de Jules Simon, ce lui est une occasion de corriger tel jugement, de reviser telle valeur. Il est d'accord avec l'historien sur les dons supérieurs de Thiers, le courage de Ferry, la droiture de Carnot. Pour le loyalisme de Mac-Mahon, il n'hésite pas à le constater, et rapporte la réponse des *Mémoires* du Maréchal lorsque, en 1873, le comte de Chambord vient secrètement à Versailles et fait demander au Président un entretien (1) : « Je fus surpris dit-il, de cette démarche, à laquelle j'étais loin de m'attendre, et je répondis que, tout dévoué à M. le comte de Chambord, je serais heureux de lui sacrifier ma vie, mais que je ne pouvais lui sacrifier mon honneur ».

Mais quand, à propos de Gambetta et du ministère du 14 novembre, Jules Simon écrit : — « Il fut démontré qu'on peut être un fort grand orateur, un très grand chef de parti, et un très petit homme d'État », M. Paul Deschanel s'insurge contre ce jugement hâtif, où perce la rancune d'un adversaire qui se venge : il prend hautement la défense du tribun et il apporte ses raisons, qui sont aujourd'hui des raisons historiques : — « Non, celui-là ne fut pas un petit homme d'État, qui, d'emblée, prit Freycinet, Chanzy et Chaudordy, qui voulait rester avec l'Angleterre en Égypte qui, en 1881, disait : « Appuyés sur Londres et sur Pétersbourg, nous serons invincibles » Devenu [illegible] par ses prévisions les réalisations [illegible] n'est pas un mince titre en effet à l'admiration des hommes, et les historiens d'aujourd'hui peuvent juger à ce trait le coup d'œil de celui auquel on accordait tout, sauf la qualité d'homme d'État... « Tout permet de croire, conclut M. Paul Deschanel, que s'il avait vécu, nous n'aurions pas perdu douze ans du côté de la Russie, plus de vingt ans du côté de l'Angleterre, et que ces ententes une fois nouées, nous aurions su en tirer autre chose que la guerre de Mandchourie ».

*
* *

M. Paul Deschanel est-il un orateur ou un conférencier? La question se pose, et il faut la poser, du point de vue psychologique, si l'on veut préciser le type auquel il appartient. On ne connaît bien un homme, on n'est vraiment éclairé sur lui et sur ce qu'on peut attendre de lui qu'à la condition de se représenter, le moins imparfaitement possible, les réactions essentielles par où s'affirme sa vraie nature. A vrai dire, on n'a rien fait, tant qu'on n'a pas gratté le vernis que figurent les trompeuses apparences, et qui vient s'ajouter à la façade obligatoire du rang social. Et ce vernis tient d'autant mieux que le rang social est plus élevé. A les entendre, ses discours se suffisent à eux-mêmes, par l'élégance et la fluidité d'une langue issue des meilleures sources... et nous serions tentés d'en conclure que M. Paul Deschanel appartient au type orateur. Mais à les relire, on prend un très vif intérêt, et soit qu'ils aient subi de fortes retouches avant d'être fixés dans la forme définitive du livre, soit que le prestige opère grâce à ce don tout français et si frappant chez leur auteur, de l'ordonnance, de la composition, ils savent retenir l'attention, ce qui n'est pas donné à tous les discours, et à ceux-là même qui produisent la plus vive impression par la magie de l'action oratoire. Essayez, par exemple, de relire dans le silence du cabinet, un discours de M. Jaurès, et d'autant mieux vous comprendrez, à la faveur du contraste, l'intérêt de ces observations : c'est comme une carcasse de feu d'artifice à la lumière de l'aurore, à quoi le souvenir vient opposer l'illumination des fusées resplendissantes dans l'obscurité de la nuit. Nous en conclurons donc que M. Paul Deschanel a un tempérament d'orateur, mitigé et comme amendé par celui du conférencier, ce qui, après tout, n'a rien d'étonnant si l'on songe qu'il y aurait là chez lui comme un trait manifeste d'hérédité paternelle. Chaque genre en effet a ses lois précises, et nous savons parfaitement, du moins par les types très [illegible], que les raisons physiologiques et mentales qui d'un homme font un orateur, sont justement celles-là même qui l'empêchent d'être un écrivain. On n'a pas tout en ce monde, et il faut savoir se contenter !

Justement, M. Paul Deschanel n'est pas un type [illegible], et c'est à la combinaison de ses différents

(1) [illegible] publiée [illegible] 1907.

dons qu'il doit le meilleur de ses succès. Je parlais tout à l'heure de ces qualités d'ordonnance et de composition qui frappent moins chez un écrivain-né, mais qui séduisent chez cet homme politique et deviennent comme sa signature. Déjà nous les trouvions dans le volume des *Paroles Françaises*, où il nous donne cette belle définition de notre langue :

— « Elle est la plus simple, en ce sens qu'elle emploie moins de mots, qui, la plupart, ont même origine... la plus douce, car on peut dire de la France ce que Vauvenargues disait de Racine : « Personne n'éleva plus haut la parole et n'y porta plus de douceur... » la plus logique et la plus claire, parce qu'on y parle dans l'ordre même où l'on pense : sujet, verbe, régime, se suivent toujours et se commandent ; c'est le mot de Rivarol : « La langue française est la seule qui ait une probité attachée à son génie »... Oui, précision, probité, c'est tout un... Enfin, la plus humaine, parce que c'est l'homme qui est le centre et le principal objet de la littérature. »

Mais ces qualités de composition et d'ordonnance, nous les trouvons plus marquées encore dans cet autre volume : *L'Organisation de la Démocratie*. Titre doublement heureux, d'abord parce qu'il relie, sous une identique dénomination, des morceaux qui se trouvent ainsi renforcés par l'effet du groupement, mais surtout parce qu'il souligne et précise l'unité d'une orientation politique dont la courbe se suit par là d'autant mieux. C'est à mon sens le livre le plus expressif dans l'œuvre de M. Paul Deschanel, celui auquel conviendrait le mieux l'épigraphe dont tout à l'heure nous parlions : *Tout par l'Evolution, contre la Révolution.*

*
* *

Il y a des natures qui se trouvent desservies par l'excès même des facultés que le Destin leur dispensa. La nouveauté de leurs points de vue, l'originalité de leurs dons.., autant d'empêchements, ou, du moins, autant de retards à cette adaptation requise entre un homme et son milieu, pour y conquérir le rang auquel il a droit, pour que sa tête émerge dans cette marée humaine que compose la foule des anonymes. Rien de semblable dans le cas de M. Paul Deschanel, et c'est en ce sens que sa carrière nous apparaît comme la plus heureuse entre toutes. Dès l'origine il s'adapte merveilleusement au milieu dans lequel il était né... que dis-je ! pour lequel il naquit tout adapté. Par la suite, il évolua naturellement, conformément aux besoins, aux légitimes exigences de son époque. Il comprit à merveille que le premier titre d'un aristocrate de la République est de servir les intérêts bien entendus de la Démocratie, et il se voua à ce rôle avec ce doigté parfait, ce sens exact de la mesure, qui, chez lui, sont autant de traits héréditaires. En vérité, il n'a pas à se plaindre, car le régime qu'il servit l'a surabondamment récompensé. Je sais bien que le propre de l'homme comblé est de n'atteindre jamais au contentement parfait. Je n'ignore pas, non plus, l'immortelle maxime de la sagesse antique, illustrée par le génie de Sophocle et les dernières paroles d'*Œdipe-Roi* : « Ne dites jamais qu'un homme né mortel a été heureux, avant qu'il ait atteint le terme de sa vie ! » Tout nous fait présumer que M. Paul Deschanel est encore fort distant de ce terme, et la modération même de ses idées nous est pour lui le gage d'une sagesse puisée aux meilleures doctrines de l'antiquité, et qui trouve son application dans la conduite pratique de la vie.

PAUL FLAT.

LA PASSION DE HAMDI (1)

Hamdi continua à vivre comme par le passé : si son père travaillait, il besognait, sinon il flânait, mendiait, se baignait, et le soir, parfois, rejoignait encore Lébibé sous les pistachiers dont les fruits, prêts à murir, allongeaient, au-dessus de leur tête, un ciel rouge piqué d'azur.

Cependant, dès qu'il était libre, il rôdait autour d'Azizié. Il revit souvent de la sorte la petite étrangère lorsqu'elle sortait en voiture. Elle lui jetait généralement une pièce de monnaie et finit par le remarquer et par lui sourire.

Il criait chaque fois de toute son âme :

— Allahi youawed âlèk ! (Que Dieu vous récompense !)

Mais il attendait, pour se baisser et ramasser l'obole, qu'elle se fût éloignée ; ceci, afin de ne pas priver ses yeux un seul moment de la joie infinie de l'admirer.

Il thésaurisa, car il désirait s'offrir un « chirwal » (2) en toile, une tunique en « mouadjir » (3), et un de ces « kimbazes » (4), bariolés de lignes jaunes, portés par les gens de la classe aisée. Il cachait à présent, pudiquement, toutes les parties de son corps hâlé. Il ne se décida, pourtant, de longtemps, à marcher autrement que les pieds nus.

Une après-midi qu'il se baignait près du moulin, il entrevit l'étrangère. Une grande honte le saisit

(1) Voir la *Revue Bleue* du 1er janvier 1914.
(2) Pantalon.
(3) Etoffe de soie.
(4) Robe.

aussitôt, et il se jeta le nez sur l'herbe de façon à n'être pas reconnu par elle.

Il aima les commencements de mois, la nuit, derrière la maison paternelle. La lune, d'un blanc éclatant, apparaissait au-dessus des arbres et accusait des ombres noires et des reflets clairs sur le sol; une chouette, cachée aux environs, lançait, tel un appel, son cri mélancolique, et le hodja racontait des histoires qui affirmaient les droits que possède le musulman sur la chrétienne.

Une nuit qu'il pleuvait, — c'était au début de septembre, Hamdi fut réveillé par les gouttes d'eau tombant une à une sur le toit. Il crut au même instant entendre un gémissement; il prêta l'oreille, mais la plainte ne s'étant plus répétée, il referma ses paupières, se retourna sur le flanc et s'assoupit de nouveau. Il se réveilla tout à fait quand le soleil commença à blanchir l'horizon. Il se leva immédiatement et, le ciel étant sans nuages, prépara le feu, près de la porte, entre les pierres noires qui leur servaient de foyer. Ensuite il voulut réveiller son père. Celui-ci, étendu sur le dos, les yeux à demi ouverts, souriait. Il s'étonna de ne pas le voir remuer et il appela :

— Abi ! père !

Puis plus familièrement :

— Yabayi !

Et son père continuant à ne pas répondre, il lui toucha une main. Il se recula, aussitôt, effrayé. Cette main était aussi froide que l'eau de la rivivre en hiver. Il se précipita chez Ismaïl, un voisin tout proche, qui fabriquait des nattes. Ismaïl accourut avec Anicè, sa femme. Ils découvrirent qu'Omar était mort. Les gens du quartier s'assemblèrent. On lava suivant les rites, quoique hâtivement, le cadavre que l'on transporta près du filet d'eau où Omar aimait à se reposer le soir, puis on l'enterra très vite, sans cérémonies, au fond du cimetière qui longe Bab-el-nérab. A l'approche du convoi, des poulains, en liberté, qui se pourchassaient, s'éloignèrent en hennissant.

Hamdi conserva de tout celà une immense frayeur; de longtemps il ne parvint à oublier les jambes du trépassé, qui étaient tendues et gonflées comme des troncs d'arbres.

Le lendemain, un agent municipal lui intima l'ordre de déserter la maison appartenant à un créancier, un riche juif de Bahsita. Il ramassa ses [illegible]

Ioussouf, le loueur de voitures, qui employait de jeunes garçons, lui donna l'hospitalité dans son écurie: quinze jours plus tard Hamdi, conduisait, très fier, une victoria.

On le connut rapidement car, au repos, en attendant le client à Bab-el-faradj, il ne cessait de chanter d'une voie aiguë des mélopées qui amusaient le voisinage. Il était adroit, agile et courageux; aussi le loueur ne tarda-t-il pas à lui confier son meilleur attelage. Lorsqu'il menait ce dernier, il faisait claquer son fouet et, pour exciter ses bêtes, poussait, de temps en temps, un cri de son invention, un Yaou... sauvage, qui précipitait la marche des passants. Certains l'invectivaient, furieux d'avoir été effrayés: alors il était pleinement content, car sur son siège il ne craignait personne.

Afin d'être le cocher choisi, d'ordinaire, pour mener l'étrangère en promenade, il abandonna à un des serviteurs de l'hôtel, une ou deux piastres sur les sommes qu'il recevait.

A l'heure où la chaleur perdait de sa virulence, il arrivait devant l'entrée de l'hôtel. Dès que ses clients, une dame entre deux âges, un monsieur grisonnant — un consul, apprit-il, qui attendait chez Kéyork la mise en état du consulat — et la fillette apparaissaient, il s'empressait de placer son fez bien droit sur sa tête puis, debout, le visage tourné vers les arrivants, en signe d'humilité, il dévorait des yeux l'apparition, pour lui toujours nouvelle. Il satisfaisait ainsi sa vue d'une chose qu'il aimait fort et, à cette époque, cela lui suffisait.

Il se dirigeait d'habitude sur la route d'Alexandrette où, après une heure de marche, il recevait l'ordre de s'arrêter. On se trouvait à ce moment sur une éminence, non loin d'une construction qui restait inachevée depuis de nombreuses années.

De cet endroit, on embrassait une vaste étendue : à gauche s'allongeait une nouvelle ville — Djémilé, Azizié, le Kitab — et ses terrassss blanches; au delà, les anciens faubourgs, d'aspect grisaille, avec leurs minarets, aux sommets desquels des enfants viennent, aux heures prescrites, jeter, derrière un grillage élevé, l'appel à la prière ; et cet appel, que le silence de l'air aiguise, résonne, triste, triste, au-dessus des vivants et des morts ; plus loin, se dressait une construction fantastique, un château qui se déploie sur des milliers de mètres et dont les tourelles [illegible] le pont-levis [illegible] rappellent aux musulmans qu'en 1124, retirés derrière ses murs, ils résistèrent victorieusement aux attaques répétées des Croisés. A droite enfin, s'étalaient, bordant la route, des champs incultes couleur de cendre, semés de rochers qui sortent de terre, pareils à des [illegible] Mais de quelque côté que l'on [illegible] A droite, en arrière, en avant, [illegible] l'aridité effrayante d'un Sahara.

Vers le soir, journellement, la plaine s'animait. [illegible] donnaient les rênes, et s'accrochant d'une main à

la crinière, de l'autre agitant une badine ou une verge en peau d'hippopotame, ils se dressaient; debout sur leurs étriers, ils passaient comme des ouragans sur le sol sec et pierreux qui tremblait. Ils poussaient des hurlements gutturaux et, courbés sur leurs montures qui renâclaient, les flancs couverts d'écume, se livraient à de furieuses charges.

Quelquefois, les étrangers, émerveillés, battaient des mains; alors, enfiévré, Hamdi aurait désiré pouvoir se livrer à de semblables prouesses.

Il arrivait au père de remarquer ces énormes yeux noirs fixés, étincelants d'ardeur, sur sa fille; il disait aussitôt quelques mots à celle-ci et elle le regardait, amusée.

Il pâlissait et, craintivement, baissait ses paupières.

On rentrait au soir tombant, à l'heure où le soleil mourant allonge dans le ciel des ombres violettes et, vers le couchant, met des rougeurs qui, ressemblant à des flammes, créent au fond du firmament, des reverbérations d'un vert éteint, très vite disparues.

Au retour, Hamdi gardait ses bêtes au pas, car c'était l'instant où les caravanes, profitant de la fraîcheur prochaine de la nuit pour tâcher de gagner la côte, se multipliaient.

Sur le chemin étroit, des convois de dromadaires, lourdement chargés, se déroulaient en longues files, et le sourd grognement des chameaux effrayait les chevaux; ceux-ci se cabraient, tirant, affolés, sur le mors. Hamdi conservait, au repos, de ses efforts pour les retenir, des élancements douloureux dans ses biceps naissants d'adolescent.

Une fois ses bêtes à l'écurie, il s'installait sur une terrasse pour y dormir.

La nuit descendait silencieuse sur le cimetière tout proche. On y voyait s'agiter des silhouettes; elles glissaient, rapides, pour disparaître derrière les murs en ruine. Par instants, on entendait, dans le lointain, le glapissement effrayant du chacal et la lamentation de la chouette. Sur une terrasse voisine, une voix d'homme, unie à une voix d'enfant ou de femme, chantait une mélodie inquiétante en s'accompagnant des notes graves et lentes du « rhoude » (1).

Puis les voix se taisaient, et on ne percevait plus que le bruit des pas lents du factionnaire de garde à Bab-el-faradj.

*
* *

Un jour que Hamdi revenait, avec sa voiture, de Djémilé, il rencontra un des cawass (2) du consul, qui le cherchait, d'ordre de son maître. Hamdi se dirigea tout naturellement vers l'hôtel Kévork, mais, à mi chemin, le cawass l'informa que depuis la veille le « Hawadja (1) consul » et sa famille étaient installés au consulat, large construction basse, à un étage, perdue au milieu d'un immense jardin, à l'angle de la rivière.

M. Lormier — le consul — examinait des chevaux qu'un maquignon promenait de long en large. A ses côtés gesticulait le drogman, un israélite nommé Shalam. Celui-ci demanda à Hamdi s'il consentirait à entrer au service du « hawadja consul »; il recevrait mensuellement huit tallaris, serait vêtu, nourri et logé.

Hamdi, stupéfait, ne répondit pas sur le champ; alors le drogman, croyant qu'il hésitait, ne trouvant pas l'offre profitable, ajouta :

— C'est un honneur sublime que te fait là le « hawadja consoul »; si tu ne le comprends pas, va-t-en vite, d'autres seront heureux d'obtenir la place.

Hamdi s'avança, et saisissant la main, puis le pan de l'habit de M. Lormier, les baisa; ensuite, il se tint très droit, les bras pendants.

Le lendemain même, Hamdi s'installait dans une pièce étroite près de celle réservée aux cawass.

Et une nouvelle existence commença pour lui, une existence si belle qu'il la trouva extraordinaire. D'abord on l'habilla magnifiquement : il eut deux « khimbaz » de soie, sur lesquels, les jours de fêtes officielles, quand il conduisait le maître chez le Pacha, il endossait un gilet chamarré de passementeries d'or; il eut des bas blancs et des sandales jaunes; son fez fut toujours repassé, son linge propre, sa nourriture succulente. En outre, il jouit d'une félicité ineffable : il entrevoyait continuellement la fillette blonde, et, ayant en lui, ainsi que tout musulman, l'amour du merveilleux, il adora cette enfant qui lui semblait merveilleuse.

Il apprit à servir à table, à introduire des visiteurs. Alice — la fille de M. Lormier — prit l'habitude de l'appeler « Di »; et elle se servait de lui comme d'une petite bonne. Cela enchantait Hamdi; il était au comble de la joie lorsqu'on le chargeait d'accompagner la fillette presque en face, chez une amie, la fille d'un banquier.

Une après-midi, en descendant un escalier, elle glissa et posa, pour ne pas tomber, sa main sur sa main. Il se courba vivement et embrassa la menotte blanche et souple. Elle reçut son geste tel qu'un geste de dévouement et d'humilité; elle se crut une petite femme, et l'hommage chatouilla son orgueil.

Elle le chargeait parfois de porter au fond du

(1) Guitare arabe.
(2) Garde.

(1) Monsieur.

jardin, contre un taillis, une chaise en osier où elle aimait à s'établir ayant sa poupée sur les genoux et, entre les doigts, un morceau de toile grise qu'elle ornait de broderies. Elle lui disait, en faisant des gestes :

— Assis ! assis !

Et, ayant fini par comprendre, il s'accroupissait non loin d'elle, ne bougeant plus.

Elle levait souvent les yeux pour lui sourire, et ce sourire lui apportait un désir immense de la saisir et de lui caresser les jambes, dont la chair rose le fascinait. Dès qu'il se retrouvait seul, il se promettait d'avoir des hardiesses, mais une fois près d'elle, il se sentait intimidé par le regard de ses yeux bleus.

On avait disposé, entre deux arbres, une sorte d'escarpolette. Alice s'y installait quelquefois en lui intimant sa volonté d'être balancée. S'il n'imprimait pas à la balançoire des poussées assez fortes, elle criait d'un ton fâché :

— Yalla ! Di, Yalla ! !

Lorsqu'il la voyait lancée en l'air, ses jupons soulevés par le vent, il perdait le souffle et ressentait un trouble vague qu'il était incapable d'expliquer.

La saison des pluies arriva. Il plut alors à torrents ; la ville et les environs devinrent mornes et boueux ; la rivière déborda, défendant l'accès du jardin.

Hamdi rencontra rarement, à cette époque, sa mignonne maîtresse. Il en éprouva de la peine. Pour se consoler, il se rendait dans l'écurie ; là, il passait sa main nerveuse tour à tour sur la croupe et le ventre des chevaux en leur donnant des noms d'amour ; et les animaux, chatouillés, bondissaient sur place ou, irrités, mordaient leur mangeoire.

Le soir, au fond de la pièce occupée par les cawass, la domesticité se réunissait et bavardait. On parlait de la forêt de Beylan, remplie de sangliers, d'ours et même de léopards ; de la mer, sur laquelle des bateaux, semblables à des maisons, voguaient, pleins de monde ; des villages près d'Alexandrette, où résidaient de nombreuses familles arméniennes, dont les filles étaient si jolies que les musulmans venaient parfois les ravir à leurs parents sans de [illegible]

[illegible] chantait de ses prouesses lors des massacres à Césarée ; il ne se gênait pas pour se [illegible] devant le jeune garçon sur les [illegible] Il décrivait la nudité de ces dernières avec des [illegible] et des paroles vibrantes ; il racontait, aussi, horrifié, qu'un chrétien s'était permis, un jour, d'embrasser une musulmane ; on l'avait tué immédiatement.

Les réunions se répétèrent pendant toute la mauvaise saison et, chaque fois, Hamdi prêta une oreille attentive à de nouveaux récits, qui se ressemblaient, car ils glorifiaient tous l'Islam et ses adeptes.

Hamdi nourrit son imagination, durant des semaines et des semaines, de ces chroniques qui lui confirmaient que le musulman était le maître naturel des femmes infidèles dont il avait envie. Mais un point le laissait perplexe : une étrangère pouvait-elle être comparée à une roumi ordinaire ? Il questionna le circassien.

— Mon fils, répondit-il, l'étrangère est pareille à toutes les femmes qui ne sont pas de notre religion ; c'est une fleur sur le chemin, et elle appartient à celui qui veut la cueillir ; cependant, cette fleur est d'une espèce particulière : elle a des épines, ne la cueille pas qui la désire.

*
* *

L'hiver s'écoula ; deux printemps, puis deux étés se succédèrent, semblables aux printemps et aux étés précédents.

Alice grandissait. On allongea ses jupes. Elle se faisait sérieuse et n'appelait plus Hamdi auprès d'elle, lorsqu'elle s'isolait en un coin du jardin.

Hamdi avançait également en âge. Il était devenu assez grand et mince ; il avait un semblant de moustache très fine — un coup de crayon au-dessus des lèvres, — un sourire bizarre, presque mélancolique, la peau plus blanche, et ses yeux, toujours très beaux, étaient pareils à des flammes.

Il ne s'expliquait pas pourquoi « la demoiselle » le tenait à présent à l'écart ; aussi, lorsqu'elle s'occupait sous le feuillage, il se tapissait derrière un arbre pour la regarder et il avait alors dans les veines — maintenant qu'il devenait homme — un confus désir de possession et de baisers.

La nuit il était soumis à des cauchemars qui le réveillaient en sursaut ; il se levait, allait chercher près de la porte la gargoulette pleine d'eau, et buvait abondamment.

A cette époque, M. et Mme Lermier [illegible] la [illegible] de voir leur fille en amazone. Ils achetèrent pour elle un poney noir de Marcel. Hamdi devint son guide, son professeur d'équitation. Ce temps lui fut une période d'extases et de fièvres.

C'était lui qui l'aidait à se mettre en selle ou tendait le bras pour qu'elle descendît de sa [illegible] En accomplissant ces choses il cherchait et trouvait mille moyens de poser les mains sur elle, ce qui l'emplissait de bonheur. Elle ne remarquait point

[illegible]

son insistance, n'apercevant en lui qu'un serviteur maladroit...

Et il ruminait des pensées d'enlèvement, pour plus tard, quand il serait grand et fort.

Un matin il monta, déchaussé, sur le toit de sa chambre pour boucher, avec des pierres, des fissures par où filtrait la pluie; il vit alors une fenêtre ouverte à hauteur d'homme. Il s'approcha et regarda.

Alice dormait, les cheveux dénoués, les bras et la naissance de la poitrine hors des couvertures. Elle lui apparut si irréelle et si belle qu'il voulut la considérer de plus près. Il s'accrocha à l'appui et, d'un bond, se trouva dans la chambre. Il resta d'abord le dos à la fenêtre, n'osant remuer; puis, le courage lui revenant, il s'avança sans bruit vers le lit. Elle fit à cet instant un mouvement qui dévoila sa jambe très fine et très blanche.

Hamdi trembla; une étrange moiteur lui couvrit le corps. Il tomba à genoux, avança une main, et plaça craintivement un doigt sur le drap, tout contre la chair blonde. Ensuite, s'enhardissant, il mit ses lèvres sèches sur les lèvres entr'ouvertes de l'adolescente.

Cette caresse inattendue la réveilla. Les yeux luisants qui la considéraient l'effrayèrent davantage que le baiser. Elle appela, affolée.

Hamdi ne chercha pas à s'échapper, car il était hypnotisé par ce qu'il avait vu et parce qu'il continuait à voir.

On accourut; on se saisit de lui. M. Lormier le remit aux cawass en ordonnant de le fouetter et de le chasser.

Il subit sa peine et s'en alla vers sa destinée, étonné — ne comprenant pas sa faute — et sans remords...

Et telle est l'histoire de la passion de Hamdi, telle qu'elle m'a été racontée voici quelque temps déjà, un soir de juillet, au bord de l'Euphrate, par un Hamdi très beau, devenu, par un de ces miracles qui se produisaient sous l'ancien régime, Bey et Mutessarif de Déir-el-Zor.

Autour de nous aucun arbre et pas la moindre brise; nul bruit en dehors d'une rumeur confuse, produite par les râles et les grognements des chameaux que les « moucres » (1) forçaient à s'agenouiller.

Çà et là, de petites et rares lumières et, vers la droite, une lueur énorme et sanglante, celle de la lune se levant au dessus du désert.

— Depuis ce temps, me dit Hamdi Bey, en terminant son récit, je ne cesse de penser à cette petite Française; son image me poursuit. Parmi mes femmes, l'une, la plus jeune, a à peine quatorze ans; elle est blonde comme l'enfant de mes rêves, et je cherche auprès d'elle à me persuader que j'ai à mes côtés celle que vous savez. Je l'habille à la franque, en robes courtes; je l'oblige à courir, à s'asseoir, les jambes croisées dans l'attitude de l'autre, et à sourire... Mais malgré tout, ma chimère reste une chimère; aussi, quand souffle le vent irritant du désert, qui brûle le sang et rend triste, je souffre de mon impuissant désir.

EMILE EDWARDS.

1 Conducteurs.

LES FÊTES DE COUR EN FRANCE (1)

Mascarade et cartels ont prins leur nourriture.
L'un des italiens, l'autre des vieux françois
Qui erroient tous armez, par déserts et par bois,
Accompagnez d'un nain cherchant leur aventure.

L'honneur des nobles cœurs, généreuse pointure,
Les faisoit par cartels desfier aux tournois,
Ou nuds en un duel, ou armez du pavois
Ceux qui forçoient les lois, le peuple ou la droicture.

L'accord italien quand il ne veut bastir
Un théâtre pompeux, un cousteux repentir
La longue Tragédie en Mascarade change.

Il en est l'inventeur, nous suivons ses leçons
Comme ses vestemens, ses mœurs et ses façons,
Tant l'ardeur des François aime la chose estrange.

RONSARD

I. — Les fêtes de Cour en France et en Bourgogne au XVe siècle : Momeries, Entremets, Moresques, Tournois.

II. — Spectacles et divertissements des Cours italiennes : Trionfi, Mascherate, Intermedi.

III. — La Mascarade en France au XVIe siècle, ses formes diverses et son évolution.

I

L'origine des travestis et des masques se perd dans la nuit des temps. Durant tout le moyen âge, aux jours joyeux de Noël et du Carnaval, la foule s'adonne avec ardeur à ce divertissement, et des bandes bruyantes, aux visages barbouillés de suie ou dissimulés sous des masques grossiers, courent les rues en se livrant à mille facéties plus ou moins incongrues. Nous n'avons pas à relater ici les éton-

1 Pages extraites de l'ouvrage, *Le Ballet de Cour en France*, qui paraîtra prochainement chez l'éditeur Laurens.

nantes pratiques de la fête des fous, rappelons seulement qu'au milieu du xve siècle des ecclésiastiques participaient encore à ces saturnales et assistaient à l'office divin, « les uns avec des masques d'une figure monstrueuse, les autres en habit de femmes, de gens insensés ou d'histrions ». Les ordonnances royales et municipales, qui se succédaient à intervalles réguliers, restaient lettre morte, et les théologiens avaient beau protester que le Diable était l'inventeur des Momeries, que masquer était une abominable idolâtrie, « une hérésie condamnée par les Pères, par les Conciles et Saints Décrets », le peuple n'en continuait pas moins à s'accoutrer de déguisements bizarres et à folâtrer par les rues.

La noblesse pratiquait avec autant d'entrain ce passetemps prohibé par les autorités ecclésiastiques. Nous sommes malheureusement assez mal renseignés sur le détail des fêtes de la Cour française vers la fin du moyen âge. Les guerres civiles et étrangères qui ravagent le pays absorbent toute l'attention des chroniqueurs, et nous ne connaîtrions peut-être aucune relation circonstanciée de *Momeries* sans le terrible accident qui enleva au pauvre Charles VI le peu de raison qui lui demeurait.

Le 29 janvier 1393, fut célébré, en l'hôtel Saint-Paul, le mariage d'une damoiselle de la Reine et du chevalier de Vermandois : « tout le jour qu'ils épousèrent on dansa et mena-t-on grand joie. » Pendant que les ménétriers, montés sur une estrade, sonnaient de maints doux instruments de musique, et que gentilshommes et dames dansaient à corps perdu, le sire Hugonin de Guisay, écuyer, qui cherchait à distraire le roi de ses sombres pensées, s'avisa d'un bel ébattement pour plaire à Charles VI et aux dames. Il fit préparer des chemisettes enduites de poix, sur lesquelles on sema à profusion du lin *delié*. Lorsque le roi et cinq autres seigneurs eurent revêtu ces déguisements, « ils se montroient être hommes sauvages, car ils étoient tous chargés de poil, du chef jusques à la plante du pied ». Ainsi accoutrés, et le visage caché sous un masque, ils firent irruption dans la grande salle, et se mirent à courir, se tenant par la main et poussant des hurlements affreux. Les ménétriers se turent, le bal cessa, et l'on se rangea pour voir les hommes sauvages danser une furieuse moresque. Le Roi ne tarda pas à se détacher de ses compagnons et s'en vint vers les dames pour deviser joyeusement avec elles et jouir de leur surprise et de leur curiosité, car aucune ne le reconnaissait. A ce moment, le duc d'Orléans fit son entrée dans la salle du bal, accompagné de nombreux porte-torches; voulant distinguer les visages des danseurs, il s'empara d'un flambeau et l'approcha du groupe des momeurs. Le feu se communiqua à leurs vêtements et en un instant les malheureux furent en flammes, « en la salle de Saint-Pol à Paris, sur le point de l'heure de minuit, avoit telle pestillence et horribleté que c'étoit hideur et pitié de l'ouïr et du voir. Des quatre qui là ardoient, il y en eut là deux morts éteints sur la place. Les autres deux... moururent dedans deux jours à grand'peine et martire. Ainsi se dérompit cette fête et assemblée de noces en tristesse et en ennui. »

Comme on voit par cette relation, la momerie, au moyen âge, consiste en une entrée de personnages déguisés et affublés de faux visages. Ils crient, gambadent, dansent sans se mêler aux spectateurs. D'autres fois, la momerie a pour objet un jeu de hasard; dans ce cas, ceux qui en font partie sont tenus d'observer le silence et de ne se faire comprendre que par signes. Ils portent solennellement un jeu de cartes ou de dés et le présentent successivement aux différentes personnes de l'assistance. Lorsque la fête se donne dans un palais, il est d'usage d'employer des dés pipés pour faire gagner les personnes de distinction qu'on invite à jouer.

Dans le peuple, les jeux portés en momon sont souvent aussi truqués, mais pour une raison exactement opposée, d'où les interdictions réitérées de recevoir « gens qui momment ». Au moyen âge, le mot est employé dans les acceptions les plus diverses; il désigne tout cortège de personnages déguisés, voire, tout divertissement. Ce n'est qu'au xvie siècle, après l'importation en France des masqueries et mascarades que le sens en devient plus défini. A partir de cette époque, la momerie consiste en un jeu de hasard présenté par des personnes masquées et conservant le plus absolu silence.

Au xve siècle, si le silence est déjà de rigueur dans ce cas particulier, il n'en va pas de même dès qu'il ne s'agit que de rire et de danser. Les momeurs ne se font pas faute alors de crier et de chanter, voire de se présenter à l'assistance par une petite harangue versifiée que débite l'un d'entre eux en s'adressant aux dames. C'est sans doute dans ces conditions que fut récitée une charmante ballade de Charles d'Orléans visiblement destinée à introduire quelque troupe de joyeux compagnons :

[illegible]

La momerie — comme plus tard la mascarade — se trouve d'ailleurs associée à un grand nombre de divertissements. Elle joue un rôle fort important dans les entremets donnés en spectacle aux con-

vives des princes et des grands seigneurs. Les chroniqueurs du XIVe et du XVe siècle s'étendent longuement sur l'ordonnance de ces banquets et nous en ont laissé plusieurs descriptions fort complètes. La mise en scène est, à peu de chose près, toujours la même : on construit une grande estrade qui occupe tout le fond de la salle, laissant libres environ les deux tiers de la pièce pour les évolutions des figurants. Sur cet échafaud, on dresse de longues tables, chargées de mets et de décorations, devant lesquelles les convives prennent place. De vastes dais en drap d'or et de soie abritent les personnages d'importance. Sur un signe du maître de maison, les trompettes sonnent d'éclatantes fanfares et la momerie fait son entrée, soit en cortège, précédée de porteurs de torches et de musiciens, soit montée sur un char qui vient s'arrêter vis-à-vis des tables. La machine qui porte les momeurs est le plus souvent artificieusement construite en forme de nef, de château ou de monstre. Les figurants, masqués et vêtus de toiles peintes, descendent du char et dansent une moresque au son des voix et des instruments.

Au XVe siècle, la moresque est par excellence la danse théâtrale, c'est aussi celle des momeurs et des masques, car, pour l'exécuter, il faut être déguisé et porter faux visage. Aussi, ceux qui veulent s'y livrer à l'improviste se barbouillent-ils la figure de suie ou de farine et retournent-ils leurs vêtements. Dans les fêtes de cour ou les représentations de Mystères, la moresque est dansée par des personnages magnifiquement costumés. Aussi constitue-t-elle un spectacle infiniment attrayant pour les hommes du XVe siècle.

> Qui est cellui qui d'amer se tendroit
> Quant Beaulté fait de Morisque l'entrée

s'écrie Charles d'Orléans, et un autre poète à l'âme dolente supplie.

> Par une entrée telle quelle de morisque
> De personnages sus habis compétens.
> Allégez moy...

Le pas de la moresque paraît avoir été, au moyen âge, fort libre et capricieux. Il consistait essentiellement en marche sautillante, entrecoupée de battements des talons, qui permettrait de gracieuses évolutions à travers la salle. Bien que dansée généralement par plusieurs personnages, la moresque n'est pas, comme le *brando*, italien, une danse figurée régulièrement ordonnée. Chacun y suit sa fantaisie sans se préoccuper de tracer des évolutions déterminées à l'avance.

Nous aurons l'occasion, en parlant des entremets de la Cour de Bourgogne, au milieu du XVe siècle, de citer de nombreux exemples de moresques présentées avec une mise en scène qui annonce déjà celle des premiers ballets italiens dansés à la Cour de Catherine de Médicis. Un des exemples les plus caractéristiques qu'on puisse citer remonte au règne de Charles VII. Des ambassadeurs hongrois étant venus rendre visite au roi de France, l'an 1457, ils furent magnifiquement traités à Tours, par le comte de Foix, le jeudi d'avant Noël, en l'abbaye de Saint-Julien. Après le banquet il y eut des entremets de « moresques, momeries et un autre mystère d'enfans sauvages saillans d'une roche fort bien feinte et représentée avec des chantres, trompettes et clairons. » — Nous verrons de même, un siècle plus tard, des nymphes ou des satyres sortir d'un rocher pour danser un ballet.

Dans les entremets, les momeries prenaient souvent la forme de pantomimes dramatiques. Il en était presque toujours ainsi au XIVe siècle, et les mystères mimés constituaient le principal attrait du spectacle. Aussi, lorsque, en 1377 le sage roi Charles V reçut l'empereur des Romains, il lui donna le plaisir d'un magnifiqué entremets. On vit d'abord entrer dans la salle un grand char représentant la ville de Jérusalem, « et estoit la cité grande et belle de bois painte à panoncaulx et armes des Sarrasins moult bien faicte. » Ensuite, on admira la nef qui portait les soldats de Godefroy de Bouillon. Les deux chars s'étant arrêtés vis-à-vis de la table du festin, les croisés se lancèrent à l'assaut de Jérusalem, défendue par les Sarrasins, et après un long combat, réglé par bel artifice, s'emparèrent de la ville, et ce fut « bonne chose à veoir. »

A la Cour fastueuse des ducs de Bourgogne, les entremets prennent des proportions colossales. Momeries, moralités, mystères, pantomimes, danses et chants y mettent en œuvre leurs séductions variées. Entre toutes les fêtes de ce genre, celle que donnèrent à Lille, le 22 janvier 1454, les ducs de Bourgogne et de Clèves, avec l'espoir de provoquer une nouvelle croisade contre les Infidèles, est demeurée justement célèbre. On y trouve associées toutes les magnificences auxquelles se pouvaient récréer les esprits, naïfs et raffinés à la fois, des seigneurs bourguignons, français et flamands.

La mise en scène est luxueuse et compliquée. Dans la vaste salle, tendue de tapisseries, sont dressées trois tables d'inégale grandeur. La première porte à son extrémité une « église croisié, verrée, et faicte de moult gente fachon », en laquelle se tiennent trois petits chantres et un joueur d'orgue. La seconde table supporte un gigantesque pâté, qui renferme vingt-huit « personnages vifz, juans de divers instrumens chascun quand leur tour venoit. »

En dehors de ces deux énormes constructions, les trois tables sont couvertes de décorations hété-

roclites. On y voit un château sur la tour duquel se tient Mélusine « en fourme de serpente », une « karacque ancrée » avec tout son équipage, un moulin à vent, « ung dersert ainsi que terre inhabittée, ouquel avoit ung tigre... lequel se combatoit contre ung serpent »; « ung fol monté sur ung hours »; « un lac advironné de pluseurs villes et chasteaux, ouquel avoit une navirre à voile levé » enfin, une « manière de la forest d'Inde », peuplée d'animaux automates.

Durant tout le festin, c'est un dialogue continuel entre les musiciens de l'église et ceux du pâté. Les premiers chantent des motets dont les paroles répondent autant que possible à la situation dramatique. Les convives n'ont pas seulement à admirer les pièces montées dressées sur les tables, ils ont aussi l'esprit sollicité par de continuelles entrées de momeries. Successivement, ils voient défiler devant eux un cheval marchant à reculons, sur le dos duquel se tiennent deux trompettes qui ont « chappeaux en leurs testes et faulx visages » et sont suivis de « quinze ou seize chevalliers vestus de robes de la livrée »; un cerf, aux cornes duquel se tient une petite fille qui chante d'exquise façon; un monstre effroyable, et bien d'autres spectacles étranges et merveilleux. Au moment où les convives s'y attendent le moins, un dragon tout ardent descend en volant du plus haut de la salle et disparaît sans que nul sache ce qu'il est devenu. Les chantres du pâté commentent ces divers épisodes, ils saluent l'arrivée de la petite fille au cerf, de la chanson *Je ne vis oncque la pareille*, et participent ainsi à l'action. Ce n'est pas tout : au cours de ce festin, on représente un mystère mimé sur un échafaud dressé au-dessus de la porte de la salle. Un rideau cache cette scène. Le sujet choisi est l'histoire de la conquête de la Toison d'Or par Jason. En une série de tableaux mimés, on voit Jason dompter les taureaux, combattre le dragon, exterminer les guerriers nés de la terre. Après chaque pantomime, la courtine est tirée, et l'on affiche un rolet versifié relatant ce qui vient d'être représenté. Mais le principal intérêt de cette fête consiste en la momerie qui la termine.

L'entrée de cette momerie est préparée par la scène célèbre où la sainte Église, conduite par un géant Sarrasin, vient supplier les seigneurs bourguignons de prendre sa défense. A peine a-t-elle terminé sa longue harangue que les serviteurs enlèvent les tables. Lorsque la grande salle est libre de tout ce qui l'embarrassait, la momerie apparaît à la porte principale. En tête marchent des porteurs de torches, puis viennent des joueurs « de divers instruments, comme tambourins, luths, harpes ». Ils précèdent une dame magnifiquement vêtue de satin blanc « en fachon de religieuse », qui porte sur son épaule senestre un rolet où est écrit en lettres d'or : *Grâce-Dieu*. A sa suite s'avancent douze chevaliers tenant chacun une dame par la main. Ils ont une torche au poing, leur visage est caché par un masque doré, et de grands chapeaux de velours noir brodé coiffent leurs têtes. Les dames ont le visage couvert d'un voile qui laisse transparaître leurs traits. Elle figurent les douze vertus et, pour que nul ne l'ignore, le nom de chacune est écrit sur son épaule. Après avoir défilé devant le duc de Bourgogne, le cortège s'arrête, Grâce Dieu tend au prince une longue supplique que celui-ci fait lire à haute voix par le Seigneur de Créquy, puis elle présente une à une les Vertus au duc en lisant le rolet que chacune lui donne à son tour. Après quoi, Grâce-Dieu prend congé et s'en retourne, laissant dans la salle les dames qu'elle a amenées. Celles-ci, après qu'on leur eût enlevé « les brevetz que elles pourtoient sur leurs ezpaulles », commencèrent aussitôt « à dancer en guise de mommeries et à faire bonne chière pour la feste plus joyeusement parfurnir ».

Cette manière ingénieuse d'introduire les danseurs annonce tout à fait les mascarades à l'italienne du siècle suivant. Le procédé usuel demeure toutefois le grand char ou la machine qui amène les momeurs dans la salle du festin ou du bal. Ainsi aux fêtes du mariage du duc de Bourgogne à Bruges en 1468, on vit entrer « une très grande balaine gardée de deux jayans, laquelle avoit dedens son ventre deux seraines et XII ou XIII hommes habilliez estrangement, lesquelz hommes et seraines vuidèrent hors de ladicte balaine pour danser, chanter et esbattre; et desdiz hommes avoit qui combattoient et les aultres dansoient ».

Nous trouvons ainsi, dès le milieu du XVe siècle, dans une Cour de civilisation franco-allemande, des entremets dont la forme rappelle singulièrement les fêtes qui se donnent à la même époque de l'autre côté des Alpes. La mise en scène est presque identique, on y voit ces combats fictifs en cadence et ces danses en masques qui font les délices des courtisans ferrarais, florentins ou mantouans.

Les Italiens ont toujours été de grands maîtres dans l'art des spectacles et des fêtes; il n'est pas interdit de croire à quelque influence exercée par eux, dès cette époque, sur les réjouissances de la Cour de Bourgogne. Cette influence semble plus manifeste encore sur un entremets dont Christine de Pisan nous a laissé une charmante description dans le *Dit de la Rose*. Ce n'est certainement pas une simple fiction poétique, la précision des détails, la sûreté du récit nous prouvent qu'en écrivant cette page délicate, Christine de Pisan avait présent à l'esprit le souvenir d'une fête à laquelle elle avait

assisté. Au reste, elle prend soin elle-même de nous avertir que la scène s'est passée dans l'hôtel « du très noble duc d'Orliens ». Cependant que les convives tenaient de gentils propos de courtoisie et d'honneur, ils virent descendre du haut de la salle, dans une machine ornée de lumières à profusion,

Une dame de grant noblesse
Qui s'appella dame et deesse
De Loyauté...

Elle était escortée de « nymphes et de puceletes ».

Qui chantoient par grant revel
Hault et cler un motet nouvel
Si doulcement, pour voir vous dis,
Que bien sembloit que Paradis
Fut leur reduit et qu'elz venissent
De cellui dont fors tous bien n'issent.

Aux son mélodieux de ce chœur, la déesse s'avança vers la table, posa dans les coupes une brassée de roses odorantes, distribua aux convives des ballades que leur envoyait la déesse d'amour, puis elle annonça qu'elle allait rendre compte de sa mission à Cupidon.

Quand ce fut dit, lors s'envola.
Celle deesse qui vint la.
Mais les nymphes qui furent liez
De leurs doulces voix deliez
Commencierent telle mellodie,
Ne cuidez que menconge die,
Que il sembloit a leur doulz chant
Qu'angelz feussent ou droit enchant.

De semblables divertissements étaient en grande vogue alors de l'autre côté des Alpes, et l'on peut se demander si quelque machiniste italien n'avait pas combiné cette ingénieuse descente de Dame Loyauté dans la salle du festin. Il ne faut pas oublier cependant que l'art du machiniste, encore rudimentaire, n'en était pas moins arrivé en France à un assez haut degré de perfectionnement, et que, dans les Mystères, on voyait couramment des anges regagner le Paradis ou en descendre en volant.

On trouve ainsi, dans ces diverses fêtes, plusieurs éléments qui, plus ou moins transformés, constitueront le ballet dramatique. Les somptueux entremets des Cours de Bourgogne et de France, avec leurs entrées de personnages masqués et costumés, de danseurs de moresque, de mimes, de musiciens, avec leur machinerie relativement compliquée, leurs vastes chars aux formes étranges, leurs constructions décoratives, annoncent déjà les entrées et la mise en scène des premiers ballets de Cour. Ce qui manque encore à ces divertissements, c'est la cohérence, c'est l'unité dramatique. On pourrait peut-être trouver une certaine liaison entre plusieurs entrées allégoriques du Repas de Faisan, mais que viennent faire les fantasques décorations que nous avons décrites ? Quel rapport y a-t-il entre les malheurs de l'Église et la chasse au héron, l'enfant au cerf ou l'histoire de Jason ? Ce sera, comme nous le verrons, l'œuvre des humanistes de donner une unité relative à ces spectacles décousus et de constituer, avec ces éléments épars, un genre dramatique. On pourrait toutefois considérer comme le germe de l'action du ballet théâtral certains cartels de joutes et tournois du xve siècle dont la teneur compliquée n'est pas sans analogie avec la donnée romanesque d'un grand nombre des ballets de Cour. Nous verrons d'ailleurs durant le règne des derniers Valois se développer cet élément dramatique sous l'influence de l'Italie et les combats à la barrière préparer l'avènement des *ballets comiques*.

Il serait vain d'énumérer les nombreux tournois auxquels se récréa l'humeur batailleuse des chevaliers bourguignons et français durant le xve siècle. Au reste, la plupart d'entre eux ne comportent qu'une mise en scène des plus simples et conforme aux règlements de la chevalerie. Les *tenants* font publier par les cours voisines que tel jour, en tel lieu, ils se tiendront à la disposition de ceux qui voudront jouter contre eux. Au jour dit, l'assaillant se présente à la porte du champ et heurte de sa lance l'écusson du chevalier qu'il désire combattre. Aussitôt celui-ci sort à sa rencontre et, après un certain nombre de lances rompues ou de coups échangés, chacun se retire sous sa tente. Rien de fort théâtral en tout ceci, mais l'imagination galante des Seigneurs, épris de beaux contes de chevalerie, va parer ces antiques coutumes d'une grâce romanesque.

En 1468, pour célébrer dignement le mariage de Charles le Téméraire et de Marguerite d'York, le bâtard de Bourgogne décida de jouter durant neuf jours contre tous les seigneurs qui se présenteraient. Au lieu de faire porter par ses héraults de simples cartels, il fit rédiger son défi en termes aussi obscurs que galants. La Dame de l'Ille cellée faisait à savoir à tous nobles chevaliers qu'elle avait été délivrée de l'esclavage d'un cruel tyran par le bâtard de Bourgogne, et qu'elle avait retenu ce chevalier pour son serviteur. Voulant le magnifier, elle le requérait de recevoir ou de donner pour l'amour d'elle cent un coups d'épée et cent un coups de lance. A cette fin, elle lui envoyait son héraut *Arbre d'Or*, accompagné du *Géant de la forêt doubteuse*, et d'un nain, chargés de garder le fameux Arbre d'or, son emblème. Elle enjoignait à son chevalier de parer l'arbre symbolique de nombreux trophées...

Ce défi est intéressant, car nous trouverons dans de très nombreux ballets du xviie siècle un cartel d'une forme analogue pour sujet et pour prétexte des diverses entrées. La *douairière de Billebabaut* ou *les Fées des forêts de Saint-Germain* n'auront pas

d'intrigue plus compliquée. Qqant au tournoi lui-même, il présente une mise en scène singulière et comporte de véritables momeries.

L'arbre au feuillage doré est planté sur la grand' place du Marché de Bruges. Un géant, attaché à son tronc, veille sur les écussons pendus aux branches. Un nain, juché sur un perron, sonne du cor lorsque le tenant entre dans la lice ou en sort. Les chevaliers ne se contentent pas de leurs armures et des somptueux habillements qu'ils portent à l'ordinaire ; beaucoup d'entre eux revêtent de véritables déguisements. Messire Jehan de Chassa, seigneur de Monnet, s'avisa même de se costumer en Turc ; il entra dans la lice accompagné d'une « pucelle vestue de drap de soye vert royée à la manière de Turquie » ; quatre *Moriens* le précédaient, et sur un « gros cheval à panniers en avoit deux et ung fol » qui jouaient de divers instruments. Il était suivi de quatre gentilshommes habillés de robes « à façon de Turcs ». Nous retrouverons au XVIe siècle des joutes semblables qui prépareront l'invention du ballet dramatique. Tous ces éléments légués à la Renaissance par le moyen âge vont se transformer au contact de la civilisation italienne avant de constituer le genre magnifique qui, durant près d'un siècle, jouira d'une prodigieuse popularité.

L'Italie va faire intervenir dans l'ordonnance de ces fêtes de Cour les souvenirs de l'Antiquité et de la Mythologie. Elle remplacera les allégories mystiques et romanesques par les divinités de la Grèce et de Rome. Elle substituera aux folles et désordonnées moresques les gracieux ballets exécutés par des nymphes ou des satyres. La transformation sera plus superficielle que réelle, mais les hommes de la Renaissance ne reconnaîtront plus sous leur aspect nouveau les antiques divertissements auxquels se récréaient leurs pères, et croiront de bonne foi que tous ces plaisirs leur auront été apportés d'Italie.

II

On trouve en vogue, durant tout le XVe siècle, dans les diverses villes de la Péninsule, les mêmes divertissements, à peu de chose près, que dans les Cours de France et de Bourgogne : entremets fastueux, mystères mimés, défilés de personnages allégoriques, chars aux formes étranges, etc. Toutefois, à côté de ces spectacles, qui, à cette époque, sont [illegible] à tous les peuples de la Chrétienté, et qui florissent aussi bien en Angleterre et en Autriche, qu'en Espagne et en France, il existe dans plusieurs villes d'Italie des divertissements locaux fort caractéristiques, dont l'influence [illegible] se sentir sur les fêtes des Cours voisines.

Les [illegible] occupent une place d'honneur parmi ces divertissements. Ce sont, en somme, des formes dérivées de la momerie traditionnelle. Les figurants, le visage caché sous un masque très fin, revêtent un déguisement de bergers, de pêcheurs, de chasseurs ou de marchands, accoutrements fort peu réalistes d'ailleurs, et taillés dans le velours, le satin et la soie. Ainsi costumés, ils sortent en bande, et parcourent les rues de Florence, accompagnés d'une troupe d'instrumentistes, en chantant des airs carnavalesques dont les paroles commentent galamment leurs états prétendus. Parfois, ils forment deux chœurs dont les voix se répondent. On voit ainsi s'avancer un groupe de jeunes femmes alertes et pimpantes, suivi d'une troupe de vieux maris, tout chenus et cassés, qui échangent avec elles des aménités dans ce goût.

VECCHI

Deh, vogliateci un po' dire
Qual cagion vi fe' partire ?
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

LE MOGLI RISPONDONO

[illegible]
[illegible]
[illegible]
Contentiam nostri appetiti :
[illegible]
Ci danno altro che vestire.

Les masques qui participent aux *canti* vont généralement à pied et, la nuit, se font accompagner de porteurs de torches à cheval. En général, les chars sont réservés aux *trionfi*, spectacles d'une ordonnance compliquée. On y voit trôner des personnages allégoriques ou mythologiques auxquels les masques font cortège en célébrant leurs louanges. On peut rapprocher ces triomphes florentins des chars somptueux qui, aux entrées des rois de France, promenaient par les rues les Vertus Cardinales, la Religion ou la Justice. Mais, en Italie, ces mascarades ont en général un caractère très païen, on y voit Pâris et Hélène, Ariane et Bacchus, L'Amour et la Jalousie ou les quatre Saisons. En second lieu, les tableaux vivants qu'on peut admirer en France à cette époque ne sont pas [illegible] par [illegible] et explique à la [illegible] les [illegible] représentées. Or, à Florence, ces [illegible] ne sont pas un complément dans les [illegible] et les *mascherate* se pourraient au besoin passer, ils sont leur raison d'être. Laurent le Magnifique paraît avoir joué un rôle considérable dans la création et le perfectionnement de ces divertissements. Selon le

témoignage du poète de cour Lasca — un des derniers compositeurs de *canti carnascialeschi* — il avait donné lui-même le premier modèle du genre nouveau avec le *canto de' Bericuocolaj* dont Isaak avait composé la musique.

Bericuocoli, Donne, e confortini.
Se ne volete, i nostri son de' fini.

Il semble donc que ce soit à ce prince qu'il faille attribuer l'invention de la fête de cour qui nous occupe. Il ne faut pas oublier en effet que ces mascarades gardaient toujours un caractère fort aristocratique, que les princes et les seigneurs de la Cour y prenaient seuls part. C'est même en cela principalement que ces cortèges de personnages masqués différaient des momeries antérieures auxquelles le peuple devait longtemps encore demeurer fidèle.

Canti et *trionfi* exercèrent sans aucun doute une grosse influence sur l'évolution des mascarades et l'élaboration de l'esthétique du ballet dramatique. La plupart des sujets qui servent de prétexte à ces fêtes seront repris par les librettistes des ballets de Cour du XVIe et du XVIIe siècle et, dans les ballets, la musique et la poésie interviendront souvent pour éclairer l'action mimée de la même manière que dans les divertissements florentins.

On rencontre toutefois, dès le début du XVIe siècle une forme de *mascherata* plus compliquée que celle des *canti*, et d'une allure beaucoup plus théâtrale. La danse, la poésie et la musique, ingénieusement associées à l'action dramatique, font de ce spectacle le véritable prototype du ballet de Cour. Une lettre de Castiglione nous donne une description fort complète d'une fête de ce genre.

La scène se passe à Rome au carnaval de 1521 Une cinquantaine de serviteurs, richement vêtus de satin, éclairent avec des torches la vaste cour intérieure du château Saint-Ange. Le pape Léon X et sa cour assistent au spectacle en regardant par les fenêtres. Pour décor, un simple pavillon de soie dressé sur un côté de la cour. Huit danseuses siennoises apparaissent d'abord et exécutent une gracieuse moresque. Une d'elles se détache du groupe et, élevant la voix, prie Vénus en « rimes octaves » de lui accorder un amant digne de sa beauté. Huit moines entrent alors en scène et dansent une seconde moresque au son du tambourin. Lorsqu'ils ont terminé, ils voient sortir du pavillon Cupidon, le dieu d'amour; ils se ruent aussitôt à sa poursuite et vont l'atteindre quand l'enfant divin implore sa mère qui survient. Elle tend aux moines une coupe remplie d'un philtre magique et donne à l'Amour son arc et ses flèches. Celui-ci ne les a pas plutôt en main qu'il crible de ses traits les moines infortunés qui se lamentent et courent çà et là en proie au désespoir. Mais bientôt les blessures des flèches font leur effet : les moines s'approchent de la belle danseuse et lui font entendre des paroles galantes. Pour réponse, elle les engage à montrer leur valeur. Les saints hommes dépouillent aussitôt leurs cagoules et apparaissent magnifiquement vêtus de soie et de satin. Ils se livrent un combat furieux, et le dernier survivant emmène la belle en triomphe... Il semblerait, à lire cette description, que l'on fût, en 1521, à la veille d'inventer le ballet dramatique, et pourtant, un demi-siècle plus tard, on ne sera pas beaucoup plus avancé. Les représentations de *mascherate* de ce genre seront même fort rares, et on leur préfèrera, durant tout le XVIe siècle, les longs défilés de chars et les intermèdes des comédies et des tragédies.

(*A suivre.*) H. PRUNIÈRES.

LE MOUVEMENT PHILOSOPHIQUE

—

DESCARTES ET LA PHILOSOPHIE NOUVELLE (1)

M. Denys Cochin est un cartésien convaincu. Il l'est comme savant, comme philosophe, et comme croyant. M. Denys Cochin n'est pas, cependant, un cartésien exclusif. Il serait difficile de rencontrer esprit plus averti, plus ouvert et, malgré qu'il en ait, plus partisan, au fond, de la philosophie nouvelle que représentent MM. Boutroux et Bergson. Aussi, pour se mettre d'accord avec lui-même ou, plus exactement, avec son culte envers Descartes, n'hésite-t-il pas à revendiquer M. Bergson comme son continuateur, ce qui peut paraître surprenant au premier abord, mais ne semble pas, à un certain point de vue, pour peu qu'on y réfléchisse, dénué d'une grande justesse. A condition expresse, par exemple, d'entendre par philosophie cartésienne, à l'exclusion de ses disciples, celle de Descartes en personne.

Aussi bien, M. Denys Cochin est moins un adepte du cartésianisme que de Descartes lui-même. Position qui donne au livre qu'il consacre à ce philosophe une saveur bien personnelle, que rehausse encore la clarté d'un esprit supérieurement lucide et, — on ne me dédira pas, — le sel d'une bonne humeur qui va de pair avec la plus solide érudition.

(1) DENYS COCHIN. *Descartes* Alcan.

*
* *

M. Denys Cochin fait honneur à Descartes de trois découvertes, dans lesquelles, il l'a bien vu, réside l'essence même de sa philosophie.

M. Denys Cochin, dont le bon sens n'est pas la moindre des qualités, commence par le louer d'avoir, avant la lettre, écarté le relativisme de Kant et le phénoménisme de Renouvier, par quoi toute certitude nous est interdite, même celle de notre propre existence. Si, enfermé dans son poêle d'Allemagne où l'avaient conduit les hasards de la guerre, Descartes feint de douter de tout, c'est, effectivement, afin de ne rien retenir pour vrai qui ne lui parût évidemment être tel ; dans le but, par conséquent, d'asseoir notre connaissance, s'il se peut, sur des bases inébranlables. « Il me faut, déclare-t-il, commencer tout de nouveau dès les fondements si je veux établir quelque chose de ferme et de constant dans les sciences. » Et, de fait, il reconnaît qu'il peut douter même qu'il est assis auprès du feu, vêtu d'une robe de chambre, ayant entre les mains le papier sur lequel il écrit. Il peut douter de la réalité des objets qui l'entourent — les rêves ne nous en présentent-ils pas de semblables? — mais non de sa propre existence, puisque, alors même qu'il doute, il pense, et que penser c'est être. « Mais aussitôt après je pris garde, a-t-il noté dans le *Discours de la Méthode*, que, pendant que je voulais ainsi penser que tout était faux, il fallait nécessairement que moi qui le pensais fusse quelque chose ; et remarquant que cette vérité *je pense, donc je suis* était si ferme et si assurée que toutes les plus extravagantes suppositions des sceptiques n'étaient pas capables de l'ébranler, je jugeai que je pouvais la recevoir sans scrupule pour le premier principe de la philosophie que je cherchais. » Qu'un démon inconnu, et qu'il suppose, le trompe tant qu'il voudra, il n'en reste pas moins que, jusque pendant ce temps-là, Descartes existe en qualité d'être pensant. « Je ne suis pas, écrit-il dans sa *Seconde Méditation*, cet assemblage de membres qu'on appelle le corps ; je ne suis pas un air délié répandu dans ces membres ; je ne suis pas un souffle, un vent, une vapeur, rien de ce que j'ai pu imaginer, puisque j'ai supposé que tout cela n'était rien et, sans rien [illegible] à la supposition, je trouve que je ne laisse pas d'être certain que je suis quelque chose. » Voilà une première vérité à laquelle est parvenu Descartes et sur laquelle toute sa philosophie repose.

Voici la seconde : M. Denys Cochin nous montre Descartes s'élevant, ce point une fois acquis, de la connaissance de soi-même à la connaissance de tout. Dans notre esprit sont des idées. Or parmi elles, nous avons l'idée d'un être infini et parfait. D'où pourrait-elle venir, demande Descartes, sinon de cet être même, puisque nous, chétifs, ne saurions, apparemment, en former le concept par nos seuls moyens ? « Par le nom de Dieu j'entends une substance infinie, éternelle, immuable, indépendante, toute connaissante, toute puissante, et par laquelle moi-même et toutes les autres choses qui sont (s'il est vrai qu'il y en ait qui existent) ont été créées et produites. Or, les avantages sont si grands et si éminents que plus je les considère, et moins je me persuade que l'idée que j'en ai puisse tirer son origine de moi seul. » Par conséquent, il faut que Dieu existe. D'autre part, si mon existence est plus sûre que celle du monde, il est clair que je ne saurais être le dernier terme de la réalité. Je ne me suffis pas, en effet, à moi-même. J'ai besoin d'un appui dans un Etre supérieur, parfait de nature. J'existe tout juste assez, moi qui suis une sorte de milieu entre l'être et le néant » pour prouver que quelque chose existe tout à fait. Ce quelque chose, c'est Dieu. D'ailleurs, reprend Descartes après saint Anselme, comment Dieu n'existerait-il pas ? « L'idée de Dieu éternel, infini, omniscient, tout-puissant, créateur de tout être, hors de lui-même, possède en soi, écrit-il, plus de réalité objective que les idées produites par les substances finies. » Et encore : « Revenant à examiner l'idée de l'Etre parfait, je trouvais que l'existence y était comprise en même façon qu'il est compris dans l'idée d'une sphère que toutes ses parties sont également distantes de son centre ; ou même encore plus évidemment. »

Cette nouvelle certitude qu'est, pour Descartes, l'existence de Dieu, garantit, à ses yeux, toutes les autres à qui elle sert de fondement, notamment la réalité du monde extérieur et, par conséquent, la vérité des lois que la science découvre. C'est parce qu'il existe un Etre infiniment bon, en effet, que nous ne saurions raisonnablement douter, suivant Descartes, du témoignage de nos sens et des idées de notre entendement. Comment admettre que Dieu nous abuse ? La valeur de la science lui paraît, en conséquence, absolue. Pour Descartes, aussi bien, le monde est nécessaire : il ne saurait être autrement qu'il n'est. Fort de cette conviction, il n'hésite pas, dans ses *Principes*, à reconstruire l'univers [illegible] au moyen des éléments espace et matière, temps ou mouvement, et de quelques semences de vérité déposées en son âme avant toute expérience. « Du connaître à l'être, affirme-t-il, la conséquence est bonne. » L'expérience ne servirait, à l'en croire, qu'à suppléer aux infirmités de notre raison ; en principe on devrait pouvoir s'en passer. Descartes a, en fait, professé un mécanisme rationnel auquel la nature, œuvre de la raison divine, se conforme strictement et dont, par suite, nous pouvons retrou-

ver les linéaments dans notre entendement. Le premier, il énonce le principe de la conservation de l'énergie sur lequel le mécanisme repose, ce mécanisme qui formerait le fond de la nature, tout s'y réduisant, d'après lui, au mouvement. « Puisqu'il (Dieu) a mis en plusieurs façons différentes, enseigne-t-il, les parties de la matière lorsqu'il les a créées, et qu'il les maintient toutes en la même façon et avec les mêmes lois qu'il leur a fait observer en leur création, il conserve incessamment en cette matière une même quantité de mouvement. »

*
* *

A en croire M. Denys Cochin, qui s'en déclare résolu partisan, cette philosophie serait encore vivante et vraie dans son ensemble.

Certes, Descartes n'aurait pas été le grand philosophe qu'il a été, s'il n'avait annexé à l'esprit humain des territoires de vérité. On a trop oublié, de nos jours, ce que lui doit la *perennis philosophia*, et on ne saurait assez louer M. Denys Cochin de l'avoir rappelé. Mais il y a mieux. Comme l'estime M. Denys Cochin, qui fait honneur à Descartes de certaines directions suivies par M. Bergson, il me semble avéré que, sur quelques points, celui-là a plus spécialement préparé celui-ci.

Et d'abord, le principal mérite de Descartes est, à mon sens, d'avoir définitivement établi que l'unique chose dont nous soyons tout à fait sûrs, c'est nous-même. Nous pouvons douter de tout; nous sommes même en droit de douter de tout sauf de notre personnelle existence. Cela me paraît incontestable et l'inébranlable fondement sur lequel repose toute la philosophie moderne. Au rebours de ce qu'avaient tenté les Anciens, il n'y a de point de départ légitime à la spéculation philosophique que dans notre for intérieur. Notre conscience est, en effet, la seule chose que nous saisissions immédiatement, sans intermédiaire. Assurément, on a pu objecter à Descartes qu'une solution de continuité se présente entre le moi qui perçoit et le moi qui est perçu, entre la pensée et l'action. Cela est certain et provient de ce que, au lieu de faire appel à la conscience spontanée, Descartes, pour prouver notre existence, se réfère à la raison, à notre conscience réfléchie, qui en est une au deuxième degré. Aussi bien, l'existence rationnelle, qu'il nous attribue, est quelque peu superficielle. N'empêche qu'il a ouvert les voies et permis à M. Bergson d'approfondir cette preuve irréfragable de notre existence qu'est la conscience que nous en avons. Ecoutez ce dernier : « Je vais fermer les yeux, boucher mes oreilles, éteindre une à une les sensations qui m'arrivent du monde extérieur : voilà qui est fait; toutes mes perceptions s'évanouissent; l'univers matériel s'abîme pour moi. J'atténuerai de plus en plus les sensations que mon corps m'envoie. Les voici près de s'éteindre ; elles s'éteignent, elles disparaissent dans la nuit où sont perdues toutes choses. Mais non! A l'instant même où ma conscience s'éteint, une autre conscience s'allume... Je ne me vois anéanti que si, par un acte positif encore qu'involontaire et inconscient, je me suis déjà ressuscité moi-même. J'ai beau faire, je perçois toujours quelque chose, soit du dehors, soit du dedans. Quand je ne connais plus rien des objets extérieurs, c'est que je me réfugie dans la conscience que j'ai de moi-même. » En dépit de la forme toute rationnelle qu'il a donnée de son expérience intime, c'est bien à l'intuition, au vrai, que, avant M. Bergson et sans le savoir, Descartes s'en rapporte. L'évidence qui l'assaille de son existence dans l'exercice même de sa propre pensée, qu'est-ce d'autre, en somme, que cette connaissance immédiate et, dans une certaine mesure, affective à laquelle M. Bergson se confie comme à la source de toute certitude profonde et *réelle* ?

N'est-ce pas par une sorte d'intuition encore que, en dépit des preuves rationnelles qu'il en fournit, Descartes parvient à la connaissance de Dieu ? Quand il affirme l'existence d'un Être parfait, il porte moins un jugement ou ne raisonne, à proprement parler, qu'il n'en a une vue directe. Il se hausse, à la lettre, du sentiment de son imperfection à celui de la perfection qui lui manque. Ainsi que le fait remarquer M. Denys Cochin, Descartes n'invente pas un être dont cette perfection serait la condition, comme les trois angles le sont du triangle. « Cette connaissance (de Dieu), écrit ce dernier au marquis de Newcastle, n'est pas un ouvrage de votre raisonnement, ni une instruction que vos maîtres vous aient donnée ; votre esprit la voit, la sent et la manie. Quoique votre imagination, qui se mêle importunément dans vos pensées, en diminue la clarté, la voulant revêtir de ses figures, ne doutez pas... de la capacité de nos âmes à recevoir de Dieu une connaissance intuitive ». Et c'est, en dernière analyse, sur cette connaissance intuitive — il prononce le mot — que Descartes échafaude les autres preuves de l'existence de Dieu.

Existence que Descartes, par ailleurs, a fort bien énoncée comme l'unique garantie de notre science En effet, si Dieu n'existe pas, quelle assurance pouvons-nous bien avoir que nos sens ne nous trompent point et que le monde de notre perception correspond, en dehors de nous, à quelque chose d'approchant ou même seulement à quelque chose ? Sur quoi peut bien reposer, hormis Dieu, notre croyance à la réalité d'un monde extérieur et, par

conséquent, à la valeur de notre science? De fait, faute d'une certitude supra-sensible, combien de philosophes se sont réfugiés dans l'idéalisme absolu ou le plus complet scepticisme! Privée de cette clef de voûte, la science n'est même plus envisagée, par une partie des modernes, que comme un ensemble d'hypothèses ou de théories ni plus vraies ni plus fausses les unes que les autres, mais que le succès seul départage. Nous ne pouvons, tout bien pesé, posséder de certitude rationnelle d'un monde extérieur et de sa conformité plus ou moins proche avec notre savoir, que dans la conviction où Descartes se tenait de la véracité divine. Reste, il est vrai, la certitude intuitive de cette réalité sensible, que M. Bergson a mise en lumière.

Descartes, enfin, peut, à juste titre, être surnommé le fondateur de la science moderne par la vue qu'il a émise que tout, dans la nature, se fait par mouvements et par figures. Il a, ce disant, permis d'appliquer le calcul à tous les phénomènes naturels. Au monde qualitatif qui nous apparaît, il a substitué l'univers de la quantité qui demeure celui de la science. Or, nul n'ignore que c'est précisément de cette application des mathématiques au monde des sons, des couleurs et des formes, que date l'essor des découvertes scientifiques et de leur succédanée, l'industrie. De ces progrès, nous sommes donc redevables à Descartes, sans compter que le mécanisme, parce qu'il enseigne que tout est déterminé et, plus que déterminé, nécessaire dans la nature, a donné et donne encore au savant l'assurance d'y trouver des lois invariables et vraies.

*
* *

Cependant, quels que soient ses mérites, les services qu'elle a rendus, et l'admiration que professe à son égard M. Denys Cochin, la philosophie cartésienne est, aujourd'hui, dépassée. Ouvrir des voies et fournir des armes contre ce que chacune renferme de nécessairement caduc, n'est-ce pas et ne doit-ce pas être, du reste, la destinée de toute philosophie vraiment digne de ce nom? Malgré les points que je crois qu'elle nous a acquis, il en va de la doctrine de Descartes comme de toutes les autres, dirai-je au risque de contrister M. Denys Cochin. Elle ne saurait détenir le privilège de la vérité absolue.

Descartes, à mon sens, a surtout eu le tort, comme beaucoup de ses devanciers et un grand nombre de ses successeurs, de confondre idée et réalité. Il ne soupçonna pas, ce que Kant devait exposer deux siècles plus tard, que le connaître ne garantit pas l'être, qu'être pensé et exister, cela, en réalité, fait deux. Descartes s'arrêta à mi-chemin dans la critique de nos concepts. Aussi bien, il croyait que nos idées générales, nos idées rationnelles et non plus seulement particulières, ou images que la sensation dépose dans l'entendement, correspondent à l'essence des choses. Cela constitue proprement l'intellectualisme, qui est une méthode périmée.

Entendons-nous bien. M. Denys Cochin s'élève, avec beaucoup d'autres, contre la prétention qu'affiche la nouvelle philosophie, — traduisez la philosophie bergsonienne — de rejeter l'intellectualisme et par le fait, dit-il, de reléguer l'intelligence. Et M. Denys Cochin d'entamer alors le procès — par trop facile — des philosophes qui prétendraient se passer de cette faculté. « Ai-je d'autres instruments, interroge-t-il, que mes yeux pour voir, mes jambes pour marcher, et mon intelligence pour comprendre? » Halte-là! m'interposerai-je aussitôt, ce n'est pas ici la question. M. Bergson, pour ne s'en tenir qu'à sa personnalité, indépendamment de celle de disciples trop zélés, M. Bergson n'a jamais contesté le rôle, je ne dis pas même de l'intelligence, mais de la raison, non seulement pour l'action, mais dans l'ordre même de la connaissance, philosophique ou autre. Certes, il est notoire qu'on ne peut s'en passer, non pas même dans l'œuvre de science, mais de philosophie, et élucider, sans elle, les découvertes de l'intuition. Il nie seulement que la réflexion puisse jamais atteindre directement la réalité, faire autre chose qu'en déchiffrer certains rapports ou bien lui imposer des cadres. Il estime que, en ce qui concerne plus particulièrement la spéculation philosophique, qui a pour mission de sonder la réalité dans ses profondeurs, l'intelligence, principalement réfléchie, est tout à fait insuffisante et que, à son défaut, il importe de recourir à l'intuition, qui est connaissance directe et affective, participation, en quelque sorte, du sujet à l'objet ou, mieux encore, interpénétration. C'est, en fait, malgré la méconnaissance dans laquelle on la tient d'ordinaire, l'intuition seule — Descartes en est la preuve — qui fournit à la pensée rationnelle et philosophique ses matériaux par les vues qu'elle nous ouvre sur nous-même, sur la nature et sur Dieu. Privée de son concours, la philosophie perdrait tout contact avec la réalité, deviendrait système en l'air et construction vaine, prête à s'effondrer comme châteaux de cartes. Au vrai, tous les systèmes philosophiques qui se sont succédés, et qui valent quelque chose, le doivent à cette connaissance intuitive, à moins que, critiques, ils aient eu pour fonction de débliayer le terrain de ce qui s'y opposait. Et j'y reviens : tout ce que Descartes, en particulier, a découvert en philosophie, il ne l'a obtenu que pour avoir fait à l'intuition sa part, pour s'en être rapporté à elle sur l'existence du moi et l'existence d'un Être infiniment parfait dont de-

pendent, au terme, notre propre réalité et celle du monde.

Tout le reste, tout ce que Descartes doit à son intellectualisme, au contraire, est désuet. Le mécanisme, qui en fut la conséquence, a rendu, assurément, les plus grands services à la science, ainsi que M. Denys Cochin l'a justement marqué. Mais il pouvait les rendre, ces services, et il les rend aujourd'hui, ne l'oublions pas, seulement à titre d'hypothèse. L'erreur de Descartes fut, à cause précisément de son intellectualisme qui le portait à réaliser les conceptions de son esprit, de prendre le mécanisme pour une réalité absolue et de l'élever, par suite, au rang de vérité métaphysique. Descartes a cru, et M. Denys Cochin croit avec lui, que le mécanisme régit la nature, toute la nature, dont il formerait le fond, ce qui ne laisserait aucune place à la spontanéité et, par conséquent, au libre arbitre.

C'est en vain, à mon sens, que Descartes, et après lui M. Denys Cochin, prétend concilier le déterminisme de la nature et la liberté de l'homme. Nous faisons en effet, par notre corps, partie de cette nature qu'on représente comme déterminée. Par notre organisme, notre esprit ne peut pas dans une certaine mesure, ne point en dépendre en quelque mesure. Il y trouve ses racines et ses conditions. L'homme, en un mot, n'est pas divisé en deux parts sans analogies, le corps d'un côté, l'esprit de l'autre, qui n'auraient de relations que celles établies par Dieu de toute éternité, comme Leibnitz le supposait, ou voulues par lui à l'occasion de chacune de nos résolutions, ainsi que l'enseignait Malebranche. Sans ce dualisme, cependant, qui n'est qu'un cas de celui, beaucoup plus vaste, que Descartes établissait entre la pensée et l'étendue, il est impossible de sauvegarder la liberté en face du mécanisme. Il s'en empare. De fait, qu'ils sacrifiassent la pensée à l'étendue ou l'étendue à la pensée, matérialistes et idéalistes, disciples de Descartes, s'accordèrent, dans leur commun souci de mécanisme, pour nier la liberté. Ne fallait-il pas le retrouver, sinon dans la matière à laquelle on immolait tout, du moins dans l'esprit auquel on ramenait la nature?

Aussi bien, la liberté ne devait rentrer en philosophie qu'avec la réaction anti-intellectualiste des Ravaisson, des Boutroux et des Bergson, qui brisèrent les cadres du mécanisme pour avoir sondé la nature plus à fond qu'un déterminisme de surface, ce qui leur valut, par ailleurs, de retrouver jusque dans le monde vivant le plus élémentaire, une spontanéité ou un élan, qui, en même temps qu'il présage la liberté, fait justice d'une séparation par trop sommaire, parce que idéologique, de l'esprit et du corps, de la pensée et de l'étendue.

La nouvelle méthode a rompu le cercle dans lequel l'intellectualisme tenait enfermée la spéculation philosophique pour descendre, dans notre conscience, au-dessous de la pensée, jusqu'au tréfonds de notre sensibilité, aux sources mêmes d'une spontanéité, qui est le point par où nous rejoignons les autres êtres et, dans l'intuition, communiquons avec eux. La nouvelle philosophie n'est anti-intellectualiste, en somme, — il ne faut pas dire anti-intellectuelle — que parce qu'elle s'affirme foncièrement réaliste. Un grand réaliste, tel devrait, à être juste titre, qualifié M. Bergson.

Il ne s'agit donc pas, je le répète, de répudier l'intelligence, qui est guide et docteur en même temps qu'instrument, mais de la conduire vers des conquêtes imprévues en la faisant entrer, grâce à l'intuition, en un contact plus étroit avec la réalité.

Descartes, en fin de compte, n'est un très grand philosophe que pour l'avoir pressenti, s'il est vrai, ainsi que l'a fort bien souligné M. Denys Cochin, qu'on peut l'assigner comme précurseur direct à M. Bergson pour avoir, dans le doute de tout, invoqué sa conscience et, sur elle, établi toute certitude.

PAUL GAULTIER.

THÉATRES

Théâtre du Vieux-Colombier : *L'Échange*, pièce en 3 actes, de M. PAUL CLAUDEL.
Théâtre Antoine : *Un grand bourgeois*, pièce en 3 actes, de M. ÉMILE FABRE.

Le théâtre de l'Œuvre a donné l'été dernier, avec *l'Annonce faite à Marie*, et nous donnera prochainement avec *l'Otage*, de meilleures occasions d'étudier l'art de M. Paul Claudel. *L'Échange*, qui date déjà de vingt ans, est le premier de ses drames, le premier du moins, nous dit-il, qu'il ait pu laisser intact, et où il ne se soit pas senti obligé de remettre la main, celui qui marque la fin de ses années d'apprentissage. Nous aurions tort de nous en tenir à lui pour essayer de définir l'originalité de l'auteur, encore qu'elle y apparaisse déjà en traits assez forts, et d'autant plus distincts peut-être qu'ils sont moins fondus.

Manifestement, d'abord, M. Paul Claudel ne cherche pas à représenter mais à interpréter la vie. Il simplifie et il « stylise ». Il réduit l'action à un schéma, et les personnages à des signes. Nous reconnaissons là l'influence du symbolisme. Louis Laine est l'inconstance, la liberté, l'aventure; Marthe est la fidélité, l'obéissance et le foyer; Lechy

est la séduction et le mensonge, l'universelle corruptrice ; Thomas Pollock est l'homme de l'échange et de l'argent, le *business man*. Et « l'échange » consiste en ceci que Lechy, femme de Pollock, séduit Laine, le mari de Marthe, tandis que Pollock essaie de séduire Marthe et de l'acheter à Laine. Mais la vie ne s'accommode pas de ces trocs ; et Lechy, parce qu'elle est le génie du mal, met le feu à la maison de Thomas Pollock, et elle tue le pauvre Laine.

Ces quatre figures, et les attitudes où on nous les montre, et les relations réciproques où on les engage, sont aussi sommaires, aussi tranchées que des images d'Epinal. J'en lirais volontiers la suite ainsi : 1. Marthe, assise sous les arbres, cause avec Louis Laine, son mari, qui sort de la mer où il s'est baigné. — 2. Comme il est incapable de travail sérieux, le ménage vit pauvrement, et Marthe raccomode son linge grossier. — 3. Elle lui demande de l'emmener plus loin, vers l'Ouest, parce qu'elle n'aime pas les gens d'ici. — 4. Thomas Pollock, riche marchand qui a engagé Laine à son service, arrive avec sa femme Lechy. — 5. Resté seul avec Marthe, Pollock lui pose quelques questions indiscrètes et essaie de la prendre par la taille. — 6. Seul ensuite avec le mari, Pollock lui met de l'argent dans les mains.

Cette série correspond au Ier acte. Voici les numéros de l'acte II.

1. Marthe attend tristement le retour de Laine qui est allé dîner avec son patron Thomas Pollock et la mauvaise femme. — 2. Laine revient et lui reproche sa bouderie. — 3. Il essaie de lui persuader que leur mariage a été une erreur et qu'ils ne sont pas faits l'un pour l'autre. — 4. Il lui parle de Thomas Pollock et insinue qu'elle serait peut-être plus heureuse avec lui. — 5. Elle refuse l'affreux marché, fait honte à Laine, le menace et le supplie. — 6. Lechy paraît et déclare à Marthe que Laine est son [illegible] depuis la nuit dernière. — 7. Elle arrache à Laine, devant sa femme même, l'aveu de son amour. — 8. Marthe se sépare de son mari avec un adieu d'une tendresse solennelle et désolée. — 9. Restée seule avec Laine, Lechy se met à le tenter un dernier coup. — 10. Brusquement, elle passe aux menaces de la jalousie.

On peut [illegible] enfin dans les treize légendes les « images » de l'acte III.

1. Après le coucher du soleil, Marthe, solitaire, se plaint devant l'Océan. — 2. Lechy, à moitié ivre, vient l'insulter. — 3. Elle reproche l'avertissement fatal que Laine n'essaie pas de lui échapper. — 4. Laine paraît devant Marthe et feint de croire qu'elle l'a trahi avec Thomas Pollock. — 5. Marthe avertit Laine de ne pas fuir. — 6. Entraîné par une force irrésistible, Laine s'enfuit. — 7. Thomas Pollock vient s'asseoir auprès de Marthe : il est apaisé par sa présence. — 8. Elle essaie de le mettre en garde contre ce qu'elle devine des projets criminels de Lechy. — 9. On voit éclater au loin la lueur d'un incendie. — 10. Lechy, complètement ivre, vient crier qu'elle a mis le feu à la maison. — 11. Thomas Pollock ramène le corps inanimé de Louis Laine qu'il a trouvé sur le dos d'un cheval échappé. — 12. Marthe le reçoit et le garde sur ses genoux, tandis que Lechy, après s'être vantée de cet autre crime, s'étend par terre et s'endort. — 13. Marthe et Thomas Pollock restent seuls à veiller le mort, rapprochés par une sorte de douloureuse résignation.

C'est un élément essentiel de l'originalité de M. Paul Claudel que ces simplifications d'imagier dramatique. Elles s'accordent à son goût du symbole, car elles sont assez épurées de réalité concrète pour recevoir une signification générale ; et cependant, elles restent assez déterminées dans leur dessin pour atteindre à la puissance d'expression. Mais elles ressemblent trop à des silhouettes découpées ; à défaut du modelé de la vie, que M. Paul Claudel ne s'est pas proposé de leur donner, il leur manque encore le modelé de l'art, qu'il a su leur donner depuis.

Déjà quelques scènes, dans leur simplicité schématique, sont développées avec une grande puissance, notamment, au premier acte, celle où Pollock expose à Louis Laine étourdi, ébloui, sa prestigieuse conception du troc universel et finit par lui glisser dans les mains le prix de sa femme ; — au deuxième acte, l'hésitation de Louis Laine entre les deux femmes, et l'aveu d'amour que lui arrache Lechy en présence de Marthe. M. de Curel seul nous donne l'impression d'accorder ainsi une idéologie passionnée avec le mouvement dramatique, de fondre ainsi la pensée et l'action, et d'en exprimer la synthèse avec une richesse d'images et une virtuosité verbale où notre esprit puise et renouvelle l'excitation nécessaire.

L'auteur a déclaré publiquement, dans une lettre adressée à un grand journal, qu'il avait [illegible] pendant les premières années de son séjour à l'étranger, et qu'il avait fait exprimer par Louis Laine ses vieux rêves de fuite et de départ, tandis qu'il avait prêté à Marthe son propre sentiment de nostalgie, d'amertume et de dépaysement, son regret du sol natal. Nous l'avons bien compris, et c'est la force de ce drame, c'est aussi sa faiblesse, d'être tout pénétré de lyrisme. Style à part, et sur un thème tout différent, il n'est pas aussi éloigné qu'on pourrait le croire de la conception ni de l'exécution de *Chatterton*. L'omniprésence de l'auteur n'y est pas moins sensible que dans la pièce d'Alfred de

Vigny et les personnages n'y sont pas moins manifestement les interprètes de sa pensée.

Mais cette pensée n'est plus romantique. Le héros de l'amour libre, de la vie indépendaute, de la fantaisie déchaînée est frappé à mort. La femme fatale ne garde pas même la poésie du crime et s'abat, ses méfaits commis, dans l'abject sommeil de l'ivresse. Bien plus : nous ne sommes pas sûrs que l'homme pratique, le *business man*, l'Américain positif, n'aura pas le dernier mot et ne sera pas appelé à recueillir l'amour blessé de Marthe, à protéger la pauvrette, à lui tendre une main ferme, qui ne peut plus offrir d'or, mais reste sans doute assez vigoureuse pour être un appui. Purifié par la ruine, Pollock peut devenir le soutien de Marthe et mettre son énergie au service des forces de conservation qu'elle représente. Si telle est la signification du dénouement, il faut reconnaître que M. Paul Claudel, en 1893-94, devançait son temps, et que la jeune génération littéraire ne se trompe pas en le reconnaissant comme un précurseur.

L'était-il par la forme autant que par la pensée? Je ne crois pas qu'on puisse nier l'influence du symbolisme sur l'art de M. Claudel. Son vers, de longueur variable, qui veut correspondre aux mouvements intérieurs, aux émotions des personnages, c'est celui même que nous retrouvons chez la plupart des symbolistes. Symbolisme encore, les symplifications des personnages, les antithèses et les symétries. Symbolisme enfin, le déroulement et le redoublement indéfini des images, l'abondance verbale et ses caprices déconcertants, qui font parfois penser aux plus extravagantes fantaisies de l'école « instrumentiste. » Mais il y a, dans la forme comme dans le fond, quelque chose de ferme, de vigoureux et de sain qui exclut, chez le lecteur ou l'auditeur des drames de M. Paul Claudel, toute impression de « décadence » et de « déliquescence » au sens où ces mots furent acceptés et même revendiqués, il y a quelque vingt-cinq ans, par les jeunes écoles littéraires. Et je ne suis pas surpris que le succès de cet auteur ait attendu, pour s'affirmer, la ruine de l'école au sein de laquelle il s'était peut-être formé.

La mise en scène et l'interprétation du théâtre du Vieux-Colombier me paraissent en harmonie parfaite avec l'art de M. Paul Claudel. Elles aussi simplifient et stylisent ; elles ont pour fin d'évoquer la vie plutôt que de la représenter et ne cherchent rien tant qu'à l'éloigner de l'illusion réaliste. Une toile de fond dresse verticalement devant nous la suggestion très confuse de la mer, et je n'essaierai pas de décrire le cadre du premier plan, qui tord et enroule je ne sais quelle mêlée d'arbres et de rocs d'un rouge sanglant. Dans cet unique décor, nous avons vu Louis Laine et Marthe vêtus, durant les trois actes, de l'unique costume que possède sans doute leur misère : lui, en espadrilles, pantalon de treillis et chemise de cotonnade rouge ; elle, couvrant d'une mante noire sa modeste robe grise. Thomas Pollock est le yankee traditionnel aux deux premiers actes, le traditionnel gentleman en habit de soirée et macfarlane au 3e. A Lechy aussi, il faut deux toilettes, une de jour et une de soir, la première aguichante et pittoresque comme celle d'une manola, la seconde, méphistophélique, où elle ondule comme un serpent dans les flammes .. M. Charles Dullin s'est fait une figure d'Américain mâtiné de Peau-Rouge : il semble échappé de la pampa. Il a su rendre avec une étrange puissance le malaise et la mélancolie de ce nomade mal adapté qui ne peut soutenir son foyer et que son foyer ne peut retenir, et qui semble céder sans joie à la folie de la mauvaise aventure, peut-être parce qu'il emporte avec lui la nostalgie de cette douceur. M. Jacques Copeau a composé d'une manière inimitable le personnage de Thomas Pollock, tragédien, homme d'affaires et puritain, mari de Lechy et admirateur de Marthe, cynique dans sa dignité et honnête dans son cynisme. Lechy, c'est Mlle Marie Kalff, discrète, paisible et mesurée ; Marthe, c'est Mlle Louise Marion, ardente, violente et souple. Tout cela, merveilleusement au point, donne l'impression d'art que nous trouvons toujours, et que nous allons maintenant chercher avec confiance, aux spectacles du Vieux-Colombier.

*
* *

M. Émile Fabre est peut-être aujourd'hui le plus authentique représentant de la grande comédie de mœurs. Des pièces comme *Les Ventres dorés*, *La Vie publique*, *Les Sauterelles*, sont, à cet égard, des chefs-d'œuvre du théâtre contemporain. L'œuvre nouvelle qu'il vient de nous donner se rapproche davantage du type conventionnel. Elle tourne trop complaisamment autour d'une histoire de mariage, et les aventures amoureuses de Mme Matignon y prennent trop d'importance. L'intrigue tient trop de place. Un optimisme trop factice arrange le dénouement. Enfin, ce qui est plus grave, la convention se retrouve jusque dans les caractères. Mais il y a, dans le développement de l'action et le dessin des personnages, une solidité, une sobriété, une vérité, où se révèle la main d'un maître ; et je ne doute pas qu'*Un grand bourgeois* ne mérite notre attention à la fois comme une pièce remarquable et comme un document de prix.

Voici d'abord ce qui me paraît le moins intéressant et le plus conventionnellement dramatique dans la pièce nouvelle de M. Fabre. Matignon est un des rois de l'industrie ; il a fait une immense fortune —

on nous parle de quarante millions — dont l'origine est une invention de son père, et il a profité d'une maladie du vieillard pour demander l'interdiction, que le tribunal a accordée. Le grand souci de Matignon est d'assurer à son fils son héritage à peu près complet, car il a des raisons de ne se considérer que comme le père légal de sa fille, et bientôt ces raisons vont se confirmer. Frédérique, en effet, s'est éprise d'un jeune ingénieur engagé depuis peu au service de son père et qui est prêt à l'épouser, même sans dot. Les projets du couple sont favorisés par un ami de la maison, Richebais, parrain de l'amoureux et le véritable père de Frédérique, vous le devinez bien. Matignon a décidé que celle-ci épouserait Spark, un Anglais richissime avec lequel il est en relations d'affaires. Le zèle de Richebais à prendre la défense de la jeune fille, l'émotion qu'il ne peut cacher quand il la voit menacée d'une union contre son cœur, et tout au moins de la ruine de ses espérances, concordent trop bien avec d'autres indices pour ne pas devenir, par le simple rapprochement, révélateurs, et Christiane elle-même se voit obligée de sacrifier sa fille quand son mari, qui a découvert toutes ses intrigues, la confond et se montre prêt à la déshonorer. Tout cela finirait fort mal si le vieux Matignon ne recouvrait à point sa lucidité, ne se faisait remettre par un employé tout dévoué des papiers très compromettants pour son fils, et n'arrachait à celui-ci le consentement au mariage de Frédérique avec le gentil Maxime Tallier, en échange da la disparition de Richebais qui consent à accepter un poste en Syrie. Il faut vous dire que Richebais n'est pas seulement l'ancien amant de Christiane et le père de Frédérique, mais encore le directeur d'un grand journal et l'adversaire des combinaisons de Matignon. Le marché est donc avantageux pour le « grand bourgeois » qui continuera de s'enrichir. Et la magnifique façade de cette existence sera sauvée.

Il était facile de faire avec ce scénario une pièce adroite, artificielle et romanesque. M. Émile Fabre en a tiré un bien autre parti. Il a voulu nous montrer l'intérieur de ce sépulcre blanchi ; et il a mis le mouvement de l'action au service des caractères qu'il voulait peindre, des mœurs qu'il se proposait de représenter.

Grand industriel et financier d'origine, pris tout entier par l'âpre lutte, Matignon s'est désintéressé de sa femme. Il a eu une raison pour que la femme qui l'a laissé connaît ailleurs des aventures et, qu'après avoir été la maîtresse d'un professeur de l'Université qui lui a fait un enfant, devînt celle d'un prince dalmate pour lequel elle engage ses dépouilles usurpées. Le mari et la femme sont coupables tous les deux, et si la faute de l'un ne justifie pas celle de l'autre, il suffit au psychologue et au moraliste qu'elle l'engendre, pour qu'il s'attache à en manifester la connexion. Il fait mieux que de les condamner : il nous en montre les conséquences et fait sortir de la nature des choses le châtiment. Matignon lui-même ne souffre pas ; il est un homme de proie, ou plutôt un joueur qui conduit froidement, férocement, sa partie. A la première occasion, il a mis son père hors du jeu, parce qu'il pouvait devenir un partenaire dangereux. S'il favorise son fils, c'est moins pour lui que contre Frédérique. Avide autant qu'égoïste, il combine des coups sans autre souci que son intérêt, mais il le couvre toujours de beaux prétextes et joue avec art de l'intérêt commun. Ce pharisien — c'est un trait profondément observé — est contraint par l'esprit, les mœurs et les institutions de son temps, de compter avec l'opinion, ou plus exactement de la tromper. Il lui faut le concours du gouvernement, du parlement, de la presse. Il pratique l'art de manier les hommes et de mener ceux qui les conduisent. Nous voyons à l'œuvre le redoutable triumvivat que forment, dans une société comme la nôtre, où aucune autorité ne lui fait contrepoids, le ploutocrate, le politicien et le journal. Nous voyons aussi trois générations de grands industriels, l'aïeul qui a fondé la maison par son travail, le père qui l'a développée par ses spéculations, le fils qui hérite d'un instrument de puissance. M. Fabre a bien marqué le contraste entre la première et la seconde, l'une qui a reçu et gardé l'esprit humanitaire de 1848, l'autre positive, sceptique et dure. Mais nous ne voyons pas nettement ce que sera le jeune Xavier ; il n'apparaît guère que comme une réplique étriquée de son père, avec plus de sécheresse encore. Le vieux Matignon voit en lui un futur adversaire de ses idées ou plutôt de son idéal, parce qu'il fera vraisemblablement un pas de plus dans le sens de l'individualisme bourgeois. Mais d'autre part une allusion semble indiquer que ce garçon se rangerait volontiers du côté de la réaction antidémocratique ; or, cette partie de la jeunesse est par-dessus tout hostile à l'individualisme bourgeois. Il y a là quelque méprise, et le personnage de Xavier gagnerait à être précisé.

L'intérêt de la pièce, aussi bien, réside ailleurs dans le drame de famille qui malheureusement passe au premier plan, dans le conflit entre Matignon et Christiane, deux antagonismes aussi d'une paternité légale et de la paternité du sang. M. Emile Fabre a tiré de là des effets très pathétiques, et c'est une belle scène que celle où Matignon contraint Richebais de trahir son secret, une plus belle encore, celle où il confond sa femme, et la place entre le sacrifice de son honneur et celui de son enfant..

Si j'exprime un regret, c'est seulement parce que nous attendions du talent de M. Emile Fabre, de sa manière ordinaire, et du titre même de sa pièce, une autre sorte de beauté. Plus d'un dramaturge peut nous donner de ces scènes-là ; nous préférerions celles que M. Emile Fabre est seul à pouvoir nous donner.

Le jeu précis et dur de M. Gémier fait merveille dans le rôle de Matignon, ce capitaine d'industrie en qui il y a du pirate. Mlle Sylvie a été heureusement choisie pour donner à Frédérique une mélancolique fierté ; et Mme Emilienne Dux sait faire de Christiane une mère meurtrie. M. Mosnier a composé une bonne figure du vieux Matignon, grand industriel qui a l'air du premier ouvrier de sa maison et reste du peuple. Les autres rôles sont convenablement joués ; mais ils sont « joués ». Je veux dire que les interprètes laissent trop voir le métier. Le Théâtre Antoine fut jadis le refuge du naturel. M. Gémier pourrait le rappeler à ses nouveaux collaborateurs.

FIRMIN ROZ.

LE FRANÇAIS A L'ÉTRANGER

Un foyer de culture française aux Etats-Unis L'Université de Smith (Smith College).

Le nom de M. Albert Schinz n'est point [illegible] France du public lettré ; il nous [illegible] pragmatisme [illegible] (1). Les travaux littéraires [illegible] de lui maintes études se rapportant à l'histoire des lettres et de la philosophie [illegible] ; il a beaucoup contribué à faire connaître en France le brillant développement des Universités des Etats-Unis (2).

Originaire de Suisse, M. Schinz rivalise [illegible] de dévouement à la cause de l'essor [illegible] notre langue. On sait en effet quelle science et quelle [illegible] rétiques de nos jeunes professeurs. Les Français doivent considérer une telle activité d'autant plus favorablement que notre Université ne saurait suffire à toutes les requêtes des Universités étrangères. On [illegible] donc actuellement parler d'une concurrence franco-suisse. A égalité de mérite, Suisses et Français collaborent d'ailleurs en parfaite intelligence : M. Schinz lui-même nous écrit : « Les encouragements d'hommes comme M. Bédier et M. Lanson m'ont toujours soutenu dans mes efforts, et [illegible] toujours été de la plus grande courtoisie pour moi, même lorsque, Suisse et non Français, je me voyais confier des postes plus rémunérés ou plus considérés que les leurs. »

Appelé à la direction [illegible] M. [illegible] mercieront avec nous de cette communication si vivante et si autorisée.

JACQUES LUX.

Les choses ne traînent pas en Amérique. — Un changement de direction — de Présidence, — et une institution est transformés presque du jour au lendemain.

C'est ce qui vient d'arriver à Smith College, la plus grande université de femmes de l'Union. Fondée en 1871, par un don de 365.000 dollars « dans le but de fournir aux jeunes filles des moyens d'éducation égaux à ceux qui sont offerts dans les universités de jeunes gens », le développement en fut très rapide. Dirigé par un homme remarquable, un Yankee de vieille roche, le président Seelye, le « Smith College » s'ouvrit en 1875 avec 14 étudiants, et en compte aujourd'hui plus de 1600. Ses nombreux bâtiments occupent une bonne partie de la ville de Northampton — la patrie de Jonathan Edwards (le disciple ardent et d'une logique impitoyable de Calvin et de Knox) et le plus grand nom de la philosophie américaine (avant Emerson et Wm. James). L'esprit dominant demeura pendant toutes ces années assez nettement religieux, et clairement conservateur ; nous voyons que, loin d'encourager la formation des bas bleus, on se jeta plutôt dans l'extrême contraire et encourut à l'occasion le reproche de « réactionnarisme ». Or, nous venons de le dire, l'université vient d'être remise, voici trois ans, à des mains plus jeunes : M. Marion Le Roy Burton.

Plein de déférence pour le but de la fondatrice, Mlle Sophie Smith, et pour la politique académique de son prédécesseur, M. Burton (précédemment professeur de théologie systématique à l'université de Yale) n'en arriva pas moins déterminé à faire marcher à l'avant-garde des universités américaines l'institution qui lui était confiée.

Diplomate, il cache une forte volonté sous les dehors les plus courtois et les plus aimables. Il a commencé par exposer sa politique de progrès dans des discours purement académiques, accentuant le caractère nettement scientifique qu'il désirait faire prévaloir. Tout en préparant ainsi les esprits par la bonne parole, il entreprit une campagne pour affermir la base financière de son université ; il lui fallait, pour commencer, un million de dollars. Un peu plus d'un an suffit à recueillir, en dons, cette somme. En même temps, il préparait le terrain pour d'autres changements ; à mesure que se produisaient des vacances dans le corps professoral — par raison d'âge, de santé, quelquefois en suite de démissions exigées à cause d'incapacité du titulaire — il choisit des remplaçants animés de l'esprit nouveau.

(1) *Anti-Pragmatisme* (Alcan). — Cf. *Rousseau, the forerunner of Pragmatism*, (Chicago, 1910).

(2) V. notamment : *Les Universités américaines*, (*Mercure de France*, octobre 1911.)

Pour les postes importants surtout, on substitua aux gentes dames académiques d'antan des hommes; et on les choisit progressifs. Deux institutions furent bientôt en face l'une de l'autre, l'ancien Smith et le nouveau Smith. Et cette année même, un comité de professeurs s'est mis à remanier de fond en comble tout le programme des études. Cela se sent partout dès aujourd'hui, l'esprit nouveau a triomphé déjà — sans difficulté presque et sans heurts.

Mais laissons cette politique générale pour en montrer rapidement l'application aux études des choses de la France, particulièrement, mais pas exclusivement de sa littérature. L'an dernier, le poste de professeur en chef de langue et de littérature française devint vacant. En suite de l'état précaire de la santé de la titulaire, ce « département » avait marché depuis quelque temps par la seule force de la vitesse acquise, c'est-à-dire avait langui, était resté assez en arrière. Excellente occasion de reconstituer de toutes pièces pour ainsi dire tout un groupe d'études, et de le reconstituer rapidement et entièrement selon l'esprit nouveau. C'est le soussigné qui eut l'honneur d'être appelé à prendre les rênes. Une occasion pareille ne s'offre pas tous les jours, même en Amérique; il quitta son précédent poste. Bien fou qui eût laissé passer l'occasion ; ou, bien fort qui eût résisté à la tentation.

On voulut faire les choses bien. Le conseil de directeurs (*Board of Trustees*) vota des fonds spéciaux, et le président ne se contenta pas de donner sa toute-puissante bénédiction ; il aida de ses conseils, et apporta une très généreuse collaboration à tout ce remaniement des cours et des professeurs.

Il y avait, lorsque nous sommes arrivés, six professeurs femmes ; il y aura l'an prochain trois hommes et six femmes. L'une des femmes, actuellement titulaire, sera remplacée par une jeune personne de la nouvelle école, qui n'est pas une inconnue dans les cercles académiques de Paris où elle prépare actuellement une thèse de doctorat, Mlle Helen Maxwell King. L'un des nouveaux professeurs hommes sera M. Régis Michaud, bien connu des lecteurs de cette revue, et qui veut bien quitter l'université du Princeton pour apporter à notre œuvre de réorganisation l'appoint de ses talents. N'oublions pas de rappeler le nom de Mlle Louise Delpit, licenciée ès lettres (la nièce d'Albert Delpit), qui continuera l'enseignement excellent qui a gagné déjà ces dernières années tant d'étudiants aux cours de littérature fran-

Une chose essentielle pour rendre possible un enseignement fructueux, c'est une bibliothèque solide. Ce fut notre grande préoccupation cette année. Il existe à Northampton deux bibliothèques scientifiques, celle du [illegible] et [illegible] en face, de l'autre côté de la rue, [illegible] bibliothèque [illegible] Lyds Lyds, la [illegible], [illegible] doté par un citoyen ami des [illegible] et de la culture. Dans ces deux bibliothèques, il y a des ouvrages de grande valeur déjà, mais ni l'une ni l'autre ne nous offrent des collections bien systématiques pour les études de langue et littérature françaises. Il s'agissait de remédier à cet état de choses. M. Lucien Foulet, le savant médiéviste, actuellement à Paris, et M. Edouard Champion ont prêté leur concours à la constitution d'une bibliothèque du moyen âge. Le tout, en prenant l'essentiel et sans prétendre, d'autre part, être en aucun sens encore, « complet », était une affaire d'environ 10.000 francs. Heureusement que quelques gros morceaux se trouvaient déjà dans l'une de nos deux bibliothèques. L'admirable bibliographie de M. Lanson arrivait juste à point pour nous, et c'est là un instrument de travail inestimable pour boucher systématiquement les abimes — car ce ne sont plus des trous — de nos collections actuelles. La bibliothèque essayera avec le temps de se spécialiser en certains domaines, peut-être la matière de Bretagne au Moyen-Age, peut-être aussi les contes dévôts où M. Michaud a déjà travaillé, Montaigne, le Romantisme... Une collection Rousseau (la 3e en Amérique) a été déjà rassemblée, grâce aux soins de M. A. Jullien, le libraire rousseauiste de Genève.

Nous nous tiendrons au courant des travaux de nos collègues de France et d'Europe, et au courant du mouvement littéraire surtout, par une collection de revues, qui sans doute pourrait être beaucoup plus riche, mais telle qu'elle est — ou sera — nous rendra des services. Outre des revues d'un caractère général — sans parler du *Temps* — nous aurons des revues un peu plus strictement académiques, telles que la *Revue critique*, la *Revue des cours et conférences*, la *Revue universitaire*, la *Revue du XVIIIe siècle*, la *Revue de la Renaissance*, les *Annales Romantiques* : puis des Revues très spéciales telles que la *Revue d'histoire littéraire*, la *Romania*, la *Revue des Langues romanes*, la *Revue de philologie française* ; les trois revues romanes publiées en Allemagne ; les quatre publiées en Angleterre et en Amérique. Ajoutez à cela les revues achetées par les « départements » frères, *Revue philosophique*, Revue de métaphysique et de morale, des *études historiques*, des *questions historiques*, des *études mythologiques*, des *sciences politiques*, etc., etc.

Nous comptons aussi sur le stimulant des visites de France. Nous avons déjà eu cette année celle de M. Baldensperger, nous attendons celle de M. Bellessort, et nous espérons celle de M. Abel Lefranc.

Si l'on songe que la culture intellectuelle de l'Amérique dépend en très grande partie des femmes, — qui ne lui apportent généralement pas de très grandes forces mais qui lui procurent un public (et que voulez-vous faire sans public ? ; et si l'on songe qu'à Smith College, la plus grande université féminine du pays, il y a sur 1.000 étudiantes 40 inscriptions [illegible] étant inférieur seulement à celui du département d'anglais, on verra que nous avons une [illegible] devant nous.

[illegible]

Le Propriétaire-Gérant : PAUL FLAT

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGENE YUNG

DIRECTEUR : PAUL FLAT

N° 7 -- 1er SEM. 52e ANNÉE 14 FÉVRIER 1914

QUESTIONS UNIVERSITAIRES

—

L'UNIVERSITÉ EN 1814

A PROPOS D'UNE « INSTRUCTION » DE FONTANES.

Le 18 juillet 1814, sur des renseignements fâcheux relatifs à divers lycées de l'Ouest, le Grand maître de l'Université chargeait les inspecteurs généraux Roman et Petitot d'une mission en Anjou et en Bretagne. Quelques jours après, des rapports du Recteur de l'Académie de Rennes amenaient le Conseil de l'Université à décider qu'il y avait lieu « d'examiner sérieusement la situation du lycée de Rennes »; le Grand maître, adoptant cette opinion, confirmait le 20 août son arrêté du 18 juillet et l'appuyait d'une *Instruction* très précise dont Roman et Petitot devaient assurer l'éxécution.

*
* *

Des désordres graves s'étaient en effet produits dans les lycées de Rennes, Nantes et Pontivy (1). — A Pontivy, il semble que tout se soit borné à des manifestations à la chapelle, le premier dimanche de Carême; mais le proviseur, l'abbé Grandmoulin, qui jouissait d'ailleurs de l'estime générale et qui gouverna la maison jusqu'en 1820, ne cachait pas que l'état d'esprit des élèves était mauvais et que ce n'était pas la première fois que des cris discordants avaient troublé l'office. Il marquait son anxiété par cette phrase : « Fasse le ciel que l'ordre se maintienne dans l'établissement jusqu'aux vacances » ; et le Conseil académique de Rennes concluait que, malgré les mesures de répression qui avaient été prises, l'état du lycée de Pontivy était « inquiétant ».

A Rennes, la discipline était singulièrement compromise. Après la rentrée de 1813, le bruit se répand en ville que les élèves ont fait du feu au dortoir et ont voulu incendier la maison. — Le 5 décembre, la police ayant ordonné une illumination, les élèves demandent à sortir pour la voir. Comme on leur refuse cette permission, ils se débandent après la promenade et ne rentrent au lycée que ramenés par leurs parents, quelques-uns à neuf heures et demie. A la suite de cette incartade, les coupables sont privés pendant quinze jours d'une partie de leurs récréations, de cidre et du troisième plat, les sorties sont suspendues. Un élève est renvoyé, bien qu'il se vantât de ne l'être pas, parce qu'on « avait besoin de son argent » et bien qu'on eût essayé d'intimider le proviseur en le menaçant du « mécontentement qu'éprouverait M. le sénateur Lanjuinais ». — Le 6 mars 1814, au retour de la promenade, les élèves de la première étude pillent le panier à pain. Le censeur les renvoie en étude. Ils s'y enferment et y restent barricadés jusqu'au lendemain à deux heures de l'après-midi. — Le 21 juin, en pleine nuit, les élèves envahissent la dépense; le dépensier « leur supposant de mauvaises intentions, se met en défense et s'arme pour les intimider d'un grand couteau ». Rentrés au dortoir, ils se battent à coups

1. Tout le dossier de cette affaire se trouve aux Archives Nationales, F17, 1366. On doit consulter aussi le *Lycée de Nantes : Livre d'Or du Centenaire*, p. 215, Nantes, 1909, et F. Péan : *Un Lycée à la fondation de l'Université : Le Lycée de Pontivy*, 1803-1816. Rennes, 1905.

de traversins et, si les maîtres s'absentent un instant, leur ferment la porte au nez. — En outre, ajoute le proviseur, « il est une circonstance majeure que je ne dois point passer sous silence. C'est l'époque où les événements du 1er avril ont été connus à Rennes ; c'est celle où le gouvernement légitime a été rétabli et où la France, arrachée à l'usurpateur, s'est empressée de reconnaître le sang de ses rois. Le lycée, à en croire le bruit public, a mis une obstination coupable à manifester son attachement au ci-devant Empereur. Il a circulé des détails qui ont été consignés dans un rapport sur le lycée adressé à l'autorité supérieure ; ils sont parvenus à M. le Maire et à la députation de la ville de Rennes qui se trouvait à Paris ; ils ont été crus, répétés ; ils le sont encore ». En fait, le *Domine... imperatorem* avait été chanté le jour de Pâques, il ne le fut pas le lundi ; mais les élèves l'entonnèrent au moment où l'aumônier rentrait à la sacristie ; il paraît très vraisemblable que, dès le jour de Pâques, l'aumônier ayant par trois fois voulu chanter le *Domine... regem*, les élèves avaient répondu par le *Domine... imperatorem*. Il y avait eu aussi, vraisemblablement, des rixes entre élèves à propos de la cocarde blanche qui avait été traitée sans respect. — D'autre part, le proviseur déclare que « les éléments avec lesquels on a constitué et entretenu les lycées n'ayant pu être choisis avec un égal discernement », la moralité n'est pas parfaite, mais il ajoute, par manière d'excuse, que « dans ces écoles mêmes dont le but de l'institution est en si grande opposition avec le vice, — et il entend par là les écoles secondaires ecclésiastiques — la surveillance la plus étroite n'a pas toujours prévenu et arrêté les désordres ». De leur côté, les professeurs, qui ne semblent pas avoir été portés à beaucoup d'indulgence envers l'administration attestent qu'en ce qui concerne les internes, « la presque totalité d'entre eux manquent absolument de docilité et de subordination, et qu'ils ne remplissent que très imparfaitement les devoirs qui leur sont imposés » ; et ils terminent par cette conclusion peu encourageante : « Le mal est tellement accru que nous avons tout lieu de craindre qu'il n'y ait plus de remède ». Bref, il est trop évident que le lycée de Rennes est une maison qui va très mal et où les sentiments royalistes manquent de chaleur (1).

Le lycée de Nantes était administré, depuis le mois de septembre 1812, par M. Lespin, qui précédemment avait été inspecteur d'Académie à Poitiers. Au contraire de son collègue de Rennes qui, lors des troubles de son lycée en juin, ne parlait de rien moins que de faire mettre deux élèves dans les prisons de la ville, il était pour la manière douce. Il comprenait l'importance, au point de vue de l'éducation, des fonctions de répétiteur, et, à la fin de 1812, il avait demandé en faveur de ces fonctionnaires alors si dédaignés des augmentations de traitement qu'on lui avait d'ailleurs refusées. Je crains qu'il n'ait pas toujours ménagé les finances de son lycée, ni veillé de près à la tenue de la comptabilité ; pourtant, l'inspection générale de 1813 constatait avec éloges qu'il avait attiré au lycée 50 pensionnaires de plus (1). Cependant, une nuit, à la fin de mai 1814, les élèves s'étaient levés, avaient barricadé un de leurs maîtres d'étude dans sa chambre et étaient venus « avec rage », écrit le Préfet du département, attaquer l'autre qui heureusement s'était réveillé et « mis en défense avec un couteau », ce qui semble décidément avoir été dans les habitudes du temps. Le Préfet, averti, s'était transporté au lycée et avait harangué les élèves. Son éloquence avait eu peu de succès. A peine était-il parti, que les élèves cassaient les vitres, brisaient tout, invectivaient et menaçaient leurs maîtres. Le proviseur, qui connaissait son monde, fit alors ouvrir les portes du lycée en invitant les élèves à s'en aller chez leurs parents ou correspondants. Le grand air calma les agités, et dès le lendemain tout le monde était rentré. Fontanes vit dans cette répression peu énergique « une grande méprise et une grande faiblesse (2). » Mais l'ordre était rétabli. Il l'était si bien que le 1er juin, les professeurs écrivaient au Préfet : « que tout était pour le mieux. » Au Recteur, qui peut-être eût souhaité des déclarations moins optimistes, ils disaient : « Nous sommes étrangers par la nature de nos fonctions aux mouvements d'indiscipline qui se sont manifestés dans le pensionnat de notre lycée... Nous croyons seulement devoir ajouter que tout est maintenant rentré dans l'ordre... mais nous pouvons tous affirmer que nos classes ne se sont nullement ressenties de ces mouvements intérieurs : aucune n'a éprouvé la moindre interruption... Quant à la tenue des élèves, elle est généralement ce qu'elle doit être, conforme à l'or-

1. [illegible]

1. Archives Nat. F17 [illegible] Rapports de 1812, 1813 et 1814.

2. Archives de Nantes. [illegible]

dre, à la décence, à l'honnêteté, et nous avons la noble assurance de dire que chacun de nous en donne l'exemple dans sa classe ; nous n'avons jamais cessé de professer devant nos élèves les principes de la plus saine morale et de les porter à les mettre en pratique par tous les moyens qui étaient à notre disposition ». (1) Quant à M. Lespin, les rapports que le Recteur et le Conseil académique lui avaient demandés sont empreints à l'égard de ces hautes autorités d'une méfiance non dissimulée; au surplus, l'ensemble de ce dossier, particulièrement en ce qui concerne le lycée de Rennes, me donne à penser que Conseil académique et Recteur se trouvèrent à cette date dans un cruel embarras, et plus portés à critiquer les lycées qu'à les défendre.

Quoi qu'il en soit, il ressort de ce qui précède qu'en dépit d'affirmations peu en rapport avec les faits, l'ordre était troublé dans les lycées de Bretagne. On en peut trouver les causes dans les pratiques disciplinaires du temps, trop calquées sur les formes militaires, dans l'insuffisance de la nourriture, dans le recrutement des boursiers, dans l'agitation particulière de la Bretagne pendant la première Restauration (2). Il faut les chercher surtout dans l'inquiétude que les palinodies universitaires créèrent et entretinrent parmi les élèves des lycées. Dans son Rapport au Conseil académique, le proviseur Lespin a marqué avec précision cet état d'esprit : « La plupart des élèves », dit-il, « ont craint que les changements qui viennent de s'opérer dans le gouvernement n'entraînassent la perte des bourses dont ils jouissaient; ils ont pensé, ou du moins tout porte à le croire, que les troubles qui avaient eu lieu à La Flèche, à Saint-Cyr, dans plusieurs lycées, annonçaient suffisamment la destruction des maisons d'éducation publique et, dès lors, ils ont cru pouvoir impunément s'affranchir de toute discipline; ils se sont imaginés encore, du moins les plus âgés, que désormais il leur était inutile de demeurer plus longtemps dans un établissement qui ne pouvait, comme par le passé, les conduire à occuper un grade militaire, et la suppression du tambour, des sous-officiers, etc., a encore augmenté le mécontentement que leur ont fait éprouver ces premières considérations. »

Il est trop certain que l'Université napoléonienne avait peu ménagé les nuances. Depuis 1808, on n'avait négligé aucune occasion d'exalter devant les élèves des lycées et des collèges, Napoléon et son œuvre. Que ce fût à propos du mariage de l'Empereur, ou de la naissance du roi de Rome, ou de la moindre prescription réglementaire (1), on leur avait rappelé « le dévouement particulier de l'Université à son fondateur », et son devoir de donner à l'Empereur « des sujets fidèles et dévoués ». On leur avait dit, — je cite au hasard —, « que les événements de la patrie offrent toutes les sortes de grandeur que l'on peut proposer à l'admiration et à l'enthousiasme de la jeunesse » ; « que la plus belle époque de l'histoire moderne ne laisse rien à envier aux temps héroïques de l'antiquité » ; que pour sujets de composition il fallait donner « les principaux faits de l'histoire de France, et particulièrement ceux qui rendent à jamais mémorable le règne sous lequel nous vivons » ; « que l'amour qu'on doit à la personne de l'Empereur et à sa dynastie sont une source inépuisable de sujets ». Villemain, dans le discours qu'il prononça à la distribution des prix du Concours général, en 1812, s'était écrié, dans un élan lyrique : « *Quae bella suscepta simul ac profligata! Quot mirabiles felicitates! gloriosissimi cujuslibet sæculi materiem paucis annis contractam et inclusam vidistis.* (2) » Et Fontanes avait terminé son discours de 1813 par ces mots : « Tel est l'homme immortel qui se place naturellement au milieu de toutes nos leçons et dont la seule vie nous dispense de chercher ailleurs d'autres exemples d'héroïsme. Sa gloire embellit toutes nos solennités ». Qu'on ajoute à cela l'art que Napoléon mettait à toutes les manifestations extérieures de son autorité. La visite au Prytanée français (Louis-le-Grand) alors qu'il était premier Consul (3), celle qu'il fit précisément au lycée de Nantes en 1808, habilement préparées, semées d'épisodes de clémence ou de questions lapidaires laissaient dans l'esprit des jeunes gens des souvenirs ineffaçables. On parle constamment du décret de Moscou. Il ne put échapper aux lycéens d'alors que le décret du 31 juillet 1812, qui substitua l'habit d'uniforme bleu à l'habit gris de fer, est daté du quartier général de Witepsk. On avait tout fait pour attacher la jeune génération à l'Empire. On y avait réussi. Le même Villemain a pu dire à cette même date : « Les cœurs des jeunes gens, surtout alors, étaient bien remplis, bien éblouis de la gloire de l'Empereur » (4). Brusquement, on changeait de ton. Au héros antique, dispensateur des grades, des titres, de la fortune et de la gloire, on substituait un Louis IX hiératique et un Henri IV paterne et lointain; on remplaçait le tambour, qui rappelait « le bruit des camps » par la cloche

(1) Arch. Nat., F[17], 1366.

(2) Henri Houssaye : *1815. La première Restauration*, ch. I, Paris, 1896.

(1) Circulaires des 1er août 1810, 27 novembre 1810, 4 août 1811, etc.

(2) *Almanach de l'Université*, 1813.

(3) Emond. *Histoire du Collège Louis-le-Grand*, p. 263. Paris, 1845. *Lycée de Nantes. Livre d'Or*, p. 103.

(4) Villemain. *Souvenirs contemporains d'histoire et de littérature. Une visite à l'Ecole normale en* 1812, t. I, p. 142.

jusqu'alors réservée aux écoles ecclésiastiques (1); à une jeunesse élevée pour la guerre, on vantait les charmes de la paix et les douceurs de l'étude ; et alors que le Chancelier de France, devant le Roi, dans la séance solennelle où fut octroyée la charte, le 4 juin 1814, qualifiait encore l'Empire d' « édifice gigantesque », de « colosse formidable de puissance qui pesait sur l'Europe entière », Fontanes, à la distribution des prix du Concours général de la même année, félicitait les jeunes Français de n'être plus exposés « aux essais hasardeux d'un gouvernement inconnu ». La jeunesse s'accommode mal des calculs savants et des lassitudes satisfaites des hommes en place. Celle de 1814 ne put si vite changer de culte ni renoncer à croire, comme le dit en trois mots Napoléon dans sa proclamation du 1er mars 1815, que la France avait « de nouveaux intérêts, de nouvelles institutions, une nouvelle gloire. » Elle l'affirmait à sa manière, en cassant les vitres, en conspuant les maîtres, en refusant de prier le Seigneur pour le Roi que, quoi qu'en dit le Corps législatif, elle n'avait pas « désiré » !

*
* *

Pourtant, cet épisode scolaire ne serait qu'une preuve supplémentaire du désarroi où la chute de l'Empire jeta les esprits et les caractères, et il resterait un simple détail, s'il n'avait fourni à Fontanes, et fort à propos, une occasion de préciser le véritable esprit de l'Université. Le moment était critique. L'ordonnance du 22 juin 1814 n'avait maintenu l'Université que provisoirement, la Charte constitutionnelle n'en avait pas garanti l'existence, et aucune institution impériale n'était plus menacée. Si c'est seulement en 1816 qu'on commence sérieusement contre elle l'attaque qui durera jusqu'en 1850, et qu'on l'accuse, entre autres méfaits, « d'épier la naissance de l'enfant pour se hâter de le corrompre, pour lui apprendre dès le berceau à bégayer le blasphème et à abjurer le Dieu que son intelligence ne concevait pas encore (2), » — on voit que « l'Ecole sans Dieu » est une nouveauté séculaire —, c'est en 1814 qu'elle courut les plus réels danger. Le Gouvernement n'avait pas compris le parti qu'il en pouvait tirer, et Fontanes était sage en affirmant, à cette heure, les principes qui n'avaient cessé de l'inspirer.

Taine a dit que, de l'aveu même de Napoléon Ier, M. de Fontanes et les autres universitaires avaient mal compris, ou n'avaient pas voulu comprendre l'une « de ses plus belles conceptions (1) ». M. Aulard a consacré un chapitre à ce qu'il nomme la « demi-trahison », de Fontanes (2). Il n'est pas possible, après une étude approfondie de l'histoire universitaire de 1808 à 1814, de n'être pas frappé du désaccord profond qui exista, dès le début, et qui alla croissant, entre les intentions de Napoléon Ier et l'application qu'en firent Fontanes et ses collaborateurs. Leur but fut différent. « Buonaparte demandait à l'Université, » a écrit Guizot en 1816 (3), « de lui fournir des générations fortes, dociles, bien disciplinées, disposées à consacrer leur science à l'exécution de ses volontés et à placer leur énergie dans l'activité de l'obéissance ; la France voulait au contraire une éducation qui réconciliât la religion avec la science, l'ordre avec la liberté, qui rendît à l'enfance des habitudes morales... Placée entre la volonté du despote et la force des choses, entre un intérêt égoïste et l'intérêt public, l'Université n'hésita pas ; ses chefs employèrent toute leur habileté à calmer les méfiances qu'inspirait déjà à un gouvernement ombrageux l'institution naissante et à protéger sans bruit le développement des bons principes qu'elle contenait... » « C'est ainsi », ajoute-t-il plus loin, « que, toujours occupée soit à annuler la mauvaise volonté du gouvernement, soit à suppléer à sa négligence... forcée de dissimuler le bien qu'elle faisait afin de conserver les moyens de le faire... l'administration de l'Université n'a cessé de propager les principes religieux, les habitudes pieuses, les bonnes doctrines morales, et dans les écoles dont elle a respecté l'indépendance et dans celles qu'elle a formées, et par ses instructions, et par sa surveillance, et par son enseignement. » Ces quelques lignes résument toute la psychologie de l'Université impériale.

Quand Napoléon, dans l'article 38 du décret 17 mars 1808 avait prescrit que toutes les écoles de l'Université prendraient pour base de leur enseignement : 1° Les préceptes de la religion ca-

(1) Décret du 17 novembre 1811, art. 38.

(2) *L'Université impériale*. Cité par Eugène Rendu, dans *Enseignement libre et Université*, p. 58. Paris, 1864.

(1) *Les origines de la France contemporaine. Le régime moderne*, t. III, p. 234.

(2) A. Aulard, *Napoléon Ier et le monopole universitaire*. Paris, 1911. C'est le seul livre auquel on puisse renvoyer tous ceux qui désirent s'initier rapidement et sûrement à l'histoire des origines et du fonctionnement de l'Université impériale. — Je signale également sur la période qui suit l'étude très intéressante de M. Charles Schmidt sur *La crise de l'Université impériale en 1815*.

(3) F. Guizot, *Essai sur l'histoire et l'état actuel de l'instruction publique en France*, p. [illegible]. Paris, 1816. Plus loin il ajoute : « Tous les honnêtes gens trouvaient dans l'Université accueil, faveur, protection : et loin d'être obligés en y entrant, de renoncer à eux-mêmes, ils y vivaient en grand et à l'aise, dans une atmosphère douce et d'une température différente de celle qui pesait alors sur toute la France. » (p. 105). Vitrolles, succédant à Fontanes à l'Académie, dit (28 mai 1824) : « L'Université devient un lieu d'asile

tholique, il avait bien entendu que la religion ne serait qu'une auxiliaire docile pour conduire à l'essentiel qui venait ensuite, c'est-à-dire à la « fidélité à l'Empereur, à la monarchie impériale, dépositaire du bonheur des peuples, et à la dynastie napoléonienne, conservatrice de l'unité de la France et de toutes les idées libérales proclamées par les constitutions ». Sa clairvoyance fut ici en défaut ; il ne comprit pas que l'Eglise catholique n'admettrait ce partage qu'à la condition d'en renverser les proportions. — Il est fort curieux, et très instructif de suivre l'infiltration de plus en plus abondante de la religion dans les institutions scolaires de 1800 à 1814. Du règlement général du Prytanée français, du 27 Messidor an IX, où, à côté de prescriptions minutieuses sur le lever des élèves (1), il n'est pas un mot qui touche la religion, à l'*Instruction* qu'on va lire, et au *Règlement* du 28 septembre 1814 qui règle en détail les pratiques religieuses obligatoires dans les lycées, on mesure le chemin parcouru. Dans l'intervalle, il y a le décret du 11 floréal an X, qui institue les lycées, et d'où toute allusion à la religion est absente ; il y a l'arrêté, du 15 frimaire an XI, où l'aumônier apparaît sans commentaire, au dernier article, bien après l'officier instructeur ; il y a l'arrêté du 20 prairial de la même année, où, à l'article 100, après les maîtres de dessin et les domestiques, on traite de l'aumônier, désigné par le proviseur et surveillé par lui, et où l'on règle très sommairement les devoirs religieux ; il y a l'exposé des motifs de la loi du 10 mai 1806, où Fourcroy lui-même développe complaisamment les prescriptions relatives aux exercices religieux dans les lycées ; il y a enfin, outre le décret constitutif de 1808, le règlement statutaire du 25 septembre 1809, où l'aumônier, nommé par le Grand maître, a son paragraphe spécial, immédiatement après le censeur et les maîtres d'études, et où l'article 74, semé au milieu du paragraphe relatif aux jours de congé, prescrit qu' « on se conformera, pour l'enseignement et les exercices de religion, autant qu'il sera possible, aux usages suivis dans les anciens collèges de l'Université ». Par là, le lien est renoué entre l'ancien régime et le nouveau, et Guizot a pu écrire très justement de cet article : « Ce texte si court, et qui pourtant renfermait alors des innovations si hardies, fut développé par des instructions données aux inspecteurs, par des circulaires du grand maître ; et le règlement de 1814, où il était permis de s'exprimer avec plus de détail et de liberté, n'a fait que rappeler ce qui se pratiquait depuis longtemps (1). »

*
* *

Sans doute, Fontanes avait fait du chemin depuis le temps où, causant avec de Candolle, vers le 18 Fructidor, il lui avait dit : « Notre but n'est pas de rétablir la puissance des prêtres, mais il faut frapper l'opinion publique de l'utilité d'une religion, et ensuite *nous avons l'intention* de pousser la France au protestantisme (2). » Mais on comprend, quand on dégage de la phraséologie officielle l'inspiration qui lui est propre, qu'il ait pu, en 1814, faire plus d'une allusion, discrète mais claire, aux services que l'Université rendit à la bonne cause sous un maître difficile à tromper. « L'esprit et les principes de l'Université » dit-il, « sont de tous les temps ; il ne lui a manqué jusqu'à ce jour que la liberté de les manifester davantage (3) ». « Il est des époques où les meilleurs motifs peuvent être suspects, on ne peut faire alors tout le bien qu'on désire qu'avec une prudente réserve ». « L'Université n'a pas besoin de changer d'esprit et d'opinion. Nourrie des vieilles traditions, elle est heureuse d'assister au triomphe des temps et des souvenirs... ; elle s'honore des ménagements nécessaires qu'elle a dû garder pour l'intérêt de la génération naissante, et sans insulter à ce qui vient de disparaître, elle accueille avec enthousiasme ce qui nous est rendu (4). » « L'administration de l'Université », fait-il écrire dans une publication officielle, « fut une lutte continuelle contre les idées fausses et destructives qui tendaient à bouleverser toute la France ; et peut-être y a-t-il eu quelque courage à soutenir cette lutte de tous les instants, qui, pour être sans gloire, ne fut pas sans danger (5). » Quand Louis XVIII, dans le préambule de l'ordonnance du 17 février, disait : « Nous avons rendu justice à la sagesse et au zèle des hommes qui ont été chargés de surveiller et de diriger l'enseignement ; nous avons vu avec satisfaction qu'ils n'avaient cessé de lutter contre les obstacles que les temps leur opposaient et contre le but même des institutions qu'ils étaient appelés à mettre en œuvre », il ne faisait qu'affirmer l'opinion que Fontanes avait lui-même de son action personnelle dans l'Université.

(1) *Règlement général du Prytanée français* du 27 messidor an IX. Art. 23. En descendant du lit, ils mettront les souliers de la veille en pantoufles ; puis, après avoir mis leurs culottes et leurs bas, ils prendront sous leur lit une paire de souliers nettoyés de la veille, les chausseront, après quoi ils mettront la paire de souliers qu'ils avaient la veille à la place de celle qu'ils auront prise.

(1) F. Guizot. *Essai*... p. 99

(2) Sainte Beuve. *Portraits Littéraires*, t. II, p. 247.

(3) Circulaires aux recteurs, 18 avril et 28 juin 1814.

(4) Discours prononcé à la distribution des prix du concours général de 1814.

(5) Post-scriptum à la fin du quatrième volume du *Recueil des Lois et Règlements*, publié en 1814, sur l'ordre de Fontanes.

*
* *

On ne peut donc plus s'étonner que le Grand Maître ait donné aux inspecteurs généraux Roman et Petitot, en août 1814, des *Instructions* qui, isolées de l'histoire intime de l'Université, seraient incompréhensibles, et auraient fourni aux auteurs du *Dictionnaire des Girouettes* (1), s'ils les eussent connues, une raison de plus de faire figurer Fontanes dans leur catalogue. Eclairées par les faits, elles apparaissent comme une suite naturelle des mesures et des intentions qui les précèdent, comme un commentaire détaillé et impératif du *Règlement* qui allait être donné aux lycées quelques semaines plus tard, le 18 septembre 1814.

Instructions qui furent données par M. de Fontanes, aux Inspecteurs envoyés en Bretagne et en Anjou, dans le mois de septembre 1814 (2).

L'objet principal de votre mission est de compléter dans l'Intérieur des lycées les améliorations qui ont été faites depuis l'établissement de l'Université. L'éducation des élèves n'a pas moins excité notre sollicitude que leur instruction : mais des obstacles que vous connaissez, et qui n'existent plus, ont retardé l'effet de nos soins, et quelques lycées n'ont pas offert aux pères de famille, une garantie suffisante pour les mœurs.

Il est tems, non-seulement de détruire les préventions qui sont fondées, mais encore de ne laisser aucun prétexte aux défiances injustes.

Les lycées, composés d'abord d'élèves du prytanée de Paris, n'ont pas perdu entièrement les vices de leur origine. Ces vices étaient plutôt contenus qu'étouffés, et les révoltes, les excès, les scandales qui ont eu lieu dans plusieurs établissements pendant les mois d'avril et de mai derniers, prouvent qu'en général la régularité n'était qu'extérieure.

L'Université, pénétrée du principe que la religion seule peut régler véritablement les mœurs, avait employé tous ses efforts pour que la jeunesse confiée à ses soins, fût élevée chrétiennement; mais des entraves de tout genre l'ont empêché d'atteindre le but qu'elle s'était proposé.

Ainsi, dans la mission dont vous êtes chargés, vous agirez d'après les principes qui ont toujours été professés par l'Université. L'heureuse époque de la Restauration sera [illegible] cette réforme que nous avons constamment désirée, et votre zèle n'aura plus à combattre aucun obstacle.

Vos opérations, relativement à cette réforme, se renferment dans deux objets principaux : 1° faire parmi les élèves, une [illegible] qui [illegible] ceux-ci

(1) [illegible]

(2) Archives Nat. F[illegible] 1. Les feuilles les [illegible] de pense [illegible] Instructions [illegible] et de 1812 [illegible] pour [illegible] ont inédites.

ment incorrigibles; 2° prendre des mesures réglementaires pour que l'éducation religieuse et morale puisse avoir tout son effet, et pour qu'elle acquière de nouvelles formes par la double influence de l'autorité et de l'exemple (1).

. . . . . .

§ 2. L'éducation religieuse et morale, devant être fondée sur l'autorité et l'exemple, voici les moyens que vous employerez pour obtenir un résultat satisfaisant. Je commence par les moyens de précaution.

Pour prévenir les correspondances secrètes et l'entrée des mauvais livres, il est nécessaire d'empêcher toute communication entre les pensionnaires et les externes. Vous exigerez donc, qu'en classe, les pensionnaires et les externes soient placés de deux côtés différens, suivant le rang de leurs compositions, et vous prendrez des mesures telles qu'ils ne puissent avoir aucune relation, soit à l'entrée, soit à la sortie des classes.

Vous exigerez qu'il n'y ait pas de demi-pensionnaires.

Vous défendrez au proviseur de permettre aux élèves de recevoir des journaux.

Les élèves ne pourront écrire au dehors sans montrer leurs lettres au proviseur, qui se chargera de les faire partir. Toutes les lettres adressées aux élèves devront lui être remises; il les lira et les supprimera s'il le juge convenable.

Les sorties et les vacances sont une des principales causes du déréglement des pensionnaires. Vous examinerez jusqu'à quel point on peut les interdire sans nuire aux établissements, et vous ne ferez à l'aveugle tendresse des parents que des sacrifices indispensables. Vous tendrez autant que vous le pourrez à l'interdiction totale des sorties et des vacances, et vous ferez vos efforts pour que ce résultat puisse être obtenu par degré, sans exciter trop de murmures.

Toutes les femmes qui habitent les lycées, à l'exception des lingères, devront en sortir. Vous prendrez, d'après les règles prescrites ci-dessus, des mesures pour que leur atelier soit entièrement séparé des pensionnats; il faudra que cet atelier ait une issue particulière. Il sera défendu à ces femmes, sous peine d'être renvoyées, d'entrer et de sortir par la porte des élèves. Aucune lingère, aucune ouvrière, au-dessous de cinquante ans, ne pourra être admise.

Ces moyens de précautions faciliteront l'établissement de la discipline intérieure, qui ne peut être fondée que sur la bonne [illegible].

La tiédeur et l'indifférence des élèves ont eu jusqu'à présent pour principale cause la conduite trop générale des supérieurs et des employés.

Sans l'exemple, l'autorité n'a presque aucune force. Il faut donc que les supérieurs, les employés, et tous les hommes qui habitent les lycées, remplissent leurs devoirs de religion, approchent des sacremens et se soumettent aux pratiques qui seront imposées aux

(1) [illegible] la [illegible] de cette [illegible] à des mesures de discipline intérieure.

pensionnaires. Leur devoir est même d'aller au-delà de la règle commune, et ils ne pourront conserver leurs places, s'ils négligent d'établir, par l'exemple plus que par l'autorité, la discipline religieuse, sans laquelle on ne peut espérer aucune amélioration durable.

Vous réglerez les exercices, ainsi qu'il suit :

1° Les prières du matin et du soir seront faites par l'aumônier dans la chapelle. Le proviseur ou le censeur, tous les maîtres de quartier et tous les employés seront tenus d'y assister.

2° La messe sera dite tous les jours, et les professeurs de langues anciennes devront y assister à la tête de leurs classes. Il en sera de même du proviseur et du censeur, des autres professeurs, des maîtres d'études, et de tous les employés de la maison.

3° Au commencement et à la fin de chaque classe, le professeur devra faire une prière.

4° Au commencement et à la fin de chaque repas, le proviseur ou le censeur devra faire les prières d'usage.

5° Les dimanches et fêtes, le proviseur ou le censeur, les professeurs, les maîtres d'études et tous les employés, seront tenus d'assister aux offices du matin et du soir.

6° Les élèves seront tenus de se confesser tous les mois, et l'Evêque sera prié d'engager quelques ecclésiastiques à seconder l'aumônier dans cette fonction.

7° Dans les basses classes jusqu'à la 4me inclusivement, le cathéchisme fera partie des leçons, et chaque samedi le professeur fera une instruction sur le cathéchisme.

8° Dans les classes supérieures, jusqu'à la Rhétorique inclusivement, l'Evangile, en grec, fera partie des leçons, et chaque samedi, le professeur fera une instruction sur l'évangile.

9° Les professeurs, en expliquant les auteurs, saisiront toutes les occasions d'appliquer la doctrine et la morale chrétienne. Ils seront avertis qu'à l'avenir les Inspecteurs examineront avec soin les élèves sous ce rapport.

Vous profiterez du tems des vacances pour établir la partie de ce réglement qui s'applique à l'intérieur. Il faut qu'à la rentrée, l'habitude de s'y soumettre soit déjà prise, et que les élèves qui reviendront n'ayent plus qu'à suivre l'exemple de leurs camarades. C'est le moyen de prévenir les secousses qui accompagnent presque toujours les grands changemens.

Tels sont, Messieurs, les objets importants dont vous aurez à vous occuper. J'attends de votre sagesse que vous écarterez, avec une fermeté mêlée de douceur, les obstacles qui pourraient s'opposer au succès de mes vœux. Vous aurez quelques préjugés à combattre, quelques habitudes anciennes à faire abandonner, mais j'ai lieu d'espérer que les fonctionnaires écouteront la voix du devoir. Ils sentiront que leur existence dépend de la confiance publique, et que cette confiance ne peut s'acquérir que par la soumission aux règles qui leur sont prescrites. L'exemple viendra au secours de l'autorité et la rendra aussi puissante que respectable.

Nous ne savons pas comment procédèrent les inspecteurs Roman et Petitot à Rennes et à Nantes. Nous savons seulement qu'ils n'allèrent pas à Pontivy, qu'ils firent venir à Rennes le proviseur Grandmoulin, et qu'ils lui dépêchèrent, le 27 octobre 1814, un règlement qui reproduisait les *Instructions* de Fontanes. Il est plus intéressant de marquer que, conclusion des secrètes menées religieuses de l'Université sous l'Empire, ces *Instructions* de 1814 parurent aux successeurs de Fontanes la plus parfaite expression de l'esprit universitaire. En 1816, la Commission de l'Instruction publique qui, depuis le 15 août 1815, avait remplacé le Grand Maître à la tête de l'Université, disait dans ses instructions aux inspecteurs généraux : « L'Université avait posé les principes d'une éducation religieuse et morale dont le malheur du temps ne lui a pas permis de développer toutes les applications. Ce soin vous regarde, et la Commission vous recommande aujourd'hui ce que vous avez déjà fait et ce que vous auriez voulu faire. Vous reconnaîtrez toutes vos intentions dans les règlements de discipline qui, vers la fin de 1814, avaient été donnés aux collèges des départements de l'Ouest. L'expérience en a prouvé la sagesse, et il serait à désirer qu'ils fussent applicables aux divers établissements que vous visiterez. » En avril 1822, à la veille du jour où Mgr. Frayssinous, un ancien protégé de Fontanes, allait voir restaurer en sa faveur la Grande Maîtrise de l'Université, le Conseil royal, présidé par Cuvier, terminait une très importante instruction aux inspecteurs généraux par ces mots : « Les principes qui ont dicté l'Ordonnance du 27 février ne laissent aucun doute sur l'intention bien prononcée de Sa Majesté de provoquer dans les collèges des réformes favorables à la religion et aux mœurs. L'Université n'a jamais perdu de vue ce noble but, auquel est attaché le sort de la génération nouvelle. Il suffira donc, sous ce rapport, de remettre sous les yeux des inspecteurs les instructions qui furent données par le Grand Maître, il y a sept ans, au mois d'août 1814. (1) »

*
* *

Si donc Fontanes avait eu pour seul but la gloire et l'avancement de la religion catholique, ce but était atteint. Il est permis de croire qu'il en avait un autre, le maintien de l'Université, et celui-là ne le fut pas. L'Ordonnance du 17 février 1815 supprima l'Université en la morcelant. Par un retour des choses que de plus clairvoyants auraient pu craindre ou prévoir, le 1er mars, Napoléon Ier débarquait au golfe Jouan. Le 24, l'Université impériale était

1) *Arch. Nat.* F17 1366.

rétablie. Elle l'était sans Fontanes. Elle l'eût été avec lui, s'il l'eût voulu. Il jugea discret ou prudent de s'abstenir. Napoléon l'attendit en vain, et donna la place à Lacépède. Après les Cent-Jours, le gouvernement royal, qui avait réfléchi, conserva l'Université et ne nomma pas de Grand maître; mais il honore grandement celui qni avait si bien préparé l'avenir.

Sainte-Beuve, dans l'étude indulgente et pourtant proche de la vérité, qu'il a consacrée à Fontanes (1), a dit de lui : « Ce serait une illusion de perspective que de faire de M. de Fontanes un politique : encore un coup, c'était un poète au fond. » Mais un peu plus loin, il raconte une anecdote de 1778 par où il entend malicieusement donner la « clef » de cette facilité de plume qui permit à Fontanes de louer, sans transition, avec la même conviction, à l'égale satisfaction des intéressés, l'Empereur et le Roi. Il serait inconvenant quand on juge, à la distance où nous sommes, les hommes de ce temps où rien ne fut ordinaire, de s'étonner trop de certaines faiblesses très humaines qui furent communes à presque tous. Pourtant, le cas de Fontanes est particulier. « Poète au fond », je veux bien, et ceci explique beaucoup de choses, mais politique aussi à des heures fréquentes, quoi qu'en pense Sainte-Beuve, et parmi les politiques, un de ceux qui ont le plus sûrement, peut-être aussi le plus ingénument à la fois servi et « trahi » Napoléon.

JULES GAUTIER.

UNE CORRESPONDANCE INÉDITE D'ALFRED DE VIGNY [2]

XI

Lundi [illegible] octobre 18[illegible]

Vous me demandiez paisiblement dans votre dernière lettre quand je reviendrais de la campagne, comme si l'on en revenait quand on veut. Eh! pour qui prenez-vous nos bœufs s'il vous plaît? nos grands bœufs qui reviennent avec les grandes cuves, et qui descendent majestueusement les collines avec les vendangeurs, en portant des grappes et des bouquets sur leurs cornes. Ici, l'on crie : *Evoe, Evan!* ou à peu près, et l'on plante des mâts pavoisés et entourés de couronnes de fleurs au-dessus des cylindres énormes et des fours et des chaudières de cuivre d'où ce vin sortira sous les couleurs de la topaze jaune. Ami *Murena*, nous n'avons pas les flûtes de *Bérécynthe*, et notre vin de *Chio* qui se vendait si cher l'*Amphore*, ne se vend pas du tout parce que l'amphore a peur d'être cassée au cabaret communiste. Mais on laissera vieillir l'eau qui donne la vie, et qui me l'ôterait assurément si j'en buvais une goutte. Puis on verra dans dix ans de quel consul elle portera la date au col. *Nata consule Manlio?* ou *consule Bonaparte?* Lequel dira-t-on?

Il y a donc dans la salle des pas perdus un élégant traducteur d'Horace

Qui Messalam [illegible]

Miracle! Evoë! Evan! Io Poean! O Bromius! Dieu de la Charente, quel scandale! Et si vos frères noirs le savaient! que diraient-ils? Moi, je dis que votre ode est très digne des Grâces légères.

Le libraire du passage qui s'était fait fort de retrouver un exemplaire entier des écrits de ce solitaire nommé Alfred de Vigny n'a pas pu en avoir un volume. Mais on va tout réimprimer, ce sera la dixième édition réelle, car chaque réimpression prend un format et des caractères nouveaux. J'ai voulu voir combien il s'en ferait ainsi par curiosité, et j'ai chez moi un exemplaire de chaque édition.

J'ai à vous parler à présent d'affaires et à vous demander un conseil sérieux et réfléchi, après que vous vous serez informé avec soin aux personnes les plus expérimentées et les plus désintéressées.

Pensez-vous que l'état actuel des affaires et les *crises* nouvelles des ministères permettent de compter sur une vente qui me rembourse complètement?

Il faut calculer d'abord les frais prélevés avant tout, puis *cent-cinquante* mille francs de M. Mellerio, puis *trente* mille enfin qui me sont dûs.

Le propriétaire de cette maison, rue de Fleurus n° 1, a fait appel du jugement du 24 juillet 1851.

Quelle valeur et quelle portée peut avoir ce recours à la cour d'appel? Quelles en peuvent être les conséquences? Je voudrais un mot de vous *le plus tôt possible*, qui me fît voir clairement où va cette mesure prise en désespoir de cause, et lorsque vous aurez quelques informations précises sur l'*état vrai* des ventes d'immeubles [illegible] à Paris, je vous demande de me dire si, à ma place, vous presseriez ou retarderiez la vente.

Il faut que je vous rappelle que, d'après une lettre de M. Dentenel que j'ai sous les yeux, cette maison présentait en 1846, une valeur de [illegible] mille francs (360.000 fr.).

Je désire vivement que vous puissiez me répondre bientôt sur ces deux points. Il m'importe beaucoup d'agir avec sûreté et d'avoir un nouveau calcul des

(1) *Portraits littéraires*, t. II. Paris, 1862.
(2) Voir la *Revue* des 15 janvier et 1 février 1891.

probabilités sur la hausse ou la baisse des immeubles selon les circonstances politiques.

Je compte sur votre ancienne et constante amitié. Ce sera une fête pour moi que de vous revoir. Vous n'êtes plus *garçon* à présent, comme dans le temps où votre gracieuse compagne vous a laissé seul avec les médailles et la Justice.

J'en profite pour la prier d'agréer mes hommages les plus empressés et les plus dévoués, et je vous prie de me croire comme toujours

Tout à vous de cœur, ALFRED DE VIGNY.

P.-S. — Les intérêts qui m'étaient dûs ont été payés. On me demande une prorogation d'*un an*. M. B... ne peut réussir à trouver *trente-mille francs*. Mais il est assuré, dit-il, de les avoir après la crise politique de mai 1852. Qu'en dites-vous, et que feriez-vous?

XII

Dimanche, 28 décembre 1851.

Depuis longtemps, aimable et ancien ami, je vous dois des remerciemens pour cet amical empressement que vous aviez mis à vous présenter à la cour d'appel pour détruire les dernières fortifications de notre adversaire. Il a démoli lui-même sa barricade en se désistant, et j'ai envoyé, le 6 décembre, la double acceptation de désistement à M. Maurice Caron qui, je pense, l'aura reçue exactement.

A présent, nous voici dans l'inconnu et marchant dans des ténèbres pour lesquelles il n'y a pas de flambeau.

Comme il dépend de moi de faire exécuter le jugement et vendre l'immeuble qui me sert de gage, je pense que M. B..., sentant sur sa tête cette *affiche* menaçante, mettra quelque soin à chercher les fonds qu'il me doit.

Quand le moment sera venu où les maisons de Paris se pourront vendre cher, je compterai sur votre amitié pour m'avertir.

Nous verrons si une prospérité quelque peu durable sortira des Loteries où la France aime tant à jeter toute chose et à se jouer elle-même. — Assurément, j'ai reçu votre brochure de Philologie numismatique (1), et je l'ai lue avec d'autant plus d'intérêt que je me suis (un instant) occupé de sanscrit, la langue mère, si riche et si complète, de nos langues pauvres et mutilées de l'Occident. Je vous prêterai à mon retour l'ouvrage de Desgranges, la seule grammaire sanscrite que nous possédions (2). Un vieillard admirable pour sa persévérance et sa résignation avait mis trente ans à faire cette grammaire, tout en donnant des leçons de mathématiques pour vivre.

Et, puisque vous me le remettez en mémoire, je veux vous dire ce soir ce qui lui arriva, pendant que le vent de la mer siffle dans mes vieilles tours.

Il présenta sa grammaire manuscrite au ministère de l'Instruction publique. Il espère qu'elle sera imprimée par l'Imprimerie Royale, la seule qui ait des caractères sanscrits. On le fait attendre *onze ans* à la porte. Pendant ces onze années, sa femme, accablée de misère, devient folle, sa fille, désespérée, se tue en se noyant dans le canal Saint-Martin. Le hasard fait qu'une jeune femme me parle de lui. Je vais voir un ministre que je connaissais depuis longtemps et ne voyais jamais. Le savant orientaliste avait près de quatre-vingts ans. Il me faut un an pour obtenir l'impression de sa chère grammaire. Il est récompensé de son martyre par la joie de corriger ses épreuves. Enfin elle paraît. Il me l'apporte et, peu de jours après, il se met au lit en disant: *nunc demittis servum tuum*. Et il meurt. Je fus très attristé de cette belle et douloureuse fin.

Voilà ce qui arrive quand les ministres sont forcés d'être toujours à plaider à la tribune. Ils oublient les affaires qui ne peuvent pas leur acquérir des voix ou des applaudissemens. Ce n'était, peut-être, la faute de personne, mais des choses humaines.

Toujours est-il que l'œuvre reste. Vous aurez (en m'attendant) cette grammaire à la Bibliothèque de la rue de Richelieu. C'est un bel ouvrage indianiste. Cherchez-le.

En lisant le petit tableau que vous avez donné de quelques mots celtiques dont les radicaux sont *sanscrits*, je suis frappé de deux rapports entre des mots que vous rapprochez:

Ard: hauteur, sommet; ne serait-il pas la racine du mot *ardu*? — milieu élevé, escarpé, *ardu*.

Casso. Ce vieux mot gaulois qui signifie: *chêne*, je l'entends prononcer tous les jours dans le vieux patois *gallo-romain* de notre Angoumois.

Ici, un bois de chênes s'appelle *La Casse*. Je ne pouvais trouver personne qui m'en donnât le sens. Il me semble que vous me le révélez. — Je crois que dans les vieux idiomes populaires de nos contrées, on trouverait beaucoup de mots gaulois employés dans leur vraie signification, que le peuple ignore en parlant. Seulement il faut se dépêcher, car, de génération en génération, le patois se perd aux écoles et les adolescents ne le savent guères. — S'il y avait un vrai, un studieux couvent de Bénédictins aujourd'hui, je suis convaincu qu'il pourrait retrouver, par les travaux réunis de sa fourmilière, la langue gauloise vivante dans les peuples Celtiques et

(1) *Philologie numismatique. Considérations nouvelles sur la numismatique gauloise.* (Extrait de la *Revue Archéologique*, 1851.

(2) Alix Desgranges, secrétaire-interprète du roi, professeur de langue turque au Collège de France. (*Grammaire sanscrite-française*. Paris, Imprimerie Royale, 1845.

peut-être cette langue Carthaginoise effacée et dont il nous reste seulement les scènes inintelligibles de la comédie du *Penulus* de Plaute.

Assurément, je vois que vous ne manquez point d'occupations, et il vous est fort inutile d'y joindre la politique. Heureusement pour le sommeil d'une personne si charmante que la mère de vos enfans.

La Poésie et la Science doivent planer, si ce n'est très décidément au-dessus de la politique, du moins à côté et dans des régions plus calmes. — Mon excellent ami Brizeux, que vous avez, je crois, vu chez moi, pourra mieux apprécier que personne votre nouvelle étude, dans ses rapports avec la langue *celtique* sur laquelle lui-même a fait des travaux considérables.

Il vient de m'écrire. En arrivant d'Italie, il est allé demeurer à Paris, 20 rue des Filles-Saint-Thomas.

En fait d'adresses, je vous aime bien mieux rue des Petits-Champs que dans ce tortueux quartier des Barricades où vous étiez (1).

Je vous prie bien de répéter à la maîtresse de la maison l'expression de mes sentimens dévoués. Je ne vous parlerai de ma chère bonne Lydia que pour vous dire qu'elle me désole en ne se guérissant point, et que j'en ai tant de chagrin et de lassitude qu'en vérité je ne saurais ce soir vous en parler.

Tout à vous de cœur, ALFRED DE VIGNY.

XIII

[illegible]

Je viens de recevoir à l'instant une seconde brochure de vous sur l'Archéologie, qui vous est toujours chère, et aussi sur la peinture que j'aime encore plus, je l'avoue (2). Vous me faites grand plaisir par ces marques de souvenir et d'amitié. C'est une conversation imprimée et une promenade que je fais avec vous dans la galerie. J'espère la recommencer avec vous dans l'atelier des peintres. Il y en a beaucoup qui me sont très connus parmi ceux que vous louez. Entre tous, Lehmann; mais est-ce lui qui a fait les *Loisirs de Virgile*? Son nom est écrit *Léman*, est-ce le mien, l'auteur des *Océanides*?

Vous vous seriez, ma foi, fait de belles affaires avec moi au [illegible] de Girardin, si vous lui aviez dit, comme vous faites, que l'aventure du pauvre Holopherne est le *malheur* [illegible] Lorsqu'elle [illegible] elle me distrait [illegible] la vertu de Judith, qu'elle défendait malgré la [illegible]

tions du passage où cette belle veuve répondit à l'eunuque Vagao :

— Qui suis-je pour m'opposer à la volonté de mon Seigneur? Je ferai tout ce qu'il trouvera bon et qui lui paraîtra le meilleur.

Et je m'appuyais aussi sur l'autorité du tableau plein de vérité d'Horace Vernet, qui a représenté la belle Judith un peu en désordre, et ayant encore un pied dans le lit du *trop heureux* Holopherne, qui me semble faire un assez beau rêve. Mais elle n'a pas été vaincue par mes raisons, et elle a paré Rachel d'autant de vertus qu'elle a d'amans (1).

Hélas! voilà comme la vérité *archéologique* a peine à se faire jour. On ne vous croira jamais, mon aimable ami, surtout quand on voudra faire une tragédie de Judith : il s'en fera bien encore, je pense, deux ou trois cents.

Je viens de lire attentivement votre article, et je crains qu'il ne se trouve pas là décidément beaucoup de travaux que l'on vende 586 mille francs, comme la Conception de la Vierge de Murillo.

J'ai à vous dire aussi un mot d'affaires. M. Roubo serait-il absent de Paris? Je lui ai écrit le 9 mai et je n'ai pas de réponse. M. B... ne s'occupe ni du remboursement ni du paiement des intérêts, et je trouve sa distraction un peu trop longue. Il me paraît certain, d'après tous les exemples de vente que je vois, que les immeubles et principalement les maisons de Paris se vendent à des prix très considérables. Dites-moi votre avis sur ce point qu'il m'importe de connaître en ce moment.

— Avez-vous vu Brizeux? N'est-il pas en Bretagne? J'attends de lui une réponse à ma dernière lettre: dites-le lui si, par hasard, il est à Paris.

J'espère que vos chers enfans ont eu de belles revues à voir, avec des costumes arabes qui les ont rendus joyeux? J'espère que leur jeune mère est bien heureuse en les regardant, et vous près d'eux.

Je vous écris au bruit du chant des rossignols qui ne cessent leur musique ni la nuit ni le jour. Lydia en est fort contente et les écoute en ce moment. Elle se porte bien aujourd'hui et se promène au milieu des belles fleurs et des lys bleus de son grand jardin. Elle vous fait dire mille amitiés. Croyez-moi [illegible]

Tout à vous. ALFRED DE VIGNY.

[illegible]

(1) [illegible]

FINANCES D'AUTREFOIS ET FINANCES D'AUJOURD'HUI

LE TRIUMVIRAT [1]

Nous avons étudié l'année dernière cette foule d'abus et de pratiques déplorables qui caractérisaient l'administration financière de l'ancien régime; le sujet que je traiterai cette année sera l'histoire de la catastrophe, conséquence inévitable de tant de fautes. Car on ne pèche jamais impunément contre ces règles élémentaires de bon sens qui prescrivent à un Etat, tout comme à un particulier, de proportionner ses dépenses à ses moyens, ou plutôt de les maintenir toujours un peu au-dessous, d'éviter le gaspillage, les aliénations, les emprunts. A qui méconnait ces prescriptions terre à terre, mais trop souvent violées, la gêne d'abord, la détresse ensuite, enfin la ruine, sont tôt ou tard assurées. Pour l'ancien régime, qui n'a vécu pendant des siècles que des pires expédients, la sanction semble n'avoir été tardive que pour être plus complète et plus probante. C'est du désarroi de ses finances qu'il a péri : sa chute était certaine, le jour où l'abus du crédit lui rendrait l'emprunt impossible, et où l'énormité de sa dette lui rendrait non moins impossible de subvenir à ses charges avec ses revenus réguliers. La crise a duré une vingtaine d'années, de 1769 à 1789; et il est peu de spectacles aussi émouvants que celui de cette course à l'abîme, entraînant gouvernants et gouvernés sans qu'ils s'en doutent, à part quelques esprits clairvoyants, qui comprennent la nécessité de changer de système, mais qui se débattent dans une lamentable impuissance.

Et ne croyez pas, messieurs, que ces temps où se payèrent ainsi d'anciennes fautes aient vu s'aggraver les vicieuses habitudes du passé. Bien loin de là, l'administration des derniers contrôleurs généraux offre un spectacle plus consolant, plus correct, que celle de la plupart de leurs prédécesseurs. Les procédés sont plus scrupuleux sans être encore irréprochables; certaines choses, autrefois couramment pratiquées, deviennent impossibles en présence d'une opinion publique attentive et exigeante; les ministres ne sont dénués ni de talents, ni d'habileté; un d'entre eux est un homme de génie : la richesse publique s'accroît rapidement, la population progresse, les impôts donnent de fortes plus-values; les institutions s'améliorent; d'utiles réformes sont opérées; les abus séculaires dans la perception des taxes font place à un système plus humain : un sincère amour du bien public anime intendants, ministres, et le souverain lui-même, qui précisément, exempt des vices ou des défauts trop fréquents parmi ses ancêtres, n'aime ni la guerre, ni le luxe, ni les plaisirs, s'accommoderait volontiers pour son compte d'une existence bourgeoise, et est raillé dans son entourage pour aimer l'économie à l'excès. Que fallut-il pour que tant de chances favorables aient été perdues? Simplement le fait des dissipations antérieures, qui avaient creusé le gouffre du déficit; une guerre, subie plutôt que voulue par le gouvernement, qui l'accrut; une longue série d'emprunts, qui ne le dissimula un instant que pour le laisser plus accablant par la suite; une sorte de laisser-aller qui empêcha de réagir contre des habitudes invétérées de dissipation; une fâcheuse impuissance à réaliser contre des intérêts hostiles des réformes nécessaires. Oui, messieurs : du coulage, du gaspillage, une trop grande facilité à se lancer dans une coûteuse aventure, une condescendance excessive pour les classes sociales alors en possession de toute l'influence, habituées à puiser beaucoup dans le Trésor et à ne jamais le remplir, et n'ayant, dès lors, aucune raison pour s'opposer aux prodigalités : l'histoire des dernières années de l'ancien régime prouve qu'il n'en faut pas davantage pour mener les gouvernements à leur perte. Et c'est pourquoi on en chercherait vainement de plus féconde en enseignements, et de plus digne d'être sans cesse méditée. Tous les gouvernements trop dépensiers, toutes les Chambres trop prodigues, tous les hommes d'Etat trop optimistes, tous les peuples trop insouciants, devraient avoir les yeux fixés sur cette démonstration par le fait de cette vérité banale, mais oubliée, que les fautes se paient toujours, et qu'on paie, outre les siennes, celles de ses prédécesseurs, quand on n'a pas su les réparer.

Vérité toujours utile à rappeler, mais particulièrement peut-être en ce moment, où l'apparition soudaine de besoins nouveaux a mis nos budgets en si fâcheuse posture que jamais, depuis la guerre, les embarras n'ont été aussi grands. On les a longtemps niés, longtemps palliés par des expédients quelconques : ils sont devenus si graves qu'il n'a plus été possible de ne pas les voir. L'histoire de 1786, de 1787, se recommence sous nos yeux. Comme à la veille de la Révolution, la nation, subitement réveillée d'une sécurité fâcheuse, se demande avec inquiétude où l'on prendra les ressources nécessaires. Comparant sa situation avec celle d'alors, elle aperçoit des raisons d'espérer, et aussi des raisons de craindre.

Certes, entre les finances profondément désorga-

1. Leçon d'ouverture du cours d'histoire des faits économiques et sociaux, faite au Collège de France, le 4 décembre 1913.

nisées de l'ancien régime, et les finances encore relativement saines de ce commencement du XXe siècle, les différences sont, sont fort heureusement, considérables. Notre crédit est demeuré intact, en dépit de l'excès des dépenses et de la tension démesurée des impôts. Nous sommes loin de ces temps désastreux où l'Etat compromettait le sien comme à plaisir par des retranchements arbitraires, des violations d'engagements formels, des retards continuels de paiement, et où il cherchait ensuite péniblement à le rétablir par les combinaisons usuraires et les assurances plus ou moins mensongères auxquelles recouraient les Necker et les Calonne pour trouver des prêteurs. Certes, l'Etat français moderne, dont le crédit garantit et fortifie celui des départements, des communes, de compagnies nombreuses et importantes, ne ressemble pas à cet Etat d'autrefois, réduit à mendier pour ses emprunts la garantie de villes, de provinces, de corps particuliers, considérée, et non sans raison, par les capitalistes, comme plus sûre et plus honnête que la sienne. Rien n'est plus différent des impôts de l'ancien régime, arrachés avec une peine extrême et des lenteurs infinies à des populations récalcitrantes, que nos contributions actuelles, rentrant à l'heure dite, avant l'heure dite, avec des frais de poursuite insignifiants, sans peine, sans difficulté, sans aucune atteinte notable portée à l'activité économique, avec un maximum de productivité et un minimum de mécontentement. Nos comptes budgétaires ne sont pas, tant s'en faut, des modèles de clarté ni de promptitude, mais ils ne sont pas enveloppés de cette obscurité impénétrable qui rendait impossible à l'ancien régime finissant de connaître même l'étendue exacte du mal qui le dévorait. Nos déficits sont graves, mais ils ne s'élèvent pas, comme alors, au tiers ou au quart du budget total : et si des besoins subitement accrus ont porté ce déficit à des chiffres jusqu'alors inconnus, du moins, à défaut du patriotisme héroïque qui consisterait à retrancher les dépenses superflues, avons-nous le patriotisme méritoire qui consiste à supporter courageusement le poids des dépenses indispensables, additionné à celui des dépenses qui ne le sont pas : et l'ancien régime n'eut en général ni l'un ni l'autre. Tout cela, et bien d'autres choses encore, est vrai; mais il est vrai aussi que ces déficits coexistent comme alors, avec des plus-values d'impôts qui devraient les empêcher de se produire ; qu'ils ne sont pas encore assez pour la nécessité absolue d'arrêter le flot montant des dépenses ; qu'on est, aujourd'hui comme alors, très porté à faire, par faiblesse, par entraînement, par besoin de popularité, quantité de promesses dont chacune, isolément, paraît peu de chose et qui, réunies, font beaucoup; que l'économie (aujourd'hui comme alors), figure dans les programmes, et l'accroissement des dépenses dans la réalité ; que l'aisance publique est plus grande qu'elle n'a jamais été, et que cependant le Trésor est de plus en plus dans la gêne ; que la poursuite des expédients et la chasse à la matière imposable est, comme alors, le grand souci de ceux à qui incombe la tâche de mettre dans un équilibre, au moins apparent, des budgets aussi surchargés. Faut-il ajouter qu'entre l'ancien régime, impuissant à réorganiser un système fiscal déplorable, à la fois très lourd et très peu productif, et l'Etat moderne se préparant, peut-être, à détruire un système fiscal doué précisément de toutes les qualités qui manquaient à l'ancien, la comparaison s'établit naturellement? Et notre histoire financière est-elle destinée à fournir un jour des exemples du danger des innovations téméraires et des sauts brusques dans l'inconnu, comme elle en fournit déjà du péril des résistances trop obstinées et des reculs trop prolongés devant des réformes nécessaires? La guerre civile des contribuables et du fisc, la guerre civile des contribuables entre eux, qui a éprouvé si douloureusement l'ancienne France pendant des siècles, est-elle destinée quelque jour à revivre, aussi intense, aussi fatale à la prospérité du pays? Se rappelle-t-on suffisamment que le plus grand danger qui puisse menacer les finances d'une nation est d'y constituer des classes exemptes d'impôt, non seulement à cause du vide que toute immunité crée dans la recette, mais aussi, et surtout, à cause de l'excitation permanente à la dépense venant des citoyens qui en profitent et qui n'en souffrent pas? Question grave, qui se présente naturellement à l'esprit lorsqu'on étudie l'histoire de l'écroulement financier d'un régime qui a péri pour n'avoir pas su abolir des privilèges.

Sans insister davantage sur des rapprochements qui s'imposent, encore qu'ils soient toujours rendus plus ou moins factices par une foule de circonstances très différentes, entrons dans le vif de cette histoire, assez dramatique et assez vivante pour exciter l'intérêt quand bien même elle ne devrait pas prétendre en présenter un autre qu'un simple intérêt d'érudition, assez riche pour qu'il y ait toujours du nouveau à en dire, malgré les nombreux travaux qui y ont été consacrés, assez complexe pour présenter toujours, en grand nombre, des questions à résoudre, des opinions à vérifier ou à réformer, des points de vue nouveaux à envisager.

Je prends pour point de départ l'année 1769, pour qu'un espace de vingt ans permette de bien apercevoir toutes les péripéties du drame ; c'est bien d'ailleurs à partir de cette date que la situation est

irrémédiablement compromise, et que la gravité nouvelle prise par la question financière va placer celle-ci, chose toute nouvelle, au premier rang dans les préoccupations gouvernementales. La guerre de Sept Ans avait creusé un gouffre énorme, que l'administration du faible et incapable Laverdy n'avait rien fait pour combler. Les embarras s'accroissaient de jour en jour. La résistance des Parlements et de l'opinion publique empêchait toute augmentation, voire même toute amélioration d'impôts, la faiblesse gouvernementale toute tentative d'économie : le crédit était épuisé par une série de fausses mesures, les revenus de plusieurs mois étaient dévorés à l'avance, de formidables arriérés restaient à solder sur les exercices antérieurs. Dès 1768, Laverdy qui, à défaut d'autres qualités, avait au moins celle de la franchise, avait poussé un cri de détresse, presque de désespoir. Un an après, son éphémère successeur, Maynon d'Invau, faisait connaître au roi, dans les termes suivants, plutôt atténués et au dessous de la vérité, l'état lamentable des affaires: « Les finances de V. M. sont dans le plus affreux délabrement. Il s'en faut aujourd'hui de 50 millions que les revenus libres n'égalent la dépense. On a eu tous les ans recours à des affaires extraordinaires pour couvrir ce déficit qui existe depuis longtemps. Elles ont épuisé et ruiné le crédit, et n'ont rempli qu'une partie de leur objet. Chaque année a accumulé une nouvelle dette à celles des années précédentes. Tout ce qui entoure V. M., domestiques et fournisseurs, n'a reçu depuis longtemps que de faibles secours, insuffisants pour leurs besoins les plus urgents. Ces dettes criardes montent aujourd'hui à près de 80 millions. Pour comble d'embarras et de malheur, les revenus entiers d'une année sont consommés par anticipation ; il n'arrive d'argent au Trésor royal que par l'effet d'un crédit qui ne se soutient, tant bien que mal, que par les frais ruineux qu'il coûte, et qui menace à chaque instant de manquer tout à fait. Cette situation est plus qu'effrayante : il n'est pas possible de la soutenir plus longtemps, et nous touchons au moment où elle jetterait le royaume dans les plus grands malheurs, sans qu'il restât de moyens pour y remédier. » Voilà une situation de nature à faire reculer d'effroi les plus intrépides. Il devait cependant se rencontrer un homme pour accepter de sang froid ce redoutable héritage, et cet homme devait réussir, contre toute espérance, non pas certes à guérir, mais à diminuer suffisamment le mal pour ajourner la catastrophe imminente, pour prolonger de vingt ans l'existence de l'ancien régime, et lui assurer le délai, dont, mieux inspirée, la monarchie française eût pu profiter pour se réformer. Pour avoir accompli ce tour de force, l'abbé Terray mérite, à mon avis, qu'on le débarrasse de cette espèce d'auréole d'infamie dont a entouré son nom le ressentiment des intérêts qu'il a lésés.

C'est une très grande, quoique très fréquente erreur, que de juger des hommes et des choses de la fin du règne de Louis XV par le mal qu'en ont dit les contemporains, ou, pour parler plus exactement, ceux de ces contemporains dont l'opinion comptait, et qui étaient seuls en situation de se faire entendre. Ceux-là ont parlé, et très haut: si haut que leur voix retentit encore, pour ainsi dire, à travers l'histoire, dominant et faussant ses appréciations. Mais il faut prendre garde, quand il s'agit du fameux triumvirat et de sa trop célèbre protectrice, d'être l'écho des rancunes féroces, des calomnies odieuses, ou simplement des préventions aveugles du parti que ce triumvirat et que cette femme écartèrent des affaires. C'est ce que l'histoire a été très longtemps et n'a pas encore entièrement cessé d'être. Les erreurs les plus difficiles à extirper en effet sont celles qui s'imposent avec une certaine autorité impérieuse, flétrissant d'avance la contradiction, et qui flattent certains préjugés.

A suivre. M. MARION.

MÉLANIE

CONTE LIMOUSIN

Dans leur unique pièce au sol de terre battue, les deux Penaudes achevaient de dîner. La mère se tenait auprès du foyer, apportant le manger quand il était chaud, traînant un peu la patte, car elle souffrait de rhumatismes. La fille, appuyée des deux coudes sur la table, mangeait à grande bouche. Elle venait de rentrer des champs; sa serpette et son chapeau de paille tout bruni et cabossé par l'usage, gisaient sur le banc à côté d'elle, et elle avait dégrafé le col de sa blouse pour se mettre plus à l'aise.

C'était une fille maigre, toute en hauteur, et quasiment aussi plate par devant que par derrière : une figure tannée par le grand air et piquetée de taches de rousseur, une bouche large et édentée, un nez pointant vers le ciel, d'affectueux petits yeux gris, l'air honnête, bon, tant soit peu simple, telle était Mélanie.

Le long jour de mai durait encore. Dans le cadre de la porte ouverte on apercevait, en contre-bas, parmi les châtaigniers encore dégarnis et les légers

nuages lilacés des pommiers en fleurs, les toits du village, d'une jolie couleur de tuile fanée. Des fumées s'en élevaient, minces comme des fils et toutes droites, vu l'absence de vent; et, par delà, plus haut dans le ciel, du même bleu que les fumées, les montagnes limousines s'allongeaient doucement.

Les deux femmes se taisaient. De temps en temps, quelque poule s'aventurait sur la table, essayant de picoter la miche; alors l'une ou l'autre agitait les bras et poussait un cri rude pour l'effrayer.

Enfin, lorsqu'il ne resta plus au fond des écuelles miette de crêpe ou de haricot, la mère dit lentement, avec des arrêts entre les mots :

— Dis donc, Mélanie... j'ai encore réfléchi à ct'affaire... Si on faisait ce mariage tout de suite... Jules nous aiderait pour la fauche... on n'aurait pas besoin de payer un homme.

La fille poussa un gros soupir, et d'un ton résigné :

— Ah ! c'est bien la vérité !

Elle ajouta après un silence :

— Si seulement c'était un autre que Jules !

— Est-ce que tu lui trouves donc à redire ?

— Oh ! pas beaucoup. C'est pas un mauvais garçon. Mais il est si tant tellement peu dégourdi... il ne comprend point facilement ce qu'on lui dit... il ne sait point causer... Enfin, plus je le connais, plus malgracieux je le trouve.

Et la Mélanie poussa un nouveau soupir qui sembla lui sortir des talons.

— T'es trop contrariante, aussi, reprit la mère, tu y trouvais à redire pareillement quand c'était Narcisse Borriaud et Joseph Couvidoux, de bien jolies petites propositions cependant, des hommes qu'avaient du bien tous les deux ! Ça nous rendrait joliment service, pourtant, d'avoir un homme à la maison. En avons-nous déjà dépensé, de l'argent, à payer des ouvriers, depuis la mort de défunt ton père ! ça me fait mal au cœur d'y penser. Et voilà que je me fais vieille, je pourrai bientôt plus naviguer. Et tu n'es plus une jeunesse bien tendre non plus ; si t'attends plus longtemps, personne voudra plus de toi. Ah ! quel malheur, bonnes gens, d'avoir une fille si opiniâtrée !

La Penaude tira son mouchoir de sa poche et commença de se tamponner les yeux. Mélanie ne répliqua rien. Elle reprit sa serpette et sortit pour aller cueillir le dîner des lapins.

Dehors, le ciel devenait rose. Les grenouilles, dans l'étang voisin, commençaient leur grand concert des belles nuits. La Mélanie prit un sentier qui, se faufilant entre des seigles déjà hauts, conduisait au sommet d'une butte où abondait le genêt fleuri dont les basse-cours sont friandes.

Tout en marchant, elle soupirait et secouait la tête. Elle connaissait ces litanies de la mère qui, presque chaque soir, recommençaient; et elle savait aussi que la Penaude, au fond, avait raison : les deux femmes ne pouvaient plus continuer à vivre comme devant, faisant seules tout l'ouvrage, et la Mélanie était plus que mûre pour s'établir. Or, si elle avait tardé si longtemps, ce n'était pas que les occasions lui eussent fait défaut. Non qu'elle fût demoiselle à affrioler les garçons par sa personne; elle ne se savait guère plaisante, plutôt vilaine même, à franchement parler. Mais fille qui a un peu de bien ne manque jamais d'épouseurs. Toutefois elle avait éconduit, les uns après les autres, tous ceux qui s'étaient présentés.

C'est que le bon, le vrai, le seul n'était pas venu. Et, sans doute, il ne viendrait jamais, bien qu'il passât tous les jours devant sa porte ! Il se nommait Adrien Roumilhiac. Pour sûr, il ne ressemblait pas à Jules ni à Narcisse. Il n'était ni lourdaud comme l'un, ni turbulent comme l'autre, mais bien comme il faut, bien doux, avec une tant jolie figure aiguisée comme un fin couteau, et de l'intelligence ! une intelligence terrible !... bien trop pour elle, la Mélanie, qui écrivait « tout griffon », et qui avait la tête si dure qu'elle n'avait jamais pu rien comprendre à l'orthographe. Heureusement, cela ne l'empêchait pas de savoir causer.

Dieu sait qu'elle aimait bavarder avec lui ! Ils se voyaient souvent, étant voisins de champs. Elle lui faisait toutes les prévenances possibles. Il répondait aimablement... mais sans plus. Or, voilà tantôt six ans que cela durait, aussi Mélanie commençait-elle à se décourager. On a beau être ignorante, on n'est pas aveugle pour cela. Elle n'était pas fille à se boucher les yeux toute sa vie devant le jour.

Ce soir, elle se sentait plus déconfortée encore qu'à l'ordinaire et presque vaincue par les raisonnements de la mère. Oui, véritablement, elle ferait mieux de ne plus penser à son Adrien et de prendre ce Jules. Un bon travailleur, après tout, point dépourvu de bien, et, comme elle, plus tout jeune. A vrai dire, il ne l'avait pas beaucoup recherchée, mais il ne recherchait personne, trop timide et paresseux pour cela : c'étaient les mères qui avaient manigancé toute l'affaire.

Tout de même, le cœur [illegible] à Mélanie de penser qu'elle allait dire adieu pour toujours à son [illegible] espoir. Avant de s'y résoudre, si elle parlait à Adrien ? Certes, ce n'était guère dans ses façons de faire des avances à un jeune homme, mais quand il y a tant à perdre ou à gagner, la plus grande fierté ne fond-elle pas comme rosée au soleil ? Justement Adrien devait venir, sous peu, labourer son champ.

En chargeant sur son épaule les verges de genêt toutes dorées de fleurs qu'elle venait de couper, la Mélanie se promit de tenter un dernier effort.

*
* *

Quelques jours plus tard, comme elle achevait de se vêtir dans le réduit qui lui servait de chambrette, elle entendit monter du champ voisin la voix matinale d'un laboureur. Il admonestait ses bêtes à grands cris, comme on a coutume d'en user pour les faire marcher droit : « Rosé, Noblet, là, là, là; haï donc, Noblet ! »

Reconnaissant la voix de son amoureux, elle resta en suspens, les bras levés (car elle se trouvait justement en train d'attacher sa béguinette), un large sourire sur les lèvres. Puis elle se ressouvint de sa résolution, et son cœur se mit à frapper contre sa poitrine comme un marteau. Mais le temps était si clair qu'on avait beau vouloir être sage, il vous forçait à l'espérance.

Il était quatre heures du matin. Le gris du ciel se changeait tout doucement en un joli bleu. Les oiseaux chantaient tous à la fois, chacun son air, l'un enroué, l'autre clair, l'un gai et l'autre triste : c'était une jacasserie à vous casser la tête. Soudain il parut à Mélanie que l'un disait « qui sait, qui sait ? » Mais bien vite elle se traita de folle ; quelle idée s'allait-elle fabriquer là ?

Elle sortit pour aller puiser de l'eau. Les hirondelles, rangées en brochettes sur les fils du télégraphe, chauffaient leurs petits ventres blancs aux premiers rayons du soleil ; les agneaux de l'année, enfermés dans l'étable, en l'entendant passer, commencèrent tous ensemble à l'appeler de leurs voix claires et chevrotantes ; et toujours, sans le vouloir, elle entendait, par-dessus les autres bruits, le petit chant : « qui sait, qui sait ? »

Elle se hâta de mettre la maison en état et d'expédier la mère aux champs, avec le troupeau, pour toute la matinée. Puis elle prit sa binette, et s'en fut jusqu'au fond de l'enclos.

Un petit mur de pierres, venant à mi-corps d'homme, et tout habillé de mousses et de fougères, le fermait. Quelques pruniers et un beau pommier bien rond, et tout rose en ce moment de l'année, se penchaient par-dessus, et, tout juste derrière, commençait le champ Roumilhiac, qui s'en allait, gravissant le coteau, jusqu'à sa lisière marquée par une ligne de genêts en fleurs.

Adrien était là, marchant derrière son attelage. Ils se crièrent de loin le bonjour, mais Mélanie ne lui parla pas : le moment n'était pas venu, il fallait d'abord profiter de la fraîcheur pour travailler.

Elle s'était mise à sarcler une plate-bande, mais de sa place, et sans négliger sa besogne, elle pouvait le regarder et s'en donnait à cœur content de le faire, surtout quand il lui tournait le dos pour remonter le champ. Il allait, grand et délié de gestes, avec une régularité magnifique. Elle soupirait : « L'est bien trop beau pour toi, vieille haridelle ! »

Parfois, le soc s'aheurtait contre une souche ou un roc ; alors il se courbait davantage et tançait plus fort ses bêtes. Arrivé au haut du champ, où les beaux genêts flambaient au soleil comme une flamme d'or, il soulevait les cornes à bras tendus, retournant la charrue aussi légèrement que si c'eût été une plume. On entendait grincer les courroies du joug, et tout le temps le laboureur parlait à ses bœufs, tantôt les suppliant : « allons, allons mon Noblet », tantôt les menaçant : « que le diable te brûle ! » A l'allée, il criait surtout après Rosé, au retour surtout après Noblet, suivant que l'une ou l'autre bête se trouvait du côté non défriché.

Une ou deux fois dans la matinée, il vint se reposer à l'ombre près du mur. Alors, elle cessait aussi son travail, et ils échangeaient quelques petites paroles en s'essuyant le front.

— Bonnes gens, quelle chaleur !

— Vous aurez des pommes cette année.

Ils regardaient le pommier, qui faisait un ciel rose au-dessus de leurs têtes. Les fleurs se touchaient. De toutes les ruches du voisinage les abeilles s'y étaient donné rendez-vous ; il y en avait quasiment une dans chaque corolle, et l'arbre entier bruissait comme orgue d'église. Elles entraient aussi dans les grandes digitales pourprées qui, le long du mur, commençaient à se garnir de leurs cloches longues et molles comme des doigts de gants.

A un moment, une grosse fumée jaunâtre vint d'un four voisin où l'on cuisait le pain, et se rabattit comme un rideau, voilant la vue des maisons.

Enfin, sur les dix heures, Mélanie se décida à faire la proposition qu'elle retenait depuis longtemps au bout de sa langue.

— Si ça vous faisait plaisir, Adrien, sans porter tort à votre travail, de venir vous rafraîchir un peu chez nous ?

Il accepta, souriant, sans se faire prier. Elle lui ouvrit la porte de l'enclos, et, toute victorieuse en même temps qu'effarée, l'emmena le long des petites allées proprement bordées de buis.

Dans la chambre, il faisait frais et obscur. A peine si l'on distinguait, en venant du dehors, les deux grands lits sous leurs rideaux de cotonnade à fleurs, le buffet, l'arche et l'horloge rangés à la ronde le long des murs. Deux chatons jaunes dormaient dans la cendre de l'âtre, et un peu de jour, coulant par la cheminée, bleuissait la suie de la plaque.

Bien qu'elle eût fait plus bel ordre qu'à l'ordinaire, rapport à la venue d'Adrien, Mélanie n'en commença pas moins de dire que cela n'était pas très joli chez elle : il y avait de la saleté, on n'était pas riche, on n'avait pas le temps de beaucoup ranger. Puis ce furent d'autres excuses : elle n'avait rien de bon à offrir à Roumilhiac, elle et sa mère ne faisaient guère de dépenses, elles ne buvaient jamais de vin... Cependant, il eut bientôt devant lui une tourte de seigle, un pâté de viande, du fromage de chèvre, sans compter le joli vin gris couleur de pelure d'oignon qu'elle lui versa.

Il avait tiré son couteau de sa poche et s'était mis à l'aise, les bras sur la table, le chapeau rejeté en arrière.

— Vous ne trinquez pas avec moi, Mélanie?

Elle crut convenable de faire des façons. Ah! pour cela non, ça n'était pas son habitude, elle n'avait pas soif. Et, souriant jusqu'aux oreilles, elle restait campée devant lui à le regarder. De le voir installé là comme dans sa propre maison lui donnait envie de rire tout haut. Bon Dieu! si seulement il avait pu y être pour toujours!

Mais soudain une inquiétude lui vint.

— N'allez au moins pas penser du mal de moi, Adrien, parce que, étant seule à la maison, je vous ai fait entrer chez moi, commença-t-elle. Je vous assure bien que ce n'est guère dans mes habitudes de courir après les garçons; je n'ai pas l'humeur au libertinage, moi; c'est pas comme tant d'autres que je pourrais nommer. Mais avec vous, Adrien, on n'a pas besoin d'être si tant réservée, car vous êtes un jeune homme bien convenable, le plus comme il faut de la commune, je crois bien.

— Vous êtes bien aimable, Mélanie, fit-il honnêtement, mais si j'ai mérité une bonne note dans le pays, vous êtes bien réputée aussi.

Ces bonnes paroles la ravigotèrent, et, du coup, tout ce qu'elle avait sur le cœur vint à ses lèvres :

— Que voulez-vous, mon pauvre Adrien, la vertu, c'est la plus grande richesse des filles comme moi. Où prendrais-je le temps de m'amuser, avec la vie que je mène? Au travail du matin au soir... on y crève, et encore on n'y suffit pas. Tenez, voilà la fane qui vient, nous allons être obligées de louer des faucheurs, à les nourrir, à les payer; j'en aurai bien pour trente francs!

Elle ajouta, toute tremblante :

— Si j'avais un homme dans notre maison, ça ne serait pas la même chose.

Puis, brusquement :

— Savez-vous quoi, Adrien, je crois que je vais me obliger de me marier.

Elle s'arrêta, pour voir l'effet que cette nouvelle lui produisait, mais il dit seulement :

— P't'être bien, Mélanie.

Découragée, elle continua cependant :

— Vous le croirez si cela vous plaît, Adrien, mais ce n'est pas l'occasion qui me manque. Si j'avais voulu, j'aurais déjà pu me marier dans plusieurs endroits en même temps. C'est que, sans vouloir faire la glorieuse, je ne suis pas un mauvais parti. Notre bien est assez conséquent, huit hectares pour vous servir! Ne manque qu'une jeune force nouvelle d'homme pour lui faire rendre ce qu'il peut donner. Quant à moi-même, vous me trouvez peut-être un peu vilaine, Adrien? Je suis mécanisée par le travail, c'est vrai, et déjà brèche-dent, mais je n'entre pourtant que dans mes vingt-neuf, et les gens raisonnables savent bien que deux bons bras et de la vaillantise valent mieux qu'une jolie figure.

Elle lui disait ces choses pour convaincre sa raison, en désespoir de plaire à son cœur. Qu'il la prît pour son utilité lui était quasiment égal, pourvu qu'il la prît!

Comme il ne disait toujours rien, elle acheva.

— Enfin, vous saurez que celui qui me demande, c'est Jules Voubourdolle, Adrien. Cela fait déjà trois fois, mais je ne sais trop que répondre. L'argent ne me tente guère, voyez-vous, ce qu'il me faudrait, c'est plutôt des manières bien aimables, bien sérieuses... comme qui dirait un peu d'intelligence...

Elle s'arrêta court, rougit jusque sous sa coiffe, puis, haussant les épaules :

— Chacun a ses petites idées, n'est-ce pas?

— Pardine! chacun a ses petites idées, répéta-t-il.

Et, à son air embarrassé, elle vit, sans le regarder, qu'il avait compris.

Un silence s'étendit, pendant lequel le petit espoir de Mélanie mourut tout doucement, comme, au bout d'un brandon, une étincelle sur laquelle on néglige de souffler.

Puis Adrien se leva :

— Il faut que je retourne à mes bœufs, Mélanie. En vous remerciant de votre complaisance.

— Au plaisir, Adrien.

*
* *

Laidement elle avait espéré qu'Adrien, devant revenir le lendemain pour herser sa terre, aurait réfléchi pendant la nuit aux propos de la veille et changé de sentiment; qu'il chercherait à lui parler, que... Mais ce fut un domestique qui vint, les deux jours suivants, terminer la besogne; puis le champ redevint désert et silencieux, on n'entendit plus crier après Rosé ni après Noblet.

Dieu merci, la fane commençait! On n'avait pas le loisir de songer à ses peines. La mère même ne s'avisait plus de parler mariage. L'année promet-

tait d'être bonne sous tous les rapports. L'herbe mûre foisonnait; l'on faucha jusqu'en juillet et, sitôt le dernier char de foin rentré, il fallut se mettre à couper le blé. Les ouvriers manquaient. Plus d'une fois, en faisant sa double et triple part de travail, la Mélanie dut s'avouer que cela ne pouvait plus durer ainsi.

Puis vint le temps où, le blé battu, rentré, on prend un peu de repos avant les travaux d'automne. Déjà les collines où défleurissaient les bruyères changeaient de couleur, passant du rose au roux. Soir et matin étangs, lavoirs et rivières emplissaient les fonds de vapeurs.

Or, un après-midi que Mélanie tricotait en gardant ses moutons à la cime d'une lande, elle entendit monter de la route au-dessous d'elle, le bruit d'une carriole qui descendait la côte au grand trot. Cachée derrière un genévrier elle reconnut, en avançant la tête, Adrien conduisant sa petite voiture à deux roues. Il n'était point en accoutrement de travail; son chapeau de paille neuf reluisait au soleil, et sa blouse toute raide gonflait derrière lui comme un ballon. A ses côtés se trouvait une fille que Mélanie reconnut de suite, à ses cheveux blonds frisottés et à son beau chapeau fleuri comme un jardin d'agrément, pour une jeunesse du hameau de la Bussière, quasiment une gamine encore, mais dont les parents possédaient beaucoup de bien. De sa place, Mélanie pouvait entendre les petits cris d'hirondelle effarouchée qu'elle poussait parce que la jument grise, que le garçon s'amusait à exciter, faisait mine de s'emporter. Et ils allaient ainsi, criant, riant, ballottés de gauche et de droite, ayant ma foi ! tout l'air de deux promis.

De fait, le soir, au village, Mélanie apprit que les bans étaient publiés. Les futurs étaient allés, le jour même, acheter leurs « effets » à la ville.

Elle ne sourcilla pas en entendant la nouvelle, et travailla comme si de rien n'était jusqu'au soir. Mais à la chute du jour, quand elle fut seule dans l'étable, à traire la vache, les pleurs la prirent tout à coup si fort qu'ils tombaient jusque dans le seau à lait; elle avait beau se frotter les joues au flanc de la bête, car elle ne voulait pas interrompre sa besogne pour les essuyer, il en venait toujours d'autres. Elle en était surprise elle-même. Eh quoi ? tout n'était-il pas fini entre elle et Adrien depuis cinq mois déjà? N'avait-elle pas fait son deuil de lui pour toujours ? S'était-elle peut-être imaginée, la sotte, qu'il ne se marierait point du tout? Comme s'il n'agissait pas très sagement, au contraire, en prenant cette coquine de petite Hortense, bien mieux assortie avec lui qu'une vieille bique comme elle, Mélanie ! Elle se sentait toute honteuse maintenant, d'avoir osé prétendre à lui.

Mais elle avait beau se morigéner, il lui fallait pleurer quand même. Elle pleura encore la nuit dans son lit, et tous les jours suivants, quand la mère ne pouvait pas la voir. Puis, au bout d'une semaine, elle jugea qu'elle avait assez donné d'ouverture à son chagrin, et ce fut fini des larmes.

Seulement, le jour du mariage, elle s'en alla travailler dans la plus lointaine de ses terres. Rencontrer le cortège, ou même entendre de loin les violoneux lui aurait fait trop de peine, et le soir, au lit, elle enfonça ses oreilles dans sa couette pour ne pas entendre les huchées des garçons d'honneur qui folâtraient le long des chemins en revenant d'avoir « mangé la noce ».

*
* *

Ce fut un soir, aux environs de la Saint-Martin. La Mélanie, rentrant des champs, entendit derrière elle un pas lourd qui se pressait pour la rattraper.

Se retournant, elle reconnut Jules, avec son air écarquillé et ses mèches de cheveux ébouriffées dans les yeux. Il lui adressa un sourire indécis et emboita le pas à son côté, semblant désireux de faire route avec elle.

Au bout d'un moment, il dit, montrant la faulx qu'il portait sur l'épaule :

— Voilà, j'ai été couper de la fougère.

Elle pensa, le connaissant :

— Pour sûr, c'est tout ce qu'il va trouver à me raconter !

Puis, résignée :

— Autant lui parler de la chose tout de suite, puisque c'est résolu.

Et elle commença, sans se mettre autrement en peine de préparatifs :

— C'est-y vrai, Jules, que vous voulez vous marier avec moi ?

Il fit une bonne douzaine de pas sans répondre, se gratta la tête, et finalement :

— C'est une idée de la mère. Moi, ça ne me ferait rien.

— Oh ! bien, à moi non plus. Si çà vous allait, puisqu'on a le temps maintenant... on pourrait voir à faire la chose.

— Dame ! Mélanie, comme vous voulez, faut bien se décider une fois.

Ils étaient arrivés à la « fourche » des routes, où leurs chemins se séparaient. Ils restèrent un moment debout en face l'un de l'autre, sans plus savoir que se dire. Enfin Jules, hésitant, leva la tête :

— Dites donc, Mélanie, puisqu'on est comme qui dirait promis, on pourrait peut-être s'embrasser ?

Mais elle secoua la tête, moitié riant, moitié fachée :

— Oh ! pour cela, on a bien le temps.

Quand elle fut seule, elle pensa :

— Un drôle de mari, tout de même, que j'aurai. Il ne me cassera toujours pas la tête par ses bavardages.

Et elle se sentait un peu envie de rire et aussi un peu envie de pleurer.

La soirée d'octobre était douce et humide. Déjà les grillons et les crapauds se taisaient. La lune parut, énorme et jaune, au-dessus des brumes violettes qui reposaient sur l'horizon ; elle avait une joue plus grosse que l'autre, car elle décroissait, et cela lui donnait un drôle d'air angoissé. Deux chouettes conversaient, cachées dans les arbres, poussant de petits éclats de rire légers, comme si elles se fussent confié des choses très plaisantes.

Et, tandis qu'elle cheminait, des pensées consolantes venaient à la Mélanie : elle aurait peut-être bientôt des petits drôles... la mère allait être bien contente... à l'occasion de la noce, on se délecterait un peu, on referait le toit de la grange. Puis, insensiblement, son esprit revint aux préoccupations coutumières : les prochains travaux... une vache à acquérir... les champs à semer...

GENEVIÈVE M. DE LOES.

LES FÊTES DE COUR EN FRANCE (1)

Canti et *Mascherate* n'étaient pas, pour les seigneurs italiens, les seules occasions de se déguiser. Les mœurs voluptueuses de la Péninsule s'accommodaient fort bien de l'incognito que procurait le masque. Aussi fut-il bientôt adopté pour courir les bals et les fêtes. Peu à peu, cette habitude devint un divertissement ayant ses lois et ses usages. Les masqueurs — c'est ainsi qu'on les nommera en France — ne se contentent pas de dissimuler leurs traits, [illegible] d'une sorte de capuchon [illegible] *alla ferrarese*, et revêtent une ample robe flottante. Ainsi vêtus, ils pénètrent dans les fêtes et les bals où, sans révéler leur identité, ils prient à danser les dames de l'assistance et leur tiennent maints propos galants, au grand dam des pauvres maris qui [illegible] de peur de [illegible] à leurs dépens.

Cette mode, qui favorisait singulièrement les li[illegible] prit d'abord naissance dans les deux cours voisines de Modène et de Ferrare, puis gagna toute l'Italie et fut apportée en France sans doute par les seigneurs qui avaient pris part aux expéditions de Charles VIII et de Louis XII. Ces monarques avaient eu au cours de leurs voyages de fréquentes occasions d'admirer les masques italiens. En particulier à Milan, au fameux banquet offert par « le seigneur Jehan Jacques Trivulzio » à Louis XII, le 30 mai 1507, on vit de magnifiques et rares danses en masques dont les compagnons du Roi gardèrent un durable souvenir. On connaissait déjà de longue date en France les bals travestis, mais on n'en fut pas moins fort surpris, lorsque la mode nouvelle fit son apparition, de voir ces masqueurs, habillés à l'italienne, qui pénétraient incognito dans les maisons pour prendre part à des fêtes auxquelles ils n'avaient pas été conviés.

Nous n'insisterons pas davantage sur ce divertissement qui, contrairement à l'avis de plusieurs historiens, ne nous paraît avoir exercé qu'une influence bien indirecte sur le ballet de cour. On ne voit vraiment pas quel germe dramatique renfermait cette mode italienne, plus intéressante pour l'histoire des mœurs que pour celle du théâtre. Au moins, les momeries des cours de Bourgogne et de France comportaient une véritable mise en scène, elles constituaient un spectacle et présentaient même parfois un semblant d'action, tandis que les masqueurs, dont nous venons de parler, ne paraissent au bal que pour y danser avec les dames le plus simplement du monde. A notre avis, les historiens, en attribuant une si grande importance aux masqueurs, se sont laissé abuser par une similitude de nom ; ils ont plus ou moins confondu un usage mondain avec la mascarade proprement dite, forme dramatique dérivée des *canti* et des *trionfi* florentins, et qu'on peut avec vraisemblance considérer comme l'un des éléments constitutifs du ballet de cour.

L'influence des *intermedi* va s'exercer, parallèlement à celle des *mascherate*, sur l'évolution des spectacles de la Cour française. Les Italiens avaient toujours réservé une large place dans leurs représentations sacrées aux danses et aux chants. Au xve siècle, dans les mystères qui se jouaient en France, la musique ne tenait qu'un rôle secondaire et épisodique, la danse se réduisait à quelques entrées de moresque lorsque le sujet s'y prêtait. Dans les *Sacre rappresentazioni* au contraire, l'élément spectacle débordait sur le reste de l'œuvre et y prenait une place disproportionnée. Toutes les occasions paraissaient bonnes au poète pour introduire des fêtes somptueuses, des banquets magnifiques où se donnaient cours les divertissements les plus profanes.

Beaucoup de ces *Sacre rappresentazioni* étaient d'un bout à l'autre déclamées musicalement. Inde-

(1) Voir le *Mercure* du 1 février 1924.

pendamment de cette espèce de récit continu, il y avait aussi des chansons et des chœurs d'une forme aussi peu religieuse que possible : chants de buveurs, de guerriers, de chasseurs. Il y avait enfin des danses nombreuses et variées. Certaines d'entre elles constuaient déjà une manière de ballet. C'est ainsi que dans la *Santa Uliva*, quatre *mattaccini* dansaient avec des sonnailles aux pieds en brandissant des épées nues.

Lorsque le souffle païen de la Renaissance eût fait paraître « gothiques » les fêtes religieuses du moyen âge, et suscité les comédies et les tragédies à l'antique, on eut soin de faire bonne place aux *intermedi*, en les accommodant seulement au goût du jour. En vain le poète Lasca objectait-il que les intermèdes absorbaient toute l'attention et faisaient paraître la pièce elle-même pauvre et dénuée de grâce, en vain le Trissino, dans sa Poétique, constatait-il avec mélancolie que les divertissements de musique et de danse et les canevas qui en étaient le prétexte finissaient par constituer une comédie dans la comédie et par détruire toute unité, les *intermedi* ne s'en développaient pas moins et envahissaient toutes les œuvres dramatiques qui se représentaient dans les diverses villes de l'Italie.

Les *intermedi* occupent déjà une place considérable dans les premières comédies et tragédies inspirées de l'antique. L'*Orfeo* du Politien comporte une scène où le chantre divin vient célébrer, en s'accompagnant sur la lyre, les louanges du cardinal de Mantoue. Cette pièce est le prototype des pastorales, et nous verrons, au cours de cette étude, quelle influence exerça la pastorale italienne sur la structure du ballet de Cour. Quelques années plus tard, en 1487, le *Cefalo* de Nicolò da Corregio est déjà encombré d'intermèdes lyriques : chœur de Nymphes en présence de l'Aurore, églogue de Coridone et de Tirsi, danse de faunes au son d'instruments « strani et disusati », *Lamento* des Muses, *Ballo* des Nymphes.

A Ferrare, on représente, en 1502, dans la même semaine, cinq comédies de Plaute ornées d'intermèdes. On y trouve comme un premier modèle de ces *combattimenti*, de ces *balletti*, qui auront par la suite une si grande importance dans toutes les fêtes de Cour. Ces spectacles portent encore les noms consacrés de *moresche* ou de *brandi*, mais diffèrent singulièrement des danses théâtrales antérieures. Des guerriers costumés à l'antique, le casque en tête et le glaive en main, miment un combat en cadence (*battendo il tempo*), et des Maures, en agitant des torches, font une entrée sensationnelle. Lorsqu'on lit les comptes rendus détaillés de ces fêtes, on sent quel abîme sépare ces divertissements raffinés des combats en pantomime auxquels se récréaient les compagnons de Charles le Téméraire.

Au début du XVIe siècle, il n'est pas encore question de *balletti*, au sens du moins que nous attachons à ce mot, mais à défaut du nom, la chose existe déjà, et il est facile de reconnaître dans les descriptions de *moresche* et de *brandi* le ballet sous les deux formes qui lui sont propres : la danse figurée exécutée par des personnages costumés, accomplissant certaines évolutions déterminées à l'avance, et la pantomime rythmée par la musique. Cette dernière forme est la plus usuelle ; à Rome, en 1518, on représente devant le pape Léon X les *Suppositi* de l'Arioste, agrémentés de plusieurs intermèdes, dont le dernier figure la fable de Gorgone. Vers le même temps, on joue à Urbino, chez le duc Guidubaldo, la comédie du cardinal Bibbiena : *la Calandra*, accompagnée d'intermèdes aussi fastueux qu'étrangers au sujet. A la fin de chaque acte de cette comédie, inspirée par le théâtre de Plaute, se représentent des scènes mythologiques : Jason en armes danse une moresque guerrière, il dompte les taureaux aux naseaux de flamme, sème les dents du dragon, combat et extermine les fils de la Terre. En 1454, on avait vu mimer à la Cour de Bourgogne les mêmes épisodes, mais alors les acteurs du mystère muet n'avaient pas assujetti leurs mouvements au rythme de la musique, tandis qu'à Urbino, c'est en dansant au son des instruments que Jason accomplit ses exploits. Le second intermède montrait Vénus toute nue, un flambeau à la main, assise sur un char traîné par des colombes, spectacle qui rappelait de bien près les triomphes carnavalesques, enfin Neptune paraissait suivi de dieux marins qui exécutaient un *brando*. La pièce finissait par un récit de l'Amour et par un concert de voix et d'instruments célébrant son pouvoir. Par l'importance de l'élément plastique et de la mise en scène, un tel spectacle annonce l'esthétique du ballet dramatique plus encore que celle de l'opéra. Il faut avouer que la comédie de mœurs du cardinal Bibbiena devait s'accommoder fort mal de tout ce faste, et l'on comprend les réclamations des écrivains du temps. Il se trouva d'ailleurs bientôt quelques poètes pour tenter d'incorporer au drame les intermèdes qui l'écrasaient de leur faste.

Le *Sacrificio* d'Agostino Beccari est l'exemple le plus caractéristique de cette prise de possession des intermèdes par l'action dramatique. L'intermède où le *Sacerdote* célèbre le sacrifice est déjà une scène d'opéra parfaitement constituée. On trouve des épisodes semblables dans la plupart des tragédies à l'antique du même temps, œuvres de Giraldi Cinzio, de Ludovico Dolce, de Giustiniani, et surtout dans

les drames pastoraux d'Alberto Lollio, d'Agostino Argenti et de l'illustre Torquato Tasso. La musique et la mise en scène prennent, dans le théâtre italien du XVIe siècle, une place exorbitante. Il y a à cela, comme l'a fort éloquemment montré M. Romain Rolland, de graves raisons politiques et morales : la réforme religieuse, la conquête de l'Italie par les bandes impériales, le despotisme des princes déchaînent une violente réaction contre le libre esprit de la Renaissance. L'Inquisition sévit. Les beaux-arts, le théâtre, la poésie sont suspects. Les grands seigneurs patronnent une sorte de poésie officielle et servile, qui fleurit dès lors dans toutes les Cours italiennes : le théâtre n'est plus qu'un prétexte à magnificences scéniques et à flatteries ingénieuses à l'adresse des mécènes. La tragédie tombe en discrédit, on croit superstitieusement qu'elle porte malheur. La comédie semble trop frondeuse. On en revient alors tout naturellement au genre le plus factice par définition qui puisse exister, au genre pastoral, qui ne met en scène que des personnages d'allure et de sentiments conventionnels, mais telle est l'ardeur du feu qui couve sous les ruines de la Renaissance qu'il va transfigurer cette forme insignifiante et créer, avec les aventures anodines de bergers amoureux, des chefs-d'œuvre.

Il n'entre pas dans le cadre de cette étude de retracer l'histoire de la pastorale italienne; au reste, son développement étant contemporain de la création en France du ballet dramatique, nous serons amenés à en parler lorsque nous analyserons la structure du *ballet comique de la Reyne*. Mais il était nécessaire de déterminer dès maintenant la force du courant qui entraîna le théâtre italien vers la forme mélodramatique, car nous allons sentir son influence s'exercer par-dessus les Alpes sur les inventions des poètes et des artistes de la Cour française durant tout le XVIe siècle.

D'Italie vont passer en France deux catégories de divertissements qui, peu à peu, se substitueront aux spectacles désuets de la Cour : les Mascarades, avec leurs entrées de masques sérieux ou grotesques, leurs chars couverts de Divinités païennes ou d'Allégories, qui remplaceront les antiques momeries; les Intermèdes, avec leurs récits chantés, leurs danses mimées ou figurées, leurs personnages pastoraux, dieux, satyres, nymphes, bergers, qui feront vite mettre au rebut le matériel défraîchi des entremets du moyen âge. C'est de tous ces éléments disparates que va sortir le ballet de Cour français.

III

L'Italie exerça sur les compagnons de Charles VIII, de Louis XII et de François Ier, au cours de leurs expéditions vers le royaume de Naples ou dans le Milanais, une singulière fascination. Les seigneurs français ne comprirent certainement pas toute la beauté des œuvres d'art qui leur étaient montrées; la grossièreté de leur culture les privait du charme des délicates impressions esthétiques, mais ils furent dès l'abord séduits par la douceur du climat, la splendeur des palais de marbre et le faste, inoui pour eux, des Cours princières où ils étaient reçus. Les fêtes données en leur honneur dépassaient en magnificence tout ce qu'ils avaient jamais pu imaginer en rêve. Ce n'étaient que bals, que festins, que mascarades. La beauté des femmes, l'élégance des gentilshommes, le luxe des costumes de drap d'or et de soie les enchantèrent. Les fresques de Ghirlandajo, de Botticelli, du Pinturicchio les troublèrent moins que la nouveauté des usages qui se révélaient à eux. La mode des masques les ravit, ils s'extasièrent sur la diversité des danses auxquelles se livrait la noblesse italienne; au lieu des quelques *basses danses* usitées à la Cour de France, ils découvraient une infinie variété de pas, de gestes, d'attitudes, qui les confondaient par leur grâce et leur harmonie. A Sienne, ils avaient vu baller, en l'honneur de Charles VIII, cinquante dames choisies parmi les plus belles et les mieux nées de la ville; elles avaient exécuté, sous leurs yeux émerveillés, des évolutions savamment cadencées.

Épris de magnificence plus qu'aucun de ses prédécesseurs, François Ier fut enthousiasmé par le faste et l'apparat des Cours italiennes. Il appela en France une véritable armée d'artistes ultramontains : peintres, sculpteurs, baladins, musiciens. Bientôt, dans les salles de son palais de Fontainebleau, décorées des fresques du Rosso et du Primatice, se déroulèrent des fêtes identiques à celles qu'il avait pu admirer dans la Péninsule.

Nous n'avons malheureusement pas de relations minutieuses de ces spectacles, mais les comptes des Menus Plaisirs, en leur concision, nous fournissent de précieuses indications. Nous y trouvons mention de toiles d'or et d'argent, de draps de soie, d'écarlate, de damas, des houppes et boutons d'or faux « pour façon d'habillement de masques »... En 1534, l'italien Nicolas de Modène « peintre, sculpteur et faiseur de masques » avait la charge de dessiner les costumes somptueux et bizarres que revêtaient le Roi et les Seigneurs de sa Cour. Nous le voyons ainsi recevoir une somme de 35 livres tournois pour « six accoustremens de masques en deguisement de corsaires faits à l'occasion des noces du comte de Saint-Paul ».

La mode des Masqueries fait fureur. On en profite bientôt pour commettre impunément des actes

de toutes sortes dans les maisons où l'on pénètre, sous couvert de venir *masquer*. Aussi François Ier se voit-il contraint, en 1539, de rendre un arrêt interdisant le port des armes secrètes, des masques et des déguisements. Mais cette ordonnance restera sans effet, et peu d'années plus tard Martial d'Auvergne se contentera plaisamment de limiter cette prohibition « aux marchands et gens de basse condition ».

Henri II se livre avec entrain à ce divertissement nouveau; Brantôme nous le montre parcourant les rues à cheval, un jour de mardi gras, avec de jeunes seigneurs, princes et gentilshommes de sa Cour, tous masqués et déguisés, et rivalisant entre eux « à qui fairait plus de follies ». Ce jour-là, M. de Nemours s'amusa à faire monter son cheval par le grand degré du Palais de Justice et à redescendre par le degré de la Sainte Chapelle, exploit qui fut déclaré inimitable.

Plus tard, Charles IX et Henri III continueront à pratiquer ce passe-temps avec ardeur. Ils iront par les rues vêtus « de jupes à la matelotte, » portant « habillemens de testes de velours noir chamarré de parement d'argent, » accompagnés de leurs mignons, le visage caché sous de fins masques de Venise, déguisés en femmes, pour la plupart, avec des voiles de gaze d'or et d'argent, suivis d'une troupe nombreuse de musiciens, de chanteurs, de joueurs de luth magnifiquement travestis, et escortés de pages portant des torches enflammées.

Les promenades nocturnes, fort intéressantes sous le rapport du costume et des mœurs, n'ont à vrai dire qu'un rapport lointain avec le ballet dramatique, mais elles montrent déjà cette passion du déguisement qui se manifestera si fortement dans les ballets. Au reste, vers le même temps, on assistait déjà, à la Cour de France, à des spectacles qui présageaient la venue du genre nouveau.

La mascarade à grand spectacle, dérivée des *canti* et des *trionfi*, apparaît en France sous le règne d'Henri II. Ce divertissement a beaucoup évolué depuis le temps de Léon X et de Laurent le Magnifique; la mise en scène s'est développée au détriment de l'élément poétique et musical qui longtemps en avait été l'âme. Maintenant, la *mascherata* apparaît comme un long cortège de chars et de groupes travestis qui figurent des allégories ou des scènes mythologiques diverses. Ils défilent lentement devant les tribunes ou siègent les Princes et leur cour, et s'arrêtent au passage pour se faire admirer. Le plus souvent, les personnages qui montent les chars profitent de cette halte pour célébrer en chantant les louanges du héros de la fête ou pour lui adresser de longues tirades. L'habitude se répand également de faire composer des vers par les poètes de la Cour pour commenter les diverses allégories représentées. Ces petites pièces sont imprimées et distribuées aux dames de l'assistance, et quelquefois déclamées à haute voix au fur et à mesure que les chars se présentent.

Cesare Negri nous a laissé une curieuse description d'une fête de ce genre. Toutes les passions de l'âme y sont représentées avec leurs attributs classiques : *l'Audace* chevauche un lion, *le Soupçon* brandit un serpent, *l'Inquiétude*, nue, gît sur un buisson d'épines, *la Persévérance* se cramponne à un écueil au milieu des flots en courroux. Des musiciens déguisés en bergers accompagnent ces personnages en jouant de leurs instruments. Enfin s'avancent quatre Rois et quatre Reines, pompeusement vêtus à l'antique, se tenant deux à deux par la main, et portant comme symboles des quatre éléments, le premier, la perle, attribut de l'eau; le second, la rose, attribut de la terre; le troisième, la flèche, attribut de l'air, et le dernier, le brandon, attribut du feu. Quatre nains servent de pages aux Reines, et quatre hommes sauvages, armés de gros bâtons noueux et portant des coquilles marines en guise de boucliers, tiennent par la bride les chevaux des Rois. Le groupe s'étant arrêté, les Rois et les Reines descendent de cheval pour danser un *brando* à huit, les sauvages s'escriment plaisamment de leurs gourdins, et les nains font les matassins pour la plus grande joie des spectateurs. Pour conclure dignement cette fête, on vit tous les personnages de la mascarade, au nombre de quatre-vingt-deux, danser ensemble un *brando* gigantesque. De même, à la fin des ballets de Cour, nous verrons exécuter le *grand ballet* par tous les personnages de marque qui auront pris part à la représentation.

On trouve en France, vers le milieu du XVIe siècle, des défilés à grand spectacle qui forment la transition entre les cortèges et exhibitions de tableaux vivants du Moyen-Age et les somptueuses mascarades italiennes. A ce point de vue, l'entrée de Henri II à Rouen, en 1561, offre pour nous un vif intérêt. On y voit circuler des chars où sont représentées les aventures d'Hercule et autres scènes allégoriques et mythologiques. Sur un rocher, Orphée touche une harpe, et les Muses l'accompagnent en jouant de la viole. Le char de la Religion porte cinq dames magnifiquement costumées qui, « après avoir humblement salué le Roy », commencent « ensemble à chanter mélodieusement, chascune tenant sa partie de musique, un plaisant cantique de louanges ». La mise en scène de cette entrée manifeste la préoccupation de concilier les usages traditionnels avec le goût néo-antique importé d'Italie. De même, il est aisé de reconnaître l'influence ultramontaine dans ce combat donné à Lyon, en 1549, « de douze gladiateurs, vestus de satin blanc les six,

et les autres de satin cramoisy faist à l'antique romain », ou dans cette joute faite à Bruxelles, en 1544, en l'honneur de la Reine de France où paraissent douze amazones habillées de toile d'or qui dansent une sorte de ballet. Mais, à dire vrai, l'influence italienne ne s'exerce d'une manière décisive qu'à partir du moment où les poètes de la Cour prennent en main la conduite des fêtes. Jodelle, Mellin de Saint-Gelais, Daurat, Ronsard et Baïf vont collaborer efficacement avec les chorégraphes italiens qui servent le roi : il ne se donnera plus un festin, un tournoi ou un ballet sans leur participation.

On peut, pour plus de clarté, répartir les diverses mascarades représentées en France, à partir du règne de Henri II, en deux catégories : 1° les mascarades à grand spectacle qui accompagnent le plus souvent des fêtes données en plein air et sur de vastes espaces — défilés aux entrées royales, tournois et courses de bague — 2° les mascarades ayant pour objet un récit ou une danse figurée qui se déroulent à l'intérieur du palais et parfois dans le jardin qui en dépend.

Nous avons par avance décrit les cortèges à grand spectacle en parlant des *mascherate* et des *trionfi* d'Italie. Jodelle s'inspire visiblement de ces spectacles étrangers dans la mascarade qu'il invente pour l'entrée de Henri II à Paris, en 1558. On y vit Orphée « sonnant et chantant une petite chanson en la louange du Roy » suivi d'énormes rochers peuplés de chantres invisibles qui lui répondaient.

Il est assez curieux de noter qu'en France on ne goûta jamais beaucoup la mascarade pour elle-même ; elle fut le plus souvent un prétexte à d'autres divertissements, un ornement, un accessoire magnifique. Nous la trouvons ainsi de bonne heure associée aux tournois et aux joutes. Au xve siècle, à la Cour des ducs de Bourgogne, nous avons vu que les déguisements étaient usités déjà pour les combattants et leur suite. Au xvie siècle, l'influence des mascarades amène quelques modifications dans la mise en scène mais le fond change fort peu. Les seigneurs font assaut de magnificence et se ruinent en accoutrements fastueux. En 1538, François Ier paie une somme considérable pour la fourniture de « draps de soye et de layne, fils d'or et d'argent, faulx panaches et plumatz... et autres choses servant à faire habillement pour le tournoy », et Brantôme nous montre François de Lorraine, quelques années plus tard, prenant part à une course de bagues, « habillé fort gentiment en femme égyptienne avec son grand chapeau rond ou capeline en teste et en son bras gauche... « une petite singesse... plaisante et emmaillotée comme un petit enfant », cependant que M. de Nemours, son concurrent, masqué comme lui, est costumé en « femme bourgeoise de ville » avec à « sa saincture une grand'bourse de mesnage avec un grand clavier de clefs. » De même, à une course de bague faite à Bayonne en 1565, les diverses bandes de cavaliers sont accoustrés, qui à l'égyptienne, qui à « l'hespaignolle », qui à la « vieille françoise », qui à la mauresque ou à la tartaresque. On y voit aussi des Amazones vêtues de toiles d'or et d'argent, des Anges « portant ailes de papillon sur le dos et masques dorez » sur le visage, des Nymphes habillées « de fines toiles d'argent à la mode italienne. »

Durant les fêtes données à Bayonne à l'occasion de l'entrevue de Catherine de Médicis et de sa fille, Madame, épouse de Philippe II, il se fit plusieurs tournois accompagnés de mascarades dont les courtisans devaient longtemps garder le souvenir. Une de ces joutes fut précédée d'une sorte de triomphe à l'italienne : « les quatre Éléments y furent portez sur quatre grands chariots de triomphe faitz à l'Antique et enrichis d'un nombre de statues et effigies bronzées, dorées et argentées ». A une autre joute, donnée peu de jours après, on vit entrer dans le champ « un grand et riche chariot triomphal tout revestu de toilles d'or, lequel cheminoit dans les nues, et estoit mené avec quatre belles hacquenées blanches ; au plus haut d'iceluy estoit la déesse Vénus tenant son brandon de feu, et au plus bas estoient de jeunes enfants habillez en Mercures chantans », qui jetaient au passage des vers célébrant les vertus du Roi. Le char qui le suivait portait « Cupido le dieu d'Amour, avec d'autres Mercures qui tous alloyent chantant, et en faisant le tour du camp envoyoient pareillement aux dames et damoiselles les faveurs de celuy à qui estoit ledit chariot ».

Le mode de distribuer aux dames des pièces de vers de circonstance ou de leur présenter des objets ornés de devises galantes se retrouve dans toutes les mascarades du temps et passera dans le ballet de Cour. Un des exemples les plus anciens en France de cette coutume, qui semble d'origine italienne, remonte à 1548. Au cours d'une joute donnée à Paris pour célébrer l'entrée de la reine Catherine, des « masques vestus en Amazones », après avoir mené les chevaliers sur les rangs du tournoi, offrirent aux dames « des escus d'or entaillés desquels le chef estoit une teste de dame et le dedans une porte double dont la moitié pouvoit s'ouvrir, l'autre non » et sur lesquels étaient gravées des maximes d'amour.

Si l'on excepte ces quelques innovations d'origine étrangère, les tournois du xvie siècle continuent la tradition des pas d'armes de la Cour de Bourgogne. L'élément romanesque domine toujours dans les intrigues imaginées pour motiver ces luttes courtoises. Comme au temps de Charles le Téméraire, on y voit figurer des geants, des nains, des fées,

des ermites. Témoin la curieuse joute donnée par Charles IX, au carnaval de Fontainebleau, l'an 1564. A l'entrée du camp se dresse un ermitage dont la cloche annonce la venue des assaillants. A côté s'élève *le château enchanté*, défendu par une troupe de démons, et dont la porte est gardée par un géant et un nain. Six dames, dont la beauté est l'objet du cartel, paraissent « habillées en Nymphes à cheval », et après avoir fait le tour du camp vont se ranger sous la tribune royale. Alors commence la joute, au cours de laquelle les défenseurs du château résistent aux assaillants. Ce dispositif se retrouve avec de très légères variantes dans la plupart des tournois de la même époque. Nous le reconnaîtrons dans les grandes mascarades à récits qui vont préparer l'avènement du ballet de Cour.

L'imagination des inventeurs de mascarades est d'ailleurs inépuisable. Aux fêtes de Bayonne, qui comptèrent parmi les plus somptueuses du siècle, la Cour admira un spectacle nautique des plus étranges. Sur la rivière s'avançaient en nageant une baleine et une tortue gigantesque, portant sur leur dos de nombreuses sirènes chantant les louanges de la Reine, cependant qu'Orphée célébrait sur la lyre les vertus de Philippe II. Neptune enfin parut, tiré dans son char par des chevaux marins, et accompagné de tritons. Nous retrouverons ces mêmes personnages dans le ballet de Cour et dans l'opéra à machines.

Dans les différentes mascarades que nous venons de décrire, le spectacle est l'élément essentiel. Les harangues poétiques, les chansons, les chœurs, les danses ne font que contribuer pour une part secondaire à l'impression générale. On admire la beauté et la richesse des costumes, la hardiesse et l'ingéniosité de la machinerie, on se préoccupe peu de la musique, de la danse et de la poésie. Ces trois arts au contraire prennent une grande importance dans ce qu'on pourrait appeler les mascarades de palais. Celles-ci, bien qu'infiniment variées dans le détail, peuvent se ramener à deux grandes catégories : les mascarades ayant pour objet un récit, et les mascarades prétextes à danses et à ballets.

Les premières sont indifféremment diurnes ou nocturnes et se déroulent dans une salle du château ou dans un jardin. Elles forment un des éléments des réceptions princières. Faire souhaiter à un souverain, ou à quelque puissant seigneur, la bienvenue par une divinité sortie à propos de derrière un bosquet, est une attention qui ne saurait manquer d'être extrêmement goûtée. Henri II, à son entrée à Lyon, en 1549, eut ainsi le plaisir de voir apparaître au milieu d'un jardin peuplé d'animaux par bel artifice « Diane chassant avec ses compagnes et vierges forestières ; elle tenoit à la main un riche arc turquois avec sa trousse pendante au costé, accoustrée en atour de Nymphe à la mode que l'antiquité nous la représente. » Elle tenait en laisse un lion qu'elle offrit au Roi « par un dixain en rime », puis s'en retourna. Parfois, une troupe de Nymphes sort brusquement de derrière un rocher et s'en vient présenter au Roi une collation de confitures avec des compliments infinis. Il arrive aussi que les Masques profitent de l'occasion pour adresser au monarque une harangue faisant allusion aux événements politiques contemporains. C'est ainsi qu'à Toulouse, au carnaval de 1565, une mascarade conduite par Mars s'en vient trouver Charles IX et lui remet solennellement « les armes et piliers du Justice » ; le dieu de la guerre prend la parole et déclame une longue tirade en vers sur les querelles intestines qui viennent de déchirer la France. La mascarade à récit sert souvent aussi à rehausser l'éclat d'un festin : le 22 avril 1556, le Cardinal de Lorraine donne à Blois un magnifique banquet aux reines : on y vit un « masque vestu en Amphion marchant devant douze masques servans, vestus en six sortes de six différentes nations deux à deux, accompagnés de douze dames vestues de même eux. » Arrivé devant Catherine, Amphion lui débite un compliment qui est aussitôt « des chantres réitéré en musique, et puis encore sonné par divers instrumens à diverses fois. » La même cérémonie se répète pour chaque service.

Dans les mascarades de palais, le récit prend une importance considérable. Les meilleurs poètes de la Cour rivalisent en ce genre. On trouve dans leurs œuvres d'innombrables pièces de vers destinées à ces divertissements ; malheureusement les descriptions de ces spectacles sont rares. Il n'est d'ailleurs pas difficile de reconstituer, par la pensée, des fêtes, comme cette « mascarade de neuf filles de la reine aux couches de Mme de Martigues », divisée en trois bandes dont la première adressa sa harangue versifiée au Roi, la seconde à la Reine, et la troisième à Madame sœur du Roi ; ou comme cette autre « mascarade de six dames jeunes et petites, habillées en sibylles », ordonnée par Catherine de Médicis un soir « pour donner passe-temps au Roy, à son retour d'un voyage faict à Saint-Germain-en-Laye, l'an 1555. » Madame Elisabeth de France qui tenait, avec la dignité de ses neuf ans, le rôle de « Sibille Cumane Amalthée », s'adressa à Henri II. La signora Clarice Strozzi — douze ans — célébra les vertus de la Reine sous le nom de « Sibille Tiburtine », et la jeune Marie Stuart, âgée de douze ans, prédit au Dauphin mille prospérités. Marguerite de Valois fut haranguée par Mlle de Flamy en Sibylle Erythrée, et Monsieur de Lorraine par Madame Claude de France — sept ans — en Sibylle Libyque. Enfin la

Sibylle Phrygienne parla à Catherine de Médicis « pour l'enfant dont elle étoit grosse ».

La mode des mascarades de ce genre fait fureur en France à partir de 1550 ; il y en a d'innombrables chaque année à la Cour, les unes en quelque sorte improvisées, les autres montées avec grand apparat. Des Nymphes des fontaines souhaitent la bienvenue à Henri II à son arrivée à Saint-Germain, les Neuf Muses célèbrent le mariage de Marie Stuart et du Dauphin François. Deux sirènes à Fontainebleau, nageant sur le canal, célèbrent les vertus naissantes de Charles IX et lui prédisent un règne prospère et glorieux. Il serait aisé de multiplier les exemples en extrayant des recueils poétiques du temps les pièces de circonstance destinées à des mascarades.

Les récits étaient parfois d'une forme un peu plus compliquée. Dans la grande mascarade de Bar-le-Duc, en 1564, les quatre Eléments, montés sur autant de chars magnifiques, s'adressaient au Roi. La Terre, la Mer, l'Air et le Feu se vantaient tour à tour d'avoir fait de lui le plus grand Roi du monde. Les quatre planètes : le Soleil, Mercure, Saturne et Mars, survenaient alors et revendiquaient, pour leurs influences bienfaisantes, un tel honneur. Jupiter leur imposait silence et proclamait que lui seul avait « mis en ce Roy tant de vertus parfaites ».

A côté de ces spectacles où les personnages prenaient part à l'action en déclamant et en chantant, il y avait aussi des mascarades de palais où les figurants, après avoir dansé, se bornaient à distribuer aux dames de l'assistance des feuilles volantes sur lesquelles étaient imprimés des vers sérieux ou burlesques, obscènes ou galants, qui commentaient leurs déguisements ou vantaient la beauté des dames. On rencontre ainsi à la cour des Valois des mascarades muettes de foulons, de laboureurs, de sauvages. Les [illegible] pour les personnages de la mascarade constituent un des principaux attraits de ces divertissements, où l'on reconnaît l'origine des *ballets-mascarades* et des *ballets à entrées* du XVIIe siècle. Les *inventeurs* rivalisaient d'ingéniosité dans la manière de faire parvenir à l'assistance ces petits poèmes. Par une attention charmante, ce sont des oisillons lâchés dans la salle par des matassins qui, en 1557, vont porter, attachés à leurs pattes, de galants compliments aux belles spectatrices.

Sous les règnes des derniers Valois, les intermèdes à l'italienne font leur apparition sur la scène française. Ronsard et ses collaborateurs Jodelle et Baïf semblent avoir été les premiers à sacrifier à cette mode étrangère.

Au célèbre carnaval de Fontainebleau, en 1565, Catherine de Médicis fit jouer « par Madame d'Angoulesme et par ses plus honnestes et belles princesses, et dames et filles de sa court » une « comédie sur le subject de la belle Genièvre de l'Arioste ». A la fin, et pour conclure dignement cette représentation, on vit paraître l'Amour, un arc à la main, qui chanta son pouvoir en des strophes enflammées. Mais le char triomphal de la Charité étant survenu, il fut dépouillé de ses armes et chargé de liens, cependant que la Charité célébrait sa victoire par un récit :

> Pour mon trophée en ce char triomphant,
> Pris et captif, je mène cest enfant,
> Qui des mortels a surmonté la grace.

Dès lors, les exemples de mascarades théâtrales et d'intermèdes se multiplient. En 1566, le jeune Charles IX et sa mère s'étant arrêtés, dans leur voyage à travers la France, au château de Gaillon, y furent magnifiquement traités. On leur donna le plaisir d'une pastorale intitulée les *Ombres* de Nicolas Filleul de Rouen, suivie d'une mascarade où paraissait Pluton, qui adressait à la Reine un compliment dithyrambique :

> Combien que de longtemps j'ayme ma Princesse,
> Je la veulus quitter pour ceste Catherine
> Qui de tout l'Univers a pillé les beautez,
> Et qui a les vertuz toujours à ses cotez.

Nous entendrons des couplets semblables, dans les ballets de Cour, et ensuite dans les prologues des opéras, à la louange des Souverains et des Grands.

Sous l'influence de l'Italie, les intermèdes lyriques devinrent vite d'un usage habituel et, en 1567, Baïf, en publiant sa pièce *Le Brave*, ne manque pas d'y joindre « les chants récitez entre les actes de la comédie ». Il est pourtant assez singulier de remarquer que les danses figurées, qui jouent un si grand rôle dans le théâtre de Cour en Italie, à cette époque, n'y paraissent point ou que d'une manière tout à fait effacée ; en revanche, elles triomphent dans les mascarades de Palais.

La conquête du Milanais avait eu sur la danse française une répercussion aussi immédiate qu'imprévue. De même que Ferrare, Mantoue et Florence étaient les berceaux de la mascarade et de la pastorale de Bour, Milan en était en quelque sorte l'école où se venaient former les chorégraphes de toute l'Italie. Vers 1550, le célèbre Pompeo Diobono y enseignait son art, et comptait parmi ses nombreux élèves le futur auteur des [illegible] Cesare Negri. En 1554, Monseigneur le Maréchal de Brissac, qui avait conquis et administrait le Piémont, engagea le [illegible] à passer les Alpes et l'emmena avec lui en France. Il y fut le bienvenu, car Henri II se plaisait à la danse comme à tous les exercices physiques. Comblé d'honneurs et de présents, Pompeo Diobono occupa à la Cour une haute situation sous les règnes successifs de Henri II, François II, Charles IX et Henri III, qui le tinrent tous en parti-

culière estime. Virgilio Bracesco et Ludovico Palvello, venus eux aussi de Milan à la Cour de Henri II, ne furent pas moins fêtés. Un peu plus tard, Giovanni Pietro Gallino, Gio. Francesco Giera, Gio. Paolo Ernandès et Bernardo Tetoni leur succédèrent dans les bonnes grâces des Souverains de France.

La présence à la Cour de tous ces étrangers durant la seconde moitié du XVIe siècle explique la vogue soudaine des danses figurées italiennes jusque-là inconnues ou du moins peu pratiquées en France. Les plus caractéristiques étaient alors le *Brando* et le *Balletto*.

Ces danses n'étaient pas, comme les *Corrente* ou les *Gagliarde*, assujetties à des formes fixes. Le chorégraphe était libre d'inventer sans cesse de nouvelles évolutions. Les diverses figures se succédaient sur des airs de mouvements variés, et les rythmes binaires et ternaires se succédaient selon les nécessités de la danse. Le *Brando* était un véritable ballet théâtral. Comme la *Moresca*, il ne se dansait guère en société. Au contraire, les diverses sortes de *Balli* et de *Balletti* — équivalents des contredanses du XVIIIe siècle et de nos quadrilles — faisaient fureur dans les salons. Vers le milieu du XVIe siècle, les noms se confondirent, et les Français baptisèrent *Ballets* sans distinction les *Balli*, les *Brandi* et les *Balletti*.

Catherine de Médicis aimait la danse, « où elle avoit très belle grâce et majesté »; elle se mêlait même d'inventer des pas de ballets et d'imaginer de nouvelles figures. Avec une si puissante protection et le concours des meilleurs chorégraphes de l'Italie, les ballets ne pouvaient manquer de conquérir une place d'honneur dans les divertissements de la Cour. Au reste, on a bien l'impression, en lisant des descriptions de ces danses de Nymphes, d'Amazones et de Sirènes, vêtues de toile d'or et d'argent, d'assister à la floraison d'un genre étranger. Non seulement les maîtres de ballets viennent du Milanais, mais les figurantes sont presque invariablement les filles d'honneur de la Reine, Italiennes pour la plupart, et les violons qui sonnent ces danses sont Piémontais.

Le plus célèbre des ballets dansés à la Cour sous le règne de Charles IX est sans doute celui dont Catherine de Médicis fit les honneurs aux ambassadeurs polonais, en 1573. Il empruntait à la mascarade de Cour son appareil ordinaire, comme on en peut juger par la minutieuse description que nous en a laissé Brantôme. La Reine, après avoir festiné fort superbement les Polonais aux Tuileries, leur représenta, « dans une grand'salle faicte à poste et toute entournée d'une infinité de flambeaux », « le plus beau ballet qui fust jamais faict au monde... lequel fust composé de seize dames et damoiselles des plus belles et des mieux apprises des siennes, qui comparurent dans un grand roch tout argenté, où elles estoient assises dans des niches en forme de nuées de tous costez. Ces seize dames représentoient les seize provinces de la France, avecques une musique la plus mélodieuse qu'on eust sceu voir; et après avoir faict dans ce roch le tour de la salle par parade comme dans un camp, et après s'estre bien faict voir ainsi, elles vindrent toutes à descendre de ce roch, et s'estant mises en forme d'un petit bataillon bizarrement invanté, les violons montans jusques à une trentaine, sonnans quasy un air de guerre fort plaisant, elles vindrent marcher soubs l'air de ces violons, et par une belle cadance, sans en sortir jamais, s'approcher et s'arrester devant Leur Majestez, et puis après danser leur ballet si bizarrement invanté, et par tant de tours, contours et destours, d'entrelasseures et meslanges, affrontements et arrests, qu'aucune dame jamais ne faillit de se trouver à son poinct, ny à son rang... Et dura ce ballet bizarre pour le moins une heure, lequel estant achevé, toutes ces dames vindrent à présenter au roy, à la reyne, au roy de Polongne, à Monsieur son frère, et aux roy et reyne de Navarre, et autres Grands et de France et de Polongne, chacune à chacun une placque toute d'or... bien esmaillé et gentiment en œuvre, où estoient gravez les fruicts et les singularitez de chasque province. »

On ne saurait se méprendre, en lisant cette relation, sur le caractère réel de cette fête. Elle marque, non, comme on l'a dit, l'avènement du ballet de Cour, mais plus modestement la vogue et le triomphe en France de la danse figurée. *Le ballet des Polonais* ne nous apprend vraiment rien de nouveau. Nous connaissons déjà les chars en forme de montagne, les nuées en gaze d'argent, les récits chantés par des nymphes et les figures de ballet. Le *ballet comique de la Reine* sera au contraire une invention originale. Certes, les grandes joutes-mascarades, organisées par les futurs créateurs du ballet dramatique, peuvent expliquer et faire prévoir sa venue prochaine, comme les premiers essais des musiciens de la Camerata Bardi annoncent l'*Euridice*, mais la *Circé* est le premier ballet de Cour où se manifeste une intention théâtrale; où l'on trouve une intrigue, certes fort vague, mais suivie néanmoins; où les diverses entrées, les récits, les chants, les danses concourent également à l'action dramatique. Comme nous le verrons à l'analyse, tous les matériaux dont est construit le *Ballet comique* se retrouvent dans les Mascarades, les Intermèdes, les Joutes, mais le plan en est entièrement nouveau. On y sent une volonté créatrice qui ordonne de son mieux les éléments disparates empruntés aux fêtes antérieures. Nous verrons que si l'on ne peut attribuer aux

poètes humanistes de la Cour, et en particulier à Jean Antoine de Baïf, la création du ballet dramatique, c'est néanmoins à leur influence et à leurs théories sur le théâtre et la danse de l'Antiquité qu'il faut en faire revenir l'honneur.

H. [illegible].

LES LETTRES : ŒUVRES ET IDÉES

PAUL MARGUERITTE. *Nous, les Mères...* (Plon.)
NOËLLE ROGER. *Apaisement* (Payot.)

Imaginez qu'un romancier ait, au cours d'une carrière déjà longue et féconde, défendu certaines idées ; qu'il les ait défendues avec constance, avec une insistance très proche de la hantise, avec passion, avec un zèle parfois presque agressif.., Imaginez ce romancier tenté un jour par l'étude des arguments que n'ont point cessé de lui opposer ses adversaires, résolu à l'analyse objective d'une doctrine qu'il a toujours attaquée : il l'étudie en romancier, c'est-à-dire qu'il l'arrache au domaine de la pure théorie, l'inocule à des êtres de chair et de sang... et les regarde agir.

Une telle expérience n'est point seulement curieuse parce qu'elle renouvelle une figure littéraire et un art bien connus, piquante, car nous attendons l'auteur aux démentis qu'il s'inflige à soi-même, et épions avec quelque malice sa loyauté... ; elle est fort instructive en elle-même ; elle sollicite impérieusement notre arbitrage, et requiert de nous un effort de sincérité et de réflexion.

Cette expérience-là, je crois bien que M. Paul Margueritte a voulu la tenter.

Nul n'ignore que, depuis plusieurs années, il instruit le procès du mariage, en procureur tenace, pénétrant, impitoyable, inlassable : les duretés, les injustices, les imprudences du code, il les a dénoncées, illustrées, flétries de cent façons ; il accorde à la femme, victime de préjugés millénaires, écrasée sous le fardeau des conventions sociales et l'égoïsme du mâle faiseur de lois, une pitié infinie ; et comme la femme n'est point seule déchirée par l'airain pesant des vieilles chaînes, que l'homme moderne a fini par se sentir serf lui aussi d'une institution créée en des temps ignorants de nos exigences et de nos sensibilités, Paul Margueritte n'est guère moins pitoyable à l'époux qu'à l'épouse. Sa commisération et sa colère vouent à notre haine, à notre dégoût, l'affreuse insensibilité, les pièges, l'inhumanité des contrats juridiques, les bas instincts que favorise la loi, la triste aventure où aboutissent, parmi la boue et la dévastation, les procédures actuelles du divorce...

Paul Margueritte stigmatise pêle-mêle les vices du code civil et les défaillances du cœur humain ; et nous ne sommes point toujours aussi assurés que lui d'apercevoir des uns aux autres un lien fatal : il plaide tantôt la cause de la justice, et tantôt celle de le passion ; il est un artiste qui ne refuse à aucune sensualité son enthousiasme et sa confiance. Il est clairvoyant, il est indulgent, son œuvre tout entière vacille du vertige de la chair... Mais on ne met point en doute la générosité de ses intentions ; son ressentiment l'incite au rêve d'un avenir meilleur. Réformateur social ? je ne sais. Il me suffit qu'il nous avertisse, en psychologue et en moraliste, de nos faiblesses et de notre obscur souci d'une vie sentimentale plus équitable.

Ses audaces surprennent les gens distraits, incapables de voir l'évolution des mœurs, que la littérature se contente de suivre, bien loin de la devancer. Elles inquiètent parce qu'elles fixent nos regards sur le terme indiscernable de cette évolution qui semble annoncer l'anéantissement de la famille.

Or, Paul Margueritte s'avise tout à coup, sinon de réhabiliter la famille, du moins de peindre en beauté les anciennes mœurs familiales ; il évoque avec une émotion nostalgique la douceur, la noblesse des affections partagées et des amours durables ; la famille n'est plus une geôle où s'irritent les haines, mais un abri vénérable, où le devoir s'épanouit en grâces délicates et en vertu plénière...

Un stratagème très simple lui permit d'entreprendre cette peinture inattendue sans renoncer à ses vieilles convictions.

*
* *

Mme Pierre Gimones consacre à la mémoire du savant et de l'homme de bien que fut son mari un culte tendre et reconnaissant ; elle vit auprès de sa mère, la marquise de Greuze, en ce *Clos des Bois* voisin de Paris, dernière épave d'une fortune brillante. Elle a un fils, le grand avocat Raymond ; elle l'aime avec une tendresse d'autant plus inquiète qu'elle redoute sa belle-fille, l'ambitieuse, l'égoïste Julia Barysse. Elle a une fille, Nicole ; elle l'affectionne en tremblant, car Nicole a rencontré en Martial Beyters un mari fantasque, dur qui la commence — il est médecin militaire — au Tonkin, où le climat et l'éther exaspèrent en violence morbide une évidente nervosité. Mme Pierre Gimones est deux fois grand-mère, de par la naissance de Fred Gimones et de Marcelle Beyters. Ainsi est-elle bien placée pour éprouver toutes les douleurs que n'épargnent point

aux mères les grands enfants aux prises avec la vie.

Les Barysse accaparent Raymond, Julia, l'épouse : si sèche, si cupide, Manuèle Buyle, la belle-sœur, affolée de luxe, Laure Barysse enfin, la belle-mère, veuve d'un financier mort naguère assez opportunément, Laure, imposante, dominatrice, aussi dénuée de cœur et de conscience que ses deux filles.

Les Beyfers rentrent en France, lui gravement atteint, quasi dément, elle désespérée, résolue à la fuite, au divorce, amoureuse du brave, du loyal et opulent Charles Reynal.

Tout ce monde, — et quelques autres personnages encore — s'agite sans confusion sous nos yeux : Paul Margueritte excelle à ces enchevêtrements d'existences, d'intérêts et de passions où éclate sa dextérité d'expert romancier.

Vous devinez que l'intérêt d'un tel récit sera double : il y a les aventures de ce fils, de cette fille, de cette bru, de ce gendre, et de tous les êtres qui gravitent autour d'eux ; il y a la vie grave, recueillie, toute de dévouement, de Mme Pierre Gimones, cette vie si calme, et qui reflète des orages, ce fin miroir où s'accusent, en contrastes si forts, la beauté, la laideur, le vice et la vertu...

Et sans doute, Paul Margueritte a voulu que tous ses personnages fussent bien vivants ; on sait son expérience de la vie, la minutie et la justesse de son observation, l'agrément de son art impressionniste, qui se subordonne sans perdre sa fraîcheur au plan d'une vaste architecture... Pourtant, nous n'hésitons pas, tant est grand l'attrait d'une âme qui se dévoile toute ; tant l'émotion d'une belle vie profondément pénétrée l'emporte sur le piquant attrait d'épisodes multiples et divers. Toute notre attention se concentre sur le clair visage de Mme Pierre Gimones ; c'est d'elle, semble-t-il, que tous les héros et les héroïnes du livre empruntent leur réalité, comme c'est d'elle que le livre même tire tout son sens. Paul Margueritte a peint là un de ces portraits qui éclairent, illuminent, et font vivre de leur singulier rayonnement toute une galerie de moindres effigies.

Comment ne lui saurait-on point gré de la coquetterie qui lui fit confier à une Mme Pierre Gimones l'exaltation d'un idéal si souvent bafoué par nos contemporains ? Car, bien entendu, cette défense du mariage et de la famille que Paul Margueritte eût difficilement prise à son compte, il l'inscrit, sans l'affaiblir, à l'actif de Mme Pierre Gimones ; et l'éloquence simple, et la raison toute proche du sentiment, et l'ardeur et la noblesse de cette femme âgée nous émeuvent plus et mieux que la plaidoirie du plus habile avocat.

Qui donc eût plus délicatement, plus terriblement critiqué la sottise foncière de ces Barysse, la désolante légèreté de ces mondaines si peu femmes, incapables de chérir l'amant ni l'enfant, l'imbécillité des mœurs d'une certaine bourgeoisie parisienne esclave du succès, de l'argent, et plus encore de l'apparence ? Fidélité, devoir, amour, Mme Pierre Gimones nous fait éprouver la résonnance profonde de ces mots éternels, qui épouvantent si fort la médiocre humanité. Un tel langage n'est point inopportun ; car nous perdons notre fierté à vivre parmi tant d'âmes vénales...

Je m'empresse d'ajouter que la sagesse de Mme Pierre Gimones n'est ni morose ni grondeuse ; nul prêche en ces réflexions, d'une si vibrante féminité, si franches et si modestes qu'on n'en peut récuser l'exactitude...

Et certes, on ne refusera pas une émouvante grandeur à cette conception de la famille, solidaire, immuable, liguée pour le bien de tous, créatrice d'honneur et de dévouement...

Aussi bien, Paul Margueritte n'a-t-il point négligé de nous rappeler ses critiques coutumières ; car si Mme Pierre Gimones est un type magnifique de femme issu de la tradition, autour d'elle on proclame assez hardiment la mort de cette tradition, et l'impossibilité d'en enrichir les temps nouveaux ; et nous pouvons bien récuser le témoignage de ce Barysse qu'aucune délicatesse n'embarrasse ; mais nous ne saurions refuser une juste compassion à Nicole, à Nicole malheureuse, désespérée, prisonnière lamentable d'un affreux mariage ; la plaignant, nous nous associons à sa révolte ; avec elle, nous sommes contre la loi d'airain : nous sommes de notre temps, qui ne consent plus au meurtre de la personnalité féminine...

En l'espèce, tout s'arrange, puisque Martial Beyfers consent à se laisser mourir ; Nicole épouse Reynal, et de l'aveu de sa mère, connaît enfin le bonheur...

Il suffit à Paul Margueritte de nous avoir un instant troublés, et d'avoir mêlé à l'apologie mélancolique du passé l'inquiétant rappel de nos misères, de notre consentement à l'inévitable...

*
* *

Mme Pierre Gimones est une mère admirable ; toutes les souffrances, les exaltations, les inquiétudes, les crises de cœur et de conscience dont les enfants peuvent être la cause ou le prétexte, elle les éprouve, les raisonne, et nous en apporte la confidence sincère et émouvante...

Et c'est pourquoi il faut rapprocher du récit de Paul Margueritte le nouveau livre de Mme Noëlle Roger.

Livre de femme, tout entier consacré à célébrer les bonheurs et les gloires de la maternité.

Nulle théorie en cette série de récits inégaux, mais une attention passionnée aux nuances de l'instinct, un respect, un amour quasi religieux des grandeurs de la femme, un sentiment direct, simple et puissant, de la plus irrésistible des passions féminines.

Mme Noëlle Roger n'envisage point les lois, ni les conflits du code et de l'amour; elle considère une force impérieuse, en surprend les premières manifestations, les élans soudains, l'épanouissement prodigieux... : elle est bien trop occupée de cette merveilleuse aventure pour s'en laisser distraire un seul instant; et certes, quel spectacle égale en dignité mystérieuse celui qu'elle nous offre?

Cette force, elle nous la montre identique à toutes les époques, dans tous les milieux sociaux, quels que soient la culture, le tempérament, les mœurs même de la femme : elle évoque l'âge de la pierre et du silex taillé pour illustrer dès l'origine la fécondité du sentiment maternel, générateur de vertus qui dépassent le foyer et révèlent aux hommes l'aurore de la pitié : étudiant notre temps, elle apporte la confirmation d'une patiente expérience au poème le plus grandiosement monotone...

Il y a les mères, les grand-mères..., il y a celles qui, pour n'avoir pas connu l'émoi de la chair, n'en sont pas moins héroïquement maternelles; telle cette jeune fille, médecin d'enfants, qui rencontre l'amour et le bonheur certains, et qui s'arrache aux baisers du fiancé pour continuer sa tâche bienfaisante :

Je me suis levée, et doucement, je suis allée regarder chaque enfant, chaque petit profil confiant; et ces respirations égales montèrent autour de moi, me calmant peu à peu. Tous ces petits, dont je prépare l'existence, la santé, la force, ces tout petits dont je suis la maman... comme s'ils étaient les miens, je regarde l'avenir à travers eux, je les vois grandissant, apprenant à souffrir, luttant pour une miette de bonheur, et emportant pendant toute leur vie un peu de la force que je leur ai donnée.

Il me semblait que mon cœur s'échappait de moi, allait se répandre dans chaque berceau, s'emparait de chaque petit être et le berçait dans son amour, reposait un instant tout proche de lui.

Oh! je suis une mère comblée, n'ai-je pas tous ces petits?

Qu'est-ce que le sentiment maternel, tellement plus pareil à l'instinct, que je ressentirais pour un fils né de moi, auprès de cet amour infini? Mes petits, mes petits, je veux garder mon cœur pour vous...

Le sentiment maternel l'emporte sur l'amour même; il surmonte l'obstacle des lois, des coutumes, des tyranniques convenances; surgi des profondeurs, il est semblable à ces vagues puissantes qui déferlent par delà les digues de la prudence humaine et dévastent jusqu'à nos ports les mieux abrités.

Mme Noëlle Roger montre tout cela avec la plus simple éloquence; une aventure banale lui suffit pour nous révéler l'irruption de cette force élémentaire et révolutionnaire dans une calme existence bourgeoise; quelle disproportion entre cette poussée, voulue par la nature, accourue du fond des âges et de l'instinct, et la mesquine barrière de l'égoïsme! Lisez *Le Petit Enfant*, l'histoire de ce vieux couple dont la fille, un peu abandonnée, vient de périr dans un récent naufrage; ils ignoraient son roman d'amour, la trahison, l'enfant... et voici qu'une étrangère leur révèle tout, en leur apportant inopinément un petit-fils! M. Delangin, qui fut toujours un mari obéi, accoutumé à l'humble, à l'adorante soumission de sa femme, peut bien repousser le témoin d'un odieux déshonneur, condamner l'enfant à l'éloignement, à un nouvel exil; Mme Delangin s'insurgera avec une telle violence, une force si extraordinaire, qu'elle vaincra et obtiendra de veiller sur cette frêle vie commençante... Un tel récit, pur sentiment et pure lumière, est assurément un chef-d'œuvre d'art féminin — j'entends qu'une femme seule pouvait nuancer — mais nul ne contestera qu'il fait honneur à l'art tout court...

L'auteur de ces beaux livres si gravement passionnés et si pleins, *Docteur Germaine* et *De l'un à l'autre amour*, est sans doute l'une des plus femmes parmi nos femmes-écrivains; elle est celle qui nous émeut le plus profondément; il est grand temps que nous la comptions au premier rang de celles qui ont un message à nous confier, un message digne d'être entendu et commenté par tous.

LUCIEN MAULY

THÉATRES

Gymnase. *Les Cinq Messieurs de Francfort*, pièce en trois actes de M. Ch. Roeszler, adaptation française de MM. [illegible] et [illegible]. — *Le Pélerinage de Sainte-Anne*, [illegible] M. Savain.

Les Cinq Messieurs de Francfort sont une pièce et agréable pièce qui s'annonçait comme quelque chose de plus. Le premier acte, en effet, relève de la meilleure comédie, le second de la meilleure opérette, et le troisième de l'opérette tout simplement.

L'exposition nous faisait attendre un beau sujet. Elle nous transporte à Francfort, dans une vieille mais très confortable demeure de la rue des Juifs, la maison des Amschel, l'aire d'où se sont envolés les cinq aiglons. L'aîné, Salomon, est à Vienne,

Nathan est à Londres, Charles à Naples, et Jacob à Paris. Meyer seul n'a pas quitté Francfort, dont le voici devenu un des gros bourgeois, et il n'a fait que changer de quartier. La mère, Mme Gudule, est restée fidèle au logis familial. C'est là, d'ailleurs, que se réunissent encore les membres de la dynastie, dès qu'il s'agit de prendre quelque décision importante, quelque grande mesure d'intérêt commun, — comme aujourd'hui. Et nous voyons arriver l'un après l'autre, à commencer par celui de Francfort, les cinq frères, exacts au rendez-vous que l'aîné a fixé. La discipline dynastique, l'esprit de famille, le respect des traditions conservées par Mme Gudule dans le cadre qui évoque si fidèlement le passé; mais d'autre part la différenciation déjà manifeste des divers rameaux transplantés : tout cela est représenté avec une grande vérité et de la manière la plus plaisante. Salomon est imposant, majestueux, décoratif : on voit qu'il approche la cour d'Autriche; Nathan est compassé, flegmatique et dédaigneux, comme doit être un bon Anglais; Charles n'a échappé ni dans sa mise ni dans son langage à l'afféterie italienne; Meyer est un Francfortois, mangeur de choucroute et porteur de lunettes; Jacob, à Paris, est devenu Jacques, un fringant cavalier. Je n'ai pas besoin de dire combien la vérité des caractères et des mœurs, telle qu'elle apparaît dans ces silhouettes adroitement enlevées est scénique et pittoresque.

Le moment n'est pas moins bien choisi, car il est décisif. La famille Amschel nous apparaît à un tournant de son histoire et, donc, à une heure de transition, de crise : l'heure où l'ambition de la richesse fait place à l'ambition du rang, au désir des honneurs et du prestige social. Les Amschel ont de l'argent, beaucoup d'argent : ils veulent faire maintenant figure dans le monde, conquérir une place à la hauteur de leur fortune. L'aîné vient d'obtenir de la cour d'Autriche leur anoblissement collectif : Mme Gudule est créée baronne et ses cinq fils sont du même coup barons. Mais la vieille mère n'approuve point ces nouveautés. Attachée aux traditions, elle n'a jamais rêvé pour les siens qu'un progrès et non point une métamorphose. Elle est heureuse sans doute de voir ses fils prospères, mais s'inquiète qu'ils soient ainsi dispersés aux quatre coins du monde, et s'étonne plus qu'elle ne se réjouit du baronnage.

Que sera-ce donc quand elle apprendra le nouveau dessein formé par le chef de la maison, le coup hardi que Salomon va tenter? Car il ne s'agit de rien moins — et c'est pourquoi celui-ci a convoqué ses frères — que de marier sa propre fille Charlotte avec un duc régnant. Mme Gudule ne voit pas d'un œil favorable de pareilles audaces; elle ne leur donne point son suffrage et n'y prêtera pas la main. Est-ce un conflit domestique qui se prépare? La pièce nous offrira-t-elle une étude de mœurs sociales ou de psychologie ethnique? Rien de tout cela, et l'acte suivant, nous l'avons dit, tourne à l'opérette.

Il nous montre la cour du duc Gustave, voisine sans doute de celle de la grande-duchesse de Gérolstein, mais moins amusante pour nous. Ce charmant garçon n'a rien à nous dire qui vaille la peine d'être dit, et malheureusement il ne chante pas. Nous l'écouterions peut-être en ténor léger; sans musique, il est plutôt terne. Pour bien nous montrer son insouciance, il se balance en escarpolette tandis que son ministre d'Etat lui détaille le déficit. La situation pourtant est grave, car le duché fait banqueroute si on ne trouve pas immédiatement douze millions. C'est alors qu'entrent les cinq barons, et de nouveau voici une très jolie scène. Salomon est résolu, Meyer effaré, Nathan glacé, Charles nerveux, et Jacob bouleversé. Une grande partie se joue pour eux tous, où chacun s'engage avec son humeur propre et son tempérament particulier. L'affaire pourtant est exposée, proposée, conclue. Tout cela n'est pas sérieux, nous le sentons bien; nous sommes assurés d'avance qu'il n'y a rien de fait, et que le duc épousera sa jolie cousine, et que Charlotte épousera son jeune oncle de Paris.

Car le dénouement d'opérette était amorcé dès le 1er acte. Charlotte et Jacques se sont rencontrés sans se reconnaître dans la maison de Mme Gudule — il y a si longtemps qu'ils ne se sont vus! — et ils se sont trouvés charmants. La parenté n'est pas pour rompre le lien qu'a tissé si vite une sympathie instinctive, et le trouble de Jacques ne nous échappe point quand est négocié le mariage de Charlotte. Mais on l'a négocié sans elle, et lorsqu'on se décide à lui en parler, elle déclare net qu'il n'en sera rien. Dans l'intervalle, Jacob lui a déclaré son amour, et Mme Gudule a déclaré absurde le mariage avec le duc. Le prince garde le million déjà versé, qui apaisera les moins traitables de ses créanciers. Tout s'arrange, vous le voyez. Mais où sont les promesses du premier acte, et nos espoirs? Où est le sujet qui faisait attendre, prévoir et souhaiter une comédie?

Cette comédie n'eût sans doute pas dépassé les intentions de l'auteur, qui semblent bien être, si je ne me trompe, de nous représenter la victoire de la tradition familiale juive, personnifiée par la grand-mère et la petite fille. Elle eût dépassé peut-être ses moyens, et finalement il s'est borné à nous amuser avec un grand sujet. Ne nous plaignons donc pas qu'il ait trop bien posé et attaqué ce sujet. Nous y avons gagné un premier acte dont les mérites relèvent la banalité du reste autant qu'ils l'accen-

tuent. Dans l'ensemble, *Les cinq Messieurs de Francfort* constituent un agréable spectacle, dont l'interprétation, par surcroît, ne laisse rien à désirer. Salomon, c'est M. Guitry, merveilleux d'ampleur, d'opulence, de confiance et d'autorité. M. Lugné Poe a composé, maquillé, habillé, joué le personnage de Meyer Amschel avec un art, un pittoresque, une précision, une verve incomparables : pas un mot, pas un geste, pas une attitude, pas un trait du visage ni un détail du costume, pas un mouvement, qui ne soit expressif et parlant. M. Mauloy est excellent dans le rôle de Nathan, M. Marcel Simon dans celui de Charles, et M. André Lefour dans celui de Jacob. Mme Grumbach a fait de Gudule Amschel une très digne aïeule, qui représente le passé et son hésitation devant les audaces du présent. Elle appartient à un temps où sa race n'entrevoyait pas encore d'aussi vastes horizons.

*
* *

M. Silvain, qui avait donné naguère avec M. Ernest Jaubert une remarquable version d'*Hécube*, a traduit seul cette fois le *Philoctète* de Sophocle. La Comédie-Française doit au prince de la tragédie antique deux de ses plus grands succès : *Œdipe Roi* et *Antigone*. M. Alfred Poizat nous a fait applaudir *Electre*, et il existe une traduction en vers d'*Œdipe à Colone* par Ph. Martinon. Nous avons donc à l'usage du grand public — sans parler des traductions de nos hellénistes — cinq des sept tragédies échappées au naufrage du temps. Le poète en avait écrit une centaine : plusieurs n'étaient que des fragments du cycle épique ajustés à la scène. Si la chronologie, fort incertaine, de sa vie et de ses œuvres ne nous trompe pas, il avait, suivant les uns, quatre-vingt-huit, suivant les autres quatre-vingt-dix ans, lorsqu'il composa *Philoctète*, car la pièce serait de 409 avant notre ère, Sophocle étant né en 497 ou 495. Quoi qu'il en soit, il n'a rien perdu de la force, de la souplesse, ni de la grâce de son génie.

Philoctète, dont une affreuse plaie au pied faisait un objet de dégoût pour ses compagnons, a été abandonné dans l'île déserte de Lemnos, à l'instigation d'Ulysse, par l'expédition qui allait assiéger Troie. Dix ans ont passé, et un oracle a déclaré aux chefs des Grecs qu'ils ne prendraient pas la ville s'ils n'avaient l'arc et les flèches que ce héros tient d'Héraclès. Ulysse, accompagné de Néoptolème, le jeune fils d'Achille, vient donc chercher Philoctète dans son île, et ce simple épisode est tout le sujet de la tragédie.

Encore qu'elle ne se puisse comparer ni à l'incomparable *Œdipe Roi*, ni à l'admirable *Antigone*, elle ne nous en propose pas moins un beau modèle de cet art grec, à la fois si national et si humain, qui nous étonne toujours par son aisance, sa grandeur et sa simplicité. Trois caractères sont en présence : Ulysse, toujours astucieux et pratique, l'homme d'action, qui ne recule devant aucune difficulté et ne se fait aucun scrupule de vouloir les moyens quand la fin les justifie; Néoptolème, avec sa générosité juvénile, ses hésitations et ses élans ; Philoctète enfin, avec ses souffrances et sa colère, ses rancunes, et le farouche désespoir d'une longue solitude. Peu d'action, comme on voit, point de péripéties : tout le drame sort du développement de ces caractères ou de leur conflit. C'est le triomphe de l'élément moral, humain, de la vérité psychologique.

Nous voyons d'abord Ulysse occupé à convaincre Néoptolème ; et il obtient ainsi que le jeune homme lui serve d'instrument, s'empare des armes de Philoctète pour assurer aux Grecs la victoire. Mais voici Philoctète qui retrace à Néoptolème ses longues douleurs, lui confie ses armes, tombe devant lui dans une de ses crises, suivie d'un instant de sommeil. Fuir, maintenant, ce serait vraiment une trahison trop noire. Le fils d'Achille aime mieux refuser à Philoctète de lui rendre son arc et ses flèches et le conduire sous les murs de Troie. Mais celui-ci refuse, et Ulysse paraît, qui veut contraindre Néoptolème à partir. Cependant la pitié de ce jeune cœur est maintenant éveillée, et sa noblesse encore intacte ne saurait consommer un pareil forfait, accabler le malheureux. Néoptolème rend à Philoctète ses armes et va fuir avec lui, quand Hercule apparaît, ordonnant à Philoctète d'accomplir les destins et de partir pour Troie. Chaque chose sera ainsi à sa place : Ulysse n'aura pas échoué dans sa mission de salut public et de dévouement à la cause grecque : Néoptolème n'aura pas trahi la confiance de Philoctète, et Philoctète n'aura pas cédé à Ulysse. Les sentiments humains s'achèvent et se transfigurent dans le triomphe du sentiment national.

Ce fut, en effet, la perfection suprême de cet art, et c'est aujourd'hui encore sa suprême beauté, de préciser la vérité des passions humaines dans le cadre des légendes grecques, sans rien enlever à ces passions de leur intérêt éternel, et de leur donner seulement plus de force en les rattachant à des thèmes connus et consacrés.

Le grand mérite de M. Silvain est de traduire Sophocle dans un style dramatique qui laisse voir, en quelque sorte, tous les mouvements de l'action et reste, comme l'original, tout ensemble naturel, aisé, vigoureux, hardi, éloquent et familier, un style où se reflète le génie grec, libre et varié, en possession de sa suprême maîtrise durant le siècle

heureux que la postérité devait appeler le siècle de Périclès et qui fut aussi celui de Phidias et de Platon.

M. Silvain a interprété avec une remarquable puissance le rôle de Philoctète, dont il a su rendre également les tortures, les fureurs, et le désespoir. Mme Louise Silvain, très belle en jeune guerrier, a traduit avec noblesse et avec grâce la candeur de Néoptolème, ses élans, son trouble. M. Desjardins a nuancé avec art la complexité d'Ulysse. M. Teste déclamait savamment les strophes du chœur. M. Jean d'Yd (un marchand) et M. Durozat (l'apparition d'Hercule) complétaient cette excellente interprétation, qui fut acclamée avec le nom de Sophocle et le double talent de Silvain.

FIRMIN ROZ.

CHRONIQUE DES LIVRES

GEORGES GAULIS. **La ruine d'un empire. Abd-ul-Hamid, ses amis et ses peuples.** Préface de VICTOR BÉRARD. A. Colin.

Le public qui lit dans les journaux et les revues les informations étrangères ignore trop souvent de quels sacrifices certains « correspondants » paient cette science durement acquise. Il arrive que, parmi ces correspondants, l'on rencontre des hommes de caractère et de forte culture ; auprès de la diplomatie officielle, ils se créent des situations indépendantes importantes, presque toujours mieux informés que le ministre ou l'ambassadeur, et plus vite ; leur activité, leur curiosité d'esprit, leur loyauté en font les hôtes bien accueillis des gouvernements étrangers, et les conseillers naturels et précieux de nos représentants. Ils sont braves par tempérament, par devoir professionnel : surviennent guerres, révolutions, épidémies, ils sont, au premier rang, les spectateurs empressés des événements importants. Les périls ne les épargnent pas toujours ; les meilleurs meurent à leur poste... Il faut dire bien haut que ces exilés volontaires sont l'honneur du journalisme contemporain.

Tel fut Georges Gaulis, correspondant du *Temps* à Constantinople, de 1895 à 1898, correspondant du *Journal des Débats*, correspondant londonien et parisien du *Journal de Genève*, directeur du journal la *Macédoine*, puis du *Stamboul*.... et que d'incessants voyages en Orient avaient familiarisé avec toute les questions de la politique balkanique et méditerranéenne. M. Victor Bérard peut dire de lui : « il acquit des Turcs, de leur gouvernement, de leurs relations avec leurs sujets, leurs créanciers, leurs fournisseurs, leurs amis et leurs ennemis, une connaissance que deux ou trois Européens seulement ont eue depuis un demi-siècle ».

Georges Gaulis projetait d'écrire un ouvrage d'ensemble sur la Vieille et la Jeune Turquie : complétant l'esquisse qu'il en avait laissée à l'aide des articles publiés dans les journaux et les revues par cet infatigable journaliste, M. Victor Bérard a pu composer un premier volume d'un vif intérêt ; on y verra comment la politique hamidienne a ruiné l'empire ottoman.

Rien de plus curieux que les chapitres consacrés à Abd-ul-Hamid, à son existence recluse à Yildiz-Kiosque, à ses ruses de diplomate sanguinaire et de financier aux abois ; Georges Gaulis éclaire d'un jour crû l'intimité de la vie de ce souverain redouté, et son sinistre entourage : « le sultan a beau s'enfermer derrière de grands murs, faire tripler les cordons militaires et payer une moitié de la Turquie pour espionner l'autre moitié, il craint de mourir étouffé dans son palais, à l'exemple de tant de ses prédécesseurs. Il cherche une protection dans les aventuriers qui l'entourent. Ceux-ci lui doivent tout. Ils sont embusqués sur le Bosphore, au milieu des Ottomans qu'ils pressurent et bafouent. Ils servent utilement le maître dans ses coups de force et ses tours de ruse ; mais ils ont besoin que le maître vive. Lui disparu, ils seront branchés, ou rejetés nus au désert. Aussi peuvent-ils bien se manger entre eux ; ils ne le mangeront pas ; ils lui feront un rempart contre les dangers extérieurs et lui assurent des jours — sinon heureux, du moins prolongés le plus possible ».

Après nous avoir révélé cette bohême fantastique, Georges Gaulis n'a point de peine à nous faire comprendre le succès des intrigues allemandes à Constantinople et le désordre des convoitises déchaînées autour de la Sublime Porte ; il apporte un vivant récit du voyage de Guillaume II en Terre-Sainte. Une série de notes et d'impressions sur la Serbie et la Macédoine, la Bulgarie et l'Abanie termine le volume.

Un prochain livre expliquera comment la politique des Jeunes-Turcs n'a pas sauvé l'empire ottoman.

JACQUES BARDOUX. **Croquis d'Outre-Manche.** (Hachette.)

M. Jacques Bardoux est un des Français d'aujourd'hui qui connaissent le mieux l'Angleterre : études esthétiques (Ruskin), historiques, politiques et sociales, toute une série de volumes témoignent d'un long et patient effort entièrement voué à pénétrer par des voies diverses la psychologie de nos voisins.

Dans un nouveau livre, M. Jacques Bardoux nous fait part d'impressions de voyage où se mêlent naturellement les aperçus historiques, les notes biographiques ou artistiques d'un esprit très informé du passé et de la vie de l'Angleterre : « Au moment où le parti radical règne en maître incontesté sur l'Angleterre, il nous a paru intéressant de parcourir l'une de ses patries, le crayon à la main, pour en dessiner les paysages et en noter les caractères ; quand on a respiré le vent marin qui balaie, sans trêve ni repos, les plateaux de Cornouailles, lorsqu'on connaît leurs monuments, leurs souvenirs, leurs légendes, on comprend mieux les caractères et les tendances, on mesure, avec plus d'équité, les forces et les faiblesses de la démocratie qui vient ».

On sait combien la Cornouailles diffère du reste de l'Angleterre ; cette Bretagne insulaire est, comme la

nôtre, granitique et rude; ses plateaux dénudés subissent le perpétuel assaut des vents de l'Océan; au loin s'étendent des horizons d'ajoncs et de landes épineuses. Des régions entières ont malheureusement été déboisées pour les exploitations des anciennes mines d'étain, aujourd'hui à peu près épuisées. De là un caractère plus sombre que celui de notre verdoyante Armorique.

La Cornouailles est habitée par une population de mineurs, de fermiers et de marins, frustes et austères, tourmentés depuis des siècles, par les fièvres périodiques d'un idéalisme religieux. Un austère puritanisme étouffe ici la prestigieuse imagination celtique; les mœurs y sont bien réglées, et l'on y voit moins d'ivrognes qu'en Bretagne; comme on comprend toutefois les préférences de M. Jacques Bardoux : « En Bretagne les villes possèdent d'incomparables calvaires, des églises ouvragées et des demeures pittoresques. Les légendes sont encore contées, le soir, au coin du feu. Les bardes n'ont point perdu leur don d'improvisation. Les femmes portent des châles, des bijoux et des coiffes. La beauté n'est point proscrite. L'art vit encore. Serais-je prêt à acheter la vertu de la Cornouailles puritaine et radicale, au prix d'un pareil rétrécissement de la sensibilité et de la pensée? Il m'est impossible d'étouffer l'hymne ensoleillé qui chante dans mes veines de celte latin ».

Pour apprécier équitablement tous les mérites de cette rude population de Cornouailles, il faut, avec M. Jacques Bardoux, la considérer au travail, aux champs, sur mer, ou dans les villes. Son itinéraire nous conduit aux falaises du Devon, à Exeter, Darmouth, Totnes, Barnstaple... aux vallées du Somerset, à Glastonbury, Wells, Bath... Et pour que nous ne perdions pas de vue en ce canton reculé l'Angleterre impériale, M. Jacques Bardoux évoque en un chapitre coloré et vivant le *Couronnement du roi*, les solennités de Westminster, la joie grave des habitants de Londres.

Gand — La Bohème — Les Vosges [illegible] Les Marches de l'Est.

La revue mensuelle *Les Marches de l'Est* consacre à des villes ou à des régions intéressantes des numéros spéciaux qui constituent de véritables volumes, très denses et très variés.

C'est ainsi que pour nous faire connaître Gand (1), M. L. Dumont-Wilden, dont nos lecteurs connaissent bien le limpide talent, écrit un remarquable chapitre d'histoire locale (Gand et son histoire); M. Georges Ducrocq, directeur des *Marches de l'Est*, esquisse de vives impressions; nous sommes ensuite renseignés sur la Participation française à l'Exposition de Gand par M. Luc Vilmont, sur la Culture française en Flandre au [illegible] par M. [illegible] Coulson. M. Grégoire le Roy nous offre des souvenirs littéraires; MM. E.-D., Jean Bruse et Henri Rouzaud nous entretiennent enfin de l'Association flamande pour la vulgarisation de la langue française à Gand, d'Un industriel gantois sous l'Empire, de Louis XVIII à Gand.

Le fascicule intitulé *les Vosges* (1) n'est ni moins plein, ni moins attrayant : ces articles, déclare-t-on à la première page « n'ont pas la prétention de révéler les Vosges aux Vosgiens. En les réunissant en faisceau, les *Marches de l'Est* voudraient simplement attirer l'attention du public sur l'un des plus vieux pays de France. C'est un magnifique voyage que la traversée des Vosges, à pied. Descendre, à vingt ans, le cœur léger, avec les eaux courantes qui tourbillonnent dans le vallon le versant qui mène en Alsace, c'est goûter à l'une des plus grandes joies qu'un Français puisse ressentir. » *Les Marches de l'Est* ne pouvaient mieux faire que de rassembler des études d'histoire, des évocations de paysages, de villes, de mœurs, qui sont en effet tout à fait propres à nous faire aimer ce magnifique pays trop peu visité.

La Bohême demeurera d'actualité aussi longtemps que se perpétuera à l'orient de l'Europe le conflit séculaire entre Slaves et Germains : nous comptons beaucoup d'amis à Prague, et les Français sont assurés d'un accueil particulièrement sympathique aux rives de la Vltava. Autant de motifs qui nous conseillent de lire les études des *Marches de l'Est* (2) qui rassemblent au sommaire les noms de MM. Adolphe Delaunois, L. T. Demay, H. Jelinck, Ely Souzdal, Marc Legrand, Adrien Mithouard, Georges Ducrocq et Louis Thomas.

Dominique Mirande. **Le Code de Hammourabi et ses origines. Aperçu sommaire du droit chaldéen.** E. Leroux.

M. Dominique Mirande, président de chambre honoraire à la Cour d'appel de Paris, examine en juriste le célèbre code de Hammourabi.

On sait quelle est l'importance historique des lois du monarque « qui a taillé en pièces les ennemis, l'ouragan de guerre qui a bouleversé le pays des rebelles, qui a apaisé les combats, broyé les rébellions, anéanti les récalcitrants comme des images d'argile et triomphé de la résistance des montagnes inaccessibles ».

On en trouve le texte original sur un bloc de diorite noir, haut de six pieds, et à peine dégauchi, conservé au musée asiatique du Louvre.

M. Dominique Mirande en emprunte la traduction aux travaux de MM. Flach et Fossey; s'aidant des résultats acquis par l'archéologie et l'histoire orientales, il précise la place de cette législation dans l'évolution humaine; si l'on est un peu surpris qu'il fasse intervenir la métaphysique en une question qui relève de la science seule, on ne peut que lui être reconnaissant d'avoir rendu accessibles en un opuscule limpide des notions dispersées dans les ouvrages des spécialistes, et d'avoir incorporé à l'étude du droit un document d'intérêt capital.

Jacques Lux.

(1) [illegible]
(2) [illegible]

Le Propriétaire-Gérant : PAUL FLAT

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGENE YUNG

DIRECTEUR : PAUL FLAT

N° 8 -- 1er SEM. 52e ANNÉE 21 FÉVRIER 1914

NOTES SUR LES ÉGLISES (1)

Il y a quelques années, quand je demandai au ministère, pour l'étudier, la liste des monuments et objets classés, il me fut répondu : « Y pensez-vous, monsieur ! Nous ne la communiquons à personne... rapport aux cambrioleurs ». Le sous-secrétaire d'État eut la bonté de rassurer les bureaux. Je possède cette liste grossièrement incomplète, autographiée avec beaucoup d'erreurs en 1910. C'est en vain que depuis deux ans, on en réclame de l'administration des Beaux-Arts la réimpression. Voici du moins quelques chiffres officiellement fournis par le ministre.

Lors de la promulgation de la loi du 5 décembre 1905, relative à la Séparation des Églises et de l'État, 909 églises étaient inscrites sur la liste des monuments historiques. Depuis cette époque jusqu'au 25 octobre 1912, 817 églises ont été classées. (Ces chiffres comprennent les édifices classés soit dans leur totalité, soit dans certaines de leurs parties (nef, chœur, collatéraux) affectées au culte. N'y rentrent point les portails, portes, cryptes et clochers, classés à part). J'estime qu'on peut y ajouter 200 églises, maisons ou châteaux classés on 1913. Nous arrivons ainsi à un total d'églises classées inférieur à deux mille. Quelle misère ! Il suffit de s'être promené en France pour être bien persuadé que ce chiffre est dérisoire.

Mais quelles sont exactement les richesses archéologiques de notre pays ? Personne, vous entendez bien, personne n'est à même de nous le dire. M. de Chennevières avait commencé à dresser un inventaire. On a dépensé beaucoup de temps et d'argent. Mais tout cela si mal conduit au ministère que nous ne savons rien de net. Nous n'avons pas à cette heure la liste complète de ce qui mériterait, du point de vue artistique, d'être sauvé.

Joséphin Péladan a publié dans le *Figaro*, et va réunir en volume un répertoire, l'*Inventaire de nos dix mille églises artistiques et historiques à classer par listes départementales et alphabétiques*.

Quant à ceux qui ne peuvent pas rêver sur des chiffres, je les renvoie, s'ils veulent s'émouvoir, à l'admirable collection de photographies archéologiques de M. F. Martin-Sabon. Ce loyal serviteur des églises parcourt la France depuis des années, son appareil photographique à la main. Il a réuni près de treize mille clichés. Son premier catalogue, daté de 1900, est épuisé. On peut toutefois le consulter aux bibliothèques du Musée de sculpture comparée du Trocadéro, de l'Union centrale des arts décoratifs, de l'Ecole des Chartes, ainsi que les suppléments parus en 1905, 1907 et 1910. Et si l'on veut se procurer quelques-unes de ses épreuves, il faut s'adresser à M. Pierson, 41, rue Taitbout.

*
* *

Des conseils municipaux, non contents de refuser tout argent pour réparer les églises, vont jusqu'à interdire aux catholiques de faire, à leurs frais, ces travaux.

(1) Ces notes inédites, et dont nous sommes heureux d'offrir à nos lecteurs la primeur, feront partie du volume qui paraîtra prochainement chez l'éditeur Emile-Paul sous le titre : *La Grande Pitié des Eglises de France*.

Ces cas de sectarisme semblent plus fréquents chez les radicaux que chez les socialistes. On voit assez souvent des socialistes chassant de la mairie les radicaux et, pour les embêter, autorisant, favorisant des restaurations de l'église. Mais à cette disposition plus tolérante des socialistes il y a mieux et plus profond qu'une raison électorale. Ecoutez cette réflexion du journal *le Socialisme*, que dirige M. Jules Guesde : « Le scandale des liquidations, écrit un de ses rédacteurs, M. René Cabanes, ce scandale où les francs-maçons notoires se sont enrichis, n'est pas fait pour attiédir le zèle des catholiques, mais bien pour désarmer la volonté combattive des anticléricaux sincères et simples. Dans l'opinion publique, il a provoqué une détente dont bénéficient les persécutés d'hier. »

J'entends bien que *le Socialisme*, quand il dénonce ce scandale des liquidations, n'y cherche qu'un argument contre « la stérilité de l'effort anticlérical bourgeois », et qu'il ne songe pas à prendre l'Eglise sous sa protection. Pourtant, je continue de feuilleter ce même numéro du *Socialisme*, et j'y lis une nécrologie d'une révolutionnaire russe, qui se termine par ces mots : « Ce qui est mortel de notre amie repose dans le cimetière Montparnasse. » Mots saisissants, et qui donnent à réfléchir quand on les trouve sur les lèvres de ces contempteurs du passé ! Comment n'y pas sentir une conception de la destinée étroitement apparentée avec les notions de sacrifice et de survie que l'on prêche depuis dix-neuf siècles dans nos églises !

Je suis sûr qu'une heure viendra où des hommes qui ont cru qu'ils favorisaient les œuvres de la raison en humiliant les œuvres de la foi, s'apercevront que la raison et la foi ne peuvent être séparées. Ils diront : « Nous ne faisons rien de bon si nous diminuons les puissances de vénération dans ce pays ; toute civilisation a besoin, pour vivre et sauvegarder ses plus hautes idées, que la notion du respect demeure dans les âmes. »

A de certains instants, cette pensée, comme une phrase musicale qui se montre et se dérobe, apparaît au milieu de l'immense symphonie orchestrale que Jaurès, à lui tout seul, déchaîne sur une assemblée dont il se charge monstrueusement d'exprimer les thèmes les plus divers.

*
* *

Croyez-vous donc que l'homme va cesser d'être un animal religieux et qu'il se passera d'un temple ? Non ? Eh ! bien, alors, pourquoi jeter bas cette maison réservée aux grands états d'émotivité religieuse ? Je suis avec vous, voudrais-je répéter mille fois aux députés de la majorité, un tenant de la méthode scientifique, de la méthode expérimentale, de la soumission devant le fait. Conformément à cette méthode, mon esprit ne peut pas ne pas tenir compte d'un fait, c'est-à-dire d'une réalité constatée et constatable. Ici, le fait, c'est l'homme, et un homme déterminé, un Français. A quoi lui sert cette pauvre église de village ? Regardez autour de vous. Elle est le point d'attache pour les grandes relâches de la vie. Pendant des années et des années, nous pouvons caboter à droite et à gauche, naviguer assez doucement de port en port ; ce que nous avons appris en morale, les habitudes de notre profession, les mœurs générales nous offrent des ancres, des cordages, des liens secondaires et suffisants pour la vie de tous les jours ; mais rien de cela ne vaut pour les circonstances capitales, pour ces circonstances qui justement ne ressemblent à rien, et devant lesquelles nous nous trouvons pris au dépourvu. C'est un fait qu'à ces moments-là, très souvent, les plus frivoles, les plus durs, les plus prosaïques, tous ceux qui semblaient le plus loin de l'émotion religieuse, se jettent dans l'église, y trouvent un appui, ne le trouvent que là. Pourquoi donc, sous ces vieilles pierres, glisser comme on l'a fait déjà, ça et là, et comme sur des milliers de points on se prépare à le faire une cartouche de dynamite ?

C'est bien dommage qu'il ne soit pas possible d'apporter à la tribune de la Chambre, pour tout discours sur cette question des églises, une pensée de Pascal, suivie, sans plus, d'un bref commentaire ! Ce serait élégant, mais ce serait déraisonnable. Pour tout dire, en un mot, je crois que l'on rirait. C'est fatal, cela tient au contraste trop fort qu'il y a entre la masse des idées nobles et sincères qu'un si grand nom éveille et l'atmosphère un peu théâtrale ou d'autres fois prosaïque qui enveloppe une tribune parlementaire. Ces grandes disproportions font toujours rire. C'est sans doute pour éviter cet inconvénient qu'un Emmanuel Arène, s'il croyait devoir citer l'auteur des *Pensées*, ne manquait jamais de l'appeler ce brave Pascal. Il essayait de dégrader ce grand homme pour le mettre à sa taille. J'aime mieux m'abstenir. C'eût été bien, pourtant, de rappeler aux méditations de mes collègues cette simple ligne : « Le propre de chaque chose doit être cherché ; le propre de la puissance est de protéger. »

*
* *

J'entends bien qu'un certain nombre des adversaires de l'église, ne pouvant pas nier qu'il y a dans l'humanité un besoin religieux, nous disent : Soit ! nous aurons une religion, mais une religion nouvelle. « Dès maintenant, il y a chez nous, [illegible] M. Jaurès, aux applaudissements de la majorité, autr[illegible]

chose que la survivance des anciennes croyances; il y a dans notre effervescence démocratique l'attestation d'une croyance nouvelle... ». Mais M. Augagneur, dans le banquet annuel de l'Association Nationale des Libres Penseurs, affirme que « désormais la guerre est entre ceux qui croient et ceux qui ne croient pas », et qu' « il faut s'attaquer à l'idée religieuse elle même ».

Sur cette question de la nécessité de tenir compte du sentiment religieux, les radicaux, radicaux-socialistes et socialistes sont profondément divisés. Il faudra qu'ils s'expliquent; il faudra que nous sachions ceux qui ont reconnu en eux et dans l'humanité le sentiment du divin et ceux qui nient l'y découvrir. Et ceux qui ont reconnu la réalité de ce sentiment, il faudra qu'ils nous disent comment ils entendent le satisfaire...En tout cas, ces derniers se rendent bien compte qu'une pareille entreprise, si elle doit aboutir, sera l'œuvre de plusieurs générations. Rappelez-vous le temps, les travaux, les laboratoires nécessaires pour établir une loi d'ensemble en physique. Que sera-ce pour établir un ordre immense qui doit régner sur toutes les puissances religieuses de notre être? Ah! nous ne sommes plus au temps où l'on pouvait, comme un Michelet, comme un Quinet, croire que la maison allait être en rien de temps reconstruite! Eh bien! en attendant ce nouvel et problématique édifice, allons-nous laisser plusieurs générations exposées à toutes les intempéries?

*
* *

Le plus souvent, l'église satisfait un besoin senti. Ne fût-il pas senti, ce besoin existe. Si l'église, un jour de surprise, tombe, le village va travailler à la reconstruire. En la relevant, il y placerait les plus beaux débris, les joyaux de la morte... Vous secouez la tête, vous me dites que l'église se meurt, que vous avez entendu ses derniers chants et que vous ne les avez pas compris. Mais ne restât-il qu'un fidèle, il faudrait la maintenir. N'en restât-il plus, il le faudrait encore, car elle revivra demain.

Ce n'est pas un argument que de dire : « Ainsi l'a voulu la majorité d'un conseil municipal. » Il n'est pas permis à une génération de détruire les richesses, les ressources du sol où elle est campée, pas plus qu'il n'est permis à une caravane de souiller ou de combler les puits qu'elle va quitter à la prochaine aurore.

*
* *

Ces églises..., les seuls édifices idéologiques qu'ait le peuple, c'est-à-dire, les seuls chargés uniquement d'idées qui ne représentent pas de la besogne.

Les seuls qu'ait le peuple, et supérieurs certes à ceux qu'invente la masse vulgaire des heureux de ce monde. Tous les soirs, tous les théâtres de Paris distribuent à la foule, qui ne s'étonne pas et qui bien plus s'y plaît, des tableaux où il n'y a ni respect de l'honneur, ni fidélité à l'amitié chez les hommes, ni chasteté chez les femmes, ni regret des fautes, ni désir de perfectionnement. Ne faut-il pas qu'il y ait au monde un lieu qui nous ouvre la source du cœur, qui fortifie nos liens avec les morts et avec ceux qui viendront, qui nous fasse sentir les vivants comme des frères?

Ce lieu existe jusqu'à cette heure dans la plus misérable bourgade. Très souvent, c'est le plus beau des palais que peut rêver un grand artiste. Fût-il le plus misérable abri, je le respecte. Il est impossible qu'un digne intellectuel n'ait pas une affection, une vénération pour le lieu qui ne veut servir qu'à l'esprit. Un jour, à Lausanne, par simple curiosité, je suis entré sous une tente dressée dans une prairie par l'Armée du Salut. J'y ai trouvé, mêlées aux plus déconcertantes platitudes, d'extraordinaires émotions, et je n'ai pas fini d'y réfléchir.

Dans un sanctuaire, nous satisfaisons les idées qui nous ont menés au pied de l'autel et, plus lentement, des idées qui sont en nous et qui ne savent pas ce qu'elles viennent faire là. Il est possible que dans l'église toutes les exigences de votre esprit ne soient pas satisfaites; il est possible que plusieurs d'elles soient choquées, mais vous y trouverez encore assez : votre cœur sera gagné, voire enthousiasmé, et votre raison raisonnante suivra, car l'esprit qui veille là-dedans possède la force d'imposer à une immense armée d'hommes et de femmes le sacrifice, comme une condition régulière de vie heureuse. Ici règne incontestablement une puissance bienfaisante, la plus haute idée.

*
* *

Je suis venu défendre à cette tribune l'église de village au même titre que je défendrais le Collège de France.

C'est à la civilisation qu'il faut s'intéresser, si l'on n'a pas le sens de Dieu et si l'on est rassasié du moi. Eh bien! la civilisation, où est-elle défendue aujourd'hui?

Dans les conseils d'administration? Je ne suis pas de ceux qui le croient.

Elle est défendue dans les laboratoires et dans les églises.

*
* *

C'est bien que les architectes, les sculpteurs, les peintres, les verriers, les orfèvres interviennent. Eux, qui furent toujours les collaborateurs et les

décorateurs du catholicisme, ils ne peuvent laisser ruiner leurs modèles et leurs propres ouvrages. Mais il s'agit d'obtenir que l'intelligence française réagisse sous des coups qui, sans la viser directement, l'atteignent. On attend que nos intellectuels, avec leurs moyens propres, plus qu'aucun autre décisifs pour la propagande du sentiment et des idées, appuient nos ouvriers d'art. Je fais appel aux jeunes écrivains. Point n'est besoin qu'ils aillent désormais à Venise, à Tolède pour voir mourir la beauté... Mais non, je me reprends, ne parlons pas de beautés qui meurent : des images divines veulent vivre et nous appellent au secours. C'est aux poètes, aux philosophes, à tous les intellectuels de proclamer que nos églises sont au premier rang de nos richesses de civilisation, et qu'ils ne laisseront pas détruire ces sources de vie spirituelle. C'est à eux, avant tous, à cette heure, de prendre garde et de défendre l'Esprit contre la Bête. Qu'ils fassent leur examen de conscience, et qu'ils disent s'ils veulent rester seuls au village en face du café du Commerce.

C'est entendu. A Paris, ils peuvent croire qu'ils trouveront des musées, des salles de concert, des chaires professorales, des assemblées de toutes sortes où se réfugie cette grande poésie qui remplissait la cathédrale. Mais au village? L'ensemble des questions que le café du Commerce agite ne peut pas arriver à nous faire prendre notre parti de la destruction d'un lieu où la curiosité des plus humbles s'élevait si haut, où le plus modeste était guidé, mis en rapport avec l'ordre universel.

Je ne doute pas de leurs réponses. Que de signes favorables déjà dans la plus récente production littéraire! Nous en avons assez de l'humanité étriquée où des médiocres au cœur glacé et incapables de cataloguer tous les faits voulaient nous enfermer. Élargissons notre regard.

Ces mêmes jeunes troupes désintéressées qui auraient à d'autres moments, combattu, rejeté un catholicisme oppressif, s'irritent, sont écœurées des insipides déclamations de l'anticléricalisme. Elles n'acceptent pas que l'on travaille à tarir les vieilles sources de la France. Elles se rassemblent d'instinct pour faire face à la Barbarie. Je voudrais tracer ici le tableau de la littérature nouvelle que je salue et d'où s'élève, plus ou moins haut, la grande flamme spirituelle que le café du Commerce ne voit pas, une flamme que nous serions bien imprévoyants, nous autres, artistes et gens de lettres, de ne pas protéger, car c'est dans son rayonnement que nous pouvons le mieux poursuivre tous nos songes. C'est autour de cette flamme que la tribu primitive s'étendait pour dormir : elle irrite la bête, mais la tient à distance.

*
* *

On se les arrache, nos églises.

On veut les défendre même contre les curés! M. Théodore Reinach a osé parler à la Chambre des « Vandales en soutane ». Les sectaires anticléricaux qui appellent de leurs vœux plus ou moins avoués la destruction des églises croient m'embarrasser en me disant qu'il y a un curé, je ne sais où, qui, d'accord avec l'inspecteur des beaux-arts, aurait abîmé de vieilles fresques et puis, autre part encore, un second curé qui aurait mis au rancart, en lui écorchant le nez, la statue charmante d'une sainte. (Sur ce second point, toutefois, je me demande s'il n'y a pas eu confusion, et s'il ne s'agit pas de la statue d'Emile Zola, un saint blocard, comme vous savez, qui, d'après Paul-Yacinthe Loyson, a été précipité dans les oubliettes les plus noires du Grand-Palais par l'administration des Beaux-arts). J'ignore ce qu'il en est de ces deux cas. Admettons qu'ils soient exacts. On y verra des faits d'ignorance, non de méchanceté. C'est tout différent. C'est la maladresse des gens chez qui le sentiment de l'art fait défaut ; mais chez les autres éclate la volonté de faire de la peine, une rage, un système de destruction.

C'est ce que ne paraît pas avoir compris mon collègue à la Chambre, M. Georges Ponsot, dans un plaisant article publié dans la *Petite République* du 8 septembre, sous ce titre : « *Défendons, nous aussi, les églises.* » Georges Ponsot est homme d'esprit et blocard de son état. Il reprend un thème que Huysmans ne se lassait pas d'exploiter : le mauvais goût des catholiques, et, spécialement, de nos curés de campagne. Il nous les représente « les manches retroussées, armés de pinceaux de toutes les dimensions, suivis d'enfants de chœur portant des pots de ripolin. Ils font le tour de l'église. Une rage sacrée les anime. Ils habillent les statues! »

Fort bien, mon cher collègue ; mais ils ne pensent pas à mal. C'est beaucoup. Vous me dites, pour conclure votre article, que je reconnais n'avoir pas pu lire sans rire : « Nous sommes avec vous pour protéger l'église de village ; nous apportons une loyale collaboration à l'œuvre que vous avez entreprise. Avec vous nous protégerons les églises contre l'épicier de Bornel. » Et moi, je suis très disposé à souhaiter avec vous, avec tout le monde, que dans les séminaires on reçoive des notions d'archéologie et qu'on apprenne à moins aimer les plâtres de la rue Saint-Sulpice. Mais constatons que ce manque de goût a été partagé par tout le monde, et s'il est vrai qu'on peut retrouver sur le grenier des presbytères des saints mis à la réforme et bien plus beaux que ceux installés à leur place, avouons qu'il n'y a pas de grenier bourgeois où l'on ne puisse

trouver de petits objets, des pendules, des cadres, des meubles infiniment plus agréables que ceux qui décorent le grand salon du bas. Faute de goût n'est pas crime. Et reconnaissons que si, en dépit d'erreurs vénielles, nos richesses d'art, en grande masse, sont restées dans nos églises, il faut en remercier le clergé.

Ce que nous flétrissons chez les Accroupis de Vendôme, chez l'épicier de Bornel, chez les blackboulés de Moulins-les-Noyers, chez les dynamiteurs de Cinqueux, de Grisy-Suisnes, en un mot chez la Bête, c'est la méchanceté, le désir de brimer une minorité, le besoin de faire de la peine, une ardeur malsaine, inexplicable (un sadisme), à offenser ce que les autres vénèrent, et c'est enfin une conspiration (que je ne vois nulle part dans le clergé) pour jeter bas l'ensemble de notre architecture religieuse.

*
* *

Si l'on veut comprendre la pensée politique de certains ennemis du catholicisme qui signent en faveur des églises, j'imagine qu'il faut avoir présente à l'esprit la pensée de la Convention et de Robespierre : « Tous les hommes d'Etat qui avaient la charge de conduire les destinées de la Révolution, ont blâmé la déchristianisation comme une lourde erreur et presque comme un crime »... Robespierre, traduisant l'opinion de l'immense majorité de la Convention, s'opposa à la déchristianisation pour des raisons d'opportunité à la fois politiques et sociales. Le philosophe chez lui souhaitait ardemment la disparition de tous les cultes, mais le législateur, l'homme d'État, savait que la violence ne ferait que les consolider et deviendrait fatale à la Révolution. Le législateur prit le pas dans sa conduite sur le philosophe. » (Albert Mathiez). — Et n'est-ce pas le même esprit qui guidait certains radicaux, quand, à l'étonnement de beaucoup de leurs collègues, ils me donnaient leur signature en faveur des églises.

*
* *

Je n'ignore pas que de bons esprits dénoncent comme très dangereux le classement d'un édifice. A les croire, de tous les vandalismes, le pire, c'est celui des architectes, et mieux vaut laisser périr une église que de la mettre entre les mains du service des monuments historiques. André Hallays, Moreau-Nélaton, entre autres, ont publié un grand nombre de faits attristants qui justifieraient cette thèse. M. Gustave Dupin a pu m'adresser en 1913, dans la *Renaissance contemporaine*, deux lettres ouvertes où il affirme que la question « est de savoir s'il est d'un intérêt ou d'une moralité quelconque de composer avec Bouvard, Pécuchet et Homais. L'épicier de Bornel est légion; mieux : suffrage ! Toutes éventualités sont préférables à une abdication et à un déshonneur inutiles. On suffoque dans cette humanitairerie parlementaire, administrative, consciente et organisée. Qu'elles s'écroulent sur nos têtes, les voûtes harmonieuses élevées par nos pères. Il vaut mieux, pour ce que vous appelez un domaine spirituel et une chose sacrée, mourir en noblesse et en beauté que de vivre en carte. »

Cette vue contient assez de vérité pour que personne ne puisse complètement s'y soustraire. Elle pénètre plus ou moins l'esprit de tous ceux qui examinent la question, et moi-même, jadis, j'ai prêché cette grande thèse triste : « Laissons aller à la mort ce qui veut mourir. » Mais il s'agissait de Venise, et de favoriser le plaisir des esthètes. Quand nous parlons des églises de France, c'est leur esprit, la réalité qu'elles protègent, le contenu et le contenant que nous voulons maintenir. Je ne puis m'associer à ces vœux désespérés. Je dis qu'il faut maintenir et augmenter le budget des monuments historiques, mais toutefois, d'urgence, le soustraire au bon plaisir des architectes.

Je fais mienne la réforme que préconise André Hallays, de remplacer par une rémunération fixe et annuelle les honoraires de cinq pour cent alloués aux architectes sur les travaux exécutés. « Notre mode de paiement est absurde, dit le critique des Débats. Il encourage les architectes à laisser les édifices tomber en ruines, afin de se ménager un jour l'occasion de travaux considérables et lucratifs. C'est ainsi que les *restaurateurs* défigurent, saccagent et détruisent tous les monuments de France, les uns après les autres. » Et l'éminent écrivain va jusqu'à dire : « Tant qu'on n'aura pas rendu les architectes inoffensifs, nous hésiterons à augmenter le nombre de leurs victimes. »

Ces justes critiques valent celles qu'on adresse aux médecins. Ils sont bien dangereux, c'est vrai, mais ayez un malade, vous courez chez le docteur et chez le pharmacien.

*
* *

« Puissé-je m'endormir de mon dernier sommeil au bruit des temples catholiques s'écroulant sous les coups du marteau populaire... »

Ainsi écrivait Michel de Bourges (l'idole d'Henri Brisson) à Edgard Quinet, en date de juin 1850..., Mais voulez-vous que nous fassions un pas de plus dans l'étude de cette question des églises ? Je commence à voir clair au milieu d'actes de vandalisme en apparence inexplicables. Au fond, le plus souvent, c'est des questions d'argent.

Je m'explique. Tout cet été (1912), j'ai lu sur les murs de nos villages lorrains les affiches d'un antiquaire parisien disant : « J'achète très cher toutes les vieilles statues de piété, toutes sculptures de pierres ou de bois, même brisées. Je me déplace pour venir voir et estimer les objets. »

Un texte pareil, s'il est médité à la lumière des expériences que depuis deux ans j'ai faites, est excellent pour nous déniaiser. Je tiens cette affiche pour aussi précieuse que la lettre de Michel (de Bourges). Les deux se complètent. Cette conspiration haineuse et cette publicité commerciale rendent compte de la destruction de l'art chrétien à laquelle nous assistons. Michel (de Bourges) et Quinet appellent « le marteau populaire ». Ce marteau, à bien voir, c'est le marteau du commissaire-priseur. Une double bande s'est élancée sur les trésors de notre génie et sur un Dieu détesté.

*
* *

Voici, — en attendant qu'à la suite de conversations avec Rome, le Parlement accepte de voir dans les églises des édifices religieux, — voici comment, à mon avis, nous devrions compléter la loi du 30 mars 1887 réglant « la conservation des monuments et objets ayant un intérêt historique et artistique. » Voici les dispositions complémentaires que je voudrais que la Chambre votât.

Article premier. — Les édifices religieux de toute nature, antérieurs au 1er janvier 1800, sont classés comme monuments historiques, dans les conditions de la loi du 30 mars 1887, sauf les dispositions suivantes.

Art. 2. — Tout vote de fonds émis par les départements, communes, et autres établissements publics pour réparation ou restauration des monuments historiques ci-dessus classés, donnera droit à une subvention correspondante de l'État, dans les limites du crédit annuellement inscrit au budget du Ministère des Beaux-Arts.

Art. 3. — Tout contribuable inscrit au rôle des contributions directes d'une commune aura le droit de provoquer, à ses frais, la réparation ou restauration des édifices religieux communaux, dans le cas où la commune, régulièrement appelée à en délibérer, a refusé d'y procéder.

Dans ce cas, les travaux devront être autorisés par la commission des monuments historiques et l'allocation consentie par le ou les contribuables donnera droit, comme dans l'article précédent, à une subvention correspondante de l'État.

[illegible]

UNE CORRESPONDANCE INÉDITE D'ALFRED DE VIGNY [1]

XIV

11 juin 1852. Vendredi.

Aimable et très silencieux ami, je vais aujourd'hui vous écrire un mot d'affaires sérieuses parce que je ne reçois pas de réponse de vous à ma lettre du 24 mai. Je ne puis comprendre le silence de M. Roubo. Je l'ai prié le 9 mai, comme je vous l'ai dit, de prendre auprès de M. B... lui-même les informations les plus approfondies et les plus sérieuses sur l'état actuel de ses affaires, et de le presser de chercher quelque moyen de me rembourser. L'accroissement tous les jours attesté des valeurs immobilières, et l'abaissement du 5 p. 100 ou plutôt sa destruction [2] doivent lui rendre les emprunts plus faciles que jamais. Il n'attendait m'écrivait-il que le moment où la réélection du Président rendrait le calme à l'esprit public et leur valeur aux immeubles. Des capitalistes à lui connus lui avaient promis des fonds, il en était certain et me priait de cesser le feu. Je l'ai fait, et nous avons accordé une trêve. Mais à présent, il me faudra, bien qu'avec peine, reprendre les hostilités avant peu de temps, si l'on agit mal avec moi, et faire exécuter le jugement.

Je vous prie de voir M. Roubo et de me dire en ami la vérité sur ce qui se passe.

Il est probable que M. B... a donné à M. Roubo quelque réponse évasive... Quels en sont les termes, et pourquoi ce silence de M. Roubo depuis le 9 mai ?

Adieu, cher et ancien ami, croyez-moi tout dévoué à vous et aux vôtres.

Alfred de Vigny.

XV

[illegible]

Il n'y a rien de plus aimable que ce que vous avez fait, si ce n'est la manière dont vous l'annoncez. Vous pouvez dire : *Veni, vidi, vici*, et vous êtes un historien charmant de votre petite bataille. Vous écrivez vos commentaires avec une bonne grâce toute particulière, et qui me console un peu de ce qu'il y a de pénible dans cette affaire. Elle m'a fait prendre en haine les placements hypothécaires. Quelle ruse avait donc pu trouver dans son bissac

[1] Voir la livraison du 15 janvier [illegible] et la livraison [illegible]

[2] La Société [illegible] de la rente 5 p. 100 en 3 et [illegible] p. 100.

ce renard surprenant, pour *faire appel* après son désistement officiel du 24 novembre 1851?

Et comment cet appel pouvait-il avoir été reçu à l'insu de M. Roubo? — Je pense qu'il vous a communiqué ma dernière lettre du 5 août? Si vous ne l'avez pas lue, demandez-la lui. Je lui ai recommandé de vous la montrer. Vous y verrez quelques détails sur deux voyages inutiles que fit ici Mme B... l'année dernière. — Le 24 août, par un beau matin, elle m'arriva et, dans un monologue qui dura six heures, elle essaya inutilement de m'arracher une prorogation. Il en fut de même un beau soir, le 27 octobre 1851. J'espère ne la pas voir arriver encore pour l'anniversaire de ses visites. Elles sont embarrassantes et douloureuses. Vous verrez dans ma lettre à M. Roubo (du 4 août) ses promesses et même aussi ses petites menaces. Dites-moi ce que vous pensez de cela. Il me semble qu'il sera facile d'y parer. Je la plains beaucoup et comme femme et comme mère, elle devait être fort malheureuse et c'est pour cela que je n'ai rien dit de sa visite jusqu'ici à personne, même à vous. Aujourd'hui pourtant, il est bon que vous sachiez ces entrevues, et vous les lirez dans ma lettre à M. Roubo.

A présent, c'est au poète que je vais parler enfin, et toujours à l'ami sous les deux espèces. Vous me parlez de mon silence? Ce silence est un travail perpétuel. J'ai des volumes en portefeuille. J'ai eu seulement l'ennui de les quitter pour revoir les épreuves de Cinq-Mars dont Charpentier vient de faire la *Dixième édition. Dixième*! ce chiffre m'amuse, et j'ai conservé tout exprès chez moi un exemplaire de chacune des neuf autres par curiosité. Tous mes autres volumes étaient aussi épuisés si parfaitement que, depuis deux ans, aucun de mes amis n'en pouvait trouver un exemplaire dans tout Paris pour me l'envoyer, et je n'avais plus mes ouvrages ici. Tout vient de me passer par les mains, vers et prose. Il faut que le public mette bien de l'entêtement à acheter ces livres-là que, d'édition en édition, les journaux n'annoncent jamais.

Je pensais que Pénélope faisant et défaisant sa tapisserie, comme Notre-Dame l'Académie Française fait et défait le dictionnaire, aurait été pour vous un spectacle enchanteur (1) Mais je vois qu'il n'en est rien. Je désire bien être de retour avant qu'on ait cessé les représentations, pour me rendre compte de cette pièce qui, vue à travers les journaux, me semble un demi-opéra. Je pense que, dans ces imitations de l'antique, les chœurs devraient être disposés aussi comme les plaçaient les anciens et comme ils le furent une fois dans la traduction de l'Antigone de Sophocle que vous avez pu voir jouer à l'Odéon. (1) Cela valait mieux que d'unir les chœurs à l'action. Il y avait là, comme dans Eschyle et Sophocle, ce spectacle magnifique des Princes du Monde, jouant le drame de la vie sur une seconde scène plus élevée que celle de tous, et montrant au peuple les blessures de leur cœur et les troubles de leur conscience. Y a-t-il quelque sentiment de cette grandeur dans l'Ulysse nouveau, le cinquantième Ulysse, je crois, qu'on ait joué aux Français? J'aurai un grand plaisir à y aller avec vous. Antigone me fait penser à un vers touchant qu'elle disait après les belles raisons et les longs discours de Créon :

Qu'ils sont si clairs les morts qui pense comme nous.

Et ce vers m'arrache un soupir, malgré mes efforts pour continuer de sourire en vous parlant. Je ne le pourrai plus aujourd'hui. Ce vers me fait penser à mes amis, et parmi les plus intimes, que vient de m'enlever cette *Mort subite* qui court Paris et que nous ne savons comment nommer. Qu'avez-vous donc là-bas qui tue en passant, comme un choléra sans douleurs, comme un souffle invisible qui foudroie les hommes jeunes encore. En voilà beaucoup qui viennent de tomber : Alfred d'Orsay, Tony Johannot, et d'autres encore que vous ne connaissez pas. Cela m'attriste profondément, et je voudrais être à Paris ; il semble que j'empêcherais de mourir ceux qui me sont chers. Je voudrais ne pas perdre davantage des jours de ceux qui m'aiment. Et cependant, quand on est dans la même ville, combien peu l'on se voit et que j'ai de peine à les réunir! On passe sa vie à désirer de se voir et à se mal rencontrer. Quoiqu'il en soit, je serai à Paris bien avant l'hiver, soyez-en sûr, et croyez bien que vous serrer la main sera l'une de mes plus chères et de mes premières joies.

ALFRED DE VIGNY.

XVI

Vendredi, 8 octobre 1852.

Je vous remercie de votre promptitude à m'apprendre cette mort si imprévue d'un homme qui fut votre ami et que vous m'aviez appris à connaître et à estimer. Sa perte est grande pour tous ceux qui l'approchaient, mais j'ai l'espoir qu'avec l'aide de votre constante amitié et de votre expérience en affaires semblables, j'arriverai à résoudre les difficultés dont se trouve obscurcie l'affaire la plus simple. La nouvelle entreprise imaginée par M. B... doit-elle inspirer confiance? a-t-elle déjà assez de succès pour lui assurer *quinze* malades et *trois mille* francs par mois? S'il en est ainsi, il doit lui

(1) *Ulysse*, de Ponsard (Comédie-Française, 15 juin 1852).

(1) *Antigone*, de Meurice et Vacquerie (Odéon 24 mai 1844)

être facile d'emprunter les fonds qu'il me doit et de me les rendre.

Mme B... m'a apporté votre lettre et demande au nom de son mari un délai d'*un an*. L'année dernière, elle fit même demande et obtint.

Elle avait (disait-elle) des certitudes de ressources pour le mois d'octobre 1852 où nous voici arrivés, lesquelles ressources lui rendraient facile le remboursement total. — Tout cela s'est évanoui et ses dettes *d'intérêts* se sont accrues.

Au dernier moment (comme à l'ordinaire il fait) et lorsqu'il est forcé dans ses derniers retranchemens, M. B... me fait demander encore un délai pour travailler à tous ses remboursemens, par cet établissement d'une maison de santé dans la maison voisine de celle qui (rue de Fleurus) me sert d'hypothèque.

Je compte peu sur la réussite de ce nouvel effort, mais on doit lui en savoir gré, et on peut en être touché. — Cependant ses affaires sont tellement embrouillées que je ne puis y voir clairement aujourd'hui, autrement que par les yeux d'un ami, et j'ai résolu avec Mme de Vigny de vous laisser la liberté de décider dans cette nouvelle phase de l'affaire, selon les renseignemens et surtout les exemples d'adjudications faites dans d'autres affaires semblables.

Je viens de relire tous les calculs de votre regrettable ami M. Roubo. Ils s'accordent avec les miens, et portent à environ *deux cent onze mille francs* (211.000 fr.) la somme de vente qui serait *nécessaire* pour que ma créance me fût remboursée après le prélèvement des *frais*, des *150.000 francs* de M. *Mellerio* et des intérêts qui lui sont dûs.

Interrogez, et voyez ce que la situation politique permet d'attendre de l'élévation du prix des immeubles. Si vous croyez que la vente s'élève à cette somme, nous laisserons faire l'adjudication ; sinon, après, et seulement *après* avoir eu la preuve que M. B... a déposé chez M. Dentenel mon notaire la somme qu'il m'offre, c'est-à-dire les 1.500 francs (quinze cents fr.) d'intérêts échus le 21 août 1852 et à échoir le 21 octobre, *plus* les frais dûs à M. Roubo et à son étude, je vous prierai de faire les démarches nécessaires pour *suspendre* en mon nom l'exécution immédiate du jugement et d'empêcher que l'on ne place les *affiches*, mais sans me lier par une *prorogation* ou une *convention* de remise de l'adjudication à un temps limité et en demeurant maître de l'indiquer quand [illegible] nous paraîtraient favorables.

Voilà tout ce que je crois pouvoir faire de plus sage ; l'arrêt rendu ne perdra rien de sa force, si l'on manque aux promesses faites. Merci encore, cher et excellent ami, je suis tout à vous de cœur.

ALFRED DE VIGNY.

XXVI

[illegible]

Il faut bien, hélas, que je vous écrive encore une lettre de Procureur, avant la conclusion et l'accord de ce délai. Pardonnez-moi cet ennui de me lire que je vais ajouter à celui que vous avez eu de m'écrire sur ces choses et d'en conférer, cher et excellent ami.

Pardonnez-moi aussi de vous faire sur cette négociation des observations que j'aurais adressées à M. Roubo, mais que je ne puis communiquer à M. Fauvel sans vous les avoir soumises.

1° M. B..., dans sa lettre du 2 octobre 1852, me demandait (je copie ses expressions) délai et commisération pour *un an*. Pourquoi lui donner *dix-huit mois?* Six mois ne sont pas indifférens dans l'état toujours agité des affaires publiques, et il pourrait arriver que les immeubles se trouvassent en hausse dans un an, en baisse six mois après.

Permettez que je vous demande quelle considération vous a décidé à regarder comme bon à accorder ce temps qu'on ne demandait pas? Pour ne point contredire les intentions que vous avez témoignées, j'accorderai ce délai après votre réponse, mais je vous prie d'insister pour *une année* seulement qui m'était demandée d'abord par votre première lettre sur ce sujet du 27 septembre et par Mme B... à Angoulême dans son dernier voyage.

2° Vous m'aviez donné le conseil très sage et très ferme de mettre pour condition que M. Mellerio, à qui il est dû *dix-sept mille* francs d'intérêts en sus du capital, fût payé de ces intérêts qui accroissent la somme qui devrait être prélevée hypothécairement avant moi sur l'immeuble, en cas de vente.

Cette condition n'a pas été rappelée, je crois, dans vos entrevues et ne l'est pas dans vos lettres. Elle est très importante.

3° La mesure de garantie solidaire des père et mère de Mme B... est excellente, et je vous remercie de l'avoir prise, si elle me garantit infailliblement contre l'accumulation des intérêts de M. Mellerio. Mais je ne sais pas pourquoi nous n'exigerions pas des parens de Mme B... la garantie de la totalité de ma créance ? Si le père et la mère refusent de la garantir, pourquoi aurais-je la confiance qui leur manque ?

Il serait important d'avoir une quittance du paiement des intérêts de M. Mellerio déposée en nos mains.

4° Vous m'avez demandé le 1er octobre si j'exigeais que l'acte de cautionnement des parens de Mme B... fût enregistré ?

Je considère comme *indispensable* cette formalité

à remplir par les débiteurs, et je vous prie de vouloir bien en avertir M. Fauvel, en attendant que je lui écrive après avoir reçu votre réponse.

Les affaires de M. B... sont compliquées d'une infinité d'engagemens inconnus qui se sont à demi dévoilés à moi dans les conversations de Mme B... à ses deux voyages. Son mari est d'une habileté en affaires qui fait un contraste trop grand avec mon inexpérience et la simplicité de mon existence solitaire. Il est juste que je m'abrite derrière les timbres et les enregistremens les plus sévères qui me doivent servir de remparts contre ses mines et ses contre-mines.

Je pense que les père et mère de Mme B..., dont personne encore ne m'a dit le nom, peuvent donner quelque immeuble en hypothèque.

Voilà, mon cher et excellent ami, les observations et les réflexions que je vous prie de méditer pour achever votre œuvre.

C'est une œuvre de miséricorde que nous faisons là, mais il faut aussi que je prenne quelque pitié de nous-même qui n'avons point fait de spéculations aventureuses et n'en devons pas souffrir.

Il est juste que toutes les sûretés possibles nous soient données. Un si long retard dans l'emploi que je voulais faire de ces fonds nous est pénible, comme je vous l'ai dit. Je n'en puis être dédommagé que par des engagemens irrécusables et infaillibles pris avec moi. N'oublions pas non plus combien il est essentiel que l'acte de consentement au délai me laisse formellement et dans toute son étendue la faculté de poursuivre la procédure à l'expiration du délai. Soyez assez bon pour dire à M. Fauvel qu'il m'envoie un projet de cet acte sur papier libre avant de le rédiger définitivement, afin que je puisse y apporter quelque modification, s'il y avait lieu.

Me voici au bout de mes prévoyances, répondez-y par vos conseils et vos renseignemens.

Vous me demandez si nous allons revenir bientôt? Hier j'aurais dit : *dans dix jours*, aujourd'hui je dis : *que sais-je?* parce que ma chère Lydia est au lit et qu'on vient de la condamner aux sangsues sur la poitrine. Cela me donne toujours quelque inquiétude et va retarder notre départ. Elle me charge du fond de ses rideaux de dire à Mme Breulier combien elle est touchée de son souvenir, et qu'elle sera bien empressée de la voir à son retour.

Adieu, mon aimable ami, je ne saurais trop vous dire combien j'ai de honte de redoubler encore pour vous les ennuis de cette affaire, et croyez que toute cette bonne grâce que vous y mettez ne peut s'oublier.

ALFRED DE VIGNY.

XVIII

3 décembre 1852.

J'ai eu de bien graves inquiétudes, excellent et cher ami, pour la santé de Mme de Vigny, comme je vous le disais dans ma dernière lettre, et j'attendais pour répondre à votre sage et bonne lettre du 13 novembre que vous eussiez revu M. et Mme B...

Vous me disiez :

« J'attends leur retour et celui de l'*acte en question rectifié*, et il y avait une autre correction que j'avais signalée ».

Je me disposais à vous donner mon consentement au délai même de *dix-huit* mois, en exigeant l'acte de garantie des parens enregistré et le paiement convenu des intérêts qui me sont dûs. J'attendais pour le signer l'acte de consentement au délai de 18 mois que vous alliez faire rédiger par M. Fauvel et m'envoyer ici.

Mais tout a changé de face par la brusque attaque de M. Mellerio. Après cette épreuve de vente, je pense comme vous qu'il y a moins d'inconvénient à accorder qu'à refuser mon assentiment. Ce sera pour moi, comme toujours, nouveau retard, nouveau sacrifice, mais avec quelques précautions que je crois sages, on peut éviter presque tout danger.

Je vous réponds donc sur-le-champ ceci :

Je signerai le consentement que M. B... vous a transmis, dicté par M. Baudier, mais avec les conditions suivantes, sans lesquelles *rien* ne serait acceptable, et auxquelles vous avez sans doute pensé vous-même :

1° Il est nécessaire que M. Mellerio consente à une prorogation et la signe en recevant le consentement que l'on demande et que propose M. B... dans sa lettre du 28 novembre que je vous renvoie ;

2° Il faut que le chiffre des intérêts actuellement dûs à M. Mellerio soit *connu* et *exprimé* dans le consentement.

Ces deux points sont indispensables. Les intérêts dûs à M. Mellerio forment une somme qui a besoin d'être *vérifiée*. M. B... m'écrivait le 22 novembre 1850 : « Je ne dois plus à M. Mellerio que sept mille francs ». (J'ai sa lettre sous les yeux). Depuis ce temps, il m'a été dit et écrit que M. Mellerio était *satisfait*. Puis Mme B... m'a parlé d'*intérêts des intérêts* qu'il avait exigés. Cela veut être *éclairci*.

Voici deux autres observations essentielles que je vous soumets :

1° Ne serait-il pas utile de fixer un terme précis à la valeur du consentement qui m'est proposé? Car cette faveur ne doit être accordée à M. Mellerio que pour les intérêts *actuellement* échus.

2° Comme exécution d'une offre qui m'a été faite

par M. B... en demandant le délai auquel je consentais, je crois juste que les intérêts d'un an qui me sont dûs me soient préalablement versés. Mme B... me les *apportait* le 7 octobre, ici, chez moi. Je ne les ai pas acceptés par délicatesse, lui disant de les déposer à Paris chez M. Dentenel, mon notaire. Mais je ne pense pas que cela puisse souffrir de difficulté.

N'est-il plus question de la garantie des père et mère de Mme B...?

M. B... a raison de vous écrire que la vente du fonds du limonadier (9.000 fr.) améliorerait ma situation, car s'il est dû à M. Mellerio 17.000 fr. (M. B... déclare lui en avoir payé 3.000), ce fonds de limonadier pouvant solder 9.000 fr., il ne lui resterait dû d'intérêts arriérés que 5.000 francs. J'apprends avec plaisir que M. Caron remplace M. Roubo. J'ai eu déjà quelques relations avec lui dans cette même affaire par d'excellentes lettres de lui que je conserve. Mais je ne réponds aujourd'hui et n'ai écrit qu'à vous jusqu'ici, voulant m'en rapporter entièrement à votre expérience, à votre jugement, et me confiant sans réserve à votre ancienne amitié.

Voici une crise imprévue et décisive. Je n'ai pas voulu vous fatiguer de lettres inutiles, mais, en ce moment, pour que rien ne soit négligé, je vous écrirai souvent, ne pouvant partir.

Je vous prie de m'envoyer le plus vite possible l'acte de *sursis* tel que vous aurez pu le faire définitivement rédiger, avec toutes les sûretés obtenues. Je vous le renverrai sur-le-champ. Je fais partir à l'instant un domestique, pour ne pas manquer la poste de Blanzac et ce soir, excellent ami, je me propose un repos et un moment de plaisir en vous répondant sur les choses aimables et charmantes de l'amitié, de l'imagination et de l'enthousiasme, forcé que je suis de faire dans ma correspondance comme dans le Moniteur, deux parts : l'une *officielle*, l'autre *non officielle*. Voici la première, l'autre la suivra de près. Ce qui est toujours et à tout évènement bien certain, c'est mon amitié vraie et ma gratitude de tout ce que vous prenez de peines pour moi qui, il est vrai, suis tout à vous.

ALFRED DE VIGNY

P.-S. — Ne ferez-vous pas bien de causer de tout ceci avec M. Caron?

XIX

[illegible]

Aujourd'hui, je puis causer avec l'ami, avec le Poëte en attendant la réponse magistrale sur cette affaire damnée. [illegible] avec ma lettre du [illegible] décembre je ne veux plus en parler ici ; je vous ai donné, j'espère, une assez [illegible] d'esprit en vous la faisant lire.

Vous m'avez envoyé un nouvel écrit d'archéologie. Jamais il n'arrivera nulle part plus à propos assurément, car j'étais ce jour-là fort occupé de savoir ce que voulait me dire un de nos braves paysans, à qui je demandais des nouvelles de sa fille.

« Elle a mal à l'*usse* », me disait-il, c'est-à-dire, tout simplement, qu'elle s'était frappée au front, sur le sourcil ou l'*usse*. Vous m'avez envoyé la traduction véritable, et souvent j'aurais besoin d'un dictionnaire charentais. S'il en existe un, très sérieusement, vous me ferez plaisir de me l'indiquer. Je vous fournirais, si j'en avais le temps, bien d'autres mots angoumoisins. Nos paysans parlent anglais, espagnol, arabe sans s'en douter. Leurs pères étaient vassaux de la Guyenne anglaise pendant quatre cents ans, et les alluvions de peuples et d'armées allant en Espagne ont laissé des traces profondes de leurs origines dans les beaux vallons du pays. A tout moment, Lydia et moi nous sommes crus à Londres à quelques mots, à quelques cris. Cependant, le fonds du langage charentais est la langue de Rabelais et de Montaigne. Un bon écrivain peut y apprendre et y prendre, car il serait bon de ressaisir des mots mal à propos écartés par le rateau du XVIIe siècle. Par exemple, nous entendons tous les jours les paysans dire : « J'ai été en justice et je l'ai *acertainé* ». C'est un mot anglais usité à la Chancellerie dans les actes et dans le discours : *Ascertained* (to ascertain) affirmer, assurer, confirmer. Français du temps de Rabelais, ce mot ne l'est plus à Paris. La femme d'un métayer nous disait : « J'*avons* une ouaille aignelée d'aneu. » Nous avons une brebis qui a mis bas un agneau ; il nous faut cinq mots pour traduire *aignelée*.

Je trouve votre idée excellente de confier aux musiques militaires, toujours ambulantes, le soin de recueillir les chants populaires. Il faut répéter cela souvent jusqu'à ce que l'on s'y mette.

A [illegible]

LA MARINE MARCHANDE
UN ÉTAT D'OPINION

Le plus sûr résultat de l'effort accompli depuis quelques mois en faveur de notre Marine Marchande a été la création d'un état d'opinion. Il y a longtemps qu'on ne parlait plus, dans le public français, de notre commerce maritime. On s'était familiarisé avec sa déchéance. De la discuter, personne ne s'avisait. Quelques voix s'élevaient pour prêcher une renaissance. Paroles vaines, voix perdues ! La

Ligue Maritime groupait une élite. Mais cette élite ne parvenait pas à obtenir audience des pouvoirs publics. Les intéressés, eux-mêmes, se lassaient à répéter, à remâcher leurs platoniques doléances. Parfois, à l'occasion d'une grève ou d'une crise, « des économistes distingués » donnaient dans les revues une consultation gratuite sur les causes de notre infériorité maritime. De loin en loin, un incident ou une loi! Il n'y avait pas en France une opinion maritime vivante, agissante, influençant les délibérations du pays.

Je ne me fais pas d'illusions. Il y a bien, n'est-ce pas? quelque chose de changé depuis quelques mois. Un peu d'espoir est venu aux oubliés du littoral. Non point, certes, que les difficultés de la veille aient disparu, mais il semble que l'on ait, enfin, égard à ces difficultés. Une administration qui se fait un devoir d'être attentive se constitue. Les marins sauront désormais où s'adresser pour être entendus. Déjà, ils prennent conscience de leur nécessaire solidarité, depuis qu'ils voient, dans cette solidarité, un moyen d'assurer le succès de leurs revendications.

Les syndicats maritimes s'amplifient et se fortifient. C'est un signe heureux. Dispersés, isolés, les marins étaient négligeable quantité au milieu d'une démocratie électorale. Malgré leur nombre, ils étaient sans force. Comparés aux mineurs, ils étaient en posture de dérision. Ah! ceux-là ont su s'imposer par leur organisation! Ils obtiennent du Parlement séance à leur jour; ils ont des députés — deux au moins — à leur service exclusif. J'entends bien qu'il y a aussi des députés du littoral, ardents à la défense des intérêts maritimes. Ils sont plusieurs. Ils ont un groupe commun, le groupe des inscrits maritimes. Quelques-uns — Guernier, entre autres, et Gustave de Kerguézec, Armez et Le Bail — ont fait maintes fois leurs preuves de compétence et de dévouement. Mais la qualité du mandataire ne supplée pas à l'autorité du mandant. Il ne suffit pas, pour l'emporter, du talent de Guernier ou de la vigueur de Kerguézec; il faut que l'auditoire parlementaire sente ou sache la volonté, l'impatience des masses, au nom desquelles une réforme est impérieusement réclamée. Si Lamendin et Basly, porte-parole des mineurs, ont pu se faire ouvrir un large crédit législatif, c'est qu'ils représentaient une collectivité puissante, capable de prendre, dans un mouvement d'ensemble, des décisions redoutables.

L'exemple des mineurs est à méditer par les marins. Je ne dis pas qu'ils soient prêts à le suivre. Mais bien des divisions traditionnelles s'atténuent par endroits. Jadis les rivalités corporatives étaient telles que des longs-courriers et des caboteurs ne devaient pas songer à faire cause commune. Aujourd'hui, la conversation est possible. Il y a eu des rencontres. Au Havre, elles sont devenues fréquentes. A Marseille, elles le deviendront quand se seront éteints les derniers souvenirs de disputes personnelles. Il n'y a pas d'antinomie profonde entre les différents intérêts corporatifs. La grève de solidarité qui, au mois de novembre passé, réunissait tous les équipages italiens derrière *les médecins de bord* prouve bien qu'ailleurs l'accord intime s'est noué entre les éléments si disparates du personnel maritime. Il en doit être ainsi chez nous, malgré les séculaires compétitions et les défiances obstinées. Les pilotes eux-mêmes, qui sont volontiers traités de privilégiés, se montrent de plus en plus occupés de ce qui touche à l'instruction et à l'émancipation de tous les travailleurs de la mer. Enfin les officiers mécaniciens, dont le rôle grandit, apparaissent comme les intermédiaires naturels entre les vieux états-majors et les équipages; ils sont, de par leur profession, qualifiés pour surveiller l'application des mesures qui doivent sauvegarder la sécurité du navire, et par là même ils sont amenés à prendre souci des questions de travail, c'est-à-dire de celles qui motivent les conflits. Tout permet donc d'envisager, à brève échéance, le rassemblement dans une confédération professionnelle de tous les marins du commerce. En face du *Comité central des armateurs*, il y aura une autre personnalité morale, *Le Comité central des marins*, comparable, si l'on veut bien, *à la Fédération nationale des mineurs*.

C'est à rassembler, pour coordonner de façon définitive, les organisation maritimes, que travaille, avec un succès croissant, un petit groupe d'hommes énergiques et jeunes, qui publie, sous la direction de M. Pierre Audibert, le journal *La Défense Maritime*. Dès fin 1911, *La Défense Maritime* avait essayé de réaliser, au cours d'un congrès interfédéral, le pacte d'union de tous les syndicats maritimes. Un ordre du jour avait été voté ou acclamé, qui proclamait l'idéale solidarité maritime.

« Les représentants des Fédérations nationales, après avoir entendu les explications et déclarations de chacun d'entre eux; fiers d'avoir collaboré à ce nouveau Congrès interfédéral; heureux d'avoir enregistré l'affirmation forte, loyale, d'une solidarité maritime entre les catégories des corporations que nulle question de personnalité n'a amoindries; convaincus que c'est par l'unité de vue et d'action de leurs organisations respectives qu'il sera possible de réaliser promptement le programme revendicatif d'intérêt général qu'ils ont élaboré en congrès et fait tenir aux Pouvoirs publics;

« Déclarent qu'ils sont prêts plus que jamais à se prêter mutuellement le concours le plus large, l'aide la plus efficace dans l'effort de réalisation qu'ils

vont tenter, tant sur le terrain des revendications spéciales que sur le terrain des revendications générales, et passent à l'ordre du jour. »

Ce n'était malheureusement qu'un ordre du jour, un serment collectif, issu d'un enthousiasme passager, éphémère en ses effets comme tous les serments. Mais ce qui n'était en décembre 1911 qu'une velléité est aujourd'hui un projet que les circonstances présentes rendent assurément praticable.

Le jour où ce projet sera réalisé, il n'y aura plus guère de chômage dans l'œuvre réformatrice qu'appelle et nécessite la situation de notre flotte marchande. Ce jour-là, M. Armez pourra sans peine faire admettre cette *Commission permanente de la Marine marchande* dont il vient de si justement poser le principe en cette fin de législature.

*
* *

Mais l'organisation professionnelle des marins, pour être pleinement efficace, ne saurait se passer d'ententes internationales. L'armement français pourra toujours opposer aux réclamations les plus justifiées des états-majors et des équipages une fin de non-recevoir fondée sur le risque de la concurrence tant que ce risque subsiste et n'est pas atténué, tant que les améliorations acceptées pour notre flotte ne sont pas généralisées à toute la flotte mondiale. Les exigences du personnel, et celles aussi de la législation, imposent à notre industrie de transports maritimes des charges que ne supportent pas également les industries étrangères. Cela n'est que trop certain, et les armateurs ont beau jeu à invoquer incessamment la cherté exceptionnelle de leur exploitation.

Aussi bien, pour parer aux conséquences d'une lutte économique dans laquelle ils seraient handicapés, ont-ils recours à des ententes, à des conférences internationales, à des pools. Bien plus, c'est de la pratique des pools qu'ils attendent le salut de leur industrie compromise. M. Dal Piaz, l'éminent directeur de la Compagnie Générale Transatlantique, l'un des docteurs incontestés de l'armement contemporain, l'a déclaré en termes exprès devant la Ligue Maritime. « De même que les États doivent avant tout s'efforcer de signer des traités d'alliance avec leur voisins pour éviter des guerres de plus en plus terribles, de même les Compagnies maritimes doivent chercher à vivre en paix, pour éviter des luttes généralement désastreuses et venant, en affaiblissant les combattants, sinon arrêter, du moins retarder la marche normale et régulière vers le progrès » (1).

(1) *La [illegible] de la Mer*, p. 92. Edition de la *[illegible] Marine* [illegible] Paris.

Que voilà bien toute une politique formulée. Les armateurs s'efforceront, grâce à des pools savants, de maintenir et de régulariser les prix des transports, les taux du fret. Dans ce but, ils se partageront, dans des conditions à débattre, le trafic d'une ou plusieurs lignes. Mais ils n'en resteront pas là. Ou l'accord sera précaire, de courte durée, d'effet minime, ou il sera sérieux, durable, de portée sans cesse élargie, et dans cette hypothèse la convention devra régler, non plus seulement un partage de trafic, mais d'autres questions encore concernant l'exploitation respective des contractants. Si l'institution des pools se développe, comme il est vraisemblable, elle amènera les transporteurs des grands pays maritimes à s'entendre pour uniformiser leurs méthodes et leurs règles d'exploitation. C'est en ce sens qu'évoluent tous les trusts. Il faut donc prévoir cette prochaine conséquence des pools ou des trusts maritimes.

La législation de la Marine Marchande, à l'instar de ce droit contractuel, ne tardera pas, elle aussi, à s'uniformiser. Déjà, les congrès internationaux ont jeté les bases d'un droit maritime international sur lequel se modèlent les lois internes, notamment pour l'abordage et l'assistance en mer. Dans le moment même où j'écris, mon ami Guernier rédige à Londres, pour le compte des grandes nations représentées, le Code international de la sécurité maritime. Il n'est pas possible que seules les questions de travail échappent à l'entente internationale. Tôt ou tard, les États comprendront l'intérêt qu'ils ont pareillement à se conformer aux mêmes principes pour la protection des travailleurs de mer. C'est cette idée et cette vue d'avenir qui inspirent les travaux de la commission réunie boulevard Montparnasse sous la présidence de M. Grunebaum-Ballin en vue de préparer une réglementation du contrat d'engagement maritime.

Des juristes sans frayeur étudient les remaniements de notre Code de commerce pour harmoniser les dispositions relatives à l'engagement du marin avec les législations étrangères, d'une part, avec les besoins sociaux de notre époque, d'autre part. Je n'ose pas espérer qu'il sortira de leurs délibérés un projet susceptible d'une mise en valeur immédiate. Je crois simplement que les collaborateurs de M. Grunebaum-Ballin collationnent « les documents du progrès ».

Les documents, l'argumentation des juristes, l'effort spirituel de quelques-uns seront plus tard utilisés quand les marins, comme les autres salariés, auront manifesté par des conversations internationales leur vœu d'une identique protection. J'envisage cette entente internationale des travailleurs comme le faisait Millerand, le 30 mai 1896, en

ce discours de Saint-Mandé dont subsiste — après tant d'années et d'événements — la substantifique pensée. Il ne s'agit pas d'entreprendre contre la souveraineté législative des nationalités, mais d'éduquer le droit par un développement parallèle des croyances et des volontés.

Il n'y a donc rien de subversif dans cette conception. Je ne la risque pas comme une hardiesse de escalier, alors que je n'ai plus la responsabilité d'une administration. J'ai dit, il y a deux mois, aux maritimes de Dunkerque qui me recevaient officiellement, ce que j'exprime ici. J'ai même ajouté que pour un tel libre développement les organisations trouveraient de fervents auxiliaires parmi les administrateurs de l'inscription maritime.

On a fait du chemin depuis la pittoresque séance où l'ancien député de Cette, M. Salis, reprochait à M. Camille Pelletan d'avoir imaginé cette institution hybride des administrateurs de l'inscription maritime — « sous-préfets aquatiques ! » ironisait l'interpellateur aux applaudissements de la Chambre. L'ironie avait tort cette fois encore. Les administrateurs de la Marine sont restés des officiers. Ils ont toujours un uniforme et un prestige. Mais ils se sont mêlés à la vie matitime, ils ont vécu les soucis et les rêves des pêcheurs ou marins. Ils ont, pour la plupart, compris leur rôle social, et l'ont défini par des actes — ce qui est la vraie définition. Ils ont été des arbitres, des négociateurs, des éducateurs ; ils ont suscité des mutualités, des coopératives, des syndicats. Quelques-uns, comme M. Théry, administrateur des Sables-d'Olonne, sont sortis des limites de leur quartier, pour aller, en compagnie de leurs administrés, conférer avec des marins du voisinage. Ah ! certes ! ces novateurs sont en marge des traditions. Mais ils ne sont pas désavoués par leurs chefs. L'initiative est à l'ordre du jour.

Puisse cet état d'opinion durer, qui a gagné et galvanisé la pure administration ! Puisse ce goût d'autonomie, cet appétit de réalisations, prévaloir contre les retours offensifs de l'indolence, si je puis ainsi parler ! Notre renaissance maritime en dépend. Ce n'est pas minime enjeu.

Edouard Lockroy, résumant son expérience de six mois à la Rue Royale, traçait en 1897 un tableau saisissant de notre infériorité navale, vis-à-vis de l'Italie et de l'Allemagne.

« L'Italie et l'Allemagne avaient sur nous un grand avantage, celui de n'avoir pas de Marine ancienne ; de n'être pas encombrées de vieux matériels et de vieilles institutions ; de ne pas avoir à compter avec des traditions lointaines ; avec des habitudes et des mœurs ataviques ; de ne pas sentir peser sur leurs efforts le poids des siècles. C'est l'histoire de tous les pays jeunes qui naissent à la vie industrielle. La concurrence qu'ils font aux vieilles nations est terrible. Tout, chez eux, est neuf : les idées, les organismes, l'outillage ; leur force triplée les met à la tête du mouvement... » (1).

Ce jugement, qui visait notre marine militaire, s'applique aussi bien à notre Marine Marchande ; notre infériorité tient à cette triple cause : nos vieilles idées, nos vieux organismes, nos vieux outillages. En attendant de remplacer l'outillage, de rajeunir les organismes, c'est tout de même quelque chose de pouvoir constater que nos idées se renouvellent.

A. DE MONZIE,
Député.

FINANCES D'AUTREFOIS ET FINANCES D'AUJOURD'HUI

LE TRIUMVIRAT

Cependant elles s'effacent de plus en plus, et à une condamnation sommaire et méprisante ont succédé des plaidoyers qui n'ont pas été sans succès. L'administration du duc d'Aiguillon en Bretagne, origine première de toute la grande crise politique de la fin du règne de Louis XV, a été soumise à l'examen le plus minutieux, et il a fallu reconnaître combien est peu fondée l'opinion qui fait de ce commandant le tyran de sa province et le persécuteur haineux de ses Etats et de ses magistrats : loin de là, c'est lui-même qui a été poursuivi d'une haine tenace et sans scrupules, qui a été l'objet, devant un tribunal systématiquement hostile et n'ayant pas dissimulé ses sentiments, des plus injustes et des plus invraisemblables accusations ; les témoignages suspects, les dépositions mendiées et arrangées pour donner un semblant de consistance à un fantôme insaisissable, constituent précisément la preuve la plus forte en faveur d'un homme qu'on voulait à toute force flétrir, et contre lequel on ne trouvait à produire que des racontars ridicules. Ensuite, c'est son ministère qui a été inculpé : on l'a accusé d'insuffisance, d'incapacité, on lui a demandé un compte sévère de l'abaissement profond d'un royaume jouissant encore naguère d'un si grand crédit en Europe. Ce n'est pas lui, cependant, mais ses prédécesseurs qui avaient ruiné les finances, perdu le prestige militaire de la France, humilié et compromis l'autorité royale. Lorsque

1) EDOUARD LOCKROY. *La Marine de Guerre*, Berger-Levrault, Paris 1897, p. 11.
2) V. la *Revue Bleue* du 14 février 1914.

se consomma, en face de la France inerte, le premier partage de la Pologne, ce n'est ni l'apathie ni l'aveuglement des hommes au pouvoir, ou du souverain lui-même, qu'il convient d'en accuser : c'est leur absolue impuissance, et de cette impuissance ceux-là sont vraiment responsables qui avaient abusé de la France et gaspillé ses ressources dans la guerre précédente, à tel point que l'épreuve d'une nouvelle lutte était au-dessus de ses forces, et qu'elle était contrainte de subir ce qu'elle était incapable d'empêcher. Placé dans les mêmes circonstances, Choiseul sans doute n'eût pas mieux réussi, tout en lançant le pays, son passé l'y contraignait presque, dans les plus dangereuses aventures : son maintien au pouvoir constituait, et à l'extérieur et à l'intérieur, un véritable péril national, dont l'histoire impartiale doit savoir gré à Louis XV et à son entourage, si décrié qu'il soit, d'avoir délivré le pays. Lorsque Maupeou devint chancelier en 1768, il était attaché au parti parlementaire, et rien ne permettait de prévoir en lui le prochain destructeur de cette aristocratie judiciaire qui, plus que le roi, gouvernait alors la France : il fallut l'excès d'audace de celle-ci, sa prétention non dissimulée de mettre la couronne au greffe, son obstination à rallumer les cendres mal éteintes de l'affaire de Bretagne et, par elles, à étendre l'incendie à tout le royaume, son désir évident d'atteindre et de compromettre, par delà le duc d'Aiguillon, le gouvernement tout entier et le souverain lui-même, pour amener le chancelier aux actes décisifs qu'il n'avait ni prévus ni souhaités, et qui ne pouvaient pas être retardés davantage. Frappée, lorsqu'elle devait se croire invincible, il est naturel que cette caste orgueilleuse ait tout fait pour clouer au pilori le ministre courageux qui, le premier, avait osé s'engager à fond contre elle, et que les clameurs furieuses des gens de robe aient empêché longtemps l'opinion publique de rendre justice à la besogne de Maupeou ; mais nul historien ne conteste plus aujourd'hui que l'abolition de la vénalité des charges, que la constitution d'une nouvelle magistrature exempte de la morgue et des préjugés de l'ancienne, que le démembrement du ressort démesuré du Parlement de Paris, la suppression d'une foule de tribunaux inutiles, ne fussent les services les plus éminents, peut-être, que l'on pût alors rendre au pays. Il n'est pas jusqu'à leur protectrice elle-même, il n'est pas jusqu'à Mme du Barry, qui ne bénéficie maintenant d'un certain retour d'opinion, à mon sens parfaitement justifié. Ceux qui ont le plus approfondi sa biographie savent combien il faut en rabattre des calomnies accréditées contre elle par des candidates malheureuses à la place qu'elle occupait, ou simplement par une noblesse de cour irritée de voir une maîtresse sortie d'aussi bas. Aussi chansons, libelles et pamphlets ont-ils daubé ferme sur cette illustre pécheresse, et créé une légende ordurière si accréditée qu'il est devenu difficile de réagir :

> Eût-on pensé qu'une chipie
> Se moquant de la critique
> Sût d'une fille publique
> Faire un nouveau potentat !
> Eût-on cru que sans vergogne
> Louis, à cette carogne,
> Abandonnant la besogne
> Laisserait perdre l'Etat !
>
> Pas un laquais qui ne l'ait eue
> Lorsque trottant dans la rue
> Vingt sous offerts [illegible]
> La déterminaient d'abord.
> Quoi que Louis ait pu faire,
> La cour, à ses vœux contraire,
> Moins lâche qu'à l'ordinaire,
> Pour la fuir est bien d'accord.

Telle est la tradition : mais de cette tradition une critique historique attentive n'a rien laissé subsister. Depuis les livres de MM. Vatel et de Saint André, il faut que les amateurs de scandale s'y résignent : si la dernière maîtresse de Louis XV a vécu dans un milieu dépravé, du moins n'a-t-elle jamais connu ces excès d'abjection qu'on s'est complu à lui imputer, pour le plaisir malsain de salir outre mesure, avec elle, un souverain, des ministres, une époque. Toutes les anecdotes plus ou moins scandaleuses qui sont d'ordinaire ce qu'on se rappelle d'abord de l'histoire de Mme du Barry ont été démontrées, ou certainement fausses, ou extrêmement douteuses : il n'y a plus de place, dans des ouvrages sérieux, ni pour la fustigation de Mme de Rosen, ni pour le fameux café de Louis XV, ni pour l'histoire de la favorite se faisant apporter ses pantoufles au sortir du lit par le nonce du pape et par le grand aumônier de France. Tous les témoins de sa vie exempts d'esprit de parti s'accordent à reconnaître à Mme du Barry une bonne éducation, un ton correct, une tenue et des manières convenables, une réelle culture d'esprit, sans parler de beaucoup de bonté et d'obligeance, traits dominants de son caractère ; et ils sont fort loin de la mépriser. Le duc de Croy lui trouve un air très noble, et Talleyrand la met bien au-dessus de Mme de Pompadour pour le ton et la façon de parler. Joseph II, juge des plus sévères, et très défavorablement prévenu, lui a témoigné, lors de son fameux voyage en France, égards et sympathie. Hier encore — car c'est un fait à remarquer que tous les documents nouveaux mis au jour tournent à la décharge relative, bien entendu, de cette femme de régime si vilipendée — [illegible] de la possession d'une bibliothèque de provenance douteuse [illegible]

depuis plus d'un siècle le précieux témoignage d'une dame Debuisson, cousine germaine de Mme du Barry, qui, interrogée, longtemps après la mort de Louis XV sur le compte de sa trop jolie parente,

La faute en est aux dieux, qui la firent si belle,

ne tarissait pas en éloges sur sa bonté, sur son désintéressement, sur les bonnes qualités de son cœur. Elle protestait avec la dernière énergie contre l'absurde légende d'après laquelle sa séduisante cousine aurait figuré, à aucun moment, dans la catégorie de ce qu'on appelait les filles du monde. Une dame de province, parfaitement honorable, dévote, semble-t-il — du moins c'est un curé qui était chargé de l'interwiever — ne devait-elle pas, cependant, être plutôt portée à la sévérité pour une parente ayant si mal tourné, et, de plus, n'ayant pas enrichi les siens; car Mme Debuisson ne manquait pas d'ajouter qu'elle n'avait procuré aucun bien-être à sa famille, que les du Barry seuls avaient exploité sa faveur, et qu'elle-même s'était beaucoup endettée pendant son règne? De son histoire pendant la Révolution on ne se rappelle que son épouvante devant l'échafaud, ses larmes, son désespoir, ses supplications, et, au moment suprême, ces cris atroces qui glaçaient d'effroi les spectateurs de cette scène horrible. Double injustice encore; pourquoi citer seulement à propos de cette malheureuse femme une défaillance en somme trop naturelle, et qu'elle n'est pas seule à avoir éprouvée, car en dépit d'un mot célèbre, il n'est pas tout à fait exact qu'alors toutes les femmes soient mortes comme des hommes, et tous les hommes comme des héros? Pourquoi lui réserver le monopole d'une lâcheté, si lâcheté il y a, dont il y a eu d'autres exemples? D'ailleurs, en ces temps d'épouvante, elle avait fait preuve, aussi, d'un courage peu commun : l'appui ouvertement prêté à la cause royale, l'asile donné à des « conspirateurs » du 10 août, des liaisons hautement avouées avec des victimes des massacres de septembre, quatre voyages à Londres à l'époque la plus dangereuse, des relations non douteuses avec des émigrés, des correspondances, de l'argent envoyé, le deuil publiquement porté lors de la mort de Louis XVI, en voilà plus qu'il n'en fallait pour faire tomber une tête même moins illustre, et Fouquier-Tinville a envoyé à l'échafaud peu de personnes aussi coupables, révolutionnairement parlant, que cette femme, restée fidèle dans la mauvaise fortune aux amis qu'elle avait connus dans la bonne, et n'ayant pas voulu bannir de son cœur des sentiments de pitié.

Il convient donc, Messieurs, de faire les plus grandes réserves sur les phrases déclamatoires que nous avons tous lues et relues : Louis XV abaissant aux pieds d'une femme, vile reste de la corruption publique, la plus belle couronne du monde, tuant par l'excès du scandale ce qui pouvait rester chez ses sujets de sentiment monarchique, prodiguant follement l'argent à sa maîtresse, les peuples perdant la foi et l'illusion à entendre cet esprit de fille, allumé par le champagne, casser les vitres de l'œil de bœuf, etc., etc. Non; dans cette fin d'un règne trop long, ce qui trôna à Versailles, ce fut le vice évidemment, mais non pas la crapule, le vice élégant, mais non pas le vice répugnant ; et il y avait d'ailleurs régné assez longtemps pour que le spectacle n'eût rien de nouveau. Il fallait, pour donner le change à l'opinion et à l'histoire, les exagérations perfides d'une faction qui n'avait nulle qualité pour le prendre de si haut avec les maîtresses royales, et à qui convenait fort peu le rôle de vengeresse de la morale outragée.

Ce sont choses, Messieurs, qu'il importe d'avoir présentes à l'esprit quand il s'agit d'apprécier avec équité les personnages ayant joué un rôle dans ces temps si perfidement et si persévéramment calomniés. Comme tant d'autres qui furent alors le point de mire d'attaques et d'injures systématiques, le ministre qui reçut la tâche accablante de gouverner les finances, et qui, à ce titre, attirera ici spécialement notre attention, a droit d'avoir son procès révisé. Oui, ce Terray lui-même, dont l'impopularité a dépassé peut-être celle de ses deux collègues dans le triumvirat :

Pour vous, Monsieur l'abbé, digne de plus d'éclat,
Entre tous ces messieurs, si chers à la patrie,
Vous fûtes le moins sot et le plus scélérat;
Montfaucon doit payer votre rare génie,

comme dit un quatrain bien connu; ce Terray, dont le nom ne rappelle que brutalité, banqueroute, spéculation odieuse, dépravation; ce Terray, qu'un historien célèbre a traité de coupeur de bourse devenu ministre; ce Terray, dont le souvenir n'a jamais manqué d'être évoqué toutes les fois qu'il s'est agi de personnifier la corruption et les abus de l'ancien régime dans ce qu'ils avaient de plus révoltant; ce Terray lui-même a été calomnié, et il nous appartient de rechercher s'il n'y a pas eu quelque exagération et injustice dans les malédictions sous le poids desquelles il a été littéralement accablé, s'il n'y a pas eu du bien, comme du mal, dans cette administration si honnie.

Semblable question aurait paru paradoxale en son temps, tant était fortement établie la diabolique réputation de cet homme d'église, qui semblait n'avoir été prêtre que pour ajouter quelque chose de plus piquant à tous les scandales de sa vie publique ou privée. Voyez dans Montyon le repoussant portrait qui nous est tracé de ce ministre : « Son extérieur était dur, sinistre, et même effrayant;

une grande taille voûtée, une figure sombre, l'œil hagard, le regard en dessous, indice de fausseté et de perfidie, les manières disgracieuses, un ton grossier, une conversation sèche, point d'épanouissement de l'âme, point de confiance; un rire âcre et caustique. En affaires, il ne discutait point, ne réfutait point les objections, en avouait même la justesse et la reconnaissait, au moins en paroles, mais ne changeait pas. Sa plaisanterie ordinaire était une franchise grossière sur ses procédés les plus répréhensibles. Un dérèglement de mœurs qui allait jusqu'à la crapule était le genre de vie qui plaisait à l'abbé Terray. Son état d'ecclésiastique en aggravait l'indécence, et ses liaisons avec les femmes n'étaient pas même colorées par l'apparence du sentiment. » Forçant encore la note dans un passage non destiné à la publicité, Montyon allait jusqu'à dire qu'on eût tremblé en rencontrant dans une forêt cette figure sinistre, moins à craindre cependant dans un bois que dans un ministère. Il reconnaissait pourtant, et cet aveu est à retenir, que Terray ne prenait point pour lui-même : « Ce n'était point un honnête homme, il n'avait point de principes de probité, et aurait volé si le vol lui eût été nécessaire; mais il n'avait pas un désir très vif d'acquérir de l'argent, parce qu'il n'avait pas les goûts qui font trouver du plaisir à le dépenser. Comme il était de mauvaise foi, il mentait hardiment, mais plus impudemment et plus maladroitement que ne le permet la décence ministérielle. Peindre son âme, c'est présenter un hideux tableau : personne n'a jamais été plus personnel, plus insouciant pour les autres; il faisait le bien sans plaisir, le mal sans répugnance, l'un et l'autre sans effort et même sans choix, selon que les circonstances le conduisaient; la vue du malheur, le spectacle de la douleur, ne lui causait aucune impression; il n'aimait pas, il ne haïssait pas, il était même rare qu'il désirât. Quand on a connu cet abbé, il est bien difficile de lui attribuer un sentiment : il est permis de dire de lui ce que sainte Thérèse dit du diable : Le malheureux, il n'aime rien. »

Brissot, pas plus flatteur que Montyon, parle de Terray comme d'un cuistre de collège dont la figure et les manières retraçaient tous les genres d'immoralité. L'avocat Coquereau a écrit sous le titre malicieux de *Mémoires de l'abbé Terray*, un virulent pamphlet contre cet ex-ministre, paru au lendemain de sa chute, où il le juge ainsi : « M. l'abbé Terray faisait le mal avec une indifférence qui ne pouvait laisser aucun espoir de résipiscence ou d'adoucissement, et qui le rendait également insensible aux plaintes des malheureux et aux cris de la France indignée. Il n'attaquait pas seulement les individus, les corps particuliers, une portion nombreuse de la nation : il l'égorgeait tout entière, sans exception ni acception de personne, depuis le plus faible sujet jusqu'au premier prince de sang; et il semblait ne devoir se reposer que lorsqu'il manquerait de victimes... Au mal qu'il pratiquait sans relâche il mêlait parfois un peu de bien, ou en faisait semblant; et à tous ses vices il joignait celui de l'hypocrisie, afin d'être un monstre parfait. » Coquereau dépasse ici toute mesure : s'il est un défaut dont Terray ne puisse être accusé, c'est bien l'hypocrisie, lui qui étalait volontiers, bien loin de le dissimuler, ce qu'il y avait de brutal et de cynique dans ses procédés, et qui même s'en faisait gloire. Jamais homme peut-être, ne dédaigna autant que lui de porter un masque sur le visage. « Il marcha à son but le front haut, comme un homme de bien, dit, plus exactement que Coquereau, un des biographes modernes du terrible abbé, se targua du mal et de la honte comme un autre de belles actions, et déconcerta tout le monde et ses adversaires par le cynisme de sa conduite et de ses discours. »

Tel était l'homme, au dire de ceux qui l'ont détesté et maudit. Nous verrons tout à l'heure qu'il a été dépeint sous d'autres traits par des juges plus impartiaux et moins asservis aux rancunes de créanciers mal payés, de contribuables serrés d'un peu près, ou de privilégiés dépouillés d'avantages injustes qu'ils s'étaient habitués à considérer comme des droits. Mais, avant d'aller plus loin, il importe d'atténuer la portée de ces descriptions haineuses par quelques observations nécessaires. Laissons Brissot, écho de ce qu'il entendait dire, et Coquereau, visiblement imbu des préjugés et des passions régnant dans le monde du palais; mais le témoignage de Montyon est un de ceux sous lesquels a été le plus accablée la mémoire de l'abbé Terray; avoir été traité avec cette rigueur par le panégyriste officiel de la vertu semble bien être pour le dernier contrôleur général de Louis XV un certificat d'indignité. Aussi convient-il de rappeler que le fondateur des prix de vertu n'avait pas eu à se louer, personnellement, de l'abbé Terray. Intendant d'Auvergne depuis 1767, et intendant mal vu du ministère, à cause du trop d'indépendance de son caractère et de ses allures, Montyon l'était encore lorsque survint la grande crise parlementaire de 1771; il appartenait par ses entours, par ses habitudes d'esprit, au monde du Parlement, et il allait avoir à travailler comme intendant à l'établissement du conseil supérieur de Clermont, appelé à prendre sa part des dépouilles du Parlement de Paris. Il montra, en cette circonstance délicate, une tiédeur qui faisait un contraste fâcheux avec le zèle extrême de M. de Chazerat, premier président de la Cour des aides de Clermont, et candidat à la première présidence de ce Conseil supérieur. Au cours d'une absence, Mon-

tyon se vit signifier défense de retourner dans sa province par cette lettre de Terray, d'une délicieuse ironie : « Le subdélégué général que S. M. a jugé à » propos de nommer pourra faire le département » et s'acquitter des fonctions qui exigent votre pré- » sence ; et votre vigilance sur les opérations qui » vous sont confiées ne me permet pas de douter que » vous ne les dirigiez, quoique absent, avec le même » succès qu'elles ont eu jusqu'à présent ». Montyon, nous apprend son biographe, M. Guimbaud, fut malade de dépit au reçu de cette épître. Quelques semaines après, nouveau déboire : notre intendant était avisé par une autre lettre ministérielle que les circonstances exigeaient que M. de Chazerat fût nommé à l'intendance d'Auvergne, et que lui-même passait à celle de Provence. Forcé de laisser ainsi la place à son rival triomphant, Montyon s'achemina lentement vers la ville d'Aix, où il allait s'agir aussi de substituer un parlement Maupeou à cet ancien parlement de Provence, qu'un dicton bien connu mettait au nombre des pires fléaux du pays. Peu pressé d'arriver — pas plus du reste qu'on n'était pressé de l'y voir, car il n'inspirait qu'une confiance limitée, — Montyon, sous différents prétextes, perdit assez de temps pour que cette besogne délicate ait été accomplie quand il prit possession de son nouveau poste ; mais il était écrit qu'à défaut de celle-là, d'autres difficultés ne lui seraient pas épargnées. Il eut quelques conflits avec l'assemblée des communautés de Provence, et la mortification de les voir tranchés contre son avis, par l'influence de l'archevêque d'Aix ; puis en 1772, grossièrement et injustement attaqué par un des consuls d'Aix, il eut le désagrément plus grave de voir le ministère, circonvenu par le même prélat, lever l'exil de cet officier municipal et le rétablir dans ses fonctions. Après cet éclatant désaveu, Montyon n'était plus possible en Provence : en avril 1773, il était nommé à l'intendance de La Rochelle. Trois intendances en deux ans de temps ! Je doute que l'histoire administrative du XVIIIe siècle présente d'autre exemple d'une semblable mobilité, bien opposée aux habitudes du temps, où les fonctionnaires étaient stables ; et il est plus facile de se représenter que de décrire la colère de Montyon contre l'auteur des déboires inouïs — le mot est de lui — de sa carrière. Pour aimer la vertu, on n'en est pas moins homme. Les ressentiments personnels de l'intendant ainsi promené d'un bout à l'autre de la France n'ont certainement pas été étrangers à l'excessive sévérité de son jugement sur son ancien ministre.

Consultons maintenant les apologistes, ou plutôt les panégyristes, car Terray en a eu, et même de très ardents. Si les souvenirs du duc de Croy, récemment publiés par MM. de Grouchy et Cottin, avaient été connus plus tôt, Terray certainement n'aurait pas été jugé avec la rigueur que l'on sait. Le duc de Croy a beaucoup fréquenté l'abbé Terray et souvent reçu ses confidences pendant cette année 1770, à la fois la plus difficile et la plus décriée de toute son administration : Terray apparaît dans ces souvenirs comme un travailleur émérite, présent à son bureau dès 6 heures du matin, ayant expédié toute sa besogne à dix, et recevant ensuite chacun avec une parfaite liberté d'esprit ; comme la plus forte tête de ce conseil, où siégeaient cependant des hommes aussi habiles que Maupeou et aussi adroits que le duc d'Aiguillon ; comme une intelligence de tout à fait premier ordre, « voyant dans le grand », point minutieuse, et mettant cependant de l'ordre et de l'économie en tout » ; comme un homme profondément dévoué au bien public, regrettant la rigueur nécessaire de ses premières opérations, se flattant d'être bientôt à même d'administrer avec moins de dureté et de regagner l'affection publique, ne se lassant point de combiner des projets d'économie qui eussent rétabli la situation, si ses collègues s'y étaient prêtés, et si le roi eût eu la force de les leur imposer. Moreau, l'historiographe de France, le bibliothécaire de Marie-Antoinette, un des hommes qui ont le mieux connu le personnel gouvernemental de Louis XV et de Louis XVI, Moreau regardait l'abbé Terray comme un des plus mauvais prêtres qui eussent jamais existé, mais le jugeait aussi comme un des meilleurs contrôleurs généraux du règne de Louis XV, et lui faisait l'honneur de penser que s'il eût administré les finances plus longtemps, et qu'on se fût inspiré de ses exemples, on n'eût pas eu les Etats Généraux et la Révolution. Et Linguet, si souvent faux et paradoxal, mais si souvent aussi étincelant de bon sens et de vérité, Linguet, le défenseur habituel des causes ingrates et des clients impopulaires, Linguet, la gloire du Parlement Maupeou, le plus terrible adversaire de l'esprit de corps et des préjugés de la robe ! Son opinion sur Terray est d'une équité qui tranche heureusement avec les anathèmes ordinairement prodigués à ce ministre : « Il avait, dit-il, des talents et des défauts ; on a prodigieusement exagéré ceux-ci, et on n'a pas rendu justice aux autres. Il a fait du bien sans contredit : les détails de sa gestion le prouvent, et celle qui l'a remplacée encore mieux ; il en aurait fait davantage avec un soutien plus ferme et des collègues mieux d'accord... Je ne crois pas cependant qu'il ait pu jamais opérer une régénération : il était plus propre à réédifier des établissements existants qu'à en créer de nouveaux plus parfaits... » Et ailleurs : « Si l'on sépare ce que la nécessité du temps et la mollesse du prince qu'il servait ont exigé de lui, de ses procédés personnels, des plans qu'il aurait

exécutés s'il en avait été le maître, on ne peut s'empêcher de reconnaître en lui un administrateur éclairé, bien intentionné, intègre même, à qui il n'a manqué pour faire le bien que des circonstances plus heureuses et un souverain plus décidé ». Et il a revendiqué pour lui une place entre Sully et Colbert, dont l'œuvre, en effet, ne manque pas d'analogie avec la sienne.

Tel est aussi le rang que lui assignait Lebrun, le secrétaire de Maupeou, qui a bien connu Terray, et qui a pu le juger avec impartialité et avec compétence. A la tribune de l'Assemblée constituante, le 22 septembre 1790, il n'a pas hésité à faire de lui un magnifique éloge, et il fallait pour cela un véritable courage, car sa mémoire était loin d'y être en honneur : « Un homme vint, qui avait quelque chose du sens de Sully et de la précision de Colbert, qui crut, comme Colbert et Sully, que la base de toute la finance était l'ordre dans la recette et la dépense, que le grand secret de la finance était d'établir le niveau entre la dépense et la recette. Ses lumières allèrent jusque-là, son caractère alla plus loin... Il osa frapper sur la dette et prononcer une dure banqueroute. Il osa rejeter les anticipations sur le passé, et marquer une ligne entre son ministère et les ministères qui l'avaient précédé. Il était fort des circonstances, fort de nos alarmes, il le fut de la soudaineté de ses opérations. Bientôt les effets n'en furent plus sentis, et il n'en resta que le souvenir. La perception se fit, les dépenses furent fidèlement acquittées, les capitaux accumulés se lassèrent de rester inutiles, et le crédit se remonta plus fort et plus vigoureux. » Lebrun prenait ici trop facilement son parti des banqueroutes de Terray, qui portèrent au crédit un coup plus grave et plus durable qu'il ne pense : mais c'est avec raison qu'il loue ce ministre d'avoir énergiquement travaillé à rétablir l'équilibre par des moyens dont il n'avait pas le choix, et que l'impérieuse nécessité eût imposés à n'importe quel autre, si mieux on n'aimait périr.

Et cela est si vrai qu'un curieux document (1), ignoré, je crois, jusqu'à ce jour, énumérant les mesures que le prédécesseur de Terray se proposait de prendre s'il fût resté au pouvoir, se trouve tracer de point en point le programme à peu près exact des durs sacrifices que l'abbé fut amené à imposer aux contribuables, et des libertés qu'il prit avec des engagements trop onéreux. Renoncer à l'amortissement [illegible] Annoncé en 1764, sans renoncer pour cela, bien entendu, aux retenues imposées aux rentiers en vue de cet amortissement; réduire de [illegible] diverses rentes sur l'État; réduire les tontines en simples rentes viagères, c'est-à-dire priver les actionnaires des tontines d'un bénéfice de survie qui leur avait été formellement promis, et qu'ils avaient payé de leur argent; ajouter deux nouveaux sols pour livre aux 6 sols déjà établis sur les droits des fermes ; proroger pour dix ans le vingtième et autres impôts dont le terme était proche; par dessus tout, prendre des mesures pour rectifier et augmenter les rôles des vingtièmes, tels étaient les moyens que Maynon d'Invau jugeait à la fois praticables et indispensables; il s'en promettait environ 57 millions d'augmentation de recette ou de diminution de dépense, c'est-à-dire assez pour couvrir le déficit ordinaire, et empêcher par conséquent tout au moins le désordre de s'aggraver. Aux explosions bruyantes d'indignation qui accueillirent ses banqueroutes et ses augmentations d'impôts, Terray aurait donc été en droit de répondre qu'à défaut de lui les amis de Choiseul les auraient faites, et qu'en quelques mains que les finances fussent tombées, le sort des rentiers et des contribuables eût toujours été le même. Il eût pu ajouter que pratiquées par d'autres ces opérations nécessaires eussent été, vraisemblablement, moins salutaires et plus douloureuses, car l'habileté et la prestesse étaient qualités que personne ne pouvait lui contester. En étudiant les principaux actes de cette administration si curieuse, nous pourrons, Messieurs, nous en convaincre et constater qu'à côté d'extorsions diverses, rendues indispensables par l'état désespéré des affaires, elle présente d'heureuses améliorations, des mesures habiles, des intentions louables, qui auraient dû lui valoir, de son temps et plus tard, une meilleure presse, et rappeler sur son compte l'opinion publique à un peu plus d'équité.

M. Marion.

(1) [illegible]

LA SAGA DE KJARTAN FILS DE OLAF LE PAON

[illegible] relate l'histoire de la famille qui habitait le Laxardal.

au nord-ouest de l'Islande, du IXe au XIe siècle. Après avoir conté les origines, elle détaille la vie de Hoskuld, puis celle de son fils Olaf le paon. Celui-ci adopte le fils de son frère exilé, Bolli et a un fils, Kjartan, dont la vie héroïque et la fin malheureuse font le sujet de ce qui suit. — Ces événements se passent à la fin du xe siècle.

A cette époque, Olaf habitait sa ferme, très honoré, et tous ses fils étaient avec lui, et Bolli aussi, leur parent et leur frère d'adoption. Kjartan était supérieur à tous les autres fils de Olaf. Kjartan et Bolli s'aimaient beaucoup. Kjartan ne sortait pas sans que Bolli l'accompagnât. Kjartan allait souvent à la Source, dans le Saelengsdal. Il se trouvait toujours que Gudrun était à la Source; Kjartan prenait plaisir à parler avec Gudrun, car elle était à la fois intelligente et parlait bien. C'était l'avis de tout le monde que Kjartan et Gudrun semblaient être le meilleur couple de tous les gens qui vivaient alors. L'amitié était aussi grande entre Olaf et Osvif (1); ils s'invitaient souvent, et ils ne le firent pas moins parce que les jeunes gens ressentaient de l'inclination l'un pour l'autre.

Olaf parla une fois avec Kjartan : « Je ne sais pas, dit-il, pourquoi j'éprouve toujours de la gêne quand tu vas à Langar et que tu parles avec Gudrun ; et ce n'est pas parce que Gudrun ne me semble pas supérieure à toutes les autres femmes; car elle est celle de toutes les femmes qui me semble le meilleur parti pour toi. Seulement, c'est mon pressentiment, mais je ne veux pas le prophétiser, que nous autres, ma famille et moi, et les gens de Langar n'aurons pas jusqu'à la fin, de la chance dans nos relations.

Kjartan dit qu'il ne voulait pas agir contre le gré de son père, autant qu'il était en son pouvoir, et dit qu'il espérait que cela tournerait mieux qu'il ne croyait le pressentir. Kjartan s'en tint à sa conduite usuelle en ce qui concerne les promenades; Bolli l'accompagnait toujours; ainsi passe le temps.

*
* *

On raconte qu'une fois Kjartan Olafson se mit en route pour aller au Sud jusqu'au Borgarfjord ; il n'est rien rapporté de son voyage avant l'arrivée à Borg. C'est là qu'habitait alors Thorstein Egilsson, le frère de sa mère. Bolli faisait route avec lui car, il y avait tant d'affection entre les frères d'adoption qu'aucun d'eux ne pensait pouvoir vivre sans l'autre. Thorstein reçut Kjartan avec grande joie, disant qu'il lui serait bien obligé de faire chez lui un long plutôt qu'un bref séjour. Kjartan passa quelque temps à Borg. Cet été-là, il y avait un navire à l'embouchure de la rivière Gufa. Kalf Asgeirrson possédait ce navire. Il avait passé l'hiver chez Thorstein Egilsson, en visite. Kjartan dit à Thorstein en secret que la principale affaire qui l'avait amené dans le Sud, c'est qu'il voulait acheter la moitié du navire de Kalf, « car mon désir est de voyager », et il demanda à Thorstein ce qu'il pensait de Kalf.

Thorstein dit qu'il croyait que c'était un bon et brave homme ; « tu es bien excusable, cousin, dit Thorstein, de désirer connaître les coutumes des autres hommes ; ton voyage sera remarquable en quelque façon ; ta famille courra un grand risque selon les circontances de ton voyage. » Kjartan dit qu'il se passerait bien.

Ensuite, Kjartan achète la moitié du bateau de Kalf, et ils mettent tous leurs biens en partage. Kjartan devait se rendre à bord dix semaines après le commencement de l'été. On donna des cadeaux à Kjartan à son départ de Borg. Bolli et lui retournèrent ensuite chez eux. Et quand Olaf apprit ces nouvelles décisions, il trouva que Kjartan avait agi sans grande réflexion, et il dit que cependant il ne l'empêcherait pas de partir.

Un peu plus tard, Kjartan se rendit à Langar et fit part à Gudrun de sa décision de partir en voyage.

Gudrun parla : « Tu t'es bien rapidement décidé, Kjartan. »

Gudrun fit entendre par quelques paroles, quand Kjartan et elle durent se séparer, qu'elle n'était pas contente.

Kjartan parla : « Ne sois pas mécontente, Gudrun, je ferai quelque autre chose pour te plaire. »

Gudrun parla : « Tiens ta parole, car je m'en vais te faire savoir ce que je veux. »

Kjartan la pria de le faire.

Gudrun parla : « Eh bien ! je veux partir en voyage avec toi cet été, et comme ça tu auras réparé ta précipitation à mon égard, car je n'aime pas l'Islande. »

« C'est impossible, dit Kjartan, tes frères ne sont pas installés et ton père est vieux, et ils seraient privés de tout soin si tu t'en allais du pays; attends-moi trois hivers. »

Gudrun dit qu'elle ne promettait rien à ce sujet, et ils furent en désaccord et se séparèrent là-dessus. Kjartan retourna chez lui.

*
* *

Kjartan et Bolli mettent à la voile et se rendent en Norvège; la Saga conte longuement leur séjour et leurs aventures en ce pays qui prennent fin de la manière suivante :

L'été suivant le roi envoya Gizor le blond et Hjalti Sheggjason en Islande pour prêcher de nouveau la

(1) Père de Gudrun.

religion, et il garda quatre hommes comme otages : [illegible] Olafsson, Helldar fils de Gudmund le puissant, Kolbein fils de Thord le godi de Frey, et Sverting fils de Runolf de Dal. Bolli résolut aussi de partir avec Gizor et Hjalti. Là-dessus, il va trouver Kjartan son parent, et parla :

« Me voici prêt à partir, et je t'aurais attendu jusqu'à l'année prochaine si tu avais été plus libre de partir l'été prochain que maintenant ; mais je crois comprendre que le roi ne veut pour rien au monde te mettre en liberté, et je tiens pour vrai que tu te souviens peu des plaisirs qu'offre l'Islande, lorsque tu es assis en train de causer avec Ingibjorg, la sœur du roi. »

Elle était alors à la cour du roi Olaf, et c'était la plus belle des femmes du pays.

Kjartan répondit : « Ne dis pas cela, mais porte mes saluts à mes parents ainsi qu'à mes amis. »

Là-dessus, Kjartan et Bolli se séparent. Gizor et Hjalti partent de Norvège, et font une bonne traversée ; ils arrivent aux Vestmannaeyjar à l'époque de l'Althing et débarquent. Ils ont des réunions et des conversations avec leurs parents. Puis, ils s'en vont à l'Althing, prêchent la religion au peuple en un discours à la fois long et éloquent ; et alors tout le peuple d'Islande se convertit. Bolli fit route du thing jusqu'à Hjardarholt avec Olaf son parent ; celui-ci le reçut avec grande joie. Bolli s'en alla à Langar pour se distraire, quelque temps après son arrivée ; il y fut bien accueilli. Gudrun le questionna avec attention sur son voyage et ensuite sur Kjartan.

Bolli satisfit volontiers à toutes les questions que Gudrun lui posa, disant qu'il ne s'était rien passé durant son voyage, « et en ce qui concerne Kjartan, il y a, à vrai dire, les meilleures nouvelles à rapporter, car il est dans la garde du roi Olaf et estimé de chacun ; mais cela ne m'étonnerait pas si l'on profitait peu de sa présence dans ce pays-ci pendant quelques années ».

Gudrun demanda alors si rien autre ne le retenait que l'amitié du roi et de son entourage.

Bolli dit en quels termes les gens parlaient de l'amitié de Kjartan et de Ingibjorg, la sœur du roi, et il dit qu'à son avis le roi lui accorderait Ingibjorg plutôt que de le laisser partir, si le choix se présentait.

Gudrun dit que c'étaient là de bonnes nouvelles, mais Kjartan ne sera bien marié que s'il trouve une bonne épouse », et alors elle laissa tomber la conversation et s'en alla, toute rouge.

Mais les autres doutèrent si les nouvelles lui avaient paru aussi bonnes qu'elle le prétendait.

Bolli passa l'été chez lui à Hjardarholt, et il retira grand honneur de son voyage ; tous ses parents et ses connaissances estimèrent beaucoup sa vaillante conduite. Bolli avait aussi rapporté beaucoup de biens. Il venait souvent à Langar et conversait avec Gudrun. Une fois, Bolli demanda à Gudrun ce qu'elle répondrait s'il demandait sa main.

Alors Gudrun dit sur-le-champ : « Il ne faut pas parler ainsi, Bolli ; je n'épouserai aucun homme tant que je saurai que Kjartan est en vie. »

Bolli répondit : « Nous croyons que tu auras à rester quelques années sans mari si tu dois attendre Kjartan ; il aurait bien su me confier un message si cela lui avait paru très important. »

Ils échangèrent encore quelques paroles, et chacun garda son opinion. Ensuite Bolli rentra chez lui.

*
* *

Un peu plus tard, Bolli s'entretint avec Olaf, son parent, et parla : « Voici ce qui arrive, mon oncle ; j'ai envie de m'établir et de prendre femme ; je crois maintenant être tout à fait arrivé à l'âge d'homme ; je voudrais avoir dans cette affaire l'aide de tes paroles et de tes actions, car il y a ici bien des hommes qui estiment beaucoup tes conseils. »

Olaf répondit : « Il y a bien des femmes qui, nous pouvons le dire, trouveraient en toi un excellent mari ; mais je ne crois pas que tu aies entrepris cette affaire sans avoir d'abord déterminé l'objet de ton choix. »

« Je n'ai pas besoin d'aller chercher femme en dehors du district, tant qu'il y a si près de si bons partis ; je demanderai la main de Gudrun, fille d'Osvif ; c'est maintenant la plus illustre des femmes ».

Olaf répondit : « Voilà une affaire de laquelle je ne veux pas me mêler ; tu sais, Bolli, tout aussi bien que moi, en quels termes on parlait de l'amour de Kjartan et de Gudrun ; mais si cela te semble d'une grande importance, je n'y ferai aucune opposition si Osvif et toi vous tombez d'accord ; mais, dis-moi, en as-tu un peu parlé avec Gudrun ?

Bolli dit qu'il y avait fait une fois allusion, mais qu'elle n'y avait pas attaché grande attention. « J'espère toutefois que Osvif surtout décidera de la chose ».

Olaf dit qu'il pouvait agir comme il l'entendait.

Un peu plus tard, Bolli part de la maison, et avec lui les fils de Olaf, Halldor et Steinthor, ils étaient douze en tout. Il s'en vont à Langar. Osvif et ses fils les accueillent bien. Bolli demande à converser avec Osvif et lui fait sa demande en mariage, il demande la main de Gudrun sa fille. Mais Osvif répondit de la manière suivante : « Gudrun est, comme tu le sais, Bolli, veuve, et elle doit répondre elle-même ; mais je l'engagerai à accepter ».

Alors Osvif va trouver Gudrun et lui dit que Bolli Bollason est venu « et a demandé ta main.

maintenant tu as à répondre à cette proposition ; je dois te faire connaître sur le-champ mon désir que Bolli ne soit pas rejeté, si tu veux m'écouter ».

Gudrun répond : « Tu arranges bien précipitamment cette affaire ; Bolli m'a une fois parlé de son projet, et je l'ai repoussé, et c'est encore mon intention. »

Alors Osvif dit : « Alors bien des gens te diront que c'est parler avec plus d'orgueil que de réflexion, si tu refuses un homme tel que Bolli. Mais tant que je serai vivant, mes enfants, je vous aiderai de mon expérience, pour les choses que je sais mieux voir que vous. »

Et comme Osvif le prenait si sérieusement, Gudrun ne refusa plus sa main, et elle le faisait cependant tout à fait à contre-cœur.

Les fils de Osvif l'engagèrent vivement à accepter, pensant retirer grand profit d'une union avec Bolli. Et, quoi qu'il en fût, on résolut de faire tout de suite les fiançailles, et que la noce aurait lieu au moment des « nuits d'hiver ». Ensuite, Bolli retourna chez lui à Hjardarholt et fit part à Olaf de cette décision. Il laissa paraître son déplaisir. Bolli resta à la maison jusqu'au moment de la noce. Bolli invita son parent Olaf, mais Olaf n'accepta pas avec empressement, et cependant s'y rendit à la prière de Bolli. Il y eut un beau festin à Langar. Bolli y demeura l'hiver suivant. Il n'y avait pas beaucoup d'amour dans leur union, en ce qui regarde Gudrun.

Mais quand l'été arrive, les bateaux vont et viennent d'un pays à l'autre. Alors, on apprend en Norvège les nouvelles d'Islande, et que le pays s'est tout entier converti. Le roi Olaf en fut tout joyeux et permit à tous les hommes qu'il avait retenus comme otages de retourner en Islande et de partir quand il plairait à chacun. Kjartan répondit — car il était à la tête des hommes qui avaient été gardés comme otages — : « Reçois bien des remerciements ; nous choisissons de nous rendre en Islande en été. »

Kalf Asgeirsson avait passé l'hiver en Norvège, et il était venu l'automne précédent de l'Angleterre, à l'ouest, avec leur bateau, à Kjartan et à lui, et leurs marchandises. Et quand Kjartan eut obtenu la permission de partir pour l'Islande, Kalf et lui firent leurs préparatifs. Et quand le bateau fut tout prêt, Kjartan alla trouver Ingibjorg, la sœur du roi. Elle lui fait bon accueil et le fait asseoir près d'elle, et ils se mettent à parler ensemble ; Kjartan dit alors à Ingibjorg qu'il s'était préparé à partir pour l'Islande.

Alors elle répond : « Il me semble, Kjartan, que tu as fait cela volontairement plutôt que poussé par les hommes à quitter la Norvège et à aller en Islande » ; et là-dessus ils échangèrent par la suite peu de mots.

Alors Ingibjorg se tourna vers un coffret qui se trouvait auprès d'elle. Elle en tira une coiffe tissée d'or, et la donna à Kjartan et dit que pour Gudrun, fille de Osvif, c'était bien trop beau pour enrouler autour de sa tête — « et tu lui donneras cette coiffe comme cadeau de noce ; je veux que les femmes d'Islande puissent voir que la femme avec qui tu as conversé en Norvège n'est pas d'une race d'esclaves ; » la coiffe était placée dans un sac de *gud-vef* ; c'était un magnifique cadeau.

« Je n'irai pas t'accompagner, dit Ingibjorg ; adieu et porte-toi bien. »

Là-dessus, Kjartan se leva et embrassa Ingibjorg, et les gens tiennent pour vrai qu'il leur en coûta de se séparer. Kjartan alors s'éloigna et alla vers le roi ; il dit au roi qu'il était prêt à partir. Le roi Olaf le conduisit jusqu'au bateau, et un grand nombre d'hommes avec lui. Et quand ils arrivèrent à l'endroit où le bateau flottait et où il y avait une passerelle jetée du bateau à terre, le roi se mit à parler :

« Voici une épée, Kjartan, que tu accepteras de ma part à l'occasion de notre séparation ; que cette arme soit toujours à ton côté, car j'ai le pressentiment que les armes n'auront pas de prise sur toi si tu portes cette épée. »

C'était un très noble cadeau, et tout couvert d'ornements.

Kjartan remercia le roi par de belles paroles pour tout l'honneur et toute l'estime dont il l'avait comblé durant son séjour en Norvège.

Alors le roi parla : « Je te recommande, Kjartan, de bien observer la religion. »

Puis ils se séparèrent, le roi et Kjartan, avec des marques de grande amitié. Kjartan monta alors à bord de son bateau.

Le roi le suivit des yeux et dit : « Une lourde fatalité pèse sur Kjartan et sa famille, et il sera bien difficile de lutter contre leur destinée. »

*
* *

Maintenant, Kjartan et Kalf font voile vers le large. Le vent leur fut favorable et leur traversée fut courte : ils débarquèrent à la Hvita dans le Borgarfjord. Les nouvelles de l'arrivée de Kjartan se répandirent partout. Olaf son père et ses autres parents les apprirent et en furent réjouis. Là-dessus, Olaf part des Dalir à l'ouest et se dirige vers le Borgarfjord au sud. La rencontre du père et du fils fut très touchante ; Olaf invite Kjartan à venir chez lui avec autant d'hommes qu'il voudrait. Kjartan accepte volontiers, disant qu'il ne choisirait pas d'autre lieu de résidence en Islande. Olaf retourne alors chez lui à Hjardarholt, et Kjartan passe l'été à son bateau. Il apprend alors le mariage de Gudrun

et il ne parut pas s'en émouvoir ; mais jusque-là, ç'avait été un sujet de crainte pour beaucoup de gens.

Gudmund Solmurdarson, beau-frère de Kjartan, et Thurid, sa sœur, vinrent au bateau. Kjartan les accueillit bien. Asgeir-tête-brûlée vint aussi au bateau pour trouver Kalf son fils; Hrefno sa fille faisait route avec lui; c'était la plus belle des femmes. Kjartan pria Thurid, sa sœur, de prendre celles de ses marchandises qui lui plairaient. Kalf dit la même chose à Hrefno. Voilà que Kalf ouvre une grande caisse et les prie d'aller voir ce qu'elle contient. Ce jour-là, il faisait un fort vent et Kjartan et Kalf sortirent pour aller amarrer leur bateau. Et quand ils l'eurent attaché, ils retournèrent à leur *bud*. Kalf entre le premier. Thurid et Hrefno avaient déballé presque toute la caisse. Alors Hrefno met la main sur la coiffe et la déplie; elles se mettent à dire que c'est un magnifique objet. Alors Hrefno dit qu'elle veut l'essayer. Thurid dit que c'est une bonne idée, et Hrefno se met en devoir de le faire. Kalf l'aperçoit et dit qu'elle a commis une erreur et la prie de l'enlever sur-le-champ, « car c'est la seule chose que Kjartan et moi ne possédons pas en commun ».

Et comme ils parlaient ainsi, Kjartan entre. Il avait entendu leur conversation, s'y mêla, et dit qu'il n'y avait rien de mal. Hrefno avait toujours la coiffe sur la tête. Kjartan la considéra avec attention et parla : « Cette coiffe me semble t'aller bien, Hrefno, dit-il, et je pense aussi que ce serait pour le mieux si je possédais tout à la fois coiffe et coiffée. »

Alors Hrefno répondit : « Les gens pensent que tu n'es pas pressé de te marier, mais que le jour où tu le voudras, tu auras la femme que tu désires. »

Kjartan dit qu'il lui importait peu de savoir qui il épouserait, mais qu'il ne supporterait pas d'être un amoureux tenu longtemps en haleine : « Je vois que cette parure te va bien, et il est raisonnable que tu deviennes ma femme. »

Hrefno ôte alors la coiffe et la donne à Kjartan, et il la remet en place. Gudmund et Thund invitèrent Kjartan à venir au nord passer l'hiver chez eux. Kjartan promit d'y aller. Kalf Asgeirsson s'en va vers le nord avec son père. Kjartan et lui font alors le partage de leurs biens et tout se passa pacifiquement et amicalement. Kjartan part aussi de son bateau vers les Dalir à l'Ouest. Ils étaient douze en tout. Kjartan arrive à la maison à Hjardarholt et tout le monde lui fait bon accueil. Pendant l'automne, Kjartan fit apporter du bateau ses marchandises. Ses douze hommes adhérent avec Kjartan à l'ouest tout l'hiver à Hjardarholt.

Olaf et Osvif conservaient les mêmes habitudes de s'inviter; il était convenu que chacun devait rendre visite à l'autre en automne. Cet automne-là, la fête devait avoir lieu à Langar, et Olaf et les Hjardarholtais devaient s'y rendre. Gudrun parla alors avec Bolli, disant qu'il ne lui avait pas dit toute la vérité à propos du retour de Kjartan. Bolli assura qu'il avait dit à ce propos ce qu'il savait de plus vrai. Gudrun parla peu de cette affaire, mais il était facile de voir qu'elle n'était pas satisfaite, car un grand nombre de personnes pensait qu'elle avait une grande inclination pour Kjartan, quoiqu'elle n'en laissât rien paraître. Le temps se passa jusqu'au moment de la fête d'automne à Langar. Olaf se prépara à partir, et pria Kjartan de venir avec lui. Kjartan dit qu'il resterait à la maison pour garder la ferme.

Olaf le pria de n'en rien faire et de ne pas être en colère contre son cousin. — « Souviens-toi de ceci, Kjartan, que tu n'as aimé aucun homme au monde autant que Bolli, ton frère d'adoption ; ma volonté est que tu viennes avec nous : d'ailleurs, tout sera bientôt arrangé entre vous deux si vous vous rencontrez. »

Kjartan fait comme son père l'en prie, et revêt l'habit d'écarlate dont le roi Olaf lui avait fait présent à leur séparation et s'habille avec élégance. Il se ceignit de l'épée, don du roi ; il avait sur la tête un heaume orné d'or, et au côté un bouclier rouge sur lequel était peinte en or la sainte Croix ; il avait à la main un épieu à la hampe incrustée d'or. Tous ses hommes étaient vêtus d'habits de couleur. Ils étaient en tout une trentaine d'hommes. Ils quittent donc Hjardarholt et chevauchent jusqu'à ce qu'ils arrivent à Langar. Il s'y trouvait déjà un grand nombre d'hommes.

***

Bolli alla à la rencontre de Olaf et de sa famille avec les fils de Osvif et leur fit bon accueil. Bolli alla vers Kjartan et l'embrassa. Kjartan accepta ses salutations. Ensuite, ils furent introduits à l'intérieur. Bolli était le plus joyeux de tous. Cela plut beaucoup à Olaf, peu à Kjartan. La fête se passa bien. Bolli possédait des chevaux considérés comme excellents. L'étalon était grand et beau et n'avait jamais failli dans la bataille ; il avait la robe blanche, avec les oreilles et le toupet roux. Il était accompagné de trois juments de la même couleur. Bolli voulut donner ces chevaux à Kjartan, mais Kjartan déclara qu'il n'était pas amateur de chevaux et ne voulut pas accepter. Olaf le pria de prendre les chevaux, ce sont de très beaux présents.

Kjartan refusa catégoriquement. Ils se séparèrent là-dessus, sans amitié, et les Hjardarholtais rentrèrent chez eux, et tout resta donc comme Kjartan

fut plutôt laconique durant l'hiver. On profita peu de sa conversation ; cela fit de la peine à Olaf.

Cet hiver-là, après Noël, Kjartan se prépara à quitter la maison, et ils étaient douze en tout ; leur intention était d'aller vers le nord du district. Ils suivent leur route jusqu'à ce qu'ils arrivent au nord, dans le Vididal à Asbjornarnes, et Kjartan y est reçu avec la plus grande joie et la plus grande cordialité. Le logis était tout à fait beau. Hall, fils de Gudmund, était alors âgé de vingt ans ; il tenait beaucoup de la famille des Laxdœlais. Tout le monde dit qu'il n'y avait pas de plus vaillant homme dans le territoire des fjords du Nord. Hall reçut Kjartan, son parent, avec grand plaisir. Voilà que l'on commence les jeux au Asbjornarnes, et les gens arrivent de tous les points du district, venant du Midfjord à l'ouest, du Vatnsnes, du Vatnsdal et du Langidal : il y avait beaucoup de monde. Tout le monde se répétait que Kjartan était le plus vaillant des hommes : alors on commença les jeux, et Hall ouvrit les réjouissances. Il pria Kjartan de se joindre à lui ; « nous voudrions, parent, te voir montrer par là, la noblesse de ton caractère. »

Kjartan répondit : « Je ne me suis pas exercé aux jeux ces temps derniers, car il y avait d'autres occupations auprès du roi Olaf ; mais, pour une fois, je ne veux pas te refuser. »

Kjartan se prépara donc à jouer, et les hommes les plus forts furent choisis pour se mesurer avec lui. On passa la journée à jouer : il n'y avait personne qui eut la force ou la souplesse de Kjartan.

Et le soir, quand les jeux furent finis, Hall Gudmundarson se leva et parla : « C'est le vœu et le désir de mon père que tous les hommes, qui sont venus ici de très loin, passent la nuit ici et reprennent les jeux demain. »

Ce message produisit un très bon effet, et on trouva l'invitation digne d'un grand homme. Kalf Asgeirsson était venu, et il y avait une grande amitié entre Kalf et lui. Il y avait aussi Hrefna sa sœur ; elle était vêtue avec beaucoup d'élégance. Il y avait plus de cent-vingt hommes qui logèrent cette nuit-là dans la maison. Le jour suivant, on se divisa pour les jeux. Kjartan s'assit auprès, et les regarda jouer ; Thurid, sa sœur, se mit à causer avec lui et parla ainsi :

« On me rapporte, frère, que tu as été plutôt taciturne tout l'hiver ; les gens disent que c'est parce que tu regrettes Gudrun ; les gens donnent comme preuve qu'il n'y a plus la même franchise dans vos relations entre Bolli et toi, en comparaison de la grande affection qu'il y avait toujours eue. Agis bien et avec tact, et ne te laisse pas aller à ce ressentiment, et ne va pas envier à ton parent son heureux mariage. Le meilleur parti à prendre me semble être de te marier comme tu le proposais l'été dernier, quoique le mariage avec Hrefna ne soit pas absolument à ta hauteur : mais un tel mariage ne pourrait pas se trouver dans ce pays-ci. Asgeir son père est un homme riche et de haut lignage ; il ne manque pas non plus de fortune ; pour favoriser cette union, de plus, une autre de ses filles a épousé un puissant homme. Tu m'as dit aussi que Kalf Asgeirsson est le plus vaillant des hommes : leur train de vie est des plus magnifiques ; c'est mon désir que tu parles avec Hrefna : laisse-moi espérer que tu reconnaîtras que son intelligence ne le cède en rien à sa beauté. »

Cette idée plut à Kjartan, et il dit qu'elle avait fort bien plaidé sa cause. Après quoi on amène une conversation entre Kjartan et Hrefna ; ils parlent tout le jour. Le soir, Thurid demanda à Kjartan comment il avait trouvé la conversation de Hrefna. Il ne dissimule pas son plaisir, disant que la jeune fille lui paraissait être la plus brillante en tous points, autant qu'il pouvait s'en rendre compte. Le lendemain matin, des hommes furent envoyés vers Asgeir et l'invitèrent à venir au Asbjornarnes. Ils eurent une conversation entre eux à ce sujet et Kjartan demanda alors la main de Hrefna, fille de Asgeir. Celui-ci accueillit favorablement la proposition, car c'était un homme avisé et qui se rendait compte de l'honneur que lui faisait cette demande. Kalf engagea beaucoup à accepter, « je veux que rien ne soit négligé », dit-il.

Hrefna non plus n'opposa pas de refus et pria son père d'agir comme il lui plairait. Et maintenant, le mariage est décidé et accordé devant témoins. Kjartan ne voulut pas que les noces eussent lieu autre part qu'à Hjardarholt. Asgeir et Kalf ne s'y opposèrent pas. Il fut décidé que le festin de noces aurait lieu à Hjardarholt, cinq semaines après le commencement de l'été. Après cela, Kjartan retourna chez lui avec force cadeaux. Ces nouvelles plurent à Olaf, car Kjartan était beaucoup plus gai qu'à son départ de la maison. Kjartan jeûna pendant tout le Carême, ne suivant en cela l'exemple de personne dans ce pays, car la tradition veut qu'il ait été le premier homme à observer le jeûne dans ce pays. Il paraissait tellement extraordinaire aux gens que Kjartan pût vivre si longtemps sans manger de viande, que les hommes vinrent de loin pour le voir, tant les mœurs de Kjartan étaient supérieures à celles des autres hommes. Ensuite, Pâques arrive ; après quoi, Kjartan et Olaf préparent une grande fête.

Asgeir et Kalf arrivent du nord à l'époque fixée, avec Gudmund et Hall, et ils avaient tous ensemble soixante hommes. Kjartan et les siens avaient aussi un grand nombre de personnes. La fête fut splen-

dide car la noce dura une semaine. Kjartan donna à Hrefna comme cadeau de noces la coiffe, et c'était un très célèbre cadeau, car il n'y avait personne d'assez savant ou d'assez riche pour avoir vu ou possédé un objet aussi précieux, et les gens bien informés rapportent que la coiffe était tissée de huit onces d'or. De plus, Kjartan fut si joyeux durant la noce qu'il amusa chacun par la conversation et le récit de son voyage; les aventures étonnantes dont ce récit abondait firent l'émerveillement des hommes, car Kjartan avait servi le plus noble des chefs, le roi Olaf Tryggvason. Et quand la noce fut terminée, Kjartan fit de beaux présents à Gudmund et à Hall et à d'autres puissants hommes. Père et fils gagnèrent un grand renom par cette fête, Kjartan et Hrefna furent très épris l'un de l'autre.

Traduction de FERNAND MOSSÉ.

(*A suivre.*)

LES LETTRES : ŒUVRES ET IDÉES

Les Mémoires d'un Diplomate.

PAUL FOULD. *Un diplomate au XVIIIe siècle : Louis-Augustin Blondel.* (Plon.)

Quelqu'affectueux intérêt que M. Paul Fould témoigne à la mémoire de Louis-Augustin Blondel, il ne nous cèle pas qu'il n'a pu éclaircir complètement la biographie de cet intéressant diplomate : « on connaît peu de chose en ce qui touche la personne privée de Blondel » ; Blondel, qui naquit en 1696, d'une famille de très mince noblesse, eut l'indiscrétion de mourir, probablement octogénaire, on ne sait où et l'on ignore à quelle date... indiscrétion bien affligeante, on en conviendra, pour son biographe.

Au surplus, Paul Fould se hasarde à quelques timides inductions sur le caractère et la valeur de l'homme, qui ne mourut point sans laisser des mémoires, outre une abondante correspondance en partie officielle : « le ton de ses anecdotes, l'étude de sa correspondance politique donnent l'impression d'un esprit vif et plutôt caustique, d'une humeur et d'un caractère enjoués. Sa conversation devait être intéressante, amusante et variée. Nous ne croyons pas qu'il ait été jamais choqué des gauloiseries, ni même des plaisanteries les plus risquées, car il ne détestait pas les propos gaillards... »

Paul Fould permet-il que sa naturelle bienveillance tourne ici à l'excessive indulgence? Il me semble qu'il ne rend point complète justice à son héros. Après qu'on a lu son gros livre, un tel jugement semble un peu... léger. Blondel est bien pire, et c'est pourquoi, considérant sa vie, nous ne perdrons pas tout à fait notre temps, ni ne gaspillerons notre plaisir.

Blondel choqué? choqué par des gauloiseries, des plaisanteries... ? Paul Fould nous permettra-t-il de sourire? Croyez-moi. Blondel ne fut jamais choqué par rien, non pas même par les mœurs de son temps, qui autorisaient d'étranges compromissions et de singulières aventures. Blondel semble ne s'être jamais étonné d'aucune situation, et pourtant nous ne pouvons douter qu'il en connut d'étonnantes.

Car il n'y eut point que des plaisanteries dans cette vie active, oisive, amusée, occupée, de diplomate associé aux affaires, aux grandes affaires, à plusieurs drames qui sont assez bouffons, à quelques farces qui sont assez tragiques. Personne ne fut jamais de son temps plus complètement que Blondel — et j'oserais presque dire plus naïvement s'il ne fallait redouter l'abus de ce mot quand on parle du XVIIIe siècle. Blondel se confesse et confesse son temps avec une impudeur quasi impersonnelle ; ses tranquilles aveux n'ont nullement l'air de confidences hasardées avec timidité ou cynisme. Blondel ignore à quel point ses récits sont piquants ou surprenants; et sans doute n'est-il capable d'aucune autre sorte d'ingénuité; mais celle-là suffirait à nous rendre précieux ses mémoires, où n'apparaissent point que l'esprit et la malice d'un individu.

Là-dessus, je demande très humblement à Paul Fould la permission de découvrir en Blondel un honnête roué, un fonctionnaire adroitement arriviste, un esprit vif assurément, mais d'une vivacité ornée de quelque astuce; bref, tout le contraire d'un sot, en un temps et parmi une société qui ne se piquaient point de distinguer nettement la sottise de la délicatesse ou de la vulgaire probité.

*
* *

Jugez-en.

Notre homme est fils de François Blondel, seigneur de Cueilly, Mandres, Vallonnette, Châtillon et autres lieux, comte de Sissonne, conseiller-secrétaire du Roi, maison et couronne de France, puis intendant des bâtiments et jardins; il aurait eu une grand'mère « couturière en linge », un grand'père « concierge » ou « intendant » de la maison de Colbert; il est le vingtième de vingt-trois enfants... Il commence ses études au collège des Jésuites de la rue Saint-Jacques, et les achève sous la direction particulière de Vivien de Châteaubrun, petit maître

spirituel et galant, que ses galanteries et ses tragédies devaient pousser jusqu'à l'Académie.

En 1713, notre Blondel est admis à l'Académie politique fondée par le marquis de Torcy, et qui est, deux siècles à l'avance, une sorte d'Ecole des sciences politiques à l'usage des futurs diplomates ; on y approfondit fort judicieusement l'histoire des traités ; s'il faut en croire Addison, on y apprend encore bien d'autres choses :

Les élèves apprennent à lever l'empreinte d'un cachet, à partager une oublie en deux, à ouvrir une lettre et à la refermer sans qu'on s'en aperçoive ; on leur enseigne comment il convient de faire un signe de tête à propos, de hausser les épaules dans un cas douteux, de fermer l'un ou l'autre œil avec discrétion, en un mot, le véritable usage des grimaces politiques. Si on leur demande quelle heure il est, ils doivent répondre indirectement ou détourner la question s'il est possible.» Un professeur spécial appartenant à la Société des bons Pères Jésuites leur apprend « à distinguer l'esprit de la lettre, ainsi que l'art de trouver des fautes et des échappatoires dans les contrats les plus solennels ». On leur donne aussi des leçons d'étiquette sur le haut et le bas de l'escalier, sur l'art des révérences et leurs proportions afin d'acquérir « cet air empesé qui est si beau dans un ministre d'Etat. »

Nul doute que Blondel n'ait excellement bénéficié de cet enseignement complexe : la preuve en est que dès 1717, le marquis de Nancré, chargé d'une mission importante en Espagne, lui demande de l'accompagner : preuve encore plus convainquente, Blondel remplit avec aisance et succès les fonctions de sa charge, subalterne sans doute, et déjà délicate — rien ni personne n'est négligeable en diplomatie, d'où cette ambiguité qui est souvent le plus beau décor de l'insignifiance — Blondel attend son chef à Bayonne ; il l'y attend plusieurs semaines, et s'y familiarise, à la cour de la reine douairière Marie-Anne, avec les mœurs de l'Espagne. Et déjà Blondel ne s'étonne presque de rien. Il conte avec humour le voyage à Madrid ; la diplomatie confine encore à l'exploration ; on découvrait plus d'étrangetés à deux pas de la frontière que nous n'en saurions voir aujourd'hui par delà les mers ou aux antipodes. Et quelles commodités ! le marquis de Nancré s'avise de franchir les montagnes en chaise, suivi de tout son monde à dos de mules : bientôt toutefois, redoutant les précipices, il réclame la mule de Blondel, qui est invité à prendre la chaise ; Blondel, inquiet à son tour, cède la place au maître d'hôtel dont il préfère élire la monture ; le maître d'hôtel lui-même déserte le coffre branlant, qui ne sert à personne.

Blondel décrit spirituellement la courtoisie, la religion, et la crasse de l'ancienne Espagne. Il reçoit à Madrid ses premières leçons de grande politique : l'ambassadeur Saint-Aignan a si peu de crédit que le ministre espagnol a fini par le prier « de ne lui plus parler que de la pluie et du beau temps » ; les efforts de Nancré ne seront guère mieux accueillis ; Blondel s'instruit d'autant mieux qu'il participe à un échec, et vit au jour le jour une déconfiture diplomatique. De quoi il s'afflige médiocrement, fort occupé de ses plaisirs, de ses observations. Il apprend du colonel Stanhope la duplicité de la politique anglaise : « cette politique, écrira-t-il plus tard, me frappa et me donna lieu de réfléchir que je ne devais pas juger des choses par les seules apparences ». Blondel réfléchit, s'ingénie à multiplier et à rendre utiles à sa carrière des relations variées. Il est aimable, modérément laborieux ; il a du bon sens, et ce premier vernis d'expérience qui impressionne si favorablement les protecteurs. Il peut rentrer à Paris.

Il n'y demeure point longtemps, et repart avec le comte de Senneterre, dépêché en ambassade extraordinaire auprès du roi d'Angleterre. Georges Ier réside à Hanovre. Il suffira à Blondel de vivre quelques mois dans l'entourage de cet étrange souverain pour perfectionner considérablement son apprentissage.

L'admirable époque ! complaisante aux instincts de la nature humaine, indulgente aux ambitieux de la carrière, maternelle à tous les Blondel en quête de divertissements et d'avancement... Les caractères d'un temps et d'une civilisation s'exagèrent à la cour d'un Georges Ier jusqu'à la caricature ; exagération qui facilite beaucoup l'observation. Blondel n'est pas long à s'en apercevoir.

Un drame noir a mis en émoi quelques années auparavant la petite cour ; Blondel en recueille le récit de la bouche même de l'un des acteurs, ce garde qui conduisit dans un souterrain du château Kœnigsmark, amant de Sophie-Dorothée, femme de l'électeur : « à ce souterrain il y avait une écluse qu'on leva, qui le remplit d'eau, où le comte fut noyé, et dont le corps fut mis et consumé dans un four, et les cendres jetées dans la rivière... J'ai vu encore ce garde de la porte qui a exécuté cet ordre barbare, qui n'avait été chargé que d'arrêter et de conduire le comte dans le souterrain, et qui avait ignoré les suites qui devaient en résulter, et qui était encore pénétré de chagrin ». Blondel démêle aisément les fils de l'extraordinaire intrigue qui avait déterminé ce meurtre : des trois maîtresses en titre de l'Electeur, il n'en accorde pas moins ses préférences et ses soins galants à cette comtesse Platen de qui la famille avait traîtreusement circonvenu l'infortuné Kœnigsmark. Blondel, en vérité, n'est point homme à s'étonner devant la réalité d'un roman plus ténébreux et effarant que toutes les imaginations d'une Radcliffe ; il conte philoso-

phiquement l'aventure de Kœnigsmark ; il fait sa cour aux trois maîtresses : Mlle de Schulembourg, qui est « d'une grandeur et d'une grosseur énorme, très fière et très jalouse de ses rivales », et que le peuple anglais appelle gracieusement l'*Eléphant*; Mlle de Kielmansegg, voluptueuse, généreuse, vive et sociable, que toute la Grande Bretagne dénomme le *Mât de cocagne*; la comtesse de Platen enfin, la plus jolie des trois, encore qu'elle parût aussi à notre Français « très grande et très grosse ». Blondel s'accoutume à la plantureuse beauté des Allemandes; il apprend à tirer avantage des facilités du régime monarchique.

L'heureux temps pour la diplomatie! Blondel est fort estimé par les demoiselles de la cour qui sont les maîtresses du duc d'York, évêque d'Osnabrück, du futur Georges II, et autres grands et puissants seigneurs: « ces jeunes personnes étaient alliées à toute la ville, elles acquirent tout droit sur moy ; aussi sur leurs arrangemens, je leur donnais des fêtes et des bals deux fois par semaine aux maisons de campagne des environs qu'elles m'indiquaient; c'étaient elles qui priaient et invitaient soixante ou soixante-dix personnes des deux sexes. » Et voyez avec quelle gracieuse liberté on savait en ce temps-là seconder les bons services des jeunes secrétaires d'ambassade! Blondel n'a point à lésiner: le comte de Senneterre lui a ouvert un crédit illimité : « vous pouvez vous donner carrière; mon intention est d'avoir journellement un dîner de vingt-quatre couverts; invitez-y tous les seigneurs et dames que vous croirez les plus aimables; pour moi, je n'entends rien à ces sortes d'invitations; mes cuisiniers, mon maître d'hôtel et mon officier ont l'ordre de suivre exactement les vôtres ; ménagez-moi seulement une partie de piquet. » Blondel est fort incapable de méconnaître de telles intentions ; il applique en conscience ces instructions; il y acquiert une désinvolture qui ne lui sera point inutile.

Car enfin, Blondel, qui n'a qu'une médiocre fortune, apprend à tenir son rang sans autres ressources que celle d'une ingéniosité attentive à plaire aux dames. [illegible] que cela nous semblerait donc difficile à dire! mais qu'il est donc aisé à un Blondel, non pas même de s'en vanter, mais de nous l'expliquer tout bonnement! Voyez-le, de retour à Paris, [illegible] parmi une aimable compagnie, où fréquentent Mme de Prie, Mme de Parabère, Mme de Sassac, Mme de Chatillon, Mme de Belle-Isle la mère... M. de Belle-Isle, M. des Forts, le prince Charles de Lorraine...

Il y avait des [illegible] secrètes entre [illegible] personnes, et je n'oublierai [illegible] de [illegible] de toutes les parties, car M. Le Blanc, venant à Paris [illegible] les notes réalisées, passant devant ma porte, me prenait et m'emmenait souper dans des petites maisons que ces Messieurs avaient, soit à la Roquette, soit au faubourg Saint-Antoine, ou sur les boulevards. J'étais toujours réservé pour faire la partie de quadrille des dames... On jouait gros jeu au quadrille et au piquet, où j'étais d'autant plus heureux que ces dames, connaissant à peine les cartes et jouant avec beaucoup de distraction, je gagnais journellement mes huit ou dix louis, ce qui, joint à une gratification de mille écus que j'avais eue pour mon voyage de Hanovre, et les équipages que m'avait laissés M. le comte de Senneterre, me mit au niveau de tout le monde, et bien au-dessus du peu de fortune que j'avais, d'autant que, depuis 1718 jusqu'en 1725, que mon père mourut, je ne lui demandai pas un sol, ce qui l'étonnait beaucoup, me voyant magnifique en dentelles, en habits, satisfaisant mes fantaisies, et ma bourse toujours bien remplie; il supposa, les dernières années, que quelqu'une de ces dames m'entretenait; je puis jurer que je n'ai jamais connu cet indigne négoce.

Et voilà.

*
* *

A la cour de Savoie, où nous retrouvons Blondel, il dut sans doute avoir recours à tous ses talents, car on voit lever en sa faveur l'interdiction qui empêchait les dames de se rendre chez les étrangers. Blondel donna des fêtes, et plut, et continua de faire triompher les intérêts du roi très chrétien, sans négliger les siens.

Il a la confiance de Victor-Amédée II, à qui Paul Fould attribue fort généreusement des « sentiments nobles et élevés », et qui fut un tyran bonhomme, accablé de tous les vices dont on faisait honneur aux princes, mais dont nous ne leur avons plus aucune gratitude. Là encore, Blondel vit des scènes dignes des contes de Voltaire; ainsi, quand Victor-Amédée, préoccupé de sa descendance, fait surveiller l'alcôve de son fils, et sous prétexte de missions diverses l'oblige à ce qu'on pourrait appeler des voyages de continence ; ou quand le marquis d'Orméa achète les services du cardinal Coscia, et le décide à surprendre la signature du pape par une prestidigitation à la Figaro; ou encore lorsque Victor-Amédée épouse secrètement la comtesse de Saint-Sébastien, et berne toute sa cour, au scandale de Fanchon, servante honnête et timide... Telles de ces scènes rappellent les gravures libertines, dont la fantaisie demeurait souvent si proche de la réalité; telle autre mêle à la bouffonnerie un tragique d'une affreuse âpreté : ainsi l'arrestation de Victor-Amédée, roi déchu, la nuit, dans la chambre conjugale où il fut l'arracher aux bras de la Saint-Sébastien...

Blondel, entre temps, s'acquite des missions les plus diverses. On songe à marier le duc de Bourbon,

on pense à la princesse Philippine de Hesse-Rheinsfeld-Rottembourg, qui est encore au couvent; il faut que Blondel renseigne sur la figure de cette énigmatique pensionnaire. Il parvient à la voir, au détour d'une galerie ; et d'écrire qu' « elle marchait fort mal, n'avait aucune grâce, était petite, avait le teint fort beau, ainsi que la gorge, les dents mal rangées, et les deux yeux si près l'un de l'autre, qu'il y avait peu d'espace ». Victor-Amédée, toutefois, souhaite le mariage, Blondel lui lit un rapport louangeur, et le cachète en sa présence — non sans avoir glissé sous l'enveloppe un billet plus rassis, rappelant que « toutes princesses à marier, on les disait d'humeur fort douce, d'un caractère excellent et avoir de l'esprit... »

Telles sont les gentillesses et fourberies qu'un diplomate au XVIIIe siècle doit savoir machiner : ce sont les plus innocentes. Blondel en conte de plus scabreuses, sur le même ton de contentement modeste. Il ne s'en fait point accroire ; il est de son temps et de sa profession ; il ne les juge pas. Il a ses idées sur l'honneur ; il n'a point les nôtres sur la vilenie de certains procédés ou la bassesse de certains sentiments. Et parce qu'il est diplomate, et que la diplomatie, en ces temps lointains, exploite l'intimité des puissants, un vague parfum de domesticité, espionne et humble, s'exhale de ses mémoires...

En ai-je assez dit pour que l'on aperçoive l'intérêt de ce livre, écrit d'après les notes de Blondel, reliées, commentées, complétées par un historien animé de la meilleure volonté ? Suivez après cela Blondel à la cour électorale de Mayence, à la cour de l'électeur palatin, à Francfort... Il vous initiera aux négociations, aux traités, aux complications du fameux « échiquier ». Il retiendra par là l'attention des historiens. Je n'y insiste pas; contentons-nous, pour aujourd'hui, d'avoir vu briller à travers ses écrits quelques-unes des nuances de ce chatoyant XVIIIe siècle.

LUCIEN MAURY.

THÉATRES

Odéon : *Le Bourgeois aux champs*, comédie en trois actes, de M. BRIEUX.
Théâtre des Arts : Le *Faust* anglais, de MARLOWE.

Le hasard ne serait-il, en effet, comme le suggérait à Hugo une de ses chères antithèses, que l'aspect imprévu de la logique? Il nous offre, après *Un grand bourgeois* de M. Emile Fabre, *Le Bourgeois aux champs* de M. Brieux. On peut voir là l'effet d'une réaction naturelle. Le théâtre contemporain a beaucoup vécu, si je puis dire, en dehors de la bourgeoisie. Il a cherché de plus brillants modèles et s'est plu dans des milieux plus reluisants : il nous a représenté « le monde », c'est-à-dire le singulier mélange des classes, des conditions et des races auquel on donne aujourd'hui ce nom, — le monde et le demi-monde aussi, le loisir, le luxe, l'art, et toutes les exaltations que favorisent ces prestiges, et toutes les intrigues qui se nouent entre des passionnés et des oisifs, et tous les artifices que développe leur existence en serre chaude. Ce n'est, le plus souvent, dans nos pièces contemporaines, que gens titrés ou gens célèbres, millionnaires, cosmopolites, somptueux hôtels privés, « palaces » plus somptueux encore, villas de la Riviera ou des plages en vogue. Les livres, les arts, la politique, la finance, les grandes affaires, les grands noms, les grandes fonctions, les grandes fortunes, — on ne voit que cela sur la scène, comme on n'y voyait autrefois que les rois et les princes. Ou si, par exception, nos dramaturges sortent de ce cercle et veulent appeler à l'honneur des planches une autre portion de l'humanité de leur temps, ils se jettent, sous l'influence peut-être de l'école réaliste et naturaliste, à l'extrémité opposée, pour en ramener des ouvriers, des paysans, des gueux. Gens du monde et gens du peuple : la comédie dramatique passe volontiers d'un bout de la société à l'autre sans s'arrêter entre les deux.

M. Brieux lui-même s'est attaché de préférence aux milieux populaires. S'il a peint la bourgeoisie dans la plupart de ses pièces, c'est la petite bourgeoisie, celle qui confine au peuple ou s'y mêle, et les figures les plus caractéristiques qu'il nous présente sont des paysans, comme dans *Blanchette* et *Les Remplaçantes*, des ouvriers comme dans *Résultat des courses* et *Les Bienfaiteurs*. Rappelez-vous aussi le magasin de modes, au premier acte de *La Petite amie*, le jardinier de *La Française*, Etchepare et sa femme dans *La Robe rouge*. Aujourd'hui encore, dans *Le bourgeois aux champs*, les personnages sont, pour une bonne moitié, les gens du village.

C'est même le conflit entre ces gens et leur nouveau maître qui fait une partie de l'action : mais ce maître lui-même est un bourgeois, un bourgeois de la ville, voire du barreau. M. Cocatrix ne connaît rien, ni des travaux de la terre, ni de la vie des paysans ; et, soudain, il a décidé d'abandonner sa profession, de se retirer à la campagne, d'exploiter un domaine et d'y réformer la vie. M. Cocatrix est un utopiste : il a de l'activité à dépenser, et tout un programme rationnel en tête, dont il ne lui reste qu'à poursuivre l'application. Nous savons où cela

peut le mener. Il est une proie désignée pour la comédie. Au siècle de Louis XIV, le bourgeois ridicule était le bourgeois gentilhomme; de notre temps, c'est le bourgeois démocrate. Et bien entendu, ce ne sont pas ses sentiments qui le ridiculisent, mais l'étalage qu'il en fait, le tour qu'il leur donne, son sprit de système et son zèle de néophyte envers les deux dogmes de la religion nouvelle: science et démocratie. C'est M. Jourdain après ses études primaires. Voilà un excellent personnage de théâtre. Nous ne demandons qu'à nous intéresser à ses démêlés, à ses mésaventures.

Nous le voyons d'abord à la veille de son départ, tout à la joie de sa conversion. Déjà, il fait de l'agriculture en chambre, et expérimente des méthodes rationnelles dont il présente à sa femme et à sa fille les résultats sous la forme de deux épis de blé en pots. Mais déjà aussi il peut prendre comme un avant-goût des ennuis futurs, car son valet de chambre lui annonce qu'il ne le suivra pas à la campagne. Ce n'est qu'un commencement. L'acte suivant nous le montre installé, et déjà perdu au milieu des difficultés et complications de toute sorte. Il a voulu réformer et régenter parmi les paysans. Convaincu de sa supériorité, il l'a pris de haut avec eux ; il s'est rendu insupportable, avec ses conseils, ses méthodes, son hygiène, et Madame Cocatrix, qui est chargée d'appliquer le système à l'intérieur de la maison, n'a pas plus de succès auprès du personnel domestique que lui-même auprès de ses gens. Il aurait mieux fait vraiment de rester avocat et de laisser sa femme et sa fille vivre à la ville. Nous nous en rendons d'autant mieux compte que nous voyons en face de lui, et que nous entendons un rural authentique, un hobereau très bien observé. Celui-là ne se fait point d'illusions et ne procède point par système. Il connaît les paysans et se tire fort bien d'affaire avec eux.

« J'aurai vos terres », dit-il à peu près à Cocatrix, « et à meilleur compte que vous ne les avez achetées ; il me suffit d'attendre le jour, peu éloigné sans doute, où vous serez trop heureux de les revendre. » C'est bien aussi ce que nous attendons, et c'est bien ainsi, selon toute vraisemblance, que finirait l'aventure, — si dans ce bourgeois, qui se trompe sur sa vocation, ne se cachait un politicien qui va bientôt reconnaître la sienne.

Le politicien, nous l'avons entrevu ou deviné, dès le premier acte, quand un paysan, le père Trapu, apporte son petit cadeau de gibier au nouveau propriétaire et provoque de celui-ci, en guise de remerciement, un long discours de réunion publique. Cocatrix est déjà un rhéteur, et il est mûr pour devenir un tribun. C'est une scène piquante et d'une excellente psychologie, celle où il contraint le vieux rustre à se trouver malheureux, le persuade que tous les paysans sont malheureux, et que s'ils ne s'en aperçoivent pas, c'est qu'ils sont en outre abrutis par ce malheur même au point de ne le plus sentir. Il y a là comme une paraphrase et une transposition du mot fameux sur l'esclavage, qui dégrade l'homme au point de s'en faire aimer ; et c'est une plaisante attitude que celle du bonhomme, résigné à admettre son infortune puisqu'elle lui est si péremptoirement démontrée. Dès qu'il veut parler d'ailleurs, et exposer pourquoi il est venu, l'intraitable bavard le pousse vers la porte : « le paysan », pour lui, est une abstraction, un beau thème oratoire; mais sa bienveillance plane dans des régions trop hautes pour s'abaisser aux individus et aux cas particuliers.

Le deuxième acte nous a fait assister aux déboires du bourgeois. Là-dessus encore s'engage le troisième acte. La famille Cocatrix est rongée d'ennui. La dispute règne dans le ménage, où elle est entrée derrière la mauvaise humeur. C'en est fait des chimères philantropiques : on en est aujourd'hui aux pièges à loups, aux procès, aux prohibitions. Il n'y aurait plus qu'à rentrer à Paris, si le politicien ne l'emportait finalement sur l'utopiste. Cocatrix, ayant échoué dans sa réforme particulière, n'a plus d'autre ressource que d'élargir son champ d'action et de se consoler des actes par les paroles. Il est prêt pour la vie publique. Son parti est pris : il briguera le premier mandat disponible, et puisqu'un siège de conseiller général est vacant, autant vaut commencer les discours tout de suite. Aux paysans venus pour manifester contre lui, il adresse aussitôt la plus sotte et la plus creuse des harangues : il est acclamé. Si le bourgeois aux champs avait réussi, il fût devenu agriculteur : son échec fera de lui un député.

Il y a bien de l'ironie dans le dénouement, qui n'est peut-être pas assez préparé par les situations, mais qui s'explique par le caractère du personnage principal. C'est là, en effet, qu'il faut chercher l'unité de la pièce et la logique de l'action. Cocatrix est le bourgeois dont les habitudes, les sentiments et les mœurs sont en contradiction avec les idées : il est l'utopiste dont les idées sont en contradiction avec les faits. Finalement, il est l'homme de la parole, et rien de plus : repoussé par la réalité, il n'est à son aise que dans les mots. Cocatrix, tout compte fait, n'est qu'une réincarnation de Numa Roumestan.

Ainsi s'explique l'apparence, un peu déconcertante au premier abord, d'une dualité d'action. Au vrai, il n'y a qu'un sujet : l'aventure de Cocatrix, ses projets d'agriculteur, ses déboires de réformateur, ses visées de législateur. Tout cela se tient. N'ayant pu faire seul ses réformes, il trouve plus

pratique de travailler pour sa virile part d'1/600e, à confectionner des lois, d'autant qu'il lui sera loisible de se rattraper sur les discours : et nous avons tout lieu de croire qu'il ne s'en privera pas. Son métier d'avocat était de parler : il a parlé et il parlera. Je croirais assez volontiers que ses idées n'ont jamais été que des mots. Comme agriculteur, nous savons qu'il était exclusivement livresque ; son socialisme n'est qu'une collection de formules qu'il est capable de développer avec abondance. Ah ! certes, en voilà un qui n'est pas l'homme des faits ! Aussi est-il toujours prêt à draper de grandes phrases tous les démentis qu'il en reçoit. Ses propres actes sont déjà en contradiction avec ses idées et, par là, il appartient au meilleur comique. Il a des vues fort démocratiques sur « la noblesse fossile » ; mais il est agité par la visite d'un gentilhomme, et se répète avec une joie naïve que les deux tours de son château constituaient, au temps où il n'était pas le sien, un privilège seigneurial. Il trouve fort bon qu'un paysan lui apporte du gibier pris au collet sur les terres d'un autre, mais il ne rira plus quand son garde aura pris le vieux braconnier sur ses terres. Il accueille au nom des principes socialistes et s'empresse de prendre à son service un ouvrier qui sort de prison où il a été enfermé pour faits de grève, mais il n'admet point que cet ouvrier ne lui obéisse point comme un esclave. Enfin, il proclame, non pas seulement l'égalité des classes et des conditions, mais la supériorité des inférieurs; et il s'indigne, il se scandalise quand son électricien lui demande la main de sa fille. Par contre, il la lui accorde dès qu'il aperçoit dans cette complaisance une réclame électorale : ces fiançailles n'attestent-elles pas son amour pour le peuple? M. Cocatrix est un comédien.

C'est bien ce personnage très vrai, très vivant, très dramatique, qui donne à la pièce son unité et son intérêt. Si la structure du drame dont il est le centre n'est pas des plus solides ni des plus harmonieuse, chaque scène, prise en soi, est généralement conduite avec cette habileté et ce sens du théâtre auxquels M. Brieux doit une partie de son légitime succès : telle la scène où le comte oblige Fernande à se démasquer, ou plutôt à se trahir et à révéler que son prétendu amour de la campagne, son zèle pour les choses des champs ne sont que des feintes destinées à tromper le jeune homme qu'elle voudrait épouser; telle aussi la scène où Hervé provoque une explication avec la même Fernande et la fait passer du jeu dédaigneux à l'amour. Le personnage de la jeune fille, en lui-même, est d'une vérité assez fine et assez hardie. Fernande n'est guère moins intéressante que son père, et si les deux courants d'intérêt convergent parfois ou se mêlent, quelquefois aussi ils se divisent et suivent des voies parallèles, nous obligeant nous-mêmes à nous partager avec une sorte d'incertitude et de malaise. M. Brieux, pour conclure, n'a jamais peut-être écrit une pièce plus dense, plus nuancée, et elle n'obtiendra peut-être pas le succès de telle autre, moins substantielle, mais emportée par un mouvement plus simple et, si je puis dire, mieux rythmé.

L'interprétation ne me paraît pas étrangère à cette impression d'incertitude que la pièce nous a laissée. Elle est excellente dans son ensemble, et il faut louer particulièrement Mlle Andrée Méry, qui a délicatement traduit les vilaines petites ruses et les méchantes petites coquetteries de Fernande, avant de nous la montrer soudain conquise et simplifiée; M. Hervé, grâce auquel Victor Maillard — cette transposition démocratique d'un type consacré — nous apparaît, ainsi que l'a voulu l'auteur, un jeune ouvrier aussi séduisant que le fut longtemps le jeune ingénieur; M. Chambreuil qui a composé avec un art pittoresque et une vérité piquante son personnage de hobereau; M. Denis d'Inès, extraordinaire de vérité et de saisissant réalisme dans le personnage du père Trapu. Tout cela est fort bon. Je n'en garde pas moins un doute sur le rôle principal. Cocatrix doit à M. Vilbert un plaisant relief et une saveur comique des plus relevées : est-ce ainsi, pourtant, que nous pouvons nous représenter cet avocat mal converti à l'agriculture, rhéteur au fond de l'âme, et qui croit obéir à des principes parce qu'il est asservi à des formules? M. Vilbert lui prête une amusante rondeur de boutiquier retiré, pour lequel la pêche à la ligne nous paraîtrait une distraction plus indiquée qu'un mandat électoral. La vérité du caractère et des mœurs disparaît derrière le pittoresque de l'allure. Est-ce bien ce qu'a voulu M. Brieux ?

*
* *

Le Théâtre des Arts, sous la direction — temporaire je crois — de M. Irénée Mauget, s'amuse (et il a bien raison) à toute sorte d'essais. Il donne du classique et du moderne, des œuvres de débutants et des exhumations. C'est ainsi qu'il vient de nous offrir, avec *La Mère Michel*, « image d'Épinal en un acte », de M. Edouard Romilly, et *Lola*, scène dramatique de M. Stéphane Bordèse, musique de M. Camille Saint-Saëns, le *Faust* anglais de Marlowe, considérablement abrégé.

L'image d'Épinal, qui est une innocente fantaisie, nous montre le mariage de la mère Michel avec le père Lustucru, après la mort du chat. *Lola* nous a fait entendre une petite partition de M. Saint-Saëns, qui date de 1902, et qu'avaient déjà donnée

es concerts Colonne : une introduction, deux airs et une danse, laquelle, paraît-il, est un tango, — un tango de 1902, ne l'oublions pas. — Saint-Saëns fut un précurseur.

Marlowe aussi. Il fut le précurseur de Gœthe, et c'est à ce titre surtout qu'il nous intéresse aujourd'hui. Quelques explications eussent vraiment été nécessaires, et c'était le cas ou jamais de faire appel à la conférence, dont on use et abuse si volontiers. Il ne s'agit point là d'un spectacle ordinaire, mais d'une pièce de musée : il convient de la présenter. L'auditoire eût bien accueilli des notions sommaires mais précises sur la légende de Faust, sur la personnalité de Marlowe et le caractère de son œuvre. Elles sont d'autant plus indispensables que, pour un public français, le *Faust* connu, populaire, consacré, c'est celui de Gounod. Et dame ! nous en sommes loin.

Le docteur Faust est un jeune maître de l'Université de Wittemberg. Il a parcouru le cycle des connaissances, et elles ne le satisfont pas. Il pèse une dernière fois le savoir humain, et il le trouve léger. Cette opération se fait très simplement, sous nos yeux. Il ouvre tour à tour un ouvrage de logique, un traité de médecine, les *Institutes* de Justinien, la Vulgate, et, sur une phrase typique de chacun, juge et condamne. Il essaiera donc d'aller plus loin et se décide pour la magie. Entre le bon ange et le mauvais ange, qui lui apparaissent alors, et d'une seule phrase posent nettement la question, son choix est fait. Aussitôt l'incantation commence, un démon paraît, auquel Faust ordonne de prendre l'air et l'habit d'un vieux moine franciscain. « Cette sainte forme convient le mieux à un démon. » Un pacte est conclu : vingt-quatre années de voluptés et de puissance, en échange de quoi Faust livre son âme à Lucifer. Méphistophélès — ou plutôt Méphostophilis, car c'est la forme originale du nom assez maladroitement tiré du grec pour désigner celui qui n'aime pas la lumière — restera, durant ces vingt-quatre années, attaché à sa personne et à son service.

Tandis que Méphostophilis va soumettre le pacte au prince des démons, Faust est pris d'un scrupule ; il hésite, et de nouveau les deux anges viennent se disputer sa volonté. Mais le sort en est jeté : Faust ne saurait reculer et, quand le démon reparaît, il lui remet, après l'avoir écrit avec son sang, l'acte de donation.

Nous allons en voir les effets. Faust avec son compagnon a parcouru les villes. Il a vu Trèves, Paris, Naples, Venise, Padoue. Les voici à Rome, au Vatican, dans la salle à manger du pape. Ils se rendent invisibles, et en profitent pour jouer de vilains tours aux augustes convives, interrompre leurs propos, escamoter les plats, rosser les moines. Et après ? demandez-vous. Après, nous sommes invités à admettre que les vingt-quatre ans ont passé et que voici le jour de l'échéance. Faust vient d'offrir un festin à ses amis dans la salle voisine. Il est rentré dans son laboratoire, et ses étudiants, continuant la causerie du souper, lui demandent d'évoquer cette Hélène de Sparte qu'ils se sont accordés à proclamer, au cours de leur entretien, la plus belle femme du monde. Hélène paraît et les étudiants, heureux de l'avoir vue, se retirent. Un vieillard, vêtu en pélerin, s'efforce de faire naître chez Faust le repentir qui lui permettrait peut-être de se racheter. Mais Faust sent peser sur lui la damnation. Et d'ailleurs, Méphostophilis est là, qui veille et ressaisit sa proie. Alors, le malheureux demande à revoir Hélène, à la tenir dans ses bras, à assouvir dans sa possession l'ardent désir de son cœur. « Ses doux embrassements feront évanouir les pensées qui me poussent à violer mon vœu, et me feront garder la foi que j'ai jurée à Lucifer. » Scène fort belle, riche d'un symbolisme très clair et très humain, et qui se termine par la magnifique apostrophe : « Voilà donc ce visage qui lança mille navires et brûla les tours immenses d'Ilion. — Douce Hélène, rends-moi immortel dans un baiser ! — Ses lèvres aspirent mon âme ; voyez comme elle y vole. — Allons ! Hélène ! allons, rends-moi mon âme. C'est ici que je veux vivre, car le ciel est sur tes lèvres, et tout ce qui n'est pas Hélène est poussière... » La dernière heure touche à son terme. Les démons viennent chercher leur proie, Faust exhale son désespoir, son repentir, invoque le Christ, mais il est trop tard. Minuit sonne, et l'âme de Faust est ravie en enfer, et les étudiants ne retrouvent plus que son corps malmené.

L'adaptation de M. Edouard Romilly a respecté en somme le commencement et la fin du drame anglais et nous permet du moins d'en saisir l'esprit, de reconnaître en Marlowe le poète de l'Angleterre protestante, anti-papiste, de nous demander aussi pourquoi le pauvre docteur a vendu son âme. La grande faiblesse de ce *Faust*, c'est que la légende n'y atteint pas sa pleine signification. On sait qu'il n'y est pas question de Marguerite, et que ce personnage est de l'invention de Gœthe. Excepté le baiser d'Hélène, seule joie qui réponde à l'infini d'un désir, seul bonheur où il fallait, en effet, l'intervention d'une puissance surnaturelle, le Faust de Marlowe, n'a rien obtenu en échange de son sacrifice. Le pacte qu'il a signé est un marché de dupe. Et cette infirmité foncière est d'autant plus sensible dans l'adaptation que tout le milieu de la pièce anglaise y est saccagé, réduit à la pauvre et ridicule scène du Vatican, laquelle encore est dépouillée de tout ce qui, dans l'original, en rehaussait la cou-

leur et la signification. D'autres scènes entières ont disparu, et toute la partie qui se passe à Vienne, dans une cour du palais de l'Empereur, un parc, un bois. En réalité, ce n'est pas une adaptation qu'on nous a donnée du *Faust* de Marlowe, mais plutôt des extraits, et il ne faudrait pas trop se hâter de juger là-dessus celui qui, mort à vingt-neuf ans, fut peut-être le plus original des précurseurs de Shakespeare.

FIRMIN ROZ.

CHRONIQUE DES LIVRES

OCTAVE BEAUCHAMP. — **Le Tour de France. Années 1913 et 1914** (2 vol. gr. in-4. Publications du « Tour de France »).

Parmi les publications consacrées à notre pays, on n'en citerait guère de plus luxueuses et en même temps de plus pieusement attentives à la beauté, au caractère, à l'âme même de nos provinces, que le *Tour de France*.

Depuis une dizaine d'années paraissent annuellement ces magnifiques volumes où plusieurs études sont présentées avec une recherche typographique, un luxe de papier et d'illustrations tout à fait séduisants. Le volume de 1912 groupait les titres suivants : *Lisieux et la Vallée d'Auge*, par Ardouin-Dumazet, *Argenton et la Creuse des artistes*, par Jacques des Gachons, *La Route d'Angleterre et Abbeville*, par Charles Merki, *La Basse vallée de l'Aveyron*, par Eugène Trutat, *Une capitale préhistorique française (les Eyzies)* par le docteur Marcel Baudouin, *Deux villes mortes, Cordes en Languedoc et Richelieu en Poitou*, par Emile Sedeyn, *Les villes d'hiver, Hyères*, par Charles Géniaux, *La montagne française, sports d'hiver*, par le docteur Galtier-Boissière. Photographies et reproductions d'aquarelles complètent abondamment le texte des auteurs.

Le volume de 1913 est en grande partie consacré à Strasbourg ; M. Octave Beauchamp a pris soin de préciser l'esprit qui anime ces études : « Si c'est un jeu, pour quiconque sait voir, compter et tenir une plume, que de faire l'inventaire des richesses ou des curiosités d'une ville et d'en dresser le bilan fidèle, autre chose est de transformer ce bilan en un tableau non moins précis, mais tout vibrant de couleur et de vie. Je tiens les faiseurs de Guides pour de très précieux et très pratiques analystes. Joanne, Baedeker ou autres sont les prosecteurs patentés du tourisme. Ayant tout mis à nu, ils savent tout, disent tout, étalent tout en pleine lumière. Il est cependant à peu près impossible, documenté par eux seuls, de reconstituer une ville dans son ensemble et d'en évoquer la vivante image ; c'est inerte et désarticulée — tel un cadavre sur une table de dissection — qu'ils la présentent à notre curiosité inassouvie. Il ne me convenait évidemment pas de présenter Strasbourg sous cet aspect. Je tenais à le montrer debout, bien vivant, corps et âme. »

Et c'est pourquoi des Alsaciens, pénétrés des traditions et des espoirs de leur province, furent invités à collaborer à ce livre : M. Henry Ganier Tanconville, ancien avocat à la Cour de Colmar, décrit la ville d'autrefois, et mêle à ses descriptions des souvenirs d'avant la conquête, pour nous mieux révéler le caractère de la cité, naguère pittoresque et heureuse, désormais défigurée et divisée. M. Fritz Kieffer qui, en 1870, achevait sa seconde au gymnase de Strasbourg, et vécut les péripéties du siège, nous les conte avec une vivacité émouvante. A M. Anselme Laugel revenait la tâche délicate de nous présenter le nouveau Strasbourg, la ville qui par les soins de l'administration allemande a surgi aux portes de la vieille cité. De tout son attachement de vieil Alsacien aux souvenirs du passé, M. Laugel déteste les bâtisses solennelles et vulgaires, les grandes voies rectilignes, l'aspect compassé, monotone, banal, ennuyeux, des quartiers neufs. Encore n'était-il pas inutile de nous faire connaître la brève histoire de ces travaux de l'édilité impériale représentée par M. Back, homme de confiance du régime prussien : au lendemain du siège, le gouvernement allemand hâta le déblaiement des ruines accumulées par le siège, et ne marchanda pas les indemnités aux propriétaires, à charge de rebâtir sans délai les immeubles effondrés sous les bombes et les obus ; la générosité lui était d'autant plus facile que les cinq milliards exigés de la France vaincue faisaient affluer l'or dans les caisses publiques. En outre une importante opération financière fut conclue entre l'Empire et la ville, celle-ci achetant pour la somme de dix-sept millions de marks des terrains occupés par les remparts, les fossés, les ouvrages avancés et les glacis.

Hélas! les Strasbourgeois de race ne sont point éblouis par cet accroissement de leur ville : « Devant les splendeurs régulières et compassées de la ville moderne, nous tirons un voile, un voile noir de deuil, et, lorsque le brillant décor s'est évanoui derrière le crêpe funèbre, nous lui superposons toute la mise en scène de jadis, et une pièce nouvelle se joue devant nous, une pièce nouvelle qui est en même temps une reprise, la reprise de notre vie.

Signalons dans le même volume une intéressante étude de M. Emile Hinzelin : *Au pays de la Rédemptrice*, c'est-à-dire de Jeanne d'Arc.

Enfin M. Octave Beauchamp nous conduit *Chez le dernier connétable de France*, au château de Vizille ; on sait le glorieux passé de cette demeure seigneuriale : M. Octave Beauchamp ne pouvait manquer d'en évoquer à grands traits les fastes pour donner de la vie à sa description du château, actuel ; on éprouvera à lire son récit cette mélancolie que l'on respire dans tous les lieux où beaucoup d'histoire s'est déroulé ; du moins une note d'espoir clôt-elle cette agréable et utile monographie : le château, trop vaste pour plaire aisément aux particuliers, faillit en 1903-1904 devenir un grand hôtel et un établissement hydrothérapique et électrothérapique. Fort heureusement, cette déchéance ne put s'accomplir : le grand hôtel ne vit pas de voyageurs et

[illegible] de l'entreprise sauva le château d'une fin étrange. Vizille devint en 1906 la propriété d'un grand industriel italien, qui s'efforce de lui restituer sa figure historique. Vizille est sauvé du vandalisme et de la spé[illegible]

Les photographies, les reproductions de [illegible] avures, d'estampes et de portraits anciens semés à profusion à travers ces diverses études en font un recueil précieux de documents.

[illegible] Pérouse [illegible] Les Villes d'Art [illegible] Lucien.

D'abord étrusque et romaine, byzantine et barbare, puis romane, c'est à l'époque gothique que l'art s'est épanoui à Pérouse, dans le renouveau du patriotisme communal et la dévotion franciscaine. La Renaissance y est lente, réservée, presque pudique ; et la dure main de Paul III, en abattant en 1540 la fierté de la commune, brise pour longtemps la vigueur de son génie.

Au-dessus des descriptions des monuments, M. Schneider a pris soin de mettre bien en évidence les questions d'art que l'incomparable cité suscite devant les esprits réfléchis. Pérouse fut-elle un centre, ou un foyer de l'art ombrien ? Eclectisme et originalité se sont ménagé, à cette étape d'une grande voûte, de bien curieux compromis. Le gothique du Nord y a pris une physionomie particulière. L'art chrétien, stimulé par les fléaux de Dieu, par la piété exaltée de l'âme ombrienne, par le voisinage d'Assise la Sainte, y a dû, pour faire œuvre de beauté, contracter avec la Renaissance un pacte dont la formule était délicate à retrouver. Nulle part les liens ne furent plus étroits, entre l'art, l'histoire et les mœurs, que dans cette cité mystique et guerrière, « ange et démon », où chaque monument est un acte de foi, de sécurité ou de fierté civiques. L'art, national et populaire, est ici une fonction de la vie publique et la chose de tous.

Ces caractères se retrouvent dans la peinture : réaliste et pieusement ingénue, dans une mesure qui était à définir, elle est bien la langue préférée du génie ombrien. Aussi la Pinacothèque, peuplée d'œuvres régionales et locales, n'est-elle pas ici ce que souvent le musée est à une « ville d'art » : simple parure au visage, intéressante contingence. De Boccati au Pérugin, c'est bien le secret du pays qui se livre dans les salles silencieuses du vieux Palais Public.

[illegible] Souvenirs d'une Française Normandie Angleterre, Espagne [illegible]

Ces Souvenirs, reconstitués par l'auteur à l'aide de traditions et de papiers de famille, font revivre dans le cadre d'une de nos plus belles provinces les générations qui se sont succédé depuis la Révolution jusqu'à la guerre de 1870. On y voit passer des figures connues entourées de beaucoup d'autres qui replacent dans la réalité de la vie les personnages et les événements de l'Histoire. Mainte question à l'ordre du jour y est éclairée par les leçons du passé. Une partie de l'ouvrage se rattache aux débuts des chemins de fer en Angleterre, en France, en Espagne.

Scènes et portraits d'autrefois, contes et légendes, souvenirs de voyage, tous ces récits, rapportés avec une élégante concision, et remplis de faits bien observés, constituent un précieux document pour les annales de la civilisation en Europe au XIXe siècle. C'est aussi la biographie attachante de deux femmes de grand mérite, qui se sont élevées au-dessus de leur modeste condition par l'intelligence et par le cœur.

J. [illegible] F. [illegible] Elisabeth de Bavière (Emile Paul.)

La charmante et tragique figure d'Élisabeth de Bavière, impératrice d'Autriche et reine de Hongrie, hantera longtemps encore l'imagination des poètes. Poète, l'auteur de ce livre ne l'est certainement pas, et il semblerait que, dans son *héroïne*, c'est la souveraine qui l'émeut plus que la femme. Aussi le portrait qu'il nous retrace de la malheureuse épouse de François-Joseph, malgré la fidélité des détails, resssemble-t-il étrangement à un de ces chromos officiels qu'on peut voir d'elle dans toutes les grandes gares de la monarchie dualiste. Heureusement que la préface de M. Maurice Barrès apporte un peu du vrai parfum qui, pour les natures éprises de mystère, se dégage de cette singulière destinée.

Capitaine Ripert d'Alauzier. **Sur les Pas des Alliés : Andrinople. Thrace. Macédoine.** (Berger-Levrault.)

Désigné pour accompagner à Andrinople et sur les champs de bataille de Thrace et de Macédoine le colonel de Mondesir, chargé d'une mission officielle dans les Balkans au lendemain de la prise d'Andrinople par les Bulgares, le capitaine d'Alauzier a réuni, sous ce titre, les notes quotidiennes prises sur le terrain même et rédigées chaque soir par lui au retour de l'étape. Il s'est attaché à noter au jour le jour, non seulement ses impressions personnelles, mais aussi les récits des officiers bulgares, grecs ou serbes, chargés de guider la mission dans ses reconnaissances.

[illegible] de [illegible] inventées des batailles livrées par les Alliés, on trouve dans *Sur les Pas des Alliés* de curieux tableaux de la vie journalière de la mission à Andrinople et sur les champs de bataille parcourus. Le style primesautier et pittoresque de l'auteur, de nombreux croquis, et des clichés photographiques pris sur le terrain par le colonel Mondesir lui-même, font du journal du capitaine d'Alauzier un des ouvrages les plus vivants qui aient été publiés sur les événements des Balkans.

Jacques Lux.

[illegible] de velin etc.

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGENE YUNG

DIRECTEUR : PAUL FLAT

N° 9 — 1er SEM. 52 ANNÉE 28 FÉVRIER 1914

QUESTIONS MILITAIRES

—

A PROPOS DE LA DEUXIÈME GUERRE DANS LES BALKANS

BULGARES CONTRE SERBES

III

J'ai dit déjà dans de précédents articles (1) que les deux armées serbes (Ire armée, Prince Alexandre; IIIe armée, général Yankovitch) formant le groupement principal des forces serbes, qui allaient recevoir, dans la nuit du 29 au 30 juin, le choc de toute la IVe armée bulgare (général Kovatchef), n'étaient pas du tout disposées de la même manière.

Il importe d'en connaître les raisons; cela permettra de mieux comprendre les deux modes d'action très différents de ces deux armées.

*
* *

Le gros de la IIIe armée (2 divisions, Drina 1er ban, Morawa 1er ban) était à cheval sur la route Istip-Velès, (2) la seule route qui traverse la région. Son flanc droit était couvert par la division du Timok 2e ban; enfin, à sa gauche, se trouvait la division de cavalerie du Prince Arsène qui assurait la liaison avec la Ire armée.

Le terrain sur lequel se trouvait le gros de la IIIe armée est de parcours relativement facile, les trois armes peuvent s'y employer : c'est un plateau, dénommé Ovce Pole, plateau un peu mouvementé d'où, de ci, de là, émergent des monticules, tels 319, 349, 650. Mais ce terrain diffère complètement des terrains avoisinants, au Nord, à l'Est et au Sud, où nous trouvons la véritable montagne avec des cotes parfois élevées, 1200, 1775, 2200, etc., et un terrain toujours très tourmenté, souvent même chaotique. C'est ainsi que la division Timok 2e ban, qui se trouvait à la droite du dispositif, entre les trois vallées de la Kriva Lakavitza, du Vardar, et de la Bregalnitza inférieure, était sur un terrain tellement accidenté que toute action d'ensemble était impossible; c'est d'ailleurs ce qui permet d'expliquer comment cette division de trois régiments de réservistes, secourue par une brigade de volontaires macédoniens, put tenir très longtemps, malgré des échecs partiels, qui ne manquèrent pas d'influencer le commandement serbe, contre toute la gauche bulgare (4 à 5 brigades).

Voilà donc une armée qui est dans des conditions toutes spéciales, puisque : 1°) ses flancs sont assurés; 2°) elle est sur le terrain même où elle se battra si l'ennemi veut se battre; 3°) elle sait comment elle se battra, dans ce cas, puisqu'elle a l'ordre d'attaquer dans la direction d'Istip. Dès lors, cette armée peut adopter de suite le dispositif qui lui permettra de produire son acte le mieux possible puisqu'elle connaît le terrain où elle agira et la direction dans laquelle elle agira, et il ne lui manque qu'une chose : l'heure où elle produira cet acte. Il n'est donc pas surprenant de voir le commandement serbe, dans de

(1) V. *Revue Bleue* des 13 décembre 1913 et 17 janvier 1914.
(2) Croquis page suivante.

telles conditions, placer le gros de la IIIe armée dans un véritable dispositif de combat et demander seulement aux avant-postes de prévenir de l'arrivée de l'ennemi. En semblable cas, en effet, les avants postes n'ont pas d'autre but ; ils n'ont pas à combattre pour gagner du temps afin de permettre aux gros de prendre leurs dispositions de combat puisque ces dispositions peuvent être déjà prises. plus au nord. Le dernier régiment de la division, le 17e, était en réserve derrière le centre de ce dispositif. En avant des grand'gardes, des petits postes étaient poussés vers la rivière : ils ne répondaient qu'au but d'alimenter une ligne de surveillance qui allait ainsi jusqu'à la rivière même, et ils ne devaient pas combattre — ce rôle incombant aux grand' gardes qui pouvaient être renforcées par les gros,

Cela est de toute évidence.

A la IIIe armée, on résolut le problème de la manière suivante : La division de Drina 1er ban fut placée en première ligne, à cheval sur la route d'Istip à Velès à hauteur de la cote 319. Trois de ses régiments, les 6e, 4e, 5e, bivouaquèrent derrière la ligne des grand'gardes : le 6e au sud de la route, le 4e au nord de la route vers 319, 340, le 5^e

séance tenante. Tout cela est absolument logique.

La division de Morava 1er ban était en seconde ligne, et dans le voisinage de la route d'Istip-Velès, à une quinzaine de kilomètres en arrière de la division de Drina 1er ban.

Bien que je n'aime pas critiquer les événements après coup — c'est si facile et partant si tentant pour celui qui, à tête reposée, de son cabinet de

travail, se permet de juger les événements et les hommes ! — j'oserai dire que ce placement en 2e ligne de la division de Morawa 1er ban, loin de la division de Drina 1er ban, n'est peut-être pas très logique, dans les conditions spéciales qui étaient faites à la IIIe armée. Voilà, en effet, deux divisions qui sont obligées de combattre sur un terrain imposé. Pourquoi ne pas les mettre côte à côte ? Le commandement serbe craignait-il donc d'être trop fort ? Par la force même des événements — je les connais maintenant et on ne manquera pas de dire que j'abuse de cette situation privilégiée, mais la logique ne voulait-elle pas qu'il en fût ainsi ? — ces deux divisions ont dû se fondre l'une dans l'autre, ce qui est toujours très défavorable pour l'exercice du commandement. Mais en outre, elles n'ont pu agir que successivement, et c'est là qu'est l'erreur première puisqu'elle empêche d'agir avec ensemble ; et enfin, la division de Drina 1er ban étant seule, sur un front de combat de deux divisions, ne pouvait se trouver au début que dans des conditions défavorables. Remarque-t-on, par exemple, que les organes d'investigation de cette seule division (1) étaient répartis sur un front de 20 kilomètres, de Testemelci à Balvan ? On me rendra bien cette justice qu'en coupant ce terrain en deux et en affectant une division à chacune de ces deux zones, la surveillance y eût été aussi fructueuse, le commandement s'y fût exercé plus aisément, enfin, surtout on eût agi, dès le début, avec *toutes* les forces de la IIIe armée qui, logiquement, ne pouvaient agir ailleurs.

Mais je glisse sur cette critique, car plus j'approfondis ce qu'a fait cette jeune armée — dont les représentants viennent cependant dans nos Ecoles pour y recueillir la bonne parole — plus je me persuade que nous avons beaucoup à apprendre chez elle. La division de Drina 1er ban, placée ainsi, par ordre supérieur, sur un front énorme par rapport à ses moyens, sut tirer merveilleusement parti de ses seules ressources. L'honneur en revient, tant à l'esprit excellent qui régnait dans cette division, qu'aux capacités de son chef, le colonel Hadgitch. Un réseau téléphonique très développé assura la liaison intime de tous les éléments de la division, et cela avec un tel bonheur, qu'il n'y eut, pour ainsi dire, aucun arrêt des communications entre ces éléments, même au cours de la bataille — la liaison du quartier général de la division avec le 6e régiment interrompue, par exemple, dès le début du combat, fut assurée, séance tenante, par l'intermédiaire du 4e régiment. — En outre, le colonel Hadgitch était relié avec les deux autres divisions de l'armée et avec le général Yankovitch, commandant l'armée. J'ajouterai que le quartier général de la division de Drina 1er ban était à 319, c'est-à-dire à la grand'garde placée sur la route d'Istip à Velès. C'était par ordre du commandant de l'armée — la place du docteur n'est-elle pas, en effet, au chevet du malade ? — mais le colonel Hadgitch n'aurait pas manqué de se mettre en ce point, même s'il n'en avait pas reçu l'ordre. Hadgitch, qui est actuellement sous-chef de l'état-major général de l'armée serbe — le chef d'état-major est le maréchal Putnik — est un homme de 45 ans, vigoureux, allant, mordant. Avant la guerre, il était professeur de tactique générale à l'Ecole militaire de Belgrade. Il n'est pas nécessaire de converser longtemps avec lui pour se rendre compte que c'est un chef sensé, décidé, une belle nature de soldat. Le commandement serbe avait mis, face à Istip, à cette place délicate de la cote 319, l'homme qu'il fallait.

Je dois dire enfin, pour être complet, que les cavaleries des deux divisions, Drina 1er ban et Morawa 1er ban, avaient été groupées en cavalerie d'armée, sous les ordres du colonel Antonovitch, et que chacune des deux divisions n'avait gardé, comme cavalerie divisionnaire, qu'un demi-escadron. La cavalerie d'Antonovitch opérait à la gauche de la IIIe armée, éclairant sur le front Cardakli-Ularci (au nord du confluent de la Bregalnitza et de la Zletovska).

*
* *

Toute différente était la situation faite à la première armée (prince Alexandre) en raison du terrain sur lequel elle se trouvait, et aussi de sa place dans l'ensemble des armées serbes.

On se rappelle que, dans la zône affectée à la Ire armée, la ligne de démarcation artificielle — provisoire — entre les Serbes et les Bulgares remontait le cours de la Zletovska, passait par le Redki-Bukki et le Csar-Vrh pour rejoindre le Rüjen d'où elle suivait, vers le nord ouest, l'ancienne frontière bulgaro-turque. Dans cette région, il n'y a qu'une seule bonne route, celle de Sofia à Skoplje par Kustendil, Egri-Palanka et Kumanovo. A partir de la Zletovska supérieure, le terrain est extraordinairement mouvementé, c'est la montagne ; le Redki-Bukki est à 1.775, le Csar-Vrh à 2.104, le Rüjen à 2.225. Du Csar Vrh, de nombreux chaînons se détachent : l'un, par Redki-Bukki, se prolonge vers le sud-ouest en suivant la rive gauche de la Zletovska, et en s'abaissant graduellement, c'est le Rajcanski-Rid ; un autre, par Redki-Bukki, se prolonge vers l'ouest par la Plavice-Planina (1.100), et Crn-Vrh

(1) Il ne faut pas oublier que la division serbe comprend 4 régiments de 4 bataillons : les bataillons d'infanterie étant à ce moment-là à 1.200 hommes, cela fait pour la division, en troupes de toutes armes, de 22 à 25.000 hommes.

(1.000); un autre encore, vers l'ouest, le Lisec-Planina (1.450), séparé du précédent par la rivière de Kratovo; d'autres encore plus au nord-ouest, et dont je ne parle pas car ils ne nous intéressent pas spécialement.

Ce terrain très découpé et très difficile de parcours obligeait donc la Ire armée à se compartimenter en quelque sorte. C'est une situation tout à fait autre que celle de la IIIe armée, et pour bien montrer cette différence, les éléments eux-mêmes semblaient se liguer : à la IIIe armée, sur le plateau de l'Ovce-Pole, les hommes souffraient affreusement de la chaleur, par ce mois de juin particulièrement chaud; il n'y avait pas d'ombre puisqu'il n'y a pas un arbre sur ce plateau caillouteux, et il n'y avait pas beaucoup d'eau — à tel point que quand ces pauvres diables de la IIIe armée arrivèrent, après avoir rejeté les Bulgares, jusqu'à la Bregalnitza, on ne put les retenir, ils burent avidement à la rivière infectée par les déjections et les cadavres de cholériques, et ils attrapèrent le choléra, ce mal affreux, plus terrible peut-être que la guerre pour une armée. — A la Ire armée, au contraire, il fallait que les hommes fissent du feu sur les hauteurs pour combattre le froid; à Csar-Vrh, par exemple, le 8e régiment commandait, chaque jour, une corvée pour enlever le givre qui, recouvrant les fils téléphoniques, gênait les communications.

Mais, ce qui créait pour la Ire Armée une situation toute particulière, c'est qu'elle pouvait avoir à agir, non pas dans une seule direction comme la IIIe Armée, mais bien dans deux directions, à angle droit l'une par rapport à l'autre. Le commandement serbe connaissait la présence d'une armée bulgare dans la région de Kustendil, à cheval sur l'unique route Sofia-Skoplje, et il croyait — à tort, nous l'avons vu — que cette armée était commandée par le général Ratko Dimitrief, le général considéré comme le plus ardent, le plus allant des armées bulgares, et qui s'était fait, pendant la campagne de Thrace, la réputation enviée d'un homme d'action. La Ire Armée qui, par hypothèse, ne pouvait prendre l'initiative de l'attaque, était donc obligée de se mettre en mesure d'agir dans la direction de Kustendil, à la demande de l'ennemi. D'autre part, la Ire Armée devait également faire face à une attaque bulgare partant de la Zletovska et se dirigeant vers l'Ouest ou le Nord Ouest. Le commandement serbe connaissait, en effet, la présence d'une fraction très importante de l'armée bulgare de Kovatchef entre la Zletovska et la ville de Kotchana, et, d'ailleurs, il y avait des affaires d'avant postes, tous les jours, de ce côté-là.

Le problème qu'avait à résoudre la Ire Armée serbe était donc très difficile. L'ennemi avait, l'initiative de l'action puisque le maréchal Putnik ne pouvait pas attaquer le premier; cet ennemi pouvait agir par l'une ou par l'autre des deux directions ci-dessus, et même par les deux à la fois puisqu'il était libre et il fallait, obligatoirement, l'attendre avant d'agir. Or, en semblable cas, l'attente pour l'action n'engendre généralement, dans la réalité, sur le champ de bataille, que l'indécision, l'indétermination, et cela se traduit par l'inaction, car celui qui reçoit des coups est fatalement subordonné à la volonté de celui qui les donne, et il subit sa loi. Dès lors, comment faire, puisque le maréchal Putnik a ordonné qu'on agisse, c'est-à-dire qu'on attaque quand même? Pour sortir de ce dilemme, il n'y a qu'un moyen, et il n'est même pas toujours possible de l'employer, c'est de se mettre avec son gros *loin* de l'ennemi. On interpose alors entre ce gros et l'ennemi une force capable de résistance qui, par son propre combat — combat d'une nature spéciale, d'ailleurs — oblige l'ennemi à montrer ses forces, à dévoiler son plan, et permet ainsi au gros de modifier son dispositif d'origine pour l'agencer plus exactement à la demande d'une situation plus clairement reconnue. Et, grâce au temps ainsi gagné, grâce à la distance où se trouve le gros, ce dernier ne tombe pas sous les coups de l'ennemi, mais au contraire il peut entrer dans le combat *en se portant en avant*, c'est-à-dire en prenant pour lui l'ascendant moral dont il tirera ensuite tous les bénéfices. Mais, comme nous le verrons, cela est plus facile à dire qu'à faire, en pareil cas, c'est à-dire quand il faut faire face à deux directions.

La Ire Armée, pour remplir sa tâche, devait donc avoir son gros loin de la frontière conventionnelle, avec des avant postes solides dans le voisinage de la frontière.

Elle résolut le problème de la manière suivante : elle plaça 2 divisions (Danube 2e ban, Danube 1er ban) à cheval sur la route de Kustendil à Skoplje, dans le voisinage de Stracin. Les deux autres divisions étaient, l'une (1) (Morawa 2e ban) sur le Plavice-Planina et Kratovo, l'autre (Choumadia 1er ban, sur le Crn Vrh et Gradiste. La division de cavalerie était à Barbarovo. Toutes ces divisions étaient reliées entre elles et avec le quartier général de l'Armée, qui était à Gradiste.

Face à l'armée bulgare de Kustendil, cette armée avait trois gros postes, forts chacun de 1 régiment d'infanterie avec de l'artillerie de montagne, à Egri Palanka et Csar Vrh (Danube 1er ban) et à Bedki Bukki 1 bataillon de Morawa, 2e ban. Ces

(1) En réalité, dans la journée du 29 mai la division de Morawa 2e ban était en route pour occuper les emplacements dont il est question, elle devait les atteindre le 30 mai avant midi.

gros postes, très forts et solidement retranchés devaient résister sur place et donner aux gros le temps d'arriver, si l'attaque se produisait dans cette direction.

Face à l'armée bulgare de la Zletovska-Kotchana, la 1re armée avait placé des avant-postes mixtes plus légers, savoir : 1 bataillon de Choumadia 1er ban à Drenek tenant Neokasi, Petrisino, Lezovo ; 1 bataillon de Morawa 2e ban à Dobrevo, tenant Lesnovo et Dreveno. Le régiment de cavalerie de Choumadia 1er ban était sur le front Lezovo-Torhali. Enfin, la division de cavalerie reliait les deux armées.

Ces avant postes *face à la Zletovska* n'avaient pas du tout la même mission que ceux de la IIIe armée. Ces derniers ne devaient pas combattre puisque leur armée était prête au combat ; au contraire, ceux de la 1re armée devaient combattre, mais à la manière des avant postes. Cela veut dire qu'ils devaient éventer l'approche de l'ennemi, l'obliger à se déployer afin qu'il perde du temps et qu'il montre ses forces : ce résultat obtenu, les avant-postes devaient se replier sans attendre le choc de l'ennemi et recommencer plus loin la même chose, toujours dans le but de gagner du temps, d'obtenir des renseignements, bref, de faciliter l'action du gros, c'est-à-dire de l'armée.

*
* *

Et maintenant que nous connaissons les dispositions initiales prises dans les deux camps, ainsi que les idées qui ont animé les deux chefs, nous pouvons comprendre très aisément le déroulement des opérations. Voici les faits, dans leurs grandes lignes, à partir de la nuit du 29 au 30 juin, jusqu'au milieu de la journée du 1er juillet — il ne me paraît pas utile d'aller au delà, car, à ce moment, en effet, l'équilibre est déjà rompu au bénéfice des Serbes ; les Bulgares commencent à glisser sur le fameux plan incliné dont parle Joseph de Maistre, ce plan sur lequel on dégringole si vite.

L'extrême droite serbe, formée par la division du Timok 2e ban, va avoir contre elle toute la gauche de l'armée Kovatchef, soit 4 et même 5 brigades, mais, comme je l'ai déjà fait remarquer, grâce au terrain très particulier sur lequel se trouve cette division, l'affaire durera longtemps. De fait, pendant l'espace de temps qui nous occupe, il ne se passera rien de ce côté. Les Bulgares s'empareront de Gevgeli, coupant ainsi la liaison des Serbes et des Grecs, le 30 juin vers 9 heures du matin, après avoir rejeté les deux bataillons serbes du 3e ban qui se trouvaient en ce point ; vers midi, le 30 juin, les Bulgares rejetteront le bataillon du 14e d'infanterie qui occupait la gare de Strumitza ; dès 5 heures du matin, le 30 juin, les Bulgares repousseront dans la direction de Krivolak le détachement de Garvan, comprenant une compagnie d'infanterie et de la cavalerie. Mais le gros de la division du Timok 2e ban, qui se trouvait aux environs de Kar-Soba, n'interviendra pas le 30 juin, et les avant-postes du côté de Dragovo et le long de la Kriva Lakavitza seront à peine inquiétés. Dans la matinée du 1er juillet, les Bulgares continueront à pousser dans la direction de Krivolak, mais sans y mettre beaucoup d'acharnement ; ils accentueront leur action partant de la Kriva Lakavitza, sur le front Dragovo-Kar-Soba. Mais, de ce côté, rien de saillant ne se produira durant les deux premiers jours. (Ce n'est que plus tard, les 3, 4, 5 juillet, que la division du Timok 2e ban, renforcée par la brigade de volontaires macédoniens, passera par des heures tragiques et subira des pertes effrayantes.)

Passons au gros de la IIIe armée. La division de Drina 1er ban va supporter, dès le début, le choc de toute la 8e division bulgare. C'est, peu après minuit, dans la nuit du 29 au 30 juin que les premiers coups de fusil furent échangés aux avant-postes, d'abord du côté de Balvan, puis du côté d'Istip. Déjà, dès une heure du matin, le colonel Hadgitch sait, à n'en pas douter (1), que cette fois il s'agit non d'une affaire d'avant-postes mais d'une affaire sérieuse. Il alerte toute sa division et il informe téléphoniquement le commandant de la IIIe armée, à Velès, et le commandant de la division de Morawa 1er ban, à Sara Hamzali (à mi-distance entre Velès et la cote 319). La division du colonel Hadgitch va donc être à pied d'œuvre instantanément, mais la division de Morawa 1er ban, bien que mise en route aussi vite qu'il était possible de le faire, ne pourra intervenir que beaucoup plus tard ; l'un des régiments de cette division, le 1er, arrivera le 30 juin, à 9 heures, à 319 ; un autre régiment, le 2e, n'arrivera qu'à 11 heures à 650. Jusqu'à 9 heures du matin, c'est donc la division de Drina 1er ban qui, seule, sera en action. La nuit était très noire, mais le jour vint dès trois heures ; à partir de ce moment il y eut des hécatombes sérieuses, tant en raison des formations un peu denses prises pour ces attaques de nuit qu'en raison de l'acharnement qu'on mit des deux côtés (2). Le centre de la division Drina 1er ban (4e régiment, bientôt renforcé par le 17e) tint bon et marqua même quelque progrès ; la

1) Tant par les rapports des avant postes que par ce qu'il entend lui-même ; il était à peine sorti de sa tente que les balles pleuvaient près de lui : or, il y a 4 kilomètres d'Istip à 319, donc les Bulgares avaient franchi la Bregalnitza.

2) Pour s'en faire une idée, il suffira de savoir que, déjà à 8 heures du matin, le 30 juin, le 6e régiment avait perdu 1.200 hommes, 33 officiers, dont tous les officiers supérieurs.

droite (6e régiment) dut se replier bientôt de la région de Susevo sur le Bogoslovos; la gauche (5e régiment) éprouva de grosses pertes; elle était sur le point d'abandonner 650 quand les premiers éléments de la division Morawa 1er ban arrivèrent à son aide. Cette seconde division vint donc, par la force des choses, se mêler à la division de Drina 1er ban, et vers midi, le 30 juin, trois de ses régiments sont entièrement engagés, savoir : l'un, le 2e, à gauche vers 650; l'autre le 1er, au centre vers 319; un troisième, le 16e, commandé par le colonel Victorovitch), sur le Bogoslovos. Le général Yankovitch commandant la IIIe armée, qui, dès 11 heures est arrivé à 319, puis s'est transporté à Sirceler, près du colonel Hadgitch, s'est réservé l'emploi du dernier régiment de cette division, le 3e. Grâce à l'entente entre les deux commandants de division (colonel Hadgitch et général Goïovitch), le partage des zônes d'action a pu se faire assez facilement : Goïovitch a pris la gauche, 650-Trogerci; Hadgitch a gardé le centre, 319-Sirceler; le colonel Victorovitch a commandé les troupes (des deux divisions) qui étaient au sud de la grande route. Ce partage en zônes d'action, résultat d'une entente entre les deux divisionnaires, fut ensuite sanctionné par le général Yankovitch. Durant toute l'après-midi du 30 juin, c'est donc, dans cette partie du champ de bataille, la lutte front contre front, les deux meules qui s'usent.

Vers le soir, rien de décisif, ni sur le front, ni sur la droite serbe ; en revanche, la gauche serbe, à 650, semble céder. Le général Yankovitch demande du secours ou l'autorisation de se replier, de nuit, sur la position fortifiée Dinler-Dzumali; le maréchal Putnick l'informe qu'un régiment de la division de cavalerie d'abord, puis le 11e régiment d'infanterie (de la division Choumadia 1er ban) agiront le 1er juillet, à la gauche de la IIIe armée, et attaqueront dans la direction de 650. C'est, en effet, ce qui se produit dans les premières heures de la matinée du 1er juillet; dès 7 heures, les Bulgares sont obligés de se replier devant la gauche de la IIIe armée renforcée (1); sur tout le reste du front de la IIIe armée, combat traînant, mais on sent que les Bulgares ont donné là, déjà, tout leur effort. Subitement, sur tout le front des Bulgares, paraissent des hommes porteurs de fanions blancs, des parlementaires ; ils apportent un ordre de Kovatchef aux termes duquel « les hostilités doivent cesser ». Ce fait n'est pas particulier à la IIIe armée ; il s'est également produit devant la Ire armée, et en réalité, sur toute [illegible] peu après midi, le feu cessa. Quand il reprit — et les deux partis ne pourront jamais se mettre d'accord pour savoir qui a repris le feu, c'est bien évident — l'équilibre était déjà rompu au détriment des Bulgares.

(1) [illegible]

*
* *

Devant la Ire armée, les affaires n'allèrent pas aussi brutalement; cela était fatal, puisque, en raison des dispositions serbes, l'attaque faite par la 7e division bulgare ne se heurta qu'à des avant postes placés très loin des gros, autrement dit elle tomba dans le vide; quant à l'attaque de la division Macedo-Andrinopolitaine, c'est-à-dire de la droite bulgare, elle réussit aisément ; dès quatre heures du matin, Redki-Bukki était entre les mains des Bulgares. Cette prise de Redki-Bukki tient à une circonstance assez spéciale : jusqu'au 29 juin, Redki-Bukki était occupé par un bataillon du 7e régiment (division du Danube 1er ban); le 29 juin, dans l'après-midi, ce bataillon avait été remplacé, au Redki-Bukki, par un bataillon du 3e régiment (division Morawa 2e ban), et c'est sur ce bataillon, qui ne connaissait rien du terrain sur lequel il venait d'arriver, que l'attaque bulgare se produisit. Il dut céder. Mais il arriva ceci : le colonel commandant le 3e régiment (division Morawa 2e ban) ordonna à ce bataillon de reprendre Redki-Bukki et il l'appuya avec deux bataillons et une batterie de campagne ; d'autre part, le colonel commandant le 8e régiment (division Danube 1er ban) qui tenait le Csar Vrh et qui n'était pas encore attaqué — il ne le fut que le lendemain — dirigea, de sa propre initiative, un bataillon et demi et deux canons sur Redki-Bukki pour le reprendre; enfin, le bataillon du 7e régiment (division Danube 1er ban) qui venait d'évacuer Redki-Bukki, revint également, de sa propre initiative, à l'attaque de l'ennemi. Et de cette sorte, ce sont cinq bataillons et demi d'infanterie de deux divisions différentes qui veulent reprendre le Redki-Bukki; secondés plus tard par d'autres bataillons de la division du Danube 1er ban (18e régiment), ils finiront par s'emparer de Redki-Bukki dans la nuit du 1er au 2 juillet.

Sur le front de la 7e division bulgare, c'est-à-dire sur la Zletovska, l'affaire se passe tout autrement. L'attaque bulgare franchit la rivière entre minuit et 2 heures dans la nuit du 29 au 30 juin, rejette les sentinelles, puis les petits postes et elle arrive sans coup férir sur la ligne Dreveno-Nestaski-Lesovo. Là, les coups de feu sont plus violents, le jour est venu et les grand'gardes peuvent voir ce qu'elles ont devant elles : c'est la valeur d'une forte division. Le commandant du poste n° 1, qui est au Drenak, [illegible]

icule qui domine de 4 ou 500 mètres tout le terrain avoisinant) en rend compte à son Commandant de la division, Choumadia 1er ban, qui est à Gradiste avec le quartier général de la Ire armée. Il résulte donc, de tout cela, qu'à la Ire armée on sait, le 30 juin vers 8 heures du matin : 1° qu'une division bulgare est en marche vers le Crn Vrh; 2° que le Redhi Bukki est enlevé par l'ennemi. D'autre part, on sait au même moment que les deux gros postes d'Egri Palanka et de Csar Vrh ne sont pas inquiétés — le seront-ils? personne ne le sait — et enfin on a appris également, tant par le grand quartier général de Skoplje que directement par le Commandant de la IIIe armée, que cette IIIe armée est très violemment attaquée. La voilà bien, cette fois, la décision à prendre par le chef qui a attendu l'action de l'autre ? Cette décision, — je ne la discute pas pour le moment, — la voici : le Commandant de la Ire armée informe le grand quartier général « qu'il faudrait renoncer à la reprise de Redki Bukki, que la division Morawa 2e ban devrait se rapprocher de la division Choumadia 1er ban vers le Crn Yrh le plus tôt possible, car on peut craindre d'être percé. » Le maréchal Putnik répondit instantanément, de laisser face à Kustendil ce qui semblait nécessaire et « avec tout le reste de la Ire armée, d'attaquer l'ennemi qui se dirige sur le Crn Yrh. »

Et il en fut ainsi fait. Les Bulgares arrivèrent au Drenek vers midi et s'y fortifièrent ; c'est à peu près au même moment qu'ils arrivèrent sur la ligne Drenek-Kolnista-Dobrevo. En exécution des ordres du maréchal Putnik, la division Morawa 2e ban et la division Choumadia 1er ban employèrent la fin de la journée du 30 juin à se disposer pour l'attaque, savoir : Morawa 2e ban face à Dobrevo en partant de la Plavice Planina ; Choumadia 1er ban, face à Drenek en partant de Crn Vrh-Stuka ; enfin un régiment de Choumadia 1er ban (11e régiment) devait, comme nous l'avons vu, attaquer à la gauche de la IIIe armée, en partant de 550, et un régiment de la division Danube 1er ban (le 18e régiment) devait attaquer le Redki Bukki. La division Danube 2e ban restait face à la direction de Kustendil où, durant toute la journée du 30 juin, il ne se passa rien d'inquiétant. Toutes ces attaques se produisirent le 1er juillet dès le lever du jour ; partout les Bulgares cédèrent — sauf au Redki Bukki qui ne tomba que dans la nuit suivante —. Quand, à midi, les parlementaires bulgares parurent sur le front, la gauche de la division Morawa 2e ban atteignait déjà la Zletovska, la division Choumadia 1er ban avait repris le Drenek, et elle voyait dans la plaine, au sud de Drenek, son 11e régiment qui, agissant de concert avec la gauche de la IIIe armée, rejetait les Bulgares, de 650 vers la rivière.

*
* *

Tels sont les faits, exposés sans commentaires ; j'ai simplement souligné, en passant, quelques détails extrêmement importants dont je ferai usage dans mon prochain article. Ces préliminaires de la bataille de la Bregalnitza sont, en effet, d'un intérêt tout spécial ! On dit couramment : les faits parlent. Ils parlent, c'est certain, mais à une condition, c'est qu'on les fasse parler ; ils n'ont aucune éloquence par eux-mêmes et ils ne peuvent avoir que celle qu'on leur donne. Or, je crains fort qu'on ne fasse parler à tort et à travers les événements de ces journées des 30 juin-1er juillet 1913. On les fera parler de travers parce que, d'abord, on les connaîtra mal — tout le monde ne peut pas se documenter aux sources authentiques — et ensuite parce qu'ils semblent, pour l'esprit mal informé, favoriser certain mode d'action dont le souvenir reste encore trop vivace chez nous, malgré tous les assauts qu'il a reçus.

Un jour — qui n'est pas encore très loin — deux têtes couronnées se félicitaient, après boire, des succès éclatants obtenus en Epire et en Macédoine, grâce aux vertus de la *Doctrine allemande*. Hélas ! une doctrine, un principe, n'appartient pas à un peuple ; c'est l'apanage de tout le monde, car le bon sens n'est pas exclusivement un produit allemand. Et pour l'esprit un peu réfléchi, il y a, à la base de toute doctrine de guerre, le principe de l'action.

Mais, on applique ce principe de façons très diverses, depuis l'action qui s'exerce sans raison et qui tape dans le vide, jusqu'à l'action qui ne veut s'exercer qu'avec tant de bonnes raisons qu'elle oublie de s'exercer et qu'elle devient l'inaction.

Or, ces préliminaires de la bataille de la Bregalnitza opposent, l'un à l'autre, deux modes d'action différents. Il faut les regarder de très près ; il faut voir les avantages et inconvénients qu'ils offrent et il faut surtout se garder de conclure trop hâtivement.

En réalité, comme j'essaierai de le prouver dans le prochain article, le succès des Serbes est dû — indépendamment de la valeur morale du soldat serbe dont je dirai un mot aussi :

1° A la ténacité du maréchal Putnik qui, malgré une situation originelle fausse, imposée — l'attente pour l'action — a néanmoins agi quand même. Cela, c'est très fort, beaucoup plus fort qu'on ne croit communément.

2° Mais aussi à la sottise des Bulgares qui n'ont pensé qu'à prendre des territoires, à faire un effort localisé, un effort une fois donné et non renouvelé, bref qui ont oublié ce que c'est qu'une bataille.

Je ne voudrais pas diminuer le mérite des Serbes,

ar ce mérite est très grand : l'armée bulgare de Kustendil n'a pas bougé, nous le savons maintenant, mais elle pouvait entrer en action à tout instant, et cela n'empêcha pas les Serbes d'agir quand même, malgré les risques qu'ils couraient, et de faire porter la majeure partie de leurs forces là où il fallait. Le commandement serbe s'est donc décidé à agir, dans une circonstance délicate, et beaucoup d'autres, à sa place, ne l'auraient pas fait. Mais je ne puis toutefois passer sous silence que les Bulgares ont facilité cette tâche. Qu'eût fait la Ire armée si les Bulgares avaient attaqué des deux côtés à la fois, par Kustendil et par la Zletovska ? Se serait-elle coupée en deux ? Je crois plus simplement que, dans le doute où elle eût été sur la direction dans laquelle elle devait lancer sa propre attaque, elle n'aurait pas attaqué du tout : l'indécision se serait manifestée de suite et l'inaction serait vite venue — en raison de la forme enveloppante de l'ennemi, surtout quand on a près de soi une bonne position, organisée, derrière laquelle on met si volontiers sa conscience à l'abri —. D'ailleurs, la Ire armée ne fut attaquée que d'un seul côté ; malgré cela, n'a-t-elle pas songé à se pelotonner avant toute autre chose ?

J'insiste sur tout cela, car s'il est possible — et non recommandable — d'attendre l'attaque d'un adversaire quand on sait avec certitude (telle la IIIe armée) dans quelle direction on l'attaquera dès qu'il avancera, il faut déclarer hardiment qu'en face d'un adversaire résolu, qui veut aller jusqu'au bout et qui fait le nécessaire pour cela, l'attaque à prévoir dans *deux* directions par une même force (telle la Ie armée) est une pure hérésie. Théoriquement, sur le papier, la chose est possible, séduisante même ; pratiquement, elle est irréalisable car, à la guerre, les facteurs moraux reprennent leur place, la première, et de beaucoup. Or, il n'y a rien qui démoralise autant qu'une attaque — je me trompe, il y a une chose qui démoralise plus encore qu'une attaque, c'est... deux attaques à la fois !

A suivre.) ★ ★ ★

UNE CORRESPONDANCE INÉDITE D'ALFRED DE VIGNY [1]

Votre ami M. Auguste Robert est trop bon et trop modeste. C'est à lui seul qu'il doit son couronnement, dont je me réjouis, [illegible] au mérite de ses drames [2]. Est-il protestant ? Il a posé Luther dans la plus belle attitude de sa vie, luttant contre la mer qu'il a déchaînée et lui disant : tu n'iras pas plus loin, et s'efforçant d'empêcher la Réforme d'entrer dans les domaines de la politique. Il y a, je m'en souviens, une belle scène de rencontre de Luther et Charles-Quint dans les bois. Avec un peu plus de travail, on aurait pu composer ce drame pour *la Scène*, ou plutôt l'une de ses parties. Ce n'est qu'au théâtre qu'une œuvre dramatique est dans son vrai jour. La plus grande partie des lecteurs ne sait pas lire un drame : tout un théâtre même, s'il n'est qu'imprimé, les hommes d'esprit même et des plus lettrés n'ont pas assez d'imagination pour se les représenter par la pensée sans la voix et le jeu de l'acteur, sans toute la mise en scène du théâtre (*sic*).

Engagez-le donc de ma part à diriger ses vues de ce côté. En attendant, je suis content de voir que les lettres ont pu lui rendre moins sensible une blessure faite par les événemens et que j'ignorais.

Témoignez ma gratitude à vos deux amis qui veulent bien traduire, chacun dans leur langue, mes œuvres complètes. — Vous me demandez si ces traductions ont été faites en allemand ou en italien ? En italien, oui, mais *Chatterton* seulement à ma connaissance. Je l'ai quelque part chez moi à Paris, mais je ne pourrai qu'à mon retour savoir où il est imprimé et par quel éditeur, en retrouvant ce livre que je crois rare à Paris. J'en ai reçu, il y a plus de huit ans, une traduction russe. Il y en a deux anglaises, une espagnole, je n'en connais pas d'allemande. On a joué Chatterton à Lübeck mais en français, ainsi qu'à Saint-Pétersbourg ! C'est tout ce que je sais, mais en peu de jours les libraires Galignani ou Baudry vous feront savoir positivement si je suis traduit en allemand. Que parlez-vous d'autorisation, a-t-on besoin de donner un droit à celui qui le possède ? Je ne puis que remercier ces deux amis inconnus qui veulent bien se souvenir du peu que j'ai fait. N'allez pas prendre pour fausse modestie ce que je vous dis là. Rien ne rend un homme plus sincèrement modeste que l'insupportable tâche de se relire, quand il l'entreprend comme je viens de faire, pour laisser le moins de sottises qu'il peut passer à travers les griffes des imprimeurs. J'avais promis en partant à l'éditeur universel Charpentier de tout revoir, feuille par feuille, depuis la [illegible] édition de [illegible] jusqu'à la dernière page des autres volumes qui tous étaient épuisés, comme vous savez, à n'en pas trouver un seul. Cela m'a fort ennuyé de moi, mais grâces à Dieu, c'est fini !

[1] Voir la *Revue* [illegible] du 15 janvier [illegible] 1884.

[2] Auguste Robert, *Les Réformateurs allemands* [illegible] Paris, [illegible], 1884, [illegible].

Vous vous étonnez de ce que Mme de Vigny est malade ? Hélas ! Je m'étonne moi quand elle a deux jours de repos dans ce qu'elle souffre. Je ne puis vous dire quelles nuits inquiètes je passe depuis quelque temps. Je ne puis l'emmener encore comme je l'espérais. Je n'ose m'absenter un jour de chez moi, malgré la beauté et la chaleur de ce mois, tout décembre qu'il s'appelle ; je ne sors plus et elle ne peut supporter encore le mouvement d'une voiture. En ce moment où je vous parle, j'attends un médecin, et tout ce que je demande c'est qu'il m'apporte une nuit de sommeil assurée pour elle. — J'espérais partir ; mais il y a bien longtemps que je suis résigné et qu'il me faut dire comme Epictète :

Souffre et abstiens-toi.

Adieu, cher et aimable ami, je me suis reposé l'âme en parlant avec vous ce soir d'autre chose que d'affaires. C'est une récréation que je me suis permise et qui sera pour vous une longue punition.

Tout à vous de cœur, ALFRED DE VIGNY.

P.-S. — Dites-moi si vous avez reçu à temps ma lettre du 3 décembre, et croyez qu'il me sera bien doux de ne plus en avoir à vous écrire de cette sorte.

XX

Mardi, 15 février 1855.

... J'ai reçu votre brochure. Voilà une controverse archéologique qui ressemble à un tournoi. Je viens de vous regarder rompre vos lances contre M. Barthélemy et M. Lenormand qui, ce me semble d'après votre réponse, ne s'était pas battu à armes courtoises.

J'aime à vous croire avant tout le monde, et vous me persuadez aisément quand vous me dites que nos pauvres braves Gaulois qui n'écrivaient pas leur langue la gravaient en caractères grecs et latins. Je ne doute pas que les bas-bretons ne parlent le pur gaulois. Y a-t-il un témoignage plus évident que la rencontre touchante des bardes du pays de Galles et de ceux de notre Bretagne dans l'assemblée du *Cimregidium* ou *Kimregidium*, il y a environ dix ans. Il s'est trouvé que la mer était convaincue d'avoir coupé en deux le même peuple celtique ou gaulois qui savait chanter les mêmes airs et les mêmes vers des deux côtés de la Manche.

Il me semble que Brizeux doit vous donner du secours, lui qui fait depuis longtemps un travail sur la langue que parlent Maï et Loïk.

Les deux ou trois mots que j'ai surpris sur les lèvres de nos paysans ne peuvent pas, je crois, vous être d'une grande utilité.

J'ai besoin d'en apprendre d'autres. Je ne vois pas pourquoi l'auteur de ce vocabulaire charentais dont vous parlez ne demanderait pas qu'il fût publié par l'*Imprimerie Impériale*, créée tout exprès pour les œuvres de cette nature. Ce fut ainsi que la grammaire sanskrite de mon vieux Desgranges fut imprimée, il y a quelques années, je vous l'ai raconté. Avez-vous feuilleté ce dictionnaire? Si vous m'en parlez un peu, vous me ferez plaisir. — Ne m'oubliez pas, cher et ancien ami, près de Mme Breulier, à qui Mme de Vigny veut que je dise mille choses amicales.

Tout à vous, ALFRED DE VIGNY.

XXI

Dimanche, 27 mars 1853.

Ceci ne sera qu'officiel, je vous en veux avertir d'avance, mon aimable et excellent ami. Supportez donc cette fatigue par amitié pour moi.

Vous avez oublié de répondre à une question importante que je vous faisais le 15 février sur le fait du rang hypothécaire qui me fut cédé par M. Lourmanel, en se ménageant des sûretés qu'il ne me donnait pas. M. Roubo voyait dans ce fait une circonstance très aggravante pour la responsabilité du notaire.

Aujourd'hui, je vous prie de réfléchir avec moi aux droits que j'aurais et à l'opportunité de rendre M. Dentenel notaire responsable.

Vous avez pensé, ainsi que M. Roubo, que sa responsabilité était sérieusement engagée dans cette affaire. — Remarquez que, même avant la révolution de Février, ce placement était mal choisi, m'était suspect, et le devint surtout à la lecture de l'acte, lorsque je découvris par les termes de la *minute* que l'emprunteur qui m'était inconnu avait marché d'emprunts en emprunts pour construire cette maison, conseillé dans cette entreprise par M. Lourmanel, premier clerc de M. Dentenel, et qu'il en remerciait devant moi (*sic*). Je pris le terme de remboursement le plus proche possible, tant je conçus de doutes sur ce placement hasardeux que M. Dentenel me garantissait.

Son premier clerc savait le danger et prenait ses sûretés sur *trois* autres maisons comme je vous l'ai dit.

Les notaires, en général, jouent à un singulier jeu les fortunes des familles.

Un jour, je cherchais près d'un des notaires de Paris un placement sur des immeubles et pour une somme considérable. Il m'en propose un et, comme je faisais quelques questions sur la sûreté du placement, il me répondit assez singulièrement que cela ne me regardait pas. — En vérité? dis-je. Eh bien !

voyez donc ma simplicité ! je croyais y être pour quelque chose en donnant l'argent.

Pas du tout, me dit-il, puisque je suis responsable. Si l'immeuble vous manque, la loi m'oblige à vous rembourser, l'expropriation étant insuffisante à le faire.

Lorsque le détestable placement de la rue de Fleurus fut imaginé par MM. Dentenel et Lourmanel, la même assurance me fut donnée et réitérée par M. Dentenel et son neveu. Les notaires parlent ainsi, et puis, quand on veut appliquer la règle, se trouvent fort surpris et jettent les hauts cris.

Je désire beaucoup qu'il vous soit possible d'en causer à part et à fond avec M. E. Caron et me disiez si vous pensez qu'il soit à propos de commencer cette suite de l'affaire.

Je ne l'entamerais que si j'y voyais la certitude du succès. Je réfléchirai beaucoup avant de m'y décider et je vous consulte.

Ici, il y a eu abandon de mes intérêts par M. Dentenel et précautions prises pour ceux de son premier clerc. Je sais qu'il peut dire pour s'excuser qu'il ne pouvait pas prévoir, en 1845, que cette maison, estimée à très haut prix, descendrait si bas. — Faible excuse, car, en tout temps, la sécurité des gages devait et pouvait être mieux et autrement prise, et les maisons se vendent à présent aussi chères qu'en 1845. Celle-ci n'a donc pas réellement la valeur qui lui était alors attribuée. Elle n'a pas un bail de locataire, et la femme du propriétaire, dans ses visites ici, m'a dit tous les défauts d'architecture et de construction qui repoussent et chassent les habitans de la maison, ont éloigné les acquéreurs et me font considérer cet immeuble comme la plus mauvaise des propriétés à acheter. — Tous ces défauts ne devaient-ils pas être examinés par le notaire et, s'il les connaissait, ne devait-il pas refuser cet emprunt ? — N'est-il pas évident qu'à l'époque de cet emprunt, on avait exagéré la valeur de cette maison pour m'engager à ce placement, puisque personne ne s'est présenté pour enchérir dans un moment où tant de maisons vendues en même temps que celle-ci ont dépassé les prix de 1845 ?

Je tiens beaucoup à savoir vos sentimens sur cette question. — Dites-moi, je vous prie, ce que la loi me donne de recours sur le notaire, et quelles seraient les probabilités du succès, selon votre opinion. M. Caron doit être mieux que personne en état de vous faire connaître exactement l'état du placement de M. Lourmanel et de ses cessionnaires sur les trois autres maisons dont je vous ai parlé. — Quand vous m'aurez répondu, je vous dirai de moins désagréables choses. Aujourd'hui, ma lettre serait trop longue, et tout cet ennui, cette incertitude des droits et des convenances, des bases possibles et des choses permises, m'empêchent de sourire à rien de ce qui est doux à penser et doux à dire. Cependant, sachez bien que je vous suis tout dévoué.

ALFRED DE VIGNY.

XXII

Vendredi 5 avril 1850.

Il faut bien que je vous fatigue encore de l'interminable affaire qui cependant touche à son dénouement, cher et excellent ami.

Voici un moment décisif, celui de la seconde surenchère.

On m'a pressé de me porter comme enchérisseur et de faire cette acquisition. Mais après mûre et attentive délibération, après avoir demandé et recueilli de nombreux renseignemens, après en avoir demandé inutilement d'autres très importans, sur lesquels je n'ai pu obtenir que des réponses vagues, des ajournemens ou des difficultés de connaître, après avoir réfléchi sur les caractères, les intérêts de chacun de ceux à qui j'avais affaire et à ma position particulière, je suis arrivé à cette conclusion, qu'une surenchère, dans laquelle probablement cette maison me resterait, serait pour moi la plus dangereuse entreprise et j'ai écrit hier à M. E. Caron que : *je ne surenchérirais point*.

Dans sa dernière lettre, il me parle des efforts qu'il va faire avec M. Dentenel pour trouver un *cessionnaire* qui profite des avantages que j'abandonne. Il pourra, dit-on, y réaliser un assez beau bénéfice.

Je n'en doute pas, surtout si celui qui prendra ma place est un homme expérimenté en affaires. Où j'aurais perdu, il gagnera certainement. Ce jeu qui, pour moi, serait un jeu de hasard sera jeu de tactique et d'adresse pour lui. Il verra le dessous de toutes les cartes dont je ne verrais qu'un côté.

Quant à moi, j'ai toujours pensé qu'il ne fallait rien donner volontairement au hasard. Il prend bien assez sur nous à lui tout seul.

S'il est en votre pouvoir d'aider M. Caron dans cette recherche d'un *cessionnaire*, je vous prie instamment de vous en occuper le plus vite qu'il vous sera possible. Voir M. E. Caron et lui communiquer les renseignemens utiles que vous pourriez avoir acquis. Si vous connaissez quelques capitaux désœuvrés et flottans qui ne sachent où s'abattre, dirigez-les au cabinet de M. E. Caron.

Votre lettre du 5 avril sur la responsabilité du notaire n'a fait que me fortifier dans la conviction que, si j'avais le chagrin d'être forcé d'y recourir, j'aurais des droits trop certains à exercer.

Mais j'espère que les choses vont tourner autrement, que vous y aiderez, et que votre intercession sera heureuse.

Songez qu'il reste peu de temps. M. E. Caron vous expliquera que, dans les premiers jours de juin, va expirer le délai des quarante jours de la notification.

Je suis très attristé de voir que ma chère Lydia ne revient pas à une santé meilleure. Elle est toujours au lit et ne peut ni marcher, ni monter en voiture. Sitôt qu'elle en pourra supporter le mouvement, nous irons à Paris, mais en nous arrêtant souvent, et assurément nous n'attendrons pas l'automne pour rentrer à Paris dans notre maison déserte. Mon cœur ne l'est pas de ses souvenirs et de ses affections, mais il y entre à présent des ennuis que je ne chasserai qu'en revoyant tous ceux que j'aime. Vous savez quelle place vous occupez parmi eux, je vous la conserve bien entière.

ALFRED DE VIGNY.

XXIII

Vendredi, 9 septembre 1853.

J'ai passé ces deux derniers mois dans de cruelles alarmes, cher et aimable ami. Mme de Vigny était depuis longtemps forcée de rester au lit par cette suite de souffrances dont je vous ai parlé. Mais j'avais l'espoir de la voir bientôt en meilleur état, quand il s'est joint à ses douleurs accoutumées une maladie des yeux que je craignais depuis longtemps sans en parler. Il y a quelques années, à Paris, la rougeole courut et l'atteignit ; elle guérit en peu de jours, mais ses yeux restèrent, depuis ce jour-là, dans un état de faiblesse qui l'oblige souvent à les fermer en parlant, comme vous l'avez pu remarquer. — Il y a deux mois, cette désolante affection s'est renouvelée, et il a fallu des remèdes violens pour l'empêcher de perdre la vue. Ai-je besoin de vous faire comprendre quel douloureux assujettissement est le mien ? Ce beau pays qui me plaît, j'osais à peine sortir pour l'aller voir pendant ces derniers mois. — Les lectures favorites, c'est moi qui les fais à présent, et je m'épuise à trouver des distractions, des consolations à quelqu'un qui souffre toujours et ne peut pas encore voyager. Une autre personne me remplace quelquefois et reprend le livre où je suis resté. Ma chère malade peut ainsi supporter l'ennui de la convalescence, et bientôt, j'espère, la fatigue du voyage. Les plus vives douleurs sont passées et il n'y a plus de remèdes cruels à lui faire, grâce à Dieu ! mais il faut redoubler de patience, de soins et d'attention. Le silence de cette demeure, qui tient du couvent et de la forteresse à la fois, m'aide autant que la pureté de l'air à calmer tous ses maux, qu'il me serait trop long et trop pénible de vous décrire. J'ai pitié de moi quelquefois, et j'éprouverais, bien inutilement, une seconde peine à vous énumérer tout ce que j'ai la douleur de lui voir souffrir. Je suis content des médecins jusqu'à présent.

Comment faites-vous donc pour entreprendre tant de choses à la fois ? Comment le Palais vous laisse-t-il le temps de songer au sanscrit ? J'ai lu votre excellent article du *Constitutionnel* sur ses rapports avec la langue française. Vous feriez bien, si vous deviez continuer ce travail, de parler de la grammaire sanscrite de mon pauvre bon Desgranges l'orientaliste, et, si vous n'avez pas jeté mes lettres au feu, vous devez avoir celle où je vous racontais sa vie et ce grand travail qu'il a mis trente ans à accomplir seul et qui absorbait jusqu'au dernier moment toutes ses forces. Cette étude le soutint jusqu'au jour où le courage de vivre au delà de sa tâche lui manqua. Il mourut après avoir écrit : *fin* et avoir dit son : *Exegi monumentum.*

Si vous n'avez plus ma lettre, je vous donnerai de nouveaux documens, mais à mon retour seulement je le pourrai faire.

Je n'ai pas reçu ce que vous avez écrit dans le droit sur la *propriété littéraire*. Il m'eût été précieux d'étudier vos opinions sur cette question difficile. J'avoue que, jusqu'au moment où vous me convertirez, je crois que ce qu'il y aurait de plus juste, ce serait ce que je proposai dans une lettre à la Chambre des Députés : le droit laissé à tout éditeur de tout imprimer, à la condition de donner une redevance à la famille par volume ou par représentation.

C'est, je crois, la seule forme de perpétuité possible et équitable. Je tiens pour ce projet depuis 1841, comme vous voyez.

J'ai reçu le premier numéro de la *Revue progressive*. Vous ne me dites pas le nom du directeur, ni quelle sera sa direction politique. Vous êtes trop modeste d'y occuper si peu de place cette première fois. Je ne vois rien d'impossible à ce que je donne quelques fragmens à cette revue naissante, et je le ferai avec plaisir, lorsque le moment sera venu de publier l'ouvrage qui m'occupe à présent et que je ne peux pas quitter. Trop de douloureuses distractions m'arrêtent tout court bien souvent ; mais lorsque j'entre dans ma cellule, je retrouve l'œuvre entreprise qui m'attend ; elle ne me console pas, mais elle allège un peu le poids des inquiétudes.

Aujourd'hui, mon cher ami, je n'ai rien à vous dire de cette odieuse affaire de la rue de Fleurus. Le dernier écho de ce bruit a été votre lettre du 3 juin. Pas un mot depuis ne m'en est venu.

Si aucun autre recours n'est possible contre le débiteur, nous saurons si la responsabilité des notaires n'est qu'un mot illusoire. Il est bon, il est juste que ceci soit éclairci

On a été très coupable envers moi dans cette étude, croyez-le bien.

XXIV

Paris, dimanche 5 mars 1876.

Je revenais, avec ma chère convalescente, voir Mme Breulier et je suis désolé d'avoir tant de malheur.

Voulez-vous venir mercredi soir, de 8 heures à 9 heures, prendre le thé anglais avec nous et Brizeux dans l'intimité, sans autres personnes mondaines qu'un abbé et une amie anglaise de Mme de Vigny ?

Ainsi, nous retrouverons le soir ce que vous nommiez *nos joyeux mercredis*.

Tout à vous, ALFRED DE VIGNY.

LA VIE DES VÉRITÉS (1)

Préface.

Ce livre a pour but d'étudier les origines et les transformations de quelques-unes des grandes croyances religieuses, philosophiques et morales qui orientèrent les hommes au cours de leur histoire. Il constitue une nouvelle application des principes exposés dans un de mes précédents volumes : *les Opinions et les Croyances*, principes qui me servirent ensuite à interpréter, au cours d'un autre ouvrage, les événements de la Réforme et de la Révolution française.

Les croyances politiques, religieuses ou morales jouèrent toujours un rôle fondamental dans l'histoire. La destinée d'un peuple dépend des certitudes qui le guident. Évolutions sociales, fondations et bouleversements d'empires, grandeur et décadence des civilisations dérivent d'un petit nombre de croyances tenues pour des vérités. Elles représentent l'adaptation de la mentalité héréditaire des races aux nécessités sociales de chaque époque.

Une des plus dangereuses erreurs modernes est de vouloir rejeter le passé. Comment le pourrions-nous? Les ombres des aïeux dominent nos âmes. Elles constituent la plus grande partie de nous-mêmes et tissent la trame de notre destin. La vie des morts est plus durable que celle des vivants. Qu'il s'agisse de la succession des êtres ou de celle des sociétés, le passé crée le présent.

(1) Pages extraites d'un ouvrage qui paraîtra prochainement sous ce titre : *La Vie des vérités*, chez Flammarion.

* * *

Les principes dont j'ai fait une nouvelle application dans cet ouvrage commencent à se répandre chez les générations que nous voyons grandir.

L'évolution de la jeunesse actuelle est fort sensible. Elle a vu la patrie traverser des heures très sombres et les ruines matérielles et morales s'accumuler chaque jour. Comprenant vers quels abîmes conduisent les destructeurs, elle s'écarte d'eux et réclame d'autres maîtres. Aux métaphysiciens stériles elle oppose les réalités, la vie et l'action. Sortie des livres, elle regarde le monde. L'observation des peuples qui s'éteignent lui montre quelles irrémédiables décadences engendrent l'affaissement des caractères et les chimériques tentatives de bouleversements sociaux.

Ayant constaté chez les nations qui dominent le monde le rôle de la discipline, de l'énergie, de la volonté, les jeunes générations comprennent enfin qu'aucune civilisation ne peut durer sans armature mentale, et par conséquent sans certaines règles universellement respectées. Les forces morales leur apparaissent maintenant comme les véritables ressorts de l'histoire.

Suivant la valeur des conceptions qui la guident, une nation progresse ou recule. L'histoire montre à chacune de ses pages quels désastres peut entraîner pour les peuples l'application de principes erronés. Il suffit jadis à la monarchie castillane de se laisser conduire par deux ou trois idées fausses pour ruiner le plus riche pays de l'Europe et perdre toutes ses colonies. On sait ce que les idées chimériques nous ont déjà coûté. Les plus sanguinaires conquérants sont moins dévastateurs que les idées fausses.

Si l'action des théoriciens niveleurs modernes devait durer, ils détruiraient une fois encore les plus brillantes civilisations. Le rôle de ces nouveaux barbares s'évanouira seulement avec la disparition des croyances illusoires qui font leur force.

A la jeunesse actuelle revient la tâche de modifier les idées, par la parole, par la plume, par l'action. Elle doit se mêler à la vie publique et ne pas oublier que les progrès des peuples sont toujours l'œuvre des élites. Dès que les élites suivent les multitudes au lieu de les diriger, la décadence est proche. Cette loi n'a jamais connu d'exception.

* * *

La mentalité de la jeunesse actuelle fait revivre l'espérance dans les âmes, mais son nouvel état d'esprit n'est pas sans périls. Une génération qui

ne trouve plus de règles universellement acceptées pour diriger sa vie, s'efforce instinctivement de revenir vers le passé. Toujours dangereuses, ces tentatives sont en outre inutiles. Les conceptions de temps évanouis ne sauraient s'adapter à un âge nouveau.

Sans doute, le présent est fait surtout de passé, mais d'un passé transformé par les générations ayant hérité de lui. Nos certitudes subissent les lois éternelles qui obligent les mondes et les êtres à évoluer lentement. On peut favoriser une évolution ou l'entraver, mais le cours des choses ne se remonte pas. A chaque phase de son développement, l'homme possède des vérités à sa mesure et correspondant seulement à cette phase.

Vouloir agir ne suffit donc pas pour progresser. Il faut d'abord savoir dans quelle direction agir. L'homme d'action est un constructeur ou un destructeur, suivant l'orientation de ses efforts. Le rôle de l'homme de pensée est de lui indiquer la voie à parcourir.

Pour comprendre comment l'action peut devenir utile ou nuisible, il importe de rechercher sous quelles influences se forment les certitudes qui conduisent les hommes, et de quelle façon elles se désagrègent.

Cette étude constituera une des parties essentielles de notre ouvrage. Choisissant les plus importantes des vérités qui ont guidé les peuples, nous essaierons d'en raconter l'histoire.

Elle est singulièrement dramatique et passionnante, cette histoire. Aucune ne montre plus nettement les successifs progrès de l'esprit humain, sa vaillance et aussi sa fragilité. L'individu moderne trouve dès le berceau l'aide bienveillante d'une civilisation toute constituée, avec une morale, des institutions et des arts. Cet héritage, dont il n'a plus qu'à jouir, fut édifié au prix d'un gigantesque labeur et d'éternels recommencements. Quel entassement d'efforts durant des siècles innombrables pour se dégager de l'animalité primitive, bâtir des cités et des temples, créer des civilisations, et essayer de pénétrer les mystères du monde.

L'homme a cherché sans trêve l'explication de ces mystères. Jamais il ne consentit à ignorer les raisons des choses. Son imagination sut en trouver toujours. L'esprit humain se passe facilement de vérités, il ne peut vivre sans certitudes.

Introduction.

I. — La Notion de Vérité.

Le terme de vérité représente une synthèse de notions compliquées impossibles à comprendre sans les dissocier. Avant de l'essayer, nous établirons une classification des vérités et accepterons provisoirement comme telles les conceptions tenues pour des certitudes par la majorité des hommes de chaque époque.

Cette adhésion générale qui constitue la certitude (1), peut quelquefois s'appliquer à des choses illusoires. Elle n'en est pas moins une vérité, pour les convaincus. Avant de connaître une seule vérité, l'humanité posséda beaucoup de certitudes.

Nous en référant à notre division, exposée dans un précédent ouvrage, des diverses logiques et des conceptions qui leur correspondent, nous considérerons cinq ordres de vérités : vérités biologiques, vérités affectives, vérités mystiques, vérités collectives, vérités rationnelles.

Les vérités biologiques se manifestent dans les phénomènes de vie organique. Les vérités affectives, mystiques et collectives étant personnelles et indémontrables, ne comportent d'autres preuves que l'adhésion qu'on leur donne. Elles dépendent du domaine des sensations et se rencontrent à la base des croyances. Les vérités rationnelles sont au contraire impersonnelles, démontrables par l'expérience et indépendantes de toute croyance. Elles se trouvent représentées par l'ensemble des données scientifiques formant le cycle de la connaissance.

Comme toutes les classifications, celle qui précède est évidemment trop absolue. Elle sépare, en effet, des choses qui ne le sont jamais complètement. Bien rare est une conception exclusivement affective, mystique, collective ou rationnelle. Les vérités religieuses elles-mêmes, quoique d'origine mystique, contiennent souvent des éléments rationnels. On conçoit dès lors qu'une vérité quelconque ne constitue pas un phénomène simple, exprimable par une brève formule, mais un agrégat d'éléments souvent hétérogènes. Les vérités diffèrent surtout par la proportion de ces divers éléments.

Nous venons de classer les vérités, sans les définir. Recherchons maintenant dans quelles limites leur définition est possible.

La conception de la vérité a considérablement varié dans le cours des âges. Pour les uns, elle fut une entité, pour d'autres une utilité, pour d'autres

1 On confond souvent la vérité et la certitude. Dans son vocabulaire philosophique, M. Goblot insiste justement sur la différence qui les sépare : « Il ne faut employer le mot certitude, dit-il, que pour désigner l'état de l'esprit qui se croit en possession de la vérité ; il faut éviter de parler de la certitude d'une proposition, c'est vérité ou évidence qu'il faut dire ; *la certitude est un état mental*. Le contraire de la certitude est le doute. » Littré donne une définition analogue quand il dit que la certitude est une « conviction qu'a l'esprit que les objets sont tels qu'il les conçoit ». La simple certitude est une croyance, la vérité est une connaissance.

encore une commodité. Aux sceptiques, elle semble simplement une erreur irréfutable à un moment donné.

Les dictionnaires trahissent nettement ces divergences. Leurs définitions se ramènent généralement à considérer avec Littré que : « La vérité est la qualité par laquelle les choses apparaissent telles qu'elles sont », ou, avec plusieurs auteurs, qu'elle représente « la conformité de la pensée avec la réalité » (1). De telles explications sont visiblement dépourvues de sens réel. Les dictionnaires seraient autrements exacts et clairs en appelant simplement vérité l'idée que nous nous faisons des choses.

Les définitions scientifiques, plus modestes, sont aussi plus précises. Laissant de côté les réalités inaccessibles, le savant considère toute vérité comme une relation, généralement mesurable, entre des phénomènes dont l'essence demeure ignorée. Il a fallu pas mal de siècles de réflexions et d'efforts pour arriver à cette formule.

Elle n'est d'ailleurs applicable qu'aux connaissances scientifiques, mais non aux croyances religieuses, politiques et morales. D'origine affective, mystique ou collective, celles-ci reposent uniquement sur l'adhésion de ceux qui les acceptent.

On les admet, soit pour leur évidence, soit parce que des conceptions contraires semblent inacceptables, soit surtout parce qu'elles ont obtenu l'assentiment universel. Cet assentiment reste le seul critérium des vérités qui ne sont pas de nature scientifique.

Les pragmatistes modernes s'imaginent cependant avoir découvert dans l'utilité un nouveau critérium de la vérité :

« Le vrai, écrit W. James, n'est pas autre chose que ce que nous trouvons avantageux dans l'ordre de nos pensées, tout comme le bien est tout simplement ce que nous trouvons avantageux dans l'ordre de nos actions. »

Une telle définition n'est guère admissible. L'utilité et la vérité sont des notions visiblement dissemblables. On peut être obligé d'accepter ce qui est utile, sans le confondre pour cela avec la vérité. Nous aurons occasion de revenir sur ce point dans un autre chapitre, en étudiant le pragmatisme.

II. — Evolution des Vérités.

La notion de vérité était jadis inséparable de celle de fixité. Les vérités constituaient des entités immuables, indépendantes du temps et des hommes.

Comment d'ailleurs auraient-elles pu se transformer dans un monde qui ne changeait jamais ? La terre, le ciel et les dieux étaient considérés comme éternels. Seuls, les êtres vivants subissaient les lois du temps.

Cette croyance à l'immuabilité des choses et les certitudes qu'elle faisait naître régnèrent jusqu'au jour où les progrès de la science les condamnèrent à disparaître. L'astronomie fit voir que les étoiles, supposées jadis immobiles au fond du firmament, fuyaient dans l'espace avec une vertigineuse vitesse. La biologie prouva que les espèces vivantes, envisagées autrefois comme invariables, se transforment lentement. L'atome lui-même perdit son éternité en devenant un agrégat de forces transitoirement condensées.

Devant de pareils résultats, l'idée de vérité s'est trouvée progressivement ébranlée au point de paraître à beaucoup de penseurs une conception dépourvue de sens réel. Certitudes religieuses, philosophiques et morales ; théories scientifiques même se sont alors effondrées successivement, ne laissant à leur place qu'un écoulement continu de choses éphémères.

Une telle conception semble éliminer entièrement la notion de vérité fixe. Je crois cependant possible de concilier l'idée de valeur absolue d'une vérité avec celle de caractère transitoire. Quelques exemples très simples suffiront à prouver cette proposition.

On sait que la photographie reproduit au moyen d'images, dont la durée d'impression est de l'ordre du centième de seconde, le déplacement rapide d'un corps, celui d'un cheval au galop, par exemple.

L'image ainsi obtenue représente une phase de mouvements d'une vérité absolue, mais éphémère. Absolue pendant un court instant, elle devient fausse après cet instant. Il faut la remplacer, comme le fait le cinématographe, par une autre image de valeur aussi absolue et aussi éphémère.

Cette comparaison est applicable aux diverses vérités en modifiant simplement l'échelle du temps. Bien que changeantes, elles ont le même rapport avec la réalité que les photographies instantanées dont nous venons de parler, ou encore que le reflet des vagues dans un miroir. L'image est mobile et cependant toujours vraie.

Dans les transformations rapides, l'absolu de la vérité peut n'avoir qu'une durée d'un centième de seconde. Pour certaines vérités morales, l'unité de temps sera la vie de quelques générations. Pour les vérités concernant l'invariabilité des espèces, l'unité sera représentée par des millions d'années. La durée des vérités varie ainsi de quelques centièmes de seconde à plusieurs milliers de siècles. Cela

(1) Le *Dictionnaire de l'Académie* [illegible] pour comprendre [illegible] « Vérité est le [illegible] ce qui est vrai. » Si on ne sait [illegible] on apprend que le vrai est ce qui est conforme à la vérité.

revient à dire qu'une vérité peut être à la fois absolue et transitoire.

Les comparaisons précédentes, applicables aux vérités objectives indépendantes de nous, le sont beaucoup moins aux certitudes subjectives : conceptions religieuses, politiques et morales par exemple. Ne contenant que de faibles portions de réalité, elles dépendent uniquement de l'idée que nous nous faisons des choses, suivant le temps, la race, le degré de civilisation, etc. Il est donc naturel qu'elles varient, la vérité correspondant aux idées et aux besoins d'une époque ne suffisant plus à une autre.

La notion de vérité, à la fois stable et éphémère, remplacera sûrement dans la philosophie de l'avenir les vérités immuables ds jadis ou les négations sommaires de l'heure présente.

Il est rare que l'homme choisisse librement ses certitudes. L'ambiance les lui impose et il en suit les variations. Les opinions et les croyances diffèrent pour cette raison avec chaque groupe social.

Les milieux qui influencent nos conceptions peuvent se transformer lentement, mais ils finissent toujours par changer. La marche du monde est comparable, suivant la belle image de la philosophie antique, à l'écoulement d'un fleuve. Il est cependant nécessaire de compléter cette image en disant que le fleuve entraîne des molécules toujours à peu près semblables, alors que, pour la plupart des phénomènes de l'univers, ceux de la vie sociale notamment, le temps roule des éléments constamment modifiés.

Ils se modifient fatalement parce qu'un être quelconque, plante, animal, homme ou société, est soumis à deux forces sans cesse agissantes, qui le transforment graduellement : les milieux passés dont l'hérédité entretient l'empreinte et les milieux présents. Cette double influence conditionne toute la vie mentale, et par conséquent les vérités morales et sociales qui en sont l'expression. Si le temps, par exemple, précipitait son cours comme dans les images cinématographiques, l'existence serait tellement abrégée que nos idées morales se verraient bouleversées. La vie de l'individu ne comptant plus, il s'intéresserait seulement à celle de son espèce. Un altruisme intense dominerait toutes les relations. Si, au contraire, le temps était ralenti, et que l'existence durât plusieurs siècles, un égoïsme féroce serait la caractéristique des hommes.

Nous conclurons en disant que les vérités humaines évoluent comme tous les phénomènes de la nature. Elles naissent, grandissent et déclinent. C'est pourquoi nous avons pu donner comme titre à ce livre : *la Vie des Vérités.*

L'utilité d'un telle conception apparaîtra dans plusieurs chapitres de cet ouvrage, et notamment en étudiant la genèse de la morale.

III. — Rôle des Hypothèses tenues pour des Vérités.

On objectera sans doute aux pages précédentes que beaucoup de croyances religieuses ou morales, tenues pour des certitudes, n'ont à aucun instant constitué des vérités et ne sauraient, dès lors, se classer dans la famille des vérités, même éphémères.

Nous répondrons que les légendes religieuses les plus fantaisistes dissimulent souvent d'indiscutables vérités. On pourrait les comparer aux fables des moralistes enveloppant dans leurs fictions des vérités profondes. Il est certain qu'un loup ne disserte pas avec les agneaux comme le raconte La Fontaine, mais la conclusion de l'apologue sur la raison du plus fort exprime néanmoins une incontestable vérité.

Il est également très sûr que Jéhovah n'a pas dicté à Moïse les tables de la loi, et non moins sûr cependant que, sans leurs commandements fort justes le peuple juif n'aurait pu prospérer. La fiction de Jéhovah était nécessaire pour donner au Décalogue une autorité acceptée sans discussion.

Une vérité peut donc se présenter sous un vêtement illusoire sans cesser pourtant d'être une vérité. Appuyées sur le prestige de divinités redoutables, les prescriptions morales et les contraintes diverses en l'absence desquelles aucune société ne subsisterait réussirent à s'imposer.

Une des grandes erreurs des rationalistes modernes est de ne pas comprendre que des vérités très rationnelles ne parviennent souvent à se faire accepter que sous une forme irrationnelle.

Si l'on refuse le qualificatif de vérités aux croyances religieuses et morales, bien qu'elles aient fourni des certitudes précises à leurs adeptes, il faut alors les ranger dans la famille de ces grandes hypothèses dont l'humanité ne peut se passer et que la science accepte pour vérités provisoires.

En présence de phénomènes aussi incompris que la raison première des choses, les origines de l'univers et de la vie, les lois de l'évolution sociale, etc., on doit ou se priver d'explications, ou fabriquer des hypothèses.

Ces hypothèses furent toujours jusqu'ici de deux sortes. Les unes font intervenir les volontés d'êtres supérieurs, les autres l'expérience et l'observation seulement. Les secondes représentent les hypothèses scientifiques, les premières les hypothèses théologiques.

Toutes les sciences, y compris les mathématiques, sont édifiées sur des hypothèses. H. Poincaré a longuement démontré leur nécessité dans son livre célèbre, *la Science et l'Hypothèse*, qu'il voulut bien jadis écrire à ma demande.

Comme exemple de l'importance de ces hypothèses, on peut citer celle de l'inaccessible éther en physique et de l'invisible atome en chimie. Éther et atomes sont des sortes de puissances supérieures auxquelles, pour expliquer les phénomènes, on est obligé d'attribuer les propriétés les plus merveilleuses et souvent les plus contradictoires.

La science ne se préoccupe pas de ces contradictions. Elle sait seulement que, sans l'indispensable hypothèse de l'éther, toute la physique s'écroulerait. Il est aussi impossible de s'en passer qu'il l'était jadis de se passer des dieux pour expliquer l'univers.

Les hypothèses religieuses, morales et sociales doivent être considérées de la même façon que les hypothèses scientifiques. Les unes et les autres sont de puissants moyens d'action et des créatrices de réalités. Si les hypothèses religieuses ne furent pas plus certaines que l'atome et l'éther, elles constituèrent, tout autant qu'eux, d'indispensables nécessités, puisque, grâce à elles, les sociétés et les civilisations se sont fondées et ont progressé.

Peu importe à la science qu'une hypothèse soit reconnue fausse plus tard si elle a produit des découvertes. Peu importe également que les hypothèses religieuses, politiques ou morales se trouvent jugées inexactes un jour, si elles ont assuré la vie et la grandeur des peuples qui les adoptèrent. C'est par l'importance de ce rôle et non pas suivant leur valeur rationnelle qu'on doit les juger.

Et il ne s'agit point ici de subtilités métaphysiques, mais de résultats matériels très tangibles. L'histoire d'une civilisation est l'histoire de ses hypothèses. De simples hypothèses ont fait surgir du néant les pyramides, les temples, les mosquées, les cathédrales, et toutes les merveilles que les âges de foi pouvaient seuls créer. Une hypothèse religieuse fonda le vaste empire de Mahomet, une autre hypothèse religieuse précipita l'Occident sur l'Orient à l'époque des Croisades, une hypothèse religieuse encore conduisit les Puritains anglais, fuyant les persécutions, à créer dans les déserts inhabités de l'Amérique la petite colonie qui devait devenir l'immense république des États-Unis.

Si l'homme n'avait pas eu des hypothèses pour guide, il serait encore plongé dans la barbarie. Elles l'orientèrent sur sa route incertaine et lui permirent de trouver des vérités à sa mesure, c'est-à-dire en rapport avec la mentalité de son époque et de sa race. L'ère des hypothèses chimériques a préparé l'âge de la raison.

Il ne faut donc pas dédaigner celles dont vécurent nos pères. Beaucoup d'entre elles n'étaient que des illusions, sans doute, mais ces illusions créèrent pour des millions d'hommes des espérances constituant le bonheur et engendrèrent les plus utiles réalités. Ayant joué un rôle aussi prépondérant dans notre évolution, elles ne sauraient être méprisées. « Supprimez, écrit Ribot, les illusions dans la vie de l'homme et dans celle de l'humanité, et une bonne part de ce qu'il y a de grand dans l'histoire disparaît. » Les peuples n'ont jamais pu s'en passer, et probablement ils en auront besoin toujours. Une humanité privée d'hypothèses ne durerait pas longtemps.

GUSTAVE LE BON.

EN ALLEMAGNE
EMPIRE, ARMÉE, NATION

Après Koepenick, après Strasbourg, Saverne. Revêtu d'un uniforme de capitaine, un cordonnier réquisitionne la troupe, s'empare de la mairie, saisit la caisse. Par une fausse dépêche, un sous-officier mobilise vingt mille hommes, un général en chef, un prince. Un lieutenant de 19 ans terrorise une paisible cité, fait arrêter des magistrats, joue du sabre contre un infirme, fait mettre la ville en état de siège... Trois actes d'une même pièce. Dans les trois cas, l'armée est l'arche sainte, intangible; l'autorité militaire, une force qui plane au-dessus des lois; la discipline, une soumission automatique, un renoncement total de la volonté. Le pouvoir civil fait piètre figure devant le casque et l'écharpe. Car les chefs de l'armée allemande n'éprouvent à aucun degré ce sentiment bizarre de respect superstitieux que la toge inspire — quand ils ne la méprisent pas, — aux hommes d'épée français. L'officier considère là-bas le bourgeois avec une morgue écrasante, que ce bourgeois a longtemps endurée comme une chose toute naturelle. Mais en sera-t-il toujours ainsi? Une oligarchie militaire pèsera-t-elle longtemps encore sur le peuple allemand sans que celui-ci réclame voix et influence dans les conseils où se règle sa destinée ?

*
* *

Qui donc a fait l'Empire? Le soldat allemand. Qui l'a proclamé? Les princes, à Versailles, lors-

qu'ils élevèrent sur le pavois le vainqueur de Sadowa et de Sedan, Guillaume de Prusse, un de leurs pairs. Ce ne fut point une victoire du droit monarchique : le nouvel Empereur n'est que le chef « d'une association perpétuelle des princes allemands pour la défense de leurs droits » (ce sont les termes même de l'acte du 16 avril 1871). Défense au dehors, contre les ennemis de la jeune unité germanique; défense au dedans, contre la révolution devant laquelle les monarques se souviennent d'avoir fui en 1848, car le Hohenzollern forme « butoir » contre les barbares de l'intérieur, les socialistes; dans l'un et l'autre cas, la bonne épée de la Prusse fera pencher la balance. Pas davantage, l'Empire n'est une conquête de la démocratie. La souveraineté des princes est demeurée intacte. Sans doute, le Reichstag a été appelé à ratifier le choix des têtes couronnées : formalité solennelle et vaine, qui ajoutait au lustre de la victoire l'éclat de la popularité, et demandée à une nation qu'on savait impuissante à se refuser.

Mais ce Reichstag, néanmoins, était issu du suffrage universel. On a discuté à perte de vue les motifs qu'eut Bismarck d'introduire ainsi dans son œuvre le principe de la représentation nationale. Ils furent multiples : d'abord, il l'a dit lui-même, « pour effrayer les monarchies étrangères et leur ôter l'envie de mettre les doigts dans notre omelette nationale ». Ce fut aussi pour donner une ombre de satisfaction aux velléités démocratiques, contenir à l'occasion la turbulence des princes; ce fut enfin parce que, dans sa lutte contre la bourgeoisie libérale, il n'avait pas le choix des armes, et que peu lui importait même « d'employer des moyens révolutionnaires », — c'est encore lui qui parle. Mais l'arme était à double tranchant; c'était précaution illusoire de l'entourer de quelques amortisseurs, éligibilité des fonctionnaires, absence de traitement aux députés, ceci pour faire barrière aux politiciens professionnels. Le ferment démocratique a la vie dure. Les masses armées du bulletin de vote arrivent à vouloir s'en servir; la souveraineté du peuple en vient à s'affirmer à côté de celle du prince. Les deux principes peuvent collaborer longtemps, d'une marche parallèle. Bismarck nourrissait le fol espoir que le peuple allemand renoncerait volontiers au suffrage universel si celui-ci devenait nuisible. A l'inverse, il s'y cramponne. Face aux droits du monarque, il pose les droits de la nation. C'est d'abord le conflit; ce peut être la révolution.

Pour le Reichstag, « personnification de l'unité nationale », Bismarck ne nourrit jamais qu'une tendresse très modérée. Les parlementaires inspiraient à cet homme d'action un incommensurable mépris. « Voyez-les, ils sont de ceux dont dit l'Ecriture : ils ne sèment, ne tissent, ni ne filent, et pourtant les voilà vêtus. » Ailleurs : « Ce n'est point le parlement, c'est la monarchie qui tient en Allemagne à fer et à clou ». Au moment de quitter Berlin : « je prendrai congé de vous avec plaisir ». Il a demandé, en vain, au Reichstag de ne siéger que tous les deux ans. Quant aux partis, ils se valent à ses yeux : vieux conservateurs prussiens, fossiles et figés ; nouveaux conservateurs, agrariens exclusifs; centristes cléricaux, libéraux élastiques, radicaux théoriciens, socialistes sataniques. Ou plutôt, ils ne valent que dans la mesure où ils consentent à servir les desseins du grand homme, Celui-ci n'a jamais dit : « Je suis leur chef, il me faut les suivre ». Il entend précéder et commander. Tous ses successeurs ont agi de même, sauf peut-être M. de Bülow. Elles sont d'avant-hier — 10 février 1910 — les paroles sèches et dédaigneuses dont M. de Bethmann-Hollweg rejetait la réforme électorale prussienne, repoussait l'assaut de la démocratie. Elles sont d'hier, 9 décembre 1913, les paroles presque identiques, où le même chancelier s'est déclaré au-dessus du Reichstag : « Le vote de mercredi ne m'a pas décidé à remettre ma démission, et je ne la remettrai pas à cause de ce vote. Je ne veux pas diminuer la valeur des interpellations, mais j'entends leur laisser leur portée réelle. Vous n'êtes pas de mon avis : voilà ce que prouve votre vote. De telles divergences, la vie politique en est pleine. L'Empereur, d'après la Constitution, nomme et révoque le chancelier en toute liberté. Toute tentative de pression serait anticonstitutionnelle. M. Scheidemann a parlé de la France; mais les enfants même savent que sa situation est toute différente. Je sais que des gens travaillent à établir chez nous des institutions analogues. A cela, je m'opposerai de toutes mes forces. »

*
* *

Qu'est-ce donc que cette fameuse Constitution? Les juristes sont fort empêtrés. Elle ne rentre dans aucune catégorie. L'Empereur se dit : roi par la grâce de Dieu, mais il est l'élu de ses pairs. Il y a un parlement impérial, mais sans contrôle effectif sur les affaires. L'Empereur pourtant n'est point un monarque absolu. En tant que roi de Prusse, ses actes doivent être contresignés par un ministre ; et bien que, Guillaume Ier l'a affirmé, ce contreseing n'enlève pas aux actes royaux le caractère de résolutions spontanées, le « despotisme éclairé » ne se heurte pas moins là à quelque limite ; limites encore, moins l'ombre du parlementarisme ébauché par la Constitution de 1850, que les mœurs de l'Etat dont le roi est le premier serviteur, que le mécanisme d'une bureaucratie minutieuse et désagréable,

mais parfaitement dévouée à la chose publique ; que les traditions, enfin, de cette fameuse noblesse prussienne, dont le moindre seigneur fut l'égal du Hohenzollern et sait à l'occasion le lui rappeler. En tant qu'Empereur, c'est pire. Otez-lui le commandement des armées et des flottes, la direction de la diplomatie, que lui reste-t-il, à l'intérieur ? Pas de droit de sanction, ni de veto. Il n'est, théoriquement, qu'un des vingt-trois souverains confédérés, *primus inter pares*. S'il essaie de peser sur l'un d'eux — ainsi dans l'affaire de Lippe-Detmold — l'opinion de crier au « régime personnel », et sous le hourvari l'Empereur bat en retraite. S'il menace, à Strasbourg, l'Alsace-Lorraine de l'incorporer à la Prusse, on lui fait très rudement entendre que ceci n'est pas de sa compétence ; jusque dans les affaires extérieures on lui reproche sa « politique impopulaire » : voyez la guerre du Transvaal, voyez l'interview du *Daily Telegraph*, et la *Norddeutsche* ose écrire : « Une ombre s'est glissée entre l'Empereur et la nation. » Nulle part d'ailleurs il ne peut se dire chez lui. Le *Kaiser*, comme tel, n'a ni possessions, ni sujets. Il administre certains intérêts généraux, chef de ligue ou président de trust, plutôt que chef d'Etat.

Mais voilà ! En pratique, l'Empereur, c'est le roi de Prusse ; de ce fait, la scène change. Roi de Prusse, vous entendez : c'est-à-dire d'un royaume qui compte 42 millions d'âmes sur 70, s'étend sur les trois cinquièmes du territoire, fournit les deux tiers du contingent... L'œuvre bismarckienne, si imparfaite, vaut en ce qu'elle enchevêtre les intérêts de la Prusse et ceux des États confédérés. Dans l'unité allemande, Bismarck ne vit jamais que l'intérêt spécifiquement prussien. Dans la Constitution, une place prépondérante est réservée à la Prusse ; au Conseil fédéral ou Bundesrat, elle compte 17 voix sur 38, quand la Bavière n'en a que 6, la Saxe et le Wurtemberg, 4. A égalité de suffrages, les voix prussiennes décident ; et pour modifier la Constitution, il faut l'unanimité moins 14 voix. La machinerie est savamment réglée : les États sont pratiquement dans la dépendance de la Prusse.

Donc, si l'Empereur est quelque chose, il l'est parce que Hohenzollern. Cela lui permet d'asseoir son autorité « sur un rocher de bronze ». « Me considérant comme l'instrument du Seigneur, et indifférent aux manières de voir du jour, je poursuis ma vie, uniquement consacrée à la prospérité et au développement pacifique de la patrie. » Aux paroles mystiques de Guillaume II, la puissance impériale s'auréole du droit divin. Et il s'est débarrassé « du frondeur haut placé » comme l'écrivait le *Reichshote*, du prince de Bulow qui avait failli l'entraîner dans une [illegible] aventure. « En faisant les affaires de la démocratie aux dépens de celles de la royauté ».

Dans le chancelier, clef de voûte de l'édifice constitutionnel il n'y a, en somme, qu'un délégué permanent de l'Empereur à l'administration. Il reçoit les ordres de son maître et en est responsable comme d'une atteinte à la loi ou à la Constitution, car le monarque, lui, est irresponsable. Le chancelier représente son maître au Bundesrat, avec la même responsabilité. Son rôle est, avant tout, au dedans comme au dehors, celui d'un diplomate, d'un manœuvrier entre les États ou entre les partis. Bismarck longtemps a vécu de son autorité personnelle, tendant parfois les ressorts à les rompre. Mais il n'est plus, *leider Bismarck ist immer tod*, gémissent là-bas les féodaux. De ses successeurs, honnêtes fonctionnaires, aucun n'a rempli son rôle ; ils ont laissé une bizarre sensation de vide. C'est que le système administratif de l'Empire a été fait, lui aussi, à la taille du colosse. Il n'y a pas proprement de ministres d'Empire ; Bismarck, qui gémissait sous le harnais, n'a jamais permis la création d'un ministère solidaire, responsable, qui eût limité sa puissance. On a étendu les services de la chancellerie, les offices impériaux, ne fût-ce que pour élargir la sphère du gouvernement impérial aux dépens des États confédérés : en fait, ce sont de simples directions qui valent ce que vaut le chef qui les inspire et les dirige. La machine marche sous l'impulsion d'une main de fer ; elle hésite et grince quand elle n'a plus pour dirigeant qu'un honnête bureaucrate, incapable de dominer la situation.

« Mais il y a les parlements ! »

En effet. Nul pays n'en possède autant, grands ou petits : plus de trente Landtage à une ou deux chambres, élus par des systèmes divers qui d'ailleurs tendent tous vers le simple suffrage universel. Maintenant, quel est leur pouvoir réel ? Nulle part le centre de gravité de l'Etat n'a été transféré du prince à une assemblée. Guillaume de Prusse, jadis, poussé par M. de Bismarck, n'hésita pas à passer outre aux volontés de son Landtag, gouvernant sans budget, sans lois, à coup de décrets. Le Reichstag lui-même, s'il gronde, se voit menacé de dissolution, et le plus souvent redevient un petit garçon, bien sage. S'il s'entête, on le renvoie devant ses électeurs ; et il revient sinon assagi, du moins maniable. Le chancelier ne s'est jamais retiré devant un vote du Reichstag : M. de Bethmann, nous l'avons vu, parle là-dessus comme M. de Bismarck. Le gouvernement impérial n'a d'égards que pour ce qui peut être l'intérêt général. « Comment concilier tout le monde ?... disait M. de Bulow au moment de la réforme douanière. Le paysan veut de la pluie, le potier du soleil. Il appartient au gouvernement de dégager la composante de ces tendances divergentes ». Mais

cela suppose qu'on ne s'inféode à aucun parti, qu'on écoute leurs doléances sans épouser leurs querelles. Ce serait un paradoxe, dans de telles conditions, de parler d'Etat parlementaire. Tout au plus un Etat constitutionnel, encore que dans la trinité qui concourt à la législation : empereur et chancelier — Etats confédérés sous forme du Bundesrat — Reichstag, ce dernier n'a qu'un bout de rôle, celui de confident, et encore ne reçoit-il que les confidences qu'on veut bien lui faire...

Le Reichstag, constitue cependant une ombre, un fantôme de représentation nationale. Et Bismarck lui-même a dû se donner l'air de chercher une majorité. Du Landtag de Prusse, si cavalièrement traité avant Sadowa, il a gentiment, après la victoire, sollicité un bill d'indemnité. Plus tard, en 1879, il dira : « Le régime absolu n'est plus possible. Il faut gouverner avec l'opinion publique. A vouloir enfermer notre époque dans de vieux cadres, on risque de les voir éclater au premier choc ». Pendant la lutte contre les catholiques, le chancelier déclare un jour à l'indignation des féodaux, que dans un Etat constitutionnel le ministre a besoin d'une majorité ; et il agit en bon manœuvrier parlementaire, cherchant à grouper les partis, contre l'Eglise, contre les socialistes, contre le libre-échange : un jour même, serré de près par le cardinal Jacobini, il se dérobe en invoquant « les ministres, ses collègues, qu'il est obligé de ménager ». Si le Parlement est hostile à ses projets, il louvoie, négocie, passe d'un groupe à l'autre, car jamais il n'a admis le régime parlementaire. Il a vingt fois menacé de se retirer, mais pour effrayer soit l'Empereur, soit le Reichstag par le départ de l'homme indispensable ; sa retraite définitive fut l'épilogue d'un conflit avec un souverain jeune et peu maniable. Caprivi de même disparut parce que médiocre, Hohenlohe parce que trop âgé.

Il y a bien le « cas Bülow ». La portée n'en doit être ni exagérée, ni restreinte. Après la violente campagne déchaînée par les épanchements de l'Empereur au sein d'un journaliste anglais, le Reichstag s'était fait l'écho du sentiment public en termes des plus rogues. Incontestablement cette année 1908-1909 a marqué une double tentative vers le parlementarisme, la première visant à restreindre l'action personnelle de l'Empereur, l'autre à affirmer le pouvoir de la majorité. Elles parurent d'abord réussir. M. de Bülow céda au courant, reconnut la nécessité de « sauvegarder les responsabilités constitutionnelles ». Il se retira quelques mois après, lors du débat sur la Réforme financière où le Reichstag refusa de le suivre. Mis en minorité de 8 voix, reconnaissait-il alors la suprématie de l'assemblée? L'Empereur allait-il, décidément, observer plus de réserve? Ni l'un, ni l'autre. Le 23 août 1910, à Kœnigsberg, Guillaume II lance l'affirmation éclatante de son droit divin. Quant au chancelier, il s'est retiré moins sur le conflit avec le Reichstag que sur son désaccord avec l'Empereur. Par le choix même de son successeur, le monarque a indiqué son ferme vouloir de résister à la poussée parlementaire. M. de Bethmann-Hollweg s'est empressé de canaliser, entre les digues constitutionnelles, le courant démocratique et parlementaire, gouvernant au-dessus des partis, avec des majorités de hasard selon les besoins du moment. Et le *Berliner Tageblatt* d'écrire non sans mélancolie : « Le terrain gagné en 1908 a été reperdu. Tout est à recommencer. »

Déception aussi excessive que l'avaient été les espoirs. Aucun texte n'a été modifié, ni aucune coutume ; que le pouvoir impérial et césarien reste intact, c'est ce que nous démontrent jusqu'à l'évidence les épisodes de Saverne et leurs suites judiciaires. Et cependant, quelque chose a bougé. Au cours de ces séances agitées, on a vu, pour la première fois, le Reichstag applaudir. Petit fait, mais qui tout de même décèle un certain réveil dans cette assemblée plutôt apathique. N'a-t-elle pas déjà, en 1912, modifié son règlement, en s'arrogeant le droit de blâme vis-à-vis du Gouvernement?

Blâme platonique, dira-t-on, et qui n'a aucune portée, puisque le Reichstag n'est qu'un moulin à paroles et n'a que le droit de crier? Ce serait vrai, si cette Assemblée n'avait pas précisément derrière elle, aux heures de crise, l'appui moral de la nation elle-même. Quand une très notable fraction du peuple se prend à crier, comme elle l'a fait en 1908, et tout récemment, il y a là un symptôme qu'il ne faut pas trop négliger. Ce Reichstag si discipliné, où les orateurs se succèdent méthodiquement — un par parti — dans un décor à la fois somptueux et vide, devant le banc du Gouvernement impassible, ce Reichstag se laissera-t-il bâillonner? « Il nous a fort déplu — dit le 10 décembre le député national-libéral, M. Paasche, d'entendre le chancelier parler aussi légèrement d'un soi-disant vote de méfiance. Derrière la majorité se dresse le peuple allemand, et nous avons le devoir de défendre ses droits. » Ce ne sont plus là, comme autrefois, des phrases vides. Quand les institutions ne correspondent plus aux mœurs, on arrive au désaccord que signalait Bismarck. Or, les mœurs allemandes se sont modifiées — j'entends les mœurs politiques. Ce peuple jadis si profondément ignorant en matière de politique intérieure, où des hommes cultivés ne savaient fréquemment ni les noms des hauts fonctionnaires, ni les attributions exactes des pouvoirs, maintenant il s'intéresse aux choses publiques ; demain, quand

elles le passionneront, il élèvera la voix. L'Allemagne, venue tard à la vie politique, souffre beaucoup du manque de grandes intelligences et de fortes personnalités. Elle ne possède pas une équipe d'hommes politiques d'envergure en lesquels se concrétisent et s'expriment les courants divers de la nation. Mais ce qui n'existe pas aujourd'hui, ne peut-il être l'œuvre de demain? Si, comme l'a remarqué Sombart, une grande partie de la jeune génération sourit avec dédain quand on lui parle des luttes pour la liberté politique, si elle est parfaitement indifférente aux principes, il ne lui est pas indifférent que le travail de la machine législative soit médiocre, et que les gouvernements risquent de compromettre les résultats du labeur national, les destinées de l'Allemagne qui s'annonçaient si belles.

Le pouvoir monarchique garde un prestige immense, et pas seulement dans l'armée ni parmi les fonctionnaires. Noblesse féodale et bourgeoisie capitaliste, aristocratie foncière et ploutocratie s'efforcent de gagner à leur cause la personne du monarque, et leur rivalité consolide son pouvoir. La classe ouvrière elle-même lui est moins hostile que jadis. Bebel ne disait-il pas, peu de temps avant sa mort, que si la monarchie des Hohenzollern évoluait vers le type anglais, il la préférerait à une république instable? L'Allemagne a eu la chance d'avoir à sa tête, jusqu'à ce jour, des princes remarquables par l'intelligence ou le caractère, et surtout par la haute conscience de leur mission. Le respect du supérieur, partie intégrante du tempérament national, a bien été, çà et là, entamé, mais il demeure encore debout. Guillaume II, un jour, a formulé cette plainte: « L'esprit de désobéissance se glisse dans ce pays. » Et assurément, lors de l'affaire du *Daily Telegraph*, l'Empereur fut accommodé par la presse et la voix publique comme jamais sans doute ne le fut un chef d'État, pas même en France. Faisons, dans ce débordement d'injures, la part du tempérament national, moins sensible aux nuances que les Latins; il reste une indignation réelle, mais sans caractère révolutionnaire. La monarchie, telle que l'Allemand l'entend et la veut, n'est pas le despotisme. Si son autorité doit être obéie — car l'Allemand sent le besoin d'un chef — elle n'est pas arbitraire. C'est une banalité de dire que le Germain a une conception très forte de l'Etat; toutefois, en face de l'Etat, ne l'oublions pas, il pose la liberté individuelle. Sans doute, il la situe dans une sphère de plus petit rayon qu'un Anglais ou un Français; mais, au dedans de la limite, il revendique le droit à l'activité personnelle, non pas l'égalité absolue des citoyens, car la race est beaucoup moins niveleuse que les Gaulois, et sait faire la part aux facultés de l'individu; mais le domaine étroit où il cantonne sa personnalité est un jardin secret où il n'admet pas volontiers une ingérence quelconque. A ce prix, l'Allemand demeure attaché aux traditions; la république n'est que l'idéal du petit nombre; il n'est guère tenté par le parlementarisme absolu où les élus de la nation détiennent le pouvoir effectif, où le monarque est réduit à un rôle de figuration. Ce à quoi il tend, c'est au régime constitutionnel, où l'autorité du prince soit nettement délimitée, où les citoyens soient à couvert de l'arbitraire, où les droits de la nation soient affirmés et assurés par l'accord sincère de la volonté du roi et de la volonté du peuple. L'Allemand sait qu'il n'est pas encore de taille à se gouverner lui-même; mais il se croit assez grandi pour que le régime où il est tenu en étroites lisières subisse une lente, mais sûre évolution, laisse surgir une Allemagne moderne où coopèrent pour le bien de tous et la grandeur nationale, roi, assemblées et citoyens.

*
* *

Sera-ce l'œuvre de demain? Triomphera-t-elle des résistances formidables, féodaux terrifiés par le déclin de leur influence, mais encouragés par l'héritier du trône que l'on n'accuse pas, certes, de tendances ultra-modernes, militaires qui se lassent de constater qu'en traînant leur grand sabre, ils n'émeuvent plus le « philistin » ? L'armée se voit encore entourée de respect, les tentatives antimilitaristes, comme celles de Karl Liebknecht, sont timides. Mais il est incontestable que le militaire n'est plus *toute* la nation; que le commerçant, l'industriel, l'ouvrier, l'intellectuel estiment, chacun pour soi, collaborer à l'œuvre nationale et revendiquent une place au soleil. Aux scènes de Saverne, on a vu, selon le mot d'une feuille libérale, « deux mondes se dévoiler, entre lesquels se creuse un abîme malaisé à combler. » Les conflits entre l'élément civil et l'élément militaire ne sont pas rares; ils sont généralement peu graves, de par la condescendance des autorités civiles, et on les dissimule du mieux possible. Il n'y a pas eu, cette fois, moyen de tirer un voile ; l'autorité civile, tout de même, a protesté contre la dictature du sabre. Et sans doute le conflit s'est aggravé d'une antipathie de race, car les Alsaciens ont le mauvais goût de ne pas vouloir être « prussianisés » ; mais c'est bien en Prusse, c'est à Berlin qu'en 1848 la foule réclama des droits politiques, au cri répété de *Militär zurück! Nieder mit dem Militär!* et qu'au « vent glacial de mars », l'armée, décontenancée, humiliée, se retira sur Potsdam...

Non, ce ne sera sans doute pas demain, ni peut-être après-demain. Mais il appert dès aujourd'hui que la constitution politique de ce peuple a cessé

de coïncider avec ses aspirations et ses besoins. Elle apparaît surannée. L'Allemand a l'impression d'être mal dirigé. Il réclame des changements, ou du moins des garanties, un allègement du mécanisme gouvernemental. Il n'est plus compréhensible qu'un seul homme supporte la responsabilité de toute la politique intérieure et étrangère, et que cette responsabilité soit en même temps, pour ainsi dire, insaisissable à la nation. Les socialistes, quelques démocrates s'imaginent couper le mal dans sa racine, le jour où le Reichstag aura le droit, ou du moins le pouvoir de renverser le chancelier. Le progrès serait mince. Le chancelier n'est pas le seul irresponsable : n'oublions pas le Bundesrat, auquel appartient constitutionnellement la puissance suprême, supérieur à tous les agents impériaux quels qu'ils soient. Les plénipotentiaires qui y siègent, représentant leurs souverains respectifs, constituent à la fois une sorte de Chambre haute et une assemblé législative. Ils décident quelles propositions de lois seront soumises à l'assemblée populaire, au Reichstag ; à eux de prononcer en dernier ressort sur les lois votées par les députés ; à eux, d'accord avec l'Empereur, de dissoudre la chambre issue du suffrage universel. Le Bundesrat peut siéger seul, le Reichstag ne délibère que lorsque siège le Bundesrat. Pour faire disparaître ces conflits d'attributions, il faudrait scinder le Conseil d'Empire en une chambre haute, comme en possèdent tous les pays parlementaires, et d'autre part, constituer un véritable ministère d'Empire, solidaire et responsable...

L'Allemagne y gagnerait. Les rôles seraient définis. La politique se ferait moins dans l'ombre. Le réel esprit de liberté germanique pourrait s'affirmer en face du caporalisme prussien. Mais le problème de l'avenir est justement de savoir si l'Allemagne germanisera la Prusse ou si la Prusse « prussifiera » l'Allemagne. Problème angoissant, d'où dépendent la paix du monde et l'avenir de la civilisation : car la grandeur, l'influence de l'Allemagne n'en seraient peut-être que plus nobles, plus hautes, pour ne pas reposer uniquement sur la force brutale, sur le sabre de M. de Forstner et du colonel de Reutter.

MAURICE LAIR.

LA SAGA DE KJARTAN
FILS DE OLAF LE PAON (1)

Olaf et Osvif conservèrent leurs relations amicales quoique les jeunes gens fussent quelque peu en froid. Cet été-là, Olaf tînt sa fête un demi-mois avant l'hiver. Osvif avait aussi préparé sa fête pour les « nuits d'hiver ». Chacun d'eux invita l'autre à venir avec une suite aussi nombreuse qu'il pouvait sembler le plus honorable pour chacun. C'était à Osvif d'abord à répondre à l'invitation de Olaf et, à la date convenue, il se rendit à Hjardarholt. Bolli et Gudrun et les fils de Osvif faisaient route avec lui.

Le lendemain matin, une femme, qui sortait des chambres à coucher, était en train de discuter quelles seraient les places des femmes à table. Et cela arriva comme Gudrun passait près de la chambre dans laquelle Kjartan avait l'habitude de dormir. A ce moment aussi, Kjartan était habillé, il passa une blouse d'écarlate et parla à la femme qui avait discuté l'ordre des femmes à table ; car il n'y avait personne de plus vif que lui pour répondre. « C'est Hrefna qui s'assiéra dans le haut siège et qui sera la plus respectée en toutes choses, tant que je serai en vie. »

Or Gudrun avait toujours jusque-là occupé le haut siège à Hjardarholt aussi bien qu'autre part. Gudrun entendit la remarque et regarda Kjartan et changea de couleur, mais ne répondit rien.

Le jour suivant, Gudrun dit à Hrefna qu'elle devrait se parer de sa coiffe et montrer au monde le plus beau joyau qu'on eût jamais vu en Islande. Kjartan se trouvait par là, mais pas tout auprès, et entendit ce que disait Gudrun. Il fut plus prompt à répondre que Hrefna : « elle ne se parera pas de la coiffe à cette fête-ci, car j'attache plus d'importance à ce que Hrefna possède le plus beau des ornements qu'à ce que les présents invités s'en repaissent la vue ».

La fête d'automne chez Olaf devait durer une semaine. Le jour suivant, Gudrun dit secrètement à Hrefna de lui montrer sa coiffe ; elle dit que oui. Le jour suivant elles vont dans le *utibur* où se trouvaient les objets précieux. Hrefna ouvrit un coffre et en tira le sac de *gud-vef* et sortit du sac la coiffe et la montra à Gudrun. Celle-ci déplia la coiffe et la considéra un moment et ne prononça aucune parole d'éloge ou de blâme. Ensuite, Hrefna replaça la coiffe et elles allèrent s'asseoir à leurs places. Après cela, il y eut gaîté et réjouissance.

Mais le jour où les invités devaient partir, Kjartan

(1) Voir la *Revue Bleue* du 21 février 1914.

fut très occupé à s'assurer que ceux qui venaient de loin pussent changer de chevaux et à aider à se préparer tous ceux qui en avaient besoin. Kjartan n'avait pas gardé à la main l'épée, don du roi, tandis qu'il était ainsi affairé et cependant il n'aimait pas souvent à s'en séparer. Puis il alla dans sa chambre où l'épée avait été déposée, et elle avait disparu. Il alla sur-le-champ prévenir son père du vol.

Olaf parla : « Il nous faut agir avec beaucoup de prudence, et je m'en vais trouver des hommes pour épier chaque troupe qui s'en va », et il fit ainsi.

An le blond devait suivre la troupe de Osvif et faire attention à ceux qui se détourneraient du chemin ou qui s'attarderaient. Ils passent près du Ljarskogar et près des fermes qui s'appellent « Iskogum » et firent halte près du bois et mirent pied à terre. Thorolf, fils de Osvif, s'éloigna de la ferme, et quelques autres hommes avec lui. Ils disparurent à travers les broussailles, pendant que les autres demeuraient près du bois. An les suivit jusqu'à la Laxa qui sortait du Sœlingsdal et dit qu'arrivé là, il s'en retournerait. Thorolf dit qu'il n'aurait eu aucun regret même s'il ne les avait pas du tout accompagnés. La nuit précédente, il était tombé un peu de neige de sorte que les empreintes de pas étaient visibles. An s'en retourna vers le bois et suivit les traces de Thorolf jusqu'à une espèce de tourbière ou de marécage. Puis il se baisse et fouille avec la main et saisit le pommeau de l'épée. An voulut avoir un témoin dans cette affaire et alla trouver Thorarin à Tunga dans le Sœlingsdal, et il alla avec An prendre l'épée. Après quoi, An rapporta l'épée à Kjartan. Kjartan l'enveloppa dans une toile et la déposa dans un coffre. L'endroit s'appelle Sverdskelda où Thorolf cacha le Don-du-roi. L'affaire en resta là, mais on ne retrouva jamais plus le fourreau. Kjartan n'eut plus autant de préférence pour l'épée qu'auparavant.

Kjartan fut très irrité de cette affaire et ne voulut pas en rester là.

Olaf parla : « Ne sois pas irrité par cette affaire ; ce n'est pas un bon tour qu'ils t'ont joué, mais ils ne t'ont pas fait de mal. Ne donnons pas sujet de rire aux autres parce que nous nous querellons avec des amis et des parents ».

Et grâce aux raisons de Olaf, Kjartan laissa l'affaire en paix.

*
* *

Après cela, Olaf se prépara à se rendre à la fête de Langar pendant les « nuits d'hiver », et parla avec Kjartan disant qu'il devrait y aller. Kjartan ne voulut pas, mais cela à la prière de son père. Hrefna devait aussi y aller et voulut laisser la coiffe à la maison.

Dame Thorgerd demanda : « Quand donc sortiras-tu ce joyau unique s'il reste dans le coffre quand tu vas à une fête ? » Hrefna répondit : « Bien des gens disent qu'il est peu probable que j'aille à un endroit où je trouverai autant d'ennemis qu'à Langar ».

Thorgerd dit : « Nous n'avons pas grande confiance en ces gens qui colportent des bruits de maison en maison ».

Et comme Thorgerd le désirait vivement, Hrefna prit la coiffe, et Kjartan, quand il vit que c'était le désir de sa mère, ne s'y opposa pas. Après quoi ils se mirent en route et arrivèrent à Langar le soir et ils y furent bien accueillis. Thorgerd et Hrefna donnèrent leurs vêtements à garder. Mais le lendemain matin, quand les femmes s'habillèrent, Hrefna chercha la coiffe, et elle avait disparu de l'endroit où elle l'avait placée ; et on la chercha partout sans la trouver. Gudrun dit qu'il était très probable qu'elle avait dû la laisser chez elle ou qu'elle avait dû l'empaqueter sans soin et qu'elle était tombée. Hrefna dit alors à Kjartan que la coiffe était perdue. Il répondit et dit qu'il n'était pas facile de leur faire faire attention et la pria de laisser l'affaire en paix ; il dit ensuite à son père ce qui se passait.

Olaf répondit : « Encore aujourd'hui, comme auparavant, je désire que tu passes sous silence et sans bruit cette troublante affaire, et je ferai faire des recherches en secret, car je ferai tout mon possible pour empêcher une rupture entre Bolli et toi : « mieux vaut panser un membre sain qu'un mem- « bre malade, fils » dit-il.

Kjartan répondit : « Il est facile de voir, père, que tu voudrais que tout le monde se tirât bien de cette affaire ; mais cependant, je ne sais pas si je me sens capable de supporter les affronts des gens de Langar ».

Le jour où les invités devaient partir de la fête, Kjartan se mit à parler et dit : « Je te conseille, cousin Bolli, de faire preuve à l'avenir de plus de considération pour nous que tu n'as fait jusqu'ici : je ne me cache pas pour le dire, car il y a bien des gens qui savent qu'un objet vient de disparaître, et nous pensons qu'il a passé en votre possession. L'automne dernier, quand nous avons donné une fête à Hjardarholt, mon épée fut dérobée : elle me revint, mais sans le fourreau. Ici encore vient de disparaître un joyau qui est un objet de grand prix : or, j'entends maintenant rentrer en possession de ces deux choses ».

Alors Bolli répondit : « Nous ne sommes pas responsables, Kjartan, de ce dont tu nous accuses ;

nous nous serions attendu à tout de ta part, plutôt qu'à te voir nous accuser de vol ».

Kjartan dit : « Nous pensons que les gens qui ont trempé dans cette affaire te touchent de si près que tu aurais pu y remédier si tu avais voulu ; vous nous faites plus d'affronts qu'il n'est permis : pendant longtemps nous n'avons pas tenu compte de votre inimitié : que l'on sache donc maintenant que de telles actions ne seront pas supportées ».

Alors Gudrun répondit à son discours et parla : « Tu remues là un feu, Kjartan, qu'il vaudrait mieux laisser éteindre, car, à supposer, comme tu le dis, qu'il se trouve ici des personnes qui se soient mis en tête de faire disparaître la coiffe, j'estime qu'elles ont pris ce qui leur appartenait. Quant à ce que la coiffe est devenue, tiens pour vrai à ce sujet ce qu'il te plaira de croire ; mais il ne me déplaît pas de penser, même si tout s'est passé comme tu le prétends, que, désormais, la coiffe servira peu à embellir la parure de Hrefna. »

Là-dessus, ils se séparent, plutôt irrités. Les Hjardarholtais retournent chez eux. Les fêtes prirent alors fin : tout parut cependant calme. On n'entendit plus parler de la coiffe par la suite. Bien des gens tinrent pour vrai que Thorolf avait brûlé la coiffe sur le conseil de Gudrun, sa sœur.

*
* *

Après Noël, durant l'hiver, Kjartan rassembla des hommes ; il y en eut en tout soixante. Kjartan ne dit pas à son père la raison de son expédition ; Olaf, d'ailleurs, ne lui demanda pas grand'chose. Kjartan avait avec lui des tentes et des provisions. Kjartan se met alors en route jusqu'à ce qu'il arrive à Langar. Il commande alors aux hommes de mettre pied à terre, et dit que certains devaient veiller aux chevaux et d'autres dresser les tentes. A cette époque, c'était l'habitude que les latrines fussent à l'extérieur, et pas très loin de la ferme, et il en était ainsi à Langar. Kjartan ordonna qu'on se saisit de toutes les portes de la maison et interdit à qui que ce fut de sortir ; et les retint enfermés à l'intérieur pendant trois nuits. Après quoi, Kjartan s'en retourna chez lui à Hjardarholt, et chacun de ses compagnons chez soi. Cette expédition déplut à Olaf, Thorgerd dit qu'il n'y avait pas de raison de blâmer Kjartan et dit que les gens de Langar l'avait bien mérité et même un affront encore plus grand.

Alors Hrefna parla : As-tu parlé à quelques personnes à Langar, Kjartan ?

Il répondit : « J'en ai peu eu l'occasion » ; il dit que Bolli et lui avaient échangé quelques mots.

Alors parla Hrefna, et elle souriait : « Il m'a été assuré que Gudrun et toi aviez conversé, et j'ai aussi appris comment elle était vêtue, qu'elle était coiffée de la coiffe, et que ça lui allait très bien. »

Kjartan répondit et devint tout rouge : il était clair pour tout le monde qu'il était en colère contre elle pour se moquer d'une pareille chose — : « Rien ne s'est passé devant mes yeux, Hrefna, de ce que tu dis, dit Kjartan : Gudrun n'avait pas besoin de se parer de la coiffe pour paraître plus magnifique que toutes les autres femmes. » Alors Hrefna mit fin à l'entretien.

Les gens de Langar furent très mécontents et considèrent ce siège comme un affront plus grave que si Kjartan leur avait tué un ou deux hommes. Les fils de Osvif furent très irrités par cette affaire, mais Bolli s'efforça de les apaiser. C'est Gudrun qui parla le moins à ce sujet, et cependant les gens comprirent à ses paroles qu'il n'était pas sûr qu'aucun autre fût plus affecté qu'elle. La haine entre les gens de Langar et les Hjardarholtais monte alors à son plus haut point. Et à la fin de l'hiver, Hrefna mit au monde un enfant. C'était un garçon et il fut appelé Asgeir.

Le fermier Thorarin, de Tunga, fit savoir qu'il voulait vendre sa terre de Tunga parce qu'il manquait d'argent autant que parce qu'il trouvait que la haine était grande entre les gens du district : et il avait de l'amitié pour les deux partis. Bolli pensa acheter la terre pour s'y établir, car les gens de Langar avaient peu de terres et beaucoup de bétail. Bolli et Gudrun s'en vont donc à Tunga sur le conseil de Osvif ; ils pensaient que c'était là une bonne fortune, de tomber sur une terre située aussi près d'eux, et Osvif leur recommanda de ne pas se laisser arrêter par des bagatelles. Ensuite, ils discutèrent avec Thorarin cet achat, et s'entendirent sur le prix et sur l'espèce en laquelle il serait payé, et l'affaire fut décidée entre Bolli et lui. Mais le marché fut conclu sans témoins, car il n'y avait pas auprès d'eux autant d'hommes qu'il était légalement nécessaire. Bolli et Gudrun retournent là dessus chez eux. Et quand Kjartan Olafsson apprend ces nouvelles, il part immédiatement avec onze hommes et arrive à Tunga au petit jour ; Thorarin lui fait bon accueil et le prie de s'arrêter chez lui. Kjartan dit qu'il devait être rentré chez lui le soir, mais qu'il ferait une courte halte. Thorarin lui demanda quelle affaire l'amenait.

Kjartan répondit : « Ce qui m'amène ici, c'est que je veux te parler à propos d'un certain achat de terrain que Bolli et toi avez conclu ; car il m'est désagréable que tu vendes cette terre à Bolli et Gudrun ».

Thorarin dit qu'il n'aurait pu faire autrement : « car le prix que Bolli m'a offert pour la terre est raisonnable et sera rapidement payé ».

Kjartan parla : « Il ne t'arrivera rien de mal,

même si Bolli n'achète pas la terre, car je te la paierai le même prix, et il ne te servira pas beaucoup de t'opposer à ce que j'ai décidé, car on s'apercevra que bientôt ma voix sera prépondérante dans ce district, et toutefois j'acquiescerai plutôt aux désirs de n'importe qui qu'à ceux des gens de Langar. »

Thorarin répondit : « La voix du maître a beaucoup de poids dans cette affaire, mais mon désir serait que le marché conclu avec Bolli restât comme il est. »

Kjartan parla : « Je n'appelle pas marché ce qui a été conclu sans témoins. De deux choses l'une, ou bien vends-moi ta terre sur-le-champ aux mêmes conditions que tu avais décidées avec les autres, ou bien habite toi-même sur la terre. »

Thorarin choisit de lui vendre sa terre. Alors, des témoins furent présents au marché. Kjartan retourne chez lui après l'achat de la terre. La nouvelle se répand dans toute la vallée du Breidifjord. Le même soir on l'apprit à Langar.

Alors parla Gudrun : C'est mon opinion, Bolli, que Kjartan te donne le choix entre deux alternatives un tantinet plus dures que les conditions qu'il a imposées à Thorarin, que tu sois obligé de quitter, humilié, le district, ou bien de te montrer en quelque rencontre beaucoup moins accommodant que tu ne l'as été jusqu'ici. »

Bolli ne répondit rien et se retira de cette conversation; et tout fut paisible pendant le reste du carême.

*
* *

Le troisième jour après Pâques, Kjartan partit de chez lui avec un autre homme. An le noir les suivait. Ils arrivèrent à Tunga dans la journée. Kjartan voulait que Thorarin allât avec lui à Saurboer, à l'ouest, pour se faire payer des créances, car Kjartan avait là beaucoup d'intérêts. Thorarin était parti pour une autre ferme. Kjartan fit halte quelque temps et l'attendit. Le même jour, Thorhalla la bavarde était venue. Elle demande à Kjartan où il compte aller. Il dit qu'il doit aller à Saurboer à l'ouest.

Elle demande : « Quel chemin prendras-tu? »

Kjartan répond : « Je me dirigerai vers l'ouest par le Sælingsdal, et je reviendrai de l'ouest par le Svinadal. »

Elle demanda combien de temps il resterait.

Kjartan répond : « Il est très probable que je retournerai jeudi. »

« Voudrais-tu me faire une commission? dit Thorhalla, j'ai un parent, à l'ouest, au Hvitadal à Saurboer. Il m'a promis pour un demi mar[illegible] de [illegible], voudrais-tu le réclamer et me l'apporter en revenant de l'ouest? »

Kjartan le promit. Puis Thorarin revient et part avec lui. Ils s'en vont à l'ouest par la bande du Lœlingsdal et arrivent au soir à Hol, chez les frères et la sœur. Kjartan y trouva un bon accueil, car il y avait entre eux la plus grande amitié.

Thorhalla la bavarde arriva à Langar, chez elle, le soir. Les fils de Osvif lui demandent qui elle a rencontré dans la journée. Elle dit qu'elle a rencontré Kjartan Olafsson. Ils demandèrent ce qu'il comptait faire. Elle dit ce qu'elle savait, « et jamais il n'a été plus vaillant que maintenant, et il n'est pas étonnant que de tels hommes trouvent tout le monde inférieur à eux. »

Et Thorhalla parla encore : « il m'a paru aisé à comprendre que Kjartan n'aime rien tant que de parler de son marché avec Thorarin. »

Gudrun parla : « Kjartan a tout loisir d'agir aussi hardiment qu'il lui plaît, car il est prouvé que, quelque injustice qu'il commette, personne n'ose lui envoyer une flèche. »

A cette conversation de Gudrun et Thorhalla, aussi bien Bolli que les fils de Osvif étaient présents. Ospak et ses frères répondirent peu, et plutôt avec haine pour Kjartan suivant leur coutume. Bolli fit comme s'il n'entendait pas, de même que toutes les fois qu'on disait du mal de Kjartan, car il avait accoutumé de se taire ou de les contredire.

*
* *

Kjartan passe le quatrième jour après Pâques à Hol ; grandes furent les réjouissances et la gaieté.

La nuit suivante, An eut un sommeil agité et on l'éveilla. On lui demanda ce qu'il avait rêvé.

Il répondit : « Il vint vers moi une femme d'aspect repoussant et elle m'attira au bord du lit : elle tenait d'une main une courte épée et de l'autre une auge. Elle me plongea l'épée dans la poitrine et m'ouvrit tout le ventre et m'enleva les entrailles et les remplaça par des broussailles. Après quoi, elle s'en alla », dit An.

Kjartan et les autres rirent beaucoup de ce rêve et dirent qu'il devrait s'appeler An-au-ventre-plein-de-broussailles : ils se saisirent de lui et dirent qu'ils voulaient se rendre compte s'il y avait bien des broussailles dans son ventre.

Alors An parla : « Il ne sied pas de se moquer tant de ceci ; et à mon avis, il faut que Kjartan fasse de deux choses l'une, ou bien qu'il reste ici plus longtemps, ou bien, s'il veut partir, qu'il parte d'ici avec une escorte plus nombreuse que celle qu'il avait quand il est venu. »

Kjartan parla : « Il se peut que vous teniez An-au-

ventre-plein-de-broussailles pour un homme dont les paroles sont très dignes d'attention, alors qu'il est assis, causant avec vous tout le long du jour, puisque vous tenez pour prophétie tout ce qu'il rêve; mais il faut que je parte comme je l'avais résolu auparavant, en dépit de ce songe. »

Kjartan fit ses préparatifs de bonne heure, le cinquième jour de la semaine de Pâques, et Thorkel le louveteau et son frère Knut en firent de même sur l'avis de An. Ils chevauchèrent de concert avec Kjartan, douze hommes en tout. Kjartan passa au Hvitadal et réclama le *vadmal* de laine pour Thorhalla la bavarde, comme il l'avait promis. Ensuite il se dirigea vers le sud à travers le Svinadal.

*
* *

Il arriva qu'à Langar dans le Sœtingsdal, Gudrun fut debout de bonne heure, tout de suite après le lever du soleil. Elle alla vers l'endroit où dormaient ses frères; elle secoua Ospak. Il s'éveilla sur-le-champ et ses autres frères en firent autant. Et quand Ospak connut que sa sœur était là, il lui demanda ce qu'elle voulait qu'elle était si tôt debout. Gudrun dit qu'elle voulait savoir ce qu'ils allaient faire dans la journée. Ospak dit qu'ils prendraient du repos, « car il n'y avait pas grand'chose à faire en ce moment ».

Gudrun parla: « Vous avez le genre de caractère qui conviendrait si vous étiez les filles de quelque fermier, ne faisant rien par vous-mêmes, ni bien, ni mal; malgré tout le déshonneur et la honte dont Kjartan vous a couverts, vous n'en dormez pas moins, alors qu'il chevauche tout près d'ici avec un seul homme; mais des hommes comme vous n'ont pas plus de mémoire que ces porcs; aussi, je crois vain d'espérer que vous aurez le courage d'aller braver Kjartan chez lui, si vous n'osez pas l'affronter, maintenant qu'il chemine avec un homme ou deux, et que vous restez ici, vous contentant de grands mots et, en vérité, vous n'êtes que des bavards. »

Ospak dit qu'elle s'emportait beaucoup, mais qu'il était mauvais de la contredire, et là-dessus, il se leva et s'habilla; chacun de ses frères l'un après l'autre en fit autant. Ensuite, ils se disposèrent à aller dresser une embûche à Kjartan. Alors Gudrun demanda à Bolli d'aller avec eux. Bolli dit que cela ne lui convenait pas à cause de son amitié pour Kjartan, et il rappela avec quelle affection Olaf l'avait élevé.

Gudrun répondit: « En cela tu dis vrai, mais tu ne peux pas avoir la chance d'agir de manière à contenter tout le monde, et notre union conjugale prendra fin, si tu esquives cette expédition. »

Et, grâce aux raisonnements persuasifs de Gudrun, Bolli laissa croître dans son cœur la haine de Kjartan, et ensuite il prit ses armes a la hâte et ils furent neuf en tout. Il y avait les cinq fils de Osvif: Ospak et Helgi, Vandrad, Torrad, Thorolf; Bolli était le sixième, Gudlang le septième, fils de la sœur de Osvif et un homme de grand avenir. Il y avait Odd et Stein, les fils de Thorhalla la bavarde. — Ils vont au Svinadal et ils s'embusquèrent près de la gorge qui s'appelle Hafragil; ils attachèrent leurs chevaux et s'étendirent par terre. Bolli fut silencieux toute la journée et se posta au sommet du bord de la gorge.

*
* *

Et quand Kjartan et sa suite furent arrivés au sud près de Mjosyndi, à l'endroit où le vallon s'élargit, Kjartan dit que Thorkel et les autres devraient s'en retourner.

Thorkel dit qu'ils iraient jusqu'à bout du vallon. Et quand ils furent arrivés au sud près des chalets qui s'appellent Nordrsel, Kjartan dit aux frères qu'ils ne devaient pas aller plus loin. « Thorolf, le voleur, n'aura pas sujet de rire parce que je n'aurai pas osé poursuivre ma route avec quelques hommes seulement. »

Thorkel le louveteau répondit: « Nous consentons à ne pas t'accompagner plus loin, mais nous nous repentirons de ne pas avoir été à tes côtés s'il t'arrivait d'avoir besoin d'aide aujourd'hui. »

Alors Kjartan parla: « Bolli, mon cousin, ne voudra pas entrer dans un complot contre moi; et même si les fils de Osvif me tendaient une embûche, peut-on savoir lequel des deux partis survivrait pour conter l'aventure que je puisse avoir affaire à forte partie? »

Là-dessus les frères s'en retournèrent vers l'ouest

*
* *

Donc, Kjartan continue sa route vers le sud, à travers le vallon, et ils étaient trois en tout, lui, An le noir, et Thorarin.

Il y avait un homme du nom de Thorkel qui habitait au Hafratind dans le Svinadal. L'endroit est aujourd'hui désert. Ce jour-là, il était allé s'occuper de ses chevaux et son pâtre était avec lui. Ils aperçurent les deux partis, les gens de Langar embusqués, et Kjartan et les siens traversant le vallon tous les trois ensemble. Alors le pâtre dit qu'ils devraient rebrousser chemin et aller à la rencontre de Kjartan et des siens, disant que ce serait une grande chance s'ils pouvaient conjurer un péril aussi grand que celui que se préparait.

Thorkel parla: « Tais-toi bien vite, dit-il, pense-

tu, fou que tu es, pouvoir sauver la vie d'un homme s'il est destiné à périr? et, à vrai dire, je ne voudrais pas les empêcher de se faire du mal les uns aux autres, comme il leur plaît. Il me semble préférable de nous poster à un endroit où nous ne courrons aucun risque et d'où nous pourrons voir leur bataille et nous amuser de leur lutte, car tout le monde dit merveille de l'habileté unique de Kjartan au combat. C'est d'ailleurs mon opinion qu'il va en avoir besoin, car nous deux savons que la supériorité est écrasante. »

Et il en fut comme Thorkel le désirait.

Kjartan et les siens se dirigent vers le Hafragil. D'autre part, les fils de Osvif se doutent de la raison pour laquelle Bolli s'était choisi une place d'où il pouvait être aperçu par des gens venant de l'ouest. Ils se concertent et pensent que Bolli doit ne pas leur être fidèle; ils montent jusqu'au sommet et se mettent à lutter et à badiner avec lui, et finalement le prennent par les pieds et le tirent en bas. Mais alors Kjartan et les siens arrivèrent bientôt, car ils allaient vite; et quand ils atteignirent le côté sud de la gorge, ils aperçurent l'embuscade et reconnurent les hommes. Kjartan mit immédiatement pied à terre et se tourna vers les fils de Osvif. Il se trouvait là une grande roche. Kjartan ordonna aux siens de s'y adosser. Et avant la rencontre, Kjartan lança son épieu, et il alla frapper le bouclier de Thorolf au-dessus de la poignée et pressa le bouclier contre lui. L'épieu traversa le bouclier et le bras au-dessus du coude et déchira le muscle principal; Thorolf laissa tomber le bouclier, et son bras ne lui fut d'aucun secours durant la journée. Là-dessus, Kjartan tira son épée (mais ce n'était pas le Don du Roi). Les fils de Thorhalla coururent à Thorarin, car c'était la tâche qu'on leur avait assignée. L'assaut fut rude, car Thorarin, était d'une grande force, ils étaient aussi très vigoureux; on pouvait difficilement prévoir lequel aurait le dessus. Alors les fils de Osvif s'attaquèrent à Kjartan avec Gudlang. Ils étaient cinq, et Kjartan et An, deux. An se défendait bien et voulait toujours se mettre devant Kjartan. Bolli se tenait auprès avec son épée Fotbitr. Kjartan frappait de grands coups, mais son épée lui servait mal; il la redressait constamment sous son pied: les fils de Osvif et An furent chacun blessés, et Kjartan seul n'était pas blessé. Kjartan se battait avec tant de rapidité et de vaillance que les fils de Osvif reculèrent et se tournèrent vers l'endroit où se tenait An. C'est alors que An tomba, et cependant il s'était battu un moment, si bien que ses entrailles pendaient. Dans cet instant Kjartan trancha la jambe de Gudlang au-dessus du genou, et cette terrible blessure suffit pour causer la mort. Alors les quatre fils de Osvif assaillirent Kjartan, mais il se défendait si vaillamment qu'il ne recula pas d'un pouce devant eux.

Alors Kjartan parla: « Cousin Bolli, pourquoi as-tu quitté la maison, si c'est pour rester tranquillement ici près? il va te falloir maintenant soutenir l'un des deux partis et essayer comment se comporte Fotbitr. »

Bolli fit comme s'il n'entendait pas. Et quand Ospak vit qu'ils ne viendraient pas à bout de Kjartan, il excita Bolli de toutes les façons et lui dit que sûrement il ne voudrait pas s'attirer la honte de leur avoir promis son aide dans ce combat et de ne pas la leur prêter, « et Kjartan s'est montré assez oppressif avec nous quand nous ne l'avions pas tant offensé, et si Kjartan doit tomber sous nos coups, toi Bolli, aussi bien que nous devras en supporter les graves conséquences ».

Alors, Bolli tira Fotbitr et se tourna contre Kjartan.

Alors Kjartan parla à Bolli: « à coup sûr, cousin tu es sur le point de commettre une vilenie; mais j'aime beaucoup mieux recevoir de toi mon coup de grâce, que si moi, j'étais obligé de te donner le tien. »

Là-dessus, Kjartan rejeta ses armes et refusa de se défendre; cependant il n'était encore que légèrement blessé quoique très fatigué par la lutte. Bolli ne répondit rien à Kjartan, et cependant lui porta un coup mortel. Aussitôt Bolli s'assit sous les épaules de Kjartan et Kjartan rendit le dernier soupir sur les genoux de Bolli.

Bolli se repentit sur-le-champ de son acte et déclara que ce meurtre était son œuvre. Il envoya alors les fils de Osvif dans le district mais resta en arrière avec Thorarin près des cadavres. Et quand les fils de Osvif arrivèrent à Langar, ils annoncèrent la nouvelle. Gudrun fut contente, et alors le bras de Thorolf fut bandé; il guérit lentement et le fit toujours souffrir. Le corps de Kjartan fut porté à Tunga. Ensuite Bolli rentra chez lui à Langar. Gudrun alla à sa rencontre et demanda l'heure qu'il était. Bolli dit qu'il était près de midi.

Alors Gudrun parla: « Grandes sont les actions de la haine: j'ai filé douze aunes de laine et tu as tué Kjartan.

Bolli répondit: « Mon esprit aurait été assez lent à oublier ce malheur même si tu ne me l'avais pas rappelé ».

Gudrun parla: « Je ne compte pas un tel acte parmi les malheurs. Il me semble que tu jouissais d'une plus grande estime, l'année durant laquelle Kjartan était en Norvège qu'à l'époque où il vous foulait aux pieds, à son retour en Islande. Mais je compte en dernier ce qui m'est le plus cher. Hrefna n'ira pas se coucher en riant, ce soir ».

Alors Bolli dit, et il était fort en colère : « Il me paraît peu sûr qu'elle pâlisse plus à cette nouvelle que toi, et je me demande si tu n'aurais pas été moins affectée, au cas où nous serions restés sur le champ de bataille, et que Kjartan t'eût porté les nouvelles ».

Gudrun vit que Bolli était en colère et parla : « Ne me fais pas de pareils reproches, car je te suis très reconnaissante de ce que tu as fait ; maintenant je crois savoir que tu n'agiras jamais contrairement à mon désir ».

Ensuite les fils de Osvif se cachèrent dans un souterrain qui leur avait secrètement été construit et les fils de Thorhalla furent envoyés à Helgafell pour apprendre les nouvelles à Snorri le godi et en même temps pour lui demander d'envoyer rapidement des renforts contre Olaf et les hommes à qui il incombait de poursuivre les meurtriers de Kjartan.

*
* *

A Tunga, dans le Sælingsdal, il arriva, la nuit qui suivit le jour du combat que An se dressa, lui que tous avait cru mort. Ceux qui veillaient les cadavres furent effrayés et pensèrent que c'était un grand miracle.

Alors An leur parla : « Je vous prie, au nom de Dieu, de ne pas avoir peur de moi, car j'ai conservé ma vie et mes sens jusqu'au moment où un lourd évanouissement s'est abattu sur moi. Alors j'ai rêvé de la même femme qu'auparavant, et il me sembla qu'elle retirait maintenant les broussailles de mon ventre et remettait à la place mes propres entrailles et le changement me fit du bien ».

Puis on pansa les plaies qu'avait An et il guérit et fut appelé par la suite An-au-ventre-plein-de-broussailles. Mais quand Olaf Hoskuldsson apprit ces nouvelles, il fut accablé par le meurtre de Kjartan, mais cependant supporta bravement ce coup. Ses fils voulaient aller sur-le-champ trouver Bolli et le tuer.

Olaf dit : « N'en faites rien ; mon fils ne sera pas mieux vengé parce que Bolli sera tué ; et j'aime Kjartan par-dessus tous les autres, mais je ne pourrais pas souffrir qu'on fît du mal à Bolli.

Traduction de Fernand Mossé.

LES LETTRES : ŒUVRES ET IDÉES

Un Romancier catholique.

Émile Baumann. *Le Baptême de Pauline Ardel.* (Grasset.)

M. Émile Baumann est catholique ; il ne l'est pas sournoisement, diplomatiquement, agressivement... il l'est naïvement, simplement, audacieusement, c'est-à-dire de la seule façon qui mérite d'abord, avec l'attention, l'estime. Ses livres n'exhalent point la fadeur des sacristies, ni cet arrière-goût de politique et de brutale convoitise qui caractérisent tant de romans dits catholiques ; Émile Baumann ignore les habiletés, les platitudes, la foncière bassesse par où tant de jeunes arrivistes « bien pensants » méritent le succès. Demande-t-on quel intérêt peut bien avoir Émile Baumann à être ainsi catholique ? Il n'en a aucun ; il est désintéressé ; ce serait faire preuve d'une intolérable grossièreté que de soutenir la question... On serait plus justement curieux de savoir quelle gratitude lui témoignera son parti — puisqu'aussi bien le catholicisme, celui qui se montre, que l'on voit, qui intrigue, régente et terrorise, est un parti... Un tel doute n'est point pour nous éloigner de son œuvre. Émile Baumann ne saurait conquérir que la gratitude des âmes chaleureuses, des cœurs modestes, des intelligences droites que n'écrasent pas le poids de la lettre ni le pharisaïsme clérical. — Puissè-je là-dessus ne point le faire passer pour moderniste, américaniste, schismatique de quelque schisme que ce soit. Je vous l'ai dit : Émile Baumann est catholique avec toute la soumission, l'humilité, l'abnégation intellectuelle que comporte cette définition. Nos éloges ne sauraient le rendre suspect...

Voici qui est plus rare encore : ce romancier catholique est un artiste, un vrai, un sincère, et par instant un puissant artiste ; depuis Huysmans, une telle alliance de mots nous semblait interdite. Il y a des poètes dont le catholicisme n'humilie point la poésie — et ce n'est point à cet infortuné M. de Pomairols que je songe ; il n'y a point de romanciers qui honorent à la fois l'art et le catholicisme ; Huysmans fut le dernier. Voici Emile Baumann qui est catholique, qui est artiste et qui est vraiment un romancier.

*
* *

Une jeune fille vit, incroyante, chez son père incroyant : M. Victorien Ardel, agrégé d'histoire, esprit indépendant, caractère ombrageux, expia par de longues disgrâces une liberté de langage et d'allures que tolère mal la discipline universitaire ;

à un âge où ses camarades escaladent les chaires parisiennes, il parvient au poste de professseur à Sens. Il est veuf ; il aime sa fille, qui l'aime : saura-t-il, ce père affectueux mais peu tendre, souvent distrait, un peu aigri, et d'ailleurs doublement préoccupé par ses obligations professionnelles et de vagues encore que très exigeants travaux d'érudition, saura-t-il, ce Victorien Ardel, surveiller, protéger, favoriser l'éclosion d'une âme de jeune fille ? Tout le problème est là, et nous le comprenons aux soins qu'Emile Baumann accorde à la peinture de ces deux caractères, l'un si ferme, si sûr de soi, de ses idées, de ses volontés, l'autre encore indécis, où l'on distingue les reflets du premier, mais instables et comme provisoires, avec ce fond de mystère qui annonce la femme et la jeunesse.

Quel père isolé, réduit à sa seule sagesse, n'a épié ce mystère avec une inquiétude angoissée ? Victorien Ardel est trop intelligent pour ne point s'avouer qu'il ressentit parfois l'avertissement d'un frémissement secret. Mais tout justement ce rationaliste, ayant une fois pour toutes rompu avec le mystère, ne saurait en admettre le retour offensif dans sa vie ; il voit clair en lui-même, il raisonne, et n'entend obéir qu'à la raison ; il voit clair dans l'âme de sa fille, qu'il préserva toujours du trouble métaphysique ou religieux, qu'il arma si patiemment contre les surprises du sentiment et de l'imagination. Il a fait de sa fille, à son image, une intelligence nette, froide, virile, et c'est là, à ses yeux d'intempérant logicien, une citadelle imprenable.

Éternelle duperie des esprits secs, des pédagogues abstraits, voire des pères qui, d'avoir trop vécu ou trop mal, ont oublié la vie.

Pauline Ardel rencontre Julien Rude. Ah ! qu'elle est donc rapide la défaite de Victorien Ardel ! qu'elle est prompte la déroute de cette intellectualité orgueilleuse ! et que la citadelle se défendit mal !

Disons mieux : la défense fut nulle ; car, nous n'en pouvons douter, la douceur de l'assaillant triomphe au premier assaut. Faut-il même parler d'assaut ? Il y avait là une ville humiliée dans la nuit, et qui tressaille à l'aurore, et s'épanouit dans la lumière et s'exalte dans la surprise de l'allégresse.

Julien Rude pourrait être un poète païen, un artiste insoucieux de religion, voire tout simplement un charmant garçon. Emile Baumann en fait un mystique, et je veux bien croire qu'il apparaît d'autant plus digne de curiosité, d'intérêt, c'est-à-dire d'amour, à la petite âme glacée de Pauline.

Julien, son père le professeur de dessin, sa mère, ses sœurs — Edmée, qui a presque l'âge de Pauline, et Marthe qui est encore une enfant — vivent dans une étroite communauté de sentiments et d'affection : M. Rude est un artiste vibrant et modeste ; il ne sépare guère de la peinture la musique ; son violon, le violoncelle de Julien, le piano d'Edmée font revivre chaque dimanche, en des concerts sans prétention, l'âme héroïque de Beethoven et tous les rêves des grands musiciens... Le foyer des Rude est un vrai foyer, où chacun éprouve la bienfaisance d'une tranquille et tiède atmosphère.

En bon romancier, observateur, réaliste, sincère, Emile Baumann s'applique à la notation de ces traits qui s'imposent avec un si puissant prestige à l'attention de Pauline.

Et l'aventure de Pauline pourrait être celle de la jeune fille qui compare à son abandon sentimental le paradis entrevu de l'amour, à sa maison silencieuse et froide une demeure harmonieuse, rayonnante et bourdonnante de vie, à un morne idéal de pédant fatigué, désenchanté, le bonheur...

Cela suffirait : nous compatirions peut-être au désastre de Victorien Ardel ; nous en accepterions sans hésiter l'inéluctable fatalité. Poser ainsi les termes du problème, n'est-ce point en effet le résoudre ?

Une petite tragédie domestique de ce genre suffirait à fournir la matière d'un roman bourgeois où brilleraient de jolies nuances de sentiment, où apparaîtraient dans leur grâce et leur rigidité les mœurs de la province. Emile Baumann a voulu nous donner davantage ; et si j'insiste sur ces préliminaires, c'est qu'en excellent romancier, Emile Baumann ne les esquisse point distraitement ; ils sont la base solide de son récit, la couronne de pierres bien taillées qui lestent un édifice, et le relient aux profondeurs d'un sol résistant... Mais notre architecte ne surveille de si près ses fondations que pour s'élancer plus hardiment vers la hauteur et faire fuser dans l'espace ses jeux immatériels.

*
* *

Je vous ai dit que Julien Rude était un mystique : toute sa famille est catholique ; Emile Baumann n'a point manqué l'occasion de nous peindre une famille heureuse dans la fidélité aux dogmes et à la discipline religieuse. Julien pousse ce bonheur à l'exaltation ; il ne suffit point à ce jeune étudiant de croire et d'être heureux ; il a d'extraordinaires ambitions spirituelles ; et son ardeur transfigure tous les sentiments qu'il rêve d'éprouver : ne s'avise-t-il pas de déclarer, devant Pauline, le jour de leur première rencontre :

Vous allez me trouver sentimental, mais un des traits que j'admire en Saint Simon, c'est d'avoir ordonné, dans son testament, qu'on fît après sa mort son cercueil à celui de sa chère épouse, par des anneaux et des crochets de fer, afin que leurs corps fussent unis

jusqu'à la Résurrection. Pour ma part, si je me marie jamais, je ne voudrais qu'un amour de cette trempe, long et fort comme l'éternité...

Enfin Julien est un croyant fervent. Pauline fut élevée dans la défiance et la haine de la croyance... Voilà un second drame qui s'ajoute au premier, un drame de conscience, et comme eussent dit nos pères, une tragédie divine surajoutée à la tragédie humaine

Le conflit grandit d'abord, ne l'oubliez pas, et se précise dans l'âme d'une jeune fille — d'une jeune fille amoureuse. N'attendez-donc pas un développement très considérable d'apologétique : nulle recherche d'argumentation puissante, mais une analyse délicate des raisons très simples, et surtout de cette poésie et de cette espèce de sensualité par où l'Eglise incline les âmes à la foi.

Et je l'ai dit, et il faut le répéter, Emile Baumann a bien vu qu'avant d'accueillir cette poésie et cette sensualité, Pauline avait connu un ordre de sentiments profanes, et plus terre à terre ; elle est entrée sur le chemin de la croyance par la porte fleurie de l'émotion familiale et du bonheur domestique... Et peut-être l'héroïsme de sa conversion en est-il diminué, mais qu'elle est donc ainsi plus vivante, plus proche de notre expérience coutumière, et plus touchante !

Et bien entendu, l'amour l'éclaire, la guide, la soutient, et enfin la précipite à l'amour divin. On sait avec quelle sublime facilité les femmes confondent l'un et l'autre amour, et comme leur instinct décourage les distinctions de notre raison raisonnante...

Pauline croit d'abord distinguer, et l'on ne comprendrait pas qu'elle renonçât tout à coup à ses habitudes d'esprit et de langage : mais nous devinons qu'elle ne soutiendra pas longtemps une lutte inégale ; d'autant plus que certaines brusqueries de son père ajoutent à son trouble et soulèvent en elle des velléités de révolte ; et tout conspire à sa défaite — où à son émancipation — car la foi, n'est-ce pas, pour elle, l'évasion d'une geôle pénible? — Elle a un oncle prêtre, que Victorien Ardel veut ignorer depuis des années ; or le hasard installe l'abbé Ardel dans une cure voisine de Sens ; l'entrevue des deux frères, la dureté de Victorien, la douceur, le dévouement, la charité du prêtre, quel enseignement pour une Pauline vibrante, meurtrie, et qui cherche sa voie ! Mieux encore, Julien Rude tombe malade ; le pressentiment de sa mort a comme illuminé ses derniers jours, et fait jaillir de ses lèvres l'aveu passionné qu'il n'avait encore que laissé deviner à Pauline. Julien meurt, et Pauline assiste à sa calme agonie de chrétien en partance pour la suprême félicité...

Ayant ainsi connu les plus enivrantes promesses de la joie humaine, expérimenté les séductions, le charme et la grandeur, le pouvoir surhumain de la foi religieuse, comment Pauline Ardel n'aspirerait-elle pas au baptême ? Elle s'instruit, néophyte attentive, auprès d'un vieux prêtre, et mérite enfin d'être baptisée par Mgr Chênedru en personne.

Victorien Ardel qui a suivi, sans la bien comprendre, cette crise d'une âme féminine ardente, obscure, trop riche pour se satisfaire d'une logique décharnée, Victorien Ardel respecte la décision de sa fille. Il n'assiste point au baptême, mais, comme un jeune professeur de philosophie, autre mystique, catholique et éloquent, lui demande la main de Pauline, il ne le repousse point... Gabriel Authelin est aveugle (y a-t-il donc dans nos lycées des professeurs de philosophie aveugles?). Victorien Ardel déclare à sa fille :

— Je t'en ait dit un mot, parce que Gabriel est un homme d'une haute valeur ; tu retrouveras difficilement quelqu'un qui le vaille. Mais j'hésite à insister, parce que ce sera, pour toi et... pour moi, un sacrifice quotidien, la vie avec un aveugle. Il ne connaîtra jamais ton regard ni ta beauté.

— Oh ! dit-elle, ce n'est pas un obstacle invincible... A la Résurrection, il me verra ; et, moi aussi, je verrai le jour dans ses yeux. Alors il n'y aura plus d'aveugles.

*
* *

Une idylle provinciale, traversée d'incidents dramatiques, la tragédie de l'amour et de la foi dans une âme de jeune fille... tel est donc le dernier livre d'Emile Baumann.

Si la rapide analyse que j'ai donnée du récit fut bien conduite, on devine que le principal du sujet n'est point éludé par l'auteur ; ses idées nous choquent fréquemment ; son récit est poignant et vivant.

L'accessoire ne révèle guère moins l'artiste soucieux de vérité : Emile Baumann évoque en quelques traits de la plus heureuse vivacité un milieu humain, un paysage ; ses croquis d'universitaires sont d'une sincérité de couleur et de mouvement singulièrement aiguë ; il connaît à merveille sa province, et ces messieurs graves que l'on rencontre dans les rues de nos sous-préfectures « causant d'un ton bas, à la manière des provinciaux, toujours inquiets d'être espionnés » ; et s'il vient à Paris, comme il sait découvrir l'éternelle sottise sous l'agitation naïve et la satisfaction épanouie ! Il y a en Emile Baumann un peintre puissant qui sommeille, mais qui çà et là se révèle en des pages, en de brefs paragraphes d'un rude et magnifique éclat. Et l'on croirait aisément qu'il y a en lui un naturaliste qui se surveille, tant il est, par instants, capable d'étaler

une minutie patiente et un peu crue... Tout cela ne s'harmonise pas toujours aisément avec son catholicisme; nous avions noté déjà, dans ses livres précédents, je ne sais quels heurts, je ne sais quelle allure saccadée et comme mécanique de certains gestes... Ce livre-ci est secoué de cahots moins violents; on y surprend encore, çà et là, d'involontaires désaccords...

Et l'on en veut surtout à Emile Baumann de quelques négligences de style... Un écrivain de cet ordre n'a pas le droit d'exposer son œuvre à un reproche aussi élémentaire. Car enfin, Emile Baumann est un écrivain robuste, magnifiquement doué, et qui peut nous donner des œuvres parfaites.

LUCIEN MAURY.

Chronique de l'Étranger

LÉO MÉCHELIN

La Finlande a perdu récemment en Léo Méchelin un homme d'Etat et un patriote éminent. La revue *Nya Argus* salue en ces termes cette grande mémoire.

Aux yeux des jeunes générations, il semblait que sa puissante personnalité se morcelât en des personnalités diverses dont les unes étaient plus proches, les autres plus lointaines, mais qui toutes accomplissaient merveilleusement leur mission. La plus éloignée de nous représentait le vieux libéralisme de 1860, qui avait l'air, avec ses théories d'une éloquence un peu abstraite, d'un revenant sans lien avec la réalité contemporaine. Mais quand il fallut de nouveau enfoncer dans l'esprit de nos concitoyens et proclamer au dehors la foi en notre droit et le devoir de tout lui sacrifier, ces théories prirent tout à coup une réalité qui fit tomber les défiances. Un tel optimisme pouvait certes paraître aveugle à tout ce qui surgissait violemment sous nos yeux ; mais qui sait si cette grande foi lumineuse ne sera point un jour glorifiée par l'histoire; peut-être les médiocres calculs de l'heure sembleront-ils alors aussi négligeables dans l'ensemble de l'évolution qu'ils paru[illegible] leurs auteurs. [illegible] peuvent sembler chimériques, ses arguments mal choisis en ce qui concerne les personnes, sa polémique tiède ; mais sans aucun doute ses écrits constituent le meilleur exposé de notre situation juridique, ils représentent la [illegible] dont un gentleman comme lui ne peut copier la logique ni le ton. Nous le savions enfin, c'est sur ces écrits et sur l'autorité de Méchelin que s'appuyaient surtout ces déclarations des principaux juristes européens qui ont joué un rôle si important dans notre lutte constitutionnelle.

Non moins utile que sa science du droit public fut sa conception de la vie intérieure de la patrie, qui sembla longtemps un écho prolongé de l'heureux idéalisme. En pleine lutte, il n'a jamais cessé de faire retentir ses exhortations à la concorde, condition nécessaire de la vie, son rappel de l'unité politique de notre peuple ; et si, au cours des derniers événements, on a pu s'apercevoir que de telles convictions se sont répandues, sa parole et son exemple y sont sûrement pour quelque chose.

Nous l'apercevions dans le lointain agissant au Landtag ; dès lors, et par la suite, nous constations qu'il y était le centre du labeur le plus important ; nous écoutions ou lisions ses rapports, toujours instructifs et distingués, nous n'ignorions point les histoires extraordinaires que l'on colportait sur sa puissance de travail. En même temps, nous le voyions s'associer à tout ce qui touchait la vie de notre culture; nulle conférence d'un savant étranger à laquelle il n'assistât, nul hommage ou fête dont il ne prît sa part quand il fallait montrer sa gratitude ou son intérêt. Jamais il n'oubliait le sentiment de sa responsabilité, de sa situation représentative, de son devoir patriotique. Et combien n'étions-nous pas tous heureux et fiers de pouvoir compter sur un tel représentant — et non point seulement sur sa présence, mais sur sa parole qui rendait mémorable toute circonstance où il élevait la voix.

Quand il eut pour la seconde fois abandonné le pouvoir, on eût dit qu'il s'était encore rapproché de nous. La diversité de ses curiosités l'entraînait à collaborer avec des hommes beaucoup plus jeunes que lui ; jamais il ne leur fit sentir le poids de son âge et de son autorité. Toute son activité se déroulait au grand jour. On savait qu'il tenait dans sa main de nombreux fils venant de tous côtés, on savait qu'il était capable d'accomplir seul souvent des choses importantes et de prendre d'efficaces initiatives. Aussi, l'apercevait-on de partout et dominait-il tous ses concitoyens, de même qu'il était pour nos ennemis une cible perpétuelle, et, pour nos amis de l'étranger, l'homme que leurs regards découvraient d'abord quand ils pensaient à la Finlande.

Il était, pour une jeune génération sceptique et découragée, un magnifique exemple de patriotisme, de noblesse d'âme, de labeur désintéressé, de vivante conscience d'une grande responsabilité, de foi en une cause supérieure. Nul de ceux qui l'approchèrent, même fugitivement, n'oubliera sa personnalité, car elle respirait la haute culture, la pure pensée, la bonté. La postérité étudiera avec étonnement la vie de cet homme qui, jusqu'à la fin d'une longue carrière, conserva et transmua en actes une foi inébranlable en la victoire du droit, en la valeur de son peuple, encore qu'autour de lui fût mis en pièces presque tout ce qu'il avait, pendant des [illegible]

Et [illegible] sa personnalité ne sentîra-t-elle pas encore grandir aux yeux de ses descendants. Ils peuvent un jour attester qu'il eut raison.

L'ALLEMAGNE IMPÉRIALE

The Athenaeum publie un intéressant compte rendu de l'ouvrage du prince de Bulow, l'*Allemagne impériale*, récemment traduit en anglais. Il est intéressant d'y voir précisée l'opposition des points de vue allemand et britannique.

Un ami sincère est inestimable, écrit notre confrère anglais, surtout quand — c'est le cas du prince Bernhard von Bulow — il est renseigné et ne craint pas de parler. L'an dernier, un distingué général allemand qui lui non plus n'ignorait pas ce qu'il voulait, et qui, douloureusement candide, publia un livre de beaucoup moindre valeur, déclarait qu'il voulait la guerre, et non seulement avec la France, mais avec l'Angleterre et les États-Unis, et manifestait une hâte presque indécente de la voir déchainer.

Le prince de Bulow est bien différent. Il écrit en homme qui a été à la tête des affaires en Allemagne, il écrit avec modération et avec un admirable tact. Comme nous l'avons suggéré, il n'essaie pas de dissimuler ses pensées et ses vœux ; et la *Navy League* puisera dans ces pages des munitions suffisantes pour une longue campagne. Tout Anglais partisan d'une forte marine sera reconnaissant au prince Bulow des arguments et des faits qu'il nous invite à méditer. L'avertissement est franc; quiconque lira ce livre y verra que nul Allemand ne prétend plus que la politique navale de son pays se borne désormais à la simple nécessité de défendre la marine marchande.

La première partie du volume traite de la politique étrangère ; c'est celle qui intéressera le plus les lecteurs anglais. Le distingué auteur montre que la nouvelle grande puissance, après ces trois grandes guerres, fut considérée comme une intruse lorsqu'elle entra dans le concert des autres grandes puissances européennes, et il cite la remarque que lui fit un jour vers 1890 un ambassadeur anglais à Rome : « combien c'était plus agréable quand... l'Angleterre, la France et la Russie constituaient le tribunal de l'Europe, et que tout au plus l'Autriche était parfois consultée. »

Le prince de Bulow esquisse le changement survenu depuis cette époque, décrit le merveilleux progrès de l'Allemagne, donne des graphiques à l'appui de ses assertions, et montre par quelle marche rapide les Allemands ont conquis leur place au premier rang des nations maritimes. Il rappelle l'opinion de Bismarck sur l'invulnérabilité de l'Allemagne vis-à-vis de nous en 1864, et explique ensuite pourquoi son commerce sur mer l'a rendue vulnérable, et pourquoi une flotte devint nécessaire à la protection de son commerce. Depuis l'apparition du livre du prince de Bulow, nous avons eu un récent discours de l'amiral von Tirpitz — l'amiral qui, tandis que passent les Parlements, demeure à la tête du département naval — expliquant pourquoi les Allemands sont prêts à accepter momentanément la proportion définie par Churchill de 16 à 10, bien qu'ils considèrent comme impraticable, en ce qui les concerne, le « congé naval » d'un an. Les Allemands peuvent accepter la proportion de 16-10, parce qu'ils n'ont jamais encore été dans une position aussi favorable ; mais, si le livre du prince de Bulow a un sens, il montre qu'après avoir exécuté leur programme actuel, les Allemands seront prêts à en entreprendre un nouveau, et à réclamer une flotte encore plus forte.

L'ex chancelier déclare que l'armée allemande a été un facteur de paix, et que le perfectionnement des lignes de défense par la flotte est une garantie nouvelle en faveur de la paix. Tant que l'Allemagne ne possédait pas de marine de guerre, ses intérêts industriels grandissant présentaient à ses ennemis une surface vulnérable. Elle pense qu'elle a désormais protégé ce point faible, et fait en sorte qu'une attaque sur mer soit pour l'ennemi « une entreprise de grand risque ». L'Allemagne proclame qu'elle a « acquis les moyens d'une protection efficace » de ses intérêts, et d'une « résistance à l'agression » où qu'elle se produise.

Le prince de Bulow explique quel fut son but quand il était chancelier. Il fallait construire la flotte tout en conservant la position continentale de l'Allemagne, et sans « entrer en conflit avec l'Angleterre à laquelle nous ne pouvions encore résister sur mer ». Il fallait exalter le sentiment patriotique, mais « non pas au point de compromettre irréparablement nos relations avec l'Angleterre, contre laquelle nos forces maritimes seraient encore pendant des années insuffisantes, et à la merci de laquelle nous étions en 1897... »

On nous dit que lorsque l'Allemagne, après la solution des problèmes continentaux, se lança dans la politique internationale, « elle devait inévitablement déplaire à l'Angleterre. Les conséquences... pouvaient être atténuées par la diplomatie, mais non supprimées. » On nous demande de croire que nous avons tort de considérer avec défiance l'expansion de l'industrie allemande ou la construction d'une flotte allemande. « Il était à la fois nécessaire et désirable » pour l'Allemagne « d'être assez forte sur mer pour qu'aucune puissance » ne pût aisément l'attaquer, et de pouvoir surveiller librement ses intérêts par delà les mers.

Et voici dévoilée avec une curieuse franchise la raison qui empêcha les Allemands de nous déclarer la guerre au moment des difficultés sud-africaines. Il était tentant de nous attaquer avec l'aide de la France; mais, de l'aveu du prince de Bulow, il est clair que l'Allemagne renonça à la guerre uniquement parce qu'elle s'aperçut qu'il n'était pas de son intérêt de provoquer une querelle. Voici les propres paroles du prince de Bulow : « Même en cas de défaite dans l'Afrique du sud, l'Angleterre pouvait étouffer dans l'œuf notre force maritime. »

L'ex-chancelier revient à plusieurs reprises sur la guerre sud-africaine. Il déclare que, lors de sa présence aux Affaires étrangères, il se persuada qu'aucun conflit n'éclaterait entre l'Allemagne et l'Angleterre, si son pays construisait une flotte inattaquable sans risque sérieux, si l'Allemagne ne s'abandonnait pas à des constructions de navire superflues et désordonnées, et ne surchauffait pas sa chaudière. Sa politique fut de prévenir une irrémédiable rupture entre les deux pays,

et « c'est pourquoi... je résistai à toute tentation d'intervenir dans la guerre des Boers. »

Les Allemands pensent que l'Angleterre est inquiétée par le progrès de leur force navale. Les conditions de l'amitié entre les nations sont bien définies par le prince de Bulow ; mais néanmoins, la menace contre nous est évidente, et l'on n'a pas besoin de lire entre les lignes. Il déclare qu'actuellement l'Allemagne, soutenue par une flotte imposante, est en face de nous dans une position très différente de celle d'il y a quinze ans. Il fallait alors éviter un conflit avec l'Angleterre « tant que nous n'aurions pas construit notre flotte ». La conclusion est que, maintenant, la flotte allemande est « prête à servir » ; et le prince affirme : « l'Allemagne n'a plus à se soucier d'empêcher l'Angleterre de menacer notre sécurité ou de blesser notre dignité. L'Allemagne est préparée à défendre, sur mer, sa « dignité... et ses intérêts contre l'Angleterre. »

L'avertissement est assez clair. Il vient de la nation que le prince de Bulow lui-même définit « la plus militaire et la plus guerrière des nations européennes » ; puisse-t-il être entendu à la Chambre des Communes quand elle discutera le budget supplémentaire de la marine.

L'Angleterre est dite la seule nation avec laquelle l'Allemagne a en politique internationale un compte à régler; avec les autres puissances européennes, le compte de la politique continentale est le facteur essentiel.

Sur la France nous lisons : « c'est à mon avis une faiblesse d'entretenir l'espoir d'une véritable et sincère réconciliation avec la France tant que nous n'aurons pas l'intention d'abandonner l'Alsace-Lorraine. Et nous n'en avons pas l'intention. »

Dans la question du Maroc, l'Angleterre est encore considérée comme l'ennemie. On nous dit brutalement que nous avons donné notre approbation à la politique marocaine de la France en compensation de la reconnaissance de notre installation en Egypte, et l'on nous apprend que nous avons « méprisé à la fois... le règlement international de 1880 et le traité de commerce allemand-marocain. » On déclare que nous avons disposé « avec arrogance » des intérêts allemands, et que notre arrangement avec la France avait pour but de nuire à l'Allemagne...

Nous n'avons parlé que des Affaires étrangères, mais l'autre moitié du livre, consacrée à la politique intérieure, mérite l'attention : voici des remarques intéressantes sur les socialistes : « il est possible, par une politique appropriée, de réduire le nombre de leurs sièges au Reichstag » ; le premier but d'un gouvernement est naturellement de neutraliser l'effet des votes socialistes. L'ex-chancelier est assez franc sur les moyens employés en Allemagne pour « neutraliser » la puis[illegible] [illegible] il est difficile aux Anglais de réaliser à quel point sont limités les pouvoirs d'un parlement allemand; le prince de Bulow s'efforce de nous le faire comprendre : « jamais Bismarck ne courut le risque de laisser glisser la moindre parcelle de pouvoir aux mains du Parlement par le canal de l'influence qu'il concédait à une majorité lorsqu'il lui arrivait d'en trouver une. Et surtout, il ne rêva jamais de prendre en considération les vœux d'une majorité à moins qu'ils ne s'accordassent avec les siens propres. Il se servit des majorités existantes, mais ne leur permit jamais de se servir de lui. »

Nous sommes amusés par cette complaisante déclaration : « dans les grandes guerres de 1813-1814, la Prusse... écrasa finalement la puissance de Napoléon. » Telle est la plus récente version allemande de « How Bill Adams won the battle of Waterloo. »

Il est regrettable qu'un ouvrage de cette valeur n'ait pas été précédé d'une préface expliquant son origine. Nous croyons qu'il est la traduction d'une introduction que le prince de Bulow écrivit pour un livre sur l'Allemagne publié à la fin de l'année dernière.

L'ÉVOLUTION ALLEMANDE

Le capitaine Bernard Serrigny (1) publie une étude historico-philosophique où il défend la thèse suivante : Depuis quarante ans deux hommes de génie ont gouverné l'Allemagne. Ils ont compris ses multiples besoins politiques, religieux, économiques, coloniaux, et tout mis en œuvre pour les satisfaire. D'où vient donc qu'ils aient vu leurs efforts échouer, en partie du moins, car la splendeur actuelle d'outre-Rhin cache, chacun s'en rend compte, bien des faiblesses? C'est, répond l'auteur, qu'ils se sont continuellement heurtés à deux obstacles infranchissables sans guerre ou sans révolution : la suprématie de la Prusse et de l'Empereur inscrite jadis dans la constitution, la création de la Terre d'Empire ! Ce sont eux qui ont toujours faussé et faussent encore aujourd'hui les rouages de l'Etat... Pour arriver à quoi ? Probablement, malgré le pacifisme de Guillaume II, à une nouvelle guerre.

Ecrit avec le désir de s'élever au-dessus des querelles de races et de partis, ce livre donnera à ceux qu'angoissent les événements d'hier la clef de bien des mystères.

Les chapitres militaires et économiques y sont naturellement traités avec une compétence toute particulière. L'auteur appartient à notre état-major et son précédent ouvrage [illegible] fait autorité dans les milieux économistes et militaires d'Europe.

JACQUES LUX.

(1) Capitaine Bernard Serrigny. *L'Evolution de l'Empire allemand* [illegible] Perrin.

Le Propriétaire-Gérant : PAUL FLAT

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGENE YUNG

DIRECTEUR : PAUL FLAT

N° 10 — 1er SEM. 52e ANNÉE 7 MARS 1914

MONTESQUIEU

LETTRES INÉDITES

La Société des Bibliophiles de Guyenne, avec le concours des descendants de Montesquieu, va mettre au jour incessamment la correspondance du grand penseur. Ces deux volumes achèveront dignement la série des œuvres inédites dont la publication a été entreprise, il y a plus de vingt ans, d'après les archives du château de La Brède. Ainsi se trouvera accompli un dessein dont le baron Charles de Montesquieu et Raymond Céleste furent les initiateurs et dont ils demeurèrent, leur vie durant, les meilleurs artisans.

Tandis que M. Henri Barckhausen menait à bien, avec l'autorité que l'on sait, l'édition des mélanges, des voyages et des fragments inédits de Montesquieu, Raymond Céleste avait réservé à sa propre activité de grouper et de faire connaître la correspondance. C'était là une tâche selon son cœur, qu'il préparait avec amour, et à laquelle il s'attardait avec trop de soin et de scrupule, car la mort le surprit avant qu'il eût accompli ce travail, dont il voulait faire la base de la biographie de Montesquieu et de l'histoire de ses relations avec ses contemporains.

A la mort de Raymond Céleste, le soin de poursuivre cette besogne fut confié à M François Gébelin, et c'est lui qui l'accomplit maintenant, de concert avec M. André Morize, non pas avec l'abondance de détails que son prédécesseur y eût apportés, mais avec une compétence incontestable, un soin réel, et un commentaire suffisamment copieux et précis. Grâce à lui, à l'aide des deux volumes et de plus de six cents lettres qu'il publie, on peut se faire une idée exacte du commerce épistolaire que Montesquieu entretint avec les personnes de sa connaissance, juger de ses rapports avec elles, et savoir comment il s'exprimait dans l'intimité des rapports d'affaires, des soucis quotidiens ou des relations d'amitié nouées avec ceux de ses contemporains qui lui agréèrent et dont il souhaita cultiver la sympathie.

Evidemment ce n'est pas à dire qu'on ne pût pas se faire auparavant une idée assez exacte de Montesquieu épistolier. Mais le nouvel apport de lettres est si considérable et si varié qu'il permettra désormais d'appuyer de preuves ce qu'on en voudra conclure. Homme de famille, propriétaire, penseur, homme du monde, le président s'y retrouve sous tous les aspects de sa puissante personnalité. Affectueux, tendre même, avec les siens, il est sobre des démonstrations d'une cordialité qu'on sent sincère et profonde, mais contenue. Sa fille Denise surtout, qu'il semble avoir préférée et qui parfois lui servit de secrétaire, est celle de ses proches à qui il écrivit le plus volontiers et avec quelque abandon.

Ses correspondants mondains sont, comme il est naturel, plus nombreux et plus divers, car on en trouve à l'étranger, en Angleterre surtout, presque autant qu'en France. Occupé d'abord principalement de ses devoirs de courtoisie, galant avec les femmes, plaisant et anecdotier avec les hommes, Montesquieu devient, en vieillissant, plus soucieux d'échanger des idées que des sentiments. La courtoisie, toujours raffinée et de bon ton, se restreint dans les lettres, à l'avantage de l'histoire, de la philosophie, du droit, et les questions abordées présentent un intérêt plus général. Le penseur a pris conscience de lui-même, livré au public le résultat de sa méditation, et se complaît maintenant à le discuter et à le défendre.

D'accord en cela avec son siècle, Montesquieu aime partager ses convictions, les répandre et les mettre à la portée de tous, avec la lucidité d'un esprit pour lequel la clarté est un besoin. Salons ou académies lui

servent à disséminer l'expression de son jugement, et sa correspondance n'est, à cet égard, que le prolongement de ses conversations. On en trouvera ci-dessous les exemples les plus frappants, choisis parmi tous les témoignages nouveaux mis en lumière par les deux volumes de correspondance. Pour être plus juste, il aurait fallu intercaler ici quelques réponses des correspondants eux-mêmes, car elles figurent souvent dans le recueil en question. C'eût été trop long. Et d'ailleurs c'est Montesquieu qui intéresse surtout dans ses lettres, où l'on cherche à surprendre son génie sous un jour plus intime et plus vrai.

PAUL BONNEFON.

*
* *

A une dame inconnue.

Janvier 1717.

C'est, madame, un mouvement du cœur qui me fait prendre la plume pour vous écrire et vous assurer de la continuation je ne sais pas bien de quoi, car, lorsqu'on est attaché aux personnes faites comme vous, on ne connaît jamais bien précisément si c'est amour ou si c'est amitié.

Vous me marquez que vous prenez du goût pour la retraite : j'ai ouï dire que lorsqu'on commençait à fuir tous les hommes en général, on en aimait quelqu'un en particulier. Vous cherchez la solitude, vous êtes rêveuse, vous voulez vous entretenir avec vous-même : voilà toutes les marques d'une passion. Dieu vous garde d'être aussi malheureuse que vous le méritez dans cette occasion.

Il n'est pas possible d'imaginer rien qui approche de la beauté des derniers bals de ce carnaval.

Là, la princesse Flore avait bien des affaires :
Elle suivait l'Amour dans ces lieux si charmants,
Et d'autant de rivaux menaçait ses amants
Qu'elle voyait de mousquetaires.
Là, des feux du champagne un jeune prince épris
Cherchait quelque retraite obscure,
Et grimpait jusqu'au paradis
Pour voir s'il pourrait d'aventure
Induire à mal quelque Chloris.

Tout le monde a suivi de si grands exemples, et jamais on ne s'est mieux diverti. La Sorbonne et le corps des pasteurs, alarmés de nos désordres et de notre libertinage, cherchent à y porter remède.

[illegible]
Et pour venir à bout d'un si pénible emploi
On bâtit, on dresse, on compose
Quatre cents articles de foi.

Voilà, madame, tout ce que je sais; j'ai pris la liberté de varier mon style pour vous ôter la fatigue d'une longue prose.

A Bulkeley.

La Brède, 1 janvier 1721.

Je vous embrasse le premier de janvier, mon cher Milord, et de bien bon cœur. De l'amitié, je vous supplie, ou plutôt du retour. La mort de M. le duc d'Orléans m'a fait regretter un prince pour la première fois de ma vie. Il avait une chose que je ne peux pas bien exprimer en français et que Tacite appelle *imperii facilitatem*; dès qu'on fait tant que d'avoir des princes, il faudrait qu'ils fussent tous comme celui-là. On vient de m'en dire une chose qui me charme : Lagrange, qui n'avait rien fait contre lui que *les Philippiques*, s'étant échappé des îles Sainte-Marguerite, le Régent ordonna aussitôt qu'on lui rendît ses hardes et le peu d'argent qu'il avait laissé, et défendit qu'on fît aucun mouvement pour le poursuivre. Louis XIV l'aurait fait mettre dans une cage de fer et l'aurait envoyé chercher en Hollande.

M. et Mme de Montbalen et M. de la Chétardie, fils de Mme de Monastérol, ont passé à La Brède pour aller à Belhade. On travaille à vous effacer tous les jours. M. le président Lavie est dans vos intérêts, car il fit fermer la porte de l'écurie, pour empêcher le voyage, et il fallut chercher des voitures de louage. J'ai si mal vendu mon vin que je ne sais si je pourrai partir si tôt que je croyais.

Mandez-moi si M. de Grave est toujours en faveur et si les parents et amis de Mme de Prie jouent un rôle. On m'a mandé que Mme Lefranc avait failli à la débusquer. Calonge à la Cour, elle violera la Princesse.

Je fais ici défricher des terres pour nourrir cent habitants, mais je ne me charge que des terres; c'est à de meilleurs citoyens que moi à se charger du peuple.

A une dame inconnue.

Mars [illegible] 1721.

Je pense et repense tous les jours à ce profond silence. La solitude où je suis entretient encore mes chagrins et ma profonde mélancolie. Des intérêts d'honneur et de famille m'attachent encore pour sept ou huit mois dans ce pays-ci : je commence à sentir combien ce temps me va coûter cher.

Ce sera la dernière lettre dont je t'accablerai : je ne te demande qu'une grâce, qui est de croire que je t'aime encore; peut-être que c'est la seule chose que je puisse à présent espérer de toi.

Mets au feu toutes les bagatelles que tu sais. J'ai juré de ne plus écrire de ma vie, puisque je n'ai pas

réussi pour la seule personne du monde à qui j'aurais souhaité de plaire.

L'état d'incertitude où je suis me parait plus rude que tous les malheurs que je crains. Je vous demande en grâce, madame, de m'instruire d'une chose qui doit intéresser toute ma vie. La dernière lettre que vous m'écrivîtes était une lettre très tendre ; je la relus cent mille fois, et je n'aurais jamais soupçonné qu'elle dût être la dernière.

Mon cher cœur, si tu ne m'aimes plus, cache-le moi encore pour quelque temps ; je n'ai pas encore la force qu'il faut pour pouvoir l'apprendre. Ayez pitié d'un homme que vous avez aimé, si vous n'avez pas pitié du plus malheureux de tous les hommes.

A Mme Berthelot de Jouy.

La Brède, avril 172[illegible].

J'ai reçu, madame, avec un plaisir infini une réponse de vous, à laquelle, pour moi, M. de La Popelinière n'a aucune part ; nous ne conviendrons jamais : vous voulez toujours mettre un tiers entre nous et je hais cela à la mort.

Je ne suis point l'auteur du *Temple de Gnide* ; ce n'est pas que je n'eusse de la tendresse de reste pour cela, mais je n'en suis point l'auteur ; je suis bien fâché de ne le point être, car, puisqu'un homme comme Aristée vous plairait, peut-être que celui qui aurait imaginé Aristée vous plairait aussi.

Je ne puis accepter le rendez-vous que vous me donnez à Bélébat. Brûlez, s'il vous plaît, ma lettre pour votre honneur et pour le mien, parce que tout le monde ne sait pas qu'il y a cent-cinquante lieues de La Brède à Bélébat.

Je resterai ici encore quelques mois, amoureux de mes bois, de mon jardin, de ma solitude et de ma femme. Faites, s'il vous plaît, ma cour à M. Fagon. J'oubliai de vous dire que j'ai senti une joie infinie de votre raccommodement avec Mme de Prie ; c'était le sentiment de vos amis, et vos amis ont rarement besoin d'être plus raisonnables que vous. Je suis, madame, — je parie que M. de Jouy m'a oublié — je suis peut-être la dupe, mais je compte encore plus sur Mme de Berthelot, que dis-je, sur Mlle Sidonie. Je vous prie de parler de moi à ceux qui m'honorent de leur souvenir.

A Dodart.

Septembre 1725.

Je vous suis infiniment obligé, mon cher Dodart, de la générosité que vous voulez bien avoir de vous souvenir d'un pauvre provincial comme moi ; je vous prie de me la continuer, et de faire un effort pour cela sur vous-même, car je ne puis espérer que je puisse longtemps me défendre contre la fatalité attachée aux absents.

Je vous dirai qu'au milieu d'un tas d'affaires des vendanges où j'étais comme un enfant de la terre, je me suis un peu occupé à la géométrie. J'ai lu une grande partie de l'*Analyse démontrée* du P. Reyneau, qui est un livre qui me paraît mener un écolier bien loin. Je vous avoue que j'ai été surpris moi-même de la clarté de ce livre qui ne m'a presque arrêté en aucun endroit, moi qui le suis à chaque instant avec l'*Application de l'algèbre à la géométrie* de M. Guisnée, livre extrêmement vanté par les maîtres, parce que ceux qui le lisent ne sauraient se passer d'eux. Il me semble que le P. Reyneau a fait à leur préjudice ce que Duhan fit contre les Irlandais lorsqu'il fit son *Philosophus in utramque partem*.

Je lis un livre que vous connaissez, qui est Lucrèce, et il me semble que c'était un grand génie ; je lui trouve pourtant de temps en temps quelques raisonnements faux. Par exemple, il prouve que le monde n'est pas éternel par la nouveauté de l'histoire qui ne va pas avant la guerre de Troie. Il me semble que cet argument, qui est l'argument commun, prouve trop, car il prouverait que le monde n'aurait commencé que quelques années avant la guerre de Troie. Il faudrait, pour que le raisonnement fût bon, que nous eussions des connaissances certaines, et par d'autres voies que par des livres révélés, des choses qui se sont passées dans les siècles que le monde a duré. Mais, comme il y a un vide entre la création et la guerre de Troie, Lucrèce n'est pas plus en droit de demander des histoires de ce qui s'est passé dans l'éternité des siècles, que l'on n'est en droit de lui en demander à lui-même des temps qui se sont écoulés depuis la création jusqu'à la guerre de Troie.

Adieu, mon cher Dodart, j'écris à M. de Jouy par cet ordinaire. Quand vous verrez Mme de Mareuil, parlez-lui de moi, je vous prie, aussi bien que M. le comte de Gacé. Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur.

MONTESQUIEU.

M. Desnoues m'a mandé des merveilles des progrès de notre Du Tilloy dans l'anatomie ; je compte qu'il a dessein de revenir à Bordeaux, puisqu'il prépare des mots contre Tortati. Permettez que je le salue ici.

A Savvau de Vésis.

A Paris, ce 26 janvier 17[illegible].

Bonjour, mon cher confrère, je vous supplie d'agréer que je vous demande de me continuer votre souvenir.

M. le duc de La Force et moi attendons le retour du Roi à Versailles pour y aller présenter la lettre de l'Académie à M. de Morville, avec un placet au Roi pour qu'il augmente les privilèges de l'Académie, comme ceux de tutelle, curatelle, exemption du logement des gens de guerre, *committimus* aux Requêtes de Bordeaux, avec quarante jetons par assemblée. Faites-moi le plaisir de me mander au juste combien l'Académie a d'actions et de dixièmes, et à quoi vont les fonds de Massip. M. le duc de La Force souhaiterait faire le complément des dixièmes qui manquent pour faire quatre actions. Il doit y avoir une médaille d'or dans le cabinet de l'Académie, que je donnai; si l'Académie souhaite l'envoyer avec une autre d'inutile, s'il y en a, pour la convertir en actions, elle est la maîtresse, et je pourrai déterminer le duc à faire cinq à six actions; et il croit qu'il convient à l'Académie d'avoir cette sorte de revenu, par deux raisons : la première, qu'il n'y a pas d'apparence qu'on réduise jamais celles de l'Académie; la seconde que, si l'on réduisait, cela serait un titre pour demander un dédommagement plus ample au Roi. Voyez ce qui convient le mieux. Pour moi, je ne fais que vous exposer les idées du duc de La Force, mais je ne serais jamais d'avis d'employer les fonds qui restent de M. Massip sur le Roi. Je vous prie de montrer ma lettre à nos Messieurs. J'ai fait envoyer des modèles de lettres. J'ai montré à M. le duc de La Force l'article de la lettre qu'il m'avait écrite concernant les médailles des prix retardés, dont l'une avait été renvoyée, et il m'a dit qu'il se chargeait de tout et de les faire envoyer.

Je vous prie d'agréer que je vous adresse cette lettre pour Mlle Moras, dont j'ignore la demeure absolument, et je vous embrasse, mon cher confrère, de tout mon cœur.

M[illegible]

A Madame de [illegible]

A Bordeaux, [illegible]

Voici une occasion où je ne puis m'empêcher, madame, de vous demander vos bontés.

La mort de M. le duc de La Force laisse à l'Académie de Bordeaux le choix d'un nouveau protecteur. Nous souhaiterions fort que ce titre convînt à M. de Morville, non pas à cause des grandes places qu'il occupe, mais en vérité à cause de sa valeur intrinsèque.

J'ai été chargé de vous prier de le pressentir là-dessus. Nous vous demandons M. de Morville et que vous nous fassiez voir que vous aimez les gens de lettres. Nous sommes alternons que la chose se fît avec secret, afin que, si la place ne lui convient pas, nous puissions l'offrir toute neuve à un autre.

Vous savez, madame, ce que c'est que l'Académie de Bordeaux; plusieurs de ses sujets ont l'honneur d'être connus de vous; il y en a plusieurs autres que vous ne connaissez pas, très dignes de votre estime et même de vos mardis. Nous avons été fondés par des lettres-patentes du feu Roi, nous avons donné de bons sujets aux académies de Paris, nous distribuons des prix sur des sujets de physique, qui paraissent avoir encouragé les savants, enfin c'est un établissement que notre amour pour la science a formé et que le même amour a soutenu. Pardonnez, madame, si nous vous intéressons dans nos affaires; ce serait un nouvel honneur pour nous de recevoir un pareil protecteur, si illustre, de votre main.

Je suis avec tous les respects possibles, madame, votre...

A Jean-Jacques Bel.

[illegible] septembre 17[illegible]

Ma dernière lettre, mon cher Bel, vous aura paru un peu énigmatique. J'avais reçu nouvelle de Paris, que le journal en question avait déplu au ministre; je pensais qu'il était inutile de paraître dans un ouvrage qui ne serait pas lu, et que d'ailleurs il était plus prudent de n'y paraître pas. Par votre lettre il me paraît que vous avez pensé tout de même, de manière que nous voilà en règle l'un et l'autre et conviendrons à la première vue.

J'ai lu avec un vrai plaisir vos réflexions sur l'ouvrage de M. l'abbé Dubos; elles sont fortes, pressantes et vives; je crois que vous l'embarrasserez beaucoup. Voici deux remarques de rien : *réfugier* n'est pas, ce me semble, un verbe actif; vous faites trop d'honneur au cardinal de Richelieu, qui ne fut déterminé que par une basse jalousie; en mettant la chose telle qu'elle est, telle qu'on l'a crue et qu'on la croira toujours, votre induction n'en est pas moins forte.

Vous me demandez de vous expliquer mon sentiment, voici ma première idée : je prendrais un système moyen, et je crois que l'on juge par sentiment et par discussion. Deux critiques ont une mesure égale d'esprit, celui qui a le plus de sentiment et de goût est le plus fin. Dans un même ouvrage, il y a des choses qui sont du ressort de l'un, il y en a qui sont du ressort de l'autre. Ce n'est pas par la discussion que vous jugez de l'[illegible] des beautés de Théocrite, de Virgile, d'Ovide. M. l'abbé Dubos a fort [illegible] et vous l'avez bien remarqué [illegible] de distinguer les manières de juger par de certaines classes d'hommes ou professions. Un savant, un poète, un [illegible], un homme du monde ne sont ni de bons ni de mauvais critiques, comme un roi n'est ni

heureux ni malheureux, et une femme de qualité n'est ni belle ni laide.

L'expérience est contre l'abbé Dubos. Le sort des ouvrages d'esprit n'est guère fixé que par les gens du métier, qui ont de la discussion et, outre cela, du sentiment. Ces gens-là touchent, pour ainsi dire, la corde des organes des gens du monde et les avertissent; on voit cela bien clair dans les chansons de la Comédie.

Les gens du monde jugent ordinairement mal; c'est qu'ils ne prennent aucun intérêt aux choses dont ils jugent, n'allant point au théâtre pour écouter et ne lisant point pour s'instruire. On peut les partager en deux classes de gens, qui n'osent hasarder leurs suffrages, ou qui le hasardent témérairement. Je barbouille du papier et j'écris sur une chose qui demande beaucoup de reflexions.

Je vous envoie mon *Sylla* ; je vous prie de voir s'il est bien dialogué. Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur.

A Sarrau de Boynet,

[Paris, juin 1727].

M. l'intendant de Bordeaux porte à Paris un projet qu'il a fort à cœur de faire réussir : c'est un quai qu'on propose de bâtir depuis la porte du Chapeau-Rouge jusqu'à la porte des Salinières; ce quai doit être orné d'une suite de maisons d'une symétrie égale, qui ferait face d'un côté à la rivière et de l'autre à une rue qui sera formée par ces maisons et par celles qui sont déjà bâties entre les deux portes de la ville dont on a parlé.

M. l'intendant favorise une compagnie qui offre de construire ce quai et les maisons qui doivent y être bâties, à condition qu'on lui laisse la libre disposition des places. Cette compagnie offre encore dix mille écus d'argent pour la ville, une pistole de rente pour chaque maison, et les lods et ventes sur le pied de la coutume de Bordeaux, toutes les fois que les maisons entreront en commerce.

Les jurats sont fort opposés à ce dessein par plusieurs raisons qu'il serait inutile de détailler ici ; cependant, comme ils prévoient bien que M. l'intendant pourrait employer le secours de l'autorité royale, ils se sont bornés dans ce cas à demander la préférence pour l'entreprise de la construction du quai et des maisons, prétendant que la compagnie qui voulait l'entreprendre gagnerait quarante mille écus sur ce marché, et qu'il était plus convenable de tourner ce profit à l'avantage de la ville.

Si ce projet réussit dans l'un ou dans l'autre de ces deux cas, on ne voit pas qu'il soit possible de refuser à M. le protecteur une maison pour loger l'Académie. On ne peut trouver aucun prétexte plausible pour s'en défendre. Quand on a proposé jusqu'ici à la ville de donner un logement, elle s'est toujours défendue sur la difficulté de trouver une place et des fonds pour la bâtir ; toutes ces difficultés cessent par les faits qui viennent d'être établis ; et d'ailleurs, jamais disposition ne fut plus favorable, pour engager M. l'intendant et les jurats à ne rien refuser à M. le protecteur, de qui ils attendent tout pour le succès de leurs vues particulières.

Il n'est donc question que de faire connaître à M. le protecteur l'état des choses et de lui insinuer adroitement le dessein de profiter d'une occasion si favorable à l'Académie, et qu'on ne retrouvera peut-être jamais ; on peut dire que la durée et le succès de cet établissement dépendent de la réussite de ce projet. On ne dit rien ici des raisons qui empêchent l'Académie de s'adresser directement à M. le protecteur pour obtenir une chose qui lui est si avantageuse, parce que ces raisons se présentent naturellement, et que ceux qui liront ce mémoire s'apercevront bien que l'Académie ne peut pas importuner M. de Morville dans ces premiers moments, ni lui faire sentir si tôt ses besoins.

Voilà des matériaux informes, mon cher confrère ; si vous croyez en pouvoir tirer parti, donnez-leur une forme convenable, sinon jetez-les au feu et prenez que je n'ai rien dit. *Vale.*

A suivre.)

FIGURES DE CE TEMPS

—

M. JULES LEMAITRE

Le nom de M. Jules Lemaître demeure inséparable de celui qui est la marque de cette maison. Il y fit ses débuts, il y affirma son talent, et ce talent, dès l'origine, y conquit la place qu'il devait garder dans la critique contemporaine. Lui-même a raconté autre part tout ce qu'il devait au discernement de notre éminent prédécesseur Eugène Yung. Il a rendu hommage, et tout l'hommage qui convenait, à la finesse, à l'intuition de ce directeur qui avait su pronostiquer l'avenir du jeune écrivain, en lui marquant la piste où il devait s'engager : c'est le geste du directeur-né (1), chez lequel il y a beaucoup du don de l'éducateur. Eugène Yung appartenait à cette race d'hommes qui se donnent tout aux autres, sont faits pour les conseiller, et par une maïeutique

1 Nous avons développé cette idée au cinquantenaire des deux Revues.

secrète autant qu'habile, excellent à illuminer telles parties obscures de leur talent qu'eux-mêmes parfois ne sauraient découvrir. Le délicieux article sur Renan, écrit à l'apogée de sa gloire, d'une si savoureuse ironie, et dénotant une si parfaite assimilation de la manière renanienne, lui fut inspiré par Eugène Yung — entendez que Yung, pressentant l'accord possible entre l'esprit de l'illustre auteur des *Origines*, et celui du jeune débutant d'avenir qu'était alors Jules Lemaître, eut l'idée de cette confrontation entre deux esprits si bien faits pour se comprendre. M. Lemaître ne nous dit point si Yung fut pour quelque chose dans le morceau non moins célèbre sur Georges Ohnet qui, en donnant le coup de grâce à une réputation extra-littéraire, allait être le point de départ d'une autre, justement méritée.

Et puis, il faut bien ajouter : à cette date la carrière était plus facile, étant moins encombrée. Il y avait moins d'organes, et pareillement moins d'auteurs pour y solliciter une place : quand je compare les salons d'attente des directeurs voici vingt ans avec ce qu'ils sont aujourd'hui, quelle différence ! Surtout, oui surtout, il n'y avait pas de femmes de lettres, ou si peu qu'elles se trouvaient noyées dans la masse : les statistiques d'il y a cinq ans nous donnent le chiffre de 980, pour Paris seulement : on imagine ce que peut être le chiffre de l'année 1913 (1). Depuis lors, on sait le chemin parcouru, et qu'il faut compter avec elles, avec celles-là surtout qui, à défaut de talent, ont le génie de la patience, de la persévérance, et disposent de moyens de persuasion qui nous seront à jamais refusés à nous autres, pauvres représentants du sexe laid ! Pourtant, qui sait? je ne désespère pas de voir, sans doute nos successeurs verront-ils de grands organes dirigés par des femmes ! Et alors?... alors ce seront les rôles renversés... et toutes les hypothèses, même les plus folles, sont permises quant aux conséquences d'une telle interversion !

*
* *

Soyons sérieux sur un sujet grave. Bien que l'heure de mes débuts littéraires ait, à peu de chose près, coïncidé avec celle du plein épanouissement de ce talent, je ne crois pas inutile de dire que je n'ai jamais parlé à M. Jules Lemaître, que même — détail invraisemblable et pourtant vrai — je ne l'ai jamais rencontré, et qu'en conséquence nulle considération d'ordre personnel ne saurait entamer la liberté de mes appréciations. Dans un temps où la critique est envisagée par le plus grand nombre comme un échange de services, avec comptabilité minutieuse tenue de part et d'autre, il n'est sans doute pas vain de faire cette déclaration liminaire.

*
* *

Bien entendu, avant de vous entretenir de M. Jules Lemaître, j'ai voulu relire quelques-unes des pages les plus expressives de ses *Contemporains*. Faut-il dire que j'y ai goûté un vif plaisir, d'une qualité toute particulière, en même temps que j'y ai constaté une fois de plus la valeur de cette double épreuve : le *temps* et le *groupement*, pour des morceaux critiques qui d'abord parurent isolés.

Il n'y a pas à dire : c'était une jolie audace et une nouveauté à son heure, de publier dans une organe d'origine *universitaire* — cela je l'accorde, — mais où certains voudraient voir une *Revue de famille*, sans doute à cause de la couleur de sa couverture — et cette étiquette-là, nous ne saurions l'accepter — c'était donc une jolie audace de publier un début de cet accent :

> Tel littérateur est un orfèvre, tel autre est un peintre, tel autre un musicien, tel autre un ébéniste ou un parfumeur. Il y a des écrivains qui sont des prêtres, il y en a qui sont des filles. J'en sais qui sont des princes, et j'en sais beaucoup plus qui sont des épiciers. M. Jean Richepin est un écuyer de cirque, ou plutôt un beau saltimbanque... un vrai roi de Bohême, le torse large, les lèvres rouges, la peau ambrée, les yeux de vieil or, les lourds cheveux noirs cerclés d'or, costumé d'or et de velours, fier, cambré, les biceps roulant, jonglant d'un air inspiré avec des poignards et des boules de métal : poignards en fer blanc et boules creuses, mais qui luisent et qui sonnent.

Après quoi, de celui qui vingt ans plus tard devait être son collègue sous la coupole — mais quel prophète de l'année 1885 aurait eu l'audace de lui pronostiquer un tel avenir ! — M. Jules Lemaître nous donne en un impressionnant raccourci ces premiers débuts où « les bornes de l'austère pudeur sont passées à fond de train », ces *Caresses* « qui sont assurément, de tous les poèmes qu'on ait écrits, ceux où les reins jouent le rôle le plus considérable », ces débuts au théâtre avec la *Glu*, où se trouve l'admirable chanson : *J'avais ne' [illegible] pauv' gas*, « après quoi le poète tortueux et de plus en plus fier de sa virilité traite les critiques de chapons dans un apologue oriental... » Et M. Jules Lemaître conclut :

> J'aime pour moi-même [illegible], cet orgueil, ces effets de muscles, cette [illegible], cette manie de révolte, je voudrais pouvoir dire que M. Richepin est en poésie un superbe animal, un étalon de prix, de race un peu massive. C'est plaisir d'assister à ses ébats et à ses pétarades.

(1) [illegible]

*
* *

Nous aussi, nous aimons cette liberté d'allures, sous la plume d'un critique, et il est certain que le public de la *Revue Bleue*, qui en 1885 ne différait guère de ce qu'il est aujourd'hui, y prit un goût extrême, si l'on en juge par le succès qu'obtinrent ces portraits. La raison ? Tout uniment, cela le changeait de ce qu'il avait à cette date l'habitude d'y lire, de cette copie amorphe, monocorde et anonyme, qui sent son fort en thème, mais ne va pas au delà. On l'a qualifiée *style de professeur* — sous cette réserve par nous déjà faite que pour avoir un tel style on n'en exerce pas nécessairement l'emploi, et que réciproquement on peut tenir cet emploi sans avoir ce genre de style! Pour un palais habitué à la limonade ou à l'orgeat, c'est un délice qu'une coupe de champagne. La prose de M. Jules Lemaître fut ce champagne littéraire, mousseux, pétillant, savoureux, qu'un ingénieux amphitryon avait su découvrir dans le fond d'une province et qu'il servait à ses convives. Ceux-là n'en eurent pas plutôt goûté qu'avec une flatteuse insistance ils en réclamèrent à nouveau, et ce fut ainsi que M. Jules Lemaître devint grand premier rôle de la critique parisienne.

On peut les relire, et il faut les relire en leur ensemble, ces *Portraits* des *Contemporains*, car c'est trop peu dire qu'ils ne perdent pas à la décisive épreuve du groupement : ils y gagnent, au contraire, en nous montrant la qualité du miroir où vient se refléter leur image. Tous les sujets y sont traités, dans leur infinie diversité, depuis les plus graves —ce qui ne surprend pas — jusqu'aux plus légers — ce qui étonne et déconcerte — depuis la *Chanson* de Montmartre et les *Chroniqueurs parisiens*, jusqu'aux *Études sur le Moyen-Age* et jusqu'à la Poésie de Sully-Prudhomme, et le merveilleux, c'est qu'à travers cette diversité on goûte une même qualité de talent : lucide, pénétrant, délicieusement Ile de France, qui possède le secret de la composition, et sans effort, du moins visible, atteint aux plus harmonieuses proportions ! A peine y trouve-t-on ce léger pédantisme de l'homme qui, ayant été professeur, et sachant que nul ne l'ignore, entend bien établir que, lorsqu'il prend sa plume de critique, plus rien ne subsiste du professeur en lui ! Innocente et bien justifiable attitude, à laquelle nous devons le choix de certains sujets, comme aussi le ton dans lequel ils furent traités ! Et d'ailleurs, je le demande, qui donc, dans la grande corporation littéraire, n'a pas ses tics, ses manies, tout cet ensemble de gestes révélateurs qui composent l'attitude et décèlent l'origine ?

*
* *

Ce qui frappe, à la lecture de ces études, c'est avant tout l'indépendance, le ton dégagé qu'elles accusent à l'endroit des puissances du jour, et cela ne fait pas moins honneur au directeur qui encouragea cette critique qu'à l'auteur qui la signa ! Voici vingt-cinq ans, on avait encore le courage d'imprimer sa pensée, et de ne point trembler, à chaque ligne, sur les conséquences que pourrait entraîner cette pensée. Le *Renan* est à cet égard une manière de chef-d'œuvre. J'imagine que ce portrait fut médiocrement goûté par le modèle, car si parfois un homme illustre veut bien, pour la galerie, prendre le genre badin et détaché des intérêts de ce monde, il admettra difficilement qu'un tiers se substitue à lui dans cet office, surtout un jeune confrère qui pour ses premières armes le « boutonne » avec cette adresse ! Dans un tout autre accent, le *Brunetière* paraît aussi d'une belle audace, si l'on songe à ce qu'était déjà le dogmatisme de cet autoritaire qui dès sa jeunesse avait pris pour devise : « *Me oderint, dum metuant* ! » M. Lemaître connut-il cette devise? on le dirait au début de l'article. « M. Brunetière qui aime peu, n'est point aimé passionnément ». Evidemment M. Lemaître aimait peu M. Brunetière, qui, soit dit en passant, le lui rendait avec surabondance.

Combien d'exemples trouverait-on, dans ces quatre volumes, d'une indépendance ne se proposant d'autre objet que d'étudier la qualité littéraire des ouvrages qui vont poser sous ses yeux, sans considération d'aucune sorte qui puisse être de nature à déformer son jugement. On trouve bien parfois, sous la plume de M. Jules Lemaître, quelques indulgences manifestes, mais seulement à l'égard de ce sexe qui voici vingt-cinq années déjà accusait les premiers symptômes d'une vitalité destinée à prendre les proportions d'une véritable renaissance. De ce côté, M. Lemaître put avoir quelque faiblesse. Mais quelle indépendance à l'égard du sexe laid ! Et quelle leçon ce pourrait être, s'ils la voulaient entendre, pour ceux qui, confondant le fonctionnarisme avec la littérature, font leur carrière, non à leur table de travail, mais dans les salles de rédaction et dans les banquets corporatifs, où progressivement l'habileté les pousse, du bas bout de la table, aux places d'honneur d'où l'on harangue les « chers confrères ». Certains autres — race des valets d'Académie — tiennent l'oreille constamment tendue aux bruits de la Coupole, s'exclamant au moindre propos de qui détient un vote ou une influence — on devine aisément dans quel but — et leur cassent

l'encensoir sur le nez avec une grossière impudence... gens d'échine souple et dressés aux courbettes, arrivistes caressants et sucrés, somme toute bien moins adroits qu'ils ne paraissent, car, si douce soit la louange à l'oreille des humains, en vérité ce serait faire à ceux qu'ils visent une trop grossière injure que les juger assez aveugles pour tomber en de tels panneaux ! Au fond, la mentalité des deux catégories se ramène à des lois identiques. J'ai déjà cité quelque part l'ingénieuse formule qui devrait être inscrite au fronton de toute salle où s'assemblent des hommes de lettres : — « Article premier : M. X... nous découvrira et déclarera que nous sommes les *Maîtres* de demain. — Article 2. Nous nous engageons à ne pas attaquer M. X... et à le reconnaître comme un Maître d'aujourd'hui » — Par contraste, comment ne pas songer à cette délicieuse moquerie en lisant les *Contemporains* !

*
* *

Les familiers de M. Jules Lemaître racontent qu'au temps où il n'était encore qu'un modeste professeur perdu dans le fond de sa province, si vive était la sensibilité de son imagination, qu'elle avait ce pouvoir cruel, mais expressif, de s'émouvoir douloureusement, chaque fois qu'il apprenait le mariage d'une jeune fille qu'il avait connue ! Médiocre condition de bonheur pour la vie *vécue*, c'en est une incomparable pour la vie *imaginée*, ou création littéraire, laquelle en définitive n'est autre chose qu'une hyperesthésie des facultés représentatives. Qu'on ne s'y trompe pas ! la moitié du talent de M. Jules Lemaître est dans ce petit fait, qui n'a l'air de rien pour ceux qui ne savent pas voir, mais gros de conséquences pour qui peut se représenter les mouvements de l'âme à la façon d'un Stendhal. Il nous le racontera peut-être un jour, si jamais il écrit ses *Souvenirs* — ce qui par parenthèse serait une délicieuse chose — et nous prenons la liberté de le rapporter ici, en psychologue uniquement soucieux de l'histoire des esprits.

Féminin, M. Jules Lemaître l'est avant toute chose, avec les supériorités, mais aussi les faiblesses qu'implique une telle épithète. Si l'on n'avait véritablement abusé du mot, je dirais que c'est là sa faculté maîtresse, celle à qui toutes les autres se subordonnent. C'est à elle que nous devons le *Renan*, qui, sous sa lourde et disgracieuse enveloppe, dissimulait l'âme d'un passionné de la femme. Qu'on relise les *Souvenirs* et l'incomparable nouvelle *[illegible]*. A elle également que nous sommes redevables du réquisitoire contre Brunetière qui, lui, passait les bornes permises de l'incompréhension pour tout ce qui touchait à la beauté. Evidemment, M. Jules Lemaître lui en veut un peu d'être si différent de lui, et cette antipathie de nature donne le ton à son jugement. Si M. Jules Lemaître put écrire sa belle étude sur Sully-Prudhomme, commenter comme il le fit les *Vaines Tendresses*, et notamment ce morceau d'un incomparable accent :

> Si je pouvais aller lui dire :
> Elle est à vous, et ne m'inspire
> Plus rien, même plus d'amitié !
> Je n'en ai plus pour cette inquiète,
> Mais elle est pâle, délicate,
> Ayez soin d'elle, par pitié !

c'est que d'un tel accent, qui manifestement sort de Musset, mais se trouve rajeuni, renouvelé par une exquisité dans la nuance inconnue au poète romantique, M. Jules Lemaître avait senti pour son compte et sans doute aussi vécu l'intensité dans une de ces brèves expériences que la vie propose à l'artiste comme un thème immortel sur lequel il développera ses variations !

Source de douleur non moins que de volupté, cette compréhension de l'éternel féminin, avec le retentissement qu'elle trouve en nous sous forme d'émotion sexuelle, est à la base de toute création d'artiste — et la critique telle que l'ont comprise les Modernes, est devenue une création de cet ordre. Interrogeons nos souvenirs, nos premiers souvenirs d'enfance, et même de petite enfance, car rien n'est indifférent de ce qui touche à la formation des âmes. La plus belle conquête de la psychologie contemporaine, c'est que tout en nous ou presque tout repose sur l'émotivité, autrement dit que les sentiments, et les émotions par où ils se traduisent, forment l'assise véritable de notre vie mentale, à quoi se subordonnent les facultés intellectuelles et raisonnantes. Ce qui est déjà vrai pour le commun des hommes, combien plus encore le sera-t-il pour ces privilégiés, ou ces infortunés — appelez-les comme vous voudrez — que leur prédestination condamne à vivre doublement dans l'atmosphère des passions humaines, pour leur compte d'abord, et pour celui des autres. Les plus grands héros de l'art viennent ici confirmer la loi. Un jour qu'il se trouvait en veine de confidences, et devant un de ses familiers qui depuis me l'a répété, Richard Wagner tentait de la formuler en ces termes : « La puissance [illegible] de l'artiste est indissolublement [illegible] le pouvoir du désir. » On entend ce qu'il voulait marquer par là, en même temps que le [illegible] hommage ainsi rendu au souvenir impérissable des circonstances grâce auxquelles *Tristan* était sorti de son cerveau tout armé, comme Pallas du cerveau de Jupiter. Dans l'instant même où il parlait, sans doute Wagner revivait-il les émotions inoubliables à la faveur desquelles avait pris vie la légende de *Tristan*. Nul

d'entre nous qui n'ait tendance à généraliser son cas, et la tendance est d'autant plus marquée que la personnalité est plus forte, plus absorbante !

Toute proportion gardée, et à son rang, bien entendu, il y a quelque chose de cela dans le cas de M. Jules Lemaître. La meilleure preuve qu'on en puisse administrer, c'est que ses plus beaux articles, ce sont ceux où se donne libre cours l'accent féminin de sa nature. Par là semblable à son maître Sainte Beuve, avec lequel d'ailleurs il offre plus d'un point commun, et qui n'est jamais mieux inspiré que lorsqu'il caresse d'un pinceau amoureux les poétiques figures d'une La Vallière, d'une Marie Stuart, d'une Marie-Antoinette, M. Jules Lemaître ne saurait trouver de plus beaux sujets que ceux par où spontanément en lui vibre la corde féminine. A cet égard, je ne sais rien de plus accompli que l'étude portant ce titre : Les *Femmes de France*, et se terminant par cette sorte d'invocation à George Sand, dont je suis loin de partager l'esprit, mais dont j'admire l'exécution :

« Mais vous, je vous salue et je vous aime par-dessus toutes vos compagnes, sans réserve ni mauvaise humeur, ô George Sand, jardin d'imagination fleurie, fleuve de charité, miroir d'amour, lyre tendue aux souffles de la nature et de l'esprit ! Car vous avez été candide et bonne, et, quoi qu'on en ait dit, vraiment femme ! »

Je sais peu de pages de notre littérature moderne aussi parfaites que celle-là, qui plus spontanément jaillisse de source, et présente les conditions requises pour faire un morceau d'anthologie.

*
* *

Quel exemple, mieux que le sien, tendrait à prouver qu'un *sujet* n'existe que par la résonance qu'il trouve dans l'âme profonde de qui s'y applique ! C'est une *harmonie* à chercher, une *correspondance* secrète à découvrir entre deux âmes qui, pour une durée plus ou moins longue, vont unir leur destin ! Lorsque M. Jules Lemaître, quittant la forme brève, ramassée, condensée, du *Portrait* littéraire, pour celle infiniment plus souple, plus familière, et qui se prête à tous les hors-d'œuvre, de la *Conférence*, ou lecture publique, choisissait Racine pour en entretenir ses auditeurs, à quel autre instinct cédait-il, qu'à celui de l'écrivain-né qui, spontanément, comme l'oiseau, ouvre son aile au vent qui le portera le mieux !

Sans doute Racine était-il à ses yeux l'élève de Port-Royal, le pénitent de Port-Royal... sans doute encore le disciple des tragiques grecs, celui qui le mieux avait su lire et comprendre Euripide. Mais ce qu'il représentait avant tout et par-dessus tout, c'était le plus grand peintre, pour ne pas dire le *seul* au XVIIe siècle des passions de l'amour, celui qui en avait trouvé l'expression la plus ardente, et la plus proche de nous. Il était le père spirituel d'Oreste, de Roxane, d'Eriphile et de Phèdre, c'est-à-dire des « âmes damnées » de l'amour, et il était encore celui d'Andromaque et de Bérénice et de Monime. Il faut entendre de quel accent il marque la modernité de Racine en nous montrant combien il est proche de nous, combien il fut proche de lui, dans le morceau où, à l'occasion d'Hermione et d'Oreste, d'Andromaque et de Pyrrhus, il note l'avènement, dans notre littérature, du drame purement *psychologique* :

« C'est le grand amour, dit-il, celui qui rend idiot ou méchant, qui mène au meurtre et au suicide, et qui n'est qu'une forme détournée et furieuse de l'égoïsme, une exaspération de l'instinct de propriété. Une créature est « tout pour vous » : elle vous fait indifférent au reste du monde, parce qu'elle vous donne et que vous attendez d'elle des sensations uniques. Vous l'aimez comme une proie, avec l'éternelle terreur de la partager. Vous voulez être pour elle ce qu'elle est pour vous : l'univers de la sensation. Sinon, vous la haïssez en la désirant. Voilà le grand amour : la jalousie en est presque le tout. Cet amour-là, je crois qu'on ne l'avait vu ni dans le roman ni au théâtre avant Racine. »

*
* *

Tout aussi bien qu'à son *Racine*, les précédentes observations peuvent s'appliquer au *Rousseau* de M. Jules Lemaître, et plus ingénieusement encore si l'on y réfléchit, car dans le génie de Rousseau il y avait toute une part qui répugnait aux idées du critique, une part qui le rend même injuste envers lui, lorsque, dans ses conclusions, il vient nous dire que Rousseau « cet *étranger*, *insère* dans notre histoire littéraire un phénomène, un monstre, qui aura pour lignée tous les déséquilibrés, grands ou petits, du XIXe siècle ». A ces quelques mots vous reconnaissez l'homme de parti, l'homme d'*un parti*, celui qui quête et saisit toutes les occasions d'exalter une cause pour laquelle il est d'autant plus chaleureux qu'il y est venu plus tardivement et qu'il y fait figure de converti. Sur ce dédoublement de la personnalité de M. Jules Lemaître nous ne dirons donc rien, parce qu'il y aurait trop à dire, et que nous nous sommes interdit de considérer en lui autre chose que l'homme littéraire : on pense bien que M. Jules Lemaître ne pouvait être tendre à l'auteur de l'*Emile* et du *Contrat Social*, c'est-à-dire aux deux ouvrages qui eurent la plus formidable influence sur l'esprit du temps et le mieux justifient l'adage que ce sont les *Idées* et les Idées seules qui mènent le monde.

Nous n'en sommes que plus libre pour admirer l'homme littéraire, celui qui a pu écrire la sixième

conférence du *Rousseau*, consacrée au commentaire de la *Nouvelle Héloïse*, car ici le génie de Rousseau trouve un écho sonore dans le talent de M. Jules Lemaître. Nous citions tout à l'heure la belle invocation à George Sand qui clôt l'étude sur les Femmes de France. Et M. Jules Lemaître termine son commentaire de la *Nouvelle Héloïse* par le morceau fameux :

« Femmes, femmes, objets chers et funestes, que nature orna pour notre supplice, qui puissez quand on vous brave, qui poursuivez quand on vous craint, dont la haine et l'amour sont également nuisibles, et qu'on ne peut ni rechercher, ni fuir impunément! Beauté, charme, attrait, sympathie, être ou chimère inconcevables, abîme de douleurs et de voluptés! Beauté, plus terrible aux mortels que l'élément où l'on t'a fait naître, malheureux qui se livre à ton charme trompeur! »

Aussi bien eût-il pu le placer en épigraphe au chapitre et peut-être au livre entier sur Rousseau, d'autres diront à l'œuvre même de M. Jules Lemaître, car si Rousseau ne l'avait écrit, c'est sous sa plume à lui que naturellement nous l'aurions cherché.

Tout ce qu'il y a de féminin et de tendre dans l'âme de Rousseau; tout ce qui le fait différent, glorieusement différent de Voltaire et de ses illustres confrères du XVIIIe siècle, ce par quoi il nous touche et nous apparaît un des nôtres... tout ce qu'il y a aussi d'inquiétant et d'un peu trouble dans sa conception de l'amour comme dans sa préoccupation du sexe... cette hantise même et la confusion que sans trêve elle opère entre les deux éléments qui la composent, le sentimental et le physiologique, M. Jules Lemaître était fait mieux qu'un autre pour le sentir et pour le rendre; car si, dans la grande famille littéraire qui compose la tradition française à travers trois siècles, M. Jules Lemaître est un descendant direct de Racine et de Rousseau, par le genre et la qualité de sa sensibilité, il ne nous apparaît pas moins proche de Sainte Beuve et de ce Michelet qui surent aviver d'inquiétude et de trouble l'éternel mystère de l'amour!

* * *

Il n'est pas un d'entre nous [illegible] les *[illegible]natifs*, du plus petit au plus grand, du plus obscur au plus illustre, qui, à une date quelconque de sa carrière, n'ait tenté de « refaire sa vie » en se figurant ce qu'elle eût pu être, si des circonstances différentes y avaient prêté la main... Jeu puéril, faut-il le dire? puisqu'il reste sans pouvoir efficace sur l'orientation de notre destinée... auquel cédèrent pourtant les plus fameux, car il est de l'essence de notre nature de n'être jamais satisfaits [illegible] que les plus comblés d'entre les favoris de la Fortune, ceux qui le furent jusqu'à l'insolence, un Gœthe ou un Macaulay, ne manquèrent pas de s'y livrer.

On se rappelle que M. Taine, dans un de ces retours sur le passé où l'on met tout l'inexprimé de son âme, ce qui en demeure impénétrable et à jamais *incommunicable* même à l'ami le plus cher, où l'on tente d'imaginer ce qu'aurait pu être notre vie si avec l'expérience des années on disposait à nouveau de cette sève montante qui n'appartient qu'à la jeunesse, on se rappelle que M. Taine nota cette profession de foi : « Si je pouvais choisir pour quelqu'un entre les avantages de la Fortune, de la puissance, du succès, du repos, de l'amitié, je n'en prendrais aucun. Je voudrais qu'il fût artiste, écrivain, écrivain plutôt qu'artiste, romancier plutôt qu'écrivain, et je croirais, pour lui-même comme pour les autres ne pouvoir rien choisir de meilleur et de plus beau! »

M. Jules Lemaître connut-il le rêve mélancolique de celui qui fut un des maîtres de sa génération, comme il le fut de la nôtre, et qui avait ambitionné en effet, une carrière de romancier, lui, le dur logicien de l'*Intelligence* et des *Origines* (1)? Ce qui est certain, c'est qu'obéissant à un identique besoin, mais dans un sentiment tout contraire, et à une heure de sa vie où la carrière s'ouvrait toute droite devant lui, M. Jules Lemaître notait cette autre profession de foi : « Si le choix m'en avait été laissé, j'aurais choisi d'abord d'être un grand saint, puis une femme très belle, puis un grand conquérant ou un grand politique, enfin un écrivain ou un artiste de génie ».

Qui ne reconnaît à l'accent de cette phrase, l'attitude de l'écrivain ayant vécu dans la familiarité du Renan de la seconde manière, ce maître unique du protéisme universel! Tant il est vrai que les talents se continuent à travers les âges en formant une chaîne aux anneaux imbrisables! M. Jules Lemaître léguera à l'avenir la figure et le nom d'un de ces délicieux talents, où l'on retrouvera un descendant légitime tout à la fois de Racine et de Renan, l'un des plus souples et des plus français qui aient paru dans la seconde moitié du XIXe siècle... Et chacun de nous pensera en lui-même : Les choses sont bien comme elles sont... car vraiment il eût été regrettable qu'il disposât du pouvoir de rien changer à son Destin.

PAUL FLAT.

(1) [illegible]

L'INTELLECTUEL ET LE RESPECT [1]

La crise du respect. — On prête un joli mot au cardinal Richard, l'ancien archevêque de Paris; un de ses vicaires lui disant un jour : « Monseigneur, le respect s'en va. — Vous vous trompez, mon cher ami, » lui répondit-il, « vous vous trompez ; il est parti. » A en juger par l'opinion courante, ce ne serait point là seulement une boutade spirituelle, mais l'expression d'une vérité, que l'expérience de chaque jour confirme, et dont chacun est en mesure d'apporter la preuve. Qui n'a répété maintes fois : « Il n'y a plus de respect » ? Mais, si la phrase est usuelle, on la prononce avec des inflexions variées, tantôt avec dépit, comme la constatation irritante d'un fait, qui vous atteint personnellement et dont on souffre, tantôt avec une complaisante ironie, quand l'irrévérence s'adresse à autrui et qu'elle est justifiée, tantôt enfin avec légèreté et non sans une nuance de scepticisme, comme si la chose après tout n'était pas si sûre ou que ce ne fût pas un mal. Admettons provisoirement qu'il n'existe plus; comment et pourquoi a-t-il disparu ? L'intellectuel y est-il pour quelque chose et mérite-t-il d'être traité, comme on est porté à le faire, d'homme qui ne respecte rien ?

Qu'est-ce que le respect. — Qu'est-ce que le respect ? C'est la reconnaissance méditée et voulue d'une supériorité à qui on rend hommage et devant laquelle on s'incline. Il comporte une part d'abnégation et d'humilité; une personne qu'on respecte est par un certain côté au-dessus de vous; tacitement on en convient; et c'est en cela que le respect diffère de l'estime; estimer, c'est apprécier une valeur; mais, parce qu'on découvre chez autrui une valeur et qu'on lui attribue son juste prix, on n'avoue point par là même qu'on n'en possède point une équivalente, et peut-être même sous-entend-on le contraire; on se met de plein-pied avec quelqu'un qu'on estime, et on attend de lui sur soi un jugement analogue ; parfois l'assurance qu'on donne de son estime ne va pas sans un air protecteur ; on est bien aise de laisser voir que, si on est capable d'apprécier les qualités qu'on reconnaît, c'est parce qu'on sait en être pourvu en abondance. Naturellement le respect ne va pas sans l'estime; il est quelque chose de plus; mais en revanche il est beaucoup moins que l'admiration ; l'admiration s'adresse à une qualité saillante, disproportionnée avec celles qu'on se connaît; c'est une confession d'infériorité plus marquée que le respect; cependant, elle coûte moins; car les gens qu'on admire sont rares et appartiennent à une élite si haute, si restreinte, qu'on n'a pas la prétention d'y figurer.

Ce n'est point préciser assez que de définir le respect par la reconnaissance d'une supériorité; car toutes ne le commandent pas. La plus pénible à constater est celle de la force, parce que c'est une menace d'oppression, qu'on ne lutte pas avec elle à armes égales, qu'on ne s'y soustrait qu'en biaisant, par la ruse toujours inavouable et dégradante; nous la redoutons, nous la détestons; elle n'a rien qui inspire le respect et nous le lui refusons dans une révolte sourde. Certains de nos semblables ont une sensibilité plus aigüe, plus développée que la nôtre, un cœur meilleur et plus ouvert, sont plus compatissants à la souffrance, plus capables d'émotion, de dévouement, de sacrifice; en comparaison d'eux nous nous trouvons secs. D'autres ont une intelligence mieux organisée, plus vive, plus pénétrante; ils comprennent ce que nous ne comprenons pas ; ils ont des lumières et des facilités qui nous manquent. D'autres enfin ont plus de volonté, de décision, font des choses dont notre mollesse est incapable. Ces supériorités provoquent en nous des sentiments, qui n'ont rien de commun avec le respect; nous regrettons de ne pas les posséder, nous estimons plus heureux ceux qui en jouissent; nous les louons sans réserve, quand elles se manifestent avec éclat. Or elles ont un trait identique : ce sont des dons de nature ; ceux qui les reçoivent en partage sont des favorisés; elles ne nous sont pas échues ; nous n'y pouvons rien ou peu de chose. Il s'en suit que ce qui commande le respect ce n'est pas une supériorité quelconque ; c'en est une qu'on doit en partie à soi-même, qu'il nous est loisible d'acquérir, si nous le voulons fermement, et que nous n'avons à un moindre degré que parce que nous n'avons pas fait l'effort nécessaire, en un mot la supériorité morale.

Nous admirons la vertu, lorsqu'elle se hausse au degré suprême et se traduit par des actes dont l'exceptionnelle beauté, la générosité nous dépassent ; nous la respectons, lorsque, sans frapper l'attention par des traits extraordinaires, elle accomplit simplement tout le devoir. Nous respectons l'honnête homme ; l'honnête homme n'est pas un héros ; le cours de sa vie paraît banal ; il ne l'a point marqué de ces exemples saillants qu'on recueille ; mais il l'a imprégné tout entier d'une moralité qui ne s'est jamais démentie. Il ne s'est dérobé à aucun des devoirs que la vie nous impose, et il les a tous remplis exactement ; il a travaillé dans la mesure de ses forces et de sa condition ; de ce tra-

(1) Extrait de l'*Intellectuel*, qui paraîtra prochainement dans la *Bibliothèque de philosophie contemporaine* Librairie Félix Alcan).

vail, il a fait profiter les siens dans le présent et il a songé à leur avenir. Il a accepté les charges de la famille, bien qu'il sût que ce sont réellement des charges, parce qu'à un certain âge n'être pas un père de famille, c'est être un homme inférieur et incomplet. Il n'a pas cherché dans le mariage à conclure une affaire; il a choisi celle dont les qualités promettaient une compagne dévouée, une mère irréprochable, avec qui il espérait vivre en communauté de sentiments, dans une affection réciproque et une égale application au devoir. Il a élevé ses enfants de son mieux, sans plaindre les sacrifices, en développant leurs aptitudes, en leur donnant des idées saines, en surveillant leur moralité. Dans ses rapports avec ses semblables, il n'a pas trompé, ne s'est point approprié ce qui ne lui appartenait pas, n'a pratiqué ni la violence, ni la ruse; il a rendu service autour de lui autant qu'il a pu. Il est un de ces honnêtes gens qu'on ne remarque guère, parce qu'ils mènent une existence tout unie, qu'ils sont l'entourage normal auquel nous sommes habitués et que nous avons la prétention de leur être pareils; le respect leur est dû; car, s'il n'est pas malaisé d'être honnête dans une circonstance donnée, ce n'est pas un mince mérite que de l'être toujours et sans défaillance.

Les nuances du respect. — Passons en revue les principales choses auxquelles s'attache le respect; il comporte des nuances et des sentiments en sous-ordre qui le diversifient; mais il s'applique toujours à une valeur morale. Nous respectons les cheveux blancs; or, les cheveux blancs sont tout simplement le signe qu'on a vécu longtemps. Mais, quand on vécu longuement, on a beaucoup vu, beaucoup expérimenté, réfléchi; on s'est aperçu qu'indépendamment de tout système philosophique, être moral, c'est comprendre la vie de la façon la plus raisonnable et la meilleure, même au rapport de l'intérêt. On est, en outre, guéri des passions violentes, qui portent aux excès condamnables; il y a des fautes qu'on ne commet plus, parce qu'on en a éprouvé les conséquences funestes; il y en a d'autres qu'on ne peut plus commettre, parce que la nature y a pourvu, en nous en enlevant les moyens. On est sans doute moins actif pour le bien; mais on l'est aussi pour le mal; la morale négative n'est pas toute la morale; elle en est une partie importante et de la morale la modération est une condition essentielle. D'une part, le vieillard est revenu de bien des égarements et il a des lumières, de l'autre, il ne saurait plus guère être nuisible, s'il n'est pas nécessairement bienfaisant. Le respect que nous sommes disposés naturellement à lui témoigner est une sorte de crédit que nous lui faisons sur des apparences, mais sur des apparences rarement trompeuses; c'est un respect de probabilité et de supposition.

La disproportion d'âge est pour quelque chose dans le respect que nous avons pour nos parents; mais il y entre un autre élément, dominant et décisif, qui est la reconnaissance. Nos parents sont des hommes comme les autres et il n'y a pas de raison nécessaire pour qu'ils soient meilleurs et plus respectables qu'eux; la plupart des hommes ont des enfants et d'aucuns sont de purs coquins; mais il y a pour nous un motif capital de ne pas les juger avec la liberté d'esprit indifférente, qui est légitime vis-à vis de nos semblables. Ils ont fait beaucoup pour nous; ils ont élevé notre enfance; ils ont conservé pour nous une affection plus ou moins éclairée, plus ou moins tendre, mais qui se distingue de toutes celles dont nous pouvons être l'objet et ne se retrouve pas ailleurs; ils nous ont été plus ou moins utiles, mais ils ont voulu l'être. Cela nous met à leur égard dans une situation spéciale; nous ne sommes pas chargés d'apprécier leur conduite à tous les points de vue, comme le font ceux qui ne leur doivent rien: nous nous trouvons obligés de considérer la valeur morale qu'ils ont dégagée vis-à-vis de nous: or cette valeur est réelle, à moins d'indignité totale et flagrante; c'est à elle que s'adresse le respect que nous leur devons; ce respect, ce n'est pas uniquement pour constater un fait matériel qu'on l'appelle filial; il résulte de rapports qui ne sont pas ceux qu'on a avec tout le monde; l'épithète le caractérise comme quelque chose de spécial et le justifie dans tous les cas.

Nous nous respectons nous-mêmes; qu'est-ce à dire? Pour peu que nous soyons cultivés, nous avons ou nous prétendons avoir une certaine moralité. Elle peut être plus ou moins haute, se manifester plus ou moins par des actes; nous avons fait plus ou moins d'efforts pour l'acquérir; mais nous y tenons, soit pour notre édification personnelle et la satisfaction de notre conscience, soit par point d'honneur, c'est-à dire pour que nos semblables, qui en ont une eux aussi, ne nous estiment point inférieur. C'est cette moralité que nous respectons en nous, que nous ne voulons point dégrader, compromettre par des besognes qui la diminueraient et qui nous paraîtraient infamantes. C'est nous-mêmes que nous respectons, quand nous disons que nous respectons l'enfance. Les enfants sont dans l'état antérieur à celui de moralité qu'on appelle improprement l'état d'innocence, ignorants et irresponsables; ils ne peuvent passer de l'un à l'autre, ce qui est nécessaire et inévitable que par un intermédiaire, l'expérience du mal; or nous craignons pour l'enfant l'attirance du mal une fois révélé, parce que nous ne savons jusqu'à quel point elle sera forte

sur lui et s'il y résistera, si nous parviendrons à lui en inspirer l'horreur ou si nous le mettrons tout bonnement, en l'initiant, à même de le commettre. C'est donc par un scrupule envers nous-mêmes et de peur d'avoir à nous faire des reproches, que nous préférons nous en remettre au hasard des circonstances, ce qui est du reste la pire solution. Dans le même sens nous disons que nous respectons la faiblesse ; celle-ci est à notre dévotion ; elle n'a pas les moyens de se défendre efficacement ; c'est une proie toute préparée ; nous répugnons à nous en saisir, parce que la disproportion est trop à notre avantage et la victoire trop facile ; nous n'entendons manquer ni de discrétion, ni de délicatesse ; ce sentiment entre pour une part dans le respect que nous portons à la vieillesse ; un vieillard est un être affaibli ; quand nous sommes dans la force de l'âge, nous en aurions raison sans peine ; mais ce serait abuser ; une certaine pudeur nous le défend ; c'est pourquoi nous souffrons de lui des remontrances, des leçons qui, partant d'un homme de notre âge, nous offenseraient et que nous relèverions sans merci. Une pitié nous arrête et la conviction que la lutte, très inégale, serait sans gloire.

Comme tous les mots, le mot « respecter » a beaucoup perdu de son sens primitif, non pourtant que dans les emplois que nous en faisons, il n'en subsiste un souvenir et des traces. Alors même qu'il ne semble plus signifier que « s'abstenir d'attaquer, d'enfreindre » il reste parfaitement clair, bien que ce soit sous-entendu, qu'on s'abstient pour une raison morale. On respecte les lois de son pays alors même qu'on pourrait s'y soustraire et qu'on les trouve injustes, parce que ce jugement d'injustice est toujours subjectif, qu'il pourrait paraître entaché d'intérêt personnel, étant d'accord avec cet intérêt, et qu'il vaut mieux qu'elles conservent leur prestige, puisqu'il est moral qu'elles soient établies et qu'elles fonctionnent. On respecte la vie, la propriété d'autrui, quand on pourrait y porter atteinte, pour des considérations de droit et de moralité. Si le voleur, qui ne s'en prend point à une propriété parce qu'il la sait sérieusement gardée, disait qu'il la respecte, il ferait sourire, sa réserve provenant d'une tout autre cause que d'un scrupule moral. On dit improprement qu'on respecte des opinions qu'on estime fausses ; le respect ne va pas à ces opinions, qui n'en méritent aucun, mais à la personne qui les professe et qui en est digne ; il se peut qu'elle soit parfaitement honnête, sincère, loyale, qu'étant donnés son éducation, les circonstances, le milieu où elle vit, il lui soit à peu près impossible d'en avoir d'autres ; nous nous imposons donc de ne pas les combattre et nous nous taisons, parce qu'elle a des qualités qui nous en font un devoir.

Le prestige du respect. — C'est parce que le respect est un hommage à la moralité d'autrui, l'aveu que celle-ci est supérieure à la nôtre, qu'il nous coûte et que nous n'en sommes point prodigues ; c'est pour cela que nous en sommes avides. Si convoités que soient les avantages matériels, ils ne nous satisfont pas complètement, quand ils n'entraînent pas ce surcroît délicieux, qui est un présent libre et spontané, qu'on n'impose point par des moyens de contrainte grossiers, et qu'on appelle le respect. Le respect flatte notre vanité secrète ; il la flatte autrement que la louange, qui elle aussi est notre vif et constant désir, et parle au cœur un autre langage. On aime à être loué de toutes ses supériorités, alors même qu'elles sont naturelles et qu'on n'a eu aucun mérite à les acquérir ; une jolie femme est ravie qu'on vante sa beauté, le possesseur d'une grosse fortune la splendeur de ses réceptions et le luxe de ses équipages. Le respect ne se dépense pas à tout propos, choisit ce qui lui paraît digne, c'est-à dire justement ce qu'il y a chez l'intéressé de plus personnel et de plus honorable ; les âmes frivoles se grisent de louange même superficielle et exagérée ; elles n'y regardent pas de si près, ferment les yeux sur l'origine et la qualité, l'acceptent de toute valeur et de toute main ; elles y sont d'autant plus sensibles, qu'elle est plus montée de ton, débordante et enthousiaste et, quand elles l'écoutent, les fumées de l'orgueil leur troublent le cerveau ; les esprits sérieux préfèrent le respect et c'est surtout lorsqu'il leur vient de personnes estimées pour leur mérite et leur clairvoyance, qu'il leur est particulièrement agréable et qu'ils en sentent tout le prix ; il n'a pas les vivacités et les ardeurs de la louange, il est plus froid et n'enivre pas, mais c'est une adhésion plus entière de la personne qui le témoigne ; il ne provoque point l'orgueil, mais cause un contentement profond ; c'est le régal des délicats. Nous y tenons tant, que, si nous ne pouvons l'inspirer réellement, nous nous efforçons tout au moins d'en obtenir les marques extérieures ; quand notre situation nous le permet, nous les exigeons ; à cela nous sacrifions volontiers le solide ; l'argent nous échappe facilement des mains, lorsqu'il s'agit d'être salué jusqu'à terre et appelé « Mon prince ». Ainsi s'établit un commerce assez malhonnête, mais qui ne trompe aucune des deux parties ; celui qui achète les courbettes et les révérences sait bien que le respect sincère ne se paie point et qu'on ne trafique que des apparences, celui qui se confond humblement avec une affectation

cérémonieuse ne se croit pas obligé de le ressentir. L'ardeur avec laquelle nous recherchons les signes menteurs d'une déférence de pure forme montre tout le prix du respect véritable.

Prétentions injustifiées au respect. — De tout temps, et particulièremement dans la société française antérieure à la Révolution, on a tenté de l'attacher à des choses avec lesquelles il n'avait rien à faire; toutes les supériorités ont prétendu se le faire attribuer comme un droit. L'autorité ne se contentait pas de réclamer l'obéissance, qui est son dû; elle se repaissait du spectacle des échines docilement ployées et des génuflexions. Et ce n'était pas seulement à l'autorité suprême, au Roi, qu'allaient ces manifestations humbles du respect; tous les dépositaires de l'autorité, dans une gradation descendante, tenaient la main à ce qui leur en revenait proportionnellement; le rang ne conférait pas seulement des privilèges effectifs, mais l'avantage de traiter de haut ses inférieurs; les manants étaient astreints à se courber devant les grands seigneurs aussi bas que ceux-ci devant la majesté du roi; aux marauds revenaient les coups de bâtons, aux écrivains irrévérencieux la Bastille. Les bourgeois riches tâchaient d'obtenir les mêmes faveurs et les parvenus, les traitants bouffis d'or étaient là-dessus d'autant plus rigoureux que leurs ambitions étaient plus contestables et soulevaient des protestations plus révoltées. Tous, au surplus, même dans le régime démocratique, nous sommes piqués de la même gloriole; que de gens affectent des dehors graves, évitent de se compromettre, cachent soigneusement sous des dehors dignes leur insignifiance, pour jouir de cette atmosphère de respectabilité dans laquelle leur personne se carre et affirme son importante! Si nos Ministres ont renoncé au titre d'Excellence, c'est sans doute sous l'empire du principe de l'égalité, peut-être plus par crainte qu'on ne pût pas toujours tenir son sérieux en le leur donnant.

Survint l'inflexible raison de Pascal; il distingua divers ordres de grandeurs et fit le départ entre elles suivant leur caractère, leur origine et la nature des prérogatives qu'il est juste de leur accorder. Il y a différents genres de prééminences dans la société; celles qui sont d'évidence légitimes ne reposent point toutes sur les mêmes bases et n'entraînent point des conséquences identiques; il y a là-dessus des illusions que dissipent la stricte logique et la considération impartiale des choses. L'autorité est nécessaire; mais elle n'a droit qu'à l'attribut, sans lequel elle ne serait qu'un vain mot, la soumission pleine et entière; nous ne sommes pas obligés de la saluer chapeau bas; il se peut que l'homme qui en est investi soit, par ses qualités personnelles et ses vertus, digne de respect; nous le lui accordons par un consentement libre et motivé, mais c'est à lui qu'il s'adresse et non à sa fonction. La richesse assure à celui qui la possède des avantages qui ne sont pas médiocres; qu'il en jouisse sous les conditions déterminées par les lois, rien de plus juste; par elle-même elle ne lui donne pas droit au respect du plus pauvre; c'est affaire qui se règle entre les consciences; l'honnête homme à pied se conduit à cet égard comme il lui plaît envers le faquin en voiture, pour employer l'expression vieillote de Boileau. Si la richesse a été bien acquise, si celui qui en profite en fait un noble usage, s'il est généreux, s'il y fait participer ses semblables moins fortunés, s'il dote sa patrie de fondations utiles, il recueillera comme homme le respect; sinon il sera méprisé et ce sera justice.

Telle est dans toute sa simplicité la doctrine de l'intellectuel; il n'hésite pas à troubler la quiétude des situations établies en leur retranchant ce qu'elles revendiquent sans droit et par abus; il regarde en face les fausses grandeurs et leur dénie le respect, parce que qu'en vertu de la définition qu'il en a donnée il ne s'applique point à elles. Naturellement ceux qui en jouissaient paisiblement par suite d'une longue possession se sont cabrés contre cette audace subversive et ont crié à la spoliation. Les hommes sont enclins d'abord à exagérer le tort qu'on leur fait, ensuite à généraliser ce qui est individuel; l'humiliation devient moindre et l'amour-propre trouve son compte; on se sent moins directement atteint par une mesure universelle que par une mesure particulière. Il est pénible de convenir qu'on ne vous respecte plus; on se tire jusqu'à un certain point d'affaire en déclarant qu'on ne respecte plus rien; ainsi les intéressés, au lieu de faire retour sur eux-mêmes et de discuter leur cas spécial, ont essayé d'englober tout dans leur déchéance et de proclamer la disparition totale du respect.

Manquements injustifiés au respect. — Ils n'avaient pas absolument tort. Le bouleversement opéré par la Révolution, le renversement de tant d'institutions vénérables par leur âge, l'esprit d'indépendance qui a rompu fièvreusement toute entrave, l'essor des ambitions, des prétentions qui n'accepte aucun joug ne sont pas des circonstances favorables à la permanence du respect. Le vulgaire inculte, incapable d'apprécier sainement les choses, de faire les distinctions nécessaires, de penser par lui-même, voyant s'écrouler tant de traditions qu'on lui avait appris à révérer comme le fondement même de l'édifice social, en a conclu qu'il n'y avait plus rien de respectable. Ceci devait arriver; d'autant plus que

le respect implique une subordination, qui est une blessure d'amour-propre, à laquelle on se résigne avec peine. Le peuple a considéré l'abolition du respect comme la disparition d'une coutume surannée et le couronnement de son émancipation. Les jeunes gens entendent autour d'eux tout discuter ; ils en tirent cette conséquence que tout est remis en question et en profitent pour s'affranchir du respect ; cela concorde à merveille avec le sentiment de force qu'ils ont en eux, leur élan vers les idées nouvelles, leur confiance dans leurs ressources et l'ignorance des choses de la vie. Les écrivains débutants, qui, pour se faire connaître d'un coup et conquérir la notoriété, ne sont pas scrupuleux sur le choix des moyens, n'hésitent pas devant le scandale et s'attaquent délibérément à ce qui est consacré ; l'irrévérence systématique est une des armes de l'arrivisme impatient ; en traitant de préjugés les vérités essentielles, on heurte, on effarouche et on fait parler de soi. De tout cela résulte un affaiblissement général du respect ; mais cela tient surtout à ce qu'on ne sait plus ce qu'il faut respecter.

Attitude de l'intellectuel. — Cet affaiblissemenf, étant donné le peu de logique de la nature humaine, ne pouvait manquer de se produire ; les intellectuels n'en sont responsables qu'autant que l'est le chirurgien des troubles qu'occasionne à l'organisme une opération indispensable et réussie. Ils ont eu pour but unique d'accomplir une réforme du respect ; ils l'ont plus strictement défini et dégagé des conventions ; ils l'ont rendu clairvoyant ; ce n'est plus une humilité vague dans laquelle on se réfugie devant des injonctions menaçantes, mais le désir honorable et généreux d'accorder à un mérite d'ordre spécial la récompense juste. Au respect de tradition et de crainte ils ont substitué le respect calculé et volontaire. Ce faisant, ils l'ont fortifié ; lorsqu'on sait pourquoi on le témoigne, lorsqu'on est convaincu qu'il est bien placé, on ne risque pas de le laisser ébranler et de le perdre ; il est sur des assises qui en garantissent la solidité. D'autre part, s'il s'est réduit en quantité et en étendue, il a gagné en qualité ; se réservant pour ceux qui en sont dignes, il apporte un hommage plus éclairé, plus pur, plus conscient, fait de ce qu'il y a dans l'âme de plus haut et de vraiment moral. Ainsi il a plus de prix pour ceux qui le reçoivent ; il est plus léger à porter pour ceux qui le pratiquent ; le respect forcé comporte des réticences morales et des protestations intérieures ; le respect libre et réfléchi se donne du fond du cœur avec la satisfaction sincère qu'éprouve l'homme loyal à payer une dette.

L'intellectuel est heureux d'avoir quelque chose à respecter ; il a pour principe de respecter tout ce qui est respectable et de ne respecter que cela ; sa décision est si judicieuse que je ne vois pas ce qu'on pourrait lui objecter. Le mal n'est pas du reste si grand qu'on le prétend ; pour ne pas sortir des milieux intellectuels, on constate que l'élève y respecte le maître ; il le respecte pour le travail qu'il s'est imposé afin de devenir savant, pour la vie austère qu'il a menée, pour la peine qu'il s'est donnée à lui transmettre ses connaisssnces, à les approprier à la nature de son intelligence, pour l'intérêt qu'il lui a témoigné et surtout pour les services qu'il rend à la culture générale. Quel est, du reste, le magistrat intègre, le fonctionnaire loyal et dévoué, l'homme d'honneur irréprochable, le bienfaiteur des déshérités, qui ne sente s'épanouir discrètement autour de lui cette fleur du respect d'autant plus précieuse qu'elle est plus rare ?

A. Cartault.

LES LECTURES POPULAIRES EN FRANCE ET EN ALLEMAGNE

La psychologie des peuples est une matière si facile qu'il n'y a vraiment aucune prétention à y vouloir toucher.

Des gens qui ont voyagé nous affirment que, tandis que nous mangeons du pain et buvons du vin, les Allemands boivent de la bière et mangent des pommes de terre : or, personne qui ne voie dans quelle mesure cette différence de régime commande la différence entre le génie français et le génie allemand. Ainsi, il n'est si humble détail qui n'ait sa valeur aux yeux de cette très aimable science de la psychologie comparée des races, — et il ne sera jamais sans intérêt pour la connaissance d'un peuple de savoir comment il se vêt, par exemple, et combien d'heures il accorde au sommeil et s'il se promène beaucoup ou s'il est casanier de préférence, etc... etc... Ainsi encore, à donner sans trop de maladresse dans la combinaison de large curiosité et de stricte attention où notre âge se plaît tant, le plus pauvre a la sensation de fouler un sol inépuisable, au niveau duquel il n'y a qu'à se baisser et prendre.

Maintenant, peut-être bien est-il quand même moins aisé de connaître quels sont à une certaine profondeur les goûts et les habitudes d'esprit d'un peuple que de constater comment il en use avec son gaster. Discerner les préférences et, par delà celles-ci, quelques-unes des plus lointaines tendances dont témoignent les lectures populaires en France et en

Allemagne, c'est cependant à quoi nous avons voulu nous essayer.

Donc, nous nous sommes informé — de vive voix, la plupart du temps — à Paris et à Berlin, sur les bords de l'Elbe et sur les bords du Rhône, à droite et à gauche, dans les bibliothèques municipales, et chez les traditionalistes et chez les révolutionnaires. Nous avons vu de près en Allemagne des salles de travail où pas une tête ne se levait à notre passage ; nous avons vu de près en France des salles de travail où nos pas dérangeaient tout le monde. Nous avons assisté à plusieurs reprises à la distribution des volumes prêtés à domicile. Nous avons interrogé sur leurs lectures quantité de braves gens, et admiré encore un coup le souci de minutieuse exactitude des Allemands et la merveilleuse, l'unique facilité de l'intelligence latine. Nous avons eu recours surtout aux sûres lumières de MM. les bibliothécaires.

Aussi bien, n'avons-nous rencontré partout où nous a conduit notre petite enquête — et jusque parmi les farouches apôtres de l'internationalisme — que parfaite obligeance... Le Livre adoucit les mœurs...

*
* *

Mais impossible de ne pas heurter d'abord une idée communément admise dans notre pays. Car il est assez communément admis que nous lisons, quant à nous, de moins en moins — et, en bonne logique, cela se doit entendre notamment de notre populaire, dans les rangs duquel la passion du spectacle, que l'on incrimine surtout en l'occurrence, a pris en effet, le temps aidant, de toutes singulières proportions. Pourtant, s'en réfère-t-on à quelques précisions plutôt qu'à de trop vagues considérations, cette sorte de refroidissement à l'endroit du livre n'est pas si certaine, il s'en faut.

Déjà nous avions des doutes à ce sujet lorsque, à propos des lectures de nos étudiants, nous écrivions ailleurs : « Ni le théâtre, ni les sports, ni même la préoccupation d'une carrière à fournir n'ont jusqu'à présent raison du livre aussi complètement qu'on le pourrait imaginer. Les étudiants de ce temps-ci... lisent plutôt en amateurs, croyons-nous, et assez peu de la lente et laborieuse manière que nous enseigne M. Emile Faguet. Mais ils lisent, ils lisent encore... Gardons-nous, au demeurant, de trouver aucun valable élément d'appréciation dans les doléances, si fondées soient-elles, de MM. les libraires. Oubliât-on qu'ils sont trois couramment là où une maison bien conduite suffirait amplement, la jeunesse des universités n'est-elle pas à sa disposition d'ordinaire au prix d'une très modique redevance, les bibliothèques, voire les salles de lecture les mieux comprises? » Transposons l'observation : il restera que nos employés et nos ouvriers ont à leur disposition, eux, les bibliothèques municipales, lesquelles par surcroît leur sont ouvertes sans qu'ils aient bourse à délier. Les organisations tant socialistes que catholiques ont en outre leurs collections, qui ne sont pas toujours, toujours si négligeables. Enfin, il y a « l'édition à bon marché » et, si elle échappe d'ailleurs à toute détermination, la mesure est grande à coup sûr dans laquelle il convient de compter et avec « les publications populaires » de tous genres et avec « le volume à quatre-vingt quinze ».

Le spectacle ne préjudicie pas nécessairement au livre, comme nous verrons bien. Les sports? Ceux dont la pratique est réellement pour contrarier le goût de la lecture ne sont guère à la portée de la catégorie sociale qui nous intéresse. Nous n'ignorons du reste pas que « les méfaits de la bicyclette » sont un thème cher à nos bibliopoles: toutefois, où sont les neiges d'antan, — où l'âge des folles randonnées à bicyclette ?

Nous pensons qu'on lit à vrai dire autant que jamais. M. Alfred Capus remarquait récemment, en traitant des mœurs littéraires de notre époque, que « des milliers écrivent des romans et des nouvelles » et que, dans tous les genres, c'est un extraordinaire « grouillement de travailleurs ». Mais si tant de gens se mêlent d'écrire, c'est apparemment que leurs productions se vendent? « Commandée par des éditeurs », toute cette littérature se vend en effet par l'entremise de « commissionnaires en marchandises », nous assure M. A. Capus, — et « jusque dans les plus petits villages », où on la trouve « à la devanture des épiciers et des bureaux de tabac », et où « des garçons et des filles de quatorze ans en achètent pour un sou ». Il faut, pour douter de l'empressement que l'on apporte à lire dans nos milieux ouvriers, il faut avoir la phobie du metro ou n'être jamais monté dans un train de la banlieue parisienne, après la fermeture des ateliers et des magasins. — Quelques faits précis, parmi cent autres également démonstratifs. Les bibliothèques de la Ville de Paris prêtaient « à domicile » en 1911 : 1.333.611 volumes ; celles de Lille, en 1910 : 82.165 ; celles de Lyon, en 1912 : 74.747. Les statistiques qui ont trait à la lecture « sur place » ne laissent pas non plus que de paraître assez imposants. Pour ne citer que deux exemples: à Rouen, la bibliothèque principale enregistre à ce chapitre spécial pour 1912 : 20.720 volumes ; à Amiens, [illegible] leurs dix-sept bibliothèques de quartier uniquement organisées en vue du prêt à domicile, la bibliothèque de la mairie délivrait en 1912, pour être lus sur place: 14.433 volumes.

Mieux, nous avons rencontré à vingt reprises la

cas d'une augmentation sensible du nombre des emprunts. Ainsi, à la mairie du XVe arrondissement de Paris, on prêtait l'an dernier 1.500 volumes de plus qu'en 1911. De M. Bedaine, directeur de la bibliothèque de la rue de la Plaine, dans le XXe: « Nous avions à faire face à 7.500 demandes en 1910 et à 9.000 en 1912... et les bibliothèques municipales sont quatre dans l'arrondissement. » M. Labrosse, le très distingué conservateur des bibliothèques de la Ville de Rouen, nous dit qu'à la seule bibliothèque du faubourg Saint-Sever « il y a environ 300 emprunteurs nouveaux chaque année », et que « si des anciens inscrits beaucoup disparaissent, l'augmentation n'en est pas moins réelle. »

Informations prises, le phénomène au surplus n'est pas toujours attribuable à un accroissement du nombre des têtes dans nos agglomérations urbaines — et, à ce propos, pas n'est besoin de verser dans le paradoxe pour se demander si, quoi qu'on prétende, le spectacle, justement, ne serait pas parfois le meilleur auxiliaire du livre. A la mairie de notre XIXe arrondissement, M. Noël nous donne ce détail : « Quand, dans l'établissement du coin, le cinématographe a proposé à ses fervents les grands épisodes des *Misérables*, on ne manque pas le lendemain de se disputer, chez nous, le chef-d'œuvre de Victor Hugo. »

« On lit ! On lit ! » : telle est encore la réponse que nous recevrons neuf fois sur dix dans les milieux ouvriers catholiques. Et tandis que nous notions l'excellente publicité que le cinématographe assure aux *Misérables* sur les hauteurs des Buttes-Chaumont, un prêtre qui dirige du côté du Point-du-Jour une « œuvre » importante nous faisait observer : « Il faut aux enfants des images, de belles images... Quel n'a pas été le succès du roman de Sienkiewicz parmi nos amis du quartier, quand ils eurent vu à la scène les personnages de *Quo Vadis* ! »

Ce peuple de liseurs, on voudrait, avant que de se pencher avec lui sur ses livres, on voudrait pouvoir « l'identifier », le connaître, « le reconnaître » en chair et en os, — savoir quel est à peu près son âge, dans quelle proportion il mêle les sexes, quels sont les métiers auxquels il demande le plus ordinairement le pain de chaque jour. Le malheur est que, si la réflexion voit bien le parti qu'elle tirerait de renseignements précis sur ces questions et sur quelques autres, toute cette complexe matière exigerait une étude spéciale.

Nul doute cependant que « les jeunes » n'entrent pour une quantité relativement appréciable dans l'ensemble du public fréquentant nos bibliothèques municipales. A Paris, un arrêté du 14 mars 1911 n'abaissait-il pas encore de dix-huit à seize ans l'âge à partir duquel « toute personne de l'un ou de l'autre sexe est admise à emprunter dans l'une des bibliothèques de son arrondissement »? — et ce règlement prévoit le cas où, sur l'intervention des parents, des livres pourront être prêtés à des mineurs de moins de seize ans. — Des « états » que nous avons sous les yeux (et qui intéressent au juste 187 bibliothèques, municipales ou autres, pour la seule partie française de cet essai), il ressort en outre que l'homme (il est dans les milieux ouvriers plus expressément maître de son temps, journée faite) lit davantage. Le total des 45.736 emprunteurs (pour 74.757 volumes) qui s'adressèrent en 1912 aux bibliothèques de la ville de Lyon se décompose ainsi : 28.097 hommes, 17.639 femmes. Or, la proportion qu'établissent ces deux chiffres se répète, à peu de chose près, dans tous nos grands centres. — On n'en aurait pas si tôt fini avec la question « métiers et lectures ». Pièces en mains, deux principales remarques sont néanmoins possibles ici. C'est que si l'on distingue les employés des ouvriers, et si l'on s'en tient à la clientèle des bibliothèques municipales, les premiers l'emportent sur les seconds de soixante-dix pour cent environ dans le chiffre du populaire qui lit. C'est ensuite qu'à en croire une arithmétique un peu bien longue pour figurer dans ces colonnes, nos employés des postes et nos employés de chemins de fer et, parmi nos ouvriers, les mécaniciens sont décidément de grands liseurs.

Les quelques faits que nous avons pu enregistrer jusqu'ici pour ce qui est de la question dans notre pays se reproduisent assez exactement par delà les Vosges.

A noter toutefois qu'entre le nombre des employés et celui des ouvriers qui s'adressent aux bibliothèques municipales l'écart est plus considérable encore là-bas que chez nous : et cela tient sans doute à une plus stricte distinction des milieux dans les habitudes allemandes, mais cela tient aussi à cette circonstance que, grâce à son incomparable organisation et à ses ressources, « la Sozial-Demokratie » (et l'on en dirait autant des forces catholiques du « Volksverein ») est largement pourvue en fait de lectures.

Et puis, c'est le cas ou jamais de rappeler que les Allemands passent pour lire avec une ardeur nonpareille de par le monde. Serait-ce qu'il est désormais impossible de les concevoir autrement que comme un peuple auquel rien n'est plus permis que d'énorme .. ou font-ils réellement une telle consommation de livres ? .. Quoi qu'il en soit, l'Allemagne détient aujourd'hui le record, sur l'ancien continent, de la production en librairie, et n'édite pas moins de

30.000 ouvrages bon an, mal an — et rien ne prouve après tout que la consommation ne soit pas en l'occurrence à l'avenant de la production... Le nombre des emprunts dans les bibliothèques de Berlin l'emporte de près d'un tiers sur celui des emprunts dans les bibliothèques de Paris. Il paraît établi que Dresde — dont les bibliothèques réunissent au total 1.500.000 volumes pour une population de 400.000 âmes à peine (1) — est une des villes d'Europe qui lit le plus...

*
* *

L'examen un peu attentif de leurs lectures elles-mêmes accuse certes d'autres différences entre les manières respectives des deux publics français et allemand.

Des préférences dont témoignent les lectures de chez nous, d'abord.

Nous n'aurons pas le mauvais goût de nous mettre en frais de documentation pour établir que, du nord au midi, à Rouen comme à Besançon, elles vont tout droit, ces préférences, au roman en premier lieu. Le conservateur des collections municipales d'une très, très grande ville de province, lequel s'inspire manifestement dans ses fonctions de telle haute préoccupation qui n'est du reste pas rare chez MM. nos bibliothécaires, nous écrit ce mot qui vaut tous les développements : « La plupart de nos clients ne lisent que des romans et, malgré tous les subterfuges employés pour leur glisser des ouvrages d'histoire ou de science, ils reviennent *mordicus* aux seuls romans ». Le milieu n'y fait rien, d'ailleurs. Le président d'un groupe ouvrier catholique du XVIIIe arrondissement de Paris nous raconte qu'en dépit de ses efforts pour les intéresser « à autre chose », les membres de son association « ne sortent guère du roman », à telle enseigne que « six mois après avoir fait l'acquisition des *Origines de la France contemporaine*, la bibliothèque du cercle n'a pas prêté un seul volume de l'œuvre de Taine ». Comme nous nous permettions de l'interroger sur les lectures de son entourage, un « travailleur conscient » qui mène le bon combat parmi les porcelainiers de Limoges, et qui pour sa part prend évidemment les choses au sérieux nous répondait, lui, en parlant de ses camarades : « Ces animaux-là,... quand ils ont lu quatre romans dans leur mois, ils sont à bout de souffle... »

Que si l'on s'attendait assez à cette prédilection pour le roman, on s'attendait peut-être moins à ce qu'il [illegible] exceptionnel à la série des *Rougon-Macquart*. C'est pourtant comme nous avons l'honneur de vous le dire. Et pour qu'il soit vrai une fois de plus que le nombre est décidément admirable de constance, voici, avec celui de Zola, deux noms éminents auprès de notre populaire : Dumas père, M. Georges Ohnet. — Puis, un saut, un saut formidable, car le nombre a tout de même d'insondables caprices. Si, des préférences que nos investigations ont pu constater, nous concluons à des préférences plus générales, le quatrième rang — et voilà qui est déjà bien beau ! — le quatrième rang dans la faveur de notre grand public revient à M. Pierre Loti. — Elle est considérable aussi, la faveur, pour Balzac, George Sand, Daudet, côté des morts ; pour MM. Paul Bourget, Marcel Prévost, Paul Adam, d'autre part. — Enfin, parce qu'il y a partout une élite, et qu'il ne se pouvait pas que nous n'eussions pas à mentionner ici quelque plus significative admiration : sur les 187 bibliothèques que notre enquête a réussi à atteindre, il en est 119 où, tantôt sous une forme, tantôt sous une autre, l'on nous a dit, et spontanément : « M. Maurice Barrès a ses fidèles, et ce sont de vrais fidèles et qui ne laisseront rien échapper de l'œuvre du maître... » Et il faut signaler comme un joli détail le cas de cet ouvrier mécanicien, qui, grand habitué d'une importante bibliothèque de Paris, s'interdit d'ailleurs, nous raconte-t-on, tous les romanciers... sauf M. Maurrice Barrès, qu'il veut bien excepter de la règle, et qu'il pratique avec ferveur.

Vient-elle à se déprendre du roman, l'attention de nos liseurs s'attache à la poésie et au théâtre pour commencer, aux relations de voyages ensuite, aux études d'histoire en troisième lieu. M. Bertillon nous apprend qu'en 1910, par exemple, les quatre-vingt bibliothèques municipales de Paris ont enregistré, tant au service des lectures au dehors qu'à celui des lectures sur place : prêts : 709.555 pour le roman ; 181.505 pour le théâtre et la poésie ; 110.087 pour la série « géographie et voyages » ; 93.965 dans la série « histoire, mémoires et biographies ». Or, toute proportion gardée, « les positions » que déterminent ces chiffres sont encore partout les mêmes chez nous.

On se tromperait à croire que, pour amoureuse de théâtre qu'elle soit, cette clientèle [illegible] un égal enthousiasme tous les dramaturges qui s'offrent à l'émouvoir. Ainsi outre que mieux vaut ne pas parler ici de théâtre classique, elle raffole du drame de Victor Hugo tandis qu'elle ignore presque les comédies de Musset, elle préfère Sardou à Augier, elle a un faible pour Labiche... ou pour Dumas, suivant la couleur du jour. — Ce serait une autre

erreur de s'imaginer que les braves gens manquent parmi nous, qui lisent encore des vers. Ce culte ne sait guère que les demi-dieux dès longtemps assis dans le respect des hommes? Soit! Parmi ces gloires de tout repos, il fait en outre un choix, et ce choix témoigne d'un exclusivisme que rien n'oblige à tenir pour particulièrement heureux? Certes!... Mais enfin notre démocratie ne proscrit pas les poètes, puisque, si elle s'obstine à négliger et Lamartine et Vigny et Verlaine, elle demeure stupide d'admiration devant Victor Hugo, qu'elle n'a pas cessé d'aimer Musset, qu'elle est pleine de tendresse pour Coppée et de considération pour M. Richepin.

Les choses du voyage viennent en bonne place dans nos lectures populaires. Mieux : notons que, loin de s'arrêter nécessairement aux amusettes du genre, ce goût se prend volontiers aux œuvres sérieuses.

Admettrons-nous que la fraction qui occupe ses loisirs à suivre Nordenskiöld au pôle nord, voire M. Bonvalot en Asie, ne lit déjà plus si uniquement pour tuer le temps, l'observation sera pour le moins aussi juste appliquée à la minorité qui s'adonne à l'histoire. Ne doutons pas que ce ne soit assez souvent à la vraie, à la grande histoire qu'elle s'attache en effet, — et non pas, comme on le pourrait craindre, à l'anecdote seulement ni seulement au dessous des cartes. Voyez l'empressement avec lequel elle fréquente chez Michelet et chez Thiers. A signaler également, tandis que nous sommes sur ce chapitre, la dévotion qui se manifeste à travers ces lectures pour l'Empire, pour tout ce qui est de l'Empire. Nous aurions pu croire, comme nous nous occupions à recueillir ces notes, que nos aimables informateurs s'étaient parfois entendus pour insister sur le fait et sur l'exceptionnelle fortune que connaît dans nos bibliothèques populaires l'œuvre de M. Frédéric Masson.

Ajoutons enfin que l'on n'ignore pas absolument, céans, toute littérature étrangère. Ni M. d'Annunzio, ni surtout Mme Serao, ni Wells, ni surtout Kipling ne sont des inconnus dans nos milieux ouvriers, et Tolstoï y garde, quant à lui, un véritable public.

GASTON CHOISY.

(*A suivre*).

PAULINE PANAM

Histoire d'une jeune Grecque, d'après ses Mémoires

La place prépondérante qu'occupent les Cobourg, dans les cours européennes, donne aux aventures romanesques dont s'illustrèrent quelques-uns d'entre-eux, une saveur piquante, rehaussée encore par le soin jaloux avec lequel l'Allemagne, et avant elle la Diète Germanique, s'ingénièrent à en faire disparaître les traces. Mais, en dépit de leur zèle et de leurs interdictions, elles n'ont pu empêcher que ça et là un exemplaire, soit des souvenirs de Caroline Bauer, soit des mémoires de Pauline Panam, ou bien encore les *Anecdotes sur les Cours Allemandes* du poligraphe Wehse, n'échappassent à ce loyalisme puritain, pour la plus grande joie des bibliophiles.

Cependant, les mésaventures d'une petite Smyrniote n'eussent peut-être pas mérité les honneurs de la postérité, si les persécutions dont elle fut l'objet, notamment à l'époque du Congrès de Vienne, n'avaient provoqué, en sa faveur, une levée de boucliers, parmi l'élite de la société, en tête de laquelle, il faut placer tout d'abord le spirituel maréchal Prince de Ligne, qui la proclamait bien haut « la plus belle femme du monde » ; venaient ensuite, les princes de Metternich de Beauharnais, Narischkine, Lord S. Steward, le duc de Richelieu, et enfin le grand duc Constantin. Ce dernier l'aida, par la suite, à la publication de ses fameux mémoires qui provoquèrent un si grand scandale dans les cours d'Europe. Ils parurent en 1823, et eurent le grand honneur d'être le premier ouvrage interdit par la *Diète Germanique*.

*
* *

(Cobourg, famille ascendante. MICHELET).

Vers la fin du XVIIIe siècle, le palais de Cobourg fut mis en rumeur, par l'arrivée inopinée de M. de Budberg, agent pourvoyeur et diplomatique de Catherine la Grande, qui parcourait les petites cours allemandes, en quête d'une épouse pour le grand duc Constantin, âgé alors de dix-sept ans.

Cobourg était habité, à cette époque, par le duc François, son épouse, née Reuss Ebersdorf, et leurs sept enfants, dont quatre filles à marier. Ils vivaient chichement d'emprunts et d'artifices; aussi, l'appel de la czarine leur apparut-il comme un coup de fortune.

La duchesse, une austère piétiste, rassembla sa couvée à la hâte, choisit trois de ses filles, et sans se préoccuper de leurs toilettes antédiluviennes, qui allaient bientôt faire la joie des grandes dames moscovites, elle s'élança sur la route de Pétersbourg.

« L'apparition de cette femme au visage dur et

volontaire, écrit dans ses Mémoires (1) le Prince Adam Czartoryski, de cette mère qui présentait ses filles comme une marchandise à vendre, guettant sur laquelle des trois tomberait le regard de Catherine, ou le mouchoir de Constantin, produisit une impression pénible (1796) ».

Cependant le jeune grand duc, ayant constaté que Juliane, *la petite guenon, sautait gentiment*, ce fut sur la plus jeune des princesses que tomba son choix.

Elle avait quatorze ans. Cette union ne fut pas heureuse. Il fallait autre chose qu'une enfant inexpérimentée pour retenir un être fantasque comme le grand duc; aussi, une rupture, suivie beaucoup plus tard d'un divorce (1820), délivra les deux époux, et Juliane réintégra le triste donjon paternel.

Cette alliance, toute boiteuse qu'elle fût, allait être néanmoins pour les Cobourg, le premier jalon de la voie ascendante qu'ils ne devaient plus quitter.

D'abord, Ernest, l'aîné, prince héréditaire, obtint à dix-sept ans, de son beau-frère, le grade de général dans l'armée russe. Quant aux deux autres, Ferdinand et Léopold, ils furent protégés par leur grand'oncle Frédéric Josias de Saxe-Cobourg, l'allié de Pitt, et feld-maréchal d'Autriche (2).

Quelques années plus tard, les hasards de la guerre ayant dépouillé les Cobourg de leur duché, il fallut la signature du traité de Tilsitt, et l'accolade d'Alexandre et de Napoléon, pour le leur rendre. Le vieux duc François était mort après la bataille d'Iéna, ce fut donc Ernest, son fils, qui lui succéda.

*
* *

L'entrée solennelle du jeune héritier dans sa bonne ville de Cobourg est typique.

Il est midi : la ville est pavoisée. Le canon tonne. Toutes les cloches sont en branle.

Encadré par la fanfare des postillons, Ernest s'avance à cheval, suivi de son beau-frère, le prince de Leiningen et de son frère, le jeune Léopold.

Vient ensuite le carosse ducal, avec la duchesse douairière et la princesse de Leiningen.

Devant l'Hôtel-de-Ville le duc met pied à terre, il y est reçu par une phalange de soixante jeunes vierges, vêtues de blanc, casquées de feuilles de chêne et de bleuets, qui répandent des fleurs devant lui. Galamment, il met pied à terre, prend la tête de ce gracieux escadron, et marche en triomphateur vers le palais ducal.

Ne croit-on pas assister à une scène wagnérienne, et, pour le malicieux chroniqueur, initié aux faiblesses de ce futur don Juan, n'y a-t-il pas là un plaisant symbole ?

*
* *

En 1807, Ernest de Cobourg (1) avait 23 ans. Il était de haute taille et d'allure aristocratique, avait les traits réguliers, les cheveux châtain, la physionomie aimable, et bien plus franche que celle de son frère Léopold; mais il était affligé, comme lui, de ce parler lent et un peu gêné qui est la caractéristique des Cobourg. Ardent au plaisir, amoureux de la vie, il avait hâte de jeter un voile sur les misères qu'il avait subies jusqu'ici, et d'oublier sa vie de privations.

La politique lui en fournit le prétexte. N'était-il pas de son devoir d'aller rendre hommage à son bienfaiteur, au tout-puissant Napoléon ?

Ce fut donc au mois d'octobre 1807, qu'il partit pour Paris, accompagné seulement de son frère Léopold, et d'une modeste suite, et bien décidé à jouir largement des plaisirs de la capitale.

*
* *

La première fois qu'il rencontra cette Pauline Panam, dont il devait si cruellement bouleverser la vie, c'était dans un bal de société bourgeoise, où il s'était faufilé, avide de connaître Paris sous tous ses aspects.

Pauline-Adélaïde était fille d'un Grec de Smyrne : Alexandre Panam, qui, lors du massacre turc de 1780, n'avait eu que le temps de se jeter dans un vaisseau, pour échapper au glaive ottoman. Réfugié à Montpellier, il y avait exploité un procédé oriental, pour la teinture rouge des textiles. La Révolution française l'ayant ruiné, il en mourut de chagrin. Sa veuve vint alors se fixer à Paris, mais l'obligation de veiller aux intérêts de sa famille la forçait à de longues absences, — pendant lesquelles elle était obligée d'abandonner sa très jeune fille cadette, Pauline, aux soins de son aînée, Mme Lingis, veuve elle-même, et mère d'une fillette de dix ans.

D'une beauté peu commune, les deux sœurs vivaient néanmoins dans une austère réclusion, et il fallut pour les en faire sortir, le hasard d'un billet

(1) [illegible]

(2) [illegible] Prince Alexandre de Wurtemberg [illegible] Metternich.

(1) [illegible] Ernest et Albert [illegible] Angleterre [illegible] germaine.

de bal, refusé d'abord, puis accepté, à cause des supplications de Pauline.

L'apparition des jeunes femmes, dans la salle, le contraste de leur beauté fit sensation, et la plus jeune, bientôt, se vit l'objet des attentions pressantes d'un personnage mystérieux que l'on nommait tout bas « Altesse ».

A cette époque, Pauline-Adélaïde-Alexandre Panam n'avait pas encore quinze ans, et déjà elle joignait à la grâce d'une Parisienne, le charme des Orientales ; aussi, le duc, accoutumé aux attraits robustes de ses compatriotes, demeurait-il émerveillé devant ce visage d'une pureté classique, cet ovale délicat, et ces longs yeux en amande voilés de paupières bleuâtres.

D'une voix lente, aux accents fortement germaniques il accablait de compliments la jolie fille, et celle-ci lui répondait avec la pétulance et la gaité qui la caractérisaient.

Mais quel contraste entre ces deux êtres qui allaient lier si étroitement leurs existences! « Le prince, « dit Pauline », dans ses Mémoires, était grand, tenait obstinément la tête baissée, avait néanmoins la démarche noble, sa figure était régulière, ses cheveux n'étaient pas bouclés comme c'était la mode du jour. » Et tandis que la petite Smyrniote se montrait toute candeur et franchise, le jeune Allemand cachait, sous ses dehors bon enfant, une sournoiserie brutale qui devait s'accentuer avec les années.

Vers minuit, les deux jeunes femmes s'éclipsèrent discrètement. Le duc, qui ignorait même leur nom, en conçut une vive contrariété; déjà, il s'apprêtait à mettre en campagne ses plus adroits limiers pour retrouver ses inconnues quand d'obséquieux amis, voulant obtenir ses faveurs, trahirent l'incognito des jeunes Grecques, et le duc put bientôt se présenter en personne à la porte de leur modeste logis.

*
* *

Voici donc le prince dans la place!

Il est déjà de la maison!

Son âme imbue du « gemüthlich » germanique se complait tout de suite dans cet intérieur fait de simplicité et de grâce puérile.

Il devine l'ascendant de son titre sur ces âmes naïves, et en use; il offre avec bonhomie sa protection, son influence, et jusqu'à sa fortune aux jeunes femmes éblouies, et persuade à la naïve Pauline qu'il n'a d'autre ambition que d'être considéré par elle comme un frère!

Apprivoisées, les ingénues s'enhardissent, et se plaisent chaque jour davantage dans la société de ce joyeux compagnon qui accepte avec tant de sans façon l'hospitalité de leur table, et en échange, les mène tantôt à la musique du jardin des Tuileries, ou bien enseigne la géographie à Pauline, et à la petite Joséphine, sa nièce. Puis, avec une éloquence dont la jeune Grecque se souviendra amèrement plus tard, il célèbre la bonté allemande, la franchise allemande, la générosité allemande!... Tout cela, en un français quelque peu primitif, mais qui, tombant de cette bouche auguste, n'en a que plus de saveur.

Et certes, il ne fallait pas être grand clerc pour convaincre la crédule enfant, dont la simplicité était telle, qu'ayant aperçu un jour sur le seuil de sa demeure le valet empanaché du prince qui attendait son maître, elle l'avait pris pour quelque souverain!..

L'aînée des sœurs, Mme Lingis, en sa qualité de veuve, eût dû avoir plus d'expérience, mais, elle aussi, subissait le charme dangereux, et elle se sentait émue quand Ernest lui disait avec bonhomie : je me sens attaché à vous trois comme à ma propre famille! Ah! si vous consentiez à venir habiter Cobourg! Pauline ferait une si charmante demoiselle d'honneur pour ma sœur, la Grande Duchesse de Russie! Et vous-même, madame, pourriez être placée à la tête d'une maison de transactions commerciales entre Paris et le duché.

Comment, à l'énoncé de ces brillants projets, ne pas se confondre en paroles de gratitude? Aussi, n'hésitait-elle pas à nommer le Prince leur « ange sauveur! » le bienfaiteur de la famille! et elle escomptait déjà la joie qu'éprouverait sa mère à son retour.

Toutefois, la délicatesse des deux sœurs s'étonnait souvent du sans-gêne avec lequel le jeune duc parlait des dames de la cour impériale dont il leur lisait emphatiquement les poulets enflammés. Toutes les femmes de Paris se mouraient donc d'amour pour lui, se disait Pauline rêveuse! Et la pensée qu'il leur préférait ses modestes amies faisait battre son cœur. Lui riait sous cape de tant de candeur : « Ma chère petite innocente, murmurait-il tendrement à l'oreille de l'ingénue!

Cependant ces platoniques amours commençaient à le lasser. Il était venu à Paris avec l'appétit d'un conquérant, et ne prétendait pas l'oublier.

Grâce à la fraternelle confiance qu'il inspirait à ses amies, il avait chez elles ses entrées à toute heure. Un matin donc, profitant de l'absence de Madame Lingis, il s'était sournoisement introduit dans la chambre de Pauline qu'il savait couchée et souffrante, et, affectant un réel désespoir :

— Chère petite, je suis bien malheureux!... mes

affaires me rappellent en Allemagne... et... je vais être obligé de vous quitter. A ces paroles inattendues, la fillette avait éclaté en sanglots.

Mais tendrement, le bon prince s'était assis sur le lit, l'avait entourée de ses bras, et lui avait prodigué avec hypocrisie ses consolations, sous la forme de baisers très tendres qu'elle lui rendait ingénument.

Et ce fut l'éternelle histoire de l'agneau croqué par le loup.

Dans ses *Mémoires*, Pauline résume cette heure fatale par ces simples mots : « Je fus coupable, sans avoir la conscience de ma faute, jamais femme ne tomba si aveuglément dans l'abîme : il abusa de ma douleur et de ma faiblesse : j'avais quatorze ans. »

*
* *

Peu après cette aventure, l'indisposition de la malheureuse enfant s'aggrava. Mais, quand son séducteur lui avoua brutalement les suites probables qu'il redoutait, il fut stupéfait de sa candide réponse : « Comment est-ce possible, puisque nous ne sommes pas mariés ?... » Toutefois les craintes du duc ne s'étant pas réalisées, il renonça au projet qu'il avait fait d'emmener immédiatement Pauline à Cobourg.

De son côté, la mère, retenue auprès de son fils malade à Lyon, prolonge son absence, et Mme Lingis, ignorante de la trahison, subjuguée à l'idée de l'avenir princier réservé à sa sœur, bâtissait avec le jeune couple des châteaux en Allemagne.

Il fallut l'annonce foudroyante du retour maternel pour réveiller la conscience de Cobourg qui redoutait une clairvoyance plus perspicace, et, tout de suite il élabora un plan de campagne, que les imprudentes acceptèrent les yeux fermés : Pauline et la petite Joséphine sa nièce partiraient pour Cobourg, les fillettes revêtues de costumes masculins. Enfin l'argent nécessaire au voyage serait apporté la veille du départ.

En effet, un personnage fantastique, à la figure sèche, aux yeux clignotants, que surmontait une pyramidale perruque poudrée, et qui répondait au nom de baron de Fischler, se présenta bientôt, et paya la mince somme pour laquelle Mme Lingis délivra le reçu fatal qu'elle devait si amèrement regretter plus tard.

Quand la pauvre mère arriva les bras tendus, pour embrasser ses enfants, deux oiselets avaient déserté le nid ! Pauline et Joséphine couraient les grand'routes de l'Europe en lourde diligence, distancées de beaucoup, par la confortable chaise de poste de l'Altesse et de sa suite.

Le voyage de ces inexpérimentées, qui n'avaient pas vingt-quatre ans à elles deux, fut fertile en aventures : les beaux cheveux de Pauline s'étant brusquement échappés de sa casquette de collégien, l'exposèrent aux entreprises galantes de plus d'un voyageur...

Cependant, la dernière étape approchait. Déjà, sur l'horizon se profilait Cobourg ! — but tant désiré ! ville des mille et une nuits, où tous les souhaits allaient enfin être accomplis, toutes les petites vanités satisfaites !...

*
* *

A la descente de la voiture, un être burlesque, à la trogne fleurie, aux longs cheveux roux, vrai personnage de conte de fée, attendait les jeunes filles : c'était Tittel, l'écuyer-factotum du prince. Il remit en grand mystère une lettre de son maître à Pauline. Cette lettre, d'une sécheresse étrange, aurait dû faire réfléchir la jeune imprudente, mais la fièvre des grandeurs aveuglait cette tête folle.

Et la voilà bientôt, trottinant avec sa compagne, aux côtés de leur grotesque guide.

Cependant, la vue des rues noirâtres les surprend. Est-ce donc là cette capitale si vantée par le duc ? Les murailles des maisons paraissent rongées d'humidité, et les portes faites de planches grossièrement assemblées, comme on n'en voit que dans les plus misérables bourgades de France.

— Voilà sans doute la prison, s'écrie Pauline, en avisant une masse sombre qui se dresse au milieu de la place.

L'émissaire a un geste indigné.

— Fi !... mais c'est le *balais* de son Altesse Sérénissime et de la duchesse douairière ! fait-il avec son accent tudesque.

Les fillettes frissonnent, elles contemplent avec épouvante cette vaste muraille enfumée au milieu de laquelle s'érige un portail massif qui semble annoncer l'entrée de quelque écurie gothique, alors que, tout en haut, s'alignent en double rang, d'étroites fenêtres, sortes de meurtrières garnies de jalousies vert-pomme.

Tandis qu'elles s'attardent ébahies, le nez en l'air, deux gros rats échappés des caves viennent se jeter dans leurs jambes et leur font pousser des cris de détresse.

Un peu confus, leur guide les entraîne à travers un dédale de rues tortueuses, et s'arrête enfin devant une auberge d'aspect lugubre, où, avec les plus grandes précautions, il les fait pénétrer.

Dans une pièce discrètement obscure, le duc est là qui les attend !

La vue de ce beau gar on à l'air rejoui, qui les enlève comme des plumes, et les embrasse à bouche que veux-tu, a bien vite effacé la fâcheuse impression.

Et maintenant il faut restaurer les petites voyageuses, toutes drôlettes en leurs costumes de gamins, et entendre le récit de leurs fantastiques aventures.

Quand le prince et son écuyer se sont enfin retirés, les jeunes filles inspectent curieusement leur nouveau domaine.

Combien ces pièces sont nues!... Et quelles bizares petites couchettes faites d'une mince galette en trois morceaux, et d'un édredon auquel adhère le drap!...

Elles s'y blottissent néanmoins avec bonheur, et Pauline s'endort en rêvant aux princesses dont elle va partager la vie!

Le lendemain, à son réveil, une femme dont elle ne comprend pas le langage lui apporte avec un bouquet, un frugal repas.

Cependant, le prince n'a point encore fait son apparition, et tout le jour, serrées craintivement l'une contre l'autre, les fillettes se penchent à la fenêtre, et guettent dans l'étroite ruelle, les rares allées et venues des passants.

C'est à la tombée du jour seulement, que l'Altesse, enveloppée du classique manteau couleur de muraille, fait son apparition.

Enfin! s'écrie Pauline en se jetant, sanglotante sur sa poitrine.

De longues effusions de tendresse la calment un peu, et la confiance lui revient en sentant ce bras robuste autour de sa taille.

Posant alors sa tête câline sur l'épaule de son Seigneur, elle l'écoute lui conter les divertissements de la famille ducale, et comment une vraie scène a été construite dans le palais sur laquelle princes, princesses et dames d'honneur jouent de vraies pièces, avec programmes imprimés, et... places payantes!...

Pauline n'en croit pas ses oreilles! Est-il possible que ce noir donjon renferme tant de joies!...

— Mais, au fait, dit-elle avec pétulance, comment pourrai-je jamais jouer en allemand!... moi qui n'en sais pas le premier mot!... — il faudra donc me donner des rôles muets?...

Et sans voir la gêne qui assombrit les traits du jeune homme :

— Dites-moi, Altesse, c'est bientôt que j'entrerai dans mes nouvelles fonctions?...

Ernest ne répond pas. Une barre lui traverse le front.

— C'est que voilà, bredouille-t-il, j'ai oublié de te dire que tout dépend de ma mère... et... il paraît qu'en ce moment... elle prétend avoir horreur des Françaises... alors... tu dois comprendre ma chérie... Il ne peut achever, le désespoir qui éclate sur le juvénile visage l'épouvante. En dépit de sa légèreté il comprend la mauvaise action qu'il a faite en attirant cette pauvrette dans un véritable traquenard!

Il s'est agenouillé, a entouré de ses bras l'adolescente, et entrecoupant ses paroles de baisers et de caresses, il lui murmure des promesses pleines de feu.

— Jamais je ne t'abandonnerai... je resterai toujours ton grand ami... Tu peux te fier à mon honneur!

Et il jure, sur tout ce qu'il a de plus sacré, que jamais, au grand jamais, il ne lui donnera l'occasion de se repentir d'être venue en Allemagne.

— Oui! clame-t-il, que Dieu me punisse si je manque à ma parole!...

Les grands yeux de l'enfant s'éclairent. Ensemble, ils confondent leurs larmes, et scellent leurs destinées...

Une fois son autorité reconquise, le duc en profite, avec habileté, pour l'affirmer complètement. Or, comme la présence à Cobourg, « de ces deux petits garçons aux beaux cheveux et aux petits pieds », a singulièrement intrigué la cour et la ville, il faut faire cesser ces bruits, et pour cela, Pauline et sa compagne ne sortiront que le soir, elles garderont leur costume masculin, et sous aucun prétexte, ne se montreront à la fenêtre, pendant la journée.

Tout cela, dit sur un ton plaisant, fut étourdiment accepté, et pendant quelques jours les deux jeunes filles firent preuve d'une rare patience, attendant sans se plaindre la visite quotidienne du prince, et la promenade nocturne.

Cependant, à la longue, cette claustration qui s'éternisait, ces fastidieuses excursions le soir à travers d'infâmes ruelles, avaient exaspéré Pauline, Son bon sens se révoltait enfin! que signifiait cette conduite? Quel crime avait-elle commis, et pourquoi la traitait-on en prisonnier d'état? Un désir insensé de revoir sa mère, son pays, tous les témoins de sa vie si heureuse, jusqu'ici, lui gonflait le cœur. Oh! retourner à Paris se jeter aux pieds de sa bonne mère, implorer son pardon!

La violence de son désespoir avait effrayé le duc. Pouvait-on prévoir à quelles dangereuses extrémités l'exaspération pousserait cette tête folle?

Il possédait à Esnau, dans les environs du château ducal de Rosenau, — résidence estivale des Cobourg, — une ferme assez primitive. C'est là qu'il prit la résolution d'expédier les deux « petits collégiens », sous l'égide du fidèle Tittel.

Comme celui-ci faisait monter Pauline en voiture, il lui remit de la part du duc le caractéristique billet que voici, et dont nous respectons l'orthographe :

« Je vous prie, au nom du ciel soi bien discrèt caché vous pour tout le monde, que personne ne tévine qui vous été.

ERNEST. »

La ferme était humide, les distractions nulles, mais le soleil, les fleurs, la vie en plein air opérèrent bientôt une détente sur le moral des deux prisonnières, et un peu de rose revint à leurs joues.

« Ne bas guitter surtout vos gostumes de garçons ! » avait suggéré le bon Tittel.

Cette précaution fut la cause d'une perturbation inattendue dans le pays.

Eblouies par la grâce exotique de ce jeune chérubin qui semblait tombé des nues, toutes les *Gretchen* du village en étaient devenues amoureuses, et elles assaillaient Pauline d'œillades, de bouquets, de déclarations, et de visites, ce qui amusait fort la jeune fille, et rassurait Ernest au point qu'il avait poussé l'audace jusqu'à la présenter à ses sœurs comme un jeune Parisien, en villégiature à Esnau. Malhabile à déguiser la vérité, Pauline, que la présence de ces grandes dames interloquait, avait lamentablement oublié son rôle, et répondu étourdiment à la comtesse Mensdorf qui lui demandait à quoi elle passait ses journées.

— Mais, je lis, Madame... et puis je couds !

Un éclat de rire avait accueilli cette déclaration, mais le lendemain Ernest était sévèrement admonesté par ses sœurs.

La grande duchesse Constantin, surtout s'effrayait pour lui d'une telle responsabilité, vu l'âge de l'innocente victime, et ce fut elle qui l'obligea à rendre à Pauline les habits de son sexe.

(A suivre.) MARGUERITE PORADOWSKA.

LE MOUVEMENT PHILOSOPHIQUE

UNE PHILOSOPHIE DU REPOS [1]

« Au commencement était l'Action ». M. Th. Ribot s'inscrit en faux contre cette parole de Goethe dans son récent et pénétrant ouvrage, d'une clarté égale à celle de ses études sur [illegible] *les Mouvements*. Il la remplacerait volontiers par cette autre, — qu'il aurait pu mettre en exergue à son étude du moindre effort en psychologie, par quoi se termine le livre, — : « Au commencement était le Repos. »

[1] [illegible] *Mouvements*. (Alcan.)

*
* *

Sans doute, l'activité est un besoin. Elle l'est au point qu'il n'y a pas pire souffrance que de se voir réduit à l'immobilité. Le régime cellulaire n'est une peine si terrible qu'à cause de cela. Non seulement nos membres exigent de remuer, nos sens eux mêmes ont besoin d'exercice. C'est ainsi qu'au bout de peu de temps l'obscurité devient intolérable à un voyant. L'ennui, enfin, pèse de tout son poids sur les esprits condamnés à l'oisiveté. Les fonctionnaires et militaires retraités, fort souvent, en meurent. De fait, tout le monde plus ou moins s'agite. Combien, parmi les passants, qui sortent uniquement pour sortir, sans autre but que de bouger ! Qui n'a pas d'occupations s'en crée. On le voit bien aux *sportsmen*, aux touristes, à tous les gens qui s'amusent ou prétendent s'amuser. A quelque prix que ce soit, il nous faut voir, entendre, nous intéresser aux mille spectacles de la nature ou de nos semblables. Les animaux eux-mêmes sont dans ce cas. Le moineau pépie, va, vient, volte et virevolte. A lui tout seul, il symbolise l'humanité.

Est-il question, par contre, de travailler, il n'en va plus de même, comme l'a très bien remarqué M. Th. Ribot. Le besoin d'exercice mis à part, l'homme est naturellement paresseux. Le sauvage se rend volontiers à la chasse ou à la pêche, qui l'amusent, mais il laisse sa femme porter les fardeaux et vaquer aux soins les plus grossiers du ménage. Encore ne s'y résigne-t-elle que sous l'empire de la crainte. N'étaient les sanctions scolaires, la grande majorité des écoliers ne ferait rien. Voyez avec quel soin une partie de l'humanité a toujours tâché de se décharger sur l'autre de tout labeur. L'esclavage, qu'Aristote jugeait admirable, ne répond point à un autre souci. Or, son origine remonte au plus lointain des âges et il n'a disparu, ou à peu près, que vers la fin du siècle dernier. Croyez-vous, du reste, que, si l'ergastule ne vient plus châtier sa fainéantise, l'ouvrier moderne se rende à l'ouvrage autrement que pressé par la nécessité ? Ce n'est pas sans raison que la Bible nous apprend que, comme punition suprême, Jéhovah condamna notre premier père à « gagner son pain à la sueur de son front. »

Assurément, il existe des exceptions. M. Th. Ribot est le premier à le reconnaître et, j'ajouterais volontiers, à en donner l'exemple. Nous tous, nous connaissons des gens qui aiment le travail, intellectuel ou autre. Cela tient à ce qu'ils sont des passionnés, et que la passion qui les [illegible] pour un art, une science, voire pour l'action toute pure [illegible] les soulève, pourtant, leur facilite la tâche. C'est au point qu'on dirait que quelques uns d'entre eux sont poussés par un

ressort intérieur. « Il a l'air sans cesse de haïr le repos pour lui et pour les autres » disait, notamment, de Napoléon Mme de Rémusat.

Mais toute règle offre des exceptions, comme le prétend le bon sens populaire. Or la règle est, à n'en point douter, que, s'il ne répugne pas à l'activité, l'homme redoute l'effort. Et cela se conçoit ! Autant le libre exercice d'une activité normale est agréable, autant le travail est douloureux. L'activité volontairement soumise à un but imposé est quelque chose en soi de tout à fait désagréable, qui nécessite, en outre d'une stricte discipline, une grande dépense de force nerveuse, d'où une fatigue, que ne fait pas oublier le goût du plaisir. Quand la poursuite d'une satisfaction, d'un idéal ou d'une chimère ne le vient point parer, le travail, il le faut avouer, est rebutant. Le mot peine, qui veut dire souffrance, n'est-il pas synonyme de labeur ?

Cependant, comme en dépit de la répulsion naturelle pour tout effort commandé, l'homme est contraint de travailler pour vivre, il s'est toujours ingénié à ménager sa peine.

Quand ce souci-là n'oblitère pas le but à atteindre, quand il ne vise, autrement dit, qu'à une moindre dépense en vue d'un même résultat, il s'agit, au vrai, d'une loi d'économie. Autrement, quand le but est abandonné ou pâtit, nous tombons dans l'apathie ou dans l'automatisme.

L'apathie, qui consiste à refuser non seulement l'effort, mais, très souvent, la plus élémentaire activité, est une affaire de tempérament. Elle est le fait des lymphatiques, qui sont les phlegmatiques de jadis. Ils souffrent, en même temps que d'un affaiblissement de la circulation sanguine, d'un ralentissement général des fonctions et, par suite, d'une insuffisance simultanée des recettes et des dépenses. Psychologiquement parlant, tout leur demeure indifférent ; leurs impulsions étant dénués d'énergie, rien ne les peut faire sortir de leur indolence. Beaucoup de paresseux, de paresseux complets, appartiennent à cette catégorie. Ce sont au vrai de malades. L'asthénique est toujours fatigué. M. Th. Ribot cite, en exemple, le cas d'une femme de quarante-six ans qui déclare qu' « un manteau de fatigue tombe sur elle ». Il lui est impossible de suivre une idée; son attention ne se fixe plus ; elle peut à peine mener à bien une addition ; tout papillote devant elle ! Il y a fuite de l'effort, même pour le plaisir. Cette sorte d'inertie se retrouve chez le vieillard qui, de nature, répugne à l'initiative : il s'incruste dans la routine.

L'automatisme, par quoi s'affirme la prédominance des habitudes, est, du reste, une nouvelle forme de la tendance au moindre effort. Nous y sacrifions tous plus ou moins. On connaît le cas de Kant, qui sortait tous les jours à la même heure et, sans parler à personne, accomplissait pendant le même nombre de minutes exactement le même tour, comme on voit aux vieilles horloges des villes l'homme de fer sortir, battre l'heure et puis rentrer. Il n'y dérogea que le jour où il apprit la Révolution française ! Eh bien, il existe des personnes que l'automatisme prend tout entières : elles ne peuvent plus s'y soustraire. On voit, par exemple, des gens qui sont tout à fait incapables de faire à la même heure autre chose que ce qu'ils ont coutume de faire. Un tel mécanisme ne se restreint pas au corps : il envahit l'intelligence. On sait, ainsi, des esprits qui sont à tout jamais hors d'état de s'assimiler une idée neuve ou même de la prendre en considération. Ils ne peuvent même plus concentrer leur attention. L'influence qu'exerce, par ailleurs, sur nos jugements et nos raisonnements l'association par contiguïté et par analogie d'une part, la répugnance aux innovations, que nous éprouvons tous à quelque degré, d'autre part, témoignent de la crainte qui paralyse les meilleurs d'entre nous pour l'effort cérébral. Faute de prendre de la peine, non seulement nos démarches, mais notre intelligence, s'enlisent dans la routine. Rappelez-vous les vers de Sully Prud'homme :

> Mais imprudent qui s'abandonne
> A son joug une fois porté !
> Cette vieille au pas monotone
> Endort la jeune liberté :
>
> Et tous ceux que sa force obscure
> A gagnés insensiblement
> Sont des hommes par la figure,
> Des choses par le mouvement.

Combien s'en remettent ainsi à l'automatisme, non seulement physique, mais mental, à moins qu'ils ne régressent jusqu'à l'indolence, pour tout ce qui ne concerne pas leur profession ou leur plaisir ! Il y a, en effet, des paresses partielles qui proviennent moins d'une faiblesse organique que d'une défaillance de la volonté par manque d'intérêt ou de courage devant certaines besognes. Tel qui montre beaucoup d'ardeur au jeu devient pour l'étude ou les affaires d'une mollesse incurable. Tous les éducateurs ont vu de ces écoliers qui ne se réveillent qu'au gymnase ou, inversement, en classe. Les uns et les autres obéissent à la loi du moindre effort en ce sens que leur activité s'épanche tout naturellement du côté où elle rencontre le moins de résistance.

N'est-ce pas, en l'espèce, une manière d'économie ? La vie est brève, une multitude de soins nous harcèlent ; nous ne pouvons tout faire, même de ce qu'il faudrait ou de ce que nous souhaiterions. Nous sommes obligés de choisir, de nous cantonner,

sous peine de n'arriver à rien, dans une catégorie d'occupations. Aussi bien, la loi d'économie, qui consiste à prendre, volontairement ou non, les moyens les plus rapides et les plus faciles pour arriver à un but, s'impose comme une nécessité. Épargner son effort n'est plus, alors, la fin cherchée. C'est, au contraire, une manière de bien gérer ses forces en vue d'un rendement meilleur.

L'abstraction et la généralisation sont, de même, des procédés d'épargne qui nous permettent d'étendre nos connaissances. « Qui veut aller loin ménage sa monture » enseigne le proverbe. Il n'y a point là de paresse. Loin, en effet, de supprimer l'effort, l'économie ne vise qu'à le rendre plus fructueux. C'est le cas du système Taylor appliqué au travail ouvrier.

*
* *

Règle, pour partie, de notre activité individuelle, la loi du moindre effort, l'est aussi de l'évolution des sociétés.

La force d'inertie, qui restreint leur essor, en est un sûr garant. A côté, en effet, des impulsions qui transportent les foules, M. Th. Ribot a su discerner en elles un indéniable effroi des innovations. Toute nouveauté n'exige-t-elle pas une rupture d'habitudes que devra suivre un véritable travail d'adaptation? Or, la volonté de l'homme moyen est faible et sa persévérance médiocre. Son attention se fatigue vite. Prise en masse, l'humanité préfère, bien souvent, les incommodités, voire les souffrances dont elle a l'habitude, à la peine qu'il faudrait assumer pour s'y soustraire. De là, la lenteur avec laquelle se transforment les institutions sociales. Elles changent peu à peu, par « petites secousses. » Combien, par exemple, n'a-t-il pas fallu de siècles pour faire sortir, en France, du Cabinet du Roi les différents ministères ! Il en va pareillement de notre présente organisation judiciaire. Elle n'émane pas d'un plan préconçu, mais de la protection ou de la vengeance que les sujets réclamèrent du souverain. Rien, fût-ce après les pires révolutions, ne s'établit tout d'une pièce. Voyez Napoléon : il restaura, en partie, ce que la Révolution avait détruit. Quels ne sont pas, d'autre part, les obstacles auquels se heurtent toutes les inventions, même les plus profitables à l'humanité ! Ils sont tels que les grands inventeurs, d'ordinaire, meurent de faim. A quelles haines Jacquard ne dut-il point faire face, lui et son métier à tisser? Je ne cite ni Jenner, ni Pasteur, qui furent longtemps considérés comme des ennemis publics pour avoir découvert, l'un le vaccin, l'autre l'antisepsie. Il n'y a pas qu'en science, du reste, que se manifeste semblable misonéisme. Quel est le grand écrivain ou le grand artiste qui n'a pas eu à en souffrir? Qu'il suffise de citer Beethoven, Delacroix, Balzac, Wagner. C'est le sort du génie d'être, faute d'application à le comprendre, tout d'abord jugé incompréhensible. Il est la victime désignée de l'incurie sociale.

La loi d'économie n'est pas, elle-même, sans présenter de nombreux inconvénients. Parce qu'elle nous induit en simplification, elle nous ravit au contact des faits, notamment dans le domaine de l'intelligence. L'abstraction, parce qu'elle analyse, laisse, en effet, beaucoup de choses de côté, cependant que la généralisation confère une portée universelle aux éléments ainsi détachés. Or, c'est, ne l'oublions pas, sur ces observations, et non point sur la complexité du réel, que la science travaille. Elle ne nous élève à la conception de l'universel que par réduction. D'où il suit qu'elle ne nous informe qu'en déformant la réalité. Au lieu de cette vue abrégée, nous pouvons imaginer, comme le suggère M. Th. Ribot, un mode de connaissance incontestablement supérieur, analogue à l'omniscience que les théologiens attribuent à Dieu, mais dont l'intelligence humaine est radicalement incapable, qui se représenterait tous les événements de l'univers, grands et petits, dans leurs multiples rapports. La loi d'économie, enfin, peut être non moins dangereuse dans l'ordre de la pratique. Le maître qui applique une identique pédagogie à tous ses élèves, le médecin qui traite ses malades uniquement d'après certains préceptes généraux sont de mauvais maîtres et de pitoyables docteurs. Ils oublient qu'il n'y a que des cas individuels et point de règles absolues.

En retour, il est vrai, l'inertie sociale n'est pas sans présenter de sérieux avantages, ne serait-ce qu'en guise de contrepoids au besoin de changement qui pousse certains esprits à chercher toujours du nouveau. Imaginez ce que deviendrait la société si elle était livrée sans compensation à leur fureur de bouleversement. Les plus nécessaires institutions seraient tous les jours remises en question. La Société tout entière deviendrait un kaléidoscope, que dis-je? un chaos. Elle se morcellerait sans rémission. Ce serait l'anarchie, la ruine, non seulement de tout État, mais de toute vie collective, tant il est vrai que le progrès des sociétés a besoin, comme celui des individus, de s'appuyer sur des habitudes, autrement dit sur quelque chose de fixe. On ne parvient pas au sommet d'une montagne tout d'un coup : il y faut beaucoup de patience et de longueur de temps. Dans l'ordre social, *a fortiori*, rien ne s'improvise ou, plus exactement, rien n'est viable de ce qui est improvisé. Quelle chimère hanta les Jacobins, qui s'imaginèrent pouvoir refondre, de fond en comble, une nation ! Elle n'a d'égale que la naïveté des socialistes qui croient pouvoir, par un

coup de théâtre, implanter leur système. La force d'inertie qui tire l'humanité en arrière s'oppose, heureusement, aux changements brusques qui la désorbiteraient. La paresse collective, pourrait-on dire, est, en quelque mesure, la condition du progrès, parce qu'elle l'est de toute stabilité, sans quoi celui-ci serait à tout jamais impossible. Songez donc que, sans cette bienfaisante paresse, il n'y aurait rien d'assis, ni institutions, ni lois, ni coutumes, ni mœurs. Les langues, la morale, l'industrie, le commerce n'auraient pu s'établir. D'un mot, la civilisation n'existerait pas.

A plus forte raison, la loi d'économie apparaît comme l'instrument de tout progrès social. On a dit, en manière de paradoxe, que les Anglais ne sont si appliqués à leur travail que par fainéantise, pour en avoir plus vite fini avec lui. Cette boutade contient pas mal de vérité. L'homme n'a inventé les machines et, par conséquent, l'industrie moderne que pour épargner sa peine. Cette économie de l'effort se trouve au principe de la plupart des découvertes. N'est-elle pas à la racine des sciences, s'il est vrai qu'elles répondent à une tentative de simplification de nos connaissances? La mathématique fait figure, très exactement, de moyen économique pour compter. Par ailleurs, Mach donne la *Mécanique* de Lagrange, qui déduit cette science de l'application continue d'un seul principe, comme un merveilleux exemple d'épargne. L'évolution des langues s'explique toute, enfin, par la tendance de la prononciation au moindre effort. Dans tous les idiomes, en effet, les terminaisons et autres accessoires des mots tombent, cependant que l'essentiel lui-même s'assouplit : « La grande tendance cachée sous un nombre infini de faits en apparence hétérogènes, écrit Whitney, est la disposition à se défaire de toutes les parties des mots qui peuvent être élaguées sans nuire au sens et à disposer les parties restantes de la façon la plus commode. » (1) On le reconnaît bien au parti pris d'abréviation qui caractérise l'argot. C'est, tout de même, en raison de la loi d'économie que le sens des mots s'étend par analogie. Πρεσβύς, qui veut dire ancien, devenait prêtre, et cependant que *caput*, qui signifie tête, s'applique aussi à une classe, à une armée, aux sections d'un livre.

*
* *

L'amour du travail, le goût de l'effort, constituent, en résumé, l'exception. Ils sont le fait des natures d'élite, des passionnés, des ardents, de tous ceux que des inclinations fortes possèdent, intellectuelles, pratiques, physiques ou esthétiques. Ceux-là sont les génies qui font avancer l'humanité, le levain qui soulève la pâte. Les autres ont horreur de l'effort; ils éprouvent pour le travail une répulsion instinctive. Voilà la règle que les sauvages, les enfants, et tous ceux qui vivent en marge de la société, — vagabonds, criminels et prostituées, — confirment.

Je n'irai certes pas jusqu'à dire, avec Ferrero, que l'inertie, entendue au sens psychique, constitue l'unique loi de l'homme et que, si notre cerveau ne recevait aucune excitation extérieure par l'entremise des sens, nous resterions indifférents à tout. Non certes! car, outre qu'être inerte c'est déjà persévérer dans l'être, nous apportons en naissant des tendances, des inclinations, des appétits, qui nous pressent d'agir. Notre conscience n'est pas une cire vierge. Elle l'est si peu que nous réagissons, à la lettre, dans la mesure où nous agissons. Mais, ce qui est non moins sûr c'est que, à côté de cet appel vers l'action, il existe en nous un fort penchant à ne rien faire ou à en faire le moins possible. A quelques exceptions près, nous n'aimons pas à nous « donner du mal ». Aussi bien, l'homme ne s'est plié au travail que sous l'aiguillon du besoin, de la misère et de la souffrance. Et encore a-t-il fallu des millénaires pour l'habituer au labeur, non pas même intellectuel, auquel ne se hausse qu'une élite, mais simplement musculaire !

Le repos, du reste, est un besoin et, pour beaucoup, un idéal. Toutes les religions, ou à peu près, ne s'accordent-elles pas pour y placer la béatitude suprême? On ne travaillait pas au Paradis terrestre. *Requiescat in pace*, telle est la dernière prière que le prêtre catholique adresse à Dieu en faveur du défunt, afin que son âme repose dans la paix éternelle, cette paix que les bouddhistes espèrent trouver dans l'anéantissement absolu, au terme et comme récompense d'une vie parfaite et d'un cœur purifié.

PAUL GAULTIER.

(1) WHITNEY. *La Vie du Langage*, ch. V.

THÉATRES

Comédie-Royale : *Clara Florise*, comédie en 3 actes, de M. GEORGE MOORE : — *Il sait l'...*, comédie en 1 acte, de M. CAMILLE OUDINOT.
Le Théâtre du Vieux-Colombier.

La Comédie-Royale vient de nous donner une pièce originale et charmante, une de ces réussites heureuses dont l'agrément surprend par sa nouveauté. C'est un marivaudage humoristique, où la vérité prend les ailes de la fantaisie, mais ne s'en sert pas un instant pour nous égarer dans les nuages, une

délicate transposition de psychologie très juste dans le cadre de la comédie légère, un badinage sentimental qui ne tombe jamais dans la fadeur et se déroule hors du convenu avec une aisance singulière et la plus piquante liberté.

L'auteur, M. George Moore, est un Irlandais, dont la personnalité s'est formée, presque à parts égales, de trois éléments : son hérédité naturelle, l'influence littéraire de l'Angleterre, et celle de notre pays. Ils ne s'équilibrent pas toujours d'une manière parfaite, et peut-être faut-il expliquer par la prédominance excessive de l'un d'eux, ou leurs discordances, les défauts qui ont quelquefois scandalisé, plus souvent déconcerté critiques et lecteurs anglais. Les premiers romans, *A Modern Lover* (*Un Amant Moderne*) et *A Mummer's Wife* (*Femme de Cabotin*), écrits entre 1880 et 1885, portent la marque et la tare de notre naturalisme. On le retrouve avec des longueurs et des étrangetés dans *Evelyn Innes* et *Sister Teresa*. Mais *Esther Waters* est un chef-d'œuvre. Ce roman réaliste, qui nous retrace l'histoire d'une pauvre fille, avec ses rares éclairs de joie et la série interminable des heures sombres, des épreuves douloureuses, est plein de pitié et de poésie. S'il nous transporte à l'office et à la cuisine, chez un propriétaire rural dont la riche demeure n'est qu'une dépendance de son écurie de courses ; s'il nous présente des intérieurs bourgeois de Londres, tels que peut les voir une nourrice ou une bonne à tout faire, un bar de l'énorme cité, avec sa clientèle de joueurs, de maniaques absorbés par les paris, les calculs et les « tuyaux », — la grandeur et le sérieux de la vie baignent d'une lueur sereine le tableau des tristes jours, les scènes de misère. Le grand succès de ce roman a déterminé l'auteur à le porter à la scène. La pièce a été jouée sur un théâtre de Londres. Je crois qu'elle mériterait d'être représentée chez nous. Aujourd'hui, c'est une œuvre bien différente que nous offre la Comédie-Royale, et mieux appropriée à son cadre. Essayons d'en préciser la qualité.

La donnée pourrait être celle d'un vaudeville. Louis Davenant, écrivain célèbre et sur le retour, envoie à sa place et sous son nom son secrétaire en Angleterre. Celui-ci doit s'occuper des répétitions d'une pièce, *Clara Florise*, qui va être jouée à Londres. Il rencontre une admiratrice de Davenant, Lady Ellen Leslie, dont il s'éprend et qu'il épouse, toujours sous le nom de Davenant. Tout s'arrange d'ailleurs le mieux du monde, car il est excellent, vous le pensez bien, que la jeune femme épouse le jeune homme et non pas le illustre patron, un peu trop mûr.

Imaginez ce qu'aurait pu faire de ce thème un vaudevilliste, et représentez-vous tout ce qu'en saurait tirer l'implacable logique qui préside aux destinées de notre théâtre et de ce genre en particulier. Rien, absolument rien de pareil dans la pièce de M. George Moore ; quelque chose de tout différent, et je crois pouvoir dire de tout opposé.

D'abord, M. Moore n'a aucun goût pour la construction logique. Il est aussi étranger et indifférent que possible à la technique d'un Sardou, d'un Scribe. Un développement naturel, spontané, lui tient lieu d'architecture. Il n'a rien arrangé, rien préparé, rien truqué. Point de « situations », point d'effets : des personnages que l'action rapproche et dont chacun nous est présenté pour lui-même, pour telle nuance de sentiment et de personnalité que les circonstances lui permettent de manifester. Un tel art nous donne, après tant d'habiletés dont nous sommes las, et de conventions elles-mêmes fatiguées par un long usage, une sensation de fraîcheur et de renouveau.

Louis Davenant est un de ces auteurs célèbres qui a connu d'autres succès que ceux de la littérature. Mais il vient de passer la cinquantaine et s'est résolu sagement à clore sa vie amoureuse. Celle de son jeune secrétaire, Sébastien Mallet, ne fait que commencer. C'est ce garçon de vingt-cinq ans qui doit aller à Londres et poursuivre l'aventure qu'il a déjà ébauchée par correspondance, au lieu et place de son patron, avec une jeune Anglaise. Nous aurions beau jeu à chicaner M. George Moore sur son point de départ. Quelle vraisemblance y a-t-il que les confrères anglais qui se préparent à fêter Davenant, l'homme de lettres dans tout l'éclat de sa notoriété, l'auteur de vingt-cinq volumes, puissent prendre pour lui ce freluquet qui en est encore à composer son premier livre de vers en attendant que sa moustache achève de pousser ? Davenant nous la baille belle, ou plutôt M. George Moore, qui nous présente une pareille combinaison. Mais qu'importe ? Acceptons cette gaminerie d'artiste, puisqu'aussi bien nous ne pouvons faire autrement, et voyons le parti que l'auteur en a tiré.

Je ne sais si les hommes de lettres anglais ont été dupes ; mais lady Ellen ne s'y est pas trompée. Elle a, pour le moins, flairé le subterfuge, tout en laissant l'aventure suivre son cours ; et, avec la facilité que rencontre le mariage en Angleterre, celle-ci les [illegible] non pas devant M. le Maire — il y [illegible] tout de même pas de [illegible] — mais devant « un vieux curé qui, dans une vieille église, dormait sur une vieille [illegible] » — [illegible] que Lady Ellen trouve charmant sans doute de se marier ainsi, avec un beau garçon dont elle ne connaît pas bien l'identité, et qui dit de jolies choses, et qui se montre à la fois fort galant et fort amoureux. Il a suffi d'un mois pour la rencontre, le mariage et un premier quartier de la lune de miel. Le compli-

arrive à Paris, ou plutôt à Saint-Cloud, dans la petite maison de Davenant, dernière étape avant l'explication finale et le règlement de comptes. Sébastien éprouve le besoin de s'y recueillir quarante-huit heures avant d'avouer à Davenant qu'il est marié et à sa femme qu'il n'est pas Davenant. Mais il tombe sur Davenant, qui est obligé, naturellement, de faire le personnage du secrétaire, et commence à trouver la plaisanterie excessive quand il apprend que sous son nom Sébastien a été jusqu'au mariage. De son côté, lady Ellen, déjà à peu près fixée, le devient tout à fait et découvre du même coup que c'est le jeu favori du secrétaire de nouer ainsi des intrigues par correspondance et d'envoyer des vers aux admiratrices de son patron. Car elle a rencontré le brave marin Godbet qui, nouveau marié lui aussi, vient réclamer les lettres de sa femme Priscilla. Il y a, j'imagine, un peu de tout dans les sentiments de lady Ellen, très excitée, somme toute, par cette aventure : de l'agacement, qu'elle ne s'avoue pas, un peu de dépit à l'idée qu'elle fait figure de dupe, une pointe de jalousie peut-être, la curiosité de voir de plus près et de mieux connaître le véritable Davenant. Elle laisse son mari se débattre avec Godbet et court jusqu'au bateau qui va partir. Nous la retrouverons à Paris.

C'est une scène exquise, celle où, dans ces dispositions très complexes, la jeune Anglaise engage le tête à tête avec le Davenant authentique. Elle commence par lui révéler qu'elle n'a point été dupe, et quand il lui demande pourquoi elle a joué une pareille comédie : « Vous aviez commencé ; je vous ai donné la réplique. » Oui, pourquoi a-t-il commencé? Nous le savons, et il le lui dit : n'a-t-il pas passé l'âge de tenter la fortune des amoureux ? La jolie coquette — c'est contre celui-ci et contre l'autre sa petite vengeance — lui laisse entendre que l'aventure n'eût peut-être pas si mal tourné. Elle se pique au jeu et, de voir Davenant s'y prendre, ne sait plus sans doute si elle n'y est pas prise aussi. Ah ! quel danger que cette tendre mélancolie du grand homme et ce rapide regret de ce qui aurait pu être ! Il s'en est fallu de bien peu que ses lèvres n'effleurent les cheveux d'Ellen : est-ce lui qui s'est relevé à temps ou elle qui a baissé la tête? Ce qui est sûr c'est que c'est lui qui a envoyé Sébastien à Londres ; il est responsable de toute l'histoire. Il serait absurde et cruel d'en changer le dénouement. D'ailleurs, c'est fort bien ainsi : son tour est passé ; il doit céder la place à un plus jeune, — à celui qui aime, et qui est aimé. Car il n'y a de sûr, dans cette affaire, que l'amour réciproque de Sébastien et d'Ellen : lui seul, que les intéressés s'en rendent compte ou non, lui seul a tout conduit. Davenant n'a donc plus qu'à arranger les choses, et il le fait de la meilleure grâce. Tout le monde sera content, — compris la sœur de Sébastien, la jeune Laure, qui, fiancée avec Robert Cavelier, s'occupait un peu trop de Davenant. Tout le monde sera content parce que tout sera dans l'ordre. Ainsi finit la comédie.

Jolie comédie, libre, savoureuse, pittoresque, où l'art français a mis de sa grâce, l'esprit anglais de son réalisme et de son humour, la verve irlandaise de son caprice, œuvre d'une fantaisie imprévue, — nouvelle ou renouvelée. Sans doute, elle ne s'adresse qu'à un public d'élite ; mais le public d'élite est-il si rare à Paris ? Ajoutons qu'elle n'est pas seulement d'une charmante tenue littéraire, mais que rien n'y peut choquer les auditeurs les plus délicats ou les plus ombrageux.

Cette pièce d'un ton si artiste, a la bonne fortune d'être très finement et très savamment jouée. M. Félix Barré interprète avec le tact le plus sûr le personnage de Louis Davenant, et M. Géo Leclercq avec beaucoup de jeunesse et de bonne grâce celui du secrétaire. M. Ougier est excellent de pittoresque dans le rôle du marin Godbet. Mais le « clou » de la distribution était de nous révéler comme comédienne Mme Jane Hugard, que Paris avait jusqu'alors applaudie pour ses danses. La gracieuse ballerine nous avait bien laissé deviner par ses finesses de mime qu'il y avait en elle une comédienne ; mais, nous ne pouvions savoir que sa diction serait si nuancée et si spirituelle, son art de composer si subtil. C'est un très brillant début, sous cette forme nouvelle, de la charmante artiste ; et l'on voit, à cette idée même de lui confier le rôle, comme au choix de la pièce et au soin avec lequel sont réglés les moindres détails de l'interprétation, que les nouveaux directeurs de la Comédie Royale sont des artistes aussi. Nous le savions par ailleurs, et nous n'avons pas été surpris, quand le nom de l'un d'eux, M. Edouard Dujardin, nous a été donné, après le dernier acte, avec celui de l'auteur.

*
* *

La pièce de M. George Moore était précédée d'un ballet miniature de Mme Jane Hugard, *Children's Corner*, qui est une petite pantomime d'enfants très originale. Le spectacle se terminait par une jolie comédie en un acte de M. Camille Oudinot, *Il sait !...* qui est vraiment de la plus heureuse et piquante ingéniosité. Jean et Pauline sont mariés depuis peu. Trouvant, un soir, lorsqu'il rentre chez lui, sa femme de mauvaise humeur, Jean fredonne par taquinerie le motif connu :

Je sais bien quelque chose, mais je ne le dirai pas.

Il n'en faut pas plus pour déclencher toute la pièce.

Pauline, d'abord, l'interroge, veut savoir, s'énerve, fait des suppositions, et nous livre ainsi tout le fond de ses désirs, de ses espoirs. Ses parents viennent et eux aussi veulent savoir : le beau-père presse son gendre, et resté seul avec lui, découvre ses secrets, fort graves, pour en arracher un qui n'existe pas. La brouille est complète. Jean n'a plus qu'à divorcer. Voici précisément Laure, une amie d'enfance, qui le comprend, celle-là, qui l'a toujours compris. Aujourd'hui, elle le console, lui offre son cœur. Ils s'épouseront bientôt. Et puisque c'est décidé, Jean peut bien lui dire maintenant le secret, le fameux secret. C'en est trop, cette fois : le malheureux garçon ne se sent plus maître de sa fureur quand le rideau tombe fort à propos. Il y a là une plaisante fantaisie humoristique sur ce thème de psychologie : comment s'exaspère la curiosité.

Nous avons revu là les excellents interprètes de *Clara Florise*, MM. Géo Leclerc (Jean) et Félix Barré (M. Lancel) qu'il faudrait louer encore, Mmes Fontanges (Mme Lancel) et Prieur (Pauline) qu'il aurait été juste de louer déjà pour leurs rôles dans la précédente pièce.

*
* *

Le Théâtre du Vieux-Colombier continue à renouveler ses programmes et à faire alterner ses spectacles, qui ne sont jamais indifférents. Les dernières nouveautés étaient, avec *la Jalousie du Barbouillé*, de Molière, une reprise de Becque et une paysannerie de M. Roger Martin du Gard : *Le Testament du Père Leleu*.

C'est un plaisir de voir jouer avec une pareille franchise et une si énorme bouffonnerie cette farce à la manière italienne où s'amusait et s'essayait le vigoureux génie de Molière. *La Navette* est une de ces esquisses dédaigneuses, dans la manière « rosse » — il faut bien écrire le mot — où excella, un peu facilement quoi qu'on en dise, le talent robuste, étroit et systématique de Henry Becque. Elle est, je crois, de 1879, l'aube du naturalisme au théâtre. Nous y voyons une femme entretenue tromper l'amant sérieux avec l'amant de cœur, et se préparer à tromper celui-ci dès qu'il est devenu « sérieux » à son tour, exigeant et féru d'ordre, de principes, de convenances. Le troisième est déjà dans la coulisse, prêt à prendre la place du second, puisque celui-ci a pris la place du premier. Mais le premier revient, fort heureusement pour le second, qui apprécie maintenant la situation retrouvée. Et le troisième n'a plus qu'à disparaître : aussi bien, il n'y avait encore rien de fait.

Tout cela est bref, sommaire, sans intrigue et cruel ; — et tout Becque est là. M. Jacques Copeau, avec une intelligence incomparable et un art d'une précision merveilleuse, a réalisé le personnage d'Alfred, l'amant sérieux. Arthur, c'est M. Armand Tallier, qui a fort bien rendu la fâcheuse métamorphose de l'amoureux en protecteur, et a su nous rendre sensible combien le premier y perdait. Armand, je veux dire M. Lucien Weber, n'a que le temps de laisser voir sa fougue juvénile. Mme Jane Lory est parfaite de naturel, de grâce et de cynisme, dans le personnage d'Antonia. Toute l'interprétation est excellente.

La pièce de M. Roger Martin du Gard est d'un vigoureux réalisme. Elle nous montre de vrais paysans, avec leurs finasseries, leurs ruses et leurs convoitises. Victorine, la servante du père Leleu, est, depuis treize ans la maîtresse de ce vieux garçon ; mais il est resté le maître. Il va mourir, et lutte contre les instances de la fille qui veut lui arracher un testament en sa faveur ; au cours du débat il trépasse. Mais la Torine a une idée. Elle appelle un voisin, le père Alexandre, ami du défunt, qui d'ailleurs, lui ressemble comme un frère, — et pour cause. On met le cadavre dans la huche, le bonhomme se met dans le lit ; et le notaire est appelé d'urgence. Il croit écrire sous la dictée du père Leleu, et le père Alexandre dicte le testament. Il le dicte comme vous le pensez bien, en sa faveur. Fureur et désespoir de Victorine qui finit par se résigner et restera au service de l'héritier, — dans les mêmes conditions.

Cette pièce, remarquablement conduite, gagnerait à être écrite dans un patois un peu atténué. Il est par trop difficile de la comprendre, et je crois qu'on peut laisser à la langue une saveur de terroir, surtout quand il s'agit du dialecte berrichon, tout en la francisant un peu. Mais quelle merveilleuse interprétation ! M. Charles Dullin joue les deux rôles du père Leleu et du père Alexandre avec cette vérité poignante où l'art atteint le naturel à force d'intensité. Mme Gina Barbieri est véritablement étonnante dans le rôle de la Torine qu'elle a composé avec une science consommée et une solide précision. Et comme tous ces rôles sont étudiés, possédés à fond, mis au point ! A bien des égards le théâtre du Vieux-Colombier devient un modèle : à tous égards il est un exemple.

FIRMIN ROZ.

CHRONIQUE DES LIVRES

LÉONARD DE VINCI. **Traité du Paysage.** Traduit pour la première fois en français in-extenso sur le *Codex vaticanus* avec commentaire par PELADAN. Ch. Delagrave.

Voici la seconde et dernière partie du *Traité de la Peinture*. Elle est inédite en français : elle manque dans les copies de l'Ambrosienne et de la bibliothèque Barbérini qui servirent à l'édition italienne de Raphaël de Fresne traduite par Freart de Chambray, et forme les pages 273-450 du *Trattato della pittura di Lionardo di Vinci*, publié à Rome en 1817. Le présent volume est donc la première version du *Traité du Paysage*. La première partie de l'ouvrage de Léonard constitue le manuel du peintre d'histoire — et ce titre, qui n'existe pas dans l'original, se trouve parfaitement justifié par ceux du manuscrit : Livre V « De l'ombre, de la lumière et de la perspective ». Livre VI « Des arbres et de la verdure ». Livre VII. « De la nature, des nuages et de l'horizon. »

Sauf le chapitre initial, emprunté au *Traité de la Peinture*, et qui est un centon des manuscrits et non un *Codex vaticanus*, le traducteur a suivi exactement l'ordre de la copie, qui est suffisamment rigoureux, que Léonard ou Melzi l'ait ainsi établi.

L'ouvrage, luxueusement édité, est orné de 140 figures démonstratives de l'édition de 1817, et de 28 dessins « esthétiques » de Léonard, dont 24 hors texte.

EDMOND BRUWAERT. **Jacques Callot.** « Les grands artistes » : H. Laurens.

Pour la première fois, à l'aide de documents inédits, recherchés dans les archives de Nancy, Rome, Florence, Bruxelles, Anvers, M. Bruwaert s'est attaché à retracer l'existence du grand graveur nancéen, non comme on l'avait imaginée, mais telle qu'elle s'est réellement écoulée, en suivant pas à pas l'artiste en ses jours malheureux, après une fuite de la maison paternelle et de pénibles débuts sur les bords du Tibre et de l'Arno, comme en ses jours heureux, après le succès, aux Offices, au Palais ducal de Nancy, à la cour de l'Infante Isabelle, au Luxembourg à Paris. D'une sensibilité extrême, Callot a subi les influences ambiantes, et on retrouve chez lui la technique de Thomassin et de Villamena, le réalisme du Caravage, la vivacité de Tempesta, l'élégance de Parigi, la poésie de Poelemburgh, les contrastes d'Hondthorst, le brillant de Van Dyck, ses maîtres et amis, outre le scepticisme et l'ironie mélancolique qui lui sont propres.

Vingt-quatre de ses œuvres, estampes et dessins, quelques-unes inconnues et inédites jusqu'ici, choisies pour montrer d'année en année, ses progrès, ses travaux délicats, ses procédés variés, permettent de suivre sa carrière brillante, brusquement interrompue par une mort prématurée.

TRISTAN LECLÈRE. **Hubert Robert et les Paysagistes français du XVIIIe siècle.** (« Les grands artistes » ; H. Laurens.

Un peuplier fin d'Italie, une ruine, quelques petits personnages, voilà ce dont est fait presque tout l'art d'Hubert Robert. Volontiers même, on verrait en ce schéma la peinture de paysage au XVIIIe siècle. Assurément, les gens de ce temps ne furent pas de grands amoureux de la nature. Ni Le Sage, ni Marivaux, ni Prévost n'y prêtent attention. Leurs yeux ne regardent guère au delà des salons, des boutiques, et des rues de la grande ville. Si, dans les réunions du beau monde, on applaudit à leur heure les *Saisons* de Saint-Lambert, les *Mois* de Roucher, les *Jardins* de Delille, c'est qu'il y a là plus de littérature que d'expression vraie ; Jean-Jacques ou Bernardin de Saint-Pierre dérouteraient les auditeurs emperruqués et les jolies écouteuses. Il n'y a que Vernet pour goûter de prime abord *Paul et Virginie*. Et cependant, chose inattendue, le XVIIIe siècle a, dans une certaine mesure, préparé Corot. Il est facile de remonter de son œuvre à celles d'un Louis-Gabriel Moreau, d'un Joseph Vernet, voire d'un Jean-Baptiste Oudry. C'est d'eux surtout, avec Hubert Robert, que parle ce livre. Il ne faut pas y chercher une histoire complète du paysage, mais simplemement celle, brève mais substantielle, de quelques charmants paysagistes français.

ETIENNE MOREAU-NÉLATON. **Corot.** « Les grands artistes » : H. Laurens.

Cette nouvelle étude sur Corot, due à la plume de l'auteur de la grande *Histoire de Corot et de ses œuvres*, est divisée en autant de chapitres qu'elle comporte d'illustrations. Elle a pour fondement un choix judicieux d'œuvres caractéristiques dont le commentaire constitue une biographie critique du peintre. Ces œuvres, empruntées exclusivement aux collections publiques de la France, aujourd'hui assez riches en productions du maître pour suffire à le faire connaître dans son ensemble, montrent Corot sous ses formes les plus diverses, depuis ses débuts d'Italie jusqu'à l'épanouissement le plus complet de son talent. A toutes ces œuvres, l'auteur demande leurs confidences, que sa plume enregistre en s'efforçant de faire oublier l'interprète au profit de son héros. Car M. Moreau-Nélaton donne d'instinct la préférence aux réalités objectives, et leur sacrifie de propos délibéré le vain éclat des mots. Son Corot est un Corot vivant et communicatif, qui de lui-même « s'épanche et vient à nous ». C'est l'excellent « bonhomme », qui, à la manière de La Fontaine, incarne le génie français dans ses créations simples et grandioses, où l'idéal « s'allie sans effort avec la vérité », pour la joie et l'édification des « générations éprises de beauté. »

PIERRE DE NOLHAC. **Les jardins de Versailles.** (Goupil et Cie).

Dédaigné comme une grandeur morte, oublié longtemps par ceux-là même qui eussent dû en tenir le res-

pect éveillé, méprisé aussi par tant d'artistes français déracinés de leur tradition, Versailles a repris, depuis peu d'années, la place d'exception et de gloire qu'à d'autres titres les siècles monarchiques lui avaient conférée. Un public toujours renouvelé de visiteurs proclame aujourd'hui à voix haute l'étonnement de le découvrir, une petite église de dévots plus discrets s'est formée qui sait à quels jours et à quelles heures célébrer son culte paisible.

Ce public et ces dévots salueront avec joie et gratitude le nouveau livre de M. de Nolhac. En effet, quel guide plus averti pourraient-ils souhaiter pour les conduire à travers la beauté enchanteresse de ces architectures, où se composent avec tant d'harmonie les jeux de la lumière, de la verdure et des eaux!... Au parc de Versailles l'auteur a associé la sculpture qui le décore et qui représente, en sa maturité, cet art qui fut toujours un art de France. « La convention pompeuse de la peinture de l'époque, écrit M. de Nolhac, l'esthétique impérieuse et toute italienne du grand ordonnateur Le Brun n'ont eu presque nulle prise sur la robuste originalité de nos sculpteurs. Soumis aux nécessités d'un ensemble décoratif, ils ont su garder dans l'exécution les qualités de leur race et douer leur nobles figures de grâce et de vérité ».

A ces vieux maîtres, prodigues de chefs-d'œuvre, et pour lesquels nous avons été si ingrats, cet excellent petit livre a voulu avant tout rendre hommage. Il résume en même temps, au cours d'une promenade, quelques-unes des claires et fortes leçons que donne Versailles :

« O Palais, heureux suprême des terrasses!
La peur de vos beautés coule dans notre sang... »

[illegible] : [illegible] Par l'Energie et le Travail. *Pro-*[illegible] Plon Nourrit et Cie.

Le nouveau livre de M. de la Poulaine éveillera le même intérêt que les ouvrages précédents de l'auteur : *Le Colosse aux pieds d'argile* et l'*Anglomanie*, accru encore de l'attrait piquant qu'il emprunte à la forme autobiographique. Cette histoire réellement vécue est un bel exemple de ce que peut le système de *self défence* opposé à notre éducation française, demeurée malgré tout routinière et livrée aux imitations maladroites, quand elle innove par hasard.

Les aventures peu banales du nouveau Gil Blas, tour à tour candidat à Saint-Cyr, élève des Beaux-Arts et honoré des leçons de Corot, insurgé occasionnel sur la fin de l'Empire, réfugié politique à Londres, courtier, modèle d'atelier, dockman, matelot, maître répétiteur [illegible] mouvementée, la puissance de l'initiative individuelle bien dirigée, la nécessité de développer le caractère [illegible] sans nombre, à se faire une situation en Angleterre, [illegible] patriotique. Il y fixe même son foyer : aimable conclusion d'une confession qui rappelle souvent Dickens par le souci scrupuleux de l'observation et l'émotion communicative.

[illegible] : Comment loger les autres et se loger soi-même à bon marché. Le Droit pratique. Pierre Roger et Cie.)

Une « habitation à bon marché » n'est pas, ou n'est pas seulement, une maison qui ne coûte pas cher à construire ou dans laquelle on est logé pour un loyer modique : c'est une habitation qui jouit des avantages importants et précis d'une législation toute récente et spéciale, avantages qui permettront d'en réduire le prix de revient et le loyer.

Quels sont ceux qui peuvent loger les autres ou eux-mêmes à bon marché? Quelles maisons peuvent-ils construire? Quels avantages spéciaux la loi leur consent-elle ? Comment peuvent-ils les obtenir ? Telles sont les principales questions auxquelles répond ce petit volume, clair et pratique, dont le but est de mettre à la portée de tous les règles complexes, les formalités assez nombreuses édictées par les législateurs concernant la construction des Habitations à bon marché.

Après avoir abordé la question du bien de famille insaisissable, l'auteur énumère les résultats obtenus : liste des Sociétés d'Habitations à bon marché, des Sociétés de crédit immobilier, tableau des immunités fiscales, du concours financier, des institutions publiques; il donne enfin, avec les indications les plus détaillées, plusieurs devis de constructions à bon marché. Une vue de pavillons, celle d'un immeuble de rapport, plusieurs plans d'habitations mentionnées, les formules les plus usuelles et les statuts-types viennent compléter ce guide pratique, inspiré de la plus récente législation en la matière.

Sourires d'Alsace. [illegible] Préface de Paul [illegible] des Marches de l'Est.

Les multiples amendes qui ont ruiné la bourse de Henri Zislin n'ont pas épuisé son cerveau. Toujours alerte, toujours inlassable, l'intrépide caricaturiste nargue, au péril de sa liberté, de sa fortune, et parfois même au péril de sa vie, « l'irritable bourreau pangermaniste », qui s'imagine, comme le lui dit Zislin, qu'il n'est pas d'autres moyens de pacifier l'Alsace que d'y dresser chaque jour une nouvelle potence.

C'est pourquoi l'idée qu'ont eue les *Marches de l'Est* de divulguer en France une partie de l'œuvre de Zislin, est excellente. Cette curieuse suite de tableaux hardis jusqu'à la témérité est non seulement un très éloquent document historique, c'est aussi, pour nous, une très profitable leçon de choses.

JACQUES LUX.

Le Propriétaire Gérant : PAUL FLAT

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGENE YUNG

DIRECTEUR : PAUL FLAT

N° 11 — 1er SEM. 52e ANNÉE 14 MARS 1914

MONTESQUIEU

LETTRES INÉDITES [1]

A Berwick.

(Gratz, juillet 1728.)

J'ai, monseigneur, l'honneur de vous écrire de Gratz avant de partir pour Venise, où je serai le 2 du mois prochain. Je quitte milord Waldegrave pour six mois, que j'emploierai à voir l'Italie, après quoi je reviendrai à Vienne par Munich, et de là je verrai le reste de l'Allemagne. Je serai à Rome aussitôt que la saison me permettra d'y entrer; si vous y avez encore quelque connaissance, vous me ferez bien du plaisir de me la donner.

Le séjour de Gratz est charmant; on y est à la ville et à la campagne, on y vit avec plus de liberté qu'à Vienne et les dames y sont plus belles. C'est une chose admirable que les chemins que l'Empereur a fait faire dans ces pays-ci : ce sont des ouvrages des Romains; l'on marche dans les montagnes comme sur la levée de la Loire; c'est bien autre chose d'ici à Trieste et de Carlstadt à un autre port de la mer Adriatique nommé Boucharitz, où l'on va en carrosse dans des lieux où l'on ne pouvait pas aller à cheval. Le comte de Windischgraetz partira dans peu pour Soissons. Si le roi de France prend des cerfs, l'Empereur en prend beaucoup aussi.

Je crois, monseigneur, que vous êtes à présent à Fitz-James; j'envie à ceux qui sont avec vous le plaisir d'y être et de vous voir et Mme la Maréchale. Je l'admirais beaucoup avant que je partisse de Paris, mais je l'admire encore davantage depuis que j'ai reconnu que dans les disputes que j'ai eues avec elle sur la politique j'avais entièrement tort, et j'avoue qu'elle a découvert, par la seule force de son esprit, ce que je n'ai pu reconnaître que par la fréquentation des plus consommés politiques.

Je laisse ici milord Waldegrave dans le grand monde; sa maison est toujours si pleine qu'il n'a pas le temps de respirer; il se porte à merveille et me charge de vous saluer bien fort. J'ai l'honneur d'être, monseigneur...

Au baron de Stain.

A Amsterdam, ce 17 octobre 1729.

Je ne saurais assez vous exprimer, monsieur, le regret que j'ai eu de vous quitter. Les montagnes du Harz sont un lieu délicieux quand vous y êtes. J'ai fait mon voyage fort heureusement, c'est-à-dire fort vite. Je goûte à Amsterdam cette satisfaction que l'on a lorsqu'on voit de belles choses qui sont nouvelles; on y jouit d'un repos qui n'est point interrompu par les grands plaisirs. Je vais tous les matins me promener sur le port; c'est un beau spectacle que de voir toute la ville qui travaille : hommes, femmes et enfants portent ou traînent des fardeaux. Il semble que ce sont ces fourmis que Jupiter changea autrefois en hommes pour peupler l'île d'Egine.

Je me souviens de vous avoir ouï dire qu'il y avait eu autrefois un système en Europe qui faisait qu'on

[1] V. la *Revue Bleue* du 7 mars 1914.

la regardait comme une espèce de république dont l'Empereur ou le Pape était le chef ; que M. de Leibniz avait mal prouvé cela, mais que cela était pourtant vrai. Faites-moi la grâce de me dire quelles sont les raisons de M. de Leibniz et ce que l'on y pourrait ajouter. J'ai toujours regardé cette idée de M. de Leibniz comme une chimère d'un homme dont l'esprit, accoutumé aux systèmes, en trouve partout, et même dans les choses qui en sont le moins susceptibles, à peu près comme les graveurs voient des figures sur toutes les murailles. Il est vrai que, pendant plusieurs siècles, on regarda le Pape comme chef de la république chrétienne, car celui qui pouvait déposer les princes était nécessairement leur chef, et il fallait bien qu'il fût leur chef, puisqu'il était réellement leur maître ; mais, pour l'Empereur, il était confondu avec les autres rois dans la sujétion, et même, comme il avait plus d'intérêts, de choses à démêler avec le Saint-Siège, à cause de la dispute sur la puissance en Italie, le joug était plus appesanti sur sa tête que sur celle des autres rois. Il me semble même que, dans ces temps de barbarie, les disputes sur les rangs étaient assez inconnues entre les princes. Il n'était jamais question que de savoir si un prince relevait d'un autre ou non. La mouvance faisait son infériorité, mais, dès que deux princes ne relevaient de personne, ils étaient égaux en dignité et ne différaient qu'en puissance. L'Empereur et les rois de France, d'Angleterre et de Castille ne pouvaient donc entrer en concurrence sur les rangs.

C'est le Moyen-Age qui a établi ces différences; c'est le *punto* des Italiens et des Espagnols. Pour lors, l'Empereur étant un prince électif, sa prééminence ne blessait aucune maison régnante, et la maison de France, qui demanda et eut effectivement le rang immédiatement après l'Empereur, se trouva nettement la première maison de l'Europe.

Voici un barbouillage inédit digne de l'auberge où il est écrit.

Adieu, monsieur, je ne vous fais point de compliments. Il me semble, ou du moins je l'espère, que notre amitié n'en est plus là. Je vous salue très respectueusement.

Agréez que je salue Mme la baronne de Stain, qui est toujours pour moi le modèle que je voudrais proposer aux dames françaises. Je finis cette lettre par où j'aurais dû la commencer, en vous rendant mille grâces des bontés et amitiés dont vous m'avez honoré à Brunswick et à Zellerfeld. On ne voit à Amsterdam que de grands hommes avec de petits habits qui se promènent par les rues et s'enrôlent pour aller aux Indes ; ce sont des déserteurs du roi de Prusse qui vont augmenter la taille des peuples de Bantam et de Java.

A lady Hervey.

Ce 28 septembre 1731.

J'ai, madame, reçu votre lettre avec un plaisir extrême. Vous vous portez bien, vous courez le monde, vous êtes avec Mme la duchesse de Richmond ; voilà trois bonnes nouvelles.

La Reine est transportée de joie depuis que son père a fait fortune. Je fus il y a deux jours à Versailles ; je n'ai jamais vu tant de monde, quoique la foule fût déjà bien diminuée. Ou cette affaire est finie, ou elle n'est que le commencement d'une guerre épouvantable. Nos officiers partent toujours pour l'armée du Rhin, où le maréchal de Berwick a cent mille hommes et pas une compagnie d'infanterie contre lui.

M. le comte de Clermont a fait un échange avec le petit Sourdis : il a cédé au prince la Camargo, et le prince lui a cédé la duchesse de Bouillon. Bernard vient de donner une fête, à l'occasion du mariage de sa petite-fille avec M. le président de Molé, dont la magnificence a été jusqu'à l'extravagance. Tout le monde a été voir un salon bâti exprès pour la noce, et M. de Guise, qui était des priés, a été tellement méconnu et accablé dans la foule que des gardes lui ont donné des bourrades, ce qui me rappelle, très en petit, le grand duc de Guise qu'on appelait le Balafré.

L'abbé Pellegrin, qui a passé soixante ans de sa vie à faire des vers détestables, vient de donner une tragédie qui a eu un grand succès, intitulée : *La Pelopée*.

Je suis en peine de la santé de Mme de Marlborough ; il n'est pas étonnant que vous ne viviez plus dans la même liaison ; on peut s'estimer après avoir cessé de s'aimer. Faites-moi la grâce de dire à M. le duc de Richmond qu'il me doit pour le moins deux lettres. Après toutes ses bontés pour moi, je ne souffrirai pas patiemment des marques de son oubli.

Vous allez voir paraître un ouvrage de moi qui s'imprime actuellement en Hollande. Je voulais me cacher, comme autrefois, mais mon secret a transpiré. Vous me ferez plaisir de m'en dire votre sentiment, car je ne me trouve incapable ni de faire un bon ouvrage ni d'en faire un mauvais. Il est intitulé : *Considérations sur les causes de l'agrandissement des Romains et de leur décadence*.

Je suis avec respect...

Agréez que je présente mes respects à milord Hervey. J'ai bien envie de l'aller écouter.

Au président Barbier.

Paris, ce 4 janvier 1734.

Mon cher Président, je vous souhaite une bonne

année. Il me semble que vous avez bien fait de décerner tous ces honneurs à la mémoire de M. le cardinal de Polignac. Vous ne sauriez croire combien cela a bon air ici, et combien ce pauvre homme est regretté, désiré, chéri et admiré depuis sa mort; il semble que l'on veuille faire une pénitence publique de n'en avoir pas assez fait de cas les dernières années de sa vie. Vous m'embarrassez beaucoup pour les faits : j'ai oublié la dispute dans le concile romain, mais il y parut avec beaucoup d'éclat; pour les amours avec Mme de Hautefeuille, cela n'a point été sérieux et n'a été que dans la tête extravagante de cette créature. Vous entendez, d'ailleurs, que ces choses ne doivent point entrer dans un éloge historique et ne pourraient avoir de place que dans une satire. Mais M. de Lironcourt vous a envoyé un petit mémoire qui a paru ici, qui me semble charmant : tous les faits y sont. Je crois même que le dit de Lironcourt voudrait que cela lui tînt lieu de son pensum, n'ayant rien encore envoyé à l'Académie; mais je crois qu'à présent qu'il a du loisir, il enverra. Ce garçon a du mérite, et il en a tous les jours plus.

Quand vous m'enverrez les lettres de M. Silva, je les lui rendrai. Je ne fais aucun doute que, n'y ayant point de protecteur, le directeur ne puisse faire la fonction de protecteur. Je me hâte de vous dire que j'accepterais fort l'évêque de Bazas et l'abbé de Monville; vous pouvez leur dire dans le temps et à l'Académie. De plus, en recevoir un, c'est les recevoir tous les deux, car personne ne connaît plus le mérite de l'évêque de Bazas que l'abbé de Monville, et personne ne connaît plus celui de l'abbé de Monville que l'évêque de Bazas. Dans le sérieux, je serais très d'avis de recevoir et l'un et l'autre, et je recevrais l'abbé de Monville sans différer un moment.

Notre armée de Bohême a grand froid; le pain y est mauvais et nos soldats y meurent beaucoup. M. de Belle-Isle a écrit une lettre au médecin Boyer, qu'il débite dans tout Paris, par laquelle il lui mande qu'il a fait tous les arrangements et qu'il ne laisse à M. de Broglie que le soin de battre les ennemis. Il court aussi une lettre de M. de Belle-Isle à son jardinier, datée de Dresde, par laquelle il lui mande de planter, transporter de certains arbres d'un lieu à un autre et remplie de quatre pages d'autres ordres pareils; ce qui doit bien faire voir que ce grand homme, au milieu de la grandeur des affaires, a encore du temps de reste pour penser à des bagatelles. Fargis a aussi une lettre dans le même goût, qu'il débite partout.

Adieu, mon cher Président, je vous salue et honore de tout mon cœur.

MONTESQUIEU.

A sa fille Denise.

A La Brède, ce 20 de mai 1747.

Je crois, ma fille, que j'aurai une occasion de vous faire revenir bientôt auprès de moi et qu'une dame très respectable voudra bien se charger de vous pendant le voyage. Vous ferez un paquet de tous vos habits et linge, et vous en viendrez gaîment à La Brède; vous n'y goûterez pas les plaisirs de Paris, mais vous y serez très bien reçue. Je ne joins point une lettre pour Mme l'abbesse, parce que j'en ai écrit une qui ne sera rendue qu'en cas que l'occasion se trouve pour vous faire partir.

Adieu, ma chère fille; j'ai bien de l'impatience de vous revoir, et vous embrasse de tout mon cœur.

MONTESQUIEU.

A Mussard.

A Paris, ce 24 août 1747.

Monsieur, ce diable de M. Saladin, à qui j'ai communiqué la première partie de mon ouvrage, me dit qu'il y a quelques endroits scabreux qu'il faut changer, et hier, lui et moi commençâmes à lire pour procéder à l'examen. J'aurai l'honneur de vous envoyer dans trois ou quatre jours les corrections qu'il y aura à faire dans ce qui sera imprimé : il faudra mettre des cartons, et cela à mes dépens, comme il est très juste. Ainsi je vous prie, monsieur, de vouloir bien, à la réception de ma lettre, obtenir de M. Barrillot qu'il suspende quelques jours, c'est-à-dire une semaine tout au plus, son édition. J'ai donné à notre ami la quatrième partie, qu'il enverra par la première occasion, et j'enverrai la cinquième à peu près dans le temps que vous me marquerez, et pendant ce temps-là je l'augmenterai de quelques livres des choses que je voulais mettre dans la sixième, ce qui diminuera considérablement mon travail sans que mon ouvrage, je crois, ni même le public y perdent rien. J'attends la réponse de M. Vernet pour savoir si je puis me mettre en correspondance avec lui et comment. Je vous prie de me conserver toujours, monsieur, vos bontés et l'amitié du monde qui m'est le plus précieuse, ayant, monsieur, été porté par un véritable penchant naturel vers votre personne, et il faudra bien que vous me gardiez, car vous ne pourrez pas vous défaire de moi.

J'ai l'honneur d'être, avec des sentiments très respectueux, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Vous aurez reçu, monsieur, de moi, deux lettres : l'une à l'occasion de deux observations que vous m'aviez faites, et l'autre à l'occasion de quelques cor-

rections auxquelles il y aura quelque chose à retoucher, comme M. Vernet verra par les premières que j'enverrai.

A Bulkeley.

Ce 20 octobre 1748.

Depuis la réception de votre lettre, monsieur, j'ai toujours été errant, pour tâcher de porter quelque remède à la désolation de toutes mes petites terres. Eh bien ! ne me respectez donc plus, car j'ai vendu, Dieu merci, toutes mes charges, mais augmentez votre amitié, puisque je ne tiens qu'à vous.

Vous me faites bien plaisir de me dire que vous avez parlé de moi avec Mme de Mirepoix ; cette seule conversation vaut la renommée. Je ne voudrais chanter que pour vous et pour les Muses. Je suis bien flatté du souvenir du Prince, et du grand Prince qui m'honore de ses bontés ; faites-lui, je vous supplie, ma cour, et vous qui savez si bien dire, parlez pour moi.

Je vous dirai que je n'ai pas osé prendre la liberté de présenter mes *Romains* à Mademoiselle ; j'ai fait là-dessus violence à mon ambition. Dites-lui, je vous prie, que dans cette occasion il ne m'a manqué qu'un présent digne d'elle, mais, quand elle l'aurait reçu avec bonté, cela ne m'aurait pas consolé du malheur que j'ai de ne pouvoir lui faire ma cour.

Cette paix qui descend du ciel descend bien lentement ; j'ai toujours peur qu'il ne lui prenne fantaisie de s'en retourner dans un pays qui vaut bien mieux que le nôtre. Je trouve les préliminaires remplis de modération, c'est-à-dire de bon sens ; il semble qu'on n'ait travaillé que pour le bien de la chose même. Ceux qui ont dit que cette paix ne nous procure pas d'assez grands avantages ne se connaissent guère dans les vrais avantages que les rois doivent se proposer. N'est-ce rien que de faire penser à l'Europe qu'on ne veut pas la subjuguer ? La manière de penser des sujets fait la puissance intérieure des rois, la manière de penser des autres peuples fait leur force extérieure ; une puissance que l'on craint est à demi abattue.

Je vous prie d'agréer mes respects et de me permettre d'avoir l'honneur de vous embrasser.

Voulez-vous bien faire à Mme de Bulkeley mes compliments respectueux.

A suivre.

QUINZE JOURS A VENISE (1)

Dans l'Intimité.

Querini, Grimelli, Labia.

Il n'est pas un voyageur qui, remontant et descendant plusieurs fois par jour le Grand Canal, n'ait désiré pénétrer dans l'un de ces palais magnifiques dont les murs ont recelé tant de drames de politique ou d'amour. La réputation de Venise, faite de Conseil des dix et de galanterie, donne à chacun l'envie impérieuse de parcourir les salles et les chambres où vécurent des Foscari, Dandolo, Pesaro, Manin où mourut Wagner, Loredan où habita don Carlos, roi déchu, venu là conduit par quelque moderne Pangloss, Contarini où Desdemone, dit-on, expira sous ses coussins. Et à cette curiosité chacun de céder, avec d'autant moins de peine que la plupart de ces palais sont aujourd'hui publics. L'un sert d'hôtel de ville, l'autre de préfecture, le troisième de tribunal. Certains, particuliers, sont libéralement ouverts au visiteur, tandis que d'autres, et le plus grand nombre, sont occupés par des négoces, hôtels, pensions ou commerces divers. Pour ces derniers, il n'est même pas besoin de s'inquiéter : le gondolier y conduit sans qu'on prenne la peine de le demander, au besoin il vous contraint...

Aussi me semble assez décevante la visite aux palais du Grand Canal. Particuliers, ils ont été nécessairement accommodés à la vie moderne, et, s'ils renferment de belles choses, ce sont de celles que Venise ne peut réclamer. Officiels, les bureaux ont remplacé la vie intime. Les magasins des commerçants ont tout saccagé. A la vérité, il ne subsiste plus aujourd'hui, au Grand Canal, un seul palais conservé dans son intégrité. L'intérêt et la vanité se sont rués sur eux ; lorsque la vanité du voyageur cherche des chambres meublées dans quelque palais célèbre, on devine ce que, conjuguée avec l'intérêt du propriétaire, elle obtient d'anglo-allemand mélangé au plus méchant goût italien dont les nègres de bois, à pagne bleu ciel et tenant un plateau, vous indiquent, dès l'entrée, la qualité cosmopolite. Échapper à la « tournée des palais » est bien difficile, ne serait-ce que pour ne pas la regretter, tout en regrettant de ne l'avoir pas négligée, pour l'avoir accomplie enfin. Mon rôle ne saurait consister à seconder le gondolier. Ces visites n'apprendront rien qu'on ne puisse savoir tout seul, — et même d'avance. Bientôt, de ces palais, nous regarderons ensemble l'extérieur, pour en tirer une leçon profitable Et

(1) Extrait d'un ouvrage qui va paraître sous le titre [illegible] Hachette.

puisque je poursuis dans mes promenades un profit intellectuel, c'est à d'autres palais que ceux-là que je le demanderai, palais respectés parce que l'un est public, le second privé mais resté dans la famille et où Giorgione nous attend, le troisième enfin abandonné, ruineux, mais que Tiepolo protège et empêche de crouler : Querini-Stampalia du Campo Querini, Giovanelli au rio Santa Fosca, Labia à Carnaregio, tous trois intacts, et qui nous diront, du moins, très clairement, la vie intime de Venise, et bien d'autres choses encore, de celles que nous aimons à nous entendre raconter. Vous ayant donc laissée, Madame, visiter seule ce matin les marchands d'antiquités et de verreries, je vous prierai, tantôt, de me suivre pour une promenade moins futile et d'un égal intérêt...

Le Querini, derrière Santa Maria Formosa, forme une sorte de succursale du musée civique dont il complète heureusement les collections. Au Correr, nous avons vu tous les objets de la vie vénitienne, bibelots, ustensiles, costumes. Et s'il nous faut bien nous contenter de la froideur des vitrines, si nous devons faire l'effort de reconstitution nécessaire pour animer ces morts, si même nous parvenons à les ressusciter sans trop de peine, tout de même nous regrettons qu'un cadre contemporain ne les entoure pas, ne permette pas de les disposer selon la vie dont ils jouirent et que notre imagination leur rend.

Or, justement, le palais Querini supplée à ce défaut. Il est le cadre réclamé. Légué à Venise il y a quarante-cinq ans, avec tout ce qu'il contenait, par le descendant d'une famille seigneuriale qui compta un doge parmi ses membres, il nous apporte de Venise l'intimité vivante. Les palais du Grand Canal, habités, ont changé. Celui-ci est resté, puisque musée, tel qu'il était, garni de ses vieux meubles, de ses tapisseries et de ses tableaux. Plus de bibelots, et c'est tant mieux, car ils nous distrairaient des entours. Il nous est facile, si nous le désirons, de dégarnir les vitrines du Correr pour peupler ces murs de leur contenu, ainsi que à Pompéi nous plaçons facilement les objets entassés dans les salles du musée de Naples. Le Querini actuel nous rend dans sa pureté la demeure patricienne du Vénitien. Voici le palais semblable à tous les palais d'autrefois, avec les salles d'apparat, les petites chambres obscures et les réduits. Quand nous traversions, au palais ducal, l'appartement du doge, nous pouvions croire encore à une exception due aux exceptionnelles fonctions. Au Querini nul déplacement d'optique n'est possible. Nous y touchons du doigt le seigneur, le sénateur tandis qu'il attend son tour de coiffer le bonnet, tandis qu'il escompte ses bénéfices sur les mers, prépare ses expéditions orientales, manigance ses intrigues, et compute ses amours. Et ce qui nous frappe, tout d'abord, c'est l'indigence même du bien-être.

Péristyle assez noble où l'eau vient battre sous la voûte. Escalier monumental. Antichambre vaste. Mais la suite des appartements confond. Je sais bien que notre confort moderne étonnera nos neveux par son insuffisance. Mais je ne suis pas mon neveu! Et je ne voudrais pas avoir été le père de Querini... Pauvres petites chambres sombres, ouvrant sur des courettes infâmes, sans air ni lumière, glaciales dans l'humide Venise! Quelque chose en somme d'assez semblable, en baissant de deux ou trois tons, aux petits appartements de nos grands palais royaux, de Versailles par exemple, où « les cabinets » nous épouvantent, où les appartements des attiques nous font dire : Ces belles dames vivaient là! Oui, ces riches Vénitiens, maîtres des mers, habitaient ces réduits; et les palais du Grand Canal, s'ils les possèdent aujourd'hui où des Don Carlos, comte de Chambord, Wagner, Rothschild ou Réjane y ont passé et y séjournent, ne jouissaient pas d'aises plus amples que ce Querini — et que nos pères n'en rencontraient dans leurs châteaux. Lorsqu'ils entraient au palais ducal pour l'habiter, à aucun point de vue les patriciens ne souffraient du changement. Pas plus dans la demeure officielle que dans la familiale, les bibelots ni même l'activité publique ne pouvaient supprimer la tristesse ni l'inconfort. Mais sentait-on ceux-ci? Et donc ce Querini serait déjà capital par son aspect.

Il l'est bien plus par les tableaux qu'il contient. Des petits maîtres sans doute, des copies aussi, mais au milieu desquels quelques toiles ressortent, et qui ajoutent à l'atmosphère générale du palais, aident encore celui-ci à nous initier à la Venise d'autrefois. Et parmi ces toiles, je distingue avant tout l'ensemble des Gabriele Bella. Cinquante toiles environ, d'un art médiocre, d'autant plus cher puisque son seul rôle consiste à me documenter. A cette heure mon inquiétude n'a rien d'esthétique, elle recherche l'enseignement. Les œuvres de Bella sont précises, utiles entre toutes. Toute la vie de Venise, y est inscrite, non pas sa vie intime à laquelle Longhi s'est attaché, mais sa vie extérieure, ses amusements, ses cérémonies surtout. Voici, par exemple, le mariage du doge et de l'Adriatique au large de San Nicolo du Lido, l'immense Bucentaure entouré de barques et de gondoles. Voici, sur le Grand Canal, parmi les bombarbes, le départ du Bucentaure. Et voici les grandes cérémonies, et les fêtes populaires: une bataille sur un pont avec les chutes dans le rio; un mariage à la Salute, le cortège débarquant des gondoles entassées sous les marches solennelles au

haut desquelles les nones attendent l'épousée, le long desquelles une garde d'honneur s'étage, au bas desquelles l'épousée dispose la queue de sa robe; une redoute de carnaval, les femmes avec le loup, les hommes avec le masque; un jeu de raquette, on dit aujourd'hui tennis, avec ses deux rangs de spectateurs, et ses fenêtres grillagées; la foire sur la Piazzetta avec ses baladins et son public dansant; la fête du sou sur un campo; une course de taureau; des régates de femmes; une chasse à l'ours; une prise de voile; bref, toute la vie de Venise au XVIIe siècle, dont il nous est facile dès lors, dans ces chambres du Querini, de voir les acteurs s'agiter et revivre.

Les pancartes des salons nous désignent encore bien d'autres œuvres. Mais c'est un peu comme dans nos musées de province : il faut se méfier des grands noms. On voit des Lorenzo di Credi, des Tintoret, des Carrache, des Palma, des Giorgione enfin dont il n'est pas indispensable de se griser. Seules de toutes ces toiles, les deux qui sont attribuées à Giorgione méritent l'attention. L'une est une *Judith*, sans aucun rapport avec celle de Saint-Pétersbourg. L'autre est le portrait de Francesco Querini, œuvre admirable, d'une mélancolie profonde et douce, d'une chaleur picturale troublante, avec un s étrange effet de bras et de main gauches infirmes. Mais c'est ici le grand problème de Giorgione qui se dresse. Allons donc au palais Giovanelli pour le poser et en éclaircir quelques termes.

De l'un à l'autre palais la course est longue. Nous repassons à Santa Maria Dei Miracoli, et de là gagnons par les Santi Apostoli le corso Vittorio Emmanuele, la plus longue et la plus large rue de Venise. Au coin du rio di Noale, enfin, et du rio Santa Fosca, le Giovanelli rit de toutes ses fenêtres gothiques. On entre, par la place de l'église, après avoir traversé un jardin, et passé une porte solennelle, dans une cour à portiques très belle où donne aussi la voûte des gondoles. Un escalier monte aux étages où tout le luxe moderne vous attend, le palais étant habité, pendant la saison des bains de mer, par la famille Giovanelli. Du passé, il ne subsiste que qu'une salle de bal, du XVIIIe siècle, où aussitôt nous dressons les tables de jeu, et distribuons les groupes d'un ridotto. Dans les salons, les tableaux sont nombreux ; ils brillent d'un vif éclat dû, davantage qu'à eux-mêmes, au luxe général, auquel ils concourent habilement. Mais que nous importe, puisque voici Giorgione?

La *Vieille de Giorgione* ou *La Tempête*, au choix, ainsi a été nommée cette œuvre. On la connaît. Dans un paysage orageux, devant de hautes maisons fuyant au fond, un pont de bois, des ruines et des arbres touffus, une femme nue allaite son enfant, les épaules à peine couvertes d'un linge plié en pèlerine; un page se tient debout à gauche, lance en main. Et voilà, avec le tableau de Castelfranco que nous irons voir bientôt, et les fresques du Fondaco dei Tedeschi que nous ne verrons jamais, tout ce qui, au dire de certains, nous reste du peintre le plus mystérieux qui ait jamais existé. Il n'est personne qui n'accorde à Giorgione, sur l'école vénitienne, l'influence la plus grande. Tout le monde s'entend pour lui attribuer l'essor de Titien lui-même : élève de Giovanni Bellini, il affranchit son art, et la peinture avec lui, des entraves qui les bridaient. Le premier il introduisit le paysage, comme élément presque principal, dans la peinture vénitienne. Le premier il anima de poésie le réalisme que ses prédécesseurs tenaient des Flamands. Il fut le grand révélateur du génie propre de Venise, et sa grande liberté personnelle, son audace de dessin et de coloris venant s'ajouter à son génie novateur, permirent à ses émules et successeurs de s'affranchir définitivement. Quand on songe que celui-là, si hardi, si désinvolte même, fut élève du minutieux Bellini, on admet bien volontiers que sa maîtrise dans l'invention dut lui procurer une forte influence. Subit-il, comme on le dit, le charme de Léonard? Il faudrait le mieux connaître pour en juger. Si nous admettons, en effet, l'action de Giorgione, n'oublions pas que le raisonnement seul nous permet de le faire. Il n'y a pas, dans les arts plus que dans la nature, de sauts. Et puisque Giorgione se place entre Bellini et Titien, il est sage de croire à un Giorgione donnant audace à celui qui travaillait à ses côtés au Fondaco. Raisonnement plein de sagesse, mais raisonnement pur, la carrière de Giorgione étant courte et son œuvre restant rare.

Beau, du génie, tous les talents et tous les succès, ce qu'on appelle une heureuse nature. Il était né à Castelfranco, près de Padoue, et était venu à Venise de bonne heure. Il y rencontra la fortune, d'abord comme joueur de luth, puis comme amant, comme peintre enfin. Il y mourut âgé de trente-trois ans, de la peste communiquée par sa maîtresse. Dix ans donc, à peine, de production, et qui suffiraient, même à qui n'est pas Giordano dit Fa Presto, pour accomplir une œuvre. Celle de Giorgione serait donc suffisante, si elle nous était parvenue. Le procès ne sera jamais clos. On se battra toujours autour des tableaux de Giorgione, chacun voulant en posséder ; et les plus comiques et ridicules attributions de se faire jour. Essayons d'y voir clair un peu. M. Lionello Venturi, fils de l'historien d'art italien, nous y aidera par son grand ouvrage qui gagnerait à être écrit avec simplicité. Autant une œuvre littéraire peut et même doit se distinguer par la manière.

autant une œuvre scientifique doit s'attacher à la seule exactitude des faits et à leur limpide exposition. M. Lionello Venturi a du moins magistralement établi, m'a-t-il semblé, la place primordiale que Giorgione occupe dans l'art vénitien, et dont je viens de dire la vraisemblance morale. Abordons avec lui l'authenticité des œuvres qu'on nous présente comme étant de sa main.

Le *Concert* du Pitti n'est pas de Giorgione, mais de Titien; rien, en effet, ne permet d'attribuer à Giorgione une telle pénétration des âmes qui est, au contraire, l'apanage de Titien. Le *Concert* du Louvre est de Sebastiano del Piombo; la critique allemande le maintient à Giorgione: je me range du côté de Lionello Venturi en raison des nus qui rappellent tout à fait ceux du tableau de San Giovanni Crisostomo. Le *Baiser de Judas* de Dresde est de Palma; c'est en effet le pendant de la *Chananéenne*. De Palma aussi la *Pietà* de Santa Maria Formosa, et le *Bravo* de Vienne. La *Zingarella* de Vienne est de Titien, dont se retrouve l'évidente profondeur; aussi de Titien, pour la même raison, le *Chevalier de Malte* des Offices. Le *Francesco Querini* que nous avons vu au palais Querini est de Palma. Les *Panneaux* de Padoue sont de Romanino. La *Judith*, du Querini, de Catena, mais il faut étudier Catena! *La Vierge et saint Sébastien* du Louvre de Cariani — ah! s'y connaître en Cariani! Et enfin l'*Apollon et Daphné*, du séminaire patriarcal, de Meldolla.

Sur quoi s'appuie-t-on pour refuser ces œuvres à Giorgione? Et ici s'ouvre l'autre querelle, non moins interminable, de l'attribution par jugement intrinsèque de l'œuvre, ou par preuves matérielles. Si toutes les compétences étaient d'accord, l'attribution directe, d'après le tableau lui-même, serait encore la plus forte. Lorsque tous les professionnels de la peinture, peintres, critiques, conservateurs de musées, sont unanimes à déclarer: ceci est un Raphaël, on doit les croire, en dépit du silence des archives, ou même de leur démenti. Malheureusement, ils ne sont jamais unanimes. Force est alors de recourir aux documents pour donner raison aux uns plutôt qu'aux autres. Et donc, en définitive, la pièce d'archives seule compte. Lorsque nous voyons dans les registres de Venise que l'on commanda à Giorgione les fresques du Fondaco, nous les lui donnons sans conteste, même sans les voir... Et c'est la sagesse.

Or, pour les toiles précédentes, il n'existe aucune trace de leur confection par Giorgione. L'attribution est purement personnelle à certains historiens et critiques. Et si ceux-ci les croient de Giorgione, ils ne peuvent traiter d'ignorants ni d'insensés ceux qui préfèrent Palma ou Titien, puisqu'ils sont les premiers à affirmer l'influence de Giorgione sur Titien et Palma. Quel est donc le critère? M. Lionello Venturi me semble l'avoir exactement défini. Lorsqu'on se trouve devant un artiste aussi énigmatique que Giorgione, et dont l'œuvre rapide a exercé, dit-on, une influence telle qu'on veut reconnaître son inspiration chez tous ses successeurs, il n'est qu'une question. Il faut se demander, non pas quelles œuvres peuvent être de lui — la pente est trop glissante pour le goût personnel, — mais bien: quelles sont les œuvres qui ne peuvent pas ne pas être de lui?

Si nous appliquons ce principe à Giorgione, huit œuvres exactement subsistent aujourd'hui de sa main, huit, dont les fresques du Fondaco qui ont péri. Restent sept dont trois ne se présentent pas avec des preuves documentaires assez indubitables pour être incontestables: la *Madone* de Castelfranco, la *Judith* de Saint-Pétersbourg et le *Portrait de jeune homme* de Berlin. Je n'ai point vu *Judith*. J'ai vu à Berlin le *Portrait de jeune homme*, et on me le prouverait de Bellini ou d'un Flamand que je ne serais pas surpris. J'irai bientôt à Castelfranco. Et ce sont donc quatre œuvres, en tout et pour tout, que les archives et l'avis des connaisseurs conjugués consentent à Giorgione: Le *Christ* de San Rocco, qui n'offre rien de saisissant; *les trois philosophes* de Vienne; la *Vénus* de Dresde, plagiée mais si vivifiée par Titien dans sa *Vénus d'Urbin*; et enfin la *Famille de Giorgione* ou *Tempête* du palais Giovanelli.

Pour nous, Vénitiens de quinze jours, cette *Tempête* suffit à nous faire comprendre la gloire contemporaine et postérieure de Giorgione, la révolution aussi qu'il introduisit dans l'art de sa patrie. Il n'est pas douteux, si admirables que soient Bellini et Carpaccio, il n'est pas douteux, en effet, que, avec ceux-ci et leurs disciples étroits, l'art vénitien aurait vite tourné à la formule. Il aurait de plus en plus versé dans la convention, le terre-à-terre congénital, la froideur et la minutie. Les Bellini sont rares qui savent exprimer les âmes aussi vivement, faire penser les fronts! Les Carpaccio encore plus qui savent animer la réalité d'une si touchante naïveté qu'elle touche à la poésie. Titien apprit aussi de Bellini la manière de lire au fond des cœurs. Les autres disciples n'en eussent appris que le procédé, et la grandeur de Bellini fût vite devenue une mesquinerie à laquelle le génie même de Venise, si lourd déjà, ne poussait que trop. Sans Giorgione, Titien n'eût pas osé, je crois, l'*Assomption*, et bien certainement Véronèse n'eût pas existé. Qu'apporta donc Giorgione? Ceci d'abord: le Quattrocento. Et peut-être, ici, faudrait-il faire la part de Gentile et de Pisano dont les fresques du palais ducal furent détruites par l'incendie de 1597. Giorgione, en tout

cas, fut le premier à saisir la leçon. Le cadre étroit de Bellini, le réalisme timide des Flamands, il les rejette loin de lui. Il va même plus loin que les Quattrocentistes lorsqu'il ouvre enfin au paysage les portes de la peinture.

Les personnages, chez lui, ne sont plus que le prétexte, ou, si l'on veut, n'importent pas davantage que les lieux où ils se meuvent. Et ces lieux, il les choisit dans la nature expansive, la générosité des prairies et des rivières, les ciels animés et dramatiques. Le nu enfin, ce nu que Titien lui-même, dans sa *Vénus*, ne surpassera pas de puissance ni de vérité si, grâce aux yeux ouverts, il le rapproche plus de nous, ce nu dont la femme allaitant de la *Tempête* du Giovanelli sera l'expression la plus vive et la plus haute. Dans des sites pleins de fraîcheur et de calme, Giorgione a osé encore dresser la beauté des formes humaines qu'il a campées avec une énergie sans égale. Des fresques du Fondaco nons possédons des desseins. Et quand on songe que ces nus sont d'un élève de Bellini, que penser de celui-là ! Oui, l'œuvre de Giorgione est réduite. Mais combien grande encore ! N'eût-il jamais peint que la *Tempête*, qu'elle suffirait non pas seulement pour nous, mais encore pour les Vénitiens qui vivaient autour de lui. Il leur montra, et ici je ne vois pas ce que Gentile da Fabriano pouvait faire, il leur montra tout le rayonnement de la vie. La réalité flamande, il sut la répandre sur la nature : il comprit que les seuls visages et les petites attitudes domestiques n'en étaient pas l'unique expression. Il élargit le lit de l'art en y faisant couler le torrent de la vie, de la vie libre, expansive, joyeuse, diverse.

Avec lui, alors, et après lui, on s'avisa d'étudier davantage les jeux de la lumière, et l'on découvrit les corps tout entiers pour surprendre ces jeux. Les personnages se dépouillent de tout le fatras d'attributs qui les encombrent. Leur forme seule s'offre à notre admiration et, dès lors, cette forme de s'amplifier, de grandir, de prendre accent. *L'Assomption* et la *Vierge de Pesaro* sont des enfants de Giorgione. Ils le sont aussi par la poésie qui les anime. Car, et c'est là la dernière invention de Giorgione, après avoir étendu le réalisme des Flamands et de Bellini à toute la nature et à tout le corps humain, il le rejette tout en en gardant l'enseignement. Ici vraiment se peut suivre le plus beau modèle d'inspiration. Oui, Giorgione s'inspira de son maître Bellini, mais, avant lui, il approfondit aussi, et, dans une nature ressuscitée au nom du principe réaliste, il dresse la poésie des figures qui se refuse à toute contrainte. Ce sont des corps d'hommes et de femmes qu'il peint plus serrés de réalité que tous autres, mais des corps, des visages idéalisés, des corps de dieux qui restent des hommes, de déesses en dépit de leur apparence humaine. La grande réforme de Giorgione était achevée. Ayant agrandi le champ du réalisme, il ne craignit pas d'y faire entrer la poésie : il fut le peintre complet. Après lui, chacun n'avait plus qu'à creuser son sillon, la terre s'offrait entière et neuve : on y pouvait tout planter. Il eut le génie et la science, l'instinct et l'intelligence. Ayant découvert toute la vie, il ne craignit pas de lui donner une âme. Est-ce à ce savoureux mélange que Giorgione doit le trouble qui nous pénètre encore, lorsque nous regardons les restes prodigieux et désolants si sévèrement traités par la destinée ?

Deux rii à traverser, le pont de Canneregio à passer, et nous voici au palais Labia, si grand et magnifique encore en ses façades, si miséreux et lamentable, tout branlant, sifflant de vents coulis, abandonné au délabrement le plus terrifiant, dès qu'on en a franchi la porte. Et je me souviens de la phrase de notre cher président de Brosses : « La maîtresse du logis, femme sur le retour, qui a été fort belle et fort galante, folle des Français et, par conséquent, de nous, exhiba à notre vue toutes ses pierreries, les plus belles que possède aucun particulier de l'Europe. » En cent cinquante ans, ces pierreries se sont fondues, et la misère est telle ici que j'appelle toujours Labia le vieux rampino qui tire ma gondole, au môle, de son crochet. Autrefois, à Mantoue, j'esquissais un tableau de la ruine des palais, et j'évoquais les moustiques et les mites en train de dévorer les plâtres et les bois. Mais Mantoue date du xve siècle. Ici, le Labia était tout neuf quand notre Brosses y fut reçu, à peine achevé. La ruine d'un Etat explique aussi Mantoue abandonnée, comme le fut encore la Sabbioneta de ma dernière promenade aux petites villes d'Italie. Mais ce Labia ? Que s'est-il donc passé ? L'Autriche, Bonaparte, le jeu plutôt où ces pierreries qui éblouissaient le Dijonnais se sont fondues ? Et c'est sinistre, une famille ainsi déchue qui retire de la visite des étrangers juste de quoi payer l'impôt et entretenir le toit protecteur de Tiepolo ! Du Querini ici, en passant par le Giovanelli rajeuni, et si nous songeons aussi aux palais du Grand Canal, il me semble que nous pouvons embrasser Venise sous tous ses aspects. Le plus désolant n'est pas le moins éloquent. Et il faut à Tiepolo plus de fermeté qu'on n'est habitué à lui en accorder pour se tenir encore au milieu d'une telle ruine.

A Venise, Tiepolo est partout. Sans parler de la villa Valmarana, près Vicence, où nous le vîmes autrefois, nous venons de le rencontrer à chaque pas, à Strà, aux Gesuati, au palais Rezzonico, aux Carmini, aux Scalzi à côté du Labia, à la Pietà, à Sainte Alvise, et dans tant d'autres églises, en des tableaux votifs. Il fut sans conteste le peintre le plus

couru de Venise dont il représenta, un moment, tout l'aspect. M. Maurice Barrès a écrit sur le symbole qu'il figure des pages d'une grande justesse. Je lui reprocherai seulement sa générosité. Oui, Tiepolo fut Venise, mais la Venise dernière, une part seulement de Venise, et la moins bonne. Et je consentirai à ce Tiepolo si l'on m'accorde d'abord et avant tout Véronèse. Celui-ci me représentera toujours Venise, aussi longtemps qu'il sera entendu qu'une ville est pleinement elle-même au temps de sa grandeur, lors de son apogée, et non de sa décadence, de sa fin. Étant donné le sentiment qui préside au mot : Venise, Véronèse est Venise, et non Tiepolo, de même que Michel-Ange et Raphaël sont Rome, et non pas Carrache et Lanfranc. Mais que Tiepolo synthétise la Venise racontée par Longhi et Bella, cela est la vérité même.

Une ville affolée, papillotante de luxe et de joie, de soie et d'or, de jambes en l'air et d'apparat. Nul même comme Tiepolo n'est capable d'illustrer le XVIIIe siècle vénitien, dans son brillant, sa verve, son factice, son manque absolu de solidité remplacée par l'élan, le débridé, l'imagination, le bonheur de vivre enfin en un siècle où on s'amuse tant. Quand on voit ces plafonds d'églises, le vertige vous prend de ces folies charmantes. Une débauche de palette inouïe, où tout se mêle sans se confondre, se superpose sans s'écraser, où la mythologie escorte la sainteté, le réalisme colore la fable, le fantastique le grossier, où il y a de tout, de la pudeur comme de la licence, de la foi et de l'incrédulité, du sublime à côté des plus plates vulgarités, des visages bestiaux près d'extatiques. Ici, au Labia, le cheval d'Apollon, cabré comme à la guerre, se précipite sur le Temps armé d'une lance de la Renaissance au-dessous d'une Gloire appuyée à une pyramide, tandis que, dans un écoinçon, la Fortune nue, telle une nymphe, est saisie par un vieux satyre, le Temps; là, à Sainte Alvise, un *Crucifiement* d'un tragique frissonnant, l'un des plus beaux qui aient jamais été peints; et plus loin, aux Scalzi, le rapt de la maison de Lorette par les anges, et qui a l'air d'un quadrille dont l'orchestre est conduit par Dieu le Père; tandis que, aux Gesuati, la *Gloire de saint Dominique* ressemble à l'entrée des conquérants dans une ville prise. Jamais art ne fut moins réfléchi, plus momentané, plus librement abandonné à l'inspiration de l'heure, plus facile et plus heureux. Des trouvailles, ah ! combien nombreuses ! Et quel chemin non seulement depuis Giorgione, qu'il serait injuste et vain de comparer, mais depuis Veronèse si ordonné, si attentif à ce qu'il fait !

Il faut renoncer à détailler Tiepolo. Et ce serait injuste encore. Il avait compris son siècle, ou plutôt il en était. Relisez seulement les quelques pages intitulées : *Les dernier siècles* du *Voyage en Italie*, de Taine, et vous comprendrez alors Tiepolo, et pourquoi Taine lui-même renonce à en parler avec détails. Vous comprendrez aussi la ruine des Labia. Mais ce Tipolo-là, c'est surtout le Tiepolo des plafonds. Lorsqu'il peint la tête en bas, le vertige le prend, vertige brillant, endiablé, étourdissant pour nous aussi ; mais s'il s'attaque aux œuvres dites de chevalet, aux tableaux votifs ou d'église, il se calme aussitôt, prend une allure grave et retenue, où ne peut pas ne pas apparaître le superficiel, son essence même, où brille du moins une grande volonté de se hausser — et — deux ou trois fois, dans la *Vierge avec sainte Rose* des Scalzi par exemple, il a pu grimper et s'asseoir un instant. Où il s'installe alors tout à fait cependant, c'est dans les grandes compositions murales comme celles du palais Labia, animées certes, mais néanmoins méditées et combinées, d'une sagesse, oh ! celle de Tiepolo ! mais enfin d'une certaine sagesse qui le retient dans l'admissible, et surtout lui inspire une habileté de procédés qui semblait bien difficile à atteindre après Veronèse, lui inspire surtout certaines innovations qu'il était hardi d'entreprendre.

Antoine et Cléopâtre du Labia, ce sont deux grands panneaux se faisant face au milieu d'un décor architectural, moitié réel, moitié peint, si bien peint que, au premier abord, il est impossible de distinguer. Il faut non seulement regarder attentivement, mais aussi réfléchir que, si les portes sont véritables, les chambranles doivent l'être aussi, et les colonnes d'encadrement ; mais le fronton ne l'est déjà plus ! Ainsi va-t-il de toute cette salle à colonnes, à chapitaux, à balcons, à guirlandes, à corniches, à motifs sculpturaux, le tout pour porter un plafond riant et illuminé, le plafond où caracole Apollon. Et c'est au milieu de ces magnificences peintes ou réelles que Tiepolo a placé les deux grands panneaux d'*Antoine et Cléopâtre* dont je ne sais lequel préférer, l'*Arrivée* ou le *Banquet*. La riche fantaisie des décors, la hautaine élégance des personnages, l'esprit des détails, la justesse souvent des postures, l'énergie de certains types, le coup de pouce enfin du talent dans le nain, par exemple, dans Cléopâtre tenant la flûte à champagne en main ! tout cela bien distribué, bien détaché sur des fonds légers et sans surcharge, bien étudié dans ses gestes et même dans ses sentiments, si Cléopâtre est tout de même un peu trop patricienne de Venise offrant à souper, et pas assez courtisane, tout cela bien compris et bien placé, dégage un charme infini, ouvre les portes à la joie, dispose au plaisir. Tiepolo méritait mieux que d'être, neuf fois sur dix, relégué au plafond.

Déjà, je l'avais vu, à la ville Valmarana, près Vicence, s'anoblir ainsi à la grande décoration mu-

rale, et s'y guinder un peu avec succès. D'être regardé de niveau l'intimide, et il s'en trouve bien. Sa facture reste toujours libre, elle n'est plus lâchée. Il a toujours de l'esprit, mais il soigne ses traits et ne trace que les bons. Enfin, il a grand soin de ne rien abandonner de sa couleur qui, après les puissantes nourritures de Titien, de Véronèse et de Tintoret, semble le miel et le lait. Tiepolo a compris que, après ceux-là, et moins solide qu'eux, il ne pourrait rien. Sa fantaisie et son esprit débridés seraient encore moins supportables sous la fermeté des couleurs grasses. Et, à son art si moderne, il applique hardiment les procédés des grands fresquistes d'autrefois, les tonalités claires, légères et blondes. Auprès de ses prédécesseurs immédiats, il semble avoir voilé toutes ses fresques d'une gaze blanche; son œuvre s'envole légère, trouant les plafonds, creusant les murailles, repos de l'œil ébloui depuis tant de jours. Et voilà peut-être la plus grande gloire de Tiepolo, d'avoir réveillé le vieil art du gai Giotto que l'on oubliait. Assurément son génie impie et licencieux ne l'y prédisposait guère... L'effort qu'il fit n'en est que plus beau et plus notable encore.

Aussi suis-je bien sûr qu'il y a, dans l'art de Tiepolo, beaucoup plus de système qu'on ne le dit, et qu'il ne le disait lui-même. Sa vie est trop douce et calme, de riche bourgeois se mariant jeune — avec la sœur de Guardi — faisant beaucoup d'enfants, travaillant tout le jour pour les élever, courant l'Europe entière le pinceau aux doigts, et mourant enfin à Madrid au cours de la décoration du palais royal. Un artiste aussi sérieux et rangé, et dont l'imagination est si vive et inépuisable, cet artiste ne s'abandonne pas si facilement à celle-ci, il la domine et la dirige toujours. L'œuvre de Tiepolo n'en est pas assurément plus belle alors, en soi ; mais combien Tiepolo grandit encore !

ANDRÉ MAUREL

LE CINQUANTENAIRE DE L'INTERNATIONALE

C'est au mois de septembre prochain que tombera le cinquantième anniversaire de la fondation de l'Internationale. Il sera célébré avec éclat par le parti socialiste, en son congrès universel de Vienne, et aussi par les organisations syndicales de tous les pays. Car celles-ci peuvent, tout autant que les groupements politiques du prolétariat, se réclamer de la grande association qui fut créée à Londres le 28 septembre 1864, au meeting de Saint Martin's Hall.

Des documents nombreux ont été publiés en ces derniers temps, sur cette Internationale, par des historiens, par des témoins de ses débuts, par des hommes qui y jouèrent parfois un rôle de premier plan. Son souvenir avait besoin d'être rajeuni. Après avoir, durant des années, inquiété les gouvernements, surexcité des espérances, exercé à la fois les séductions mystiques et le terrorisme irrésistible, qui s'attachaient à la plus formidable des sociétés secrètes, elle risquait d'être submergée par l'oubli. Le lien n'apparaissait plus que confusément entre le grand mouvement ouvrier de notre âge et le mouvement ouvrier d'il y a un demi-siècle, et pourtant, de l'un à l'autre, l'évolution s'est poursuivie logiquement, au milieu d'un monde transformé par le progrès scientifique et économique.

En réalité, la première Internationale, même si l'on limite son existence aux années comprises entre 1864 et 1872, — a laissé dans l'histoire une trace ineffaçable. Au regard du développement social, son institution, qui passa presque inaperçue d'abord des contemporains, l'excède en importance sur des évènements bien plus retentissants. Elle a, pour la première fois, mis en pratique, inculqué à des millions de travailleurs, les notions que Marx et Engels avaient exposées et précisées en 1848, dan le manifeste des Communistes, et spécialement celle de la solidarité de tous les ouvriers, quelles que fussent leurs races ou leurs croyances. Suscitant, dans la plupart des contrées européennes, et même hors d'Europe, des sections qui se formèrent difficilement, mais qui atteignirent parfois ensuite à un surprenant développement, elle donna conscience au prolétariat des puissances latentes, qu'il recèle en lui, des possibilités d'action novatrice dont il dispose. Avant elle, dans beaucoup des pays déjà touchés par l'évolution industrialiste, des groupements d'études sociales, des sectes communistes, des « résistances » ou chambres syndicales avaient surgi, mais tous ces agrégats demeuraient faibles d'effectifs, frustrés d'espoir et de confiance en eux-mêmes. Elle les galvanisa, multiplia leurs ambitions, leur insuffla l'enthousiasme, tandis qu'elle les rapprochait les uns des autres, et leur assignait, à travers les continents, un objectif commun. Sans doute, les bases de cette vaste organisation se manifestèrent précaires et fragiles, et pour divers motifs, elle ne devait pas tarder à se briser. Mais si elle avait grandi avec une remarquable célérité, et qui, dès le début, laissait à craindre pour sa durée et sa stabilité, elle ne mourut pas tout entière. Son esprit avait si bien pénétré les masses ouvrières qu'il devint impossible de les ramener à la résignation

passée, de les arracher aux pensées qu'elles avaient accueillies. Des organisations nouvelles se sont dressées; le socialisme et le syndicalisme ont réalisé, dans les deux hémisphères, d'étonnantes conquêtes, rassemblé autour de leurs programmes des millions et des millions d'hommes et de femmes. Mais lorsqu'au congrès de Vienne, cet été, on mesurera le chemin parcouru, on sera obligé de conclure que moins de victoires eussent été remportées, si l'influence de l'Internationale avait totalement disparu après 1872, et que beaucoup des idées, des thèses communément admises aujourd'hui par le prolétariat furent affirmées et illustrées dans les meetings, conférences et congrès de cette association.

*
* *

C'est en 1847 que s'éveille la conception qui va prévaloir dix-sept ans plus tard. A ce moment, en effet, se crée la Ligue des Communistes, qui a son siège à Londres, et pour laquelle Marx et Engels se chargent d'écrire le document fameux déjà évoqué. Mais la Ligue n'eut qu'une existence éphémère. La réaction de 1848-1849 écrasa, pour de longues années, le socialisme mondial. Il n'avait cependant point été exterminé. Ses penseurs continuaient à produire; des groupements affaiblis se réunissaient dans l'ombre, attendant l'heure de sortir à la pleine lumière avec une vigueur renouvelée. La période de progrès industriel et commercial qui commença vers 1850, et qui fut marquée par la construction des grands réseaux ferrés, par l'essor de l'extraction minière et de la métallurgie, par une stupéfiante poussée du crédit et des échanges, favorisa l'installation triomphante de grand capitalisme. Mais là où le capitalisme s'implante et impose sa domination, le prolétariat se concentre, la congestion urbaine va de pair avec la désertion des campagnes, la classe ouvrière plus serrée prend une conscience plus nette de la solidarité qui règne entre ses membres. Sans doute les salaires avaient haussé, mais les prix de toutes choses s'étaient relevés en même temps, de sorte que la condition des travailleurs ne s'était pas améliorée; leur capacité d'achat était demeurée immuable; et ils avaient, plus qu'auparavant, à redouter les crises de chômage; ils savaient de mieux en mieux que, dans un monde transformé par les multiples adaptations de la vapeur, les marchés dépendent étroitement les uns des autres. Les conditions matérielles et la diffusion certaine de l'instruction préparaient l'avènement de l'Internationale. Des individualités fortes et tenaces y ont joué leur rôle, mais leurs initiatives fussent restées vaines, si elles n'avaient répondu à une nécessité constatée, à un courant d'esprit, au désir des masses.

Au mois de juillet 1862, arrivèrent Outre-Manche les premiers délégués ouvriers Français qui venaient visiter, avec l'agrément du pouvoir impérial, l'Exposition de Londres. Plusieurs délégations se succédèrent dans la capitale britannique jusqu'au mois d'octobre.. Le contact s'établit tout de suite, comme il était naturel, entre les visiteurs et les Trade Unionistes, qui leur firent admirer la liberté, — assez relative d'ailleurs, dont ils jouissaient, — la solidité de leur mouvement, l'ampleur de leurs institutions. Comment des échanges de vues, sur des sujets aussi passionnants, seraient-ils demeurés stériles ? Le 5 août, les travailleurs de Londres reçurent solennellement leurs camarades de France. Les orateurs anglais exprimèrent l'avis que l'union des ouvriers entre eux était leur unique moyen de salut. Les orateurs français ripostèrent en demandant que des comités fussent créés, pour favoriser des correspondances suivies entre salariés de nations différentes. Nous saisissons ici l'idée directrice de la grande association, qui ne va plus tarder à se constituer.

Dans son histoire du second Empire, Albert Thomas a suivi pas à pas le cheminement de cette idée. Il faut noter que ces années 1860 à 1864 sont caractérisées, Outre-Manche, par un renforcement continu du Trade Unionisme. Les Fédérations de Métiers ne s'isolent plus les unes des autres, mais au contraire, sous la direction d'hommes comme Allan, Odger, Applegarth, s'attachent à se grouper pour mieux accentuer leur offensive. Le Trade's Council de Londres, sorte de Bourse du Travail, exerce une activité féconde. C'est dans les rangs de cette union de syndicats, comme aussi parmi les amis de Marx, que se trouveront les meilleurs champions de l'Internationale.

La question polonaise, qu'on pourrait être surpris de voir surgir ici, a tenu une grande place dans les préoccupations du prolétariat au milieu du XIXe siècle. Elle était plus vivante encore en 1863 qu'en 1848. Elle servit de prétexte tout au moins aux négociations des ouvriers britanniques et des travailleurs français. Nos délégués des organisations parisiennes passèrent le Canal, en juillet 1863, pour participer à des manifestations en faveur des Polonais. Les orateurs Trade-Unionistes, à l'un de ces meetings, celui de Saint-James Hall, préconisèrent la fondation d'une grande société internationale pour la défense des salaires. C'était dépasser déjà, et de beaucoup, la conception initiale de 1862. A la fin de cette année 1863, un petit groupe parisien offre nettement aux Anglais de mettre sur pied cette société.

L'année 1864 va être décisive. Mais ici, un problème historique se pose, qui n'est pas tranché. Qui a tracé réellement le programme de l'Internat

nale? Qui lui a donné son objectif statutaire, sa charte pour mieux dire? Les uns ont attribué aux délégués parisiens tout l'honneur des décisions prises; d'autres l'ont revendiqué pour les Anglais; d'autres, et non des moindres, ont voulu laisser à Marx la part prépondérante. Sans doute, des influences diverses se sont associées, et comme entrelacées, mais on ne peut contester que celle de Marx n'ait été, par certains côtés, dominante, et du reste, de 1864 à 1872, elle ira s'affirmant de plus en plus catégoriquement.

Toujours est-il que le meeting inaugural fut convoqué à Saint-Martin's Hall, le 28 septembre 1864, et que les mandataires de diverses nationalités y étaient présents. A cette assemblée de si haute importance, deux documents furent lus : — l'adresse d'Odger, au nom des Anglais, et la réponse de Olain, au nom des Français. Si l'on en extrait les idées fondamentales, ce sont les suivantes qui frappent l'attention. — « Les nationalités doivent être libérées de l'oppression ; le peuple se dresse contre les monopoles et privilèges; le travail, qui doit être affranchi, est la seule base légitime de la propriété individuelle. Il convient d'empêcher l'humanité de se diviser en deux classes : le prolétariat se sauvera par la solidarité ». Une grande partie des thèses qui étaient ainsi exposées, relevaient de la critique proudhonienne. Il fut décidé qu'une organisation internationale serait constituée, et un comité de 21 membres fut nommé pour en préparer le règlement.

*
* *

A l'issue du meeting, il devenait évident qu'une grande entreprise était en gestation. Ce fut au congrès de Genève (en septembre 1866), auquel assistèrent 45 délégués, au nom des sections françaises, allemandes et suisses, que les statuts définitifs de l'Internationale furent adoptés.

Le préambule, tel que James Guillaume l'a reproduit dans ses *Documents et souvenirs*, porte que l'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes. Leurs efforts ne tendront pas à instituer de nouveaux privilèges, mais à établir, pour tous, les mêmes droits et les mêmes devoirs. L'assujettissement du travail au capital est la source de toute servitude politique, morale et matérielle. L'émancipation des travailleurs est le grand but, auquel doit être subordonné tout mouvement politique. Elle n'est pas un problème uniquement local ou national. Le mouvement, qui s'accomplit parmi les ouvriers en faisant naître de nouvelles espérances, donne un solennel avertissement de ne pas retomber dans les vieilles erreurs, et conseille de combiner tous les efforts encore isolés.

Les dispositions essentielles des statuts eux-mêmes méritent également d'être évoquées.

« L'association Internationale des Travailleurs, et les sociétés ou individus, qui y adhéreront, reconnaîtront comme devant être leur base de conduite : la vérité, la morale, la justice... Pas de devoirs sans droits; pas de droits sans devoirs. Une association est établie pour procurer un point central de communication et de coopération entre les ouvriers des différents pays, aspirant au même but : le concours mutuel, le progrès et l'affranchissement de la classe ouvrière. Un conseil général fonctionnera, qui se composera des délégués des nations; tous les ans, le congrès fixera le siège du conseil général et en nommera les membres. Le conseil général établira des relations avec les différentes associations ouvrières, de telle façon que les ouvriers de chaque pays soient constamment au courant des mouvements de leur classe dans les autres pays. Les membres de l'association devront faire tous leurs efforts chacun dans son pays, pour réunir en une association nationale les diverses sociétés ouvrières existantes ».

De toute certitude, l'orientation de l'Internationale est nettement socialiste, — dès le début. L'on ne trouve pas, dans les documents que nous venons d'analyser, la précision, l'âpreté de ton qui caractérisent le Manifeste des Communistes. Marx, qui a collaboré à la rédaction des statuts, (ses lettres le prouvent), s'est efforcé de rédiger un texte transactionnel, et qui puisse agréer à la fois aux diverses tendances ouvrières. Les Proudhoniens s'en peuvent accommoder, et aussi les Trade-Unionistes, et aussi les Communistes, puisque l'Internationale va aménager un contact entre les différentes doctrines. L'action politique n'est pas écartée; elle n'est pas non plus systématiquement exaltée; elle devient un moyen utile et subordonné au but suprême. La condamnation du régime capitaliste et la solidarité intime des prolétaires à travers le monde sont proclamées en traits ineffaçables. Mais il n'est pas encore parlé de socialisation de la terre, du sous-sol, des machines (ceci viendra plus tard), ni de révolution sociale.

Le programme de 1866 ne peut effrayer personne; il s'adresse à la masse des travailleurs. Il ne donne guère prise aux sanctions gouvernementales et au surplus, celles-ci, pour s'exercer, attendront que l'association ait acquis quelque ampleur.

Nous n'avons pas l'intention ici de retracer l'historique détaillé de l'Internationale, mais seulement d'exposer les grandes lignes de son développement. A partir de 1868, elle évolue rapidement vers le communisme. Le congrès de Lausanne, en 1867, a discuté surtout le crédit gratuit aux travailleurs et revendiqué la consécration primordiale des libertés

publiques. Celui de Bruxelles, l'année suivante, invite les producteurs à s'approprier les machines, en usant de la coopération ou du crédit mutuel; il les adjure encore de s'élever contre la guerre, et de cesser de produire au cas de conflit aigu, afin de la rendre impossible; ainsi apparaît la formule de la grève générale, qui appartient donc bien à la première Internationale. Mais les délégués, tout en admettant ce mode d'action pour les éventualités extrêmes, estiment que, normalement, l'arme de la grève doit être maniée avec prudence, selon un réglement déterminé, et que pour soutenir les chômages concertés, des sociétés de résistance nationales et internationales, doivent être créées. Le congrès de Bâle, en septembre 1869, prend une décision saisissante, capitale, en réclamant la remise du sol à la communauté : elle recommande aussi l'organisation syndicale et fédérative.

Entre temps, l'Internationale avait implanté sa propagande dans la plupart des pays d'Europe et jusqu'aux États-Unis. Elle avait soutenu moralement et même pécuniairement des grèves retentissantes; les poursuites gouvernementales que subissaient ses diverses sections, lui valaient une énergie de rayonnement singulière. Chaque conflit économique lui apportait des milliers, des dizaines de milliers d'adhérents. En 1870, elle comprenait des millions d'hommes, et la tactique, — de plus en plus révolutionnaire, qu'elle adoptait, loin d'écarter les recrues, les attirait et les fascinait. La poussée de cette association était prodigieuse, effrayante pour les classes maîtresses du pouvoir, presque inexplicable aussi pour les dirigeants des États, — et brusquement tout croula : en 1870, la guerre franco-allemande fit ajourner le congrès ordinaire; en 1871, au lendemain de l'écrasement de la Commune, et à l'heure où le prolétariat éprouvait partout un désastre, une simple conférence se tint. En 1872, le congrès de la Haye consacra la scission des Marxistes et des Bakounistes, ou mieux l'éviction de ceux-ci par ceux-là. Les deux branches de l'association étaient également frappées à mort. Il y eut à Gand, en 1877, un congrès universel socialiste, mais qui fut sans éclat, et qui manifesta plutôt l'impuissance temporaire du prolétariat.

Ainsi l'Internationale, après avoir évolué, d'une doctrine éclectique et par certains côtés élastique, au communisme révolutionnaire, après avoir constitué une des plus grandes forces d'attraction dont l'histoire fasse mention, s'était dissociée, disloquée, anémiée au point de succomber. Comment expliquer cette chute soudaine? »

*
* *

A coup sûr par les événements politiques qui suivirent la guerre franco-allemande, et spécialement par la répression de la Commune et par la formation d'un empire militaire Outre-Rhin; puis, par l'antagonisme du Marxisme et du Bakounisme, antagonisme personnel et aussi doctrinal : c'était celui du centralisme et du fédéralisme, encore que, dans l'ardeur de la lutte, Bakounine semble avoir étrangement exagéré les tendances de Marx; — enfin par les défauts de structure qu'il n'était point malaisé de relever dans l'Internationale; elle ressemblait à une énorme coupole, qui eût reposé sur les bases les plus fragiles : en d'autres termes, elle s'était érigée avant que ne fussent constituées les sections nationales, sur lesquelles elle devait s'étayer. Le mouvement, quelque empreint de vigueur et d'enthousiasme qu'il parût — enthousiasme un peu mystique parfois — demeurait confus, désordonné. Il faut bien dire ses faiblesses, après avoir dit sa force, puisqu'il n'a pu subsister.

Mais je le répète, la trace qu'il a laissée était indélébile; l'action de l'Internationale, qui s'était exercée jusque dans les contrées les moins travaillées par l'évolution industrialiste, et qui avait revêtu des formes multiples, avait éveillé à la vie d'innombrables groupements, semé l'esprit de résistance et de révolte, créé des centres d'offensive politique ou syndicale. Ces centres durèrent avec des fortunes variées, et lorsque l'Internationale se reconstitua, et doublement, avec des aspects nouveaux, elle put utiliser les noyaux d'énergie qui s'étaient maintenus.

L'Internationale a reparu en effet. D'une part, l'association socialiste universelle s'est reformée au congrès de Paris en 1889, et s'est dotée d'une organisation effective à un second congrès de Paris, en 1900; d'autre part, les groupements nationaux syndicaux se sont ralliés à un secrétariat international, qui établit un lien permanent entre eux. Il y a donc une Internationale politique et une Internationale corporative qui peuvent, l'une et l'autre quoique leurs structures soient toutes différentes, se réclamer de la grande société de 1864. Elles s'appuient toutes deux sur des sections nationales très fortes et en général unifiées : social-démocratie allemande, parti ouvrier belge, parti socialiste français, etc. etc. pour la première; Commission générale des Syndicats allemands ou autrichiens, Fédération des syndicats néerlandais, C. G. T. française, et italienne, etc, pour la seconde. Les deux formes de l'action prolétarienne s'étaient confondues jadis; elles se sont séparées aujourd'hui et, sans que cette séparation affaiblisse la valeur et la croissance de cette action.

Le mouvement socialiste et le mouvement syndical sont autrement puissants maintenant qu'il y a

50 ans. Ils demeurent désormais des éléments fondamentaux de l'histoire politique et sociale, et nul ne songerait plus à les considérer comme des accidents, comme des phénomènes passagers ou superficiels. C'est en célébrant le cinquantenaire du meeting de Saint Martin's Hall, et, en confrontant les deux dates 1864 et 1914, qu'on s'apercevra de toute la réalité du progrès prolétarien.

PAUL LOUIS.

LA QUESTION DES ÉGLISES

(*A propos de deux livres récents*) (1)

Indépendamment du menu fretin des publicistes, deux écrivains de marque, célèbres à des titres divers, et tous deux collaborateurs de cette maison, M. Maurice Barrès et M. Joséphin Péladan ont traité cette question passionnante des églises de France — oui, je dis bien : passionnante, moins peut-être en elle-même que par sa signification symbolique, par le contraste qu'elle affirme entre deux principes essentiels ou deux conceptions de la vie, l'une matérialiste et sectaire, et l'autre idéaliste ou libérale, quelle que puisse être d'ailleurs la qualité de croyance positive ou d'incrédulité qui l'accompagne ! On sait assez qu'ici nous ne sommes pas suspects de catholicisme orthodoxe, et notre libéralisme est assez mal traité par les tenants du dogmatisme intégral pour qu'il nous soit permis de nous en prévaloir. Le premier, voici six ou sept ans, dans les colonnes de la *Revue Bleue*, M. Péladan eut ce mérite de jeter le cri d'alarme, en dénonçant un péril auquel tant d'autres avaient pu songer sans en pressentir la portée. Rendons à M. Péladan cette justice de lui reconnaître la priorité. Après lui, M. Barrès reprit et continua le bon combat, habile à vivifier un thème fécond en développements par ces images du plus magnifique lyrisme dont il a le secret.

Comme il advient toujours en pareille circonstance, chacun des deux écrivains traduisait la qualité intime de ses dons par la vertu même des arguments qu'il présentait : M. Péladan, nature essentiellement plastique, ayant connu l'éveil à la beauté par les leçons de l'art italien en général et celles du divin Léonard en particulier, M. Péladan, dis-je, voyait avant toute chose une défense de l'Esthétique dans cette légitime protestation de l'âme, dans cette lutte d'Ariel contre Caliban. Et voilà certes un point de vue qui trouve en lui-même sa propre justification : c'est assez de s'être arrêté face au portail d'une de nos cathédrales — je ne dis pas même celle de Chartres ou de Paris — pour en percevoir la valeur. De formation moins plastique et plus proprement psychologique, M. Maurice Barrès fortifiait ses arguments des motifs intérieurs qui rattachent l'âme des vivants à celle des générations qui les ont précédés, et que ceux-ci ont mission de continuer, car, ne le disait-on pas ici même, et tout récemment : — « Une des plus dangereuses erreurs modernes est de vouloir rejeter le passé. Comment le pourrions-nous ? Les ombres des aïeux dominent nos âmes. Elles constituent la plus grande partie de nous-mêmes et tissent la trame de notre destin. La vie des morts est plus durable que celle des vivants. Qu'il s'agisse de la succession des êtres ou de celle des sociétés, le passé crée le présent (1) ».

Que voilà donc une belle et saisissante formule : « *La vie des morts plus durable que celle des vivants !* » Et comme il me plaît voir ici un penseur indépendant, comme M. Gustave Le Bon, donner la main à un traditionnaliste convaincu, au théoricien de la tradition qu'est à nos yeux M. Barrès ! C'est justement parce que la vie des morts se trouve symbolisée et palpitante encore sous nos yeux, grâce à la durée des vieilles pierres élevées par leurs mains pieuses, qu'il nous paraît impie et vraiment démoniaque de prétendre toucher avec le marteau à ce que notre âme envisage comme un dépôt sacré. Moi-même, je l'écrivais à cette place, parlant de ces foyers de culture spirituelle que représentent les plus humbles de nos églises : « Parce que, à travers les 36.000 communes de France, on en compterait plusieurs milliers où la vieille église forme centre autour du champ de repos où dorment les aïeux, il paraîtra d'élémentaire piété — la piété seule qu'on doit aux morts et que nul ne conteste — de n'y point porter une main sacrilège, et de laisser le temps accomplir son œuvre sur les vieilles pierres qui sont l'ultime témoignage des générations éteintes » !

***

Avec quelle force entraînante, avec quelle persuasive éloquence nos deux auteurs, M. Péladan aussi bien que M. Barrès, ont développé ce thème magnifique, conformément aux nuances individuelles de leur tempérament... il suffira, pour s'en convaincre, de lire leurs ouvrages consacrés aux Églises de France. Différant d'opinions dans les moyens

(1) Maurice Barrès. *La grande Pitié des églises de France*. Gustave Le Bon. *Les Vieilles Pierres*. Nouvelles.

(1) Gustave Le Bon. *Les Vieilles Pierres*, *Revue Bleue* du 28 février.

pratiques de sauvegarder les vieilles pierres, ils s'accordent quant à l'esprit, cela va sans dire, sur les raisons profondes qui militent en leur faveur. La Matière sera toujours l'ennemie-née de l'esprit, et quiconque pense bassement en veut mortellement à celui dont le rayonnement spirituel figure la pire condamnation de sa vulgarité. C'est la lutte éternelle d'Ariel et de Caliban, l'idée-mère de la *Tempête*, une des forces animatrices du génie de Shakespeare !

Quand M. Barrès nous affirme que les socialistes, en cette affaire, eurent souvent une attitude plus élégante, et si j'ose dire, plus libérale, bien que les deux mots jurent d'être accouplés, que les radicaux purs, quand il nous dit que maintes fois les premiers, pour « embêter » les seconds, après les avoir chassés de la mairie, autorisèrent des restaurations que ceux-ci n'eussent point tolérées, je le crois aisément, car il n'est rien de plus étroit sur terre, de plus sectaire et de plus bas que la pure doctrine de l'anticléricalisme, dont Flaubert, voici plus de soixante ans, nous esquissait le prototype dans son immortel Homais ! Mais là où je ne puis plus le suivre, c'est quand il accable M. Briand de toutes les responsabilités qui ont valu à nos églises de France le risque de perdition où elles se trouvent aujourd'hui. Il va de soi que je mets à part la question du talent, et le merveilleux portrait, légèrement caricatural, qu'il nous a silhouetté de M. Briand, avec sa manière insinuante de prendre l'adversaire. Nul n'excelle, comme l'auteur de *Leurs Figures*, à souligner d'un ou deux traits caractéristiques l'essentiel d'une physionomie, et par là à nous dévoiler le dedans d'une âme : dans l'ordre plastique, à cet égard je ne lui vois qu'un égal : notre grand caricaturiste Daumier. Mais je le demande, une fois votée la loi de séparation, et les *cultuelles* se trouvant repoussées, quelle autre attitude pouvait tenir le ministre Briand, dont la mission se résumait en ceci : veiller à l'exécution de la loi. J'ai dit qu'il y avait dans l'art de M. Barrès quelque chose du caricaturiste ; or, le propre de celui-ci est de déformer la réalité pour la mieux faire sentir. Il eût été facile à M. Briand de répondre à M. Barrès, du seul point de vue juridique qu'il avait pouvoir d'envisager, et la réplique qu'il avait déjà donnée par la parole, par la plume il eût pu la récidiver. Mais M. Briand, nous le savons, n'aime point la répétition de l'effort. M. Barrès entendait que le gouvernement prît sur lui d'assurer la conservation de *toutes* les églises : or, il nous faut bien reconnaître qu'avec la meilleure volonté du monde, il n'avait pas en main ce pouvoir.

*
* *

Autrement juste à mon sens, utile et pratique surtout apparaissait la conception de M. Péladan. Si, en place de M. Briand, la réplique eût appartenu à celui-ci, il eût pu y mettre en épigraphe l'heureuse et concise formule inscrite par M. Barrès lui-même dans un des plus beaux morceaux de ses premiers ouvrages : *Il faut toujours rabattre de nos rêves !...* Mûs tous deux par un identique idéal, désireux de sauvegarder une des plus belles richesses de la France, il advenait qu'un seul appliquât le précepte, et c'était celui qui ne l'avait point imaginé. Ainsi voit-on communément, dans l'ordre de l'hygiène physique, telle personne pratiquer instinctivement ses lois, cependant qu'y dérogent, sans paraître même le soupçonner, ceux qui ont mission de les faire respecter !

Eclairé par son sens pratique de la vie, et cette juste perception des réalités qui est à la racine d'un esprit où le commun des hommes n'a vu que fantaisie et chimère, M. Péladan a compris parfaitement qu'en toute matière, et en celle-là plus que tout autre, il convient de ne pas trop demander, si l'on veut obtenir quelque chose. Tout comme M. Barrès, il sentait que la plus modeste église de village peut recéler autant d'âme et de parfum spirituel que l'illustre cathédrale, objet de pélerinage pour les adorateurs de la Beauté. Mais il savait aussi que, conformément à la pure doctrine du Christianisme, il faut que les humbles sachent offrir leur existence en holocauste pour le salut d'autrui. Ce qui est vrai des humains, dans la pensée même du Christ, ne le serait-il pas des édifices sacrés où ses fidèles le viennent adorer ? En acceptant que certaines églises de village pussent devenir la rançon des glorieuses cathédrales, il me paraît bien que M. Péladan posait la question sur son véritable terrain. A chacun de nous d'y répondre, conformément à nos intuitions personnelles !

PAUL FLAT.

LES LECTURES POPULAIRES EN FRANCE ET EN ALLEMAGNE (1)

N'empêche que pour un roman étranger que nous lisons, les Allemands en lisent, eux, dix au bas mot.

Aussi bien, la prédilection pour le roman n'est-elle pas moins marquée là-bas que dans nos confins. Un exemple, un seul, — car nous ne voudrions pourtant pas abuser des chiffres. Il ne serait pas impossible, écrivions-nous tout à l'heure, que Dresde

(1) V. la *Revue Bleue* du 7 mars 1914.

fût une des villes d'Europe où on lit le plus. Or, pour nous en tenir à un cas qui devient ainsi tout à fait digne d'attention : si nos calculs sont justes, les emprunts dans les bibliothèques publiques de Dresde intéressent le roman 76 fois sur 100 Et nous n'avons pas constaté que la proportion dont s'agit fût dans les principaux centres d'outre-Rhin jamais inférieure à 70 pour 100. Bref, le grand public allemand fait, lui aussi, une telle consommation de romans que, quelques-uns s'étant alarmés pour sa santé, l'on a parfois songé à le rationner : ainsi nous souvient-il que, comme nous nous trouvions à Dresde précisément, la direction de l'une des principales bibliothèques du royaume projetait, l'automne dernier, de limiter à trente le nombre de romans auquel le lecteur aurait droit ici dans l'année.

Ceux que cette ferveur pour « la littérature d'imagination » privilégie d'abord? Gerstäcker, d'humeur aventureuse et d'esprit facile ; Freytag, dont le large, dont le généreux sentimentalisme ne va probablement pas toujours sans revêtir pour nos voisins un tout singulier attrait dans l'Allemagne que leur a forgée M. de Bismarck ; le trop fécond Heyse; le lyrique Liliencron ; Rosegger et ses paysans ; puis, dans une note plus nouvelle : la malicieuse Clara Viebig ; Tovote, aux scandaleuses hardiesses ; von Zobeltitz, qui nous révéla les élégances de Berlin, etc...

On sait que, d'autre part, l'attention est grande en Allemagne pour le roman français. L'explication que l'on en donne couramment est d'ailleurs un peu courte. Mais c'est tout le pourquoi du caractère européen de notre littérature que l'on rappellerait à ce propos... Que la belle audace qui si souvent distingue leur manière contribue à valoir à nos conteurs la faveur dont ils jouissent outre Rhin, le point est d'autant moins contestable que la louche curiosité en cause ici s'accompagne d'ordinaire de l'abominable joie de confondre nos mœurs avec les pires fantaisies de certaine littérature éminemment « parisienne ». Pour que le succès de notre roman ne nous paraisse cependant pas toujours de si mauvais aloi, il nous suffit de remarquer que les Allemands sacrifient à Theuriet, par exemple, avec presque autant de complaisance qu'à l'auteur de *Nana*... Mais alors ? Eh bien ! et l'art de conter, l'art d'ordonner et d'équilibrer et de ramasser le récit?.., Voilà qui est bien essentiellement à nous — et les romanciers de langue germanique ne gâtent généralement pas leurs lecteurs sous ce rapport... Une analyse suffisamment poussée ne manquerait pas de découvrir par surcroît dans ce goût des Allemands pour le roman français une dose appréciable d'admiration un peu bête devant telles formes de vie [illegible] en effet de notre société plutôt que de la leur : les comtes ni les marquis ne sont à coup sûr inconnus dans les lettres allemandes, mais ceux de M. G. Ohnet sont pour décourager toute comparaison, et leur prestige s'impose bien au delà de nos frontières.

M. G. Ohnet, Theuriet, Zola... Le rapprochement de ces noms vous a l'air d'une gageure? Veuillez considérer que nous n'y pouvons rien... et que les gros appétits mêlent partout le pire et l'excellent. Parmi nos écrivains les plus lus dans les bibliothèques d'outre-Rhin, mentionnons donc encore, et sans autre étonnement : George Sand, Eugène Sue, Murger, Maupassant, MM. Pierre Loti, Paul Bourget, Marcel Prévost.

Cependant (et quelque distinguées que soient parfois ces lectures), que devient en tout ceci « la gravité allemande »?

Voici, voici ! Faite la part du roman, c'est bel et bien aux relations de voyages les moins fantaisistes et à la géographie et aux études ethnographiques que les Allemands accordent aussitôt leur meilleure attention. — Dans une grande bibliothèque de Berlin, on nous fournit ce renseignement : « Nos habitués sont pour la plupart de jeunes employés de commerce, et cette catégorie, chez nous, est tout à la littérature coloniale. » — Même remarque, et formulée dans des termes à peu près identiques, à Stuttgart, à Dresde, à Cologne. — De M. B., depuis un quart de siècle au service d'une importante maison d'édition de Leipzig, ce document : « On ne s'imagine pas ce qu'en Allemagne le rêve de gagner de l'argent au loin en fait gagner sur place, depuis vingt ans, aux spécialistes du voyage, auteurs, libraires, agents de toute sorte... »

Avant encore que de s'intéresser aux choses du théâtre, la masse, en Allemagne, s'intéresse à l'histoire. Toutefois, on peut se demander si elle ne confond pas trop souvent l'histoire avec l'historiette, et si surtout elle ne verse pas couramment dans un extravagant amour du romanesque sous prétexte de revivre les âges révolus : ah ! le succès, là-bas, le succès de Dumas père historien !... Un fait, il est vrai, infirme à première vue notre observation. Alors qu'il semble si fort oublié parmi nous, Taine est lu en Allemagne, et [illegible] dans la [illegible] mais la mentalité germanique ne demeure-t-elle pas exceptionnellement impressionnée, elle aussi, par tout ce qui est de la Révolution et de l'Empire ?

Il faudrait ne rien savoir de la vie allemande pour s'étonner [illegible] que la littérature théâtrale [illegible] n'occupe pas une place plus importante dans les lectures de nos voisins. Ceux-ci ne donnent-ils pas à la musique tout ce que nous donnons à la comé-

die? Viennent-ils pourtant à sortir de cette réserve, d'ailleurs relative, c'est de préférence au bénéfice de Hauptmann, de Sudermann, de Meyer-Fœrster... et de M. Edmond Rostand. — Quant aux poètes, on les pourrait croire autrement négligés dans l'Allemagne de ce temps. Mais où donc ne finit-on par en avoir assez de la prose, à certaines heures? — et le culte qu'il garde à Schiller notamment reste quand même comme une bonne note à l'actif du petit peuple d'outre-Rhin.

*
* *

Et maintenant, les catalogues que nous avons sous les yeux prévoient de longues curiosités et pour la philosophie et pour la sociologie.

Évidemment, tout arrive... et l'on ne saurait jamais trop prévoir...

Que si le grand public — et au delà comme en deçà des Vosges — leur marque tant d'indifférence, les philosophes et les sociologues ont du moins une certaine clientèle dans les milieux qui professent plus expressément la révolution sociale.

Aussi bien, la question fournirait-elle aisément la matière de quelque cinq cents autres lignes. Et ces lignes, qui seraient pleines de faits, ne manqueraient pas toujours d'agrément. Force est bien, toutefois, de nous restreindre.

Nous avons vu, à la Bourse du Travail de Paris, des volumes sur des rayons, et même une salle de lecture. Des hommes aussi parfaitement renseignés que parfaitement incapables de déguiser leur pensée, et dès longtemps revenus d'ailleurs de toutes les illusions, nous ont déclaré :

« Cette salle de lecture est éminemment un refuge, — un confortable refuge aux jours de chômage et de mauvais temps. » En ce qui concerne les prêts à domicile, ils s'élevaient céans à 6.200 en 1905, à 3.000 en 1907, à 2.000 en 1909, à 1.700 en 1910, à 950 en 1911... Il est vrai que « les comités intersyndicaux » de la Confédération Générale du Travail sont dix-sept dans Paris, et qu'aucun d'eux n'est absolument dépourvu de livres. L'un des mieux outillés est celui du XVIIe arrondissement : le nombre des emprunts y est de 150 par mois à peu près. — Vous trouverez au « Volkshaus » (c'est-à-dire à la Bourse du Travail) de Leipzig un comité spécialement chargé d'administrer les lectures socialistes dans cette capitale de la « Sozial-Demokratie ». Chaque quartier a ici son « sozialdemokratisches Verein », son groupe révolutionnaire, et chacun de ces groupes a lui-même sa bibliothèque. Telles de ces bibliothèques comptent jusqu'à 12.000 titres, et il nous a suffi d'ouvrir un gros registre admirablement compris pour constater *de visu* que la moins importante d'entre elles (celle du faubourg de Klein chocher) prête 25.000 volumes dans l'année. — Ajoutons que la Bourse du Travail de Paris achète ou est censée acheter pour 1.500 francs de livres annuellement, et que le « Sozialdemokratisches Verein » du quartier de Lindenau, à Leipzig, en achète à lui seul pour 4.000 marks.

Il va de soi que socialistes français et socialistes allemands font pareillement cas (souvent d'un peu loin, dame!) de Proudhon, de Bakounine et de Louis Blanc, de K. Marx, d'Engels et de Liebknecht, du prince Kropotkine, de Bebel, de Kautsky, de J. Guesde, de M. Jaurès, etc... A y regarder de plus près, on ne tarde du reste pas à s'arrêter à une constatation moins prévue : c'est que, si chez nous il semble se réserver dans ses lectures pour les choses qui sont proprement du socialisme, « le prolétariat conscient » témoigne en Allemagne d'une curiosité vaste à ce point qu'on la dirait parfois indifférente aux doctrines. Nos socialistes n'ignorent certes ni Zola, ni Tolstoï, ni Gorki, et l'on voit bien au surplus dans quelle mesure l'esprit révolutionnaire peut trouver son compte chez Gorki, chez Tolstoï, chez Zola ; mais on ne voit pas aussi clairement les raisons qui qualifieraient spécialement aux yeux de la révolution un W. Scott, un P. Heyse, un Daudet... et ces trois noms sont pourtant de ceux qui reviennent avec une particulière fréquence dans les lectures de la « Sozial-Demokratie ». De même, n'est-ce pas dans le catholique Janssen que « les travailleurs » d'outre-Rhin lisent souvent l'histoire de leur pays? Et toutes les fois qu'en poursuivant nos investigations chez eux nous avons essayé la petite expérience de nous étonner de tant d'éclectisme, la réponse a été la même : « Nous nous instruisons, — et c'est encore, essentiellement, une forme de la lutte de classe... Il est urgent que nous nous instruisions... Nous nous élevons en nous instruisant... » — Bien d'autres remarques s'imposeraient, parmi lesquelles il en est une que nous voulons au moins indiquer. Les socialistes allemands se prennent assez fréquemment dans leurs lectures aux questions d'intérêt pratique : organisation de leurs moyens d'action, exposé critique de leurs revendications, technique des métiers, etc... Nos socialistes à nous se plaisent surtout à la doctrine, à de belle et généreuse philosophie, — et si l'on peut déplorer trop d'idéologie chez les nôtres, nous ne pensons d'ailleurs pas qu'il y ait lieu de décréter de nouveau pour autant la supériorité du génie allemand...

*
* *

Car nous ne sommes pas sans savoir qu'il n'y a pas très longtemps encore il était absolument de rigueur de ce côté-ci de l'eau de la proclamer à cor et

à cri, cette supériorité, — et à tort et à travers, et à propos de tout et de rien. Mieux : depuis quelque dix ans que modestement nous nous appliquons à considérer l'Allemagne sous toutes ses faces, que de fois ne nous sommes-nous pas senti un peu penaud de rester, quant à nous, aux trois quarts aveugle à tant d'exceptionnelle valeur, et si continûment évidente !... Et il est fort possible assurément que nous n'y entendions goutte, mais ce ne sont encore pas les impressions que nous rapportons de ce voyage à travers leurs lectures qui nous induiront à nous extasier davantage devant le génie de nos voisins.

Non certes que nous nous ravisions et que nous prétendions douter du « sérieux allemand », — d'un sérieux spécifiquement allemand : les monuments de l'érudition allemande et de la conscience allemande et de toute la manière allemande sont... « un peu là ». Seulement, ne sont-ils pas un peu trop « là », justement, pour ne pas barrer l'horizon et ne pas masquer peut-être de moins glorieuses façades? Entre les exceptionnelles réalisations de la haute pensée germanique et les ordinaires dispositions de l'esprit allemand, a-t-on toujours distingué avec un soin suffisant? N'était-il pas temps enfin que telles circonstances enseignassent à la génération qui monte, chez nous, un plus libre jugement et une plus exacte appréciation des choses?... Les choses... Nous croyons que les choses sont pleines d'imprévu, que la simplification est par trop naïve qui attribue à la France le monopole de la féminité en Europe, que la mentalité allemande accuse dans ses dispositions générales non seulement un remarquable défaut de maturité, mais une inquiétude et une agitation dont on surprend du reste un nouveau témoignage jusque dans les habitudes et préférences où elle donne en matière de lectures.

Nous notions, il y a quelques mois, après enquête à Berlin, à Bonn et à Leipzig que les « escholiers » allemands n'ont guère d'attention, dès qu'il s'agit d'histoire, que pour l'anecdote et les indiscrétions : qu'ils raffolent de Dumas père ; qu'ils ont un culte pour E. Sue... Un de nos amis, correspondant à Berlin d'un important quotidien français, nous rapportait récemment que les étudiants de Göttingen ayant à une certaine époque voix au chapitre pour le choix des livres devant enrichir la bibliothèque de leur université, celle-ci ne tarda pas à posséder les œuvres complètes et de Gaboriau et de Ponson du Terrail... Mais nous aurions vingt autres faits pour nous permettre de conclure que cette étonnante jeunesse de goûts est bien décidément dans le tempérament de là-bas. — En outre, cette passion pour tout ce qui est du voyage et de l'exotisme ne va pas sans traduire une fois encore la singulière inquiétude qui est aujourd'hui au tréfonds de l'âme allemande. « Le rêve de gagner de l'argent au loin », nous disait-on tout à l'heure... Comme nous avions sollicité de l'un des plus grands parmi les grands professeurs d'outre-Rhin l'honneur d'un entretien, et que nous venions de pénétrer dans le cabinet de travail où il nous recevait, on annonça une autre visite que « le docteur » tint à expédier d'abord : un jeune homme entra alors qui, mis à l'aise par un mot du maître de céans, fit montre devant nous (il demandait une lettre d'introduction auprès d'un tiers susceptible de l'aider à se pousser) d'une ambition si impatiente et de tant d'adresse dans le calcul que notre philosophe ne sut s'interdire de penser à haute voix, après coup : « Voilà !... Et ils sont tous comme cela aujourd'hui... Il ne s'agit plus de faire de grandes choses, mais seulement des affaires »... Causez avec un Allemand de vingt-cinq à trente ans : avec un peu d'attention, vous vous apercevrez bientôt, neuf fois sur dix, que vous êtes en face d'un homme que possède tout entier une seule idée : celle, en dernière analyse, de sortir de son milieu... » Et « l'arrivisme » est de tous les temps et de toutes les latitudes, d'accord ! Mais où donc lui vit-on jamais ce cerveau congestionné, des nerfs aussi implacablement, aussi douloureusement tendus ? — Il est fort possible que ce soit au résumé dans les lectures de la « Sozial-Demokratie » qu'il faille trouver en l'espèce le plus de valeur. Cette volonté, supérieurement ordonnée, de « s'instruire », et largement, a sa grandeur à coup sûr. Remarquez toutefois comme étroitement et avec quelle netteté surtout elle se rattache encore à cette impatience de briser les cadres, de brouiller les catégories : « Nous nous instruisons, — et c'est essentiellement pour nous une forme de la lutte de classe... Nous nous élevons... »

Notre grand public se montre, lui, plus désintéressé. Avec toute l'autorité que lui confère sa compétence en ces questions, M. H. Michel, conservateur de la bibliothèque municipale d'Amiens, observait déjà au cours d'une conférence faite en 1910 à l'Ecole des Hautes Etudes sociales : « On lit davantage en Angleterre et en Amérique, mais il semble qu'on n'y cherche le plus souvent dans les livres... qu'une assez futile distraction ou qu'*une source de renseignements pratiques* (1). C'est cela, sans doute, mais c'est autre chose encore que réclame le public de nos bibliothèques provinciales ».

Si elles ne visent point tant à l'immédiate utilité, nos lectures populaires ne sont-elles en plus rien sous-entendre de l'obscur malaise, d'assez dange-

(1) [illegible] en pays allemand

reuse sorte, que l'on surprend à chaque instant dans la vie d'outre-Rhin. D'ailleurs, on les voudrait souvent, ces lectures, de moins médiocre qualité; on les voudrait surtout moins attardées à certaines admirations dont le temps eût pu faire, plus tôt, justice : telles qu'elles sont, elle ne manquent pas toujours de noblesse, et peut-être ne serait-il pas à la rigueur si difficile d'établir qu'elles ne demeurent du reste pas nécessairement indifférentes aux vastes pensées qui remplissent aujourd'hui l'air de notre pays.

De même — puisque aussi bien l'histoire ne sait pas de tonique comparable, pour un peuple, à celui que lui verse le sentiment de ses grandeurs, — pourquoi négligerions-nous de remarquer encore un coup jusqu'à quel point le génie français s'impose en fin de compte aux esprits de prime abord les plus réfractaires à sa maîtrise? Voyez. C'était à Berlin, dans une bibliothèque de quartier dont le directeur nous faisait admirer l'excellente organisation : or, voici qu'en nous penchant vers ces volumes, nos yeux tombèrent sur une série de titres ou nous reconnaissions bientôt, et bel et bien dans la langue originale cette fois-ci, comme un choix dans l'œuvre de quelques-uns des plus grands de chez nous : les nouvelles de Mérimée; la *Vie de Henri Brûlard*; *Salammbô*, *l'Education sentimentale*; *Les Contemporains*, de M. Jules Lemaître; *Au service de l'Allemagne*; *Du sang, de la Volupté et de la Mort*, etc... Alors, sur un peu d'étonnement de notre part, notre interlocuteur de nous expliquer : « Notre bibliothèque, où la lecture est gratuite le soir, ouvre l'après-midi pour « une élite » qui paye et à laquelle nous réservons d'ailleurs les ouvrages que nous possédons en langue étrangère... Tenez : là, ce sont les écrivains anglais... » — « Et cette élite, monsieur le directeur, fait-elle à la France l'honneur de lire beaucoup ses maîtres ? » — « *Sie liest fast nur die Ihrigen*, elle ne lit guère que vos écrivains, monsieur ». Et ce fut dit tout simplement, sur le ton qui constate que deux et font quatre, mais c'était fort exaltant, je vous assure, par ce matin gris d'automne, à dix pas des eaux tristes de la Sprée...

GASTON CHOISY.

PAULINE PANAM (1)

Histoire d'une jeune Grecque, d'après ses Mémoires

Cependant, le prince Léopold qui flairait une intrigue amoureuse, travaillait dans l'ombre à en avoir le fin mot.

Un beau matin, dès l'aube, il se rendit à la ferme d'Esnau, et imitant en cela, les procédés de son aîné, gagna la chambre où reposait Pauline, et y pénétra cavalièrement, en sifflant un air français. « Evidemment », se disait-il, cette jeune Parisienne qui doit s'ennuyer à périr dans cette thébaïde, ne sera guère farouche !

A la vue de « ce grand jeune homme au regard faux et au sourire disgracieusement sentimental », la jeune Grecque poussa un cri d'épouvante : « Sortez misérable!... » Un éclat de rire lui répondit, et l'audacieux adolescent, tout en la dévorant des yeux, l'assurait qu'elle n'avait pas de plus fervent admirateur !

— La conduite d'Ernest vis-à-vis de vous m'indigne, assurait-il, de sa voix traînante. Je blâme ses procédés... vous êtes une victime !

Cependant Pauline, que l'indignation suffoquait, avait sauté du lit, s'enveloppait à la hâte d'un peignoir, et ayant pu atteindre la porte, la tirait brusquement après elle.

Mais déjà Léopold s'élançait à grandes enjambées à sa poursuite.

Alors commença, à travers la longue enfilade des pièces, couloirs et magasins à peine éclairés, la course la plus bouffonne, la plus vertigineuse qu'il soit possible d'imaginer ; et les portes battaient, les tables et les escabeaux chavirés, encombraient le sol...

Cependant Pauline était à bout de force, quand elle aperçut soudain la trappe ouverte d'un grenier. Escalader l'échelle, rabattre la porte sur elle fut l'affaire d'un instant !... Déjà apparaissait le futur roi des Belges... mais il avait perdu sa piste. Néanmoins la frayeur paralysait la jeune femme, au point qu'elle resta blottie sous une pile de sacs de farine, cinq heures durant, transie de froid.

Quand cette aventure arriva aux oreilles d'Ernest, sa colère fut inénarrable. Du coup, il se crut trahi, et c'est en furieux Otello qu'il arriva à Esnau ; il y fit une scène si brutale que la malheureuse dut s'aliter pendant quinze jours ! Cette fois, les Princesses, émues de tant d'injustice et de cruauté, intervinrent, d'autant plus que la pauvre enfant leur avait avoué qu'elle allait être mère !

(1) Voir la *Revue Bleue* du 7 Mars 1914.

Il fallut l'assurance de cette paternité pour calmer le fougueux Ernest, il s'efforça même de témoigner à la jeune femme plus de tendresse et d'attentions.

Pauline connut alors quelques jours heureux. La famille Cobourg, au grand complet, était installée maintenant au château de Rosenau, Ernest y organisait des fêtes rurales, prétextes à breuveries, danses et grasses ripailles.

Il fut permis à Pauline et à la petite Joséphine d'y assister sous le couvert d'un déguisement. Privées de toute distraction depuis si longtemps, elles s'amusaient comme des enfants des courses dans les sacs, ou de l'escalade des mâts de Cocagne, et regardaient avec stupeur ces bons Allemands s'empifrer d'un nombre incalculable de petites saucisses, arrosées d'une quantité énorme de larges brocs de bière, dont un seul, songeaient-elles, eût suffi à désaltérer une famille parisienne tout entière !

Mais c'était surtout vers la terrasse du château qu'allaient les regards de la jeune femme. Elle y voyait parader tous les membres de cette famille ducale dont elle était si sévèrement exclue, et surtout la terrible duchesse douairière, « qui détestait si fort les Françaises », et dont les yeux d'Argus semblaient la poursuivre jusque sous ses habits d'emprunt.

Quelquefois, quand un feu d'artifice clôturait la fête, le duc avait la fantaisie de faire venir secrètement au château sa petite amie, ce qui donnait lieu à toutes sortes de stratagèmes émouvants.

Or un soir, tandis que le tonnerre et la pluie faisaient rage, le jeune homme, qui se prétendait malade, lui fit intimer l'ordre, par Tittel, de venir lui parler. Une échelle trop courte était dressée sous la fenêtre du duc, ce que voyant, Pauline s'était effarée.

— Je vous en supplie, ne descendez pas, s'était-elle naïvement écriée, vous pourriez vous tuer !

— Descendre ! mais je n'en ai nulle envie, ma belle, — avait riposté le bon apôtre, — c'est vous au contraire, qui allez monter !...

— Bah ! Vous plaisantez, et maintenant que je vous vois bien portant... adieu !...

Mais le despote n'en démordait pas, et force fut à la pauvrette, malgré son état, de grimper sous la pluie diluvienne jusqu'au balcon où elle arriva « comme un petit chat noyé ». Là, ayant réussi à se cramponner à la chaise que lui tendait son Altesse Sérénissime, elle pénétra dans sa chambre.

L'étourderie, le sans-gêne tyrannique du prince prenaient mille formes... N'eut-il pas la fantaisie d'envoyer brusquement Pauline et la petite Joséphine chez le Prince et la Princesse de Leiningen. Cette façon cavalière de se débarrasser de ses charges sur autrui déplut à sa sœur et à son beau-frère, et tous deux ne se gênèrent pas pour le faire durement sentir aux pauvres intruses qui furent réduites à se réfugier dans la hutte d'un charbonnier, tandis que le ramoneur de l'endroit leur servait de restaurateur !

Aussi Pauline se décida-t-elle enfin à écrire à Mme Lingis, sa sœur, et à lui révéler son état, en la suppliant d'arriver. En même temps, elle rédigeait une adresse à la duchesse douairière, en lui demandant humblement aide et protection pour elle, et le futur enfant du duc.

La duchesse était de la race pieuse des Reuss-Ebersdorf : sa réponse fut prompte. La voici telle qu'elle a été conservée :

« Adieu ma chère Pauline,

« Conservé ces pieux sentiments que vous manifesté (*sic*) dans votre lettre, et ce Dieu de bonté qui juge nos cœurs aura pitié du vôtre qui est si beau. Il vous pardonnerai vos égarements passés si vous retourné de bonne foi dans le chemin de la vertu, il n'est pas si difficile qu'on le pense.

« Vous allez être mère, que ce titre sacré quoique vous le devez à un égarement, remplisse votre âme, il vous sauvera pour l'avenir; dès que votre sœur viendra éloignez-vous le plus loin que vous pourrez de ces contrées pour faire vos couches.

« *Signé* :

La Douairière Duchesse de Saxe-Cobourg.

« Donnez-moi de vos nouvelles par M. Tittel pour que je puisse diriger votre conduite, et tant que Pauline sera raisonnable et vertueuse elle peut compter sur ma protection ».

« Vous avez perdu l'innocence, mais la vertu n'est point effacée de votre cœur, soyez-lui fidèle à l'avenir ! »

Cette lettre atterra Pauline : au lieu des bras généreux où elle espérait se blottir, c'était une amère leçon qu'elle recevait : la première !... Mais cette leçon devait porter ses fruits. Un travail intérieur se fit dans son âme embryonnaire qui n'avait connu jusqu'à présent que caprices et vanités : une conscience tardive se réveilla, elle connut l'énormité de sa faute, son ingratitude filiale, et ses responsabilités futures.

Et la duchesse avait raison, « il était beau, le cœur de la jeune Française ! » « Elle le prouverait dans la suite ! »

Cependant le séjour de Pauline à Amorbach, sur la terre des Leiningen, devenait intolérable : dénuée d'argent, vu qu'Ernest avait oublié de la en donner, elle osa s'adresser directement au maître du château. Celui-ci considéra avec une pitié mêlée d'ironie la frêle victime de son beau-frère :

« Je comprends, dit-il, les gens avec qui vous avez affaire et ne peux assez vous recommander la ne-

fiance. Moi-même, n'ai-je pas été leur dupe ?... Elles n'ont pas tenu une seule de leurs promesses ! »

Après un discours aussi peu encourageant, il ne restait plus à Pauline qu'à partir. Mais où aller ? Et c'est au brave Tittel qu'elle vint cette fois conter sa détresse ! Tittel ! le grotesque écuyer, au visage sans yeux..., au nez énorme, à la bouche fendue en immense coup de sabre, et dont la forêt de cheveux rouges, taillés à l'enfant, lui couvrait les épaules; Tittel l'unique être, sur cette terre étrangère, chez lequel elle eût deviné un atome de pitié !

Ce fut donc à lui qu'elle se confia, pour rentrer à Cobourg dans la primitive auberge qu'elle ne connaissait que trop.

Cet acte d'insubordination étonna et révolta Ernest, qui, sans plus tarder, lui adressa un *oukase*

« Je vous ai juré de vous garder sous ma protection, de m'occuper aussi de l'avenir de votre sort, mais sous la condition que vous seriés bien sage, bien raisonnable, plus que jusques à présent, je ne parle pas seulement de la sagesse physique, mais de la moral qui vous est surtout nécessaire ».

Il concluait en lui ordonnant de « garder les arrêts » dans sa chambre comme un grenadier réfractaire.

« Je ne les gardai pas », s'écrie Pauline, « et je volai au Palais !... »

Là, ses larmes et sa beauté attendrirent sans doute les gardes qui la laissèrent passer, et c'est en courant qu'elle atteignit le salon de la duchesse.

Suffoquée par cette présence inattendue, la douairière reçut Pauline avec une bordée d'invectives, qui déconcerta tellement la jeune femme qu'elle ne songea plus qu'à fuir : ramassant ses jupes, elle fonça droit devant elle, courant au hasard à travers l'enfilade des chambres, mais cette fois, dans sa course désespérée, ce n'étaient plus, comme à la ferme d'Esnau, les grandes bottes du prince Léopold qui la poursuivaient !... c'étaient les énormes pantoufles de la duchesse qu'elle entendait claquer derrière elle, sur le parquet.

A la fin, la grande dame ayant réussi à saisir sa proie :

— Eh bien ! ces tragi-comédies vont-elles bientôt finir ? Croyez-vous donc, ma belle demoiselle, que je permettrai à mon fils de couronner tant de sottises !... car... c'est un mariage, naturellement. que vous espérez !... mais quant à cela ! n'y comptez pas !

Debout devant l'inexorable matrone, qui, sans égard pour son état, ne lui faisait même pas la charité d'une chaise, Pauline se sentait défaillir, quand l'arrivée inopinée du duc, attiré par ce tapage insolite, mit fin à cette scène pénible. D'une voix de tonnerre, il fit en allemand à la duchesse une si violente sortie qu'elle se calma instantanément, offrit un siège à Pauline, et d'une voix qui se faisait mielleuse, l'assura qu'on prendrait soin de son avenir à la condition qu'elle renonçât à toute idée de mariage !...

Puis, comme la pauvrette secouée de sanglots ne répondait pas, elle lui prit la main :

— Ne pleurez pas !... Vous êtes vraiment fort jolie !... Approchez-vous encore... Allons, ma pauvre enfant » — et de son propre mouchoir, elle lui essuyait les yeux. — » Vous n'êtes pas en état de causer... Revenez demain... Tittel ira vous chercher... Je suis sûre que nous deviendrons bonnes amies.

Elle s'enfuit. Sa tête avait le vertige, mais un léger espoir renaissait dans son cœur.

Le soir Ernest vint la rejoindre.

Sa voix avait les mêmes suavités maternelles :

— Tu as charmé ma mère, disait-il. Il est impossible de te voir sans être séduit... Aie confiance, elle prendra soin de notre enfant et de ton avenir. N'oublie pas que tes intérêts me sont chers !

A quinze ans l'espoir renaît si vite ! Elle se jeta dans ses bras, reprise de confiance.

Le lendemain, quand elle se présenta devant la douairière, toute sa gracieuse personne respirait une complète assurance.

— Oui, mon enfant, susurrait la duchesse avec ce sourire bizarre que ses contemporains ont qualifié de pharisaïque, il faut faire une fin heureuse, et rentrer dans le sentier de la vertu. Songez au petit être que vous portez dans votre sein. Comprenez aussi le tort irréparable que vous faites au duc, en persistant à vous attacher à lui, tandis que, si vous consentez à sacrifier votre enfant à cet amour néfaste, la récompense sera en proportion de votre sacrifice. Tout d'abord, votre existence, et celle de l'enfant seront largement assurées. Ensuite... » avait ajouté la duchesse en pinçant les lèvres, « au lieu d'une ennemie, c'est une amie et une protectrice que vous aurez. Voyons Pauline !... jurez-moi que vous renoncez à être la maîtresse attitrée de mon fils, faites-m'en le serment pour le bonheur futur de votre enfant... et nous serons bonnes amies.

Prise pieds et poings liés dans le filet que lui tendait l'adroite piétiste, Pauline promit tout ce qu'on voulut.

Dès lors, une joie triomphale épanouit les traits de la douairière. Elle devient presque tendre, ouvre ses bras à son ancienne ennemie, et toute suffoquée par une émotion adroitement jouée :

— Venez m'embrasser, ma chère Pauline !... mon enfant !... Ma fille !...

Puis devenant subitement familière :

— Que vous êtes bien faite! ma chère! et la charmante taille : Comment appelez-vous la robe que vous portez?

— Une robe... en cœur, Madame.

— En cœur! Cela va très bien! Dites-moi, puis-je en porter une semblable à mon âge?

— Sans doute, Madame la Duchesse.

— Eh bien, vous me prêterez la vôtre, ma femme de chambre ira demain la chercher chez vous!

Étrange état d'âme que celui de cette Altesse allemande, qui, alliant avec désinvolture la plus austère vertu à un esprit fort pratique, trouve tout simple d'emprunter à la maîtresse de son fils « sa robe en cœur », modèle de Paris, afin de prélever ainsi sur le vice une dîme qui satisfera sa vanité. Jolie scène qui eût fait les délices de l'auteur de *Tartufe*.

*
* *

Le lendemain de cette mémorable conversation, Ernest partait rejoindre son régiment en Russie, sans avoir revu Pauline, et la duchesse, après avoir fait copier le modèle convoité, s'esquivait à son tour et allait soigner son foie à Karlsbad.

Pauline restait donc à l'auberge, sans ressources, confiée à Tittel, qui avouait lui-même être dénué d'argent! Elle restait seule, dans une ville qu'elle sentait hostile, et dont elle ne connaissait ni la langue, ni les gens.

Désespérée, elle écrivit au duc.

La réponse, longue à arriver, lui apporta enfin un très léger secours :

« J'ai ressu ta lettre qui me prouve combien tu es bonne est sensible, croi que je te sai appressier, je te oublierais pas, si tu seras bonne et sage tu seras un jour sous ma protection et je te traiterais tous jour comme que qu'un à qui je pran grand intérais. Tu peux en être sur. Adieu, sois sage et ne deviens pas malade. E. »

Pauline reçut encore deux ou trois missives de ce genre accompagnées d'un mince viatique, puis toute correspondance cessa, il était donc grand temps que sa sœur arrivât.

A la vue du dénûment où se trouvait la jeune femme, la Parisienne s'indigna, et tout de suite elle écrivit à la duchesse.

La réponse fut prompte.

Je demande le plus absolu secret à propos des relations entre Pauline et mon fils. Je suis indulgente... mais [illegible] capable de vengeance!

Cependant, la réflexion lui étant venu le lendemain, elle envoyait cinq louis, ajoutant qu'elle engageait Pauline à adopter les allures d'une femme mariée dont l'époux voyagerait à l'étranger pour ses affaires.

Le Prince Léopold, de son côté, envoya cent florins en conseillant l'économie, « parce que, écrivait-il, on n'est pas en cas de vous envoyer de l'argent à tout moment. Vivez de manière à vous régler sur vos finances ».

C'est grâce à ces maigres ressources que Pauline pût aller se réfugier avec sa sœur à Francfort où cette dernière tomba gravement malade. Elles végétaient ainsi depuis six mois attendant toujours la délivrance de Pauline et adressant constamment des lettres suppliantes à la duchesse qui répondait :

« Vous avez tort, Pauline, de vous plaindre de Léopold, il ne peut pas dépenser l'argent de son frère, et vous en demandez, avec toute la légèreté et l'indiscrétion d'une Française!

« Avant de suivre un jeune homme dans les pays étrangers, il fallait réfléchir aux suittes (*sic*) et je crains bien, que ce qui avait l'air d'une étourderie, ne fut un plan concerté avec votre sœur, pour plumer un jeune homme et vous faire un sort à ses dépens. »

L'âme déchirée par ces accusations mensongères, Pauline écrivit enfin à sa mère. Sans hésiter, la pauvre femme rassembla tout ce qu'elle avait d'argent liquide, et arriva à son tour.

La vue de la misère noire où se débattaient se enfants la bouleversa...

Quelle chute! quel châtiment surtout!

Mais au lieu des paroles de reproche auxquelles s'attendait la jeune femme, son cœur de mère ne trouva que larmes et pardon!

*
* *

Maintenant la fièvre ne quittait plus Pauline.

« Je sentais, écrit-elle, mon enfant me remonter dans l'estomac vide de nourriture, et j'étouffais mes tortures ».

Un jour, dans le délire, elle se jeta hors du lit, enveloppée seulement d'un drap, et courut dans la rue en criant : « Ernest! ne tuez pas notre enfant! »

Cependant l'hiver finissait, la fin du neuvième mois était là... et il n'y avait ni linge, ni bois, ni chandelle!

« Enfin, le 5 mars 1800 dans une misérable chambre d'auberge, écrit-elle, l'enfant naquit au milieu des convulsions de la « douleur, du désespoir... et de la faim! »

Alors seulement le duc sortit de son long mutisme, et envoya mille francs, avec ces mots :

Mayence, [illegible]

« Sois sage, conserve bien ta santé. Il faut que tu passes pour une veuve. [illegible] Français tué en Pol-

gne. Tu feras *patiser* sous le nom du père supposés que tu pourras choisir, mais il faut me le dire, outre cela, je te recommande encore d'etre discrette et de ne pas faire des imprudences, c'est sous cette condition que nous resterons amis ».

« ERNEST. »

Résignée et obéissante, Pauline vivotait donc entre sa mère, qui n'osait l'abandonner, et son fils Ernest-Auguste, quand vers le mois de juillet, le duc fit son apparition.

A la vue de la chambre délabrée dans laquelle végétait celle qu'il avait si étourdiment arrachée à un confortable foyer, il fut ému malgré sa sécheresse native.

« Quoi!... elle ne mangeait que du pain bis?... Et comme elle était amaigrie !... »

— Allons, dit-il, tu vas bientôt sortir d'ici, et je te louerai un appartement luxueux !...

Sur ces paroles réconfortantes...il l'avait quitté. Mais à peine arrivé à Cobourg, le premier mouvement s'était vite heurté à d'autres influences, et l'égoïsme ayant repris le dessus, rien ne fut changé au sort de Pauline.

Pauvre enfant! elle ne demandait pourtant que du pain... et un peu de tendresse!

Alors, berçant son nourrisson contre son sein, elle répétait amèrement ces vers d'un sonnet du Dante:

Le pain de l'étranger est dur,
Son escalier est rude, et sa conversation triste!

Néanmoins, les lettres d'Ernest étaient moins sèches, bien que pleines de la naïve inconscience qui le caractérisait:

« J'ai trouvé les enfants de ma sœur (1) plus polis et plus jantis que jamais, écrivait-il. C'est étonnant comme la petite ressemble à Auguste ! Ils pourront un jour pas nier le parentage. Elle n'a que dix-neuf mois, et commence déjà à marché tout seul, ma sœur ne lui donne pas à tété plus longtemps que deux mois, en prenez lesson et nourrissé le vôtre pas trop longtemps, ce qui ne veaurien pour vous, ni pour l'enfant.

E. »

Par économie, Pauline alla enfin s'installer à Willhelmsbad, dans le Nassau.

Sa grâce, l'auréole romanesque qui l'entourait, et surtout son infortune criante lui attirèrent les sympathies de bien des gens, mais par-dessus tout, celles d'un général français, qui y résidait momentanément. Pressentant les pièges qu'on tendrait encore à la jeune femme, il cherchait à la mettre sur ses gardes. « Pourquoi vous obstiner à vivre misérablement ici, lui disait-il, quel avenir sera le vôtre ? Suivez-moi donc à Paris, je vous offre cent mille francs, si vous y consentez. »

Mais Pauline n'était pas de l'étoffe dont on fait les courtisanes, et c'est le rouge de la honte au front qu'elle repoussa les propositions de son compatriote.

— Jamais, lui dit-elle simplement, je ne consentirai à abandonner ni mes devoirs, ni mon enfant.

Cependant le duc, qui avait ses espions, et guettait l'occasion d'une rupture lui écrivit aussitôt :

« Qui est donc ce général ? Si je ne serais pas si bon, je pourrais vous faire une belle querelle ! »

« Dites-moi, ma chère, est-ce que tu me regardes comme quelqu'un qui se trouve sur la liste des voyageurs pour l'autre monde? je me porte à merveille et j'espère qu'il me serait possible de vous donner des preuves qui prouveront ma tèse. »

Dès la première heure, le lendemain, il était arrivé, et affectant le rôle d'un mari jaloux, avait brutalement fouillé armoires et placards, mettant sens dessus dessous le pauvre ménage, puis convaincu de son erreur, à la vue de cette misère criante qu'il mettait à nu, le bourreau s'était mis à pleurer sur sa victime!

« Pauvre petite !... Pauvre Pauline !... Pauvre enfant !... »

Et ce fut tout! A la longue, pourtant, cette vie de privations pouvait altérer la santé du petit Ernest, c'est ce qui contraignit la jeune femme à affronter encore une fois la terrible personnalité de la douairière.

Celle-ci la reçut avec son sourire le plus affable.

— Ma chère fille, que vous êtes jolie, s'écria-t-elle en l'embrassant. Le duc a raison de dire que vous embellissez tous les jours !

Un pareil préambule était encourageant et ne présageait guère le terrible duel qui allait suivre.

— Et comme cette robe de levantine bleue, ce chapeau de paille, et ce grand voile vous siéent à merveille, ajoutait la grande dame. Asseyez-vous près de moi, élégante voyageuse !

Pleine de confiance, la jeune femme avait donc exposé franchement son dénûment et celui de son enfant.

— Ah mon Dieu ! nous en sommes tous là... et les hasards de la guerre peuvent d'un jour à l'autre nous ruiner.

— Mais... Ernest... mon petit garçon, balbutiait Pauline avec des larmes, il souffre !...

— Bah ! vous plaisantez. Comptez-vous donc en faire un duc, un prince, un empereur ?

Elle redressa la tête.

— Un homme tout simplement, Madame, mais, pour cela il faut de l'éducation !

Un éclat de rire accueille sa réponse.

1 La Comtesse Mensdorf.

— Eh !... vous extravaguez !... donnez moi votre gamin ! un bon paysan s'en chargera.

Le bouleversement subit des traits de Pauline la surprend. Elle fronce le sourcil :

— Prenez garde, petite!... vous avez peut-être entendu parler d'une certaine Suissesse,... elle aussi a été la maîtresse du duc.., elle aussi a eu un enfant. Eh bien, on le lui a enlevé, et allez voir ce qu'elle est devenue !...

En écoutant ces phrases pleines de menaces, dites pourtant avec un enjouement affecté, Pauline pâlit, un tremblement la secoue toute, — cependant, elle reste maîtresse de soi.

— Allons, insinue doucereusement la duchesse, jeune et jolie, comme vous êtes, un avenir de plaisir et de fortune est devant vous ! Voyons... un bon mouvement... donnez-moi votre enfant... et allez vous amuser à Paris !...

Mais elle n'achève pas, le regard méprisant de Pauline arrête les mots sur ses lèvres.

Et la douairière regarde avec stupeur cette jeune femme qu'elle ne reconnaît pas !

Certes, ce n'est plus la gamine inexpérimentée qui fuyait Paris jadis pour suivre la fortune d'un duc, ni la jeune folle escaladant sous le tonnerre et les éclairs, et au risque de se rompre le cou, le balcon du château de Rosenau !

Aujourd'hui, c'est une mère farouche, oublieuse d'elle-même et de cette beauté, que cyniquement on lui conseillait d'exploiter.

Dans le vaste salon, sa voix monte, douloureuse :

— Vous méprisez mon enfant !... Vous voulez que je l'abandonne !... Vous menacez de me l'arracher, pour l'élever parmi les misérables de la société, alors qu'il est le fils d'un prince ! Est-ce là la protection que vous m'avez promise ? Vous savez bien, cependant, si j'ai quitté mon pays par ma volonté !...

Mais les plaintes de la malheureuse venaient s'émousser contre un bloc de granit. Bien plus, quand, de retour à l'hôtel, brisée de douleur et de fatigue, Pauline s'adressa à l'aubergiste pour réclamer l'humble repas qu'elle partageait journellement avec son enfant, il lui fut répondu que « par ordre supérieur » on devait lui refuser toute nourriture : « Défense de fournir à l'*obstinée Française* » le pain, le lait et même l'eau ! »

Et, à toutes ses supplications, il était répondu par des insultes.

Le lendemain, ce fut pis encore ! Les sbires du palais envahirent l'hôtellerie, pénétrèrent dans sa chambre et s'emparèrent avec brutalité de ses effets, de ses bagages qu'ils jetèrent sans plus de façon par les fenêtres. Mais, comme ils s'apprêtaient à porter la main sur l'enfant, Pauline les repoussa violemment.

— Vous pouvez tuer le fils de votre maître, mais vous tuerez sa mère avec lui...

Remués par l'accent de la jeune femme, les brutes reculèrent.

« L'enfant du duc ?...

Ils l'ignoraient !... et c'est une lâcheté qu'on voulait leur faire commettre...

Alors, tête basse, ils reculèrent jusqu'à la porte, et s'en furent vers le palais en murmurant : « Le duc est un mauvais homme ! »

*
* *

Maintenant on délibère dans le cabinet particulier de la Duchesse.

Pauline est au secret.

Défense absolue de communiquer avec l'humble Tittel, qui n'ose même pas lire la lettre désespérée qu'elle lui a secrètement envoyée, et s'en excuse dans un billet typique :

« Quand je suis retourné avec mon logis, j'ai trouver cette lettre qu'on vous remettra à cause que moi est donnés l'ordre rien de vous acceptés ».

S[illegible] [illegible]

Après quatre semaines de laborieuses discussions, le baron major von Szymbowsky, favori du duc, fut enfin chargé de porter à la maîtresse répudiée l'avis officiel suivant :

« On accorde à Mme G.-X. Alexandre une pension annuelle de 3.000 francs. Mme G.-X. Alexandre quittera immédiatement les Etats de son Altesse Sérémissime le duc de Saxe-Cobourg, et n'y reviendra jamais, sans quoi les articles de I à V n'auront point de force.

Fait en double à Cobourg, le 25 avril 1810.

Par ordre : *Signé* : VON SZYMBOWSKY. »

A *suivre*. MARGUERITE [illegible]

LES LETTRES : ŒUVRES ET IDÉES

Notre Art gothique.

AUGUSTE RODIN. *Les Cathédrales de France*. Avec cent planches inédites hors-texte. Introduction par [illegible] Collin.

La magnificence littéraire va rarement de pair avec la recherche typographique et le luxe de l'édition. Bibliophilie et littérature sont deux sœurs trop

souvent ennemies. Il en est de l'aspect du livre en littérature comme du décor au théâtre ; l'abus d'une certaine opulence matérielle semble néfaste à la pensée, à la poésie ; l'écrivain n'y voit qu'indécence toutes les fois que l'ouvrier manuel prime l'artisan spirituel. L'art du librairie, qu'il ne faut pas mépriser, est tout justement d'exiger l'équilibre, et de réaliser la convenance...

Quand il y parvient, je ne pense pas que l'on doive dédaigner son effort, ni oublier de lui adresser de justes louanges. Le vêtement de l'œuvre littéraire ne saurait être indifférent à quiconque aime les lettres... Et qui donc nous rendra l'honnêteté, la solidité, le goût des maîtres-imprimeurs d'antan?

Plusieurs des qualités qu'ils prisaient et surent nous faire aimer étaient nécessaires pour présenter l'ouvrage du sculpteur Auguste Rodin et du poète Charles Morice. Elles revivent si opportunément en cet élégant in-quarto qu'à peine songe-t-on d'abord à s'en étonner... A la réflexion, avouons toutefois notre contentement : il est bien que ce volume ait fui la vulgarité du dénûment ordinaire ou des livrées trop riches ; et si la relative cherté (1) en augmente le prix aux yeux de quelques lecteurs naïfs et bien intentionnés, n'allons pas le déplorer.

Car voici un grand livre.

*
* *

Un grand livre, et qui sera, je crois bien, une date dans l'histoire de la sensibilité française : un grand livre, et qui nous émeut si profondément, et répond à tant d'incertitudes, et apporte la lumière à tant d'émois sur le point d'éclore, qu'on souhaiterait le voir pénétrer dans tous les foyers où vit une pensée ; il hâtera les floraisons et les moissons futures, car il est frémissant d'avenir. Notre temps pérore volontiers sur l'éducation nationale ; si ce terme était moins usé, il faudrait l'employer ici : Auguste Rodin et Charles Morice parlent à la nation ; ils sont dignes d'être écoutés et entendus ; ils nous montrent, dans la douceur d'une abondante clarté, la voie triomphale où s'avancera la France de demain.

Et voilà ce qu'il faut dire d'abord... Les critiques de détail viendront ensuite ; esthéticiens, archéologues et architectes auront tout loisir de s'y appliquer et n'y failliront point. Leurs remarques n'auront de sens qu'après que l'on aura établi l'importance de l'ouvrage : ce livre est une date ; il s'élève parmi la foule anonyme des autres livres comme un être débordant de vie, au masque inoubliable, au verbe impérieux ; ce qu'il dit, nul ne l'avait encore dit avec cette puissance, cette insistance, cette sûreté prophétique, qui annonce l'avènement d'une ère nouvelle de l'art et de la pensée.

Il est singulier que nous reconquérions si lentement notre passé : quand donc, Français, nous avouerons-nous à nous-même notre propre richesse? Hier encore, nous méprisions les siècles d'où a surgi l'art gothique ; il fallut un assaut prolongé — et combien tardif ! — pour reprendre possession de ce bien qui est nôtre... Allons-nous enfin réaliser la plénitude des dons qui firent la France diversement magnifique? concevoir de cette fécondité intarissable un juste orgueil? une modestie confiante? obliger les nations étrangères à nous estimer ce que nous valons? apprendre à continuer nos pères en cherchant en nous-mêmes la source profonde du vrai et du beau ?

Cette expédition victorieuse aux siècles que nous condamnions au dédain, à l'oubli, à toutes les injures de l'ignorance et du parti-pris, nul doute que les historiens futurs ne la célèbrent à l'égal des faits essentiels de notre temps.

Elle fut conçue, dirigée, accomplie avec une ténacité admirable par une armée d'érudits ; l'un d'entre eux, l'un des plus patients et des plus pénétrants tout ensemble, Emile Mâle, força même l'attention des profanes... Leur labeur n'est certes point terminé ; mais ils ont poussé si loin leurs avant-gardes qu'ils peuvent désormais contempler toute l'étendue de leur nouveau domaine.

Leur mission, si proche d'être remplie, en appelait une autre. Il serait audacieux d'affirmer que leur méthode appelât la contre-expérience d'une autre méthode ; toutefois cette confirmation nous est précieuse. Mieux vaut reconnaître que leur science est bien froide, qu'elle est parfois morose, austère, abstraite, ou dispersée à travers un détail infini... La science explique, jusqu'à un certain point, la vie, mais ne la communique point ; il faut un amour sinon plus ardent, du moins plus proche de l'instinct, plus naïf, plus généreux, plus semblable à la foi pour émouvoir, par delà notre intelligence, toutes nos puissances de sentiment et de volonté, et nous associer à l'embrasement d'une flamme irrésistible...

Il fallait aux érudits un collaborateur étranger à leurs disciplines en même temps qu'informé de leurs travaux... Que ce collaborateur soit Rodin, j'y vois un signe des temps.

N'est-il pas significatif en effet que l'un des plus puissants artistes de l'univers, et peut-être celui qui a le plus violemment renouvelé les arts plastiques, s'institue de lui-même le continuateur de nos érudits ? qu'il ait été conduit à cette tentative par l'audace même de ses conceptions, et parce que ses scrupules d'artiste, l'étude de la nature, une intelli-

(1) 50 francs.

gence de plus en plus pénétrante et exigeante des conditions même de l'art, toutes ses découvertes, toutes ses réflexions l'y incitaient, et enfin l'y contraignaient?

Notez bien que l'art seul a guidé Auguste Rodin; ce robuste païen n'obéit point à des tendances mystiques par où l'on pourrait prétendre que fut influencé son sens esthétique. J'aime qu'il offre à ce christianisme du moyen âge, soutien et inspirateur des tailleurs de pierre et maîtres en l'art de bâtir, un hommage ému... Mais enfin, ce n'est point un élan mystique qui détermina son admiration passionnée. Ceux même qui en éprouveront du regret apercevront l'avantage : car voilà, certes, un témoignage indépendant.

Le témoignage d'un artiste, et qui entend rester, faut-il le répéter, un pur artiste. A. Rodin n'a pas deux méthodes; il écrit comme il sculpte : son livre est construit à la façon de ces personnages qu'il anime d'une si prodigieuse vitalité. Et cela encore, je ne craindrai point d'en réitérer l'affirmation : ce livre n'est ni une thèse de Sorbonne, ni un rapport aux Beaux-Arts, ni un exposé critique; et ceux qui seraient tentés de le traiter comme tel feraient une besogne assez vaine : ce livre, semblable à un poème de pierre, est un être vivant.

Nulle raideur, nul système; une ardeur qui se dépense en des sens et pour des fins multiples ; le mouvement même d'une pensée infiniment libre et qui à chaque minute se donne toute entière à la joie, à la découverte de l'instant ; une telle pensée s'ordonne naturellement en strophes ; ce livre est tout entier composé de strophes en prose; nul lien apparent : le seul lien est la personnalité de l'auteur... Je vous l'ai dit, une âme habite ce livre, et la preuve, c'est que nous ne cessons pas d'en ressentir l'unité, lors même que l'on nous y convie aux plus capricieux vagabondages.

Rodin en effet ne se contente point de nous donner un hymne à la gloire de nos cathédrales — et tout justement le poème, si j'ose dire, autorisé, que l'on attendait, qui complète l'œuvre un peu ésotérique des érudits, marque le triomphe suprême d'une conquête, et inaugure, espérons-le du moins, une période d'heureuse et universelle possession — Rodin, qui est bien incapable de se limiter, de s'appauvrir en respectant les catégories, puisqu'à propos du moindre sujet, il se livre tout entier — Rodin nous offre une somme de son savoir, j'aimerais autant dire un vaste tableau de son imagination, de sa sensibilité, des spectacles, des émotions, des méditations qui furent la vie de ses années récentes. Avec une grave et émouvante solennité il écrit à la première page de son chapitre XIV :

C'est dans mes dernières minutes que je parle pour ranimer, et faire réapparaître les siècles passés. Je suis comme un souffle dans un clairon qui grandit le son.

Je me résigne à la mort de ces édifices comme à la mienne.

Je fais ici mon testament.

Son testament!

Rodin nous livre donc les plus précieux de ses enseignements ; et la richesse des cathédrales lui est un constant prétexte aux plus diverses parenthèses, qu'il retrouve à Chartres l'art cambodgien et l'art antique, et la suprême synthèse des éternels principes de l'art, qu'il s'enthousiasme devant la grâce d'une paysanne en prières, ou célèbre les jeunes filles de province, ou nous révèle avec ivresse, par l'étude du modèle, les splendeurs du corps féminin, ou esquisse un bref traité de la moulure, esprit subtil des chapiteaux...

A sa manière, Rodin nous enseigne toute une esthétique qui est d'abord une science de l'admiration ; car, enfin, son grand secret est de rejoindre la pieuse et voluptueuse attitude des maîtres d'autrefois.

Le temps des raisonneurs est revenu. Comme toujours, ils bavardent, ils pérorent savamment ; ils ne veulent admettre que ce qu'ils peuvent comprendre. Ils dissertent sur l'art du moyen âge, et posent mille questions, qu'ils laissent presque toutes sans les résoudre; pour chacune des autres, ils proposent plusieurs systèmes...

Mais, raisonneurs, un simple compagnon de jadis n'y mettait pas tant de façons, et trouvait tout de suite en lui-même et dans la nature la vérité que vous cherchez dans les bibliothèques! Et cette vérité, c'était Reims, c'était Soissons, c'était Chartres, c'étaient ces Rocs sublimes de toutes nos grandes villes ; c'était, cette vérité, le génie même de la France.

C'est qu'ils avaient une âme, les compagnons de jadis, cette âme que l'architecture a besoin de sentir *derrière elle* pour amener ses principes à l'expression suprême des nuances.

Auprès de vous, lecteurs, je veux bien qu'ils soient des enfants, ces artisans, ces ouvriers ; seulement, c'étaient des enfants à l'École de Vérité, — et vous?...

[illegible]

Hélas! ne savons-nous pas que seuls les très grands artistes peuvent revenir à cette simplicité qui communie naturellement avec la nature? Rodin nous donne là un conseil qui n'est point à la portée de tout le monde ni surtout des plus inquiets et des plus affinés parmi nous. De si loin qu'on le suive toutefois, Rodin nous montre de quelles joies il pourrait être la source, et non point seulement en art, mais

pour la conduite même de la vie. On extrairait en effet de son livre maints préceptes et maints exemples de sagesse pratique et familière, et d'aimable et profond bonheur.

*
* *

Demandez à Rodin comment les gothiques surent modeler l'ombre et la lumière, appeler sur l'harmonie des plans le jeu des rayons solaires, construire non point seulement avec de lourds matériaux, mais avec l'atmosphère leurs splendides architectures, et ces sculptures que commandaient leur science du monument : demandez à Rodin de vous révéler une à une les merveilles de la cathédrale. Rodin est un lyrique aux élans successifs, et qui ne parle qu'aux instants d'enthousiasme.

Charles Morice nous montre dans son introduction l'effort continu d'une pensée solidement liée, cet effort que nous attendons du bon prosateur ordonnateur d'idées, créateur d'une logique.

Les lettrés n'ignorent point, le grand public ne sait point assez que peu d'écrivains honorent aussi réellement notre temps. Charles Morice est très sûrement, à l'heure présente, l'écrivain français le plus certain de posséder un style, si l'on restitue à ce mot le sens qu'il avait au grand siècle : pour l'aisance et la force, la lumière et le goût, cette hauteur et cette simplicité que savaient si merveilleusement concilier nos ancêtres, je ne lui comparerai nul contemporain. Il affirme la survie de la race.

Ce poète symboliste qui s'épuisa naguère aux recherches du sentiment le plus subtil, qui honora la chimère et célébra l'aventure, est devenu le maître de la prose la plus ferme, la plus éprise de discipline et de clarté. Si la moindre équité favorisait la vie littéraire, Charles Morice serait au premier rang des auteurs que nous proposons à l'admiration des foules... L'Académie a d'autres soucis, et s'abaissera, dit-on, jusqu'aux Henry Bordeaux. Notre devoir n'en est que plus agréable et plus impérieux : ne ménageons point nos hommages à ce maître de la grande Tradition.

Dans l'œuvre singulière par sa diversité — où les préfaces importantes sont nombreuses, telle cette récente préface aux *Pages choisies* de Jean Dolent, qu'il faut tenir pour un précieux et haut chef-d'œuvre (1) — dans l'œuvre abondante et dispersée de Charles Morice, cette *Introduction* figure l'un des plus fiers sommets.

N'est-elle point à elle seule tout un livre ?

Un livre que le dix-septième siècle eût intitulé *Discours*, tant l'éloquence y est soutenue, pressante, courtoise et grave. Charles Morice rappelle les fastes de la cathédrale, les essais du moyen âge préocupé de nous léguer, de son génie naturaliste et de son génie mystique, une expression lyrique, la fécondité de cette île de France qui enfanta l'*Art français* si improprement désigné par la suite art gothique.... Charles Morice entend saisir et définir le sens idéologique de ces hymnes de pierre, cette idéologie que ne surent point comprendre nos pères, fils trop exclusifs de la Renaissance. Or voici qu'aujourd'hui nous sommes las de cette incompréhension :

> Cet esprit d'hier — c'est celui de la Renaissance — est usé, épuisé. Il nous a fallu trouver ailleurs des éléments de vie, ou, du moins, une accommodation, une cohésion nouvelle des éléments épars que nous possédions. Un infaillible instinct requiert notre sympathie, par delà toutes les divergences de croyances religieuses et politiques, pour l'époque où notre génie national exprima en d'innombrables chefs-d'œuvre d'un art pur et total son vœu d'unité. La France actuelle a plus d'analogie avec le moyen âge gothique qu'avec la France de Louis XIV. Allons-nous, définitivement affranchis du romanisme dans ce qu'il eut d'outré, bénéficiant toutefois de la Renaissance en ce qu'elle eut d'excellent, et procédant par transposition, comme l'exigent huit cents années de distance et les innombrables changements survenus durant ces longs intervalles, renouer notre tradition propre ? Ne serait-ce pas le logique aboutissement de cette paisible mais profonde révolution accomplie par la science au cours du XIXe siècle ?

Tels sont les horizons que nous ouvre la découverte de la cathédrale. Une Introduction comme celle de Charles Morice mériterait à elle seule une longue étude. Je ne puis que signaler la magnifique ampleur des idées qui s'y pressent...

Et l'on voit tout ce que les artistes et les poètes — quand ils s'appellent Auguste Rodin et Charles Morice — ajoutent à l'étude du passé ; ils en font jaillir la promesse d'une ardente et puissante vie nouvelle.

LUCIEN MAURY

THÉATRES

Comédie-Française : *Georgette Lemeunier*, comédie en quatre actes, de M. MAURICE DONNAY.

C'est bien une « première », et une grande première, cette apparition de *Georgette Lemeunier* sur la scène de la Comédie-Française. Si la pièce fut donnée ailleurs, il y a quelque quinze ans, ce souvenir nous autorise seulement à admirer qu'elle n'ait pas vieilli d'un jour. La nouveauté en reste intacte et atteste que nous avons affaire à une

(1) *Pages choisies* de JEAN DOLENT. Introduction par CHARLES MORICE. (A. Messein.)

œuvre solide, d'une qualité d'art excellente et d'une très humaine vérité.

Assez d'autres, parmi les œuvres dramatiques de ces vingt dernières années, s'inspirent de l'adultère ou du divorce : celle-ci s'attache — avec quelle grâce originale, quelle pénétrante sensibilité, quelle rectitude de pensée ! — au thème du mariage, autrement riche, autrement profond. Le mariage, dans toute sa vérité, dans toute sa force, y est opposé aux amours frelatées, à la corruption des mœurs et aux faussetés de la vie. Une fine et forte étude de sentiments se détache sur le fond d'un assez cruel tableau de mœurs ; et l'ironiste tendre qu'est M. Maurice Donnay se trouve également à l'aise dans l'une et l'autre de ces deux peintures.

Le réaliste hardi, dont la fantaisie relève plutôt la clairvoyance qu'elle ne la distrait, s'est amusé à brosser ce décor du monde, à y faire mouvoir les personnages du mari cynique et complaisant, de l'aventurière dangereuse. Les Sourette sont un de ces ménages d'intrigants comme il y en a plus d'un dans le Tout-Paris cosmopolite : lui, décoratif et mondain, brasseur d'affaires, prêt à toutes les compromissions et habile à tous les expédients ; elle, très jolie, très provoquante, avec un détachement de virtuose et, ce qui prend ici par contraste un intérêt tout particulier, le génie de la destruction. La belle Mme Sourette, en effet, ne se contente pas de séduire les hommes par amour de l'art, et pour affirmer sa puissance, et pour subvenir à son grand train, mais aussi, et plus encore, par une sorte de dilettantisme satanique, parce que son bonheur est de prendre des maris à leurs femmes, de les pousser au divorce, de détruire les ménages des autres et de désorganiser ce monde où, fille d'un gentilhomme et d'une femme de chambre, elle est entrée, en quelque sorte, par effraction. Ainsi présentée, une pareille disposition peut paraître un peu bien romantique, mais, dans la pièce, elle ne se découvre qu'au troisième acte et pour s'opposer à cet idéal d'ardente tendresse conjugale qui inspire tous les sentiments et tous les actes de Georgette Lemeunier. Ne reprochons pas à M. Maurice Donnay l'art avec lequel il a su faire de ces deux femmes, tout en leur laissant leur vérité concrète et précise, deux personnifications.

Même contraste entre les deux « milieux ». Le 1er acte nous introduit chez les Lemeunier, c'est-à-dire dans l'intimité d'un excellent ménage bourgeois, auquel la fortune, grâce au travail et aux mérites professionnels du mari, commence à sourire. Ils sont très unis, très heureux. Mais — est-ce la transformation un peu brusque de leur existence ? — il y a comme un nuage dans l'air, un danger à l'horizon. Georgette l'a pressenti, et dès que nous nous trouvons, au second acte, dans le salon des Sourette, nous ne nous y trompons pas.

D'un bout à l'autre des pièces de M. Maurice Donnay, il n'y a rien qui ne révèle l'auteur dramatique, rien qui ne soit animé par ce merveilleux privilège de créer des silhouettes à côté des figures, des gestes aussi bien que des actions, et de nous attacher à tous les propos par la vérité du dialogue. On a quelquefois reproché à l'auteur d'abuser de ses dons : j'aime mieux dire qu'il en use avec une prodigalité charmante, dont, à moins de bouder notre plaisir, nous ne pouvons que lui savoir gré. Sans doute, tous les épisodes ne se rattachent pas étroitement à l'action ; il faut en prendre notre parti. De même que M. Paul Hervieu reste fidèle à la rigueur de sa logique, M. Maurice Donnay aime s'abandonner aux libertés de sa fantaisie. Elle avait beau jeu dans ce 2e acte où il ne s'agit que de nous montrer les Sourette chez eux, c'est-à-dire dans le luxe un peu gros et le tohu-bohu assez comique qui sont le décor et le train de leur vie. Il y a une bien plaisante sortie d'un vieux général irritable, agacé par un bon jeune homme insignifiant, et les rires des spectateurs sont la meilleure justification de cet intermède comique. Bientôt le ton redevient sérieux, quand Georgette Lemeunier, frémissante de colère contenue et s'efforçant de cacher sa douleur sous son mépris, apporte à Mme Sourette la bague qu'une bévue du bijoutier a fait tomber entre ses mains. Cette entrevue des deux femmes, — l'épouse aimante, blessée au plus profond de son cœur, et la coquette effrontée, — c'est la première passe du duel qui remplit la suite de l'action et se termine par la victoire du mariage, la défaite de celle qui a voulu jeter son malfaisant caprice en travers de cet ordre bien assuré. Comment il a été menacé et comment il triomphe : voilà ce qu'il faut considérer maintenant, car c'est la partie vraiment originale de la pièce et son principal intérêt.

Lemeunier est l'honnête garçon, laborieux, sans expérience de la vie ni du monde, et qu'une atmosphère capiteuse a grisé. Son cœur, certes, n'a pas été engagé un moment dans l'intrigue ébauchée avec la belle Mme Sourette et que l'incident de la bague a si brusquement révélée à sa femme. Celle-ci est révoltée dans son amour intact et son honnêteté absolue. Avec l'intransigeance des natures droites et passionnées, elle ne s'attarde pas au détail de l'aventure, ne veut rien entendre, et n'imagine point d'accommodement. Elle se retire chez sa mère et va demander à son avoué d'engager aussitôt la procédure du divorce. Il y a deux sortes de décisions : celles que nous prenons, et celles dans lesquelles nous nous jetons tête baissée pour qu'elles nous prennent. Il est assez rare que ces dernières nous gardent, et la

violence même de Georgette Lemeunier nous est un gage que tout s'arrangera. Un déchirement comme celui qui l'arrache à son mari ne saurait être une rupture : c'est une épreuve. Leur solide tendresse en sortira plus forte, ou tout au moins plus consciente d'elle-même, et par conséquent elle n'y aura rien perdu.

Nous y aurons gagné quelques belles scènes, qui forment la partie neuve et durable de la pièce. C'est d'abord une explication entre Georgette et Journay. La jeune femme reproche à cet ami de son ménage de n'avoir rien fait pour détourner le péril ; elle l'accuse d'une complaisance qui ressemble à une complicité. Elle se montre telle qu'elle est, loyale et stricte, ennemie des compromissions, aussi exigeante pour les sentiments des autres qu'elle est sûre et fidèle dans les siens. Et telle encore nous la voyons, quand sa mère essaie de la raisonner, quand ses bonnes petites amies, qui pratiquent, en effet, des idées fort accommodantes sur le mariage, viennent lui faire la leçon et lui conseiller de s'accommoder. Mais ce ne sont là que des préparations à la grande scène où elle se retrouve en présence de son mari. Toutes les excuses qu'il peut offrir, toutes les circonstances atténuantes qu'il peut proposer, tomberont devant la réalité de cet amour qui répand autour de lui une lumière mortelle aux sophismes de toutes sorte. En pensée ou en action, peu lui importe, Georgette a été trahie. Eh quoi ! Le jour même où pour fêter l'anniversaire de sa femme, il allait lui acheter un bijou modeste, le mari envoyait à l'Autre un cadeau princier, avec un mot d'admiration. Cela seul suffirait : qu'importe le reste? Qu'importent les actes, indépendants d'ailleurs de la volonté ? Si Lemeunier n'a pas matériellement trahi, ce n'est point sans doute le désir qui lui a manqué. L'intention vaut le fait. Georgette s'en tient là, inflexible, et d'autant plus qu'elle doit se raidir contre un amour qui subsiste tout entier et reste le maître de son cœur. Nous le voyons bien quand, épuisée par cet effort, elle s'abat sur l'épaule de sa mère, et sur un mot de celle-ci : « tu l'aimes encore », laisse éclater ce simple aveu : « certainement ! »

Mais c'est une autre certitude qu'il lui faut. Elle va l'acquérir au 4e acte. Mme Sourette est venue relancer Lemeunier jusque chez lui. La belle aventurière estime qu'il lui reste encore, pour jouer la fin de la partie, quelques bonnes cartes en mains. Elle attaque donc la note sentimentale, puis, voyant que cela ne rend pas, s'adresse aux sens, déploie toutes ses séductions, toutes ses grâces. Mais l'heure du mauvais enchantement est passé. Lemeunier n'a plus d'autre désir au cœur que de reconquérir sa femme ; il ne pense qu'à l'avenir de son foyer. Il le dit bien haut, assez haut pour que Georgette l'entende, car elle est là, tout près. Le bon Journay veillait, résolu à empêcher le malentendu de dégénérer en désastre. Il est allé la chercherdès qu'il a vu entrer sa rivale, sûr d'avance que ce que celle-ci allait entendre suffirait à éclairer celle-là. Et tout s'arrange, en effet. Mme Sourette en est pour ses frais de comédie, — une fort jolie comédie d'ailleurs, et qui n'est pas perdue pour tout le monde puisqu'elle éclaire Georgette Lemeunier, et nous offre par surcroît un très aguichant spectacle. Et voilà, après cette petite épreuve, un jeune ménage plus solidement uni que jamais.

Cette pièce qui, sous sa première forme, suivit de près *Amants*, pourrait en être considérée comme la contre-partie. C'est, je l'ai dit, la pièce du mariage, et Georgette Lemeunier est peut-être la plus vraie, la plus vivante figure d'épouse que nous ait donnée le théâtre contemporain. Il convenait donc que la Comédie-Française fît passer l'ouvrage au répertoire où ne figurent ni ce chef-d'œuvre d'*Amants*, ni *Le Retour de Jérusalem*, cet autre chef-d'œuvre. M. Maurice Donnay a retouché le second acte et remanié le 4e. L'ensemble est rajeuni par une interprétation nouvelle.

Le rôle de Georgette Lemeunier servait aux débuts d'une nouvelle pensionnaire, Mlle Valpreux, qui a remporté un brillant succès. Si son jeu manque encore d'autorité, de souplesse et d'ampleur, il est remarquable de naturel, d'émotion et de force contenue. Quelqu'un, dans les couloirs, a prononcé le nom de la Duse. Il y a du vrai dans le rapprochement. La voix est belle, la diction excellente, l'action un peu monotone, mais déjà très sûre. Enfin l'ensemble du personnage a été composé avec beaucoup de simplicité et de force. Il n'est pas jusqu'au physique qui n'ait, dans cette création, bien servi Mlle Valpreux. Brune, délicate, sérieuse et résolue : c'est bien ainsi que nous pouvons nous représenter Georgette Lemeunier, et rien ne nous est plus facile que de lui prêter la gracieuse énergie, les beaux yeux sombres, l'air un peu fermé de son interprète. Quel contraste — des deux artistes comme des deux rôles — avec Mlle Robinne ! Celle-ci a prêté à Mme Sourette sa triomphante beauté, et il lui suffit de paraître pour que nous comprenions de reste le trouble du bon Lemeunier. Mais Mlle Robinne ne se contente pas d'être belle ; elle joue en comédienne experte la scène du quatrième acte où la coquette essaie sur celui dont elle voudrait faire sa victime diverses sortes de séductions. M. Garry rend d'une manière fort distinguée et contestable le personnage de Lemeunier. Il lui prête une sécheresse élégante et des airs de conquérant, alors que l'auteur a voulu en faire un excellent mari fourvoyé un moment dans l'intrigue amoureuse. Il faudrait qu'il y montrât

plus de gaucherie, d'incertitude et de trouble, pour redevenir simplement lui-même, au troisième et au quatrième acte. Le personnage garderait ainsi son unité, tandis qu'il y a une dualité un peu déconcertante dans celui qu'on nous a montré. Mais, sous cette réserve, nous devons louer la fermeté, la sobriété, la netteté précise d'un artiste qui s'est déjà par là recommandé plus d'une fois à notre attention, et qui s'impose chaque jour davantage. Il a été parfait de froideur ennuyée, polie et résolue, dans la scène difficile où le mari de Georgette Lemeunier reste indifférent aux manœuvres de la belle Mme Sourette. Nous revoyons toujours avec plaisir la fine et et tendre Mme Pierson : elle prêtait cette fois sa souriante mélancolie à Mme Angevin, mère de la jeune Mme Lemeunier. Mlle Bovy a fait une bien comique silhouette de Nicole, en jeune amie, tout à fait dernier style : oh ! la jolie et spirituelle petite caricature ! Mlle Thérèse Kolb est bien amusante aussi dans son rôle de femme de chambre familière, qui prend une part trop vive aux chagrins de ses maîtres et ne parait qu'avec une figure de circonstance. Journay, c'est l'aimable M. Bernard, sceptique et bon, cordial et souriant. M. Siblot est un amusant général de farce et de vaudeville auquel le talent de l'interprète et l'esprit de l'auteur donnent l'ampleur d'un personnage de comédie. Sourette enfin doit à M. Paul Numa un admirable cynisme et une étonnante vérité. Cette interprétation excellente est complétée par Mlle de Chauveron, très jolie mondaine, MM. Jacques Fenoux, Charles Grandval, Guilhène et Raynal. On trouve moins que jamais ces ensembles-là en dehors du Théâtre Français.

FIRMIN ROZ.

Chronique de l'Étranger

BISMARCK ET LA QUESTION RUTHÈNE

Peu connue chez nous, la question ruthène en Autriche continue à préoccuper vivement tous ceux qui ont l'occasion d'observer de plus près les rapports austro-russes, moins tendus certes en ce moment qu'ils ne l'étaient il y a un an, mais au fond toujours aussi menaçants pour la paix et l'équilibre européens. Le développement rapide que prend en Galicie, sous les auspices du gouvernement autrichien, la nationalité « ukrainienne » [illegible] Ruthènes, il ne sera pas sans intérêt de reproduire un article récemment publié [illegible] par le [illegible], organe du parti national démocrate de la Pologne autrichienne.

[illegible] hommes politiques les plus éminents et les plus influents de l'Autriche contemporaine — écrit l'auteur de l'article — me disait, y a un an, dans un accès de sincérité :

— Les milieux gouvernants de l'Autriche savent parfaitement que la question ruthène peut être cause d'une catastrophe pour la monarchie dualiste. Mais voilà justement la tragédie de cette question : il est trop tard aujourd'hui pour rebrousser chemin.

Ces paroles reflètent très fidèlement le vrai caractère de la question ruthène, telle qu'on l'a créée à Vienne sous l'influence des conseils perfides de Bismarck d'une part, des suggestions intéressées de divers meneurs ukrainiens de l'autre.

Sans se rendre compte des risques encourus, la diplomatie austro-hongroise s'est à la légère engagée dans un jeu très dangereux : sur les conseils de Bismarck, elle a décidé de forger de la question ruthène une arme de combat contre la Russie.

Bismarck, en parfait comédien qu'il était, a toujours su duper la Russie, dont l'appui lui était indispensable pour la réalisation de divers projets essentiellement prussiens. Cet appui, il l'obtenait en faisant appel tantôt à la communauté des intérêts monarchiques et conservateurs, qui unissent toutes les dynasties européennes, tantôt aux sentiments résultant des liens de parenté qui, depuis Nicolas I, existent entre la cour de Saint-Pétersbourg et celle de Berlin. Ainsi la Russie fut amenée à servir les intérêts prussiens lors de la guerre austro-prussienne. Il en fut de même lors de la guerre franco-allemande : on sait, en effet, que c'est la menace d'une déclaration de guerre de la part d'Alexandre II qui, en août 1870, arrêta la mobilisation de l'Autriche, destinée à secourir Napoléon III.

Cet état de choses dura jusqu'au congrès de Berlin. Jusqu'à cette époque, Alexandre II voyait dans la Prusse une sorte de vassale de la Russie. Mais les désillusions que le congrès de Berlin apporta à la Russie lui ouvrirent les yeux : la vassale d'hier s'était du jour au lendemain transformée en rivale dangereuse. La lutte acharnée qu'à la bourse de Berlin Bismarck livra pendant des années aux valeurs russes fit définitivement s'évanouir la légende d'une Prusse alliée fidèle et loyale de la Russie.

Bismarck, lui, avait bien pressenti cette heure. Il prévoyait aussi le moment où, complètement dégrisée de ses sentiments prussophiles, la Russie tendrait à se rapprocher de la France. C'est à cette époque que ses méditations politiques l'amenèrent — le fait est certain — à s'apercevoir que les partages de la Pologne avaient été, de la part de la Prusse et de l'Autriche, une erreur grave : en abandonnant à la Russie la plus grande partie de l'ancienne République, ils lui avaient permis de s'implanter au beau milieu de l'Europe, et d'Etat mi-asiatique qu'elle était, de se transformer en Etat européen. De plus, par suite des trois démembrements de la Pologne, le territoire de la Russie s'était accru à un tel point que même plusieurs saignées successives étaient désormais incapables d'ébranler le colosse russe. Quel remède y apporter ?

Rétablir la Pologne équivaudrait certes à rétablir l'équilibre européen. Parfois Bismarck allait jusqu'à

songer à fonder une espèce d'Etat polonais, capable de servir de « tampon » entre l'Europe centrale et la Russie.

Mais sa haine héréditaire de la Pologne empêcha Bismarck de procéder à la réalisation de ce projet. Il craignait que cet Etat « tampon », si petit qu'il fût, agît sur la conscience nationale de tous les Polonais, et devînt un obstacle permanent à la germanisation des sujets polonais de la Prusse. Et puis, ce qui serait encore plus grave, ne serait-ce pas là créer un Piémont polonais, qui lentement, mais inévitablement, soulèverait et réunirait en un Etat puissant toutes les parties de la Pologne? Bismarck appartenait à une génération qui, dans sa jeunesse, avait entendu Metternich affirmer que l'Italie n'était qu'un terme géographique. Mais ne voilà-t-il pas, qu'arrivé à l'âge mur, ce même Bismarck conférait avec le représentant de l'Etat italien, qui avait su réunir les territoires apppartenant naguère à l'Autriche, au pape, aux archiducs toscans et aux Bourbons?...

Tout comme un recéleur qui craint toute marque brodée sur du linge volé, Bismarck avait peur du seul nom de la Pologne. Mais comme il avait aussi peur de la Russie, et qu'il désirait l'affaiblir, il inventa la question ruthène.

A l'époque où il était ambassadeur à Saint-Pétersbourg, le chancelier avait acquis une certaine connaissance des questions nationales en Russie. Il avait entendu parler de l'Ukraine et des Cosaques, du poète petit-russien Chevtschenko et du parti « paysanophile » qui, pour la première fois proclama l'existence d'une nation ukrainienne, différente de la nation russe. On lui avait aussi parlé de l'ancien Grand-Duché de Kiev, de l'*hetman* cosaque Chmielnicki, de ses démêlés avec le roi de Pologne, de sa soumission à la Russie, etc. De tout cela, des rapports des agents secrets allemands, de quelques mémoires écrits par des agitateurs communistes, se réclamant de la nationalité ukrainienne, une idée surgit dans la tête de Bismarck: susciter un mouvement national ukrainien, mouvement nettement séparatiste, et dont, le cas échéant, on pourrait se servir contre la Russie.

Mais Bismarck était trop prudent pour engager directement la Prusse dans ce jeu périlleux. Il se rendait parfaitement compte que jamais la Russie ne pardonnerait cette attaque dirigée contre ses provinces du Sud-Ouest. Il savait qu'engageant la Prusse dans la question ukrainienne, il aurait brûlé tous les ponts entre Berlin et Saint-Pétersbourg.

En même temps, pourtant, il ne voulait pas abandonner la nouvelle arme. Doublement précieuse, elle pouvait servir contre la Russie et aussi contre les Polonais, pour lesquels l'établissement d'un Etat ukrainien équivaudrait à un écrasement définitif. Bismarck décida donc de se servir de l'Autriche. Celle-ci qui, en Galicie, compte environ trois millions de sujets ruthènes, paraissait, en effet, tout indiquée pour ce rôle. De ces Ruthènes autrichiens il n'y avait qu'à faire des Ukrainiens, et le chancelier, du même coup, abattait deux pièces: en orientant les appétits de l'Autriche vers Kiew (au lieu de Varsovie, vers où ils auraient pu s'égarer trop facilement), il préparait non seulement l'affaiblissement de la Russie, mais encore l'écrasement de l'élément polonais en Galicie, donc sur le seul terrain, où cet élément pouvait encore vivre et se développer à peu près normalement.

Sous l'influence des conseils perfides de Berlin, l'Autriche a fini par se trouver dans une situation des plus graves. Il semble que les milieux dirigeants en Autriche ne se rendaient même pas compte de ce qu'ils entreprenaient pour travailler, c'est le cas de le dire, *pour le roi de Prusse*. Aujourd'hui, ils semblent, un peu tard, s'en apercevoir eux-mêmes: en transformant et en organisant les Ruthènes en nation ukrainienne, ils ont provoqué la Russie à un combat mortel.

L'auteur termine son article en prenant vivement à partie les hommes politiques ruthènes qui, promettant à l'Autriche les sympathies et l'appui éventuel des trente millions d'Ukrainiens russes, la poussent à faire de la propagande ukrainienne en Russie. Le collaborateur du *Slowo Polskie* semble ne pas se rendre compte qu'il reproche là aux Ruthènes des espoirs analogues à ceux qui animent aujourd'hui une partie de ses compatriotes... Il semble oublier aussi que l'Autriche ne fait, en somme, que rendre la pareille à sa voisine, qui, elle, n'hésite pas à protéger les éléments russophiles en Galicie, dans la Boukovina, et jusqu'en Hongrie. Pour ce qui est des sentiments de l'auteur de l'article à l'égard du mouvement ukrainien, ils se conçoivent: par suite de l'appui que le gouvernement viennois prête à ce mouvement, les Polonais de la Galicie se voient lentement, mais systématiquement repoussés de la partie orientale de cette province... Par-delà la tombe, la main de Bismarck achève l'œuvre de l'écrasement de la Pologne.

LA VISION SCÉNIQUE

M. C. Weichardt publie dans la *Frankfurter Zeitung* une intéressante étude sur le dernier livre d'Edward Gordon Craig *On the Art of the Theatre* (Londres, William Heinemann). Sur l'exemple de « Macbeth » l'auteur y démontre ce que le fameux réformateur anglais du théâtre entend par « vision scénique ». Craig se demande: que vois-je dans mon imagination à la lecture de « Macbeth »? Et il s'aperçoit qu'il voit deux choses. Un rocher, haut et abrupt, et un nuage, suintant l'humidité, suspendu au-dessus. Voilà bien l'essentiel du décor: l'endroit où demeurent des hommes farouches et belliqueux; le lieu où gitent les esprits. L'humidité des nuages finira par détruire le roc; les esprits finiront par détruire les humains. En quelques traits essentiels l'artiste-décorateur fixe la silhouette du rocher, indique la forme du nuage qui en enveloppe le sommet. Les pierres, en tant que volume ne l'intéressent guère. La seule chose qui lui importe, ce sont les lignes, leurs directions et leurs rapports mutuels. Et la couleur?

Quelles sont les couleurs que nous suggère Shakespeare? Ne commencez pas par les chercher dans la

nature, cherchez-les d'abord dans la pièce ! Vous n'en trouverez que deux : une, celle du rocher, pour les hommes; l'autre, celle du brouillard, pour les esprits. Pour composer le décor et les costumes, inutile d'en chercher d'autres : ces deux-là suffiront pleinement ; à condition, bien entendu, que vous n'oubliiez pas qu'une couleur comporte des nuances infinies.

Il ne manque pas, certes, de bonnes idées aux metteurs en scène et aux décorateurs. Ce qui fait qu'on en voit si peu de réalisées, c'est le manque de courage chez cette catégorie d'artistes. Ils n'osent pas, ils ne savent pas restreindre leurs moyens. Non seulement ils veulent dépeindre le rocher et le brouillard, mais encore ils tiennent à cœur de nous montrer les marécages et les fougères des plateaux écossais, et les chateaux de Glamis et de Cawdor leur sont une occasion bienvenue pour déployer devant nous toute la richesse de leur érudition archéologique? Ainsi, à force de vouloir trop raconter, ils finissent par ne rien dire, sombrent dans la confusion. Pour Craig, l'exactitude des détails est sans valeur aucune pour la scène. Cette théorie, il l'étend jusqu'aux intérieurs, et voudrait aussi n'y voir employées que les couleurs maîtresses. Les chateaux dans « Macbeth », ne sont-ils pas faits d'une matière puisée au flanc de ces mêmes rochers, qui au dehors dressent leurs silhouettes menaçantes? Pourquoi alors ne pas se servir des mêmes couleurs? En somme, on le voit, il ne s'agit que de donner des variations sur ces deux *leitmotivs* : le brun du rocher, le gris des nuages. Un artiste saurait-il ne jamais perdre de vue ces deux thèmes principaux et déduire de ces deux couleurs fondamentales toutes les nuances nécessaires, il y a bien des chances qu'il saura créer une œuvre d'art et réaliser le « miracle des miracles de la scène, » l'unité de l'impression.

Saisit-on à présent l'importance capitale de la « vision scénique » dans l'œuvre réformatrice de Craig, et ne trouve-t-on pas que son « Macbeth », *en brun et gris*, est vraiment une vision monumentale, noble et apaisante par sa simplicité, ainsi que par l'absence complète des mesquines préoccupations habituelles de nos théâtres? C'est un enseignement précieux qui désormais reste acquis pour l'avenir : avant d'aborder la mise en scène d'une pièce, il est indispensable de trouver un accord de deux ou trois couleurs en harmonie parfaite avec la forme et l'esprit de la pièce, et qui — tels les thèmes d'une sonate — serviront de base à la réalisation de l'œuvre. Jusque dans les costumes, Craig répudie tout naturalisme, et ne se sert que de costumes de fantaisie. Toutes les fois qu'il s'agit d'une foule, il supprime les distinctions individuelles et se contente d'un costume uniforme. Le mouvement, le geste, la danse, voilà — à côté des décors et des costumes stylisés selon les principes d'une « vision scénique » harmonieuse, et adaptée au texte — les principaux facteurs dont Craig se sert dans son théâtre de l'*Arena Goldoni* à Florence. Tout ce qu'il dit dans son livre de [illegible] dont il faut se servir de ces moyens — par exemple, qu'il vaut mieux renoncer au mouvement que d'en introduire trop peu, ou encore que le théâtre n'a pas à choisir entre les mouvements naturels et ceux qui ne le sont pas, mais entre les mouvements indispensables et les mouvements superflus — témoigne d'une profonde connaissance de tous les problèmes de la scène, d'un esprit hardi et conscient de son but. On conçoit qu'un artiste aussi épris de grand style, ne pouvait se soumettre à la formule naturaliste, selon laquelle chacun des figurants composant une foule, par exemple chaque bourgeois dans « Jules César », est tenu de jouer son petit rôle. « Les masses doivent être traitées de la façon dont les traitait un Rembrandt...; le détail n'a rien à y voir. On ne donne pas l'impression d'une masse en accumulant les détails. Multiplier les détails est beaucoup plus facile que créer un ensemble homogène ».

H.-G. WELLS EN RUSSIE

Le célèbre romancier anglais H.-G. Wells vient de faire une excursion de deux semaines en Russie ; ce voyage a — selon les journaux anglais — profondément impressionné l'âme de l'écrivain. Ce qui surtout semble avoir frappé Wells en Russie, c'est la profondeur et la sincérité du sentiment religieux chez le peuple. La Russie, elle, est remplie d'églises et de croix, parce que le christianisme y forme une partie intégrante de l'âme nationale. Wells trouve que la Russie est peut-être de nos jours le seul pays au monde, où le christianisme soit vraiment vivant. Nulle part ailleurs on ne voit tant de personnes se signer devant les églises, et nulle part le culte des reliques n'est aussi répandu. Comparée à la Russie, l'Angleterre est irréligieuse. En Angleterre, les églises, quand elles ne servent pas de centre ou de fond à un ensemble architectural, passent inaperçues. La foule qui s'y réunit est un rassemblement quelconque, et non, comme en Russie, une assemblée religieuse. Les innombrables et splendides églises russes correspondent à de vrais besoins et servent un vrai sentiment religieux. Ce sentiment ne se manifeste pas seulement dans les différentes formes du culte. Ce peuple étrange, constate Wells, ce peuple à la foi. Il croit naïvement, mais il croit à tout, même à la vraie et réelle présence de Dieu. C'est un peuple qui trouve tout digne de foi, et qui, avec une philosophie instinctive et originale, prend tout au sérieux. Prenons comme exemple le suicide. Un Anglais se suicide pour des raisons pour ainsi dire pratiques — parce qu'il a perdu au jeu de la vie, parce qu'il a eu des malheurs. Un Russe peut être frappé par les malheurs les plus cruels, mais quand il se suicide c'est presque toujours pour des motifs théoriques : parce qu'il a acquis la certitude que la vie ne valait pas la peine d'être vécue. Non que le Russe soit moins réaliste que l'Anglais, mais parce qu'il sait apercevoir des réalités d'un ordre plus profond et plus intime que celles dont se contente l'Anglais.

JACQUES LUX.

Le Propriétaire-Gérant : PAUL FLAT

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGENE YUNG

DIRECTEUR : PAUL FLAT

N° 12 — 1er SEM. 52e ANNEE 21 MARS 1914

LE SUFFRAGE DES FEMMES

On a découvert, dans le musée national de Prague, un vieil opuscule d'un poète polonais où les femmes sont cruellement maltraitées. C'est un dialogue où de « gais compagnons » retracent la duplicité et les défauts féminins. Aucune femme ne trouve grâce devant leurs critiques : la jeune et la vieille, la belle et la laide, la riche et la pauvre tombent, l'une après l'autre, sous le poids de leurs raisons. Quand Pachscheka, le vieux sage, entrant : « Dites-nous donc, maître vénéré, d'où viennent aux femmes leur perversité et leurs vices ? — Vous les calomniez, répond le vieillard parce que vous n'êtes plus jeunes; mais vos paroles sont vaines. Les femmes vous ont mis au monde. La louve peut-elle engendrer l'hermine? En jugeant mal les femmes, vous vous jugez vous-mêmes... Taisez-vous et ne vous moquez pas des vices qui tiennent à l'espèce humaine. »

Le vieux sage avait raison. Les femmes, comme les hommes, ont leurs défauts propres et leurs qualités particulières. La providence a fait du bien et du mal un partage égal entre les deux sexes. Ne raillons en elles ni leur faiblesse parce que nous avons la force, ni leur sensibilité parce que nous sommes trop inflexibles, ni leurs émotions parce que nous nous targuons de notre froide raison, ni leurs souffrances parce que nous supportons plus impatiemment nos peines. La femme est meilleure que l'homme parce qu'elle est plus douce et plus miséricordieuse. Nous lui devons donc la justice d'abord comme un droit parce qu'elle est une personne humaine, ensuite comme un devoir en retour des consolations qu'elle nous prodigue.

L'histoire morale de la femme n'est pourtant que le long récit de sa dépendance. Parce qu'elle était faible, elle fut, pendant des milliers d'années, l'éternelle vaincue. « En son enfance, disait la loi de Manou, la femme doit dépendre de son père; pendant sa jeunesse, de son mari ; veuve, de ses fils ; si elle n'a pas de fils, de ses proches. Elle ne doit jamais se gouverner elle-même. » Les lois d'Egypte, de Grèce et de Rome consacrent à peu près les mêmes principes que celles de l'Extrême-Orient. On dirait même que l'admirable droit romain n'a créé la personnalité juridique de la femme que pour mieux l'asservir. Elle était encore sujette lorsque l'Eglise chrétienne vint l'affranchir en proclamant la monogamie et l'indissolubilité de l'union et en imposant aux époux des devoirs communs. Il en résulta que, dans les temps religieux comme, par exemple, au moyen-âge, la condition de la femme s'éleva sous la double influence du christianisme et des coutumes germaines. Elle fut rabaissée par la renaissance des lois romaines. C'est en vain que la Révolution française apparut avec ses idées d'égalité et de justice. Les hommes étendirent et protégèrent leurs droits ; la situation des femmes ne fut pas modifiée. Elle fût même diminuée par le code civil.

On peut regarder comme une loi constante que la condition des femmes a toujours tendu à s'améliorer à mesure que la morale s'étendait dans le monde. Liée aux progrès de la civilisation, cette amélioration devient comme un besoin de l'ordre social. « La société dépend de la femme » a dit Voltaire. Les mœurs s'élèvent quand on la respecte; elles s'abaissent quand on la méprise. Le législateur aura donc élevé l'état social quand, persuadé que la loi doit

être égale pour tous, il aura consacré le respect des prérogatives de ce sexe dont la faiblesse et la bonté mériteraient au moins sa bienveillance si ses droits ne sollicitaient sa justice.

Les nations qui nous entourent avaient adopté les lois de notre Code civil. Elles les améliorèrent ensuite en étendant beaucoup les prérogatives de la femme dans la sphère du droit privé. Restés en arrière, nous nous sommes enfin mis en branle et nous les avons suivies à pas lents. Des lois civiles plus favorables aux Françaises ont été faites au cours de ces dernières années. Mais déjà une autre révolution, la plus grave de toutes, s'était produite dans l'ordre social.

Comme les prérogatives politiques ne sont autre chose que les garanties des droits privés, la femme ne sollicite plus seulement la plénitude de sa capacité juridique mais encore sa participation aux affaires publiques, — ce qui constitue l'aboutissement de ses revendications.

Le droit de suffrage doit-il être accordé aux femmes? Beaucoup de nos contemporains sourient encore lorsqu'on pose cette question. On souriait aussi, il y a quelques soixante-dix ans, lorsqu'on parlait du suffrage universel, et l'événement vint brusquement l'imposer en dehors des transitions qui auraient pu en préparer la venue. Souriez, si vous le voulez. Mais, je vous prie, regardez autour de vous. Dans un certain nombre d'Etats les femmes ont déjà accès aux élections politiques. Dans d'autres, elles s'agitent et revendiquent ardemment leurs droits, et l'on sent déjà dans ces pays que la nation, gouvernée en dehors du consentement d'une classe immense, consacre un principe d'injustice, et ce sentiment y devient un mal auquel il importe de remédier. « Si, disait récemment le chancelier Lloyd George à la Chambre des Communes, les femmes sont, comme les hommes, affectées par les bonnes et les mauvaises lois, et par la conduite des affaires publiques, pourquoi ne doivent elles pas participer à la confection des lois et au choix du gouvernement sous lequel elles vivent? » Chez nous, où les Françaises se taisent encore, le législateur a cru pourtant devoir ouvrir la voie en accordant à certaines catégories de femmes un droit de suffrage pour la protection de leurs intérêts professionnels. Les hommes d'État s'inquiètent, prévoient et cherchent à orienter le mouvement qui vient. L'Académie des Sciences morales et politiques, que n'entraînent pas les nouveautés inconsidérées, a mis au concours l'étude du problème. (1) Il est temps de le résoudre.

Quelle a été, dans l'ordre historique, la cause de l'exclusion des femmes ? cette cause est-elle permanente et devra t elle peser toujours sur leur sexe ; n'est-elle que momentanée et doit-elle disparaître avec l'ordre de choses nouveau?

Le suffrage politique a-t-il été déjà accordé aux femmes? dans quels pays? quelles conséquences cette nouveauté a-t-elle produite, et ces conséquences sont-elles de nature à nous inspirer quelques craintes?

C'est une bonne chose pour le législateur que de consulter l'expérience des peuples voisins; mais cette consultation ne devient excellente que lorsque, comparant ensuite les caractères et les besoins nationaux, on ne prend, dans les institutions étrangères, que ce qui peut convenir au génie et aux vœux de son propre pays. C'est pourquoi nous nous demanderons, en terminant, dans quelles mesures on pourrait introduire chez nous les innovations des pays étrangers.

*
* *

La cause de l'exclusion des femmes n'est pas dans leur infirmité naturelle. Elle est dans l'ordre historique qui suivra toujours le mouvement des mœurs.

Michelet traite la femme d' « éternelle malade ». « Ce n'est pas notre faute, dit-il, si la nature l'a faite, non pas faible, comme on dit, mais infirme. Elle est donc, par ses inégalités, écartée des fonctions rigides des sociétés politiques ». Et les adversaires du suffrage féminin, développant l'argument, invoquent contre elle la triple infériorité physique, morale et intellectuelle.

L'infériorité physique? La lutte électorale n'est pas encore une bataille à coups de poing. Ce n'est donc pas à la force musculaire mais à l'intelligence qu'il importe d'avoir recours pour la soutenir. Si votre argument avait quelque valeur, il faudrait rayer de la masse des électeurs les hommes petits et les chétifs, les malades et les infirmes. Et s'il fallait des athlètes pour conduire la politique, comment expliqueriez-vous les succès d'Alexandre et de Louis XI, de Frédéric et de Napoléon?

L'objection tirée de l'infériorité morale de la femme n'est pas plus sérieuse parce qu'elle n'est pas vraie. Les statistiques judiciaires nous montrent qu'elle est moins criminelle que l'homme; la vie courante établit qu'elle est moins alcoolique; les mœurs permettent d'affirmer qu'elle est moins sensuelle.

(1) Le droit électoral, disait le programme, doit il être concédé aux femmes? Dans quelles matières et en quelles mesures? Historique et applications en France et dans les pays étrangers. Le prix a été partagé entre M. Barthélemy, professeur à la Faculté de droit de Paris, et M. Jaran, professeur de langue française à l'École militaire de Bucarest.

M. Barthélemy a bien voulu me communiquer son remarquable mémoire qui m'a fourni des indications précieuses sur les législations étrangères.

L'homme rejette sur le sexe faible la responsabilité de ses fautes parce qu'étant le plus fort il a toujours besoin d'avoir raison. Lorsque la femme a commis une faute, il en a été le plus souvent l'instigateur. Il l'accuse cependant comme pour s'excuser de l'avoir entraînée et la punir d'avoir satisfait sa propre passion.

Une revue anglaise, l'*Antisuffrage Review* chargea, il y a deux ans, l'un de ses rédacteurs de faire une enquête sur l'intelligence politique des femmes. Il alla trouver des ouvrières et leur demanda leur opinion personnelle sur l'organisation navale et militaire, la réorganisation de la chambre haute, le gouvernement de l'Inde. Il conclut d'après leurs réponses qu'elles n'avaient pas l'intelligence nécessaire pour prendre part à la politique du royaume. S'il fallait exiger toutes ces connaissances de nos électeurs, combien importerait-il d'en rayer de la liste électorale? Et si vous maintenez, au rang du suffrage universel, tous ces ouvriers ignorants et ces paysans illettrés, au nom de quelle justice imposez-vous à la femme la connaissance des problèmes les plus compliqués de la politique? La vérité est que, dans leur intelligence, l'homme et la femme ne sont pas inégaux mais seulement différents. L'homme est peut-être plus énergique et plus généralisateur ; la femme a un esprit plus fin et plus de souplesse. L'un est plus positif et plus opiniâtre ; l'autre a plus de sensibilité et de douceur. On a fait à l'homme un grand avantage de ce que, seul, il accepte les fatigues de la guerre. On oublie trop souvent que la femme supporte les douleurs de la maternité en créant au lieu de détruire. Incomplets lorsqu'ils sont séparés, les deux sexes se complètent en s'unissant. Ne parlez donc plus de supériorité ou d'infériorité : l'homme et la femme ont droit à l'égalité dans le développement de leurs aptitudes diverses.

Cela est si vrai que, lorsqu'on voulut, pour maintenir l'unité de direction dans le ménage, mettre la femme sous l'autorité maritale, les vieux jurisconsultes ne prétextèrent jamais de son infériorité. L'infériorité féminine n'est qu'une trouvaille des rédacteurs du Code civil. Gaïus, le vieux jurisconsulte romain, parlait de cette infériorité comme d'« une explication plus spécieuse que réelle. » Les Germains ne la connurent jamais. Et Pothier, le prince de nos anciens jurisconsultes, disait : « Le besoin qu'a la femme de l'autorisation maritale n'est pas fondé sur la faiblesse de sa raison. » Reposant sur l'infériorité du sexe, les prérogatives masculines seraient dangereuses car elles créeraient l'inégalité entre l'homme et la femme, et si la femme était inégale par sa nature, elle pourrait devenir naturellement esclave.

Si la femme n'est pas inférieure par sa nature, il en résulte que son exclusion du suffrage n'est due qu'à la conduite des hommes. Mais il y a, dans l'ordre historique bien des causes qui l'expliquent et même la justifient au regard de l'ordre social.

Tant que la prérogative électorale se confondit avec l'oppression d'une caste, la femme ne put pas se plaindre. C'était la loi du plus fort. Toute la civilisation antique vécut sur l'exclusion du marchand et de l'artisan, de l'indigent et de l'esclave. Cela entraînait nécessairement l'exclusion de la femme, toujours reléguée par les mœurs à la maison où elle était exclusivement employée aux besognes du foyer. « Les travaux et les arts, dit Xénophon, corrompent le corps de ceux qui les exercent ; ils les obligent de s'asseoir à l'ombre auprès du feu ; on n'a de temps ni pour ses amis ni pour la république. »

Le droit électoral vécut longtemps sur cette donnée. Quand, dans les temps modernes, il reposa sur la base de la fortune considérée comme l'expression extérieure de l'intelligence, la contradiction apparut. Lorsque, en effet, vous accordez le suffrage à ce fils de bourgeois qui paye un impôt de 200 francs sur la modeste succession qu'il a recueillie de son père, de quel droit le refusez-vous à cette femme, fille de ses œuvres, qui s'est constitué par son intelligence et son travail une fortune importante?

La contradiction s'aggrava lorsque le suffrage universel fut proclamé. Sa raison est que tous les citoyens qui supportent les charges de la Société doivent procéder à leur égale répartition ; que chacun a le droit de défendre sa propriété et sa liberté, que tous les êtres qui existent dans une nation, participant à sa vie sociale, tous doivent prendre part au gouvernement qui la protège. Mais, après avoir proclamé solennellement que le suffrage est un droit et qu'il serait donné à tous, vous avez, dans l'application exclu les trois quarts de la nation. Les femmes et les enfants ne votent pas. Pourquoi donc? — Ils sont incapables prétendez-vous. — Alors ne dites plus que le suffrage est un droit mais une fonction, et retirez-le à tous les incapables majeurs. Si vous ne donnez pas au père de cinq enfants, qui représente cinq fois plus d'intérêts, cinq voix de plus qu'au célibataire, si vous n'accordez pas le vote à la femme majeure, on aura toujours raison de dire que votre suffrage universel n'est qu'un suffrage limité et qu'il dissimule une véritable aristocratie d'électeurs derrière ses apparences démocratiques. Regardez cette femme qui mène son immense exploitation agricole, prépare les tâches, répartit les ouvriers, dirige les travaux : au jour du vote, le dernier de ses pâtres qui conduit inconsciemment le plus humble de ses troupeaux ira jeter son bulletin dans l'urne tandis qu'elle restera muette, privée de faire entendre sa voix au nom des intérêts qu'elle représente. Ce n'est

plus seulement la justice mais encore la morale et le bons sens qui condamnent votre système!

S'il importait donc de parler seulement au nom du bon sens, de la morale et de la justice, nous pourrions reprocher au législateur d'avoir rejeté le vote des femmes lorsqu'il proclamait le suffrage universel. Mais la justice sociale n'a rien d'absolu. Elle est relative et contingente parce qu'elle doit s'accorder avec les nécessités du présent. Les adversaires du suffrage des femmes avaient encore, il y a trente ans, un argument puissant. Il était tiré de la différence des rôles, qu'une tradition séculaire, née de la nature et soutenue par elle, avait répartis entre les deux sexes. A l'homme, qui a la force, étaient échus, avec les opérations du dehors, les devoirs de la vie publique; à la femme, faible par elle-même, revenaient, avec la garde de la maison, les obligations du foyer. De sorte que l'introduction de la femme dans la politique, en l'appelant au dehors, renversait la tradition, violait l'ordre de la nature, et semblait attenter jusqu'aux desseins même de la Providence.

C'était la tradition et ce fut aussi notre rêve. Dans cette vie qui s'accordait mieux avec son être la femme trouvait ses véritables jouissances. Soustraite aux luttes du dehors, elle gardait la paix de la maison; si son mari avait la maîtrise de l'extérieur, elle avait celle du foyer, ce qui établissait l'égalité entre les époux, sans cette rivalité qui est la mère de l'envie; elle avait la première éducation de ses enfants, et par cela elle tenait le monde. Mais tout cela est changé. Il y a plus de trente ans que les mœurs ont fait sortir la femme de la maison. Et, depuis ce temps, que de chemin parcouru! Voici d'abord les nécessités industrielles qui appellent l'ouvrière à l'atelier. Voilà ensuite les maisons de commerce, les administrations publiques qui se peuplent de femmes. Celles-là ont besoin de leurs salaires pour vivre. Mais regardez encore, je vous prie, et vous verrez, par une pente naturelle, les jeunes bourgeoises, que ne pousse plus l'aiguillon de la faim, envahir les carrières libérales. Elles sont médecins, avocats, professeurs. C'est-à-dire que les mœurs contemporaines ont maintenant résolu le problème de l'égalité de l'homme et de la femme par la libre concurrence entre les deux sexes. Ne dites donc plus: la politique mettrait la femme hors de la maison et modifierait sa nature. La femme est dehors et sa nature est changée. Elle a des intérêts nouveaux à défendre et, pour cela, il lui faut des garanties nouvelles. Elle a besoin du vote pour la défense de sa nouvelle existence. Elle en a besoin pour assurer la liberté de son travail, pour se défendre contre la protection prétendue des hommes, enfin, pour obtenir et réglementer le travail nécessaire à sa vie.

*
* *

Si, pour établir le suffrage féminin, il importe de suivre le mouvement des mœurs, il faut bien convenir que la question n'est pas également mûre pour tous les peuples. Qu'on jette un coup d'œil sur les divers pays parlementaires, on verra que, partout, des associations se sont fondées pour appuyer les revendications en faveur du suffrage féminin; mais leur influence est fort variable, et nous voyons les pays divers marcher d'un pas inégal dans la voie qu'elles ont ouverte.

Les nations latines et l'Europe centrale observent encore une grande réserve. Les femmes se taisent presque en Espagne. De même en Suisse. Si, en Hollande, quelques partis politiques manifestent des sympathies pour le vote féminin, les femmes ne semblent pas encore réellement désireuses de l'obtenir. En Belgique, les socialistes le proposèrent tout d'abord, puis ils en devinrent les adversaires dans la crainte de l'appoint qu'il apporterait au parti clérical, et les catholiques ne le soutiennent qu'avec tiédeur. Délivré des appréhensions belges, le parti socialiste allemand sollicite le vote des femmes dans l'intégrité du suffrage universel; mais le gouvernement décourage ces espérances et, après les avoir morigénées au Reichstag par la bouche de son chancelier: « Ce que les femmes allemandes doivent apprendre de la reine Louise, disait l'Empereur à Kœnigsberg, c'est que leur tâche principale n'est pas dans le domaine des réunions et des associations, mais dans les occupations tranquilles de la famille et du foyer. » Plus avisés sous une apparente timidité, les féministes d'Italie bornent leurs revendications aux élections consulaires et municipales; mais, après quelques insuccès successifs, la Chambre des députés vient, par 218 voix contre 17, de rejeter jusqu'au principe même de ce suffrage.

A peu près à l'époque du discours de Kœnigsberg, le président Fallières, parlant, en France, à l'inauguration de l'hôtel de la Ligue de l'Enseignement, se déclarait spontanément partisan de l'égalité entre les deux sexes. « Je suis, déclarait-il, de ceux qui pensent que les femmes doivent être à égalité avec les hommes dans la vie sociale. Si les lois n'ont pas encore consacré cette égalité, je fais des vœux pour que la différence de traitement qui existe entre les hommes et les femmes dans la société disparaisse. » Ces paroles n'ont pas eu d'écho dans notre pays. Les Sociétés féministes continuent leur propagande dans l'indifférence de la grande majorité des Françaises. La tribune parlementaire est restée muette sur le

suffrage politique féminin. Seule, la vingt-deuxième Commission des pétitions a, sur la demande d'un groupe de femmes, déclaré qu'elle « accepte à l'unanimité le bien fondé du suffrage intégral féminin dans la représention de la nation, et qu'elle reconnaît l'importance essentielle que sa représentation aurait pour le pays. » Cette déclaration était-elle en harmonie avec les vœux de l'opinion publique? Si je n'osais l'affirmer, il importerait, du moins, de retenir qu'en France, les femmes commerçantes votent déjà dans les élections consulaires; qu'elles élisent les membres des Chambres de Commerce, et que celles qui participent en qualité de professeurs à l'enseignement sont électrices et éligibles aux Conseils de l'instruction publique.

En Bohême, en Silésie et en Moravie les femmes prennent part à l'élection des municipalités et de la diète.

En Danemark et en Suède, elles possèdent l'électorat administratif et semblent devoir obtenir le suffrage politique dans un avenir prochain. Il est remarquable qu'un projet du gouvernement suédois, accordant aux femmes le vote intégral, adopté par la Chambre basse, mais rejeté par la haute assemblée, sera prochainement représenté par les ministres du Roi qui s'est déclaré, dans le discours du Trône, partisan de l'égalité politique entre les deux sexes.

De tous les pays d'Europe, l'Angleterre est celui où la cause des femmes a été soutenue avec le plus d'éloquence et appuyée avec le plus de vigueur. Il y a plus de soixante ans que Stuart Mill signalait leur exclusion comme un péril public. Invoqué par les libéraux et les radicaux depuis plus de cinquante années, le suffrage politique des femmes trouvait des adhérents parmi les membres les plus influents du parti conservateur. C'est que l'innovation proposée avait, en ce pays, des racines jusque dans les traditions nationales : « Je dis, déclarait Disraëli, que dans un pays gouverné par une femme, où vous permettez à des femmes de faire partie d'une des institutions du royaume comme la pairie, par exemple, où vous permettez à une femme, non seulement de posséder un bien, mais d'être châtelaine d'un manoir et de tenir des cours de justice... je ne vois pas, quand elle a tant à faire avec l'État, comment vous pouvez fonder le droit de lui refuser celui de voter. » On comprend donc que l'influence de la femme anglaise se soit considérablement étendue depuis 1870; qu'elle ait conquis son indépendance dans le domaine du droit civil; qu'elle ait obtenu le suffrage municipal, le vote pour l'élection des autorités d'assistance et du *School Boards*; qu'elle soit devenue éligible aux Conseils de bourgs et de comtés. La femme d'Angleterre s'acheminait ainsi, insensiblement et sans heurt, vers la réalisation de ses aspirations politiques. Déjà la chambre des Communes avait consacré par ses votes répétés le suffrage politique féminin en 1897, en 1898, en 1909 et en 1910, et dans un autre vote, en 1911, la majorité s'était même élevée à 255 voix contre 88. La résistance de la Chambre des lords s'affaiblissait, et on pouvait espérer la vaincre dans un temps prochain lorsqu'en 1912 la même proposition fut rejetée aux Communes par 222 voix contre 208. D'où vient donc ce revirement qui paraît remettre en question le suffrage des femmes dans le Royaume-Uni? Tant qu'il était resté aux mains des classes élevées, le mouvement féministe, conduit avec intelligence et dignité, avait exercé une grande influence sur le pays. Ayant gagné la classe ouvrière, il s'abandonne, aujourd'hui à toutes les violences. Aucun moyen ne répugne à l'intransigeance des « suffragettes », et, comme elles ont adopté le système de « l'action directe », rien ne paraît lasser leur résistance à l'ordre légal. Il y a des choses qui se payent. Dans la politique, comme dans la morale, la victoire est ennemie de la violence. Mais il est des courants si puissants que la violence, si elle les arrête un instant, ne saurait du moins les détruire.

Il y a un fait remarquable qui donnera toujours un appui considérable aux revendications féministes, à savoir que le suffrage municipal des femmes a sans cesse produit, en Angleterre, des conséquences heureuses. « Le suffrage local des femmes, a dit Gladstone, a souvent fait du bien et n'a jamais fait de mal. » Le bien qu'il a fait? On s'accorde à reconnaître qu'il a permis de réaliser des améliorations auxquelles les hommes n'accordaient qu'une attention insuffisante. Les femmes, dans leurs préoccupations municipales, ne font pas de politique mais elles s'occupent d'assistance et d'hygiène sociales ; elles s'inquiètent de la salubrité de la maison, des fraudes alimentaires, des maladies infectieuses; elles s'efforcent de remédier à la mortalité infantile. Et notez que ces avantages n'ont pas été seulement constatés en Angleterre, mais à peu près dans tous les pays où les femmes exercent le vote local. M. Barthélemy a fait une enquête sérieuse dans ces pays. « Il n'y a d'objection, conclut-il, contre le suffrage administratif des femmes, dans aucun des pays où il fonctionne. »

Cependant, malgré ces constatations, les antisuffragistes de ces pays hésitent à étendre jusqu'au vote politique la prérogative des femmes. Il est plus redoutable de participer à la conduite des affaires générales de la nation qu'aux intérêts communaux. Ceux-ci sont plus près et par conséquent plus tangibles; celles-là sont plus éloignées et plus difficiles à saisir. La mauvaise administration des intérêts

municipaux nuit à l'ordre local; celle des affaires générales léserait le pays tout entier. Je comprends que les politiques circonspects répugnent à faire un saut dans l'inconnu. Ils demandent des leçons à l'expérience et ne veulent admettre le vote politique féminin qu'après avoir recueilli les résultats produits dans les pays qui l'ont déjà adopté.

« L'épreuve est si grave et si audacieuse, disait, en 1892, sir James Bryce au parlement anglais, qu'il importe d'abord de la laisser faire par un autre pays... Pourquoi nos colonies, qui sont démocratiques, ne tenteraient-elles pas l'expérience ? »

Ces paroles ont été entendues et l'essai s'est produit. Il importe de rechercher, maintenant, les conséquences de cette expérience. Remarquez que l'essai ne date pas d'hier. S'il s'est, dans certains pays, produit depuis deux à trois ans, il se continue dans d'autres, depuis près de quinze à vingt années. Songez que l'État américain du Wyoming donnait le premier le signal de la réforme en appelant les femmes au suffrage intégral dès 1869 ; que l'innovation gagnait la Nouvelle-Zélande en 1886, le Colorado en 1893, l'Utah et l'Idao en 1896, l'Australie en 1899, la Finlande en 1906, la Norvège en 1907, l'État de Washington en 1910, celui de Californie en 1911, les États d'Arizona, du Kansas, de Michigan, de l'Orégon en 1912. C'est-à-dire que, depuis un temps suffisant pour apprécier leur œuvre, les femmes prennent part au vote politique sur une superficie égale à la quinzième partie du globe. Quels ont donc été les résultats généraux de leur conduite ?

La précision est difficile, car, dans ces pays qu'il importe de parcourir, nos investigations sont dès l'abord troublées par les controverses des partis. Si je consulte des féministes, les résultats ont été merveilleux et le vote des femmes nous ramène à l'âge d'or. Ils sont détestables, s'écrient les anti-suffragistes, et les femmes-électeurs menacent jusqu'à l'avenir même de la race. Il faut écarter ces déclamations, dégager les apparences, s'isoler des partis, et découvrir la vérité, qui se tient entre ces extrêmes. Pour le faire, je prendrai comme guide M. Barthélemy, tentant de glaner dans la riche moisson des observations qu'il a recueillies.

* * *

Lorsqu'on étudie le suffrage électoral, il n'importe pas seulement de l'examiner au point de vue du droit qu'il confère à l'électeur, mais encore et surtout au point de vue des devoirs qu'il lui impose. Vous demandez, ô femmes, d'être admises au suffrage politique. Qu'importe que vous revendiquiez un droit si vous n'avez la force de l'exercer? Or, je voudrais, avant de me prononcer, savoir, de M. Barthélemy, si, dans les pays où le suffrage leur a été donné, les femmes usent de leurs prérogatives, comment elles en usent : « le font-elles décemment, librement et intelligemment, en vue d'un meilleur recrutement des Assemblées ou égoïstement et dans un esprit de sexe ? »

Les femmes apportent-elles d'abord un zèle suffisant dans l'exercice du vote ? Les politiciens en chambre ont bâti là-dessus des légendes. Ils ont supposé qu'elles seraient retenues ou par l'indifférence ou par les distances à parcourir, les soins du ménage ou les soucis de la maternité, et ils ont dit que les électrices votaient en petit nombre. N'est-ce pas un journaliste français, adversaire de la réforme, qui déclarait que, sur tout le territoire d'un Etat d'Amérique, une seule femme avait apporté son vote dans l'élection des représentants? La vérité est tout à fait contraire à ces récits légendaires. M. Barthélemy a relevé, pas à pas et avec beaucoup de soin, dans tous les pays que nous avons cités, les votes masculins et féminins. Il a constaté qne les femmes votaient autant ou à peu près que les hommes ; quelquefois un peu moins, quelquefois un peu plus. La balance est quasi égale en Norwège et en Finlande ainsi que dans les Etats d'Amérique. Si, en Australie, les votantes sont moins nombreuses et si le chiffre de leurs suffrages paraît suivre une proportion décroissante, elles sont plus nombreuses en Nouvelle-Zélande que les hommes, et le zèle qu'elles apportent dans l'exercice de leurs droits aurait déterminé même une certaine recrudescence dans le vote des électeurs mâles.

Leur rôle est plus effacé que celui des hommes dans les opérations préliminaires. Elles sont moins nombreuses aux réunions électorales parce qu'elles sont retenues par les soucis intérieurs de la maison. Mais on emploie, avec succès, dans certains Etats d'Amérique, des femmes libres au *canvass*, c'est-à-dire à la propagande et au racolage des électeurs. Ce sont généralement des ouvrières dans le besoin, à qui l'on remet un salaire de 4 à 5 dollars par jour.

Beaucoup de Français ont expliqué leur opposition au suffrage des femmes par la crainte de les voir troubler leur nature dans l'exercice des droits politiques. En désertant le foyer pour la place publique, ils redoutaient qu'à la place de la réserve et de la timidité elles n'y prissent l'ostentation et l'audace. Ils craignaient aussi la suspicion et l'envie, c'est-à-dire la rivalité des hommes. En écartant le sexe féminin de la politique, ils prétendaient donc sauver sa dignité et protéger sa faiblesse. La pratique a démontré la vanité de ces craintes. L'électrice d'Australie, de Finlande et d'Amérique n'abandonne

pas son foyer parce qu'elle participe au suffrage; elle le quitte un instant, comme si elle allait à la promenade, pour aller jeter son bulletin dans l'urne, et elle y rentre. On l'a beaucoup observée dans l'exercice de ce devoir. On a constaté qu'elle se rend à la salle de vote aussi naturellement que dans un magasin ou à l'Eglise. Moins portée que l'homme à l'ivrognerie ou à la violence, elle se comporte avec plus de décence. Loin d'aggraver la tenue des opérations, sa présence semble la tempérer. M. Lewis constate, par exemple, que si les électeurs du Colorado continuent à voter le chapeau sur la tête et à enfumer les salles de vote, ils se sentent parfois gênés pour proférer des paroles grossières. Si l'ivresse et les rixes se rencontrent encore, les bousculades sont moins fréquentes, et « un sentiment plus sérieux semble maintenant inspirer la foule ». C'est-à-dire que, là où l'on redoutait le désordre et la guerre, on paraît avoir trouvé plus de décence et de paix.

Je sais bien qu'il y a une question grave, qui est celle des prostituées. Mais n'y a-t-il pas dans le suffrage des hommes la question des apaches? On constate, dans la pratique, que les filles de joie, sollicitent rarement leur inscription sur les listes électorales parce qu'elles sont intéressées à cacher leur nom et leur âge et que, le plus souvent, elles s'éloignent des affaires publiques. Elles participent donc en petit nombre aux opérations électorales, et l'on constate que celles qui votent soutiennent le plus souvent les candidats de la police comme pour se concilier ses faveurs. Que s'il restait de tout cela une objection contre le vote des femmes, la meilleure réponse ne serait-elle pas celle de l'Etat d'Idaho, qui a rayé du nombre des électrices celles qui vivent de ressources immorales?

Ainsi un premier fait est acquis : les femmes votent. Mais quel est le résultat de leur suffrage? Il faut voir d'abord l'influence que le vote des femmes produit sur la politique. Il faut ensuite examiner celle que la politique exerce sur les femmes. S'il arrivait que l'influence des femmes sur la politique fût mauvaise, il faudrait les écarter des affaires publiques dans l'intérêt de la nation. S'il arrivait que l'exercice des droits politiques troublât la nature du sexe féminin en dégradant ses vertus privées, le mal serait plus grand encore et il importerait de proscrire son suffrage au nom de l'humanité toute entière.

CH. MORIZOT-THIBAULT,
Membre de l'Institut.

(*A suivre*).

FIGURES DE CE TEMPS

—

M. MAURICE DONNAY

Plus d'une fois l'idée m'est venue de demander à M. Maurice Donnay de quelle façon s'ordonnaient dans son esprit les idées et les images. Car je reste fidèle à cette doctrine que là se trouve, pour les écrivains doués, tout le secret de la composition : mystérieux secret quand on n'en tient pas la clé... secret ouvert par contre, si l'on a la chance de la posséder! Et puis je me disais : à quoi bon? Evidement rien ne serait plus intéressant pour le psychologue qu'une enquête auprès des écrivains de valeur sur leur méthode de composition. Mais voilà, pour qu'elle eût un sens, il la faudrait consciencieuse, et pour qu'elle fût consciencieuse, il la faudrait sincère. Or, devant la curiosité de l'enquêteur, l'écrivain n'est-il pas tout au juste comme la jolie femme mise en présence de l'objectif, laquelle ordonne son attitude pour réaliser la pose la plus avantageuse aux regards du public? Que sera-ce, au surplus, si l'auteur dont il s'agit est le plus ondoyant, le plus nerveux, le plus féminin des auteurs! Et nous savons, par certaines confidences publiées à l'occasion de ses pièces, que la nervosité de M. Donnay n'est comparable qu'à celle de la plus admirée des jolies femmes.

Et puis, à poser une telle question, je courais un gros risque : c'était que M. Donnay me répondît qu'il pensait autrement que *par dialogues* — ce qui eût directement contrecarré mes certitudes intimes. Vous connaissez cet état d'esprit qui vous fait dire d'une chose : « Je n'en sais rien, mais j'en suis sûr ». Eh bien, c'était un peu mon cas à l'endroit de M. Donnay : j'avais des intuitions d'un certain ordre qui n'auraient pas accepté la contradiction. Et vous n'ignorez pas quelle valeur a pris l'intuition durant ces dernières années, en tant que mode de confirmation de nos connaissances... une valeur parfois supérieure à celle de la certitude. Donc, pour moi, M. Maurice Donnay pensait par dialogues, aussi sûrement, aussi immanquablement que M. Paul Bourget pense par voie d'incidentes superposées. Vous jugez de l'embarras où m'eût placé une telle contradiction, et venant de celui-là même qui avait le plus d'autorité pour me la donner. Je préférai donc m'en tenir là et ne point poser la question.

*
* *

M. Maurice Donnay est le maître du dialogue. C'est assez dire qu'il était né pour le théâtre, et qu'en vertu

de cette prédestination que Renan appelait un décret nominatif de l'Éternel, il devait marquer sa place au théâtre, aussi nécessairement, aussi immanquablement que tel autre dans le roman ou dans la critique. Il avait bien pu, à ses premiers débuts, s'engager sur une tout autre piste. Ce n'était là que faux départ, sujet à revision. Un jour devait venir où, par la vertu magique de la vocation, cette fleur mystérieuse par où se symbolise et s'épanouit l'inconscient, il prendrait conscience de sa vraie destinée, autrement dit de ce pour quoi la nature nous a créés, si tant est qu'elle nous ait créés pour quelque chose. Et ce fut précisément en composant des dialogues isolés qu'il s'éleva à cette conscience. Parmi nos auteurs contemporains il n'en est pas un, je pense, qui manie avec plus d'entente, plus d'habileté, plus de souplesse, une forme dont on a pu dire qu'elle était l'armature du genre. Si d'occasion vous le rencontrez dans la rue, le regard absent des choses extérieures qu'il sait pourtant si bien regarder à son heure ; si vous voyez un sourire s'esquisser sur ses lèvres, n'en doutez pas, c'est à quelque réplique que s'adresse ce sourire, plus ingénieuse que la précédente, et soulignant d'un trait plus vif la psychologie de ses personnages. Car pour un écrivain de théâtre comme M. Maurice Donnay, si rigoureusement spécialisé dans l'art dramatique que toute autre forme de production lui est, dit-il, un déplaisir et le plus pénible des efforts, penser par dialogues, c'est suivre le déroulement logique de ses personnages à la faveur des traits qui le mieux accentuent leur personnalité. Et je ne serais pas surpris qu'à l'exemple de ces peintres, pour qui la seule indication d'une forme heureuse sert de thème animateur à tout l'ensemble d'une composition, je ne serais pas surpris que des répliques, isolées d'abord, puis rapprochées les unes des autres, soient devenues, pour M. Donnay, le thème animateur de certaines figures. C'est en ce sens que nous disions plus haut : rien de plus intéressant pour le psychologue qu'une enquête auprès des écrivains sur leur méthode de composition. Mais voilà, pour qu'elle eût un sens, il la faudrait consciencieuse, et pour qu'elle fut consciencieuse, il la faudrait sincère. On voit la difficulté, puisqu'ici l'objection de la jolie femme recouvre toute sa valeur.

Maître du dialogue, au point où nous l'avons dit, faut-il ajouter que M. Donnay en est parfois l'esclave et même la victime. Car, penser dans une forme déterminée et cela de façon si nécessaire, si impérieuse que cette forme devienne comme une seconde nature, c'est se condamner à ne plus penser que dans cette forme, c'est en tous cas être sûr d'en subir les exigences et parfois même les servitudes. Toute médaille a son revers, si brillante soit-elle, et quand même elle serait marquée d'une frappe vigoureuse. Or, si du dialogue nous avons pu dire qu'à maints égards il apparaissait comme l'armature du théâtre, il n'est pas *tout le théâtre*, et cela est si vrai qu'il existe de grands écrivains dramatiques chez lesquels il ne s'impose pas au premier plan. Il a parfois je ne sais quoi de sec, de heurté, d'un peu court, qui fait songer à une sorte d'essoufflement de la pensée et ne donne pas satisfaction aux légitimes exigences de l'esprit, dans l'instant où celui-ci requiert des développements. Souvent aussi, il se manifeste à la façon d'un expédient, habile à utiliser une ressource dont il est abondamment pourvu, pour se soustraire à des difficultés d'un autre ordre que lui imposerait son sujet. Et voilà pourquoi l'éclat du dialogue, avec l'abus qu'on en a pu faire, c'est un peu la mousse de champagne, exquise aux lèvres dans l'instant que l'on y porte la coupe, mais qui vraiment ne saurait satisfaire le palais, s'il fallait qu'il s'en tînt là.

*
* *

Dieu merci, parmi les coupes que M. Maurice Donday nous a tendues, et qui furent nombreuses depuis l'heure où il commença de produire, il en eut qui contenaient un authentique breuvage, où la mousse, pour être fréquemment apparente, ne composait pourtant pas l'essentiel. Dans tous les ouvrages de M. Donnay, à quelque heure que l'on s'attache de sa carrière, on rencontre du trait, du voulu, de l'artifice, des mots d'auteur, annoncés et préparés d'avance. Mais on trouve autre chose encore, cette qualité que rien ne remplace quand il s'agit de créer des personnages vivants : une sensibilité véritable qui se subordonne aux exigences de son sujet.

Par là, M. Donnay est un artiste — titre auquel, j'imagine, l'auteur tient plus qu'à tout autre, puisque c'est celui qui le mieux caractérise la nature de son effort. Il y a plusieurs façons de l'être dans la production de l'œuvre, et ces diverses façons correspondent à la sensibilité particulière de l'auteur. Il peut même arriver que celui-ci produise avec de tout autres facultés, avec ses facultés logiques ou constructives — on en pourrait citer plus d'un exemple, et parmi les plus célèbres. Mais ce n'est point la bonne façon, car, dans l'ordre dramatique, cela peut donner des situations intéressantes, rarement des personnages vivants, et c'est là ce qui incontestablement qui, au théâtre surtout, crée l'intérêt supérieur de l'œuvre. Pour s'en bien persuader, il n'est que de se reporter à celles qui ont subi l'épreuve du temps et par là nous deviennent un enseignement. Or, M. Donnay eut cette bonne fortune de posséder le don de vie et de le communiquer

à ses personnages. Dans l'ensemble de son théâtre, auquel on ne saurait contester la variété et la diversité, puisqu'il va de la pièce ultra-fantaisiste des débuts jusqu'à l'œuvre à idées et quasi-sociologique de la maturité, on trouve des personnages vivants.

Vivants, ils le sont à différents titres, soit que l'auteur y atteigne par le ton d'un dialogue qui ordonne ses répliques en vue du plus grand effet à produire — c'est le procédé des premières pièces, celles qui ne sont à vrai dire que des dialogues dramatisés — soit qu'il y arrive par la seule composition du personnage, par la façon dont il conçoit sa psychologie et la développe à travers la pièce. Et c'est là évidemment la plus belle façon de créer la vie, celle qui tient aux rapports existant entre les figures, et qui ressort de l'analogie ou du contraste, comme en peinture les *valeurs* s'établissent par l'opposition des tons.

C'est le résultat qu'il obtient dans les ouvrages de la seconde manière, ceux qui décontenancèrent le plus l'opinion quand ils parurent sous la signature de M. Maurice Donnay, parce que le propre de l'opinion, c'est d'être routinière, de classer un auteur dans une catégorie, et l'ayant une fois classé, de l'y tenir strictement étiqueté. Il semblait que M. Donnay dût rigoureusement se borner à rééditer sous une autre forme ses dialogues des débuts, ceux qui lui avaient valu la notoriété, qu'il dût rester toujours l'auteur de *Lysistrata* ou d'*Education de Prince*, pièces évidemment *bien parisiennes*, trop parisiennes, pensèrent certains, mais qui pour avoir merveilleusement réussi, n'atteignaient point à le satisfaire. Juste et légitime ambition d'un auteur s'appliquant à élargir le cadre désormais trop étroit où l'on voudrait enfermer son talent, qui vise plus haut, et sent que, dans l'intérêt de sa réputation, la vraie ambition de l'écrivain, c'est de se renouveler !

Cette ambition, dirons-nous qu'il eut raison de la marquer ? A une telle question, c'est l'œuvre seule qui peut répondre, et ce sont des titres qu'il faut opposer à d'autres titres. C'est *Georgette Lemeunier*, c'est le *Torrent*, c'est l'*Autre Danger*, c'est le *Retour de Jérusalem*, qui sous notre plume viennent s'inscrire, comme de vivants contrastes, à *Lysistrata* et à *Education de Prince*. Et dans ces œuvres encore, j'accorde que l'on retrouve des touches de la première manière, qui s'y manifestent d'autant plus crûment qu'elles forment contraste avec le sens du nouvel effort ! Jamais la personnalité d'un écrivain ne se transforme assez complètement pour ne point laisser subsister quelques linéaments d'autrefois ! Ici l'auteur, et surtout l'auteur dramatique est un peu comme l'acteur son aide et son interprète, qui, si grande que soit, d'un rôle à l'autre, sa faculté de transformation, laisse quand même transparaître sa personnalité, à des manies, à des tics que nulle volonté ne saurait abolir en lui.

De telles manies, de tels tics, qui sont des *tics d'écriture*, il va de soi qu'on les retrouve dans les ouvrages de la seconde manière, mais cette fois compensés par des qualités d'un autre ordre, et, au premier rang de toutes, cette sensibilité du véritable artiste, qui lui permet d'esquisser des figures de femmes comme Georgette Lemeunier, ou Claire Jadin de l'*Autre Danger*. En vertu du même principe, qui faisait dire au peintre Gustave Moreau : « Montrez-moi une esquisse, le moindre dessin d'un artiste, et je vous dirai ce qu'il est... ce qu'il vaut », on peut dire d'un écrivain : « Montrez-nous ses figures de femmes, et nous serons aussitôt fixés sur la nature de sa sensibilité. » En ce sens, je me rappelle le très-curieux exemple que fut jadis l'exposition Meissonier. Aux murailles de la galerie Georges Petit, une centaine de tableaux était appendue de ce peintre. Et, parmi tous ces personnages, une seule figure de femme, et quelle figure, dure et sèche comme du bois ! Y eut-il alors un seul critique pour le faire observer ? Je ne le pense pas, et pourtant combien ce trait était révélateur, symptomatique de sa sensibilité, ou plutôt de son indigence de sensibilité !

Voilà un reproche que l'on n'adressera pas à M. Donnay, car ses figures de femmes composent, à n'en pas douter, la part la plus attachante de son œuvre, celle en qui se reflète le mieux la personnalité de l'auteur, et cette faculté d'émotion douloureuse qui trouve dans les troubles de la passion son plus haut degré d'intensité. Qu'il s'agisse de l'héroïne du *Torrent*, justicière elle-même de sa passion adultère, ou de Georgette Lemeunier, défendant avec l'ardeur du véritable amour un bonheur conjugal menacé par les entreprises d'une aventurière ; qu'il s'agisse encore de Claire Jadin de l'*Autre Danger*, sacrifiant sa passion au bonheur et à la vie même de sa fille... à travers ces trois ouvrages, on sent une même qualité d'émotion qui est bien celle de leur père spirituel quand il fait appel à ce qu'il y a de meilleur en lui et qu'il l'applique, dans l'observation de la vie, aux conflits passionnels que celle-ci nous propose. Qu'est-ce, en somme, qu'une œuvre forte, sinon la rencontre, sous le choc de l'émotion, d'un sujet et d'un tempérament ? Émotion, magicienne suprême, puisque toi manquant, il n'est artiste pour créer d'œuvre, non plus que curieux pour en jouir ! Maîtresse souveraine de nos impulsions et dispensatrice de nos plaisirs, c'est à toi qu'il faut tout rapporter, et de grand cœur nous proclamons ton pouvoir ! Comme un parfum subtil et fort sature, de ses capiteux effluves, la chambre

close où il fut répandu, ainsi va-t-il de ton action sur l'âme que ta puissance contagieuse emplit maintenant tout entière, l'ayant une seule fois touchée, car c'est le propre des voluptés extrêmes qu'elles ne supportent pas de rivales auprès d'elles.

*
* *

Au ton d'un ouvrage on peut mesurer la qualité du plaisir que son auteur put avoir à l'écrire. Et je ne crois pas me tromper en supposant que ce plaisir atteignit son maximum dans les pièces que nous venons de citer. Ce qui, précisément, dérouta le public dans la carrière de M. Maurice Donnay, ce passage d'une inspiration ultra-fantaisiste à des états de passion grave et concentrée, où pourtant subsistaient encore, mais seulement à l'état d'ébauches, quelques traits de la première manière, ce fut le meilleur effort d'un écrivain qui ne cherche point à exploiter une veine où il est sûr de triompher, mais tend à s'exprimer lui-même en se renouvelant ! On eût trouvé tout naturel que M. Donnay rééditât quelques-unes des variations ultra-parisiennes par où il avait conquis les suffrages du boulevard. Et sans doute, à l'origine de sa carrière, l'auteur de *Lysistrata*, d'*Education de Prince*, avait-il senti que le meilleur moyen de se créer un public, c'était de flatter en lui certains instincts de la nature humaine dont elle se défend une rougeur au front, bien qu'en somme rien ne lui soit plus cher, ni plus profondément enraciné, de la chatouiller au bon endroit, là où sont sensibles les hommes de toute race, mais particulièrement ceux de la nôtre, de remuer en un mot cet immuable fond de grivoiserie, lequel a d'ailleurs sa tradition aux sources même de notre littérature, puisque les thèmes classiques s'en trouvent dans nos contes et fabliaux du Moyen-Age.

*
* *

Son vrai mérite fut de sentir qu'il y avait autre chose dans la vie, des choses autrement intéressantes et dignes que l'on y prêtât attention, et ce ne fut pas un médiocre courage de tenter la fortune, car M. Donnay était assez au fait de la psychologie parisienne pour savoir qu'on ne s'empare d'une position nouvelle qu'en courant le risque de perdre ce qu'on abandonne. C'est un peu dans la vie des hommes faits comme au jeu de barre où se complut notre enfance ! C'est aussi l'histoire de tous les artistes qui tendent à se renouveler : s'ils y atteignent, voilà bien leur principal titre ! Tranchons le mot : c'est leur seul droit au titre d'artiste... Sinon, il nous les faut ranger dans la catégorie étroite des [illegible], des gens de métier, ceux que Baudelaire appelait justement les *maçons*. Ceux-là savent exécuter un détail, mais sont impuissants à dominer un sujet, impuissants encore plus à faire de l'art un miroir de la vie. On n'est pas un artiste parce que l'on sait peindre un chaudron ou même le plus délicieux des corps de femme. Mais on est un artiste si, fort des moyens plastiques que la technique nous fournit, on atteint à fixer l'âme des choses, à ennoblir un art d'*imitation* jusqu'à ce point d'en faire un art d'*expression* !

*
* *

Voilà ce que vous avez senti, mon cher ami... et de cela il faut vous féliciter. Ce Molière que vous nous avez montré sur la scène dans la crise la plus douloureuse de sa vie, et avec un talent qui méritait une meilleure fortune, ne revêt à nos yeux tout son sens et n'accuse tout son génie que par la diversité de son inspiration et parce qu'aux premières bouffonneries du début succédèrent l'amertume d'Alceste, l'ironie profonde et concentrée de Tartuffe, et la délicieuse fantaisie mêlée de tendresse et de lyrisme qui s'appelle Amphitryon.

Voulez-vous me permettre, en terminant, de vous rappeler un souvenir qui, s'il est sorti de votre mémoire, est encore bien présent à la mienne ? C'était voici quelques années... peu de temps après le *Retour de Jérusalem*. Nous nous étions rencontrés dans un des plus magnifiques paysages de notre belle France qui en compte de si variés et de si beaux, sur une des routes de la Haute-Savoie qui fait face à ce massif du Mont-Blanc, où, par les soirs d'été, les jeux changeants de la lumière font succéder aux gloires du couchant des lividités crépusculaires, évoquant l'image de la mort. Vous aviez bien voulu monter jusqu'au châlet où s'abritaient alors mon travail et mes rêveries, et comme vous parliez de votre carrière et de la récente étape qu'y marquait le *Retour de Jérusalem*, vous ajoutiez : « C'était tout de même une rude partie que je jouais alors ! » Je n'ai jamais eu la réplique facile et, sans doute, ferais-je assez triste figure comme orateur parlementaire : aussi bien laissé-je tomber l'observation. Mais la réponse qu'à cet instant précis j'aurais dû vous donner, laissez-moi par la plume, vous l'adresser aujourd'hui, à quelque cinq ans de distance : oui, sans doute, le *Retour de Jérusalem* était une audacieuse partie, venant de l'écrivain dramatique en qui l'on s'était accoutumé à voir l'auteur de *Lysistrata*. Mais c'était la seule digne de votre talent et de votre légitime ambition. Et, puisque vous l'avez si valeureusement gagnée, c'est une raison décisive pour que dans l'avenir vous ne vous dérobiez pas aux devoirs qu'elle vous impose !

PAUL FLAT.

MONTESQUIEU

LETTRES INÉDITES (1)

Au président Hénault.

[Février 1749.]

Mon illustre Président, de grâce, par bonté, par amitié, envoyez-moi vos remarques sur l'*Esprit des lois*. Ecrivez, faites écrire objections, critiques; envoyez-moi tout cela. Si l'ouvrage est bon, il appartient à tout le monde; s'il est écrit sur des matières importantes, il convient que tous les bons esprits aident les auteurs de leurs remarques et de leurs réflexions. Les vérités que je trouve sont à vous, et celles que vous trouvez sont à moi. La vérité est comme la mer, que M. Locke appelle la grande commune de l'univers; ce n'est qu'avec la raison des autres qu'on devient soi-même raisonnable. Mon illustre Président, ne m'abandonnez point et dites moi beaucoup de choses. Vous m'avez dit mille choses obligeantes sur ce qu'il peut y avoir de bon dans mon livre; vous avez parlé à mon orgueil; parlez à ma modestie; je regarderai les objections que vous me ferez comme venant d'un homme qui sait au souverain degré juger et sentir, mais aussi d'un homme que la nature a formé le protecteur de la liberté des jugements des autres.

Dites, je vous prie, à Mme Du Deffant, que j'irai lui parler, puisqu'elle ne veut pas m'écrire, et c'est bien à moi à qui il appartient de choisir l'un préférablement à l'autre. Assurez-la, je vous supplie, d'un souvenir qui est toujours joint avec mes regrets.

J'ai l'honneur d'être, avec les sentiments les plus tendres et les plus respectueux...

A Madame de Tencin.

[25 avril 1749.]

J'ai fait, madame, réponse à Mme Geoffrin, qui m'avait envoyé un mémoire sur l'article de Corse; ainsi je ne vous en romprai point la tête. Puisque les libraires n'ont pas cru devoir se rendre à mes raisons, qui étaient pourtant bien bonnes, je leur envoie de nouveaux *errata*, que j'ai déjà envoyés à ceux qui font d'autres éditions, et je vous prie de l'envoyer sur-le-champ.

Je trouve toujours vos méchancetés charmantes; ce sont toujours — pour parler en style de loi — des peines afflictives contre l'amour-propre.

A l'égard de l'article de la banque de Gênes, comptez que M. de Palavicini a tort, mais je ne me soucie point d'avoir raison avec lui; il me suffit que je l'aie avec vous. Voici ce que j'ai dit, tome Ier, pages 20 et 21 : « Ainsi, à Gênes, la banque de Saint-Georges, qui est dirigée par le peuple, lui donne une certaine influence dans le gouvernement qui en fait toute la prospérité... »

J'ai trouvé que M. Addison, dans son *Voyage d'Italie*, avait fait cette remarque avant moi. Il écrivait dans des temps sains et avant toutes les disputes et les querelles. Voici ce qu'il dit; je l'ai traduit de l'anglais : « L'administration de la banque de Saint-Georges est à vie et est en partie dans les mains des principaux citadins, (ce) qui leur donne une grande autorité dans l'État et une grande influence sur le peuple. On regarde cette banque comme une des grandes charges des Génois, et ceux qui l'administrent ont été représentés comme un second sénat, qui rompt l'uniformité du gouvernement. Il est certain que le peuple en tire quelque avantage et qu'il distribue le pouvoir à un plus grand nombre de particuliers et donne une espèce de figure aux communes; ainsi ce n'est pas une petite bride à l'aristocratie. »

Il y a environ deux mois que, sur votre lettre, j'allai chercher si je m'étais trompé, et je me suis trouvé fort consolé quand j'ai vu que M. Addison — qui était l'homme du monde qui savait le mieux ce qu'il disait — passant à Gênes comme moi, avait fait cette réflexion. Mais, indépendamment de cette autorité, la chose parle d'elle-même. Une banque si considérable, qui a même en engagement une grande partie des revenus de la république, ne peut pas manquer d'avoir une très grande influence dans l'aristocratie, lorsque ceux qui ne sont pas les souverains ont une grande partie dans l'administration; c'est-à-dire les principaux citadins qui ont en même temps une grande influence sur le peuple; et il faut bien que cela ait cet effet dans d'autres gouvernements, puisque cela en a dans l'aristocratie. Tout ce qui choque, c'est que j'ai mis *par le peuple* au lieu de mettre *en partie par le peuple*, ce que je ferai pour ôter toute difficulté, car je vois que les Génois sont dans un temps de délicatesse à cet égard.

Il est vrai que je bâtis un peu; il faut bien songer à se faire un lieu, non pas pour se retirer, mais pour s'inviter soi-même à se retirer. Je compte vous voir à la fin de cet été, et je puis bien vous dire que si ce terme m'attriste, la certitude où je suis de le voir finir fait le plus grand plaisir de ma vie. Il me semble toujours que j'ai un million de choses à vous dire et que, depuis que nous nous connaissons, je ne vous ai encore rien dit.

(1) V. la *Revue Bleue* des 7 et 14 mars 1914.

A Domville.

[22 Juillet 1749.]

Monsieur, comment pourrai-je vous marquer ma reconnaissance de toutes les amitiés que vous me témoignez? Je vous suis infiniment obligé de la part que vous voulez bien prendre à mes misérables yeux. J'étais effectivement venu pour m'informer des succès ou des ravages de l'oculiste prussien, et ce que j'ai trouvé m'a déterminé à ne point me mettre entre ses mains et votre lettre m'a beaucoup confirmé dans cette pensée. Cet homme fait très adroitement des opérations téméraires, lucratives pour lui et à la fin fatales pour les malades; il a l'art d'abattre les cataractes qui ne sont pas mûres, mais l'expérience générale de toutes ses opérations a fait voir qu'il ne faut point abattre les cataractes avant leur maturité.

Je vous suis obligé de l'exemplaire de *l'Esprit des lois* que vous avez bien voulu me faire tenir, et je vous prie de vouloir bien en remercier de ma part le libraire; cette édition me paraît faite avec soin. Quand l'édition anglaise paraîtra, il me fera plaisir de m'en envoyer aussi un exemplaire. Je serai glorieux de parler dans une aussi belle langue, et je suis bien aise que la personne qui traduit soit aussi intelligente que vous me le marquez.

Vous me mandez que vous m'envoyez un petit écrit que Milord Bath vous a remis; je ne l'ai point trouvé dans votre lettre et j'en suis bien fâché; l'approbation de Milord Bath est la meilleure pièce de mon sac. Si vous trouvez l'occasion de lui faire ma cour et de lui marquer combien une si haute approbation me touche, vous me ferez bien plaisir. Je vous donnerai, s'il vous plaît, la même commission pour Milord Granville et Milord Chesterfield; j'aurais bien envie de me donner l'honneur de leur écrire, mais je crains qu'il n'y ait trop de vanité à cela.

Ne nous verrons-nous jamais dans ce pays ici? Nous en parlions encore hier, Mme de Bulkeley et moi. Mme de Mirepoix part aujourd'hui 22; elle trouvera à Compiègne M. de Mirepoix et ils continueront leur route. Je lui ait dit qu'elle devait chercher à vous connaître et je vous dis la même chose; en vérité, nous vous envoyons tout ce qu'il y a de mieux dans ce pays-ci, je parle des deux.

Vous me demandez ce que j'augure sur votre gouvernement. Je ne suis pas assez téméraire pour hasarder mon sentiment. Je crois pourtant que dans l'Europe le dernier soupir de la liberté sera poussé par un Anglais; je crois même que vous retarderez la promptitude de la chute entière des autres nations. Ce que vous dites des formes est en vérité bien sensé, aussi bien que la difficulté de substituer un autre système; cela seul serait capable d'arrêter ceux à qui ce système paraîtrait incommode; sans compter que votre liberté tient à votre commerce, et votre commerce en quelque façon à votre existence.

Je lis actuellement l'admirable ouvrage de Milord Anson. Il y a bien des choses dont les Espagnols pourraient profiter, mais comme les moines, qui sont assez mal traités, ne seront pas bien aise qu'on les sache en Espagne, l'Inquisition défendra le livre et on n'en saura rien. Je le lis et le relirai; c'est un livre plein de lumières à ce qu'il m'a paru.

Je vous prie, monsieur, de me conserver toujours votre précieuse amitié; la mienne est à vous jusqu'à la mort.

Au duc de Nivernais.

Paris, ce 2[illegible] de janvier 17[illegible].

J'importunerai donc encore Votre Excellence: il m'est revenu que les tracasseries qui m'ont été faites à Paris ont été portées à Rome et qu'on y parle de mettre mon livre à l'index. Je vais avoir l'honneur d'exposer à Votre Excellence les raisons qui doivent empêcher cela.

Il parut, il y a environ un an, une lettre dans le *Journal de Trévoux*, par laquelle on prétendait prouver qu'il y avait dans le livre de l'*Esprit des lois* des choses qui intéressaient la religion; comme les objections ne me paraissaient pas fondées, je crus qu'il était plus sage de ne pas répondre. Depuis ce temps, les *Nouvelles ecclésiastiques* ont fait, sur le même livre, une terrible sortie; j'ai fait une réponse qui paraîtra dans quatre jours d'ici; j'y détruis si bien toutes les objections qu'on m'a faites qu'il ne reste pas pierre sur pierre et, comme les deux ouvrages critiques ne contiennent que les mêmes objections, la réponse qui fait tomber l'un fait tomber tous les deux. Votre Excellence la recevra par le courrier prochain.

Si l'on demande comment il se peut faire que mon livre ait trouvé des critiques dans les deux partis qui combattent en France, cela est aisé à expliquer. J'ai eu occasion dans mon quatrième livre, chapitre 6, de parler du Paraguay: j'ai absous les Jésuites des imputations mauvaises qu'on leur fait là-dessus; cela a déplu à l'auteur des *Nouvelles ecclésiastiques*. D'un autre côté, j'ai employé quelques expressions, dans cet endroit, qui n'ont pas paru aux auteurs du *Journal* assez respectueuses pour les Jésuites; il n'en a pas fallu davantage et je me suis trouvé comme celui qui habite le second étage d'une maison, qui était incommodé, disait le grand Cosme de Médicis, par la fumée d'en bas et par le bruit d'en haut.

Cela supposé, je dois espérer de la sagesse reconnue de cette cour, et surtout du gouvernement présent, qu'on ne s'y déterminera pas à rien décider sur cette affaire avant d'avoir vu si mes réponses sont satisfaisantes.

Il y a toutes les apparences du monde que, dans quatre jours d'ici, il n'y aura pas un homme à Paris qui ne dise que ceux qui m'ont attaqué ont tort ; serait-il convenable qne, dans le même temps que le bruit cessera à Paris, on le recommençât à Rome ?

Il y a vingt-deux éditions de mon ouvrage répandues dans toute l'Europe; les gens les plus savants et les plus éclairés ont jugé que le livre était bon : cela ne doit-il pas engager les ministres ou les officiers de cette cour à ne prononcer qu'en grande connaissance de cause ?

Je travaille à une édition dans laquelle j'ôterai jusqu'aux prétextes qu'on a pris pour faire des objections qui ne sont jamais fondées sur le sens, mais sur des mots ; or, ne vaut-il pas mieux que j'ôte moi-même tout prétexte de me condamner, que si on me condamnait. ?

Mon livre n'est, ni dans le fait ni dans l'intention, un livre de théologie ; je n'y enseigne rien sur la théologie et ne décide nulle part sur ces matières qui sont bien au-dessus de ma portée ; je n'y fais autre chose que rendre raison des lois politiques et civiles des divers peuples de la terre; si on l'examine bien, on n'y trouvera que de l'amour pour le bien, pour la paix et pour le bonheur de tous les hommes ; j'y détruis ou combats les systèmes dangereux : doit-on y aller chercher, sur quelques paroles prises à contre-sens, de la théologie qui n'y est pas, et que je n'ai pas voulu y mettre ?

Voilà les raisons que j'ai l'honneur de représenter à Votre Excellence et que je la supplie de vouloir bien représenter là où elle est : ce n'est que du cuivre, elle le changera en or. Comme je n'ai eu que de bonnes intentions, je suis plus sensible quand elles sont soupçonnées. Du reste, je lui demande la continuation de ses bontés, et ses bontés honorent tant, qu'elles ne sont jamais différentes de sa protection.

J'ai l'honneur d'être, avec un respect infini, de Votre Excellence, le très humble, etc.

Il paraîtrait bien extraordinaire que, dans un temps où nous avons un pontife qui, outre ses qualités éminentes, est encore (ce qui est une chose singulière) distingué des gens de lettres par l'art d'écrire, dans un temps où vivent à Rome les cardinaux Valenti et Passionéi, on flétrît, sur des sophismes qui ont été détruits, un ouvrage qui a eu tant d'approbateurs.

GUY DE MAUPASSANT

J'étais venu passer quelques jours dans la Normandie. Nulle part la fécondité du sol ne s'allie à plus de magnificence et de beauté. Les ondulations de la terre ont une ampleur majestueuse qui ne se contemple que là. Le fleuve, comme un travailleur robuste, porte sur son échine des cargo-boats et des voiliers, et les forêts qui couvrent les collines ont des ombrages fastueux comme des arceaux de cathédrale. Nulle part non plus le passé n'a laissé des monuments plus grandioses, des ruines plus imposantes ou plus pittoresques. Mais la vraie raison de l'attrait qui attache le promeneur à ce pays ne se trouve-t-elle pas dans les œuvres de ses grands écrivains, les maîtres parfaits de l'art réaliste, Maupassant et Flaubert ?

Dans les valleuses, qui descendent vers la mer, du côté de Fécamp, j'ai rencontré les bandes de matelots, qui font sonner leurs bottes lourdes sur les perrets, les femmes dont les carcasses trouent l'étoffe élimée des caracos, tous les personnages misérables, farouches, lubriques et sournois qui hantent les contes de Maupassant. Par un lundi de Pentecôte, alors que des voiles dormaient sur la mer immobile et que la forêt, sur les pentes du vallon d'Yport, semblait une toison d'où émanaient des odeurs fortes, j'ai visité tout le pays où se passe l'action d'Une Vie, ce roman dont la perfection désespérante a pesé d'un poids si lourd sur les destinées de toute une génération. Moments délicieux ! Ivresses mêlées de la nature et de l'art ! Quand je traversai le petit village, j'entendis les rauques sonorités du serpent, accompagnant les chantres qui « détonnaient à pleine gueule » comme autrefois, dans l'humble église. Partout se faisait sentir une inexprimable présence ! Les arbres des cours, les pommiers penchés par le vent de mer, la lande où galope la rafale, les masures bâties de cailloux et de torchis, les rangs de peupliers et de hêtres qui bordent le fossé des fermes, tout me rappelait les premières pages du roman, cet adorable chapitre, où l'enchantement de la nature se mêle dans une âme de jeune fille aux songeries sans fin, à l'attente émue de l'Amour. A chaque instant, je croyais qu'une allée me conduisait à ce château des Peuples, spacieux « à loger une race », où l'héroïne du livre vient s'enfermer au sortir du couvent, le cœur et la pensée tout frémissants de vagues délices, prête à tendre les bras aux « hasards charmants » de la vie, qu'elle n'a pu qu'entrevoir dans sa longue songerie adolescente. Comme dans un rêve, je franchissais le seuil, j'entrais dans le salon, dont le meuble en tapisserie au petit point, représentait les fables de La-Fontaine ; je

pénétrais dans la chambre même de la jeune fille, et je retrouvais, sur la cheminée, cette pendule de bronze, en forme de ruche, qu'elle embrassa à la fin d'un soir d'été, toute pénétrée d'attendrissement, quand elle songeait que le va et vient du balancier marquerait, comme le battement d'un cœur ami, toutes les minutes heureuse de sa vie.

Je retrouvai toutes ces émotions, qui firent de cette journée une fête incomparable, quand je continuai ma route vers Etretat. Je traversais des villages, enfouis sous la verdure des peupliers, comme des huttes polynésiennes. Des garçons de ferme jouaient au bouchon; on respirait partout une senteur chaude d'étable. Sur ma gauche, le pays de Caux étalait à perte de vue la nappe immense de ses cultures. Parfois, à un détour de chemin, je retrouvais la mer, la mer luisante et bleue, qui prenait des teintes de feu et d'or, à mesure que le soleil descendait. Et, devant cette côte découpée en aiguilles, hérissée de caps, bordée de grottes et d'échancrures, je songeais aussi à un personnage du même roman, à ce Baron Le Pertuis des Vauds, père de l'héroïne, gentilhomme maniaque et attendri, naïf et sentimental, à qui Maupassant se plut à prêter toutes les sensations de sa propre adolescence. N'a-t-il pas aimé les journées pleines de vent, où la voile gonflée fait danser sur le flot la « coque joufflue » des barques, n'a-t-il pas aimé les nuits, parcourues de brises sifflantes, qui font craquer la mâture, alors que l'on pose les filets; n'a-t-il pas joui, lui aussi, de contempler au soleil levant sur le pont du bateau « le ventre gras des turbots » et « le dos gluant des larges raies »? Comme l'esthétique impersonnelle de son maître Flaubert défendait au jeune écrivain de se mettre en scène dans une œuvre, c'est toute sa jeunesse robuste, ivre de verdure, se roulant, comme un jeune taureau, dans les colzas et dans les trèfles, qu'il a prêtée à son personnage. Il lui a donné aussi cette adoration de la nature, ce panthéïsme grandiose, cet amour farouche des eaux et des bois qui devient parfois une sorte de terreur sacrée... Pas une ligne, pas un mot de ces pages qui ne soit lourd de sensations longuement accumulées. Ce n'est pas l'observation rapide du romancier qui visite un pays, lui donne un coup d'œil, et le pénètre parfois par une sorte d'intuition géniale, comme chez Balzac. C'est plus et mieux; toute l'expérience d'une âme qui se raconte le trésor de sensations amassé qui se déverse. Chaque mot est vibrant de sonorités contenues. Toujours Maupassant conserva, attaché à son cœur par de vivantes racines, l'amour de son pays normand. En vain écrivit-il des romans parisiens, *Bel Ami* et *Fort comme la mort*. On y trouve son art infaillible, on ne sent pas, derrière la phrase, ce frémissement de la vie, cette tendresse qui s'empare de lui, quand il parle des collines vêtues d'ajoncs, des falaises bordées par l'éternelle et grondante écume, des barques tirées sur les galets, et qui ont l'air de « gros poissons morts ».

*
* *

Faisons le tour de cette philosophie, tentons de rassembler en un système les opinions sur la nature, sur l'homme, sur la vie, qui sont éparses dans cette œuvre. Elle pourrait se résumer ainsi : la vie est mauvaise, parce qu'elle se termine par la mort, qui est la chute dans le néant, la disparition dans le gouffre de ténèbres, d'où personne n'est revenu. Elle broie tous les êtres, l'insecte du chemin et le penseur génial. Quand l'homme est jeune, il ne voit pas le spectre horrible. La nature a des puissances d'oubli et des facultés de divertissement, qui éloignent la sombre épouvante, ou permettent, si elle se présente à l'esprit, de la repousser, car son échéance est lointaine. Mais un temps vient pour tous les hommes où « c'est fini de rire ». Le spectre se montre partout, il mêle son hideux rictus aux fêtes les plus nobles de la nature ou de l'art, il ricane derrière les visages qui se rident et s'encadrent de cheveux blancs. La vie est mauvaise, parce qu'elle est en proie aux maladies qui s'acharnent sur l'humanité, déforment les corps, les tenaillent par la souffrance, et révèlent notre égoïsme, notre bassesse, l'incurable désir qui nous harcèle de prolonger notre existence, d'enterrer les autres, de durer sous le clair soleil. Ces maladies fondent sur nous au milieu de nos prospérités et de nos joies, elles nous tuent avec des raffinements savants, de laborieux supplices, ayant à leur service les légions d'infiniment petits, qui pullulent dans nos organes. La vie est mauvaise, parce qu'elle amène la vieillesse, qui détruit la beauté des corps, s'amuse à défigurer la plus haute fierté de l'homme, quand elle anéantit la splendeur des traits et la joie éclatante du regard. On dirait parfois qu'elle nous traite avec une ironie raffinée, quand elle noie les contours des plus beaux corps dans la graisse, quand elle boursouffle les faces radieuses, quand elle fait d'Antinoüs ou d'Hébé de pitoyables caricatures. Les hommes ont menti vainement; ils ont tenté de parer la vieillesse de couleurs séduisantes, de promettre au sage la délivrance des passions, la joie sereine de l'esprit, la contemplation émue et désintéressée de la beauté fragile. Ils ont menti, car la vieillesse n'est que le vestibule du néant et de la mort. Celui qui ne se paie pas de phrases, entend le grignotement de la dent rongeuse, qui, à chaque seconde du temps, achève de miner notre vie. Enfin la vie est mauvaise, parce que le spectacle de la société est

profondément immoral. La justice n'existe pas. La vie donne la richesse, l'amour, les honneurs aux audacieux qui la violentent, elle prodigue la misère aux timides. L'homme est un gorille lubrique et malfaisant. Faire l'histoire de l'humanité, c'est faire l'histoire d'une longue souffrance. Que sont les joies de l'art, les douces émotions de la nature, le clair de lune jouant sur les flots, une musique, planant sur la mer, mêlée à la senteur aromatique des plantes qui croissent sur la côte ? Que sont ces jouissances qui noient notre âme dans un flot de poésie ? Sinon une ruse de la nature, qui nous séduit, nous fascine, pour mieux nous dévorer.

Sur la fin de sa vie, miné sans doute par la névrose, terrifié par la peur du mal horrible qui le guettait, ce vigoureux esprit en arrivait à une conception métaphysique de la douleur, du mal universel pesant sur le monde comme un ciel d'airain. Le livre « Sur l'Eau », écrit d'ailleurs d'un style plein et sans défaillance, renferme l'expression la plus parfaite de cette désespérance. Il semble qu'à ce moment se soit dressée devant Maupassant l'image d'une création avortée, d'une humanité odieuse, promenant par les rues l'écœurante banalité des visages qui se ressemblent. Les religions sont de misérables créations de la pensée humaine, elles nous font sourire avec leurs évocations d'un Dieu gendarme, d'un Dieu jardinier, d'un Dieu architecte. L'art mérite un haussement d'épaules : il ne sait que se traîner d'imitations en imitations, et n'arrive jamais à valoir le réel dont il n'est qu'une plate copie. Tout ce qui fait l'orgueil de l'humanité, la science, la pensée, l'essor vers le beau apparaît au regard du sceptique comme un bourdonnement méprisable de mouche enfermée dans une bouteille. Tous les poètes se ressemblent, ils ne font que ressasser la même antienne, changer la place d'un mot, alors qu'ils devraient nous conduire dans des mondes merveilleux, nous révéler des paysages non contemplés et des musiques non entendues. D'ailleurs, la plus grande misère de l'homme ne réside-t-elle pas dans la solitude à laquelle il a été condamné ? Les âmes ont beau se chercher, se reconnaître, tenter de se rejoindre à travers la muraille des corps ; les paroles mentent, les regards mentent, les hommes sont enfermés dans leur moi, sans que leurs parents, leur ami puissent y pénétrer. Personne n'a jamais compris personne.

Telle était cette philosophie pessimiste dont il n'est pas difficile de reconnaître la provenance. Ne se trouve-t-elle pas, en effet, contenue tout entière dans l'œuvre de Flaubert, le maître de Maupassant, qui pendant de longues années a du former non seulement le style, mais encore la pensee de son disciple. Ajoutons cette restriction qu'à regarder de près, le pessimisme de Flaubert nous apparaît autrement farouche, et qu'il confine souvent à un effroyable nihilisme. Il est possible aussi, comme certaine nouvelle posthume le prouve (*Auprès d'un mort — Le colporteur*) que la lecture de Schopenhauer ait exercé sur le jeune écrivain une influence décisive : il dit du philosophe allemand : « il a tout traversé de sa moquerie, et tout vidé. Et, aujourd'hui même, ceux qui l'exécrent semblent porter, malgré eux, en leurs esprits, des parcelles de sa pensée. » Et il ajoute des détails qui montrent une connaissance approfondie de l'œuvre du grand pessimiste. Ajoutons enfin la contagion inévitable, l'atmosphère de tristesse qu'on respirait dans le roman naturaliste, une prédisposition héréditaire à la mélancolie, et nous aurons toutes les causes qui ont déterminé un tel ensemble de vues sur la nature et sur l'homme. Et si ce pessimisme n'était pas original ; il le paraissait du moins par sa sincérité d'accent, par sa profondeur de conviction, qui se communiquait et gagnait facilement le lecteur, par une sorte de contagion physique, comme la peur. C'est pour cette raison que Maupassant a pu se permettre de reprendre de véritables lieux communs, comme le monologue du poète Norbert de Varennes, dans *Bel-Ami*, véritable sermon sur la mort, car il les renouvelle véritablement par la terreur et l'angoisse, qu'il a su y enfermer.

Mais si le penseur chez Maupassant était ordinaire, l'artiste avait au plus haut point le don d'exprimer le réel. Par une contradiction très savoureuse, toute cette amertume infinie était accompagnée d'une organisation parfaite en vue de la jouissance physique, d'une faculté merveilleuse de percevoir la joie par les organes des sens. Si la pensée de l'écrivain était triste, la vie sensorielle lui révélait un monde d'apparences brillantes, un univers où « les parfums, les couleurs et les sons se répondent, » pour apporter à l'animal humain une mystérieuse volupté. Son corps concluait à la douceur de vivre, tandis que son esprit affirmait l'universalité de la douleur. Et qu'on ne croie pas le cas de Maupassant isolé. Depuis que l'humanité existe, les deux attitudes se rejoignent par des rapports très vrais, et l'épicuréisme, la disposition à vivre en faisant de l'univers un prétexte à sensations voluptueuses, s'accompagne nécessairement du plus profond désespoir. Les grands voluptueux de tout temps ont été tristes. Sans qu'il soit nécessaire de faire appel pour expliquer leur tristesse au *Surgit amari nescio quid* de Lucrèce, ni à la langueur qui suit le plaisir, il est tout simple de conclure que si le monde est si beau, si riche de sensations délicieuses, que si les eaux, les fleurs, les couchers de soleil, les odeurs errant sur les prairies apportent à nos sens des plai-

sirs si complets, d'autant plus triste est la mort qui nous exile de ces félicités merveilleuses. Et inversement, la mort n'ajoute-t-elle pas encore de la beauté aux choses, n'en double-t-elle pas la saveur et le prix, quand elle nous donne le sentiment qu'elles durent et que nous passons? Penser à la mort, n'est-ce pas le moyen d'aimer la vie, non pas d'une admiration béate, mais d'une passion frémissante, toute secouée de désirs, de regrets et de sanglots? Aussi, depuis les temps anciens, où les buveurs d'Égypte faisaient passer à la ronde dans leurs banquets un cadavre de bois peint, et s'adressaient cette mélancolique invitation au plaisir : « Réjouis-toi maintenant, tu seras tel après ta mort », toujours les philosophies et les littératures voluptueuses ont eu comme pensée profonde la méditation et la crainte de la mort. Etre voluptueux comme Horace, comme La Fontaine, comme Béranger, cela conduit à la gaudriole, aux amours ancillaires, aux débauches faciles, sous les platanes, le long d'une eau courante qui rafraîchit les bouteilles. Mais derrière le glou-glou des flacons et le hoquet de la chanson bachique, retentit toujours l'éternelle obsession : *Pulvis et umbra sumus*. A notre époque, les artistes qui ont le mieux senti les beautés de la vie, qui en ont le mieux goûté l'adorable et énivrante perfection, Maupassant, Loti, Baudelaire, ont promené sur le monde splendide des formes, des couleurs et des sons, une âme désenchantée, attristée par des visions odieuses, hantée par la crainte de la mort et des décompositions prochaines.

Pour connaître l'originalité de Maupassant, le secret le plus efficace est d'étudier en lui les perceptions des sens. Montrer leur acuité, leur beauté, c'est montrer la perfection de son œuvre.

D'abord le sens de la vue. Chez l'artiste dont le rôle est de peindre, comme c'est le propre du réaliste, c'est évidemment le sens le plus riche en notions, celui qui ne se repose jamais, comme dans la vie du commun des mortels. Tout l'art, dit La Bruyère, un ancêtre du réalisme, consiste à bien définir et à bien peindre. Mais, tandis que l'homme vulgaire vit sa vie quotidienne en recevant par l'œil toutes les impressions du dehors, l'artiste, par l'éducation, doit se recréer, se façonner un sens nouveau, qui perçoit des lignes émouvantes, des contours parlants, des jeux de lumière subtils, des colorations inconnues et pourtant vraies, là où les hommes inattentifs ne perçoivent que les manifestations accoutumées du monde extérieur. Poussant encore plus loin son apprentissage, il distingue, dans le tumulte des sensations colorées, des nuances que nous ne voyons pas, qui existent pour son œil, qui ne se sont révélées à lui qu'après une longue initiation; il discerne, au fond des ombres les plus épaisses, les sourds accords de ton, et les vibrations mourantes de la lumière, qui baignent dans l'or fluide les clairs obscurs de Rembrandt, ou bien il découvre dans l'ombre des feuillages, projetée sur les murs d'une ferme et sur le sol, les nuances outrées de la peinture impressionniste, nuances qui surprennent mais qu'on reconnaît justes à la réflexion, car elles ne sont que de la sincérité. L'organisation particulière de ce sens se retrouve dans l'œuvre de l'artiste : les uns voient grand, les autres voient le détail, les uns sont myopes, les autres sont presbytes, les uns donnent une importance extrême à la vision, d'autres ne se confinent pas dans ce sens, mais il lui font une place large et prépondérante, sans oublier pour cela les autres sensations. Maupassant est de ces derniers, et nous montrerons plus loin qu'il semble avoir été préoccupé de développer en lui l'exercice des autres sens, qui lui apparaissent plus riches et plus neufs. Ainsi Daudet, par exemple, donne une importance exclusive à la vision, vision précise et nette, qui saisit tout le détail et le rend par de petites touches, menues et nombreuses, d'où le papillottement de son style, d'où l'impressionnisme et l'écriture artiste. Comme il vit uniquement par l'œil, il arrive à rendre le monde extérieur par des couleurs, des jeux de lignes, et, pour y arriver, il rompt la syntaxe, il force les mots à se plier à des usages tout nouveaux. Tel n'est pas Maupassant. Il fait à la vision une place grande, mais non prépondérante. Pourtant il sait voir, lui aussi, et merveilleusement. Ce n'est pas en vain que son maître Flaubert lui a imposé la rude discipline de décrire les objets, les tas de cailloux, l'épicier assis sur sa porte, et les chevaux de fiacre qu'il a pu rencontrer au cours de ses promenades. Ce n'est pas en vain que l'incomparable artiste lui a révélé l'importance du détail caractéristique, que l'œil ne peut saisir qu'après une longue contemplation du modèle, et qui, seul, retracé dans la confusion de l'ensemble, donne à l'imitation la vie et l'originalité. De toutes les leçons du maître, nulle ne fut sur le disciple plus puissante que celle-là. Avec un sûr instinct de la brièveté qui l'apparente aux classiques, Maupassant a su, dans son œuvre, exprimer les hommes, les choses, les paysages en quelques traits, qui sont de la vie saisie dans son essence. Il suffit, pour s'en rendre compte, de parcourir une page, la première venue, de son œuvre. Pour nous en tenir à ses débuts, voici quelques exemples glanés dans *Une Vie*, ce roman qu'il n'a jamais dépassé, où il est contenu tout entier, comme dans le gland est enfermé le grand chêne. Un portrait de jeune fille : « Elle était grande, mûre de poitrine, ondoyante de la taille. Sa voix nette semblait parfois trop aiguë, mais son rire franc

jetait de la joie autour d'elle. Souvent, d'un geste familier, elle portait ses deux mains à ses tempes comme pour lisser sa chevelure. » (p. 4). — Une silhouette : « Le père Simon, le cocher, la tête baissée, le dos arrondi sous la pluie, disparaissait dans son carrick à triple collet. » (p. 7). — Un paysage sous la pluie : « Bientôt on traversa les prairies, et de temps en temps un saule noyé, les branches pendantes avec un abandonnement de cadavre, se dessinait vaguement à travers un brouillard d'eau » (p. 7). — Enfin, pour conclure, qu'on relise attentivement et qu'on étudie de près tous les détails, toutes les attitudes, toutes les clartés et toutes les masses d'ombres de ce merveilleux nocturne, émouvant et profond comme une peinture de Rembrandt : « La torche faisait *ramper* sur l'eau des *traînées* de feu étranges et *mouvantes*, *jetait* des lueurs *dansantes* sur les roseaux, *illuminait* le grand rideau de sapins. Et, soudain, la barque ayant tourné, une *ombre colossale*, fantastique, une *ombre d'homme se dressa* sur cette lisière *éclairée* du bois. *La tête dépassait* les arbres, se *perdait* dans le ciel, et les *pieds plongeaient* dans l'étang. Puis, l'être démesuré *éleva les bras* comme pour prendre les étoiles. Ils se *dressèrent* brusquement, ces bras *immenses*, puis retombèrent, et on entendit aussitôt un petit bruit d'eau fouettée. » (p. 191). — On trouve là, en quelques lignes, une vision inoubliable ; cette pêche au feu, que Maupassant a vue, et qu'il décrit avec cette forte concision, cette clarté de la torche qui danse sur l'eau, cette ombre fantastique, qui lève des bras immenses vers les étoiles suffisent à nous montrer, dans un saisissant raccourci, le don merveilleux de voir et de peindre qui se trouvait chez Maupassant.

Mais l'odorat est le sens qui paraît avoir exercé en lui une véritable suprématie. Sans doute, il n'était pas neuf, ce désir de faire entrer les odeurs dans la littérature, et de tous les temps, les odeurs printanières et les parfums de l'Arabie ont tenu une large place dans ces descriptions poétiques. Baudelaire, et avant lui ce grand et méconnu Senancourt, dans son curieux Obermann, avaient bien proclamé que le sens de l'odorat pouvait donner lieu à des notations riches, confuses, mais profondes, qui nous font toucher en nous une âme animale, obscure, sommeillante, et qui nous emplit tout entiers. En outre, ne peut-on remarquer que ces notations ont une valeur essentielle, en vertu de leur puissance de suggestion depuis longtemps observée, qui fait que l'odeur du goudron évoque en notre cerveau les larges dalles des quais, les mâts balancés par la houle, et les senteurs connexes de marée, de goëmons, de saumure? Maupassant donna à ces sensations une importance définitive en littérature. Il aimait les parfums, tous ses biographes sont d'accord pour insister sur ce point qu'il se grisait d'odeurs. Une organisation particulière du sens olfactif lui permettait de saisir toutes les senteurs qui flottent sur la campagne. On pourrait prouver facilement qu'il n'est pas chez lui de description si bien vue que quelque notation d'odeur ne l'accompagne et ne l'achève. Pour revenir au roman que nous avons choisi, glanons au hasard des pages : « Dans cet apaisement du soleil absent, toutes les senteurs de la terre se répandaient. Un jasmin grimpé autour des fenêtres d'en bas exhalait continuellement son haleine pénétrante, qui se mêlait à l'odeur plus légère des feuilles naissantes. De lentes rafales passaient apportant les saveurs fortes de l'air salin et de la sueur visqueuse des varechs » (*Une vie*, p. 17) ; « des taudis, d'où sortaient les senteurs des familles nombreuses » (p. 23). « Leur odeur (des ajoncs) forte et douce, exaspérée par la chaleur, la grisait à la façon d'un vin parfumé » (p. 25). « Parfois, en longeant les fossés des fermes, une odeur de pommes pilées, cette senteur de cidre frais qui semble flotter en cette saison sur toute la campagne normande les frappait au visage, ou bien un gras parfum d'étable, cette bonne et chaude puanteur qui s'exhale du fumier des vaches » (p. 131). Nous bornons là ces citations, qui nous paraissent définitives. Parfois Maupassant ne se contente pas de ces sensations qui sont connues de tous, il creuse, s'efforce d'en noter d'inédites. Il y a dans un roman, assez faible d'ailleurs, Mont-Oriol, un passage véritablement significatif : le héros du livre se vante de distinguer l'odeur fine et exquise de l'herbe, la senteur de la poussière des routes, où passe du bétail, qui ressemble à la senteur de la vanille. Et toutes ces remarques sont adressées à une jeune femme, dans une scène qui est presque une déclaration d'amour. D'ailleurs, noter une odeur n'est pas tout, il faut la décrire, la faire connaître. Or, cela est difficile, ce sens si riche étant extrêmement pauvre en notions intellectuelles. Maupassant n'est pas inférieur à cette tâche ; il arrive à attacher à chaque odeur une épithète neuve, qui la traduit exactement. On pourrait en faire un glossaire. Signalons l'odeur pénétrante des eucalyptus, l'odeur des copeaux qui pénètre au fond des poumons, le parfum des plantes aromatiques « qui semble épaissir l'air ».

De même pour le sens du goût. Une lecture attentive de l'œuvre de Maupassant, faite à ce point de vue, montrerait qu'il y avait en lui l'émule d'un Brillat-Savarin pour la délicatesse des perceptions. Qu'il raconte des mangeailles de paysans ou des festins de gourmets, il revèle une science gastronomique profonde et la finesse d'un connaisseur. Contentons-nous d'un seul exemple. Voici un repas de mondains dans *Bel Ami* : « Les huîtres d'Ostende

furent apportées, mignonnes et grosses, semblables à de petites oreilles enfermées en des coquilles, et fondant entre le palais et la langue ainsi que des bonbons salés » (p. 95). Enfin, terminons cette étude des sensations chez Maupassant, en faisant remarquer que les sons ne semblent pas tenir chez lui une place prépondérante. Il n'est pas un Lamartine, dont l'âme harmonieuse semble à de certains moments uniquement ouverte aux sonorités qui passent sur le monde. En vrai réaliste, il note les bruits, parce qu'ils sont un élément du paysage, parce qu'ils pressent en eux une valeur sûrement évocatrice. Mais il les laisse à leur place, noyés dans le tumulte des formes et des douleurs.

Mais la vie des sens ne se borne pas chez lui à ces sensations distinctes, précises, distribuées suivant une hiérarchie connue de tous. Si puissant est chez lui l'instinct de la volupté, si riche est chez lui l'instrument chargé de percevoir la joie éparse dans l'univers, qu'il la recueille non pas seulement avec les organes distincts, logés dans le crâne, mais encore avec sa peau, avec ses poumons, avec les papilles nerveuses distribuées dans tout son corps. Et cette fois, nous touchons en lui des sensations plus neuves, plus larges, plus confuses, qui viennent des profondeurs de la vie animale. Il ne voit pas la nature, il la respire, il la boit, il sent frémir sur son corps la palpitation innombrable de la lumière et du ciel. Suivons-le dans une de ses promenades, le long de cette côte normande qu'il aimait ; non seulement il est sensible aux colorations changeantes de la mer et de l'atmosphère, au bruit léger des flots roulant les galets, à l'odeur « douce et forte » des ajoncs, à la grâce fuyante des voiles lointaines, qui se dressent comme une aile à l'horizon. Il sait trouver des plaisirs plus simples encore, des plaisirs pareils à ceux que l'animal, la bête sauvage doit goûter, quand elle détale à travers les tranchées, et se lance à la poursuite de sa proie, heureuse de ses muscles souples, de ses bonds gracieux et agiles. « Elle se mettait souvent à courir sur la falaise, fouettée par l'air léger des côtes, toute vibrante d'une jouissance exquise à se mouvoir sans fatigue comme les poissons dans l'eau ou les hirondelles dans l'air... Elle se mit à prendre des bains avec passion. Elle nageait à perte de vue, étant forte et hardie, et sans conscience du danger. Elle se sentait bien dans cette eau froide, limpide et bleue, qui la portait en la balançant. Lorsqu'elle était loin du rivage, elle se mettait sur le dos, les bras croisés sur sa poitrine, les yeux perdus dans l'azur profond du ciel que traversait vite un vol d'hirondelle ou la silhouette blanche d'un oiseau de mer » (*Sur l'eau*, p. 26).

Comment s'étonner, quand on a lu de telles pages que cet homme ait pu écrire l'hymne magnifique par lequel nous terminerons cette étude :

« J'aime le ciel comme un oiseau, les forêts comme un loup rôdeur, les rochers comme un chamois, l'herbe profonde pour m'y rouler, pour y courir comme un cheval, et l'eau limpide pour y nager comme un poisson. Je sens frémir en moi quelque chose de toutes les espèces d'animaux, de tous les instincts, de tous les désirs confus des créatures inférieures. J'aime la terre comme elles et non comme vous les hommes, je l'aime sans l'admirer, sans la poétiser, sans m'exalter. J'aime d'un amour bestial et profond, méprisable et sacré, tout ce qui vit, tout ce qui pousse... » (*Sur l'eau*, p. 86-87).

La folie entra sournoisement ; elle posa sa griffe d'acier sur ce cerveau, où le monde se reflétait en images émouvantes et merveilleuses. Lentement elle le broya. L'artiste génial devint une pauvre chose, qui hurlait dans un cabanon.

EMILE MOSELLY.

IMPRESSIONS DU PAYS WALLON

LIÈGE ET LES USINES COCKERILL

Jusqu'ici, je ne connaissais de la Belgique que Bruxelles et les villes de la région flamande, Anvers, Gand, et Bruges-la-Morte, si heureusement ressuscitée par Rodenbach. Comme la plupart des touristes français, c'était la peinture flamande et ses merveilleux artistes : les frères Van Eyck, Memling, Van Dyck, Rubens, qui m'attiraient vers ces villes, où, comme dans un sanctuaire, on conserve pieusement leurs chefs-d'œuvre. Du pays wallon, je ne connaissais guère que le nom, illustré par Schiller qui, dans sa trilogie sur le *Camp de Wallenstein*, vante la bravoure des cuirassiers wallons et par le souvenir des héroïques prédicateurs de la Réforme qui ont pris le nom d'Eglises wallonnes et l'ont scellé de leur sang, par leur martyre.

Aussi, lorsqu'en novembre dernier, un de mes jeunes amis m'invita à donner des conférences en français, à Liège et à Verviers, je saisis avec empressement l'occasion de connaître la Wallonie.

Aux XIIIe et XIVe siècles, les Flamands étaient supérieurs aux Wallons par leurs manufactures, leur commerce maritime et leur amour de l'indépendance. Bruges était le grand port d'exportation des Pays-Bas.

Aujourd'hui, les Wallons l'emportent par l'intensité de leur travail industriel et par la culture litté-

raire. C'est en Flandre et dans la population flamande qu'est le centre du parti conservateur et clérical, avec, comme contrepoids, un foyer socialiste très actif à Gand. Le pays wallon, par contre, est le foyer des idées libérales, du progrès politique et religieux. Les Wallons trouvent dans leur sol même des motifs de rester dans leur zône. Industries minières, métallurgiques, verreries et fabriques de glaces, fonderies, carrières de pierre : toutes ces richesses sont en Wallonie. C'est pourquoi les Flamands, en général plus pauvres, s'y infiltrent peu à peu, depuis deux ou trois générations, s'y marient et finissent par adopter la langue française.

D'ailleurs, la contrée y est plus accidentée et plus riante : au lieu des vastes plaines de la Flandre, monotones, coupées de canaux, et à peine ornées de quelques bouquets d'arbres, ce sont des vallées, arrosées par des fleuves et des rivières sinueuses, des collines boisées, et çà et là, sur les hauteurs, des châteaux et des villas, dont quelques-uns peuvent rivaliser avec ceux des bords du Rhin. Je ne connais rien de plus pittoresque que la vallée de la Meuse, de Dinant à Namur, de là à Andennes-Huy, et quoique après cette dernière ville le bassin du fleuve s'élargisse et les collines s'abaissent ; la situation de Liège est encore belle. Les nombreux clochers de l'antique cité épiscopale, entourée de collines verdoyantes, les eaux miroitantes de la Meuse et de l'Ourthe, qui s'y rejoignent, la forêt de cheminées, dans la banlieue, qui témoignent de l'industrie florissante, tout cela surprend et enchante le voyageur qui arrive de Charleroy, enveloppé des nuages de fumée de ses charbonnages.

Voici, d'ailleurs, l'impression qu'en reçut Victor Hugo, lors de son voyage au Rhin, en 1838.

« Quand on a passé la Petite Flémalle (1), à l'entrée de cette vallée enfouie dans l'ombre, il y a une gueule pleine de braises, qui s'ouvre et se referme brusquement, et d'où sort par instant avec d'affreux hoquets une langue de flamme.

« Ce sont les usines, qui s'allument. Toute la vallée semble trouée de cratères en éruption. Quelques-uns dégagent derrière les taillis des tourbillons de vapeur écarlates, étoilés d'étincelles, d'autres dessinent lugubrement sur un fond rouge la noire silhouette des villages; ailleurs, les flammes apparaissent à travers les crevasses d'un groupe d'édifices. On croirait qu'une armée ennemie vient de traverser le pays et que vingt « burgs » mis à sac nous offrent à la fois, dans cette nuit ténébreuse, tous les aspects de l'incendie : ceux-là embrasés, ceux-là fumants ; les autres flamboyants. Ce spectacle de guerre est donné par la paix ; cette copie effroyable de la dévastation est faite par l'industrie ! »

Ce tableau fantastique a été suggéré au grand poète romantique par la vue des hauts fourneaux de l'usine Cockerill. Celle-ci est, en effet le type le plus grandiose de ces ateliers métallurgiques, tels que le Creusot, Essen ou Pilsen, d'où sortent, à la fois des locomotives, des rails et des canons, des coques de cuirassés.

L'origine de cette usine, qui emploie aujourd'hui plus de dix mille ouvriers vaut la peine d'être contée.

John Cockerill, né à Haslingden (Angleterre) 1790, et mort à Varsovie (1840), était le fils d'un ouvrier mécanicien anglais, qui, venu à Verviers, à la fin du XVIIIe siècle, avait construit pour des fabricants de drap les premières machines à carder et à filer la laine. Cela fit la prospérité de Verviers, en lui assurant la suprématie dans l'industrie des laines. John était venu rejoindre son père, en 1802, et s'était initié à la direction d'une fabrique. Après la chute de Napoléon, lorsque la Belgique fut réunie au royaume des Pays-Bas, il conçut le projet d'affranchir le continent du monopole que possédait l'Angleterre pour la construction des machines à vapeur. Ayant constaté les richesses du pays de Liége en charbons, et les aptitudes remarquables des Wallons pour le travail des métaux, il choisit Seraing, à 8 kilomètres de Liège, comme le siège d'un établissement métallurgique. Il se fit présenter au roi Guillaume Ier, qui était un homme intelligent et s'efforçait de développer l'industrie, et lui exposa son plan. Le prince l'approuva et, par un acte passé à La Haye, le 25 janvier 1817, céda aux frères James et John Cockerill, le vieux château épiscopal de Seraing, avec le vaste terrain y attenant pour la somme dérisoire de quarante-cinq mille francs.

Le château, qui sert de logement au directeur, porte encore sur l'attique de sa façade l'écusson de la famille royale d'Orange avec la fière devise : *Je maintiendrai*. John Cockerill, devenu quelques années après seul propriétaire, fit ériger des chantiers pour la construction de machines à vapeur, puis des forges et une chaudronnerie ; il fit foncer des puits (1825) pour extraire le charbon du sous-sol, et établir des chemins de fer à voie étroite pour transporter la houille à pied d'œuvre, et entreprit bientôt la construction de bateaux à vapeur. Le célèbre ingénieur suédois Ericson vint faire son apprentissage à Seraing, de 1825 à 1827. Après avoir créé l'usine de Seraing, John Cockerill parcourut l'Allemagne et alla jusqu'en Pologne et en Russie pour y fonder des établissements similaires. A sa mort, son établissement au pays Wallon était le plus considérable de l'Europe. Voici le portrait qu'a

(1) Près la station de Liége, appellée Longdoz

tracé de lui Désiré Nisard qui le vit en 1835 : « John Cockerill, vaste intelligence sans patrie, est un vrai génie industriel. C'est un homme d'action à la parole sobre et précise, une âme ardente sous l'enveloppe froide de l'Anglo-saxon, grand par le silence et l'ardeur concentrée. »

Après lui, l'établissement a prospéré sous l'intelligente direction de M. Pastor, son neveu, et de M. Adolphe Greiner, qui est à la tête de l'usine depuis quarante années.

Nous ne sommes pas compétents pour décrire les douze départements dans lesquels se divise l'usine Cockerill : nous voudrions seulement signaler le principe adopté pour la rémunération du travail, et les institutions philantropiques qui témoignent de la sollicitude des Directeurs pour la condition physique et morale des ouvriers. Le travail se paie à la tâche, et les salaires sont fixés après marchandage, c'est-à-dire d'après un contrat librement débattu et consenti entre le patron et l'ouvrier. Cet usage, qui existe de temps immémorial au pays wallon, donne de bons résultats. La journée est de dix heures, avec deux heures d'interruption pour le repas de midi. Quant aux œuvres sociales, elles sont aussi variées que généreuses. Quoique la Direction n'ait pas adopté le principe de la participation aux bénéfices, elle prélève chaque année sur les bénéfices une somme considérable pour entretenir ces œuvres d'assistance.

La Société a établi des vestiaires, dans lesquels les ouvriers déposent leurs vêtements domestiques en entrant, et des douches chaudes et froides pour s'y laver après la sortie des usines ou des ateliers. La ventilation est excellente partout.

On a aménagé de vastes réfectoires dans lesquels des centaines d'ouvriers, venus des villages des environs, peuvent prendre leur repas de midi à bon marché ou même manger les vivres qu'ils ont apportés. Les tables sont en marbre blanc, les bancs sont en bois peint et vernis, et chaque convive a sa petite armoire, fermant à clef pour y renfermer ses provisions. On n'y sert pas de boissons alcooliques, si ce n'est de la bière.

La Société Cockerill a également construit des maisons salubres et bien aménagées dont l'ouvrier peut devenir acquéreur au bout d'un certain nombre d'années. Plus d'un douzième des ouvriers, c'est-à-dire de 12 à 1.300 ouvriers sont aujourd'hui propriétaires. On a créé des écoles pour faciliter l'apprentissage : école industrielle à Seraing, école de construction navale à Hoboken (sur la chute de l'Escaut, près d'Anvers) ; mais dès l'âge de 14 ans, les fils d'ouvriers sont admis dans certains ateliers, où ils font leur apprentissage sous le contrôle de leurs parents. Enfin, la Société a fondé une *Caisse de retraite* pour ses employés ; la caisse, qui est obligatoire, est alimentée par 5 p. 100 sur le salaire des participants et 5 p. 100 allocation de la Société ; on encourage d'ailleurs l'affiliation des ouvriers à la Caisse de retraite de l'État. En outre, il y a une Caisse de secours pour les ouvriers malades ou infirmes, et une Caisse de pensions pour les veuves d'ouvriers, morts par accident au service de l'usine et de pensions à leurs orphelins jusqu'à l'âge de 14 ans. On n'a pas oublié non plus les Caisses d'épargne, ni les Caisses de secours mutuel. Toutes ces institutions sont gérées avec l'exactitude la plus scrupuleuse, et fonctionnent à l'entière satisfaction des intéressés, si bien qu'il n'y a pas eu de grèves depuis de longues années. Le secret pour gouverner ces milliers d'hommes, nous a dit le Directeur, c'est de les aimer.

Il en est de même aux Verreries de Saint Lambert et dans les autres fabriques de la Wallonie. L'impression d'ensemble, qui résulte du spectacle de l'activité régulière de cette usine Cockerill, du bon ordre et du bien-être qui y règnent, est celle de l'admiration pour la sagesse et la sollicitude de la direction, autant que pour l'énergie industrieuse des forgerons et l'endurance des mineurs.

Ce type wallon me paraît très voisin de celui de l'ouvrier français ; intelligent, alerte, laborieux, ayant la fierté de ceux qui se donnent, mais ne se vendent pas. C'est une race paisible et dévouée pour qui la comprend et respecte ses droits, mais remuante et rebelle vis-à-vis de qui voudrait l'opprimer. — N'est-il pas curieux de voir, aux portes de l'Allemagne, dans ce pays wallon, un peuple parlant français, industrieux, jaloux de son indépendance, et très sympathique à la République Française ?

GASTON BONET-MAURY.

PAULINE PANAM (1)

Histoire d'une jeune Grecque, d'après ses Mémoires

Pendant le printemps de 1812, de prodigieux événements révolutionnèrent la ville de Dresde.

Napoléon, voulant éblouir l'Europe, s'était installé, avec Marie-Louise, dans le palais du roi Frédéric-Auguste.

C'est là qu'il allait tenir une cour magnifique, et donner aux peuples le spectacle d'une puissance qui n'avait pas eu d'égale, depuis Charlemagne.

(1) [illegible]

« Je vous donnerai un parterre de rois ! avait-il dit à Talma : et c'était dans la capitale de la Saxe un assaut extraordinaire d'illustres personnages, qui venaient solliciter la faveur d'être reçus par le maître.

Quant à lui, impérieux et dominateur, il triomphait; serrait dans ses bras son beau-père l'empereur d'Autriche, comblait de présents l'Impératrice qu'il devinait jalouse de sa propre fille Marie-Louise, conférait avec le roi de Prusse, et traitait avec une courtoisie hautaine les nombreux princes de la Fédération allemande, parmi lesquels étaient accourus : Ernest et son frère Ferdinand de Cobourg.

Or, c'était précisément à Dresde que s'était réfugiée Pauline après son exil.

Elle y vivait entre sa mère et son fils, à l'hôtel de Pologne, tenu par un Français, M. Bienne, qui depuis deux ans, leur faisait généreusement crédit, vu que la pension, si officiellement promise, n'était guère payée, et il fallait toute l'autorité du ministre de France, M. de la Serra pour en arracher çà et là quelques lambeaux aux agents des Cobourg.

On pourrait supposer que cette situation tendue allait mettre un obstacle à la rencontre d'Ernest avec Pauline, mais ce serait mal connaître l'insouciance et la vanité du duc.

Cette maîtresse répudiée était aujourd'hui la protégée des légations de France et d'Autriche. Sa beauté, respectueusement exaltée dans les milieux militaires français, revêtait aux yeux du jeune Tudesque, une séduction nouvelle, qui chatouillait son amour-propre. Et, de fait, cette Pauline n'était-elle pas toujours son bien? Pourquoi alors repousser une bonne fortune gratuite? Peut-être aussi, la griserie napoléonienne qui flottait dans cet air printanier, poussait-elle sa sensibilité allemande à reprendre à Dresde l'idylle commencée jadis dans cette même ombre impériale. Ce fut donc en maître qu'il se présenta à l'hôtel de Pologne, et Pauline lui ouvrit les bras : ne lui devait-elle pas obéissance et fidélité? n'était-il pas le père de son fils? Mais bientôt le caractère brutal de Cobourg avait repris le dessus. La vue surtout de l'enfant l'exaspérait, et quand un matin le petit, s'étant redressé tout seul, avait esquissé ses premiers pas, il en avait conçu une sourde colère, comme si ce premier acte viril lui causât un préjudice : Pauline, elle aussi, subissait la versatilité de sa nature.

Au moment de quitter Dresde cependant, il s'était senti un peu honteux d'avoir répondu à tant d'ingénue tendresse par une si noire ingratitude, et tout de suite il avait dépêché le capitaine Verloren auprès de la jeune femme pour lui annoncer que sa pension serait désormais élevée à six mille francs.

On devine la colère de la douairière, en apprenant cette décision ; aussi le même émissaire Verloren était-il renvoyé dès le lendemain prévenant la jeune mère que toute pension, au contraire, lui était retirée, et qu'on ne lui donnerait pas un kreutzer ! Qu'elle pouvait aller mendier où elle voudrait !... Et que si elle osait se plaindre, la police était prévenue, et un noir cachot répondrait de son silence.

En outre, M. Bienne, l'hôtelier, qui avait réclamé, au duc l'argent avancé pour la nourriture et le logement de Pauline et de son fils, recevait une lettre anonyme, le prévenant qu'il avait affaire à des vagabondes, que mère et fille étaient les espionnes de Bonaparte, et qu'il ferait bien de les jeter dehors.

Tout en larmes, la jeune femme courut à l'ambassade de France, où M. de la Serra commença par faire rendre gorge à l'émissaire du duc en le forçant à payer un trimestre à Pauline. Il y eut ensuite un conciliabule entre les hautes personnalités réunies à Dresde : le général Devaux, M. de Jumilhac, le Prince Esterhazy, ministre d'Autriche, l'archiduc Rénier (1), afin de liquider la situation des malheureuses femmes.

Il n'était que temps. Napoléon, ayant confié Marie-Louise à l'Empereur d'Autriche, quittait Dresde le 29 mai pour la Pologne, et déjà les Russes s'avançaient vers la capitale de la Saxe, menaçant de tuer tous les Français qu'ils rencontreraient sur leur passage. Grâce à un sauf-conduit que lui accorda le général Lang de Langenau, Pauline gagna donc Francfort, où s'était réfugié le roi Frédéric-Auguste. Là, M. d'Hédouville avait fortement conseillé à la la jeune femme de se rendre à Weimar et d'y solliciter la haute protection de M. Saint-Aignan, ministre de France auprès des cours ducales. Mais comment faire pareille démarche sans charger durement son séducteur? Elle refusa, et en même temps repoussait la protection, moins intéressée, de M. de Czernichoff.

Tandis qu'elle vivotait péniblement entre sa mère et son enfant, des événements graves se succédaient en Europe. Après la campagne et la retraite de Russie, c'était maintenant la lutte de toutes les puissances contre Napoléon, et Pauline apprenait qu'Ernest avait pris le commandement du 3e corps d'armée allemand et marchait avec les alliés contre son ancienne idole.

Ce fut en novembre 1813, après la bataille de Leipzig, que Pauline revit enfin le duc.

Comment décrire son insolence?

Tant qu'il s'était senti à Dresde sous l'œil des légations de France et d'Autriche, il avait su mettre

1. Son fils, cousin de François-Joseph, est mort à Vienne à l'âge de 86 ans (février 1913).

une sourdine à ses instincts, mais aujourd'hui c'était le soudard, le soldat grisé par la victoire, le maître enfin... qui ne souffre, ni résistance, ni récriminations.

Ah ! elle allait apprendre enfin, cette Parisienne, de quel bois se chauffait un vainqueur de Napoléon !

Et il pénètre dans le piteux logis, s'assied sur une escabelle boiteuse, tandis que, debout devant lui, la jeune femme se tient fièrement, son fils à la main. Alors, brutalement, sans égard pour tant de grâce et de misère, il l'interroge comme si elle était le dernier de ses subordonnés, et il y a tant d'insulte dans sa parole, tant de cruauté dans sa voix, que la malheureuse en frémit d'épouvante !... tandis que l'enfant, effrayé, se cramponne à ses jupes en poussant des cris perçants.

Mais déjà une bordée de jurons lui a répondu. D'un geste brutal, le duc a saisi son héritier à bras le corps, et le rosse d'importance ni plus ni moins que le dernier savetier de Cobourg !

Pauline a supporté la faim, le froid, les pires privations sans se plaindre, mais laisser battre son fils !... plutôt mourir, et elle bondit sur le mauvais père, lui arrache l'enfant des mains, et l'emporte sanglotante à l'autre bout de la pièce, tandis que le duc, sacrant et jurant, s'en va en claquant les portes.

Alors, elle berce sur son sein le chérubin aux belles boucles brunes qu'elle baigne de ses larmes, en suppliant le ciel de lui envoyer une aide !

Et voici que, comme par magie, le nom du grand duc Constantin de Russie, récemment arrivé à Cobourg, se présente à sa pensée. N'est-ce point là, le salut ? Et dans l'ombre du soir qui vient, elle rêve d'aller réclamer son assistance.

* * *

Constantin ! Le petit fils de Catherine la Grande ! Figure complexe, faite de heurts et de contrastes, cœur sauvage capable des pires cruautés, et des plus exquises délicatesses !

Au physique, le type d'un Kalmouck : il a le visage de Bacchus, disait son aïeule qui comparait au contraire Alexandre à Apollon.

Les deux frères avaient reçu une éducation toute française de leur précepteur La Harpe (1), qui ne cachait pas son admiration pour les principes de 93.

Constantin y avait ajouté un fanatisme outrancier pour l'art militaire. Capricieux, emporté, ce jeune homme qui faisait trembler les régiments, et qu'on appelait tout bas « la Terreur de Varsovie », trouva pourtant des trésors de tendresse pour les deux êtres qui furent sa véritable raison de vivre : Pawel, d'abord, son fils né d'une maîtresse répudiée, et ensuite Jeanne Grudzinska, jeune Polonaise dont il s'éprit follement et qu'il épousa morganatiquement, en 1820, après son divorce avec Josiane de Cobourg. C'est pour bien affirmer au monde, et à son pays qu'il mettait ces deux affections au-dessus de la gloire d'être empereur, qu'à la mort de son frère Alexandre, il renonça volontairement à la couronne de Russie, en faveur de son jeune frère Nicolas.

Pauline n'ignorait pas l'affection passionnée de Constantin pour le jeune Pawel. Elle sollicita donc du comte Trogoff, résident à Francfort, la protection du grand duc ! Et c'était un coup de maître que faisait, sans s'en douter, la jeune Grecque. Comment pouvait-elle deviner que s'il existait au monde une intervention redoutée de la douairière et de son fils, c'était celle-là, puisqu'elle ignorait les pourparlers secrets, engagés en vue d'un mariage entre Ernest et Anna Pawlowna, la propre sœur du Czar Alexandre et de Constantin ?

Cependant, l'appel de Pauline avait trouvé un écho dans le cœur du grand duc qui se trouvait précisément à Cobourg, où résidait sa femme dont il n'était encore que séparé. Ce rôle de justicier lui plaisait, car il n'aimait guère son beau-frère dont il méprisait la ladrerie :

« Fameux duc, — disait-il en haussant les épaules, — qui règne sur six paysans et deux chirurgiens ! » Et il riait dans sa barbe, à l'idée de lui infliger une bonne leçon.

S'étant donc enquis de la résidence de Pauline, il commença par mettre le palais de Cobourg en révolution, réquisitionnant tous les membres de la famille pour l'accompagner. Mais comme Léopold et les autres se dérobaient, force lui fut de faire monter dans sa calèche le vieux comte de Reuss, frère de la douairière.

Lorsque Pauline, tout effrayée de son audace, vit arriver l'équipage princier qui amenait chez elle les illustres personnages, elle perdit la tête, et comme une enfant, alla se cacher, laissant à sa mère et à son fils, le soin de faire les honneurs du logis.

En apercevant le petit Ernest, le grand duc lui avait tout de suite tendu les bras.

— Le voilà donc, cet enfant abandonné, s'écriait-il. Allons viens m'embrasser mon petit !

Et il le caressait, le faisait sauter sur ses genoux, aux yeux ébahis de l'aïeule, et du comte de Reuss.

— Ah certes, continuait-il, en s'adressant à son compagnon, on ne niera pas qu'il soit de la famille, notre neveu !...

(1) [illegible] Cesar La Harpe [illegible] Suisse [illegible] Frédéric-César de La Harpe [illegible] le [illegible] français. [illegible] et d'un [illegible] littéraire [illegible] à Paris, en [illegible] [illegible]

Le jeune Ernest était en effet le portrait de son père, qui lui-même en convenait, comme on l'a vu plus haut. Tout en prodiguant ses caresses à l'enfant, Constantin interrogeait avec insistance la vieille mère ; se faisait raconter la conduite du duc, depuis les trois dernières années, mais quand elle lui avoua les brutalités récentes, sa colère n'eut pas de bornes :

Lui, un père ! — grondait-il !... en arpentant la chambre, on n'est pas père quand on rejette son enfant ! Allons, avait-il ajouté avec bonté, tranquillisez votre fille, Madame, dites-lui que je reviendrai bientôt.. et que ma ferme intention est d'assurer son avenir et celui du petit !...

Prévenu en hâte par son frère Léopold de l'incroyable démarche du grand duc, Ernest, qui était hors de la ville, accourut aussitôt chez Pauline. Son visage avait revêtu un masque de bonhommie. Il fut aimable, caressa l'enfant, fit de belles promesses à Pauline, puis négligemment :

— Vous avez eu dit-on, la visite de mon beau-frère ?

— Oui !... et il a promis de revenir pour assurer mon bonheur, ajouta-t-elle imprudemment.

— Quand cela ?

— Demain à 6 heures !...

— Si vous êtes sage, mettez-le à la porte !...

Mais comme Pauline refusait, il partit en proférant mille injures, et, dès le lendemain, afin de faire échouer l'entrevue, il envoyait le fameux baron Fischler, le plus retors de ses agents, et dont Pauline se rappelait la pyramidale perruque, annoncer à la jeune femme que le grand duc était tombé subitement malade à Cobourg. Or, tandis qu'elle quittait à la hâte Francfort pour prendre de ses nouvelles il arrivait chez elle et ne la trouvait pas.

Devinant un tour de son beau-frère, Constantin prit gaiement la chose. Pendant une heure, il fit mille folies avec le jeune Ernest, puis, comme c'était l'heure de son coucher, il le déshabilla lui-même et le mit au lit aussi soigneusement que la plus tendre des mères !

Rentré à Cobourg, ce diable d'homme imagine aussitôt de nouveaux plans, et quelques jours plus tard, il envoyait comme messager à Pauline ce même Fischler, l'âme damnée d'Ernest, pour lui annoncer sa visite officielle, accompagné cette fois du Prince Léopold.

*
* *

Dans la pièce où les deux altesses viennent d'être introduites, le grand duc désigne d'un geste de pitié à son compagnon, les escabeaux boiteux, les fenêtres aux vitres brisées.

Puis, avec autorité :

— Toi, Léopold, va t'en causer par là, avec la vieille mère, pendant que moi, j'interrogerai la fille.

Il avait fait asseoir Pauline en face de lui ; et prenant le ton d'un juge d'instruction :

— Pourquoi n'êtes-vous pas restée à Dresde ? On raconte à Cobourg que vous ne faites que courir ?

— Parce qu'on avait donné ordre à l'hôtelier de me mettre à la porte.

— Pourquoi n'avez-vous pas été réclamer votre pension à Cobourg ?

— On me l'avait défendu, sous les plus terribles menaces.

— Il fallait écrire à la vieille duchesse. à la grande duchesse ma femme !

— J'ai écrit... écrit sans relâche... Le Prince Léopold peut l'affirmer.

Le grand duc se retourna et appela le Prince.

— Est-ce vrai ce que dit Pauline ?

— C'est vrai, fit l'altesse en jetant un regard affreux à la jeune femme.

— Tout ceci doit avoir un terme !... Il ne sera pas dit que dans ma famille on aura abandonné un enfant !... Mon ami, dit-il en s'adressant au petit Ernest, tu es mon neveu !... Tu ne manqueras de rien, je t'en donne ma parole d'honneur. Quant à vous, Madame, ne vous séparez jamais de votre enfant. Mais, si quelque chose vous arrive rappelez-vous que vous êtes sous ma protection spéciale.

Cette visite devait porter ses fruits.

Dès le lendemain, Ernest arrivait tout en larmes, il suppliait « sa bien-aimée », de lui pardonner. Il maudissait sa brutalité, son avarice !... et, oh miracle ! sa bourse, aux cordons si obstinément fermés, s'ouvrait magiquement : les dettes criardes étaient payées, et l'enfant se prélassait dans ses bras !

Pauline était heureuse !

*
* *

Le point important, désormais, était de savoir où la petite famille allait résider à l'avenir.

Ernest proposait Augsbourg, en Bavière, mais la jeune mère, qui ne perdait pas de vue l'avenir de son fils, préférait Vienne.

Elle finit par l'emporter, malgré les répugnances du duc.

Il ne s'agissait donc plus que de lui délivrer un passe-port, auquel serait jointe une lettre de crédit, pour le banquier Slamitz, à Vienne.

Ernest poussa la sollicitude jusqu'à vouloir installer lui-même la mère et l'enfant dans une berline, sous la protection fidèle du baron Fischler et de sa femme.

Sans méfiance, comment tant d'attentions pou-

vaient-elles cacher un piège? Pauline s'était donc gaîment mise en route. Et maintenant, elle roulait, le cœur gonflé d'espérance, en serrant son fils dans ses bras.

Pourtant, l'assourdissant bruit de ferraille, et les signes de croix répétés que faisait Fischler, chaque fois qu'il rencontrait un crucifix sur la route, l'inquiétaient un peu.

Brisée de fatigue, elle avait fini par s'endormir, quand un cahot plus violent que les autres précipita soudain la calèche dans un ravin.

Le visage en sang, des plaies à la tête, Pauline, après avoir constaté avec joie que son fils était indemne, regagna péniblement la chaussée, mais une chose l'intriguait, comment se faisait-il que Fischler ne se trouvât point dans la calèche au moment de la chute; évidemment il avait dû en descendre avant la catastrophe... préméditée!

En effet, le faux bonhomme, accroupi sur le bord du chemin, avait la tête entourée d'une serviette, tandis que le chirurgien d'un hameau voisin affectait de le panser.

La vue de cette face cauteleuse, au regard fuyant glaça Pauline; un affreux soupçon lui étreignit le cœur, elle devina la menace déguisée sous cette première alerte, et se demanda quelles persécutions nouvelles les menaçaient, elle et son enfant.

Son attente ne fut pas longue.

Au premier arrêt dans une hôtellerie-couvent de la forêt, appelée Klosterwald, près d'Augsboug, s'étant fait servir une tasse de camomille, elle éprouva en la buvant de cuisantes douleurs à l'estomac. Le café, le chocolat et le bouillon qu'elle commanda ensuite avaient également ce bizarre goût de résine, d'opium, et vous mettaient le feu dans la gorge. Quant au lait, et à la crême préparée pour l'enfant, ils avaient une couleur verdâtre, et dégageaient une forte odeur de sulfate de magnésie.

Persuadée que tout ce qu'on lui apportait était empoisonné, la jeune femme prit le parti de ne toucher qu'aux boissons et aliments servis à ses compagnons de voyage. Mais une pareille tension d'esprit l'affolait; aussi, songea-t-elle à se libérer de cette dangereuse association.

D'un ton très ferme, elle assura le perfide courrier qu'elle avait à Vienne un frère et une sœur très puissants, qui lui demanderaient compte de sa personne.

« Croyez-moi, laissez-nous partir, mon fils et moi, disait-elle!... Et Fischler, qui était loin d'être brave, et redoutait surtout les représailles du gouvernement autrichien, se laissa facilement persuader, — bien plus, il consentit à donner de sa bourse personnelle, cent florins, afin que la mère et l'enfant pussent gagner Vienne au plus vite.

*
* *

Arrivée dans la capitale de l'Autriche, Pauline se hâta d'aller trouver le banquier Slamitz, et lui remit ce qu'elle croyait être une lettre de change. Mais une nouvelle déception l'attendait.

— Cette lettre ne contient aucun ordre de vous verser de l'argent, lui fut-il répondu.

Et le cœur serré, en songeant à la mauvaise foi du misérable père, elle regagna lentement l'humble auberge où elle s'était installée, remerciant Dieu à la pensée que son fils, du moins, avait échappé aux embûches des méchants.

A cette époque, Pauline avait vingt ans, et celle qui allait être bientôt connue sous l'appellation de « La Belle Grecque » était dans le véritable épanouissement de sa beauté.

Ce n'était plus maintenant l'enfant ingénue qui prenait jadis un valet empanaché pour un monarque. Deux années de séjour à Dresde, la fréquentation de hauts personnages qui lui témoignaient une respectueuse admiration, et au-dessus de tout, la souffrance, cette grande éducatrice, l'avaient affinée, et réveillé en elle la conscience de sa valeur et de sa dignité.

On était en 1814, à la veille de ce fameux congrès de Vienne, où des flots d'éloquence allaient être répandus pour tranquilliser les peuples, reconstituer l'ordre social, réglementer le système politique de l'Europe, et asseoir la paix sur la juste répartition des forces. Tandis que, avoue carrément Metternich, le véritable but n'était autre que le partage, entre les vainqueurs, des dépouilles enlevées aux vaincus.

*
* *

La vue de Vienne, avec ses palais, ses hauts clochers et son fleuve transparent qui reflétait le ciel, émerveilla Pauline. Il y avait tant de joie dans l'air. Tant d'allègres musiques se mariaient au son du canon, qu'en dépit de ses misères, elle sentait son cœur s'épanouir; et elle examinait curieusement cette aimable population viennoise, unique au monde, qui semble n'avoir d'autre but dans la vie que plaire, chanter et se divertir.

Sur les quais, dans les grandes allées du Prater, plus de cent mille étrangers se pressaient à pied, à cheval, en calèche, ou bien étendus dans de somptueux carosses, flanqués, quand venait la nuit, de quatre valets, la torche au poing. Qui sait, si parmi tant d'aristocratiques personnages, il ne s'en trouverait pas un qu'elle eut connu à Dresde? l'archiduc Rénier, par exemple, ou bien encore Esterhazy et le comte Trogoff, aide-de-camp du comte d'Artois?

Mais soudain, elle apprenait avec une joie inénar-

rable, la présence, à Vienne, du grand duc Constantin !... Cette fois elle était sauvée !

Une visite au prince Narischkine, l'ami du grand duc, lui ouvrait aussitôt maintes portes rigoureusement fermées.

De plus, un subside de mille florins, envoyé par son puissant protecteur, joint à la vente d'une propriété de Montpellier, lui permettait enfin de s'installer avec sa mère dans un appartement, où sa sœur aînée, qui s'occupait de transactions commerciales, entre Paris et l'Allemagne, venait souvent les rejoindre

Ernest allait donc pouvoir s'épanouir dans une tendre atmosphère familiale, et Pauline cessait d'être la recluse, l'isolée qu'avait prétendu faire d'elle son séducteur.

Enfin, son salon devenait le rendez-vous d'hommes de haute valeur. On y rencontrait : Eugène Beauharnais, le comte Strogoff Lord Castelreagh et son frère Lord Steward, ce dernier, passionnément épris de la belle Grecque mais nullement encouragé par elle, et surtout, le fameux prince de Ligne, dont l'amitié éclairée allait achever de faire de cette gracieuse jeune femme une créature accomplie.

*
* *

Parmi les nombreux salons où se rencontrait chaque soir la haute société viennoise, celui du Prince Charles-Joseph de Ligne était l'un des plus courus.

Le célèbre maréchal habitait sur le bastion une maison qu'il nommait plaisamment « son bâton de perroquet, » vu qu'elle ne comportait qu'une chambre par étage.

Et c'était, tantôt là, tantôt dans son château de Léopoldberg que l'homme charmant, qui garda jusqu'à la fin l'épithète de *dernier chevalier français*, recevait la cour et la ville. On y voyait en effet l'élite de l'armée, de la politique et de la diplomatie européennes : les Nesselrode, Capo d'Istria, Pozzo di Borgo, Stakenberg etc., avec tous les ducs de la Fédération !

A cette époque, le Prince avait soixante-dix-neuf ans ! Il ne devait guère les dépasser. Jamais pourtant, sa verve, son intelligence, n'avaient été plus vives : « L'Europe est à Vienne ! » disait-il. « Le tissu de la politique est brodé de fêtes. Le congrès ne marche pas... il danse ! Tout le monde crie : paix, justice, équilibre, indemnité, légitimité : quant à moi, spectateur bénévole, je n'y réclamerai qu'un chapeau, usant le mien à saluer les souverains qu'on rencontre à chaque coin de rue. »

Il y avait en effet à ce moment dans la capitale autrichienne le czar Alexandre et la czarine Elisabeth, le roi de Prusse et ses fils, les rois de Bavière, de Danemark et bien d'autres...

C'est à la fameuse promenade publique du Prater que l'aimable vieillard avait fait, grâce à des amis communs, la connaissance de Pauline. Chaque jour, le Maréchal parcourait le parc merveilleux, véritable forêt, qui s'étend aux portes de Vienne, et où, parmi les arbres séculaires, et les oasis de verdure, s'ébattent librement cerfs et biches. Et tantôt son carosse se confondait avec les nombreux équipages de l'opulente aristocratie, tantôt retiré sous les ombrages de quelque coin préféré, il goûtait, entouré d'une cour d'admirateurs, le charme de la causerie.

Quand Pauline lui apparut dans ce cadre prestigieux, avec sa beauté royale, et l'auréole romanesque que mettait à son front son aventure, il fut ébloui.

Avec une juvénile ardeur, l'ancien favori des reines se déclara le champion de celle qu'il appelait hautement : « la plus belle femme du monde » !

L'amitié d'un homme de l'importance du Prince, dont l'âge autorisait l'intimité, était un coup de fortune pour la jeune Grecque.

Avec cette bonne grâce charmante du vieux courtisan qui ne désarme jamais, il se posa, vis-à-vis de Pauline, en adorateur et en conseiller. Mais sous les termes emphatiques, avec lesquels il lui manifeste ses sentiments, dans sa volumineuse correspondance, c'est l'affection profonde, et le désir constant de servir les intérêts de sa belle amie qui dominent toujours.

Tant que sa santé lui permit d'escalader les fameux escaliers de Pauline, dont il se plaint si souvent dans ses lettres, le charmant vieillard vint oublier dans l'intérieur affectueux et simple de ses amies, la morgue, et la vie factice des cours. Chacun des membres de la petite famille lui tenait à cœur, il aimait à les taquiner et retrouvait auprès d'eux l'entrain et les gamineries de sa jeunesse. Il nommait en riant Mme Alexandre Panam (mère) Mme Argus, plaisantait Mme Lingis sur sa vertu, et écrivait gaiement, quelques mois avant sa mort : un mot affectueux à l'adresse de cette « aimable sœur qui a des yeux diaboliquement provençaux ! Plus de quartier ! « ajoutait-il, » dès que je n'aurai plus tant d'escalier à monter, je grimperai le vôtre pour aller droit à son cœur... qu'elle tremble ! »

Quant à Pauline, il la traitait comme une idole, et l'encensait avec cette prolixité qui était de mode alors : tel, ce fragment de lettre, en réponse à une demande de billets de concert.

« C'est bon d'être un ange par la bonté, la beauté l'amabilité, et malheureusement par vos principes... Mais les anges demeurent si haut que lorsqu'on passe

toute la journée à six, sept, huit cours, on ne peut pas faire la neuvième aux anges.

« Les anges n'ont pas besoin de billets de concert pour le paradis, ils en donnent... mais n'y entrent pas.

« Deux *moitiés* d'anges (le duc de Cobourg et le prince Léopold), qui n'avaient pas votre maudite vertu, *dérangée seulement une fois par un duc*, m'ont demandé aussi des billets. »

Cependant, la malignité publique, qui ne perd jamais ses droits, oubliant que le maréchal entrait dans sa quatre-vingtième année, s'est étonnée plus tard des termes ultra-chaleureux de sa correspondance, et a voulu y voir autre chose qu'une affection paternelle, comme si le chantre de la beauté féminine, l'éternel amant de la femme, pouvait parler autrement que par des madrigaux à celle qui les synthétisait désormais toutes à ses yeux?

Et l'on faisait des gorges chaudes en lisant ce billet qu'eût signé un amoureux de vingt ans!

2 août 1814.

« Belle Pauline à ce que je vois
« Chère Pauline à ce que je sens,
« Adorable Pauline à ce que je crois!

« Envoyez-moi votre lettre pour Trogoff (1), si vous voulez. Quoiqu'un adieu, même pour quelques jours, soit triste, avec vous, j'irai vous le dire demain matin, mais bien tendrement, comme cela doit arriver lorsque l'on connaît une des plus belles femmes du monde!

« Sans espérer presque de vous trouver, j'ai été hier soir au rampart, après le ballet.

« Il me semble que j'ai encore besoin de vous dire que je vous aime.

« LIGNE. »

« Un de mes gens part aujourd'hui pour Paris. »

Ou cet autre :

28 août 1814.

« Je suis venu, plutôt pour la belle des belles, que pour le ballet, mais je m'en retourne à 10 heures. Puis-je voir l'adorable Pauline à 9 heures du matin?

« Bonjour, chère à moi.

« LIGNE. »

Ce style, précieusement alambiqué, nous paraît bien exagéré, aujourd'hui, mais rappelons-nous que c'était celui de l'époque, qu'il avait fait les délices des belles dames d'alors, et que Madame de Staël, interrogée sur ce qu'elle pensait de la correspondance du maréchal, la qualifiait simplement de « négligemment parlée ».

Une autre fois, Ligne invite Pauline à l'aller voir au château de Léopoldville.

« Chère et adorable Madame, » écrit-il. « Ah! non... Chère Pauline. Si vous voulez voir ma montagne, et celui qui va y penser à vous, dites à celui qui vous remettra ce billet, quand vous voulez la voiture.

Bonjour ma fille, ma mère, ma nièce, mon tout...

« LIGNE. »

Certes, ici la *négligence* du langage est un peu sénile, mais n'oublions pas que le maréchal était bien près de terminer sa longue carrière...

Cependant, l'arrivée d'Ernest de Cobourg à Vienne va encore une fois bouleverser l'existence de la jeune femme, et plus que jamais, elle aura besoin d'un conseiller. Ernest était cette fois accompagné de son frère Ferdinand, et venait à Vienne réclamer, lui aussi, sa part du gâteau, et chercher à arrondir son duché.

C'est Ligne qui en avisa le premier la jeune femme. Il y met toute sa franche amitié.

« Savez-vous, ma chère Pauline, que le duc est arrivé plus beau que jamais, et meilleur encore pour vous, — j'en suis sûr. — Il sera touché de votre sort, dès qu'il verra *sa jolie petite ressemblance* (l'enfant), je lui ferai des plaintes de votre sagesse, et de Mme *Argus*, je m'en consolerai, en lui disant que vous traitez, — à l'amitié près, que vous avez pour moi — de même, tous vos adorateurs. » « LIGNE. »

Ce retour inattendu épouvantait Pauline, elle avait encore trop à l'esprit les embûches dernières pour accepter sans révolte la pensée d'une réunion prochaine.

— Comment ouvrir la porte à l'assassin de mon enfant, gémissait-elle?

— Bah! répondait le bon maréchal, pardonnez au père, en faveur de l'enfant!

L'entrevue eut donc lieu, mais l'émotion de Pauline fut si forte, qu'elle s'évanouit. Cobourg était du reste de fort méchante humeur; depuis son arrivée, il ne trouvait que leurres et déception, aussi à chacune de ses visites exhalait-il d'amères plaintes sur la politique, sans jamais s'inquiéter des intérêts personnels de sa maîtresse. « On me ballotte, disait-il!... On se moque de moi. Ah! Coquin de Metternich! — Il me traite comme un jouet! Mais je le... Et le czar Alexandre qui me renvoie aux ministères, lesquels me renvoient à l'empereur!... Si je ne me venge pas du monstre,... du coquin,... du...! On ne me donne pas un lot de terre!... Pas une cabane!... Pas un homme!... Et pour me bafouer, on m'adresse des lettres, *portant les titres que je demande*, et que l'on me refuse!... Les misérables! — Aussi, je veux les planter là! *J'accrocherai ma politique à la muraille!...* »

C'est en vain que Pauline s'efforçait de le calmer :

— Non, non, je veux du bruit! — Chaque soir je mets trois montres sur la table pour entendre quel-

(1) Aide de camp du comte d'Artois qui allait protéger le frère de Pauline, lequel servait dans l'armée d'Italie.

que chose dans la nuit... Quand tout est tranquille, je ne peux pas vivre ! »

Rien ni personne ne trouvait grâce devant lui, et un jour que le petit Ernest était venu spontanément se jeter dans ses bras, il l'avait repoussé si brutalement sur le poêle, que l'enfant s'était grièvement blessé. Intraitable quand il s'agissait de son fils, Pauline, avait couru sur le champ se plaindre à Beauharnais et à Narischkine, et le duc recevait bientôt une verte semonce du czar Alexandre lui-même, avec la menace, s'il récidivait, de tout révéler à l'empereur d'Autriche.

Cette aventure s'était colportée dans tous les salons de Vienne, et l'on ajoutait que la parcimonieuse Altesse faisait entretenir sa maîtresse par un syndicat de personnages étrangers...

Néanmoins, le maréchal, toujours optimiste, continuait ses démarches auprès du duc afin d'en obtenir finalement la problématique pension !

« Chère Pauline, écrivait-il :

« Vos principes... et vos escaliers m'empêchent d'aller vous voir, car je me repose des uns et des autres dans mon lit. N'est-ce pas M. Blumenbourg qui est votre agent de Cobourg ? J'irai voir cet aimable et superbe duc qui aura soin de son fils, et qui, voyant sa charmante mère plus belle que jamais, — et malheureusement pour nous, trop vertueuse, — lui assurera une heureuse destinée.

« Bonjour chère et adorable,

« LIGNE ».

(*A suivre.*) MARGUERITE PORADOWSKA.

LES DESSINS DU LOUVRE

On en connaît à peine un millier. Il y en a près de quarante mille. Et les dessins du Louvre qui sont exposés font regretter que les autres ne soient pas plus aisément visibles. Dans les dernières salles du mobilier on commence à en apercevoir quelques-uns. Au-dessus des commodes du XVIIIe siècle, on a accroché, çà et là, un Fragonard, un Gabriel de Saint-Aubin, un Portail, c'est-à-dire les plus charmants maîtres du temps. L'amateur de crayonnages, séduit, invariablement s'arrête. Il admire l'arabesque vive du trait, le frottis léger des modelés. C'est que le dessin, pour qui sait le goûter, est souvent plus attachant que la peinture même.

La couleur broyée à l'huile est une pâte lourde à manier, qui paralyse un peu la netteté d'expression de l'artiste. Il faut la franchise d'un Franz Hals, la désinvolture superbe d'un Rubens, ou la fermeté patiente d'un Chardin pour maîtriser cette matière difficile, qui exige des préparations spéciales et un métier compliqué. Souvent donc le travail de la main disparaît, et le contact avec le peintre est perdu. Au contraire, quand on regarde un dessin, il semble qu'on voie l'artiste l'exécuter : on peut suivre le mouvement de ses doigts, la manière dont il a accentué un contour, effacé une dureté, assoupli un passage, écrit une arabesque : qu'il s'agisse de Van Goyen ou de Rembrandt, de Watteau ou de Guardi, tous se prêtent directement à la curiosité de l'amateur avisé.

On ne pouvait bien entendu songer un instant à généraliser le mode de présentation employé pour quelques feuillets français du temps de Louis XV. Dès qu'on est sorti du département du mobilier, les cadres se pressent dans les petites salles, et voici, l'un contre l'autre, les beaux Italiens, de Pisanello à Raphaël, quelques Flamands, Rubens d'abord comme il sied, puis des Français, à commencer par ceux de l'école des Clouet. Il va sans dire que je n'ai nul dessein de détailler en quelques lignes les mérites de ces œuvres. Je veux actuellement m'en tenir uniquement à la présentation. Encore un couloir où sont entassées les merveilles léguées par His de la Salle, quelques tourniquets dispersés dans les galeries, de modestes et splendides croquis à la plume de J. F. Millet près de la collection Thomy-Thiéry, et c'est à peu près tout. Le reste est relégué dans les combles du Louvre, autour d'une grande pièce qui sert de réserve et de cabinet aux attachés. Les dessins sont là, enfermés en cartons, classés par écoles, mais à peu près invisibles à d'autres qu'aux érudits. Si accueillants en effet que se montrent toujours les conservateurs, MM. Leprieur, H. de Chennevières et Demonts, ils sont obligés aux plus grandes précautions, et on ne saurait leur faire grief d'être très prudents pour confier aux chercheurs des cartons de dessins sommairement montés et qu'une simple maladresse, sans supposer pis, pourrait détériorer. Et cependant, n'est-il pas regrettable que tant de beauté soit soustraite au public ?

Qu'on songe au nombre et à la qualité des feuillets qu'on a pu descendre des combles, lorsqu'on a installé l'exposition temporaire de Rembrandt. Il reste encore autant de croquis de son école à la réserve. Où sera le moyen de déterminer ce qui appartient au maître et ce qui peut être de la main du méconnu Philippe de Koninck ou des disciples moins vigoureux, si l'on ne peut voir et comparer à loisir ? Le cas Rembrandt n'est pas unique. Van Goyen, Molyn, Ruysdaël, les Ostade sont au carton. Au carton la plupart des Italiens du XVe au XVIIIe siècle, des premiers aux derniers Vénitiens, jusques et y compris Tiepolo. Au carton enfin, telles pages exemplaires

des nôtres, de Claude Mellan, de Robert Nanteuil, de Watteau, de Charles Parrocel, de François Lemoyne, ou de Nicolas-Bernard Lepicié. A peine peut-on en avoir quelque idée par des publications comme celle de MM. Rambosson et Lumet, ou comme le catalogue illustré, excellemment rédigé par MM. P. Marcel et J. Guiffrey.

La boutade qui fit donner aux musées le nom de sépulcres de l'art ne devient-elle pas ici une vérité mélancolique ? Pour les peintures, il ne s'agit encore que d'une nécropole assez agréable, où l'on peut librement pénétrer ; mais pour les dessins, ils sont enfermés dans un tombeau presque hermétiquement clos. Comme on comprend dès lors le mot de Goncourt à Ph. de Chennevières ! « N'enlevons, disait-il, aucune œuvre d'art à la circulation des enchères publiques : c'est retirer leur vraie vie à tous ceux qui les aiment avec ferveur ; eux, du moins, sauront le mieux les conserver et les mettre pieusement en valeur. »

Mais c'est assez avoir montré que le système actuel ne saurait être perpétué. Sinon, mieux vaudrait vraiment mettre en vente des œuvres qui sont à peu près perdues pour tous. N'imagine-t-on pas aisément quelles joies seraient rendues à ceux qui aiment les dessins, si les trente-cinq mille dont je parle étaient remis en circulation ? Car donner un dessin au Louvre, équivaut presque, à l'heure actuelle, à le détruire. Même si on l'expose d'abord, le moment vient vite où, faute de place, on est contraint de lui faire prendre l'escalier de la réserve. Est-ce à dire qu'on doive demander l'exposition en bloc de tous les dessins du musée ? Certes non. Il faudrait pour cela disposer d'un nombre de salles trop considérable, et, par surcroît, l'intérêt même de chaque feuillet se perdrait au milieu de tant de cadres. Quelle solution donc adopter ?

Je pense qu'il faut d'abord se préoccuper des désirs du public, propriétaire légitime, en somme, des œuvres enfermées au Louvre. On peut, je crois, diviser ceux qui s'intéressent au dessin ancien en deux catégories : les érudits et les chercheurs d'une part, et de l'autre les simples curieux. Les premiers veulent tout connaître, et leur désir n'est jamais complètement satisfait ; les seconds se contenteront généralement d'un examen rapide. Pour les premiers, un cabinet de dessins s'impose ; mais il est juste de tenir également compte des souhaits des seconds, et, comme il ne saurait être question d'admettre tout le monde à feuilleter les cartons, force est bien d'en arriver à l'exposition.

Mais il suffirait, à mon sens, d'expositions temporaires. Le système si heureusement mis en pratique pour Rembrandt devrait être adopté d'une manière générale. Une ou deux salles suffiraient. On pourrait faire succéder aux dessins du grand Hollandais les plus beaux dessins de l'école française, puis des écoles étrangères, chacune à leur tour. Cela ne va pas sans quelques difficultés d'encadrement, de classement, d'accrochage, mais ce sont là des problèmes qu'on peut résoudre assez commodément, surtout si l'on observe que les dessins étant montés sur des passe-partout, le même cadre peut servir à des pages de grandeurs différentes. Enfin, dès maintenant, bon nombre de tourniquets pourraient être placés dans les salles des peintres et garnis de dessins des mêmes artistes. Tout ceci sans oublier naturellement qu'il ne faut pas exposer indéfiniment certains papiers et certains crayonnages à la lumière.

Il n'y aurait là qu'une réforme peu importante. Qu'on la réalise donc dès maintenant, dans la limite possible. Quant à la transformation véritable, elle consisterait dans l'aménagement indispensable d'un cabinet de dessins. Disposer d'une salle suffisante ne paraît pas chose impossible dans un palais où l'on trouve place pour la collection Chauchard, pour les photographes, pour la chalcographie même, qui pourrait fort bien n'être pas rattachée au musée. Il faudrait monter les dessins sur un double carton, ce qui nécessiterait un atelier spécial. Enfin, il faudrait disposer du personnel nécessaire à la surveillance d'un public qui devrait toujours être choisi avec la plus grande sévérité. L'admission ne devrait néanmoins pas être réservée aux seuls travailleurs ; une œuvre d'art est faite aussi, est faite surtout pour ceux qui ne recherchent que le plaisir de la voir, et voilà ce qu'on oublie trop. Mais une salle, un atelier de montage et quelques gardiens, est-ce tant demander ?

Je n'ai pourtant qu'un faible espoir dans l'intervention de l'État. Le passé ne nous permet pas de trop compter sur l'avenir. Ce n'est pas que l'argent manque au Louvre autant qu'on le répète. Le Conseil des Musées dépense des sommes considérables pour des achats trop souvent discutables. Mais à chaque instant des particuliers font des legs au Louvre. Ne pourrait-il s'en trouver un qui, au lieu de vouloir l'encombrer d'œuvres souvent médiocres et fort inutiles, consentirait à lui donner les moyens de mettre en valeur celles qu'il possède déjà ? Les vrais amis de l'art lui en sauraient infiniment plus gré que de l'entrée dans les galeries d'un Meissonier ou d'un Ziem.

C'est ce donateur inconnu que nous attendons. Faisons d'avance poser la plaque de marbre où l'on gravera son nom en lettres d'or ! Et pour l'instant, prions les collectionneurs de laisser leurs tableaux ou leurs dessins à leurs héritiers. Un don au Louvre ne se justifie que s'il s'agit de pièces capitales à con-

server ou de lacunes à combler. Car il en est pour le dessin comme pour la peinture. Si riches que soient les cartons, ils contiennent peu de maîtres indépendants d'autrefois. Parmi les nôtres, un Lajoue, un Jean-Baptiste Cazin, un Louis Moreau, ce délicieux précurseur du paysage moderne, manquent complètement. L'école espagnole est mal représentée, et l'école anglaise ne l'est pour ainsi dire pas. Là doivent se borner les dons. Pour les autres dessins, qu'on les mette simplement en vente. Nous pourrons ainsi les voir au moins une fois ; au Louvre, en l'état actuel, trop de gens risqueraient de ne plus les voir du tout.

TRISTAN LECLÈRE.

LA VIE EN BLEU

Les Heures.

Comme quatre alchimistes, les saisons élaborent chacune la couleur des mois où elles règnent.

L'homme le plus insensible aux nuances sait que le printemps est vert et rose; l'été, or et bleu; l'automne, roux ; l'hiver, noir et blanc.

Tout le monde peut distinguer la couleur du temps pris en bloc, mais les heures, qui donc se soucie de leurs légers et changeants visages?

« Demain sera pareil à aujourd'hui », entend-on répéter couramment. Quelle grossière erreur!

Un lundi n'est pas plus semblable à un jeudi que le mois de mars n'est semblable au mois de juin, et il y a un abîme entre neuf heures du matin et midi, de même qu'il n'y a rien de commun entre la grande enfant délicate et blonde qui prépare son trousseau pour sa noce, un matin d'avril, et la royale femme de quarante ans qui cueille, en plein été, les abricots tièdes de son jardin.

Les jours ne se ressemblent pas.

Les lundis qui portent l'angoisse et l'incertitude des recommencements, avec leurs matins pareils aux quais des gares, ne sont point semblables aux samedis apaisés, pleins d'une atmosphère de repos et de halte attiédie d'être si près du dimanche, le jour de Dieu.

Aucune heure, non plus, n'est pareille à l'autre.

Les voici, les douze sœurs égales et claires du jour, chacune avec son ombre qui revit derrière elle et qui devient l'heure nocturne.

Elles sont toutes de même taille, mais elles ne se ressemblent pas.

J'ai voulu essayer de les peindre, de saisir au moins leur aspect, et je me suis levé tôt, puis, ma fenêtre ouverte, j'ai attendu, j'ai écouté, j'ai noté comme un greffier.

Sept heures du matin est une heure qui correspond à *Lundi*. Il y a dans l'atmosphère quelque chose d'angoissé comme une attente, quelque chose de net comme une décision.

Le jour presque endormi s'étire... une cloche sonne... des portes s'ouvrent, les trottoirs sont martelés par des pas rapides. Cette heure sent le café, et ses bruits sont ceux des serrures, des clefs, des escaliers, des volets et de l'eau.

Huit heures! De celle-là, je ne dirai qu'un mot : elle est l'heure du facteur, l'heure des premières lettres!

Celles qu'on a glissé sous ma porte ne m'ont pas permis de continuer mon étude. J'ai été obligé d'abandonner ma table et de sortir...

J'ai passé cette matinée dehors et ne suis rentré qu'à midi, prenant des notes en marchant.

Les voici, je les jette sur ma table comme on jette des fruits qu'on vient de ramasser sur une claie.

Je leur laisse la rapidité falote du crayon :

Midi : une panique aux premiers coups de l'heure. Les gens ont l'air d'avoir vu, dans les magasins, les bureaux et les usines, quelque monstre apocalyptique qu'ils fuient.

En réalité ils vont déjeuner.

A midi cinq, la rue est déserte et les agents semblent garder un fantôme de ville.

Cette heure est immobile, lourde, pleine, comme une chose réalisée; elle paraît silencieuse, mais en rasant les maisons on distingue tous ses bruits qui sont ceux des assiettes et des fourchettes, et ses odeurs qui sont innombrables.

On pourrait en écrire une symphonie.

A midi, il y a cent mille orchestres dirigés chacun par une cuisinière ou par un cabaretier.

Arrêtez-vous, écoutez, ou plutôt sentez : voici la flûte aigre de l'oignon qui pleure ; la voix puissante des choux; la basse solide des rôtis; le hautbois champêtre, naïf et sans saveur, du veau, que couvre le bruit de clarinette des épinards et de l'oseille ; le violoncelle monotone et chevrotant des fritures, les fifres rustiques du piccolo dominant le duo affaibli, lointain, à peine perceptible des vermouths et des absinthes, des apéritifs de onze heures dont le parfum persiste encore comme des échos de pistons et des souvenirs de cors...

Je me suis arrêté. Il faudrait se consacrer tout entier à cette étude, noter les variations du temps et des saisons, rendre les dégradations de la lumière, surprendre toutes les nuances, dans la maison et dans la rue, à la ville et à la campagne, sur les montagnes, au large de la mer, les beaux jours et les jours de pluie.

Cela demanderait toute une vie scrupuleuse ; mais quel monument ne laisserait-on pas !

Vingt-quatre volumes suffiraient peut-être.

Je les vois, ces livres précieux, je les imagine, sans titres, puisqu'ils porteraient sur leurs dos de cuirs aux couleurs des heures, des chiffres romains.

Ils ne seraient pas très gros et pourraient tenir entre les balustres de la rampe en bois doré qui est au-dessous du cadran, sous la vitre de la vieille horloge campagnarde qui leur servirait à souhait de bibliothèque.

LÉO LARGUIER.

CHRONIQUE DES LIVRES

Histoire de l'Art depuis les premiers temps chrétiens jusqu'à nos jours, publiée sous la direction de M. ANDRÉ MICHEL. Tome V. Seconde partie. *L'évolution de l'art classique moderne.* (Armand Colin.)

L'éloge de l'*Histoire de l'Art* publiée par la librairie Armand Colin sous la direction autorisée de M. André Michel, conservateur aux musées nationaux et professeur à l'école du Louvre, n'est plus à faire ; surtout à cette place où, depuis ses débuts, nous suivons avec la plus vive sympathie la réalisation progressive de cette vaste entreprise à laquelle la critique de tous les pays a déjà rendu un hommage unanime. Toutes les fois que paraît un nouveau volume de cette admirable publication, ce nous est un vrai plaisir de constater qu'elle s'affirme pleinement ce qu'elle promettait de devenir dès les premiers fascicules : l'ensemble d'études le plus beau et le plus complet que l'érudition contemporaine ait consacré à l'histoire de l'art.

Le dernier volume, le dixième de la publication, qui en comprendra seize, forme la seconde partie du tome V. Il embrasse la période d'évolution et de préparation qui a donné naissance à l'art classique moderne. C'est le moment où la Renaissance, arrivée à son apogée, sous l'influence de causes tour à tour religieuses, morales et organiques, se transforme encore pour aboutir à ce qu'on appelle le « baroque ». L'apparition des académies, la substitution du « professorat » à l'ancien apprentissage, est le trait caractéristique de cette époque. A la pédagogie ultramontaine, telle que l'a codifiée l'école bolonaise, l'Europe docile vient de plus en plus demander des leçons, et le mouvement d'exode qui s'était dessiné au XVIe siècle va s'intensifiant de plus en plus.

Mais, comme le fait remarquer M. André Michel dans l'« Avertissement », il n'est d'art vivant et fécond que d'accord avec la vie morale et nationale. Malgré la prédominance des influences italiennes, l'art européen, à travers des tâtonnements plus ou moins longs et embarrassés, recherche cet accord, accommode tour à tour les doctrines des esthéticiens, les instincts héréditaires, les besoins présents des mœurs, de la société et des cœurs, se modèle à l'image des générations nouvelles... La seconde partie du cinquième tome traite surtout de cette période d'assimilation plus ou moins laborieuse qui comprend : en Italie, les contemporains et les successeurs de Michel-Ange avant l'apparition du cavalier Bernin ; — en France, les continuateurs de Philibert de l'Orme et de Germain Pilon, les préparateurs, si l'on peut dire, du « grand siècle » ; — dans les Pays-Bas, les prédécesseurs immédiats de Rubens et de Rembrandt : — en Espagne, ceux de Velasquez et de Murillo.

Le volume, dont la valeur et l'intérêt ne le cèdent en rien à ceux des volumes précédents, s'ouvre par une étude de M. André Pératé, conservateur adjoint au Musée de Versailles, sur la peinture italienne dans la seconde moitié du XVIe siècle et au début du XVIIe ; elle est divisée en quatre parties consacrées successivement à l'école de Brescia, aux peintres vénitiens (Véronèse et Tintoret), à l'art académique (du Parmesan aux Carrache), et enfin à la miniature et au vitrail italiens. Suit une étude de M. André Michel sur la sculpture en Italie à la même époque. Dans des chapitres suivants, M. Gaston Brière, attaché à la conservation du musée de Versailles, traite de l'architecture, M. André Michel de la sculpture, M. Jean de Foville, bibliothécaire au cabinet des médailles de la Bibliothèque Nationale, de la médaille en France au temps de Henri IV et au début du règne de Louis XIII. Puis M. Emile Bertaux, conservateur du musée André, expose la fin de la Renaissance en Espagne et au Portugal, et M. Louis Gillet, conservateur du château de Châalis, consacre aux prédécesseurs de Rubens et de Rembrandt, le chapitre sur la peinture dans les Pays Bas à la fin du XVIe siècle. Une étude d'ensemble sur la tapisserie et le mobilier au XVIe siècle par M. Léon Deshairs, conservateur de la bibliothèque de l'Union Centrale des Arts décoratifs, termine le volume qui une fois de plus permet d'apprécier la clarté et la logique du plan général de l'ouvrage et le choix judicieux des collaborateurs... Cette monumentale *Histoire de l'Art*, écrivions-nous ici il y a un an, est non seulement indispensable à tout spécialiste, elle est aussi, dans la plus haute acception du terme, un excellent ouvrage de vulgarisation. Elle sera un jour, elle est déjà l'une des sources les plus sûres et les plus riches où puisse s'alimenter la culture esthétique du grand public.

L'illustration du dixième volume, d'une exécution de tous points remarquable, comprend sept héliogravures hors texte et 284 gravures dont certaines nous offrent la représentation d'œuvres d'art qui n'ont jamais été reproduites jusqu'à ce jour.

LOUIS GILLET. **La Peinture XVII et XVIII siècles** (« Manuels de l'histoire de l'Art ». H. Laurens.)

Cette nouvelle partie d'une collection qui se publie sous la direction de M. Henry Marcel, directeur des musées nationaux, est la seconde des trois qui seront consacrées à l'*Histoire de la peinture*. Elle fait suite à la remarquable étude de M. Louis Hourticq, parue il y a quelques années.

La période embrassée par ce nouvel ouvrage comprend les deux siècles, si féconds pour l'histoire de la peinture, qu'on les appelle justement ses deux siècles classiques. Le caractère de cette époque est une immense variété de phénomènes artistiques. Le domaine de la peinture se divise, comme le champ de la politique, en nationalités et en écoles distinctes; c'est l'heure où chaque pays, après les grandes crises qui remplissent le XVIe siècle, arrive à la conscience de son idéal propre et de sa pensée personnelle. La carte pittoresque de l'Europe reproduit la complexité de la carte politique. Il y a désormais une France, une Espagne, une Flandre, une Hollande, une Angleterre distinctes. En même temps, les genres se séparent, leurs formules se précisent, parviennent chacun à l'existence indépendante. Enfin, dans chaque école, et presque dans chaque genre, le sentiment individuel se manifeste avec une liberté de plus en plus grande; la physionomie des maîtres est mieux connue, et leur art, celui d'un Vélasquez, ou celui d'un Rembrandt, se trouve dans un rapport nouveau et plus étroit avec leur personne.

Ce vaste ensemble de faits n'avait jamais été présenté encore au public français. L'auteur s'est efforcé de le faire avec une clarté qui ne coûtait rien pourtant à l'expression du mouvement et à la richesse même de la réalité; l'ordre qu'il a adopté satisfait l'intelligence, sans nuire au détail et à la vie. La logique y est respectée autant que la chronologie. L'évolution de chaque école, sa signification et sa place dans l'ensemble de l'art européen, sont indiquées avec le plus grand soin. Dans ce cadre harmonieux et longuement médité, l'auteur a pu faire rentrer des études extrêmement précises de chacun des grands maîtres qui représentent, d'un commun accord, le génie de chaque race. Sur le fond général, se détachent cinq ou six figures essentielles dessinées à la façon de portraits en pied. Caravage, Rubens, Hals, Rembrandt, Vélasquez, Poussin, Watteau, Hogarth, Goya, sont autant de personnages qui forment, dans chaque école, le centre autour duquel évoluent les figures secondaires, les doublures et les comparses. Ces morceaux qui résument, d'une façon parfois remarquable et toujours intéressante, la somme d'érudition qu'on attend d'une monographie, ne seront pas le moindre attrait de ce volume. Après l'*Histoire artistique des Ordres Mendiants*, la *Peinture au XVIIe et au XVIIIe siècle* classe définitivement M. Louis Gillet parmi nos historiens d'art les plus avertis et les plus fins. L'illustration, très abondante et de dimension aussi grande que possible, reproduit les principales œuvres de cette riche période, tout en faisant une large place à celles qui, moins vulgarisées, aident cependant à la compréhension plus parfaite d'un artiste ou d'une école.

MAX ROOSES. **Histoire générale de l'Art : Flandre.** (Collection « Ars Una-Species mille »; Hachette et Cie.)

On ne peut assez féliciter la librairie Hachette d'avoir confié la rédaction du dernier volume de la collection bien connue *Ars Una-Species mille* à M. Max Rooses. Comme peu d'autres en effet le distingué conservateur du musée Plantin-Moretus était qualifié pour nous résumer l'histoire de l'art de son peuple. En moins de 350 pages, et à l'aide de 656 gravures accompagnées de commentaires précis, mais sans sécheresse et qui, dans leur concision, non seulement renferment l'essentiel, mais abondent en détails inédits, il suit ici, sous toutes ses formes, l'évolution de l'art flamand, étudie son originalité et ses influences, de ses débuts jusqu'à nos jours. Ce livre, qui est à la fois un manuel et un guide, nous initie aux trésors de la magnifique architecture civile et religieuse de la Flandre, de ses admirables enluminures de missels et de chroniques, de ses miniatures qui sont déjà de véritables tableaux par la fidélité rigoureuse du décor et des accessoires, (sujet particulièrement cher à M. Max Rooses, et qu'il a eu raison de traiter avec une étendue beaucoup plus considérable qu'on ne le fait d'habitude!), de ses sculptures, de ses tapisseries, de ses peintures, enfin, signées de noms immortels : Van Eyck, Breughel, Rubens, Van Dyck, Jordaens, Teniers, etc...

Mais l'art moderne de ce pays qui, après un siècle de décadence, a recouvré, à force d'énergie, sa prospérité économique et reconquiert sa renommée artistique, n'a pas été oublié. Aussi cette étude va-t-elle de sculpteurs comme Constantin Meunier, de peintres comme Alfred Stevens et de graveurs comme Félicien Rops jusqu'aux artistes belges les plus récents.

On peut affirmer sans exagération que jamais ouvrage d'ensemble aussi complet que celui-ci n'avait été consacré à l'art flamand. Tous ceux qui se proposent d'étudier l'art flamand, tous ceux, en général, qui s'intéressent à l'histoire de l'art le consulteront comme un guide définitif. Parmi les nombreux manuels d'histoire de l'art parus ces derniers temps, c'est là certainement un des meilleurs, des plus captivants et des plus utiles.

ALFRED FOREST. **Pierre-Paul Prud'hon, peintre français 1758-1823**). (Ernest Leroux.

Ce livre contient, en plus d'une biographie détaillée de l'auteur de la « Justice » et de « Psyché », un catalogue de son œuvre, le plus complet, croyons-nous, qu'on ait publié jusqu'à présent. La biographie de Prud'hon de M. Forest, basée sur de sérieuses recherches chez les meilleurs biographes, les écrivains les plus autorisés, comme sur les traditions les plus incontestables, se lit comme un bon chapitre de Vasari. L'auteur y montre le grand artiste, sacrifiant tout au grand Art, homme d'œuvre et de probité, désintéressé généreux, indépendant, marchant avec son siècle dans les idées d'affranchissement et de progrès, homme du Peuple à la Cour, modeste, inconscient de son génie, pauvre aux plus belles années de sa gloire!... toujours doux, sensible et bon!...

Le volume, élégamment édité, et orné d'une série de bonnes reproductions d'après les œuvres les plus caractéristiques du maître, est un ouvrage enthousiaste à la mémoire de celui qui fut, aux yeux de l'auteur, « le plus illustre peintre français du XVIIIe siècle ». C'est en même temps un appel en faveur d'une cause pour laquelle M. Forest ne cesse, comme il dit, de « démarcher » de

toutes ses forces : un monument à Cluny, la ville natale de Prud'hon. « Sans être statuomane, conclut M. Forest, nous estimons que la postérité ne saurait jamais trop honorer certaines gloires dont les nobles exemples s'imposent au culte des générations futures. La statue à Prud'hon s'impose !. . Hâtons-nous pour cet hommage tardif, qui sera — plus encore que de la reconnaissance — la réparation d'une injustice sociale !... »

Julius Kapp. **Richard Wagner et les Femmes**, d'après des documents inédits. (Perrin).

Aucun roman ne saurait égaler l'intérêt de ces révélations documentaires sur la vie amoureuse de l'auteur de « Parsifal ». Nous avons là devant les yeux une série de belles et touchantes figures féminines, Minna Wagner et Mme Mathilde Wesendonck, la folâtre Frederike Meyer et la rêveuse Mathilde Maier, sans compter la seconde femme de Wagner, l'âpre et l'autoritaire Mme Cosima et sa sœur Blanche Liszt, dont chacune nous est montrée dans sa réalité la plus intime, et qui toutes nous apparaissent reliées entre elles comme par un fil invisible et fatal, toutes condamnées à souffrir par l'effet de leur commun amour pour Richard Wagner. Mais surtout, c'est ce maître lui-même qui, pour la première fois, se manifeste à nous tel qu'il a été, infiniment différent de l'image que nous ont offerte jusqu'ici ses innombrables biographies, comme aussi de celles que nous ont naguère présenté ses propes « Souvenirs ». A l'aide d'une foule de lettres et d'autres pièces inédites, M. Julius Kapp est vraiment parvenu à atteindre le fond le plus intime de cette nature d'artiste, si mobile et complexe que nous la croyons volontiers impénétrable. Et que si, malgré nous, nos sympathies s'adressent moins au maître allemand qu'aux victimes pathétiques de son ardent et capricieux désir, il n'en reste pas moins que c'est au prix des souffrances d'une Minna Wagner ou d'une Mathilde Wesendonck que nous possédons aujourd'hui quelques-uns des plus puissants chefs-d'œuvre du drame musical.

L. Hinzelin. **Légendes et Contes d'Alsace**. (Fernand Nathan.)

M. Emile Hinzelin a su trouver des notes émues pour narrer les Contes et Légendes de son beau pays. Au coin de l'âtre, à la veillée, les légendes, là-bas, se transmettent de père en fils ; heures inoubliables revécues par l'auteur à qui l'Alsace est aujourd'hui fermée !... L'esprit et le cœur des annexés se révèlent à nous dans la *Légende de Saint Odile*, les *Fleurs mystérieuses*, de Rosheim, *La pensée plus* [illegible] *femmes* de Rouffach, *la Cloche et la* [illegible], de Metz, *la Flèche patrienne*, de Rikewauville, *les Voeux de Hans le Cuvreur*, *la Maison du supplice repas à Strasbourg*, et dans d'autres encore non moins bien venues.

Guidés par l'auteur, les Français pénétreront dans l'intimité de cette Alsace qui apparaît comme la terre promise des légendes. Les amis d'Emile Hinzelin, dont les conférences sont interdites en terre d'Empire par décret officiel, trouveront dans ce livre — habilement illustré par M. Kauffmann — un écho de sa voix chaude et vibrante.

Qui? Pourquoi? Comment? *L'Encyclopédie de la Jeunesse*, n° 1. Jean Terquem, éditeur.

Voilà bien une publication à laquelle, sans être prophète, il est permis de prédire le succès. A combien de parents n'arrive-t-il pas de dire : « Ces enfants me rompent la tête avec leurs questions ; et le pire, c'est que je me sens incapable de répondre à toutes... Ah ! si seulement il existait un livre des questions et des réponses, un vrai livre de la famille écrit simplement, mais sans naïveté, dans une langue que les petits comprendraient, pour sa clarté, et que les grands se plairaient à lire pour son élégance sans apprêt... ; un livre qui instruirait en souriant !... Oui, mais ce livre n'existe pas !... »

Et bien, précisément, à en juger d'après le premier fascicule qui vient d'être mis en vente au prix modique de 0 fr. 25, l'*Encyclopédie de la Jeunesse* sera ce livre-là. Elle ne sera pas, comme les vraies Encyclopédies, un ouvrage de référence, sévère et froid, qu'il ne viendrait à l'idée de personne de lire d'un bout à l'autre pour son plaisir : mais elle sera une Encyclopédie en ce sens que tout le savoir humain y sera mis à la portée des jeunes intelligences, et que toutes les splendeurs, tous les mystères de l'Univers s'y dérouleront devant les jeunes yeux et leur seront rendus familiers.

Le fascicule n° 1, dont l'aspect élégant et simple rappelle les meilleurs magazines anglais, permet déjà d'apprécier l'ingéniosité et l'originalité de la forme dans laquelle est composée la nouvelle publication. Le livre est divisé en *onze sections* — « La terre où nous vivons », « La vie et la santé », « Le livre de la nature », « Les grands voyages », « Hommes et femmes célèbres », « Histoires, contes et récits », etc — et ces sections se continueront de volume en volume du commencement jusqu'à la fin de l'ouvrage. Les belles gravures qui illustrent chacune des pages sont si claires par elles-mêmes qu'on pourrait, à la rigueur, les comprendre sans même lire les chapitres auxquels elles se rapportent.

L'ouvrage complet formera la matière de 8 volumes de 600 pages, 9 numéros formant un volume. Un index terminera chaque volume, et rien ne sera plus facile que de trouver dans cet index le fait, le nom, dont on pourra avoir besoin, et de se reporter à la page correspondante du volume. *Qui? Pourquoi? Comment?* sera donc une véritable Encyclopédie, qu'on pourra consulter rapidement pour y trouver un fait déterminé. Mais ce sera aussi un livre de lecture, et le plus passionnant de tous : les jeunes lecteurs y trouveront une source inépuisable de pures joies, leurs parents et leurs maîtres une précieuse source d'inspiration.

Jacques Lux.

Le Propriétaire-Gérant : PAUL FLAT

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGENE YUNG

DIRECTEUR : PAUL FLAT

N° 13 — 1re SÉM. 52e ANNÉE 28 MARS 1914

QUESTIONS MILITAIRES

A PROPOS DE LA DEUXIÈME GUERRE DANS LES BALKANS

BULGARES CONTRE SERBES

IV

Je me propose de faire connaître ce qui s'est passé au grand quartier général serbe (g. q. g.) à Skoplje pendant le déroulement des faits que nous connaissons (1). Là, se trouve le maréchal Putnik qui n'est, nominalement, que le chef d'Etat-Major général des armées serbes, mais qui, en fait, exerce le commandement suprême, puisque le Roi et M. Pachitch sont restés à Belgrade et lui ont donné carte blanche. Pour pouvoir étudier l'état d'âme du maréchal, il importe de savoir ce qu'il *sut réellement* (2), ce qu'il *pensa* et enfin ce qu'il *décida*. Il est assez malaisé d'ordinaire de faire l'histoire de cette manière, car la documentation manque généralement, tant sur le caractère même des hommes que sur les renseignements réellement reçus par ceux qui prirent les décisions ; mais j'ai eu la rare bonne fortune d'approcher le maréchal ainsi que plusieurs officiers du g. q. g. serbe et en outre, j'ai pu copier les renseignements et les ordres sur les originaux eux-mêmes.

*
* *

Le maréchal Putnik est un homme de 66 ans, petit, râblé. Toute sa personne respire la simplicité, l'honnêteté scrupuleuse, la bonté; il est accueillant, modeste à l'extrême; sa physionomie est celle du sage, c'est un homme sincère, sensé, réfléchi ; ce n'est pas un impulsif, incontestablement, mais on sent en lui l'homme du devoir (1) : quand, après y avoir mûrement songé, il a décidé de faire une chose, il la fait avec une simplicité qui n'a de comparable que l'entêtement qu'il met à la bien faire. C'est un chef de grand caractère qui a la confiance de toute l'armée serbe, et c'est de toute justice car, on peut dire, d'un mot, que le maréchal Putnik personnifie *l'âme serbe*. Avant la guerre, il avait été fréquemment ministre de la guerre ; il avait contribué beaucoup à la réfection matérielle de l'armée serbe et au renouveau de l'esprit militaire de la nation serbe depuis 1908, c'est-à-dire depuis l'annexion à l'Autriche de la Bosnie Herzégovine.

Le maréchal Putnik connaissait personnellement tous les commandants d'armée, de divisions, de régiments, et même la plupart des commandants de bataillon.

1 *Revue Bleue* des 13 décembre 1913, 17 janvier, 28 février 1914.

2 Et par conséquent il nous faut faire d'abord un effort personnel et oublier les faits que nous connaissons.

1 Après la guerre, le gouvernement serbe avait songé à offrir au maréchal Putnik, à titre de récompense nationale, une gratification. Quand il apprit cela, il supplia le gouvernement d'y renoncer, estimant disait-il, « qu'il n'avait fait que son devoir, comme toute l'armée serbe ».

Au cours de la première guerre (Turcs contre Serbes) il avait éliminé tous les incapables — fussent-ils même ses amis, mais le devoir l'exigeait, et avec le devoir Putnik ne transige pas. — Grâce à cela, l'armée serbe du milieu de juin 1913 est dans un état parfait de préparation à la guerre : la troupe est excellente, aguerrie, en pleine santé morale, et tous les chefs sont à leur vraie place.

Le g. q. g. serbe ne comprenait qu'un nombre très restreint d'officiers, beaucoup plus restreint que chez nous. Il y avait :

Le général Michiteh, sous-chef d'Etat-major général; le colonel Givko Pavlovitch, chef du bureau des opérations; ce bureau comprenait, en outre, 5 officiers d'Etat-Major;

Le capitaine Neditch, chef du bureau des renseignements; 1 officier de réserve, le capitaine Georgevitch, adjoint.

Le colonel Smilianitch, chef de bureau des communications; 3 officiers d'Etat-Major, adjoints.

Le colonel Stevanboscovitch, chef du bureau topographique; 2 officiers topographes, adjoints.

Le lieutenant-colonel Neditch exerçait les fonctions d'aide de camp du maréchal Putnik, comme dans la première guerre.

C'était donc, au total, 17 officiers.

Parmi ces officiers, il en est un qui a eu une grosse influence dans les décisions prises : c'est le chef du bureau des Opérations.

Le colonel Givko Pavlovitch a 42 ans. Trapu, solide, il respire la force; c'est un homme en pleine possession de tous ses moyens. Il a l'œil vif, intelligent; tout en lui dénote l'énergie, la volonté tenace. C'est l'homme des réalisations; il sait qu'à la guerre, tout est affaire de caractère et de simplicité, et il s'y conforme scrupuleusement. Ses ordres sont courts, rédigés avec une extrême simplicité, mais en revanche, l'idée n'en est jamais absente, elle est exprimée toujours avec une grande sincérité. Il sait assumer des responsabilités, ses ordres ne sont ni des « colles, ni des « devinettes », il n'y a qu'à obéir. Ah! comme les ordres de Givko Pavlovitch diffèrent de ceux de l'Etat-Major allemand de 1870, par exemple — qu'on se complaît cependant à nous donner comme modèles — dans lesquels il y a tout ce qu'il faut pour critiquer, après coup, les actes de l'exécution, mais dans lesquels aussi l'idée n'est jamais exprimée!

Cette simplicité dans la conception, cette ténacité dans l'exécution — les deux caractéristiques de Givko Pavlovitch — tiennent à son caractère d'abord, ensuite à l'éducation militaire qu'il reçut. Il a fait toutes ses études en Serbie. Bien qu'officier d'Etat-Major — et officier très réputé — il a exercé des commandements des trois armes. Sorti de l'Ecole militaire comme artilleur, il a servi d'abord dans l'artillerie. Après les cours de l'Ecole supérieure militaire, il a commandé une batterie. Ses deux années de commandement effectuées, il a fait, comme aspirant d'Etat-Major, deux ans à l'Etat-Major général. Puis il a commandé un bataillon d'infanterie pendant un an; il a exercé ensuite les fonctions de chef d'Etat-Major de la division de cavalerie — avec une rare distinction — et durant deux ans il a été à la tête d'un régiment d'infanterie. Entre temps, il fut professeur de tactique générale à l'Ecole militaire. C'est donc un officier qui connaît bien les trois armes, qui sait les relations qu'elles doivent avoir dans le combat, et qui, de plus, n'ignore pas qu'à la guerre tout est affaire d'exécution et que, seules, les choses simples réussissent. Avec les autres qualités que la nature lui a données, cela constitue un ensemble qui fait de lui un officier d'Etat-Major de premier ordre. Putnik eut en lui un auxiliaire dont il dut reconnaître tous les mérites, toutes les qualités, y compris la modestie — cette qualité si rare chez les gens appelés à jouer de si grands rôles.

Le g. q. g. était à Skoplje et il n'en bougea pas durant toute la campagne. Il y a 70 km., à vol d'oiseau, de Skoplje à Istip; le g. q. g. n'entendit donc rien de la bataille qui se livrait sur la Bregalnitza.

Le maréchal Putnick, le lieutenant-colonel Neditch, le colonel Givko-Pavlovitch habitaient une petite maison en briques rouges très modeste, sur la rive gauche du Vardar, à quelques pas du premier pont quand on vient de la gare qui est à 800m de là. C'est de cette maison, dont le calme contraste si fort avec l'ouragan de la bataille qui se livre loin, que vont partir les ordres qui assureront le triomphe des armées serbes. Je ne dis pas que ces ordres, à eux seuls, aient décidé de la victoire, car, en dernière analyse, c'est l'exécution qui gagne les batailles, — ce qu'on oublie souvent. — Mais encore est-il nécessaire que la direction oriente et maintienne l'exécution dans le sens qu'il faut pour vaincre — je veux dire *en avant* — et on verra que, dans le cas qui nous occupe, la tentation fut forte, de regarder de l'autre côté. Ce sera la gloire de Putnik et de Givko Pavlovitch de n'avoir pas voulu connaître ce sens-là, et la Serbie ne comprendra qu'avec le temps ce qu'elle doit à ces deux hommes.

*
* *

Comme je l'ai dit déjà, le grand quartier général, à Skoplje, était relié par le téléphone et par le télégraphe avec le quartier général de la IIIe armée, à Veles, et avec le quartier général de la Ire armée, à Gradiste; il était même relié en plus avec la Ire armée par télégraphie sans fil. J'ai dit également

que le g. q. g. ne faisait pas fi des communications téléphoniques, mais qu'il ne tenait réellement compte que des communications télégraphiques : le maréchal Putnik exigeait, en effet, que tout compte rendu important fît l'objet d'un télégramme. Tout cela a besoin d'être su ; c'est par exemple à 2 h. 10 du matin dans la nuit du 29 au 30 juin que le lieutenant-colonel Neditch, aide de camp du maréchal Putnik, fut avisé, par téléphone, de Velès, par le q. g. de la IIIe Armée que les Bulgares attaquaient la division de Drina 1er ban. Or, ce n'est qu'à 5 h. 10 qu'arriva le premier compte-rendu télégraphique de la IIIe armée. Cet écart de trois heures n'a rien que de très naturel, et, pour le bien montrer, je vais essayer de rétablir la genèse de ce premier renseignement de 5 h. 10.

C'est vers minuit 1/4 que le colonel Hadgitch, commandant la division de Drina 1er ban, qui était, comme on sait, à la cote 319 sur la route Istip-Velès, entend les premiers coups de fusil. Est-ce une fusillade aux avant postes — comme tous les jours — est ce sérieux ? Il lui faut attendre pour être fixé. Une demi-heure après, les balles sifflent près de lui à 319 : les Bulgares ont donc passé la rivière ! Puis, il voit des feux sur la montagne en face — c'est un signal que les Bulgares employaient volontiers — il entend bientôt l'hymne national bulgare, puis des feux de salve et des hurrah ! Il n'y a plus à douter, c'est sérieux. Le colonel Hadgitch quitte 319 et se rend à 349 d'où il verra mieux quand le jour viendra. Avant de partir, il ordonne à son sous-chef d'Etat-Major de téléphoner au q. g. de la IIIe armée, à Velès, ainsi qu'au commandant de la division Morawa 1er ban, à Sari-Hamzali. Que peut bien être cette communication ? « Les Bulgares nous attaquent » ; il est bien impossible d'en dire davantage à ce moment-là. Voilà donc le q. g. de la IIIe armée informé de l'attaque des Bulgares ; il est 1 h. 1/4. Le général Yankovitch, qu'on vient de réveiller, et auquel on communique ce renseignement à 1 h. 1/2, va-t-il le transmettre au g. q. g. à Skoplje ? Certainement non, il attend d'autres renseignements plus précis.

A 2 heures, le colonel Hadgitch fait savoir que l'attaque bulgare paraît tout à fait sérieuse.

Le général Yankovitch avise donc, téléphoniquement, à 2 h. 10, le g. q. g., mais on conçoit sans peine qu'il ne puisse pas en dire bien long, car il ne sait pas grand'chose lui-même.

Le lieutenant-colonel Neditch, du g. q. g., à Skoplje, apprenant cela, s'empresse d'informer la Ire armée, à Gradiste. Du q. g. de la Ire armée, on lui répond : « Nous le savons par la IIIe armée ; il semble bien aussi que nos avant-postes sont attaqués. »

Et voilà désormais les communications téléphoniques établies entre ces trois quartiers généraux ; pour sa part, le lieutenant-colonel Neditch va rester 36 heures durant à l'appareil — il me l'a dit lui-même.

Mais, tout cela, ce sont des parlottes qui ne laissent aucune trace. Le premier compte rendu important fut envoyé à la IIIe armée par le colonel Hadgitch, à 3 h. 30, c'est-à-dire une demi-heure après le jour, le voici :

« Vers 2 heures, on a entendu, d'abord du côté de Balvan, puis du côté d'Istip, une violente fusillade. Le commandant des avant-postes m'avait déjà informé. On a cru tout d'abord que ce n'étaient que des escarmouches habituelles, mais bientôt le feu augmenta et, tout le long de la Bregalnitza, on entendit une violente fusillade. J'ai donc donné l'ordre de passer au combat. Vers 3 heures, le commandant du 4e régiment m'informa que les Bulgares l'attaquaient très vigoureusement sur tout son front. Au même moment, j'entendis une violente fusillade à ma droite dans le secteur du 6e régiment ; mais je n'ai pas encore reçu de nouvelles car la ligne téléphonique est coupée. A 3 h. 15, le commandant du 5e régiment qui était à gauche m'informa à son tour qu'il était attaqué.

« Il est donc tout à fait certain que les Bulgares ont entrepris l'attaque générale sur tout le front.

« J'ai donné l'ordre au commandant de l'artillerie de placer les deux groupes de la réserve sur la position à l'est de Sirceler, la réserve de la division, le 17e régiment, se porte sur Sirceler.

« En même temps que j'informais, par téléphone, le commandant de l'armée de l'attaque bulgare, j'en avisais le commandant de la division Morawa 1er ban à Sari Hamzali.

« *Signé :* HADGITCH. »

Ce compte rendu télégraphique de la division de Drina 1er ban, parvint au q. g. de la IIIe armée, à Velès, à 4 h. 15. Avant même d'en avoir connaissance, le général Yankovitch apprenait par téléphone, vers 4 heures, que les Bulgares avaient ouvert le feu, avec leur artillerie, dès 3 h. 40, d'une position voisine du pont sur la Bregalnitza, près de la route Istip-Velès.

Conséquemment, à 4 h. 30, le général Yankovitch, commandant la IIIe armée, adressait au g. q. g. le premier compte rendu télégraphique sur les événements qui s'étaient ainsi précisés. Ce compte rendu arriva à Skoplje à 5 h. 10 : c'est le premier document authenthique parvenu au g. q. g. ; on le retrouvera ci-dessous.

J'ai tenu à faire connaître tous ces détails, afin que le lecteur se rende un compte aussi exact que possible de la manière dont le maréchal Putnik a été

informé des faits. Il y a eu, pour chacun des comptes rendus que je vais énumérer maintenant, et dont je garantis l'authenticité, d'abord un ou plusieurs avis téléphoniques qui donnaient une idée d'ensemble, mais ne précisaient rien — et pour cause, on n'avait pas de précision — ensuite un compte rendu officiel, engageant la responsabilité de celui qui l'envoyait. J'ai donné la genèse du premier compte rendu (celui de 5 h. 10), je ne donnerai pas celle de tous les autres, et néanmoins tous les autres ont eu une histoire. C'est ainsi, par exemple, que le maréchal Putnik a causé par téléphone, dès 5 h., avec le général Boïovitch, chef d'Etat-Major de la 1re armée; mais cela n'empêche pas que le premier compte rendu réel de la 1re armée n'est que de 7 h. 30 (voir plus loin).

*
* *

Et maintenant, voici, par ordre d'arrivée, les comptes rendus télégraphiques reçus au g. q. g., entre 5 h. 10, heure d'arrivée du premier renseignement télégraphique, et 15 h. 30, heure à laquelle le maréchal Putnik fit connaître sa décision d'attaquer.

5 h. 10. — Du q. g. de la IIIe armée, expédié de Velès à 4 h. 30.

« D'après les renseignements reçus, les Bulgares ont attaqué cette nuit à 2 h. 10 les avant-postes des 4e et 6me régiments de la division de Drina 1er ban, face à Istip. Vers 3 h. 40, les Bulgares ont ouvert le feu d'artillerie de la position qui est en face du pont. J'ai donné l'ordre qu'on repousse l'attaque à tout prix et qu'on rejette l'ennemi au-delà de la Bregalnitza. »

6 h. 30. — Du q. g. de la IIIe armée, expédié de Velès à 5 h. 55.

« Le commandant de la division de Drina 1er ban informe, à 4 h. 30, que les Bulgares attaquent sur tout le front Testemelci-Balvan, et qu'ils se sont emparés de la cote 256. (S.-E. de Susevo.)

J'ai donné l'ordre à la division de Morawa 1er ban de marcher sur Varsakli (1.000 m. N.-O. de Sirceler).

Mon intention est de passer à l'attaque avec toutes mes forces. »

7 h. 30. — Du q. g. de la IIIe armée, expédié de Velès à 6 h. 55.

Compte rendu du commandant de la division de Drina 1er ban à 6 h. 20.

L'ennemi attaque les 4e et 6e régiments, sa force est inconnue, mais l'attaque est appuyée par une très nombreuse artillerie. Les Bulgares attaquent en masse la hauteur 650.

Le 6e régiment a devant lui 6 à 7 bataillons avec de l'artillerie; il a dû abandonner ses positions avancées. »

7 h. 30. — Du q. g. de la 1re armée, expédié de Gradiste par télégraphie sans fil.

Redki Bukki était occupé par un bataillon du 3e régiment de la division de Morawa 2e ban. Les Bulgares se sont emparés de la hauteur, et ils y ont placé 2 batteries avec lesquelles ils tirent sur le 8e régiment du Danube 1er ban de Csar Vrh et sur le bataillon du 7e régiment du Danube 1er ban (qui avait été relevé, hier, de Redki Bukki). Ce bataillon qui se repliait est maintenant ramené pour prendre part à la contre-attaque exécutée pour prendre Redki Bukki.

Le commandant du 3e régiment de Morawa 2e ban a envoyé un renfort de 2 bataillons et une batterie pour cette contre attaque.

De son côté, le commandant du 8e régiment du Danube 1er ban dirige de Csar Vrh sur Redki-Bukki 1 bataillon et demi et une section d'artillerie.

J'ai ordonné aux commandants des divisions Danube 1er ban et Danube 2e ban de résister vigoureusement sur leurs positions.

Le commandant de Choumadia 1er ban informe que les avant-postes ont été attaqués par les Bulgares — feux d'infanterie et d'artillerie des plus vifs. Les avant-postes se replient sur le bataillon qui occupe le Drenek; on résistera en ce point.

Les soldats bulgares ont raconté à nos soldats, hier soir, que la Bulgarie avait déclaré la guerre.

8 h. 30. — Du q. g. de la IIIe Armée, expédié de Velès à 7 heures.

« Le commandant du 5e régiment 3e ban fait savoir de Gevgeli que les Bulgares l'attaquent avec trois régiments. Il demande des renforts. Je lui ai donné l'ordre de tenir à tout prix le pont de Gevgeli. Je prie de demander aux Grecs de secourir les défenseurs de Gevgeli. »

9 h. 10. — Du q. g. de la IIIe Armée, expédié de Velès à 8 h. 15.

« L'ennemi a repoussé vers 5 heures notre détachement de Garvan qui se replie lentement dans la direction de Krivolak. Le commandant de la division du Timok 2e ban a l'intention de passer à l'offensive avec toutes ses forces. »

10 h. 5. — Du q. g. de la IIIe Armée, expédié de Velès à 9 h. 50.

« Nos troupes sont obligées d'abandonner la hauteur qui défend le pont de Gevgeli. »

10 h. 36. — Du q. g. de l'armée hellénique par le colonel Vassitch, agent de liaison des deux armées, serbe et grecque, expédié de Salonique à 10 heures.

« Hier, dans la soirée, les Bulgares ont attaqué les Grecs sur toute la ligne. Le combat dure encore. On a demandé des instructions au roi de Grèce pour l'action ultérieure. »

11 h. 55. — Du q. g. de la IIIe Armée, expédié du champ de bataille, par l'intermédiaire de Velès, à 10 h. 20.

« Le commandant de la division de Drina 1er ban fait savoir à 10 h. 20, que l'ennemi attaque énergiquement sur tout le front.

Le 6e régiment se replie de la position de Susevo dans la direction de Bogoslovos. Le 4e régiment et le 17e régiment tiennent bon sur le front 319-Trogerci. Le 5e régiment repousse les attaques bulgares.

La division Morawa 1er ban dirige un régiment et un groupe d'artillerie dans la direction de Sirceler, un autre sur le Bogoslovos, et 2 bataillons et un groupe vers la hauteur 319. »

12 h. 10. — Du q. g. de la Ire Armée, expédié de Gradiste à 11 h. 15.

« Après la prise de Redki-Bukki, les Bulgares ont dirigé une partie de leurs forces contre Csar Vrh. De grandes masses se dirigent de Kocana par Kitka sur Csar Vrh; le feu d'artillerie a commencé de Kitka. Des troupes ennemies se rassemblent en masses dans la région de Kustendil. J'ai ordonné aux commandants des divisions Danube 1er ban et Danube 2e ban de défendre énergiquement la ligne Golémi Vrh — Devé Baïr — Csar Vrh (1). »

13 h. 15. — Du q. g. de la Ire armée, expédié de Gradiste à 12 h. 30.

« Une division ennemie, occupant le front Zletovo Neokasi-Petricino-Lesovo, marche sur Crn Vrh. Notre artillerie, de Crn Vrh, est déja entrée en action. J'ai ordonné au commandant de la division Morawa 2e ban d'occuper fortement la Plavice Planina, de se mettre en liaison intime avec la division Choumadia 1er ban et de l'aider. Je suis d'avis qu'il faudrait renoncer à reprendre le Redki Bukki et ramener Morawa 2e ban, au plus vite, vers Choumadia 1er ban, à Crn Vrh. »

13 h. 50. — Du q. g. de la IIIe armée, sur le champ de bataille, expédié de la cote 319 à 12 h. 20 et transmis par Velès.

« Je me trouve en ce moment à 319. Les Bulgares attaquent énergiquement le front Testemelci, hauteur 650. La division Morawa 1er ban est arrivée. Elle a renforcé les deux ailes de la division de Drina 1er ban. L'aile droite est très fortement attaquée, mais elle tient bon et il paraît qu'elle ne cédera pas. Il y a déjà beaucoup de pertes, surtout en officiers. »

14 h. 40. — Du q. g. de la IIIe armée, expédié de Velès à 14 heures.

« Compte rendu du commandant de la division de Timok 2e ban : La situation de ma droite est grave Après avoir pris Garvan, l'ennemi s'est avancé dans la direction de Krivolak. J'ai dirigé le 15e régiment par Patrik sur Garvan pour tomber dans le flanc des Bulgares. Rien de nouveau sur mon front. »

Tels sont les renseignements parvenus au g. q. g. serbe, à Skoplje, pendant la période de temps qui nous occupe — de 5 h. 10 à 15 h. 30 le 30 juin. — On peut remarquer, en passant, que ces renseignements correspondaient exactement aux faits, — ce qui n'arrive pas toujours — et qu'ils donnaient, de l'ensemble, une physionomie simple et sincère. Tout cela est à l'honneur du commandement serbe, aux divers échelons : toutes ces communications qui partent d'en bas, je veux dire de l'exécution qui est aux prises avec l'ennemi, et qui, par le canal des régiments, divisions, armées, arrivent enfin à la tête, c'est-à dire au g. q. g., toutes ces communications nous paraissent tout à fait normales, naturelles, parce que nous connaissons les faits. Et cependant, l'homme du métier sait bien que pour en arriver là — à cette concision du compte rendu, à cette exactitude dans l'appréciation des faits et à cette promptitude de transmission — il faut un bel apprentissage. Mais les armées serbes l'avaient fait, cet apprentissage : elles étaient particulièrement aptes à la guerre (1), au moment où nous sommes.

*
* *

C'est donc à 2 h. 10, dans la nuit du 29 au 30 juin, qu'on reçut au g. q. g. serbe le premier avis de l'attaque bulgare, mais c'est seulement à 5 h. 10 que le maréchal Putnik put se faire une idée à peu près exacte de l'importance de cette attaque. A partir de ce moment, et durant les trois ou quatre heures qui suivirent — de 5 heures à 9 heures — les comptes rendus — que nous connaissons — se multiplièrent. « Ce furent des heures tragiques » me déclara l'un de ceux qui les vécurent. C'est pendant ce laps de temps, en effet, que Putnik apprit que la division de Drina 1er ban était attaquée sur tout son front par des forces très importantes, qu'à la gauche de cette division une attaque violente était menée sur la côte 650, que Redki Bukki était tombé aux mains des Bulgares, qu'entre 650 et Redki Bukki l'ennemi marchait en forces sur Drenek, rejetant les faibles avant-postes de la Ire armée, qu'enfin Gevgeli était attaqué. Il ne s'agissait donc plus d'une simple

1 Cette ligne n'est autre chose que la crête montagneuse partant du Csar Vrh vers le Nord-Ouest, et formant frontière conventionnelle.

1) Pour montrer les progrès qu'elles avaient fait dans l'art des communications, je me bornerai à dire qu'à la première rencontre avec les Turcs, le 23 octobre 1912, à Kumanovo, la division du Danube 1er ban fut engagée seule, *toute une journée*, sans que les autres divisions de la Ire armée, et le q. g. de cette armée en fussent informés. Le commandant de l'armée n'apprit cela que pendant la nuit qui suivit.

affaire d'avant-postes, comme il y en avait eu déjà souvent ; c'était bel et bien la bataille engagée sur un front de plus de 100 kilomètres, et cela sans déclaration de guerre !

Le maréchal Putnik informe de ces faits le commandant des troupes serbes qui opèrent en territoire national, à Pirot et Zajecar — face à l'ancienne frontière bulgaro-serbe — il leur demande à « combien ils évaluent les troupes bulgares qu'ils ont devant eux », et il leur recommande « d'être sur leurs gardes ».

Il informe également M. Pachitch à Belgrade et le colonel Vassitch qui est à Salonique près du g. q. g. grec, et à chacun d'eux il ajoute : « Les Bulgares ont repoussé nos faibles troupes de la région de Valandovo ; ils ne tarderont pas à s'emparer des gares de Strumitza et de Gevgeli. Ceci, et les attaques bulgares partant d'Istip et de la Zletovska signifient que les Bulgares ont commencé la guerre sans la déclarer. Je vous prie de faire en sorte que les Grecs agissent de suite, offensivement, dans la direction de Doiran. Faites-moi connaître le résultat de cette démarche ».

Enfin, le maréchal Putnik ne donne aucun ordre aux Ire IIIe armées qui sont aux prises avec l'ennemi. Il estime sans doute que les deux commandants d'armée connaissent suffisamment sa pensée — répondre à l'attaque bulgare par l'attaque — ; d'ailleurs le général Yankovitch s'y est déjà conformé et a fait le nécessaire pour que la IIIe armée attaque.

De Pirot et de Zajecar, on lui annonce que les Bulgares ne bougent pas ; de Salonique, le colonel Vassitch l'informe que les Grecs, eux aussi, ont été attaqués ; de Belgrade, M. Pachitch se borne à lui dire. « Puisque les Bulgares ont commencé la guerre, tâchez de les repousser et de les battre. Le ministre de Bulgarie nous a présenté une note dans laquelle il nous accuse d'avoir commencé la guerre ; nous avons répondu que les Bulgares ont attaqué les premiers, à 2 h. 10 ».

Le maréchal Putnik tient donc désormais dans ses mains les destinées de son pays ! C'est par un ordre parti de cette modeste maison de Skoplje où se trouve le g. q. g. serbe, que cela va se décider.

C'est un « oui » ou un « non » à prononcer ; cela paraît tout simple, et pour bien des gens, le hasard va jouer le grand rôle. Quelle erreur ! la guerre ne se décide pas à pile ou face ! Si, à cet instant solennel, le généralissime n'est pas à sa vraie place, je veux dire s'il n'a pas — dès le temps de paix — modelé son esprit et son cœur pour s'élever à la hauteur de la résolution à prendre... il est perdu, tout simplement, car il va être effrayé des risques et des responsabilités qu'il encourt, et le hasard n'y sera pour rien. Mais si, par le travail de chaque jour, il a appris qu'on ne défend son pays qu'en battant celui qui le menace — ce qui oblige à l'attaquer — s'il a une foi aveugle dans cette dictée du bon sens que tout à la guerre n'est que surenchère parce que la guerre, c'est un conflit de deux volontés, de deux forces morales... il est sauvé et le hasard n'y sera encore pour rien.

Mais il faut une rude volonté pour appliquer ce principe, surtout quand on se trouve dans la situation faite au maréchal Putnik, c'est-à-dire quand on est devancé par l'attaque de l'ennemi. Tout ici conspire en effet pour provoquer une défaillance de la volonté du grand chef ; le lecteur va s'en convaincre.

Les Bulgares ont attaqué, non pas sur un point, mais bien sur un front très étendu, et cette attaque, ils la mènent furieusement. Le premier sentiment qu'éprouve celui qui est ainsi attaqué est de se dire « où ça va-t-il craquer ? » Bien que le commandement serbe s'attendît à cette attaque, il ne pouvait croire qu'elle serait aussi violente ; il est en droit de se demander avec angoisse ce qu'il y a derrière cette attaque, et son moral va baisser, c'est humain, et, on n'insulte pas un homme en lui disant qu'il est un homme et que comme tel il peut se laisser toucher au front par la froide déesse.

Bientôt on apprend que l'attaque des Bulgares a déjà fait son œuvre : ils ont pris Redki Bukki, bientôt ils seront au Drenek et à 650, coupant ainsi en deux les armées serbes — pour les battre mieux, séparément, sans doute —. En prenant Gevgeli et menaçant Krivolak, n'ont-ils pas déjà coupé les Serbes des Grecs ?

Et puis, il y a là-bas, du côté de Kustendil, des masses qui se forment et qui, tout à l'heure, vont s'ébranler sans doute et prendre la Ire armée dans une tenaille. C'est Dimitrief qui commande là — du moins, on le croyait — (1) et il est trop ardent pour rester immobile. Si la Ire armée s'avance, elle va être prise entre deux feux et subir des pertes effrayantes. Or, la IIIe armée fait déjà savoir qu'elle a essuyé de grosses pertes !

Puisqu'il semble difficile, sinon impossible, d'aller de l'avant, n'a-t-on pas, en arrière, une bonne position défensive, organisée solidement sur la

(1) Sempre [illegible] Les Serbes croyaient que l'armée de Dimitrief était à Kustendil, en réalité, c'était l'armée de Bulgarie qui venait de [illegible] dans cette dernière [illegible]

Général Dimitrief. A été chef d'état-major [illegible] Bulgarie, [illegible] le plus [illegible]

Général Pouhof. Commandant énergique. A [illegible] à l'exercice d'un commandement indépendant.

ligne Stracin-Crn Vrh-Saint Nicolas-Dinler-Djumali? Voilà l'ancre de miséricorde! En se repliant sur cette position, les deux armées vont se réunir, se sentir les coudes, s'y mettre à l'abri, user l'adversaire qui va venir se casser le nez dessus. Quand il sera ainsi usé, il n'y aura plus qu'à passer à l'offensive.

Toutes ces réflexions, le maréchal Putnik a dû les examiner. Mais elles n'ont fait que passer dans son esprit: aucune d'elles n'a ébranlé sa résolution d'*attaquer quand même*. Et c'est pour nous un bel enseignement, une belle leçon de choses.

Reprenant, en effet, une à une les réflexions ci-dessus, le maréchal Putnik y répondit ainsi: Les Bulgares attaquent. Le voile est déchiré, tant mieux! Nous n'attendions que cela pour partir, tout a été ordonné dans ce but. C'est maintenant affaire d'exécution, et l'armée serbe est de taille à affronter la lutte. Ce qu'il y a derrière l'attaque bulgare, nous ne le saurons qu'en y allant voir; il n'y a peut-être rien.

L'attaque enveloppante est, certes, dangereuse. Mais, d'abord, elle ne s'est pas produite, et ensuite il est inutile de casser les deux cornes d'un capricorne pour empêcher l'enserrement. Donc, on laissera, face à Kustendil, les troupes qui y sont déjà, et on les appuiera s'il le faut par la division du Danube 2e ban. Ces forces suffiront, dans ce terrain difficile, à contenir l'attaque venant de Kustendil — si elle se produit. — Elles iront au besoin jusqu'au sacrifice complet. Tout le reste de la 1re armée attaquera dans la direction Racjenski Rid-Koteana et fera le trou: il est inutile d'avoir le succès partout, il suffit d'en avoir un sérieux quelque part.

L'armée serbe subit de grandes pertes. Croit-on donc que les Bulgares n'ont pas leurs propres misères? Ils ne sont pas à la fête non plus; mais on n'apprendra cela que plus tard, et on verra sans doute que chez eux aussi, les pertes étaient grandes. C'est une surenchère, car tout à la guerre n'est que sacrifice.

Il y a bien cette fameuse position défensive, en arrière, mais celle-là, il ne faut même pas la regarder. On ne pourrait l'atteindre que par un recul des troupes déjà engagées, c'est-à-dire par *l'aveu d'une impuissance*. Cela suffirait pour démoraliser le soldat serbe, qui se bat bien en ce moment mais qui, si on l'obligeait à tourner le dos, comprendrait vite l'inutilité du sacrifice déjà consenti jusque-là, et se cabrerait ensuite devant la demande d'un nouveau sacrifice, qu'il estimerait tout aussi inutile que le premier. En revanche, le moral des Bulgares grandirait d'autant: ils seraient vainqueurs, même sans combat ultérieur. Il y a plus d'ailleurs dans le cas présent. En admettant que les Bulgares viennent s'user contre cette position — ce qui n'est pas prouvé (1) — il faudra bien, pour obtenir une décision, que les Serbes reprennent l'offensive. Sera-ce avec les troupes ramenées en arrière, qui auront commencé de la sorte à perdre leur moral à chaque pas, qui auront ensuite enfoui dans la terre le peu de moral qui leur resterait — en même temps que la capacité offensive de leurs chefs? — Certainement non. Alors, avec quelles troupes reprendrait-on l'offensive? Il n'y en a pas! ce ne sont pas, en effet, les Monténégrins, les seuls qui restent, qui pourraient mener cette besogne à bien.

L'attaque violente des Bulgares n'atteignit donc pas son but, tout simplement parce que le maréchal Putnik *ne voulut pas se laisser démoraliser*. Il comprit qu'il ne pouvait sortir de cette situation difficile que par une offensive énergique contre l'armée la plus menaçante, celle de Kovatchef. Et dès 10 heures, la résolution d'attaquer quand même était irrévocablement prise au g. q. g. serbe. « Après les heures tragiques, ce fut un vrai soulagement », m'a dit le colonel Givko Pavlovitch.

Pourquoi cette décision, ainsi prise dès 10 heures, ne fut-elle pas communiquée de suite aux deux armées? Je n'en connais pas la cause.

A la guerre, le temps joue cependant son rôle, le g. q. g. serbe ne l'ignore pas, et c'est pourquoi je ne m'explique pas pourquoi cette décision ne fut portée à la connaissance des exécutants qu'à 15 h. 30 (3 h. 1/2 après midi). Et il arriva ceci: la Ire armée, qui ne recevait pas d'ordres, ne comprit pas la situation de la même manière que le g. q. g., et elle fit savoir à 13 h. 15 « qu'il faudrait renoncer à reprendre le Redki-Bukki et ramener Morawa 2e ban, au plus vite, vers Choumadia 1er ban à Crn Vrh. » Autrement dit, la Ire armée était dans le doute et même dans la crainte; elle le manifesta d'ailleurs, à 14 heures, « en demandant des ordres ». On lui répondit du g. q. g., à 14 h. 15: « Dans la situation présente, votre tâche est d'assurer le flanc gauche et les derrières de votre armée, du côté de Kustendil, avec la partie de vos forces que vous jugerez nécessaire, et avec tout le reste de votre armée, il importe que vous attaquiez énergiquement sur le front Redki-Bukki-Ratchani (Rakjenski Rid) ».

Enfin, à 15 h. 30, le g. q. g. envoyait aux deux armées les ordres suivants:

A la Ire armée: « Couvrez la direction de Kustendil-Kumanovo avec les forces nécessaires, et avec le reste de vos troupes attaquez l'ennemi qui s'avance

(1) Nous, qui connaissons les faits maintenant, nous pouvons nous rendre compte que si les Serbes s'étaient repliés sur leur position fortifiée, ils auraient eu l'affront de n'y être pas attaqués par les Bulgares qui se seraient contentés des territoires déjà acquis par la retraite des Serbes.

dans les directions de Crn Vrh et de Kratovo. »

A la *III*e *armée* : « Arrêtez coûte que coûte l'offensive de l'ennemi, et passez à l'attaque, direction Istip. »

Ce furent, en quelque sorte, les seuls ordres de la journée. Il y en eut un autre, adressé à la IIIe armée, plus tard, à 22 h. 40 (10 h. 40 soir). Voici pourquoi :

Le commandant de la IIIe armée télégraphia de Sirceler à 20 heures (8 h. soir) (arrivé à Skoplje à 21 h. 50).

« Jusqu'à ce moment, le combat est acharné sur le front Bogoslovos, hauteur 650. L'attaque contre la droite et le centre est plus faible, mais l'aile gauche (650) est débordée, et la division Morawa I ban a dû se replier.

« Je me maintiens opiniâtrément quoique je sois très étendu et sans réserves.

« Je prie de me dire s'il est impossible de faire attaquer l'ennemi sur ma gauche (650). Si ça n'est pas possible, j'ai l'intention de me replier cette nuit sur la position fortifiée Dinler-Dzumali.

« Je prie de me répondre le plus promptement possible. »

Le voilà, l'éternel cauchemar, la voilà, l'attirance des positions fortifiées qui se trouvent derrière des gens qui se battent et qui souffrent! La IIIe armée, tout comme la Ire armée, en a ressenti les effets.

Le maréchal Putnik ne voulut rien entendre; il répondit. « Se maintenir là où l'on est, ne pas se replier. La IIIe armée recevra demain matin l'appoint d'un régiment de Choumadia Ier ban et d'une batterie ».

Il en fut ainsi fait. On sait le reste.

A *suivre*

* * *

LE SUFFRAGE DES FEMMES [1]

Placez-vous au premier aspect, et examinez tout d'abord l'influence politique qui s'est, en fait, dégagée du vote des femmes. Mais fuyez, pour cela, je vous prie, les théoriciens partisans ou adversaires de la réforme. Les uns vous diraient que le vote des femmes moralise la politique; les autres, qu'il y introduit une corruption pire. L'expérience a démontré qu'il y a une double exagération dans ces prétentions trop absolues. En observant la pratique électorale féminine, M. Barthélemy a constaté qu'en aucun pays les électrices ne forment un parti des femmes contre les hommes; qu'elles paraissent, moins que ces derniers, soumises à la discipline étroite des sectes politiques, et qu'elles se dégagent, mieux qu'eux, des intérêts individuels, pour s'élever à une conception plus favorable aux besoins généraux de l'Etat. « Les femmes sont *moins partisans* que les hommes » disait M. French, représentant de l'Idaho au Congrès des États-Unis. Et il ajoutait que l'influence de leur vote tend même à faire diminuer chez les électeurs l'esprit de parti.

On aurait tort de dire, en général, que les électrices obéissent à une tendance politique commune. On a constaté à Gand que, dans les élections municipales, le vote des femmes a apporté un appoint notable au parti catholique : les socialistes belges devinrent alors hostiles à l'exercice de leurs droits politiques. En Finlande, le mouvement anti-religieux parut seul profiter de leurs votes, de sorte que, dans ce pays, le parti conservateur devint l'adversaire du suffrage féminin. Mais, en Finlande comme en Belgique, il y a des raisons particulières qui expliquent ces résultats. Voyez les pays anglo-saxons : on n'y a pas, que je sache, prétendu sérieusement que le vote féminin y ait plus particulièrement favorisé un parti. De sorte, conclut M. Barthélemy, que « se demander à quel parti se rattachent les femmes est une question aussi oiseuse que de se demander à quel parti adhèrent les hommes; elles se divisent suivant les circonstances de temps, de lieu, de tempérament, suivant des lignes sensiblement analogues à celles qui tracent les démarcations entre les hommes. Si elles partagent généralement les opinions politiques de leurs maris, de leurs pères ou de leurs frères, elles se divisent comme eux entre les divers partis; par conséquent elles ne changent rien à l'équilibre des partis tant que les questions qui leur sont chères ne sont pas intéressées, — ce qui arrive dans la majorité des cas ».

Je viens de parler de questions chères aux femmes. La pratique de leur suffrage révèle, en effet, que quelquefois elles tendent à une politique personnelle. Mais c'est alors un bien. Lorsqu'on discute les questions de morale ou d'hygiène, quand il s'agit du sort des enfants et des femmes, de l'alcool ou du jeu, les électrices sont portées spontanément à appuyer la politique d'assainissement. Elles paraissent vouloir plus de moralité dans la question de la chose publique. Aussi M. Roosevelt, autrefois adversaire du suffrage féminin, en est-il devenu le partisan convaincu. « Les femmes, dit-il, devraient être électrices dans le pays tout entier, car ce sont elles qui ont mis la tyrannie politique en échec au Colorado, en Californie, dans l'Etat de Washington, et dans les autres Etats de l'Ouest où le droit de vote leur est accordé. »

[1] V. la *Revue Bleue* du 21 mars 1914.

Ont-elles assuré un meilleur recrutement aux assemblées législatives? Ceux qui allèguent que leur intervention abaisse le niveau du parlement invoquent le mépris des convenances qu'on rencontre dans les chambres finlandaises. Mais ce désordre s'explique plus par les mœurs locales que par la participation des femmes aux opérations législatives. Passez, en effet, en Amérique, et vous verrez les électrices se préoccuper de la vie privée des candidats et rayer des listes ceux dont l'immoralité personnelle est connue. Elles ont, plus d'une fois, en Nouvelle-Zélande, combattu et fait échouer la candidature des don Juan qui s'étaient signalés par les scandales de leur existence, et elles ont battu quelquefois des maires trop complaisants pour les cabaretiers. Ce n'est pas qu'on puisse, en raison de cette conduite, remarquer une élévation sensible dans le niveau de la représentation nationale. Dans les pays démocratiques, on constate partout une sorte de fléchissement, produit par la décadence des mœurs. Il est rare qu'en présence des consignes préliminaires qu'imposent les partis, une modification du corps électoral puisse exercer une influence sensible sur l'intelligence et le caractère des élus; mais l'influence des femmes, pour n'être pas remarquable, n'en est pas moins reconnue: « On élit encore des coquins », disait un anti-suffragiste américain; mais il faut avouer qu' « on élit moins de coquins ivrognes et licencieux ».

En résumé, conclut M. Barthélemy, « l'exercice par les femmes de leur droit de suffrage n'a amené, dans la politique, aucun des inconvénients que l'on redoutait. S'il n'a pas produit tout le bien qu'en attendaient ses partisans, il semble cependant que son bilan se solde par un léger actif. »

Mais que serait ce léger bienfait si l'influence de la politique corrompait la nature de la femme? C'est le second point à examiner. J'ai dit que c'était le plus grave. On nous avait annoncé bien des maux « Les femmes changent moins la politique, écrivait le président Cleveland, que la politique ne change les femmes. » « Introduite dans la vie publique, disait Jules Simon, la femme ne sera plus une femme et n'arrivera jamais à être un homme. On n'arrivera qu'à en faire un être révolté ou dégradé. » Les faits ont-ils donné raison à ces prévisions?

On rencontrera toujours, lorsqu'on conduit ces grandes enquêtes, des faits disparates et contradictoires. Les résultats varient suivant les pays. Mais il faut se garder de confondre les cas exceptionnels avec les faits généraux. Si vous consultez les auteurs qui ont écrit sur la politique finlandaise contemporaine, vous serez porté à croire que le vote politique a tourné la tête des femmes en Finlande. On dit qu'elles y montrent une jactance qui leur était inconnue autrefois. Elles auraient pris, dans les classes moyennes, une importance qui irait jusqu'à l'outrecuidance et à l'antagonisme des sexes. Que si vous jetez les yeux sur la classe populaire, vous constatez que, depuis qu'elles votent, les servantes sont désormais, dans la maison, des personnages avec lesquels il faut compter. Devenues les égales de leurs maîtresses, celles-ci ne sont plus admises à leur faire d'observations. Elles doivent, au contraire, prendre les convenances de leurs servantes lorsque viennent les réunions politiques ou les périodes électorales. N'y a-t-il pas là quelque cause particulière tenant à la trop brusque apparition du suffrage des femmes? Les grandes innovations ont besoin d'être préparées. Versez à des buveurs d'eau des liqueurs trop généreuses, vous les enivrerez, loin de les fortifier.

C'est parce qu'elles ont mieux été préparées à leur rôle politique que les femmes anglo-saxonnes ont surmonté ces dangers. On reconnaît généralement, en Amérique, que l'exercice du suffrage n'a pas eu d'effet marqué sur leur caractère moral. Leur esprit plus impressionnable et leur sensibilité plus vive ont dégoûté, sans doute, certaines d'entre elles des choses de la politique, mais on constate que la grande majorité a surmonté allègrement toutes ces misères. On prétend même, dans les pays suffragistes, que l'émancipation politique aurait pour les électrices une valeur éducative générale : elle aurait élargi leur horizon intellectuel. On dit qu'au Colorado, et en Nouvelle-Zélande, les femmes essaient de s'instruire pour remplir plus intelligemment leur mission. Des conversations plus intéressantes auraient succédé au vain bavardage féminin, et les électrices s'occuperaient surtout d'organiser des ligues dans l'intérêt public. L'influence de la femme augmente dans la société, et parce qu'elle augmente dans la société, elle augmente aussi dans la famille. Plus influente comme électrice, elle devient plus influente comme épouse, comme sœur et comme mère. L'égalité des deux sexes est mieux établie; mais on ne voit pas que la femme trahisse pour cela les devoirs particuliers que la Providence lui a imposés. Il y a des exaltées qui sortent de leur nature, Ce sont les politiciennes. Elles ne constituent qu'une faible minorité, composée surtout de célibataires ou de veuves, c'est-à-dire de femmes sans foyer et qui vivent au dehors. L'immense majorité fuit la politique militante. Estimant que le bulletin de vote leur est donné pour manifester leur opinion, les électrices sont satisfaites lorsqu'elles l'ont déposé dans l'urne. Elles laissent aux hommes les âpres et stériles agitations de la politique pour s'occuper des travaux de la maison, et elles n'imaginent pas que les devoirs du ménage soient inférieurs à leur mis-

sion. Remarquez notamment que la Nouvelle-Zélande est la seule nation qui s'enorgueillisse de la proproportion croissante des naissances dans le monde civilisé. M. Barthélemy rapporte que Mme Sumner avait organisé une enquête pour rechercher l'influence du vote féminin sur le foyer. « Sur 1.200 réponses reçues, écrit-il, une infime minorité, 1 0/0 des hommes et 3,1 0/0 des femmes, estimaient que le suffrage avait pu avoir de mauvais effets; ils ne pensaient pas d'ailleurs aux électrices en général mais seulement aux femmes politiciennes. 39 0/0 des hommes et 32 0/0 des femmes ne constataient aucun effet du suffrage sur le foyer. 33,7 0/0 des femmes et 15,6 0/0 des hommes croyaient pouvoir affirmer qu'il avait exercé sur la vie de famille une influence favorable. »

« Le bulletin de vote, disait Jules Simon, pourrait diviser les époux et leur division désagrégerait la famille. Mais le vote ne créa pas le conflit : il le trancha. D'autres problèmes, plus redoutables que ceux de la politique, se dressent quelquefois devant la conscience des époux, et ces conflits sont souvent plus redoutables que les désaccords qui touchent à la chose publique lorsqu'ils concernent, par exemple, les pratiques pieuses de la femme, la religion et l'éducation des enfants. Ceux-ci désuniront souvent les époux sans issue; la solution de ceux-là sera la plupart du temps facilitée parceque le bulletin de vote, en égalisant la femme et le mari, falicitera la conciliation dans des transactions réciproques.

* *

Si j'étais parvenu à persuader aux lecteurs que le suffrage des femmes est non un mythe mais une chose vraie; qu'il répond à une idée de justice; qu'il est possible et réalisable; que ses résultats, loin de nuire à la politique générale, seraient peut être de nature à y introduire quelque élément de moralité, j'aurais peut-être fait faire auprès d'eux un grand pas à la question qui nous préoccupe. Ils comprendraient alors qu'elle se pose devant nous non plus comme une matière à controverses académiques, mais comme un problème de politique pratique. C'est une nouveauté grave qui vient à nous et qui sera à nos portes dans un prochain avenir. Il ne s'agit donc plus de sourire mais de surveiller sa venue.

Il y a quelque chose qui m'inquiète un peu dans la doctrine de M. Barthélemy. C'est la manière dont il pose la question sur le terrain des principes, et qui égare aussi les féministes dans leurs revendications. « Ne nous plaçons pas, dit-il, sur le terrain de l'utilité pratique ou de l'opportunité politique : regardons simplement *la justice*. Si le progrès consiste dans l'extension indéfinie de la justice, l'égalité des deux sexes est le corollaire logique d'une philosophie du progrès. Le corollaire aussi du Christianisme. Le corollaire enfin de la démocratie dont l'essence exige que tout individu raisonnable soit investi d'une parcelle du pouvoir politique lui permettant de protéger et d'affermir sa personnalité. » Cette formule est trop absolue. Elle est grosse de dangers. Le législateur doit, certes, veiller à ne pas violer les règles de la justice; mais cela ne veut pas dire qu'il puisse dès maintenant en appliquer toutes les conséquences. Il ne lui revient pas seulement de regarder les préceptes de la théorie, mais encore et surtout l'état social qu'il doit régir. « Comme dit Montesquieu, l'on demandait un jour à Solon s'il croyait avoir donné aux Athéniens la meilleure des constitutions. — Je pense, répondit le sage législateur, leur avoir donné la constitution la meilleure qu'ils pussent supporter. »

Il faut, pour faire une loi, qu'elle soit mûrie dans les faits, qu'elle soit demandée, et qu'elle puisse être reçue par ceux qu'elle est destinée à régir. Il ne faut pas non plus oublier que chaque pays a son caractère, sa religion, ses mœurs, ses traditions, son climat distincts qui imposent de grandes différences dans les législations diverses. « Les lois, dit encore Montesquieu, doivent être tellement propres au peuple pour lequel elles sont faites que c'est un très grand hasard si celles d'une nation peuvent convenir à une autre. »

Or, suivez les constatations faites par M. Barthélemy lui-même, dans son exposé géographique. Vous y voyez que le suffrage politique des femmes n'a encore été expérimenté que dans des pays de faible importance (1) ; que l'expérimentation de ce suffrage ne s'est faite encore que dans des pays neufs et lointains : qu'à l'exception de la Norvège, il ne fonctionne qu'au sein d'États qui ne jouissent pas de la pleine souveraineté internationale; qu'il ne s'est établi, dans ces pays, qu'après la conquête par les femmes de l'égalité civile et après un long et patient effort du sexe féminin, et qu'enfin aucun de ces pays n'est catholique. C'est-à-dire que ces constatations constituent autant de différences entre notre pays et les États suffragistes que nous venons de parcourir.

Que si vous regardez la France, vous voyez au contraire, que, à part une poignée d'intellectuelles,

(1) Si les États-Unis [illegible] la population [illegible] partie du globe, ils ne comptent [illegible] une population [illegible] La Norvège a [illegible] habitants, la Finlande [illegible], l'Australie [illegible], la Nouvelle-Zélande [illegible] En l'année [illegible] lorsque les États-Unis avaient dans leur sein [illegible] millions de femmes, il n'y en avait peut-être plus qu'un million qui votaient.

les femmes gardent encore le silence sur leurs revendications politiques. Muettes aussi, les femmes d'Espagne, d'Italie, de Suisse, de Belgique, d'Allemagne, d'Autriche, de Russie. Toute l'Europe centrale et méridionale et le vaste Empire de l'Est échappent encore au mouvement suffragiste. J'ai interrogé des Françaises des plus distinguées : « Avant de revendiquer, me disait l'une d'elles, l'exercice d'un droit qui, tous les quatre ans, nous ferait un jour les égales des hommes, nous sollicitons la pleine conquête de nos droits civils qui nous rendront leurs égales dans la vie de tous les jours. » Et une autre : « Nous ne voulons pas lâcher la proie pour l'ombre. Rappelez-vous, Monsieur, le toast porté par un homme d'État américain aux femmes qui venaient de conquérir le suffrage politique : A nos supérieures d'hier, nos égales d'aujourd'hui ! » Presque toutes étaient hostiles au mouvement suffragiste. Je compris alors que la mentalité de nos femmes n'était pas encore faite et que les mœurs n'étaient pas préparées.

*
* *

Toute innovation profonde dans la législation doit être précédée d'un travail lent, souvent obscur, dans les esprits et dans les faits. C'est ainsi que le progrès marche insensiblement, prépare la voie, corrige les mœurs, crée les besoins nouveaux, éclate enfin au grand jour, et s'impose au législateur qui le consacre par le texte légal Ce moment n'est pas venu en France, et, si j'ai tenté de montrer la vanité des craintes qui le retardent, ces craintes subsistent encore et il ne nous appartient pas de violenter les mœurs présentes mais seulement de préparer l'avenir.

Quelques hommes d'Etat, dans les nations voisines, se sont déjà inquiétés d'une marche trop rapide. Ils ont rêvé d'ouvrir la voie au suffrage politique féminin en marchant pas à pas. Un membre de la Chambre des Députés d'Italie proposait d'abord de l'accorder aux femmes présentant des conditions de capacité ou de fortune. C'est ainsi qu'on va normalement du suffrage censitaire, par des transitions successives, au vote universel Moyen logique pour les pays qui ont réussi à échapper jusqu'alors aux exigences du suffrage universel, mais qui ne saurait s'accorder avec l'ordre général de nos lois. Il ne faut pas épiloguer le vote qu'on donnerait aux Françaises, il faudrait l'accorder à toutes. C'est le suffrage universel avec ses ignorances, ses passions, ses inconséquences et ses dangers. Et c'est encore une chose qui rendrait plus redoutable le vote politique féminin dans le temps présent.

Mais, si l'on a suivi les développements de cette étude, on a pu remarquer qu'il y a deux sortes de suffrages : le suffrage intégral et le suffrage local ; le premier qui, égalisant complètement l'homme et la femme, leur confère le vote dans toutes les élections ; le second, qui permet seulement aux femmes de voter pour la constitution de certaines assemblées administratives comme, par exemple, les conseils professionnels de discipline, les conseils de prud'hommes, les tribunaux consulaires, les conseils municipaux. *L'Union française pour le suffrage des femmes* sollicite, comme première étape, l'électorat et l'éligibilité aux élections municipales. Nous avons constaté que, partout où elle a été établie, cette innovation a produit de bons résultats. Le moment est-il venu de la concéder ? Regardez autour de nous. Les femmes ont déjà envahi les carrières des hommes. Cent cinquante mille d'entre elles sont maintenant employées dans les services publics. Le mouvement qui les pousse vers les carrières libérales s'accentue tous les jours. L'État multiplie les lycées de jeunes filles. Il va visiblement à l'émancipation du sexe féminin. Déjà les professionnelles sont membres des conseils départementaux pour l'instruction publique ; elles sont électrices et éligibles aux conseils de prud'hommes ; elles votent pour l'élection des juges des tribunaux de commerce. Ne pourrait-on pas appeler toutes les Françaises à élire les magistrats municipaux ? Le succès qui, dans quelques pays voisins, a couronné leur apparition dans les affaires communales, ne pourrait-il pas nous inciter à tenter l'expérience ? La grande majorité de nos femmes est encore muette. Je le sais bien. C'est ce qui me fait croire que la question n'est pas celle d'aujourd'hui mais de demain. Et je dis seulement deux choses. La première est que, lorsqu'elle se posera, le législateur n'aura pas à opposer une résistance vaine, car le suffrage municipal féminin a déjà fait ses preuves dans nombre de pays même Européens. La seconde est qu'il pourra, pour plus de garanties, consulter les femmes elles-mêmes. Ce serait un bon prélude d'une belle institution démocratique que de soumettre par le *referendum* ce grave problème aux femmes de France.

CH. MORIZOT-THIBAULT.
Membre de l'Institut.

FIGURES DE CE TEMPS

M. ALEXANDRE RIBOT

Depuis trente ou trente-cinq ans peut-être que M. Alexandre Ribot a quitté les milieux judiciaires pour la politique, il n'est pas un seul grand débat intéressant l'avenir du pays, auquel il n'ait participé, de toute la hauteur de ses vues et de toute l'étendue de sa culture : d'où l'autorité exceptionnelle qui s'attache à son nom. Il n'y a pas à dire, si ardente que soit la lutte des partis, il n'est encore que deux classements valables dans les assemblées, qu'elles soient parlementaires ou autres : ceux qui s'imposent par l'éclat de leur personnalité, et ceux que l'on n'écoute pas. Des premiers, il suffit qu'ils gravissent les premiers degrés de la tribune pour qu'aussitôt le silence se fasse. Les autres le requièrent en vain, et la sonnette du président n'est guère qu'un attribut symbolique, fait pour aider le sort de chacun. Par là, je n'entends pas dire que l'éloquence des premiers ait une très grande action sur le résultat pratique des débats. Je suis de ceux qui croient, surtout avec le mode actuel de représentation, que les plus puissants arguments de la dialectique peuvent modifier les idées, mais bien rarement les votes. N'importe, à défaut d'effet direct, ils ont leur effet à longue distance, en collaborant à cette force secrète, mais non moins puissante pour cela, qui s'appelle l'opinion publique.

J'en dégagerai cette conséquence que c'est avec raison que M. Alexandre Ribot réunit et publia en volume les deux séries de ses discours politiques, ceux qui se rattachent au ministère Waldeck-Rousseau, et les autres, ceux de la période combiste. Avec une modestie excessive, que certains ne manqueraient pas d'appeler... coquetterie d'auteur, M. Ribot, dans la préface, s'excuse, en quelque manière, d'avoir donné l'unité du livre à des discours politiques « dont le sort est de ne pas survivre aux circonstances où ils ont été improvisés. Ils ont rempli leur destinée, écrit-il, quand ils ont traduit, à un moment donné, les idées, les sentiments, les passions d'un parti. » Puis, tout aussitôt il ajoute : « Peut-être la publication de l'ensemble de discours, se rapportant à une période aussi critique, aura-t-elle du moins l'utilité de montrer à quelle [illegible] ceux qui essayent de maintenir dans une voie libérale la direction de la politique contemporaine » C'est à cette lutte qu'il convient de les envisager ici...

*
* *

C'est assez de jeter un regard sur les divers chapitres composant ces deux volumes : *Quatre mois d'opposition*, pour saisir l'importance du rôle que M. Alexandre Ribot a tenu dans la politique française, à ce tournant qui parut décisif du ministère Waldeck-Rousseau et du ministère Combes. Discussions sur les *Associations*, sur les *Retraites ouvrières*, sur les *Affaires Etrangères*, sur les *Congrégations* sur l'*Enseignement* à ses différents degrés, sur les *Finances* : nul grand débat où il n'ait donné son avis, non seulement avec la haute autorité du parlementaire pour qui le modèle idéal est celui des *debaters* d'Outre-Manche, mais encore avec la compétence spéciale que lui assuraient trente années de fonctions publiques et son expérience des grandes affaires dans les conseils du gouvernement. Nous ne saurions ici, dans le cadre d'un portrait, songer à embrasser l'ensemble des idées maîtresses qui commandèrent l'orientation de cette lumineuse intelligence. Mais il nous sera possible d'en dégager quelques-unes, plus *essentielles*, ou plus *actuelles* que les autres.

*
* *

Et avant tout, ce que M. Ribot a merveilleusement vu et senti, c'est qu'en dépit de son organisation au vernis démocratique, la France reste, et nous demeurons, nous autres bourgeois, fils de bourgeois, et certains mêmes petits-fils d'ouvriers, — issus pourtant du grand mouvement de 1789, et devenus classe dirigeante à la faveur de cette ascension — oui, nous restons un peuple à *mentalité aristocratique*. Trait singulier, digne qu'on y attache ses méditations.

Quarante-deux années de République, qui auraient dû être une école de fusion des classes, ou tout au moins d'égalisation, y sont demeurées inactives. Le régime des Castes, sur quoi reposait ce qui a précédé l'ère moderne, maintient une part de sa survivance, dans une société qui se réclame de l'esprit démocratique et porte au fronton de ses édifices la devise aux trois mots magiques. Ces grands mots, que tout orateur a sans cesse à la bouche, sont les plus rebelles à prendre une réalité concrète et à s'affirmer en actes. Les castes subsistent encore, et dans ces castes, les cousins étouffés.

Il suffit d'avoir pratiqué quelque temps une profession libérale pour se bien pénétrer de cette vérité. Je me rappelle très exactement mes observations de jeunesse, en durant cinq années, de la vingt-

troisième à la vingt-huitième, il me fut donné d'étudier le monde judiciaire, observateur anonyme de cette vaste loge de concierge qui s'appelle la salle des Pas-Perdus. J'y pus voir les magistrats dédaigneux pour les avocats, sauf pour ceux-là bien entendu qui, appartenant au monde politique et disposant par là d'une influence sur leur carrière, pouvaient contribuer à leur avancement... les avocats condescendants pour les avoués .. les avoués méprisants pour les huissiers, et ainsi de suite, du haut en bas de la hiérarchie. Nulle action concertée, nulle solidarité effective entre les différents membres d'une vaste organisation qui devrait collaborer à cette grande œuvre : la Justice ! Si maintenant vous vous transportez en province, et que vous étendiez vos observations aux *notables* d'une petite ville, vous y verrez que, par un phénomène de curieuse déformation, ce qui, dans la capitale, se manifeste à l'état de *nuances*, revêt dans la sous-préfecture un caractère excessif et quasi-caricatural qui tient le plus souvent au demi-sommeil des intelligences.

Le monde de l'enseignement, avec ses trois degrés, ne pouvait échapper à ce vice constitutif de l'esprit français que nous observons dans toutes les carrières dites libérales. L'enseignement supérieur regarde de haut le secondaire, lequel à son tour considère le primaire avec quelque condescendance. Ils ne veulent pas admettre qu'ils sont tous trois aussi indispensables, destinés à collaborer pour une part égale à la formation des intelligences assurant l'avenir du pays. C'est une manière de rivalité assez analogue à celle qui existait voici une trentaine d'années entre les représentants des deux cultures : la scientifique et la littéraire. Elles aussi formaient comme deux castes, qui non seulement ne frayaient pas ensemble, mais tenaient à honneur de ne se point connaître. Aux yeux des littéraires, les scientifiques faisaient figure de Béotiens, et ceux-ci n'avaient pas assez de mépris pour ceux qu'ils appelaient rhéteurs ou jongleurs de mots. Déplorable malentendu qui dura plus d'un demi-siècle, et fut une des plus graves lacunes de l'enseignement secondaire. Les élèves n'étaient pas seuls coupables, mais aussi bien les maîtres qui les encourageaient à persévérer dans cet étroit et inintelligent ostracisme !

Tout cela, M. Ribot l'a merveilleusement senti et indiqué avec une pénétration singulière, quand il déclare, dans son discours de 1902 sur la Réforme de l'Enseignement :

« Une des premières nécessités de notre Démocratie, ce serait de mettre à la portée de tous les enfants qui sortent de l'école primaire et qui veulent continuer leurs études, ce que Condorcet appelait le premier degré de l'enseignement secondaire... C'est qu'il y a dans notre système d'enseignement ce qu'on a appelé les *cloisons étanches* et le particularisme des trois ordres, une des plus grandes erreurs qui aient été commises. On ne peut pas sortir, du moins aisément, de l'enseignement primaire supérieur, pour arriver à l'enseignement secondaire dans sa sphère la plus haute... Il faut que ce passage soit établi. »

*
* *

Là peut-être où la Politique de M. Alexandre Ribot et les tendances maîtresses de son esprit apparaissent le plus nettement, c'est dans la suite des discours qu'il prononça à l'heure de la discussion de la loi sur les Associations (1900). C'était au moment où le ministère Waldeck Rousseau, sans en avoir une conscience nette, déblayait le terrain pour la besogne néfaste de ses successeurs. C'est là qu'il est passionnant de le suivre. Assurément, M. Ribot n'est pas partisan du laisser-faire ; il n'est pas pour lâcher bride aux influences cléricales. Il connaît trop l'histoire, surtout notre histoire de France, pour ignorer que les démêlés du pouvoir temporel et du spirituel constituent l'essence, et, si j'ose dire, la *trame* de notre politique intérieure à travers dix siècles d'histoire. Il sait que les Rois les plus notoirement chrétiens et les plus catholiques ont dû s'assigner comme première besogne de tenir la main aux ingérences du Clergé dans un domaine où il n'avait que faire, et que les excès de la Restauration purent être considérés comme le dernier acte d'un drame auquel nos anticléricaux du jour voudraient donner un épilogue qui fût digne de lui. M. Ribot ne méconnaît pas que c'est là tout à la fois la caractéristique et la faiblesse de notre mentalité latine.

Je dis : *latine*, parce qu'elle nous est commune avec ceux des peuples latins qui se rapprochent le plus de nous : les Espagnols et les Italiens, chez qui les rivalités de cet ordre sont encore une des principales causes d'affaiblissement. Il suffit de voir ce qui se passe en Espagne, à l'heure actuelle, pour en être pleinement convaincu. Par contre, l'étude du génie anglo-saxon, la connaissance approfondie qu'en possède M. Ribot, lui montrèrent qu'une de ses principales forces réside justement dans le fait que cette question du cléricalisme n'en est pas une pour lui. Là-bas, c'est la *liberté*, dans le plus noble sens du mot, qui définit les rapports du clergé avec le pouvoir civil... On se rappelle, et j'ai déjà cité dans les colonnes de cette Revue, le mot que l'on prête au roi Édouard VII, qu'il n'a d'ailleurs peut-être jamais prononcé, comme il advient si souvent des paroles que l'on attribue aux personnages illustres, mais qui du moins a ce mérite de traduire

si justement la mentalité anglo-saxonne. « Vous autres Français, je vous connais bien et je vous aime. Mais ce que je n'ai jamais pu comprendre chez vous, c'est l'âpreté et la continuité de vos luttes religieuses. »

Édouard VII parlait en homme pratique, qui dès l'instant qu'il eut la couronne sur la tête, avec les lourdes charges qu'elle représente, par une transformation aussi soudaine que mystérieuse, dépouilla tout aussitôt le premier aspect d'une personnalité exagérément parisienne jusqu'à cette date, et ne vit plus qu'une chose : les intérêts de la nation qu'il entendait servir tout en la dirigeant. C'est aussi en homme pratique que M. Ribot s'adresse à ses collègues de la Chambre, en homme qui voudrait voir les représentants de son pays consacrer leurs efforts à une besogne plus impérieuse, et plus utile surtout que ces misérables discussions où il semble que tout l'idéal des sectaires de gauche soit de s'efforcer à prendre leur revanche sur ceux qui jadis opprimèrent leur parti, et d'employer à leur égard les procédés d'exclusion dont jadis usèrent ceux-ci. Et parbleu, je sais bien qu'ils ont beau jeu à réclamer l'application du principe : *œil pour œil, dent pour dent*, à l'endroit de ceux qui, ayant l'audace d'invoquer le Christ, surent poursuivre à travers les siècles, la politique de domination des Césars. N'importe, M. Ribot sent la vanité de cette lutte, au point de vue des intérêts de la France, et c'est dans un langage magnifique, malheureusement inacessible à la majorité de ses auditeurs, qu'il trace la ligne de conduite à laquelle il voudrait que s'arrêtât le gouvernement de la République, dans ses rapports avec l'adversaire :

Ce qu'il faudrait envers les Congrégations, c'est une Politique qui, tout en ne désertant pas les droits de l'Etat, saurait ne les exercer que dans les cas où l'opinion publique soutient le gouvernement, c'est-à-dire toutes les fois qu'il y a un abus évident, soit qu'une Congrégation se mette en opposition avec un évêque, soit qu'elle se lance dans la Politique, et que, contrairement aux directions mêmes du Saint-Siège, elle fasse ce qui est interdit au Clergé... Cela, je le dis, est intolérable, et doit être réprimé... Mais ce qu'il faut, c'est une Politique, nous n'en avons pas eu depuis vingt ans en ce qui concerne les Congrégations. Nous avons eu, pour toute Politique, des violences intermittentes, et dans l'intervalle un laisser-aller absolu, aucune vigilance, aucun plan, pas même une information exacte sur l'état des Congrégations et de leur développement. »

*
* *

Avec cette position hautement libérale de M. Alexandre Ribot faut-il dire que nous sympathisons, position qui est la caractéristique de son esprit et de son œuvre ? A chaque occasion qui s'en présentait, nous n'avons jamais manqué d'en donner un témoignage public, et de nous affirmer contre de précédentes tendances qui nous semblaient indignes de la mission d'un grand organe. Lorsque, dans la série des Conférences de 1908, nous eûmes à parler, comme directeur, de l'orientation d'une Revue française, ayant l'honneur de prendre la parole dans la même série que ces noms illustres : Albert Vandal et Raymond Poincaré, nous n'hésitions pas à dire et à imprimer ensuite : Libéral ! cela a un double sens : sens positif et sens d'exclusion. Cela signifie : accueillant aux idées, fussent-elles contradictoires, pourvu qu'elles soient marquées au coin de la sincérité et de la compétence ! Cela signifie également : ennemi de tout sectarisme, aussi bien le sectarisme de gauche que celui de droite ! Le sectaire, c'est celui qui a des œillères, qui n'admet pas que la vérité puisse être autre part que là où il la cherche, qui se croit muni du privilège d'infaillibilité, celui en un mot qui a l'état d'esprit théologique, car il y a des théologiens de l'Incroyance, comme il en est de la Foi.

Telle était notre position intellectuelle en 1908, et elle n'avait pas changé en 1912, à l'heure où la cérémonie de Cinquantenaire de cette maison nous incitait à prendre la parole devant le magnifique auditoire groupant l'élite du monde littéraire, scientifique et politique. Que pouvions-nous faire d'autre qu'affirmer la ligne de conduite qui est celle de tout homme soucieux de sauvegarder l'indépendance d'autrui, parce qu'il estime que le souverain bien, c'est sa propre liberté de penser ! Je ne comprends pas pour ma part qu'un homme de haute culture ait pu écrire, en ce début du XXe siècle la phrase dont M. Charles Maurras aurait l'entière responsabilité, s'il ne trouvait son excuse dans un état d'esprit de partisan : « L'*unité de conscience*, même au prix de violentes offenses à la liberté, reste un bien en soi. » Non, mille fois non, à notre époque, il n'est plus d'unité de conscience possible, même par la plus violente des coercitions... il y en aurait d'autant moins que la main serait plus rude qui tendrait à l'imposer ! Et c'est une telle constatation, dont l'histoire de toute l'Europe et de notre pays plus que de tout autre nous enseigne la leçon, c'est cette constatation qui fait la raison d'être de l'attitude libérale.

Il est clair que si notre politique, dans son orientation depuis vingt années, avait suivi la ligne qui se dégage de l'ensemble des discours par lesquels M. Ribot est intervenu dans tous les grands débats

parlementaires, la France eût épargné à des citoyens, qui, fussent-ils différents d'opinions, restent quand même enfants d'une commune mère, bien des déchirements intérieurs, et par contre-coup fortifié cette position extérieure, qui doit être le premier souci actuel de tout gouvernement digne de ce nom. C'est assez dire pour marquer la valeur expressive de cette haute figure parlementaire qu'est M. Alexandre Ribot, qui le rattache à nos grands orateurs, et par une filiation moins directe, mais non moins certaine, à celles des Parlementaires anglais qui firent la gloire de leur pays!

PAUL FLAT.

" L'ARC D'ULYSSE ", DE GERHART HAUPTMANN (1)

Gerhart Hauptmann a eu des fortunes diverses au théâtre; il a eu d'éclatants succès et des chutes profondes. Mais ce qu'on ne peut lui contester, c'est la variété de ses tentatives, qui ne sont jamais banales. Sa carrière procède par une série de renouvellements et ne semble jamais fixée. A quelle école appartient-il? Est-il réaliste ou idéaliste, classique ou romantique? On ne le sait, il ne le sait pas lui-même, ou il ne veut pas le savoir. Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'il est loin de ses origines. Aujourd'hui, après bien du chemin parcouru, le voilà qui essaie de rajeunir sa muse au contact du divin Homère et de faire goûter à son public blasé quelque chose de « l'aimable simplicité du monde commençant ».

La recherche de cette simplicité a toujours été l'écueil des imitateurs modernes d'Homère. Est-il possible d'être simple dans une société qui ne l'est plus? Peut-on se dépouiller complètement, par un effort d'abstraction, de ce que des siècles de civilisation ont ajouté aux traditions de l'antiquité primitive? Un poète français, plein de hautes visées et de nobles intentions, Ponsard, l'a essayé un jour, et il a écrit une tragédie en trois actes et avec chœurs sur la lutte d'Ulysse contre les prétendants. Il reproche à André Chénier, le plus antique des poètes modernes, d'avoir manqué de hardiesse, ou d'intelligence critique, d'avoir vu Homère à travers Virgile, d'avoir reculé devant la rudesse, la brutalité homérique. « J'aime infiniment Homère, dit-il dans une préface; ce que j'aime en lui, c'est son style très simple, très familier, très naïf, et qui en même temps représente les objets comme dans un tableau. » C'est cette naïveté qu'il veut reproduire, sans altération d'aucune sorte, sans déguisement et sans fausse élégance. Mais suffit-il de transposer une idée d'une langue dans une autre pour obtenir un effet analogue? Telle expression qui plaît par sa naïveté dans le texte grec, parce qu'elle fait partie d'un ensemble naïf, détonne dans une phrase française semée de mots abstraits. D'autres fois, l'image homérique, qui « fait tableau », et qui fait réellement voir l'objet, n'est plus, chez l'imitateur français impuissant à la rendre, qu'une réminiscence prosaïque. Après la victoire d'Ulysse, quand les corps des prétendants sont étendus sur le sol, Ponsard fait dire au chœur :

> Les voilà, ces hommes superbes,
> Les uns sur les autres couchés :
> Ainsi palpitent [illegible]
> Les poissons que l'on a pêchés.

C'est bien ce que dit Homère, mais il ne se borne pas à le dire, il le peint : « Ulysse regarda par toute la salle, si l'un des hommes était encore en vie, se dérobant au noir Destin ; mais il les vit tous étendus dans le sang et la poussière : ainsi des poissons que le pêcheur a retirés de son filet gisent sur la côte écumeuse, où l'ardent soleil achève de leur arracher l'âme. »

Le sujet d'Ulysse errant sur les mers et retrouvant après vingt ans d'absence son épouse fidèle, a tenté les poètes, les artistes, les musiciens. On sait que Gœthe a laissé un beau fragment sur Nausicaa. Le jeune poète Théodore Kœrner, mort les armes à la main dans la campagne contre Napoléon, écrit à la date du 10 février 1813 : « On me demande un livret d'opéra sur le Retour d'Ulysse, dont Beethoven ferait la musique ; ce serait un beau sujet pour Gluck, s'il vivait encore. » Quoi qu'en dise Théodore Kœrner, les luttes héroïques du « patient » Ulysse et de la « prudente » Pénélope avaient de quoi tenter le génie vigoureux de Beethoven.

On ne reprochera pas à Gerhart Hauptmann d'avoir marché trop docilement sur la trace d'Homère. Tout en respectant le fond du sujet, il n'a pu s'empêcher de lui donner par endroits une teinte romantique. La pièce débute par une scène pittoresque. Nous sommes dans la ferme du « divin porcher » Eumée, et pendant les cinq actes le lieu ne changera pas. La ferme couronne un promontoire au-dessus de la mer; du côté de la terre, un mur la défend contre les bêtes sauvages et les maraudeurs. Derrière la maison et le foyer domestique s'étendent de vastes cours, où les porcs et les chèvres sont parqués par centaines. Le paysage se termine par une bordure de chênes séculaires.

Deux servantes, portant des cruches sur leur

(1) *Der Bogen des Odysseus*, Berlin 1914.

tête, débouchent par l'étroit sentier qui monte du rivage. Elles ont puisé de l'eau à la fontaine consacrée aux Nymphes ; car les puits sont desséchés ; il semble que, depuis le départ d'Ulysse, l'île, déjà peu fertile, soit frappée de stérilité. Mélanto, qui paraît la première, est la servante infidèle, telle que l'a dépeinte Homère, mais que le poète moderne a marquée d'un trait plus précis, « une grosse fille aux cheveux roux », la compagne de débauche des prétendants. La seconde, Leucone, « d'une beauté idéale », est une création de Hauptmann ; il lui attribue le rôle de Minerve, qu'il n'a sans doute pas voulu faire paraître sur la scène, quoiqu'en général il ne répugne pas au merveilleux. Leucone, en effet, c'est Minerve dans le corps d'une mortelle. Elle aime Télémaque, avec qui elle a été élevée ; c'est elle qui lui donne le conseil de se rendre à Pylos et à Sparte pour avoir des nouvelles de son père. C'est elle aussi qui la première reconnaît Ulysse sous les haillons du mendiant.

On sait comment le retour d'Ulysse est présenté dans l'Odyssée. Les navigateurs phéaciens le déposent endormi sur le rivage d'Ithaque. Minerve l'enveloppe d'un nuage : c'est comme un voile jeté sur son passé. Quand il se réveille, tout est changé devant ses yeux. Mais Minerve dissipe le nuage; il reconnaît le port, les rochers qui l'enserrent, et, tout près de lui, la grotte des Nymphes, avec l'olivier qui en protège l'entrée. Alors il baise la terre, et, levant les mains, il s'écrie : « Naïades, filles de Jupiter, je croyais que je ne vous reverrais plus, et maintenant, je vous salue d'un cœur joyeux, et je pourrai vous offrir des présents comme autrefois. » Mais Minerve lui rappelle que ses ennemis l'attendent dans sa propre demeure ; et, pour le rendre méconnaissable jusqu'à ce qu'il ait trouvé les moyens de se venger, elle le touche de sa baguette, comme une fée moderne ; « et elle dessèche sa peau sur ses membres, et elle fait tomber ses cheveux de sa tête, et elle ternit l'éclat de ses yeux, et elle lui donne une besace et lui met un bâton à la main, et elle le couvre d'un vêtement en haillons. »

Mais ce changement n'a pas paru assez complet à Hauptmann; il ne lui suffit pas qu'Ulysse prenne le dehors d'un mendiant; il faut encore qu'il simule la folie. Le poète pourra ainsi lui mettre dans la bouche des discours à double entente, de ces propos incohérents qui cachent une profonde sagesse. La folie n'est-elle pas chose mystérieuse et sainte, et n'arrive-t-il pas que les dieux révèlent l'avenir à ceux qu'ils ont frappés de démence ? Ulysse s'annonce plusieurs fois comme le roi du pays sans provoquer autre chose qu'un sourire de pitié chez les assistants. Et voici que tout à coup le tonnerre gronde sur la cime du mont Nérites et les sources recommencent à couler, et les bergers accourent, disant qu'ils ont entendu la voix du Grand Pan. Ulysse comprend que le dieu des mers a enfin cessé de le poursuivre, et il s'écrie : « Répondras-tu, ô Poséidon, par un tonnerre souterrain, au tonnerre éclatant de Jupiter ? Je vois l'égide blanche de Minerve couvrant les flots, et ses rayons viennent jusqu'à moi. Maintenant je puis te braver. J'ai trop souffert pour pouvoir souffrir encore; je suis arrivé au terme de ma course. » Il tombe la face contre terre, et reste étendu sans mouvement. « Où est il? demande Télémaque; la terre l'a-t elle englouti ? — Il prie les Immortels, répond Leucone. C'est un voyant; il est plein du dieu, étant un demi-dieu lui-même. »

Le rôle d'Ulysse, dans ce qu'il a de merveilleux, pourrait avoir de la grandeur, si le poète ne lui avait donné un compagnon de folie dans Laërte. Faut-il, ici encore, rappeler le vieil Homère, et montrer le père d'Ulysse coupant des branches pour enclore son verger et arrachant les mauvaises herbes de ses plantations? Hauptmann suppose, au contraire, que Laërte est tombé en enfance, et il en fait un objet de risée. La scène où il exécute avec Ulysse une danse devant les bergers est simplement grotesque. Son rôle est, du reste, parfaitement inutile.

Le caractère de Télémaque est celui qui se dégage le plus nettement de l'imbroglio romantique. Les expériences de son voyage, les dangers qu'il a courus, les souvenirs des travaux d'Ulysse qu'il a rencontrés partout, l'ont mûri et ont fait de lui un homme; la lutte qu'il va soutenir à côté de son père fera de l'homme un héros. Il est vrai que cette dernière métamorphose, très visible dans Homère, est faiblement indiquée chez Hauptmann.

On peut s'étonner aussi que Télémaque, après avoir longtemps cherché son père à travers les mers, vive pendant quatre actes à côté de lui sans qu'aucun indice lui révèle sa présence. Dans une belle scène, toute moderne, il se confesse et s'analyse devant Leucone : « Mon père ne reviendra plus. L'espérer encore serait un leurre, presque un crime. Les dieux ne veulent pas que, leur demandant l'impossible, on les fasse souvenir des limites de leur propre pouvoir. C'est un bonheur pour mon père qu'il ne vive plus. Ce qu'il a souffert, les dieux ne l'infligent à ceux qu'ils aiment que pour un temps limité. Je comprends seulement maintenant ce qui a dû s'agiter dans son noble cœur. Quand derrière moi la terre d'Ithaque s'enfonçait dans le vaste sein de la mer, alors pour la première fois le nom de père surgit du fond de ma poitrine, je compris Ulysse, et je souffris avec lui, et l'image seule de son immense infortune fit couler les larmes de mes yeux. Alors j'ai [illegible] pre-

mière fois celui dont ma mère me disait que j'étais le fils ne fut plus pour moi un étranger, et son âme embrassa la mienne et demeura près de moi. Dans la nuit profonde, quand je tenais le gouvernail et que les vagues s'enflaient sous mon navire, je sentais l'haleine de mon père, qui me touchait, et quelque chose comme une main qui passait sur mon front et sur mes épaules, et un bonheur inconnu m'emplissait le cœur, et une voix me criait en moi-même : Tu es son fils, tu n'est plus un orphelin ! Puis quand nous tournions la proue vers le rivage natal, son esprit volait devant moi ; et quand je sautai à terre, le bruit sourd de mes pas sur le sol me sembla la voix de celui qui quittait la demeure souterraine pour reprendre possession de son royaume. »

Et Pénélope ? Elle ne paraît pas sur la scène, mais elle est présente partout. Au reste, elle n'est pas nécessaire au sujet, tel que Hauptmann l'a conçu. Ce qui fait le fond du drame et ce qui en domine tous les détails, c'est l'idée d'une existence traversée par un destin contraire. « Tu ne sais pas, dit Ulysse à Télémaque, par combien de métamorphoses un homme doit passer, avant qu'il soit mûr pour la mort. » A ce point de vue, Laërte n'est qu'une doublure d'Ulysse. Une scène les montre assis l'un à côté de l'autre et se ressemblant à tel point, que la vieille nourrice Euryclée elle-même a de la peine à les distinguer. Ils sont tous deux les jouets du sort. L'un passe par la folie, l'autre retourne à l'enfance ; la main des dieux s'appesantit également sur l'un et sur l'autre.

La Pénélope de Hauptmann n'est pas aussi simple que celle d'Homère. Elle a en elle quelque chose de problématique et de fuyant, quelque chose de l' « Éternel féminin qui nous attire », et qui nous trahit aussi. Elle est pour Ulysse une dernière cause d'inquiétude. Même la bienveillante Leucone remarque qu'elle ne décourage pas asssz les prétendants, et elle la soupçonne presque de se complaire à leurs hommages La fidèle Pénélope défait bien sa toile chaque nuit, mais elle ne manque pas de la recommencer le matin. Ulysse, au moment d'engager la lutte contre les prétendants, demande à Télémaque : « Ta mère est-elle réellement aussi belle qu'ils le disent ? — Une splendeur l'environne à chacun de ses pas, répond Télémaque. — Mais ne me méprisera-t-elle pas ? reprend Ulysse. O méfiance, tu as glissé ton venin dans mon âme. Ne faut-il pas se méfier des dieux et des hommes et de soi-même ? Et quant aux femmes, ne s'appellent-elles pas Circé, Calypso, Hélène et Clytemnestre ? Et pourtant aucune d'elles n'était entourée d'une cour aussi pernicieuse que la perfide qui fut ma femme... »

Ulysse doute. Son doute est-il fondé ? Le drame manque de ce qui en paraît être la conclusion naturelle. En faut-il faire un reproche à Gerhart Hauptmann ? On sait qu'il se met de plus en plus à l'aise avec ce qu'on appelle les lois du théâtre. Ses personnages entrent et sortent sans raison apparente, à mesure qu'il a besoin d'eux. Pourquoi les prétendants viennent-ils à la ferme d'Eumée ? Pourquoi Laërte s'y trouve-t-il ? Pourquoi l'arc d'Ulysse, qui est avant tout une arme de combat, est-il resté aux mains d'un berger ? Autant de questions qui touchent à la vraisemblance tout extérieure, et qu'on pourrait multiplier encore. Mais il est entendu qu'il ne faut pas trop gêner la fantaisie des poètes : c'était déjà l'avis du vieil Horace, et c'est surtout avec Gerhart Hauptmann qu'il importe de ne pas l'oublier.

A. Bossert.

LES THÉATRES A PARIS PENDANT LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XVIIe SIÈCLE

I. — Les Principales Scènes.

Les origines de nos scènes parisiennes sont obscures. Il faut arriver à l'époque classique, aux succès de Molière et de Racine, pour savoir avec certitude sur quel théâtre et par quels acteurs telle pièce fut jouée ; pour la période antérieure, c'est-à-dire la première moitié du XVIIe siècle, rares sont les œuvres sur lesquelles ces informations nous soient parvenues avec des garanties d'authenticité : et, pour ne citer qu'un illustre exemple, on n'a pas établi de façon irréfutable où fut donnée la « première » du *Cid*. Les présomptions sont en faveur du « Marais » en raison de l'amitié que Corneille portait à Mondory. La pièce paraît d'ailleurs avoir été jouée sur les deux théâtres, Marais et Hôtel de Bourgogne.

Pauvreté des documents, fantaisie des anciens « historiens » du théâtre, telles sont les deux causes de la confusion qui règne en cette matière. Les Parfaict et les Félibien, les Léris, les Mouhy, même Paul Lacroix et Victor Fournel ont accumulé les assertions sans preuves et accrédité mainte erreur dont il a été réservé à l'érudition moderne de faire justice. (1) C'est ainsi qu'on tenait jusqu'à nos jours pour axiome que Paris avait, *dès 1600, deux scènes* pour les représentations publiques ; les documents ont montré que ces deux grandes scènes rivales,

1 Voir surtout E. Rigal, *Le théâtre français avant la période classique*.

l'Hôtel de Bourgogne et le Marais, ne datent, comme théâtres réguliers et sédentaires, que d'environ trente ans plus tard.

Quel fut l'état du théâtre pendant ce premier tiers du grand siècle? Les troupes étaient encore ambulantes : le *Roman Comique* de Scarron dépeint leur existence. Seuls étaient établis à demeure, à Paris, les tréteaux ou « échafauds » des Farceurs, alors en pleine possession du succès : tréteaux de la place Dauphine, occupés par Tabarin de 1619 à 1626 ; plus tard, tréteaux du Jeu de paume près de l'Estrapade, avec Gauthier-Garguille, Turlupin et Gros-Guillaume, et tant d'autres. La plus ancienne des trois compagnies dont la réunion devait plus tard former la Comédie-Française est celle de l'Hôtel de Bourgogne. Ce théâtre fut le premier, et, pendant cinq ans, le seul régulier à Paris; il était situé rue Mauconseil, dans l'angle qu'elle forme avec la rue Française, c'est-à-dire dans le quartier Saint-Denis et sur les confins du quartier des Halles : l'Hôtel des ducs de Bourgogne, qui s'éleva sur cet emplacement, tombait en ruine et n'était plus qu'une masure lorsqu'en 1548 les Confrères de la Passion (1) quittant l'hôtel de Flandre, achetèrent le terrain, long de 17 toises sur 16 de large, pour y établir leur salle de théâtre. Jusqu'à la fin du siècle, ils y jouèrent eux-mêmes leurs farces, moralités et soties ; les « mystères » ayant été interdits par le Parlement l'année même de l'ouverture de la nouvelle salle. Mais le public était las de ce genre de spectacle qu'il trouvait « gothique » et sans doute aussi de ces acteurs improvisés ; on sait que la Confrérie de la Passion se composait de bourgeois et d'artisans de Paris. Les théâtres provisoires des Foires Saint-Germain et Saint-Laurent leur faisaient d'ailleurs une dure concurrence. Après quelques essais, qui sans doute leur réussirent, les Confrères prirent définitivement le parti de louer leur salle à des acteurs professionnels.

Alors commença une longue lutte ; par arrêt du Parlement du 17 novembre 1548 les Confrères avaient été investis, à l'exclusion de tous autres, du droit de donner, à Paris, des représentations dramatiques. Qu'une pièce fut jouée à Paris, soit dans une salle publique, soit chez quelque bourgeois, les Confrères ne manquaient pas de revendiquer leur privilège : ordre était intimé aux contrevenants de se transporter bien vite à l'Hôtel de Bourgogne. De là force décisions judiciaires qui forment aujourd'hui le plus clair de notre documentation sur l'histoire dramatique du temps.

Des nombreuses troupes françaises et italiennes qui défilèrent ainsi sur cette scène, seule est à retenir la compagnie française dirigée par Valeran Lecomte : dans son bail, en date du premier mai 1599, Valeran et ses compagnons prennent déjà le titre de « Comédiens français ordinaires du roi » ; toutefois, nulle stabilité encore : en 1607 seulement, on voit reparaître rue Mauconseil les « Comédiens du roi » : ils y restent jusqu'en 1622 ; puis après des pérégrinations à Paris ou en province, ils reviennent à l'hôtel en 1628 et cette fois pour y demeurer jusqu'en 1680. C'est l'avènement de notre première scène régulière.

Sur les origines du théâtre du Marais, le second dans l'ordre chronologique de fondation, la confusion est pire. Question plus obscure que celle des sources du Nil, dit Fournel. Quand se fonda le Marais? Dès 1600, prétendent les uns : en 1620, affirme Chapuzeau ; à l'arrivée de Mondory en 1629, selon d'autres.

Où s'établit-il? d'abord à l'Hôtel d'Argent, mais l'hôtel qui portait ce nom d'heureux augure était sis non au Marais, mais à la Grève : puis rue Michel Le Comte, mais cette rue appartient au quartier St-Martin ; ce n'est qu'en 1634 (le bail est du 8 mars de cette année) que la troupe se fixa définitivement dans un jeu de paume de la rue Vieille-du-Temple, au quartier du Marais qui a donné son nom au théâtre.

Comment se forma-t-il? Par un démembrement de la troupe de l'hôtel de Bourgogne, dont il ne fut d'abord qu'une succursale, a-t-on prétendu : mais Corneille écrit dans son examen de *Mélite* « que le succès de cette pièce « établit une nouvelle troupe de comédiens à Paris, malgré le mérite de celle qui était en possession de s'y voir l'unique. » Or *Mélite* fut jouée vers la fin de 1629 : il n'y avait donc, jusqu'à cette date, qu'une troupe de comédiens, celle de l'Hôtel de Bourgogne.

Si, négligeant ces opinions contradictoires, on s'en tient aux documents, on constate que la dénomination arbitraire de troupe du Marais désigne en réalité plusieurs troupes différentes qui, ne voulant pas aller chez les Confrères, ont cherché successivement d'autres asiles : qu'en 1629 une de ces troupes, dont était l'acteur Mondory, et qui n'existait encore qu'à l'état embryonnaire, s'est créé, avec la *Mélite* de Corneille, un succès qui lui a procuré quelque consistance ; mais restée nomade encore quelques années, c'est à la fin de 1634 seulement, le bail, comme il est dit plus haut, ayant été passé le 8 mars, qu'elle s'est fixée définitivement rue Vieille-du-Temple. Précisons : à droite en montant, et près

(1) [illegible]

de la rue de la Perle qui existe encore) dans cette salle incommode par sa situation éloignée qui fit du théâtre du Marais l'Odéon du XVIIe siècle. On lit dans la « Gazette » de Th. Renaudot du 6 janvier 1635 que « Sa Majesté »... veut bien entretenir (à Paris) trois bandes de comédiens, la première à l'Hôtel de Bourgogne, la deuxième aux Marais du Temple, de *laquelle Mondory ouvrit le théâtre dimanche dernier*, et la troisième au faubourg St-Germain.

Richelieu protégeait la troupe de Mondory, à laquelle le cardinal de la Valette faisait une pension, et dont Corneille fut, au moins à ses débuts, l'un des auteurs attitrés. L'Hôtel de Bourgogne avait la protection de Louis XIII qui voulait peut-être « faire dépit » au Cardinal, dit Tallemant.

La période d'apogée du Marais se termina avec la carrière de Mondory qui se retira du théâtre en 1637; un jour qu'il jouait avec son ardeur coutumière le rôle d'Hérode dans la « *Marianne* » de Tristan, il tomba frappé d'apoplexie et resta longtemps paralysé d'une partie de ses membres. Après lui, son théâtre se maintint jusqu'à l'établissement de la troupe de Molière au Palais-Royal en 1660 ; puis il végéta encore jusqu'en 1673, et fit alors sa jonction avec la troupe de Molière.

Certains témoignages de contemporains démontrent que ce théâtre avait un public restreint à cause de sa situation ; Chapuzeau par exemple, dans son « Théâtre françays » de 1674 nous révèle le dégoût que l'éloignement de ce lieu (la salle de la rue Vieille-du-Temple) pouvait donner au bourgeois, surtout en hiver et « avant le bel ordre qu'on a apporté pour tenir les rues bien éclairées jusques à minuit, et nettes par tout et de boue et de filous. »

Avec la troupe de Molière à laquelle se joignit celle du Marais, nous arrivons à la plus célèbre compagnie dramatique du XVIIe siècle, celle qui fut la véritable origine de la Comédie-Française.

Vers 1643 s'était formée, sous la direction de Madeleine Béjart et de son frère, une troupe qui s'établit à la Croix-Blanche, au faubourg St-Germain, et prit le nom d'Illustre Théâtre ; elle eut pour protecteur le prince de Conti; Molière y fut reçu comme acteur, puis en devint directeur. Après avoir parcouru la province de 1646 à 1658, cette troupe de Molière revint à Paris et se fixa, sous le titre de « Comédiens de Monsieur », à l'hôtel du Petit Bourbon, près du Louvre et de St-Germain-l'Auxerrois, sur le quai. En 1660, la salle ayant été détruite, les Comédiens de Monsieur émigrèrent au Palais Royal ; cette scène, située dans l'aile droite du Palais, vers le commencement de la rue de Valois, avait été fondée en 1639 par Richelieu qui y fit jouer sa tragédie de *Mirame*. En 1665, le succès étant définitivement conquis, les Comédiens de Monsieur devenaient la « troupe du roi. »

On sait qu'après la mort de Molière (1673), sa troupe et celle du Marais fusionnèrent et se transportèrent rue Mazarine, puis rue Guénegaud, et que le 25 août 1680, la jonction de ces deux troupes avec celle de l'hôtel de Bourgogne forma la Comédie-Française.

II. — La Salle, les Places, le Prix.

On se tromperait fort si l'on imaginait d'après les salles de théâtre de nos jours celles de l'Hôtel de Bourgogne, du Marais ou du Palais-Royal : le prestige des chefs-d'œuvre qui y furent joués s'étend en quelque manière sur leur état matériel et la gloire de nos génies dramatiques illumine de son triple rayonnement les scènes où elle se révéla ; mais ce n'est là qu'illusion : dans leurs commencements surtout, l'Hôtel et le Marais furent modestes, presque misérables, et différaient peu, comme installation, des théâtres forains et des tréteaux des Farceurs.

« J'ay ouï dire à des gens asgés — écrit, en 1688, Perrault dans son *Parallèle des anciens et des modernes* — qu'ils avoient vu le théastre de la Comédie de Paris (l'hôtel de Bourgogne) de la mesme structure et avec les mesmes décorations que celuy des danseurs de corde de la foire Sainct-Germain et des charlatans du Pont-Neuf, que la comédie se jouoit en plein air et en plein jour, et que le bouffon de la troupe se promenoit par la ville avec un tambour pour avertir qu'on alloit commencer. »

Figurons-nous une salle de jeu de paume : c'est dans ces salles qu'on installa les premiers théâtres, et on ne quitta les jeux de paume qu'au temps de Molière. A l'une des extrémités du parallélogramme, une estrade, c'est la scène; appuyés au murs, deux ou trois rangs de galerie de bois, où étaient les loges; mais la disposition de ces galeries n'était pas heureuse; elles suivaient les murs à angles droits, de sorte que des places de côté, du moins des plus voisines de la scène, les spectateurs ne voyaient qu'un coin de celle-ci; des places de face, on ne voyait ni n'entendait, à cause de l'éloignement.

Au parterre, c'était pis : d'abord, on était debout, et comme le plancher n'était point incliné, les premiers rangs seuls pouvaient voir aisément; aux rangs plus éloignés, il fallait se hausser sur la pointe des pieds. Il n'y avait point de séparations des places, par suite, pas de limite à l'entassement des spectateurs, qui, en outre, faute de vestiaire, restaient embarrassés de leurs manteaux, de leurs cannes, de leurs épées. Ce ne fut qu'en 1782 qu'on établit des bancs au parterre.

Les prix étaient modiques : au parterre on payait

deux sous en 1541, cinq sous en 1609 et encore en 1620, neuf à dix sous en 1634; enfin, vers 1652 le prix se fixa à quinze sous.

Aux galeries le prix était de dix sous en 1609-1620, dix-neuf à vingt sous (un teston) en 1634, cinq livres dix sous vers 1652.

Les places les plus chères étaient les banquettes de la scène, où la place valait un écu d'or.

Malgré la modicité de ces prix, nombre de gens s'arrogeaient le droit d'entrer sans payer : d'abord tout ce qui appartenait à la maison du roi, et aussi les mousquetaires, et encore tous les laquais qui s'introduisaient à la suite de leurs maîtres. On tenait à honneur d'aller au théâtre gratis, disposition qui se rencontre aujourd'hui encore chez tel de nos contemporains, heureux d'obtenir des entrées *gratuites* au théâtre, au prix de dîners qui lui coûtent fort cher. Mais écoutons les doléances de Bruscambille :

« Le trésorier de nos menus plaisirs ne sera quelquefois payé à la porte que d'un branlement de tête, mêlé d'une gravité morfondue dans le cabinet de l'avarice... Quelque ignorant, ignorantissime, filant sa moustache gauche et jetant nonchalamment ses yeux sur ce pauvre Cerbère ou Janitor, lui fera signe des doigts que sa qualité le fait passer sans flux... Bref, c'est proprement emplir nos bourses de vent. Je ne sais de quoi on doit entretenir ces gens-là qui nous font l'honneur de remplir le parterre de notre salle. Je proteste à tour de bras qu'ils méritent récompense, et qu'il est raisonnable qu'ils soient traités selon leur mérite. »

C'était un emploi fort dangereux que celui de Cerbère ou Janitor dont parle Bruscambille; pour entrer sans bourse délier, on employait la force, si la ruse échouait; aussi le portier du théâtre s'armait-il d'une épée, étant obligé de tenir tête à des seigneurs qui, pour passer « sans flux » d'argent, selon le mot de Bruscambille, auraient fait « fluer » sans l'ombre d'un scrupule le sang du pauvre Cerbère.

Mais le pire abus était dans l'admission d'un certain nombre de spectateurs privilégiés sur des banquettes placées de chaque côté de la scène. Motivée à l'origine par l'insuffisance des places, cette tolérance, établie en faveur des marquis et autres gens de la cour, qui, au dire de Chapuzeau, « ne pouvaient faire qu'un riche ornement » de cette scène sur laquelle ils étaient admis, créait un inconvénient insupportable pour les acteurs et les spectateurs : « Il y a cette fâcheuse, disent les *Historiettes* de Tallemant, une incommodité épouvantable à la comédie, c'est que les deux costez du théâtre sont tout pleins de jeunes gens assis sur des chaises de paille; cela vient de ce qu'ils ne veulent pas aller au parterre... Pour un escu, ou pour un demy louis, on est sur le théâtre; mais cela gaste tout, et il ne faut quelquefois qu'un insolent pour tout troubler. » Trente ans plus tard, Molière, dans la tirade célèbre qui ouvre la comédie des *Fâcheux*, honnit, à son tour, le *Fâcheux de théâtre* :

> Les acteurs commencent, chacun prend sa chaise
> Lorsque d'un air bruyant et plein d'extravagance
> Un homme à grands canons entre brusquement
> Et, traversant tout le lieu, se vient placer
> Au milieu du théâtre, et, pour se montrer,
> Il prend, de sa chaise, un siège qu'il pose
> Et, sans rien dire, s'assied et se repose.

Puis le voilà qui tantôt traverse la scène à grands pas, tantôt plante sa chaise au milieu du devant, parle plus fort que les acteurs, récite tout haut les vers de la pièce avant eux.

Cet état de choses dura jusqu'en 1759, et la réforme ne se fit pas sans rencontrer une résistance acharnée de la part des jeunes seigneurs à qui cette disposition de places sur la scène permettait de se donner eux-mêmes en spectacle, et aussi, constate Fournel, de pratiquer à l'aise leur commerce galant avec les actrices.

III. — Le Public.

Le public des théâtres était alors fort grossier et turbulent : le parterre surtout n'était fréquenté que par la populace; il « fourmillait de pages, voleurs, laquais et autres ordures du genre humain (Scarron, *Roman comique*). Ce n'étaient que propos impudiques, querelles d'ivrognes, insolences des bretteurs, des laquais, des écoliers, désordres de toute sorte, rixes, tours des pages, vols des filous qui, dit Saint-Arnaud dans le *Parfait comédien*, s'y rassemblent.

> Dans le parterre et dans le parquet
> Pour faire un [illegible]

« Des voleries fréquentes, plusieurs personnes battues et excédées, avec pertes de leurs manteaux et chapeaux », voilà ce qui, aux termes d'un arrêt de 1633 se passait au théâtre de la rue Michel le Comte; et les choses n'allaient pas autrement rue Mauconseil.

On voit que si, comme nous l'avons dit, beaucoup de spectateurs ne payaient pas leur entrée, tous risquaient d'être volés et de laisser entre les mains des tire-laine leur bourse qu'ils avaient su défendre contre la modique demande du portier. Le lieu n'était pas sûr. C'est en vain que Guillot Gorju, dans un but facile à comprendre, prétendait le contraire et s'efforçait de rassurer les honnêtes gens.

L'auditoire, impatient et tumultueux si la pièce se faisait attendre, ne se contenait guère pour écouter les acteurs : conversations, sifflets, cris, huées, interrompaient à chaque instant la pièce : « l'un tousse, l'autre crache, l'autre p[illegible], l'autre

rit, l'autre gratte son c.. ; il n'est pas jusqu'à Messieurs les pages et laquais qui n'y veuillent mettre le nez, tantôt faisant intervenir des gourmades réciproquées, maintenant à faire pleuvoir des pierres sur ceux qui n'en peuvent mais. » (Bruscambille, Fantaisies, 1612). Ainsi on jetait des pierres, et on jetait aussi des pommes, de la poudre; en 1665, à une représentation de l'*Amour médecin* « il fust jetté du parterre le gros bout d'une pippe à fumer sur le theastre. »

Comme, faute de vestiaire, on entrait dans la salle avec ses armes, on passait vite des querelles aux voies de fait; quelquefois le sang coulait : des portiers du théâtre furent tués; c'est au nombre des portiers tués qu'on évaluait le succès d'une pièce. En 1641, Louis XIII dut par un édit défendre aux laquais « de porter espées, dagues ny pistolets. »

Bref, une maison mal famée, un lieu de débauche, Dulorens, dans ses Satires (1624), dit le mot cru) c'est en ces termes que les contemporains, le Père Garasse, Claude Le Petit et d'autres, parlent du théâtre. On s'explique les appréhensions qu'il inspirait aux honnêtes gens, principalement aux femmes, qui n'osaient pas aller à la Comédie, ainsi que le rapporte d'Aubignac, vers 1620, et que le constatent piteusement, encore en 1631, les comédiens dans des « Remontrances » qu'ils adressent au roi.

Aussi la bonne compagnie ne s'y risquait-elle point. Il est vrai que Louis XIII encore dauphin fut mené en 1609 à l'Hôtel de Bourgogne : c'est sans doute à son jeune âge — il avait sept ans — que les comédiens de l'Hôtel durent l'honneur de cette visite princière notée en ces termes dans le *Journal* d'Héroard : « Le samedi 7 février, mené (à l'hôtel de Bourgogne) à cinq heures, ramené à six heures et demie : il en récite beaucoup devant Leurs Majestés. » C'était la première fois de sa vie qu'il allait au théâtre : lui du moins avait écouté la pièce.

Mais exception faite pour le jeune spectateur royal, l'abstention presque complète de la bonne compagnie dura jusqu'au temps où des hommes de bonne naissance, les Racan, les Mairet, les Scudéry se firent auteurs dramatiques.

Alors (vers 1630) le public se renouvelle, et le goût change : bourgeois, gens de lettres, gentilshommes, les femmes surtout, se mettent à fréquenter le théâtre, à garnir les loges et le parterre : et cette société polie commence à faire prévaloir son goût : plus de « farces », on préfère les genres sérieux, interprétés par un Mondory ou un Bellerose : la populace seule reste fidèle aux farceurs et se retire du théâtre pour aller aux foires Saint-Laurent ou Saint-Germain, aux tréteaux du Pont-Neuf ou de la place Dauphine, chercher ses spectacles favoris.

Dès lors « les plus délicates dames ne font point de difficulté, écrit en 1630 l'évêque Camus, de se trouver aux lieux où se représentent les tragédies » ; quelques années plus tard selon un autre témoignage contemporain, « elles ne veulent plus faire autre chose » que d'aller au théâtre (*L'ouverture des jours gras, 1634.*) Et Guillot-Gorju d'expliquer ce changement d'attitude des spectateurs, et d'en attribuer aux acteurs le mérite : « Autrefois les comédiens n'étaient pas si parfaits et si excellents dans leur art, ils ne tenaient pas les yeux et les oreilles des spectateurs attachés, ce qui était la cause qu'on se divertissait quelquefois à autre chose; mais la modestie est si grande à présent, et on est tellement ravi des bonnes pensées et des belles conceptions de la poésie, que chacun se tient dans sa loge comme des statues dans leurs niches ». (*Apologie* de Guillot-Gorju, 1634).

Et le relèvement de l'art dramatique est proclamé par Corneille lui-même, dans les vers souvent cités de *l'Illusion* (1635) : le théâtre est désormais « l'amour de tous les bons esprits ».

> « Le divertissement le plus doux de nos princes,
> Les délices du peuple et le plaisir des grands. »

Le plaisir des grands, sans doute, car l'année suivante, Mondory parlant du succès du *Cid*, dit qu' « on a vu seoir en corps aux bancs des loges ceux qu'on ne voit d'ordinaire que dans la chambre dorée et sur le siège des fleurs de lys » ; et que « les recoins du théâtre qui servirent, les autres fois, comme de niches aux pages, ont été des places de faveur pour les cordons bleus, et la scène y a été d'ordinaire parée de croix des chevaliers de l'ordre ».

Mais on se préoccupe aussi du goût populaire : le renouvellement du public n'est pas complet encore : Scudéry écrit en 1636, en tête de sa *Didon*, qu'ayant satisfait les savants par l'observation des règles, il faut aussi contenter le peuple par la diversité des spectacles.

Trois ans après, cette préoccupation secondaire n'est plus de mise : le même Scudéry appelle dédaigneusement le peuple « un animal incapable de goûter les bonnes choses » (*Apologie des spectacles*, 1639). Desmarets dans l'argument des *Visionnaires* (1640) est plus explicite encore :

> Ce n'est pas pour toi que j'écris,
> Indocte et stupide vulgaire;
> J'écris pour les nobles esprits,
> Je serais marri de te plaire.

Nous sommes loin des temps où Hardy, soumis aux goûts de son public grossier, compliquait ses intrigues, multipliait les aventures romanesques et les changements qui procuraient au peuple le plaisir du spectacle matériel ; le goût de la simpli-

cité d'action, accompagné du respect des bienséances, se montre déjà; le théâtre devient aristocratique et la révolution classique est proche.

IV. — Jours et Heures des Représentations. — Composition du Spectacle. — Mise en Scène. — Costumes.

C'est depuis 1680 seulement que les représentations devinrent quotidiennes Tout d'abord la périodicité fut irrégulière. Au début du siècle, l'Hôtel de Bourgogne ne jouait que deux fois par semaine; plus tard, trois fois, les mardi, vendredi et dimanche; le vendredi était le jour réservé aux nouveautés. A partir de 1661 on ajouta un quatrième jour, le jeudi, quand la pièce avait du succès.

On jouait l'après-midi, les rues n'étant pas sûres le soir. Une ordonnance du 12 novembre 1609 prescrit de commencer à deux heures et de finir avant la nuit, c'est-à-dire à quatre heures et demie en hiver. Souvent on retardait, faute d'un public assez nombreux; puis l'habitude s'établit de retarder de plus en plus; à la fin du règne de Louis XIV on ne commençait qu'à cinq heures.

Le populaire ne supportait pas les retards et manifestait son impatience, et Bruscambille de le chapitrer en ces termes : « A peine entrés, vous criez à gorge dépaquetée : Commencez, commencez! Nous avons bien eu la patience de vous attendre de pied ferme... de vous préparer un beau théâtre, une belle pièce qui sort de la forge et est encore toute chaude ». (*Fantaisies de Bruscambille*, 1612).

Le spectacle était annoncé par des affiches: il est fait mention de cet usage dès 1556, mais la plus ancienne affiche qui nous soit parvenue est de 1629, c'est celle du *Ligdamon et Lydias* de Scudéry. Plus anciennement, on se contentait d'une annonce faite par le tambour et l'arlequin devant la porte du théâtre ou dans les rues avoisinantes; ce sont les procédés de publicité en usage dans nos baraques foraines: « Autrefois, écrit Sorel dans sa *Maison des Jeux* (1642) l'Hôtel de Bourgogne n'étoit qu'une retraite de bateleurs grossiers et sans art qui alloient appeler le monde au son du tambour, jusqu'au carrefour de Saint-Eustache, comme on l'apprend dans les contes de Bonaventure des Perriers ». L'annonce et l'affiche coexistèrent pendant quelque temps. L'affiche ne se bornait pas à donner le titre de la pièce, elle tâchait d'allécher le public par des éloges pompeux et menteurs; c'était un vrai boniment écrit; la composition en était confiée à l' « orateur de la troupe ». A la différence des nôtres, elle n'indiquait les noms ni des acteurs, ni de l'auteur. Aux menteries de l'affiche succédaient celles du prologue, boniment parlé, que Bruscambille porta à sa perfection et qui fut, après sa mort (1634), remplacé par la harangue, où s'illustra Bellerose.

Un spectacle complet se composait d'un prologue facétieux en guise de lever de rideau; d'une grande pièce (tragédie, tragi-comédie ou comédie), d'une petite pièce en un acte (farce) et d'une chanson (Gaultier-Garguille était maître dans ce dernier genre). On juge de la figure que devait faire la tragédie, ainsi encadrée entre deux facéties bourrées de « mots de g... », d'obcénités, de scatologie. La farce, où s'illustrèrent à l'Hôtel de Bourgogne les Bruscambille et les Turlupin, les Gros-Guillaume et les Gautier-Garguille, et qui, après leur disparition, devint une spécialité du Marais avec Jodelet, se jouait le plus souvent à l'improvisade et poussait la licence à l'extrême; elle faisait les délices du peuple, et les lettrés eux-mêmes y goûtaient un plaisir qu'ils se gardaient d'avouer.

La décoration était à la fois grossière et fort compliquée; elle ne différait pas, dans son système, de celle où s'étaient joués les « mystères » du xve siècle; nos premiers acteurs tragiques durent s'accommoder du matériel qui avait servi aux Confrères de la Passion, et que ceux-ci leur avaient abandonné en même temps que leur salle. C'était le système du décor multiple, présentant, juxtaposés sur la scène, les lieux divers où se transportait successivement l'action. Ainsi le décor de l'*Agarite* de Durval (1635) comprenait cinq compartiments : au fond une chambre; sur un des côtés, une forteresse baignée par la mer, et un cimetière; sur l'autre une boutique et un bois. Or, la scène était étroite; force était donc de symboliser un bois par un peu de feuillage, un campement par une moitié de tente, et de réduire la majesté des montagnes et l'immensité de la mer à des proportions infimes. L'imagination du spectateur devait y suppléer. Ce n'est pas tout : chaque compartiment offrant peu de place aux personnages, ils ne s'astreignaient point à y rester, mais s'avançaient sur la scène; le spectateur devait supposer qu'ils étaient toujours dans le bois ou dans la boutique où ils avaient paru d'abord.

Le public réclamait la variété du spectacle : il voulait *voir*; il lui fallait des pièces à machines, du genre de nos féeries, et le Marais s'en était fait une spécialité. C'était l'aurore paraissant dans un char traîné par des chevaux, c'était une nuit avec la lune et les étoiles, ou bien la mer chargée de vaisseaux, c'étaient des bûchers, des tombeaux, des prisons.

Même goût de réalisme dans l'action elle-même : on la voulait mouvementée et bruyante : « Pour vous satisfaire, dit Bruscambille en ses *Fantaisies* (1612) il faudrait faire voler quatre diables en l'air,

vous infecter d'une puante fumée de poudre, et faire plus de bruit que tous les armuriers de la rue de la Heaumerie. »

Si le décor faisait injure à la nature, le costume outrageait impudemment l'histoire : passe pour les débuts, où les acteurs, étant pauvres, devaient louer leurs costumes à la friperie : « ils étaient vêtus infâmement », dit des Réaux; mais devenus riches, ils cherchèrent moins l'exactitude que la magnificence. Le pourpoint espagnol, le haut de chausses à crevés, la toque à plumes étaient délibérément portés par les héros de l'antiquité ; une couronne et une « belle robe ornée d'une chaîne » étaient les attributs obligés de tout monarque, sans distinction d'époque ni de pays. Les personnages tragiques jouaient majestueusement en perruques à trois marteaux ; Mondory rejeta ce ridicule usage et paraissait en petits cheveux courts ; Sorel, dans *la Maison des Jeux*, est mis en joie par un Hercule qu'il a vu « les bras retroussés comme un cuisinier, et tenant sur l'épaule une petite bûche en guise de massue », et par un Apollon qui « avait derrière sa tête une grande plaque jaune prise de quelque armoirie, pour contrefaire le soleil. »

(*A suivre.*) LÉON et FRÉDÉRIC SAISSET.

PAULINE PANAM (1)

Histoire d'une jeune Grecque, d'après ses Mémoires

Mais tous ces efforts s'émoussaient devant la mauvaise volonté du duc qui gardait, néanmoins, avec la jeune femme de lointains rapports, comme on peut le voir ci-dessous :

« Je vous envoie les billets pour le ball, quoique je ne désire pas que vous alyes au bal parce que sa ne vous veau rien du tout.

« ERNEST. »

« Tennés vous tranquille, et n'oublié pas que vous êtes sous ma protection eh que vous n'osse pas disposer sans ma vollonté, de vous.

« ERNEST ».

Combien la courtoisie du vieux prince faisait contraste avec les brutalités du soudard ! — Tandis que l'un plaçait Pauline sur un piédestal, l'autre était bien près de la traiter en esclave ; aussi le cœur de la jeune femme allait-il tout entier vers celui que chacun nommait autour d'elle « son ange tutélaire. »

Et certes, pour une simple petite bourgeoise parisienne, ce n'était pas une mince gloire, que d'avoir su captiver le cœur et l'esprit de cet homme universel, car le maréchal possédait tout : intelligence, grâce, saillies, art militaire, littérature !... Il avait aimé les plus belles femmes de son temps, et peut-on oublier qu'il fut l'admirateur passionné de Marie-Antoinette, et l'amant très épris de Catherine *le Grand*, comme il la nommait.

Mais si Pauline recevait avec une douce fierté les hommages de son vieil adorateur, lui, qui connaissait si profondément le cœur des femmes, se trouvait amplement récompensé par la certitude que cette dernière conquête était innaccessible à tous, hormis à sa paternelle affection.

Ne la voyait-il pas journellement repousser avec indignation les hommages de telle ou telle haute personnalité, et n'était-elle pas insensible à l'amour passionné que nourrissait pour elle le charmant Lord Steward ?...

Cependant, sur le conseil du prince, la jeune femme avait commencé la rédaction de ses Mémoires, et comme elle lui demandait timidement un jour si elle oserait les publier, il lui répondit par cette lettre qui eût pu servir de préface à son œuvre :

« Le sort et mes aïeux m'ont fait noble. Mon cœur et un vif intérêt m'ont fait votre ami.

« Comme petit-fils d'un certain nombre de chevaliers, je vous dirais, ménagez les princes, ne publiez pas.

« Comme ami, je vous supplierai de publier.

Oui, Madame, la philosophie, l'humanité, votre intérêt et l'instruction des puissants, réclament l'impression de vos mémoires.

« *Les actions de Cobourg sont de son rang, mais plus de son temps.*

« Quand un prince vous a enlevé à votre pays, vous n'aviez ni la plénitude de la raison, ni cet âge où on commence à apprécier le choix de la vie.

« L'Action de son Altesse Sérénissime n'est plus une *séduction*, c'est un *abus*. Vos mémoires ramenèront S. A. à l'idée du siècle où elle vit. Le siècle les réclame comme des avertissements, des leçons,... des menaces pour le pouvoir, et des matériaux pour l'histoire des mœurs !

« Maréchal DE LIGNE ».

Il regrettait ensuite galamment qu'elle ne lui eût point confié la description de sa personne :

« Je vous eusse fait voir, « écrivait-il », telle que je vous vis au *Prader (sic)* de Vienne !

« Agile et fière dans vos mouvements pleins de noblesse gracieuse et singulière, toute légère, toute majestueuse, et rappelant moins à l'imagination la jeune Française séduite par une Altesse allemande que la fille des contrées brûlantes où naquit Aspasie et où Junon sortit du ciseau de Scopas. »

(1) Voir la *Revue Bleue* des 7, 14 et 21 mars 1914.

Il donnait ensuite à Pauline quelques conseils littéraires : l'engageant à s'étendre le plus possible sur les mœurs gothiques de Cobourg, et à décrire consciencieusement les curieuses figures de *Tittel*, qu'il appelait *Basile*, et du baron *Fischler* qu'il nommait *Tartuffe*.

Mais le maréchal s'illusionnait quand il espérait par ces mémoires ramener Ernest de Cobourg à des sentiments de justice et de générosité, et sa psychologie lui faisait défaut.

L'âme moyenâgeuse du duc avait été coulée dans un moule de bronze, que rien ne pouvait entamer.

Si Pauline avait pu conserver l'ultime protection du maréchal, il est certain que son existence en eût été heureusement modifiée, mais hélas, les jours du brillant homme d'État étaient malheureusement comptés.

Déjà, le « Refuge » de Leopoldbourg, qui avait reçu la visite de tant de souverains, restait fermé, et voici maintenant que la petite maison du bastion, « le bâton de perroquet », était en deuil. Entouré de ses enfants et de ses petits-enfants qui se pressaient avec amour autour de lui, le bon vieillard regardait venir la mort avec sérénité.

« Je vais donner au Congrès un spectacle neuf, murmurait-il avec un fin sourire : l'enterrement d'un maréchal !... »

Sa disparition, au milieu du tourbillon des réjouissances mondaines, surprit comme une catastrophe. Le rire se figea sur les lèvres, disent les chroniqueurs, de vraies larmes coulèrent, toutes les fêtes furent interrompues, et un glas de mort remplaça les joyeux carillons.

Le long de la route qui conduisait au « Refuge » sa chère montagne, où il allait dormir son dernier sommeil, Ligne fut escorté par toutes les illustrations du Congrès (1) tandis que, debout sur les remparts, le czar Alexandre, et le roi de Prusse, très émus, regardaient passer dans la gloire du soleil l'aimable courtisan qui allait désormais faire sa cour au bon Dieu.

*
* *

Pauline pleura le maréchal comme une fille. Toute à sa douleur, elle vivait retirée du monde, quand le coup de tonnerre du 5 mars 1815, annonçant au monde la brusque rentrée en scène de Napoléon, vint donner le signal de la dispersion du Congrès.

Ernest de Cobourg, qui avait enfin gain de cause au sujet de l'agrandissement de son duché, et n'avait désormais plus de scrupules à garder, ni de comédie à jouer, avait envoyé secrètement à la police un avis dénonçant Pauline comme une dangereuse espionne politique, et annonçait à celle-ci que toute pension lui était supprimée.

Hypocritement, toutefois, il lui adressait le billet suivant :

[illegible]

Soyez économe, [illegible] bien soin de petit [illegible]

Qu'il apprend bien, qu'il ne [illegible] trop d'indulgence, ni par trop d'impatience.

Il aura trois lissons par jour : français, lire, écriture, musique, danse.

[illegible]

Cette lettre n'émanait-t-elle pas du plus sensé et du plus généreux des pères ?

Mais avec quel argent Pauline allait-elle payer cette éducation ?

Hélas, écrivant à [illegible] Mme Panam que ses affaires avaient forcée à rentrer momentanément en France, il n'y [illegible] mon [illegible] petit ange qui puissiez me faire supporter le poids de la vie qu'on m'a rendue si affreuse. Reviens vite, ô bonne mère, j'ai tant besoin de tes consolations. »

Pauline, en effet, n'était pas au bout de son martyre, la série des heures noires et des persécutions allait recommencer !

Mme Panam venait de rentrer de voyage et se trouvait seule à la maison, quand des agents du duc enfoncèrent la porte du gentil logis aimé du maréchal, croyant y trouver l'enfant ; mais déçus dans leur espérance, ils assouvirent leur colère sur la pauvre vieille mère et la rouèrent de coups.

Puis, c'est la maladie qui s'était acharnée sur toute la famille : Mme Panam, que l'on croyait déjà perdue, venait de recevoir le viatique, l'enfant s'alitait à son tour, et Pauline, affolée, courait mettre en gage ses pendants d'oreille (16 juin 1815) tandis que le prince Narischkine, dépêché par le grand duc Constantin, découvrait une forte dose de sublimé corrosif dans les médicaments apportés par un certain Pioni, Italien à la solde secrète de Cobourg. Cette fois encore, l'aide pécuniaire et morale du grand-duc avait sauvé la petite famille, mais ce n'était qu'une courte trêve. Constantin allait bientôt [illegible] la Russie, et Pauline voyait s'éloigner un à un, également, tous les amis du maréchal. Il ne lui restait d'autre ressource, pour revendiquer ses droits et ceux de son fils que de s'adresser directement au gouvernement autrichien. Résolution bien périlleuse, dans l'état d'abandon où elle se trouvait. Mais quand il s'agissait de son enfant, Pauline trouvait dans son cœur, un courage à toute épreuve.

(1) Prince [illegible], [illegible] Prince de Lorraine, duc de Richelieu, etc. etc.

*
* *

Décidée à ne plus ménager personne, Pauline rédige donc un long mémoire; elle y expose la conduite du duc à Paris, sa situation depuis la naissance de son fils, ses griefs contre les Cobourg, et adresse le tout à l'archiduc Rénier.

L'effet en est immédiat.

Le lendemain, un ordre lui arrive, de comparaître devant le grand Chancelier de la couronne, Metternich.

Il la reçoit avec beaucoup de courtoisie, et tout de suite lui propose un arrangement :

— Donnez-moi votre fils, lui dit-il, il sera traité comme s'il était le mien. Il ira en pension.

Un geste effaré de la jeune femme l'interrompt :

— Oh cela!... jamais!... j'aurais peur qu'on ne lui fît mal!

— N'ayez nulle crainte. Sous ma protection on n'oserait pas. D'ailleurs, il aura mes médecins, et malheur à eux, s'ils osaient la moindre chose, je vous réponds de sa vie!...

Vous verrez votre fils, tant que vous voudrez.

Dites oui!... et vous, si dévouée, si noble, si généreuse, sortirez enfin de la misère!...

Ce qu'il faut à Ernest, c'est 15.000 francs de rente et le nom de son père, je le ferai légitimer... le duc lui achètera une propriété... Il habitera l'Autriche.

Pauline faiblissait, cette parole affectueuse et autoritaire lui donnait confiance, elle promit de réfléchir.

Le lendemain, quand elle se présenta chez le grand chancelier, il était à table.

Il la reçut néanmoins sans façon, et avec beaucoup de courtoisie.

— Voici, lui dit-il comme préambule, cinq cents florins, que je me fais un plaisir de vous offrir de ma bourse, mais donnez moi votre parole d'honneur que vous ne parlerez plus de rien !

— Prince, je souffre... et je ne dis rien...

— Rien?

Le ministre bondit : « Mais dans toutes les sociétés on n'entend parler que de votre histoire!... Le duc adresse sans cesse des reproches à notre police!... Vous avez envoyé à l'Archiduc Rénier un mémoire, où il y a des choses très fortes.

— C'était la vérité!...

— Oui, mais elle n'est pas toujours bonne à dire!...

— Vous ne pouvez nier, Prince, que l'ambassadeur de Suède, Lœwenheim, n'ait dit chez vous l'autre soir : il faut enfermer cette mère dans une forteresse. On ne doit pas laisser compromettre une grande famille!... Vous lui tournâtes le dos, assure-t-on...

— S'il m'avait fait semblable demande, je l'aurais mis à la porte!...

Qu'avait lu Pauline dans le regard du Chancelier? sa clairvoyance maternelle comprenait-elle que toute cette scène n'avait d'autre but que celui de s'emparer définitivement de son fils? Sans doute, car, s'étant reprise tout entière, elle avoua franchement à Metternich qu'elle ajournait encore sa réponse définitive.

« Quoi! » songeait-elle en regagnant sa demeure, « c'est par un miracle que j'ai soustrait mon enfant à tant de morts imminentes, et je le vendrais à l'homme qui le hait, qui veut sa perte, qui voit en lui une offense pour son orgueil et une preuve vivante de ses fautes? Non, le malheur trempe l'âme, je suis prête à souffrir jusqu'à ce qu'elle se brise, plutôt que de trafiquer de sa vie! »

Et forte de cet instinct qui ne trompe pas les mères, elle avait, dès le lendemain, refusé les propositions du grand Chancelier autrichien, de celui qui avait négocié le mariage entre Marie-Louise et Napoléon, et allait devenir bientôt l'arbitre européen!...

Mais ce refus était la condamnation de Pauline.

A dater de l'heure où elle avait si hardiment résisté à Metternich, le sol de l'Autriche lui était interdit. Il ne lui restait plus qu'à essayer de regagner la France.

*
* *

Cependant deux hommes l'observaient dans l'ombre, deux hommes, de caractères essentiellement différents, passionnément épris de sa grâce et de son caractère, et qui ne demandaient qu'à mettre à son service leur personne et leur fortune.

C'étaient le comte Esterhazy et Lord Steward. Mais dès leurs premières ouvertures, Pauline s'était retranchée derrière ses devoirs de mère, et sans vouloir discuter leurs mérites, les avaient repoussés.

Tandis qu'Esterhazy, vexé dans son amour propre, se retirait en maudissant celle qui le dédaignait, le gentilhomme anglais éprouvait au contraire une secrète admiration pour cette petite Française qui mettait si crânement ses scrupules de conscience au-dessus de son intérêt, et il avait prétendu faire assaut de générosité avec elle, et lui bien prouver qu'il était à la hauteur de ses vues désintéressées.

La lettre, toute spontanée, qu'il lui écrivit à ce moment-là, respire, dans sa simplicité, une haute grandeur d'âme.

« J'ai passé, « disait-il », quatre heures à songer à vous.
« Vous avez besoin de secours!...

« Vous repoussez ma personne.

« Cela n'est pas bien, mais, *no matter*, c'est égal, je vous estime.

« Ernest, mon enfant, je me charge de toi, pour ces trois mois-ci.

« Prends ce rouleau (50 livres sterling), et vous, Madame, comptez sur mes bons offices.

« Je vous débarrasse de mon amour.

Cette offre généreuse, jointe à la somme donnée par Metternich, permit à la jeune femme de rentrer enfin dans sa patrie.

*
* *

« Je revins furtivement en France, dit-elle, je baignai de larmes cette terre riante où la noirceur est si rare, où la compassion, cette qualité des anges, se joint à une si douce amabilité de commerce.

« J'étais sans pain, sans ressource, sans espérances...

« Cependant, il me semblait que ce ciel pur me rendait le calme.

« Je veux mourir en France, et que mon fils soit près de moi ! »

C'est par ces mots que se terminent les mémoires de la jeune Grecque (1).

*
* *

Le retour de Pauline en France, et l'annonce prochaine de ses mémoires, avaient fort irrité Ernest et sa mère. Mais un coup plus rude encore les attendait. On sait les pourparlers secrets au sujet d'une union entre le duc et la grande duchesse Anna Pawlowna. (2) Un avis venant de Russie notifiait à la Douairière de Cobourg que, vu le retentissant scandale de l'aventure d'Ernest avec « la jeune Grecque », ces projets étaient rompus.

Dissimulant sa rage, le duc avait donc consenti à épouser l'aimable Louise de Gotha (3), qu'il rendit fort malheureuse du reste, ce qui n'étonna point les [illegible], dont le jugement sévère s'était résumé, à la veille du mariage, en ces prophétiques paroles : « *Ils* réussiront bien vite à la faire passer sous leur terrible laminoir d'où elle sortira broyée et assouplie comme le reste. »

(1) Pauline Panam [illegible] à Paris, de son [illegible] et [illegible] 1820. [illegible] de Provence.

(2) Elle épousa le Prince [illegible] Orléans.

(3) Louise de Gotha donna six [illegible] Ernest et Albert, [illegible] la reine Victoria.

A la suite de [illegible] qui [illegible] et plus tard, [illegible] le comte Poling.

*
* *

Cependant, la menace de la publication des *Mémoires* de Pauline, sanctionnés par la haute personnalité de feu le Maréchal-prince de Ligne, exaspérait la douairière, et toute une correspondance fut échangée, dans le but d'y faire renoncer la jeune femme, et surtout de rentrer en possession des lettres et documents qu'elle possédait.

Le 9 mai 1820, M. Javon, gérant du duc, priait Mme Alexandre (Pauline) de lui envoyer : la copie de ses *Mémoires*, les lettres et documents qu'elle pouvait avoir en sa possession, et de lui procurer également le détail des sommes qu'elle avait touchées à Vienne, ainsi que celui relatif à la vente de la propriété de Montpellier, — appartenant à Mme Panam mère, — et qui avaient servi à ses besoins, et à ceux de son fils Ernest.

Le 20 août 1820, le duc n'ayant point reçu de réponse satisfaisante à ses exigences, faisait écrire à Pauline, par un certain M. Blavon, une lettre dans laquelle il la blâmait sévèrement de vouloir faire insérer ses *Mémoires* dans les journaux, et lui proposait la médiation du duc de Richelieu, ainsi que l'offre d'une somme de douze mille francs : offre, du reste, retirée quelques jours plus tard, ce qui ne surprendra personne, vu les habitudes du duc.

Sur ces entrefaites, l'enfant, atteint d'une grave maladie, était à la mort, et sa mère perdait la tête de désespoir.

Mais loin de s'attendrir, Ernest ne revenait pas sur sa décision.

Enfin, le 16 juillet 1821, après beaucoup d'encre répandue, et de promesses non tenues, Pauline annonçait à l'agent de Cobourg qu'elle venait de déposer son manuscrit, ainsi que les lettres autographes et les documents à l'appui, chez Me Damaison, notaire du roy, à Paris (1). En même temps, elle expédiait à l'adresse du grand-duc Constantin en Russie, une copie de ses *Mémoires*.

Chargé par le Czarewitch de lui répondre, le baron Mohrenheim lui adressait aussitôt ces mots suggestifs :

« Monseigneur veut bien me charger de l'agréable commission de vous remettre ci-inclus cinq cents francs. »

Et elle avait compris qu'son manuscrit ne déplaisait pas, puisqu'on lui donnait les moyens de le publier.

L'annonce de la publication, aussitôt connue, avait fait accourir, chez Me Damaison, l'agent de Cobourg.

(1) [illegible] Me Hurel, [illegible] Saint-Denis.

Décidément, le duc mettait les pouces, mais bien tard.

« Madame, écrivait le notaire à la jeune femme, on vous offre cinq mille francs par an, avec la liberté d'en faire, pour votre fils, l'usage que vous voudrez.

« Vous resterez toujours en possession de vos pièces, comme garantie de l'exécution de paiement de cette pension. »

Cette offre n'était cependant pas définitive puisque le lendemain une seconde lettre annonçait que la dernière clause, c'est-à-dire la conservation des pièces, était retirée. Le contraire eût étonné, de la part du duc. Mais cette fois, la coupe était pleine, l'heure avait sonné pour Pauline de prendre une décision que rien ne pourrait plus entraver (1). Elle refusa donc, et le 6 janvier 1823, deux élégants volumes précédés l'un, du portrait de son fils et du sien, l'autre de celui du duc, parurent en librairie :

Ils portaient en exergue :

Les puissants ont ensanglanté mon front. Du sein de ma douleur, ô Eternel, j'ai appelé ta main contre leur injustice.

L'ouvrage fut aussitôt interdit par ordre de la Diète germanique.

*
* *

Après tant de tapage fait autour de son nom, si Pauline avait eu un tempérammment de courtisane, ou d'ambitieuse, elle eût pu devenir une des reines de Paris. Mais elle avait prouvé déjà hautement, à Vienne, qu'elle prétendait demeurer : *l'angélique vertu, dérangée une fois dans sa vie par un duc!* comme écrivait le bon maréchal de Ligne.

Toute à ses devoirs de mère, elle s'attacha donc à élever son fils en citoyen français, sans regretter le titre de comte allemand que lui avait offert Metternich. Et si parfois, aux heures de rêverie, elle revivait ses années douloureuses, et regardait défiler, comme sur une scène de mélodrame, la foule, tour à tour menaçante ou perfide, cauteleuse ou bouffonne, des personnages qu'elle avait si longtemps côtoyés, vite elle se détournait, pour ne plus se rappeler que les figures apaisantes, de bonté et de pitié, de Constantin, de Ligne, et de Steward.

MARGUERITE PORADOWSKA.

Copyright by Marguerit Paradowska.

(1) Ce fut plus tard seulement qu'à force de volonté et de patience, elle obtint les 12.000 francs d'indemnité qu'elle avait acceptés jadis, lors de la médiation du duc de Richelieu.

LES LETTRES : ŒUVRES ET IDÉES

Editions et rééditions de classiques.

LUCIEN FOULET. *Correspondance de Voltaire* (1726-1729) (Hachette.)

VOLTAIRE. *Œuvres inédites*, publiées par FERNAND CAUSSY. Tome Ier : *Mélanges historiques* (Champion.)

Correspondance générale de Chateaubriand, publiée avec introduction, indication des sources, notes et tables doubles, par LOUIS THOMAS (Champion.)

Œuvres complètes de Stendhal, publiées sous la direction d'EDOUARD CHAMPION (Champion) :

— *Vies de Haydn, de Mozart et de Métastase.* Texte établi et annoté par D. MULLER, préface de ROMAIN ROLLAND.

— HENRI CORDIER. *Bibliographie stendhalienne.*

— *Bibliothèque stendhalienne. Appendice aux Œuvres complètes* :

— ADOLPHE PAUPE. *La vie littéraire de Stendhal.*

FREDRIK VETTERLUND. *Une lettre inédite de Voltaire.* (Ord. och Bild.)

Les éditions ou rééditions de texte sont les manifestations les plus heureuses de la piété que nous devons à nos grands écrivains — soyons plus larges, et disons à tous ceux qui ont enrichi ou diversifié notre patrimoine littéraire.

Les bonnes éditions ne se multiplient point avec la rapidité que l'on pourrait souhaiter : toutefois, nous sommes très fiers de celles que l'on veut bien nous offrir au prix d'un labeur considérable et modeste... N'en soyons point trop vains ; il y eut, avant les nôtres, des éditeurs savants, discrets, infiniment soucieux de ne point étonner le lecteur par un amas de gloses superflues, mais si solidement informés qu'on découvre tous les jours des raisons de louer leur science : M. Fernand Caussy nous le rappelle fort opportunément ; et quand il nous invite à rendre hommage à la mémoire des Quérard et des Beuchot, nous pouvons nous fier à lui ; n'est-il pas, à l'heure présente, l'un des hommes les plus profondément informés de la vie et de l'œuvre de Voltaire?

Or, Fernand Caussy nous propose un doute : « Je ne sais si les éditeurs contemporains sont plus savants que les Walckenäer et les Monmerqué » aussitôt suivi d'une affirmation : « ils sont assurément moins brefs et moins modestes ».

Nous touchons ici à l'un des travers les plus fréquents de nos savants éditeurs : ils sont d'un temps où chacun prétend se faire valoir — fût-ce au détriment du goût... et même de l'intérêt personnel bien compris. Vous avouerai-je que j'ai fort goûté ce

petit morceau, où Fernand Caussy morigène avec assez d'agrément quelques-uns de ses confrères ?

Autour du texte on amoncelle un commentaire épineux, où se versent pêle-mêle les références d'archives et les notions du Larousse, des réflexions de méthode et des rapprochements littéraires; car l'usage des dictionnaires, si récent pour quelques-uns qu'ils s'en font gloire, n'exclut pas cependant les antiques manies: pas une phrase d'un grand écrivain où ils ne relèvent des « imitations » saugrenues.

Que de telles méthodes soient nécessaires pour de certains auteurs, c'est ce qu'il ne m'appartient pas de décider ici ; en général, elles produisent des chefs-d'œuvre de minutie tantôt triviales, tantôt oiseuses, de subtilités ou futiles ou spécieuses, et de constante irréflection. Surtout, rien de blessant à l'œil comme ces notes qui pendent en haillons au bas des pages, comme ces textes hérissés de chiffres qui font l'effet de salissures de mouches sur un miroir. Mais, appliqués, à Voltaire, ce génie lumineux et simple, par excellence, ces procédés sont le comble du ridicule et de la niaiserie.

Puissent les confrères de Fernand Caussy retenir ce piquant avertissement et ne plus nous infliger le spectacle d'un excessif pédantisme. La vraie science n'a pas besoin de tant de faux et lourds ornements.

Imagine-ton à quelles orgies d'impression une telle méthode condamnerait les éditeurs de Voltaire? Les textes seuls, si l'on prétendait rassembler tous ceux qui sont actuellement connus rempliraient, nous assure-t-on, quatre-vingt-cinq volumes in 8°. Déjà l'énormité d'un tel monument nous oblige à n'en point espérer une édition prochaine ; comment, en effet, après les trente-deux éditions incomplètes du XIXe siècle, en offrir au public, saturé de prose voltarienne, une nouvelle, fût-elle définitive? Certes, la discrétion du commentaire s'imposera, lorsqu'on prétendra mettre dans nos mains un Voltaire complet.

Pour l'instant nul n'y songe, L'entreprise ne serait point seulement ingrate, elle serait illusoire.

Un siècle et demi de recherches et de publications n'a point suffi en effet à épuiser les « inédits » de Voltaire. Voltaire nous réserve encore des surprises; ce prodigieux homme de lettres a tant écrit qu'on se demande quand il cessera d'intriguer la sagacité des chercheurs.

Quiconque a un peu fréquenté les archives étrangères sait qu'il n'en est presque aucune où l'on ne rencontre des feuillets de sa main ou dictés à des secrétaires; aux extrémités même de l'Europe, il n'est guère de hobereau authentique qui ne s'enorgueillisse de posséder quelques autographes de cette main nerveuse et infatigable. Et tout cela échappe souvent à la vigilance des catalogueurs ; à preuve ce billet que M. Frédrik Vetterlund, « docent » à l'Ecole supérieure de Stockholm, vient de publier dans la Revue suédoise, *Ord och Bild*.

Nous avons si peu l'habitude de feuilleter les revues scandinaves que M. Fernand Caussy me permettra de lui signaler la découverte et les commentaires de M. Vetterlund.

Il s'agit des démêlés de Voltaire et du duc Charles-Eugène de Wurtemberg, « comédie financière » qui dura des années, et dont on croyait connaître les moindres détails. Nulle part Voltaire ne nous révèle plus vivement ses dons d'homme d'affaires, son goût des placements avantageux, ce mélange singulier d'humour, d'astuce et de rapacité par où il savait se rendre redoutable à ses créanciers. L'abondante correspondance qui a trait à cette affaire est divisée entre les archives de Paris, de Colmar et de Stuttgart : les premiers fragments en furent publiés en 1851 dans la *Revue d'Alsace*, et figurent dans l'édition de 1882. Un savant allemand, le professeur P. Sakmann de Stuttgart, les compléta en un fort minutieux mémoire. M. Rossel apportait en 1908 un nouveau complément, si considérable qu'il croyait pouvoir affirmer son recueil « définitif ». Comme si l'on pouvait jamais courir le risque de ces démentis posthumes auxquels nous accoutuma Voltaire comme s'il ne fallait point prévoir des « additions » s'ajoutant aux compléments — et cela, a-t-on dit, « jusqu'au jugement dernier ! »

M. Vetterlund demande très doucement à M. Rossel la permission d'introduire une pièce nouvelle en un dossier qui doit rester ouvert. Cette pièce nouvelle ne modifie point la physionomie de l'affaire, mais apporte une précision qui ne sera point négligée par les futurs historiens... La spirituelle requête de ce Suédois est un exemple excellent des péripéties auxquelles demeurent perpétuellement exposés les éditeurs de Voltaire (1).

En attendant, l'édition totale, et probablement chimérique, que la prudence de nos savants ajourne à une date imprécise, M. Fernand Caussy nous apporte un considérable *Supplément aux éditions incomplètes* : trois volumes de *Mélanges* historiques, litté-

(1) Voici le texte publié par M. Vetterlund :

« Monsieur,

« Monsieur [illegible]

« Monsieur [illegible]

« 21 juin 1775. à Ferney.

« Quoique vous ne [illegible] pas [illegible], Monsieur, [illegible] compte toujours sur votre [illegible] [illegible] M. Rossel [illegible] [illegible] mille cinq cent livres [illegible] [illegible] [illegible]

raire et philosophique seront suivis de six volumes de lettres. Le tome premier nous restitue ce *Chapitre des Arts* que Voltaire prétendait lui avoir été volé, et de nombreuses notes où apparaissent le souci d'exactitude et la vaste information de l'historien. Tout cela est d'un trop vif intérêt pour que nous n'y revenions pas après publication complète de ces Mélanges.

Devançant M. Fernand Caussy, M. Lucien Foulet rassemble toute la correspondance de Voltaire pendant les années 1726-1729, qui sont les années de son séjour en Angleterre; bâtonné par les laquais de Rohan-Chabot, humilié, fort bien préparé par sa cruelle aventure à goûter les libertés britanniques, le poète va sentir naître en lui le philosophe; nul n'ignore la décisive importance de cet exil. Voltaire pensait imprimer à Londres sa *Henriade*, il en rapporta les *Lettres philosophiques*...

Et, certes, les sources des *Lettres philosophiques*, les rencontres et les méditations de Voltaire à Londres nous avaient été enseignées par M. Gustave Lanson avec un luxe rare d'informations et de précisions... Mais, enfin, de quel intérêt ne devaient point être les lettres écrites par Voltaire en ces années d'apprentissage! Or, les lettres publiées par M. Lucien Fould, et dont la plupart étaient connues, sont intéressantes; elles le sont moins qu'on n'eût pu penser; elles le sont toutefois; mais quel dommage qu'aucun fureteur n'ait encore mis la main sur les lettres à Bolingbrooke! car c'est là qu'il faudrait chercher les confidences les plus précieuses de Voltaire, ses étonnements, ses enthousiasmes, tout le levain d'idées que lui communique le commerce d'un grand esprit anglais.

Qui trouvera les lettres à Bolingbrooke?

*
* *

M. Louis Thomas n'ignore pas qu'après lui d'autres découvriront des lettres de Chateaubriand; il se résigne à nous communiquer un recueil épistolaire qui n'est point négligeable, puisque quatre volumes parus nous mènent seulement jusqu'à 1823.

Le surprenant n'est point que l'on publie la correspondance de Chateaubriand, mais que personne n'ait encore tenté de se faire l'introducteur d'un pareil chef-d'œuvre dans la littérature française.

Car voici bien un étonnant chef-d'œuvre. Après que nous avons lu tous les livres d'un grand écrivain, que sa pensée, son caractère et sa vie nous sont devenus familiers, quelle joie d'interroger plus intimement l'homme et l'auteur, et d'assister à la naissance, au progrès de son génie, à toutes les aventures d'une grande existence mouvementée! Une correspondance abondante est certainement le miroir le plus fidèle où nous puissions contempler un artiste; les plus secrets s'y livrent, non pas certes sans détour, mais souvent à leur insu, dans la sincérité du geste ou de la parole que les circonstances commandèrent. Déjà, nous nous sommes émerveillés de la richesse d'aperçus nouveaux que nous livrait la correspondance d'un Stendhal. Combien plus opulente encore la correspondance d'un Chateaubriand, ancêtre ou parrain de toute la littérature française du XIXe siècle!

Ici encore, il ne convient point de passer hâtivement; il faudra revenir, errer lentement parmi les vastes perspectives de ce monument singulier, varié, magnifique, le plus émouvant, avec les *Mémoires d'Outre Tombe*, que nous ait laissé Chateaubriand : que d'événements, que de passions, et de sentiments éprouvés, que d'idées essayées, formulées, magnifiées depuis les dures années de l'émigration, et même ces premières années de gloire précaire où Chateaubriand emprunte à Fontanes vingt-cinq louis pour vivre... jusqu'à la période diplomatique où le ministre et l'ambassadeur négocient au nom de la France, jusqu'aux dernières années, d'une mélancolie si grandiose et glacée!... Certes, il y faudra revenir, et confronter à ces confessions au jour le jour que sont un grand nombre de ces lettres le portrait traditionnel de Chateaubriand, et maintes attitudes qu'il se donne dans ses livres; il faudra dire l'extraordinaire diversité de ce style épistolaire qui n'a pas, certes, l'unité de ton de celui de Voltaire, mais reflète tous les dons et utilise tous les moyen d'un prodigieux écrivain.

Je n'entends aujourd'hui que mettre en lumière une heureuse rencontre, l'émulation des savants éditeurs qui nous invitent simultanément à mieux connaître et à pratiquer très agréablement Voltaire, Chateaubriand... et Stendhal.

J'ai déjà signalé le premier volume de ces œuvres complètes de Stendhal que tant de difficultés matérielles semblait nous interdire de voir jamais paraître; ces difficultés vaincues, voici que les volumes se suivent avec célérité.

Les Vies de Haydn, de Mozart et de Métastase ne sont point les ouvrages les plus lus de Stendhal; aux amateurs de beylisme, ils sont infiniment précieux parce qu'on y trouve l'aveu le plus dépouillé d'artifices de cette sensibilité profonde, vibrante, que Beyle dissimulait souvent, et qu'il laissait opprimer par un dur esprit de cynisme et de raillerie. Que Beyle adorât la musique, nous le savions certes, puisqu'aussi bien lui-même prit soin de nous affirmer à maintes reprises qu'elle fut la plus intempérante passion de sa vie. Il n'était point inutile cependant que cette passion fût étudiée, analysée, et pour ainsi dire contrôlée par l'un des écrivains de

notre temps qui ont vraiment le droit de parler de musique. Que cet écrivain soit Romain Rolland, nos vœux sont comblés, car l'artiste accompagne et complète en lui l'érudit.

Il faudra désormais chercher dans cette Préface de Romain Rolland la définition la plus précise qui nous ait été donnée de la sensibilité musicale de Stendhal. Stendhal regretta toute sa vie « de n'être pas parti de Paris pour être laquais de Paisiello à Naples » ; les comparaisons musicales lui sont coutumières ; un roman est pour lui « comme un archet » ; en voyage, il épie « le son que produisent sur son âme les montagnes et les caractères étrangers. » Romain Rolland n'a point de peine à multiplier des citations de ce genre, qui prouvent que « la sensibilité et l'intelligence de Stendhal furent toujours imprégnées d'une sorte de buée musicale ».

Et voici expliquées les étranges erreurs du musicien Beyle, ces bizarreries de goût qui nous surprennent, ces enthousiasmes, ces prétentions, ces injustices... conséquences, la plupart du temps, d'un primordial défaut d'éducation musicale. Ce n'est point au surplus en musique seulement que Beyle fut un amateur... Le secret de son génie n'est-il point justement que son dilettantisme pénètre, découvre, pressent et devine une foule de choses insoupçonnées des « compétences » de son temps ? De tels hommes — et tous ceux qui comptent en art — doivent à l'éducation beaucoup moins qu'à eux-mêmes ; aucune ignorance ne peut empêcher un Stendhal d'être un précurseur dans tous les domaines où il lui plaît de conduire sa déconcertante et géniale fantaisie.

LUCIEN MAURY.

Chronique de l'Étranger

LES PROPHÈTES DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

L'affirmation de [illegible] — [illegible] dans la *Mar[illegible]* — M. Paolo Bellezza — selon laquelle ni les philosophes, ni les hommes politiques de l'époque n'avaient su prévoir l'avènement de la Révolution française, est bien d'être exacte. Mêmes, si nous ne voulons pas tenir compte de la prophétie de M. de [illegible] annonçant [illegible] l'emporte avec moi le deuil de la monarchie. Les [illegible] après moi n'en disposeront les [illegible] — et cela parce qu'en avril 1789 la Révolution était en somme commencée, nous avons celles de Rousseau, de Voltaire, de Turgot et de J. De Maistre. « Nous approchons — écrivait le premier dans le troisième livre d'*Emile*, paru en 1762 — de l'état de crise et du siècle des révolutions. » Et dans la note à ce passage il ajoutait : « Je tiens pour impossible que les grandes monarchies de l'Europe aient encore longtemps à durer : toutes ont brillé, et tout Etat qui brille est sur son déclin. J'ai de mon opinion des raisons plus particulières que cette maxime ; mais il n'est pas à propos de les dire, et chacun ne les voit que trop. » Deux ans plus tard, dans une lettre adressée à Chauvelin et datée du 2 avril 1764, Voltaire déclarait : « Tout ce que je vois jette les semences d'une révolution qui arrivera immanquablement, et dont je n'aurai pas le plaisir d'être témoin... On éclatera à la première occasion, et alors ce sera un beau tapage ! Les jeunes gens sont bien heureux, ils verront de belles choses ! » E. Deschanel, en citant ces lignes, se demande : « Y eut-il jamais une prophétie plus nette et plus précise ? » On connaît la lettre que Turgot adressa à Louis XVI, et le fameux passage où il l'exhorte à ne pas suivre l'exemple de Charles Ier d'Angleterre. — « Le siècle — écrivait en 1784 Joseph De Maistre — se distingue par un esprit destructeur qui n'a rien épargné. Lois, coutumes, systèmes reçus, institutions antiques, il a tout attaqué, tout ébranlé, et le ravage s'étendra jusqu'à des bornes qu'on n'aperçoit point encore. »

Mais les philosophes et les hommes politiques ne furent pas les seuls à prévoir l'approche de la tourmente révolutionnaire. De nombreux événements de la Révolution se trouvent décrits d'avance dans un curieux livre que Louis Sébastien Mercier fit paraître en 1770 sous le titre : *L'an 2440 ou Rêves s'il en fut jamais*, et c'est à bon droit que l'auteur pouvait écrire plus tard : « Je suis le véritable prophète de la Révolution : je le dis sans orgueil. » C'est de 1743 que datent les paroles de Mme de Tencin : « A moins que Dieu n'y mette visiblement la main, il est physiquement impossible que l'Etat ne culbute. » La même année, Mme de Châteauroux, maîtresse de Louis XV, prédisait : « Il y aura un grand bouleversement, je le vois, si l'on n'y apporte remède. » Arthur Young, dans une description d'un voyage qu'il fit en France en 1787, rapporte qu'une vieille paysanne lui répéta à plusieurs reprises : « Je ne sais pas ce qui se prépare, mais je sais qu'il se prépare quelque chose de grave. » « Il y avait en lui — écrit Botta, en parlant du duc de Modène, Ercole Rinaldo d'Este — une sagesse extrême ; et je ne sais pas si la postérité voudra me croire (car d'habitude on n'attribue le don de la prévoyance qu'aux grands philosophes), quand je dirai que bien avant 1780, il annonçait, d'une façon nette et précise, un bouleversement complet de la France et de l'Europe. Et, il ajoutait, [illegible] les prophétiques, que toutes les puissances se dresseraient contre la France, et qu'il ne se trouverait pas une seule pour lui venir en aide. » (*Storia d'Italia*, t. I, [illegible]).

A ces prophéties, on peut en joindre d'autres, plus anciennes. Ainsi, dans le *Discorso sopra prima deca di T. Livio*, Machiavel écrit, en parlant de l'organisation de l'Etat français : « Jusqu'à présent, cet Etat a pu se

maintenir en réprimant énergiquement les violences et les revendications exagérées de la noblesse; mais, si une fois, on relâchait les rênes de cette noblesse, il en résulterait ou de grands désordres, ou l'anéantissement de la royauté. » C'était, on le voit, non seulement prédire l'événement, mais encore en indiquer la cause principale. Un autre grand Italien, Tommaso Campanella, fut, lors de la naissance du Dauphin, le futur Louis XIV, invité à dresser l'horoscope du prince. Cet enfant, déclara-t-il, sera luxurieux comme Henri IV, et fort orgueilleux. Son règne sera long et en somme heureux, mais il se terminera lamentablement, et à la fin il y aura un grand désarroi dans la religion et dans le royaume, etc. » Ces paroles, fait remarquer un des biographes de Campanella, semblent écrites après la mort de Louis XIV, et contenir l'annonce de l'Encyclopédie et de la Révolution... Ne pouvant nous incliner devant l'astrologie, force est de nous incliner devant l'intelligence de l'homme qui, non à tort, se disait *sæculorum excubitor* ».

Passons aux prophètes de métier. O Zanotti Bianco affirme que la Révolution française fut prédite « par trois ou quatre astrologues ». Ils ont été certainement plus nombreux, et on peut s'en assurer en feuilletant l'*Essai sur l'application du chapitre VII du prophète Daniel à la Révolution française*, publié par le citoyen Boucquéau, à Bruxelles, sous la date « Floréal an X ». On y lit, entre autres, le passage suivant d'une lettre de Michel Nostradamus à Henri II, lettre qu'on trouvera *in extenso* dans les *Vrayes centuries et prophéties* : « Commençant icelle année... jusqu'icy à l'an *mil sept cens nonante-deux*, que l'on cuidera estre une rénovation du siècle, après commencera le peuple humain de se redresser et de chasser quelques obscures ténèbres. » Le docteur Cabanès, dans la deuxième série de son *Cabinet secret de l'histoire*, cite un ouvrage publié à Lyon en 1550 et intitulé *Livre de l'Estat et mutations des temps* ; on y trouve ces lignes, non moins précises que la prophétie de Nostradamus : « Venons à parler de la grande et merveilleuse conjonction que les astrologues disent estre à venir environ les ans de Nostre-Seigneur *mil sept cens octante-et neuf* et oultre, environ vingt-cinq ans après (1814), sera la quatrième et dernière station de l'altitudinaire firmament. Toutes ces choses imaginées et calculées concluent les susdits Astrologues que, si le monde jusques à ce tel temps dure, de très grandes merveilleuses et espouvantables mutations et altérations seront en cestuy universel monde, mesmement quant aux sectes et loix ». Dans ses *Souvenirs de Marie-Antoinette*, la comtesse d'Adhémar raconte que le comte San Germano prédit à la reine, en 1776, la prochaine Révolution, la République, la guillotine et la Restauration, et qu'il termina par ces vers :

Oui, l'on verra tomber sceptre, encensoir, balance,
Les tours, les écussons et jusqu'aux blancs drapeaux...
Je n'entends que sanglots, je ne vois que proscrits...
Sur quels augustes fronts vois-je tomber le glaive!...
Enfin, fermant l'abîme, et né d'un noir tombeau,
Grandit un jeune lis plus heureux et plus beau!

Sous la date authentique du 15 septembre 1789, le journal de Luca Antonio Benedetti décrit une séance de Cagliostro à Rome, à laquelle, entre autres, assistait le cardinal Bernis. On ordonna à une petite fille de regarder au fond d'une carafe de cristal remplie d'eau. L'enfant aussitôt déclara apercevoir, sur une route conduisant d'une grande ville à une ville voisine, une foule énorme d'hommes et de femmes, qui criaient : A bas le roi ! Sur une question de Cagliostro, elle ajouta que la foule criait encore : A Versailles! et qu'au milieu d'elle se trouvait un noble seigneur. « La petite a raison — dit Cagliostro — d'ici peu Louis XVI sera, dans son palais de Versailles, assiégé par le peuple, que conduira un duc (le duc d'Aiguillon) ; la Bastille sera rasée et la liberté succédera à la tyrannie ». — « Peste! — interrompit le cardinal — vous prédisez là des choses bien étranges à mon souverain ! » — « Je le regrette — répliqua Cagliostro — elles se réaliseront toutes »...

Des prophéties de ce genre — écrit en manière de conclusion M. Bellezza — et la série de celles concernant la Révolution française est loin d'être close, sont beaucoup plus nombreuses qu'on ne le suppose à l'ordinaire. Il serait facile de démontrer que tous les grands événements de l'histoire moderne, et aussi certains d'entre les moins importants — depuis l'indépendance des colonies américaines jusqu'à la guerre turco-balkanique — ont été prévus, annoncés, et parfois décrits d'avance avec une précision de détails et une exactitude vraiment remarquables.

*
* *

CHESTERTON
ET LES ROMANCIÈRES ANGLAISES

Parlant du dernier ouvrage de Chesterton, consacré à la littérature de l'époque victorienne, la *Current Opinion* constate le fait assez inattendu que ce paradoxal écrivain, si peu tendre à l'égard du mouvement féministe et des revendications féminines, est un partisan convaincu des romancières de son pays. Un des facteurs les plus importants du développement du roman anglais contemporain est, selon Chesterton, la conquête de ce domaine par la femme! Jane Austen est pour lui sensiblement supérieure à Walter Scott, et Charlotte Brontë, en tant qu'auteur de romans, vaut mieux que Thackeray, à qui fut dédiée sa *Jane Eyre*. Quant à Mme Georges Eliot, Chesterton ne croit pas aux bruits répandus dans le temps en Angleterre et selon lesquels les ouvrages de la fameuse romancière auraient été écrits par Georges Lewes. « Je n'idolâtre certainement pas Georges Eliot, écrit-il, mais je suis certain qu'un homme comme Lewes dont les livres, tel l'opium le plus fort, me plongent dans un profond sommeil, n'aurait jamais pu écrire un roman aussi amusant que le *Moulin sur la Floss* ». La vérité est, ajoute-t-il, que le roman contemporain est une chose nouvelle ; il s'occupe spéciale-

ment d'un domaine de l'observation et de la fiction humaines que le passé ignorait presque complètement : la personnalité, les individus, leur vie privée. Or, ce sont précisément les femmes qui s'intéressent le plus à tout ce qui a trait à la nature humaine, à ses défauts, à ses vices, à ses revendications et aussi à ses vertus. Ce sont de même les femmes qui suivent avec le plus de passion les courbes et les déviations du grand fleuve de la vie ; et puisque le roman moderne nécessite absolument de la sympathie, ce sont les femmes encore qui y réussissent le mieux ; ne sont-ce pas elles qui souffrent le plus avec ceux qui souffrent ? qui se réjouissent le plus avec ceux qui se réjouissent ? qui, en un mot, ressentent le plus fortement ce qu'il y a à ressentir dans la vie ?... Certes, avoue Chesterton, l'influence des grandes romancières anglaises n'a pas toujours été bonne ; mais selon lui, de ce fait incontestable, c'est pour ainsi dire le roman lui-même, plutôt que les femmes écrivains, qu'il faut rendre responsable. Le roman anglais du temps de la reine Victoria était tenu à plaire à la riche bourgeoisie et à l'aristocratie ; il lui fallait, par conséquent, éviter de froisser en quoi que ce soit les susceptibilités de ces deux classes, il lui fallait surtout être « moral ». C'est l'observation de ces règles que Chesterton nomme le « compromis victorien », et dont un Dickens et un Thackeray seulement savent parfois s'affranchir, qui constitue le plus grand défaut du roman féminin de l'époque victorienne. Néanmoins, il est certain qu'une romancière comme Jane Austen est une femme qu'il faut admirer, ne fût-ce que pour son extraordinaire bon sens. A ce point de vue, aucune autre romancière de l'Angleterre ne peut lui être comparée. Viennent aussitôt après les sœurs Brontë ; leur plus grand mérite, selon notre auteur, c'est la force dont elles savent douer leurs personnages masculins, force qui précisément fait défaut aux héros un peu efféminés de Mme Eliot... Toutes ces femmes, enfin, ont su, comme peu d'hommes écrivains, sentir et rendre le caractère le plus saillant, peut-être, de leur époque : l'inquiétude des esprits et des cœurs qui, dans toute l'Europe, a été la source même d'où jaillit une forme d'art nouvelle, le roman contemporain.

*
* *

LES CHATS SACRÉS EN ÉGYPTE.

Il y a quelques mois, lisons-nous dans un article publié en Angleterre par l'éminent égyptologue G. Maspero et reproduit par notre confrère *Il Marzocco*, un navire arrivait à Londres et il débarquait une cargaison [illegible] « quatre-vingt mille momies, ni plus ni moins, de chats égyptiens ! » Ce commerce ne date pas d'aujourd'hui. Depuis longtemps [illegible] dans toute l'Egypte divers entrepreneurs sont occupés à chasser et à dépouiller les cimetières de chats et d'autres animaux. Une fois même, il fut expédié en Allemagne une nécropole entière de singes dont les momies, paraît-il, furent simplement employées comme engrais ! Les chats récemment envoyés à Londres, plus favorisés, subiront une destination moins humiliante : ils ne serviront qu'à engraisser les antiquaires. A ce qu'on prétend, ces animaux proviennent des environs de Beni-Hassan : entassés dans une espèce de caverne, ils y auraient été découverts par hasard par un fellah. Cela se peut, car en effet à une certaine distance de Beni-Hassan, dans une localité que les géographes nomment Speos-Artemidios, il se trouvait jadis une chapelle creusée dans le roc et vouée par les rois de la dix-septième et de la dix-huitième dynastie à une déesse locale du nom de Pakhit, et que les monuments représentent sous forme d'une femme à tête de chat ou de lion. Les bêtes en question vivaient donc probablement dans le voisinage de ce temple et étaient consacrées à la déesse. Des cimetières du même genre existaient d'ailleurs en Egypte, partout où était adorée une divinité féline : lion, tigre ou chat. La plus célèbre de ces nécropoles était celle de Boubastie, dans le Delta : elle fut, il y a trente-sept ans, découverte et mise à sac par des chercheurs d'antiquités. Les momies de chats qu'elle contenait reposaient pour la plupart dans des sarcophages reproduisant les formes de l'animal, et dont certains étaient couverts de stucs, peints et dorés, ornés de bronze et d'émaux. Des statuettes de chats de diverses dimensions, ainsi que de petites effigies à tête de chat de la déesse Bastit ou du dieu Norfitoumou se trouvaient à côté des momies. A une certaine époque, de 1876 à 1888, les magasins des antiquaires du Caire regorgeaient de chats sacrés. C'est à cette époque aussi que fut exhumé le beau chat qui aujourd'hui repose sous une vitrine de la Salle des « dieux » de la section égyptienne du Louvre : très fin, très paré, avec ses oreilles ornées de longs pendentifs, son cou pris dans de nombreux colliers, et son front orné d'un magnifique scarabée, il présente un parfait spécimen du genre. Il faut toutefois remarquer que toutes ces momies, de même que les chats représentés sur les monuments égyptiens, ne sont pas de la même race que notre chat domestique. Les savants, en effet, ont constaté que les chats sacrés de l'Egypte appartenaient à deux familles, celles du *Felis mauritanica* et du *Felis chaus*. Comme semblent indiquer certaines peintures murales, les anciens Egyptiens se servaient des chats pour fasciner et prendre au piège les oiseaux. Quant au rôle liturgique de ces animaux dans la religion égyptienne, il reste encore à [illegible]. Ce qu'il est certain, c'est que les artistes égyptiens — les meilleurs animaliers du monde — connaissaient parfaitement le chat, et qu'ils ont su rendre ses différents aspects d'une façon incomparable.

JACQUES LUX.

Le Propagateur [illegible]

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGENE YUNG

DIRECTEUR : PAUL FLAT

N° 14 -- 1er SEM. 52e ANNÉE 4 AVRIL 1914

LA RÉFORME DES BOURSES DE COMMERCE

Il est peu d'institutions aussi ignorées du grand public que les Bourses de Commerce. Les opérations qui s'y traitent sont en effet beaucoup plus éloignées de nos préoccupations que les transactions des Bourses des valeurs. D'autre part, ces opérations sont, en réalité, assez compliquées, et on emploie généralement, pour les décrire, un langage spécial fait pour déconcerter ceux qui ne sont pas initiés. Il n'est donc pas surprenant que seuls les courtiers et commissionnaires en marchandises, quelques gros négociants, et les économistes qui se sont spécialement attachés à l'étude des marchés à terme, soient véritablement au courant des problèmes relatifs à ces Bourses.

Comme on médit volontiers de ce qu'on ignore, les établissements où l'on spécule sur les denrées alimentaires et autres sont généralement assez mal vus du public. D'abord le mot de spéculation suffit, sans plus, à provoquer la suspicion. Pour la plupart de nos contemporains, un spéculateur est, par définition, un être dangereux, qui se ruine ou édifie sa fortune par des procédés plus ou moins recommandables. Et s'il s'agit d'une spéculation portant sur des marchandises de première nécessité, comme les céréales, alors le mépris se transforme en une violente animosité; le joueur est immédiatement transformé en accapareur et en affameur du peuple. De telles haines sont à l'origine de bien des révolutions politiques.

A notre époque, les fureurs populaires sont moins violentes à cause des progrès du bien-être; aussi n'est-il plus question d'envoyer les accapareurs à la lanterne. Mais la vieille hostilité contre la spéculation n'a pas désarmé pour cela. Vienne une hausse des prix, causée par un événement absolument étranger aux opérations de bourse — qu'il se produise une crise quelconque ou simplement un krach retentissant, la clameur publique réclame de grosses amendes et de bonnes condamnations à la prison; c'est tout juste s'il ne lui faut point de têtes. Puis on se tourne vers le Parlement, suprême espoir de tous les Français dès qu'ils ont, ou croient avoir à se plaindre de n'importe quoi; on lui demande des lois sévères, des taxes prohibitives, et l'on exige la suppression de ce malheureux marché à terme dont la mort est impérativement réclamée par tous ceux qui ne le connaissent point.

A Dieu ne plaise que je me fasse l'avocat des joueurs ! Mais puisque l'occasion m'en est fournie par le récent dépôt, à la Chambre, d'un rapport (1) qui viendra tôt ou tard en discussion, je crois intéressant de dire que les Bourses de Commerce en général et le marché à terme en particulier, ne sont point des institutions dangereuses et immorales. J'ajouterai même, que le public est le premier intéressé à ce qu'aucune entrave ne soit apportée au libre jeu des opérations commerciales.

(1) Rapport de M. Landry, député, sur un projet de loi relatif à l'organisation et au fonctionnement des Bourses de Commerce.

teurs allèrent opérer dans des pays étrangers, les autres tournèrent la loi en modifiant leurs procédés et leurs méthodes. Enfin, ce qui est beaucoup plus grave, l'écart entre les cours s'accentua et l'Allemagne subit un véritable « manque à gagner » du fait de la diminution des transactions. Bref, personne ne tira profit du nouveau régime d'autorité, et beaucoup de gens, — peut-être même la masse des consommateurs, — y perdirent.

La preuve de l'échec de la réglementation fut si éclatante que de sérieux adoucissements durent être apportés à la loi de 1896. En 1908, une nouvelle loi supprima la prohibition du marché à terme sur les blés et farines, ainsi que la publicité des ordres. En pratique, cette publicité n'avait jamais pu être assurée effectivement.

Enfin la loi de 1908 permit à tous les négociants de jouer à terme, et sa définition du mot négociant se trouve être tellement large que les simples joueurs n'ont pas besoin de déployer beaucoup d'ingéniosité pour être admis à spéculer. En effet, sont assimilés aux véritables commerçants tous ceux qui s'occupent d'affaires de banque, les sociétés et les étrangers.

Bien que la réglementation des Bourses de Commerce soit encore plus stricte en Allemagne que partout ailleurs, le régime actuellement en vigueur a réparé l'erreur commise en 1896, et les marchés sont redevenus assez larges pour produire leur action bienfaisante sur le mouvement des prix.

Ce petit historique de la législation des Bourses allemandes me paraît aussi intéressant que caractéristique : il nous permet de toucher du doigt le danger des réglementations excessives; il nous montre surtout que la liberté est si indispensable au commerce, que ses éclipses sont fatalement passagères et qu'il faut toujours en revenir à elle.

Dès lors, la sagesse ne consiste-t-elle pas à faire l'économie d'expériences coûteuses ? Ne vaut-il pas mieux supporter patiemment les excès de la liberté que de s'engager inconsidérément dans la voie de l'autoritarisme où la moindre maladresse a de si périlleuses conséquences ?

*
* *

Car la liberté, nous n'hésitons pas à le reconnaître, peut engendrer des excès.

En ce qui concerne les Bourses de Commerce, les avantages évidents du marché à terme ne doivent pas nous empêcher de constater quelques inconvénients qui sont parfois réels. Mais il importe de ne pas perdre de vue, en indiquant ces inconvénients, qu'ils sont fort exagérés par les critiques mal informés et par les adversaires systématiques de la liberté du commerce.

Le premier de ces inconvénients — le plus sérieux, — a pour unique victime les spéculateurs eux-mêmes. Le marché à terme a ceci de commun avec toute espèce de jeu, qu'il constitue une tentation permanente pour les imprudents, pour tous ceux qui ne savent pas résister au mirage d'un gain facile et rapide. Que le joueur étourdi ou ignorant tombe dans les filets d'un des intermédiaires sans scrupules qui gravitent souvent autour des Bourses de Commerce, et sa ruine est fatale.

Autre danger du marché à terme, non moins réel, mais que l'on peut considérer heureusement comme tout à fait exceptionnel : il arrive que la déconfiture d'un seul gros joueur entraîne celle de plusieurs autres spéculateurs, et exerce une fâcheuse répercussion sur un grand nombre de négociants. C'est ce qui est arrivé à Paris, lors du krach des sucres de 1905.

Le danger d'accaparement me laisse plus sceptique : Peut-être ne serait-il pas impossible, en suivant l'évolution d'un marché durant une très longue période de temps, de trouver la trace de quelques faits regrettables. Mais ces faits seront toujours rares, isolés et généralement sans répercussion étendue.

Le volume énorme des affaires, la facilité et la rapidité des transactions internationales empêchent l'accaparement de constituer un danger sérieux. L'homme assez riche et assez fou pour le tenter est presque fatalement la première victime de sa présomption. Enfin l'accaparement (comme les trusts) ne peut jouer que dans les limites du droit de douane, et ainsi l'Etat a toujours sous la main un moyen facile de briser instantanément les tentatives susceptibles d'offrir quelque danger. C'est ce que les Américains, férus de protectionnisme, n'ont jamais voulu comprendre, et c'est pourquoi la fameuse lutte du Président Roosevelt contre les trusts eut un aspect si bizarre : l'un des adversaires possédait l'arme susceptible de lui assurer une victoire immédiate et complète, et il ne sût ou n'osa jamais s'en servir !

Chez nous où l'accaparement n'a été tenté qu'accidentellement par de rares professionnels du jeu, qui ont d'ailleurs payé très cher leur égarement, il ne faut pas prendre ces incidents au tragique ; ils relèvent de la police judiciaire et non du domaine législatif.

PAUL BEAUREGARD
Membre de l'Institut

(*A suivre*).

JULES MICHELET

—

LETTRES INÉDITES SUR LA MORT DE CHARLES MICHELET

(1862-1866)

Il y aura tantôt dix ans, dans *Mes premières armes littéraires et politiques* (1), Mme Adam a porté contre Jules Michelet la plus grave des accusations : l'auteur de *Nos Fils* aurait été un mauvais père ; il aurait, sans doute sous l'influence de sa seconde femme, réduit son fils Charles à la misère ; il l'aurait forcé à vivre dans un poste malsain, où le pauvre garçon aurait contracté la fièvre typhoïde. L'historien, le poète de la démocratie, le « saint laïque », aurait témoigné à son fils malade la plus cruelle des indifférences. Et, après l'avoir laissé mourir il aurait, dans un accès de fanatisme sectaire, essayé de disputer aux prêtres le cadavre de son enfant.

A ce réquisitoire, notre vénéré et regretté maître Gabriel Monod a déjà répondu, dans l'*Humanité* du 30 mai 1904, puis dans la *Revue historique* (2). Aux furibondes attaques de Mme Adam, il a opposé des faits, des précisions chronologiques. Mme Adam n'avait-elle pas invoqué le témoignage d'un mystérieux « diplomate » qui lui aurait, en septembre ou octobre *1860* (3) raconté une scène d'avril 1862 ? Battue sur sa première ligne de défense, Mme Adam n'appela-t-elle pas à la rescousse (4), toujours pour cette scène de 1862, un autre témoin, un facteur de pianos, qui avait eu le malheur de mourir... en 1855 ?

A ces arguments négatifs, Gabriel Monod ajoutait des preuves positives. Dépositaire momentané, « par la volonté de Mme Michelet et de son frère », des papiers de l'historien — de sa correspondance, de ses comptes, de ce journal intime où il a consigné, avec une franchise qui fait parfois frémir, les moindres incidents de sa vie — Gabriel Monod put établir que Michelet avait toujours été, pour ses enfants, un père tendre et dévoué (5) ; qu'il avait en particulier traité avec une mansuétude toute paternelle son fils Charles, malgré l'indignité de ce dernier ; qu'après diverses tentatives infructueuses pour lui procurer un emploi où cet irrégulier consentît enfin à rester, il l'avait installé à Strasbourg, dans les bureaux de l'Est. L'incorrigible Charles trouva encore moyen de se faire révoquer.

Sur la maladie elle-même, Gabriel Monod a établi les fait suivants : Charles Michelet est mort non de la fièvre typhoïde, mais de la phtisie pulmonaire ; il est mort non pas abandonné de son père, mais installé par les soins de celui-ci dans la maison de santé des religieuses de Sainte-Barbe ; Michelet y vint voir son fils ; à l'avis du docteur G. Lévy, son médecin habituel (1), il voulut ajouter l'avis d'un médecin consultant. Enfin Michelet voulut qu'on se conformât, pour les obsèques, à la volonté dernière de son fils, qui était mort catholique. Gabriel Monod a même dit comment ces obsèques avaient donné lieu, de la part de tous, à une haute manifestation de tolérance.

Une série de circonstances a mis en notre possession des documents qui nous paraissent trancher définitivement la question. Ils confirment sur tous les points, ils complètent sur d'autres les assertions de Gabriel Monod. Ils ne laissent rien subsister des accusations lancées contre Michelet.

Ces documents n'ont pas été faits pour les besoins de la cause. Ce sont des lettres intimes, écrites par Jules Michelet, l'une à son fils, au début de mars 1862, les quatre autres à des amis de Strasbourg (le père et le fils) qui s'intéressaient à Charles Michelet, les 1er mars et 2 juin 1862, 7 mai 1864, 17 août 1866. Ce sont de ces documents qui ne trompent pas, parce que l'auteur n'a pu, en les écrivant, vouloir tromper personne.

La personne qui a bien voulu nous remettre ces précieuses lettres désire que son nom ne soit pas prononcé. Disons simplement que, Strasbourgeoise du vieux temps, cette très digne personne vit dans ses souvenirs, dans le Strasbourg d'avant la guerre ; qu'elle est restée, comme l'étaient nombre de catholiques d'autrefois, très catholique et très tolérante ; qu'elle a connu les Michelet, le père et le fils, et plus tard la seconde Mme Michelet. Son témoignage vaut peut-être celui du diplomate qui racontait les événements deux ans à l'avance, ou celui du facteur de pianos qui parlait sept ans après sa propre mort.

Ce témoignage, nous ne l'avons ni provoqué, ni même recherché. Nous croyions avoir affaire à un collectionneur d'autographes, non à un témoin. Comme nous disions, pour expliquer l'objet de notre démarche : « Vous savez peut-être que l'on a accusé Michelet d'être mauvais père », cette personne, dont on a deviné l'âge, bondit et s'écrie avec une vivacité juvénile : « Ah ! cela, Monsieur, ce n'est pas vrai... Je suis un témoin, moi. J'avais 14 ans, je l'ai vu à Strasbourg chez mon père. Charles lui faisait beaucoup de chagrin. Jules Michelet aurait voulu en faire quelque chose, mais on n'a jamais rien pu lui faire faire. Charles ne pouvait se tenir nulle part... »

Je transcris sans y changer un mot (2) la suite de ce témoignage si spontané, si naïf, si vibrant aussi : « Charles était très beau. Il avait beaucoup de maîtresses. Toutes les femmes étaient folles de lui. Il est

---

(1) P. 268-272. La conversation où cette accusation est portée fait suite à deux autres qui débutent ainsi : « On imagine notre joie de la défaite de Castelfidardo ».

(2) T. LXXXV, p. 299-305.

(3) Il ne s'agit pas d'un simple lapsus, puisque la conversation se place au lendemain de Castelfidardo (18 septembre 1860).

(4) Dans le *Temps*, 5 juin 1904.

(5) Son gendre Dumesnil lui écrivait en 1852 : « Vous avez toujours fait pour moi plus que le père le plus tendre et le plus généreux. »

(1) M. Reuss, dont on connaît la profonde connaissance du passé strasbourgeois, veut bien me faire savoir que Gustave Lévy fut longtemps médecin à l'hôpital civil de Strasbourg et conseiller municipal. M. Reuss avait mis G. Monod en rapport avec cet estimable praticien.

(2) D'après des notes prises aussitôt après cet entretien.

mort tout jeune, de phtisie, pour avoir trop vécu ». Et voilà ce qui subsiste de la légende de la fièvre typhoïde, contractée par ce malheureux employé dans l'exercice de ses insalubres fonctions! « Son père s'en occupait beaucoup. Il est venu à Strasbourg quand [illegible] malade. Il l'avait fait mettre dans une excellente maison de santé, à Sainte-Barbe. Mon père et mon frère s'intéressaient à ce garçon, malgré tout. Ils allaient le voir à Sainte-Barbe, lui portaient des douceurs, envoyaient de ses nouvelles au père, père très tendre qui les remerciait de soigner son fils. Il n'est pas venu au moment du décès; lui-même était malade (1). Mais il a tout réglé pour ses obsèques; il lui a fait faire des obsèques catholiques, Monsieur... Ah! ne laissez jamais dire que Jules Michelet fut un mauvais père. Je suis un témoin, Monsieur; j'étais une enfant, mais j'entendais mes parents parler de tout cela... Ah! oui, c'était un très bon père ».

Mais, dira-t-on, à quoi bon opposer témoignage à témoignage? Et que prouve tout cela, sinon que votre interlocutrice appartient à la coterie favorable à Jules Michelet? Venons-en donc aux textes, les seules preuves qui comptent.

Ces textes vont établir d'une manière irréfutable les faits suivants :

1° Michelet, comme l'avait déjà dit Gabriel Monod, subvenait aux besoins de son fils, et lui servait une pension.

2° Il cherchait à l'aider dans sa carrière, à lui procurer des chances d'avenir. Il lui avait découvert une situation en Espagne (2), c'est Charles qui l'a refusée.

3° S'il n'est pas venu tout de suite à Strasbourg, c'est d'abord qu'il ne le croyait pas irrémédiablement atteint et qu'il était lui-même malade, à Toulon. Il tenait si peu à s'écarter de son fils, à l'abandonner, qu'il aurait voulu le faire venir auprès de lui dans le midi, qu'il espérait l'attirer plus tard chez lui, à Paris, l'envoyer à Rouen chez son beau-frère Alfred Dumesnil;

4° Il s'est occupé du malade avec une tendre sollicitude. Ce père, dont on a fait une sorte d'Harpagon au cœur de pierre, insiste pour que son fils prenne une garde. Après la mort, il insiste pour que l'on fasse accepter au médecin consultant des honoraires en rapport avec les services qu'on lui a demandés. Il s'y prend de la façon la plus délicate pour rembourser à ses amis tous les frais qu'ils ont pu faire;

5° Deux ans, quatre ans après, il pense toujours au disparu, envoie des portraits du mort à ceux qui l'ont connu, les remercie de « l'intérêt pieux » qu'ils portent à sa tombe. Il devient, pour ses correspondants strasbourgeois, un ami, en souvenir de son fils. En souvenir de son fils il restera leur ami jusqu'au dernier jour (3).

Ajoutons que Mme Michelet fut, en tout ceci, de moitié.

Nous le demandons à quiconque, de bonne foi, lira ces lettres : Est-ce là le langage d'un mauvais père, qui a laissé mourir son fils sans le soigner, qui a refusé de payer ses obsèques, qui a voulu lui arracher la suprême consolation d'être enterré selon ses croyances? Pas un lecteur n'hésitera, croyons-nous, à répondre : Jules Michelet fut le père très tendre et très malheureux d'un fils indigne.

HENRI HAUSER.

Ville Lauvergne près Toulon (Var)
1er mars 62.

Monsieur,

Je suis plus reconnaissant que je ne puis le dire. Voici la situation de mon fils.

Après sa destitution, je lui avais cherché et trouvé une place dans un lieu *très favorable* de l'Espagne. Il l'a refusée.

Je lui avais toujours fait une pension, mais je l'ai augmentée. Il a 1.200 francs de [illegible] et quelque chose de plus (1).

Récemment, je l'ai engagé à venir ici sur-le-champ, pour passer mars et avril dans un meilleur climat. Je n'ai su sa maladie que ces jours-ci. Son médecin n'est pas d'avis qu'il parte (2).

J'espère qu'à la fin d'avril, étant mieux, il pourrait venir me voir à Paris, et en mai, son beau-frère en Normandie.

Je suis extrêmement touché de votre aimable lettre. J'en resterai reconnaissant.

Recevez mes salutations amicales et dévouées.

J. MICHELET.

[illegible]

Je te remercie de m'avoir donné de tes nouvelles [illegible]

[illegible] très net de la façon affectueuse dont elle fut reçue par Mi[illegible]

(1) [illegible]

(2) [illegible] la contradiction est peut-être plus apparente que réelle, [illegible] « Son père... lui envoyait rarement de l'argent ».

[illegible]

Moi-même, ces jours-ci j'ai été allité (*sic*) quelques jours, mais cela n'a rien de grave.

Tu me parles de sinapismes appliqués plusieurs fois par jour. Si ces soins assidus, et peut-être de nuit, demandent une garde, il faut la prendre, et m'avertir de tout ce qui est nécessaire.

Exprime ma reconnaissance à tes amis, spécialement à M. Lévy. Je t'embrasse de cœur. Ma femme t'adresse mille vœux (1).

J. MICHELET.

Monsieur,
Monsieur Charles Michelet,
chez Monsieur Louis Knorr,
rue du Fossé-des-Tanneurs, 29,
Strasbourg (Bas-Rhin)

Paris, rue de l'Ouest, 44
2 j. (2) 62.

Monsieur,

Je ne sais comment vous remercier de la peine et du temps que cela a dû vous coûter. J'en suis fort touché, je vous l'assure.

Je crois que les 20 francs ne sont pas suffisants pour M. de Schützemberg (3). Nous l'avons consulté aussi (4). Je vous prierai de lui faire donner 10 francs de plus.

Il me reste un autre compte à régler. Car, enfin, tout cela ne s'est pas fait sans dépense de votre part, — ports de lettres, etc.

Ne verrai-je point ici votre fils, un jour ou l'autre? Je me suis attaché à lui, et pour le souvenir d'amitié, et pour l'excessive obligeance.

Rappelez-moi au souvenir de votre famille, et recevez nos salutations reconnaissantes, affectueuses.

J. MICHELET.

7 mai 64.
Paris, rue de l'Ouest, 44.

Mon cher Monsieur (1),

Absent la plus grande partie de l'année, je n'avais pas encore de photographie de mon fils. En voici une enfin que je vous prie d'accepter.

Oserai-je vous prier de remettre l'autre à un employé dans la famille duquel il allait fréquemment, et qui était fort lié avec lui? — je ne retrouve ni le nom, ni l'adresse. Mais votre jeune mémoire aidera la mienne.

Veuillez me rappeler à Monsieur votre père. Je vous serre la main amicalement.

J. MICHELET.

Ne viendrez-vous point à Paris?

17 août 66.

Monsieur (2),

Je suis bien reconnaissant et de votre aimable lettre, et de la curieuse brochure que vous voulez bien me donner. Elle touche un point peu connu, mais fort intéressant de l'histoire de la typographie.

Je suis touché au fond du [cœur] du souvenir que les amis de mon fils veulent bien lui garder, et de l'intérêt pieux qu'ils portent à sa modeste sépulture (3).

Rappelez-moi à votre aimable fils, et croyez à mes sentimens de haute estime et de sympathie.

J. MICHELET.

timbres suivants, inégalement lisibles : « Toulon-sur-mer, 1... mars 62. — 2 à Lyon, 15 mars 62. — Lyon à Paris, 16 mars 62. — Paris à Strasbourg, 1... mars 62 ». La lettre est donc vraisemblablement du 14.

(1) On notera, ici, cette mention de Mme Michelet.

(2) Nous pensons qu'il faut lire « juin ».

(3) « Un des plus fameux professeurs de la Faculté », m'avait dit la détentrice des lettres. J'ai fait appel, sur ce point encore, à l'obligeance et à la science également inépuisables de M. Reuss : Charles Schützenberger (frère cadet de Frédéric-Georges, professeur à la Faculté de droit, maire de Strasbourg et député sous Louis-Philippe, dit aussi Schützenberg, professeur agrégé à la Faculté de Médecine. Né le 1er février 1809, victime en 1840 d'un accident de voiture qui paralysa d'une façon durable ses deux jambes en lésant l'épine dorsale, il n'en continua pas moins ses travaux scientifiques. Nommé en 1845 professeur de clinique médicale et de pathologie interne, il occupa cette chaire avec un grand succès jusqu'en 1870. En 1871-1872, il fonctionna encore à l'Ecole libre de médecine, mais il refusa d'entrer à la nouvelle Université impériale. Il a publié en 1879 des *Fragments de philosophie médicale* ; il est mort le 22 septembre 1881. M. Reuss, qui l'a personnellement connu (et a pu le juger comme médecin), ajoute qu'il était « l'une des personnalités les plus généralement estimées et respectées de sa ville natale, pour sa science, ses vertus civiques, son intégrité morale ».

(4) Le Journal (cité par G. Monod, p. 304) porte : « 8 [avril]. La consultation .. »

(1) Au fils du destinataire de la lettre précédente.

(2) Au père.

(3) Comme cette phrase est bien d'un homme (Mme Adam, p. 271) qui aurait laissé payer par les jésuites (ou par l'un d'eux) l'enterrement de son fils! Et il oserait écrire ainsi à des Strasbourgeois, qui n'auraient pu ignorer cette scandaleuse histoire.

UNE NUIT DE NOCES

Ceci est l'histoire d'un graveur illustre, telle qu'il me l'a contée un soir que nous dinions en tête à tête, dans son hôtel.

George Mayne avait dix-huit ans, quand il reçut une lettre de son frère Etienne, le ciseleur, lui offrant à Paris gîte et couvert ainsi que le moyen d'apprendre le métier de graveur.

Deux artistes dans la famille, c'était au moins un

de trop, au gré du père, simple menuisier à Crécy-le-Chatel : néanmoins George partit sans hésiter.

Accueilli chez Etienne comme il était prévu, il y vécut six mois parfaitement heureux. Il travaillait le jour avec ardeur et, le soir, courait avec des copains les tavernes de Montmartre. Mais voici qu'un jour, pour une cause futile, les deux frères eurent des mots ensemble, suivant l'expression usitée au pays : ensuite de quoi Etienne qui avait la rancune tenace, dit à George : « J'ai assez de toi : file et ne reparais plus ! » si bien que brusquement George Mayne se trouva sur le pavé.

— Bah! dit-il, je m'en tirerai toujours, maintenant que je connais du monde.

La pensée de retourner chez son père ne l'effleura d'ailleurs pas : car il était sûr de devenir célèbre et se sentait une réserve prodigieuse d'énergie et de jeunesse.

Au début, tout alla sans peine. Il vivait de menues besognes chez un imprimeur et d'emprunts faits à des camarades dont chacun s'accordait à donner tort à Etienne. Peu à peu cependant les avances devinrent plus rares. Les travaux disparurent en raison de l'été qui venait. Les bourses amies cessèrent enfin de s'ouvrir. Ayant épuisé la ressource du Mont-de-piété, George Mayne fut expulsé de la mansarde qu'il occupait. Sans logis, sans argent et presque sans métier, il tomba dans un autre univers.

La pègre parisienne a son gouvernement et sa police : elle a même des insoumis. Comme George Mayne était doué d'une grande droiture et d'une ambition encore intacte, il fut d'abord de ces derniers. Cela ne dura pas.

Rapidement accablé par l'idée qu'une telle situation pouvait se prolonger, bientôt il perdit pied, s'habitua lui aussi aux soupes distribuées à jour fixe, usa des lits offerts à intervalles réguliers par les œuvres charitables, enfin s'installa de son mieux dans cet enfer où il avait cru d'abord n'être qu'un passant. Et des semaines s'écoulèrent ainsi, ne lui laissant que le souvenir d'atroces lassitudes : lassitude du corps rarement et toujours mal lavé, lassitude de l'âme qui, loin de se révolter, accepte la destinée et ne tente plus d'y échapper...

Un matin d'octobre, comme il rôdait aux alentours du Palais-Royal, le hasard voulut que George Mayne s'arrêtât devant un magasin d'estampes et qu'au centre de l'étalage s'en trouvât une signé Boiraud. Tel un papillon attiré par une flamme, il demeura longtemps à considérer cette signature qui était celle d'un camarade. On aurait dit qu'en même temps sa déchéance lui apparaissait pour la première fois avec son vrai visage. En était-il venu là, de ne plus s'occuper désormais que de subsister? Des miséreux, ses pareils, il avait donc tout pris, l'accent, l'allure, et jusqu'à la résignation !

Quand il repartit, écrasé par cette révélation, ce fut pour suivre machinalement la rue Vivienne. A travers la foule matinale il avançait d'une allure hésitante, tout entier à l'effrayant constat qui venait de s'imposer à lui, quand un nouvel incident acheva de le bouleverser.

Assis à la terrasse du café des Variétés, quelqu'un l'appelait :

— Hé ! George !...

Encore un camarade ! Décidément, c'était le jour...

Cette fois, George Mayne, ayant relevé son collet — geste symbolique par quoi il tentait de cacher son linge en guenilles — eut envie de répondre. Après tout, boire, n'est-ce pas déjà quelque chose, même si l'on a faim. Qui sait aussi, s'il n'y avait pas à ramener de cette rencontre un emprunt de quelques francs ? Mais un autre mouvement l'emporta, irrésistible et spontané comme le sont les grandes révolutions de l'âme, et affectant de n'avoir pas entendu, George Mayne plongea dans un remous de passants, disparut.

Ensuite il réfléchit. Il ne constatait plus seulement sa chute : il s'insurgeait contre elle et voulait l'arrêter. A quoi devait-il d'avoir oublié même son ambition d'artiste? D'où venait qu'il eût ainsi accepté sa défaite et dépouillé la honte éprouvée au début ?

Ayant du moins le cerveau libre, il n'hésita que peu de temps. C'était *l'habitude* qui avait fait cela. Oui, l'habitude seule l'avait ainsi accoutumé au vagabondage normal ; elle seule avait pu donner une telle apparence de sécurité à des lendemains hasardeux ! Ce matin, par exemple, ne devait-il pas faire queue au bouillon Montesquieu parce que c'était mercredi et, le soir, coucher à l'hospitalité de nuit où il s'était abstenu de paraître durant la semaine réglementaire ?

Aussitôt une énergie imprévue lui revint. Puisque *l'habitude* était l'origine du désastre, il fallait tuer *l'habitude*. Ayant redressé son chapeau, secoué la boue sèche de son pantalon, il eut un sursaut farouche, le premier depuis de longs jours !

— Soit, dit-il, on va bien voir ! Au lieu de quérir une soupe, cherchons du travail !

Il commença par les imprimeries connues. Tentatives vaines : on n'avait point d'ouvrage à lui donner .. au jour de l'an, peut-être... Ensuite il demanda l'autorisation de consulter le Bottin, dans un bureau de tabac, releva d'autres adresses et poursuivit.

Malgré les refus, il gardait au fond du cœur une certitude tranquille de trouver ce qu'il cherchait. D'autre part, et parce qu'il n'avait pas mangé depuis

la veille, son imagination était devenue singulièrement vive. Il lui arriva ainsi une ou deux fois de découvrir une imprimerie là où il n'y avait qu'une industrie quelconque. Il ne s'apercevait de son erreur qu'une fois entré et repartait aussitôt, laissant le concierge inquiet.

Puis, dans l'après-midi, l'exaltation qui l'avait soutenu commença de tomber. Il ne percevait qu'un violent besoin de manger et s'aperçut qu'il ne s'arrêtait que devant les pâtisseries. Il le faisait d'ailleurs sans désir de vol ou de quémandage. Ce n'était pas lui qui stationnait mais l'inconscient, cessant d'obéir à des volontés raisonnées pour suivre les seules impulsions de l'instinct.

Puis, ce fut la faim aiguë, lancinante, la faim d'un homme de vingt ans qui trotte depuis l'aube et est à jeun depuis trente heures. Heureusement cette crise ne dura pas. L'épuisement de la marche a vite raison de ce genre de mal. Toutefois, après cela, il eut l'impression d'être à la limite du délire. Ses pensées incohérentes et légères tournoyaient dans sa cervelle. A d'autres moments, elles prenaient une sorte de personnalité étrangère à lui, et il les regardait avec stupeur comme si, en s'échappant ainsi, elles l'avaient dépouillé d'un peu de lui-même.

Enfin, il ne sentit plus que la fatigue, une fatigue démesurée qui l'empêchait de rien percevoir d'autre, qui était un endolorissement de tout l'être et qu'aucun siège n'était capable de reposer. A de rares intervalles, il tenta de s'asseoir sur un banc, mais il ne put y demeurer plus d'un quart d'heure. Le mouvement, au contraire, lui rendait moins sensible le poids de son corps réclamant du repos.

Le soir vint. Paris s'allumait de toutes parts. Une tiédeur anormale rendait la nuit propice aux flâneries, et les passants, cessant d'être pressés, étaient gagnés par la joie de voir les étoiles. George Mayne, que le hasard avait ramené au Palais-Royal, aperçut de nouveau le magasin d'estampes. La planche de Boiraud n'était plus en montre — vendue peut-être. Ce détail qui aurait pu lui donner de l'amertume, le laissa indifférent.

L'heure avançant toujours, les étalages se fermèrent ; seuls, les restaurants et les cafés s'obstinaient à flamber. George Mayne éprouvait désormais un tel malaise qu'il craignait de tomber évanoui sur le trottoir. Comme il n'avait jamais songé qu'à la faim, il se dit : « C'est encore elle... il faut pourtant trouver de quoi manger... Peut-être que près des Halles... » Et il partit dans cette direction.

Aux Halles, en effet, un chaos de voitures déversait sur les trottoirs des monceaux de légumes d'où s'exhalait une odeur de jardin mouillé.

N'étant plus capable de fournir un effort physique, George Mayne ne songea pas à s'offrir pour aider aux arrivages et se contenta de regarder la nourriture de Paris déferler sur le carreau, de même qu'il avait déjà regardé les patisseries, c'est-à dire sans désir. D'ailleurs, positivement sa faim n'existait plus, en ce sens qu'il avait cessé de la sentir. Même, ayant aperçu par hasard un morceau de pain près du ruisseau, il le ramassa ainsi que des débris de carottes, mais glissa le tout dans sa poche *pour le lendemain*. Il se demandait aussi : « Ou vais-je passer la nuit? » mais d'une manière vague, sans grand désir d'être fixé. Simplement, il sentait que sa décision initiale n'avait pas varié et qu'il n'irait pas là où il avait eu *l'habitude* d'aller.

Tout en réfléchissant, il s'était appuyé contre un arbre. Autour de lui, le mouvement croissait, assourdissant et assourdi. Par moments, George Mayne avait la sensation d'être entraîné dans un tourbillon d'hommes et de choses, et il s'attendait à se retrouver ailleurs, brusquement, sans savoir comment.

Soudain les lumières qui l'entouraient pâlirent. Il cessa d'éprouver autant de malaise, en même temps que coulait dans ses veines un bien-être délicieux. Etrange impression que d'être ainsi hors du réel, sans souffrir ! Comment était-ce venu ? Misère ! il s'était endormi : un homme en le heurtant vient de le réveiller. Il dormait ! et tout d'un coup c'est la rentrée abominable dans la douleur, tout d'un coup il se retrouve au même point, ou plutôt c'est bien pis. Quelque chose est survenu, plus redoutable que la faim : le sommeil !

Alors George Mayne se détache de l'arbre et repart. Il n'a plus qu'une volonté : dormir ! Comme si, à Paris, on avait le droit de dormir où l'on veut ! Dormir, c'est bien ; mais, auparavant il faut dénicher un endroit où se mettre et, cet endroit, George Mayne sait bien qu'il va le chercher, mais, en vérité, il ne soupçonne même pas où pouvoir le trouver !

*
* *

En effet, pour dormir, les bancs sont interdits, interdit le trottoir. Il y a bien les quais de la Seine, ou du moins ceux qui ont un logis se l'imaginent. Hélas ! coucher sous les ponts n'est qu'une forme de langage, l'expression goguenarde des gens à domicile, quand l'image de la masse anonyme qui ne gîte nulle part, s'aventure à troubler leur bien-être.

Au premier pas qu'il fit, George Mayne eut envie de crier, tant l'effort de la marche lui était douloureux. Il lui parut ensuite que pareil à du sable mou le sol s'efforçait de happer ses souliers : jeu féroce qui triplait son effort. Alentour aussi, lumières et victuailles venaient de s'effacer ; de toutes parts régnait une nuit d'encre... Illusions d'un dormeur

qui veut marcher: George Mayne luttait contre le sommeil, c'est tout.

Sensation extraordinaire : on avance, on réfléchit, et le corps est anéanti, anéantie la pensée. Si on ne dort pas, on ne veille pas non plus. La faim, du moins, peut s'oublier : elle procède par crises entre lesquelles on se retrouve, vacillant comme une chandelle au vent, mais sans souffrances. Le sommeil, lui, demeure : il vous ligotte : on est son prisonnier. La lutte même accroît sa prise.

Pourquoi George Mayne eut-il la volonté précise d'aller rive gauche, plutôt que vers les boulevards, ou à Vincennes ? Il semble qu'à certaines minutes d'épuisement définitif l'être se dédouble : l'âme décide, sans donner ses motifs, et le corps suit. Quoiqu'il en soit, un quart d'heure plus tard, George Mayne arrivait au Pont-Neuf.

A ce moment, on ne voyait pas le fleuve, on ne voyait même pas les parapets. Tout était fondu dans un brouillard glacial, la trouée de la Seine, les maisons sur les rives, le Palais de justice, le ciel... Descendre vers une berge eût donné le frisson : on aurait craint de se noyer. Donc, George Mayne n'y songea pas. D'ailleurs, il ne voulait aller que rive gauche; il y allait tout droit, sans définir autrement la raison qui le poussait, sans s'occuper de chercher une rue plutôt qu'une autre, mais certain de trouver là, quelque part, on ne sait où, le lieu idéal où il aurait la liberté de s'étendre et le droit de dormir.

Une seule fois, et parce qu'il lui semblait marcher depuis un temps très long, l'idée l'assaillit que c'était peut-être, déjà, le matin! Comprenez ce que représente ce mot — le matin — pour qui veut dormir et ne pourra le faire que si c'est vraiment la nuit, c'est-à-dire si la chaussée reste vide! Heureusement une horloge lumineuse parut, qui tua cette peur... Une heure et quart... Allons! on avait le temps, assez de temps encore pour dormir, et pareil à un chasseur qui s'acharne à battre les fourrés, George Mayne continua de marcher, au hasard, cherchant toujours...

Soudain, le paradis qui s'offre sous les espèces d'une maison en cours de construction et dont le gardien doit sûrement dormir, car maintenant tout le monde dort, tout le monde sauf lui.

Aussitôt, avec des précautions de cambrioleur, George Mayne [illegible] de la palissade, écarte légèrement les planches qui ferment le chantier et disparaît à l'intérieur. Enfin! le gîte est trouvé; il dormira!

Même, c'est mieux qu'il n'avait cru, car il n'y a pas de [illegible] [illegible] à un détour, est [illegible] à elle-même et tant de précautions pour [illegible] étaient bien superflues. C'est [illegible] une maison dont les planchers ne sont pas commencés, qui regarde les étoiles entre l'amorce de quatre murs, mais qu'importe ? Un escalier descend vers le sol, recouvert de bois comme d'un tapis : donc la cave existe, la cave où il fait tiède, où l'abri est complet.

George Mayne eut une crise d'allégresse. Il leva la tête, sourit au ciel, puis, sans hésiter bien qu'à tâtons, s'enfonça dans l'obscurité tutélaire. Un instant plus tard, il était définitivement à l'abri, étendu sur un sol gras, écoutant le silence délicieux de son palais où aucun bruit n'arrivait. Il perdit ensuite conscience. Dieu merci! Le sommeil ne devait plus le faire souffrir et le monde avait disparu...

*
* *

Il crut reposer toute une nuit. Il ne percevait rien, sinon la béatitude d'être immobile. Il ne rêvait pas non plus, cependant des images de sa journée persistaient à le poursuivre. C'est ainsi qu'il revoyait sans cesse des gens l'écarter violemment d'une imprimerie où il prétendait pénétrer pour obtenir de l'ouvrage. Il en arriva bientôt à déployer dans cette lutte une telle ardeur qu'un mouvement inconscient le réveilla.

— Quel cauchemar, songea-t-il, sans toutefois ouvrir les yeux, tant il redoutait de déchirer la trame de sa torpeur.

Cependant, comme le contact avec la terre nue aggravait sa courbature, il voulut se retourner et, dans ce mouvement, rasa le sol avec une main. Aussitôt, il poussa un cri. Contre lui, tout près, il venait de toucher un corps vivant.

Eveillé tout à fait, il jeta d'une voix angoissée :

— Qui est là ?

Aucune réponse. Pourtant il était sûr de n'être plus seul. Peut-être un rôdeur s'était-il installé là déjà, bien avant lui ; peut-être était-ce le gardien désireux d'avoir moins froid. De toutes façons, George Mayne n'osait plus tâter l'espace autour de lui, redoutant de se heurter à il ne savait quelle complication. Tout à coup, parce qu'il écoutait mieux il crut percevoir autre chose, un bruit de bêtes, des [illegible] fuite... et il comprit !

Attirés par les [illegible] qui [illegible] dans sa poche, les rats avaient [illegible] Le cauchemar était véritable. C'était contre eux qu'il venait de lutter [illegible] qui tentaient, — qui sait ? — de lui mordre la figure !

Alors, [illegible] George Mayne. Pas une minute de plus, il n'aurait consenti à rester là ! Toujours à tâtons, [illegible] avec l'épouvante de les [illegible] il chercha l'escalier, le

gravit, s'échappa de la maison, et ce ne fut que dans la rue, en pleine lumière, qu'il osa enfin secouer ses vêtements... Il ne s'était pas trompé : les rats avaient volé ses provisions : désastre bien autrement grave, ils avaient aussi rongé le manteau, pour atteindre à la poche ; désormais George Mayne ne pourrait plus dissimuler ses guenilles !

Hors d'haleine, hébété, il tenta de réfléchir. Après tout, qu'importait l'atroce aventure, si, malgré elle il avait pu dormir assez pour ne plus avoir sommeil ! En même temps, il regardait autour de lui. Où était-il? Dans Paris?... Dans la banlieue ? Incertitude étrange : mais qu'est-cela à côté de cette autre : « Si je n'avais pas assez dormi?... »

Juste à ce moment, une sonnerie lointaine laissa tomber deux coups. Deux heures!... Trois quarts d'heure à peine s'étaient donc écoulés depuis la rencontre de l'horloge lumineuse. George Mayne chancela, comprenant que tout était à recommencer. C'était donc pour cela que sa tête restait si lourde ! Il murmura ensuite :

— Crever plutôt que de chercher encore ! Pourtant je ne peux pas dormir ici! .

Cela, c'était l'instinct suprême de défense, la peur salutaire de l'arrestation qui ferait de lui un vagabond classé et après laquelle aucun relèvement n'est possible.

Alors, où aller ?

Il ne savait plus : il attendait le miracle.

C'est ainsi : quand la raison croule, la norme disparaît. Positivement, sur ce trottoir, incapable de se mouvoir ou de décider ce qu'il voulait, George Mayne attendait un miracle. Or, bien que cela paraisse extravagant, et parce que c'est au contraire la logique même, le miracle aussitôt parut sous forme d'une impasse, en face de la maison !

Uniquement préoccupé de la bâtisse en construction ou il voulait se réfugier, George Mayne n'avait pas aperçu tout à l'heure cette impasse : il la voyait maintenant. Ces deux faits étaient naturels. Seule, la concordance du second avec l'appel de George Mayne leur donnait une apparence de solution providentielle.

Qu'est-ce qu'une impasse? un endroit où la police ne vient que par accident, autant dire jamais. Dans une impasse, le sommeil est dès lors, sinon entièrement sûr, au moins possible. George Mayne joignit les mains en murmurant : « Sauvé! » et se dirigea donc vers ce lieu extraordinaire qu'un miracle lui révélait.

L'impasse, pareille à toutes celles qu'on rencontre aux alentours de la place d'Italie, était munie à son entrée d'une grille jamais fermée. En arrière de cette grille, il y avait des murs bas et une seule maison.

George Mayne avança avec douceur. On eût dit qu'il craignait d'attirer l'attention ou d'éveiller quelqu'un, comme si manifestement ce n'était pas ici un lieu désert! Quand il eut franchi la grille, l'obscurité l'enveloppa, et cela ressemblait à une sorte d'accueil amical, à une promesse muette de donner du sommeil. Bien mieux, devant George Mayne émerveillé, une surprise jaillit de l'ombre : un banc!... ou plutôt, non — le miracle serait trop grand — ce que George Mayne a pris pour un banc n'est qu'une boîte à ordures déposée là vers le soir, et contrairement aux règlements.

Hé bien, après tout, même cela peut être un lit! Il n'y a pas à faire le dégoûté en matière de matelas, et qui sait si ce ne sera pas, au contraire, une cachette excellente? Essayons...

Sans dégoût, George Mayne a vidé à demi la boîte, puis se glisse à la place faite. Est-ce ensuite un être humain ou un chien qui se roule ainsi en boule, finit par disparaître? Est-ce un homme ou une bête dont le souffle régulier anime cette cage de tôle? A quoi bon s'en tourmenter? Enfin, George Mayne dort, et c'est divinement bon de ne plus rien sentir, pas même le contact lamentable des ordures, pas même la courbature atroce du corps qui s'enkylose.

— Nom de D...! qu'est-ce que vous f... là?

Deux sergents de ville ont fait rouler d'un coup de pied la poubelle. A travers les détritus, une forme se débat, puis une tête surgit, crispée de fureur, aveuglée par les cendres :

— Ce que je fais? Vous le voyez bien ! Je dors!

Ivrogne ou voleur? la loi hésite.

— Ouste! plus vite que çà!

Mais l'homme n'arrive pas à obéir. Il faut le relever. A peine est-il debout qu'il chancelle. Un ivrogne, c'est clair... un ivrogne qui a pris cette caisse pour sa chambre à coucher.

Ayant saisi George Mayne sous les bras, les deux sergents de ville le ramènent hors de l'impasse et gouaillent :

— Suis le trottoir, mon vieux : ça te conduira droit au domicile!

(*A suivre.*) E. ESTAUNIÉ.

LE CARDINAL KOPP

Le 12 avril 1886, les nobles seigneurs du *Herrenhaus* ou Chambre haute de Prusse, voyaient se lever un prélat romain, dont la maigre silhouette contrastait avec leurs carrures guerrières. Georges Kopp, évêque de Fulda, parla du projet de loi qui devait mettre un terme au conflit du Pape et de César. Et tout de suite apparut à ces *junkers* que le langage de ce

prêtre, si à l'aise dans cette assemblée d'aristocrates, était loin également de la provocation et de l'humilité. La querelle de l'Empire et de la Curie, il n'en voulait pas rechercher les responsabilités, mais il en disait nettement la cause : l'Etat avait prétendu légiférer sur l'Eglise sans la consulter. De là, les entraves intolérables imposées à l'Eglise, si intolérables que le gouvernement, aujourd'hui, consentait à les desserrer. Tel quel, cependant, le projet de loi ne suffisait pas ; l'évêque de Fulda y apportait trois amendements, dont le principal limitait le *veto* de l'Etat aux nominations ecclésiastiques. Ces amendements, il les défendait avec prudence, mais avec énergie. « Ce que fait l'Etat aujourd'hui, ce ne sont pas, comme il le croit, des concessions, ce sont des restitutions, car les lois à modifier ont privé l'Eglise de droits imprescriptibles. » Mais aussitôt il ajoutait : « L'Eglise, reconnaissante pour ces restitutions, cède sur d'autres points à l'Etat. » Trois semaines plus tôt, en effet, il avait obtenu du Vatican que, sans attendre la révision complète des lois de mai, le Saint-Siège admît le fameux *Anzeigepflicht*, l'obligation pour les évêques de communiquer au pouvoir civil les noms des curés. Et il se portait garant des intentions papales. Léon XIII voulait la paix, en dépit du Centre catholique qui, au Reichstag et au Landtag, jugeait Rome trop conciliante...

Quelques jours plus tard, l'un des membres les plus influents du Centre, M. Julius Bachem, regagnait Cologne. Dans un coin du wagon, il remarqua un prêtre de mine modeste, et lia l'entretien : « Nous craignons que ces hommes d'église, qui ont la confiance de la Curie, ne concèdent trop au gouvernement. » L'abbé hochait la tête, évasif ; à Cologne, et en prenant congé de son interlocuteur décontenancé, il montait dans la voiture de l'archevêque, Mgr. Krementz, qui attendait son collègue de Fulda.

Les protestations du Centre n'émouvaient pas celui-ci. Son devoir lui apparaissait net. « Ce prêtre est très intelligent, disait de lui le chef des libéraux, Bennigsen ; et autant que le peut être un prince de l'Eglise, c'est un bon Allemand. » Ce bon Allemand trouvait que le salut des âmes — son principal souci de prêtre — ne dépendait pas de quelques concessions de forme à l'Etat, à cet Etat dont, en bon Prussien, il se faisait une très haute image. Le vent soufflait à la paix : le Souverain Pontife et le vieil Empereur étaient en correspondance, presque en coquetterie ; le Saint-Siège avait été pris pour arbitre par Bismarck dans le conflit avec l'Espagne au sujet des Carolines, des lois, en 1880, 1882, 1883, avaient déjà assuré la liberté du ministère spirituel, le recrutement du clergé, la collation des sacrements. Pour la paix définitive, il ne restait qu'un pas à faire. Et de la Chambre des Seigneurs, l'évêque le sollicitait : « Ces jours de mai 1873 furent pour la patrie de vrais jours de deuil. Les affaires de l'Église ne peuvent être réglées qu'avec l'Eglise. L'honneur de la patrie prusienne, je le place, moi, dans le respect de la devise : *Suum cuique*. Et je prie ces Messieurs du parti libéral de montrer, en votant pour la loi et pour mes amendements, qu'ils veulent réellement collaborer avec nous au maintien de la paix. »

*
* *

Qu'était donc ce prélat, interprète officiel de Rome, assez bien en cour, cependant, pour figurer, depuis 1884, dans le Conseil d'État prussien, et qui à présent conciliait, avec une telle dextérité, la dignité de l'Église et la souveraineté de l'État, que les Seigneurs s'empressaient d'adopter le projet de Bismarck et les amendements de l'évêque ?

Un simple prêtre, et d'origine modeste. Né en 1837, d'un humble tisserand, dans l'Eichsfeld à la race opiniâtre, son intelligence lui avait permis de faire ses études au gymnase d'Hildesheim, écolier si pauvre qu'au début des vacances il lui fallait franchir à pied les vingt lieues qui séparent Hildesheim de Duderstadt, sa ville natale ; plus tard, tellement dénué de ressources qu'il dut servir deux ans, de 1856 à 1858, dans l'administration des télégraphes hanovriens, jusqu'au jour où il quitta le service de l'État pour se vouer à la théologie, et recevoir les ordres en 1862. Un prêtre pieux, zélé, et ferme, qui pendant le Kulturkampf, comme vicaire général d'Hildesheim, avait partagé avec son évêque amendes et condamnations, car alors sa conscience lui commandait de dire à l'État oppresseur : « Tu n'iras pas plus loin. » Mais, sa résistance était sans fanatisme. En 1883, Léon XIII avait obtenu du gouvernement prussien la promotion de l'abbé Kopp à l'évêché de Fulda, vacant depuis 1873. Dans son remerciement au roi, et tout en s'engageant à servir fidèlement l'État comme l'Église, le nouvel évêque n'hésitait pas à montrer les cures vacantes, les âmes sans secours spirituels, au grand dommage de la vie religieuse et de la paix sociale. Pas plus il ne craignait de dire à ses ouailles : « Vous avez maintenant un évêque, mais un évêque aux mains liées, car il ne peut envoyer des pasteurs vers ses brebis. » En sous-main, d'ailleurs, il travaillait à l'apaisement, inclinait les pouvoirs publics aux premières mesures réparatrices, gagnait, à Berlin et à Rome, assez d'influence pour lever les hésitations de la Secrétairerie d'État et les défiances de l'administration prussienne.

Le Centre, néanmoins, lui refusait toujours sa confiance. Ce fut alors, suivant un mot quelque peu

excessif, le duel Windthorst Kopp. Une caricature de l'époque montre le Pape d'un côté, Bismarck de l'autre, cherchant à se donner la main, à quoi s'oppose la masse compacte du Centre, Windthorst en tête. Le petit Guelfe, assez déçu de voir lui échapper la conduite des négociations, très sincèrement froissé, comme catholique, de trouver Rome trop facile envers Berlin, estimait que la force de son parti n'était pas jugée à sa valeur. A la tête d'une telle force le Vatican, s'il l'eût voulu, eût emporté des concessions nouvelles, moyennant quelques complaisances parlementaires. Mais Léon XIII, précisément, entendait faire sa paix directement et sans compromissions. Il le pouvait. Seulement la persécution était trop récente pour que la presse catholique d'Allemagne ne se déchaînât pas contre les artisans d'un traité qu'elle jugeait désastreux. Mgr Kopp fut accusé, sans phrases, de trahir l'Eglise ; de son côté, la presse libérale attribuait à l'évêque des propos peu amènes sur Windthorst, et ses amis, lui en témoignait une gratitude perfide. Il fallut, pour imposer silence, une lettre publique du cardinal Jacobini. Windthorst ne s'en obstinait pas moins. Malgré les avertissements de Rome, le Centre votait contre le Septennat, et le Reichstag était dissous. « Ah ! ce Centre ! écrivait dans un accès de rage le futur Guillaume II au cardinal Hohenlohe ; quand donc le Pape va-t il retrousser sa soutane et ses manches pour empoigner ces gens-là ? » Mais le Pape ne les « empoignait » pas ; il n'entendait pas se priver, dans l'avenir, de leurs concours ; pour l'instant, il lui suffisait que sa bonne grâce fût payée par Bismarck de la nouvelle loi de 1887 qui facilitait l'éducation des clercs et permettait la rentrée de certaines congrégations. Là encore, l'intervention directe de Mgr. Kopp avait arraché des concessions nouvelles à cet État, dont il se déclarait le « sujet loyal » Mais la plupart des évêques jugeaient la loi insuffisante, et il fallait une intervention énergique du Pape pour enlever l'adhésion du Centre. Le glas du Kulturkampf sonnait.

*
* *

L'évêque de Fulda fut nommé, le 29 août 1887, prince-évêque de Breslau. Récompense méritée, mais tâche singulièrement lourde. Dans cet immense diocèse, les protestants sont nombreux. La ville de Breslau elle-même ne compte qu'un tiers de catholiques. En outre, une bonne part des catholiques sont des Polonais, c'est-à-dire des persécutés, auxquels devait apparaître forcément suspect le nouveau prélat de race allemande. Enfin, le diocèse s'étend aussi sur la Silésie autrichienne, le prince-évêque de Breslau est de droit membre de la Diète et doit le serment de fidélité à l'empereur d'Autriche comme à l'empereur allemand. Dès novembre 1887, Mgr. Kopp dut aller à Vienne pour s'incliner devant son suzerain, François-Joseph. De là, il s'en fut à Rome, dire au Pape que le maximum des concessions législatives était atteint, et que l'Église de Prusse devait mériter désormais, par son attitude, une application libérale des concessions obtenues. Il faut croire que ce langage ne déplut pas à Léon XIII, car la faveur de l'évêque de Breslau ne fit que s'accroître. Six ans après, en 1893, il revint à Rome pour recevoir le chapeau de cardinal.

Nous n'avons pas à retracer ici l'œuvre religieuse du prélat. Un chiffre donnera l'idée de ce qu'elle fut : au cours de sa carrière épiscopale, il a construit ou relevé 650 édifices religieux de tout ordre. Cet homme, qui jugeait de haut le conflit angoissant de la crosse et du glaive, n'était plus, dans l'exercice de ses devoirs de pasteur, qu'un prêtre actif et charitable, qui savait parler aux humbles et exposer aux fidèles, avec une autorité tranquille, les devoirs du chrétien. En septembre 1912, à la fin de sa carrière, malade, il prend part au Congrès eucharistique de Vienne et y prononce, sur le sacrement de la Cène, un sermon plus élevé sans doute, mais d'une foi aussi profonde que celle d'un curé de campagne.

Il a joui pendant un quart de siècle, de la confiance impériale. Peut-être Guillaume II croyait-il ne rien pouvoir obtenir à Rome en matière religieuse sans l'intervention du prince-évêque ; dès sa jeunesse, d'ailleurs, Mgr Kopp lui arrachait ce cri de sympathie : « Quelle nature simple, intelligente, naïve, allemande ! » Les portes du château impérial s'ouvraient aisément à l'évêque, et lorsque Guillaume II venait à Breslau, il n'omettait pas une visite au triste palais des bords de l'Oder. En 1897, lorsque le prince Henri de Prusse s'en fut en Chine venger le meurtre de deux missionnaires — meurtre qui fut payé par l'annexion de Kiao-Tchéou — le cardinal écrivait à l'Empereur : « Je bénis du fond du cœur cette expédition allemande en Extrême-Orient, pour la protection de la croix. » Rien ne pouvait aller plus au cœur du mystique souverain. Le 6 juin 1905, aux fiançailles de Kronprinz avec la duchesse Cécile de Mecklenbourg, ce fut le cardinal Kopp qui présenta les vœux du Pape et de l'épiscopat. L'année suivante, l'Empereur, au cours des manœuvres de Silésie, lui remettait l'ordre de l'Aigle Noir qui confère de droit l'anoblissement. Et en 1909, le sachant malade, il ne balançait pas à lui rendre visite. Le cardinal cependant n'avait rien d'un courtisan ; il en donna mainte preuve notamment pendant la période de 1907 où les relations furent des plus froides entre le gouvernement et les catholiques. L'histoire est célèbre de l'Empereur

déjeunant à l'évêché de Breslau, et sur un signe du prélat, demeuré seul soudain en face du hardi cardinal qui cherchait depuis longtemps une explication. Car, pour rendre à César ce qui est à César, il entendait que Dieu gardât ses droits. Il y eut un jour, cependant, où il poussa très loin la complaisance envers César: le 4 août 1903, au Conclave, lorsqu'après le veto de l'Autriche à l'élection de Rampolla, signifié par le cardinal Puszyva, il fut l'un des promoteurs de la candidature de Giuseppe Sarto, moins francophile, croyait-on...

Il siégea, en 1891, à la commission de réforme de l'enseignement supérieur et s'y fit remarquer comme un champion déterminé des langues anciennes. Les questions d'éducation le préoccupaient; il y voyait un des facteurs du probleme social. Dès 1890, l'Empereur l'avait appelé à la Commission Internationale pour la protection des travailleurs, où il fut élu président de la deuxième Commission (travail du dimanche), dont les discussions eurent lieu en français. Au banquet de clôture, il porta, dans notre langue, un toast flatteur à Jules Simon. Par cette conférence s'inaugurait la « politique sociale » de l'Empereur, où le Centre catholique allait jouer un si grand rôle. Rôle qui n'eut pas toujours, il s'en faut, l'approbation du cardinal. Entre le prince de l'Eglise et la fraction parlementaire, se glissa plus d'une ombre. La politique sociale du Centre, qu'on lui en fasse mérite ou grief, fut toujours marquée au coin de la démocratie, presque de la démagogie ouvrière. Lui, simple fils d'ouvrier, était par essence un conservateur. Il s'était inscrit à ce groupe dans la Chambre des Seigneurs; et il s'inquiétait, à voir les catholiques qui croyaient couper la voie au socialisme à coups de surenchères législatives et de réformes matérielles. Au *Volkverein*, cette création suprême de Windthorst, il tenait rigueur de ses audaces en matière sociale. Non qu'il méconnût l'urgence de réformes ni la nécessité du progrès : mais il escomptait avant tout la puissance du sentiment religieux. « Personne, disait-il un jour, n'a mieux parlé de la question sociale que l'apôtre Paul : mettez au service des uns des autres les dons reçus de Dieu... Toutes les améliorations purement matérielles des choses humaines sont insuffisantes. C'est dans le sentiment religieux que le travailleur puise de nouvelles forces, c'est par lui que le travail porte des fruits... » Le Centre ne le nie pas, mais dans l'application de ce principe, il va beaucoup plus loin que n'allait Mgr Kopp. Et il n'était pas rare d'entendre de bons catholiques parler de lui, à ce sujet, avec une indulgence voisine du dédain.

Du Centre, il désapprouvait aussi les revendications en faveur des Polonais. Il n'était pas, de nature, persécuteur; il s'est même énergiquement prononcé contre certains excès des lois d'expropriation. Mais il était trop Germain pour sympathiser avec des Slaves. Dès 1886, au sujet de la loi « de colonisation », il tenait un langage qui faisait dire à Bismarck, juge compétent : « Ça, c'est d'un bon Allemand; » et en 1906, lors de la grande grève des écoliers polonais, il défendit sévèrement aux prêtres de cette race de se mêler à l'agitation. Aussi fut-il honni par beaucoup de ses ouailles, grandes ou humbles. On oubliait, par ailleurs, qu'il avait pourvu à l'enseignement religieux en polonais dans les paroisses de cette langue, qu'il avait imposé à ses prêtres de connaître le polonais ; l'hostilité contre lui, dans certains cercles, était aiguë. Il se défendait, d'ailleurs, énergiquement; c'est ainsi qu'il interdit à son clergé de marier le député Korfanty, coupable de l'avoir attaqué dans la presse, et qu'il sollicita de Rome un blâme contre l'évêque de Cracovie, qui s'était montré plus conciliant : « Très vénéré pasteur, ripostait un journal de Posen, nous nous passerons bien de toi. Au lieu de dépendre de notre évêque, nous dépendrons de Jésus-Christ. »

* * *

Le 29 août 1909 s'ouvrait à Breslau l'assemblée générale annuelle des catholiques allemands. Dans ces réunions périodiques, que Windthorst nommait « nos grandes manœuvres », rien n'est laissé à l'imprévu ; tout semble à l'union, les dissentiments, s'il y a lieu, se règlent à l'écart. Mais il n'est pas toujours possible de les concilier dans l'ombre. Depuis quelques années, là-bas, une question brûlante agite les esprits : la question syndicale. La plupart des députés du Centre, effrayés des progrès socialistes, jugent nécessaire de grouper, sur le terrain social, les éléments actifs des deux confessions chrétiennes, sans mêler les querelles religieuses aux questions économiques; ils voudraient donc, en principe, favoriser les syndicats « chrétiens », composés de protestants comme de catholiques. Tel n'était pas, cependant en 1909, l'avis universel : une tendance se marquait, plus intransigeante, à ne permettre aux catholiques que l'adhésion à des groupements purement catholiques. Bien que, devant l'âpreté des polémiques, l'assemblée des évêques, réunie à Fulda en 1910, vint recommander la modération, certains groupes, à Berlin notamment, envoyèrent leur démissionnaire. L'abbé Beyer se targuait d'une approbation du Pape. L'épiscopat était partagé. Le cardinal Fischer, archevêque de Cologne, se montrait partisan des syndicats interconfessionnels, le cardinal Kopp, soutenu par l'évêque de Trèves, Mgr Korum, avait avec lui une vive discussion. Quand enfin le Pape eut parlé, par l'encyclique *Singulari quadam*, il fal-

lut bien reconnaître que les sympathies du Saint-Siège allaient toutes à la « direction de Berlin », et que les syndicats interconfessionnels étaient simplement tolérés. L'évêque de Breslau, à supposer qu'il n'ait pas incliné Pie X dans ce sens, se rallia très vite aux instructions pontificales. Au congrès d'Essen, en 1912, le ton des controverses devint presque menaçant Le cardinal Kopp, au début, penchait vers la conciliation. Avant le congrès, il avait écrit à M. Porsch, président du Centre au Landtag prussien : « Les syndicats « chrétiens » peuvent être sûrs que les évêques traiteront avec la même bienveillance les deux organisations (syndicats chrétiens et sections professionnelles de cercles catholiques). Les deux groupes peuvent être satisfaits, car ils ont, d'après moi, par la lettre du Saint-Père, un terrain ferme sous les pieds ». Et l'évêque de Paderborn, Mgr Schulte, lui ayant soumis un commentaire de l'encyclique fort libéral, le cardinal l'avait accepté après quelques retouches. Mais ce qu'il vit au Congrès le fit changer d'opinion. « Ce qui s'est passé à Essen, écrivait-il, le 18 décembre 1913, au comte Oppersdorf, m'a fait reconnaître que c'était se faire illusion d'espérer de l'encyclique un résultat pacifique et conciliant. J'ai donc écrit à Mgr de Paderborn que je déplorais profondément ces événements, et que par suite je révoquais mon assentiment à son commentaire. « Cette décision, naturellement, déchaîna une tempête, et la libérale *Kœlnische Zeitung* put écrire non sans justesse : « Toutes ces querelles ne profiteront qu'aux syndicats socialistes. »

Le cardinal se rétracta, peu avant sa mort, le 2 février 1914. Rome eût souhaité moins de bruit autour de cette question. Et le 17 février dernier, les évêques de la province ecclésiastique du Rhin ont fait, dans une lettre collective, cette déclaration transactionnelle : « La question sociale étant une question morale et religieuse, l'autorité ecclésiastique a le droit de surveiller les agissements des catholiques. Les associations purement catholiques sont recommandées en première ligne ; là où elles existent, le catholique a le devoir de s'y agréger. Que si elles font défaut, l'adhésion aux groupements mixtes peut être tolérée à de certaines conditions de neutralité. » Le Centre, lui, persiste dans son attitude. « Le travail en commun, lisons-nous dans une récente déclaration de la « commission centrale », le travail en commun, au sein du parti, de catholiques et de non-catholiques sert le maintien de la paix entre les confessions chrétiennes et contribue à promouvoir les intérêts communs. Le Centre est un parti politique et non un parti confessionnel. » Ainsi parlait déjà Windthorst, au temps du Kulturkampf. Et la *Petite Excellence* ne fut jamais si fière que le jour où elle introduisit dans le Centre le vieux président de Gerlach, un protestant, ennemi du fanatisme comme des persécutions.

*
* *

La mort du cardinal Kopp prive le clergé allemand d'un guide malaisé à remplacer : nature droite et fière, qui mettait au service de la religion catholique et de la politique allemande des dons réels de diplomate, d'écrivain, d'orateur. L'âge, la maladie, des attaques véhémentes l'avaient amené, depuis quelques années, à faire front contre des tendances où il voyait un affadissement de la doctrine catholique, et sa vivacité n'avait pas trouvé l'écho habituel aux régions sereines de la colline Vaticane. On a même insinué que sa rétractation dernière fut inspirée par le Saint-Siège, pour éviter de faire froncer les sourcils impériaux. Pie X n'en perd pas moins son avocat le plus influent près de Guillaume II. C'est le dernier cardinal allemand qui descend dans la tombe, et il est à souhaiter que le prochain consistoire trouve, pour remplacer le prince-évêque de Breslau, un prélat aussi habile dans la conciliation des droits de la société civile avec e privilèges de la société religieuse — le problème le plus haut peut-être, mais aussi le plus complexe qu'impose notre époque à la sagesse des hommes d'État et à la prudence des hommes d'Église.

MAURICE LAIR.

L'ENFANCE D'UN PEINTRE [1]

(PIERRE DE CONINCK)

Un petit garçon aux yeux vifs et doux était assis parmi les copeaux, qui lui montaient jusqu'aux épaules. Il ne demandait qu'à rester là ; et les heures passaient sans qu'il souhaitât autre chose que l'enchantement de la tranquillité, dans l'atelier silencieux, parfumé de la pénétrante essence du bois résineux. Il aimait à cueillir les menues feuilles qui tombaient en longues spirales du rabot de son père ; et, avec les ciseaux de sa mère, il les découpait au gré de son caprice, imaginant des figures d'hommes et de bêtes, des arbres et des moulins. Les genoux du petit artiste se couvraient peu à peu de la naïve collection ; et, à chaque instant, il l'enrichissait de quelque création nouvelle. C'était son travail,

1 Extrait d'un livre intitulé : *Le Peintre et l'œuvre de Coninck et ses amis*, par DERUDDER, qui paraîtra prochainement à la librairie Perrin.

c'était son plaisir. C'est ainsi que le petit Pierre De Coninck passait, quand on le laissait libre, les rares après-midi de congé, qui égayaient sa vie d'écolier.

Mais le congé n'est pas toujours exempt de servitude; et ces belles heures souriantes ne sont que trop souvent assombries par la vieille discipline domestique. Cela contrarie tout. On envoie l'enfant chez sa tante Barbara, chez son oncle Jean : il y a là des bas à tricoter. C'est une ancienne coutume, de tout temps en honneur à Méteren : les petits garçons tricotent; ils profanent leurs doigts à des ouvrages de filles. Sans doute on le veut ainsi pour qu'ils ne profanent pas leur temps à faire pis encore.

Si le plaisir de l'art abrège les heures, l'ennui du tricot les allonge; et le petit Pierre trompe volontiers la vigilance de Barbara et de Jean pour aller jouer avec les camarades. Il affectionne le saut-de-mouton; aux jeux de barres et de bouchon il s'en donne à cœur joie; et, quand c'est la saison des nids, il court avec les autres explorer haies et buissons. On y pille les discrètes demeures des oiseaux; et leurs jolis petits œufs tachetés sont mis dans le trésor commun des innocents bourreaux, jusqu'au jour de la dinette sacrilège.

Pierre De Coninck n'était guère de la partie que pour échapper à la contrainte du tricot; d'ordinaire, quand il pouvait se dérober aux yeux de l'autorité, il passait ses loisirs à faire des bonhommes. Il en couvrait les murs, les portes; tous les endroits lui étaient bons, du moment que la craie, le crayon, ou la terre rouge trouvaient quelque surface unie à décorer. Avec son canif, il taillait le bois, faisait un calice, ou un petit chien. Son imagination le rendait ingénieux; et ce qui, aux yeux des autres, passait pour un amusement d'enfant, était déjà pour lui un essai d'artiste, puisqu'il voulait réaliser quelque chose de beau.

L'artiste et le poète se révèlent de bonne heure; leur âme n'a qu'une légère enveloppe transparente; tous les phénomènes extérieurs, toutes les images lui communiquent des impressions nettes et profondes; et, avant que la raison ait réglé l'équilibre des facultés, elle est déjà faite au jeu des sens, dont la merveilleuse subtilité l'a séduite à son insu. Elle sent, elle entre pour ainsi dire en contact avec le monde extérieur; et son impressionnabilité fait d'elle un instrument délicat, où les moindres vibrations multiplient les harmonies et les échos. En elle se reflète tout ce qui vit et se meut dans l'espace, mais, en même temps, elle y l'instaure. L'image devient vision, le son devient mélodie. L'émotion, l'attendrissement, le rêve, tout ce qui colore la pensée, tout ce qui rythme la parole, enfin les jeux inlassables de la contemplation sont pour elle comme un surcroît de vie. J'ai connu un enfant, futur poète, qui, à trois ans, s'attendrissait au murmure du vent dans le feuillage, prêtait un sentiment aux fleurs, et se plaisait aux entretiens mystérieux avec les choses inanimées. Cette vivacité intérieure, ce précoce pouvoir des sens distinguent les prédestinés de l'art ou de la poésie : les autres, dépourvus de ces dons spéciaux de la nature, ne s'ouvrent que tardivement aux impressions du dehors, et leur âme, moins heureusement servie par les sens, n'arrive jamais au même épanouissement. Elle est murée, étrangère aux enchantements de la lumière et de l'harmonie, insensible aux rayons du prisme, sourde aux appels de la gamme.

Le petit de Coninck avait déjà manifesté les premiers symptômes de vocation artistique dans la petite école maternelle, tenue par Catherine Millekant. Il fut placé là avec son frère cadet, Paul, lorsque la naissance de sa sœur Mélanie eût ajouté une nouvelle unité à la jeune famille, et que la maison paternelle parût trop étroite. S'il aimait à enfourcher les chaises et à faire des tours de piste avec les autres petits cavaliers, il oubliait souvent sa monture pour contempler longuement les humbles merveilles du jardin. Il s'y intéressait, il y trouvait je ne sais quoi d'attachant, qui captivait sa jeune âme et fascinait son regard. Et, comme il dînait, assis sur un vieux coffre, il se souciait moins de son œuf à la coque et de sa tartine qu'il ne donnait d'attention à la perspective de tout ce monde d'objets apparu derrière la fenêtre. De cette prose, il savait déjà faire de la poésie ; et sa naïve tendresse s'éveillait à la vue de tant de choses familières et sans caractère.

Il garda toute sa vie le souvenir de ce stage à l'école enfantine. La vie n'y manquait pas de charme : Catherine menait quelquefois ses petits élèves chez sa vieille amie Thérezia Sutz. Elle leur offrait d'autres promenades encore, et le hasard en déterminait la direction. Elle faisait tourner la casquette de Pierre au bout d'un bâton, et quand elle cessait de tourner, la boucle qui la décorait marquait le sens du départ... Et en route!... Quand on passait devant le vieux tilleul, qui portait à son tronc une statue de la Sainte Vierge, on s'arrêtait le temps d'un *Il est [illegible]* [illegible] Et ce qu'il y avait de plus séduisant pour le petit Pierre dans cette académie idéale, c'était certains dessins que Catherine Millekant exécutait pour le plaisir des yeux, lorsque la sagesse des enfants avait été exemplaire. Elle traçait sur l'aire de la chambre une circonférence, et y groupait rapidement, avec la craie, des poules [illegible] leur coq. L'enfant trouvait cela admirable, et souhaitait d'être un jour à la hauteur de faire de ces [illegible]

therine. Il la surpassa dit-on ; mais elle n'en fut pas moins son premier maître de dessin.

Pierre a maintenant six ans; c'est l'âge où l'on quitte la *Kinder-School* (1) pour un enseignement plus classique. Il est resté étranger à toute étude; mais on aurait tort d'en conclure que son temps n'a pas été utilement employé. Car il convient de dresser l'enfant avant de l'instruire. Aujourd'hui, on commence par instruire l'enfant, et on néglige de le dresser. La méthode ancienne a été abrogée ; mais le mépris qu'on en fait ne prouve pas qu'on se soit engagé dans une voie meilleure. Le petit savant, qu'on montre maintenant avec orgueil, n'est d'ordinaire qu'un petit automate, dont on énerve les ressorts en leur demandant un exercice disproportionné à leurs forces; et le prodige précoce n'est souvent qu'une future nullité. Ce danger n'était pas à craindre chez Catherine Millekant : sous son autorité, l'enfant s'habituait à se plier à la volonté d'autrui; il se livrait sans turbulence aux jeux de son âge, et, trouvant son plaisir dans les plus simples amusements, il gardait cette charmante ingénuité qui se perd de bonne heure dans la poursuite des divertissements bruyants ou raffinés. Il savait sa prière, et n'en faisait pas seulement un exercice de mémoire, mais un acte de recueillement, qui ennoblissait le corps par la douce contrainte d'une attitude respectueuse, et dont l'âme peu à peu comprenait le sens élevé. C'est ainsi qu'on arrive à triompher de l'instinct sans asservir la nature. Et, si l'on ajoute à ces résultats l'avantage qu'assuraient les petits travaux manuels, comme la pratique du tricotage, on se rendra compte des fruits de l'éducation peu compliquée, mais saine, qu'on donnait autrefois aux jeunes enfants.

C'est avec cette préparation que Pierre de Coninck franchit le seuil de la *Zondag-School* (2). C'était une vraie école; là, il ne retrouvait plus l'image du foyer, mais se sentait en présence d'une vraie maîtresse de classe, dans une salle que le mobilier scolaire rendait déjà imposante. Le sévère appareil de la science frappait les yeux de toutes parts; les murs étaient garnis de tableaux de carton, où l'alphabet étalait la richesse de ses vingt-six lettres ; caractères gothiques, de toutes dimensions, isolés ou groupés en syllabes. L'enfant les regardait avec une curiosité mêlée de respect, et leur trouvait la physionomie bizarre qu'on attribue toujours aux signes inconnus. Il avait donc devant lui tout le programme des études qui devait l'occuper dans cette académie de lecture. La perspective, il est vrai, n'était pas décourageante, car on lui donnait deux ans pour parcourir ce premier cycle; et l'on devine bien que les jeunes écoliers ne s'appliquaient pas exclusivement aux lettres. Ils fussent devenus savants avant l'heure, à moins que le dégoût, qu'engendre la monotonie des exercices, ne les eût rendus incapables et ennemis de tout travail intellectuel. Nullement surmenés, ils avaient de délicieux moments de liberté, et pouvaient mettre le nez dehors. Le petit Pierre commençait à trouver le monde grand et merveilleux. Tout devenait attraction pour lui dans ce paisible village flamand. Il mesurait du regard la hauteur du clocher, dont la silhouette devait lui être chère toute sa vie. Aucune des curiosités de Méteren ne lui était étrangère; ses yeux, avides d'images et toujours prêts à l'admiration, étaient deux fenêtres enchantées par où le monde extérieur faisait passer les images qui entretenaient dans l'âme un perpétuel ravissement. Les jours heureux entre tous étaient ceux où quelque peintre bailleulois venait travailler à Méteren. Le plus renommé, à cette époque, était François Delabaye. Quand il dorait des croix au cimetière, ou décorait des meubles en imitant soit l'acajou soit quelque autre bois rare, il ne manquait pas d'avoir pour spectateur le petit de Coninck. L'enfant était émerveillé devant ce talent du peintre-tapissier, et déjà en lui germait le désir vague de travailler à quelque chose pour le plaisir des yeux ; sentiment peu précis encore, et que n'orientait aucune vue d'avenir, mais persistant, profond, irrésistible, et plein de secrète séduction comme une vocation naissante.

Si imparfait que fût le travail qu'il admirait, ce n'en était pas moins une grossière image de l'art. Ce qui intéressait l'enfant, ce n'était pas tant l'éclat des couleurs et la régularité de certaines lignes que le pouvoir spécial de l'ouvrier. C'est pourquoi il aimait à le voir à l'œuvre ; et il poursuivait de son attention le vrai problème, celui qui occupe l'âme du seul artiste, que les hommes de talent s'appliquent constamment à résoudre, qu'ils méditent tous, à quelque degré de virtuosité qu'ils se soient élevés, et qui pourra toujours être approfondi, parce qu'il se perd dans le mystère et dans l'irréalisable : c'est le procédé d'exécution ; car, on a beau triompher de mille difficultés, faire preuve de génie même, on sent les limites du pouvoir humain; et on les sent d'autant mieux qu'on est plus capable. Il faut savoir très bien faire pour se rendre compte de son insuffisance; et l'on reconnaît déjà dans la naïve curiosité de l'enfant, qui veut voir comment on peint, un symptôme de cet amour de l'art qui distingue l'artiste accompli et le condamne sans remède à la recherche sans fin.

Sur l'âpre voie du progrès, le maître passe avant le modèle. Aussi le petit de Coninck était-il plus séduit

1) Ecole enfantine.
2 Ecole dominicale.

par le travail de François Delabaye que charmé du superbe tableau que ce joli coin de Flandre offrait à ses yeux de toutes parts. L'œuvre de Dieu l'intéressait moins que celle de l'homme; il voyait l'homme à l'œuvre, mais ne voyait pas travailler Dieu.

Cependant, il est vraisemblable que le beau pays n'a pas été sans influence sur son âme, et que l'harmonie des couleurs et de la lumière, en flattant ses sens, ont pu concourir à les affiner. Méteren passe à bon droit pour le plus joli village de la région. Ses vieilles maisons, d'une propreté exquise, irrégulièrement alignées, assez basses pour la plupart, et construites sans frivole recherche, se recommandent par leur discrète coquetterie. On en voit qui se tiennent à l'écart, derrière la verdure d'une petite haie de buis ou de sureau. D'autres semblent porter le poids de la vieillesse, et sont charmantes de rustique vétusté; elles gagnent même au voisinage de certaines constructions plus modernes, qui regardent la rue de plus haut. A divers endroits la perspective s'étend sur des jardinets, où les fleurs et les légumes semblent proclamer l'alliance de la poésie et de la prose. Des bâtiments de fermes, aux annexes bizarres, sont, avec leur toits de chaume, d'un pittoresque effet dans ce tableau champêtre; et l'ensemble est aussi varié de couleur que de dessin. Il est à la fois simple et riant; et le cimetière, qui apparaît au milieu, avec ses croix de bois et ses monuments de pierre, ne l'attriste point. Il y met seulement une note plus sévère, comme il convient à un lieu plein de mystère et consacré au religieux souvenir. Et la mélancolie des tombes rend moins accessibles et plus augustes les murs de la vaste église, édifice exempt de toute vaine prétention de style, et dont l'intérieur, à l'époque où nous ramène ce récit, n'a rien perdu encore de la primitive simplicité qu'on a regrettée depuis : l'orgueilleux décor et certain luxe de mauvais goût ont déparé et appauvri cet intérieur vénérable, qui était suffisamment riche de son passé.

Le clocher est d'une majestueuse hauteur; et il semble vouloir se le faire pardonner par la modestie de son architecture. Sa flèche aérienne se découpe en lignes agréables sur le ciel, et donne à ce monument ancien, et toujours jeune par sa forme et sa solidité, une physionomie fière et riante. Il porte à son épaule un élégant clocheton, qui semble grimpé là, et, d'en haut, donne l'illusion d'un nain qui lutine un géant. L'édifice, comme un colossal étui, vibre tout entier, depuis sa base jusqu'à sa pointe, lorsque les trois cloches en rythme impressionnant, portant au loin leurs voix, l'assourdissent d'échos tumultueux. Mais, qu'il soit silencieux ou [illegible], il paraît [illegible] veille [illegible] les villageoises demeures et veille sur elles.

Il en est une, de rustique apparence, assez spacieuse, sans étage, et dont les murs, composés de pièces de charpente et de torchis, font mine de fléchir sous l'énorme toiture. Elle est comprise dans une rangée de maisons à peu près semblables, qui borde la rue principale. On la voit à gauche, lorsqu'on est près de sortir du village et qu'on se dirige vers Flètre. Elle ne se fait remarquer par aucun caractère spécial; elle a la physionomie de ses voisines; mais on la distingue entre toutes par le souvenir qu'elle a transmis. C'est là que naquit, le 22 novembre 1828, Pierre de Coninck.

*
* *

Cependant Pierre continue à s'instruire. Entré à huit ans à la *Koster School* (1), il a pris rang parmi les élèves de l'instituteur; il est vraiment écolier maintenant, et peut profiter de l'enseignement donné par le maître qui représente, aux yeux de la population, l'autorité et la science. L'école n'est pas une volière d'aigles; chaque année accuse néanmoins un progrès chez tous. Les difficultés de la lecture ayant été vaincues grâce aux tableaux de carton et aux belles lettres gothiques, l'écriture ne sera bientôt qu'un jeu. A neuf ans, le petit De Coninck aligne les quatre premiers chiffres que sa plume ait encore osé produire au jour; il honore cette mémorable année en posant nettement, lisiblement, correctement, la date de 1837. Le premier pas est fait, et le succès assuré. Je ne sais s'il en prend de la fierté : mais je le trouve bien fier et content de lui-même, le jour où Marie Geneviève Slabbynck, sa marraine, lui fait cadeau d'un costume neuf en toile bleue. La veste garnie de trois rangées de boutons, boules de cuivre d'un grand effet, lui semble superbe. Ainsi atourné, il sent qu'il attire sur lui l'attention du public. Il y gagne même un surnom; et, à sa grande joie, on l'appelle *Le Hussard*.

Le petit écolier est un élève de force moyenne; mais ses aptitudes spéciales ne tardent pas à se manifester. Réfractaire à la table de multiplication, il réussit facilement dans les matières où le coup d'œil décide du succès. L'orthographe est son fort; dans la calligraphie il fait merveille : et c'est la seule qualité qu'il perdra dans la suite. Il n'est point de fantaisie dont sa plume ne soit capable : il excelle dans la coulée, la ronde, l'anglaise, il triomphe dans la gothique et même dans l'imprimé. Le maître d'école a compris de quelles ressources il dispose [illegible] d'exécuter les modèles qu'il fixera sur les tableaux de carton, pour les placer ensuite devant le nez des [illegible] [illegible] le plus grand

(1) [illegible]

des faveurs, celle qui est d'un prix inestimable pour l'écolier, l'indulgence du maître; et il peut impunément faire des bonshommes sur les feuilles consacrées aux devoirs. C'est une première victoire remportée au profit de l'art ; et il s'en prévaut pour suivre, sans encore s'en douter, sa vraie vocation. Son regard devient de plus en plus curieux, observateur, attentif. Il reproduit avec une touchante application un dessin que son père exécute sous ses yeux. Il y voit la main d'un maître et le bienfait d'une savante leçon. C'est un paysage, qui représente un homme conduisant un mulet au moulin : naïve composition, qui fait rêver le petit écolier. Mais c'est bien autre chose, le jour où M. Edouard, leur maire, lui fait cadeau d'une collection de gravures, où apparaissent quantité de bêtes sauvages. Il ne lui manque plus qu'une petite boîte d'aquarelle. Son père lui en achète une de trois sous. Et voilà le petit peintre au comble de ses vœux. Quelle joie ! Il possède de vraies couleurs, lui qui n'a connu jusqu'ici que le bois de campêche pour faire du rouge, qui n'a employé d'autre noir que l'encre de l'école, d'autre bleu que celui qu'il a demandé aux épiciers, d'autre vert que celui qu'il obtient en pressant l'oseille. Il est à l'œuvre maintenant : il n'entend plus, il voit seulement.

Muni de son attirail de peintre, il entreprend d'illustrer les lettres de Nouvel An. Il y fait des bouquets de fleurs, des personnages même. Et, comme, à cet âge, l'enfant est plutôt un singe qui imite qu'un inventeur qui crée, il reproduit les peintures qu'il a pu voir au village. C'est ainsi qu'il fait figurer sur les lettres de ses camarades la reproduction d'un panneau de cheminée, qu'il a trouvé de tout point remarquable. C'est une œuvre de Séraphin Croes, de Bailleul, grand artiste à son avis, puisqu'il a peint une scène de chasse : le lièvre qui fuit, les deux chiens qui courent, le chasseur qui tire, et son compagnon qui regarde. Il n'y change qu'une chose, la direction du profil. Au lieu de le faire de gauche à droite, ce qui est difficile pour un commençant, il le fait de droite à gauche. Et, ce qui honore le petit peintre et encourage ses efforts, il se fait des clients. Les commandes lui viennent de tous côtés : les camarades le chargent d'illustrer leurs lettres; et son métier lui rapporte quelques sous, si bien que le maître d'école voit surgir la concurrence. Mais, au lieu d'en prendre ombrage, il la tourne à son profit, et, en homme pratique qu'il est, fait travailler pour son compte son écolier, lui donnant à illustrer des lettres qu'il peut vendre ensuite lui-même avec plus de bénéfice.

*
* *

Enfin, la vocation l'emporte ; mais elle est encore mal comprise ; et, vers l'âge de treize ans, l'enfant est retiré de l'école et placé comme apprenti, à Bailleul, chez François Delahaye, peintre, vitrier, tapissier.

C'est le moment décisif pour lui ; et, bien que la boutique d'un peintre en bâtiment n'ait rien de commun avec une école de dessin, les paysans la considèrent néanmoins avec quelque respect et sont persuadés qu'on n'y pratique rien de vulgaire. Et, quand ils y envoient leur fils, c'est qu'ils fondent sur lui quelque espérance, c'est qu'ils croient à sa vocation, et qu'ils ont cédé à son goût, comme il a cédé lui-même à l'appel intérieur. Les parents de Pierre de Coninck ont fait preuve de raison, de bonté et de prévoyance ; ils ont compris qu'il cherchait dans ses amusements un plaisir, auquel les autres demeurent étrangers, et, qu'en jouant au peintre, il a produit le témoignage d'une âme d'élite. Ils ont deviné en lui un penchant trop irrésistible; et ils ont pensé ce que dit La Fontaine :

> « Quoi qu'on fasse
> Propos, conseil, enseignement,
> Rien ne change un tempérament. »

Et voilà une nouvelle victoire du petit peintre. C'est comme une première étape de la longue et incertaine carrière ; et elle est d'une importance considérable. Il n'a pas consenti au traditionnel assoupissement du village, il a franchi l'obstacle le plus dangereux à l'énergie humaine, celui que la coutume et l'exemple vulgaire opposent à la volonté ; il s'est écarté de la voie ouverte toute large à la foule moutonnière, et il s'est dit : Je ferai mon chemin. Le chemin qu'on fait soi-même est d'une singulière âpreté ; mais il mène plus loin que tout autre ; et la trace des pas y reste marquée éternellement.

DERUDDER.

LES THÉATRES A PARIS PENDANT LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XVIIe SIÈCLE (1)

V. — LES ACTEURS

Les acteurs étaient organisés en *compagnies* (ils acceptaient à peine le mot de *troupe*, et celui de *bande* les fâchait) dont chacune formait une république, une confédération présidée par l'un d'eux. Ils ne peuvent, dit Chapuzeau, « souffrir la monarchie

1. V. la *Revue Bleue* du 28 mars 1914.

entre eux, et ne veulent point de maître particulier ».

La part de chaque comédien dans les bénéfices était proportionnée à son mérite et à sa réputation. « Il y avait, dit le même historien, des parts entières, des demi-parts, des quarts et des trois-quarts de parts... La comédie achevée et le monde retiré, les comédiens font tous les soirs le compte de la recette du jour, où chacun peut assister, mais où d'office doivent se trouver le trésorier, le secrétaire et le contrôleur, l'argent leur estant porté par le receveur du bureau. L'argent compté, on prélève d'abord les frais journaliers. Ces articles mis à part, ce qui reste de liquide est partagé, et chacun emporte ce qui lui revient ». Les principaux frais étaient le loyer de la salle (les comédiens de l'Hôtel payaient aux Confrères un loyer annuel de 2.400 livres) et les gages des employés (contrôleurs, portiers, décorateurs, ouvreurs de loges, imprimeur, afficheurs, etc.), qui montaient pour chaque théâtre, à 5.000 écus environ.

*
* *

Les mœurs de ce monde théâtral, au temps de Valleran et de Vautray, c'est-à-dire au début du XVIIe siècle, étaient détestables, et Tallemant les peint en deux mots : « c'estoient presque tous filous, et leurs femmes vivaient dans la plus grande licence du monde ». Un pamphlet de 1642, la *Courtisane déchiffrée*, rapporte que la plupart des comédiennes se montraient en scène décolletées avec excès, y affichaient une toilette et des attitudes effrontées et lascives. Ces mœurs s'améliorèrent : on signale Gauthier-Garguille comme ayant le premier mené une vie régulière. Un autre « farceur », Bruscambille, parle avec conviction, en maint de ses prologues, de la dignité de sa profession : « entre toutes les vocations, dit-il, la comédie doit tenir le premier rang... Je n'entends icy comprendre un tas de petits bateleurs qui usurpent la qualité de comédien... », et il se réclame de Roscius qui de son temps « marchoit au pair avec les plus grands seigneurs ». Plus tard, Mondory, par sa vie privée, releva encore la profession d'acteur dans l'opinion publique. Depuis 1630 environ, l'indignité que l'état de comédien entraînait encore s'atténua de plus en plus. Des gentilshommes, passionnés pour le théâtre, tels que le comte de Tresque, le comte de Cramail qui ne dédaigna pas d'écrire une comédie, le comte de Belin qui eut pour maîtresse la Lenoir et ne cessa de protéger le théâtre du Marais, dont elle était l'étoile, ne craignaient pas de frayer avec les acteurs : la duchesse d'Alvyn accepta, en 1631, d'être la marraine d'un enfant de Henri Legrand, qui n'est autre que Turlupin.

Vers cette époque, soit par sentiment de la dignité professionnelle, soit pour faire honneur à ces protections illustres, les comédiens prirent de beaux noms de guerre, qui n'avaient que le défaut de se ressembler entre eux. Scudéry les raille dans la *Comédie des Comédiens* : « MM. de Bellerose, de Belleville, Beauchâteau, Belleroche, Beaulieu, Beaupré, Bellefleur, Belle-Epine, Beau-Séjour, Beau-Soleil, Belle-Ombre, eux seuls possèdent toutes les beautés de la nature. »

*
* *

Les acteurs n'étaient pas encore spécialisés dans l'un ou l'autre des deux genres ; ils devaient paraître dans la tragédie et dans la comédie ; les rois et les reines tragiques eux-mêmes devaient être capables de danser et de chanter dans les pièces d'agrément.

Une déclamation emphatique et chantante paraissait seule s'accorder avec la dignité tragique : c'est ainsi qu'on récitait les vers tragiques du temps de Valleran, de Mondory, et encore du temps de Molière.

Dans la farce, on ne s'astreignait pas plus que les farceurs italiens de la *Comedia dell'arte*, à réciter les rôles : les meilleurs bouffons étaient ceux qui s'abandonnaient le plus à leur verve, et la vivacité de leur mimique allait jusqu'aux culbutes et aux clowneries.

*
* *

A l'origine, les femmes ne paraissaient point sur la scène : la première actrice française connue — on avait déjà vu en France des actrices italiennes, — fut Marie Vernier, femme de Mathieu Lefebvre. Le nombre des actrices augmenta vers 1630, avec la Bellerose, la Beaupré, la Valiotte, la Beauchâteau.

Les artistes des deux sexes n'eurent d'abord, pour se grimer et s'habiller, qu'une pièce commune. Au temps de la *Comedie des Comediens* (1635), chaque actrice avait sa loge : « Derrière le théâtre, dit Chapuzeau, hommes et femmes ont leurs réduits séparés pour s'habiller, et ne trouvent pas mauvais qu'on vienne alors les voir, surtout quand ce sont des gens connus, dont la présence n'embarrasse pas. »

VI. — Les Auteurs. — Leur Rétribution

Au début de la période que nous étudions, les auteurs dramatiques étaient fort mal payés : les comédiens leur achetaient leurs pièces à des prix dérisoires, et s'attribuaient en totalité le profit de la recette. Nous avons exposé plus haut combien étaient modiques les prix des places, et par conséquent les recettes. La parcimonie des acteurs à l'égard de leurs fournisseurs s'explique.

Un auteur de la fin du siècle précédent, Larrivey, qui retirait de ses œuvres de théâtre plus d'honneur que d'argent, rappelle, non sans une mélancolique jalousie, que Térence vendit son *Eunuque*

« Si grand somme d'argent qu'elle nous est estrange. »

Quelle fut cette rémunération magnifique? Suétone nous le dit : 8.000 petits sesterces, soit environ 1.600 francs.

Chez Hardy, mêmes plaintes : nous savons, au moins par la légende, que ses pièces lui étaient payées trois pistoles (environ 30 francs) : ce n'est donc pas sans raison qu'il parle de « sa pauvre muse vagabonde et flottante sur un océan de misères ». Son incroyable fécondité l'empêcha seule de mourir de faim. Après lui et comme lui, Théophile de Viau, et aussi Rotrou à ses débuts, furent aux gages des acteurs et tenus par ceux-ci en une véritable servitude. Seulement, dès la fin de la carrière de Hardy, le mode de rétribution changea; l'usage s'établit d'accorder à l'auteur une partie de la recette de chaque représentation, ce qui lui permettait du moins de tirer de son œuvre un profit proportionné au succès. Mais sa part n'était pas plus grosse que celle de ses interprètes.

Lorsqu'à ces auteurs, pauvres et contraints de travailler pour vivre, succédèrent des gentilshommes mieux rentés, comme Racan et Mairet, les comédiens durent rabattre de leur despotisme et subir à leur tour les exigences des auteurs; celles de Corneille notamment les scandalisèrent : on connaît les doléances de la Beaupré, regrettant le temps où on avait des pièces de théâtre pour 3 écus. Une satire de 1634 dit :

« Corneille est excellent, mais il vend ses ouvrages. »

Et pourtant, le profit qu'il en faisait ne répondait point à leur gloire, ni au parti qu'en tiraient les acteurs, selon la remarque de Voltaire. Vers la fin de sa carrière, il fut mieux traité : *Attila, Tite et Bérénice* joués au théâtre de Molière furent payés deux mille livres chacun.

C est en 1653, d'après les frères Parfait, que s'établit l'usage de la *part d'auteur*, fixée au neuvième de la recette sur chaque représentation, tous frais déduits.

VII. — Le Répertoire de l'Hotel de Bourgogne et du Marais.

Cette question reste obscure; pour bien des œuvres, et non des moindres, l'attribution à l'une ou à l'autre des deux principales scènes parisiennes reste douteuse. Hardy fut-il le fournisseur attitré de l'Hôtel d'Argent, comme le prétendent les uns, ou de l'Hôtel de Bourgogne, comme l'affirment les autres? Le *Cid*, qui fut certainement joué à l'Hôtel, l'avait-il été d'abord au Marais, ainsi que semblent en témoigner une lettre de Mondory, et une de Mairet? L'incertitude sur ces questions provient de ce que la représentation d'une pièce par un théâtre ne lui conférait la propriété exclusive que pendant un temps assez court; une fois la pièce imprimée, tout théâtre pouvait la jouer.

Mais on sait d'une manière générale que l'Hôtel et le Marais eurent chacun leur genre de pièces : dans la lutte entre les Irréguliers, qui représentaient la tradition, et les Réguliers, ou novateurs, l'Hôtel de Bourgogne, théâtre officiel, est acquis aux premiers : l'adoption des règles aristotéliques sur l'unité de temps, de lieu, d'action, rendait inutile le magasin de décors dont il s'enorgueillissait. Au contraire, la troupe de Mondory nouvellement installée, moins pourvue de matériel, et par suite libre de tels soucis, était gagnée aux idées nouvelles : cet appui qu'elle prêta aux premières tentatives « classiques » lui valut même la faveur de Richelieu. C'est le Marais qui donna les premières œuvres de Corneille, les tragédies régulières de Mairet, tandis qu'appartiennent à l'Hôtel de Bourgogne les pastorales de Racan, de Gombauld et de leurs émules. Le Marais eut des triomphes, comme la *Marianne* (1637) de Tristan l'Hermite, qui balança le succès du *Cid*, et plus tard le *Timocrate* de Thomas Corneille, le plus grand succès dramatique du siècle; mais sa décadence suivit de près la retraite de Mondory (1651); il ne conserva guère que la spécialité de la farce, qui, disparue de la scène de l'Hôtel avec les Gaultier-Garguille et les Gros-Guillaume, se maintint au Marais avec Jodelet interprétant Scarron. Tallemant écrit vers 1657 que le Marais n'a pas un seul bon acteur; la rivalité des deux scènes se termine là.

VIII. — Coup d'œil sur l'Évolution de l'Art dramatique au début du XVIIe siècle.

Pendant les trente premières années du siècle, la tragédie et la comédie furent à peu près délaissées. La tragédie, après quelques succès au début de cette période, n'en compte plus un seul durant les douze années qui vont de 1617 à 1629. Quant à la comédie, son éclipse fut plus longue encore : de 1598 à 1627, on ne compte plus que quatre ou cinq comédies, parmi lesquelles *Les Corrivaux* (1612) de Troterel, et la *Comédie de proverbes* (1616) d'Adrien de Montluc

Ces deux genres dramatiques sont supplantés respectivement par la tragi-comédie et la farce.

La tragi-comédie fut la forme dramatique préférée de Hardy, qui régna à peu près seul au théâtre

jusque vers 1618 : il créa le genre, dont la voie lui avait été ouverte par la *Bradamante* (1580) de Robert Garnier. On sait que la tragi-comédie, genre mixte, tient de la tragédie par la noblesse des personnages, — rois et princes, — et de la comédie par la part faite dans l'action à l'élément comique. Ce genre plaisait au public d'alors parce qu'il comportait une grande complication de l'intrigue, un enchevêtrement de péripéties romanesques, et surtout le déploiement du spectacle matériel.

Vers 1618, commence avec *l'Arthénice ou les Bergeries* de Racan la vogue d'une nouvelle forme dramatique, déjà cultivée par Hardy, et qui n'est, d'ailleurs, qu'une variété de tragi comédie : nous voulons parler de la pastorale dramatique. C'était le temps du succès de *l'Astrée*, publiée à partir de 1607. L'influence du roman de d'Urfé se fit sentir sur le théâtre; « le drame essaya d'acquérir les qualités qui font le succès du roman » (Brunetière), ce ne furent que Tircis et Celadons, Idalies et Chloris, et rois épousant des bergères, et scènes d'enchantement, amours traversées et finalement triomphantes, innocences accusées et inévitablement reconnues au dénouement. Racan eut pour émules les Pichou et les du Cros, les de la Croix et les Rayssiguier, et surtout Gombauld avec son *Amaranthe* (1628), et Mairet avec sa *Sylvie* (1621) et sa *Sylvanire* (1625).

A travers ces formes diverses, notre art dramatique a poursuivi une marche ascendante : après Hardy, poète populaire, qui donne au drame l'action, le mouvement, presque nuls chez son prédécesseur Garnier, après Théophile qui, nourri de « cultisme », introduit au théâtre, dans *Pyrame et Thisbé* (1618), la distinction maniérée des ruelles et du grand monde, la pastorale marque un progrès dans l'élégance du style et l'aisance du dialogue. Un progrès plus décisif encore est accompli par la *Sophonisbe* (1634) de Mairet, inaugurant la renaissance de la tragédie, et réalisant ou du moins aspirant à réaliser une œuvre régulière, sagement ordonnée dans son ensemble, respectant les « unités » et soucieuse des convenances de langage, en un mot, la tragédie classique, qui produira son chef-d'œuvre deux ans plus tard. (*Le Cid*, 1636).

La renaissance de la comédie date à peu près du même temps; négligée par Hardy, elle fut longtemps [illegible] par la farce : « une bonne farce réjouissante, saupoudrée non de [illegible] attique mais de sel gris, avec force bastonnades, coups de pieds au c..., chutes ridicules, et scurrilités bouffonnes à l'italienne » (Th. Gautier fut, pendant le premier tiers du siècle, le spécialiste [illegible]). La comédie fut rétablie en 1629-1630 par Rotrou, Corneille et Mairet, interprétés par Mondory et Bellerose. Le *Menteur* (1642) de Corneille marque son avènement : c'est encore la comédie d'intrigue, que pratiquait le précédent siècle, mais Corneille l'abandonne bientôt pour la comédie de mœurs (*La Veuve*, *La Galerie du Palais*, *La Place Royale*) qui sera définitivement inaugurée par Molière avec *Les Précieuses ridicules* en 1659.

En résumé, il s'est produit dans l'art dramatique, vers 1630, une révolution classique, prélude de la grande révolution de 1660, et dont les éléments principaux sont : l'avènement d'un art sérieux basé sur l'observation de la réalité, succédant au goût du romanesque et du caricatural (tragédie et comédie détrônant à leur tour la tragi-comédie et la farce), la soumission aux règles, et le respect des bienséances, succédant à la libre fantaisie, telles sont les réformes qu'ont tentées, sinon réalisées les Corneille et les Mairet, succédant à Hardy, interprétés au théâtre par les Mondory et les Bellerose, succédant aux Turlupin et aux Gaultier-Garguille.

LEON et FRÉDÉRIC SAISSET.

LE MOUVEMENT PHILOSOPHIQUE

QU'EST-CE QU'UNE VÉRITÉ MORALE ?

De tous les livres du Dr Gustave Le Bon, *La Vie des Vérités* (1), est, peut être, le plus singulier, le plus original, le plus passionnant et, pour tout dire, le plus irritant au sens philosophique du mot, j'entends par là qui stimule davantage la faculté de penser. *La Vie des Vérités* nous oblige, en effet, à remettre en question la plupart des idées sur lesquelles nous avons l'habitude de vivre, même les plus spéculatifs d'entre nous, sans trop les examiner ou les examiner de trop près.

Que valent nos certitudes? Tel est le sujet du présent ouvrage. Oh! ne croyez pas y trouver quelque réconfort. Le Dr Gustave Le Bon est un apôtre. Mais quel étrange apôtre! Mes bons amis, nous exhorte-t-il, les philosophies sont utiles, les morales nécessaires, les religions indispensables. Rien de plus sot, et en même temps de plus vain, que de les vouloir abattre. Ce sont de grandes forces morales qui n'obéissent pas à la logique rationnelle, qu'il faut savoir respecter, et dont il conviendrait que les hommes politiques sussent se servir. Elles font la grandeur des peuples, la force des nations et la dignité des individus. En les voulant ruiner, on ruine un pays. Le Dr Gustave Le Bon fait ainsi passer

(1) [illegible]

un air vivifiant sur nos têtes ; il nous met en sécurité : nous voici au port ! Oui, mais attendez un peu ; un revers de main et tout s'écroule. Prestigieux magicien, d'un souffle le Dr Gustave Le Bon dissipe en fumée le beau palais dont il nous vantait le charme. Ce n'en était un que d'illusions ! Ces forces morales, philosophiques, religieuses, sur lesquelles nous nous appuyons et devons nous appuyer, au dire du Dr Gustave Le Bon, ne sont, reprend-il, que des rêves de notre imagination, rêves non pas en l'air, il est vrai, mais conditionnés ou, mieux encore, nécessités par les mœurs et la civilisation au milieu desquelles nous vivons. Rien de vrai, néanmoins, dans leur édifice, que ces conditions mêmes auxquelles ils obéissent. Nous avons des certitudes, des certitudes morales certes, mais elles ne font qu'exprimer, pour le Dr Le Bon, nos aspirations. La preuve en est, constate notre auteur, que, comme nos désirs, elles vivent, c'est-à-dire changent. Il n'y a que la science qui, pour lui, échappe à cet universel mirage.

*
* *

En dehors des certitudes scientifiques, qui sont des certitudes rationnelles, le Dr Gustave Le Bon distingue des certitudes mystiques et des certitudes affectives, qui fondent, les unes la religion, les autres la morale et, pour une part, la philosophie. Or ces certitudes-là ne correspondent, suivant lui, à aucune réalité extérieure. Nous les prenons pour des vérités : elles n'en sont pas, à moins d'entendre, comme les pragmatistes, par vérité, ce qui réussit. Et alors, ce ne seraient plus seulement nos certitudes, ce serait la vérité qui changerait, ce que semble bien admettre le Dr Gustave Le Bon, mais, surtout, — retenons-le — dans l'ordre moral, car, si, pour lui, les vérités scientifiques se transforment, ce n'est point faute de fondement dans la réalité. Elles n'évoluent, en effet, à l'en croire, que par succession de points de vue. Voyez plutôt ce remarquable passage, auquel je ne puis que souscrire : « On sait, écrit-il, que la photographie reproduit au moyen d'images, dont la durée d'impression est de l'ordre du centième de seconde, le déplacement rapide d'un corps, celui d'un cheval au galop, par exemple. L'image ainsi obtenue représente une phase de mouvement de vérité absolue, mais éphémère. Absolue pendant un court instant, elle devient fausse après cet instant. Il faut la remplacer, comme le fait le cinématographe, par une autre image de valeur aussi absolue et aussi éphémère. Cette comparaison est applicable aux diverses vérités en modifiant simplement l'échelle du temps. Bien que changeantes, elles ont le même rapport avec la réalité que les photographies instantanées dont nous venons de parler, ou encore que le reflet des vagues dans un miroir. L'image est mobile et cependant toujours vraie » (1).

Il n'en irait pas de même, suivant le Dr Gustave Le Bon, des certitudes mystiques. Celles-ci seraient de simples créations de notre esprit. Toutes les religions répondraient ainsi à une sorte d'appétit en même temps que d'effroi du mystère, à un besoin, enfin, d'adoration, que viendraient corroborer des sentiments de peur et d'espérance, voire le désir d'expliquer l'énigme du monde. Les religions ne sont donc pour le Dr Gustave Le Bon — et cela est très juste — ni des artifices, ni de simples conséquences de la vie en société. Il les rattache à la nature même de l'esprit humain. Et c'est, argue-t-il, parce qu'il est partout, à peu de choses près, le même, qu'il y a tant de ressemblances entre les religions, tandis que leurs différences s'expliquent par les différences de mentalité qui existent entre les peuples, et leurs variations par les transformations de leurs conditions d'existence. « Il est évident, par exemple, remarque-t-il, qu'au temps où la patrie se bornait à la cité, les dieux ne pouvaient être que locaux » (2).

Quant à la morale, c'est-à-dire à l'ensemble des règles de conduite qui s'imposent à l'homme, elle n'est, aux yeux du Dr Le Bon, que le reflet dans l'opinion de la moralité et, par conséquent, des mœurs d'une époque. Ces mœurs, qui constituent la coutume, résulteraient elles-mêmes des nécessités ambiantes. Cela revient à dire que les conditions d'existence des sociétés créent leur morale, tout au moins leur morale collective. « Un peuple exclusivement chasseur, et par conséquent toujours en marche, note notre auteur, était obligé de tuer ses parents âgés ou de les abandonner quand ils ne pouvaient plus suivre les déplacements de la tribu. Cette nécessité devint forcément une loi morale. » Aussi, constate le Dr Le Bon, les morales varient-elles avec les latitudes et la chronologie, variations qui tendraient en outre, suivant lui, à des différences de caractères ethniques. L'obligation morale, le bien et le mal, le vice et la vertu, ne sont, en tout cas, dans cette conception, qu'un décor, des notions inventées après coup pour légitimer ce à quoi nous sommes contraints. La morale en tant que sciences, en tant que susceptible, par conséquent, de vérité universelle et non plus seulement provisoire, ou relative à chaque espèce, on ne peut même pas dire à chaque degré de civilisation, — ce qui supposerait un modèle — est un leurre.

1. Dr Gustave Le Bon, *La Vie des Vérités*, p. 12.
2. Dr Gustave Le Bon, *La Vie des Vérités*, p. 40.

Même chose pour la philosophie ; le Dr Gustave Le Bon ne lui refuse pas, je le reconnais, toute valeur rationnelle. Il lui fait honneur de certaines notions, telles que les idées de cause, de succession, de finalité, de relativité, de nombre, de loi, de modalité, de but. Il avoue que la philosophie a jeté des lueurs très réelles sur beaucoup de sujets. Mais, outre qu'il estime que cette période de découvertes est close depuis que la science s'est tout à fait détachée de la métaphysique, il considère ces découvertes mêmes comme mi-rationnelles, mi-sentimentales, c'est à-dire à moitié illusoires. Il conteste que la philosophie ait, présentement, un autre but que « d'extraire le général du particulier » et de « bâtir des synthèses avec les petits matériaux accumulés par des millions de chercheurs ». (1) De la philosophie, en somme, il n'admet que l'esprit philosophique. Il lui enlève son objet propre, — le monde intérieur, — et taxe de chimères toutes les vues qu'elle prétend nous donner sur lui.

D'un mot, le Dr Gustave Le Bon n'admet point qu'il y ait de vérités morales, j'entends des vérités vraies, correspondant à quelque chose de réel en nous et en dehors de nous, qui ne fût pas uniquement nos conditions matérielles d'existence, organique ou collective, mais un quelque chose qui résiderait dans notre conscience ou lui serait perceptible, grâce à l'effort de réflexion intérieure ou, si vous voulez, de méditation sur nous-mêmes, dont tout homme un peu entraîné est capable.

*
* *

Qu'est-ce à dire, sinon que le Dr Gustave Le Bon néglige, comme objet d'étude, la vie intérieure, la vie de l'âme, ainsi qu'on disait autrefois, qui est, cependant, bien manifeste, puisque sans elle, nous ne penserions, ni ne sentirions, d'où il suit que, à son défaut, nous ne connaîtrions rien de quoi que ce soit? Pourquoi donc cette vie intérieure, qui est nôtre, — que dis-je! — qui est ce pourquoi nous sommes des êtres conscients, ne pourrait elle être étudiée en elle-même et pour elle-même? Serait-ce que l'entreprise est condamnée d'avance? Sans doute nous ne pouvons appliquer à notre for intérieur ni le mètre, ni la balance. Mais est-ce une raison pour qu'il échappe à toutes nos investigations? Ne pouvons-nous pas faire et, en réalité, ne faisons-nous pas souvent retour sur nous-mêmes en réfléchissant? Depuis quand est-il devenu impossible de se connaître soi-même?

Assurément l'entreprise n'est pas aisée comme un vain peuple le pourrait supposer en prenant

(1) [illegible]

abord. Il n'en existe pas, je crois, de plus ardue, tant nos faits psychiques sont fugaces, mobiles, enchevêtrés et compliqués, nuancés, insaisissables et, la plupart, peu éclairés depuis la pénombre de la semi-conscience jusqu'à l'obscurité du subconscient, tant aussi nous avons peu l'habitude de nous replier sur nous-mêmes. Nous en avons si peu coutume à cause du manque d'intérêt que cela offre pour la vie pratique, qui attire — et pour cause — toute notre attention, que la grande majorité ne se doute même pas de cette vie intime, qui, cependant, est eux-mêmes, la seule chose qui leur soit absolument certaine et vraie. Comment alors ne traiteraient-ils pas de fous et de songe-creux ceux qui prétendent en faire l'étude? Oh! ils consentent bien à la psychologie, mais vue du dehors, de l'extérieur; ils récusent le sens interne, à l'imitation d'un médecin qui noterait les symptômes de la fièvre typhoïde sur la physionomie d'un malade, sans s'inquiéter de ce qui peut bien se passer au siège de l'infection. Ils déchiffrent le manuscrit et oublient l'esprit, les sentiments, les idées qui l'ont inspiré. Ils considèrent la coquille et se détournent de l'animal qui l'a secrétée. On ne peut mieux, pour l'accessoire, négliger le principal. Le principal, en l'espèce, c'est la vie consciente, qui ne peut être, je ne dirai pas même pénétrée à fond, mais analysée que du point de vue intérieur, par réflexion sur soi-même. Bien plus, sans cette introspection, volontaire ou non, nous ne comprendrions rien aux gestes ou aux figures de nos semblables, à leurs paroles ou à leurs écrits; les animaux nous seraient encore plus fermés.

Eh! bien, cette introspection-là est un admirable moyen de découverte, dont, malheureusement, on a encore trop peu usé, mais auquel nous sommes redevables de tout ce que nous savons, sur les sentiments, les émotions, les idées, l'intelligence et la volonté de l'homme. Cette introspection nous réserve d'innombrables découvertes sur une matière qui est encore à demi-ignorée. Voyez ce que M. Bergson en a fait et comme il a su décrire les données immédiates de notre conscience, ce flux intérieur et, aussi, notre élan, notre spontanéité et, pour tout dire, notre liberté, qu'il a dépeinte sur le vif, d'une manière désormais irréfragable. Les Descartes, les Leibnitz, les Reid, les Dugald Stewart, les Stuart Mill furent ses précurseurs, pour ne point parler des Anciens. Il y a une science intérieure, qui a nom psychologie, qui n'est pas faite, mais qui est en voie de se faire. Et cette science est, en toutes, la plus vraie, la plus réelle, la seule réelle devrions-nous dire, puisqu'elle porte sur la seule réalité qui soit à notre portée, sur nous-mêmes, qui seul, en dehors de contradictions, la sait [illegible] que nous puissions immédiatement connaître.

Mais l'investigation intérieure ne se borne pas là. Elle reconnaît que nous ne sommes pas seulement, mais que nous devenons, et — qui plus est — que nous aspirons à devenir conformément à un idéal que chacun porte en soi. Sans doute, cet idéal diffère avec les individus, suivant les peuples, les époques et les civilisations. Il subit l'influence des nécessités sociales, des conditions de vie et des coutumes. Mais que sont ces coutumes elles-mêmes sinon cet idéal incarné? Et qu'est l'opinion, que le Dr Le Bon invoque comme le second facteur de la morale, sinon la conséquence bien plutôt de cet idéal que des mœurs? La preuve en est que l'opinion juge les mœurs, que tantôt elle blâme et tantôt loue.

Or, cela ne se peut faire que parce que, bien loin de se modeler sur elles, l'opinion les dépasse. Il ne faut pas confondre, comme le fait le Dr Gustave Le Bon, morale et moralité, encore moins la morale et les mœurs. Les mœurs sont une chose : la conduite effective des hommes à une époque et dans un pays donnés ; la morale en est une autre : les règles idéales de conduite qui sont considérées comme bonnes dans une société déterminée ; la moralité une troisième : l'application de ces règles par les individus. Au-dessus des mœurs au-dessus de la moralité effective se dresse, par suite, la morale. Elle peut être très pure et les mœurs très dissolues. Les infamies d'un Henri VIII, d'un Alexandre VI ou d'un César Borgia n'étaient que trop réelles ; elles ne furent jamais, même de leur temps, considérées comme un bon exemplaire de moralité, encore moins comme un modèle. Les hommes ne sont pas comme les abeilles ou les fourmis, chez qui mœurs, moralité et morale sont identiques, pour cette excellente raison que ces admirables animaux n'ont pas la réflexion, donc point d'idéal, par conséquent aucune liberté : ils sont ce qu'ils sont et ne peuvent être autrement. Assurément, le Dr Gustave Le Bon voit tout à fait juste quand il recommande de faire passer la moralité en habitude. Un domestique que n'a jamais effleuré la tentation de voler, tellement l'honnêteté lui est, comme on dit, « passée dans le sang », est bien préférable à un valet qui oscille sans cesse entre son désir et son devoir. Le malheur est que, présentement du moins, la morale n'est pas toute entière fixée dans l'inconscient et même qu'elle ne le sera jamais, pour ce motif qu'il n'y a habitude si enracinée dans l'humaine nature qui ne puisse se perdre, par manque d'exercice, ou ce qui est plus grave, sous l'action des circonstances. Jamais les abeilles ne donneront à leurs cellules une autre figure que celle d'un hexagone régulier, mais qui nous dit que le caissier jusque-là fidèle ne se contredira pas un beau jour que l'occasion ou l'envie se présentera? Cette différence tient à ce que les hommes sont libres, alors que les abeilles ne le sont pas.

Il en résulte que la moralité des hommes n'est pas celle des animaux ou ce que l'on veut bien appeler de ce nom chez les animaux, à savoir leurs mœurs. La moralité humaine est fragile, précisément, parce que, en dépit de la pression sociale qu'exerce la coutume, elle tend vers un idéal, à tel point que la morale progresse au fur et à mesure que progresse la moralité qu'elle devance et devancera toujours. C'est, aussi bien, le phénomène grâce à quoi les saints sont de tous les hommes les plus mécontents d'eux, l'intervalle qui les sépare de leur idéal s'exagérant du fait de leurs vertus, qui l'exhaussent plus vite que leur propre perfection.

Idéale, on comprend, enfin, que la morale soit susceptible de variations, de changements, voire de contradictions, sans qu'on puisse, pour cela, lui dénier l'universalité et, par conséquent, la vérité, autrement entendue qu'au sens pragmatique. D'abord, si elle est susceptible de varier, la morale — je ne dis pas les mœurs — des différents peuples ne présente pas, à un même stade de développement intellectuel, tant de disparates qu'on veut bien l'avancer. Et puis, quand bien même les divergences seraient profondes, cela signifierait-il qu'il n'y a pas une bonne et une mauvaise manière de se conduire, indépendamment des temps et des pays, que personne ne se trompe et que, par suite, tout le monde a raison, donc qu'il n'y a, en morale, ni vérité, ni erreur, par conséquent point de science morale d'aucune sorte? Alors que l'assassinat aurait été, comme l'a été et l'est encore en certaines contrées le suicide, non seulement pratiqué ou recommandé, mais honoré, en serait-il moins mauvais, et erronée la coutume qui le justifie? Je ne le crois pas. La nature humaine, où qu'elle soit, apporte avec elle des exigences, qui sont non seulement des conditions, des conditions idéales de vie, mais de développement, tant social qu'individuel, qu'on ne peut violer sans aller directement contre sa vocation. L'alcoolisme est partout un vice et partout une erreur. La preuve en est qu'il ruine l'intelligence et le corps de ceux qui s'y livrent. La tempérance, au contraire, est partout une obligation qui ne provient ni de la pression sociale, ni d'une nécessité matérielle, puisque on peut l'enfreindre, mais d'une nécessité idéale de bonne santé morale et physique. Aussi bien, le Dr Gustave Le Bon, après avoir fait dériver les règles de morale sociale de la coutume, est obligé de faire reposer la morale individuelle sur le caractère, donc, en partie, sur les habitudes, qui, bon gré mal gré, ne peuvent avoir d'autre origine que, orientée vers un idéal, la volonté individuelle, soit de celui qui les a contractées, soit de ceux, parents ou

maîtres, qui les lui ont inculquées. Eh bien! il en va de la morale collective comme de la morale individuelle. L'une et l'autre sont composées de règles idéales, nécessaires sous tous les climats au progrès des individus et des sociétés, de règles donc qui sont vraies. Il y a, si je puis dire, une morale éternelle, ou, plus exactement, une morale qui durera aussi longtemps qu'il y aura des hommes. Maintenant, que ces prescriptions soient inconnues, méconnues, déformées, cela ne prouve rien contre elles, mais qu'on ne les a pas encore découvertes ou qu'on les a mal interprétées. Et, remarquez-le, en effet, plus les sociétés progressent, plus leurs morales se rapprochent. Ce n'est que dans les sociétés primitives que l'on jugeait estimable de brûler vifs les prisonniers, de leur crever les yeux ou de les écorcher vivants afin d'étendre leurs peaux sur les remparts. Qui oserait soutenir qu'il n'est pas mieux de les bien traiter? Or, qui se range à cette dernière opinion admet implicitement qu'il y a des vérités en morale puisque, pour déclarer qu'une chose est meilleure ou pire, il faut s'en rapporter, ce me semble, à un modèle, autrement dit à un idéal qui, lentement découvert, et encore plus lentement interprété, plane au-dessus de toutes les civilisations. Aussi bien, n'existe-t-il pas, en dépit des divergences, des aberrations et des folies, même collectives, des manières justes et des manières fausses de raisonner? Pourquoi vouloir qu'il n'en soit pas de même pour la conduite?

L'observation interne peut, avec le concours, je n'en disconviens pas, de l'investigation extérieure, arriver à la vérité psychologique et à la vérité morale. Livrée à elle seule, elle peut parvenir à la vérité métaphysique, car j'estime qu'il existe une vérité métaphysique. Combien difficile à pénétrer, à percevoir et à exprimer, on le devine, pour peu qu'on songe que la métaphysique a trait aux plus hauts problèmes qui hantent l'esprit humain, à savoir la nature, Dieu, nos origines et nos destinées. Or, il parait bien que la métaphysique n'est pas, comme le prétendent ses contempteurs, une suite de poèmes ou mieux encore un prétexte à poésie sur des questions qui nous échappent et nous échapperont toujours. Elle est, à mon sens, susceptible de science certaine, j'entends par là de science vraie. M. Bergson l'a mis en lumière, lui qui a fait de la métaphysique une science, en quelque sorte expérimentale, disons d'expérience. Avant lui, sans mentionner William James avec qui, sur ce point, son avis concorde, tous les grands philosophes l'avaient pressentie. Ils n'ont fait, au vrai, de véritables découvertes en métaphysique que par un appel plus ou moins déguisé à l'intuition. Elle est, en effet, la clef difficile, certes, à manier, mais la seule qui nous permette d'ouvrir des jours, je l'avoue, bien provisoires et bien étroits, sur la réalité qui nous entoure et dans laquelle nous baignons. L'intuition, qui est interpénétration du sujet et de l'objet, communication directe de nous-mêmes avec une réalité étrangère, participation, ou communion de l'une et de l'autre, cette intuition que les mystiques ont beaucoup pratiquée, nous fait connaître une réalité morale dans laquelle nous plongeons, d'où nous venons et où nous retournons. De quelle importance peut être dans l'ordre de la connaissance ce mode tout spécial d'investigation, qui participe tout à la fois de l'intelligence et du sentiment, je n'ai pas besoin de le souligner. De quel droit le taxerait-on d'illusoire? Nous sommes en rapport avec tout l'univers, qui agit sur nous et sur lequel nous agissons. Or, la critique rationnelle nous prouve, que, par les organes des sens, nous ne percevons que des apparences, alors que notre sens intime nous convainc, parce qu'il en est son propre témoin, que ce que nous voyons n'est rien auprès de ce que nous ne voyons pas, et que ce que nous ne voyons pas chez les autres est précisément ce que nous sentons en nous-même d'essentiel. Par ailleurs, nous avons la certitude, très nette parce que nous en avons fait l'expérience, tout au moins la plupart d'entre nous, d'avoir, dans certaines circonstances, dans la douleur, par exemple, l'amour ou la sympathie, participé autrement qu'à l'aide de mots ou de signes quelconques à ce que les autres gardent en eux de plus profond, autrement dit d'être entrés dans leur âme, comme ils sont entrés dans la nôtre. Pourquoi cette expérience ne serait-elle pas réelle, plus réelle mille fois que ce que nos sensations nous apportent et que nous savons fort bien, comme le dit le Dr Gustave Le Bon, n'être que des traductions infidèles du monde qui nous environne?

Aussi bien, les religions ne sont pas, à mon avis, de simples créations de l'esprit. Sous leurs disparates, elles se ressemblent plus ou moins. Or, ces ressemblances ne s'expliquent pas uniquement parce que l'esprit humain est partout identique à lui-même, puisque, précisément, le Dr Gustave Le Bon nous fait assister aux antinomies des théories morales, qu'il estime être un produit gratuit de cet esprit, au même titre que les religions. D'autre part, toutes les religions semblent bien affirmer, souvent de très loin et d'une façon déformée ou confuse, l'existence d'une réalité invisible, psychique et morale, dont le monde et nous-mêmes dépendrions, qui, par conséquent, nous dépasse, puisqu'elle serait notre origine et notre fin, en même temps que la raison d'être de toute morale. Cette réalité semble plus ou moins pressentie ou devinée dans toutes les confessions religieuses, dont la hiérarchie s'ordonne, en somme, au degré de précision, de clarté

et de profondeur qu'elles apportent à ce que je puis bien appeler cette intuition. Aussi bien, il en est où l'action surnaturelle apparait manifeste sous forme d'inspiration et, disons-le, de miracles dont la grandeur morale garantit la provenance. Il y a donc, selon moi, une vérité religieuse, tout comme il existe une vérité métaphysique, une vérité morale et une vérité psychologique.

Dites si vous le voulez, avec le Dr Gustave Le Bon, dont le beau livre est un merveilleux excitateur d'esprit, qu'il y a une vérité mystique et une vérité affective, à côté de la vérité rationnelle, je n'y vois aucun inconvénient, à condition, toutefois, que vous entendiez le mot vérité au sens ancien, c'est-à-dire au sens de conformité de l'esprit avec son objet. Celà revient à affirmer que, à côté des vérités scientifiques, il existe des vérités morales, qui sont, je ne dis pas moins, mais beaucoup plus sûres, puisque, seules, elles nous permettent de connaître, non plus des rapports ou des relations mais la réalité même dans tout ce qu'elle présente d'absolu et, peut-être bien, la source de toute réalité.

PAUL GAULTIER.

THÉATRES

Comédie-Française : *L'Envolée*, pièce en trois actes, de M. GASTON DEVORE. — *Deux Couverts*, comédie en un acte, de M. SACHA GUITRY.

Renaissance : *Aphrodite*, pièce en vers, en cinq actes et neuf tableaux, de M. PIERRE FRONDAIE, d'après le roman de M. PIERRE LOUYS, musique de M. HENRY FEVRIER.

C'est une heure pathétique, celle où la vie de nos enfants se détache de la nôtre et tente à son tour, pour son propre compte, la destinée. Hors du nid, loin du nid quelquefois, l'oiseau s'envole, plus ou moins hardi, plus ou moins encouragé. De toute manière, ce départ est l'événement par excellence de la vie domestique, la crise où l'avenir se dégage du passé et s'élance sur ses propres ailes. L'*Envolée !* M. Gaston Devore a reconnu là un grand sujet, le drame du foyer dans ce qu'il a de plus normal et de plus douloureux. Il a voulu nous le montrer sous un aspect qui en révélât certaines complications, — dans une action à la fois significative et dramatique.

Georges Derembourg est un fils soumis, affectueux. Il aime tendrement sa mère, qui a dirigé son éducation, surveillé sa croissance et favorisé le développement harmonieux de sa personnalité. Elle lui a appris à respecter, à admirer son père, qui travaillait, avec une énergie indomptable, à édifier la fortune de la maison.

Ce père s'est fait craindre plus qu'aimer, et il n'a guère su se manifester à son fils que par une autorité devant laquelle tout doit plier. Le jeune homme a plié. Sa vocation le portait aux études scientifiques et à la vie coloniale; il avait rêvé de faire sa médecine, de fonder en Afrique un Institut de recherches bactériologiques, de combattre la malaria et de s'associer avec un explorateur africain, qui projette une grande entreprise. Il a immolé ses préférences à la volonté paternelle, accepté de devenir marchand de meubles et de continuer les affaires de la maison. Mais après ce sacrifice voici qu'on en exige un autre : son mariage. Il doit épouser Georgette Bernay afin de réaliser la fusion des deux maisons Bernay et Derembourg, longtemps rivales, aujourd'hui prêtes à s'unir et à puiser dans cette union une nouvelle force. Malheureusement, Georges Derembourg, qui n'aime pas le commerce des meubles, n'aime pas davantage Georgette Bernay et, ce qui est plus grave encore, il aime Mlle Henriette, une employée des ateliers, une jeune dessinatrice. Il s'est décidé à le lui dire, et cet aveu n'a été que le prélude d'une explication avec son père où, naturellement, il s'est heurté à la résistance la plus formelle et la plus absolue.

Le père, en effet, n'a ni l'habitude, ni le goût de la discussion. Par son travail, son intelligence, son honnêteté, il a fondé une industrie florissante. Il est riche, heureux, justement honoré. Il n'a rien à se reprocher. Toute sa vie fut laborieuse et droite. Il a été secondé par sa femme, une compagne admirable, qu'il aime et dont il est aimé. Une parfaite entente n'a cessé de régner à son foyer où, pour le plus grand bien des siens, il a toujours été le maître. Et il entend bien le rester. C'est ainsi que l'on fait une bonne maison. La sienne est prospère; elle va grandir encore. Il veut la transmettre à son fils, qui n'a plus qu'à récolter le fruit d'un long effort, d'une longue patience. Un fils n'est-il pas le continuateur-né de l'œuvre du père? Cette solidarité des générations n'est-elle pas la plus grande des forces humaines et la plus sacrée? Et voici pourtant que Georges ne voudrait pas prendre la suite de la maison Derembourg, qu'il ne veut pas épouser Georgette Bernay. S'il s'incline ou paraît un instant s'incliner, la mère comprend que le double sacrifice est une double mutilation, elle ne peut voir son fils souffrir ainsi, se couper les ailes, tomber dans la vie comme dans le vide au lieu de s'y élancer avec joie et avec confiance. Le conflit est engagé : lutte du père et du fils, — et la mère entre les deux.

C'est ici qu'on peut et qu'on doit, il me semble, discuter la conception de M. Gaston Devore. Au con-

flit du père et du fils il a substitué, au second acte, celui du père et de la mère. Rien de plus humain ni de plus vrai. Quand Mme Derembourg veut que son fils suive sa vocation et soit heureux, son instinct est un bon guide. Il la conduit bien aussi quand elle veut que le jeune homme se marie selon son cœur, qui n'a pas fait un choix indigne, et soit heureux par l'amour. Ici l'intuition de la mère peut même s'appuyer sur le témoignage d'une expérience personnelle : car, ce qu'elle a été pour son mari, l'auxiliaire dévouée, la compagne des joies et des peines, le soutien de tous les jours, elle a le sentiment qu'Henriette le serait pour son fils. Elle sait ce que c'est que l'amour, le véritable amour, quelle force il apporte et toutes les merveilles qu'il peut accomplir. M. Gaston Devore a comme entrevu cet aspect du caractère et de la situation. Dans la grande scène entre Derembourg et sa femme, celle-ci évoque magnifiquement la vérité de leur amour et sa beauté : qu'il eût été beau aussi, qu'il eût été vrai de le tourner à la défense du jeune amour prêt à faire à son tour des merveilles! Il n'en faudrait pas plus pour expliquer sa conduite, à laquelle il n'y aurait aucune objection possible.

L'auteur a préféré lui donner un autre principe : il a voulu que le ménage représentât deux conceptions de la vie. Ce n'est plus un père et une mère qu'il met aux prises, le mari et la femme : ce sont deux systèmes. Derembourg représente l'idée de la tradition domestique, de la continuité, de la dépendance ; sa femme parle au nom de l'individualisme, du « droit à la vie », du « droit au bonheur ». Or, nous avons lieu d'être un peu surpris, et, ce qui est plus grave, nous sommes assez fortement déconcertés par l'antagonisme profond que ce débat nous révèle soudain entre deux époux si unis. Je sais bien que cette union a été obtenue par une constante subordination de la femme aux désirs et aux volontés de son mari. Mais Mme Derembourg n'en a pas souffert ; elle proclame, au contraire, avec une magnifique ardeur de conviction, la joie et la fierté de son amour, de la vie qu'il a illuminée. N'y a-t-il pas là déjà de quoi nous mettre en défiance sur la valeur du principe qu'elle a si heureusement sacrifié ?

Elle le revendique aujourd'hui en faveur de son fils : bien avant qu'il fût inventé, il opérait au cœur de toutes les mères, de tous les pères. Oui, quel est le père, quelle est la mère qui ne pense, qui ne raisonne, qui n'agisse comme si au fond il estimait que l'enfant a droit au bonheur ? Un enfant malheureux nous paraît une injustice. En conséquence les parents veulent agir de la manière qu'ils estiment la plus propre à rendre leurs enfants heureux. M. Derembourg ne doute pas que le bonheur ne soit pour son fils dans le commerce des meubles et dans le mariage avec Georgette Bernay. M. Derembourg se trompe, avec toute sorte de circonstances atténuantes ; sa femme a bien raison de le lui dire, de le lui crier : mais elle a bien tort de croire que sa protestation emprunte sa force à une idée philosophique en contradiction avec l'idée de la famille, telle que la représente et la défend son mari. Que la famille soit essentiellement tradition, continuité, dépendance, ce n'est pas une idée, c'est un fait, mais un fait dont il importe précisément de voir la portée et les conséquences pour y conformer non seulement, nos actes, mais encore nos sentiments et en faire ainsi un principe vénéré, obéi. Là-dessus Derembourg a raison ; ses vues sont inattaquables. Ce n'est donc pas une vue contraire qu'il faut lui opposer. Mais de son principe, qui est la vérité même et ce qu'il y a de meilleur en lui, il tire des conséquences injustifiables, auxquelles sa femme oppose trop justement l'intuition du cœur, la force divinatrice de l'instinct. Elle peut rectifier ainsi les opinions de son mari, assouplir cette logique d'homme, dure, étroite, inflexible.

Qu'est-ce à dire, sinon qu'elle triompherait plus aisément à nos yeux — et près de lui peut-être — si elle se bornait à lui montrer qu'un fils peut continuer vraiment l'œuvre de son père en faisant autre chose que lui, tandis qu'au contraire il risque plutôt de la détruire en s'asservissant, contre son gré et contre ses moyens, à la reprendre telle quelle, comme une « suite d'affaire », comme l'exploitation d'un capital sous la forme même où il a été déjà avantageusement exploité. Car voilà bien la faiblesse de Derembourg : il représente une vérité profonde, essentielle, vitale, et il la compromet, il la fausse par l'application étroite qu'il en fait, par une application égoïste.

Ce caractère est très bien observé, très bien tracé. Derembourg est l'homme qui s'est fait tout seul, par sa propre activité, et qui reste trop attaché aux formes même de cette activité, je veux dire à son entreprise particulière, à ses affaires. Il ne voit que son industrie et son commerce. Il est le créateur attaché à sa création : c'est très naturel, très humain, très respectable, — et très bon. Mais il ne faut pas que cet attachement soit du fétichisme. Son fils est une création un peu plus importante encore que sa maison, et si son désir de les fondre est très légitime, c'est à la condition de ne pas renverser le véritable rapport de la subordination, en traitant le fils comme une chose au service de cette personne morale : la maison de commerce.

D'ailleurs une fois engagé dans la résistance — et cela même est très bien observé — Derembourg ne saurait céder, parce qu'il a des habitudes de chef et qu'il ne se voit pas dans l'attitude d'un souverain

dépossédé. M. Gaston Devore a fait preuve d'une véritable force de psychologie dans le dessin de ce caractère, et il en a marqué le trait essentiel qui est une certaine espèce de volonté, trop fermée et trop dure. J'ai souvent pensé qu'il y avait dans le monde une redoutable et irritante équivoque au sujet de la volonté. Nous en avons ici un témoignage. Celle de Derembourg consiste à suivre en tout ses idées, à tout y plier. Il ne tient aucun compte des idées des autres, ne les voit même pas, ne veut pas les voir. Cette logique étroite, cette obstination, est ce bien la volonté? Ne jamais céder à personne, ce n'est qu'une apparence d'énergie, — la pire faiblesse au fond, peut-être, car cela revient à suivre le plus souvent ses propres désirs ou impulsions, et c'est dans le pouvoir de leur résister qu'apparaît la vraie volonté. Derembourg est un entêté, très digne homme au demeurant et plein de mérite, mais plein d'entêtement aussi, un homme qui ne veut rien savoir, ni rien entendre, et qui ne sait montrer sa force d'âme qu'en répondant « non » ou « jamais ! » Il lui en faudrait — et il en faut d'ordinaire — bien davantage pour s'arracher le « oui » qui coûte, ou pour dire de bonne foi et avec le seul désir de voir clair, d'être équitable, d'être dans le vrai : « Soit ! examinons le cas. » Il est très fâcheux et un peu irritant, je le répète, de voir si habituellement confondre la volonté, cette merveilleuse puissance humaine, tantôt avec la violence de l'appétit qui ne lâche pas sa proie, tantôt avec la résistance de l'animal buté. La véritable volonté, dans la pièce de M. Gaston Devore, c'est la mère qui la représente, et non pas son mari.

Car la mère doit agir avec un cœur déchiré ; il faut qu'elle se décide, prenne un parti, et elle n'a qu'une pensée : prendre le meilleur. Tel est bien le propre de la volonté. C'est elle, l'épouse et la mère, qui est le personnage central ; c'est dans son cœur que se livre le grand combat. Le deuxième acte, où il nous est retracé, est de beaucoup le meilleur, une des belles choses, simples à la fois et originales, pathétiques et fortes, que nous ayons vues depuis longtemps. Mme Derembourg essaie de fléchir son mari. Elle évoque leur longue intimité, leur amour toujours aussi vivace. Rien ne peut l'atteindre ; mais elle ne cèdera pas, elle ne laissera pas sacrifier son fils. Alors le mari, si vaillant, a un moment de faiblesse, le sentiment, pour la première fois, d'être abondonné, solitaire. Il pleure. C'en est assez pour que tout l'amour et tout le dévouement de sa compagne fidèle la rejettent vers lui. Elle ne raisonne plus, elle est dominée, inconsciente, accorde tout, puis, aussitôt que son mari a quitté la pièce, se ressaisit et de nouveau s'affirme sa résolution inébranlable de ne pas sacrifier l'enfant. Tout cet acte, dont la mère est l'héroïne et dont un conflit intérieur fournit tous les développements, est du meilleur art dramatique.

Il était intéressant d'exposer et de nouer l'action. Voici l'instant de la « douloureuse », je veux dire du règlement des comptes, qui est le dénouement.

Ni le père, ni la mère ne veulent céder, ou plutôt, le père ne le veut pas, et la mère ne le peut pas, puisqu'elle défend la destinée de son fils et qu'elle est en somme responsable de ce conflit. Maîtresse unique de l'éducation du jeune homme, nous l'avons dit, elle lui a donné cette personnalité bien équilibrée, harmonieuse qui réclame aujourd'hui les conditions de son épanouissement ; il faut qu'elle achève son œuvre. Nous ne sommes pas sûrs que la vie où, avec son assentiment et même sa complicité, son fils s'engage, soit meilleure pour lui, et il est certain qu'elle est bien triste pour eux. Ils avaient deux fils : l'Afrique leur en a pris un, tué là-bas par des flèches empoisonnées, et voici l'autre qui part. Mais le parti à prendre n'est plus en question, puisqu'il est pris. Restent les moyens : Mme Derembourg prend tout simplement dans un tiroir les deux cent mille francs que son mari refuse à Georges et dont celui-ci a besoin pour son association. Puis, elle le confie à Henriette, pour qu'il ait une protection dans sa vie nouvelle, et les envoie au milieu des tribus pillardes, munis de sa seule bénédiction. Le père refuse de s'associer à ce départ et proteste par son impassibilité quand son fils s'approche pour l'adieu : pas un mot, pas un geste, pas un regard. Georges s'incline lentement, avec respect, et sort. M. Derembourg alors s'élance vers la porte, mais retient cette impulsion de son cœur, il va vers la fenêtre et regarde celui qui s'éloigne ; brisé par cet effort, il s'abat sur une chaise, appuie sa tête sur la table et éclate en sanglots. Comme le pressent la mère devant ce spectacle, tout s'arrangera plus tard...

Cet acte avec ses simplifications et ses artifices, est fort inférieur aux deux précédents. Il ne doit pas nous rendre injuste pour une pièce qui renferme de très belles choses, et qui nous ramène, par la grandeur du sujet, par l'intérêt psychologique des situations, aux meilleures traditions de l'art dramatique. Les pièces de cette qualité se louent d'elles-mêmes : ce qu'on leur doit, c'est l'examen et la discussion que méritent les œuvres sérieuses.

L'Envolée a trouvé à la Comédie-Française une excellente interprétation. M. Raphael Duflos, complètement transformé, brun, imberbe, énergique, avec un visage romain modernisé à l'américaine, nous a donné une très juste et très saisissante interprétation de Derembourg. M. Georges Le Roy a compris et réalisé aussi bien que possible le personnage de Georges, ce garçon sérieux et ardent, qu'un res-

pect craintif comprime et qu'une tendresse profonde retient, tandis que l'audace l'invite et qu'il aspire à une vie active, généreuse. MM. Louis Delaunay (Bernay) et Alexandre (Martigny) ne paraissent qu'au 1er acte, dans des rôles parfaitement tenus de gros commerçant parisien et de colonial. Mlle Berthe Bovy est une Georgette très fine, très moderne, d'une grâce piquante et d'allure dégagée : cette fiancée abandonnée n'a rien de mélancolique. Mlle Suzanne Devoyod fait une belle figure bourgeoise du personnage de Mme Bernay. Les deux rôles principaux sont échus à Mlle Lara qui me paraît aussi mal à l'aise que possible dans celui d'Henriette, fort ingrat d'ailleurs et difficile, et à Mlle Cécile Sorel dont je louerai sans réserve l'art très étudié et très sûr. Sans doute ses moyens de grande coquette ne la désignent pas pour des rôles de mère déchirée. Mais elle a mis dans celui-ci une sorte de douleur énergique et de frémissante obstination qui en traduisent bien les principaux aspects.

*
* *

Le nouveau spectacle de la Comédie-Française se complète — hasard ou calcul — par un acte de M. Sacha Guitry, où nous voyons aussi un jeune oiseau qui sent pousser ses plumes La manière de M. Sacha Guitry est bien différente de celle de M. Gaston Devore. Il est un humoriste, et il a voulu être cette fois un humoriste sentimental. Je ne pense pas que l'expérience soit pour le décourager. Il y a de l'ironie au fond des cruautés de la nature, et quand on la constate doucement, quand on se hâte d'en sourire afin de ne pas en pleurer, quand on confie à un art subtil, ingénieux, le soin de le noter sans illusion et de le traduire sans colère, cette ironie mélancolique a un grand charme, fait de perspicacité et d'indulgence, de sérénité et d'émotion. C'est à peu près ce que je démêle dans la petite pièce de M. Sacha Guitry.

Un père attend son gamin de fils, qui passe en ce moment l'examen du baccalauréat ou plutôt qui doit avoir fini, car il est 7 heures. Le dîner est prêt : [illegible] — une table fleurie et deux couverts ; il faut bien fêter les grands jours. Ce détail et bien d'autres nous font entendre quelle place tient l'enfant dans la vie de cet excellent homme, veuf, et qui s'est donné tout entier à sa douce, à son absorbante tâche. [illegible] valet de chambre : « C'est long une minute ! Et dire que les années passent si vite ! » [illegible] voilà Jacques, sans doute ? Non ; le domestique introduit Mme Blandin. Mme Blandin est discrètement [illegible] crètement l' « amie » de ce père modèle, qui n'a pas voulu se remarier, d'abord parce que son fils était trop petit, puis parce qu'il était trop grand. Pelletier a refusé de révéler à Mme Blandin l'emploi de sa soirée, et celle-ci veut savoir. Elle vient pour cela, et je n'ai pas besoin de vous dire que la scène est très jolie. L'aimable femme, simplement curieuse d'abord, aperçoit les deux couverts s'inquiète, puis se rassure, un peu étonnée, un peu moqueuse. Elle se retire et voici enfin le jouvenceau. Il est « recalé » ; il vient du café où il est allé « prendre quelque chose » avec ses camarades. Maintenant il va repartir pour aller dîner chez l'un d'entre eux, — non toutefois sans avoir signifié à son père, puisque l'occasion s'en présente, qu'il ne compte pas courir la chance une seconde fois. La petite discussion qui s'engage à ce sujet est assez plaisante et elle achève d'éclairer les deux personnages. Le père en profite pour entrouvrir à son fils l'étendue de sa tendresse et de ses sacrifices ; mais ce sont là des choses que les mots n'expriment pas tout entières. Et le jeune homme ne perçoit que ces mots, dont il ne réalise pas la signification pathétique. Il pense à autre chose ; ce garçon, écoute distraitement, pressé de s'en aller. « Ce doit être naturel », pense le père, « ce doit être naturel ». Et Jacques s'en va. Et Pelletier, le dos un peu courbé, passe dans sa salle à manger pour dîner seul à la table fleurie, qui attendait, si coquette et si tendre, avec ses deux couverts.

M. Sacha Guitry ramène dans l'art dramatique d'aujourd'hui, trop appuyé, trop brutal, la charmante vertu de la discrétion. Il note finement pour nous des points de repère et nous laisse achever le dessin. Nous devenons tous ses collaborateurs : il allège ainsi sa tâche et rend la nôtre agréable. Sa manière est vive, légère et sûre, un peu [illegible] j'en conviens, comme l'esprit, comme la grâce. Cela n'est point à dédaigner.

[illegible] M. de Féraudy a mis dans le personnage de Pelletier toute la bonhomie mélancolique, toute l'émotion contenue qui en font la vérité. Grâce à Mme Berthe Cerny, Mme Blandin, vive, jolie et raisonnable, a de l'esprit dans tous ses gestes. M. Hiéronimus [illegible] beaucoup plus âgé que Jacques lui-même, et il est dans le rôle de ce potache, incomparable de vérité, de naturel.

*
* *

Je n'ai rien à dire de l'adaptation que M. Pierre Frondaie a faite, pour la scène, de l'Aphrodite de M. Pierre Louys, sinon que peut-être quelque tentative eût pu être plus malheureuse. De l'aveu même de ses admirateurs — et c'est en cela la seule défense qu'on en puisse présenter — ce roman est

tique est « de la littérature ». La seule idée de le récrire en vers — et quels vers ! — était donc déjà bien singulière. Mais il y a autre chose. Les imaginations licencieuses peuvent se plaire à évoquer les tableaux que M. Pierre Louys suggère avec des mots : rien ne limite la liberté du rêve. Realisé, tout cela devient vulgaire et brutal — un carnaval de l'antiquité. Le crucifiement de la jeune esclave a quelque chose de scandaleux et d'intolérable. Il est pourtant certain que toute l'interprétation et la mise en scène sont très soignées et très méritoires. Nous ne devons lui adresser aucun reproche. C'est le genre qui est coupable, et il est toujours pénible de voir du talent et des efforts perdus.

FIRMIN ROZ.

CHRONIQUE DES LIVRES

CHARLES MAURRAS. **La Politique religieuse.** Nouvelle Librairie Nationale.

— **L'Action française et la religion catholique.** (Nouvelle Librairie Nationale.

Ces deux copieux volumes, que devront lire tous ceux qui s'intéressent aux questions politico-religieuses en France, développent et précisent les idées connues de l'auteur, le plus doué des chefs, sinon « le monarque, le dictateur et le despote » de l'*Action francaise*. Le premier volume réunit des articles publiés de 1900 à 1906, et se compose essentiellement d'une série de chapitres consacrés aux luttes religieuses de l'année 1906. C'est l'apologie de la résistance de Pie X et des catholiques français à la loi de séparation et l'exposé des enseignements que l'auteur tire de la bataille des inventaires. Le chapitre : « Par l'Église de France, l'affranchissement de l'Esprit » a été écrit à l'occasion de la première assemblée de l'épiscopat français à l'archevêché de Paris ; le chapitre : « La leçon politique d'un fait religieux », à propos de l'encyclique *Gravissimo Officii*, rejetant les associations cultuelles. Un autre chapitre, intitulé : « Congréganistes et Congrégations » plaide la cause des instituts religieux au « nom du droit naturel d'association et du bienfait moral et social de l'organisation catholique et corporative ». Mentionnons aussi plusieurs études et un appendice qui traitent de la démocratie et du libéralisme catholique. « Avec un rare bonheur d'expression » — c'est l'abbé Yves de la Brière, de la Compagnie de Jésus qui parle — M. Maurras y commente les enseignements doctrinaux de Léon de XIII et de Pie X, entre autres le fameux *Syllabus*. Le volume se termine par un article très caractéristique : « Politique d'abord », et comme conclusion normale du livre, l'auteur reproduit à la fin son introduction au « Dilemme de Marc Sangnier, essai sur la Démocratie religieuse » : « Barbares et Romains. »

Dans le second volume, voué à la réfutation de diverses attaques dont il a été l'objet de la part de la presse catholique, l'auteur s'est surtout préoccupé de tracer une ligne de démarcation entre ses opinions personnelles et celles des catholiques croyants. Ainsi, il s'est vu amené à donner les détails indispensables sur son évolution intellectuelle et à apporter des commentaires très curieux à certaines de ses œuvres précédentes. De même, l'examen d'actes récents, travestis par ses adversaires, l'a conduit à faire l'histoire des origines de l'*Action française* et à étudier ce qui est dit couramment sur quelques-uns des hommes qui passent pour les « maîtres » de ce groupement : Proud'hon, Stendhal Sainte-Beuve, Renan, Auguste Comte. A ces chapitres intitulés : « Les éléments d'une imposture », « Les origines », « Première guerre punique » et « Deuxième guerre punique », vient se joindre un autre exposé polémique non moins intéressant, des doctrines du « nationalisme intégral » : « L'*Action francaise* et la morale ». Le livre qui, une fois de plus, permet d'apprécier toutes les très belles qualités d'écrivain de l'auteur, s'achève sur une lettre à Pie X où, comme conclusion des constatations précédentes, M. Maurras assure le pape que « c'est au catholicisme entier, et au plus strict, c'est au catholicisme le plus soumis à la loi de l'Église, *parce que catholique* et non pas *quoique catholique*, au catholicisme comme tel, que sont toujours allés ses hommages d'admiration ou de respect donnés aux œuvres, aux actes ou aux enfants de l'Église. »

LÉON DAUDET. **Fantômes et Vivants.** Première série (Nouvelle librairie nationale.)

Les récits que commence ce volume porteront sur une période d'environ vingt-cinq ans, pendant lesquels l'auteur a été à même d'approcher et de fréquenter les personnalités les plus notoires de la littérature, de la médecine et du milieu politique républicain. Fils d'un écrivain célèbre, et qui avait non seulement le goût, mais la passion des échantillons humains, M. Léon Daudet a été en relations avec beaucoup de gens dont il devait être violemment séparé plus tard par les circonstances de la vie. Polémiste nationaliste, puis royaliste, il a été amené à traiter rudement ceux qu'il considérait comme les ennemis de son pays. Quelques-uns d'entre eux — Zola, par exemple — faisaient partie de l'entourage d'Alphonse Daudet. M. Léon Daudet n'a pas cru devoir les ménager pour cela, n'ayant, comme il dit, reçu d'eux que les témoignages les plus banaux de sympathie à l'endroit d'un jeune confrère... « Certains de ceux que je nommerai ont fait beaucoup de mal à la France. Morts ou vifs, je tiens à les marquer sans miséricorde ».

Ces mots permettent de prévoir le caractère et le ton de ces *Souvenirs* du collaborateur de l'*Action française*. Leur tendance d'ailleurs se trouve indiquée dans ce passage de l'introduction : « Il est urgent de montrer à la nouvelle génération les erreurs de sa devancière, de lui faire voir à quel point elle a raison de tourner le dos aux chimères démocratiques, qui nous ont mis là où nous en sommes. »

pect craintif comprime et qu'une tendresse profonde retient, tandis que l'audace l'invite et qu'il aspire à une vie active, généreuse. MM. Louis Delaunay (Bernay) et Alexandre (Martigny) ne paraissent qu'au 1er acte, dans des rôles parfaitement tenus de gros commerçant parisien et de colonial. Mlle Berthe Bovy est une Georgette très fine, très moderne, d'une grâce piquante et d'allure dégagée : cette fiancée abandonnée n'a rien de mélancolique. Mlle Suzanne Devoyod fait une belle figure bourgeoise du personnage de Mme Bernay. Les deux rôles principaux sont échus à Mlle Lara qui me paraît aussi mal à l'aise que possible dans celui d'Henriette, fort ingrat d'ailleurs et difficile, et à Mlle Cécile Sorel dont je louerai sans réserve l'art très étudié et très sûr. Sans doute ses moyens de grande coquette ne la désignent pas pour des rôles de mère déchirée. Mais elle a mis dans celui-ci une sorte de douleur énergique et de frémissante obstination qui en traduisent bien les principaux aspects.

*
* *

Le nouveau spectacle de la Comédie-Française se complète — hasard ou calcul — par un acte de M. Sacha Guitry, où nous voyons aussi un jeune oiseau qui sent pousser ses plumes La manière de M. Sacha Guitry est bien différente de celle de M. Gaston Devore. Il est un humoriste, et il a voulu être cette fois un humoriste sentimental. Je ne pense pas que l'expérience soit pour le décourager. Il y a de l'ironie au fond des cruautés de la nature, et quand on la constate doucement, quand on se hâte d'en sourire afin de ne pas en pleurer, quand on confie à un art subtil, ingénieux, le soin de le noter sans illusion et de le traduire sans colère, cette ironie mélancolique a un grand charme, fait de perspicacité et d'indulgence, de sérénité et d'émotion. C'est à peu près ce que je démêle dans la petite pièce de M. Sacha Guitry.

Un père attend son gamin de fils, qui passe en ce moment l'examen du baccalauréat ou plutôt qui doit avoir fini, car il est 7 heures. Le dîner est prêt : un [illegible] d'huîtres, écrevisses, truffes, champagne — une table fleurie et deux couverts ; il faut bien fêter les grands jours. Ce détail et bien d'autres nous font entendre quelle place tient l'enfant dans la vie de cet excellent homme, veuf, et qui s'est donné tout entier à son [illegible] tâche. Il est là, ce soir, impatient, agité, tirant sans cesse sa montre, la contrôlant par [illegible] de son valet de chambre. « C'est long, [illegible] ». Et [illegible] que les années passent si vite ! » On sonne — voilà Jacques, sans doute ? Non ; le domestique introduit Mme Blandin. Mme Blandin est discrètement, très discrètement l' « amie » de ce père modèle, qui n'a pas voulu se remarier, d'abord parce que son fils était trop petit, puis parce qu'il était trop grand. Pelletier a refusé de révéler à Mme Blandin l'emploi de sa soirée, et celle-ci veut savoir. Elle vient pour cela, et je n'ai pas besoin de vous dire que la scène est très jolie. L'aimable femme, simplement curieuse d'abord, aperçoit les deux couverts s'inquiète, puis se rassure, un peu étonnée, un peu moqueuse. Elle se retire et voici enfin le jouvenceau. Il est « recalé » ; il vient du café où il est allé « prendre quelque chose » avec ses camarades. Maintenant il va repartir pour aller dîner chez l'un d'entre eux, — non toutefois sans avoir signifié à son père, puisque l'occasion s'en présente, qu'il ne compte pas courir la chance une seconde fois. La petite discussion qui s'engage à ce sujet est assez plaisante et elle achève d'éclairer les deux personnages. Le père en profite pour entrouvrir à son fils l'étendue de sa tendresse et de ses sacrifices ; mais ce sont là des choses que les mots n'expriment pas tout entières. Et le jeune homme ne perçoit que ces mots, dont il ne réalise pas la signification pathétique. Il pense à autre chose ; ce garçon, écoute distraitement, pressé de s'en aller. « Ce doit être naturel », pense le père, « ce doit être naturel ». Et Jacques s'en va. Et Pelletier, le dos un peu courbé, passe dans sa salle à manger pour dîner seul à la table fleurie, qui attendait, si coquette et si tendre, avec ses deux couverts.

M. Sacha Guitry ramène dans l'art dramatique d'aujourd'hui, trop appuyé, trop brutal, la charmante vertu de la discrétion. Il note finement pour nous des points de repère et nous laisse achever le dessin. Nous devenons tous ses collaborateurs : il allège ainsi sa tâche et rend la nôtre agréable. Sa manière est vive, légère et sûre, un peu grêle aussi, j'en conviens, comme l'esprit, comme la grâce. Cela n'est point à dédaigner.

Les deux Comédiens sont de [illegible] jeunes. M. de Féraudy a mis dans le personnage de Pelletier toute la bonhomie mélancolique, toute l'émotion contenue qui en font la vérité. Grâce à Mme Berthe Cerny, Mme Blandin, vive, jolie et raisonnable, a de l'esprit dans tous ses gestes. M. Hiéronimus ne doit pas être beaucoup plus âgé que Jacques lui-même, et il est dans le rôle de ce potache, incomparable de vérité, de naturel.

*
* *

Je n'ai rien à dire de l'adaptation que M. Pierre Frondaie a faite, pour la scène, de l'Aphrodite de M. Pierre Louys, sinon que je ne vois guère quelle tentative eût pu être plus malheureuse. De l'aveu même de ses admirateurs — et c'est en cela la seule défense qu'on en puisse présenter — ce roman est

tique est « de la littérature ». La seule idée de le récrire en vers — et quels vers ! — était donc déjà bien singulière. Mais il y a autre chose. Les imaginations licencieuses peuvent se plaire à évoquer les tableaux que M. Pierre Louys suggère avec des mots : rien ne limite la liberté du rêve. Realisé, tout cela devient vulgaire et brutal — un carnaval de l'antiquité. Le crucifiement de la jeune esclave a quelque chose de scandaleux et d'intolérable. Il est pourtant certain que toute l'interprétation et la mise en scène sont très soignées et très méritoires. Nous ne devons lui adresser aucun reproche. C'est le genre qui est coupable, et il est toujours pénible de voir du talent et des efforts perdus.

FIRMIN ROZ.

CHRONIQUE DES LIVRES

CHARLES MAURRAS. **La Politique religieuse.** Nouvelle Librairie Nationale

— **L'Action française et la religion catholique.** (Nouvelle Librairie Nationale.

Ces deux copieux volumes, que devront lire tous ceux qui s'intéressent aux questions politico-religieuses en France, développent et précisent les idées connues de l'auteur, le plus doué des chefs, sinon « le monarque, le dictateur et le despote » de l'*Action française*. Le premier volume réunit des articles publiés de 1900 à 1906, et se compose essentiellement d'une série de chapitres consacrés aux luttes religieuses de l'année 1906. C'est l'apologie de la résistance de Pie X et des catholiques français à la loi de séparation et l'exposé des enseignements que l'auteur tire de la bataille des inventaires. Le chapitre : « Par l'Église de France, l'affranchissement de l'Esprit » a été écrit à l'occasion de la première assemblée de l'épiscopat français à l'archevêché de Paris ; le chapitre : « La leçon politique d'un fait religieux », à propos de l'encyclique *Gravissimo Officii*, rejetant les associations cultuelles. Un autre chapitre, intitulé : « Congréganistes et Congrégations » plaide la cause des instituts religieux au « nom du droit naturel d'association et du bienfait moral et social de l'organisation catholique et corporative ». Mentionnons aussi plusieurs études et un appendice qui traitent de la démocratie et du libéralisme catholique. « Avec un rare bonheur d'expression » — c'est l'abbé Yves de la Brière, de la Compagnie de Jésus qui parle — M. Maurras y commente les enseignements doctrinaux de Léon de XIII et de Pie X, entre autres le fameux *Syllabus*. Le volume se termine par un article très caractéristique : « Politique d'abord », et comme conclusion normale du livre, l'auteur reproduit à la fin son introduction au « Dilemme de Marc Sangnier, essai sur la Démocratie religieuse » : « Barbares et Romains. »

Dans le second volume, voué à la réfutation de diverses attaques dont il a été l'objet de la part de la presse catholique, l'auteur s'est surtout préoccupé de tracer une ligne de démarcation entre ses opinions personnelles et celles des catholiques croyants. Ainsi, il s'est vu amené à donner les détails indispensables sur son évolution intellectuelle et à apporter des commentaires très curieux à certaines de ses œuvres précédentes. De même, l'examen d'actes récents, travestis par ses adversaires, l'a conduit à faire l'histoire des origines de l'*Action française* et à étudier ce qui est dit couramment sur quelques-uns des hommes qui passent pour les « maîtres » de ce groupement : Proud'hon, Stendhal Sainte-Beuve, Renan, Auguste Comte. A ces chapitres intitulés : « Les éléments d'une imposture », « Les origines », « Première guerre punique » et « Deuxième guerre punique », vient se joindre un autre exposé polémique non moins intéressant, des doctrines du « nationalisme intégral » : « L'*Action française* et la morale ». Le livre qui, une fois de plus, permet d'apprécier toutes les très belles qualités d'écrivain de l'auteur, s'achève sur une lettre à Pie X où, comme conclusion des constatations précédentes, M. Maurras assure le pape que « c'est au catholicisme entier, et au plus strict, c'est au catholicisme le plus soumis à la loi de l'Église, *parce que catholique* et non pas *quoique catholique*, au catholicisme comme tel, que sont toujours allés ses hommages d'admiration ou de respect donnés aux œuvres, aux actes ou aux enfants de l'Église. »

LÉON DAUDET. **Fantômes et Vivants.** Première série (Nouvelle librairie nationale.)

Les récits que commence ce volume porteront sur une période d'environ vingt-cinq ans, pendant lesquels l'auteur a été à même d'approcher et de fréquenter les personnalités les plus notoires de la littérature, de la médecine et du milieu politique républicain. Fils d'un écrivain célèbre, et qui avait non seulement le goût, mais la passion des échantillons humains, M. Léon Daudet a été en relations avec beaucoup de gens dont il devait être violemment séparé plus tard par les circonstances de la vie. Polémiste nationaliste, puis royaliste, il a été amené à traiter rudement ceux qu'il considérait comme les ennemis de son pays. Quelques-uns d'entre eux — Zola, par exemple — faisaient partie de l'entourage d'Alphonse Daudet. M. Léon Daudet n'a pas cru devoir les ménager pour cela, n'ayant, comme il dit, reçu d'eux que les témoignages les plus banaux de sympathie à l'endroit d'un jeune confrère... « Certains de ceux que je nommerai ont fait beaucoup de mal à la France. Morts ou vifs, je tiens à les marquer sans miséricorde ».

Ces mots permettent de prévoir le caractère et le ton de ces *Souvenirs* du collaborateur de l'*Action française*. Leur tendance d'ailleurs se trouve indiquée dans ce passage de l'introduction : « Il est urgent de montrer à la nouvelle génération les erreurs de sa devancière, de lui faire voir à quel point elle a raison de tourner le dos aux chimères démocratiques, qui nous ont mis là où nous en sommes. »

Dr Ch. Fiessinger. **La formation des caractères.** (Perrin.)

« En dépit des institutions et des mœurs qui le corrompent — nous dit le Dr Fiessinger dans l'avant propos de son nouveau livre, — l'homme sent en lui une étincelle que les souffles délétères du milieu ne parviennent pas à éteindre. Comment sauver du naufrage ce dépôt sacré? C'est à ce problème que sont consacrées les pages qui vont suivre. » En d'autres termes, l'éminent praticien s'est proposé, à son tour, de nous offrir les règles et les méthodes d'une « psychothérapie » qui nous permit d'entretenir ou d'améliorer efficacement la santé de notre âme, malgré les graves dangers de contagion ou d'empoisonnement qui lui viennent d'une atmosphère sociale sans cesse plus imprégnée d'ignorance religieuse et de perversité. Après nous avoir exposé les principes essentiels de cette indispensable *formation des caractères*, le Dr Fiessinger poursuit sa précieuse démonstration en nous faisant toucher du doigt quelques-unes des « déviations morbides » de l'âme française d'aujourd'hui ; tout cela, sous la forme de libres causeries, avec une foule d'exemples curieux empruntés à l'observation personnelle de l'auteur ou à ses lectures, et tout cela animé de cet esprit de foi et de charité chrétiennes que connaissent assez les lecteurs de *Science et Spiritualisme*.

Richard Wagner. **Œuvres en prose.** Tome VII. Traduit en français par J. G. Prod'homme et F. Calmus. (Ch. Delagrave.)

Le septième volume des *Œuvres en prose* de Richard Wagner, qui correspond aux tomes V et VI des *Gesammelte Schriften und Dichtungen*, a le double attrait d'un ouvrage de critique et d'autobiographie. Les écrits-souvenirs, articles de propagande, programmes musicaux, etc. que Wagner y a réunis, datent des années 1851-1862, de Zurich, de Paris et de Vienne. Ils sont très divers par leur contenu et par leur importance. Ainsi, à côté des pittoresques souvenirs sur Spohr et sur Spontini, on y trouve le fameux pamphlet sur le Judaïsme dans la musique (1850), des lettres ouvertes sur la fondation Gœthe, projetée par Liszt en 1850; sur la critique musicale, sur les poèmes symphoniques de Liszt, etc., etc.

Les musiciens, chefs d'orchestre et régisseurs de théâtre, auxquels ce volume s'adresse en partie, y liront [illegible] sur l'*Iphigénie* de Gluck (où Wagner explique comment et pourquoi il donna une conclusion à l'ouverture); les commentaires détaillés sur la mise en scène et la représentation de *Tannhæuser* et du *Vaisseau fantôme* [illegible] des ouvertures de ces deux opéras [illegible] de l'*Iphigénie* de l'Héroïque et de l'ouverture de [illegible], de Beethoven, etc. Les dernières pages enfin reproduisent les documents publiés par Wagner, en 1861, de l'édition originale de l'*Anneau du Nibelung*. Avec tout ce qui [illegible] la traduction complète des œuvres en prose de Richard Wagner sera terminée au cours de l'année 1913.

Lucien Corpechot. — **Souvenirs sur la Reine Amélie de Portugal.** (Pierre Lafitte.)

Malgré qu'il ressemble assez à une apologie de la reine Amélie de Portugal, ce livre n'apporte rien de propre à attiser les passions politiques. Recueillant les souvenirs des compagnons d'enfance de la princesse, des familiers de la reine, citant la correspondance même de la fille du comte de Paris avec la duchesse de Luynes, née La Rochefoucauld, avec la marquise d'Harcourt, la comtesse d'Oiliamson etc., l'auteur n'a voulu que rendre vivante l'image pathétique de la malheureuse reine de Portugal telle qu'on l'a devant les yeux, depuis l'horrible attentat où elle vit périr son mari et son fils.

Dans l'exil de Richmond, dans le parc du château d'Eu, dans les grandes salles de l'hôtel Galliera, on voit grandir la princesse, vouée dès son berceau au plus sombre destin. L'horrible dénouement pèse déjà sur ces scènes d'intimité du plus pur style Louis-Philippe. Puis, ce sont les fiançailles à Chantilly, les fêtes d'Eu, à Paris, le voyage triomphal, les acclamations du peuple portugais. Et petit à petit, on sent comment le caractère, et jusqu'aux qualités les plus nobles de la reine indisposent contre elle une partie de la cour. Les intrigues se nouent où sombre définitivement la popularité de la souveraine. Le drame éclate, dont on a pu dire qu'il fut le plus tragique des temps modernes.

Les *Souvenirs* de M. Corpechot nous introduisent dans l'intimité des sentiments de la princesse Amélie. Visant surtout à marquer le retentissement des événements dans le cœur de l'héroïne, ils résument cependant — du point de vue de M. Maurras — toute l'histoire de la révolution portugaise et sa genèse.

E. Esmonin. **La Taille en Normandie au temps de Colbert (1661-1683).** (Hachette.)

Parmi les institutions de l'ancienne monarchie, il en est peu qui aient joué un plus grand rôle que la taille, cet impôt sur le revenu, qui pesait presque uniquement sur les paysans, et fournissait aussi environ la moitié de ses ressources.

Il était cependant très mal connu jusqu'ici, faute d'études impartiales et détaillées. M. Esmonin a entrepris ici d'exposer avec précision le régime de l'impôt dans la plus riche province de France, à l'époque du plus grand administrateur qu'ait eu la monarchie. Il ne s'est pas contenté d'analyser des règlements : il a examiné comment, dans la réalité, fonctionnait l'impôt, montrant par des faits concrets la condition des contribuables et leurs rapports avec les agents du fisc.

Bourrée de faits précis, cette étude fait revivre pour nous toute une partie de l'ancienne société, et montre comment se posent, il y a deux siècles et demi, les mêmes questions qui nous préoccupent aujourd'hui.

Jacques Lux.

Le Propriétaire-Gérant : PAUL FLAT

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGENE YUNG

DIRECTEUR : PAUL FLAT

N° 15 — 1er SEM. 52e ANNÉE 11 AVRIL 1914

LE SENTIMENT DE LA NATURE DANS HORACE

Le sentiment de la nature ne tient pas une grande place dans l'œuvre d'Horatius Flaccus. Il en a une, cependant, que je voudrais indiquer et que je souhaite définir avec justesse.

Horace n'est pas l'élève des Siciliens, de Théocrite, de Bion, de Moschus, ni même de l'Africain Callimaque. Les Grecs qu'il fréquente remontent plus haut, sont plus classiques que ceux que fréquente, à son ordinaire, son ami Virgile. Ce sont les lyriques grecs, c'est Alcis, Sapho, Pindare, lesquels semblent bien n'avoir prêté à la nature qu'une très superficielle attention. C'est une chose à considérer que dans toute littérature le sentiment de la nature vient le dernier; c'est une chose à considérer et qui est très facile à comprendre. Il est assez naturel que l'homme s'occupe d'abord de lui, de ses amours, de ses haines, de ses joies, de ses tristesses, de ses terreurs religieuses et de ses pitiés religieuses, et qu'il ne sorte de lui ou ne semble en sortir; car il n'en sort jamais, pour contempler et pour jouir de la contemplation, que fort tard et pour un besoin, ce semble, de renouveler ses sensations. Les Grecs, comme les Indiens, n'ont chanté les beautés de la nature qu'après plusieurs siècles de littérature poétique et Virgile ne les a célébrées que parce qu'il s'est attaché principalement, particulièrement, aux derniers venus des poètes grecs. Il est vrai que ceci même qu'il s'est attaché aux derniers venus des poètes grecs devrait être expliqué. Il l'est peut-être par ceci que Virgile est né aux champs, tandis qu'Horace est né citadin. Les premières vives admirations de Virgile auront été naturellement à ceux d'entre les poètes grecs qui lui donnaient comme des portraits de ce qu'il voyait tous les jours et qui lui en révélaient la beauté, qui lui apprenaient à la regarder. Virgile né, relativement, hors de la civilisation a dû chercher dans ce qu'il lisait ce qui représentait le non civilisé comme très aimable, très intéressant et très beau et son art, si complexe, s'est formé de ses impressions d'enfance rajeunies, rafraîchies et puissamment revivifiées par ses lectures. Horace, lui, est urbain presque d'enfance. Il le fut, du moins, à l'âge précisément où les impressions sont les plus vives et les plus pénétrantes, et l'éducation littéraire qu'il se donna ne fut aucunement puisée chez les bucoliques. L'auteur futur du fameux : *O rus quando ego te adspiciam* n'a point aimé la campagne d'amour de jeunesse.

Elle apparaît pourtant dans ses œuvres et souvent avec un coloris ou avec un relief singuliers. Horace a parfaitement l'œil du peintre, et tout ce qu'on peut dire, c'est qu'il ne prenait pas plaisir à s'en servir très fréquemment.

Ce qu'il aime à faire, en ce genre, c'est le paysage très court, très serré, très circonscrit, en trois vers, qui n'est formé que des traits essentiels, mais très vigoureusement tracés. C'est la manière de La Fontaine, qui s'oppose si nettement à celle de Théophile de Viau ou de Saint-Amand ou même de Fénelon; c'est proprement la manière classique.

« L'âpre hiver se détend au retour du Printemps et de Zéphyr. Le câble tire au fleuve les barques longtemps sèches. Les troupeaux ne se plaisent

plus à l'étable ni le laboureur au foyer. Les prés ne sont plus blancs de givre. »

C'est tout, pour le jour: air adouci, fleuves réveillés, campagnes peuplées.

Pour la nuit: « Déjà Vénus de Cythère conduit les chœurs quand la lune point. S'unissant aux Grâces modestes, les nymphes frappent la terre de pas rythmés, tandis que le feu ardent brûle l'atelier des Cyclopes. »

Nuits douces et musicales, illuminées parfois de grands feux qui font songer à un travail de Dieux. C'est tout; les deux tableaux s'opposent en produisant du reste la même impression totale de réveil de toutes les forces naturelles.

Evocation du paysage de Tibur: « Ni Lacédémone, ni Larisse n'ont autant ému mon âme que cette grotte, maison d'Albanée sonore, et l'Anio qui se précipite en cascade et le bois sombre de Tibur et ces vergers tout humides des ruisseaux qui dansent. »

Paysage d'hiver: « Vois comme le Soracte se dresse tout blanc de neige; les forêts fatiguées ne peuvent supporter le poids qui les accable; les ruisseaux se sont arrêtés, enchaînés par l'âpre glace. »

Rien de plus: les trois traits qui, par leur concision âpre elle-même et comme rigide, doivent s'imprimer profondément dans l'esprit; d'autres ne feraient que les affaiblir.

La fontaine Blandusie: elle n'est pas *décrite*, elle est *invoquée* et l'invocation est traversée, pour ainsi dire, des traits essentiels par lesquels on pourrait la décrire: « ... Les feux dévorants de la Canicule ne savent pas t'atteindre; tu donnes une fraîcheur délicieuse aux taureaux fatigués de la charrue et aux troupeaux vagabonds. Tu deviendras célèbre parmi les fontaines dès que j'aurai chanté ce chêne qui repose sur les rochers creux d'où jaillissent tes eaux parleuses. »

Ici, c'est très curieux: le poète fait deux tableaux, celui d'abord des bords de la fontaine, troupeaux que la fraîcheur attire de loin et qui viennent boire; celui, ensuite, de la source elle-même du rocher d'où elle jaillit avec l'arbre qui la couronne et ces deux tableaux superposés donnent la peinture complète de ce lieu de paix, d'ombre fraîche et de bruits d'eaux jaillissantes.

Paysage d'été: « Déjà le père d'Andromède cesse de cacher ses feux, déjà le violent Procyon, le Lion furieux [illegible] et le soleil ramène les journées sèches. Déjà le berger fatigué avec son troupeau accablé cherche l'ombre, le ruisseau, les bourres du silvain hérissé et au rivage silencieux [illegible] l'haleine des brises errantes. »

Point de tableau, il ne semble, mais [illegible] le sentiment d'accablement, de prostration, de torpeur. Sous [illegible] en feu [illegible] semblent se compléter toutes les puissances surnaturelles du torride, des êtres à-demi effondrés, hommes et bêtes et la rivière presque haletante elle-même entre ses berges chaudes; la sensation toujours obtenue par des moyens très simples ou plutôt par des « moyens courts » est singulièrement forte.

Nous revenons au premier printemps: « Les neiges ont fui; les gazons reviennent aux champs et aux arbres leur chevelures; la terre a changé d'âge; et les rivières décroissantes semblent s'enfoncer loin de leurs rives ».

Rien de plus, toujours les trois ou quatre traits. Plus de blanc; du vert çà et là qui revient d'exil, changement de la physionomie des rivières. Impressions rapides, mais vives, d'un homme, très simple, artiste sans le savoir, qui, du bord de l'eau, regarde le Soracte dont le manteau d'hiver est tombé et les champs et les bois d'alentour et le lit de la rivière. Rien de plus, mais le tableau est fait par grandes lignes sobres.

« Une tempête hérissée a resserré le ciel; Jupiter se rue sur la terre en pluies et en neiges; la mer, les forêts retentissent du mugissement des vents de Thrace ».

Une sensation visuelle, une sensation auditive, ciel bas qui semble se coucher sur la terre, entre elle et lui tourbillons de neige et d'eau, bruits de tempête venant du bois. Songez à tout ce qu'on pourrait ajouter et qui ne ferait qu'effacer l'effet et amollir l'impression.

On voyage dans une grande plaine monotone et l'on regarde au loin une petite ville assise sur des rochers blancs qui rayonnent au loin; à mesure que l'on approche elle semble vous dominer, surplomber sur vous. Le vers *concis et vaste* qui exprime tout cela est admirable:

[illegible]

Un coin de campagne, un [illegible], rêvé, désiré, obtenu: « C'est là ce que je demandais aux Dieux; quelques champs d'une médiocre étendue, un jardin et, proche de la maison, un courant d'eau vive. »

C'est tout, la concision est représentative de la modération, du limité des vœux de l'auteur; c'est comme une concision morale; à quelque point de vue qu'on la considère, elle est exquise.

Enfin voici une description. Horace décrit, il donne quelques détails. Ne craignez rien; les descriptions les plus étendues d'Horace ne sont point prolixes. Il le sait bien et, ironisant avec gentillesse, il annonce comme [illegible] une description de six vers. Il a raison: c'est « *loquaciter* » pour lui: « Une chaîne de monts, coupée par une vallée ombreuse, ainsi orientée qu'à droite le soleil l'éclaire en se levant et qu'à

gauche il la colore de ses derniers rayons. Le climat aurait votre approbation. Et aussi les buissons mêmes sont chargés de prunelles et de cornouilles ; et les chênes et les hêtres offrent aux bêtes une nourriture abondante, au maître un ombrage épais. On dirait qu'on y a transporté toute la verdure de Tarente. Une source assez forte pour que son ruisseau pût avoir un nom, aussi pure, aussi fraîche que l'eau dont l'Hèbre arrose la Thrace, coule, très salutaire pour la tête malade, très salutaire pour le ventre. Voilà ma cachette, très douce et, si vous m'en croyez, même riante. »

Une jolie topographie; un éloge, où se glisse une légère ironie, d'une terre pauvre dont on vante les très modestes richesses ; l'impression, enfin, de santé, de salubrité en même temps que de fraîcheur et de grâce. C'est une description qui est un éloge; c'est un tableau qui est un panégyrique. Cela est peint, en soi et très gracieusement, mais ce qui est peint surtout, ou plutôt ce qui y est doucement suggéré, c'est la sagesse souriante du propriétaire qui a à ménager sa santé et qui fait dans un pays agréable et sain une petite cure d'altitude. Cet art très sûr et nullement ambitieux, fin, discret, précis, avec vénusté, mais sans faste, cet art proprement classique, est bien charmant.

C'est l'artiste, son pinceau en main, que nous venons de considérer ; mais quels sont les *sentiments* qu'inspirent à Horace la nature et les différentes physionomies de la nature ? Il y en a que la nature apaise, il y en a qu'elle effraie ; il y en a qu'elle exalte ; il y en a qu'elle déprime. Horace est divers. La contemplation de la nature ne lui inspire pas toujours les mêmes sentiments, ne l'incline pas toujours au même état d'âme. Le plus souvent, peut-être, l'impression qui lui vient du monde extérieur le ramène simplement à sa philosophie élégamment épicurienne, au *carpe diem*. Le Soracte n'est qu'un bloc de neige et les vents sifflent ; eh bien, faisons bon feu ; ne cherchons pas ce qui peut arriver demain et laissons les Dieux conduire le monde comme ils l'entendent. Résignation et gaîté. — Le ciel et les champs sont embrasés ; réglons avec sagesse le moment présent, le reste ne dépend pas de nous ; celui-là sera maître de lui et heureux qui pourra dire chaque jour : « J'ai vécu ».

Quelquefois à cette résignation souriante se mêle rapidement (et au point de vue de l'art c'est exquis) une vision funèbre. Voici le printemps (Odes, IV, 12). Il est charmant. Il déroule des tableaux enchanteurs. La saison commence où l'on se plaît à boire. Buvons; mais « songe, tandis qu'il en est temps encore aux flammes du bucher; mêle aux occupations graves quelques instants de folie ; il est bon d'être fou à propos». La tempête mugit et fait rage ; soupons doucement et songeons à la mort pour mieux goûter la vie! C'était le conseil que donnait Chiron à Achille : « Les Parques ont déjà mesuré le fil de tes jours; elles t'interdisent le retour et ta mère aux vêtements blancs ne te ramènera pas dans la maison de ton père; ici du moins écarte l'importune tristesse par le vin, la lyre et les entretiens aimables. »

Quand j'y songe cette pensée de la mort mêlée aux plaisir pour les goûter mieux, me paraît la plus fausse du monde. Horace l'avait empruntée aux poètes grecs, mais lui, très philosophe et nourri des sages de la Grèce autant que de ses poètes, aurait dû, ce me semble, l'examiner et la rejeter. Car il est très vrai que l'idée de la mort pousse aux plaisirs (violents ou délicats, selon le tempérament des personnes) et c'est la pensée centrale de l'*Abbesse de Jouarre* de Renan et ce que nous apprenons de plus en plus de la vie des prisons pendant la Terreur nous montre qu'elle est très juste; seulement cette idée *est une illusion*, à laquelle le sage Horace ne devrait pas croire. La pensée de la mort pousse aux plaisirs ; mais par une excitation cérébrale et une excitation nerveuse qui les détruisent en même temps qu'elle y pousse et en définitive elle donne des plaisirs lugubres qui sont des souffrances. Le squelette que l'on dit que les anciens plaçaient sur la table du festin, comme surtout, conviait certainement à la gaîté : mais il y conviait avec une violence, avec une âpreté qui elle même était une peine. Quand on se divertit pour s'étourdir on ne se divertit point du tout et ces moyens véhéments ne conduisent qu'à une sorte de mélancolie lancinante qui est comme le supplice de la gaîté. Cela, non seulement n'est pas la philosophie d'Horace, mais il n'y a rien qui y tourne plus précisément le dos. Je ne comprends pas bien.

Enfin, quelquefois, assez souvent même, et ici, pour mon compte, je comprendrai beaucoup mieux, la contemplation de la nature *attriste* Horace, exactement comme Alfred de Vigny, exactement comme elle a fait, une fois, Lamartine. Horace n'analyse pas cette tristesse, comme Vigny, mais il l'exprime avec une netteté et une force singulières, et ici il n'y a plus rien de ce que j'exposais tout à l'heure, de la pensée de la mort pour donner du piquant au plaisir, il n'y a que la pensée de la mort inspirée par la splendeur de la nature. C'est surtout le printemps qui donne à Horace des idées funèbres. Nul plus que lui n'a senti cette *tristesse du printemps* qui n'est pas un paradoxe, qui est ressentie par un certain nombre de personnes, surtout vieillissantes (pour mon compte je l'ai éprouvée de très bonne heure) et qui est un sentiment extrêmement pénible.

Et très naturel; car enfin il n'y a rien de plus

naturel pour un être qui se sait mortel que d'être chagrin devant le signe de l'éternité de la nature, et ce signe, comme arboré, a quelque chose d'insolent.

Vous connaissez cette admirable pièce de Lamartine intitulé les *Pavots*. Déjà Lamartine jeune, malgré son optimisme, la faisait comme pressentir, quand il disait tout jeune encore :

> O lac, rochers muets, grottes, forêt obscure
> Vous que le temps épargne ou qu'il peut rajeunir...

Mais c'est dans *les Pavots*, à l'âge de 57 ans, qu'il a comme déployé cette pensée qui dans le *Lac* était implicite.

> Lorsque vient le soir de la vie
> Le printemps attriste le cœur
> De sa corbeille épanouie
> Il s'exhale un parfum moqueur
> De toutes ces fleurs qu'il étale,
> Dont l'amour ouvre le pétale
> Dont les prés éblouissent l'œil.
> Hélas, il suffit que l'on cueille
> De quoi parfumer d'une feuille
> L'oreiller du lit d'un cercueil.
>
> Cueillez-moi ce pavot sauvage
> Qui croît à l'ombre de ces blés :
> On dit qu'il en coule un breuvage
> Qui ferme les yeux accablés,
> J'ai trop veillé, mon âme est lasse
> De ces rêves qu'un rêve chasse.
> Que me veux-tu, printemps vermeil ?
> Loin de moi tes lis et tes roses !
> Que faut-il aux paupières closes ?
> La fleur qui garde le sommeil.

Or ce sentiment est parfaitement exprimé par le *Solvitur acrit hiems* et par le *Diffugere nives* d'Horace, surtout par le brusque passage, sans la moindre transition, de la contemplation de la nature en fête à l'idée, et très fortement exprimée et longuement étalée, de la mort. Relisez :

« L'âpre hiver se détend pour le retour du Printemps et de Zéphyr ; les machines tirent au fleuves les barques longtemps sèches ; les troupeaux ne se plaisent plus à l'étable ni le laboureur au foyer ; les près ne sont plus blancs de givre. La lune qui point voit déjà les danses que conduit Cythérée. Se joignant aux Grâces modestes les Nymphes frappent la terre de pas rythmés, tandis que le feu brûle l'atelier du Cyclope. Voici le moment de couronner de myrte ou de fleurs nouvelles nos têtes parfumées ; voici le moment d'immoler à Faune dans les forêts ombreuses une brebis s'il la demande, un chevreau s'il le préfère. » Sans transition : « La mort heurte indifféremment à la cabane du pauvre et au palais des rois. La brièveté de la vie ne nous permet pas de nous livrer à de longs espoirs. Déjà t'environne cette nuit où la Table a placé les Mânes et le triste séjour de Pluton. Là tu ne tireras plus aux dés la royauté des festins... »

Tout de même dans le *Diffugere nives* : « Les neiges ont fui, les gazons reviennent aux champs, leur chevelure aux arbres ; la terre a changé d'âge et les rivières décroissantes semblent fuir leurs berges. Une Grâce ose déjà, nue, former des chœurs de danse avec les Nymphes et ses deux sœurs. » Sans transition : « Ne crois pas que rien soit durable ; les saisons et les heures qui nous enlèvent nos jours nous le disent sans cesse. Les Zéphyrs viennent adoucir la froidure, l'été chasse le printemps, l'été disparaîtra dès que l'automne, chargé de fruits, aura répandu ses dons et bientôt après vont accourir les froids engourdissants. Du moins les saisons rapides retrouvent dans les cieux leur renouvellement. (1) mais nous, dès que nous serons descendus où reposent le pieux Enée et Ancus et Tullus nous ne sommes plus qu'ombre et poussière. Qui sait même si les Dieux suprêmes ajouteront un second jour à celui-ci. Rien n'échappera de ton bien à ton avide héritier sinon ce que tu auras donné. Dès que tu ne seras plus et que Minos aura prononcé son arrêt éclatant, ni ta naissance, ni ton éloquence, ni tes vertus ne pourront te ramener parmi nous. Diane n'a pu ravir aux infernales ténèbres le pudique Hippolyte ; Thésée n'a pu rompre les chaînes qui dans les enfers retiennent son cher Pirithoüs »

Voilà les pensées de printemps d'Horace, voilà ce que lui inspire le printemps, très vivement admiré cependant, on l'a vu et très vivement senti. Il a le printemps triste. C'est la marque même, non pas du pessimisme à la Vigny, dont Horace est très loin, mais d'une sensibilité qui n'est pas superficielle, d'une sensibilité qui réfléchit, qui dissout la joie en tristesse parce que « Qu'est-ce que tout ceci qui n'est pas éternel? » en un mot d'une sensibilité philosophique, plus uniment d'une sensiblité profonde.

Et encore, de cette sensibilité Horace n'en a pas abusé, parce qu'il ne la fabriquait pas et qu'elle était en lui, mais elle y était bien, comme « dans l'épaisseur du pré » selon le mot de Veuillot, et sous le coup d'une forte émotion produite par les métamorphoses triomphantes et moqueuses du monde extérieur, elle jaillissait et s'épandait largement.

ÉMILE FAGUET,
de l'Académie française.

(1) [illegible] Cyrus
Vous que le temps épargne ou qu'il peut rajeunir.

LA RÉFORME DES BOURSES DE COMMERCE (1)

La difficulté de légiférer sur les Bourses de Commerce a été démontrée dans notre pays pendant la Révolution et le premier Empire. Les Bourses ont été en effet fermées en 1793, réouvertes en l'an III, fermées de nouveau la même année, encore ouvertes en l'an IV avec une réglementation très sévère dont les vices ne tardèrent pas à apparaître, si bien que le régime du Code de commerce, en 1807, se montra très libéral.

La grande innovation du Code de commerce consistait à transformer les courtiers en officiers ministériels nommés par décret, jouissant du privilège des transactions, et auxquels il était interdit de faire du commerce pour leur propre compte.

Mais peu à peu, des individus plus ou moins recommandables profitèrent de ce que les courtiers ne pouvaient suffire à traiter toutes les affaires, et se glissèrent à côté d'eux pour leur faire une concurrence illégale. Une loi remédia à cette situation, en 1866, en proclamant la liberté du courtage et en substituant à la nomination par décret l'agrément du Tribunal de Commerce. La même loi autorisa ces courtiers à se porter eux-mêmes contre-partie.

Sous le régime du Code de commerce, le marché à terme ne faisait l'objet d'aucune disposition particulière et rentrait dans le droit commun. La jurisprudence accordait ou non aux spéculateurs l'exception de jeu suivant les espèces ; elle refusait l'action en paiement quand il apparaissait nettement que le vendeur et l'acheteur n'avaient jamais eu véritablement l'intention de livrer ou de recevoir une marchandise, et n'avaient voulu faire qu'un simple pari. Cette situation prit fin seulement en 1885, quand une loi déclara la légalité du marché à terme et disposa que l'exception de jeu ne saurait jamais être invoquée.

Le marché à terme a donné lieu à des polémiques particulièrement vives depuis que l'attention a été appelée sur les Bourses de Commerce par les spéculations effrénées qui se terminèrent par un double désastre en 1905, et surtout depuis la nouvelle tentative d'accaparement sur les sucres à laquelle se livra, en 1910, un spéculateur trop hardi.

A cette époque, il se trouva des gens pour accuser les Bourses de Commerce d'être responsables de la vie chère, parce que, disait-on, la spéculation devait nécessairement avoir la hausse des prix comme résultat.

Mais nous nous souvenons qu'il y a quelque trente ans, on dirigeait contre le marché à terme une critique exactement inverse ; on lui reprochait d'aboutir à la baisse et de ruiner les producteurs.

Il faudrait pourtant s'entendre et décider si le marché à terme a pour effet la hausse ou la baisse. Serait-il, comme un sabre fameux, l'arme à double tranchant destinée à frapper successivement l'agriculteur et le consommateur ?

En fait, je crois bien que ce malheureux marché à terme n'est responsable ni dans un cas, ni dans l'autre, car il est foncièrement incapable de faire la pluie ou le beau temps. Il se borne à constater les cours et ne les modifie point à son gré. La crise agricole d'autrefois, la vie chère d'aujourd'hui doivent être attribuées à des causes autrement profondes et complexes que les opérations des Bourses de Commerce.

Il n'empêche que la crise de renchérissement de la vie, constatée dans ces dernières années, aboutit à deux dispositions législatives importantes. La loi de finances de 1911 obligea les courtiers à tenir un répertoire, et elle posa le principe d'un droit de timbre sur les marchés à terme. La loi de finances de 1912 interdit aux courtiers de servir de contre-partie aux joueurs non négociants et fixa le taux du droit de timbre.

Cette taxe, dont nous ne contestons point la légitimité, eût l'immense intérêt de montrer aux adversaires des Bourses combien ils exagéraient l'importance du jeu dans leurs polémiques : le rendement de ce droit de timbre atteignit en effet le dizième seulement du chiffre que l'on avait prévu. C'est donc que l'on spécule dix fois moins que les auteurs des lois de 1911 et de 1912 ne le supposaient ! La différence est appréciable.

*
* *

Le projet de loi qui vient de faire l'objet du rapport de l'honorable M. Landry propose les mesures réglementaires suivantes : fixation par décret des marchandises négociables à terme et réglementation des corporations de courtiers ; règlements évitant les étranglements, lors de la liquidation, par l'extension obligatoire des délais de livraison ; immatriculation de tous les intermédiaires et interdiction pour eux de faire la contre-partie ; interdiction formelle de traiter aucune opération à terme en dehors des Bourses, etc.

Plusieurs de ces dispositions n'appellent pas de commentaire, par exemple celles qui confient à des décrets le soin d'énumérer les marchandises négociables à terme, celles qui exigent l'immatriculation des intermédiaires, celles enfin qui prévoient

(1) Voir la *Revue Bleue* du 4 avril 1914.

la surveillance de la profession de courtier. Ces mesures vaudront ce que vaudra leur application. Des décrets et règlements trop stricts et trop minutieux pourront gêner sensiblement les transactions et faire payer trop cher au commerce la moralité qu'elles sont d'ailleurs susceptibles d'apporter à la spéculation. Des dispositions sagement conçues pourront, au contraire, mettre fin à quelques combinaisons plus ou moins louables.

L'interdiction de jouer hors Bourse n'a qu'un médiocre intérêt, car on ne spécule pour ainsi dire pas de cette manière Les joueurs s'y résoudraient pourtant si les réglementations annoncées étaient trop tracassières; et alors la loi serait sans doute encore plus impuissante à leur égard qu'elle ne l'est vis-à-vis des maisons de jeu clandestines ou des gens qui jouent aux courses sans passer par le pari mutuel. Quelques-uns se font prendre; la plupart se livrent à leur passion en toute sérénité.

Restent les mesures contre l'étranglement. C'est là, à proprement parler, l'objet principal et le seul point important du projet dont il s'agit.

L'étranglement, dont il serait trop long d'expliquer ici le mécanisme, est une variété de l'accaparement par laquelle un acheteur peut, en s'engageant à fond sur une marchandise, provoquer une hausse notable au moment de l'échéance et mettre son vendeur dans l'impossibilité matérielle de se procurer les quantités dont la livraison est prévue par le marché. Il y a évidemment là un abus. Mais cet abus est bien moins grave qu'on ne le prétend, car s'il fait des victimes à la Bourse, il n'a guère d'influence sérieuse sur le producteur ni sur le consommateur. La hausse, en effet, étant toute passagère et artificielle, n'a pas le temps de léser les intérêts les plus respectables, et les cours retombent à un niveau normal le lendemain même de l'échéance.

Mais admettons que, malgré leur rareté et leur peu de nocivité, les faits d'étranglement doivent être prévus et réprimés par la loi. Comment organiser cette répression, ou plutôt comment mettre préventivement les acheteurs dans l'impossibilité de nuire ?

Différentes combinaisons ont été proposées, — et celle du projet de loi que nous intéresse est de ce nombre, — qui, sous prétexte de protéger le vendeur, [illegible] l'acheteur et l'exposent à être étranglé à son tour par un partenaire de mauvaise foi. Permettre au vendeur d'ajourner la réalisation du marché parce que les prix sont excessifs, n'est-ce pas en effet exposer l'acheteur aux plus graves abus ?

La Commission du Commerce de la Chambre des Députés l'a compris, et elle propose une autre combinaison qui nous paraît plus équitable, en ce sens qu'elle ne donne une situation privilégiée ni à l'acheteur, ni au vendeur. Reste à savoir si elle ne présente pas d'autres dangers.

Cette combinaison consiste à autoriser l'organe administratif du marché, c'est-à-dire la Chambre syndicale des courtiers, à apprécier, sur la demande du vendeur, le cours de liquidation, et à réduire d'autorité ce cours dans la mesure qui lui paraîtra convenable.

L'expérience seule pourra nous renseigner sur les effets de ce système ingénieux. Mais à n'en considérer que le principe, est-il bien loyal de régler ainsi à l'avance la rupture d'engagements formels, pris en toute liberté par les deux contractants ? Est-il bien moral de protéger les joueurs et de les pousser à spéculer à la légère, en les prévenant que, s'ils perdent, une sorte de tribunal sera toujours prêt à pallier les effets de leur mauvaise fortune ? En rendant le jeu moins dangereux, ne va-t-on pas lui donner un nouvel essor ?

*
* *

L'espace nous manque pour commenter comme il eut été intéressant de le faire, quelques autres points du projet de loi sur les Bourses de Commerce. Ainsi nous aurions voulu montrer que l'on projetait de créer un délit d'habitude particulièrement dangereux en proposant de frapper de peines correctionnelles toute personne qui, *par circulaires* ou autrement, inciterait un non-professionnel à acheter ou à vendre des marchandises. Une telle disposition mettrait immédiatement en état de délit, si elle était adoptée, tous ceux qui publient d'innocentes mercuriales.

Nous aurions également souligné ce fait qu'en cherchant à écarter les spéculateurs des Bourses de Commerce, on risquait de restreindre le volume des opérations à terme, et par suite, d'annihiler en grande partie les avantages incontestables que nous avons reconnus à ces opérations.

Il aurait convenu, enfin, d'appeler l'attention sur l'immoralité véritable de la disposition qui considère comme nuisibles — en certains cas — les marchés conclus par des non-professionnels. N'est-ce pas là encourager ouvertement la mauvaise foi, puisque le non-professionnel pourra dès lors encaisser son bénéfice s'il gagne et invoquer la loi pour ne pas payer s'il perd ?

Mais nous en avons assez dit pour montrer combien il est délicat et dangereux de légiférer sur de semblables matières. On s'expose, avec les meilleures intentions du monde, à causer de profondes perturbations et à provoquer un mal plus grand que celui auquel on voulait remédier.

De toutes les formes de l'activité humaine, le

commerce est sans doute celle qui a le plus grand besoin de liberté. En portant atteinte à cette liberté, on contrarie les grandes lois naturelles qui régissent les échanges, et l'on s'expose à de grands dangers.

L'ingénuité de ceux qui se croient capables de modifier à leur gré les lois économiques me fait toujours penser à l'homme qui, niant la loi physique en vertu de laquelle les fleuves descendent vers la mer, construirait un barrage au travers d'un cours d'eau et serait ensuite tout surpris d'avoir provoqué une inondation.

Pour lutter contre une loi physique, il faudrait commencer par supprimer la pesanteur. Si vous voulez lutter contre une loi économique, changez d'abord la nature humaine !

PAUL BEAUREGARD,
Membre de l'Institut.

A MISTRAL

Monseigneur ! Ainsi, je vous nommais, O comte de Provence, car vous étiez vraiment de droit divin, prince Rhône ; vous avez ranimé et réglé votre langue. Du mas et des glèbes, où seulement on la parlait, vous l'avez introduite au studio et au palais, le jour où, d'un baiser d'incantateur, vous avez réveillé la comtesse au pays d'Arles dormant.

Comte de Provence et roi d'Arles, prince des troubadours, cette couronne que Frédéric Ier reçut de Raymond de Bollène et Charles IV de Guillaume la Garde, vous l'avez refondue au feu d'enthousiasme, vous l'avez incrustée de gemmes non pareilles, et jamais elle n'eut autant d'éclat, même du temps de la Reine Jeanne.

Mist-Ra, le souffle, l'haleine du Soleil, nom prophétique : l'inexplicable mot venu d'Egypte met sur le Rhône clair la majesté du Nil et son mystère. Sous son velours noir, la chatte incomparable serait-elle, déguisée, l'Isis éternelle !

Ce fut une comtesse fière et charmante, aux lèvres fraîches, au grand passé, mais sa noblesse était tout en oubli, et sa lèvre bien pâle, ô Mistral, quand votre baiser s'y posa.

A la chaleur ardente de la caresse, la belle au renom millénaire tressaillit, s'éveilla. Sur la Provence, un printemps soudain apparut. Qu'elle était belle au grand soleil de Dieu, celle qu'on croyait morte. Les étoiles de ses yeux brillaient de telle sorte que vous fîtes le vœu de convaincre les hommes, et ceux du Nord et ceux de Rome, que votre Dame était, nouvelle Béatrice, la plus gente de l'univers. Entreprise insensée ! que la fille du Rhône pût compter parmi ses sujets ceux du Rhin et ceux de l'Asie, et tout homme qui a de l'idéal au sein ! Mais la prouesse fut bénie, et, sous les traits de la fille de Crau, la Provence toucha tous les cœurs.

Une langue, une beauté nouvelle, d'Arles parcourut l'univers, au geste bénissant de Lamartine qui salua cette muse soudaine et lui tissa sa première couronne, lui, grand pontife d'Apollon.

O gens des mas et gardians, vous lisiez l'Almanach de Provence, le doux poème de Maillane passa les mers et les monts ! Les admirateurs de Mireille ! On compterait plutôt les cailloux de la Crau ; et les savants, ceux-mêmes au chef branlant, donnèrent leurs derniers jours à la langue ressuscitée.

Tous les titres de gloire de la comtesse, vous les avez lavés de la poussière d'oubli : c'est ici que Balthazar le mage apporta le saint Graal sur la Roque des Baux : ce désert a vu les derniers pleurs de Madeleine. Cette barque, qui amène-t-elle ? Les Maries, Jacobi, Salomé, et le fameux miraculé Lazare, l'ami du divin Maître ?

Arles de Constantin et Avignon des papes, tombeaux des Aliscamps, fontaine de Vaucluse ; ô temps chrétiens que traversent les Sarrazins ; ô temps occitoniques que le bûcher consume, gloire des saints et gloire des poètes, et tant d'histoire qui a coulé, ô Rhône, sur tes rives, tout va renaître, car le voici, le maître d'estrambord, le beau poète au feutre gris ; il mène la sainte bacchanale des Helléniques convertis.

La Comtesse est ressuscitée. Eh zou ! cigales à face humaine, êtres de joie et de vacarme, sur la route vermeille qui poudroie, suivez votre pontife, comme des Corybantes, soutenez sa voix inspirée de votre bruit ; c'est un autre Dionysos qui vous rassemble et qui vous versera l'ivresse. Farandoles, brindez, que votre cri monte dans l'air d'été, jusqu'aux étoiles.

Ah ! si vous saviez l'entendre ! Ah ! si vous vouliez le suivre, le mirage deviendrait réalité, le songe se réaliserait : car il a fait, au fond de son cœur, le vœu de Moïse ; il voudrait vous sauver du joug, et vous rendre à vos dieux, à vos mœurs, à l'initiale beauté. Ils se sont enivrés, Maître, de la parole, mais les temps étaient révolus ; et vous, tout puissant sur la pensée occidentale, vous n'avez pu mouvoir ces cœurs trop attachés aux divinités étrangères. Arles n'a pas voulu redevenir capitale, Avignon ne sait plus le prix de la tiare : les moines sont partis et les églises croulent : les Provençaux n'ont plus le cœur de défendre leur Dieu, ni leur Comtesse, et l'étoile magique remonte aux cieux et ne descendra plus sur le front de la race ; ô Maître, vous êtes

(1) A la nouvelle de la mort du grand Provençal, l'auteur essaya d'exprimer son hommage en provençal : il ne réussit pas. Cette circonstance explique le ton et le mouvement de ce morceau. Qu'on suppose une traduction.

le dernier, le plus grand, l'homme suprême, mais la Provence est sourde, et c'est l'humanité, celle qui lit Virgile, qui vous entend.

Celle-là n'oublie pas, gardienne fidèle de toute gloire juste, elle saura chérir votre Comtesse. Ce sera une grâce troisième, avec la Béatrice et la Laure de Sade, comme vous êtes trois, princes de poésie et princes du Midi. Emule d'Alighieri, rival du Vauclusien, petit Frédéric, votre mère, par une divination de votre sort magique, voulait vous nommer Nostradamus, sur les fonts : et vous, vagabondant, n'eûtes l'oreille ouverte qu'aux histoires d'esprits, aux vieux récits de veille, aux divines superstitions où l'ombre de la sorcellerie se mêle aux clairs miracles de la foi : et vous manquiez l'école, ô gamin de Maillane, écolier de la Montagnette où embaume le thym.

Ah ! comme vous, en Avignon, je fis ma communion première et j'admirai les pénitents, les noirs, les bleus, les blancs, sous leur cagoule de mystère et leurs lourds flambeaux qu'éclipsait le grand soleil.

O bachelier de Nîmes, que de fois j'ai pensé au mystère des destinées, en évoquant ce bizarre examen où on interrogea Orphée. A Aix, vous pouviez devenir un notaire ou un marchand de phrases du palais; vous revîntes au mas, avec un vœu dans l'âme, le vœu de Calandal pour la belle Esterelle, le vœu de Vincent pour Mireille, le vœu d'un immortel amour. A travers le fatras des vaines lois humaines, vous avez vu la loi de Dieu. Il veut qu'on fasse sa terre toujours belle et que l'enthousiasme escalade les cieux : vous aviez choisi une Dame presque aussi dédaignée que celle de François; ce fut un mariage mystique : Frédéric épousa la Beauté.

La Beauté ! la Beauté ! Ame du ciel, visage qui sert aux anges pour se manifester, unique aspect des vérités, dictame souverain, évidence de Dieu, allégresse de l'homme, seule chose du temps qui nous prouve l'éternité, reflet de l'absolu, témoin incontesté des divines promesses, c'est toi qui nous conduis au port de paix, étoile de nos cœurs, sans qui tout serait nuit et larme.

Depuis combien d'années attendais-tu un digne amant ? Celui-là retrouva les accents de Virgile pour émouvoir les hauts esprits; il fit plus, il te donna un peuple comme Moïse à Jéhovah, il formula son culte, et l'ivresse hellénique ressuscita.

Pendant cinquante années, la terre provençale a chanté tes cantiques et proclamé ta loi : ici, c'est le théâtre antique qui retentit de la douleur d'Œdipe, et là, ce sont les vierges qui portent à Pallas le voile merveilleux. Partout des chants, des danses, le vin rit dans les coupes, un saint transport a gonflé les poitrines, et la Neuvième Symphonie répand ses flots de joie des Alpes aux Cévennes, et le péché originel semble effacé par ta force invincible, ô Beauté, qui donnas des jours de paradis et des heures d'extaxe à tout un peuple transformé en humaines cigales, ivres de poésie et de soleil.

La Comtesse idéale avait retrouvé ses sujets, et chaque jour de Dieu fut une fête ; pontife de la joie, de votre geste large, de votre voix puissante, vous marquiez la mesure aux âmes qui exultaient, soudain quittées par le souci, et qui s'élançaient, frénétiques, dans le branle consolateur : et l'âme des païens tressaillit sous la terre que frappaient les pieds du cortège où, pareil à Bacchos, vous sembliez un dieu.

Mais vous portiez au cœur un dessein magnanime ; les ancêtres l'avaient inspiré. C'était peu de secouer les chaînes, vous vouliez les briser. Vous leur aviez rendu la gloire, et vous rêviez pour eux la liberté, le retour à la foi, le maintien des coutumes.

Oh ! la Provence aux Provençaux, voilà le vœu secret, le vœu prodigieux, terrible, qui resta caché dans votre sein. Gloire à vous de l'avoir conçu : c'était peut-être le salut, un tel exemple, et le destin de France en eût été changé. Hélas, vous ne pouviez donner à la Provence qu'un surcroît d'immortalité, rendre plus éclatant l'or de son auréole, et en faire le pur symbole de l'amour de la langue et du culte ancestral.

Vous avez fait les plus beaux textes et le lexique. Tous les mots ont passé par votre esprit, par votre plume ; vous les avez choisis, corrigés et classés : il est là le savant bouquin, Trésor du félibrige ! Vous avez recueilli tous les objets de la vie provençale, de la bague de verre, avec l'ironique rat jusqu'aux croix passionnées des chapelles (corsages). Meubles, décors, costumes, ustensiles et babioles, tout se voit au musée Arlaten, arche de la région, qui sauve chaque chose du grand déluge parisien.

Immortel enchanteur, tes prestiges ne te survivront pas, et l'allégresse de ta race n'éveillera plus les échos : la Comtesse, la belle que tu avais arrachée au tombeau, t'a rejoint, amante trop fidèle, au pavillon d'Amour, ton pavillon de mort ; et le chant des cigales maintenant montera seul dans l'air limpide. Tu es dans l'Empirée, maître des chants et maître des miracles. De nouvelles couronnes se préparent pour toi, et la joie que tu semas sur ton passage, elle a germé et fleuri au delà des nuages ; demi-dieu de Provence, te voilà un élu d'éternité. Agrandis donc ton rêve, pour toi se réalise l'espoir de la félicité sans fin.

Vingt jours passés, j'étais en face de vous, dans cette blanche salle à manger de Maillane que vous emplissiez d'une si douce majesté, et j'éprouvais une émotion sacrée à contempler la vieillesse d'un Orphée : car tout ce que vous avez fait, vous l'avez fait par la lyre.

Lamartine vous reconnut le premier, grand aëde. Il ne vit pas l'œuvre morale sortir de l'œuvre poétique? la beauté de vos chants arrêta la décadence des mœurs : pendant un demi-siècle vous avez défendu votre race contre l'invasion française, vous avez dit à vos chattes : « Votre velours, ô reines, gardez-le », et dans cette parole de grâce souriante, le Décalogue entier n'est-il pas enfermé ?

Ainsi, comme au temps hellénique, vous donniez le charme aux préceptes, et les formes de l'art aux vérités austères ; le monde coutumier et morne brisait sa vague vaine sur votre seuil. Vous disiez à la vieille servante, curieuse du visiteur : « C'est un des Balthazar, ma fille », et l'illettrée avait compris, car les légendes foisonnaient dans son esprit, et comme au moyen-âge, autour de vous, on vivait d'idées vieilles et poétiques, comme le soleil et ses saisons.

Au moment de mourir, vos lèvres ont prié ; avec des mots de votre gloire, vous avez commencé l'hymne aux saintes, *Belles saintes, seigneuresses.* Ah ! c'était un salut, O Maître, car elles étaient là, les trois Maries, Jacobi, et Salomé, et Madeleine, qui expira en Sainte-Baume, et Lazare aussi est venu, leur compagnon, avec la noire Sara, la bohémienne ; mais derrière eux, je vois un être de lumière, celui qui fit l'ineffable salutation et que vous aussi saluâtes en finissant votre « Nerto ». Quels compagnons que ceux-là pour le mortel passage, et quel honneur d'entrer ainsi en paradis ! Ah ! ceux-là n'attendent point à la porte ; il n'est pas de consigne pour eux ; et vous avez été présenté au bon Dieu avant de pouvoir, comme on dit, vous reconnaître. Mais quel bruit au céleste séjour, quel bruit d'ailes ; l'air s'agite comme si, là-haut, le mistral soufflait aussi : on dirait que toutes les hirondelles du monde virevoltent et crient... ce sont les anges la foule, la cohue des cœlicoles, les musiciens et les danseurs, les ardents et les intelligibles, la multitude des Neuf chœurs. Et maintenant, les fifres et les tambourins battent un rythme qu'on dirait endiablé, si ce n'était lieu. Et zou ! la farandole éternelle vous a pris dans son cercle mystérieux, ô poète devenu bienheureux. Vivez les joies du ciel, vous qui avez réjoui notre terre

Je ne suis pas Christophe, qui voulait servir le plus puissant roi du monde : mais de qui maintenant porterai-je les couleurs ? Adieu, mon suzerain, je vous retrouverai au jour vermeil parmi les Mages, dans la lumière des Sept rayons, au nombre des veilleurs de la mystique étoile qui vous montra la voie Orphique où vous avez marché comme un esprit de flamme, éclairant, échauffant, et enfin, dédiant au Soleil le cœur rouge d'amour de la Provence.

PÉLADAN.

LES DERNIÈRES CONVULSIONS D'UNE AGONIE

Dans les annales du Parlementarisme, la journée et la nuit du 3 avril 1914, compteront comme une date historique, et ceux qui auront pu y assister avec l'état d'âme de l'observateur indépendant, pour qui rien ne compte que le conflit des passions humaines, garderont présent à la mémoire le dernier spasme de ces législateurs agonisants.

*
* *

Quelle leçon pour le pays, si toutefois il la voulait entendre, que le spectacle de ces parlementaires se donnant à eux-mêmes la comédie de s'ériger en magistrats, et, dans l'instant où ils vont juger, se foudroyant du regard et se menaçant du poing, tandis qu'en l'arrière-fond de leur âme ils évoquent l'image de leur circonscription !

De quelle énergie farouche ils s'accrochent à leur banc, comme, dans la *Barque* de Delacroix, les désespérés qui, se sentant couler, font le rétablissement suprême pour échapper au flot qui va les prendre ! A un tel degré d'intensité, la laideur même fait beauté, car l'excès des passions communique aux battements de notre cœur un rythme qui poursuit ses effets jusqu'aux cellules profondes de notre cerveau. Il est des heures où l'homme se dévêt, inconscient, comme la plus impudique courtisane, et c'est une belle chose alors de voir nûment, dépouillé du vernis qu'y surajoutent les conventions sociales, le geste instinctif de l'être, pour y retremper son mépris de la nature humaine, en même temps, Dieu merci, que son admiration pour elle, car elle peut atteindre aux limites extrêmes de la bassesse et de la sublimité.

*
* *

Avant l'heure du débat, nul n'ignorait quel en devait être le résultat, car s'il est exact de dire que les arguments de la dialectique peuvent bien modifier des idées, mais sont impuissants à changer un vote, c'était là l'occasion ou jamais de vérifier l'adage. Et pourtant, que de talent dépensé, et dans les sens les plus divers :

Briand, subtil enchanteur, l'oreille tendue aux écoutes du clapotis d'onde que fait aux instants de calme la vague parlementaire, et mesurant ses effets oratoires aux échos qu'il en perçoit... Briand, le plus magnifique talent de cette chambre expirante, dressant sous nos yeux l'évocation vivante de

cette magistrature broyée entre les dents de l'engrenage parlementaire... Briand, qui serait arrivé à nous convaincre, si la magie du talent y avait suffi, que toute la magistrature française, du haut en bas de l'échelle avait pour devise et règle de vie le mot fameux : « Rendre des arrêts, et non point des services ! »

Barrès, toujours en quête, dans sa parole comme dans son style, du trait qui fait image et se grave à l'eau-forte, de telle sorte qu'on ne l'oublie plus jamais...comparant la déliquescence parlementaire à cette pourriture d'hôpital qui jadis faisait la désolation des médecins, et prononçant l'oraison funèbre de la mourante avec une franchise qui n'est point accoutumée en ces sortes de cérémonies.

Sembat, puissant ironiste, servi par un organe incisif qui va droit au but, et, d'instinct, sans avoir pris la moindre leçon des spécialistes, possède l'art de *poser sa voix* et de doser ses effets !... servi également par une excellente formation religieuse lui ayant donné le goût des choses de l'âme et cette irremplaçable force, la connaissance de la psychologie... véritable chef intellectuel et directeur de consciences parmi les Béotiens de son parti ! Comme des deux côtés il sait répartir le blâme et distribuer l'éloge avec une cinglante ironie ! Dirait-on pas qu'il a passer sa vie à confesser des âmes ! Dans le tableau qu'il offre aux regards, chaque modèle reconnait son image et n'ose pas récuser le témoignage du peintre ! Quelle force que la supériorité intellectuelle, puisqu'aux regards de ceux-là même qui ne sauraient la comprendre, elle constitue un prestige et une autorité irremplaçables !

Barthou enfin, toujours un peu sec, toujours un peu rageur, qui, dès la première interruption s'adosse à la tribune, et détourne la tête comme s'il voulait mordre. Il apparait trop clairement, chez ce Béarnais pourtant si subtil, qu'il abuse du plaidoyer *pro domo* et qu'il confond un peu trop sa cause avec celle du pays. Pourtant lui aussi il donne l'impression d'une force... il est une de nos meilleurs réserves avec Briand et Millerand et qui devra être utilisée prochainement dans l'intérêt de la France, car le jour où ces hommes-là ne seraient plus le bouclier protecteur contre l'équipe des Monis et des Caillaux, la République serait bien malade !

*
* *

Tout celà, du côté des chefs, ce fut un fort bel effort. Mais que vient-on nous parler aujourd'hui de démoralisation récente ? Allons, je vous en prie, laissez-moi rire ! Il faut ne rien connaître à l'histoire contemporaine, n'en avoir rien observé depuis vingt années, ou bien avoir coulé ses jours dans le fond d'une province pour tenir ce langage ! Et encore, combien de fois m'est-il arrivé d'interroger des gens de province, de ceux qui s'intitulent eux-mêmes « les exilés de la sous-préfecture », et de qui la clairvoyance avivée d'envie faisait les critiques les plus subtils de cette déliquescence qui travaillait déjà les corps constitués.

Si haïssable que soit le moi, il me faut bien faire appel à des souvenirs personnels, puisqu'aussi bien c'est encore la seule manière qui s'offre à nous de fortifier un témoignage. Durant les cinq années que je traînai mes chausses dans la Salle des Pas-Perdus, observateur anonyme, écœuré de l'effrayante médiocrité intellectuelle qui m'entourait, et lassé de tout, sauf des émouvantes constatations que m'y proposait la psychologie humaine, quels beaux documents je pus recueillir sur le monde judiciaire ! Déjà, c'était le temps où, avant de rédiger un arrêt fameux, le chef suprême d'une cour se précipitait aux récepteurs du téléphone pour en référer à son garde des sceaux... le temps aussi où il était de notoriété publique que tel président de chambre avait pour belle-mère une personne vivant d'une industrie inavouable... le temps encore où une corporation d'officiers ministériels, ayant eu la bonne fortune de voir un des siens devenir garde des sceaux avait obtenu de lui, moyennant un raisonnable pot de vin, qu'il doublât le tarif de leurs émoluments !

Et tout cela, c'étaient des choses dont on souriait entre gens de robe, à travers les corridors du Palais, autant de « secrets de Polichinelle », pour employer une appellation qui a fait fortune, mais qui paraissaient beaucoup moins drôles aux plaideurs de bon sens se demandant quelles garanties on pouvait bien attendre de pareils magistrats ! D'une autre formule non moins heureuse, un avocat renommé pour son intégrité — car il en est encore — résumait ainsi la situation : « La plus médiocre des transactions est préférable au meilleur des arrêts ».

*
* *

Qu'on puisse en ces termes juger ceux de qui nous attendons la justice, et qu'un tel adage vienne correspondre au sentiment public.. voilà la plaie ouverte dont tout le corps social est travaillé. Car, à l'heure même où s'abaisse le niveau général de la moralité, n'oublions pas que d'un mouvement correspondant grandissent les moyens d'information. Comme l'esprit d'analyse s'est développé en même temps que les instruments de contrôle, comme rien n'échappe plus à la critique dans la [illegible] de [illegible] nous vivons, nous voici renseignés à toute heure sur des détails qui nous échappaient autrefois. C'est une banalité de dire que ni la Poli-

tique, ni la Diplomatie ne se mènent aujourd'hui par les expédients dont on usait voici trente ans, et si l'essentiel de la psychologie humaine ne s'est pas modifié, on peut constater de notables transformations dans la façon dont elle s'exprime. Est-ce un bien que ce développement de l'esprit critique ? Nous n'avons pas à le rechercher : c'est un fait et cela suffit... Car il n'y a pas à aller contre un fait constaté... il n'y a qu'à en tenir compte. Jadis les catégories sociales, et particulièrement les dirigeantes, étaient jugées d'après le prestige du costume qui les imposait à la considération, en précisant leur hiérarchie; c'est nûment aujourd'hui, dépouillées de leurs oripeaux, qu'on les envisage, et pas plus que la robe rouge du magistrat, l'écharpe à franges d'or du député n'est une arme suffisante contre les insinuations de la libre critique.

PAUL FLAT.

UNE NUIT DE NOCES (1)

Tout est à recommencer : George Mayne est encore dans la rue, seulement celle-ci n'a plus de miracle à lui offrir, à moins qu'on ne compte pour tel les deux sergents de ville surveillant de loin celui qu'ils persistent à prendre pour un homme ivre, parce qu'il s'éloigne en ne cessant de heurter les murailles !

Marche de rêve. George Mayne dort-il, ou bien les images qui le hantent sont-elles enfantées par le délire ? Si tout ceci n'était qu'un mauvais rêve ? S'il était réellement couché dans un vrai lit, dans de vrais draps ? Non, il est matériellement exact que George Mayne tate les façades et qu'il cherche... mais qui soupçonnerait ce qu'il cherche ? Vraiment la force publique se tordrait de rire, si elle savait. George Mayne voudrait trouver un clou !

Un clou, parfaitement... un clou suffit à condition de pouvoir y accrocher sa ceinture, car ainsi on peut encore dormir debout, sans risque de tomber.

Et voici qu'une dernière fois, le hasard offre mieux. En passant, la main de George Mayne a rencontré un creux de largeur d'homme. C'est le volet d'une devanture de magasin qu'on a oublié de fermer après en avoir retiré les auvents. A la rigueur, on peut tenir là, car c'est de même dimension qu'un cercueil. A condition de tirer à soi ce volet, il est probable aussi qu'on arriverait à s'arc-bouter contre les parois et à dormir — debout bien entendu ! Toutefois, il faut d'abord se hisser au-dessus du soubassement, et cela, George Mayne le pourra-t-il, lui qui parvient à peine à traîner le pied sur le trottoir ? N'importe, il va tenter, quand un bras le saisit, l'écarte rapidement :

— Mais non, crétin ! la rue n'est pas par là !

Toujours les sergents de ville qui ont surpris le manège... et George Mayne repart comprenant que la mort seule pourra le délivrer, puisqu'elle du moins est du sommeil. Surtout qu'elle ne tarde plus, car, pour dormir, George Mayne n'attendra pas jusqu'à demain !

*
* *

Entre la minute de ce découragement suprême et celle où il rouvrit les yeux, aucun souvenir précis ne s'est inscrit dans la mémoire de George Mayne. A la suite de quelles aventures se trouva-t-il sur une place, étendu à même le pavé, et plus endolori qu'éveillé, il ne l'a jamais su.

Près de lui et en arrière d'une file de réverbères allumés, s'élevait une muraille sombre, de dimensions colossales. Des étoiles luisaient au ciel comme auparavant. Les alentours étaient déserts. La nuit continuait donc. Quelle heure pouvait-il être ? il l'ignorait aussi, et cela lui était, par dessus le marché, absolument égal.

— Allons, dit près de lui une voix de femme, il remue : il n'est pas mort.

Il répliqua sans s'étonner qu'on parlât de lui :

— Laissez-moi dormir.

La voix reprit avec une nuance de déception :

— C'est ce que je pensais... un qui a trop bu.

Il soupira, les yeux fermés :

— Ni bu, ni mangé depuis... depuis je ne sais quand.

— Ah ! pauvre homme !...

La voix venait de se rapprocher brusquement. George Mayne, cette fois, entrouvrit les paupières et aperçut, penchée vers lui, une forme maigriote que recouvrait un manteau orné de jais. La tête n'avait point de chapeau, mais au bras pendait un petit sac également orné de jais.

— Où suis-je ? interrogea George Mayne.

— Il ne sait pas où il est ! Le Panthéon est pourtant de taille à se faire voir ! Quant à la lanterne rouge, là, tout près, c'est le poste...

La femme avait-elle dit cela pour savoir si George Mayne aurait peur du voisinage ? En tout cas celui-ci n'éprouvait plus qu'indifférence pour ce qui n'est pas le bonheur de reposer.

— Parfait ! répliqua-t-il.

Puis il referma les yeux, résolu à reprendre la suite de son sommeil.

(1) V. la *Revue Bleue* du 4 avril 1914.

— Qui êtes-vous? dit la femme avec une légère impatience.

Plutôt que de répondre à la question, George Mayne bailla voluptueusement et dit pour la seconde fois :

— Laissez-moi dormir!

Incertaine, la femme cherchait à l'examiner autant que le permettait la clarté douteuse du réverbère proche. Sous l'ordure et, malgré les ravages de la nuit, elle croyait découvrir de la jeunesse et un air candide. Subitement, elle se décida :

— Ce n'est pas tout cela, mon petit : du moment que tu veux dormir, viens chez moi.

Sait-on pourquoi elle avait recouru ainsi au tutoiement? Sans doute n'avait-elle que l'intention de se faire obéir plus docilement.

George Mayne se souleva, répétant, incrédule :

— Chez toi?

— Tout près d'ici, rue Lhomond.

— J'aurais des draps?

— De quoi coucher, évidemment.

— Non!

Arraché violemment à sa torpeur par la perspective d'un tel paradis, il venait de faire un bond pour se lever.

— Hé là! pas de cabriole inutile! dit la femme, le retenant avec sa main nerveuse.

George Mayne rit :

— Sois tranquille! j'ai gagné des gites qui semblaient plus éloignés!

Et ils partirent se tenant par le bras, tel un couple louche comme on en découvre, à Paris, dans les endroits déserts et quand la nuit s'achève. Des deux, quel était le plus singulier; lui, avec ses vêtements maculés et sa marche de somnambule, ou bien elle, avec le bruit de pendeloques qui l'escortait et sa figure si lasse qu'elle semblait avoir rôdé la nuit entière?

Il fallut près d'un quart d'heure pour arriver au but. Une petite lampe à la main, la femme précéda George Mayne dans un escalier très raide, ouvrit une porte et dit :

— C'est là!...

Elle montrait une chambre misérablement meublée [illegible] un étroit lit de fer, deux chaises, une table, et une toilette.

George Mayne, au moment de franchir le seuil [illegible] s'arrêtait soudain, retenu par une pensée bizarre. « Où suis-je? se demandait-il, et quel paiement [illegible] exiger de moi? »

Mais la femme, qui le croyait entré derrière elle, allait maintenant droit à un placard, en tirait un peu de saucisson, du pain, et plaçant le tout sur la table se retournait.

— N'as-tu pas compris? dit-elle rudement : il y a même de quoi manger!

Comment n'aurait-il pas compris? La seule vue des victuailles venait brutalement de ressusciter sa faim. Il eut un mouvement farouche : après tout, manger d'abord! Manger, dormir, cela ne se refuse pas quand on l'a sous la main et il est toujours temps, après, de refuser la besogne, si on la trouve malpropre!

— Enfin! tu te décides! dit la femme avec un haussement d'épaules.

Ils s'assirent de part et d'autre de la table. La lampe placée entre eux vacillait sous leurs souffles. Pour la première fois, ils s'apercevaient vraiment, ou plutôt ils apercevaient ce que la nuit avait fait de leurs visages.

Celui de la femme marquait à peine vingt-cinq ans. A l'usure des paupières, on devinait qu'elle veillait trop. Une fatigue triste creusait ses joues, mais les yeux étaient beaux. Sur celui de George Mayne on ne lisait qu'une joie goulue; cependant ses yeux avaient aussi par éclairs la lueur qui ne trompe pas : à coup sûr, cet homme n'avait jamais touché la vase.

Après un temps consacré à cette mutuelle découverte, cherchant peut-être à dissiper une dernière inquiétude, la femme demanda brusquement :

— Qu'est-ce que tu fais?

Il parut étonné.

— Ce que je fais?

— Oui, de ton métier...

— Graveur.

— Artiste, alors?

— Apprenti artiste.

Elle eut un sourire dédaigneux.

— Excellent : avec cela on mendie pour manger et on couche sur le pavé.

Il riposta d'une voix rageuse :

— Je ne mendie pas, pas même ici.

Le sourire de la femme devint aussitôt du vrai rire.

— Pourquoi ris-tu? reprit George Mayne.

— Parce que tu as très bien dit : « je ne mendie pas ». Je suis contente, tu n'as pas menti, tu es un artiste.

— Et toi? demanda George Mayne, toujours du même ton rageur.

Blessé par l'apparente moquerie, il considérait en même temps le manteau de la femme, car elle ne l'avait pas quitté.

— Moi? artiste aussi... du moins j'aurais pu l'être. Toutefois, faute de vivre avec des leçons données chaque trente-six du mois, j'ai choisi mieux... Je travaille...

Le mot sonna si bizarrement que George Mayne crut comprendre. Etre recueilli pour le béguin était en somme l'explication la plus rassurante de son extraordinaire aventure. Alors, pourquoi cette petite douleur au fond de lui-même comme si un peu de rêve s'en allait? Ce ne fut qu'une impression fugitive. Déjà sa vanité de joli garçon prenait le dessus. Se rappelant soudain qu'il avait couché sur des ordures, il se leva :

— Peut-on faire un brin de toilette? demanda-t-il, tu verras que, nettoyé, je suis présentable autant qu'un autre.

Les yeux de la femme prirent une expression hostile. C'était son tour, sans doute, de se demander pourquoi il disait cela.

— Naturellement, fit-elle, l'eau ne coûte rien... Rince ta figure : pour le moment, elle ressemble à ma vaisselle.

— Que veux-tu dire? répliqua George Mayne étonné.

— Que tu t'égares, mon petit... Je ne suis pas une rouleuse. Tu as eu simplement de la veine que j'aie fini plus tôt de laver mes assiettes au restaurant de nuit où l'on m'emploie. Supprime mon avance, et tu serais toujours là-bas.

Un long intervalle s'écoula. Les coudes sur la table, la femme semblait ne plus s'apercevoir de la présence de George Mayne qui se nettoyait avec des mouvements voluptueux et allègres. De temps à autre, la pensée que celle qui l'avait recueilli était une simple laveuse de vaisselle passait dans son cerveau et il ressentait un plaisir impossible à définir.

— Le lit est là, dit la femme quand il eut terminé.

Incertain, George Mayne approcha d'elle.

— Où coucheras-tu?

— C'est mon affaire.

De nouveau, le visage de la femme semblait fermé. Peut-être craignait-elle qu'il ne lui offrit un partage, mais il n'y songeait pas.

— En tout cas, reprit-il, avant d'accepter, je voudrais au moins savoir...

— Quoi encore?

— Pourquoi m'as-tu ramené?

Il la regardait maintenant, bien en face, vraiment résolu à pénétrer l'énigme. Subitement décontenancée, la femme baissa les yeux.

— Est-ce que je sais? murmura-t-elle, cela ne s'explique pas...

— Bizarre... dit George Mayne, saisi de nouveau par une sourde inquiétude et redoutant de découvrir un mensonge dans cette hésitation.

— Bizarre, en effet... répéta la femme.

Il se fit un silence. Elle reprit lentement, comme pour elle-même :

— Après tout, il y a des jours où, pour rien au monde, on ne s'occuperait du voisin, et d'autres où l'on voudrait effacer au contraire toute la misère quelle qu'elle soit. Quand je t'ai vu, j'ai cru d'abord que tu étais mort et qu'il fallait te faire porter à la morgue. Puis, j'ai été contente que tu ne fusses ni blessé, ni ivre... J'étais bonne aussi, parce que l'heure m'y poussait... Je n'ai pas calculé, c'était comme un instinct.. D'ailleurs ça tourne bien : tu pouvais être un bandit, tu n'es qu'un pauvre bougre...

La phrase s'éteignit : et à quoi bon poursuivre?

Il était évident que cette femme ne savait pas pourquoi elle avait sauvé le misérable tombé sur son chemin. Tant de grandeur émanait de cette charité s'ignorant elle-même que George Mayne s'inclina, incapable de trouver un merci qui pût l'égaler.

— Ah! dit-il simplement, c'est si doux de ne plus être tout seul!

La femme haussa les épaules :

— Possible... en attendant, le pieu est là... profites-en, puisque l'occasion te l'offre.

Il acquiesça d'un signe de tête : mais au moment de se dévêtir, une pudeur imprévue le retint.

— Vous permettez que je souffle? demanda-t-il humblement.

Merveille enfantée par un simple changement de mots! Subitement, parce qu'il venait de renoncer au tutoiement, George Mayne sentait qu'aucun autre merci n'eût valu celui-là : en même temps, il sembla que l'air se purifiait d'équivoques. Comme soulevées par un même flot, ces deux épaves venaient de monter vers le ciel et d'entrevoir l'horizon.

Sans attendre l'autorisation demandée, George Mayne approcha de la lampe. L'obscurité s'abattit sur la pièce. Puis on entendit qu'il se couchait; puis on n'entendit plus rien...

Foudroyé par un sommeil sans rêve, George Mayne avait cessé de penser à l'inconnue, cependant que celle-ci, songeuse, demeurait sur sa chaise. « Aurais-je fait cela vraiment parce que je voudrais n'être plus seule? » se demandait-elle sans trouver la réponse.

Et ce fut leur nuit de noces. Le lendemain, ils s'étreignirent. Ils ne se sont plus jamais quittés.

E. ESTAUNIÉ.

LA SŒUR DU POT DES PHILOSOPHES

Parmi les dames qui au XVIIIe siècle, ont honoré la « philosophie » de leur assentiment, et de qui les noms, en récompense, sont parvenus à nous, il en est sans doute de tous les états, de la cour, de la ville et de la province, très peu cependant que l'on puisse compter parmi les grands, et qui se retrouvent dans l'entourage ordinaire des personnes royales. Mme Dupin, Mme d'Epinay, la duchesse de Chaulnes, Mme Geoffrin sont des bourgeoises, de cette bourgeoisie riche qui balançait en crédit la plus haute noblesse, et toutefois ne se confondait avec elle, ni par le genre de vie, ni par les manières de sentir. Mmes de Lambert, de Tencin, du Deffand sont des femmes de qualité, mais d'une qualité assez médiocre, et qui avait besoin de beaucoup d'esprit pour se soutenir. En général, les dames à tabouret n'étaient point « philosophes », ayant par ailleurs des avantages qui les amenaient sans étude à la sérénité. Cependant la maréchale de Luxembourg est restée fameuse et même honnie, pour avoir protégé l'admirable et malheureux Jean-Jacques. Elle eut en son temps une rivale qui ne lui céda point en célébrité, quoique nous l'ayons oubliée depuis : c'est la duchesse d'Aiguillon douairière, la Cydalise de la comédie de Palissot, celle qu'on surnommait la *Sœur du pot des philosophes*.

Si Mme d'Aiguillon s'était attiré ce beau nom, ce n'est pas qu'elle ait assuré des pensions aux auteurs, comme Mme Geoffrin, ni même qu'elle les ait fournis de culottes, comme Mme de Tencin. Elle était née dans un rang où l'on sait tout gagner par de bonnes façons, et mieux que nulle autre elle avait l'usage de cette menue monnaie. Même, elle n'avait pas toujours fait profession d'être philosophe. *Primum vivere* dit l'adage des anciens, et Mme d'Aiguillon s'y était confirmée dans sa jeunesse, quoiqu'elle donnât dès lors dans le bel esprit.

Son père était de Crussol d'Uzès, de la branche cadette des marquis de Florensac ; menin du dauphin, il ne put pas s'élever au-dessus du grade de maréchal de camp ; des vertus également excessives rendirent inutiles la beauté de sa mère, qui était Seneterre. Enfin la situation de son mari, qu'elle épousa en 1718, n'était pas moins secondaire : on l'appelait alors le marquis de Richelieu, et ses affaires [illegible] des procès à soutenir, une bâtisse immense à terminer à la campagne. L'ame de [illegible] n'était pas [illegible] à sa [illegible]. Elle ne souffrit pas que son mari végétât dans l'étude des sciences et des arts, ainsi qu'il en avait un moment fait projet : car il était né à Londres, nous dit son panégyriste, et « le génie philosophique de ce climat agissait peut-être en lui sans qu'il s'en aperçût. » Elle s'attacha strictement à l'argent, dont le défaut rend insoutenable l'état de rejeton d'une illustre famille : le bon air du mari joint au bon esprit de madame, décidèrent bientôt de leur fortune.

Tout le monde connaît cette fameuse princesse de Conti, légitimée de France, et si belle, en dépit de la petite vérole, que l'empereur de Maroc, ayant vu son portrait, la voulut pour sultane dans son sérail. De tous les enfants de Louis XIV, c'était le plus ressemblant à son père par les traits comme par la complexion ; veuve de très bonne heure, elle n'avait pas dépassé la cinquantaine sans une jeunesse bien remplie et une maturité mieux consolée quand elle soupçonna sur le retour les mérites du marquis de Richelieu. Celui-ci, alors de vingt ans plus jeune qu'elle, répondit à l'opinion qu'avait eue Son Altesse, et aussi longtemps qu'elle le tint agréable, il eut à cœur de l'y confirmer. Auprès d'une princesse expérimentée, on sent combien ces soins devaient être adroits et répétés. Ils furent enfin récompensés par l'érection en duché pairie de la terre d'Aiguillon près d'Agen. Saint-Simon, en rapportant ces circonstances, ne manque pas à s'indigner contre ce qu'il appelle une « usurpation ». Mais l'aigre duc se moque en vérité, quand il reproche au marquis de Richelieu de s'être élevé sans service de cour. D'après l'étiquette même dont il fut si minutieux observateur, les services n'étaient-ils pas considérés selon leur degré d'intimité avec les personnes royales ? Et ne connaît-on pas, d'autre part, le pouvoir dévolu à la postérité de saint Louis, de guérir les écrouelles par le simple attouchement ? Le miracle n'était pas si grand à la fille de Louis XIV de faire d'un cavalier un duc et pair.

Mme d'Aiguillon fut dans cette affaire, d'une conduite fort au-dessus de son âge. Tandis que son mari remontait à force le courant de la fortune, elle eut la sérénité d'une personne née pour les grandeurs et qui n'a qu'à se laisser porter pour les atteindre. De son côté elle se donnait toute à ses affaires domestiques, accommodant plusieurs de ses procès, plaidant les autres, et ce qui acheva d'emporter les suffrages, elle eut l'adresse de les gagner tous.

Libres désormais de vivre en honnêtes gens, le duc et la duchesse furent aussi modérés dans la fortune qu'on les avait vus hardis dans l'ambition. Plutôt que de s'engager à de nouvelles intrigues, et de gagner des [illegible] nouveaux dans les charges mêmes qu'ils auraient obtenues, ils ne songèrent qu'à faire dans l'une de leurs terres un établissement solide et magnifique : à la fois, il attestait leur grandeur à la manière du temps, il les repo-

sait de Paris, de ses vains tumultes, et leur ménageait le plus agréable des refuges contre les disgrâces de la cour. Véretz, près de Tours, fut l'endroit où ils voulurent accumuler les merveilles.

L'entreprise en fut d'abord contrariée par le défaut de bons ouvriers dans cette province. Le génie de M. le duc, qui se révéla, ne laissa rien en suspens. Sans aucun maître, il devint architecte, peintre, dessinateur ; il traça dans son parc et conduisit à leur perfection des morceaux de jardinage dont le fameux le Nôtre se serait fait honneur, au moins en sa présence. Après qu'il eut ouvert les allées, et creusé les bassins, il fallut faire venir dix pouces d'eau, et pour leur conduite construire un aqueduc. Nul autre que lui ne forma les projets, ne travailla aux nivellements, ne présida l'exécution. « Qu'eût-on exigé de plus, dit un savant académicien, de ceux qui par un pénible travail ont acquis à force de leçons et d'habitude le talent de remplir quelques-uns de ces emplois ? » Un grand seigneur, en effet, quand il a de la curiosité dans l'esprit, cherche d'abord à égaler les hommes qui lui sont nécessaires : le géomètre du village ou le vétérinaire. C'est d'abord que leurs capacités lui semblent admirables, parce qu'elles lui manquent. C'est aussi qu'il y gagne, l'économie de leurs services avec l'estime des académies. On sait de quelles attentions celles-ci flattent les gens riches et titrés, soit que faisant très peu de cas de leur esprit, elles les admirent de s'élever aux connaissances les plus triviales, soit qu'au contraire, ayant d'elles-mêmes le sentiment le plus haut, elles s'honorent de voir pratiquer le rudiment par ce qu'il y a de plus distingué dans le monde.

M. d'Aiguillon n'eût jamais été, sans doute, qu'un amateur de belles-lettres, si, en 1738, il n'était entré en relations avec Maupertuis, personnage singulier, extravagant même, et qu'un voyage au pôle, c'est-à-dire au fond du golfe de Bothnie, avait mis à la mode. Dès qu'il eût rencontré ce savant chez la duchesse de Saint-Pierre, et qu'il eût reconnu son caractère, le duc se crut lui-même destiné à la science : tant les grands, habitués à ne juger des connaissances que par les gens qui les professent, se persuadent de les posséder à leur tour pour peu qu'ils sortent sans désavantage d'un entretien avec les doctes. Au reste, M. d'Aiguillon avait depuis longtemps manifesté sa curiosité des sciences naturelles autant que son habileté dans la géométrie, mais toujours sans le savoir et comme à son insu. Dans les travaux de Véretz, on avait trouvé des coquillages fossiles, des cailloux recevant le plus beau poli, et quelques-uns d'entre eux ressemblant à l'agate par leurs couleurs. Ces raretés, jointes à ses instruments d'arpentage, et aux bois des cerfs qu'il avait courus, formèrent les éléments d'un cabinet de physique.

Pour n'être pas celui d'un confrère, l'accueil de la duchesse ne fut ni moins aimable, ni moins flatteur. Ancien mousquetaire, devenu directeur de l'Académie des sciences, d'ailleurs plein de finesse et de feu dans ses propos, Maupertuis de tout temps eut, dans sa personne, de quoi la faire agréer des dames : composé d'Hercule, d'Archimède et de Tabarin, elles ne le regardaient point comme un savant, ou plutôt elles admiraient qu'il pût avoir tant de lumières, sans être à la fois un lourdaud ni un cuistre. Mais depuis son voyage au Nord, le prestige du savant s'était accru de tout ce que les courses lointaines ont de magique, des dangers qu'il disait avoir courus, enfin de son costume : car au plus fort de l'été, Maupertuis se couvrait de fourrures, et ne se montrait que sous l'accoutrement d'un Lapon. La carrure du géomètre, sa bonne mine, les chansons dont il s'accompagnait sur la guitare, achevèrent d'engager la duchesse. Plutôt que d'affecter la protection, elle aima mieux le traiter comme une franche amie.

Que cet accueil n'induise pas en soupçon tous ceux qui, d'après La Bruyère, croient l'amitié impossible entre un homme et une femme. Il est très vrai qu'un commerce d'esprit ne saurait être tout à fait pur : les lumières ont beau mettre une femme au-dessus de son sexe, elles ne l'en dégagent point quand elle est aimable. Cependant il est à leur attrait des contrepoids, et telle est justement la disposition où se trouvait Mme d'Aiguillon. Plus elle était pénétrée de sa naissance, plus elle se croyait libre d'être avenante avec un homme célèbre, dont la fortune au reste s'était faite en dehors d'elle. L'observation du moraliste, exacte en son temps, cesse de s'ajuster à cette époque : les femmes de Cour se piquant de bel esprit, et les gens de lettres étant devenus des personnages, une sorte d'égalité s'établissait entre eux dont les distances n'étaient point exclues.

Le sentiment de la naissance, à la vérité, n'était pas mal secondé par l'extérieur de Mme d'Aiguillon. Ce n'est point parce qu'elle avait la bouche enfoncée et le nez de travers : Mme du Deffand assure qu'elle était belle malgré cela, l'éclat de son teint l'emportant sur l'irrégularité de ses traits. Mais elle avait des bras énormes, une taille grossière, la gorge à proportion, et l'air de force qui émanait d'elle, s'il l'empêchait de paraître pesante, achevait de la mettre en dehors de son sexe. A cette stature imposante, elle joignait la physionomie froide d'une déesse dont la sérénité impartiale plane au-dessus de tout et de tous. Tel était cependant le poli de ses manières que la hauteur jamais ne perçait sous sa

dignité, quoi qu'elle fût très soutenue. Contrainte avec facilité, dissimulée sans fourberie, elle ne laissa voir à Maupertuis qu'une complaisance achevée, et qui honorait par sa douceur autant qu'elle pénétrait de respect par sa mesure. Mais ce qui, dans sa maison, flattait encore mieux l'amour-propre, c'était la balance qu'elle savait tenir entre tous ceux qui l'approchaient. Dès qu'elle l'avait reçu, l'homme de lettres était mis au même rang que l'homme de cour : il n'éprouvait d'elle ni négligence offensante, ni compliments plus offensants peut-être par leur excès, parce qu'ils accusent la singularité de sa position et le donnent en spectacle comme une curiosité foraine.

Si son maintien, comme sa conduite, étaient des chefs-d'œuvre, Mme d'Aiguillon se dédommageait en liberté dans ses discours. Par une veine inconnue chez les grands, que toujours l'ambition ou la vanité tourmentent, la duchesse était d'une humeur insouciante et joviale, bien appareillée à sa grosse santé, et telle que jusqu'au dernier jour, Mme du Deffand l'appela sa *mie rieuse*, sa *mie gaie*. Cette gaîté, dont elle ne modérait point les éclats, était l'effet le plus heureux de sa sagesse ; pour le reste, elle abusait de son rang comme de sa taille en ne croyant aucune expression à leur niveau si elle n'était excessive ou enflée. Non seulement elle parlait le jargon à la mode, épuisant les mots les plus outrés sur les bagatelles, mais elle y ajoutait de son fond avec abondance : tantôt triviale, tantôt enthousiaste, jamais juste ni gracieuse. Quelquefois elle s'animait, son regard devenait « fol et hardi », elle semblait un « prophète qu'un démon agite » ; c'était pour réciter la liste des mariages d'après la *Gazette de France*. D'ordinaire elle surprenait d'autant plus qu'avec un visage impassible et des gestes retenus, elle débitait des énormités. Ce n'est pas que par ses éclats dans les riens, son emphase dans les banalités, et son assurance impérieuse dans l'ambigu, elle ne donnât l'illusion de la nouveauté : encore fatiguait-elle plus vite qu'elle n'intéressait par une accumulation sans choix, sans lien et sans répit. Elle-même se comparait au magasin de l'Opéra, où les costumes voisinent confusément avec les machines, les accessoires de féerie avec les ustensiles les plus vulgaires. « Son esprit, dit Mme du Deffand, était aussi mal dessiné que son visage. Semblable à la trompette du jugement, elle est faite pour ressusciter les morts. Ce sont les impuissants qui doivent l'aimer, ce sont les sourds qui doivent l'entendre. »

Effroi des juges délicats, cette imagination bruyante et déréglée trouva dans Maupertuis de rares consonnances. Par le sentiment qu'il avait de soi-même, ce géomètre égalait en orgueil les plus grands seigneurs; et d'un autre côté, ayant introduit en France les doctrines de Newton, il aurait cru sacrifier encore à celles de Descartes, s'il avait en rien suivi les règles du raisonnement, ou obéi à l'ordinaire logique. Depuis que l'Anglais avait déduit la gravitation de la chute d'une pomme, il n'attribuait de vertu qu'au hasard, et de fécondité qu'à l'intuition. Les sauvages seuls selon lui avaient découvert des remèdes spécifiques, et il exhortait nos médecins en conséquence à bannir la théorie pour se borner à l'empirisme. La mémoire, et les livres qui la suppléent ne trouvaient pas mieux grâce devant lui : l'âme seule méritait d'être étudiée, parce qu'elle était la clé de toutes les sciences, et il assurait que l'avenir même ne lui échapperait pas si elle était suffisamment exaltée. Un tel langage, apparemment, n'était pas compris par la duchesse d'une manière plus précise que Maupertuis n'entendait le sien même; mais flattant à la fois son ignorance et son enthousiasme, il ne pouvait être que très agréable. Au reste, il est entre les âmes sublimes des correspondances qui les feraient s'accorder malgré le galimatias, si l'admiration qui les porte les unes vers les autres n'établissait entre elles une harmonie préalable.

De son voyage au Nord, Maupertuis avait ramené deux sœurs lapones, ou peut-être simplement suédoises ; trophée galant dont il se parait au café, à la promenade, et jusque chez les duchesses, mais moins par amour qu'à la façon d'un triomphateur romain. Comme sa fortune était des plus médiocres, et qu'il s'était donné la hauteur de refuser, pour son insuffisance, une pension offerte par le cardinal Fleury, ses conquêtes ne tardèrent point à lui être à charge. Il dut songer à les placer en quelque couvent, car après les avoir séduites il n'avait pas manqué de les convertir au catholicisme ; en attendant, il fit parmi ses amis une collecte, à laquelle souscrivirent entre autres Voltaire et Mme de Châtelet. L'infortune des sauvageonnes fut pour Mme d'Aiguillon un sujet, et de témoigner son amitié au savant, et de satisfaire ce besoin de protection qui est chez tous les grands, mais qu'ils exercent de préférence au profit des moins dignes. Trouvant Maupertuis récompensé par les offres du cardinal, elle ne fit en sa faveur aucune démarche ; mais aussi obligeante à son égard en particulier, que dédaigneuse à ne le pas servir auprès des puissants, elle prit l'une des sœurs dans sa maison, et dans un emploi plus voisin de la familiarité que de la servitude. La seconde, à qui ces aventures avaient dérangé la tête fut mise à l'abbaye du Trésor.

Il se trouva que Maupertuis fut alors appelé en Prusse par le grand Frédéric pour organiser, puis pour diriger une Académie à Berlin. Son départ fut pour Mme d'Aiguillon l'occasion de nouvelles com-

plaisances : l'aînée des demoiselles lapones, en effet, s'avisa de prendre goût pour le maître d'hôtel de la duchesse, ci-devant laquais, et si fort que sa maîtresse dut leur défendre les voies de fait. La fille cependant, voulait se marier, et comme elle se butait à toutes les représentations, il fallut bien lui chercher un parti digne à la fois de sa protectrice et de Maupertuis. Un Champenois se présenta d'abord, jeune homme rangé, riche de plus de 80.000 livres, et pourvu d'un emploi dans les fermes. Mais il espérait, par le crédit de la duchesse, un avancement considérable. « C'est-là où gît le lièvre, écrivait celle-ci à Maupertuis, car ce n'est pas chose aisée. Je suis sûre que si vous étiez ici cela se ferait; vous êtes bien voulu des gens en place, vous les harcelleriez, au lieu que je ne puis être à la piste de tous ceux qui doivent concourir. » Ce mariage fut manqué, au grand regret de la duchesse, qui pendant plusieurs années fut dans l'inquiétude, à cause de son « grand halbreda de maître d'hôtel. »

La Lapone finit par trouver elle-même ce que les démarches de sa maîtresse ne lui avaient pas procuré. Ce fut sur le bateau de Paris à Rouen : un gentilhomme normand, bavard, bohême, débauché et sentant fort son tripot, mais fils d'un receveur des tailles à Dieppe, il possédait à lui plus de 200.000 livres de bien. Mme d'Aiguillon, informée, défendit encore les voies de faits, et voyant le Normand aussi sot qu'amoureux, l'embarqua plus loin qu'il n'aurait voulu. Il se détermina au mariage, et reconnut à sa femme 100.000 livres par contrat dont il remit d'avance la moitié en or à Mme d'Aiguillon.

« Vous conviendrez, dit-elle, que ces avantages valent bien le risque de quelques coups de bâton ; encore trouverions-nous bien le moyen de la faire séparer. Quoique les choses soient aussi avancées je ne réponds encore de rien. Il y a un ban de publié mais il faut le presser pour la conclusion. J'aurais voulu qne Lisa eût été plus difficile avec lui, qu'elle ne l'eût pas reçu dans sa chambre et je crains quelque catastrophe. Je vous donnerai avis de la célébration, et je voudrais que la consommation ne précédât pas la cérémonie, mais le mari est fort amoureux, Lisa fort complaisante et pleine de confiance. Voilà à quel point nous en sommes. Le trousseau sera honnête et convenable à une dame de son état qui aura un laquais. La noce sera célébrée avec distinction. Vous en aurez le détail peut-être dans la gazette. »

La noce se fit en effet aux flambeaux selon l'usage des grands. Mme d'Aiguillon invita toutes ses connaissances à la signature, dont Clairaut et Camus, de l'Académie des Sciences, furent témoins pour la demoiselle : « Avec cela, dit-elle, je crains bien qu'elle ne soit pas heureuse. Cet homme est fou, la preuve en est de ce qu'il l'épouse ayant 200.000 livres de bien, mais on ne sait point la vie qu'il a menée, ni comment il en usera. » Loin que le Normant se conduisît mal avec sa femme, ce fut elle au contraire qui, à quinze ans de là, le mit dans le cas d'intenter « un de ces procès, dit Voltaire, que les hommes raisonnables entreprennent rarement parce qu'ils ne peuvent y gagner que la confirmation juridique d'un titre qu'on est toujours humilié de porter, quoique l'exemple de Sylla, de Pompée, de César et de Marc Aurèle pût consoler l'amour-propre ».

Ces détails sont insignifiants par eux-mêmes, mais qu'ils témoignent avec éloquence des succès de la « philosophie » ! Lisa eût été bâtarde d'un archevêque ou favorite d'un prince, que Mme d'Aiguillon n'eût pas été plus attentive. Le savant sut reconnaître ces soins à sa manière, qui se trouva être la plus flatteuse : il fit du mari un académicien honoraire et un peu plus tard le vice-président de l'Académie des sciences. Mais ce qui accrut encore l'amitié de la duchesse, ce sont les faveurs qu'il reçut à Berlin de Frédéric, et surtout l'alliance qu'il y contracta, sous les auspices de la reine mère, avec la famille de Borck. Quand elle le vit traversé d'un grand cordon, et l'époux d'une fille d'une maison illustre, elle le considéra entièrement comme l'un des siens : la noblesse, selon elle, s'était communiquée à lui de la même façon que la pairie l'avait été à son mari.

Maupertuis avait conservé les lettres que son amie lui envoyait de Paris; ces lettres ne nous sont pas moins précieuses qu'à lui-même par le jour qu'elles nous ouvrent sur les idées « philosophiques » d'une grande dame, et aussi sur celles de son entourage. Par l'exemple de Voltaire, nous nous représentons d'ordinaire la « philosophie » comme ayant pour principe essentiel la lutte contre le catholicisme; et ce serait assurément travestir l'attitude des philosophes que de les regarder comme des soutiens de l'Église romaine. Il ne faut pas méconnaître, cependant, que Voltaire même dans son principal ouvrage, cet *Essai sur les mœurs* composé à l'époque des lettres de Mme d'Aiguillon à Maupertuis, a moins eu pour but la critique du catholicisme, que celle de la guerre et de l'esprit de conquête. Les lettres de la duchesse d'Aiguillon expriment la même réprobation, laquelle à cette époque était d'ailleurs beaucoup plus générale que de nos jours, quoique les guerres fussent moins désastreuses.

Unie aux philosophes sur ce point, Mme d'Aiguillon se séparait des plus célèbres par ses idées sur la religion. Maupertuis, qui mourut à Bâle en-

tre les bras d'un capucin, sans pratiquer pendant sa vie la dévotion de ses pères, avait cependant refusé, lors de son mariage avec Mlle de Borck d'abjurer le catholicisme. Il fut en son temps novateur autant qu'un autre; par la diffusion qu'il donna aux doctrinés de Newton, il se trouva même l'adversaire des jansénistes, tous cartésiens; mais à ses yeux, science et religion formaient deux articles distincts, impénétrables l'un à l'autre. Mme d'Aiguillon paraît avoir été dans le même esprit. Ni dévote, ni pratiquante, ni peut-être précisément croyante, elle regardait la foi comme une illusion nécessaire et consolatrice; elle la souhaitait à tous ceux qui n'étaient point d'esprit ferme, et d'âme sereine. Cependant elle n'était pas moins décidée à respecter le repos des indifférents. C'est à elle que Montesquieu dans ses derniers moments dut de n'être pas tourmenté par les Jésuites : elle l'avait reçu malade dans une chambre de son hôtel, et fit une garde énergique contre les entreprises de la Société. Cette attitude lui valut le surnom familier, mais glorieux de *Sœur du pot des philosophes*.

Il est singulier qu'une personne si prudente et réfléchie dans sa conduite, malgré l'outrance occasionnelle de ses discours, ait pu servir de cible aux attaques dirigées contre les philosophes en 1760, sur l'inspiration du duc de Choiseul. A cette époque, Maupertuis et Montesquieu, ses amis, étaient morts; Voltaire vivait éloigné; elle n'avait de liaison avec aucun encyclopédiste, et même, ne connaissait ni Rousseau, ni Diderot; à peine voyait-elle quelquefois d'Alembert chez Mme du Deffand. Ce fut elle cependant, que sous les traits de Cydalise, Palissot ridiculisa dans sa comédie des *Philosophes*. Cette pièce, où Rousseau est représenté à quatre pattes, contrefaisant la bête, et Diderot sous les traits d'un voleur, est une assez plate et pauvre chose; son succès donne une piètre idée des spectacles qui amusaient nos ancêtres. Mais soutenu par une comédienne habile, et fixé d'après l'original, le rôle de Cydalise devait produire des effets plaisants. La duchesse, avec l'âge, était devenue énorme, sans renoncer pour cela à ses airs inspirés; elle ressemblait à quelque pythonisse géante de la foire, et d'autant mieux que sous son poids, pas de tabouret qui ne devint un trépied. Palissot ne manqua pas de la mettre en scène agitée du « démon de Socrate », toute au feu d'une composition, où entraient d'une manière grotesque les phrases les plus célèbres des philosophes.

La duchesse dédaigna la satire de l'homme de lettres, mais tira de son protecteur la plus savoureuse des vengeances. Lorsqu'un parti se forma plus tard autour de Mme Dubarry, elle s'y joignit des premières, et de toutes ses forces, travailla au renvoi du duc de Choiseul. Telles furent pourtant sa dissimulation, sa dignité polie, sa feinte impartialité, qu'elle eut le talent de conserver tous ses amis dans le parti Choiseul. Six mois après la disgrâce du ministre, elle le faisait remplacer par son fils d'Aiguillon aux Affaires étrangères, et, dans cette occasion, donna aux ambassadeurs un grand dîner, où furent conviées la Ville et la Cour. « Sa joie est si naturelle, dit Mme du Deffand, si simple, si exempte de hauteur, de fausse gloire, et elle est si éloignée d'être avantageuse que tous les différents partis sont contents d'elle, l'estiment et lui veulent du bien ». Après un pareil triomphe, elle n'avait pas à survivre : l'été suivant, on la trouva morte d'apoplexie dans son bain, à sa maison de campagne de Rueil.

LÉONARD CAUSSY.

L'ESTHÉTIQUE JANSÉNISTE DE PHILIPPE ET DE JEAN-BAPTISTE DE CHAMPAIGNE

On croit généralement que le janséniste était hostile aux arts, et que ses exigences en peinture ou en sculpture se bornaient à des scènes de piété banales. Lorsqu'on a signalé son horreur pour les nudités, son mépris des artistes « qui tiennent dans leur maison des tableaux infâmes, d'autant plus dangereux que leur venin se répand à toute sorte de personnes (2) », on s'imagine volontiers avoir donné une idée complète de l'esthétique de Port-Royal. Il y faudrait au moins ajouter, comme un précieux commentaire et presque comme un principe, le mot de la mère Agnès : « Cette règle est générale pour toutes choses que plus on ôte aux sens, plus on donne à l'esprit. Tout le plaisir qu'on prend aux choses visibles, ajoutait-elle, diminue autant la vie de la Grâce (3). » Les arts s'adressent aux sens; donc ils sont condamnables!

En réalité, les amis de Philippe et de Jean-Baptiste de Champaigne avaient autant d'estime pour certains peintres que d'antipathie ou de mépris pour

(1) [illegible]

(2) [illegible]

(3) [illegible]

certains autres. Ceux qui, comme Mignard, flattaient de parti pris la coquetterie féminine, ou même ne songeaient, comme Le Brun, qu'à enrichir de compositions mythologiques les appartements du roi et ceux des particuliers, leur paraissaient souvent coupables et toujours dangereux. Mais ils savaient trop bien quelle impression profonde peuvent laisser en nous les œuvres d'art pour ne pas y chercher un moyen de rendre les hommes meilleurs et de les affermir dans la foi. Lorsque Martin de Barcos, abbé de Saint-Cyran, écrit à Jean Baptiste de Champaigne, que ses « excellents tableaux excitent la dévotion et l'admiration de ceux qui entrent dans son église (1) », il faut voir là autre chose qu'une vaine formule de politesse. L'art ainsi compris, ne passe par les sens, en quelque sorte purifiés, que pour s'adresser à l'esprit.

Nombreuses sont les œuvres d'art sorties de Port-Royal ou des milieux jansénistes. Pascal vient-il à mourir? Son visage est immédiatement moulé, et Quesnel dessine son portrait d'après ce masque mortuaire. Même soin pieux de la part de Coyzevox au décès de Nicole, dont Mlle Chéron avait jadis reproduit les traits, gravés ensuite par Vermeulen. La mère Angélique-de-Saint-Jean elle-même modèle des figures de cire! L'iconographie de Port-Royal, publiée par M. Gazier en 1909 à l'occasion du deuxième centenaire de la destruction du monastère, est, à elle seule, la preuve décisive que les solitaires ne se montrèrent pas hostiles à l'art, encore moins aux artistes, mais que leur principale préoccupation était de réveiller la piété dans les cœurs en illustrant les vérités de la religion par des images appropriées, ou en perpétuant la mémoire des hommes pieux dont la vie méritait d'être proposée en exemple (2). Le vrai janséniste a horreur de ce qu'on appelle aujourd'hui l'imagerie de Saint-Sulpice, des fleurs de papier et des illuminations de mauvais goût; mais il apprécie les nobles et austères gravures, les tableaux consciencieux et pieux, dont l'art, naïf ou savant, inspire plus de respect pour la foi. Quelques demoiselles, qui étaient allées, en 1697, célébrer la Fête-Dieu à Port-Royal, louent la simplicité austère de la décoration : « Comme il n'y avait, raconte l'une d'elles, ni boutique d'orfèvre, ni magasin de tapisserie étalé sur l'autel, il n'était pas aussi nécessaire qu'il fût éclairé ». Mais, ajoute-t-elle plus loin avec admiration, « le cloître était paré extraordinairement. Beaucoup d'estampes en bordure et quantités de tableaux y apparaissaient (1) ». Les estampes et les tableaux, voilà ce qu'il faut à ceux qui veulent entrer dans la voie du salut par l'amour de Dieu et par la réflexion, mais non une ornementation quasi-mondaine et qui ne parle qu'aux sens.

Au reste, l'opinion de Port-Royal sur les beaux-arts s'est manifestée à diverses reprises, notamment dans la *Lettre d'un ecclésiastique à un sien ami sur le sujet des peintures nues*, où Paul Lacroix a voulu voir le style d'Arnauld, mais qui reste anonyme et non datée, et surtout dans la correspondance de Jean-Baptiste de Champaigne et de Martin de Barcos, dont trois lettres furent publiées par Paul Lacroix, et dont M. Gazier donna des extraits beaucoup plus importants, signés et datés (2). L'ecclésiastique, qui s'adresse certainement à un peintre, n'hésite pas à déclarer que « les images de leur nature ne sont pas mauvaises. C'est une chose claire, continue-t-il, que la peinture ou sculpture, qui ont pour objet des images, sont des dons de Dieu », et, après avoir appuyé son opinion sur de nombreux textes bibliques, il s'empresse de préciser le rôle de la peinture par ou s'explique son éminente dignité : « Dieu n'a commandé de faire des images que pour nous émouvoir à la dévotion, pour rafraîchir notre mémoire et nous représenter les mystères de notre Rédemption. »

Ainsi le devoir strict d'un peintre janséniste est de se confiner dans la peinture religieuse ou dans le portrait, pourvu que le portrait cherche ses modèles parmi les personnes de piété reconnue, ou tout au moins inspire à ceux qui le posséderont le goût des vertus chrétiennes. Il va de soi que l'affection de famille est une vertu chrétienne, et qu'un peintre est louable lorsqu'il représente des enfants pour satisfaire la tendresse d'un père; de ce qu'on aime en ses proches des créatures de Dieu, il ne s'ensuit pas que le sentiment humain disparaisse : il se transforme, et le jansénisme n'est pas la négation, mais l'interprétation noble de l'amour.

On peut donc dire que, pour Port-Royal, le but de l'art est l'édification chrétienne, dans l'acception large du mot, sans rien qui dénote la puérilité ou l'incompétence esthétique : car comment admettre

(1) Lettre publiée dans *L'Art*, 1891, t. II, p. 116.

(2) M. Gazier a bien raison d'écrire que « l'art ne perd jamais ses droits, quand il s'agit de Port-Royal au XVIIe siècle. » et de rappeler que le « monastère eut ses peintres et ses graveurs : les deux Champaigne, Van Schuppen, Edelinck et enfin Magdeleine Hortemels, femme et mère des Cochin » (*Op. cit.*, Avant-propos).

(1) Relation d'un voyage à Port-Royal, d'après un manuscrit appartenant à M. Gazier et reproduit en partie par M. André Hallays (*Le Pèlerinage de Port-Royal*, p. 110 et suivantes).

(2) Paul Lacroix publia la *Lettre d'un ecclésiastique* au t. XXI, p. 209-217 de la *Revue Universelle des Arts*, et la correspondance de J.-B. de Champaigne avec un solitaire de Port-Royal, dont il ignorait le nom, au t. IV (p. 327-337) de la même revue. — M. Gazier a publié les lettres de Martin de Barcos dans *L'Art*, t. II, p. 113-121.

qu'à des esprits cultivés et délicats une misérable ou ridicule image pût inspirer plus de pitié que de répugnance? Pour les Arnauld ou les Le Maistre on est en droit de croire que certaines qualités artistiques du plus haut prix étaient nécessaires à l'édification morale. Mais par quels procédés le peintre et le sculpteur réalisaient-ils cette édification, et, par conséquent, quelle est la qualité janséniste par excellence? Fallait-il pour la mièvrerie et le convenu, provoquer un sentimentalisme pieux et de goût médiocre? Devait-on porter dans la représensentation des scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament, l'emphase solennelle d'un Le Brun? Ou convenait-il de viser à l'effet, comme la plupart des peintres espagnols? Port-Royal ne s'accommode d'aucune de ces formules, auxquelles manquent la sincérité, la gravité, la simplicité.

Ce que l'on a pas assez dit, ce qui ressort expressément de tous les textes jansénistes, c'est que la peinture doit s'inspirer exclusivement des Écritures, sans s'écarter en quoi que ce soit des indications précises qu'elles donnent. Avant tout autre, le souci de la vérité s'impose à la conscience de l'artiste, et de ce souci de la vérité découle la beauté, quand l'artiste sait son métier. Le réalisme d'un Philippe de Champaigne, dont la peinture religieuse resta presque toujours très académique, s'explique mieux par une application raisonnée de la doctrine de Port-Royal, ennemie de tout mensonge, que par l'influence flamande. Martin de Barcos proteste sans cesse contre les peintres italiens qui, « ayant l'esprit tout déréglé, ne peuvent concevoir les choses de Dieu, ni les représenter comme elles sont, mais selon leur caprice » (lettre du 28 octobre 1674). Sans doute « ils font de beaux traits de pinceau », mais expliquera dans une autre lettre le respectable abbé, « les traits du pinceau, quelque beaux qu'ils soient en eux-mêmes, ne doivent être considérés qu'en tant qu'ils servent la vérité et la rendent présente et vivante », et il soupçonnera les Italiens et leurs adeptes d'être de faux habiles, « n'y ayant rien de si difficile que de représenter la vérité toute nue, simple et sans artifices, comme elle est en elle-même » (lettre du 12 décembre 1674). Cette esthétique est vraiment digne d'un abbé de Saint-Cyran.

Cette esthétique est aussi celle de Philippe de Champaigne, comme le démontrent ses discours de conférence, dans lesquels il ne laisse jamais passer une occasion de rappeler à ses confrères de l'Académie Royale la nécessité de ne rien changer au détail des sujets tel qu'on le trouve dans la Bible. Souvenons-nous que le 2 mars 1667 il s'en prend à Raphael lui-même, et lui reproche d'avoir, dans sa *Sainte Famille* du Cabinet du Roi, traité un « sujet fort apocryphe ». Peut-être ce maître a-t-il droit à quelque indulgence, parce que « le sujet a pris son origine de quelque *ex-voto* »; mais Philippe de Champaigne ajoute aussitôt : « A présent que la peinture est au plus haut degré qu'elle n'a été de ce siècle, nous ne devons point commettre de fautes contre l'histoire qui est si féconde d'elle-même et capable de fournir tant de riches matières ». Et, pour insister sur les erreurs les plus fréquentes des artistes, il s'attaque aux tableaux de la *Circoncision*, « que l'on dépeint ordinairement dans le Temple de Jérusalem, et où l'on fait trouver la Vierge, contre la loi et la vérité (1). »

La discussion qui s'éleva à l'Académie en 1668 (2) à propos du tableau de Poussin représentant *Eliézer et Rébecca*, est restée célèbre. On sait que Philippe de Champaigne avait exprimé le regret, assez étrange à première vue, que Poussin eût négligé de faire entrer dans sa composition les chameaux d'Eliézer, et quelques personnes ont voulu voir dans cette exigence du peintre flamand la preuve de son penchant naturel vers le réalisme. Mais, en dehors du portrait, Philippe de Champaigne est-il vraiment un réaliste? Et n'est-il pas plus juste d'attribuer à son respect pour la Bible le blâme, d'ailleurs discret qu'il adressait à Poussin? Ce qui rend très vraisemblable cette hypothèse, c'est la concession que firent ses partisans : ils se seraient contentés de trois ou quatre chameaux, au lieu du troupeau dont parle l'Ecriture. Et surtout, lorsqu'il s'agit de conclure en faveur de « l'illustre M. Poussin », Le Brun essaya de convaincre l'artiste janséniste non par une considération esthétique, mais par un argument exégétique; car il fit observer que « la Bible marque expressément que Rébecca ayant donné à boire au serviteur d'Abraham, courut au puits une seconde fois et y puisa de l'eau pour ses chameaux, ce qui marque la distance qu'il y avait entre ces chameaux et le puits ». Poussin avait donc mieux interprété la Bible que ne le pensait Philippe de Champaigne, qui ne répliqua pas.

Lorsqu'en 1682, après la mort des deux peintres jansénistes, la discussion recommença — et toujours à propos des chameaux — entre Le Brun et Noël Coypel, on ne se préoccupa plus un seul instant de la Bible, et on adopta cette décision, formulée par Colbert lui-même, « que le peintre doit consulter le bon sens et demeurer en liberté de supprimer dans un tableau les moindres circonstances du sujet qu'il traite, pourvu que les principales y soient expliquées suffisamment ». L'argumentation

(1) [illegible]

(2) [illegible] dans les Mémoires [illegible] p. [illegible] et suivantes.

avait donc pris un tout autre tour qu'en 1668, et même, en y regardant de plus près, on aperçoit une contradition très nette entre les deux conclusions formulées à quatorze ans d'intervalle par la Compagnie, puisque, au rapport de Testelin (1), l'Académie avait déclaré autrefois « qu'un peintre doit être aussi fidèle en ses représentations que l'historien en ses narrations, et tous deux très jaloux de la pureté et de la vérité des histoires sacrées ». Le jansénisme, en 1682, n'avait plus de défenseurs assez éloquents à l'Académie pour obtenir jusque dans une défaite, cette proclamation de ses principes.

Et pourtant nous sommes sûrs qu'il y avait compté assez de partisans pour tenir Le Brun en échec, puisque le 12 décembre 1674, Martin de Barcos peut écrire à Jean-Baptiste de Champaigne : « Je vous loue d'avoir soutenu tout ensemble l'honneur de feu Monsieur votre oncle, et celui de la peinture, en déclarant qu'elle doit toujours être attachée à la vérité et que ceux qui s'en éloignent manquent à une des principales règles de leur art et le déshonorent. Vous l'avez bien prouvé, ajoute-il, par les exemples et les raisons que vous avez allégués ; et la liberté avec laquelle vous avez parlé au premier peintre du roi servira à l'instruction des autres et les empêchera de commettre de telles fautes, comme il paraît déjà par les marques qu'ils ont données d'être de votre sentiment » A quel incident Martin de Barcos fait-il allusion ? Nous le saurions peut-être si le secrétaire de l'Académie, au lieu d'être entièrement dévoué à Le Brun, n'avait pas cru devoir passer sous silence ce qui pouvait lui déplaire.

D'autre part, Guillet de Saint-Georges nous apprend que Jean-Baptiste de Champaigne avait prononcé un discours de conférence « sur les circonstances qu'il faut observer en traitant l'histoire dans les tableaux (2) ». ce discours est le seul, parmi tous ceux du même peintre, qu'il ne soit plus possible de retrouver dans les archives de l'ancienne Académie, conservées à l'Ecole des Beaux-Arts. Peut-être est-ce à lui que pensait Martin de Barcos. En ce cas. la perte en serait singulièrement regrettable, car l'abbé de Saint-Cyran, peut enclin à la flatterie, félicita Jean-Baptiste de Champaigne en termes chaleureux : « Cela fera, dit-il, que vous pourrez passer pour un restaurateur de la peinture, en la délivrant de l'erreur et du mensonge que les Italiens y ont introduits, et la rendant une histoire véritable et propre pour honorer Dieu en instruisant fidèlement les hommes. » Ainsi la théorie janséniste avait proclamé son manifeste en pleine Académie, et recueilli, malgré l'effort de Le Brun, les suffrages de bon nombre de peintres.

Il faut dire aussi que cette théorie était vraiment très forte, par le seul fait qu'elle contraignait l'artiste à respecter l'esprit de la Bible en en suivant la lettre; or on ne peut nier que cet esprit mène plus sûrement à la perfection que l'emphase habituelle du XVIIe siècle. Martin de Barcos a parfaitement vu que les plus gracieuses inventions des artistes ne faisaient que rapetisser les scènes de l'Écriture. Sans doute il va très loin, et nous ne regrettons pas avec lui, que Titien ait représenté saint Jean-Baptiste « comme un enfant jouant avec Jésus-Christ et faisant voler un petit oiseau (2) ». Mais on comprend que ce prêtre, habitué à la gravité de la Bible, dédaigneux de tout ce qui déforme la vérité des Évangiles, « ait peine de regarder cette image », quoique ce soit une copie peinte par Philippe de Champaigne son ami ; car « elle déshonore, dit-il, ces deux grands saints (*sic*) et la doctrine de l'Église, qui nous apprend qu'ils n'ont jamais eu l'esprit d'enfants, mais le jugement et la raison parfaite devant la naissance même, saint Jean ayant prophétisé et annoncé Jésus-Christ dès le ventre de sa mère ». De même, il interdit aux peintres de représenter Jésus-Christ « tombant par terre, accablé de la croix..., parce qu'il est assuré qu'il a toujours été plus fort que ses tourments, et qu'ils n'ont eu de pouvoir sur lui — ni la mort même — qu'autant qu'il a voulu, et qu'il est mort volontairement, étant plein de force et de vigueur ». Ce sont là des exagérations dangereuses qui nous auraient privés de quelques chefs-d'œuvre si elles avaient été acceptées des grands peintres. Mais le principe était excellent : les livres saints étant pleins d'une poésie très simple, très profonde et très belle, l'artiste n'a de chance de la faire passer dans ses œuvres qu'en restant fidèle à la lettre même de l'Ancien et du Nouveau Testament ; « c'est une sorte d'impertinence de vouloir faire mieux que ce qui a été inspiré par Dieu ».

Il semble que l'on comprenne mieux l'art sincère, sobre et probe de Philippe de Champaigne quand on saisit le principe doctrinal, quand on entend proclamer ce principe à l'Académie et qu'on songe aux conséquences qui en découlent.

Il est vrai que la théorie janséniste, à elle seule, ne suffit pas pour produire des chefs-d'œuvre, et même que de véritables pauvretés artistiques ont sans doute fait l'édification de plus d'un solitaire, et enfin que c'eût été un grand malheur pour l'école française de s'en tenir aux préceptes austères de Port-Royal. Mais ne leur devons-nous pas aussi

(1) *Sentiments des plus habiles peintres...* Discours sur l'expression générale et particulière.

(2) *Mémoire sur la vie et les ouvrages des membres de l'Académie Royale*, t. I, p. 317.

(2) Lettre du 12 décembre 1674.

beaucoup de cette gravité et de cette sincérité, beaucoup de ce respect du modèle, beaucoup de cette conscience professionnelle, qui donne un prix infini aux portraits peints par Philippe de Champaigne? Je dis peints par Philippe de Champaigne, parce que je n'oublie pas qu'on fait passer sous le nom de ce maître des morceaux très médiocres, comme les *Deux architectes* du Louvre, comme le portrait du traducteur de Sénèque, également au Louvre, enfin comme le portrait de la mère Angélique et celui du prétendu duc de Roannez qui sont dernièrement entrés, eux aussi, dans notre grand musée.

Nous connaissons la mère Angélique par plusieurs estampes, et surtout par un admirable tableau, appartenant à M. Gazier, dont la provenance interdit de suspecter l'authenticité (1). Le tableau du Louvre, en comparaison de celui-là, est fade et banal; il représente la supérieure de Port-Royal à un âge où certainement Philippe de Champaigne ne l'avait pas connue, et sort d'une collection obscure qui ne semble pas avoir une origine janséniste. Aucun document ne permet de l'attribuer à Philippe de Champaigne. Si, d'autre part, nous le comparons aux *Deux Religieuses*, nous sommes frappés de la pauvreté des blancs et des gris; à peine si la toile de la guimpe se différencie de la laine de la robe, alors que la richesse des tons savamment harmonisés est un des traits dominants du coloris de Philippe de Champaigne. On ne peut considérer ce portrait que comme une bonne œuvre marchande de la fin du XVIIe siècle, exécutée par un artiste qui n'avait pas connu le modèle, et destinée à satisfaire la curiosité ou la piété de quelque janséniste provincial. De même, que dire des joues roses du faux duc de Roannez? On ne voit guère le visage ainsi interprété que vingt ans au moins après la mort du grand artiste, et rien en vérité ne plaide pour que cette médiocre peinture lui soit attribuée.

Aussi, quand on parle du respect de la vérité qui amena ce peintre à chercher dans les ressources de la technique les moyens de lutter avec la nature, on ne pense qu'aux œuvres qui, comme les *Deux Religieuses* ou l'*Enfant au jouet*, sont incontestablement de sa main. Nul doute que celles-là aient dû beaucoup à l'esprit janséniste dont elles sont comme une émanation directe; le métier même n'eût été ni aussi consciencieux ni aussi savant si l'artiste ne se fût cru obligé de rendre à tout prix la nature.

En art comme en littérature, on peut donc dire qu'il eût manqué quelque chose à la pensée française représentée alors par des hommes comme Le Brun ou Racine — le Racine mondain —, si le jansénisme ne fût venu en attester la gravité, la simplicité, le goût du vrai. Ce qui manquait à la plupart des Académiciens, le jansénisme l'apporta, et l'esthétique de Champaigne corrigea ou compléta l'esthétique de Le Brun et de Mignard.

ANDRÉ FONTAINE.

(1) Ce portrait a été publié par M. Gazier dans [illegible] originale.

LES LETTRES : ŒUVRES ET IDÉES

Léonid Andréief.

LÉONID ANDRÉIEF. *Judas Iscariote*. Payot.

La trahison de Judas est un de ces thèmes éternels que l'art de tous les temps peut reprendre sans les épuiser jamais.

Trahir est le propre de l'homme; nous vivons parmi des trahisons, petites ou grandes, vénielles ou meurtrières. Les plus rigides d'entre nous, ne leur est-il point arrivé, ne leur arrive-t-il point de trahir leurs sentiments, leurs idées, leurs amis... et d'en souffrir, et de maudire tantôt la faiblesse humains, et tantôt le vice de nos sociétés, inconcevables sans une certaine dose de mensonge et de ruse, autant dire de lâcheté?

On trahit par faiblesse, par haine, par amour; on trahit par ambition, par cupidité. On trahit un homme ou une femme, on trahit la foi jurée, on trahit un idéal. La définition de la trahison se ramènerait à ceci : nous trahissons notre meilleur nous-même.

Et toute abdication de notre loyauté envers nous-même est une trahison, et la plus grave, car elle autorise toutes les autres.

Le thème de Judas comprend toutes ces nuances : il n'en est aucune que l'on ne découvre en lui, ou qu'on ne soit autorisé à lui attribuer; cette trahison englobe toutes les trahisons; étant la plus inexplicable, elle les explique toutes. Elle est un modèle de trahison, le plus extraordinaire si l'on admet l'[illegible] des conséquences, et la valeur de l'acte, un modèle d'une perfection typique, absolue, et telle qu'il y faut toujours revenir comme à ces mythes dont vivent aujourd'hui encore nos arts plastiques.

Imaginez qu'un artiste ardent, audacieux, épris d'intensité, ait été séduit par un cas aussi rare, qu'il se soit plu à faire revivre cette trahison merveilleuse, à en faire briller sous une clarté violente les multiples aspects, et qu'il nous livre vivante,

monstrueuse, avec ses contradictions, sa logique effroyable, son enthousiasme, son orgueil, l'image de l'âme félone... voilà le livre de Léonid Andréief.

Livre singulier, est-il besoin de le dire, et qui ne sera justement apprécié que par les esprits curieux de subtile tératologie psychologique; livre étrange, et d'autant plus que, bien loin de redouter la bizarrerie, Léonid Andréief l'affectionne, semblable à tant d'écrivains russes qui nous révélèrent si souvent leur goût de l'anormal et de la psychopathie.

*
* *

Son Judas est inquiétant à souhait, secret avec des élans de sincérité, prudent et tortueux avec des accès de franchise téméraire; il est la ruse, et en même temps la violence; il semble voué au mal, et une sorte de génie intérieur le hausse perpétuellement vers l'héroïsme. Il est énigmatique; il est en pleine lumière, et cependant il y a sur lui trop d'ombre pour que nous ne soyons pas curieux de cette nuit, anxieux, un peu effrayés devant le mystère menaçant.

Son visage, son allure annoncent le désordre, et comme on dit aujourd'hui les tares de son esprit : en bon psychologue de notre temps, Léonid Andréief n'a pas manqué d'observer les symptômes physiques du mal moral; sa description, qui est d'un peintre, pourrait être d'un neurologue ou d'un médecin-aliéniste :

Dépourvu d'embonpoint, il était d'assez haute stature, à peu près de la taille de Jésus, lequel, par l'effet de l'habitude qu'il avait prise de méditer en marchant, tenait le dos un peu voûté et semblait plus petit qu'il n'était en réalité. Judas, on le voyait, ne manquait pas de force, et pourtant, on ne sait pourquoi, il affectait l'allure d'un être débile et maladif. Sa voix également changeait selon ses caprices; tantôt elle résonnait, virile et sonore, tantôt elle glapissait, aigrelette, criarde comme celle d'une vieille qui invective son mari. Souvent ses auditeurs éprouvaient comme l'envie vague d'aracher de leurs oreilles les paroles de Judas, qui s'y plantaient telles des échardes épineuses à demi pourries. Ses cheveux roux et courts ne cachaient pas la forme étrange et extraordinaire du crâne, nettement partagé en quatre à partir de la nuque, comme par un double coup de glaive. Cette disposition inspirait de la méfiance, de l'inquiétude même à ceux qui la remarquaient; sous un crâne pareil, il ne pouvait y avoir d'harmonie ni de paix; sous un crâne pareil devait retentir sans cesse le fracas des batailles sanglantes et féroces. Le visage de Judas aussi était inégal : l'une des moitiés montrait un œil noir et vigilant, vivait, remuait, se plissait volontiers en innombrables petites rides tourmentées. L'autre, dépourvue de sillons, lisse, plate, pétrifiée, semblait morte; quoiqu'elle fût de même grandeur que la première, l'œil aveugle qui s'écarquillait sous la paupière la faisait paraître énorme. Recouvert d'une taie blanchâtre, cet œil ne se fermait ni jour ni nuit et accueillait de la même manière les ténèbres et la clarté; mais — était-ce parce que l'autre était extraordinairement vivant et rusé? — on avait peine à croire à la complète cécité de cet organe. Lorsque l'Iscariote, dans un accès d'émotion ou d'humilité, fermait son œil sain, et hochait la tête, l'œil mort suivait les mouvements de la face et regardait en silence. Alors les gens les moins perspicaces eux-mêmes comprenaient que rien de bon ne pouvait venir d'une telle créature...

Telle est la manière de Léonid Andréief, telle est cette analyse qui ne sépare pas le corps de l'esprit, qui les évoque perpétuellement mêlés, indissolubles, qui s'accroche à tous les traits saillants d'une personnalité, les enregistre, nous en indique la signification, avec une hâte précise, dans un désordre que nous ne songeons pas à incriminer, tant il y a de sincérité dans cette méthode, ou cette absence de méthode, tant il y a de vie intense et effrayante, dans ce spectacle que l'on nous oblige à considérer avec minutie.

Est-ce là du réalisme? Nous voyons bien, en tout cas, qu'il n'y a là nulle facile exagération, nulle recherche de l'effet artificiel, du pittoresque ou de l'horrible; rien qui ressemble là aux caricatures mises jadis en honneur par le romantisme. Reconnaissons cet art un peu chaotique, dédaigneux de l'harmonie extérieure des lignes, frénétique, et si prodigieusement sensible, que les meilleurs écrivains russes nous ont appris à connaître depuis Dostoievski.

Judas aime-t-il le Christ?

Les disciples, qui sont pleins de méfiance, et, sauf Thomas, évitent la compagnie de l'Iscariote, les disciples en doutent; mais tout le récit est conduit de façon à nous suggérer, lentement, invinciblement, qu'ils se trompent.

Et voici la grande nouveauté de l'invention de Léonid Andréief; il ne rabaisse pas Judas; il a bien vu que la trahison ne nous intéresserait pas si elle se manigançait dans des régions trop basses; le crime ne prend toute sa valeur psychologique que s'il s'épanouit assez haut dans l'ordre humain; à une certaine altitude seulement le crime développe toute son horrible ampleur et nous épouvante vraiment d'une sorte d'infernale majesté... Qu'on m'entende bien : Léonid Andréief n'ajoute point un essai de réhabilitation de Judas à tous ceux que signale l'histoire; il ne compte pas davantage nous étonner par un contraste à la Hugo; il étudie une trahison, et entend donner à ce cas extraordinaire le maximum de signification.

Et c'est pourquoi nous sommes à peine invités à nous souvenir des motifs les plus bas qu'invoque la

tradition : le lucre intervient à peine, et n'est plus qu'un symbole dans la narration de Léonid Andréief; et si la rancune n'en est pas exclue, nous allons voir de quelle sorte de rancune il s'agit.

Judas est, à certains égards, et au sens médical du mot, un anormal; et quand on nous dit qu'il est fils d'un bouc, c'est une façon biblique d'exprimer la lourdeur d'un déplorable atavisme.

Mais Léonid Andréief ne commet pas la faute d'avilir du même coup le brûlant génie de l'Iscariote; une flamme humaine, haute et violente, résiste aux pires défaillances de la nature; ce feu intérieur explique toute la conduite de Judas.

Une âme passionnée, et un esprit profond, voilà le traître. Parmi les esprits simples et les dévouements modestes des autres disciples, il passe, non point seulement méconnu, incompris, mais si différent qu'aucune communication n'est possible entre ces êtres trop profondément inégaux : il voit ce qu'ils ne voient point; il entend ce qu'ils n'entendent point. Il supporte mal les affronts; son orgueil blessé n'a que du mépris pour des compagnons si évidemment inférieurs; il ne saurait leur en vouloir ni reconnaître en eux des adversaires dignes de lui; sa haine vise plus haut : elle l'égale au souverain Maître.

Sa haine? Son amour? Deux aspects d'une même passion, qui ne saurait se contenter d'une expression médiocre.

Judas aime le Christ d'un amour farouche, intelligent et jaloux; intelligent, voilà ce qui est grave : Judas devine, comprend, prévoit, et souffre et s'indigne de la vulgarité qui entoure le Maître; il souffre et s'indigne de n'être point distingué pour son intelligence et sa prescience; il est une intelligence humiliée, et qui ne voit point le prix de la candeur aimante.

Quelle n'est point sa hauteur dans ses colloques avec Pierre, ce butor, avec Thomas, ce niais, avec les autres disciples, qu'il juge indignes de leur mission, faibles, sots et lâches!

Quelle n'est point l'ardeur de sa supplication lorsqu'il contemple le Christ, la violence son élan lorsqu'il parle de lui :

[illegible] Judas, mais avec ceux qui ne L'aiment pas? Jean lui a offert un lézard; moi je lui [illegible] blocs de rochers; moi, pour lui plaire, j'aurais retourné une montagne. [illegible] autour du cou comme un collier! Qu'est-ce qu'une [illegible] ler avec les pieds! Je lui aurais donné Judas, le beau, le v[illegible]illant Judas. Et maintenant Il va périr, et Judas pé[illegible]ri[illegible] avec Lui!

— Tu dis des choses bizarres, mon ami.

— [illegible] figuier desséché qu'il faut abattre avec la cognée », voilà ce qu'Il a dit de moi, de moi! Pourquoi ne m'abat-il point? Il n'ose pas, Thomas. Je le sais. Il a peur de Judas. Il se cache du beau, du fort, du vaillant Judas. Il aime les imbéciles, les traîtres, les menteurs. Tu es un menteur, Thomas, t'en doutes-tu?

Thomas redoute cette dialectique pressante, forcenée, qu'il n'entend point. Et Judas marche au crime, avec décision, avec des hésitations, — ainsi quand il tente d'armer les disciples et leur apporte des épées volées pour qu'ils défendent le Christ. Car son intelligence déliée, pratique, n'admet pas le sublime détachement du Maître et ne cesse de s'agiter parmi les intérêts terrestres...

Jésus livré, condamné, Judas rôde autour des supplices; tous les coups retentissent dans sa chair; il assiste aux scènes de torture, partage la souffrance du crucifié; il est enfin le compagnon du Christ, le serviteur et l'associé de cette gloire divine... Et quand il rejoint les disciples, c'est en maître à son tour qu'il repousse leur sarcasmes, qu'il célèbre le Christ, et flagelle leurs attitudes apeurées, leur placidité de gens désolés sans doute, mais incapables de se soustraire aux menus soucis de la vie quotidienne.

Et cependant que les disciples mangent et dorment, Judas va se pendre... Bien entendu, c'est trahir l'histoire de ce traître, si fortement rapportée par Léonid Andréief, que d'en esquisser, comme je le fais, un résumé; il faut suivre la ligne sinueuse de ce drame, les alternatives de tendresse, — car Judas est capable aussi de tendresse, d'une affection prévenante, douce, silencieuse — et de révolte, les sursauts terribles d'un amour orgueilleux, les tentations de l'esprit, l'effroyable ironie des discours de l'Iscariote... il faut goûter ce drame, et cet art, et ces inquiétudes qui demeurent en nous, et nous poursuivent, et nous harcèlent, et tout ce grand mystère du bien et du mal, de la vie, de la mort, et de la destinée, qui ne cessera jamais d'écraser l'intelligence humaine...

*
* *

Vous souvient-il du poème de Léon Dierx?

[illegible]

Le récit que Léonid Andréief intitule Lazare, et que son traducteur nous offre à la suite de Judas Iscariote, est comme une amplification du poème

français : amplification d'une rapidité tragique, si impressionnante que l'on jugera peut-être ce second récit plus parfait que le premier.

Un seul thème surgit ici, et se développe linéairement, sans un retour, ni aucun fléchissement ; on citerait peu d'ouvrages qui emportent ainsi le lecteur, d'un mouvement implacable et continu, pour le laisser tremblant au bord même des ténèbres.

Rappelé au nombre des vivants, Lazare porte cependant tous les stigmates du tombeau ; il est toujours le

Blafard ressuscité qu'avaient mordu les vers

entrevu par le poète : Léonid Andréief ne craint pas d'insister et d'infliger à son héros ces traits de réalité qui sont le nécessaire contre-poids du merveilleux en une aventure légendaire.

Mais où il faut admirer la virtuosité du conteur russe, c'est quand il nous décrit la vie décolorée du ressuscité, et son passage parmi les sociétés humaines que son regard glace, immobilise, et précipite à la mort. Ayant entrevu l'au-delà, Lazare ne saurait plus trouver à la vie qu'un goût de cendre : ayant éprouvé l'infini, quel intérêt pourrait-il prendre à nos soucis, à nos passions, à nos chagrins? Le sage lui-même ne résiste point au contact de ce désenchantement prodigieux.

Le sage sentit que la connaissance de l'épouvantable n'est pas l'épouvante elle-même, que la vision de la mort n'est pas non plus la mort. Et il comprit que la sagesse et la stupidité sont égales devant l'Infini, car l'Infini les ignore. Et toute barrière disparut entre la science et l'ignorance, entre la vérité et le mensonge, entre le bas et le haut, et la pensée informe et ballotée du sage resta suspendue dans le vide. Alors il prit entre ses mains sa tête grise et poussa un cri furieux :

— Je ne peux plus penser! Je ne peux plus penser!

Un seul homme échappe à cette contagion du néant que répand le regard du ressuscité ; il en subit d'abord le vertige, s'enivre même de la suavité terrible qu'il découvre dans l'appel de ces yeux auréolés du cerne de la mort... Il se ressaisit toutefois parce que des millions de vivants lui prêtent une force surhumaine, et qu'il leur doit compte de sa résistance et de son triomphe. L'empereur Auguste continue de vivre après avoir rencontré Lazare ; il n'ose le faire tuer, mais fait brûler au fer rouge ces prunelles empoisonnées : Lazare mourra seul, abandonné des siens, délaissé même par sa sœur.

L'humanité périssable est si faible, sa vie même est une si fragile illusion, que les hommes se dessèchent, et que le mirage s'évanouit à la simple apparition de l'unique vérité certaine... Léonid Andréief nous le rappelle en visionnaire, en poète, parfois en grand poète.

LUCIEN MAURY

THÉATRES

Odéon : *Psyché*, tragédie-ballet en cinq actes, de MM. de PIERRE CORNEILLE et QUINAULT, musique de LULLY, reconstituée par M. JULIEN TIERSOT.

Théâtre Antoine : *La Force de mentir*, pièce en trois actes de MM. TRISTAN BERNARD et MARCHER. — *La Tontine*, pièce en deux actes, de MM. ARMONT et GERBIDON.

Il me souvient d'avoir vu, voici nombre d'années, quand j'étudiais au quartier latin, une représentation de *Psyché* à l'Odéon de Porel. C'était simple et charmant, cette fable antique, traitée dans le goût du XVIIe siècle, et qui gardait ou plutôt reprenait à nos yeux l'éternelle fraîcheur du mythe grec. Je vois encore la scène exquise de l'aveu, au troisième acte. Je ne sais plus qui était Psyché; l'Amour, c'était Mlle Cerny, si alerte, si fine, et dont le jeune corps harmonieux évoquait vraiment l'allégresse d'Hellas. On pensait aux vers de Musset ;

Regrettez-vous le temps où le ciel sur la terre
Marchait et respirait dans un peuple de dieux ?

Je revois ce tableau, et j'entends encore les vers divins où l'ignorante Psyché révèle son émoi :

Je ne sais ce que c'est, mais je sais qu'il me charme,
Que je n'en conçois point d'alarme :
Plus j'ai les yeux sur vous, plus je m'en sens charmer ;
Tout ce que j'ai senti n'agissait point de même ;
Et je dirais que je vous aime,
Seigneur, si je savais ce que c'est que d'aimer...

Puis c'est la réponse de l'Amour, sa joie d'avoir éveillé cette âme, son accent de triomphe, — et ses exigences de vainqueur. Il est jaloux, non pas d'un rival certes, mais de toutes choses, parce qu'il n'est rien qui ne lui prenne un peu de sa Psyché ou à quoi sa Psyché ne livre un peu d'elle-même :

Je le suis, ma Psyché, de toute la nature :
Les rayons du soleil vous baisent trop souvent ;
Vos cheveux souffrent trop la caresse du vent :
Dès qu'il les flatte, j'en murmure ;
L'air même que vous respirez
Avec trop de plaisir passe par votre bouche :
Votre habit de trop près vous touche ;
Et sitôt que vous soupirez,
Je ne sais quoi qui m'effarouche
Craint parmi vos soupirs des soupirs égarés.

Nous l'avons entendue de nouveau, cette musique exquise et précise, au rythme si pur et si sûr. Mais c'était, cette fois, dans un noble décor dix-septième siècle : Psyché était une princesse et portait une robe d'or ; l'Amour était en marquis ; et la magnificence de Versailles encadre leur aventure. Nous devons être reconnaissants à M. Antoine d'avoir reconstitué pour nous ce spectacle royal, qui nous rend une époque et avec elle la notion d'une beauté perdue. On ne saurait rien

trouver, en effet, où s'exprimât avec plus de grandeur et une plus parfaite harmonie le goût du siècle, que l'œuvre à laquelle collaborèrent, pour le plaisir de Louis XIV, Molière, Corneille, Quinault et Lulli. *Psyché* est une sorte de compromis ou de transition entre notre tragédie et notre opéra du XVIIe siècle. « On ne croyait pas alors », nous dit Voltaire, « que les Français pussent jamais soutenir trois heures de musique, et qu'une tragédie toute chantée pût réussir. On pensait que le comble de la perfection est une tragédie déclamée, avec des chants et des danses dans les intermèdes... Depuis la mort du cardinal Mazarin, on n'avait donc donné que des pièces à machines avec des divertissements en musique, tels qu'*Andromède* et *La Toison d'Or*. On voulut donner au roi et à la cour, pour l'hiver de 1670, un divertissement dans ce goût, et y ajouter des danses. » C'est donc ainsi qu'il convient de revoir, cette « tragédie-ballet », dans les conditions mêmes où Molière l'a conçue, en s'attachant avant tout « aux beautés et à la pompe du spectacle ». M. Antoine devait être tenté par cette reconstitution. Il l'a merveilleusement réussie.

L'impression d'ensemble est celle d'une incomparable majesté et d'une merveilleuse ordonnance : le décor, les costumes, le langage, les sentiments, la musique et les danses, tout s'accorde à composer une beauté réglée, que de notre temps personne ne saurait plus atteindre, et que beaucoup ne peuvent même plus goûter. La représentation de l'Odéon a le grand mérite d'accuser ces caractères ; elle a peut-être le défaut de les exagérer. Le spectacle s'y déroule avec une telle ampleur, une telle dignité, que l'action, déjà un peu languissante en est toute ralentie. Mais elle dispose aussi de plus de loisir et de plus d'espace pour ouvrir comme un éventail et déployer heureusement, dans un cadre magnifique, le jeu délicat de ses subtilités, de ses nuances et de ses grâces.

Comme la Belle au bois dormant et le Cendrillon de Perrault, la Psyché de Corneille et de Molière est bien de son temps. Cette princesse très courtisée, indifférente d'abord, puis amoureuse, puis malheureuse et enfin triomphante, est une charmante jeune fille du XVIIe siècle, une sœur des plus délicates héroïnes de la tragédie. Aucun poète jamais n'a retracé avec plus de pénétration et de douceur que le vieux Corneille l'éveil de l'amour dans une âme innocente et fière. Cette fierté ensuite transforme le personnage dont la légende mythologique faisait un symbole de la curiosité. Psyché [illegible] revendique le droit de savoir parce qu'ayant enfin donné son cœur, elle veut être sûre que celui qu'elle aime et dont elle est aimée est digne de son amour. Ses sœurs ont éveillé en elle une inquiétude :

[illegible]

La perfide Aglaure a été plus loin : elle a suggéré l'idée des humiliations que peut entraîner cet amour anonyme et par conséquent irresponsable. Quelle curieuse idée, n'est-il pas vrai ? Nous voilà bien loin du mythe grec. Si le mystérieux amant devient infidèle,

[illegible]
Il va jusqu'à la violence,
[illegible]
Ou de ce changement, ou de cette insolence !

Psyché est ébranlée, et nous comprenons alors l'accent de sa supplication :

De grâce apprenez-moi tout l'excès de ma gloire.
[illegible]
J'ai rejeté les vœux de tant de rois.

Aglaure a touché juste en piquant au vif, chez sa jeune sœur, le sentiment de sa dignité. Cela est bien du temps, et plus précisément encore cela est bien cornélien.

Il y a ainsi, répandu sur toute l'œuvre, un air héroïque et galant qu'il est infiniment doux aujourd'hui de respirer, — et mélancolique aussi, car c'est l'air du passé. Le triomphe de cette représentation, c'est de nous l'avoir rendu. M. Antoine a montré une fois de plus, mais mieux que jamais peut-être, de quoi il était capable. Sa restitution est d'un artiste, non d'un érudit. Il eût été facile sans doute, et stérile, de s'attacher à la stricte authenticité, de nous montrer Vénus descendant du Ciel « dans une grande machine », de faire paraître Jupiter « en l'air sur son aigle », de réaliser enfin ce tableau final : « Deux grandes machines descendent aux deux côtés de Jupiter... Vénus, avec sa suite, monte dans l'une, l'Amour et Psyché dans l'autre, et tous ensemble remontent au Ciel. » M. Antoine a mieux aimé une vérité splendide qu'une exactitude douteuse. Il s'est affranchi des indications de Molière. Il a cherché les meilleurs moyens de réaliser dans la pièce et autour d'elle une parfaite harmonie

Nous avons donc vu, au 1er tableau, qui est le Prologue, non point « un lieu champêtre et, dans l'enfoncement, un rocher percé à jour, au travers duquel on voit la mer en éloignement », mais le grand parterre de Versailles, avec le château, dominant l'horizon sur [illegible] terrasse. De même, le décor du 1er acte représente, non pas « une grande ville, où l'on découvre des deux côtés des palais et des maisons de différents ordres d'architecture », mais

un coin du parc, délicieux de fraîcheur et d'ombre, avec sa fontaine, ses statues, ses lions de bronze... Et ensuite le désert où Psyché doit être exposée, ses « rochers affreux », sa « grotte effroyable », c'est encore un coin de parc, cirque de feuillage et rotonde de pierre, plongé, cette fois, dans une nuit funèbre qu'éclairent à peine des flammes brûlant dans des candélabres de bronze. Il est impossible de s'affranchir avec plus de liberté. Au 4e tableau, il était facile de remplacer la « cour magnifique, ornée de colonnes de lapis, enrichies de figures d'or, qui forment un palais pompeux et brillant » par le temple d'Apollon, avec sa colonnade circulaire de marbre rose et son beau groupe central ; plus facile encore, au 5e, de donner le bassin des Marmousets avec ses amours dorés, et la perspective des allées centrales, quand l'original indiquait : « Un autre palais magnifique, coupé dans le fond par un vestibule au travers duquel on voit un jardin superbe et charmant... » Après que l'Amour a révélé son identité, « le superbe jardin s'évanouit; Psyché demeure seule au milieu d'une vaste campagne, et sur le bord sauvage d'un grand fleuve où elle veut se précipiter. » Sans sortir du parc, il nous suffira du bassin de Neptune. Enfin, l'acte des enfers ne nous représente ni la mer « toute de feu, dont les flots sont dans une perpétuelle agitation », ni les « ruines enflammées », ni « au travers d'une gueule affreuse,... le palais infernal de Pluton ». Toute cette féerie mythologique est avantageusement remplacée par une grotte tapissée de mousse et parée de feuillage, au centre de laquelle des jets de fumée révèlent la présence d'un gouffre.

Je n'ai tant insisté sur les décors que pour faire saisir les procédés de M. Antoine et la liberté, l'originalité de sa reconstitution. Il nous a donné ainsi une *Psyché* plus « dix-septième siècle » et plus « Louis Quatorze » qu'elle ne fut en 1671, et il a eu raison, car il faut en 1914, toute une mise au point. Les costumes ont été conçus dans le même goût par MM. H.-G Ibels et G. de Feure qui ont habillé la mytologie tantôt selon les modes et tantôt selon la fantaisie du grand siècle. L'interprétation a été dirigée dans le même sens. Il nous suffira donc de la louer dans son ensemble, non sans détacher toutefois les deux protagonistes : Mlle Sylvie qui est une Psyché poétique, délicate et chantante, Mlle Andrée Méry qui a fait de l'Amour le plus charmant cavalier de toute la Cour.

* *

Quand paraîtront ces lignes, l'une des deux pièces qui composent le nouveau spectacle du Théâtre Antoine aura probablement disparu de l'affiche. On est confondu qu'un auteur aussi habile et aussi expérimenté que M. Tristan Bernard puisse prendre la responsabilité d'une œuvre comme celle qu'il a signée avec M. Marulier. *La force de mentir* est d'une déconcertante naïveté. Le général Bargeard vient d'épouser une jeune fille sans fortune. Il l'aime, elle l'admire. L'officier d'ordonnance a jugé ce mariage une faiblesse indigne de son chef; il a refusé d'y assister. Quand le couple vient en visite chez le père de ce singulier lieutenant, (un brave colonel ami intime du général), l'intransigeant garçon refuse de les voir et prend un prétexte pour s'en aller. Son père exige qu'il exprime des regrets à Mme Bargeard ; quelques minutes d'entretien suffisent à le retourner et à l'enflammer Quelques jours après, il est l'amant de la jeune femme. Le colonel s'y attendait, mais il en prend son parti, avec l'espoir que les amoureux sauront se cacher et que le général ignorera tout. Celui-ci, au préalable n'a pas manqué de nous développer ses idées sur la trahison conjugale. Tous les personnages, d'ailleurs, passent leur temps à nous développer leurs idées sur ce qui va arriver. C'est l'art des préparations, pratiqué d'une manière touchante et rudimentaire. Un jour ce général, à propos d'une inoffensive plaisanterie, voit sa femme troublée, nerveuse. Il s'étonne; elle se trouble davantage. Il lui prend les mains, la regarde en face; elle baisse la tête et répond, ou semble répondre : « Parfaitement ! » Aussitôt il sait tout; il sait même que le coupable est son officier d'ordonnance. Celui-ci lui offre sa vie, le supplie de la prendre et lui en offre le moyen. Il va charger son revolver d'ordonnance, et au cours d'une inspection le général examinant l'arme la lui déchargera en pleine poitrine. C'est très simple : on croira à un accident. Mais voici où est le comble. Les officiers rassemblés attendent le général. Ils causent. L'un d'eux dit qu'il a vu la mort de près. Quelle impression cela fait-il, la certitude que l'on va mourir tout à l'heure ? A cette question le lieutenant se lève : « Attendez ! je vais vous le dire. Je me représente très bien cet état d'esprit. » Et il l'analyse, le malheureux ! Il le détaille complaisamment, l'œil fixe, l'air inspiré. Ses camarades n'en reviennent pas. Le général entre. Les officiers alignés saluent. Le général parle à chacun d'eux, commençant par un bout. Naturellement l'officier d'ordonnance est à l'autre bout : il faut prolonger les effets. Son tour arrive. Vous imaginez la scène. Le général lui demande son arme, joue avec, la regarde, etc. etc., jusqu'à ce qu'enfin il se tire une balle au cœur. Après ce qu'avait débité le lieutenant, cet accident-là paraîtra plus vraisemblable que l'autre.

Vous pensez que la pièce est finie ? Non ; il restait encore une faute à commettre. Le général — j'aime-

rais qu'un médecin me dit en quoi pouvait bien consister exactement sa blessure — ne s'est pas manqué ; mais il a le temps de parler. Il explique au père, en présence du fils, qu'il a voulu sacrifier sa vie et conserver au pays celle d'un jeune officier de grand avenir. En même temps il exprime son désir que le lieutenant épouse sa veuve.

J'exprime en toute liberté mon sentiment sur cette pièce, parce que l'erreur, par son énormité même, ne compte pas. M. Tristan Bernard a fait ses preuves, et M. Marulier les fera peut-être. Il y a, au théâtre, de ces accidents qu'il serait intéressant d'expliquer.

L'interprétation se ressent de la faiblesse de l'ouvrage. M. Gémier, avec une sécheresse un peu monotone et un peu froide, reste le grand comédien qu'il est toujours et a trouvé quelques saisissantes expressions de physionomie. M. Paul Escoffier manque complètement de naturel dans le rôle du lieutenant Berthorin. Mme Germaine Dermoz est très gracieuse dans celui de la jeune femme du général.

La seconde pièce du spectacle, *La Tontine*, est aussi amusante que possible. Sur un fond caricatural de sentiments très humains, elle brode des fantaisies qui provoquent une franche gaîté. C'est, en son genre, une réussite parfaite.

Des marins ont mis jadis en commun une somme qui doit revenir, capital et intérêts compris, au dernier survivant. Cette somme est aujourd'hui assez ronde — plus de cent mille francs — et deux seuls des ayant droit survivent. Jérôme et Zéphyrin : quel sera le dernier? Leurs héritiers les soignent, les surveillent, les hypothèquent, etc. Vous devinez tout ce qu'on peut imaginer sur un thème si fécond. Jérôme est tenu à l'œil non seulement par son neveu Jean-Marie Ploudinec et la sœur d'icelui, Anne-Marie, mais encore par un turc, Bajazet, qui a fait une avance sur le vieillard. Un jour qu'il a failli être écrasé par l'auto d'une riche américaine, celui-ci se révolte sous l'influence du champagne qu'elle lui a fait boire, trompe la vigilance de ses cerbères et se sauve. Il va rejoindre son vieil ami Zéphyrin dont l'héritier présomptif, Félix Terrasson, l'accueille avec empressement, le cache dans sa maison, l'habille de neuf, lui prête de l'argent et lui fait mener la grande vie, dans le dessein machiavélique et le crimine l'espoir de le crever, comme dit Zéphyrin. Mais le gaillard est solide, et c'est Félix qui n'en peut plus. Il cache Jérôme, quand les Ploudinec viennent chez lui s'en informer. Anne-Marie, croyant la partie perdue, essaie de se faire épouser par Félix. Le marchand de tapis Bajazet, inquiet de la disparition de son « gage », arrive à son tour. Il ne manque plus que l'Américaine. La voici fort à propos. Elle propose aux héritiers de se substituer à eux, moyennant argent comptant. Ceux-ci acceptent et, comme Bajazet aussi est acquéreur, ils mettent les deux vieux aux enchères. C'est l'Américaine, vous le pensez bien, qui sera, enfin de compte, adjudicataire de la tontine. Elle emmène Jérôme et Zéphyrin, qui vont naviguer sur son yacht.

Ce n'est là, on le voit, qu'un joyeux vaudeville, mais avec des traits de bonne observation et des coins d'excellent réalisme. La boutique des Ploudinec par exemple, et cet intérieur ranci d'un vieux garçon, d'une vieille fille, est d'une vérité fort pittoresque. La pièce est admirablement jouée. M. Gémier a étoffé avec une bonhomie, une franchise et une verve incomparables son personnage de Jérôme ; M. Marcel Vallée a silhouetté de la manière la plus savoureuse celui de Zéphyrin. Le marchand de tapis, c'est M. Clasis, gras, lourd et levantin à souhait. Jean-Marie a dans M. Marcel Dumont un interprète qui rappelle les meilleures traditions du théâtre Antoine, comme fait aussi Mme Greyval dans le rôle d'Anne-Marie. Cette dernière création est même à retenir. Mlle Bordoni est un élégante, brillante, sémillante Américaine, aussi bonne que belle. Mlle Jeanne Fusier, en petite servante bretonne, semble échappée d'un album de Benjamin Rabier ; elle est bien amusante à voir, mais moins agréable à entendre : son baragouin est trop maniéré et on ne le comprend pas. Mais, je ne veux pas finir sur une réserve, même légère, l'éloge d'une interprétation tout entière excellente. La pièce de MM. Armont et Gerbidon aura la vie aussi dure que Jérôme et Zéphyrin.

Fabien Rey

LA VIE EN BLEU

Pâtés de carton.

Le vent mouillé de ce printemps semble avoir passé sur des ragoûts et des fritures, et la mode est aux propos culinaires

Les cent personnes notoires que l'on interroge toujours dès qu'il s'agit de quelque haut problème : tango, jupe-culotte, ou très moutarde, nous ont dit les plats qu'elles préféraient, et tel excellent romancier qui est venu aux nouilles, comme une enfant de Marie est venue au lieu, a dressé un splendide menu... de rêve.

Cela m'a fait songer aux repas que les écrivains ont servi dans leurs livres à leurs personnages.

Les héros et les héroïnes littéraires vivent pour nous : *Chanteclerc*, *Eugénie Grandet*, ou *Madame Bo-*

vary; *Rastignac*, *Julien Sorel*, *Dominique* ou le pharmacien *Homais* sont plus vivants et plus réels, et nous occupent davantage que la blanchisseuse ou le frotteur du coin.

J'ai voulu, bloqué au milieu de mes livres par les aigres bourrasques, savoir de quoi se nourissaient ces personnages, et je leur ai refait visite.

Chez tous les auteurs on n'est pas logé et nourri, et les plus scrupuleux des naturalistes, ceux qui ne nous ont pas fait grâce d'une heure en racontant une journée, omettent presque toujours, quand vient le soir, de servir le dîner.

Dans le vieil Homère, des bœufs entiers grésillent et rôtissent à chaque page. Miel, figues, raisins, laitages, eau pure, voilà les menus agrestes de Virgile. Horace était plus gourmand : derrière un fagot de vers il savait cacher une amphore de bon vin, et, dans Pétrone, des mets étranges et fastueux arrivent sur des plats d'or, enguirlandés de roses.

Chez Rabelais on mange ferme et l'on boit sec.

Le menu des *garces susdites* dans l'*Ile sonnante* se compose de pain bis, de rost, de poissons froids, d'œufs durs, de bœuf, de porc, d'oie, de riz, de pois verts au lard, de fruits et de vin blanc. Puis une diète formidable commence.

A part quelques repas de Saint-Amand et quelques beuveries de Faret dans les guinguettes du XVIIe siècle, à la Pomme de Pin ou à l'Ecu d'argent, au Petit Maure ou au Mouton Blanc, les héros et les héroïnes classiques de Corneille et de Racine ne se nourrissent jamais, et si le bon bourgeois de Molière proclame en tremblant qu'

« on vit de bonne soupe et non de beau langage... »

il ne nous dit point si c'est le potage printannier en maigre ou le potage à la vierge qu'il préfère.

La seule table dressée dans la littérature classique du XVIIe siècle est peu appétissante. Des hobereaux et des fats s'y régalent, au plus fort de l'été, de godiveaux brûlés, de poulets étiques et de lapins de choux, et c'est Nicolas Boileau qui a mis le couvert de ce *Repas Ridicule*.

*
* *

Les fades bergers du XVIIIe siècle ne sont pas mieux nourris : ils vivent d'amour et d'eau claire, et on se nourrit encore très mal chez Châteaubriand, chez Lamartine, et chez Alfred de Vigny, qui lui-même ne fut jamais surpris à table.

De Paris à Jérusalem, M. de Châteaubriand mange un peu de pain toujours sec, quelques figues, du chevreau rôti, et il boit dans le creux de ses mains l'eau des fleuves historiques. Lamartine offre à *Graziella* des fruits, du miel, une grappe de muscats, mais on ne commence à souper qu'en 1830 avec ce mauvais garçon divin que fut Musset.

Hugo, qui mangeait comme un Bourbon, a mal nourri ses personnages; Gautier, qui réussissait le rizotto comme un cuisinier napolitain, a servi un medianoche à *Mlle de Maupin* et quelques maigres repas au *Capitaine Fracasse*; Balzac ne savait faire que le café, mais on dîne chez Flaubert. Il y a un énorme banquet servi pour la noce d'*Emma Bovary*, un aristocratique dîner au château de la Vaubeyssard, et des déjeuners tristes et des soupers fins dans l'*Education sentimentale*, sans parler du repas des mercenaires de *Salammbô* qui mangent des oiseaux à la sauce verte, des escargots au cumin sur des plats d'ambre jaune, des paons avec leurs plumes, des hérissons au garum, des cigales frites, des poires confites, des gigots de chamelle et de buffle, des antilopes avec leurs cornes, des moutons entiers cuits au vin doux, le tout débordant de saumure, de truffes et d'assa-fœtida !

Les personnages merveilleusement vivants de Maupassant ont de grands appétits. Dans les élégantes salles à manger, ils commencent leur dîner par « des huîtres d'Ostende semblables à de petites oreilles enfermées en des coquilles, et fondant entre le palais et la langue ainsi que des bonbons salés... »

Partout, le fumet des bécasses et des grands vins monte des phrases.

Chez Zola, les personnages sont largement nourris; on râcle les plats, chez *Gervaise* dans l'*Assommoir*; on mange des truffes chez *Nana*, et la soupe et le bœuf fument sur toutes les tables.

Les héros de M. Anatole France sont gourmands, et l'odeur de l'oie grasse embaume la *Rôtisserie de la Reine Pédauque*, et Monsieur l'*Abbé Coignard* estime comme il convient un tout jeune poulet et une vieille bouteille.

Jules Vallès a dit la mélancolie de ces pauvres repas où l'on mange « des choses dans des assiettes », et c'est assurément les tristes personnages de J.-K. Huysmans qui avalent en rechignant les nourritures les moins appétissantes de la littérature.

Dès qu'il s'agit de cuisine, Huysmans apparaît comme un mastroquet redoutable, un affligeant gargotier qui sert à des célibataires résignés après « *un potage que le garçon apporte, en y lavant, tous les soirs, un pouce* », « *dans une quotidienne sauce rousse des tronçons filandreux d'un aloyau sans suc.* »

D'étranges fricots se figent sur les assiettes, le rosbif est *fallacieux et coriace*, il faut avoir recours à la moutarde « *pour masquer le goût faisandé des viandes et attiser la froide lessive des sauces* », *la faim rabrouée par les graillonnants effluves de la pièce*, se refuse *à entamer des viandes insipides encore affadies*

par les cataplasmes des chicorées et des épinards. »

Les légumes ne sont pas meilleurs, les lentilles ont l'air mortes, *tuées par de l'insecticide*, et le jus des anciens pruneaux qui sent le moisi est « *à la fois aquatique et tombal.* »

Il faut ajouter à toutes ces misères que dans la gargote où Huysmans conduit *M. Folantin*, des courants d'air glacent les pieds toujours mouillés des clients.

Ah ! les durs fricots, les décevantes ratatouilles, et comme l'on songe, en sortant de chez l'auteur de *A Vau-l'Eau*, aux grands traiteurs de la littérature !

LÉO LARGUIER.

Chronique de l'Étranger

LA DANSE A L'ÉGLISE

C'est un fait indéniable — écrit M. Amerigo Scarlatti dans la *Minerva* — qu'au moyen âge les fêtes populaires envahissaient jusqu'aux endroits sacrés, qu'on dansait dans les églises, et que ces danses dégénéraient parfois en vraies ripailles. Evidemment, il s'agissait là d'abus que l'église a toujours condamnés, et qu'elle a fini par enrayer. Au contraire, la danse décente et esthétique était non seulement tolérée par l'église dans les temples mêmes, mais encore elle était favorisée par elle de sorte que, jusqu'à une époque assez récente, des danses sacrées spéciales étaient en usage dans les églises catholiques du monde entier, et que, dans certains pays, cette coutume n'est pas encore tout à fait abolie.

Il est impossible de constater dans quelle mesure les [illegible] dans les cérémonies religieuses, car c'est à peine dans quelques passages de Tertullien, de Saint Basile et de Saint Augustin qu'on trouve mentionné l'emploi de la danse comme forme admise du culte ; il est toutefois certain que depuis les premiers temps cette habitude devait être fort répandue et tenace, puisqu'elle a pu se main- [illegible]

C'est particulièrement en Espagne et dans les régions [illegible] la plus naturelle de manifester le tempérament qui lui [illegible] dérivent toutes d'anciennes danses grecques, dont elles [illegible]

Les danses espagnoles, considérées de ce point de vue, jettent beaucoup de lumière sur le caractère du peuple espagnol : elles sont pour lui quelque chose de plus qu'un simple divertissement et forment un des rites les plus essentiels, par où s'exprime le rythme même de sa vie. La danse, restée en Espagne à peu près ce qu'elle était au temps des Romains, quand la renommée des petites danseuses de Cadix (*gaditanae*), qui déjà alors s'exhibaient avec leurs castagnettes, *les betica crusmata* de Martial, n'avait point d'égale — la danse est aujourd'hui encore pour les Espagnols ce qu'elle était pour les Grecs ; une pantomime.

Le caractère spécial des danses espagnoles fait qu'on y trouve *la imitación de las palabras por los gestos y la espresión corporal de los sentimentos* ; ce sont les seules danses où apparaisse vraiment *toda la escala de las pasiones humanas*, et on conçoit que les spectateurs, comme c'était précisément le cas dans la Grèce antique, soient forcés d'y prendre une part active, en battant des mains et en excitant les danseurs par des *Olé! Olé!* continuels. L'auteur ajoute que si la danse en Espagne n'a pas dégénéré et sombré dans la trivialité et l'indécence, cela tient au tempérament spécial du peuple espagnol, et surtout à son sentiment de dignité très développé et au grand respect qu'il a de lui-même. Sous la plume de M. Havelock Ellis, l'expression : *el pais de las castanuelas*, dont les étrangers se servent couramment pour désigner l'Espagne, est donc loin d'avoir un sens méprisant. A l'aide des castagnettes, affirme cet auteur, l'Espagnol peut exprimer les sentiments les plus élevés, y compris le patriotisme. Jamais, paraît-il, les danseuses espagnoles les plus célèbres — la Guerrero, la Otéro, la Tortajada — ne soulèvent à l'étranger un tel enthousiasme que quand leurs castagnettes battent la mesure du chant :

[illegible]

Après cela on ne s'étonnera pas de ce que le même auteur raconte sur les danses religieuses conservées en Espagne. Quand la *gitanilla* de Cervantès arrive à Madrid, son premier soin est de se rendre à Notre Dame et d'y exécuter une danse en l'honneur de la Vierge. Une bulle du pape Eugène IV avait en 1439 autorisé cette coutume, et les pèlerins de Monserrat en profitaient largement, chantant et dansant au cours de leurs veillées, dans ce célèbre sanctuaire de la Madone. Au XVIe siècle, Saint-Thomas de Villanova, évêque de Valence, encouragea et fit refleurir les danses religieuses [illegible] dans ces trois villes, ces danses jouirent d'un grand succès [illegible] dans la cathédrale de Séville, certains jours de fête, [illegible] du XV siècle et [illegible] exécutent la danse [illegible]

Je ne dis pas, observe M. Amerigo Scarlatti, si ces [illegible] peut-être passer pour une continuation des danses grecques, mais je ne peux m'empêcher de trouver que l'auteur cité, insistant sur les analogies qui

existent entre les danses espagnoles et les danses grecques, a négligé de faire ressortir l'influence que sans aucun doute a dû avoir sur les danses espagnoles la longue domination arabe. Nous savons, en effet, qu'au cours des siècles passés, dans certaines cérémonies, les moines espagnols exécutaient dans les églises une danse sacrée très ressemblante à celle qui aujourd'hui encore est en usage chez les moines mahométans, et nous savons également qu'en 1495 le cardinal Ximenes, archevêque de Tolède, remit en honneur dans son diocèse certaines danses anciennes à la mode arabe, introduites au XVIIe siècle par Isidore, évêque de Séville, et qu'on dansait dans la nef principale de l'église dans l'espace compris entre le maître-autel et le chœur.

Au Mexique, le christianisme put facilement être accueilli par les Aztèques grâce précisément à des danses du même genre qui leurs étaient enseignées par les missionnaires espagnols.

Les Aztèques, observe M. Arnold van Genepp dans une de ses études ethographiques (*Religions, mœurs et légendes*), ne pouvaient concevoir aucune forme de prière qui ne fût exprimée par la danse : la danse, tout comme chez les anciens Egyptiens, constituait chez eux une partie essentielle du culte religieux. Aujourd'hui encore, dans la petite ville mexicaine de Perangaritutivo, en une église où se trouve un Christ réputé miraculeux, on exécute certaines danses sacrées, nommées *Matachines*, mais encore ces danses, quoique d'origine espagnole, à en juger par la description détaillée qu'en donne M. van Genepp, ressemblent beaucoup plus aux danses hystériques des santons mahométans qu'aux danses esthétiques de la Grèce antique. Et l'auteur cité de conclure : « il n'est pas un marchand qui se risquerait à commencer sa journée sans avoir été faire son tour de danse devant le Crucifix ! »

Quoique tombées en désuétude depuis un temps plus ou moins long, les danses religieuses étaient connues de toutes les nations européennes.

Ainsi, au Portugal, les jours de processions religieuses, on érigeait de grands mâts, surnommés *Mayos* ou encore *Arboles des Enamorados*, devant lesquels la procession devait s'arrêter et les fidèles exécuter une danse spéciale. Dans une description qu'il nous laissa de son voyage à Lisbonne, Ottavio Accoramboni, évêque de Jossambrone, se fait l'apologiste de cette coutume. En France on trouve une habitude analogue à Aix, où en 1442, le bon roi René d'Anjou organisa d'une façon semblable la procession annuelle du *Corpus Domini*, et composa lui-même la musique pour la danse à laquelle, parées de leurs plus beaux atours, prenaient part les plus nobles dames de la ville. Cette procession, reconstituée dans toute son ancienne splendeur, eut lieu pour la dernière fois en 1805, en l'honneur de Pauline Bonaparte-Borghèse. Le père jésuite Menestrier, dans son traité *Des ballets anciens et modernes* (Paris, 1682), parle de chanoines qui, dans diverses cathédrales françaises, conduisent à Pâques des rondes d'enfants, et il raconte que, le jour de la fête de Saint-Marcel, les prêtres et les citoyens de Limoges dansent autour de l'église dédiée à ce saint, en chantant :

« Sant Marciau, pregar per nous,
Li nous espungaren per lous.

En Hollande sont restées fameuses les danses par lesquelles, aux environs de Maestricht, on célébrait jadis tous les événements religieux de la vie humaine : baptême, confirmation, mariage et extrême-onction, jusqu'à la prise de voile des religieuses et à la première messe des prêtres. En Allemagne aussi les danses sacrées étaient très répandues. Un évêque, propriétaire de vastes domaines situés au bord de la Baltique, voulant en céder une partie à des paysans, leur promit de leur en donner tout ce qu'ayant réuni leurs familles, ils pourraient entourer, se tenant par les mains et dansant une danse rituelle. La parenté de ces paysans devait être très nombreuse, puisque le terrain que de cette façon ils réussirent à obtenir fut si vaste que dans la suite on put y construire une ville, laquelle, en souvenir de son origine, reçut le nom de Dantzig. Une curieuse procession dansante qui, instituée il y a deux mille ans, continue encore d'être exécutée à Echternach, dans le Grand-Duché du Luxembourg, y fait chaque année accourir de nombreux fidèles, venus de l'Allemagne, de la Belgique et de la France. A la suite d'un vœu, tout le trajet considérable de cette procession, dite *Springprocession*, doit être accompli en dansant sans arrêt une danse spéciale, plutôt lente et qui consiste en trois pas en avant et deux pas en arrière, le tout suivi d'un petit saut, d'où le nom de la procession, et celui de « saints sautillants » donné aux pèlerins-danseurs. Ceux-ci sont accompagnés par d'autres fidèles qui de leur côté ne cessent de psalmodier une espèce de mélopée fort ancienne composée sur quatre notes : « Adam a sept filles à marier; il leur cherche sept jouvenceaux »... Le cortège, qui se déroule sur une longueur de plusieurs kilomètres, comporte nombre d'orchestres venus des pays avoisinants, et dont les musiques se confondent en une cacophonie assourdissante ! La procession est suivie par le clergé et les évêques en apparat, et quand finalement elle a atteint l'église de Saint-Willibrod, en l'honneur de qui elle fut instituée, les pèlerins doivent encore, toujours en dansant, faire l'ascension des soixante-quatorze marches d'un raide escalier, traverser en dansant la nef, et faire en dansant le tour du reliquaire du saint. Après quoi seulement, le cortège se disperse et les danseurs tombent exténués sur l'herbe des prés environnants, satisfaits des six mille sauts exécutés et du vœu accompli. Quiconque ne se sent pas de taille à hasarder personnellement cet exploit, peut, moyennant un mark ou deux, faire danser pour lui un pauvre !

Les processions dansantes et les danses religieuses dans les églises furent jadis aussi très répandues en Italie. Dans la basilique de Lorette, le 3 janvier 1610, à l'occasion de la béatification de saint Ignace de Loyola, fut représentée une grande action chorégraphique, et dans de nombreuses églises de bourgs et de villages italiens, les danses sacrées se maintinrent jusqu'à l'époque moderne. A Fiorenzuala d'Arda, dans le duché de Parme, le jour de la fête de saint Fiorenzo, la foule accourait à la Chiesa Maggiore pour assister au spec-

tacle nommé *Balle del Bifolco*. Ce devait être, en effet, un spectacle peu commun.

Un jeune paysan, choisi parmi les plus beaux, luxueusement vêtu, des rubans de toutes les couleurs aux genoux, aux bras et au chapeau, sautait sur une grande table préparée au milieu de la place : cette table ensuite était portée à l'église, et là-bas, devant le maître-autel, le jeune homme exécutait sur elle une danse *ad libitum*, avec accompagnement approprié de tambourins et de clochettes, et au grand enthousiasme de la ville entière.

Je pourrais multiplier les exemples, termine M. Amerigo Scarlatti, mais ceux que j'ai donnés me semblent être plus que suffisants pour prouver ce que j'avais avancé; j'ajouterai seulement que très probablement vivent encore en Piémont des personnes nobles devenues à présent de vénérables vieillards qui, dans leur première jeunesse ayant été pages du roi Charles-Albert, se souviendront d'avoir dansé aux cérémonies religieuses dans la chapelle royale de Santa-Sidone, à Turin, comme ce fut l'usage tant que dura le corps des pages royaux supprimé par Victor-Emmanuel II; de même, d'autres vieillards se rappelleront les danses sacrées exécutées par des jeunes gens à l'église Saint-Ignace de Rome à l'époque où on y couronnait « l'Empereur de la doctrine chrétienne », avec une grande pompe et au milieu de cérémonies chorégraphiques dont il ne subsiste plus que de rares vestiges.

L'AGE DE LA TERRE

Quel âge a la terre?

Divers savants ont affronté le problème; les diverses solutions se trouvent récapitulées dans un article publié récemment par la revue italienne *Scientia*.

La méthode la plus ancienne est basée sur le mesurage de la durée des époques géologiques à l'aide de la comparaison de l'épaisseur des couches correspondantes avec celle des dépôts alluviaux dans les vallées, les embouchures de rivières, etc... dont nous connaissons la période de formation. Cette méthode présume que la rapidité de la dénudation et de l'accumulation n'a pas varié au cours des époques géologiques, hypothèse dont nous ne sommes pas en mesure de vérifier l'exactitude. Il se peut qu'autrefois la radiation solaire ait été plus intense qu'actuellement, les vents plus violents, les pluies plus abondantes, les cours d'eau plus rapides, la force des vagues plus grande; mais il est également possible que l'intensité moyenne de ces facteurs n'ait pas subi de changement. Avec cette méthode, sir A. Giekie est arrivé à la conclusion que depuis le commencement de l'époque paléozoïque se sont écoulés non moins de 100 millions d'années.

Par une curieuse coïncidence, ce chiffre est identique à celui obtenu par Lord Kelvin avec une méthode toute différente. L'illustre physicien anglais part de la présupposition qu'au moment où la terre s'est solidifiée, sa température, depuis le centre jusqu'à la surface, était uniforme.

Diminuant d'abord rapidement, et dans la suite plus lentement, la température de la croûte terrestre atteignit finalement sa valeur actuelle. Les formules de la thermodynamique nous permettent de calculer la durée de cette évolution : Lord Kelvin a obtenu le chiffre de 100 millions d'années.

La découverte de la radioactivité a sapé les bases de cette méthode. Nous ne pouvons plus parler du refroidissement de la croûte terrestre, sans tenir compte de la chaleur développée par la décomposition des substances radioactives que contient cette croûte.

Le professeur Joly a eu recours à une troisième méthode, basée sur le mesurage de la salure des eaux marines. Il suppose que le chlorure de sodium dissous dans l'eau des océans provient des terres émergées, dont il aurait été détaché lentement par les pluies. Supposant qu'à l'origine l'eau marine était douce, il est facile de calculer quand a commencé l'afflux du sel. Avec cette méthode, Joly obtint 95 millions d'années, E. Von Romer, 160 millions. La différence ne doit pas nous surprendre. Des deux données fondamentales du calcul, l'une — la quantité de sel existant dans les océans — peut être déterminée avec une exactitude suffisante; quant à l'autre — la quantité de sel que les fleuves soustraient aux continents — il existe au contraire des incertitudes.

Passons à la méthode fondée sur la désintégration des substances radioactives. On a constaté que certaines eaux minérales et diverses roches contenaient de l'hélium. Et on a observé que la proportion entre la quantité d'hélium et celle des substances radioactives (« le coefficient de l'hélium ») augmentait avec l'âge géologique de la roche. Malheureusement, les roches argileuses qui, à cause de l'abondance de fossiles qu'elles contiennent, pourraient fournir une bonne base à la géologie, présentent tant d'exceptions à cette règle qu'il est impossible de s'en servir pour ce but.

Certains minéraux rares, et en particulier le zirconium, fournissent des résultats concordants. Supposant qu'ils retiennent tout l'hélium produit par la décomposition de leurs constituants radioactifs, et que la quantité d'hélium produite annuellement soit constante, il est évident que le coefficient de l'hélium donnera l'âge de la terre.

Il est à remarquer que le nombre d'années obtenu par cette méthode augmente avec l'âge géologique du spécimen employé. Pour la fin de la période tertiaire, on a obtenu 8 millions d'années ; pour l'éocène, 34 millions ; pour le carbonifère, 150 millions ; pour les roches volcaniques primaires, 710 millions. D'autres mesurages ont fourni jusqu'à 1 025 millions d'années pour les couches primaires.

Vient enfin le calcul de l'âge de la terre fait par G. H. Darwin, calcul servant de base à ses études sur l'évolution de la lune, et qui a donné le chiffre de 53 millions d'années.

JACQUES LUX.

Le Propriétaire-Gérant : PAUL FLAT

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGENE YUNG

DIRECTEUR : PAUL FLAT

N° 16 -- 1er SEM. 52e ANNÉE 18 AVRIL 1914

LETTRES INÉDITES DE BENJAMIN CONSTANT

Comme tant d'autres Français illustres, Benjamin Constant reste assez obscur parce que nous n'avons sur lui qu'une partie des renseignements et des documents qui nous permettraient de prendre de son existence et de son caractère une connaissance précise. On a beaucoup écrit sur lui ; mais personne n'a jamais eu l'idée de donner un recueil complet de ses lettres. Je veux combler cette lacune. Et ainsi que je l'ai fait pour Chateaubriand, je vais publier la *Correspondance générale de Benjamin Constant*, non point tant peut-être pour rendre service au public, que pour me permettre de m'orienter facilement moi-même dans le dédale qu'est cet homme.

Il en est peu d'aussi calomniés. Parce qu'il a écrit *Adolphe*, qui est le monument de la faiblesse et de la clairvoyance masculines, il est fort mal vu des dames, qui ne peuvent admettre qu'on leur rende des hommages alors même qu'elles vous ennuient un peu. Car la femme qui se croit aimée ignore souvent jusqu'où va la politesse de l'homme, lequel accomplit souvent les simulacres de l'amour comme un devoir de société.

Benjamin Constant, qui avait de fortes raisons, ayant été aimé par Mme de Staël, pour savoir jusqu'à quel point on peut être accablé par une femme, s'est voué à la vindicte publique en laissant voir dans son roman et par sa vie, qu'il n'est pas toujours agréable d'être aimé. De là à l'accuser de sécheresse irrémédiable, il y a peu ; et on ne s'est point fait faute de nous représenter ce Suisse clairvoyant et mou comme un monstre d'aridité et d'égoïsme. Le malheur est que, si nous étudions l'auteur d'*Adolphe* en dehors de sa légende, dans sa correspondance que corroborent beaucoup de témoignages contemporains, nous voyons apparaître un homme beaucoup moins restreint, beaucoup plus divers, abondant en contradictions, et finalement doué d'une intelligence toujours lucide, d'un cœur sensible et vite ému et d'une parfaite absence de caractère, de volonté et de persévérance. Benjamin Constant, c'est le type de l'homme qui ne fait que des sottises, qui sait que ce sont des sottises, qui prévoit avec netteté les conséquences de ses actes, mais qui se laisse entraîner par les défaillances de sa sensibilité vite ébranlée, et qui n'a jamais assez d'énergie ni assez d'égoïsme pour préserver l'avenir en envoyant promener tout le monde. Il y a quelque chose de comique dans cette destinée ballotée au hasard des volontés étrangères qui se mettent à la traverse des désirs et des besoins réels de Constant. Mais c'est là un excellent exemple et un résumé de bien des vies humaines. Et si Benjamin Constant est absurde, car il hésite, il ne prend pas de décisions, il ne s'insurge pas, il ne force pas la main à la destinée, s'il est incertain, ondoyant, à la merci des hommes et des événements, il est comme beaucoup de gens que nous avons rencontrés ; et nous n'avons qu'à le comparer à eux pour bien comprendre son cas, sa vie, ses faiblesses.

Les documents que je publie ici, et qui sont des lettres inédites adressées à divers membres de sa famille, nous montrent Benjamin Constant sous un jour très heureux. Cet homme que l'on dit sec a mille prévenances pour ses parents, oncles, tantes, cousins, pour son père et même pour sa belle-mère, Marianne, ancienne servante maîtresse qui lui a donné des demi-frères dont il se serait aisément passé. C'est un Benjamin Constant très humain, très simple, très naturel, que nous avons devant nous.

Il fait tort au beau portrait légendaire du roué, de l'analyste implacable dont on nous a rebattu les oreilles, mais il est plus vrai.

Comme la publication de la correspondance de Cons-

tant s'échelonnera sur plusieurs années à partir de celle-ci, je fais ici appel aux collectionneurs et aux érudits qui possèdent des lettres de lui : je serai heureux de les ajouter à celles que j'ai déjà recueillies ; ces correspondances complètes ne le sont que d'une façon toute relative ; on trouve ce que l'on peut ; et avec le temps, la bonne volonté des curieux vient peu à peu augmenter une moisson dont tout le monde profite.

[illegible].

A Samuel de Constant.

[31 mai 1799.]

Je n'ai pu, mon cher oncle, répondre tout de suite à votre lettre, dont le contenu m'a bien touché par l'amitié que vous voulez bien m'y témoigner. Un rhume de poitrine qui a été très long et assez violent pour me retenir au lit pendant plusieurs jours m'avait ôté tout moyen d'écrire. Je ne suis pas encore remis, et j'ai une toux continuelle et d'assez violentes douleurs. Mais ce n'est rien en comparaison de ce que c'était, et je ne veux plus m'écouter.

Vous me dites sur la place de commissaire central à Genève des choses bien obligeantes. Je sais que quelques personnes ont eu la bonté de me désirer pour cette place. Mais il y avait un obstacle insurmontable. Il faut être domicilié dans le département même où l'on habite, et l'on ne peut l'être dans deux départements à la fois. Or, je le suis dans celui de Seine-et-Oise, où j'ai été électeur l'année dernière. Je regrette tout à fait que cet obstacle m'empêche de consacrer le peu de moyens que j'ai au service de la commune de France à laquelle nous devons le rétablissement de l'éducation et la conservation des sciences. Genève me paraît une petite isle, que n'a pas encore submergé le déluge d'ignorance et de corruption qui couvre toute la surface de la République : et j'aurais voulu mettre tous mes soins à la faire jouir longtemps de cette exception. Je souhaite que le citoyen Gavard, qu'on dit au reste bien intentionné, y mette le même intérêt.

Daunou m'a parlé dernièrement avec beaucoup d'éloges de votre ouvrage que le ministre de l'intérieur l'avait chargé d'examiner. Si le système actuel n'était pas de séparer entièrement la religion de la morale, on en aurait probablement fait usage, dans les écoles nationales : et je doute qu'on y supplée par ceux qu'on veut y introduire. Rocderer qui a été longtemps absent, on tendra compte incessamment dans le Journal de Paris.

Nous sommes ici bien inquiets de la situation de la Suisse. Mille bruits contradictoires viennent chaque jour nous effrayer. Je ne reçois aucune nouvelle directe : je ne sais si mon homme d'affaires croit que les affaires publiques dispensent de toutes les relations particulières, mais il a laissé sans réponse plusieurs lettres que je lui ai écrites. Il en est de même de ma tante de Nassau.

J'ai arrangé, malgré ma maladie, et quoique hors d'état de sortir de chez moi, l'affaire de M. Falquet.

Vous êtes bien bon de désirer, mon cher Oncle, lire la traduction que je suis sur le point de publier. Puisque vous en avez la curiosité, je vous en enverrai un exemplaire dès qu'elle aura paru. Votre suffrage me flatterait bien plus que celui de la plupart des gens qui m'entourent.

Recevez, mon cher Oncle, l'assurance de ma tendresse profonde et de mon inviolable dévouement.

B. C.

[illegible]

A [illegible]

[illegible]

Je vous aurais écrit plus tôt, ma bonne cousine, sans une foule de petits arrangements que j'ai dû finir avant mon départ, et qui m'ont forcé à beaucoup de courses et à beaucoup d'écritures. Je pars bien affligé de la perte que nous avons faite (2), et désirant bien que vous puissiez arrangez votre vie d'une manière qui vous convienne. Constance m'a paru faire entrer pour beaucoup dans ses plans futurs l'espoir de vous posséder. Je suppose qu'elle et ma tante Charrière se disputeront cet avantage. Si j'étais moins loin et que j'eusse autre chose qu'une thébaïde à vous offrir, je terminerais leurs débats en vous enlevant.

J'ai trouvé beaucoup de regrets et d'intérêt à Genève pour mon oncle. Il est impossible d'avoir plus conservé l'estime de ses anciens concitoyens. Je n'ai vu personne qui ne m'en ai parlé avec attachement et vénération. Je me propose à mon arrivée à Paris, de faire insérer dans quelques journaux une notice sur ses écrits.

Ce n'est pas sans beaucoup de regrets que je quitte la tranquille demeure où j'ai passé deux mois si paisibles, et la ville où l'on m'a si bien reçu, pour me retrouver au milieu de ce tourbillon qui n'est, autant que j'en puis juger, ni plus calme ni plus attrayant. Les espérances de paix sont presque évanouies : l'intérieur s'inquiète et s'agite. Votre pays est menacé de tous les maux qu'entraîne le passage des troupes dans un pays épuisé, et le nôtre

(1) [illegible]

(2) [illegible]

n'a pas une perspective plus agréable, si des victoires promptes ne forcent nos ennemis à la paix. Ce n'est pas que je sois inquiet des événements militaires : nous ne pouvons pas être vaincu, mais nous nous fatiguons en luttes pénibles, et au milieu de ces circonstances impérieuses, les idées de liberté s'éloignent tous les jours plus.

Je vous écrirai de Paris. Je suppose que vous avez reçu des lettres de mon père. Je suis depuis assez longtemps sans nouvelles de France, parce que je m'étais annoncé pour la fin du mois dernier.

Adieu, ma bonne et chère cousine. Je fais bien des vœux pour votre bonheur, et je vous demande de croire à ma sincère et inviolable amitié. B. C.

J'ai appris que Constance m'a défendu contre Mme Huber avec une grande bonté et je l'en remercie.

Dites, je vous prie, à Lisette que je l'embrasse et que je ferai sa commission à Paris.

Mille respects à ma tante.

A Mademoiselle
Rosalie de Constant,
à Lausanne,
Canton Léman (1).

A Rosalie de Constant

1er octobre 1802.

Je ne viens point, ma chère cousine, vous demander ni vous écrire une longue lettre. Je sais que dans des moments comme ceux-ci toute correspondance proprement dite est interrompue. Mais je crois cependant qu'il ne peut y avoir aucun inconvénient à ce que vous m'informiez par quelques mots de ce qui vous regarde vous et ma tante Charrière. J'éprouve une vraie douleur de vous savoir au milieu de la guerre civile : et je voudrais que vous pensassiez à vous retirer ici à Genève. Il me paraît que vous ne pouvez être d'aucune utilité dans cette question qui ne regarde que les hommes et qui ne peut être démêlée que par la France ; je serais bien heureux de consacrer à vous soigner le temps que je resterai encore ici. Donnez-moi, je vous prie, des nouvelles d'Auguste. Je ne suis pas sans inquiétude relativement à lui. Répondez moi bientôt, ma chère cousine, et croyez à mon inviolable attachement (2).

A Rosalie de Constant

[1804] (3).

Je n'ai pas besoin de vous dire, chère cousine, que je suis bien impatient d'aller vous voir à Lausanne. Je n'ai pu quitter Mme de Staël à son passage dans le déplorable état où elle était et où elle est encore, et je ne puis la laisser seule de toute la semaine. Mais j'ai fait avec Mlle de Nassau *le parti* d'aller à Lausanne mardi de la semaine prochaine et si ma tante Charrière veut me loger, cela ajoutera bien au plaisir que je me promets. Nous causerons alors de tout ce qui nous intéresse, et dont nous avons à peine pu dire un mot lors de ma dernière apparition. Comme cette lettre n'est destinée qu'à m'annoncer chez vous, je la fais courte. Je vous embrasse mille et mille fois et je vous aime beaucoup.

Copet, ce mercredi.

A Rosalie de Constant,

Coppet, ce 9 octobre 1805.

Constance me dit, ma chère cousine, que vous avez trouvé les livres dont je vous ai remis une petite note. Que vous êtes bonne, et combien j'aime à voir que vous ne m'oubliez pas ! Parmi ces livres il y en a deux dont j'ai un véritable besoin, et que je serai d'autant plus empressé d'avoir, qu'on ne les trouve pas dans la bibliothèque de Genève. C'est *La Défense du paganisme par Julien*, de d'Argens, *L'histoire de Julien*, par Lableterie, avec les *Lettres de Julien*, 2 vol. et *Julien l'Apostat*, 2 vol. aussi. Vous me feriez un extrême plaisir de me les faire parvenir par quelque occasion, le plus tôt que vous le pourrez, sans vous donner trop de peine

J'étais embarqué pour Dôle, lorsque j'ai reçu une lettre de mon père me marquant qu'il partait pour ramener sa fille à Besançon où il passerait huit ou dix jours, ce qui a retardé tous mes projets. Je l'ai prié de m'écrire, aussitôt après son retour, pour que j'exécutasse enfin cette course si longtemps méditée. Il paraît rétabli de la malheureuse fièvre qu'il a eue, mais en même temps il était de la plus mauvaise humeur possible. L'achat de Vallombreuse semble, je ne sais trop pourquoi, lui avoir fort déplu.

Adieu, chère Rosalie, je vous aime de tout mon cœur. Dites, je vous prie, si vous en avez l'occasion, mille choses pour moi aux habitants de Dorigny, et embrassez bien tendrement en mon nom notre bonne tante Charrière. Adieu encore.

Mademoiselle Rosalie de Constant
à Chaumière,
chez Mme de Charrière,
près Lausanne (1).

(1) Or. aut., Bib. de Genève, Mss. 36, f° 27.
(2) Or. aut., Bib. de Genève, Mss. 36, f° 37.
(3) Le texte de cette lettre me la fait placer peu après la mort de Necker.

(1) Or. aut., Bib. de Genève. Fonds Constant. Mss. 36, f° 65.

A la comtesse de Nas au Chandeau,

Ce 6 novembre 1807.

J'ai été dans une disposition morale et physique tellement souffrante, que j'ai laissé passer quelque temps sans vous écrire, ma chère tante. Il y a des moments où l'on n'a pas même la force de faire même ce qui fait plaisir. Ma tragédie (1) a souffert de ma disposition autant que ma correspondance, et je ne suis guère plus avancé que lors de ma dernière lettre. Je m'y suis remis pourtant depuis hier, et je vais forcer de travail, si je le puis, parce que je voudrais avoir fini avant de partir, et qu'il ne me reste plus qu'une quinzaine de jours. Tous les départs sont fixés après la représentation de la comédie de M. de Sabran qui aura lieu à la fin de la semaine prochaine. Quant à ma tragédie, le retard que sa composition a éprouvé m'a fait renoncer entièrement à la faire jouer ici. Aussitôt que les départs auront lieu, je vous reverrai, ma chère tante, et j'irai voir ensuite mon père. Il me tarde de causer avec vous. Les lettres sont devenues inutiles, et il faut des conversations intimes pour que nos âmes s'entendent de nouveau, comme elles se sont entendues pendant quelque temps. Je voudrais bien pourtant que cela ne me privât pas tout à fait d'avoir de vos nouvelles, et je suis réduit à désirer qu'il vous arrive des lettres pour moi, afin que l'occasion vous engage à m'écrire quelques mots.

Adieu, ma chère tante, je vous assure que je vous aime bien tendrement, et que votre amitié est encore ce qui m'intéresse le plus dans la vie (2).

A Rosalie de Constant,

Brévans, ce 22 janvier 1808.

Je vous écris toujours de Brévans, ma chère Rosalie. J'ai prolongé mon séjour ici, bien heureusement par le résultat. Il m'est venu en tête de finir le procès qui tourmentait mon père depuis si longtemps, et j'ai essayé. Il s'agitait depuis quatre ans, dépensait mille écus par an en frais de procureur, et avait la fièvre tous les huit jours. Il avait offert 2.000 francs qui avaient été refusés : et Marianne (3) et lui se croyaient sûr le point d'être condamnés définitivement, et de voir Brévans saisi. Je ne sais comment ils avaient mené leur affaire. Tout ce que je sais, c'est que, ayant rencontré les parties adverses, je suis parvenu, en un quart d'heure, sans discussion, à éteindre tout procès, pour trente louis. Voilà donc mon père débarassé de toute difficulté, et pouvant vivre paisible. L'acte a été passé ce matin, et il n'y a plus à craindre qu'on en revienne. Je m'en réjouis beaucoup et sans une habitude de tristesse et de découragement que j'ai dans le cœur, je m'en réjouirais bien plus encore. Marianne (1) de joye et touchante par sa reconnaissance : et la santé de mon père me parait mieux depuis qu'il est complètement en repos : J'espère que cette nouvelle fera plaisir à notre bonne tante Charrière.

J'ai beaucoup travaillé à Wallstein (2), et je crois avoir fait des améliorations assez essentielles. Je voudrais achever ce travail avant de partir d'ici, parce qu'un voyage est toujours un bouleversement qui brouille les idées. Je ne puis vous parler en détail de mes corrections parce que cela serait long à expliquer, mais le nom et la personne d'Asfeld ont disparu, de sorte qu'il ne peut plus y avoir d'équivoque entre cet inutile personnage qu'on ne voyait point et qu'on ne nommait qu'une fois et mon honnête et amoureux Alfred.

Mon père qui écrivit à Mme de Coni, le jour où j'ai reçu votre lettre, m'a envoyé le certificat de vie. Il vous prie de mander à Charles de ne point essayer de lui faire parvenir cet argent, mais de le lui apporter quand il viendra, et il me charge de vous remercier beaucoup et de vous dire mille choses de sa part. Je suis sûr que vous ne seriez pas ensemble une heure que vous vous entendriez parfaitement, mais par lettres c'est plus difficile. Ce qu'il y a de certain, c'est que je l'ai bien assuré et bien convaincu de votre attachement pour lui.

Chère Rosalie, je suis bien sensible à tout ce que vous me dites de bon. Je vous remercie de me mettre au nombre de vos frères. Je mérite cette place par mon amitié, qui s'est accrue, je vous le jure, même par les conseils que je n'ai pu suivre. Je jouis de votre intérêt, et vous êtes dans le petit nombre de personnes qui me tout du bien, et des espérances qui me soutiennent.

Tout en me disant que vous ne vouliez point laisser de lacunes dans notre amitié et que vous me diriez vos deux raisons pour ne rien me dire, vous ne me les laissez pas même deviner, de sorte que je ne puis rien vous répondre là-dessus, sinon que j'attends et que je désire.

Adieu, chère Rose, écrivez moi à Paris où je serai probablement avant que votre réponse puisse me parvenir. Je vous embrasse. Mille choses à ma tante et à Mme de Nassau.

---

(1) Wallstein.

(2) Le paragraphe a été coupé [illegible] et la [illegible] manque. Mais la lettre [illegible] — [illegible] Bib. de Genève. Fonds Constant Mss [illegible]

(3) La seconde femme de son père.

(1) Un [illegible] mots [illegible]

(2) La [illegible] dans la lettre [illegible].

A Rosalie de Constant.

Paris, ce 16 mars 1808.

Mon père m'écrit, chère Rosalie, qu'on lui mande de Lausanne que je n'y donne point de mes nouvelles. Cela me fait craindre que vous n'ayez pas reçu ma lettre du 12 février. Je vous ai écrit en arrivant ici, et je m'étonnais et m'affligeais de votre silence. Si la poste a été négligente ou infidèle, je ne puis me plaindre de vous, mais j'en suis fâché parce que cela m'a privé d'une réponse sur laquelle je comptais comme sur un plaisir.

Depuis mon arrivée, j'ai assez bien arrangé ma vie. Je travaille tous les jours jusqu'à 6 heures. Je vais dîner dans le monde et j'y passe le reste du jour. Le seul inconvénient de ce genre de vie est de m'obliger à veiller, mais de temps en temps je fais des retraites austères qui reposent mes yeux fatigués. J'ai ajourné tout ce qui a rapport à ma tragédie jusqu'à l'hiver prochain. Quelque hâte que j'eusse mis à la faire donner, elle n'aurait pas pu l'être avant six mois, et serait arrivée au milieu de l'été dans un moment où il n'y a personne à Paris, et où moi-même je ne veux pas être obligé d'y être.

Mais c'est bien assez de vous parler de moi : ma vie présente est monotone, ma vie future incertaine, je ne puis donc rien dire d'intéressant. J'irai, je crois, voir mon père dans le courant d'avril ou de mai, au plus tard. Après cela que ferai-je? Le sort le sait et cela me suffit.

Je suis toujours à deviner ce que vous avez voulu dire par votre dernière lettre mystérieuse. Mais je suis sûr que vous me jugerez toujours avec justice, et c'est tout ce que je veux. J'écris ceci au hasard, car encore une fois je ne devine pas ce dont vous parlez.

Votre paquet a été porté à Mme de Duras et remis à elle-même. Je n'en ai plus ouï parler depuis.

Adieu, chère Rose, quelles nouvelles avez-vous de Charles et de Victor? Je vous embrasse et vous aime.

A Mademoiselle Rosalie de Constant,
chez Mme de Charrière,
à Lausanne,
Suisse.

A Rosalie de Constant.

Paris, ce 1er avril 1808.

Il y a quelques jours que d'impatience de ne rien recevoir, et tourmenté par quelques mots de mon père, je vous ai écrit, chère cousine, pour vous demander si mes lettres s'étaient perdues. La vôtre du 24 me parvient et me rassure. Cependant je persiste à croire que la première des miennes s'est égarée. Vous ne semblez répondre qu'à la seconde, et vous vous plaignez de mon silence, ce que vous n'auriez pas fait si vous aviez été vous-même en retard.

Vous me reprochez de ne pas vous donner sur moi-même assez de détails, et je vous remercie de ce reproche qui est une preuve d'intérêt. Ma vie est si uniforme qu'elle ne vaut guère la peine d'être décrite. Cependant, si vous en voulez l'histoire, la voici en quatre mots. Je me lève assez tard, et toujours avec le regret de ne pas m'être levé plus tôt. Je travaille jusqu'à 6 heures à peu près, à moins que des visites ne m'interrompent, ce qui m'arrive plus que je ne le voudrais. Je vais dîner alors dans le monde, je fais cinq ou six visites jusqu'à minuit, puis je me couche. La société m'est devenue plus nécessaire qu'elle ne me l'était autrefois, ce qui est une preuve que je vieillis, et comme le seul moyen de voir du monde est de dîner chez les gens, j'ai pris ce parti. Voilà de compte fait vingt-quatre jours de suite que j'accepte des invitations. Les lampes me fatiguent, et les dîners me font mal. Mais ce sont des inconvénients inséparables de la vie de Paris. La conversation est restreinte, et tant soit peu gênée. Cependant on s'en tire, et ce bruit de la société chasse l'espèce de mélancolie qui s'empare de moi quand je passe tout un jour dans la solitude. J'achève mon histoire des réligions anciennes, ou pour parler plus exactement, je l'avance, car je ne sais encore bien précisément quand elle sera achevée. Mon temps se passe vite, et le présent serait tolérable, s'il n'y avait pas d'avenir — je ne désespère cependant pas de l'avenir, comme vous en désespérez pour moi, et comme je n'en exige pas grand chose je ne serai peut être pas trompé. J'ai un besoin de repos et de vie domestique, qui me donnera la force de l'attendre avant que le moment soit passé. C'est sans pouvoir me juger complètement qu'on m'accuse de faiblesse (1). Il faudrait avoir été dans mes circonstances pour savoir ce qu'on aurait fait, et je le dis dans la plus profonde conviction, je crois que pour faire mieux, il aurait fallu valoir moins.

Je vous avais déjà mandé dans ma première lettre que j'avais ajourné la représentation de Wallstein à l'hiver prochain. J'ai trouvé moi-même qu'il y avait différents changements à faire, et comme je ne suis pas très impatient de renommée, je me donnerai tout le temps nécessaire pour les corrections que je médite. J'en ai fait peu de lectures. L'abbé Delille, qui a assisté à la dernière chez Mme de Boufflers, a paru très content de la versification, partie dont il peut mieux juger que des autres, et mieux juger que per

(1) Dans ses tribulations avec Mme de Staël.

sonne. Dès que j'aurai achevé une classification de notes pour mon histoire du Polythéisme, je me remettrai à cette pièce. Je crois avoir conçu une manière de fondre mieux le double intérêt de Wallstein et d'Alfred, et de donner au caractère du dernier quelque chose de plus actif qui lui manque.

Pour cette fois, chère Rosalie, vous ne direz pas que je ne vous parle pas assez de moi. Je vous en parle bien plus, je vous jure, que je ne m'y intéresse. Parlons maintenant du pauvre Charles dont je ne prévoyais que trop les embarras. Je crains fort que sa demande ne lui soit pas accordée. Je m'informerai dans quelques jours chez M. François Delessert de ce qui aura été fait.

J'ai déjà parlé de M. de Bons à plusieurs personnes, et j'ai remis une note relative à lui, à l'homme le plus en crédit de tous ceux que je connais. J'irai dans peu de temps en demander des nouvelles et réitérer mes sollicitations. Il y a une si grande foule pour toutes les places, jusqu'aux plus petites, qu'il faut plus qu'un bonheur pour percer à travers un tel nombre de concurrents. Assurez pourtant M. de Hardy que je ferai tout ce qui sera en mon pouvoir.

Je suppose d'après quelques mots de votre lettre que Mme de Nassau a reçu la mienne, puisque ce n'est guères que par elle que vous avez pu savoir que j'avais suivi un discours du docteur Gall. Je n'adopte pas son système en entier, mais, quoi qu'on en dise, c'est l'homme le moins charlatan que je connaisse, et il a fait certainement de grandes et importantes découvertes.

Adieu, chère Rosalie. Je vous réponds toujours à lettre vue, et vous six semaines après. Mais, pourvu que vous m'aimiez, je pardonne à votre paresse ; je suis indulgent pour les autres, et je ne leur demande que d'être juste pour moi. Voilà une superbe phrase, à ce qu'il me semble. Adieu encore. Je vous aime tendrement.

A Mademoiselle,
Mademoiselle Rosalie de Constant
chez Mme de Chabaud
à Lausanne (Suisse).

A ★★★.

QUESTIONS MILITAIRES

—

A PROPOS D'UNE POLÉMIQUE DE PRESSE
L'EFFORT MILITAIRE RUSSE

Il y a un an, à pareille époque l'Allemagne, qui semble ne concevoir la paix de l'Europe que sous la forme d'une hégémonie allemande, se décidait à faire l'effort militaire formidable que l'on sait : non contente des lois militaires de 1911 et de 1912, qui lui assuraient déjà sur les puissances voisines une supériorité incontestable, elle mettait en chantier cette fameuse loi de 1913 qui devait donner à l'armée allemande du pied de paix une force telle qu'il suffit de l'appoint d'une seule classe de réservistes pour la porter au pied de guerre. L'Allemagne avait parfaitement le droit de faire ce qu'elle a fait : chacun est maître chez soi. Mais elle se montrait imprévoyante et même inconsciente, en admettant *a priori* que ses voisins se borneraient à la regarder faire et laisseraient se créer une situation d'inégalité militaire aussi choquante. En fait, la loi militaire allemande de 1913 a été le point de départ d'une course folle aux armements, en Europe, et dans cette course l'Allemagne est en passe d'être distancée actuellement, comme je vais le montrer.

*
* *

Les deux voisins intéressés, la Russie et la France répondirent à une provocation si mal déguisée, et résolurent le problème à leur manière, je veux dire d'après leur propre tempérament.

Chez nous, en trois mois, une loi nouvelle de recrutement voyait le jour. Elle n'est pas parfaite, à beaucoup près, comme tout ce qui est fait hâtivement et sans beaucoup de méthode. Mais elle nous assure des effectifs de paix auxquels nous n'étions pas habitués, et je suis intimement persuadé qu'avec le temps et la continuité de l'effort surtout, — car tout est là — nous aurons une armée de guerre de premier ordre, qui vaudra l'armée allemande à beaucoup de points de vue et qui lui sera supérieure à plusieurs autres. Notre hâte à sortir de l'inégalité dans laquelle nous allions nous trouver vis-à-vis de l'Allemagne a été telle qu'à l'heure où j'écris ces lignes les effectifs de paix (750.000 hommes) sont plus élevés que les effectifs allemands actuels (752.000 hommes) (1).

(1) [illegible]

Je n'étonnerai personne en disant que la Russie ne procéda pas avec la même hâte : le peuple russe n'attache pas grande valeur au temps; il est long à remuer, mais une fois parti, il ne s'arrête plus et on le sent passer car il est pesant, puissant. D'ailleurs, à l'époque où l'Allemagne essayait d'étonner le monde sous le fracas de ses armements, l'armée russe — sous l'impulsion d'un homme dont il faut garder le nom, le général Soukhomlinov, l'actuel ministre de la Guerre — était déjà en complète transformation grâce à sa loi de recrutement du 6 juillet 1912. Ses désastres de 1904-1905 l'avaient fait réfléchir; elle s'était mise résolument à la besogne et la Douma ne lui avait pas ménagé les crédits dont elle avait besoin : en 1911, le budget de la guerre était de 1.200 millions; il fut de 1.500 millions en 1912, de 1.700 millions en 1913; les prévisions pour 1914 sont de 1.900 millions.

On peut donc dire qu'en cinq ans, le budget de la guerre russe est passé du simple au double. Cette constatation a déjà sa valeur.

Mais, le général Soukhomlinov eut un autre mérite : au lendemain d'une guerre malheureuse, un peuple est toujours sous l'influence de l'affront reçu; il doute de lui-même, il n'ose rien entreprendre, il est inerte, *défensif*. Or, le général Soukhomlinov s'est proposé comme tâche de remuer cette torpeur, de redonner la confiance au peuple russe, de l'animer, de le rendre *agressif*.

Et c'est justement au moment où on cherchait un stimulant pour l'armée russe que l'Allemagne vint le lui offrir, sous la forme de menace que nous connaissons. Quoi d'étonnant dès lors qu'à un accroissement d'effectifs de 160.000 hommes proclamé par les Allemands, les Russes, qui ont des ressources en hommes à ne savoir que faire, répondissent par un accroissement d'effectifs de 500.000 hommes?

Car ce chiffre de 500.000 hommes a été prononcé, certain jour de février 1914. Par qui? Je ne saurais dire. Mais le bruit ne tomba pas dans l'oreille d'un sourd, et le 24 février, le correspondant à Saint-Pétersbourg de la *Gazette de Cologne* le communiquait à son journal en même temps qu'il lui annonçait que « la Douma était saisie d'une demande de crédits supplémentaires de 1.200 millions », et que la Russie « se proposait de créer 5 corps d'armée de plus. »

A partir de ce moment, nous assistâmes à une campagne de presse très violente menée par tous les organes pangermanistes. Le premier article de la *Gazette de Cologne* avait été négligemment placé dans le corps même du journal, mais, dès le lendemain, toutes les bonnes feuilles allemandes partaient en campagne et proclamaient, dans leurs articles de tête, que la Russie « provoquait l'Allemagne et qu'il fallait se mettre en garde contre cette provocation ». Nous avions connu, un an plus tôt, les mêmes ritournelles quand, ne voulant pas trahir notre avenir par une abdication, nous avions parlé du retour à la loi de 3 ans!

Cette campagne de la presse allemande fut accompagnée de nombreuses conférences faites dans de grands centres, à Dantzig, à Hanovre, à Posen, etc., sous les auspices de la *Ligue militaire*. J'ai déjà parlé plusieurs fois de cette association qui a, à sa tête, le général Keim, et dans son comité de direction, de très nombreux généraux en retraite. Son but avoué est de pousser à la guerre et tous les procédés lui sont bons. Je doute que l'Empereur — qui est l'homme le plus pacifique de l'Allemagne — voie, d'un bon œil, les agissements de cette Ligue qui amènera le peuple allemand à une catastrophe, et je persiste à croire que, dans un avenir peu éloigné, quand les esprits se seront calmés, les Allemands seront effrayés de ce que la Ligue militaire leur a fait faire. Car, elle touche à tout. Le général Keim, lui-même, faisant dernièrement allusion aux déclarations du Président du Conseil de Bavière, baron von Hertling — qui avait montré clairement la nécessité de mettre un frein à la rivalité des armements — ne disait-il pas, à Essen, dans une conférence : « Il est regrettable qu'il se soit trouvé en Allemagne un président du Conseil des ministres pour prononcer de telles paroles. Il sera bon pour lui d'étudier la Constitution, et cet homme se rendra compte qu'il en violé l'esprit... » ?

Mais toute cette campagne de violences s'effondra, certain jour — c'était le 13 mars — quand, sans tapage, un journal russe, la *Gazette de la Bourse*, publia un article inspiré certainement par le ministre russe de la Guerre, le général Soukhomlinov, — puisqu'il en corrigea les épreuves — et qui commençait ainsi : « La Russie veut la paix, mais elle elle est prête pour la guerre. Elle ne redoute aucune provocation et le temps des menaces est passé. L'armée russe sera, désormais, une armée d'action offensive; d'après le nouveau plan, la concentration est portée, dans les provinces occidentales, à plus de mille verstes à l'ouest de la ligne primitivement fixée... ». Le surlendemain, 15 mars, un rédacteur

1° La loi allemande de 1913 n'aura son plein effet que le 1er octobre 1914 et à cette date, il y aura 63.000 hommes de plus sous les drapeaux;

2° Nous avons un excellent effectifs de 45.000 hommes qui tient à ce que nos conseils de revision ne se sont pas montrés assez sévères, en 1913. Il aurait beaucoup mieux valu qu'ils ajournassent à 1914 les hommes les moins bons du contingent au lieu de prendre 69.000 comme cela a été fait). J'espère bien qu'on réparera cette erreur, avec la classe 1914, et qu'on créera ainsi un réservoir d'*opposées* qui ne fera qu'augmenter la valeur du contingent en le ramenant à ce qu'il doit être.

du journal hongrois *Az est* publiait un interview du ministre russe des Affaires étrangères. M. Sazonov, et mettait dans la bouche de ce dernier les paroles suivantes : « La politique des grands Empires ne se dirige pas au xxe siècle d'après des sentiments ; elle leur est imposée par leurs intérêts. L'augmentation des armements a été inaugurée par l'Allemagne; elle a eu de suite sa répercussion en France, et il est tout naturel que nous suivions le mouvement. En outre, nous ne pouvons nous dispenser de construire de nouvelles voie ferrées. La seule idée qui domine la Russie, c'est de mettre en valeur toutes ses richesses et de les développer. Elle ne veut pas la guerre ; si elle augmente *sans effort* ses forces militaires, c'est uniquement pour arriver, par ce moyen, à imposer la paix.

Le ton de la presse allemande changea subitement. L'officielle *Gazette de l'Allemagne du Nord* publia, dès le lendemain, une réponse très conciliante. Et dans les autres journaux, le *Lokal Anzeiger*, la *Gazette de Voss*, la *Gazette de la Croix*, la *Tagliche Rundschau*, etc., *la Post* elle-même — le journal de la Ligue militaire — la rubrique des jours précédents « Allemagne et Russie » disparut de leurs colonnes. Il en fut à peine parlé depuis lors. Et, la *Gazette de Cologne*, qui avait ouvert le feu, vient de clore cette polémique par un article — de tête, cette fois — intitulé « Les armements et la paix » dans lequel elle conseille à la Russie de détourner ses regards de la Vistule et de contempler les vastes horizons de l'Asie ». Il y a beau temps déjà qu'on lui a chanté cette chanson !

L'ours russe a donc mis sa patte pesante sur l'épaule du voisin, en lui disant, suivant un mot célèbre : « Allons, mon petit, va donc jouer aux osselets ! » Et cela suffit pour provoquer en Allemagne, un désappointement que le chroniqueur militaire du *Times* a admirablement souligné. Aujourd'hui, les feuilles allemandes en sont revenues à leur dada favori : La campagne contre la Légion étrangère. Tous ces gens-là sont manifestement désemparés.

*
* *

Le 14 mars 1914, le ministre russe de la guerre, le général Soukhomlinov, exposait devant la Douma, réunie en conférence secrète, les grandes lignes du projet de loi concernant « les améliorations à apporter à la défense nationale ».

Le 30 mars, la commission de l'armée de la Douma, adoptait, à l'unanimité, le susdit projet de loi. Comme toutes les délibérations se sont passées en séances secrètes, nul ne peut connaître ce qui a été décidé ; nous ne l'apprendrons que plus tard sans doute, lors de la discussion en séances plénières. Mais il est possible de se faire une idée, dès maintenant, des très grandes lignes de ce projet. Les détails importent peu, et d'ailleurs, je ne les connais pas; ce qu'il est utile de savoir, c'est l'ensemble des mesures projetées, et cela, un homme du métier peut l'entrevoir.

Actuellement, l'effectif du pied de paix de l'armée russe est de 1.300.000 hommes environ. La Russie possède, en outre, plus de 4 millions de réservistes exercés et plus de 9 millions de territoraux (milice) en état de porter les armes (1).

Le chiffre du contingent est fixé, annuellement, par une loi. Dans les dernières années, ce contingent était de 450.000 hommes (en chiffres arrondis).

La durée du service est de 3 ans dans l'infanterie et dans l'artillerie, de 4 ans dans la cavalerie et dans les batteries à cheval.

Il paraît que, dans le projet de loi en discussion, l'effectif du contingent annuel sera augmenté de 150.000 hommes ; par conséquent — en ne tablant que sur 3 classes — on peut s'attendre à ce qu'à la fin de 1916, l'armée russe du pied de paix compte 1.300.000 hommes + 3 × 150.000 hommes = 1 million 750.000 hommes.

Mais, il y a encore un autre accroissement de forces matérielles avec lequel il faut compter. Voici ce que je veux dire : depuis deux ans, grâce à une disposition qui permet au tsar de garder sous les drapeaux la classe libérable, *s'il le juge utile*, on n'a pas renvoyé dans leurs foyers, le 1er novembre, les hommes qui avaient accompli leurs 3 années de service; on ne les libère que fin mars — c'est ce qui vient de se passer ces jours derniers. Or, le ministre de la guerre a trouvé que cette mesure était excellente à bien des points de vue, notamment parce qu'elle permet de ne libérer une classe que quand la dernière incorporée est déjà *mobilisable* et en outre, parce qu'elle permet d'utiliser, pendant l'hiver, les gradés les plus expérimentés — ceux qui allaient partir, leur service fini — pour faire l'instruction individuelle des recrues, à laquelle les Russes accordent une importance énorme. Conséquemment, il paraît que cet expédient, qui ne pouvait donner que d'excellents résultats, va devenir la règle et faire l'objet d'une mesure spéciale dans la prochaine loi de recrutement. Il en résultera donc, que :

(1) [illegible]

1° Pendant la période de novembre à avril (soit 5 mois) l'armée russe du pied de paix comptera, à partir de la fin de 1916, 1.750.000 hommes — 400.000 (chiffres arrondis) = 2.150.000 hommes ;

2° Que pendant la période d'avril à novembre, elle comptera 1.750.000 hommes *mobilisables*.

*
* *

La Russie peut-elle, sans inconvénients, incorporer ainsi annuellement 150.000 hommes de plus? Cette question ne saurait laisser aucun doute. Si on se reporte, par exemple, au compte rendu officiel de l'appel du contingent en 1912, on voit que la classe de recrutement 1912 comprenait 1.350.000 examinés; le chiffre des recrues a prélever n'était que de 455.100 hommes. Il est donc certainement très aisé d'élever ce dernier chiffre de 150.000 hommes et même du double si on le désire.

D'autre part, la situation financière actuelle de la Russie est très belle, attendu que, depuis 1908, les budgets se sont toujours soldés par des excédents de recettes, parfois même considérables (1). Les disponibilités du trésor public qui, en 1908, étaient de 680 millions se chiffrent aujourd'hui par 2.600 millions.

Il n'y a donc pas à douter que la Russie peut, très aisément, incorporer annuellement 150.000 hommes de plus, c'est-à-dire posséder, à partir de la fin de 1916, un effectif variant de 1.750.000 hommes à 2.150.000 hommes.

On ne saurait nier que cela constitue une force du pied de paix véritablement impressionnante. Pour s'en faire une idée simple, et qui résume tout, il suffit de constater que l'*accroissement d'effectifs* que va ainsi réaliser la Russie (850.000 hommes pendant 5 mois de l'année) grâce à un effort relativement modéré, correspond exactement à l'*effectif total* que l'armée allemande cherche à atteindre, grâce à un effort dont elle supportera longtemps les pénibles conséquences.

*
* *

Comment la Russie utilisera-t-elle cet accroissement de forces matérielles? Il semble résulter des communications officieuses parvenues jusqu'à nous qu'on songe :

1° A créer 3 corps d'armée de plus, savoir : 2 sur la frontière occidentale (région Varsovie-Vilna) et 1 au Caucase;

2° A créer 25 nouveaux régiments de cavalerie à effectifs de guerre comme toute leur cavalerie stationnés sur la frontière occidentale;

3° A porter toutes les compagnies d'Infanterie des corps d'armée de la frontière occidentale, à 200 hommes — c'est à-dire, par conséquent, à un effectif voisin du pied de guerre;

4° A augmenter les effectifs des batteries et à modifier la constitution de ces batteries (6 pièces et même peut-être 4 au lieu de 8).

Toutes ces mesures — je ne saurais trop le répéter — sont du domaine des hypothèses. Je puis dire toutefois qu'elles sont réalisables. Et dès lors, en les supposant admises, je vais montrer qu'elles sont de nature à modifier radicalement l'équilibre des forces en Europe, en cas de conflit général, et *cela à notre grand bénéfice*.

Mais d'abord, deux mots, de la répartition actuelle des forces russes.

L'armée russe est constituée en Régiments, brigades et divisions groupés en corps d'Armée. Dans les grandes lignes, cette organisation est sensiblement analogue à la nôtre. Mais, tandis que nous avons 21 corps d'Armée, les Russes en possèdent 37 — et même 38 — ainsi répartis :

27 corps d'armée d'Europe (dont la garde à Saint-Pétersbourg et les grenadiers à Moscou).

3 corps d'armée au Caucase :

2 corps d'armée au Turkestan;

5 corps d'armée et 1 division supplémentaire en Sibérie.

Je ne parlerai que des 27 corps d'Europe, car, en cas de conflit européen, ce seront les seuls qui pourront intervenir — vraisemblablement. Ces corps sont répartis, en temps de paix, en circonscriptions militaires qui sont de véritables armées du temps de paix ; les chefs des circonscriptions ont tous les pouvoirs militaires et même souvent des pouvoirs civils très étendus. Ces circonscriptions (Saint-Pétersbourg, Varsovie, Vilna, Kiev, Odessa, Moscou, Kazan) constituent-elles les armées du temps de guerre? Je n'en sais rien et cela n'a aucune valeur pour ce que je veux démontrer.

La répartition des forces entre les circonscriptions militaires actuelles remonte à 1910. Cette date a son importance; voici pourquoi : Jusqu'en octobre 1910, les troupes actives de l'immense armée russe étaient réparties dans le voisinage de la frontière occidentale — Allemagne, Autriche — sur une bande de terrain qui ne dépassait pas 1.200 kilomètres de l'Ouest vers l'Est (1). Au dela de la ligne Saint-Pétersbourg-Moscou-Taganrog, vers l'Est, il n'y

(1) Le budget de 1914 se solde par un excédent de recettes de 100 millions environ.

(1) Cette distance de 1200 kilomètres est [illegible] puisqu'elle représente plus de la distance de Calais à Perpignan, mais elle est relativement restreinte par rapport à l'immensité de la Russie.

avait pas de troupes actives, mais simplement des troupes dites « de réserve » qui ne comportaient en somme que des formations cadres. Il en résultait de très graves inconvénients au point de vue de la mobilisation, et ces inconvénients sautèrent aux yeux de tous quand il fallut, en 1904 et en 1905, procéder à des mobilisations partielles. Aussi, à partir de 1910, et sous l'impulsion d'une direction qui ne s'est pas démentie depuis, on a modifié profondément la répartition des troupes : on a prelevé des effectifs sur les circonscriptions frontières et on les a reportés vers l'est; on a supprimé les troupes de réserve et on a formé ainsi dans l'intérieur quatre corps d'armée de plus. Dans ces conditions, la mobilisation de l'armée russe se présente avec des garanties autrement sérieuses que par le passé; en revanche — et c'est ce qui a troublé un peu les esprits en France — la concentration de l'armée russe exige, sans doute, un peu plus de temps qu'auparavant. Afin d'y remédier, le grand Etat-major russe a fait de sérieux efforts pour développer le réseau ferré, et activer les transports stratégiques; je me garderai bien de donner des précisions à ce sujet, mais le lecteur pourra se convaincre par les chiffres suivants que cette question préoccupe le Ministre de la guerre : en 1913, on commanda 517 locomotives (23 millions 700.000 roubles (1), en 1914, 1.096 locomotives (52 millions 180.000 R.) pour 1915, les prévisions sont de 1211 locomotives (58 millions 190.000 R.).

Et aujourd'hui, que va-t-il arriver avec les mesures projetées, dont j'ai parlé plus haut? Les corps voisins de la frontière occidentale vont recevoir un accroissement d'hommes qui portera leurs effectifs à un chiffre plus élevé qu'il n'était *avant 1910*; en outre, on formera 2 corps d'armée nouveaux à Vilna et Varsovie. Par conséquent le passage du pied de paix au pied de guerre se fera, pour ces corps, dans des délais plus restreints que ceux de 1910 — je puis même dire qu'ils seront notablement plus courts — et en outre, les bénéfices d'une mobilisation plus méthodique se feront nettement sentir. Je ne puis entrer ici dans des détails qui lasseraient le lecteur, mais il résulte de mes calculs *personnels* — je tiens à souligner ce mot, afin qu'on n'accorde pas à mes dires une valeur qu'ils n'ont peut-être pas — que, dans la région Vilna-Varsovie-Lublin [illegible] l'Allemagne [illegible] Russie peut avoir :

Dès le début d'une campagne, une véritable nuée d'escadrons de cavalerie, en tout temps sur pied de guerre;

Du 20e jour au 25e jour après la mobilisation, 11 ou 12 corps d'armée actifs; du 2[illegible] jour au 3[illegible] jour 5 ou 6 corps d'armée de plus.

Au-delà...

Il n'est pas nécessaire d'aller au-delà pour comprendre ce que je veux dire. Dans une étude que je publiais à cette place même, en mai 1913 (1), c'est-à-dire à une époque où je ne connaissais pas la réponse que la Russie ferait à la provocation allemande, je n'avais pu cacher mes appréhensions : la lenteur de la concentration russe pouvait autoriser les Allemands à porter d'emblée contre nous, toutes leurs forces actives mobilisées soit 25 ou 26 corps d'armée. A leur place je n'aurais pas hésité, attendu qu'en raison de la rapidité de leur mobilisation et de leur concentration, ils pouvaient espérer avoir de notre côté, une décision heureuse dans les 25 premiers jours. Et je persiste à croire que cette bataille décisive — où ils se seraient battus à 5 contre 4 — aurait tout réglé. Si j'en parle aujourd'hui avec autant de franchise, c'est parce que maintenant, cette éventualité [illegible] *produire*. Et c'est là l'inappréciable service que la Russie est en train de nous rendre. En effet, avec toute la cavalerie et les 11 ou 12 corps d'armée russes qui peuvent entrer en opérations du 20 au 25e jour et que le général [illegible] d'animer du mouvement en avant, les Allemands commettraient une pure folie en dégarnissant leur frontière orientale (2). Ils sont donc astreints, désormais, à laisser de ce côté 5 corps d'armée au moins et peut-être 6. D'autre part, ils seront bien obligés de laisser sur leurs côtés et surtout face au Danemark, 1 ou 2 corps d'armée. Par conséquent, ils ne pourront amener sur leur frontière occidentale, que de 18 à 20 corps d'armée actifs au plus, et dans ces conditions nous lutterons à armes égales et nous les battrons.

Et c'est pour cette raison qu'il nous faut suivre avec le plus grand intérêt, j'ai [illegible] ce fait la Russie en ce moment. Il peut avoir, pour nous, des conséquences particulièrement heureuses.

*
* *

L'accroissement de puissance militaire de l'Allemagne va donc [illegible] par la force des choses [illegible] contre elle, et ce sera justice. Mais il est certain qu'elle s'en apercevra bientôt. Que peut-elle faire

(1) [illegible]

(2) [illegible] c'est inutile.

[illegible] *de l'Allemagne.*

[illegible] et nos filles? »

pour y parer? — car la voilà, à son tour, obligée de suivre le mouvement, si elle ne veut pas « perdre la domination du monde » comme le disait dernièrement, avec son outrecuidance habituelle, Von Bernhardi, dans une conférence de la Ligue militaire, et comme le dira sans doute à Strasbourg, le 21 avril prochain, le général Keim. J'ai déjà essayé de résoudre cette question dans un article [1] paru au lendemain du vote de leur loi militaire du 30 juin 1913. Voici, à mon avis, sommairement résumées, les mesures qu'ils peuvent prendre :

1° Ils peuvent augmenter un peu le chiffre de leurs incorporations annuelles. En effet, avant 1913, le coefficient de sélection, c'est-à-dire le rapport des incorporés au chiffre des examinés pour la première fois était de 52 p. 100; en 1913, ce coefficient fut de 61.8 p. 100. Ils peuvent l'augmenter encore et le porter à 65 ou 66 p. 100, le nôtre atteint 69 p. 100, mais je ne saurais dire assez fort qu'il est exagéré.

2° Ils possèdent actuellement 14 régiments d'infanterie qui sont en *excédent* dans certains corps d'armée (les IIe, XIIIe, XVIIIe, XXIe corps ont, chacun, un régiment de trop; les Ve, VIe, VIIe, IXe, XIVe, ont, chacun, une brigade de trop, au total, 14 régiments).

Par conséquent, ils peuvent former, s'ils le désirent, deux nouveaux corps d'armée de plus, comme nous venons de créer le 21e corps, chez nous. Ils ont le nombre. Mais... cela coûte cher, car il n'y a pas que de l'infanterie dans un corps d'armée, il y a de la cavalerie, de l'artillerie, des services, etc... sait-on par exemple qu'une simple batterie d'artillerie, approvisionnée à 1.000 coups par pièce, revient à 300.000 francs? Or, il ne faut pas oublier que la taxe extraordinaire nécessitée par l'application de la loi du 30 juin 1913, doit être acquittée en trois termes : le 1er en 1913, le second en 1915, et le troisième en février 1916. Il semble donc qu'il leur soit difficile de faire un nouvel effort sérieux avant 1916.

Je crois, d'ailleurs, que leur attention est attirée actuellement par une toute autre question que celle du nombre; je veux parler de la transformation de leur matériel d'artillerie de campagne. Il me semble — c'est une opinion toute personnelle — qu'après avoir dépensé des sommes fabuleuses pour leurs gros obusiers et leurs gros canons, ils en reviennent maintenant à rechercher un matériel de campagne plus léger que le leur — ô ironie des choses! — Or, en cette matière, les dépenses vont vite et ils verront ce que cela leur coûtera!

[1] Voir *Revue Bleue* du 30 août 1913. Les Forces en présence.

*
* *

Chez nous, l'effort si noblement consenti par la nation est en passe de produire ses effets. Continuons-le et surtout ne nous endormons pas. La loi de recrutement du 7 août 1913, complétée par la loi des cadres que le Sénat vient de voter au commencement de ce mois, nous donne une armée d'une puissance très redoutable. Il faut lui faire rendre tout ce qu'elle peut donner. Or, sous le rapport de la *quantité*, nous ne pouvons rien faire de plus; il nous faut donc employer nos belles intelligences à parfaire la *qualité* — et de ce côté, nous avons beaucoup de progrès à accomplir, je le dis en toute sincérité. Nous avons cru, trop longtemps, aux apparences pacifiques de la situation internationale, et le nombre était grand, en France, des gens qui étaient bien pour la guerre, mais à condition qu'elle n'éclate pas. C'est grâce à cet état d'esprit qu'on a diminué, chaque année — depuis déjà longtemps — les dépenses militaires indispensables cependant. M. Benazet, dans son rapport sur la Loi des Cadres (votée à la Chambre le 12 mars 1914) a eu le courage de montrer que, depuis 1900, les crédits demandés par le département de la guerre avaient tous été diminués, souvent même de 50 0/0; il a fait ressortir — et cela en dit long — que de 1870 à 1895, on a dépensé, pour les besoins militaires, en Allemagne comme en France, la même somme, — 14 milliards 1/2 —; tandis que de 1895 à 1912, l'Allemagne a dépensé 16 milliards 875 millions, alors que chez nous, nous arrivions à 11 milliards 48 millions — soit un écart de 5 milliards et demi —.

Il y a encore beaucoup de progrès à faire, mais cela ne peut être mené à bien que si nous travaillons avec méthode, que si nous suivons logiquement une seule et même idée. Ah! si nous appliquions nos belles facultés à la réalisation d'*une* idée, comme nous serions forts! Malheureusement, nous changeons trop souvent de Ministre de la Guerre. Et cependant, chez nous, c'est le Ministre qui centralise toutes les questions de personnel, d'organisation, d'instruction et d'administration! En Allemagne, il n'en est pas ainsi — et cela en raison même de la forme du gouvernement. L'Empereur, chef de l'armée, dispose :

1° D'un chef du cabinet militaire qui s'occupe uniquement du personnel;

2° D'un chef d'Etat-Major général, qui traite toutes les questions d'organisation et d'instruction;

3° D'un ministre de la Guerre qui ne s'occupe que de la partie administrative.

Je ne prétends pas que cette solution soit bonne pour nous, mais ce que je veux dire, c'est que les

titulaires de ces grosses charges restent très longtemps dans leurs fonctions. En veut-on un exemple? Depuis 1859 jusqu'à nos jours, le poste de chef d'Etat-Major général n'a été tenu, en Allemagne, que par *quatre* généraux, savoir :

De 1859 à 1889 par le Maréchal de Moltke ;

De 1889 à 1904 par les Généraux Waldersee et Schliefen ;

De 1904 à nos jours par le Général de Moltke (1).

Quand ce dernier arriva à ces hautes fonctions, il doutait beaucoup de lui-même ; maintenant, son autorité a grandi et elle est solidement assise.

Et ce fait n'est pas particulier aux fonctions du chef d'Etat-Major général : on vient de fêter le 17e anniversaire de l'entrée au Ministère de la Marine de l'Amiral V. Tirpitz, l'actuel Ministre de la Marine ; le Général V. Heeringen, qui vient de quitter les fonctions de Ministre de la guerre pour prendre un poste d'*Inspecteur d'Armée*, avait été nommé Ministre alors qu'il n'était que jeune *général de brigade*, etc., etc...

On ne peut méconnaître que c'est grâce à cette permanence de fonctions que les Allemands réalisent, lentement, méthodiquement, ce qu'ils veulent faire : c'est une manière simple d'avoir de la suite dans les idées.

* * *

FIGURES DE CE TEMPS

M. ÉTIENNE LAMY

La plus vive satisfaction du critique, c'est quand il a rencontré une figure sincère — sincère... comprenons bien tout ce qu'il y a sous ce beau mot, c'est-à-dire traduisant une âme dont les démarches extérieures répondent aux traits visibles qui posent sous son regard!... Voilà pour satisfaire le besoin d'ordre et d'harmonie que nous portons en nous. C'est à peu près, dans l'ordre intellectuel comme dans le sentimental, si chez une femme de qui nous admirons la beauté, nous avons la joie de constater que les qualités de son âme s'accordent avec la séduction des formes qui composent l'enchantement de nos yeux. Concordance rare à notre époque, faut-il pourtant en désespérer? J'aurai marqué toute ma pensée si j'ajoute que M. Étienne Lamy, dans sa carrière d'écrivain, nous donne ce beau spectacle... et je l'aurai dit d'autant plus librement que M. Lamy s'appuie sur des croyances qui ne sont plus les miennes. Si loin pourtant soient-elles de moi, elles ne le sont point assez pour que je n'atteigne à me représenter, à me rappeler, devrais-je dire, la mentalité d'un catholique sincère, c'est-à-dire d'un homme pour qui la Foi représente l'*absolu*, et tout le reste le relatif!

Je l'ai écrit en une autre circonstance (1) et ne saurais mieux faire que le rappeler ici : le propre de la foi religieuse, ce n'est pas de se plier aux exigences terrestres qui l'entourent et qui la pressent, mais bien au contraire et logiquement, de les subordonner à elle. Je m'explique par un exemple : c'est assez d'avoir vu mourir un Chrétien — un *vrai* : j'entends non point de ceux-là qui s'estiment en règle avec le ciel pour quelques génuflexions et quelques messes, mais un de ceux dont la foi ne bronche pas, même en face des défaillances physiologiques annonciatrices de la mort — oui, cela suffit pour comprendre qu'une croyance de cette qualité échappe à toutes les considérations terrestres que l'on prétendrait lui imposer. Bon époux, bon père, bon citoyen, il y a toutes chances pour qu'il l'ait été dans sa vie. Si pourtant vous avez l'imprudence de mettre en conflit ces obligations de père, d'époux, de citoyen avec les devoirs du croyant, vous verrez de quel poids pèsent les premières, et comme il s'affermira sur les seconds! N'est-il pas logique, rigoureusement logique avec lui-même? Ceux-ci lui représentent l'absolu, ceux-là le relatif... et c'est assez dire que d'opposer les deux termes.

Une seule page de M. Etienne Lamy nous précise nettement sa position intellectuelle de catholique sincère. Quelle force dans la conduite de la vie qu'un tel principe directeur — véritablement irremplaçable, on peut le dire — et ceux-là s'en aperçoivent aujourd'hui parmi nos éducateurs qui s'ingénient à lui trouver un substitut ! Au terme d'une existence consacrée toute à la logique et qui avait été modelée par la foi déterministe, M. Taine faisait cette constatation qui sous sa plume prenait le caractère d'un aveu : — « On peut évaluer l'apport du Christianisme dans nos sociétés modernes, ce qu'il y a introduit de pudeur, de douceur et d'humanité, ce qu'il y maintient d'honnêteté, de bonne foi et de justice... Ni la raison philosophique, ni la culture artistique et littéraire, ni même l'honneur féodal, militaire et chevaleresque, aucun code, aucune administration, aucun gouvernement, ne suffit à le suppléer dans ce service. » Paroles expressives qui

(1) [illegible]

(1) [illegible]

pourraient être placées en épigraphe aux ouvrages de M. Etienne Lamy, car l'aveu d'un adversaire enferme plus de vertu convaincante que toutes les adhésions d'un allié.

*
* *

Evidemment elle n'est pas sans risques pour un écrivain, cette position de catholique, car elle va lui imposer des limites nécessaires dans l'ordre de la spéculation. Chez M. Etienne Lamy nous trouvons le plus heureux des correctifs ; pour être catholique et catholique sincère, il n'en est pas moins *libéral*. Ah ! c'est une grande question, je le sais, qui a prêté aux plus vives discussions, celle du catholicisme libéral. Certains penseurs, non des moindres, y ont vu une manière de paradoxe, une sorte d'antinomie jusque dans le rapprochement des termes. C'est ainsi que Renan (1) jadis, écrivait un long article pour démontrer que la position du catholique libéral était moins *logique* que celle du dogmatique intransigeant, ou du libre-penseur. Mais depuis lors, nous avons marché ; nous avons appris à ne plus nous contenter, dans l'ordre de la connaissance, des seules indications de la logique déductive. Et puis à compter de la date où Renan publiait son fameux article sur le catholicisme libéral, une transformation s'est opérée, ou, si l'on veut, un classement nouveau dans l'ordre des partis, qui de façon notable est venu modifier la situation.

Dans un manifeste qui fit du bruit, et que nous-même avons commenté (2), un autre libéral de marque et cependant inattaquable sur le terrain de la doctrine, M. Imbart de la Tour, esquissait cette situation, en désignant les deux catégories dont il entendait bien ne jamais faire partie, parce qu'évidemment dans sa pensée ces prétendus croyants n'ont qu'un but : utiliser la religion à une fin de domination temporelle. Il y a, juge-t-il, un groupe de catholiques qui se flatte de restaurer la religion par un coup de force et de sauver l'Eglise en jetant bas la République. C'est celui auquel se rattache le royaliste Charles Maurras dont le rêve religieux, c'est « l'unité de conscience, même achetée au prix de violentes offenses à la liberté. » Il en est un autre qui, sans jamais parler de politique, ne cesse d'attaquer les groupes constitués et de chercher l'ordre par l'agitation. De ceux-là, M. Imbart de la Tour déclare qu'il ne fera jamais partie, fidèle à la vraie discipline du Christ, celle qui se dégage de l'Evangile et veut avant tout que l'on rende à César ce qui appartient à César, et à Dieu ce qui est à Dieu.

*
* *

Voilà donc une noble profession de foi libérale... et je ne crois pas me tromper en ajoutant que sur ce terrain le catholicisme de M. Etienne Lamy donne la main à celui de M. Imbart de la Tour... Exemplaires fossiles, soutiennent les adversaires — et les plus violents sont ceux du parti lui-même — d'une attitude condamnée par l'Histoire ! Il faut remonter en effet à soixante années en arrière pour retrouver les précédents sur lesquels elle s'appuie, comme les deux illustres figures qui lui prêtent l'autorité de leur parole et de leur nom : Lacordaire et ce Montalembert, sur qui l'Eglise actuelle aime à faire le silence, dont le Centenaire fut soigneusement étouffé par ses soins, et qui tristement lui-même prédisait les attaques dont il serait l'objet. N'y a-t-il pas quelque courage à être libéral, quand on sait que par là on n'atteindra à satisfaire que sa conscience, mais jamais aucun des groupes qui se réclament des mêmes croyances que vous ?

Cette position toute particulière de M. Etienne Lamy qui est exceptionnelle dans le parti catholique, lui permet de rendre justice à des adversaires qui seraient loin d'être aussi généreux, au delà de ce qu'on est accoutumé à voir, comme au-delà de ce qu'eux-mêmes pourraient attendre. C'est qu'en effet M. Etienne Lamy possède l'indépendance — non seulement à l'égard de ceux qui ne pensent pas comme lui, ce qui est déjà quelque chose, mais encore la plus belle de toutes, et, faut-il le dire, la plus rare, celle qui nous libère des attaches de notre parti. Pour achever ma pensée, il est le contraire d'un homme de parti, car si dans l'ordre surnaturel il partage les croyances des catholiques, il demeure étranger à leurs exclusions, aux procédés d'ostracisme leur servant à flétrir ceux qui ne pensent pas comme eux. Songez que M. Lamy a pu écrire :

— « Je connais des protestants dont toute la vie est un exemple, des juifs dont les vertus familiales méritent l'admiration, des incrédules qu'on appellerait des saints s'ils croyaient en Dieu. Ces exemplaires de perfection égale au milieu de doctrines contraires sont à l'honneur de la nature humaine, et prouvent que certains êtres appartiennent invinciblement au bien par une attraction spontanée et supérieure à toute autre force ».

Ce que je distingue en ces belles paroles, ce n'est pas seulement la clairvoyance du critique sachant ouvrir les yeux sur les enseignements de la vie, se gardant d'en rien rejeter pour ce qu'ils auront pu lui proposer de contraire à la doctrine d'un groupe. Ce que j'y discerne encore, et ce qui lui fait le plus

1. Cf. *Etudes d'histoire religieuse*.
2. Voir notre article sur *La Politique des Catholiques*, *Revue Bleue* du 17 mai 1913.

d'honneur, c'est la générosité, la noblesse d'un esprit se croyant tenu à une équité d'autant plus scrupuleuse que ses jugements s'appliquent à des hommes qui sur les points essentiels de sa foi diffèrent de lui. Par là, M. Etienne Lamy est mieux que catholique... il est profondément chrétien, c'est-à-dire que l'esprit de sa doctrine relève directement des leçons du divin maître. Si l'on accueille la formule que je proposais un jour comme définition du critique idéal, à savoir... l'homme capable de rendre justice même à ses adversaires, on sera obligé de reconnaître en M. Lamy un critique d'exceptionnelle qualité. Aussi bien a-t-il le droit d'être sévère à la partialité de certains juges et c'est avec la plus juste entente des réalités que nous trouvons sous sa plume cette opinion sur les historiens de la Révolution :

« Ils se sont succédé, nombreux, illustres, mais meilleurs serviteurs de leurs préférences que de la vérité, et malgré la contradiction de leurs partialitités, étrangers à la justice. Les uns, par leur fidélité mobile, inséparablement unis à tous les vainqueurs; les autres obstinément liés à une des factions éphémères qu'ils voulaient rendre immortelle : ceux-ci dévots de la Gironde, ceux-là pélerins de la Montagne ; et Montagnards tantôt avec Danton, tantôt avec Robespierre, tantôt avec Marat, tous ont paru les fils de certains morts, et non les juges de tous. Les faits sont enrôlés au service des thèses, les événements servent d'échafaudage aux systèmes, toute époque devient un piédestal de statue pour un homme, chacune des factions ressuscite pour exercer des représailles posthumes au profit du parti qui la continue. »

Il n'y a pas à dire, vous pouvez passer au crible de ce jugement tous ceux qui collaborèrent de leur effort au formidable monument de l'histoire révolutionnaire : il n'en est pas un qui échappe à cette critique, et Taine lui-même n'y échappe pas plus que les autres.

*
* *

Catholique sincère, catholique libéral, M. Etienne Lamy est encore et par surcroît catholique républicain. Ah ! cette fois, voilà qui dépasse les bornes de la vraisemblance, penseront certains dont il suffit, pour les désigner, de souligner leur étonnement. En aucune façon, répondrons-nous : c'est le trait le plus neuf, le plus original de cette figure, et qui lui donne son décisif accent. Tant de gens vivent dans cette pensée que catholicisme et royauté sont unis par d'indissolubles liens. L'expression *le trône et l'autel* semble à certains tellement intangible qu'on ne saurait impunement en dissocier les termes. Et cela est si vrai que de nos jours un parti nouveau s'est constitué, mesurant ses chances d'opposant aux défaillances du régime, le parti de l'*Action Française*, où la première originalité des chefs est que, sans avoir la foi, — que dis-je ? tout en proclamant leur scepticisme, — ils s'obstinent à soutenir l'autel, dans l'unique intérêt du trône ! Je l'écrivais en une autre circonstance : ils entendent bien faire de Dieu le premier gendarme de la Monarchie (1).

Que M. Etienne Lamy soit opposé à une telle doctrine, on le conçoit aisément, car elle est condamnée d'avance, comme tout ce qui reste en dehors de la vie. Conçue à la façon d'une formule abstraite, et résultant d'une logique toute verbale, elle néglige cette vérité essentielle, à savoir que le fondement d'une croyance, comme celui de tout édifice, doit reposer sur un terrain qui ne se dérobe pas sous nos pas, et qu'est-ce qu'un culte, je vous le demande, qui commence par ne pas croire à lui-même ? Fidèle aux idées du pur libéralisme catholique, qui furent celles de Lacordaire et de Montalembert, fort de l'autorité du grand pape qui s'appela Léon XIII, M. Etienne Lamy est de ceux qui pensent que la foi la plus robuste, la plus inattaquable se peut parfaitement concilier avec un entier loyalisme vis-à-vis de ceux qui détiennent le pouvoir temporel. C'est encore une application du principe que nous rappelions tout à l'heure : « Rendez à César... » et je ne crois pas me tromper en ajoutant que sur ce point M. Lamy adhère encore complètement aux idées que formulait M. Imbart de la Tour dans sa profession de foi : — « Quand nous défendons une politique de mesure, de loyalisme et de contact, nous croyons aussi bien servir les intérêts de l'Église que ceux de notre pays. C'est dans cet esprit que nous avons toujours abordé, sans prétendre les résoudre, les conflits actuels. Si nous avons défendu les droits imprescriptibles de l'Église, nous n'avons eu garde d'oublier que l'État a aussi les siens, et que dans tous les problèmes où spirituel et temporel se pénètrent, les pouvoirs en présence doivent s'entendre et tout d'abord se ménager. » — Je ne sache pas que l'on ait jamais mieux précisé la position respective des deux pouvoirs qui depuis si longtemps se jettent l'anathème, et dont le catholicisme libéral auquel appartient M. Lamy fut seul à concevoir l'entente possible.

*
* *

Chez une telle nature, plus que chez toute autre, on le comprendra, il doit y avoir unité de tendances, unité de direction morale et intellectuelle, faisant comme le miroir où viennent se refléchir les objets qui se proposent à ses méditations et recevant l'accent de sa personnalité. M. Lamy est un [illegible]

(1) [illegible] de M. [illegible]

nin, ce qui peut-être étonnera bien des gens. Il comprend et il aime la Femme, cela de la plus belle façon qui soit, pour les qualités de son âme, pour la magnifique harmonie qu'elle fait à nos yeux quand s'établit la correspondance entre la beauté visible qui affecte nos sens et cette beauté intérieure qui de son âme rayonne sur nous et sait fixer notre amour ! Fille, épouse, mère, c'est dans le rayonnement de cette triple fonction que M. Lamy cherche le sens de sa destinée. Pour lui, toute la *réhabilitation* de la femme dans l'histoire — car c'en est une vraiment qu'elle doit au Christianisme — tient entre deux gestes du Christ : la sublime remontrance aux justiciers de la Femme adultère, et la tendre parabole de Marthe et Marie. Pour qui aime l'Evangile, je ne dis pas même en croyant, mais seulement en admirateur du plus beau livre et du plus consolateur qui soit, ce sont déjà des traits immortels ! Que seront-ils pour ceux qui y lisent la parole même de Dieu !

De ce point central, M. Lamy est parti pour nous faire, en un saisissant raccourci, le tableau de la condition féminine à travers les siècles, et si le mot : habileté pouvait s'appliquer au cas d'un écrivain si parfaitement sincère, ce serait la meilleure de toutes. Nous dirons simplement que c'est l'accord harmonieux d'un tempérament avec le sujet qui le mieux s'adapte à ses intimes exigences. La vérité, c'est qu'on ne choisit pas ses sujets, ce sont eux qui nous choisissent, qui se font lentement en nous, dans ce mystérieux domaine de l'Inconscient où s'élabore toute notre vie psychique ; quand nous croyons les avoir élus, nous nous apercevons que depuis longtemps déjà, presque à notre insu, ils étaient devenus nos familiers !

Donc M. Étienne Lamy, de qui les travaux et les méditations avaient fait un familier des origines de la société chrétienne, y a vu par-dessus tout le magnifique épanouissement du génie féminin. Dans cette intelligence soucieuse d'ordre et de méthode, trois questions se sont posées : Quelle était la condition de la Femme avant la venue du Christ ? Qu'est-elle devenue avec lui ? Qu'est-elle restée après lui ? Sur la première, on pense bien que sa réponse n'est pas tendre aux anciennes civilisations, à la grecque non plus qu'à la romaine, et l'on pourra même trouver que la condition de la femme romaine y est retracée sous des couleurs un peu sombres : il semble qu'il n'ait pas rendu pleine justice à l'épouse, à la gardienne du foyer, telle que nous nous étions accoutumés à nous la représenter. Sans doute sa légitime admiration pour la période chrétienne a-t-elle fait légèrement écran sur les siècles antérieurs. Ce que l'on ne saurait trop louer, en revanche, c'est la peinture de cette période. Comment, sous l'influence de la parole du Christ, la Femme est née à la conscience de sa dignité et partant, de sa vraie mission sur terre... comment elle est venue d'elle-même, à l'abri de cette influence, tendre le col au joug de la loi chrétienne, qui en lui imposant des devoirs lui assurait aussi les droits conservateurs de cette dignité et de cette mission... comment du coup se trouva créé son véritable rôle de mère et d'éducatrice, qui de toute son action collabore à l'établissement et au développement de l'influence chrétienne par le monde... comment enfin, par la suite, sa situation morale et les égards dont on l'entoure se trouvent exactement proportionnés au maintien ou à l'affaissement de cette loi morale : ce sont là autant de tableaux en raccourci, où M. Étienne Lamy nous retrace les différentes étapes de la condition féminine, dans ce style ramassé, nerveux, extrêmement travaillé qui est le sien, et duquel j'aurai dit toute ma pensée, si j'ajoute qu'il a aussi les défauts de ses qualités et, notamment, je ne sais quoi d'un peu trop régulier dans son rythme, d'un peu trop voulu dans le balancement de ses périodes.

Il nous les retrace en historien et en psychologue ; mais au fait les deux termes ne doivent-ils pas se confondre, et peut-il y avoir une façon valable d'écrire l'histoire qui n'ait pas ses assises dans la psychologie ? C'est justement pour avoir bien pénétré le génie de la Femme qu'il nous donne cette suite de tableaux saisissants où le génie apparaît comme en raccourci, en un raccourci dont il formule lui-même la loi dans ce trait qu'il nous fut donné de vérifier en tant de circonstances :

« L'iniquité de son sort l'avait contrainte de comprendre qu'au-dessus du droit écrit dans les textes il y a un droit écrit dans la conscience ; que les lois humaines, pour commander légitimement, doivent obéir elles-mêmes à ce droit naturel, et que, si elles se révoltent contre lui, on peut se révolter contre elles. Est-ce à cette longue épreuve de l'injustice masculine que la femme doit cette marque, peut-être indélébile, de son caractère, son irrespect pour les lois écrites, et la tranquillité avec laquelle elle les viole encore aujourd'hui, quand elle les estime contraires à la loi intérieure ?

Voilà de la belle psychologie et qui va profond en nous, comme aussi dans la compréhension de l'Histoire. Certes, je suis loin de partager toutes les idées de M. Lamy sur l'étendue et la portée du génie féminin... Il me semble qu'il lui fait souvent la part trop belle, à la placer sur le pied d'égalité avec l'homme... et si cette égalité s'impose dans le domaine moral, je demeure partisan, dans l'ordre intellectuel, de l'ancienne distinction que j'ai formulée autre part et à laquelle je me tiens (1) : Sur les hau-

(1) Cf. la Préface de *Nos Femmes de Lettres*.

teurs sacrées par le génie mâle flotte une atmosphère irrespirable à de certains poumons ; et comme il est peu d'intelligences féminimes pour embrasser dans leur plénitude l'intime signification des chefs-d'œuvre de l'esprit, on en trouve moins encore pour leur susciter des équivalents. Par définition, et si j'ose dire, par constitution mentale, la femme incline à s'adapter, à se plier aux influences ; pareille à la liane qui s'enroule autour de l'arbre dont elle partage le destin, elle épouse la forme de qui elle aime ou de qui elle admire. Telles sont nos convictions : d'autant plus serons-nous libre pour marquer notre sentiment sur la belle étude de M. Lamy, dans les limites que précise cette dernière phrase.

*
* *

Si j'ai choisi, si j'ai retenu, d'une façon toute particulière, ces études de psychologie féminine, c'est qu'elles m'ont paru les plus expressives du tempérament de leur auteur. Mais tout aussi bien aurais-je pu prendre tel autre morceau historique, d'un caractère différent, par exemple cette saisissante contribution à l'histoire révolutionnaire qui a pour titre : *Le Conventionnel André Dumont.* Dieu sait si l'on a écrit, si les gens de tous partis ont écrit sur cette brève, mais décisive période de notre histoire ! Et Dieu sait si, par sa nature même ce sujet a eu le don de faire saillir les défauts de l'esprit de parti ! Eh bien, faut-il le dire ? pourquoi ne pas le dire, puisque cela est ? l'interprétation du catholique Etienne Lamy m'est apparue plus large, plus compréhensive, rendant un meilleur compte de la réalité foncière des choses, que celle du libre-penseur Hippolyte Taine. Assurément M. Lamy n'est pas tendre pour la psychologie du conventionnel, et l'on ne comprendrait pas d'ailleurs qu'il pût marquer la moindre faiblesse pour un état d'esprit dont la tendance est l'anéantissement de toute idée chrétienne. N'importe, on trouvera dans les déductions de l'auteur, comme dans la reconstitution même qu'il nous donne de l'esprit jacobin, une largeur de vues qui pourra surprendre bien des gens.

*
* *

Que si maintenant nous nous arrêtons à des sujets plus proches de nous, si nous prenons les *Études sur le second Empire* qui constituent tout un ensemble, et composent la peinture de toute une époque, je me demande si sous une autre plume elle se trouva jamais mieux jugée : plus impartialement, plus loyalement, avec un souci plus manifeste de dire la vérité et d'appliquer à l'Histoire les méthodes même de la Science. Encore une fois il y a une saisissante unité chez M. Etienne Lamy, à quelque objet que s'applique son esprit. Lucidité, clairvoyance, amour de la vérité, ce sont ses qualités maîtresses. Joignons-y, pour lui donner le suprême accent, cette indépendance qui de nos jours prend une valeur de tout premier ordre, indépendance non seulement à l'égard des adversaires, mais, ce qui est beaucoup plus rare, nous l'avons déjà dit, à l'endroit des amis eux-mêmes !

PAUL FLAT.

COUP D'ŒIL SUR LA HOLLANDE

La Hollande fête le centenaire de sa Constitution. Ce sera pour beaucoup de Français l'occasion de la visiter et ils reviendront charmés de leur séjour en ce pays aimable, fait d'harmonie et de contrastes, où le mouvement des ports s'allie au silence des rues qui conduisent aux musées, où l'agitation des plages voisine avec le calme des plaines sur lesquelles frisonnent les saules et se meurent les ombres des nuages, entre les rais obliques d'un soleil d'estampe.

Sous un aspect placide, les Hollandais cachent beaucoup d'énergie et de force morale.

Navigateurs intrépides, ils ont porté au loin les couleurs de leur pavillon ; en même temps ils ont jadis entrepris contre la mer qui ronge leurs rivages une lutte qui dure encore. Ils la défièrent en construisant des villes sur pilotis, en desséchant les marais et les lacs qu'elle forme, en nommant un ministre des eaux chargé spécialement de la régenter. Lutte sans merci de la mer et d'hommes opiniâtres, indomptables, qui la narguent, l'œil en coin, les mains dans les poches, la pipe aux lèvres... C'est le dimanche, un jour de repos, sur une petite plage du Zuiderzée, qu'il faut voir les Hollandais causer entre eux dans leur langue rocailleuse, à demi tournés vers la grande rongeuse, qui mord éternellement de ses dents blanches les poutres noires fichées dans la plage. Et ce travail obstiné de la mer qui menace de ruiner le leur, les laisse impassibles, goguenards, car ils savent qu'il n'aboutira pas tant qu'ils seront là...

La persévérance et le sang froid ne sont pas les seules qualités des Hollandais. Ils possèdent en outre un grand fonds de finesse : d'où la prospérité commerciale de certains centres et principalement d'Amsterdam et de Rotterdam.

Ce n'est pas sans raison qu'on a appelé la première de ces villes « la Venise du Nord » : elle

quantité de canaux alimentés par la rivière de l'Amstel et le golfe de l'Y la pénètrent et lui donnent, sous un ciel et un climat très différents il est vrai, l'aspect de la perle de l'Adriatique. Ce qu'elle n'a pas non plus de celle-ci, c'est la beauté et la variété de ses palais de marbre ; ici les maisons avec leurs pignons pointus et leurs lucarnes forment un ensemble pittoresque mais uniforme. On trouve cependant à Amsterdam de belles églises et des monuments intéressants comme, par exemple, l'ancienne Maison de Ville, bâtie sur 13.000 pilotis, qui offre cette autre singularité de n'avoir point d'entrée grandiose sur sa façade. Sept portes semblables les unes aux autres en occupent le milieu et ce curieux dispositif s'explique par ce fait que, lors de la construction, c'est-à-dire au milieu du XVIIe siècle, l'autorité municipale appartenait à sept personnes qui entraient à la Maison de Ville, chacune par la porte qui lui était réservée.

Amsterdam possède, en outre, les établissements scientifiques d'une grande capitale, mais elle n'a pas l'importance commerciale de Rotterdam beaucoup mieux située qu'elle.

Rotterdam peut rayonner sur le bassin du Rhin et de la Meuse, sur tous les canaux intérieurs et sur toutes les voies maritimes de France et d'Angleterre. Grande est l'activité de son port. Le Hollandais travaille et s'agite ici au milieu de la fumée des grand navires. L'on s'étonne, quand on l'a vu si calme un dimanche dans les îles Marken ou Walcheren, de le retrouver si affairé. On a dit avec raison qu'on gagnait de l'argent à Rotterdam, qu'on le faisait valoir à Amsterdam et qu'on le dépensait à La Haye.

La Haye est une cité charmante, aristocratique et mondaine. Elle ne fut d'abord qu'un rendez-vous de chasse, au pied de la chaîne des dunes, dans un site boisé où Guillaume II de Hollande, en 1250, fit bâtir un palais. Son sol était sec, défendu contre l'humidité marine par les dunes, à tel point qu'au XVIe siècle le gouvernement y établit sa résidence. Louis Bonaparte qui ne se plaisait longtemps nulle part lui fit perdre en 1808, au profit d'Amsterdam, le titre de capitale, qu'elle a repris, du reste, il y a précisément un siècle. C'est une ville d'Académies et d'hommes d'études. Aucun décor ne convenait mieux au tribunal de la Paix que celui de cette ville aux avenues plantées de grands arbres, aux quartiers bâtis de riches demeures, à proximité de la plage renommée de Schweningue fréquentée l'été par la haute société. Chose curieuse : à La Haye, on parle surtout français, à Rotterdam, allemand, à Amsterdam, anglais. Rien ne dit mieux l'activité de la petite nation hollandaise en relations constantes et fécondes avec ses grandes voisines.

Chacune des principales villes de la Hollande a son cachet particulier comme sa propre histoire. Utrecht, à égale distance du Zuiderzée et du bras du Rhin qu'on appelle le Lek, fut le siège de l'évêché qui constituait, sous les successeurs de Charlemagne, un des quatre petits états indépendant qui se partageaient le territoire hollandais. Une Université y fut fondée en 1636. Cette ville est célèbre par le traité qui y fut conclu en 1713 entre la France, l'Espagne, l'Angleterre et la Hollande et qui mit fin à la guerre de succession d'Espagne.

Haarlem, au nord de l'ancien lac de Haarlem possède la majeure partie des œuvres de Franz Halls. Elle contient d'anciens monuments où l'architecture nationale et l'architecture espagnole forment des ensembles plus curieux qu'esthétiques. La domination espagnole y a, du reste, laissé un autre souvenir: celui du siège mémorable du duc d'Albe qui dura sept mois et après lequel le duc victorieux fit périr la moitié de la population.

Haarlem est le centre du commerce des jacinthes et des tulipes; l'ancien lac est, au printemps, un parterre aux mille couleurs, comme si les fleurs devaient faire oublier à la vieille cité les horreurs du siège d'antan. C'est la petite ville hollandaise intime et bourgeoise, par excellence. On y boit beaucoup de bière, le soir, dans l'obscurité des cafés, en regardant, sans être vu, ce qui se passe dans la rue. Il serait intéressant de connaître l'origine de cette coutume. Est-ce économie, est-ce un témoignage de l'état d'inquiétude dans lequel vivaient les habitants sous la domination espagnole et qui les poussait à se cacher? A ces questions, les Hollandais vous répondront qu'il n'est pas nécessaire d'y voir clair pour boire ou pour fumer. Aucune réponse ne peut être à la fois plus juste et moins satisfaisante; toujours est-il que, le soir, en Hollande, et principalement dans les petites villes comme Haarlem, bien qu'aucune fenêtre ne soit éclairée, deux yeux ou plus, presque à chacune, vous regardent passer.

Une autre ville bien intéressante et qui rappelle plus que toute autre Bruges la morte, c'est Leyde qui fait pendant à Haarlem, au sud du lac de ce nom. Ville savante, célèbre Université, la plus ancienne du royaume ; elle fut fondée en 1575 et Scaliger y professa. Aucune Université au monde ne donne comme celle-là l'impression de recueillement propice aux travaux de l'esprit. Un jardin botanique arrosé par un des nombreux canaux qui traversent la ville, s'étend derrière les vénérables bâtiments de l'*Alma Mater*. Celle-ci est située un peu à l'écart, dans un quartier également calme et recueilli. On y parvient par des rues étroites et désertes, par des petits ponts jetés sur des eaux dormantes où se reflètent, comme en des miroirs, des ormeaux, des

sycomores et des platanes. Leyde a subi bien des vicissitudes : comme Haarlem elle soutint un siège mémorable contre les Espagnols ; moins d'un siècle plus tard, en 1655, elle fut ravagée par la peste ; enfin, en 1807, l'explosion d'un bateau chargé de plusieurs milliers de livres de poudre en détruisit une partie. Leyde est la patrie de Rembrandt, du médecin van Swieten, de l'Anabaptiste Jean « de Leyde », de Musschenbroeck, l'inventeur de la « bouteille de Leyde. »

Groningue, Arnhem, Nimègue, Maestricht, Bois-le-Duc, Tilbourg, Delft, Middelbourg ont toutes leur célébrité. L'histoire de l'Europe à quelque point de vue les mentionne. Les arts de la paix et ceux de la guerre les comptent dans leurs annales.

*
* *

La prospérité de la vie économique de la Hollande est le signe certain des habitudes de travail et d'ordre de ses habitants. Ceux-ci cultivent les céréales, les légumes, les plantes industrielles, les arbres fruitiers, les arbustes d'agrément, les plantes bulbeuses telles que tulipes et jacinthes, dont ils se sont fait, comme l'on sait, une spécialité.

Dans les plaines verdoyantes, les Hollandais élèvent quantité de vaches qui fournissent le lait nécessaire à la fabrication des fromages renommés de Gouda et d'Edam. Quel amusant spectacle que celui du marché à Edam ! Sur la principale place de cette ville minuscule et proprette se dressent des amoncellements symétriques de boules rouges ou dorées qui au fur et à mesure que les ventes s'effectuent, diminuent de hauteur et finissent par disparaître complètement ! De la pile écarlate aux barques amenées par les canaux jusqu'au marché, des hommes et des femmes, dans leur costume bien connu, font la chaîne et se passent avec une rapidité surprenante les fromages rutilants qui, demain, seront à Amsterdam, pour être expédiés de là dans le monde entier.

Les Hollandais élèvent une excellente race de chevaux de trait, des moutons et des porcs en grande quantité ; mais par suite du défrichement des terrains de bruyères, le nombre des moutons a beaucoup diminué.

Le règne minéral est le moins richement représenté en Hollande. A part la houille qu'on extrait des [illegible] du Limbourg, quelques carrières et des [illegible] d'argile, il ne semble n'offrir que des ressources médiocres.

L'industrie de l'argile est très inférieure à l'agriculture, en raison même de la pauvreté du sous-sol qui ne contient ni fer, ni cuivre, ni métaux d'aucune sorte.

Les matières premières manquent, le bois même est rare. Cependant il faut mentionner parmi les produits de l'industrie, les toiles, les draps du Brabant, les velours d'Utrecht, les cotonnades de la province d'Overyssel au sud de la Frise, les soieries et les papeteries de la Gueldre, les lainages de Leyde ; mais la plupart des fabriques n'ont plus l'importance d'autrefois, de même que les pêcheries et les constructions navales qui furent si florissantes. Seules les tailleries de diamants d'Amsterdam, les faïenceries de Delft et les distilleries de Schiedam près Rotterdam, maintiennent leur ancienne renommée.

Les affaires se traitent surtout avec l'Allemagne, l'Angleterre, la Belgique et les colonies.

Les principales voies ferrées sont au nombre de cinq : trois descendent du nord au sud et pénètrent en Belgique ; deux sont transversales, l'une à la hauteur d'Utrecht, l'autre au milieu de la province du Nord-Brabant et se continuent en Allemagne.

Telle est en résumé la situation économique de la Hollande. On voit que les Hollandais, sous un extérieur flegmatique, cachent, comme nous le disions en commençant, beaucoup d'application et d'énergie. D'ailleurs il arrive qu'on surprenne chez eux une exubérance qui déconcerte. Je veux parler de la joie bruyante qui s'empare d'eux les jours de kermesses, ces fêtes populaires au cours desquelles leur vie routinière et mesurée fait place aux manifestations les plus extravagantes et justifient le proverbe :

> [illegible]
> [illegible]
>
> [illegible] flacon ».

*
* *

Le Gouvernement de la Hollande ou des Pays-Bas est une monarchie constitutionnelle et représentative héréditaire dans la famille d'Orange-Nassau par ordre de primogéniture. On sait qu'après la mort de Charles le Téméraire, sa fille Marie de Bourgogne porta dans la maison d'Autriche cet héritage qui devint après Charles-Quint la propriété de la branche espagnole de la même maison. Dès lors la réforme de Luther s'établit en Hollande et presque en même temps éclatèrent les guerres de religion, que rendirent tristement célèbres les violences du duc d'Albe envoyé par Philippe II d'Espagne. Guillaume d'Orange affranchit enfin le pays par ses victoires, mais il fut assassiné et remplacé par Maurice de Nassau.

Dans la famille d'Orange-Nassau les femmes sont admises à régner à défaut d'héritiers mâles. Le sou-

verain ou la souveraine exerce le pouvoir exécutif et partage le pouvoir législatif avec les Etats-Généraux qui se composent de deux Chambres.

Le royaume est divisé en onze provinces ayant chacune ses Etats particuliers. Dans ce pays où les luttes religieuses furent acharnées et sanglantes, tous les cultes aujourd'hui sont également protégés. Les calvinistes sont les plus nombreux ; viennent ensuite les luthériens, les catholiques et les juifs. L'instruction publique est donnée dans trois universités de l'Etat à Leyde, Utrecht et Groningue, une Université communale et une Université libre à Amsterdam, pour l'enseignement supérieur; puis dans des *gymnases* de l'Etat pour l'enseignement secondaire, enfin dans des écoles communales pour l'enseignement primaire.

L'armée se recrute par voie d'engagement et par la levée de milices. La marine est surtout importante par sa flotte marchande qui compte près de 1.200 navires dont 75 p. 100 ont pour port d'attache Rotterdam (60 p. 100) et Amsterdam (15 p. 100). Il existe en outre une flotte particulière à la Hollande, celle des coches d'eau ou *treckschuits* (prononcer treckseut) réservée au trafic intérieur d'une ville à l'autre. Ce sont de grandes barques couvertes qui toutes, autrefois, étaient halées par un ou plusieurs chevaux ; depuis quelques années, la traction mécanique a remplacé pour beaucoup d'entre elles la traction animale.

On y voguait doucement entre les roseaux. Le treckschuit « s'arrête avec une aimable gravité à toutes les écluses, écrit Xavier Marmier, à tous les ponts, à tous les cabarets élevés prudemment de distance en distance sur la route. A chaque relai, le pilote a quelque grave devoir qui le rappelle dans le monde terrestre. Il fait une enjambée qui le transporte sur le rivage et disparaît. Les voyageurs inquiets de ne pas le voir revenir, s'en vont aux enquêtes. Le premier édifice qui frappe leurs regards est l'auberge du lieu, l'auberge avec ses flacons de genièvre, son enseigne peinte par quelque Téniers moderne... On boit sur le comptoir un verre d'eau-de-vie, on échange quelques paroles avec la maîtresse de l'auberge, qui est toujours jeune et blonde avec des yeux bleus et des lèvres roses; on jette un regard sur les colonnes du journal d'Amsterdam, après quoi le pilote se montre tout à coup, cherchant ses voyageurs, et les engageant doucement à reprendre leur route... »

Si l'on veut préciser la place qu'occupe la Hollande parmi les nations, il faut d'abord reconnaître que son rayonnement n'est plus celui du XVIIe siècle, époque des exploits de Tromp et de Ruyter. Elle est passée au second plan et cependant, grâce à son vaste empire colonial des Indes et de l'Australasie, son pavillon est un de ceux qu'on voit le plus souvent dans les ports. Une autre raison pour les grandes puissances de compter avec elle, c'est sa position géographique : elles ont intérêt à entretenir de bons rapports avec la Hollande, afin de neutraliser ses sympathies en cas de guerre européenne. Que des belligérants puissent débarquer sur son territoire ou le traverser : de cet avantage peuvent dépendre et le sort de leurs armes et la fortune de toute la guerre.

André Dubosco.

LE SUBLIME

Le dormeur se souleva sur un coude, entr'ouvrit les yeux, et sursauta tout effaré. Le blanc de chaux vive des murs rayonnait au soleil, un soleil d'été déjà fort, et les roulettes du lit de fer tremblaient sur les « mallons » de la chambre ébranlée par le charroi.

Pourtant il ne s'habilla pas plus vite que de coutume, jaloux de soutenir sa réputation de coquetterie et celle de la corporation des portefaix du port, la première en fait d'élégance. Il se rasa de près et passa une chemise fraîche. Il conservait l'amour du marin pour cette méticuleuse propreté que la parcimonie de l'eau douce rend difficile à bord et d'autant plus recherchée. Puis il fit miroiter ses bottines comme des plateaux de laque, en bon Marseillais que d'innombrables « salons de décrottage » habituent au culte de la chaussure. Après quoi, parlant tout seul comme un homme qui, selon le dicton provençal, a de l'argent caché, il énonça avec satisfaction :

— S'il te tombe unn' assident, te voilà clair comme la rosée pour passer la visite!

Considérant tout à coup sa montre, oignon d'argent volumineux, il se résolut enfin à plus de hâte, et dégringola l'escalier en colimaçon, la « biasse », sac à effets, et le coussinet couvre-nuque rebondissant sur son large dos.

Dehors, la ville éveillée l'accueille comme un retardataire. Des files de quatre et cinq chevaux enlèvent des charrettes à deux roues chargées de hautes piles de sacs renflés, de poutres, de tonneaux. D'un bout à l'autre de ces édifices, un petit chien galope, aboyant sans cesse, active les bêtes, injurie le passant, appuie les commandements du conducteur. Les fouets claquent dans l'air sonore, les fers mordent avec fracas le pavé, glissent sur le cambouis gluant, indélébile. La trompette du glacier derrière sa petite voiture répond à la clarine du mar-

chand de « brousse », ployant sous son panier de fromages frais. La vendeuse d'oranges décortiquées une main sur l'oreille et l'autre en porte-voix crie ses « beaux picons », à se rompre les tempes. Mais scandées par les chocs de leurs balances, retentissent plus haut encore les clameurs emphatiques des poissardes : « *Lou poulp per de la Madraque, lei vivo, lei vivo! Ah qu'ès béou lou thon!* » Et le soleil change en disques d'argile humide les tranches de thon, et les sardines en torques d'émail, et les corbeillons de fretin des roches, rascasses, gallinettes et girelles, en sébiles de pierreries.

Ce spectacle et l'amollissante atmosphère de cette matinée de juillet engourdissaient davantage le portefaix. Sur la « baladeuse » qui l'emmenait à la Joliette, il songeait qu'il n'arriverait pas avant huit heures, trop tard pour l'embauchage depuis longtemps terminé. Pécoulas, le garçon de bureau de *La Ruche*, son ami, avait cette nuit célébré ses adieux à la vie de célibataire. Jusqu'au petit matin la fête s'était prolongée au son des accordéons et des mandolines, et l'assistance garderait longtemps le souvenir des acrobaties et des tours de force du débardeur!

Aussi se sentait-il la tête plus lourde et le cou plus raide qu'après dix heures d'ouvrage! Mais que de temps et d'argent perdus! Hier à la *mourra*, des Italiens lui avaient encore gagné plus de vingt francs!

Il s'encouragea dans l'espoir de trouver quelque place vacante :

— Puis bouffre! se rassura-t-il, si je perds la journée, je lui fais le coup, à l'assurance!

Mais il fallait se hâter de recourir à ce moyen extraordinaire : les bruits de grève prenaient consistance; conjoncture fâcheuse pour sa coupable industrie! Puis à quoi bon la grève quand on exerce un métier bien payé, sans morte-saison, et qu'on peut lâcher ou reprendre à sa guise?

Le tramway contournait la Canebière et passait lentement devant les vastes cafés déjà peuplés. Chacun semblait seulement occupé à se rafraîchir, à goûter l'animation de la ville et la brise saline. Dans les quartiers pauvres de la mairie c'étaient la même indolence, le même souci unique du bien-vivre. Aux longs rectangles ombreux des [illegible] des linges multicolores s'agitaient comme autant de signes familiers et rieurs pour le portefaix de moins en moins capable de combattre une paresse entretenue par plusieurs jours d'oisiveté. Il observa avec mépris le déchargement de quelques balancelles de mandarines et de poteries. Sur la place Vivaux [illegible] des groupes péroraient, et de toutes les guinguettes bigarrées se dégageaient les senteurs des absinthes et des anises mêlées aux effluves marins, tandis que de petits éventaires ruisselants offraient les chairs vives des coquillages aux appétits aiguisés... Il ne put se tenir de descendre devant l'un d'eux, tandis que le tramway stoppait auprès du transbordeur. Sur leur lit de varechs verts encadrés de citrons, parmi les coques sombres des moules, celles plus claires des clovisses et des praires, il avisa les étuis d'améthyste des janthines, vulgairement appelées « violets », son régal favori. Il s'installa : détachant d'un coup de pouce habile, avec une lame rouillée, la chair blette du fruit de mer, il l'arrosait d'un flacon de piquette à bouchon stilligoutte et l'engloutissait avec un clapotement de langue.

Mais le transbordeur fonctionnait. Le bac suspendu à un mètre des eaux amenait de l'autre bord un char de marbres bruts avec ses chevaux. Comme un troupeau marin aux encolures arquées sous les colliers resplendissants de cuivres, les bêtes semblaient traîner sur la mer des blocs d'écume dans la transparence des vapeurs matinales. Parfois cependant, ainsi qu'un plateau de balance, au bout de longs câbles d'acier, le bac, sous l'impulsion de la force motrice, oscillait, et les marbres soudain recouverts d'une poudre d'or, étincelaient au soleil. L'immense fléau de fer s'allongeait dans le ciel, tel le bras tendu d'un athlète qui eut développé, inflexible et sans effort, ce fardeau surhumain. Une instinctive sympathie unissait le débardeur à la machine. Tous les muscles contractés, il participait à ce triomphe de puissance et d'ingéniosité.

« *Capoun de disqui!* s'écria-t-il quand le bac atterrit, *qué coulégo!* ça vous porte ses dix mille kilogs comme un plat de *panizzi*!

Mais l'oignon d'argent indiquait huit heures. S'injuriant d'avoir ainsi baguenaudé aux dépens de sa poche, et remis en goût de travail par le spectacle, il se dirigea le long du chenal qui relie les bassins du vieux et du nouveau port. Quelques tartanes débarquaient des planches : il s'y offrit en vain, les bras ne manquaient point, et les hommes le reconnaissant pour un déchargeur des compagnies, qui n'avait pas besoin de leur enlever de l'ouvrage, le regardèrent de travers. Il arriva ainsi devant les courriers de Corse, et deux ou trois contre maîtres qu'il connaissait se passèrent [illegible] sous le menton d'un air farce, leur personnel étant au complet. Certes chacun « se gagnait » de beaux salaires, et [illegible] l'entrée stimulé par les bruits de grève, ce peuple de marins et d'ouvriers s'acharnait dans une activité extraordinaire. Les flancs ouverts des navires dégorgeaient sans cesse les marchandises dont l'amoncellement encombrait les quais.

Le portefaix atteignit sans succès la place d'Afri-

que où s'adossaient les grands paquebots étrangers et ceux des Messageries Maritimes. Autour d'eux les *chattes*, les larges bateaux plats, flottaient comme une esplanade de radeaux surchargés. L'embarras croissait à chaque pas, une immense rumeur emplissait l'étendue, et muet dans ce chœur familier, le désœuvré s'y faisait aujourd'hui l'effet d'un étranger. Il s'abandonnait à son dépit, étourdi et dégoûté de toute tentative. Pourtant il eut une minute d'espoir. On emmenait un individu qu'une mouche venimeuse avait piqué au cou tandis qu'il déchargeait des peaux de buffles. La face gonflée de sang, les yeux hors des orbites, le malheureux se croyait déjà mort. L'enflure donnait à sa nuque puissante l'apparence d'une encolure bestiale. Sans s'attarder parmi la foule en émoi, le débardeur se précipita vers le chef d'équipe. Mais l'ouvrier se trouvant remplacé, l'homme le remercia, avec un coup d'œil de regret.

Comme lui plusieurs sans-travail se retiraient déçus.

— *Buaï, coulégos* ! s'exclama l'un d'eux, autant faire la grève de suite s'il n'y a pas de l'ouvrage pour tout le monde !

Le débardeur se taisait. Habitué à se voir en temps ordinaire aussitôt embauché qu'arrivé, ses échecs l'exaspéraient et l'humiliaient. Et l'indifférence ou l'étonnement narquois de ses camarades au travail le rendaient injuste.

— Alors quoi, réfléchissait-il, c'est ça qu'ils appellent la solidarité ! Couquin de sort, plus on a besoin, moins ils vous aideraient !

Cependant un de ses compagnons de rencontre qui lui lançait à la dérobée de mauvais regards, proposa de se rendre « aux charbons », où peut-être on aurait plus de chance :

— Aux charbons ! protesta le débardeur vraiment indigné, aux charbons avé les bougnats ! pourquoi pas porter les malles ! Non, mon ami, moi je ne mange pas de ce pain là !

De tout son orgueil d'ouvrier soigneux de sa personne, il méprisait la besogne de ces êtres ensevelis dans la nuit des cales, d'où l'on remonte crachant de l'encre, avec un masque de suie, des hardes innommables.. Lui, il était fait pour travailler au soleil, pour porter avec élégance des fardeaux dont on se joue, à la force des reins et des épaules !

Entraînant quelques collègues, l'homme grommela que « tout le monde ne craignait pas de se salir les mains, qu'il ne crânait pas lui, là où il y avait de l'argent à se gagner sans tricher ! »

Le portefaix à qui l'allusion échappa, considéra l'ironiste avec pitié, et riposta :

— Va, povre *jobi* ! va ! va-t-en faire le nègre, belle âme !

— Et toi, proféra l'autre qui s'éloignait, va faire le grec, va, va-t-en à l'Assurance faire l'assidenté !

Il disparut vers le quai des Anglais. Blessé au vif, le débardeur hésita à lui courir sus. Mais ses camarades l'observaient, il préféra éclater de rire en s'exclamant dédaigneusement : « Il est saoûl, ce *fada*, ce zéro-là ! » Pour dissiper tout malaise et relever son prestige à leurs yeux, il offrit l'apéritif au bar Papadopoulos : sa journée se trouvait bien perdue : décidément il faudrait « faire le coup à l'assurance !... »

Une clameur joyeuse l'accueillit dès le seuil de l'établissement.

— Qué, Couquaresse ! on te croyait au cabanon de ce matin ! Alors non ?

A ce mot de cabanon, ses nouveaux amis ouvrirent de grands yeux, tandis qu'il se rengorgeait, fier de « sa propriété ». Il la dépeignit avec négligence : « une petite boîte que je m'ai bâtie aux Goudes, au bord de mer, avé de briques et de carcasses de barques, pour quand je repoze » ! Cette description modeste excita la curiosité générale, il dut la compléter. Avec des mimiques de délectation, il évoqua un séjour de délices où l'on savourait des cuisines mirifiques, sans parler des siestes et des distractions ! On s'extasiait jalousement : « Escusez du peu ! maison de ville et maison de campagne ! fallait-il être malin pour se la couler de la sorte, tout en travaillant sur le port ! » D'après le vantard c'était simple et peu dispendieux :

— Avé quatre journées de travail je me gagne assez pour la semaine ! Puis là-bas qu'est-ce qu'il faut? quelques piades pour amorcer la *palangrote*, et je ramasse d'oursins et de coquillages et de tout !... une bouteille que j'attrape de ci de là au déchargement... un peu de farine ou d'huile qui se perd d'un sac ou d'un tonneau... Ah vaï, celui-là qu'il est à la coule du métier, il s'y trouve bien ses petits profits !

L'assistance, composée en grande partie d'ouvriers d'occasion et de chapardeurs avérés approuvait sans réserves. Mais Couquaresse jugea bon d'arrêter là ses confidences. Dans ce bar, l'un des centres du cosmopolitisme ouvrier, on rencontrait, à part les Asiatiques mis au ban du prolétariat maritime, des gens de toutes races, des Italiens, des Espagnols, et surtout des Grecs, des Maltais, des Levantins, toujours prêts à une trahison profitable.

Soudain un habitué, un colosse irlandais, ancien pugiliste surnommé *le Boxeur*, ivre de whisky, entonna à tue-tête une chanson anglaise :

> « Oh God ! that bread should be so dear,
> And flesh and blood so cheap ! »

Ses yeux chaviraient dans un visage soigneuse

ment rasé, aux maxillaires soigneusement distendus, aux oreilles « en choux-fleurs », boursouflées par les coups. Son poing scandait le rythme funèbre, heurtant la table comme une masse de plomb. Le ton tragique et brutal choqua la jovialité de ces méridionaux exubérants, à la fois grossiers et subtils, insensibles à cette tristesse du Nord. Couquaresse traduisit le sentiment unanime :

— C'est malheureux ce qu'il nous embête avé son charabia, ce grand cadavre !

D'un groupe attablé près de l'insulaire une voix s'éleva :

— Vous ne comprenez pas ce qu'il chante, camarades ? C'est le *Chant de la chemise*, le cri de détresse de l'ouvrière sous le *sweating system*, le système de la sueur : « Oh Dieu ! se peut-il que le pain soit si cher, et le sang et la sueur si bon marché ! »...

Peu soucieux du prêche révolutionnaire certain, Couquaresse se leva pour s'esquiver. « *Aquelo empego* ! celui-là il empoisse ! grogna-t-il.

Mais déjà le personnage le prenait à partie avec ses collègues :

— Vous êtes, camarades, de ces travailleurs irréguliers qu'en notre argot parisien on appelait, il y a vingt ans, des *Sublimes* ! Votre gain de trois ou quatre jours suffit à vos besoins d'une semaine. Mais le reste du temps, à quoi le passez-vous ?

— Et alorsse ! çà vous regarde à vous ? s'écria le portefaix tout de suite en révolte.

— Vous avez toute ma sympathie, camarade ! déclara l'orateur, tandis que ses acolytes apaisaient l'interrupteur. Votre force de travail, l'*arbeitskraft*, comme la nomment les Allemands, c'est une marchandise dont il faut vendre peu pour très cher ! J'approuve donc celui d'entre vous qui, joignant le jeudi au dimanche, disait même : « Chez nous, le mardi est un petit lundi ! »... En Angleterre il y a les *desultory habits* ; aux colonies, en Algérie, les Arabes, en Afrique, aux Antilles, les noirs, tous travailleurs éprouvent, comme vous, cet impérieux besoin de loisirs qui...

— Y a pas d'erreur, il nous met nègres ou bicots, au choix ! s'emporta Couquaresse qui s'animait de plus en plus.

— Tous les travailleurs sont égaux sous n'importe quelle latitude, je suppose ! protesta l'autre d'un ton sec.

— Et moi, rétorqua le portefaix, je suppose, *tron de l'air !* que si c'est ça l'égalité, un déchardeur de Marseille il s'en moque ! Vous avez beau causer en trente-six langues, alors, les voir venir de nous les comparer, les bicots et les nègres ! Je les ai vus moi, au Soudan, à la Guadeloupe, j'y ne sont pas une betterave peut-être ! On te leur fourre plus lourd qu'eux sur le dos, ils amarrent la corde autour du front, et zou ! *té tou le cou*, ça fait un limaçon énorme qui se traîne à un kilomètre, à vous lever le cœur !... Le portefaix de Marseille, lui, si fort qu'il est, ce n'est pas une brute ! Et sans outils, il n'a ni bras ni épaules !

Et le débardeur brandissait, avec son coussinet de velours rouge, une sorte de crochet de fer tiré de sa blasse.

— Çà, dit l'étranger en désignant le couvre-nuque, c'est le paillet des esclaves antiques ! C'est le signe immémorial de votre servitude, le joug !

— Et après ! ça nous va mieux qu'à vous le chapeau sur la tête ! hurla Couquaresse en coiffant l'objet comme une tiare. Chez les déchargeurs de bateaux, ce joug-là il s'appelle la « couronne » !

Triomphant, le crochet de fer au poing, il paradait sous cet étrange bandeau pourpré, tombant sur ses épaules ainsi qu'une chape hiératique. Et personne ne songeait à le tourner en dérision malgré le comique de la scène. On encourageait les protagonistes comme au théâtre.

Au fort du tumulte un homme entra, se faufila furtivement jusqu'au fond de la salle, inaperçu du portefaix. D'ailleurs défiguré par la suie, il était méconnaissable.

La discussion menaçait de s'éterniser, le parisien prônait les idées fouriéristes.

— Qu'est-ce qu'il nous court avec son « Harmoniengue » ricanait Couquaresse. *Qués aco* l'harmoniengue ? Oh de ces falibourdes ! Vous ne forcerez pas un portefaix d'élever les petits pois ?

— Et le machinisme, interrogea l'autre, seriez-vous partisan du machinisme ? Ce sont des ouvriers des ports qui ont lapidé les premiers élévateurs à grains !

— De la racaille, oui, des nervis, des marchands de *chiffons-propres* ! Passez-lui-les nous outre ! On est justes, on sait que la machine c'est aussi fort comme c'est malin !

— Que voulez-vous dire ? La machine abrutit l'individu dont elle fait un rouage inférieur, sans compter qu'elle décime la masse ouvrière à coups d'accidents ! Ah ! le beau peuple qu'elle nous crée, une race d'automates et d'atrophiés !

La voix vibrait sur un trémolo tragique. L'orateur visait à l'effet sentimental, et ces hommes rudes, insoucieux des risques quotidiens, s'attendrirent soudain sur eux-mêmes.

Tout à l'heure soutenu par l'auditoire dont ses gouailleries faisaient la joie, Couquaresse sentit tourner la faveur populaire et perdit toute prudence... Pour lui la machine était un modèle exemplaire, à qui savait ouvrir les yeux ! Pareille au portefaix dont elle unissait au plus haut point la force et l'adresse, elle n'ignorait pas plus que lui le besoin de

loisirs ! Elle savait pour se les procurer, feindre comme un *tire-au-flanc* des détraquements incompréhensibles ! Les plus fins chirurgiens de mécanique la démontaient, l'examinaient, la bourraient d'huile, puis découragés la laissaient tranquille. Un beau jour elle repartait à la première sollicitation !

— Hé bé ! c'est plus épatant que tous vos trucs syndicalisses ! conclut le Sublime emporté par sa dialectique.

Ces idées trop obscures ou trop claires, selon la qualité des esprits, excitèrent un brouhaha étourdissant. Mais une apostrophe domina le bruit : « Pardi, pas, l'assident, c'est pain bénit pour les malins ! »

Toutes les têtes se tournèrent vers un charbonnier installé près du *boxeur* devant une platée d'aïoli malodorant. Dans le masque noir les sclérotiques brillaient avec l'éclat dur des porcelaines.

— Vouei, continuait l'interpellateur enhardi par le silence du portefaix, on imite la machine et l'assurance paye hé !

— Fais attention à ce que tu dis, coulego ? ordonna Couquaresse, cette fois levé d'un bond les poings en bataille.

— Oh ! railla l'autre, qui se fâche se mouche ! Je ne me poze pas en ami des machines, moi, mais c'est sûr qu'on se gagne mieux des complets et des cabanons à rouler l'Assurance qu'à *faire le nègre*.

A ces derniers mots le Sublime reconnut son ennemi. L'algarade du matin continuait ; voilà qu'il le poursuivait, lui jetant à la face pour le braver ses propres railleries, et sans doute instruit de son secret, avait-il choisi pour l'y perdre ce bar où l'envie guettait sa chance !... Une fureur le précipita... Mais que craignait-il ? S'emporter lui donnerait tort. Dévoilées dans ce milieu ses indélicatesses divertiraient comme un bon tour de métier, une habileté suprême. Tandis que poussé à bout par une râclée l'individu pouvait s'adresser à de plus sévères ! Recouvrant donc en un éclair tout son sang-froid, il se rassit avec nonchalance, et déclara d'un ton compatissant :

— *Peuchère !* vaut mieux faire envie que pitié !

Mais quelques « hou, hou » réprobateurs se firent entendre. Tant de superbe détonnait après ces discussions sociales : cet orgueil de métier, d'ouvrier riche et propriétaire, indisposait à la fin les jalousies cachées. Le prestige du Sublime déclinait : on sentait qu'il y avait plus que d'anodines facéties dans ses déclamations sur la leçon des machines. Il surprit des chuchottements significatifs, les épithètes de « jaune » et de « renard » parvinrent à ses oreilles, un cercle hostile se dessinait aux côtés du charbonnier.

Alors il comprit qu'il fallait frapper un grand coup, opérer une diversion irrésistible. Très posément il annonça qu'il montait au cabanon, les discours lui creusant l'appétit et favorisant sa « flemme ». Puis se tournant vers la partie de l'assistance qu'il savait prendre par son faible, il déclama une invitation sur le ton cérémonieux d'un maître d'hôtel de bonne maison : « Les ceusse qui voudraient l'accompagner se régaleraient, un peu tard par exemple, d'une bouillabaisse estra... la baladeuse attendait ces Messieurs !... »

Béants de surprise, les ouvriers le regardaient, ne sachant s'il parlait sérieusement. Puis, cette liesse imprévue excita leur imagination. Tous, en grands enfants subjugués par ce tour de passe-passe exécuté avec une aisance d'artiste, par un faste aussi fraternel, oublièrent l'incident équivoque ; flattés, ils l'applaudirent, ceux-là même qu'il savait embauchés pour la journée. Toute la canaille désœuvrée se rua en clabaudant sur les litres de « blanc », pour faire plus sûrement partie de l'expédition. Couquaresse, aimablement, convia le Parisien :

— Allez, camarade, faites-nous compagnie, puis !... on est tous harmoniengues devant la soupe !

Déridé par ces façons bouffonnes, et gagné par toutes sortes de flatteries, le doctrinaire céda, pour conquérir à la bonne cause un gaillard si habile. On se congratula.

Mettant le comble à sa rondeur, le portefaix qui n'avait trouvé rien de mieux que cette manœuvre pour entraîner son ennemi ou l'isoler, l'interpella plaisamment :

— Eh l'homme noir ! si tu veux venir, la marmite est assez grande pour débarbouiller tous les bougniats de Marseille !

A ce coup la jubilation déborda :

— Ah il la connaît ! et brave, belle âme !

Mais froissé derechef par la plaisanterie, l'irréductible charbonnier prononça d'un air dégoûté :

— Merci, « je ne mange pas de ce pain-là, moi ! »

Le Sublime comprit que cet être ne lui pardonnait pas une de ses paroles. Il souhaita l'écraser. Furieux il lui cria en claquant la porte :

— Et alorsse, va manger celui du diable, ton patron !

Bannissant tout souci de son esprit, il ne songa plus qu'à godailler.

L'assurance paierait la fête et le long chômage !

Sa troupe le suivit dans une immense acclamation. Avec sa chemise éblouissante, sa « taillole », sa ceinture rouge, et ses braies d'azur, il resplendissait comme un drapeau. La rue s'ameutait, on croyait à une manifestation...

Tandis que le charbonnier délaissé s'enivrait de

rancunes et de haine, *le Boxeur* reprit sa mélopée lamentable... « *and flesh and blood so cheap !...* »

***

Pécoulas recevait les déclarations d'accidents. Petites fiches jaunes, détachées d'un registre à souche fourni par l'assureur avec un autre destiné à la mairie, elles mentionnent, sous le mot « Sinistre », le nom, l'âge et le salaire de l'ouvrier, la date, les circonstances et la nature de la blessure. Parfois l'homme est trop atteint pour la porter lui-même et parfois elle contient cette simple indication : « Mort sur le chantier ».

L'ouvrier qui se rendait avec cette fiche dans les bureaux de *La Ruche*, la succursale à Marseille de la grande compagnie d'assurances, grimpait de la rue Pierre-qui-rage à la clinique par un boyau tortueux, sorte d'escalier de service, l'entrée principale réservée aux clients ouvrant sur la rue Longue-des-Capucins. Machinalement le garçon de bureau jetait un coup d'œil sur le papier, et considérant l'individu, lui livrait accès au *box* étroit de bois jaune, où sur un banc circulaire il attendait avec les autres avant de pénétrer dans la salle d'examen médical. Souvent, c'était la feuille de visite que tendait un blessé revenu pour faire constater les progrès de la guérison ou la consolidation de la blessure. Pécoulas accumulait ces feuillets jusqu'à ce qu'un arrêt dans les arrivages lui permît de s'en débarrasser entre les mains d'un petit scribe qui les inscrivait sur son gros registre et lui délivrait en échange des numéros d'ordre. De là, il revenait assigner à chacun son tour normal, après avoir confié au médecin ses perspicaces observations souvent corroborées par l'examen plus minutieux de l'homme de l'art.

Le défilé des Sinistrés ne l'émouvait plus, bien qu'à certains jours le petit local où les odeurs pharmaceutiques se mêlaient aux fades relents de la sueur et du sang ressemblât à une ambulance de guerre. L'outrance méridionale exagérait l'attitude tragique de ces foules mutilées, mais le fatalisme et l'insouciance de la race reprenaient vite leurs droits. Et le soleil jetait sur ces douleurs et ces misères, comme une gloire, — une vitalité, une joie indéfectibles. L'indifférence professionnelle du garçon, qui parfois servait d'infirmier, s'était donc fortifiée à la longue. En revanche, il avait acquis une divination presque infaillible, un flair singulier; il éventait le simulateur à mille détails imperceptibles ! Enfin, il s'était assimilé de multiples connaissances dans cet excellent poste d'études. Si bien qu'on le considérait comme le factotum de l'agence, tout en le maintenant dans la condition inférieure où il s'était rendu indispensable.

A [illegible] JEAN GOURGANDI

LES LETTRES : ŒUVRES ET IDÉES

Un Comédien d'autrefois.

JEAN DE BURGOGNE. *Un Comédien d'autrefois* (1[illegible]-1822) (Grasset.)

Les comédiens prenaient de l'importance; déjà leur métier paraissait moins infâme; les grands, qui méprisaient tout le monde, les méprisaient à peine plus que les poètes. Un Rohan-Chabot fait bâtonner par ses gens le petit Arouet; Fleury, comédien, a, dès sa jeunesse, plusieurs duels avec des gens de qualité; les comédiens ont droit au duel, comprend-on ce que cela signifie dans l'ancienne société française?

Les Mémoires de Fleury sont curieux parce qu'à travers une foule d'anecdotes qui ne sont point toutes significatives ni même attachantes, on y peut suivre ce progrès d'une profession, cette ascension du comédien dans la société et dans l'État, cette évolution enfin que nous avons vue aboutir à l' « embourgeoisement » des gens de théâtre.

Fleury naît au XVIIIe siècle, et débute au théâtre de la Cour en 1757; applaudi ou sifflé par l'ancienne monarchie, la Révolution, l'Empire et la Restauration, sa vie coïncide tout justement avec les époques qui ont le plus contribué à hausser la condition de l'acteur. La bourgeoisie accorde aux comédiens cette « considération » qui est le trait caractéristique de sa morale sociale, et la suprême récompense dont elle puisse disposer; auparavant, on ne refusait point aux amuseurs de génie une certaine gloire; on leur chicanait l'honneur; les bourgeois ne font point de ces distinctions subtiles; les comédiens devinrent honorables; ils n'en furent pas moins glorieux assez souvent; mais ils marchèrent vers la gloire par des chemins plus confortables.

On ne sut plus mépriser fortement les gens célèbres, fussent-ils comédiens.

... Et maintenant, après un peu plus d'un siècle d'émancipation, les comédiens se vengent : c'est eux qui, à leur tour, méprisent les notaires, et le leur font bien voir — et avec les notaires tout le reste de la société bourgeoise et démocratique, puisqu'aussi bien ils remplissent les gazettes de leurs gestes, de leurs discours, de leurs procès, de leurs divorces, de leurs impertinences, et réclament insolemment notre attention, et obtiennent une sorte de privilège de ce régime de publicité où nous nous complaisons si follement... Et voilà un étrange résultat : nous sommes infectés de cabotinage, mais nul comédien n'a parmi nous la vraie grandeur, le prestige d'un Talma, d'un Frédérick Lemaître ou d'un Febvre.

*
* *

« Enfant de la balle », Fleury est un comédien-né ; son enfance ressemble à ces drames de l'ancien Ambigu où il y a des mystères, et qui finissent toujours bien : sa mère faisait partie de la troupe du bon roi Stanislas de Pologne; il naît entre deux portants, est confié à une sage-femme; sa mère adoptive s'en débarrasse en l'envoyant aux aux Enfants Trouvés.

Comment retrouva-t-il ses parents ? Ce qu'il y a de certain, c'est qu'à l'âge de sept ans, après avoir été élevé chez des cardeurs de matelas, l'enfant fut rendu à ces comédiens oublieux... Il a sept ans, il a vécu chez d'humbles artisans, et il est déjà comédien : on l'improvise valet dans une pièce jouée devant Sa Majesté Lorraine ; il s'en tire ; Stanislas le félicite ; et comme, dans la loge royale, la jolie marquise de Boufflers complimente ce marmot, il riposte « que toutes les belles dames, en bas, l'avaient embrassé ». Vous jugez du succès, et des applaudissements du parterre quand l'enfant-retrouvé, qui est un peu l'enfant du miracle, et la galante marquise échangent publiquement deux baisers.

La scène est assez jolie pour que Fleury ait jugé bon de l'inventer, mais il n'importe, puisqu'aussi bien Fleury vécut désormais à la cour, tantôt à Nancy, tantôt à Lunéville, ou à Commercy, où il accompagne ses parents, acteurs et directeurs de la troupe royale. Son père, ancien soldat fort ignorant, n'estime pas qu'une grande instruction soit nécessaire au comédien ; mais Fleury a sous les yeux des exemples qui valent toutes les leçons de tous les conservatoires : pour les belles manières, le bel-air, la véritable élégance, et cette souplesse qui convient à tous les rôles, il n'a qu'à regarder agir et se trémousser une société où passent, affairés, galants, spirituels, le prince de Beauvau, le prince de Baufremont, le comte de Tressan, Mme de Lénoncour, Mme du Chatelet, et Saint-Lambert, et Voltaire lui-même.

Cette aristocratie peut bien dédaigner encore un peu les comédiens : elle se laisse coudoyer. L'orgueil du grand seigneur permet de ces familiarités que n'autorise pas la respectabilité bourgeoise. Dira-t-on qu'au simple point de vue de l'art les comédiens d'autrefois aient été si mal partagés ?

Fleury d'ailleurs est un privilégié entre ces privilégiés : la favorite Boufflers a un fils, qui a un précepteur, l'abbé Porquet ; Fleury devient le compagnon de l'un et un peu l'élève de l'autre ; il apprend ainsi l'escrime, l'art de railler les prêtres sans s'exposer aux foudres de l'église, il apprend enfin et surtout cet art de l'élégance qu'il pratiquera toute sa vie, et qui fera son succès à la scène.

On imagine ce stage en une cour dévote et libertine, cette adolescence auprès d'une sœur que courtisent les plus brillants officiers de la garnison ; la petite comédienne étant vertueuse, l'un de ses galants pousse l'abnégation jusqu'à l'épouser : Fleury devient ainsi le beau-frère du vicomte Clairval de Passy ; il est presque aussitôt son camarade puisque le vicomte, épris de la charmante Félicité, s'éprend du théâtre, renonce à son commandement, et troquant son patronyme contre le nom de Sainville, escalade à son tour les planches.

Ce mariage apporte à Fleury l'occasion depuis longtemps escomptée d'une fugue, d'une révolte définitive contre l'autorité paternelle; il suit les Sainville à Genève où ils rejoignent une troupe d'opéra-comique; et bien entendu, il passe à Ferney où le patriarche ne lui refuse pas une de ces apostrophes qui vous sacrent un homme et éclairent une destinée.

— Allons, regarde-moi, tu seras mauvais sujet, mais tu deviendras comédien.

A quinze ans, une telle prophétie, venant d'une telle bouche, est un inappréciable bienfait. Fleury ne manque pas de la réaliser. Mauvais sujet, il le fut sans doute, encore qu'il s'en vante modérément, mais on peut se fier à sa naturelle astuce... ; comédien, il l'était déjà au temps où Voltaire déchiffrait ces yeux rieurs et insolents, et ce jeune visage espiègle plutôt que joli, mobile, ardent comme le masque de la passion... ; comédien, Fleury l'était déjà, l'ayant toujours été ; mais désormais, il entend l'être à ses risques et périls ; les Français de ce temps étaient précoces ; Fleury, que l'échec, puis la séparation des Sainville contraignent à réintégrer Lunéville, n'y demeure pas longtemps ; il s'évade, et bientôt le voici qui débute à Troyes.

*
* *

Sa vie désormais n'est que pérégrinations, en quête d'aventures et d'engagements. Et comme de juste, la première aventure accompagne le premier engagement : il nous conte avec complaisance une histoire de duel assez puérile et ridicule, mais où l'on voit les deux adversaires — Fleury et son camarade Paulin Gay — réconciliés fort à point par l'arrivée sur le champ du combat d'une certaine Clermonde qu'ils attendaient l'un et l'autre sans l'attendre, et qui arrive tout juste d'Amiens pour les empêcher de se couper la gorge. Ici encore la véracité de Fleury importe peu, et voilà, n'est-ce pas, une jolie scène de comédie, et que notre comédien a bien pu jouer au naturel... car ayant suivi cette Clermonde au théâtre d'Amiens, il se battit pour

elle avec un M. de Tréville qui lui perça fort proprement le bras d'un coup d'épée.

Fleury ne s'attarde point en province: à dix-huit ans, il fait partie de la troupe de la Montansier à Versailles, d'où il espère bien se hausser à la Comédie-Française.

En ce temps-là, il n'était point aisé de réaliser une telle ambition ; MM. les Comédiens du roi savaient défendre leur porte avec un acharnement que ne légitimait point toujours leur talent ; en ce temps-là, on ne voyait parmi les Comédiens royaux qu'intrigues, jalousies, féroces cabales, des luttes perpétuelles mi-comiques, mi-tragiques, et qui ne cessaient pas d'être bouffonnes parce que les plus grands personnages de l'Etat consentaient à s'y mêler. Mais tout justement ces divisions favorisaient l'ambition des jeunes; Fleury suit assidûment les représentations; il prend l'air de la maison, cette fameuse Maison que l'emphase de ses habitants nous a accoutumés à dénommer ainsi sans épithète... et quand survient la grande guerre de Mlle Clairon aux prises avec Mlle Dumesnil, notre homme est tout prêt à prendre parti, à faire figure, et bientôt à s'imposer. Il entrerait, si Bellecourt, Molé et Monvel coalisés n'évincaient l'indiscret : a-t-on jamais vu un sociétaire céder de bonne grâce un rôle ou un emploi?

Voilà notre Fleury rejeté à la province, relégué au Grand Théâtre de Lyon, d'où il revient en 1774, rappelé par un ordre du duc de Duras, qui, cette fois, l'intronise dans la citadelle des Bellecourt, Molé et Monvel.

Fleury n'y fait point une entrée triomphale, et ses débuts sont modestes : l'habile garçon ! il sait que les réputations établies s'accommodent mal des jeunes triomphes ; il attend, observe, et ménage l'avenir.

En ce temps-là, il y avait des comédiens si encombrants qu'ils faisaient oublier au public, aux auteurs eux-mêmes, la littérature et jusqu'aux plus simples principes de l'art dramatique ; un Molé excellait à soutenir une pièce, à l'imposer au public le plus récalcitrant ; et les auteurs n'écrivaient que pour lui ; leurs pièces ne contenaient qu'un rôle, celui de Molé, « ce qui amenait, nous assure-t-on, une certaine monotonie ».

En ce temps-là, il y avait des poètes « fournisseurs » attitrés du Théâtre Français, dotés d'un si maigre génie que seuls les initiés pouvaient expliquer leur relâche [illegible] Tel Dorat ; ce Dorat, poète assez [illegible], esprit médiocre, petit-maître [illegible] galant et [illegible], n'était point une bête ; certes, ni sa tragédie *[illegible]* ni sa comédie *[illegible]* n'étaient des œuvres attachantes ou fortes ; pourtant Dorat était sûr de l'immuable fidélité de ses chers comédiens ; la raison ?

C'était tout uniment parce qu'il avait chanté sans réserve, dans son poème : *La Déclamation*, presque tous les artistes de la maison, et qu'il aurait fallu n'avoir pas le moindre savoir-vivre pour se montrer [illegible] envers quelqu'un de si bienveillant. Cet échange de bons procédés ne faisait pas toujours monter les recettes, mais comme il est d'usage de payer, en quelque façon ou de l'autre, on ne soupirait pas trop en constatant le déficit. D'ailleurs, il avait dans la place un constant et charmant appui : Mlle Fanier, qui avait su l'arracher à son perpétuel papillonnage pour en faire un Sigisbée à peu près légitime, aussi attentif et fidèle que le permettait le caractère de Dorat.

En ce temps-là le Théâtre-Français était l'antichambre de l'Académie ; en ce temps-là, les candidats à la coupole harcelaient « la vieille dame » d'épigrammes, et commençaient de la flatter aussitôt qu'un des quarante se portait mal. Dorat était candidat, et c'est pourquoi la Comédie, héroïquement, joua *Rosemde* et *Pierre le Grand*, dix actes que je ne vous conseille pas de relire.

Dorat voulait être de l'Académie.

Mlle Fanier s'associait à lui pour cette difficile conquête. Elle flattait les trente-neuf en bonne santé dans l'espoir d'obtenir leurs voix, tout en supputant quelles chances ils avaient de disparaître pour faire place à son cher Dorat. Elle tenait une statistique de leur âge et de leur manière de vivre, des accidents possibles à pied et en voiture, et consultait le thermomètre chaque matin, en se flattant que les températures extrêmes pouvaient avoir une sérieuse influence sur les vacances espérées...

Notre Fleury observait sans ennui ces petits jeux...

Il jugea moins plaisante l'intrigue qui faillit le contraindre à épouser la Raucourt ; la reine Marie-Antoinette elle-même avait résolu de sauver cette pécheresse. Déjà on commençait à se préoccuper de la moralité ou au moins de la respectabilité des comédiens et des comédiennes.

En ce temps-là, il y avait des artistes de café-concert [illegible] je veux dire de la Foire, qui [illegible] à la barbe des comédiens [illegible] un talent effronté ; la baraque de Volant, dit Jeannot, ne désemplissait pas ; la cour et la ville y oubliaient avec délice les pompes tragiques et l'orgueil ampoulé de l'illustre Maison. Jeannot avait de la verve, du naturel, un don comique irrésistible. Dorvigny écrivait pour lui des pièces mouvementées et lestes, frondeuses, si divertissantes que la cour et la ville s'y encanaillaient sans résistance. Et l'on vit la Comédie italienne engager l'irrésistible Jeannot, le

décourager par ses façons prétentieuses, et le perdre avant d'avoir pu reconquérir un public.

Naturellement, la Comédie ne pouvait descendre aussi bas; elle enviait en silence l'heureux Jeannot; l'idée ne pouvait lui venir de s'associer ce baladin qui n'avait que du talent : elle s'empara de Dorvigny à une époque où une question d'argent avait éloigné ses poètes ordinaires, et de par son privilège requit le droit de jouer *Les Noces houzardes*.

Or, en ce temps-là, les abonnés n'avaient pas le même goût au boulevard et dans leur loge des Français, et voici ce qui arriva :

Les Noces houzardes furent consciencieusement sifflées par le même public qui les aurait applaudies rue de Bondy. En vertu de la tradition, les habitués ne voulaient pas supporter dans ce lieu sacro-saint des pièces les sortant trop de leur routine habituelle; mais, cette fois, la compagnie résolut de ne pas céder.

Dorvigny fit quelques corrections, les matadors de la troupe mirent leur amour-propre à soutenir cette comédie prise de par la loi à l'auteur, imposée de par le règlement aux spectateurs, et, peu à peu, *Les Noces houzardes* obtinrent un succès estimable.

*
* *

Ce temps-là, direz-vous, était assez semblable au nôtre. Le théâtre est en effet une institution qui ne se modifie guère; les mêmes intrigues, les mêmes travers y fleurissent à des siècles d'intervalle, et le comédien est un personnage éternellement immuable... Fleury nous le prouve assez spirituellement pour que ses souvenirs nous semblent presque d'actualité. Ils sont datés par de nombreuses anecdotes où défile toute la société du temps; Fleury a un faible pour la politique; il ne lui déplaît pas de nous révéler des secrets d'Etat, qui sont presque toujours des secrets d'alcôve; il confond aisément les potins et la diplomatie, et je ne dis pas qu'il ait toujours tort de les confondre; il ne les distingue toutefois pas assez souvent pour fuir de singulières explications; lisez par exemple son explication de la politique de la France au début de la guerre d'Amérique : Fleury n'y a vu que les perruques de M. de Sartines; c'est une philosophie à la Coquelin.

Fleury, qui n'était point un grand esprit, fut un honnête comédien; ses mémoires sont divertissants, et plus instructifs à divers égards que ne le supposait sa naïve fatuité. Fleury valait assurément la plupart de nos éminents histrions d'aujourd'hui; il avait plus de bonhomie, sans avoir moins d'élégance; on se reposera d'eux en écoutant à la dérobée le bavardage aimable, insinuant sans insistance, de leur ancêtre.

LUCIEN MAURY.

THÉATRES

Gymnase : *Pétard*, pièce en trois actes, de M. Henri Lavedan. — La démission de M. Antoine.

Des quarante-neuf personnages que met en scène la nouvelle pièce de M. Henri Lavedan, si animée et si brillante, il nous suffira d'en retenir trois.

Pétard d'abord, le seigneur Pétard, prince du « battage » et maître encombrant des temps nouveaux, Pétard, joyeux et bruyant comme son nom, cynique et bon enfant, pratique et hâbleur, merveilleux d'activité, étourdissant de faconde, capable de tout entreprendre, habitué à tout réussir, énorme, truculent et pittoresque, bouffon quelquefois, mais sérieux toujours, qui sait ce qu'il veut, ce qu'il fait et ce qu'il dit, n'est dupe de personne, pas même de lui, génial « faiseur » et, « au demeurant, le meilleurs fils du monde » : et un véritable type avec ses trente millions qu'il a gagnés tout seul, son bagout de camelot et sa verve de cadet de Gascogne. Le type sans doute n'est pas réel; mais il est vrai, — vrai comme une synthèse ou comme un symbole.

En face de cet homme, qui ne doute pas d'être un surhomme, l'auteur a placé une jeune personne, Hélène, qui se croit et se dit une surfemme. Elle est la fille d'un professeur infirme et pauvre; elle a vu sa mère, fine, élégante, se dégrader aux besognes les plus médiocres; elle en a assez; pour les siens et pour elle, elle veut la richesse, le bonheur : elle veut vivre. Elle a commencé par se donner au jeune homme qu'elle aime, Philippe de Barsange; puis elle l'a gentiment prié d'attendre, quand il lui a demandé de l'épouser; et elle s'est lancée, après un court séjour en Angleterre, dans le demi-monde; elle est devenue « Mlle de Bressac », avec hôtel, bijoux, toilettes, grand train. Elle a raconté à ses parents et à son fiancé une invraisemblable histoire d'héritage, qu'ils ont crue, tant est grande leur confiance dans l'honnêteté, la loyauté de l'étrange fille. Elle a pour amie la douce et charmante Lucie, fille de Pétard, et semble avoir des vues sur Pétard lui-même. Assurée que les femmes peuvent faire des hommes tout ce qu'elles veulent, elle laisse entrevoir une diplomatie compliquée, et déploie, non sans coquetterie, une extrême virtuosité. Nous nous y perdons, et par moments on peut se demander si elle s'y retrouve. Le fiancé la croit toujours honnête; Pétard s'est épris; et bientôt nous la voyons tentée de faire servir l'amour du second aux intérêts du premier.

Celui-ci est un jeune gentilhomme, le comte de Barsange, élève de l'école navale. Le marquis, son père, a été obligé de vendre le château de famille où

Louis XIV est venu un jour saluer dans une alcôve de drapeaux leur aïeul le maréchal, ou plustard un autre aïeul a été massacré par les bleus. Oui, il a fallu aliéner cette glorieuse demeure héréditaire — les temps sont durs! — et c'est Pétard qui l'a achetée. Le jeune comte, intraitable sur le chapitre des traditions, n'a pu prendre son parti d'un si cruel sacrifice. Il rêve de redevenir le maître du château et, en attendant, déteste Pétard et le méprise. De son côté Hélène s'est mis en tête de se faire donner le château et de le rendre au jeune comte.

Il faut avouer que l'idée est plutôt singulière et la combinaison plutôt risquée. Mais Hélène n'y regarde pas de si près, et elle vous a des façons bien personnelles de comprendre l'amour, ses devoirs, ses dévouements. M. Lavedan a voulu, je suppose, nous montrer une jeune fille toute moderne et d'avant-garde, une amoureuse « consciente », qui sert à sa manière celui qu'elle aime et n'a pas de préjugés sur les moyens. Elle réussirait si le comte de Barsange avait l'esprit aussi large. Mais il n'accepte même pas la générosité de Pétard qui lui offre directement, d'homme à homme, de lui rendre le château ou de lui faire gagner, par une opération sûre, le moyen de le racheter. C'en est fait : il n'aura plus d'autre château que son navire, d'autres tours que les tourelles du cuirassé, d'autres douves que la mer. Quant à Hélène, il l'épouserait encore, malgré les aveux qu'elle lui a faits sur sa véritable vie. Mais la jeune femme ne veut pas d'une existence médiocre où s'enliserait leur amour, leur bel amour de jeunesse; et elle aime mieux le voir mourir « en beauté ». Qui sait? Peut-être un jour épousera-t-elle Pétard. Nous voyons bien qu'il ne lui déplaît pas, et elle l'a conquis. A eux deux que ne pourraient-ils faire!

Je ne discuterai pas la vérité psychologique du personnage d'Hélène : il est un jeu de l'esprit. M. Lavedan s'est amusé à le construire, et il en a tracé un dessin élégant et hardi. On reprocherait plus justement à l'auteur d'en avoir fait un centre d'action et d'intérêt, à côté de celui de Pétard, ce qui en donne deux à la pièce, c'est-à-dire un de trop. Mais le second, par la force des choses, se subordonne au premier; quiconque approche Pétard, en effet, gravite nécessairement dans son orbite; et toute l'action en fin de compte, tourne autour de lui.

C'est donc lui qu'il faut surtout regarder et par rapport à lui qu'il convient de regarder tout le reste, prenant ainsi la pièce telle que nous la donne M. Henri Levedan, et sans chicaner notre plaisir. Nous en goûterons alors la fantaisie brillante, la verve et le mouvement. Nous en goûterons l'esprit, qui est proprement un charme, un régal incomparable : il éclate de toutes parts, en fusées, en gerbes, en étincelles. Et, debout au milieu de ce feu d'artifice, nous voyons toujours, large, opulente, épanouie, la figure désormais inoubliable de notre héros — Pétard.

Elle nous apparaît au premier acte dans le joli décor d'un coin de parc d'où l'on aperçoit un coin de château. Parc et château, Pétard vient d'acheter tout cela au marquis de Barsange et il fait ses débuts de propriétaire. Des automobiles l'ont amené de Paris avec des invités, des domestiques et tout un somptueux déjeuner. Que de bruit, que de fracas, que d'esbrouffe! Le contraste est très scéniquement marqué entre le nouveau seigneur et l'ancien. Ce ploutocrate traîne à sa suite les puissants du jour; ce brasseur d'affaires a mobilisé aujourd'hui pour sa réclame un ministre, l'évêque, le préfet, le général, des députés et des sénateurs, avec quoi il éblouit les villages assemblés. C'est devant eux et pour eux qu'il débite comme un boniment toute son histoire de parvenu, d'enfant du peuple devenu en quelques années multimillionnaire. Quel bagout, quel cynisme, quelle bonhomie, et même quelle éloquence! Son père était du peloton qui a fusillé l'archevêque de Paris et il a été fusillé à son tour par les Versaillais. Mais sa bourse aujourd'hui est à la disposition de Monseigneur, et il le lui dit en esquissant sur la tête du prélat un geste de bénédiction. Il a des paroles aimables, familières pour le général qu'il appelle « mon vieux Galliffet ». Il blague le ministre. Les paysans l'écoutent bouche bée et se disent certainement : « Quel gaillard! » Les notables ne savent quelle figure prendre et laissent passer cette harangue où se mêlent la légende du candidat et [illegible] candidat avec quelque chose de mieux : l'autorité de « l'homme nouveau » qui peut se proclamer le fils de ses œuvres. Et c'est ainsi qu'il se dresse en face du gentilhomme ruiné, opposant ses souvenirs de fils de prolétaire à ceux qu'évoque l'indignation du jeune comte. Sans doute il y a dans cette symétrie bien de l'artifice ; et l'on sent dans tous ces arrangements, dans tous ces développements la main de l'auteur. Mais l'auteur est un prince du théâtre; il fait de nous ce qu'il veut, et qui résisterait au prestige d'un tel talent, d'une virtuosité si prodigieuse?

Le 2e acte nous montre Pétard installé. Il a fait ajouter son portrait à la galerie des ancêtres, il a sa clientèle, qu'il reçoit en peignoir de bain. Un an s'est écoulé, jour pour jour, depuis la fête du 1er acte. Les trois personnages principaux vont se retrouver, car Hélène avait pris rendez-vous à cette date avec les deux autres. Elle vient d'arriver dans le pays. Elle va se retrouver successivement en face de Pétard et de Philippe, jouant entre les deux ce double jeu si compliqué et que nous avons peine à

comprendre. Ce qui se comprend de reste, c'est que Pétard est amoureux. La jeune fille l'a vivement impressionné à la première rencontre, peut-être parce qu'il l'a entrevue ou devinée de même race que lui, avide, résolue, audacieuse. Il ne l'a pas oubliée et aujourd'hui son désir est mûr. Elle ne le décourage pas.

Car elle a son plan qui est, semble-t-il, de reconquérir Barsange pour le rendre à celui qu'elle aime. Aux regrets stériles où se consume le jeune homme, cette fille positive préfère, coûte que coûte, une bonne réalisation : soit ; mais comment peut-elle penser un instant que le jeune gentilhomme entrera dans de pareils desseins ? Je l'ai dit, c'est le point faible de la pièce. Nous ne comprenons pas cela ; nous ne comprenons pas davantage pourquoi Hélène manœuvre avec tant d'habileté entre les deux hommes pour les rapprocher. Toujours est-il qu'elle rassure tendrement Philippe quand il montre quelque jalousie, et elle les laisse ensemble. L'entretien ne tarde pas à tourner mal. Le comte ne cache pas qu'il a des droits sur Hélène, et quand celle-ci reparaît, il la met en demeure de quitter la place avec lui. Elle n'en fait rien et, restée seule avec Pétard, lui pose ses conditions : Barsange contre ses faveurs. L'homme pratique, avisé et qui n'aime pas être dupe, l'emporte alors un instant sur l'amoureux ; il refuse avec un haussement d'épaules et quelques paroles assez dures.

Hélène pourtant n'a pas agi à la légère ; elle connaît son pouvoir et sait jusqu'où elle peut aller. Aussi n'est-elle point surprise de voir arriver le lendemain, en son hôtel, Pétard avec les titres de propriété. Mais alors elle refuse à son tour. Il lui inspire maintenant trop de sympathie et d'estime pour qu'elle accepte un pareil marché. Était-ce donc là qu'elle voulait en venir ? Avait-elle prévu la réponse de Pétard ? Celui-ci n'est pas incapable de générosité et, pour la première fois, une femme lui inspire autre chose qu'un caprice ou un désir. Il ne propose donc plus de marché ; il ne réclame plus de paiement immédiat et va même jusqu'à faire cette donation sans condition. La jeune femme l'accepte et propose à Philippe le château de ses pères. Nous n'avons pas besoin de dire qu'il n'en veut pas. Mais il aime assez Hélène pour l'épouser si elle consent au contraire à se dépouiller de tout ce qu'elle possède. Elle lui déclare loyalement qu'elle est indigne de lui et confesse toute sa conduite. Aussi bien elle n'est pas faite pour la misère et préfère « vivre sa vie ». C'est égal : pour une « sur-femme » la carrière de demi-mondaine ne nous semble pas un résultat bien transcendant. Il y a nombre de jolies personnes qui y réussissent à moins de frais. C'est pourquoi nous voulons espérer qu'elle ne s'en tiendra pas là et que l'avenir lui réserve une autre fortune. Pétard lui rappelle qu'elle le trouvera toujours prêt à répondre au premier signe, et quant à lui il prend congé de nous sur un beau geste : il donne le château de Barsange à l'État pour en faire un hospice.

Ni l'esquisse des trois caractères principaux, ni celle de l'action, ne suffisent à donner une juste idée de cette pièce où tout est disposé avec tant d'art en vue de l'effet scénique, et où l'esprit le plus étincelant se prodigue pour nous faire oublier les artifices d'une ingénieuse habileté. Il faut dire que M. Henri Lavedan a eu la chance de rencontrer, ou plutôt le mérite de reconnaître et d'utiliser un étonnant collaborateur dans la personne de Lucien Guitry. Ce grand comédien est un incomparable artiste. On peut se servir pour lui du mot qu'un usage courant a banalisé, mais qui retrouve ici tout son sens : il *crée* ses rôles. Il leur donne la vie. Pétard est désormais un personnage vivant, qu'il suffit de regarder et d'écouter pour le comprendre, un personnage réel qui s'explique lui-même par ses gestes, ses actes, ses propos ; mais, sous une variété divertissante, nous retrouvons toujours l'unité, qui n'est pas nécessairement la simplicité. Je pourrais reprendre tout ce que j'ai dit de ce caractère et montrer avec quelle perfection et quelle puissance Guitry a su en rendre sensible chaque trait, les fondre tous dans l'harmonie de l'ensemble. Cela est merveilleux de sûreté, de précision et de souplesse. Mme Simone a su rendre attachante, d'un bout à l'autre de son rôle, la singulière jeune fille qu'est Hélène Lacan, avec ses grâces et ses audaces, sa décision, sa confiance en soi, son mélange de sécheresse et d'ardeur, et sa virtuosité de joueuse. M. Louis Gauthier joue le rôle de Philippe avec la physionomie, les gestes, les intonations que nous lui connaissons : c'est une illustration toujours la même pour des textes différents. Je ne peux louer qu'en bloc le reste de l'interprétation, tout entière excellente, en mentionnant du moins M. Mauloy pour la distinction et le naturel qu'il a prêtés au marquis de Barsange, Mlle Jeanne Desclos, qui nous a montré dans le personnage de Lucie une véritable jeune fille. Le théâtre du Gymnase a bien fait les choses, et cette pièce comptera dans l'histoire de ses grands jours.

*
* *

M. Antoine a abandonné l'Odéon. Sa démission n'intéresse pas seulement l'administration des Beaux-Arts, elle intéresse aussi l'art lui-même, et à ce titre relève de la critique dramatique. Le directeur du Second Théâtre français en avait compris le rôle de la manière la plus originale et la plus féconde : il en faisait un musée des chefs-d'œuvre et de la

grande curiosité et, accessoirement, un laboratoire d'essais. On se rappelle la série des matinées du samedi dont nous avons rendu compte ici avec le plus grand soin, parce qu'elles pouvaient nous offrir un premier contact avec les dramaturges de demain. Mais on n'a pas oublié surtout les belles reprises classiques, renouvelées par des essais de reconstitution : *Le Cid* de 1637, au théâtre du Marais; *M. de Pourceaugnac*, *le Malade imaginaire* et *le Bourgeois gentilhomme*, représentés dans toute leur force comique par un excellent artiste enprunté au café-concert; et cette *Psyché* enfin, qui a fait l'objet de notre précédent article; Shakespeare, avec *Jules César*, prodigieusement mis en scène; *Coriolan* et son double décor, qui facilitait par un dispositif ingénieux la succession des tableaux; *Roméo et Juliette*, dans des splendeurs de fête italienne; *Troïlus et Cressida*... Ce sont là des titres d'honneur et aussi des droits acquis à notre reconnaissance.

Par malheur, une telle conception est coûteuse et le public y est indifférent. M. Antoine dépensait beaucoup plus d'argent qu'il n'en gagnait. Dans ces conditions il se retire, — un peu tard. Que fera-t-il? Que deviendra le théâtre pour lequel il avait eu de si nobles ambitions et fait imprudemment de si beaux rêves? M. Antoine, n'en doutons pas, continuera à faire de l'art, et l'Odéon, je l'espère, ne tombera pas dans le commerce : il est trop mal placé pour cela.

FLORIAN ROZ.

CHRONIQUE DES LIVRES

RENÉ WORMS. **Philosophie des Sciences Sociales** : I. [illegible]

L'auteur ne s'est pas proposé de grouper ici l'ensemble des données déjà acquises aux sciences sociales, ni de débattre les questions spéciales qui restent ouvertes devant elles. Il n'a cherché à présenter qu'une esquisse de la *philosophie* de ces sciences. « Si nous ne nous trompons, écrit-il, la philosophie d'une science est l'examen et du problème premier et du problème dernier que cette science soulève. Le problème premier est de déterminer la voie que la science doit suivre, c'est-à-dire fixer son objet et sa méthode. Le problème [illegible] Ainsi cette enquête sur la philosophie des sciences sociales se divise naturellement en trois ouvrages [illegible] à l'objet, [illegible] à la méthode, le troisième, aux conclusions de ces sciences.

[illegible] sous sa direction la *Revue Internationale de Sociologie*, l'auteur s'est trouvé placé au centre des débats qu'ont soulevé ces divers points, et il a eu bien souvent l'occasion d'y intervenir lui-même. Le présent travail en porte naturellement la trace. L'auteur s'est efforcé pourtant de le rendre aussi objectif que possible, souhaitant qu'il fasse connaître ce qui est acquis à la science, plutôt que ce qui est encore matière à des différends animés. Aussi a-t-il, de propos délibéré, atténué celles des théories antérieurement admises par lui qui pouvaient paraître se rattacher à l'inspiration exclusive d'une école. Il a fait, dans le même but, la part la plus restreinte possible à l'exposé des controverses du jour, « qui amusent plus qu'elles n'instruisent et passionnent ». Allant droit au but, il a sacrifié sans regret de faciles développements au souci de montrer surtout, sous une forme synthétique, les résultats dus à la collaboration, consciente ou non, de tous les sociologues.

Les idées exposées en 1903 dans la première édition du présent volume ont été développées par l'auteur dans ses cours au Collège de France et à la Faculté de droit de l'Université de Paris. Il a été tenu compte, dans le texte et les notes de cette seconde édition, du mouvement des idées et des publications sociologiques en ces dix dernières années.

ANDRÉ LIRONDELLE. **Shakespeare en Russie (1748-1848)**. [illegible]

L'auteur de cette très érudite étude de littérature comparée suit pas à pas la fortune de Shakespeare en Russie, depuis les premières tournées des « comédiens anglais » au XVIIe siècle, jusque vers 1840, époque où la critique analyse avec pénétration *Hamlet*, *Othello*, *Cymbeline*, et passe au crible les jugements de Gœthe et de Rotscher. M. A. Lirondelle a été ainsi amené à étudier cette fortune dans la société, au théâtre, dans les traductions et dans la critique. Entre ces domaines, il n'a tracé aucune division, car, remarque-t-il, tout y est action et réaction : le traducteur fait jouer sa pièce sur la scène, devant le public, et les revues rendent leurs arrêts. La collaboration consciente ou inconsciente de tous élève progressivement le niveau du goût, et rend plus impérieuses les exigences... C'est cette ascension vers la vérité dont l'auteur a esquissé les premières étapes, en se documentant dans les revues et les écrivains contemporains des temps [illegible] L'étude de M. Lirondelle est, en somme, un recueil de matériaux offert à ceux qui seraient tentés de brosser un tableau d'ensemble de l'influence anglaise, politique, sociale, économique, littéraire, en Russie; encore ce tableau, pour être fidèle, ne pourrait-il être séparé de celui des [illegible] Jaques Le livre apporte une modeste mais précieuse contribution.

On voit [illegible] *Revue* que le [illegible] pertisme a été souvent une machine de guerre, non seulement contre le classicisme, mais contre l'esprit français, tandis qu'il s'est merveilleusement accordé avec l'engouement pour Schiller, Gœthe et Hegel. Il est

toutefois consolant de constater avec M. E. Haumant, l'auteur de la *Culture française en Russie*, que les Français n'ont cessé d'être les courtiers désintéressés de la gloire anglaise, et de fournir aussi des armes contre eux-mêmes.

N. Serban. **Léopardi sentimental.** *Essai de psychologie léopardienne, suivi du Journal d'Amour.* (L. Champion.)

Nos lecteurs n'ont pas oublié les pages que la *Revue Bleue* consacrait il y a quelques mois à l'étude de M. N. Serban sur *Léopardi et la France*, ainsi qu'aux *Lettres inédites relatives à Giacomo Léopardi*, publiées par le même savant (1). M. N. Serban nous donne aujourd'hui une nouvelle étude léopardienne, où, « ne pouvant songer à refaire la biographie générale de Léopardi », il a cru utile « d'insister au moins sur le sentimentalisme du poète, de mettre en relief l'importance qu'il a eue dans le développement de son génie et les manifestations de son talent ».

Cet ouvrage est en quelque sorte la biographie de Léopardi reprise d'un seul point de vue : *le sentiment*. L'auteur pourtant ne part pas d'une idée préconçue : loin de lui la prétention d'expliquer toute la vie et toutes les œuvres de Léopardi par le seul sentiment. Ce qu'il s'est proposé, c'est tout simplement de montrer que le sentiment a eu, dans la vie de Léopardi, une importance autrement grande que celle qu'on lui a attribuée.

« C'est quand il est latent, lisons-nous dans l'avant-propos, que le sentiment est le plus dangereux, car il déforme tout ce à quoi il s'allie, il ronge tout ce à quoi il s'attaque. Pour cette raison nous croyons que le sentimentalisme doit être étudié à l'état latent, au moins autant que dans ses périodes d'activité intense, dans les moments de passion ».

Conformément à ces vues, l'auteur a étudié dans le premier chapitre la part de l'hérédité dans le sentimentalisme du poète ; dans le deuxième, comment celle-ci s'est extériorisée chez ses frères et pendant sa propre enfance. Séparément — dans les chapitres III, IV et V — ont été étudiées les manifestations de la passion chez Léopardi, depuis le premier amour, ardent et fougueux, en passant par des amourettes qui nous le montrent en proie à l'obsession continuelle de la femme, pour arriver à la dernière passion, dont l'exaltation rappelle toute la violence du premier amour, mais dont la profondeur et la durée sont incomparables. Le sixième chapitre contient la synthèse des observations de l'auteur sur la physionomie amoureuse du poète. Dans les chapitres suivants enfin, M. Serban a recherché comment cette sentimentalité, à laquelle on a eu le tort jusqu'ici de ne prendre garde que dans les moments de crise, « informe et explique toute la vie intellectuelle de Léopardi, et détermine sa philosophie ainsi que son esthétique. En outre, il la montre conditionnant son pessimisme, auquel on avait assigné toutes les causes possibles, hormis celle-là.

Ce bel essai qui, de même que l'ouvrage précédent du jeune savant roumain, ne manquera pas d'intéresser très vivement tous les admirateurs du grand poète italien, débute par une introduction, où, afin de préciser le sens des mots *sentimental* et *sentimentalisme*, l'auteur, très habilement, a groupé les traits caractéristiques de l'homme sentimental. En plus, pour permettre au lecteur français de mieux reconstruire la physionomie sentimentale de Léopardi, il a donné à la fin du volume la traduction intégrale du *Journal d'Amour* de Léopardi, encore inédit en français, et peu connu même en Italie.

(1) Voir la *Revue Bleue* du 29 novembre 1913.

Alphonse Roux et Robert Veyssié. **Edouard Schuré, son œuvre et sa pensée.** (Perrin.)

Après une carrière déjà longue et au moment où son œuvre, sans être terminée, a pourtant donné l'essentiel de sa pensée et dessiné la courbe de son développement moral et intellectuel, Edouard Schuré fait l'objet d'une étude d'ensemble, que nul encore n'avait essayée, et qui est due à MM. Alphonse Roux et Robert Veyssié.

Edouard Schuré, qui pourtant compte parmi les plus éminents esprits de notre temps, n'est guère bien connu chez nous, et à l'étranger, que par une élite, mais celle-ci le tient en très haute estime. Dans *Edouard Schuré, son œuvre et sa pensée*, MM. A. Roux et R. Veyssié se sont proposé de faire connaître à un plus vaste public l'auteur du *Richard Wagner*, des *Grands Initiés*, de l'*Evolution divine*... Aussi cet ouvrage est-il, pour ainsi dire, un livre de vulgarisation, au très beau sens de ce mot. Il sert ainsi de préface et d'initiation à la lecture de l'œuvre même.

La doctrine d'Edouard Schuré est exposée dans ce livre objectivement. Ce n'est donc pas un plaidoyer, malgré l'admiration qui ne s'y dissimule pas, c'est un exposé. Les auteurs ont montré la belle unité de pensée et d'effort, tendant l'une et l'autre au triomphe de l'Ame, qui s'y développe sous la riche diversité des modes d'étude et d'expression : théosophie, esthétique, roman, drame, poésie.

Ces cadres différents, dans lesquels se répartit l'œuvre d'Edouard Schuré, sont ceux qu'ont adopté, pour leur étude, MM. Alphonse Roux et Robert Veyssié. Malgré l'unité de vue qui sauvegarde l'unité même de leur livre, leur part de travail est nettement distincte : M. Alphonse Roux a écrit la première partie : le Théosophe, le Penseur et l'Esthéticien, le Littérateur ; M. Robert Veyssié la seconde : l'Auteur dramatique, le Littérateur.

Cet ouvrage commence par une « Confession philosophique » qu'Edouard Schuré a spécialement écrite pour les deux auteurs, et qui offre un excellent raccourci de toute sa vie morale et intellectuelle.

Georges Ducrocq. **Les Provinces inébranlables.** (Les Marches de l'Est.)

« Les Provinces inébranlables » est le nom que l'auteur donne à nos marches de l'Est : la Lorraine, l'Alsace, le Luxembourg, les Ardennes, la Wallonie. Ces provinces, écrit-il, ont joué dans notre vie nationale un rôle prééminent. Par leur position avancée et domi-

nant les plaines de Germanie, par leurs immenses forêts impénétrables qui les préservaient, dit César, du luxe qui régnait dans l'intérieur de la Gaule, et les entretenaient dans la pratique de la chasse et des exercices physiques, par la nécessité où ces pays se sont trouvés d'assurer leur existence contre un ennemi turbulent et toujours prompt à envahir, elles sont devenues, la contrée la plus solide et la plus belliqueuse des Gaules.

Il n'est pas de province où la résistance fut plus vive contre la conquête romaine. Le sang de 60.000 Nerviens a rougi les flots de la Sambre. Les Trévires étaient toujours les premiers à la révolte. Avant de devenir empereurs d'Occident, les grands Carolingiens furent d'abord les ducs de l'Austrasie. Par saint Arnould, ils venaient des environs de Nancy ; c'étaient de fiers Lorrains; par les Pépin, ils descendaient d'une famille noble de la Hesbaye ; les châtelains d'Héristal étaient d'ardents Liégeois. Cette famille admirable produit des guerriers, des saints, des fondateurs d'abbayes, et de grands politiques. Charlemagne est le chef-d'œuvre de quatre générations.

L'empire fondé par ce géant une fois écroulé, une conception bâtarde s'est établie : un royaume, la Lothariagie, qui n'était ni la Germanie, ni la France, a essayé de vivre. Il a duré quelques siècles, se réduisant de jour en jour jusqu'à la petite Lorraine dont Richelieu fit durement la conquête, et qui fut annexée à la France au XVIIIe siècle. Mais les gens des Marches de l'Est se souviennent toujours de leur origine et de leur mission. Ils ont fait partie d'un peuple de rois, ils en conservent une fierté indéracinable. Ils gardent la nostalgie de la grandeur ; ils ne sont pas mûrs pour la servitude.

C'est la vitalité particulière de ces régions qui charme l'auteur. En une série d'articles qui tour à tour évoquent leur passé ou retracent leur vie présente, il en montre les richesses, le trésor d'énergie latent, les ressources et les promesses... « Provincialisme, écrit-il, n'est pas pour nous dilettantisme. C'est notre seule raison d'être. Nous n'espérons de relèvement national que par une résurrection de nos belles endormies ».

HENRY DUGARD. **Histoire de la Guerre contre les Turcs 1912-1913**. (« Les Marches de l'Est »).

Cet ouvrage est un précis des luttes engagées depuis octobre 1912 contre l'empire turc dans la péninsule des Balkans. Son utilité résulte de la confusion qui règne dans l'amas de dépêches, parfois contradictoires, fournies au jour le jour par les correspondants de guerre, les agences et les gouvernements des cinq puissances en lutte. Persuadé qu'on ne saurait dès maintenant écrire rien de définitif sur les combats qui viennent d'avoir lieu, l'auteur a simplement mis de l'ordre dans [illegible] une rapidité de tonnerre.

[illegible] M. Dugard ne suit pas absolument, et de bout en bout, l'ordre chronologique : il traite en des chapitres séparés les actions des différentes armées confédérées sur chaque théâtre d'opérations. Le lecteur néanmoins pourra, en se reportant à la table des chapitres, suivre aisément l'action de chaque armée ou l'ordre chronologique lui-même.

Capitaine VON COLOMB. **La guerre de partisans contre Napoléon : Carnet de Campagne d'un officier prussien 1813-1814**. Traduction du commandant MINARD (Berger-Levrault).

Avec ceux de Lützow, d'Hellwig, d'autres encore, le nom de von Colomb est inséparable de la « Guerre d'indépendance » qui souleva, en 1813 et en 1814, l'Allemagne tout entière, lasse du joug de Napoléon.

Dans les rangs des volontaires accouraient les représentants de toutes les classes de la société : les riches, à cheval, vêtus de l'uniforme noir des hussards de la mort ; d'autres, moins fortunés, se contentaient de la casquette de la landwehr et d'un vieux fusil. Encadrés par des officiers jeunes et patriotes, ces volontaires harcelèrent les communications de la Grande Armée. L'Empereur, exaspéré, avait mis leur tête à prix ; mais assurés de la complicité des populations, ils étaient insaisissables et défiaient la répression.

Von Colomb, l'un des plus ardents, menait sa troupe sur le Rhin, puis en Hollande, où, avec quelques cavaliers, il sommait, sans succès d'ailleurs, les places fortes de se rendre. Passant en Belgique, puis en Champagne, c'est à Paris, dans les casernes de l'Ecole militaire, qu'il vint licencier son détachement.

Ce « Carnet de campagne » donne aussi un utile renseignement : plus que jamais, les lignes de communication des armées modernes constituent des organes délicats et vulnérables : comme le disait récemment encore le général von Bernardi, quelques corps de cavalerie, bien montés, énergiquement commandés, pourront en troubler le fonctionnement.

Au moment du centenaire de la campagne de France, la traduction de cet ouvrage, peu connu chez nous, arrive à son heure. L'Empereur avait traité von Colomb de « brigand ». Le lecteur jugera si cette appréciation, qui souleva, et soulève encore tant de colère en Allemagne, était ou non justifiée.

Lieutenant-colonel d'ARCY. **Les Franges du Drapeau** (Berger-Levrault).

Un joli livre, écrit sous l'inspiration du plus ardent patriotisme, en ce style alerte et enthousiaste, qui distingue les *Quatre Batailles*, du même auteur, volume dont le récent succès est dans la mémoire de tous nos cavaliers.

Ce sont, cette fois, des récits détachés, des épisodes militaires, quelques-uns historiques, d'autres qui le seront demain, parce qu'ils sont caractéristiques de notre race guerrière, turbulente et gaie.

Tous les officiers et toute notre jeunesse, celle qui se prépare aujourd'hui de toutes parts au service de la guerre, se passionneront pour cet entraînant petit livre d'espérance et de réconfort. JACQUES LUX.

Le Propriétaire-Gérant : PAUL FLAT

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGENE YUNG

DIRECTEUR : PAUL FLAT

N° 17 — 1er SEM. 52e ANNEE 25 AVRIL 1914

RÉFLEXIONS
sur
LE DROIT A L'INSTRUCTION

La dixième législature, qui se termine, va, comme les précédentes, laisser endormie dans les cartons verts de sa nécropole la foule innombrable des projets de loi, bons ou mauvais, sages ou fous, que négligea l'indifférence parlementaire. Nous faisons ainsi place nette tous les quatre ans. Méthode de travail bien fâcheuse, gaspillage d'idées qui pourraient être fécondes, ajournement regrettable de discussions qu'il faudrait liquider pour en extraire la matière utile et jeter aux déchets le fatras encombrant ou malsain. A quoi bon redire ces critique? Il vaut mieux chercher sa vie dans cet amas et y trier, quand on le peut, quelque papier curieux ou suggestif, document pour l'histoire de nos idées, jalon fragile pour repérer notre marche vers le progrès social. J'en ai un sous les yeux, qui déjà connut, lors de la clôture de la neuvième législature, l'angoisse d'un premier sommeil, que de bienveillants amis ont réveillé, et qui, une seconde fois, va s'assoupir peut-être pour longtemps. C'est une proposition de loi tendant à établir l'*égalité des enfants pour le droit à l'instruction*. Présentée le 22 mars 1910 par MM. Ferdinand Buisson, Gérard-Varet et Bouveri, elle le fut de nouveau, le 14 janvier 1913, par MM. Ferdinand Buisson, Arthur Groussier, Daniel Vincent (Nord), Betoulle et Bouveri. Je la résume.

* * *

En dépit de la Déclaration des droits de l'homme, qui affirme que tous les hommes *naissent et demeurent libres et égaux en droits*, « les hommes ne naissent ni ne demeurent ni libres ni égaux en droits. Le capitalisme et le salariat divisent la société en deux classes de fait : ceux qui possèdent sans travailler; ceux qui travaillent sans posséder. » Autrement dit, il y a un pouvoir qui met entre les hommes une inégalité essentielle que toutes les fractions du parti républicain cherchent à supprimer ou à diminuer, les unes par les moyens violents, les autres par des réformes progressives : ce pouvoir, c'est la fortune, l'argent. « Si la génération présente ne peut remanier de fond en comble le régime sous lequel elle vit, lui est-il interdit d'en préparer un meilleur pour la génération qui la suit? Si l'égalité entre hommes est une impossibilité, en est-il de même de l'égalité entre enfants? » Évidemment non. La société n'a pas le droit de choisir parmi les enfants pour accorder ses bienfaits aux uns, les refuser aux autres... « La jeune génération tout entière forme comme une grande famille dont tous les membres ont des droits identiques à l'assistance éducative de la société ». « Le postulat universellement admis, qu'il y a, dans le pays, deux jeunesses : l'élite et la masse ; l'élite, qui comprend trois cent mille enfants à qui la société donne l'éducation intellectuelle la plus complète; la masse, c'est-à-dire cinq ou six millions d'enfants à qui l'on apprend tout juste à lire, écrire et compter, ce postulat est donc faux en droit. Au surplus, les ten-

tatives que l'on a faites pour en atténuer la rigueur et amener la pénétration de l'élite par la masse sont manifestement inefficaces : il suffit, pour s'en convaincre, de se rappeler toutes les critiques présentées contre notre régime des bourses. Le même principe contient, en outre, une erreur économique énorme. L'intérêt de la société est d'utiliser tous les individus selon leurs aptitudes, de porter ces aptitudes par l'éducation à leur maximum de rendement, de considérer enfin tous les êtres humains comme autant de valeurs sociales dont il serait fou de gâcher les deux tiers ou la moitié ». Par suite, il est indispensable que *tous* les enfants, sans aucune exception, reçoivent, pour mettre en valeur leurs aptitudes naturelles, un *minimum d'instruction*.

Que faut-il entendre par là? Est-ce l'enseignement primaire tel que la République l'a créé, réalisant ainsi un progrès « dont l'idée même avait été ignorée pendant tant de siècles » ? Non. Il est impossible de s'arrêter là. « Il y a dans toute éducation, de par les lois de la nature, trois périodes qui correspondent à l'évolution de l'être humain, destiné à vivre en Société » ? Un premier cycle, celui de l'*enseignement primaire élémentaire* correspond à l'âge moyen de cinq à six ans à dix ou onze, et cet enseignement doit être le même pour tous les enfants, gratuit pour tous. Il ne peut y avoir qu'une seule catégorie d'école primaire, unique et commune « l'école enfantine de la fraternité française ». Vient ensuite, de onze à quatorze ans, le second cycle, le cycle de l'*instruction secondaire*, ce mot de « *secondaire* », qu'a usurpé l'éducation par les humanités classiques devant être restitué à ce complément d'éducation auquel tout enfant à un droit imprescriptible quelle que soit d'ailleurs la forme de cette éducation. « *Égalité d'instruction* ne signifie pas *identité d'enseignement* ». Dans cette catégorie rentrent ce que nous appelons aujourd'hui, écoles primaires supérieures, cours complémentaires, premier cycle des lycées et collèges de garçons, première période des lycées et collèges de jeunes filles. — Vers quatorze ans, se termine l'éducation générale et commune. Au-delà commence l'*éducation professionnelle*. C'est le troisième cycle. Par [illegible] on entend « toute éducation formant le jeune homme à une profession, libérale ou manuelle, de quelque nature que [illegible] Ainsi [illegible] maintiendra l'égalité dans la diversité... Pour tous, au sortir d'une quelconque des [illegible] l'éducation se continue encore, mais désormais doublée d'apprentissage. Ce n'est plus la culture préalable générale, à fins purement primaires et éducatrices, c'est la culture se concentrant désormais dans un ordre de travaux de plus en plus spécialisés ».

Ainsi organisée en ces trois degrés, l'éducation nationale ne prétend ni au « nivellement des esprits, ni au nivellement des fonctions ». Elle ne vise, en attendant que le jour vienne de la *démocratie intégrale*, qu'à réaliser dès à présent la *démocratie partielle*, à diminuer « considérablement la distance qui sépare à présent l'apprenti de l'étudiant, l'ouvrier du patron, le travailleur de la main du travailleur de l'esprit » ; elle tend à ce que chaque enfant « devienne un producteur, une capacité, une valeur de travail, une force normale et régulière qui puisse se suffire et remplir une fonction sociale » ; elle impose à tous une obligation, car « nul n'aura le droit de se soustraire à un minimum d'apprentissage professionnel » ; elle accorde en même temps à tous une protection, puisque « le plus pauvre, le moins bien doué, le moins favorisé de la nature, de la famille ou de la fortune sera assuré de recevoir un minimum de culture sans lequel il ne serait qu'une demi-valeur ou une non-valeur ». Ainsi « ce système ferait disparaître celles des inégalités sociales qui, au vrai, est la principale cause de toutes les autres... On peut soutenir sans paradoxe que c'est l'inégalité du régime éducatif qui prépare et qui rend inévitables les inégalités d'ordre économique, politique et social ». « Il donnera en outre, à bref délai, « une plus-value, que nous ne pouvons calculer, à la production nationale dans tous les ordres ». Il tendra à supprimer les classes, par suite la lutte des classes ; il respectera la liberté des familles, car il n'entend nullement donner à l'État une autorité despotique, mais simplement un rôle de protecteur, d'initiateur de la bonne volonté des familles, des associations, des syndicats, des corps enseignants sous la surveillance desquels il place toute l'éducation publique. Il obligera l'État, qui fera uniformément les frais de cette énorme entreprise nationale, à en surveiller les résultats, à subordonner exclusivement au mérite, en dehors de toute considération étrangère, « l'obtention de tous les avantages sociaux ». Il constituera enfin une réforme qui, au contraire de beaucoup d'autres qui touchent à des droits acquis, « peut se faire sans exproprier personne » ; car s'il y a expropriation, « elle ne porte que sur un privilège : elle frappe le monopole qu'ont les riches d'être, en fait, seuls ou presque seuls détenteurs des moyens d'instruction nécessaires pour constituer une classe dirigeante ». La nation, « si elle juge qu'elle a besoin du plein concours de tous ses enfants, n'a-t-elle par le droit de leur ouvrir toutes larges les portes de l'instruction et de mettre l'intérêt de tous au-dessus du privilège de quelques-uns? »

Tel est, dans ses lignes essentielles, ce projet. Je passe les détails du dispositif. Les auteurs ne se

font pas illusion, j'imagine, sur la portée pratique des divers articles de leur proposition de loi. Ils n'ont prétendu qu'une chose, et cette chose en valait la peine : mettre en relief, une fois de plus, l'imperfection de notre système d'éducation. C'est là-dessus qu'il nous faut insister.

*
* *

Car les auteurs de la proposition ont raison : notre système d'éducation, pris dans son ensemble et tel qu'il se comporte en l'an 1914, n'est aucunement démocratique. Nous parlons à tout venant de démocratie et nous nous flattons d'en être une. En quoi nous nous trompons grandement nous-mêmes ; et, au fond, nous ne sommes pas si fâchés de nous tromper. Nous avons derrière nous un passé, bien des fois séculaire, d'inégalité et de privilège, qui a façonné nos esprits et nos mœurs. Une révolution, si totale qu'elle paraisse avoir été, a pu décréter que ce passé n'existait plus et sembler l'abolir. Il subsiste, non seulement en chacun de nous, mais dans nos institutions même. Il a changé de forme, il a d'autres apparences, qui donnent l'illusion qu'il a disparu ; mais, c'est toujours lui. — Nous avons en outre toujours été beaucoup plus occupés, depuis cent ans, de questions politiques que de réformes morales et sociales. Même quand nous avons porté notre effort vers les réformes sociales, nous avons eu une arrière-pensée politique. Nous avons réformé pour ou contre quelqu'un. Le propre point de vue démocratique, celui qui ne tient compte que de l'intérêt général, et qui pourtant ne lèse aucun droit légitime, combien de fois l'avons-nous eu sous les yeux unanimement ? Et ce n'est de la faute de personne, ou plutôt c'est notre faute commune. Nous portons tous ensemble le lourd fardeau de la tradition et nous souffrons tous d'en être écrasés. Nous cherchons en gémissant la voie vers la démocratie où nous sentons tous, sans aucune exception, qu'est pour nous le salut et la paix. Elle se dérobe à nous.

En matière d'instruction, nous avons fait, d'un seul coup, par la création de l'enseignement primaire gratuit, obligatoire et laïque, l'effort le plus grand qu'un peuple ait jamais tenté pour secouer le joug de la tradition. Nous avons affirmé que tout petit Français avait droit à une instruction élémentaire, et que l'Etat avait le devoir de la lui assurer. Nous avons rejeté comme une hérésie sociale la théorie qui admettait que l'ignorance est, pour le plus grand nombre, une nécessité et presque un bienfait. A l'heure actuelle, après trente-cinq ans bientôt d'enseignement obligatoire, malgré des paradoxes retentissants, l'idée est entrée dans tous les esprits même les plus attachés aux errements passés. — Mais, dans la pratique, de combien d'entraves cette institution si démocratique n'a-t-elle pas été chargée, qui ont amoindri son action et l'ont empêchée de réaliser la fusion des classes sociales. A côté de l'enseignement primaire gratuit, nous avons maintenu l'enseignement primaire payant ; nous l'avons maintenu dans l'enseignement libre, et, ce qui est plus fort, nous l'avons maintenu dans l'enseigment de l'Etat. La division élémentaire des lycées et collèges est, au point de vue démocratique un contre-sens évident. Son maintien ne peut s'expliquer dans une démocratie véritable, par aucune raison sociale acceptable. Il relève uniquement, et du besoin d'inégalité qui est en nous, et de la politique qui, dressant l'enseignement secondaire libre contre l'enseignement secondaire public, ne permet pas à l'Etat de renoncer à ce moyen de recrutement et de défense. Supposons supprimé cet antagonisme politique, et l'antagonisme religieux qui n'en est qu'une modalité : rien ne s'oppose plus à ce que l'école primaire soit commune à tous, à ce que toute l'enfance française reçoive des mêmes maîtres la même instruction primaire. Est-ce que la Suisse souffre qu'il en soit ainsi ? Ce qui est possible et salutaire pour nos voisins ne saurait être impossible et pernicieux pour nous. — Outre cette anomalie déraisonnable de la coexistence de l'enseignement gratuit et de l'enseignement payant, nous avons encore grevé l'enseignement primaire soi-disant obligatoire, de l'immoralité sociale qui consiste dans l'inexécution de la loi. Notre faiblesse s'est accommodée de tempéraments qui étaient la négation du principe démocratique au nom duquel la loi était faite, et quand il s'est agi de revenir à ce principe, nous nous sommes frappé la poitrine pendant sept ans avant d'aboutir à des mesures douteuses qu'un peu de fermeté, dès le début, ou simplement d'esprit de suite, eussent rendues inutiles. Autant de perdu pour la démocratie. — Même hésitation pour l'éducation postscolaire. Depuis trente ans, nous n'en avons pas trouvé la formule. Nous laissons dépérir le capital intellectuel que nous avons amassé dans l'école primaire, soit qu'il disparaisse faute d'entretien, soit qu'il ne donne pas, faute d'une culture progressive, les fruits qu'il devrait produire. Nous mettons volontiers la charrue avant les bœufs. Nous avons créé un examen pédagogique des conscrits, mais nous avons négligé d'assurer aux conscrits les moyens de faire bonne figure à cet examen. Nous avons confié le soin d'y veiller à des militaires dont ce n'est pas l'affaire, et personne ne se soucie des résultats. Cette institution qui, en Suisse, a eu sur le développement de l'enseignement primaire une influence

décisive, n'en peut avoir aucune chez nous, parce que nous ne l'avons pas mise où il faut qu'elle soit. — Même hésitation encore pour l'enseignement complémentaire, professionnel, technique, primaire supérieur, de quelque nom qu'on l'appelle. Nous tâtonnons. Les ministères se rejettent la balle, ou se tirent dans les jambes, ou, ce qui est pis, font simultanément des besognes semblables qui ont la prétention d'être différentes, si bien qu'on aboutit au trompe l'œil et qu'on dépense le double sans profit appréciable. J'en passe. Mais il résulte de ceci que la partie la plus démocratique de notre organisation scolaire ne rend à la démocratie que des services insuffisants. Pour le même prix, à peu de chose près, s'il n'y avait des fuites et des grincements, si on lui donnait à faire tout ce qu'elle peut et doit faire, la machine produirait le double ou le triple, et, par dessus le marché, elle obligerait celles qui sont au-dessus d'elle, qui normalement devraient continuer son ouvrage, d'après la même formule, avec d'autres méthodes, à se conformer au principe commun et à travailler pour la démocratie future.

*
* *

Notre enseignement secondaire, si mal nommé, peut, moins qu'aucun autre, et malgré qu'il ait, sans contestation possible, tâché pour le progrès de la démocratie, prétendre à être une institution démocratique. Ni ses origines, ni son fonctionnement actuel ne le lui permettent. Pour ne pas remonter au delà de l'époque napoléonienne, qui lui a donné sa forme présente, il n'est pas entré dans l'esprit de son fondateur d'en faire autre chose qu'un moyen de préparer de bons et fidèles sujets, suivant des formules anciennes adaptées aux temps nouveaux. La Restauration, après quelque hésitation, eut vite compris la perfection d'un pareil instrument. Le gouvernement de 1830, en l'accommodant à sa façon, n'y changea rien, pas plus que le second Empire. La troisième République s'est efforcée, de bien des manières, de l'approprier aux besoins d'une démocratie. Je range, parmi ces efforts, le grand travail de modification des programmes qui s'est péniblement opéré depuis 1872, avec Jules Simon, puis avec Jules Ferry, puis avec MM. Georges Leygues et Ribot, et dont nous ne sommes pas sortis. J'y range aussi et surtout le lent développement d'un enseignement secondaire sans langues anciennes dont la première idée date de 1829, et qui, sous l'impulsion successive de Victor Duruy, de Goblet, de M. Léon Bourgeois, s'est acheminé vers le plan d'études de 1902. J'y compte enfin la fondation de l'enseignement secondaire des jeunes filles. Il apparaîtra plus tard, quand on verra de loin les phases de cette histoire, que l'enseignement secondaire a tendu régulièrement vers un élargissement de ses programmes qui, à y regarder de près, est tout à fait démocratique, en ce sens, qu'il a pour objet d'attirer à lui une clientèle de plus en plus nombreuse. Cette tendance procède du besoin, inconscient peut-être, mais réel heureusement, d'exercer son action sur une quantité de plus en plus grande d'intelligences et d'élever ainsi, progressivement, par des moyens de plus en plus variés, le niveau intellectuel de la nation. La courbe par où se marquerait graphiquement cette tendance a des variations irrégulières ; dans l'ensemble elle a une marche ascensionnelle et quoique, à l'heure présente, elle semble disposée à descendre, il n'y a dans cette dépression, presque périodique, rien qui soit de nature à infirmer ce que j'avance. D'autre part, les historiens futurs seront frappés de ce fait que, bien plus lentement que ses programmes, bien moins volontiers, notre enseignement secondaire a changé ses méthodes, alors que c'est seulement par leur complète transformation qu'il peut s'adapter aux besoins d'un enseignement démocratique. C'est que, en pareille matière, la tradition pèse plus lourdement qu'en aucune autre. On accepte les changements de programmes, et on peut les imposer. La méthode est chose personnelle, on ne peut la transformer que par une éducation pédagogique appropriée ; il y faut le consentement de tous, et le temps.

Mais quoi qu'ait fait, bon gré mal gré, l'enseignement secondaire pour s'adapter à la démocratie, il reste réservé à ceux qui peuvent le payer, par suite à une minorité désignée par sa fortune, et pour tout exprimer par un mot dont le sens bien qu'élargi reste étroit, à la bourgeoisie. L'enseignement secondaire n'est pas gratuit, et quiconque a de l'argent l'achète, comme une marchandise quelconque. Sans doute, il y a les bourses, qui se donnent au mérite. Je ne recherche pas si le mérite n'est pas souvent encore primé par la faveur. Cela n'a ici qu'une importance médiocre, et, au surplus, j'ai le droit de dire que l'administration de l'enseignement secondaire et ceux qui la secondent dans ce service montent autour des bourses nationales, une garde, quelquefois impuissante, mais sévère. Malgré tout, les bourses, même accordées au mérite, ne sont encore dévolues qu'à ceux qui ont des ressources. J'en ai pour preuve d'abord le fait que les parents qui sollicitent une bourse pour leur enfant doivent souscrire l'engagement de payer la différence entre le montant de la bourse et le prix total de l'internat ou de l'externat, ce qui représente souvent une bonne somme puisque, dans la pratique, jamais on n'accorde d'emblée une bourse entière ; ensuite cet autre fait que jamais une bourse d'internat n'est

accordée à un enfant qui habite la ville où se trouve le lycée ou le collège dont il suit les cours, ce qui écarte purement et simplement tous les enfants dont les parents ne peuvent assurer la nourriture, le logement, l'habillement, ou simplement, et ceci est plus grave, le chômage prolongé.

Les bourses, si démocratique qu'en soit le principe, sont donc un palliatif insuffisant, sans compter qu'il est impossible d'affirmer que tous ceux qui seraient capables d'obtenir des bourses se présentent au concours ouvert à cet effet. Par suite, l'enseignement secondaire étant ouvert à ceux-là seuls qui peuvent en payer le prix, il est suivi par beaucoup qui, n'en tirant qu'un profit médiocre, n'y ont aucun droit, et il manque à beaucoup qui seraient capables de le recevoir, ce qui est une perte double. D'où deux conséquences. D'une part les plaintes continuelles du personnel enseignant qui gémit sur les classes alourdies de non valeurs, qui réclame de sévères examens de passage et des éliminations nécessaires; mais l'examen de passage, formalité naturelle dans un enseignement donné gratuitement, comment le justifier en droit aux yeux des familles, dans un enseignement qu'on paie et qu'après tout on n'a pas plus le droit de refuser à l'acheteur solvable que toute autre denrée mise en vente? D'autre part, désaffection et mésestime de l'enseignement secondaire de la part de tout ce qui n'est pas la bourgeoisie. Quand je préparais, vers 1898, le renouvellement des engagements décennaux des collèges communaux, combien de fois n'ai-je pas entendu des maires, d'ailleurs bien intentionnés, me dire : « Eh oui! notre collège, nous voulons le garder. Mais il y a dans la population tout un parti, et qui raisonne bien, qui le supprimerait volontiers, parce que l'enseignement secondaire ne sert qu'aux bourgeois ». Et, en somme, c'est la vérité. La gratuité reste donc le premier élément d'une solution de la question.

Mais entendons-nous. Il ne s'agit aucunement de rendre gratuit l'enseignement secondaire avec son organisation actuelle. J'ai dit qu'elle était basée sur la fortune. Par suite, quiconque prend sa part de cet enseignement se classe, et, s'il est incapable d'en profiter, se déclasse. Une opération sociale de cette importance ne devrait avoir pour base que le mérite contrôlé. Quand ce que nous nommons enseignement secondaire deviendra gratuit, on n'y entrera pas parce qu'on aura le moyen de le payer, mais parce que la société aura intérêt à ce que tout sujet dont l'intelligence sera capable de ce développement supérieur, soit placé dans les conditions propices à ce développement; et ceci ne se fera qu'après des preuves certaines. Rendre aujourd'hui gratuit l'enseignement secondaire, avec nos habitudes d'esprit et nos mœurs politiques, serait une entreprise insensée de déséquilibre social. On y attirerait la foule alors qu'il doit être réservé à une élite. Car l'enseignement secondaire, ou proprement l'enseignement classique, est un enseignement professionnel au premier chef. Mais tout le monde, dans un système scolaire bien organisé, ne peut s'introduire sans contrôle, et au seul gré de sa vanité, dans une catégorie quelconque et surtout dans celles qui fournissent l'aristocratie intellectuelle, indispensable à une démocratie. Ce serait une grande sagesse qu'on se mît dans l'esprit cette idée, qu'on otât au mot d'éducation professionnelle le sens péjoratif et dédaigneux qu'on lui donne encore, pour lui restituer son ampleur et sa noblesse.

Donc notre enseignement primaire n'est pas pleinement démocratique et notre enseignement secondaire ne l'est pas du tout. Et notre enseignement supérieur? Comme son frère dernier-né le primaire, il a la volonté d'être démocratique et il est théoriquement ouvert à tout le monde. Mais, pratiquement, il est dans l'étroite dépendance de l'enseignement secondaire et il participe de son caractère d'enseignement payant. Ses grades utiles ne sont accessibles qu'à ceux qui sont bacheliers; ses inscriptions sont coûteuses, ses bourses insuffisantes en nombre et en quotité; il n'en existe que pour les études littéraires ou scientifiques qui conduisent à la profession de l'enseignement; il est normalement impossible à un jeune Français, privé des moyens de fortune, de devenir avocat, magistrat ou médecin. Encore un coup, avec notre conception actuelle de la hiérarchie scolaire et du rôle social de l'enseignement, tout cela est parfaitement logique. Nous dressons des barrières autour de terrains réservés, où l'on n'entre qu'en payant sa place. La question est de savoir s'il est bon qu'il faille payer sa place.

*
* *

Les critiques que je viens d'énoncer n'ont d'autre but que de marquer la distance qui nous sépare d'une organisation démocratique de l'enseignement public. La formidable dépense d'énergie, d'argent et de dévouement que nous avons faite depuis quarante ans en a suscité les éléments essentiels. Nous n'avons encore qu'une vague esquisse de la réalité désirable et possible. La partie la plus difficile de la tâche reste à faire. Elle réside dans la réforme de l'enseignement secondaire. Il est l'ancêtre des deux autres. L'enseignement primaire a trente ans d'âge, l'enseignement supérieur n'en a pas quinze; l'enseignement secondaire traîne des siècles derrière lui. Pendant longtemps, très longtemps, il a été en fait l'enseignement professionnel de toute la classe diri-

geante. Il a suffi à tout homme qui voulait faire son chemin alors que trois à quatre cent mille personnes étaient toute la société française. Cette société se perpétuait elle-même et n'ouvrait ses portes que rarement et à bon escient. Elle a fait de l'enseignement qui lui convenait et ne convenait alors qu'à elle, une chose de luxe, inaccessible au vulgaire, et ainsi elle en a grossi la valeur au point de poser en principe qu'on ne devenait complètement homme que par lui. D'où cette conclusion que quiconque ne pouvait se le procurer restait définitivement voué à une condition inférieure. Il n'est pas étonnant que, de cette idée si flatteuse, on ait déduit que cet enseignement, tel que l'avaient fait concevoir les besoins pratiques d'une société restreinte, constituait la forme idéale, immuable, le *canon* de l'enseignement; et sans s'apercevoir que le temps marche, que les besoins changent, que la société se transforme, que la science envahit tout, on s'accroche à cette tradition et on perd pied dès qu'on ne sent plus son appui sauveur. C'est ce qui rend si difficile la solution de la question scolaire.

Tant que, d'une part, on tiendra pour acquis, comme article de foi, — car, pour certains, c'est une foi, — d'une part qu'un homme qui n'a pas reçu l'éducation classique, au sens traditionnel du mot, ne peut prétendre à un développement complet de l'esprit, et d'autre part que cette éducation n'est réalisable que dans le nombre d'années et par les méthodes qu'on y emploie depuis des siècles, aucun système démocratique d'enseignement ne sera possible. La base même d'un pareil système est que tout enfant puisse, sans qu'il lui en coûte rien, pousser ses études jusqu'au plus haut degré que ses forces lui permettent d'atteindre. Ceci suppose une sélection des esprits, faite, je ne dis pas à coup sûr, mais avec le minimum d'erreur. Or, pour qu'il en soit ainsi, il faut que cette sélection s'opère après un temps d'épreuve suffisant, après une éducation commune assez longue pour que les aptitudes réelles se manifestent clairement; il faut aussi que l'on ne se représente pas certaines catégories de cultures intellectuelles comme inférieures à d'autres pour la seule raison qu'elles sont inaccoutumées, et qu'on ne les pratiquait pas en un temps où on ne pouvait en concevoir l'idée, puisque la matière même n'en existait pas ; il faut enfin que l'on admette que certaines disciplines, dont la puissance est de l'ordre le plus haut, comme les langues anciennes, peuvent livrer toute leur substance éducatrice par des méthodes autres, et plus rapides, que celles qu'elles se sont complues alors, qu'à elles seules elles constituaient tout l'objet de l'enseignement. Si cela était admis, il deviendrait facile d'organiser un classement régulier dans l'éducation publique, et la réalisation de l'éducation démocratique serait proche. Mais c'est là-dessus que nous bataillons depuis quarante ans, et nous ne sommes pas beaucoup plus avancés qu'aux premiers jours. Il n'en est pas moins vrai qu'en dehors de cela, rien n'est possible.

Proposer une refonte totale de notre système scolaire, où chacun aurait quelque chance d'être mis en sa place est assurément une grande hardiesse. On se trouve très bien dans les places où l'on ne devrait pas être et qui conviendraient à d'autres. Emettre l'idée que nous perdons notre temps à chercher dans des modifications de programmes la solution de la question scolaire qui n'est point là, aura pour beaucoup une allure de contresens pédagogique. Supposer qu'il se pourra, quelque jour, que tous les enfants de France se coudoient gratuitement sur les bancs d'écoles très variées où la plus haute culture n'ira pas toujours aux plus riches, où l'on verra des millionnaires qui ne dépasseront pas les premiers éléments et des fils de va-nu-pieds qui s'élèveront jusqu'au plus haut point du développement intellectuel, présente, je ne me le dissimule pas, un caractère de révolution démagogique qui est de fort mauvais goût. Cependant, si personne ne fait jamais remarquer qu'on tourne sans cesse dans le même cercle, et qu'en nous imaginant ouvrir des routes nouvelles, nous nous bornons à creuser des ornières toutes fraîches sur les grands chemins depuis toujours piétinés, nous n'avons aucune chance de marcher jamais dans la voie qui nous mènera à une utilisation rationnelle de notre capital intellectuel. Notre population diminue. Les remèdes que nous y cherchons avec une sincère naïveté sont de l'empirisme pur. La question est d'ordre moral : les primes à la paternité ne sont qu'un moyen de fortune. C'est donc doublement une question d'éducation, et parce que par elle seule nous pouvons amener nos concitoyens à comprendre leur devoir et les faire renoncer aux calculs d'un égoïsme destructeur de la race, et parce que tant que nous n'aurons pas reconstitué le nombre, il faut au moins que nous accroissions la valeur.

Tout nous ramène par suite à faire un inventaire méthodique de nos forces et de nos faiblesses, de ce qui nous pousse en avant et de ce qui nous ramène en arrière. Entre l'enseignement primaire et l'enseignement supérieur, qui sont d'esprit démocratique, nous avons une lacune énorme où devraient se développer, dans le même esprit, l'enseignement complémentaire de l'enseignement primaire, lequel est à peu près inexistant, et l'enseignement secondaire qui ne peut se dégager du cadre où le tient prisonnier une tradition infiniment respectable par certains côtés, totalement inféconde dans l'application qu'on s'obstine à en faire. J'estime qu'il se-

rait temps d'aviser, et je le dis d'autant plus volontiers en ce moment précis où, s'étayant sur des statistiques triomphantes dont ils ne s'embarassent pas de chercher les vraies causes, les amis de la tradition croient pouvoir écarter enfin le cauchemar que la réforme de 1902 faisait peser sur eux. Une fois de plus il semble que l'enseignement secondaire et la haute culture de l'esprit français ne puissent être sauvés que si on tend les bras vers le passé. Je n'en attends pour ma part aucun secours et je vois en lui un auxiliaire dangereux. Je tiens trop à la culture classique, nous avons poussé en elle des racines trop profondes, elle nous est trop nécessaire, pour que je ne continue pas à la défendre contre l'aveuglement de ses amis. Si elle veut rester le centre de notre sytème scolaire, il lui faut s'accommoder aux nécessités nouvelles ; c'est son intérêt et, plus que cela, son devoir. Il y a vingt cinq ans que je le dis. Je ne pense pas que le projet que j'ai analysé plus haut ait aucune chance immédiate de se réaliser. Mais il renferme le plan d'une bonne solution de la question scolaire, la seule, en vérité, qui convienne à une démocratie. Si nous voulons en être une, il y faudra venir. On me dira certainement que l'utopie a sa part dans cette proposition. Je le sais très bien. L'utopie a sa part dans toutes les choses nouvelles, et surtout dans toutes les choses raisonnables.

JULES GAUTIER.

LETTRES INÉDITES DE BENJAMIN CONSTANT (1)

A la comtesse de Nassau-Chandieu,

27 septembre 1808.

Au lieu d'aller à Lausanne, ma chère tante, au joli baptême de Sevens, je vais faire une petite course à Dôle. Je m'y suis décidé en calculant le temps que prendrait nécessairement l'impression de Walstein. J'avais promis à mon père d'aller le voir vers la fin d'octobre, et je m'aperçois que soit le temps que j'ai mis aux corrections, soit la lenteur que je prévois dans les imprimeurs, je ne serai débarrassé de cette entreprise que vers la fin novembre. Je ne puis plus supporter d'écrire tous les huit jours à mon père que je ne vais pas encore chez lui. Cette manière l'impatiente et à son âge il ne faut plus l'impatienter. En conséquence, je me suis déterminé subitement à lui faire une visite de huit jours, pour revenir ensuite pousser mon impression et ne plus l'interrompre jusqu'à la fin. Je pars après-demain en petit char, et j'espère un charmant voyage dans les montagnes. Je serai de retour le 10 ou 12 octobre. Faites-moi la grâce de garder les lettres qui pourraient arriver ponr moi, et si vous y joigniez celle de m'écrire à Dôle, c'est-à-dire à Brévans près Dôle, département du Jura, vous me ferez un plaisir extrême.

En vous parlant dans ma dernière lettre de ce que j'éprouvais, je n'ai point voulu que vous puissiez croire que je vacillais dans mes projets. Il est certain que je souffrirai plus ou moins en les exécutant. Mais j'ai mis dans la balance un poids décisif, c'est l'intérêt et le bonheur d'une autre personne, et je ferai pour cela ce que je n'aurais jamais eu la force de faire pour mon propre compte. J'ai en quelque sorte. . . moi-même pour me donner, au nom du devoir et de l'affection, une force que mon intérêt seul ne m'aurait pas donnée actuellement. Mon sort est décidé et je ne reculerai pas. Quand je me suis servi du mot d'indéfini, j'ai seulement voulu dire qu'en se résignant à se confiner dans une retraite, où il n'y a pas la moindre ressource, on le faisait par une pure déférence pour moi, sans pouvoir prévoir si on n'y resterait pas deux mois comme huit jours. Quant à ma propre impression, il m'arrive une chose assez naturelle, mais que je n'avais pas prévue. Ma situation m'a donné plus de caractère avec une autre personne que je n'en avais eu, et, à mesure que j'ai mis plus de fermeté on a eu plus de douceur, de sorte que l'exigence qui troublait ma vie et me rendait ma position insupportable, a beaucoup diminué. Cela me remplit de mélancolie quand je vois des efforts sans but. Mais ma tristesse ne changera rien à ce qui est et ne peut pas désormais ne pas être.

Dites bien au bon Willem que sans ma course à Dôle, je me serais fait une fête d'être de son baptême. Auriez-vous la bonté d'envoyer au bureau de la *Gazette Vaudoise* et d'y faire prendre un abonnement pour mon père, sous le nom de M. de Rebecque, à Brévans, près de Dôle, Jura ? L'abonnement coûte un louis que je vous remettrai à ma première course à Lausanne. Je tiens beaucoup à lui faire ce plaisir qu'il m'a demandé et que j'ai négligé depuis près d'un mois. Il est extrêmement curieux de nouvelles.

Il faut laisser aller les jugements qu'on porte sur moi. Je ne trouve pas qu'on ait tort de les porter, quoiqu'ils soient faux. Il ne vaut pas la peine de les réfuter d'avance.

Adieu, chère et bonne tante. Je vous quitte pour faire mes paquets, je vous écrirai de Dôle et vous verrai à mon retour. En attendant, quoique l'on

(1) V. la *Revue Bleue* du 18 avril 1914. — Quelques mots illisibles ont été remplacés par des points.

dise, je vous demande toujours le secret. Je vous embrasse mille et mille fois.

A Rosalie de Constant.

28 septembre [1808].

Chère Rosalie, je vous écris pour vous dire que je pars pour aller faire à mon père une petite visite, et aussi pour vous mander, quoiqu'il m'ait sévèrement défendu d'en parler à personne, que je crois que la correspondance qui a eu lieu dernièrement relativement à Louise sera l'occasion d'une correspondance dont je ne sais pas le contenu, mais que j'entrevois dans sa lettre. Si par hasard elle portait sur vous, comme sur tant d'autres, je vous supplie de m'en écrire à moi. Je voudrais épargner à mon père, à son âge, toute espèce de peine; et comme je serai sur les lieux, et que je pourrai mieux parler, je serai bien plus à même de vous mander quelle est vraiment sa disposition, que l'agitation d'une lettre, qui l'avait fort fatigué, rendait plus douloureuse au moment où il m'écrivait, qu'elle ne l'est actuellement à ce que j'espère.

Adieu, chère Rose, dès que je serai à Dôle, je vous écrirai. Ainsi attendez ma lettre avant de rien répondre, si mon père, par hasard, vous avait écrit. Tout ceci n'est qu'une conjecture de ma part; car, loin de me dire qu'il veut suivre cette affaire, il me conjure de ne plus lui en parler même à lui-même. Mais je le connais trop pour ne pas savoir qu'il ne peut pas ne pas agir quand il a été péniblement affecté.

Ne parlez point de ma lettre qui n'est que pour vous. S'il croyait que j'eusse écrit à qui que ce soit là-dessus, il en éprouverait beaucoup de peine.

A la comtesse de Nassau-Chandieu.

28 septembre 1808.

Je vous écris encore un petit mot, ma chère tante, pour vous accuser la réception de la lettre de mon père que vous m'avez envoyée. Elle me fortifie dans la résolution d'aller le voir, car il est tout triste de la tracasserie dont je vous ai parlé, et je veux tâcher d'y couper court, en empêchant qu'il ne s'établisse entre lui et Lausanne une correspondance qui ne pourrait avoir pour lui que des fruits désagréables. Je pars donc demain. J'espère avoir à Dôle de vos nouvelles. Je n'y resterai que huit jours. Mille et mille tendresses. B.

Faites-moi le plaisir, ma chère tante, de ne point parler de ce nouveau motif de mon voyage. Mon père désire ardemment que cette tracasserie ne soit connue de personne.

A la comtesse de Nassau-Chandieu.

29 septembre 1809.

Je vous envoie, ma chère tante, la reconnaissance de 668 francs de Suisse en bonne forme, à ce que j'espère. Je suis charmé que nous ayons la totalité de Vallombreuse, sans que personne s'en puisse mêler, ni traverser notre dessein. Si la Suisse reste comme elle est et que la France aille comme elle va, un asyle dans le canton de Vaud sera très précieux, indépendamment même de ce que plus on vit, plus on sent qu'il faut mourir où l'on est né. Les déplacements ne servent qu'à démontrer cette vérité; et le plus grand bien qu'on retire de s'être éloigné de son pays et de la famille, c'est d'avoir appris à les apprécier.

Je suis honteux d'accepter encore vos offres, ma chère tante, pour le plancher de la grange : mais comme je veux avoir plus ou moins un établissement à faire, c'est avec reconnaissance que je m'en prévaux. Beaucoup de voyages cet été m'ont assez gêné et votre bonté m'est extrêmement utile dans ce moment-ci. Je n'ai pas mis sur la reconnaissance le taux de l'intérêt, mais je l'ai laissé en blanc. Ayez la bonté de le remplir. Au lieu d'adresser ce billet à Duplan je vous l'adresse directement pour que vous voyez s'il est bien.

Adieu, chère et bonne tante, je vous écrirai peut-être encore demain si j'ai quelque chose à vous mander.

A la comtesse de Nassau-Chandieu.

[illegible]

Me voici de retour de Dôle, ma chère tante, après une course assez pénible, à cause du mauvais temps, à travers les montagnes, et assez triste par la disposition dans laquelle les tracasseries que vous savez avaient jeté mon père. J'ai été doublement affligé de cette disposition d'abord parce qu'elle le rendait malheureux et influait sur sa santé d'une manière fâcheuse, ensuite parce que j'ai trouvé en lui au moment de mon arrivée des traces de défiance que j'ai dissipées, mais dont la seule possibilité que je ne supposais plus m'a été douloureuse. Enfin je l'ai laissé moins triste et moins agité. C'est une consolation de ce que j'ai souffert et de ce que j'ai dû faire.

J'ai actuellement à pousser mon impression de Wallstein. Je vais demain à Genève pour cela. Ce ne sera qu'après avoir parlé à Paschaud que je saurai quand je pourrai m'absenter, sans retarder la marche de cet ouvrage, et quand mon retour sera nécessaire. Je désire, pour mille raisons, de hâter la

fin de cette petite entreprise; mais je n'ai pas besoin de vous dire que je saisirai avec un grand bonheur le moment où je pourrai m'éloigner, sans l'interrompre trop, pour aller causer le plus longtemps possible avec vous. Vous savez que c'est un de mes plus grands plaisirs, le seul de tous ceux dont je jouis encore, qui soit pur et sans mélange. Nous causerons de bien des choses dont il serait trop long d'écrire et j'espère que vous serez et rassurée sur mon avenir et contente de mon cœur.

Je vous quitte, ma chère tante, pour dépaqueter mes affaires. Je suis dans tout le désordre d'une arrivée.

A la comtesse de Nassau-Chandieu.

15 octobre [1808].

J'avais été tout triste hier, chère tante, de ne rien avoir de vous. Votre lettre d'aujourd'hui est venu me consoler; cependant je ne sais si elle ne m'indique qu'il y en a une précédente qui a été perdue. Vous m'y dites que vous m'avez annoncé qu'Adrienne avait une petite fille et je n'ai rien reçu de vous qui eut rapport à ses couches. En second lieu, il était parti de Dôle le jour avant mon arrivée, c'est-à-dire il y a plus de quinze jours, une lettre qui m'était adressée chez vous. Or, vous ne me l'envoyez point. Me l'auriez-vous envoyée précédemment? Je serais très fâché qu'elle fut perdue. Rassurez-moi, je vous prie, par un mot le courrier prochain.

Je me suis bien mal exprimé, si je vous ai dit que j'étais hors de l'impression. Ce premier acte de Wallstein est commencé d'imprimer, mais voilà tout : et quelques erreurs de caractère et de mots m'ont obligé et m'obligent encore à des corrections qui me retiennent ici. Cependant la chose va être en train et ne m'empêchera pas de m'absenter incessamment pour passer quelques moments avec vous Paschaud me promet que tout sera fait, même en calculant le retard qu'occasionnera ma petite absence dans trois semaines environ.

Je ne demande pas mieux, ma chère tante, que de devenir votre débiteur au lieu de rester celui de M. Hollard. Si vous voulez tout arranger comme cela vous convient, et fixer pour la passation de l'acte le 1er novembre, je serai sans faute ce jour là à Lausanne. J'y serai plus tôt sans doute, mais j'indique le 1er novembre parce que je ne puis jamais prévoir les retards possibles et que si je suis plus tôt auprès de vous, je resterai jusqu'à ce jour pour tout terminer. Quand au morceau de terrain qui est enclavé dans le domaine de Vallombreuse je ferai aussi là-dessus tout ce que vous voudrez pourvu de finir... Tout à coup on est venu m'interrompre et me prendre tout mon temps jusqu'à une heure. Je ferme cette lettre en hâte pour qu'elle parte s'il se peut encore. Adieu, chère chère tante. Ecrivez-moi et rassurez-moi sur la perte de la lettre que je soupçonne perdue.

A Rosalie de Constant.

Coppet, 15 octobre 1808.

Que devenez-vous donc, ma chère Rosalie? Je n'ai pas eu un petit mot de vous, depuis trois semaines, et vous m'avez laissé aller et venir à Dôle, sans me donner un signe de vie. Mon voyage a été assez triste à cause du temps affreux que j'ai eu pour aller et revenir. Je suis pourtant bien aise de l'avoir fait. Ma présence a été bonne à mon père et je l'ai calmé sur une chose qui l'avait jeté dans une agitation très fâcheuse pour son bonheur et sa santé. J'ai été obligé pour y parvenir de faire tout ce qu'il désirait, mais j'y étais décidé depuis longtemps, et cela ne m'a rien coûté, parce que rien ne coûte, lorsqu'on a pris son parti.

Ecrivez moi donc quelques mots. Je suis cloué ici par l'impression de Wallstein dont le premier acte est commencé. Paschaud me promet que dans trois semaines tout sera fini, et même pendant ces trois semaines je pourrai m'absenter pour vous aller voir à Lausanne, ce dont j'ai grande envie. Il me semble qu'il me manque quelque chose quand il y a longtemps que je n'ai causé avec vous.

Adieu, chère Rose; de vos nouvelles, je vous prie, de vos nouvelles.

A Rosalie de Constant.

Coppet, 21 octobre 1808.

Vous me dites, chère Rosalie, que nos reproches se sont croisés, cela veut-il dire que vous m'avez écrit une lettre antérieure à celle du 16? En ce cas elle s'est perdue, car je n'ai rien reçu de vous. Je ne vous ai rien écrit de Dôle. Le commencement de mon séjour y avait été assez triste. D'ailleurs je n'ai rien pu contre l'impression que mon père a reçue de l'offre qu'on lui avait faite si gratuitement et puisqu'on a refusée, j'ajouterai si maladroitement. Ce n'est pas tant de la colère qu'il éprouve, car je crois l'avoir assez convaincu qu'il n'y avait au fond que de la maladresse ; mais il a une envie extrême qu'on ne lui écrive plus sur un sujet qui ne peut que l'affliger, de quelque manière qu'on le traite.

C'est parce qu'il n'est pas entièrement content de lui qu'il est si mécontent des autres : et son motif en composant toute correspondance est plutôt de se débarrasser des idées qui le tourmentent, que de témoigner son mécontentement. J'ai reçu lundi une lettre de lui, dans laquelle il me dit qu'il est mieux

qu'il n'a été de longtemps, et que c'est à moi qu'il le doit. Cette phrase m'a fait plaisir. Je prends très bien mon parti des choses irréparables, et quand le devoir est évident, l'accomplir est beaucoup moins pénible que lorsqu'il y a du doute. Hésiter est pour moi la plus douloureuse des sensations, et tout sacrifice m'est moins odieux que la lutte.

Dites-moi où nous en sommes du mariage de Wilhelmine. Mlle de Bruel est de retour à Nyon, m'a-t-on dit. N'était-ce pas avec elle que Wilhelmine devait arriver? Si toutes les dates qu'on m'avait annoncées sont vraies, elle doit être mariée, elle doit être grosse, car elle n'aura pas perdu de temps et son mari doit être en route pour l'Espagne. Si elle passe l'hiver seule à la campagne du côté de Mondon, je la plains. Il s'annonce rudement et il lui faudra bien de l'amour pour se réchauffer.

Je suis dans toutes les horreurs de l'impression confiée à un libraire qui promet toujours et ne tient jamais. Je n'ai pu encore avoir le quart de ce qu'il m'avait annoncé que j'aurais dès la première semaine : et je lui écris plus d'injures qu'il n'y a de vers dans ma pièce. Cela me désole d'autant plus que j'ai le désir d'aller à Lausanne, mais si je joins mes retards à ceux de Paschaud nous n'en finirons jamais. Je ne prévois donc pas que je puisse m'éloigner, soit d'ici, soit de Genève, avant la fin de la semaine prochaine. Je suppose que d'ici là vous serez revenue de toutes vos courses et que nous pourrons causer paisiblement au coin de votre feu. Je suis persuadé que Charles gagnera comme fortune à son séjour en Angleterre. On doit y faire des entreprises superbes. J'ai pensé que c'était toujours à vos deux frères à relever la famille, que la destinée et nos propres fautes ont si mal arrangée depuis quelque temps. Le sort de Victor tient à celui de la Prusse, ce qui empêche que son avancement ne soit un avantage aussi positif qu'il l'eût été dans d'autres circonstances. Les négociations d'Erfurt ne peuvent être qu'un répit. Toutes les vieilles monarchies doivent subir le sort commun, à moins que les nouvelles...

Adieu, chère Rose. Je n'ai, je vous assure, aucun tort de cœur ni de silence. J'écris tant que vous voulez et plus que ne semblerait le permettre le peu que j'ai à moi. Mais j'aime à vous écrire parce que je vous aime et que tout ce que je fais pour vous ou avec vous m'est agréable.

A Rosalie de Constant

[illegible] octobre 1808

Vous avez, chère Rose, la fureur d'adresser vos lettres chez Paschaud et je vous ai pourtant avertie que de toutes les manières c'est la moins sûre. Je n'ai point reçu celle dont vous me parlez et il y a pourtant quinze jours que je suis ici, ou . . . . . Paschaud qui m'envoye des épreuves. Je crains donc fort que votre lettre ne soit irréparablement perdue. Je vais à tout hasard écrire à Paschaud, pour qu'il la retrouve s'il le peut. Ceci n'est point, chère cousine, une réponse à votre lettre d'hier. Elle contient trop de choses pour que je ne me réserve pas le plaisir de causer avec vous bien à mon aise, mais aujourd'hui je n'en ai pas le temps. J'ai reçu en même temps que la vôtre une lettre de Lisette, qu'un accident avait retardée et qui cependant exigeait une réponse prompte, puisqu'elle est relative à mon père et pleine de tendresse pour lui et pour moi. Je vais donc écrire à cette bonne Lisette, qui s'affligeait de mon silence, et ce ne sera que le courrier prochain que je me donnerai le plaisir de causer avec vous. Au reste je compte aller à Lausanne dans le courant de la semaine prochaine et nous causerons bien mieux encore au coin de votre feu.

Adieu, chère Rose, je vous quitte pour Lisette, mais je vous aime de toute mon âme et pour la vie. Mille choses à ma tante.

A la comtesse de Nassau-Chaudieu

Ce 28 novembre 1808

J'ai été bien attrapé, ma chère tante, lorsqu'ouvrant une lettre dont l'adresse était de votre main je n'ai trouvé qu'une enveloppe de votre écriture et pas un mot de vous. Je ne m'en console que par l'espérance ou je suis de vous embrasser bientôt. Je compte être à Lauzanne lundi prochain. J'y arriverai peut-être fort tard, de sorte que pour ne causer aucun dérangement dans votre maison, je coucherai à l'auberge, ou peut-être resterai-je à Rolle ce jour-là. Mais de toute manière j'aurai le plaisir de vous voir le mercredi. J'espère trouver à Lauzanne quelques lettres de mon père qui me donnent des nouvelles de sa santé sur laquelle j'ai eu dans ces derniers jours quelques inquiétudes. Si elles arrivent pour moi ayez la bonté de les garder, car elles me croiseraient. Je vous apporte ma tragédie que je serai charmé de vous lire ou de vous faire lire, quand et comme vous voudrez ; je recueille avec empressement les avis qu'on veut bien me donner, pour en profiter, lorsque je me mettrai à la corriger après l'avoir oubliée pendant quelque temps.

Adieu, ma chère tante, je me réjouis de vous voir et vous embrasse bien tendrement.

A Rosalie de Constant

Juin [illegible]

Il y a bien longtemps, chère Rose, que nous ne

nous sommes écrit. Certes si je n'ai pas répondu à votre dernière lettre, ce n'est pas manque de reconnaissance ou faute d'amitié. Mais ballotté par mille projets divers, j'avais honte de vous parler de moi, et je me sentais dégoûté d'écrire, comme on trouverait inutile de dresser la carte d'un pays prêt à être bouleversé par un tremblement de terre. D'ailleurs une sorte de pudeur m'avertit que je dois ennuyer en parlant si souvent de moi, car je m'en ennuye moi-même. Aussi n'est-ce pas pour revenir à ce sujet usé que je prends la plume : mais pour savoir ce que vous faites et si vous m'aimez encore. J'avais bien espéré vous voir; j'avais été vous chercher durant le seul jour que j'ai passé à Lausanne. Je comptais revenir de ma course, chez mon père et me dédommager à mon retour. Mais cette course en a produit d'autres : j'ai été ramené jusqu'à Paris et je n'en suis reparti qu'il y a environ dix jours. Cette vie vagabonde va finir et j'espère que je vous verrai bientôt.

Je désire bien avoir à vous dire sur moi des choses qui satisfassent cette amitié tendre et inquiète dont je vous sais tant de gré. C'est un des grands besoins de mon cœur d'être d'accord avec vous : et jusqu'à présent je n'ai pas été blasé sur cette jouissance, quoique je fusse presque toujours plus de votre avis que du mien. Aussi que le moment vienne de la goûter, et je m'y trouverai avec un grand bonheur. Jusqu'alors, je veux vous épargner l'impatience que mes oscillations doivent causer à ceux qui s'intéressent à moi.

Quelles nouvelles avez-vous de Charles ? N'est-il pas au moins rentré dans les affaires, pour réparer les brèches que son séjour dans un pays aussi dispendieux doit faire à sa fortune, si péniblement acquise? Il serait bien plus à plaindre que moi, s'il n'arrivait pas à son but : car il l'a suivi avec force et persévérance. J'ai toujours cru que les mauvais succès ne venaient que de ce que l'on ne savait pas ce que l'on voulait. Je serais fâché que Charles me prouvât le contraire à ses dépens.

Victor aussi doit être bien incertain de sa situation future. Le sort as. . . . . tous les individus de notre famille, de manière que rien ne peut arriver de malheureux dans un pays que nous ne nous en ressentions personnellement. C'est un triste genre d'importance, quand elle est séparée de tout pouvoir. Je suis le seul peut-être de qui l'existence n'ait pas été bouleversée par les circonstances publiques. Cela tient à ce que la destinée, ayant mis en moi-même de quoi remplacer outre mesure tous les bouleversements extérieurs, n'a pa voulu faire un double emploi, et s'en est fixée à moi du mal qu'elle m'avait réservé.

J'ai peu travaillé depuis quelques mois. Je prépare indolemment et à bâtons rompus une seconde édition de Wallstein et je me suis laissé inscrire parmi les collaborateurs d'un dictionnaire historique auquel on m'a proposé de coopérer. Je ne devrais pas m'en vanter, car c'est une pure affaire d'avarice. Je n'ai pu résister à la tentation de me donner 150 louis en faisant cent articles qui ne me prendront pas plus de six semaines à composer. Cependant c'est une interruption à des travaux qui demandent de la suite, et je m'en repentirai, si jamais j'ai assez de loisir pour reprendre mes grands projets d'autrefois.

Notre cousine Mme Bird est-elle à Mondon ? Je ne sais qui m'a parlé dernièrement de cette noble alliance. Au reste, son mari, s'il n'est pas tué, fera vraisemblablement un chemin rapide en Espagne, où l'avancement paraît fort accéléré et il nous reviendra grand seigneur, peut-être héros, tant on sait mal en ce monde ce dont il faut se réjouir ou se plaindre. C'est bien le moins qu'elle ait tous les plaisirs d'un état dont elle souffre tant d'inconvénients

J'ai vu, comme vous savez, mon père depuis son retour de Lausanne. Il a été content de son voyage, et j'ai trouvé son esprit plus tranquille à cet égard. Je m'en réjouis, car depuis longtemps ma résolution était prise sur ce point ; et tout ce qui pouvait calmer dans mon père une agitation si triste à son âge, était désiré par moi. Son fils est avec lui, de retour de sept ans d'expéditions maritimes, estropié d'un bras, ce qui, dans sa position, est un affreux malheur, du reste d'une assez jolie et spirituelle figure, d'un caractère fort doux et ne paraissant point abattu par une situation fort triste et fort ennuyeuse. Mon père lui-même me semble veilli un peu : cependant, lorsque l'on compare d'autres vieillesses à la sienne, il n'a pas à se plaindre de la nature si sévère pour les vieillards.

Je vous parle, chère Rosalie, de tout ce qui peut nous intéresser en commun, en attendant que je puisse vous parler de moi. Mais je ne puis commencer ce chapitre sur le bout d'une table dans une auberge. Le but de cette lettre n'est que de vous dire que j'ai besoin d'être sûr que vous ne m'avez pas oublié, et que malgré mon silence je n'ai pas laissé passer un jour sans penser à vous.

Dites bien des choses à ma tante. J'espère que sa santé se soutient. Je ne l'ai vue qu'un instant lors de mon apparition si courte à Lausanne. Je serai bien content quand ma vie ne se passera plus en apparitions.

Adieu, chère cousine. Parlez-moi de vous, je vous prie, ce que vous ne faites jamais, quoique je vous le demande toujours. L'intérêt que vous me témoi-

gnez ne me suffit pas, si vous ne m'en laissez pas prendre un égal à ce qui vous touche. Comment distribuez-vous votre été? Faites-vous des courses dans les montagnes?

Je vous aime et vous embrasse mille et mille fois.

B.

A Rosalie de Constant.

[7 septembre 1809]
ce jeudi soir.

Je voulais vous écrire ce soir en réponse à votre lettre. Mais une conversation qui s'est prolongée m'en a empêché : il est si tard que je crains de me faire tout à fait mal aux yeux en écrivant à la lumière et je ne pourrai pas me lever demain de manière à mettre ma lettre à la poste. Je ne vous écris donc qu'un petit mot, je vous écrirai demain pour après demain. Tachez pour le peu de temps que vous êtes encore à Chonilli de ne parler de ce qui me regarde que le moins possible; au reste j'ai à vous écrire et je le ferai. En attendant croyez que je vous aime avec une vraie et profonde tendresse.

A Rosalie de Constant.

[12 septembre 1809]
ce mardi soir.

Bonjour, chère cousine. Il y a du vrai, mais il y a aussi de l'exagération dans ce que vous me dites. Je crois que les inconvénients qui sont réels sont compensés, et n'avoir pas de reproches de cœur à se faire est pourtant un bien. D'ailleurs mon départ est bien proche. Quelque incertitude que ma femme jette sur son voyage, à cause des passe-ports, qui, dans ce moment, sont peut-être difficiles à obtenir, je retarde le mien jusqu'à sa réponse, mais je dois la recevoir incessamment.

Je voudrais bien vous voir à votre passage. Où et comment? dites-le. Je répugne à aller à Genève. J'empaquette, d'ailleurs, mes papiers. Cependant ce serait un plaisir pour moi de vous voir, c'est un besoin pour mon cœur. Indiquez-moi la manière et aimez-moi.

Je vous embrasse bien tendrement. J'ai reçu d'assez bonnes nouvelles de mon père.

Mille choses à ma tante. Elle sait combien je lui suis attaché.

B.

LE PROBLÈME DU CINQUIÈME LIVRE DU PANTAGRUEL. LE CONTINUATEUR

Il y a peu de problèmes, dans l'histoire littéraire, qui soient aussi mystérieux et aussi importants que celui de l'attribution du Cinquième Livre du *Pantagruel*. Cet ouvrage, comme on sait, n'a paru qu'assez longtemps après la mort de Rabelais. Un premier état du texte imprimé est le fragment dit l'*Ile Sonnante* publié en 1562 (Rabelais était mort depuis 1534). Ensuite parut la première édition de l'ouvrage complet donnée en 1564. Cette édition ajoute aux seize premiers chapitres que contenait l'*Ile Sonnante* trente-deux chapitres nouveaux. Enfin, le Manuscrit du Cinquième Livre (2.156 du Fonds français de la Bibliothèque nationale) donne essentiellement le même texte que l'édition de 1564 avec des variantes de détail, un prologue plus court et une conclusion plus longue.

On s'accorde pour des raisons absolument décisives à considérer le *Cinquième Livre* comme ne pouvant être que partiellement de la main de Rabelais. Dès lors le problème devient : Quel est le continuateur ou l'arrangeur du *Cinquième Livre* et dans quelles limites son intervention s'est-elle exercée ? C'est le problème dont je propose aujourd'hui la solution :

Je crois savoir que des indices formels intérieurs au Cinquième livre lui-même permettent de dégager le nom, la signature du continuateur. Je crois savoir aussi que ces indices pointent tous vers un seul et même nom : *Quintin* ou *Quentin*. De ces indices, je citerai les trois plus importants :

Un examen minutieux de certains passages du *Cinquième Livre* au cours desquels se présente le terme *la Quinte* ou *Quinte* m'a montré que, loin d'être une simple abréviation de Quintessence, ce mot était une signature déguisée, l'anagramme du nom du continuateur ou arrangeur. La première fois que le terme en question m'est apparu sous cette forme et avec cette valeur, ce fut dans le titre même du chapitre XVIII. [illegible] *enquaterer*, et [illegible] *tenaient de la Quinte*. Un peu plus loin, dans le même chapitre XVIII, ces mêmes passagers sont de nouveau signalés comme tenant de la *Quinte* et en ayant « lettres d'avertissement belles et amples. Or (la remarque a été faite par d'autres que moi) à partir de ce même chapitre XVIII la marche de la narration devient boiteuse, le tour de l'expression change, le Je, le Moi, le style direct enfin font une apparition indiscrète et soudaine. D'autre part, il y

a ce fait objectif : Ledit chapitre XVIII succède presque immédiatement au fragment isolé publié en 1662, deux ans avant la publication de l'ouvrage complet. En effet ce fragment, l'*Isle Sonnante* comprend seulement les seize premiers chapitres du Cinquième Livre.

Dès lors, dans le titre du chapitre XVIII, je soupçonnais une allégorie : Comment le récit précédent fut brusquement interrompu et comment il fut aidé par la collaboration d'un soi-disant *La Quinte*.

2° Si ce terme *la Quinte* était une signature, il avait quelque chance de le retrouver à la place appropriée, à la fin du livre. Or, à la fin de l'édition originale complète, celle de 1564, on lit cet « épigramme » :

Rabelais est-il mort? Voicy encore un livre.
Non, sa meilleure part a repris ses esprits
Pour nous faire présent de l'un de ses escrits
Qui le rend entre tous immortel et fait vivre.
NATURE QUITE

Je notai que l'initiale de *Nature* plus le mot *Quite* en entier donne obstinément le mot *Quinte* plus un groupe *ature* daus lequel je vis l'anagramme facile et simple d'*auteur*. Je posai : *Auteur Quinte*.

3° Je rapprochai mentalement le mot *Quinte* du vocable grec *Kineîtai* que j'avais déjà vu souligné d'une façon extrêmement curieuse, à la fin du chapitre XXXVII. Voici le passage : (*Il s'agit d'un temple mysterieux dont les portes par soi-même admirablement s'entrouvrirent*) « En l'une des tables susdites, « à dextre, estoit exquisitement insculpé, en lettres « latines antiquaires, ce vers iambique sénaire :

« Ducunt volentem fata, nolentem trahunt.
« *Les destinées mènent celui qui consent, tirent celui qui refuse*.

« En l'autre je vis à senestre, en majuscules lettres, « élégantement insculpé cette sentence :

« PROS TELOS AUTON PANTA KINEITAI
« TOUTES CHOSES *SE MOUVOIENT* : A LEUR FIN. »

Telle est la leçon du manuscrit de la Nationale dontj'ai une photographie sous les yeux. Les deux points après se *mouvoient* sont parfaitement lisibles et appuyés.

Ainsi Kineîtai, un indicatif présent, est traduit ici par un imparfait. Ce gros barbarisme s'étale en majuscules — il est de plus souligné par la ponctuation après se *mouvoient*. Je vis là une jolie ruse d'humaniste pour accrocher l'attention sur le mot *Kineîtai*. Or, ce dernier mot, c'est encore et toujours *Kinte* (*Quinte*) plus un gros I A qui esquisse le prénom Jean. Donnant à ce mot *Quinte* la valeur d'une signature, je posai l'équation : Pros telos auton panta kineîtai = Tout ce qui est écrit d'ici à la fin est l'œuvre de *Quinte*. Or précisément — et cette remarque n'est pas mienne (1) — à partir des alentours immédiats dudit chapitre XXXVII jusqu'à la fin la prose de l'ouvrage présente un ensemble de caractères distinct. Si on veut bien les relire, on verra qu'ils sont marqués d'une autre griffe. A mon humble avis, ce n'est pas celle du lion (2).

Ainsi, dans le titre du chapitre XVIII, l'Anagramme *Quinte* et son contexte marquent la région où commence la collaboration de l'arrangeur et dans la fin du chapitre XXXVII l'anagramme Kineîtai (Jean Kinte) délimite avec son contexte la seconde région, celle où s'exerce l'intervention du *continuateur*, ce dernier ne faisant qu'un avec l'arrangeur.

Quel nom récèle l'anagramme Quinte? Les combinaisons onomastiques françaises suivant lesquelles on peut le manier sont limitées en nombre. Je ne dirai pas tout au long comment et pourquoi ma conviction s'arrêta sur Jean Quintin ou Quentin (1500-1561). A ce moment de mes recherches j'étais très loin des bibliothèques de Paris et je ne pus apprendre sur ce personnage que fort peu de chose (3). Mais ce peu avait sa valeur comme on verra.

Tout d'abord la date de la mort de ce Quintin était une présomption puissante. En effet les fautes et les coquilles, les accrocs et les raccords maladroits du texte des éditions de 1562 et de 1564 du *cinquième livre* témoignent objectivement de ce qu'il n'a pas été revu et corrigé avant la publication par le continuateur responsable. Or Quintin est mort en 1561, un an avant la publication de l'*Isle*

(1) Cf. le *François Rabelais* de M Arthur Tilley, professeur à Cambridge. Dans son étude le *cinquième livre*, M. Tilley, note ce caractère distinct des douze ou treize derniers chapitres. Mais, comme il croit à l'authenticité presque complète du *cinquième livre* il les attribue à Rabelais.

(2) Peut-être faut-il faire une réserve en ce qui concerne les toutes dernières pages du livre où de bons connaisseurs retrouvent la main du maître. Voici à ce sujet un bien curieux passage de ce même chapitre XXXVII. Après s'être excusé de ne pouvoir plus avant les conduire pour certaines raisons qu'il valait mieux faire, la *Noble Lanterne* commanda aux voyageurs « d'être en cerveau, de n'avoir frayeur ni peur aucun et *d'elle se confier pour la retraite*. » Or le cinquième livre lui-même (chapitre XXXIV du manuscrit) la *Noble Lanterne* est identifiée avec « l'ami de M. Pierre Lamy », c'est à-dire avec Rabelais.

3) Jean Quentin ou Quintin qui signa le plus souvent Johannes Quintinus Hednus naquit à Autun en 1500 et mourut à Paris en 1561. Dans sa jeunesse nous le rencontrons à Fontenay-le-Comte où il fréquente avec Rabelais le cercle de l'abbé Ardillon, puis à Poitiers qu'il dut quitter à la suite d'un incident assez mystérieux. Il était soupçonné à ce moment (vers 1525) d'incliner à la Reforme. Il voyagea en Orient et devint chevalier servant de l'ordre de Malte à Jérusalem. Revenu à Paris et ordonné prêtre, il fut nommé en 1536 professeur de droit canon à l'Université de Paris et devint doyen de la Faculté de droit. Un an avant sa mort, en 1560, il fut désigné comme orateur du clergé aux Etats généraux d'Orléans. Son œuvre considérable comprend des récits de voyage, des traités sur la navigation et surtout des commentaires sur les canonistes.

Sonnante, trois ans avant la publication de l'ouvrage complet.

De plus, le continuateur du cinquième livre professe formellement pour Rabelais une amitié intime et ancienne et parle de lui comme d'un défunt (Cf. le chapitre XXXIV du manuscrit). Or le Quintin en question était un ami de jeunesse de Rabelais, d'après le propre témoignage de ce dernier. (Cf. chapitre XXXIV, Tiers Livre du *Pantagruel* où Rabelais parle de son antique ami Jean Quentin comme ayant joué avec lui la Farce de la Femme Mute, à Montpellier).

Enfin le continuateur du *Cinquième Livre*, dans ce mystérieux chapitre XVIII sur lequel j'ai plus haut appelé l'attention, introduit un certain *Cotiral* dont il parle comme d'un vieux compagnon encore vivant à cette époque. Depuis longtemps je m'étais refusé à identifier ce *Cotiral* avec Henri-Coneille Agrippa (mort en 1534) et je croyais devoir y lire le nom à peine altéré de Cotereau (mort chanoine de Notre-Dame de Paris en 1560). Or, dans le trésor de fiches de M. Emile Picot je trouvais, à propos de Quintin, une référence aux Epitres familières de Jean Bouchet. Ce dernier m'apprit que le plus intime et le plus vieux compagnon de Cotiral-Cotereau était Jean Quintin (1).

Quand il me fut donné de prendre, en France, l'été dernier, un contact assidu avec l'œuvre de Jean Quintin, mes présomptions s'approchèrent de plus en plus de la certitude. Voici l'homme et l'écrivain que je trouvai en dernière analyse : Dans sa jeunesse, l'ami de Rabelais avait été fortement inquiété pour ses tendances marquées vers la Réforme. On nous dit même qu'on l'avait chassé de Poitiers pour un discours subversif. Il alla se faire oublier en Turquie et en Egypte comme voyageur, et se faire pardonner à Jérusalem comme domestique de l'ordre de Malte. (Or, l'auteur du Cinquième Livre parle de lui-même comme ayant « *dans le silence, en Egypte, mordu ses ongles et sa tête grattée* » et comme ayant sacrifié en silence « avec les pontifes de Hiéropolis ». (2) Après ce stage de silence, Jean Quintin revint à Paris où il fit figure et carrière de professeur bien-disant et bien-pensant. Il fut même doyen de la Faculté de Droit de Paris. Suivant ses apparences officielles, soutien exact et dévoué de l'Eglise, il eut, auprès de certains protestants, la réputation d'un persécuteur d'hérétiques. Mais cette réputation n'est guère fondée que sur un *Catalogue Hereticorum* qu'il édita après Isidore et Gratien, et sur le discours violent, *mais commandé*, qu'il prononça en 1560 comme orateur du clergé aux Etats d'Orléans. A une analyse attentive de son œuvre considérable de traducteur, de canoniste, de voyageur, d'humaniste et d'homme de science, à lire ses préfaces et ses dédicaces, ses discours et ses leçons mêmes de professeur, on est frappé de voir combien il avait mal dépouillé le vieil homme ou plutôt le jeune homme qu'il avait été. Paur ma part, je suis tenté de voir en lui un homme qui profitait de sa position presqu'insoupçonnable pour se donner le luxe de penser librement en *aparte*, si je puis dire. Je pourrais citer tels passages de ses discours, même professoraux et officiels, qui semblent jaillis de la veine rabelaisienne la plus drue, telle épigraphe d'un de ses livres « *Domine, libera nos a morsu bestiarum hypocritarum* ! » qui évoque la devise colérique et désespérée d'Etienne Dolet : « Seigneur, préservez-moi des calomnies des hommes » ; enfin, tels des commentaires que ce canoniste écrit sur les abus des bénéficiers et les mœurs des gens d'Eglise de son temps sont d'une amertume pénétrée, irréconciliable.

Ce n'est pas seulement les tendances de Quentin qui se reflètent dans les parties du Cinquième Livre que je lui attribue, ce sont aussi ses connaissances. On a déjè bien souvent remarqué que le continuateur du Pantagruel — quel qu'il fût — était un homme d'une lecture immense, encyclopédique. Or, Quentin était connu pour un dévorateur de livres. (Son épitaphe l'appelle *Librorum bellua*) ; il était aussi connu et admiré pour ses dons de polyglotte et de mathématicien. Or, l'on retrouve des traces très nettes de cette double formation d'esprit dans le Cinquième Livre. Que dire de la science des choses nautiques, de l'érudition en fait de voyages et de voyageurs que manifeste cet ouvrage ? Telles allusions à des lieux et des choses vues en Orient ne peuvent être le fait de Rabelais. Mais il y avait à cette époque un homme qui avait voyagé en Orient et qui en avait écrit. Cet homme était Jean Quentin, auteur de la Description de l'Ile de Malte, éditeur d'une Description de la Turquie, auteur d'un *Traité de la boussole et des vents*.

Je ne puis indiquer ici, même sommairement, toutes les concordances précises qui rapprochent invinciblement Jean Quentin du continuateur du Cinquième Livre. Je n'ai voulu invoquer que celles qui viennent étayer les autres indices intérieurs signalés plus haut. Je réserve le détail de argumentation pour une étude développée que je prépare en ce moment.

Ma conclusion est : Le Cinquième Livre du *Pantagruel* publié en 1562 et en 1564 est l'œuvre du posthume de Rabelais, mort en 1534, et de Jean Quentin, mort en 1561.

Louis Cons.

(1) [illegible] LXXXI.

(2) Chapitre XX du livre V.

LE SUBLIME (1)

Ce jour-là, le bon tour concerté avec son ami Couquaresse le mettait de bonne humeur, il recevait les sinistrés en sifflottant. Ragaillardis par son air bon enfant, ils pénétraient dans le *box* d'attente avec moins d'appréhensions, ceux-mêmes qui geignaient en traînant la jambe et ceux qui s'affalaient tous pâles sur la banquette avec un souffle épuisé. Quant aux autres, en grande majorité ne souffrant que de contusions légères ou de plaies bénignes, au fond réjouis par l'accidentel chômage, ils ne se gênaient point pour « blaguer » entre eux, fumant et crachant, menant à la fin un tel tapage, que de l'autre côté de la cloison la voie impérative du médecin réclama un peu de silence.

Mais Pécoulas secoué d'un rire homérique déchaîna soudain le désordre. Devant lui un court et replet individu, dont le crâne imitait une courge surmontée d'une chéchia, roulait de gros yeux saillants sur un visage apoplectique. Il brandissait une main toute gonflée de bandages comme d'un gant de boxe.

— Ah *couquinasse* ! s'esclaffait le garçon dans un hoquet convulsif, *boun Diou de couquinasse* ! Alors tu t'appelles « Pomme d'Amour », et tu te mêles de galanteries? Qué carnaval, mon ami ! C'est trop, ce que c'est drolle !

— Ma... ma, bredouillait l'autre, ma qué carnavalé ? Ma çà n'est pas drollé ! la mané é toutta scrabouillée !

— Scrabouillée, suffoquait Pécoulas, ah je comprends, avé ces personnes-là, Bonne-Mère !

Le personnage, se prenant la tête à deux mains, adjurait tous les saints de l'assister devant ces railleries inintelligibles. Alors lui détachant une claque dans les côtes, Pécoulas lui mit sa déclaration sous le nez.

— Mais *Sambucco* ! Saint-niais ! tu ne sais donc pas lire ! Écoute un peu ce qu'il y a d'écrit là-dessus : « Farigoulo, dit Pomme d'amour: en débarquant un troupeau de vaches, l'une d'elles lui a serré la main ! » (2)

Une risée formidable éclata en tonnerre ; la contagion gagnait les plus écloppés. Le garçon disparut. Une tempête de rires répondit dans les bureaux ameutés par le document à l'hilarité des Sinistrés. Tout le personnel de l'agence déboucha dans le *box* pour contempler le phénomène sociable dont les bêtes à corne serraient la main. Exaspéré, il menaçait les mauvais plaisants de son poing difforme. Le médecin lui-même, intervenant, ne put garder son sérieux. A ce moment, la voix de Couquaresse se fit entendre dans l'escalier. Le portefaix se hissant à la rampe geignait à chaque marche, avec une intarissable série de jurons. Pécoulas se précipita tandis que le vacarme s'arrêtait, chacun regagnant sa place, impressionné par cette arrivée sensationnelle. Il murmura en prenant sa déclaration : « Y a du bon, tout le monde il rit, et c'est *Chichourle* qui passe la visite ! »

Le Sublime boitant avec de sourds « ahans » se traîna jusque sur le banc. Il s'était composé une tête de circonstance. Le visage d'une lividité savante, la bouche tordue par une grimace de souffrance, l'un de ses flancs présentait une gibbosité bizarre, et son pied droit laissait apercevoir par la fente d'un large soulier crevé la charpie d'un pansement. Il souffrait d'ailleurs vraiment, s'étant frotté le talon d'orties et de vinaigre. Sitôt en possession de sa feuille, Pécoulas s'était élancé sur le petit scribe et sans peine en avait obtenu un numéro de faveur aux dépens de blessés qu'il prétendit « moins urgents ». Puis sûr de son effet, il se présenta au médecin par lui doté du sobriquet de *Chichourle* ou *Jujube*, pour la ressemblance, affirmait-il. Il attira le praticien à l'écart et d'un ton péremptoire : « Monsieur le Docteur, dit-il, cette fois j'en tiens *un*, sûr de sûr ! »

Le Docteur méprisait ce soi-disant flair dépourvu de toute certitude scientifique. Il suffisait que le garçon lui signalât un simulateur pour qu'il l'admit au bénéfice de l'indemnité.

— On le connaît, renchérissait le machiavélique Pécoulas, c'est plusieurs fois qu'il vient ! Il veut vous la faire, méfiez-vous ! c'est sûr qu'il va vous en raconter !

Incrédule et narquois, le médecin enregistra le numéro de l'individu suspect et se promit de prendre une fois de plus le dénonciateur en flagrant délit d'ignorance. Celui-ci, notant sa mine sardonique, put saluer au passage Couquaresse d'une œillade rassurante, et l'aller paisiblement attendre au bar voisin, après avoir accroché dans l'escalier l'écriteau qui renvoyait au lendemain la séance, celle-là devant un autre médecin.

Trois quarts d'heure plus tard, Couquaresse traînant encore la jambe par ultime précaution, entrait rayonnant chez le mastroquet de la rue Tapis-vert, Piémontais qui cachait derrière ses fruits et primeurs les quelques bouteilles d'un débit clandestin. Les compères, tels deux augures, se saluèrent d'un rire de connivence. Mais une jubilation exceptionnelle agitait le Sublime. Le malheureux *Pomme d'amour* avait manqué payer pour lui ! On entendit la scène derrière la cloison. Il résultait de ses expli-

(1) Voir la *Revue Bleue* du 18 avril 1914.
(2) Rigoureusement authentique.

cations confuses que sa main s'était trouvée prise contre le bordage du bateau pendant qu'il procédait au débarquement du bétail. Or, sur cette main écrasée, *Chichourle* ne constatait qu'une déformation occasionnée par la goutte dite du « pauvre homme... »

— Je sais, précisa Pécoulas, c'est de l'ostéo-arthritisme !

En définitive, la main offrait, d'après le docteur, des signes morbides, accentués encore par l'action lente et continue du travail, mais non accidentels. Convaincu grâce à sa bêtise et à ses bredouillements inénarrables de tenir un simulateur, et ravi de prendre Pécoulas en défaut, il sermonait vertement le pauvre diable. Un témoin, heureusement, était venu confirmer la réalité du fait et des circonstances grotesquement relatées par un contre-maître illettré.

Enfin, Couquaresse avait été appelé. *Chichourle* encore maugréant « fit son malin » : « Eh bien, mon gaillard, nous sommes de vieilles connaissances ! Je vois ça, hein, vous aimez mieux vous abonner à l'accident qu'au chargement ! » Méfiant, il exigea un récit détaillé de l'accident, tandis que, sur son ordre, le faux Sinistré « s'habillait en père Adam », se dénudait entièrement, pour mieux prêter à l'examen, sa hanche luxée et son pied « forcé ». Mais *Chichourle* était un sportif, auteur de traités de gymnastique raisonnée. D'abord, il se réjouit de la propreté du patient : « A la bonne heure, en voilà un qui se lave ! » Puis devant ses « doubles muscles », il s'extasia franchement ! C'était là l'athlète complet, l'exemplaire parfait de plastique virile ! L'interrogeant sur ses exercices professionnels, il le palpait comme un écorché sur la table de dissection. Il documentait ses analyses médico-sportives, — « et mon ami, s'enorgueillit Couquaresse, il m'en numérotait des muscles sur le corps ! Qué latin de curé !... des *servatusse*, des *latissimusse*, et des *mastoïdiengues*, et des *macromiengues*, et tout un magasin !

— Ce qu'il te tripotait, admira Pécoulas, c'est pas moinsse pour un cheval de camion !

Enfin, il avait conclu à un traumatisme du muscle oblique, et défait le bandage de la cheville ; aussitôt il s'était récrié : « Qui vous a fice é comme ça ? Un pharmacien ? un bel âne, ce potard ! C'est serré à arrêter le sang ! » (— Je comprends, remarqua Couquaresse, je l'avais serré moi-même !) Mais voilà qu'il me prend le talon tout en feu, tout *gonflé*. Je me mets à hurler comme cent diables du trou de l'air, il me regarde ! « Oh, oh, vous êtes douillard, mon garçon ! — Dame, j'ai tombé sur le talon ! » — Ça l'a rendu content !...

— Tu vois, constata Pécoulas avec modestie, je te l'avais bien dit, pour que le pied forcé il constitue un assident de travail, il faut être tombé sur le talon !

— Attends un peu ! il m'avait pas lâché le pied, il m'appuie le dos au mur, me prend le genou et me lève la jambe toute raide, aussi haut que son épaule : « Çà vous fait mal » ? qu'il me demande. Risque que risque, je réponds non « Bien sûr ? — Non, ça me fait mal ici, sur le côté. — Mais dans la cuisse ? — Non rien. — Et dans les reins ? — Non plus !... »

— Ah ! tu peux te vanter que tu es né coiffé, applaudit Pécoulas. Quel artiste ! Il voulait voir si tu souffrais la sciatique ! Il t'aurait pas reconnu !

— Et allez zou ! il m'a passé le billet pour revenir dans quinze jours ! Puis devine ce qu'il m'a demandé ?

Pécoulas resta court. Lorsqu'il l'eut suffisamment intrigué, le Sublime murmura :

— Il m'a demandé de me tirer en portrait pour mettre sur ses livres !

A l'idée de contempler les biceps de son ami dans la vitrine des libraires, le garçon l'admira en silence. Lui, grave et glorieux, posait déjà devant l'objectif. Mais ils ne purent soutenir leurs regards. Le résultat de l'énorme mystification dépassait l'inimaginable ! Pécoulas soupira d'une voix détaillante : « Et avé çà, tu n'as pas espéré le *buda* ? (1) »

Les deux compères s'abandonnèrent à un rire désordonné, frénétique, le vrai rire des Dieux qui fait résonner l'Olympe et trembler la terre. Sur la hanche du Sublime dansait la gibbosité bizarre des ouates et des compresses, et la montrant du doigt, le garçon se tordait, tellement congestionné qu'il dut se lever pour ne pas étouffer, vacillant sur ses jambes au point de se tenir au mur.

La soif qu'ils y gagnèrent s'étancha longuement, tandis qu'ils arrêtaient un plan de conduite subsidiaire. Le sinistré n'avait plus qu'à se faire consentir l'avance du demi-salaire par le patron. Une difficulté s'élèverait peut-être, le salaire de base étant variable. Mais le garçon possédait sur la question d'indiscutables précisions.

Le demi-salaire se calcule, dans ce cas, d'après le salaire moyen des journées de travail pendant le mois qui a précédé l'accident. En remontant au quantième correspondant au jour de l'accident, on divise le salaire total par le nombre des journées de travail effectif, deux demi-journées ou demi-nuits, bien que donnant lieu selon les règlements du port à deux comptages, se chiffrent pour une journée entière. Les jours de chômage ne comptent pas, sauf ceux causés par la maladie, même la maladie de sa femme ! « Et çà, opina Pécoulas, çà tout de même,

(1) Le [illegible] signifie proprement un [illegible] mais [illegible] le [illegible] en bataille.

c'est ezazéré ! Si un employé il restait soigner sa femme, on te le remplacerait vivement ! »

Enfin si Couquaresse rencontrait des obstacles, le syndicat le suivrait jusqu'en cassation, où avec l'assistance judiciaire, il pourrait tout comme un gros acconier s'offrir un avocat ! Et le juge aurait bien ménagé dans son jugement un petit moyen pour le pourvoi !

Allez va ! fais-les marcher ! Le juge il est pour toi puisqu'il fait de la politique ! L'ouvrier, aujourd'hui, c'est l'aristocratie moderne !

Ebloui par cet étalage de science juridique et ces belles phrases, le Sublime se félicita de posséder un si précieux ami Il lui passa un bras autour du cou d'un geste attendri : « Ah mon vieux Pécoulas ! c'est mieux de t'avoir que si j'avais un frère ! Sans toi je m'aurais déja fait emballer ! »

Justement le garçon le rappela à la prudence Il fallait tout craindre de ce jaloux que l'algarade de l'autre jour avait révélé, ce charbonnier, fraudeur moins heureux peut être, que la chance de Couquaresse exasperait Gare à la dénonciation !

Asse pas paour ! mon bon ! S'il bouze le petit doigt, je te l'écrrrase ! gronda Couquaresse, néanmoins mal rassuré. Le « truc » pouvait s'ébruiter ! Il avoua de funestes pressentiments... Mais le garçon estimait possible de composer avec l'ennemi. Le débardeur avait toutefois trop parlé au bar Papadapoulos. Certes les anarchistes vantaient la reprise directe, et nombreux sont ceux qui chapardent.

— Ah ! tu peux le dire, interrompit Couquaresse d'un air piteux, je te crois qu'ils chapardent ! Je sais ce que ça m'a coûté l'autre jour d'avoir fait le richard ! Ils m'ont tout pillé le cabanon !

Pécoulas, indifférent, reprenait le fil de ses déductions. Tout le monde ne raisonne pas comme les anarchistes qui repoussent tout bienfait bourgeois ! Bien qu'insuffisante, cette loi sur les accidents du travail constitue à l'égard de l'ouvrier une mesure protectrice, interprétée souvent largement par la juridiction suprême : de telles manœuvres, généralisées et publiées, la déconsidéreraient à son propre détriment ! Pourtant tout çà c'était bien enfler une peccadille ! En somme tout Sinistré, sans simuler entièrement un accident, exagère les conséquences de celui qu'il a subi. Tel qui ne prendrait pas un centime dans la caisse du patron n'hésite pas, s'il s'écorche le bout du pouce, à se plaindre de la main toute entière ! Non content de prolonger l'incapacité de travail, il prétexte parfois une rechute ; et pour la rente, il s'en passe bien d'autres !

Couquaresse rencherit sur cette philosophie punique. D'après lui ces « farces » n'offraient rien de répréhensible, puisqu'elles ne préjudicient pas au patron ! — « Que je sois blessé ou non, il verse la prime à l'assurance à qui je la rattrape ! Celui-là qu'il est floué, c'est l'Assureur, mais ce qu'il en escamote lui de l'argent !

— Ah sûr, approuva Pécoulas, les clients sont des poires ! Ils payent des cent mille francs de primes, et ils ne sont pas tranquilles ! Les compagnies en refusent aux ouvriers sous prétexte de maladies professionnelles, de prédispositions physiologiques, de frais indûs, *et coetera patra* ! Mais en fin de compte, c'est le patron qui casque !

— Oh, le povre monde il peut bien se venger un peu ! assura le débardeur. Il s'en fricote de pires chez ceusse de la hote ! Ceusse qui font couler de vieux bateaux pour s'en faire payer de neufs...

— La baraterie, dit Pécoulas.

— Et les assurances sur la vie... et allez donc, conclut Couquaresse, vive qui « embarque » l'autre, c'est le commerce qui veut çà !

Le sophiste d'Aristophane n'eut pas mieux plaidé la plus méchante cause. Et le bon Strepsiade eût salué cette digne péroraison de sa juste réplique : « Fort bien, ô divine fourberie ! » Mais elle fut restée inintelligible aux deux compères. Leurs natures s'associaient à merveille dans cette œuvre de filouteries savamment machinée. Le garçon y trouvait une secrète et piquante vengeance contre ceux qui le maintenaient malgré ses capacités dans une condition infime, il y dévoyait pour l'amour de l'art ses talents sans emploi. Quant au Sublime, il suivait innocemment dans cette voie dangereuse ses instincts d'astuce, d'aventure et même de cabotinage. En outre, ce qu'il appelait en termes de marin « la bordée », constituait la compensation nécessaire à son parfait équilibre physique et moral. Il l'obtenait sans perdre un sou grâce à ses machinations.

Les deux hommes se disposèrent à se quitter. Auparavant Pécoulas ne manqua pas d'apprendre à son ami qu'il pouvait s'embaucher le surlendemain pour le déchargement de la *Lybia*, le personnel étant assuré par une autre compagnie que *La Ruche*. En effet le débardeur, indemnisé d'un côté, travaillait ou simulait un nouvel accident chez un nouveau patron. L'escroc, — les tribunaux ont assimilé ces fraudes à de véritables escroqueries — avait donc le choix de toucher, ou bien un demi-salaire plus un salaire entier s'il travaillait, ou bien deux demi-salaires s'il commettait une seconde imposture. Il réalisait ainsi des gains avantageux, le salaire moyen d'un ouvrier des ports s'élevant parfois à 16 ou 18 francs, et la journée de l'accident se payant au plein salaire, suivant l'avis du Comité consultatif des Assurances qui en laisse la charge au patron.

La dernière preuve du dévouement si entendu de son ami rassura Couquaresse encore obsédé par la

figure démoniaque du charbonnier. Heurtant son verre contre celui de Pécoulas, il défia les destins : « Et si le diable il s'en mêle, *digo li que cangué, mon bon!* »

D'un geste superbe il porta à ses lèvres le verre épais, gobelet de couleur verdâtre, et le vida d'un trait. Comme il se levait pour partir, les jambes un peu molles, il s'affermit sur la table. Elle bascula sous la lourde poigne, écrasant dans sa chute les verres vides. Le portefaix pâlit, et saisissant le bras de son camarade :

— Cà y est, gémit-il d'un ton alarmé, il est cassé, *pécaïre!*

— Et puis après! railla Pécoulas.

— Un verre de couleur, hé, c'est signe de sang!

Malgré les plaisanteries du garçon il le quitta en proie aux plus sinistres appréhensions.

*
* *

On déchargeait la *Lybia*. Les treuils à vapeur, avec un vacarme assourdissant, puisaient dans la cale les marchandises qui tournoyaient un instant dans l'espace avant de se poser sur le sol où des grappes d'ouvriers s'abattaient dessus. De longues passerelles de planches permettaient l'accès du navire un peu distant du quai à des équipes de débardeurs sans cesse en va-et-vient.

Reconnaissable entre tous à sa haute taille et à ses épaules puissantes, le Sublime, coiffé de la « couronne », travaillait le sourire aux lèvres. Leste, il escaladait sur la pointe des pieds, tel un danseur aux bonds longs et souples, la planche dansante comme un tremplin, pour dévaler plus lentement sous le faix. A demi courbé, il tenait de sa main droite le *gancho*, dont le croc de fer aggrippait le ballot calé par son couvre-nuque, et il s'équilibrait de son bras gauche. Bien assis sur les reins, les orteils dans leurs espadrilles épousant exactement le bois élastique, il cadençait sa marche suivant le balancement de la descente, le torse libre dans la chemise entr'ouverte, et les flancs à l'aise dans la ceinture lâche de la culotte. Il semblait rebondir, les genoux pliés à peine, une sorte d'héroïsme physique allégeait son effort, et c'était d'un tour d'épaule preste et d'un vif mouvement du bras arrondi qu'il déposait sa charge à terre. Malgré la fatigue, le soleil ne mettait qu'une faible moiteur sur sa chair bronzée et musclée.

Comme on le regardait, il choisissait des colis lourds et difficiles, et parfois s'amusait à rivaliser de vitesse avec le palan voisin. Sa hâte à le distancer était alors si grande qu'on l'imaginait précipité du haut de la passerelle par les évolutions du poids formidable. Mais à l'instant critique il s'esquivait, et les badauds ébahis s'attendaient presque à le voir saluer du geste, comme un gymnaste après un tour extraordinaire.

Le navire devait bientôt repartir, aussi faisait-il en même temps son plein de charbon. Des bennes de fer engloutissaient dans ses flancs les tonnes de combustible qu'y recevaient les soutiers attentifs. Non sans contrariété Couquaresse observait les hommes noirs. Peut-être le sien se trouvait-il là, il en pouvait résulter quelque histoire. En tout cas, par prudence d'abord, il s'était promis de ne pas simuler un nouvel accident. Puis sans qu'il se l'avouât, de vagues remords le tourmentaient, des scrupules tardifs même! Il se rappelait des Sinistrés qui loin d'exploiter leur blessure avaient fait preuve d'une vraie bravoure! Et lui touchait le prix du sang qui n'en versait pas, quand tant d'autres réclamaient en vain! Enfin, il s'était livré à de grandes dépenses, et l'heure commandait d'arrondir son pécule, les secours aux grévistes n'abondant jamais.

La suspension du travail allait sonner lorsqu'il lui sembla entrevoir son ennemi à travers un sabord. Puis il n'y songea plus, croyant s'être trompé.

C'était bien le charbonnier. Dès l'embauchage il avait reconnu le Sublime, et l'ostentation avec laquelle il s'exhibait en bonne place, tandis que lui peinait misérablement dans la nuit des soutes, raviva sa vieille haine. Elle datait du jour où le médecin de *La Ruche* l'avait refusé pour un « durillon forcé », cependant qu'il admettait le débardeur pour un « coup de fouet », rupture des muscles de la jambe. Contraint de reprendre le travail, les hasards de l'embauchage l'avaient le lendemain remis aux côtés du fraudeur qui très bien portant, et choisi de préférence à lui, s'était pour comble, prétendu victime, une heure après, d'un « tour de reins »! S'il ne l'avait pas dénoncé déjà, c'est que fraudeur lui-même, il craignait de s'attirer une histoire. Mais, il ne lui pardonnait ni ses railleries humiliantes, ni surtout la scène du bar Papadopoulos. L'heure était venue enfin, où des circonstances propices lui fourniraient sa vengeance. A demi-fou, il échafauda mille plans, durant toute la matinée caressant un couteau grand ouvert dans sa poche.

Le portefaix le vit tout à coup s'engager à ses devants sur l'étroite passerelle au moment où lui-même descendait, la nuque écrasée par un vaste sac d'épices dont les émanations âcres l'étourdissaient. Deux hommes chargés ne pouvaient passer de front. Couquaresse comprit que son ennemi, libre de tout fardeau, comptait le précipiter à la mer. Sous le poids qui exigeait toutes ses forces et son attention, un bras indisponible et l'autre lui servant de balancier, il lui serait impossible de résister à une

poussée violente. Dans le bruit et l'affairement général, nul ne comprit ce drame muet. Le contremaître, croyant à une maladresse du charbonnier, le héla en vain. Une benne de fer au bout d'un palan oscillait dans le vide, près de balayer la passerelle si les hommes s'attardaient. Il était trop tard pour reculer, et l'autre prenait son élan, le corps à demi effacé. Le Sublime, dans un sentiment d'orgueil qui fouetta sa colère, fonça en silence. Au bout du bras roidi tendant sa main large ouverte, comme il l'avait vu faire à des joueurs de *football*, il heurta la gorge de l'assaillant qui, presque en courant, lui passait la jambe. Le souffle coupé, la tête renversée par le choc irrésistible, l'homme, d'un geste furieux, le frappa à la hanche. Mais s'arcboutant sur ses jarrets nerveux, le portefaix rétablit d'un coup de reins désespéré son équilibre, et malgré une douleur aigüe semblable à un point de côté, passa, frôlé par la benne, tandis que l'agresseur culbutait dans les eaux rejaillissantes.

Au bruit de ce plongeon succéda un silence de stupeur aussitôt suivi d'un tumulte. Tout fier de sa victoire, et tout heureux d'avoir sauvé sa charge, Couquaresse à peine débarqué s'était vu entouré d'une foule. Le *Boxeur* le complimentait avec un flegme tout sportif, lorsqu'il porta la main à sa hanche, où il avait cru recevoir un coup de poing. Il la retira poissée de sang : par une longue estafilade un ruban de pourpre coulait sur la toile bleue du pantalon. A cette vue, les choses et les êtres tournoyèrent devant ses yeux, il chancela. On l'empoigna aux épaules, on lui glissa du vin entre les lèvres, des gens crièrent à l'assassin...

Toute sa vigueur lui revint en face de son adversaire. On l'avait repêché, des agents de police l'encadraient, interrogeant les témoins. Ses misérables vêtements trempés exhalaient une buée grise, une boue gluante sillonnait son visage. Mais le portefaix y lut une telle satisfaction qu'il fit un mouvement pour se jeter sur lui. Alors la brute murmura si bas que seul il entendit : « Si tu me donnes, je te dénonce ! »

Il fut impossible d'éclaircir cette affaire. On recherchait en vain le couteau dans le bassin. Avouant une « batterie », le Sublime refusait de porter plainte et soignait avec force vulnéraire sa blessure sans gravité. L'hémorrhagie avait été peu abondante, les chairs n'étaient entamées qu'à une faible profondeur. Au fond très fier de sa victoire, il excusait son agresseur, pauvre bougre poussé à bout par ses dédains ; il lui avait vu « la raie de misère » dans le dos, les vertèbres saillant sous la peau ! Et son fatalisme lui faisait accepter cette légère blessure à la hanche prétendue luxée, comme une punition d'ailleurs annoncée par les présages. Toutefois il se rendit *à la Redemptrice*, se croyant bénéficiaire d'une juste indemnité. Le médecin l'éconduisit, et le directeur de l'agence confirma son refus.

— Rien à vous payer, votre aventure relève du droit commun ! Si votre homme est traduit en correctionnelle, portez-vous partie civile, article 1382 du code civil ! Mais la loi de 98 ne vous est pas applicable. Un arrêt de la Cour de Cassation vise absolument votre cas : « Une rixe survenue entre deux ouvriers dans l'usine, à la suite d'une discussion antérieure, ne peut être considérée comme un accident de travail, si le travail de l'un comme de l'autre est resté étranger à l'agression qui eût pu se produire à tout autre moment ». Le rapport de police prouve votre inimitié réciproque, et depuis trois ans que cet arrêt a été rendu la jurisprudence n'a pas varié !

Il sourit aux menaces de procès, et Couquaresse déguerpit sans insister ayant imprudemment crié : « Ah c'est raide ! Pour une fois que j'attrape un vrai accident, c'est juste celui qu'on me refuse ! » Pourvu qu'on ne procédât pas à une enquête ! — « Je serais frais ! et si l'otre cose, le bougniat de malheur ! Bonne-Mère, dans qué barcasse je me suis mis ! »

Les interrogatoires des collègues devenaient gênants, et la grève était déclarée. Le port désert faisait peine à voir. On eut dit l'immense champ funèbre d'une ville maritime, avec les hauts sarcophages des carènes et les croix monumentales des mâts et des vergues. Il ne lui restait plus qu'à monter aux Goudes, attendre au cabanon une heure meilleure !

L'eau de mer avait cicatrisé sa blessure et réparé ses forces. La grève traînait en longueur et il s'ennuyait ferme, lorsque Pécoulas annonça sa visite pour un Dimanche. Le portefaix le vit grimper jusqu'à son rocher tandis qu'il reprisait un filet.

— Quelles nouvelles, s'écria-t-il, impatient, c'est bientôt que je descends en ville ?

Le garçon répondit tout d'une baleine : « Bouge pas, tu es bien où tu es ! Le bougniat on te l'a coffré vu qu'on met dedans tous ceux qu'on peut, pour débarrasser la rue des grévisses ! Alorsse il s'a vengé, il t'a donné ! A *La Ruche* l'enquête a découvert le pot-aux-roses, et les compagnies sont prévenues ! Tu risques une plainte au Procureur ! Un inspecteur de Paris est venu esprès avé des estructions sévères contre les fraudes ! Déjà ils faisaient des histoires pour l'assident que Chichourle t'avait reconnu et pour le salaire variable. Maintenein si tu réclames, gare la prison ! Peut-être qu'on te cherche... et le syndicat ne te défendra pas, il ne marche que pour la grève !

Assommé par ce discours imprévu, Couquaresse lâcha filet et navette. La prison ! mot terrible pour un homme comme lui, ne vivant que de liberté et de soleil ! La silhouette du gendarme lui apparut, il sentit les menottes à ses poignets ! Comme à un animal traqué, une envie folle lui vint de s'enfuir, de franchir à la nage l'étroit chenal qui le séparait de l'île Maïré, pour se réfugier tout en haut de ce pic où le Génie a bâti un poste perdu, presque inaccessible !... Ah, c'était fini de faire le gaillard dans ce beau Marseille, d'y porter des fardeaux si légers aux épaules quand le soir vient, alourdissant la poche de pièces rondes ! Fini de tirer sa flemme dans les bars des quais, où le *far-niente* est plus doux d'être bercé par la respiration géante du travail, par les sirènes des paquebots en partance ! Il était bien puni ! Désormais il faudrait se terrer comme un voleur, heureux si, par sa faute encore, on ne venait pas l'arrêter dans cette retraite dont il avait tiré gloire auprès de ces franches gouapes toujours prêtes à trahir, ses amis... De vrais amis, il n'en possédait pas : lequel l'aiderait à cette heure ?

Comme s'il lisait cette pensée dans ses yeux, Pécoulas poursuivit : « On reste amis, nous deux, c'est pour la vie ! Pour l'instant, patience et prudence ! Il ne s'agit pas de perdre ma place maintenein que je me marie ! Mais d'ici quelque temps on t'aura oublié, ce sera la prescription ! Et alorsse !... En attendant si tu as besoin d'argent ? »

Couquaresse lui serra la main, reconnaissant ; mais il restait en proie à mille réflexions oppri mantes. Que devenir ici, végéter, mener la vie misérable et sans avenir du pêcheur ? Il valait mieux disparaître... Et soudain ses instincts aventureux reprirent le dessus. Oui, il disparaîtrait, il irait chercher fortune ailleurs !...

A cet instant un grand trois-mâts apparut derrière l'île, poussé par un bon vent vers le port. Il le reconnut, il avait souvent causé sur la Joliette avec le maître d'équipage, un grec comme lui. Une émotion extraordinaire l'envahit, une ambition jusqu'ici informulée renaissait dans les limbes de sa conscience. Il saisit Pécoulas par l'épaule, et d'une voix presque joyeuse : « Vois-tu, déclara-t-il avec candeur, ici il y a trop de gozes qui mènent à la paresse et à la coquinerie ! C'est mieux que je m'en aille !... Té, j'ai des pays sur ce bateau, je vais voir s'ils veulent un homme !... Je me mets navigateur de commerce ! Quand j'ai de l'argent tu t'associes avé moi pour faire les transports ! Un *papas* m'a dit que mon vrai nom c'est Xucarès — « Couquaresse » c'est bon pour les mocos (les marseillais). Je retourne chez moi, là-bas !... » conclut-il, la main tendue vers l'orient.

Pécoulas, prêt, en vrai méridional, aux illusions les plus éblouissantes, crut avoir pour le moins un futur armateur en son ami. Lui-même entrevit sa voie véritable dans les fécondes ingéniosités du commerce. Le crépuscule couronnait Marseille de vapeurs dorées. A la gauche des deux hommes, l'île Maïré se découpait comme une haute porte, ouverte sur l'espace tout irradié d'un vert de Terre Promise.

Ils échangèrent leurs montres en gage d'amitié durable. Le Sublime fit son baluchon, sans oublier sa « couronne », qui, dit il, lui servirait d'oreiller ! Il repoussa d'un coup de pied la porte du cabanon qui n'était plus qu'une cahute à ses yeux de visionnaire, et descendit avec son ami vers le port. L'ombre fantastique de sa haute silhouette affinée devançait son élan plus décidé encore. Sur son visage amaigri, le jour au déclin creusait un masque mat où s'enlevaient en reflets les arêtes hardies du profil.

JEAN GILLEBRANDT.

UN
MONASTÈRE MUSULMAN D'ALBANIE

A LA TEKIE DES BECKTACHI D'EL-BASSAM

A 50 mètres au-dessus de la vallée, sur le revers méridional de la montagne de Krabe, la Tékié des Becktachi d'El-Bassam étage ses constructions au milieu des grands arbres qui revêtent de verdure et d'ombre toutes les pentes voisines.

Deux routes se réunissent au pied du monastère albanais ; l'une vient toute droite d'El-Bassam distante d'à peine 3 kilomètres ; l'autre contourne la petite colline de Kracht qui dresse son dôme verdoyant sur le cours du Scoumbi, le détourne et s'avance comme un éperon entre la ville et le fleuve ; la vallée resserrée de la source à la sortie des montagnes ne s'ouvre qu'en cet endroit pour former le bassin d'alluvions dont la ville d'El-Bassam tire sans doute son nom.

Les constructeurs de monastères ont toujours le sens des lieux et le goût des sites favorables ; aussi est-ce à l'entrée de ce bassin, au confluent des deux routes et les dominant, que la Tékié a été bâtie ; de sa terrasse, le regard suit à l'est la vallée du Scoumbi ; au sud, il voit encore le fleuve dont le lit fait un brusque coude au pied du monastère, et à l'ouest, il se prolonge jusqu'aux pentes lointaines bornant les champs de riz, de maïs et de céréales, qui tapissent la plaine d'El-Bassam.

Le Congrès albanais d'El-Bassam vient de finir ; dans la cour de la modeste maison où il se réunit,

les chefs ont fait déployer le drapeau rouge surmonté du croissant et ils m'ont demandé de les photographier devant leur étendard. Puis l'un d'eux me dit comme pour me remercier : « Je veux vous conduire à la Tékié voisine ; vous verrez, le site est charmant et puis cela nous fera plaisir que vous visitiez le tombeau vénéré de nos saints qui y reposent ».

Kiamil bey m'entraîne; il appelle un ami et un serviteur et ensemble nous sortons de la ville; bientôt nous approchons d'une pelouse unie; comme fond, de grands arbres découpent leur feuillage sur le ciel adouci; derrière nous le soleil couchant prolonge nos silhouettes fantastiques et dore des pierres blanches, nombreuses et pressées comme une armée, droites et piquées en terre comme de minuscules mausolées; dans leur rang, des cultivateurs passent, de retour du travail, et des ânes broutent sans hâte dans la paix du soir. Kiamil me dit : « Voyez, c'est notre cimetière; nous le traversons pour aller à la Tékié; regardez cette grande pierre toute blanche qui vient d'être taillée ; autour le sol n'est pas encore bien tassé ; c'est qu'on passe peu du côté où elle est plantée; un ami est là depuis peu; je l'ai perdu l'an dernier; on reconnaît encore sa tombe ; mais bientôt ce sera difficile de la retrouver; les morts se renouvellent vite et les nouvelles pierres s'ajoutent au anciennes partout où il reste un espace à combler ».

A travers des pierres de toutes formes, nous passons : les unes sont taillées comme des pieux, d'autres plates et minces comme des palettes, celles-ci sont basses et presques brutes, celles là sont soigneusement découpées; mais toutes sont comme jetées pêle-même au hasard de la main; quelques-unes brisées gisent à terre; d'autres penchent déjà, et entre elles pousse, fine et haute, une herbe que les animaux viennent paître dans ce champ de morts.

Sur le flanc de la montagne, un bâtiment d'un étage apparaît; c'est le monastère; par un sentier facile, on y atteint sans peine, et Kiamil me présente aux moines. Ceux-ci sont peu nombreux et les constructions sont plus que suffisantes pour eux. La Tékié n'est qu'une maison de l'ordre des Becktachi dont le centre religieux est à Koniah en Asie-Mineure; mais le centre albanais était jusqu'à présent à Kalkandelem et les Becktachi d'Albanie constituent un véritable ordre musulman albanais; dans leurs rangs on ne compte à peu près que des Albanais, et ils possèdent des Tékié dans tout le pays, à Ipek, Diakovo et Prizrend, dans le nord et surtout de très nombreuses, avec des terres considérables, dans le sud, chez les Toscs.

Les moines véritables sont des derviches; mais à côté d'eux des beys albanais s'occupent comme économes de l'administration temporelle des terres; c'est ainsi qu'au Congrès d'El-Bassam était présent à ce titre un bey de Kalkandelem, économe de la Tékié centrale des Becktachi.

Il est assez difficile de déterminer l'action politique de l'ordre; à vrai dire, elle apparaît surtout comme une action nationale albanaise. Jadis, quand les Albanais étaient tout-puissants à Constantinople, les ministres qui entouraient le sultan étaient des Becktachi; au milieu du XIXe siècle et depuis le sultan Mahmoud, ces usages ont disparu, mais sous le règne d'Abdul Hamid les Becktachi furent en faveur auprès du Padischah. Leur caractère de religieux musulmans les défendit contre les jeunes-turcs, mais ceux-ci n'ont supporté qu'avec contrainte le nationalisme albanais, dont l'ordre est empreint; en Albanie, ils sont invulnérables, car la population musulman entière, du riche bey au plus pauvre paysan, a pour eux un respect profond et une vénération sans réserve; dans chaque Tékié, des tombeaux de saints sont un lieu de pèlerinage quotidien; chaque fidèle y vient déposer son offrande forte ou modeste et l'ordre vit des revenus de ses terres et des dons des pieux mahométans.

Ainsi, malgré l'opposition des doctrines religieuses, les formes de l'organisation ecclésiastique ne sont pas très différentes chez les musulmans et chez les orthodoxes; chez les uns et chez les autres, à côté du clergé séculier, pope ou hodja, qui vit au milieu des fidèles, participe à l'existence commune, prend femme et constitue un foyer, un élément monastique s'est constitué depuis des siècles autour de sanctuaires, de tombeaux et de souvenirs révérés ; des moines y vivent une vie conventuelle sous la direction d'un chef, et le monastère est devenu avec le temps un centre national autant que religieux, le foyer des nationalités en lutte, le temple vivant des traditions et des espoirs d'un peuple; dans ces régions disputées des Balkans, le monastère concentre tout ce qui demeure vivace dans les sentiments populaires.

De même que, chez les orthodoxes, le moine, à la différence du pope, ne se marie pas pour consacrer toute son activité à la propagande et à la défense de son idéal religieux et national, de même le Becktachi est derviche et dans une cérémonie solennelle, prononce ses vœux et jure de ne pas prendre femme. Leur existence est partagée entre les prières et cérémonies religieuses et les travaux des champs, et leur office est de veiller au tombeau confié à leur garde. C'est celui d'un grand saint de leur ordre, et son sépulcre est protégé par une construction de pierre de forme hexagonale, située à quelques mètres au-dessus des autres bâtiments. Les moines m'y conduisent. Sur une des faces de l'édifice, une porte basse s'ouvre, et sur les autres d'étroites fenê

tres; on me fait entrer; l'intérieur est à peine éclairé; à même le sol gît une tombe de bois; un drap vert la recouvre en partie; au pied on a jeté un linge brodé; à la tête la planche du tombeau supporte un piquet de bois planté obliquement, autour duquel est enroulé un voile de gaze. C'est tout; les murs, blanchis à la chaux, sont nus. Pas une inscription, pas un mot: c'est le silence de la mort.

En sortant de la Tékié, je demande à mon guide si les moines viennent méditer ici; il me répond simplement: ils n'en ont pas besoin, puisqu'ils vivent en ces lieux. Il était difficile de pousser plus loin l'échange des idées, mais je voulais me dépeindre l'état d'âme des derviches qui me conduisaient et sentir en quoi il différait de nos ermites d'occident, et je pensais: le saint, tel que se le figurent nos âmes chrétiennes, se forme comme idéal la contemplation de la Divinité, conçue comme une personne infiniment parfaite qu'il aspire à connaître et à imiter; sa conscience est le siège d'une lutte au profond de lui-même, et sa sainteté résulte d'une victoire dans un combat entre ses vertus proches de Dieu et ses instincts naturels qu'il veut réprimer; le saint, croyant à la perversité de la nature, s'efforce de triompher de ses astreintes et aspire à l'idéal divin, source de toute perfection; sa vie est donc tissée de luttes et n'est qu'une préparation à la mort, où commence la vraie vie.

Tel n'est point le sage, dont les hautes vertus sont révérées après la mort comme pendant la vie par la piété musulmane. Allah et Mahomet sont les guides de son esprit, mais ces guides lui commandent de se conformer à la nature et, s'il est fidèle à leurs préceptes, sa récompense sera dans leur paradis toutes les jouissances terrestres portées au centuple. Le sage donc contemple la nature et tout ce qui y participe; dans tout ce qui émane d'elle, il voit une flamme divine et il croit à sa beauté et à sa bonté première; s'il s'écarte de la foule des hommes, c'est pour mieux communier dans l'immense nature, et s'il médite, c'est sur la vie qui éclate dans tout ce qui l'entoure. L'existence du sage est donc un hymne à la nature et à la vie, qu'il aspire à continuer après la mort comme il l'a vécue ici-bas, dans la paix et l'harmonie, sans excès ni lutte, pour jouir des voluptés supérieures dans l'infini repos.

Ni tourment ni combat n'apparaissent dans la vie des moines musulmans et la Tékié est un asile où l'esprit est en repos. La tombe sacrée ne projette pas son ombre sur les existences voisines et les derviches qui m'entourent ne semblent connaître que la beauté du site où les a placés le goût du fondateur de la Tékié. Aussi, le premier d'entre eux m'invite à m'asseoir sous les arbres proches devant la vallée [illegible] grande. Une table est préparée, du [illegible] sin trempe dans l'eau fraîche et de minuscules tasses sont pleines d'un café odorant. La chaleur du jour tombe et déjà le voile du soir s'étend sur le fond de la vallée, que domine la Tékié, lorsqu'un de mes compagnons, emporté sans doute par le souvenir des jours passés, entonne un air fier et mélancolique, que les autres reprennent en chœur; c'est le chant albanais de Scanderbeg.

Rien ne montre mieux que l'Albanais musulman est d'abord Albanais; car Scanderbeg, dont le souvenir est vivant dans l'Albanie entière, qu'est-ce autre chose que le dernier prince de l'Albanie indépendante en lutte contre le turc en même temps que le défenseur de la Croix contre le Croissant. On sait son véritable nom, Georges Castriote, surnommé Iskender-Bey ou prince Alexandre, du temps que prisonnier de guerre des Turcs, il faisait ses premières armes en Asie-Mineure; en 1443, il quitte avec des compagnons les camps turcs attaqués par les Hongrois; par surprise il reprend aux Turcs la ville que son père gouvernait, Kroia, et proclame la guerre sainte, la croisade contre le Turc; les autres chefs de clans le reconnaissent comme général et prince de la confédération albanaise, à Alessio, et, un quart de siècle durant, il les mène à la bataille contre l'Osmanli: sa capitale, Kroia, est assiégée deux fois par les sultans Amurat et Mahomet II, mais il mène si bien la campagne que les armées turques sont affamées, coupées de leurs communications; leurs détachements sont surpris; elles doivent lever leur camp et quand il meurt à Alessio, en 1467 ou 1468, après 25 années de lutte interrompue par une seule trêve, l'Albanie est libre et les clans fédérés. Mais lui mort, comme les généraux d'Alexandre se partageaient son Empire, les beys-lieutenants du prince Alexandre ne surent maintenir la confédération albanaise et, comme une grande houle la conquête musulmane, submergea le pays, convertit par la force la majorité des habitants et ferma à l'Occident ce territoire jadis tête de pont de la chrétienté au delà de l'Adriatique.

Or, ce ne sont pas seulement les Mirdites et les catholiques du nord de l'Albanie qui conservent avec une piété profonde le souvenir du héros chrétien; c'est toute l'Albanie musulmane, orthodoxe et catholique, celle des tékiés comme celle des monastères, qui garde en sa mémoire l'image du dernier défenseur de l'Albanie indépendante. Les siècles qui ont passé ont entouré son histoire d'une légende si populaire que, si l'unité de l'Albanie se réalise, c'est ce souvenir qui en sera le plus fort ciment. Du passé si reculé de leur race antique, l'épopée de Scanderbeg est ce qui survit dans l'âme populaire; c'est son étendard que l'Albanie autonome est allée retrouver dans sa capitale de Kroia, le drapeau écar-

late portant l'aigle noir à deux têtes ; Ismail Kemal en a écarté la croix, Essad Pacha l'a fait surmonter du croissant, mais chacun d'eux l'a pris comme le symbole vivant de la nation ressuscitée ; et quand celle-ci exprime tout son désir latent de liberté et veut incarner sa foi en elle-même dans un chant, c'est l'hymne grave et digne, fier et triste, de Scanderbeg qu'elle reprend ; en elle revit alors l'inconscient besoin de répéter par ces paroles d'antan les sentiments qui animent l'âme nationale et l'apprêtent à la lutte :

O race de guerriers
Enfants de Scanderbeg
Arrachez, ô Albanais,
La liberté de la Patrie.

Assez d'esclavage,
O pauvre Albanie,
O frère, prenez le fusil :
Mort ou Liberté !

Aujourd'hui, arborons notre drapeau,
Allons à la montagne ;
Sur les pierres et les rocs
Nous gagnerons notre liberté.
La vie pour nous n'est que mensonge,
Comme mensonge est notre esclavage.
Comment pouvez-vous laisser l'Albanie
Sans liberté !

Telle est cette chanson, dont j'essaie de reproduire aussi fidèlement que possible le tour et la noble allure ; de ses quatre strophes, la seconde sert de refrain, et chaque couplet se termine ainsi sur le cri farouche : Mort ou Liberté !

L'écho de la vallée vient de le redire pour la troisième fois ; sur cette note dernière, le chant mélancolique s'est terminé ; le silence et le calme se sont faits plus grands encore s'il est possible autour de la Tékié ; le vent est tombé, et pas une branche ne bouge ; les acacias et les lauriers remplissent l'air de leur senteur ; les derniers rayons du soleil dorent un berceau de vignes au bord de la terrasse ; voici l'heure du départ ; le crépuscule est court et il faut être à El-Bassam avant la nuit ; mais, avant de regagner la ville avec mes compagnons, je me fais, selon l'usage, ouvrir la porte du tombeau et je dépose, d'après la coutume albanaise, l'obole de l'hôte, les pièces de cuivre, dans un tronc aménagé dans le mur, et les pièces d'argent sur le bois même du cercueil. Et comme les moines expriment leurs vœux de longue et heureuse vie au « Franc » venu d'au delà des mers pour voir ses cousins d'Albanie, je leur souhaite un nouveau Scanderbeg, qui ressuscite tout ce que j'ai vu en eux d'aspiration, de sentiment et d'idéal pendant ces heures passées à la Tékié des Bécktachi.

GABRIEL LOUIS-JARAY.

LES LETTRES : ŒUVRES ET IDÉES

Romans et Nouvelles.

LOUISE COMPAIN. *L'Amour de Claire.* (Calmann-Lévy.)
JULIEN REYNE. *La Tête d'ivoire.* (Lemerre.)
MARIE DAUPRAT. *Un Amour absolu.* (Grasset.)
MARC LE GOUPILS. *Le Carrefour* (Grasset.)

Toutes les femmes, n'est-il pas vrai, sont romanesques — un peu, beaucoup, toujours assez pour que leur tour d'imagination soit éternellement reconnaissable.

Le romanesque assaisonne leur grâce, fortifie leur puissance, leur espoir, leur charmant optimisme. Un esprit de femme qui a dompté l'instinct romanesque n'a plus rien de féminin, que des vertus sans sourire, et des énergies tristes.

Mais justement parce que les femmes sont les naturelles esclaves du romanesque, elles sont toutes des romancières-nées ; elles sont romancières avec une ferveur, une spontanéité, une sincérité et une ardeur croyante dont il ne faut ni s'étonner, ni s'irriter, et moins encore sourire. Le plus méchant roman féminin se dérobe par là à la médiocrité désolante qu'affichent tant de romans masculins.

Un roman de femme peut bien choquer par la puérilité des conceptions, la pauvreté de la langue, cette impossibilité de comprendre et d'exprimer fortement qui n'est point, il me semble, un privilège féminin ; un roman de femme peut rassembler toutes les faiblesses qui nous déplaisent le plus dans un roman d'homme, je défie qu'on puisse le condamner aussi sévèrement : il y a cette ingénuité d'imagination dont les plus rouées ne sont pas les moins férues, il y a cette ardeur d'où toute ironie est absente, il y a ce romanesque, hardi ou timide, mais toujours triomphant, par où elles se livrent, se confessent, nous contraignent à négliger l'art pour deviner l'auteur — et en l'auteur la femme ; en sorte que le moins littéraire des romans féminins est encore troublant ou charmant — pour peu qu'on prête attention à sa voix secrète et à ses grâces inexprimées.

Cela dit, vous m'excuserez de ne point vous entretenir en détail des trois ou quatre douzaines de romans féminins que cette semaine et l'avant-dernière semaine ont vu éclore : ils sont trop !...

*
* *

Mais voici un roman de femme qui s'efforce de fuir la monotonie de l'éternelle aventure romanesque. Les femmes commencent d'introduire des

idées dans leurs récits; elles ne les y introduisent point brutalement; elles aiment que les idées aient un peu l'air d'intruses, qu'elles apparaissent un peu timides et comme gênées parmi la brillante assistance des grandes passions, des beaux rêves et des aimables divertissements; les femmes dépouillent les idées de leur armature trop rigide; elles les parent, les habillent, leur enseignent le langage de la civilité honnête, sinon puérile... Et je dis que les idées peut-être n'en sont ni grandies, ni fortifiées, mais un tel concours fait plus pour leur succès que toutes les démonstrations des plus pénétrants analystes; grâce aux femmes, les idées deviennent en quelque sorte sociables; elles se répandent, triomphent de toutes les résistances, et passent dans les mœurs...

C'est ainsi que les femmes deviennent des réformatrices sociales. Telle Mme Louise Compain.

Entre toutes, Mme Compain est armée pour se rebeller contre la tyrannie du roman traditionnel: elle est de celles qui ne se lassent point d'étudier la condition de la femme dans la société contemporaine; qui s'attachent au rôle de la jeune fille sans fortune, et interrogent passionnément la destinée de la femme laborieuse, obligée de gagner sa vie, incapable toutefois de renoncer à la mission et aux devoirs de l'amour. Mme Compain publie des enquêtes sur « la femme dans les organisatione ouvrières »; elle enquête, et son témoignage fait autorité... Mme Louise Compain est féministe, et sans doute ce terme ne signifie plus grand chose, et l'on n'imagine pas qu'aucun être raisonnable puisse désormais refuser de se dire féministe; et le vague de l'expression permet aussi qu'elle paraisse désigner des excentricités fâcheuses... Je n'irai point toutefois définir le féminisme de Mme Louise Compain, n'en ayant point le loisir; mais j'affirmerai que l'on aperçoit dans ses livres une ardeur généreuse et prudente, un sens exact du réel et du possible, un grand fonds de raison, une logique loyale, ni résignée ni agressive, et enfin et toujours un passionné désir de bonheur et de justice. Ces qualités, que nous apprécions vivement, ne suffisent peut être point à qui ambitionne d'écrire des romans elles ne nuisent point, elles accompagnent fort agréablement d'autres vertus sans lesquelles Mme Louise Compain ne serait point romancière... Et l'on ne sait point toujours si c'est la romancière que l'on écoute, ou l'apôtre social, mais leurs efforts unis nous retiennent, et l'on est reconnaissant à cette distinguée femme de lettres de sa double tentative, et de cet habile dosage, qui prolonge notre plaisir au moment où se ralentirait peut-être notre zèle de difficiles lecteurs.

Un mari, une femme : il paraît que l'homme est un « latin »; j'aimerais que l'on précisât ce que l'on entend par là, car chacun définit au gré de sa fantaisie ces termes où il enferme ses préférences ou ses haines; ce mari est fort amoureux, sensible, jaloux de sa femme jaloux en intellectuel, c'est-à-dire jaloux des pensées, des occupations et des activités où sa femme dépense un peu de ce trésor qu'il estime demeurer sa propriété inaliénable; cette jalousie est-elle particulièrement latine? Enfin, ce mari est comme tous les maris qui aiment leur femme. Quand Robert Dardennes rencontre Claire Bertal, il admire l'intelligence de cette jeune femme indépendante, courageuse quoique belle, ardemment vouée à des travaux littéraires, et à une propagande d'émancipation féministe; il admire, et s'effraie, et proteste un peu parce qu'il n'est pas très moderne, et qu'il redoute d'instinct toute initiative féminine qui dépasse l'ordre sentimental; mais enfin, Robert Dardennes ne peut se défendre d'aimer cette intelligente et belle jeune femme; il l'épouse... vous devinez le conflit, le malentendu de l'homme — qui entend confiner l'épouse dans le royaume de l'amour — et de la femme, qui s'en évade, et après quelques mois de total abandon, reprend ses excursions au pays des idées. Or, Robert découvre en Rosemonde Vidal une femme qui est uniquement femme, tout entière à son rôle de mondaine désœuvrée et de chercheuse d'amour; qu'importe la bassesse de cette femme fatale? Robert Dardennes l'aimera sensuellement; il importe que Robert Dardennes trompe sa femme, et tout justement avec une complice qui ne soit pas une intellectuelle. Claire est très malheureuse; mais elle pardonnera, parce que Mme Louise Compain affectionne les dénouement modérés et raisonnables, et parce que son héroïne doit signifier aux femmes d'aujourd'hui, si inquiètes, si sollicitées par des devoirs contradictoires et des tendances antagonistes, le devoir primordial, le devoir et le vrai bonheur :

Son mari allait rentrer. Il l'aimait? Peut-être un jour chérissait-il en elle ce qui les avait désunis? Qu'importait? Elle l'aimait aussi. Elle saurait surmonter l'involontaire révolte de sa sensibilité devant l'abandon total de son être à des baisers qui ne sauraient plus lui apporter l'illusion complète de l'union des cœurs. Elle s'absoudrait d'être, elle aussi, reprise par l'œuvre de chair, puisque de cette œuvre naîtrait sa future espérance! Oui, d'un plein consentement, dans les douleurs de la gestation, dans les difficultés de l'enfantement spirituel, elle parerait l'éternelle [illegible]. A cette heure, elle voulait être mère, et, consciente enfin de son pouvoir, par sa maternité, non plus seulement perpétuer, mais renouveler la race...

Pour des hommes, n'était aujourd'hui plus que [illegible] l'œuvre de la femme!

L'amour, même cet amour grave et ses responsa-

bilités, il est bien peu de femmes qui n'approuveraient un tel féminisme. Mais tout justement, le cas de Claire n'est-il pas simple, trop simple aux yeux de la douloureuse armée des déshéritées de l'amour? Claire est une privilégiée, qui peut choisir. Que dire aux autres? N'y a-t-il pas quelque ironie cruelle à leur signifier un devoir qui serait leur bonheur, et qu'elles ne peuvent remplir? Mme Louise Compain me répondra que la romancière a le droit de choisir un cas particulier, et qui d'ailleurs représente toute une catégorie sociale, que son roman n'embrasse point la vaste étendue des problèmes féministes, qu'il est déjà beau, et qu'il est salutaire d'apporter aux intellectuelles mariées le conseil de la sagesse traditionnelle... Elle aura d'autant plus raison que son roman est agréablement écrit.

Cette soumission de la femme, même émancipée, même orgueilleuse, ou follement romanesque, aux devoirs de l'amour, on la retrouve en deux romans féminins forts différents du livre de Mme Compain, mais pliés à une conclusion analogue par la logique des choses.

De Julien Reyne nous connaissions des vers d'un sentiment un peu hésitant, mais d'une forme déjà assez cohérente, un poème dramatique en trois actes, un roman... *La Tête d'Ivoire* marque les progrès d'un style net, ferme, avec quelques faciles préciosités. Le sujet est plus romantique encore que romanesque : René d'Ambly, beau ténébreux, sceptique, blasé, Rolla moderne, que Julien Reyne se donne beaucoup de peine pour moderniser vraiment, René d'Ambly, beau seigneur déçu par l'amour, par le succès, le monde, Paris, René d'Ambly rencontre chez son oncle Gasparin, en une gentilhommière lointaine, une jeune fille... Les péripéties de leur amour sont assez compliquées; il y a de la psychologie, du drame, voire du mélodrame dans leur aventure, que Julien Reyne dévide avec l'assurance et la jolie sérénité des fileuses d'autrefois, appliquées à leurs rouets. Sur une lettre assez impertinente de Marie-Claire — elle s'appelle Marie-Claire — René d'Ambly se loge une balle dans la tête, ne se tue pas, et demeure aveugle ; et voilà qu'entre ces deux malheureux qui furent coupables, lui d'imprudence, elle d'impatience, et de défiance un peu brutale, va surgir la vraie figure de l'amour : cette amante vaniteuse sera la plus modeste, la plus prévenante et la plus douce des Antigone...

Mme Marie Dauprat ne précipite pas ses héros à des extrémités aussi cruelles : son héroïne n'est point une petite pensionnaire, mais « une femme posée, froide, casanière, pieuse, mais non dévote, charitable sans tendresse, lisant Taine, Hello, Tolstoï, et la *Revue des Deux-Mondes*, imposant le respect à tous, et vivant à l'écart comme très supérieure à son milieu. » Cette Hélène est capable de lire, un crayon à la main, l'*Histoire de la littérature anglaise* de Taine — on n'imagine pas à quel point Taine peut hanter l'imagination d'une jolie femme qui s'ennuie — enfin cette Hélène, qui lit Taine et s'efforce de le comprendre, vit à Sens, petite ville délicieuse au touriste, mais, semble-t-il, assez morose aux jeunes femmes privées d'amour. Enfin voici paraître Aystergues : une subtile infortune empoisonne la réciproque tendresse d'Aystergues et d'Hélène; ils s'aiment, et ne savent point se le dire; ils s'aiment, et ils permettent qu'un malentendu sépare longuement leurs destinées; après dix années d'épreuves et de séparation, ils s'épouseront enfin... Nous sommes ici en plein romanesque : romanesques ou féministes, on voit que nos romancières contemporaines ne sont point ennemies des arrangements bourgeois.

*
* *

Que si, après ces aventures d'amour minutieusement tissées par des mains féminines, il vous plaît de contempler un art d'une mâle couleur, d'un réalisme ironique, sobre, terrible, lisez le recueil de nouvelles que M. Marc Le Goupils, intitule *Le Carrefour*.

Marc Le Goupils nous conta naguère, avec un humour acerbe et qui n'en était pas moins gai, la vaudevillesque aventure d'un professeur de lycée parisien devenu colon en Nouvelle-Calédonie : heur et malheur : ce pédagogue — Marc Le Goupils lui-même — dut regagner la France après d'invraisemblables démêlés avec l'administration coloniale ; nous lûmes son récit avec délice, car jamais satire de la vie coloniale n'avait égalé en verve ces mémoires d'un universitaire égaré dans la brousse... (*Comment on cesse d'être colon*).

Marc Le Goupils rassemble aujourd'hui quelques brefs récits; il est un conteur précieux — doublement, car il ne prodigue pas les livres, et nous contraint ainsi à mieux apprécier des qualités très rares.

Toutes les fois qu'un auteur de nouvelles échappe à l'ordinaire banalité, on le compare à Guy de Maupassant ; et l'on a tort ; mais aujourd'hui, Marc Le Goupils nous apporte une occasion légitime d'invoquer cette mémoire et ce vigoureux exemple : pour la sûreté du trait, l'allure rapide et cependant posée du récit, la simplicité dépouillée du dessin, la discrétion contenue de l'émotion ou de la raillerie, plusieurs de ces récits soutiendraient sans en souffrir le voisinage des plus savoureux contes de Maupassant. Ajoutez que, comme Maupassant, Marc Le Goupils nous conte des histoires normandes, et que nous reconnaissons la ruse, la finesse, la rapacité,

la gauloiserie, les qualités solides et les raisonnables vertus de ces paysans, de ces vieilles femmes, de ces servantes de curés, de ces petits bourgeois âpres au travail, enrichis par le négoce et la sordide épargne...

Marc Le Goupils n'a point résisté à la tentation de joindre à ces récits normands quelques récits calédoniens : il a la rancune tenace, mais heureusement spirituelle ; et cette rancune, qui n'est point amère, aiguise sa clairvoyance ; et son humour ne cesse jamais d'être fort plaisant.

En Nouvelle-Calédonie, dans la brousse tout au moins, ce qu'on refuse à Dieu même, on ne le refuse guère à la gendarmerie. Cette arme inspire au public en général, et aux marchands de spiritueux en particulier, un empressement à exaucer ou à prévenir ses moindres désirs, qui n'est pas sans analogie avec la crainte de Dieu : la maison Vandentur pratiquait les sacrifices qui sont agréables au Seigneur...

Voilà le ton ; Marc Le Goupils, qui ne s'est point réconcilié avec la gendarmerie, témoigne aux bons Canaques une persistante tendresse ; ce Parisien avoue encore son émotion d'avoir vécu des Géorgiques paisibles et des aventures virgiliennes sous un ciel exotique, parmi des hommes naïfs et bons...

Lisez ce recueil ; il est peu probable que l'année nous en apporte un second d'un aussi vif relief, aussi fort, aussi sain, aussi remarquablement français.

LUCIEN MAURY.

THÉATRES

[illegible] *Le Destin est maître*, pièce en [illegible] actes, de M. Paul Hervieu. — M. [illegible], pièce en [illegible] de MM. [illegible]

Tout est voulu, calculé, pesé, dans les pièces de M. Paul Hervieu, et le titre même est d'ordinaire une indication précise. Nous sommes fixés sur l'idée principale d'une œuvre que l'auteur appelle *Les Paroles restent*, et son intention ne se formule pas moins clairement dans un mot comme *Les Tenailles*, ou des expressions comme *La Loi de l'homme* et *La Course du flambeau*. On peut donc être assuré d'avance qu'on trouvera dans *Le Destin est maître* le développement logique et dramatique du thème de la fatalité avec ses deux corollaires : la résignation et l'indulgence. Que pèsent ces grands noms de vertu et de volonté, quand les événements jettent dans l'autre plateau de la balance la force des choses ? Et que vaut la rigueur de nos jugements absolus devant les faits qui viennent nous rappeler avec une brutalité tragique au sentiment de notre relativité et de notre dépendance ? Telle est la signification de la pièce, et voici la donnée.

Séverin de Sézay et sa sœur, Juliane Béreuil ont cette inflexible loyauté, cette ardente et intransigeante noblesse de cœur qui inspirent les vues nettes et les jugements tranchants.

Le commandant de Sézay n'a pas moins de décision dans l'esprit que dans son allure toute militaire. Quand il s'est agi, pour sa sœur, d'un mariage dans la finance, il lui a abandonné une part de ses biens pour égaliser les conditions, n'acceptant pas qu'il pût y avoir chez les siens l'apparence d'un calcul. Et il est resté célibataire, aussi attaché à ses neveux qu'il l'aurait été à ses propres enfants. Juliane a voué à son mari une confiance aveugle et une fidélité passionnée. Aucun sophisme n'atténue aux yeux de la sœur non plus qu'à ceux du frère la distinction du bien et du mal, ni n'affaiblit l'autorité des commandements du Décalogue. Nous le voyons bien, et ils le proclament d'ailleurs à l'occasion d'un incident survenu au début de l'action.

Baptiste, un bon serviteur, ancien ordonnance de M. de Sézay, s'est approprié un billet de cent francs qu'il a cru oublié au fond d'une potiche. Il avoue sa faute, aussitôt qu'elle est découverte, et sans chercher à l'excuser, mais pour l'expliquer seulement, en donne les raisons : toutes ses ressources employées à secourir une fille malheureuse, son désespoir de ne pouvoir répondre à un suprême appel, puis tout à coup la minute d'égarement quand était tombé sous sa main ce billet perdu... M. de Sézay et Mme de Béreuil sont humains : ils se laisseraient volontiers toucher, et certes ils aimeraient mieux pardonner que sévir. Mais ils se défendent contre cette faiblesse et estiment qu'ils n'ont pas le droit d'y céder. Cet homme est un coupable : la vieille et sainte loi promulguée jadis sur le Sinaï n'a-t-elle pas dit : Tu ne voleras point ?

Elle a dit aussi : Tu ne tueras point, — et tout à l'heure M. de Sézay tuera son beau-frère : il sera *fatalement* conduit à le tuer. Ce Béreuil est un plat coquin. Il n'a cessé de tromper sa femme, et il s'est ruiné pour entretenir ses maîtresses. Puis il a commis des escroqueries. Des plaintes viennent d'être déposées contre lui, l'heure du châtiment approche. Le pire est que son désastre, qui entraîne les siens, les déshonore. C'est ce qu'essaie de lui faire entendre son beau-frère, et il lui dicte son devoir : la mort. Un instant il le [illegible] qu'il disparaître, arrêtant ainsi l'action judiciaire et, avec elle toutes les divulgations, toutes les hontes. Mais Béreuil ne comprend point ce langage. Il aime la vie, il veut fuir. M. de Sézay ne le permettra pas ; il ne peut supporter l'idée de ce scandale qui va défrayer la presse pendant des jours, étaler tant de

turpitudes, éclabousser le nom que portent sa sœur et ses neveux. Un revolver à la main, il poursuit le lâche et veut l'obliger à prendre l'arme et à en finir. Il n'est que temps : deux messieurs attendent, dont l'un est un commissaire aux délégations judiciaires. A travers la pièce voisine la poursuite continue. Un coup de feu — et Sézay reparaît. Nous avons compris : c'est lui qui a fait justice.

Il se trouve maintenant en face de sa sœur. Accablée sous la double révélation de l'infidélité et de la ruine, elle était allée prier à l'église. Elle ne sait même pas que son mari est rentré, car il était absent depuis vingt-quatre heures. Il faut que M. de Sézay la prépare, lui découvre en même temps toute l'infamie de cet homme et sa mort. Il résume la scène, et elle croit au suicide. Mais il lui doit la vérité et il la lui donne.

Tandis qu'elle chancelle, à demi inconsciente, sous la violence de ces coups, Baptiste vient annoncer qu'un détail a paru suspect au commissaire : aucune trace de poudre n'entourant la blessure, il en a conclu que l'arme n'avait pas été déchargée à bout portant. « Alors? » demande le commandant. Alors Baptiste a raconté au magistrat qu'ayant surpris son maître un revolver en main, il avait essayé de le lui arracher, mais qu'il n'avait réussi qu'à lui écarter violemment le bras, sans pouvoir empêcher le coup de partir et de porter. Ce témoignage a suffi.

Il restera maintenant à le confirmer, malgré cet autre commandement du Décalogue : « tu ne porteras point de faux témoignage. » L'intransigeante conscience de Séverin et de Juliane est bien obligée de capituler. Après cela, M. de Sézay va disparaître; il ne saurait rester près de la sœur dont il a tué le mari, près des neveux dont il a tué le père. Il doit mourir, lui aussi, maintenant, mourir à la famille et la société : il s'engagera donc dans la Légion étrangère, et le fidèle Baptiste accepte de l'y accompagner.

Est-il besoin de dire, et la plus imparfaite esquisse ne suffit-elle pas à montrer, combien cette rapide action est dramatique? On y reconnaît, dans toute sa force et sa perfection, la manière de M. Paul Hervieu, sa symétrie, sa logique et cette « élégance » qui est la suprême vertu des géomètres. Mais de telles qualités, extérieures, si je puis dire, ne représentent, à ses yeux, que la forme de la pièce et son agencement. Il met là-dedans quelque chose de solide et de réel : la vérité des caractères et une idée qui les domine tous. C'est cette idée, nous l'avons vu, qu'exprime le titre. Quant aux caractères, ils participent un peu trop peut-être de la symétrie et de la logique de l'action. Ils ont plus de précision que de richesse, et plus de relief que de nuances. Il m'a été facile d'indiquer en quelques traits la psychologie de Séverin et de Juliane : elle est des plus nettes. Béreuil n'est qu'une silhouette de mari infidèle et de financier entraîné à l'escroquerie; Messenis est « l'ami » selon la plus pure convention; Noémi et Gaétan, le jeune homme et la jeune fille insouciants, heureux, chéris de leur oncle et perdus par leur père, sont des figures presque symboliques. Baptiste, le serviteur impeccable, qui commet une seule faute et la rachète en héros, a toute la rigueur d'une formule. Mais ce qu'ils perdent tous en complexité, il le gagnent en valeur démonstrative. M. Paul Hervieu manie avec une maîtrise incomparable le procédé légitime de la simplification; il en tire des effets puissants. Son théâtre est d'un constructeur, et c'est pourquoi, sans doute, il a été plus gêné et moins heureux quand il a voulu, une fois, lui faire représenter la vérité historique, dans *Théroigne de Méricourt*. A l'autre extrême se placeraient les pièces en deux actes : *L'Enigme* et le *Le Destin est maître*. Entre les deux, les chefs-d'œuvre : *Les Tenailles*, *La Loi de l'Homme*, *le Dédale* et, plus libre, plus souple que toutes les autres, la première de toutes : *Les Paroles restent*. De la première à la dernière, elles se recommandent à notre admiration par une rare qualité de langage et une véritable beauté littéraire.

Avec une ordonnance si rigoureuse, une action si rapide, des personnages si tranchés, un si parfait dialogue, les œuvres dramatiques de M. Paul Hervieu sont de celles qui portent, si je puis dire, et emportent l'interprétation. Cette fois encore, elle est excellente avec Mme Marthe Brandès (Juliane Béreuil), MM. Le Bargy (Séverin de Chazay), H. Roussell (Béreuil), André Calmettes (Messenis) et Jean Kemm (Baptiste).

*
* *

Que de fois on nous a montré au théâtre l'employé modèle, dévoué à ses patrons, exact à son service, ponctuel en toutes choses, et inévitablement cocu! MM. de Flers et Caillavet ont repris le type et l'ont rajeuni à leur manière, ironique, sentimentale, spirituelle et fantaisiste.

Tandis que M. Brotonneau est trompé par sa femme, il est admiré par une autre, une jeune fille très pure, encore qu'elle aît ce que les annonces matrimoniales des journaux appellent une tache, — très naïve et très romanesque, à laquelle il apparaît, avec ses vertus bourgeoises et ses prosaïques infortunes, comme une manière de héros. Mlle Louise est, elle aussi, employée à la banque Herrer, et sous les ordres de M. Brotonneau. Il a toujours été bon pour elle, car il est bon avec tous, et d'une façon toute particulière avec ceux qui ont plus particulièrement besoin de sa bonté. Il relit les copies que Mlle Louise,

encore un peu inexpérimentée, exécute à la machine à écrire, et, sans rien dire, il en corrige les fautes. Il lui parle doucement, et il est pour elle un personnage d'importance, sur lequel elle ose à peine lever les yeux : il est un bienfaiteur, il est un chef, il est un saint. Ah ! l'imagination de cette jeune dactylographe ne chôme pas, et c'est un trait de psychologie amusante, en même temps qu'assez juste, de nous montrer comment elle embellit, transfigure, idéalise un personnage qui paraissait se prêter si peu à une pareille métamorphose. L'amour, disait Stendhal, est une « cristallisation. » Voilà précisément ce que Mlle Louise est en train de faire : cristalliser. Elle aime M. Brotonneau.

Or, si Brotonneau est trompé depuis longtemps, il l'a toujours ignoré jusqu'au moment où commence l'action. MM. de Flers et Caillavet n'avaient aucun besoin qu'il le sût plus tôt, et si cette raison ne vous suffit pas, c'est que vous n'avez point le sens du théâtre, que vous ne savez pas voir toutes choses *sub specie theatri*. Le complice de Mme Brotonneau est un gentilhomme décavé, le baron de Berville, employé aussi à la banque. Brotonneau n'a nul besoin d'un duel, nulle envie d'un scandale : esprit posé, positif, il donne à sa femme le soin de trancher la situation par un libre choix ; et comme ce choix le laisse disponible, il comble Louise de bonheur en lui donnant la place, devenue vacante, de Mme Brotonneau.

Les voilà en ménage, le plus gentiment du monde, lui rajeuni, elle extasiée. Cela dure depuis trois mois quand le rideau se lève sur le second acte. Cela ne peut guère durer plus longtemps, car Mlle Louise n'a pas la figure d'une personne destinée à être heureuse plus de trois mois. Et, en effet, Mme Brotonneau reparaît. Elle n'était pas loin, puisqu'elle habite la maison d'à côté, chez le baron de Berville. Elle en a assez du gentilhomme qui, d'ailleurs, vient de la jeter à la porte. Elle revient vers son bon mari. Bon, ah ! oui, elle peut le dire. La bonté est l'alpha et l'oméga du caractère de Brotonneau. Comment repousser cette malheureuse ? Brotonneau ne la repousse pas. Il lui explique seulement qu'il a arrangé sa vie d'une manière définitive, qu'il n'y a pas à revenir là-dessus. Pour le reste, il ne refuse pas l'aumône qu'on lui demande : son appui moral et sa pitié. Mme Brotonneau vient donc et revient, elle apporte son ouvrage, s'installe près de Louise. Entre son ancienne femme et sa nouvelle compagne, Brotonneau, le bon Brotonneau, est parfaitement heureux. Il ne se rend pas compte que ce charmant petit intérieur a tout l'air d'un ménage à trois. Il faudra que M. William Herrer, son patron, lui dessille les yeux, et qu'un jeune galopin de la banque lui jette insolemment au visage ce qu'on pense de lui dans les bureaux. Quoi ? C'est donc le scandale ? Aussi bien Brotonneau lui-même s'aperçoit qu'il y a en lui quelque choses de changé : il vient de commettre sa première erreur dans un compte. Décidément, ça ne peut pas durer : il faut rentrer dans l'ordre, et au plus vite. Mlle Louise, la petite victime prédestinée à tous les sacrifices, est la première à le comprendre : elles s'en va. Et Mme Brotonneau reprend sa place, retrouve sa mauvaise humeur, et fait renfiler à son mari le vieux veston, symbole des anciens jours...

L'aventure signifie, paraît-il, que le monde n'admet pas la bonté, qu'il ne comprend pas les intentions pures, et que sa malice s'oppose ainsi à la réalisation toute simple et toute facile du bonheur. J'avoue que cette conclusion ne s'imposait pas, et qu'elle ne s'accorde guère avec le ton général d'humour et de fantaisie qui est celui de la pièce. C'est sur cette note-là qu'il fallait finir. Nous voulons bien vous suivre dans tous vos badinages et tous vos caprices, admettre toutes les invraisemblances, faire à votre esprit et à votre grâce tout le crédit qu'ils méritent. Mais ne nous obligez pas à philosopher ; ne nous glissez pas, si discrètement que ce soit, une thèse que nous serions tentés d'examiner et à laquelle nous confronterions vos personnages, vos péripéties, vos jolies trouvailles, qu'il vaut mieux, infiniment mieux ne pas discuter et juger. S'il y a un grain de vérité dans vos inventions, nous saurons bien le trouver tout seuls, et il assaisonnera notre plaisir.

Celui-ci est très vif. Car la pièce de MM. de Flers et Caillavet est charmante de vivacité, d'adresse, de virtuosité scénique. Tout porte, et il n'y a pas un effet perdu, ni manqué. Elle est de plus jouée à miracle. Brotonneau, c'est M. Huguenet, le plus grand comédien d'aujourd'hui pour l'exacte adaptation à tous ses rôles et l'étonnante souplesse avec laquelle il se transforme à chaque fois tout entier. Mme Brotonneau, c'est Mme Cheirel, plantureuse, savoureuse, au comique toujours si étoffé, si franc et si sûr. La monotonie plaintive et charmante de Mlle Sylvie, son petit visage malheureux, conviennent bien à la naïveté mystique et illuminée de Louise Gervais. M. André Calmettes est excellent sous la figure judéo-protestante du banquier William Herrer, et l'on ne saurait trop louer la perfection, la précision, le pittoresque avec lesquels Mme Darlot a composé le rôle de Céleste, la bonne à tout faire du ménage Brotonneau. Toutes les mesquineries de la vie, toutes les médiocrités du ménage se concentrent dans cette servante raccornie, qui fait cahin caha et tout bravemment son mauvais

service : c'est d'un art achevé. La troupe de la Porte-Saint-Martin est en ce moment bien remarquable, et c'est un devoir de la critique d'être juste même envers les directeurs de théâtre les plus dépourvus d'égards à son endroit.

FIRMIN ROZ.

LA VIE EN BLEU

L'Exil.

J'ai rencontré dans une allée écartée du Luxembourg le vieil ami pittoresque et souvent mécontent dont j'ai parlé quelquefois ici.

Des maçons, sur un échafaudage, blanchissaient les murs d'une maison voisine, et le vent apportait jusqu'à nous une odeur d'essence et de peinture qui semblait venir des marronniers si proprement verts qu'on eût dit vraiment qu'un grand magasin les avait livrés le matin même, avec les tapis neufs des pelouses, soigneusement époussetés et fraîchement peints.

Les parfums du badigeon favorisaient à souhait cette illusion.

Mon vieil ami tenait à la main une brochure ouverte, une revue qu'il me tendit, en me désignant un article illustré, les résultats d'une enquête à propos de l'impôt dont on veut frapper les célibataires.

Les réponses ne variaient guère.

Dans toutes, le célibat était honni ; il fallait écraser de taxes inconnues les vieux garçons maniaques, prélever une dîme nouvelle sur les vieilles demoiselles au cœur sec.

Des gravures interprétaient ces aménités.

Celles qui représentaient les couples unis, les pères de famille, étaient bienveillantes et soignées.

Le crayon des Greuze de Montparnasse ou de Montmartre s'était attendri, si l'on peut dire, sur les familles heureuses et nombreuses, mais il avait chargé dès qu'il s'était agi de figurer quelques silhouettes de célibataires.

Inutiles et ennuyés, ces derniers étaient la proie d'une servante injurieuse et tyrannique ; ils dînaient seuls dans un restaurant hostile, et passaient des soirées vides devant un âtre sans feu, la tête entre leurs mains.

Ils étaient maigres, et leur vêtement était peu soigné.

Le père de famille, au contraire, prospérait ; il déjeunait copieusement au milieu de ses enfants, beaux comme des anges, et le soir venu, le dos à la cheminée, il jouait, épanoui, aux dominos ou au loto.

Mon compagnon s'indigna avec mesure :

— Les purs de l'an IV de la République Française, une et indivisible, me dit-il, chantaient une chanson dont je ne sais malheureusement que deux vers :

« On est mauvais républicain
Quand on reste célibataire. »

et la République de l'an 1914, qui est une belle femme de quarante ans, veut ajouter un couplet inédit à la vieille chanson. Elle s'occupe des célibataires, elle veut les marier ou les imposer.

Mettra-t-elle sa menace à exécution ? Ce serait d'une injustice navrante.

La paresse ou la crainte des responsabilités ne méritent point de payer un impôt spécial.

Le célibataire représente pour beaucoup l'égoïsme total. Est-ce être égoïste que de se condamner à la solitude en se privant de toutes les douceurs de la famille ?

Je me souviens d'une phrase de Nestor Roqueplan : « Le célibataire est courageux, car il envisage avec tranquillité son heure dernière, il ne se compose pas un tableau à la Greuze, il ne se voit pas dans un lit entouré de trois générations dont il réalise, par sa mort, ce qu'on appelle les *espérances* Sa tisane suprême lui sera donnée par un domestique... »

On imagine un vieux garçon un peu timide et fuyant les responsabilités. Il déteste les enfants, il est maniaque, il a son couvert mis une fois par quinzaine à la table d'un ménage ami, et il joue de la flûte, le dimanche, dans une chambre dont tous les meubles ont des housses.

Ce n'est point cela, et je le vois autrement.

Je songe, par exemple, à telle vieille demoiselle que je connais depuis longtemps.

Elle est derrière les rideaux de tulle de sa croisée, douce, triste et résignée, travaillant à un ouvrage qui semble ne devoir s'achever jamais

Je connais son histoire monotone.

Elle fut une jolie jeune fille pareille aux autres ; elle joua à la poupée, et elle alla au Sacré-Cœur du chef-lieu. Quand elle eut quinze ans, ses parents éprouvèrent quelques revers de fortune. Les deux grands frères achevaient leurs études. On sacrifia la dot qu'on lui réservait.

Elle accepta ce sacrifice en riant.

Puis, les années vinrent, et nul épouseur ne se présenta, et toutes les fraîcheurs et toutes les roses se fanèrent, et tous les rêves moururent un à un, et il n'y eut plus derrière les rideaux de tulle de la croisée qu'une vieille demoiselle penchée sur sa broderie interminable...

Les frères, l'ingénieur et le médecin, viennent au temps des vacances, et la maison silencieuse et presque monacale s'emplit de rires enfantins.

Elle embrasse les gosses en pleurant. Il semble pendant ce mois d'été qu'un peu de rose monte aux joues flétries de la vieille tante, mais si on le lui disait, elle répondrait, en rougissant plus fort, que c'est à cause de la chaleur.

Elle n'a pas choisi ce destin monotone par égoïsme, elle ne demandait qu'à vivre, à aimer, à souffrir, comme les autres, et c'est cette solitude lugubre, cet exil infini, ces regrets éperdus, ces rêves morts qui sont au fond du célibat que l'on imposerait? Allons donc! Il ne faut pas que le percepteur écrive à la vieille demoiselle.

LÉO LARGUIER.

Chronique de l'Étranger

LE CHRISTIANISME AU JAPON

En parlant de l'attitude du Japon à l'égard du christianisme — écrit dans la *Contemporary Review* L. B. Cholmondeley, aumônier de l'ambassade anglaise à Tokio — il faut distinguer entre le Gouvernement et le peuple. Le Japon officiel a repoussé la religion chrétienne, qui au contraire fait de merveilleux progrès parmi le peuple japonais.

Quand, dans la seconde moitié du XIXe siècle, le Japon rouvrit ses portes aux étrangers, il n'opposa aucun obstacle à la venue des missionnaires chrétiens ; tous, et particulièrement ceux qui venaient d'Angleterre et des Etats-Unis, étaient bien reçus : ce bon accueil fait aux hommes ne voulait pourtant pas dire un bon accueil fait à la foi qu'ils venaient enseigner.

Les autorités nippones ne voyaient dans les missionnaires que de très utiles auxiliaires pour l'œuvre de diffusion de la civilisation occidentale. De tous les étrangers, ce seraient les plus accessibles ; leurs maisons serviraient d'exemples de vie domestique occidentale ; ils apporteraient, sur beaucoup de questions, des notions et des suggestions précieuses pour le Japon ; ils contribueraient enfin à répandre la connaissance, très désirable, de la langue anglaise.

Les missionnaires se prêtèrent à cette tâche, ne [illegible] que la liberté de faire des prosélytes et de bâtir des églises et des écoles. Cette liberté leur fut accordée. Les gouvernants japonais avaient une [illegible] dans le patriotisme des masses, et ils étaient certains que le peuple continuerait à [illegible] les [illegible] venues de [illegible].

En peu de temps, le Japon devait [illegible] de l'activité [illegible] de nombreuses missions. Des Etats-Unis [illegible] les représentants de diverses églises [illegible], tous abondamment pourvus d'argent. L'église anglicane envoya plusieurs pasteurs et un évêque de grande valeur, Edward Bickersteck, qui jeta les fondements d'une église japonaise pourvue d'une constitution propre ; l'évêque Nicolaï, homme d'aspect imposant et d'une grande ardeur apostolique, érigea, sur une colline, située au cœur même de Tokio, une splendide cathédrale ; l'église catholique enfin reprit avec beaucoup d'énergie la propagande interrompue il y a trois siècles.

Les conversions comptaient par milliers, et on pouvait croire que le Japon se trouvait à la veille de devenir chrétien.

Mais le gouvernement continuait toujours à se tenir sur la réserve. Les autorités s'étaient demandé quelle était la vraie puissance de la religion chrétienne; jusqu'à quel point elle était indispensable, par exemple, à la puissance anglaise ; si les grands penseurs occidentaux de l'époque étaient pour la plupart chrétiens de fait ou de nom seulement. Elles s'étaient demandé aussi en quelle mesure l'adoption du christianisme pourrait aliéner au Japon les sympathies des peuples orientaux. La conclusion à laquelle elles arrivèrent était que la religion chrétienne ne paraissait aucunement indispensable au progrès du pays. Il importait avant tout que le Japon devint une puissance civilisée moderne. La plus grande concession que pouvait faire le gouvernement était de proclamer la tolérance de toutes les religions, ce qui fut fait dans la constitution entrée en vigueur en 1889.

La résolution du Japon officiel de ne pas se rallier au christianisme explique pourquoi il ne fit rien pour nationaliser cette religion, et aussi pourquoi il ne manifesta jamais de préférence pour telle ou telle église. Vu le grand prestige dont l'Angleterre jouit au Japon, le fait que les missions de l'église anglicane ne furent jamais reconnues officiellement, fournit la meilleure preuve que le gouvernement japonais n'entendit à aucun moment adopter le christianisme.

Les traités conclus par le Japon avec diverses puissances en 1899 contribuèrent beaucoup à empêcher la christianisation de l'Empire. Malgré qu'il fut resté païen, le Japon ne s'était-il pas vu admettre dans la société des nations chrétiennes de l'Occident ?

Les victoires remportées par les armes japonaises dans la guerre contre la Chine ne profitèrent pas à la cause du christianisme. Les Japonais commencèrent à se considérer comme égaux, sinon supérieurs, aux étrangers chrétiens : sentiment qui n'était pas précisément fait pour accroître l'influence des missionnaires. Le mérite d'avoir battu la Chine était attribué aux qualités de l'Empereur et à l'esprit national dont il représentait la personnification la plus haute. Pour parler brièvement, la guerre contre la Chine ne fit rien pour faire éprouver au Japon le besoin du christianisme. Tout au contraire.

La guerre victorieuse contre la Russie aggrava encore la situation. Le triomphe sur une puissance chrétienne avait rapport [illegible]. Le Japon officiel, sans seulement [illegible] pour [illegible] mais encore [illegible] l'idée d'adopter une religion nationale.

La chose n'était pas si aisée. D'abord, il fallait que dans cette religion nationale il n'y eût rien qui pût choquer les idées et les sentiments du monde civilisé du XXe siècle. D'autre part, on ne pouvait négliger le fait que, du point de vue religieux et moral, le Japon devait beaucoup au bouddhisme et aux doctrines de Confucius, et ni l'un ni les autres n'étaient d'origine japonaise. Restait le shintoïsme, le plus vague et le plus indéfini des cultes, et qui, au moins pour ce qui est des rites et des cérémonies religieuses, avait fini par se fondre complètement avec le bouddhisme. Il présentait néanmoins l'avantage d'être indigène; c'est pourquoi, après la guerre contre la Russie, les autorités japonaises s'efforcèrent de faire revivre le shintoïsme et le code du Boshido. Les conséquences se manifestèrent dans le développement puissant donné au culte de l'Empereur, dans la piété accrue à l'égard des sanctuaires *shinto*, et en de grandioses fêtes organisées pour commémorer les héros nationaux et les soldats tombés dans les guerres contre la Chine et contre la Russie.

Dernièrement, on a commencé à parler au Japon d'une religion officielle. Le 17 juillet 1913 furent célébrées à Tokio, avec une grande pompe, les funérailles de l'amiral prince Arisougava. Le *Japan Times* — journal qui, quoique publié en anglais, est rédigé par des Japonais et sert souvent de porte-voix au gouvernement de Tokio — en faisait paraître un long compte-rendu, qui débutait par ces mots : « Selon les traditions antiques et les rites vénérés de la *religion d'État*, l'esprit du très aimé prince marin Takehito Arisougava, a été reçu hier dans le temple sacré des dieux impériaux ». L'allusion à une *religion d'État* suscita de nombreux commentaires, et était en effet très significative.

En somme, le commencement du XXe siècle s'est signalé, au Japon, par un réveil vivace de la foi en l'esprit glorieux qui, à travers les siècles, a animé la race japonaise. Il y avait vraiment de quoi se demander si la cause du christianisme n'avait pas fait plusieurs pas en arrière, et si le Japon ne s'était pas confirmé une fois pour toutes dans sa résolution de ne pas embrasser le christianisme.

Devant de telles difficultés, il aurait été nécessaire que les sociétés religieuses des pays occidentaux et les missionnaires envoyés par elles au Japon, eussent le courage de regarder en face la réalité et de régler leur action selon les exigences du moment. Malheureusement, les unes comme les autres ont préféré fermer les yeux, et les résultats de cette tactique ont été tout autres que satisfaisants.

Dans la seconde partie de son article l'auteur étudie l'attitude du peuple japonais à l'égard des Japonais convertis au christianisme. Malgré que le gouvernement ne se soit jamais départi de la fidélité au principe de la liberté religieuse, et se soit abstenu de toute manifestation d'hostilité à l'égard du christianisme, la population ne tarda pas à s'apercevoir que les sympathies des milieux dirigeants n'allaient pas à cette religion ; les Japonais chrétiens sentaient bien que s'ils avaient renoncé à leur foi, ou du moins s'ils avaient fait preuve de moins d'attachement à elle, leur patriotisme aurait été considéré comme plus pur, et leur position sociale s'en serait ressentie avantageusement.

Mais parmi les chrétiens, il y en avait de nombreux qui, ayant été élevés dans les écoles des missionnaires et étant, par conséquent, redevables de leur culture à la générosité d'associations religieuses étrangères, s'étaient trouvés représenter une partie importante de la vie nationale. Ceux-là, naturellement, se souciaient peu de passer pour suspects à cause de leur qualité de chrétiens.

Sous l'influence de l'esprit national, ces chrétiens proclamèrent la nécessité d'un christianisme pour le Japon, d'un « christianisme adapté et approprié aux Japonais, et non imposé par d'autres ». Ainsi commença un mouvement qui fut protégé par beaucoup de missionnaires, lesquels voyaient en lui un moyen de faire parler du christianisme et de donner ainsi à l'étranger l'impression que la cause de cette religion progressait rapidement. Un pareil mouvement ne pouvait, bien entendu, profiter qu'à ces missions qui, n'étant pas trop attachées aux dogmes et aux formes du culte, étaient disposées à lui laisser la liberté de se développer à sa guise.

Dans les milieux religieux anglais, de même que dans les milieux religieux américains, on vit d'un œil favorable les aspirations libérales en opposition avec le christianisme dogmatique. Aussi, dans ces deux pays, se rangea-t-on à l'avis selon lequel il fallait permettre aux Japonais de se former un christianisme à leur façon, et cela d'autant plus facilement qu'on voyait l'inanité des efforts de ceux qui voulaient introduire dans un pays comme le Japon une église organisée selon le vieux mode traditionnel européen.

Le mouvement fit des progrès, appuyé par les églises protestantes qui, s'étant aperçu des avantages qu'on pouvait tirer d'une action combinée, unirent leurs forces et formèrent une association.

Ce fait fut très nuisible à l'église anglicane, qui n'adhéra pas à la fédération. A la différence de l'église catholique et de l'église grecque, l'église anglicane entretenait des relations plus ou moins étroites avec les églises protestantes. Se mettant à l'écart de la fédération, elle s'exposa au reproche d'indifférence et de manque d'esprit de solidarité; de plus, un danger surgit : parmi les Japonais pourrait se répandre l'idée que sa conception du christianisme et ses méthodes d'action n'étaient pas appropriées au pays.

Dans cette circonstance, l'attitude de l'église anglicane a été vacillante et incertaine. Nonobstant, l'œuvre de propagande a continué avec de bons résultats, et il y a de bonnes raisons pour croire qu'au Japon l'église anglicane finira par conquérir la première place parmi les églises chrétiennes.

LA LÉTHARGIE NATIONALE ET SES CAUSES

L'énergie collective d'un groupement social — lisons nous dans le *Literary Digest* — n'est pas toujours pro-

portionnée à la vigueur physique et à l'acuité de l'intelligence des individus qui le composent. L'énergie productrice est fortement influencée par l'état de l'atmosphère sociale dans laquelle vit le groupement. Il y a des peuples paresseux et des peuples riches de vitalité et d'esprit d'initiative. La paresse collective est due aux conditions qui entravent l'utilisation des réserves sociales d'énergie. L'auteur en nomme plusieurs : la communauté de la propriété et de la production industrielle, l'ingérence excessive de l'Etat et des organes publics dans la vie sociale, la prépondérance d'hommes âgés aux postes sociaux les plus éminents, l'isolement enfin, physique aussi bien que social ou économique. Toutes ces causes entravent le progrès social.

Pour ce qui est des effets du communisme, l'auteur américain observe : « Il est évident qu'une organisation sociale qui voit d'un mauvais œil les innovations, l'affirmation de la personnalité et l'esprit d'initiative, est portée à éliminer toute espèce de concurrence et à décourager ceux qui voudraient faire des choses nouvelles; elle substitue ainsi, dans la dynamique sociale, la simple nécessité aux séductions de l'espoir et aux suggestions de l'intérêt personnel. Le communisme ne peut demander aux individus plus que ne peut donner un individu moyen de capacité moyenne : et c'est un fait établi par l'expérience que tout effort, pour se conformer à la moyenne, abaisse la moyenne elle-même, car il est beaucoup plus facile à un individu de capacité supérieure de ralentir sa propre activité ou de faire moins qu'il ne peut, qu'à un individu de capacité inférieure de faire plus que ne lui permettent ses forces ».

L'ingérence excessive des organes publics dans les fonctions sociales — continue l'auteur — agit d'une façon presque analogue, en favorisant l'imitation au détriment de l'initiative personnelle. Quant à l'influence des hommes âgés, il écrit :

« Les périodes de stagnation ou de dépression, dans l'histoire des peuples, vont habituellement de pair avec la prépondérance d'individus âgés, tandis que les périodes d'évolution rapide et d'activité réformatrice, sont caractérisées par la présence aux emplois dirigeants de l'Etat d'individus jeunes. Le prof. B. E. Godvin de l'Université du Wisconsin, a fait récemment une étude sur l'âge moyen des chefs des dix plus grands mouvements de réforme dans le monde moderne, comparant cet âge à l'âge des dirigeants aux périodes de calme politique. Il a constaté que, dans la réforme protestante, l'âge moyen des chefs, à l'époque de leur plus grande activité, était de 38 années; dans la révolution puritaine anglaise de [illegible], de [illegible] années; dans la révolution américaine, de 38 années. Au début de la révolution [illegible], les [illegible] hommes qui guidèrent ce mouvement avaient en moyenne [illegible] années.

Et voici les moyennes pour d'autres mouvements :

Agitation [illegible] aux Etats-Unis.	[illegible]
Régénération de la France	[illegible]
Modernisation du Japon	[illegible]
Travail de la Chine	[illegible]
Révolution russe	[illegible]
Révolution turque	[illegible]

Dans les périodes où prévalent les tendances conservatrices, au contraire, l'âge moyen des dirigeants est de 20 à 33 années plus élevé.

LA COUR DE GEORGES III

Rien de plus simple, voire de plus mesquin, que la cour de Georges III d'Angleterre, rappelle la *Rassegna Nazionale*. — Ce souverain, non seulement trouvait qu'il était d'un luxe efféminé d'avoir des tapis dans ses pièces, mais encore il défendait qu'on chauffât les corridors des appartements royaux. Il se nourrissait presque exclusivement de légumes, et avait en horreur la cuisine française; les vins de France également étaient proscrits de sa table. A Windsor, les princesses ses filles étaient logées dans une aile du château d'où, pour rejoindre leurs parents, elles étaient obligées de traverser des cours souvent boueuses et sales. A Kew, elles habitaient dans le corps principal de la résidence une enfilade de chambrettes meublées au petit bonheur et portant inscrites sur les portes les noms des habitantes : Charlotte, Augusta, Elisabeth, Marie, Sophie, Amélie. Le roi était très économe, mais la reine l'était encore plus; pour former sa bibliothèque, elle n'achetait que des livres d'occasion. Elle s'habillait modestement, portant presque toujours un simple bonnet de soie noire, mais était inflexible sur le point de l'étiquette. Le programme de la journée royale était des plus sévères : à huit heures précises, le roi et la reine se rendaient à la chapelle avec toute leur descendance, à laquelle au préalable ils avaient fait subir l'examen de conscience et un interrogatoire sur les leçons de jours précédents. Plusieurs fois dans la journée, les souverains, précédés de la rangée de leurs filles, se suivant deux à deux, faisaient processionnellement une promenade dans les jardins. De retour au château, il fallait immédiatement se mettre au travail. Il comportait entre autres des travaux manuels, et ce sont les produits de leurs propres mains qui principalement meublaient la demeure des jeunes princesses. Le soir, le roi lisait à la reine un article de journal ou un sermon; parfois, on jouait aux cartes, mais jamais l'enjeu ne consistait en argent. Si par un hasard exceptionnel on obtenait la permission de danser, il fallait de préférence choisir des danses paysannes, et tout le monde était obligé de sauter plusieurs heures de suite sans la moindre pause. L'heure de se coucher venue, le roi déposait un baiser sur les joues de ses filles, tandis que les princesses effleuraient des lèvres la main de leur mère. Après quoi, le couple royal se retirait le dernier dans son appartement où, avant de prendre du repos, il faisait ses dévotions... Quoi d'étonnant si les princes et les princesses de la maison royale ne cherchaient que les moyens d'échapper à l'ennui d'une pareille existence !

JACQUES LUX.

Le Propriétaire-Gérant : PAUL FLAT

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGENE YUNG

DIRECTEUR : PAUL FLAT

N° 18 — 1er SEM. 52e ANNÉE 2 MAI 1914

LA QUITTANCE DU DIABLE

PIÈCE EN TROIS TABLEAUX, MÊLÉE DE CHANT

Paul de Musset, dans la *Biographie* qu'il a écrite de son frère, parle de deux ouvrages dramatiques de celui-ci, antérieurs à *La Nuit vénitienne*. Le premier est un drame en vers, d'inspiration romantique, dont Paul de Musset ne donne pas le titre, mais dont il résume le sujet et dont il cite quelques vers ; ce drame, que M. Maurice Clouard (1) intitule *Agnès* et M. Ernest Dupuy (2) *Agnès de Guadarra*, du nom du principal personnage fut écrit en 1828, et « plus tard, condamné au feu » (3) par son auteur. Seuls, subistent les quelques vers cités par Paul de Musset et une tirade encore inédite.

La deuxième pièce fut composée en 1830, et très probablement dans les premiers mois de l'année, c'est-à-dire fort peu de temps après la publication des *Contes d'Espagne et d'Italie*. On sait dans quelles circonstances Alfred de Musset fit paraître ce recueil. Comme il avait abandonné l'une après l'autre l'étude du droit et celle de la médecine, et qu'il n'avait plus d'autre occupation que de faire des vers et de mener joyeuse vie avec les riches et gais compagnons que l'on a appelés « la jeunesse dorée », son père, voulant qu'il eût une carrière, l'avait, en attendant mieux, fait admettre comme expéditionnaire dans les bureaux d'un M. Febvrel, entrpreneur de chauffage militaire ; Alfred de Musset, dandy et poète du cénacle romantique, s'était soumis tristement à un joug qui, paraît-il, n'était pas trop rigoureux, mais dont la pensée seule devait lui être odieuse, et, résolu à s'en affranchir pour se donner tout entier aux lettres, il réunit ses premiers poèmes et les porta à Urbain Canel qui les édita. Les *Contes d'Espagne et d'Italie* eurent en effet la vertu de libérer le poète. Son père lui permit de se démettre de son emploi, et ce jour fut « un des plus beaux de sa vie », écrit Paul de Musset (1), qui ajoute : « Pour rassurer son père sur les conséquences de ce coup de tête, il voulut essayer de travaux plus lucratifs que la poésie. Dans ce dessein, il écrivit une petite pièce en trois tableaux intitulée *La Quittance du diable*. Chaque tableau contenait une scène en vers. Ce n'était qu'une bluette fantastique, mais qui ne manquait pas d'originalité. Avec le concours d'un musicien de talent, on en aurait pu faire un opéra-comique aussi agréable que bien d'autres. La pièce présentée au théâtre des *Nouveautés* où l'on jouait des ouvrages de toutes sortes fut acceptée. Il y eut sans doute un commencement d'exécution, car je vois sur la couverture du manuscrit la distribution des rôles écrite de la main du directeur. M. Bouffé et Mme Albert devaient représenter les deux personnages principaux, et ces artistes étaient les meilleurs de la troupe. Je ne sais ce qui a pu empêcher la représentation, — probablement la révolution de juillet qui éclata pendant que le chef d'orchestre composait les scènes de musique. — Quoi qu'il en soit, l'auteur retira

(1) *Documents inédits sur Alfred de Musset*, p. 174.
(2) ALFRED DE VIGNY : T. I : *Les Amitiés*, p. 576.
(3) *Biographie*, Ed. in-12, p. 75.

(1) *Biographie*, p. 95.

la pièce et la mit dans un carton où elle est encore. »

Elle y est toujours. Carton et pièce sont aujourd'hui entre les mains pieuses et vigilantes de la nièce du poète, Mme Lardin de Musset, qui, avec une bonne grâce dont je ne saurais lui exprimer trop hautement ma reconnaissance, a consenti, à ma demande, à entr'ouvrir le carton, et a bien voulu me communiquer le manuscrit de la pièce, que j'ai ainsi la bonne fortune de publier ici, d'après le texte original.

On savait déjà quel en est le sujet, par M. Maurice Clouard, qui, ayant connu *la Quittance du diable*, en a donné une analyse dans ses *Documents inédits sur Alfred de Musset* (1). L'idée en est tirée d'un récit intercalé dans un roman de Walter Scott: *Redgnauntley* (Lettre XI), et intitulé : *Histoire racontée par Willie l'Errant*. Ce Willie, aveugle et joueur de cornemuse, raconte une aventure fantastique arrivée à son grand-père Sténie Steenson, lui-même joueur de cornemuse habile, et l'un des fermiers du laird Robert de Redgnauntley.

Le laird de Redgnauntley était un maître dur, très craint et très détesté ; on croyait à certains pri- [illegible] qu'on lui attribuait comme de parler une [illegible] impénétrable aux balles et de posséder un pouvoir qui se changeait en lièvre sur la [illegible] qu'il avait fait un pacte avec Satan. Après une existence fort mouvementée, il s'était retiré dans son château de Redgnauntley où il faisait de grandes fondations ayant pour [illegible] son secrétaire Donald Mac Callum [illegible] toujours suivi, [illegible] trouvées le mal et le bien. C'est [illegible] grand et vilain, [illegible] qui passait une foule de marchands [illegible] qu'il appelait le [illegible] Weir [illegible] qui avait les [illegible]. Le laird avait aussi quelques complaisances pour Sténie Steenson, qu'il [illegible] les gens du château, et qu'on [illegible] souvent chercher pour jouer de la cornemuse. Sténie était un [illegible] qui dans son jeunesse avait connu le monde et fait des siennes [illegible] il avait pris beaucoup d'ordre [illegible] non que [illegible] dépensier, mais il n'aimait pas le [illegible]. Il était fermier de la terre de Primrose et était lancé [illegible] arriéré de deux termes de loyer. Au premier, à la Pentecôte, il avait eu la chance de s'en tirer avec de belles paroles et quelques airs de cornemuse, mais quand vint la Saint Martin, il reçut de l'intendant l'avertissement d'apporter son loyer à un jour précis ou de se préparer à déguerpir. » Il n'avait pas la somme nécessaire ; il fut assez heureux pour se la procurer en empruntant de diverses personnes, et au jour fixé il put remettre au laird en présence de Dougal, un sac d'argent contenant le montant de ses fermages.

A peine l'eût-il remis que le laird fut pris d'une crise terrible dont il mourut. Sténie se retira n'ayant pas reçu de quittance, mais sans inquiétude cependant, puisque Dougal en pourrait rendre témoignage. Mais Dougal ne tarda pas à mourir à son tour. Toutes les nuits depuis la mort du laird, il entendait retentir, dans la chambre de celui-ci, le sifflet d'argent, dont le laird avait l'habitude de se servir pour l'appeler ; après bien des hésitations, il se décida, la nuit qui précédait les funérailles à répondre à l'appel du sifflet ; le lendemain, on trouva son cadavre à deux pas du lit où gisait celui de sir Robert.

Le fils du laird, sir John prit possession de l'héritage et régla toutes les affaires. Il réclama à Sténie le montant des deux termes arriérés. Sténie raconta ce qui s'était passé ; mais la somme qu'il prétendait avoir payée n'ayant pas été retrouvée et le seul témoin qu'il citait étant mort, sir John trouva ce récit suspect. Sténie pressé de questions finit par déclarer au nouveau maître, que l'argent [illegible] avec votre père, son singe et son sifflet d'argent ». A peine avait-il [illegible] ces paroles hardies qu'il disparut [illegible] Sir John [illegible] d'une façon [illegible]. Sténie, plus affecté de [illegible] que de la perte de tous ses biens, [illegible] une journée auprès de son principal créancier. Ce fut en vain. Au lieu d'une nouvelle avance, il n'en reçut que des injures. Après une station [illegible] il erra au hasard, sans souci de sa santé, laissant son cheval aller à son gré. A travers bois [illegible] vint. Un cavalier le rejoignit qu'il [illegible] d'abord d'éloigner, mais à qui il finit par raconter son histoire. L'inconnu répondit à cette confidence en assurant Sténie que le vieux laird était [illegible] dans sa tombe et qu'il demeurait la quittance désirée si Sténie osait aller la lui réclamer. A cette proposition, Sténie frissonna [illegible] peut-être par l'eau de vie qu'il avait bue, et, plus encore mû par le désespoir, « il répondit qu'il aurait le courage d'aller chercher la quittance jusqu'à la porte de l'enfer et même un peu plus loin ». Bientôt son cheval s'arrêta devant un château en tout semblable au château de Redgnauntley dont Sténie se savait éloigné de dix milles au moins. Ce château était illuminé et il venait de l'intérieur un bruit de danses et d'instruments : Sténie frappa à

(1) [illegible] M. Clouard [illegible] Alfred de Musset [illegible] Paris, [illegible] 1885, in-12, [illegible] Documents [illegible] Alfred de Musset (Mémoires de l'Académie [illegible]).

la porte ; ce fut Dougal qui vint lui ouvrir et qui le conduisit jusque dans le vieux salon de chêne, où au milieu d'autres seigneurs, dans un tumulte de chansons, de blasphèmes et de propos grivois, siégeait le laird Robert de Regnauntley. Selon le conseil que lui en avait donné Dougal en le recevant, Sténie n'accepta ni à boire, ni à manger, comme le laird l'y invita. Il refusa même de jouer sur la cornemuse que le laird lui fit apporter et dont les tuyaux d'acier étaient chauffés à blanc. Il déclara avec fermeté n'être venu que pour recevoir la quittance qui lui était dûe. Le laird « grinça des dents et se mit à rire » ; il « prit la quittance d'un grand portefeuille » et la tendit à Sténie en lui disant : « Voilà votre reçu, misérable chien, et quant à l'argent, mon animal de fils peut le chercher dans le Berceau du chat. » Puis il prétendit que Sténie revint dans un an, jour pour jour, lui rendre son hommage ; mais Sténie ayant répondu qu'il s'en référait à la volonté de Dieu, au nom seul de Dieu, tout disparut. Sténie perdit connaissance. Quand il revint à lui, il était dans le cimetière de Regnauntley, à la porte du caveau seigneurial. Il se releva et porta la quittance à sir John. Celui-ci cria d'abord à l'imposture, et à la sorcellerie. Mais avant de punir Sténie, il consentit à faire rechercher l'argent. Un vieux serviteur interrogé, révéla qu'une tour en ruines, depuis longtemps abandonnée, et où l'on ne pouvait pénétrer qu'au moyen d'une échelle, car elle n'avait qu'une ouverture et placée très haut, était appelée autrefois « le Berceau du chat ». Sir John s'y rendit ; il y trouva le singe qu'il tua et le sac d'argent que le singe y avait caché. Il offrit alors à Sténie de lui donner lui-même un acquit de cet argent contre celui délivré par sir Robert. Sténie y consentit ; la quittance du diable fut jetée au feu, « mais, dit l'histoire, elle ne brûla pas pour cela ; elle s'envola par la cheminée avec une queue d'étincelles, en sifflant comme une fusée ».

On verra que si Alfred de Musset a trouvé dans ce récit l'idée première de son drame, il y a fait de grands changements. Il n'en a conservé que deux scènes : celle où sir John réclame ses fermages à Sténie, et celle où Sténie réclame sa quittance au fantôme de sir Robert. Dans la première, il suit de très près le texte de Walter Scott que, par endroits, il se contente de traduire ; dans la deuxième, bien qu'il suive aussi Walter Scott, et qu'ici encore, il en traduise certaines phrases, il a introduit toute une partie chantée qui est de son invention.

Il a supprimé le personnage de Dougal Mac Callum, mais il a ajouté ceux de Johny, de Miss Eveline et de Gertrude. Ce Johny devient le personnage principal de l'action ; c'est lui qui, remplaçant le cavalier mystérieux, conseille à Sténie d'aller réclamer la quittance au laird défunt ; c'est lui qui, remplaçant Dougal, introduit Sténie dans la demeure des morts ; c'est lui enfin, qui, remplaçant Sténie lui-même, vient présenter à sir John la quittance diabolique.

Le pacte entre Johny et sir John, les amours de Sténie et de miss Eveline, nièce de sir John, la vengeance que Johny veut tirer de sir John et qui le détermine à servir Sténie que sir John persécute, toute cette action plus fermement liée que ne l'est le récit de Walter Scott sont de l'invention de Musset ; de son invention aussi le sinistre dénouement qui ensevelit sous les décombres du château en flammes sir John et Johny.

Cette « bluette fantastique » comme l'appelle Paul de Musset est donc un sombre mélodrame romantique pourvu de tous les terribles agréments de ce genre et qu'Alfred de Musset, qui l'a écrit pour en tirer quelque profit, a fait naturellement au goût du moment. Il a dû être composé hâtivement. Quelles que soient cependant et sa destination et la hâte de son exécution, il porte bien la marque du poète qui l'a écrit. On y trouve sa langue simple, claire, élégante ; on y pressent déjà certains personnages de ses œuvres futures, et par exemple, il n'est guère possible, semble-t-il, en rencontrant ici la vénérable Gertrude de ne pas songer à la vénérable dame Pluche que l'on rencontrera dans *On ne badine pas avec l'amour*.

Sans doute *la Quittance du diable* n'est pas une œuvre excellente ; mais c'est une ébauche curieuse ; elle intéressera, je pense, tous ceux qui aiment et admirent Alfred de Musset et à qui rien de ce qu'il a écrit ne saurait être indifférent. C'est pourquoi j'ai demandé à la *Revue Bleue* de vouloir bien l'accueillir, au lieu de la réserver, comme c'était mon intention première, pour une appendice au théâtre d'Alfred de Musset dans l'édition critique, que je ne désespère pas de publier un jour, des œuvres de ce grand poète.

MAURICE ALLEM.

PERSONNAGES (1) :

LE LAIRD DE REDGNAUNTLEY.
MISS ÉVELINE, sa nièce.
GERTRUDE, gouvernante de miss Éveline.
STÉNIE, jeune fermier.
JOHNY, braconnier.
ÉCUYERS, PIQUEURS, VARLETS, etc.

La scène est en Écosse.

(1) Voici : « La distribution des rôles écrite de la main du

SCÈNE PREMIÈRE

[illegible]

STÉNIE. [illegible]

Bon [illegible] dit la [illegible]
[illegible] blonds [illegible]
[illegible] deux tresses [illegible]
Beau fiancé, je suis ta femme ;
[illegible]-moi dans ton manoir!
Jusqu'au foyer de ton châtel.

Hélas! mon amante chérie,
Toute parée en argent fin,
Qui devait m'épouser demain
Dans l'église Sainte-Marie!
Elle m'attendra jusqu'au soir
Dans la grand'salle du manoir.

— Qu'elle t'attende et qu'elle sache
Que ses yeux noirs ne verront plus
Tes varlets aux brillants écus,
Ton casque d'or au blanc panache.
Ton épouse, beau damoiseau,
C'est la pâle Fleur du Lys d'Eau!

Oh! mon Dieu! C'est fini! Je ne peux pas m'ôter cette ballade de la tête. Elle la chante si bien! Eh, qu'y faire? L'eau du moulin de Blackead s'en va tomber à la cascade de Primerose, les daims et les chevreuils s'en vont tête baissée passer au bas du rocher où le braconnier les attend. Et moi?... Et moi, je chante la ballade de miss Eveline!... Oui, mais l'eau est faite pour la cascade, le gibier pour le chasseur, tandis que le pauvre Sténie... Allons! Allons! n'y pensons plus! Travaillons!... Aux uns la pioche et la bêche ; aux autres les robes de soie et les justaucorps de velours. Il y a six mois, quand mon pauvre père mourut et qu'il me laissa à dix-sept ans avec cette chaumière pour héritage, il me fallut bien du courage pour me dire : Sténie, il y a là-haut une Providence qui t'aidera, si tu t'aides! Est-ce que cette Providence-là n'y est plus?

(Il travaille.)

Si elle allait venir pourtant ce matin avec la mère Gertrude. Eh bien! Est-ce que je n'entends pas du bruit sur la colline? Oui!

(Johny paraît sur la colline.)

[illegible]

[illegible]

Ah! c'est Johny le braconnier, que Dieu prenne en pitié mon âme! Quand je vois cet oiseau de proie le matin, c'est mauvais signe pour la journée.

JOHNY. [illegible]

Bon courage, Sténie! Tu es gai, ce matin, je t'entends chanter ta ballade. D'ailleurs, je crois que ton bras est plus paresseux à mener la charrue que ta bouche à souffler dans ta cornemuse.

STÉNIE.

Passe ton chemin, Johny, sans jeter de sort sur ceux qui travaillent. Ne damne personne, c'est déjà bien assez...

JOHNY.

Qu'est-ce qui est assez, mon petit sans-souci?

STÉNIE.

C'est assez de faire le métier que tu vas me mener la vie que tu mènes, car on dit que tes tournées nocturnes se font moins dans la forêt que dans le cimetière. Tu es un cousin du diable, Johny!

JOHNY.

Ah! Ah! Et qui est-ce qui dit cela?

STÉNIE.

Qui dit cela? Eh, tout le monde, et les fermiers, et Willie, qui t'a vu rôder toutes ces nuits dans nos bois sans tirer un coup de fusil, et les domestiques du château, qui te voient chez le noble Laird de Redgnauntley, à qui le ciel soit en aide!

JOHNY.

Ne parles pas du ciel, malheureux! Tu es comme tes bœufs, la tête penchée vers la terre.

STÉNIE.

Tu aimerais mieux que je te parlasse de l'enfer, n'est-ce pas?

JOHNY.

Tu pourrais bien en être même. Sténie, sais-tu la nouvelle?

STÉNIE.

Est-ce que tu en viens à présent?

JOHNY. [illegible]

Pas précisément, mais je viens du château de Redgnauntley, où j'ai appris, mon petit [illegible], que dans peu de temps cette belle propriété, cette belle ferme de Primerose, viendrait à changer de possesseur, un autre maître.

STÉNIE.

Et comment?

JOHNY.

Écoute. J'ai vu Milord, ce matin, au moment où il partait pour la chasse. Je venais même le prévenir tout à l'heure au carrefour Saint-Georges. Enfin, il m'a dit que demain, au plus tard, on

une table. »

tends-tu bien, au plus tard, il voulait avoir l'argent de toutes ses fermes.

STÉNIE.

Eh bien?

JOHNY.

Eh bien?... Tu lui porteras sans doute le tien des premiers, et cette bourse qui pend à ton justaucorps est assez garnie de bonnes et belles couronnes.

STÉNIE.

Je n'en aurai pas besoin, Johny. Tu ne sais pas qu'il y a trois mois que j'ai payé ma redevance au feu Laird, de glorieuse mémoire?

JOHNY.

Oui ; mais tu ne me dis pas tout ; raconte-moi donc comme quoi, au moment où tu venais de déposer ton argent sur la table, le noble sir Robert fut pris du plus noble accès de goutte...

STÉNIE.

Cela est vrai. Je n'ai jamais reçu la quittance de mon paiement ; mais là-dessus ma conscience...

JOHNY.

Est tranquille, n'est-ce pas? Tu ne crains rien, toi, Sténie?

STÉNIE.

Notre Laird est un homme qui a de l'honneur ; il m'en croira...

JOHNY.

Ah ! Ah ! Tu as bonne opinion du nouveau venu; tant pis pour toi, mon enfant. Parce que l'oncle te faisait jouer les airs du Sabbat pendant qu'il se grisait avec ses amis, tu comptes sur l'indulgence du neveu? Crois-moi, Sténie, ce n'est pas avec des chansons que tu pourras payer celui-ci.

STÉNIE.

Comment, Johny, c'est toi qui dis du mal de sir John, à présent? Et qu'est-il donc arrivé de nouveau? N'es-tu pas son favori, son confident intime?

JOHNY.

Oui... Son favori... Comme tu dis, mon enfant ! Et Dieu sait quelles faveurs il me destine !

STÉNIE.

Comment?

JOHNY.

Ecoute, Sténie. Jamais tu ne m'as tendu la main, jamais je ne t'ai présenté la mienne. Mais il y a des circonstances où tous les cœurs se rapprochent. Si ce que je prévois arrive... tant mieux pour toi, Sténie !

STÉNIE.

Comment? Je ne vois pas à quoi peut me servir...

JOHNY.

Tant mieux, te dis-je ! Car je connais le secret de ton cœur comme toi-même : tu es encore trop jeune pour le cacher.

STÉNIE.

Eh bien?

JOHNY.

Eh bien, je sais ce qui t'inquiète et ce qui t'attriste ! Tu es amoureux, mon enfant, et je connais le nom de celle...

STÉNIE.

Dis-le?

JOHNY.

Miss Eveline, la nièce du Laird de Redgnauntley.

STÉNIE.

Qui a pu t'apprendre?

JOHNY.

Tu le sauras en temps et lieu. Retiens bien seulement ce que je vais te dire. Tu as entendu parler de cette valeur et de ce courage qui ont illustré le défunt Laird de Redgnauntley. Tu sais qu'un inconcevable bonheur le protégeait dans les mêlées les plus sanglantes. Eh bien ! cette force qui le faisait triompher de tous ses ennemis, cette protection céleste dont les vieux paysans remerciaient le hasard et son étoile, c'est des Puissances de l'Enfer qu'il les tenait !

STÉNIE.

Oh ! mon Dieu !

JOHNY.

Le neveu a recueilli l'héritage de l'oncle, son bonheur, ses richesses, sa gloire, et... sa damnation !

STÉNIE.

Je ne l'aurais jamais cru... Mais tu ne me parles pas de toi, Johny !

JOHNY.

Oh ! de moi ! C'est mon affaire ! Je t'ai dit tout ceci parce qu'il peut arriver un temps où ce secret nous deviendrait utile à tous deux... A tous deux, entends-tu, Sténie? Et peut-être bien à une troisième personne dont tu sais le nom mieux que moi. Jusque-là, sois muet comme la mort, si tu aimes à courir les bois et à respirer le grand air. Adieu.

(Il sort.)

STÉNIE, seul.

Diable d'homme ! Il me laisse glacé d'effroi. Menacé d'un côté, protégé de l'autre ! Mais, par qui, grand Dieu ! J'ai mal fait de l'écouter, je le sentais bien, et pourtant, je ne pouvais pas m'en empêcher... Et si miss Eveline arrivait à présent?

(Il reste un instant en silence, la tête appuyée dans ses mains.)

Cette funeste quittance, je ne l'ai pas, non plus !

Si le Laird me tient venu dans sa grande salle toute basse en chêne noir, et qu'il me dise avec sa voix de tonnerre : « Où est le paimeurt de ma ferme? » mes genoux trembleront, et les mots me resteront sur les lèvres. Comme je suis poltron !... Non, non, je lui dirai : « Monseigneur, je l'ai donné à votre [illegible] ! — Oui, mais il me dira alors... Oh, [illegible] est fini, je n'ai pas assez de courage. Mais j'entends du bruit sur la colline... Ah ! mon Dieu ! c'est miss Eveline avec la mère Gertrude !

[illegible]

(la vieille Gertrude la suit.)

Tenez, venez donc par ici, ma bonne mère.

GERTRUDE.

Mon Dieu, Miss, on ne peut pas vous suivre en vérité. Vous courez comme un chevreuil.

MISS EVELINE.

Je sais que vous aimez cet endroit-ci. Allons-nous jusqu'à cette chapelle en ruine où vous vous arrêtez ordinairement?

GERTRUDE.

Où je m'arrête ordinairement? Et qui est-ce qui m'y amène tous les jours, s'il vous plaît? Que ces jeunes filles sont singulières ! Vous avez à gauche une forêt superbe où vous pourriez trouver de l'ombre et de la fraîcheur pendant l'été ; à droite, le lac de Primerose, avec la cascade qui est charmante. Devant le château enfin, une prairie et un vallon magnifiques. Mais de tout cela, rien ne vous plaît : dès le matin, il faut aller dans les grands vilains sentiers qui l'on trébuche à chaque pas et qui nous écraseront un beau jour, vous verrez.

MISS EVELINE.

Vous savez bien, mère Gertrude, que je viens ici pour ramasser des herbes pour mon oncle, quand il est malade.

GERTRUDE.

Dieu merci, le noble Laird se porte à merveille, et n'a que faire de vos secours. Vertu de ma vie ! Il était en chasse avant le premier chant de l'alouette. Et dans ce moment-ci, il ne doit pas être bien loin de nous ; car, tout à l'heure encore, j'entendais comme une meute qui aboie dans le lointain, par là !

MISS EVELINE.

Tant mieux ! nous le rencontrerons peut-être. Restons ici... Tenez, mère Gertrude, je m'en vais ramasser quelques fleurs pendant que vous irez à la vieille chapelle. C'est convenu, n'est-ce pas ? Vous me retrouverez sous cet arbre.

GERTRUDE.

Il faut toujours faire votre volonté. Mais surtout que je ne vous retrouve pas avec ce jeune drôle qui se mêle de vous jouer des airs de cornemuse !

MISS EVELINE.

Eh ! quel mal y a-t-il donc, mère Gertrude? Moi, j'aime Sténie ; c'est un brave garçon !

GERTRUDE.

Hum ! Je l'observais l'autre jour pendant qu'il vous chantait sa ballade. Il vous regardait de travers avec ses yeux louches.

MISS EVELINE.

Sténie a deux grands et beaux yeux noirs, croyez-vous, mère Gertrude !

GERTRUDE.

Eh bien, tant pis pour lui ! — Tant pis pour lui ! — Et [illegible] qu'il ne les lève pas trop haut, ses yeux si beaux et si noirs, car le noble Laird le ferait pendre aux créneaux de son château comme un vilain.

MISS EVELINE.

Ne faites donc pas des horreurs pareilles, mère Gertrude. Allez, allez plutôt dans la chapelle et ne souhaitez de mal à personne.

GERTRUDE.

Eh ! mon Dieu ! j'y vais ! j'y vais ! Peut-on aussi [illegible] de ce qu'on dit [illegible] qu'un petit paysan s'imagine... Que je ne le retrouve jamais à vous parler, où sans cela...

[illegible]

MISS EVELINE. [illegible]

[illegible]

Bien ! Est-ce qu'il ne serait pas [illegible] ? Il n'entends pas sa cornemuse. Il est peut-être bien loin... Oh ! ça m'est égal, au fond !

[illegible]

Ah ! tiens ! qu'est-ce que tu fais donc là, Sténie, tout seul? Tu as l'air bien triste? Moi qui comptais sur toi pour m'égayer ce matin !

STÉNIE.

Ah ! Miss Eveline, j'en aurais plus besoin que vous ! Vous ne savez pas combien je suis malheureux !

MISS EVELINE.

Le malheureux ! Eh, mon Dieu, qu'est-ce qui te manque donc? N'as-tu pas une ferme, des prairies, des amis, des camarades qui t'aiment, que tes chansons amusent ?

STÉNIE.

Cela est vrai, j'ai tout cela... c'est à dire, Dieu sait si je les aurai demain !

MISS ÉVELINE.

Quelle idée ! qui pourrait t'en priver ?

STÉNIE.

Oh ! vous ne pouvez pas savoir, miss Eveline ; ce que je souffre, voyez-vous, on ne le sait pas quand on porte des robes de soie et des chaînes d'or.

MISS EVELINE.

Ah ! mon Dieu ! Mais qu'est-ce que tu as donc, Sténie? Je ne t'ai jamais entendu me parler comme ce matin? Est-ce qu'il te serait arrivé quelque malheur?

STÉNIE.

Oh ! non !

MISS EVELINE.

Eh bien?

STÉNIE.

Croyez-vous qu'il n'y ait que cette idée-là qui puisse m'occuper? Oui, voilà comme sont tous les seigneurs !..... Vous m'avez vu labourer la terre et jouer de la cornemuse, et vous croyez que ce sont là mes seuls plaisirs, mes seules espérances ! Allez, allez, miss Eveline, les pauvres gens ont un cœur comme les autres.

MISS ÉVELINE.

Je n'ai pas voulu te fâcher, Sténie; mais je te vois toujours gai et heureux.

STÉNIE.

Je suis gai... je suis heureux... parce que vous voilà devant moi ; mais quand vous n'y êtes plus, qu'est-ce qui me reste? La compagnie des loups et des ours, ou bien... celle de Johny, le braconnier.

MISS EVELINE.

Oh ! Ne parlez pas à cet homme, Sténie. Il me fait toujours peur quand je le vois entrer au château de mon oncle. Je suis sûre qu'il veut du mal à tout le monde.

STÉNIE.

Il me faudrait voir bien des hommes comme Johny et entendre bien des mauvais discours pour qu'il m'entre dans la tête une seule pensée qui pût vous faire tort !

MISS EVELINE.

Tu m'aimes donc bien, Sténie?

STÉNIE.

Si je vous aime, miss Eveline? Quand vous êtes là, voyez-vous, je ne peux plus vous le dire. Mais lorsque je suis seul, savez-vous ce que je me dis toujours? Je quitterai un beau matin ma charrue, je dirai bonjour à Primerose ; je m'en irai en Irlande ; je me ferai soldat ; et puis, quand j'aurai fait parler de moi, quand je serai devenu un grand capitaine... alors... je m'en irai au château dire au Laird de Redgnauntley : « Vous êtes un homme d'honneur, Milord ; voulez-vous donner votre nièce à un soldat ? »

MISS ÉVELINE.

Comment, mon pauvre Sténie, tu voudrais m'épouser?

STÉNIE.

Non, oh ! non ! Vous avez raison. Je sens bien que c'est impossible... D'ailleurs, ne serez-vous pas plus heureuse en devenant une grande dame? l'épouse de quelque seigneur qui aura beaucoup de chevaux, de varlets et un grand château ?

MISS ÉVELINE.

Va, Sténie, on s'ennuie bien aussi dans les grands châteaux.

STÉNIE.

Non, non, vous serez bien plus heureuse. Seulement, le jour de la noce, quand vous irez à l'église, montée sur une haquenée, toute caparaçonnée en or et en argent, tout d'un coup, la haquenée effrayée refusera de passer outre ; vous direz à vos écuyers de regarder qui l'arrête : « Oh ! ce n'est rien, répondront-ils, rien que le pauvre Sténie étendu mort en travers du chemin. »

MISS ÉVELINE.

Ne parle pas ainsi, Sténie. Je t'ai fait de la peine. Console-toi, je t'en prie.

(Elle lui tend la main.)

STÉNIE.

Cette main, oh ! cette main-là n'est pas faite pour moi ! Vous la donnerez à un plus riche et à un plus heureux.

MISS ÉVELINE.

Ne me regarde pas comme cela, Sténie !

STÉNIE.

Miss Eveline !

MISS ÉVELINE.

Va, mon pauvre Sténie, je suis aussi malheureuse que toi... Plus malheureuse, peut-être !

(Elle [illegible] Sténie [illegible] malheureuse.

Grande pause.)

GERTRUDE.

Sainte Cunégonde ! Qu'est-ce que je vois là ! Voulez-vous bien vous en aller ! Mademoiselle, votre oncle le saura, et dès ce soir.

MISS ÉVELINE.

Oh ! je vous en prie, ma bonne mère !

STÉNIE.

Mère Gertrude ! vous êtes si bonne !

MISS ÉVELINE.

Je vous ai toujours tant aimée !

STÉNIE.

Je vous aimerai tant, mère Gertrude !

GERTRUDE.

Je n'entends rien.

MISS EVELINE.

Oh ! mon Dieu, mon Dieu !

STÉNIE.

Je vous jouerai tous les airs que vous voudrez sur ma cornemuse !

GERTRUDE.

Je n'ai pas envie de tes chansons. Si les vassaux de Milord prenaient impunément de semblables libertés, que deviendrait donc l'étiquette? Mais tout serait renversé, serait perdu !

(On entend le bruit du cor.)

Voilà justement Milord qui vient de ce côté ; la chasse est terminée. Ah ! je m'en vais lui dire à l'instant...

[illegible] (Elle va au fond et revient de côté.)

STÉNIE, à miss Éveline.

Je ne vous verrai plus ! Adieu !... Que je suis malheureux !

MISS EVELINE.

Adieu, Sténie.

GERTRUDE.

Comment, encore ensemble ! Miss Eveline, restez auprès de moi... Voici le noble sire de Redgnauntley.

[illegible]

MISS ÉVELINE.

Eh bien, mère Gertrude, vous pouvez tout dire à mon oncle ; mais je prétends lui parler à mon tour. Si je suis coupable en venant ici, vous ne l'êtes pas moins en m'y amenant... Il saura votre négligence.

GERTRUDE.

Ma négligence ! Oh ! mon Dieu ! Peut-on entendre un pareil mot sans colère? Votre oncle ne vous croira pas, Mademoiselle.

MISS EVELINE.

Il me croira... Mon oncle me croit toujours.

GERTRUDE.

Vous verrons nous verrons ! Entrez toujours dans cette chaumière en attendant qu'il vienne... D'ailleurs je crois qu'il va faire de l'orage... Nous attendrons ici le noble Laird, afin qu'il nous ramène au château.

[illegible]

[illegible]

LE LAIRD.

Quelle est cette chaumière ? Ah ! c'est la ferme de Primerose, je crois. C'est là que demeure le petit Sténie... Mille tonnerres ! Quelle chasse ! Nous sommes couverts de poussière ; je suis exténué.

[illegible]

Allez dire à mon fermier qu'il vienne... Aussi bien, ai-je à lui parler... C'est encore un de ceux dont j'ai à me plaindre pour des paiements arriérés... Ces drôles-là font attendre leur laird pendant des semaines entières. Eh ! mort-Dieu, payez, ou ne vous faites pas fermiers. A quoi sert donc d'avoir du bien, si des vassaux vous manquent et si les paysans se révoltent contre la loi?

[illegible]

Qu'est-ce que c'est que ça? Mille tonnerres, un braconnier ! Pourquoi donc ai-je des gardes? Ecoutez, vous autres : Si j'en trouve encore un dans mes forêts, je jure d'accomplir un vœu : c'est de vous faire pendre tous, l'un après l'autre. Amenez-moi cet homme.

JOHNY. [illegible]

C'est moi, Milord, qui ai tiré.

LE LAIRD.

Eh ! mort Dieu ! de quel droit chassez-vous ici? Je vous ferai jeter aux chiens comme une pièce de gibier gâté.

JOHNY.

Milord, avant de me condamner, voudrait-il m'accorder un moment d'entretien? J'aurais des choses importantes à lui communiquer.

LE LAIRD.

Soit !

[illegible]

Allez vous-en.

[illegible]

JOHNY.

Je vous ferai jeter aux chiens comme une pièce de gibier gâté !... Milord ne se souvient plus qu'il y a entre lui et moi une chaîne qui doit entraîner l'un quand l'autre tombera.

LE LAIRD.

Johnny, [illegible] un insolent drôle !

JOHNY.

Milord, quand votre père mourut [illegible]

LE LAIRD.

Je le sais bien, quel compte vous en faire ? Tout ce que tu dirais, je le sais. Que veux-tu ?

JOHNY.

Vous répéter simplement les paroles que vous me dites alors. — Johnny, l'engagement de mon père est déchiré ; ses richesses vont disparaître avec lui ; à quelque prix que ce soit, il faut les renouveler. [illegible]

LE LAIRD.

Que demandes-tu?

JOHNY.

Ces immenses campagnes, ces fermes, ces châteaux que vous m'avez promis... où sont-ils? Vous voulez me faire jeter aux chiens pour un coup de fusil?

LE LAIRD.

Diable ou homme, que demandes-tu?

JOHNY.

Mais, pendant que vous me faisiez à haute voix et à la face du Ciel de si belles promesses, que vous ne tiendrez pas, moi, je vous en faisais une autre au fond de mon cœur, et celle-là, je la tiendrai. Punissez-moi comme braconnier et comme un vassal... Et moi aussi, j'ai ma vengeance ; je vous exposerai tout nu au mépris et à l'exécration des hommes. Ne vous fiez pas au diable que vous avez recruté !

LE LAIRD.

Est-ce ainsi que tu parles à ton souverain maître? Tremble, esclave !

JOHNY.

Ce ne sera pas du moins d'encourir votre disgrâce ! Celui qui est irrité contre lui-même, craint-il d'encourir votre disgrâce? Fi, sir Robert ! J'aborrhe déjà en vous le scélérat, ne faites pas que je me rie encore de l'orgueilleux insensé ! Je puis ouvrir les tombeaux et ressusciter les morts ! Qui de nous deux est l'esclave?

LE LAIRD.

Amis, sois donc raisonnable et ne te parjure pas.

JOHNY.

Taisez-vous ! Vous maudire, c'est être sage, et vous garder fidélité, c'est être fou. Fidélité à qui? Fidélité à un imposteur? Oh ! mes dents grinceront dans les enfers à cause de cette fidélité, tandis qu'une petite dose d'infidélité aurait pu faire un ange de moi. Vous avez recueilli le prix de ma damnation ; vous m'avez enlevé tous les moyens de subsister, même les plus terribles et les plus odieux. Cependant, patience ! Patience ! La vengeance est rusée.

LE LAIRD.

Ah ! c'est bon ! Je m'en souviens à présent, tu as perdu hier dans ma chambre cette bourse ! reprends, camarade, ce qui t'appartient.

JOHNY, jetant l'argent.

Malédiction sur cet argent de Judas ! De l'argent ? En voilà, milord,

(Il jette au diable une bourse qu'il tire de sa poche.)

et voilà le cas que j'en fais ; ce n'est pas de l'or que je veux. Non, Milord : quand nous nous sommes damnés de compagnie, je n'en voulais pas même ; c'était de gloire que j'avais soif. Mais aujourd'hui, je nous prépare à tous les deux un mets plus exquis ; un de ces matins, je vous servirai votre jugement pour régal et j'inviterai les peuples du canton à cette fête. Vous m'entendez, je pense, mon souverain maître?

LE LAIRD.

Ah ! démon ! Faux joueur ! Nouer une fortune à la tête d'un imbécile ! O repentir stupide !

JOHNY.

Ha ! le rusé !

LE LAIRD.

Il est donc vrai et sera toujours vrai qu'aucun fil sous le soleil n'est aussi faible et ne peut se casser aussi aisément que les nœuds tissus par l'enfer?

JOHNY.

Doucement, doucement ; les anges sont-ils dégénérés au point que les démons en soient à moraliser?

LE LAIRD.

Ecoute-moi au moins, Johny. Parle ; que me veux-tu donc, enfin?

JOHNY.

Faites venir vos varlets et vos pages ; faites-les prosterner devant vous, et alors tendez-moi la main et dites-moi : « Tu es mon ami. » Je veux être grand seigneur et aller à la cour.

LE LAIRD.

Eh bien, oui, tu seras satisfait !... Holà, varlets, venez ici.

(On la [illegible] rendre.)

Sonnez du cor ! Qu'on saisisse ce drôle et que l'on excite les chiens après lui. Sus ! sus ! le braconnier.

(On sonne du cor. Johny se débat en vain, les varlets l'entraînent. On entend la chasse du braconnier qui commence.)

Que son corps soit déchiré en lambeaux ; qu'il ne repose sa tête ni jour ni nuit, jusqu'à ce qu'il tombe épuisé de fatigue. Périsse ainsi tout braconnier !

(On entend dans les bois le chant des varlets.)

Sus, que rien ne te retienne,
Varlet ! sus le braconnier !
Poursuis-le, quoi qu'il advienne,
Sur les monts ou dans la plaine
Mahométane ou chrétienne,
Jusqu'au jour de la semaine
Ou, pâle et marchant à peine,
Il ira finir sa peine
En tombant tout hors d'haleine,
Comme un taureau dans l'arène,
Au bord de quelque fontaine ;
Varlet ! sus le braconnier !

Tayau! Tayau! De sang la meute est altérée.
Milord est juste et clément;
Il pouvait le faire pendre,
Mais il a fait pour l'entendre,
Différer son châtiment.

Tayau! Tayau! De sang la meute est altérée.
C'est un chien de concierge,
Et quelqu'un, la nuit dernière,
L'a vu dans le cimetière
Qui soupait avec Satan.

Tayau! Tayau! De sang la meute [est] altérée.
De toutes parts le traître est assailli!
Les chiens attendent la curée.
Ils auront tous leur part du joyeux hallali!

Sus! que rien ne te retienne.

LE LAIRD.

Mort Dieu! Je crois que notre familier se repent maintenant de n'avoir pas deux âmes. Il ne lui reste plus rien à perdre ni à gagner... Mais le temps devient de plus en plus menaçant. Varlets, nous allons nous reposer un instant dans cette maison.

(Il va pour entrer dans la maison.)

Vous ici, dame Gertrude?... Et vous aussi, miss Eveline?... Avec maître Sténie?...

GERTRUDE.

Milord, c'est un singulier hasard.

LE LAIRD.

Ah! C'est pour tenir compagnie à mes fermiers, que vous refusez de me suivre à la chasse!... Je vous félicite sur ce singulier hasard... qui ne se représentera plus, je vous assure. Retournez au château. Sténie, j'ai à vous parler.

(Dame Gertrude et miss Eveline sortent.)

STÉNIE.

Milord...

LE LAIRD.

Eh bien, quoi?

STÉNIE.

Je suis charmé, Sir John, de vous voir dans le château de vos ancêtres; je vous félicite d'avoir épousé ce beau domaine et je vous souhaite [illegible] Votre père était un bon maître, Sir John, et vous méritez bien de porter ses couleurs, à moins que ce ne soient des pantoufles [illegible] quand il avait la goutte.

LE LAIRD.

Oui, Sténie, oui... c'est vrai... Mon père a été [illegible] bien [illegible] sa mort est une grande perte pour le pays. Il n'a pas eu le temps de [illegible] ordre à ses affaires; mais il était bien préparé à paraître devant Dieu, et c'est l'important, puisqu'il m'ait laissé un écheveau bien mêlé à dévider. Mais ce n'est pas là ce que je voulais te dire, Sténie Stevenson, tu es porté sur mon registre de recettes pour une année de fermages arriérés, dûs à la saint Martin dernière.

STÉNIE.

S'il plaît à Votre Honneur, sir John, je l'ai payée à votre père.

LE LAIRD.

Tu en as sans doute reçu une quittance, Sténie, et tu peux me la montrer?

STÉNIE.

Je n'en ai pas eu le temps, Votre Honneur... A peine avais-je placé sur la table l'argent, que sir Robert allait compter pour m'en donner un reçu, qu'il fut attaqué du mal qui l'a emporté si soudainement.

LE LAIRD.

Ah! Mais il se trouvait peut-être quelque témoin, quand tu l'as payé?

STÉNIE.

En vérité, Votre Honneur, il n'y avait dans la chambre que Dougal Mac Callum, le sommeiller; mais Votre Honneur sait qu'il a suivi son vieux maître.

LE LAIRD.

Eh! mille tonnerres! Pour qui me prends-tu, drôle? Celui que tu dis avoir payé est mort; le témoin que tu indiques comme ayant été présent au paiement est mort; l'argent n'a été vu par personne... Comment diable veux-tu que je croie tout cela?

STÉNIE.

Je n'en sais rien, Votre Honneur. Mais voici un petit memorandum des espèces de monnaie que le sac contenait. J'ai emprunté cette somme de vingt personnes différentes, et chacun peut faire serment que je lui ai fait remboursé [illegible] (Sénie lui montre)

LE LAIRD.

Je ne doutais pas que tu n'aies fait des dettes... mais je doute que tu aies payé... et à le tant [illegible] déguerpir, Sténie.

STÉNIE.

Que Dieu vous pardonne [illegible] vous méditez! Je suis un honnête homme.

LE LAIRD.

Eh! Mort-Dieu, je le suis aussi... et j'espère qu'il en est de même de tous ceux qui habitent mes maisons. S'il y a un traître parmi [illegible] il faut que ce soit celui qui conte une histoire qu'il ne peut prouver. Entends, Sténie.

[illegible]

Si, je l'ai [illegible] compte, si tu [illegible] quelques bruits calomnieux [illegible] sur la mort de mon père, pour te dispenser de payer tes loyers, et peut-être même nuire à ma réputation.

je sais d'où part cette belle idée. Mais, parle, drôle; oses-tu supposer que j'aie volé cet argent?

STÉNIE.

A Dieu ne plaise que je dise de pareilles choses, Votre Honneur.

LE BAILLI.

Accusez-vous quelqu'un de mes gens de se l'être approprié?

STÉNIE.

Je ne voudrais point accuser celui qui est innocent, sir John. Mais aussi vrai comme j'ai une âme, j'ai payé mes fermages à votre père.

LE BAILLI.

Il faut pourtant que l'argent soit quelque part... S'il y a un mot de vérité dans toute cette histoire... Tu es un effronté menteur, Sténie... Mais par le nom de mon père, dont tu invoques le témoignage, je te ferai chasser de cette chaumière avant qu'il soit nuit... Cherche où coucher ce soir, Sténie ; tu joueras tes airs de cornemuse aux paysans pour qu'ils te prennent en pitié. Mais tu n'auras pas joué impunément de ma patience et de ma bonté... Hola varlets !... Nous retournons au château !... Demain, ce drôle ne sera plus ici.

(Ils sortent tous et Sténie reste seul. L'orage commence à se faire entendre.)

STÉNIE.

Ton argent ! c'est dans l'enfer qu'il faut l'aller chercher ! Il y est, avec l'âme de ton père, race de damné !

(Il s'approche de la fenêtre.)

Adieu, ma ferme ! Adieu, ma charrue ! Il me faudra maintenant courir de ville en ville pour mendier un peu de pain, avec des chansons, tandis que des larmes me rouleront dans les yeux !... Et elle?... Que fait-elle à présent? On a bien raison de le dire, un malheur ne vient jamais sans l'autre... Je ne sais pas pourquoi, mais ce matin, il me semble qu'un secret pressentiment m'avertissait!... Moi, un pressentiment? Pauvre Sténie, tu peux vivre ou mourir, être joyeux ou désolé, les Anges muets ne viendront pas te raconter à l'oreille ton bonheur ou tes maux à venir !... C'était Johny, je crois, qui me prédisait ce qui m'arrive. Et lui, se doutait-il du sort qui l'attendait? J'ai entendu leurs chants funèbres ! Quelle horreur ! Etre déchiré par des chiens ! S'il n'était pas plus malheureux que moi, je le maudirais jusqu'au jour de mon jugement, car c'est lui qui m'a porté malheur !... Que tout soit oublié, je vais bientôt aller le rejoindre !

(L'orage va toujours croissant.)

JOHNY, arrivant tranquillement.

Bonjour, Sténie. Eh bien, comment vont les affaires, mon enfant?

STÉNIE.

Quelle est cette voix? J'ai cru entendre parler Johny le braconnier ! Suis-je donc en enfer?

JOHNY.

Il paraît, à la joie qui respire dans tes discours, que Son Honneur t'a laissé aussi enchanté que moi de son auguste présence !

STÉNIE.

Réponds-moi ! N'ai-je pas entendu tout à l'heure l'horrible chasse du braconnier? N'était-ce pas à ta poursuite qu'ils [illegible] tu?

JOHNY.

C'était bien moi, Sténie. C'était contre moi-même que [illegible] les [illegible] Mhum! mais je ne suis pas encore dans leurs griffes... j'ai obtenu un délai.

STÉNIE.

Un délai? un délai? Et de qui donc?

JOHNY.

Ah ! D'un certain personnage que tu ne connais pas encore, mais que tu connaîtras bientôt, si tu m'en crois ; de celui qui peut tout donner, mais ne donne rien pour rien ; de celui que redoutent les vieilles femmes et les petits enfants, et qu'invoque le sage dans ses méditations; de celui qui descend par la cheminée quand la chaumière écume ; de celui qui porte pour livrée la corne du bouc et le pied de la chèvre.

STÉNIE.

Ne dis pas son nom, Johny, car je suis poussé au désespoir.

JOHNY.

Au désespoir, toi, mon ami? Au désespoir? Que n'invoques-tu cet être tout-puissant? N'as-tu pas à lui offrir en échange, contre tous les trésors de la terre, une âme toute neuve, et sur laquelle ni diable ni sorcier n'ont d'hypothèque? Tu es bien heureux !

STÉNIE.

Johny, tu me fais horreur, car il parle par ta bouche.

JOHNY.

Eh bien, oui ! Quel mal si je lui sers de digne interprète? Ecoute, Sténie ; il fait un temps horrible !... C'est le moment d'agir... Sauve-moi et [illegible] avec moi.

STÉNIE.

Q'as-tu besoin de moi?

JOHNY.

Ce délai dont je te parlais tout à l'heure, et à qui je dois l'avantage de te parler en ce moment même, expire dans une heure. Dans une heure, ton arrêt

se prononcera également... Sauve-nous tous les deux.

STÉNIE.

Qui t'a appris?...

JOHNY.

Lui, mon cher, toujours Lui !... Sténie, je te rendrai ta quittance égarée ; je te marie à la face du ciel et de la terre avec miss Eveline... Acceptes-tu le marché?

STÉNIE.

Malédiction sur toi pour l'avoir proposé ! Laisse-moi !

JOHNY.

Sténie, tu vas dire de belles paroles, qui perdront le temps, et n'aboutiront à rien. Quand ces chiens m'auront mis en lambeaux, et que mes membres seront répandus sur trois milles arpents de latitude, il n'y aura plus moyen d'agir ni de parler ; veux-tu ta quittance et ta belle?

STÉNIE.

Jamais !... Quand tu m'offrirais l'empire du monde !... Jamais !...

JOHNY.

Jamais?...

(Il réfléchit un moment.)

Le sacrifice est terrible, mais la vie est moins douce que la vengeance. Faire en passant un heureux ne peut rien ôter à mon plaisir. Qui sait? Cela peut y ajouter peut-être? Cela est décidé ! Ecoute, Sténie. Mon heure est arrivée ; j'ai déjà un pied dans le cercueil ; ne me refuse pas ma dernière prière, ne m'empêche pas de faire la seule action dont je n'aurai pas à rendre compte au jour de mon jugement ; laisse-moi te rendre heureux... Tu détournes la tête, tu repouses mes offres comme celles de l'enfer ; Sténie, ne me maudis pas à mon heure dernière. Il y a plus de vertu dans l'âme d'un scélérat qui se repent à cette heure que dans celle du plus incorrigible homme de bien.

STÉNIE.

Que veux-tu de moi?

JOHNY.

Sténie, si tu me voyais sur mon lit de mort, prêt à rendre compte de ma vie et que tu me visses grincer des dents et devenir pâle comme un linceul, ne serais-tu pas touché de pitié?

STÉNIE.

Oh ! je trembleraïs de leur pas accordées !

JOHNY.

Et bien, si dans ce moment je prenais la main pour la mettre dans la main de mon Eveline, et que cette seule action pût m'éviter deux ou trois siècles de tourments... que me dirais-tu?

STÉNIE.

Ce n'est pas là le langage d'un maudit. Cœur de frère, que me demandes-tu?

JOHNY.

Tu m'as compris !... Viens avec moi.

STÉNIE.

Où me entraînes-tu.

JOHNY.

Qu'il te suffise de savoir que la paix de ton âme est plus sacrée à Johny le réprouvé, qu'elle ne le serait à ton père. Viens avec moi.

STÉNIE.

Je me fie à ta parole, Johny, car tu as le langage de la vertu.

JOHNY.

Viens, tu auras la France, et moi j'aurai ma vengeance. Mais je t'avertis que tu y perdras l'un de tes châteaux.

STÉNIE.

...De mes châteaux?

JOHNY.

Viens, l'on t'expliquera ça en temps et lieu.

A suivre.

SUR L'ESPRIT GÉOGRAPHIQUE

Je voudrais présenter quelques considérations générales sur ce qu'il faut appeler l'esprit géographique (1). Y a-t-il un état d'esprit particulier, qui se recommande à ceux qui cultivent la géographie, et notamment à ceux qui l'enseignent? La question n'est pas inutile, car il faut avouer qu'il y a peu d'études qu'on aborde de côtés plus différents, avec des préoccupations plus diverses et peut-être un moindre souci de méthode.

Permettez-moi d'abord, pour fixer les idées, de supposer une de ces salles de classes comme il en a été organisé en certains lycées encore trop rares. Aux murs sont appendues des cartes, dont la vue gravera d'elle-même dans la mémoire certaines notions indispensables ; des images, choisies pour familiariser le regard avec des formes caractéristiques de terrain. Il y aura un globe, indispensable pour ramener l'esprit à la vérité de la figure terrestre, qu'altèrent plus ou moins les cartes. Le professeur est là chez lui. Il n'est pas toujours un spécialiste de la géographie : peut-être sera-ce un natu-

(1) Conférence pédagogique de l'Université de Paris.

raliste, suivant une idée qui a été émise et qui mériterait en certains cas d'être accueillie; plus ordinairement c'est un agrégé d'histoire et géographie.

Il a, comme tel, contracté à l'Université l'éducation critique que donne l'histoire et que rien ne supplée. Et à condition que ne s'étant pas prématurément enfermé dans une époque, il ne se soit pas mis des œillères, il a acquis le sentiment de la diversité des temps et des hommes. Il a dû, comme étudiant, participer à des excursions géographiques et se former ainsi à l'observation sur le terrain, au dessin peut-être; il a appris à raisonner le paysage. Ce qui le frappe dans la nature, c'est moins le pittoresque, auquel certes il n'est pas insensible, que le jeu des causes et l'expression des combinaisons diverses en lesquelles elle se complait. Cela nous permet de supposer qu'il a contracté le goût des voyages; qu'il a voyagé ou qu'il voyagera, sans qu'il soit nécessaire qu'il ait fait préalablement le tour du monde.

Cet historien, ou ce naturaliste, a-t-il quelque effort à faire sur lui-même au moment de s'acquitter de sa nouvelle tâche? Si préparé qu'il soit par une culture générale, au sens que nous venons de décrire, faut-il encore qu'il se mette en disposition spéciale, qu'il change son point de vue, et que dans son for intérieur il fasse appel à d'autres habitudes d'esprit? Cela sans doute est délicat, mais non impossible.

*
* *

Observons d'abord que la comparaison s'impose à lui avec bien plus de force que ce n'est le cas en histoire. « Nous observons par tout le monde, a dit James Geikie, des traits de nature constamment répétés. » Répétés sans doute, mais jamais exactement dans les mêmes termes : il faut donc que la comparaison intervienne. Le géographe doit se pénétrer de ce que Platon appelle « l'esprit synoptique ». Non pas qu'à propos d'une région ou d'un phénomène il ait à faire le tour de la planète; mais si, le globe sous les yeux, il observe suivant les latitudes les analogies qui s'offrent, soit entre les déserts de l'Amérique du Nord et ceux de l'Asie centrale, soit entre les fjords de la Norvège et ceux de l'Alaska, la nécessité d'un examen comparatif ne lui échappera point. La comparaison seule donne la note juste. Permettez-moi de citer un exemple, qui sans doute réveillera chez quelques-uns l'écho de conversations banales entendues au bord de la mer. Le nom de *Gulf Stream* ayant fait fortune, depuis une description trop célèbre, beaucoup de personnes s'imaginent qu'il représente un phénomène exceptionnel, une sorte de don gracieux de la Providence à l'Europe occidentale; tandis qu'il n'est en réalité qu'un cas particulier, très modifié du reste, du système de circulation générale.

Il faut aussi prendre plus de recul dans le passé, s'habituer à d'autres perspectives de temps. L'horloge du géographe n'est pas précisément la même que celle de l'historien. L'historien qui n'aurait pas pris soin de faire sur lui-même la petite opération dont je parlais tout à l'heure, s'exposera à de fréquentes surprises. Faut-il donc, pensera-t-il, remonter à l'époque glaciaire et plus haut encore pour s'expliquer sur les Grands-Lacs d'Amérique? Ainsi pourtant le veut l'enchaînement de causes qui ont une autre envergure, qui laissent des empreintes plus durables et ménagent plus d'états intermédiaires, que les périssables faits humains qui forment la trame de l'histoire. Un paysage est un résumé. C'est un tout dont les éléments se coordonnent, mais dans la composition duquel entrent des faits hétérogènes, dont quelques-uns sont un legs du passé. Des traits anciens et récents s'y entremêlent, de sorte que leur interprétation tient un peu de l'exégèse.

En Bretagne, en Limousin l'œil embrasse de larges surfaces émoussées, qui ont passé par plusieurs cycles d'érosion, et que maintenant les cours d'eau, ravivés par quelque changement de niveau de base, commencent à mordre sur le pourtour. Autour des Alpes, les phases sont plus pressées, l'allure se précipite; et l'on voit des vallées fraîches s'emboîter dans les cadres presque intacts de vallées plus anciennes. Dans une partie du Nord de l'Europe et de l'Amérique l'aspect chaotique du paysage montre que les agents physiques n'ont pas eu le temps de déblayer les débris entraînés par les anciens glaciers. La topographie saharienne garde, à moitié atrophiées, les vallées qu'ont creusées des rivières devenues fossiles. Ainsi hier et aujourd'hui se confondent, se coudoient, se juxtaposent ou se surimposent. Un horizon lointain sert partout d'arrière-plan à la géographie.

Ajoutons pourtant qu'il serait fâcheux de remonter dans le passé au delà de ce qu'exige l'interprétation des surfaces. Ce lointain recule sans cesse et finit par se perdre dans un tel éloignement qu'il serait chimérique de chercher dans les faibles débris qui en restent un rapport avec ce qui frappe nos yeux. Procéder ainsi serait détourner l'esprit vers des notions où l'hypothèse tient nécessairement une grande place, et dont la réalité échappe; ce qui est précisément le contraire de ce qu'il faut à l'esprit géographique. Ce sont les derniers anneaux seulement qui, sauf de rares exceptions, nous touchent dans la chaîne des temps.

Mais voici encore un autre sujet de divergence.

L'historien est naturellement hanté par la préoccupation d'œuvres humaines auxquelles la géographie ne s'intéresse pas au même titre. Il serait sans doute absurde de faire abstraction de l'homme en géographie; mais suivant une formule que j'ai employée ailleurs (1), « la géographie est la science des lieux et non celle des hommes. » Cela implique qu'elle s'occupe des hommes en tant qu'ils sont en rapport avec les lieux, soit qu'ils en subissent l'influence, soit qu'ils en modifient l'aspect. La matière certes ne manque pas d'ampleur. L'homme est un agent géographique dont la puissance ne date pas d'hier. De longue date, c'est-à-dire du jour où il a su manier le feu, il a commencé à modifier les surfaces. Les pratiques vagabondes de cultures rudimentaires ont marqué leur empreinte sur la face des contrées, et commencé cette guerre à la forêt qui ne prendra fin, je le crains, qu'avec l'humanité elle-même. Puis, l'habitat sédentaire, les modes de groupements, les genres de vie, le commerce ont étendu sur la terre un réseau de rapports englobant des séries croissantes de phénomènes. La vie, dans ses manifestations diverses, est essentiellement liée aux œuvres de l'homme; et celles-ci s'imprègnent de toutes les influences de climat et de sol.

Assurément il ne saurait être question « d'expliquer l'histoire par la géographie », comme ne le peuvent dire que des gens qui sont étrangers à l'une et à l'autre. Mais les contacts sont assez nombreux, les rapports assez étendus pour que les deux sciences aient intérêt à vivre en intimité réciproque, quels que soient les points de vue d'où elles diffèrent. Car l'histoire aussi a ses racines profondes, qui vont rejoindre dans le passé les causes géographiques.

*
* *

Peut-être n'avons nous fait jusqu'à présent qu'aborder les alentours de la question. L'esprit d'observation, d'analyse, de comparaison, le sens des rapports et des longs enchaînements, trouvent sans doute beaucoup à s'exercer en géographie. Mais il est incontestable que d'autres sciences, d'autres enseignements peuvent leur offrir un ample champ d'application. En quoi donc la géographie est-elle capable d'engendrer un esprit particulier? Qu'apporte-t-elle, en fait de méthode, d'essentiel et de nouveau? Il faut serrer les choses de plus près.

Pour l'historien l'essentiel est la notion de temps: la chronologie est son guide. Il lui faut, pour apprécier sainement les événements et les hommes, se pénétrer de l'esprit de l'époque où ils se sont produits. Le sentiment de cette relativité dicte ses jugements; il entre dans son tempérament; c'est le pli de son esprit. Cette conception historique des choses ne reste pas confinée à l'histoire; elle se répand autour d'elle. La voilà qui imprègne de plus en plus l'étude du droit. Et quant aux jugements littéraires, sans répéter ce qui a été déjà très bien dit, n'est-il pas vrai que toute critique sérieuse fait effort pour replacer dans le temps l'œuvre qu'elle apprécie, lui restituer son ambiance, et qu'elle se garde bien de l'isoler des œuvres contemporaines?

Or la notion de lieu représente pour le géographe ce qu'est la notion de temps pour l'historien. Si pour celui-ci la conjonction favorite est *quand*, la conjonction *où* serait la favorite de l'autre.

L'observation directe et comparative de contrées en nombre croissant a implanté chez le géographe la preuve que les causes générales sont incessamment modifiées par les milieux locaux auxquels elles s'appliquent; que les rapports se combinent partout diversement; que la vérité jaillit de la connaissance des combinaisons multiples auxquelles donne lieu la complexité des faits. Il contracte ainsi l'habitude et même le besoin de ne jamais séparer les phénomènes, de quelque ordre qu'il soient, des localités où ils se produisent. Il cesse de les concevoir comme des unités simples, dégagées de tout entourage; mais dans chacun d'eux il saisit une adhérence de rapports aussi étroite que celle qui s'attache aux filaments des racines d'une plante arrachée vive du sol. Tel est le profit intellectuel que le géographe tire du genre d'études auquel il se livre. Chaque fait, pour lui, emprunte une signification particulière au lieu d'où il sort. Le besoin de localiser se confond avec celui de comprendre.

Nous ne voulons pas ici sortir du domaine de pure théorie scientifique. Autrement, il ne serait que trop aisé de montrer par des exemples à quels errements fâcheux peut conduire, notamment en matière coloniale, l'oubli de ces vérités essentielles. Ce que nous tenons à indiquer sommairement, c'est combien, par les qualités que l'on vient de dire, l'esprit géographique peut frayer sa voie dans les sciences d'observation, qu'il s'agisse de celles de la nature ou de celles de l'homme.

On sait qu'un des objets principaux des recherches actuelles de la botanique, est l'étude de l'adaptation des plantes aux différents milieux. Elle ne se contente plus de les repartir d'après quelques caractères généraux; elle entreprend l'analyse de leur physiologie dans ses rapports avec les influences diverses issues de l'humidité, de la sécheresse, de la température, de la ventilation, de l'insolation, de la nature des sols et des ingrédients dont ils sont

(1) [illegible] XXI, [illegible] « Des caractères distinctifs de la géographie ».

imprégnés, etc. C'est dire quelle variété d'éléments intervient, et prévoir qu'ils se rencontrent rarement identiques dans leurs combinaisons et leurs effets. Ainsi, la multiplicité croissante des champs d'observation a permis à la science d'accroître ses exigences ; elle lui a donné les moyens d'établir, suivant l'expression de Schimper, la géographie des plantes sur une base physiologique, et de faire de la *biologie* une *œcologie*. Car les problèmes en vue exigent une localisation très précise ; et c'est pourquoi la création de laboratoires d'études en de très diverses parties du globe, dans les régions arctiques comme il en existe déjà dans les régions tropicales, est un des vœux qu'expriment avec instance les spécialistes.

Autre exemple : il y a dans les régions tropicales et surtout en Afrique, des maladies redoutables dont les germes sont transportés par des insectes ou glossines d'espèces diverses. On est arrivé par l'observation et l'expérimentation à découvrir que chaque espèce était localisée d'après son degré de résistance à l'excès de chaleur ou de sécheresse ; que non seulement l'habitat, mais les fonctions physiologiques auxquelles tient cette malfaisance, dépendaient de ces conditions de milieu. La marche de ces études ne manifeste-t-elle pas clairement la nécessité de localiser pour connaître, et en ce cas même pour guérir ?

Parlerai-je maintenant de l'histoire ? Nous avons insisté sur les différences réelles qui existent entre l'histoire et la géographie ; mais, tout compte fait, est-ce que ces formations territoriales qu'on nomme Etats ne relèvent pas dans une certaine mesure de la géographie ? Ne sont-ils pas soumis aux lois naturelles qui président à tout organisme placé dans des conditions d'étendue, de position, de contact ? La force qui est en eux se heurte, dans son expansion, à l'expansion de forces voisines : Où reside ce principe de force ? N'y a-t-il pas, dans le groupement qu'ils représentent, un noyau initial ou, comme disent les physiologistes, un point d'ossification qui a donné consistance à l'embryon politique ? Pour ne pas tomber dans l'abus des analogies tirées du monde vivant, voici des exemples. La contrée entre la Loire et l'Escaut fut ce noyau pour la France ; les marches de l'Elbe et de l'Oder le furent pour la Prusse ; la région du moyen Volga pour la Moscovie. Ce qui frappe dans ces contrées, d'ailleurs si diverses, c'est que sous la pression de dangers extérieurs une tension d'efforts a trouvé là les organes nécessaires pour se produire. En certains lieux donc, grâce à certaines circonstances de position et de contact, il s'est amassé de la force, une concentration s'est opérée. Or rien ne peut naître et grandir, sans l'impulsion, le choc initial qui donne forme à ce qui est amorphe.

C'est surtout dans le dédale des faits contemporains que l'esprit géographique trouverait matière à rendre d'amples services. Ces faits nous sont généralement transmis par des statistiques fondées sur des divisions administratives, et sous forme de résultats plus ou moins globaux. C'est ainsi qu'ils deviennent la proie des controverses et souvent de l'esprit de parti. Mais ces chiffres qu'on nous livre n'ont leur signification qu'autant qu'on peut les mettre en rapport avec les réalités qu'ils recouvrent. La production agricole de la France est une donnée statistique ; mais la répartition exactement localisée des diverses espèces de produits serait la donnée géographique, qui seule pourrait nous renseigner sur la marche des phénomènes. Les reculs ou les progrès du vignoble, par exemple, ou bien la substitution progressive de l'élevage aux cultures de céréales, sont au nombre des faits caractéristiques qui ont profondément affecté notre économie rurale. L'étendue qu'embrassent ces phénomènes, les limites qu'ils peuvent rencontrer dans les conditions naturelles, relèvent de l'analyse géographique

Remarquons que, de ce point de vue, une longue perspective de rapports se découvre d'elle même. La densité de la population, l'exode rural sont en connexité avec les vicissitudes des modes de culture. Ces mouvements qui atteignent le fond de notre état social et dont nous surveillons les apparences d'un œil inquiet, ne se produisent pas à la manière d'une grande houle mue tout d'une pièce. Ce sont des mouvements multiples ; ils gravitent autour de certains centres d'attraction ; ils affectent certaines contrées plus que d'autres ; ils sont à la merci de beaucoup de causes locales. Leur diagnostic doit tenir compte de toutes ces conditions.

Dans le même ordre d'idées, la localisation des industries est un des phénomènes sociaux dont les causes échappent le plus à des formules générales. Pourquoi l'industrie élit-elle domicile en certaines contrées, et pourquoi d'autres lui paraissent-elles réfractaires ? Il y a bien l'explication simpliste qui attribue à la présence de la matière première le principe du developpement industriel. Mais l'argument est sujet à caution ; l'expérience abonde d'industries se transformant sur place, substituant soit le coton à la laine, soit le fer ou le plomb aux métaux précieux, etc. Il faut examiner chaque cas en lui-même. Ici nous voyons l'industrie naissant à la faveur de foires et de transit existant dans le voisinage, ailleurs à l'aide d'une main-d'œuvre abondante et qu'une morte-saison rend disponible. Ailleurs au contraire c'est la transplantation d'une

colonie étrangère qui a déposé le germe. Toujours est-il qu'il a fructifié, qu'il a créé à la longue les organes à son usage; de sorte que souvent en fin de compte l'outillage suffit à attirer de fort loin la matière première.

On ne peut pour ces raisons, qu'encourager les études régionales comme celles dont quelques parties de la France ont été l'objet chez nous, dans ces dernières années. L'impression qui résulte de ces enquêtes circonstanciées et précises, est propre à nous mettre en garde contre les généralisations qui confondent sommairement dans une même formule des faits en réalité très distincts. Telle est par exemple l'idée qu'on se forme des industries rurales. On considère souvent comme une conséquence générale et sans doute inéluctable de notre état social, leur disparition plus ou moins rapide. Si pourtant on étudie leur situation en deux contrées très voisines, telles que la Picardie et le Pays de Caux, on constate une marche absolument différente (1). Tandis que la Normandie nous offre le spectacle d'une décadence presque complète des industries rurales, elles font preuve, en Picardie, d'une étonnante vitalité : « nombreux y sont les villages qui conservent une forte population d'artisans. » La géographie nous met sur la voie de ces différences, quitte à recourir pour les expliquer à des causes diverses.

Il serait peut-être de circonstance de citer à l'appui de ces principes, l'application qu'un écrivain sagace et bien informé vient d'en faire à la géographie électorale. Dans un livre très suggestif (2), fondé sur l'analyse des votes électoraux et des scrutins législatifs de 1871 à 1910, dans l'Ouest de France, M. André Siegfried s'est inspiré de la méthode de localisation la plus rigoureuse : c'est canton par canton, et souvent commune par commune qu'il a établi les fondements de son étude. De cette enquête analytique se dégage l'impression d'une certaine stabilité. Chaque localité oscille autour d'une sorte d'état normal. Cela permet de remonter aux causes; et l'on voit ainsi qu'au-dessous des rides passagères qui viennent remuer l'opinion, il y a des courants de fond. Des causes permanentes tenant au régime de la propriété, au genre de vie, parfois à la race, agissent et constituent autant de tempéraments politiques qu'il y a de particularités régionales ou ethniques.

(1) A. Demangeon. *La Picardie*. Paris, A. Colin, 1905. J. Sion. *Les Paysages de la Normandie occidentale*. Paris, A. Colin, 1908.

(2) A. Siegfried. *Tableau politique de la France de l'Ouest*. Paris, A. Colin, 1913.

*
* *

Lorsque Frédéric Ratzel écrivait que « la pensée de l'homme moderne a déjà pris une empreinte plus géographique », il exprimait, — qu'il eût tort ou raison en fait —, l'idée même qui se découvre à nous par une connaissance plus ample, plus circonstanciée de la Terre et des conditions diverses qui se réalisent à sa surface. Une localisation plus précise des faits ouvre les yeux sur bien des rapports et fait mieux comprendre la raison d'être des choses. Il y aurait plus de clarté dans les raisonnements, plus d'équité dans les jugements, moins de confusion en général, si l'esprit géographique était plus répandu.

En tout cas, s'il est vrai que la méthode crée des habitudes d'esprit, celles-ci doivent nous suivre dans l'enseignement, fût-il élémentaire, s'adressât-il à de tout jeunes gens ou à des enfants. Je reviens donc à cette salle idéale dont, au début, je me suis plu à retracer l'ameublement et l'aspect. Je suppose que la géographie n'y respire pas seulement dans l'aspect extérieur des choses, mais dans l'âme du maître. Géographe ou non, s'il a su s'inspirer de l'esprit géographique, il fera appel à l'observation directe, il évitera ce qui est abstrait, il retiendra ses auditeurs sur des réalités visibles et concrètes. Je crois bien que par cette méthode il risquera d'abord de surprendre son auditoire ; car pour l'enfant l'instruction s'identifie avec le livre; nul n'a plus que lui le préjugé livresque. Mais j'en suis sûr aussi, il ne tardera pas à le charmer. Et peut-être aura-t-il éveillé en lui une curiosité qui ne s'éteindra plus.

P. Vidal de la Blache,
Membre de l'Institut.

UN SÉJOUR A L'OASIS

DIALOGUE DE DEUX CONVALESCENTS

(M. [illegible])

Lorsque X. entr'ouvrit la fenêtre de sa chambre pour développer les volets pleins qui la séparaient du balcon, il eut une double sensation dont les effets lui furent également pénibles : il éprouva sur tout le corps un frisson causé par l'air glacé qui pénétrait brusquement dans la pièce, et ses yeux ne perçurent qu'une nappe continue d'immaculée

blancheur qui s'étendait à l'entour. Ainsi c'était toujours le même temps : depuis huit jours, sur cette rive méridionale du lac, renommée cependant pour la douceur de son climat, les giboulées de neige ne cessaient d'alterner avec celles de pluie. Bien que la maison de cure fût située à six cents mètres au-dessus du niveau de la mer, et à deux cents au-dessus du lac, nul œil n'eût pu soupçonner qu'une vaste nappe d'eau s'étendît au bas, car un épais manteau de brouillards limitait de toutes parts l'horizon.

X... se rejeta brusquement en arrière pour fermer sa fenêtre et se replonger dans la molle tiédeur du lit. Puis, comme il ne pouvait plus dormir et que, suivant l'usage des neurasthéniques dans la phase d'amélioration, les images optimistes se liaient successivement dans son cerveau dès l'instant qu'elles y avaient eu accès, il se consola du mauvais temps en songeant aux motifs intérieurs qu'il avait de n'être pas trop mécontent de son sort. Depuis trois semaines qu'il était arrivé à la maison de cure, l'état de sa santé physique, par conséquent de son équilibre moral, s'était considérablement amélioré. Sous l'influence d'un traitement intelligemment approprié à son cas, les phénomènes de dépression nerveuse, qui depuis des semaines l'accablaient à Paris, conséquence d'un mauvais fonctionnement du cœur, avaient peu à peu cédé, et il avait recouvré le libre usage de son cerveau. Quelle plus vive satisfaction pour un homme chez qui les jouissances du cerveau passent toutes autres en intensité, et quelle meilleure occasion de vérifier l'adage fameux : — « Il est une joie supérieure à celle de vivre en état de santé : c'est de la retrouver cette santé, quand une fois on croit l'avoir perdue ! »

Par la plus curieuse des coïncidences, dans l'instant qu'il formait ces liaisons d'images, la nature elle-même venait collaborer à l'optimisme de sa vision. Sous l'effet d'un brusque coup de vent du midi, la masse des brouillards accumulés sur le lac soudain se dissipait. Le soleil sortait derrière les montagnes et venait communiquer la vie prestigieuse de ses rayons à tout le paysage qui, quelques minutes plus tôt, semblait mort et décoloré. Peu à peu les brumes remontaient vers le ciel, laissant à découvert le miroir enchanteur des eaux. Rien pourtant n'égalait la féerie de la lumière irradiant la virginale blancheur du paysage et transformant en lumineux cristaux chacune des branches de la forêt voisine. Et l'atmosphère aussi participait à cette transformation, car une brise d'une douceur toute méridionale avait succédé à l'âpreté du vent qui depuis une semaine accompagnait les rafales de neige !

*
* *

Le premier signe d'amélioration chez un neurasthénique, c'est la renaissance de l'instinct de solidarité, le besoin de communiquer ses impressions, à ceux-là surtout qui sont atteints du même mal que lui, ou d'un mal similaire. Tendance bien connue dans les maisons du genre de l'*Oasis*, puisque l'on prend soin d'afficher au salon et dans les pièces communes un avis priant les pensionnaires de s'abstenir de toute conversation sur leur santé ! Mais aussi quelle revanche dans le privé et sur les balcons extérieurs des chambres, dès que le soleil y paraît ! Auprès du balcon de X..., et par ce début d'après-midi ensoleillée, une oreille attentive eût pu percevoir le dialogue suivant :

« — Sans doute avez-vous affaire comme moi à ce charmant Docteur J... auquel les personnes de la maison attribuent 38 ans d'âge, mais qui n'en paraît guère plus de 30, type représentatif du celte blond, au teint pétri de lys et de rose, un de ces hommes au cou desquels mon ami Barrès affirme, avec son infaillible coup d'œil, que les brunes ardentes aiment à plonger leurs doigts... Pour ma part, passionné balzacien comme je suis, je ne saurais mieux le comparer qu'à l'irrésistible lord Grenville de la *Femme de Trente ans*, ou bien encore à ce gentil docteur de qui l'énigmatique *Mademoiselle Bistouri* de Baudelaire esquisse le portrait en ces termes : « J'aime tant ces messieurs que, bien que je ne sois pas malade, je vais quelquefois les voir, rien que pour les voir. Il y en a qui me disent froidement : « Vous n'êtes pas malade du tout ! » Mais il y en a d'autres qui me comprennent, parce que je leur fais des mines ! »

« — Ah ! certes ce ne sont pas les *mines* qui doivent lui manquer à celui-là, répliqua soudain une voix très française et même légèrement méridionale, car il est fait vraiment pour enjôler les cœurs. Mais avez-vous observé quel rempart de froideur savante, ou simplement de réserve concertée, notre docteur sait dresser entre sa personne et les regards féminins qui trop complaisamment s'arrêtent sur lui ?

« — Comment voudriez-vous qu'il en fût autrement ? Dans sa situation, c'est là une règle de vie indispensable, un principe de défense qui devient une condition même d'existence ! Un médecin qui aurait la moindre complaisance pour la langueur de certains regards, commettrait la même faute qu'un directeur de journal, si dans son cabinet il avait l'imprudence de garder trop longtemps ses femmes de lettres, ou qu'un directeur de théâtre, de qui les comédiennes pourraient espérer qu'il va leur jeter le symbolique mouchoir ! Bien des hommes

ont dû leur situation sur cette terre à l'influence féminine... mais plus grand encore est le nombre de ceux qui l'ont perdue par elle! J'ai toujours pensé que si ce vieux renard diplomate de Claretie a pu, trente années durant, se maintenir à l'un des plus beaux postes que puisse occuper un homme de lettres, c'est que pour lui la Comédienne était sacrée. Singulière ironie de la vie : il s'était interdit de toucher à celles qui, par définition, font partie du domaine commun!... D'ailleurs entre les diverses passions qui peuvent occuper le cœur d'un homme, il faut savoir choisir... et c'est bien assez d'une pour l'emplir tout entier! Et puis une conquête trop facile n'est pas pour tenter une âme ambitieuse, en qui l'intensité du désir se mesure aux difficultés même de l'effort! J'ai toujours pensé pour ma part que la plus belle attitude de tout le répertoire wagnérien, c'était celle de Parsifal au milieu des Filles-fleurs. »

... Et tous deux souriaient à évoquer en silence les mines de certaines pensionnaires de l'*Oasis*, lorsqu'à la place de la directrice empêchée, c'était le docteur qui présidait le repas du soir! Il fallait voir alors comme la table s'animait, comme ces dames s'appliquaient à briller, à mettre en valeur tout ce qui les pouvait distinguer — jusqu'au touchant et ingénieux stratagème de cette jeune Russe qui jusqu'alors insuffisamment dotée des rondeurs qui font la principale séduction d'un corsage, ne manquait pas, chaque soir, de suppléer, par un savant rembourage, aux défaillances de la nature! Innocent manège par où s'affirment les puissances instinctives de l'être, et où chacune tient son emploi de luciole qui, par les soirs d'été, mêle aux senteurs parfumées de la nuit l'éclat de son corselet embrasé!

« — Ce qui est certain, reprit soudain Y..., c'est que notre sympathique docteur semble n'avoir pas hésité sur la passion maîtresse qui devait occuper son cœur!

« — Plus encore que de ses soins attentifs et précis, ce dont je lui sais gré, c'est de m'avoir suggéré une règle de vie, des principes d'hygiène que je ne saurais oublier! D'un brusque jet de lumière il a éclairé dans mon esprit cette vérité que je soupçonnais à peine : à savoir que la santé n'est qu'un état d'équilibre, un rythme heureux des différents organes, aussi rigoureusement solidaires entre eux que dans le flux de la mer une vague le peut être de celle qui la précède, et qu'en conséquence il ne sert de rien à un cardiaque par exemple, de soigner son cœur, si dans le même instant il néglige son estomac et son cerveau. La vérité, la grande loi qui domine toute vraie clinique, que le commun des médecins est trop porté à ignorer, celle dont l'application fit, au témoignage de ceux qui les approchèrent, la valeur de ces maîtres illustres, les Pasteur, les Charcot, les Bouchard, qui d'ailleurs ont aujourd'hui des successeurs dignes de leurs traditions.

« — C'est en effet un art assez complexe que celui du médecin!

« — Tellement complexe qu'un contraste nécessaire s'impose dans ma pensée entre les qualités requises pour faire un grand chirurgien et celles qu'exige un grand médecin! A la rigueur le premier peut n'être qu'une main habile réglée par un magnifique pouvoir de domination sur sa machine nerveuse... On lui sert, si j'ose dire, le plat tout préparé : il n'a plus qu'à le découper en tranches — tandis que l'autre... songez à l'étonnante complexité des dons qu'exige chez lui la maîtrise : depuis la pénétration du coup d'œil qui, fortifié des leçons de l'expérience, assure le diagnostic, jusqu'à l'intuition psychologique qui vient corroborer des précisions scientifiques et diversifier le traitement suivant le tempérament du malade! Comme tout cela est passionnant... oui, tellement passionnant que, si j'avais à refaire ma vie, avec mon expérience de vingt-cinq années d'observation sur les hommes et sur les choses... c'est médecin que je voudrais être... et mes souhaits s'accordent par là, vous le voyez, avec ceux de la petite *Bistouri*, immortalisée par Baudelaire!

« — Au portrait idéal que vous en dressez sous mes yeux, fit ironiquement Y..., combien peu répondent dans la réalité, si nous interrogeons les faits!

« — Oui, malheureusement, je le reconnais. Tous ceux qui fréquentent les hôpitaux et qui joignent à leurs qualités professionnelles quelque don d'observation, s'accordent à reconnaître l'incapacité, d'où les erreurs de diagnostic parmi tant de ceux qui pratiquent la médecine, puisqu'à leurs services viennent aboutir la plus grande part des cétopes que l'ignorance de leurs confrères a réduits à ce misérable état! Aussi ne saurait-on entourer de garanties trop nombreuses l'exercice de cette profession. Je me rappelle pour ma part un docteur célèbre que sa situation appelait à être juge dans les examens. Comme il était de mes parents, je lui demandai s'il avait la réputation d'être sévère. « — Oh! très coulant! » fit-il. « Et je ne pus m'empêcher de lui répondre : « — Vous avez tort... et vous commettez une véritable faute à l'égard de la société, car par là vous augmentez la proportion des incapables qui un jour lui feront payer durement votre indulgence! »

« Et je ne parle pas encore, continua X..., des malhonnêtes ou des charlatans... de ces sinistres débitants d'eaux minérales qui exercent leur industrie dans nos stations d'été. J'en ai connu un qui pratique la sienne dans une des villes d'eaux les plus

célèbres de France, au pied des monts d'Auvergne. Grâce à un ingénieux système de remise à quelques spécialistes, il possède lui seul la moitié de la clientèle locale, si bien qu'il ne sait où donner de la tête, que ses malades ne sont pour lui que des abstractions, ou, si vous préférez, des numéros... Il vous ausculte au compteur! Évidemment son idéal serait — et je ne doute pas qu'il y atteigne prochainement — de pratiquer son art suivant la méthode américaine, c'est-à-dire de proportionner sa note d'honoraires au nombre de minutes que le malade a passées dans son cabinet! »

*
* *

L'instinct de sociabilité, commun à toutes les races latines, et qu'avive encore l'analogie des circonstances qui composent la trame de deux existences, eut tôt fait de créer, entre les deux Français, cette atmosphère de confidence où chacun éprouve plus qu'un désir, un véritable besoin de communiquer à l'autre les détails curieux de son cas personnel. Peut-être que, s'ils avaient été Russes, ou Norvégiens, ou Allemands, comme la plupart de ceux qui les entouraient, ou simplement Suisses, Suisses prudents et circonspects, ils fussent demeurés sur leurs positions. Mais le moyen de s'y tenir, pour deux Parisiens en traitement dans une maison de cure et qui ont commencé de lier conversation!

Un incident de minime importance soudain brusqua l'aveu. Comme X... avait remarqué que son interlocuteur ne cessait de prendre dans un étui des cigarettes parfumées pour les allumer les unes aux autres, il ne put se retenir d'en faire l'observation :

« — Eh! Eh! voilà, si je puis dire, un *extra* que n'approuverait pas le sympathique docteur de l'*Oasis*, et que vous ne risqueriez pas, j'imagine, en dehors de ce balcon fermé où nul regard ne peut vous surprendre!

« — Détrompez-vous, cher Monsieur, fit Y..., sur le ton mystérieux de l'homme qui a conscience de piquer la curiosité. Non seulement ces cigarettes ne sont pas un extra, comme vous dites, mais elles font partie du traitement: elle m'ont été ordonnées par le docteur.

« — Expliquez-vous alors, car vraiment je ne comprends plus!

« — Eh bien! voilà, reprit Y... avec une certaine solennité dans la voix — celle du malade n'ignorant pas que son *cas* lui crée une manière d'originalité — ces cigarettes parfumées et même fortement opiacées, représentent la dose minima du poison que j'avais contracté la funeste habitude de prendre et pour lequel je suis venu me soigner ici. Ce poison, il eût été imprudent de me le supprimer brutalement. Je ne l'absorbe plus qu'en petite quantité, et qui, chaque jour, ira diminuant. Hier j'en prenais trente encore; aujourd'hui ce sera vingt-cinq, et ainsi peu à peu j'arriverai à ne plus fumer du tout — du moins je l'espère. Car vous voyez en moi une des victimes, non pas les plus illustres, mais les plus éprouvées, du redoutable poison que mit à la mode la malsaine curiosité des hommes, et qui fusa, comme une traînée de poudre, à travers notre corps d'officiers de marine!

« — J'avais bien remarqué, en effet, observa X... le premier soir où je vous vis à la table de l'*Oasis*, je ne sais quoi d'étrange et de vague dans la façon dont vos regards se posaient sur vos voisins. Mais je n'y avais attaché nulle signification précise »... Puis tout aussitôt, il ajouta avec cet inconscient et brutal égoïsme de l'observateur en quête d'un cas rare à étudier: « Oh! combien vous m'intéressez, car j'avais toujours été curieux de tenir sous la main une monographie sincère, non adultérée, non entachée de littérature, de ce genre d'intoxication, qui fut précisément l'origine de toute une littérature...

« — *Sincère*... oui, vous avez bien raison de le dire... car ce qu'on y trouve le moins, dans cette littérature, c'est la sincérité, et par suite ce qu'on y voit le plus, c'est l'*attitude*... celle du malade qui, après la crise, veut en tirer parti et tâche à se composer un rôle. Et quoi de surprenant à cela, puisque l'effet primordial de l'opium, comme de tant d'autres intoxications cérébrales, c'est de créer une perversion de l'être, ce qu'on a appelé une exaltation de la personnalité, ce que j'appellerai plus simplement et plus véridiquement... une tendance à la simulation. Moi-même, comme tous les autres, j'ai été victime de ce vice : j'ai simulé, j'ai menti avec raffinement — je m'en rends compte aujourd'hui que je me sens sur la voie de la guérison. Vous connaissez cette catégorie de femmes qui mentent avec délices, pour qui il semble que la vérité soit une chose si difficile qu'elles ne peuvent prononcer une parole qui ne lui soit une offense... Eh bien, chez le véritable opiomane il y a beaucoup de cette particularité... Et c'est là, à mon sens, un trait psychologique sur lequel on n'a pas suffisamment insisté!

« — En fait ce que vous indiquez là, c'est une sorte de dédoublement de la personnalité, assez analogue à celui de l'acteur qui le soir sur la scène tient son rôle, cependant qu'au soleil de la vie quotidienne il participe aux gestes habituels de ceux qui l'approchent.

« — Sans doute, sans doute... mais avec cette différence que l'acteur est pleinement conscient du dédoublement!

« — Pas toujours si conscient que vous l'imaginez, observa malicieusement X... Si ce n'était sortir du sujet qui nous retient, je pourrais vous citer des cas où telle actrice illustre eût pu par là rendre des points au plus subtil, au plus simulateur des opiomanes. Mais cela se rattache à la psychologie du comédien, infiniment moins curieuse, parce que moins inédite, que celle de l'intoxiqué !

« — Un phénomène curieux chez l'opiomane, continua brusquement Y... avec un évident souci de ne pas laisser dévier l'entretien, c'est celui qui se caractérise par l'absence de volonté. Sous l'influence des crises, tel est l'état d'aboulie que le moindre mouvement destiné à s'emparer d'un objet qui cependant est à portée de votre main, oui, ce simple mouvement vous devient insupportable et presque impossible. S'agit-il alors d'étendre la main pour sauver votre semblable, je doute qu'il vous fût possible d'esquisser un geste aussi simple !

« — C'est là, répliqua X... un phénomène commun à tous ceux qui souffrent de neurasthénie aiguë, quelle qu'en soit la cause, et beaucoup moins particulier à votre cas que vous n'imaginez. Moi par exemple, qui, dans l'ordre de la maladie, ne fais à côté de vous qu'un assez mince personnage, étant simple « neurasthénique secondaire », comme ils m'appellent à l'*Oasis*, — c'est-à dire un malade dont l'état nerveux est sous la dépendance d'un trouble fonctionnel, de l'affaiblissement d'un organe, tantôt le foie, tantôt le cœur — je pourrais vous citer un trait personnel rigoureusement identique : Je me trouvais, voici une dizaine d'années, en traitement dans une station pyrénéenne, où l'établissement thermal est à deux minutes de l'hôtel que j'habitais. J'avais déjà éprouvé le bénéfice de la cure... Eh bien, pour me décider à franchir les deux ou trois cents mètres qui séparent l'un de l'autre, il me fallait toute une suite de débats intérieurs qui souvent duraient une heure entière ! La volonté d'ailleurs n'est point une faculté une et indivisible. Il n'y a pas en nous *une* volonté, mais diverses catégories de volonté, et si l'on veut illustrer cette idée, il suffit de rappeler le cas de Brunetière, dont on ne pouvait dire assurément qu'il manquât d'énergie, puisqu'il en apparaissait le vivant symbole, et qui pourtant était sans forces en face de sa cigarette ! La dernière fois que je le vis, il était déjà bien malade, et c'est à peine si une parole articulée pouvait sortir de cette gorge qui avait émis des sons si puissants ! Eh bien il roulait encore entre ses doigts amaigris le funeste poison qui contribuait à abréger sa vie !

« — Mettons donc, reprit Y... légèrement vexé, que votre particularisme se confonde avec le mien ! Je touche maintenant à un point où vous ne trouverez sans doute à m'opposer aucune analogie de sensation : c'est celui des effets de l'opium sur le sens génésique.

A cette minute précise les deux hommes se rapprochèrent d'un mouvement spontané, que leurs compagnons étrangers de l'*Oasis*, s'ils l'avaient vu, n'auraient pas manqué de qualifier : *bien français*, mais que nous n'hésitons pas à juger commun à tous les hommes, de quelque race qu'ils soient issus, dès qu'il s'agit de cette question où la Nature complice voulut attacher une importance prépondérante et strictement *vitale* ».

*
* *

En la personne de Y... un œil exercé ne pouvait manquer de reconnaître, au premier abord, un amateur passionné du sexe... un de ces hommes pour qui la vie semble n'avoir de raison d'être que par, et à travers la femme, qui la recherchent et qui l'aiment, moins peut-être pour les jouissances positives qu'elle nous peut donner que pour ce besoin très-français, complément à notre instinct de sociabilité, de perpétuel contact avec le *mundus muliebris*, ne fût-ce que ce frôlement de la robe, symbole de toutes les caresses que son image évoque. Rien d'étonnant en conséquence, s'il avait été frappé avant tout, dans la période de son intoxication aiguë, par les effets de l'opium comme modificateur de l'instinct du sexe !

Tout aussi sensible que lui aux séductions de l'amour, son compagnon l'était pourtant d'autre façon, d'une façon plus particulièrement esthétique, plus intellectuelle, si l'on peut dire, pour la diversité des nuances qu'un sentiment implique et fortifie en nous. Il eût été volontiers de ceux qui, non contents de se dire observateurs de l'amour, eussent aimé à s'en faire les *expérimentateurs*, lui appliquant des procédés quasi-scientifiques, si la banalité de nos mœurs contemporaines et le train ordinaire de la vie ne s'y fussent opposés. Pour lui l'aventure de Y... était un cas nouveau qu'il entendait joindre à la liste déjà fort substantielle de ceux qui enrichissaient le répertoire de ses souvenirs. Il l'encouragea donc du geste et par ce redoublement d'attention que marque la fixité du regard, éloquent silence qui appelle les confidences.

« — Tout à l'heure je vous disais, cher Monsieur, que l'usage des drogues opiacées, et particulièrement de la fameuse pipe, provoque de curieuses modifications du sens génésique. J'insiste et je précise : Posons d'abord ce principe vérifié par l'expérience, que l'opium est avant tout un *poison de société*. Ce n'est pas une de ces drogues, comme telle autre que vous savez, que l'on prend dans

l'isolement, d'autant plus satisfait qu'on se trouve mieux séparé de ses semblables. On se réunit, on se groupe, pour cultiver ce vice. Et voyez aussitôt les conséquences sur les rapports entre les sexes : de l'homme le plus jaloux, le plus férocement jaloux au sens physique du mot, qui ne permettrait à quiconque de poser son regard avec trop d'insistance sur une maîtresse aimée, il fait, en le transformant peu à peu, l'être le plus accommodant du monde, et qui très aisément arriverait à la doctrine de la communauté des femmes, prêchée par je ne sais plus quel philosophe. Il atténue d'ailleurs singulièrement, pour ne pas dire qu'il éteint la vivacité des sensations physiques que la possession peut donner, et par là il affaiblit le désir de la possession. La femme alors n'est plus pour nous — je veux dire pour nous autres opiomanes — l'être de qui nous attendons les sensations les plus aiguës — ce qui est en dernière analyse la justification de l'amour physique et de ses conséquences ; elle n'est plus guère que la bourreuse de pipes... vivant symbole de la société féminine. Dans l'état ininterrompu de rêve où nous plonge la drogue opiacée, et où les objets apparaissent comme à travers un voile de brouillards que nous sommes impuissants à écarter, la femme n'est plus qu'un de ces objets, vers qui nous tendons la main, à condition que nul effort ne soit requis pour contenter notre envie !

« — Pourtant on m'avait parlé, objecta X...., d'un certain état d'exaltation, où les facultés se trouvaient comme amplifiées, sous l'effet du poison absorbé... et si mes souvenirs sont exacts, c'est bien ce que note dans ses *Paradis artificiels* le savant traducteur du fameux mangeur d'opium de Quincey : « O juste, subtil et puissant opium ! »

« — Il est vrai, mais les observations de l'essayiste anglais ne s'appliquent guère qu'aux passions intellectuelles, et particulièrement à celles qui intéressent le rayonnement de la personnalité, comme le pouvoir, la gloire, l'argent. C'est ainsi qu'un soldat, sous l'influence d'une crise aiguë, s'imaginera être Napoléon, un poète Victor Hugo ou Musset. Ici les troubles causés par l'intoxication sont assez analogues à ceux de la paralysie générale où, dans les périodes d'excitation, l'exaltation de la personnalité atteint son paroxysme. Vous m'excuserez, n'est-ce pas? si je vous fais grâce des autres troubles mentaux qui si souvent furent analysés, décrits, et notamment de cette perversion du sens moral qui fit l'objet de tant d'affabulations littéraires, et peut conduire l'être le plus droit de nature à tous les larcins imaginables, s'il se trouve privé de l'argent nécessaire à l'acquisition de sa drogue favorite ! Tout cela, c'est la banalité de l'opium, c'est le « déjà dit », un terrain sur lequel nous ne pourrions que répéter des traits et une documentation tristement fameux ! »

— Une observation m'a beaucoup frappé tout à l'heure dans votre bouche : c'est celle-ci : L'*Opium, poison de Société*. Il y a donc des poisons qui, par leur effet s'opposent à lui et, si l'on peut dire, des *poisons d'isolement* !

— Sans doute, sans doute, fit Y... le plus naturellement du monde... et, par exemple, la cocaïne !

X... avait observé que, tandis qu'il prononçait ces mots d'une façon trop rapide, une soudaine rougeur avait coloré les joues de son interlocuteur. L'effet était produit... il n'y avait donc pas à y revenir :

« Puisque je me trouve sur la voie des aveux, continua Y... je puis bien ajouter que, si je suis en ce moment à l'*Oasis*, ce n'est pas seulement pour me guérir de l'opium... mais aussi de la cocaïne, plus redoutable encore ! Oui, ma volonté affaiblie, débilitée par l'usage du premier de ces poisons, en était arrivée à ce point de me livrer sans défense à la contagion de l'imitation, aux perfides conseils des misérables qui m'incitèrent à communier avec eux dans le même vice. Car un des traits significatifs de l'opiomane aussi bien que du cocaïnomane, c'est le désir de faire des adeptes, c'est le besoin d'apostolat. Singulier apostolat, n'est-il pas vrai? celui qui n'a d'autre but que de renforcer le sentiment de sa déchéance au contact de celle d'autrui ! Ah ! quelles tortures j'ai endurées ! Quelle impression de diminution... et physique et morale ! Quelles alternatives affreuses d'excitation et de dépression ! Vous parliez tout à l'heure de cet état neurasthénique qui vous avait mis dans l'impuissance de franchir les deux ou trois cent mètres vous séparant du bain de Jouvence où vous alliez vous plonger ! Qu'est cela au prix des crises de tristesse lamentables qui me firent envisager le suicide comme la seule issue possible à mon état ! Et pourtant voilà l'effet sûr, inévitable et rapide du plus brutal de tous les excitants, dont la caractéristique est d'exalter en nous les parties basses de l'être !

« — N'est-ce pas celui que de préférence utilisent les filles de Montmartre, pour se donner le ton nécessaire à ce que l'affreux argot du boulevard appelle ironiquement la *vie de fête* ?

« — Oui, c'est bien celui-là, et celui-là seul, car à la différence de l'opium, la cocaïne est un puissant stimulant du sens génésique. Mais, je le répète, elle ne sert qu'à renforcer les parties basses de l'instinct... elle ravale l'être à l'état de simple brute.., elle supprime de l'amour tout ce qui fait son charme et sa séduction aux regards de l'homme cultivé, c'est-à-dire tout ce qui précède et tout ce qui suit... et, en dépit d'une excessive hypertro-

phie de la sensibilité, qui d'ailleurs lui est commune avec d'autres poisons, elle dégrade aussi sûrement, aussi infailliblement que les plus avilissantes pratiques de l'alcoolisme. Et le pire, voyez-vous, c'est que dans les phases de lucidité, on conserve son pouvoir d'analyse assez net, assez aïgu, pour prendre conscience de sa propre déchéance. C'est une triste confession que vous entendez là, c'est du moins la confession d'un homme qui a la certitude de ne plus retomber dans ses premières erreurs! Ah! comme j'ai été soigné ici, avec quelle intelligence et je puis ajouter : avec quelle sollicitude! Quelles attentions délicates et progressivement nuancées pour le misérable détraqué que je faisais au début, je ne saurais trop le dire, à l'honneur de ceux qui, dans un malade, ne voient pas seulement un *cas clinique*, mais encore un homme souffrant et misérable qui, vers le médecin, suprême espoir, tourne ses regards éplorés!

— « Vous avez bien raison, cher Monsieur, et sans doute votre observation va-t-elle encore au delà de ce que vous imaginez vous-même? Je me rappelle le cas d'un grand clinicien qui veut bien m'honorer de sa sympathie et considérer en moi, non pas, seulement le malade, mais encore l'ami. Un jour je ne pus m'empêcher de lui dire : Le meilleur gage de sympathie que l'on puisse donner, n'est-il pas vrai? c'est la sincérité. Eh bien! voulez-vous un témoignage de la mienne? Vous êtes déjà un grand médecin. Peut-être seriez-vous sans rival, si à votre coup d'œil et à votre science vous pouviez joindre un peu de ce liant, de cette communication magnétique qui doit s'établir entre le consultant et le consulté. Il ne suffit pas en effet qu'un médecin prescrive un traitement. Il faut encore qu'il en impose l'application, par son pouvoir de suggestion. »

Une pause s'était faite où, dans le silence, il semblait que chacun des deux interlocuteurs voulût pratiquer une sorte de retour sur lui-même. X... fut le premier à rompre le silence.

« — Votre récit de tout à l'heure me fournit un curieux contraste et que je ne résiste pas au plaisir de vous rapporter. Ce fut une aventure charmante, à vrai dire inoubliable, de ma première jeunesse, avec une blonde et lymphatique allemande, toute empreinte du *Gemuth* de sa race, de celles qui joignent à une tendance énergique la plus juste appréciation des réalités de l'amour, et les meilleures recettes pour la préparation des confitures! Cependant que je la fêtais, une nuit durant, avec l'allégresse vigoureuse de mes vingt ans, cette fille du Nord eut le tact exquis de rappeler au pur latin que je suis, qu'au milieu même des plus vives expansions il convient de maintenir les droits imprescriptibles du sentiment et la petite fleur bleue du rêve! Figurez-vous qu'elle me récitait, dans l'intervalle de nos silences, ses pages favorites de Goethe et de Henri Heine! Vous avouerez qu'on ne saurait mieux redresser les folies de l'instinct par l'enseignement des poètes. »

« — Et c'est bien aussi, conclut Y... en soupirant, la seule façon valable de comprendre l'amour! En dehors des nuances exquises que le sentiment y surajoute, il n'y faut voir que geste brutal, bon tout au plus à assurer la reproduction de l'espèce, et par conséquent la perpétuité des misères qui affligent l'humanité! »

* * *

... Quelques jours après cet entretien, les deux convalescents avaient obtenu du docteur l'autorisation de quitter l'*Oasis* pour une après-midi. C'était un dimanche, par une lumineuse journée, qui brusquement faisait succéder aux rigueurs de l'hiver les premières tiédeurs printanières. Rien ne pouvait égaler pour eux la douceur de se sentir revivre sous la chaude caresse de cet air empreint de volupté, à quoi rien n'est comparable que le climat des lacs italiens à l'approche du printemps, et plus encore peut-être sous les feuilles tombantes des premiers jours d'automne.

Ils avaient traversé le lac, puis, vers le soir repris le train de la rive méridionale qui devait les ramener à la maison de cure. En face d'eux, se trouvaient assises deux jeunes filles, fines et malicieuses, Françaises peut-être, à moins qu'elles ne fussent Italiennes, échappées vraisemblablement pour un jour à l'une de ces pensions qui s'égrènent sur la rive du lac, où les riches étrangers envoient leurs enfants pour les soustraire à l'atmosphère empuantie des grandes villes.

Elles ne prononçaient pas une parole, mais de toute leur attention suivaient les propos des deux causeurs, qui, se sentant écoutés d'un si sympathique auditoire, n'éprouvaient aucun effort à se montrer plus brillants que de coutume! Et par instants, à la dérobée, leurs regards se détournaient vers eux, comme pour s'efforcer de mieux saisir les nuances de leurs propos. Seulement, comme elles étaient parfaitement bien élevées, elles s'appliquaient à demeurer toujours dans les limites des convenances.

Elles descendirent deux stations avant celle de l'*Oasis* et tandis qu'ils les suivaient du regard, voici ce qu'ils observèrent : Bien que la sortie de la gare fût indiquée sur sa droite, elles s'arrangèrent d'un commun accord, évidemment sans s'être concertées, pour faire un détour et passer une fois, mais cette fois en levant les yeux et en esquissant un sourire, devant la glace du compartiment.

« — Ah! les coquettes filles! s'écria Y... sur un ton d'allégresse, en répondant comme il convenait

à l'ingénieux manège. Et comme ces jolies enfants d'Eve sont restées fidèles aux traditions de notre commune mère ! »

Et tandis que le train partait, laissant les deux voyageurs à leurs rêveries et à leurs méditations, X... songeait à part lui :

« Dieu seul, à l'heure présente, sait ce que l'avenir te réserve, compagnon fugace et transitoire de ma brève convalescence! Puisses-tu trouver en toi, bien que j'en doute un peu, assez d'énergie pour écarter désormais l'attrait subtil des poisons qui te furent de si lamentables causes de torture! Mais il en est un, plus subtil et plus insinuant encore, dont je gage bien que tu ne guériras jamais, et c'est celui de ces beaux yeux, contre lequel nulle médecine humaine n'a jusqu'ici trouvé d'antidote, pour ceux-là du moins qui en furent à ce point touchés !

PAUL FLAT.

LE HOME RULE ET L'ARMÉE ANGLAISE

Le cabinet Asquith joue de malheur. Des difficultés inattendues — et les plus récentes combien graves ! — ne cessent de contrarier sa politique. Même quand il s'efforce de trouver avec ses adversaires un terrain d'entente, sa bonne volonté est repoussée. Chaque jour, il est placé dans l'alternative de se démettre ou d'employer la force. Il est parvenu jusqu'ici, par un miracle d'adresse, à demeurer sans user de violence, mais sa situation reste précaire, et appellera sans doute d'ici peu une solution nouvelle.

On sait (1) qu'en présence de l'agitation qu'avait soulevée le Home Rule voté par les Communes dans la population protestante de l'Ulster, le gouvernement, désireux d'éviter qu'un conflit se produise avait déclaré par l'organe de M. Winston Churchill, qu'il examinerait, avec le souci d'arriver à un arrangement, toutes les propositions que les Ulstériens irlandais ou les conservateurs anglais croiraient devoir lui soumettre. Comme aucune, ou au moins aucune acceptable, ne lui fut faite, M. Asquith prit le parti de proposer lui-même un amendement au bill. Il estima que les pourparlers officieux avec M. Bonar Law, chef de l'opposition unioniste, et sir Edward Carson, le leader de l'Ulster, avaient assez duré, et qu'il fallait que le Parlement et le pays donnassent officiellement leur avis sur les possibilités d'entente.

Le voilà donc, au mois de mars dernier, qui expose fort loyalement et fort simplement aux Communes son nouveau plan ulstérien. Il déclare que personnellement ce qu'il eût préféré, c'eût été un home rule ulstérien à l'intérieur du home rule irlandais : l'Ulster maître de son administration locale, en même temps représenté au Parlement de Dublin, et ayant le droit de soumettre au Parlement de Westminster les lois votées par celui-ci auxquelles il serait hostile. Mais comme l'idée avait été assez mal vue à Belfast, voici l'autre à laquelle il s'était rallié : dans un délai de trois mois à dater du jour où le Home Rule serait présenté à la signature du Roi, un referendum serait organisé dans tous les comtés de l'Ulster où un dixième des électeurs en feraient la demande. Tous les comtés où la majorité se serait prononcée en faveur de l'exclusion échapperaient à la juridiction du Parlement de Dublin pour une période de six ans à compter de la première séance du Parlement irlandais.

On écouta la proposition avec recueillement, mais loin de tenir compte des bonnes volontés qu'elle manifestait, on lui fit le plus glacial des accueils. M. Asquith avait bien déclaré qu'il ne s'attendait pas à de l'enthousiasme, j'imagine cependant qu'il espérait mieux que ce qu'il reçut. M. Bonar Law, sir Carson, repoussèrent avec un hautain mépris ce qui leur était offert. Le premier réclama ce qu'au nom des unionistes il avait déjà bien des fois demandé, un referendum : « Ouvrez dans toute l'Angleterre ce referendum que vous voulez organiser dans les comtés irlandais » ; le second prétendit ne pas vouloir être condamné à mort, avec sursis : « Il faut que la question soit réglée une fois pour toutes, que l'exclusion de l'Ulster soit permanente. Nous ne voulons pas d'une condamnation à mort, même si l'exécution doit être ajournée à six années. »

Alors? Alors, les esprits s'échauffèrent, et quelques jours après les premières explications de M. Asquith, une séance orageuse eut lieu aux Communes. M. Asquith, quelque peu agacé, confirme ce qu'il a dit précédemment. Les deux leaders unioniste et ulstérien insistent, cherchant des précisions, tendant des pièges. C'est en vain, mais l'atmosphère devient mauvaise. C'est M. Devlin, un nationaliste irlandais plein d'ardeur, grand soutien du ministère, qui déchaîne l'orage. A coups redoublés, il assiège sir Carson et les Ulstériens. Il fouille le passé de celui-là, bafoue la mascarade de ceux-ci..... Un effroyable tumulte s'élève alors des rangs unionistes, tandis que sir Carson se lève, et quitte précipitamment la salle : « Ma place n'est plus ici, elle est à Belfast. » Là-dessus, les quolibets radicaux de pleuvoir :

1 Voir mon précédent article dans cette *Revue*, 6 décembre 1913.

« Allez-vous en... Courez... Allez chercher votre sabre... »

Les radicaux ne croyaient pas si bien dire. Si le sabre et les allures de général en chef de sir Carson étaient en effet un peu ridicules, la foule qu'à Belfast et dans l'Ulster il avait su grouper autour de lui ne l'était pas : elle était bien plutôt inquiétante. L'arrivée de son chef surexcita ses énergies. De son côté, le gouvernement s'effraya de la tension qui augmentait chaque jour, et se prit à redouter qu'un conflit sanglant n'éclatât. Résolu à maintenir l'ordre, résolu aussi à ne pas céder devant des menaces qui se précisaient sans cesse, M. Winston Churchill dira que « la Grande-Bretagne ne se laissera pas « ravaler » au niveau du Mexique » et que quoi qu'on fasse l'ordre et la légalité l'emporteront toujours — il prépara sans mot dire un coup de force pour vaincre la résistance ulstérienne.

Ce fut de M. Lloyd George, de M. Winston Churchill et du colonel Seely, ministre de la Guerre, que le mouvement partit. Ordre fut d'abord donné par ce dernier — et non par le conseil supérieur de l'armée — à sir Arthur Paget, commandant des forces anglaises en Irlande, de renforcer rapidement les garnisons de l'Ulster avec des troupes du sud de l'île. En même temps, deux croiseurs se dirigeaient, transportant un détachement de troupes vers Carrickfergus, et la troisième escadre, revenant d'une croisière sur les côtes d'Espagne, ainsi que la quatrième division des destroyers, recevaient des instructions pour rallier sans délai Belfast. Le plan était celui-ci : dès qu'on aurait en mains des contingents suffisants, arrêter les principaux chefs de l'agitation ulstérienne, et confisquer toutes les armes. Mais ce plan échoua pour une cause qu'on ne pouvait prévoir.

Aussitôt saisi des ordres ministériels, sir Arthur Paget fit appeler le commandant de la troisième brigade de cavalerie, le général Gough et lui demanda de prendre l'engagement solennel d'exécuter tous les ordres qui lui seraient donnés, de quelque nature qu'ils fussent. Le général devinant de quelles opérations il s'agissait, offrit sa démission. Tous les officiers de la brigade, au nombre d'une centaine, firent de même (1).

Le gouvernement ne s'attendait pas à un pareil événement. On se rendra compte de l'émotion qu'il en ressentit par la lecture des quelques indications suivantes. La démission avait été offerte au camp de Curragh le 20 mars ; le 21, après avoir travaillé ensemble une partie de la nuit au War Office, le colonel Seely et M. Churchill confèrent de nouveau à 11 heures du matin, tandis que le Conseil supérieur de l'armée délibère de son côté ; à midi, le colonel Seely est reçu par le Roi ; à midi 15 M. Asquith et M. Churchill s'entretiennent avec le secrétaire particulier de Sa Majesté ; à une heure, le colonel Seely regagne le War Office en compagnie de M. Asquith, tandis que M. Mac Kenna, ministre de l'Intérieur, se rend auprès de M. Churchill, et que le Conseil supérieur de l'armée se sépare. L'après-midi et la soirée ne sont pas moins animés : le Roi reçoit notamment lord Roberts, et le chef du corps expéditionnaire le feld-maréchal sir John French. Le lendemain 23, séance houleuse aux Communes. Comme le coup de force a manqué, M. Asquith le nie et justifie, et surtout dénature les diverses instructions données à sir Arthur Paget ; d'autre part, il explique que la démission du général Gough et de ses officiers a été due à un malentendu, et qu'à présent tout est rentré dans l'ordre. Mais ce qu'il ne dit pas et que savait M. Bonar Law, ce sont les conditions qu'a imposées le général Gough pour lui et sa brigade au gouvernement, et que celui-ci a acceptées.

Ces conditions, quand elle furent connues dans tous leurs détails, ont soulevé au Parlement et dans le pays une émotion considérable. On apprit, tant par les unionistes qui se firent amplement documenter que par les pièces officiellement publiées par le War Office et discutées aux Communes le 25 mars, que le général Gough avait demandé au colonel Seely l'assurance écrite que ni lui ni ses hommes ne seraient appelés à combattre l'Ulster (1). Le lendemain 23, séance houleuse aux Communes. Le Conseil supérieur de l'armée s'était ressaisi et avait arrêté un texte, tandis que de son côté le ministre déclarait verbalement à l'officier qu'il était favorable à sa demande. Le texte du Conseil contenait également l'engagement réclamé par celui-ci. Le colonel Seely se rendit aussitôt auprès du Roi pour le mettre au courant de la situation. Mais en l'absence du ministre, le cabinet s'était concerté et avait effacé l'engagement accordé à la fois par ce dernier et par le Conseil. Quand il eut en mains le texte arrêté par ses collègues, le colonel Seely, recevant le général Gough, crut possible et nécessaire, pour tenir sa promesse antérieure, de rétablir les phrases supprimées. Et voici la lettre signée de lui-même, du maréchal French et de l'adjudant général Ewart qu'il remit au général : « Le Conseil de l'Armée vous autorise à dire aux officiers

(1) Ces officiers avaient été, comme le général Gough, interrogés sur leurs intentions, au cas d'une marche sur l'Ulster.

(1) Le général Gough avait demandé qu'on lui indiquât clairement et que signifiaient les mots « opérations actives contre l'Ulster » : « Si ce devoir, avait il écrit, consiste à maintenir l'ordre et la sécurité de la vie et des biens des citoyens, tous les officiers de la brigade, y compris moi-même, seraient prêts à l'accomplir. Mais si ce dernier entraînait des opérations militaires contre l'Ulster, un grand nombre d'officiers de chaque régiment déclarent, tout en protestant de leur respect, qu'ils préféreraient être cassés. »

de la 3e brigade de cavalerie qu'il est arrivé à la conclusion suivante : L'incident des démissions est dû à un malentendu. C'est le devoir de tous les soldats d'obéir aux commandemants légaux que le Conseil de l'armée leur donne par l'intermédiaire de leurs chefs directs, soit pour protéger les propriétés publiques et soutenir le pouvoir civil en cas de troubles, soit pour protéger les vies et les biens des habitants. C'est sur ce seul point qu'on a eu l'intention d'interroger les officiers par l'intermédiaire du général commandant en chef.

« Le Conseil de l'armée a été heureux d'apprendre que dans votre brigade personne n'a parlé de désobéir au ordres de cette nature. Le gouvernement de Sa Majesté doit conserver le droit d'action de toutes les forces de la Couronne en Irlande et ailleurs pour le maintien de l'ordre et de la loi, pour l'affirmation du pouvoir civil dans l'exécution ordinaire de ses devoirs, *mais il n'a pas la moindre intention de tirer parti de ce droit pour écraser l'opposition politique que la politique ou les principes du bill de Home Rule pourraient susciter.* »

Quand on connut ce texte, ce fut un tolle général d'indignation. M. Asquith ni le colonel Seely ne tentèrent au surplus aucune justification. Le ministre déclara avoir agi dans un moment d'étourderie qu'il regrettait, et remit sa démission; M. Asquith la refusa, alléguant qu'il était du devoir du cabinet d'excuser l'erreur de l'un des siens. A leur tour, le maréchal French et le général Ewart signataires avec le colonel Seely de la lettre Gough démissionnèrent. Même refus de la part de M. Asquith. Mais comme ni le ministre ni de ces deux officiers supérieurs n'acceptaient de reprendre leurs demissions, que d'autre part leur autorité auprès de l'armée était fortement atteinte, M. Asquith décida d'en finir. Il remplaça le maréchal French et le général Ewart, et prit lui-même, à la place du colonel Seely, la direction du War Office. Ces mesures énergiques reçurent l'approbation générale. Une fois de plus, le cabinet était sauvé par l'habileté de son chef.

En même temps, de la défensive où depuis quelques semaines, attaqué de toutes parts, il se tenait, il passe de nouveau, comme à son habitude, à l'offensive. On l'a attaqué, et il est demeuré : à son tour maintenant de reprendre l'avantage.

C'est sir Edward Grey qui s'est chargé de ce soin. Le 31 mars, dans un grand discours aux Communes, il a indiqué avec une netteté parfaite ce que comptait faire le gouvernement. Celui-ci tolérera la mauvaise humeur ulstérienne, tant qu'elle n'aura pas pour effet d'entraver l'action du Parlement impérial. Mais si, soit avant, soit après la ratification du bill de Home Rule par le Roi, l'opposition ulstérienne essayait d'usurper la place du gouvernement existant et légalement établi, la force serait immmédiatement employée. Et sir Edward Grey, faisant allusion aux récents incidents militaires, d'ajouter : « Si la semaine dernière, nous avions été acculés à la nécessité d'élections générales, la question de l'Ulster et la question irlandaise auraient disparu devant des questions beaucoup plus vastes. S'il arrivait jamais que l'armée se prononçât entre les divers partis politiques, le problème que le pays aurait à résoudre serait certainement le plus grave de ceux qu'il a connus depuis trois siècles. Si jamais se posait cette question : Qui doit gouverner le pays? L'autorité civile et le gouvernement parlementaire doivent-ils être entravés dans leur action? alors je prendrais ma place parmi ceux qui sur les bancs travaillistes, se sont exprimés la semaine dernière de la façon la plus énergique (1)... »

Donc, contre l'Ulster on n'emploiera pas la force sans motifs graves, mais le jour où ceux-ci apparaîtront on n'hésitera pas : l'armée sera appelée pour faire exécuter la loi. M. Asquith a cependant, dans son discours de Ladybank, le 4 avril dernier, indiqué *une fois de plus* qu'il examinerait pour vaincre pacifiquement la résistance ulstérienne tous les projets qui lui seraient présentés ! Malheureusement, jusqu'ici, les conservateurs et les Ulstériens s'en sont tenus à ceux qu'ils avaient déjà proposés, et qui ont été repoussés. Ils réclament des élections immédiates : le gouvernement les refuse parce que le Home Rule était déjà à son programme lors de des dernières consultations nationales. Il accepte seulement, il l'a déclaré récemment, que ces élections aient lieu, *sans vote plural*, *postérieurement* à la signature du bill par le Roi, et *avant* sa mise en vigueur. Les Ulstériens réclament d'être exclus définitivement du Home Rule : le gouvernement refuse ce régime d'exception perpétuelle et ne veut l'établir que pour 6 ans. Pour montrer cependant son désir d'entente, il a indiqué ces jours derniers que les pouvoirs conférés au Parlement de Dublin pourraient au besoin être revisés à l'effet de les mettre en conformité avec ceux qui seraient donnés aux Parlements d'Ecosse, du Pays de Galles et d'Angleterre proprement dite le jour où du Royaume-Uni on ferait une fédération britannique. L'Ulster resterait hors la juridiction de Dublin jusqu'au jour où ce système fédéral aurait été promulgué...

1 M. Asquith a développé la même idée dans un discours qu'il a prononcé le 4 avril, à Ladybank, au cours de sa campagne électorale. Les usages parlementaires ne lui permettant pas d'assumer le portefeuille de la guerre sans s'être représenté devant ses électeurs, il a quitté le Parlement et a fait appel à ceux-ci. Il a été réélu (circonscription de Fife) sans concurrent.

Mais ce jour-là ? Si l'Ulster est rattaché au Parlement de Dublin, la question reste entière : l'opposition protestante ne sera pas désarmée. D'un autre côté, il est inadmissible que l'Ulster forme dans la fédération britannique à venir une unité comme l'Ecosse ou le Pays de Galles... Et les autres solutions proposées de part et d'autre ne résolvent pas mieux, il faut les reconnaître, les difficultés. Des élections? Mais, les gens de l'Ulster ont à maintes reprises indiqué que le résultat de celles-ci leur importerait peu, et qu'ils continueraient leur opposition. L'exclusion pendant 6 ans ? Mais les intéressés la repoussent avec indignation. Alors, le recours à la force ?.. Mais d'une part, l'Ulster vaincu par les armes ne chercherait qu'à prendre sa revanche, et ferait au Parlement de Dublin l'existence intenable. D'autre part, les récents événements militaires sont loin d'être rassurants. On a eu beau publier un nouveau réglement de la discipline militaire, peut-on affirmer que si les troupes anglaises devaient demain marcher contre l'Ulster il n'y aurait pas dans l'armée un nouveau mouvement pareil à celui du mois dernier...

Le 6 avril, le Home Rule revenant pour la troisième fois devant les Communes a été voté en seconde lecture avec 80 voix de majorité. Il ne lui reste plus maintenant qu'à être voté en troisième lecture. Cela fait, que les Lords l'approuvent ou non, il aura en vertu du Parliament Act, force de loi et sera présenté à la signature du Roi : à moins d'évènement imprévu, ce sera sans doute vers la mi-juin. Mais ces votes et cette signature n'empêcheront pas qu'il n'existe que sur le papier. Nul ne peut dire aujourd'hui comment on parviendra à l'appliquer. Vraisemblablement, le gouvernement aura recours au moyen des élections, tout inopérant qu'il puisse être. L'idée prend corps parce que le cabinet se sent atteint dans l'opinion, et ne sait plus au juste comment gouverner. L'habileté de M. Asquith remplaçant le colonel Seely, l'offensive de sir Edward Grey indiquant que force restera à la loi ne lui ont au fond servi de rien. Il souffre de l'opposition ulstérienne qu'il ne peut désarmer; surtout les incidents du mois dernier et les fautes du colonel Seely et des plus hauts chefs de l'armée ont considérablement nui à son prestige. Les conservateurs ont habilement exploité la soumission des pouvoirs civils aux injonctions des autorités militaires. Les radicaux leur ont répondu que celles-ci ne s'étaient produites que parce que eux, les conservateurs, ils avaient, en repoussant le Home Rule et en fomentant la révolte ulstérienne, constamment attisé la guerre civile dans le pays. Ce serait eux les vrais responsables de la révolte militaire et des démissions de l'état-major.

Le pays sera sans doute bientôt juge du débat. La situation est trop délicate et trop tendue pour se prolonger longtemps sans qu'il intervienne.

Ernest LÉMONON.

MAGNÉTISME ET HYPNOTISME (1)

Le magnétisme, — avec ses passes effectuées, de l'une ou l'autre main, dans un intérêt thérapeutique ou autre, sur un sujet prédisposé à subir son influence, pour conduire ou renforcer cette force spéciale qui, comme on le verra plus loin, se révèle partout dans la nature et spécialement dans l'organisme humain, et à laquelle les magnétiseurs ont toujours cru et ont donné le nom de *fluide magnétique* ou *d'agent magnétique* — est vieux comme le monde (2).

M. Durville, dans son *Traité expérimental de magnétisme. Théories et procédés*, 1er volume [illegible], auquel j'emprunte une partie des renseignements qui vont suivre, enseigne [illegible], que la main a toujours été l'instrument, le principal conducteur de cette force, et il ajoute :

« Homère disait déjà que certains hommes ont ce qu'on appelle la main médicale, c'est-à-dire la propriété de guérir les malades par l'imposition des mains... »

Il paraît certain, fait observer M. Sage, dans son ouvrage précité *Le [illegible]*, p. 84, que dans les temples hindous et égyptiens, on n'ignorait rien des pratiques magnétiques et des effets qu'on en peut obtenir. Le moyen âge, d'après les mêmes auteurs, ne les aurait pas non plus ignorées. Mais les documents de l'époque ne paraissent pas avoir révélé quoi que ce soit de positif à cet égard.

Les Magnétiseurs

Il faut arriver au quinzième siècle, après la découverte de l'Imprimerie, pour pouvoir recueillir des observations utiles au sujet du magnétisme. Mais, dès lors, commence une longue filière de savants, de philosophes, dont les noms et les œuvres nous ont été transmis, et qui étaient peu à peu à la suite de leurs expériences et de leurs ob-

(1) Extrait d'un livre qui paraîtra prochainement à la Librairie Perrin sous le titre : *Le Magnétisme et la Conscience, le Somnambulisme*.

(2) Le terme de magnétisme vient de magnes (aimant) et est justifié parce fait que la force [illegible] s'observe spécialement sur l'aimant.

(3) Paris. Lib. du Magnétisme, 1898.

servations, les diverses théories du magnétisme, et spécialement celle, qui leur est chère entre toutes, d'un *fluide universel* qui, d'après eux, serait répandu partout, pénétrerait tout, et serait le véhicule de tous les phénomènes d'extériorisation de la sensibilité, de transmission de pensée, d'action télépathique, etc, que l'on observe dans le magnétisme. (V. Durville, *loc. cit.*, pp. 21 à 34).

M. Durville consacre presque entièrement le premier volume de son ouvrage précité (p. 35 à 354), à exposer ces théories et à donner sur leurs auteurs d'intéressants renseignements biographiques, en même temps que des indications sommaires sur leurs principaux ouvrages.

Pour préciser l'œuvre des anciens magnétiseurs, — à laquelle ont succédé, comme on le verra plus loin, celle des hypnotiseurs, et, enfin, l'œuvre, beaucoup plus large et plus éclectique de nos psychologues modernes, qui n'ont pas craint d'emprunter aux deux autres écoles, en les synthétisant, le meilleur de leurs théories et de leurs procédés, — je vais citer, d'après M. Durville (*loc. cit.*, pp. 35 et suiv.), les plus connus de ces premiers pionniers de la science magnétique, en me bornant, pour la plupart à une simple énumération de leurs titres, de leurs travaux et de leurs principales découvertes.

Ce sont, dans l'ordre chronologique (qui sera indiqué par la date de leur naissance et celle de leur mort):

1° *Marcilius Ficin* (1433 à 1499). — médecin et professeur de philosophie platonicienne, à Florence — qui reconnaît déjà, comme le feront ses successeurs, que l'action de l'agent magnétique est en partie soumise au désir, à l'attention et à la volonté du magnétiseur.

2° *Agrippa* (1486-1535), — né à Cologne, philosophe, médecin, secrétaire de Maximilien, conseiller et historiographe de Charles-Quint, — qui définit l'action magnétique :

« Une action purement physique, exercée par les individus qui nous environnent, qui se communique même à leur insu, par une sorte de rayonnement de leur individualité ».

3° *Paracelse* (1492-1541), — né à Ensiedlen, près de Bâle. — Ce philosophe, d'une science et d'une réputation universelles, que l'on a appelé le père des occultistes, enseigne que l'homme est un petit univers, le *microcosme*, par opposition au grand univers, le *macrocosme*, et que, comme tel « il possède en lui un esprit subtil, une sorte d'élément, un fluide qu'il nomme *magnale*, et qui, comme l'aimant est soumis aux lois de la polarité ».

4° *Van Helmont* (1577-1644), — né à Bruxelles, médecin de l'Université de Louvain, — connu par sa théorie de l'*Archée*. La ville de Bruxelles lui a élevé une statue.

5° *Guillaume Maxwell* (dates de sa naissance et de sa mort inconnues). A laissé un ouvrage devenu fort rare, sur la *Médecine magnétique*; *théories et procédés*, en 3 volumes, publié à Francfort, en 1679, et dont M. de Rochas a traduit, dans son traité de l'*Extériorisation de la sensibilité* (1) les passages les plus importants.

6° *Newton* (1642-1727). — Bien que ne rentrant pas dans la catégorie des pionniers du magnétisme, le savant anglais n'en mérite pas moins ici une mention particulière comme ayant admis la doctrine de ces derniers sur *l'Esprit ou fluide universel*. Voici, en effet, comment il s'exprime à la fin du troisième livre de son célèbre traité des *Principes mathématiques de la philosophie naturelle* :

« Ce serait ici le lieu d'ajouter quelque chose sur cette espèce d'esprit très subtil, qui pénètre à travers tous les corps solides et qui est caché dans leur substance; c'est par la force et l'action de cet esprit que les particules des corps s'attirent mutuellement aux plus petites distances, et qu'elles cohèrent dès qu'elles sont contiguës; c'est par lui que les corps électriques agissent à de plus grandes distances, tant pour attirer que pour repousser les corpuscules voisins, et c'est encore par le moyen de cet esprit que la lumière émane, se réfléchit, s'infléchit, se réfracte et échauffe les corps; toutes les sensations sont excitées, et les membres des animaux sont mus, quand leur volonté l'ordonne, par les vibrations de cette substance spiritueuse, qui se propagent des agents extérieurs des sens par les filets solides des nerfs jusqu'au cerveau, et ensuite du cerveau dans les muscles... »

7° *Mesmer* (1734-1815). — Né en Souabe; reçu docteur du l'Université de Vienne, en 1766, ce savant a été longtemps considéré comme le père du *magnétisme*, auquel les Anglais donnent encore le nom de *mesmérisme*.

Sa réputation fut immense et ses voyages à travers l'Europe pour y propager sa doctrine, ainsi que les cures magnétiques qu'il y fit, à l'aide de son fameux baquet, autour duquel se réunissaient les nombreux malades qui venaient de toutes les parties du monde lui demander le rétablissement de leur santé, eurent pendant plusieurs années un retentissement considérable. (Voir dans l'ouvrage précité de M. Durville, pp. 115 à 132), la description des procédés et de la mise en scène auxquels il avait recours.)

En France, le Gouvernement s'émut au point de

(1) Paris, Chacornac, 1902.

lui offrir, pour obtenir la divulgation de ses secrets une rente viagère de 20.000 francs, que, d'ailleurs, il refusa. L'émoi ne fut pas moindre dans le public, puisque des amis, aussi nombreux que puissants, lancèrent une souscription dont le produit permit de fonder la *Société de l'Harmonie* et d'organiser des cours, où le célèbre magnétiseur eut toute liberté et toutes facilités pour exposer et expliquer ses idées nouvelles sur le magnétisme.

Enfin, la *Société royale de médecine* lui fit l'honneur de constituer une commission pour examiner le mérite de ses découvertes, et se prononcer sur les vingt-sept propositions publiées par lui, en 1779, et qui contenaient le résumé de sa doctrine, telle qu'il l'avait déjà antérieurement formulée dans une lettre explicative adressée le 5 janvier 1775 à toutes les Académies de l'Europe.

Il est vrai que les conclusions de cette commission ne lui furent pas favorables. Mais la simple lecture du rapport qui fut faite par Thouret, et que celui-ci a publié en 1784, sous le titre *Recherches et doutes sur le magnétisme animal*, dans un volume que j'ai sous les yeux, suffit, aujourd'hui que la réalité du magnétisme animal n'est plus contestée, à montrer combien étaient superficielles les raisons dont la Société royale dut se contenter pour condamner l'œuvre de Mesmer.

8° *Le marquis Armand Chastenet de Puységur* (1751-1825), — né à Paris, mort à Soissons. — Nommé colonel, à l'âge de 27 ans, il se distingue au siège de Gibraltar, pendant la campagne d'Espagne. Commandant d'artillerie à La Fère, avec le grade de maréchal de camp, il donne sa démission en 1792 pour rentrer dans ses foyers et se livrer, secondé par son frère, le comte Maxime de Puységur, à des recherches sur le magnétisme qui depuis longtemps l'avait intéressé.

Dès l'arrivée de Mesmer à Paris, de Puységur devient un de ses élèves les plus assidus, et met en pratique les principes du maître, remplaçant le baquet par un arbre de son jardin, le fameux arbre de Buzancy. Il fait ainsi de nombreuses cures qui lui attirent les malades de trente lieues à la ronde. Attribuant à la volonté un rôle considérable, mais admettant néanmoins les attouchements et les passes, comme un moyen de transmission de la volonté, il peut être considéré comme un précurseur des hypnotiseurs. Il paraît aussi avoir été le premier qui ait observé, au cours de ses traitements magnétiques, la crise du *somnambulisme*, qui l'ait décrite et en ait compris toute l'importance. (V. le récit de cette découverte dans l'ouvrage du Dr Morand : *Le Magnétisme animal. Hypnotisme et suggestion* (1).

Ecrivain distingué, du reste, et auteur de plusieurs pièces de théâtre, qui furent jouées avec succès, il publia aussi plusieurs livres appréciés sur le magnétisme. (Voir la liste de ces ouvrages dans Durville, *loc. cit.*, pp. 138 et 139).

9° *Deleuze* (1753-1835, — né à Sisteron (Basses-Alpes). — Après avoir fait ses études à Paris, et avoir servi comme lieutenant dans l'Infanterie, Deleuze quitta le service pour se livrer exclusivement à l'étude des sciences naturelles. Il s'y distingua si bien qu'en 1825, le Gouvernement récompensa et consacra son mérite en le nommant bibliothécaire d'histoire naturelle.

Il est l'auteur de plusieurs ouvrages inspirés d'un grand souffle de spiritualisme, et dont les meilleurs sont : 1° *L'Instruction pratique sur le magnétisme animal* (1) : 2° et *l'Histoire critique du magnétisme animal*.

M. Durville (*loc. cit.*, pp. 171 à 182) reproduit en entier les 34 articles du chapitre Ier du premier de ces ouvrages, qui contiennent les points principaux de la théorie de Deleuze. Cette théorie se place, comme celle de Puységur, à mi-chemin de la théorie matérialiste de Mesner et des conceptions purement spiritualistes de quelques-uns des magnétiseurs de l'époque. Suivant l'analyse qu'en fait M. Rouxel (*Rapports du magnétisme et du spiritisme*, pp. 95 et 96) (2), l'agent magnétique (fluide, force, ou substance quelconque) n'est que l'instrument dont la volonté se sert pour produire les phénomènes, comme l'âme se sert des organes pour accomplir les diverses fonctions vitales, animales et humaines.

« Le fluide magnétique, écrit Deleuze dans son *Histoire critique du magnétisme animal*, s'échappe continuellement de nous ; il forme autour de notre corps une atmosphère qui, n'ayant point de courant déterminé (3), n'agit pas sensiblement sur les individus qui nous environnent ; mais lorsque notre volonté le pousse et le dirige, il se meut avec toute la force que nous lui imprimons, il est mû comme les rayons lumineux envoyés par les corps embrasés. »

Tout en faisant à la volonté une grande part dans la magnétisation, Deleuze n'en attache pas moins une grande importance au choix des procédés. Je ne puis que renvoyer, pour l'indication de ceux qu'il emploie et qu'il recommande (mise en rap-

(1) Paris, Garnier frères, 1890.

(1) 1 vol. Paris, Dentu, 1836.

(2) 1 vol. Paris, Librairie des Sciences psychologiques, 1892. On trouve dans cet ouvrage, pas de regrets de ne pouvoir faire connaître plus complètement les théories si précises et des aperçus d'une grande portée sur les lois générales et sur l'ensemble des phénomènes du magnétisme.

(3) On verra toutefois, dans la suite de ce chapitre, que contrairement à cette affirmation le courant magnétique est polarisé.

port, passes, à faible ou grande distance ou avec léger contact, magnétisation à grand courant, frictions, applications, insufflations, etc.) à la description qu'en fait M. Durville (*loc. cit.*, pp. 183 à 197) et que celui-ci (p. 242) considère, ainsi que les théories qui les justifient, comme les meilleurs qui nous aient été enseignés jusqu'à ce jour.

10° *Chardel* (1777-1847). — Né à Rennes, le 21 mai 1777, conseiller à la Cour de Cassation en 1830, Chardel fait partie du gouvernement provisoire du 29 juillet 1830, et devient directeur général des Postes.

Voici ses principaux ouvrages : 1° *Mémoire sur le magnétisme animal* 1818 ; 2° *l'Esquisse de la nature humaine expliquée par le magnétisme ;* 3° *Essai de psychologie physiologique* (1831).

On rencontre dans ces œuvres des vues très intéressantes sur les sujets suivants : mouvement, force et matière, le monisme réfuté, l'âme, le trinisme, les éléments, les corps, le microcosme, la fin des êtres, etc., dont l'auteur, déjà cité, des *Rapports du magnétisme et du spiritisme*, M. Rouxel, auquel je ne puis que renvoyer le lecteur, s'est fait l'interprète et le propagateur.

11° *Jean Denis, baron du Potet* 1796-1881 . — Né à la Chapelle (Yonne), mort à Paris.

Dès sa jeunesse, son attention est appelée par la lecture des mémoires du marquis de Puységur sur le magnétisme, à l'étude et à la pratique duquel il n'a cessé pendant toute sa vie de se consacrer.

En 1820 (il avait vingt-quatre ans et était étudiant en médecine), il fait à l'Hôtel-Dieu de Paris, en présence de Husson, médecin en chef de cet établissement, des expériences retentissantes, qui lui assurent déjà une grande réputation. L'Académie royale de médecine, elle-même, s'en émeut assez pour sortir de l'indifférence dans laquelle elle s'était renfermée depuis qu'elle avait condamné le magnétisme dans la personne de Mesmer (Voir *supra*, n°s 63 § 7), et elle décide, par 35 voix contre 25, de nommer une nouvelle commission chargée de soumettre à une enquête approfondie les allégations des magnétiseurs. Cette commission, après cinq années de travaux, d'études et d'expériences, déposa, en 1831, un remarquable rapport rédigé en son nom par Husson, que le Dr Morand a résumé dans son traité précité du *Magnétisme animal, Hypnotisme et suggestion* (pp. 73 à 86), et dans lequel se trouvent décrits, dans leur infinie variété, à peu près tous les phénomènes connus du magnétisme et, notamment, les passes magnétiques e leurs différents effets physiologiques et psychologiques, tels que, entre tous, le somnambulisme, avec ses traits caractéristiques : insensibilité, état de rapport, sens intérieur, intuition de la pensée du magnétiseur et soumission absolue du magnétisé à sa volonté, même mentalement exprimée ; clairvoyance et faculté de lire les yeux fermés, vision intérieure, prévision, instinct des remèdes ; effets produits à distance et au travers des portes fermées ; oubli au réveil de toutes les circonstances de l'état de somnambulisme, et, au contraire, souvenir, pendant le somnambulisme, de l'état de veille et de tous les états antérieurs de somnambulisme, etc.

Malgré ce document, qui était une reconnaissance formelle du magnétisme, l'Académie de médecine se refusa à une discussion publique, et n'autorisa même pas l'impression du rapport, qui ne fut qu'autographié. Triste exemple de l'obstination que mettent parfois les corps savants, dans leur morgue officielle, à arrêter l'essor des vérités nouvelles !

Du moins, l'Académie, et on ne peut que s'en féliciter, n'arrêta pas le baron du Potet dans la voie laborieuse où il s'était engagé. Toute sa vie, en effet, fut consacrée au magnétisme, sur lequel il écrivit plusieurs ouvrages de valeur, dont M. Durville (*loc. cit.*, p. 246) donne la liste, et parmi lesquels le *Manuel de l'étudiant magnétiseur* mérite particulièrement d'être signalé, comme constituant un cours complet de clinique magnétique, « un monument unique qui suffirait à immortaliser le nom de l'auteur », dit encore M. Durville (p. 310), qui considère en outre le baron du Potet comme le plus habile technicien, « le plus grand magnétiseur de son siècle ».

12° *Charles Léonard Lafontaine* (1803-1892). — Né à Vendôme, le 27 mars 1903, Lafontaine est initié au magnétisme par Jobard pendant un séjour qu'il fit à Bruxelles, en 1830. Les expériences auxquelles il se livre et les résultats qu'il obtient le déterminent à consacrer sa vie entière à cette étude.

A partir de 1840, il parcourt, en faisant des expériences publiques, successivement : la France, l'Angleterre (1841), où il fait la connaissance d'Elliotson, qui fonda plus tard l'infirmerie *mesmérique* de Londres, et de Braid, le promoteur de l'*Hypnotisme* ; puis, de nouveau, la France et l'Italie (1848), où il obtient une audience de Pie IX qui le félicite et l'encourage. Rentré en France, en 1850, il continue ses démonstrations et, l'année suivante, se rend à Genève pour s'y fixer définitivement et y poursuivre son œuvre, dans laquelle il acquiert une grande réputation de guérisseur.

« Si le baron du Potet, dit M. Durville (*loc. cit.*, p. 314) fut le premier magnétiseur du siècle, Lafontaine en fut incontestablement le second. »

Ses principaux ouvrages sont : l'*Art de magnétiser, les Mémoires d'un magnétiseur* (2 vol.), *Eclaircissements sur le magnétisme, Cures magnétiques à Genève, le Magnétiseur* (Journal, 1859 à 1872).

Les Hypnotiseurs.

Les anciens magnétiseurs se montrent, dans leurs observations et leurs théories, très préoccupés de rechercher la solution du grand problème de la destinée humaine. Ils s'efforcent, en effet, de dégager de l'étude du phénomène magnétique le rôle considérable et prépondérant, suivant eux, que l'âme y joue.

Cette préoccupation est, du moins en général, étrangère aux hypnotiseurs qui, de propos délibéré, limitent leurs recherches au côté pratique de la question, c'est-à-dire aux moyens thérapeutiques de l'hypnose.

Aussi leur œuvre, tout en n'étant pas sans mérite, manque-t-elle d'ampleur, et leurs conceptions ne présentent pas, à beaucoup près, pour le philosophe et le psychologue, tout l'intérêt qui s'attache à l'œuvre des magnétiseurs.

Elle n'en a pas moins été, dans un certain sens, utile et féconde, ne serait-ce qu'en contribuant à introduire dans l'étude de cette question du magnétisme, aussi ancienne que le monde, une méthode plus précise et plus rigoureuse, et surtout, en la tirant de l'oubli, de l'indifférence, et même du discrédit qui, depuis l'injuste condamnation de l'Académie de médecine (V. *supra*, nos 63-7 et 11), semblaient peser sur elle.

Voici, d'après M. Sage (*la Zone frontière* (1), de quelle manière s'accomplit cette révolution qui introduisit dans le champ de la science une étude à laquelle elle était demeurée jusque-là réfractaire, et la lui fit entreprendre avec de nouvelles méthodes auxquelles on donna le nom d'*hypnotisme* :

« Les magnétiseurs, dit cet auteur (pp. 86 et s.), attribuaient tous les phénomènes observés à l'action d'un fluide qui se dégageait de l'opérateur et allait influencer le sujet...

« Or, depuis Mesmer jusqu'à ces derniers temps, les savants ne voulaient sous aucun prétexte entendre parler de cet agent... A partir d'une certaine date, ils voulurent bien admettre que la plupart des phénomènes du magnétisme étaient réels, mais à la condition qu'ils n'entendissent pas parler de fluide. Ce fut James Braid qui donna satisfaction à ses collègues. Il observa que le sommeil magnétique était produit non seulement par les passes, mais encore en faisant fixer au sujet un objet brillant.

« Du moment qu'un agent physique pouvait produire ce sommeil, il ne pouvait plus être question d'un fluide du magnétiseur au magnétisé. Aussi les savants accueillirent-ils la découverte de Braid comme une chance de salut. Ils changèrent les noms anciens : le magnétisme devint *l'Hypnotisme*, le sommeil magnétique devint *l'Hypnose*, et l'on eut une science nouvelle qu'on put étudier dorénavant sans se discréditer à jamais scientifiquement. Les savants ne pensaient pas que le fluide des magnétiseurs était toujours là présent; la plupart sont encore loin de le penser. Et pourtant, chez les sujets endormis par les agents physiques, c'est le fluide des sujets qui entre en jeu en s'extériorisant, et produit les phénomènes (1).

« L'hypnotisme, ajoute M. Sage, eut tout de suite une frondaison magnifique. Charcot, un disciple de Braid, fonda l'École de la Salpêtrière; Liébault fonda celle de Nancy; Luys fonda celle de la Charité. Aujourd'hui, l'Hypnotisme est un moyen thérapeutique universellement reconnu et employé. »

En effet, quelques années après la découverte de Braid, c'est-à-dire vers 1860, la question du magnétisme, longtemps délaissée, est remise à l'ordre du jour par le professeur Azam, de Bordeaux, qui ayant eu connaissance des procédés du *Braidisme*, par la lecture de l'ouvrage *la Neurypnologie*, dans lequel Braid, chirurgien à Manchester, les faisait connaître, entreprit de se rendre compte de leur valeur sur un malade qu'il avait alors à soigner. En appliquant les procédés braidiques (fascination par la vision plus ou moins prolongée d'un objet brillant), il obtint alors sur son sujet tous les effets de catalepsie, d'anesthésie, d'hyperesthésie et de suggestion, tels qu'on les observe dans les séances de magnétisation. Ses observations, contrôlées et défendues par Verneuil et Broca, n'eurent d'abord qu'un assez faible retentissement, bien que le second de ces célèbres chirurgiens eût fait avec succès une douloureuse opération sur une femme rendue insensible par les procédés d'hypnotisation. Mais l'élan était donné; d'autres expériences furent faites, notamment celles des Dr Demarquais et Gérard-Teulon, qui en publièrent les résultats sous ce titre : *Recherches sur l'hypnotisme*. Enfin survint Charcot, qui, par ses travaux et ses expériences retentissantes à la Salpêtrière, donna à la découverte de Braid sa consécration définitive.

C'est dans l'hiver de 1879-1880 que Charcot aborda publiquement, à l'hopital de la Salpêtrière, la question de l'hypnotisme dans des conférences qui sont

1. Paris, Leymarie, 1896.

1. Voir au sujet de cet agent magnétique, ce qui sera dit plus loin à la section de ce chapitre. A remarquer, pour compléter l'opinion de M. Sage, que c'est aussi le fluide ou agent magnétique du magnétiseur, qui s'extériorise, sous l'ébranlement causé par sa volonté, ou tout simplement par le jeu de la force magnétique, qui tend à équilibrer entre l'opérateur et le sujet. La mise en action de cette force peut toujours sembler fait, plus ou moins bien se produire, quelle que soit la variété des procédés employés.

restées célèbres. Le Dr Morand, qui eut la bonne fortune d'y assister, rendit compte de ses impressions dans la *Gazette médicale de l'Algérie* (1886), et, plus tard, dans son traité, déjà cité, du *Magnétisme animal. Hypnotisme et suggestion*, dans lequel il résuma l'enseignement du célèbre professeur.

Pour avoir, au surplus, des notions plus complètes sur l'hypnotisme, opposé au magnétisme, et notamment sur Charcot, sa doctrine, ses procédés, ses disciples et l'École de la Salpêtrière, en général, il y aurait tout profit à se reporter aux quatre notices que, dans son ouvrage déjà cité, des *Rapports du magnétisme et du spiritisme* (pp. 257 à 324), M. Rouxel consacre aux personnalités les plus éminentes de cette École : le Dr Paul Regnard, le Dr Gilles de la Tourette, Charcot et Babinski, et dans lesquelles il analyse et critique, souvent avec sévérité, leur doctrine et leurs procédés. Je n'ai pas la compétence nécessaire pour apprécier la valeur de ces critiques; mais je ne puis m'empêcher d'observer qu'en s'attachant principalement, et peut-être trop exclusivement, à l'étude des troubles fonctionnels, tels que ceux de l'hystérie, qu'on rencontre dans l'observation des états magnétiques, mais qui ne constituent qu'un des aspects les moins intéressants du magnétisme, et en se refusant de propos délibéré, comme l'a déclaré expressément le Dr Paul Regnard, à aborder l'étude de certains phénomènes, tels que ceux de clairvoyance et autres de même nature qu'on observe dans le somnambulisme, sous prétexte que *ces choses-là ne relèvent pas de la science*, cette École a fait preuve d'une étroitesse d'esprit qui justifie, dans une certaine mesure, l'oubli et le discrédit dans lesquelles elle est aujourd'hui tombée.

« Presque en même temps que l'École de la Salpêtrière, lit-on dans l'ouvrage précité de M. Sage, *Le Sommeil naturel et l'Hypnose* (p. 73), s'en fondait une autre au fond d'une ville de province, à Nancy. Ses débuts furent obscurs, parce qu'obscurs étaient les maîtres. Mais ces maîtres avaient de l'indépendance d'esprit. Comme il arrive toujours, leur obscurité première les servit, au lieu de leur nuire... Bientôt, la Salpêtrière dut discuter avec Nancy; on traita d'abord ces petits médicaillons de province avec tout le mépris que méritait leur audace; mais il fallut vite en rabattre. »

Aujourd'hui, en effet, l'École de la Salpêtrière n'existe plus; celle de Nancy, qui fait de la *suggestion* le principal, pour ne pas dire l'unique facteur de l'hypnose, a conquis le monde.

Et cette conquête, certes, ne saurait trop retenir l'attention du philosophe. Car, comme le dit encore très à propos M. Sage :

« Le développement rationnel et normal des principes établis à Nancy conduira à une démonstration irréfutable du fait que l'âme et le corps sont distincts. »

La question de la suggestion est d'ailleurs trop importante pour qu'il soit à propos de la traiter incidemment dans ces pages consacrées à l'histoire du magnétisme. J'en ferai l'objet d'un chapitre spécial.

Mais revenons en arrière pour compléter l'historique de l'œuvre des hypnotiseurs et en préciser la portée, en la comparant à celle des magnétiseurs et en dissipant certaines confusions qui paraissent avoir été commises dans les jugements portés sur chacune de ces deux écoles.

C'est en assistant, en 1841, aux expériences de Lafontaine que James Braid fit pour la première fois la constatation qui devait donner naissance à l'hypnotisme. Il en rendit compte plus tard dans un livre que j'ai déjà cité, intitulé : *Neurypnologie. Traité du sommeil nerveux ou hypnotisme*, traduit de l'anglais par le docteur Jules Simon, avec préface de Brown-Séquard (1), dans lequel, édifiant sa théorie sur la cause physiologique de l'hypnose ou sommeil magnétique, il déclara (p. 23) que :

« Le regard fixe et prolongé, paralysant les centres nerveux dans les yeux et leurs dépendances, et détruisant l'équilibre du système nerveux, produit ainsi les phénomènes en question. »

On pouvait dès lors soutenir, à en juger par les apparences, fait observer M. Bué, dans le deuxième volume de son remarquable ouvrage *Le Magnétisme curatif* (2), que le sommeil provoqué ne dépendait pas, comme le pensaient les magnétiseurs, d'une volition de l'opérateur ou des passes par lesquelles ce dernier prétendait mettre en mouvement certains agents de la nature, tels qu'un fluide universel ou particulier.

Mais, en continuant ses expériences, le docteur Braid ne tarda pas à reconnaître qu'il avait été induit en erreur, et le savant observateur, qui avait été induit en erreur, et avait pu croire tout d'abord à l'identité des effets produits par son système et celui des magnétiseurs, fut obligé plus tard de convenir qu'il existait entre ces effets de si notables différences qu'on devait les considérer comme étant le résultat des deux agents distincts. C'est ce qu'il avoue à la page 28 de son ouvrage précité dans les termes suivants :

« Les magnétiseurs affirment positivement qu'ils peuvent accomplir certains effets que je n'ai jamais pu provoquer par ma méthode, quoique je l'aie essayée. Les effets auxquels je fais allusion sont,

(1) Paris, Delahaye et Decrosnier, 1883.
(2) Paris, Chacornac, 1906.

par exemple, de lire dans une montre tenue derrière la tête ou placée au creux épigastrique, de lire des lettres pliées en un livre fermé, de reconnaître ce qui se passe à des kilomètres, de deviner la nature des maladies et d'en indiquer le traitement, sans connaissances médicales, de magnétiser des sujets à une distance de plusieurs kilomètres sans que le sujet ait connaissance de l'opération qu'on se propose de faire. Je dois dire, à ce propos, que je ne crois ni équitable, ni même convenable de mettre en doute les affirmations d'expérimentateurs, hommes de talent et d'observation, et dont la parole fait autorité en ces matières. »

Malgré cet aveu de Braid, c'est le système des hypnotiseurs, dont il peut être considéré comme le père, qui, après des péripéties de toute nature et de longues controverses, que M. Bué rappelle dans les pages 4 à 8 de son ouvrage précité, finit par s'implanter, pour quelque temps tout au moins, dans les chaires et les cliniques officielles.

Ce qui le caractérise résulte directement de la définition de l'état hypnotique, telle qu'elle a été donnée par son fondateur :

« C'est, dit Braid, un état particulier du système nerveux déterminé par des manœuvres artificielles tendant, par la paralysie des centres nerveux, à détruire l'équilibre nerveux ».

Hypnotiser, s'écrie M. Bué (*loc. cit.*, p. 9), c'est donc, d'après les maîtres eux-mêmes, « déséquilibrer la force nerveuse, en la portant d'une façon anormale au cerveau, ou c'est profiter d'une congestion cérébrale déjà existante par suite d'un état pathologique quelconque. *En un mot, hypnotiser, c'est profiter d'un manque d'équilibre nerveux, ou en* [illegible]

Tel est, en résumé, ce qui distingue essentiellement les hypnotiseurs des magnétiseurs, dont tous les procédés ne tendent qu'à une chose, diamétralement opposée : rétablir et tonifier l'équilibre nerveux et, par là, magnifier et intensifier le jeu de certaines facultés latentes qui, comme toute mon étude le démontrera, existent dans l'organisme humain.

ALPHONSE PLEMOT.

CHRONIQUE DES LIVRES

RAPHAËL-GEORGES LÉVY. **Les Finances de la France.** (Libr. Chaix.)

Voici une brochure de propagande écrite en vue des élections, mais qui emprunte à la personnalité de son auteur un intérêt durable et une valeur permanente.

M. Raphaël-Georges Lévy, membre de l'Institut, fait le procès des mauvaises habitudes financières du Parlement ; il n'a pas de peine à démontrer que la responsabilité de la Chambre est gravement engagée dans la formidable augmentation des dépenses publiques.

L'éminent financier passe ensuite en revue les divers moyens proposés pour combler le déficit : il s'attache surtout à faire le procès de l'impôt sur le revenu et des mesures vexatoires dont il redoute l'introduction en France, à l'image de ce qui se passe en Allemagne.

On trouvera ici l'exposé le plus clair, le plus ramassé, le plus pressant, des arguments qui peuvent être invoqués contre les projets de transformation de notre système fiscal.

JOHN FOSTER FRASER. **Panama. L'œuvre gigantesque.** (Adapté de l'anglais par GEORGES FEUILLOY. Collection « Les Pays modernes » ; P. Roger et Cie.)

M. Foster Fraser, dont différents volumes d'impressions de voyage ont déjà fait apprécier au public français les évocations vivantes, vient de rapporter de Panama, qu'il a longuement visité à la veille de l'achèvement du canal, un nouveau livre où il nous décrit avec la même netteté pittoresque l'entreprise grandiose qu'après nous, les Etats-Unis sont près de mener à bon fin.

En parcourant avec lui les chantiers, nous rencontrons successivement les écluses géantes et le lac de Gatun, la périlleuse tranchée de la Culebra aux éboulements fameux, et les écluses de descente sur le Pacifique. Des croquis de route, la description de Colon et de Panama, des silhouettes amusantes de travailleurs noirs et d'Américains viennent animer cet impressionnant défilé. Des détails curieux sur les ouvriers et le personnel, le ravitaillement de toute cette population, la direction des travaux, la lutte contre les fièvres font vivre sous nos yeux ce monde en réduction. Une évocation rapide de la conquête espagnole, des exploits des corsaires sur l'Isthme, des diverses tentatives de percement, enfin de l'œuvre française et de l'intervention américaine à Panama, complète ce carnet de route que terminent de suggestives prévisions sur les services que rendra le canal et l'essor inouï que vont prendre, dès à présent, les relations des États-Unis avec l'Amérique latine et l'Extrême-Orient.

PAUL GAULTIER. **L'adolescent.** (Collection *Science et Religion*, Bloud et Cie.)

S'il est un sujet peu étudié, c'est bien le caractère de l'adolescent. Quel âge, cependant, plus complexe, plus indécis et plus important pour l'avenir, puisque c'est la période pendant laquelle la personnalité s'ébauche en essais de toutes sortes qui contribuent à la formation future? M. Paul Gaultier a analysé cet âge terrible et charmant avec une précision de psychologue et une expérience d'éducateur. Aussi ce petit livre, est-il appelé à rendre les plus grands services à tous ceux qui ont la charge de jeunes âmes.

JACQUES LUX.

Le Propriétaire-Gérant : PAUL FLAT.

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGENE YUNG

DIRECTEUR : PAUL FLAT

N° 19 — 1er SEM. 52e ANNÉE 9 MAI 1914

LA QUITTANCE DU DIABLE (1)

PIÈCE INÉDITE EN TROIS TABLEAUX, MÊLÉE DE CHANT.

SCÈNE II

Un cimetière

Plusieurs tombeaux. Au milieu du théâtre et sur le devant de la scène, un tombeau beaucoup plus grand que les autres, fermé avec deux portes d'airain.

JOHNY ET STENY ARRIVENT.

JOHNY.

Prends-moi par le coin de mon manteau et suis-moi.

STÉNIE.

Il fait un froid horrible ; mes ongles sont bleus et je sens se figer la moelle de mes os.

JOHNY.

Il fera tout à l'heure plus chaud ici que dans un four... Attendons un instant, l'heure va sonner... Tu vas voir un effroyable festin... Ne t'inquiète pas de moi, mais songe à toi-même. Aie soin de ne rien accepter ici de personne, ni or, ni argent, ni à boire, ni à manger, si ce n'est la quittance qui t'est due !

STÉNIE.

Et qui me la donnera?

JOHNY.

Sir Robert, en personne !... Ne trembles pas comme un enfant, Sténie.

(L'heure commence à sonner lentement.)

STÉNIE.

Oh ! comme cette horloge sonne lentement ! On dirait la voix d'un homme qui appelle au secours.

JOHNY.

C'est pourtant celle qui annonce aussi les jours de fête... J'ai vu un temps où mon cœur battait de joie en l'entendant.

STÉNIE.

Oh ! écoute donc !... Quels chants lugubres ! Ils partent de ce tombeau !

(Il montre le grand tombeau.)

CHOEUR.

Paddock nous crie : il est temps ! il est temps !
Le jeune hérisson a gémi ; je t'entends,
Joyeux hibou ! tu seras de la fête.
Dépêchons-nous, que le festin s'apprête.
Entendez-vous le hurlement du chat ?
Chantons ! chantons la ronde du Sabbat !

JOHNY.

Apprête-toi, Sténie, à parler ; voici le moment !

(Le tombeau s'ouvre et l'on voit plusieurs squelettes assis autour d'une table.)

JOHNY.

Vois-tu, le sir de Middleton ; le Laird de Rothes, si débauché ; le méchant Lauderdale ; Earlshaw... tiens, Sténie, il a encore les mains teintes du sang de Cameron... Vois-tu aussi Bonshaw, qui avait garotté les membres du bienheureux M. d'Argyle jusqu'à ce que le sang en jaillit... Et au milieu...

STÉNIE.

O mon Dieu ! c'est là le sir de Redgnauntley.

(1) Voir la *Revue Bleue* du 2 mai 1914.

CHŒUR.

Vive le vin et la joie !
Buvons à notre santé !
[illegible]
[illegible] !

LE SIR DE BEAUVALLON.

[illegible]
[illegible]
Chante-nous quelque ballade
[illegible]

UNE DAME.

[illegible]
[illegible]
[illegible]
Autour des antiques châteaux ;
[illegible]
Qui s'incline sur mon cercueil :
[illegible]

UN AUTRE.

J'aime à voir un serpent livide
S'endormir en rond sur mon sein ;
[illegible]
Aux pas craintifs de l'assassin ;
A glisser le long d'un rideau
[illegible] :
Dans les marais, avec un gnôme,
[illegible]

STENIE.

Quel rêve effroyable ! Il me glace le sang ! Mais, Dieu tout-puissant, reconnais-tu là, au coin le capitaine Claverhouse, avec ses longs cheveux noirs bouclés, qui tombaient autrefois jusque sur son pistolet-corps ?

POLLY.

Oui, mais vous le verrez toujours sa main gauche sur son épaule droite, c'est pour y cacher la blessure qu'y a faite la balle d'argent.

STENIE.

Comme il les regarde tous avec son air mélancolique !

[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Eh, c'est le petit Sténie !
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] !

[illegible]

Regarde, regarde, Sténie, [illegible] vieux homme.

STENIE.

Pardon ?... Milord ?... Mais Son Honneur me demande la quittance... de... de Votre Honneur.

[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

[illegible]

N'y touches pas !

STENIE.

Sur mon âme... les travaux sont [illegible] ou tout !... Pardon, Milord, mais je me trouve dans l'impossibilité de vous satisfaire... le [illegible] pas assez l'haleine pour enfler de sac.

[illegible]

STENIE.

Ah ! quelle horreur ! Dans [illegible] revient, je vais lui parler... Milord, je ne suis venu ici ni pour boire, ni pour manger, ni pour jouer de la cornemuse, mais pour [illegible] pour savoir ce qu'est devenu notre argent, et pour en avoir quittance.

[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

STENIE.

Voilà la quittance [illegible]. [illegible] vite, je t'en prie.

Ils sortent.

[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
. Vive le vin et la gaîté !

SCÈNE III

[illegible]

MISS PEGGY, [illegible]

[illegible]

[illegible] ? [illegible] Lord !

MISS [illegible]

[illegible]

gneur sans l'aimer, et de se vendre au plus riche, n'est-ce pas?

GERTRUDE.

Eh ! votre Sténie, après tout, n'est pas si malheureux que vous croyez !... Que ne se fait-il soldat en Irlande?

MISS ÉVELINE.

Sténie, un soldat?

GERTRUDE.

Eh oui ! un soldat ! Un vassal est bien heureux, quand il trouve de quoi vivre au service de quelques seigneurs ; on se bat bien pendant quatre ou cinq ans, et alors on a la perspective de devenir écuyer ou page.

MISS ÉVELINE, chantant :

Beau homme, je suis ta femme,
Rattache-moi mes blonds cheveux...

GERTRUDE.

C'est cela ; chantez-nous sa chanson ; vous me faites honneur, allez, Miss !

MISS ÉVELINE.

Qu'est-ce que vous dites, Madame?

GERTRUDE.

Je dis que vous me faites honneur. Est-ce là, mon Dieu, la conduite d'une noble dame, de l'héritière d'un vaste et beau domaine comme celui-ci? La tête haute, les yeux modestement baissés vers la terre, la taille bien serrée dans un corsage de velours ou de brocart, des cheveux bien lisses et bien aplatis sur les tempes, les coudes serrés contre le corps, et les pieds n'effleurant jamais la terre qu'à pas plus petits et plus légers que ceux d'un oiseau : voilà comme on était autrefois, voilà comme on distinguait une demoiselle de haut parage d'avec la fille d'un paysan. Mais, à présent, la petite Lucy a des robes de velours, tandis que miss Eveline court sur les rochers comme un chevreuil, et pleure le départ d'un vassal.

LE LAIRD, entrant :

Que faites-vous donc là toutes les deux? L'une pleure et l'autre gronde ; je ne vous avais pas dit de la laisser dans un coin de la chambre comme une épée rouillée, vieille sorcière ! Allons, relevez-vous, belle demoiselle aux yeux bleus ; il y a un remède pour les peines de cœur ; c'est le mariage.

MISS ÉVELINE.

Milord, je ne désire point...

LE LAIRD.

Je le sais bien, mais moi, je désire ; le vieux chevalier Landshaw sera demain votre loyal époux.

MISS ÉVELINE.

Quoi, ne me laisse-t-on pas du moins quelques

LE LAIRD.

Ce qui est bien fait ne peut se peut se faire trop vite ; je l'ai envoyé chercher par mes gens... Il sera là dans trois heures, et j'espère que vous voudrez bien vous disposer à le recevoir.

GERTRUDE.

Faites ce que dit Milord, miss Eveline. Passons ensemble dans votre chambrette ; nous allons vous faire plus belle que la fille d'un roi.

MISS ÉVELINE.

Ah ! Milord, au nom du ciel, écoutez ma prière.

(Elle se jette à ses genoux.)

Je ne suis qu'une pauvre jeune fille et vous ne voudrez pas me pousser au désespoir. Je ne demande point à être heureuse, mais, je vous en conjure, ne me rendez pas la plus infortunée créature de l'Angleterre. Laissez-moi aller plutôt...

LE LAIRD.

Dans un couvent, n'est-ce pas? C'est une chose incroyable ! J'avais un oncle qui voulait marier sa fille au laird de Middleton, et certes, c'était un homme qui se battait bien et qui aurait fait un très bon mari ; eh bien, elle voulait aller au couvent... Mon allié, mon frère d'armes, le sir de Nethertown, voulait aussi marier sa fille ; à un homme de loi, par exemple ; ah ! pour celle-là, j'avoue que c'était moins convenable ; mais enfin, quand un homme qui a des cheveux gris, dit : « Je le veux », il me semble que ce n'est pas à une tête blonde à dire : « Et moi, je ne le veux pas. » Eh bien, ne voulait-elle pas encore aller au couvent ! C'est une rage de couvent qui prend aux filles depuis quinze ans jusqu'à vingt ans ; passé ce temps-là aussi, elles n'ont plus envie d'y aller ; si on les laissait faire !...

GERTRUDE.

Allons, Miss, Son Honneur sait mieux que vous ce qui vous convient ou ce qui ne vous convient pas ; laissez-vous conduire ; vous verrez comme vous serez belle dans vos habits de fête !

MISS ÉVELINE.

Belle? Je pleurerai tant que je serai affreuse et qu'il ne voudra pas de moi au prix de tous les domaines de l'Ecosse.

LE LAIRD.

Oh ! pour cela, si vous n'avez besoin que de son consentement, il m'a donné sa parole et il vous aimera beaucoup.

MISS ÉVELINE.

Mais il ne m'a jamais vue !

LE LAIRD.

Faites donc en sorte qu'il vous voie avec plaisir : allez vous parer !

MISS EVELINE.

Oui !... j'ai lu dans une ballade scandinave qu'on pare la victime avant de la mener à l'autel.

LE LAIRD.

L'autel vous paraîtra plus gai que vous ne le pensez.

(Il [illegible] avec [illegible].)

LE LAIRD.

Voilà à quoi servent les ballades ! C'est à meubler la tête des jeunes filles de phrases à grands mots et d'idées absurdes ; je donnerais volontiers, pour un verre de Malvoisie, toute la gaie science et les criailleries des ménestrels et autres baladins. Qu'il s'en présente un seul sur mes domaines et je le fais clouer à ma porte pour servir d'épouvantail aux oiseaux !... Mais, qu'il fait noir ici !... Holà ! varlets, apportez-moi de la lumière ! Mettez ici un pot de bière et du tabac... je vais fumer un peu... Cette journée a été fatigante ; ces canailles-là me font mettre en colère tous les quarts d'heure ; il y a de quoi en faire une maladie...

(Il se met à [illegible].)

Ce matin, j'ai fait un coup de maître. Ce diable de Johny était inquiétant ; c'est encore un de ces drôles à conscience, qui pâlissent devant l'heure de la grande revue !... S'il a quelque chose à démêler avec l'enfer, il est à même à présent... Depuis que je ne respire plus le même air que lui, je me sens débarrassé d'un poids de trente cuirasses de peau de buffle !... Cette bière-là est bonne !... Si je m'endormais en attendant mon futur neveu? L'heure du souper n'approche pas encore...

UN VARLET (entrant).

Milord !

LE LAIRD.

Qu'y a-t-il, mille tonnerres? Qui entre ici sans ma permission?

LE VARLET.

Milord, un étranger est là qui demande à vous parler en secret.

LE LAIRD.

Et ne savez-vous pas bien qu'à cette heure...?

LE VARLET.

Il dit qu'il a à vous entretenir de choses très importantes. Il est enveloppé d'un grand manteau et ne dit pas son nom.

LE LAIRD.

Ah ! Ah ! Du mystère !... C'est quelque voleur !... Faites-le entrer.

[illegible]

LE LAIRD.

Ciel et terre ! c'est Johny le brasseur !

JOHNY.

Lui-même, mon très honoré patron.

LE LAIRD.

Que me veux-tu? Viens-tu m'entraîner avec toi dans l'Enfer où je t'ai envoyé?

(Il [illegible] [illegible].)

JOHNY.

Peut-être !

LE LAIRD.

Qui te ramène ici?

JOHNY.

Bien peu de chose. Mais d'abord, je vous prie de vous approcher de moi et de croire que si la mort voulait faire un cadavre de l'un de nous deux, ce serait en vous prenant qu'elle aurait le moins à faire.

LE LAIRD.

Comment, c'est toi, Johny, en chair et en os?

JOHNY.

Moi-même. Si je suis un peu pâle, c'est peut-être grâce à l'exercice violent que Votre Honneur m'a fait prendre ce matin... mais venons au point important ; je vous apporte la quittance de Sténie.

LE LAIRD.

La quittance de...?

JOHNY.

De Sténie.

LE LAIRD.

Il l'a donc retrouvée?... Ah !

JOHNY.

La voici. Vous remarquerez, je vous prie, que la signature est exacte.

(Le [illegible] [illegible] qu'il [illegible].)

LE LAIRD, lisant :

« Du lieu de ma destination, le 25 novembre... » Misérable ! elle est signée d'hier !

JOHNY.

Comme vous dites.

LE LAIRD.

Et mon père est mort depuis un an !... Je ne souffrirai pas...

JOHNY.

N'appelez pas, à quoi cela vous servirait-il? Celui qui a dépisté vos levriers ne craint pas vos varlets aux pieds lourds. Écoutez-moi et ne vous impatientez pas.

LE LAIRD.

Mort et damnation !

JOHNY.

Pour la damnation, nous savons à quoi nous en tenir, n'est-ce pas, mon confrère?

(Il [illegible] [illegible].)

Pour la mort...

(D'un ton plus sombre) :

Elle pourrait bien n'être pas loin non plus.

LE LAIRD.

Johny !

JOHNY.

Ne craignez rien, je ne suis pas un assassin !... Je ne jette pas aux chiens mes intimes amis... Au contraire, je suis venu ici avec des paroles de paix... Je viens vous proposer un parti pour votre nièce.

LE LAIRD.

Pour ma nièce?

JOHNY.

Oui, pour votre nièce, pour la noble héritière de vos domaines. Vous voudrez bien signer ce parchemin en vertu duquel elle épousera demain matin, au point du jour, très haut et très puissant seigneur Sténie, joueur de cornemuse et mendiant.

LE LAIRD.

Johny, tu fais un singulier abus de mon temps et de ma patience. Quand finira cette plaisanterie révoltante?

JOHNY.

Vous repoussez mes offres? Fort bien ! Demain matin sur la grande porte de la cathédrale d'Edimbourg sera affichée la présente quittance... Je pense que c'est un morceau de style assez rare pour exciter la curiosité des bons habitants.

LE LAIRD.

Mais, Johny... tu veux rire?

JOHNY.

Rire? A vos dépens ne le fait pas qui veut.

LE LAIRD.

Mille tonnerres !

JOHNY.

Ne blasphémez pas, car vous ressemblez plus à un mort qu'à un vivant.

LE LAIRD.

A un mort... qu'à... un vivant...? Ah ! terminons cette horrible plaisanterie !...

JOHNY.

Quand vous voudrez... J'attends la signature de Votre Honneur.

LE LAIRD.

Il y a là de la trahison, et je vais...

(Il veut prendre son épée suspendue à la muraille.

JOHNY, tirant précipitamment de dessous son manteau une petite carabine, et le couchant en joue.)

Ne vous pressez pas tant... Je connais trop bien vos touchantes attentions pour moi, pour ne pas prendre aussi mes précautions. Ne bougez pas ou je vous envoie rejoindre les esprits de vos pères qui dansent à cette heure autour de leurs tombeaux.

LE LAIRD.

Misérable démon, que veux-tu de moi?

JOHNY.

Ayez seulement la bonté de signer ce placet, et nous serons tout à l'heure les meilleurs amis du monde.

LE LAIRD.

O infernale trahison !

(Il signe.)

JOHNY.

Holà quelqu'un !

(Paraît un varlet.)

Ne vous dérangez pas Milord, je ne le souffrirais pas. Veuillez remettre ce parchemin à Sténie de la part de Son Honneur. Vous le trouverez en bas, à côté du pont-levis. Avez-vous lu tout ce parchemin, Milord? Vous ne savez peut-être pas qui vous avez fait votre héritier? Le même Sténie.

LE LAIRD.

Mon héritier?... De mon vivant?...

JOHNY.

Dans une heure d'ici, Milord, vous ne compterez plus au nombre des vivants. Vous ne sortirez pas de cette chambre.

LE LAIRD.

Que dis-tu, misérable démon?

JOHNY.

Ne fait-il pas jour ou est-ce le crépuscule du jour qui colore le ciel? Milord, regardez à cette fenêtre. Ne dirait-on pas que l'horizon est en feu? Quelle magnifique couleur !

LE LAIRD.

O enfer ! enfer !... Une fumée épaisse s'élève le long des tourelles... Le feu est au château !... Traître !...

(Il se jette sur Johny ; le feu commence à se manifester.)

JOHNY, le prenant à bras-le-corps.

Fort bien ! Il est convenable que l'on meure de compagnie, lorsqu'on a vécu en aussi parfaite intelligence.

LE LAIRD.

Au secours ! Au secours !

(Le feu augmente ; il cherche à se dégager des bras de Johny qui le retient en riant.)

JOHNY.

Vous ne faites pas vos prières, Milord? Vous ne recommandez pas votre âme à Dieu?

LE LAIRD.

Oh ! malédiction sur moi, sur toi, sur tous !... Mais laisse-moi donc passer, infernal assassin !

JOHNY.

Tenez, voyez-vous miss Evelina sortir avec son prétendu!... Vive Sterne!... Elle est échappée aux flammes!...

[illegible]

[illegible] vous, Monseigneur, ce petit échantillon du nouveau séjour où nous allons nous rendre de compagnie?... Viens avec moi, misérable!...

(A [illegible] dans les [illegible])

LA GUERRE ET LA PAIX

—

QUELQUES FACTEURS NOUVEAUX DE LA POLITIQUE INTERNATIONALE [1]

M. E. Boutroux, après avoir présenté le conférencier comme l'un des plus chauds partisans de l'Entente cordiale, a montré comment, depuis les derniers temps, l'horizon s'est étendu devant la conscience humaine. Auparavant, on ne concevait guère autre chose que la conscience individuelle. Vers la fin du XIXe siècle s'est éveillée la conscience internationale, c'est-à-dire l'idée qu'une nation n'avait pas seulement des droits, mais encore des devoirs vis-à-vis des autres nations. Enfin de nos jours, on voit poindre l'idée d'une conscience humaine, c'est-à-dire des obligations morales, aussi bien que des rapports économiques qui lient tous les membres de la famille humaine.

Avant d'entamer mon sujet, Mesdames et Messieurs, permettez-moi de réclamer votre indulgence. Je suis étranger, et Anglais. Le point de vue de nos deux pays est si différent, et cela s'explique par leurs dissemblances respectives en ce qui concerne le tempérament, l'éducation, la position géographique, les conditions climatériques, voire même peut-être, les conditions physiologiques.

Ce n'est pas chose facile que d'amener, dans le cours d'une conférence de moins d'une heure, nos deux points de vue à une identité parfaite; et c'est pourquoi je vous prierai de me pardonner lorsque, pour votre esprit national si net et si clair, ce que j'aurai à dire pourra [illegible] quelque peu embrouillé ou obscur.

Ce qui me manquera, veuillez le mettre sur le compte des brouillards d'outre-Manche et ne pas l'attribuer à un défaut de sympathie ou à un manque d'appréciation des intérêts communs qui lient nos deux nations d'une façon si étroite.

(1) [illegible]

Mon sujet sera la guerre et la paix. Ce sont là deux mots redoutables : ils évoquent les terreurs du passé, ils font naître des craintes pour le présent, mais ils inspirent aussi les plus grandes espérances pour l'avenir.

Mon but, aujourd'hui, est de faire appel aux étudiants, à la jeunesse française. Je veux demander à celle-ci d'examiner certains facteurs économiques, récemment intervenus dans la situation internationale, et qui, s'ils sont réels, doivent provoquer un bouleversement complet dans la politique des états telle qu'elle a été conçue et comprise jusqu'ici.

Afin de préparer mon terrain et pour éviter tout malentendu, disons immédiatement que si l'examen de ces faits nouveaux prouve clairement l'inanité des guerres d'agression entre nations civilisées, il ne justifie, en aucune façon, ni une diminution, ni une restriction quelconque dans les armements. Il ne résulte pas davantage de cet examen qu'il faille desserrer le lien des alliances ou des ententes, ou qu'il faille réduire d'un seul homme les effectifs de la défense nationale, soit chez vous, soit chez nous.

Je ne viens pas ici prêcher la paix à outrance ; je ne viens pas rabaisser ce patriotisme vraiment noble qui exalte les vertus civiques, qui se fait une gloire des grandes œuvres nationales accomplies dans la sphère des sciences, dans celle de l'art ou de la philosophie, qui enfin se glorifie de cet accroissement de bonheur pour l'humanité, que l'on désigne sous le nom de progrès.

Il existe un vaste champ d'action réservé à l'individualisme national (je ne trouve pas de meilleur mot), dans le domaine de l'imagination et des idées, bien que les exigences actuelles de la démocratie et les besoins de la civilisation moderne puissent donner naissance à l'action collective, but qu'apercoivent déjà bien des esprits supérieurs et virils.

La doctrine que je vais vous prier d'examiner, est contenue dans les paroles du plus éminent de nos hommes d'état vivants, celui qui a été, pendant de nombreuses années, à la tête du parti conservateur en Angleterre (1).

Voici ce qu'il dit :

« La guerre d'agression, entreprise entre nations civilisées dans le but d'augmenter le bonheur, la richesse et la prospérité de l'agresseur, est à la fois inutile et stupide. »

Sans dogmatiser, il continue sur l'effet que la guerre a produit dans le développement de l'homme — un sujet plein d'intérêt. Or il n'y a pas à douter que dans les conditions actuelles de l'industrie et de la finance, les nations civilisées, sont si étroitement liées ensemble par la communauté de certains

(1) M. [illegible]

intérêts, que toute rupture violente dans les rapports d'amitié doit nécessairement provoquer des désastres chez tous les intéressés; désastres que ni les indemnités, ni les accroissements de territoire, ni les arcs de triomphe, ne pourront jamais compenser.

Si nous exposons la thèse ainsi, vous en sentez la nouveauté. Il faut un esprit jeune et souple pour saisir tous les attraits qu'elle possède, toutes les espérances qu'elle fait naître. Mais je vous demande de l'examiner avec impartialité et de n'accepter *a priori* comme incontestables, ni les faits anciens ni les faits nouveaux.

Treitschke — ce Machaviel moderne — a dit que — « dans un âge de fer, se proposer la paix comme but suprême n'est pas simplement caresser une chimère, mais bien résister en aveugle à la loi de la vie, loi fatale qui condamne le faible à être écrasé par le fort. On ne saurait échapper à la brutalité des faits; celui qui le tente ouvre la porte à l'égoïsme, à l'intrigue, à la cupidité matérielle, à la grossière vanité. »

« La guerre est la meilleure école du devoir; et il n'est pas seulement insensé, il est immoral de prêcher contre elle. Frédéric le Grand a raison lorsqu'il dit que la guerre produit le champ le plus fertile, ouvert à toutes les vertus : à la constance, à la compassion, à l'élévation des sentiments, à la noblesse du cœur, à la charité ».

Voilà le dogme tragique contenu dans la « *Real Politik* ».

Pour beaucoup d'esprits modernes, ces sentiments ont une valeur réelle et ne sont point de simples phrases. C'est là l'importance qu'ils possèdent. Toutefois le sophisme du Grand Frédéric pourrait également justifier l'esclavage, ou s'appliquer aux combats néfastes du Colisée.

« La guerre et l'esprit de bravoure », a dit un autre écrivain moderne, — le Général von Bernhardi, « ont accompli plus de grandes choses que l'amour du prochain. Ce n'est pas la sympathie, mais l'acte de valeur, né d'un cœur vaillant qui sauve le malheureux ».

N'est-ce pas là, en plein vingtième siècle, une étrange invocation à l'esprit du moyen âge.? Combien conservent encore de leur valeur, les pensées et les écrits de Bayle, de Rousseau, et de Montesquieu? Le bon sens doit l'emporter à la longue, et ces illustres écrivains français, producteurs d'œuvres puissantes, ont pressenti la thèse que je vous présente aujourd'hui.

Ils ont signalé cet épuisement immodéré qu'engendre la guerre avec ses longs et incessants préparatifs.

Ils ont insisté sur les maux qui sont les fruits de la guerre et dont souffrent les masses chez les peuples belligérants. Ils se sont surtout efforcés de démontrer que, lorsque la guerre est terminée, après avoir détruit et dévasté à l'infini, après avoir épuisé l'or et l'énergie, alors survient la paix : cette même paix que la simple raison aurait pu suggérer dès le commencement.

Certains prétendent cependant qu'aux heures de crise nationale ce n'est pas la sagesse des raisonnements qui fait pencher la balance : ce sont plutôt les passions, les intérêts, les événements extérieurs, et ce quelque chose de vague, de non défini, d'étrange, de presque mystérieux, que parmi les peuples on nomme instinct politique.

Mais il ne faut pas se laisser tromper par les phrases. Essayez donc, je vous prie, de bien déterminer, si cela est possible, ce que signifie l'instinct politique. Demandez-vous si l'on ne pourrait pas, comme pour l'instinct religieux, par exemple, le cultiver le modérer, le changer.

Voyez le monde qui nous entoure, celui où nous vivons : voyez ses transformations rapides, son développement stupéfiant. A peine puis-je parfois évoquer à mes yeux le Paris de ma jeunesse. Quelle est donc la valeur véritable, précise que possède un appel à l'expérience acquise? Qu'est-ce que valent les précédents historiques, ou l'étude de la diplomatie de nos ancêtres, au sein d'une socéiété qui se transforme tellement, que ce qui s'appliquait à hier ne convient déjà plus à aujourd'hui?

De nouvelles découvertes scientifiques, celles que l'on a faites en pathologie et en chimie ont complètement changé les habitudes du monde civilisé. « Découverte » ce mot ne suppose-t-il pas, lui-même, certains secrets demeurés, de tout temps, cachés dans les replis du manteau de la Nature?

Dans la physiologie des races, dans notre façon habituelle d'envisager le monde, dans les rapports internationaux nous nous trouvons en présence d'autres phénomènes encore qui n'ont pu être découverts par un lord Lister ou par une Mme Curie, car ils sont nés d'hier, enfantés par l'évolution créatrice.

Au sein de tant de variations, parmi tant de changements radicaux, ne va-t-on pas trop loin en prétendant que ce mystérieux instinct politique, coupable d'avoir jusqu'à présent poussé les nations aux conflits, ne pourrait pas, grâce à des conditions toutes nouvelles, décider ces mêmes peuples à signer un accord, à accepter un compromis?

A vrai dire, pouvons-nous affirmer aujourd'hui que l'instinct politique de la démocratie, qui vient d'ouvrir les yeux à la vie après quelque trente ans

consacrés à son éducation, ne diffère pas absolument de l'instinct politique prôné par le général von Bernhardi ?

La France a toujours été au premier rang pour la revision de l'idéal. Les théories fondamentales des penseurs français du dix-huitième siècle servent en réalité de lieux communs au monde moderne. Il semble donc que le moment soit venu de considérer à nouveau, de rajuster nos idées sur ce que valent respectivement la guerre et la paix, le patriotisme et la gloire militaire, et aussi la voie à prendre par cette marche ascendante que nous nommons le progrès.

Qui songerait, par exemple, à dénigrer le patriotisme, si ce mot signifie le respect pour l'histoire de France, amour de son sol national, loyauté envers son idéal, et fierté envers son avenir. Mais le cœur et l'âme animés du plus noble des patriotismes ne demeurent pas clos à d'autres sympathies.

Vous souvenez-vous de cette page admirable de *Quatre-vingt-treize*, dans laquelle Victor Hugo, analyse les luttes de la Vendée ?

« Pays, Patrie, ces deux mots résument toute la guerre de Vendée ; querelle de l'idée locale contre l'idée universelle; paysans contre patriotes. »

L'illustre maître n'entend pas par là déprécier l'amour du pays natal, ou le caractère du paysan ; mais il veut nous prémunir contre toute étroitesse de sympathie et de l'âme. Il est possible d'être en même temps paysan et patriote.

Dirons-nous toutefois, que la gloire militaire est indispensable au patriotisme ? Question délicate, c'est vrai, mais question vitale pour certains esprits Eh bien, un homme manque sûrement d'ampleur d'imagination, et peut avec justice être accusé de sécheresse d'âme, s'il peut, sans un tressaillement, songer aux gloires de la guerre, à ses lauriers, et ses sacrifices. Les troublantes émotions de ce genre ne détruisent pas nécessairement en nous le sentiment de la perspective. Qui pourrait oublier cette scène de l'œuvre épique de Tolstoï : le prince André blessé à mort, est étendu muet sur le champ de bataille d'Austerlitz ; il voit se pencher vers lui, Napoléon, son incomparable héros, si chétif, si insignifiant, en comparaison de ce qui ce passe à ce moment entre son âme et les profondeurs sans limites du ciel chargé d'étoiles. C'est une autre évocation de cette image immortelle du poète Lucrèce. La bataille vue du haut de la colline n'est plus qu'une poignée de poussière.

Il est bon de se demander sans cesse si la gloire militaire est un élément essentiel de la gloire nationale.

Est-il indispensable de faire revivre la politique d'un Richelieu, la grandeur d'un Louis XIV ou les conquêtes de Napoléon, pour permettre à la France de conserver fièrement sa place parmi l'élite des nations ? Ou bien tout cela s'est-il évanoui comme les neiges d'antan ?

Certes il ne faut pas oublier ces compensations, ces exploits brillants dans le domaine de l'imagination, domaine où la France ne rencontre que peu d'égaux et point de maîtres.

Et puissions-nous reconnaître ensemble que l'amour de la patrie n'est pas incompatible avec cette idée qui franchit les frontières du pays natal, l'amour de l'humanité, l'idée universelle.

Heureusement on ne doit pas oublier de compter la raison parmi les forces agissantes de la vie. Nous ne devons pas non plus ignorer les livres.

Parmi la grande masse des œuvres qui s'impriment on en rencontre quelques-unes que l'on peut considérer plutôt comme des actes que comme des écrits. Le *Contrat Social* est sans contredit de ce nombre, et si vous me le permettez, je citerai également un autre livre, *La Grande Illusion*, œuvre d'un de mes compatriotes, M. Norman Angell.

L'impression que cette œuvre a produite a été prodigieuse. Sa publication a provoqué, en Angleterre, dans nos universités un mouvement immédiat. D'abord, ce sont les universités de Cambridge, qui, de concert avec quelques jeunes professeurs, ont formé une société dans le but d'encourager l'étude systématique de la question ; et l'impulsion donnée a trouvé un écho dans presque toutes les universités d'Angleterre.

Puis à Manchester, la capitale industrielle de mon pays, une vaste organisation régionale s'est constituée sous l'égide du président de la Chambre de Commerce, et du lord maire. De même à Glasgow, la capitale commerciale de l'Ecosse, les représentants du haut commerce et de la finance se sont réunis en association pour discuter l'idée fondamentale de la thèse de Norman Angell.

Aujourd'hui, il se trouve sur le territoire de la Grande-Bretagne, quarante cercles d'études, ou sociétés d'hommes sérieux, de professeurs composés d'étudiants d'une part, de commerçants et de financiers de l'autre, s'adonnant à l'examen de l'effet produit sur les questions de la guerre et de la paix, par *interdependance* croissante des grandes puissances européennes.

Ces cercles d'études sont affiliés à une organisation centrale créée à Londres par sir Richard Garton, candidat conservateur aux élections parlementaires, et soutenue par M. Balfour, ancien premier ministre conservateur.

Ce mouvement ayant pris naissance sous de pareils auspices n'a aucune tendance antipatriotique ou antimilitariste. Cette explication me semble

importante pour établir le caractère de ce mouvement tout à fait expérimental et en quelque sorte scientifique.

Quelle est donc la thèse d'Angell, et quelle est la question fondamentale soulevée par *La Grande Illusion?*

Elle résulte des déductions faites par une certaine école d'économie politique qui étudie tout spécialement les rapports entre la puissance militaire et le bien-être social; les relations qui existent entre la conquête par les armes et l'accroissement de la prospérité commerciale et financière; et enfin la question de savoir si, par suite des changements survenus tout récemment et affectant les puissances civilisées de l'Europe et de l'Orient, certains axiomes politiques acceptés jusqu'ici par tous les gouvernements ne devraient pas être soumis à une revision.

Quels sont donc ces axiomes?

Il importe que je vous lise, même au risque de vous fatiguer, le résumé que nous en donne Angell lui-même :

« Chaque nation, pour justifier ses propres armements, invoque la nécessité où elle serait de se défendre. Or, cette nécessité implique qu'il y a d'autres nations qui croient avoir quelque intérêt à prendre l'offensive, car la défense n'a de sens que s'il y a une attaque préalable. Quels sont les mobiles que les nations attribuent aux voisins dont elles se méfient ainsi?

« On déduit ces mobiles de la présomption générale que toute nation est portée à se répandre au dehors et à employer sa force contre les autres. A cause de l'obligation où elle est, de trouver des territoires et des débouchés pour une population et une industrie toujours croissantes où bien encore, tout simplement, pour procurer à sa population les conditions d'existence les plus favorables. C'est ainsi que l'augmention de la marine allemande est envisagée en Europe comme le signe évident du besoin pressant qu'a une population croissante d'obtenir une plus large place dans le monde. Ce besoin chercherait à se satisfaire au dépens du commerce et des possessions coloniales de la Grande-Bretagne, si celles-ci n'étaient pas suffisamment défendues, et l'on en déduit cette conséquence que la prospérité d'une nation est en raison directe de sa puissance politique : que l'avantage, en dernier ressort, dans un conflit entre nations considérées comme des unités qui se font concurrence, appartient à celle qui possède la supériorité militaire, car la plus faible succombera dans ce conflit, comme dans toutes les autres formes de la lutte pour la vie ».

Je vais vous citer maintenant un exposé sommaire de la réfutation de ces mêmes axiomes :

« Le commerce et l'industrie d'un peuple ne dépendent plus de l'étendue de ses frontières politiques ; la puissance militaire est désormais illusoire en matière économique et n'influe en rien sur la prospérité du peuple qui l'exerce ; une nation ne peut plus s'emparer par la force de la fortune ou du commerce d'une autre nation, ni s'enrichir en la subjuguant ou en lui imposant sa volonté.

« La thèse se résume en un mot comme suit : la guerre ne peut aujourd'hui aider en rien les hommes, qu'ils soient conquérants ou conquis, à atteindre aucun des divers buts qu'ils poursuivent.

« Cette thèse, qui paraît paradoxale, est établie en montrant, en ce qui concerne le problème économique que la richesse des pays civilisés repose sur le crédit, et sur la foi des contrats commerciaux, qui sont eux-mêmes nés de cette indépendance économique qu'ont produite la division du travail toujours plus grande, et les communications toujours plus développées.

« Si, par une tentative de confiscation, l'on empêche l'exécution des contrats commerciaux, ou si l'on touche tant soit peu au crédit dont dépend la fortune publique, cette fortune disparaît, entraînant avec elle celle du conquérant.

« De telle sorte que, pour que la conquête ne nuise pas au conquérant lui-même, il faut que celui-ci respecte la propriété de l'ennemi. Désormais toute conquête est une entreprise vaine au point de vue économique, puisque la richesse d'un pays conquis doit rester aux mains de ses habitants. La conquête dans le monde moderne est un procédé par lequel on multiplie d'abord, pour diviser ensuite par le même chiffre.

« Encore, les intérêts financiers internationaux sont si intimement liés à ceux du commerce et de l'industrie, qu'un conquérant ne peut pas davantage toucher au commerce de l'ennemi qu'aux propriétés particulières de celui-ci. Il ressort que la prééminence politique et militaire ne peut rien procurer au commerce. Les négociants et les industriels des petites nations qui n'ont aucun pouvoir politique soutiennent avec succès la concurrence contre ceux des grandes puissances ; les Suisses et les Belges chassent les Anglais de leurs propres marchés coloniaux ; proportionnellement à sa population, la Norvège a une marine marchande supérieure à celle de la Grande-Bretagne ; le crédit public des petits États dont le pouvoir politique est nul, est supérieur au crédit public des grandes puissances d'Europe.

« Les mêmes causes, qui ont rendu la puissance militaire futile au point de vue économique, l'ont aussi rendue illusoire en ce qui concerne les idées et les mœurs qu'on prétendrait imposer à un peuple

conquis. La sécurité dans la jouissance de la propriété privée (à laquelle il est impossible à un conquérant de toucher aujourd'hui), la rapidité de la circulation des idées que nous devons à la presse moderne et le fait que tout ce qui s'écrit peut se lire partout, permettent, même à de petites communautés, complètement conquises, de faire entendre partout leur voix et de faire triompher les idées morales et sociales qui leur sont propres.

« Du reste, une lutte soutenue simplement pour faire triompher un idéal ne sera plus jamais une lutte entre nations, car les idées se sont disséminées parmi les peuples, ont passé par dessus les frontières, et ce n'est plus en deça ni au delà de celles-ci que l'on trouve des idéaux différents et des camps opposés, mais à l'intérieur même de chaque pays.

« Il n'existe pas d'État moderne dont tous les sujets soient uniquement catholiques ou protestants, libéraux ou monarchistes, démocrates ou aristocrates, socialistes ou individualistes; c'est pour cela que les luttes d'ordre moral et spirituel se livreront désormais entre concitoyens d'un même État, intellectuellement et parfois inconsciemment associés à ceux qui partagent leurs sentiments dans d'autres pays.

« Cette nouvelle classification sociale entraîne une orientation nouvelle de la combativité humaine vers des rivalités de classes et d'intérêts, plutôt que vers des rivalités de nation.

« La guerre ne peut plus prétendre qu'elle assure la survivance du plus fort; dans les conditions modernes, elle amène au contraire la survivance du plus faible, puisque ce sont les forts qui périssent; et c'est pour s'être laissé séduire par une fausse analogie biologique que l'on a pu croire que la lutte entre nations faisait partie de l'évolution humaine.

« Les nations guerrières n'hériteront pas de la terre; elles représentent aujourd'hui la dégénérescence humaine, car le déclin du rôle de la force physique, dans toutes les sphères de l'activité humaine, a produit de profonds changements psychologiques.

« Toutes ces tendances nouvelles, issues des conditions nouvelles du monde et notamment de la rapidité des communications, font que les problèmes de la politique internationale d'aujourd'hui sont tout différents de ceux d'autrefois. Et cependant nous laissons encore dominer notre pensée par les principes, les axiomes et la phraséologie même d'une politique surannée. »

Telle est l'essence d'un livre remarquable qui depuis sa publication, constitue à lui seul une littérature complète.

La [illegible] de l'exposé peut faire paraître la thèse absurde en quelques points; elle a fait cependant l'objet d'une discussion approfondie parmi quelques-uns des plus éminents économistes de mon pays. Je ne demande pas à un seul étudiant de l'accepter sans examen, mais je vous prie tous de ne pas la rejeter sans l'avoir examinée.

La guerre d'agression est-elle un conflit nécessaire pour améliorer le sort d'un peuple? La conquête est-elle avantageuse? Ces deux questions demandent une réponse catégorique. Si l'on répond affirmativement cela veut dire que la sagesse humaine consiste à faire appel au fer et au sang.

Si le fer et le sang règlent seuls la question, un peuple de 40 millions d'âmes, vis-à-vis de celui qui en compte 100 ou 150 millions, un peuple stationnaire vis-à-vis de celui qui s'accroît, est irrévocablement condamné.

Or, la question vaut au moins l'examen.

Heureusement, il y a d'autres facteurs en jeu, et ceux-ci sont puissants et indestructibles.

L'un de ces facteurs est l'énorme influence que possède la vérité lorsque celle-ci s'est fait jour à travers les ténèbres; et de même qu'à la fin du dix-huitième siècle, l'esprit français apportait une nouvelle contribution aux idées de l'Europe, explosive dans sa force, de même aujourd'hui encore, l'esprit français rencontre une merveilleuse occasion de s'élever contre une situation aussi ruineuse, aussi néfaste pour le bonheur des masses, que le fut jamais celle qui était dûe à l'ancien régime. Je veux parler des préparatifs de guerre dont les frais nous écrasent et nous appauvrissent.

Je me demande sans cesse quelle est l'idée qui se trouve à la base de ces constantes menaces de guerre et je vous demande aussi, Messieurs, ce que vous en pensez.

Ne serait-ce pas à franchement parler, la croyance à l'efficacité de la guerre, la croyance à quelque avantage en perspective, avantage que l'on obtiendra en attaquant son voisin, en lui arrachant quelque chose, en le forçant à passer sous les fourches caudines ?

Supposons que la thèse économique d'Angell soit vraie, et que par conséquence le vainqueur ne puisse obtenir du vaincu aucun avantage matériel sans avoir à payer son propre gain d'une valeur égale.

Cette vérité, une fois bien saisie, ne finirait-elle pas par changer à la longue la croyance dont je viens de parler ?

La thèse de Galilée n'était pas plus opposée aux idées courantes que ne l'est celle d'Angell, et cependant la première a fini en à la fin sa part de succès.

S'il est vrai que les civilisations internationales, les engagements mutuels, le commerce du monde et

ses finances, avec leur " interdépendance ", forment un ensemble de choses si complexe que tout préjudice causé à une grande nation doive avoir son contre-coup chez toutes les autres nations et sur tous les marchés, au point que toute guerre entreprise avec succès par quelque grand peuple civilisé contre un voisin civilisé également, doivent demeurer une opération sans profit, alors, bien certainement, l'opinion publique, sur les questions de l'efficacité de la guerre, doit subir à la longue quelque modification. Qui croit encore, à l'heure actuelle, à l'utilité de la corvée ? Elle à eu cependant plus d'un champion dans son temps. Quand les hommes comprendront qu'un ennemi conquis est un client ruiné, et que client ruiné signifie perte sèche pour le vainqueur, auront-ils toujours le désir des conquêtes ?

Quand ils se rendront compte que les relations économiques des grands peuples civilisés entre eux, — et c'est là le point capital — ne sont véritablement que le symbole d'autres relations affectant la vie nationale dans toutes ses artères, et aussi les rapports des nationaux les uns avec les autres, les hommes voudront-ils tolérer la guerre ?

A suivre. VISCOUNT ESHER.

UNE COLONIE GRECQUE EN TERRITOIRE FRANÇAIS : LE VILLAGE DE CARGÈSE (CORSE)

Les Grecs eurent de tout temps l'âme coloniale, et l'on sait assez que la Mediterranée fut un lac hellénique bien avant de devenir le centre de l'Empire romain. Mais on aurait tort de croire que les crises où la péninsule balkanique se débattit au cours des temps modernes aient arrêté leur expansion, si même il n'est pas plus vrai de dire qu'elles lui furent favorables. Quoi qu'il en soit, le domaine géographique de la langue néo-hellénique dépasse de beaucoup, à l'heure actuelle, les confins du royaume de Grèce. De Philippopoli jusqu'à la Crète et jusqu'à Chypre, de Trébizonde à Brindisi et à Bova, on trouve des bourgs et des villages qui ont victorieusement résisté aux influences et aux invasions étrangères et qui possèdent encore des populations grecques et parlant grec (1). Mais nous avons aussi une colonie grecque en territoire français, — et cette colonie n'est pas Marseille, comme on le pourrait croire, — c'est, dans l'île de Corse, le village de Cargèse, dont l'histoire, peu connue (1), est attachante et singulière.

(1) HUBERT, PERNOT, Leçon d'ouverture du cours de langue et littérature grecques modernes Sorbonne. 11 déc. 1912. Paris, Welter, 1913.

* * *

En 1676, des Grecs du Magne, dans l'ancien Péloponèse, fatigués de la tyrannie des Turcs, demandèrent à Gênes un territoire pour eux, leurs femmes et leurs enfants. Le Sénat génois accepta et les établit en Corse. Tel est le fait premier et, réduit à ces termes, il ne peut manquer de surprendre. Car, si les Turcs tyrannisaient les Grecs, les Génois tyrannisaient les Corses : en quittant le Péloponèse pour s'installer dans une île soumise à la domination génoise, les Grecs n'allaient faire, semble-t-il, que changer de tyrannie.

Il n'en devait pas être ainsi et ce n'est point par les Génois que les Grecs allaient souffrir. Leur démarche s'explique tout d'abord par la politique traditionnelle de Gênes dans la Méditerranée orientale : de très anciennes relations commerciales s'étaient nouées avec les Grecs, tandis que les Ottomans avaient toujours manifesté la plus violente hostilité à ses entreprises, même pacifiques. Les Turcs voulaient « la Méditerranée orientale aux Turcs » et, dans la deuxième moitié du XVIe siècle, ils avaient profité des embarras de Gênes, occupée à vaincre la révolte de Sampiero, non seulement pour reprendre l'île de Chio, où des Génois s'étaient jadis établis, mais encore pour paraître, en Corse même, comme alliés de Henri II. Ennemis séculaires des Turcs, les Génois devaient tout naturellement paraître sympathiques aux Grecs. Déjà en 1663 et en 1671, des projets de capitulations avaient même été ébauchés entre leurs envoyés et les représentants de la Sérénissime République.

Mais la politique corse des Génois fait comprendre mieux encore l'accueil qu'ils réservèrent aux délégués grecs. Leur domination dans l'île était précaire et ne se maintenait que par la violence, l'injustice et les exactions. Exploitée, pressurée, la Corse s'était d'abord révoltée; mais toutes ses tentatives d'indépendance avaient été réprimées. Au XVIIe siècle elle languissait dans un profond engourdissement. Les impôts avaient été tels, écrit l'historien Filippini, que, « dans toute la Corse, il n'y eut terre, roche, étang, marais, forêt, buisson, lieu

1) Les historiens de la Corse ont en général passé très rapidement sur l'établissement des Grecs dans l'île : Grégorovius ne lui consacre qu'une page, Colonna de Cesari-Rocca quelques lignes seulement... On doit à M. Macé, médecin à Aix-les-Bains, une petite monographie de Cargèse et à M. Stephanopoli une histoire des Grecs en Corse (Paris, 1900) ; mais ces deux ouvrages sont épuisés.

sauvage, rien enfin qui ne reçût son estimation. » Les insulaires, dont il ne faut pas accuser l'indolence *a priori* (1), s'étaient découragés de travailler, ils se réfugiaient dans la haute montagne. L'île improductive et mal soumise, devenait pour la République une possession inutile, un poids mort.

Pour résoudre la crise économique qu'ils avaient eux-mêmes créée, pour ne plus se heurter à des résistances nationales, les Génois cherchèrent à dénationaliser le pays en y introduisant des éléments étrangers. Les étrangers en Corse et les Corses hors de Corse! telle fut la solution, « élégante » et simpliste, que les Génois prétendirent donner à la question corse.

Dès le milieu du XVIe siècle ils avaient envoyé une première colonie de cent familles génoises à Porto-Vecchio, au fond d'un admirable golfe qui s'ouvre, entre des collines verdoyantes, sur la côte sud-orientale. Le site était splendide et les ressources abondaient : des vignobles, des champs d'oliviers, de grands bois de chênes-liège, une mer poissonneuse. Mais ce premier essai de colonisation ligurienne avait échoué, parce que l'air est, dans cette région, très malsain. Aujourd'hui encore les hautes maisons, bordant des ruelles tortueuses, sont, à cause des fièvres, abandonnées chaque année, de juin à octobre, par la plupart des habitants. Tout autour de la ville, on remarque de magnifiques blocs de porphyre rose : c'est sur cette base inébranlable qu'avaient été construites les anciennes fortifications, dont un bastion est encore debout. Les Turcs de l'amiral Dragut, débarquant en 1553, avec 60 galères, les franchirent « en passant » et ils achevèrent la ruine de Porto-Vecchio.

Lorsque des Grecs vinrent un siècle plus tard — montagnards du Taygète, marins de Vitylo, — demander asile à la République de Gênes, celle-ci tenta de reprendre, dans de meilleures conditions, une œuvre qui lui tenait à cœur. Et quelle magnifique occasion pour elle de se laver de certaines accusations qui la froissaient d'autant plus qu'elles étaient plus justifiées! Elle allait accueillir des hommes chargés d'impôts, réduits, comme dit Pommereul (1), « à l'état de la plus dure et de la plus abjecte servitude ». Qui donc, après cela, oserait l'accuser de maltraiter et d'opprimer les Corses?

*
* *

Le 1er janvier 1676, un descendant de la famille impériale byzantine des Comnène, Jean Stéphanopoli, débarquait à Gênes avec 730 compagnons, après une pénible traversée de 97 jours. Il avait profité, le 23 septembre 1675, de la présence d'un navire français, le *Sauveur*, capitaine Daniel, dans le port de Vitylo. Tous étaient partis, confiants dans l'avenir; leur évêque, Mgr Parthenios, était avec eux, ainsi que plusieurs membres du clergé.

La République les accueillit avec joie. Elle leur offrit le petit territoire de Paomia, qui s'étend « en forme de queue de *paon* » sur une hauteur de 600 mètres dominant la côte occidentale de la Corse, entre le golfe de Porto et celui de Sagone. Le climat était sain, mais le sol inculte. Jean Stephanopoli, chargé d'aller reconnaître le terrain, le déclara favorable et un traité fut conclu le 18 mars 1676. Les émigrants devaient recevoir en toute propriété les territoires de Paomia, Ruvida et Salogna; la République s'engageait, en outre, à pourvoir à leur premier établissement et à respecter leur religion et leurs institutions municipales. De leur côté ils devenaient sujets de Gênes, à qui ils devaient prêter serment de fidélité et payer, en plus de la dîme, cinq livres d'imposition annuelle par feu.

A la fin d'avril, les Grecs furent transportés à Paomia et répartis, par les soins de Marc-Aurèle Rossi, dans les hameaux de Salici, Corona, Pancone, Rondolino et Monte Rosso. Ils furent divisés en neuf escouades, ayant chacune un chef désigné par le suffrage de ses concitoyens. Gênes accorda aux quatre « conducteurs » de la colonie — Apostolo, Jean, Nicolas et Constantin Stephanopoli — le titre de chefs privilégiés, comportant le privilège personnel de porter des armes à feu et l'exemption de la taille. La colonie était administrée par un « directeur » génois, nommé pour deux ans : le premier directeur de Paomia fut Pierre Giustiniani, auquel succéda le colonel Buti.

Les « colons » se mirent au travail avec ardeur. Gênes leur avait fourni des habitations, des instruments d'agriculture, des bestiaux, de l'argent et des grains. Leur « industrie naturelle » fit le reste et sut rapidement transformer une région inculte en un excellent pays. Ils défrichèrent les maquis, greffèrent les nombreux sauvageons qui poussaient

1 [illegible] C. Antonj di Lutzenfeld, analysée par L. Villat dans le Bul- [illegible]

(1) [illegible] p. 311.

spontanément. L'historien Limperani, qui visita Paomia au commencement du XVIIIe siècle, fut émerveillé des résultats obtenus par les Grecs : leur village était certainement un des plus jolis et des mieux cultivés de la Corse.

Les insulaires regardèrent avec surprise ces étrangers qui venaient s'installer chez eux. « La fortune des Grecs et leurs talents, écrit Pommereul, devinrent l'objet de la jalousie des Corses, qui tentèrent plusieurs fois de les détruire et de dévaster leurs nouvelles cultures. » Voilà qui est vite dit — et faussement interprété. Les Corses et particulièrement les habitants du voisinage, — les gens de Vico et du Niolo, — virent les Grecs d'un très mauvais œil : la chose est évidente, mais il n'est pas besoin d'invoquer la jalousie. Pour être mécontents, il suffisait aux Corses de voir clair dans le jeu des Génois et d'y dénoncer — ce qu'il recélait en effet — une tentative de dénationalisation. Comment aimer des étrangers, seraient-ils animés des meilleures intentions, quand leur présence est imposée par des oppresseurs ? Les Génois venaient d'introduire en Corse, non pas sans doute les premiers éléments d'un État dans l'État, mais un groupe d'hommes attachés à eux par les liens de la reconnaissance et qui leur ménageraient un contact permanent avec l'île, un point d'appui solide en cas de rébellion, un prétexte pour intervenir en Corse si leurs protégés étaient molestés. Entre Grecs et Corses il y eut dès l'origine — il ne pouvait pas ne pas y avoir — un malentendu difficile à dissiper et qui allait peser d'un poids très lourd sur le développement économique et la prospérité de la colonie naissante.

Lorsque la grande insurrection contre Gênes éclata en 1729, unissant dans un même sentiment d'indignation, dans une même aspiration vers l'indépendance, le peuple entier des deux côtés des monts (1), les gens de Vico sommèrent les Grecs de se joindre à eux. Mais les Grecs n'avaient eu qu'à se louer de la République Sérénissime : ils refusèrent de la trahir. Alors Vicolésiens et Niolains envahirent Paomia et, malgré une vive résistance à la tour d'Ormigna, désarmèrent les habitants (avril 1731). La ville fut saccagée et les champs dévastés. Mais les Corses laissèrent aux habitants la vie sauve. Ils ne voulaient que détruire l'œuvre des Génois : ils ne pouvaient reprocher aux Grecs leur fidélité et leur loyalisme, ils les laissèrent partir pour Ajaccio. Le séjour à Paomia avait duré cinquante-cinq ans.

(1) Cf. L. Villat. *La Question corse au XVIIIe siècle* dans le *Bulletin de la Soc. des Sc. hist. et nat. de la Corse*, 4e trim. 1912, p. 335-371.

*
* *

Alors commence pour les exilés la période la plus lamentable de leur histoire. Dans la Corse insurgée contre leurs maîtres et leurs bienfaiteurs, ballottés à tous les vents, sans ressources et souvent sans abri, ils n'avaient même pas la sécurité du lendemain. La République de Gênes forma d'abord, avec quelques réfugiés de Paomia, trois compagnies qui prirent part aux luttes contre les nationaux corses et elle assura une modique solde aux plus malheureux.

Cependant les réfugiés conservaient, au milieu des Corses hostiles, le costume grec, la religion grecque, « soumise cependant au pape ». Ils avaient leur chapelle, sur la route des Sanguinaires : la chapelle de la *Madona del Carmine*, appelée depuis chapelle des Grecs. On y voit encore un tableau, offert à l'époque en ex-voto et retraçant la lutte soutenue par les Grecs à la tour d'Ormigna. Pommereul, qui écrit dans les premières années du règne de Louis XVI, constate qu'ils parlent encore le grec, « tel que celui qui est en usage de nos jours dans l'Archipel » ; ils sont grands et bien faits : « leurs femmes, ainsi qu'eux, sont généralement d'une plus belle espèce que les Corses. »

Pommereul note également la misère des Grecs d'Ajaccio. « Ils s'attendaient que, protégés par la France, ils rentreraient en possession de leurs anciens défrichements ; ils attendent encore cette justice, car on ne peut pas dire cette grâce. » Une pareille constatation est très significative de la passion avec laquelle l'opinion publique en France agita, dès le lendemain de la conquête, la question des Grecs de Corse. Mais Pommereul est mal informé, car le gouvernement s'en était déjà occupé et avait fait aux Grecs des promesses formelles.

Quand Gênes eut renoncé à ses droits sur la Corse, les Grecs avaient pu croire qu'un nouvel exil allait commencer pour eux et ils cherchèrent une patrie plus hospitalière. Précisément un navire espagnol, la *Santa Isabella*, venait d'arriver d'Ajaccio, transportant les Jésuites expulsés d'Espagne. Les Grecs entamèrent aussitôt des pourparlers avec don Alfonso de Albuquerque, commandant la *Santa Isabella*, en vue de leur établissement dans la Sierra Morena. Marbeuf, qui venait d'être nommé gouverneur de l'île, en fut avisé et il réussit à empêcher l'émigration des Grecs en leur donnant l'assurance qu'ils seraient établis dans un territoire leur appartenant.

En agissant ainsi, Marbeuf n'entendait pas seulement prendre une mesure de justice et de pitié : il songeait au relèvement économique de l'île appau-

vrie et dépeuplée et, par delà les Grecs d'Ajaccio, il put songer un moment à continuer la politique génoise en faisant appel à la main d'œuvre et à l'industrie des Grecs des Balkans. Quelques-uns autour de lui pensèrent qu'il fallait profiter de la guerre entre Turcs et Russes pour amener en Corse les Grecs « tour à tour vexés par l'une et par l'autre de ces puissances » : ainsi l'île redeviendrait « riche et industrieuse ». En attendant, il y avait des Grecs en Corse, il fallait les garder, — et c'est ainsi que fut décidée la création de Cargèse.

*
* *

A quelque distance des anciens « défrichements » de Paomia, le roi Louis XV fit construire par le génie militaire 120 maisons, sur un plan uniforme, destinées à loger 120 familles qui reçurent en outre des concessions de terres (1774). Quelques familles grecques, unies par des mariages à des familles corses, ne consentirent pas à rejoindre la nouvelle colonie et se fixèrent définitivement à Ajaccio. Mais la plupart vinrent se grouper à Cargèse et tentèrent de s'enraciner à nouveau.

Courageusement on se mit à l'œuvre. Des terrasses bâties au flanc des monts retinrent la terre végétale ; des moissons jetèrent leur couleur ensoleillée parmi des massifs d'énormes figuiers de Barbarie, ressemblant à des touffes de grosses raquettes épineuses; des champs de grands oliviers dévalèrent les falaises et descendirent jusqu'à la mer. Et parmi ces cultures, dans un cadre de collines dorées, Cargèse-la-Blanche éleva ses maisons aux couleurs claires, séparées par des rues bien tracées (1).

Le travail de la pensée reprit de plus belle. C'est à un Grec de Cargèse, le docteur Dimo Stephanopoli, que la science sait gré d'avoir fait connaître dès 1775 les remarquables propriétés vermifuges de la mousse marine de Corse et d'en avoir vulgarisé l'usage (2).

Ce nom de Stéphanopoli reste d'ailleurs le plus illustre de toute cette histoire, comme au temps du premier établissement à Paomia. C'est le capitaine Georges Stéphanopoli qui avait dirigé les travaux de construction des maisons de Cargèse et secondé les vues du roi dans l'installation de la colonie : il reçut, par lettres patentes de Louis XVI, en date du 17 juin 1778, la concession du beau domaine de la *Confina*, aux portes d'Ajaccio. Par le même acte, le comte de Marbeuf était créé marquis de Cargèse. Il fit élever un château à l'entrée de la jeune bourgade qui lui devait l'existence et qu'il prenait sous sa protection.

La domination française n'allait point marquer pour les Grecs la fin de leurs malheurs. Au mois d'octobre 1793, à la faveur des troubles de la Révolution, le château Marbeuf et le village de Cargèse furent mis à sac par les habitants de la province de Vico qui prétendaient avoir des droits sur les terres concédées aux Grecs. Les infortunés durent s'enfuir une seconde fois à Ajaccio. En janvier 1797, quand l'île eut été reprise aux Anglais qui l'avaient occupée pendant deux ans, le général de Casabianca, qui commandait à Ajaccio, fit reconduire les Grecs à Cargèse. Mais huit cents seulement, sur douze cents, rentrèrent sur le territoire; les autres, mêlés à la population ajaccienne, préférèrent rester dans le chef-lieu. Ceux qui revenaient étaient avant tout désireux d'éviter à l'avenir toute contestation avec leurs turbulents voisins : ils signèrent un acte par lequel ils renonçaient aux terres revendiquées par les habitants de Vico. Mais en 1811 le général Berthier rétablit militairement les Grecs dans la possession des territoires contestés. De là de nouveaux troubles qui durèrent jusqu'en 1814.

*
* *

Aujourd'hui les discordes anciennes ont disparu. Grecs et Corses se sont accordés et ne forment plus qu'un peuple. Sans doute il y a toujours un culte orthodoxe ; mais, si l'église grecque dresse son léger campanile sur une terrasse ombragée d'oliviers, on voit également, de l'autre côté d'un ravin descendant à la mer, et d'une architecture presque semblable, une église consacrée au culte latin. Toutes deux apparaissent comme deux sœurs jumelles, symbolisant par leur voisinage et leur ressemblance l'union parfaite des deux races. Mais il est un spectacle plus impressionnant encore. Arrêtez-vous à Cargèse pendant les fêtes pascales : vous verrez la procession grecque s'en allant rendre visite à l'église latine, tandis que la procession latine s'en va remercier les membres de la colonie grecque : rare exemple de tolérance et de douceur morale !...

La vie commune a fait disparaître les traits particuliers. L'usage de la langue primitive se perd. Deux Grecs de Marseille, M. Zographos et le célèbre oculiste, le Dr Métaxas, essayèrent en 1885 d'arrêter la décadence de la langue grecque à Cargèse. Un jeune Grec, alors étudiant en médecine à Marseille, M. Phardis, y fut envoyé à leurs frais pour ensei-

---

(1) [illegible]

(2) [illegible]

gner gratuitement le grec. Il quitta Cargèse en 1886 sans avoir obtenu aucun résultat (1).

Mais le type originel subsiste encore, et les filles de Cargèse, dit-on en Corse, sont plus belles qu'ailleurs. Cela est vrai. Avec leur allure souple, leur taille svelte, leur petite tête aux grands yeux noirs, elles évoquent des souvenirs de Grèce et elles augmentent de leur grâce aisée l'impression riante donnée par la ville et la mer (2).

De plus, les hommes qui se sont fixés sur ce petit coin d'une terre devenue française gardent de leurs ancêtres une remarquable aptitude à coloniser, comme les descendants des pirates norvégiens, établis en Neustrie, gardèrent longtemps le goût des expéditions lointaines et s'en allèrent conquérir des royaumes en Orient, en Sicile, en Angleterre. Ceux-ci ont essaimé vers l'Algérie. De 1874 à 1876, soixante-dix-neuf familles grecques de Cargèse ont fondé un village et élevé une église à Sidi-Merouan, dans la province de Constantine. Mais, si les qualités de la race ont apparu une fois de plus dans la façon dont les terres algériennes ont été mises en valeur, on vit rapidement s'atténuer chez les colons quelques-uns de leurs traits distinctifs, et la langue grecque est moins usitée à Sidi-Mérouan que le dialecte corse.

Les philologues le regretteront, mais les économistes seront surtout attentifs au rôle qui peut être réservé aux Grecs dans l'avenir de notre colonie algérienne. Ils ont pour eux leur amour du travail, leur sobriété, leur entente du commerce. Un coin abandonné du littoral de la Corse a été transformé, grâce à leurs soins, amélioré, couvert de cultures. Il en sera de même pour le rejeton africain. L'exemple de Marseille, d'abord simple bourgade ligure et port de relâche pour les marins phéniciens, rapidement changée en ville puissante par des réfugiés grecs, montre à quel point un petit groupe d'hommes industrieux est parfois capable d'augmenter la prospérité d'un pays (3).

LOUIS VILLAT.

1. Il existe encore un cours public de grec moderne, rétribué par l'Etat et confié à M. P. Stephanopoli.

2. Cf. Louis Roche, *Promenades d'été en Corse* dans le *Journal des Débats* du 25 septembre 1900.

3. Cf. Louis Villat, *Une famille de « réfugiés » en France au XVIIIe siècle : les Jacobsen à Noirmoutier et leur œuvre colonisatrice* dans la *Revue Bleue* des 16 et 23 mars 1911.

LE PAYSAGE ROMANTIQUE (1)

Pessimistes ou inquiets sur tant d'autres points, les critiques de la monarchie de juillet reprenaient confiance lorsqu'ils examinaient le développement du paysage. Avec Gautier, il leur semblait que, jamais l'école du paysage n'avait été plus forte et plus savante ; c'était le genre qui tendait à dominer. L'avenir qui, par ailleurs, a démenti des craintes vaines, a confirmé ces jugements. Nulle gloire n'est aujourd'hui mieux établie que celle de Rousseau, de Dupré ou de Corot. Nous n'espérons pas ajouter à leur renom ; mais nous essayerons d'analyser les forces et les mouvements complexes qui ont présidé à l'évolution du paysage, et nous montrerons aussi quels liens étroits rattachent cette évolution à la marche générale de la peinture française.

I. — Nous imaginons volontiers que, du jour où Paul Huet eût planté son chevalet dans l'île Séguin, les paysagistes de l'Ecole impériale disparurent par enchantement. Comme nous avons éliminé leurs noms de nos mémoires et relégué leurs toiles dans des greniers, nous les supprimons volontiers de l'histoire. En réalité, en 1830, l'Ecole impériale régnait encore d'une façon presque incontestée ; elle continua à produire, avec éclat, pendant toute la monarchie de juillet. J.-V. Bertin vécut jusqu'à 1842, J.-X. Bidauld disparut en 1845, Rémond ne devait s'éteindre qu'en 1875. Ces maîtres avaient des sectateurs, des élèves, des admirateurs. Le père de Fromentin exigeait de son fils, en 1843, qu'il prît des leçons de Rémond, et Béranger vantait au jeune Chintreuil les paysages de Valenciennes, de Michallon et de Bertin.

Des peintres nombreux continuèrent donc, par tempérament, par routine, par condescendance envers les habitudes du public, à se conformer aux doctrines exposées par Deperthès en 1818. Persuadés, comme l'avaient été les Davidiens de la prééminence de l'homme, ces paysagistes singuliers n'aimaient pas la nature ; ils ne soupçonnaient pas qu'elle eût une vie propre, et ne cherchaient pas à l'interroger. Ils ne voyaient, en elle, qu'une architecture, ou un décor.

Un paysage pur n'aurait pas offert à leur gré un intérêt assez vif ; pour retenir l'attention, il fallait que l'homme y marquât sa présence : des fabriques, des déesses ou des nymphes, des épisodes mythologiques ou historiques venaient animer des sites dont ils relevaient le lustre. Le tableau en recevait

1. Pages extraites de l'ouvrage : *De l'romantisme au Réalisme*, qui paraîtra prochainement chez l'éditeur Laurens.

a désignation : tel paysage s'intitulait *Ulysse et Nausicaa*, *Marius à Minturnes* ou *La mort d'Abel*.

Pour de semblables héros, il fallait des cadres exceptionnels ; les aspects que nos campagnes et nos forêts offrent spontanément avaient paru incorrects ou mesquins. La Grèce seule et l'Italie auraient la majesté nécessaire. Mais les régions les plus riches, les plus nobles ne présentaient pas de beautés assez complètes pour être reproduites intégralement sur la toile. L'objet du peintre n'était point de communiquer une émotion, qu'il n'avait pas ressentie, ni de célébrer des spectacles toujours imparfaits. Incapable de pénétrer l'harmonie intime des choses, il ne voyait, dans l'Univers, que contrastes décevants et que désordre; dès lors, il devait intervenir pour rétablir les harmonies absentes ; aux contingences boiteuses, il substituait des équilibres rythmiques ; il recomposait la nature. Prendre la réalité comme un répertoire de formes, amalgamer, juxtaposer rochers, chênes et fontaines, opposer les masses, balancer les lignes, faire admirer la sûreté, l'ingéniosité de son goût et la noblesse de ses principes, tel était le triomphe du paysagiste, orgueilleux et impuissant démiurge, soucieux uniquement de géométrie.

Epris, comme les Davidiens, d'un idéal formel, il avait, comme eux encore, des scrupules de vérité. Il la cherchait dans le détail, affirmait son dessin, ne faisait pas grâce d'un brin d'herbe et s'appliquait au « beau feuillé ». Avec un patience implacable, il analysait les feuilles une à une, sans en dissimuler aucune par un jeu de lumière ou par une ombre.

Ennemi du flou et du vague, il redoutait les heures indécises ; soucieux de vérité permanente, il écartait les effets changeants ou subits, mais il trouvait le printemps monotone, prohibait le vert tendre et préférait, pour ses feuillages, les tons brûlés de l'automne.

Une facture sèche, blaireautée, sans émotion, insipide, achevait de donner au paysage un aspect de calligraphie laborieuse.

Toutes ces pauvretés prétendaient s'abriter sous l'autorité de Poussin, et les émouvantes synthèses, où le peintre des *Saisons* a rassemblé les beautés éparses d'un paysage afin d'en mieux faire jaillir l'âme, étaient données en exemples de stylisations logiques et d'abréviations raisonnables. Quant aux Hollandais, ils avaient ignoré le grand art, et n'étaient, tout au plus, que des peintres de genre.

Appliquées avec rigueur par quelques-uns, ces doctrines continuèrent à peser sur des artistes qui avaient renoncé à évoquer l'antiquité ou la mythologie, et qui s'imaginaient reproduire de bonne foi les sites qu'ils avaient observés. Guidés vers les vues panoramiques, où se réalisaient, plus ou moins complètement, les ordonnances qu'on leur avait appris à admirer, habitués à considérer les études prises d'après nature comme des notes qu'il convenait de remanier en les utilisant, ils persistaient à faire leurs palettes selon les méthodes traditionnelles, pratiquaient un métier lisse et étriqué. Leurs *vues* appliquées et sèches sont devenues insupportables depuis la diffusion de la photographie ; elles ont perdu plus encore que les paysages historiques, qui restent, du moins, des objets de curiosité.

Bidauld, Rémond ou Watelet recurent des commandes officielles; ils trouvèrent, dans la presse, des apologistes qui les défendirent contre les novateurs. C'est par eux, peut-être, que les prédilections de l'époque impériale gardèrent, le plus longtemps, une apparente persistance.

II. — Cet art conventionnel, rationnel et mort, ne présentait aucun germe de rénovation. Pour revivifier le paysage, il fallut qu'une génération nouvelle apportât à l'étude de la nature une sensibilité fraîche, un esprit sans préjugé, que conception et forme, elle vint tout renouveler.

Cette génération d'artistes surgit, phalange attendue, nécessaire. C'étaient, selon l'ordre chronologique : Corot (né en 1796), Edouard Bertin (1797), Aligny (1798), Flers (1802), Paul Huet (1803), Brascassat (1804), De la Berge (1805), Diaz (1809), Troyon (1810), Paul Flandrin, Dupré (1811), Cabat, Rousseau (1812), Chintreuil, Ravier (1814), Daubigny (1817).

L'élaboration se fit sous la Restauration. Elle resta naturellement ignorée des contemporains. Nous savons aujourd'hui avec quelle force d'énergie personnelle, sans direction, ou se dérobant à des directions vicieuses, les jeunes paysagistes s'élancèrent à la découverte de la nature et d'une technique. Nous savons en quels points de France et d'Italie s'accomplirent les gestes libérateurs. Nous possédons de Paul Huet, de Corot, des études et des tableaux datés de 1823 ou 1825 ; mais, bien que Corot ait exposé au Salon de 1827, la révélation ne se fit véritablement qu'en 1831. Cette année-là, Gustave Planche, dans son Salon, où il exaltait Delacroix et Decamps, annonçait le triomphe de Paul Huet et du nouveau paysage, en reconnaissant que « les principes et les habitudes n'en étaient pas encore nettement établis. » Deux ans plus tard, Charles Lenormant célébrait la marche progressive du paysage, louait Cabat, Dupré, Aligny, Delaberge, Corot, dont le tableau lui semblait le paysage « le plus complet de l'exposition », et disait, de Rousseau « encore loin du but, qu'il ne donnerait pas son avenir pour la carrière complète de vingt des paysagistes les plus renommés du moment ».

Désormais, d'année en année, des œuvres nou-

velles affirmèrent et précisèrent la régénération du paysage. Les persécutions, qui ne manquèrent pas aux novateurs, les écartèrent trop souvent des Salons, rendirent plus difficile la vente de leurs tableaux, pesèrent même sur leur imagination, mais elles ne parvinrent pas à les décourager ; quelques amis fidèles les défendirent constamment. La masse du public ignora la plupart des œuvres et presque jusqu'au nom de quelques-uns d'entre eux : les amateurs purent suivre leur évolution.

Evolution et idées complexes. Les paysagistes révolutionnaires se sont manifestés presque simultanément. Ils sont d'âge peu différent : vingt ans séparent les aînés des derniers venus et l'on pourrait supposer qu'ils se constituèrent un groupe uni par une commune manière de sentir. Tout au contraire, cette floraison d'artistes contemporains est la plus variée qui se soit jamais rencontrée. Leurs œuvres sont si éloignées qu'on pourrait dire, de certaines, qu'elles s'opposent. Ils reflètent leur époque trouble, inquiète, changeante, agitée de courants heurtés, de remous, d'oscillations.

Leur apparition était depuis longtemps désirée. Chateaubriand semblait les appeler, qui reprochait, dès 1797, aux paysagistes de n'aimer point assez la nature et de la connaître peu. « Le paysage, ajoutait-il, a sa partie morale et intellectuelle comme le portrait ; il faut qu'il parle aussi, et qu'à travers l'exécution matérielle on éprouve ou les rêveries ou les sentiments que font éprouver les différents sites. »

Chateaubriand, d'ailleurs, Bernardin de Saint-Pierre, tous ceux qui, à la suite de J.-J. Rousseau, avaient célébré le culte de la nature, préparaient, par la littérature, la voie aux peintres novateurs.

N'était-ce pas aussi un besoin obscur de rénovation qui avait poussé, depuis le début du siècle, quelques artistes à s'éloigner de la symétrie pour peindre « dans la manière de Salvator Rosa » des paysages aux lignes tourmentées, ou, comme on le dit alors, en donnant à ce mot un sens bientôt périmé, des « paysages romantiques »? De quels applaudissements on avait salué la brève carrière de Michallon, qui donnait un accent nouveau au paysage historique !

Déjà Louis Moreau, dans ses ouvrages si fins, si précis, avait entrevu les vérités futures. Une obscurité presque absolue enveloppe la vie de Georges Michel. Génie admirable, et qui fut, sans doute, un précurseur ; mais il ne mourut qu'en 1843 et l'on n'a pu établir la chronologie de ses œuvres. S'il devança ses contemporains, il n'eut, à coup sûr, aucune influence sur eux, et ne commença à être étudié qu'après sa mort. On voudrait, d'ailleurs, en vain rattacher la renaissance du paysage à des faits précis, à un nom. Celui de Constable a été souvent prononcé. Il exposa, au salon de 1824, trois paysages qui causèrent une impression profonde. Se on une tradition respectable, Delacroix les vit, avant l'ouverture du Salon, et repeignit, fièvreusement, hâtivement, le fond du *Massacre de Scio*, en s'inspirant du maître anglais. Que conclure de ce fait, sinon que Delacroix devait être singulièrement préparé à recevoir l'influence anglaise pour l'avoir subie si soudainement ?

Un mouvement, qui se poursuit pendant trente ans en se transformant sans cesse, qui est le point de départ de l'art de tout un siècle, dont on ne peut mesurer l'importance, parce qu'elle agit encore chez nos contemporains, un tel mouvement, si complexe, si fécond, ne naît pas d'une influence extérieure. Ce n'est pas un accident passager qui le crée, il dérive de l'ensemble complexe, obscur et admirable, des forces qui entraînent la France tout entière.

Nous avons déjà montré, dans ce livre, les artistes sollicités par le Romantisme et la peinture abstraite, et nous verrons bientôt comment, sous ces luttes apparentes, se dessinait un mouvement vers le réalisme. Ces trois courants se sont également disputé les paysagistes. Ceux-ci ne sont pas partagés en trois groupes nettement orientés. Sauf peut-être Corot, il n'est pas un artiste, à cette époque, qui n'ait été, tour à tour ou tout ensemble, travaillé par des idées opposées, convié à des fins contradictoires. Rousseau, Cabat, Huet, Deschamps ont été, à leur heure, romantiques, néo-classiques, ou réalistes.

Ici donc, plus que partout ailleurs, il importe de subordonner les hommes aux forces qui les ont dominés. Le Romantisme, la rénovation du classicisme, l'instinct réaliste ont collaboré à l'épanouissement du paysage. Dans quelle mesure ont-ils agi, leur apport a-t-il été éphémère ou durable ? c'est ce qu'il convient à présent de rechercher, et les dates nous invitent à étudier, d'abord, la part du Romantisme.

III. — Le Romantisme a été le ferment essentiel, l'élément libérateur. Il a apporté au paysage, tout ensemble, une âme et une technique.

Les Romantiques revinrent à la nature, longtemps ignorée ou méprisée. Ils la consultèrent avec le désir de s'y retremper ; ils en découvrirent la vie intense, tantôt exubérante, tantôt latente, vibrante et frissonnante dans ses moindres parties. « J'entendais, disait Rousseau, la voix des arbres ; les surprises de leurs mouvements, leurs variétés de formes, et jusqu'à leur singularité d'attraction vers la lumière m'avaient tout d'un coup révélé le langage des forêts, tout ce monde de flore vivait en

muets dont je devinais les signes, dont je découvrais les passions. »

Ils sentirent la nature pleine de douceurs et de rêverie. Ils s'accoutumèrent à goûter, en elle, une sorte de fraternité. On s'éprit de ce miroir muet, docile; on l'aima : « Le paysagiste, est de tous les artistes, disait Paul Huet, celui qui communique le plus directement avec la nature, avec l'âme même de la nature. » Cette sympathie alla parfois jusqu'à l'exaltation. De la Berge s'écriait, devant Rousseau : « Il faut aimer la vie jusqu'à en perdre l'esprit. »

Cela seul suffit à recréer le paysage.

Du jour où la nature cessa d'apparaître comme une architecture inerte, ses aspects permanents n'appelèrent plus un exclusif intérêt. Les causes de trouble ou de variation, les accidents, les particularités par où s'exprime l'originalité d'un lieu ou d'une heure, attirèrent comme des témoignages de personnalité et de vie. L'orage, le vent mobile, les instants pittoresques, les détails heureux, furent la joie des Romantiques. Ils aimèrent les lacs et les rivières aux mirages infinis. Le ciel, nu et indifférent avant eux, devint vivant, multiple, passionné. Nerveux et lyriques, poètes toujours penchés sur eux-mêmes, analystes aigus de leur cœur, ils projetaient leur personnalité sur la nature; elle était pour eux la lyre douloureuse accordée au son de leur chant intime. Ils cherchaient, chez elle, un écho à leurs rêveries inquiètes, à leurs angoisses, à leurs troubles, à leurs joies, et elle répondait à leurs vœux. Elle leur livrait le secret de ses forces mystérieuses, de ses marais grouillants, des heures imprécises où le matin s'éveille, des minutes où le soleil projette au couchant ses féeries pourprées.

A cette interrogation passionnée, nulle terre ne pouvait mieux répondre que le sol natal. Émus par des beautés proches, les Romantiques délaissèrent l'Italie solennelle, impersonnelle, pour retrouver l'accord de leur âme avec les sites de leur patrie. Ils parcoururent la France à la recherche du motif, fouillèrent les environs de Paris, firent de Fontainebleau leur quartier général. Ils imposèrent l'amour du paysage national. Tant de découvertes fécondes s'entachèrent de travers passagers. Nourris de leurs propres rêves, les artistes se tinrent étrangers à la société dans laquelle ils vivaient. Un malaise naissait de leur génie même; peu compris, ils [illegible] par dédain, par raillerie. D'instinct, ils s'éloignèrent des « plaines déshonorées par le voisinage de nos villes », sentant, en la nature solitaire, un plus fort appui à [illegible] que parmi [illegible] ne [illegible] pas d'écho. Leur âme mortifiée opposa la nature à l'homme. Ils peignirent la montagne libre, la [illegible] l'eau [illegible] stagnante l'eau sourde des marais. Ils se passionnèrent pour Fontainebleau, si près de Paris et si rebelle à l'action humaine, Fontainebleau dont les arbres noueux et les roches chaotiques marquaient comme une révolte des choses.

Diaz, dans une charmante pochade qui nous est conservée au Louvre, transpose aux crêtes neigeuses des Pyrénées la symphonie en blanc majeur. Rousseau, « méfiant et solitaire », s'adresse « avec une sorte de volupté aux montagnes les plus sinistres ». Il recherche les « motifs farouches, les points de vue étranges ».

Mais la haute montagne est sereine, elle semble d'ailleurs se dérober à la transcription. Les Romantiques ne s'attardent pas aux sommets; ils descendent vers les pentes, pénètrent dans la forêt où ils découvrent « le monde des anciens âges et les régions des tempêtes », sondent, du regard, les marais où la vie préhistorique s'unit à l'existence actuelle, arpentent les landes désolées et farouches.

Paul Huet, au Salon de 1831, donne comme épigraphe à un de ces envois ces vers de Victor Hugo.

> Trouvez-moi, trouvez-moi
> Quelque asile sauvage
> Quelque abri d'autrefois.
>
> . . . . . .
>
> Trouvez le [illegible]
> Bien calme [illegible]
> Couvert d'arbres sans nombre
> Dans le silence et l'ombre,
> Caché profondément.

Entre Diaz, Dupré, Rousseau, de tempéraments par ailleurs si différents, un commun amour de la nature puissante et loin de l'homme, crée, malgré la divergence de leurs génies, comme une parenté.

Que les animaux domestiques, que les hommes apparaissent, par hasard, dans le paysage, ce ne sera pas pour le dominer mais pour s'y incorporer. Les êtres perdent leur individualité, ne sont plus que des taches et des masses parmi d'autres taches et d'autres masses. Quand Rousseau peint la *Descente des vaches dans le Jura* (1857), les animaux se confondent avec les terrains, les arbres, les herbages.

Ce panthéisme n'est pas objectif. La personnalité de l'artiste déborde sur la nature. Le paysage devient une effusion lyrique. Tendance excellente et dangereuse. Par une pente insensible, les artistes déforment la nature pour mieux s'exprimer eux-mêmes. A leurs yeux, selon le mot de Fromentin, « un paysage qui n'est pas teinté fortement aux couleurs d'un homme est une œuvre manquée ». Amiel a dégagé l'essence même de cet art romantique dans la formule célèbre : « un paysage est un état d'âme. »

L'art tourmenté, inquiet, de Rousseau dépasse le modèle qu'il a sous les yeux. Des additions, des re-

touches, des surcharges n'arrivent jamais à satisfaire sa fébrilité. Sa pensée s'interpose entre son regard et son œuvre. Ce n'est plus la nature qu'il cherche à peindre mais une philosophie cosmique. Thoré pressentait cet écueil, quand il écrivait à l'artiste, dans une lettre d'importance capitale : « Tu créais des mirages qui te trompaient souvent dans ta peinture sur la réalité des effets naturels. Tu te débattais ainsi par excès de puissance, te nourrissant de ta propre invention que la vue de la nature vivante ne venait point renouveler. »

Cet éloignement de la réalité, ce perpétuel retour sur soi-même, enferment le Romantisme dans les limites étroites, en paralysent la fécondité et tendent, en certain cas, à donner au paysage quelque chose de chimérique.

IV. — Malgré ces dangers, il ne reste pas moins à l'influence romantique la gloire durable d'avoir insufflé une âme au paysage; il a aussi celle, qui est, peut-être, en art aussi essentielle, d'avoir créé une technique nouvelle.

En ce point, sauf peut-être pour Paul Huet, les peintres d'histoire précédèrent les paysagistes et leur ouvrirent la voie.

Rubens, sur ce domaine aussi, eut une influence décisive. Plus que tout autre, il montra l'inanité du beau feuillé. Bonington, par ses toiles et plus encore par ses aquarelles, prépara le succès de Constable au Salon de 1824. La *Charrette à foin traversant un gué*, le *Canal en Angleterre*, la *Vue près de Londres*, suscitèrent l'enthousiasme. Œuvres admirables de pure facture, à l'aspect fatigué, rugueux, inquiet, où les esprits novateurs virent la réalisation de ce qu'ils cherchaient.

Sous ces suggestions et par les tendances de leurs tempéraments, les paysagistes se trouvèrent, dès avant 1830, en possession d'éléments techniques libérés. Ils renonçaient à tout effort de stylisation, subordonnaient le jeu des lignes, se désintéressaient de cette architecture factice dont on avait tant abusé. C'est par le pinceau, par la couleur qu'ils s'exprimèrent.

Leur objet fut double : ils s'efforcèrent à traduire les harmonies naturelles; ils voulurent que leur œuvre prît elle-même, dans le cadre, un caractère harmonieux.

Pour dire la nature, ils ne crurent pas possible de tenter des reproductions littérales et, d'ailleurs, il ne s'agissait pas seulement de noter ce qui se voit, mais le chant des oiseaux, le silence, la fraîcheur des sources et leurs émotions à eux-mêmes; ils substituèrent donc à l'effort puéril d'une réduction mécanique, le système des équivalences. Entreprise hasardeuse et infiniment féconde. Les Hollandais leur donnèrent quelques indications, mais insuffisantes et lointaines, car l'écart était grand entre la mentalité sereine et simple du XVIIe siècle et leur sensibilité complexe et tourmentée. Ils prirent, auprès des Anglais, des leçons plus directes, et l'on put les accuser d'abord d'importer l'art britannique en France. Ce n'était là qu'un point de départ : sur ces données, sur les exemples des peintres d'histoire, les paysagistes se livrèrent à une élaboration personnelle. Decamps porta au paysage son alchimie subtile. Rousseau se livra, comme lui, à de savantes cuisines. « Son atelier, nous dit Sensier, était vaste et sévère, c'était plutôt un laboratoire de penseur que le retrait d'un peintre de notre temps. On y respirait *un renfermé* de vieilles toiles, de vieux papiers, de palettes desséchées, de couleurs en évaporation, d'huiles grasses, de vernis, d'essences, de matières organiques innommées, qui communiquait à ce refuge de l'esprit une espèce de terreur bienfaisante. Je me croyais comme chez un Faust de Dieu. » Tant de recherches ont eu des conséquences chimiques funestes : la célèbre *Allée des Chataigniers* (1838) est, depuis longtemps, profondément altérée. Les notes surchargées, les touches menues et pressées de Rousseau, les accords graves et imprécis de Dupré, les diaprures déliquescentes de Paul Huet, les accords violents de Diaz, les fulgurences de Ravier, sont des témoignages des efforts faits pour renouveler le langage de la peinture. Si la notation est parfois trop appuyée, parfois lourde, parfois indécise, c'est qu'il y a innovation et tâtonnement.

Ce qu'ils ne trouvent pas eux-mêmes sera révélé à leurs successeurs. Leurs pages pénibles ont épargné des labeurs à de plus heureux. Ils ont frayé la route aux Impressionnistes. Si haute que soit la valeur des artistes que nous examinons, il convient donc, au point de vue technique, de les regarder comme des précurseurs. Poètes admirables, d'une incomparable envergure, que n'auraient-ils pas réalisé, s'ils avaient été en possession des méthodes dont nous disposons, méthodes qu'ils ont préparées et pressenties !

Deux raisons les ont fait parfois dévier. La conception lyrique, nous l'avons vu, peut introduire, dans le paysage, une rupture d'équilibre, lorsque la personne du peintre déborde sur la nature. L'exécution comporte un écueil semblable. Les harmonies naturelles, à certaines heures, cessent d'être poursuivies pour elles-mêmes; elles deviennent le prétexte de sonates peintes ou de rêveries. L'image réelle demeure le point de départ, mais l'imagination visuelle, d'accord avec l'instinct poétique, la déforme ou l'exaspère. *Le Matin* et *Le Soir*, de Dupré, manifestent, au plus haut point, ce reploiement du

peintre sur lui-même. L'atmosphère indécise, les empâtements vagues, les animaux, les arbres, les eaux que l'on devine, n'évoquent la réalité qu'à travers un mirage.

Que l'inspiration vienne à manquer, que le souffle soit trop court ou que l'artiste se fie trop à ses souvenirs, et l'œuvre, faite de pratique, deviendra inconsistante et creuse. Paul Huet, les jours où il n'est pas en verve, prête souvent à ce reproche. Dès 1837, *Le Matin*, rêverie pittoresque, sonne le creux et accuse le chic.

Par ailleurs, dans les paysages rêvés par Victor Hugo, dans les aquarelles raffinées de Ravier, l'énivrement des lignes, des lumières et des couleurs, entraîne à des créations fantastiques.

L'autre danger dérive d'une tendance essentielle du Romantisme. Le besoin de constituer, entre les quatre baguettes du cadre, un ensemble, harmonieux par lui-même, suggère parfois des expédients factices. Une tache rouge qui vibre seule, au bon endroit, parmi les notes sourdes et sombres, produit un effet certain ; c'est un procédé dont il a été quelque peu abusé, et la blouse du voyageur, le fichu de la paysanne, se trouvent au point désiré plus souvent que ne le comporterait une vision sincère. L'écorce argentée du bouleau, qui chante dans le silence de la forêt, est un motif exquis, mais Diaz l'a trop souvent répété.

Pour donner au tableau des tons plus chauds, par amour des gammes rousses et profondes, les Romantiques ont enténébré la nature. Nul doute que cette préoccupation ait entravé et retardé la conquête des luminosités claires et du plein air véritable.

D'autres griefs pourraient être faits aux Romantiques, sur lesquels il ne me paraît pas qu'il y ait lieu d'insister, parce qu'ils sont dûs uniquement à l'inexpérience ou à la timidité. Ils ont abusé de certains thèmes : la vanne, le moulin; ils ont coupé leurs tableaux d'une façon souvent monotone; ils ont gardé la hantise des panoramas au lieu de concentrer leur observation et leur sensibilité. Rien en tout cela ne semble essentiel.

C'est, au reste, à ses exagérations, à ses défaillances, que le paysage romantique doit, en grande partie, sa physionomie originale. S'il a, parfois, trahi la nature, il a traduit, avec acuité, les tendances intimes de quelques cœurs d'élite dans un moment de crise. L'impression complexe, l'émotion quasi musicale qu'inspirent des pages riches et nerveuses, aucune autre époque ne saurait nous les offrir. Leur charme est grave et maladif.

Mais, ces particularités éliminées, il reste au Romantisme une gloire [illegible] : il a ressuscité le paysage, il l'a doté d'une âme; il lui a aussi apporté la technique la plus riche, la plus féconde. Son action a été capitale.

(*A suivre.*) LÉON ROSENTHAL.

LE MOUVEMENT PHILOSOPHIQUE

LE ROMANTISME DE SCHOPENHAUER [1]

De nos jours — il ne faut pas se le dissimuler — le romantisme est en mauvaise posture. Aux suggestions du sentiment, qu'ils jugent dangereuses, un certain nombre de bons esprits préfèrent les justes démarches de la raison.

M. Seillière est du nombre. Aussi le livre qu'après tant de monographies il consacre à Schopenhauer ne ressemble-t-il à rien d'autre. Cela tient à ce qu'il expose moins la philosophie du solitaire de Francfort qu'il n'en analyse le romantisme et n'en décompose le mysticisme. Car, pour M. Seillière, Schopenhauer est un romantique et un mystique, et un romantique précisément parce qu'il est un mystique.

M. Seillière, assurément, n'a point tort. Mais, par exemple, il n'est guère tendre à Schopenhauer ! Le mysticisme de ce bourgeois pansu, dont la vie fut toujours en admirable contradiction avec ses doctrines, au fond, l'exaspère. Et il le fait bien voir. Et tout cela donne à l'intéressant ouvrage de M. Seillière, qu'une ironie vengeresse anime d'un bout à l'autre, une saveur, assurément, peu commune.

*
* *

Schopenhauer commence par distinguer le monde tel qu'il est en soi, abstraction faite de nos sens et de notre intelligence, du monde tel que je le vois et le conçois, qui est, lui, le monde phénoménal de ma représentation et de ma volonté. Or, au contraire de l'intelligence que notre philosophe juge secondaire, cette volonté formerait le fond des autres êtres et de nous-mêmes. Le monde, tel qu'il est en soi, peut donc être considéré comme une volonté, une volonté qui s'objective et qui, en s'objectivant, se diversifie. Mon corps ne serait pas autre chose que mon désir d'être devenu visible. Tout ce qui existe serait dans le même cas. Seulement, tandis que chez les uns, —

---

[1] [illegible]

les plantes notamment, — la volonté se présente à l'état pur, elle se trouve liée chez les autres à une intelligence qui lui octroie la conscience.

Consciente ou inconsciente, toujours est-il que, selon Schopenhauer, la volonté agit sans interruption. Et elle n'agit pas seulement dans le corps une fois formée; elle le forme, car elle lui préexiste. C'est la volonté qui, dans l'embryon, transforme une partie de la substance cérébrale en rétine, afin de s'assimiler les phénomènes optiques. Si la muqueuse du canal thoracique se fait poumon, c'est que le corps veut s'absorber l'oxygène contenu dans l'air. Aussi, ne croyez pas que l'oiseau vole parce qu'il a des ailes, que le taureau éventre parce qu'il a des cornes. C'est le contraire qui est vrai. La preuve en est que beaucoup d'animaux se servent d'organes qu'ils n'ont pas encore. Et cette volonté même les incite à naître. Si les carnassiers ont des dents et des griffes redoutables, c'est parce qu'ils veulent déchirer. Si les chevreuils ont des jambes sveltes, c'est parce qu'ils veulent fuir. L'intelligence elle-même, qui peut devenir une arme, est un produit du vouloir.

Il en va, du reste, au plus bas de l'échelle comme au plus haut. La cime de l'arbre s'élève droit dans l'air parce qu'il veut la lumière. La racine, qui veut l'humidité, la cherche dans le sol. Il n'est pas jusque dans le monde inanimé où cette volonté n'intervienne. L'aiguille magnétique ne tend-elle pas invariablement vers le Nord ? Tous les corps ne tombent-ils pas toujours suivant la verticale? Toutes ces lois sont autant de manifestations de la volonté primordiale. Aussi, les expressions « le feu ne veut pas brûler », « le carbone est avide d'oxygène » ne sont-elles pas des métaphores, mais, pour Schopenhauer, autant de locutions qu'il faut prendre au pied de la lettre.

Suivant Schopenhauer, la succession des phénomènes a lieu, d'ailleurs, d'après des lois constantes, conformément aux types invariables que Platon appelle les Idées. Indépendantes du temps et du lieu, éternelles et immuables comme la volonté elle-même, elles demeurent, tandis que les individus passent. Ceux-ci naissent et meurent, cependant que le désir qui les engendre, lui aussi, s'avère immortel.

La volonté, pour Schopenhauer, est donc la source intarissable de la vie, mais aussi de tous les maux, car, en s'incarnant, elle se divise contre elle-même. L'unique chemin de la perfection est, par suite, que la volonté, éclairée par l'intelligence sur la vanité de l'existence, reflue vers sa source, se nie ou, si vous le préférez, se renie elle-même par le renoncement. D'où il suit que, dans cette doctrine, l'ascétisme est, en définitive, le seul instrument de salut.

*
* *

Les origines mystiques d'une telle philosophie ne sont, assurément, pas niables. M. Seillière a raison.

Schopenhauer fut un mystique, mais un mystique d'une espèce particulière, qui fit moins des expériences pour son propre compte qu'il n'« utilisa » comme on dit aujourd'hui, avec pas mal de puérilités dans le détail, le mysticisme chrétien, qu'il a laïcisé, et le mysticisme bouddhique qui forme le fond de sa doctrine.

Schopenhauer a beau refuser, notamment, la personnalité à la Volonté qu'il reconnait pour le principe du monde, elle n'est pas sans analogie avec le Dieu des chrétiens, et plus encore avec Brahma. Débarrassée du vêtement trompeur qu'est l'univers des apparences et de la pluralité, cette Volonté métaphysique n'est-elle pas strictement une et indivisible ?

D'autre part, la lutte, la douleur, le mal qui règnent sur la terre seraient les conséquences d'une erreur initiale à peu près le même ordre que le péché originel — à cette différence près que, pour Schopenhauer, l'erreur vient de Dieu et non de l'homme. Elle vient du vouloir-vivre qui divise contre elle-même la Volonté primordiale. Aussitôt engagée dans cette ambition, de bonne qu'elle était dans la sphère métaphysique, elle devint forcément mauvaise.

Etant donné ces prémisses, nul ne s'étonnera, je pense, que la morale de Schopenhauer soit toute pénétré de mysticisme hindou. « Tu es cela », telle est, en effet, la principale maxime de l'éthique bouddhique. Or, si, d'après la philosophie de Schopenhauer, le monde de la pluralité que nous avons sous les yeux n'en est un que d'apparences, — toutes issues d'une même réalité, — il va de soi que, dans leur fond, tous les êtres sont identiques. Les bien traiter revient, dès lors, à se bien traiter soi-même. On sait, du reste, que ce principe appliqué à la lettre conduit, comme le fait remarquer M. Seillière, certains fakirs de l'Inde à ne plus marcher pour ne pas écraser par mégarde un insecte et à ne respirer qu'avec un voile devant les lèvres pour éviter d'avaler un moucheron.

Mais ce n'est pas tout. Comme ce monde des apparences est mauvais, il s'agit de s'en affranchir, pour remonter à sa source première, qui, elle, est toute bonté. Le saint schopenhauerien, comme le saint bouddhique, devra se détacher de ce que nous appelons faussement les jouissances de la vie. Et comme l'ascète chrétien, il devra, pour y parvenir,

se mortifier. A l'imitation des deux grandes religions qui dominent l'humanité, Schopenhauer enseigne donc la rédemption par le sacrifice.

Sans compter que l'idée même d'envisager l'univers comme une féerie, une féerie mauvaise, dont il convient de s'affranchir, est une idée essentiellement bouddhique

> Et le sage tranquillement,
> Devant ces flots de l'existence,
> Sous leur surface qui bruit ment
> Voit l'abime de la substance.

a chanté Jean Lahor, le poète de l'universelle illusion, la Maja des Hindous.

Mystique, Schopenhauer était prédestiné, au surplus, à devenir romantique. Tout comme le mysticisme, le romantisme, en effet, ne donne-t-il point le pas sur l'intelligence au sentiment? Or, on ne saurait l'oublier, pour Schopenhauer la Volonté méphysique, quand elle s'objective, est instinct. Il en résulte non seulement que notre propre instinct seul peut remonter jusqu'à elle et en prendre une connaissance intuitive, mais que l'intelligence elle-même dépend du désir, s'il est vrai que la mission de l'intellect soit, précisément, d'éclairer cette obscure volonté de vivre.

L'homme de génie, est, en conséquence, pour Schopenhauer comme pour les romantiques, non seulement celui qui ouvre à la spontanéité instinctive des voies inédites, mais encore celui qui en découvre les moyens sous la pression de cette force aveugle — plus puissante chez lui que chez tout autre — en quoi consiste le réel. L'homme de génie jouit donc, en définitive, dans ces deux doctrines, d'une réalité supérieure à celle des autres hommes. Il les dépasse et Schopenhauer, n'est pas loin d'avouer que, en conséquence, tout lui est permis. L'inspiré, en effet, n'aurait que faire de lutter contre les passions où il puise le meilleur de ses dons. Qu'il fasse bien attention, au contraire, de n'en pas tarir la source! Dans la pratique, cette quasi-divinisation de l'homme de génie devait mettre Schopenhauer en désaccord avec sa morale du renoncement, car il s'accorde bien entendu à lui-même le maximum d'inspiration. Et, de fait, il est de notoriété publique que cet apôtre de l'ascétisme fut un assez bon vivant tandis que ce docteur de la pitié et de la sympathie n'était rien moins qu'un bon compagnon.

A ce romantisme de l'homme de génie, auquel nous devons lord Byron, Schopenhauer joint le plus complet romantisme esthétique. L'artiste, en effet, atteint, pour lui, le caractère même des choses. Non qu'il s'élève par la raison au prototype éternel qu'il leur suppose; l'artiste, à l'en croire, bénéficifie d'une connaissance immédiate. L'art, par conséquent, est une révélation pour Schopenhauer, et de tous les arts celui qui lui semble l'être davantage, c'est la musique. Schopenhauer n'y voit pas seulement la représentation plus ou moins approchée de l'idée platonicienne, il y décerne une incarnation même du Dieu-volonté. La musique se hausse, à ses yeux, comme à ceux de Wagner, jusqu'à une sorte de communion avec l'au-delà. Quant à l'art dramatique, Schopenhauer en propose une définition à laquelle Victor Hugo aurait pu souscrire, puisqu'il y dénonce un rappel des dissensions meurtrières de la Volonté contre elle-même dès qu'elle s'engage dans le dédale de la représentation. Quelle que soit sa spécialité, l'artiste est, d'un mot, il convient que le prêtre aux pieds duquel s'agenouille le genre humain.

En vain, Schopenhauer méprisait-il les « vagues humanités ». Sa doctrine de la compassion, fondée sur l'identité universelle, devait le rapprocher du romantisme social d'un Rousseau et d'une George Sand. Il faut voir, aussi bien, en Schopenhauer l'un des précurseurs de Tolstoï, qui aspirait, en invoquant leur commune origine, à la fusion de tous les hommes par la fraternité.

Il n'est pas jusqu'au romantisme de l'amour que le maître de Francfort ne contribua à exalter. Sans doute, son pessimisme condamne, avec la procréation, l'amour sexuel, qu'il juge être le plus diabolique des pièges dans lequel nous fait choir la nature. Il le compare à un appât tendu par la Volonté à ses serfs afin de repeupler ses étables. Nous serions si bien, en l'occurence, les victimes de cette Volonté métaphysique, que, d'après lui, l'attrait amoureux est dirigé, dans chaque cas particulier, de façon à engendrer l'enfant qui convient le plus aux vues de l'instinct. Chacun de nous s'efforcerait ainsi sans le savoir de rencontrer son complémentaire, afin de transmettre le type achevé de l'humanité à l'individu qui doit naître de notre union. Aussi bien, la gravité avec laquelle deux fiancés se contemplent trahit-elle, pour Schopenhauer, la méditation du génie de l'espèce ! C'est une manière comme une autre de replacer la passion amoureuse sur le piédestal où les romantiques l'avaient juchée. Elle apparaît, aussi bien dans la doctrine de Schopenhauer comme dans leurs œuvres, voulue par Dieu, jusque dans ses choix les plus capricieux. « Ce n'est pas au mérite de l'être aimé qu'il faut mesurer la puissance de l'amour, a écrit George Sand dans *Lucrezia Floriani*. Il s'allume en nous sans consulter notre expérience et notre raison. Il faudrait pouvoir saisir, afin de l'expliquer, son essence métaphysique, découvrir la loi de son idéal ».

Il n'y a pas jusqu'au romantisme de la race que Schopenhauer n'en ourage, ainsi que le fait justement remarquer M. Seillière. Quelques-uns de ses

successeurs ne se sont-ils pas avisés de prôner le mysticisme romantique comme le privilège et en quelque sorte le signe de ralliement de l'âme aryenne ou germaine, alors que les peuples sémitique ou sémitisés de la Méditerranée en seraient réduits à une conception rationnelle du monde? De là à soutenir que la race germanique est l'alliée de Dieu, avec qui elle communique par privilège, il n'y a, on le voit, qu'un pas. Et de là à lui prédire l'empire du monde par vocation, la pente, on ne saurait en disconvenir, est étrangement glissante.

*
* *

Il faut louer M. Seillière d'avoir su nous montrer un Schopenhauer mystique et romantique. Et on ne peut lui en vouloir de railler « son homme », comme il se plaît à dire, de ses contradictions flagrantes, de ses puérilités et de ses mesquineries.

Toutefois, il ne faudrait pas oublier que Schopenhauer eut le grand mérite, à travers beaucoup d'enfantillages et d'analogies superficielles, de discerner que le monde n'est pas, si je puis dire, à base d'intelligence, mais de désir, d'activité, de sentiment et d'appétits. Il a très bien vu que l'intelligence, certes, est une grande chose, qui permet à l'homme de dominer son milieu et de se dominer lui-même en lui offrant la connaissance, mais que, cependant, elle n'est qu'une frêle clarté dans une profonde nuit. Il a bien compris que, si elle guide, parce qu'elle éclaire, elle ne meut cependant pas. Il a pressenti, au-dessous de l'intelligence, l'appétition, que Leibniz avait déjà entrevue. Et à cette appétition il a donné la priorité sur l'intellect. Il a su voir et il a su dire qu'en effet le désir et, moins encore, la tendance est partout, alors que l'intelligence n'existe que chez les animaux, et la raison seulement dans l'homme. Il a eu, par suite, le rare mérite de concevoir l'Etre suprême moins comme une raison que comme une volonté.

Grâce à cela, Schopenhauer peut être considéré comme l'un des prédécesseurs de cette philosophie nouvelle qui réagit contre un intellectualisme étroit et superficiel. Il a de fait contribué à briser les cadres d'un dogmatisme à fleur d'esprit. Il a, enfin, réintroduit en philosophie l'intuition, qui, bien dirigée, peut devenir un moyen expérimental de connaissance métaphysique, sans compter qu'il a fait de l'art autre chose qu'un jeu ou un passe-temps. Il en a plus qu'un autre compris la grandeur, précisément pour avoir su faire sa part à l'émotion véritablement intuitive dans la création et la contemplation esthétiques.

Il ne faudrait pas, en effet, englober dans un même dédain toutes les formes du mysticisme. M. Seillière a trop l'air, à mon avis, de le considérer comme un mode suranné de connaître, tout au plus bon pour les sauvages. Il en ferait volontiers une caractéristique de la mentalité prélogique.

Il y a mysticisme et mysticisme. Le mysticisme qui consiste à enchaîner ses idées au gré du sentiment est une manière primitive et amorphe de raisonner. Schopenhauer y sacrifie trop fréquemment, je l'avoue bien volontiers. Quand il explique, par exemple, que le cuivre une fois électrisé dans une pile de Volta cesse de se combiner à l'acide carbonique de l'air humide, comme il le fait au repos, par la volonté qui anime ce métal d'abandonner pour un temps toute préoccupation qui ne vise pas à produire de l'électricité au contact du zinc. Schopenhauer raisonne comme le dernier des fétichistes. Mais, à côté de ce mysticisme faux, qui n'est qu'une façon affective et, par conséquent, rudimentaire de penser, il y en a un autre qui nous induit en expériences sous le contrôle de la raison. Ce mysticisme-là, qui a été pratiqué par tous les grands mystiques et point du tout par Schopenhauer qui n'en était pas un, peut devenir un mode de connaissance capable de dépasser ce que l'intelligence rationnelle est susceptible de nous fournir de vues sur la réalité. De ce mysticisme-là, au vrai, Schopenhauer s'est servi plus qu'il ne l'a expérimenté. Mais son grand mérite consiste, à mon sens, à en avoir entrevu l'importance.

De cela, à mon avis, il serait injuste, je ne dis pas seulement de lui faire grief, mais de ne point l'honorer. C'est, à proprement parler, son vrai titre de gloire, tout de même que d'avoir compris qu'en amour l'homme n'obéit pas à des motifs rationnels, mais à des raisons obscures et semi-conscientes, pour ne pas dire inconscientes, qui résident, pour la plupart, dans notre organisme.

Quant au romantisme de Schopenhauer, il ne faudrait pas tout de même, depuis que le beau livre de M. Pierre Lasserre a dressé contre cette école son terrible réquisitoire, lui attribuer tous les péchés du monde. Il fut une mode et, comme telle, sujette à des exagérations, ainsi qu'il en arrive de toutes les modes humaines, qui ne vont jamais que d'une réaction à une autre. Quelques-unes de ces exagérations furent dangereuses. Il me paraît néanmoins équitable de reconnaître que le romantisme a réagi sainement contre un plat rationalisme, qu'il a réintégré, en littérature, dans les arts et dans la vie, le culte du sentiment et le rôle de l'enthousiasme. Il a contribué, enfin, à situer l'artiste, le savant, le héros dans sa véritable dignité, cependant qu'il ouvrait nos yeux à l'éclat des couleurs et nos oreilles au

charme des sons. Il nous les fit aimer et, plus outre, les hommes, nos frères, d'une autre façon que par devoir ou par calcul.

Que Schopenhauer donc ait été un romantique et un romantique par mysticisme, ce qui ne va pas trop mal ensemble, cela, qui indigne si fort M. Seillière, est, sans doute, sujet à critiques dans les applications. M. Seillière ne les a pas ménagées à son auteur, et il a eu raison. Moi, je ne reprocherais qu'une chose à M. Seillière, si j'avais le courage de reprocher quoi que ce fût à un livre aussi vivant et substantiel en sa force concise. Et ce serait moins de n'avoir pas assez rendu justice au plus agaçant des philosophes qui ait jamais paru sur cette terre — agaçant veux-je dire par le démenti perpétuel que sa vie inflige à ses théories, — que d'avoir, à travers Schopenhauer, condamné en bloc, ou à peu près, tout mysticisme, et avec lui, sans rémission ni appel, l'infortuné romantisme.

PAUL GAULTIER.

LES LETTRES : ŒUVRES ET IDÉES

De l'Allemagne.

L. REYNAUD. *Histoire générale de l'influence française en Allemagne* (Hachette).

A. BOSSERT. *Essais sur les littératures française et allemande* (Hachette).

M. L. Reynaud, maître de conférences à l'Université de Poitiers, a déjà publié, outre une copieuse étude sur *Lenau, poète lyrique*, la première partie d'un important ouvrage qu'il intitule : *Les Origines de l'influence française en Allemagne. Etude sur l'histoire comparée de la civilisation en France et en Allemagne pendant la période pré-courtoise (850-1150). Tome Ier. L'Offensive politique et sociale de la France.* Le tome II traitera de l'Offensive littéraire et artistique de la France.

On ne saurait donc prétendre que L. Reynaud soit un novice en littérature germanique, ni qu'il traite légèrement les sujets dont il ambitionne de nous révéler l'intérêt. On ne saurait accuser de légèreté un homme qui, parti pour écrire une introduction à ses deux volumes des *Origines...*, se trouve, à la fin de son discours préliminaire, avoir composé tout un livre, un « petit livre » de 550 pages, tout gonflé de notes, commentaires et gloses infiniment attachantes et variées ; certes, ce petit livre n'a rien de commun avec les improvisations hâtives d'un esprit qui ériserait en systèmes ses préjugés et nous offrirait une chimérique rhapsodie. L. Reynaud est un érudit qui se permet d'affectionner les idées générales et qui ose nous en proposer quelques-unes à la faveur d'un exposé de faits harmonieusement classés et interprétés.

Il y a seulement dix ans, le livre de L. Reynaud eût fait scandale ; en 1914, il fera sensation : je serais fort surpris qu'il n'encourût point de vives critiques, je suis bien sûr qu'il sera lu avec avidité par par la jeunesse, avec soulagement par beaucoup d'hommes mûrs, et qu'au total il répandra parmi les esprits réfléchis une influence à laquelle peuvent rarement prétendre les ouvrages des érudits.

Ce livre arrive fort à point ; j'oserais presque dire que nous l'attendions, tant il était annoncé, commandé par un cycle d'idées, de travaux, et de méditations inauguré en France au lendemain de la guerre de 1870. Après l'Allemagne idéaliste et rêveuse des romantiques, nous avions appris à connaître l'Allemagne brutalement réaliste de Bismarck, l'Allemagne savante, initiatrice des méthodes historiques et philologiques ; avec un zèle louable, encore qu'inévitablement exagéré, l'Université importait en France ces fameuses méthodes, pratiquées autrefois par des maîtres français oubliés, négligés : quiconque n'a point fréquenté la Sorbonne entre 1890 et 1900 ne peut savoir jusqu'à quel point de renoncement et d'abnégation fut poussé le culte du répertoire et du manuel allemands ; on en vint à la superstition... Une réaction devait naître ; nous en suivons les effets depuis plusieurs années ; quelques jeunes gens y ont trouvé le prétexte de nouveaux excès, et en déduisent une sorte de nationalisme littéraire et intellectuel assez vain... L'équilibre renaîtra de lui-même ; il a déjà reconquis une foule de bons esprits ; l'honnête homme commence enfin à juger « objectivement » l'Allemagne ; de nombreux ouvrages de détail nous ont révélé les mérites, les faiblesses, le labeur, les solides vertus, les irrémédiables travers, et enfin les habitudes, le caractère, les ambitions de nos voisins ; nous savons admirer l'Allemagne sans la craindre ; nous l'admirons loyalement, sans arrière-pensée, ni regret, ni surtout humiliation ; peut-être sa force matérielle nous menace-t-elle dangereusement ; sans forfanterie, nous pouvons constater que nous n'envions ni son intellectualité ni sa « culture ».

En un temps où nous voyons si bien les limites de cette intellectualité et de cette culture, faut-il s'étonner que l'on tente d'étayer sur un dossier historique notre conception nouvelle de l'Allemagne et du génie allemand ?

N'est-il point naturel que l'on soit amené à renverser l'échafaudage d'idéologies par lesquelles les Gobineau et les Chamberlain crurent élever si haut le rôle historique des Germains ? et, renversant ces constructions fragiles et fantastiques, à esquisser une

vue générale du rôle historique de la France et du génie français ?

Telle est la tâche que s'est imposée L. Reynaud : il l'entreprend à l'heure où il fallait que quelqu'un y vouât un grand zèle critique, et autant d'application savante que de ferme jugement. Son livre était attendu, et sans doute nécessaire ; on le lira avec un intérêt passionné, on suivra avec curiosité L. Reynaud dans ses argumentations exactes et irréfutables, et jusque dans ses tentatives de démonstration un peu aventureuses.

*
* *

Ce Français n'a pas d'alliés plus diligents, plus utiles, et moins aisément récusables que les savants allemands : ici encore, son œuvre s'intercale aisément dans un développement historique dont elle résume le sens et accuse la portée : la science allemande fut toujours au service d'un patriotisme exigeant et en quelque sorte conquérant ; et sans doute ne saurait-elle renoncer promptement à une habitude ancienne; mais si elle persiste à maintenir des affirmations que démentent les résultats de ses recherches et maints détails solidement établis par ses praticiens les plus autorisés, il apparaît de plus en plus que cette contradiction n'est point éternellement défendable; les historiens et les philologues allemands ont toujours célébré l'originalité, en même temps que la précellence de la culture allemande ; ils n'ont point fait attention que leurs enquêtes — multipliées avec quelle patience, et quelle énergique pénétration ! — révélaient d'innombrables emprunts à la culture celto-latine; combien d'usages, d'œuvres, de mouvements d'art ou de pensée leur fournirent naguère, et hier encore, l'occasion d'exalter l'invention, la profondeur, l'universalité de leur race, et ne témoignent plus aujourd'hui que d'une extrême docilité aux enseignements de l'étranger! L'exemple le plus connu est celui de cet art gothique que les Français eux-mêmes crurent avoir emprunté à la Germanie, et qui est en réalité l'une des créations les plus caractéristiques de l'Ile-de-France. De pareils exemples, L. Reynaud en cite avec une prodigalité qui n'épuise point sans doute — il y faudrait plusieurs volumes — l'abondance du sujet, mais qui toutefois permet de formuler d'assez éloquentes conclusions. Mœurs publiques ou privées, institutions, droit, plaisirs, industries, langage, lettres et philosophie, sont à cet égard également instructifs, et toutes les disciplines offrent au chercheur un fructueux concours.

A deux époques au moins, l'Allemagne fut moralement subjuguée par la France : si l'évidence du fait ne parut jamais niable aux historiens du XVIIe et du XVIIIe siècles, il a fallu les admirables travaux des médiévistes français et allemands pour nous apprendre qu'aux XIIe et XIIIe siècles l'autorité de nos ancêtres ne fut pas moindre au delà du Rhin : notre langue y était la plus estimée : et déjà, nulle éducation élégante et sérieuse n'était concevable sans le secours de précepteurs français :

> Tout droit a celui tans que ci je vous devis,
> Avoit une coustume ens el tiois pais,
> Que tout li grand seignor, li conte et li marchis,
> Avoient entour aus gent francoise tous dis,
> Por aprendre françois lor filles et lor fils.

Déjà les clercs venaient en France étudier la théologie, la philosophie platonicienne ou aristotélicienne, la scholastique, le droit, la médecine, approfondir le culte mystique de Marie, l'ascétisme, bref « tout ce qui fait l'originalité de l'Eglise au moyen âge ». Les nobles tentaient d'imiter les mœurs élégantes dont s'enorgueillit la cour de Marie de Champagne et d'Aelis de Blois. Et déjà sévit le pédantisme allemand, puisque surgissent les traités de « courtoisie », et les codes de morale mondaine d'après les modèles français, tous ces ouvrages que composent les Werher von Elmendorf, les Thomasius a Zirclaria, les Winsbeke. Nos romans d'ailleurs complètent à merveille cette littérature didactique; ils sont lus partout; c'est sous leur influence que la civilité s'affine et que l'on imite les modes, les danses et tous les usages de France; et c'est enfin sous l'influence de la France que grandit en Allemagne le rôle de la femme.

Parée et cultivée selon les exigences de notre civilisation, familiarisée avec la littérature et les arts, elle fut non seulement relevée dans l'estime publique, mais mise au premier rang de l'ordre social dans toutes les régions germaniques où pénétrèrent les conceptions de la morale aquitaine. Dans la fruste « halle », où buvaient jadis les barbares ancêtres en rugissant leurs chansons bachiques et en échangeant d'énormes plaisanteries, et d'où les femmes étaient bannies, on tendit des tapisseries, on sema des fleurs, on dressa de longues tables autour desquelles cavaliers et dames en habits de fête s'installèrent couple par couple *nach franzoyser site*. Et, au lieu de mettre tout leur honneur à vider d'un trait d'inépuisables hanaps de bière, les guerriers furent tenus d'entretenir en souriant leurs voisines de subtils problèmes d'amour ou du récit de vaillantes prouesses...

Telle fut « la première apogée de l'influence française » en Allemagne; cette influence décroît vers la fin du moyen âge sans cependant disparaître jamais tout à fait; elle renaît aux XVIIe et XVIIIe siècles avec une irrésistible puissance, et combattue, violemment dénoncée, persiste au XIXe siècle dans une Allemagne anti-française.

Et rien n'est plus curieux que cette hostilité à

tout ce qui vient de France, et ce besoin profond d'interroger constamment la France avec une curiosité et un intérêt inépuisables; L. Reynaud en donne diverses explications de valeur et de portée inégales, et qu'il serait intéressant d'examiner de près. Et il n'hésite pas à conclure :

La civilisation allemande est donc rattachée à la civilisation française par toutes ses grosses racines. S'il est incontestable qu'il existe une poésie et une science allemandes, et surtout des poètes et des savants allemands, la civilisation allemande, envisagée dans son ensemble, n'en reste pas moins un simple prolongement de la civilisation française. Séparée de celle-ci, elle devient inintelligible. La loi de son développement ne lui est pas intérieure, c'est la loi de la civilisation française qui est devenue la sienne. Pour dominer la multitude des événements qui se pressent sans lien intime dans son histoire, ce n'est ni à Berlin, ni à Dresde, ni à Vienne, ni à Leipzig, ni à Munich, ni à Stuttgard, ni à Cologne qu'il convient de se placer d'abord, c'est à Paris. La France a été pour l'Allemagne ce que la Grèce et Rome ont été pour les peuples latins : une initiatrice de tous les instants. Effacer son nom du passé de cette nation serait aussi difficile que de retrancher celui des deux grandes civilisations antiques de la nôtre. L'appellation que les Celtes avaient donnée aux ancêtres des Allemands résume d'avance le programme de leur évolution tout entière. Ils sont restés jusqu'au bout les « voisins », *Germani*, les voisins et les clients.

Il serait loisible de discuter à perte de vue la légitimité de telles déclarations, de chicaner L. Raynaud sur la promptitude de ses déductions et l'exagération tranchante de ses jugements ; car enfin, l'originalité d'un peuple se mesure aux enrichissements dont il orne des thèmes simples — autochtones ou étrangers; nous-mêmes, Français, on nous dépouillerait aisément de quelques-unes de nos gloires les plus chères, si l'on ne retenait que l'importation étrangère qui leur fut un prétexte à naître et à grandir. Et l'on sait de reste ce que l'Allemagne a su faire des germes dispersés aux quatre coins de ses plaines par les vents de l'Europe.

Toutes les nations européennes sont solidaires ; il n'en n'est aucune qui se soit jamais suffi à soi-même ; notre civilisation européenne est essentiellement internationale de par ses origines, ses progrès, ses procédés de développement et d'accroissement. Tracer le bilan des rapports franco-allemands n'en était pas moins nécessaire : la France fut de tout temps l'institutrice de l'Allemagne; ce n'est point une raison qui nous permette de haïr ou de dédaigner notre voisine; mais ce n'est point non plus un motif de croire que nous devions à notre tour accueillir sans critique, en disciples naïfs et ridicules, tout ce qui nous vient d'Allemagne.

* * *

M. A. Bossert est en France un vétéran des études allemandes; la solidité, la courtoisie, le goût de l'ancienne université — et ceci n'est point une critique indirecte à l'adresse de la jeune université — parent ses livres; A. Bossert redouterait les vastes tentatives de généralisation et les vues qui embrassent d'un même effort un trop large horizon; il ne se hasarde guère : il n'est point aventureux; mais quelle exacte information ! quel fin bon sens ! quel sens de la vie et des mœurs allemandes ! quelle sympathie, tempérée au bon endroit d'une légère ironie ! au total, quel bon guide de chez nous pour parcourir les plus aimables paysages de la littérature germanique !

M. A. Bossert rassemble quelques études qui ont trait à la fin du XVIIIe et au commencement du XIXe siècles; il ne nous dissimule point la prédilection qu'il n'a pu s'empêcher de vouer au grand Gœthe ; mais le romantisme allemand l'attire, le retient, et cet attrait nous vaut de curieux détails sur Caroline de Günderode. A. Bossert franchit aisément les frontières de l'empire allemand; il nous entretient de la comédie autrichienne, ou encore de Frédéric Godet, ce Suisse distingué qui fut le précepteur de l'empereur Frédéric III. Toutes ces études sont à lire, étant substantielles et allègres.

L'une des plus vivantes est assurément celle que A. Bossert consacre à Rahel Varnhagen : cette femme extraordinaire, qui sut tenir à Berlin un véritable salon littéraire, cette muse érudite et ignorante, qui étonna Mme de Staël elle-même, et surprit et charma tant de voyageurs français, cette inspiratrice au génie modeste et brûlant n'a point toujours obtenu de nos historiens toute l'attention qu'elle mérite. A. Bossert nous en offre un séduisant portrait ; il analyse avec justesse le talent de Rahel, cette subtile conversation de femme qui ne veut point écrire, et qui griffonne pour ses amis seulement quelques lettres incorrectes, cette subtilité, cette ferme et pénétrante raison qui a besoin, pour s'épanouir, d'un cercle d'esprits brillants et chaleureux... L'âme de Rahel rayonne à travers la littérature allemande de son temps ; quiconque n'a point passé par ce salon ne comprend jamais complètement les œuvres... Remercions M. A. Bossert de nous avoir facilité de la plus agréable manière une indispensable initiation.

LUCIEN MAURY.

THÉATRES

Théâtre du Vieux-Colombier : *L'Eau-de-Vie*, tragédie rustique en trois actes, par HENRI GHÉON.
Théâtre Antoine : *Poussière*, pièce en trois actes de M. H. R. LENORMAND. — *L'Honnête Fille*, comédie en deux actes de M. GABRIEL NIGOND.

M. Henri Ghéon nous avait donné en 1911, dix ans après l'avoir écrit, *Le Pain* au Théâtre des Arts. Après cette « tragédie populaire », le Théâtre du Vieux-Colombier nous présente aujourd'hui une « tragédie rustique », *L'Eau-de-vie*, conçue et réalisée d'après le même système. Elle est, comme *Le Pain*, « à la fois moderne et lyrique », un essai « d'exaltation du réel ». Il est facile de reconnaître, derrière cette formule, une tentative pour concilier le réalisme et le symbolisme. Si la seconde école réagissait contre la première, elle la continuait aussi : ce fut tantôt la réaction et tantôt la filiation qui s'y accusa davantage. Peut-être, le premier mouvement fut-il de s'éloigner du réel, et le second d'y revenir pour le transfigurer. Peut-être aussi faut-il faire coïncider cette double tendance avec la double aspiration, esthétique et sociale, qui se dessina dans la jeune littérature au cours des vingt-cinq dernières années. Qu'il y ait eu, surtout vers la fin de cette période, depuis dix ou quinze ans, des ambitions de synthèse, rien de plus naturel. Et j'attribuerais assez volontiers à une disposition de cette sorte les deux tragédies de M. Henri Ghéon, avec leur curieux souci d' « exalter le réel ».

Exalter, mais non pas idéaliser : c'est la réalité toute crue, toute vive, brutale même, dont l'art veut s'emparer pour la ravir avec lui dans la région supérieure qui est la sienne, la région des formes dégagées et significatives, ordonnées, rythmiques, et par là capables d'agir plus puissamment sur notre sensibilité et notre imagination. Des deux éléments qui sont en présence dans toute création, la matière et la forme, l'un ou l'autre l'emporte presque toujours; et dès lors l'œuvre qui se propose une exaltation du réel inclinera soit au réalisme, soit au symbolisme. Tel est, me semble-t-il, le cas de M. Henri Ghéon; et de ses deux pièces la plus réaliste est *L'Eau-de-vie*.

Les paysans normands qu'elle met en scène ne diffèrent pas beaucoup, par les caractères ni par les mœurs, des paysans beaucerons de *La Terre*. Ils sont grossiers, brutaux, férocement intéressés, fermés et rusés. A la table de famille, le repas du soir, qui ouvre l'action, se termine par une scène d'ivresse et de débauche où s'étale le débordement des pires instincts. Nous y voyons le père Fossard et ses trois fils aînés, Jean, Martin, François; sa bru, Marie, femme de Jean, son petit-fils Julien; les deux gars de ferme et la servante. Ce jour-là même, le quatrième fils, malingre et tard venu, Lucas, prend vingt-et-un ans. Exigera-t-il la part qu'il tenait de sa mère, la Cour-Belle, un clos planté de pommiers, ou la laissera-t-il rentrer dans le patrimoine commun? Interrogé, il n'avait pas hésité d'abord à répondre qu'il ne demandait rien et à promettre de signer tout ce qu'on voudrait. Mais on a voulu fêter cette heureuse solution, on a bu, on l'a obligé à boire, et il a pu mesurer le degré de déchéance où la famille est tombée. On a même voulu le forcer à « aimer », et le rideau est tombé sur une sorte de viol. A la fin de la pièce, il tombera sur un meurtre; le père Fossard étranglera ce fils qui, de toute manière, est devenu une menace pour la maison, donnant d'une main, regrettant de l'autre, pécheur et ennemi de leurs plaisirs. Ainsi du moins a su habilement, tout en ayant l'air de le défendre, le représenter son second frère Martin, la forte tête de la famille et le maître du jeu, habile à spéculer sur les vices de la famille, exciter les passions et travailler pour soi, exemplaire achevé du paysan madré, cupide, fort de sa duplicité et de sa cruauté. Toutes ces figures ont une précision, un relief que ne possédaient point, ou du moins que n'égalaient pas les personnages du *Pain*. Et je n'ai pas besoin d'insister sur la note réaliste qu'ils font prédominer dans la pièce.

Mais celle-ci a un autre objet que ces études de caractères et ces tableaux de mœurs. Elle s'éclaire d'une idée, et le mouvement qui l'emporte a un sens bien déterminé. Au centre de l'action, un personnage se dresse, qui s'oppose à tous les autres et leur donne, par le contraste, toute leur signification en même temps qu'il prend toute la sienne : c'est le plus jeune fils, Lucas. Il est la faiblesse, celui-là, en face de la force, la maladie en face de la santé. Il est la victime, et il pourrait être le reproche, la leçon ; un moment, il rêve d'être le guide et l'exemple. Lucas vit en dehors de la famille, car son père le méprise, le hait presque et s'en défie. Incapable de travailler à la ferme, il fréquente chez les « intellectuels » du village, le curé, l'instituteur, le médecin. A la suite de l'orgie honteuse dont il a été le témoin, et où on l'a contraint d'être acteur, il a réfléchi et conçu alors le généreux dessein de résister au mal et même de le réformer. Au moment de signer l'acte que le père Fossard s'est empressé de faire dresser et qu'apporte le notaire, l'acte par lequel Lucas verse sa part dans le patrimoine commun, il se ravise, il se reprend. Puisque la Cour-Belle donne l'eau-de-vie, et que l'eau-de-vie est la cause des hontes du foyer, il faut arracher les pommiers : à cette condition seule aura lieu le désistement.

Tout le second acte est rempli par le développement intérieur du personnage de Lucas et le conflit du père et du fils. Celui-ci sait d'où lui vient cette faiblesse, dont on lui fait maintenant un crime ou une honte : l'eau-de-vie l'a fait ce qu'il est, l'eau-de-vie, que son clos de pommiers distille. Il veut atteindre le fléau dans ses racines, tarir le mal à sa source.

Mais ce personnage même de Lucas, qui introduit dans la pièce une signification et de la pensée, reste une figure très réelle, très concrète, avec la précision et la complexité de la vie. Lucas est un être vivant, non un symbole. Il évolue, et rien n'est plus vrai, plus humain que les vicissitudes de ses sentiments. Nous l'avons vu d'abord conscient de sa faiblesse, tout prêt à renoncer, résigné à n'être rien. Et puis il a résisté, et comme cette résistance l'acculait à une rupture, il a rompu. Et enfin, il revient de lui-même à son foyer : le sang est le plus fort, et de nouveau il renonce à son bien, à réformer son bien ; c'était là folie puérile. Il fera mieux : toujours présent, il réformera peu à peu, par la douceur et la persuasion, le cœur des siens ; il remoralisera la famille. Remarquable développement dynamique d'un caractère, dont chaque état, chaque phase, pour mieux dire, contient et dépasse la précédente, comme ce « progrès » par où les dialecticiens expriment la logique du réel : thèse, antithèse, synthèse. A ces trois moments correspondent les trois actes, et c'est cette correspondance qui donne à l'action son « rythme indiscontinu ».

De même que le symbolisme de la pièce n'abolit point, ni même n'appauvrit point sa psychologie, de même l'idée ne tourne point à la thèse. Sans doute, il serait difficile de mettre l'ivresse à la scène sans faire sortir, du tableau même qu'on nous en présente, sa condamnation. Mais l'alcoolisme n'est pas le sujet, comme dans l'intéressante pièce que M. Maurice Pottecher écrivit jadis pour son Théâtre de Bussang : *Le Diable marchand de goutte*. Le titre de M. Henri Ghéon est, à cet égard, équivoque, et peut nous tromper. C'est pourquoi j'en aimerais mieux un autre, si je ne reconnaissais pas à celui-ci l'avantage, qui a probablement décidé l'auteur, d'être comme un pendant à celui de sa première pièce, *Le Pain*, et de symboliser, en quelque sorte, les tendances d'un art orienté vers la simplicité des sentiments généraux, des instincts primitifs, des passions élémentaires.

L'œuvre a trouvé l'interprétation remarquable qu'assure toujours le théâtre du Vieux-Colombier et ce décor d'une justesse merveilleuse qui ne prétend qu'à *évoquer*, avec le minimum possible de moyens, le cadre indispensable de l'action. M. Charles Dullin est un père Frossard d'une précision, d'une vérité, d'une solidité incomparables. M. Jacques Copeau tient avec son grand art si mesuré et si sûr le rôle du second fils, Martin, le paysan secret, avide et calculateur, vrai Machiavel de ferme. Lucas, c'est Mlle Suzanne Bing, plus naturelle que ne fut jamais un travesti. Mais MM^mes^ Gina Barbieri et Jane Lory ne le sont pas moins dans leurs personnages de Marie, la bru de Fossard, et La Coint, fille de ferme. Le théâtre du Vieux-Colombier a une troupe merveilleusement homogène, qui sait subordonner le détail à l'ensemble et mettre au point. L'œuvre de M. Henri Ghéon, ainsi présentée, prend tout son caractère et, succédant à celle qu'il nous avait déjà donnée, nous fait espérer qu'il nous en offrira d'autres, et imposera une formule neuve au théâtre contemporain.

*
* *

Il faut un effort pour ne pas se montrer injuste envers la pièce de M. H.-R. Lenormand, que représente le théâtre Antoine : *Poussière*. Elle aussi, elle a une valeur symbolique et littéraire. Mais l'intérêt dramatique y est languissant. La signification en est hasardeuse et la valeur littéraire y prend trop souvent l'aspect désobligeant d'un abus de littérature. Ah ! que l'équilibre entre tous ces éléments est donc difficile à garder et comme certains ouvrages bien intentionnés nous rendent évident que les intentions ne suffisent pas !

L'auteur de *Poussière* a commis, me semble-t-il, une première erreur, qui est de choisir un sujet essentiellement ingrat. Il veut nous montrer, en effet, l'influance déprimante d'une petite ville de province, l'étouffante atmosphère d'une maison où végètent des existences plus près de la mort que de la vie, le morne ennui qui sort de tout cela. Ce morne ennui nous gagne, et nous aussi, nous sommes déprimés, nous étouffons. Je sais bien que l'art transforme ce qu'il touche : c'est sa magie. Chacun peut essayer le tour ; mais il ne réussit pas à tous les coups. L'art n'a pas fait ici que nous nous passionnions pour les bavardages et les radotages d'un vieillard de quatre-vingts ans.

On a voulu ensuite que ce vieillard, sa fille — une vieille fille, — son principal employé — un vieux garçon, — sa maison de commerce, et tout ce qui l'entoure enfin, gravite autour de lui et dépendit de lui, symbolisât la médiocrité, l'égoïsme, la nullité. Soit ; mais nous sentons ici le parti pris, la thèse. Il peut y avoir, dans le déroulement des destinées égales, paisibles, tant de dignité, tant de poésie ! Vous voulez nous en montrer un autre aspect : c'est votre droit. L'art exige seulement de n'être pas sacrifié à l'artifice. Or, l'auteur nous offre un arrangement par trop artificiel. Au vieux Mingret

et à sa fille Jeanne, il oppose une nièce, Lucie, et un neveu, Godefroy, cousins entre eux, et qui ont échoué là de Sumatra. Vous entrevoyez l'antithèse : les Indes néerlandaises et la misérable ville du Nord, soleil et brouillards, liberté et servitude, étincellement des tropiques et grisaille d'un bureau de commission. Comment voulez-vous que s'accommode de ce changement une jeune personne, fille d'une métis, et qui, sur les plages océaniennes, s'offrait nue à la contemplation et aux caresses de son jeune cousin? La nostalgie la tue, et en attendant qu'elle en meure, elle se donne au dit Godefroy, un jour qu'ils ont remué ensemble ces souvenirs d'enfance et déballé des étoffes qui leur ont permis de couvrir les meubles horribles du vieil oncle et d'évoquer le décor de la lumineuse et enivrante Malaisie. Godefroy s'en va, l'abandonne, va chercher fortune ailleurs, loin de cette maison moisie. Et pourquoi ne le suit-elle pas? Parce qu'il fallait, j'imagine, qu'elle restât pour les besoins de la pièce, pour les besoins de la thèse. Elle reste donc, devient mère, perd son enfant — car il faut, vous l'entendez bien, que rien ne puisse entretenir en elle les sources de la vie — languit et meurt, seule avec le vieil oncle qui venait de lui corriger une dictée commerciale et rabâchait sans la regarder et sans la voir, à son chevet.

En voilà une qui n'a pas réussi à « vivre sa vie! » Et c'est ce qu'a voulu nous faire entendre l'auteur, et nous lui en voulons, de notre côté, moins d'avoir fait à la pauvre fille la part si mauvaise que de s'être donné à lui si beau jeu. Les revendications ibsésiennes qui courent à travers la pièce la secouent d'un frisson trop littéraire pour que nous en soyons émus. Nous entendons l'auteur, nous voyons l'auteur, ses arrangements, ses artifices ; et nous le regardons prendre fait et cause dans un sujet auquel il n'a pas su nous intéresser, peut-être parce qu'il n'était pas intéressant.

Je n'ai garde de contester que l'œuvre, telle qu'elle, ne soit supérieure à un banal vaudeville. Et c'est pourquoi je n'ai point dit qu'il n'y eût rien à en dire. Elle prête, au contraire, à l'examen et à la discussion. Un incontestable talent s'y manifeste, dans la création de l'atmosphère d'abord, dans le dessin des caractères ensuite. Mais l'action est artificielle, le parti pris visible et l'arrangement trop littéraire. Le tragique a quelque chose de systématique et de voulu : il s'en manque de peu qu'il ne soit poignant, de moins encore qu'il ne devienne fastidieux. Au total, je serais bien supris si la pièce, avec un succès d'estime, n'échouait devant le public.

Elle est pourtant défendue avec un talent de premier ordre par M. Gémier, qui fait vivre de la tête aux pieds, dans ses moindres propos et dans ses moindres gestes, le personnage de Mingret. Ce vieillard égoïste, minutieux, véritable somnambule perdu dans sa loquacité, est une création dont il faut louer également l'auteur et l'interprète. Elle est seule à soutenir la pièce. Mmes Marie Kalff et Émilienne Dux opposent d'une manière très frappante la frémissante Lucie et la glaciale Jeanne Mingret, la vie ardente qui va mourir, et la mort anticipée qui va continuer de vivre. M. Georges Saillard, excellent comédien toujours en progrès, a finement silhouetté l'employé falot, douleureux et raccorni, qu'est le pauvre Terrieux ; tandis que M. Marcel Vallée, chargé du soin de nous détendre un peu les nerfs, s'en est acquitté le plus heureusement du monde en promenant à travers le morne drame la face rubiconde de Jules, le bon serviteur pochard. Artiste à sa manière, ce Jules semble avoir adapté à son usage un mot fameux de Gœthe et en avoir fait sa devise : Ivrognerie c'est délivrance.

*
* *

La comédie en deux actes de M. Gabriel Nigond, *L'Honnête fille*, d'excellente qualité comique et littéraire, a tout ce qu'il faut pour plaire et pour amuser. Je ne crois pas me tromper en lui prédisant une carrière brillante. L'auteur a un talent des plus savoureux, dont il ne fait pas toujours le meilleur usage, desservi en cela par une prodigieuse facilité, qui lui permet de tout essayer et de tout réussir, — à moitié. En un tour de main, Gabriel Nigond vous enlève un drame historique à la manière de 1812, une fantaisie poétique, dans le goût du XVIIIe siècle, une pièce réaliste, le tout en vers. Il est, sans effort, grandiloquent, spirituel ou pittoresque, rarement original, — excepté précisément quand il met en scène avec leurs mœurs, qu'il connaît bien, et leur langage où il excelle, les paysans berrichons : partout ailleurs, il est « à la suite », imitateur habile, certes, ou excellent élève : là, il est chez lui, et il y est maître. Il a débuté par un petit volume intitulé *les Contes de la Limousine*. Cette première indication ne l'a pas trompé. Que de progrès depuis, dans cette voie ! Je ne voudrais pas le condamner à n'en pas sortir. Mais, de grâce, qu'il y revienne : c'est son intérêt et le nôtre — les deux ne font qu'un. Là seulement, ou je me trompe fort, il trouvera ses vrais succès.

Une Honnête fille est une comédie de terroir dont la précision concrète laisse percer, sous mille particularités, extrêmement pittoresques, un bon filet de vérité humaine et universelle. Trois personnages principaux : un paysan cossu, Jérôme Auguet ; sa servante, Solange ; un garçon épicier, Gaviroux. Solange ne boude pas à l'ouvrage, et pour vingt

francs par mois elle travaille du matin au soir, sans compter, trois fois par semaine, certain service de nuit qui est « compris dans son gage ». Ce n'est pas cher. Jérôme est content d'elle, encore qu'il la bouscule un peu pour le principe et par précaution, et qu'elle-même grogne quelquefois, derrière le dos du patron, pour se soulager, et par habitude. Cela dure depuis trois ans et continuerait sans doute — car la fille sait bien qu'elle n'est pas facile à placer, avec sa famille de mendiants, et Jérôme sait bien qu'elle n'est pas facile à remplacer — si d'une part le suave Gaviroux ne faisait à Solange une cour honnête, et si d'autre part Solange ne gagnait le gros lot de cinquante mille francs. Ces deux avantages lui montent un peu le ton, et quand Jérôme, que le premier offusque et qui ignore le second, le prend d'un peu haut avec elle, elle riposte, reçoit et accepte son congé. Le temps de faire sa malle, et voilà maître Jérôme éclairé par deux voisins. Il se radoucit, joue l'amoureux, le généreux, l'épouseur. Bref, la fille, surprise, honorée, pratique, ne dit pas non. Gaviroux lui plaît; mais elle n'est ni sentimentale ni romanesque; et Jérôme, après tout, c'est un parti. Le malheur est, pour Jérôme, qu'en cinq minutes elle découvre le secret de sa virevolte, et adieu le mariage et les écus. Tout est pour Gaviroux, qui charge la malle sur ses épaules et part avec sa conquête, — une brave fille en vérité, puisque de nuit et de jour elle a toujours fait son service.

Rude et rond, maître Jérôme est un paysan bien planté, capable, au besoin, de finasser. Solange est une robuste gaillarde, sensée avant tout, mais assez fine aussi pour tromper un trompeur. C'est une jolie scène, et dans le style, dans l'allure de la meilleure comédie, que celle où découvrant la ruse de Gérôme, elle le joue à son tour, feint d'avoir été, avec cette histoire de gros lot, l'objet d'une plaisanterie, et voit le futur mari se défiler sans vergogne. Le candide Gaviroux est une de ces simplifications amusantes que leur vérité expressive rend légèrement caricaturales. L'habileté de Gabriel Nigond, sa verve toujours heureuse dans un sujet où il est à l'aise, se reconnaissent à la qualité des épisodes par lesquels il étoffe son sujet un peu grêle. Au 1er acte, une chasse à courre improvisée par les gens du village dans la maison de Jérome, en imitation de celle qu'ils viennent de voir, est quelque chose de parfaitement bouillon, parfaitement naturel, et [illegible] à l'action. Au 2e acte, la visite de la famille à Solange, une bande famélique et [illegible] par [illegible] n'est pas moins un pittoresque. Tout cela [illegible] en [illegible], avec l'accent et le mouvement de la comédie.

M. Gabriel Nigond a eu la fantaisie de tenir lui-même le rôle de Gaviroux, qu'il joue finement, drôlement, avec un art qui utilise les particularités mêmes de son physique et de sa prononciation. Solange, c'est Mme Lola Noyr, accorte, opulente et gaie. M. Malavié est un Jérôme cossu, large et naturel. Les voisins et amis sont parfaits, ainsi que la mère de Solange, la Gravotte, Mlle Greyval. L'interprétation tout entière est excellente, bien en harmonie avec cette pièce pleine de bonne humeur, de gaîté et de fine observation, écrite dans une langue pittoresque et alerte, que fait trotter gaiement le vers de dix syllabes.

Firmin Roz.

Chronique de l'Étranger

MAARTEN MAARTENS

Maarten Maartens, à qui le *B[illegible]* a consacré son numéro de janvier, occupe une place à part parmi les romanciers anglais contemporains. Quoique étranger, comme Joseph Conrad, il écrit en anglais, et en un anglais clair, précis, pittoresque, et d'une pureté étonnante. Conrad connaît peut-être plus à fond la langue et est un styliste plus élégant. [illegible] observe dans le *B[illegible]* M. John Adcock [illegible] il ne faut pas oublier que Conrad est un des nôtres : il vit et il travaille parmi nous depuis si longtemps que nous avons fini par oublier qu'il était d'origine polonaise. Maartens, au contraire, malgré qu'il écrive, en anglais et que son œuvre appartienne légitimement à notre littérature, est resté Hollandais. Il a sa demeure habituelle à Doorn, en Hollande, et ne vient que de temps en temps en Angleterre ; de plus, ses romans, à l'exception de *Her Memory*, traitent d'aspects et de caractères hollandais. Quand, en 1890, parut sa première œuvre, *The [illegible]*, beaucoup de critiques affirmèrent qu'elle était une traduction du hollandais. En une note de son deuxième roman : *An old maid's Love*, l'auteur s'empressa de répondre qu'elle avait été originairement écrite en anglais, langue qu'il connaissait et qu'il aimait comme sa langue maternelle.

Maartens a vécu en Angleterre plusieurs années de son enfance, mais son éducation a été purement allemande. Né à Amsterdam en 1858, il a été envoyé à quatorze ans au lycée de Bonn. Là, il se rétrécit la tête de leçons [illegible], mais de la multitude de choses qu'on lui fit apprendre — déclare-t-il lui-même — il n'en [illegible] [illegible]. Heureusement, [illegible], il prépara tout [illegible]. Ces études pourtant ont été un vrai tour de force : quoique au commencement je ne comprisse pas un mot de cette langue terriblement compliquée qu'est l'allemand, je passai en 18[illegible] mes licences avec tous les honneurs.

Beaucoup plus qu'à l'école, Maartens apprit dans la vie pratique, Bonn à cette époque étant un centre international. On trouvera des réminiscences de ce temps dans un de ses meilleurs romans : *Dorothea*, où il a tracé plusieurs types de professeurs allemands admirablement observés.

A dix-neuf ans, il quitta Bonn pour aller étudier le droit à l'Université d'Utrecht. Il y travailla beaucoup, quoique sans trop d'enthousiasme, et fut très heureux de pouvoir pour un hiver s'échapper en Italie, séjour qui, selon son propre aveu, eut sur lui une grande influence. A peine passé docteur, il fut appelé à remplacer à la même Université le professeur de droit civil et commercial, qui était tombé malade. Connaissant parfaitement le sujet, il l'enseigna, paraît-il, avec beaucoup de compétence, ce qui ne l'empêcha pas de le railler plus tard impitoyablement dans certains de ses livres où il persifle le système juridique hollandais.

Maarten Maartens est, comme on sait, un pseudonyme. Le vrai nom du romancier est Joost Marius Willem van der Poorten-Schwartz. Bien avant que *The Sin of Joost Avelingh* l'eût d'un coup rendu célèbre, il avait, à vingt-cinq ans, épousé une de ses cousines. Quelques mois à peine après le mariage, la jeune femme tomba gravement malade; longtemps on espéra qu'un changement de climat pourrait la guérir, et c'est alors qu'accompagnant sa femme dans diverses maisons de santé de la Riviera, Maarten Maartens se mit à lire les poètes allemands, et encore plus les poètes anglais, et finit lui-même par se découvrir des dons poétiques; un peu plus tard, il publia un volume de poésies qui, malgré qu'il attira l'éloge de la critique, n'eut pas le moindre succès en librairie. Maartens était et est un grand dévorateur de livres. A Bonn, ses auteurs préférés étaient Heine et Schiller; comme enfant, il avait déjà subi la fascination de Shakespeare que depuis il ne se lasse pas de relire avec un enthousiasme toujours renouvelé.

Le premier encouragement à écrire lui vint de S. Faber, secrétaire de la Société des Huguenots, qu'il avait rencontré dans un hôtel de Bonn. Faber lui conseilla à plusieurs reprises d'écrire un roman en anglais, mais Maartens répondait toujours qu'il s'en sentait incapable. A la fin, il céda : le succès de sa première œuvre surpassa toute attente. Le livre se vendit fort fort bien en Amérique; en Angleterre, il est vrai, il fut peu remarqué, mais ceci ne découragea pas l'auteur. Il conçut et acheva peu de temps après un autre roman, qui est peut-être son chef-d'œuvre : *The Sin of Joost Avelingh*, et pour ne pas perdre du temps à chercher un éditeur, il le publia à ses frais. L'œuvre trouva d'innombrables lecteurs et fut chaleureusement et sérieusement discutée. Elle inaugura une série de magistrales études de pyschologie qui, avec le temps, firent à leur auteur une renommée mondiale. Une admirable traduction de ce roman, publiée par Ahn, conquit le public allemand, comme auparavant l'original avait conquis le public anglais. S'étant rendu à Londres bientôt après cette publication, Maarten Maartens y reçut un accueil enthousiaste : c'est alors qu'il comprit enfin, ce sont ses propres paroles, que son destin était bien de faire des livres.

Depuis, il en a écrit de nombreux. Travailleur infatigable, il a, au cours de ces vingt-cinq dernières années, produit environ une vingtaine de volumes. Ce n'est pas ici la place, écrit M. Adcock, de donner l'analyse de ses écrits, que les critiques les plus autorisés placent parmi les plus beaux de la littérature contemporaine. « Depuis la mort de Tolstoï, affirme Ezzard Nidden, le seul grand écrivain vivant est Marten Maartens ». « Tout étudiant, a dit Hoyt, devrait avoir dans sa bibliothèque Gœthe, Schiller et Maartens ». Dans sa monumentale *History of English Literatur*, Auton Lohr le place parmi les plus grands : « Son œuvre est unique dans la littérature anglaise contemporaine; mais ce grand écrivain appartient à la littérature européenne ».

En plus de celles cités plus haut, les œuvres les plus importantes de Maartens sont : *The God's Fool*, *The Greater Glory*, *My Lady Nobody*, *The Healers*, *Women I have known*. L'éditeur Constable en a récemment publié une nouvelle et belle édition.

LA REINE DES ENCYCLOPÉDIES

Une publication américaine ?... Non, une œuvre chinoise qui, comme tant de productions du génie des Célestes, remonte à plusieurs siècles. Il s'agit de l'encyclopédie chinoise, compilée au commencement du xve siècle sur l'ordre de l'empereur Young Lo, et qui jusqu'à la révolte des Boxers fut gardée à Pékin, au collège de Han Lin. Elle comprenait 11.100 volumes, à côté desquels les 28 volumes de l'Encyclopédie Britannique font figure bien modeste. Une grande partie des volumes de l'œuvre colossale fut dispersée lors de la révolte des Boxers : les uns brûlés, les autres emportés par les rebelles. Perte irréparable, puisque l'Encyclopédie n'existait qu'en un seul et unique exemplaire.

A l'occasion de la découverte de deux volumes, échoués chez un antiquaire de Londres, le *Times* de New-York évoque la curieuse genèse de cette œuvre gigantesque.

En 1403, Young Lo, troisième empereur de la dynastie des Ming, un des souverains les plus énergiques que la Chine ait possédés, voulut avoir une espèce de répertoire de toutes les œuvres chinoises écrites jusqu'à son avénement. Dans ce but, il confia à Hsieh Chin, l'homme le plus docte de l'époque, la mission de préparer une grande encyclopédie qui embrasserait toute cette énorme matière. Hsieh Chin se mit à l'œuvre, assisté d'un collège de 146 savants, et il épuisa le sujet en seize mois.

Mais, bien qu'immense, la compilation ne contenta pas l'empereur, qui souhaitait une œuvre plus vaste. On procéda donc à la constitution d'une commission impériale composée de trois membres, dont l'un était Hsieh Chin, avec mandat de rédiger une œuvre encore plus grandiose. Les trois commissaires avaient sous leurs ordres 5 directeurs, 20 sous-directeurs, et 2.141 secrétaires, en tout 2.169 personnes, car l'empereur voulait que fût recueilli tout ce qui avait été écrit en matière de doctrine confucienne, d'histoire, de philosophie et

de littérature générale, terme sous lequel étaient compris l'astronomie, la géographie, la cosmogonie, le boudhisme, le taoïsme, les arts et les métiers.

Après quatre années de travail ininterrompu, la commission soumit à l'empereur le résultat de son labeur. Cette fois, le souverain fut satisfait; devant lui était rangée une file de 11.000 volumes, comprenant 22.877 tomes, sans compter l'index qui consistait en 60 autres tomes. Chaque tome avait une épaisseur de 12 centimètres; mettant l'un sur l'autre tous les volumes, on aurait obtenu une pile plus haute que la coupole de Saint-Paul de Londres, plus haute aussi — ajoute le journal — que le gratte-ciel où est logé le *Times* de New-York.

Chaque volume de la grande Encyclopédie chinoise comprenait 20 feuilles, ce qui donne, pour l'œuvre entière, un total de 917.480 pages, contre les 22.000 de la dernière édition de l'Encyclopédie britannique. Chaque page avait 16 colonnes de caractères, avec, en moyenne, 25 caractères par colonne, ce qui fait un total de 366.992.000 caractères.

L'EAU-DE-VIE CONTRE LE LIVRE

L'écrivain polonais M. Alexandre Jablonowski fait observer, dans la *Kievskaja Mysl* de Kiev, que la bureaucratie russe, tandis qu'elle s'évertue à mettre des obstacles à la diffusion des livres et des journaux, favorise par tous les moyens la consommation de l'eau-de-vie. « Si, en Russie — écrit-il — les livres possédaient la moitié des droits qui sont reconnus à la *vodka*, le jour de la renaissance intellectuelle serait prêt de poindre pour l'Empire ». L'auteur rapporte que récemment, à Saint-Pétersbourg, se sont réunies en même temps deux commissions, dont l'une devait s'occuper de la presse et de la publication de livres, l'autre de la production et la vente de la *vodka*. Les discussions ont établi que la loi russe concédait toutes les facilités à la vente et à la distribution de l'eau-de-vie, qui est un monopole de l'Etat, cependant qu'un ensemble de restrictions entravait la vente et la circulation des publications de tout genre, depuis le journal quotidien jusqu'au volumineux livre d'histoire. Rien de plus facile que de supprimer en Russie une œuvre dramatique désagréable à la bureaucratie; au contraire, quand il s'agit de fermer un débit d'alcool, les difficultés sont presque insurmontables.

Que faut-il, pour ouvrir dans une localité un débit de boissons? La Douma était d'avis qu'il fallait pour cela au moins 500 habitants. Mais le Conseil d'Empire décida que cette condition n'était pas nécessaire ; il suffit que la localité compte un seul habitant! Que faut-il pour demander l'autorisation d'ouvrir une imprimerie? Oh, pour cela, le chiffre de 5 à 10.000 habitants est indispensable. [illegible] Quant à la fermeture, les choses vont tout différemment. A ce propos, il y eut un conflit entre la Douma et le Conseil d'Empire. Selon la Douma, pour la fermeture d'un débit, il devait suffire que celle-ci soit votée par la majorité des habitants et au vote devaient participer les femmes. Le Conseil d'Empire au contraire a retenu comme obligatoire la majorité des deux tiers des voix, et il a exclu du vote les femmes!

Passant à la question de la vente, M. Jablonowski constate qu'à ce point de vue aussi l'eau-de-vie se trouve dans des conditions beaucoup plus avantageuses que le livre. La Commission de la presse défend la vente des journaux aux jeunes gens n'ayant pas atteint l'âge de 17 ans, « cependant que les employés des débits d'eau-de-vie gouvernementale sont avertis qu'ils seront sévèrement punis, s'ils ne disposent pas toujours de la provision de *vodka* prescrite par la loi : l'administration, le cas échéant, n'admettra aucune excuse, et il serait vain d'invoquer comme justification le mauvais temps, les inondations, les tremblements de terre... L'eau-de-vie doit être toujours à la disposition du public, et malheur au débitant à qui il arriverait d'en manquer! En un mot, on empêche la diffusion des journaux, tandis qu'on rend obligatoire la distribution de la *vodka*! »

Pourquoi — se demande l'auteur, la distillerie est-elle plus active en Russie que la typographie? La question est très délicate, et M. Jablonowki déclare qu'il ne veut pas l'approfondir pour ne pas s'attirer l'animosité de personnages très puissants. Il fait remarquer pourtant que le fait que dix-neuf membres du Conseil d'Empire sont propriétaires de distilleries et fournissent à l'Etat 200.000 hectolitres d'alcool par an, n'est pas dépourvu de signification.

HEINE EN LATIN

Sous le titre *[illegible] Germana poetarum Bohemicorum et Germanicorum latine reficta*, le professeur Franz Palata, du Gymnase de Prossnitz (Moravie), vient de faire paraître un petit recueil de traductions latines de poésies tchèques et allemandes. Les noms de Schiller, Hauff et Henri Heine y voisinent avec ceux des épigones romantiques tchèques : Erben, Celakowsky, Jablonsky, Susil, etc. Du *Buch der Lieder* de Heine, M. Posada a donné onze adaptations ; composées en mètres horaciens, elles rendent — écrit le *Literarisches [illegible]* — à une façon parfaite l'esprit et le caractère des originaux. Voici, à titre d'exemple, un de ces *Carmina Heineana*, la traduction du fameux lied *Du bist wie eine Blume* :

[illegible]

JACQUES LUX

Le Propriétaire-Gérant : PAUL FLAT

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGENE YUNG

DIRECTEUR : PAUL FLAT

N° 20 — 1er SEM. 52e ANNÉE 16 MAI 1914

LA GUERRE ET LA PAIX

—

QUELQUES FACTEURS NOUVEAUX DE LA POLITIQUE INTERNATIONALE (1)

Je ne prétends pas que ces théories soient vraies pour toutes les nations et pour toujours ; mais je crois qu'elles le sont pour les grandes nations de l'Europe et pour l'époque actuelle. C'est un état de choses né d'événements modernes, voire même de circonstances très récentes, car le système de crédit actuel, organisé sur une échelle si vaste qu'il embrasse en réalité le monde entier, est chose comparativement nouvelle.

Nous le devons aux progrès énormes que la Sciences a faits depuis une trentaine d'années, progrès à la suite desquels le monde s'est rapetissé plus que jamais, et continue encore à se rapetisser tellement que les sons de la voie humaine s'entendront avant peu d'un bout de la terre à l'autre, et que la traversée de l'Océan ne durera pas plus que les heures de sommeil d'une nuit.

On peut retrouver dans l'histoire du passé des moments de conditions pareilles.

Un jeune étudiant de l'Université de Cambridge, voulant concourir pour le prix Garton, a écrit un essai fort intéressant, où il applique le thèse d'Angell aux guerres entre les tribus de la Grèce antique, et où il montre les effets de ces conflits au point de vue financier et commercial, sur les divers États, sur Athènes et sur Sparte. Ces effets, il les évalue en se livrant à une curieuse étude comparative du commerce de la poterie. Il démontre que, sur le territoire limité compris entre les frontières de ce petit groupe d'États belligérants, la prospérité commerciale se rencontra rarement après une victoire ou une conquête ; et il arriva enfin ce que tout le monde sait, que ce coin de l'Europe devint la proie du barbare et de l'envahisseur, peut-être en grande partie à cause de ses luttes intestines.

Je n'insiste pas sur ce point, qui peut tenir de la chimère, et être trompeur, comme toutes les analogies, mais c'est une vue d'ensemble de toute la question que je vous prie instamment d'examiner sans préjugé.

L'histoire de la Grèce antique, si brillamment exposée par le plus pittoresque des écrivains historiques, un homme qui possédait une connaissance approfondie de ses compatriotes et qui s'efforçait toujours de placer leurs différents points de vue sous les yeux de ses lecteurs, nous inspire certainement des réflexions qui touchent à mon sujet.

Tout en lisant les discours aussi complets que pleins d'animation, prononcés jadis par ces orateurs d'Athènes et de Sparte, quelqu'un d'entre vous a-t-il jamais découvert une cause raisonnable à ces guerres fratricides et désastreuses ?

Ces hommes n'étaient pas des sauvages; ils étaient et marchands et philosophes et artistes. Pourquoi donc étaient-ils constamment en lutte les uns contre les autres ? L'homme primitif se battait par nécessité. La mort de son voisin signifiait pour lui gibier et racines en quantité plus abondante ; mais l'homme civilisé, avec ses mille besoins, ne peut pas

(1) Voir la *Revue Bleue* du 9 mai 1914.

se permettre d'égorger ceux qui y pourvoient. Les premiers groupes d'individus, sauvages, et indépendants les uns des autres, pouvaient toujours avec profit attaquer leurs voisins. Ils pouvaient s'arracher mutuellement leurs marchandises, leurs femmes et leurs esclaves. Il fut même un temps où une province française, enfermée dans ses propres frontières, aurait pu gagner en dévastant une province voisine, emportant les richesses accumulées par cette dernière, son bétail, son grain, son or, et en massacrant ses habitants.

Mais aujourd'hui, si une grève de cheminots interrompt les communications entre un département français et le département voisin, les forces vitales du premier se paralysent bientôt. Pourquoi ? Parce que le système de la répartition du travail nous a tous, à l'heure actuelle, rendus dépendants du voisin, et dépendants de la continuité interrompue du travail dans le monde entier.

C'est surtout par des considérations morales, ou surtout pour des raisons économiques, que les individus d'abord, et les petits groupes ensuite, les villes et les provinces, ont cessé de se battre, de dévaster et de faire des captures.

Permettez-moi, je vous prie, de pousser encore plus loin cette question.

Supposons que la France, après un grand effort militaire, ait réussi à s'emparer de la Belgique, et que les Français étant devenus les maîtres de ce pays, les Belges de leur côté soient devenus, par la force des choses, citoyens de la République française ; y aurait-il un seul Français qui, comme individu, posséderait un centime de plus, aurait plus de bien-être ou serait plus prospère ?

La France elle-même serait-elle plus riche, plus prospère ou plus heureuse ?

C'est là une question à la fois théorique et pratique. Je ne prétends pas qu'une nation ne soit pas quelque chose de plus que les individus qui la composent. Comme l'a dit un grand homme d'État anglais : « Une nation est un être collectif réel et non point un être fictif. Collectivement elle peut triompher et souffrir. »

Toutefois, ces dernières considérations s'adressent au sentiment, et à ce patriotisme d'un ordre plus élevé, dont j'ai déjà parlé, et n'embrassant pas les guerres d'agression, les annexions ou les conquêtes. Si cependant nous devons faire des progrès, et continuer à accroître le bonheur du plus grand nombre, n'est-il pas essentiel d'établir cette première proposition, à savoir, qu'une guerre d'agression entamée avec nos voisins, les peuples civilisés, ne procure pas au simple citoyen le moindre avantage matériel ? Si nous pouvons y arriver, nous aurons fait un pas énorme dans la voie qui conduit à la paix. Qu'est-ce que le peuple en Allemagne, avec son intelligence et ses nombreuses qualités, a retiré du fait que ses hommes d'État ont arraché à la France l'Alsace et la Lorraine ? Quel est le paysan poméranien ou l'artisan bavarois qui est devenu plus heureux et plus riche ? Si nous pouvions reculer les aiguilles du temps, le prince de Bismarck voudrait-il encore annexer ces fatales provinces ?

Nous connaissons la réponse.

Ici se soulève une nouvelle question, celle de savoir ce que le peuple allemand a retiré de l'énorme indemnité qui lui a été payée après le traité de Francfort. Je ne ferais que vous fatiguer si je développais devant vous ce côté du problème ; mais il forme un des chapitres les plus intéressants du livre d'Angell.

Je me contenterai de vous rappeler que le versement de l'indemnité de guerre à l'Allemagne a coïncidé avec une des plus terribles crises économiques connues dans l'histoire de ce pays.

Le prince de Bismarck a déclaré au Reichstag avec un certain pathétique, que peu d'années après la guerre, il avait été frappé pour la première fois de l'état général de misère croissante qu'il constatait en Allemagne, s'il comparait celle-ci avec la France. Sa vie a été assombrie par des doutes qu'il n'éclaircit jamais complètement, à propos de ce qu'avaient rapporté à l'Allemagne les sommes immenses arrachées à la France. Les plus grands hommes d'État sont, après tout, empiriques. Bismarck aurait pu se consoler en se rappelant le fait que Colbert, qui n'était pas le moindre des penseurs identifiait la richesse d'un État avec la quantité d'or et d'argent qu'il contenait ; qu'il considérait le volume total du commerce de l'Europe comme ne pouvant s'accroître matériellement, et qu'enfin il ne douta jamais du fait que ce qu'une nation gagnait, une autre devait nécessairement le perdre.

Bien des gens parmi nous conservent encore la croyance illusoire que dix écus que nous pourrons voir ont plus de poids qu'un million que nous ne pouvons manier ; et bien plus de gens encore sont convaincus qu'une nation peut s'enrichir par la guerre.

Vous comprenez sans doute qu'il m'est totalement impossible de discuter aujourd'hui ces théories à fond : mais je voudrais stimuler chez vous le doute et la curiosité.

Ces questions ont une portée pratique formidable. Jetez les regards sur l'Europe. Partout, l'appréhension terrifiante de la guerre. Partout, les armements gigantesques qui augmentent à prix d'or. Pas de but défini en vue. Et ce qu'il y a de pire, pas de prix pour sa peine. Ou bien ce vaste gaspillage d'argent ne conduit à rien, ou bien il conduit à la guerre. Et dans les deux cas, qui en profite en rien ?

Sir Edward Grey disait, il y a peu de temps, que nous redoutions tous de voir, à la longue, les dépenses exceptionnelles consacrées aux armements, conduire aux catastrophes, et même faire sombrer le vaisseau qui porte la prospérité et la civilisation de l'Europe.

Quelle folie! Mais pouvez-vous vous étonner que cette folie soit justifiée par des considérations de prudence, quand vous entendez un écrivain allemand éminent, aux vues saines et modérées, le baron von Stengel, délégué à la première conférence de La Haye, nous déclarer que « chaque grande puissance doit faire tendre tous ses efforts à exercer l'influence la plus étendue possible, non seulement sur la politique de l'Europe, mais sur celle du monde entier, et cela surtout, parce que la puissance économique dépend en dernier ressort de la puissance politique ».

Tandis que l'amiral américain, M. Mahan, assure que « le vieil instinct de pillage vit encore », et que « les marchés commerciaux sont dominés par la puissance prépondérante, et celle-ci a pour expression dernière la possession. »

Evidemment, l'amiral partage la croyance que l'intérêt d'une nation consiste à tuer l'industrie d'une autre: une illusion du XVIIIe siècle. Si ces gens ont raison, quelles sont nos espérances pour l'avenir?

Eh bien, le théorème d'Angell est tout l'opposé. Il déclare que ces dogmes acceptés jusqu'ici sont faux. La puissance militaire, assure-t-il, ne peut pas, effectivement, ou d'une façon latente, dominer les marchés pour leur bien. Pourquoi? Parce que, dans un monde où les frontières économiques s'étendent et se resserrent d'année en année indéfiniment et dans toutes les directions, l'entité politique ne coïncide pas avec l'entité économique, par la raison que les nations civilisées sont des organismes non pas séparés mais « interdépendants », et que par conséquent, la richesse est insaisissable pour ce qui regarde la conquête et la confiscation.

Un homme d'État, je cite encore notre ministre des Affaires étrangères, vient de corroborer cela dans un discours prononcé il y a quelques semaines. Il a employé la phrase « le maître d'école de l'Europe ». De qui a-t-il voulu parler? Du soldat ou du philosophe? Non, « le maître d'école de l'Europe », dit-il, « s'appelle les finances ».

« Le poids des finances », dit-il; « est la chose qui démontrera aux gens la nécessité de diminuer les risques de guerre, et de maintenir dans les limites voulues la concurrence en fait de dépenses pour les armements »; puis il a continué à expliquer que les nations, et spécialement les hommes politiques devront se convertir à l'idée qu'il y a plus à gagner par la paix que par la guerre, une opération de longue haleine, dit-il, et il emploie la phrase: « Il vous faut créer une atmosphère ».

C'est précisément la tâche que je me suis assignée ce soir. Je désire avoir ma petite part dans la création d'une atmosphère appropriée à l'étude des nouveaux facteurs économiques dans la politique de l'Europe.

Ils pénètrent profondément dans les rapports des États civilisés entre eux, à des profondeurs que n'avaient rêvées ni Aristote, ni Machiavel, ni Clausewitz. Peut-être cependant s'étaient-ils déjà logés dans un petit recoin du vaste cerveau de Napoléon.

Je vous demande avec instance, Messieurs, d'examiner les axiomes du général von Bernhardi, les axiomes qui veulent justifier l'agression, et la présenter comme avantageuse, à la lumière de ces rayons lumineux que le livre d'Angell vient jeter sur l'impossibilité économique de la confiscation à la suite d'une guerre heureuse, sur les rapports faussement conçus entre le commerce et la puissance militaire, sur le caractère illusoire des indemnités de guerre, sur la véritable signification des possessions coloniales, et sur la lutte pour une place au soleil.

Il est impossible de résister à la conviction que ce jeune penseur a ouvert pour nous un nouveau chapitre dans l'histoire de notre monde moderne.

Parlons maintenant, un moment, de la guerre de défense. Chacune des puissances de l'Europe soutient, et peut-être croit que ses armements ne sont maintenus que par motif de défense. Certainement, en Angleterre, nous croyons honnêtement que nous maintenons notre flotte pour notre propre défense et sans la moindre pensée d'hostilité. Les Allemands ne cessent jamais de déclarer que leur vaste marine de guerre, toujours grandissante, est basée sur la nécessité de défendre leur commerce. Chaque puissance croit à la possibilité d'une agression de la part d'une autre; et elle croit, en plus, que vouloir affaiblir en rien ses forces navales défensives serait faire une invitation immédiate à l'attaque, et la provoquer. Les formidables armées de l'Europe sont levées et maintenues sous des prétextes semblables. Notre ministre de la Marine, homme brillant et intelligent, M. Churchill, nous dit que « le moyen d'assurer la paix est d'être si fort que la victoire sur votre ennemi ne puisse vous échapper ».

La phrase sonne bien à l'oreille, mais est-ce là une maxime pour l'Angleterre seule? Ou bien s'applique-t-elle aussi à tout puissant adversaire de notre pays, ou à chacune des puissances de premier ordre?

Si nous répondons oui, comment est-elle applicable, et comment un problème qui est une question de

vie ou de mort, pour deux intéressés, peut-il trouver une formule satisfaisante dans les termes d'un seul? La vérité est qu'une semblable formule n'est pas un axiome de défense, mais un axiome d'agression, non pas intentionnelle, bien loin de là, mais inconsciente, et que telle a été la base sur laquelle s'est appuyée toute ambition conquérante depuis le commencement du monde. Si la paix ne peut être assurée sans que chaque nation soit assez forte pour être certaine de la victoire sur son ennemi, nous sommes tous pris dans un cercle vicieux d'absurdité, et notre unique perspective est la ruine financière et commerciale.

Le côté grave de la question est que toutes les grandes puissances de l'Europe agissent aujourd'hui comme si l'axiome de M. Churchill était l'essence de la vérité.

Cela prouve une fois de plus le peu de valeur que possèdent les faits en eux-mêmes; ce qui compte vraiment, c'est la soi-disant foi que nous y ajoutons.

Mais où donc est la porte de sortie? Accumuler armements sur armements n'est pas offrir une solution. Sommes-nous réduits à conclure qu'il nous faudra ici, au cœur même de l'Europe civilisée, demeurer à jamais armés jusqu'aux dents, nous attendant à l'attaque d'un voisin dès que notre vigilance se relâchera, en proie parfois à la guerre, et que nous devons accepter cette situation comme étant un état de choses normal, et une forme définitive de la société?

Ou bien, comme l'a fait Rousseau dans une autre sphère et à une autre époque, Angell a-t-il ouvert la brèche pour la fuite, et donné à l'humanité de nouvelles espérances?

Le remède à notre intolérable plaie va-t-il venir, non des hommes politiques et des hommes d'État, mais d'une école de la pensée et du domaine des idées, pénétrant dans l'esprit du peuple lui-même? Si l'on peut créer une atmosphère dans laquelle les hommes et surtout les jeunes gens pourront compléter cet examen de questions telles que l'internationalisation des finances, les communautés d'intérêt et d'association, l'interdépendance des travailleurs des diverses nations, les liens divers qui se multiplient d'année en année; peut-être qu'en exposant la fausseté des théories erronées, en donnant une juste interprétation aux rivalités nationales mal comprises, nous pourrons, étant donnée l'inanité des actions agressives, et l'absence de véritables menaces, trouver la solution du problème de la défense nationale.

Si en est ainsi, le remède suprême n'est pas à la portée des gouvernements et des bureaucraties, mais il réside dans l'intelligence des simples citoyens et dans leur influence active.

Je crois fermement que nous traversons aujourd'hui une période de transition, sans nous en apercevoir sans doute. A ces heures-là, les difficultés sont toujours doublées. La sécurité publique, loi suprême, demande de grands sacrifices. Nous devons tous être prêts à les accomplir, tandis que la meule de Dieu fait lentement son œuvre.

Avant d'arriver à la réduction des armements, il nous reste encore un long chemin à faire.

Comment devons-nous procéder? Je ne puis indiquer que deux idées. La première est chose facile et à la portée de tous. Examinez ces nouvelles doctrines, examinez-les dans vos universités, examinez-les dans vos collèges, examinez-les chez vous. Organisez des cercles d'étude, des clubs dans vos grandes villes, là où vous avez des marchands et des financiers. Rappelez à ceux qui font reposer leur foi sur l'expérience et les vieux dictons, comment la Science elle-même, la lente et scrupuleuse Science a souvent, en s'appuyant sur les méthodes d'induction et sur l'expérimentation, élevé des systèmes qui ont été acceptés comme des vérités immortelles, jusqu'au jour où quelque patient chercheur, toujours au labeur (comme un Darwin par exemple, ou une Mme Curie) a, soudainement et dans l'espace d'un éclair, renversé les conceptions anciennes; et c'est ainsi que les lois de l'évolution ou celles de la déperdition des forces physiques possèdent pour une nouvelle génération un sens entièrement nouveau.

Ma première proposition donc est que nous fassions tous nos efforts pour comprendre et disséminer l'idée que, comme l'exprime M. Balfour : « La guerre d'agression entreprise entre nations civilisées dans le but d'augmenter le bonheur, la richesse et la prospérité de l'agresseur, est à la fois inutile et stupide. »

Quant à ma deuxième proposition, j'en prends seul la responsabilité. Je ne l'ai jamais discutée avec personne d'important. Je l'émets comme venant d'un membre d'une Université anglaise, et adressée aux étudiants de l'Université de France.

Nous avons tous eu l'occasion de voir osciller sous nos yeux, depuis bien des années, les chances de paix ou de guerre. Pour moi, je ne doute pas un instant que le facteur le plus puissant qui ait servi la cause de la paix, pendant les temps actuels, je parle de la paix entre les grandes puissances elles-mêmes, n'ait été la Triple alliance. Je ne songe pas, bien entendu, à rabaisser en rien la valeur de la Triple entente, à une époque plus récente.

Au contraire, la portée qu'elle a eue donne plus de poids et plus de force à ce que je vais dire : je

prétends que l'espoir de voir la paix maintenue en Europe pendant la période de transition, pendant ces heures difficiles que nous avons à vivre jusqu'à ce que l'esprit du public ait perçu clairement ce que voudrait dire une guerre fratricide européenne, au xxe siècle, cet espoir, dis-je, repose sur le système des alliances.

J'ai beaucoup moins de foi dans le système des ententes comme base de la paix. Les fondements en sont plus glissants et moins fermes. Une alliance dont les termes sont définis, dont les devoirs et les responsabilités sont bien compris par tous les intéressés, dont les effets sont évidents pour tout le monde, est un roc sur lequel les parties contractantes se maintiennent solidement et dont il n'est pas facile de les déloger.

Tout homme qui déteste la guerre et désire la paix devrait saluer avec joie une alliance entre mon pays et le vôtre, la conversion, pour mieux dire, de la triple entente en une seconde triple alliance.

Alors, nous ne serions plus bien loin d'atteindre un but auquel les plus jeunes d'entre vous pourront se voir eux-mêmes arriver de leur vivant, à savoir toutes les grandes puissances formant un concert basé sur la raison et la communauté des intérêts, et dont on aura fait disparaître cet élément d'incertitude, les risques de l'action individuelle.

Essayons, comme l'a suggéré sir Edward Grey de créer une atmosphère. Une atmosphère nouvelle suppose imagination et idéal; et c'est dans cette ambiance seulement que peut naître une ère de paix pour l'Europe, d'une paix solide et que nul ne puisse rompre.

Mes compatriotes, tout le monde le sait, ont une horreur au cœur pour les alliances, pour ce qu'ils appellent des liaisons embrouillées. Ils songent avec regret à leur ancien rôle de splendide isolement. Ils oublient que pour vous aussi il sera dur de renoncer aux souvenirs et aux espérances qui vous tiennent tant au cœur. Souvenirs de gloire militaire du passé, misérables conceptions d'honneur militaire, espoirs non satisfaits. Au-dessus de nos têtes à tous, plane l'esprit de sacrifice, et du sacrifice seul naîtra le progrès; c'est la loi de la vie.

S'il est vrai que la tendance chez nous soit au matérialisme et chez vous à l'idéalisme, il est merveilleux que nous soyons si bons amis. Napoléon disait, il y a cent ans: « Deux puissances comme la France et l'Angleterre, en s'entendant bien, pourraient gouverner le monde. »

C'est vrai, mais nous n'avons nul désir de gouverner le monde. Nous désirons que les peuples se gouvernent eux-mêmes, et trouvent eux-mêmes leur voie, dans la recherche de la prospérité et du bonheur.

Quel changement d'idéal, quel changement de point de vue, dans l'espace d'un siècle!

Pour précipiter la marche des idées qui font abandonner les convictions anciennes, il n'y a qu'un moyen : détruire ces théorèmes compliqués dans lesquels le passé a enveloppé des faits simples et manifestes. S'il n'en était pas ainsi, on verrait encore les gens brûler les sorcières, et se massacrer les uns les autres pour quelques différences dans leurs croyances religieuses.

Considérez combien il importe de désaccoutumer les esprits d'une estimation exagérée de la gloire, et de la portée d'une guerre heureuse, afin de permettre d'évaluer sainement ce qui reste aux vainqueurs après tout compte fait.

Comptons d'abord ce que coûte la guerre elle-même, puis ce qu'elle coûte à organiser. Songeons aux richesses énormes, au dévouement des plus grandes intelligences, aux efforts inestimables d'hommes de culture, sacrifiés à cet art d'extermination, tout cela au sein d'une civilisation que l'on place bien au-dessus de celles de la Grèce et de Rome, et deux mille ans après la venue de l'Apôtre de la paix.

Supposez, nous dit-on, que tout cet or et toute cette intelligence soient consacrés à organiser la paix.

Ne voyez-vous pas là un idéal digne des peuples animés d'idées de progrès et de patriotisme, et cet idéal entre-t-il nécessairement en conflit avec une noble et suprême foi dans les destinées de la patrie?

Je me suis efforcé de faire un tableau rapide de ces nouvelles propositions, des doutes et des aspirations qui ont profondément troublé quelques-uns des esprits les plus sérieux parmi mes compatriotes. J'ai peur que mon exposé ne soit faible et insuffisant; mais l'âme a toujours foi dans le rayon d'en haut.

Messieurs, il y a une unité dans l'histoire, il y a une continuité ordonnée dans la civilisation et dans la Science.

Bossuet, en insistant sur « l'enchaînement de l'univers », appuie sur la disposition secrète des événements qui préparent la voie aux grands changements. Si nous pouvions lire les secrets du mois d'Août il y a quatre ans, alors que la guerre fut si près d'éclater en Europe, nous pourrions en éprouver, c'est là ma conviction, un sentiment de profonde consolation, et de vive espérance pour l'avenir; nous y verrions aussi la preuve de l'influence de l'interdépendance des nations sur les actes des gouvernements.

Mais il est une chose dont je suis encore plus sûr, c'est que dans l'avenir, lorsqu'on fera le compte de tout le labeur, de toute la sagesse, de toutes les lu-

mières de l'intelligence qui vont, chaque jour, servir à construire notre édifice social, l'œuvre du jeune écrivain anglais, M. Norman Angell, dont j'ai si souvent parlé, œuvre composée à Paris et publiée d'abord en Angleterre, trouvera sa place marquée à part.

VISCOUNT ESHER, G.C.B., G.C.V.O.

LA CONCURRENCE ÉCONOMIQUE ET LES CONFLITS INTERNATIONAUX

A aucune époque de l'histoire, le facteur économique n'a joué un rôle aussi décisif dans les rapports des peuples entre eux. On peut dire qu'il est à l'origine de tous les conflits, de toutes les guerres qui éclatent de notre temps, et que ces conflits et ces guerres deviendraient à peu près inintelligibles, si l'on ne remontait jusqu'à lui.

A coup sûr, dans le passé déjà, et même dans un passé distant de plusieurs siècles, on retrouve des traces caractéristiques de son influence. Ce serait une erreur de s'imaginer que les campagnes de Louis XIV se rattachent uniquement à des considérations de prestige dynastique. L'antagonisme Franco-Anglais du XVIIIe siècle reposait, pour une large part, sur une rivalité coloniale, maritime et commerciale. Mais c'est surtout dans la phase strictement contemporaine que le facteur économique s'est révélé prépondérant.

Les haines de races et les querelles dynastiques sont passées à l'arrière-plan. Ou mieux, les animosités de races ne subsistent qu'autant qu'elles peuvent s'étayer sur des oppositions d'autre nature, et au premier degré, sur des compétitions industrielles. Les dynasties régnantes seraient plus tentées de se rapprocher les unes des autres que d'accentuer leurs méfiances ou leurs jalousies; car elles se sentent solidaires contre la poussée démocratique, contre le progrès des doctrines subversives; et elles se rendent fort bien compte que leurs démêlés, incompréhensibles et irritants pour les peuples, ne sauraient servir de principes directeurs à la diplomatie. Autrefois, une tension de rapports entre deux maisons royales pouvait déchaîner une conflagration européenne. Maintenant, deux empereurs échangent des propos cordiaux alors que leurs gouvernements entretiennent des relations fâcheuses. Guillaume II et le Tsar Nicolas II affectent de se traiter en amis, même quand Berlin et Pétersbourg s'adressent mutuellement des notes acrimonieuses, et rien ne démontre mieux combien peu la question dynastique intervient dans les événements européens.

Il n'est pas d'ailleurs malaisé de découvrir pourquoi le facteur économique, — dont l'action est essentielle sur l'évolution interne des sociétés — pèse si lourdement sur la politique extérieure des nations; et l'on comprendra tout de suite aussi pourquoi, à cet égard, il est plus important que dans le temps passé.

Les découvertes géographiques, les grandes inventions, le perfectionnement de l'outillage, de la production et des échanges ont bouleversé la structure du vieux monde, celui dont les contrées neuves sont tributaires à tous points de vue. Le marché commercial s'est internationalisé. Un peuple ne fabrique plus seulement pour ses propres besoins, mais il se flatte d'offrir et, le cas échéant, d'imposer ses articles à tous les autres. En même temps, il lutte par des moyens divers, et plus ou moins victorieusement, contre la pénétration des articles qui viennent d'ailleurs.

On l'a dit : ce qui prédomine à notre époque, c'est la transformation métallurgique, comme la transformation textile prédomina à la précédente, il y a trente ou quarante ans. Il s'agit pour chaque Etat d'écouler les quantités de fer et d'acier qu'il jette en circulation, mais il s'agit aussi pour lui d'écouler ses cotonnades, ses toiles, ses draps, ses produits chimiques. La puissance de l'industrie moderne est devenue telle qu'elle risque à chaque moment de subir d'effroyables crises de surproduction, d'être ruinée par l'exubérance de son activité. Or, la surproduction engendre le chômage, et le chômage peut provoquer de terribles troubles sociaux. Aussi bien, la préoccupation de chaque Etat, dans la condition actuelle de l'Europe, est de s'ouvrir des débouchés. Ce besoin de débouchés nouveaux s'accroît d'année en année, au fur et à mesure que montent la capacité de production de l'Etat considéré, et aussi celle des pays concurrents. Il était moins pressant, il y a un quart de siècle : il devient impérieux. Sous peine de mort, il le faut satisfaire.

Mais l'expansion économique des nations ne s'opère pas seulement sous la forme d'une conquête brutale ou commerciale des marchés. Elle peut se concevoir encore sous un autre aspect.

La plupart des grands Etats européens, — France, Angleterre, Allemagne, Autriche, et même certains petits Etats, Belgique, Hollande, Suisse, Danemark — disposent d'une réserve de capitaux. Les classes aisées, pour des motifs qu'il n'y a pas lieu d'élucider ici, ne placent pas tout leur avoir dans les fonds publics ou dans les entreprises industrielles nationales; elles prêtent des milliards aux gouvernements les plus divers, et consacrent d'autres milliards à

l'exploitation des mines, des hauts fourneaux, des chemins de fer, des tramways de l'extérieur. Nul n'ignore que les grands métallurgistes allemands ont pris une forte participation dans nos gisements de fer de la Manche, du Calvados et de Meurthe-et-Moselle. En revanche, nos métallurgistes lorrains, qui manquent de houille, ont acheté des actions de charbonnages allemands. Les capitalistes français ont de gros intérêts en Autriche, en Russie, en Espagne, comme les capitalistes anglais en Portugal et en Italie, comme les capitalistes belges dans l'Amérique du Sud et en Chine. Il se constitue de la sorte un enchevêtrement de créances des pays les uns sur les autres, des solidarités d'initiatives qui étonnent parfois à première vue, des associations manufacturières et des mainmises financières, qui offrent des contrastes accentués avec les relations officielles des gouvernements.

Le facteur économique diversifie d'ailleurs à l'infini sa physionomie. Mais le problème qui se pose est de savoir si ce facteur exerce, au regard de la paix du monde, une influence bienfaisante ou fâcheuse, s'il engendre de préférence la guerre, s'il l'a rendue plus fréquente, ou si au contraire il facilite les ententes et amortit les conflits. Problème essentiellement complexe ! Il y a des concurrences de débouchés, et ces concurrences elles-mêmes peuvent conduire à des ruptures ou à des compromis. Il y a des interpénétrations d'intérêts qui semblent préparer des associations, — mais qui risquent aussi, dans des éventualités déterminées, de susciter des méfiances et des colères.

Et c'est pourquoi il convient de faire le tour de la question et de se soustraire aux généralités vagues. Nous envisagerons des événements qui sont assez récents pour être restés dans toutes les mémoires, — d'autres évènements qui se déroulent sous nos yeux et qui présentent une indéniable valeur éducative. On a cru longtemps que l'expansion économique des peuples était forcément génératrice de luttes sanglantes. Cette opinion mérite d'être rectifiée ; l'affirmation contraire vaut tout autant.

*
* *

Toutes les nations, au cours des 25 dernières années, se sont préoccupées d'acquérir un domaine colonial ou d'élargir celui qu'elles détenaient déjà. Ou du moins fort peu, parmi celles qui comptent, se sont abstenues de ces entreprises. L'Angleterre, la France, — la Russie dans l'Asie centrale, l'Allemagne, l'Italie, l'Amérique et le Japon se sont enrichis de territoires plus ou moins vastes. L'Allemagne, venue après la France et l'Angleterre, s'est trouvée beaucoup moins bien partagée, parce qu'il ne demeurait plus que peu de choses à prendre, et ainsi s'expliquent ses convoitises sur le Maroc et la résistance qu'elle a opposée aux visées françaises sur ce pays.

L'essor du colonialisme est, au premier chef, et nul ne le contestera, un phénomène d'ordre économique. Il ne sied pas d'être dupe des mots. Jamais un gouvernement n'avoue, en toute franchise, qu'il prescrit une expédition, ou qu'il ordonne un bombardement, pour saisir un marché de plus. L'Angleterre se piquait d'aller en Egypte pour y détruire l'anarchie, et la France affirmait qu'elle ne débarquait des troupes à Casablanca que pour châtier le meurtre des travailleurs européens. L'Italie s'est découvert subitement des griefs contre la Turquie, qui paralysait son commerce, d'ailleurs presque inexistant, en Tripolitaine. Les Etats-Unis, qui voulaient ouvrir à leur industrie les colonies espagnoles des Antilles, ont forgé de toutes pièces des accusations contre les représentants officiels de l'Espagne, à Cuba, etc., etc. En recherchant des prétextes plausibles ou non pour assujettir des populations africaines ou asiatiques, ou pour les transférer de la tutelle d'autrui à leur propre tutelle, les gouvernements s'imaginent encore qu'ils rendent hommage à la civilisation. Ils jugeraient qu'ils exagèrent le cynisme, s'ils disaient tout simplement leur dessein réel. De fait, toutes les entreprises coloniales de notre âge reposent sur des mobiles purement économiques — soit qu'on entende doter l'industrie nationale d'une clientèle supplémentaire, soit qu'on aspire à s'approprier des gisements d'or comme au Transvaal, — de fer et de plomb, comme au Maroc, de pétrole comme au Mexique, — soit encore qu'une contrée exotique offre la possibilité de spéculations lucratives sur les terrains ou sur les travaux publics. Le souci de civiliser des noirs ou des jaunes n'a jamais animé aucun des Etats qui se sont partagé l'Afrique ou l'Asie. La philanthropie n'a rien à faire avec les énormes conquêtes, que les grands Etats ont réalisées depuis 1880, au détriment des races dites inférieures.

Le colonialisme n'est qu'une des formes de l'impérialisme. Les doctrines impérialistes elles-mêmes se fondent sur des affirmations dogmatiques, sur des orgueils de peuples, sur des fiertés de race (les pangermanistes vantent la supériorité des Germains, comme les panslavistes les mérites éminents des Slaves), mais le besoin d'expansion économique est encore leur base la plus solide, s'il ne leur peut servir de justification. L'impérialisme Anglo-Saxon dont Chamberlain était le principal protagoniste, a été embrassé d'instinct et d'enthousiasme par les filateurs du Lancashire, qui espéraient inonder le monde de leurs cotonnades. L'Allemagne a adopté sa politique *mondiale*, le jour où son industrie a pris

tout son développement et a revendiqué des marchés plus amples. Et de même, la crise de mégalomanie qui s'est produite dans certains milieux italiens, et qu'il y a lieu de déplorer, a coïncidé avec une phase d'expansion manufacturière intense dans la Péninsule. L'impérialisme a été formulé par des professeurs, par des écrivains, par des hommes politiques. Il est avant tout la théorie du fabricant et du marchand, qui désirent s'enrichir en mettant toutes les ressources de l'Etat au service de cet enrichissement.

Lorsqu'on envisage le facteur économique sous cet aspect, on est bien forcé de conclure qu'il est un élément de tension et de guerre entre les peuples. Que de conflits sont déjà issus de la concurrence des impérialismes, des revendications de marchés, des appétits territoriaux adverses ! Toutes les luttes armées qui ont éclaté depuis trente ans, et toutes celles qui ont failli éclater, se ramenaient à ces compétitions d'intérêts matériels. La guerre Russo-Japonaise s'y rattache comme la guerre Hispano-Américaine. La France a manqué disputer, par le canon, le Haut-Nil à l'Angleterre et le Maroc à l'Allemagne : l'Angleterre et la Russie se sont trouvées au bord de la rupture dans le Centre Asiatique.

Si le problème méditerranéen se replace aujourd'hui au premier plan, c'est que la France, la Grande-Bretagne, l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie se sont créé des zones d'action économique en Asie Mineure, et que pour les agrandir et les faire valoir, elles réclament la primauté dans l'Archipel. Et voilà comment — parce que le trafic s'est accru entre une contrée et plusieurs autres, — des questions politiques très graves surgissent soudain. L'Asie Mineure était, de longues années durant, demeurée enveloppée d'ombre, de silence et d'indifférence. On ne parle plus que d'elle, de ses richesses, de ses chemins de fer, des ambitions qui s'y entrechoquent.

*
* *

Mais le facteur économique, qui domine tout impérialisme, n'est pas seulement un élément de trouble, de discorde, de déchirement. Ce n'est pas dans tous les cas qu'il incite les nations à s'armer les unes contre les autres et à verser le sang. Il va nous apparaître aussi comme un principe de pacification, de rapprochement, comme un frein sérieux aux entreprises belliqueuses et aux initiatives de violence. Il dresse les hommes et les Etats face à face ; il leur suggère l'hostilité, mais aussi il les associe pour des œuvres communes, et leur impose des solidarités matérielles très efficaces.

Tout d'abord, les grandes puissances ont à maintes reprises signé des pactes pour partager entre elles des contrées africaines et asiatiques. Elles estimaient que cette répartition amiable était plus commode et moins onéreuse que toute autre procédure. C'est ainsi que l'Angleterre se fit reconnaître par la France, il y a dix ans, la paisible possession de l'Égypte et promit, en échange, de ne pas contrecarrer les visées françaises, déjà nettement dessinées, sur le Maroc ; c'est ainsi qu'en 1911, l'Allemagne, pour se désintéresser de l'empire du Maghzen, réclama et obtint, du gouvernement de la République, un morceau d'Afrique équatoriale. L'Italie, de par les accords méditerranéens, avait assuré la liberté de ses opérations en Tripolitaine et en Cyrénaïque. L'Angleterre et la Russie, qui se heurtaient traditionnellement dans l'empire des Shahs, se decidèrent, un beau jour, à déterminer leurs domaines respectifs d'action en Perse. L'Asie Mineure donne lieu, en ce moment, à de multiples tractations entre les chancelleries, et celles-ci souscrivent à des engagements précis les unes vis à vis des autres. Il se peut que, dans l'avenir, ces contrats suscitent des conflits : pour l'instant ils les écartent.

Les rapports d'échanges, qui existent entre les Etats, concourent à affaiblir les propagandes belliqueuses. La France et l'Angleterre, la France et l'Allemagne, l'Allemagne et l'Angleterre, l'Allemagne et la Russie se vendent et s'achètent pour des centaines de millions chaque année. Lors de l'incident de Fachoda, qui manqua provoquer une lutte sanglante entre les Français et les Anglais, les chambres de commerce des deux côtés, tout comme les syndicats ouvriers, firent des appels à la raison, et les chambres de commerce alléguèrent, au premier rang de leurs arguments, l'importance acquise par le trafic franco-britannique. Convenait-il, parce que les deux gouvernements s'arrachaient des marécages peuplés de serpents et de crocodiles, dans l'Afrique Centrale, de sacrifier ce négoce également lucratif aux deux parties en cause ? On a parlé, à maintes reprises, de rupture entre l'Angleterre et l'Allemagne : ici encore, des considérations commerciales ont été, chaque fois, développées pour justifier les efforts d'entente.

Mais les nations ne cherchent pas seulement à écouler, chez d'autres nations, l'excédent de leur production. Chaque peuple a encore besoin de tous les autres peuples pour subvenir aux exigences de son industrie et de sa consommation. L'Angleterre est tributaire du monde entier pour ses approvisionnements de grains, de vivres de toute espèce. La France devrait fermer au moins un tiers de ses usines, supprimer un tiers de ses trains de chemins de fer, si elle ne pouvait compter sur la houille britannique, belge et allemande ; et de combien de matières premières indispensables manquerait elle, si

elle s'adressait exclusivement à son sol et à son sous-sol? Cette interdépendance des Etats, grands ou petits, les uns à l'endroit des autres, s'accroît notablement au fur et à mesure que grandit l'activité productrice elle-même.

Enfin, les intérêts financiers des différentes nations s'enchevêtrent à un degré extrême : les collectivités qui se distribuent le vieux monde, pour ne parler que d'elles, sont à la fois créancières et débitrices les unes des autres. Ce trait caractéristique a déjà été évoqué plus haut. Or, imaginez qu'une guerre éclate entre l'Angleterre et l'Allemagne par exemple. Si l'Allemagne est vaincue, il y aura de fortes chances pour que toute sa population soit éprouvée pécuniairement : elle ne pourra plus, pendant un laps de temps plus ou moins durable, opérer ses versements réguliers aux mains de ses créanciers d'Outre-Manche. La défaite allemande frappera donc matériellement les deux adversaires, et si l'on admet l'autre hypothèse, celle d'une victoire de l'Allemagne, la conclusion apparaît identique.

Il se peut qu'il y ait des financiers et des industriels qui, par pur intérêt personnel, poussent aux conflagrations sanglantes : mais il y a d'autres financiers, d'autres industriels qui, par intérêt personnel aussi, recommandent les solutions pacifiques. Lors de l'incident d'Agadir en 1911, les fabriques d'armes et de munitions, et de plus certaines banques allemandes faisaient pression sur la chancellerie berlinoise, pour qu'elle lançât un ultimatum à la France ; mais la majeure partie des établissements de crédit d'Outre-Rhin s'attachèrent à tempérer le pangermanisme. Les premiers retraits de fonds opérés en Allemagne par les établissements de crédit français avaient suspendu, sur l'Empire, la menace d'une formidable crise de l'escompte. S'ils avaient continué jusqu'à absorption totale des dépôts consentis, des maisons de premier ordre à Berlin, à Darmstadt, à Hanovre, à Francfort-sur-Mein, eussent couru les plus graves dangers.

L'entrelacement des intérêts est si réel dans le monde contemporain, que des conflits en apparence limités et secondaires — tels que la grève transvaalienne récente ou la querelle américano-mexicaine, déchaînent la crainte et presque la panique sur tous les marchés. Ces appréhensions sont le commencement de la sagesse. Comme on veut les éviter, on s'abstient de plus en plus des gestes de provocation. Comment oublier que si les armements s'accentuent partout, et si les causes de litiges internationaux se sont multipliées, — tandis que les empires coloniaux s'érigeaient et prolongeaient indéfiniment les lignes frontières, — les grandes puissances, depuis quarante-trois ans, n'ont pourtant pas porté les armes les unes contre les autres? En d'autres temps, deux crises balkaniques aussi amples que celles de 1912 et de 1913 eussent engendré le bouleversement universel. Il n'apparaît pas que les Etats de premier ordre soient plus divisés qu'auparavant, et l'on a eu ce spectacle étrange et prestigieux de l'Allemagne, de l'Angleterre et de la France associant leurs efforts, pour réduire au minimum le champ de la lutte orientale.

Le facteur économique s'exerce tantôt au profit de la guerre et tantôt au profit de la paix. Mais en réalité, s'il contribue à provoquer des luttes partielles, il se révèle comme un obstacle aux luttes généralisées. Une conflagration continentale, où seraient intéressées six, huit, dix nations grandes et petites, serait ruineuse pour l'humanité tout entière. Aucun peuple n'échapperait aux conséquences des désastres des autres peuples. Et c'est peut-être au nom du principe de civilisation, — c'est certes aussi par notion de solidarité économique bien comprise, qu'à chaque crise européenne récente, les gouvernements qui n'étaient pas directement en jeu ont usé de toute leur influence pour apaiser et retenir les adversaires.

PAUL LOUIS.

BATEAUX QUI PASSENT

Du bleu et du blanc, des contours précis dans l'air transparent, le bleu intense du Bosphore, le blanc lumineux de piliers de marbre éblouissants : c'est là qu'habite Fatma Sultana, que n'a jamais touchée la main d'un homme, que n'a jamais aperçue l'œil d'un homme.

Lentement, elle se promène, solitaire, le long des sentiers étroits de son jardin tout rempli de roses. Le bord de sa longue jupe balaye les feuilles sèches qui jonchent le sol et qui s'accrochent à sa robe, où elles font des taches pâles. Au-dessus de sa tête, les oiseaux captifs chantent dans leurs cages dorées, tout autour d'elle les acacias laissent pendre leurs branches souples, si bas qu'elles touchent aux grottes obscures et dessinent sur les parois des figures d'ombre aux mille doigts.

Un mur blanc l'enveloppe jalousement : d'un côté, il s'étend jusqu'à la rive, constamment baigné par les flots inquiets du Bosphore, de l'autre il s'allonge jusqu'à la grande route poussiéreuse, qui sort en serpentant de la porte de Scutari.

Seule, une petite porte percée dans le mur — porte qu'on n'ouvre jamais — donne accès sur l'eau. Un

escalier toujours humide, dont les marches ne sont jamais foulées par un pied humain, descend dans cette eau, dont les profondeurs ni mesurées, ni explorées, cachent leurs trésors tout près du jardin de Fatma Sultana.

Dans la partie du mur qui donne sur le Bosphore s'ouvre une lucarne. Défendue par une grille de fer, elle ressemble à un œil, qui dormirait sur la face morte de ce mur de pierres.

Le monde de Fatma Sultana est extrêmement borné. Il ne s'étend guère au delà de cette ombre et de cette obscurité. Elle ignore tout de la vie qui s'agite de l'autre côté du mur. Même les images de la vie du dehors ne pénètrent pas jusqu'à elle. On ne lui montre que de minuscules tableaux, clairs, peints par des artistes persans, tous souriants, aimables; ils représentent des femmes aux yeux noirs, des rossignols, et des roses aux feuilles régulièrement découpées.

Parfois cependant, alors qu'elle était assise dans son jardin silencieux, elle percevait un bruit singulier, quelque chose de puissant et de fort qui fendait l'eau, et le choc des vagues qui se heurtaient et se brisaient contre le mur.

Parfois aussi, elle entendait des voix humaines, mais sans pouvoir distinguer ce qu'elles disaient. Ou encore des bouffées d'une musique qu'elle ne comprenait pas venaient jusqu'à elle. Alors, attirée par une force mystérieuse, elle courait à la lucarne percée dans le mur et elle voyait : un bateau, venu de quelque pays lointain, passait.

*
* *

De Muskabad et d'Usched, de Khorassan et de Kirman et de la lointaine Tabriz, les caravanes ont transporté, soit à dos de chameaux, soit sur des chariots traînés par des buffles, tous ces précieux tapis qui, roulés, emplissent les boutiques des marchands persans. Quelle profusion de couleurs éclatantes, quels merveilleux jeux de lignes étranges sont ainsi enfermés et cachés entre quatre murs, en un étroit espace ! Souvent, un seul de ces tapis roulé, ou un seul de ces châles, soigneusement plié, représente le travail de toute une vie humaine.

Tous les jours, Ali Abdullah Kahn partait de Scutari pour Stamboul par le premier bateau qui, à travers les brumes du matin, venait aborder à l'un des pontons flottants de Galata. Et toute la journée il restait dans sa petite boutique sombre du Grand-Bazar, pour y entasser des livres d'or turques. Bien qu'il eût, depuis trente ans écoulés, quitté la Perse pour Stamboul, il portait toujours la longue redingote persane en lin drap noir, le large pantalon des vieux Orientaux, et l'écharpe de laine blanche enroulée plusieurs fois autour de la taille. Selon la sévère coutume des musulmans, il rasait ses cheveux sur le sommet de sa tête, que couvrait un précieux bonnet de fourrure. Et entre ses doigts il roulait sans cesse les grains de son chapelet, même pendant qu'il vendait ses tapis ou qu'il énumérait les prix élevés de ses châles précieux.

Mais toujours, qu'il fît ses prières ou qu'il discutât avec un acheteur, ou qu'il étalât ses trésors devant les yeux émerveillés des connaisseurs, il ne pensait qu'à Fatma Sultana.

« Fatma Sultana, Masch Allah ! » Que Dieu te garde) soupirait-il. La bouche fraîche de Fatma n'était-elle pas pareille à ces couleurs ardentes qui brûlaient, avec des tons de rubis, dans les tapis de Khorassan, et le regard de ses yeux sombres, quand il rencontrait le sien, n'était-il pas d'une profondeur aussi infinie que le velours brun foncé des tapis de Tabriz !

Et quand Ali Abdullah Kahn tressait les longues franges de soie, qui sont la marque d'authenticité des tapis orientaux, c'était, dans son imagination, les cheveux souples de Fatma Sultana qu'il nattait.

C'était à cause d'elle qu'il se réjouissait de voir les livres d'or gonfler les mailles de soie de sa bourse, comme c'était pour elle qu'il avait choisi le plus bel emplacement près de Scutari, afin d'y construire sa villa en marbre blanc.

Fatma Sultana était son trésor, son enfant unique, adorée, mais elle était emprisonnée par l'amour de son cœur de père égoïste. Il avait décidé qu'elle ne le quitterait jamais. Jamais il ne la donnerait à un mari. Loin de toutes les tristesses de la vie, il la garderait jalousement, et ainsi elle serait heureuse.

Au coucher du soleil, Ali Abdullah Kahn fermait sa boutique : son nègre vigoureux fixait devant les portes les lourdes barres de fer, puis, à grand bruit, abaissait devant les glaces de la montre les stores de tôle. Alors, Ali Abdullah Kahn boutonnait sa redingote sur sa poitrine, pour bien dissimuler les contours de sa bourse pleine d'or. Enfin, après avoir encore une fois soigneusement examiné si tout était bien en ordre et le veilleur à son poste, après avoir recommandé sa boutique et ses trésors à la garde d'Allah, il sortait et se mettait à gravir, à pas lents et mesurés, la rue Mahmoud Pacha. Et en traversant les rues et ruelles encombrées par tous ceux qui, de ce centre commerçant qu'est Stamboul, regagnent leur demeure, il ne cessait de tourner entre ses doigts les grains de son chapelet.

Sur le pont de Galata il disparaissait dans la foule, et se montrait de nouveau sur l'escalier de fer descendant aux nombreux guichets qui s'alignent sur les embarcadères des bateaux à vapeur. Ensuite, on pouvait le découvrir sur le pont supérieur d'un de

ces larges navires qui vont à Scutari : son bonnet noir se distinguait parmi les fez rouges.

Dans la brume du soir, Scutari était d'un bleu violet, quand le bateau abordait et s'amarrait, aux cris de l'équipage turc. On se précipitait — autant du moins qu'un Oriental peut se précipiter — sur le ponton. Partout on échangeait des saluts : les mains se levaient et se baissaient en mouvements gracieux qui allaient, à la mode orientale, du pied à la bouche, et du front au pied. Les dos se pliaient puis se redressaient ; on abusait des politesses, des souhaits de bonheur, de toutes ces amabilités, qui au fond ne signifient rien.

Au coin d'une rue située un peu plus haut, attendait le petit âne d'Ali Abdullah Kahn. La bête portait des houppes rouges derrière les oreilles et, sur le dos, une selle démodée mais qui formait un siège confortable. Un vieux serviteur persan, en cafetan noir, le visage marqué de la petite vérole sous son haut bonnet, tenait la bride.

La haute taille d'Ali-Abdullah Kahn, ses longues jambes, qu'il recourbait en arc de cercle pour que ses pieds ne dépassassent pas l'étrier, formaient une silhouette de proportions si peu harmonieuses que tout Scutari reconnaissaient de loin cette figure grotesque.

Mais on savait aussi à Scutari qu'on ne devait ni lui parler ni l'accompagner. Car, de cette minute il ne voyait plus en ses meilleures relations que des inconnus, en ses amis que des étrangers : il n'y avait place dans son esprit que pour Fatma Sultana, vers laquelle il s'élançait.

Il devait s'arrêter cependant devant la porte du harem jusqu'à ce qu'on eût tiré les grands verrous. Avant qu'on ouvrît il entendait des pas s'approcher, s'éloigner, puis revenir; on eût dit une troupe de femmes en sabots courant pêle-mêle dans la cour.

Enfin, prudemment, la vieille Sakhine avançait la tête par l'entrebaillement de la porte : elle avait baissé son « baschorte » jusque sur ses sourcils. Dès qu'elle apercevait Ali Abdullah Kahn, elle se jetait à terre pour baiser le bord de la redingote de son maître. Mais il ne voyait rien, il n'entendait ni ses salutations ni ses souhaits de bienvenue exagérés : impatient, il demandait à voir Fatma Sultana.

La vieille servante, pour toute réponse, secouait la tête et soupirait profondément.

*
* *

Fatma Sultana était gardée par des roses et par des oiseaux captifs.

A son cou délicat pendait, par une fine chaîne d'or, et cousue dans un petit morceau de châle persan, une amulette bénie. Elle consistait en des milliers de mots sacrés, tirés du Coran, écrits en lettres moulées d'une finesse microscopique, or et bleu turquoise, sur un parchemin en peau de gazelle. Sur le front de Fatma Sultana brillait une turquoise merveilleuse (1), et autour du jardin de son harem se dressaient des murs élevés. Pourtant, malgré tout cela, la vieille Sakhine pressentait un malheur.

Les yeux de Fatma Sultana ne brillaient plus comme autrefois : sous les sourcils joints, le regard était sombre. Souvent les paupières, frangées de longs cils, se baissaient, lourdes, comme des nuages obscurs. Et quand elle ouvrait les yeux, les cils formaient des rayons noirs autour d'un regard où il n'y avait que nostalgie et lassitude.

Le poète persan Hafiz dit quelque part que les cils d'une femme sont des flèches qui vont droit au cœur de l'homme. Les yeux de Fatma Sultana étaient entourés d'une épaisse rangée de flèches. Mais il n'y avait personne dans son entourage contre qui elle pût les lancer : Fatma Sultana ne riait jamais, elle souriait rarement. Quand elle parlait, sa voix avait des intonations douces et voilées.

Elle ne savait pas chanter : une Persane de qualité laisse chanter sa servante, tandis qu'elle-même pince quelques accords sur les cordes en argent de sa guitare orientale.

Mais à présent, la guitare de Fatma Sultana restait accrochée au mur. Sa grosse tête ne reposait plus sur le bras de sa maîtresse, et bien rarement son long corps de bois tigré chantait.

*
* *

Là où les roses formaient des bosquets odorants et où les acacias laissaient pendre leurs branches souples, pour former ensemble un toit vert de minces feuilles, Fatma Sultana était assise, calme, les yeux sombres. Elle écoutait Sakhine, qui lui disait des contes de fées.

Elle aimait tellement entendre raconter la légende de la princesse, celle à laquelle son père avait fait construire, sur un roc isolé au milieu du Bosphore, un palais tout en colonnes de marbre, parce qu'un devin avait prédit que la princesse mourrait de la morsure d'un serpent. Et tandis que Sakhine contait cette légende, ses mains entrelaçaient aux longs cheveux de Fatma Sultana un mince ruban fait de perles jaunes.

Sakhine racontait :

« La princesse adorait les roses. Comme les fleurs « ne pouvaient pousser sur le sol aride, son père,

(1) On considère que la turquoise préserve du « mauvais œil », qu'elle absorbe le magnétisme du regard méchant et en devient verte.

« chaque jour, lui faisait apporter dans un caïque « des paniers tout remplis de roses. La princesse « prenait dans ses mains les belles fleurs odorantes. « Un jour, un serpent s'était caché sous les roses... »

Et tandis que Sakhine continuait à dire la légende, Fatma Sultana voyait tous les détails, comme si cela se fût réellement passé devant elle, les paniers lourds de roses, et le bras blanc et tout brûlant de vie de la princesse qui, hésitant un peu dans son choix, laissait sa main reposer sur toute cette splendeur.

« Et alors, continuait Sakhine, la princese enfonça « profondément son bras parmi les fleurs, juste à « l'endroit où s'était caché le serpent. Ses lourds « bracelets d'or roulaient jusque sur sa main, autour « de laquelle les roses se fermaient, fraîches et « humides... ..

— Ah!...

Chaque fois, à ce même endroit du récit, Fatma Sultana soupirait bruyamment. Et sa petite bouche, à demi ouverte, comme pour une interrogation, se fermait d'angoisse.

Mais, pour dissiper les tristes pensées de sa maîtresse, Sakhine la flattait en disant :

— Vois, ma brebis, mon œil doux, comme les perles te font jolie! C'est bien vrai, ce que dit Hafiz le poète, que les perles aiment les femmes encore plus que les femmes n'aiment les perles.

Et elle tendit à sa maîtresse, pour qu'elle s'admirât, une glace en filigrane qui formait un éventail.

Mais à ce même moment on entendit subitement le bruit formidable des vagues qui se heurtaient et se brisaient contre le mur du jardin... Quelque chose de puissant et de fier se frayait un chemin à travers les flots.

Alors, sans songer à la glace qui glissa de ses genoux à terre, Fatma Sultana se leva et courut vers la lucarne du mur.

C'était un bateau qui passait.

Mais Sakhine, la tête détournée, ramassait la glace et, les yeux pleins d'angoisse, l'effleurait légèrement de la main. Soudain elle poussa un cri.

Elle s'était coupé le doigt sur des éclats de verre.

Une glace brisée, cela signifie malheur!

Oui, malheur !

*
* *

Cela n'arriva pas subitement. C'était venu peu à peu. A présent, cela se remarquait si bien que Sakhine était obligée de mettre du rouge sur les lèvres et sur les joues de Fatma Sultana, chaque fois que le père venait voir sa fille, afin qu'il ne s'aperçût pas trop du changement et qu'il ne souffrît pas.

Elle attachait aussi des turquoises sur la poitrine de Fatma Sultana, elle suspendait des perles bleues au-dessus de sa porte et dans sa chambre, où, toute la journée brulait de l'encens. Ali Abdullah Kahn donna sept sacs de riz aux pauvres et offrit un précieux tapis à la mosquée persane. Mais rien n'y faisait : le mauvais œil ne quittait plus la maison.

Le visage de Fatma Sultana s'émaciait. Toujours, la vieille servante la trouvait assise auprès de la lucarne qui était percée dans le mur et par laquelle on voyait l'eau bleue du Bosphore.

— D'où viennent ces bateaux ?

— Où vont-ils?

— Que font tous ces hommes qui les emplissent ?

— Et là-bas, au loin, là où la mer et le ciel se confondent, là où disparaissent les bateaux, qu'y a-t-il donc ?

Mais Sakhine, qui racontait les plus beaux contes de fées du monde, ne savait pas répondre à ces questions.

Elle ignorait tout de ces bateaux qui passaient.

*
* *

Ali Abdullah Kahn était assis dans sa boutique obscure. Le chapelet noir glissait entre ses doigts. Ses pensées étaient tristes. Elles avaient toutes pour unique objet Fatma Sultana. Il la voyait dans sa pâleur, avec ses grands yeux sombres, sans éclat : des yeux sans âme.

Il avait désiré l'élever comme les femmes de Perse, séparée du monde et ainsi préservée du mal, et non pas librement, comme les jeunes Turques de nos jours.

Il l'avait entourée de hauts murs blancs.

Hélas! Par une fente de ce mur elle avait aperçu l'âme étrange de la mer en mouvement, et cela l'avait ensorcelée. Les bateaux qui passaient avaient pris toutes les pensées de sa fille.

Souvent, il songeait à la légende de ce roi d'Orient qui, pour sa fille, avait construit un palais sur un roc isolé du Bosphore et qui avait fait lui-même, à son insu, apporter le serpent redouté...

Dans sa profonde détresse. Ali Abdullah Kahn fit alors appeler la magicienne persane, afin qu'elle détournât de sa maison le mauvais œil.

Elle vint un jour dans sa boutique, toute enveloppée de voiles. Et à travers la gaze noire, elle lui parla comme une sybille. Elle semblait si loin de lui, et pourtant si près, telle une voix dans l'obscurité. Et elle disait :

« L'âme de Fatma Sultana s'est enfuie. Un de ces bateaux qui passent l'a prise. Et maintenant son corps pleure son âme. Voilà pourquoi votre fille périt. Il faut, pour que votre fille refleurisse comme autrefois, ramener par des moyens magiques et

mystérieux, le bateau qui détient son âme. J'appellerai à mon aide la conjuratrice égyptienne Zohra. Toi, préviens ta fille, afin qu'elle nous aide en désirant elle-même que le bateau revienne. »

*
* *

Dans le clair pavillon de Fatma Sultana, où, selon l'usage persan, les murs étaient recouverts de faïences bleu ciel, de hauts « mangales » (poêles) de cuivre étincelaient.

La fumée montait comme d'une source intarissable, se mirant en spirales sans cesse agrandies dans la surface bombée des poêles. Un lourd parfum engourdissait la pensée, et une vapeur d'un bleu pâle voilait les regards, en sorte que tout prenait des apparences fantastiques.

De nombreuses femmes, une véritable foule, se pressaient dans cette pièce. Leurs vêtements multicolores et les tapis aux teintes variées sur lesquels elles marchaient ou se tenaient accroupies, présentaient un ensemble de couleurs d'une richesse fabuleuse. Il y avait là du rouge rubis et du vert émeraude, du bleu et du jaune de toute nuance ; et tout cela brillait, rutilait et brûlait, fatiguant presque l'œil par son éclat insoutenable.

Les doigts durs frappaient sans trêve la peau tendue des timbales et des tambourins, sur un rythme infernal qui jamais ne se ralentissait, et qui, comme des coups de marteau répétés, torturait les oreilles des auditrices.

Une jeune femme, enveloppée d'un ample burnous, d'un bleu éclatant que dominait toutes les autres couleurs, et que seul l'Orient peut produire demeurait accroupie entre les mangales et toute environnée des vapeurs de l'encens.

Ses yeux restaient fermées, comme ceux d'une morte ; cependant, ses joues, fardées de rouge, étaient bien celles d'une vivante.

C'était Fatma Sultana, des perles dans les cheveux, et le bleu de la turquoise merveilleuse luisant sur son front. Ses petites mains avaient été teintes en jaune avec du henné, comme on fait pour les fêtes. Ah ! ces pauvres mains si frêles, qui avaient en vain cherché quelque chose à quoi elles pussent se raccrocher ! Mais réduites à elles-mêmes, et pareilles à des oiselets anxieux, serrées peureusement l'une contre l'autre, elles se cachaient dans les plis du grand burnous.

Plus lourdement l'encens s'étalait en une coiffe pesante autour de la tête de Fatma Sultana. Et la magicienne lui parlait d'une voix nasale, monotone, un peu chantante. De temps en temps, les autres femmes l'accompagnaient en poussant des cris aigus, sauvages, semblables à ceux dont on excite une bête poursuivie.

— Ton âme libre est prisonnière. Lève-toi, ma brebis, crie et appelle !

— Ton âme est prisonnière du bateau d'un giaour (étranger). Lève-toi, mon pigeon, crie et appelle.

— Regarde le bateau qui passe, fier, sur des eaux lointaines. Lève-toi, enfant de mon cœur, lève-toi, rose du rossignol, crie et appelle ! Car ton âme est captive.

Alors Zohra, la conjuratrice égyptienne, avec des mouvements raides, le cou et les mains tendus, — telle une onde pourpre qui se fût élevée parmi les vapeurs de l'encens — commença sa danse lente.

Elle avait la souplesse d'un serpent. Son corps bronzé luisait à travers ses voiles de soie rouge. Elle portait sur le front des tatouages bleus, hiéroglyphes à la signification symbolique, qui semblaient tracés avec la fine pointe d'une aiguille. Ses cheveux, tressés avec un fil d'or, étaient ramassés en arcs luisants autour de ses oreilles. Des anneaux d'or encerclaient ses chevilles, et, quand elle les joignait dans sa danse, on entendait vibrer doucement un son fragile et tremblant.

Elle tournait comme une somnambule ; seuls, les mouvements raides et mytérieux de ses mains et le glissement imperceptible des pieds sous le bord de la robe frangée d'argent, attestaient qu'elle n'était point un simple fantôme, émané de toutes ces couleurs et de l'enchantement de l'encens.

En vain, les autres femmes essayaient de l'exciter par leurs cris. Elle se mouvait de plus en plus lentement, traçant les cercles prescrits par la conjuration, et presque engourdie. Alors, les femmes se mirent à agiter leur écharpes de soie et les voiles qui leur entouraient le front, voiles rouge feu ou jaune soufre.

En flammes brûlantes, ces écharpes sifflaient dans les airs. On les agitait de plus en plus violemment. Elles bruissaient, comme des torches allumées, elles s'étendaient et léchaient l'air comme des langues de feu.

La magicienne tendit à Zorah deux couteaux recourbés, après les avoir appuyés sur le front de Fatma Sultana. Et alors commença l'exorcisme contre le mauvais œil qui planait sur la maison.

La danseuse se mit à tournoyer maintenant de plus en plus vite. Son corps formait des vagues pourpres, ses bras et sa poitrine tremblaient. Elle appuya les pointes des deux couteaux contre sa gorge, puis elle les croisa au-dessus de sa tête, simulant une attaque contre un invisible ennemi. Sa longue robe de soie rouge se gonflait, et la bordure, frangée d'argent, formait une roue brillante qui

tournait autour de son corps. Ses colliers de perles multicolores et ses chaînes de sequins se confondaient en un merveilleux pêle-mêle de rayons et de reflets lumineux, qui s'éteignirent et s'allumèrent en alternatives capricieuses, jusqu'à ce que, tout à coup, la danseuse tombât sur le tapis, masse inanimée de soie pourpre et d'ors étincelants.

Cependant, la magicienne ne cessait de jeter dans les flammes une mystérieuse poudre grise, que le feu dévorait et transformait en une épaisse fumée, qui emplissait l'air.

Et le front de Fatma Sultana se baissait de plus en plus profondément.

Elle entendait comme en un rêve la voix exhortante de la magicienne. Et le bruit sec et dur des timbales pénétrait dans son cerveau comme des coups de marteau. Les cris des femmes la déchiraient comme autant d'aiguilles, enfoncées toujours au même endroit de son corps. Elle avait la sensation d'être dévorée, anéantie par la brutalité de toutes ces couleurs, de tous ces cris, de toutes ces danses.

— La lumière engendre la lumière! Le feu appelle le feu! Ton âme était la lumière de ton corps, et quand ton âme s'est évadée, la lumière s'est éteinte et ton corps a dépéri.

— Lève-toi, fille des turquoises, crie et appelle!

— Lève-toi, sœur des fleurs, crie et appelle!

Et sur la tête de Zohra la conjuratrice, la magicienne posa une couronne de bougies allumées. Son cou et son dos ne formant qu'une seule ligne droite, la conjuratrice se releva du tapis, telle une fleur. Puis, lentement, elle exécuta la danse mystérieuse de la lumière pour rappeler le bateau qui avait emporté l'âme de Fatma Sultana. Elle ressemblait ainsi à la prêtresse d'un temple secret où l'on adore de gigantesques divinités de pierre.

De nouveau, les écharpes aux couleurs violentes déchiraient l'air, de plus en plus fort les doigts frappaient timbales et tambourins, de plus en plus vite la conjuratrice tournoyait sur elle-même, tandis que ses pieds se déplaçaient en pas invisibles et que les cercles d'or tintaient à ses chevilles.

Vite, plus vite encore, elle dansait, et elle tournait avec une telle impétuosité que les flammes des bougies posées sur sa tête se réduisaient à de toutes petites taches bleues sans qu'une seule d'entre elles pourtant s'éteignît. Les femmes continuaient à s'exciter mutuellement par des cris aigus. La voix de la magicienne s'enroua et devint sourde, mais elle n'en continua pas moins à gémir et à crier.

Un vertige de folie, une sorte d'engourdissement s'empara de toutes les assistantes. Elles ne s'aperçurent même pas que le burnous bleu n'était plus là, entre les deux mangales.

*
* *

Eperdue, engourdie, saisie elle aussi de vertige, Fatma Sultana se trouva subitement seule dans le sombre jardin de son harem. Dans ses oreilles retentissaient encore les cris et la musique monotone de la danse, et devant ses yeux elle voyait tourbillonner un mélange confus de couleurs bariolées.

Le brouillard enveloppait la mer de Marmara et le Bosphore, et les sirènes des navires criaient, comme des oiseaux peureux, pour avertir les imprudents de leur présence. Ces cris étranges et sinistres faisaient penser à des monstres qui se seraient cachés dans la brume.

Pas une étoile n'osait se montrer au ciel. Le brouillard enveloppait Fatma Sultana si étroitement que les arbres du jardin eux-mêmes disparaissaient derrière son rideau gris.

Elle était complètement séparée du monde, — toute seule. Aucun bruit ne pénétrait jusqu'à elle, sinon les cris puissants des bateaux, pour l'appeler.

Elle sentait l'haleine humide du brouillard sur son front. Il y avait dans ses cheveux des gouttes d'eau, — des larmes. Il lui semblait que quelqu'un pleurait sur elle.

Toutes ses turquoises ne pouvaient donc rien pour elle? Les mille mots du Coran, gravés sur l'amulette, ne sauraient donc pas la sauver? Telle était sa destinée : son corps cherchait son âme captive ailleurs.

Mais son corps était si faible, si misérable!

Et Fatma Sultana s'approchait inconsciemment de l'eau, attirée par une force étrange.

Elle marcha, à tâtons, le long du mur. Tiens! Etait-il donc si facile d'ouvrir la porte qui conduisait dans la mer? Elle n'avait pas voulu l'ouvrir, mais seulement y toucher... et la porte s'écarta silencieusement, comme si une force mystérieuse l'avait tout à coup tirée en arrière.

Fatma Sultana ne voyait pas l'eau, rien qu'un mur de brouillard, mais soudain la lueur d'un projecteur électrique le traversa, celui d'un des bateaux qui étaient là-bas, le long de la côte de Scutari : elle semblait chercher quelque chose.

Instantanément, le brouillard fut coupé en deux devant la porte du mur. De sa lame blanche et aiguë le projecteur perça la brume et se fixa sur le jardin de Fatma Sultana, ayant enfin trouvé ce qu'il cherchait.

Que de lumière tout d'un coup!

Fatma Sultana tendait les mains, comme pour recevoir quelque chose. C'était le miracle attendu. Il était donc revenu, le bateau qui avait emporté son âme. Entre elle et ce bateau se dressait un mur blanc

de lumière étincelante, et à travers ce mur son âme allait revenir vers elle. Mais elle était plus forte, cette âme, que son pauvre corps épuisé, elle l'appelait et l'attirait.

*
* *

Les yeux grands ouverts, pleins de cette lumière, les mains tendues pour étreindre l'insaisissable, Fatma Sultana avançait sur la route lumineuse, étrangement attirée, irrésistiblement appelée, pauvre papillon ébloui devant tant de clarté...

Dans le harem, les cris sourds continuaient, la danse devenait de plus en plus frénétique. Le chant n'était plus qu'un hurlement sauvage. Et personne n'entendit que quelque chose tombait dans l'eau, là-bas, dehors, devant le jardin.

Au même moment un bateau passa.

ELSA LINDBERG DOVLETTE.

Traduction de MAURICE RÉMON *et* HILMA PILKKANEN.

LE SALON DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE

La Société Nationale des Beaux-Arts a fait quelque peu parler d'elle avant le Salon. Le Comité a donné sa démission et des bruits de scission ont couru. Les organisateurs se plaignaient de n'avoir point assez de place pour accueillir les jeunes. Ils ont triomphé. On a ramené de six à quatre les envois que pouvaient faire les sociétaires, de deux à une les œuvres admises d'office pour les associés. Je ne parlerais pas de ces dissensions intestines, s'il n'en résultait que le Comité lui-même se rend compte de la nécessité de redonner à la Société un peu d'intérêt par l'introduction d'éléments nouveaux. Y a-t-on réussi? Je ne le crois pas.

A part quelques artistes comme André Chapuy, Louis Charlot, Boudot-Lamotte, la plupart de ceux qui réprésentent aujourd'hui la jeune école française, dans sa tradition mais non dans sa routine, dans sa fraîcheur mais non dans les excès faciles, sont absents. Ni Simon Bussy, ni K.-X. Roussel, ni Maurice Delcourt, ni Pierre-Louis Moreau, pour n'en citer que quelques-uns, ne sont là. Et par surcroît, ceux que j'ai nommés plus haut sont entrés à la Société Nationale bien avant cette année. Où est l'apport qu'on nous avait fait espérer?

N'a-t-on pas su donner assez de confiance aux artistes de talent pour les décider à faire des envois? N'a-t-on pas su les discerner? Les deux motifs me paraissent devoir être retenus. Il y a trop longtemps que la Société paraît fermée à tout ce qui est effort personnel en dehors des formules admises, pour qu'un jury, quelles que bonnes que soient ses intentions, puisse réagir. On n'a guère laissé entrer que les honnêtes écoliers qui achèvent d'user des recettes dont on ne sait plus tirer parti. Ce sont celles du réalisme et de l'impressionnisme. Recettes excellentes entre les mains de Courbet ou de Monet, vaines entre les mains de beaucoup d'autres.

Car il y a à la Société Nationale un assez important parti qui forme une sorte de prolongement de l'école réaliste. On peint en noir comme Courbet. Et comme Courbet, on travaille à grands coups de brosse audacieusement posés. Et puis, parce qu'il faut bien être moderne, de temps à autre on enlumine de vermillon et de couleurs vives les héritiers des paysans d'Ornans. Nous savons bien quel est le premier maître de cette école, maître admirable entre tous; mais il n'est pas parmi nous et il s'appelle Franz Hals. Je ne voudrais pas faire des rapprochements trop pénibles pour nos contemporains. Cependant, leur belle assurance me confond. La désinvolture avec laquelle ils étalent les pâtes incite à les comparer au maître : ils n'en sont bien souvent que les singes.

Qu'on songe au moindre morceau du peintre d'Amsterdam, à ce portrait d'homme de la collection André que les nôtres pourraient prendre la peine d'étudier. L'économie des moyens est admirable. Une simple grisaille comme dessous; et dessus quelques lumières posées rapidement. Mais aux bons endroits. Mais en réservant les gris de la préparation. Mais avec le sentiment net de la forme et du caractère. Là est la difficulté. Se donner une apparence magistrale est facile si on esquive la nécessité d'insister sur le caractère, sur le dessin, sur la forme. Peut-on assurer qu'on ne l'esquive pas la plupart du temps?

L'impressionnisme a-t-il eu de meilleurs résultats? Point. Qu'il ait éclairci les palettes, ce n'est pas douteux. Bénéfice appréciable, certes, dans le pays de Clouet, de Watteau, de Fragonard! Mais pourtant bénéfice fort secondaire. Qu'on puisse exalter la couleur et signer de belles œuvres, Monet le prouve. On peut aussi en contenir l'éclat, en assourdir la vivacité : cela n'empêche pas les toiles de Carrière, de Ribot, de Whistler d'avoir quelque prix. Accordons néanmoins notre attention aux charmants et lumineux paysages de P. Madeline, aux arabesques d'Aman-Jean, aux somptuosités de Charles Dufresne.

Il n'y a ici d'ailleurs comme authentiques impressionnistes que Lebourg, savant orchestrateur des roses et des bleus, et, si l'on veut, Raffaëlli. Car Raf-

a élli demeure un isolé. Au moment où nos peintre s'efforcent d'arriver à la synthèse, il analyse ; il ne cherche pas tant à rendre le volume d'un arbre que la légèreté du feuillage ; il ne procède pas par grandes masses, mais par petits coups de pinceau spirituellement posés. Je le reconnais volontiers, j'ai toujours eu une vive inclination pour les artistes personnels, pour ceux qui ont quelque chose à dire d'eux-mêmes. Et souvent mes préférences vont à quelque petit maître trop dédaigné, qu'il s'appelle Adolphe Hervier ou Raymond Gœthals ou François Vernay. Je n'aime pas les vins mélangés, mais ceux qui ont conservé la saveur du terroir.

Y a-t-il quelques artistes de cette qualité à la Société Nationale? Eugène Martel manque; mais voici, par exemple, Milcendeau, Gaston Prunier, Albert Moullé. Modeste et discret, Albert Moullé donne à ses verdures une richesse, une profondeur rares, à son dessin une précision, une fermeté très précieuses aujourd'hui. Charles Milcendeau est un caractériste admirable : ses figures de paysans vendéens depuis longtemps retiennent l'attention des amateurs ; il peint maintenant le pays maraîchin avec ses grands ciels, ses horizons bas, ses vieilles chaumières, et cet art est à la fois d'un vériste et d'un enthousiaste. Et puis voici, après les canaux de Venise de Raffaëlli, après les terres vendéennes de Milcendeau, une étude du Luxembourg par Antonio de La Gandara. Jeu savant des dessous, simplicité des fonds d'arbres, dessin précis et décoratif des premiers plans, bouquet ou statue, sentiment étonnant du rythme dans les feuillages, les tiges florales et les branches, ces qualités si généralement ignorées des contemporains sont ici réunies.

Les paysages de Billotte, Vauthrin, Bauche, Debraux, les intérieurs prestement brossés de David Nillet, ceux plus intimes de Delachaux, les nus gracieux d'Armand Berton, le nu puissant de Charles Guérin, les portraits de Jacques Blanche, de Mme Davids, de François Guiguet, sont parmi les pages à noter. Ces figures d'enfant de Guiguet ont une vie surprenante; les lignes sont à la fois pures et expressives, et le modelé allie la force à la délicatesse. Mais presque partout ailleurs on trouve une fadeur singulière. Tout le monde ne conserve pas la belle vigueur de Roll ; Bésnard lui-même, l'auteur de cette superbe étude du Luxembourg, la *Femme qui se chauffe*, depuis qu'il est à Rome, semble se croire obligé d'imiter Carolus Duran. On a vieilli. Certes, un petit portrait de femme par Friant a de la tenue, et l'on y reconnaît le désir de peindre la [illegible] dans sa vérité, mais il est daté de 188[illegible]. Maintenant les peintres ont fait comme les anciennes belles, ils ont mis du fard sur leur palette. Il n'y a plus aucun sens de la réalité dans ces roses factices qui veulent être jolis et sont effrayants comme un maquillage. Le métier du parfumeur a déteint sur celui du peintre.

La Société Nationale a eu son heure. Nous y avons connu Puvis, Whistler, Carrière. Elle n'a pas su découvrir leurs successeurs. Elle n'a pas su à temps ouvrir ses portes. N'aurait-elle pas dû faire place à Bonnard, à Roussel, à Marquet? Maintenant, il est trop tard, et il n'y a plus guère entre elle et la Société des Artistes Français qu'une différence de statuts. Rien d'autre ne semble s'opposer à une fusion désirable. S'il y avait un salon de moins, quel ami de l'art songerait à s'en plaindre?

Il est donc bien difficile de prendre au sérieux la protestation formée contre le projet d'une Exposition quinquennale qui, pendant les années où elle serait ouverte, priverait la Société Nationale du Grand Palais. Tout d'abord, rien n'empêcherait les artistes de cette Société d'exposer dans les mêmes conditions que les autres. Mais il est au moins piquant de trouver, sous la signature du président d'une société à jury, une critique de cette institution : « Quel est donc le jury, écrit Roll, qui pourra se montrer plus habile que le temps? Aussi soigneusement qu'il puisse être choisi, aussi peu nombreux qu'on ait le courage de le constituer, n'aura-t-il pas encore des amitiés à contenter et des goûts passagers à satisfaire? Quelle garantie d'avenir donnera-t-il aux œuvres acceptées? Même ses refus ne seront point un gage pour la postérité, comme certains s'empresseront de le dire. »

Les étrangers sont assez nombreux à la Société Nationale, mais ils ne forment point une phalange compacte, et le hasard seul des salles rapproche Ignacio Zuloaga, toujours très espagnol, ce qui me plaît infiniment, d'Ivan Thièle, auteur d'un portrait sobre, sombre et plein de caractère, de César Cui, général et musicien. Deux femmes font ici preuve de tempéraments très personnels : Mlle de Bosznanska, fort connue en France par ses portraits faits à petites touches, d'une justesse et d'une finesse de nuances incomparables; miss Boyd, dont les vues vénitiennes allient le choix délicieux des tons à la simplicité et à la franchise de l'exécution.

La section de sculpture n'a pas ici d'importance particulière. Pas de Rodin. Pas de Despiau. Bourdelle expose un bon portrait de Mme A. Simu, Wittig un buste de la comtesse Brancovan, Marcel Jacques un groupe largement exécuté, Halou une jolie baigneuse, Bartholomé une variante du buste de la Gloire pour le tombeau de Jean Jacques. Tous s'efforcent d'atteindre au rythme, à la simplification des modelés, à la pureté des formes. C'est parfait. Parfois pourtant, certains tombent dans l'archaïsme, et se laissent trop visiblement influencer par l'art

égyptien. Et c'est moins bien. Mais ces efforts nous vaudront sans doute bientôt un magnifique rajeunissement de notre école de sculpture.

Celle de gravure est en plein épanouissement. Je veux parler, bien entendu, de la gravure originale. Le bois a trouvé en Lepère, Jacques Beltrand, J. Perrichon, Boizot, des inventeurs doublés de praticiens émérites. Quelle jolie page que cette vue de *la Seine à Rouen*, par J.-L. Perrichon! Lepère n'est pas moins puissant aquafortiste; et tout autour de lui se groupent Leheutre, maître délicat et charmant, l'un des plus séduisants artistes de France d'aujourd'hui, Armand Berton, François Guiguet, P.-L. Moreau, Bernard Naudin, Brouet, qui peut se souvenir des croquis de Rembrandt sans rien perdre de sa personnalité et faire de ses petites planches de gueux parisiens les œuvres les plus décisives. A défaut d'eux, voici P. Colin, Achener, J. Beurdeley, à la pointe légère, Jeanniot avec sa *Maison de campagne*, Béjot qui abandonne cette fois les bords de la Seine pour ceux du Manzanérès, Béjot, précis et sensible, et qui semble arriver sans effort à la perfection.

Chahine aussi a quitté Paris; il grave à la campagne des études d'arbres d'un dessin souple et sûr, et il rapporte de Charpont d'exquises pages. Et voici enfin E. Laborde, qui aime Méryon sans le trop montrer, Beaufrère, dont aucune œuvre ne laisse indifférent, qu'il travaille dans sa Bretagne ou comme cette année aux environs d'Alger, puis Mme Jeanne Bardey, admirablement douée, et qui sait voir le caractère d'un visage et le traduire. Je ne m'arrête pas aux gravures en couleurs dont la mode a fortement sévi ces dernières années. J'ai peu de goût pour ces planches coloriées à la poupée, travaux d'imprimeurs et non de graveurs. Comme au XVIIIe siècle, il n'y a généralement là qu'une camelote d'art sans valeur réelle. Et malgré quelques jolies exceptions, l'épreuve en noir est presque toujours supérieure, à condition qu'on se méfie là aussi des trucs d'impression et des essuyages faciles au chiffon et à la craie. Il faut qu'un artiste sache ce qu'il veut dire et qu'il le dise. Ce n'est pas dans les salissures du papier dues à un ouvrier plus ou moins habile que je reconnais le graveur, mais dans ce qui est gravé.

TRISTAN LECLÈRE.

LE PAYSAGE ROMANTIQUE (1)

V. Les mêmes préventions, les mêmes résistances, qui privèrent, d'une façon générale, le Romantisme de popularité, et s'opposèrent à sa diffusion agirent contre le paysage romantique, et elles intervinrent ici avec une particulière violence.

Un tableau d'histoire romantique, si choquant, si antipathique qu'il parût, était accessible par quelques côtés : on y voyait des personnages, hideux peut-être et mal bâtis, occupés, du moins, à quelque action : le sujet de l'œuvre était intelligible. Un paysage, au contraire, étranger à toutes les conventions traditionnelles, n'offrait à des yeux inexperts qu'un assemblage confus de taches, une tapisserie ou une mosaïque.

La collaboration nécessaire du spectateur pour creuser les perspectives, les indications, dégager les volumes, manqua donc aux Romantiques, comme elle devait, quarante ans plus tard, se refuser aux Impressionnistes. Les mêmes plaisanteries, émises avec le même aveuglement et la même bonne foi, accueillirent les deux écoles. On se gaussa de ces « danses des arbres », de ces « fouillis », de ces « soupes aux herbes ».

Ceux qui comprirent ne furent pas nécessairement conquis. La majorité des tempéraments rebelles à la couleur, avides de clarté et de logique, ne subirent pas la séduction de ces symphonies passionnées. Le paysage nouveau, de plus, déroutait ceux — et ils étaient légion — chez qui la nature évoquait immédiatement des reminiscences littéraires ou qui ne l'admiraient qu'à travers les souvenirs de collège : il n'avait pas la sérénité souriante de l'Arcadie, ni la majesté de la vallée de Tempé : il n'appelait pas de citations classiques. Tant de raisons devaient autoriser un contre-courant.

Or, dans le temps même où se constituait le paysage romantique, d'autres artistes, pénétrés, eux aussi, du sentiment romantique de la nature, mais dominés par des tendances de clarté logique, s'étaient rencontrés dans la campagne romaine et près du Tibre. En 1826, Edouard Bertin, Corot et Aligny tenaient leur quartier général à l'auberge de la Lèpre, et bientôt ils rapportaient en France une formule rajeunie de paysage classique.

Le paysage néo-classique n'était pas un retour au passé. La calligraphie appliquée, les formules stériles de J.-V. Bertin et de Valenciennes étaient répudiées. L'artiste cherchait à s'exprimer par des moyens personnels, une facture large, synthétique.

(1) Voir la *Revue Bleue* du 9 mai 1914.

La technique de Corot passa, pendant de longues années, pour lourde, opaque, gauche ou hâtive. On ne revenait pas non plus aux « études maladroitement cousues » qui constituaient, selon le mot de Girodet, le paysage impérial. Disciples de Poussin, Corot et ses amis ne tentaient pas de l'imiter servilement, mais, dans les lieux où Poussin avait médité, ils s'étaient appliqués à ressusciter la sincérité de sa vision.

Le paysage vraiment classique, c'était une nature aux lignes amples, aux plans accusés, aux horizons vastes et précis, une nature de structure nette et noble, étudiée par un regard amoureux de clarté, de mesure, de convenance décorative : le paysage italien vu par un œil français.

Si le paysage ainsi conçu est une confidence, c'est celle d'une âme sereine, sinon hautaine et sévère. Il n'y faut pas chercher une sympathie douloureuse ou une consolation, mais on y peut puiser un surcroît d'énergie et se livrer, près de lui, à une élévation spirituelle.

L'artiste étudie, avec prédilection, les terrains nus et arides dont l'ossature s'affirme, les rochers aux arêtes vives, aux silhouettes accentuées. Il préfère aux chênes noueux et tourmentés les peupliers, les pins dont le tronc s'élance d'un jet direct avec la régularité d'une colonne. Sensible, avant tout, au rythme des lignes, il demande à la couleur de servir une composition nombreuse, la subordonne, et ne redoute pas de paraître froid ou âpre. Sans systématiser l'usage des fabriques et la présence de personnages, il introduit, volontiers, des palais, des temples ou des ruines lorsqu'incorporés aux paysages, ces monuments semblent en compléter la signification, et demande aux héros de la fable, de l'histoire ou des Ecritures de souligner ses sentiments.

La *Villa italienne*, profilée par Aligny au sommet d'une roche escarpée (1841), peut être présentée comme témoignage de cette doctrine. Dans l'œuvre de Corot, *Agar dans le désert* (1841) et *Homère et les Bergers* (1845) sont, parmi d'autres, des pages significatives. La première de ces œuvres, surtout, avec ses falaises rocheuses, ses accords solennels, la couleur brune, sèche, le mépris visible de tout agrément, souligne fortement un parti-pris.

Constitué en Italie, le paysage néo-classique trouve à s'appliquer aux sites de France : Fontainebleau, où Rousseau et Dupré cherchaient à évoquer la variété vibrante de la nature, prend un aspect imposant et grave sous le crayon de Corot. Il y consacre, en 1831 et 1833, deux études faites avec une volonté de simplicité et de grandeur.

Pour étroite que puisse paraître la formule néo-classique, elle ne laisse pas de se prêter à traduire des personnalités très différentes. Aligny trouve à y déployer une roideur effroyable. Ses dessins de Grèce et d'Italie, gravés en 1845, sont d'une précision coupante, d'une sécheresse et d'une sûreté métalliques.

Qu'il prenne le pinceau, des indications blafardes (*la Mort de Duguesclin*), des tons antipathiques et faux marquent non seulement le mépris mais l'inintelligence de la couleur.

Les paysages d'Edouard Bertin expriment une âme élevée et rare. Bertin éprouve, devant les sites silencieux et nobles, non pas une émotion, mais une sorte de délectation intellectuelle. Il compose des poèmes parnassiens. Les dessins, qui sont la partie la meilleure de son œuvre, laissent deviner, sous la discrétion de leurs indications rythmiques, l'intensité d'un sentiment qui refuse de se livrer.

L'atelier d'Ingres donne, on le devine, au paysage néo-classique, un concours précieux. Hippolyte Flandrin, dans *le Christ et les petits enfants* (1838), accorde au paysage une place importante. Ingres, lui-même, sans composer un seul paysage pur, apporte au paysage la contribution la plus imprévue, la plus raffinée dans cette incomparable vision orientale qui se déroule près de *l'Odalisque à l'esclave*. Il agit par son enseignement et compte, parmi ses disciples préférés, deux paysagistes : Alexandre Desgoffe, auquel il confie l'exécution des fonds de l'*Age d'or*, tempérament lucide et froid, et Paul Flandrin, délicat et timide, dont le *Poussin sur les bords du Tibre* (1843) est un hommage juste et ingénieux à un inspirateur.

Marilhat, que nous retrouverons en parlant de l'orientalisme, associe un sentiment puissant de la vie et même de la couleur au sens des grandes lignes dans ses vues d'Auvergne et dans l'admirable toile, où, en 1843, il collabora avec Eugène Lami.

Vers 1840, le paysage néo-classique, illustré par les maîtres que nous venons d'évoquer, par d'autres encore, tels Français, facile et inconsistant, Buttura, Benouville, Chevandier de Valdrôme, participa à la fortune générale, en ce moment, de la réaction abstraite.

Le mouvement fut assez fort pour porter son empreinte, au moins temporaire, sur des peintres aux tendances bien éloignées. Il agit naturellement sur les jeunes gens. Troyon, Daubigny, sont un moment entraînés. Daubigny peint, en 1840, un solennel [illegible] Troyon peint en 1841, avec une semblable intention, *Tobie et l'ange*.

Cabat se débat pendant plusieurs années, sollicité tour à tour par les deux tendances.

Les artistes mûris sont, eux-mêmes, impressionnés. Paul Huet, très réceptif, abandonne le cours de ses rêveries pour assembler, en lignes aiguës, des

panoramas. Ses envois de 1841 le *Crépuscule*, en 1843, de très nombreux dessins attestent sa passagère conversion. Théodore Rousseau reflète, un jour, ce souci nouveau de simplicité. Dans le *Dormoir d'Apremont*, on dirait que son nervosisme, son inquiétude de tout dire s'apaisent. Decamps révèle des instincts de grandeur et de composition latents jusqu'alors. La *Villa Doria Pampili*, en 1839, décèle une tension plus accentuée encore dans *Joseph vendu par ses frères* (1838) *Les Muses au bain*; *Jésus sur le lac de Genesareth* sont des œuvres grandiloquentes et épiques. Les fables de La Fontaine, la *Grenouille et le bœuf* ou le *Héron*, servent de prétexte à des paysages ambitieux où se trouve l'imagination de l'auteur des *Cimbres*, bientôt auteur de *Samson*. Les progrès envahissants du paysage néo-classique réjouissaient une partie de la critique. Théophile Gautier consacrait un poème aux paysages de Bertin, Aligny et Corot exposés en 1839. Louis Peisse proclamait la supériorité du paysage français sur la Hollande, et la suprématie de Poussin. Lamennais exaltait Claude Lorrain, « non moins vrai que les peintres hollandais et flamands », et qui « l'emporte sur eux par la chaleur, la grandeur, la grâce, par la beauté idéale enfin. »

D'autres critiques poussèrent des cris d'alarme. Charles Blanc protestait contre « le procédé de M. Ingres appliqué au paysage », et Eugène de Montlaur déclarait que « c'était insulter la nature que de faire autrement qu'elle.

VI. Nous savons, aujourd'hui, que ces craintes étaient vaines. Le mouvement néo-classique avait atteint son maximum d'intensité, et la régression devait être rapide. Le temps écoulé nous permet aussi d'être plus équitables. Le néo-classicisme n'a pas été seulement, à un moment donné, le mode d'expression légitime de quelques tempéraments sincères, il a apporté sa contribution à la genèse du paysage contemporain. Il a revendiqué, avec les exagérations que comporte toute lutte, les droits de la cadence, le rythme des lignes. Contre la tendance romantique aux harmonies sombres par désir d'intensité, contre la « noirdure » de Rousseau, il a affecté les tonalités grises ou lavées et collaboré ainsi à l'éclaircissement de la palette. Efficace pour la technique, il a préservé, dans l'ordre des sentiments, les impressions paisibles et les contemplations lucides, sacrifiées par les romantiques aux émotions nerveuses et troubles : il a réintégré la sérénité.

Conçu sous ces aspects, le paysage se prête aux fins décoratives. Nous verrons comment Paul Flandrin, Desgoffe ou Corot ont participé à la renaissance de la peinture des murailles.

A vrai dire, le paysage néo-classique, même dépourvu de tous ces mérites, se défendrait à nos yeux par ce fait seul qu'il constitua le milieu favorable où se développa le génie de Corot.

C'est près des néo-classiques les plus déterminés que Corot prit conscience de sa personnalité, et c'est d'eux qu'il reçut les premiers encouragements. Dès 1825, à Rome, Aligny avait dit de lui : « il sera notre maître à tous ». Mais Corot, modeste, acceptait les conseils d'Edouard Bertin : « c'est à lui, disait-il, plus tard, que je dois d'être resté dans la voie du beau », et il ajoutait : « Quel instinct ! Quand nous allions tous trois avec Aligny cherchant un motif dans la campagne de Rome, Edouard était toujours le premier à l'ouvrage et à la bonne place. »

L'influence doctrinaire faillit, un moment, devenir oppressive ; *Agar dans le désert*, en 1835, ne retenait plus rien de la fraîcheur et de la finesse de notation que les « études très fameuses » du *Forum* et du *Colisée*, que le *Pont de Narni* avaient témoignées en 1827. Mais, dès lors, par une progression constante, à travers *Silène* (1838), *Démocrite et les Abdéritains* (1841), l'artiste se ressaisissait et, dans *le Verger*, (1841), il se montrait maître de son génie et émancipé.

Il allait désormais chanter, sans contrainte, ses poèmes intimes, émouvants et bienfaisants.

Le souci des ordonnances limpides, la prédilection pour les paysages propices à la méditation et à l'apaisement, le goût pour les fabriques, pour les personnages empruntés à l'épopée ou à la fable, le choix des colorations atténuées, toutes les tendances qu'il a développées auprès des néo-classiques, Corot ne les répudiera jamais. Mais, parti des principes rigoureux d'une pratique volontaire, il a transformé toute formule par l'Amour. Il est, avec Prudhon, avec André Chénier, qu'il apprit à connaître par hasard en 1845, un grand peintre classique, par le sentiment.

LÉON ROSENTHAL.

LA MORALE DE L'INVENTION [1]

Nous ne saurions être satisfaits que par la transformation de la réalité, si nous faisons autre chose de ce qui est que ce qu'il est. Il y a en nous cet orgueil et ce besoin. Et c'est pourquoi nous allons toujours à rêver d'invention. Avec raison, nos machines prétendent participer de nos rêves. Elles contiennent, n'est-ce pas, un principe d'invention tout

(1) Pages extraites de l'ouvrage : *Anticipation ou une morale du Risque*, qui paraîtra prochainement chez l'éditeur Perrin.

autant que d'accommodation; elles ont introduit notre action, une œuvre morale a été faite; le monde matériel s'est compliqué d'abstraction et pénétré d'intelligence par l'intermédiaire de notre activité. C'est qu'en effet l'invention se distingue par elle-même d'une modification. Celle-ci, la seule observation du réel peut la provoquer entièrement; il n'y suffit point pour la première qui est une action originale et spontanée, provoquée par une sorte de sympathie divine, une obscure rencontre d'âmes. Elle est la revendication des droits moraux que nous avons sur la réalité; des droits qu'elle veut faire valoir, *car une invention porte une intention.*

Cela nous dénonce, tout au contraire des volontés apparentes de notre temps, qu'on ne s'inscrit dans le monde que par des empreintes d'une nature morale. Il est vrai que toute existence dépose son empreinte, fait creux sous elle et relief autour, mais une existence est toujours d'un caractère actif; si elle nous paraît inerte et passive, c'est qu'elle fait partie d'un acte dont elle ne se détache pas, d'un geste qui l'emporte et la soutient; si elle se réalise comme une individualité, elle a des manifestations qui sont des manifestes. Elle se croit de principe libre, elle se proclame d'autonomie. Un geste qui se détache et qui se continue devient une volonté. *Une existence est une action.*

S'il n'est plus question d'une empreinte, mais d'une utilisation de la matière, où rentre la réflexion, le caractère moral n'en est point exclu par la fin toute matérielle ou purement intellectuelle de cette action; il ne le serait même point s'il y présidait une intention inavouable. L'immoralité, c'est aussi une morale. Du moment qu'il y a action, il y a tendance et fin; l'intention fait la moralité; la combinaison du désir et de l'intelligence dans la volonté porte en elle un principe d'invention qui va plus loin que l'utilisation recherchée, car il introduit dans le monde matériel tout l'inconnu où peuvent nous porter notre action et notre recherche du possible. En tant qu'il y a ainsi l'introduction d'une certaine activité, il y a une certaine transformation des conditions du cosmos; celui-ci se complique de desseins qu'il ne comportait pas par lui-même, et qui désormais, pour un temps, vivent en lui. *C'est alors qu'une action est une existence.*

Mais qui pourrait dire en ce cas que le changement des conditions d'un monde ne devient pas partiellement un changement de sa nature? Un tiers inopiné, même s'il se tait, renouvelle par sa présence l'atmosphère d'une causerie; nous sommes toujours un peu celui avec qui nous avons une rencontre; l'obstacle nous dévoie quand nous le franchissons, puisqu'il nous impose d'abord une modération sensible, ensuite comme un bond au-dessus du trajet calme de notre dessein; la route n'est plus la même, qu'on fait avec lenteur ou précipitation, elle ne se ressemble point si l'œil peut errer sur le paysage ou s'il doit se fixer sur l'obstacle; une action parallèle à notre action accentue notre élan et le décourage; une action inverse nous paralyse quand elle ne nous fait pas nous ramasser sur nous-même pour un bond plus grand. Une matière qui évolue par son propre mouvement et qui n'a rien contre elle ou en dehors, mais qui porte tout parce qu'elle entraîne dans son sens tout ce qu'elle contient, ce qui fait qu'ainsi elle est tout; cette matière qui est plus qu'une dominante, puisqu'elle est l'unique existence, ne peut être la même que celle en qui s'agite une destinée et s'ébauche un dessein, qui lui sont étrangers, sinon contraires. Du moment qu'une activité *se sert* d'elle, non seulement elle perd l'autonomie de sa forme, mais encore celle de sa nature; et comme sa forme n'est que la ligne de son mouvement, et que sa nature n'est que dans le mouvement lui-même, tout autre mouvement qui s'unit au sien ou le détourne ou l'arrête, le change.

Il faudrait que tout mouvement procédât du sien, si elle veut conserver son intégrité; mais s'il en était ainsi, aucun de ses mouvements, dont le sien serait générateur et resterait directeur, ne se retournerait contre elle et ne poursuivrait des fins évidemment hostiles. Il serait inconcevable que la matière se tordît sur elle et prétendît, par cette torsion, donner autre chose qu'elle-même. Le monde matériel s'écoulerait dans un sens toujours identique; tout retour et toute flexion sont d'un ordre moral. On ne songe point assez à cela que la matière ne peut que se donner elle-même uniformément et sans relâche. Lui faire enfanter l'esprit, c'est mettre en elle un mécontentement, un désir de progrès, une rupture d'équilibre, un principe de forfait; c'est surtout la croire nostalgique d'un autre ordre de réalité que le sien et qu'elle ne peut donner; car, du moment que l'esprit commence, c'est un nouveau monde qui s'instaure, dont elle connaîtra la tyrannie et qui la combattra. Cette inquiétude s'élèvera contre sa fatalité sereine.

La matière ne songe pas à se réviser. Il faudrait pour cela qu'elle pût se former une représentation d'elle-même selon un idéal et que par suite elle dût se confronter avec d'autres réalités ou d'autres possibles. Elle ne serait donc pas quelque chose de tout donné, un simple déroulement mécanique; elle serait compliquée de desseins et susceptible de corrections; elle pourrait être transformée, et par là augmentée, non d'un apport de substance, mais d'une complication de forme et de direction, c'est-à-

dire d'idée. Le fait moral semble apparaître dès qu'il y a *révision* de la matière, même sans qu'il s'ensuive une action. Qu'est-ce en effet que la morale, sinon une constante interrogation? La conscience ne triomphe pas nécessairement dans la sécurité du devoir, mais parfois dans son doute et toujours dans l'épreuve qu'elle fait d'elle-même. Elle connaît une certaine sûreté au moment qu'il importe, par une sorte de suggestion de la nécessité, mais l'automatisme l'y guette, et pour n'y point succomber, une fois l'action nécessaire accomplie, elle s'interroge encore sur la pureté des motifs, sur la dignité de l'attitude, sur les conséquences qu'elle en attend et sur celles dont l'imprévu pourrait la déconcerter. Cette interrogation sur elle-même ne saurait être trouvée en la pure matière et nous permet de lui refuser la génération des existences, par suite la primauté de la sienne (1). Nous continuons à croire qu'une fatalité mécanique, un déterminisme de direction régneraient dans le monde matériel, incapable de revision et d'intention morale, à supposer qu'il pût en ce cas avoir même un mouvement. Il n'en sortirait jamais qu'un perpétuel recommencement et non pas même un prolongement illimité, puisqu'elle serait une quantité donnée. Autant dire d'abord qu'il n'en sortirait rien, car un recommencement n'est qu'une conformité, quand il n'y a pas d'intervalle qui sépare. Toute génération contient d'ailleurs un principe de direction, auquel elle ne saurait renoncer. Nous n'engendrons que pour nous continuer. Tout ce qui procède de nous est par nous tourné dans un sens, et ce sens ne peut être que le nôtre tant qu'une volonté morale n'intervient point. Nous ne pouvons que nous prolonger naturellement. Pour que l'esprit eût sa naissance dans la matière, il faudrait qu'il en fût le prolongement. Cela demande que ce qu'il y a de plus intime et de plus spécifique dans la matière se retrouve dans l'esprit, et cela exige qu'esprit et matière soient dans la même direction. Il serait de toute évidence alors que les lois du monde spirituel devraient reproduire celle de la physique, car *tout mouvement développe une loi* qui nous le rend perceptible. Mais voici que pour nous une loi est plus que le développement, elle est l'enveloppe du mouvement ; elle ne le suit pas, elle le contient; elle le détermine, et comment? non comme direction, plutôt comme intention. Si la loi contenait la direction du mouvement, il ne serait nul besoin de la supposer d'abord, ce qui ferait précéder la matière d'une antériorité morale; elle naîtrait du mouvement et serait la nécessité de ce mouvement qu'il ne puisse avoir une autre direction, elle en serait alors le développement. Si la loi n'était que le développement du mouvement, elle ne pourrait être considérée comme antérieure. *La loi n'enveloppe et ne détermine que comme intention.* Par là, nous avons une antériorité morale, et par là nous n'avons pas une nécessité de mouvement, une quantité toute donnée, une perspective de fin et de recommencement, non pas même un prolongement illimité, une *tendance*.

Or, il est évident que, malgré son apparente inertie, ce qu'il y a de plus fondamental dans la matière, c'est qu'elle est un mouvement. La science l'anime d'énergie et l'y réduit. En elle, le mouvement serait enfermé sans qu'il lui soit donné; et d'elle, c'est la vie qui naîtrait. Mais de la sorte, *le mouvement serait un état*, il contiendrait tout dans son principe et ne pourrait rien s'ajouter; la vie retournerait à la matière qui la produit, et la matière à l'énergie qui l'engendre. Eh bien! non, le mouvement ne peut être qu'un mouvement. Ce qu'il donne, c'est l'illimité de l'avenir et la multiplicité des existences. Vous ne pouvez en faire un *monisme matériel* où sa nature se perd

Seul, le sens du mouvement fixera la nature des choses, puisque le mouvement en est l'uniforme

(1) Peut-être, en effet, si nous n'avions déjà dit qu'une utilisation comporte un caractère de moralité, nous aurions pu faire procéder du cosmos matériel le principe d'intelligence. Nous dirions en ce cas que l'intelligence pure n'est que le dessin déposé par le mouvement matériel en son trajet, que la conscience naîtrait de la mobilité par la comparaison des divers points du progrès ou des diverses figures succédantes ou simultanées ; cette comparaison serait produite elle-même par le mouvement quand il se porte d'un point à un autre ou se balance d'une forme à l'autre, c'est-à-dire par sa progressivité comme par ses fluctuations. Mais ici l'intelligence, ne pourrait être conçue que comme réfléchissante et non opérante — réfléchissante dans le sens de reflet — comme contemplation et non utilisation. De la sorte, tandis que l'utilisation est d'intention morale, dans l'intelligence, la contemplation serait plutôt d'essence matérielle. Entre les deux, si l'on veut, la réflexion. Une partie de cette dernière ne serait alors que la contemplation s'étudiant elle-même dans son action et non dans son objet, tandis que l'autre pourrait être la naissance de l'intention utilisatrice, ainsi comprise : à discerner sa forme en elle-même. *la réflexion réfléchissante* en arriverait à la distinguer de son objet par qui elle était produite, de là à l'opposer, de là par suite à vouloir agir sur l'objet et non simplement le réfléchir, à se considérer elle-même comme le but et le monde le moyen, à passer enfin de l'humilité de servante à la dignité de maîtresse. L'intelligence serait la forme de la matière. Voici donc comment se serait constitué le fait moral, en quelque sorte issu du mouvement matériel, au point où l'intelligence, oubliant sa nature et sa condition, renie ses origines et s'éveille à la surmatérialité. Il faudrait en retenir que ce point est celui de *la flexion*, que, dans son caractère essentiel, le fait moral est d'opposition au fait matériel, même s'il n'en est que la diversion ; qu'il est enfin une *revision* non seulement contemplatrice et de raison, mais utilisatrice et d'action correctrice.

Toutefois, après ce gain, une telle solution ne vaudrait qu'à condition d'élucider le problème de l'origine du mouvement, et de bien montrer que cette origine est purement matérielle. Nous avons indiqué nos raisons de penser le contraire ; il nous paraît plus certain qu'elle est de production morale et que le propulseur d'un mouvement est une volonté d'idéal.

réalité. Celui de la matière nous est alors perceptible comme « un mouvement qui se défait », une réalité qui tombe, car logiquement un mouvement se défait du moment même qu'il est donné, dès qu'il a reçu son impulsion initiale. *Toute sa progression est dans son principe.* L'élan de la vie traverse la matière et s'y appuie; mais il la dépasse toujours, et ne veut point s'y renfermer. Il vient d'au-delà et va au-delà. C'est qu'il la produit.

Voici toutefois une objection : le mouvement matériel, concevez-le comme un cercle fermé, un mouvement qui s'engendre sans cesse lui-même, qui se fait tout autant qu'il se défait, de la nébuleuse au soleil, du soleil à la nébuleuse. Il est possible, mais ce mouvement est encore un état, et c'est une contradiction qu'un tel mouvement. D'ailleurs, même là, il suffira de vous faire observer qu'il n'est point de commencements, que nous ne saurions en déterminer le point précis, que ce point est celui qui devait être revêtu d'une importance particulière, et qu'il est impossible de signifier à quel moment le cercle est le plus cercle, et le mouvement cosmique le plus mouvement, c'est-à-dire le plus direction. On ne peut rien contre cela : *il n'y a nulle part de commencements matériels*; et ce qu'il y a de plus fort, c'est que notre intelligence ne saurait véritablement les concevoir et n'éprouve point la nécessité d'en poser un. Sans doute, on en pose, mais on ne le fait que pour des raisons autres que de pure intelligence; par inclination naturelle l'intelligence aboutit à la conception du cercle; et cette explication insuffisante du mouvement lui suffit. Elle en est satisfaite, car ce dont elle a besoin, c'est de trouver le mouvement donné pour s'y régler, non de savoir comment il se donne. L'intelligence pure est déterministe et réfléchissante. *Sa raison est un reflet.* Loin de changer le sens du mouvement matériel, elle a au contraire une inclination naturelle à tout y ramener. L'intelligence matérialise, c'est sa fonction; et elle matérialise par l'abstraction. L'intellectuel, ce n'est que du matériel abstrait. A son tour, l'abstrait n'est que le schéma de la matière. Ainsi les logiciens et les physiciens ne semblent nullement autorisés à nous donner quelque connaissance de l'origine des choses et du sens principal de la vie, qui en dépend.

Le déterminisme de la science qui symboliserait le déterminisme de la nature n'implique aucun commencement. Le circulus des choses ne peut être pour lui qu'un cercle fermé; tout est donné, rien ne s'ajoute, rien ne se perd, rien ne se crée. Il est contraire à tout esprit scientifique, et c'est être infidèle à tout déterminisme que de poser un commencement; si l'esprit comporte une autre direction que celle de la matière, il a dû lui coexister de toute éternité pour former avec elle une dualité simultanée. *Un mouvement a autant de réalité qu'une existence*, et tout changement dans le mouvement est une intention; toute direction nouvelle est une création. Si l'esprit est d'un mouvement contraire à celui du monde, il s'y oppose dans ce qu'il a d'essentiel. Il y a alors deux directions, il y a par suite deux fins. Il y a un choix, un principe intégral, un temps d'indétermination, une fissure pour l'imprévisible, un espace où la volonté balance (1).

II

Tel est le mouvement de la matière, qu'il se défait; que son origine ne s'en discerne point; et qu'il faut supposer qu'elle lui est donnée plus haut que lui, puisqu'il en tombe, en des royaumes d'un ordre transcendant. Mais nous n'en saurons rien, tant que nous n'aurons pas recherché quel est le caractère singulier du mouvement de l'esprit.

Voulons-nous atteindre le monde spirituel, et délimiter les terres inaliénables de l'Esprit, nous devons avancer jusqu'à l'être moral, laissant entre la matière et lui l'intelligence pure. Bien plus, que nous soyons intelligence ou raison abstraite, nous sommes volonté, ou raison pratique. Créatures raisonnables, certes! mais parce qu'elles ont à vivre selon les convenances intimes de la raison encore plus qu'à penser selon ses règles. L'être moral circonscrit l'Esprit tout entier. L'action et le sentiment débordent la pensée. C'est au cœur de l'être moral que se produit le mouvement inverse de l'abdication

(1) Si ce doit être dans le monde moral que se [illegible] les commencements, comment s'insèrent-ils dans le monde matériel sans y [illegible] et sans jeter dans la succession [illegible] effets la perturbation de leur [illegible] ment qu'il y a de vrais commencements [illegible] avoir des commencements matériels. Eh bien, il est concevable que les [illegible] les causes matérielles [illegible] présence de leur introduction se manifeste insensiblement par un changement progressif des aspects [illegible] puis une déviation souvent imperceptible, mais dont l'[illegible] est sensible par le changement d'état. [illegible] elle la vide de son contenu initial, et le remplace par un autre contenu moral. Il suffit pour qu'il en prenne la place que le second s'ajoute au premier.

matérielle. *L'être moral, c'est le pouvoir moral.* Il n'organise pas le chaos, qu'est-ce que cela? Il fait les mondes. Sa parole est le verbe. C'est en vous un lieu de jaillissement, une source chaude, un geyser intermittent, mais quelquefois d'une splendide élévation. Son imprévu, on peut bien le prévoir, et toutefois, le trop prévoir, c'est s'exposer à la surprise d'y trouver de l'imprévisible toujours. D'autant plus que le pouvoir moral ne tient nul compte du pouvoir actuel, et qu'il le dépasse. En lui, des réalités commencent; il est un mouvement qui monte, qui se développe, qui se fait, celui d'une réalité qui s'augmente, celui d'un réel qui n'est pas encore. Ce que nous ne saurions trouver dans la matière, nous le rencontrons ici à l'état spontané. Un acte de volonté nous apparaît toujours comme une déclaration d'autonomie et d'indépendance qui commence un ordre nouveau. *Nascitur ordo...* Mais le commandement, la règle, le désir qui lui donnent l'impulsion et qui ne font aucune observation ni des circonstances ni du milieu, ni même de mes forces, qui m'obligent quand ma faiblesse m'en défend, n'introduisent pas seulement un ordre, mais commencent un monde nouveau. *Nascitur mundus...* c'est le vrai pouvoir de la conscience. *L'être moral est une invention.*

Il est de même *obligation.* C'est que toute invention implique une exigence. Cela ne veut pas dire que l'exigence a précédé l'invention ni qu'elle l'ait déterminée. Elle en est la fille au contraire. L'invention morale est libre, autonome, inexplicable, imprévisible. Elle n'a d'autre obligation qu'elle-même; nul besoin ne l'engendre, nulle nécessité ne l'impose, nulle utilité ne l'avilit, nulle facilité d'exécution ne l'affaiblit. Sa venue est l'apparition d'une royauté, et sa naissance est un conte de fée. C'est ce qui fait que tout commandement nouveau étonne et déconcerte. Il y a identité parfaite sur ce point entre l'introduction d'une nouvelle forme de beauté et l'institution d'un Décalogue. L'un et l'autre ne semblent nécessaires que quand ils sont donnés. Que dites-vous de la beauté? qu'elle n'est que la sensation agréable d'une commodité présente? Vous direz avec nous qu'elle est la forme suggestrice que la vie place devant elle pour les réalisations de l'avenir. Et vous direz de même du devoir, non qu'il est l'expression d'une utilité et d'une possibilité, mais qu'il est le commandement d'une forme désintéressée et d'un contenu qui dépasse nos possibilités actuelles. Cette inspiration qui ne tient nul compte de notre pouvoir, comment va-t-elle légitimer en ce cas l'obligation qu'elle nous impose? Elle prétendra qu'elle ne se légitime que par sa présence, et quoiqu'elle adopte la maxime d'un Han Ryner : « On a tous les devoirs qu'on croit avoir », elle revendiquera pour le plus imaginaire de ces devoirs le privilège de l'exigence la plus absolue.

En effet, l'exigence que l'invention implique est celle de la réalisation de ses fins, et de l'accommodation du monde et des volontés aux réalités qu'elle introduit, même si ces réalités ne sont encore que des desseins. C'est l'exigence d'une transformation; or, c'est là essentiellement la marque d'une exigence morale. Elle va toujours plus loin que l'empreinte et que l'utilisation. Toute nouveauté morale réclame un renouvellement, plus exclusivement intégral que partiel, du monde. Il importe peu qu'elle ne l'accomplisse; nous ne pouvons fixer une limite au retentissement de ses décisions; le certain, c'est qu'elle n'exige pas moins, et cela nous renseigne sur sa nature. Un philosophe le fait remarquer : une invention mécanique comme celle de la machine à vapeur n'a pas été sans transformer le monde économique et jusqu'au monde sentimental; nos habitudes, nos goûts, nos plaisirs, nos concepts eux-mêmes ont changé. Une invention morale d'égale importance ne saurait avoir de moindres effets matériels, si une invention matérielle en a de moraux. Cette machine à vapeur est peut-être chrétienne. Le christianisme n'a pas moins renouvelé notre manière de sentir, notre conception de l'amour, l'emploi de nos facultés intellectuelles, et nos conditions sociales, que ne l'a fait le passage de l'âge de pierre à l'âge de fer. Dès qu'il y a invention et qu'elle se réalise, une accommodation s'ensuit, qui est toujours par quelque côté une véritable transformation. Un progrès ne nous enrichit pas seulement de commodités, il nous enrichit de devoirs, et par là nous change. Rien ne nous renouvelle et ne nous défigure en nous transfigurant comme un devoir nouvellement acquis; l'être moral est soumis à des transformations incessantes. Il ne dure d'ailleurs que s'il se crée à tous moments; c'est le système politique des décrets et des coups d'état; comme il ne reçoit son autorité que de lui-même, il a besoin de l'affirmer sans cesse pour la faire accepter; mais ici, le système fait merveille. Nous rajeunissons de tous les devoirs que nous nous donnons, *car un devoir, c'est un avenir qui commence.*

On a jusqu'à présent insisté avec raison sur le fait. L'être moral est obligation, il ne se manifeste d'une façon bien évidente que par des commandements; mais il aurait fallu montrer davantage qu'il est auparavant invention et que c'est par des commencements qu'il se révèle dans nos profondeurs les plus intimes. L'a-t-on jamais dit, que l'invention précède l'obligation et l'explique? Sans doute *un commandement commence,* mais il est plus vra

psychologiquement; c'est atteindre une vérité plus profonde et plus originale, dans le sens d'origine, que de dire: *un commencement commande*, de montrer qu'un impératif moral n'est que l'exigence d'une apparition libre, gratuite, désintéressée, pour tout dire inexplicable, qui ne se légitime que par sa venue, qui n'entend pas se légitimer autrement, car elle ordonne, avant d'avoir fourni ses preuves de commandement qui seraient ici ses preuves d'utilité. *Sic volo, sic jubeo.* Qu'on le sache bien, l'acte moral est essentiellement libre; seule, la liberté le conditionne, le caractérise et le constitue; du moment qu'il n'est plus libre, il n'est plus moral. S'il se manifeste par un commandement, ce commandement ne procède que d'un commencement gratuit, qui ne présente jamais sa preuve, qui la refuse, et qui par là est un commandement; car il veut s'imposer par lui-même, et il commande parce que c'est sa nature de commander, parce qu'il est *dux et imperator*, sans qu'on sache sur quels droits se fonde ce commandement, sur quelle élection et sur quelle transmission de pouvoirs. Il ne relève que de lui-même, comme un Bonaparte qui porterait dans sa volonté l'empire avant la victoire. Je dis que l'audace des coups d'état et des princes de fortune se légitime ici.

Ainsi entendu, le fait moral peut revendiquer pour lui cette déclaration qui le donne dans tous les sens: *Je commande parce que je commence.* C'est l'invention seule qui fait le pouvoir moral, et non la preuve, ni l'expérience, ni l'utilité, ni le résultat, ni la possibilité présente. Mais il est évident que, dans ce domaine des volontés morales, les commencements doivent être considérés déjà comme des réalisations parfaites, complètement évoluées, puisqu'ils en ont tous les privilèges et tous les droits, puisqu'ils commandent sans permettre à l'expérience de commander en leur nom. Après tout, ils dédaignent l'expérience comme entachée d'utilité. Ils ne se sentent vraiment eux-mêmes que s'ils sont de purs commencements et que leur preuve soit leur présence. Encore un peu, ils dédaigneraient tout développement postérieur à tout ce qu'il leur semble vraiment qu'ils sont d'une façon exclusive, c'est-à-dire le mystérieux, l'incompréhensible et souverain jaillissement de leur apparition. L'être moral se contemple sans cesse comme un commencement. Dieu n'est compréhensible d'une façon vraiment morale que comme une création incessante. Dieu ni le monde ne sont jamais tout donnés. Le Créateur s'abandonne sans cesse, et c'est sa manière à lui de se retrouver. Il pourrait arriver qu'il s'abandonnât complètement au monde et qu'il ne fût désormais que le risque d'un don. Voilà qui est bien tout tant pour un Dieu. Il n'est jamais qu'à l'état de naissance dans le monde, c'est l'enfant divin de l'étable de Bethléem. *Nous ne saisissons de lui que des commencements et jamais des perfections.*

Toutes les fois que nous avons le sentiment du divin, nous ne l'avons que devant une révélation. Toutes les fois que nous disons: Dieu est en nous, c'est qu'il y a eu en nous un commencement, une aurore. Rien ne nous donne Dieu comme les inspirations morales, et nous avons dit qu'elles sont des inventions, des sortes de générations spontanées. Ce Dieu-là est toujours quelque chose qui se fait et pourtant dire *Dieu est le divin qui se livre quand il se livre.* Le Dieu que nous sentons comme réalité religieuse est le moment du divin. Il importe à Dieu que Dieu commence en quelqu'un; lorsqu'il se donne, il est par lui-même; lorsqu'il est reçu, il est par nous.

Ici, nous obtenons déjà cette intuition de l'identité entre l'acte et le don. Rien ne se fait, rien ne se réalise, rien ne commence que ce qui se donne. Ce n'est pas un vain sophisme que de le prétendre: tout action se présente comme un don, c'est-à-dire comme un amour. En elle, nous sacrifions la réalité que nous sommes à une image future de nous-même, qui est pour notre activité un idéal. Et c'est sans doute une sorte d'égoïsme, car il est question de nous ajouter quelque domaine et de nous enrichir; mais, comme pour y atteindre nous sortons de notre état présent, nous risquons donc quelque chose, nous compromettons notre repos. Il y a de là dans l'action la plus matérielle un principe de désintéressement actuel qui permet de dire qu'elle est un sacrifice. Songez à ceci pour y trouver plus d'autorité, que notre action même la plus personnelle comme intention, ajoute toujours quelque chose au capital de l'humanité et qu'elle y introduit un principe nouveau de mouvement ou de transformation. S'il en est ainsi de notre action, cela est vrai plus complètement de l'action divine, vous en êtes-vous aperçu? car Dieu, qui est la plénitude de l'existence, ne peut avoir une action qui lui ajoute, il ne peut en donner qu'une qui le diminue. Et d'un coup, nous voici plus haut. Nous touchons à l'Amour. Ce n'est pas la Pensée qui est l'univers et le moteur, ce n'est pas le même Désir, c'est l'incessante Charité. *L'invention exige l'amour.* Il a fallu un sacrifice pour que le monde commence.

NOEL VESPER.

LES PREMIERS VERS DE LA MENNAIS

Parlant un jour devant Forgues de quelques épisodes de sa jeunesse, La Mennais s'étendit sur un voyage qu'il avait fait à Paris, avec son père, à l'époque du Directoire. La liberté dont on jouissait dans la capitale, en 1796, lui avait laissé de vifs souvenirs. L'arène du journalisme était ouverte à qui voulait y descendre. Et moi-même, disait-il, « à quatorze ans, je glissai quelques articles dans je ne sais quelle feuille obscure (1) ». M. Anatole Feugère, qui a fait les efforts les plus méritoires pour retrouver ces premières tentatives littéraires d'un grand écrivain, n'a pas été heureux dans ses patientes recherches (2). M. Christian Maréchal, qui vient de nous donner sur *la Jeunesse de La Mennais* le volume le plus abondant que nous ayons, n'a pu découvrir non plus ces prémices d'une plume illustre. Or, un mot d'Hippolyte Castille (3) m'avait frappé jadis. La Mennais, dit-il, produisit sous le Directoire un premier article, qui fut envoyé au « rédacteur en chef d'un journal royaliste de Beaulieu ». Le critique (bien médiocre dans cet endroit) prend Beaulieu pour un port. C'est un nom d'homme. En effet, les Beaulieu de la topographie ne sont que des villages sans imprimerie ni presse locale, tandis que Beaulieu (Claude-François) est un publiciste connu. Peu importe. Si Castille a retenu le nom de Beaulieu, c'est que ce nom avait été prononcé d'abord par quelqu'un dont l'information était précise.

Sorti de prison à la chute de Robespierre, Beaulieu, qui fut une des langues actives de la réaction, se trouva compris au 18 fructidor (4 septembre 1797) dans la liste des déportés, à titre de directeur du *Miroir*. Il réussit à se cacher dans les environs de Paris. Puis il deviendra secrétaire du comte de Belderbusch, préfet de l'Oise. Or, sous l'Empire, dans un document inédit (4), je vois Belderbusch envoyer de l'argent à Féli qui voyage, ce qui suppose, entre ce personnage et la famille La Mennais, des relations dont j'ignore l'origine. Peut-être nos Malouins connaissaient-ils aussi d'une manière particulière Beaulieu, qu'ils avaient pu rencontrer, en 1796, chez des amis communs. — Quoi qu'il en soit, les investigations des Ménaisiens en quête des premières manifestations de leur héros devaient porter naturellement sur le *Miroir*.

La collection de cette feuille est conservée à la Bibliothèque nationale, sous la cote L²C. 916, en trois volumes. Le premier comprend l'année 1796 (depuis l'apparition du journal le 1er mai, jusqu'au 31 décembre). Le second et le troisième volumes renferment l'année 1797, du 12 nivôse au 18 fructidor an V. D'après Hatin, dans sa *Bibliographie de la Presse*, le *Miroir* reparut le 13 messidor an VII pour finir au 30 thermidor (1er juillet-17 août 1799).

Dans l'année 1796, deux groupes de signatures méritent d'être considérés. Le premier groupe nous fournit la lettre F., qui pourrait représenter *Féli*, et les lettres F. R., qui pourraient désigner *Félicité Robert*. — F. déteste Marie-Joseph Chénier et se dit du fond de la Picardie. Mais la dénomination est trop vague pour nous renseigner congrûment. — F. R. excite beaucoup plus l'intérêt. Il écrit des *serments à Zélis* :

> « Peux-tu douter, Zélis, de ma constance?
> Sentir, aimer, voilà tout mon bonheur,
> Ne plus t'aimer n'est pas en ma puissance :
> Ah ! pour jamais tu possèdes mon cœur !... »

Il compose une fable intitulée : « *La rose et l'étourdi* », dans laquelle un jeune homme « de quinze ans » se laisse piquer à la beauté. Il publie une lettre sur l'amnistie, avec des maximes et des cris oratoires. Bref, vers et prose seraient à l'actif de notre Malouin que nous en serions enchanté et peu surpris. Cependant, ces articles nous semblent dépasser en réflexions morales et politiques, en élégances littéraires, la capacité d'une plume d'écolier. J'ose d'autant moins m'attarder ici, que le vrai style de Féli avant sa période mystique et théologique transparaît dans d'autres pages souscrites de son nom, de son nom abrégé. En effet, un second groupe de signatures nous montre Robert, au bas

(1) Forgues, *Notes et Souvenirs* en tête du t. Ier de la *Correspondance*).

(2) *Lamennais avant l'Essai*, 1906, p. 32.

(3) *Portraits historiques : Lamennais*, Paris, Sartorius, 1857, p. 9.

(4) Dans l'*Agenda de 1809*, qui appartint à Féli, nous lisons : 17 avril, *arrivé à Beauvais chez M. Belderbusch* ; 20 mai, à Paris, rue de Cléry, hôtel des Colonies ; 24 mai, parti de Paris, arrivé à Beauvais ; 19 juin, à Grandvilliers chez M. Delamarre [membre de la Convention, député aux Cinq-Cents, aux Anciens, et au corps législatif de l'an VIII à l'an XII, mort en 1824] ; 21 juin, Thieuloy, Fontaine-Lavaganne, Beaupré et Beauvais ; 4 juillet, parti de Beauvais, arrivé à Paris ; 5 juillet, à Paris, consulté Wenzel [médecin-oculiste renommé], payé 12 francs. — Jusqu'au 16 novembre, le voyageur retourne plusieurs fois à Beauvais, notamment de Crécy. Particularités à retenir : *J'ai reçu 500 livres de M. Belderbusch* (au 5 août) ; même inscription que la précédente (et en anglais comme la précédente), au 5 novembre. — En décembre, il marque (en lettres grecques) les pilules et les sirops qu'il prend, et les vésicatoires qu'il subit. — Resterait à savoir si le voyage que nous pouvons suivre avec cette pièce ménaisienne est bien de 1809. Cela paraît impossible (étant donné la correspondance de Féli), mais je ne sais à quelle année m'arrêter. En fait, l'agenda nous offre des indications qui y ont été mises en des années différentes, puisque La Mennais (et ici son écriture ne saurait être douteuse) s'est servi de ce carnet trois fois en 1816 et une fois à la fin de 1820. (Voir Duine, *La Mennais*, Lyon, 1912, p. 333 ; et dans les *Annal. de Bret.*, janvier 1913, p. 189.)

d'un quatrain, et M. R., au bas d'un compliment de quatorze vers. — Le nom de Robert est caractéristique, puisque c'est le nom patronymique de notre écrivain. Le nom de Mennais (Robert) est encore plus significatif, puisqu'il est la signature habituelle du père (1). Les amis d'adolescence appelaient Féli « cher Mennais ». C'est la formule qu'employait jusqu'en 1850 son cousin, Célestin de la Villéon.

Lyrique de quatorze ans et quelques mois, frondeur et ironiste, aussitôt débarqué du coche provincial, il se passionne de vie au mouvement de la capitale. « Jamais Paris n'a offert un goût plus déterminé pour le plaisir. » Les promenades publiques où « les femmes les plus belles, les hommes les plus galans du monde » attirent l'attention ; les jeux et les fêtes, les illuminations et les feux d'artifice (2), auxquels il assiste sans doute avec ses jeunes cousins Pitot, qui font leurs études dans la ville ; les spectacles du théâtre qui enchantent ses yeux et ses oreilles ; la conversation (ma paole d'honneu !) avec quelques *incroyables*, tout excite sa verve. Lui aussi veut jouer son rôle dans cette activité parisienne, et il pénètre avec sa plume, ô vocation ! dans un journal, celui de Beaulieu. Le 11 décembre 1796 paraît son quatrain :

« Quoi ! dans Paris trois grâces seulement !
Disait certain admirateur des belles :
Moi, j'en connais bien plus assurément,
Et qui jamais ne tirent parler d'elles. »

Le ton promet les couplets devenus classiques :

« On a vu souvent des maris,
Jaloux d'une épouse légère ;
On en a vu même à Paris.
Mais ce n'est pas le tien, ma chère (3)..... »

Maîtresse en chorégraphie, Clotilde, élève de Vestris père, lequel se faisait appeler le dieu de la danse, était sous le Directoire dans la fraîcheur de sa beauté, de son talent, et de la faveur publique. Et *Panurge*, « comédie-opéra », dont le thème emprunté à Rabelais avait inspiré la poésie du comte de Provence et la musique de Grétry, obtenait alors de nouveaux succès. Célébrer Clotilde, et Vestris, et Grétry, c'était pour la jeunesse dorée goûter la joie de vivre. Féli dédie un poème, un petit poème :

A Mademoiselle Clotilde, qui a dansé le Menuet dans « Panurge » avec Vestris père.

Quel charme décevant répandez-vous sur nous
Clotilde ! Quand Vestris reparut près de vous,
Les rides aussitôt de son front s'effacèrent,
Ses yeux dans les vôtres puisèrent
L'éclat et la vivacité :
Et retrouvant sa force et sa souplesse
Il déploya tant de grâces, d'adresse,
Que chacun crut le voir tel qu'il avait été.
Charmante illusion ! adorable prestige !
On était en extase, on criait au prodige
Mais pourquoi s'en étonnait-on,
Fille aimable de Terpsichore !
N'appartient-il pas à l'aurore
De pouvoir rajeunir Titon ?

Reconnaissez-vous cette volupté d'un adolescent qui chantera demain Glycère et Zulmé, qui commence à s'exercer au grec d'Anacréon et au latin de Catulle (1), et qui possède (2) un *choix des épigrammes et madrigaux de tous les poètes français* ? N'avons-nous pas le droit de supposer que l'objet de son admiration, de son envie, est François Duault, son compatriote, qui brille comme le fournisseur connu de l'*Almanach des Muses*, et qui vient de publier une satire des *Niveleurs* terroristes ? Car, ceci est encore d'importance : l'attitude sociale de la feuille où Lamennais fait ses premières armes.

Les vers à Clotilde parurent le 31 décembre 1796. Fixons nos regards sur cette fin d'année. Marie-Joseph Chénier, l'impénitent du voltairianisme, celui que l'oncle des Saudrais, directeur littéraire de Féli, regardera toujours comme un monstre, Marie-Joseph Chénier est la bête noire de notre journal. Le 10 décembre, dans le *Miroir*, André Dumont, représentant du peuple, adresse à l'auteur tragique, son collègue, une épître dépourvue de caresses : « Ton œil était-il en pleurs, ton front était-il humilié, quand tu m'as dit : *Si mon frère n'est point patriote, qu'il périsse* ! Va, misérable rimailleur... » Beaulieu travaille ouvertement au retour des traditions catholiques. Le 17 décembre, un article intitulé « Les Sépultures » constitue un appel à la raison pratique et au sentiment pour qu'on rétablisse les funérailles religieuses : « L'athéisme homicide, prêché par les plus scélérats et les plus vils de nos *publicistes* révolutionnaires, en démoralisant le peuple, a inoculé, depuis trop longtemps, dans le corps social, la lèpre de tous les désordres et de tous les crimes. » Sortie des angoisses et des avanies de la Terreur,

1. *La Mennais* [illegible] avec deux *n* et [illegible] *Mennais* [illegible] les *Robert* [illegible] une ferme [illegible] qui était située en [illegible] de Saint-Malo. Le [illegible] qui n'est point [illegible] et qui [illegible] à [illegible] montagne.

2. Voir le *Mercure* [illegible] 1791, [illegible] les souvenirs de la Mennais [illegible] p. V.

3. Publié [illegible] Fauguet.

1. Duine [illegible] 1912, p. [illegible] et suiv.

2. [illegible] *Mercure* [illegible] 1800, p. [illegible].

une famille comme celle de notre Breton trouvait dans le *Miroir* l'image de ses regrets et de ses aspirations. A Saint-Malo, les désirs de ces hauts bourgeois de la cité ne restaient pas inaperçus. Après la violente journée du 18 fructidor, an V, pendant que le *Miroir* était supprimé, M. Pierre-Louis Robert de La Mennais, père du polémiste en herbe, essuyait quelques tracasseries républicaines (1).

Jusqu'à quel moment Feli s'est-il complu à jouer aux pieds et aux rimes ? En 1806-1807, nous savons qu'il s'amusait encore dans ce genre, et l'oncle des Saudrais, son bon vieux parrain, estimait ses vers « bien tournés (2) ». Dans l'agenda de 1809, — qui contient des couplets de Chaulieu, des traits de Lucain, de Virgile, d'Ovide, d'Horace, des paroles de Sénèque, de Cicéron, de Tacite, des vers italiens, des historiettes d'almanach, etc., — je découvre des petits morceaux de poésie qui feraient bien notre affaire ; mais je n'ose présenter au lecteur des extraits de ce curieux calepin, parce que je doute que les stances intéressantes soient de la composition de Lamennais. Du moins, pour ne pas renvoyer les mains vides ceux qui sont friands d'inédit, vais-je reproduire un joli modèle de style épigraphique, écrit par notre Malouin, sous la date du 26 octobre :

Epitaphe d'une jeune femme
morte à l'âge de dix-huit ans.

Fleur, je la vis naître,
Fleur, je l'ai vue mourir.
Sa durée
Fut celle d'un instant ;
Mais, dans cet instant,
Elle combla de bienfaits
Tous ceux qui l'entouroient,
de largesses
Tous ceux qui l'implorèrent.
Sa bienfaisance
Comme un parfum enivrant
se répandoit.
Sa beauté,
Ses grâces
Ajoutoient un nouvel éclat
à ses vertus.
Un instant
a tout détruit :
Fleur, elle a brillé sur la terre,
Fleur, elle n'a duré qu'un instant.
Après avoir vécu
18 ans, 10 jours.
Son âme
S'est portée vers le séjour céleste,
Comme la nuit en descendoit
le 3 octobre
1809.

(1) Maréchal, *La famille de Lamennais*, 1913, p. 330. (Lire à cet endroit *fructidor an V*, au lieu de fructidor an VI.)

(2) Blaize, *Œuvres inédites de F. Lam.*, 1866, t. I, p. 26. Roussel, *Lam. et ses corresp. inconn.*, 1912, p. 41.

Je laisse à de plus habiles que moi le soin de décider où il copia cette inscription tumulaire, si elle n'est point une des notations personnelles de ce rêve tendre dont son cœur blessé ne fut jamais guéri. — Terminons en lui rendant un rare hommage : il eut le bon goût d'oublier ses lointaines relations avec la divine Erato. Entré dans la gloire depuis plusieurs années, et consulté par un versificateur, il répondit qu'il n'était pas du métier, et engagea son correspondant à prendre conseil de Lamartine ou de Victor Hugo (1).

F. Duine.

EN THRACE TURQUE ET BULGARE

Peu de contrées offrent à présent autant d'intérêt que la Thrace. Ce fut le théâtre de deux guerres, c'est encore le champ de manœuvres où s'exercent journellement parmi les ruines les régiments qui se préparent à la revanche.

J'ai parcouru ces contrées que se partagent Turcs et Bulgares, qu'agitent encore aujourd'hui des ambitions inassouvies, qu'habitent des réfugiés incertains du lendemain, de pitoyables familles menacées d'être expulsées.

Voyager cet hiver en ces pays, c'est s'exposer à une foule de difficultés. Difficultés de transport : les trains ne se suivent qu'à de longs intervalles, les chemins sont presque impraticables ; difficultés de frontière : douaniers et gendarmes sont méfiants autant qu'on peut l'être ; difficultés d'existence : tout est bouleversé, rien n'est encore organisé ; il faut se contenter du souper et du gîte qui s'offrent, et rien n'est moins confortable que ce que l'on rencontre.

J'ai franchi d'une traite, et de nuit, la distance qui sépare Constantinople d'Andrinople.

Constantinople ne présente depuis la guerre aucun aspect qui ne soit déjà connu. D'ailleurs, au fort même des opérations, je me suis laissé dire que la physionomie de la ville n'était point changée. Ce fut le même va et vient que de coutume dans la rue de Péra, la même bousculade au pont de Karakeuï, la même agitation des uns, la même insouciance des autres aux pires moments que traversait l'Empire.

J'arrivai à Andrinople à quatre heures du matin, c'est-à-dire en pleine nuit en cette saison. Il pleuvait à verse et le vent faisait rage. La gare ayant été

(1) A. Feugère, *Lamennais avant l'essai*, p. 435.

brûlée, des barraquements la remplacent, autour desquels le terrain, à peine débarrassé des décombres, est profondément défoncé. La pluie, ce jour-là, l'avait transformé en un lac boueux dans lequel j'entrai résolument jusqu'aux chevilles à la suite d'un « hamal » qui portait mes valises. Nous fîmes ainsi deux cents mètres environ jusqu'à l'unique auberge du voisinage. Aller jusqu'à la ville, je n'y songeai pas. Trois kilomètres et demi m'en séparaient, aucune voiture n'était là, et j'ignorais quel abri j'y pouvais trouver. Force m'était donc d'entrer dans la première auberge. Tous les lits en étaient occupés. Je m'assis dans le café glacial du rez-de chaussée et j'y fumai des cigarettes jusqu'au jour.

Dans la matinée, je pris une voiture qui ressemblait à une malle montée sur quatre roues ; la banquette était si basse que j'avais les genoux au menton ; le cocher était assis je ne sais comment sur une planche, les jambes écartées, un pied sur chaque brancard. Dans cet appareil, je parcourus la route en ligne droite qui mène de la gare à la ville. Nous croisions des convois de troupes, des charrois d'approvisionnements pour la garnison ; à droite et à gauche de la plaine, la Maritza, sortie de son lit, remuait des flots jaunâtres qui menaçaient d'envahir la chaussée. L'inondation sévissait sur toute la contrée et miroitait au loin sous un ciel peu à peu dégagé de nuages. Au bout de la route, et fermant l'horizon, Andrinople m'apparaissait surmontée de coupoles et de minarets.

C'était le 1er janvier de notre style. Je vis défiler chez notre Consul les autorités de la ville, qui venaient lui exprimer leurs compliments de nouvel an, et je repassais dans ma mémoire, en les comptant, les trop nombreuses cérémonies du même genre auxquelles j'avais assisté dans divers pays d'Europe, au cours de ma vie errante.

L'après-midi, l'enquête, pour laquelle j'étais venu commença. Il s'agissait de juger dans la mesure du possible de l'état de la population grecque demeurée en Thrace. Comme en cette saison les chemins étaient fort mauvais, le métropolite d'Andrinople, pour m'éviter de trop pénibles excursions avait convoqué chez lui des Grecs des villages voisins qui me détaillaient les procédés employés par les autorités turques pour les exaspérer et les forcer à quitter le pays, les vexations auxquelles ils étaient constamment en but, l'obligation qu'on leur faisait de loger des soldats turcs chez eux, malgré les réclamations réitérées des métropolites. Ces choses m'avaient été dites en partie au Patriarcat de Constantinople. J'y avais été reçu par Sa Sainteté le Patriarche Œcuménique Germanos, et je n'oublierai pas la solennité simple de cette audience. Assise à contre jour entre deux fenêtres par lesquelles j'apercevais le panorama ensoleillé de la Corne d'Or, Sa Sainteté, dont le visage encadré de longs cheveux blancs exprimait une grande bonté, me disait à mi-voix la pitié qui remplissait son cœur. Saisissante vision que celle de ce vieillard, gardien auguste d'idées religieuses et politiques qui ont un temps conduit le monde et qui restent encore vivaces au cœur de plusieurs millions d'hommes.

*
* *

Au bout de deux jours, je quittai Andrinople pour me rendre à Demotika, ville dont la population a beaucoup diminué du fait de l'émigration des Grecs. Elle est située près de la nouvelle frontière bulgaro-turque.

Le soleil, un pâle soleil d'hiver perçant avec peine des nuages gris colporteurs de neige, se couchait sur les plaines marécageuses ou inondées, jetant une note lugubre sur ce paysage vide et désolé. Dans l'unique compartiment de première où j'avais pris place, deux officiers bulgares venant de Philippopoli se rendaient à Dédéagatch, leur nouvelle conquête, par la voie ferrée qui passe en territoire turc.

Il faisait nuit quand j'arrivai à Demotika. Seul de mon genre parmi une foule de désœuvrés en guenilles qui se trouvaient à cette gare dans l'attente d'on ne sait quoi, un gendarme turc m'avisa et me demanda mon passeport. Il sembla y chercher vainement certaine indication ; à la fin, il se décida à me faire demander si j'étais catholique. Sur ma réponse affirmative, il me rendit mes papiers et me laissa aller. J'en conclus qu'était préférable en la circonstance d'appartenir à la religion catholique plutôt qu'à la religion orthodoxe qui est celle des Grecs.

Je montai dans une voiture analogue à celle d'Andrinople, et en une demi-heure, dans la nuit noire, par un chemin encaissé entre de hauts remblais, j'atteignis les premières maisons de Demotika, puis, cahoté à travers des ruelles pavées de galets pointus de la Maritza, j'arrivai au cœur de la ville devant une auberge. J'aperçus la salle éclairée par une bougie au plafond. Une dizaine d'hommes coiffés du fez y étaient assis, autour de tables crasseuses et bancales, devant un comptoir où s'alignaient quatre ou cinq chaudrons d'un aspect repoussant. Mon cocher échangea quelques mots avec un individu qui sortit, prit mes sacs et me fit signe de le suivre.

Nous contournâmes la maison et pénétrâmes sous une porte latérale d'où partait un étroit escalier conduisant à une sorte de vestibule sur lequel donnaient plusieurs portes. Une lampe brûlait sur une table. Mon guide s'en empara, ouvrit une des portes

et j'entrai derrière lui dans une chambre meublée de trois lits et d'une table de toilette. Ce n'était pas la première fois qu'en Orient je me trouvais dans une pareille chambre d'hôtel. Je demandai donc simplement si je serais seul toute la nuit, décidé à louer les trois lits dans le cas contraire. Mon hôte m'assura que je resterais sûrement seul. Je choisis donc mon lit et redescendis dans la salle commune où l'on me servit une innommable cuisine.

Quelques clients attablés près de moi eussent voulu savoir ce que j'étais venu faire à Demotika. J'éludais autant que possible leurs questions indiscrètes. Vers dix heures, je montais dans ma chambre, et m'endormais promptement; mais un peu après minuit je fus réveillé par des coups à ma porte. J'hésitai à ouvrir, la voix de mon hôte me décida. Un officier turc, vêtu de kaki, coiffé du kalpack noir, s'encadra dans la porte, et dans sa langue s'excusa j'imagine de m'avoir réveillé. Je cherchais en vain mon hôte derrière lui ; craignant sans doute mes remontrances, il avait jugé bon de s'éclipser.

L'officier pénétra donc seul dans la pièce. Après de vains efforts linguistiques de part et d'autre pour essayer de nouer une conversation impossible, nous résolûmes de nous coucher. J'avais remarqué qu'aucun bouton, aucun insigne sur le vêtement ou le kalpack ne révélait l'officier; cependant la coupe du costume et l'allure de l'homme me disaient assez à qui j'avais affaire. En outre, je l'avais vu retirer de dessous sa veste une gaine de revolver passée dans un ceinturon, équipement manifestement d'ordonnance, et le doute n'était pas possible.

Mon compagnon paraissait très fatigué; à peine couché, il s'endormit profondément. A six heures du matin, il se leva et partit. Lorsqu'à mon tour je fus debout, mon premier soin fut d'aller semoncer mon hôte qui m'avait assuré la veille que je resterais seul toute la nuit. Le pauvre paraissait gêné pour me répondre ; enfin il leva les bras, et les laissant retomber comme quelqu'un qui n'en peut mais, il se contenta de prononcer ce mot : *comitatt*! Je compris que mon compagnon de chambre était un des nombreux officiers qui, tant en Thrace turque qu'en Thrace bulgare, encadrent les bandes d'irréguliers, qu'on les appelle bachi-bouzoucks ou comitadjis, toujours prêtes à faire le coup de main, les besognes qu'on ne veut pas faire faire aux troupes régulières, et qui rendent le temps de paix pire que l'état de guerre aux populations qu'elles molestent. L'organisation de ces hordes endigue, canalise le flot anarchique, révolutionnaire, le maintient en dehors des capitales, le dirige, lui assigne à l'occasion une direction vers des points désignés d'avance. C'est d'un double profit pour les gouvernements : grâce aux bandes, ceux-ci éloignent d'eux le péril et « travaillent » en outre le pays. De plus en plus l'organisation des comitadjis tend à devenir dans les *Balkans* une institution d'Etat, comme l'armée à laquelle elle emprunte des chefs. *L'organisation macédonienne*, qui a tant fait parler d'elle avant la guerre, semble dans ces pays avoir fait école; plus mon séjour se prolongeait en Thrace, plus j'en avais l'impression, aussi ne crois-je pas me tromper en disant que jamais comitadjis ne furent plus nombreux, ni mieux organisés qu'à présent.

*
* *

Demotika est une ville abritée par une colline et dominée par les ruines d'un vieux château que l'on dit remonter à l'occupation franque. Rien n'est plus imprévu que ces rencontres, et chaque fois qu'il m'a été donné de contempler en Orient ces grosses tours rondes, ces murs dont l'aspect et le mode de construction ne rappellent en rien les édifices du pays, j'avoue ne m'être pas senti très fier des lointains aïeux qui les bâtirent. L'Orient connaissait depuis longtemps une architecture pleine de grâce et de sveltesse quand nous y importions ces massives et disgracieuses bâtisses qui devaient donner une pauvre idée de nous aux artistes orientaux de cette époque.

De Demotika à la frontière bulgare, la distance n'est pas longue. Etant parti dès cinq heures du matin de Demotika, j'arrivai au petit jour à la frontière. Il faisait froid, et un voyageur élégant coiffé d'un fez que j'avais trouvé installé dans le compartiment avait soin de maintenir la porte du couloir hermétiquement close. Pourtant, à la frontière, il fallut bien qu'il l'ouvrît pour permettre aux douaniers de visiter nos bagages. Il allait la refermer quand soudain, un officier bulgare se présenta : le visage de mon compagnon s'éclaira aussitôt d'un sourire de joie, et les deux hommes se serrèrent la main. Ils se mirent à causer en bulgare familièrement. Je percevais des noms propres qui ne me laissaient aucun doute sur la nature de leurs propos; je démêlais de leur conversation qu'Enver bey était devenu pacha.

L'aspect de ces deux hommes offrait un absolu contraste : ils étaient jeunes tous deux, mais l'un, le Turc, était mince, d'extérieur distingué, ses traits étaient fins, son regard perçant et mobile, l'ovale de son visage allongé ; l'autre, le Bulgare, était lourd ; ses yeux durs, sa face large et massive, son front bas et tenace ne révélaient pas la promptitude d'esprit qui se devinait chez le premier. On sentait qu'on

avait devant soi les représentants de deux races très différentes, mais dont les qualités respectives pouvaient se compléter au besoin.

Le Bulgare descendit à la première gare où le train s'arrêta après la frontière, à la petite ville de Souffli, dont la population, presque exclusivement grecque, eut particulièrement à souffrir des excès des Bulgares et d'où elle fut en masse expulsée.

Le Turc, lui, descendit avec moi à Dédéagatch où nous arrivâmes vers midi, après avoir traversé de nombreux villages brûlés pendant la guerre et abandonnés. La voie ferrée en remblais était battue d'un côté par les flots de l'inondation ; le train n'avançait qu'avec infiniment de précaution. Des arbres dont le tronc était noyé apparaissaient comme des buissons au-dessus de l'eau; des volées de canards passaient à la file dans ce paysage vraiment lugubre qu'éclairait un froid soleil de janvier. La Maritza, l'Ergène, d'autres rivières mêlaient leurs eaux et couvraient le pays à perte de vue.

Pour atteindre Dédéagatch, nous nous éloignions de la Maritza, puis nous longeâmes quelque temps le rivage aride de la mer.

Dédéagatch est un petit port où relâchent deux ou trois compagnies de navigation, ou plutôt devant lequel mouillent les transports qui chargent pour l'Europe les céréales que des voiliers portent jusqu'à eux; car le port proprement dit est microscopique, et du reste une dizaine de mahonnes coulées pendant la guerre en obstruent l'entrée. La ville est construite sur un plan régulier : deux larges avenues parallèles à la mer coupées perpendiculairement par plusieurs rues. Ce dispositif, qui surprend en Orient, tient à ce qu'elle fut construite par les Russes.

Je commençai là à me rendre compte des procédés des Bulgares à l'égard de la population grecque. On peut admettre que Turcs et Bulgares, pour des raisons politiques faciles à comprendre, veuillent écarter à tout prix la population d'origine grecque; mais qu'à présent encore, une fois la paix signée, cette population ait à souffrir dans ses biens, comment l'admettre? C'est pourtant ce qui a lieu journellement, du moins en Bulgarie. Outre les mesures arbitraires, les vexations de toute sorte auxquelles les Grecs sont en but, on pille les maisons qu'ils ont dû abandonner. Les scellés apposés à leur départ ne sont pas respectés. Le consulat de Grèce à Dédéagatch a été forcé; j'ai vu la porte entrebaillée, les persiennes et les vitres brisées. Je sais des détails que je n'ose écrire pour l'honneur d'autorités constituées, qui représentent ou devraient représenter les principes les plus respectables. D'ailleurs, je n'ai rien découvert qui ne fut connu de tout le monde. Le gouvernement bulgare, un moment ému de la trop grande notoriété donnée à ces choses, délégua une commission chargée d'y porter remède; mais rien n'y fut changé. A Dédéagatch deux magasins furent, paraît-il, pillés durant le séjour de la commission en cette ville. Des journaux bulgares eux-mêmes s'indignèrent de ce simulacre d'enquête et adjurèrent le gouvernement de « sauver l'honneur national ». (*sic*)

De Dédéagatch, je passai par Goumouldjina, où je ne demeurai que quelques heures, à Xanthi, la ville des marchands de tabac.

Joliment située à flanc de montagne, assez haut vers le milieu et s'inclinant en éventail, Xanthi, vue de loin, offre au regard un harmonieux ensemble. Des coteaux couverts en cette saison des tiges de tabac minces et desséchées qui donnent au sol une couleur brune, prolongent la déclivité de la montagne à droite et à gauche de la ville, tout le long de la chaîne.

J'étais là depuis deux jours, quand, un matin, j'aperçus en compagnie d'officiers bulgares, le Turc qui avait fait avec moi le voyage de Demotika à Dédéagatch. Ils paraissaient en parfaite camaraderie. D'autres Turcs, vêtus de kaki, un stick ou une cravache à la main, se trouvaient là également. Leur tenue et leur attitude révélaient suffisamment des officiers. Ainsi collaboraient manifestement à je ne sais quelle œuvre, officiers bulgares et turcs. Et mon ancien compagnon de voyage n'était autre qu'un de ces derniers.

Jusqu'où va cette entente entre Sofia et Constantinople? Je n'essaierai pas de l'indiquer, mais ce qui est sûr, c'est qu'en Thrace, les officiers des deux pays sont en contact perpétuel.

Après Xanthi, je quittai la Thrace pour entrer en Macédoine, objet des convoitises bulgares avant et encore aujourd'hui après la guerre. « Si nous avions pensé que la Macédoine tomberait entre d'autres mains que les nôtres, croyez-vous que nous aurions fait la guerre, m'ont demandé des Bulgares? Nous avons cette fois manqué notre but, mais nous sommes loin d'avoir renoncé à l'atteindre. »

Dans la bouche de ces gens travailleurs et tenaces, ces paroles avaient un accent menaçant que je n'ai pas oublié.

André Duboscq.

CHRONIQUE DES LIVRES

—

Dr Lucien Nass. **Essais de pathologie historique : Le Siège de Paris et la Commune.** (Plon. Nourrit.)

De nombreux écrivains ont décrit en détail le siège de Paris et la Commune de 1871. Nulle époque plus fertile en mémorialistes : les uns ont écrit l'histoire politique de ces événements, d'autres l'histoire militaire, d'autres l'histoire sociale, d'autres la « petite » histoire; tous ont disserté, commenté, philosophé, chacun avec la certitude de connaître et de dévoiler la vérité...

L'étude du docteur Nass ne prétend nullement ajouter des détails à tous ceux qui ont été précédemment rapportés; il fait autre chose et mieux encore, de la clinique historique. L'auteur commente, non pas en historien, — ce qu'il se défend d'être, — mais en médecin, les phénomènes morbides provoqués dans l'organisme social par des événements exceptionnels, tels que le siège d'une ville de deux millions d'âmes et l'insurrection qui suit la capitulation. Il cherche à établir l'étiologie de cette maladie, il la suit dans ses symptômes et son évolution jusqu'au dénouement de la crise et à la guérison; car, si les individus succombent aux infections, les sociétés survivent toujours, même dénationalisées, comme en Alsace-Lorraine ou en Pologne.

« Envisagée à ce point de vue, écrit le docteur Nass, l'histoire contemporaine perd ce caractère d'acuité partiale dont n'ont pu se défendre ses évocateurs professionnels. Le clinicien se place facilement au-dessus des partis; il reste aisément neutre dans l'observation des sujets qui s'imposent à son analyse. Il tire de cette étude un solide scepticisme sur la prétention qu'émettent les peuples et les hommes d'Etat de diriger à leur gré les événements politiques. Il n'en reste pas moins confiant dans les destinées de la Patrie, surtout si ceux qui les dirigent n'oublient pas le passé et savent arrêter, dans leur genèse, les crises convulsives à périodicité variable que sont les révolutions modernes ».

A la faveur des actes que l'auteur met en lumière avec la sérénité d'un homme de science conscient de n'avoir aucun système à défendre, nous assistons au processus d'une véritable maladie, qui naît, évolue, éclate, atteignant à la fois les masses et les individus en vertu d'un déterminisme rigoureux, et, dans ce grand désarroi, les champions de l'ordre n'échappèrent pas plus que les néo-terroristes à l'épidémie de folie furieuse qui régnait et aux illusions contagieuses. Une thèse d'un réalisme aussi prenant, des observations d'une telle nouveauté appellent, on le voit, la méditation. Nul écrivain n'avait envisagé, avec une méthode aussi sûre, la double tragédie dont Paris fut le théâtre.

Louis André. **Madame Lafarge, voleuse de diamants.** (Plon, Nourrit.)

Mme Lafarge, l'énigmatique condamnée de 1840, — redevenue d'actualité, — n'est guère connue que par son procès en Cour d'assises comme empoisonneuse. On a perdu de vue un autre drame judiciaire, l'affaire du vol de la parure de diamants de Mme de Léautaud, où le front de la captivante héroïne se courba plus irrémédiablement flétri. De ce procès, dont le retentissement fut énorme, un magistrat parisien, M. Louis André, à qui nous devons déjà l'histoire d'un autre procès (*Assassinat de Paul Louis Courier*) a, d'après des données nouvelles, sous une forme particulièrement vivante, reconstitué tous les incidents étranges, toutes les mystérieuses complications. A travers la genèse et les péripéties de l'aventure se développe un roman des plus mouvementés et se révèle, de façon saisissante, une Mme Lafarge à peu près ignorée. Son être intime et sa mentalité sont dépouillés là de tous faux apparats, avec une particulière sûreté de méthode.

Le volume se termine par un émouvant récit, qui, sous le titre : *Le vrai Claude Gueux*, est la piquante et véridique mise en scène des personnages et des tragiques épisodes de la vie des prisons qui inspirèrent le « Claude Gueux » de Victor Hugo.

William James. **Aux Etudiants.** Causeries. Préface d'Emile Boutroux. Payot.)

« William James, écrit l'éminent préfacier, n'est pas tout entier dans les savantes et subtiles doctrines qui ont si fort agité le monde des métaphysiciens : pragmatisme, empirisme radical, psychologie du *subliminal self*; ou plutôt, ces doctrines originales ne sont pas seulement d'ingénieuses réponses à des questions spéculatives sans rapport avec la pratique. Ces doctrines, chez William James, sont, elles-mêmes, des réalités concrètes, des forces en action, des influences directement exercées sur le cours de notre vie morale et sociale. »

Les causeries du grand philosophe américain réunies dans le présent volume, et qui s'adressent à un auditoire de jeunes gens, d'étudiants et d'étudiantes d'université, en sont une preuve éclatante. Sans y prendre garde, le professeur James y donne l'exemple avec le précepte. Il montre d'abord aux futurs maîtres de la jeunesse la nécessité du repos et du délassement, si souvent méconnue dans l'action et dans la lutte pour la vie; puis il leur enseigne à ne pas juger les autres à la légère et sans essayer de les comprendre. Enfin, il recherche ce qu'il faut aimer et seconder en autrui, ce qui donne du prix à toute vie humaine et constitue la vraie grandeur morale; c'est, dit-il, la vertu en tant qu'elle s'emploie à servir une grande cause; c'est l'homme se donnant, se dévouant pour réaliser quelque chose de supérieur à lui.

Ces pages, où le traducteur, M. Henri Marty, s'est efforcé de garder le ton familier et imagé du philosophe, sont bien propres à retenir l'attention des jeunes gens d'aujourd'hui. Décidés à raisonner leur action et à discipliner leur pensée, ils liront avec intérêt et profit les conseils de celui qu'ils considèrent comme un de leurs maîtres.

Rudolf Steiner. **La Science occulte.** (Perrin.)

La Science occulte du célèbre philosophe et théosophe autrichien, Rudolf Steiner, que publie la Librairie Perrin, a été traduite en français par M. Jules

Sauerwein d'après la quatrième édition originale. C'est un ouvrage que tiendront à lire tous ceux qui s'intéressent à l'ésotérisme chrétien ou oriental, aux problèmes de la généalogie de l'homme, aux origines et à l'évolution des règnes de la nature et de l'univers tout entier, aux méthodes initiatiques qui confèrent la connaissance des mondes supérieurs.

Rudolf Steiner était déjà très connu dans le monde de la philosophie par de nombreux ouvrages consacrés soit à de grands penseurs allemands, tel que Gœthe ou Haeckel, soit à des problèmes métaphysiques, tels que la théorie de la connaissance et la parenté de l'être humain avec la réalité extérieure. Depuis dix ans, ses conférences, ses publications, son action personnelle, ont groupé autour de lui plusieurs milliers de disciples convaincus, qui l'ont suivi pas à pas dans l'épanouissement graduel de son enseignement ésotérique. Plusieurs des ouvrages de Steiner sont traduits en anglais, en italien, en russe, etc., et deux d'entre eux, *L'Initiation* et *L'Éducation de l'Enfant*, ont paru en français.

Le volume de *La Science occulte* peut être considéré comme un abrégé lumineux et substantiel des idées de l'auteur.

Louis Péralté. **L'Esotérisme de Parsifal.** (Perrin.)

M. Louis Péralté étudie *Parsifal* à son origine, aux sources mêmes et dans les lointains de la légende, envisagée ici comme un symbole qui cache sous ses voiles l'histoire de l'âme humaine. C'est ainsi que le cycle d'Artus, le conte du Saint-Graal, et le fabliau de Perceval sont considérés comme trois phases successives *de la croissance de l'âme*.

De même que la légende d'Artus et ses douze Pairs de la Table ronde nous raconte, en son ésotérisme, le développement du Penser dans l'âme sensitive, de même, l'histoire du Saint-Graal nous montre comment l'âme humaine centralise ses forces perceptives dans le cœur, là où se fonde douloureusement la raison morale, la vie fermée de l'homme; avec Parsifal enfin, nous nous trouvons dans la troisième période légendaire, période dans laquelle l'âme compréhensive atteint sa *conscience supérieure*, la volonté humaine dans son acception la plus haute.

Wagner, écrit M. Péralté, suivant très étroitement le texte de la vieille légende celtique, du vieux fabliau moyenâgeux qu'il traduisit ésotériquement, a fait l'histoire la plus intérieure, la plus profondément dramatique à laquelle l'art ait jamais atteint... En humanisant cette légende, en lui redonnant son sens austère et occulte, il a ranimé la virtualité du noyau légendaire, et a rendu ainsi à nos siècles de négation la vieille épopée celtique qui nous raconte l'évolution de l'âme s'affirmant dans la conscience supérieure de l'humanité en l'Esprit...

L'ouvrage [illegible] à l'attention de tous les wagnériens, est suivi d'une traduction littérale de *Parsifal* où, tout en se résignant à sacrifier très souvent la forme française, l'auteur s'est efforcé de serrer d'aussi près que possible la pensée ésotérique dont ce drame s'inspire.

Paul Strauss. **Le Foyer Populaire.** (Fasquelle.)

Depuis de longues années, et sans avoir attendu la pression d'une crise économique, les hygiénistes sociaux ont placé l'amélioration du logement populaire à la base de la croisade sanitaire. Mais il a fallu la poussée des faits, le surpeuplement néfaste et meurtrier des grandes villes anglaises, le renchérissement du terrain, et la pénurie de logements dans les localités industrielles allemandes, pour que dans ces deux pays l'alarme fût donnée, et qu'un effort vigoureux fût entrepris en faveur de l'assainissement des maisons et de l'habitation à bon marché.

La France a été plus lente à s'inquiéter parce que les conséquence de la concentration urbaine ont été relativement tardives. Ce n'est que les derniers temps que la crise de l'habitation parisienne, insoupçonnée des observateurs superficiels, a mis le péril en lumière et les consciences en émoi.

Nul ne pouvait mieux présenter le problème sous ses différents aspects que M. Paul Strauss, sénateur de la Seine, membre de l'Académie de Médecine, qui a pris une part considérable, depuis un certain nombre d'années, comme journaliste, comme législateur, comme propagandiste, à la préparation, à l'élaboration et à l'application des lois sur le logement insalubre, sur l'habitation à bon marché, sur la petite propriété, etc.

Depuis le taudis jusqu'aux cités-jardins, le *Foyer Populaire* touche à tous les problèmes de l'hygiène sociale, dans un style clair, précis, agréable, et sous la forme de vulgarisation la plus documentaire et la plus attrayante.

Léon Duguit. **La transformation du Droit public.** (Collection « Le mouvement social contemporain », A. Colin.)

M. Léon Duguit, professeur de Droit à l'Université de Bordeaux, montre dans ce livre qu'un changement profond s'accomplit de nos jours dans le droit public, qu'il se produit avant tout sous l'action des faits économiques, et qu'il se résume par la proposition suivante: ceux qui détiennent le pouvoir n'ont pas un droit subjectif de puissance publique; ils ont le devoir d'employer leur pouvoir à organiser les services publics, à en assurer et à en contrôler le fonctionnement; les actes qu'ils font ne s'imposent et n'ont de valeur juridique que s'ils tendent à ce but. Ainsi, la notion de service public vient remplacer celle de souveraineté.

C'est à le démontrer, par l'examen des faits, qu'est consacré le livre de M. Duguit. Après avoir, dans un premier chapitre, exposé les causes principales de cette transformation, l'auteur étudie successivement la loi, l'acte administratif, le contentieux, et enfin la responsabilité publique, en montrant que toutes les transformations qui apparaissent dans les institutions et la jurisprudence modernes [illegible] d'une doctrine: elle est une œuvre d'observation réaliste. [illegible]

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGENE YUNG

DIRECTEUR : PAUL FLAT

N° 21 — 1er SEM. 52e ANNÉE 23 MAI 1914

QUESTIONS MILITAIRES

A PROPOS DE LA DEUXIÈME GUERRE DANS LES BALKANS

BULGARES CONTRE SERBES

V

Dans de précédents articles (1), j'ai essayé de montrer que la cause de l'échec des Bulgares dans leur attaque contre les Serbes, durant la nuit du 29 au 30 juin 1913, et dans la journée du 30 juin, tenait à ce fait essentiel, qui domine tout, que le maréchal Putnik n'avait pas voulu se laisser démoraliser et avait répondu à l'attaque par l'attaque — ce qui constitue un fait très rare dans l'Histoire. — Je répète, une fois encore, que, pour nous qui connaissons maintenant les faits dans les deux camps, cette attitude semble toute naturelle. Et cependant, combien de chefs, à la place du maréchal Putnik, n'auraient pas osé faire ce qu'il a fait ! C'est que, quand nous étudions l'Histoire, quand nous essayons de rétablir, après coup, un événement de guerre, nous sommes instinctivement portés à n'apprécier que les facteurs matériels; les facteurs moraux nous échappent. Nous ne voyons que le terrain, l'armement, le nombre, les dispositifs, etc... Bref ! nous jouons aux soldats de plomb ; et nous oublions, généralement, qu'au-dessus de tout cela, il y a une *volonté* qui anime cet ensemble ou qui au contraire l'anesthésie. Nous ne percevons, en un mot, que des effets, alors que la logique veut qu'on recherche les causes.

Les succès des Serbes sur la Bregalnitza sont dûs à la ténacité du maréchal Putnik qui, bien que placé par la politique de son gouvernement dans la situation délicate de subir l'attaque des Bulgares — ce qui constitue toujours une infériorité manifeste — eut néanmoins la volonté d'attaquer quand même et qui, dans les premiers moments, persista dans cette volonté malgré la défaillance passagère d'une exécution qui aurait préféré se défendre.

Grâce à cette attitude, les Bulgares ne prirent pas l'ascendant moral; ils se heurtèrent à une volonté plus forte que la leur, et la victoire passa immédiatement dans l'autre camp. Dès le 1er juillet, à midi, les Bulgares commençaient à glisser sur le fameux plan incliné dont parle Joseph de Maistre, ce plan sur lequel on dégringole si vite... pour peu qu'on y soit poussé. Les événements vont montrer qu'ils n'y furent pas poussés.

*
* *

L'état d'âme du commandement, dans les deux camps, à cette date du 1er juillet (midi) est extrêmement curieux. Je n'ai pas l'intention de poursuivre le récit détaillé des faits de la bataille qui dura de longs jours — l'armistice est de la fin de juillet — cela ne saurait intéresser sans doute les lecteurs

(1) Voir *Revue Bleue* des 13 décembre 1913, 17 janvier, 28 février, 28 mars 1914.

habituels de cette Revue. Mais je dois aux camarades qui ont bien voulu lire cette étude, d'analyser brièvement cet état d'âme, à l'heure dont je parle ; cela me permettra de suivre la première phase de cette bataille, jusqu'au 8 juillet. On y verra une belle leçon de choses et on se convaincra une fois de plus que, décidément, la force morale est *tout*, à la guerre, que les combinaisons savantes y échouent parfois lamentablement et qu'en définitive, quand on est au contact de l'ennemi, il n'y a qu'à l'attaquer droit devant soi et le plus brutalement possible. Cela paraît tout simple, et cependant rien n'est plus difficile : on va en juger une fois de plus.

*
* *

A midi le 1er juillet, les Bulgares sont étonnés de leur insuccès ; la riposte brutale des Serbes les a décontenancés; encore un effort de la part des Serbes et la démoralisation va produire son œuvre dans l'autre camp. Je n'exagère rien en disant cela : si cette démoralisation ne s'est pas manifestée de façon tangible, si l'échec bulgare ne s'est pas transformé en désastre, cela tient uniquement à ce fait que la démoralisation est toujours passagère et que, conséquemment, pour qu'elle dure, il faut que l'adversaire l'exploite de suite. Or, les Serbes ne l'ont pas exploitée de suite, car ils furent surpris eux-mêmes, de la facilité avec laquelle ils eurent raison des Bulgares ; ils n'osèrent pas brusquer les choses et ils laissèrent à leurs adversaires le temps de se remettre. Tous ces phénomènes d'ordre psychologique sont éclairés d'une vive lumière par les faits suivants.

Quand, dans la matinée du 1er juillet, on se rendit compte au grand quartier général bulgare, à Sofia, que la poussée en avant de l'armée du général Kovatchef, sur les territoires contestés, n'avait pas produit ce qu'on attendait d'elle, on fut absolument atterré. D'autre part, les Grecs manifestaient très ostensiblement leur intention d'attaquer, avec toutes leurs forces, l'armée d'Ivanof dont ils connaissaient la faiblesse.

Enfin, les Roumains étaient sur le point de mobiliser. La situation était donc très grave. Le général Savof crut trancher la question en envoyant télégraphiquement entre 9 h. et 10 h., — je ne sais l'heure exacte — l'ordre de *suspendre les hostilités*. Cet ordre émane-t-il du général Savof, vient-il de plus haut ? Je n'ai pas à m'enquérir à ce détail. Dans tous les cas, cet ordre fut envoyé et même exécuté, car, à l'armée Kovatchef, sur tout le front depuis le Redki Bukki jusque dans la région de Dragovo, des parlementaires bulgares se portèrent en avant et le feu cessa sur toute la ligne. Evidemment, cela ne se produisit pas, partout, exactement au même moment, car on n'arrête pas le feu instantanément sur un front de cette étendue : les accalmies se produisirent entre 11 h. 1/2 et 13 heures. Mais un fait est certain : il y eut une pause, partout le feu cessa. Qui le reprit ? Bien malin sera celui qui le dira. Les deux partis s'en rejettent la responsabilité, naturellement ; il semble que ce soit le fait d'un maladroit de la brigade Mitof (13e et 26e), de la 7e division bulgare. La fusillade et la canonnade reprirent de plus belle et la tuerie recommença (1).

Il est donc bien évident que, déjà le 1er juillet, le grand quartier général bulgare est désemparé ; il voudrait arrêter la bataille, autrement dit, il *ne veut plus se battre*. Le général Savof est relevé de son commandement. Or, je le montrerai plus tard, le soldat bulgare — à ce moment-là — est dans le même état d'esprit, *il n'en veut plus!* Voilà bien, je pense, des conditions parfaites pour l'adversaire, s'il sait en profiter. En profitera-t-il ? C'est ce que nous allons voir en passant dans l'autre camp.

*
* *

Par les ordres du 30 juin, le maréchal Putnik avait paré au plus pressé ; il avait clairement manifesté qu'il ne s'agissait pas de reculer, mais bien d'attaquer, et pour l'exécution, cela se traduisait fort simplement par l'obligation de chasser les Bulgares des points dont ils s'étaient emparés. Mais le maréchal crut nécessaire d'organiser, en quelque sorte, cette offensive des Ire et IIIe armées et le 1er juillet, à midi, il leur envoyait l'ordre suivant :

« L'ennemi attaque vigoureusement la IIIe armée et il cherche à déborder 650.

« La Ire armée (prince Alexandre) se couvrira du côté de Kustendil avec les forces nécessaires, et avec tout le reste de l'armée, attaquera en partant du front Crn Vrh-Redki Bukki dans la direction de Kocana.

« La IIIe armée (général Yankovitch) [illegible] d'abord sur la défensive jusqu'au moment où elle sentira l'action de la division Choumadia 1er ban ; elle passera alors à l'attaque sur le front Istip — embouchure de la Zletovska.

(1) [illegible]

« La division de cavalerie (prince Arsène) assurera la liaison entre les deux armées. »

Cet ordre indique donc la forme que le maréchal Putnik veut donner à son offensive, c'est ce que j'ai appelé, plus haut, la combinaison savante. Elle paraît savante, en effet. En jetant un coup d'œil sur la carte, on se rend compte que Kocana est un nœud de routes important. Quand les Serbes seront maîtres de ce point, la seule direction de retraite possible pour la droite bulgare de l'armée Kovatchef sera Carevoselo; à ce moment, la droite bulgare sera donc complètement séparée de la gauche bulgare, car le massif de la Plachkovitza Planina n'est pas praticable pour une armée. Dès lors, il suffira de rabattre un partie de la Ire armée, victorieuse par hypothèse, contre la gauche bulgare attardée devant la Bregalnitza, Istip et la Kriva Lakavitza, pour la rejeter sur Radovista, et à ce moment, il y a lieu d'espérer que les progrès des Grecs seront tels que la retraite de cette gauche sera singulièrement difficile.

Malheureusement, quand on entrevoit des combinaisons de cette envergure, on est toujours amené à faire manœuvrer l'ennemi comme on le désire, et c'est ainsi qu'on lui prête des idées qu'il n'a pas.

La réalité fut, en effet, tout autre qu'on ne l'entrevoyait au grand quartier général serbe.

La Ire armée avait une mission offensive très nette : elle devait agir, immédiatement, dans une direction déterminée. Elle le fit sans la moindre hésitation et elle exploita ainsi, séance tenante, le succès qu'elle avait déjà acquis dans la matinée du 1er juillet, par son mouvement en avant.

Le 2 juillet, les Bulgares sont complètement rejetés au delà de la Zletovska, le Redki Bukki est de nouveau aux mains des Serbes. Le 3 juillet, la Ire armée attaque le Racjanski Rid sur lequel les Bulgares se sont retranchés; le 4 juillet, elle enlève le Racjanski Rid et elle va poursuivre les Bulgares dans la direction de Kocana. Voilà ce que produit le mouvement, l'attaque; de ce côté, on a exploité au bon moment le changement d'équilibre qui s'est produit, dans la matinée du 1er juillet, au détriment des Bulgares, qui n'ont pas eu le temps de se remettre de leur émotion première.

La poursuite n'eut pas lieu avec toutes les forces de la Ire armée car, le 4 juillet à 21 h. 15 (9 h. 15 soir), le maréchal Putnik expédiait de Skoplje, l'ordre suivant :

« La division du Timok 2e ban se trouve dans une situation critique. Envoyez immédiatement, à marche forcée, la division de Choumadia 1er ban par Arbasanci à Hadirfakli, où elle devra être à la pointe du jour. Elle s'y mettra à la disposition du commandant de la IIIe armée.

« Sur le Racjanski Rid, laissez seulement la division Morawa 2e ban et la division monténégrine. Si l'ennemi continue à battre en retraite, la division de cavalerie et une partie des troupes doivent le poursuivre. Dans le cas contraire, *tenez-vous défensivement* sur le Racjanski Rid. La division de cavalerie reste à votre disposition. »

Que s'est-il donc passé à la IIIe armée pour qu'on arrête ainsi la Ire armée dans sa marche victorieuse, dans sa poussée superbe sur Kocana (1)? Quelle brusque modification est donc survenue dans l'état d'âme du haut commandement serbe pour que, même de ce côté, il songe à se défendre?

Hé bien! il s'est passé tout simplement ce phénomène — très naturel — que la IIIe armée a exécuté, trop exactement, l'ordre du 1er juillet midi, l'ordre qu'elle avait reçu : *se défendre*. Quand on donne un ordre de cette nature, on peut être tranquille : il sera toujours scrupuleusement exécuté. L'homme est ainsi bâti, en effet, qu'il a horreur du sacrifice, et quand on lui offre une bonne raison pour qu'il ne se sacrifie pas, il en use, il en abuse, et il oublie ainsi très aisément qu'il tourne le dos au but même de la guerre, qui *veut le sacrifice*. C'est humain, cela, et il n'y a pas que des héros dans les armées.

Le général Yankovitch, commandant la IIIe armée, se conforma strictement à la première partie de la mission qu'il avait reçue : se tenir sur la défensive jusqu'à ce qu'il sentît l'action de la division Choumadia 1er ban. Et comme il ne paraît pas « avoir senti cette action », il resta absolument inerte, défensif, et cela dura de longs jours!

Pendant qu'il attendait ainsi, les Bulgares se remirent de leur émotion première; ils comprirent la gravité de la situation de l'aile gauche de l'armée Kovatchef, et ils se rendirent compte qu'ils ne pouvaient en sortir que par l'attaque. Ils attaquèrent donc en faisant porter leur gros effort sur la droite serbe, sur la division du Timok 2e ban, ce qui impressionna considérablement la IIIe armée d'abord, qui songea à ramener vers le Nord sa ligne de communication, le grand quartier général serbe ensuite, qui enleva la division Choumadia 1er ban à la Ire armée et la dirigea sur Hadirfakli, c'est-à-dire vers le centre de la IIIe armée.

En effet, de ce côté les événements se déroulèrent de la manière suivante :

Dans l'après-midi du 1er juillet, la gauche de la IIIe armée marque un succès sur les Bulgares, elle

(1) En fait, la division de Morawa 2e ban continua la poursuite, elle entra dans Kocana le 6 juillet, et son chef, le vaillant colonel Neditch, aurait même poussé plus loin si on ne l'avait pas arrêté; de nombreux indices lui montraient que la retraite des Bulgares ressemblait singulièrement à une déroute.

fait 600 prisonniers dont 16 officiers; la droite ne progresse pas, elle est toujours sur le Bogoslovos; à l'extrême droite, la situation est telle que le commandant de la division Timok 2e ban demande du secours; on lui annonce, pour le lendemain, l'arrivée de la brigade de volontaires venant de Skoplje.

Le 2 juillet, la gauche de la IIIe armée parvient jusqu'à la ligne Krupiste-Balvan; devant la droite, les Bulgares sont encore sur la rive droite de la Bregalnitza; la division du Timok, 2e ban, perd Krivolak, elle est renforcée par la brigade de volontaires dans l'après-midi.

Dans la journée du 3 juillet, le commandant de la IIIe armée reçoit l'appoint d'une brigade monténégrine, qui, détachée de la Ie armée, vient à Krupiste. Malgré cela, il ne tente rien. A 8h. 30, il rend compte au maréchal Putnik. « La situation de la division Timok 2e ban est des plus critiques. Les Bulgares se concentrent face à mon aile droite, et il est probable qu'ils m'attaqueront dans la direction de Bogoslovos. » Comme il s'est mis sur la défensive, il croit que les autres veulent l'attaquer, il le croit d'autant mieux que devant la division Timok 2e ban, les Bulgares poussent toujours de l'avant. Et, dans cet état d'esprit, il informe le maréchal Putnik, à 10 h. 30, « qu'il n'a plus rien à envoyer au secours de la division Timok 2e ban, et qu'il ordonne l'*attaque démonstrative* avec son aile droite, et l'*attaque décisive* avec son aile gauche du côté de Balvan. » Il ajoute même — ce qui semble faire croire qu'il n'a pas grande confiance dans cette attaque de son aile gauche, bien qu'il l'appelle décisive : — « Je me suis adressé à la Ie armée et à la division de cavalerie, afin qu'elles attaquent le Racjanski Rid et protègent ainsi mon flanc gauche. Prière de m'envoyer encore une brigade monténégrine, car j'ai été obligé de réserver le 6e régiment (de la division Drina 1er ban) à Susevo. A Velès, il n'y a qu'un escadron de cavalerie et 3 compagnies. » Ce simple compte-rendu en dit long; il montre que le général Yankovitch, médusé sans doute par l'audace des Bulgares qui sont accrochés à sa droite et qui la crèvent, n'a jamais songé à attaquer. L'attaque démonstrative, en effet, c'est tout simplement le renoncement au sacrifice : c'est un vocable dont se sert le chef qui ne veut plus rien oser. D'ailleurs... les événements vont le prouver assez clairement.

Le 4 juillet, il ne se passe rien du tout sur le front de la IIIe armee, ce furent une tiraillerie, une canonnade... démonstratives ; en revanche, la division Timok 2e ban est bousculée plus fort encore que la veille. Aussi les comptes-rendus du général Yankovitch deviennent-ils de plus en plus pessimistes, et le maréchal Putnik se décide à lui envoyer la division Choumadia 1er ban (comme on l'a vu déjà) : « J'ordonne au commandant de la IIIe armée d'améliorer la situation sur le front de la division Timok 2e ban, avec la dernière énergie, dans le temps le plus court, en chassant l'ennemi. Il est ordonné à la division Choumadia 1er ban de se mettre à votre disposition dès ce soir. »

Cet ordre est un appel à l'action; cela ne saurait faire de doute. Mais, hélas! on ne fait pas passer à l'attaque, instantanément, une armée qui depuis trois jours ne fait que se défendre, et dont le chef croit qu'à tout instant sa ligne de communication va lui être enlevée. Le général Yankovitch employa les journées des 5, 6, 7 juillet, à prendre ses dispositions pour attaquer. La division Choumadia était venue le renforcer; elle se reposa le 6 juillet et même le 7 juillet. Et comme, durant ces deux journées (6 et 7 juillet), l'action des Bulgares contre la division Timok 2e ban ne fit que décroître jusqu'au point de cesser complètement (1), on peut dire que, durant les journées des 5, 6 et 7 juillet, le combat fut... traînant sur tout le front de la IIIe armée.

Dans la matinée du 8 juillet, les préparatifs d'attaque de la IIIe armée sont terminés. Vers huit heures, on installe des batteries d'obusiers près de Trogerci. Les troupes sont dans leurs tranchées; on a rapproché les réserves. Tout cela est prêt à partir à l'attaque. Il fait une chaleur étouffante. A 14 h. 30 (2 h. 1/2 après midi) toute la ligne s'ébranle... De l'autre côté, pas un coup de canon, pas un coup de fusil, il n'y a plus personne. Les Bulgares se sont éclipsés!

Voilà bien, semble-t-il, un fait incroyable? La IIIe armée se bat avec les Bulgares depuis neuf jours. Elle a néanmoins perdu le contact! C'est le résultat de son attaque... démonstrative.

*
* *

Le général Yankovitch, commandant la IIIe armée, influencé par les progrès des Bulgares sur sa propre droite, avait songé à replier sa ligne de communication par Saint-Nicolas. Il avait même fait partager ses angoisses par le grand quartier général serbe qui, s'hypnotisant sur les événements fâcheux survenus à la division Timok 2e ban, arrêta son offensive sur Kocana. Or, si on regarde la carte et si on tient compte des dates et des faits, on ne peut pas ne pas se convaincre que la ligne de communication des Bulgares — je veux dire de la gauche de l'armée Kovatchef — était singulièrement plus compromise que celle des Serbes. Les Grecs étaient, en effet, entrés en action, et dès le 3 juillet, ils remportaient

(1) En fait, la brigade de volontaires repoussa [illegible] juillet.

deux succès éclatants à Kilkich et à Lahana; devant eux, l'armée bulgare d'Ivanof était en retraite, et ils la poursuivaient. Quelques jours encore, et les Grecs allaient avoir franchi la crête de la Belasica Planina, coupant ainsi toutes les communications de la gauche de l'armée Kovatchef qui ne pouvait se replier que par Radovista et Petrick pour gagner la vallée de la Struma et remonter sur Dzumaïa. S'est-on aperçu de cela dans le camp serbe? C'est bien probable. Et dès lors, je ne comprends pas pourquoi l'échec de la division Timok 2e ban a eu, sur le commandement serbe, une influence aussi déprimante. Plus la gauche bulgare avançait vers Velès, et plus elle était compromise!

Les Bulgares, eux, s'en sont bien aperçus. Aussi ont-ils donné très fort contre la droite serbe pour l'impressionner — et ils ont admirablement réussi (1) — afin d'avoir le temps d'exécuter leur retraite. Ils n'avaient, en effet, qu'une seule route pour l'effectuer: Radovista-Petrick-vallée de la Struma. Aussi, dès le 4 juillet, ils commencèrent à faire filer leurs convois; puis, dans les journées des 5, 6 et 7 juillet, ils évacuèrent... *toute leur artillerie*. Pendant ce temps, les Bulgares qui avaient renforcé l'armée d'Ivanof arrêtaient les Grecs aux deux seuls passages de la Belasica Planina; il fallait de ce côté, tenir durant quatre jours pour permettre à la gauche de l'armée Kovatchef de se retirer. C'est ce qui arriva. Aussi, quand le 8 juillet, l'attaque du général Yankovitch se décida à partir, l'infanterie bulgare avait déjà commencé à suivre son artillerie, et la IIIe armée serbe tomba dans le vide.

Des incidents de ce genre ne s'apprennent évidemment qu'après la guerre. Il y a bien cependant, à la guerre, un moyen de les éviter. Ce moyen, je l'ai dit au début de cet article, c'est, quand on est au contact de l'ennemi, d'attaquer droit devant soi sans autre malice. Les combinaisons ne viennent qu'ensuite, quand cet ennemi a tourné le dos.

*
* *

J'ai tenu à montrer le contraste frappant qui existe entre les deux décisions du maréchal Putnik, savoir: celle de la matinée du 30 juin, qui se traduisit par l'ordre de 15 h. 30, en vertu duquel les Ire et IIIe armées attaquèrent et prirent l'ascendant moral; et celle de la matinée du 1er juillet qui se traduisit par l'ordre de midi, en vertu duquel l'attaque de la IIIe armée devint subordonnée au succès de la Ire armée, ce qui enleva à cette IIIe armée l'ascendant moral qu'elle avait déjà partiellement acquis. Ici, les faits parlent avec une éloquence tout à fait caractéristique.

Existe-t-il une explication de ce changement d'état d'âme du maréchal Putnik, durant ces vingt-quatre heures? D'abord il y en a une, je crois, d'ordre moral. De même que jamais l'homme ne tient autant à sa vie que quand il a failli la perdre — ce qui permet de comprendre que l'héroïsme sans cesse sous pression, le sacrifice à jet continu, constituent un phénomène excessivement rare — de même, quand le grand chef a fait un effort de volonté peu ordinaire pour prendre une décision qui le compromet à fond, par la suite, ses nerfs se détendent, et il est enclin à courir moins de risques — précisément pour ne pas perdre l'avantage déjà obtenu par un premier effort qui aurait pu mal tourner. — Les Bulgares ont recueilli là le bénéfice de leur gloire antérieure, de leur succès acquis sur les Turcs: la gloire, c'est toujours un capital placé à très gros intérêt.

Mais il y a sans doute d'autres explications. Les pertes subies dans les premiers instants de cette bataille de la Bregalnitza furent colossales (1). On peut admettre, semble-t-il, que, durant les trois premiers jours, les pertes atteignirent plus de la moitié des pertes totales. Or, les statistiques officielles accusent, pour toutes les armées serbes durant cette seconde campagne:

10.000 tués
33.000 blessés

Ces pertes sont imputables, pour la majeure partie, aux Ire et IIIe armées, qui comptaient respectivement 77.000 et 55.000 *combattants*. Il y a là, évidemment, de quoi donner à réfléchir. En outre, le choléra — ce mal affreux pour une armée — vint éprouver l'armée serbe dès qu'elle arriva dans le voisinage de la Zletovska et de la Bregalnitza. L'épidémie débuta avec une violence inouïe; le service de santé des armées serbes y para très habilement et l'enraya énergiquement, mais il n'en est pas moins vrai que les Serbes eurent, de ce fait, 2.000 morts et de 12 à 15.000 malades. Tout cela donne encore à réfléchir et calme les audaces.

Enfin, il y a encore une autre explication à l'extrême prudence dont fit preuve le commandement serbe. Le but de la Serbie était d'annexer la partie de la Macédoine qu'elle occupait et non pas de courir à d'autres conquêtes qu'elle n'aurait pu conserver, la paix une fois faite. Bien que cette raison

(1) On ne saurait trop louer la conduite de cette division bulgare, la 2 division Guechof, qui, bien que se sachant de plus en plus compromise, eut l'audace de frapper aussi fort. Son chef, le colonel Guechof, devint général, au lendemain de ce succès; celui-là n'a pas volé les étoiles.

(1) J'ai dit déjà que dans les huit premières heures de la bataille, le 6e régiment avait perdu 1.200 hommes et 33 officiers.

dépasse le cadre des considérations militaires, il faut savoir en tenir compte.

*
* *

J'ai dit déjà, à cette place même, que le succès des Serbes avait été singulièrement facilité par les erreurs commises dans le camp bulgare. Quand, dans un groupement de 5 armées, seule une armée peut prendre part à la bataille, on ne risque pas de se tromper en disant que le commandement s'y est mal pris. La cause de la « catastrophe nationale » des Bulgares est là, dans cette erreur.

Il paraît qu'on avait préparé un autre plan d'opérations contre les Serbes. Il était dû au colonel Nerezof. Lors de la deuxième guerre dans les Balkans, ce colonel était chef du bureau des opérations au grand Etat-Major bulgare ; en réalité, il exerçait les fonctions de major général, en l'absence du général Fitchef (1).

Voici le plan qu'on prête au colonel Nerezof :

La Ire armée (Kutintchef) devait pénétrer en territoire serbe, attaquer Zajecar et Knjazevac, et se rabattre sur Pirot.

Pendant ce temps, la IIIe armée (Ratko Dimitrief), renforcée d'une artillerie de siège, devait attaquer Pirot.

Puis, ces deux armées, laissant un corps d'observation devant Nisch, auraient porté leur effort, par la vallée de la Morava, sur Vranja et Kumanovo.

La Ve armée (Tochef) devait attaquer, dans la direction d'Egri Palanka afin de retenir devant elle le plus de monde possible ; elle formait ainsi pivot de la manœuvre.

La IVe armée (Kovatchef) devait s'emparer de quelques points importants devant son front, retenir l'ennemi qui lui faisait face, mais ne s'engager à fond que quand les trois autres auraient fait sentir leur action.

Pendant ce temps, la IIe armée (Ivanof) devait contenir les Grecs dans la région de Kilkich-Lahana et, avec sa droite, couper les Serbes de tout contact avec les Grecs. Quand la grande bataille se serait livrée sur l'Ovce Pole, cette IIe armée, renforcée de trois à quatre brigades, devait prendre l'offensive contre les Grecs.

J'ai cité les grandes lignes de ce plan parce que j'ai lu dans les gazettes que le général Savof en revendiquait la paternité. On sait que le général Savof est traduit, en ce moment, devant une Haute Cour pour y répondre de faits antérieurs à la guerre des Balkans. Je n'ai pas à apprécier ces choses qui ne me regardent pas. Mais, le 25 mars dernier, le poète national Yvan Vazof demandait, par un appel au peuple, l'abandon du procès intenté au général Savof, et le même jour, le général Savof réclamait l'abandon des poursuites exercées contre lui. Il disait devant le tribunal d'État : « J'ose déclarer que si j'avais eu l'occasion de mettre à exécution le plan de campagne que j'avais conçu, nos armées seraient entrées à Nisch le sixième jour après le commencement des hostilités, l'alliance gréco-serbe aurait été brisée et la Bulgarie aurait obtenu tout ce qu'elle désirait obtenir. » C'est donc le plan Nerezof.

A l'heure présente, le Sobranié discute une proposition tendant à nommer une commission parlementaire « chargée d'établir les responsabilités de la « catastrophe nationale », et un député radical démocrate, M. Kostourkof, est allé jusqu'à dire, à la séance du 12 mai : « Il est essentiel que la nation voie clair dans cette question afin qu'elle puisse prendre, au moment qu'elle jugera opportun, les sanctions qui lui sembleront nécessaires. »

La « catastrophe nationale » est donc, de nouveau, à l'ordre du jour en Bulgarie. Et c'est pourquoi j'ai cru utile de fournir les quelques précisions ci-dessus. Je les complète même en donnant — d'après *la Tribune des Balkans*, journal qui se publie à Sofia — le texte du télégramme envoyé par le général Savof au Président du Conseil bulgare, le 19 mai 1913.

Antiamaqda, 9 mai 1913.

« Il me paraît certain que même si nous réussissons à conclure la paix avec la Turquie, nos alliés refuseront de reconnaître nos droits incontestables sur les régions de la Macédoine qu'ils occupent en ce moment ; une guerre entre nous et nos alliés me paraît donc inévitable. Cette guerre sera accueillie avec enthousiasme par l'armée, dont il serait impossible d'étouffer le mécontentement si nous faisions des concessions aux Grecs et aux Serbes.

« Une autre question importante se pose, qui engage tout notre avenir, celle de savoir à qui appartiendra l'hégémonie dans les Balkans.

« L'occasion s'offre aujourd'hui à nous de nous l'assurer par une guerre victorieuse. Dans un ou deux ans, en effet, l'Europe ne nous permettrait plus d'attaquer soit la Serbie, soit la Grèce.

« J'estime donc que nous devons nous efforcer, tout en sauvegardant notre responsabilité aux yeux des puissances, de provoquer un conflit avec nos alliés pour mettre ceux-ci, par une victoire décisive, dans

(1) On sait, comme [illegible] [illegible] de la 2e guerre des Balkans. Le général Fitchef [illegible] en conflit désespéré avec le général Savof [illegible] de la première attaque de Tchataldja [illegible] — A la suite de l'échec de Tchataldja, Fitchef prit [illegible] qu'il [illegible] de la seconde guerre. Il [illegible] Chef d'Etat-Major général [illegible] [illegible] en ce moment.

l'impossibilité une fois pour toutes de gêner l'accomplissement de notre programme national. Jamais le moment ne sera plus favorable.

« La guerre sera courte, d'après les données que je possède sur nos opérations futures; l'armée grecque sera séparée des Serbes au bout de quatre jours, et la Grèce devra demander la paix. Toutes nos troupes pourront alors se retourner contre la Serbie dont l'armée ne pourra, nulle part, résister à notre attaque. »

« *Signé :* Général Savof. »

Ce télégramme, expédié 40 jours avant le commencement des hostilités contre les Serbes, éclaire la question d'un jour assez nouveau. Le général Savof voulait donc cette guerre, déjà le 19 mai. Comment se fait-il qu'il ait été amené à exécuter, le 29 juin, un plan qui n'était pas le sien ? Mystère !

Quant au plan d'opérations Nerezof-Savof dont je viens de parler, tout ce qu'on en peut dire, c'est qu'il est plus logique que celui qui a été appliqué, attendu qu'il a en vue la bataille avec toutes les forces. Mais je me garderai bien de dire ce qui en serait résulté, car je ne suis pas prophète. D'ailleurs, à la guerre, la conception n'est pas tout ; en dernière analyse — et bien qu'on soit souvent porté à l'oublier — c'est l'*exécution* qui gagne les batailles. L'art de la guerre est, en effet, un art très compliqué : à l'inverse des autres arts dans lesquels l'instrument est simple, inerte, et dont l'artiste joue à sa guise, l'art de la guerre a pour instrument l'armée, être aux mille têtes, parfaitement impressionnable et soumis à des causes de démoralisation sans nombre. Et c'est pourquoi, si on a vu souvent une exécution vigoureuse venir à bout des situations les plus fausses, on a vu, souvent aussi, une belle conception échouer par suite d'une exécution défectueuse.

Il faut donc rechercher ce qu'était l'exécution, dans les deux camps, au moment où la seconde campagne des Balkans commença. Cette étude est indispensable car, contrairement à ce qu'on pense communément, si l'armée bulgare, lors de la première campagne des Balkans (octobre 1912), était dans un excellent état de préparation à la guerre, il n'en était plus de même au mois de juin 1913 ; sa force matérielle avait beaucoup diminué, sa force morale commençait à s'éteindre. Tandis qu'au contraire, si l'armée serbe était partie en campagne contre les Turcs (octobre 1912) avec une préparation très inférieure à celle de l'armée bulgare, au même moment, lors de la deuxième campagne des Balkans, cette armée serbe était en parfait état, à tous points de vue. Et cela explique bien des choses.

C'est ce que j'essaierai de montrer dans les deux articles qui vont suivre.

(*A suivre.*) ★★★

CATALOGUES ET INVENTAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

Le département des Imprimés de la Bibliothèque nationale poursuit, dans le silence et le travail, l'énorme tâche entreprise sous l'administration de M. Léopold Delisle, continuée sous celle de M. Marcel et aujourd'hui de M. Homolle, mais sous la direction effective d'abord de M. Marchal, conservateur en chef des Imprimés et maintenant de son successeur, M. de La Roncière : je veux parler de l'inventaire général de ses immenses richesses.

En 1897, fut amorcée, mais en 1900 fut vraiment commencée une œuvre qu'on peut qualifier, sans exagération, de colossale : le catalogue de tous les imprimés existant à la Bibliothèque nationale, c'est-à-dire de plus de trois millions de volumes.

Ce catalogue, ou plutôt les divers catalogues, qui viendront successivement révéler au public les trésors de notre Bibliothèque nationale comprendront une dizaine de séries.

Pour le moment, tout l'effort se porte sur la première de ces séries, le catalogue, par lettre alphabétique, des ouvrages des auteurs connus. Les autres séries porteront sur les ouvrages anonymes, les factums (1), les publications des sociétés savantes, les documents parlementaires, les journaux ou revues, les mandements épiscopaux, les livres liturgiques, les morceaux de musique, etc.

Mais revenons au catalogue en cours, celui de la première série. Douze bibliothécaires y consacrent tout leur temps, sous le contrôle de M. Ledos, conservateur-adjoint, et leur tâche est loin d'être une sinécure.

A l'heure actuelle, cinquante-six volumes ont déjà paru, et l'on n'est encore qu'à la lettre G, ce qui fait augurer cent-quarante volumes environ pour l'ensemble de la publication.

Au gré des impatients — toujours nombreux — l'impression de ce catalogue marche trop lentement. Cette impatience est assez naturelle et prouve l'importance de ce catalogue pour les travailleurs. Mais, peut-être, ne se rendent-ils pas compte de l'immensité et des difficultés de la tâche. Quelques chiffres éclaireront ces impatients et les calmeront, je me plais à le croire. Je les puise dans les volumes déjà parus.

Prenons le grand orateur latin Cicéron. Il accapare, à lui seul, trois cent dix-huit colonnes du tome XXIXe, avec 2961 articles, c'est-à-dire que nous possédons, à la Nationale, 2961 éditions ou traduc-

(1) Publication terminée aujourd'hui.

tions de Cicéron, dont un grand nombre en plusieurs volumes.

Voici ensuite Fénelon, avec cent quatre vingts colonnes et dix-huit cents articles ; Alexandre Dumas père, avec cent trente deux colonnes et quinze cent trente-sept articles. Erasme tient cent trente colonnes, le grand Corneille cent six, Aristote cent deux.

Si la tâche est immense, elle est aussi très délicate et pleine d'embûches. Les bibliothécaires chargés de cette besogne doivent connaître toutes les langues, afin de pouvoir traduire les titres des ouvrages étrangers, ils doivent ensuite identifier des auteurs aussi innombrables qu'inconnus, ayant souvent les mêmes noms et prénoms.

Ainsi, le catalogue ne contient pas moins de quatre cents auteurs du nom de Durand, affublés souvent de ces prénoms universellement usités : Pierre, Jacques, Jean ou Jean Baptiste. Comment s'y retrouver dans ce dédale des Durand et attribuer sûrement à chacun les ouvrages signés de ce nom?

On en est à se demander comment ces malheureux bibliothécaires peuvent être encore en possession de leurs facultés mentales.

Si, du moins, ces érudits recevaient une large rémunération, ce serait une légitime compensation ! Mais non, ils touchent des salaires de famine.

Ajoutons maintenant, pour calmer les impatients dont nous parlions tantôt, que l'administration supérieure a pris des mesures pour marcher plus vite et publier, chaque année, un nombre plus considérable de volumes.

Concurremment avec ce catalogue, d'autres travaux ont suivi leur cours, en ces dernières années, à la Bibliothèque nationale. Un des plus importants, que le signataire de ces lignes a pu mener à bonne fin, est celui relatif au fonds musical de notre grande Bibliothèque.

Commencé il y a quinze ans environ, l'inventaire de ce fonds musical est aujourd'hui achevé — sauf pour les morceaux de chant non accompagnés de piano — que l'administration a jugé inutile d'inventorier pour le moment.

Personne ne se serait douté que la Bibliothèque nationale possédât près de quatre cent mille pièces ou œuvres musicales. Il est vrai que le désordre le plus complet y régnait jadis, et qu'il était à peu près impossible d'y trouver quelque chose. Grâce à la collaboration de M. Vitrey, qui s'est chargé de classer et de numéroter chaque morceau de musique, j'ai pu rédiger trois cent quarante mille fiches de musique environ, besogne longue et souvent difficile, par suite des nombreuses erreurs ou omissions de Messieurs les éditeurs.

N'ai-je pas trouvé : *L'Italienne à Alger*, musique de Verdi, au lieu de Rossini : *Elisa e Claudio*, musique de Rossini, au lieu de Mercadante; *Niobé*, musique de Bellini, au lieu de Pacini, et bien d'autres erreurs?

Le principe directeur de l'inventaire du fonds musical a été celui ci : porter chaque fiche, au nom de l'auteur originaire — quand il est connu — avec des cartes de renvoi aux noms des transcripteurs et arrangeurs.

Prenons, par exemple, le *Don Juan* de Mozart. Au nom de ce musicien, on trouvera, à sa lettre alphabétique, son *Don Juan* avec toutes les éditions, traductions, transcriptions, fantaisies, danses et morceaux composés sur cet ouvrage, soit environ deux cent trente fiches. *La Flûte enchantée* du même Mozart possède cent quatre-vingts fiches, et *Les Noces de Figaro*, cent trente.

En continuant ces recherches pour les auteurs et les ouvrages célèbres, nous constatons que Meyerbeer est bien loin de Mozart. Son *Africaine* n'a que cent vingt-cinq fiches; ses *Hugenots*, quatre-vingts, et *Le Prophète* soixante-cinq seulement. En revanche, *Le Pardon de Ploërmel* donne cent quinze fiches.

Le nombre des arrangeurs qui se sont acharnés après les chefs-d'œuvre de la musique est, on le voit par ces exemples, assez considérable. Ajoutons, dans cet ordre d'idées, que *Le Chant du départ* de Méhul a été malmené par trente-cinq musiciens différents, et sa *Chasse du roi Henry* par quarante-cinq compositeurs.

Bien mieux ! Le célèbre Musard eut l'idée, assez étrange, de composer un quadrille sur *Le Chant du départ* et *La Marseillaise* réunis. Il est vrai que cela se passait en 1848, et que, pour cette raison, sans doute, Musard avait appelé sa macédoine chorégraphique « Quadrille républicain ». On devait danser avec plus de conviction aux accents de ce quadrille !

Les habitués de la Bibliothèque nationale savent que tous les ouvrages y sont classés, selon la matière traitée, sous les diverses lettres de l'alphabet. L'V (prononcez U) caractérise les Beaux-Arts, et l'Vm spécialement la musique. Mais l'Vm est lui même partagé en soixante-trois divisions ou subdivisions, chiffre un peu effrayant au premier abord, mais qui facilite singulièrement les recherches. Sans quoi, comment s'y retrouverait-on au milieu de ce déluge de quatre cent mille pièces? C'est ainsi que la musique religieuse est classée sous l'Vm[1], les opéras français sous l'Vm[2], ainsi de suite.

Naturellement, ces diverses séries sont plus ou moins riches. Les amateurs d'ocarina, par exemple, ne trouveront que cinq morceaux de cet instrument sous la cote Vm[10]. En revanche, les pianistes ne trouveront pas moins de 76.000 morceaux pour charmer leurs loisirs. Il est vrai que je comprends,

dans ce chiffre effrayant, 3.300 morceaux à quatre mains, 16.000 valses, 9.000 polkas, 5.000 quadrilles, 6.000 mazurkes, 1.300 galops et 1.100 schottischs. Le tango et la forlane n'étaient pas encore connus lorsque fut fait l'inventaire des morceaux de piano.

Bien plus modeste est le violon (VM[15]), qui se contente de 7.000 morceaux; mais le roi du fonds musical est le chant, le plus beau d'ailleurs des instruments lorsqu'il est bien manié. Il ne doit guère y avoir moins de 200.000 morceaux de chant, avec ou sans accompagnement!

La partie la plus curieuse et la plus intéressante du fonds musical de la Bibliothèque nationale est celle relative à la musique des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, dont maintes richesses sont inconnues. Mon distingué collègue, M. Ecorcheville, publie, en ce moment, un catalogue raisonné des œuvres musicales antérieures à 1750, mais pour les années postérieures, aucun travail d'ensemble ne permet de guider les chercheurs, en leur faisant connaître les trésors qui dorment dans nos rayons. Nous sommes cependant très riches en œuvres anciennes. La série de l'VM[3] (opéras étrangers non italiens), ne contient pas moins de 475 numéros, et celle de l'VM[4] (opéras italiens) en possède un millier.

D'autre part, les rayons possèdent 1.600 partitions d'opéras français, et 4.160 d'opéras-comiques.

Parmi les collections anciennes dignes d'être relevées, je citerai la suivante :

« Journal d'ariettes italiennes des plus célèbres compositeurs, avec les paroles italiennes et françaises, la basse sous le chant, dédié à la Reine par M. Baillieux » soit dix beaux volumes aux armes de la Reine Marie-Antoinette, allant de 1779 à 1788.

Comme spécimen du contenu de cette collection, voici les auteurs inscrits dans le premier volume : Sacchini, Majo, Guardini, Paisiello, Traietta, Galuppi, Franchi, Anfossi, Bertoni, Piccini, Borroni, Guglielmo. Dans les volumes suivants, on trouve les noms de Cimarosa, Zingarelli, Cherubini, etc.

On sait l'importance prise par la symphonie, dans la première moitié du dix-neuvième siècle, grâce à quelques compositeurs illustres dont les noms sont sur toutes les lèvres; mais ce qu'on connaît moins, ce sont les tentatives étranges faites par certains musiciens pour mettre en symphonie les sujets les plus baroques. Je me souviens d'une symphonie, dont j'ai négligé de garder le titre et le nom de l'auteur, sur une séance de la Convention. Tout s'y trouvait : interruptions, discours véhéments, objurgations du Président! Que sais-je?

Les sujets pompeux, ceux surtout relatifs aux grandes batailles du Consulat et de l'Empire ont tenté maints compositeurs. C'est ainsi que la bataille d'Austerlitz a été mise en symphonie plusieurs fois, notamment par Steibelt, avec arrangement par Fuchs. Et voici les divers morceaux dont se compose cette symphonie.

« L'Empereur donne l'ordre du départ. Marche de Grétry « La Garde passe ». Indignation de l'armée en apprenant l'invasion de la Bavière. Air de l'*Armide* de Gluck. « La seule gloire a pour moi des appâts ». Appel aux guerriers. Disposition de l'attaque. Pas de charge. Dispositions des Autrichiens et des Russes. Bataille. Mêlée. Canon. Mousquetterie. Charge de cavalerie. Plaintes des blessés. La victoire est à nous. Les prisonniers autrichiens et russes. Fanfare. Vive l'Empereur. Napoléon à l'ordre. Air d'*Armide* : « Je prétends adresser mes pas où la justice et l'innocence ont besoin du secours de mon bras. »

Dans les sonates, nous trouvons les mêmes élucubrations de musiciens fantaisistes. Vogler — qui n'est pas le premier venu — a écrit une sonate sur le sujet suivant :

« Brouillerie entre mari et femme, sonate pour le forte-piano, avec accompagnement de deux violons, alto et basse. Leur union. (Il s'agit du mari et de la femme, et pas des instruments). Caractère maussade du mari. Douceur de la femme. Vains efforts pour ramener son mari à la raison. La désunion. Le raccommodement. »

Ce Vogler devait être un féministe.

Très riche en musique gravée, la Bibliothèque nationale l'est moins en manuscrits de ce genre, mais elle en possède encore un bon nombre et quelques uns de grande valeur, notamment l'*Alceste*, de Gluck, et le recueil de romances de J. J. Rousseau, exposés, tous deux, à la Galerie Mazarine.

La Bibliothèque nationale possède aussi des manuscrits de Lully, Rameau, Collasse et autres compositeurs plus ou moins connus.

Une mention spéciale doit être donnée au « Recueil d'airs, ariettes et duos d'opéras, opéras-comiques et vaudevilles de différents auteurs », importante collection manuscrite de neuf volumes, ayant appartenu au duc de Fronsac, et contenant des extraits d'opéras de Duni, Philidor, Monsigny, Dauvergne, etc.

Par ces quelques détails, on peut se rendre compte de l'importance — dont personne ne se doutait — du fonds musical de notre Bibliothèque nationale. Les quinze ans que j'ai employés à en établir l'inventaire n'auront pas été perdus, car d'innombrables richesses musicales sont aujourd'hui à la disposition des travailleurs.

GEORGES DE DUBOR,
de la Bibliothèque nationale.

NOUNOU MAHEU

HISTOIRE D'UNE PETITE FILLE ET D'UN VIEUX FORÇAT

La nuit fut cruelle. On croyait que ça n'en finirait jamais, mais vers le matin, entre un grand cri et un vagissement, Mlle Étiennette Dumont fit ses débuts dans le monde. Naturellement, ce fut elle qui se mit à vagir, mais peu, tout simplement pour s'annoncer. Puis elle s'avéra de suite comme un excellent caractère et un solide estomac. Après avoir été lavée, bichonnée, parfumée et poudrerizée, après avoir bu goulument à la cuillère une petite tasse de tilleul, elle s'enfonça les poings dans les yeux et s'endormit profondément dans le berceau en bois de rose au col de cygne d'où tombent les courtines bleues.

*
* *

C'est la maman qui nourrira; quoique délicate, blonde et créole. Mais il est entendu qu'elle renoncera à la cuisine nègre, et remplacera les *calalous*, *bredes*, *morelle*, et *rougails* de mangues vertes par de substantiels consommés et des chateaubriants juteux. C'est encore la maman qui fera la toilette matinale. Elles aiment tant, les jeunes mères, voir les jolies chairs roses barboter dans la mousse du savon, chatouiller les petits petons, et loger des baisers dans toutes les fossettes.

Mais quelle est celle qui bercera l'enfant, qui lui chantera les mélopées endormeuses, qui portera la barcelonnette sous les grands banians, qui lui fera faire ses premiers pas, en lisière? Celle là, il n'y a pas l'embarras du choix dans l'Ile Interdite, ce sera 603, celui qui joue le rôle capital et domestique dans le ménage, la bonne à tout faire du sexe fort, qui fait les appartements et la cuisine, qui lave, repasse et coud, et que l'administration pénitentiaire désigne du joli euphémisme *garçon de famille*.

Un beau et solide garçon, 603, un gas Normand, qui, avant son malheur, répondait au nom de Maveux. Dans une traîne de conscrits, ivre de *calvados*, il assomma un copain à coups de bâton, et il l'a achevé en lui martelant la tête avec ses sabots. L'ivresse n'est plus une circonstance atténuante; puis il a eu des contestations avec sa victime pour quelques pommes. La préméditation paraît prouvée. Il s'en tire avec vingt ans de travaux forcés. La fumée de l'alcool et du sang dissipée, il est rentré dans la norme et la moralité d'un brave homme. On peut laisser les bons trainer dans les trous, et il ne ferait pas de mal à une mouche. Il a occupé tous les postes de confiance du bagne, planton, infirmier, garçon de famille. C'est un forçat de tout repos, qui fera une excellente nourrice sèche pour Étiennette. On l'investit de ses nouvelles fonctions le jour du baptême. On dépose entre ses bras un gros paquet de mousseline, de tulle, de rubans, de pompons et de flots, mais ça ne pèse guère. C'est un oiselet, Nénette : tout plume et duvet.

*
* *

Les pédants disent que la fonction crée l'organe, et M. Bergson a écrit un gros livre sur l'Evolution créatrice. Ce qui est sûr, c'est que Maveux se sent pousser un cœur de père, de père nourricier, pour l'enfant qui lui est confiée.

Quelle charge que ce petit paquet de chiffons et de chair qu'il faut défendre contre toutes les méchancetés de l'ambiance, dont l'âme semble à peine attachée au corps, qui craint tout, la brise fraîche comme le soleil des Tropiques! Mais quelle fierté quand cette petite chose, qui voit et qui commence à regarder, manifeste sa joie, rit de toutes ses fossettes, agite ses menottes aux trois êtres qui gravitent autour d'elle, le papa, la maman et lui? Et quand cette petite chose commence à balbutier : « papa, maman », elle écoute toute oreilles les sons qui voltigent, se recueille pour rattacher les mots aux choses, et pour désigner l'Autre, elle finit par bégayer ce vocable qu'elle a composé : « Nounoumaheu ». Alors, pour cette enfant qui lui donne un nom d'amitié, à lui le paria, éclôt dans le cœur du pauvre homme un sentiment qui est fait de plus d'adoration que d'amour : c'est du fétichisme!

*
* *

Nénette pousse dru et vite comme une plante des Tropiques. Elle passe du giron de la mère dans la petite charrette anglaise, et essaye ses premiers pas sur le sable et sur la pelouse. Elle porte encore des bavettes et se juche à table, sur la haute chaise des bébés...

Elle a six ans maintenant. Ce n'est plus tout à fait une enfant, et c'est presque une fillette. Elle n'est pas jolie au sens classique. Son nez, qui n'a rien de grec, pappe effrontément à la lune; maman dit que c'est parce qu'elle a trop fourré les doigts dedans. La bouche est trop fendue sur des quenottes blanches, mais qui chevauchent. Le front est trop haut, et le menton trop carré : signe d'entêtement. Mais les cheveux d'un blond de blé bouclent sur les épaules et moussent sur le front. Un amour d'oreille semble la conque d'un petit coquillage rose. Quand elle rit, des fossettes se creusent, délicieuses dans des joues toutes rondes. Elle a surtout des yeux bleus,

bleus de pervenche qui s'ouvrent divinement sur les hommes et sur les choses.

*
* *

Nénette a un ami, Tiétié, le gros Canaque, chef de la police indigène, qui toutes les nuits couche sous la vérandah et se love devant la porte comme un chien fidèle. Il est rien dróle ce matin, accroupi sur les premières marches, sa haute sagaïe entre ses jambes, avec sa tignasse laineuse et ses gros yeux blancs, immobile comme une statue. Est-ce qu'il est vivant ce nègre-là? Nénette s'approche, croche dans la chevelure crépue, et secoue la grosse tête de ci, de là, comme un battant de cloche. Tiétié rit d'un rire silencieux qui lui fend la bouche jusqu'aux oreilles : ses babines retroussées découvrent des dents de cannibale, limées en crocs. Et puis, comme c'est l'heure de la promenade, Nénette emmène son nouvel ami par la main, dans le parc. Le couple de camarades disparaît derrière la haie.

C'est la petite Poucette qui enlève l'Ogre!

*
* *

Nénette parle maintenant comme vous et moi, mais autrement. Papa trouve que ce n'est pas absolument la langue du Grand siècle. C'est plutôt du bas-normand. Elle dit : « j'étions, j'avions, les gas de cheux nous... » Sa syntaxe n'a rien de Vaugelas, et quelle langue !

Quand elle perce une dent, que ses yeux se cernent de violet, et qu'elle soutient à peine sa pauvre tête endolorie, elle dit qu'elle a bobo *à la tronche*. La lettre de grand'mère avec de belles images est une *babillarde*, et le joli pantalon brodé que maman lui met le dimanche, tout bordé de point de Venise, c'est le *grimpant*. Le révolver de papa devient le poum-poum, puis le *soufflant* : et quand elle est prise en flagrant délit à tirer l'oreille du chien ou à jeter dans les petits cabinets la bouillie d'avoine qu'elle abhorre, elle dit simplement : « Je suis *fadée* », et comme elle a le sentiment de la justice, elle va toute seule à la prison, au cabinet noir, où maman pend ses robes et qu'elle appelle la *carabousse*.

Si Nénette emprunte son vocabulaire à ses amis de la pègre, elle parle à la créole, comme sa maman et comme Tiétié. Elle ne peut pas prononcer les r qu'elle remplace par des *l*, ou qu'elle avale tout simplement. Aussi papa a-t-il inventé, à son usage, des phrases rocailleuses tout hérissées de la consonne maudite :

« Et ran, et rrran et rrrantanplan, le tambour résonne ».

ou encore :

« Le gros et gras matou ronronne. »

Mais Nénette s'obstine à grasseyer comme un muscadin ou la générale Bonaparte :

« Et lan, et lan, et lantanplan, le tamboul lésonne ».

C'est comique et c'est exquis dans la bouche de Nénette.

*
* *

Le père de Nénette est médecin en chef de la Transportation : c'est un brave homme. Il a inscrit en tête de son carnet médical : *Res sacra miser*. On sait qu'il a écrit au gouverneur une lettre très ferme et très digne pour réclamer 845, condamné à mort par le conseil de guerre, qui dans le cachot 13, antichambre de la *Veuve*, a contracté une mauvaise toux. « Peu lui chaut, dit-il en substance, que cet homme soit condamné à mort, qu'à l'hôpital il cherche à s'évader ou à se suicider. Le médecin doit sauvegarder la vie jusqu'au bout... » Quand le misérable est entré à l'hôpital, il lui a fait enlever la camisole de force : et cela lui a fait une grande cote dans le monde de la transportation.

Quant à la mère, une légende l'auréole. Pour avoir tenu à son mari la cuvette d'antiseptique et donné un verre de rhum à un défaillant, on dit qu'elle panse tous les blessés comme une sœur de charité.

Les cerveaux des forçats, comme ceux des primitifs et de l'homme des cavernes, ne comprennent ni la critique, ni le raisonnement : ils sont tout sentiment et tout impulsion. Un grand élan de reconnaissance les entraîne tous vers ces deux êtres qui pratiquent simplement le devoir de charité. Que la flamme de révolte qui couve toujours au fond des bagnes vienne à jaillir, que, dans une ruée de fauves, tous ces révoltés se jettent sur leurs gardiens, ces deux-là n'ont rien à craindre. Pas un de leurs cheveux ne sera touché : ils sont *tabous*.

Nénette prodigue à tous la joliesse de son sourire, cause avec tous, met en confiance sa main dans la main des plus sinistres. Elle exerce comme une reine le droit régalien de grâce. Avec une câlinerie ou une moue : « Oh ! le gros vilain », elle obtient tout du commandant, qui la gâte pour ses protégés qui l'adorent. C'est l'enfant chérie de toutes ces brutes. Et puis les peuples ont toujours adoré les Infantes!

*
* *

Miss Crusoë, comme l'appelle papa, siège au milieu de son royaume et de sa cour. C'est une île, si l'on veut, comme celle de Sancho Pança, entourée de grandes haies de roses de Chine et de lantanas au parfum de térébinthe. Rien n'y manque, pas même le parasol légendaire planté au milieu de la

pelouse pour y protéger le teint de blonde de la mignonne reine. Ils sont tous là, les familiers et les commensaux.

Le chien, c'est *Devil*, le lévrier australien, grand, beau, fort et bête, avec son corps efflanqué, robe bistre zébrée de noir, sur des pattes sèches de bête de race, et la tête fine du lézard. Il ne sait rien faire comme un honnête chien, ni donner la patte, ni se tenir convenablement sur son séant, et il se prête mal à des essais d'équitation où l'amazone lui arrive à peine au garrot. Mais il se laisse encore tirer les oreilles et la queue, et ouvrir la gueule pour faire voir sa langue rose entre ses carnassières blanches. Et puis, Nénette, quand elle l'appelle, aime à le voir arriver par la voie des airs, franchissant d'un bond la haute haie comme un cheval de steeple la banquette irlandaise.

Tiété joue les Vendredis au naturel, avec sa peau huileuse et sa tignasse crépue : si Vendredi, le vrai, revenait, il se reconnaîtrait pour sûr dans ce jeune homme vêtu de noir

Qui lui ressemble comme un frère.

Ils ont tous deux des histoires communes, Tiétié et Vendredi, un passé louche où l'on se mangeait entre amis.

Au sommet du perchoir en échelle, *Toti*, le perroquet, fait le beau avec son manteau gris d'argent et son jabot rose. Quand il est furibond, il roule des yeux terribles et hérisse sa crête incarnat : tel le guerrier Troyen, au casque coruscant et au cimier en crinière de cheval. Défense de le toucher, car il vous casse une noisette avec son bec. Mais il adore comme les vieilles portières, les conversations oiseuses et le café au lait. Aussi Nénette est-elle autorisée à lui donner tous les matins une bonne léchette de pain trempée dans son bol. *Toti* descend gauchement, va grignoter la gourmandise convoitée jusqu'entre les doigts de l'enfant, comme il égruge une graine de tournesol, et remontant à son observatoire fait de la barre fixe avec son bec.

Nanan, la chèvre blanche et soyeuse avec une petite barbiche noire, car dans la gent caprine la barbe n'est pas l'apanage du sexe fort, tire sur une brindille d'herbe. On sait que dans toutes les langues du monde on appelle nanan tout ce qui est bon à boire et à manger. C'est bon, le lait bourru qui gicle dans la timbale d'argent. Nénette, qui ne sait pas encore penser suivant les catégories d'Aristote, confond la Substance et le Mode, la Cause et l'Effet, le Tout avec la Partie : c'est pourquoi elle a appelé Nanan la chevrette blanche, et ce n'est pas si mal trouvé.

Des martins-pêcheurs dans l'air ensoleillé passent en éclairs de rubis et de béryls : et les merles des Moluques, effrontés, viennent picorer les miettes jusque entre les jambes de Nénette et sous la barbiche de Nanan.

*
* *

L'enfant est malade : une fièvre maligne et contagieuse, a dit le docteur : et il défend formellement à tous d'entrer dans la chambre. Mais Nounou Maheu n'a pas cru un seul instant que cette défense le regardât. Il a tiré un matelas dans le cabinet de toilette, et il s'installe garde-malade de jour et de nuit. Il n'y a pas comme lui pour border les coussins, pour prendre la température, pour faire avaler les potions. Toutes les quatre heures, qu'il dorme ou non, il est là avec la cuillère. La maman dit qu'il a une montre dans le cœur. Il voit le clignement douloureux; il entend la plainte imperceptible. On dirait que, tandis qu'il dort à côté, recru de fatigue, son corps astral désincarné veille auprès de la petite malade qu'il aime tant. Il rit toujours, comme il n'a jamais ri, parce que Nénette va mieux, qu'elle va guérir. « N'est-ce pas? », et puis il s'en va sangloter dans un coin tout son saoul.

Tiétié, lui, est bien malheureux. Il devine, mais il ne sait pas. On ne comprend pas son langage, ni sa mimique. Il rôde autour de la maison. Il ne dort plus son bon sommeil de brute. Une nuit que tout le monde sommeille, on le trouve au chevet du lit, accroupi, rafraîchissant les menottes dans ses grosses mains, chantant à l'enfant une cantilène lente, douce comme la brise à travers les *filans*.

*
* *

Le bon serviteur souffre de toutes les douleurs de l'enfant, mais il sait qu'elle ne mourra pas : la Sainte Vierge le lui a promis. Un soir que l'angoisse l'étreint à la gorge, il est entré dans la chapelle de l'Hôpital. Il est allé s'agenouiller devant la statue de la Vierge. La Madone est là, qu'un rayon de soleil couchant auréole d'un nimbe d'or. Elle écrase le serpent sous ses pieds, mais c'est un symbolisme de commande. Elle est surtout la Vierge consolatrice, les mains ouvertes sous son manteau bleu, comme pour accueillir toutes les prières et verser toutes les grâces.

Et Mayeux dit — ou pense confusément :

« Bonne Vierge, je suis le plus misérable de vos serviteurs. Vous ne m'avez pas gâté dans la vie. Je n'ai plus qu'une affection et qu'une joie. Moi, misérable, j'aime cette enfant à qui je dois un rayon de bonheur qui m'a fait une place dans son cœur entre sa maman et son papa. Eux aussi ne m'ont pas traité en reprouvé. Laissez-moi, laissez-leur ce petit ange

La Vierge lui avait souri comme dans un rêve de promesse : et il était sorti réconforté et joyeux, faisant un grand signe de croix, la seule prière qu'il connaisse.

*
* *

La maladie de Nénette est l'événement du jour et de l'île. Tout le monde veut savoir de ses nouvelles, et l'on décide qu'il sera affiché un bulletin quotidien. Qui On? On, c'est le Pouvoir occulte, qui fait échec à l'Administration pénitentiaire, qui régit le monde criminel, qui est tout puissant à l'Ile Nou comme à la Grande Terre, qui règle tous les différends des condamnés et sans appel, qui parfois décrète le meurtre d'un surveillant trop dur ou d'un *mouton qui a mangé le morceau.*

Tous les matins, à l'aubette des surveillants, tous s'empressent pour lire le bulletin de santé de Mlle Etiennette Dumont, qui paraît à côté de la liste des punitions. Et cela intéresse plus que ceci.

Rien n'y manque, rédigé de main de praticien : état général, pouls, température ; et c'est comme un soulagement universel, presque une fête nationale quand le bulletin annonce que le bulletin ne paraîtra plus.

*
* *

Nénette est polyglotte, comme le fût Pic de la Mirandole. Elle ne sait pas, il est vrai, le Syriaque, le Copte et l'Araméen. Mais elle parle le français, le patois Bas-Normand, le parler créole comme maman, l'argot de la pègre et le Canaque. Elle est assez fière de ses connaissances linguistiques, surtout lorsqu'elle file au grand trot de la victoria du commandant comme aujourd'hui, pour aller faire une allocution à ses amis noirs de la police indigène, Tiétié en tête.

Voici le cas : deux prisonniers ont faussé compagnie à l'Administration et à ses cachots pour aller faire un tour d'école buissonnière dans le maquis de l'île ? Il s'agit de les rattraper : on va découpler, comme une meute, la police indigène.

Il n'y a pas comme eux pour suivre une piste humaine, pour apercevoir la branche cassée, la terre égratignée, l'empreinte d'un pas à peine dessiné, pour entendre dans le concert de la sylve la foulée d'un pied d'homme sur la feuille sèche, pour voir la nuit dans l'obscurité plus profonde de la forêt, pour surprendre le malheureux au gîte. Ils chassent l'homme comme un gibier plus par passion ancestrale que pour la prime que leur alloue la Pénitentiaire : quinze francs si la bête est intacte et vive, dix francs si elle est un peu détériorée, cinq francs seulement si elle est morte. Combien ils aimeraient mieux une curée chaude !

Nénette est arrivée, hissée sur une table pour être à la hauteur des circonstances et de l'auditoire. L'affaire lui est longuement expliquée, trop : est-ce que l'on douterait de son intelligence? Nénette, qui pense canaque, élague tout ce qui est superflu et se contente de leur dire qu'il y en a deux qui sont partis, là-bas, sur la montagne et qu'il faut leur courir derrière. C'est comme un général qui donne simplement la directive à ses lieutenants.

Ils ont saisi, les Canaques, puisqu'ils *riboulent* des yeux féroces et brandissent leurs haches et leurs sagaïes. Nénette comprend que l'on vient de lui faire commettre une félonie envers ceux qui sont ses amis, après tout, et qu'elle devine malheureux. Il est trop tard pour suspendre la marche du destin; mais on peut le corriger. Elle arrête ses troupes noires d'un geste de commandement et de son canaque le plus impérieux : « Il ne faut pas leur faire du mal. Tu entends, Tiétié. C'est moi, c'est Nénette qui le défend ».

*
* *

L'air vibre de chaleur. Dans la lumière crue du dehors, les objets scintillent et papillottent. Sous la vérandah, où les nattes de vétiver dégouttent d'eau, règne une fraîcheur relative. Maman sans hâte fait de la frivolité. Papa se balance sur un rocking-chair et Nénette sur papa. C'est l'heure intime de la famille.

Mais un planton monte les degrés, portant une grande lettre, scellée d'un gros cachet rouge.

« C'est, dit le docteur, la lettre de grâce de 845, le condamné à mort, entérinée par la Cour d'appel de Nouméa : commutation en travaux forcés à perpétuité. Pauvre diable ! Il crève de phtisie et de peur; si j'allais lui porter moi-même la bonne nouvelle. Il fait pourtant bien chaud »..... Et il prend son casque et son ombrelle.

Nénette n'a pas tout compris, bien qu'elle ait l'esprit subtil. Mais que son papa s'en aille quand on est à s'amuser ensemble, ce n'est pas de jeu. Il n'y a qu'une ressource, c'est d'aller avec lui : et elle trottine sur ses pas, dans son ombre, puis dans l'allée couverte qui mène aux pavillons des malades.

Elle a pris le pli officiel au grand sceau rouge qui doit être un talisman bien puissant, puisqu'il fait déranger les gens quand il fait si chaud et que l'on est si bien sur le fauteuil à bascule.

On arrive au pavillon de la cinquième classe, tout en grillages et en barreaux. Il fût dit à Nénette, dans le temps, que là-dedans, il n'y a que des méchants, des ogres et des croquemitaines. Mais Nénette n'en croît pas un mot et leur fait risette comme aux autres quand ils collent leurs faces blêmes contre les

barreaux. Un infirmier de taille herculéenne leur ouvre la porte qui roule lourdement sur ses gonds.

Il est là le misérable, grelottant de fièvre sous ses couvertures dans cette ambiance torride. Il n'a plus que de la peau plaquée sur les os et des quintes de toux déchirent sa poitrine. La justice divine serait-elle plus implacable que la justice humaine? Il lève sur les visiteurs des yeux de bête apeurée, traquée : mais il se rassure quand il voit l'enfant blonde et qu'il entend les phrases banales : « Clémence du gouvernement de la République. Digne de cette mesure, rénovation. Vous guérirez maintenant ».

Nénette ne comprend pas maintenant pourquoi il sanglote, pourquoi il baise ses menottes qu'il mouille de ses larmes. Mais Nénette est un grand psychologue qui connaît les détours du cœur humain, qui sait les remèdes des grandes douleurs : « Pleure pas, grand bêta, je te donnerai un gros sucre d'orge. »

*
* *

Nénette parcourt le monde, le vaste monde, avec ses deux gardes du corps, pour ne pas faire de jaloux. Elle connaît les camps, comme sa poche et le pénitencier central. Elle aime aussi bien la ferme Nord, où elle embrasse le muffle baveux de la petite vache bretonne, noire et blanche, qui lui donne de la si bonne crème avec des fraises dedans. Elle est même montée au fort, un peu portée parce qu'elle est petite et qu'elle se fatigue vite. Elle a chevauché le gros canon, et a regardé toute rêveuse la terre ferme, la Grande Terre avec le mont Kogi, qui s'estompe à l'horizon. Que c'est grand le monde et haut!

Mais il y a un endroit où elle n'est jamais entrée. Défense absolue et Barbebleuette ne fait qu'en rêver.

Elle est bien jolie cette petite case, isolée de tout, dans la vallée, avec son jardin enclos de barrière et son parterre de roses. Il y en a de toutes les couleurs, de blanches, de roses, de rouges comme le sang. On lui donne de mauvaises raisons : il y a derrière un Ogre qui mange les petites filles. Ça c'est bon à croire pour des enfants. Un jour la barrière est entrouverte ; tant pis, elle y entre en courant.

Il est bien vrai qu'il n'est pas beau le propriétaire : grand, sec, avec des sourcils épais qui se rejoignent sur le front, et de longs bras noueux comme de vieux ceps de vigne. Mais il a du monde, il sait les égards que l'on doit à Mlle Nénette, il lui cueille un gros bouquet de roses dont il enlève soigneusement les épines. Il s'effare quand une épine oubliée vient piquer le bras de l'enfant et fait sourdre une goutte vermeille. Il a un chien qui est rien amusant, un roquet des rues, mais avec des yeux si intelligents [illegible] des sourcils broussailleux. On l'appelle Cyclet et quand on lui frappe sur le cou avec le tranchant de la main, il fait le mort.

Il est l'heure de partir. On s'est bien amusé. Nénette fait un caprice. Elle veut rentrer portée par son nouvel ami, et jambe de ci, jambe de là, elle enfourche le cou. En traversant les rangs des condamnés, qui reviennent du travail, elle produit son petit effet et arrive enfin triomphante à la maison, à califourchon sur le dos du *Bourreau*.

*
* *

Un jour d'été finissant. Nénette joue à la plage. C'est ce qu'elle aime le plus. Il y a tant de beaux jeux à faire. Elle ramasse de petits coquillages roses et de grands coquillages blancs qu'elle approche de l'oreille pour écouter la chanson de la mer. Elle a retroussé ses cottes et court pieds nus sur le sable devant le flot qui monte et qui lui fait pousser de petits cris. Elle court pour courir comme le poulain dans le paddock. Elle poursuit les crabes qui s'en vont de guingois : elle en a pris un quand il va se terrer dans son trou, mais il se sauve en lui laissant sa patte en souvenir. Elle bâtit des forteresses de sable qui s'écroulent sous la vague. Elle a fait la dînette avec un tas de bonnes choses dont maman a bourré les poches de Nounou.

La mer est d'un bleu de lapis-lazuli à peine moirée. Au large les lames déferlent en cascades blanches sur le Grand Récif. Des bandes de poissons passent en coulées d'argent. Les alcyons blancs se laissent bercer par les flots. C'est un paysage de sérénité.

Et Mayeux songe tristement. Un jour viendra qu'à l'horizon fuira la Frégate, toute blanche de voiles, du grand hunier au cacatoès, la flamme du départ au grand mât baignant dans l'eau. Et le navire emportera Nénette pour toujours et ce sera la fin de tout.

Des pensées confuses s'agitent et se clarifient dans son esprit. Il pense pour la première fois à la vieille [illegible] au crime, au sang versé, à la mère qui a pleuré son fils. Ce passé, il le paie, maintenant, de toute cette tristesse, de ce déchirement de toutes les fibres de son cœur. C'est le châtiment et c'est l'expiation !

De grosses larmes coulent sur ses joues brûlées que Nénette essuie avec un pan de son tablier.

JEAN DESRIEUX.

LA DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE DES CAPITAUX

Saura-t-on jamais si le financier habile et dangereux que fut — et que sera peut-être encore — Rochette a dit la vérité, toute la vérité, rien que la vérité, dans la lettre, datée du 25 mars, qu'il a adressée au Président de la Commission d'enquête?... C'est bien douteux, et il est fort probable que nombre de détails seront tour à tour controuvés et vérifiés, au gré des commentateurs et au hasard des révélations tardives.

Quoiqu'il arrive, l'explication fournie sur l'intervention gouvernementale mérite d'être retenue. J'ai — dit Rochette — remis à M. du Mesnil, directeur du journal *Le Rappel*, en mars 1911, un volume de cent-vingt pages narrant « l'histoire des placements faits en France de 1890 à 1910, avec prix d'émission, cours de 1910, tableaux de pertes ou de gains en résultant, enfin noms des émetteurs.

« J'ajoutai qu'avec ce travail j'allais rédiger une annexe en commentant les résultats : perte de *dix milliards* sur les placements effectués en France, principalement par la haute finance, alors que, pendant la même période, les placements conseillés par les financiers d'Angleterre et d'Allemagne avaient au contraire gagné une plus-value de dix-sept milliards. » — Il affirme plus loin modestement que le premier des statisticiens venu peut reconstituer son travail et en constater ainsi l'exactitude.

Cette publication constituait pour Rochette le centre même de sa défense. Il prétendait établir qu'il n'avait fait que suivre les usages et procédés employés depuis longtemps — à tort ou à raison, mais impunément — par la haute finance. Il espérait démontrer, en outre, que les résultats obtenus par lui étaient souvent avantageux, et toujours moins ruineux que ceux atteints par ses adversaires financiers.

Il paraît que cette révélation émut si profondément le directeur du « *Rappel* », qu'il interdit en termes... énergiques à Rochette de rien faire avant qu'il ait conféré avec le Ministre des Finances.

On sait la suite de cette histoire.

*
* *

Nous laisserons « au premier statisticien venu » le soin de rechercher si les chiffres du financier Rochette sont exacts. Il nous suffira de constater qu'il est de notoriété publique que l'épargne française a été assez rudement éprouvée depuis le début de ce siècle. Les causes en sont multiples. La cherté croissante de la vie, l'exagération des goûts de luxe, la hausse des immeubles, le délaissement des biens ruraux ont entraîné les capitalistes vers des placements risqués. Le désir d'augmenter des revenus jugés insuffisants est devenu la préoccupation dominante. Une foule de financiers sans scrupules ont, au moyen d'une publicité adroite et bruyante, drainé et englouti une part plus ou moins importante de l'épargne française.

La nécessité s'imposait donc d'instruire le public en développant son esprit critique et sa faculté de contrôle, lesquels, bien exercés, suffisent à se mettre en garde contre les lanceurs d'affaires. Mais il a fallu pour cela analyser soigneusement les conditions essentielles que doivent remplir les valeurs de placement; dégager d'abord, et exposer ensuite, quels sont, à ce point de vue, les désirs et les besoins du public. Cette recherche « psychologique » terminée, il a fallu enfin proposer des moyens pratiques d'atteindre le but proposé.

Les données de ce problème et sa solution ont été formulées par un éminent économiste et financier anglais, M. Henry Lowenfeld, sous le nom de la « Distribution géographique des Capitaux ».

*
* *

Cette doctrine a pris naissance en Angleterre en 1903, et s'est considérablement développée depuis.

Le dernier exposé en a été fait par son auteur, dans une étude extrêmement documentée et très heureusement rédigée, parue dans la livraison de la revue *Finance-Caucus* du 15 janvier dernier, sous le titre *La Stabilité des Placements*.

La base de la méthode se trouve, — d'une manière incomplète d'ailleurs — dans le dicton populaire : « Il ne faut pas mettre tous ses œufs dans le même panier ».

Le principe scientifique est analogue à celui du pendule d'horlogerie : pour construire un balancier insensible aux variations de la température et qui conserve toujours une longueur fixe, les physiciens ont employé des métaux qui subissent, sous l'influence de la température, des rallongements ou des raccourcissements inverses. De même, pour assurer au capital une stabilité presque parfaite, il suffit de le répartir en valeurs choisies de telle sorte, que les causes de baisse ou de hausse qui influencent l'une d'elles laissent les autres insensibles, ou les fassent varier en sens contraire.

En dehors de ce but principal, — la fixité du capital, — il s'agissait d'assurer au capitaliste un revenu régulier et la possibilité d'effectuer, à tout moment, une réalisation partielle avantageuse.

Aujourd'hui, et par les procédés indiqués, tout épargnant ou capitaliste peut réaliser cet idéal, auparavant à peu-près impossible à atteindre.

Cette méthode répond admirablement aux néces-

sités de la vie moderne, puisqu'elle permet, — en temps normal — de conserver intact le patrimoine familial, et de jouir d'un revenu régulier, et — en cas de crise — d'obtenir une réalisation permettant de parer, sans perte, aux besoins immédiats et imprévus.

La formule précise, peut-on dire, est la suivante :

« Le capital doit être divisé par quantités égales entre un certain nombre de valeurs, toutes ces valeurs étant identiques en qualité, mais chacune d'elles dépendant d'un pays différent et étant soumise, par suite, à des influences économiques et financières distinctes. »

*
* *

Il ne nous est pas possible d'entrer dans le détail du mécanisme très ingénieux de la « Distribution géographique » : nous nous contentons d'en exposer les très grandes lignes, en renvoyant nos lecteurs aux nombreux travaux des économistes et financiers anglais et français sur la question — travaux condensés en quelque sorte dans le très intéressant ouvrage que vient de publier M. François Maury, *le Placement stable, ses bases, ses règles, ses résultats*.

On se reportera utilement aussi à l'étude sur la *Stabilité des placements* citée plus haut. Cette étude reproduit des plans de placement et graphiques dressés il y a plus de 10 ans selon les principes de la Distribution géographique.

On y verra, entre autres exemples, la situation d'un portefeuille composé de dix titres géographiquement répartis, représentant en 1890 une valeur de 240.000 fr. et produisant un revenu de 12.000 fr. : le placement ressort donc à 5 p. 100.

On suivra la valeur de ce portefeuille, année par année, jusqu'en 1913, en considérant, chaque année, les cours moyens et les revenus.

Pendant ce long délai de treize années, les variations du capital ont été très légères, de 2 p. 100 en baisse à 10 p. 100 en hausse; les chiffres extrêmes sont, en effet, de 235.000 francs en 1891 et de 265.000 francs en 1906.

Le revenu est resté stable depuis 1906, au taux de 5 p. 100, sur la somme placée en 1890.

En outre, l'examen des cours moyens, année par année, de chacune des valeurs démontre qu'une fraction importante du capital aurait pu être, chaque année, réalisée avec une plus-value importante.

Les desiderata des capitalistes sont donc comblés, et, d'après l'exemple choisi, la régularité du revenu, la stabilité du capital et la possibilité d'une vente partielle avantageuse chaque année sont garanties.

En 1906, la même démonstration était faite sur dix autres valeurs envisagées de 1897 à 1906 (1).

Enfin, d'autres exemples ont été présentés par Sir John Rolleston, membre du Parlement britannique (2), et par divers autres économistes et financiers, anglais et français (3) ; continués jusqu'en 1913, ils ont vérifié les déductions précédentes et confirmé la certitude des trois avantages précités.

Ces résultats sont d'autant plus remarquables que la période 1903-1913, surtout dans les cinq dernières années, a été marquée par les événements les plus considérables et les plus désastreux ; nous rappellerons les principaux qui sont : la guerre russo-japonaise, la débâcle financière aux Etats-Unis, la guerre italo-turque, les guerres balkaniques. De plus, depuis 1909, toutes les valeurs européennes dites « de tout repos » ont subi des dépréciations considérables, et les « pères de famille » ont vu leur capital péricliter. Il en est ainsi en France pour la rente sur l'Etat, les obligations de la ville de Paris et des chemins de fer, etc.

Ajoutons que les divers portefeuilles « théoriques » mentionnés ci-dessus n'ont subi aucune modification pendant les quinze ou dix-huit ans envisagés, ce qui est une hypothèse aussi invraisemblable que défavorable. Or, le capitaliste le moins soucieux de ses intérêts profite cependant, de loin en loin, de la hausse d'une valeur pour la remplacer par une autre de prix plus avantageux ; cet arbitrage minimum aurait, en l'espèce, produit des résultats très appréciables.

*
* *

La Distribution géographique, qui est actuellement couramment pratiquée en Angleterre, constitue à proprement parler, « le libre échange » financier, et procure les avantages d'ordre général inhérents à ce régime économique. Elle assure d'autre part la conservation et l'accroissement du capital, l'amélioration du revenu, la facilité de réalisation.

On commettrait une grave erreur — et une injustice — en prétendant que la Distribution géographique peut porter atteinte à l'emploi des capitaux nationaux en France. Cette méthode, à laquelle de nombreux financiers français se sont ralliés, implique nécessairement l'exportation d'argent français. Mais il n'est pas contesté que la France, pays d'épargne par excellence, se trouve dans la nécessité de placer au dehors deux milliards par an environ. La méthode envisagée est loin d'absorber de telles disponibilités. Cette limite serait-elle, d'ailleurs,

(1) Dans le livre [illegible]

(2) [illegible] *Les Dettes [illegible]*, 1912.

(3) Cf. notamment [illegible] du 15 février et du 1er mars 1914.

atteinte, il nous paraît excellent que nos capitalistes, devenus « conscients et organisés », cessent de se laisser imposer par la haute banque les seules valeurs étrangères, que celle-ci ait intérêt à placer sur le marché français.

La méthode que nous venons d'exposer très sommairement doit contribuer largement à l'éducation financière du public français, en développant ses facultés de contrôle et d'initiative.

Peut être Rochette, dans la paisible retraite où il jouit probablement de l' « aurea mediocritas » du poète, occupera-t-il ses loisirs à arbitrer les valeurs de son modeste portefeuille suivant les règles de « la Distribution géographique »? Elles ne le conduiront certainement ni à la ruine, ni au cachot.

ALBERT GAILLARD,
Avoué à la Cour d'Appel de Paris.

DANCOURT OBSERVATEUR DES MŒURS DE LA BANLIEUE PARISIENNE

Que Dancourt ait mis à la scène les paysans de la banlieue parisienne rusés et cupides, les bourgeois enrichis en quête de gentilhommerie et affectant les manières des gens du bel air, qu'il ait promené ses lecteurs à travers les lieux de fête ou de réjouissances, les bals ou les tripots, voilà de quoi on tombe d'accord Mais nul ne s'est avisé de dire encore où l'auteur comédien a vu défiler noblesse vraie ou frelatée, bourgeois de Paris qualifiés ou de modeste condition, rustiques enfin, et quels lieux des environs de Paris furent pour lui le champ propice d'observation. Nous essaierons de le dégager de l'étude de son théâtre et de quelques circonstances de sa vie

*
* *

Dans ce but, nous examinerons seulement celles de ses œuvres qui nous permettront de délimiter la partie des environs de Paris sur laquelle il a pu voir défiler ses types.

Il place à Bourgenville, près de Mantes, les *Vendanges* représentées le 30 septembre 1694; à Grimardien en Brie, les *Vacances* données le 31 octobre 1696; à Créteil, les *Trois Cousines*, du 18 octobre 1700; le *Mari retrouvé*, en Gâtinais, vers Montargis selon les apparences. En tenant pour exactement localisées ce que ces indications n'ont apparemment que de fictif, nous sommes à peu de distance de Paris, dans la grande banlieue fort peuplée alors de résidences d'été. Avec la *Foire de Bezons* nous voici plus près en un lieu de fête annuelle, la foire de Neuilly de l'époque, aimable, galant, très fréquenté par la cour et la ville au XVIIe siècle : « Ah! quelle cohue! » s'écrie un des personnages.

Les *Vendanges de Suresnes*, titre pris de la comédie de du Ryer, données deux mois après la précédente, le 15 octobre 1695, amènent les spectateurs dans une région fort à la mode alors. Suresnes offrait mieux que le « petit bleu » et le vin levé sur son sol, estimé des gourmets, avait une réputation qui s'est maintenue longtemps. A cette époque aussi Auteuil, Passy s'enorgueillissaient de vignobles appréciés jusque dans le nord de l'Europe et dont le nom se conserve encore dans certaines désignations de rues. C'était fête pour la noblesse, pour la bourgeoisie parisienne, à l'instar des membres de la famille royale que de se livrer aux joies de la vendange. Les coquettes Parisiennes y avaient trouvé prétexte à de galants costumes; Watteau n'aura qu'à les copier, et naturellement elles traînaient après elle la cohorte aimable autant qu'empressée des jeunes damerets, voire des honnêtes gens auxquels le code de la politesse prescrivait de ne point laisser les dames s'égarer en des parages lointains, si elles n'y devaient trouver un cadeau ou un ambigu. Et quel joli raisin doré dans les coquets paniers, quel vin pétillant giclait sous le pied des vignerons! Lorange le déclare fièrement (scène VI) : « Oui, parbleu, nous sommes plus de trente à Paris qui tirons nos vins de Champagne de ce pays-ci et nous allons chercher les vins de Bourgogne par delà Etampes. » Aussi était-ce fureur que d'aller à Suresnes, et le divertissement de la pièce le proclame :

Les plus habiles vendangeuses,
Quoi qu'ordonne le dieu du vin,
Ne sont jamais assez soigneuses,
Pour bien cueillir tout le raisin.
Mais aux vendanges de Surène,
Avec la jeunesse et les ris
Le dieu des amours amène,
Des grapilleuses de Paris.

On peut donc s'étonner que nul n'ait songé à étudier l'influence de la société polie sur l'esprit campagnard: elle était matière à observation judicieuse, car Thibaut, type du paysan madré et finaud, s'écrie: « Quand il y a quelques frais à faire en amour, il faut que ce soit le Monsieur qui paie, à moins que Madame ne soit vieille. Dans les villages d'autour de Paris, je savions les règles ». Cette pièce eut du succès: « On aimera toujours, écrivait-on plus tard, à voir Dancourt parler des campagnes des environs de Paris; c'est un peintre badaud (1) qui a excellé à représenter la bourgeoisie et surtout

(1) Sobriquet injurieux, disent Furetière et Trévoux, donné aux habitants de Paris, à ceux qu'ils s'attroupent, s'amusent à voir et à admirer tout ce qui se rencontre en leur chemin pour peu qu'il semble extraordinaire.

la rusticité bourgeoise ; il représente en beau tous ses tableaux, on s'y plaît, on voudrait y être ; il est vrai qu'il ne s'agit ici que des mœurs paysannes, mais ces mœurs se ressentent du voisinage de Paris ; moins d'innocence que dans les provinces ; de la débauche, quelque urbanité. » (1)

Des *Vendanges* rapprochons l'*Impromptu de Suresnes*, donné en ce village, pour la première fois, le 21 mai 1713, par les comédiens du roi. Un personnage raconte que certaine dame, accompagnée de sa demoiselle suivante, lui et son laquais avec le « fiacre » qui les a véhiculés ont fait collation dans une guinguette de Passy. M. Jules Lemaître dit : « Il y a dans l'*Impromptu* une veuve fort divertissante, qui est déjà la femme du XVIIIe siècle ; un peu débraillée, il est vrai, mais non pourtant déclassée comme d'autres que nous retrouverons. Elle nous offre, dans ses confidences à bâtons rompus, un mélange on ne peut plus piquant d'étourderie, de coquetterie, de bon sens aiguisé, de cynisme élégant, de fureur de vivre et de désenchantement, de frivolité et de philosophie, un je ne sais quoi qui n'est décidément plus du XVIIe siècle, qui appartient bien en propre à une génération nouvelle et que nous n'avons rencontré dans aucun théâtre antérieur » (2)

On ne manque pas de vanter le vin du cru et de dire quel sens s'attachait alors au mot guinguette que les Précieuses eussent assurément répudié.

Scène à Suresnes, terrasse ombragée aux bords de la Seine.

BACCHUS

C'est un pays de vignoble, il est de mon domaine, je prétends le faire valoir et m'en donner des marques sensibles de ma protection.

LA FOLIE

Cela est fort louable.

BACCHUS

Je veux qu'il y ait cette année une très copieuse et très excellente vendange, qu'on puisse faire passer pour vin de Champagne.

LA FOLIE

Cela ne sera pas nouveau ; mais ces bienfaits-là ne seront [illegible] les vignerons, et il faut que tout le monde se ressente de l'honneur de votre présence.

Scène VI : Bacchus offre à Firet de faire son affaire.

Ils [illegible] jardins, cabinets de verdure, chambres, appartements proprement meublés.

FIRET

Mais il y a tout cela, vous avez raison.

BACCHUS

Laisse-moi faire le reste, je te fournirai un bon cuisinier, des garçons actifs et vigilants, de jolies servantes, et bientôt nous établirons ensemble une petite guinguette, où je ne te laisserai pas manquer de pratiques et je ferai le maître-garçon, moi.

A la scène VIII, Bacchus ajoute : « C'est le meuble le plus nécessaire d'une guinguette, que de jolies filles. »

Le 7 juillet 1696, était donnée la première du *Moulin de Javelle*. Ce moulin était autrefois, écrivaient Heurtault et Magny en 1779, « une fameuse guinguette qui, peu à peu, a cessé d'être fréquentée », et le commentateur des pièces de Dancourt, dont le manuscrit est à l'Arsenal, précise : « Ce moulin est un joli cabaret, renommé alors et accrédité pour ses matelottes », matelottes, menu cher aux promeneurs de la banlieue et écrevisses, excitant des cabinets particuliers. Mettons, pour nous faire bien entendre, que le moulin de Javel était le pavillon d'Armenonville ou le restaurant de la Cascade près du Moulin de Longchamp. Un document du 21 septembre 1706 le situe presque en face du Point du Jour, un peu en retrait, et des plans en ont conservé la figuration : le moulin, joie des environs de Paris, avec ses grandes ailes battant l'air, et tout proche, selon l'usage, la demeure du meunier. Aller à Javel était une promenade chère aux Parisiens. Pensez donc ! Le moulin est presque sur la route de Paris à Versailles, juste un peu à l'écart. Il faut répondre à un ordre de Sa Majesté, et le roi est si impérieux ! Voilà un alibi facile. Les moyens de communication abondent : bateaux, batelets pour le vulgaire, fiacres pour les bourgeois, carrosses armoriés pour le seigneur de marque. Le « fiacre », guettant le bon public, dit à une jeune femme : « Vous êtes jolie, je vous amène au Moulin de Javel ; vous y trouverez fortune. »

Mais si les grands seigneurs y tiennent le haut bout, les voilà, durant l'été, tantôt à la guerre, tantôt à la campagne. Que deviendront les habituées du moulin ? Dancourt l'explique par l'*Île des Coquettes* et Geoffroy le commente : « Les guerriers étaient en possession de plaire aux belles, et le moindre sous-lieutenant l'emportait sur un président, sur un fermier général, sur un prélat ; le ton, le caractère et le costume des autres professions semblaient effaroucher les amours. L'homme de robe était compassé et lugubre, le financier, lourd et grossier, l'abbé doucereux et fade, le militaire seul était tout à la fois fier et soumis, impétueux et tendre, entreprenant et poli. Tous les ans on faisait la guerre sous Louis XIV ; dès le printemps, les officiers partaient ;

(1) [illegible] M. Marcel [illegible] *Le Poème* [illegible] *Pierrot* XVIII [illegible] Paris, [illegible], in-18, a parlé de tous ces lieux de récréation.

(2) *La Comédie au temps de Molière et de Lulli* [illegible] Paris, [illegible] 1892, in-12, p. 121.

les sociétés galantes étaient en deuil, et les belles pleuraient l'absence de leurs amants; mais elles permettaient quelquefois aux robins, aux financiers, aux abbés, de consoler leur veuvage : c'étaient là les soupirants d'été et les coquettes n'avaient pas d'autre ressource jusqu'à l'hiver. » Certains traits de ce croquis du critique seraient à retoucher; car l'homme de guerre, autant dire le gentilhomme, s'il l'était davantage grâce aux académies, n'était pas seul policé et le bon ton s'acquérait par la fréquentation des dames. L'hôtel de Rambouillet eut sur les mœurs une influence aussi heureuse que sur la langue et une coquette du *Moulin de Javelle* l'exprime bien en disant : « On polit un homme de robe, on apprend à vivre à un abbé, on met un jeune homme dans le monde ; l'hiver vient insensiblement et l'on se trouve dans son centre. »

Aussi que de quiproquos, que de rencontres! Voici une comtesse de haut renom, elle est fille d'une blanchisseuse de la Grenouillière, tout proche. Voici une accorte et élégante bourgeoise, mais un robin reconnaîtra la jolie lingère de la galerie du Palais. La pièce devient alors intelligible.

FINETTE

Bandons l'Epée! nous sommes baissées d'un cran, Mme Bertrand, nous donnons dans le bas bourgeois. A l'heure qu'il est, on se prend où l'on peut, en été c'est une maison morte.

LA COMTESSE

Tais-toi donc, folle!

Mme BERTRAND, femme du maître de Javelle.

Hé! allez, allez, Madame, nous savons cela mieux que personne, et je ne sais combien de dames qui sont ici tout l'hiver avec des ducs et des marquis, n'y viennent presque l'été qu'à cause des procureurs et des petits-maîtres du quartier Saint-Honoré ; encore ne sont-ce pas là les plus mal partagées.

Scène IV.

Voici un bourgeois qui a amassé du bien ; escomptant cet héritage un de ses neveux ne ménage pas sa fortune. Escorté d'un ami cet oncle vient faire le guet à Javelle : or, les femmes des deux promeneurs malgré eux ont eu l'idée d'une partie fine au moulin et n'ont que le temps d'apercevoir quel danger les menace.

M. SIMONNEAU appelle.

M. GRIMAUDIN, ami de la suivante.

Allons-nous-en souper à Passy, Mesdames! il n'y a pas l'autre parti à prendre.

Mme DU ROLLET, femme du procureur.

Nous n'y trouverons point de matelotte.

Mme SIMONNEAU

Ah! que cela est chagrinant! Je suis au désespoir quand quelque chose me dérange.

(Scène XIII.

On va alors chez le meunier de Javel. M. Simonneau y est en partie fine, sa femme s'y trouve aussi. (Scène XIV.)

M. SIMONNEAU

Hé! qu'est-ce donc que cela, Mme Bertrand ? On ne saurait être servi chez vous: il y a une heure que nous avons demandé une matelotte et des écrevisses.

Mme SIMONNEAU

Oui, Monsieur mon mari ! Une matelotte et des écrevisses ! C'est donc ainsi que vous venez manger votre bien au cabaret!

M. SIMONNEAU

Ma femme est au Moulin de Javelle! Qu'est-ce que cela veut dire ?

Mme SIMONNEAU

Tu ne t'y attendais pas ivrogne. Oh! Je savais bien que je t'y attraperais, il y a longtemps que je te guette.

Le meunier n'était pas maladroit pour faire ses affaires. A M. Du Rollet lui demandant son compte, il répond. (Scène XVIII.)

BERTRAND

Hélas, presque rien! 6 livres de matelotte, 100 sols d'écrevisses, et 4 livres pour le reste ; ce sont 15 livres.

M. DU ROLLET

Mais votre matelotte et vos écrevisses que l'on ne nous a pas seulement servies.

BERTRAND

Ça n'y fait rien : vous les avez demandées. Je ne sommes pas cause que vos femmes sont venues.

Et, aurait-il pu ajouter, les ont mangées. Bertrand d'ajouter avec une naïveté malicieuse :

Tatigué, voilà deux bourgeois qui se sont bien divertis pour leur argent, n'est-ce pas vraie, Jeanne ? »

Mme BERTRAND

C'est bien employé. Est-ce à des magots comme cela, qui ont de jolies femmes, à se trouver sur leurs brisées ; ne doivent-ils pas savoir qu'il y a des endroits autour de Paris qui ne sont pas faits pour eux.

Le meunier a voulu être trop habile, car à la scène XXII Mme Simonneau devait réclamer les écrevisses payées par son mari.

Pour cette pièce, Dancourt procéda à la manière de Molière prenant son bien où il le trouvait. A la cour, à la ville, couraient des anecdotes plaisantes sur les aventures dont le Moulin de Javelle était le témoin. De ces incidents vaudevillesques, il composa cette pièce qui eut un réel et franc succès ; elle est alerte, écrite avec enjouement et esprit. Les procureurs du quartier Saint-Honoré y applaudirent sans rancune.

Le 19 septembre 1697 Dancourt mettait à la scène le *Charivari* dont l'action se passe au village d'Auteuil; elle est fort simple : trois jouvenceaux se rencontrent dans la même maison, y venant courtiser la tante, la nièce et la servante. Un trait du premier

acte, scène IV, est significatif. Ernest s'écrie : « Le village n'est pas bien fréquenté aujourd'hui et je n'y vois aucune apparence de noce ». A cette époque bien des repas de noces se venaient prendre aux hotelleries de la Croix Blanche, du Griffon, à l'Image Saint-Jean, dans les bosquets de seigneurs ou de bourgeois, dont les maisons s'ouvraient libéralement aux honnêtes gens moyennant quelque menue monnaie glissée en mains du portier, dans les guinguettes ou cabarets, comme on va de nos jours au Jardin d'acclimatation. à la porte Maillot ou à la porte Jeaune. Dans ces fêtes, où les vins des clos sous les sables étaient trop généreux, naissaient des rixes parfois sanglantes. Les villageois avaient coutume de tirer quelque argent des Parisiens en goguette, de leur donner des charivaris, s'ils étaient récalcitrants. Le prévôt dut connaître de maints incidents. Aussi Lolive, en bon connaisseur des mœurs locales, s'écrie-t-il, et ce n'était pas vaine réflexion : « Les scènes de village sont assez tumultueuses ». Parfois, une soubrette accorte se toque d'un jeune Auteuillois lorsqu'elle rencontre tel de ceux dont parle Lolive (scène V) : « Voilà deux paysans assez bien bâtis et la canaille de ce pays-ci n'est pas mal faite ». On fraternisait à la Saulaie d'Auteuil, lieu de promenade en réputation chez les Parisiens.

Suresnes, Javel, Auteuil, Passy sont les endroits où l'on aime à fréquenter, nous venons de le voir. Remontons jusqu'au Cours-la-Reine, le Cours, comme nous disons le Bois, qui s'étendait jusque vers la place actuelle de l'Alma « promenade et conversation », suivant la définition qu'on en donnait alors et qui en précise le caractère mondain. Il menait à Chaillot, lieu de rendez-vous réputé avec son couvent des Bonshommes, ouvert aux honnêtes gens et la Maison-Rouge, aïeule de nos « Tête-Noire ».

Sur le Cours éclate la vie joyeuse, intense ; y fréquentaient également la noblesse, les bourgeois, les petites gens emportant « leur manger et leur boire ». Dancourt nous le fait voir avec la *Fête des Cours*. (Scène première).

LINETTE.

Il n'y a personne d'arrivé à Chaillot avec le marché des [illegible] et le prévôt [illegible] mais Chicandel et Lolive n'y sont pas encore...

LUCILE.

[illegible]

MARTIN, suivant [illegible]

A Chaillot, Mesdames, c'est le rendez-vous le plus sûr que [illegible] de la table, c'est là qu'il se [illegible] rencontrons [illegible] d'abord nous. Mesdames, [illegible] n'est ni [illegible] la promenade [illegible]

Il y a là un gentilhomme qui se plaît aux mépris [illegible] vant le masque d'une dame assise pour en recouvrir le visage d'une autre. (Scène III.)

CYNADOR, basque de naissance, génie du ciel.

Je m'en acquitte avec distinction, et cependant je suis à la veille d'être révoqué.

MARTIN

Hé, pourquoi donc ?

CYNADOR

Pour avoir trop bien déguisé les masques dans un des derniers bals qu'on donnait ici.

MARTIN

Hé, comment cela ?

CYNADOR

On y prit des grisettes pour des dames de conséquence et des bourgeois pour des seigneurs.

*
* *

Ces bourgeois entichés de noblesse, ces hommes de loi ou d'argent aimant à s'amuser, en qui revit l'esprit facile parfois mais prompt des rues de Paris, ces paysans nigauds d'apparence et madrés, sachant tirer leur épingle du jeu, Dancourt les avait autour de lui. Les villages de la banlieue parisienne vers l'ouest lui offraient un champ d'observation fort couru, joyeusement fréquenté, qu'il avait de pertinentes raisons pour le bien connaître et qu'il faut dire.

Les pièces où il met en scène des personnages de la banlieue, dont l'action se passe dans cette banlieue, depuis le *Moulin de Javelle* (7 juillet 1696) jusqu'à l'*Impromptu de Suresnes* (21 mai 1713), sont contemporaines de l'époque où Dancourt habitait Auteuil et il n'est pas téméraire de penser qu'avant de s'y fixer, il y put louer quelque chambre comme Molière, comme la Champmeslé, comme bien d'autres bourgeois ou seigneurs : c'était l'usage alors. Le 31 janvier 1696, Thérèse Le Noir, sa femme séparée de biens, avait acquis une maison et ses dépendances de Charles Didier, écuyer, sieur de Chemin, conseiller du roi, commissaire ordinaire des guerres, et d'Elisabeth Jouan, représentés tous deux à l'acte par Pierre Gentil, procureur au Châtelet. Le 6 avril 1707, Thérèse Le Noir arrondissait sa propriété par une autre acquisition, et la conservait jusqu'au 18 février 1714, date à laquelle elle la vendait à Jean Glucq, bourgeois, et à dame Charlotte Julienne, demeurant quai Malaquais, lesquels la passaient à Samuel Bernard, le 13 mars 1717. Par ses tenants d'en bas et de côté elle était déclarée avoir pour limite « les ayants cause de M. Despréaux » (1).

M. Despréaux n'est autre que Nicolas Boileau qui habita Auteuil durant l'été jusqu'en 1709, rece-

(1) [illegible]

vant dans sa petite maison des champs des amis; Racine et les siens surtout y avaient résidence. Est-il téméraire de penser que par delà la cloture il faisait appel parfois à son voisin Dancourt pour l'inviter à venir prendre sa part des conversations spirituelles tenues dans le jardin que gouvernait Antoine? Dancourt était bien un comédien, à la vérité, mais aussi un gentilhomme ; il avait appartenu au Palais, mais un auteur aussi comme l'avait été le grand Molière. Cependant Boileau l'oubliera, et Sainte-Beuve le lui reproche, lorsque parlant de la Comédie il écrit : « Depuis Molière, il n'y a point eu de bonnes pièces sur le Théâtre-Français. Ce sont des pauvretés à faire pitié. » Volontiers on imagine un dialogue plaisant entre l'acteur et le mordant auteur des *Plaideurs* sur ces juges, ces procureurs qui ne manquaient pas au village.

La propriété de Dancourt était située près de la rue Michel Ange actuelle, vers la rue d'Auteuil à gauche. Par un hasard singulier elle devait revenir à l'aînée des filles du comédien, cette jolie et charmante Marie-Armande, dite Manon, qui s'essaya d'abord au théâtre dans la *Foire de Bezons*. Le 4 novembre 1702, sur ses dix-huit ans, elle épousait en l'église de Saint-Sulpice, Louis Gautier de Fontaine, commissaire des guerres, marine et galères. On sait le rôle de Marie-Armande auprès de Samuel Bernard, dont elle tenait le salon au château seigneurial de Passy et qui, par un legs, lui donna la propriété d'Auteuil (1). Sa descendance fera figure dans le monde, car Louise-Marie-Madeleine de Fontaine épousa, en 1722, Claude Dupin, le fermier général, propriétaire du célèbre hôtel Lambert en l'île Saint-Louis et du château de Chenonceaux, et leur fils, Dupin de Francueil, uni à Marie-Aurore, fille naturelle du maréchal de Saxe, sera le père de George Sand. Marie-Louise d'Arcy, autre fille de Marie-Armande, sera la reine de la brillante cour de Sceaux aux côtés du prince de Conti. Par une coïncidence singulière, la famille Carton Dancourt régnera au château de Passy, splendide demeure, car la seconde fille de Florent Dancourt, la très belle et très fine Marie-Anne-Michelle, dite Mimi, soubrette et amoureuse comique en renom, épousait en 1712 Samuel Boutinon des Hayes, cornette de cavalerie, son oncle à la mode de Bretagne et Françoise-Catherine-Thérèse, fille aînée issue de ce mariage, s'unira à Alexandre Le Riche de la Pouplinière le fastueux traitant; une petite fille de l'acteur, Mlle de Courcelles s'unira au brillant comte de Guibert, le futur maréchal des camps, qui fit partie de l'Académie française; son nom est plus connu à raison de l'affection tendre qu'il avait inspirée à Mlle de Lespinasse; et sa veuve, une veuve du XVIIIe siècle, publiera les lettres de l'amie avec l'aide de l'ancien conventionnel Barrère.

Les Dancourt, le mari comme la femme, reprenaient de la sorte leur rang dans la société; car si Florent en avait dû sortir, un peu à la manière du baron de Sigognac dans le *Capitaine Fracasse*, il descendait, avec preuves à l'appui, d'une authentique famille de gentilshommes picards. Reçu avocat au parlement, il avait fréquenté le palais, plaidé non sans succès. Mais il rencontra sur sa route la belle Thérèse Le Noir, fille d'un écuyer, seigneur de la Thorillière lequel, ayant épousé Marie Petit Jean, fille d'un comédien de la troupe du Marais, avait dû abandonner la carrière des armes et était monté, comme on disait alors, sur le char de Thespis. Une sœur de Thérèse, Charlotte, ayant épousé le grand acteur Baron, élève, ami de Molière, interprète éloquent de Racine, avait Dancourt pour beau-frère: elle le fit parrain de son fils François Baron et, le 13 octobre 1687, il signe à l'acte prenant la qualité d' « avocat au Parlement » (Jal) bien qu'ayant débuté comme acteur à la Comédie Française, après Pâques de l'année 1685.

Dancourt tenait donc à tous les mondes : noblesse inférieure, palais et théâtre. Habitant à Auteuil, il y put voir la vie des Parisiens à la campagne, car là fréquentaient seigneurs de la Cour y ayant une confortable habitation de plaisance, intermédiaire entre le château de province et le solennel hôtel de Paris, qu'on dénomme souvent *folie*, d'une étymologie latine fort simple désignant un endroit feuillu ; bourgeois enrichis par le négoce ou par la finance, s'élevant à la noblesse par les charges ou par l'achat d'un office de la maison du Roi; car d'une génération à l'autre les mutations de propriété marquent les changements de condition, au père bourgeois succédait le fils gentilhomme ; magistrats influents, un Harlay, un Daguesseau, ou la foule des détenteurs d'offices de petite judicature ; procureurs, avocats, qui, du Marais et de l'île Saint-Louis d'abord, du quartier Saint-Honoré ensuite, veulent avoir aussi leur habitation de plaisance. De là des rivalités de préséance, des contestations sur les places à l'église. Des paysans du crû, cultivateurs, viticulteurs surtout, blanchisseurs, sont à l'affût du profit sous quelque forme qu'il se puisse produire : ils n'épargnent pas les vexations aux Parisiens, ni les charivaris, ni les vociférations nocturnes : en 1701, à cinq heures du soir, la maison de Dancourt est assaillie par escalade.

La comédie, avec ses actes divers, se jouait sous

(1) Arch. nat. O 1[illegible]

les yeux de l'acteur comédien, autour de lui, dans la campagne voisine. Il n'a eu qu'à recueillir les traits de mœurs, les aventures plaisantes pour mettre ses vaudevilles en scène et trouver le succès. Et s'il a situé ces pièces dans la banlieue parisienne de l'Ouest, les raisons en sont maintenant apparentes.

LOUIS BATCAVE.

LES PEUPLES JAPONAIS [1]

Quels peuples se sont groupés pour donner la race actuelle des Japonais ? Il est malaisé de le dire. Il semble qu'on peut ramener à ceux-ci les éléments qui la constituèrent.

PEUPLE JAPONAIS

1° Tribu Yamato :
2° Kumaso-Hayato.
3° Tsuchikumo :
4° Ezo Ainu. } Banbetsu.
5° Les peuples immigrés de Corée, de Chine, et d'autres pays. } Banbetsu.

Kobetsu | Postérité d'Amaterasu-Omikami.

Shinbetsu } Postérité des dieux du ciel (Amatsukami). Postérité des dieux de la terre (Kunitsukami).

Il faut ajouter à ce tableau les habitants de l'âge de pierre; les uns pensent qu'ils constituaient la tribu Tsuchikumo, ou les peuples de Shukuskin ; d'autres veulent que la tribu Ezo remonte à cette époque; d'autres enfin, croient que les Colobockles, une tribu spéciale, a été celle des habitants de l'âge de pierre. Les opinions les plus puissantes sont les deux dernières ; il ne nous appartient pas de prendre parti ici ; mais il est certain qu'une tribu spéciale habitait Honshu il y a environ trois mille ans.

L'origine de l'homme remonte à environ deux cent mille ans. Si nous admettons que les hommes primitifs aient appartenu à la même souche, il faut admettre aussi que les tribus qui peuplaient le Japon à l'époque la plus reculée, étaient venues d'ailleurs, à moins que le Japon n'ait été précisément leur berceau. Nous n'avons aucune tradition à cet égard. Les vestiges que l'on retrouve de ces époques lointaines, sont rares dans les régions du sud-ouest, plus nombreux dans les régions de Kwanto, et ils diminuent à mesure que l'on avance vers le nord-est. On ne peut affirmer que ces vestiges soient tous dus à la même tribu, mais il y a entre eux beaucoup d'analogies, et il semble bien qu'ils appartiennent à une même tribu légèrement différenciée. En résumé, les restes de l'âge de pierre sont peu nombreux au sud; ils le sont davantage vers le nord, ceux du sud sont grossiers de main-d'œuvre et plus raffinés au nord ; dans le midi on les trouve enfouis à une assez grande profondeur ; ils le sont moins profondément en avançant vers le nord : aux environs de Kwanto, on les trouve à deux ou trois pieds de profondeur, et à Hokkaido ils sont à la surface même du sol. On pourrait conclure de ces faits que les peuples de l'âge de pierre avançaient du sud-ouest vers le nord-ouest et qu'ils finirent par se cantonner dans le nord. On ne retrouve parmi ces ruines aucune trace de métal, il semble bien par conséquent que ces peuplades n'en aient pas connu l'usage. Au contraire la tribu Yamato, dès son installation au Japon, sut exploiter les mines et fit usage des métaux. Si donc les peuples de l'âge de pierre avaient vécu à la même époque et dans une même région que la tribu Yamato, il est probable que des échanges entre ces deux peuples auraient eu lieu, qu'ils se seraient fait la guerre, qu'ils se seraient mutuellement pillés, et que l'on retrouverait parmi leurs vestiges des objets propres à la tribu Yamato, ce qui n'est pas. Ces deux faits indiquent bien que les peuples de l'âge de pierre ne fusionnèrent pas avec les ancêtres des Japonais et qu'ils ne vécurent ni à la même époque, ni dans la même région que ceux-ci. C'est pourquoi nous ne les avons pas comptés parmi les éléments qui, combinés, ont donné le peuple Japonais.

D'autres peuples encore ont été exclus du tableau précédent, qui cependant, aujourd'hui, font partie du peuple japonais ; ce sont les populations de Formose et des Pescadores, annexées au Japon depuis peu, à la suite de la guerre chino-japonaise ; ce sont d'une part des Chinois, d'autre part des sauvages, quelques-uns cannibales encore. Leur naturalisation récente ne leur a pas permis encore de fusionner avec la race japonaise, mais ce fusionnement ne peut manquer de se produire d'une manière absolue, comme l'ont prouvé déjà des précédents historiques. Ce fusionnement n'ayant pas encore eu lieu, nous n'avons pas cru devoir faire figurer dans le tableau précédent ces populations.

Le nombre des Européens et des Chinois devenus Japonais par la naturalisation ou le mariage a toujours été en s'augmentant, celui des Coréens [illegible] également, surtout depuis la guerre russo-japonaise, et il y a tout lieu de penser que ces liens se resserreront tous les jours davantage. Il n'est pas douteux que tous ces éléments étrangers ne s'assimilent, avec le

[1] [illegible]

temps, de plus en plus à la population japonaise, qu'ils n'en prennent l'esprit et les mœurs, et qu'ils ne contribuent pour leur part à la prospérité de l'Etat, comme le firent naguère les « betsu ». Toutefois ne serait il pas sage d'enfermer ce mouvement dans de certaines limites? Rappelons-nous des faits qui se sont produits sous les empereurs *Keiko* et *Jingu* de *Kônin* et de *Kwammu*; rappelons-nous qu'à ces différentes époques, il fallut intervenir pour rétablir l'ordre compromis précisément par des éléments étrangers insoumis ; rappelons-nous qu'il faut « fermer les fenêtres et les cimenter avant que la pluie tombe ».

Examinons brièvement les éléments proprement dits du peuple japonais, mentionnés au tableau des populations, et voyons quelle a été sur la société l'influence de la fusion de ces divers éléments.

I

Selon « Shôshiroku » le clan *Yamato* se divise en *Kobetsu et Shimbetsu*. Les descendants d'*Amaterasu Omikami*, les dieux du ciel (Amatsukami) et les dieux de la terre (Kunitsukami) ont donné naissance à ce clan.

« Les dieux de la terre », c'est ainsi que s'appelaient les peuples qui habitaient notre pays avant que le petit-fils d'Amatersu Omikami y fût descendu. Lorsque le petit-fils céleste y descendit de Takamagahara (Ciel), ils le reconnurent maître de la terre et d'eux-mêmes, car il était du sang de leur patriarche. « Les dieux du ciel, c'est ainsi que fut désigné le cortège du petit-fils céleste ».

Où se trouvait le Takamagahara, berceau du peuple japonais et à quelle race appartint le clan Yamato? questions difficiles à résoudre. Selon les uns, Norinaga-Matoori et son école en tête, Takamagahara se trouvait dans le « Ciel bleu »; d'autres, comme Teijo-Ishe, Hakusheki-Arai, Nanrei-Tada, pensèrent qu'il faisait partie du territoire du Japon. De nos jours les érudits inclinent à croire que c'était un pays d'outre mer, tel que la Corée, la Chine, ou encore une partie de l'Inde ou de l'Océanie. Quant à la race, les uns veulent que ce soit celle des Aïnu (Ezo), d'autres les Tartares ou les asiastiques occidentaux, d'autres encore les Coréens ou les Chinois ou les Malais, ou bien encore les deux races des Malais et des Magels. Il serait malaisé de dire qui a raison, mais cela importe peu quant au développement et à la formation de la société japonaise.

Il est dès maintenant acquis qu'il faut placer hors du Japon le berceau du peuple japonais. Il semble que le Japon fut envahi à deux reprises différentes, et par deux régions différentes; l'une de ces régions fut Idzumo dans Chugoku, l'autre fut Tukachiho dans Kiusku.

Ces deux peuples envahisseurs appartiennent à une même race ; l'histoire de *Shindaï* ou de l'époque des dieux n'est autre chose que l'histoire de l'hostilité et de la réconciliation de ces deux peuples. Ils entrèrent en lutte à plusieurs reprises ; mais deux dieux, Futsunuski et Takemikazuchi, étant descendus à Idzumo, porteurs d'un ordre d'Amaterasu Omikami, le souverain d'Idzumo, Okuninushi no Mikoto se soumit aussitôt. De ce moment, l'unification du pays était commencée. Le petit fils d'Amaterasu Omikami, Ninigrino Mikoto, descendit sur terre un peu plus tard, et Jimmu-Tenno subjugua ensuite la partie orientale du pays. C'est ainsi que la société japonaise sortit de la tribu Yamato pour suivre le courant de la civilisation. La tribu Yamato est donc bien le centre du peuple japonais et pour emprunter à l'astronomie une comparaison, elle est le soleil dont toutes les autres tribus sont les planetes.

II

La tribu *Kumasa* et la tribu *Hayato*. Quelques-uns pensent que ces deux noms désignent une même tribu, d'autres qu'ils désignent deux tribus différentes. Les partisans de la première opinion font remarquer que c'est précisément à l'époque où le nom de Kumaso disparut, que le nom de Hayato apparut dans la même région, et que de plus la tribu qui le porta se montra hostile au gouvernement comme l'avait été celle de Kumaso.

La seconde opinion prétend que la tribu Hayato descend de Honosuori no Mikoto ; le *Shoki*, l'un des plus anciens ouvrages historiques, et le « Shoshirôku » autorisent cette opinion : la tribu en effet y est mentionnée comme faisant partie de Shinbetsu; or ceci prouverait bien qu'elle diffère de Kumaso et qu'elle appartient à la tribu Yamato. Kumaso contracta avec Yamato de nombreuses unions, et à un moment donné elle fut assez puissante à Kiushu. Mais une fois subjuguée par Jingu-Kogo, elle perdit peu à peu sa puissance et sa personnalité et finit par se fondre dans la tribu Hayato. La première version est celle qu'admettent les érudits ; ils pensent que les partisans de la seconde acceptent sans un contrôle suffisant les documents anciens et que les faits rapportés dans le « Shoki » et le « Shoshiroku » ont pu être ajoutés à une date postérieure dans l'intention, déjà, d'expliquer l'origine de la tribu Hayato.

La question qui se pose maintenant est celle-ci : à quelle race les tribus Kumaso et Hayato appartenaient-elles et d'où venaient-elles? Là encore nous nous heurtons aux mêmes difficultés, les opinions sont multiples, et aucune d'elles ne paraît definitive. Les uns veulent y voir des Coréens, d'autres les

peuples désignés sous le nom de Wajin, dans le « Shinsho » (histoire de Shin, une des dynasties de Chine) qui « se tatouent le visage et le corps, et se disent les descendants de Taihaku » ; d'autres encore pensent que ce sont eux, qui partis de l'Océanie, sous l'action du courant marin, avaient été amenés au Japon. Cette dernière opinion est celle de M. Yonekichi Miyake, et c'est l'une des plus plausibles. « Il arrive souvent, dit-il, que poussés par le courant marin, les habitants de l'Océanie abordent aux côtes d'Osumi et de Satsuma, et le docteur Baeltz remarque que les habitants de ces contrées ont en effet beaucoup d'analogies avec les populations de l'Océanie; il se pourrait donc que la tribu Kumaso soit venue de l'Océanie. » En résumé, Kumaso et Hayato se distinguèrent par leur bravoure et leur humeur batailleuse; elles occupèrent Osumi, Satsuma et les îles avoisinantes, et furent continuellement en lutte avec le gouvernement. Ces révoltes furent réprimées par Keiko-Tenno en personne, par Yamatotaké no Mikoto et par Chuai Tenno, et elles aboutirent à l'expédition de Jingu Kogo en Corée (1). Celle ci mit fin aux rébellions de Kumaso dont le nom disparut alors de l'histoire. Cent ans après la répression de Kumaso, sous le règne d'Inkyo-Tenno, Hayato se souleva à son tour; sous les règnes de Seinei et de Kimmei (2), elle commença sa soumission, et depuis lors, à part quelques insurrections, elle se disciplina insensiblement. La cour du reste prit soin de l'y aider par des dons nombreux et en lui donnant accès à certains grades. C'est ainsi que les Hayato commencèrent à faire partie de la tribu Yamato. Un certain nombre d'entre eux furent appelés à la cour, d'autres vinrent se fixer dans la capitale. On ne sait à quel moment précis fut institué par la cour *Hayato Tsukassa* (gouverneur de Hayato), à qui la surveillance des Hayato au service de l'empereur était confiée. Mais le fait que le « Nihon Shoki » parle de certains pages Hayato à la cour de Richu-Tenno prouve que cette institution remonte à une époque assez lointaine. Le nombre des Hayato au service du souverain et le nombre des fonctions auxquelles ils pouvaient avoir accès sont indiqués aux paragraphes de Emonfu dans *Taihoryo*. Les premiers temps, les Hayato qui furent ainsi en service se fixaient dans la capitale, mais ils retournaient ensuite dans leurs provinces ; ils finirent cependant par se fixer définitivement dans la capitale, et perdirent peu à peu leurs caractères essentiels, renoncant à leurs coutumes, contractant des unions avec la tribu Yamato et ils finirent enfin par s'absorber dans celle-ci. Cependant ceux qui demeurèrent dans leurs provinces gardèrent au contraire leur personnalité et leur caractère indépendant et brave; aujourd'hui encore, malgré certaines transformations que leur a imposées la civilisation, ils sont dignes de porter le nom glorieux de *Satsuma-Hayato*.

(1) An 200 av. J.-C.
(2) 150 av. J.-C.

III

La tribu *Tsuchikumo*. Le mot Tsuchikumo signifie: qui s'enferme dans la terre et désigne d'une façon générale les troglodytes. Un passage du « Settsu Fudoki » (topographie de Settsu) que cite « Shaku Nihonki » (commentaires de Nihonki) en donne une preuve. « Ces peuples, dit le passage en question, vivaient dans les cavernes ; c'est pourquoi l'empereur les qualifia de Tsuchikumo ». Dans son manuel de l'histoire du Japon, M. Yonekichi Myaké dit d'autre part : « Ces peuples appartenaient à la race des Malais, ou en tout cas à une race voisine de la race nègre. Ce sont eux qui ont laissé au Japon des vestiges de l'âge de pierre ». Cette opinion ne paraît pas tout à fait fondée et n'est pas digne par conséquent d'être généralement acceptée ; mais il n'en est pas moins vrai que de tous les anciens peuples du Japon, ce sont ceux-là qui ont le plus de points communs avec les peuples de l'âge de pierre: comme les peuples de l'âge de pierre, ils se sont en particulier, répartis sur une très vaste partie de territoire. Il n'est pas douteux, en effet, qu'ils se soient répandus largement dans l'île de Kiu-Shu, dans les provinces proches de la capitale, et plus loin, dans les provinces orientales et du nord-est. Les preuves n'en manquent pas, et nombreux sont les ouvrages d'histoire ancienne, les descriptions topographiques qui en font foi; nous nous dispenserons de les citer ici. Quant à la question de savoir ce que devint cette tribu des Tsuchikumo, elle est fort obscure et les recherches historiques n'ont pu l'élucider. Il est probable qu'elle remonta peu à peu vers le nord et qu'elle finit par s'anéantir, au moment où la tribu des Aïnus reflua, elle aussi, vers le nord, en s'assujettissant à la tribu des Yamato, en s'assimilant complètement à elle et en perdant aussi ses caractères propres.

IV

La tribu *Ezo* (Aïnu). Reconnaissons-le tout de suite : l'histoire généalogique de cette tribu est aujourd'hui encore très obscure. « Le peuple japonais a son origine dans la tribu des Aïnus, prétend un Américain, M. Griffis. Les différences très considérables, ajoute-t-il, que l'on relève aujourd'hui entre ces deux peuples, proviennent de causes géographiques; les différences de civilisation tiennent à ce que les Japonais proprement dits restèrent au sud, dans des régions étendues et fertiles, où ils se deve-

loppèrent largement, où la vie économique fut tout naturellement intense, où les progrès venant du continent asiatique purent facilement pénétrer. Quant aux différences corporelles, elles tiennent à la différence de climat et à ce que les Japonais, dans les régions méridionales où ils s'étaient fixés, prirent l'habitude d'un bain quotidien ». Mayori Kurokawa parle, lui aussi, de la tribu Ezo. « Le mot Ezo, dit-il, est le synonyme du vieux mot japonais *émishi* sous lequel on désignait jadis tous ceux qui ne se soumettaient pas à l'autorité de l'empereur, qui bravaient ses ordres avec audace, qui se refusaient à payer les impôts; bref, tous ceux qui manquaient à leurs devoirs de citoyens. Le mot *émishi* par conséquent qualifie certaines personnes, mais il n'est pas le nom d'une race, et par conséquent aussi, les Aïnus d'aujourd'hui sont des Japonais qui autrefois se sont retirés dans les provinces du nord et dont la civilisation depuis est restée stationnaire ou même regressa. » Quant à nous, nous estimons que les différences que l'on relève entre la tribu des Aïnus et le peuple japonais sont trop nombreuses et trop considérables : différences de langue, différences de mœurs, différences physiques de corps et de visage, pour qu'on puisse les attribuer à des influences géographiques et économiques qui ne se seraient en somme exercées que pendant un temps relativement court. Aussi M. Baeltz, ex-professeur à l'Université impériale de Tokio, soutient-il que les deux peuples appartiennent à deux races différentes et que celle des Aïnus est plus proche de la race européenne que de la race mongole. Il n'est pas seul de cet avis, mais personne n'a pu préciser encore à quelle race appartiennent les Aïnus, ni de quels pays ils venaient quand ils se sont installés au Japon. C'est pourquoi il nous semble qu'il convient d'en faire une race indépendante, sans les vouloir rattacher à quelque autre race.

Dans toutes les histoires du Japon, depuis « Nihonki », sont étudiés avec netteté les rapports du gouvernement avec les Emishi ; depuis l'époque où Ohito-no-Mikoto fut envoyé à Hokuritudo et où son fils Makénukamawaké le fut à Hokuriskudô jusqu'à l'époque où deux mille ans plus tard, après la révolution d'*Ishin* (1868), Tokivo, le gouvernement japonais décida que le territoire occupé par la tribu *Ezo* (1) s'appellerait désormais *Hokkaïdo* et que ce territoire deviendrait l'équivalent d'un grand département. C'est donc bien là, en effet, une partie importante de l'histoire du Japon.

Voici la liste des principaux événements auquels Ezo fut mêlée, avec leurs dates et celle des principaux chefs qui y jouèrent un rôle :

Les Chronicles	Commandants	Événements
—	—	—
9[illegible]	*Takenouchi-no-Sukune.*	
110	*Yamatotake-no-Mikoto.* *Kibitsuhiko.* *Otomo-no-Takéhi.*	
126	*Momoronake-no-Maro.*	
367	*Kamitsukeno-Tamichi.*	*Tamichi* mourut dans la défaite.
637	*Kamitsukeno-Katana.*	*Katana* fut mis en déroute.
658	*Abe-no-Hirafu*	
659	*Abe-no-Hirafu.*	On établit le *Shiribeshigori* ; c'était le commencement d'une organisation politique en *Ezo.*
709	*Kose-no-Maro.*	La barrière de *Dewa* fut construite.
721	*Tajihi-no-Mabito.*	*Kamitsukeno-no-Hirohito*, qui remplissait la fonction d'*Azechi*, fut tué en 722, la barrière de *Taga* fut construite.
724	*Fujiwara-no-Uai.*	*Saihi-no-sukune-no-komaro* fut tué.
772	*Otomo-no-Surugamaro.*	Cette époque vit l'apogée de la puissance d'Ezo.
776	*Ki-no-Hirozumi* et *Saikino-Kuramaro.*	*Hirozumi* fut mis en déroute ; en 780, il fut tué. Alors, la cour nomma *Fujiwara-Tsuguna* général, puis le remplaça en vain par *Fujiwara-Oguramaro.*
781	*Otomo-Yakamochi.*	Ce fut infructueux.
785	*Ki-no-Kosami*	Il fut rappelé après avoir été mis en déroute.
791	*Otomo-Kagamaro* et *Sakaue-no-Tamuramaro.*	En 794, ils revinrent et remportèrent des succès.
810	*Sakanoue-no-Tamuramaro.*	En 811, il construisit le château d'*Izawa* à *Michinoku* et y transporta le siège de la défense *Chinjufu.*
812	*Fumiyo-no-Watamaro.*	Depuis lors, les tumultes des sauvages de l'est cessèrent entièrement.
878	*Ono-no-Harutaze* et *Fujiwara-Yasunori.*	Les sauvages de l'ouest s'apaisèrent depuis.
1056-62	*Minamoto-Yoriyoshi* et *Minamoto-Yoshiei.*	Ce fut le tumulte de *Abe-Yoritoki* ; parmi ces hommes il y avait beaucoup d'*Ezo.* Cette guerre dura près de neuf ans.
1477-[illegible]	*Takeda-Nobuhiro.*	
1512	*Kono-Suémichi*, etc.	Tous furent mis en déroute : on fut alors pendant longtemps impuissant à apaiser Ezo ; de 1522-31 la lutte fut la plus acharnée.
1581	*Takeda-Suehiro*, le petit fils de *Nobuhiro.*	Il répara le château de *Matsuma* par l'ordre de *Hideyoshi.*
1670	L'époque de *Shogun-Itsuna.*	

(1) Avant l'époque d'*Ishin*, le nom d'*Ezo* s'appliquait à la fois à la tribu de ce nom. Depuis cette époque, la province est désignée sous le nom d'Hokkaïdo et la tribu sous celui d'*Aïnu.* C'est à tort que les géographes français continuent de désigner cette province sous son nom ancien d'*Ezo.*

Les Ezo, on le voit, formèrent au Japon, un peuple barbare fort puissant et semèrent pendant longtemps, sous les règnes différents, l'inquiétude et la révolte. Comment, si puissants, ont-ils fini par s'assimiler complètement à la tribu Yamato? Ce fut, sans doute, sous l'influence du développement de la société de beaucoup supérieure, mais ce fut aussi en grande partie sous l'influence de la politique des empereurs successifs, qui traitèrent les captifs avec beaucoup de douceur en les envoyant dans les régions intérieures, et qui de la sorte contribuèrent largement à leur soumission. Voici pour le montrer un passage extrait du chapitre de Keikô-Tennô dans le « Nihon-Shoki » :

« Les Ezo captifs que l'on avait retenus à Ise, dans le temple consacré à Jingu, furent si bruyants, si irrévérencieux que Yamato-Himé fut forcé d'ordonner qu'on les conduisit à la cour auprès de Mimoro-Yama. Ils n'y étaient pas depuis longtemps qu'ils saccagèrent la montagne sainte et menacèrent les habitants des villages voisins. L'empereur en apprenant ces nouveaux désastres et comprenant leur caractère indiscipliné, se rendit compte qu'il était impossible de garder les Ezo aux environs de la capitale et leur distribua selon leurs désirs des terres dans les régions éloignées. Ces Ezo furent les ancêtres des *Saékibé* qui habitent actuellement les cinq provinces de Harima, Sanuki, d'Ise, d'Aki et d'Awa ». Ce texte n'est du reste pas le seul à nous prouver que les Ezo furent de bonne heure répartis dans les régions intérieures ; il y a, pour nous le dire, plusieurs autres documents. Tous ils nous font connaître que l'on gouvernait les Ezo en les soumettant à l'autorité de chefs de sections (*Bucho*) et en leur confiant des terres à cultiver. C'est ainsi que peu à peu cette tribu, au début si violemment indépendante, finit, sous l'influence civilisatrice de la tribu Yamato, par s'assimiler à elle, ainsi que nous l'avons déjà dit, pour constituer l'un des éléments les plus importants de la population japonaise. De bonne heure du reste, dès qu'ils consentirent à abandonner leurs mœurs barbares, ces peuples furent traités comme les peuples civilisés. Ceci nous est prouvé par un passage du chapitre de Saga-Tenno dans le « Nihon-Shoki » :

« Les sauvages fidèles ou captifs furent par un décret du 1er décembre 815 répartis dans des provinces déterminées. Mais comme les fonctionnaires et les habitants de ces provinces continuèrent à les désigner encore sous les noms de prisonniers ou de sauvages, comme ceux-ci d'autre part, familiarisés de cœur avec des mœurs plus civilisées, en furent fort humiliés, une ordonnance fut promulguée par laquelle il fut interdit de les désigner désormais sous ces noms et décidé qu'on leur donnerait leurs titres, et à défaut de titres, leurs noms de famille. »

En prenant cette mesure aussi conciliatrice, le gouvernement pensait bien hâter l'assimilation des Ezo à la tribu Yamato ; mais quand même il ne l'eût pas prise, un certain nombre d'Ezo auraient spontanément sollicité la faveur de devenir des citoyens japonais. Il est en effet deux catégories d'Ezo : les montagnards et les cultivateurs ; ce sont ces derniers, civilisés de meilleure heure et dont les noms se trouvaient déjà inscrits au *Saimeiki* qui auraient offert de payer les impôts, réclamé le droit de cité et revendiqué des noms de famille, ayant honte de leur origine barbare.

Le gouvernement avait besoin des Ezo pour défricher et cultiver la terre ; aussi sa ligne de conduite à leur égard fut celle-ci : encourager leur immigration en servant leurs intérêts, en flattant leur ambition, et si parfois il fut contraint à les réprimer à main armée, le plus souvent une politique généreuse, tout en n'étant pas dépourvue de fermeté suffit pour gagner leur fidélité et adoucir leurs mœurs. Les dons qu'on leur fit, les dignités qu'on leur accorda, les noms qu'on voulut bien leur octroyer, finirent par les gagner entièrement au gouvernement et ils s'assimilèrent enfin si complètement à la tribu Yamato qu'ils ne laissèrent d'eux aucune trace.

T. Kobayashi.

LES LETTRES : ŒUVRES ET IDÉES

Pierre Mille, conteur.

Pierre Mille. — *Barnavaux et quelques femmes.* — *Les Bigoudènes.* — *Cuthbert et Fifi.* — *Femmes et Barnavaux.* — *Sous les cocotiers.* — *La Mousquetaire.* (Calmann-Lévy.)

M. Pierre Mille se distingue de tous les écrivains contemporains par un grand défaut, ou, si vous préférez, une grave faiblesse : il a trop d'esprit, et il dépense tout l'esprit qu'il possède.

Rien n'est plus dangereux, dans un pays comme la France, où l'on aime l'esprit, où l'on le cherche, où l'on l'apprécie, où le juge, — ou croit le juger, — on sourit pour marquer son plaisir, et l'on passe. L'avez-vous remarqué, il n'est que les gens ou les peuples naturellement privés d'esprit pour ne s'en point lasser. En France, nous en avons assez, — du moins nous le pensons, — pour ne le goûter qu'avec

discrétion. Or, Pierre Mille est spirituel avec indiscrétion, j'oserais presque dire avec indécence : la marque de son talent pourrait bien être une folle intempérance.

Pierre Mille oublie toujours de se faire pardonner son vice : il est spirituel avec ostentation ; et là-dessus, la plupart de ses lecteurs — de ses plus fidèles lecteurs — ont coutume de s'égarer, et de ne point voir qu'il possède une foule d'autres qualités aussi précieuses, plus utiles à l'artiste, et plus nécessaires à l'œuvre d'art. Que voulez-vous, Pierre Mille encourage cette erreur; il n'a pas de pire ennemi que lui-même. Quel éloge ne feraient pas de lui ses amis s'il avait moins d'esprit, ou, n'en ayant pas moins, s'il le manifestait avec quelque pudeur!

Car voici ce qui arrive : Pierre Mille conte ses aventures, observe des scènes et des êtres : son récit est allègre, son observation est menue, précise, ingénieuse, féconde en traits exacts, nuancés, voisins souvent de l'émotion; mais Pierre Mille a de l'esprit, trop d'esprit : il aiguise son dessin, éclaire vivement les contrastes, prête à ses personnages des mots étonnants, nous éblouit de sa vivacité, de sa jovialité : le lecteur superficiel ne voit que cela, ne retient que ces dialogues à facettes et ces si jolis mots... En jugeant ainsi, il se fait tort à soi-même; je voudrais tenter de prouver qu'il fait à Pierre Mille un tort beaucoup moins justifié.

* * *

L'œuvre de Pierre Mille — et voilà si je ne me trompe, la seconde de ses disgrâces — est très variée; variée de ton, diverse par les sujets, les mœurs, les pays, les climats qu'elle reflète : la *Biche écrasée* est un recueil de nouvelles émouvantes, tragiques ou gaies, fort bien construites, prudemment développées, selon toutes les règles d'un art qui semble avoir atteint en France sa perfection ; vinrent ensuite deux volumes (*Barnavaux et quelques femmes — Louise et Barnavaux*), qui constituent une sorte d'épopée à la gauloise : Barnavaux, soldat colonial, philosophe héroïque, et mauvais sujet incorrigible, s'y dresse au centre de chapitres touffus, souvent à peine liés, où s'épanouissent les digressions ; Pierre Mille se repose de ce sacripant en observant deux enfants parisiens, *Caillou et Tili*, ingénus comme on l'est à leur âge, mais déjà terriblement compliqués ; *Sur la vaste terre* groupe quelques récits exotiques ; *Le Monarque* nous enferme dans une Provence qui n'a guère changé depuis Tartarin de Tarascon...

Dirons-nous que Pierre Mille est un écrivain colonial, puisqu'il est incroyablement renseigné sur la vie des colonies ? Un humoriste, puisqu'il lui arrive fréquemment de n'être pas sérieux, ou de l'être avec une absence totale de gravité ? Un chroniqueur? Un globe-trotter? Comment classer un auteur qui apprit évidemment à l'école de Flaubert l'amour du style précis, et qui, tour à tour, et pêle et mêle, nous fait souvenir de Maupassant et de Daudet, de Mark Twain et d'Alphonse Allais ? Pierre Mille est-il un journaliste qui sait écrire ? Un écrivain qui permet au journalisme d'envahir son œuvre ? Un moraliste ? Un psychologue errant, incapable de s'enfermer dans un milieu, une société, — à la façon des romanciers sérieux — voire un continent....? Pierre Mille serait-il une sorte d'explorateur fantaisiste, et de géographe amateur et pittoresque ?

Il est tout cela ; tous ces qualificatifs lui conviennent tour à tour, et parfois simultanément..... Rien de plus décourageant pour le public, qui aime les classifications nettes et les spécialisations durables.

Et pourtant !

Pourtant, cette diversité se ramène très aisément à l'unité si l'on prend la peine d'approfondir un peu. Pierre Mille peut bien se livrer à de multiples entreprises, vagabonder à travers les pays, les genres littéraires et les philosophies; nous le reconnaissons toujours; qu'il se déguise, nous le démasquons sans peine, et d'autant plus rapidement que sa stature, ses gestes, ses attitudes, sont de chez nous, et ne sont que de chez nous. Peu importe la diversité des fonctions auxquelles il s'applique : l'homme est nôtre; et rien n'est plus précis, ni plus cohérent et immuable, rien ne nous est plus familier, rien n'est plus facile à définir que l'esprit d'un bourgeois français traditionnaliste et lettré de la troisième République.

* * *

Pierre Mille avoue quelque part je ne sais quelle tendance à l'anarchie intellectuelle. Il se vante : parce qu'il aime à rire, il n'est pas subversif; sa gaîté, qui n'est jamais amère, ni méchante, et qui, par là, est une gaîté française, légère, toujours prête à l'irrévérence, mais non point au sarcasme, sa gaîté est comme la couleur de son esprit ; tout ce qui se reflète en ce clair miroir s'y teinte d'une cordialité moqueuse, sceptique sans dureté ni amertume. Certes, cette gaîté est bien française, étant souvent gamine, avec un reste de tendresse pour l'antique gauloiserie; elle est innée, elle perpétue dans l'âge mûr un privilège de jeunesse; elle n'est jamais cette triste joie qui monte des choses et de la vie, et enivre certains esprits d'ironie et de vengeance. Elle envisage avec la même malice amicale les hommes, les institutions, les idées ; elle ne ressemble point à la verve du satiriste ou du pamplétaire; elle est rassurante, elle est conservatrice.

Pierre Mille est traditionaliste, et cela se reconnaît d'abord à sa manière d'écrire : le bon, le solide, et quand il le veut, l'excellent écrivain ! bien peu de nos contemporains savent ainsi aimer et respecter notre langue ; il écrit avec un soin si scrupuleux qu'il lui arrive de retrouver le ton classique ; en vérité, Pierre Mille est capable d'oublier son esprit, son prestigieux et encombrant esprit, pour écrire gravement, solidement, sans tricheries ni bavures, des pages de pur français. Et soyez sûr qu'il ne fait pas fi de ce zèle, de cette probité, de cette honnêteté, et qu'il aimerait que l'on appréciât cette sage application... Pierre Mille écrit fréquemment une langue ferme, exacte, peu complaisante aux néologismes — ce qui surprend de la part d'un aussi grand voyageur — une langue soutenue, avec, comment dirai-je? une nuance de solennité, qui s'oppose en curieux contraste à la tournure plaisante de son esprit.

Aussi bien, et par un juste retour, cette propriété des termes et cette exactitude lui procurent-elles de grandes joies ; car elles favorisent ces rapprochements de mots et d'idées d'où jaillit le comique. Pour nous, il nous plaît surtout que Pierre Mille évoque avec le même bonheur les sons, les couleurs, les parfums, le monde des sensations précises, et la physionomie abstraite d'un caractère ou d'une intelligence. Et nous nous déclarerions pleinement satisfaits si Pierre Mille était un peu moins l'esclave de ce style pertinent, vivant et personnel... Car, il faut bien l'avouer, sa langue et son esprit, Pierre Mille en abuse : l'enfant Caillou, le soldat Barnavaux, Ramatoa Kétaka... en abusent avec lui ; cette débauche en commun constitue, je n'ai pas besoin d'y insister, une regrettable immoralité.

Mais enfin, la discipline que révèle un pareil style est un premier indice ; nous en retenons que ce talent et cette carrière ont dans le sol de France de profondes racines... Il en est d'autres : Pierre Mille est, à n'en pas douter, l'un de nos meilleurs conteurs, l'un des plus habiles, l'un de ceux qui connaissent le mieux les difficultés de leur art, et possèdent le plus complètement les ressources du métier ; il conte comme on a toujours conté chez nous depuis les fabliaux, gaillardement, allègrement, avec le sens du drame et du comique, cette entente du plan, de la construction et de l'ordonnance, et ces précautions, et ces subtilités, et si vous voulez ces ficelles que plusieurs siècles de pratique et l'expérience d'innombrables maîtres nous ont enseignées : Pierre Mille est un conteur : ses livres, son œuvre entière se composent d'assez brefs récits qu'il n'essaie jamais de subordonner aux exigences d'une intrigue ou d'un scénario ; au dire de Barnavaux, un soldat n'a pas d'histoire, il n'a que des histoires. Il en est de même de Pierre Mille, qui triomphe dans l'anecdote, la développe, la colore, l'amplifie de milles manières, et excelle à cet art si particulièrement français d'enclore dans un conte de quelques pages une aventure, un caractère, voire une idée, une conception du monde, j'oserais presque dire une philosophie sociale et une métaphysique.

Tout cela est-il assez selon la tradition ?

∴

Insistons, et recherchons si cette fidélité aux formes, aux proportions, à un système et à une syntaxe littéraires n'est point commandée par une éducation, une logique, une mentalité aussi parfaitement déterminés et reconnaissables que cet art et ce style.

Il y a d'abord ce trait marquant : Pierre Mille, au fond, n'est curieux que de l'homme ; toutes ses enquêtes, ses peintures, tous ses récits sont motivés par des curiosités qui relèvent du psychologue et du moraliste. Et c'est, je m'empresse de l'ajouter, par là que se précisent le sens et la dignité de son œuvre.... Pierre Mille voyage à travers les pays et les classes sociales à la recherche de singularités morales ; la diversité des coutumes et des mœurs humaines le retient et l'enchante ; les climats de la conscience et de l'esprit lui offrent des spectacles plus attachants que les visages changeants de notre globe. Toute révérence gardée, Pierre Mille voyage toujours un peu à la manière de Montaigne.... Ce sens social, cette primauté accordée à la psychologie, ce besoin, poussé jusqu'à la manie, de noter des élégances et des travers, de cataloguer des vices et des vertus, savez-vous rien de plus français, ni qui soit plus profondément ancré en nous par l'étude de nos classiques, et plus particulièrement l'enseignement universitaire, celui d'avant les réformes, d'avant les sports et l'aviation ?

Pierre Mille est évidemment pénétré de ces études et de cet enseignement... Je ne serais point surpris qu'entre deux équipées joyeuses, l'élève Pierre Mille se soit naguère accordé le loisir de mériter quelque prix au concours général.

Et cette formation, et ces tendances, et cet instinct nous frapperaient moins si Pierre Mille n'avait pas franchi les frontières de la France ; mais tout justement, ces mondes exotiques qui envahirent si tumultueusement l'esprit de certains écrivains, ces extraordinaires spectacles, et ces splendeurs qui incitèrent certains voyageurs au rêve métaphysique et au lyrisme, Pierre Mille a pu les contempler sans renoncer à son attitude ni à ses habitudes d'esprit. Il consent bien à nous les faire entrevoir : il est un peintre extrêmement intelligent, et ses descriptions valent par un relief précis, un peu dur. Mais il ne

donne rien de soi-même à ces forêts, à ces déserts, à ces étendues marines, et n'en reçoit rien : il ne s'attarde qu'aux hommes — et c'est-à-dire aussi aux femmes — Pierre Mille, toujours et partout, demeure un conteur, un psychologue, et qui ne renie pas sa gaîté...

Aux extrémités de la terre, Pierre Mille demeure un bourgeois français lettré, classiquement lettré : l'exotisme n'a point participé à sa formation et n'a point ébranlé profondément son caractère, ses jugements, ses idées littéraires, sociales et politiques. Et comme il arrive d'ordinaire, quand nous repoussons un enseignement étranger, Pierre Mille, au contact de ces influences lointaines, s'est plutôt affermi dans son être ; il ne renonce à aucune de nos plus douces habitudes ; et par exemple, il admire une foule de choses admirables, mais il raille l'Administration...

Je n'affirme pas qu'il ait tort : j'entends seulement définir un état d'âme et un talent pétulant, savoureux, sur lequel on s'est souvent mépris.

Nous confondons aisément en France la fantaisie et l'esprit, qui n'ont rien de commun, et souvent même s'excluent et se combattent : la fantaisie est imagination, intuition ; l'esprit demeure plus près des réalités tangibles ; il est logique, et ne l'est peut-être guère plus, ni plus rigoureusement que la fantaisie, mais par des moyens plus raisonnables et des procédés plus connus. La fantaisie touche au lyrisme, et confine au poème... Je vois bien que Pierre Mille fait de rapides incursions dans le domaine de la fantaisie : il écrit l'*Homme qui a vu les sirènes* (Barnavaux et quelques femmes), un morceau à peu près parfait, d'un bel éclat régulier et classique, et qui rappelle les proses parnassiennes, ou même le Centaure de Maurice Guérin, et ne déparerait pas, je m'en porte garant, une moderne authologie. Il écrit l'histoire de cette bête si proche de l'humanité qu'un voyageur en éprouve — et nous communique — un émoi singulier... Il écrit des histoires assez étranges. Mais enfin, ces jeux d'imaginations ressemblent assez à des expériences bien conduites : elles sont un jeu d'esprit, un divertissement de psychologue ; Pierre Mille est bien trop réaliste et spirituel pour s'abandonner à d'autres puissances plus mystérieuses, et tenter l'incantation des grands démons que l'on affectionne en pays anglo-saxon ou germanique... Et quant aux visions singulières ou fantastiques qu'il lui fut donné de rencontrer sur les routes du monde, son imagination et sa sensibilité ne les ont accueillies qu'après que sa raison, son bon sens, et sa pénétration critique en eurent fait le tour et mesuré la hauteur. Pierre Mille est un cérébral.

*
* *

Si j'esquissais une étude complète de son œuvre, je devrais énumérer quelques-unes de ces silhouettes auxquelles il a su communiquer la vie, et dont plusieurs ont toute la valeur d'inoubliables portraits ; j'aimerais montrer que la tendresse n'est point absente de cette œuvre, et que la plus délicate émotion s'y glisse entre deux moqueries ; je montrerais enfin un fond de générosité qui partout affleure, et se devine jusque sous les apparentes duretés. — Et je crois bien que ce sont cette générosité, et cette chaleur d'âme qui font de Pierre Mille un critique littéraire — intermittent, et je le regrette — mais perspicace et secourable aux jeunes talents.

On rapproche parfois le nom de Pierre Mille de celui de Kipling ; c'est une sottise dont l'inconvenance doit être bien douloureuse à Pierre Mille, car elle fait bon marché de son tempérament, de ses idées, de tout ce qu'il y a de caractéristique et de personnel dans ses livres. Comparer ce grand Anglais et ce Français ingénieux, c'est prouver qu'on ne les a point lus — ou point compris. Pierre Mille est un pur Français de France, un homme du mail ou du boulevard, un écrivain qui reflète et qui mêle le robuste bon sens de la province et la gouaillerie de l'esprit parisien. Il n'oublie jamais ses origines et ses affinités véritables, en sorte qu'il ne nous dépayse jamais tout à fait, ou bien longtemps ; Pierre Mille est de ces Français qui, aux antipodes, nous communiquent l'impression d'un brusque rapatriement ; avec eux, vous êtes au bout du monde, et vous êtes à Montmartre, ou à Marseille, ou aux environs de l'Académie... Tel est Pierre Mille, et s'il est exact qu'il nous soit accordé de découvrir à travers son esprit de lointaines régions, des civilisations et de mœurs étranges, je dirais encore plus volontier qu'à travers ces évocations curieuses et colorées nous ne cessons jamais d'apercevoir un esprit de chez nous, et qui nous appartient tout entier par ses vertus allègres, ses habitudes invétérées, et jusqu'à ses manies.

Et si j'y insiste, avec une netteté qui sans doute exagère, c'est qu'en vérité on exagère communément et sans excuse dans un autre sens ; qu'on ne nous parle plus de Kipling à propos de Mille, mais qu'on lise Pierre Mille pour reconnaître et louer en lui un spirituel, un vigoureux, un bon conteur de France — et qui a horreur du banal et du convenu.

LUCIEN MAURY.

Chronique de l'Étranger

LES RELATIONS RUSSO-ALLEMANDES

Prenant occasion de certains articles [illegible] de la presse allemande, qui attribuaient à la Russie des desseins agressifs contre l'Allemagne, J. Ellis Barker, dans la *Forthnigthly Review*, soumet à un minutieux examen l'ensemble du problème des rapports entre les deux Empires.

Pour diverses raisons, écrit M. Barker, la puissance russe est aujourd'hui plus dangereuse pour l'Allemagne qu'elle ne l'était par le passé.

La cause en est surtout à ce que ces dernières années les forces militaires de l'Empire moscovite se sont accrues d'une façon considérable et ont subi une réorganisation radicale, d'une part parce que les défaites remportées dans la guerre contre le Japon ont été pour la Russie une dure leçon, d'autre part, parce que sa grande prospérité économique et les conditions florissantes de son budget lui ont permis d'accroître énormément les allocations pour l'armée et pour la marine. Malgré une très forte augmentation de toutes les dépenses, le Trésor russe a pu accumuler au cours de ces cinq dernières années une réserve de plus de trois milliards de francs, dont 9/10 provenant de l'accroissement normal des recettes.

Les dépenses pour l'armée qui en 1904 n'étaient pas de beaucoup supérieures à un milliard, sont allées en s'élevant graduellement, jusqu'à atteindre 1550 millions en 1913. Les dépenses pour la marine, qui en 1904 étaient d'environ 300 millions et qui de 1907 a 1912 étaient tombées à environ 245 millions, sont remontées en 1913 jusqu'à plus de 620 millions.

L'armée russe a fait de grands progrès spécialement dans les services techniques, qui jusqu'à présent étaient son point le plus faible. Selon les autorités françaises, en fait d'aviation la Russie occupe le deuxième rang parmi les puissances. Au cours de 1914 elle construira 400 aéroplanes. Sur pied de paix, l'armée russe compte 1.385.000 hommes, et le Gouvernement se propose d'augmenter encore cet effectif de 450.000 hommes.

En 1910, la Russie a procédé à une importante distribution nouvelle de ses forces militaires, dans le but d'accélérer sa mobilisation, d'en augmenter l'efficacité et de se mettre à l'abri d'une attaque imprévue. Jadis, une grande partie de son armée était concentrée dans les forteresses de la frontière où, en cas de guerre, aurait du s'accomplir la mobilisation. Par ce fait, à cause de l'extension énorme de l'Empire et du développement [illegible] il était à craindre que la mobilisation russe serait plus lente que la mobilisation allemande, et qu'ainsi les troupes allemandes en plein attirail de guerre pourraient surprendre les forces russes encore non mobilisées.

Pour parer à cette éventualité, la ligne de défense [illegible] a été reculée de la frontière [illegible] une armée allemande, qui avancerait à l'improviste en territoire russe, trouverait aujourd'hui les forces russes mobilisées et prêtes à combattre.

De plus, la Russie est en train de prendre des mesures pour rendre plus simple sa mobilisation, et elle améliore son réseau de chemins de fer dans le but d'accélérer le transport de ses troupes vers la frontière allemande.

On calcule qu'aujourd'hui les quatre corps d'armée concentrés à Vilna peuvent rejoindre la frontière allemande en vingt jours; les cinq corps concentrés à Varsovie, en trente jours; les quatre corps du district de Saint-Pétersbourg, en trente-quatre ou trente-cinq jours. En d'autres termes, la Russie, cinq semaines après la déclaration de guerre, peut attaquer l'Allemagne avec treize corps d'armée, et peut en même temps lancer les douze corps d'armée des districts de Kiev, de Moscou et de Kasan vers la frontière austro-hongroise.

En été 1913, ont été conclus des accords entre l'État-major russe et l'État-major français pour une action combinée contre l'Allemagne en cas de guerre; militairement parlant, la Russie est aujourd'hui pour l'Allemagne une adversaire beaucoup plus formidable qu'il y a dix ans.

En plus, l'augmentation rapide de la population de l'Empire russe modifie la situation réciproque des deux Empires au détriment de l'Allemagne. De 45 millions en 1815, la population de la Russie est remontée à 68 millions en 1851, à 129 millions en 1897, à 173 millions en 1912. En cinq ans, de 1897 à 1912, elle a donc augmenté de 44 millions, tandis que celle de l'Allemagne ne s'est accrue que de 12 1/2 millions (53 1/2 millions en 1897, 66 millions en 1912).

La population de la Russie croît trois fois plus rapidement que celle de l'Allemagne. Aujourd'hui, pour chaque Allemand, on compte presque trois Russes; d'ici peu on en comptera plus de quatre.

La Russie possède encore d'autres points de supériorité sur l'Allemagne dans l'étendue immense de son territoire et dans la faible densité de sa population. La Russie européenne a une superficie de 5.389.980 kilomètres carrés, et l'empire russe dans son ensemble n'occupe pas moins 22 millions de kilomètres carrés. Quant à la densité de la population, elle est [illegible] Russie européenne de 25 habitants par kilomètre carré; pour la Russie asiatique, de [illegible]; pour la totalité de l'Empire, de [illegible]; l'Allemagne, par contre, compte 120 habitants par kilomètre carré.

En outre, la Russie possède de très vastes étendues de terres labourables d'une grande fertilité et qui un jour feront d'elle le plus grand grenier du monde; elle a aussi de grandes richesses minérales, d'énormes richesses forestières et de magnifiques voies d'eau. Pour toutes ces raisons, son territoire peut nourrir une population beaucoup plus nombreuse qu'actuellement. En admettant que la moitié seulement de ce territoire soit susceptible d'être fortement peuplée, et que la fertilité de la moitié de son sol soit inférieure de 50 p. 100 à la

fertilité moyenne du sol allemand, il en résulterait que dans l'empire du Tsar pourraient vivre 670 millions d'habitants.

En attendant, l'Allemagne voit déjà approcher le jour où elle sera trop petite pour sa population.

Pour l'Allemagne le danger russe deviendra inévitablement très grand, surtout si le gouvernement de Saint-Pétersbourg réussit à réorganiser la vie nationale, à moderniser les moyens de communication, à développer l'agriculture et l'industrie, à améliorer le sort des masses, et enfin à satisfaire les Polonais, les Finlandais et les autres nationalités, dont l'hostilité constitue actuellement pour lui une cause de faiblesse, sinon de danger, en cas de guerre.

Beaucoup d'écrivains affirment qu'une guerre entre la Russie et l'Allemagne ne profiterait ni à l'une ni à l'autre de ces deux puissances, aucune ne pouvant se promettre un avantage important d'une victoire. Telle n'est pas l'opinion de M. Barker. Selon l'auteur anglais il serait très tentant pour les Russes de posséder les provinces orientales de l'Allemagne, ainsi que les ports de Kœnigsberg et de Dantzig. L'Allemagne, de son côté, si elle n'a nulle envie de s'annexer la Pologne russe, ayant déjà plus de sujets polonais qu'elle n'en désirerait, aurait tout intérêt à s'emparer des provinces baltiques de la Russie : la Courlande, la Livonie et l'Estonie.

Ces provinces ont jadis été colonisées par les Allemands, qui sont devenus propriétaires d'une bonne partie de leurs terres et se sont rendus maîtres des villes. Il est vrai que leur nombre a considérablement diminué, néanmoins aujourd'hui encore ils sont de beaucoup plus nombreux que les Russes. Ceux-ci figurent parmi la population des trois provinces, dans la proportion de 2 à 5 p. 100, tandis que le nombre des Allemands varie entre 6 et 10 p. 100. Les classes supérieures, aussi bien en ville qu'à la campagne, sont presque exclusivement représentées par l'élément allemand. Dans les principales villes, Riga, Mitau, Pernau, Dorpat, Reval, cet élément atteint 25 à 50 p. 100 du chiffre total des habitants. Les Allemands se souviennent toujours que ces provinces ont été initiées à la culture par eux et qu'elles ont été incorporées à la Russie par la force.

Mais indépendamment de ces raisons sentimentales, la conquête des provinces baltiques de la Russie a de quoi tenter les appétits allemands, surtout au point de vue économique. Pour l'Allemagne, qui souffre d'une pléthore de population, ces provinces, faiblement peuplées (de 24 à 30 habitants par kilomètre carré), offriraient un débouché des plus désirables.

De plus, les principaux ports de la Russie sont précisément ceux des provinces baltiques. Leur perte étoufferait l'industrie si prospère de la Pologne russe, au grand profit des branches correspondantes de l'industrie allemande.

La possession des provinces baltiques améliorerait enfin la position stratégique de l'Allemagne de même qu'elle accroîtrait considérablement son prestige politique. Ces provinces forment en effet une espèce de forteresse naturelle. Leur territoire est interrompu par une infinité de petits lacs qui rendent difficiles les mouvements de grandes masses de troupes ; et la barrière que forment les lacs de Peïpus et de Pskov, offre à la capitale russe une excellente protection du côté de la frontière prussienne.

Saint-Pétersbourg se trouve dans une position très exposée. Une attaque directe contre la ville présenterait certes de grandes difficultés; il serait, au contraire très facile de s'en emparer à l'aide d'une armée débarquée dans ses environs immédiats.

Si l'Allemagne devenait maîtresse des provinces baltiques, ou de la Finlande, elle pourrait faire la loi à Saint-Pétersbourg. La puissante ligne de défense que la Russie possède sur sa frontière orientale serait contournée, et l'Allemagne pourrait supprimer ces distances qui dans le passé ont été la meilleure sauvegarde de l'Empire moscovite.

La grande vulnérabilité de Saint-Pétersbourg et sa proximité de la frontière finlandaise expliquent l'importance que la Russie attache à la russification de la Finlande. Celle-ci a une population de 3 millions d'habitants, parmi lesquels on ne compte que 6.000 Russes. La population de la Finlande n'a rien de commun avec la Russie, ni ethniquement, ni religieusement, ni intellectuellement, ni même socialement. Ses sympathies vont plutôt vers la Suède et vers l'Allemagne. Si cette dernière réussissait à battre la Russie, ou bien elle rendrait à la Finlande son indépendance, ou bien elle la réunirait à la Suède. Dans un cas comme dans l'autre, la Finlande deviendrait de fait un protectorat allemand.

La Russie n'a pas beaucoup à craindre d'une attaque par terre; elle a au contraire tout à redouter d'une puissance qui dominerait la mer Baltique et disposerait en même temps d'une grande armée. Si, en cas d'un conflit russo-allemand, l'Allemagne réussissait à conquérir la domination de la Baltique, la position de la Russie deviendrait très critique.

L'Allemagne pourrait dominer la Baltique et attaquer la Russie par mer, seulement à condition que l'Angleterre restât neutre, ou que les Allemands réussissent à fermer la Baltique aux flottes étrangères en s'emparant des trois détroits qui unissent cette mer à la mer du Nord : opération pas trop difficile, étant donnée la faiblesse du Danemark, et étant donné que de ces trois détroits un seul, le Sund, est accessible aux grands navires de guerre.

En résumé, M. Barker ne croit pas à la probabilité d'une attaque de l'Allemagne contre la Russie pour la conquête des provinces baltiques. Et, de même, il pense que la Russie n'oserait pas attaquer sa voisine simplement pour lui arracher une province ou deux. La guerre est une entreprise trop aléatoire pour qu'une puissance s'y risque à la seule fin de satisfaire des ambitions territoriales.

Un conflit russo-allemand apparaît possible seulement dans le cas où il s'agirait d'intérêts vitaux de ces puissances. Il est certain que la Russie sortirait l'épée du fourreau, si elle voyait menacée par l'Allemagne et par l'Autriche la position stratégique de Constantinople,

ou si l'équilibre politique européen était menacé par une attaque allemande contre la France. L'Allemagne de même resterait difficilement passive si la Russie s'attaquait à l'Autriche, car — s'exprime pittoresquement M. Barker — « l'Allemagne et l'Autriche doivent couler à pic ou surnager ensemble ».

D'autre part, ajoute notre auteur, à côté des « surfaces de friction », il existe entre l'Allemagne et la Russie un lien puissant : la question polonaise. La participation de l'Allemagne et de la Russie au démembrement de la Pologne rend nécessaire leur coopération et oblige les deux Empires à rester unis. Ce lien durera tant que les Russes et les Allemands continueront à contrarier les aspirations politiques des Polonais.

La situation pourtant pourrait changer, si la Russie se décidait à concéder l'autonomie à ses sujets polonais. Une Pologne fidèle renforcerait de beaucoup la position de la Russie en cas de guerre avec l'Allemagne; comme du reste l'appui des Polonais soumis à la Prusse servirait beaucoup l'Allemagne dans l'éventualité d'un conflit avec sa voisine de l'Est. Si les frottements entre les deux Empires s'accentuent, ceux qui en tireraient le plus grand profit seraient probablement les Polonais.

LES DONS DES MULTIMILLIONNAIRES AMÉRICAINS EN 1913

Le *Wachtman Examiner* de New-York publie une statistique des dons pour œuvres philantropiques faits par les riches américains au cours de 1913. Leur total atteint la somme de 1.720 millions de francs, dont 860 millions destinés à des œuvres éducatives, et 660 millions à des œuvres religieuses et de bienfaisance, y compris les missions.

Vingt-huit personnes ont fait des dons de cinq millions ou plus.

L'institution la plus comblée a été le Musée métropolitain d'art de New-York, qui a reçu, en tout, plus de 115 millions de francs, y compris une collection d'objets d'art estimée à 75 millions de francs, léguée par Benjamin Altman ; une collection d'armes à laquelle on attribue une valeur de 25 millions, offerte par W. M. Riggs; et toute la fortune de J. B. Hammond, le fabricant connu de machines à écrire, évaluée à 15 millions. N'y est pas comprise la part qui pourra revenir au musée de la collection d'œuvres d'art, évaluée à 250 millions de francs, provenant de la succession de Pierpont Morgan et dont une partie se trouve actuellement exposée dans [illegible]

En second lieu, parmi les institutions les plus comblées au cours de l'année précédente, vient la fondation de bienfaisance créée par John D. Rockefeller et érigée en personne morale par l'état de New-York. La somme qu'elle a reçue n'est pas connue ; mais elle ne doit pas être très éloignée de la valeur totale des dons faits au musée d'art, et lui est même peut-être supérieure.

En troisième lieu, viennent les 50 millions offerts par André Carnegie pour la création d'un institut de bienfaisance dans sa ville natale, Dunfermeline, en Ecosse.

Important aussi est le don de 22 millions de francs fait par Oliver H. Payne à l'Université de Cornell, et celui de 25 millions fait par Robert P. Toremus aux Universités de Washington et de Lee en Virginie.

Le don le plus émouvant est celui de l'industriel Reed B. Freeman, de Binghampton (New-York), qui légua toute sa fortune, estimée à 15 millions de francs, aux familles des trente jeunes filles qui périrent dans l'incendie de son établissement, et à 65 ans recommença sa carrière sans un sou en poche, en acceptant un poste d'employé dans une caisse commerciale de New-York.

QUELQUES CHIFFRES INTÉRESSANTS

Les dates qui suivent se trouvent dans un article que M. Gilder publie dans la *Publishers' Weekly* de New-York.

En 1910, furent publiés aux Etats-Unis 11.671 livres nouveaux, et réimprimés 1.799 livres, soit un total de 13.471. En 1911, le total fut sensiblement inférieur : 11.233, ainsi divisé : 10.440 livres nouveaux et 783 réimpressions. L'année 1912 se signala par une diminution encore plus accentuée : 10.135 livres nouveaux et 768 réimpressions, soit un total de 10.903. Pourtant en 1913, on pouvait déjà noter une augmentation de 1.327, en comparaison avec la production de l'année précédente, puisqu'il parut 10.607 livres nouveaux et 1.623 réimpressions, en tout 12.230.

Voyons à présent l'Europe. En Angleterre, en 1911, ont été publiés 8530 livres nouveaux, et 2384 réimpressions ; en tout 10.914. En 1912, le nombre des livres nouveaux s'éleva à 9.197, celui des réimpressions à 2.870, atteignant ainsi un total de 12.067 (remarquer le chiffre imposant des réimpressions!) Pour la France nous avons les chiffres suivants : 11.366 publications en 1910; 10.396 en 1911; donc diminution comme aux Etats-Unis, au lieu de l'augmentation normale à laquelle on aurait pu s'attendre. L'Allemagne, en 1910, publia 31.281 livres nouveaux et anciens ; en 1911, 32.998. Dans la petite Suisse, la « foire » des livres atteignit 4.290 en 1910 et 4.779 en 1911.

Pour établir la production des livres par rapport au chiffre des habitants, nous n'avons qu'à prendre les dates relatives à la population des divers pays. En 1910, les Etats-Unis avaient une population de 91.972 296. Les Etats-Unis par conséquent publiaient cette année un nouveau livre par 7.295 habitants ; la même année, l'Angleterre produisait un livre par 3308 habitants. En France, en 1911, la proportion fut de un par 3.309; en Allemagne, de un par [illegible], en Suisse, de un par [illegible] et au Japon, de un par [illegible]

[illegible]

Le Propriétaire-Gérant : PAUL FLAT

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGENE YUNG

DIRECTEUR : PAUL FLAT

N° 22 — 1er SEM. 52e ANNÉE 30 MAI 1914

JOURNAL DE STENDHAL A MARSEILLE

(Fragment inédit).

Le séjour d'Henri Beyle à Marseille est, jusqu'ici, peu connu; les documents, il est vrai, sont rares : la *Correspondance* (des passages de quarante lettres à sa sœur Pauline, du 23 juillet 1805 au 6 mai 1806, plus une lettre à Édouard Mounier), et six pages à peine du *Journal de Stendhal* (éd. Stryienski, p. 305-310); en outre, comme documents externes, quelques lettres de Mélanie Guilbert (publiées dans *Souvenirs d'Egotisme*, éd. Stryienski, p. 185, 198, 207, 210 et 211, et dans la *Correspondance*, t. I, p. 171, 248, 271 et 274) et de Pauline Beyle (publiées par M. Paul Arbelet dans la *Revue Bleue* du 6 juillet 1907, puis dans les *Soirées du Stendhal Club*, 2e série, p. 33-48).

L'édition complète du *Journal de Stendhal*, qui paraîtra cette année même en cinq volumes, dans la collection des *Œuvres* dirigée par M. Edouard Champion, comblera cette lacune. Le fragment que nous donnons plus loin est extrait de cette édition. Le manuscrit autographe, après avoir été la propriété du pasteur Maystre, passa dans la collection Chéramy, puis fut acquis par M. Edouard Champion.

Henri Beyle avait conservé, à Marseille, l'habitude d'écrire ses réflexions journalières; nous avons ainsi le récit très fidèle, à part quelques lacunes sans grande importance, de la vie intime du jeune commerçant.

Stendhal analysait, à Paris, un amour encore platonique, lorsque Mélanie Guilbert — qu'il appelle souvent Louason — lui annonça, le 29 avril 1805, qu'elle partait dans huit jours pour Marseille, aux appointements de 6.500 francs par an. L'amoureux répond immédiatement, au grand étonnement de la jeune actrice : « Moi, je vous accompagne jusqu'à Lyon. » Il a tôt fait de sacrifier à son amour la vie de Paris, dont il ne sent déjà qu'un « regret machinal ». Il observe, au surplus : « Qu'y puis-je faire sans argent? Qu'y ferais-je sans Percevant, Tencin, mes amis? Il faut aller dans un endroit où je voie forcément la société et les hommes. A Marseille, sacrifier tout à cela. » Il projette de s'y former le caractère, de modérer son tempérament passionné, de « ne lire que des livres desséchants, comme Duclos ».

Ayant quitté Paris en floréal an XIII (mai 1805), Beyle se sépare de Mélanie, à Lyon, le 24 floréal (14 mai) et se dirige sur Grenoble. Là, son plaisir est gâté « par les discussions stupides, tristes et avilissantes » auxquelles donne lieu, de la part de Chérubin Beyle et d'Henri Gagnon, le projet de séjour à Marseille de leur fils et petit-fils. Le futur commerçant a besoin des subsides de sa famille, car la situation qui l'attend, — grâce à la recommandation du voisin Reybaud (1), — ne suffira pas à le faire vivre honorablement (2).

Stendhal repart de Grenoble le 3 thermidor au XIII (22 juillet 1805), par le courrier, et arrive à Valence le lendemain, à six heures du matin; il y prend, à huit heures, un bateau « où il y avait deux meules de moulin, pesant l'une cinquante quintaux, l'autre quarante, et valant chacune 1.000 fr. ». Il descend le Rhône : couche le soir à Bourg-Saint-Andéol, — d'où il écrit vite à sa sœur Pauline, — s'arrête le lendemain, à midi, à Avignon, — où il n'a « le temps de rien observer ». Il repart le matin suivant pour Beaucaire, et débarque du côté de Tarascon. Il entre enfin dans Marseille le 6 thermidor (25 juillet), à sept heures du soir.

(1) Cf. *Vie de Henri Brulard*, éd. Champion, t. I, p. 137.

(2) Les demandes d'argent qu'il renouvelle à plusieurs reprises dans les lettres écrites de Marseille à sa sœur Pauline en sont la preuve.

Sans désemparer, Stendhal se rend chez Mante, son camarade d'enfance. Il « commence la banque », dit-il, le 8 thermidor (27 juillet), mais, en réalité, entre en qualité de commis dans la maison de denrées coloniales Charles Meunier et Compagnie, rue du Vieux-Concert (aujourd'hui, rue Venture).

Stendhal parle fort peu de ses occupations commerciales. Sa correspondance note cependant un projet d'association avec un vieux négociant très connu sur la place, Flory, et avec son ami Mante ; cette association devait produire, tous frais payés, un bénéfice annuel de 9.000 fr. environ. La famille Beyle ne semble pas avoir eu grande confiance dans ce beau projet, car elle ne prêta pas les 20.000 francs nécessaires, malgré la garantie de la banque Périer, accompagnée, prétendait Henri, d'une promesse de prêt de 30.000 francs.

Nous connaissons mieux la vie journalière de Beyle. Il mystifie un certain Miaille, mystifie son vieux camarade Faure, va au théâtre, se promène au bord de la mer avec Mélanie ou Mante, excursionne aux Eygalades, à Arhailh, à La Renarde, à La Pomme. Il affectionne les pique niques, et ne dédaigne pas les bals. Et, naturellement, il goûte l'amour de Louason, devenue sa maîtresse.

Sa vie intellectuelle est toujours active : il lit Mme de Staël, le cardinal de Retz, Marmontel, Hobbes, et surtout Tracy ; il commente de mauvaises pièces de théâtre, mais avoue n'avoir pas lu, en septembre, « vingt vers de Racine, Corneille, Molière ». Il se juge lui-même : en relisant les cahiers de la *Filosofia nova*, écrits en messidor an XII, il estime cette œuvre « jeunette » et « pas profonde du tout », avec en plus « la présomption de l'ignorance » ; il trouve, somme toute, que cela ressemble « à un article de Geoffroy ».

En même temps, il reprend sa pièce de *Letellier*, tant de fois abandonnée, tant de fois recommencée, et jamais achevée. Et, document inestimable, il continue, sans souci du style ni de l'orthographe, le journal de sa vie, où des observations profondes voisinent avec des réflexions scatologiques, où la langue française alterne avec du mauvais italien et de l'anglais incorrect.

Ainsi finit l'année 1805 et commence l'année 1806.

[illegible]

[illegible]

Ou plutôt 25, car il est deux heures et demie. Mante, Mlle Rosa et moi, nous avons passé la soirée chez Mme Dursoet, à boire du punch, du thé et du rhum brûlé. Nous voulions aller à la messe de minuit, mais on nous a dit de tous côtés qu'il n'y en avait point.

Voilà précisément le bonheur que je désirais l'année dernière, à la même époque, dans mon délaissement, dans ma chambre rue de Ménars, n° 9. Il occupe, mais ne satisfait pas le point que je puis encore désirer, c'est qu'au lieu de Mante, qui dormait, et de Mlle Rosa, qui est bête, il y eût eu sept à huit hommes aimables.

Cette passion de la société me revenait sans cesse ; actuellement qu'elle est à peu près satisfaite, je crois que je suivrai davantage *[illegible] / believe being in me.*

The next night was [illegible] perfectly happy ; the morning, two in the arms of Mélanie (1) : volupté et bonheur.

Il me semble que *the passion for the fame* (2) se rasseoit pour s'élancer ensuite.

Je relis la *Logique* de Tracy, j'ai commencé cet auteur le 31 décembre 1804 (3). Il m'aura été de la plus grande utilité ; c'est au hasard d'être lié avec Mélanie que je dois de l'avoir lu.

A deux heures et demie, après que tout le monde (Rosa et Mante seulement) est sorti, je remonte chez Mme Cossonier pour lui demander une chandelle. Nuance de cérémonie dans son ton, bien naturelle donc, quand on a du tact. Elle me fait des avances depuis deux mois, d'une manière marquée. Ce soir, Rosa avait envie de moi.

Lettre comique écrite à Mme Cossonier par un jeune voyageur italien.

Le fait de la *Petite ville*, dit M. Baux, s'est passé à Castelnaudary.

[illegible]

Jour de Noël superbe, le ciel d'un bleu uni, un peu plus voilé cependant qu'il y a deux mois, mais ce voilé presque imperceptible n'est pas comparable au voilé de Paris. Deux jours de pluie et cinq ou six de beau froid, voilà le temps qu'il a fait jusqu'ici. Il a gelé deux fois, je crois.

Le jour de Noël [illegible] / [illegible] Arrailh (4). Jour des surprises. Le matin Mante entrant dans le salon de l'angle de la mer légère-

---

(1) [illegible]

(2) La passion de la gloire.

(3) [illegible]

(4) Nom [illegible] Mélanie [illegible] à Arrailh.

ment *jealous, she was more* aimable *for* contrebalancer *her* rivale (1).

Le soir une jambe sur mes genoux : « Puis-je entrer ? » — C'était Mme Cossonier, qui avait profité de la porte restée ouverte. Sécheresse du *oui* de M[élanie]. — « Je m'en vais... » Mme C[ossonnier] laisse apercevoir un moment sa colère, elle reprend ensuite son ton naturel.

For pleasing to M[elania], I have manqué *three or four days of going at her chamber for her* leçon (2). Elle ne peut cacher son dépit, elle s'en plaint sans cesse, et me dit devant M[élanie] : « J'étouffe de colère. » Il n'y a cependant rien d'officiel, tout est en demi-mots. Même moins que cela en laisse entendre.

J'ai calmé un peu cette colère par une leçon.

Dimanche 8 nivôse XIV [29 décembre 1805]

Ce soir, dans la loge de M[élanie], pendant les *Trois Hussards* et l'*Intrigue aux fenêtres*. Elle a paru avec Rosa me parler d'une manière assez claire de M[ante]. Il paraît qu'elle a beaucoup parlé de moi avec Rosa. « C'est un capricieux, un original... » Elle me donne de petits coups sur la tête.

Comme Rosa était sur moi, elle m'a pincé. Nous avions parlé de jalousie en riant. J'ai dit : « C'est par jalousie ! » Elle a dissimulé, mais ce mot a paru la piquer vivement. Elle m'a dit à plusieurs reprises qu'elle s'en vengerait. Nous verrons. Elle m'a répété pour la dixième fois que tous les soirs, en se retirant, elle regarde à ma porte.

Lundi [30] décembre 1805.

Je dois être sobre si je veux conserver l'usage de mon esprit : le moindre dérangement d'estomac influe sur ma tête, m'y donne mal, ou m'empêche de voir nettement mes idées par un trouble d'un autre genre. La chicorée amère me rendant l'usage de mon esprit, et ce libre usage étant une des choses que je désire le plus, elle me rend gai.

Vu jouer *Tancrède*, allé chez Mme Pallard à 9 h. 1/2, trouvé Mme Cossonier qui y entrait avec Mante et Garnier, joué à la bouillote. Observé Wildermeth, il faisait la cour à Mme du Bâton, non pas avec légèreté, mais avec l'air tendrement attentif d'un homme touché ; mais sa tournure toujours élégante

Je sors à minuit, après avoir parlé un instant Shakesp[eare] avec M. Samadet.

Wildermeth fait sa cour dans mes principes d'il y a un an, comme il faut la faire aux grandes âmes. En marquant qu'il est profondément touché, il s'offre avec le mérite qu'il a, il n'est pas agréable directement, et il est à craindre que la femme ne vous croie pas plus aimable lorsque vous serez heureux.

Le principe de l'amabilité continue a les avantages contraires, mais il n'a pas l'air touché, l'amabilité dans ce cas paraît fadeur aux grandes âmes.

Peut-être faut-il mélanger les deux airs, en faisant le fond de celui qui est analogue au caractère dominant de la personne.

Dernier jour de 1805 et du calendrier républicain : 10 nivôse an XIV.

Je touche 100 écus *that my great father give to me. For my daughter, I did debt 120 to the house, and I spend this evening thirty in goodgeuds for M[elania] and mistress C[ossonier].*

What a difference entre *his day and the same, the next year! The half a livre to girl of the Gate* (1).

Ecrit ce qui suit le 1er janvier 1806, à midi.) Je suis bien plus heureux que l'année dernière. Je vais voir Mélanie *and* Mme Durant au théâtre, où l'on donnait les *Deux petits Savoyards* ; nous l'écoutons assez tristement. De là, nous revenons, Mme D[urant] et Garnier entrent chez M[élanie]. Lourdeur et plate bêtise de Garnier.

J'embrasse M[élanie] à minuit et une minute pas encore passé, *being in her bed with her.*

En lisant le troisième volume de *Jacques le Fataliste*, ouvrage qui produit sur moi l'effet de l'esprit le plus agréable, je pensai il y a deux jours à ce que c'était que l'esprit. Tant que je l'ai trop respecté, je n'ai pas pu le regarder assez pour voir comment il était fait ; aujourd'hui que je suis moins incertain, qu'on m'en accorde un peu (il faut bien avouer cette faiblesse, cette passion arrêtait un peu la principale), j'examine l'impression que *Jacques* me fait. Voici ce qu'il me semble :

L'esprit consiste dans un langage composé d'énigmes plus ou moins fines, plus ou moins longues.

Voilà l'esprit proprement dit, dernière nuance du rire. Tout seul, il ennuierait bientôt, on le trouve ordinairement mélangé avec de la grâce, du plus gros rire, de la bonhomie.

On demande, pour concevoir de l'orgueil de soi, des énigmes plus ou moins fines suivant les jours.

Avec beaucoup de mémoire, on ne peut pas relire un livre spirituel, il n'y a plus de *soudaineté*.

1) Légèrement jalouse, elle était plus aimable afin de contrebalancer sa rivale.

2) Pour plaire à Mélanie, j'ai manqué trois ou quatre fois d'aller dans sa chambre pour sa leçon.

1) « Je touche 100 écus que me donne mon grand-père. Pour ma sœur, j'ai fait une dette de 120 à la maison, et je dépense ce soir 30 en bonbons pour Mélanie et Mme Cossonier.

Quelle différence entre ce jour et le même, l'an dernier ! La demi-livre à Mlle de la Porte. » — Stendhal désigne par ce pseudonyme Adèle Rebuffet, dont les parents habitaient près de la Porte Saint-Denis.

Voilà des circonstances que j'ai parfaitement remarquées dans les faits, avant-hier que je les voyais avec toute la netteté possible.

Raisonnant maintenant sur elles, j'en tire qu'il faut que le mélange abonde d'autant plus en esprit proprement dit que la personne à qui l'on veut plaire a plus de vanité.

Cette manière de raisonner pourrait me conduire facilement au delà des faits, et, malgré mon amour pour l'observation de la nature, me rendre peu naturel.

Quelle différence de mon sort d'aujourd'hui avec celui du 31 décembre 1804! Je vis Mlle L[ouason pour la première fois chez Desnerfs (1), j'allai au *Philinte* (2) qui m'enthousiasma; dans mon amour pour la vertu, j'allai en souliers minces chez Courcier à onze heures du soir, je revins lire soixante pages d'idéologie chez moi, rue de Ménars (3).

La M. *of* D. *to the girl of the Gate* (4).

Je sentais trop les choses de la société (les petits bonheurs de chez Desnerfs) pour pouvoir les observer. Il me semble qu'actuellement j'observe mieux : la *Logique* m'a rendu les plus grands services.

(*A suivre*). STENDHAL.

LE DÉSORDRE CHINOIS

L'ordre ne règne plus dans la rue en Chine, pas même à Changhaï, sur les concessions étrangères : explosions de bombes, coups de baïonnette ou de revolver, assassinats de policiers ou de Chinois réfugiés se multiplient, non seulement chaque mois, mais chaque semaine, non seulement dans le dédale de Canton, foyer toujours ardent de la dernière rébellion, non seulement à l'intérieur, où le meurtre et la séquestration de missionnaires se renouvellent, mais jusque sur les larges avenues du grand port international de Chine.

Sur les rivières les jonques sont pillées; même en mer, le long de la côte, les vapeurs sont assaillis par des pirates; sur les chemins de terre, la circulation est impossible sans rançon; et encore risque-t-elle d'être dangereuse. Les bourgs fortifiés ne sont pas à l'abri des réquisitions exigées par les bandes de voleurs, anciens soldats licenciés qui ont bien remis leurs armes au moment de la libération, mais s'en sont procuré d'autres depuis. Ceux du *Loup blanc* terrorisent toute la région du Honan, traversée pourtant par le chemin de fer; les Houng-houses opèrent en Mandchourie.

On sait bien que ce sont là presque toutes les suites ordinaires des périodiques calamités chinoises: inondations, sécheresse, famine; mais le fléau est toujours limité : il ne désole qu'une région et il n'est que temporaire. En ce moment, c'est tout le pays qui est atteint, et voilà déjà deux ans que ça dure.

*
* *

Sans doute, il y a un demi-siècle, la Chine triompha d'une crise de désordre beaucoup plus grave et plus étendue que n'apparaît encore celle qui commença à la fin de 1911. La rebellion des Taiping causait alors des ravages qui restent toujours visibles dans les quartiers encore déserts de nombreuses grandes enceintes. Elle dura quinze ans; ce sont les étrangers, Anglais et Français qui y mirent fin en prenant le parti de l'autorité assaillie. L'étranger interviendra-t-il encore une fois? Les consuls et leurs nationaux, à l'exception des Allemands, avaient paru d'abord favorables à la rébellion. Puis, aux bonnes dispositions des individus firent place les arrangements intéressés des gouvernements et des banques, et finalement, grâce à l'argent de l'étranger, la répression a pu s'exercer, au moins dans les milieux politiques.

Actuellement un certain ordre, celui qui s'installe à la place de l'adversaire tué ou en fuite, une reprise d'autorité se manifeste de la part du gouvernement central. Yuan-Chikaï exerce véritablement le pouvoir. Elu président de la République définitivement au mois d'octobre pour cinq ans, il entend diriger le pays avec l'aide de ceux qui ont souffert de la révolution républicaine et en ont toujours été, ouvertement ou non, les plus redoutables adversaires : la classe dirigeante constituée en Chine par les vieilles puissances d'argent et d'intelligence fondues dans la classe des lettrés et des fonctionnaires. La révolution avait bénéficié des forces exubérantes à la fois de la jeunesse enthousiaste et des récents parvenus de la fortune, de tous ceux dont la situation sociale n'était point encore assise. Yuan, avec le temps, a mâté les uns, pourvu les autres. A force d'habileté d'intrigue et de corruption, Yuan a divisé confondu et détruit les partis politiques. A peine élu président de la République, dès novembre il a décrété la dissolution du parti nationaliste qui imposa la république. Accusé d'avoir fait assassiner le chef le

(1) Pseudonyme [illegible] Stendhal [illegible] Dugazon qui il nomme plus souvent [illegible] Rémalard.

(2) *Le Philinte de Molière ou La suite du Misanthrope*, comédie de Fabre d'Eglantine, représentée pour la première fois en 1790.

(3) Non rue de Ménars, mais tout près [illegible] dans un [illegible] hôtel nommé hôtel Ménars [illegible] *Correspondance* [illegible] Prosper et Chomarat, t. I, p. 110.

(4) La M. de D. [illegible] à Mme de la Porte.

plus pratique de ce groupe énergique et réalisateur, il n'hésita plus, sa situation une fois assurée, à imposer l'exil aux chefs du parti, l'éloignement de Péking à tous les membres, la misère à tous les affiliés des comités qui n'acceptaient pas d'être rénégats. Après cette dissolution générale il déclara que ce n'était pas là mesure de vengeance, mais que son but était simplement d'éloigner de la confiance publique des hommes qui, selon lui, par leurs intrigues, s'étaient montrés indignes du pays. C'est la dictature sous le couvert des nécessités de la politique, du salut du pays. C'est aussi la non acceptation du projet de constitution préparé par cinq membres, revu par soixante, qui remettait tout le pouvoir aux mains du Parlement. Politiquement, il n'est pas douteux que Yuan ait triomphé de ce qu'il estimait une organisation séditieuse. Le *quorum* n'étant plus atteint au Parlement à la suite de cette « purification », il remplaça cet organisme du pouvoir par une sorte de conseil d'Etat d'anciens, à la manière du Japon. Il y installa huit membres pour le représenter, deux pour représenter le Cabinet, un par ministère, quatre pour la Mongolie, quatre pour le Tibet et deux par province, en tout soixante-dix membres. Le conseil n'a aucun pouvoir d'administration, il a simplement voix consultative ; en attendant une nouvelle constitution, il n'y a d'autre autorité en Chine que celle de Yuan (1).

Si les événements politiques avaient en Chine l'importance qu'ils ont en Occident, il faudrait conclure de la situation actuelle de Yuan que l'ordre est désormais rétabli, non pas même un ordre nouveau, mais l'ordre ancien, avec son minimum de moyens de gouvernement et son même personnel.

*
* *

Mais ce qui importe encore en Chine, bien plus que la vie politique à peine naissante, c'est la sécurité économique et le développement moral, c'est la tranquillité matérielle, c'est la stabilité de la richesse et des mœurs.

Pour ce qui est de la protection du travail et des biens, que l'ancienne justice mandarinale reprenne autorité peu à peu et que son application patriarcale rassure les esprits, ou que les nouveaux codes inspirés de l'étranger soient enfin appliqués par un corps judiciaire indépendant, il n'est pas douteux que pour le moment le dictateur attend beaucoup plus d'une réorganisation et d'une extension de la police ancienne. Le conseiller militaire du président, un Français, le lieutenant-colonel Brissaud-Desmaillets, a récemment élaboré un projet de gendarmerie mobile soumis aux délibérations du Conseil administratif. Il ne s'agit de rien moins, à la fois pour la police de terre et pour la police fluviale et côtière, que d'un personnel de 125.000 hommes avec 5.000 officiers, plus de 2.000 fusils-mitrailleuses à 4.000 francs pièce, 600 canons à tir rapide à 30.000 francs pièce, 125 canonnières à 100.000 fr. pièce, 250 chaloupes et 350 remorqueurs à 50.000 fr. pièce, sans compter 1.500 sampans en bois et des chaloupes de commandement. L'installation de ce grand service se poursuivrait en six années à raison d'une soixantaine de millions de dépenses par an. Le projet estime que les banques avanceront les fonds nécessaires à une œuvre qui peut et doit être classée au titre « licenciement d'anciennes troupes », puisque sa principale raison d'être est de supprimer par la force les bandes d'anciens soldats rebelles toujours prêtes à se réunir pour piller les centres commerciaux et paralyser tout mouvement sur les lignes de communication. Les Chambres de commerce particulièrement intéressées à la sécurité du pays paraissent aussi décidées à soutenir le projet même financièrement. Il serait sans doute plus prudent pour le succès de l'entreprise d'ordre tout à fait intérieur, que les étrangers, même comme instructeurs, y fussent le moins possible mêlés. Les difficultés énormes que rencontre le personnel européen, si restreint en nombre pourtant, qui doit procéder à la réorganisation du service de la gabelle pour en faire une plus large garantie des emprunts d'État, le nationalisme chatouilleux qui semble naître en Chine, les conditions délicates du fonctionnement de l'institution ne permettent pas de croire à sa réalisation immédiate. C'est pourtant la mesure d'ordre la plus générale et la plus efficace semble-t-il dont il ait été question ces derniers temps.

*
* *

Beaucoup moins pratiques sont les combinaisons en l'air pour le raffermissement de l'ordre moral. On sait en quel misérable état sont les écoles de tout degré en Chine, l'Université de Pékin y comprise. Ce sont les étudiants qui font la loi dans les écoles supérieures soit par leurs grèves, soit par leurs manifestations violentes, aussi bien en ce qui concerne les questions d'administration intérieure que pour l'établissement des programmes, que pour les résultats des examens, que pour l'engagement des professeurs, même étrangers ; ce ne sont qu'intrigues, irrégularités et toutes pratiques de désordre et de paresse, absolument étrangères, non seulement à la dignité mais à la valeur de l'enseignement. Dans les écoles primaires, ce sont les maîtres qui se con-

(1) Depuis que cet article a été écrit une constitution provisoire a confirmé les pouvoirs dictatoriaux de Yuan. (*N. d. l. R.*)

duisent comme font les élèves des écoles supérieures, parmi lesquels la plupart se recrutent, apportant la même mentalité incohérente et le même manque de tenue à tous les degrés du service de l'enseignement. Depuis que des écoles publiques et des maîtres nouveaux ont été imposés aux villages, c'est le désordre et la tyrannie de l'incompétence ; c'est le trouble dans les esprits et l'indiscipline dans les mœurs, quelque puissante qu'ait pu être jusqu'ici la formation mentale du pays dans les écoles familiales, selon les doctrines de Confucius.

Est-ce la banqueroute incontestée de l'école qui a porté les esprits traditionalistes actuellement revenus au pouvoir à favoriser tellement une renaissance du Confucianisme qu'il fut question récemment d'en faire une religion d'État ? Sont-ce les brutalités iconoclastes des soldats gouvernementaux qui, non seulement brisèrent les statues de temples, déjà pour la plupart désaffectés au profit des écoles nouvelles, mais manifestèrent leur hostilité aux croyances populaires jusqu'à les tourner en dérision dans des fêtes militaires, dites républicaines; sont-ce, au contraire, les réparations matérielles et morales provoquées par ces violences, qui poussèrent le Président à se conformer à la décision de son Conseil administratif, c'est-à-dire à offrir des sacrifices au Ciel pour l'ancien nouvel an chinois, le 26 janvier dernier ? Le protocole prévoyait que le Président paraîtrait le front ceint d'une couronne et revêtu d'un somptueux costume ancien, et qu'il serait servi suivant la coutume par ses descendants mâles. A la vérité, le diadème fut refusé par le dictateur et l'office eut lieu non au Temple du Ciel, mais au Palais même, parmi les familiers du Président. — Toujours est-il que le Président du Conseil, actuellement démissionnaire, Hsiong-Siling, s'était nettement déclaré pour la liberté de conscience, non seulement garantie par une douzaine de traités avec les puissances étrangères, mais inscrite comme article de la constitution provisoire du Parlement. Non seulement les catholiques romains, qui comptent un million et demi de fidèles organisés sous la direction de 1.400 prêtres européens et 50 évêques, mais les protestants, quoique moins nombreux, et la masse des mahométans surtout, très cohérente, protesteraient efficacement contre cette singulière manière de renforcer et d'unifier les croyances de taillis de dans le pays [illegible] les [illegible] en l'honneur de Confucius étaient fréquentées uniquement par les lettrés et les fonctionnaires [illegible] dans les centres administratifs [illegible] vrai, le temple à Confucius était une construction [illegible] obligatoire. Généraliser, populariser et par suite, vulgariser ces honneurs [illegible] troublées, n'a jamais paru le meilleur moyen en Chine pour rendre de l'assiette aux mœurs déséquilibrées.

*
* *

Politiquement, économiquement, moralement, il ressort que le pays en est à une de ces périodes de relâchement, de croissance peut-être, de trouble en tout cas, qui sont chroniques dans son histoire. Mais les principes d'ordre, de loyauté, de travail, de discipline individuelle qui dominent la population ont toujours eu le dessus. En attendant que la Chine se reprenne, dans les temps d'incertitude et de malaise qu'elle traverse actuellement, ce sont les étrangers qui ont profité de ces troubles passagers, c'est la rançon dont ce peuple très résistant paiera aux puissances son avènement à la civilisation mondiale. La souveraineté de Péking sur les territoires vassaux de Tibet, de Mongolie, voire même sur la Mandchourie, est à cette heure plus nominale qu'effective, et l'Angleterre, la Russie et le Japon y préparent au moins la possibilité de faire valoir des droits. D'autre part, la multiplicité des concessions de chemins de fer récemment consenties aux Allemands, aux Français, aux Anglais, aux Belges, sans constituer, à proprement parler, un danger immédiat pour la souveraineté du pays, n'en sont pas moins de ruineuses opérations financières pour l'Etat qui y est acculé. Les emprunts industriels, si abondants, et quelques-uns si considérables, qu'a dû subir un gouvernement aux abois, sont la plus détestable opération qu'il y ait pu faire, car ils ne servent qu'à prolonger l'état de désordre au moins financier où menacent de sombrer l'intégrité et la souveraineté chinoises en cas de liquidation difficile ; mais ce désordre est tout à l'avantage présent des étrangers, et cela paraît la raison la plus forte au point de vue international de n'y point prendre garde.

[illegible]

LE LUXE ET LES DIVERTISSEMENTS A LA COUR DE LUDOVIC LE MORE

Ludovic Sforza et ses frères, avec [illegible] qu'il valait mieux aller à travers le monde que se confiner dans la province du Milanais, partirent pour Paris; la France, à elle seule, valait un monde. Ils jouissaient du délicieux [illegible] château de Tours leur avait réservé le Roi, quand brusquement ils apprirent une [illegible] nouvelle.

Le matin même du jour de saint Etienne de l'an 147[illegible] Galeas Marie Sforza voulut, malgré le froid

violent, aller entendre la messe. Cependant, avant de s'y rendre, comme s'il obéissait à un triste pressentiment, il se fit amener ses deux enfants, et les embrassa avec tendresse. Puis il se rendit à cheval vers l'église, aux abords de laquelle l'attendait une foule compacte : à son arrivée devant le porche, les soldats durent écarter le peuple pour lui livrer passage; il eut beaucoup de difficultés à entrer; et il n'avait pas encore atteint l'autel, que trois conjurés s'approchaient de lui, et le frappaient de plusieurs coups de poignards...

Du jour au lendemain, Ludovic, frère du défunt, devint l'homme le plus important du Duché; il s'en trouva le maître absolu au bout de quelque temps, quand il eût fait exécuter Cicco Simonetta et exiler dans ses terres Bonne de Savoie, l'épouse de Galéas-Marie. Ayant ainsi usé des procédés extrêmes avec un à-propos judicieux, il ne lui manquait plus que d'associer à sa fortune une descendante de famille illustre. Il pensa de suite à la Cour de Ferrare, et demanda au duc Hercule d'Este la main de sa fille Isabelle, qui n'avait encore que cinq ans; il eut la surprise d'apprendre qu'elle était déjà promise au jeune marquis de Mantoue, âgé de quinze ans. « Si Ludovic avait fait sa demande quelques mois plus tôt, il aurait eu à ses côtés Isabelle d'Este ; et qui sait l'influence qu'elle aurait pu avoir sur lui? Qui sait si le sort de l'Italie, que le More a conduit de si lamentable façon, n'en aurait pas été changé? » (1)

Au lieu de l'aînée, qui devait aimer avec passion les subtilités de la politique, et goûter en raffinée les œuvres d'art, Ludovic Sforza eut Béatrice, la cadette, moins soucieuse de s'occuper des secrets d'État, peu avide de cette participation au gouvernement, dont l'accusa injustement l'historien Paul Jove, heureuse seulement d'avoir rendu son mari très amoureux par la gaîté de sa nature et les charmes de son corps. Elle devint pour lui la *più cara cosa*, la chose la plus chère qu'il eût au monde. Et quand elle mourut, à l'âge de vingt-trois ans, il ne dissimula pas son grand désespoir. Pendant son règne éphémère, elle avait été l'âme de la Cour; sa jeunesse et son entrain avaient poussé aux fêtes les plus somptueuses; sa frivolité avait influé sur son mari et sur l'aristocratie lombarde tout entière, au point que Milan était devenue la ville la plus fastueuse d'Italie.

*
* *

M. Malaguzzi-Valeri, dans un livre récent, a fixé à 113.818 lire et 5 sous le revenu personnel de Béatrice d'Este. Cette fortune, considérable pour l'époque, unie à celle de Ludovic, permit un grand déploiement de luxe, chez les Sforza, en cette fin du Quattrocento. Avec ses six cent mille ducats de revenus annuels (presque trente millions de nos jours), le duché de Milan était, après la République de Venise, l'État le plus riche d'Italie (1). La sœur de Béatrice, Marquise de Mantoue, était stupéfaite de tant de fortune ; et l'ambassadeur du Duc de Ferrare, Trotti, faisait part à son maître de l'étonnement où le plongeaient ces trésors.

Au reste, ce Giacomo Trotti était le plus précieux des diplomates ; il s'occupait, au moins autant que des questions politiques, de tous les petits événements, de tous les menus incidents de la vie milanaise : il s'en faisait le chroniqueur infatigable; et ses lettres, conservées aux Archives de Modène, sont une mine de bavardages insipides et de renseignements précieux. C'est à ses « potins de Cour », que nous devons aujourd'hui, d'être parfaitement au courant de l'existence qu'on menait au château de Milan.

Trotti eut donc le privilège de contempler un jour le trésor ducal, soigneusement gardé au « Castel Sforzesco ». Le Duc de Ferrare fut aussitôt informé de l'admiration qu'il en ressentit : « il y avait des tapis longs de seize bras et larges de trois, une grande quantité de pièces d'or; la plupart valaient deux ou trois ducats, et elles formaient un tas d'une épaisseur de trois doigts. Au bout des tapis, il y avait les pièces de dix ducats, et plusieurs milliers en valant jusqu'à vingt-cinq : le tout était très digne d'être vu. Sur de longues tables étaient placés les bijoux, chaînes et colliers d'or des très Illustres Seigneurs Ducs : chose belle et précieuse. Aux murs de la chambre étaient suspendus soixante-six saints d'argent avec quatre croix, chargés de joyaux. Il y avait enfin à terre, dans un coin de la pièce, tant de monnaies d'argent entassées qu'un chevreuil n'aurait pu les enjamber ; plusieurs chandeliers d'argent étaient aussi grands qu'un homme de taille normale... Ce fut un spectacle triomphant, très beau et très riche. Il y en avait là pour environ 1 million et 500 mille ducats (2) »...

Beaucoup plus encore qu'aux œuvres des peintres et des sculpteurs, Ludovic le More s'intéressait à celles des orfèvres; il aimait les choses rares et précieuses, et lorsqu'en 1494, Pierre de Médicis fut expulsé de Florence, il fit prendre par son ambassadeur en Toscane des renseignements précis sur la

1) Luzio et Renier. *Delle relazioni d'Isabella d'Este con Lodovico e Beatrice Sforza* (*Archivio storico lombardo*, 1890).

1. Cf. le beau livre de M. Malaguzzi Valeri, luxueusement édité par Hoepli, Milan. *La Corte di Ludovico il Moro. La Vita Privata* 1913. C'est l'œuvre la plus importante publiée sur l'histoire du Duché de Milan dans la seconde moitié du XVe siècle.

2. Lettre de Giacomo Trotti au Duc de Ferrare, citée par Malaguzzi-Valeri, *op. citat.*, p. 381-382.

collection que laissait l'exilé ; il en voulut de très exacts, principalement sur les bijoux, les médailles, et semblables « gentilezze » [illegible] Il arriva ainsi à posséder de très belles pièces ; Eugène Piot, dans son *Cabinet de l'Amateur*, cite les deux plus riches : un gros rubis de trente-deux carats, où était gravé le Caducée, et qui valait vingt-cinq mille ducats ; un joyau appelé « le loup », formé d'un diamant, de trois perles pendantes de dix carats chacune, et estimé douze mille ducats. Beaucoup d'autres, de valeur moindre, atteignaient néanmoins très facilement le prix de dix mille ou six mille ducats.

« M. le Duc, écrivait le médecin Lodovico Carri au Duc de Ferrare, m'a montré tant de bijoux, et de si beaux, que je ne crois pas que Cyrus et Darius en aient jamais eus de semblables. Celui qu'il a donné ce matin en notre présence, à la Duchesse de Bari ne vaut guère moins de dix mille cinq cents ducats. (2) » Rien d'étonnant donc qu'en 1495, Ludovic le More, ayant besoin d'argent, ait pu tirer cinquante mille ducats de la République de Venise, en lui donnant en gage des objets précieux pour une valeur triple.

Dans son goût du luxe, le Sforza était encore surpassé par sa femme Béatrice, légère dans ses pensers, se plaisant aux riches costumes et aux somptueuses parures, aimant à s'entourer comme sa sœur Isabelle, mais non pour les mêmes motifs, d'un « bataillon » de « damigelle », de « donzelle », jeunes et fraîches. Toutes adoraient les beaux vêtements, et leur souveraine était, selon Muralto, la *novarum vestium inventrix*. Des étoffes splendides dont elles se paraient, il ne nous est presque rien parvenu. Cependant, M. Malaguzzi, en faisant des recherches dans le fonds « Sforzesco » de la Bibliothèque Nationale, a constaté que les manuscrits provenant des collections milanaises, ont conservé leur reliure originale en velours *a fiorami* : ce sont les seuls exemplaires que nous ayions des velours lombards, célèbres dans toute l'Italie de la Renaissance.

A défaut des étoffes elles-mêmes, il nous reste les descriptions, que firent les contemporains, de quelques-unes des grandes cérémonies et fêtes où la Duchesse Béatrice apparut, entourée de ses damoiselles, comme elle richement vêtues.

Lorsque Charles VIII vint pour la première fois dans la péninsule, entraîné par un rêve de conquête, la femme de Ludovic alla droit à son devant, aux environs de Milan. « Quand elle arriva, dit un témoin qui assistait à sa réception, elle était sur un coursier accoutré de drap d'or et de velours cramoisi » ; elle avait « une robe de drap vert », et une « chemise de lin ouvrée par-dessus » ; sa tête était couverte de nombreuses perles ; son chapeau était de soie, avec cinq ou six plumes grises et rouges ; celles qui l'accompagnaient étaient au nombre de vingt-deux, « toutes sur haquenées belles et gorgiaises ». Le lendemain, après dîner, le roi Charles VIII se rendit à leur demeure pour leur faire visite ; et il trouva Béatrice merveilleusement habillée, « à la mode du pays », avec une « robe de satin vert, dont le corps était chargé de perles, de rubis, et autant par derrière que par devant » ; les manches étaient toutes découpées, « de telle façon que la chemise paraissait ». Toutes ces « coupes » étaient attachées avec un grand ruban de soie grise, qui pendait presque jusqu'à terre. La gorge de la duchesse était nue, et chargée de perles « fort grosses », au milieu desquelles brillait « un magnifique rubis ». « De la tête, elle n'était ni plus ni moins que le jour d'auparavant (1). »

Quelques années plus tôt, il y avait eu plus de splendeur encore, lorsqu'en février 1489, avait fait son entrée à Milan, Isabelle, femme du duc Jean Galéas Sforza. Ce fut une des plus belles fêtes qu'on eût vues à Milan ; Laurent le Magnifique lui-même tint à être informé de tous ses détails. La messe nuptiale fut imposante : toute la cour et tous les gentilshommes s'y rendirent ; et lorsqu'elle eût été célébrée, la nombreuse compagnie revint au Palais. « con grandissima festa e trionfo ».

Dix-sept cents pas séparaient le dôme de la demeure ducale ; et sur tout le parcours, les murs étaient couverts d'étoffes et de festons ; jamais on n'avait déployé tant de magnificence. « Son Excellence le duc, » portait un vêtement de brocart doré ; sa coiffure était ornée d'un diamant et d'une perle plus grosse qu'une noisette. La Duchesse était, elle aussi, couverte de brocart, de perles et de bijoux ; autour d'elle, les habits étaient somptueux ; et les cuisiniers étaient vêtus de velours, des pieds à la tête.

Les contemporains gardèrent surtout un souvenir très vivace du banquet que Ludovic donna à cette époque et où chaque plat fut apporté par un personnage mythologique. A côté de Jason, présentant le voile d'or ravi à Colchos, Phébus vint offrir le veau qu'il avait enlevé au troupeau d'Admète. Diane montra Actéon transformé en cerf, et fit le vœu que celui-ci se changeât de nouveau en homme dans le sein d'Isabelle. Orphée arriva avec les oiseaux, qu'avait attirés le chant harmonieux de sa lyre. Le sanglier de Calydon fut apporté par Atalante, et les vins de prix par Hebe, fille de Zeus, céleste gardienne du

(2) [illegible] Ricordi Mercanti [illegible] publiés par le Comte [illegible] di Milano — Cang. Mercanti Milanesi [illegible]

(1) Document des Archives de Modène cité par Malaguzzi-Valeri [illegible] p. [illegible]

(1) Cette description d'un témoin oculaire se trouve dans Gregorovius, *Histoire de la Duchesse Lucrèce*, VIII, p. [illegible] Paris, 1861, cf. Lanzi et Luzio [illegible]

nectar et de l'ambroisie. Ce furent enfin Vertumne et Pomone, qui déposèrent sur la table des fruits très rares, et le Pô et et l'Adda, qui offrirent les poissons des fleuves et des lacs de Lombardie.

En l'honneur des deux jeunes époux, Ludovic le More donna un an plus tard, le 13 janvier 1490, dans son château, la magnifique fête du Paradis, où collaborèrent le poète Bellincioni, et Léonard de Vinci, qui était, au dire de Paul Jove, remarquable « inventeur de toute élégance, et particulièrement d'aimables scènes de théâtre ». La salle où fut donné ce grand spectacle de féerie, avait le plafond transformé en ciel ; les murs étaient tout couverts de tapisseries sur lesquelles on avait placé une série de tableaux racontant des histoires antiques ». La duchesse Isabelle présidait. Vêtue à la mode espagnole, d'un grand manteau de soie blanche, couvrant la robe, qui était de brocart d'or sur fond blanc, elle portait un grand nombre de bijoux et de perles : « elle était si belle qu'elle avait l'éclat du soleil. »

Après un bal masqué, où évoluèrent les danseurs, costumés à l'espagnole, à la française, à l'allemande, même à la polonaise et à la hongroise, on fit commencer, vers minuit, la représentation, qui se déroula dans un décor somptueux : « il y avait tant d'ornements, tant de splendeur qu'il semblait que ce fût un paradis naturel, un paradis où se faisaient entendre des chants très doux ». Apollon, Jupiter, les Grâces et les Muses, intervinrent tour à tour, et peu avant la fin du spectacle commencèrent à chanter les louanges de la très Illustre Duchesse Isabelle : puis, les sept Vertus racontèrent sa beauté, et l'accompagnèrent, avec les trois Grâces, en ses appartements... Ainsi se termina cette fête, qui fut « d'une telle beauté et d'une si magniqque ordonnance qu'il ne paraissait pas possible d'en rêver pareille au monde ». Tous ceux qui y avaient assisté devaient rendre grâces au « très Illustre Ludovic », qui avait réalisé si somptueusement les inventions de Bellincioni et de Léonard de Vinci (1).

A la Cour de Ludovic le More, tout événement heureux donnait ainsi lieu à des fêtes et à des divertissements. Grandes dames, aussi bien qu'artistes, princes comme lettrés, aimaient y prendre part ; et si, au début du Quattrocento, la guerre avait été conçue à Milan comme une véritable création d'art, c'était en revanche, au temps du More, l'œuvre de paix qui présentait un aspect artistique des plus géniaux.

(1) Cf. Edmondo Solmi. *Relazione della festa del Paradiso.* (*Archivio storico lombardo*, t. 31, p. 81 et suiv., 1904).

*
* *

A l'époque du Carnaval, les Milanais se divertissaient follement. Leur Duc lui-même ne dédaignait pas de se déguiser, et de faire, à qui bon lui semblait, les pires farces. Accompagné de toute une suite masquée, il s'introduisit un jour dans la demeure de Trotti, l'ambassadeur du Duc de Ferrare, et l'obligea à se plier à toutes ses volontés ; le malheureux diplomate dut lui donner, bon gré mal gré, une « merenda » à la milanaise ; et il raconta à son maître que ces 150 bouches lui avaient dévoré une quantité énorme de fromage !

C'est que ce Trotti, à qui nous devons ajourd'hui tant de détails précieux sur la vie ducale, était une lamentable « tête de turc », en butte aux plus joyeuses facéties. On ne lui épargnait aucune plaisanterie, et il n'avait d'autre ressource que d'envoyer ses doléances à son seigneur et maître. On savait qu'il détestait les loups et les renards, « parce qu'ils mordaient et sentaient mauvais » ; or, le Duc lui jouait, beaucoup plus souvent qu'il n'aurait voulu, le mauvais tour d'en faire envahir ses chambres ou son jardin ; ils sautaient au visage comme des diables ; et tous ses domestiques devaient se mettre à leur donner la chasse pendant plusieurs heures (1).

A vrai dire, Trotti pouvait se consoler en s'amusant des suprises désagréables que l'on réservait à d'autres. Une nuit de février de l'an 1493, on put voir un cortège d'élégants seigneurs, parmi lesquels se trouvait Alphonse d'Este, partir en tournée à travers les rues de Milan. Arrivés devant la maison du misérable poète Jérôme Tattavilla, ils demandèrent qu'on les laissât entrer. N'entendant pas de réponse, ils enfoncèrent la porte, lièrent le pauvre écrivain sur le dos d'un âne, et, au milieu des rires, le conduisirent au Château Ducal. « Je vous laisse à penser les gorges chaudes qu'on en fit », conclut l'ambassadeur, racontant l'aventure au duc de Ferrare.

Parfois, on voyait Béatrice elle-même quitter sa demeure, accompagnée de quelques dames de la Cour : il leur plaisait de se déguiser, et d'aller à travers la ville, munies de paniers, comme pour faire des emplettes. Si on leur tenait des propos discourtois, elles ne craignaient pas de répondre du tac au tac ; un jour, elles furent si peu correctes qu'on faillit en venir aux mains. « Lorsqu'elles revinrent au Château, écrit Ludovic à sa belle-sœur Isabelle d'Este, elles étaient toutes sales et déchirées : cela faisait vraiment plaisir à voir. » Lui-même tenait à ce que l'on connût son goût pour les

(1) Malaguzzi-Valeri. *Op. citat.*, p. 100.

plaisanteries, les « beffe »; il priait Trotti de les raconter en détail au duc Hercule, afin que son beau-père admirât la gaîté dont il ne se départissait pas, même au milieu des préoccupations politiques les plus absorbantes.

*
* *

C'était donc une vie de fantaisie que celle menée par le Duc et sa femme dans leur château de Milan. Ils la continuaient à la campagne, lorsqu'ils allaient y passer quelques mois d'amusements et de joie.

La nature, si aimée des artistes lombards du Quattrocento, était également chère à l'aristocratie milanaise, qui choisissait ses demeures champêtres non loin des centres habités, s'y rendait au milieu du printemps, y restait tout l'été et une partie de l'automne, négligeant les règles fastidieuses de l'étiquette, mais faisant en sorte qu'aucune des commodités de la ville ne lui fît défaut.

Le 1er mai, s'inaugurait la saison champêtre; une joyeuse fête des fleurs, et une longue excursion à travers la campagne signifiaient que, pour plusieurs mois, on en avait fini avec les ennuyeuses obligations de l'hiver. « Aujourd'hui, premier mai, écrit Trotti, le Très-Illustre Duc et la Très-Illustre Duchesse sont allés à la campagne avec toute une nombreuse compagnie d'hommes et de femmes; ils se sont éloignés jusqu'à environ trois milles, faisant voler leurs faucons; puis ils se sont répandus à travers les prairies. Les duchesses portaient de longs vêtements de soie; leur tête était parée à la française, garnie de perles, de bijoux, de diamants, d'émeraudes et de rubis. Il y avait environ quarante personnes; et une fois qu'elles eurent cueilli les bouquets en grande fête, elles retournèrent déjeuner en leur demeure. » (2)

Une miniature du traité lombard *De Sphera* nous montre les couples récoltant les fleurs aux environs d'un bois et auprès d'une source : image trop simple pour nous donner une idée de ce que devait être le séduisant spectacle de tous ces somptueux costumes au milieu d'une nature de printemps.

Ludovic le More avait de nombreuses demeures champêtres: à Pavie, à Abbiategrasso et à Bereguardo, elles étaient entourées de bruyères et de bosquets; à Vigevano, à Cuxago et à Binasco, les environs étaient riches en gibier et réservés aux chasses. Sa femme y aimait « la beauté des campagnes et la douceur de l'atmosphère ». Même en plein hiver, elle s'y rendait avec joie, en compagnie de ses « damigelle », dès que le ciel était lumineux. Son entrain devenait contagieux. Isabelle, femme de Galéas, finissait par se plaire, elle aussi, aux longues promenades et aux rentrées tardives. » Ce matin, écrit Galéas à la marquise de Mantoue, nous sommes montés à cheval avec Isabelle et sa suite; nous sommes allés à Cuxago; au cours de la route, nous avons chanté plus de vingt-cinq chansons; Dioda (1) ténorisait, et moi-même je faisais tantôt la partie de contrebasse, tantôt celle de soprano. En matière de folies, je crois avoir été plus loin que Dioda lui-même. » Puis, ayant mêlé la chasse et la pêche, s'étant abondamment divertie, toute la compagnie rentra vers une heure du matin. « J'en ai brisé mes bottes, dit tristement Galéas; je suis revenu presque fou; voilà ce que l'on gagne à servir les dames. » (2)

A Pavie, dans ce grand château-forteresse, dont Galéas II Visconti avait fait commencer la construction en 1360, qui, dans la grande salle recevait facilement la suite de n'importe quel roi ou empereur, qui avait, dit Breventano, une cour où l'on pouvait faire jeux et tournois, des escaliers où il était possible de monter à cheval, Ludovic le More se sentait peu à son aise. Il préférait la délicieuse résidence de Vigevano, plus élégante, plus aimable, bâtie et décorée avec goût par Bramante et Vinci. Il y était né : c'était une première raison de l'aimer; les campagnes qui l'environnaient regorgeaient de gibier : c'était la seconde raison; car Ludovic ne manquait jamais une occasion de se livrer follement à son sport favori : la chasse. L'amour de la vènerie était héréditaire chez les Sforza; au XV siècle, le parc du château de Pavie était rempli de cerfs et de chevreuils; le frère même de Ludovic, le fameux Cardinal Ascanio, était appelé « le Nemrod du Sacré collège ».

Le More préférait les fortes émotions de la grande chasse à courre; et sa femme Béatrice éprouvait le même plaisir, tant pour la griserie de la vitesse que pour le charme des grandes randonnées à travers la campagne. En plein mois de mars, elle goûte des joies profondes. Près de Villanova, chaque jour elle monte à cheval, [illegible] ses chiens et de ses faucons; jamais elle et son mari ne retournent à la maison « sans avoir éprouvé des joies infinies à chasser les oiseaux de rivière ». Elle devient très experte, et Ludovic avoue que parfois ses succès l'emportent sur les siens propres. Isabelle d'Este, avant assisté aux exploits cynégétiques de son beau-frère, vantait à son mari, grand chasseur lui aussi, toute l'ampleur des battues milanai-

(1) A. [illegible] Rosmini, *Revenna* [illegible] p. [illegible] [illegible]

(2) Marmora, [illegible] Op. [illegible] p. [illegible]

(1) Le Dioda [illegible]

(2) Lettre de Galéas [illegible] (Luzio et Renier, *Relazioni*, etc., p. 39.

ses, comparées à celles que l'on organisait dans la campagne mantouane. Les familiers du duc « s'y adonnaient avec le plus grand plaisir », et s'interrompaient à peine pour prendre le repas de midi.

L'année 1493, ce fut un véritable record. Durant tout l'été, la Cour ne passa pas un jour sans assister à quelque grand exploit ; et le 6 août, les chasseurs remportèrent un triomphe. Un cerf, plusieurs sangliers, beaucoup de menu gibier : voilà pour la matinée. Au cours de la soirée, trois cerfs furent encore tués, pour le plus grand étonnement de toute la compagnie.

C'était, à cette époque, une question de savoir si les chasses de Milan étaient plus importantes que celles de Naples, restées jusqu'alors sans rivales. Un gentilhomme de la Cour d'Este, Facino, fut chargé de résoudre le conflit; et comme on lui montrait les bois d'un cerf récemment tué, en lui demandant s'il en avait jamais contemplé d'aussi beaux : « j'en ai peut-être vu d'aussi longs, répondit-il diplomatiquement, mais jamais d'aussi gros... (1).

*
* *

S'il faut en croire la complaisance avec laquelle les documents iconographiques et historiques du temps nous racontent les divertissements, les fêtes ou les chasses qui égayaient l'entourage de Ludovic le More, ce devait être une cour où l'on donnait le moins d'attention possible aux choses sérieuses. « Ville de plaisir », a dit Stendhal au XIXe siècle; « Ville de plaisir », aurait-on pu dire au temps de Ludovic, à l'époque où Béatrice d'Este, dont la jeunesse n'eut pas le temps de se faner, était la reine de ses carnavals gracieux.

Son mari porte sans doute le poids de fautes très lourdes dont l'Italie tout entière souffrit : quoiqu'il s'intéressât aux jeux de la politique de l'Europe occidentale avec beaucoup plus de continuité que ne le laisserait supposer son amour du luxe et des fêtes, on n'a gardé de son action diplomatique et militaire qu'un mauvais souvenir. Dans l'histoire de la civilisation il a une importance de nature toute différente. Son goût raffiné, son amour des grandes et belles choses, même sa frivolité ont donné à la Cour lombarde de la fin du Quattrocento un éclat qu'elle n'avait pas connu avant lui, et qu'elle ne retrouva plus après sa chute. Milan fut alors un centre d'art opulent et fastueux ; et la Renaissance compte parmi ses plus beaux moments celui où Ludovic le More régna sur cette cité de vie exubérant eet joyeuse.

JEAN ALAZARD.

(1) MALAGUZZI-VALERI *Op. citat.*, p. 738.

UNE FEMME QUI EST VENUE

Cette jeune fille se donna à lui par dépit, mais il ne le sut pas, et il crut que, si elle était revenue, c'est qu'elle avait fini par l'aimer.

Il se rappelait la surprise qu'il avait eue, ce soir-là, quand, étant assis devant sa petite maison, et le lac, derrière les saules, poussait une à une ses vagues qui s'allongeaient sur le sable fin, il l'avait vue paraître au tournant du sentier, et tout entière elle s'était montrée et était belle dans le soleil couchant.

Il la regardait venir, et il ne pouvait pas comprendre qu'elle vînt, après l'entrevue qu'il avait eue avec elle, trois mois avant, cette certaine fois qu'elle lui avait dit qu'il ne fallait plus qu'il songeât à elle; — il ne pouvait pas comprendre, il se mit à avoir très peur.

Là d'où la douleur s'est déjà abattue sur nous une fois, comment ne redouterait-on pas qu'elle ne soit de nouveau embusquée? Et donc, il tâchait de se préparer à tout, faisant un effort sur lui-même pour ne pas lui montrer de nouveau sa faiblesse, dont il avait été si souvent humilié; mais il était trop bon, avec le cœur trop comme à nu, tandis que chez d'autres, une peau épaisse l'entoure.

Cependant, elle s'était avancée encore; elle ne s'arrêta que quand elle fut à deux pas de lui. Elle ne dit rien, au premier moment ; elle se tenait debout, les mains croisées contre sa jupe; elle avait la tête baissée; lui, au contraire, levait la tête vers elle, mais comme ses lèvres tremblaient!

L'attente lui avait paru durer des heures. Tout à coup, elle l'avait regardé fixement. Cette fois, elle paraissait décidée. Et, l'ayant donc regardé ainsi, les mots enfin purent sortir, qui ne furent d'ailleurs pas nombreux, mais jamais il n'aurait osé en attendre de pareils.

— Vous voyez, je reviens...

Puis, après un arrêt :

— Je ne sais pas si vous voudrez encore de moi, n'empêche que je suis revenue, parce que je me suis trompée, et j'ai pensé que vous auriez pitié...

Soudain, il se trouva debout, d'un mouvement qui s'était fait tout seul, et il avait été comme poussé vers elle. Pas un mot, mais des larmes, des douces larmes, que vainement il cherchait à empêcher de couler; puis ses bras qui s'étaient tendus ; et il l'attirait déjà contre lui : « Que je vous pardonne, que je vous pardonne?... c'est à vous de me pardonner. » Elle avait paru étonnée; il ne s'en douta pas dans le trouble où il était. Mais, comme il se sentit heureux quand il vit qu'elle se laissait faire et son corps cédait sous son bras! Taille pliante, c'est une

iane; et elle me demande de lui pardonner, mais c'est moi seul qui suis fautif dans tout cela, à cause de cette bête de timidité que j'ai eue. J'ai été lâche devant moi-même; je n'avais pas su me donner. Il se disait : « Mon cœur était comme une mauvaise cabane de planches où on avait froid, et on y était exposé à tous les vents ; mais j'ai réparé la cabane. » Il se sentait fort maintenant, il l'avait fait asseoir à côté de lui sur le banc, et lui avait offert son épaule pour sa tête : elle avait accepté cette épaule pour sa tête ; qu'aurait-il demandé de plus ? Et il regardait les jours qui allaient venir avec confiance, qui seraient les premiers jours de sa vie, à cause que c'était seulement d'aujourd'hui qu'il était né.

Il faisait tiède, il faisait bon; on voyait au loin le village, surmontant la pente d'un pré avec ses toits et son église ; un sentier descendait de là jusqu'à la maison et au lac; il commençait à faire sombre; les vagues revenaient toujours, à intervalles réguliers, comme des coups de balancier à la grande horloge du monde.

*
* *

Ils se marièrent; ce fut un tout petit mariage, avec rien que deux ou trois amis, parce qu'il n'avait plus de parents, et ses parents à elle avaient refusé d'y assister. Ils rentrèrent ensemble en se donnant le bras par un petit chemin qui traversait une étendue de sable, où, ça et là seulement, quelques touffes d'herbe jaune se montraient.

Et ils repartirent ensemble. Il était pêcheur. Il se montra très humble, très doux; il était comme ceux qui n'estiment pas avoir mérité leur bonheur.

Il se levait dès que le jour paraissait et allait vite détacher son bateau, dans quoi il montait, prenant les rames, puis se dirigeait vers le large où ses filets étaient tendus.

Depuis plusieurs années, la pêche n'était plus très bonne; il ne revenait jamais à vide pourtant; c'est l'amour qui fait ces miracles, parce qu'il n'avait, quand il était fatigué ou découragé, qu'à penser à elle, pour sentir le courage et les forces lui revenir.

Ce n'est qu'un poids qu'il faut qu'on soulève et une épaisseur qu'on a à écarter: de quoi n'aurait-il pas été capable dans les moments où cette image se levait pour lui sur les eaux et semblait s'avancer vers lui, comme autrefois Jésus, quand ses disciples étaient en danger.

Rien que cette pensée que c'était à lui de la faire vivre et que, plus il y aurait d'argent à la maison, plus elle serait heureuse, l'aurait fait se dépasser lui-même; ce n'était pourtant que peu de chose auprès de l'élan qui lui venait lorsqu'il se représentait ses joues rondes et ses cheveux qu'elle pouvait tordre trois fois autour de sa tête.

Quelle puissance alors dans ses bras pour ramer, bien que la barque fût plus lourde! Mais on renverse tout le corps, s'il faut, et le bois pliait dans sa main, tandis que l'eau fendue en deux jaillissait contre le bordage.

La hâte de la voir suffit: il ne s'y ajoute pas moins aujourd'hui le plaisir, à peine aurait-il sauté sur la grève et avant même qu'elle eût paru, de lui crier: « Eh, là-bas! Cinq kilos, tu sais! et rien que de la perche! »

Elle viendrait sans doute : elle aurait l'air content ; peut-être qu'elle sourirait, quoique ce fût rare chez elle; et, quand ce sourire venait, il n'imaginait rien de plus beau que de continuer de vivre comme il vivait toute sa vie, quand même son travail serait encore bien plus dur.

Le temps allait cependant; déjà on touchait à l'hiver. Comme il avait moins à faire sur le lac, il décida de remettre la maison à neuf. Il ne la jugeait plus digne d'*elle*, la maison, depuis qu'elle y était entrée. Il fit toute la besogne lui-même, il ne consentit pas à prendre d'ouvrier. Il ne voulut pas que personne participât à un travail où le cœur autant que les mains est intéressé, et un autre cœur serait venu là : il ne le voulait pas. C'est ainsi qu'il fut seul à débattre ce lait de chaux dont il passa deux couches sur toute la façade, après que le toit eût été réparé, et il peignit aussi les volets en vert. Les anciens, déteints par le temps, n'avaient plus de couleur, et les planches s'étaient disjointes: il fallut boucher les fissures avec du mastic de vitrier. Durant ces jours-ci qui étaient venus, où on a de la peine à vivre, lui, gaiement, travaillait sous l'avant-toit où les chevalets étaient installés, et, quand il pleuvait trop fort, dans une espèce de remise qui lui servait à loger son bateau. Doux travail là aussi. Je siffle un vieil air que j'aime, je plonge mes pinceaux dans le pot de couleur. Je prends le rabot; j'enfonce un clou. Elle, je l'entends qui va et vient, pendant ce temps, dans la cuisine; et, par moment, se fait entendre un craquement sec, c'est lorsqu'elle casse un fagot sur son genou. Il s'occupa ainsi jusqu'au moment que les grands froids survinrent; alors il passa à l'intérieur. Là, les corridors, eux aussi, avaient besoin d'une bonne couche de jaune, et toute la cuisine réclamait un coup de pinceau. Quand arriva mars, tout était fini; lui-même il avait trouvé le temps de coller un papier neuf dans la chambre à coucher. On ne s'y reconnaissait pas, pas plus qu'on n'aurait reconnu d'ailleurs la maison, tellement elle était gaie, fraîche à l'œil, et proprette à voir, et semblait une fleur, de loin, une première fleur sortie. Car maintenant toutes allaient sortir en même temps que le ciel déchiré laissait paraître un premier étang bleu, puis

il y eut des ruisseaux de bleu et les ruisseaux devinrent des fleuves.

Il s'occupait maintenant du jardin ; là aussi il mit tout son amour. Il fit des semis de toute espèce.

Puis il décida d'installer une fontaine, à cause qu'il n'y en avait point, et l'eau arrivait par une rigole, au bout de laquelle était fixé un simple tuyau. Il dut creuser un fossé, pour la canalisation : cela lui prit encore tout un mois.

D'autres vont boire et jouer aux cartes, ou causer avec des amis : lui, tous les instants qu'il trouvait, c'était à ces soins qu'il les consacrait, c'est-à-dire à Elle. Mais quelle récompense aussi ce fut, une fois le printemps tout à fait établi, de voir que tout était en ordre !

Peut-être bien même que ce fut pour lui la seule récompense, bien qu'il n'en convînt pas. Elle ne manifesta guère, en effet, son contentement, qu'une ou deux fois, par un sourire : il ne demandait rien de plus. Un mot de temps en temps lui eût pourtant fait plaisir : le mot attendu ne vint pas. Elle semblait avoir tout arrangé de façon à le laisser libre, mais qu'elle fût libre, elle aussi ; ils allaient parallèlement leur chemin, non ensemble ; ils étaient voisins plus que compagnons.

Seulement, de quoi l'accuser ? Véritablement il n'aurait pas su. Ne se donnait-elle pas toute la peine qu'elle pouvait ? Nulle part vous n'auriez trouvé de vaisselle si bien lavée, un carreau plus brillant, des planchers mieux balayés. Il semble qu'il n'y ait point de vitres aux fenêtres, tant elles sont transparentes, et la lumière entre sans obstacle et le plus petit rayon de soleil. Si elle ne dit rien, c'est qu'elle est trop occupée. Et si elle a l'air de trouver que tout ce que je fais, je n'ai aucun mérite à l'avoir fait, c'est sans doute qu'à elle non plus elle ne s'attribue aucun mérite, quand le ménage est achevé. D'ailleurs, est-ce que, moi aussi, je ne suis pas un peu froid avec elle, et est-ce qu'il ne me reste pas, quoi que je fasse, quand je suis en face d'elle, bien de la timidité ? Je devrais donc bien plutôt m'accuser moi-même. Laissons venir l'occasion qui fera tout éclater.

C'est de cette façon qu'il se rassurait (même c'est là un mot trop fort), et, de nouveau, poussant sa barque, il se dirigeait vers le large où brille un plus vaste soleil. Par les petits matins mal éclairés, où tout est comme en nacre au ciel, et par les calmes soirs tout roses. Midi, tombant d'aplomb, le voyait revenir. L'odeur du poisson est saine dans la seille où on le met avec de l'eau, afin qu'il reste vivant, et nous avons un vivier, qui est une caisse flottante, où on l'enferme jusqu'au moment de l'expédier. Le métier allait toujours bien. C'est un plaisir que huit écus dans la main, dont plusieurs de frappe récente où on voit la figure de la République, tandis que sur les anciens il y a des têtes d'empereurs. Il pensait : « C'est de l'argent sur lequel je ne comptais pas ; je vais le lui donner pour qu'elle s'achète une robe... Marguerite ! » Il aimait ce nom. Il recommençait : « Marguerite ! », elle apparaissait sur le pas de porte et il avait un coup au cœur. Alors il forçait son allure, mais il la ralentissait de nouveau, parce qu'il s'étonnait de l'expression de son visage, et, cet argent qu'il voulait lui donner, il n'osait plus le lui donner.

*
* *

Mais il sortit bientôt tout à fait d'inquiétude.

C'était un soir qu'il revenait du large ; comme il il tournait le dos à la rive, il ne vit pas d'abord qu'elle était là. Mais, ayant au dernier moment jeté un regard derrière lui, afin de ne pas manquer la planche fixée sur des pieux au bout de laquelle il devait aborder, il ne put pas ignorer plus longtemps qu'elle était venue l'attendre, malgré la surprise qu'il en éprouva.

La journée avait été très chaude, et le ciel était blanc encore, quoi qu'il fût sept heures au moins, mais on était au temps des plus longues journées ; bientôt elles allaient diminuer.

C'est sept heures du soir, mais le sable a soif encore comme au plus gros de la journée, et on l'entend qui boit avec avidité, tandis que de partout l'eau fume, d'où vient à l'horizon cette brume couleur de brûlé.

Pas le moindre souffle d'air, il y a une odeur fade de poisson qui est un peu écœurante, quand on n'en a pas l'habitude : « Dites-moi, mon amour, est-il bien certain que c'est vous ? »

Il s'était vivement levé, ayant vivement décroché ses rames ; il prit la corde qu'il noua à l'anneau ; puis, soulevant la seille pleine, il la déposa sur la planche pliante, avant d'y sauter à son tour.

Elle se tenait debout devant lui, les mains jointes sur son tablier de cotonnade bleue et grise ; elle n'avait pas fait le moindre mouvement. Et, comme il s'avançait vers elle, voyant qu'elle ne bougeait toujours pas, il recommença d'avoir peur. « Qu'est-ce qu'il y a ? Est-ce une mauvaise nouvelle ? » Elle secoua plusieurs fois de suite la tête, pendant que le coin de sa lèvre drôlement se soulevait.

Il continuait de s'approcher, et tout à coup, voilà, elle courut à sa rencontre. Il n'eut pas le temps de se rendre compte de ce qui arrivait. Déjà, elle l'avait pris et le serrait contre elle. Elle tendit la bouche ; elle lui fit presque mal, tant son baiser fut appliqué. Pourtant, d'autres déjà venaient, et d'autres et d'autres encore ; elle le serrait toujours plus, il perdait la respiration et ses jambes

pliaient sous lui. Mais il voyait enfin que vraiment elle l'aimait, puisque tout était parti d'elle. Cela éclata dans sa tête comme quand il y a un de ces éclairs de toute espèce de couleurs; il crut qu'il allait tomber. Elle le retint. C'était de la joie: bonne maladie. Il flottait sur ses jambes comme un arbre qui a ses racines coupées, mais c'est qu'il va venir de nouvelles racines à cet arbre et de bien meilleures qu'avant. Alors il se mit à pleurer. Il disait: « Petite..., petite..., » il ne pouvait aller plus loin. Il voyait que tout jusqu'ici n'avait été qu'une préparation, d'où quelque chose qui lui manquait encore (ce quelque chose qu'il se cachait); à présent, rien ne lui manquait plus, il n'imaginait rien au delà de ce point atteint: c'est le sommet de la montagne. Et ainsi on s'est avancé parmi l'hiver et le printemps, saisons, l'une froide, l'autre capricieuse : à présent, l'été est venu, qui est la saison qui affirme, celle des accomplissements.

Elle avait fini par le lâcher, mais lui, maintenant, la tenait, et, lui ayant passé le bras autour de la taille, la fit rentrer dans la maison...

Un jour, deux jours, des semaines passèrent : il ne pouvait croire à tant de bonheur. Est-ce qu'il est possible que la vie contienne tant de choses, tant de belles et bonnes choses, comme un grand repas à plusieurs services et plusieurs desserts? Quand on a été longtemps au pain sec, c'est de la surprise d'abord, ensuite seulement vient la vraie jouissance; mais il ne pouvait se rassasier. De grands projets lui venaient, parce qu'il osait maintenant regarder en avant de lui, et ce qu'il y voyait d'abord, c'était un petit enfant. Premièrement cela. Une tête toute chauve, avec de la plume dessus, et un duvet comme à un oiseau qui sort de l'œuf, mais un duvet qu'on ne voit pas, tant il est fin, et il n'est qu'un peu de lumière. Sûrement, cela leur serait donné, parce qu'il avait confiance. Et continuant à faire des projets : « Quand on sera trois, est-ce que la maison sera assez grande? Est-ce qu'on pourra l'élever dans un endroit tellement solitaire, loin du village et de l'école, avec, pour tout voisinage, le lac? Est-ce que ce ne sera pas justement quelque chose de dangereux que cette eau, un enfant qu'on laisse courir, et il y aurait des moments, bien sûr, où on oublierait de le surveiller. » Il tremblait d'avance. Il ne regardait plus seulement en avant, il vivait en avant. Il n'allait plus seulement à l'ensemble, mais descendait dans le détail, puis, revenant quand même à la réalité, il riait de sa fantaisie. Il n'y tenait pas moins : la véritable vie n'est pas celle qu'on croit. Et puis, le propre du bonheur est de construire : dites à l'ouvrier bien portant de ne rien faire, il ne veut pas. Lui retournait donc à ses rêves; l'enfant de nouveau bougeait devant lui ; mais ce n'est pas seulement devant elle et en imagination que celle qui est là le verra bientôt bouger, et, quand il se levait et allait l'embrasser, c'était en même temps cet autre que, par avance, il serrait tendrement dans ses bras.

Elle continuait d'être silencieuse ; elle ne souriait même plus. Il n'y avait de plus en elle que ces grands élans inexplicables qui la soulevaient tout à coup, des espèces de frénésies : le soir, le matin, à midi, on n'en pouvait pas prévoir le moment, ils n'étaient pas amenés par les circonstances, ils ne venaient que d'elle et du plus profond d'elle; aucune raison à ces choses, sauf celle qu'il y voyait lui-même, qui était l'amour, pensait-il, et l'amour choisit son moment. Que de preuves, d'ailleurs, il en avait sans cesse dans toutes les petites attentions qu'elle avait pour lui : jamais personne ne s'est montré si attentif à vous plaire. Elle lui faisait les plats qu'il aimait, et s'habillait comme il aimait : « Est-ce que tu trouves que ce chapeau me va? est-ce que tu aimes les tabliers de cette couleur? » Il lui avait enfin donné sa robe; elle n'avait point voulu la faire faire, avant qu'il lui eût dit comment il la voulait; le renoncement d'elles-même en tout, et lui luttant alors de générosité avec elle.

Il lui disait :

— Ne te fatigue pas.

Elle lui répondait :

— Et toi, pourquoi est-ce que tu te fatigues?

Alors, il cherchait à la prendre par les mains pour l'empêcher de continuer à travailler, mais elle se débattait; et il ne comprenait plus bien, et il disait : « Qu'est ce que tu as? » mais elle : « Lâche-moi, tu entends, lâche-moi? »

Elle reprenait son torchon et se remettait à frotter. Lui sortait dans le jardin. A lui aussi, lui venait le besoin de prendre un outil, afin de bien montrer qu'il n'était pas en reste ; mais à peine s'était-il mis à sarcler ou à tailler la haie qu'elle accourait, et, comme quand on demande pardon, avec ses mains, elle venait, les lui appliquant tendrement de chaque côté de la tête, attirant cette tête à elle, et ensuite tendant la bouche, et la scène recommençait, ces scènes incompréhensibles, tandis qu'il se disait une fois de plus : « Je ne suis pas digne de tant de bonheur ».

Il finissait pourtant par l'accepter, se disant qu'elle aussi était heureuse. Il ne l'acceptait pas tellement pour lui que pour elle : de même, dans la musique, il faut au moins deux notes pour l'accord; et, si c'est parfois orageux chez nous, n'est-ce pas simplement que le cœur est trop chaud comme sous ces grands ciels blancs qu'il y a justement en tout l'été : alors, vers le soir, on entend gronder le tonnerre.

Excellent, tout cela, et le tonnerre même, excel-

lent. Elle est ma femme pour la vie, elle est la meilleure des femmes. Et je ne suis rien quant à moi, mais par elle je sens que je deviendrai tout. Voilà qu'elle m'a déjà beaucoup aidé et m'aide encore; elle est en haut de cette côte raide, d'où, se penchant, elle me tend la main; ma tête a déjà dépassé, et je vois des choses ; il y en beaucoup que je n'ai pas encore vues...

*
* *

Elle fut plus amoureuse que jamais, ces derniers jours. Le vendredi matin, comme il allait sortir, elle le rappela.

Elle était encore au lit; une lampe brûlait sur la table.

— Daniel, dit-elle, pourquoi ne m'as-tu pas embrassée ?

— Mais que oui, dit-il, je t'ai embrassée.

— Eh bien, dit-elle, encore une fois.

Il crut qu'il ne pourrait jamais s'en aller. Il finit par lui dire :

— Ecoute, Marguerite, je vais être en retard.

Mais elle disait : « Encore une fois! » Puis, brusquement, elle dénoua ses mains, se laissa tomber au creux de l'oreiller, et maintenant ne bougeait plus, pendant que lui gagnait la porte et, une fois sur le seuil, se retourna, pensant qu'elle lui ferait signe, mais elle ne lui fit pas signe et ne semblait même plus se douter qu'il était là.

Il ne rentra que vers les onze heures. Il était pressé de la retrouver. Il se dépêcha d'amarrer le bateau et prit ses filets avec lui qu'il jeta par-dessus son épaule, et ils traînaient derrière lui, tandis qu'il venait à grands pas.

Ce qui l'étonna tout d'abord, c'est que la cheminée ne fumait pas encore, bien qu'on fût à l'heure du dîner; ce qui l'étonna plus encore, c'est qu'au lieu d'être devant son fourneau, elle se tenait assise sur le banc devant la maison.

Ce certain banc d'un certain soir, mais c'était lui alors qui y était assis ; et pas comme elle était quand même, le corps tout entier jeté en avant, les coudes aux genoux, la tête dans ses mains, sans un mouvement, sans un geste, bien qu'il se fût approché encore ; — mais sans doute qu'elle ne l'entendait pas, à cause qu'il avait plu, et le chemin était mouillé.

Il s'était arrêté, il se dit : « Qu'est-ce qu'elle a ? » Et tout de suite : « Qu'est-ce qu'il faut faire ? »

Seulement la réponse était déjà venue, parce qu'elle venait, non de son intelligence, mais de son cœur, et rien n'est si prompt que le cœur : il laissa tomber son filet, et il était déjà près d'elle qu'elle n'avait pas eu le temps de bouger.

Et alors : « Marguerite, dis-moi vite!... Qu'est-ce que tu as? Marguerite... » et des mots comme ça, et il tendait ses mains, cherchant à la prendre par les épaules, mais elle s'était redressée, et se rejeta en arrière, et dit : « Non ! » et il n'osa plus.

Il n'osa même plus rien dire, et ce fut elle qui parla, quand elle jugea le moment venu.

— Ecoute, faisons quelques pas ensemble...

C'était un grand ciel bas d'automne, gris de cendre, avec, tout autour d'eux, comme des franges qui pendaient. Ainsi est étroitement circonscrit le paysage habituel : la moitié des eaux sont cachées, et, de l'autre côté, les collines ne sont plus visibles; à peine le village est-il visible; tout ce qu'on voit, ce sont des prés d'herbe jaune, des roseaux à plumets rouillés, et par ci par là le fantôme d'un peuplier tout en hauteur. Il faisait froid, humide, et la terre était molle. Il marcha d'abord à côté d'elle, mais elle pressait de plus en plus le pas. Elle l'eut bientôt dépassé; il ne pouvait plus que la suivre. Le sentier devenait étroit, il finit par franchir un petit pont, elle continuait d'aller. Tout à coup, elle prit à gauche : on quitta les prés pour la grève, tout en sable et en fins cailloux; on se trouva devant un marais. Et c'est seulement à l'entrée du marais qu'elle s'arrêta, s'étant encore avancée presque jusqu'au bord de l'eau, dans l'endroit le plus désert.

Elle le fit asseoir. Elle lui dit qu'elle voulait qu'il fût assis. Elle, elle resta debout.

Puis elle le regarda bien ; enfin elle se mit à parler.

Un grand oiseau passait par moments dans le ciel, ouvrant ses ailes solitaires, ou bien des troupes de corbeaux criant tous ensemble, tandis que des petites vagues venaient, chacune avec comme un soupir.

Que de phrases, et comme ça dure ! Il la regarde, lui aussi, mais on sent bien que les mots ne vont pas plus loin que son oreille et tombent à côté de lui, comme quand on jette des pierres contre une porte fermée. De qui peut-il bien être question? Il n'est pas possible que ce soit de lui, ni que ce soit d'elle, non plus.

Cependant, elle dit qu'elle croit qu'elle s'est trompée, qu'elle croyait que l'amour se commande, que l'amour ne se commande pas; qu'elle s'était donné de la peine, qu'elle avait voulu essayer, c'est pourquoi elle était venue, qu'elle avait eu tort d'être venue, qu'elle lui en demandait pardon; qu'ainsi elle l'avait fait souffrir... qu'elle allait encore le faire souffrir, mais que cela valait mieux pour eux que de vivre dans le mensonge : elle disait ces choses, et d'autres encore; vainement : il ne comprenait pas.

Elle se tut un instant, elle reprit :

— A présent, il ne me reste qu'une chose à faire, m'en aller.

Il dit seulement : « Hein? »

— Oui, dit-elle, m'en aller.

Elle rejeta par-dessus son épaule le bout de son châle qui avait glissé; elle recommença :

— Je te laisse tout, puisque je n'avais rien quand je suis venue.

Et lui, de nouveau, il dit : « Hein? »

Il semblait tout à fait privé d'intelligence; sa bouche s'était entr'ouverte, on aurait dit qu'il allait rire; et, pour la troisième fois, vint ce « Hein? » il ne vint rien d'autre.

Pour elle, elle semblait attendre quelque chose qui ne vint pas, un instant encore attendit, puis se détourna lentement.

— Eh bien, adieu, dit-elle.

Puis s'en alla sur le chemin sans se presser, lui jetant un regard de temps en temps par-dessus l'épaule (pourquoi ce regard? on ne sait), et bientôt devint toute petite dans la distance, sous le grand ciel bas d'automne, parce que c'était l'automne à présent.

Elle disparut derrière une haie. Brusquement, il se mit debout; par deux fois, il cria : « Marguerite!... Marguerite!... » Peut-être qu'elle était trop loin pour l'entendre; en tout cas, elle ne répondit pas.

Et tout aussi brusquement qu'il s'était mis debout, il retomba assis, tandis que dans le silence devenu plus grand encore, le bruit des vagues croissait en force, qui venaient avec leurs soupirs.

C.-F. Ramuz.

A PROPOS D'UN CONGRÈS INTERNATIONAL DE MUSIQUE

Encore un congrès !... Le fait, de nos jours, n'a rien qui puisse surprendre puisqu'il semble avéré que la convocation de ces sortes de « conciles », sentie d'abord sans doute comme un besoin, ne répond plus, chaque jour davantage, qu'à une pratique habituelle.

Certes, je n'ignore pas que le dogme nouveau-né de la sociologie, celui des échanges de culture par la constitution des élites organisées, commande de semblables manifestations et justifie ces assises internationales. Encore est-il qu'il faudrait savoir si les arts sont aptes à se laisser traiter comme l'archéologie, l'assistance publique, ou l'hygiène!

Mais, à l'occasion particulière du Congrès d'Histoire et de Sciences musicales qui va se tenir à Paris, c'est moins la forme et la nature des cadres établis, des « catégories » adaptées aux travaux du Congrès, la valeur de la méthode appliquée à ses recherches érudites que je voudrais mettre en discussion — la force conquérante de l'analyse, déjà minimisée, en certains domaines de la pensée, par des essais jeunes et vigoureux de synthèse, est encore idolâtrée, nécessairement peut-être, des musicologues — qu'il ne me paraît opportun de tenter de dégager et de préciser, avec l'objet propre de la musique, son esprit même, dans la crainte que cette matière subtile et qui n'adhère bien qu'aux doigts des poètes et des artistes sensitifs ne se trouve négligée, qui pis est, endommagée dans les laboratoires scientifiques où on prétend aujourd'hui de force la travailler.

Je crois bien que jamais, autant qu'on l'a fait dans ces dernières années, on n'a tant de fois et avec tant d'insistance manifesté à la musique un amour qui ressemble peut-être parfois davantage à l'engouement qu'au goût véritable et à la compréhension. Même, dans la société du XVIIIe siècle, si voisine à certains points de vue de la société contemporaine par une instabilité inquiète de principes et de directions intellectuels, et pour laquelle la musique devint les délices de tous les beaux esprits sceptiques et raisonneurs, il apparaît à peine que la passion très décidée qu'on lui témoigna puisse égaler celle dont les manifestations prennent, au début du XXe siècle, plus d'importance chaque jour. Je laisse de côté volontairement, dans cet apparentement de deux sociétés, de deux époques, le fait de l'accession du « tiers » au goût musical, de la participation de la foule aux émotions esthétiques ; j'y reviendrai pour y trouver l'occasion de conclusions qui nous permettront sans doute d'échapper au souci d'un appauvrissement et d'un desséchement de la matière musicale. Pour l'instant, je demeure en face de ce fait : deux sociétés, composées d'éléments identiques, hommes d'Etat, financiers, gens de lettres et d'esprit, amateurs dinstingués de tout sexe, « honnêtes gens » de tous partis, tous également raffinés et diserts, s'engouent de musique, un peu d'instinct sans doute, par besoin de philosopher plus encore, avec cette note particulière à notre époque que sa passion intellectuelle se fait volontiers amoureuse des systèmes et recherche avec insistance la méthode.

Le programme de travail, élaboré par le Comité d'organisation du 3e Congrès de la Société Internationale de musique, n'infirme pas cette assertion. J'ai sous les yeux le tableau des huit sections entre lesquelles se partage la besogne des congressistes : histoire profane, histoire religieuse, esthétique, ethnologie, acoustique, instruments, bibliographie, enseignement, et j'affirme très volontiers que les

présidents de chacune de ces sections sont les hommes les plus qualifiés par leur autorité et leur érudition pour obtenir le rendement maximum qu'on peut attendre de ce vaste travail d'enquête internationale.

Mais la musique, où est-elle ? Est-elle vraiment présente à cette assemblée tenue en son honneur?

La liste des communications annoncées au Congrès me laisse à ce sujet quelque inquiétude. L'histoire et ses problèmes d'érudition, la documentation curieuse et anecdotique, la science des catalogues et des répertoires, la pédagogie, voilà les plantes touffues et vivaces qui prennent presque toute la place et tout l'air : à peine quelques musicographes, français d'ailleurs, se hasardent-ils dans le domaine de la psychologie musicale, c'est-à-dire dans l'étude de l'esprit et du sentiment humains, directement inspirateurs de la musique, et dans la détermination de leur valeur pure et intrinsèque.

Et nous sommes pourtant au pays de Descartes! Et Pascal a si magnifiquement parlé de « ceux qui sont dans les recherches de l'esprit »!...

Mais l'esprit de méthode, qui est souci de la clarté et bénéfice de la lumière, n'est pas l'esprit de système qui toujours par quelque côté est esprit de parti, c'est-à-dire inadéquat à la vérité et qui, appliqué à l'art le plus pur, le plus « spirituel », par là même le plus vivant qui soit, ne peut tenter l'entreprise de le réduire à soi qu'en mutilant sa beauté essentielle et en opprimant sa splendide liberté.

*
* *

Beauté et liberté, pour la musique c'est tout un. La musique n'est pas un art qu'à l'instar des autres, des arts plastiques en particulier, on puisse proprement appeler un art d'interprétation, dans la mesure tout au moins où cette interprétation serait fixée et limitée par des formes imposées par une réalité extérieure à l'artiste. Elle est — ou elle me paraît être — le *mouvement* même de l'âme, la sourde conscience de notre être, saisi par le dedans dans son développement même, que ce développement s'entende du calme enchaînement de nos idées et de nos sentiments ou du fougueux enfantement de nos passions multiples. D'un mot, elle est tout entière une logique spirituelle expressive, non le support et l'organe d'une scolastique codifiée en recettes et en formules strictement descriptives. Pour tout dire, l'esprit de la musique est l'esprit même de la vie : or, la vie se vit et ne se décrit pas... Primo vivere, deinde philosophare...

Chimère, dira-t-on; illusion d'une formule aussi vague que vaine! Trébuchet où iront se prendre les rossignols qu'on aura aveuglés!... Non, mais vérité d'un parallélisme étroit de manifestations dont la superposition totale n'est peut-être qu'affaire de sens plus raffinés ou d'intelligence plus subtile.

Mais, ici, il importe de préciser. La vie dont il s'agit, dont la musique porte témoignage parmi nous, c'est la vie de l'esprit, nettement affirmée dans ses manifestations supérieures, comme dégagée — par sa vertu propre ou par évolution, peu importe — du bloc fruste des sensations individuelles, particularisées, et des contingences affectives de tout ordre qui leur font cortège.

La musique, c'est donc la vie impersonnelle, la vie universelle, j'allais dire la vie impartiale, dans la majesté et la puissance souveraine de toute vertu dépouillée des limites de l'individuel et de tout but sensible immédiat.

Et c'est là le splendide isolement de la musique, mais aussi sa splendide liberté.

En écrivant ces lignes, je n'ignore pas à quelles contradictions elles iront se heurter. Elles ne sont pourtant ni un défi, ni un paradoxe de l'idéalisme.

Evidemment notre époque souffre mal des assertions qui ont le tort, à ses yeux, de fleurer un classicisme tout à fait hétérodoxe.

Tout se tient. Et le panthéisme, où baigne la pensée moderne, où l'intelligence perd sa fixité pour se chercher perpétuellement, sans parvenir à se saisir, dans la série mobile des phénomènes, a eu vite fait de reconnaître dans la musique l'art dont la complexion, peu chargée de matière, devait le rendre le plus apte à suivre, puis à figurer les méandres capricieux des rêves où s'enlise et s'endort une puissance, autrefois gigantesque et souveraine.

Quoiqu'il en puisse paraître, en dépit de ses manifestations exubérantes, la musique est descendue des hauteurs de sa liberté spirituelle pour devenir esclave, esclave de chaque artiste en son particulier, lui-même prisonnier des mesquines expériences de son émotion ou de sa passion individuelles. Posée sur cette base étroite, la musique oscille entre la violence tendue et désespérée ou la préciosité plate et monotone. Ce n'est plus une reine, c'est une servante, et très pauvrement vêtue. Le défi? le paradoxe? Mais le voilà...

On se figure être très riche de manifestations d'art, et jamais peut-être les formules, les schémas abstraits n'ont plus audacieusement dominé la musique. C'est que, si, dans la discipline et l'ordre classiques, les poncifs se créent avec une certaine lenteur parce que chaque artiste, sous la règle du goût commun et la tutelle des principes psychologiques les plus généraux, peut vivre de sa sève, dans l'ordre futuriste, les poncifs se créent presque toujours en même temps que la théorie qu'ils illustrent.

*
* *

Le Congrès international de musique qui va se réunir à Paris, s'il veut vraiment déborder les cadres de la seule histoire et de l'érudition toute nue, devra se préoccuper de ces questions. Une section d'esthétique est instituée : à mon sens, elle doit être le *primum movens* de cette vaste assemblée. Si elle ne se laisse pas dominer par les tenants d'une critique, dite libérale et moderniste, qui, sous le prétexte de ne s'opposer à aucune manifestation d'art si extraordinaire, si singulière soit-elle, s'abandonne elle-même au culte inconscient d'un prétendu progrès et, ce faisant, aggrave et achève les déroutes de l'esprit, indépendant du temps, on attend d'elle des services.

Ma pensée n'est pas, en effet, que la seule sincérité du cœur, la richesse du tempérament natif, la race, pour dire d'un mot la chose, si elles sont des gages indispensables, et que rien ne remplace, de la vocation artistique, sont par elles-mêmes des puissances esthétiques suffisantes.

Nul, et l'artiste moins qu'aucun autre, ne peut entrer dans l'ensemble de la vie avec des facultés divisées. Intelligence et cœur sont solidaires. Cette vue, pour simple qu'elle paraisse, mérite peut-être qu'on s'y arrête.

Etudiez le rythme, caractérisez les styles et les diverses formes de la composition musicale; analysez l'expression de la mélodie et de l'harmonie, scrutez la nature de la représentation dans la musique — signe ou symbole ? — ces recherches seront sans nul doute utiles à la musique, mais sous la réserve certaine que, libérées de tout impressionisme subjectif, elles tendront à dégager des notions simples, claires, d'application constante et de valeur universelle.

Alors, à ce point, science et inspiration se connaîtront semblables, orientées vers le même but, et s'aideront.

Ne craignons pas d'être hardi, et ouvrons une voie, s'il se peut.

Tout ordre de pensées, dans la mesure où elles clarifient en elles les éléments de la sensibilité, où elles universalisent, en les purifiant de tout déchet individuel, les émotions et affections qui leur ont donné le branle, tout ordre, devenu de plus en plus compréhensif, trouve en lui la vertu propre d'un mouvement croissant d'intensité, d'amplitude, qui, de lui-même, sûr de lui, monte, monte, s'élargit, s'étale, grandit encore, s'exalte, se magnifie enfin dans l'élan dernier d'un mouvement suprême d'en-[illegible]

[illegible] figurée en esprit et en vérité, et ce lyrisme essentiel, cela a été et ce sera la musique de tous les âges.

*
* *

Une conclusion s'impose donc, qui précède l'ouverture de tous les congrès musicaux, qui survivra à leur clôture.

La musique est à la fois très vieille, comme la vie, et toujours jeune comme elle. Jouissons de cette tranquille certitude.

Vieille, nous la voyons parfois sans souffle, fanée et décrépite sous les oripeaux dont elle se couvre et malgré ses afféteries insupportables de coquette. Mais où promène-t-elle alors ses grâces fatiguées sinon dans les salons d'un petit clan de dilettantes ?

Jeune, elle est l'abondance de tous. Elle est la joie de chaque génie national, elle est la plus indestructible affirmation de la liberté départie par la vie à toutes les races de la terre, comme à chacune en son particulier. Je la reconnais dans l'extase du soufi, je la retrouve dans les incantations magiques de l'Inde, je la vois dans la complexe ordonnance des rites chinois ; plus proche de moi, je la goûte dans l'expansion tumultueuse et colossale du génie d'un Richard Strauss, et aussi même dans la sauvagerie bariolée du trouble génie russe.

Qu'importent les styles divers, les techniques divergentes, les formes d'expression harmonique, primitives ou évoluées ?

La mesure de mon jugement est hors cela : elle est, en plein art lui-même, dans sa sincérité d'abord, plus haut ensuite, dans son degré personnel de spiritualité, c'est-à-dire d'universelle humanité.

Est il besoin de dire qu'à cette hauteur je sens le génie de ma race, le génie de la France, avec l'intimité la plus fervente qu'il me soit possible de connaître ?

Il est « franc », c'est-à-dire simple, droit, clair, loyal : d'où libre et généreux au suprême degré. Libre en lui-même, il est tout vibrant, tout spontané ; généreux pour les autres, il est nombreux, comme le sourire du soleil sur la mer, selon l'image du poète. Sa force d'expansion est dans son instinct, éclairé par son intelligence. Par un merveilleux équilibre de ses facultés, il est à la fois peuple et [illegible]

Sa musique est à son image.

Puissent, dans l'[illegible] de leurs salles de travail, les congressistes, aujourd'hui rassemblés à Paris, lever parfois les yeux vers elle !

MAURICE DUPONT.

PHILOSOPHIE DE LA LAIDEUR

I. — Réalité de la Laideur.

Est-il nécessaire d'apporter une définition de la laideur? Non, mais il est bon d'en affirmer la réalité. Des intéressés la nient, et encore des sophistes, qui sont d'avis que nos jugements doivent demeurer incertains dans le branle universel, et ballottés que nous sommes au flux et reflux de la vague, sur l'océan du relativisme. La laideur existe, et aussi bien la beauté. La femme qui est belle ne rassemble pas assurément en sa personne tous les genres de beauté; elle ne concilie pas les contraires et le différent : la brune n'est pas la blonde, et *vice-versa* ; mais si elle est vraiment belle, la voix publique le proclame, et elle ne saura comment s'y prendre pour répondre ou pour se dérober aux hommages embarrassants de ses trop nombreux admirateurs.

A notre tour, l'individu que nous disons laid le sera sans appel, quels que soient les efforts désespérés qu'il tente pour séparer son sort de celui que lui vaut son visage ; de quelque façon qu'il s'y prenne pour plaider sa cause perdue. Il serait plus malaisé sans doute de déterminer exactement le degré d'intelligence et de moralité d'un individu, (les valeurs mentales étant sujettes à fluctuations et ondoyantes), que de dire ce qu'est sa figure. Cette vérité ressort du dialogue de la pièce de Musset, si l'on peut produire en preuve dans une étude d'allure sérieuse les fusées d'esprit éblouissantes d'un poète qui amuse son ennui.

FANTASIO

« Qui est-ce qui pourra me dire au juste si je suis heureux ou malheureux, bon ou mauvais, triste ou gai, bête ou spirituel?

ELSBETH

— Tu es laid, du moins : cela est certain.

FANTASIO

— Pas plus certain que votre beauté. » [1]

Et nous voilà ramenés au doute.

Où commence la laideur? C'est ce que nous ne nous chargeons pas de dire : nous esquissons la philosophie de la laideur, et non son anthropologie. Que de visages qui peuvent bénéficier du doute!

De fait, le nombre des laids n'est point très considérable. La laideur totale est rare, comme aussi la beauté parfaite. Tous les laids ne le sont pas à faire peur. La plupart des visages seront classés comme neutres, indifférents; ils sont sans valeur esthétique; ils expriment la personnalité du sujet, et il suffira de s'y plaire pour accepter ses traits. Mais quant à ceux d'entre nous qui sont franchement laids, uniquement laids, malheur à eux! Plus d'un encourra une fatalité tragique.

Il est des laids qui ne le savent pas, et à qui il faudra du temps pour l'apprendre : des échecs répétés, des humiliations. On est jeune, on déborde de tendresse et d'amour : est-il possible qu'on soit desservi par sa figure! Un temps du moins nous est octroyée par faveur du ciel la beauté du diable. Il n'est pas de gamines de quatorze à dix-huit ans qui soient laides.

Le laid définitif, impossible à sauver, même au prix de sa grâce et de son charme intime, connaîtra bientôt son infortune : l'amour se détourne de lui, l'amour spontané, électrique, qui naît d'une impression irrésistible et se décide d'après l'agrément d'un visage. Et il y a des gens qui n'ont pas de chance : à une physionomie ingrate ils joindront une infirmité particulière ou un ensemble physique désastreux.

Le laid adressera des appels désespérés à son miroir afin de découvrir dans sa morphologie vicieuse un trait qui rachète : on songera aux dents, aux yeux... Les yeux surtout sont un suprême espoir : mais si une âme sublime ne s'y réfugie, la condition amère qui est faite aux laids les rendra plutôt cyniques et luisants d'une lueur horrible. Le sourire du laid soulignant un air lascif n'est-il pas la plus hideuse des grimaces?

Le laid cherche à pallier de son mieux la disgrâce qui l'atteint et à se donner le change à lui-même. Chez lui, dans sa chambre, interrogeant son miroir, il va jusqu'à se trouver supportable; le chez-soi donne de l'assurance et on s'y fait paresseux. Dehors, en voyage, quand l'esprit est plus vif et le regard plus clair, notre homme perd de son aplomb particulier, et dans les miroirs plus véridiques que le hasard met sur son chemin, il se verra tel qu'il est.

Le moyen de ne pas souffrir de sa laideur est de n'y pas penser, et ensuite de ne rien faire qui veuille qu'on nous la rappelle. Le laid conscient de son infirmité s'abstiendra soigneusement de parler femmes, de parler amour, il n'aura pas l'air d'avoir la clef de ce cœur féminin qui lui est fermé : un orateur très laid ne saurait prendre pour matière de son discours la psychologie de la femme sans donner prise au ridicule. En un mot, si notre disgrâce corporelle nous commande un rôle effacé, modestement s'y tenir.

Oh! pourquoi la souffrance et pourquoi la laideur?

s'écrie Victor Hugo, le poète au grand cœur qui s'est penché sur toutes nos misères.

Il faut se surestimer un peu si l'on veut avoir le courage de vivre. Ah! qu'il est donc difficile au laid

1 *Fantasio*. Acte deuxième. Scène première.

confirmé de se juger beau ! Il en est pourtant qui y parviennent.

Comment s'étonner que le laid fasse des retours mélancoliques sur sa triste aventure quand des hommes supérieurs qui ont reçu en don la beauté l'ont préférée à leur génie. On nous confie au sujet de Lassalle : « Il avait une tête d'empereur romain et il en était fier. On lui rapporta que le célèbre helléniste Bœckh avait dit de lui : « Lassalle est l'homme le plus génial et le plus savant que je connaisse. » Cet éloge le laissa froid. On lui rapporta aussi que, le même soir, une Berlinoise avait dit : « Lassalle est le plus bel homme que j'aie jamais vu. » Ce propos le ravit, et il s'écria : « Etre le plus bel homme de son temps, voilà la vraie gloire, il faudra graver cette sentence sur mon tombeau, afin que la postérité n'en ignore. » (1)

II. — La Laideur et l'Amour. — Les Palliatifs de la Laideur.

En dépit de leurs efforts galants, il est des laids qui n'ont jamais obtenu l'amour. Schopenhauer, qu'on nous dépeint comme étant d'extérieur peu attrayant, fut du nombre. Sainte-Beuve, à la laideur proverbiale, ne l'obtint, dit-on, qu'une fois. Il n'est pas indispensable d'être beau pour être aimé ; mais la laideur a cet effet fâcheux d'indisposer l'amour, de le mettre en fuite, et, s'il revient sur ses pas, c'est pour regarder avec les yeux de l'esprit. Un homme laid peut être aimé, c'est entendu, mais il ne le sera pas d'un grand nombre de femmes. L'amour a son suffrage universel, son cri de la foule. Il a aussi ses choix singuliers : plus jolie qu'une jolie femme est une laide qui plaît ; plus beau qu'un bel homme est un laid qui a su s'imposer. L'amour ne pratique pas nécessairement l'optique de la foule et de la rue, étant de sa nature objet d'intimité, et s'il n'est pas de regard plus approché que celui de l'amour : la distance d'un baiser.

Aimera-t-on un laid pour son esprit ? pour son cœur ? pour sa force de volonté ? pour le je ne sais quoi ? parce qu'il se présente à point pour compléter une collection ? Tout cela est possible, et il y a plus d'un magnétisme. Mais connaissons l'âme humaine tout entière : la laideur peut être le principe même de l'amour chez qui l'inspire ; c'est elle qui a allumé [illegible] alors affaire à un fait de perversité : c'est le charme de l'horreur, la saveur de l'étrangeté, l'attrait mystérieux de l'ignoble.

La laideur totale constitue, d'autre part, une ori- [illegible]

des mouvements curieux, surprenants. Et il y a des amateurs de phénomènes. La femme qui aime un laid en fait sa découverte, sa création ; s'il lui apparaît laid comme le diable, elle aura son moment satanique. Une loi de la nature est violée, qui associe l'amour à la beauté (1).

Il est à supposer que le laid aime avec humilité et se prête à tout. Ne devra-t-il pas être éperdu de reconnaissance ? Dans la famille des amants, il est le parent pauvre qui se réjouit des miettes de la table.

Mais que dire du laid aimé pour ses vertus ? Celui-là pourra se vanter d'être aimé pour lui-même, pour son moi profond, et d'être le bien suprême de qui l'aura élu. Un tel amour, qui travaille à dégager un diamant de sa gangue, est plus que l'impression d'un moment, et on peut lui prédire la durée. Dans cette catégorie de laids aimés pour leur génie propre, nous découvrons Mirabeau. M. Faguet nous dira : « La première fois qu'elle (Mme de Nehra) le vit, elle recula d'effroi. C'était toujours l'effet que produisait Mirabeau sur les femmes, et c'était un de ses moyens de séduction. On ne l'oubliait point une fois qu'on l'avait vu, et l'on en restait préoccupé, hanté. Ce n'est pas du tout un mauvais moyen de faire rêver les femmes que de leur donner un cauchemar. Du reste, j'ai toujours remarqué que les hommes laids ont des succès féminins extraordinaires. Mirabeau effrayait à la première entrevue ; à la seconde, les séductions de sa voix et de son esprit lui faisaient regagner le terrain ; l'impression première elle-même servait à la seconde, le mouvement de réaction entraînant plus loin qu'on n'eût été par un mouvement direct » (2).

La laideur d'un individu trouve un correctif dans la passion qui l'anime, que cette passion soit d'ordre sensuel, sentimental, ou intellectuel : l'âme transforme le visage, et ses énergies qui se déploient créent de la beauté.

Reconnaître un esprit qui perce à travers la forme qui le trahit et se rendre à lui, cette soumission spirituelle est le geste gracieux de la femme, avide d'adorer, de voir au-delà des apparences, idéaliste, imaginative, en quête de héros et de dieux. De fait, on a vu de tout temps des femmes aimer des laids achevés et des vieillards avancés, et, au besoin, se faire enlever par eux.

Il n'en est pas moins vrai que sur le théâtre de l'amour les laids n'ont pas le beau rôle. Ils ne jouent

[illegible]

pas les jeunes premiers. Il est superflu de faire remarquer que la mésaventure est pire pour la femme que pour l'homme. Une femme qui n'a pas été jolie n'a pas été jeune. La femme joue trop souvent la partie de la vie sur une seule carte, qui est de savoir quelle image lui renvoie son miroir. La laideur est cruelle particulièrement pour ceux qui ont une âme d'amant, qui sont nés pour le bonheur, et la vie éclatante, pour les poètes, les artistes, par exemple, plus que pour un notaire ou un comptable qui s'accommodent de leur bonnet de coton et d'un idéal à prix réduits. Mais qui donc pense avoir atteint l'extrémité d'un état malheureux? Ne se trouvera-t-il personne sur la terre qui en ait reculé les bornes?

La grande préoccupation du laid est de pallier sa laideur, d'ergoter un peu à son sujet, de se la faire pardonner.

Pour parvenir à de telles fins, pas de puissance supérieure à l'esprit. Le laid qui a de l'esprit prend la parole, et déjà il est transfiguré. Le fait est connu : on dirait qu'il est classique. M. de Guibert s'exprime de la sorte sur Mlle de Lespinasse : « Elle n'était rien moins que belle, assure-t-il, mais sa laideur n'avait rien de repoussant au premier coup d'œil; au second, on s'y accoutumait; et, dès qu'elle parlait, on l'avait oubliée ».

Un genre d'esprit très en faveur parmi les laids qui sont à même de le posséder, est l'esprit de fantaisie poussé à outrance. Le laid sera un formidable original, un excentrique à froid, et cela pour nous engager à croire que ce monde est une farce dont il n'y a à prendre au sérieux ni les formes ni l'ordre apparent. Autrement dit, le laid se fera paradoxal et extravagant à plaisir, pensant nous faire perdre la notion du vrai et du faux, de ce qui est droit et de ce qui va de travers, nous communiquant l'impression de l'irréalité de toutes choses jusqu'à ce qu'il sorte transfiguré et rayonnant à sa manière de ce sabbat carnavalesque, grâce au jeu prestigieux de son esprit qui s'est donné une fête et triomphe de nous avoir confondus.

Pour qui n'a pas à son service un esprit si furieux, il n'est pas de stratagème dont ne soit prêt à user un laid qui prend à tâche de jeter des voiles sur sa douloureuse infirmité. Un des biographes de Stendhal nous rapporte à son endroit : « Il se désespérait de n'être pas un homme à bonnes fortunes, un roué, un Lauzun ou un Richelieu, un de ces superbes officiers de l'armée française qui ne trouvaient pas de cruelles, et il s'efforçait de compenser ce qu'il appelait son « infériorité physique.» Tantôt, pour devancer et désarmer la moquerie, il se moquait lui-même de son extérieur et de sa tête de boucher italien, et il narrait en riant qu'à Rome il donnait au garçon du restaurant un double pourboire parce qu'il craignait de briser sa chaise sous le poids de son embonpoint. Tantôt il affectait la singularité : « J'aime mieux, disait-il, être pris pour un caméléon que pour un loup. » Il voulait faire oublier sa laideur par l'imprévu de son esprit et de sa conduite, par sa réputation de personnage énigmatique, indéchiffrable, insaisissable. » (1)

Les laids sont travailleurs, leur instinct de « pas-de-chance » les avertissant qu'ils auront le triomphe difficile; ils feront effort pour s'élever au talent, ils songent à conquérir la gloire, gros atout pour se faire aimer. Mais la femme qu'ils convoitent fera-t-elle cas du talent et de la gloire? Les historiens nous laissent ignorer si Napoléon Ier était beau ou laid; voici que Mlle George parlant de lui dans ses Mémoires s'exprime ainsi : « Il a remporté des victoires, mais pour nous c'est un homme comme les autres. »

Un moyen plus infaillible pour se faire suivre des femmes sans qu'elles y regardent de trop près, est la richesse. Mais alors, est-on aimé pour soi même? Des millionnaires, pour faire leur cour, ont recherché l'incognito.

Le laid est invité à se pourvoir de qualités morales et sociales qui feront la contre-partie des impressions pénibles qu'il nous vaut. Héroïsme et stoïcisme, altruisme éperdu ne sont pas de trop pour lui. On lui fera entendre que la bonté répand sur les traits d'un visage inharmonique une attirante douceur, une séduction irrésistible. La bonté équivalent de la beauté : ce thème est cher aux moralistes, qui prennent sur eux de vouloir nous consoler des injustices du tirage au sort, à notre égard. Encore faut-il que, quand on est mal équipé, et l'objet de la risée universelle, on ait bien envie d'être bon?

« Un accord, une harmonie sensible entre la beauté morale et la beauté physique, entre la difformité morale et la difformité physique, » et plus simplement ici, l'embellissement du visage par la vertu, cette thèse spiritualiste a été soutenue par Lavater (2) dans son livre autrefois fameux : il s'en tient d'ailleurs à exposer cette proposition très générale :

« La vertu *embellit*; le vice *enlaidit*. Je ne dis pas : « C'est la vertu *seule* qui opère *toute* la beauté du visage humain; c'est le vice *seul* qui enlaidit. » Qui voudrait soutenir une pareille assertion? » (3)

A mettre en avant ces théories séduisantes on est un peu gêné par les démentis de l'expérience. Il est certain

1. *Stendhal-Beyle*, p. 160, par Arthur Chuquet. Librairie Plon-Nourrit, 1902.

2. Lavater, *La Physiognomonie*, traduction par Bacharach. Paris, 1841.

3. *La Physiognomonie*, p. 50.

que s'il est des femmes qui courent au devant des beaux garçons en pensant que leur beauté est signe de vertu et d'intelligence, elles ont chance de souvent se tromper.

A défaut d'autres arguments en sa faveur, le laid, plaidant sa cause en amour, laisse entendre que son succès étant invraisemblable, rien ne l'ébruitera. Tel est le mot touchant de Villemain, laid célèbre, disant à une femme qu'il courtisait : « Aimez-moi, Madame, personne ne le croira. »

Nous dirions volontiers que la laideur se corrige avec l'âge si quelquefois elle ne s'aggravait. La beauté aussi a ses accidents, et le camp des visages maltraités n'est pas sans compter ses revanches.

III. — La Laideur au point de vue social.

Considérée au point de vue social, la laideur n'est pas une marque infamante, mais un désavantage sensible. Pour s'en convaincre il n'est que de voir le prix que la société attache à la beauté.

Quiconque est beau, et d'extérieur avantageux, est obéi sans avoir besoin de s'expliquer; il sera favorablement accueilli partout et trouvera des concours qui lui auraient fait défaut, on peut le croire, s'il avait été laid.

Melchior de Voguë, relatant les aventures d'Hyde de Neuville, fait remarquer : « Aux moments critiques, c'est toujours une femme, souvent une inconnue, qui lui donne asile et le chambre dans quelque cachette; modistes, parfumeuses, dames de qualité, toutes lui furent bienveillantes et fidèles; on s'explique ce bonheur persistant en regardant son portrait à vingt ans, gravé en tête du tome III. Tel devait être Chérubin chez la comtesse; avec cet air de visage, irrésistible de grâce juvénile, il ne pouvait manquer d'intéresser. » (1).

Devant une femme qui est belle, toutes les portes s'ouvrent, et les réglements les plus sévères fléchissent.

Il est des professions où il importe d'être beau, la médecine, par exemple. La femme veut être fascinée par son médecin, avant d'avoir entendu ses paroles.

Au théâtre, sur la scène, la consigne est d'être beau. — Il est des maîtresses de maison qui, par vanité sans doute, ne sauraient souffrir une domesticité aux tristes visages.

Montaigne a noté qu'on porte la peine de sa petite mine « comme il adveint au pauvre Philopœmen : « Estant arrivé le premier de sa troupe en un logis où on l'attendoit, son hostesse, qui ne le cognoissoit pas, et le voyoit d'assez mauvaise mine, l'employa d'aider un peu à ayder à ses femmes à puiser de l'eau, ou attiser du feu, pour le service de Philopœmen, les gentilshommes de sa suitte estant arrivés et l'ayants surprins en besogné à cette belle vacation, car il n'avoit pas failly d'obéïr au commandement qu'on luy avoit faict, luy demandèrent ce qu'il faisoit là. Je paie, leur répondit-il, la peine de ma laideur. » (1)

La laideur n'apparait pas comme un obstacle à une carrière politique ou à l'action sociale : il existe une transfiguration surhumaine qui tient à ce qu'un individu devient l'incarnation d'une grande idée reculant les limites de son être et illuminant jusqu'à l'éblouissement sa figure idéalisée. Des révolutions, pacifiques ou sanglantes, ont été faites par des hommes très laids. Saint Paul, représentant de l'esprit, inaugure dans le monde un apostolat victorieux, en dépit de la laideur de l'apôtre. « Un laid petit Juif l'a emporté... » (Renan, *Prière sur l'Acropole*).

La laideur ne nuit pas à la pratique de l'amitié, qui est une vertu, et qui se fonde sur les qualités intellectuelles et morales de ceux que nous avons pris en estime, sans qu'il soit tenu compte de leur aspect extérieur plus ou moins agréable. Toutefois, il est bon de faire cette réserve : ceux qui ont reçu en don la beauté s'attirent et ont tendance à se grouper, d'après cette loi de nature qui veut qu'on recherche ses pairs et qu'on se fréquente sur le pied d'égalité. Le laid, à mettre au rang des infirmes, des malchanceux marqués d'infériorité, ne saurait prétendre, de prime abord, à tous les genres d'amitié. La fréquentation d'un laid, si elle n'a son excuse, n'est-elle pas une faute de goût? — Mais un être mal conformé ne laisse pas que d'avoir certains partisans : il est des dilettantes de la domination qui ont la coquetterie de vouloir dans leur entourage des êtres manifestement affligés de disgrâces corporelles, afin de se donner la joie secrète de se sentir supérieurs à eux, de les protéger un peu, et, au besoin, de faire saigner leurs plaies (sadisme latent).

Aux siècles passés, demeurés naïfs et impressionnistes, si l'on était mis dans l'embarras par le fait à éclaircir d'un forfait criminel, on s'en prenait, en désespoir de cause, à l'individu le plus contrefait du voisinage. Entrait-il dans les suppositions d'alors qu'on eût l'âme de sa figure et que la laideur fût un stigmate inquiétant de dégénérescence? ou bien estimait-on que les estropiés de toute sorte, en butte à la malignité publique, n'ont souci, un beau jour, que de se retourner contre leurs persécuteurs et de se venger !

Il n'est pas déraisonnable de penser que la laideur a été la cause déterminante de vocations reli-

1 [illegible]

1 *Essais*, Livre II, chap. XVII.

gieuses, particulièrement dans le sexe féminin. Des femmes se sont rencontrées qui ont désespéré de leur visage et d'être aimées, et se sont données à Dieu qui voit les âmes. D'autres, pareillement atteintes, restent dans le monde, et, renonçant au mariage, se rangent à la vie dévote.

Les jugements sur la vie portés par un laid auront peu de valeur. Encore moins lui sera-t-il permis, nous le savons, de disserter sur l'amour. Il n'est pas défendu au laid d'aimer les femmes, mais il aura de la peine à les approcher. Brunetière émet l'avis qui suit à propos de Leopardi, dont on sait la douloureuse histoire : « Son pessimisme, ayant quelque chose de trop personnel, de trop visiblement inspiré de ses propres souffrances, a bien plutôt le caractère d'une lamentation passionnée que d'une vraie philosophie. Il ne faut pas être contrefait ni valétudinaire quand on veut se mêler de pessimisme... » (1).

Scherer pense de même : des gens sont nés qui ont mauvais jeu, dès l'entrée, pour jouer la partie de la vie, et qui la trouveront mauvaise : « Mais la vie est-elle la même pour tous?... L'un est jeune, fort, intelligent... — l'autre est *laid*, faible, médiocre... » (2)

La pire des tristesses, la lie de ce calice, c'est que les enfants laids sont moins aimés de leurs parents que ceux qui sont beaux. A ces déshérités de la nature, les avanies homicides. On a exagéré, par principe mystique, le pouvoir d'illusion des pères et des mères enveloppant d'un regard interrogateur leur progéniture dont ils sont étonnés. Ces augustes personnages sauront, quand il leur plaît, faire montre d'un sentiment esthétique ombrageux et révolté. C'est que leur cœur n'est pas assez riche. Ils craignent, en leurs calculs iniques, qu'un enfant mal bâti ne leur reste à charge et ne devienne une mauvaise affaire. Peut-on se prévaloir d'une telle injustice ? (3)

La laideur pose le problème du mal.

IV. — L'Ame du Laid. — Résignation à la Laideur.

Déclarons-le avec conviction : les laids sont mieux partagés que jadis, et leur situation s'améliore. Non pas que leur règne arrive ni ne doive jamais venir : mais on leur rend justice. L'humanité n'est pas coupable de préférer la beauté à la laideur : tout de même, elle s'affine, se spiritualise, et s'applique à dégager l'esprit de la matière. La femme du peuple, peu familiarisée avec la nécessité d'abstraire, s'éprend toujours du beau garçon sur la seule vue de sa jolie tournure ; telle Juliette, pour devenir folle de Roméo jusqu'à en mourir, n'en demande pas davantage que de le voir passer sous sa fenêtre. Dans les classes supérieures de la société on y met plus de temps, espérons-le, et on va à juger de l'esprit à travers une forme qui n'est qu'un accident.

Après tout, on a affaire à l'humeur des gens avec qui l'on vit, et qui se manifeste sans arrêt ni trêve, et non à leur figure dont l'habitude efface à nos yeux l'image.

L'âme du laid, indépendamment de tout déterminisme morphologique, dépend des traitements qu'il reçoit, et s'il s'est risqué trop souvent dans des rôles d'amoureux dépassant ses moyens, acteur sifflé, il a dû essuyer bien des déboires. Tout se paye, et de ne s'être pas assez regardé. H. Fouquier fait les réflexions suivantes au sujet de la personne physique de Renan :

« La laideur de M. Renan, dont je n'ai rien dissimulé, est un élément essentiel de l'étude de son personnage. Il faut croire à l'influence du physique sur le moral; et non seulement à l'influence de la structure intérieure, qui détermine le tempérament, mais encore à celle de la structure extérieure des êtres, qui est pour beaucoup dans leurs relations avec le milieu. Un homme de complexion ardente, d'imagination vive, quand il est laid, devient fatalement un grand cynique ou un grand poète. Parfois, les deux façons d'être se confondent ou alternent, comme chez Sainte-Beuve ; parfois, l'une l'emporte et règne seule, comme chez Renan (1). »

Il est des laids qui ont des âmes d'amants; qui sont de complexion galante; qui rêvent de femmes jeunes et jolies. Quelle contradiction douloureuse ! quelle situation tragique! Etre né avec toutes les tendresses ou avec toutes les ardeurs de la passion, parfois avec le désir dévorant de tous les succès, et voir ces énergies secrètes réduites à néant par l'effet d'un physique malencontreux, d'un visage qui nous est extérieur comme un masque et qu'on dirait nous être étranger comme un non-moi!

Le laid devra se guérir du sentiment, scruter à fond le néant de l'amour; condamné avant d'avoir ouvert la bouche, il se défera de l'idée qu'on puisse l'aimer : la croyance à une telle possibilité impliquant le désir, l'illusion, et tout ce qui s'en suit avances, sacrifices, etc.). Un laid sentimental! amant malheureux, gonflé de soupirs et de larmes! Chérubin-Pierrot! c'est à pleurer de pitié ou à mourir de rire.

De fait, le laid a sa revanche dans la débauche. Toutes les femmes qui se vendent lui appartiennent, et ce sont les plus belles et les plus désirables à qui

1 *L'évolution de la poésie lyrique*, t. II, p. 3[illegible]

2 Scherer, *Journal intime d'Amiel*, Préface.

3 Le contraire se voit : une fille hâie par sa mère pour qu'elle est jolie.

1 *Paradoxes féminins*. Paris, 1886.

l'on a fait savoir leur prix. A les possséder, ne fût-ce qu'un moment, il ajoutera aux jouissances qui sont du commun des transports sadiques. Et les musiques qui parlent d'amour, qui invitent aux emportements sensuels jouent aussi pour lui ! Il aura ses habits de fête !

L'âme du laid, abreuvée d'amertume, n'est point belle à la fin. On n'a même pas le respect élémentaire des maux qui lui adviennent si sa face revêt des expressions répulsives ou qui prêtent à rire. Qu'il ne soit surtout pas victime d'un de ces accidents de la rue qui ameutent une foule imbécile et regorgeant de lâcheté. Quand on l'épargne c'est la charité qui ferme les yeux, ou le mensonge de la politesse.

A vrai dire, les traitements injurieux qu'on lui réserve l'atteignent moins qu'ils ne témoignent de l'ignominie voulue de ceux qui s'y abaissent. La laideur, pareille à la pauvreté et à toutes les infortunes, vaut le génie pour la connaissance qu'elle nous donne de l'humanité.

Le laid finit par haïr l'humanité entière et cherche un refuge dans le cynisme où il est poussé.

Le laid sera jaloux, méchant, haineux à l'égard de plus favorisés que lui (1) ; son destin ordinaire est celui des vaincus ; représentant d'une réalité horrifique, il n'a pas à se gêner, dans un monde où il vient tenir l'emploi d'amant ridicule, de paria lapidé ; misanthrope rageur, philosophe au mépris transcendant, il s'entend à rendre les coups.

Le laid bafoue l'amour qui ne veut pas de lui : (un regard, un compliment de sa part, pour être déplaisants, ne sont-ils pas des offenses ?) il nie que ce monde ait un sens et qu'on lui découvre une harmonie puisque lui, dérision de la nature, est fait de travers ; mais le pauvre diable n'a pas de chance si, comme nous l'avons dit plus haut, on récuse son pessimisme pour être trop directement inspiré d'une anatomie qui a mal tourné.

Un trait qui ne manque guère dans le caractère des laids est le suivant : ils veulent faire croire à leurs succès féminins. Certes, on rencontre le laid à son tour dans la société de femmes qui peuvent avoir de bonnes raisons de le subir, si même elles ne font semblant de l'accepter. Le laid pourra se croire aimé ! il est si peu exigeant en fait de preuves ! si indulgent aux mensonges ! Ah ! qu'on ne mette pas en doute ses bonnes fortunes ! Il sera reconnaissant envers ceux qui feront semblant d'y croire. Sainte-Beuve, plusieurs fois cité dans cette étude, n'avait pas de plus grande préoccupation que de poser pour l'amant triomphant. Mme Louise Collet a dit à son sujet : « Pour être beau, il donnerait la moitié de sa célébrité... S'il pensait qu'on pût mettre en doute sa réussite auprès de quelques femmes du monde, il s'acharnait à prouver leurs faiblesses et leur complet abandon à ses désirs en donnant des détails trop invraisemblables pour être vrais... Quant à moi, sa fatuité sénile n'a jamais pu entamer mon incrédulité à l'égard de ces prétendues bonnes fortunes, mirages menteurs, mais non atteints, de sa jeunesse tourmentée.... Sainte-Beuve ne pardonnait pas à ceux qui se montraient sceptiques sur ses succès amoureux de jeunesse » (1).

La laideur est conseillère de solitude. Le laid se fera une âme de solitaire : il préférera la nature et l'art à la société des hommes. Sully-Prudhomme, poète psychologue, qui a maintes fois médité sur le problème de la forme dans ses rapports avec le fond qu'elle recouvre, a tracé un portrait de *la Laide* dans son recueil des *Solitudes*.

> L'amour ne luit jamais dans l'œil qui la regarde...
> La laide, on ne la voit jamais que par moments.
> Les jeunes gens sont fats, libertins et féroces.
> La laide ! Pourquoi faire, et qu'en ont-ils besoin ?
> Ils la criblent entre eux de quolibets atroces...

Il est des laids qui, ne sachant comment s'en tirer, se flattent d'être uniques, dans un monde où toutes les figures se ressemblent et où l'on est trop nombreux : ils se satisfont de leur singularité.

Il est avéré qu'il est des femmes que le sentiment de leur laideur a conduit au seuil de la folie, et plus qu'au seuil. Quelques-uns, parmi ces ratés de la forme, se mettent à voyager, parcourent le monde, dans l'espérance qu'il se rencontrera des peuples dont le sentiment esthétique leur sera favorable : ainsi fit cet étonnant Lefcadio Hearn, peu gâté de la nature, et fuyant devant son désespoir, qui alla s'échouer au Japon, où il trouva, paraît-il, à se consoler. (2)

Il faut se résigner à la laideur. Le secret de la vie est dans l'adaptation : à soi-même tout d'abord. C'est une règle de vie que de s'accepter tel qu'on est. Chacun de nous voudra-t-il être un Apollon ? un don Juan ? La chasse aux femmes, la course à l'amour est un luxe : divertissement de poète ou de monomane. On changera son âme puisqu'on ne peut changer son visage. Ne faisons-nous point sans cesse effort pour nous adapter à notre condition sociale, à l'esprit de notre temps, à notre âge ?

Il n'est point interdit au laid d'avoir un cœur aimant : ce sera sa vengeance héroïque. Il est en son pouvoir de fonder une famille ou de devenir un apôtre de charité. Au pis, il lui reste ces ressources :

---

(1) [illegible]

(1) [illegible] par M. [illegible]

(2) Selon M. [illegible] les Japonais sont le peuple le plus laid de l'univers.

se faire aimer d'un chien, caresser un chat, soigner des oiseaux en cage. Il est tant de gens qui s'enivrent de l'amour d'un chien !

Mais laissons ces bassesses à qui de droit : l'univers moral reste ouvert aux meilleurs et aux plus fiers d'entre nous : des enfants, à chérir, des infortunes à soulager Les enfants, impressionnables à l'excès, sont sensibles à toute marque de tendresse et ne regardent pas aux traits de qui leur donne la pâtée ; les malades ne songent pas à dévisager le bon infirmier qui panse leurs blessures ou qui leur apporte une infusion.

EMILE TARDIEU.

LE SALON DES ARTISTES FRANÇAIS

On a déjà dit tant de mal du salon des Artistes Français qu'on se sent prêt à toutes les indulgences. Et l'on cherche avec patience les œuvres qui valent de retenir l'attention. On en trouve surtout dans la section de sculpture. Cela tient sans doute à ce qu'en sculpture le métier a beaucoup d'importance, et que sa facilité même permet un enseignement efficace. En peinture, la connaissance des toiles, des préparations, des dessous, des mélanges de couleurs, la nécessité d'attendre que les tons soient plus ou moins secs et de travailler seulement au moment opportun, tout cela constitue une technique matérielle extrêmement complexe et tout à fait perdue depuis un siècle. L'ignorance du métier manuel empêche, dès le début, le peintre de s'exprimer avec aisance. La glaise du sculpteur est d'un maniement plus commode. Avec quelques précautions élémentaires, le travail peut toujours être complété, corrigé, repris entièrement même, sans que cela nuise, comme en peinture, à la pureté de la réalisation.

Et, au delà même du métier manuel, ce qui peut être enseigné au sculpteur est beaucoup plus net que ce qui peut être enseigné au peintre. La mise en place des formes et la justesse des volumes peuvent être ramenées à une question de mesures appréciables au compas. Pour qui travaille sur une toile, l'établissement des contours et plus encore l'établissement des différents plans n'est plus que question d'appréciation de l'œil, toujours discutable par conséquent. L'étude de la couleur vient encore compliquer le problème. Est-il donc plus aisé d'être grand sculpteur que grand peintre ? Nullement. Mais sculpteur honorable, peut-être.

Il y a vraiment trop de toiles d'une offensante laideur aux Artistes Français ; peu de plâtres, de marbres ou de bronzes obligent le visiteur à détourner le regard. L'élève qui sort des ateliers de peinture de la rue Bonaparte ignore à peu près tout de son métier ; il ne possède guère qu'une connaissance superficielle de ce qu'est une académie ; il peut dessiner approximativement une rotule, et tout son savoir s'arrête là. On va nécessairement un peu plus loin en sculpture. Qu'on puisse établir un corps de glaise avec une exactitude absolue, cela fait à la fois la facilité et la difficulté d'une telle technique. On peut s'approcher si près de la réalité qu'on se rend vite compte que tout l'art sera justement dans la différence qu'on mettra volontairement entre le modèle et l'œuvre. On se rend vite compte que le but n'est pas de lutter avec le moulage sur nature, mais de donner de la vie une interprétation. A défaut de la couleur, le sculpteur dispose de la lumière. Il peut l'épandre sur de larges surfaces presque unies ou au contraire créer de l'ombre en enfonçant le pouce dans la glaise. La facture même sera un élément précieux d'expression : plus elle sera lisse, plus le plan paraîtra lumineux, plus elle sera accidentée, plus les gris et les noirs apparaîtront.

L'école de sculpture française actuelle est une école de luminaristes, ou si l'on veut de coloristes. Antonin Mercié, le président actuel de la Société des Artistes Français, en est un des premiers maîtres. Autour de lui se groupent Alfred Boucher et Jean Boucher avec son *Fra Angelico*, si calme, et son *Hoche*, si violent, François Sicard, sobre et classique, Vital-Cornu, avec sa fonte gracieuse et nerveuse d'enfants de bronze, et de plus jeunes comme Henri Schmid. Certes, il y a ici trop de figures nues sur un pied, dans l'attitude la plus fatigante. Certes, on tourne plus souvent les yeux vers Jean de Bologne, dont A. Descatoire a sculpté le monument, que vers Donatello. Mais on voit aussi au Salon des Artistes Français quelques figures de caractère, comme les bustes de V. Ségoffin, ou la *Danseuse aux serpents* de P. Landowski. Ici, l'art de choisir l'attitude, de donner un rythme aux lignes, de conduire l'effet lumineux, confère à la statue un aspect quasi mystérieux et merveilleux. Quelques médailleurs, Yencesse, Louis Desvignes, E. Sediey attestent que l'art de Pisanello a conservé chez nous ses fidèles.

La section des Arts appliqués est pauvre. C'est à la Société Nationale qu'on trouve des céramistes comme Delaherche ou Lenoble, des ébénistes comme Eugène Gaillard. Mais dans la section de gravure, on ne peut négliger ni les lithographies de Léandre ni celles de Belleroche, au crayon souple et expressif, ni les eaux-fortes de Jacques Simon, de R. Grouiller, d'Henry Cheffer. Ce dernier a l'écriture la plus personnelle et la plus pittoresque du

monde, et il a rapporté du pays de Guardi les planches les plus agréables. Sa *Piazzetta*, son *Rialto*, avec leurs personnages prestement indiqués, feront la joie des connaisseurs.

Le salon des Artistes Français est le dernier refuge des graveurs de reproduction. Certes, ils sont habiles. Si habiles même qu'ils essaient parfois de lutter avec la photographie. Sans succès d'ailleurs. Si je veux être renseigné sur l'œuvre originale d'un maître, rien ne vaut pour moi le document mécanique qui reproduit toutes les touches données par l'auteur. Faut-il donc que le graveur se place devant l'œuvre du peintre comme devant la nature, en la traduisant à son gré, en en donnant une version libre et adaptée au nouveau métier employé ? C'est bien le seul moyen qui lui reste de nous intéresser. Cochin ou Caylus, ou Le Bas, ou Avoline n'ont pas fait autre chose. A cette condition, les burinistes peuvent encore produire quelques œuvres heureuses. Mais l'entreprise est difficile et dangereuse. Combien de fois ne serai-je pas tenté de m'irriter contre une traduction qui ne sera plus à mon sens qu'une inutile trahison ! Et dès lors ne vaudrait-il pas mieux que les graveurs s'essaient à des œuvres originales ?

Hélas ! qui peut, après être passé dans les salles de peinture du salon des Artistes Français, parler encore de notre bon goût ? Sommes-nous ici dans le pays des Le Nain, de Watteau et de Chardin ? Tons laids et désaccordés blessent à chaque instant les yeux. Les motifs d'harmonie dans la nature sont nombreux et pressants. Une « même » lumière éclaire tous les objets et les vêt de sa couleur propre, froide ou dorée. Partout, les ombres confèrent une unité certaine aux scènes. Et le jeu des reflets, en prêtant à chaque chose un peu de la couleur de sa voisine, vient encore renforcer cette unité inévitable. Nos peintres n'ont pas l'air de la soupçonner. Toutes les couleurs hurlent à côté les unes des autres, sans qu'un peu de sensibilité atténue au moins leur ex- extraordinaire ignorance des lois de la lumière. Car si l'on ne peut faire un artiste véritable d'un être non doué, il y a du moins des choses élémentaires qui peuvent être enseignées. Placez une boule colorée dans le même entourage et dans la même lumière et les mêmes phénomènes se reproduisent fatalement. On peut donc les analyser. Qui sort de l'école des Beaux-Arts, sachant peindre une pomme sur une assiette ? Avec cela, Chardin aurait fait un chef-d'œuvre ; et malgré l'imperfection des réalisations, l'effort passionné fait pour l'atteindre pour retrouver ces qualités nécessaires, le place dans la véritable tradition française. Incapables de peindre avec un peu de sûreté et d'intelligence les choses les plus simples, nos peintres tombent fatalement dans la confusion et le désordre dès qu'ils choisissent des sujets compliqués.

Aussi éprouve-t-on une véritable satisfaction à apercevoir des toiles moins bariolées, des toiles presque monochromes comme celles de Pointelin, de Sabatté, de Gabriel Rousseau, de Max Bohm, de Fougerat, de G. Maury, de Bonneton, que le goût des gris garde heureusement de la laideur générale. Les effets de neige d'Alexandre Jacob témoignent en particulier d'une grande finesse de vision. Henry Grosjean continue à peindre le pays bressan : la simplicité voulue des lignes, la sobriété des nuances, la justesse des plans donnent à ses toiles une allure classique. Il faut noter encore les jolies pages de Calbet, les pages brillantes de P. M. Dupuy, les grandes pages décoratives de Gustave Pierre, qui adapte à des sujets modernes les règles de composition des vieux florentins, et se montre ici l'un des meilleurs artistes de l'atelier Moreau, et enfin des portraits signés Bonnat, Déchenaud et Ernest Laurent. Celui-ci applique au visage le procédé divisionniste, et il le fait avec une souplesse et un charme admirables. Adolphe Déchenaud est l'un des bons peintres d'aujourd'hui. L'art de réserver les dessous, de traduire les formes avec largeur mais avec justesse et sans faux brillant, la vérité et le caractère du dessin font de ses toiles des œuvres parfaites. Et je m'incline devant la vigueur persistante de Bonnat. Je le fais d'autant plus volontiers que le maître de Bayonne a pour son effigie du marquis de Ségur abandonné ses tons crayeux de chairs et ses fonds de laque si communs et si désagréables, pour ne conserver, dans une gamme grise, que son modelé un peu appuyé, mais d'une force certaine.

J'aime peu en général les immenses toiles d'Henri Martin. Il me semble que cet art est souvent forcé, que l'éclat des tons, que l'allure hiératique des personnages sont le résultat d'un parti pris bien plus que l'expression véritable d'un tempérament. Par surcroît, la dimension des figures et l'emploi de touches divisées amollit souvent le dessin. Ces défauts n'existent pas dans le panneau du *Travail* brossé pour le Palais de Justice. J'y trouve plus de naturel et d'harmonie et, je m'empresse de le dire. J'y tiens d'autant plus que le dessinateur vaut mieux à mon gré que ne le laissent croire certaines images coloriées d'autrefois. Il suffirait pour s'en convaincre de regarder les deux portraits au crayon exposés par l'artiste. Ces petites œuvres d'une si délicieuse écriture, d'un dessin si sensible et si délicat, valent beaucoup d'œuvres plus ambitieuses. Elles sont d'autant plus notables qu'on dessine peu ou mal en ce salon d'allure officielle, et qu'on ne

trouve guère à regarder, parmi les dessins, qu'une figure de Roganeau et deux superbes croquis rehaussés d'Adler.

Je ne prétends pourtant pas n'avoir oublié personne. Il y a autour d'Harpignies, autour de Bonnat, des artistes très réellement intéressants. Mais tout le monde convient de la faiblesse générale des salons d'aujourd'hui. Hier, le comité de la Société Nationale le reconnaissait indirectement. Maintenant les académiciens, presque tous membres de la Société des Artistes français, veulent exposer à part. Nous aurons bientôt le salon de l'Académie. Je m'en réjouis fort sincèrement. Car, à côté des académiciens, il y aura des invités. Si vraiment l'Académie parvenait à grouper autour d'elle les meilleurs artistes français d'aujourd'hui, ne devrions nous pas en être heureux ? Et je voudrais pouvoir, sans ironie, espérer qu'on commencera par inviter Degas et Monet, qui ne sont d'aucun salon.

TRISTAN LECLÈRE.

THÉATRES

Théâtre du Vieux-Colombier: *La Nuit des Rois*, comédie de Shakespeare. Traduction nouvelle de M. THÉODORE LASCARIS.

Renaissance: *L'Homme riche*, comédie en trois actes, de MM. JEAN-JOSÉ FRAPPA et DUPUY-MAZUEL.

Le jeune théâtre du Vieux-Colombier termine sa première campagne sur le plus beau succès de l'année dramatique. Avec l'enchantement de *La Douzième Nuit* de Shakespeare, il a ravi tous les spectateurs et enlevé tous les suffrages. C'est une fête de fantaisie, de poésie et d'action, un régal de bouffonnerie, un divertissement et un rêve. Et c'est « du théâtre », comme on dit chez les fabricants de vaudevilles dernier genre et de mélodrames nouveau jeu, du théâtre où tout est vie, mouvement et vérité, où tout porte, où tout s'éclaire, où il n'est pas une intention qui reste en route, ni un mot qui ne touche au but. C'est un miracle enfin : la rencontre du plus grand poète et du plus grand dramaturge.

L'exquise histoire ! Viola, échappée à un naufrage, est entrée, sous un déguisement de page, au service du duc Orsino. Elle l'aime. Mais le duc est épris de la comtesse Olivia. Il lui envoie son page, qu'elle se met aussitôt à aimer. Et rien n'est d'un plus charmant caprice que cet impossible amour d'Olivia pour un jeune garçon qui est une fille, cet amour silencieux de la jeune fille pour le duc Orsino qui la croit un garçon. Viola, dans son personnage de Césario, plaide auprès d'Olivia la cause de son maître et entend des propos d'amour auxquels elle ne peut répondre. Elle en veut à cette femme de ne pas aimer celui qu'elle aime sans espoir et de repousser un cœur qu'elle voudrait tant pouvoir elle-même accueillir. Revenue auprès d'Orsino, elle exprime à mots couverts des sentiments qu'il ne peut deviner. Shakespeare est incomparable dans ces jeux qui nous laissent voir, toutes frémissantes, des âmes. Tout s'arrangera, car, en même temps que Viola, son frère Sébastien a été sauvé. Il lui ressemble étrangement, et, quand il reparaît, Olivia s'y trompe; elle lui parle comme à Césario; il accueille, charmé, ses avances ; et un double mariage, après l'imbroglio de maintes méprises, unira Sébastien et la comtesse Olivia, Viola et le duc Orsino.

Mais sur la trame légère, où se dessinent ces trois visages de l'amour, des figures toutes différentes retiennent nos yeux : Messire Tobie Belch, oncle d'Olivia, Messire André Aguecheek son prétendant, son intendant Malvolio, Maria sa suivante, enfin son fou, et Fabien qui est aussi à son service. Il y a là tous les degrés du comique et de la bouffonnerie. Messire Tobie et Messire André appartiennent à la farce. Le premier est un joyeux ivrogne, le second un niais. Gros, rond et rubicond, Messire Thomas traîne à sa suite le triste « chevalier », maigre, pâle, efflanqué, dont il n'a fait un soupirant de sa nièce que pour l'exploiter tout à son gré. Et les deux compères promènent à travers l'action le contraste le plus plaisant. Malvolio, l'intendant solennel, qui fatigue toute la maison de ses remontrances, est cruellement mystifié par l'espiègle Maria. Elle laisse tomber sur son chemin une amoureuse épître où elle a contrefait l'écriture de sa maîtresse et qu'il prend pour une déclaration de la comtesse : on l'aime, mais on l'aime surtout quand il porte des bas jaunes et qu'un sourire illumine son visage. Accoutré de la plus ridicule sorte, avantageux, gonflé d'orgueil, et obsédant d'un sourire épanoui la mélancolique comtesse, traitant Sir Tobie avec hauteur, il semble si bien avoir perdu le sens qu'on se décide à l'enfermer. D'autre part, le jovial Tobie pousse Sir André à provoquer le page du duc, que regarde trop favorablement la comtesse, et il fait croire à chacun des deux que l'autre est un adversaire redoutable, féroce et irrité. La farce du cartel et du duel mêle son divertissement à l'aventure de Malvolio. Enfin, le fou, le bouffon, le *clown*, comme dit Shakespeare, jette à travers tout cela ses saillies, ses sarcasmes et ses chansons. Singulier mélange, dont la puissance du génie a fait une diversité harmonieuse, où l'on ne sait ce qu'il faut le plus admi-

rer, de la sûreté avec laquelle cet art s'exprime, de la liberté avec laquelle il se joue. Seul, notre Musset nous a donné dans son théâtre, avec plus de mesure et de discrétion, un dessin plus léger et des teintes plus douces, quelque chose qui ressemble à la magie shakespearienne.

Le Théâtre du Vieux-Colombier nous l'a présentée de la manière la plus heureuse. Sa mise en scène d'une extrême simplicité, son interprétation fidèle nous laissent voir le chef-d'œuvre dans toute sa fraîcheur et tout son éclat. Qu'avons-nous besoin de décor? Dans les cas difficiles, Shakespeare se contentait d'un écriteau. M. Jacques Copeau applique l'équivalent ingénieux de ce système : l'indication schématique. Un siège sur lequel est assis le duc Orsino nous apprend que nous sommes dans son palais. Un banc vert entre deux arbustes suffit à nous faire entendre que nous sommes dans le jardin d'Olivia ; et l'absence de tout signe particulier ne signifie-t-elle pas assez clairement que nous sommes en quelque endroit indéterminé, qu'il n'importe pas de connaître davantage, ou que le texte précisera ? Les quinze scènes se succèdent dès lors avec une rapidité, une aisance qui sont la plus fidèle image du mouvement de l'action. Qu'une toile s'écarte ou s'abaisse, et nous passons d'un lieu à l'autre, sans que rien n'entrave la souplesse ni la mobilité de la composition shakespearienne. Et toute notre attention est ainsi réservée aux personnages, qui tiennent, comme Shakespeare l'a voulu, toute la place dans son drame.

Pour ceux-là, la difficulté me paraît être de laisser à chacun son individualité et son indépendance, sans que jamais se rompe le merveilleux accord, l'harmonie de l'ensemble. Les personnages de Shakespeare, en effet, ne se contentent pas de participer à l'action. Ils gardent une vie propre, une physionomie particulière, et nous intéressent par leurs gestes, leurs propos, leurs actions. Et si, finalement, tout se fond dans une unité supérieure, elle n'exclut pas la plus grande, la plus riche diversité. L'interprétation du Vieux-Colombier a ce mérite suprême de ne point sacrifier la diversité à l'unité, mais de les accorder l'une et l'autre comme l'auteur les a accordées. Chacun des rôles est dessiné avec précision, coloré avec vigueur, poussé à sa limite selon l'esthétique shakespearienne. Mme Blanche Albane est une exquise comtesse Olivia, frêle, élancée, de fines manières et de beau langage, sereinement inflexible à l'amour d'Orsino qui ne la touche pas, et toute pliante sous celui que lui inspire le joli page indifférent. Le page a trouvé dans Mlle Suzanne Bing une interprète fidèle de sa jeunesse, de sa grâce, de sa réserve un peu hautaine, un peu mystérieuse, devant un amour qui s'adresse à son apparence trompeuse, et de l'abnégation où le contraint son cœur profondément épris. M. Romain Bouquet a fait de Messire Tobie Belch, oncle d'Olivia, une création pittoresque et haute en couleur, qui nous régale aujourd'hui comme elle eût diverti le *mob* anglais au temps d'Elisabeth. En face de Tobie, et en contraste avec le truculent gaillard, M. Louis Jouvey dresse la longue silhouette exsangue du chevalier Aguecheek, ou plus familièrement messire André. Avec quel art il a fondu dans ce fantoche la mollesse, le flegme, la niaiserie et la nullité ! Messire André est un personnage sans chair, sans volonté, sur qui devaient passer leur bonne humeur les solides mangeurs de bœuf. De ce fanfaron invertébré, M. Jouvey a fait quelque chose d'extrêmement plaisant et bouffon. M. Lucien Weber est agile et fantasque à souhait dans le personnage du fou, et M. Antoine Cariffa donne à Fabien l'aspect assez drôle d'un fantoche qui serait à moitié *gentleman-rider* et à moitié jockey. Il faut détacher enfin, non seulement pour l'importance qu'il a dans la pièce, mais plus encore pour l'ampleur que lui a donnée l'interprétation, le personnage de Malvolio. M. Jacques Copeau a fait de ce puritain solennel, orgueilleux et berné, dont la mésaventure tourne un instant au tragique, puisqu'il est enfermé comme fou, une composition de grand style. Tombant de la cuistrerie dans la mégalomanie, prétentieux et grotesque, Malvolio nous apparaît sous ce double aspect avec un relief extraordinaire. Et toute la partie bouffonne dont il est le centre forme avec la poésie de la pièce un de ces contrastes où se mesure toute l'étendue de la fantaisie de Shakespeare et du champ qu'elle ouvre aux spectateurs. Ceux-ci, au théâtre du Vieux-Colombier, ont été charmés, et ils ont fait à la pièce un accueil qui lui promet, quand le théâtre rouvrira ses portes avec elle, une brillante carrière.

Il ne faut pas oublier de louer la remarquable traduction de M. Théodore Lascaris, à la fois fidèle et littéraire, qui garde, plus que je n'ai l'impression de les avoir trouvés dans aucune autre, le mouvement, la force et la beauté du texte de Shakespeare.

*
* *

L'Homme riche, au théâtre de la Renaissance, est un spectacle d'été. Je veux dire qu'il n'a rien d'ennuyeux et se recommande à nous, au contraire, par sa bonne humeur et sa bonne grâce. Ne querellons pas les jeunes auteurs, qui ont traité légèrement et avec quelque innocence, un grand sujet.

On pourrait écrire tout aussi bien un drame psychologique ou une comédie de caractère sur le thème des inconvénients, dangers ou méfaits de l'extrême richesse. Sans doute, la richesse est bonne, mais,

comme dit très ingénieusement et très justement un des personnages, à la manière de certaines substances qui sont, à dose mesurée, des toniques, et en quantité plus grande, des poisons. C'est ce que l'aventure du prince de Bergue a pour but de nous démontrer. Excellent sujet de pièce, que les auteurs ont eu, par surcroît, l'heureuse idée de poser ainsi qu'il convenait : l'énorme, l'absurde fortune du prince lui est venue subitement ; elle apporte donc dans sa vie une rupture d'équilibre, une perturbation. Il n'était pas « mithridatisé » par un long usage, par l'accoutumance, contre cette dose massive qui lui est administrée d'un coup. On ne pouvait établir d'une manière plus intéressante la donnée générale et le point de départ.

La pièce se déroule en d'amusantes péripéties, un peu factices, et d'un arrangement trop symétrique. Autour du prince gravitent tous les quémandeurs, « tapeurs », parasites, etc. Le plus redoutable de tous est un affreux petit arriviste attaché à sa personne en qualité de secrétaire, Minière. Il s'est fait une réputation de poète avec les vers que le prince lui fait signer, par un sentiment de pudeur. A Biarritz, Bergue rencontre une Russe charmante dont il s'éprend. Avec celle-là au moins, il peut être tranquille ; elle n'en veut pas à son argent, car elle est aussi riche que lui et voyage sous un faux nom pour échapper aux inconvénients dont il est victime. Tout irait à souhait, si Minière n'avait conçu le grandiose projet d'épouser Xenia. Pourquoi pas ? Elle a décidé de n'épouser jamais qu'un homme qui l'admirerait, un artiste, un poète. C'est le cas de Minière. L'incognito de Xenia ayant été trahi à Biarritz, elle s'enfuit dans une petite station ignorée des Vosges, où elle autorise Bergue à la suivre, et où nous retrouvons, naturellement, toute la bande. Ce deuxième acte est une sorte d'intermède assez plaisant. Les deux milliardaires se sont réfugiés là pour y être tranquilles. Leur présence offre une occasion exceptionnelle de lancer la ville d'eaux. Le directeur de l'établissement fait donc venir des tziganes, des petites dames, etc. On remet de l'eau dans la source, qui est à sec. Le prince de Bergue et la princesse Xenia n'ont plus qu'à s'en aller.

Ils vont en Gascogne où ils possèdent deux châteaux voisins, et c'est là que seront découvertes les intrigues et les manœuvres de Minière, tandis que le trop délicat prince de Bergue, qui s'était effacé devant son jeune protégé, apparaît dans toute sa beauté morale et son prestige artistique à la princesse Xenia, trop heureuse de lui donner sa main avec son cœur.

Mme Van Doren, en princesse slave, fantasque et maniérée, a montré un aspect nouveau de son talent, plus à l'aise dans la gravité concentrée et un peu hautaine. M. Puylagarde a joué avec beaucoup de discrétion le rôle de Minière, M. Duard avec beaucoup d'autorité et de finesse celui du confident Blanchon, un vieux garçon aisé, indépendant, et le seul ami désintéressé du prince. Il y a beaucoup de rôles accessoires, épisodiques, dont les interprètes ont dessiné d'amusantes silhouettes. L'énumération ne dirait rien. Le « clou » de l'interprétation, c'est M. de Max dans le personnage du prince de Bergue. M. de Max est un grand artiste, capable de représenter tour à tour Polyeucte ou un millionnaire de la Côte d'Azur, inquiet, neurasthénique. Il n'est pas incapable de simplicité, et il est à l'aise dans les raffinements les plus complexes. L'art le plus savant n'étouffe pas chez lui l'émotion la plus pressante. C'est ainsi qu'il nous a touchés par ses plaintes, inquiétés même quand il nous a montré le fond de son cœur rassasié, qui n'a plus de désirs, plus même de caprices, qui n'a plus de plaisir à faire le bien, et qui sent avec terreur poindre en lui comme une satanique volupté de faire le mal. On regrette que le caractère entrevu à la faveur de cette interprétation ne soit pas engagé dans une action plus sérieuse et soit entouré de trop de fantoches. Mais ces fantoches ne nous ennuient pas, et M. de Max est fort beau.

FIRMIN ROZ.

CHRONIQUE DES LIVRES

HERBERT CROLY. **Les Promesses de la vie américaine.** Avec une introduction de M. FIRMIN ROZ. (Alcan.

Le livre du professeur Croly, qui a récemment paru aux Etats-Unis, y a causé une grande impression. « Il serait difficile à un livre d'être plus actuel, écrit M. Firmin Roz. Il a paru à une heure décisive, au moment même où éclatait cette crise des partis qui a profondément troublé la politique américaine. Il aide à la comprendre et cherche à la résoudre. »

M. Herbert Croly ne se place pas au point de vue du moraliste et de l'homme d'action. Il a l'esprit d'un théoricien, qui demande leurs lumières à l'histoire et à la philosophie politique. Son dessein est de procéder à une « reconstruction critique des idées politiques américaines ». Cette reconstruction est nécessaire : on ne sait plus où l'on va ; la situation présente est inextricable si l'on n'en détermine très exactement les causes, si l'on ne se rend compte avec beaucoup de précision de ce qui a été conforme, de ce qui a été contraire dans le développement de la société américaine à l'évolution normale de ses propres principes.

L'auteur a étudié la vie politique américaine dans ses rapports avec la société et montré les réalités sociales cachées sous les luttes politiques; des rivalités entre les présidents Taft, Roosevelt et Wilson, il a retenu ce qui en fait le fond et ce qui est, à son sens, le fond même de la vie américaine depuis un siècle. Le passé, le présent, l'avenir de la démocratie des Etats-Unis au point de vue social et politique, tel est en un mot le sujet de cet ouvrage, traité par un Américain d'une grande pénétration d'esprit.

Le Comité France-Amérique a confié la traduction de ce livre à MM. Firmin Roz et Fénard, et on appréciera l'exactitude et la belle tenue littéraire de cette traduction, qui est précédée d'une excellente préface dans laquelle M. Firmin Roz, avec sa connaissance profonde des choses américaines, présente l'ouvrage et en dégage les lignes essentielles.

J. [illegible] — Dix mois de guerre dans les Balkans octobre 1912 - août 1913).

Sous ce titre l'auteur publie le résultat des enquêtes qu'il a faites tour à tour dans tous les pays de la péninsule balkanique comme envoyé spécial de la *Dépêche*, depuis la déclaration de guerre du roi Nikita de Monténégro à la Turquie jusqu'à la paix de Bucarest.

L'auteur en sa qualité de directeur de l'Office central des nationalités s'est trouvé en relations avec la plupart des personnalités politiques qui ont joué en Bulgarie, en Grèce, en Roumanie, en Serbie, en Turquie et en Autriche-Hongrie un rôle important dans les deux dernières guerres.

Ses interviews avec des hommes comme MM. Daneff, Guéchoff, Ghénadieff, Malinoff, Milovanovitch, Pachith, Protich, Novakovitch, Stoyanovitch, Tomitch, Jean Cvijtch, Take Yonesco, Al. D. Floresco, Venizelos, le prince Constantin de Grèce, le Grand rabbin de Salonique, le Patriarche Œcuménique de Constantinople, l'Exarque bulgare, le comte Tisza, etc.., forment un recueil de documents d'une grande valeur. Grâce à eux le lecteur pénètre le secret de l'âme de ceux qui portent la responsabilité morale des deux dernières guerres et il comprend l'implacable logique avec laquelle une suite d'événements en apparence aussi inattendus se sont déroulés.

[illegible] L'irrédentisme hellénique. [illegible]

Dans le tumulte des nationalités qui veulent vivre, il faut faire une place à part à l'irrédentisme hellénique. [illegible] à des origines si anciennes, il a pour lui une histoire si glorieuse et une force intérieure si profonde qu'il [illegible]

L'étude de M. Charles Vellay n'a été ni conçue ni [illegible] un moment où l'Orient tout entier est dans une période de fermentation intense. Ce problème, l'auteur s'est efforcé de l'envisager, moins avec le sentimentalisme qui s'attache presque inévitablement à des objets de cette nature qu'à la lumière de la froide raison. Sans doute, l'irrédentisme hellénique mérite l'enthousiasme des nobles causes; mais sa force et sa valeur propre apparaîtront avec plus de clarté si on laisse parler d'eux-mêmes les faits, les chiffres, les statistiques de toute espèce.

Le lecteur, après avoir feuilleté les nombreux documents de ce dossier, jugera de ce qu'est à l'heure présente le mouvement qui porte les populations grecques de la Méditerranée orientale à se grouper autour de la patrie commune, à s'unir à elle et à essayer de conquérir leur unité nationale. Il écoutera parler ces populations irrédimées, il lira leurs adresses, leurs suppliques, parfois leurs menaces; il pèsera et comparera les chiffres qu'offrent les statistiques, même les plus suspectes d'hostilité à l'égard de l'hellénisme, et il formulera lui-même les conclusions qui se dégagent de cet ensemble. Il éprouvera peut-être aussi quelque étonnement à constater que la diplomatie européenne hésite à se prononcer en faveur d'une cause si juste, et se taise avec embarras devant la volonté unanime et passionnée de tout un peuple.

Pierre [illegible] La Guerre des Fonctionnaires (L'[illegible] mation.)

L'auteur s'est surtout préoccupé de littérature, d'histoire, de philosophie, même d'escrime, mais en outre, muni de diplômes juridiques, il a passé un concours d'Etat et a vu de près les rouages du plus politique de nos ministères. Ainsi, il a connu les scandales du favoritisme et les sottises de la bureaucratie. Pour essayer de les combattre, il a contribué largement à l'évolution de la jurisprudence du Conseil d'Etat et à la fondation des associations de fonctionnaires.

M. G. Demartial, directeur au Ministère des Colonies, officier de la Légion d'honneur, a écrit une préface pour ce livre. M. G. Demartial est célèbre pour avoir été un des précurseurs du mouvement des fonctionnaires et pour avoir été l'inventeur du Statut.

L'auteur, syndicaliste, et le préfacier, légaliste, se sont combattus, dès l'origine. Ils affirment, ici, l'estime qu'ils ont l'un pour l'autre, sans abdiquer, d'ailleurs, aucune de leurs idées. Sur un seul point, ils s'entendent : tous deux veulent supprimer la bureaucratie. [illegible] préconisent-ils pas la même tactique.

[illegible] plus absolus du républicanisme et montre les fautes profondes que la République a commises [illegible] des employés publics. L'égalité et l'intérêt y sont dénoncés et expliqués. Ce ne sont pas tant les hommes qui sont mauvais que les méthodes de travail qui sont déplorables. Sous couleur philosophique, c'est un réquisitoire violent contre les hommes et contre les institutions. [illegible] mettront des noms.

L'auteur croit à la nécessité d'organiser le syndicalisme. Républicain individualiste, il ne le voit pas venir sans regret. Mais le syndicalisme, dit-il, c'est encore la moins mauvaise des nécessités.

L. Augé de Lassus. Saint Saëns. Ch. Delagrave.

L'auteur de ce livre a vécu dans l'intimité du grand compositeur ; il a été son collaborateur ; il est resté son ami, son admirateur fervent et enthousiaste. Nul plus que lui n'était donc qualifié pour écrire l'histoire du Maître, dont la personnalité est désormais européenne et mondiale. A vrai dire, ce n'est pas l'histoire de Saint-Saëns que le lecteur trouvera dans ce gracieux volume car, dit M. L. Augé de Lassus : « l'histoire d'un homme bien vivant et qui chaque soir ajoute un soir nouveau, une œuvre nouvelle à l'entassement des jours longuement vécus, des œuvres glorieusement moissonnées, cette histoire est impossible à écrire. L'édifice ne cesse de grandir, et l'histoire veut être un couronnement. » D'autre part, il a semblé à l'auteur qu'une biographie écrite selon les règles du genre risquerait de ne pas être fidèle et de ne pas restituer au grand artiste sa physionomie véritable. M. L. Augé de Lassus a vaincu très élégamment la difficulté en faisant voyager le lecteur autour de ce grand voyageur qu'est Saint-Saëns. Son livre se glisse dans l'intimité de l'homme et de l'artiste créateur. Il l'explore, le voit, l'écoute ; il le peint vivant, vibrant. Il le fait connaître, et plus encore il le fait aimer. La division du volume en prélude, cherzo, allegro, andante, finale, etc, correspond bien au caractère de ces pages musicales, et toutes consacrées au maître de la symphonie.

Anthologie des écrivains français contemporains (*Poésie*, avec notices, par Gauthier Ferrières. Larousse.

Ce nouveau recueil continue la série des anthologies déjà publiées avec succès dans la « Bibliothèque Larousse », et dont l'ensemble formera un excellent choix des maîtresses pages de tous nos grands écrivains. Il présente, comme les précédents volumes, une sélection très attentivement faite, et contient, avec de brèves notices sur chacun des auteurs, quatre portraits hors texte et de nombreux autographes. Il a sur la plupart des ouvrages du même genre parus jusqu'ici le grand avantage d'être absolument éclectique et de faire place à tous les poètes marquants de notre époque : il permet ainsi, autant que possible, de se former une idée exacte de la poésie française actuelle. Plus de cinquante poètes y sont représentés, et on y trouvera réunis les noms de Léon Dierx, de Henri de Régnier, de la comtesse de Noailles, de Rostand, de Verhaeren, Jean Aicard, Fernand Gregh, Paul Fort, Laurent Tailhade, Vielé-Griffin, Sébastien-Charles Leconte, Moréas, Francis Jammes, etc., etc.

E. Jaubert. Contes populaires russes. Fernand Nathan.

Nul folklore n'est plus riche que le folklore slave. « Notre patrie est un mirage », a dit le critique russe Biélinsky, résumant d'un trait le caractère de sa race. Aussi les contes populaires russes, les *skaski*, comptent-ils parmi les plus beaux du monde. Ils empruntent le décor de leurs petits drames merveilleux à toute la nature : la forêt, la mer, le village, l'izba, le palais, — toujours transfigurés, embellis au prisme irisé d'une imagination débordante — voient évoluer tous les personnages du rêve et de la vie, princes et moujiks, génies fées et sorciers, artisans et bârines. Il en est qui sont brodées sur un dicton, ou qui illustrent une chanson, un poème. D'autres s'inspirent de la vie réelle, retracent la lutte du pauvre et du faible contre la misère et la tyrannie des puissants ; d'autres enfin se réduisent à de courts récits facétieux, à des apologues satiriques rappelant nos vieux fabliaux français.

De ces petits chefs-d'œuvre de la littérature populaire russe qui « n'avaient pas attendu, il faut croire, la conclusion de l'actuelle alliance franco-russe pour se rencontrer dans les sentiers fleuris de l'imagination avec nos vieux contes français », le recueil de M. Ernest Jaubert apporte un choix des plus judicieux et qui, de même que l'adaptation, témoigne d'un goût parfait et d'un fin sens poétique. Ce charmant volume apportera mainte révélation aux spécialistes et fera la joie de tous les amateurs de beaux contes.

Henry Prunières. **Le Ballet de Cour, en France, avant Benserade et Lulli.** H. Laurens.

Durant un siècle, du règne de Henri III à la fondation de l'Académie Royale de musique, le ballet de cour jouit en France d'une vogue extraordinaire. Comme l'*opéra* en Italie, comme le *Mask* en Angleterre, c'est, par essence, un spectacle de princes, mais le peuple ne laisse pas d'y prendre aussi un plaisir extrême. Chaque carnaval, c'est, en présence d'une foule compacte où gentilshommes et bourgeois se pressent et se coudoient, que le Roi danse son ballet. Le ballet de cour a pour acteurs des grands seigneurs, de nobles dames ; il fait intervenir la danse, la pantomime, la musique la poésie, la mise en scène ; il charme les yeux, les oreilles et l'esprit ; c'est, de l'aveu de tout le monde, le plus magnifique des spectacles.

L'histoire de cette forme dramatique si curieuse intéresse, à plus d'un titre, l'histoire générale du théâtre. Issue, au XVIe siècle, des essais de poètes humanistes désireux de reconstituer la tragédie antique avec ses chœurs dansés et chantés, elle ne tarda pas à évoluer vers un idéal lyrique. Elle fut, durant un demi-siècle, le champ d'expérience où la musique dramatique française fit ses premiers pas. Ce fut elle qui, en s'unissant à l'opéra italien, donna naissance à la tragédie en musique de Lulli. Il est donc impossible d'étudier les origines de l'opéra français sans se faire, au préalable, une juste idée du spectacle complexe auquel il emprunta une partie de ses éléments constitutifs. Pour écrire l'histoire, jusqu'à ce jour si peu connue, du ballet de cour en France, M. Henry Prunières a mis à contribution d'innombrables documents : mémoires, gazettes, dessins, estampes, pièces d'archives, partitions, recueils poétiques.

Après avoir évoqué les somptueuses fêtes des cours

de Bourgogne et d'Italie au xve siècle, et narré l'invention du ballet dramatique, l'auteur esquisse à grands traits la physionomie en quelque sorte du ballet de cour. Il représente ce qu'avait été ce spectacle fastueux, dans quelles conditions il était réalisé scéniquement, devant quel public il se donnait et quels étaient les acteurs qu'il faisait intervenir. Il insiste sur l'intérêt que présente la musique des ballets pour l'histoire des origines du théâtre lyrique, *cette question n'ayant jamais été* [illegible]

S'adressant surtout à ceux qu'intéresse l'histoire du théâtre, de la musique, de la danse, de la mise en scène et du costume, le nouveau livre du distingué auteur de *l'Opéra italien en France avant Lulli* s'adresse aussi à tous ceux qui désirent mieux connaître la société française de la première moitié du xviie siècle.

De nombreuses planches hors texte, reproduisant de curieuses scènes de ballets, illustrent ce beau volume que termine la reconstitution du *Ballet de la délivrance de Renaud* (1617).

Dr A. Cullerre. Les enfants nerveux [illegible] Paris, Payot et Cie.

Après quelques pages où il indique de quelles sources le nervosisme tire ses origines, le Dr Cullerre prend l'enfant à sa naissance et le suit jusqu'à son entier développement, étudiant les manifestations nerveuses propres à chaque âge et à chaque sexe, s'attachant à montrer comment elles ne sont, en définitive, pour la plupart, que des manifestations d'origine psychique, des conséquences d'une insuffisance ou d'un trouble des facultés mentales supérieures, la volonté, le jugement et la conscience personnelle.

La psychologie du premier âge est fort intéressante. Mais celle de la seconde enfance, avec son impressionabilité, son imagination naissante d'où jaillissent les mille formes du mensonge, ses grandes névroses, ses énurésies, ses tics, ses somnambulismes, ses insuffisances morales, ses perversités, est déjà tout un poème. La puberté, l'adolescence nous montrent, étendues et amplifiées, certaines incorrections de l'âge précédent, avec celles qui lui sont propres et qui dérivent des passions naissantes, de l'amour, de l'orgueil, des appétits, et de l'insuffisance des tendances morales innées.

Le Dr Cullerre s'est efforcé de démontrer que l'avenir des enfants nerveux ne doit pas être envisagé dans un esprit trop pessimiste. La plupart des névropathies de l'enfance guérissent ; certains stigmates nerveux indélébiles peuvent être neutralisés par l'éducation ; d'autres enfin, en vertu des liens qui unissent la supériorité intellectuelle, l'originalité et la névrose, peuvent être le levain de ces qualités indéfinissables qui permettent à l'homme d'atteindre [illegible]

Un fils de Napoléon (*Literary-Times*).

Napoléon n'eut pas pour fils seulement l'infortuné Roi de Rome. Il fut aussi le père d'un certain comte Léon dont les chroniques mondaines et judiciaires de France et d'Angleterre eurent souvent l'occasion de s'occuper. Le comte Léon n'est pas aussi populaire que le Roi de Rome, mais — selon le *Literary-Times* — il mériterait de l'être. Sa mère — rappelle ce périodique — se nommait Eléonore Revel, née Denuelle de la Plaigne. Jeune, elle avait été mariée à un fort mauvais sujet, un quartier-maître de l'armée qui, bientôt après le mariage, se vit jeté en prison pour faux. La dame Revel avait été élève de l'école de Mme Campan en même temps que Caroline Bonaparte, et l'Empereur l'ayant un jour rencontrée dans la maison de sa sœur, ne tarda pas à en faire sa maîtresse. Ne désirant que l'argent, elle s'était donnée pour de l'argent, et n'eut aucun vrai sentiment pour Napoléon, à qui pourtant elle avait donné un fils. Napoléon non plus n'avait pas pour elle un grand attachement, mais ayant toujours eu un vif sentiment de la paternité, il octroya à la dame une belle pension qui, une fois le divorce avec Revel obtenu, lui permit de se remarier avantageusement. L'enfant ne manqua de rien et fut élevé convenablement; mais devenu homme, à cause de ses débauches, il finit par mourir pauvre, si pauvre qu'on raconte qu'il n'avait pas de quoi se payer du tabac, ni du linge propre. Napoléon parlait encore de lui à Saint-Hélène avec beaucoup de tristesse, et disait qu'il aurait voulu faire de lui un juge. En vérité, le comte Léon n'avait pas le moindre penchant pour la carrière judiciaire. Il perdit tout son avoir au jeu et passa le reste de sa vie à mendier. Napoléon III essaya pendant quelque temps de le secourir, mais s'en lassa très vite ; Walewski, autre fils de Napoléon, et par conséquent son demi-frère, voulut aussi lui venir en aide, mais dut finir par le mettre à la porte. Le plus fidèle de ses protecteurs fut le général Gourgaud, dévoué à l'Empereur, et les lettres où le fils de Napoléon écrit au général qu'il est forcé d'habiter un misérable taudis, que tout ce qu'il possède vient d'être mis sous séquestre, et qu'il attend de lui un subside, sont vraiment navrantes. Non content de cette misère, le comte Léon voulut se marier, épousa la fille d'un jardinier, et tomba dans un dénuement encore plus complet. Il rêvait toujours de splendides entreprises commerciales, et en attendant était obligé de souffrir que sa femme se plaçât comme domestique. Ses fils eurent une fortune diverse. Un d'eux, Charles, devint ingénieur et mourut au Venézuéla en 1894 ; un autre, Gaston, devint représentant de commerce à la Rochelle, et en 1890 se présenta comme candidat au Parlement, mais échoua malgré l'appui de Maurice Barrès ; un autre fils, Ferdinand, trouva un emploi chez Buffalo Bill, et enfin une fille, Charlotte, devint maîtresse d'école. On ne peut imaginer [illegible] le *Literary Times* [illegible] d'exemple plus émouvant de la mutabilité des choses humaines.

Jacques Lux.

Le Propriétaire-Gérant : PAUL FLAT

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGENE YUNG

DIRECTEUR : PAUL FLAT

N° 23 — 1er SEM. 52e ANNEE 6 JUIN 1914

GAMBETTA ET LA LOI DE TROIS ANS

Les questions militaires, à peu près ignorées des républicains de 1848, attirèrent de bonne heure l'attention de Gambetta. Il se familiarisa avec elles, pendant ses années d'apprentissage, par de nombreuses lectures et par des entretiens avec de jeunes officiers. Les deux articles sur le budget de la guerre qui parurent, sous sa signature, dans la *Revue Politique et Littéraire* (*Revue Bleue*), en 1869, sont de l'un de ces officiers, le capitaine Jung, qui n'aurait pas obtenu l'autorisation de les publier; à les lire avec attention, il semble bien que Gambetta y ait mis la main. Quand les événements de l'Année terrible le portèrent au ministère de la Guerre, les généraux de l'armée de la Loire et ceux de l'armée du Nord, dès qu'ils eurent pris contact avec lui, furent frappés de l'étendue et de la solidité de ses connaissances. Il ne savait pas seulement les choses de l'armée; il en avait encore le sens, ce sens qui fait défaut à tant d'hommes politiques et, parfois, à des officiers.

Au lendemain de la guerre, lorsque Gambetta, dans son discours de Bordeaux, trace le programme du parti républicain, il inscrit, en première ligne, sur le même plan, l'instruction et le service militaire obligatoires; il fait commencer l'éducation militaire dès l'école (26 juin 1871).

Que doit être l'homme de ces nouvelles générations auxquelles va incomber la tâche de refaire la France et d'achever la Révolution par la République? « Je ne veux pas seulement, répond Gambetta, que cet homme pense, lise et raisonne; je veux qu'il puisse agir et combattre. Il faut mettre, partout, à côté de l'instituteur, le gymnaste et le militaire ». Ces deux éducations, « il faut les pousser de front. Autrement, vous ferez une œuvre de lettrés, vous ne ferez pas une œuvre de patriotes... Que, pour tout le monde, il soit bien entendu que, lorsqu'en France un citoyen est né, il est né un soldat. »

Supposez le législateur mettant partout, dès 1878, à côté de l'instituteur, le gymnaste et le militaire : quelles générations plus unies et plus fortes ils eussent faites ! Rassemblés une ou deux fois par semaine pour de communs exercices, les enfants des écoles, laïques et libres, ne se trouveront pas engagés avant l'âge dans des camps opposés; le goût et l'habitude des exercices physiques leur feront un organisme plus vigoureux, les préserveront de la débauche précoce et de l'alcool ; ni l'antimilitarisme ni l'intolérance ne pénétreront dans l'école.

Aussi bien est-ce la plus pure tradition républicaine. La loi du 27 brumaire an III (17 novembre 1794) a réglé simultanément l'éducation civique et l'éducation militaire : « On enseignera aux élèves : 1° à lire et à écrire... On fera apprendre le recueil des actions héroïques... (article 2). Les garçons seront exercés aux exercices militaires auxquels présidera un officier (article 4). « Le décret impérial de 1808 a aboli la loi de Brumaire : « Il y aura des écoles primaires où l'on apprendra à lire, à écrire, et les premiers éléments du calcul. » C'est à la législation de la Convention qu'il faut revenir. L'éducation militaire, dira plus tard Paul Bert (1), est plus

(1) Conférence du 6 août 1882.

importante encore que l'éducation civile, car, si de l'éducation civile peut dépendre la fortune et la liberté du pays, de l'éducation militaire peuvent dépendre son existence et son honneur. » Et encore : « Nous devons développer l'esprit militaire dans le citoyen libre, l'esprit militaire sans lequel les armes, les canons, les forteresses ne seraient que d'inutiles instruments. »

A l'Assemblée Nationale, Gambetta prit une part considérable à la discussion de la loi du 16 août 1872 sur le recrutement. Le principe de la loi : l'obligation du service personnel, avait rencontré de tous les côtés de l'assemblée « l'assentiment commun du patriotisme. » Cependant, le principe une fois reconnu, deux systèmes se trouvaient en présence, dont le premier le remettait pratiquement en cause : le service à long terme, de cinq ans, qui comporterait nécessairement un nombre très grand de dispenses et d'exemptions, parce que les revenus de l'Etat ne permettent d'entretenir qu'un nombre limité d'hommes sous les drapeaux ; le service à court terme, de trois ans, qui permettrait soit de supprimer, soit de réduire la seconde portion du contingent et de supprimer les dispenses pour quelque cause que ce fût.

Gambetta tenait, avec la majorité des républicains et avec plusieurs des généraux qui siégeaient dans l'Assemblée, notamment Trochu, Chareton et Billot, pour le service de trois ans. Sur le service *minimum* de cinq ans, M. Thiers s'était déclaré irréductible. Il n'avait cédé qu'à regret sur le service de sept ans.

Nous savons aujourd'hui pour quelles raisons, étrangères à sa vieille conviction sur les armées de métier, M. Thiers s'était résolu, au cours de l'été de 1872, à exiger de l'Assemblée le service de cinq ans et à se retirer plutôt que d'accepter la responsabilité d'une moindre durée du service militaire. La discussion de la loi n'avait pas encore commencé que M. Thiers recevait des avis inquiétants sur les desseins, à peine secrets, de M. de Bismarck contre « la glorieuse vaincue » qui se relevait trop vite. Un discours du duc d'Audiffret-Pasquier à propos des marchés de la guerre, discours « plus éloquent que prudent », au dire de M. de Rémusat, avait été commenté par la presse allemande sur un coup d'archet du chancelier, comme la menace d'une prochaine tentative de revanche. Le général de Manteuffel avertissait M. de Saint-Vallier que « les méfiances augmentaient contre la France », et que « les militaires s'agitaient dans l'entourage de l'Empereur » ; « M. de Moltke lui avait recommandé de prendre des précautions, la probabilité d'une reprise d'hostilités de la part de la France paraissant augmenter ». Même son de cloche venait de Russie : des rapports des agents russes en Allemagne il résulte « qu'on y exprime publiquement le regret haineux de ne pas nous avoir assez abattus, et qu'on proclame très haut la nécessité d'une nouvelle guerre ». L'ambassadeur d'Angleterre a confié à M. de Gontaut-Biron que le vieux roi a accueilli les suggestions de M. de Bismarck : « Il croit au désir de revanche de votre part ; il veut la rendre impossible ». C'est ensuite M. de Bleischroeder : « Le prince de Bismarck n'est pas content de M. Thiers, il ne voit pas sans inquiétude la réorganisation de votre armée ». Chaque jour, de nouvelles difficultés, vraies querelles d'Allemands, sont soulevées par le chancelier et ses agents au sujet des délais de paiement de l'indemnité de guerre et de l'évacuation du territoire. Et M. Thiers a beau protester des intentions pacifiques de la France, s'ingénier à multiplier les preuves de sa bonne volonté à payer les milliards, le ton de la presse allemande ne baisse pas, les menaces se multiplient ; le ciel, vers l'Est, continue à s'assombrir (1).

« Jusqu'où montera cette disposition implacable d'hostilité ? » se demande le ministre des Affaires étrangères. Dès lors, selon M. Thiers, le service de cinq ans s'impose, parce qu'avec le service de cinq ans, « nous aurons deux ou trois classes à mettre immédiatement en ligne » en cas d'agression subite.

Voilà la raison de derrière la tête de M. Thiers, et il n'en dit qu'un mot à l'Assemblée, celui que je viens de citer, car il n'en pourrait dire davantage sans compliquer encore les choses du côté de Berlin, sans offrir à M. de Bismarck un prétexte, un argument trop facile à développer ; mais le mot est clair et précis ; il doit suffire à quiconque veut entendre.

A l'attitude de Gambetta pendant la discussion des articles et amendements relatifs à la durée du service militaire, on peut croire que M. Thiers l'avait avisé des menaces allemandes et de la nécessité, au moins momentanée, du service de cinq ans, afin d'avoir sans retard une armée prête à toutes les éventualités.

En effet, si partisan qu'il fût du service de trois ans, Gambetta se contenta de le voter silencieusement, — ce qui fut remarqué, — le laissant défendre par des orateurs de droite, M. Keller, M. Baudot, le général Trochu (8 juin 1872), puis, dans la séance du 10, séance, dont le duc de Broglie devait dire que tous ceux qui y avaient assisté en garderaient toujours le souvenir, il apporta à M. Thiers le concours qui décida du succès de la journée.

Le service de trois ans ayant été repoussé, les

(1) Voir Tome [illegible] *Correspondance et Documents de Tessenow*, duc de Broglie, *Les Mémoires de M. de Gontaut-Biron à Berlin*; HANOTAUX, *Histoire de la France contemporaine*.

généraux Chareton et Guillenant avaient proposé de fixer à quatre années la durée du service militaire, et, comme leur amendement n'avait été rejeté qu'à une voix de majorité par la Commission de l'Armée, comme l'un des membres les plus respectés du Centre droit, M. Léonce de Lavergne, l'avait appuyé par des arguments d'ordre économique qui avaient porté, l'Assemblée hésitait et, de fait, était manifestement favorable à la proposition. M. Thiers, se rendant compte du péril, posa la question de confiance. Deux fois, il monta à la tribune pour mettre le marché à la main de l'Assemblée : « Je sortirai profondément affligé de cette enceinte si vous ne votez pas les cinq ans... Vous prendrez cette déclaration comme vous voudrez; c'est mon devoir et c'est mon droit de la faire... Votre responsabilité est limitée; la mienne est immense, incalculable. »

« Il est difficile, sans l'avoir vu (écrira plus tard M. Jules Simon), de se faire une idée de l'agitation qui suivit ces paroles. »

Si redoutables et si rapprochés que fussent les enseignements de 1867 que M. Thiers avait invoqués, la Droite aperçut dans sa mise en demeure une occasion de le renverser, et, ce qui lui aurait servi d'excuse, avec le concours de la Gauche; les voix républicaines, semblait-il, ne pouvaient pas manquer au service de quatre ans. M. de Kerdrel avait donc demandé la remise du vote au lendemain, « afin, disait-il, que le temps portât conseil aux uns et aux autres, » — de fait, expliqua la *République Française* du lendemain, « afin de donner à la majorité le temps de prendre ses mesures. » Le général Chareton ayant retiré son amendement, le général Martin des Pallières l'avait repris.

La menace d'une crise présidentielle suffisait, évidemment, pour dicter aux républicains leur devoir. Gambetta s'élance à la tribune. Les clameurs de la Droite couvrent sa voix. Il réussit cependant à crier de tous ses poumons que le vote doit être immédiat, ainsi que le demande M. Thiers, puisque la question politique a pris le pas sur la question militaire. Sur le fond, — le service de quatre ans, — « la seule conduite qui lui paraisse *patriotique*, à ses amis et à lui, c'est l'abstention. »

Pourquoi ce mot de « patriotique »? Ce n'est pas le patriotisme, c'est seulement l'intérêt des républicains qui commande de garder M. Thiers au pouvoir. Mais s'il est vrai que, dans les circonstances présentes, le service de cinq ans peut seul assurer la défense nationale contre toutes les éventualités, c'est bien le patriotisme qui commande de ne pas lui faire obstacle.

L'intervention de Gambetta a changé la face du combat. La gauche avancée s'abstenant, l'intrigue échoue. L'amendement du général des Pallières est rejeté au scrutin. On adopte, par assis et levé, le service de cinq ans.

La loi militaire fut promulguée le 27 juillet. La connaissance que nous avons aujourd'hui des desseins de M. de Bismarck montre à l'évidence combien M. Thiers a eu raison d'exiger, en 1872, le vote du service de cinq ans. Après la publication de tant de documents qui, d'ailleurs, ne révèlent très manifestement qu'une partie de la vérité, il est hors de doute que l'écrasement définitif de la France par le moyen d'une agression subite a été par trois fois, en 1872, en 1874 et en 1875, dans la pensée du chancelier allemand. Comme nous n'avions encore de réserves que sur le papier, le service de cinq ans s'imposait, à cette heure précise, avec la clarté d'un théorème de géométrie ou d'arithmétique. On ne sait jamais dans quelle mesure un acte de prévoyance a contribué à détourner l'accident possible contre lequel il a été dirigé. La loi de 1872 est l'un des titres les plus certains de M. Thiers à la reconnaissance des bons Français.

« Les années suivantes, écrit M. Jules Simon (1), M. Thiers eut le chagrin de voir combien le service de cinq ans était impopulaire. » Gambetta, plus près de la démocratie, connut encore mieux la dure et lourde charge qu'était pour tout le peuple des travailleurs le service à long terme. Si persuadé qu'il fût que « le service de trois ans était la vérité militaire » (2), il n'en avait pas moins consenti la loi de 1872. A peine appliquée, la mettre inconsidérément en cause, c'eût été gêner le travail de l'armée, compromettre la mobilisation. « Il ne fallait toucher à l'armée que d'une manière extrêmement prudente, et, pour ainsi dire, inquiète ». Au surplus, la durée excessive du service n'était-elle pas le seul défaut de la loi; l'Assemblée de Versailles avait bien décrété le service obligatoire, elle n'avait pas su faire « le service égal pour tous ». Le jour où des Chambres républicaines réduiront de cinq ans à trois ans la durée du service militaire, il faudra faire disparaître de la loi toutes les inégalités, le volontariat d'un an, toutes les dispenses, celles des instituteurs comme celle des ecclésiastiques et des congréganistes; bien plus, le service de trois ans devra être « précédé d'une constitution des cadres inférieurs, à l'abri de toute espèce de défaillance », car, « si, par malheur, on donnait le service de trois ans avant d'avoir assuré l'ossature de l'armée, c'est-à-dire ce qui en constitue la solidité et la résistance en temps de paix et le nerf et la vigueur en temps de guerre, vous auriez des troupeaux, vous n'auriez pas une armée. »

(1) *Gouvernement de M. Thiers*, t. II, p. 60.
(2) Discours du 12 août 1881 à l'Elysée Ménilmontant.

Un autre que Gambetta aurait pu promettre à la démocratie, dès les élections générales de 1876, la réduction du service militaire. Même entourée et précédée des garanties qui viennent d'être indiquées, il ne la fit apparaître dans son programme qu'en 1881, c'est-à-dire près de dix ans après la promulgation de la loi de M. Thiers.

Réforme démocratique, assurément; mais l'intérêt de la démocratie ne passe qu'après celui de l'armée. Sans vouloir citer aucun nom, on peut rappeler que, moins de dix ans après la guerre, le patriotisme, tel que l'entendait Gambetta et tel que l'avaient entendu les vieux républicains, commençait à fléchir. Paul Bert s'en plaindra : « Des idées généreuses, ou égoïstes, ou hideuses, ont fait leur chemin... Nous avons vu non seulement grandir dans les âmes l'horreur de la guerre, ce qui est bien naturel, mais, en même temps, diminuer le sentiment patriotique (1). » Dans le discours de 1881, où il annonce la réduction de la durée du service militaire, Gambetta rappelle d'abord, « à l'honneur de notre temps », que, sur la question de l'armée « il n'y a pas eu de partis depuis nos défaites. » « On ne comprendrait pas, dit-il ensuite, — et je ne voudrais pas croire qu'il pût exister, — on ne comprendrait pas qu'il y ait un parti qui persistât à se dire Français et qui osât porter la main sur ce qui est, surtout dans le malheur, la suprême consolation et la suprême espérance : l'armée française. »

Le manifeste du comité électoral de Belleville s'exprimait en ces termes sur la durée du service militaire : « Nous le voulons de trois ans, *si cette période de temps est compatible avec la solidité de l'armée, en permettant la formation des cadres.* C'est là pour nous une condition absolue. Nous voulons être forts pour être libres et respectés ».

C'est ainsi que parlaient alors les comités électoraux.

J'ai raconté ailleurs comment « le grand ministère » fut renversé avant d'avoir saisi la Chambre des divers projets qu'il avait mis à l'étude et qui furent déposés, après sa chute, sous forme de propositions de loi. Gambetta déposa, le 25 mars, le projet de loi de recrutement qui avait été préparé par le général Campenon et le général de Miribel. Sur les principes directeurs de ce projet, qu'il avait marqués dans son discours du 12 août 1881, il avait tenu à se mettre d'accord, non seulement avec ses collaborateurs militaires, mais avec les principaux chefs de l'armée et, notamment, avec le général Chanzy, le général Saussier et le général de Galliffet.

L'exposé des motifs de la proposition est très sommaire. Il se borne à rappeler que « le pays réclame depuis longtemps avec insistance la réduction du temps de présence sous les drapeaux », et que « la durée de trois ans est généralement considérée comme le minimum du temps nécessaire à l'instruction de l'ensemble des classes et à la constitution des cadres inférieurs ».

Un projet analogue fut présenté quelques jours plus tard par le général Billot, qui avait remplacé le général Campenon au ministère de la Guerre. Ce projet et la proposition de Gambetta furent renvoyés à une Commission de 22 membres qui se constitua le 1er avril. Gambetta fut élu président par 14 voix contre 6 au colonel Tézenas et 2 à M. Margaine; M. Francis Charmes fut nommé secrétaire.

Ce sont les notes prises par M. Francis Charmes, en sa qualité de secrétaire de la Commission de l'Armée, que nous publions aujourd'hui. Ces notes sont presque exclusivement relatives, ainsi que l'indique le sous-titre du cahier M. Charmes, aux opinions émises par Gambetta, d'abord dans le 9e bureau où il avait été élu commissaire à l'unanimité des voix, opinions qu'il reproduisit devant la Commission, puis, comme président, au cours de la discussion générale de la nouvelle loi. M. Francis Charmes, avant de les transcrire sur le registre de la Commission, soumettait ses notes à Gambetta : « c'est du Polybe », lui dit-il, un jour qu'il ne les avait pas lues sans quelque satisfaction.

Il nous a semblé, à M. Francis Charmes et à moi, que ces souvenirs n'auraient pas seulement dans les circonstances présentes un intérêt historique et qu'il y aurait peut-être utilité à rappeler les considérations par lesquelles Gambetta justifiait la dure loi que serait, sans exemptions ni dispenses d'aucune sorte, le service universel de trois ans.

Les fils de la bourgeoisie et tous les jeunes gens qui se destinaient aux professions libérales n'avaient, jusqu'alors, passé qu'une année sous les drapeaux. Hé oui ! convenait Gambetta, « le sacrifice sera grand », et, certainement, « il est bon d'avoir des fabriques et des usines », et, aussi, des artistes et des savants; mais « il s'agit pour nous de continuer d'être ou de disparaître »; et, « avant tout, il faut avoir une patrie ! »

JOSEPH REINACH.

COMMISSION RELATIVE AU RECRUTEMENT ET À L'AVANCEMENT DANS L'ARMÉE, AINSI QU'À L'ÉTAT DES SOUS-OFFICIERS NOMMÉE LE 25 MARS 1882.

Opinions de M. Gambetta

Dans le 9e bureau, M. Gambetta a déclaré accepter la réduction du service militaire à 3 ans, mais

(1) Conférence du 6 août 1882.

à la condition très expresse que l'organisation de 35.000 sous-officiers serait assurée. Ce chiffre est nécessaire pour encadrer l'effectif prévu par le Budget. C'est pour se le procurer que M. Gambetta estime qu'il faut incorporer toute la liste du recrutement cantonal, sauf les invalides et les soutiens de famille.

On objecte que, dans ce système, la puissance des conseils de revision risque de devenir trop grande, mais on peut prendre des précautions pour en assurer la justice et l'impartialité. Il ne faut pas perdre de vue, d'ailleurs, que le recrutement total est à peine suffisant pour constituer les 500.000 hommes qui composent l'effectif normal. Si on calcule, en effet, la moyenne des 18 dernières années, on voit que l'effectif qui était de 143.000 hommes et qui peut être élevé à 153.000 par l'adjonction des volontaires d'un an et de certains dispensés, se réduit, par la soustraction des soutiens de famille et l'élimination des hommes impropres au service, élimination qu'il faut augmenter de 5 0/0, c'est-à-dire de 7.500 hommes, se réduit, disons-nous, à 145.850 hommes. Cette dernière élimination des hommes impropres donne lieu à des fraudes qu'il faut surveiller : tel homme, impropre au service, s'entend avec un autre pour ne pas se présenter au conseil de revision. En conséquence, il est porté : bon absent, — et un autre est éliminé à sa place. Plus tard, il se présente au corps, est examiné et renvoyé. Le chiffre de ces réformés s'est élevé à 5.500.

Pour revenir aux sous-officiers, leur nombre s'élève à 35.000, dont 8.000 se recrutent par rengagement volontaire, 12.000 se recrutent dans la 2e et la 3e année de service, et enfin 15.000 dans la quatrième. Si on supprime la 4e année, il est clair qu'on perd ces 15.000 sous-officiers, qui sont pourtant indispensables et qu'il faut se procurer d'une autre manière. C'est pour cela qu'il convient d'incorporer annuellement la classe tout entière, en y comprenant les éléments que l'on en sépare ou qu'on en élimine aujourd'hui, et qui en forment l'élite. Ce sont 6.000 jeunes gens qui sont les engagés conditionnels d'un an, 2.500 autres qui sont exemptés pour cause ecclésiastique, et autant pour cause universitaire. Il est permis d'espérer qu'en laissant ces jeunes gens suivre le sort commun, on trouvera parmi eux les sous-officiers dont nous craignons le déficit, et qui sont nécessaires pour encadrer un effectif de près de 500.000 hommes. En effet, nous avons porté à 145.850 le chiffre réduit du contingent bon. En augmentant de 2 0/0 la proportion des soutiens de famille, on obtient une réduction de 10.150, ce qui ramène ce chiffre à 135.700. Enfin, il faut calculer une nouvelle déperdition de 2 0/0 pour la différence entre la date de clôture des opérations des conseils de revision et celle de l'incorporation, soit 2.700 à distraire des 135.700 ; restent 133.000 hommes.

Si nous calculons les réductions qui s'opèrent annuellement, nous aurons les moyennes suivantes :

7 0/0 pour la 3e année, soit 9.310, reste	123.690
6 0/0 pour la 2e année, soit 7.980, —	125.020
3 0/0 pour la 1re année, soit 3.990,	129.010
Total.....	377.720
auxquels il faut ajouter comme effectif permanent	120.000
ce qui donne comme chiffre de l'effectif normal budgétaire	497.720

Voilà la masse qu'il s'agit d'encadrer, et qui rend indispensables 35.000 sous-officiers, chiffre que, d'autre part, nous ne pouvons espérer nous procurer que par l'incorporation totale de la classe annuelle, en supprimant le volontariat d'un an et les exemptions pour causes spéciales. Ce contingent, il faut ensuite le garder trois ans consécutifs sous les drapeaux, car c'est par cette présence réelle et prolongée que nous avons chance de voir se former des sous-officiers. Les sous-officiers ne se forment pas dans les écoles ; ce serait une erreur de le croire ; ils ne se forment que dans le régiment, et dans le régiment au complet.

(25 *avril* 1882.)

En ouvrant la séance du 27 avril 1882, M. Gambetta, président, rappelle que la discussion doit porter sur le fait de savoir s'il convient d'adopter le service de trois ans, mais il ajoute qu'elle serait stérile et purement académique si on la renfermait dans l'étude du principe lui-même, sans se préoccuper de son application. C'est donc à la fois sur le service de trois ans, et sur le système dans lequel on l'appliquerait, que le débat est ouvert.

(Plusieurs membres présentent divers chiffres du contingent annuel.)

Les chiffres produits par M. Ballue, dit M. Gambetta, paraissent exagérés. Il faut remarquer que jamais l'effectif de notre armée ne s'est élevé au-dessus de 454.000 hommes, ce qui prouve que les chiffres fournis à M. Ballue (545.000 hommes) sont purement théoriques et n'ont existé que sur le papier. Au surplus, il a pu constater lui-même les écarts très considérables qui existent entre les chiffres officiels si on les demande, soit au service de l'Etat major général, soit au service de l'habillement, soit au service de la solde. Les chiffres qu'il a produits pour son compte lui ont été fournis

après une étude très attentive. Il convient de les établir, pour une moyenne de trois années, après avoir consulté les pièces des exercices écoulés, après, pour une période de 8 à 10 ans.

M. Ballue croit, lui aussi, que les chiffres qui lui ont été fournis sont exagérés; puis, passant à la question des sous-officiers, il rappelle que M. Gambetta a dit que sur 25.000 sous-officiers, 15.000 venaient de la 4e année de service. En admettant le chiffre de 25.000 qui ne peut être atteint que par l'adjonction des adjudants, M. Ballue estime que, le chiffre des sous-officiers rengagés étant d'environ 8.000, celui des sous-officiers produits dans la période de 1 à 2 ans de service est de 8.993, celui de la période de 2 à 3 ans est de 16.971, et celui de la 3e à la 5e année est de 7.750. Donc, en chiffres ronds, les sous-officiers produits vraiment par la 4e année de service ne dépassent pas 8.000. Encore faut-il faire observer que ce ne sont pas les meilleurs, car l'homme qui n'arrive à être sous-officier qu'à sa 4e année de service n'est certainement pas un homme d'élite. La suppression de la 4e année n'aurait donc pas, au point de vue des sous-officiers, des conséquences aussi fâcheuses qu'on l'a craint.

M. Gambetta fait remarquer que lorsqu'il a dit que la 4e année de service fournissait 15.000 sous-officiers, il n'a pas voulu dire que ces 15.000 sous-officiers avaient tous atteint ce grade seulement après leur 4e année. Si la 4e année ne fournit directement que 8.000 sous-officiers, il en résulte que 7.000 viennent des années antérieures et sont généralement excellents. Mais il n'est pas moins vrai que la suppression de la 4e année fait disparaître ces 15.000 sous-officiers composés d'éléments divers et, par conséquent, qu'il faut à tout prix combler cette lacune. Au total, sur 25.000 sous-officiers il y a 8.000 rengagés et 27.000 non rengagés et, sur ces 27.000, la suppression de la 4e année en fait disparaître 15.000.

[illegible]

Les réponses à M. Lagrée. MM. Gambetta, Ballue, Margaine. — Abrégé [illegible] l'observation que M. Lagrée voudrait rendre [illegible] entre ce qui se passe dans l'armée de terre. MM. Ballue et Margaine sont convaincus qu'il ne faut pas prendre de sous-officiers dans les écoles. M. Gambetta approuve entièrement cette opinion. Il n'y a, dit-il, aucune comparaison à établir entre la marine et l'armée de terre, non plus qu'entre ce qui se passe en Allemagne et ce qui peut avoir lieu chez nous. On peut dans la marine, envoyer des élèves à des hommes qui n'ont reçu utilement un complément d'instruction mais qui savent bien qu'ils ne deviendront pas officiers. Du moins, le cas où ils le deviendraient est bien rare, et il l'est de plus en plus à mesure que la science nautique se complique et exige une étude plus difficile et plus longue. C'est tout au plus aujourd'hui si le 10e des officiers de marine est pris parmi les sous-officiers. Cette proportion diminue et diminuera toujours. Il en résulte que le soldat de marine travaille pour devenir sous-officier, non pas officier, il n'aspire pas si haut. De même en Allemagne, et pour d'autres causes, pour des causes sociales, le sous-officier sachant bien qu'il ne deviendra pas officier et n'aspirant pas à le devenir, peut recevoir dans des écoles spéciales un supplément d'instruction très utile. Chez nous, les mœurs sont différentes et l'on peut tenir pour certain qu'un homme qui entrerait à l'école n'y entrerait pas pour devenir sous-officier, perspective qui, déjà, ne tente pas beaucoup de monde, il voudrait être officier. Les sous-officiers se forment ailleurs que dans l'école, ils se forment au régiment.

A propos des sous-officiers, M. Martin Feuillée avoue que, jusqu'ici, il a toujours voté pour le service de 5 ans et contre le service de 3 ans ; c'est qu'il se préoccupait du recrutement des sous-officiers. On sait qu'après un an de service, on en a 8.000, après 2 ans, 6.000 (ce sont les meilleurs), après 3 ans, 8.000. Les sous-officiers fournis par la seconde année étant les meilleurs, dans le système actuel, on en profite pendant deux ans ; avec le système de 3 ans, on n'en profitera pendant un an, on perdra le bénéfice d'au moins une année pendant laquelle ils avaient la pleine possession de leur métier. C'est une perte qu'il faut réparer à tout prix : il faut retrouver le nombre, il faut retrouver la qualité. On y réussira certainement pas par certains systèmes qu'on a proposés et qui consistent à libérer successivement tous les hommes qui auront fait preuve d'instruction militaire.

Si on entre dans cette voie, M. Martin Feuillée déclare qu'il n'acceptera pas le service de 3 ans.

[illegible]

A propos du chiffre du contingent annuel, M. Margaine dit qu'on devrait prendre pour base celui de la classe la plus nombreuse depuis 50 ans.

M. Gambetta préférerait adopter la moyenne d'un certain nombre d'années et à l'objection que les contingents futurs seraient tantôt plus forts, tantôt plus faibles que cette moyenne, il répond que cela ne constitue pas une difficulté budgétaire

lorsque le contingent dépasserait la moyenne, on demanderait un crédit supplémentaire ; lorsqu'il ne l'atteindrait pas, on procéderait par annulation de crédit. Cette méthode conserverait une sorte de fixité au budget normal de la guerre.

Voici d'ailleurs les calculs auxquels M. Gambetta s'est livré pour déterminer le contingent annuel :

Sur les 291 inscrits, il faut défalquer :

31.000 impropres au service,
44.000 dispensés par leur situation de famille (2 partie du contingent),
21.000 placés dans les services auxiliaires (4e partie du contingent),
23.000 ajournés (5e partie),
29.000 de la 3e partie :

148.000

4.000 inscrits maritimes,
15.000 engagés de 5 ans,
5.000 volontaires d'un an,
5.000 dispensés pour culte ou instruction publique.

29.000

soit 148.000 hommes à défalquer de 291.000 ; il reste : 143.000 hommes formant la 1re partie du contingent, ou 153.000, si l'on prend les 10.000 du volontariat d'un an et des dispensés en faveur des cultes et de l'instruction publique.

Mais, à l'avenir, il conviendra de défalquer encore :

Pour faiblesse de constitution 5 0/0.	7.150
Comme soutiens de famille, 7 0/0....	10.150
Comme déchet entre la revision et l'incorporation	2.700
Total.....	20.000

20.000 soustraits de 153.000, il restera 133.000 hommes, chiffre déjà présenté à la Commission.

Mais chaque année, on rappellera en moyenne 8.000 hommes des ajournés des classes antérieures, qu'on pourra verser dans les services administratifs et auxiliaires. Le total vrai sera donc : 141.000 hommes.

Ce total, avec les déductions qui s'opèrent annuellement pour des motifs divers, et entre autres la mortalité, est à peine suffisant pour que trois contingents, auxquels on ajoutera l'effectif permanent, produisent en réalité les 500.000 hommes prévus par le budget.

M. Gambetta déclare que, dans la proposition de loi qu'il a présentée, il ne s'est pas inspiré de considérations politiques, mais seulement du grand intérêt de la défense nationale. Tout le monde doit y concourir, et, pour lui, lorsque la caserne s'ouvre à chaque contingent, il voudrait y voir confondus les blouses, les vestes et les paletots, toutes les classes de la société appelées à rendre pour le même temps, le même service. Certes, le sacrifice sera grand !

Lorsque la génération actuelle s'est engagée dans la vie politique, l'idéal qu'elle se faisait d'une grande démocratie comme la nôtre s'écartait sensiblement des obligations qu'elle doit accepter aujourd'hui. Cette démocratie devait, dans son esprit, être le règne du travail et de la paix ; malheureusement, les désastres de la guerre sont venus changer le point de vue auquel elle avait voulu se placer et aurait voulu rester ; car, enfin, s'il est bon d'avoir des fabriques, des usines, avant tout, il faut avoir une patrie. Tout le monde l'a senti, et l'on n'a plus différé que sur les moyens les plus propres à atteindre ce but commun. Faut-il, pour cela, faire appel à une classe particulière de la nation ? Non, puisque toutes sont intéressées dans la question, et il semble même que celui qui a le plus à défendre et à protéger ait un intérêt supérieur et doive presque davantage. Il en est de l'impôt du sang comme des autres : chacun doit payer proportionnellement à son intérêt. La vérité est donc dans le principe du service pour tous, principe consacré en l'an VI dans la loi dûe au général Jourdan. Si la charge est lourde pour la classe moyenne, son honneur et son intérêt lui conseillent de l'accepter, car, si le pays reste ce qu'il est, c'est elle qui en profitera davantage. Elle doit avoir dans l'armée la même place que dans la société. Au lieu de s'y affaiblir, elle s'y fortifiera, s'y trempera, et en sortira plus de taille à lutter sur tous les théâtres de la vie sociale.

Le pays demande la réduction du service militaire à 3 ans. L'objection est dans la difficulté de recruter des sous-officiers ; mais on y pourvoira si l'on prend le contingent intégral. On trouvera là l'élite de la jeunesse française et comme la représentation du génie national tout entier. C'est à ces sources qu'il faut puiser, et si on le fait sans les avoir diminuées d'avance, on aura une floraison de sous-officiers comme nous n'en avons jamais eue. Plus tard, ces sous-officiers, versés dans la réserve, y feront d'excellents officiers : ils auront des soldats qui, tous, auront fait trois ans de service actif ; aussi jamais, on peut le dire, la force des réserves n'aura été mieux assurée.

Or, il faut prévoir le cas où le malheur nous frappant de nouveau, que nous resterait-il si nous perdions notre première armée ? Le système qu'on propose, par imitation de la loi de 1833, a été déjà jugé par l'événement. Il n'y avait qu'un cri pour

le condamner en 1871. On peut lui appliquer le mot du vieux Lavannes sur des mercenaires du même genre, lorsqu'il disait que s'appuyer sur eux, c'était faire jouer son honneur et son argent par la main d'un autre.

M. Gambetta conclut que, si son système a l'incontestable avantage d'assurer de solides réserves, il doit aussi pourvoir au recrutement des sous-officiers, et que, si cette question des sous-officiers n'était pas résolue avec certitude, il n'y aurait rien de mieux que de garder le système actuel.

(Après une réplique de M. de Choiseul, qui prend la défense de l'ancienne armée, M. Gambetta répond :)

« Je regrette d'avoir été mal compris dans ce que j'ai dit de notre ancienne armée ; je n'ai pas voulu méconnaître son courage, qui a été héroïque ; je me suis contenté, avec les chefs les plus autorisés de cette même armée, de blâmer la part excessive qui y avait été faite à la vétérance sur la jeunesse. »

Séance du 4 juillet 1882

M. Gambetta, président, rend compte à la commission des travaux de la sous-commmission depuis la séance du 1er mai. Il s'agissait à ce moment de préciser ce que le service de trois ans laissait entre les mains du ministre de la Guerre, après les éliminations de la loi de 1872. Le ministre et la sous-commission sont arrivés à des chiffres approximatifs, mais légèrement différents l'un de l'autre. La règle adoptée pour fixer ces chiffres a été de prendre la moyenne de quatre années (1876, 77, 78, 79) qui étaient, à la vérité, un peu faibles, mais auxquelles on en a ajouté une cinquième qui était plus forte. Le ministre de la guerre a adopté dans [illegible] particulière qui a consisté à se mettre en présence de sa proposition de loi, à la considérer comme votée et à la faire fonctionner. Il a apporté à la sous-commission le résultat de cette hypothèse. Il a pris une classe, il a opéré les adjonctions et les réductions prévues par la loi; il a fixé le chiffre qui en résulterait au bout d'une année ; il est parti de ce premier résultat et a calculé son effectif de la deuxième année, puis de la 3e, et il est arrivé ainsi au chiffre de l'effectif réellement entretenu. Il y a joint l'effectif permanent, [illegible] pour avoir le chiffre de l'effectif total.

La sous-commission a adopté cette [illegible] synoptique et [illegible] pour indiquer les chiffres sur lesquels on était d'accord, et d'indiquer pour les autres le motif et la [illegible] de la différence. C'est ainsi qu'on est parvenu au tableau en partie double qui a été distribué. Il faut aujourd'hui que la sous-commission se prononce sur ces chiffres, et qu'elle résolve, suivant qu'elle les adoptera ou les repoussera, le problème de l'incorporation totale ou de l'incorporation partielle. Il importe de savoir exactement ce qu'on veut faire. Le ministre de la Guerre, en incorporant les ajournés, en incorporant soit pour un, soit pour deux ans, les membres de l'enseignement religieux ou laïque, arrive à un résultat un peu différent de celui de la sous-commission. La raison de la différence, qui devrait être *en moins* et qui est *en plus*, vient de l'élévation de la taille militaire adoptée par la sous-commission, de la majoration de 2 0/0 minimum de la déperdition qui se produit après les opérations des conseils de revision, d'un désaccord plus apparent que réel sur le chiffre des engagés volontaires, car, quel que soit ce chiffre, il figurera comme plus fort ou plus faible dans l'effectif permanent, de sorte que le résultat total n'en sera pas changé.

Le travail du ministre a été subordonné à un certain nombre de projets relatifs à l'avancement des sous-officiers et à la constitution d'une armée d'Afrique, distincte de l'armée coloniale. Le ministre a promis de déposer prochainement ces projets.

M. le président conclut qu'il s'agit pour la Commission de se prononcer sur les chiffres du contingent, puis sur le service de trois ou de cinq ans.

Après quelques observations de MM. Reille, de Roys et Marmottan, M. Gambetta dit qu'il faudra discuter avec soin les détails de la loi, mais qu'il conviendrait néanmoins de fixer les principes sur lesquels elle doit reposer. Il importe de savoir d'avance si on veut organiser le service de 3 ans, ou tel autre service d'une durée différente. Il est possible qu'on n'arrive pas à s'entendre sur l'application et qu'on soit obligé de revenir sur le principe, mais le principe doit être fixé éventuellement, sous peine pour la commission de marcher au hasard. Il rend compte des observations présentées par le ministre pour faire, ainsi qu'il l'a dit, « l'essai loyal » du service de trois ans. Le ministre s'est préoccupé notamment de la question des sous-officiers, qu'il espère recruter en quantité suffisante bien qu'il ne prenne pas pour le moyen pour le même dans l'armée, en [illegible] de la peine, puis en retenant [illegible] d'une [illegible] dans la vie civile. Enfin le ministre se réserve [illegible] par un article de son projet, le moyen de conserver pendant un an ou deux les classes libérées dans la disponibilité.

M. Reille veut dans ces précautions peu de confiance dans le système.

M. Gambetta proteste qu'il ne faut pas conclure de la précaution à l'inefficacité du système.

M. Reille maintient que la prime et les autres expédients proposés par le ministre ne suffiront pas à faire des sous-officiers. Il faut ajouter la durée du service, et, si on la supprime ou si on la restreint pour la plus grande partie de l'armée, c'est une raison de plus pour organiser une portion permanente. Tout le monde l'a d'ailleurs senti, bien qu'on l'ait exprimé de manières différentes, car les lois spéciales présentées par le ministre au sujet de l'armée d'Afrique, des sous-officiers, etc., n'ont d'autre but que d'augmenter l'effectif permanent. C'est ce but qu'il faut, avant tout, atteindre.

M. Gambetta fait remarquer que les portions permanentes affectées à l'armée d'Afrique et à l'armée continentale n'appartiendront pas à la même unité militaire. Le ministre de la Guerre organise d'abord la force continentale, puis, à côté, une force distincte pour les colonies. Les noyaux permanents de chacune de ces unités seront séparés les uns des autres ; sinon, les différents corps et les différentes armes empruntant ceux-ci à ceux-là, il en résulterait une confusion, peut-être même une dislocation très dangereuse à un moment donné.

M. Reille croit que ce danger n'est pas aussi grand que le pense Gambetta et qu'on peut le prévenir par une organisation prévoyante et habile. Il est très frappé des défauts actuels de l'infanterie de marine, qui se résument en ceci, que cette armée, dispersée comme elle l'est, se compose de compagnies, de bataillons, de régiments, de brigades qui ne sont jamais ensemble, dont les officiers ne se connaissent pas et ne connaissent pas leurs troupes, de sorte qu'un général n'a jamais commandé réellement une brigade, ni peut-être un colonel, un régiment. Il préférerait que l'infanterie de marine fût rattachée à l'infanterie de ligne dans la proportion de deux compagnies par régiment. Les régiments seraient appuyés par ces troupes d'élite, et ces troupes elles-mêmes pourraient être rapidement réunies pour former un corps excellent qu'en cas de guerre on jetterait sur la frontière, où il servirait de rideau à la mobilisation du reste de l'armée.

M. Gambetta croit qu'un tel remède, à un mal qu'il ne nie pas, serait des plus dangereux. L'éparpillement de l'infanterie de marine ne serait pas conjuré, mais aggravé, et la réunion de ces tronçons serait d'autant plus difficile qu'ils seraient très éloignés les uns des autres, et que les colonels mettraient peu de bonne volonté à les laisser partir lorsqu'on les réclamerait.

6 juillet.

M. Gambetta combat le système qui ferait des catégories dans l'armée. La force militaire la plus puissante sera, à ses yeux, celle qui mettra le moins de différence entre l'armée et ses réserves. A ce point de vue, le système du baron Reille est très critiquable. M. Gambetta ne croit pas que son application donne un noyau militaire suffisant comme nombre, ni qu'elle relève la qualité de l'armée prise dans son ensemble. Les réserves seront, en effet, très faibles dans ce système, tandis que, dans le sien, elles doivent être du même ordre que le reste de l'armée. Pour atteindre ce but, et avoir une armée vraiment homogène, composée de parties sensiblement égales, formant un tout compact, il faut trois ans de présence dans la caserne et non pas seulement une apparition sur le champ de bataille en temps de guerre. La charge sera lourde sans doute ; elle le sera au point de vue financier, car l'ensemble de nos forces militaires coûtera près d'un milliard par an, c'est-à-dire la dîme des revenus de la France. Elle le sera au point de vue social. Cependant, à ce dernier point de vue, le service obligatoire égal pour tous aura l'avantage que les jeunes gens instruits pourront recevoir dans l'armée un grade correspondant à la situation qu'ils occupent dans la société. Une solidarité plus étroite s'établira entre l'armée et la nation. Il en résultera sans doute le réveil de cette confiance en nous-mêmes qui s'est malheureusement affaiblie, et qui est un élément moral qu'il ne faut pas négliger. M. Gambetta ne croit pas que ce système soit aussi fatal qu'on le dit aux lettres, aux sciences et aux arts. En tout cas, l'état de l'Europe et notre propre situation nous imposent un grand effort, car il s'agit pour nous de continuer d'être ou de disparaître.

7 juillet.

A propos du recrutement régional proposé par Ballue, Gambetta dit que l'application de ce système, pour un petit avantage, risquerait de produire un grand inconvénient. Dans certaines régions, le recrutement des cadres inférieurs serait très difficile et resterait toujours très défectueux. Il estime que le système mixte de la loi de 72 donne satisfaction à tous les intérêts en présence, et qu'il assure à la mobilisation régionale la plus grande mobilité possible. En temps de guerre, certaines opérations sur nos frontières exigent dans nos corps d'armée une disponibilité, une mobilité qu'on risque de perdre avec le régime régional pur. Rien, d'ailleurs, n'est plus délicat que de toucher au système établi. Il ne faudrait le faire qu'avec infiniment de lenteurs et de précautions.

A la fin de la séance du 15 novembre 1882, Gambetta exprime l'avis qu'en continuant l'étude de la loi sur le recrutement, on peut s'occuper aussi de

la loi sur l'avancement des officiers et sur le rengagement des sous-officiers. La commission aura à s'occuper de ces questions dans ses prochaines séances.

Séance du 22 novembre 82.

A propos de la loi sur l'avancement, et de la question de savoir à quel moment, avant ou après le grade de capitaine, l'officier, pour avancer, devra passer par l'école supérieure de guerre, Gambetta rappelle que plusieurs préopinants ont été d'avis que, pour devenir capitaine, on devrait passer par l'Ecole supérieure de guerre. Il sait toute l'importance qu'a acquise le commandement de la compagnie : toutefois, l'école supérieure de guerre lui apparaît mieux placée après le grade de capitaine, pour ouvrir accès au grade de chef de bataillon. Il s'agit de savoir où sera la barrière médiane entre les grades inférieurs et les grades supérieurs. Je suis, dit-il, partisan de l'unité d'origine. Je la crois nécessaire pour la cohésion de chaque arme et de toutes les armes entre elles. Unité d'entrée au point de départ, tel doit être le principe. Toutes les armes seront astreintes au premier degré de stage. Mais ici, il faut remarquer que les services de l'armée se divisent en deux branches que j'appellerai, l'une la branche de combat, l'autre la branche scientifique. Elles sont indispensables toutes deux, mais, loin d'être confondues, elles doivent, à mon avis, être tenues absolument séparées. Dans l'organisation actuelle, on place dans les arsenaux les officiers les meilleurs, les plus distingués, les plus instruits. Qu'arrive-t-il ? C'est qu'en temps de guerre ces officiers s'en vont ; ils rejoignent le rang et ils ne laissent rien à leur place. L'armée combattante recueille des officiers de grand mérite, mais souvent, il faut le dire, un peu rouillés, un peu déshabitués du service actif ; les arsenaux se vident et certains services indispensables se trouvent languissants. Je crois donc qu'il faut établir une ligne de démarcation dans l'armée, mettre d'un côté les combattants, de l'autre, les architectes, les chimistes, les bureaucrates, les ingénieurs, etc. Pour ces derniers, du moins pour quelques-uns d'entre eux, le recrutement scientifique est nécessaire et, à ce titre, je serai d'avis de conserver l'école polytechnique, en voyant point par quelle autre on pourrait la remplacer avec profit.

La presse a l'autre branche de l'armée. Les combattants se formeront d'abord dans le rang, puis dans l'école spéciale pour devenir officiers, puis dans l'école de guerre, école supérieure de guerre, pour devenir officiers supérieurs. Il y a toutefois une différence à faire entre les grades au sujet des conditions qui permettent d'y atteindre. Il ne doit pas être possible d'arriver à l'épaulette sans avoir pris dans le rang le premier degré d'instruction militaire. Il faut de plus que le soldat, l'homme du rang puisse arriver au grade de sous-lieutenant, de lieutenant, et qu'il y arrive d'autant plus sûrement qu'il aura rendu certains services ou accompli certaines actions. Pour le grade de capitaine, le premier degré, l'école du rang, ne suffit pas; il faut le second, l'école spéciale. Le grade de capitaine a acquis une importance qui vient moins du nombre des hommes à commander que de la variété des manœuvres de la compagnie : de là vient la difficulté de tenir solidement ces grandes chaînes et de les faire mouvoir sur le terrain. J'estime donc que le second degré, c'est-à-dire l'école spéciale, est une initiation nécessaire à ces fonctions. Le troisième degré est l'école supérieure de guerre : il faudrait passer par là pour devenir chef de bataillon. Dès lors, le capitaine qui aurait acquis, dans l'exercice de son grade, l'expérence technique du commandant de compagnie, de batterie ou d'escadron, après avoir acquis un complément de connaissances indispensable pour les grades supérieurs, pourrait parvenir aux échelons plus élevés.

M. Ballue croit qu'il importe fort qu'on puisse arriver à l'école supérieure de guerre avant d'avoir perdu la capacité d'apprendre, et il voudrait que les lieutenants n'en fussent pas exclus.

M. Gambetta n'y contredit point : il n'a pas voulu interdire absolument l'accès de l'académie de guerre à tous autres que les capitaines. Il formule ainsi son opinion : le lieutenant après trois ans de grade, et le capitaine toujours, peuvent concourir à l'académie de guerre.

*
* *

Ces paroles de Gambetta sont les dernières qu'il ait prononcées dans la commission. Il a parlé pendant dix minutes ou un quart d'heure avec une grande puissance de diction, mais une fatigue évidente. Quand il a eu terminé, il s'est tourné vers moi et m'a dit : « Vous avez pris des notes, n'est-ce pas, sur cette élucubration ? » Il était en nage et il s'est longuement essuyé, épongé les joues et le cou avec son mouchoir. J'ai été frappé de la difficulté de sa respiration et de la lassitude qu'il éprouvait à la suite d'un effort de si courte durée. Sa barbe, ou les poils qui en étaient absolument blanchis. Ces observations que j'avais faites alors avec un peu d'étonnement me sont revenues à l'esprit quelques jours plus tard, le jour où j'ai revu Gambetta.

Car, de la Ville-d'Avray, pendant sa maladie, un

soir, avec Xavier. Il faisait un temps lourd et humide, avec du vent ; tout inspirait la tristesse autour de la maison, et tout l'augmentait dans la maison même. Quelques amis étaient réunis dans le salon du rez-de-chaussée, à droite en entrant. Ils attendaient le résultat d'une consultation qui avait lieu en ce moment. Nous sommes allés au-devant des médecins, et le premier que j'ai vu descendre l'escalier, c'était Paul Bert, m'a frappé par son air préoccupé. Cependant, ils s'efforçaient tous de paraître confiants et rassurés, et le bulletin qu'ils signèrent était optimiste. Malgré cela, j'éprouvais au cœur une sorte d'angoisse, et c'est avec ce sentiment que je sortis de la maison et repris le chemin de la gare. A ce moment, Lannelongue nous rejoignit, Xavier et moi ; il nous prit chacun par un bras et traversa la moitié du jardin sans rien dire. Comme j'exprimais ma satisfaction du mieux dont on parlait, Lannelongue se retourna pour voir si nous étions seuls, il nous poussa d'un mouvement brusque dans une petite allée, et il nous dit : « Jamais il n'a été plus mal ; ce bulletin est pour le public, on a voulu le faire ainsi ; mais, à moins d'un miracle, il est perdu. » — Ces paroles confirmaient l'espèce de pressentiment inavoué que nous avions. — « En vérité, dis-je à Lannelongue, il en est là ? — Ah ! mon cher, Ah ! mon cher... » Il ne répondit pas autre chose, et nous rejoignîmes la gare. Il y avait Trélat, etc., une dizaine de personnes.

En arrivant à Paris, nous trouvâmes dans la gare, sur le quai où aboutissait la voie, un groupe d'amis qui attendaient avec une vive anxiété sur leurs visages. J. Reinach était le premier, un peu en avant. On leur donna de meilleures nouvelles.

Autant que je m'en souvienne, c'était un samedi...

FRANCIS CHARMES,
de l'Académie Française.

JOURNAL DE STENDHAL (1805-06) (1)

(*Fragment inédit*).

1er janvier 1806.

Je me lève à onze heures, *we take the resolution of* faire des constitutions (2).

6 janvier.

Le 6 janvier, j'écris ceci sur ma fenêtre, au clair de lune, sans avoir froid ; j'y vois à peu près, ma lampe est restée chez Mél[anie]. Je viens de voir la première représentation de Laporte, du Vaudeville : *les Deux Billets*, pièce sentimentale, qu'à deux ou trois airs près, qui ne sont pas *de nature*, mais de convention, il a parfaitement joué, et *Arlequin afficheur*. Il n'y a absolument nul intérêt dans cette deuxième pièce, et je n'y trouve pas assez d'esprit pour faire feu d'artifice. Au sortir du théâtre, je suis allé chez Mme Pallard, qui avait du monde Je lui portais en même temps du bonbon. J'ai eu un moment d'embarras avant que d'entrer, craignant qu'il fût inconvenant de lui en présenter devant le monde.

Bêtise : je me suis présenté avec mes bonbons, et le hasard a amené ce qu'il fallait dire. Sortir demain la tragédie de maître André à Mlle Henriette.

7 janvier 1806.

J'ai écrit aujourd'hui à M. D[aru] et hier à Mme D[aru].

Samedi soir [4] janvier, j'ai peut-être eu le plus fort accès de passion que j'aie jamais éprouvé. Il était si fort et me laissait si peu la liberté d'être attentif que, quoiqu'il n'y ait que trois jours, je l'ai presque oublié.

La passion mise en jeu était l'a[mbition]. Une lettre de mon grand-père, reçue la veille ou l'avant-veille (1), la réveilla. Ici le mot est propre : je relisais l'*Avare*, j'avais parfaitement senti les premiers actes ; la lettre arrive, je la lis comme par manière d'acquit ; je reprends ensuite ma lecture, mais je n'étais plus attentif, j'étais à me figurer le bonheur que j'éprouverais si j'étais auditeur au Conseil d'Etat ou tout autre chose.

Ces sentiments roulèrent dans mon âme. Enfin, le samedi soir, dînant par extraordinaire avec M[élanie], je devais être le plus heureux des hommes par l'amour ; il me sembla entièrement éteint, et peu à peu je devins d'une ambition forcenée et presque furieuse. J'ai honte d'y penser, je me trouvais de plain-pied avec les actions les plus ambitieuses que je connaisse.

A Grenoble, entendant *my great father speaking of my sister Pauline's possible death* (2), je vis que les caractères étaient bien aisés à peindre, qu'il fallait tout bonnement se supposer désirable ou haïssable ce que ce personnage désire ou hait, et raisonner sainement sans jamais reculer devant les résultats étranges ou outrés en apparence auxquels un raisonnement juste pourrait conduire. J'écrivis cela sur mon Molière.

(1) Voir la *Revue Bleue* du 30 mai 1914.
(2) Nous prenons la résolution de faire des constitutions.

(1) Une lettre d'Henri Gagnon à son petit-fils publiée par M. Paupe dans la *Corresp.* de Stendhal, t. I, p. 225, parle, le 6 janvier 1906, d'une recommandation antérieurement faite à Daru.

2 Entendant mon grand-père parler de la mort possible de ma sœur Pauline...

Voilà pour les passions observées dans les autres. Avant-hier me prouva qu'il en était absolument de même pour les passions que nous ressentons. Pour peindre un ambitieux, il faut supposer qu'il sacrifierait tout à sa passion. Eh ! bien, j'ai honte de le dire, samedi soir j'étais comme cela. *I did think to sposar my old vicina por having per me il credito dei suoi brothers* (1), je me sentais capable des plus grands crimes et des plus grandes infamies. Rien ne me coûtait plus. Ma passion me dévorait, elle me fouettait en avant, je périssais de rage de ne rien faire à l'heure même pour mon avancement, j'aurais eu plaisir à battre M[illegible]élanie[illegible], avec qui j'étais. Le lendemain, la passion diminua, le deuxième jour elle devint raisonnable. J'y pense encore aujourd'hui 9 janvier ; j'ai beau lire Saint-Simon pour voir (au perfectionnement près) à quoi je me soumettrais en devenant auditeur au Conseil d'Etat, je ne le désire pas moins au fond du cœur.

A quatre heures et demie, commencement du plus profond chagrin sans désespoir, dégoût morne, abattement sans rien de vigoureux, après avoir *see M[illegible]élanie, what had spoken to me of her want of money for living at Paris after her departure from this country. She* [illegible] *tister. I go at mistress Durant chamber, her dog* la distrait un instant ; *mister Leases come in* (2), il y avait un fond de parti-pris de détachement avec très peu de fâcherie, ce qui ne faisait qu'augmenter l'air parti-pris. *She* redevient triste.

Depuis trois jours j'ai un rhume très violent qui me paralyse en partie le cerveau, m'empêche de dormir, etc.

Depuis quinze jours, j'ai pris insensiblement l'habitude de ne plus rien lire à M[illegible]élanie[illegible], dégoûté de sa lenteur et de ses propos qui, après s'être fait attendre deux minutes, ne signifient rien de frappant. Il faut que je lui dise que cette tristesse vient *at Myself?* (3).

*
* *

En lisant Saint-Simon (I, page 378), je pense :

Histoire. Religion chrétienne. — Elle rend inaccessible à la vraie vertu par le raisonnement.

Comme les prêtres ont plié leurs dogmes, et même en ont fait, pour flatter les rois, cette religion, dont un des principaux avantages serait de faire entendre la vérité aux rois, ne peut leur dire rien que de nuisible, comme il est arrivé au duc de Bourgogne.

Consultation de Sorbonne qui rassure Louis XIV alarmé d'un nouvel impôt, en lui prouvant que tous les biens de ses sujets lui appartiennent.

*
* *

Ce qui me manque après avoir bien vu dans Tracy et par lui quels sont nos moyens de connaître, c'est un traité *du caractéristique* (ce qui dans une action prouve un caractère).

Ce traité devrait enseigner le moyen de voir le degré de caractéristique qui en[illegible] dans chaque action, et indiquer les moyens de s'y rendre sensible, de le voir.

L'habitude de la vie avec un philosophe fureteur de caractéristique, en supposant que je pusse le suivre dans ses sociétés, me serait infiniment utile.

*
* *

Ce matin, 9 janvier, étant à lire les journaux chez Michel, il nous amène, avec son éloquence enflée et si sérieuse, une pauvre petite fille, les cheveux épars, l'air étonné, qui venait de voir sa mère adoptive assassinée par son frère. Le frère, poursuivi, s'est tué.

Indiscrétion des lecteurs. — Bon fonds de G. Michel.

Le trait de l'autre jour, après être venu consulter sur les titres de M. Thibaudeau pour une pétition, il redescend :

« I, h, i, Thi[illegible]

— Oui, Monsieur. »

Ce soir, chez Mme Cossonier, contes de voleurs et d'assassinats qui distraient M[illegible]élanie[illegible], inaccessible (je le crois, dans ce moment-là) à tout autre touchant qu'à celui de pareilles histoires. Crainte de la mort, terrible, sûr de son effet quand il est bien joué, tandis que le *ridicule* peut manquer le sien, paraître fade par mille circonstances.

Je vais demander Caudon sur la place de la Comédie, j'entre dans une boutique à côté de l'allée pour lui écrire un mot, mon premier mouvement est bien de tout observer.

Raison de la vieillesse, plus propre à la comédie, et de la jeunesse, bonne pour la tragédie.

[illegible] janvier

Jour où j'ai vingt-trois ans. Agréable. Je vais à une heure avec Meunier au magasin qu'il vient de louer pour les eaux de vie, vis à vis de ce château

(1) M[illegible] [illegible] Je pensais à épouser ma vieille voisine pour [illegible] le crédit de ses deux frères. [illegible]

(2) [illegible] Meunier [illegible] de son [illegible] [illegible]

(3) [illegible]

qu'on rencontre en entrant dans le chemin de La Pomme (1). Position élevée, vue de toutes les bastides en amphithéâtre, éclairées par le soleil couchant.

Je pense à *Letellier* (2). Je travaille manuellement deux heures ; jouissances de mon esprit vivement senties après cette distraction. Moyen de bonheur. Il faut, je crois, que ce travail physique soit partagé avec un autre et ait un but utile.

Je parle le soir de rouerie devant M[élanie], cela augmente son amour et, par contre-coup, le mien. Vérité à développer, et que je remarque depuis un mois.

Je rends l'*Essai sur les Préjugés* de Du Marsais, me présentant d'une manière trop peu touchante la méchanceté et l'union des prêtres et des rois, vérité vieille pour moi. Excellente introduction, par Daube.

Je prends la *Littérature*, par Mme de Staël, livre qui me fatigua et me parut médiocre, il y a dix-huit mois, chez Bérenger, rue de Malte. Toujours un peu fatigant par l'enflure générale, le tendu du style, le sérieux continuel qu'on voit vouloir exiger le respect, quelquefois du galimatias enflé, absolument faux. Ce sont les défauts reprochés à Thomas. Mme Necker les a dans ses écrits. Marmontel dit : dans ses manières. Défaut qui doit être commun aux esprits élevés de Suisse et d'Angleterre, éloignés du bon ton de Paris.

Mais collection de belles et bonnes pensées, livre utile, d'une morale élevée.

24 janvier.

Faire une description des mœurs de Marseille (3); sans doute elle sera loin de la perfection, et même de ce que je pourrai faire dans dix ans, lorsque j'aurai acquis l'habitude de voir les bornes des vérités ou, ce qui en est le moyen, de ne pas me laisser entraîner par mon imagination et d'attacher un sens constant et déterminé à chacun des mots qui expriment une nuance dans le caractère.

Mon étude principale doit être de connaître et déterminer le sens de ces mots. C'est là un des travaux les plus utiles *for the f[ame] and, in the same time, for the conduct* (4).

Faire ce *caractère* des Marseillais d'après ce que me diront Samadet et Mme Cossonier, tirer quelques lumières de Baux, Samadet, Tivollier, Meunier, l'étudier dans Garnier, le seul Marseillais que je voie. Quand je voyagerai, étant riche, ne voir presque que des gens du pays, du moins les premiers mois, afin de ne pas me laisser diriger dans mes vues par les étrangers habitant le pays.

*
* *

Faire une description de mes journées, cet été, et de mes journées actuelles, pour bien me peindre.

*
* *

C'est le manque des idées dont je parle plus haut qui m'empêche de bien voir les nuances des caractères de Meunier, M[ante] et Guil[hermoz]. Je n'ai pas de mots pour noter le peu que j'en vois.

Faire un grand travail sur moi, contracter plusieurs nouvelles habitudes pour parvenir à deux états qui contribueront beaucoup à mon bonheur.

1° Supporter les chagrins en les sentant le moins possible et m'en distrayant le plus que je pourrai. C'est possible, car je les supporte bien mieux que je ne faisais il y a deux ans, lorsque je demeurais dans ma petite chambre au quatrième chez Paquin (1), et que la colonnade du Louvre et les étoiles me faisaient une si grande impression.

2° Apprendre à travailler, à produire. Mon esprit est extrêmement paresseux ; tant qu'il trouve à lire, il ne fait rien, il a une paresse extrême pour inventer.

Cette route mène tout droit à la médiocrité.

26 janvier 1806.

23 janvier, commencement d'énergie, je retrouve mon âme ardente, sombre, aimant le profond comique, colérique, allant avec force, volonté, impétuosité, au fond de ses pensées. Effet déterminé par une tasse d'excellent café pris chez Mme Cossonier.

Mais aujourd'hui 26, le même état continuant, mal au mésentère ; m'accoutumer dans cet état au bonheur *of love* qu'il a tant désiré et qui lui a fait faire tant de mélancolie.

A force de regarder un objet, y remarquer toutes les propriétés. Voilà l'action qu'il faut me rendre familière.

20 janvier.

Blanchet (de Voiron), entrepreneur des hôpitaux de Toulon (homme grossier, mais d'esprit dans sa grossièreté, qui a volé dans cette partie et les fourrages, en Italie, deux cent mille francs dont il a

(1) Petite localité peu éloignée de Marseille, sur la route de Toulon, et située sur l'Huveaune. Beyle y fut en excursion, avec Mélanie et Mante.

(2) Pièce à laquelle Stendhal travailla longtemps, sans jamais l'achever. Il la destinait au Théâtre-Français, et les principaux rôles devaient être tenus par Dugazon et Duchesnois (Cf. *Journal de Stendhal*, éd. Stryienski, p. 453-457.)

(3) Beyle affectionnait cette méthode d'observation. Ses notes de Brunswick (1808) et de Londres (1817) ont été conservées Celles de Marseille n'ont peut-être jamais été écrites ; en tout cas, il n'en reste pas trace.

(4) Pour la gloire et, en même temps, pour la conduite.

(1) Stendhal fait allusion à son logement de la rue d'Angiviller, d'où il avait vue sur la colonnade du Louvre, et qu'il quitta en juin 1806 pour rentrer à Grenoble.

mangé cent mille), était invité par M[eunie]r. J'avais déjeuné, je ne me suis pas mis à table, je sais tout au long les *Cinq années-ci*, espèce de journal sans profondeur, même sans aperçus, plaisanterie du siècle dernier; à la fin du déjeuner, ennuyé de mon plat livre, je me mis un instant à la conversation.

Je m'aperçus bientôt que j'avais un prix immense aux yeux de Blanchet par l'air de retenue et de difficulté à accorder mon attention que m'avait donnée ma lecture tout le temps du déjeuner.

Il me parla longuement de l'éducation qu'il donne à ses deux enfants. Je vis qu'il voyait la vérité, mais qu'il ne l'avait jamais cherchée dans les livres, ce qui fait qu'avec son habitude d'agir (nuance affaiblie de ce que j'appelle la verve), il était parvenu bien moins loin que l'homme qui, avec bien moins de cette verve, l'aurait bien dirigée dans la recherche de la meilleure éducation à donner à ses enfants.

Bientôt il ne parla plus aux autres et ne parla qu'à moi. M[eunie]r prit son air froid et sérieux sous lequel je vois la passion ; il rougissait de temps en temps, il était humilié de la matière de la conversation et du redoublement d'intérêt que Blanchet avait montré, peu de temps après avoir commencé à me parler ; comme Blanchet est grossier, tous ses mouvements sont bien visibles.

Ses petits yeux brillaient et donnaient quelque expression à sa figure, qui est vraiment celle d'un économe d'hôpital, d'un bas coquin rognant la viande des pauvres malades, et ayant pour cela la cruauté nécessaire. Il me disait que ses enfants étaient très bons musiciens, qu'ils étaient en quatrième, faisaient des vers latins, et apprenaient l'anglais. Ce pauvre homme n'épargne rien pour leur donner une bonne éducation et en faire des hommes bien élevés; il me dit que l'un avait le caractère Pasquin, ne cherchait qu'à faire rire les autres, tandis que l'aîné n'avait rien de tout cela; que l'aîné serait excellent dans une manufacture; qu'il les entendait quelquefois lorsqu'ils étaient au lit :

L'aîné : Toi, quand tu seras marié, ta femme te mènera par le bout du nez. Si j'avais une femme, je la soignerais, j'aurais bien soin d'elle, je lui apporterais son café au lait *dans le* lit (je conserve le langage autant que je le puis), mais elle ne me mènerait pas. Toi, tu ne cherches qu'à faire rire, etc.

Meunier : Il n'y a plus d'enfants !

Blanchet me dit encore que les lycées étaient des lieux de corruption, que ses enfants étaient restés huit mois à celui d'ici, et que quand il les venait voir, ils lui disaient : « Papa, ôte-nous d'ici, on y fait des horreurs que nous ne pouvons pas te dire », etc., qu'ils les a ôtés.

Qu'il voyait le cadet dépérir. Il le prit à part et lui dit : « Tu te fais des attouchements », etc., le tout en riant. « Je suis le confident de mes enfants, je me suis fait leur meilleur ami ». Le petit lui dit que c'était vrai, mais que c'était plus fort que lui. « Hé ! bien, fais-toi attacher les mains derrière le dos tous les soirs par ton frère. » Le petit l'a fait, et depuis lors il a très bien repris.

Blanchet pesait beaucoup et revenait souvent à dire que quand ils lui demandaient de l'argent il leur en donnait tout de suite : un sou, deux sous. « Je leur demande pour quoi c'est », etc.

Economie serrée d'un homme qui a fait sa fortune.

Hé bien ! voilà un homme qui a d'excellentes intentions pour l'éducation de ses enfants, il met en première ligne l'instruction, ensuite la conduite actuelle, et il ne s'occupe presque pas de la *formation du caractère*; en 2006, il s'occupera d'abord de ce grand but et leur fera lire des traités d'histoire très détaillés et où de chaque anecdote on tirera un caractère à l'Helvétius, il leur apprendra à raisonner en leur montrant ce qu'ils font en raisonnant ; ces enfants liront habituellement des Tracy et des Helvétius dépouillés de tout ce que ces philosophes ont mis pour combattre les erreurs de leurs prédécesseurs.

Malgré tous ses soins, ce pauvre Blanchet n'aura peut-être que des sots et en conclura que l'éducation ne fait rien : « Je leur en ai donné une excellente, et cependant ils n'ont pas d'esprit ! » Lui et ceux qui auront suivi cette éducation seront profondément et évidemment convaincus de cette fausseté.

Blanchet me raconta à déjeuner, ou le soir au dîner, que Meunier donna à lui et à ce sot de Lobry, directeur ou contrôleur des Contributions (ils sont peut-être entrés dans la vie avec les mêmes provisions et dispositions, mais Blanchet a agi, a vu les hommes et les choses, la manière d'influer les uns sur les autres, Lobry n'a vu que son bureau où il a écrit cinq ou six heures par jour)... Blanchet me raconta donc deux anecdotes que j'écrirai quand je serai reposé.

1° celle du sourire au *Dominus vobiscum* d'un candidat à Rome ;

2° celle de la garde et des catins chez les Hieronymites de Naples, dans son quartier ; la main à baiser.

Mon bonheur a augmenté par la perte de ma vertueuse indignation ; je ne regrette presque plus le calendrier républicain. Est-ce que je suis devenu raisonnable, ou simplement diminution d'amour de la patrie ?

Les trois quarts de la dernière cause, je crois, et l'autre quart de la première.

[26 janvier.]

23 et 24 janvier, soleil superbe, pas un nuage ; on a trop chaud au soleil ; aujourd'hui 26, au soir, il a plu toute la journée, et je ne pourrais pas supporter de feu. Temps magnifique ; hiver passé incognito ; je n'ai souffert du froid qu'en brumaire, avant que Meunier se fût décidé à faire du feu. Je regretterai souvent ce temps à Paris.

Il vient d'y avoir une scène dans la maison. Un homme demande M. N., au quatrième ; il monte, écoute à la porte ; on envoie de la lumière, crainte que ce ne fût un voleur ; forcé par cela, il entre et se met à souffleter une femme qui était là et qui lui dit : « Finis donc ! » Il lui fait descendre les degrés à coups de pied dans le c., il lui en donne un si grand, une rampe au-dessous de ma porte, qu'il lui en fait sauter une tout entière ; elle va donner de la tête contre la porte du grand salon. Les quatre filles de la maison (Victoire, Rosette, Madelon, la sœur de Rosette qui est grosse) sont témoins de cela ; elles croyaient que la pauvre malheureuse allait se tuer, tant ses chutes étaient grandes.

Ce spectacle charme Mme Cossonier, ça l'amuse, la secoue. Victoire en était étonnée, comme je suis à une bonne tragédie. Madelon, supérieure à la sensation, n'en étant point occupée comme la petite Victoire, était fâchée de n'avoir pu prendre l'homme au collet.

Celui qui était chez cette pauvre petite a été assez lâche pour ne pas la défendre.

C'est une couturière, vingt ans peut-être, très jolie, dit Victoire, les lèvres usées. Une minute plus tôt, M[ante] et moi qui, au sortir de chez Tivollier qui vient d'arriver de Grenoble, venions chez Mme Cossonier, rencontrions les deux personnages dans l'escalier.

Je ne sais qui dit que Victoire est la fille de Mme Cossonier, qui l'a eue avant son mariage, étant demoiselle. Je croirais assez à un accident de ce genre, mais nulle preuve.

J'ai vu hier, sous mes fenêtres, un mort dont la bière s'était ouverte ; on voyait le visage, les mains jointes, habillé avec un drap, une petite croix sur la poitrine. Cela me glaça. A dîner (un quart d'heure après), je contai une histoire, en la contant je m'identifiai avec la position du héros ; cela, ou le plaisir de voir l'histoire réussir, ou plutôt cela et le plaisir, me distrairent.

*
* *

Spectacle d'un bon ménage fait gagner les femmes honnêtes. Tivollier auprès de sa femme, étendue sur une bergère à cause de sa grippe. Son plaisir. Cela plaide autant pour elle que son ardeur au jeu, tous les jours, me la fait paraître désagréable. Mais de telles occasions sont rares, et la jouerie est de tous les jours.

*
* *

Je cherche mes effets comiques de côté et d'autre, dans les livres, dans les journaux ; dès que je vois un ridicule, je le mets en action, je vois vite l'action de deux ou trois personnages qui le rend sensible au public.

Peut-être n'est-ce pas là la bonne méthode. Elle consiste peut-être à trouver les deux ou trois grands principes du personnage que vous voulez faire agir, à les supposer vrais pour soi, et à voir ce que l'on ferait.

*
* *

Je ne sais pas travailler, et cela fait mon malheur. J'étais enragé, hier soir. Je me guinde pour écrire deux lignes d'une scène, je ne suis plus moi, je voudrais que tous mes mots fussent des *Qu'il mourût* ou des *Sans dot*. J'aurais besoin de faire des comédies en commun avec Joseph Pain ou Picard.

Scénifier toute ma pièce ; ensuite, à mesure que je trouve une correction à faire, l'exécuter dans la scène au lieu de la décrire analytiquement.

[27 janvier.]

Hier soir, 27 janvier, grand épanchement de Louis Tivollier contre le commerce. Étant touché, il est éloquent ; peu d'effet de cela sur Mante : Mante n'est pas sensible, Meunier l'est bien plus, Guilhermoz même l'est davantage.

Tivollier est aimable à cause de ses confidences. Il n'est pas *aimable* dans le sens de Richelieu, mais on l'aime. Pourquoi ? Parce qu'il donne à chaque homme de l'avantage sur lui. Excellent caractère à peindre, mais il faut réellement la plus grande franchise. Si l'on s'apercevait de la moindre tricherie, on serait furieux. Quel talent dans l'homme à grand caractère, méprisant le monde, s'il savait bien jouer le caractère de Tivollier !

Peut-être me répétait-il exprès une partie des arguments de mon père. Mon père est aussi coquin qu'un roi dans sa politique.

[28 janvier.]

Voici ma vie depuis deux mois : je me lève *of my bed* (1) à neuf, dix ou onze heures, je vais à la Maison, je déjeune, je lis devant le feu, je copie quelques articles, une page tous les deux jours du brouillard sur le journal ; quand il y en a deux ou trois pages,

(1) De mon lit.

je les rapporte sur le grand livre. J'ai fait deux ou trois recettes, j'ai prouveté une vingtaine de pièces à l'octroi, je suis allé une fois au magasin, en delà (*sic*) le cours Gouffé.

Je vais depuis un mois prendre assez souvent une demi-tasse de café chez Casati. Depuis un mois, je vais lire les journaux chez Michel. Ce pauvre homme devient fou par bêtise le menant à la mélancolie. J'ai été les lire deux mois au cercle, pour lequel M. de Saint-Gervais m'avait donné une carte. J'ai craint d'être importun.

Je reviens à quatre heures chez M[élanie], quelque fois chez moi ; je vais dîner à cinq et demie, et trouve ordinairement le dîner commencé. Autrefois, après dîner, six heures et demie, sept heures, j'allais chez Mme Cossonier où était [Mélanie?], ensuite au spectacle. Depuis huit jours que le spectacle est interrompu, je vais moins souvent chez Mme Cossonier, qui m'accable toujours de compliments sur mes mains. Je passe la soirée jusqu'à minuit et demie, une heure, avec [Mélanie?] Lorsque M. Baux vient, je lis chez moi de sept à onze, onze et demie.

J'ai acheté pour six livres de bois que je n'achèverai pas d'user. C'est pour avoir tardé de faire cette emplette que j'ai pris la grippe le 6 janvier, en écrivant au clair de la lune sur ce cahier. Elle a duré dix jours.

STENDHAL.

QUE VONT DEVENIR LES NOUVELLES-HÉBRIDES ?

A plusieurs reprises, à l'occasion du voyage récent des souverains anglais en France, on a annoncé qu'une nouvelle convention allait être signée entre la France et l'Angleterre, en vue de trancher définitivement la question des Nouvelles-Hébrides. Il peut sembler bizarre, au premier abord, de parler d'une convention et de sa nécessité, alors qu'il existe un traité du 29 février 1906, traité qui a approuvé une convention signée en 1904 entre les deux gouvernement intéressés. Au surplus, cette convention spécifiait que les gouvernements, sans que cela pût impliquer aucune modification dans le *statu quo* politique, convenaient de nommer une commission pour régler les différends fonciers de leurs ressortissants respectifs dans les Iles. Le fait est que c'était surtout sur les questions immobilières, questions de propriété foncière, que les discussions avaient lieu depuis longtemps, soit sur place aux Nouvelles-Hébrides, soit entre les deux gouvernements intéressés, ces discussions pouvant du reste masquer fréquemment, de la part des Australiens notamment, des ambitions plus ou moins politiques.

Le traité du 29 février 1906 est assez complet et assez précis dans ses dispositions, pour que, en présence de son texte, quand on ne connait point l'état complet de la question, on se demande sous quel prétexte une nouvelle convention aurait à être signée, qui viendrait solutionner un état de choses imparfait. En vertu du traité, tout l'Archipel des Nouvelles-Hébrides est considéré comme formant un territoire d'influence commune ; c'est d'ailleurs la continuation du condominium qui avait été appliqué pendant bien des années auparavant. Il est spécifié que, sur ce territoire, les sujets ou citoyens des deux puissances signataires jouiront de droits égaux de résidence, de protection personnelle et de commerce ; chaque puissance demeurera souveraine à l'égard de ses nationaux, sans exercer une autorité séparée sur l'archipel. On voit déjà, de ce fait que la situation commence à s'embrouiller pas mal. Les ressortissants des autres puissances jouiront des mêmes droits, et seront soumis aux mêmes obligations que les citoyens français ou britanniques. Des précautions avaient du reste été prises fort à propos pour permettre aux ressortissants de la Grande-Bretagne ou de la France d'opter dans un délai de six mois.

Tout un régime judiciaire, toute une organisation de police et de services divers ont été prévus par le traité. C'est ainsi que les deux Hauts Commissaires représentant les deux puissances signataires, disposent d'un effectif de police composé de deux sections égales : les services des postes, des travaux publics, sanitaires, sont considérés comme communs, et alimentés par des taxes locales ; ce qui n'empêche au surplus, chose assez bizarre, que chacune des deux puissances pourvoit aux dépenses de son administration propre. L'état civil (qui a été antérieurement organisé pour les colons français) est désormais général, et peut être utilisé par les indigènes ; aucun de ceux-ci toutefois ne pouvant devenir ressortissant de l'une des puissances signataires.

On a laissé subsister une commission navale mixte pour assurer l'ordre dans l'Archipel, dont l'action ne s'exerce que sur réquisition des Hauts Commissaires ; ceux-ci ont, à l'égard des indigènes, un large pouvoir de réglementation, avec pénalité à l'appui. Un tribunal mixte de trois juges est institué, qui doit du reste s'adjoindre, en matière criminelle, quatre assesseurs choisis parmi les notables non indigènes ; les noms sont tirés au sort : ces assesseurs ayant voix délibérative pour l'appréciation de la culpabilité, et voix consultative pour le

prononcé de la peine. La convention a eu soin de déterminer la compétence du tribunal, la loi applicable, la procédure, le mode d'exécution des jugements, etc... Pour éviter tout froissement et départager le tribunal, chaque pays intéressé nomme un juge; le président et le commissaire public sont désignés par le Roi d'Espagne, qui ne peut les prendre ni parmi les Anglais, ni parmi les Français.

Dans cette même convention de 1904, et dans ce traité de 1906, on n'a point oublié le régime immobilier, comme nous le laissions entendre. On admet que les droits des colons, ceux que l'on appelle les non-indigènes, peuvent se justifier par occupation ou par titre établissant vente ou cession. La seule occupation de bonne foi, pendant trois années consécutives, ainsi que l'a expliqué M. Berthélemy, constitue un titre suffisant, si elle se manifeste par des signes matériels. On a même ajouté d'autres dispositions, qui répondaient à la situation toute particulière de la Compagnie française des Nouvelles-Hébrides dont nous allons rappeler dans un instant la formation, le développement et les difficultés. Il est nettement indiqué que, quand un possesseur invoque comme justification de propriété le titre et l'occupation, le tribunal peut rechercher si ce possesseur et détenteur du titre a affirmé sa possession par des faits de mise en valeur, même partielle, construction de routes, de ponts, levés de plans, bornages, pose de poteaux, usage régulier des produits naturels.

On a été plus loin : on a limité le droit de revendication des indigènes, quand on se trouve en présence d'un titre ayant date certaine avant le 1er janvier 1896. La réclamation contre un titre établissant vente ou cession dressé dans une étude de notaire ou enregistré avant cette date, n'est point recevable; à moins que le réclamant ne prouve qu'il possède, que sa tribu possède un droit exclusif de jouissance et d'usage qui se trouve lésé; ou s'il prouve qu'avant le 1er janvier 1906, l'immeuble contesté a été l'objet d'un contrat impliquant que le titre s'appliquait à un bien possédé légitimement et de bonne foi.

Il y avait donc là, en principe, de quoi prévenir une révision arbitraire des acquisitions faites par la Compagnie française des Nouvelles-Hébrides ou par M. Higginson, le véritable premier colon français des Nouvelles-Hébrides; qui, en 1882, a fondé la Compagnie calédonienne des Nouvelles-Hébrides, dont la société actuelle n'est que la continuation.

Après la signature de cette convention de 1904 et l'approbation du traité de 1906, on pouvait croire close la question des Nouvelles-Hébrides; et c'était un peu l'opinion de M. Berthélemy, qui signalait cette création d'une colonie mi-partie anglaise, mi-partie française, et l'organisation de ce condominium comme une expérience très curieuse. Il semblait pourtant se défier des difficultés que l'on rencontrerait, quelle que fût la minutie des mesures arrêtées par avance. Au surplus, la convention n'avait même point oublié de prendre des dispositions relativement à la police de la navigation, au recrutement des travailleurs indigènes; c'est-à-dire à ces contrats d'émigration qui avaient fait intervenir et les Français et les Anglais dès le début d'une timide pénétration européenne dans l'Archipel. La convention interdisait plus ou moins complètement la vente des armes et de l'alcool aux indigènes. Elle prévoyait l'organisation même de municipalités.

Il est certain que convention et traité ont constitué un progrès; depuis bien longtemps on cherchait une solution à ce problème des Nouvelles-Hébrides; depuis bien des années, on se trouvait dans l'instabilité, ou plutôt dans l'incertitude; par la faute, il est vrai, surtout de nos gouvernements, de notre personnel colonial, qui n'avait pas su prendre de décisions quand cela aurait été si facile; cette décision pouvant alors trancher complètement la question.

Dès 1865, le recrutement d'émigrants avait nécessité, comme nous le disions, une intervention des gouverneurs de la Nouvelle-Calédonie et du gouvernement australien; en vue de surveiller les engagements que l'on faisait contracter aux travailleurs indigènes, pour assurer leur entretien sur les lieux de travail, et leur rapatriement final. Il fallait lutter contre une véritable traite. Peu de temps après, l'immigration européenne ou plus exactement française se fit, grâce à l'activité et à l'audace de M. Higginson, qui était pourtant Australien de naissance, mais qui était un véritable Français. Il fut suivi et imité par quelques colons australiens ou anglais, même par des missionnaires; et comme il n'y avait pas la moindre organisation de police, les uns et les autres ne tardèrent pas à essayer de se placer sous l'autorité de la Nouvelle-Calédonie.

Le Gouvernement français fit une première faute à cette époque en se refusant à remplir leurs vœux; alors que pourtant l'Angleterre venait d'occuper les îles Fidji. Si bien qu'en 1877 les missionnaires anglais commencèrent à se réclamer de la Grande-Bretagne; et, en présence du mouvement qui se produisait en Australie contre la possibilité de voir les Nouvelles-Hébrides transformées en un nouveau pénitencier, la France affirma, en 1878, qu'elle n'entendait pas porter atteinte à l'indépendance des Nouvelles-Hébrides; elle se contenta de demander un engagement réciproque de la part du Gouvernement anglais. Et pendant des années, on en demeura à la politique réciproque de non-intervention.

Ceux qui voudraient suivre les phases successives de cette question, les maladresses successives aussi que nous avons commises en la matière, les manifestations hostiles qui se sont faites contre nous en Australie, et la politique hésitante de la Grande-Bretagne, partagée entre son désir de ne pas froisser l'Australie, et son indifférence à peu près complète pour l'archipel; en trouveraient les détails les plus complets dans les études publiées successivement à ce sujet par M. René Pinon, M. Jean Carol, M. Nicolas Politis, M. Maurice Masson; sans parler de toute une série d'opuscules ou de travaux successifs publiés par MM. Imhaus, Hagen, Glaumont, Brunet, Nicolas, etc...

On peut dire sans exagération que, de 1878 à 1887, où une convention fut signée entre la France et l'Angleterre, une lutte d'influence se poursuivit entre la colonisation australienne et la colonisation française. C'est à ce moment que M. Higginson fonda la Compagnie calédonienne des Nouvelles-Hébrides, dont nous avons parlé, et racheta même une bonne partie des propriétés anglaises. Les Australiens avaient demandé l'annexion à l'Empire de l'archipel néo-hébridais, il est vrai sous l'influence des craintes qu'ils avaient de voir créer un pénitencier dans l'Archipel. A ce moment, et sous l'influence des réclamations venues d'Australie, le gouvernement anglais avait, à plusieurs reprises, insisté auprès du gouvernement français pour que cette création ne fût point réalisée.

La plupart des gens qui ont étudié le problème estiment que, si le gouvernement français avait pris un engagement à propos, il eut pu obtenir du gouvernement anglais toute renonciation à la possession des Nouvelles Hébrides et les annexer à notre colonie de Nouvelle Calédonie. Comme d'ailleurs des massacres d'Européens eurent lieu en 1886, qui obligèrent à des débarquements de troupes; la convention de 1887 intervint entre la Grande-Bretagne et la France, pour créer un système de police, garantir la sécurité des colons de l'une ou l'autre nationalité. C'est à ce moment que l'on créa la commission navale mixte dont la permanence est assurée par la convention de 1907; cette commission ayant été, en 1887, chargée de maintenir l'ordre et aussi de protéger les personnes et les biens des sujets français ou britanniques.

Bien auparavant, au reste, la Grande Bretagne avait à faire l'enregistrement des titres d'acquisition de propriétés par ses sujets dans l'Archipel, sur les registres d'Australie ou des Fidji. Le condominium rudimentaire créé par la convention de 1887 a été généralement critiqué par tout le monde, comme tout à fait insuffisant, notamment parce qu'il ne donnait pas le pouvoir à la commission de réprimer les crimes ou délits des colons; pas plus qu'il ne créait une juridiction, une organisation législative relative à l'appropriation des terres, à la propriété foncière.

On améliora relativement l'état de choses par des mesures spéciales. En 1888, les Anglais tentèrent d'abord d'installer un agent consulaire aux îles Hébrides; puis ils donnèrent au gouverneur des Fidji le titre de Haut Commissaire, avec compétence administrative et judiciaire sur les sujets anglais résidant aux Nouvelles-Hébrides. C'est seulement en 1900 que la France s'engagea un peu dans la même voie : le gouverneur général de la Nouvelle-Calédonie, comme commissaire général dans l'Océan Pacifique, pouvant nommer des commissaires spéciaux avec compétence de juge de paix dans l'Archipel néo-Hébridais; cette disposition était complétée par ce fait que les crimes des Français dans l'Archipel seraient jugés par la Cour d'assise de Nouméa. A cette époque, l'état civil fut enfin organisé.

Le régime de la propriété foncière n'était pas créé. Et pourtant on se trouvait en présence non pas seulement des acquisitions faites par les colons isolés, mais encore de la prise de possession graduelle, par la Société calédonienne, c'est à-dire par la Compagnie française des Nouvelles Hébrides, d'un territoire énorme représentant quelque 850.000 hectares. Nous avons vu que la convention de 1907 avait donné le moyen de liquider ce passé, de façon à peu près pratique. Aussi bien, dès 1894, le Ministre des Colonies françaises avait expressément reconnu, vis à vis de la Compagnie calédonienne, la validité de ses titres de propriété. Ils étaient effectivement constatés par des actes reçus chez un notaire de Nouméa.

On voit les circonstances successives qui ont motivé la convention de 1907. On ne peut point la considérer comme définitive. Et la preuve en est les projets mis en avant lors du voyage du roi d'Angleterre en France. M. Maurice Viollette a étudié tout particulièrement ce côté de la question; et il a constaté l'influence des missionnaires presbytériens aux Nouvelles-Hébrides, qui modifie étrangement le problème, ou du moins empêche de le résoudre sous l'influence de la Convention de 1907. Aux dépens mêmes des colons anglais, ils poursuivent une lutte qui aurait pour but tout au moins d'empêcher les indigènes de porter leurs bras vers les terrains de culture créés par la colonisation individuelle. Au surplus, ces presbytériens sont soutenus par l'Australie, qui, à la suite de toutes les hésitations de la France, a conservé le désir vague de voir les Nouvelles Hébrides devenir définitivement anglaises.

Il se présente donc un conflit aigu d'ordre économique, à propos plus particulièrement de cette ques-

tion de main-d'œuvre. Et c'est pour cela que l'on voudrait voir le problème tranché une bonne fois par la suppression d'un condominium, d'une souveraineté indivise, qui est de l'application la plus difficile. Il paraîtrait que même le tribunal, constitué comme nous l'avons dit, ne peut pas arriver à pacifier les esprits, à départager les deux camps hostiles l'un à l'autre; et c'est pour cela que l'on cherche une solution. Pour l'Australie, elle serait simplement l'abandon des Nouvelles-Hébrides par la France, contre une compensation. Pour d'autres, ce serait l'abandon de tout l'archipel par l'Angleterre; ce qui serait, paraît-il, souhaité même par les colons anglais, cet abandon devant entraîner une compensation au profit de la Grande-Bretagne, sous la forme de la renonciation de la France à ses droits sur certains territoires. Il y aurait enfin le moyen du partage; l'opération ne serait point commode, à cause de la différence de valeur manifeste des diverses îles de l'Archipel. Cette solution aurait du moins l'avantage de faire disparaître une co-souveraineté que tout le monde s'accorde à reconnaître comme une pratique déplorable.

DANIEL BELLET.

SAINT MARTIN ET JULIEN

Devant Carthage en flammes, Scipion récita le vers de l'Iliade : « Un jour viendra où périra la cité sainte d'Ilion ». Songeait-il, comme on l'a dit, que Rome aurait tôt ou tard le même sort que sa rivale?

Cinq cents ans plus tard, au milieu du IVe siècle de l'ère chrétienne, il était peut-être encore trop tôt pour présager la ruine de l'empire romain et de la civilisation antique, mais on pouvait déjà pressentir de grands dangers. Les signes de décadence étaient de jour en jour plus apparents et plus nombreux. Le christianisme triomphait. Les barbares commençaient à devenir redoutables.

En l'année 356 la Gaule était menacée d'une invasion germanique. Le jeune César chargé de la défense de cette province, Julien, quittant sa chère Lutèce, accourut sur les bords du Rhin et arriva à Worms, là même où, selon la légende, le roi des Burgondes, Gunther, devait par la suite tenir sa cour et recevoir la visite de Siegfried. Une bataille semblait imminente. Les légionnaires romains furent invités à renouveler le serment militaire.

Il y avait parmi eux un chrétien dont on admirait la haute vertu et les actes charitables. Tous ses compagnons d'armes avaient pour lui un attachement singulier, une véritable vénération. Enrôlé tout jeune par la volonté de son père, il songeait depuis longtemps à renoncer à une profession qu'il n'avait prise qu'à contre-cœur. Il voulait se consacrer uniquement à des œuvres pieuses, quitter le monde pour le cloître. L'occasion lui parut bonne pour faire une éclatante retraite. Quand vint son tour de recevoir le *Donativum* (1) il jeta ses armes aux pieds du général en disant : « Jusqu'à présent, César, je t'ai fidèlement servi. Souffre maintenant que je serve Dieu. Désormais je suis soldat du Christ; il ne m'est plus permis de faire la guerre ». Julien attribua, non à un excès de zèle religieux, mais à la crainte de la bataille qui allait avoir lieu cette manifestation d'antimilitarisme à laquelle les mérites du saint, son autorité et les circonstances où l'on se trouvait, donnaient tant de gravité. Martin répliqua hardiment : Si l'on prétend que c'est la peur qui me fait demander mon congé, j'affronterai demain les barbares sans casque ni bouclier, armé seulement du nom de Jésus et du signe de la croix (2).

Est-il besoin de dire le prix de cette histoire, de montrer le parti que les historiens, les philosophes, les artistes, auraient pu en tirer?

En opposant l'une à l'autre deux nobles figures, celle de l'illustre apôtre des Gaules, du meilleur et du plus éminent des saints Gaulois, et celle du défenseur de la civilisation hellénique, du jeune héros qui après avoir arrêté les incursions germaniques au bord du Rhin, devait mourir glorieusement en combattant les Parthes dans les plaines de l'Asie, le récit de Sulpice Sévère présente un admirable symbole de la révolution qui s'accomplissait au IVe siècle. La scène entre Martin et Julien semble arrangée par quelque grand artiste pour exprimer le contraste du génie du christianisme avec le génie du paganisme, la fin des temps antiques et l'avènement du moyen âge. Nous voyons ici sous une forme saisissante l'antagonisme de deux religions, de deux conceptions de la vie humaine, de l'idéal évangélique fait de résignation, de renoncement, de mépris pour les choses terrestres, de rêves célestes, surgissant en face de l'idéal qui avait fait la gloire et la force de la Grèce et de l'Italie. Par son refus du service militaire, Martin signifie que la Société dont il est le digne représentant, renonce aux mâles vertus, aux luttes viriles. Sa conduite explique et présage celle des évêques qui au siècle suivant, en attendant

(1) Prime que l'on touchait en prêtant le serment.

(2) L'excellent disciple et biographe de saint Martin, Sulpice Sévère, ajoute que Dieu ne voulut pas que son serviteur s'exposât aux coups des barbares. Les Francs, miraculeusement inspirés, demandèrent la paix le lendemain.

le moment de faire alliance avec les Francs et de leur livrer les cités dont ils s'intitulent les défenseurs, dissuaderont les habitants des villes menacées par les barbares, de recourir à d'autres armes qu'au signe de la croix et aux reliques des saints.

Malheureusement cet épisode si instructif, si pittoresque, n'est pas connu comme il devrait l'être.

Tout le monde sait la visite d'Alexandre à Diogène. On a fait un bruit peut-être excessif à propos de l'attitude de saint Anbroise devant Théodose après le massacre de Salonique. Des gens qui n'ont qu'une idée très vague de la querelle des investitures, savent pourtant qu'un empereur d'Allemagne passa pieds nus, dans la neige, de longues heures à attendre le pardon du pape. Les paroles échangées entre Bayard mourant et le connétable de Bourbon sont célèbres.

On a même pour les scènes de ce genre un goût si vif que non seulement on se plaît à commémorer celles qui sont avérées, mais on en raconte qui sont très suspectes ou même purement imaginaires. On représente Charlemagne versant de grosses larmes à la vue des barques scandinaves; on veut que Boniface VIII ait été souffleté par Nogaret et Sciara Colonna, que Bélisaire ait mendié, que Molière ait dîné avec Louis XIV.

D'où vient que la rencontre de l'apôtre des Gaules avec le dernier empereur païen, n'a pas eu le même retentissement que des scènes qui ne sont assurément ni plus expressives ni plus dramatiques? Parlez du vase de Soissons; vous serez compris par presque toutes les personnes qui ne sont pas complètement illettrées. Faites allusion aux paroles adressées par saint Martin à Julien; bien peu de gens sauront ce que vous voudrez dire. Pourquoi? Pourquoi tant d'historiens qui ont soin de reproduire le récit de Grégoire de Tours, négligent-ils celui de Sulpice Sévère?

ÉDME CHAMPION.

CE QUE VEUT ÉLÉONORA DUSE

Le petit salon d'un hôtel du quartier Ludovisi. On s'arrête dans la pénombre. Les persiennes baissées dessinent dans le petit intérieur un ratelier de lumière : délicates lamelles d'or qui le raient de sillons chatoyants. Au dehors, dans l'après-midi ensoleillée, mars, le mois des vents, s'ébat plein de caprice. Une tiédeur languide règne dans la pièce; un monceau de livres monte à l'assaut de l'une de ses parois; une table est encombrée de papiers et de livres encore. C'est le salon temporaire d'Éléonora Duse.

Depuis trois ans, la grande artiste s'est exilée du théâtre et du monde : une longue maladie, durant toute cette période, l'a retenue au lit, lui a défendu toute occupation, a enrayé la merveilleuse fougue de ses gestes en faveur de l'art, ce besoin insatiable d'inédit et de lutte, auxquels notre théâtre et la poésie doivent tant de conquêtes nouvelles, tant de claires victoires! Eléonora Duse a supporté son mal d'une âme sereine, résignée et patiente : elle a souffert en silence, s'affligeant seulement de ne pouvoir travailler. Mais son heure de revanche est venue. Le mal a fléchi devant la muette résistance de cette femme; et maintenant, dans le doux climat de la Rome printanière, elle vit sa convalescence avec un frais sentiment, un sentiment de renaissance, suave et parfumé. Sa vie dans ce long contact avec la douleur est devenue comme transparente, et son esprit en sort plus limpide et plus clair encore; de même sa voix apaisée par le silence a repris son eurythmie enchanteresse des jours les plus glorieux.

La première pensée d'Eléonora Duse revenue à la vie a été pour le théâtre et pour ses compagnons d'art, ses « compagnons d'art moins heureux! » comme elle appelle aimablement les acteurs et les actrices, même les plus humbles — surtout les plus humbles! Elle s'est préoccupée d'eux; de la vie errante et obscure du plus grand nombre ; de la vie vagabonde des petites *compagnies* (1) inconnues qui n'approchent jamais des grandes villes et trainent leur aventure factice parmi les phrases solennelles et les fictions princières; tandis que leur âme déchirée par la douleur hurle sans espérance, et qu'autour d'eux crie la misère et se convulsionne la faim! Mais qu'y faire?

Un écho des idées d'Eléonora Duse s'était répandu et on y sentait un halètement de bonté et d'amour. Mais le songe apparaissait tout entouré de voiles et de pénombre : on y voyait de la poésie, on y voyait de l'azur; il y avait des fleurs; mais il y manquait un petit élément modeste et vulgaire: la clarté. Pour que le songe naisse à la vie, il faut qu'il se vête de matière. Les songes tout nus n'ont libre circulation que dans le royaume de la chimère; lorsqu'ils veulent s'approcher de la vie, un douanier plein d'arrogance les arrête :

— Qui êtes-vous?

— Nous sommes les songes?

— Que voulez-vous?

— Vivre!

— Passez au bureau : la réalité vous dira ce qu'il faut aux rêves pour vivre!

*
* *

Je suis donc venu dans le petit salon d'Eléonora Duse pour apprendre son rêve d'art et de bonté, pour savoir de quelle façon elle compte le vêtir de matière.

Un frou-frou de vêtements, une porte qui s'ouvre et se ferme, légère, une fraîche voix amie qui souhaite la bienvenue : Eléonora Duse est dans le petit salon tout rayé de lumière ! Sa personne, enveloppée dans les vastes plis d'une robe de chambre verte, est svelte et jeune encore, et vigoureuse. Et le beau et noble visage avec sa bouche ferme, ses yeux très mobiles aux longues paupières que l'arc hautain des sourcils fait paraître plus grands encore, le noble visage a une fraîche carnation de santé sous la houle des cheveux aux tons gris et sombres comme les nuées de printemps. Et les belles mains se tendent à l'hommage avec une grâce candide...

Et votre santé, Madame ? votre santé revenue !

— Pas encore, non ! Je suis toujours très lasse. Je sens le poids de ma longue maladie ! Mais je vais beaucoup mieux. Si bien que la volonté du travail me revient ; vous voyez ?

— Vous rentrez au théâtre ?

— Non, cela non ! Et sa voix en prononçant ces brèves paroles semble accablée d'une nostalgie sans fin ; mais je veux travailler pour ceux qui y sont, au théâtre : pour mes camarades qui continuent... pour mes compagnes.

— J'ai un peu entendu parler de vos projets, Madame : une maison de théâtre, une bibliothèque, une propagande pour le travail intellectuel. Un tourbillon de belles paroles ; mais je n'y ai pas compris grand'chose !

Elle sourit.

— Voulez-vous que nous mettions un peu la poésie en prose à l'usage des humbles mortels ? La poésie quand elle va par le monde chemine à pied, Madame ; — des pieds qui rythment sans doute ! — mais elle marche à pied ! C'est l'unique façon de lui faire faire du chemin !

Elle sourit et dit :

— C'est ce que je désire. Encore que j'aime cette espèce d'aviation des idées. Il est nécessaire de *concréter* pour produire. Quand j'y pense et que je la caresse dans la solitude, je vois mon idée prendre corps clairement, sans peine. Mais quand j'en parle, le son même de ma voix qui semble amener mon idée dans le domaine des choses concrètes, me donne un sentiment d'effroi, de terreur. J'éprouve à peu près la sensation d'une mère qui exposerait sans transition au froid de la rue son petit enfant fragile, un enfant qui se serait jusque-là développé dans la délicate tiédeur de la maison. Ne prendra-t'il pas quelque refroidissement ? Et puis, je ressens encore une autre légère crainte : N'aura-t'on pas dans le monde à l'égard de mon idée ce sourire de compassion qui condamne à mort les choses naïves ?

— Pourquoi ?

— Parce que mon idée qui est toute petite va se mesurer avec une tradition très puissante et très vénérable, celle des acteurs. Mais qu'importe ? Je veux tenter l'aventure.

— Oh ! bravo !

— Il s'agit donc de ceci : Je veux créer une maison qui soit quelque chose comme le bon refuge moral de nos acteurs et spécialement de nos actrices. Un radiateur de savoir et de sérénité !

— Une école ?

— Oh ! je vous en prie, non, non ! Je ne puis souffrir les écoles dans lesquelles on enseigne à devenir artistes. On peut aider un artiste à se perfectionner, mais il n'a pas besoin d'une école pour se révéler. Je ne crois pas aux gens incompris et qui restent tels leur vie durant. Comment voulez-vous qu'un vrai artiste ne puisse se révéler ? Dites-donc aux fleurs de ne point s'épanouir quand vient le printemps !

— Et alors ?

— Alors, une maison pour les acteurs, un cercle, une bibliothèque ; un centre vers lequel puissent converger, avec la certitude d'un bon accueil, les requêtes, les aspirations, les confidences de nous tous, gens de théâtre. Une maison où l'acteur, où l'actrice se sente dans sa propre maison. C'est un début dont beaucoup de bonnes choses pourront procéder. Vous connaissez la vie des acteurs : la maison et le théâtre ! On ne vit pas la vie, on vit à côté de la vie. Une paroi froide et très haute nous sépare de la réalité de la vie, de la vie vécue, l'habitude. Les gens de théâtre mènent une vie à eux ; c'est un monde à part, étroit et fermé, qui, le jour, stagne dans l'ombre et qui vit le soir dans une lumière artificielle. Il en est peu qui sachent en sortir, et alors on les regarde comme très audacieux et très impertinents.

Jetons bas la cloison. Ventilons l'atmosphère ! Cela vous plaît ?

— Beaucoup. C'est plein de poésie. Et la prose ?

— La prose ? La voici ! Je possède ici, à Rome, hors de la porte Nomentane, une belle villa lumineuse et toute plantée de cyprès. Je la mets à la disposition de mes camarades, et j'offre dix mille livres pour les dépenses de transformation. En ce moment, cela peut suffire. Mais plus tard, nous aurons sûrement d'autres fonds : j'ai déjà des adhésions, des offres d'assistance. Nous commencerons par une bibliothèque. J'ai chez moi, à Florence, une quantité

de livres; presque tous intéressants, quelques-uns sont rares et précieux. Ils touchent au théâtre, à la littérature, à la poésie. Je les ferai transporter ici. Et nous fonderons une espèce de cercle avec réunions, conférences, lectures. Les acteurs de passage à Rome, en seront les hôtes de droit : les acteurs en tournée pourront écrire et demander des livres. Beaucoup ne possèdent pas de maison : ils en auront une idéale qui sera la maison de tous.

— Celle dont j'ai entendu parler sous le nom de maison des artistes?

— Peut-être. Je ne le sais pas encore. Ce nom lui a été donné en hâte, pour ne pas mettre au monde une créature sans état civil. Il lui manque déjà tant de choses à la pauvrette!

L'artiste s'arrête; elle semble absorbée en une vision qu'elle ne peut rendre complètement visible aux autres. Elle craint que son projett ne semble mince et inutile, mince, cela se peut pour l'instant, mais inutile, non. Pendant ses longs mois d'exil du théâtre, cette idée lui est revenue qui, en des temps déjà éloignés, avait lui à ses yeux! Souvenirs de sa jeunesse errante, souvenirs des petits bourgs où elle avait traîné son rêve d'art comme un fardeau torturant, évocations d'humiliations et de tristesses, de solitude désolée et de misère sans espoir : ténèbres froides de la veille qui jamais ne peuvent être assez rachetées par le plus resplendissant soleil du lendemain — si le soleil se montre! Or cette vie continue toujours pour beaucoup. Une voix qui se fait entendre en cette solitude, en cet abandon, est une bénédiction, un réconfort : elle peut sauver des énergies qui se perdraient sans elle; donner un nouvel aliment à une petite flamme qui peut-être se serait éteinte. La maison imaginée par Eléonora Duse veut être ce centre d'encouragement et d'organisation morale. Les actrices et les acteurs qui passent par Rome y trouveront un agréable lieu de réunion avec des livres, avec des revues, avec des éléments instructifs. Mais il y a les actrices et les acteurs de petites troupes de province qui ne quittent jamais les bourgs et les villes peu importantes : à ceux-là, on enverra les livres qu'ils demanderont, sans frais pour eux, et l'on répondra à leurs requêtes : un lien idéal les reliera aux autres, aux plus fortunés; ils se sentiront en quelque sorte rattachés au monde. Qui a pu voir avec quelle anxiété n'importe quel acteur attend les distributions de la poste, et l'arrivée d'un journal, peut imaginer la valeur de ce réconfort!

— Ceci n'est que l'idée première. Je veux faire plus, mais pour cela, il faut commencer. Et je commencerai de cette façon. Le Conseil national des femmes italiennes présidé par la comtesse Spalletti a déjà promis sa coopération. Et aussi l'œuvre de la Bibliothèque Nicosia destinée aux institutrices. Puis je voudrais instituer un Comité d'honneur avec nos meilleures actrices : avec Dina Galli, Lyda Borelli, Tina di Lorenzo, Virginia Reiter, Maria Melato, Emma Gramatica. Et chacune d'elles payerait une légère cotisation et de cette manière les petits n'auraient rien à débourser. Ils écriraient et ils recevraient! Le livre donne la joie d'une vie autre. Il alimente notre esprit. Nous avons besoin de nous affiner, de nous instruire. Nous sommes immuables, immuables, tout en roulant sans trève. Hé bien! en abattant les parois qui nous isolent, on élargira l'horizon : cela nous donnera une solidarité plus grande; plus de générosité, moins de goût pour le cancanage, plus de bonté. Pour cette première tentative, j'ai choisi Rome, parce que Rome est notre capitale, parce que je puis faciliter l'entreprise en donnant ma maison; parce que son climat me permet de séjourner ici trois ou quatre mois chaque année. S'il se fût agi d'un théâtre, j'aurais immédiatement pensé à Milan. Mais en ce moment, des projets de théâtres stables ou à peu près, sont loin de ma pensée. Il n'est pas dit, par exemple, que la maison de Rome ne doive pas avoir de sœurs dans les autres grandes villes d'Italie; bien au contraire!...

L'artiste est pleine d'enthousiasme. Mais elle fait trève à son ardeur pour me dire avec un sourire :

— Remarquez bien que nous ne changerons pas notre situation à nous autres gens de théâtre avec un livre, avec un conseil et un peu d'aide. Non, c'est vrai : nous l'améliorerons cependant.

Y a-t-il encore trop de poésie en ceci? Un peu moins que tout à l'heure, n'est-il pas vrai? Mais il y a aussi de la prose, de la belle et bonne prose que j'aime tant! Si en vous parlant de moi, on vous représente une Duse hiératique solfiant langoureusement d'interminables Ah!... Ah!... avec une infinité d'*h* et une quantité de points, n'y croyez pas. Je connais la vie! La vie infime des petites troupes de théâtre en particulier, parce que je l'ai menée moi-même. Et j'en connais les amertumes et les larmes. Et aussi tout ce qu'elle comporte de grotesque! Avez-vous jamais arrêté votre pensée sur les habitations de nos acteurs et de nos actrices?

— Des pensions, dirigées par une logeuse?

— Justement. La logeuse! Dans la vie théâtrale, elle est une puissance, elle s'élève à la hauteur d'une institution. Questionnez un peu à la ronde dans le monde des acteurs et vous comprendrez — à quelques exceptions près — que la sympathie inspirée par une résidence dépend de la figure et des procédés de la propriétaire de la maison meublée qu'on habite et de l'ingénieuse commodité du logement : « Venise vous plaît-il, Mademoiselle? » « Ah!

voyons, j'y avais une chambre impossible ! » « A mon avis, Turin est vraiment une belle ville ! » « Oui, à Turin j'avais une logeuse sympathique ! »

Il est des acteurs et des actrices qui roulent depuis des années en Italie, et si vous leur demandez des informations sur une ville où ils ont séjourné pendant des mois, ils ne sauront presque rien vous en dire. Ce n'est pas leur faute ! C'est l'habitude qui triomphe : le théâtre et la maison. En dehors de cela, rien ! Le rôle et la *cesta* (1) à préparer. Ah ! cette *cesta !* Vous savez que la *cesta* représente l'*attirail* de chaque jour avec tout ce qu'il faut comme vêtements et accessoires pour la représentation du soir ! Un supplice ! « Allons prendre un peu l'air ? Visiter un musée ? Entendre une conférence ? » Impossible : il me faut préparer ma *cesta*. Ces choses semblent négligeables, et pourtant toute notre vie à nous gens de théâtre, est liée à elles ! Il faut se révolter, sortir de son trou, se libérer ! On grogne cela depuis beau temps, mais on ne commence jamais !

En mai prochain j'inaugurerai la maison de Rome, puis je m'attellerai à une autre idée pour laquelle j'aurai besoin qu'on m'aide beaucoup, pour laquelle il me faudra l'appui de mes bons camarades.

— Idée.... en prose ?

— En prose superbe !... Chacune de nos grandes villes a constamment dans ses murs une ou deux troupes théâtrales, et presque toutes sont logées dans d'immuables chambres meublées que les acteurs se passent, se cèdent, pour les reprendre lors de leur retour. Et quelquefois — que les bonnes maîtresses d'hôtel me le pardonnent — quelquefois ces chambres ne sont point des merveilles de propreté, ni de commodité, ni d'hygiène....

— Et alors ?

— Alors... Ecoutez. Il existe à Rome, au Monte-Mario, un hôtel pour les institutrices ; il est propre, charmant, très sympathique et très économique. Pourquoi ne pas fonder pour nous, dans chacune des grandes villes italiennes, quelque chose de ce genre, puisque la clientèle serait assurée ? Sans grande dépense, acteurs et actrices seraient certains d'avoir ainsi des logements honorables, et ils auraient surtout la grande joie de se sentir comme dans leur propre maison. Ce projet demande plus de temps et de peine ; mais il peut être mené à bien, il doit exister. On y arrivera ! Il faut absolument donner à nos acteurs la possibilité d'une vie moins en l'air : il y aura plusieurs nids au lieu d'un seul, puisqu'existe en Italie — et il y a une raison à cela — puisqu'existe, dis-je, cette habitude des *compagnies* instables. Ce seront des nids de sérénité, de santé ; et puis lorsqu'on a une petite chambre agréable, l'esprit est plus clair. L'art y gagnera, le public y gagnera ; et ceux qui y gagneront le plus, ce sont les acteurs. Nous possédons en Italie un élément théâtral plein de génie : ne l'abandonnons pas. A côté de la vie fictive de la scène, préparons lui une vie de réalité, de sérénité. Je suis une *fille de l'art* comme on le dit dans la langue du théâtre ; je sais ce que j'ai souffert, moi, et je ne voudrais pas que les autres souffrissent. Je sens si profondément ces choses, que je me demande à la fin s'il n'y a pas là de l'égoïsme transformé, transplanté, puisque je me sens revivre dans chacune de mes nouvelles petites compagnes... Croyez-vous qu'on rie de mes intentions ?

— Et pourquoi ?

Elles pourront paraître naïves ! Elles ne le sont pas cependant. Que nous nous unissions quelques gens de foi et de cœur, et une chose belle et généreuse sera créée ! Ce n'est pas de la charité que j'offre et que je demande, c'est de la solidarité, de la fraternité... Et c'est aussi un moyen de ne pas me séparer tout à fait du théâtre...

*
* *

Eleonora Duse se prête ainsi à une question qui n'était pas facile à formuler à brûle pourpoint.

Elle n'entend donc plus revenir au théâtre ? C'est donc bien vrai ? La réponse a une apparence résignée pleine de douceur :

— Je suis restée au lit pendant trois ans ! Trois ans ! Et maintenant que je viens d'en sortir, je me sens lasse, très lasse ! Lasse non seulement à cause de la maladie, mais à cause aussi du travail d'autrefois ! C'est un travail qui tue, le nôtre, lorsqu'on le vit intensément. Notre vie se consume en vivant d'autres vies, des vies de fiction ! J'ai joué trente ans et j'adore le théâtre. Mais je ne pourrais plus résister à la fatigue qu'il entraîne et je ne voudrais pas y revenir avec des forces moindres.

— Et alors ?

— Alors, plus !

— C'est un mot triste !

— La pensée m'en est plus triste encore. Je la rends plus supportable en m'occupant de mes camarades, des jeunes actrices existantes et à venir, en m'occupant de notre art. Et je serais si heureuse de réussir, si heureuse ! Pour mon compte, je ne m'occupe même plus de ce qui se passe au théâtre.

Une petite pause. Une ombre fugitive traverse ses yeux. Puis tout à coup avec une délicieuse curiosité instinctive, elle demande :

— Que représente-t-on en ce moment sur les théâtres de Rome ?

(1) Panier, corbeille.

Ah ! Et elle ne s'y intéresse plus?

Je crois que, pour notre plus grande joie, nous entendrons encore Eleonora Duse! Mais pour l'instant, nous ne devons parler que de sa maison des artistes : défense de s'en écarter!

ARNALDO FRACCAROLI.

Traduit par M. CLAUDIUS JACQUET.

VIEILLESSE

CONTE LIMOUSIN

— Allons la vieille, faut vous leva! C'est l'heure de mener les bêtes aux champs.

La Minorette (on l'appelait encore ainsi, de son nom de jeune fille) ouvrit les yeux. Elle venait à peine de s'endormir, car, toutes les nuits, elle restait assise sur sa couche jusqu'à trois ou quatre heures du matin; ses pieds glacés ne voulaient pas se rechauffer sous la couverture trop courte, et l'asthme l'empêchait d' « altiger ». Et maintenant qu'enfin elle avait réussi à oublier ses misères dans le sommeil, il fallait déjà les retrouver, et vivre un nouveau jour, et recommencer à entendre la voix querelleuse de sa bru qui lui écorchait les oreilles de l'aube jusqu'à la nuit.

Cependant la jeune femme restait campée près du lit, les poings sur les hanches, attendant qu'on lui obéit. Pour ne pas la mécontenter, la vieille se hâta d'étendre la main vers ses nippes : il ne fallait pas fâcher la Dardande, oh! non. ses colères étaient trop redoutables! Elle enfila donc son caraco, ses jupes usées, ses bas vingt fois rebrochés et descendit l'escalier en cherchant du pied les marches, car elle n'y voyait plus bien finement.

En bas, on lui montra une écuelle posée sur un coin de table.

— Tenez, v'la vot' déjeuner.

C'était la même soupe que tous les matins : dans un peu d'eau tiède quelques morceaux de pommes de terre mal cuits. La veille déjà, elle n'avait pu les l'avaler.

Doucement elle dit :

— Vous savez bien, Léonie, que je ne puis plus supporter votre manger. C'est pas mauvais vouloir, c'est mon vieux estomac qui ne peut rien garder.

— Est-ce que tu ne pourrais pas lui donner du lait? demanda timidement Dardand, le fils de la Minorette, un petit homme à la mine grise et effacée qui se tenait assis, replié sur lui-même, au coin du feu.

— Du lait! et où veux-tu que j'en prenne? Crois-tu que je vais priver le veau?

— N'en faudrait pas beaucoup...

La Dardande ne répondit que par un juron et la vieille, effrayée à l'idée d'être la cause d'une scène, se dépêcha de tremper sa cuillère dans son assiette. Mais elle la posa bientôt, découragée, et se leva pour prendre au clou sa « paillole » et sa limousine afin de s'en aller garder les moutons, la seule tâche à laquelle elle fût encore bonne.

Dehors, il faisait un temps de novembre. La campagne était noyée de brume blanche. A peine si l'on distinguait de l'autre côté de la cour, la silhouette du puits et celle du vieux poirier.

Tandis que la Minorette se dirigeait de son pas incertain vers l'étable pour faire sortir les bêtes, la Dardande vint sur le seuil. La vieille sentait son regard mauvais peser sur ses épaules et cela la faisait marcher tout de travers, si bien qu'elle faillit entrer dans la mare de purin qui s'étalait au milieu de la cour.

— Et vous savez, la mère, commanda la voix dure, pas besoin de rentrer pour le marendé, puisque vous ne mangez pas. Et tâchez de bien me garder mes bêtes; si vous veniez à m'en perdre une, je ne sais pas ce que je pourrais bien vous faire!

Cependant Dardand s'était aussi approché de la porte, et, par dessus l'épaule de sa femme, il regardait sa mère s'en aller. Il avait tant l'habitude de l'entendre tarabuster qu'il ne s'en émouvait plus guère. Mais tout d'un coup, ce matin-là, en voyant s'enfoncer dans le brouillard cette vieille forme minable, avec sa « paillole » de travers, son dos pointu, ses chevilles si grêles dans les lourds sabots, son cœur se troubla. Il eut envie de courir après elle, de lui dire de bonnes paroles, de mettre quelque chose dans son panier... mais la présence de sa femme lui clouait bras et jambes. Il rentra pour raccommoder un outil; et personne ne pensa plus à la vieille.

Elle atteignit bientôt le pré, où, chaque jour, elle conduisait son troupeau. C'était un long terrain en pente, entouré par des haies de ronces et couvert de fougères et de genêts. On y entrait par une barrière. Une mare noirâtre bordée de pierres plates, où parfois les femmes venaient laver, dormait en bas sous un saule.

La Minorette s'assit au pied de la haie, sur sa limousine étalée, parmi les ajoncs épineux que les toiles d'araignées humides et blanches empaquetaient comme de petites quenouilles. Malgré le froid et la faim elle éprouvait presque du bien-être, se sentant loin de la Dardande, hors de la portée de sa voix et de son regard pour bien des heures; elle était contente qu'on lui eut dit de ne pas rentrer

avant le soir. La blancheur enveloppante et silencieuse de l'atmosphère l'entourait d'une grande paix. Des gouttes tintaient au-dessus de sa tête en tombant des feuilles. A l'entour, les museaux affairés tondaient l'herbe avec un petit bruit tranchant. Des pies, comme ensommeillées, traversaient le pré d'un chêne à l'autre, sans cris, battant lentement des ailes. Le « poutou » Bas-Rouge s'était couché contre sa maîtresse et sa bonne chaleur pénétrait la cuisse de la vieille.

Tout en caressant le poil rêche de son compagnon, elle s'était mise à dévider l'écheveau de ses pensées : de vieilles pensées toujours les mêmes, usées, brumeuses comme le paysage, avec çà et là des trouées fraîches et nettes de souvenir. Le plus souvent sa mémoire lui représentait son enfance, le temps le plus heureux de sa vie; toute petiote elle était venue dans ce même pré; elle jouait au bord de cette mare avec d'autres drôlesses; leurs mères leur donnaient des tartines de crème à manger. Qu'il y avait de temps! Elle ne savait pas combien, ayant même oublié son âge. Alors n'existaient ni écoles, ni chemins de fer, ni batteuses mécaniques, ni aucune de ces nouveautés du diable! Tout, depuis, avait changé; les gens seuls n'étaient pas devenus meilleurs, au contraire... Que la mère était douce jadis, avec son tablier bleu et ses joues roses! et les sœurs, Marinette, Nanet... toutes mortes, aujourd'hui; elle était restée seule, oubliée par le bon Dieu, parmi des étrangers.

A songer ainsi, peu à peu, son menton tomba sur sa poitrine et elle s'engourdit. Elle se réveilla en sursaut, ne sachant pas si elle avait dormi peu ou longtemps. Bas-Rouge était toujours couché contre elle, mais elle n'entendait plus le broutement des brebis. Le troupeau s'était dispersé, comme il arrive quand on n'y veille point. Bon Dieu! si la Dardande avait vu cela!

Péniblement, elle se mit sur ses jambes. Il lui fallut bien une demi-heure, avec l'aide de son chien, pour réparer le malheur. Ensuite, afin de ne plus céder à sa torpeur, elle grignota une croûte de pain dur retrouvée dans son panier et fila quelques tours de fuseau.

Le jour passa, lent et doux, sans quitter ses voiles de brume. Sur le midi, le brouillard devint jaune et transparent, et un peu de gaîté se répandit dans la prairie, comme si l'on y attendait la venue d'un ami : un geai se mit à crier, les pies jacassèrent, Bas-Rouge aboya en poursuivant une brebis. Mais le soleil ne parut pas, et bientôt le brouillard revint, plus opaque qu'auparavant. Puis la bruine commença de tomber. Pénétrante, elle venait de tous côtés, tombant du ciel, et paraissant aussi, par moments, monter de terre; on ne savait comment s'en garantir.

La vieille s'était tapie tout contre la haie, sa mante croisée sur ses bras. A l'approche du soir elle recommençait à se sentir oppressée. Il allait falloir rentrer, s'offrir de nouveau en butte aux reproches de sa bru, passer une nouvelle nuit sans sommeil... Ah! pourquoi la mort ne vient-elle pas vous prendre, quand on n'est plus bon qu'à encombrer le monde? La vie est trop longue vraiment!

Il devait se faire tard; elle décida de rentrer. Elle n'y voyait pas assez clair pour faire le compte de ses moutons dans le champ, mais elle avait un moyen à elle de vérifier si le nombre s'y trouvait. Arrivée à la barrière, elle la maintint entr'ouverte; à mesure que les bêtes sortaient, elle leur passait la main sur le dos.

Trente-six, trente-sept... il en manquait une! Cela n'était pas possible! Jamais encore elle n'en avait perdu, et Bas-Rouge était un si bon gardien! De toute la vitesse de ses vieilles jambes elle se hâta vers une seconde barrière, qui se trouvait un peu plus loin, au bout du chemin. Là, elle recommença son calcul.

Trente-sept encore... C'était donc vrai! Une affreuse angoisse l'étreignit. Qu'allait dire la Dardande? Bien sûr elle la tuerait. Ne l'avait-elle pas menacée cent fois des pires vengeances s'il lui arrivait pareil malheur!

Elle se mit à chercher.

Elle fit le tour du pré, trébuchant dans les taupinières, se déchirant les mains aux ronces et aux épines des haies. Bas-Rouge se démenait de son mieux et elle l'encourageait, criant de toutes ses forces : « Va la quère, va la quère, trrr trrr trrr, je te donnerai do po, do po (1), de la galette ». De temps à autres elle s'arrêtait pour écouter, mais on n'entendait que la pluie qui picotait doucement les feuilles. Alors elle repartait et, dans le soir désolé, la petite voix faible et essouflée recommençait à crier : « Je te donnerai do po, de la galette. »

GENEVIÈVE M. DE LOËS.

1) Du pain.

LE MOUVEMENT PHILOSOPHIQUE

L'INDIVIDUALISME D'ELLEN KEY [1]

On aurait tort, ainsi que d'aucuns ont cru pouvoir s'en aviser, de représenter Mlle Ellen Key comme une révoltée. Elle est foncièrement individualiste et résolument féministe, cela est certain ; elle est même, si contradictoire que l'aventure paraisse, socialiste. Mais elle n'est toutes ces choses qu'en vue d'exalter la personnalité. Ce n'est pas en révolutionnaire qu'elle se pose, ni même en réformatrice de la société, mais bien en apôtre du moi, du moi intérieur et, pour tout dire, en champion de l'âme.

Eprise de Vauvenargues, de Nietszche, de Maeterlinck et de Ruskin, Ellen Key a remarqué que nous ne cultivons pas notre âme, que nous la laissons, tous ou presque tous, en jachère, sans trop nous inquiéter des fruits abondants et merveilleux que nous pourrions en récolter. Elle s'en indigne, car l'humanité se trouve ainsi sevrée d'authentiques génies qui n'ont pas lui faute des soins et de la patience suffisante, ainsi que l'a très bien vu Buffon, qu'aurait requis leur formation. Or, comme elle est généreuse et de cœur ardent, elle souhaite y porter remède. Tel est le véritable sens du dernier livre d'Ellen Key, l'*Individualisme*, qu'a traduit Jacques de Coussange.

D'une famille suédoise très distinguée, d'attaches royales même par sa mère, Mlle Ellen Key dût à des revers de fortune d'entrer dans l'enseignement et, par suite, d'entreprendre son apostolat. Car c'est d'un véritable apostolat, ni plus ni moins, qu'il s'agit. Par tous les moyens en son pouvoir, Ellen Key ne nous invite-t-elle pas à être nous-mêmes et — qui plus est — à aider les autres dans cette tâche?

*
* *

Etre soi-même, le précepte pourra paraître aisé à plusieurs. Ceux-là sourient et passent, bien sûrs qu'ils sont de n'être point un autre. Saugrenue prétention, pensent-ils, que de vouloir nous apprendre à être soi ! Cela ne s'enseigne pas plus qu'à manger ou à dormir, pour cette excellente raison qu'on ne le peut éviter.

Eh bien ! n'en déplaise aux rieurs, rien n'est plus difficile, ni plus rare. Ces pauvres gens à vue courte n'ont donc jamais remarqué qu'on est généralement tout ce qu'on voudra, sauf soi-même. Comme un tel a été bon petit garçon, il demeure bon fils, bon époux, bon père; il est normand, beauceron, provençal ou champenois; il s'affirme parfait notaire, loyal épicier ou valeureux militaire ; il est, d'un mot, ce que l'ont façonné son milieu, sa famille, son éducation, les règles apprises et les actions convenues. Où est sa personnalité là-dedans ? Son personnage est fait à façon ou au moule. Nulle originalité. Or, toute nation compte des millions de citoyens à cette image. Et ne croyez pas que le manque de caractère tienne à l'excellence du modèle. Les plus vicieux et les plus bas sont encore moins eux-mêmes, s'il se peut; ils le sont, à tout prendre, d'autant moins qu'ils tombent plus esclaves de leurs passions. De ceux-ci, l'individualité même ne reste pas une : elle s'effrite, partagée qu'elle se trouve entre caprices divers.

Et cependant, tout homme qui apparaît sur la terre est appelé à devenir une personne. Chacun apporte en naissant, peu ou prou, quelque chose d'original. Mais voilà ! au lieu de cultiver cette semence, qui constitue, en vérité, le moi, puisqu'elle est ce que chacun présente d'unique, on l'étouffe à dessein ou par insouciance sous les gestes appris, les conventions obéies, les habitudes prises, les modèles imités. Comme un tailleur les habits, la Société confectionne les hommes. Et ceux-ci se laissant façonner au gré des parents, des maîtres, des amis et des activités sociales de tout ordre qui n'ont pour principale, et ne pourrait-on dire pour exclusive préoccupation de les conformer les uns aux autres. Ils s'abandonnent par mollesse, par négligence, par nécessité et par routine, sans le moindre souci de conserver, au fond d'eux-mêmes, le plus petit jardin secret. Les intérêts matériels les absorbent, au point de s'annoncer tout en surface, tels des guignols découpés dans du carton.

C'est que, pour devenir soi-même, autrement dit, pour s'affirmer une personne, il est nécessaire de se donner du mal, il faut, d'un mot, pour la faire prospérer, cultiver son âme.

Cultiver son âme, sait-on seulement ce que cela signifie ?

Eh bien ! cela implique, en premier lieu, qu'on la connaisse et, secondement, que, par tous les moyens en son pouvoir, chacun réalise ou, si vous préférez, pousse à bout ce qu'il a trouvé en lui de caractéristique. L'entreprise n'est pas commode.

Se bien connaître, combien peu y parviennent ! La chose est si malaisée que nous sommes pris de stupéfaction devant les analyses d'un Amiel qui a su décortiquer son moi jusqu'à un point que bien peu ont atteint avant ou après lui. Même, il y a tant

[1] Ellen Key. *L'Individualisme*. Traduit par Jacques de Coussange. (Fasquelle.)

consacré d'efforts que, par un curieux retour des choses, il a été frappé d'une véritable incapacité d'agir. De là son tourment, que commande le tragique d'une vie qui ne put jamais réaliser son rêve, pour avoir dissout par abus d'introspection les forces auxquelles il lui aurait fallu se livrer pour y parvenir. Fatal vertige! mais qui s'explique par l'enchantement du paysage intérieur que découvre son regard tourné sur soi. Il n'est pas, en effet, d'âme si déshéritée où on ne puisse discerner une infinie variété de sentiments, d'idées, de tendances, de désirs et d'impressions, eux-mêmes diversement nuancés et changeants. Il n'est pas — que dis-je! — de caractère si dépourvu qui ne recèle quelque originalité, quelque instinct profond et inédit, qui, s'il était amené au jour, ferait qu'aucun de nous ne ressemblerait absolument à un autre.

Or, cette originalité peut être cultivée et, par la culture, grandir. Ce qui revient à dire que, pour devenir soi, il faut, de toute nécessité, cultiver son âme ou, en d'autres termes, tâcher de réaliser ce qu'on a en soi de foncier, l'amener à la lumière, marcher dans son sens, répondre à ce que d'aucuns ont dénommé l'appel de leur voix intérieure. Et que l'on ne croie pas, ainsi que le fait observer Ellen Key, qu'on développera par cette discipline les mauvaises tendances, les désirs vains et sans dignité, qu'on deviendra un être de passions et de fantaisies parfois dangereuses. La vraie originalité est, à l'opposé de ces plantes parasites qui ne peuvent que l'étioler. Etre soi, tel, aussi bien, devrait être le but de tout homme vivant en ce monde. Il n'y a pas plus sûr moyen, non seulement d'atteindre son bonheur, mais de travailler à celui des autres. A condition, toutefois, — ce que Mlle Ellen Key omet d'ajouter — de subordonner nos multiples tendances à notre inclination maîtresse. Rien ne serait plus déplorable, en effet, et plus propre à l'anémier que de lui sacrifier tout ce qui ne serait pas elle. Au lieu de caractères sainement originaux, un parti aussi exclusif n'aboutirait qu'à produire des êtres d'exception.

Quoi qu'il en soit, si chacun remplissait sa partie, ainsi que le recommande Ellen Key, dans le vaste concert que devrait composer le monde, quelle vivante harmonie en résulterait! Ellen Key en frémit d'aise à l'avance. Songez donc! chacun accomplirait toute sa destination. Et, alors, ce ne serait plus seulement le progrès matériel, mais le progrès intellectuel et le progrès moral qui s'en trouveraient prodigieusement accélérés. On ne se heurterait plus à la bêtise des uns, à la frivolité des autres, à l'indifférence de tous. Au lieu d'individus, simples numéros d'une nation ou d'une cité, nous serions en face d'hommes et de femmes véritables, possédant chacun la pleine conscience de sa valeur et soucieux de donner tout ce qu'ils peuvent, autrement dit: le meilleur d'eux-mêmes.

Aussi bien, Ellen Key est féministe, mais féministe à sa manière, qui est la bonne. Elle milite pour que la femme entre en possession de tous ses moyens; elle l'excite à agir et à se réaliser pleinement. Les snobinettes et autres mondaines qui forment autant d'exemplaires découpés sur le même patron, comme leur jupe, ne sont point pour l'attacher. De celles-ci, elle prétend que ce n'est pas la peine de les écouter, car elles n'ont rien à dire. Elle n'est pas davantage séduite par la femme que le labeur délétère de l'usine ou de l'atelier écrase. Ellen Key déplore, au contraire, que la femme se trouve trop souvent dans la nécessité de subvenir à ses besoins. Là n'est pas son rôle. Ce que cette féministe d'un genre bien particulier réclame pour la femme, c'est le foyer, parce que là seulement, entre un mari et des enfants, il lui est loisible de s'épanouir en toute sécurité. On devine, en conséquence, que cette féministe n'appelle nullement de ses vœux une Eve nouvelle, à peu de chose près, identique à l'homme. Avec beaucoup de raison, cette sotte conception, qui ne tendrait rien moins qu'à miner les qualités féminines sans pouvoir les remplacer par les vertus viriles, lui répugne invinciblement. Elle veut la femme égale et différente. Comment, en effet, ne lui recommanderait-elle pas de pousser, si je puis dire, les caractères spécifiques de son originalité? N'est-ce pas, en outre, la seule vraie garantie de bonheur conjugal? Car, bien qu'Ellen Key soit partisan déclarée de l'Union libre, elle ne conçoit l'amour que fidèle, à titre de don total. Et cela est très beau. Aussi bien, les mariages d'argent ou de convenance lui semblent d'une choquante monstruosité, alors que pour elle l'amour seul, mais l'amour complet, si je puis dire, sanctifie l'union de l'homme et de la femme.

Ellen Key, enfin, s'insurge — on ne s'en étonnera pas — contre une éducation à la grosse qui a pour principal résultat de tuer dans l'œuf toute velléité d'être soi, et d'effacer jalousement tout ce qui peut se rencontrer d'originalité dans une âme d'enfant. Cela, à ses yeux, est un crime. N'est-ce pas fouler aux pieds la divine semence, ruiner des promesses d'avenir, forfaire, autrement dit, à l'humanité?

D'autre part, si Ellen Key, cette passionnée individualiste, ne cache pas sa tendresse pour le socialisme, c'est qu'elle y voit un moyen de permettre à tous de s'élever, dans la sécurité du pain quotidien. Car, il ne faut pas l'oublier, avant de cultiver son âme, il faut manger; pour être soi, il importe de ne pas manquer du nécessaire. C'est se moquer que d'annoncer l'évangile de l'âme à des milliers de travailleurs dont le front reste tout le jour courbé sur un travail odieux et malfaisant sous peine de mort

ou, mieux encore, à des malheureux qui n'ont rien à se mettre sous la dent. Du jour où le nécessaire sera assuré au plus grand nombre, de ce jour-là seul la culture de l'âme pourra commencer à être pratiqué en grand.

*
* *

Magnifique idéaliste, Ellen Key a merveilleusement senti tout ce que chacun cache d'original, et tout ce que, de ce germe initial, chacun pourrait tirer avec un peu de bonne volonté.

Pour être généreuses, ses idées n'en sont pas moins justes. Comme je l'ai noté, Ellen Key n'est pas révolutionnaire. Elle ne supprime pas la morale. Si hostile qu'elle soit au renoncement chrétien, dont elle ne se déclare l'ennemie que pour le concevoir total, Ellen Key reconnaît que les tendances inférieures doivent être subordonnées aux plus nobles. Elle l'érige en règle de notre propre éducation et de l'éducation des enfants. De fait, l'habitude de renoncer ou, pour le moins, de ne pas trop s'attacher aux satisfactions qui ne méritent pas notre effort favorise l'originalité véritable en nous évitant de verser dans l'excentrique ou le dangereux.

De même, Ellen Key accorde à la Société le droit de se défendre contre les attentats qu'un développement antisocial de certains pourrait fomenter. L'observation des règles sociales, comme le sacrifice de nos appétits inférieurs, n'est-il pas la condition de toute formation personnelle ?

En somme, entre Nietszche et Ellen Key il y a beaucoup d'analogies, mais de différences aussi. Comme Nietszche, elle est franchement individualiste, mais, à l'encontre de l'écrivain allemand, elle reconnaît la nécessité de règles sociales et de règles individuelles qui, à tout prendre, sont bien celles de l'antique morale chrétienne. Et puis, son but est moins de développer la force que l'originalité individuelle.

Esprit affiné et vraiment aristocratique, d'une aristocratie à laquelle elle voudrait voir accéder tous les hommes, loin de la souhaiter détruite sous les coups de l'envie populaire, Ellen Key aspire à une cité des âmes où chacune à sa place s'accorderait avec les autres dans une mutuelle compréhension et une commune admiration des belles choses.

C'est que, à l'instar de Ruskin, Mlle Ellen Key est une amante du beau. Elle en veut à nos civilisations utilitaires, où non seulement la culture de l'âme, mais la beauté est envisagée comme un superflu à retrancher de l'existence. Elle s'insurge avec force contre la grossièreté moderne qui, accaparée par le gain, a perdu le goût d'admirer. Tiraillés entre le télégraphe, le téléphone, l'automobile et le chemin de fer, nous apprenons beaucoup sans rien savoir, nous voyageons sans rien voir, et nous parlons sans rien dire. Secoués d'un tremblement perpétuel, nous sommes plus fébriles qu'actifs et plus agités qu'énergiques. Aussi ne sommes-nous même plus capables d'écouter. Affligée d'un semblable spectacle, Ellen Key ne dissimule pas ses sympathies pour les salons du XVIIIe siècle français, où la conversation s'entretenait délicieuse, parce que chacun savait s'y mettre en frais, appliqué à entendre quand un autre parlait, comme à livrer le meilleur de soi quand les autres écoutaient. Quelle différence avec le vacarme incohérent de nos modernes réunions, où la causerie légère a cédé la place à des propos sans grâce. Nous sommes devenus incapables non seulement d'écouter mais de regarder. C'est pour cela que les voyages ne nous profitent pas. Ayant plus que nous l'habitude de regarder en eux-mêmes, nos pères savaient davantage regarder autour d'eux. Aujourd'hui, où le souci d'aller vite prime tout, on vérifie son Bædecker, et l'on passe.

De mœurs grossières, d'appétits brutaux, dépouillés de tout ce dont la politesse des manières les avaient entourés, il semble à Ellen Key que nous ne sommes plus guère sensibles à la beauté. Et, de fait, l'utile nous fascine, et volontiers nous croyons qu'il répond à tout. Nous ne voyons pas dans l'art un magnifique moyen d'affinement et, par conséquent, d'éducation.

Vulgaires par manque de culture, notre vulgarité entrave, en retour, notre culture même. Voilà le désastre contre lequel Mlle Ellen Key s'élève avec véhémence et générosité. Aussi, en dépit de ce qu'il peut contenir de chimérique, son livre est-il un merveilleux stimulant dans la vie d'où sortira peut-être un jour le salut.

PAUL GAUTIER.

LA VIE EN BLEU

Au village.

Tout est calme ; l'étoile du berger est sur l'abreuvoir, la lune printanière est derrière le clocher de l'église, et l'on pourrait croire que la vieille petite place est éclairée par les fleurs des marronniers comme par de roses veilleuses en grappes.

Elle ressemble à une place de comédie ou d'opéra, et si quelque chanteur en justaucorps de satin feu venait fredonner une sérénade, on n'en serait pas autrement surpris.

Je vais avec un ami qui connaît mieux que moi ce village, et, en songeant au bruit effroyable de Paris, je m'extasie sur la paix de ce hameau couché à neuf heures, sur ses honnêtes maisons fermées, et je fais des phrases, je parle des nuits fourmillantes et tragiques : les cabarets nocturnes, les théâtres flamboient, des ministres veillent, des soldats font leurs rondes, les assassins boivent des litres en attendant que l'on éteigne les becs de gaz, les fenêtres des salons et les baies des laboratoires sont illuminées, cent mille drames se jouent à la même minute...

Mon compagnon m'interrompt. Il secoue la cendre de sa pipe contre un banc de pierre.

— Ecoute, me dit-il, moi je trouve ce village éteint aussi tragique qu'une nuit de Paris; il faut le connaître. Et en passant devant chaque maison, il me conta l'histoire intime du bourg.

— Je suis tranquille, acheva-t-il, tu vas en faire une chronique, parce que tu as bu là-bas le poison qui change tout en littérature.

Il avait raison. Ce village abritait toutes les situations humaines éternisées par l'art des écrivains.

Sous un ciel nocturne dont la pureté religieuse était piquée d'étoiles, et qui faisait songer à un grand vers bleu-sombre de Virgile, derrière cette place provinciale pareille à celles où Coppée fit rêver de poétiques receveurs de l'enregistrement, un héros ou une héroïne littéraires habitaient dans chaque maison.

Ici, vivait le Père Goriot de Balzac; derrière les géraniums de cette fenêtre, les demoiselles de Bienfilâtre de Villiers de l'Isle-Adam s'étaient couchées en sortant du mois de Marie; dans cette chambre encore éclairée, Emma Bovary lisait un roman, tandis que son mari dormait en lui tournant le dos; Monsieur l'abbé, numismate et humaniste, aurait pu sortir d'un livre de M. Anatole France; dans les chambres chaudes ronflaient les paysans de Zola et de Jules Renard.

Tous défilaient : les jeunes femmes qui s'ennuient, les amants malheureux, et les vieux dont on convoite l'héritage.

Le ciel pâlissait, vaporisé de lueurs bleuâtres réglées, semblait-il, par un metteur en scène de théâtre, et pour que Musset eût droit au moins à une description, j'aperçus en refermant ma porte :

« *Sur un clocher jauni*
La lune,
Comme un point sur un I. »

*
* *

Les Prénoms.

Mon voisin fume sa pipe devant la porte, tandis que sa femme allaite son dernier-né.

Il ressemble à un Vitellius maigre, mais elle a l'air d'une Cybèle, d'une femme robuste pareille à celles qui sont sur les billets de banque ou les cartouches des expositions.

Elle eût pu représenter la nourrice, la Fécondité, la Moisson, l'Agriculture ou l'Industrie.

Mes voisins sont célèbres à cause des prénoms qu'ils donnent à leurs enfants, et cela les rend fiers.

J'en connaissais six, mais je me plus à les faire parler.

J'interrogeai le père Pic :

— Votre aîné s'appelle Thémistocle, n'est-ce pas?

— Oui, et l'autre Marceau, et le plus jeune Onésiphore. Ma fille aînée s'appelle Elvina, l'autre Opportune.

Je désignai le nouveau-né.

— Et celui-ci?

Il se gratta la tête, il hésitait. Je pensais qu'il allait choisir un prénom plus vulgaire, mais il me regarda et me dit :

— Je crois que nous l'appellerons Rouget.

Je ne comprenais pas.

— Hé oui, fit il, comme Rouget de Lisle!

L'enfant têtait, indifférent à ce que tramait son son père.

*
* *

Le vieux.

Il est pareil à ce vieillard de Montépin qui avait quatre-vingt-dix ans et qui en paraissait le double. Il est venu devant la porte du cordonnier où quelques femmes cousent et tricotent des bas. Il fait d'aigres remarques, et il tutoie toutes ces femmes dont il a vu naître les mères, mais il est sans bienveillance et il frappe sournoisement, d'un petit coup de canne, un chien qui hurle comme si on lui arrachait la peau.

Il donne des nouvelles de sa santé à ces tricoteuses qui ne lui en demandent pas, il les harcèle, et la plus grasse de toutes dit négligemment, avec une naïve cruauté :

« Eh, vous ne pouvez pas vivre toujours ! »

Sans un mot, il se redresse autant qu'il le peut, il s'éloigne à petits pas rageurs, il tape du bâton, et, vieillard bougon qui ne veut pas finir, il semble en marche vers l'Eternité.

LÉO LARGUIER.

Chronique de l'Étranger

LA MUSIQUE HINDOUE

Miss Maud Mann admire avec enthousiasme la musique hindoue : elle l'admire et la cultive, car, afin d'en répandre la connaissance en Occident, elle a appris à jouer de deux instruments propres à l'Inde, la *vinâ* et la *tabla*. Elle est convaincue que, sans l'étude de la musique du pays, nous ne pourrons jamais pénétrer dans l'âme du peuple hindou.

L'étude des arts exotiques — écrit-elle dans la *Review of Reviews*, d'avril — est le meilleur moyen pour favoriser la connaissance des peuples étrangers et la sympathie internationale. Ceci est particulièrement vrai en ce qui concerne les races orientales. Déjà on a commencé à travailler dans ce sens. La peinture japonaise nous a révélé de nombreux aspects intéressants de l'âme du peuple nippon. Sur les scènes européennes ont paru plusieurs acteurs chinois et japonais. Mais ce n'est pas encore suffisant. Il faut que le public occidental apprenne à connaître le drame oriental dans sa forme la plus pure, le drame façonné selon l'enseignement des plus grands poètes et selon les meilleures traditions. A travers la poésie, mieux qu'à travers les autres arts, nous nous sommes approchés de l'Orient, et nous avons appris à l'aimer. Nous y avons trouvé une âme identique à la nôtre, les échos de nos rêves les plus exquis et de nos passions les plus profondes. Maints poèmes orientaux nous ont permis de nous apercevoir qu'il y a en nous une humanité commune avec ces peuples de race différente, et nous ont fait comprendre, peut-être pour la première fois, que nos prophètes sont aussi leurs prophètes, qu'ils viennent de l'Orient.

Mais la révélation suprême de la conscience orientale — suprême parce que la plus subtile — ne peut nous venir que de la musique. La musique nous fait pénétrer dans les replis les plus profonds de l'esprit d'une nation. La musique orientale est connue en Occident seulement de quelques rares privilégiés ; et pourtant, pour la plupart des Occidentaux, l'entendre signifie l'aimer. Les Européens qui ont eu l'occasion d'écouter des chants hindous originaux en gardent un souvenir inoubliable.

Il faut néanmoins observer que, même dans l'Inde, il n'est pas facile d'entendre de bonnes exécutions de musique locale. Les Anglais vivent très à l'écart de la population indigène et ne font rien pour affiner son sens artistique; au contraire, ils contribuent à le corrompre par l'importation de gramophones, de pianolas, de [illegible] de qualité inférieure, et d'autres fléaux semblables. Ainsi les Hindous sont amenés à délaisser leurs instruments nationaux, entre autres la *vinâ*, une espèce de guitare de grande [illegible], d'origine fort ancienne, et la *tabla*, une sorte de tambour, servant à accompagner le chant.

L'idée, si répandue dans le monde occidental, que la musique hindoue et en général la musique orientale ne peut être comprise par les Européens, est, selon l'auteur, dépourvue de fondement. Les tons du *gamut*, la gamme hindoue, sont presque pareils à ceux de notre musique vocale, du violon et de tous les instruments sans clef. Les modes, employés par les Hindous sont nombreux; mais déjà les chanteurs populaires européens nous ont habitué aux modes et il est très facile de passer de l'atmosphère modale d'un chant populaire gaélique à celle d'un *râga* hindou. Les rapports entre la musique populaire européenne et le *râga* de l'Inde sont même si étroits, qu'il est très probable que notre musique populaire est d'origine orientale.

Nos chanteurs populaires originaux se servent, eux aussi, tout comme les musiciens de l'Inde, de *microtons*, c'est-à-dire de légères déviations, vers le haut ou vers le bas, des notes de la gamme. Ces nuances phonétiques donnent à la musique une puissance et une élasticité admirables. On peut même dire que sans elles il ne peut y avoir de mélodie complète. Dans la musique orientale, elles occupent la même place que l'harmonie dans la musique occidentale.

Le microton jouait jadis un rôle considérable dans la musique médiévale européenne; puis il est tombé en désuétude, car les musiciens occidentaux, préoccupés surtout de développer l'harmonie, se sont servis pendant plusieurs siècles d'instruments à ton rigide, comme le piano et l'orgue. De là vint l'effort d'adapter la voix humaine aux échelles rigides imposées par les clefs, effort qui eut pour résultat de paralyser la voix et de lui ôter son élasticité. A cause de l'habitude de chanter avec accompagnement de piano, la capacité d'émettre des notes microtoniques a beaucoup diminué chez les Occidentaux. Les anciens chanteurs lyriques de l'Occident, au contraire, ont dû user largement de ces notes, car l'analyse démontre que leurs chants appartiennent au même type que le chant libre, semi-improvisé, de l'Orient, le *râga*.

Nous n'avons donc pas besoin d'apprendre le microton. Le seul effort que nous devons faire, c'est de nous rappeler une chose qui, il y a quelques siècles, était possédée par nos artistes, et que le peuple possède encore aujourd'hui; nous devons nous réhabituer à chanter naturellement, spontanément, comme le fait le chanteur hindou.

Beaucoup ont affirmé que la mentalité primitive est incapable de créer des rythmes compliqués. Deux ou trois brefs battements, avec peu de différence ou sans aucune différence de durée et d'intensité, représentent le maximum de ce que le sauvage réussit à tirer de son *tamtam*. Mais ce serait une grosse injustice que de qualifier de sauvages les tambours hindous.

Le joueur de tambour de l'Inde est un artiste merveilleux ; à lui seul, il exécutera un « concert de rythmes », et vous ravira dans l'extase. Il l'exécutera en groupes de 10, 14, 18 1/2, 19 ou 20 battements, entremêlés d'accents (surnommés *tâla*) d'une efficacité surprenante.

Et il n'est pas vrai — continue l'auteur — que la musique orientale soit triste, comme le croient beaucoup d'Européens. Elle réclame toutefois de la part de ses auditeurs un peu de ce divin mécontentement, un

peu de cette nostalgie de l'infini, qui est à la fois la joie la plus profonde et le désespoir le plus sombre dont nous soyions capables », de cette nostalgie que Rabindranath Tagore, le grand poète de l'Inde contemporaine, a si bien exprimée dans ces vers :

« Lointains sont les jours, où je me plaisais au balancement des vagues ;

« A présent, je ne désire que mourir dans la vie immortelle.

« Dans l'espace de l'abîme sans fond où vibre la musique des cordes muettes, je trouverai la harpe de ma vie.

« Je lui ferai chanter le chant de l'éternité, et quand elle aura exhalé sa dernière plainte, je la déposerai silencieuse aux pieds du silence. »

Le musicien idéal de tous les pays a toujours été l'homme qui, au moyen de sons, a su rappeler à ses semblables le but des choses ; mais peut-être le musicien hindou est-il celui qui, plus que tout autre, s'est proposé à lui-même cette tâche comme dernière fin à laquelle il puisse aspirer. C'est pourquoi il s'est tenu loin du professionnalisme ; les grands musiciens de l'Inde ont toujours été aussi de grands hommes. Les Kabirs, les Tyagarayayya ont été des ascètes, tout embrasés de l'amour de l'au-delà.

Beaucoup d'Hindous modernes ont perdu de vue les idéals musicaux de la race, mais, si nous pénétrons bien au-dedans de leurs âmes, nous les y retrouverions certainement. L'appel de la sainteté est encore, pour le musicien hindou, ce que le coup de trompette est pour le soldat. Celui-ci peut être tombé blessé sur le champ de bataille, au son de la fanfare il se relèvera, ne fût-ce que pour mourir.

La musique hindoue parle toujours du rêve, d'une activité de l'âme intense et concentrée. Si notre musique occidentale parle des merveilles de la création de Dieu, la musique orientale s'attache à la beauté intérieure de l'âme humaine, ce « souffle de la divinité ». La symphonie parfaite que rêvent certains esprits ne pourra naître que de l'union de ces deux musiques...

LES MANUSCRITS DE BYRON

Il n'est pas vrai que le public ne s'intéresse plus à la gloire de Byron en Angleterre ou à l'étranger. La gloire du poète continue à être vivante dans sa patrie, aux Etats Unis, en France, en Allemagne. En France, on a publié recemment une traduction complète de ses lettres, en Allemagne des philologues comme Kölbing, Varnhagen, Köppel, Ackermann ont étudié et étudient à fond son œuvre. La gloire du poète sera ravivée ces jours-ci en Allemagne du fait qu'à l'Exposition internationale du Livre à Leipzig a été envoyée la plus riche collection existante des manuscrits de Byron. Il est curieux de noter que Byron lui-même écrivait le 22 mai 1822 à son éditeur Murray : « On me dit que je commence à être extraordinairement estimé en Allemagne. Gœthe, à ce qu'il paraît, est ouvertement mon protecteur. A Leipzig, cette année le plus haut prix a été décerné à une traduction de deux chants de *Childe Harold*. » John Murray, le représentant actuel et l'héritier des traditions de la maison Murray, décrit lui-même dans le *Times* ces manuscrits byroniens qu'il a envoyés à Leipzig avec une série d'autres documents illustrant la façon qu'avait le grand poète romantique de composer et de corriger les épreuves. Parmi les manuscrits les plus importants sont ceux de *Childe Harold* et de *Waltz* Celui de *Childe Harold* porte cette annotation intéressante, écrite en entier de la main de l'auteur : « Byron ; Janina en Albanie. Commencé le 31 octobre 1809. Terminé le deuxième chant à Smyrne, le 28 mars 1810. » Certaines notes au crayon sur les marges du manuscrit sont dues évidemment à deux amis de Byron ; l'écriture de l'un deux, Hobbouse, a pu être identifiée. Le manuscrit, dans l'état où il se trouve actuellement, est incomplet, car le poète avait toujours l'habitude d'ajouter de nombreuses stances pendant qu'il corrigait les épreuves, et ces adjonctions, il continuait parfois à les faire au fur et à mesure que s'imprimaient de nouvelles éditions de son œuvre. Très souvent les manuscrits de Byron montrent, par la différence des caractères et du papier, les divers mouvements de l'âme qui poussaient le poète à composer et à modifier ses poèmes. Aux manuscrits proprement dits viennent s'ajouter, dans la collection Murray, des transcriptions faites toujours de la main du poète. Ainsi, nous possédons tout le troisième chant de *Childe Harold* dans une transcription faite par le poète à Ouchy pour Jane Clairmont. On observe aussi dans cette transcription de nombreuses corrections et adjonctions qui témoignent que Byron ne se lassait jamais de retravailler ses écrits. Le deuxième sujet byronien choisi pour l'exposition de Leipzig est le *Waltz*, dont l'intérêt consiste principalement dans le fait qu'on en a non seulement tous les manuscrits originaux, mais encore les épreuves complètes corrigées par l'auteur, et une copie de la première édition. Byron publia cette œuvre sous un pseudonyme et alla jusqu'à prier son éditeur de démentir qu'il fût l'auteur « d'une certaine publication malicieuse sur les valses ». Les fluctuations de la pensée de l'écrivain peuvent ici aussi être suivies pas à pas en parcourant simplement les états successifs des épreuves d'imprimerie.

ENFANTS GIGANTESQUES

Dans le corps humain — écrit le docteur K. Lejbowitsch, dans la *Umschau* — existent d'innombrables anomalies qui passent inaperçues durant la vie, et se manifestent seulement à la suite d'un examen minutieux, ou bien après la mort, à l'autopsie. De ces petites anomalies, qui n'ont aucune conséquence pour les fonctions vitales, on peut dire qu'aucun de nous n'est exempt. L'organisme « modèle », l'organisme « idéal » n'existe pas dans la réalité. Au delà de certaines limites, les anomalies prennent le caractère et le nom de pathologiques.

Certaines anomalies ne sont pas limitées à un seul organe, mais envahissent l'organisme entier. Une d'elles est représentée par le développement excessif

du corps. Comme la dimension du corps varie d'individu à individu dans une mesure très large, il est impossible d'établir une limite précise entre le développement normal et le développement anormal. Il faut se contenter de considérer comme gigantesque au sens absolu une grandeur qui est relativement énorme.

Venant, après ces prémisses, à parler d'enfants gigantesques, le Dr Lejbowitsch fait observer que des recherches statistiques rigoureusement menées ont démontré que le poids des nouveau-nés normaux est, en moyenne, de 3.300 grammes, et leur longueur de 50 centimètres. La longueur varie peu ; le poids au contraire varie de 2.000 à 4.000 grammes, et c'est pourquoi on ne peut établir une limite absolue, au delà de laquelle un nouveau-né peut passer pour gigantesque. Von Winckell a fixé comme limite maxima 4.000 grammes ; Kaltenbach 5.000 grammes. Quant à l'auteur, il distingue deux groupes : enfants *anormalement grands*, dont le poids dépasse d'un tiers le poids moyen normal de 3.300 grammes, c'est-à-dire qui pèsent plus de 4.400 grammes ; et enfants *gigantesques*, dont le poids dépasse de la moitié le poids moyen, c'est-à-dire qui pèsent plus de 4.950 grammes.

Suivant ce critérium, le Dr Lejbowitsch a pesé 15 mille nouveau-nés, et en a trouvé seulement 90 anormalement grands, et 6 gigantesques. Ceci démontre le peu de foi que méritent toutes ces mères et sages-femmes qui souvent parlent de nouveau-nés qui pèsent quatre kilos et demi ou cinq !

La longueur de ces 96 enfants dépassait toujours 50 centimètres et était en moyenne de 55. La circonférence de la tête était presque toujours de plus de 36 centimètres (normalement 34), la circonférence des épaules de plus de 40 centimètres (normalement 34). « Récemment — raconte le docteur Lejbowitsch — il m'arriva d'assister à la naissance d'une petite fille gigantesque, qui pesait 6.250 gr., et avait 65 centimètres de longueur et 47 de circonférence d'épaules. L'accouchement a pu s'accomplir sans intervention chirurgicale. La mère était une femme de 30 ans, ayant déjà enfanté, de taille haute, robuste, bien nourrie. Son mari était grand et fort. Leurs enfants précédents étaient, eux aussi, développés anormalement ; l'avant-dernier pesait, au moment de sa naissance, 6750 grammes ».

Pareillement, presque toutes les mères des autres 95 enfants, examinés par le docteur Lejbowitsch, avaient déjà enfanté, étaient de complexion robuste et se trouvaient aux environs de la trentaine. Souvent le temps de la grossesse avait dépassé neuf mois, et parfois jusqu'à [illegible] mois. Les nouveau-nés étaient en très grande majorité de sexe masculin.

Les accouchements d'enfants excessivement développés sont en général très difficiles, et nécessitent l'intervention du chirurgien, ce qui souvent occasionne la mort de l'enfant.

Autour des causes du développement excessif des nouveau-nés règne encore un mystère presque complet. On a constaté que les conditions sociales de la mère, en plus de sa robustesse, ont une certaine influence : par exemple, que les servantes ont des fils plus développés que les ouvrières. Diverses hypothèses et théories ont été formulées : les études récentes ont démontré qu'il existe des glandes, dites à sécrétion interne, qui fournissent au sang les substances nécessaires pour le développement de l'organisme : les troubles dans ces glandes produiraient, selon certains savants, un développement pathologique du corps entier ou de certaines de ses parties.

LA FEMME D'ENVER BEY

Le mariage récent d'Enver Bey avec la princesse Nailé fournit au *Truth* l'occasion d'évoquer la figure de la femme qu'Enver a fini par épouser après une longue attente, occasionnée par les guerres auxquelles il a dû prendre une si grande part ces dernières années. La princesse Nailé a vingt-cinq ans, et est une lectrice passionnée des romans et des poésies françaises, ainsi que, depuis la révolution, des journaux français et turcs. Elle a toujours habité un pavillon du Tildiz et a passé les années de sa jeunesse dans une solitude rigoureuse. Comme toutes les princesses de la maison du Sultan, elle a pu jouer au jardin avec ses cousins et des compagnons de son âge, mais seulement jusqu'au moment de prendre le voile féminin, imposé à toute femme turque qui est sortie de la première adolescence. La princesse Nailé s'éprit d'Enver Bey avant de l'avoir vu, en lisant ses exploits dans les journaux, et trouva les moyens de lui faire part des sentiments qu'il lui avait inspirés. Il répondit, et le Sultan, l'oncle de la princesse, ratifia volontiers les fiançailles permettant à Enver d'attendre pour le mariage que les guerres où la Turquie se trouvait impliquée fussent terminées. Avant la révolution turque, épouser une princesse de la maison impériale était un grand honneur pour un bey ou un pacha. Celui-ci ne devait être que l'humble serviteur de sa femme, et il devait jurer de vivre désormais dans la monogamie, à moins qu'il n'en fût décidé autrement par le Sultan. La dot était proportionnée au rang de l'épouse. La princesse Nailé elle aussi a eu une belle dot. Elle devra du reste vivre non dans une ambiance d'un luxe princier, mais au Ministère de la guerre où demeure son mari. Elle est très belle, et merveilleux sont surtout ses yeux immenses qui à première vue forcent l'admiration. A son mariage, sa beauté turque était singulièrement rehaussée par un costume de mariée européen. La princesse aime les modes et non seulement les livres français. Elle parle le français et l'anglais, non moins que l'allemand, et a pour amies de nombreuses dames européennes, parmi lesquelles on cite Mme Constans et Mme Bompard. Le jour de son mariage elle fut non seulement fêtée par ses amies d'Europe, mais encore trois cents dames turques, le visage sans voile, se présentèrent pour lui exprimer leurs sympathies. Actuellement, la princesse Nailé est en Turquie la femme du jour, tout comme son mari y est encore l'homme du jour...

JACQUES LUX.

Le Propriétaire-Gérant : PAUL FLAT

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGENE YUNG

DIRECTEUR : PAUL FLAT

N° 24 — 1er SEM. 52e ANNÉE 13 JUIN 1914

BEAUMARCHAIS

—

LETTRES D'ESPAGNE

Beaumarchais a écrit beaucoup de lettres, au courant d'une vie fort remplie : lettres de famille, déclarations d'amour, messages diplomatiques, correspondance d'affaires... nous sommes loin, certes, de posséder tout ce qui est sorti de cette plume infatigable. Mais, par une heureuse fortune, nous avons, en un seul nid, su retrouver la moitié au moins de cette correspondance : les archives de la famille de Beaumarchais sont, en effet, demeurées au complet entre les mains de l'un de ses descendants directs, qui a eu la bonne grâce de nous les ouvrir afin de nous permettre de donner à la littérature le recueil complet des lettres actuellement connues de l'auteur du *Mariage de Figaro*.

Les archives de Beaumarchais ont déjà servi à Louis de Loménie pour composer ses deux volumes sur *Beaumarchais et son temps*, et à M. Lintilhac dans l'établissement de sa thèse sur *Beaumarchais*. Mais ni l'un ni l'autre de ces auteurs n'avait pour but spécial de publier des documents, qui sont souvent chez eux distribués par fragments plus ou moins brefs à travers différents chapitres; et j'ai pu constater qu'il y avait encore une forte proportion d'inédits dans les papiers de la famille de Beaumarchais. Je donne ici une série de lettres se rapportant au fameux voyage en Espagne dont Gœthe a tiré son *Clavijo*.

Deux sœurs du jeune Caron de Beaumarchais, Madame Guilbert et Isabelle, vivent à Madrid avec M. Guilbert. Isabelle se laisse plus ou moins séduire par un Espagnol du nom de Clavijo, qui a promis mariage. Mais Clavijo se retire. Beaumarchais accourt : imbroglio, drame ; Clavijo perd sa place, Isabelle retrouve un autre chevalier servant en la personne de Durand, qui est un individu bizarre, prêt à tout pour gagner quelque argent. Beaumarchais, lui, court la ville, a des succès dus à son inépuisable jeunesse de caractère — il rappelle beaucoup ici le délicieux Casanova — et comme il est aussi venu en Espagne avec des visées de commerce, le voilà qui, entre autres projets sublimes, veut devenir fournisseur général des vivres de l'armée espagnole. Il est inépuisable en idées, en propositions, il a ce qu'ont toujours eu les véritables hommes d'affaires, le désir passionné de faire de l'argent avec tout ce qu'il voit, tout ce qu'il rencontre, tout ce qu'on lui montre.

Il faut le regarder vivre : c'est un spectacle effarant et chaque jour renouvelé. Il nous est difficile de bien comprendre le détail de tous ces fantastiques projets, car nous n'avons pas toujours la série entière des documents qui s'y rapportent ; mais on les sent, on les devine; ils sont surtout intéressants pour ce qu'ils nous livrent sur l'esprit et le caractère de celui qui les enfanta.

LOUIS THOMAS.

A Madame Guilbert [1]

11 août 1764

Mme de Lépine m'écrit de Paris qu'il est bien étonnant qu'elle ne reçoive aucune de mes nouvelles directes. Je lui réponds par la voie de Perrier que j'ai été dix ans sans écrire à mes sœurs d'Espagne que j'aime de tout mon cœur. Je ne dis ces choses qu'afin que Mme Guilbert ne se donne pas les airs de

1 Lettre écrite de Saint-Ildephonse à sa sœur mariée à Madrid.

croire qu'il n'y a qu'elle à qui je n'écrive pas : certes, c'est un peu trop d'amour-propre aussi. Je suis bien aise qu'elle sache combien je lui suis attaché : mais il ne faut pas, parce que je ne lui ai pas encore envoyé une panse d'a qu'elle croye que j'ai oublié toute la terre. J'aime beaucoup Julie ; mes amis de Paris me sont fort chers ; aussi, que Mme Guilbert ne s'offense pas si je ne leur écris pas plus qu'à elle. Mais sa sœur devrait bien rabattre son caquet, car il me semble que je la traite tout aussi bien. Si par arrangement on pouvait envoyer des feuilles de papier pleines de blanc pour la plus grande propreté des marges, j'aurais un commerce épistolaire avec tout le monde. Mais outre que vous ne vous en contenteriez peut-être pas toujours, le portier, qui a un talent unique pour ouvrir les lettres et les jeter là, n'aurait qu'à me faire ce mauvais tour; voyez à quoi nous en serions réduits. Toutes ces réflexions et plusieurs autres m'ont déterminé à me mettre au courant avec tous mes amis en restant les bras et les jambes croisés sur leurs reproches. J'ai tout mis au pis ; je serai grondé à Madrid, battu à Paris, et bien m'en prend de n'avoir point d'autres correspondances à tenir ainsi, car je finirais par courir peut-être de plus gros risques. Eh bien, Madame Guilbert, tu voulais une lettre, en voilà une qui en vaut bien d'autres sans trop la flatter.

M. le Marquis (1) est bien étonné de son côté qu'on le malmène, lui qui a écrit, à ce qu'il dit, au moins une fois depuis qu'il est ici. Aussi vous êtes insatiables, tenez-vous donc pour dit une bonne fois, nous vous aimons de tout notre cœur, ce qui fait que que nous avons l'honneur d'être avec un très grand attachement,

Madame Guilbert,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

DE BEAUMARCHAIS.

Je prie l'amy Durand (2) de m'expliquer bien plus clairement ce qu'il me demande, car outre que M. Drouillet n'a que mille écus à moi, je n'ai pas de crédit ouvert chez lui et ne veux lui avoir aucune obligation. J'ai les plus fortes raisons pour cela. D'ailleurs, je n'entends pas bien ce que Durand me demande.

[illegible]

Je prie Durand de m'envoyer [illegible] plaisant du vieux peintre ; à

[illegible]

[illegible] 1

[illegible]

Monsieur et très cher Père,

Je vous remercie des détails que vous m'envoyez. Ils m'intéressent trop pour ne pas y être extrêmement sensible. Je vous envoie inclus une lettre dont vous voudrez bien être encore le porteur. Il n'y est question que de mes véritables sentiments, et lorsqu'il ne s'agit pas de parler affaires ou embarras, mon cœur s'ouvre pour ce respectable ami 2, et le plaisir que j'ai de penser qu'il m'aime est le baume qui referme toutes mes plaies. J'ai des embarras de toute nature. Je travaille. Mais quel pays ! On ne finit rien. Je suis à Sainct-Hildephonse où les ministres étant plus rassemblés on doit aller plus vite. Mais tout est semé d'épines.

Votre santé me paraît rétablie. C'est ce que je désire le plus. Si vous voulez passer une vieillesse joyeuse et jouir avec moi du fruit de mon travail, il faut ne vous occuper absolument d'autre chose que de votre santé.

Je reprends cette lettre à mon retour de Balzain où j'ai été cet après-midi chez l'ambassadeur de France dans le carrosse de Mme la Marquise de la Croix qui a la bonté de me brouetter partout à six mules. C'est une dame charmante, qui a un grand crédit ici par son état et plus encore par son esprit et les grâces qui la rendent très chère à tout le monde. Adieu, mon cher Père. Je vous en dirai davantage dans quelque temps, peut-être par écrit, peut-être moi-même. Je commence à débrouiller ce que je ferai. Je ne connais point Pomery : mais je m'en moque, peut-être vous aussi dans peu. Je suis avec le plus profond respect, Monsieur et très cher Père,

Votre très humble et très obéissant serviteur et fils,

DE BEAUMARCHAIS.

Mandez-moi comment se porte mon oncle et mettez-moi à ses pieds sur les chagrins involontaires que je lui ai causés.

[illegible]

A [illegible]

[illegible]

Je vous envoie, mon cher Durand, une lettre que j'ai reçue de mon frère pour votre [illegible] ami, pourquoi je n'ai pas mes lettres le vendredi. Il me semble qu'étant à la comédie à Madrid un [illegible] vous les avez été prendre à la poste et [illegible]

(1) [illegible]

(2) [illegible]

(3) [illegible] *Archives de Beaumarchais*.

apportées. Ne pourrait-on pas employer la même recette pour le départ du [courrier parti] le jeudi au soir; quand on attend on est impatient, etc...

Je voudrais, mon cher Durand, que vous employassiez tout votre loisir à l'étude parfaite de l'espagnol. Il est très possible qu'il vous soit d'une grande utilité; c'est ce que je pensais ce matin, surtout de le savoir bien expliquer et écrire. Cet avis est un effet de l'amitié que vous me connaissez pour vous. Mes baise-mains à mes friponnes de sœurs qui me paraissent aussi curieuses de mes affaires que celles de Paris qui m'en impatientent. Mais j'ai pris mon parti; je n'écrirai rien. Je voudrais qu'on m'envoyât mon habit de cheval et mes habits de printemps dans une boîte bien faite et qu'ils ne prissent pas de mauvais plis.

Al Senor Don Juan
Durand Negotiante
Gᵗ Dias M A
Parte
Madrid [1]

A son père.

[illegible] septembre 1764

Monsieur et très cher père,

J'ai reçu et communiqué votre dernière lettre à notre très aimable compagne de voyage qui me charge à son tour de mille jolies choses pour vous.

Nous avons fait le projet d'aller ensemble relancer votre comtesse (2) à mon retour de Madrid, qui ne peut guère être qu'avec la cour, c'est-à-dire le 4 ou 8 du mois prochain. Vous recevrez probablement alors mille jolies choses à mon sujet, car je vous promets d'y porter les manières qui pourront inciter votre comtesse à vous complimenter sur mon compte.

Je suis mes affaires avec l'opiniâtreté que vous me connaissez. Mais tout ce qu'on entreprend entre Français et Espagnol est toujours dur à la réussite: ce sera un beau détail que celui que j'aurai à vous faire lorsque je reviendrai me chauffer à votre feu.

Ma première affaire est la concession de toute la Louisiane à une compagnie par le roi d'Espagne sous telles et telles clauses et conditions.

Ma seconde affaire est la négociation du traité général de [l'assiente] ou fourniture des nègres exclusive dans toutes les colonies espagnoles. Tout est en train.

Ma troisième affaire est etc... Ma quatrième etc...

Sait-on si le marquis de Crillon a renvoyé à Paris ma chaise que je lui avais prêtée. Est-elle chez le sellier Peraudeau qui l'a vendue?

A Monsieur,
Monsieur Caron,
rue de Condé,
Paris.
France [1].

Voici maintenant une lettre très amusante de sa sœur Julie, qui est très révélatrice, par sa vivacité, du caractère de celle qui l'écrivit :

Le 17 septembre 1764.

Ah! voilà de ces lettres auxquelles j'aime à répondre parce qu'elles sont aimables, très jolies, très bien faites, et qu'elles rappellent mon goût, mon penchant, ma folie, mon esprit, ma douceur... Baise moi, mon petit Roy, car je t'aime bien de cette humeur. Nous verrons donc un jour cette dame aux grands airs baisser le col, être modeste. Allons, tant mieux! Tu vois si j'ai du cœur et si j'ai répondu. Eh bien! elle est partie et moi je suis restée. Gruel en rit, Périne en pleure, mais que faire? Pauline (2), pour arranger les choses, fuit Gruel qu'elle déteste, pour aller consoler Périne qu'elle abhorre. D'une autre part, Gruel en est charmé, quand Périne s'en désole, et moi je ne sais de quelle corde me servir pour lier tous les cœurs. Chacun s'échappe avec tant de roideur du nœud que je veux faire, qu'il est impossible de penser qu'on puisse jamais les rapprocher. Je reçois de chacune des lettres à cet égard qui les caractérisent au mieux. Mais je t'écrirai dans un autre moment ce que je pense de ces trois têtes. On m'attend pour aller à la comédie. C'est la seconde fois depuis ton départ que je me serai permis le plaisir d'y aller. Je reprendrai à mon retour.

J'ai vu Mérope avec une pièce nouvelle de Poinsinet qui fait fortune. On l'appelle *Le cercle* ou bien *La soirée à la mode*. C'est le plus joli petit rien et le plus agréable qu'on ait donné depuis longtemps. Un petit bonhomme s'est chargé de t'en faire l'analyse... Moi, je reviens aux affaires du ménage. Tout est dans le même ordre, excepté les oiseaux dont je n'ose pas prendre sur moi de garnir la volière, parce qu'ils meurent comme des mouches. J'ai renvoyé ma cuisinière, qui n'était qu'une coquine comme les autres, et j'ai fait, excepté de Labry, entièrement maison nette. C'est la France qui nous traite en qualité de cuisinier, et qui le fait très bien. Je lui donne 200 livres, et je ne doute pas qu'avec ce prix nous n'y gagnons encore beaucoup. J'ai une petite femme de chambre qui est la candeur incarnée. C'est une petite fille de Versailles que j'ai bien dé-

1. Original autographe. *Archives de Beaumarchais.*
2. Une grande dame espagnole débitrice du père Caron.

1. Original autographe. *Archives de Beaumarchais.*
2. Pauline Le Breton, à qui Beaumarchais fait la cour.

crassée, et qui me faithonneur, pour 30 écus, d'une excellente coiffeuse et d'un très bon sujet. A propos de sujet, le bon Laroche m'est venu voir. Il gémit de ton absence, il est désolé que tu n'arrives pas. C'est le meilleur cœur d'homme que je connaisse, il t'aime comme son Dieu; mieux que sa femme à ce qu'il dit, et t'offre ses services pour l'Espagne ou plus loin, n'importe, si tu l'employes. Au premier jour je te ferai une lettre particulière, Adieu.

Monsieur,
Monsieur De Beaumarchais
Secrétaire du Roy
chez Mr Guilbert
à Madrid (1).

La situation de Beaumarchais est assez établie à Madrid pour que, dès le 17 septembre 1764, M. de Laugier lui écrive afin que Beaumarchais le soutienne auprès de l'ambassadeur de France, le marquis d'Ossun; M. de Laugier veut être nommé secrétaire de la Chambre de commerce et pense que, par l'intermédiaire de Beaumarchais, le marquis d'Ossun, ambassadeur de France, le recommendera au premier ministre d'Espagne, le marquis de Grimaldy. Ce chemin, pour si étrange qu'il soit... Mais voici Beaumarchais en train de se lancer encore dans une nouvelle entreprise :

A *Durand.*

Jeudi ce 20 septembre 1764.

J'ai reçu votre lettre ce matin, mon cher Durand. Je vous remercie de votre deuil. La Reine va mieux. Parlons d'affaires. Aussitôt ma lettre reçue, vous vous transporterez chez M. D. Joseph Galvez, avocat des Français, rue des Légations. Vous lui direz que vous venez, de la part de M. le marquis d'Aubarède et de la mienne, renouveler avec lui la conversation que le Marquis a eue il y a environ quatre mois sur la Sierra Morena, parce que nous nous occupons essentiellement de cette affaire, que j'ai déjà eu plusieurs conférences avec les ministres à ce sujet. Ajoutez que nous désirons avoir de lui toutes les connaissances qu'il peut donner sur cette partie de l'Espagne; à notre retour, qui est fort prochain, nous lui communiquerons, et à vous, l'état où sera la question : ceci peut devenir très considérable par la forme que nous donnerons à cette affaire à mesure qu'il vous instruira; faites des notes en minutes que vous étendrez ensuite et m'enverrez sur le champ.

Sachez : 1° Quelle est la température de ces montagnes?

2° Quelles sont les parties qu'on doit préférer pour y commencer un établissement?

3° S'il y a de l'eau en abondance et des bois propres aux bâtiments?

4° Quels sont les débouchés les plus certains pour l'exportation de ses productions, tant par l'Andalousie que par la Manche?

5° Y a-t-il, assez près du côté del Viso qui est le dernier village de la Manche, ou près de Bailen qui est le premier village d'Andalousie, ou dans tout l'espace qui est d'environ dix lieues entre ces villages, et qui forme la largeur de la Sierra Morena, route de Cadix, quelques ruisseaux ou rivières qu'on puisse rendre navigables?

6° Y a-t-il, dans la Sierra Morena quelque lieu plus propre à s'établir que dans l'espace indiqué ci-dessus, comme plus près de la mer, ou plus favorable à toutes les nécessités d'une colonie nouvelle?

7° Quelle est la qualité de cette terre, glaiseuse, pierreuse, sablonneuse, propre aux mines, etc.?

8° Les montagnes sont-elles d'une telle élévation que les transports par charroi y soient très pénibles?

9° Y neige-t-il beaucoup l'hiver? Y pleut-il l'été?

10° Les nouvelles paroisses ne relèvent-elles pas de l'évêque de Cordoue?

11° Cette partie de la Sierra n'avoisine-t-elle pas beaucoup les terres du duc de Medina Sidonia?

12° Combien y a-t-il de del Viso à Madrid et de Beilem à Cadix?

13° Y trouve-t-on des terres propres à bâtir, ou faudra-t-il y faire des briques?

14° Quelles sont les productions que ce pays défriché donne naturellement, afin de juger de celles que la culture y doit préférer?

A l'égard du moral de cette affaire, je ne la mets point par articles, comme le physique; mais vous aurez soin de ramasser sous ses yeux toutes ses observations soigneusement et de me les envoyer, notamment s'il a quelque notion de propositions antécédentes faites à la cour, afin que je règle les miennes en conséquence. Ne perdez pas un moment ; et ce que vous n'aurez pu finir le jour même, vous me l'enverrez le lendemain, mais faites toujours partir ce qu'il y aura de prêt, afin que je travaille dessus.

Adieu, mon cher, que le ciel vous assiste jusqu'à l'entière réussite de nos desseins, ce sera notre affaire après.

Dites à M. Don Joseph de Galvèz que les soins qu'il se donnera pour cette affaire seront dignement récompensés.

A *Sieur Don*
Juan Durand négociant,
Calle Dios M. A.,
Pour,
Madrid (1).

Trois jours plus tard, les renseignements sur la Sierra Morena étant arrivés, Beaumarchais écrit à Durand : (1)

23 septembre 1764.

Les notes sont fort bien faites, mon ami. Je travaille à bâtir sur ces fondements, et je saurai avant mon retour à Madrid à quoi m'en tenir sur cet objet. Si vous revoyez M. Galvès, dites-lui que ce ne sont point des Français qui veulent entreprendre cela, que c'est un travail que je me suis chargé de commencer pour voir après le parti qu'on prendra. Ayez la bouche cousue et priez ce Monsieur d'en faire de même. Envoyez-moi ce qu'il vous dira de nouveau, afin que j'aie le plus de lumières possibles. Mettez les incluses à la poste. Je n'ai point reçu de nouvelles de Saint-Domingue depuis Madrid. Adieu, continuez d'embrasser jusqu'à mon arrivée, qui sera à la fin de la semaine. M. Guilbert peut trouver de l'occupation dans le fruit de ses notes (2).

A Rome.

Madrid, 29 octobre 1764.

Depuis deux mois, mon cher ami, j'ai un pied dans la botte pour m'en retourner en France sans avoir encore pu réussir à y fourrer l'autre. Notre Reine mère, qui se meurt toujours à Saint-Ildephonse, y retient la Cour, et toutes les affaires languissent au point d'en impatienter tout le monde. J'ai su par M. d'Aubarède que vous aviez compté 50 louis à sa femme pour moi. Je vous en remercie. Vous lui avez paru inquiet, dit-elle, des motifs qui m'arrêtent si longtemps en Espagne. Mais, mon ami, c'est que tel qui n'aurait à faire au Ministère de France que pour huit jours est sûr, pour le même cas, de passer huit mois autour de celui d'Espagne. Au demeurant, je sais que vous vous portez bien, car je vis hier un Lyonnais qui a dîné il y a trois semaines avec vous à Paris. Je crois que le terme des billets qui regardent la Mignonne est bien près d'échoir. Je vous prie de la voir et de lui faire offre de la remise de ses fonds en y ajoutant la petite lacune que je négligeai de vous remettre à mon départ ; et recommandez-lui, selon votre sage maxime, de ne faire un autre placement qu'à très court terme, parce que peut-être avant peu lui ouvrirai-je un emploi très utile. Ce que je vous dis pour sa petite somme, je vous le dis à vous pour une immense si mes lumières ne me trompent pas. Mais ce qui ne s'écrit pas, j'espère vous le dire avant peu, et mon amitié et ma confiance ne me permettront pas de chercher mon camarade ailleurs que dans votre chambre. Comment vont les vivres de France ? Le mois d'octobre est encore venu une fois sans qu'aucun changement soit peut-être arrivé dans votre sort. Mais ce sera peut-être pour un plus grand bien que vous aurez attendu. Bonjour, mon ami.

Les Jésuites qui ont été admis viennent ici de recevoir l'ordre d'entrer dans les couvents et de prendre l'habit long ou de s'en retourner. Mais comment les trouvez-vous ? Ils faisaient les austères en France. Ici, en petit manteau, poudrés, en abbés poupins, ils couraient la ville, disaient pis que pendre de nous, et sollicitaient des places de précepteurs. Aujourd'hui, ils partent plutôt que de prendre cet habit et rentrer dans cette règle dont ils étaient les martyrs de France. J'en connais quatre qui enfilent la route de Perpignan ; les voilà rentrés bientôt sous la férule du Parlement général de France, en dépit du bannissement. Signeront-ils les articles ? Il me paraît que c'est leur *ultima ratio*, et puis voyez s'il faut juger les mœurs sur la doctrine ! On rit ici de leur petites manières de faire, et moi je les plains d'avoir fait tant de sottises. Vous ne m'avez pas répondu à ce que je vous demandais à Nîmes. Vous n'y êtes plus. Il serait inutile maintenant de vous en occuper. J'ai appris que M. Duverney (1) se portait bien, et l'on ne me mande aucune nouvelle intéressante de France que celle-là. Si vous lui dites que je vous ai écrit, vous savez que vous devez mettre mon respect et mon attachement à ses pieds. J'espère que vous n'y manqueriez pas quand je ne vous en dirais rien.

Adieu, mon cher ami. Je brûle d'être à Paris quoique je gèle d'être en Espagne, car il fait ici un froid du diable, et il n'y a cheminée ni bois nulle part.

Mes amitiés à votre voisine, et croyez-moi, je vous prie, jusqu'à la mort votre fidèle ami.

De Beaumarchais.

A Monsieur
Monsieur Rame
Munitionnaire général des vivres méridionaux,
rue de Beaubourg
A Paris (2).

(*suivre.*)

1) Cette lettre est écrite sur le quatrième feuillet d'une feuille de papier dont une lettre de M. d'Aubarède occupe les trois premiers ; on y lit ceci : « Nous comptons partir pour Madrid jeudi, vendredi ou samedi prochain, ce qui dépend d'une conférence que nous devons avoir avec M. de Grimaldi d'après les notes que vous m'avez envoyées. »

2) Original autographe. (*Archives de Beaumarchais.*)

1) La fin du mot a disparu en déchirant la lettre pour l'ouvrir.

2) Original. (*Archives de Beaumarchais.*)

LE ROMAN D'UNE FEMME DE LETTRES ALLEMANDE

CAROLINE

De quel nom faut-il la nommer? Elle était née Michaëlis; elle a été successivement la femme du médecin Boehmer, de l'écrivain romantique Guillaume Schlegel, et du philosophe Schelling. Schiller, qui la voyait à l'œuvre, l'appelait Dame Lucifer. Ceux de ses contemporains qui ont eu des relations avec elle la désignent simplement comme la grande Caroline, quoiqu'elle fût de petite taille, marquant par là son intelligence, son activité, et aussi son profond orgueil, qui lui fit chercher toute sa vie un homme qu'elle pût croire son égal.

I

Le professeur Michaëlis enseignait, non sans succès, à l'Université de Goettingue. C'était un savant orientaliste, grand connaisseur de l'Ancien Testament, écrivain fécond, mais dénué de grâce, un de ces chercheurs « amoureux de vétilles » qui ont préparé l'œuvre critique de David-Frédéric Strauss. Il vivait à l'écart, lisait ses cours, puis retournait à ses livres. C'est à peine s'il entretenait quelques rapports avec ses collègues. Sa femme était une personne craintive et méticuleuse; elle disait elle-même que les gens d'esprit lui faisaient peur. La maison où Caroline fut élevée n'était donc point gaie, et, pour une jeune fille qui manifestait déjà un esprit vif et un caractère remuant, c'était une prison.

Elle ne tarda pas à secouer sa chaîne. On a d'elle une série de lettres, où elle se confie à une amie, Julie de Studnitz, lettres écrites en français, dans un français un peu gêné et plein de germanimes. Elle se plaint des mauvais propos qui courent sur son compte, et qui la font souffrir, quoique sa conscience ne lui reproche rien. Le 21 juillet 1779 (elle avait un peu plus de seize ans), elle écrit : « Croyez-moi, ma chère amie, vous avez lieu de rendre grâce à Dieu de ce que vous n'êtes pas née sur une université. C'est le lieu le plus dangereux pour une jeune fille, et s'il dépendait de moi, je le fuirais, et je me cacherais dans quelque lieu de la terre où je pourrais vivre inconnue et tranquille, en possédant votre amitié. Je ne parle pas sans raison ainsi, chère Julie, pardonnez-moi mes plaintes mais en effet je ne suis pas si heureuse qu'on me croit peut-être. Il faut [illegible] pour qu'on ne l'entende pas dans l'heure suivante tourné d'une manière qu'on s'en effraye; qu'on évite le moindre pas qui donne des soupçons, et on n'est guère plus soupçonneux qu'on ne l'est ici; enfin, qu'on ne fasse rien sans avoir pensé et repensé mille fois les suites de la plus indifférente action. Et combien mal cadre cela avec mon tempérament vif et étourdi!... Je suis rétablie à présent tout à fait dans l'opinion des gens : on se repentit de m'avoir offensée si cruellement... »

De quoi était-elle accusée au juste ? Elle ne le dit pas, mais, d'après son caractère, il est aisé de le deviner. Elle n'a jamais consenti à subir aucune contrainte, et elle a toujours affiché librement ses préférences et ses antipathies. Dans la suite de la même lettre, elle dit : « Je vous assure que je remercie Dieu souvent de tout mon cœur de ne m'avoir pas faite belle : quand je suis exposée à tout cela à présent, que serait-ce alors ? Je suis sincère avec vous, ma Julie... » L'était-elle réellement ? sans être une beauté, elle devait se rendre compte du pouvoir qu'elle exerçait. Ses yeux bleus, tout petits qu'ils étaient, brillaient d'un vif éclat sous ses cheveux bruns frisés. Ses traits fins étaient à peine déparés par quelques marques de petite vérole. Une mise soignée, qui contrastait avec celle de ses compagnes, faisait valoir sa taille élégante, et sa bouche habituellement souriante avait quelque chose d'attirant. Le fait, est que, dans le cours de sa vie, elle a inspiré plusieurs grandes passions.

Frédéric Schlegel, dans cet étrange roman de *Lucinde* qui est comme le code amoureux de l'école romantique, ne pouvait manquer d'insérer le portrait de Caroline : « Son être, écrit-il, était un assemblage de tout ce qui peut orner la nature féminine; c'étaient tour à tour des airs de grandeur et des grâces mignonnes, des élans divins et des espièglerie d'enfant; mais tout était fin, cultivé, essentiellement féminin. Chaque don spécial était développé librement et se manifestait en vigueur, comme s'il était seul; et cependant, le rare et hardi mélange d'éléments si dissemblables n'offrait rien de disparate, parce qu'un esprit animait le tout, un souffle vivant d'harmonie et d'amour. Elle pouvait, dans la même heure, mimer une scène triviale avec la verve d'une actrice émérite, et déclamer un chant sublime avec le noble entrain d'une artiste qui ne suivrait que son inspiration. Dans une société, elle aimait à briller, à folâtrer, et elle animait tout par sa vivacité. Mais dès qu'on avait besoin de son aide et de son conseil, elle redevenait sérieuse, avisée, prévenante comme une tendre mère. Du moindre événement elle savait faire un joli conte, par l'esprit et le sentiment qu'elle y mettait; elle ennoblissait tout ce qui la touchait, tout ce qui tombait de ses lèvres. Celui qui ne l'avait connue que par sa conversation aurait pu penser que ce n'était

qu'une femme aimable, qu'elle avait de quoi charmer le public d'un théâtre, qu'il aurait suffi d'ajouter à ses paroles le rythme et la rime pour en faire de la poésie. Mais cette même femme a montré dans de grandes occasions un courage étonnant, et c'est aussi d'après cette mesure qu'elle jugeait les hommes ».

Si l'on fait, dans cette tirade, la part de l'hyperbole, il reste l'idée d'une femme très intelligente, très personnelle, et d'un esprit extraordinairement mobile, douée de talents variés, parlant bien, lisant bien, se pliant aisément et instantanément à tous les tours de la conversation, femme du monde surtout, cherchant à plaire et y réussissant facilement, mais capable aussi d'une affection sérieuse et d'une forte résolution.

Ses lettres achèvent de la faire connaître; elle s'y peint au naturel et en toute franchise. Individualiste en morale, elle laissait à chacun le soin de se fixer un idéal de bonheur ou de perfection et d'en approcher le plus possible. Elle avait son idéal à elle, qui consistait, comme elle disait, à jouir noblement de la vie et, quand elle cédait à la faiblesse humaine, à ne pas s'en faire des reproches trop amers. Sa religion était celle de Fichte; elle croyait au divin, sans éprouver le besoin de le personnifier et de lui dresser des autels. A propos d'une discussion philosophique entre Fichte et Jacobi, elle écrit : « Certaines paroles de Jacobi comme : « S'il n'y a pas de Dieu, je ne suis pas et ne veux pas être », ou : « Qu'est-ce que le bien, si Dieu n'est pas ? » vont à l'encontre de mon sentiment intime, et, dans mon petit raisonnement, je les considère même comme dangereuses. Rien n'est plus opposé à mes convictions les plus profondes que de faire dépendre le bien de certaines conditions, qu'elles qu'elles soient. En ce sens, le bien est mon Dieu, qui m'est connu par une révélation immédiate. Je ne demande pas, quant à moi, si c'est un Dieu personnel; je ne lui refuse pas non plus la personnalité; je puis même me le représenter comme personnel, surtout quand je suis heureuse; mais jamais, dans la détresse, il ne m'est arrivé de diriger ma pensée vers lui. Faire dépendre la moralité d'une conviction que l'on ne peut pas se donner, et que l'initié lui-même ne se donne qu'aux heures d'initiation, cela me paraît absolument pernicieux. »

II

La ville de Gœttingue appartenait au royaume de Hanovre. Les professeurs, les étudiants et quelques fonctionnaires civils formaient une colonie souvent renouvelée, et qui vivait à l'écart de la société bourgeoise. On se retrouvait dans des réunions intimes, on lisait des vers : on jouait même la comédie. Frédéric-Guillaume Gosser, l'époux d'une amie de Caroline, homme aimable et poète médiocre, fonda le premier de ces Almanachs des Muses qui devinrent si fréquents dans la suite; les femmes et les filles de professeurs, que piquait la tarentule poétique, trouvaient là une occasion commode de se produire. La maison du philologue Heyne était une des plus fréquentées. Sa fille Thérèse, qui devint plus tard la femme du révolutionnaire Georges Forster, se faisait remarquer par son esprit et son savoir. Elle et Caroline se jalousaient, se disputaient leurs adorateurs, se brouillaient et se raccommodaient, se poursuivaient de leurs médisances, et, au fond, ne pouvaient se passer l'une de l'autre.

En 1784, le frère aîné de Caroline, né d'un premier mariage du professeur Michaëlis, lui fit épouser son ami le docteur Bœhmer, médecin de la Compagnie des mines de Clausthal dans le Harz. Elle décrit dans tous les détails les fêtes qui lui sont données à l'occasion de ses fiançailles : « déjeuners, dîners et soupers (*en français*), sans mesure ni fin. » Elle est flattée des honneurs qui lui sont rendus dans sa nouvelle famille, sans paraître très émue du changement qui se prépare dans sa vie. Arrivée à Clausthal, au mois de juin, elle jouit d'abord du spectacle d'une nature romantique; elle invite même ses amies à en jouir avec elle, car elle a lu Rousseau, et *Werther*, et « elle a le cœur sensible ». Mais l'hiver vient, et elle s'ennuie. Alors, elle fait venir des livres de Gœttingue, elle entretient une correspondance active avec sa sœur Charlotte et avec Louise Gosser, la femme de l'écrivain. La personne dont il est le moins parlé dans cette correspondance, c'est son mari. Le docteur Bœhmer était un honnête homme, de manières agréables, très entendu dans sa profession, très estimé de ses collègues, mais qui n'avait rien de romanesque. Il mourut le 4 février 1788, laissant deux filles de santé délicate. La plus jeune ne vécut que deux ans. L'aînée, Augusta, atteignit, à force de soins, l'âge de quinze ans. Elle fut, dès l'enfance, choyée comme une idole, et, d'après la manière dont ses contemporains parlent d'elle, il semble qu'elle avait hérité de la grâce captivante de sa mère.

Devenue veuve, Caroline Bœhmer erre d'un lieu à l'autre, répondant à l'appel de ses amis, sans pouvoir s'arrêter nulle part. Son humeur sarcastique, sans parler du sentiment qu'elle a toujours eu de sa supériorité, aigrit ses rapports avec sa famille. Ses jugements sont plus tranchants que jamais. Sa sœur Charlotte, avec laquelle elle a longtemps échangé des confidences, n'est plus qu'une « coquette finie » (*eine ausgemachte Coquette*). Son autre sœur, Louise, qui pourtant s'est trouvée à côté d'elle

pendant la maladie de sa plus jeune fille, est « une petite oie » (*ein Gänschen*). Sa meilleure amie, Louise Gosser, établie à Gotha, essaie vainement de la fixer auprès d'elle en la remariant. Son précédent mariage lui a donné si peu de satisfaction, qu'elle ne demande qu'à jouir de sa liberté nouvelle. « Je veux être heureuse, en dépit des hommes et des dieux! » s'écrie-t-elle dans une lettre. C'est avec cette pensée qu'au mois de février 1792 elle arrive à Mayence, où elle retrouve Thérèse Heyne, mariée à Georges Forster.

Là, elle n'eut que de mauvais exemples sous les yeux. Georges Forster, par la fougue de son éloquence et sa puissante carrure, était une sorte de Mirabeau allemand. Il s'était persuadé que la ville de Mayence devait faire partie de la République une et indivisible, et il s'employait de toutes ses forces à faire triompher son idée, à l'inculquer à ses partisans, dont le nombre augmentait de jour en jour. Mais Thérèse Heyne, qui l'avait épousé par obéissance, éprouvait pour lui, comme elle l'explique dans une longue lettre à Caroline, une répulsion instinctive. « La nature, écrit-elle, ne nous avait pas faits pour vivre ensemble, homme et femme. » Leur mariage fut pour l'un et l'autre un long martyre. Elle ne lui cachait pas son amour pour Huber, qu'elle épousa plus tard, un écrivain sans talent et un caractère médiocre, qui abandonna pour elle une fille du dessinateur Stock, la belle-sœur de Geoffroi Kœrner. Forster avait la faiblesse des forts; il laissa à sa femme plus de liberté qu'elle n'en demandait. « Son bonheur, dit-elle dans la même lettre, était nécessaire à mon repos; mais il n'a jamais été heureux, et le repos m'a fuie. J'aurais été capable de lui sacrifier mon amour, si lui, en homme sage et expérimenté, plus âgé que moi, m'avait conseillé, ordonné de ne plus voir Huber. Mais il était trop généreux pour cela, trop confiant aussi pour comprendre que je ne pouvais être à lui, trop porté à croire que mon sentiment pour lui pouvait changer. Que n'ai-je pas souffert pour haïr un tel homme, pour le tromper!... »

Le 21 octobre, les Français entrèrent dans la ville. « Quel changement! écrit Caroline. Le général Custine demeure dans le château du Prince Électeur; le club allemand de Jacobins se réunit dans la grande salle d'apparat; les cocardes nationales fourmillent dans la rue; on entend crier : vivre libre ou mourir! Nous avons plus de dix mille hommes de garnison. L'ordre et le calme régnent partout. L'aristocratie a fui; on ménage expressément le bourgeois : c'est de la bonne politique. Si ces gens étaient « des gueux » et « des misérables », comme on veut le faire croire, s'ils n'étaient tenus à une stricte discipline, si l'orgueil de la cause qu'ils défendent ne les animait et ne les portait à la générosité, il serait difficile d'éviter les excès. » On voit qu'elle est toute gagnée à la cause démocratique. Il est probable que ce qui la décida, ce ne furent point des considérations politiques, quoiqu'à l'occasion elle ne s'abstienne pas de juger les événements auxquels elle assiste, mais simplement son amitié pour Forster, une amitié sincère, mêlée d'admiration et de pitié. Son beau-frère, Georges Bœhmer, quitta la chaire qu'il occupait au collège de Worms, pour servir de secrétaire et d'interprète à Custine. Elle-même trouva, dans ce monde nouveau qui venait spontanément à elle, un aliment pour son besoin d'activité et d'émotion. Thérèse, qui n'était jamais en reste de médisance avec elle, l'accuse d'avoir « dansé la carmagnole avec les Français ». C'est sans doute une exagération de langage; mais on sait par elle-même qu'elle s'abandonna, dans une nuit de bal, à un jeune officier, le lieutenant Dubois-Crancé, le neveu du général Doyré, commandant de la forteresse. Ce fut la grande faute de sa vie, dont elle souffrit longtemps, et qu'avec tout son optimisme elle eut de la peine à se pardonner.

Vers la fin de l'année, après la retraite de Custine, les troupes de la Coalition se rapprochèrent de Mayence, et, au mois d'avril 1793, la place fut investie. Thérèse se sauva dès le 7 décembre, et se réfugia à Strasbourg avec ses enfants. Forster partit le 25 mars 1793, chargé d'une mission auprès de la Convention Nationale. Caroline sortit de la ville cinq jours après, et prit la route de Francfort, d'où elle comptait gagner Gœttingue ou Gotha. Mais elle fut arrêtée à Oppenheim et gardée comme otage. Transportée au fort de Kœnigsteim dans le Taunus, elle subit trois mois d'une captivité pénible, mêlée à toutes sortes de prisonniers, et soumise à des interrogatoires humiliants. Elle se savait enceinte, et elle était décidée à mourir, si elle n'était relâchée dans un certain délai : elle portait du poison sur elle. Au mois de juin, elle fut transférée au village de Kronberg, où elle était gardée à vue. Enfin, à la suite des démarches de ses amis, et en vertu d'un rescrit de Frédéric Guillaume II, elle fut rendue à la liberté, le 11 juillet. Guillaume Schlegel, qui l'avait connue à Gœttingue et à Marbourg, et dont elle avait jusque là repoussé les hommages, se mit à son service avec une obstination dont elle finit par être touchée. Il revint d'Amsterdam, où il était précepteur, pour la conduire à Leipzig auprès du libraire Gœschen : ensuite, il la conduisit aux soins d'un médecin dans la petite ville de [illegible], après qu'il fut retourné en Hollande, son frère, plus jeune, Frédéric, étudiant à l'université de Leipzig, le tint au courant de l'état de la malade. Le 3 novembre, Caroline donna le jour à un citoyen français, qui fut baptisé sous le nom

de Wilhelm Julius; Frédéric Schlegel fut l'un des parrains. Il semble que Frédéric Schlegel lui-même n'ait pas échappé à la séduction de Caroline. Il disait que, du moment qu'on la connaissait, il fallait ou l'aimer avec passion, ou la haïr. Il avait alors vingt-et-un an; il n'apprit à haïr que plus tard.

III

Guillaume Schlegel et la veuve Boehmer se marièrent le 1er juillet 1796. Ils s'établirent auprès de l'Université d'Iéna, où Schiller avait enseigné pendant plusieurs années, et où Schlegel espérait enseigner à son tour. Caroline avait épousé le docteur Boehmer par obéissance; elle épousait Guillaume Schlegel « par reconnaissance ». Elle fut pour lui une collaboratrice active, intelligente, utile; il déclare à plusieurs reprises qu'elle lui est devenue indispensable. La traduction de Shakespeare, surtout pour le commencement, est en partie d'elle; elle fournit de longs passages pour l'article sur *Roméo et Juliette* et pour la description des peintures du musée de Dresde. Elle ne fut même pas étrangère à la direction de l'*Athénée*, qui fut pendant deux ans l'organe de l'école romantique; car elle avait le génie administratif, indépendamment de son goût littéraire, dont les preuves se trouvent dans sa correspondance (1). Ne s'est-elle pas avisée un jour de donner une leçon à son beau-frère Frédéric? Celui-ci écrit à Guillaume au mois de février 1798: « Je reçois de ta femme une lettre très vive et très blessante sur l'Athénée que tu n'as probablement pas lue. Je pense bien suppléer par des veilles à l'inaction que j'ai dû m'imposer pendant deux jours par suite du dépit que j'ai éprouvé; ma santé peut bien supporter cette secousse; mais la bonne humeur est partie et ne se retrouvera pas de si tôt. Caroline pense que mes fragments sont souvent trop longs: c'est bien là une observation devant laquelle on ne peut que rester bouche close. » Frédéric Schlegel supportait mal la critique, lors même qu'elle venait de Gœthe ou de Schiller: comment l'aurait-il acceptée de la part d'une femme à laquelle il reconnaissait tout au plus un talent d'amateur? Cependant, les rapports durèrent sur le pied d'une amitié fraternelle, même après que Frédéric eût épousé Dorothée Mendelssohn, la femme divorcée du banquier Veit. Au reste, les deux belles-sœurs ne se ressemblaient ni au physique ni au moral. Caroline écrit, après la première entrevue qu'elle a eue avec Dorothée, le 6 octobre 1709: « Elle a la marque nationale, c'est-à-dire juive, dans sa physionomie, dans sa tenue, dans toute sa manière d'être. Je ne la trouve pas belle. Les yeux sont grands et ardents, le bas de la figure est flasque et massif. Elle n'est pas plus grande que moi, mais un peu plus forte. La voix est ce qu'elle a de plus doux et de plus féminin. Je ne doute pas que j'arrive à l'aimer. » Elle y arriva en effet, du moins temporairement, et aussi longtemps que les deux belles-sœurs y mirent de la bonne volonté de part et d'autre.

Guillaume Schlegel devint, en 1793, professeur extraordinaire, c'est-à-dire sans traitement fixe. Il fut un professeur correct, méthodique, instructif, sans flamme communicative. La vanité qui faisait le fond de son caractère, et le ton solennel qui ne le quittait jamais, le rendaient peu sympathique aux étudiants, lors même que les idées nouvelles qu'il apportait auraient mérité leur attention. Son genre d'esprit et d'élocution convenait plutôt à un auditoire mondain. La même année, à côté de lui, débutait un homme encore jeune, mais qui devait conquérir rapidement sa place dans le monde scientifique. C'était le philosophe Schelling; il n'avait que vingt-trois ans, et il sortait à peine des leçons de son maître Fichte; mais déjà il avait son système à lui, et le professait avec une autorité qui prenait parfois des airs de modestie et n'excluait pas le respect envers ses prédécesseurs. L'enseignement de Fichte, avec ses formes abstraites et impératives, était une grande école de devoir; celui de Schelling fut une vue géniale sur le monde extérieur, un repos dans la contemplation de l'univers visible. Son idéal était une alliance de la philosophie et de la poésie. L'œuvre d'art était, pour lui, la plus haute manifestation de l'esprit humain, « l'infini enfermé dans les limites du beau ». Lui-même était au fond une nature d'artiste. L'imagination, chez lui, donnait des ailes à la pensée, le philosophe redevenait ce qu'il avait été autrefois, un voyant. On comprend l'effet qu'un tel enseignement, appuyé sur de vastes connaissances, devait produire sur la jeunesse. Le succès s'étendit bientôt au public lettré. Gœthe lui-même fut sous le charme; Schelling fut, avec Schiller, dans le groupe littéraire de Weimar, le seul homme avec lequel il traitait d'égal à égal.

Les auditeurs de Schelling, ses collègues et ses amis du dehors virent surtout en lui l'orateur et le savant; Caroline vit d'abord l'homme avec ses qualités personnelles. Schelling ne répondait pas plus que Schlegel à un idéal de beauté; il avait des traits irréguliers; mais de grands yeux brillants sous un front haut et un ton de voix ferme et sonore dénotaient une intelligence sûre d'elle-même, une âme riche et communicative. Il travaillait beaucoup,

1 Elle partageait l'admiration des romantiques pour Gœthe, mais elle savait au besoin défendre Schiller contre les critiques arbitraires des frères Schlegel, et les représentations du théâtre de Weimar trouvaient en elle un juge compétent.

n'aimait pas le monde, mais ne le fuyait pas. Il tenait à ses opinions et les défendait avec énergie, mais il savait écouter et souffrait la contradiction. Il méprisait la littérature des comptes-rendus (*Rezensentenliteratur*), qui était alors celle des Schlegel, littérature de parasites, qui consomme sans produire. Caroline parle souvent d'une certaine brusquerie hautaine qui lui était propre (*etvas trotziges*) et n'avait rien de blessant, car il partait d'un fonds de franchise et de bonhomie. La première fois qu'elle parle de lui, le 14 octobre 1798, peu de jours après qu'il fût arrivé à Iéna, elle l'appelle « une nature primitive, un vrai granit » (*eine rechte Urnatur ächter Granit*). Le 4 février suivant, elle écrit : « On n'a jamais vu une écorce plus rude. Mais quoique je ne puisse pas le voir cinq minutes sans me disputer avec lui, je ne connais pas d'homme plus intéressant, et je ne souhaite que de le voir plus souvent et plus intimement : nous finirons sûrement par ne plus nous disputer. » Ailleurs elle le trouve « doux et aimable et plaisantant agréablement ».

Ce qu'elle ne dit pas, mais ce qui ressort de la correspondance, c'est que, de tous les hommes qu'elle avait rencontrés jusque-là, Schelling fut le premier qui ne se mit pas d'abord à ses pieds, et qui lui imposa par une supériorité réelle. Dans le monde qu'elle fréquentait à Iéna et à Weimar, elle faisait une place à part à Goethe; mais Goethe avait cinquante ans ; on le vénérait comme un demi-dieu; on recourait à lui dans les circonstances difficiles, et Caroline a eu plusieurs fois l'occasion de s'adresser à lui. Schelling se présentait à elle dans la fleur de sa jeunesse et dans la gloire de son premier triomphe. Elle fut remuée comme elle ne l'avait pas encore été. Quelle impression, après ses déboires d'autrefois ! Elle avait été deux fois mariée sans amour; un seul jour, après son veuvage, ses sens avaient parlé, pour ne lui laisser qu'un souvenir d'abaissement et de honte. Maintenant, elle avait trente-cinq ans, et voilà que tout d'un coup tous ses besoins d'émotion et de tendresse, comprimés par une vie d'indifférence et de contrainte, remontaient dans son âme. Ce fut comme un retour de printemps plus énergique et plus riche dans sa pousse tardive, et d'une sève d'autant plus puissante qu'elle avait été longtemps refoulée. Elle n'essaya pas de résister; elle céda sans réserve à ce qui lui apparaissait comme un appel et une revanche du destin.

Schelling, de son côté, ne tarda pas à abdiquer devant elle la morgue qu'elle lui reprochait dans l'origine. Pour lui, ce fut sa première secousse morale ; il lui sembla que le voile se déchirait devant ses yeux, que la poésie qu'il n'avait longtemps cherchée et connue que dans l'art s'offrait à lui spontanément dans la vie. Dès l'été de 1799, il devint l'hôte de la maison Schlegel. Il apprenait l'italien avec Caroline et Dorothée Veit, sous la direction de Frédéric Schlegel. « Nous faisons beaucoup d'italien, écrit Caroline à sa fille Augusta ; tous les soirs à sept heures le saint et très dévot père Fritz (*der heilige in Goth und ächtige Vater Fritz*) nous donne une leçon à Schelling et à moi ; *la Veit* y assiste... Ce que tu dis de Schelling (probablement dans une lettre que nous n'avons pas) n'est pas gentil. Si tu continues de te hérisser contre lui, je croirai que tu es jalouse de ta petite mère... » Avait-elle l'intention, eu égard à la différence d'âge entre Schelling et elle-même, de le fiancer avec sa fille, qui avait alors quatorze ans ? On l'a pensé, et Dorothée l'insinuait perfidement. Il est plus probable qu'il ne faut voir là qu'un jeu, assez déplacé, de sa fantaisie amoureuse. Ses leçons d'italien amenèrent une lecture de Dante, qui était fort à la mode dans l'école romantique, et l'image de Béatrice dut flotter souvent devant l'esprit de Caroline. Pourquoi ne serait-elle pas aussi la Béatrice d'un poète philosophe ? Au mois de mai 1800, la santé d'Augusta ayant rendu nécessaire un séjour dans une ville d'eaux, la mère et la fille s'acheminèrent ensemble vers Bamberg, d'où elles devaient gagner une localité voisine. Schelling les accompagna pendant une partie du voyage. A peine les eut-il quittées, que Caroline lui écrivait : « Tu le sais, je te suivrai où tu voudras. Le moindre de tes faits et gestes est sacré pour moi. Servir dans le sanctuaire du dieu, c'est une manière de régner. »

Elle se mit à étudier la nouvelle philosophie de la nature. N'est-ce pas le premier devoir d'une prêtresse de s'initier aux mystères du dieu dont elle doit administrer le culte Elle déclare que Fichte est dépassé : « il manque de poésie ». Elle écrit à Schelling : « Je suis ravie de tes récentes révélations, et si je pouvais jamais les saisir complètement, j'en serais vraiment heureuse. Mais je crains bien que mes efforts ne te prêtent à rire quand tu y regarderas de près. Tu te seras fait sans doute une haute opinion de ce que je puis m'approprier de tes idées pour mon édification personnelle et ensuite, à l'examen, tout s'écroulera comme un château de cartes. Mais, pour le dire tout de suite, je fais certainement plus de progrès à moi seule que quand tu es à côté de moi, car alors je suis distraite. Il faut avoir un maître qu'on ne voie pas, qu'on n'entende pas, qui ne s'impatiente pas, qui ne se [illegible] qu'on ne comprend pas immédiatement, et devant lequel, par conséquent, on ne sait pas obligé de rougir. »

IV

Augusta, l'unique enfant qui lui restait, mourut brusquement le 12 juillet 1802, dans un village de

la Franconie où elle devait prendre les eaux. C'était une aimable enfant, un peu gâtée par les hommages qu'elle recevait, et d'une intelligence au-dessus de son âge. Frédéric Schlegel lui donnait des leçons de grec, correspondait directement avec elle, lui prodiguait les conseils d'un bon pédagogue. Les principaux sculpteurs du temps furent consultés pour la décoration de son tombeau; Gœthe lui-même donna son avis; Thorwaldsen construisit un monument, qui finit par rester au musée de Copenhague, parce que l'installation en parut trop coûteuse. Guillaume Schlegel écrivit à Louise Gosser, le 21 août : « Je puis dire que les hommes les plus indifférents voyaient en elle un être extraordinaire et divinement doué. Je viens de faire mon premier pélerinage sur sa tombe. Elle repose dans un cimetière de village, au haut d'une vallée verdoyante. » Quant à Caroline, qui jusque-là avait résisté vaillamment aux assauts de sa mauvaise fortune, ce dernier coup la terrassa. Est-il besoin de dire que Schelling fut son refuge, et que le deuil partagé lia indissolublement leurs âmes? Elle lui adresse des appels désespérés : « Ne m'abandonne pas. Je t'aime, je voudrais pouvoir te dire combien, mais même entre tes bras je ne pourrais pas l'exprimer.» Et ailleurs : « Tu m'aimes, car je suis digne de ton amour. Ou l'univers n'a pas de sens, ou nous devons nous appartenir pour l'éternité. »

On voudrait avoir, ici comme en d'autres circonstances, la correspondance complète. Mais les lettres de Schelling et une partie de celles de Guillaume Schlegel nous manquent. Après la mort d'Augusta, les deux époux vont passer l'hiver auprès d'une sœur de Caroline, mariée à un médecin de Brunswick. Caroline continue de correspondre avec Schelling. Le ton est celui d'une passion qui essaye de se contenir et qui éclate malgré elle. On dirait parfois que le temps, en passant sur son deuil, lui a inspiré des pensées de résignation. C'est, par moments, la femme assagie par les déceptions de la vie qui parle, et qui veut calmer chez son ami des impatiences qu'elle se reproche d'avoir encouragées. Dans une lettre du mois de mars 1801, elle dit : « Si tu ne t'arrêtes pas à des impossibilités, qui ne peuvent être qu'une source de tristesse, nous pouvons encore nous créer une existence heureuse. Prends notre union comme elle est, et ne gémis pas de ce qu'elle ne peut pas être, quelque merveilleuse qu'elle soit encore. Elle ne peut pas être le pur amour dans sa divine simplicité, celui de deux êtres qui, libres de toute entrave, se rencontrent pour la première fois et échangent leur liberté; elle ne peut pas être non plus la rupture de tous les liens antérieurs, que, dans ma situation, je ne pourrais justifier à mes propres yeux... » Elle ajoute : « Je sais bien qu'avec ma nature, et comme femme, il m'est plus facile d'aimer ainsi, tandis que, pour toi, du jour où ta conscience s'est éveillée, ta destinée a été celle d'un dominateur, qui n'entend se soumettre à aucune restriction. A ton cœur jeune il a fallu un bonheur jeune et sans mélange... ».

Schlegel venait de partir pour Berlin, où il se proposait de faire une suite de conférences. Les lettres qu'elle lui adresse sont amicales, même, affectueuses.

Elle le tient au courant des nouvelles qu'elle reçoit de Weimar ; elle s'occupe de la représentation de la tragédie d'*Ion*, cette malencontreuse adaptation d'un chef-d'œuvre d'Euripide; elle rédige même, d'un style un peu embarrassé, un article élogieux sur la pièce pour une revue. Elle souhaite de voir Schlegel réussir devant le public berlinois : « A l'heure où tu fais ta conférence, je suis en pensée à côté de toi ; et la Caroline aux yeux bleus voudrait bien être la Minerve aux yeux bleus pour mettre des paroles d'or sur ta bouche. » Elle le plaisante sur ses succès mondains : « On dit que tu es très bien avec Unzelmann (une actrice du Grand-Théatre), et que tu veux l'épouser, après t'être séparé de moi. » Mais, surtout, elle tient à bien préciser la nature de ses relations avec Schelling : « Je ne pourrai jamais renoncer à l'amitié de Schelling, mais aussi, en aucun cas, je ne franchirai une limite que nous sommes convenus de respecter. C'est le seul vœu que j'aie jamais fait dans ma vie, et j'y resterai fidèle. »

Elle attribue une part de responsabilité dans la rupture de son mariage, et non sans raison, à Frédéric Schlegel et à Dorothée Veit. Elle rentre seule à Iéna le 23 avril 1801, et, dans sa première lettre à Guillaume, elle se plaint de ce que son ménage a été mis au pillage par Dorothée. Mais ce ne fut pas la seule cause du mécontentement entre les deux belles-sœurs. Dorothée, dans ses conversations et dans ses lettres, ne se faisait pas faute d'exhumer tout le passé de Caroline. Frédéric, de son côté, excitait imprudemment la jalousie de son frère. Les deux époux, depuis leur séjour à Brunswick, vivaient séparés, et le divorce, qui fut prononcé le 17 mai 1803, ne fut plus qu'une formalité. Caroline, dans une longue lettre à Julie Gosser, la fille de son ancienne amie, s'explique sur les raisons qui la décidèrent. Elle n'aurait jamais dû consentir, dit-elle, à un mariage auquel la poussaient les conseils de sa mère et le désir de donner un protecteur à sa fille : « Schlegel n'aurait jamais dû être que mon ami, comme il l'a été si noblement et si loyalement durant toute sa vie... Maintenant, ajoute-t-elle, je suis tranquille, presque heureuse. » Guillaume Schlegel et Caroline Bœhmer restèrent amis. Mais la paix ne se fit jamais entre les deux belles-sœurs,

et le ressentiment de Caroline, quelque légitime qu'il fût, s'exprime parfois en des termes qu'on regrette de trouver sous sa plume. Le 15 juin 1802, elle écrit : « Frédéric et Dorothée partent pour la France, afin de contracter un mariage républicain. Les noyades dans la Loire s'appelaient, au temps de Robespierre, des noces républicaines; je souhaiterais bien à l'une des deux moitiés de ce couple des noces de ce genre. »

Le pasteur Joseph-Frédéric Schelling consacra, le 26 juin 1803, l'union de son fils avec Caroline Bœhmer devant l'autel d'une église villageoise de la Souabe. Les époux avaient projeté un long séjour en Italie; ils en furent empêchés par la guerre. Schelling fut d'abord nommé professeur à l'université de Wurtzbourg, et trois ans après, Wurtzbourg ayant été séparé de la Bavière par le traité de Presbourg, il fut appelé par le roi Louis à Munich, où il devint aussitôt membre de l'Académie des Sciences et secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts. Caroline se vit bientôt entourée d'un cercle de littérateurs et d'artistes. Elle retrouva même quelques-unes de ses relations de jeunesse. Elle revit Thérèse Heyne, veuve de son second mari, l'insignifiant Huber, dont les prétentions littéraires n'étaient pas mieux établies qu'autrefois. Elle reçut passagèrement le poète Tieck, l'un des prophètes du romantisme, l'aimable vagabond, comme elle l'appelle, toujours criblé de dettes, et vivant tour à tour aux dépens de ses nombreux amis. Enfin, en 1808, madame de Staël s'arrêta quelque temps à Munich avec son compagnon Guillaume Schlegel : « Nous avons eu pendant une huitaine, écrit Caroline, madame de Staël avec sa famille et Schlegel. Leur visite nous a procuré beaucoup d'agrément. Schlegel a été de bonne humeur, et tout s'est passé entre nous de la façon la plus franche et la plus cordiale. Lui et Schelling ont été inséparables. Mme de Staël, outre son esprit ordinaire, a eu celui de prendre Schelling en amitié. Elle est un phénomène de vivacité et d'égoïsme. Son intelligence éclaire sa physionomie, qui en a besoin. Il y a des moments où elle ressemble à une cantinière, et où il faut se souvenir qu'elle joue *Phèdre* à la perfection. »

Caroline ne jouit pas longtemps du bonheur tranquille qu'elle avait tant désiré. Elle mourut le 7 sep- 1809, âgée de quarante-six ans. Schelling, rendant compte de sa mort à Philippe Michaëlis, l'appelle « un être unique, dont on ne verra plus le pareil ». Elle était unique, en effet, par la réunion des qualités les plus diverses, ayant à la fois des affections sincères et des haines profondes, un fonds d'honnêteté avec une absence de scrupules, une faculté d'oubli dans ses douleurs les plus vaines, et avant tout une intelligence très pénétrante et une grande connaissance des hommes. Ce qui n'est pas moins extraordinaire, c'est le contraste entre le commencement et la fin de sa carrière. Elle, qui avait été si jalouse de son indépendance, elle abdiqua toute personnalité devant celui qui était un dieu pour elle. L'amour de Schelling eut raison de son orgueil. Un jour, dans une de ces apostrophes passionnées qu'elle lui adressait, elle s'écrie : « Toi qui es mon âme et ma vie, et aussi ma volonté. » La volonté était sans doute, à ses yeux, quelque chose de plus que la vie. Sacrifier sa volonté, c'était aimer au delà de toute expression. Schelling fut le premier homme qu'elle jugeât digne d'un tel sacrifice.

A. Bossert.

UNE LETTRE INÉDITE DE LINGUET (1)

Louise de Mirabeau, marquise de Cabris était la sœur cadette du grand orateur de la Révolution. Toute jeune mariée, et alors que lui-même, parvenu à sa vingt-et-unième année, donnait les premiers signes d'un génie impatient d'action et de renommée, elle lui avait inspiré, sans le savoir, une affection passionnée, criminelle même d'intention, dont il fit plus tard à Sophie de Monnier un aveu effrayant de cynisme. Cet aveu écrit vint à tomber aux mains de son père. Le marquis de Mirabeau avait alors intérêt à se débarrasser de sa fille de Cabris qu'il surnommait *Rongelime* pour son caractère opiniâtre, et qui faisait ligue contre lui avec sa femme; et l'accusant d'inceste, en montrant sous le manteau l'aveu de son fils, il obtint contre elle une lettre de cachet qui la fit enfermer en 1778 au couvent des Dames Ursulines de Sisteron. Mme de Cabris se démena tant qu'elle put pour en sortir. Elle commença par publier un *Mémoire à consulter* qui eut un retentissement inouï. Mais ce bruit tomba tout à coup sans nul effet; et Mme de Cabris dut bientôt songer à réveiller l'intérêt de l'opinion en sa faveur par la production d'un nouveau *Mémoire*. Ce fut à Linguet qu'elle songea pour l'écrire. Il s'intéressait à elle; elle le savait, et croyait pouvoir compter sur lui. Dans cette confiance, elle de[illegible] en arbitre un sien cousin, le comte de Gruel, auprès de son oncle, le bailli de Mirabeau, afin d'effrayer celui-ci du nom de Linguet, et de l'engager à peser de toute son influence sur le marquis de Mirabeau pour qu'il s'évi-

(1) Extrait d'une [illegible] de Mirabeau [illegible] M. Dauphin-Meunier [illegible] Paul [illegible] éditeurs, Paris [illegible]

tât un nouvel éclat en rendant la liberté à sa fille.

Le comte de Gruel était un gracieux seigneur d'une trentaine d'années, bien tourné, bien élevé, très cultivé, mais un peu fat, et la tête exaltée par le romanesque et par la philosophie à la mode. Il s'échauffa vite pour la cause de sa cousine; si bien que le bailli de Mirabeau, en le voyant venir, devina tout de suite que le prétendu arbitre était gagné. En effet, M. de Gruel débuta par où il devait finir, en se déclarant tout net pour Mme de Cabris. Afin de ne pas se laisser gagner lui-même, le bailli prit le contrepied de tous ses propos, et le persifla, ainsi que *Rongelime*. Puis il entr'ouvrit avec confiance son portefeuille de pièces secrètes. « Oh, avec cet arsenal, lui avait écrit le marquis de Mirabeau (21 mars 1778), quand même elle n'y ajouterait rien, quelqu'un de raisonnable sera fort dans tous les temps ! »

Le comte de Gruel fit mine d'en être déconcerté :

« Je n'agis, dit-il, que pour éviter d'autres scandales. Mme de Cabris a fait un second mémoire où elle relate des horreurs... — Eh bien, repartit le bailli, que dira-t-elle qu'elle n'ait déjà dit? — Linguet se chargera de le dire, confia M. de Gruel. Il sollicite des notes sur son affaire; on m'en a demandé de sa part. J'ai répondu que je ne concourrais pas à aider jamais pareille plume à s'escrimer sur des gens d'honneur et de qualité. »

Au nom de Linguet, le bailli dressa l'oreille et baissa le ton. Il en avait assez de servir de cible aux plumes barbelées des « gens de l'écritoire ». Linguet le couvrirait d'opprobre; pis que cela, de ridicule. Il se déclara, en conséquence, sans autorité comme sans parti pris dans le cas de sa nièce.

« Mais enfin, reprit M. de Gruel, il faut éviter l'apparition de ce mémoire. — Fort bien, ricana le bailli; cette scélérate imagine-t-elle me mener par la crainte? Vous êtes jeune, et je souhaite que la Providence ne vous mette pas aux mêmes épreuves que nous; mais, dans ce cas-là, vous verriez combien une bonne conscience met au-dessus de toutes ces choses-là et les rend petites et insensibles. — Mais les bibliomanes ramassent ces mémoires! Ils restent dans les bibliothèques, et dans cent ans, on verra cela. — Ni vous ni moi, dans cent ans, n'y penserons guère. D'ailleurs, outre qu'il y en a déjà assez de fait pour la curiosité des bibliomanes, je ne connais aucun moyen d'empêcher celui-là. — Oh, fit M. de Gruel, Mme de Cabris m'a donné sa parole d'honneur de ne rien faire paraître si... — Oh, interrompit le bailli, le bon billet qu'a La Châtre! Si les commissaires qu'elle demande la condamnent, ce seront des gens gagnés, et le mémoire en appellera au public du roi, du parlement, de la parenté et des commissaires. Que lui fera-t-on de plus? rien, elle le sait bien. Et s'ils étaient assez vils pour l'innocenter, le mémoire paraîtrait aussi, parce qu'on le lui aurait volé; car ces êtres-là ne connaissent le mal-être que dans le repos et d'eux et d'autrui. »

Pour conclure, le bailli ajouta qu'il autorisait M. de Gruel à écrire au marquis de Mirabeau tout ce qu'il jugerait à propos et que, pour sa part, il ne contredirait à rien, oubliant l'injure qui lui était personnelle et ne demandant pour toute satisfaction, si on élargissait Rongelime, que de n'être pas mis dans la nécessité de la revoir. Puis on se sépara, et le bailli rédigea au long, pour l'Ami des Hommes, le compte-rendu de l'entretien qui vient d'être rapporté.

« Tu as eu tes raisons, sans doute, lui répondit le marquis (du Bignon, le 28 août 1779), pour permettre à un homme de l'âge du comte de Gruel de t'entamer sur de telles affaires. » A la place du bailli, il eût répliqué à ce « jeune drôle » :

> Eh, qui vous a chargé du soin de ma famille
> Ne pourrai-je sans vous disposer de ma fille ?...

Ce qu'il exigeait, c'était que cette fille lui demandât pardon sans intermédiaires et sans réserve, et qu'elle commençât par trouver bonne, juste et nécessaire la prolongation de sa captivité pendant un « temps d'épreuve ». C'était une soumission absolue et sans phrase. Après quelques mois, Mme de Cabris en passa par là. Mais il fallut, pour l'y décider, que Linguet lui manquât. Linguet avait alors sur les bras une grosse querelle particulière avec le maréchal duc de Duras, à propos d'un procès que ce dernier venait de soutenir contre le comte des Grées. Le maréchal ayant fait saisir un numéro des *Annales* de Linguet, le pamphlétaire lui avait signifié par une lettre publique que, si l'interdiction de ce numéro n'était pas levée, il le tenait pour dix ans au moins au bout de sa plume. Linguet s'attendait bien plutôt à être mis à la Bastille; et n'étant plus assuré de garder sa liberté, il devait décliner la tâche de rendre la sienne à Mme de Cabris. Il retourna donc le nouveau mémoire projeté, auquel on lui demandait de donner sa marque et sa signature. En même temps, sous de piquantes saillies, il fit passer de sages conseils:

« J'ai lu avec le plus tendre intérêt, écrivait-il, l'écrit que vous m'avez confié; il est plein de noblesse, de sentiment et d'esprit; enfin, il persuade et touche; mais en même temps il frappe, et frappe sur un homme qui n'est, dites-vous, ni patient ni impuissant. Ceci demande un peu de réflexion. Si Mme de Cabris ne voulait mettre que les rieurs de son côté, le succès me paraîtrait infaillible; elle aurait pour elle non seulement les rieurs, mais, ce qui vaut bien mieux, tous ceux qui savent pleurer.

M. le bailli de Mirabeau se trouve avoir tant de traits de ressemblance avec le fameux commandeur d'Auvilé du *Père de famille*, que, sous ce seul point de vue, qui n'échapperait point à Paris, il y aurait certainement de quoi beaucoup gémir et beaucoup rire. On trouverait fort singulier que la nature eût exécuté en Provence le modèle que Diderot avait fait dans son cabinet à Paris, et fort plaisant aussi que Diderot et la nature en eussent fait tous deux *un grand-croix* du même ordre. Quand même les faits allégués par Mme de Cabris ne seraient pas exactement vrais, le public est si indulgent quand il est malin! Vraisemblance pour le mal vaut démonstration pour le bien, c'est assez la logique du cœur humain. Dans une aussi belle place à frapper, les bonnes âmes ne laisseront jamais aller sans coup férir l'Ami des Hommes et son frère le commandeur, c'est-à-dire un philosophe et un religieux. Ce serait une aubaine pour tous les oisifs de France qui, lorsqu'il s'agit de mordre des hommes un peu connus, crient tous comme les sauvages de *Candide*: *Mangeons du Jésuite!*

« Mais quand Mme de Cabris aura couvert de ridicule et d'opprobre son père et son oncle, elle n'en sera pas plus tôt libre, et c'est pourtant tout ce qu'elle veut être. Je vois qu'elle demande la liberté et non la vengeance. Le public rira, s'indignera et puis oubliera. M. le bailli ne rira point, mais certainement n'oubliera pas qu'on a fait rire. Quand on aura tiré en plein air cinq ou six fusées de mémoires, d'imprimés, cette affaire perdra le mérite de la nouveauté (qui est tout en France). Si l'on en parle encore, on dira froidement: *Cela est vieux, on a cru sans rien gagner. Qu'y voulez-vous faire?* Et Mme de Cabris sera plus fermée que jamais...

« A la place de Mme de Cabris, j'écrirais à mon oncle tout le premier, à mon père, à tous mes parents. Ces lettres seraient toutes fermes et respectueuses selon l'âge et la parenté. Je m'étudierais à les rendre courtes, énergiques (car il ne faut jamais oublier que si les gens enfermés ont le loisir de tout dire, ceux qui courent les champs ont rarement celui de tout entendre. En France, brièveté vaut raison).

« Je ne laisserais rien échapper d'injurieux dans aucune de ces lettres. Je prouverais que j'ai le droit de dire les injures et ne les dirais pas: elles n'en seraient que mieux dites. Mais surtout, je demanderais à grands cris qu'on spécifiât nettement, pour ma consolation, pour la justice, les motifs qui ont fait renfermer une citoyenne, une femme de qualité, une mère de famille, etc., etc.

« Si mes lettres restaient sans réponse, ou si les réponses étaient vagues, j'insisterais, et je commencerais à faire pressentir que je serai forcée de recourir au tribunal de l'opinion, si je ne puis espérer de justice ou d'indulgence du tribunal domestique de ma propre famille. De lettre en lettre, cette menace deviendrait plus pressante; et si je succombais enfin, cette correspondance servirait de préface à mon mémoire; elle serait accablante pour mes ennemis ou mes faibles amis. S'il est un moyen de rendre l'indignation publique efficace, et de donner au cri de l'opinion la force d'un arrêt, c'est celui-là. »

Cette lettre de Linguet n'est pas datée de sa main; mais elle l'est à nos yeux par les circonstances. Il faut la situer dans les premières semaines de 1780. Mme de Cabris ne devait quitter sa prison que dix-huit mois plus tard. Quant à Linguet, sa querelle prolongée avec le maréchal de Duras le fit effectivement mettre à la Bastille le 27 septembre 1780...

DAUDIN MEUNIER

EN PASSANT AU QUAI D'ORSAY (1)

X

Savez-vous ce qu'on appelle « La Tradition » aux Affaires Etrangères? Ceux qui en sont pénétrés s'imaginent se mouvoir dans un plan supérieur, avec des mines de mystère, un air de dire: « Nous seuls sommes de la maison qui est au coin du quai ». Suffit-elle, la tradition, pour maintenir les sentiments d'honneur, à l'heure, par exemple, où l'ingratitude devient un moyen de parvenir? Empêche-t-elle certains arrivistes, surgis d'une coterie accidentellement au pouvoir, de profiter de leur passage au cabinet du ministre pour prodiguer des faveurs effrontées, satisfaire de pauvres rancunes, se croyant tout permis parce qu'ils ont proclamé: « La légalité, je m'en f... » C'est le mot du temps présent, répercuté du haut en bas des hiérarchies administratives, expression du désarroi des consciences pour qui le devoir social est un vain mot. Un souffle de l'esprit jacobin passerait-il aujourd'hui sur les Affaires Etrangères?

Mais qu'est-ce que la Tradition? Un éminent écrivain, M. Paul Hervieu, nous l'explique en ces termes:

Rien plus qu'elle n'est facile à constater et difficile à définir. Le nom de son inventeur comme le nom de l'inventeur de la poudre, est perdu pour la sécurité [illegible] on se risquerait peut-être en parant que ces deux découvertes n'ont point procédé d'un [illegible]

(1) [illegible]

mun. Des hommes qui [illegible] véritablement la Tradition une sorte d'air particulier s'exhale rien que par leur façon d'être gras ou maigre, de se vêtir, de porter la tête ou de se moucher, surtout lorsqu'elle est chez eux un bien héréditaire. Les cas de Tradition acquise sont fréquents, et sensibles aussi. Le parvenu de la Tradition a l'art de nuancer son discours, selon qu'il est adressé à l'inférieur ou au supérieur. Il sait juste la mesure de ce qu'on doit montrer de soi-même aux gens de la carrière, cacher aux gens qui n'en sont pas et réciproquement.

C'est peut-être au nom de la Tradition que des hommes, jeunes encore, parlent d'une voix éteinte, offrant au visiteur effaré un regard pessimiste, un sourire aride de gens accablés par l'âge et l'expérience, qui auraient fait le tour de la pensée humaine, convaincus « *du rien de tout* ».

Si réellement la Tradition se maintient encore chez quelques snobs du quai d'Orsay, il ne sera pas mauvais qu'elle évolue à son tour pour qu'au loin ces futurs diplomates opposent à leurs adversaires une armure plus moderne et plus perfectionnée.

XI

Les uns voient, dans tout diplomate, un personnage très chamarré, très machiavélique, connaissant l'envers des évènements que l'histoire ne montre pas; d'autres estiment qu'il n'est plus qu'un agent de transmission essentiellement décoratif, chargé de faire les révérences qui conviennent et de témoigner que la République française possède, elle aussi, son élite mondaine. Savoir être ambassadeur paraît donc très simple à nombre de gens, insoucieux non moins qu'ignorants des intérêts des autres nations auxquels les nôtres sont associés ou opposés, pour qui la politique européenne se trouve résumée dans les luttes électorales de leur petite ville, vaguement persuadés que, grâce aux moyens rapides de communication et d'information, on n'a plus à l'étranger, besoin de personne.

Les progrès de la télégraphie n'ont pas transformé les ambassades au point de supprimer tout devoir de représentation. Aujourd'hui encore, en pays de monarchie, par exemple, l'ambassadeur de la République et l'ambassadrice, son premier collaborateur, vont se trouver en contact avec la société la plus aristocratique, où dominent de vieilles traditions, des préjugés, des préventions contre notre démocratie. Que, par des réceptions habiles, d'un goût parfait, amenant des rapprochements utiles, et où des femmes distinguées animeront les salons de leurs toilettes et de leur bonne grâce, l'Ambassade devienne un centre d'élégance et de haute amabilité; que, parfois, soient offerts un bal, un dîner de gala honorés de la présence du Roi et de la Reine, tout cet éclat extérieur, qui coûte si cher, n'est-il pas une duperie, ajoutée à tant d'autres, diront les égalitaires? Empêchera-t-il les sujets de mécontentement entre les gouvernements contraints de suivre, malgré tout, leur intérêt? Supprimera-t-il les inimitiés de peuple à peuple, les rivalités industrielles et commerciales, la nécessité pour chacun de trouver à ses produits des débouchés nouveaux?

Certes, l'Ambassadeur n'arrêtera pas le cours des événements inévitables, mais il pourra remettre au point des différends fondés en apparence seulement, deviner et déjouer les manœuvres qui se préparent dans l'ombre, avec la part de bluff qui les entoure. Souplesse d'esprit, tact, mesure, sang-froid, toutes ces qualités, il doit les posséder naturellement et surtout savoir s'en servir aux heures difficiles où, derrière les politesses officielles, retentit comme un lointain bruit d'armes.

Cet éveil constant, cette préoccupation de toutes les éventualités aboutissent parfois à des erreurs telles que le grand public, sans s'inquiéter des contingences, a prononcé la faillite de la diplomatie. Le champ de notre prévoyance est, d'ailleurs, si limité que les faits ne cessent de démentir les raisonnements des plus hautes intelligences. Sans remonter trop loin, combien de diplomates, en 1870, pensaient comme notre ambassadeur à Madrid, M. Mercier de Lostende? Un publiciste distingué, M. G. de Coutouly écrit à ce propos :

> Son imperturbable sérénité me confondit d'autant plus qu'il opposa, dans des termes d'ailleurs courtois, un dédain vraiment impérial aux constatations de faits certains et aux déductions rigoureuses que je m'étais permis de lui soumettre.
>
> Il n'était pas, d'après lui, admissible qu'on pût douter, si la guerre éclatait, du rapide succès des armées françaises, dont la préparation était admirable et qui aborderaient les Prussiens avec des chances de victoire que n'avaient jamais connues les Autrichiens battus par nous en Lombardie comme ils venaient de l'être à Sadowa.
>
> Des informations confidentielles, précises, d'une valeur absolument incontestable, mais dont il n'avait pas le droit de révéler la substance, lui permettaient, à lui ambassadeur, d'affirmer que les gouvernements des pays dont il s'agissait s'étaient engagés à marcher avec nous contre la Prusse, etc...
>
> L'admirable assurance de cet homme si poli, si intelligent, si plein d'esprit, m'étonna et me peina, en me révélant ce que de séduisants dehors pouvaient cacher d'inconsciente ignorance et de légèreté chez un représentant distingué du régime impérial français.

Le 30 juin 1870, M. Emile Ollivier ne disait-il pas à la tribune : « Personne ne nous menace; jamais la paix n'a été plus assurée que maintenant ». Et, à l'étranger, même note erronée : le 7 juillet, le secré-

taire du Foreign Office, Hammond, dont le monde diplomatique reconnaissait la compétence, déclarait à lord Granville « que jamais le ciel de l'Europe ne lui avait paru plus pur de nuages, et que jamais il n'avait eu une confiance plus grande dans la paix ». Et le 15 juillet la guerre éclatait.

Qu'on lise dans le volume IV de l'*Histoire contemporaine*, par Gabriel Hanotaux, le récit, d'une si belle clarté, du Congrès de Berlin. On y verra comment l'attitude et l'incompétence de certains plénipotentiaires déchaînaient l'humeur de Bismark.

« Beaconsfield, pas plus que Gortschakoff, ne trouvait grâce devant lui. Il riait sous cape de leur procédure solennelle, de leurs façons romantiques, et, pour dire le mot, un peu « vieux jeu ». Ni l'un ni l'autre n'étaient des hommes techniques, encore moins des géographes. Plusieurs fois ils embrouillèrent les questions quand on comptait sur leur capacité pour les élucider ». Et plus loin nous apprenons que le plénipotentiaire russe était incapable de désigner, sur une carte, même à peu près, les différents pays de la péninsule balkanique, ou bien, par exemple, la situation de Kars ou de Batoum, et que Lord Beaconsfield n'avait jamais regardé une carte de l'Asie Mineure.

On y verra comment la Tunisie nous fut offerte par Lord Salisbury, et quelles hésitations s'emparèrent des plénipotentiaires français. Le gouvernement lui-même n'en voulait d'abord pas entendre parler, et le maréchal de Mac Mahon, dès les premiers mots, s'était écrié : « Ils veulent nous f... l'Italie sur le dos, maintenant! Jamais je ne consentirai; je ne veux pas qu'on nous jette dans une nouvelle querelle, je ne veux pas, entendez-vous bien?... »

Les diplomates de l'Europe n'ont pu empêcher le massacre de 200.000 Arméniens, et quels hommes d'Etat, avant la dépêche annonçant l'attaque de Port-Arthur, voyaient clairement la guerre entre le Japon et la Russie? Si les plénipotentiaires réunis à Algésiras s'imaginaient, eux aussi, avoir fait œuvre définitive, ceux du Congrès de Berlin ne prévoyaient pas qu'ils préparaient un soulèvement des Etats balkaniques, c'est-à-dire un tournant de l'histoire devant lequel chacun aujourd'hui cherche sa route? Le président du conseil, M. Barthou, en était réduit à faire au Sénat les réflexions suivantes (Séance du 28 juillet 1913) :

S'est-il rencontré quelqu'un pour indiquer à l'avance avec précision la situation politique internationale qui résulterait du conflit des forces dans les Balkans? Et ne puis-je pas dire que les évènements ont singulièrement démenti les prévisions de la diplomatie, [illegible] de la diplomatie de tous les pays? A l'heure actuelle, ne se produit-il pas des évènements qui sont également de nature à nous surprendre et à déconcerter?....

Et il flétrissait cette sorte de force aveugle qui jette les uns contre les autres des peuples récemment alliés.

Mais il ne faut pas demander aux diplomates plus qu'ils ne peuvent donner. Toute leur science, tout leur art consistent-ils à opposer les unes aux autres les forces des nations pour les neutraliser? Parviendront-ils un jour à combiner ces forces pour les faire agir dans un but quelconque (1)? Balzac qui, avec tant d'autres, pose le problème, conclut que « la politique est une science sans principes arrêtés, sans fixité possible; elle est le génie du moment, l'application constante de la force suivant la nécessité du jour ».

Le monde est-il régi par une implacable nécessité? Dans quelle mesure le déterminisme de ses lois laisse-t-il place à l'imprévisible et au spontané, à l'intelligence et à la volonté des diplomates? Personne ne le sait. Parmi ces personnages chargés de régler le sort des nations, il nous paraît, suivant les circonstances, qu'il y a des vainqueurs et des vaincus; mais plus d'un qui triomphe aujourd'hui prépare inconsciemment les catastrophes futures, de sorte que, devant les résultats qui déjouent les calculs savants, l'habileté raffinée des uns et des autres, tous à une heure donnée, peuvent se demander :

De quel profond néant sommes-nous les ministres?

XII

Ce mot, colonie française, évoque l'idée d'un foyer de patriotisme et d'énergie qui répand, dans le monde, le bon renom et l'influence de notre pays. Si l'idée est exacte, appliquée aux colonies qui comptent des hommes dont l'intelligence, les capitaux, l'industrie constituent pour nous des forces précieuses, combien il faut en rabattre avec ces colonies insignifiantes, où personne n'a de situation prépondérante! On y rencontre toujours une petite élite relative et, à côté, des individus n'apportant que leur détresse, et d'autres éloignés de la mère patrie à la suite d'aventures fâcheuses, outre ceux qui, nés dans le pays, s'y fixent à tout jamais et s'abstiennent de servir la France; ils ne sont pas les moins ardents à parler haut lorsque le temps a fait oublier leur situation irrégulière

Dans ces colonies se développent encore mieux les conflits et les antipathies à propos de questions

(1) [illegible]

infimes. Des gens d'esprit mal ordonné, des malchanceux n'auront à la bouche que des paroles de mécontentement contre le consul, leur bienfaiteur souvent, contre les autres compatriotes dont ils accusent l'égoïsme parce qu'ils ont lassé leur générosité.

La psychologie d'un poste ne ressemble pas à celle d'un autre. Ce que l'on constate au Nord n'est point exact au Sud. Plus on approche du soleil, plus son influence exagère les défauts de certains compatriotes « sautillants, impulsifs et criards », victimes souvent de nos professeurs d'énergie qui enseignent la nécessité de quitter la France, d'aller gagner notre vie ailleurs: bons conseils pour les possesseurs de capitaux et certains techniciens, mais dangereux pour ceux qui n'ont que leurs dix doigts.

Quelles que soient la longitude ou la latitude sous laquelle se trouve réuni tout groupe de Français, un trait commun apparaît, celui que signale le sénateur M. d'Estournelles de Constant passant à Chicago :

Hélas! là comme ailleurs, les Français, pleins de mérite, se font connaître par leurs discordes autant que par le bien dont ils sont capables.

Les Français, au loin, restent individualistes, forment des groupes particuliers ou s'isolent, par goût, par esprit d'indépendance, pour des motifs politiques ou religieux, sans compter la fortune, l'éducation, la position sociale qui continuent à séparer les hommes, à maintenir les distances. Aussi n'est-il pas rare, dans certains postes, de voir deux, trois sociétés célébrant chacune à sa manière, la fête nationale. Le représentant de la République, chargé de faire bonne figure à tous, ne manque pas de se montrer partout, de prononcer les paroles que comporte la circonstance, trop heureux si, à l'heure des toasts, où plus d'un voudrait vider sa poche à fiel, quelque incident ne vient pas jeter sa note discordante.

Les Français prennent toujours plaisir à calomnier, en souriant, les hommes au pouvoir, comme à se calomnier entre eux. La calomnie, il faut le reconnaître, exerce un charme de séduction et de persuasion que ne possède pas la simple vérité. Nous le voyons tous les jours et, en parcourant, par exemple, les lettres de remerciements des élus à leurs concitoyens lors des élections générales (1910, 2e tour de scrutin), on trouve dans toutes, sans exception, le mot calomnie. Un ministre écrit: « Merci du fond du cœur aux 5.245 électeurs qui, en dépit de la plus extraordinaire campagne de contre-vérités, d'outrages, de *calomnies*... » Un autre, également ministre, écrit : « Aux injures, aux *calomnies*, aux promesses extravagantes qui ont constitué l'unique et dégradant bagage de nos adversaires... » Inutile de continuer. Inutile de démontrer que la moitié des Français calomnie l'autre moitié. Et, à l'étranger, pourquoi en serait-il autrement? Le consul n'est-il pas le point de mire indiqué? Tout comme pour les ministres, un calomniateur se rencontrera qui, dans l'espoir de le rendre ridicule ou odieux, saura dénaturer ses actes, lui mettre dans la bouche des propos absurdes et invraisemblables. Rapportés à quelque journal, ils feront le tour de la presse, et les sots, qui sont légion, diront une fois de plus : « Voilà bien nos agents ! » Les chefs de cabinet qui reçoivent ces vilenies, agrémentées parfois d'une lettre anonyme, autre forme des lâchetés usuelles, les apprécient généralement à leur valeur. Mais comment assurer qu'elles ne seront pas, à une heure donnée, un argument administratif contre tel homme de mérite dont quelque protégé puissant convoite la place? Si un ministre tombe sous la calomnie, n'en peut-il être de même d'un simple agent ?

Nombre de Français s'imaginent, en outre, que le fait de vivre à l'étranger leur donne particulièrement droit aux attentions du Gouvernement, aux faveurs honorifiques, et ils trouveraient naturel que fût créé quelque signe distinctif pour tous ceux qui n'ont d'autre titre que celui de ne plus habiter la France. Etre décoré de n'importe quoi, n'est-ce pas le rêve de tout Français? Il est maintes fois pour l'agent une source de difficultés. Qu'il se trouve en présence d'un de ces présidents de petite société, insatiable de décorations, qui ne se considère comme jamais assez chamarré, il ne pourra écarter ce solliciteur important qui, à chaque demande, lui répète :

« Faites mousser, M. le Consul, faites mousser! »

Après avoir obtenu « les palmes du savoir », il ambitionne « l'étoile dé l'honneur » et, pour écarter les objections futures, il entend conquérir toutes les distinctions qui précèdent dans la hiérarchie des ferblanteries décoratives. Quels travaux a-t-il accomplis pour se croire, par exemple, des droits au Mérite agricole?

— J'ai lu, dit-il, plusieurs ouvrages sur l'agriculture.

Combien de candidats n'ont même pas de pareils titres ! Mais voilà que le ruban n'arrive pas assez vite. Le solliciteur, dévoré d'inquiétude, soupçonne que le consul, très perfide, n'a pas, à dessein, fait le nécessaire, et alors il met en mouvement, par de subtiles ramifications, députés, sénateurs et autres personnages à même d'exercer une action auprès du ministre. Ce dernier ou son cabinet finissent par céder à tant de recommandations, et l'intéressé en reçoit des nouvelles qui, parfois, passent au-dessus de l'ambassade et du consulat, et maintenant il reste

convaincu que le consul n'est pas l'ami sûr qu'il espérait mais un adversaire dissimulé.

Le souvenir des nombreux services rendus par l'agent disparaît rapidement sous le flot de l'oubli. Seront mis en lumière uniquement ceux qu'il n'a pu rendre; on estimera qu'il ne se fait pas suffisamment l'humble serviteur de tout venant, et bientôt « usé », l'heure viendra pour lui, sans attendre des représailles, de solliciter un autre poste.

Le Rapport de 1907 sur la réorganisation des services, les attributions et les devoirs des agents, a noté les aspects suivants de la vie consulaire:

Un consul de France est pour beaucoup de ses compatriotes plus qu'un fonctionnaire chargé de servir de trait d'union entre eux et l'autorité locale. C'est un juge de paix, je dirai presque un ami auquel ils s'adressent pour la plus petite bagatelle. Il n'est guère possible à un consul de se dérober aux obligations qui lui incombent de ce chef, il s'aliénerait sa colonie... Il doit, en outre, servir de trait d'union entre les Français qui, s'ils sont divisés dans la mère patrie le sont encore bien davantage à l'étranger. Ce rôle de conciliateur n'est pas la moins importante ni la moins délicate de ses attributions.

On peut se demander si le titre de consul confère à chacun les qualités de psychologie, l'âge et l'autorité nécessaires pour imposer la paix à tous, et si, bien souvent, dans ce rôle de conciliateur, il ne sera pas, même auprès de ses chefs, la victime de sa bonne volonté.

Mais pourquoi nos agents sont-ils encore aujourd'hui généralement décriés? C'est en vain que le rapporteur de 1907 a voulu recueillir les griefs des chambres de commerce et des particuliers, il ne constate que des imprécisions. Par contre, il a pu montrer que ces derniers ne savent pas se servir de leurs consuls, dont les rapports ne sont guère lus et utilisés que par les étrangers; leurs avis et leurs conseils passent, chez nous, inaperçus. Les critiques des uns et des autres contre le gouvernement et ses agents, disqualifiés *à priori* comme incapables et indifférents, pourraient justement se retourner contre une bonne partie de nos commerçants. Ne restent-ils pas trop casaniers, n'allant pas, quand il le faudrait, même à 48 heures de Paris? S'imaginent-ils que les agents ne sont répandus dans le monde que pour devenir les placiers officiels des marchandises et des marques de chacun?

[illegible]

Et combien ne demandent de renseignements qu'après avoir imprudemment expédié leurs produits à des insolvables, mettant ensuite sur le compte de leurs consuls tout ce qui leur arrive de fâcheux?

Notre commerce, ayant trouvé « que l'exportation française a plus que les autres besoin de voir son initiative encouragée, de se sentir en quelque sorte guidée et protégée, nous devons nécessairement tenir compte de ce penchant national et essayer d'améliorer encore les rouages existants. »

Si perfectionnés que deviennent ces rouages, et on ne peut nier qu'ils aient été réellement améliorés, deux faits dominent, contre lesquels ne peuvent rien nos agents, fussent-ils tous des génies, parce qu'il appartient aux intéressés seuls d'apporter les modifications nécessaires:

1° L'article français, quel qu'il soit, outre sa contrefaçon, est pris pour type modèle, reproduit non seulement à meilleur marché, mais encore dans les conditions qui répondent aux désirs du consommateur.

2° Les maisons françaises, en beaucoup de régions, s'abstiennent d'envoyer des représentants.

Nous pouvons conclure avec le rapporteur de 1907:

Il va sans dire qu'aucune réforme de nos administrations consulaires et commerciales ne peut remplacer l'initiative de nos commerçants ni leur représentation régulière sur les places étrangères; aucune mission d'agents officiels ne vaudra l'envoi de commis-voyageurs, présentant des échantillons et adaptant les objets proposés aux exigences locales; aucun appui de l'Etat ne remplacera les relations étroites qui se sont nouées, par exemple en Allemagne, entre industriels et commerçants, et leurs groupements par catégories.

Le Ministère des Affaires étrangères n'a pas méconnu les transformations qu'imposaient à ses services les conditions, rendues plus difficiles, contre lesquelles doivent lutter notre commerce et notre industrie. Il a nettement précisé les devoirs de ses agents, les adaptations que commandent les nécessités nouvelles. C'est l'administration, accusée généralement d'immobilisme qui, cette fois, la première, a évolué. Aux intéressés à suivre le mouvement.

Les attributions des consuls sont très étendues: sujets multiples concernant le développement du commerce français à l'importation et à l'exportation, demandes de renseignements émanant des particuliers et de l'Office national du Commerce Extérieur, rapports sur des questions de toutes sortes posées par les diverses administrations, il faut qu'il réponde à tous. Il doit, en outre, tenir son ambassade et son gouvernement au courant de ce qui se passe dans sa circonscription. N'est-il pas un agent d'observation au premier chef? Néanmoins, des publicistes représentent les consuls occupés à faire la cour dans les salons, jouant au diplo-

mate, démontrant leur inutilité à force de morgue, de suffisance et d'inertie », opinion naïve et fantaisiste qui méconnaît leurs obligations professionnelles et les services qu'ils rendent. On oublie aussi qu'à certaines heures, eux et leurs femmes s'exposent, sans hésiter, à tous les périls, que beaucoup restent atteints par les climats insalubres, que d'autres, parfois, tombent, massacrés, au mépris du droit des gens. Le souvenir de ces derniers, qui évoque particulièrement l'honneur et la vaillance de notre race, sera au moins rappelé par la plaque commémorative inaugurée en octobre 1910, dans la cour des Archives. Entouré des directeurs et du personnel, le ministre d'alors, M. Cruppi, prononçait les paroles suivantes :

Je suis heureux de saluer en votre présence le monument modeste où sont écrits quelques noms d'agents et de consuls morts au service de la France. Il convenait que cette inscription honorable fût placée au seuil de ces archives où dorment les souvenirs de notre histoire. Vos devanciers, à travers les siècles, les révolutions, les épreuves et les victoires de la France, ont écrit cette glorieuse histoire dans leurs dépêches, ils l'ont parlée dans les cours et les chancelleries, ils l'ont vécue dans les postes les plus modestes, bravant tous les dangers pour servir la patrie. Soyez fiers de ces traditions que vous continuez dignement.

Aux détracteurs systématiques le ministre pourrait opposer un « Livre d'or » de ses agents qui mériterait d'être publié.

(*A suivre.*) THOMAS LABARRE.

PARASITES

COMÉDIE EN TROIS ACTES

PERSONNAGES

Commandeur DON GENNARO GAUDENZI.
ALFREDO, son fils.
LABANI.
SILVIO, son fils.
OSWAIGIASKI.
N. ALDINI, secrétaire de Gaudenzi.
MORANDI, huissier.
AMALIA GAUDENZI.
RINA, sa fille.
IDA, femme d'Alfredo.
EMMA STOWER.
BICE, amie de Rina.
MARIANNA, domestique.

L'action se passe à Rome, de nos jours.

ACTE PREMIER

[illegible] les femmes de la maison, objets d'Orient, etc. Petit lustre, bureau, sopha, fauteuils, etc. Porte au fond communiquant [illegible]

Décor fixe.

SCÈNE PREMIÈRE

(Au lever du rideau, la scène est vide. On entend une vive altercation à l'intérieur. A droite, la porte s'ouvre avec violence. Marianna, en travers de la porte, veut empêcher d'entrer [illegible]

MARIANNA, [illegible]

Mes maîtres dorment... On n'entre pas !

L'HUISSIER, la repoussant violemment.

Nous, on entre toujours !

MARIANNA.

Pourquoi faire ?

L'HUISSIER, tranquille, ironique.

Pour saisir...

MARIANNA.

Saisir ?... Vous ne saisirez rien !

L'HUISSIER [illegible]

Qui m'en empêchera !

MARIANNA.

Moi !

L'HUISSIER, clignant de l'œil à ses hommes qui rient.

Toi, mignonne ?... Comment t'appelles-tu ?

MARIANNA.

Marianna...

L'HUISSIER [illegible]

Marianna !... Joli nom ! Et puis ?

MARIANNA. [illegible]

Marianna Bosi. (L'huissier écrit.) Que faites-vous ?

L'HUISSIER, [illegible]

Je te mets dans mon procès-verbal...

MARIANNA, avec colère.

Mon nom sur votre sale papier ?... Je ne veux pas...

L'HUISSIER, froidement.

Il est déjà écrit...

MARIANNA.

Et moi, je l'efface !...

(Elle saisit le procès-verbal avec emportement et veut le déchirer ; l'huissier [illegible] main.)

L'HUISSIER.

Tu plaisantes, petite! (A ses hommes.) Saisissez-là!... Il se remet à écrire.

MARIANNA, criant et se débattant.

Au secours! Mon maître!... Au secours!

SCÈNE II

LES MÊMES, GAUDENZI, PUIS AMALIA.

GAUDENZI apparaît sur le seuil de la porte du premier plan [illegible]

Qu'est-ce que c'est?

MARIANNA [illegible]

Ces canailles!...

GAUDENZI [illegible]

Qui êtes-vous?

L'HUISSIER, avec morgue.

Jacques Morandi, huissier!

GAUDENZI [illegible]

Un huissier!... Qui vous envoie?

L'HUISSIER.

La Recette municipale... pour les impositions.

GAUDENZI. [illegible]

Un huissier chez moi!

L'HUISSIER, sèchement.

Quand on ne veut pas le voir, on paie!... C'est vous, Gaudenzi?

GAUDENZI.

Non!... Je suis le commandeur don Gennaro Gaudenzi. (Avec orgueil, mais jovial.) Parlez de moi à votre chef, à qui la Recette municipale a été donnée grâce à mon influence!...

L'HUISSIER. [illegible]

Ah!... vous êtes!... (Aux deux hommes.) Lâchez-la! Pardon!... Je ne savais pas!...

GAUDENZI, avec bonhomie.

Il y a malentendu... Voyons!... (Il prend la feuille [illegible] Taxe de famille... Quatre-vingt-deux *lires* » (Riant.) Ah!... bien!... Je passerai à la recette. Vous pouvez vous retirer.

[illegible]

L'HUISSIER. [illegible]

Mais il faut que je verse.

GAUDENZI.

Eh! n'avez-vous que celle-là aujourd'hui?

L'HUISSIER.

J'en ai soixante-dix!... de quoi marcher toute une semaine.

GAUDENZI.

Bien... mettez celle-là dessous... (Il lui prend des mains le paquet et met sa feuille la dernière; puis il le lui rend.) Ainsi elle sera annulée avant de revenir à destination.

L'HUISSIER. [illegible]

Mais...

SCÈNE III

LES MÊMES, AMALIA.

GAUDENZI.

Ah! Je comprends!... Votre dérangement! (A sa femme qui obéit.) Donne lui deux *lires*... (A l'huissier.) Et si vous avez besoin de quelque recommandation, venez me trouver...

L'HUISSIER, confus.

Merci, monsieur le Commandeur... [illegible] et sort.)

GAUDENZI. [illegible]

Tu as vu?

MARIANNA. [illegible]

Vous l'avez retourné comme un gant! (Amalia avec enthousiasme.) Il n'y a que le patron pour remettre les gens à leur place.

(Elle rit.)

GAUDENZI.

Maintenant que tu as vu comment on paie les taxes, va me faire chauffer mon café...

MARIANNA.

Tout de suite!... Comme Monsieur l'a épaté! [illegible]

SCÈNE IV

GAUDENZI, AMALIA.

AMALIA. [illegible]

Tu ris de ces choses!... Et moi j'en suis encore toute bouleversée!

GAUDENZI.

Tu te troubles pour une saisie... évitée? Eh voyons! Ce n'est pas la première!

AMALIA.

C'est bien justement cela qui m'inquiète!... Nous ne sommes pas même sûrs de sauver ces quelques meubles... qui nous ont coûté tant de peine!

GAUDENZI.

Eh! mon Dieu!... C'est le sort de tous ceux qui n'ont pas de revenus fixes.

AMALIA, avec chaleur.

Celle-là pourtant, c'est bien toi qui l'as voulue... Tu n'as pas d'emploi, tu ne gagnes rien !... Pourquoi veux-tu payer la taxe de famille?

GAUDENZI.

Parce que l'on paie en raison de ce que l'on dépense...

AMALIA.

Dépensons-nous donc dix mille francs par an?

GAUDENZI.

Mais puis-je aller crier à la mairie : « Je ne gagne pas un sou !... je ne vis pas de mon revenu ! Je suis un gueux en redingote et chapeau haute forme !... Exemptez-moi de la taxe de famille !

AMALIA, avec humeur.

Non ; mais tu peux dire : « Réduisez-là au minimum, quatorze *lires*... je ne peux pas payer davantage. »

GAUDENZI.

Ce serait bien spirituel !... (Soulignant les mots.) Mais quand on crie misère, tout le monde se sauve !... Au contraire, quand j'ai parlé de cette taxe avec l'adjoint, je lui ai dit en riant : « Je devrais accuser trente mille *lires* de gain ; mais la vérité me coûterait trop cher ! » Et lui, souriant, m'a répondu : « Dites un mensonge et nous vous taxerons sur la moitié. » Je l'ai dit, le mensonge... (Il rit) mais à rebours !

AMALIA.

Payer un impôt que l'on ne doit pas pour se faire croire riche !... Quelle folie !

GAUDENZI.

Non, ce n'est pas folie ! C'est sagesse, c'est politique ! Aucun avocat commandeur ne paie moins !

AMALIA, s'emportant.

Mais tu n'es ni commandeur, ni avocat !

GAUDENZI, avec bonhomie.

Tu le crierais sur les toits que personne ne te croirait. (Il rit.) Voilà vingt ans qu'on m'appelle « l'avocat commandeur Gennaro Gaudenzi » ! Possession vaut titre ! En somme, tu n'as jamais voulu comprendre que cette poudre jetée aux yeux des gens... cette apparence d'aisance... (Jetant un regard autour de lui) nous sont nécessaires pour gagner de quoi vivre !... Si j'ai réussi à combiner cent affaires lucratives... à me maintenir à flot... c'est parce que je semble avoir de la surface... Pour vivre, il faut s'ingénier !

AMALIA.

Mais pour t'ingénier... comme tu dis... tu oses trop... Et je vis dans une peur continuelle.

GAUDENZI.

Une peur de quoi? Je vole peut-être? Je fais du mal aux gens peut-être?... Mon Dieu ! Je dis bien quelques mensonges... pour faire plaisir à mon prochain sans me nuire à moi-même... et le plus souvent pour m'être agréable à moi-même... sans nuire à mon prochain... C'est ma spécialité. En d'autres temps, un homme comme moi, avec mon esprit vif et ma joyeuse humeur... serait devenu, dans une cour, le bras droit d'un cardinal ou d'un prince... Mais les princes et les princesses d'aujourd'hui, que veux-tu qu'on en fasse? Les princes et les princesses d'aujourd'hui, ce sont les ténors, les actrices, les hommes politiques... Et il faut bien s'adapter à ces nouvelles puissances... La plupart, il est vrai... sont loin d'être généreux ! Il s'en trouve pourtant parfois... un sur cent...

AMALIA, timidement.

Pour moi, ce qui me fait peur, ce sont les comités pour fêtes de bienfaisance, dans lesquels tu te mets.... Les journaux t'accusent toujours d'embrouiller les comptes.... pour te faire ta part.

GAUDENZI.

Je les laisse crier !... C'est leur métier, et je continue à faire le mien ! Du reste, toutes les dépenses sont contrôlées, et mes comptes toujours en règle !... Tu ne voudrais pas, je pense, qu'en outre de mon temps et de ma peine..... j'y misse encore de ma bourse ?...

AMALIA, souriant.

Cela ne te serait pas possible !

GAUDENZI.

Précisément !...

AMALIA.

Au fond, tu y as un intérêt !

GAUDENZI.

Tous ceux qui prennent une initiative y ont un intérêt : c'est le ressort de la société ! Qu'importe que l'un ait agi en vue de la croix de chevalier, et l'autre pour s'assurer un gain de mille *lires*... si leur action a produit cent mille *lires* pour les malheureux ? (Avec une emphase comique.) Oh ! les comités de bienfaisance ! Le *tout par un*, le *un pour tous* mis en action.... C'est la vraie découverte humanitaire de notre siècle ! (Changeant de ton, et avec un grand naturel et une grande sincérité.) Le malheur est que nous n'ayons en vue pour l'instant aucune grande infortune à secourir...

AMALIA, souriant et se dirigeant vers sa chambre.

Tu as réponse à tout !... Enfin !... Je regrette toujours le bon temps où tu étais secrétaire de la mairie dans mon village ! Comme nous étions tranquilles alors !

GAUDENZI.

La tranquillité de l'ennui ! Après avoir chanté sur

sur les premières scènes du monde ; après avoir été impresario dans cent théâtres.... Cette place dans un coin m'avait plu à moi aussi : j'avais besoin de repos!... Mais ensuite!... Et puis les enfants grandissaient.... Il fallait bien penser à leur éducation.

AMALIA.

Nous l'aurions faite nous-mêmes le mieux possible!

GAVIDENZI [illegible]

Autant dire que ton Alfredo ne serait pas avocat aujourd'hui....

AMALIA

A quoi lui sert son diplôme, puisqu'il ne gagne rien.... et vit aux crochets de sa femme?

GAVIDENZI

Il finira bien par gagner!... Il ne manque pas de talent. (Avec un orgueil paternel.) Tout son père!

AMALIA.

Mais il n'a pas ton caractère : il fait souffrir la pauvre Ida.

GAVIDENZI

Elle est nerveuse !... Une couturière qui a eu la chance d'épouser un avocat devrait être heureuse de faire des sacrifices pour lui... Quand Alfredo sera une des lumières du barreau...

AMALIA [illegible]

Tu crois qu'il arrivera à quelque chose ?

GAVIDENZI [illegible]

Lui ? A trente ans, il sera député !

AMALIA [illegible]

Il suffirait qu'il eût un petit emploi !

GAVIDENZI

Et Rina, quelle artiste elle deviendrait sans ta rage de la vouloir marier !... Dans un mois, elle aura son beau diplôme de pianiste...

AMALIA

Oui, mais elle ne trouve pas de leçons.

GAVIDENZI

Les leçons viendront !...

AMALIA.

Toi... tu te fais toujours des illusions!

GAVIDENZI

Et toi, tu vois tout en noir !...

SCENE V

Les Mêmes, MARIANNA

MARIANNA [illegible]

Le déjeuner est servi !

GAVIDENZI [illegible]

Avons-nous des rôties au beurre ?

MARIANNA

Grillées... comme vous les aimez.

GAVIDENZI

Très bien ! (A Amalia.) Tant qu'on a, le matin, du café, du beurre et des rôties... la vie n'est pas si vilaine et si mauvaise qu'on le croit !...

[illegible]

MARIANNA, riant

Toujours gai, le patron !

[illegible]

AMALIA [illegible]

Attends !... A quelle heure Rina est-elle sortie ?

MARIANNA.

A sept heures, avec Mademoiselle Bice.

AMALIA [illegible]

Avec Bice ! Et où sont-elles allées ?

MARIANNA, incrédule.

Au Lycée, qu'elles ont dit.

AMALIA [illegible]

C'est bien !...

MARIANNA [illegible]

La belle-fille de Madame !

(Elle sort.)

SCENE VI

AMALIA, IDA.

[illegible]

AMALIA

Ah ! Ida ! Enfin ! Voici une semaine qu'on ne t'a vue, et que tu ne m'as apporté le petit... (S'apercevant qu'Ida a le visage bouleversé.) Mais qu'as-tu ?

IDA

J'ai que cette fois je suis décidée ! Et que je ne veux plus entendre parler de votre fils !

AMALIA.

Qu'est-il donc arrivé ?

IDA

Il y a quinze jours, j'ai retrouvé trois cents francs que je réservais pour payer notre terme aujourd'hui Eh ! bien, Alfredo les a emportés.

AMALIA

Oh !

IDA

Quand je m'en suis aperçue... vous pouvez penser!... Mais vous savez comme il est arrogant... Il

m'a fait une scène ! Tous les voisins sont accourus !... Alors, il m'a accablée d'injures devant tout le monde... et puis il est sorti, et je ne l'ai pas revu !

AMALIA, avec une douleur sincère.

Je ne le savais pas ! Il ne nous a rien dit.

IDA

Naturellement... Mais il est clair qu'il veut rompre avec moi... parce qu'il voit que je ne me laisserai plus faire !... Il doit avoir quelque chose de nouveau en tête !... Eh ! bien, tant mieux s'il l'a ! Qu'il aille son chemin avec ses cocottes ; moi...

SCÈNE VII

LES MÊMES, PLUS ALFREDO.

ALFREDO. [illegible]

Que fais-tu ici ?... Tu es venue ennuyer maman...

IDA, avec véhémence.

Je suis venue lui raconter la belle action que tu as faite... après tout ce que j'ai déjà souffert de toi !

ALFREDO.

Et moi, je te dis que tu es une folle, comprends-tu ?

IDA

Une folle !... Oui quand je t'ai épousé !... Mais je ne suis nullement tenue de t'entretenir, moi !... Donc séparons-nous... Cela vaudra beaucoup mieux ! Je t'enverrai ici tes effets. Et quant à mes embarras, c'est moi qui m'en charge...

ALFREDO. [illegible]

Si tu attends que j'aille te chercher... tu attendras longtemps !

IDA [illegible]

Vous avez entendu?... c'est la première fois que nous sommes d'accord !... Au revoir.

[illegible]

AMALIA. [illegible]

Alfredo, tu as tort de la traiter ainsi ! Tu devrais comprendre qu'Ida a toutes les charges... et que toi... parfois... avec les relations que tu as...

ALFREDO

Je dois m'assujettir à certaines exigences, garder certaines apparences...

AMALIA. [illegible]

Oui... toujours l'apparence !... Vous êtes ainsi faits vous autres !.., Mais pourquoi lui avoir pris cet argent ?

ALFREDO.

Pour le donner à mon père !

AMALIA.

A lui !... (Avec une grande douleur.) Chaque jour une honte nouvelle !...

ALFREDO.

Allons, maman, ne te désole pas !... Il faut avant tout des situations nettes... Qu'elle reste libre, et moi aussi !... Je suis jeune, pardieu ! La jeunesse passe vite... et je ne veux pas la dissiper pour une femme.., qui peut avoir les plus grands mérites... mais qui ne me comprend pas !...

AMALIA [illegible]

« Quelque chose de nouveau en tête ! » Elle a peut-être raison !

SCÈNE IX

LES MÊMES, GAUDENZI.

(L'air satisfait.)

Ah ! Je me sens mieux !.. (Voyant Alfredo). Tu es là !

ALFREDO, gaîment.

Miss Emma Stower arrivera dans une heure !

GAUDENZI [illegible]

Oh ! quelle grande, quelle bonne nouvelle !

ALFREDO.

Elle m'a télégraphié de Gênes ; je vais à la gare... Viens-tu avec moi ?

GAUDENZI. [illegible]

Oui !

AMALIA

Qui est miss Stower?

GAUDENZI.

Une chanteuse célèbre... qui n'a jamais chanté !... Mais elle est millionnaire...

ALFREDO. sérieux.

Authentique !

AMALIA.

Comment la connaissez-vous ?

GAUDENZI.

Je ne l'ai jamais vue, et pourtant, figure-toi... Je puis dire que je l'ai connue avant sa naissance ! Quand je chantais en Amérique, dans une tournée avec la Patti, notre *manager* était un certain Sir Jones Stower. Il tomba amoureux de la seconde chanteuse, la Favretti... et l'épousa... Miss Emma est leur fille. Orpheline de père et de mère.... riche, ayant dans les veines ce sang italien de théâtre, et ce sang américain d'initiative qui ne pardonnent pas, elle s'est mis en tête de venir en Italie pour étudier le chant... Et quand elle entra au Conservatoire de Milan, elle m'écrivit pour m'annoncer son arrivée et me prier de lui procurer quelques recommandations...

ALFREDO

Et comme j'y étais pour mon stage, à Milan, j'ai fait sa connaissance... C'est une jeune fille très sérieuse, très instruite... une vraie Américaine...

GAUDENZI

Amélia lui donne son vêtement.

Où logera-t-elle?

ALFREDO

Elle me télégraphie : « Trouvez-moi un petit appartement. »

GAUDENZI

Nous l'installerons ici... Douze ou quinze beaux petits francs par jour... Elle pourra bien les payer ... et ce sera une ressource pour nous.

ALFREDO

Mais où la mettre ?

GAUDENZI

Dans la chambre de Rina.

ALFREDO.

Rina ne voudra pas... et, d'ailleurs, non, ... non! ... Elle sera plus libre à l'hôtel.... Ton idée ne me va pas!

GAUDENZI

Elle a pourtant son bon côté...

ALFREDO. riant

Pour toi!

GAUDENZI. avec intention.

Pour tous!... A l'hôtel, dès qu'on aura flairé la millionnaire, cent parasites s'empresseront autour d'elle... Ici, elle ne connaîtra pas les personnes que nous lui présenterons.

ALFREDO

Tu as raison !...

AMALIA.

Voici Rina !

[illegible]

[illegible]

LA POLICE EN AUTRICHE

Après la bureaucratie, et à peine moins importante par son action et son influence, vient la Police. Ceux qui n'ont jamais eu à vivre et à agir dans un [illegible] ou pays mené par la police ne peuvent guère comprendre à quel point la vie tout entière de la communauté est ou peut être influencée par la police. La conception anglo-saxonne de la police, comme organisation créée pour servir le public et pour protéger la société et les individus contre les malfaiteurs, est singulièrement en désaccord avec la conception des fonctions de la police telle qu'elle prévaut dans la plupart des Etats du Continent. La police y est une émanation directe de la théorie du droit divin. Le souverain qui gouverne « ses » peuples a besoin d'un « Etat » pour les administrer ou les exploiter, d'une armée pour les maintenir dans la soumission, d'une Eglise pour canaliser leurs aspirations religieuses et leur donner un cours salutaire, et d'une police pour veiller sur eux, les espionner, dénoncer, arrêter et guider. La police est ainsi destinée, non à servir le public, mais à lui fournir des sergents instructeurs. Elle peut se montrer dans l'exercice de ses fonctions rude et violente, comme en Prusse, corrompue et secrète comme en Russie, ou polie et discrète comme en Autriche; mais essentiellement, les fonctions sont les mêmes. Même en France et en Italie, l'esprit policier existe encore, et il est fréquemment utilisé par des gouvernements « démocratiques ». En Autriche, cet esprit est au moins aussi vieux que la Contre-Réforme. Il y est venu avec les Jésuites, et l'Inquisition l'a perfectionné; mais l'ironie du destin réservait à Joseph II, le « réformateur » et « l'homme des Lumières », de l'infuser dans tout le corps de l'Etat.

Un monarque de dispositions aussi énergiques, pour ne pas dire tyranniques, que l'était Joseph qui, en dépit de tous ses principes éclairés, ne pouvait supporter aucune opposition à sa politique, était naturellement tenté de développer et d'appliquer un système de police. Sonnenfels, l'économiste et savant d'origine juive, avait écrit un ouvrage sur les *Principes de la Police et de la* [illegible] Son arrogance et ses sophismes ne l'empêchèrent pas d'exercer une influence considérable sur Joseph. Par « police », Sonnenfels entendait tout ce qui se rapporte aux mesures pour la sûreté intérieure de l'Etat, et il posa le principe que l'Eglise, les Ecoles, les institutions charitables et la censure des livres et de la presse doivent être soumises au contrôle de la police. « Parmi les moyens les plus efficaces de maintenir la morale et les bonnes mœurs, écrivait Sonnenfels [1], la Religion mérite indubitablement la première place. La Religion supplée aux défauts de la Législation. Partout où l'œil du Législateur et la [illegible] du juge ne peuvent atteindre, la Religion est là pour empêcher par ses menaces les mauvais desseins des individus. Aussi le souverain, loin de

[illegible]

négliger ce frein, doit-il au contraire prendre grand soin que chaque citoyen ait de la religion. » Pour cette raison, Sonnenfels enjoignait au souverain d'organiser des paroisses, de payer le clergé paroissial et de régler les cérémonies du culte, car « il ne saurait y avoir aucune police de la religion sans le contrôle du clergé ». De même, prétendait-il, la police ne saurait rester indifférente à l'éducation, qui est trop étroitement liée au bien public pour qu'on puisse la laisser aux mains des particuliers. La police devra donc avoir la haute main sur les cours des écoles, l'enseignement du clergé, et censurer « non seulement les livres, maximes, journaux, discours publics, tableaux et gravures, mais toute chose quelconque qui est en quelque manière de nature publique » (1). L'inscription des citoyens, les laissez-passer de police, les perquisitions, et autres mesures sont des moyens de contrôle qu'il recommandait pour leur utilité. Il faut imposer la propreté, prévenir l'infanticide « en traitant avec douceur les filles coupables » (2), et soumettre le duel aux sanctions criminelles. Si on lui objectait qu'un tel système était propre à étouffer la liberté civile, Sonnenfels répondait que la véritable liberté est la liberté d'agir d'une manière qui ne soit pas contraire aux lois civiles.

Sous Marie-Thérèse, des Bureaux de District avaient été établis pour veiller à l'exécution des lois. Sous Joseph II, les bureaux furent transformés en bureaux de surveillance publique et furent eux-mêmes contrôlés par la police. Les prêtres, les médecins, les fonctionnaires et les hommes de loi qui étaient suspects à la police se trouvaient écartés de l'avancement. En dépit de l'ordonnance de juin 1771, par laquelle Joseph autorisait « la critique dans la mesure où elle n'est pas une simple injure », une ordonnance simultanée soumettait toutes les publications à l'*imprimatur* officiel qui, dans la pratique, se trouvait équivaloir à la suppression de tout ce qui n'était pas du goût de la police. Joseph II usa librement de la presse et même du théâtre pour la propagation de ses idées, et ne souffrit aucune contradiction. A mesure que le mécontentement grandissait, il étendit l'institution des « listes de conduite » secrètes pour les fonctionnaires, favorisa les informateurs secrets, et utilisa le clergé pour louer toutes les mesures du gouvernement. En 1785, il établit dans chaque capitale de province un directeur de la police qui, à certains égards, dépendait du gouvernement de la province mais qui, à d'autres points de vue, en était indépendant. En fait, la police fut employée à espionner les fonctionnaires locaux. A côté des agents en uniforme, une légion d'hommes et de femmes, d'êtres comme tout le monde, fut engagée sous les noms d'« amis », « correspondants » et *confidents*. Les *confidents* étaient des cafetiers et hôteliers, des petits employés de théâtre, des cochers de fiacre, des concierges et des prostituées. Ils pénétraient l'administration civile et même l'armée, où ils répandaient la méfiance et le soupçon. Les maux inséparables de leur activité étaient mitigés pourtant par le bon naturel et l'humeur accomodante qui caractérisent la plupart des Autrichiens, même quand ils sont revêtus d'une autorité officielle, pourvu toujours que leur autorité ne soit pas mise en question. A la mort de Joseph, il y eut peu de changement, si ce n'est que la police aussi se ressentit du relâchement général qui caractérisa le court règne de transition de Léopold. Ce monarque, il est vrai, maintint et développa la police secrète, quoique dans quelques parties de l'Empire le nombre des fonctionnaires de la police régulière fût diminué. Mais, à l'avènement de François, le système de Joseph fut remis en pleine vigueur et porté par le comte Colloredo à un point de perfection qui n'a été atteint ni avant ni depuis dans aucun grand État, si ce n'est peut-être dans l'Empire ottoman sous Abdul-Hamid. Les principes de Sonnenfels furent développés par Colloredo à la lumière des leçons données par la Révolution française. Tandis que, dans les provinces, il subsistait encore quelque liberté d'opinion malgré la pression policière, la vie intellectuelle des cités fut complètement tarie. La tâche de la police était de prévenir « la propagation des connaissances dangereuses », d'empêcher les conversations désagréables au gouvernement, et de répandre en secret les nouvelles, opinions et principes favorables au Gouvernement. Les moyens violents d'oppression et de répression étaient rarement employés. L'emprisonnement et la potence étaient réservés pour les rebelles politiques; leur usage pour les crimes d'opinion aurait pu faire sensation d'une manière fâcheuse. Des « avertissements » de police, de légères restrictions de la liberté individuelle, une surveillance constante, et, dans le cas où il s'agissait d'employés du Gouvernement, des disgrâces, déplacements, et « l'isolement », on sentait que tout cela était préférable et plus efficace (1). En un mot, l'emploi des méthodes souterraines devint une maxime de gouvernement, — une maxime qui n'a pas cessé d'avoir cours aujourd'hui encore.

Un observateur britannique contemporain a décrit la condition de l'Autriche et en particulier de Vienne sous le règne de l'empereur François, dans un

1 *Polizeiwissenschaft*, p. 146-147.
(2) *Ibid.*, p. 213.

1 Cf. *Geschichte der österreichischen Staatsverwaltung*, 1740-1748, von Dr Ignaz Beidtel, Innsbruck 1896, vol. II, p. 77-131

livre intitulé : *Voyage en Allemagne et dans quelques-unes des provinces méridionales de l'Empire d'Autriche durant les années 1820, 1821 et 1822*, par John Russell, Esq. (Edimbourg : Archibald Constable et Cie, 1825). « Mais, écrit-il, quoique les Autrichiens aient une médiocre capacité de pensée et une fort grande disposition à l'immoralité et à la superstition, il faut attribuer une bonne part de l'une et de l'autre à cette prostration totale de l'intelligence que leur gouvernement leur inflige, prostration qui ne peut pas durer longtemps, au degré où elle existe à Vienne, sans produire quelque dégradation du principe moral. La politique tout entière est dirigée avec un zèle d'espionnage et de persécution, par un principe unique, qui est de tenir le peuple dans l'ignorance de tout ce qui se passe dans le monde, à l'exception de ce qui convient au Cabinet de lui faire connaître, et d'empêcher le peuple d'avoir sur ce qu'il connaît une autre opinion que celle du Cabinet. L'éducation sous toutes ses formes est organisée d'après ce même principe déprimant de maintenir l'esprit dans un tel état qu'il n'en vienne jamais ni à se sentir tenté, ni à se trouver capable de résister au pouvoir. Durant le Congrès de Laybach, l'Empereur disait aux professeurs d'un séminaire public : « Je ne demande pas de savants ; je n'ai pas besoin de savants ; je veux des hommes qui feront ce que je leur ordonne », ou quelque chose dans ce sens, les mots les plus malheureux pour l'honneur de son trône que puisse prononcer un monarque. Le principe reçoit à Vienne pleine et entière exécution ; sur tout savoir et sur toute pensée, sur tout ce qui intéresse l'Etat et sur tout ce qui se rapporte aux événements politiques et aux institutions non seulement de l'Empire, mais de tous les autres pays, il s'étend comme « des ténèbres qu'on peut sentir » ; nulle part vous ne trouverez une plus lamentable ignorance ; ni une plus affligeante horreur d'être soupçonné d'un désir d'en savoir plus long que ce qui est mis en écrit par le directeur de l'*Observateur* autrichien. On ne sait rien en dehors des sphères officielles ; et le premier devoir officiel est de confiner toute connaissance dans les cercles officiels...

« La police autrichienne, — *monstrum horrendum*, [illegible] on ne saurait ajouter [illegible] *tum*, car elle a les yeux d'un Argus, quoiqu'il ne se soit encore trouvé aucun Mercure pour leur verser le charme du sommeil, tout en délivrant la pensée virile et l'effort intellectuel de la forme brute que leur a imposée la méfiance politique. La police française sous Napoléon était d'une perfection [illegible] comme résultats, elle ne pouvait probablement pas surpasser celle de Vienne qui réussit à réprimer toute expression de pensée, en faisant peser sur tous la mortelle conviction que les yeux et les oreilles des espions sont partout. Les conséquences d'une dénonciation sont l'arrestation secrète, l'emprisonnement secret et un châtiment inconnu... L'efficacité d'un tel système repose sur le fait qu'on ne connaît pas ceux qui en sont les instruments. » (1)

En dépit des changements et des réformes qui ont marqué le règne de l'Empereur François-Joseph, la pratique de la vie quotidienne en Autriche n'est pas longue à convaincre les observateurs que la police autrichienne reste, au moins virtuellement, à peu de chose près, ce qu'elle était il y a cent ans. Son portrait, tel que l'a peint rétrospectivement un fonctionnaire expérimenté comme le Dr Ignace Beidtel, dont l'*Histoire de l'Administration de l'État autrichien*, 1740-1848, a été mise à contribution dans les pages qui précèdent, est encore ressemblant, quoique les couleurs comme celles des fresques anciennes, aient pâli avec le temps. Aux moments de crise, les couleurs se ravivent d'elles-mêmes et rendent l'apparence ou plutôt l'identité plus sensible. Dans les circonstances normales, pourtant, l'action de la police n'est pas gênante. L'étranger ne sait pas que le portier de sa maison est un *confident* de la police, et que ses allées et venues, sa manière de vivre, le nombre de ses amis et leurs noms ainsi que tous autres détails personnels sont soigneusement communiqués par le portier à la police, qui les conserve dans un dossier à la disposition des agents du pouvoir ou du fisc selon les cas. A moins qu'il ne lui en vienne de quelque part l'amical avis, il ne peut pas savoir que sa correspondance est surveillée, son téléphone « truqué », qu'on prend note de ses relations. En s'établissant en Autriche, il doit, comme en Allemagne, remplir une formule pour les registres de la police, et il est là-dessus invité à se présenter en personne au commissaire de police de son quartier, qui examine ses papiers et l'interroge sur ses projets de résidence dans le pays. Alors, si les explications sont satisfaisantes, il n'a plus de compte à rendre qu'aux agents de l'impôt sur le revenu, qui parfois étalent une connaissance tout à fait inquiétante du nombre de dîners qu'il a donnés, du nombre de fois qu'il est sorti en fiacre à deux chevaux ou en automobile, et des [illegible] qu'il peut avoir aux plaisirs coûteux. Là s'arrêtera sans doute son expérience directe de l'action de la police à moins qu'il n'ait décliné de certifier, comme l'exigent les règlements sur les domestiques, qu'un serviteur malhonnête est [illegible] ou qu'il n'ait de quelque autre manière résisté à des exactions. Il découvrira alors qu'en a profité de son ignorance des lois et coutumes pour invoquer

(1) [illegible] t. II, p. [illegible]

l'aide de la police contre lui. Dans de tels cas, la police est — règle générale — conciliante et patiente. Sa tendance comme, à la vérité, la tendance des tribunaux inférieurs, est de protéger le serviteur contre le maître, et les basses classes contre la classe moyenne. L'empressement même avec lequel les basses classes en appellent à la police est remarquable, et montre le succès des efforts systématiques qu'ont faits les autorités pour donner à la masse du peuple le sentiment que l'État est de leur côté. Il y a sans doute des exceptions, comme quand des potentats de la noblesse ou de hauts fonctionnaires sont impliqués dans des différends avec quelque membre des basses classes. Alors l'influence de la police ou des tribunaux de district peut ne pas favoriser aussi volontiers le petit justiciable. Mais c'est quand les intérêts politiques sont directement en jeu que police et tribunaux apparaissent avec le plus de clarté comme des instruments de gouvernement. Les agitations politiques et emeutes sont traitées comme l'intérêt de l'Administration est supposé l'exiger. Dans l'automne de 1905, une manifestation socialiste en faveur du suffrage universel fut réprimée avec violence; il y eut du sang versé et des arrestations. Mais une semaine n'était pas passée que dans les régions supérieures le vent avait tourné, et le gouvernement viré de bord en faveur du suffrage universel. Les socialistes organisèrent une manifestation colossale d'accord avec la police, à qui le Gouvernement donna ses instructions pour faire évacuer la principale voie de Vienne, la Ringstrasse, et la laisser durant plusieurs heures à l'entière disposition des socialistes. La police se borna à garder la Hofburg (Palais Impérial). Dans l'automne de 1911, une agitation socialiste que le Gouvernement n'approuvait pas fut dirigée contre les Agrariens et la vie chère dont on les rendait responsables. La police et la troupe la réprimèrent avec vigueur, et il y eut plusieurs morts. A cette occasion les tribunaux infligèrent des peines sévères à des jeunes gens au-dessous de vingt ans et condamnèrent à un long temps de prison tout accusé qui reconnaissait avoir jeté une pierre.

En général, pourtant, les relations entre le public, disons plus, entre la classe des criminels et la police sont réciproquement amicales. La dureté anguleuse qu'on remarque en Prusse et la brutalité gratuite qui caractérise quelquefois la police de Paris sont également inconnues en Autriche. Sans être l'ami du public comme le policeman anglais, l'agent autrichien ne terrorise pas. On préfère, semble-t-il, la tolérance et un contrôle modéré à la manière forte. Les officiers de police montrent même un tour d'esprit artistique et une disposition à tenir compte de la nature humaine. Il y a dans leurs méthodes une *Gemüthlichkeit* qui serait à peine concevable en d'autres pays, qui n'est pas toujours louable, même en Autriche. Mais à l'occasion la police est intraitable — chaque fois que sa vanité professionnelle ou l'ambition personnelle de ses chefs est en cause. Alors elle peut être barbare et tyrannique, intimidant la presse ou l'inspirant, semant les informations diffamatoires sur les objets de ses soupçons et semblant être persuadée que la condamnation d'un homme peut-être innocent serait un moindre mal qu'un fiasco de la police. Le cas du lieutenant Hofrichter, qui fut convaincu d'avoir empoisonné un de ces camarades, officier d'état-major, est un cas de ce genre. Hofrichter était sans doute coupable, mais les méthodes employées par la police pour le réduire aux abois et le discréditer bien avant qu'on ait rien trouvé contre lui, en dehors des preuves les plus insuffisantes et les plus indirectes, l'auraient perdu même s'il eût été cent fois innocent. D'autres affaires criminelles ont singulièrement contribué à éclairer la psychologie de la police autrichienne. Dans l'automne de 1911, un vagabond nommé Voigt fut jugé pour outrages et meurtre. Le meurtrier, qui avait fait des aveux à la police, donna une autre version des circonstances durant le procès. Le président du tribunal lui rappela que sa première version avait été différente, comme le montraient ses aveux à la police. L'accusé affirma que les aveux n'avaient eu d'autre but que de faire plaisir au commissaire de police, qui avait demandé à Voigt « de ne pas lui refuser ce succès ». « Voilà, repartit le juge, qui paraît bien invraisemblable. » Voigt: « C'est très vraisemblable... Le commissaire m'a prié et tourmenté en disant: « Ne me refusez pas ce succès. » Je le répète. J'ai répondu: c'est bon; s'il vous faut un succès, faisons des aveux. » (Eclats de rire dans le prétoire.) Sur l'heure, le commissaire de police en question fut appelé comme témoin, et le juge lui demanda s'il avait exercé quelque pression morale sur le prisonnier pour obtenir des aveux. Le juge ajouta que, suivant le prisonnier, le commissaire avait demandé au prisonnier « de ne pas lui refuser ce succès ». Le commissaire répondit: « J'étais convaincu que Voigt était le meurtrier et, comme il ne voulait pas décharger sa conscience par des aveux, je lui ai dit: « Si vous n'avouez pas pour vous, je vous demande comme un service personnel de me faire plaisir. » Cela, je m'empresse de le reconnaître. » Voigt se leva et dit: « Le témoignage du commissaire de police a droit à tout mon respect. Quoique le commissaire ait dit en prenant congé de moi: « Nous ne nous reverrons peut-être plus », j'ai néanmoins

(il s'inclina élégamment devant le commissaire) l'honneur et le plaisir de le revoir. » Le ministère public : « Il a le mot pour rire ! » Cette scène est caractéristique non seulement de l'attitude de la police autrichienne envers les criminels, mais aussi du ton qui règne souvent au tribunal.

H.W. STEED.

THÉATRES

Comédie-Française : *Macbeth*, de SHAKESPEARE. Version française inédite, prose et vers de M. JEAN RICHEPIN.

La Comédie-Française n'est jamais mieux dans son rôle que quand elle nous présente un de ces chefs-d'œuvre par lesquels l'art dramatique affirma, aux grandes époques de son histoire, sa puissance et sa diversité. Dans son répertoire, Shakespeare n'est représenté que par *Hamlet*. Il n'est donc pas excessif d'y ajouter *Macbeth*.

Cette pièce est une de celles qu'on traduit le plus volontiers et qu'on a le plus souvent portée à la scène, depuis l'adaptation de Ducis qui remonte à 1783. Il n'y en a pas, en effet, de plus admirée, ni qui ait mieux réussi sur les différents théâtres de l'Europe. Et c'est qu'il n'y en a pas de plus saisissante, tant par le tragique de l'action que par son unité. *Macbeth* est le drame de l'ambition, comme *Othello* est le drame de la jalousie, *Roméo et Juliette* le drame de l'amour. C'est, au point de vue de l'affabulation, l'histoire d'un crime. L'idée du crime au 1er acte, son accomplissement au 2e, puis, au 3e et au 4e, ses conséquences, c'est-à-dire l'agitation d'une âme que le remords tourmente et que l'inquiétude pousse à de nouveaux crimes, enfin le châtiment — avec quelle implacable logique et quelle vérité se déroule cette suite naturelle de faits, cette évolution des caractères ! Ou plutôt avec quelle aisance la déroule Shakespeare.

Holinshed venait de publier, en deux gros volumes, sa *Chronique d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande*. C'est là que le poète a pris cette histoire d'un seigneur écossais, Macbeth, qui, après avoir réprimé pour le compte de son suzerain et cousin, le roi Duncan, avec l'aide de Banquo, une insurrection dans les îles de l'Ouest, puis, plus tard, délivré Duncan, que les Norvégiens assiégeaient dans Perth, et mis en déroute les Danois qui venaient secourir le roi de Norvège, assassina le roi Duncan, régna dix-[illegible] et fut enfin [illegible] par les Écossais révoltés contre lui et soutenus par l'Angleterre. Cela se passait au milieu du XIe siècle.

C'est de cette histoire obscure que Shakespeare a tiré une des grandes œuvres de la littérature dramatique. Il lui a donné l'intérêt humain, la signification universelle que le génie confère à ses créations. Il a fait Macbeth et lady Macbeth immortels. Ce couple figure à jamais, avec la différence des deux ambitions, la différence des deux âmes où elles exercent leurs ravages.

Macbeth est un ambitieux. La prédiction des sorcières ne le jette dans un si grand trouble que parce qu'elle a trouvé en lui un écho. Shakespeare transforme ainsi le merveilleux que lui fournissait la légende et lui donne une valeur psychologique. La première sorcière a salué le guerrier de son nom : thane de Glamis, la seconde le salue thane de Cawdor, et cette dignité appartient à un autre ; la troisième lui dit : « Salut, Macbeth qui seras roi ! » Aussitôt après, un gentilhomme vient lui annoncer que le thane de Glamis est déchu de son rang et que le roi lui confère ce titre. Eh quoi ! le reste de la prédiction se réalisera-t-il ? Macbeth rêve. Comme un germe déposé en lui par la parole fatidique, l'idée va grandir. Mais ses actes ne sont pas voulus par le destin, et il n'est pas, comme un Oreste ou un Œdipe, le jouet d'une force supérieure : il n'obéit en fin de compte qu'à sa propre volonté. Il reste libre, responsable ; et c'est la genèse, ce sont les conséquences de son acte délibéré que nous retrace le drame dont tout l'intérêt est ainsi psychologique.

Il serait oiseux d'insister ici sur le caractère de Macbeth, sur ses hésitations avant de commettre le crime, ses terreurs et ses hallucinations et la nécessité où il est d'en commettre d'autres, d'assassiner Banquo après Macbeth, puis la femme et les enfants de Macduff. Le héros de Shakespeare n'échappe pas à la loi commune de ceux qui s'appuient sur la violence et qui ont cédé à la tentation de fonder leur fortune sur un désordre initial. On pourrait lui appliquer les vers fameux, les vers admirables où Burrhus représente à Néron, dans le *Britannicus* de Racine, l'impossibilité de s'arrêter sur cette pente :

[illegible]

Il y a, dans la physionomie de ce chef de clan qui commet un meurtre pour être roi, quelques traits plus particuliers. M. Jean Richepin, dans une des improvisations assez sommaires d'ailleurs qu'il publie sous le titre [illegible], nous donne Macbeth pour « un brave guerrier, un héros, un honnête homme, un brave homme. » Et il ajoute : « Mais c'est un de ces faibles qui se laissent troubler, suggestionner, comme on dit, [illegible] comme à [illegible] imagination, un [illegible] est un rêveur, un lyrique, qui a des visions, des hallucinations, qui grossit les choses. » M. Jean Richepin se rallie

à une opinion où il entre peut-être quelque part de vérité. Mais n'est-ce point la forcer singulièrement que d'opposer lady Macbeth à son mari comme la race germanique à la race celtique? « Elle, au conraire, ce n'est pas une Celte; elle est Saxonne, Anglo-Saxonne...; elle ressemble aux fameuses héroïnes des Nibelungen. C'est un être positif, qui va droit aux réalités, qui ne considère que les réalités... Quand une chose est faite, si elle est bien faite, lady Macbeth ne comprend pas ni pourquoi, ni comment on en peut avoir remords ou même regret. » L'histoire, plus qu'à demi-légendaire, qui est notre seule connaissance de ces temps, justifierait-elle cette hypothèse d'une lady Macbeth anglo-saxonne? J'en doute fort. Mais peu importe. Il paraît évident que Shakespeare a suivi, dans cette opposition des deux caractères, la psychologie des sexes beaucoup plus que la psychologie des races. Lady Macbeth ne trouve pas plus que son mari le bonheur dans la réalisation de son rêve ambitieux. Si elle s'est montrée plus résolue tout d'abord, c'est que le désir est chez elle plus tyrannique; l'idée de la royauté la domine comme une idée fixe. Elle s'y soumet tout entière, et de là sa décision, son énergie. Ne nous y trompons pas: cette femme délicate et nerveuse est plus exaltée que positive. Et voyez la réaction! Si son mari a vu le spectre de Banquo, elle voit à son tour une tache de sang sur sa main, et de nouveau une pensée unique l'obsède : celle du meurtre, cette fois, du crime consommé et irréparable. Elle parle et marche dans son sommeil. Elle est plus profondément troublée que Macbeth, et le trouble moral a désorganisé la vie physique. Il y a là tant de vérité minutieuse et précise que l'observation de la science concorde avec l'intuition du poète. On nous assure, et nous n'avons pas de peine à le croire, que Charcot admirait en clinicien le personnage de lady Macbeth, pour sa vérité psycho-physiologique. Et c'est cette vérité qu'il y faut, en effet, admirer.

Dans son admirable roman de *Jude l'Obscur*, M. Thomas Hardy nous a montré la femme plus hardie que l'homme d'abord, plus résolue, plus indépendante. Elle le domine, elle l'entraîne; puis, quand il est entré dans la voie où elle a voulu l'engager, elle recule. Ses forces la trahissent, son courage l'abandonne. Jude serait fort maintenant; mais elle est faible et vaincue. Le revirement est observé et tracé avec une sagacité admirable. Il éclaire et confirme, par sa vérité psychologique, la psychologie comparée de lady Macbeth et de son mari. Lady Macbeth est une femme, une faible femme, changée un instant, comme il arrive, en furie.

Adorable furie, pourrait-on dire, après avoir vu l'interprétation de Mme Bartet, très juste en ceci, je crois. Lady Macbeth est une jolie femme, aux petites mains blanches. Elle n'a rien d'une virago, et c'est pourquoi son organisme délicat et surmené se brise d'un coup, avec sa raison. Ambitieuse pour elle-même ou pour son mari, peu importe: elle est, un moment, l'ambition même. Elle arme le bras qui exécute, et, quand il faiblit, elle le soutient; quand il se dérobe elle le supplée: c'est elle qui va barbouiller de sang le visage des pages endormis. C'est elle encore qui gourmande son « cher seigneur » dans les défaillances où il s'abandonne ensuite jusqu'à risquer de se trahir. Quoi de plus profond que cette solidarité conjugale dans le crime et ses conséquences ? Voilà ce qu'il y a sans doute de plus original dans la tragédie de Shakespeare. Ce couple d'assassins devient bientôt un couple de névrosés, de malades. L'homme délire et agit comme un impulsif, comme un fou; la femme se suicide. Et quand on vient apprendre à Macbeth que la reine est morte, il répond : « Elle aurait dû mourir plus tard et attendre que nous eussions plus de loisir pour recevoir cette nouvelle. » Ne l'aime-t-il donc plus? Dites plutôt qu'il ne saurait rallier ses sentiments non plus que ses pensées, dans cette grande déroute de son âme...

Ces mystérieuses et troublantes profondeurs de l'intuition shakespearienne, voilà ce que n'a pas su nous rendre la version romantique et déclamatoire de M. Jean Richepin. Jamais l'habile versificateur n'avait été moins heureux. Et il faut bien reconnaître que M. Paul Mounet pousse encore, en ce qui le concerne, le texte dans le même sens. Nous ne reconnaissons pas, dans l'uniformité de ses violences, le Macbeth passionné, tour à tour excité et déprimé que nous représente le poète anglais. Et de même, Mme Bartet a simplifié et harmonisé le personnage si complexe et si étrange de lady Macbeth. Mais elle est infiniment séduisante et gracieuse dans la scène où elle accueille le roi Duncan, et fort belle dans la grande scène de somnambulisme. M. Jacques Fenoux a joué avec une intensité poignante la scène du 4e acte où Macduff, réfugié chez le roi Malcolm, y apprend le massacre des siens et fait le serment de tuer Macbeth. Le reste de l'interprétation est sans intérêt.

Mais l'erreur la plus grave est celle de la mise en scène. Elle a véritablement faussé Shakespeare; et c'est une question de principe que la critique ne peut pas esquiver. Nous rendons bien volontiers hommage au talent de MM. Amable, Lucien Jusseaume et Bailly. Leurs décors sont fort beaux, et le goût de M. Albert Carré n'est point en cause. C'est la nature même de l'œuvre shakespearienne qui est méconnue quand on la met en scène comme un drame de Victorien Sardou ou un opéra. L'aisance et la

liberté de Shakespeare viennent en grande partie de l'affranchissement de son génie par rapport aux conditions matérielles. Les moyens matériels dont il disposait étaient misérables : il avait tout à faire, il a tout fait. C'est entièrement, vous entendez bien, c'est uniquement et exclusivement dans les actes des personnages et dans leurs paroles que réside toute la puissance du drame. Le lieu de l'action, si déterminé qu'il soit, ne nous intéresse que par elle et pour elle. Nous ne devons en voir que l'empreinte qu'elle en garde ou le reflet qu'elle en reçoit. C'est ce que Shakespeare, aussi bien, excelle à nous montrer dans son texte, qui sait évoquer par lui-même, chaque fois qu'il en est besoin, le lieu de l'action. S'il avait disposé d'un théâtre comme la Comédie-Française, il eût fait autrement peut-être. Mais il faut s'en tenir à ce qu'il a fait; et nous n'avons pas lieu de trop nous en plaindre. « C'est à votre pensée », dit-il dans le prologue du *Roi Jean*, « d'habiller les choses que nous vous montrons ». La pensée des spectateurs, livrée ainsi à elle-même, n'est que plus mobile et plus à l'aise pour suivre, partout où la mène la fantaisie du poète, les déplacements de l'action. Songez qu'elle se déplace sept fois durant le premier acte. La Comédie Française a réduit ces changements à trois ; c'est trop et trop peu. Nous ne saurions donc approuver le compromis qui découpe arbitrairement les cinq actes en douze tableaux et qui encadre chacun de ses fragments dramatiques dans un décor exécuté pour lui-même, imposé à notre imagination, et ce qui est plus grave, imposé à l'action. Le drame aussitôt prend un aspect matériel, une « couleur locale », qui sont tout ce qu'il y a de plus contraire à l'art shakespearien. *Macbeth*, avec ses sorcières et son spectre, prête plus qu'aucune autre pièce du grand poète à ce funeste contre-sens. Le tableau qui ouvre le quatrième acte — Macbeth dans l'antre des sorcières — est bien un des spectacles les plus ridicules qu'on puisse voir au théâtre. A la puissance de ce merveilleux qui, dans Shakespeare, est comme une projection de l'âme troublée du héros, il substitue une sarabande romantique du plus lamentable effet. *Risum teneatis, amici.* Par respect pour Shakespeare, par respect pour la Comédie-Française, les spectateurs, ont essayé et presque réussi à rester sérieux. Il faut leur en savoir gré. Qu'il sorte au moins de là une leçon, et soyons désormais bien pénétrés de cette vérité que ni *Macbeth* ni les autres pièces du prodigieux dramaturge elizabéthain n'ont rien de romantique. Elles n'ont pas été écrites pour protester contre Racine ni pour faire trépigner d'admiration les « bousingots ».

EMILE ROZ.

CHRONIQUE DES LIVRES

LANGTON DOUGLAS. **Histoire de Sienne. I. Histoire politique et sociale de la République de Sienne : II. L'art siennois.** — Les Études d'Art à l'étranger. — H. Laurens.

Le nombre de personnes qu'attire le charme secret de Sienne, — historiens, artistes, touristes, — va toujours croissant; or, il n'existait jusqu'ici, parmi les ouvrages accessibles au public français, aucune histoire un peu complète de la petite république toscane et, parallèlement, de l'art si personnel auquel elle donna le jour. M. Langton Douglas, dont les recherches sur la cité médiévale par excellence font autorité, s'est attaché à montrer dans cette monographie aussi érudite que captivante, et qui satisfait à la fois le spécialiste et le simple curieux, comment le milieu physique et les conditions économiques influent sur les destinées d'un peuple et quels liens étroits unissent son existence politique et le développement de son art.

En des pages pittoresques où l'intérêt se ravive constamment, M. Douglas retrace les luttes acharnées de la jeune cité contre les nobles et contre la jalouse voisine, Florence; la sanglante journée de Montaperti qui marque l'apogée de sa puissance ; il décrit ensuite la vie à Sienne au moyen-âge, ses institutions, son négoce, sa splendeur éphémère, les mœurs et la frivolité des Siennois, leurs interminables querelles politiques, au milieu desquelles se glisse la douce image de sainte Catherine et retentissent les âpres prédications de saint Bernardin ; mais les jours d'indépendance de la cité de la Vierge sont comptés : après la courte période de despotisme de Petrucci, elle tombe aux mains des Impériaux ; elle réussit un moment à recouvrer sa liberté, mais après le siège célèbre que domine la vaillante silhouette de Montluc, elle ne tarde pas à devenir la proie du duc Cosme de Toscane.

Dans le second volume, intimement lié d'ailleurs à la partie historique, l'auteur passe en revue les manifestations variées de l'art siennois : architecture, sculpture, peinture, incrustation, céramique, etc. ; sa grande richesse de documentation lui permet de jeter la lumière sur les origines de ces différents arts, sur divers problèmes se rattachant à leur évolution, enfin sur l'influence qu'exercèrent sur l'école siennoise certains artistes étrangers. On se laissera captiver par les controverses que suscite l'œuvre de Duccio, et en particulier de Sassetta et d'Andrea di Bartolo, on goûtera l'analyse pénétrante et empreinte de sympathie qu'il donne du talent d'un Simone Martini, des Lorenzetti, et d'un Matteo di Giovanni. Les pages consacrées au Sodoma achèvent cette galerie par l'un des portraits les plus attachants.

Peu d'historiens d'art, croyons-nous, ont mieux saisi et noté le génie [illegible], [illegible] tion, ascétique et sensuel à la fois, ce tempérament passionné, sagace pourtant, mais capricieux, si différent du sens pratique et de l'harmonieux équilibre des Florentins.

La traduction, très fidèle et très littéraire, de M. Georges Feuillov mettra en bonne place dans la collection « Les Etudes d'art à l'étranger » le volume de M. Langton Douglas. Cette *Histoire de Sienne*, admirablement illustrée, est digne de figurer à côté du *Saint François d'Assise* de Henry Thode, paru précédemment dans la même collection, dont, entre autres, font aussi partie *L'Art Chinois* de S.W. Bushell et *L'Art Classique* de H. Wölfflin.

D. Pasteur. Londres et les Ouvriers de Londres. A. Colin.

L'auteur a voulu présenter dans un tableau d'ensemble les caractères généraux de la vie ouvrière à Londres, et montrer comment les conditions géographiques, historiques et économiques concourent à rendre particulièrement misérable la situation d'une grande partie du monde ouvrier, et particulièrement difficiles les entreprises d'amélioration sociale ou morale.

Dépeindre la physionomie des quartiers ouvriers de l'East End et de la colonie juive de Whitechapel, puis mettre en relief les problèmes économiques qui ressortent de ce tableau, surtout le problème de l'habitation ouvrière et du surpeuplement; montrer, par l'histoire de Londres, que son rôle essentiel est d'être un grand port, un grand entrepôt, beaucoup plus qu'une ville industrielle, et expliquer par là la fréquence du travail intermittent (surtout chez les dockers), et, conséquences fatales, l'exploitation du travail à bon marché (surtout du travail féminin), et la misère générale; exposer dans quelle mesure y remédie l'assistance publique et privée; rattacher à ces conditions matérielles du monde ouvrier les graves problèmes intellectuels et moraux, la décadence de la vie religieuse, l'œuvre de l'école primaire et des fondations universitaires, le développement du socialisme politique, stimulé par le socialisme municipal, c'est faire œuvre à la fois d'historien, de sociologue, de philosophe.

C'est la première fois, croyons-nous, que l'on essaie d'étudier ainsi un ensemble complexe et vivant de phénomènes sociaux, et de montrer comment ils réagissent les uns sur les autres. L'auteur, qui s'est entouré d'une documentation minutieuse, a néanmoins réussi à ne pas encombrer de termes techniques, de citations et de statistiques, un ouvrage qui doit être lu par tous ceux qui s'intéressent aux questions sociales.

E. Thouverez. **Les Fins sociales.** (« Questions sociologiques »: Bloud et Gay.

Ce que l'auteur se propose d'étudier ici, c'est le rapport normal qui doit exister entre l'homme, considéré comme individu, et l'homme envisagé comme membre du corps social. C'est donc bien, à proprement parler, le problème des « Fins Sociales ». L'auteur examine successivement les solutions proposées par les sociologues de l'école organiciste, de l'école historique, de l'école psychologique et morale. Cette étude de haute philosophie sociale intéressera vivement ceux qui pensent que, en sociologie, il y a autre chose que des questions éphémères et d'ordre pratique, et qu'il importe, même pour solutionner des conflits d'ordre matériel et concret, de s'élever préalablement jusqu'aux principes.

Avesnes. La Vocation. Plon.

L'idée maîtresse de ce roman est que la réorganisation de notre défense nationale ne saurait aboutir sans que la marine et l'armée ne fussent assurées d'avoir des cadres suffisants, parfaitement adaptés au commandement, animés à un éminent degré de la passion de *servir*. Avesnes dans ses *Contes pour lire au crépuscule*, nous avait déjà esquissé les principaux personnages qui s'agitent dans la *Vocation*: brillante société parisienne, finance, savoureuses existences provinciales, silhouettes caractéristiques des plages élégantes ou des états-majors de notre marine de guerre. Le héros du roman, Jean de Raimondis, épris de la séduisante May de Pontcournai, est séparé d'elle par les fatalités, les nécessités de l'existence. Déçu dans son amour, il trouve une ample et magnifique compensation dans sa carrière de marin, dans un lumineux départ pour une campagne en Extrême-Orient. La beauté de l'état d'officier, le prix inestimable d'une vocation haute et désintéressée apparaissent avec une vigueur émue dans cette simple histoire, où palpitent, mêlés à la captivante intrigue sentimentale, les tourments de nos contemporains asservis pour la plupart à la puissance financière, à l'or corrupteur; et la noblesse du rôle de l'officier dans la société moderne en ressort avec un remarquable relief.

Pierre Lhande. Mirentchu. Plon.

Le pays basque, qui n'avait guère été chanté jusqu'à ce jour que par des poètes ou des romanciers du dehors, fermés à son idiome, à la vie intime de ses foyers, va entrer enfin dans le roman par la plume d'un jeune écrivain né sous son ciel, parlant sa vieille langue, capable, dès lors, de révéler, non plus les « entours », mais l'âme même de cette « race immémoriale » si jalousement fermée au regard de l'étranger. L'auteur du *Foyer basque* et de l'*Emigration basque* était tout désigné pour faire revivre dans les pages d'un roman une vie dont il fut l'historien avant d'en être le romancier. On n'a pas oublié son dernier roman, *Luis*, d'une tonalité si chaude dans l'évocation des sites et des mœurs locales. Cette fois, il nous conte l'histoire d'une Mireille pyrénéenne, simple, touchante, exquise de candeur, de fidélité aux religions du foyer, d'innocente aspiration au bonheur permis, autant que sa sœur de Provence. L'intérêt de cette pure idylle paysanne et marine, traversée par un drame violent, se concentre dans l'attachement de ces humbles aux coutumes patriarcales et leur dévouement passionné à la maison intangible.

Georges Pourcel. La Prade d'Amour. Plon.

Les lecteurs qui ont fait un si joli succès au dernier roman de M. Georges Pourcel, *Un Bohémien passa*, ne

peuvent manquer de se laisser gagner par l'émotion contenue qui se dégage de *la Prade d'Amour*, cette lande parfumée de Gascogne, où François Ier, revenant de captivité, envia la félicité sereine des bergers, où la « Marguerite des Marguerites » pratiqua le jeu innocent de la *Bouteille enchantée*. Dans ce décor de rêve, où flânent les pâtres, où s'égarent les poètes, où les vieux soldats prennent leurs Invalides, l'auteur fait se dérouler le drame éternel de l'adolescence naïve, des amours d'enfance qui ne doutent pas du lendemain, d'une poésie diffuse contrastant rudement avec le matérialisme féroce et bas des êtres instinctifs. Sur cet Eden, voué à une utilisation prosaïque, veillent une artiste parisienne, infiniment élégante et jolie, et un vieux professeur, fidèle à l'humanisme d'antan, aidés par le maire, le fils d'une race errante et gentiment fantaisiste. Que de serments écrits sur les arbres, que d'idylles païennes dans le bocage, au bord des flots jaseurs de la petite rivière, que de baisers et que d'aventures! Le héros, Janet, a connu là, les premiers émois du cœur, les visions inoubliables des histoires arrivées qui ont fini en tragédies. En s'en allant vers Paris, vers la gloire peut-être, avec celle qu'il a choisie dans la plénitude de son libre arbitre, il emporte « au meilleur coin de lui une claire fontaine de légende où les pastoures et les reines, les déesses et les naïades viendront mirer complaisamment leur sourire perdu ».

[illegible] Faguet. **Mgr Dupanloup** (« Figures du passé » : Hachette).

Libéral ardent, convaincu, orateur disert, écrivain abondant, tour à tour et simultanément mêlé à toutes les questions de théologie, d'éducation et de politique, le courageux évêque d'Orléans est une des gloires les plus véritables et une des figures les plus curieuses de l'épiscopat français, non seulement du XIXe siècle, mais de tous les temps.

M. Emile Faguet nous le montre faisant preuve de libéralisme contre les ultramontains, et polémiste ardent, attaquant About, Renan, Taine et Littré. « Défenseur de la société moderne et des grands principes véritables de 1789 vis-à-vis de l'Eglise, défenseur de l'Eglise, de sa participation légitime à la vie officielle de la nation, vis-à-vis de la moderne société politique, et par conséquent traité de « libéral » dans le sens le plus détesté du mot par les catholiques intransigeants, et de clérical réactionnaire par les héritiers des Jacobins, il n'a pas eu à tendre l'autre joue pour recevoir des coups des deux côtés et, à travers des mouvements d'impatience et même de colère, il sentit fort bien que c'était son honneur, sa gloire et sa consolation, et cela restera son titre au respect et à la haute estime de la postérité ».

[illegible] la jeune [illegible] pay-sionomie de l'orateur chrétien et du patriote se dessine [illegible] [illegible] de la primitive Eglise. Mais de Mgr Dupanloup, M. [illegible] [illegible]

des dehors batailleurs, les fines qualités de psychologue averti, de moraliste délié et de pédagogue, telles que le révèlent des consultations charmantes sur l'éducation des jeunes filles et l'amour conjugal.

G. Demorgny. **Essai sur l'Administration de la Perse.** Leçons faites à la classe impériale et à l'école des sciences politiques de Téhéran. (E. Leroux.)

A l'ouverture du « Cours d'administration pratique et comparée », disait en rendant compte de ce travail, la *Revue du Monde musulman*, M. Demorgny se trouvait en présence d'un auditoire intelligent et laborieux, sans doute, mais auquel la préparation nécessaire à un cours de ce genre, tel, du moins, que nous le comprenons en Europe, faisait défaut. Car la France qui a, à Téhéran, des écoles donnant, dans de très bonnes conditions, l'enseignement primaire élémentaire et supérieur, n'y a pas encore organisé l'enseignement secondaire. Tenant compte de cette situation, M. Demorgny a voulu, non point donner à ses élèves des traductions ou des assimilations pures et simples, choses d'ailleurs contraires au génie persan, mais leur montrer que dans leurs auteurs, leur législation civile et religieuse, ils trouveraient tous les principes, oubliés ou méconnus, d'une bonne administration.

Les *instructions* du khalife Ali ne contiennent-elles pas les principes les plus sains, les plus libéraux, les plus démocratiques et les plus modernes? dit M. Demorgny. Que recommande Ali, en effet? La justice, l'impartialité, le respect de l'opinion publique; « reflet de l'esprit de justice », la défense du pauvre contre le riche, l'amour du peuple, « le piédestal de la religion et l'élément essentiel du pouvoir », qui est reconnaissant et dévoué, et que l'on est sûr d'avoir pour soi, si on lui assure le bonheur et la tranquillité par la justice.

M. Demorgny a donc préféré à des théories étrangères, dont ses élèves auraient pu se défier, et qu'ils auraient eu quelque peine à s'assimiler, les doctrines les plus libérales et les plus favorables au progrès que contiennent les ouvrages persans et arabes. Il les a choisies avec discernement, et en a tiré, dans son enseignement, le meilleur parti possible.

[illegible] **Henri Poincaré** [illegible] [illegible]

Henri Poincaré [illegible] l'une des plus grandes [illegible] de la Science contemporaine, mathématicien génial, — [illegible] [illegible]

Il est impossible aujourd'hui de faire la théorie de la Science, de parler de la valeur de la Science, sans [illegible] [illegible]

Le livre de M. d'Adhémar renseignera rapidement, clairement, les esprits philosophiques qui veulent connaître [illegible] qui fut celle d'Henri Poincaré.

[illegible]

Le Propriétaire-Gérant : PAUL FLAT

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGENE YUNG

DIRECTEUR : PAUL FLAT

N° 25 — 1er SEM. 52e ANNÉE 20 JUIN 1914

QUESTIONS MILITAIRES

A PROPOS DE LA DEUXIÈME GUERRE DANS LES BALKANS

BULGARES CONTRE SERBES

VI

Pour terminer cette étude de la deuxième guerre dans les Balkans (1), je voudrais examiner l'état, matériel et moral, des deux armées à l'heure où elles en sont venues aux mains. Cela me permettra de montrer la mobilité, la fragilité de ce facteur essentiel, qu'on appelle le moral d'une armée, facteur grâce auquel, suivant les circonstances, cette armée peut tout oser ou au contraire ne rien entreprendre. Peu de gens se livrent volontiers aux études de ce genre, sans doute parce qu'elles exigent beaucoup de recherches et pas mal de réflexions : aussi, ne mettent-ils face à face, sans s'en douter, que des marionnettes toutes identiques et ne trouvent-ils pas l'explication de certains événements ! La guerre se fait avec des hommes, voilà ce qu'il faut se rappeler parfois; et ces hommes qui vont se heurter n'ont jamais, à ce moment précis, le même esprit de sacrifice, et voilà ce qu'il faut savoir toujours.

1 Voir *Revue Bleue* des 13 décembre 1913, 17 janvier, 28 février, 28 mars, 23 mai 1914.

Je vais commencer par les Bulgares. Je prendrai l'armée bulgare aux débuts de la première guerre (octobre 1912), je montrerai son degré de préparation à la guerre — c'est-à-dire son aptitude à l'attaque à cet instant-là — et je suivrai cette armée pas à pas, tant au cours des rudes campagnes qu'elle mena en Thrace, que durant les deux armistices. On comprendra mieux ensuite dans quel état était cette pauvre armée au mois de juin 1913 quand on la ramena en Macédoine.

*
* *

En 1912, l'armée bulgare du pied de paix comprenait 9 divisions, réparties en trois inspections d'armée (Sofia 1re, 6e, 7e divisions ; Stara-Zagora 2e, 3e, 8e divisions; Roustchouk, 4e, 5e, 9e divisions).

Chaque division du temps de paix comprenait 2 brigades de 2 régiments de 2 bataillons, une artillerie divisionnaire de 2 groupes, et un peu de cavalerie.

Le 30 septembre 1912, le décret de mobilisation était promulgué.

Chaque division formait, par dédoublement, ses régiments d'infanterie à 4 bataillons (au lieu de 2) avec les réservistes des plus jeunes classes ; en outre, chaque division constituait une troisième brigade (à 2 régiments de 4 bataillons) avec les réservistes des classes plus anciennes jusqu'à 40 ans.

La division bulgare mobilisée comprenait ainsi :

3 brigades de 2 régiments de 4 bataillons (soit 24 bataillons ;

1 régiment d'artillerie de 3 groupes de 75 m m à tir rapide (système du Creusot) ;

1 régiment d'artillerie de 2 groupes d'ancien modèle (système Krupp);

1 régiment de cavalerie (à 3 escadrons généralement).

La division bulgare mobilisée constituait donc un petit corps d'armée de 30.000 hommes environ.

L'ensemble des forces bulgares mobilisées fut réparti en trois armées, la Ire (sous les ordres du général Kutintchef), la IIe (général Ivanof), la IIIe (général Ratko Dimitrief). Il y eut en outre 2 divisions indépendantes. Le Roi se rendit, le 14 octobre, à Stara-Zagora ; il prit le commandement de l'armée, le général Savof lui fut adjoint. Le général Fitchef exerçait les fonctions de major général.

A la date du 18 octobre, la concentration était terminée, toute l'armée bulgare était dans le voisinage de la frontière turque. C'est à cette date que la Bulgarie déclara la guerre à la Turquie; le lendemain, 19 octobre, les armées bulgares franchissaient la frontière, et quatre jours après (le 23 octobre) les forces turques de Thrace étaient en complète déroute, bien qu'il n'y ait eu jusque-là que de petits engagements d'avant-gardes, et pas du tout de *bataille* — comme on s'est trop habitué à le croire grâce aux premiers récits qu'on nous en a faits. — Les Bulgares furent même tellement étonnés de ce résultat qu'il leur fallut deux jours pour comprendre ce qui s'était passé; ils perdirent ainsi le contact de l'armée turque en déroute. Tout cela paraît incroyable !

L'explication de ce phénomène est cependant tout à fait simple : les Bulgares étaient prêts à la guerre, c'est-à-dire aptes à l'attaque, les Turcs, au contraire, n'avaient aucune préparation à la guerre. C'est d'abord ce que je voudrais montrer, car ces mots... prêt, préparation... ont un sens qu'il faut bien comprendre. Or, il y a, malheureusement, beaucoup de gens qui se figurent qu'il suffit de mettre un fusil dans les mains d'un homme pour en faire un soldat, de même que beaucoup de stratèges d'occasion remuent, dans leurs utopies, des armées de 250.000 hommes comme on déplace un bataillon sur le champ de manœuvres. Tout cela demande un effort qui ne peut être fait que pendant la paix. Les Bulgares l'avaient fait; les Turcs s'étaient dispensés de le faire.

*
* *

Les Bulgares étaient prêts à la guerre, moralement et matériellement.

Depuis 25 ans, le peuple bulgare rêvait de la guerre contre le Turc, contre l'oppresseur. Aussi, l'ordre de mobilisation lancé, le rappel des hommes de complément s'effectua-t-il avec une remarquable facilité : la nation était dans l'enthousiasme, nul ne songea à se soustraire à son devoir, le dernier paysan bulgare faisant de cette guerre une question d'honneur national. Dès les premiers jours de la mobilisation, 95 p. 100 des réservistes avaient rejoint ; la plupart des compagnies d'Infanterie comptaient de ce fait plus de 300 hommes. Je ne veux pas dire que ces 300 hommes étaient tous de parfaits soldats, mais il faut savoir que le peuple bulgare est, en majeure partie, composé de paysans peu fortunés, habitués à une vie très dure sous un climat souvent rigoureux — ce qui constitue l'entraînement le meilleur aux fatigues d'une campagne ; — en outre, l'Etat-Major bulgare avait pris soin, depuis quelques temps, de rappeler, chaque année, à l'époque des manœuvres, pour une période variant de 10 à 15 jours, plusieurs classes de réservistes à la fois : c'est un procédé très pratique pour maintenir, apte à la guerre, un peuple de 4 millions d'habitants, dont l'effectif du pied de paix est de 55.000 hommes environ (le budget annuel de la guerre ne dépassait pas en effet 40 millions). Au cours des deux guerres dans les Balkans, cette nation de 4 millions d'habitants mit *650.000 hommes* (1) sous les armes — ce qui représente 16,5 0/0 de sa population totale, effort colossal par conséquent. On n'atteint pas semblable résultat, sans une préparation très minutieuse du temps de paix.

Tout cela est l'œuvre des divers chefs d'Etat-Major de l'armée bulgare durant les 7 ou 8 années qui ont précédé la guerre, et en particulier du général Fitchef, chef d'Etat-Major depuis 1909.

Le général Fitchef est né en 1860 à Tirnovo ; c'est un homme très actif, fort intelligent, un peu content de lui peut-être — mais ce n'est pas un défaut dans ces hautes fonctions —. L'influence qu'il

(1) [illegible] en rien comparable à celui de l'ouvrier d'usine ou du commis de magasin. Le premier peut [illegible] existence de la guerre, le bivouac, les privations, la fatigue, l'autre ne le peut pas, il lui faut un entraînement. Ensuite, [illegible] absolument rudimentaire ; les 3/4 de leurs formations ne [illegible] métier, attendu que l'armée allemande de premier choc ne [illegible] 2 hommes de l'active pour 1 réserviste — et ce réserviste aura quitté les drapeaux depuis moins d'un an.

On aurait donc tort de faire une comparaison.

exerça sur l'armée bulgare, principalement durant les deux années qui ont précédé la guerre, est énorme : il a, en effet, une puissance de travail tout à fait remarquable et en outre, il a le don — très rare — de convaincre ses sous-ordres par la discussion, et de savoir les faire travailler. Il a fait ses études à l'académie militaire de Turin, mais il a la tournure d'esprit militaire des Allemands. En outre, il a exercé, avec une grande distinction, des commandements de régiment et de division. Bref, c'est un soldat.

Dès qu'il prit les fonctions de chef d'état-major général, il élabora un plan de campagne contre les Turcs. Grâce à un service de renseignements très bien agencé, grâce aussi à l'étude raisonnée des emplacements des forces turques du temps de paix, il acquit la conviction qu'en cas de guerre les armées bulgares pénétrant en Thrace ne trouveraient pas devant elles plus de 4 corps d'armée turcs, dans la région Andrinople-Kirk Kilissé-Baba Eski (1). Dès lors, et en se basant sur les manœuvres turques dirigées, quelques années avant, par le maréchal Von der Goltz, instructeur en chef de l'armée turque, — manœuvres qui avaient, à tort, la prétention de viser une situation de guerre avec la Bulgarie — il s'arrêta à l'idée preconçue suivante : « Avec deux armées (Ie et IIe), attaquer les Turcs sur le front Andrinople-Kirk Kilissé ; avec la IIIe armée, retenue tout d'abord en arrière et à gauche des deux premières, se rabattre sur la droite turque une fois fixée. »

J'ai dit déjà que le général Fitchef avait une tournure d'esprit allemande ; on peut s'en convaincre, car ce projet est identique à celui de Moltke pour les débuts de la guerre de 1870. Fitchef voit les armées turques sur le front Andrinople-Kirk Kilissé, tout comme de Moltke voyait les Français derrière la Sarre. Leurs deux idées préconçues eurent d'ailleurs le même sort : leurs armées tombèrent dans le vide, car elles « manœuvraient » un ennemi qui n'était pas fixé. Mais je ne m'attarde pas à discuter cette question, mon but en ce moment est tout autre. Je veux appeler l'attention sur ce fait, qu'à l'heure où nous sommes, c'est à-dire au moment où les armées bulgares franchissent la frontière — 19 octobre 1912 — elles réalisent *un plan très minutieusement étudié*, et c'est cela qu'il importe de savoir.

*
* *

Ce plan se réalisa au delà des espérances de celui qui l'avait conçu : les Bulgares, dans leur poussée furieuse, trouvèrent bien, en effet, 4 corps d'armée turcs sur le front Andrinople-Kirk Kilissé, mais ce n'étaient pas, à vrai dire, des corps d'armée, c'était un ramassis de gens, c'était une foule. L'armée turque n'était pas prête à la guerre.

Les forces turques de Thrace, placées sous le commandement d'Abdullah Pacha comprenaient le Ier corps (Yaver Pacha), le IIe corps (Chevket Turghout Pacha), le IIIe corps (Mouktar Pacha), le IVe corps (Abouk Pacha), et la 1re division de cavalerie (Sali Pacha). Deux autres corps (les XVIe et XVIIIe corps) devaient s'y joindre.

En principe, ces corps d'armée devaient être à 3 divisions, mais je crois qu'on ne saura jamais exactement quelles étaient les troupes qui entraient dans la composition de ces divisions. Pour donner une idée de cette confusion, je dirai que le Ier corps avait, lors de la mobilisation, une division en Macédoine — elle y resta, naturellement —, une division à Smyrne — elle ne rejoignit en partie que beaucoup plus tard — et une division à Constantinople. Tout le reste était à l'avenant.

En réalité, on avait amassé dans ces corps d'armée, tout ce qu'on avait pu trouver, aussi bien des rédifs (réservistes) de 50 ans que des recrues de 18 à 19 ans qui n'avaient jamais touché un fusil. C'est ainsi que le IIIe corps (Mouktar Pacha) avait :

La 7e division (Hilmi bey) formée en partie de nizams (troupes actives), je dis « en partie » car les bataillons ne semblent pas avoir eu plus de 250 à 300 anciens soldats, le reste était constitué par des rédifs.

La 9e division (Izzed Pacha) et la 8e division (Chukry bey) étaient uniquement formées de rédifs.

A la date du 19 octobre, tous ces éléments se rassemblent comme ils peuvent :

Le Ier corps à Jenidze ;
Le IIe corps à Kavakli ;
Le IIIe corps à Kirk Kilissé ;
Le IVe corps à Bustanli ;
La 1re division cavalerie à Tasli Muselin.

Abdullah Pacha, à cette date, est à Lule Bourgas. Il y reçoit l'ordre suivant :

« Depuis hier, les relations diplomatiques sont rompues avec la Serbie et avec la Bulgarie, pas encore avec la Grèce.

« J'ordonne qu'on attaque immédiatement et qu'avec l'aide de Dieu on batte l'ennemi.

« Nazim Pacha, généralissime. »

C'est tout. Voilà un ordre très simple et très net. Il n'y a plus qu'à l'exécuter. Malheureusement, Abdullah Pacha est un peu dans la situation de Soubise, et il lui faut chercher son armée avec laquelle il doit attaquer ! Or, rien n'est prêt, les troupes sont en

1 Les événements lui ont, d'ailleurs, donné raison.

route pour rejoindre leurs points de concentration, aucun service ne fonctionne.

Abdullah Pacha en rend compte à Nazim Pacha qui lui répond : Attendez !

Abdullah Pacha arrive à Kirk Kilissé le 21 octobre ; il y a convoqué les quatre commandants de corps d'armée. Petit conseil de guerre comme il arrive toujours en pareil cas. On décide d'exécuter l'ordre de Nazim Pacha, c'est à-dire d'attaquer. Et le lendemain, 22 octobre, les quatre corps d'armée, partant des points que j'ai indiqués ci-dessus, se portaient en avant... pour attaquer. Oh ! les ordres furent simples. L'armée turque, élevée à l'école allemande, exécuta brutalement les gestes qu'on lui avait appris : chaque corps d'armée marcha en 3 colonnes. Il y eut donc 12 colonnes de division qui, le 22 octobre, marchèrent du Sud-Est vers le Nord-Ouest, sans autre indication bien précise.

Comme, le même jour, les Bulgares marchaient du Nord-Ouest vers le Sud-Est pour se porter sur le front Andrinople-Kirk Kilissé, il y eut quelques rencontres dans l'après-midi, notamment à Eski Polos et à Seliolou. Mais ce n'étaient, en somme, que des engagements d'avant-garde qui faisaient entrevoir, pour le lendemain, une grande bataille.

A la nuit, Abdullah Pacha rentre à Kirk Kilissé où est le poste central télégraphique. Il y apprend bientôt :

Que devant le IIIe corps, l'ennemi a reculé ;

Que le IIe corps n'est pas entré au contact de l'ennemi.

Qu'aux Ier et IVe corps, le combat est engagé et que tout va bien.

Voilà Abdullah Pacha tranquille ; il se couche. Soudain, vers minuit, on lui annonce :

Que la 2e division (Ier corps) a dû se replier sous la poussée de l'ennemi ;

Que la 9e division (IIIe corps) s'est débandée ;

Que la 3e division (Ier corps) a dû reculer, en désordre, en abandonnant ses canons.

Décidément, ça n'allait pas ! Et Abdullah Pacha, qui n'est parti à l'attaque que comme un chien qu'on fouette, revient de suite à son idée première, celle de se défendre sur la ligne Kirk Kilissé-Bustanli. Il fait préparer les ordres en conséquence. Mais ces ordres ne quittèrent pas son quartier général ; ils n'étaient même pas mis au net qu'Abdullah Pacha apprenait que de la droite à la gauche de son armée, la démoralisation avait produit son œuvre : toute l'armée turque, prise de panique, était en complète déroute !

Là encore, on ne saura jamais ce qui s'est passé. Voici, à titre documentaire, l'impression d'un homme qui ne peut être suspect. Je lis dans le journal d'opérations (1) du major allemand von Hochwaechter, instructeur dans l'armée turque, qui fit la campagne à l'état-major du IIIe corps (Mouktar Pacha) : « Nous montons à cheval à 7 h. 30 — il parle de la journée du 23 octobre —. A peine avons-nous parcouru 600 mètres que des bandes de rédifs viennent en courant et en criant à notre rencontre. Quelques minutes sont nécessaires pour comprendre la situation. Puis nous voyons le Pacha — c'est de Mouktar Pacha qu'il s'agit — tirer son sabre et frapper à tour de bras sur les rédifs qui l'entourent. Nous faisons de même et ouvrons le feu sur les fuyards avec notre revolver. Nous réussissons ainsi à reformer quelques groupes. De toutes parts, des coups de feu : les rédifs affolés tirent simplement en l'air. Derrière tous les rochers ou les buissons se découvrent des rédifs cachés. Ces malheureux, épuisés par le mauvais temps, le manque de nourriture, mal vêtus, pourvus de chaussures déplorables, mal commandés, ne comptant qu'à peine 200 anciens soldats par bataillon, ont épuisé leurs munitions dès les premiers instants par un tir désordonné. Puis les troupes ont battu en retraite, entraînant dans leur fuite éperdue les éléments rencontrés au passage...

« Une terrible panique est survenue sans qu'on puisse en discerner la cause. Les officiers n'ont pas pu réagir. Le quartier général (du IIIe corps) va être enlevé. Nous ne pouvons arriver à comprendre comment tout cela est arrivé...

« L'Histoire a-t-elle jamais offert une situation analogue ? Voilà une armée qui est dispersée sans combat, sans avoir subi de pertes importantes et dont une fraction a remporté une victoire. Que va-t-il arriver ? On dit que de nombreux soldats ottomans ont été corrompus par les habitants grecs ou bulgares, mais ceci ne doit être qu'un conte bleu. Les origines de la panique sont plus graves ; on les connaîtra bientôt sans doute... »

Je ne sais pas si, aujourd'hui, le major Hochwaechter, instructeur allemand de l'armée turque, a trouvé la clef de ce mystère ; dans tous les cas, je la lui donne : c'est à cela, c'est à la panique qu'un peuple s'expose quand, durant la paix, il ne fait rien pour se préparer à la guerre, et se borne à croire que, le moment venu, Allah fera le reste !

Cette panique de l'armée turque, commencée dans la nuit du 22 au 23 octobre, s'est continuée durant cinq jours ; jusqu'au 27 octobre, ni Abdullah Pacha ni les quatre commendants de corps d'armée ne surent exactement ce qu'étaient devenus leurs soldats. Abdullah Pacha avait bien songé à arrêter

(1) Au bas [illegible] page [illegible] et suivante.

cette armée en déroute sur la ligne Kirk Kilissé-Bustanli, mais, toute cette meute ne pouvait être reprise à hauteur de cette ligne, c'était trop près. Parviendrait-on même à l'arrêter derrière le Karagatchderé, sur la ligne Lule Burgas-Turk-Bey-Viza? Abdullah n'osait même plus l'espérer! C'est néanmoins ce qui arriva, mais l'armée turque avait ainsi, *sans combat*, perdu la *moitié* de son effectif.

On nous a parlé de la grande bataille de Kirk Kilissé! En voilà une qui n'a jamais existé que dans l'imagination d'un reporter en mal d'information!! Les Bulgares ne comprirent pas tout d'abord ce qui s'était passé; ils perdirent deux jours, et quand, le 25 octobre, ils arrivèrent à Kirk Kilissé, il n'y avait plus un soldat turc valide à trente kilomètres à la ronde!!

A partir du 24-25 octobre, l'enthousiasme bulgare croît, grandit à l'extrême. C'est le couronnement d'un gros effort; c'est le commencement du succès.

La bataille de Lule-Bourgas (28 octobre-2 novembre) vint, peu après, donner une consécration officielle à la réelle valeur de l'armée bulgare; car, là, ce fut véritablement une grande bataille (les deux corps turcs, 16e et 18e, avaient rejoint l'armée d'Abdullah Pacha), et le succès des Bulgares fut chèrement payé. C'est, à mon avis, un phénomène assez inexplicable que cette armée turque ait pu se ressaisir si vite; même, à un certain moment de la bataille, la gauche bulgare fut singulièrement compromise.

Après Lule-Bourgas... nouvelle panique chez les Turcs. Les Bulgares poursuivent. Les voilà en marche sur Constantinople. Les beaux rêves commencent...

*
* *

Mais, les mauvais jours aussi surviennent.

D'abord, la bataille de Lule Bourgas a exigé des troupes un effort considérable et les pertes sont importantes. Il a plu tout le temps pendant la bataille; pour se faire une idée des souffrances endurées par la troupe, il faut savoir qu'elle ne put prendre aucun aliment chaud pendant six jours, qu'elle pataugea dans une mer de boue, et qu'elle n'eut comme abri que des tranchées pleines d'eau. Pas de feu, naturellement, même pour sécher les vêtements. Aussi, la poursuite ne fut pas ce qu'on pense. En réalité, après la bataille de Lule Bourgas, l'armée bulgare fut immobile pendant quatre jours; elle perdit complètement le contact et quand elle reprit la marche en avant, le 6 novembre, ce n'était déjà plus la poussée furieuse du début de la campagne, les fatigues avaient épuisé les troupes, et l'enthousiasme avait singulièrement diminué. On peut dire sans craindre de se tromper que, quand les Bulgares arrivèrent devant Tchataldja, vers le milieu de novembre, ils avaient donné l'effort maximum qu'ils pouvaient atteindre. Je montrerai tout à l'heure que je ne suis pas seul de cet avis.

Il y a bien des causes qui ont contribué à un affaiblissement aussi brusque de l'armée bulgare.

La pluie a commencé le 22 octobre, c'est-à-dire dès que les Bulgares et les Turcs entrèrent au contact. Elle n'a pas cessé pendant toute la fin d'octobre et durant les 5 premiers jours de novembre. Conséquemment, cette immense plaine de Thrace, où n'existent que très peu de routes et simplement des pistes, est devenue une véritable mer de boue : on n'y circule qu'avec la plus extrême difficulté. Deux conséquences en résultent immédiatement : d'une part les ravitaillements en vivres et en munitions constituent un problème très compliqué, et d'autre part l'état sanitaire devient franchement mauvais. Voici pourquoi :

Les ravitaillements de toutes sortes ne pouvaient se faire que par convois. Ces convois étaient constitués par des chariots du pays traînés par des buffles. La vitesse de marche de ces convois ne dépassait guère 2 kilomètres à l'heure. Or, au fur et à mesure que les armées s'éloignaient de la voie ferrée du territoire national — la seule utilisable puisque Andrinople tenait encore — les parcours effectués par ces lents convois augmentaient désespérément. Il faut compter, par exemple, 300 kilomètres environ, entre Jambol, station terminus de la voie ferrée où les approvisionnements de la IIIe armée bulgare étaient débarqués puis chargés sur les chariots à buffles, et la région de Tchataldja, où ces approvisionnements devaient être livrés aux troupes. Se représente-t-on le temps qu'exige ce transport et les difficultés qui en résultent dans un pays où les routes manquent et où le sol est abominablement glissant? Aussi, il y eut des journées creuses, je veux dire pendant lesquelles les troupes manquèrent du strict indispensable — telles les journées des 15 et 16 novembre, c'est-à-dire à la veille même de la première attaque de Tchataldja.

Pendant ce temps, par suite des privations, des intempéries — disons-le aussi, des négligences — l'état sanitaire devint mauvais, très mauvais. Avant même d'arriver devant le Karagatchderé (bataille de Lule Burgas), beaucoup d'hommes tombèrent malades de dysenterie et durent être évacués; à partir de ce moment, le flot des évacuations ne fit que grandir, dans des proportions qu'on soupçonne mal. En outre, aucune discipline sanitaire n'existait dans la troupe, et bientôt, à la dysenterie succéda le choléra.

C'est dans ces déplorables conditions que fut ten-

tée la première attaque de Tchataldja! A la seule armée du général Radko Dimitrief (IIIe Armée), il y avait, à ce moment, 23.000 cas de choléra!! On conçoit assez aisément qu'en pareille circonstance, le moral du soldat baisse rapidement; la souffrance avait eu raison de l'enthousiasme, et l'armée qui allait attaquer les Turcs à Tchataldja n'était plus déjà celle qui, un mois avant, avait bondi au delà de la frontière.

Les commandants de division, les commandants d'armée, le général Savof lui-même ne semblent pas s'être rendu compte exactement de l'état lamentable de cette armée. Chez eux, l'optimisme régnait; ils croyaient encore que rien ne pouvait arrêter l'élan de ce soldat bulgare qui venait d'étonner le monde. Hélas! cet élan n'existait plus.

Il y a cependant, dans le camp bulgare, un homme qui s'est rendu compte que l'armée avait, déjà à ce moment, fourni un effort au-dessus de ses moyens. Cet homme, c'est le major général, le général Fitchef. Le 11 février 1914, le journal bulgare *Mir* publiait la lettre ci-dessous que le général Fitchef avait adressée quelques jours auparavant au directeur du journal *Cambana* pour répondre à une polémique de presse.

« Le 15 novembre 1912, peu avant midi, à Kirk Kilissé nous avons été appelés au rapport du roi, le général Savof et moi. M. Dobrovitch y assistait. Il s'agissait de savoir ce qu'on devait faire, maintenant que l'armée était arrivée devant Tchataldja.

Je fus invité par la bienveillance du roi à développer, le premier, mes vues sur la situation, et je conclus qu'en raison des souffrances déjà supportées et de l'épidémie de choléra, il était dangereux d'attaquer de suite la position de Tchataldja. Le général Savof proposa alors d'aller reconnaître lui-même l'état des troupes; la décision devait être prise, ensuite, d'après le rapport qu'il ferait. Le général Savof, le colonel Nerezof et le colonel Naïdenof (remplaçant l'inspecteur de l'artillerie) partirent donc, le 16 novembre, pour Tchataldja, dans le but d'entendre, de la bouche même des commandants d'armée et des commandants de division, comment ils appréciaient la situation. La décision ne devait être prise qu'à leur retour, d'après le rapport qu'ils feraient.

Malgré cela, dans l'après-midi du 16 novembre, on reçut à Kirk Kilissé un télégramme du général Savof; il disait que la situation de l'armée n'était pas aussi critique qu'on se l'était imaginé, que les généraux et les soldats voulaient entrer à Constantinople, et qu'en conséquence, il avait ordonné l'attaque de Tchataldja pour le lendemain, 17 novembre.

Quand le général Savof rentra à Kirk-Kilissé, il expliqua que la décision d'attaquer Tchataldja avait été prise à la suite du rapport du général Radko Dimitrief, commandant la IIIe Armée, d'après lequel l'armée, en attaquant le lendemain même, avait 80 p. 100 de chances de réussir. Conséquemment, le général Savof avait ordonné l'attaque, sans m'en parler.

Tous les bruits qui ont couru, à ce sujet, jusqu'à présent, sont de pure fantaisie.

Signé : FITCHEF. »

J'ai dit déjà (1) qu'au lendemain de la décision du général Savof d'attaquer Tchataldja, le général Fitchef, major général, prétextant son état de santé, avait demandé un congé et était parti à Dimotika, puis en Allemagne — laissant, en somme, aux autres, le souci des responsabilités qu'ils désiraient encourir. — Il ne prit aucune part aux événements qui suivirent, et il ne rentra à Sofia qu'après la seconde guerre.

L'attaque de Tchataldja (17, 18, 19 novembre 1912), faite dans des conditions déplorables, non seulement au point de vue matériel, mais encore en raison de la méconnaissance complète des nécessités de l'attaque (2), fut un insuccès pour les Bulgares, et cet insuccès ne put que refroidir davantage un enthousiasme qui, déjà, s'éteignait. A partir de ce moment, les misères vont s'accumuler sur cette pauvre armée bulgare : elle ne connaîtra plus que la souffrance.

*
* *

Au moment du premier armistice, l'armée bulgare est dévorée par le choléra. Les conditions matérielles dans lesquelles elle se trouve sont atroces : pas de gîtes, car tout a été saccagé, brulé, les bivouacs sont dans la boue d'abord, dans la neige ensuite, car l'hiver est venu. Et pendant que les séances de la Conférence de Londres se succèdent, sans se terminer, cette pauvre armée, soumise si durement aux intempéries, se lamente; elle ne comprend rien aux lenteurs et aux finesses de cette diplomatie; en revanche, elle souffre et elle fait de mauvais rêves. Voilà l'indiscipline qui commence, tant en Thrace que sous Andrinople! Et il en a toujours été ainsi de tous les armistices, véritables dissolvants de la discipline. Puis, c'est le coup d'Etat turc, c'est la reprise des hostilités, c'est la bataille à Boulair, à Tchataldja.. Et la neige tombe toujours. Et tout le monde souffre, tout le monde en a assez! Chacun voudrait rentrer chez soi, échapper à ces calamités de la guerre. Non... pas encore. Il faut se battre. Et dans quelles conditions! A Boulair, c'est une tem-

(1) Voir [illegible]

(2) [illegible] dans [illegible] en 1912.

pête de neige qui aveugle les combattants : sait-on, par exemple, qu'en deux nuits séparées par un jour, le 27e régiment d'Infanterie (de la 2e division) eut 374 hommes gelés, morts dans les tranchées? C'est atroce ! Saura-t-on jamais ce que cette armée bulgare a enduré ?

Andrinople tombe le 25 mars. C'est peut-être le seul rayon de soleil au milieu de cette sombre période. Mais, en Thrace, les deux armées opposées sont tellement anéanties qu'elles ne marquent aucun progrès. La guerre cesse là, en quelque sorte, par lassitude. Un second armistice intervient; on le prolonge plusieurs fois ; la seconde quinzaine d'avril et le mois de mai s'écoulent ainsi sans incident, et nous arrivons à la fin de mai.

Serait-ce la fin ? Tout le monde le souhaite. Pas encore ! L'armée de Thrace va être transportée en Macédoine, en hâte ; on va se battre de nouveau, et, cette fois, contre les alliés de la veille. Cette armée, déjà très éprouvée, va franchir durant tout le mois de juin, par des chaleurs de 30° à 36°, l'énorme distance qui sépare Tchataldja de la Bregalnitza. Elle traîne le choléra avec elle. Il faut marcher quand même, et aller vite : les hommes n'ont même pas le temps de souffler. Cette fois, l'indiscipline se met sérieusement dans les rangs, et il y a de nombreux cas de révolte. A quoi bon les citer? On peut me croire sur parole : cela évitera un récit navrant que personne, aujourd'hui, n'ose mettre en doute.

De ces armées de Thrace transportées vers l'ouest, l'une surtout, la IVe (Kovatchef), aura, par la suite, un gros effort à produire puisque c'est elle qui attaquera les Serbes. Il se trouve, justement, que c'est celle-là qui aura à accomplir les étapes les plus pénibles ! Les autres armées iront en chemin de fer; elle, elle ira à pied, par des mauvais chemins de montagne, et sous un soleil de plomb !

Voici, en effet, comment se fit la dislocation de cette IVe armée : l'infanterie alla à pied jusqu'à Dedeagatch; là, on l'embarqua, et on la débarqua à Cavalla; elle alla ensuite à pied de Cavalla à Istip et à Kocana. L'artillerie alla à pied à Dedeagatch ; de Dedeagatch à Demir Hissar, le matériel voyagea par chemin de fer, les chevaux allèrent par étapes ; de Demir Hissar à Istip et à Kocana, l'artillerie reconstituée rejoignit par étapes.

On sent dans tout cela une hâte extrême, une armée faite de pièces et de morceaux, un manque complet des précautions les plus élémentaires. Naturellement, la discipline s'en ressentit, et les cas de révolte se multiplièrent. Mais on voulait aller vite, il fallait être prêt à attaquer les Serbes dès le 1er juillet.

Aussi, quand l'armée de Kovatchef attaqua les Serbes, par surprise, dans la nuit du 29 au 30 juin, les hommes étaient éreintés ; il n'y avait que deux jours de vivres du sac, et la plupart des trains régimentaires n'avaient pas plus d'un jour de pain ; les batteries avaient peu de munitions; déjà,... dès le second jour de la bataille, les munitions manquaient; les bataillons avaient 1.000 hommes, disent les uns, 600 seulement disent les autres. Enfin, les conditions mêmes dans lesquelles l'attaque se produisit — le guet-apens — ne laissèrent pas que d'impressionner, plus ou moins défavorablement, les gens qui y prirent part.

Mais, ce qu'il y avait de pire encore, c'est que ces pauvres diables *n'en voulaient plus* ! Ils ne comprenaient pas la raison de cette nouvelle guerre; ils avaient battu les Turcs, et cela leur suffisait ; ils estimaient qu'il appartenait à leur gouvernement de faire le reste, c'est-à-dire de partager la Macédoine avec les alliés. Quant à eux, ils n'en pouvaient plus, ils ne demandaient qu'à rentrer chez eux, pour y retrouver leurs familles, leurs champs, le calme enfin, après cet énervement qui durait depuis neuf mois.

Si le lecteur veut bien relire l'ordre de Kovatchef du 12 juin (1) il verra que, dans son exagération même, cet ordre ne pouvait répondre qu'au but, très précis, de réchauffer un enthousiasme qui s'éteignait de plus en plus.

Ce n'est pas dans ces conditions qu'on entre dans la bataille.

Loin de moi la pensée d'insulter l'armée bulgare. Quand une nation de 4 millions d'habitants met sous les armes 650.000 hommes, et quand elle peut supporter, sans se rompre, une perte globale qui a atteint le chiffre énorme de 157.000 hommes — ce qui pour la France, représenterait une perte de 1 million et demi d'hommes — il n'est pas téméraire de dire que cette nation a droit au respect, et mérite sa place dans le monde. Mais je dois, en toute sincérité, et pour l'enseignement de tous, souligner comme il convient l'erreur grossière du commandement bulgare, qui osa lancer dans la bataille une armée dont le moral avait été mis à de telles épreuves.

Le soldat bulgare de juin 1913 n'est plus le soldat bulgare d'octobre 1912 ; il appartenait au commandement bulgare de s'en apercevoir, et il n'a pas voulu s'en apercevoir.

*
* *

Il y a plus encore.

L'armée bulgare de juin 1913 n'a plus, elle aussi, la belle consistance qu'elle avait au début de la première guerre. On a usé, abusé des formations im-

(1) Voir *Revue Bleue*, du 13 décembre 1913.

provisées au cours même de la campagne; l'encadrement est devenu beaucoup plus mauvais, et c'est justement le moment où il le faudrait meilleur.

Au début de la guerre, il y avait 9 divisions : de suite, on en créa une nouvelle, la 10e, par prélèvement d'une brigade sur les 1re et 6me divisions qui restèrent ainsi à 2 brigades. Pendant le siège d'Andrinople, on créa la 11me division, avec 4 régiments, formés de bataillons de dépôt. Lors du 1er armistice, on créa la IVe armée (7e division, 2e division et la division Macédo-Andrinopolitaine de nouvelle formation). Lors du 2e armistice, on créa la 12me, puis la 13me division avec les jeunes gens des deux dernières classes. On créa encore trois nouvelles brigades par conscription, en Thrace et en Macédoine; ces trois brigades (Andrinople, Drama, Serès) n'avaient pas même de formations-cadres, elles n'offraient aucune garantie — elles l'ont d'ailleurs amplement prouvé! Enfin, le 1er juin, on formait la Ve armée (Tochef)...

D'ailleurs, si on s'en tient à la guerre contre les Serbes et les Grecs, on peut se rendre compte de la facilité avec laquelle les commandements d'armée passaient de mains en mains. Le général Savof est remplacé le 2 juillet par Radko Dimitrief: le 11 juillet, le général Kovatchef (IVe Armée) est remplacé par le général Dikof — jusque-là directeur de l'arrière. Puis, le 11 juillet, les IVe, Ve armées sont réunies sous les ordres du général Savof; ensuite, le 26 juillet, le général Ivanof est remplacé à la IIe armée par le général Kutintchef qui, jusque-là, a commandé la Ire armée. Cette Ire armée est fondue dans les autres, et le 27 juillet, le général Savof prend le commandement des IVe, Ve, IIe Armées qui toutes ont changé de chef!

Tous ces commandements, créés sous la pression des circonstances, ne produisent jamais rien de bon. Ces formations improvisées font nombre, mais elles ne valent pas les formations simples, immuables durant toute la guerre, que nous retrouverons chez les Serbes dans l'article qui suivra.

A. [illegible]

* * *

BEAUMARCHAIS

—

LETTRES D'ESPAGNE [1]

La lettre suivante [illegible] Beaumarchais entré jusqu'au cou dans les affaires de la succession de sa protégée et bonne amie Pauline Le Breton. Il a envoyé un homme de confiance au Cap de Bonne Espérance, et il lui écrit :

[1] [illegible]

A Pichon de Villeneuve [1]

Madrid, ce 31 octobre 1764.

J'ai reçu, mon ami, votre paquet du 7 août à Madrid où je suis encore. Je l'ai lu avec toute l'attention possible, et le résultat, c'est que l'habitation de Mlle Le Breton doit quatre ou cinq fois au-dessus de sa valeur. Il est fort triste comme vous le pensez probablement vous-même que vous n'ayiez pas acquis ces lumières plus tôt : puis, de quelque manière que les choses tournent, s'il faut abandonner ce malheureux bien à l'acharnement des créanciers, que devient l'argent que j'ai avancé pour la rétablir? Il est vrai que vous me dites que mes fonds sont en sûreté, mais vous ajoutez que vous espérez aussi que je réussirai à vous envoyer ce que vous me demandez par vos présentes lettres. Je conclus de là que si je ne puis prendre le parti des 150.000 livres pour l'argent comptant de l'achat de l'habitation, mon argent est bien aventuré. D'autre part, si je prends le parti de faire racheter cette habitation, l'état où l'avez déjà mise avec mes fonds la fera sûrement vendre plus cher qu'elle ne l'eût été si on eût pris ce parti dès votre arrivée avant d'y dépenser près de 80.000 livres en pure perte. Mais je commence par vous tranquilliser avant de parler d'autres choses, afin que vous me lisiez très attentivement. Vos deux lettres de 3.000 livres chacune seront payées à leur échéance, car malgré qu'il ne soit arrivé aucun changement avantageux dans mes affaires, je ne laisserai pas dans l'embarras et la douleur mon ami qui s'est sacrifié en vue de m'obliger. Maintenant, comment se fait-il que vous n'ayez reçu aucune de mes lettres? Je vous en ai écrit au moins dix à l'adresse de M. Loris, négociant au Cap, comme vous me l'avez indiqué vous-même, elles ont toutes été par duplicata ; la première par le Bureau de la Marine, la deuxième par M. De Ridelières, et j'ai gardé des copies de toutes. Je vais prier ma sœur Julie de les relire, et, s'il y a des choses intéressantes, de vous en envoyer l'extrait. Je vous ai envoyé aussi dans le mois de février des lettres de recommandation pour M. le Comte d'Estaing et M. Magon, écrites par M. le Duc de Choiseul, et très pressantes, avec une lettre de Madame la Comtesse de Lamark pour son ami M. Magon, où elle recommandait nos affaires de son mieux ; le tout était par duplicata, envoyé par deux voies différentes à l'adresse de M. Loris. Il faut, mon ami, qu'on vous joue le tour de retenir vos lettres au Cap — puisque vous n'avez reçu que celle qui vous est venue par Leogane portant votre procuration ; faites faire des recherches exactes, — plaignez-vous à M. Magon, lisez-lui cet article. Il reconnaîtra par là que vous

[1] [illegible]

ne l'avez point trompé en lui disant que vous attendiez des lettres pour lui et pour M. le Comte d'Estaing. Je travaille pour vous envoyer de nouvelles recommandations, qui peut-être partiront avec cette lettre-ci, ou tout au moins l'ordinaire suivant.

L'article des lettres perdues me fait craindre qu'il n'y ait là-bas quelqu'un qui vous trahisse, et que les conseils qu'on vous donne touchant l'habitation ne se ressentent de cet esprit, qui ne tendrait qu'à vous faire faire de fausses démarches pour parvenir à acquérir l'habitation à vil prix en s'établissant sur vos débris. Je me méfie de ce Delan ; il a toujours dit qu'il regardait cette habitation comme à lui. Sa conduite avec vous m'est suspecte. En vous montrant une liste énorme de créanciers, il cherchait à vous effrayer; en refusant de vous en donner copie, il empêchait que vous n'éclaircissiez la réalité des comptes qu'il vous montrait ; et peut-être le conseil d'abandonner l'habitation et de la racheter en sous-main vous est-il insinué par lui ou quelqu'un de sa part afin de se trouver en posture lui-même d'acheter cette habitation en sous-main comme il vous le propose ou fait proposer. Au moins vous devez bien examiner si cette idée est venue de vous-même ou si elle vous a été insinuée, et par qui, car, dans tous les cas, vous payeriez l'habitation plus cher que vous ne croyez, parce que ces gens ne manqueraient pas de mettre à l'enchère sur vous. Voilà à peu près les réflexions que votre état me suggère, je vous les communique. Si nous nous en tenons au parti d'avoir l'air d'abandonner l'habitation pour la racheter ensuite (c'est ce que vous saurez très promptement); votre devoir à vous, c'est de disposer tellement toutes choses, qu'elle ait l'air le plus délabré possible, c'est de faire saisir par un ami tout ce que vous avez mis d'effets sur l'habitation comme n'étant pas payés, de manière que cela ne puisse être compris dans l'abandon général, car tout ce que vous avez avancé est à vous, et doit être à couvert et privilégié; arrangez-vous pour que cela soit ainsi disposé, lorsque vous recevrez mes dernières résolutions qui ne se feront pas attendre. Si j'obtiens un répit de trois ans, qu'est-ce que nous y gagnerons ? puisque dix ans de pleine paix ne suffiraient pas pas selon vous pour tout payer, et nous sommes bien éloignés d'oser les espérer; cela ne servirait qu'à faire mieux vendre l'habitation parce qu'elle serait en meilleur état, et nous aurions travaillé pour les autres en nous ruinant. Non, mon ami, de plusieurs maux, évitons le pire ! Il n'y a que deux partis à prendre : de tout abandonner réellement en sauvant ce que nous y avons mis; ou de feindre de la laisser là pour la racheter nous-mêmes si l'on peut le faire avec sécurité et espoir de réussite. Vous me demandez pour 10.000 livres de marchandises, vous ne m'en envoyez point la note ; ainsi, toute ma bonne volonté à vous servir est inutile. Mais dites-moi je vous prie pourquoi ces marchandises ? Si je prends le parti de 150.000 livres, vous sont-elles aussi nécessaires que vous le croyez ? Comprenez donc que je n'ai pas un puits d'or, et que tout ce que vous en tirez en détail (quand bien même il ne serait pas perdu) m'empêche de former une somme suffisante pour remplir d'aussi grandes vues que celles d'acheter ce bien. Voilà ce que vous devez fort considérer. Je vous fais toucher par ce courrier 3.000 livres au Cap pour vos besoins pressants. Je vais joindre à cette lettre une autre lettre par laquelle vous les recevrez de M. Degrandmaison qui les a eues mains pour les faire parvenir à M. le marquis d'Aubarède en France; la lettre sera faite de manière que vous pourrez dire facilement que vous vous chargez de faire passer cet argent par une occasion sûre que vous attendez, et comme il y aura au bas de ma lettre l'ordre du marquis d'Aubarède pour que cet argent vous soit remis, vous le toucherez sans difficulté, et vous en ferez l'usage qui vous en conviendra en me mandant que vous me l'enverrez au plus tôt dans une autre lettre ; ensuite, vous me donnerez le choix de vous le laisser pour l'employer aux travaux, et de le rembourser à Paris moi-même au marquis, toujours avec l'offre de l'envoyer; cela me donnera un peu de temps pour payer en France cet argent dont j'ai déjà donné néanmoins 1.200 livres à M. d'Aubarède à Madrid, en Espagne, où nous sommes ensemble; ainsi il est juste que j'aie assez long terme pour le reste. Il y aura peut-être plus de mille écus à toucher pour le marquis, mais si vous en prenez plus, n'en faites aucun usage, parce que je vous indiquerai ce qu'il faut en faire en vous envoyant mes dernières résolutions sur l'habitation. Je ne vous recommande ni l'économie ni d'aller doucement sur les avances à faire, parce que je crois que vous en sentez comme moi la nécessité. On m'écrit de Paris que Mlle Le Breton est noyée dans les larmes. Laissons ce soulagement aux femmes, et occupons-nous de trouver des ressources pour nous tirer d'affaire. Consultez-vous de votre côté avec M. Bourgeois s'il n'y aurait pas quelque moyen pour sauver les 80.000 de la pauvre Pauline pendant que son oncle est encore de ce monde. Je le fais consulter à Paris, et vous verrez si les avis de France sont conformes à ceux du Cap. Nous sentons bien que cela ne peut se faire que secrètement et de concert avec le vieil oncle, on fera les derniers efforts pour le gagner là-dessus. Nous avons un contrat de mariage qui porte qu'il hypothèque la dot de sa femme sur tous les biens présents et futurs et principalement sur la maison nommée Limonade qu'il achète à Saint-Domingue. Or, cette maison est

encore à M. Le Kat, c'est ce qui fait la mesure des oppositions que ses neveux ont reçues. Mais il a d'autres biens, et notamment en France; c'est là-dessus que nous cherchons à faire un arrangement à l'amiable. Dieu veuille que nous réussissions (1).

A mon père (2)

A mon cher Père,

[illegible]

J'en étais à cet endroit de mes instructions au pauvre Pichon lorsque j'ai reçu la triste nouvelle de sa mort. Je le pleure sincèrement pour nous! et je m'en réjouis pour lui. Le pauvre garçon avait l'âme ardente et le corps chétif. Les chagrins de nos affaires l'ont tué. Il est heureux et nous laisse dans les larmes. Je vous envoie la longue lettre telle que je l'avais écrite pour lui afin de ne pas répéter mes idées une autre fois. Vous jugerez par cette lettre que mon retour à Paris n'est pas éloigné. En effet, je pars demain pour l'Escurial, où je vais prendre congé des Ministres, quoique mes affaires ne soient pas finies. Mais je laisse ici des amis qui ne les négligeront pas. Je fais pourtant avant de partir les plus grands efforts pour donner la dernière main à un objet si intéressant qu'il peut fixer pour toujours la fortune dans ma maison. C'est, mon cher père, la plus belle affaire qu'on puisse désirer en Espagne: elle mène à tout et me fera un honneur infini. Si elle ne réussit pas et n'est pas finie ces jours-ci, je n'en partirai pas moins pour la France.

J'ai lu le détail de Le Vaigneur, qui est très bien fait. Engagez-le à travailler à l'obtention du répit en faveur de la circonstance malheureuse où nous jette la mort du procureur. J'ajouterais bien des lettres de protection pour M. d'Estaing et Magon pour y aider si cela était absolument nécessaire, mais si l'on peut s'en passer pour ce répit qui s'obtient en France, je les garde pour frapper le grand coup si nous en venons là.

Sauvons d'abord, si nous pouvons, les 80.000 livres de l'oncle afin que la pauvrette ait du pain. L'argent que j'ai mis à cette affaire me paraît à peu près perdu, sauf erreur de ma part. J'aurais accepté les lettres de 3.000 livres chacune si notre ami eût vécu pour assurer sa tranquilité et l'honneur de sa signature; mais il est mort, et je l'avais fort prié de ne rien tirer sur moi; ainsi je crois que, sans blesser [illegible] je puis les laisser protester. Du reste je m'en rapporte à vous.

[illegible] avec fondement que [illegible] il ne parle de M. Bouteiller est la dernière qu'il ait écrite: à moins que ce Monsieur ne soit venu avec le vaisseau qui les a apportées, il est probable qu'il a vu mourir notre ami. J'ai un peu d'espérance de savoir ce qu'il a fait de nos fonds, qu'il devait nous faire rentrer comme il le dit en 1767. Sur ce qu'il a vu M. Loris dans sa maladie, attendons ce M. Bouteillier: il peut m'épargner le voyage de Nantes. Vous me recommandez le courage, il ne me manque point. L'incertitude est pis pour moi qu'un malheur décidé, parce que l'on s'obstine toujours à espérer au milieu d'une mer de craintes, et que ce combat d'idées à perte de vue, et presque toutes inutiles, fatigue l'âme horriblement et l'empêche de faire autre chose de mieux. Vous me mandez qu'*après la mort de* [illegible] *le plus grand malheur dont Dieu daigne nous préserver*. Qu'avez-vous entendu par là? S'il s'agit de notre argent perdu ou aventuré, c'est un malheur sans doute, mais l'autre est pis. J'ai un serrement de cœur sur le sort de ce pauvre garçon qui, en le prévoyant, allait à la mort de bonne grâce, ainsi qu'il me le dit à son départ, mais encore une fois, c'est pour moi que je m'afflige et non pour lui. Ne croyez point qu'on ait avancé ses jours, outre que cette idée dénuée de preuves est la plus odieuse qui puisse entrer en l'esprit humain, le climat tout seul, sans les chagrins et la faible santé, emporte en ce pays les deux tiers des hommes, et c'est bien assez pour nous de sentir que nous l'avons conduit à la mort naturelle sans nous ronger le cœur de l'affreuse idée que nous l'avons envoyé au supplice. Écrivez, je vous prie, à M. de Grandmaison le fils, au Cap, et à M. Picard de More chez M. Coudougnan, négociant au Cap, pour les remercier l'un et l'autre de leurs offres obligeantes sans les refuser autrement qu'en disant que vous attendez mon retour d'Espagne pour prendre un parti. D'ailleurs, M. de Grandmaison ne vous dit pas le nom de son parent, qu'il faut lui demander dans votre lettre pour gagner du temps sans rebuter personne. J'écris ci-joint à M. Loris, sa lettre est ouverte, faites-en faire un double et copie au livre avant de l'envoyer. Joignez-y un mot pour M. Le Roux, et dites-lui s'il est nécessaire que nous conférions ensemble, il vous le mande parce que j'aurai peut-être une autre raison pour le [illegible] avec lui une correspondance sur les grains de Bretagne pour la partie de l'Espagne qui baigne l'Océan. Comme [illegible] ne tendra pas [illegible] le Languedoc et la Provence pour la partie qui regarde la Méditerranée, vous pouvez, en lui écrivant, le pressentir en peu de mots là-dessus, comme je le fais ici pour vous, et garder le tacet pour tout autre étranger. Remerciez, je vous prie, Le Vaigneur pour moi, et dites à M. de Mirou que je compte terminer avec

(1) [illegible]

(2) [illegible]

M. Godeau à mon arrivée, et bien des remerciements de ses soins.

Je lis, dans la lettre de Pichon à ma tante, que, dans le courant d'août, M. Bouteillier doit partir. Elle est datée du 7. Cet honnête homme nous apprendra sûrement les circonstances de sa mort. Si, au reçu de ma lettre, vous pouvez trouver une occasion d'envoyer ma chaise à Bayonne, faites-la marcher sur-le-champ afin que je l'y trouve à mon arrivée en cette ville. Si vous n'en trouvez que pour Bordeaux, envoyez-la toujours, parce que je courrai à cheval jusqu'à ce que je la rencontre, en observant de m'écrire à la poste restante à Bordeaux pour que je sois instruit comment ma chaise est venue et qui l'a amenée, et en m'écrivant aussi chez Saubagnier à Bayonne si elle vient jusque-là. De mon côté, je vais écrire à Saubagnier que, s'il en a une qui puisse me servir pour le trajet de Bayonne à Paris, il vous le mande sur-le-champ, et à moi aussi, afin qu'il n'y ait pas double emploi; alors il sera inutile de m'envoyer la mienne. Mais si vous aviez une occasion prompte et sûre, je préférerais ma chaise à tout autre. Alors vous écririez à Saubagnier et à moi chez lui afin que je sois instruit à temps; vous manderiez quand elle arrive, etc... prenez là-dessus le parti le plus convenable. Continuez à m'écrire ici jusqu'à ce que vous receviez de moi la prière de ne plus le faire parce que, si l'affaire que je termine ici exigeait quelques semaines de plus, je ne jetterais pas le manche de tous côtés; et, en perdant d'une part, je porterais à Paris la certitude de gagner de l'autre : mais si vous recevez des paquets intéressants du Cap, gardez-les. La prière de m'écrire n'est que pour avoir toujours de vos nouvelles, lesquelles feraient autant de plaisir à mes sœurs qu'à moi quand je serais parti d'ici. La lettre incluse sous votre nom est pour vous en particulier, elle vous instruira de mes idées qu'elle renferme et que vous comprendrez en les lisant. J'ai l'honneur d'être, avec le plus respectueux attachement, Monsieur et très cher Père,

Votre très humble et très obéissant serviteur et fils.

[Paraphe]

Mes sœurs de Madrid ne savent rien de mon chagrin actuel.

J'aurais voulu vous les épargner à vous-même (1).

Mais voici Beaumarchais encore lancé dans de nouveaux projets : il écrit *à Monsieur Henri Siamert, pour fair tenir à MM. Bongard et Panchaud, trésorier de la nation française à Constantinople, à Vienne (Autriche).*

Espagne, Madrid, ce 10 novembre 1764.
reçu à Paris, le 24 du dit.

L'agréable rencontre que j'ai faite, Messieurs, à la Cour d'Espagne, où quelques négociations m'ont appelé, de M. Nicolas de Caro, votre associé, occasionne cette lettre que j'ai l'honneur de vous écrire. Je vous prie, Messieurs, de m'envoyer par la voie la plus prompte un détail bien circonstancié sur le froment et l'orge du Levant. M. de Caro m'a déjà dit à peu près sur quoi je pouvais compter en en tirant par votre moyen quelques cargaisons, mais, comme il avoue lui-même que vous pouvez me dire des choses bien plus positives, j'ai l'honneur de vous demander en réponse à cette lettre quel est le prix auquel vous me fourniriez autant de blé et d'orge que j'en aurais besoin, et de me faire un détail sur lequel je puisse tabler sur les rapports que les mesures et les poids de Turquie ont avec ceux de France. Par exemple, M. de Caro me dit que 44 hoes font un quintal de Constantinople, et que le hoe pèse 3 livres de France, ainsi le quintal de chez vous équivaut à 132 livres de France.

Il dit que le quintal de froment pur pèse environ 25 hoes, lesquels font 75 livres pesants de France; on doit donc conclure que les quatre quilets de froment pèsent environ trois quintaux poids de marc français.

Il dit [de] plus que le quilet de bon froment vaut chez vous de 20 à 30 parats, je le suppose à 25 parats. Si le parat vaut 18 deniers français, le quintal de froment revient à livres 17 s[ols] 6 d[eniers], ainsi les 4 quilets ou 3 quintaux de France reviennent à 10 livres tournois, et le quintal de bon blé vaut, suivant l'estime ci-dessus, 3 livres 6 s[ols] 8 d[eniers] tournois, ce qui est cher.

M. de Caro me dit encore que le quilet d'orge pur pèse environ 15 hoes ou 45 livres de France, et que ce quilet peut coûter de 13 à 20 parats. Je le suppose à 16, qui font 1 livre 4 sols tournois. Ainsi, le quintal d'orge poids de marc vaut chez vous 2 livres 13 s[ols] 4 d[eniers] tournois.

Il me paraît qu'il n'y a pas entre ces prix la juste proportion qu'on met ici entre l'orge et le blé; le premier est presque toujours moins cher de la moitié que le froment. Je vous prie, M[essieurs], de vérifier ce calcul et ces notions, s'il y a erreur, en m'envoyant une table instructive sur laquelle je puisse toujours faire mon opération relativement aux prix français et aux poids et mesures de France.

Ce froment me paraît cher en ajoutant à son achat tous les frais jusqu'à son arrivée à Marseille. Cependant, je voudrais commencer des affaires avec votre maison, lesquelles peuvent avoir des suites très intéressantes pour vous et pour moi. Aussitôt ma lettre reçue, je vous prie, si le froment peut m'être fourni à un prix bien plus modéré que celui que je viens d'établir, de m'en faire expédier une cargaison à Marseille par la voie la plus prompte en un ou plu-

(1) Original autographe. *Archives de Beaumarchais.*

sieurs bâtiments français ou ragusiens, et comme votre réponse arrivera plus tôt que la cargaison, vous me manderez comment vous voulez être payés.

Pour cette première commande, je suivrai exactement ce que vous me manderez, et nous prendrons ensuite des arrangements certains pour les autres. Je ne vous demande point d'orge à moins que la diminution du prix ci-dessus ne soit forte. Si les bâtiments ne peuvent charger que 5 ou 6 mille quilets, vous m'en expédierez trois ou quatre, ou un seul qui puisse m'apporter environ 20 mille quilets de froment; si l'orge diminue beaucoup sur le prix ci-dessus, vous m'en expédierez environ 10 mille quilets pour faire épreuve.

J'espère qu'aussitôt ma lettre reçue vous travaillerez à ma cargaison, laquelle viendra à l'adresse de M. Audibert, négociant à Marseille. Vous pouvez compter qu'au reçu de votre réponse la moitié de la valeur de l'envoi sera déposée chez M. Jean Cottin, banquier à Paris, qui est mon parent et ami, et auquel M. de Caro a été recommandé à Paris; et au reçu de votre envoi, je paierai le tout par la Hollande ou Marseille à votre choix. J'espère que vous ferez de votre mieux pour la qualité et les prix des grains, et que vous m'enverrez un détail de spéculation sur les fournitures prochaines, et sur les prix à venir d'après l'espérance des récoltes. M. de Caro, qui vous porte un double de cette lettre, vous en dira davantage.

J'ai l'h., etc.

DE BEAUMARCHAIS,

[illegible] de France et lieutenant général de ses armées, rue de Condé, à Paris.

Je retourne en France sous peu de jours. Votre réponse me parviendra à ma maison de Paris.

(*A suivre.*)

LE GRECO

SES YEUX, SON AUTOMATISME GRAPHIQUE

[illegible]

Le Greco, de son vrai nom Domenikos Theotocopuli, dont la traduction littérale du grec est *Petit* [illegible] qui fut à Candie, île de Crète, entre 1545, et 1556, et mourut vers l'âge de 67 ans, à Tolède le 7 avril 1614; il fut enterré dans la chapelle de Santo Domingo el Antiguo, qu'il avait particulièrement décorée de ses œuvres.

Venu en Espagne dans sa jeunesse sans qu'on en connaisse vraiment la raison, le Greco, à peu près ignoré jusqu'à ce jour, sollicite l'attention des peintres et des psychologues. Les historiographes cherchent à résoudre l'énigme posée par son œuvre. Leur thèse est celle-ci : nous devons au Greco la connaissance de l'Espagne du XVIe siècle, celle de Cervantès, de Sainte Thérèse, de Philippe II, de l'Inquisition, et l'explication de la vie à Tolède et dans la Castille, à une époque tourmentée de l'histoire de l'Espagne.

Au moment précis où les Maures, venant d'être expulsés, laissaient cependant une empreinte profonde dans la race; où les Juifs, qui avaient fait de Tolède comme une nouvelle Jérusalem, étaient pourchassés; où, sous le souffle de la Réforme, passait au-dessus des Pyrénées une vie nouvelle venant du Nord; où, de la lutte de la Croix contre le Croissant et le Chandelier à sept branches, et de la pensée catholique contre la pensée luthérienne allait peut-être naître une Espagne nouvelle, le Greco parut et, traduisant par le pinceau cette Espagne heurtée en mal d'enfantement laborieux et douloureux, nous a laissé une page d'histoire d'une grande valeur psychologique. Cette page, il l'a écrite en annaliste puissant, fixant, d'un trait déformé mais toujours sûr et très personnel, la chose vue et l'impression ressentie. Son écriture, c'est-à-dire son dessin et sa couleur, s'est faite douloureuse et heurtée, elle révèle l'âme castillanne à une époque de réaction violente et de transition avec le conflit des âmes; de déformations hallucinatoires; de fer, de feu, de sang avec les autodafés, et de sursauts spasmodiques d'une humanité secouée jusqu'au délire. Telle est la thèse.

Cerveau puissant aux bouillonnements impétueux, le Greco est diversement jugé, comme l'est d'ailleurs l'époque historique qu'il a traduite. Tous cependant, apologistes et critiques, s'accordent à reconnaître la pathologie de son dessin et la pauvreté de sa palette, pauvreté voulue par la raison, pour les uns; imposée par sa mentalité pathologique pour les autres, car, après avoir usé, dans sa jeunesse, des tonalités chaudes xanthiques, avec l'école vénitienne, il n'employa plus, dans l'âge mûr et dans la vieillesse, que les tonalités froides cyaniques. Ses apologistes ont voulu voir dans la transformation de sa palette l'influence du milieu sur le fil du Greco, et son adaptation visuelle aux tonalités grises, ocres, cyaniques et froides de la terre tolédane. La palette du Greco ne possède que le blanc, le noir, le vermillon, l'ocre jaune et la laque de garance. Avec ses

espagnol (Κυριακή, de Κύριος, dies dominica : dimanche).

cinq tons, il obtient des effets intenses, avec le gris pour le visage et les mains, le noir pour les vêtements et les fonds, le blanc pour les collerettes et les manchettes, le carmin pour renforcer les ombres.

Pourquoi le Greco s'est-il si profondément assimilé au milieu dans lequel il a été tout à coup transplanté? Pour quelle raison ce « déraciné » candiote est-il devenu « l'enraciné » castillan, si puissant qu'il révèle aujourd'hui la Castille de Philippe II aux Castillans d'Alphonse XIII? Ce phénomène rare, peut-être unique, soulève une question intéressante de psycho-sociologie à laquelle s'attachent les historiens les érudits, les littérateurs, les peintres, les médecins, les psychologues. Je vais tenter à mon tour une explication de l'énigme psycho-biologique grécoïde en me servant d'un document que je n'ai pas vu utiliser, que je sache, je veux parler du *Portrait du Gréco peint par lui-même* appartenant à la collection Aur. de Beruete, à Madrid.

Voici d'abord où en est la question à l'heure actuelle, d'après les textes des apologistes et des critiques.

M. le Prof. Don Manuel B. Cossio, l'érudit directeur du Musée pédagogique national de Madrid, après avoir établi dans sa Notice sur *l'Art à Tolède* que Vélasquez s'inspira du Greco, dit : « ...le Greco, moins connu jusqu'ici que Vélasquez, commence à être considéré comme le *grand précurseur* et le père de l'impressionnisme contemporain, non seulement par ses tonalités mais aussi par ses violents reflets lumineux, par ses pénétrations de couleurs, par sa touche indépendante, par son souverain mépris des canons traditionnels, par la spiritualité intime et tourmentée de ses figures. » Le grand maître a marqué une trace profonde dans l'histoire de l'art par : « ...l'indestructible vigueur de ses constructions correctes et incorrectes, sa pénétrante et profonde observation de la réalité, l'individualité et la vie intense dont ses tableaux débordent; le haut et génial idéalisme qui les enveloppe... En tout ce qui, dans son œuvre, procède du caractère du pouvoir d'expression de la vie intérieure, de la noblesse idéale, Vélasquez lui-même ne le surpasse pas. Il a fixé plus qu'aucun autre en ce qu'il a de plus pur le génie de la race et de la terre espagnoles. Inquiétant et excitant jusqu'au scandale, indépendant jusqu'à la sauvagerie, il peignit, comme tous les artistes de son type, plus pour lui-même que pour le public dont le goût et les exigences lui importaient peu. Il essaya d'aller aussi loin que la peinture le permet sans souci de paraître violent et démesuré. Il entame des problèmes et s'attache à des entreprises dont le temps, peut-être, n'était pas encore arrivé. C'est avec de telles audaces et de telles violences, des extravagances et dérèglements semblables, avec de pareils défauts si c'en est, qu'il faut le juger. »

Pour Maurice Barrès (1), le Greco est « le peintre de l'âme, et de l'âme la plus passionnée de l'Espagne du temps de Philippe II, avec la tendance et l'exaltation des sentiments... » Loin de l'heureuse allégresse italienne et de la bonne santé prosaïque des Flandres, il nous place au milieu d'un peuple triste, contemplateur, d'une mélancolie funèbre... Ce n'est pas un dément, c'est un homme à obsession. Il vit toute sa vie sur les mêmes idées. Il les reprend et les remâche... Il semble peindre des associations d'idées... avec lui nous sommes en pleine métaphysique espagnole avec sa faculté de déformation... qui naît du cœur (et aussi de la vanité)... Et l'on dit qu'il était fou! Attention! Tout simplement, c'est un catholique espagnol, je veux dire qu'il réalise une certaine qualité de sublime que peuvent produire toutes les nations catholiques mais auquel l'espagnole attache son nom... Le Greco abandonne, rejette toutes les habiletés théâtrales qu'il avait apprises à l'école vénitienne : c'est qu'il possède une âme profonde et attentive; avec un magnifique sang-froid, il élimine tout ce qui n'est pas l'essentiel, et il s'élance violemment vers ce qui est pour lui l'absolu. »

Le Greco, dit M. Paul Lafond (2), possède à un haut degré le sens de l'imagination, il a la pénétration du grand penseur, il étonne, il frappe, il émeut, il attendrit, il est pathétique. Toujours tourmenté et inassouvi, c'est une nature orageuse et chimérique, pleine de langueurs et de tourments, que les mélancolies intenses et imprévues abattent, que des soubresauts non moins inattendus relèvent; sans cesse obsédé par le besoin de produire, d'atteindre plus haut. Des plus raffiné, des plus sensitif, il regorge d'idées et de sensations, parfois jusqu'à en devenir complexe et presque inexplicable... il a le plus souverain mépris de la banalité et de la convention... Hanté de conceptions démesurées et douloureuses, il peint avec un emportement presque maladif... ; ce qu'on est convenu d'appeler son hallucination est l'extrême puissance de son cerveau créateur d'œuvres qui ont dépassé l'entendement de la plupart de ses contemporains.

L'affranchissement de la peinture espagnole, dit M. Bonnat, ne commence qu'avec le Greco.

Les médecins, moins enthousiastes, ne voient que le malade. La tendance médicale à juger le génie sur le même pied que la folie et à trouver dans les tares pathologiques la raison même du génie peut

1 *Le Greco*, par Maurice Barrès et Paul Lafond. H. Floury éditeur, Paris.

2 Paul Lafond. *Le Greco*.

avoir quelque valeur au point de vue purement spéculatif, mais après tout, qu'importe la tare si l'œuvre s'impose par sa puissance même. Expliquer n'est pas résoudre, c'est pourquoi, bien que je doive essayer ici une explication anatomo-psychologique, je ne prétends nullement résoudre cette question.

Voici ce qu'en pensent mes confrères.

M. le professeur Ricardo Jorge (1) reconnaît au Greco une personnalité originale possédant les dons qui font les grands peintres, mais il est atteint *d'anomalia pintural* par le coloris, le dessin et la composition. A l'encontre de ses apologistes, M. le Dr Jorge constate que le Greco fut rebelle à l'absorption espagnole. Tolède lui fut une terre d'exil; il ne laissa pas castillaniser son nom. Au cours d'un procès (1579), il déclara ignorer la langue espagnole, il avait alors 32 ans environ. Il fut processif, toujours plongé dans les citations en justice, dans la poursuite des personnages qui lui commandaient des tableaux; il s'en prit au fisc, et même au Pape. Il savait se faire payer et faire payer ses élèves en difficulté d'honoraires avec leurs mécènes. Sa vie contrariée, désorientée, désadaptée en fit un être insociable, plein de rancœur, de dégoût, de misanthropie. Le Greco ne comprit pas plus l'Espagne que l'Espagne ne le comprit. Mégalomane, génie complexe, lettré, philosophe, orateur, l'hypéresthésie de sa personnalité allait jusqu'au délire. Isolé et solitaire, l'ambiance espagnole était comme un silice collé sur ses chairs ulcérées. C'est donc à tort, dit le Dr Jorge, qu'on fait du Greco un peintre espagnol. Il est sorti de lui-même et non de son milieu, son style a pris naissance sur un fonds original, il est issu par *autogénie* de son individualité biopsychique. Son coloris est chlorotique par ses verts particuliers, que lui impose sa vision intérieure. En myologie, il suit l'écorché, en amincissant, dissociant, disloquant, luxant ou hypertrophiant les centres musculaires, il laisse le sujet râclé (raspadó). Il s'est fabriqué un type anthropologique personnel, en dehors de toute école classique, il va ainsi jusqu'à la caricature, afin d'obtenir des figures surhumaines. Il crée la figure *Grécoïde*, dans laquelle les déformations de la tête sont si manifestes, si fréquentes et si multiples dans leur asymétrie. Il paralyse les faces, il les déforme avec le strabisme et l'exophtalmie, le nez et le facies sont adénoïdiens, avec le maxillaire supérieur atrophié et la bouche à demi ouverte, les mains sont simiesques, les attitudes confinent à l'épilepsie et à l'hystérie.

Loin de voir dans cette déformation du dessin et de la peinture une éthérisation générale, le Dr Jorge n'y voit qu'un *sabotage* (*sic*) général de la ligne humaine. Sa peinture se rapproche de celle des aliénés. C'est de la folie, avec le retour à l'art des primitifs, sa vésanie est de forme archaïque. Le Greco est un génie épuisé, sa galerie appartient de droit aux musées des asiles de fous. C'est un inadapté extravagant, excentrique, égocentrique, mégalomane, processif, chicaneur, plaideur. Le Greco est le précurseur du cubisme. Telle est l'analyse de M. Jorge qui, après l'avoir ainsi traité, se demande quelle rétine humaine donne exactement la réflexion vraie; c'est pourquoi, reprenant la phrase de MM. Rémond et Voivenel sur les œuvres des aliénés, il conclut ainsi : « La Muse du fou peut être aussi charmante que celle de l'homme sage : peut-être saura-t-elle éveiller chez le lecteur des curiosités plus aiguës et des émotions plus vives.

M. le Dr Béritens, (1) envisage la question au point de vue oculistique ; pour lui le Greco n'est pas fou, il est *astigmate*, il dessine et il peint comme il voit. La névrose, si névrose il y a, serait due à l'astigmatisme. Chez les astigmates, les deux yeux n'ont pas la même acuité visuelle, d'où résulte le strabisme ; on le retrouve dans le portrait du Greco. La couleur subit comme la ligne des modifications par leur indécision même. L'accommodation peut, dans la jeunesse, atténuer cet état, mais il n'en est plus de même dans la vieillesse.

Le Dr Béritens conclut : jusqu'à l'âge de 25 ans, les toiles du Greco sont parfaites, c'est la période italienne, il s'accommode ; de 29 à 37, première période espagnole : il continue à s'accommoder, mais moins bien cependant. La fatigue et le surmenage jouent un rôle important dans l'allongement anormal par exemple de son *Saint Maurice*, exécuté à l'âge de 34 ans, après une grande fatigue provoquée par l'exécution de son *Espolio*. Commandé d'urgence par Philippe II, le *Saint Maurice* provoque une parésie de l'accommodation, celle-ci augmente progressivement. C'est à partir de 37 ans que le Greco commence à vraiment déformer ses personnages *suivant la verticale*, et la direction variant d'après l'inclinaison de la tête. Il peint comme il voit, et non par excentricité, c'est pourquoi à mesure qu'il avance en âge, de 37 à 57 ans, et que s'accentue le défaut d'accommodation, il déforme de plus en plus ses personnages. Après la cinquante-septième année, « les figures s'allongent et les couleurs empiètent les unes sur les autres ».

(1) Dr Ricardo Jorge. — [illegible] — Dr Maurice Béritens. — [illegible]

Pour A. Goldschmidt (*Süddeutsche Monatshefte*, Mai), le maniérisme du Greco est également dû à l'astigmatisme, d'où inégalité fonctionnelle entre les deux moitiés de l'œil; un de ses hémisphères était myope et l'autre hypermétrope, d'où la difformité du dessin, difformité qu'il ne peut corriger, même le voulant, comme dans les portraits des personnages de l'*Enterrement du Comte d'Orgaz*. « Si l'on regarde, dit Goldschmidt, avec des verres appropriés, l'*Ascension du Christ* du Greco qui est au Musée du Prado à Madrid, on n'y verra plus trace de ce fameux « maniérisme » qu'on a tant reproché au Maître de Tolède. Telle est l'argumentation des deux oculistes.

Le Greco semble la confirmer lui-même; il révèle son astigmatisme dans les lignes suivantes qu'il a écrites sur un coin de sa toile : *Vue de Tolède*.

..... *tambien en la historia de N. Señora que trahe la Casulla à Santo Ildefonso para su ornato y hazer las figuras grandes me he valido en cierta manera de ser cuerpos celestiales, como vemos, en las luces que vistas de lejos por pequeñas que sean nos parecen grandes* » (1).

Ainsi le Greco voyait grand et allongé, car, pour un œil normal, les lumières, vues de loin apparaissent ce qu'elles sont vraiment, rapetissées et non agrandies.

Ceci m'amène à l'étude de son *Portrait* peint par lui-même.

Tout d'abord la question préalable se pose. Est-ce bien son portrait? Le point d'interrogation placé à la suite du titre laisse admettre l'incertitude. L'argumentation est par avance négative si on n'établit pas cette collaboration à l'égard de lui-même. Aucun document ne fixe le fait, mais, par la comparaison et par la juxtaposition, la réponse paraît devoir être affirmative ainsi que je vais essayer de l'établir. J'utilise pour cela la photographie du portrait publiée dans le livre de M. Paul Lafond : *Le Greco*. Ce même portrait a été reproduit dans l'ouvrage de MM. Maurice Barrès et Paul Lafond, mais ici, il est gravé sur cuivre et non photographié, la reproduction n'est pas exacte, le dessinateur n'a pas vu la différence qui existe entre les deux yeux.

Pour bien établir cette différence, j'ai fait glisser alternativement de droite à gauche et de gauche à droite sur le portrait, une carte de visite opaque, de façon à cacher, l'une après l'autre, la partie droite et la partie gauche de la tête. Je l'ai séparée ainsi en deux parties isolées l'une de l'autre, en plaçant l'arête gauche de la carte à la racine du nez, à la naissance de chaque arcade sourcillère, de façon à ne laisser voir qu'une partie de la tête. La figure du Greco prend aussitôt une vie intense par la différence et par l'opposition même du regard de l'œil droit et de celui de l'œil gauche. Cette vive impression m'a amené à analyser le portrait et à rechercher la relation qui peut exister entre celui-ci et l'œuvre du Greco, les toiles religieuses et les portraits. Ce portrait, peint à l'âge de 45 à 50 ans, est asymétrique, le côté droit semble juxtaposé au côté gauche et appartenir à une autre personne. Le front est très développé en hauteur, le crâne est en « pain de sucre », les cheveux, rares au sommet, sont clairsemés sur les tempes creusées, la figure est émaciée, les os malaires sont légèrement proéminents, le menton avancé en galoche est dévié de gauche à droite, une petite barbiche clairsemée le recouvre, tombant parcimonieusement en pointe dans la collerette blanche qui fait valoir le noir de la barbe sur les deux joues. La moustache, peu fournie, couvre différemment la lèvre supérieure; à droite, les poils rejoignent directement la barbe; à gauche, ils tombent sur la lèvre de haut en bas et de gauche à droite, formant brosse; leur direction en chute oblique est indiquée par une légère mèche blanche formant pinceau au-dessous de la narine gauche. De cette narine tombe obliquement de haut en bas et de droite à gauche le repli naso-labial, il barre la joue gauche d'un trait noir très prononcé; la joue, creusée au dessous de l'os malaire, s'affaisse de droite à gauche, la bouche suit également ce même mouvement, elle dévie de haut en bas et de droite à gauche, avec chute de la commissure gauche de la lèvre inférieure, qui est épaisse, formant bourrelet sur toute sa longueur. La tête est légèrement inclinée à gauche. Le côté droit de la figure n'est pas atteint. Il s'agit d'une paralysie du nerf facial gauche intéressant les muscles zygomatique, risorius et orbiculaire des lèvres de ce côté. Les deux yeux ont une expression différente, l'œil gauche, moins ouvert que le droit, n'est pas atteint, ce qui fait admettre une paralysie d'origine centrale et non périphérique, *a frigore*. Quelle en est la cause? Est-elle due à un ictus apoplectiforme? à un néoplasme spécifique? Peu importe. Le regard de l'œil gauche est légèrement éteint, celui de droite reflète une vie intense. Les deux oreilles, très allongées, émergent en pointe de la collerette, arrêtant la ligne disloquée de l'axe des deux yeux. Ceux-ci ne sont pas placés sur un même plan, le plan de l'œil droit s'élève au dessus de celui de l'œil gauche; son axe pivote sur lui-même pour se diriger de haut en bas et de gauche à droite; la caroncule lacrymale est plus élevée que celle de l'œil gauche, avec abais-

1 ... Également dans l'histoire de Notre-Dame, qui apporte la Chasuble à Saint-Ildefonse pour son ornement, et pour faire les figures grandes, je me suis prévalu en quelque sorte de reproduire les corps célestes comme nous apercevons les lumières, qui, vues de loin, pour petites qu'elles soient, nous paraissent grandes.

sement compensateur de l'angle externe et légère exophtalmie du globe. Les arcades sourcillères sont différentes; très prononcée en hauteur à l'arcade droite, la courbe s'étend et s'allonge à l'arcade gauche; si maintenant on sectionne différemment la figure, en plaçant à nouveau la carte de visite non plus dans le plan vertical mais dans un plan oblique passant par le sillon naso-labial gauche et le bord interne de l'arcade sourcillère droite, si, à la base de cette ligne formant l'hypoténuse d'un triangle rectangle dont la joue droite constituerait le plan vertical, on applique une autre carte de visite à angle droit, la figure prend une vie plus intense par l'œil droit, par le nez busqué, par la bouche et le menton déviés; l'œil, comme une balle, semble bondir de l'orbite. Il est ardent, violent, impulsif, passionné, mystique, inquiet, dominateur, c'est l'œil halluciné de Don Quichotte attaquant les Moulins, c'est l'œil qui donne aux scènes religieuses des tableaux ce je ne sais quoi de diaboliquement divin, de heurté et de violent dans les lignes et dans les tonalités. C'est l'œil qui a pu certainement le mieux voir et le mieux interpréter l'époque troublée de la Renaissance et de la Réforme en Espagne, parce qu'il est lui-même troublé et qu'il porte en lui toute la psychologie mystique de cette époque, par sa nature même et non par son adaptation ni son éducation tolédanes. On retrouve cet œil mystique chez les personnages de l'*Enterrement du Comte d'Orgaz*. Il bondit de l'orbite du prêtre debout à la gauche de Saint Augustin et de l'orbite de tous les personnages placés à la partie supérieure du tableau à la gauche du Christ. Le Greco semble posséder deux hémisphères cérébraux bien distincts, et opposés l'un à l'autre : le droit, avec son œil hystérique et fulgurant, c'est l'hémisphère des compositions religieuses ; le gauche, avec son œil doux, rêveur, mélancolique, amoureux, inquiet, paternel, observateur, réfléchi et analyste, c'est l'œil de Sancho Pança ; celui des portraits, des gestes divins du Christ, des lignes grecques harmonieuses, l'œil qui a dessiné et peint les yeux des portraits *auxquels l'œil droit a donné la vie*. Le Greco est le peintre des yeux, il les inonde de lumière et de vie.

En reproduisant la même expérience du triangle rectangle sur le côté gauche de la figure, on juge mieux la difference d'expression des deux parties du portrait.

Le Greco semble s'être reproduit dans les modèles des portraits. C'est ainsi qu'avec le procédé de la carte de visite se révèlent l'acuité du regard de l'œil droit et la douceur de l'œil gauche dans les portraits [illegible] grand et petit portrait de [illegible], et [illegible] de [illegible] de *Don Rodrigue*. A côté du *[illegible] reux Jean d'Avila*, chez lequel l'asymétrie des yeux est très prononcée, des *Portraits d'Homme*, du Musée du Prado, à Madrid, et surtout de l'*Homme à l'épée*, chez lequel on constate une telle parenté de l'œil droit et de l'œil gauche du Greco qu'il est permis de se demander si le portrait de l'*Homme à l'épée* n'est pas celui du Greco dans sa jeunesse. La comparaison de l'ensemble des traits communs renforce cette impression, car l'œil droit de l'*Homme à l'épée*, par sa fixité, semble annoncer l'obsession déformante du même œil du Greco vieilli.

(*A suivre.*) Dr Paulette Tissot.

EN PASSANT AU QUAI D'ORSAY [1]

XIII

Outre des difficultés professionnelles, le chef de poste se trouve parfois en but à des attaques qui, de près, font sourire mais qui, au loin, répétées, deviennent un acte d'accusation. Tel compatriote, désireux de se mettre en avant, de voir son nom dans un journal, de prouver sa compétence, entend démontrer que s'il était, lui, au service du gouvernement, la situation économique de la France y gagnerait beaucoup. Il reproche, par exemple, au consul d'inviter les Français à rester chez eux, de les dissuader de toute opération commerciale et industrielle, d'empêcher ainsi nos exportations ! Il ne connaît rien de la correspondance, ou des rapports de l'agent qu'il incrimine. Qu'importe ! Tout ce qu'ils ne contiennent pas, il le publiera au hasard dans une feuille quelconque, trouvant en son imagination de quoi fausser la couleur des faits, dénaturer au besoin des conversations qu'il a provoquées afin d'attester : « C'est lui qui me l'a dit. » Son pamphlet, il le distribue à tous, le fait reproduire par les journaux du pays, estimant que discréditer, chez l'étranger même, le représentant du gouvernement, l'accuser d'incapacité et d'inintelligence, c'est là un acte patriotique qui mérite récompense. Il compte ainsi créer un mouvement d'opinion, confiant dans ceux qui ne voient pas au delà du papier sous leurs yeux, et que comble d'allégresse toute attaque ou diffamation contre un fonctionnaire.

Un autre, parce qu'il n'a pas obtenu la place qu'il sollicite ou la décoration convoitée pour de prétendus services, reprochera au consul de ne pas s'occuper de la colonie, ou encore de ne pas recevoir suffisamment, comme si tout consulat devait se trans-

(1) V. la [illegible] 15 [illegible] 1911.

former en auberge où chacun a le droit de s'asseoir, d'être hébergé quand il lui plaît, même d'anciens insoumis et déserteurs portant haut la tête parce qu'ils ont bénéficié d'une amnistie.

Ces petits tracas ne sont rien auprès de ceux que provoquent parfois certains sous-ordres qui, au lieu de rester les collaborateurs dévoués de leur chef, se font, sans motif, leur ennemi par esprit d'opposition ou mauvais caractère, trouvant bon de s'associer aux mécontents, qui voudraient toujours « faire sauter le consul », voir une autre figure, dans le vain espoir que leurs petites ambitions ou leurs désirs seront enfin comblés. Quelques-uns de ces anormaux de la faune administrative valent une mention.

De La Z... est un méridional, avec accent prononcé, content de lui, fier de sa noblesse de particule, qui, devant la vulgarité de sa personne, donne l'impression d'un oripeau de carnaval. Toujours en quête de protecteurs dans le parti au pouvoir, prenant à témoin ses opinions politiques, aujourd'hui, négligemment, entouré de la fumée de sa cigarette, il laisse tomber ces réflexions lapidaires : « Deux cents patrons ne valent pas un ouvrier ! »

Armé de l'égoïsme de ceux qui, pour faire cuire un œuf, brûleraient la maison du voisin, triomphalement il dit : « Ah, j'ai su organiser ma vie ! » Cette chance inouïe d'appartenir aux Affaires étrangères est bien un triomphe, mais il n'a servi qu'à mieux illustrer ses dons naturels, car voici sa spécialité.

Dès qu'un nom est prononcé devant lui, sa langue s'agite comme mue par un ressort, et alors il faut qu'il parle, qu'il improvise, séance tenante, une biographie où l'on n'entend que des vilenies. A l'écouter, on le croirait chargé de démontrer que le Ministère des Affaires étrangères est une réunion choisie de gens tarés. Cet impérieux besoin de déformer la réalité, de dégrader toute réputation, sorte de demi-folie que les aliénistes appellent « mythomanie », De La Z... la tient, lui, pour une éminente aptitude et quand il a fait rire ceux qui l'entourent, son succès lui paraît si complet qu'étourdi par le flot de ses propres paroles et plein d'admiration pour lui-même il s'écrie : « Hein, n'est-ce pas que je ferai bien dans le cabinet d'un ministre ! »

Depuis le ministre et son chef de cabinet jusqu'au dernier agent, il sait tout de leur vie publique et privée, et, sans effort, il trouve dans son imagination de quoi les couvrir de ridicule ou d'infamie. Quel ne serait pas son étonnement s'il apprenait que plus d'un de ses auditeurs, écœuré devant ce rôle de bas loustic, dit de lui : « Il est amusant, mais c'est un vilain monsieur ».

Peut-être a-t-il dans le cerveau on ne sait quelle cellule atteinte d'éléphantiasis qui l'incite, inconsciemment, à rapporter des faits imaginaires, à bâtir des romans avec un entrain, une bonne humeur, un accent de sincérité tels qu'il inspire d'abord confiance à ceux qui ne le connaissent pas. Comme il racontait avec des détails circonstanciés le divorce scandaleux de X..., « qui battait sa femme parce qu'il ne la trouvait pas assez jolie », quelqu'un lui dit : « — Je vous en prie, taisez-vous : X... est mon ami, c'est un charmant homme, distingué, très doux, il n'a jamais été marié, par suite il n'a pu divorcer... » De La Z... n'est pas déconcerté par un démenti aussi formel. Il continue, car il sait, lui.... Il rappelle le personnage de Daudet, Bompard, qui, en train de faire l'oraison funèbre de Tartarin, et pour mieux affirmer sa mort tragique, brandissait un fragment de maxillaire et une boucle de bretelles, restes du grand homme, lorsque tout à coup Tartarin apparaît juste en face de l'orateur :

— Vé, Tartarin !

— Té, Gonzague !

— C'est un malentendu, allons, dit Tartarin.

L'homme éprouve une telle joie à entendre rabaisser l'homme que De La Z..... ne manquera pas de trouver ça et là des oreilles complaisantes. La caricature physique et morale de notre semblable provoque la gaîté, et, s'il faut, au besoin, déposer des ordures le long des réputations, notre spécialiste est là pour s'affirmer et réclamer suivant son expression : « A moi le pompon ! » Mais ceux qui l'écoutent ne se doutent pas que demain ils seront défigurés avec la même dextérité.

Cette verbosité inlassable, que devient-elle aux heures où il faut se taire et n'être plus qu'un ouvrier qu'on juge à pied d'œuvre ? On s'aperçoit alors qu'elle n'est qu'un moyen de défense pour sauvegarder les apparences, dissimuler sa paresse, et les laideurs trop criantes d'un impudent je-m'en-fichisme.

De La Z.... complète son rôle en clamant partout qu'il est une victime de l'injustice des hommes. Ses manquements de toute sorte, il les met sur le compte de ses chefs, ou les attribue tout haut à sa forte personnalité ; il s'en fait un titre à l'avancement avec effronterie et persévérance auprès de protecteurs qu'il sollicite sans relâche par tous les aboutissants imaginables. Peut-être parviendra-t-il à convaincre l'un deux ; peut-être verrons-nous un jour la République Française représentée par ce personnage, bâti tout exprès pour devenir l'important commis-voyageur d'une maison de produits falsifiés dans l'Amérique du Sud.

En voici un dont la neurasthénie met en mouvement les vanités et l'amour des grandeurs. A la question : « Par qui ou par quoi êtes-vous tour-

menté? » gravement, après avoir réfléchi, il répond : « C'est inexplicable... je ne sais pas... » Puis il découvre que le mal vient de son éducation, qui, jointe à son argent et à sa carrière, le situent dans un plan supérieur, font de lui un homme précieux que seul aurait le droit de commander quelque Prince des anciennes monarchies. Qui dira derrière quel microscope fantastique il contemple ses propres faits et gestes et ceux des autres? Tout lui est aquilon. Le pli d'une feuille de rose sous ses pas devient une machination de son chef. L'aspect de ce dernier, son silence même lui causent des nausées, offensent sa dignité : celle-ci, toujours à l'état suraigu et toujours blessée, le fait ressembler à ce malheureux qui, se croyant en verre, criait au passant de ne pas l'approcher.

Comment redresser les travers de ces esprits mal faits, apaiser ces hyperthrophies du moi, compliquées parfois du *morbus consularis*, dont les titulaires ne peuvent plus demander un verre d'eau que sous forme d'arrêté ministériel : « Nous..... avons ordonné et ordonnons ce qui suit... »

Cet autre doit sa nomination à un rhume de cerveau que le ciel inclément de Paris transformait chaque hiver en bronchite. Attaché à un ministre voisin reconnaissant des services politiques de sa famille, ce nouvel agent n'a pas eu besoin de se distinguer dans les sciences, les lettres, les arts. On lui a laissé le choix de son poste, à l'est, à l'ouest, au sud de l'Europe. Il a opté pour le sud. D'une ignorance étendue, sans autre passion que sa tranquillité et sa santé, il devient un précieux collaborateur par son désir d'éviter les incidents ou les sujets de discorde.

Mais je m'arrête. Personne n'est exempt de déformations, de ridicules, et à quoi bon les collectionner? Qui peut, d'ailleurs, se vanter d'être équilibré? « A proprement parler, dit Taine, l'homme est fou comme le corps est malade, par nature. La raison, comme la santé, n'est en nous, qu'un équilibre momentané, un bel accident ».

L'agent des Affaires étrangères ne fait pas excep- [illegible] et se coiffe à bandes dorées.

[illegible] une nouvelle catégorie de candidats qui n'auraient d'autres titres que les services électoraux de leurs parents et amis, de récents décrets établissent que nul désormais ne pourra entrer aux Affaires étrangères sans passer par le concours : sauf quand il s'agira des ministres plénipotentiaires et des ambassadeurs, le ministre [illegible] faculté de [illegible] en dehors de la carrière, un certain nombre d'agents. Il en usait jadis avec circonspection, et ses choix témoignaient qu'il n'était pas inutile de laisser la porte ouverte à des valeurs non officiellement estampillées. Mais peu à peu la politique, intervenant là comme ailleurs, les ministres, débordés par le flot des candidats quelconques, ont trouvé dans l'examen leur unique moyen de défense. Il répond, d'ailleurs, à notre passion de l'égalité, mais l'examen ne supprimera pas les manœuvres de la politique en faveur d'un candidat : ne seront pas moins exclus ceux qu'on ne veut pas, pour des motifs dont personne n'aura à rendre compte, et il est à craindre que le personnel des Affaires étrangères, se recrutant lui-même, ne parvienne point à élever le niveau de chacun. La dignité du caractère et des façons, une aptitude naturelle, spéciale, et tout ce que l'éducation peut donner n'entreront pas en ligne de compte, comme objets en dehors du programme.

L'examen ne fournit qu'une note sur l'instruction théorique des futurs agents, et il ne faut pas le considérer comme une sorte de sacrement administratif conférant les qualités qui leur seront nécessaires : e ressort, l'esprit d'initiative, les vertus civiques. De l'effort qu'impose un examen, il ne reste à tous qu'un souvenir pénible. On ne peut apprendre les aléas du commerce à l'Ecole Supérieure du Commerce, pas plus que la politique à l'Ecole des Sciences Politiques. C'est aux prises avec la réalité et par l'expérience que les agents apprendront ce qu'ils doivent savoir pour que ne demeurent pas stériles et vains leurs conseils et leur direction. Aussi, très justement, le Rapport de 1907 conclut « qu'il faut un grand nombre d'années pour arriver à former un agent absolument à la hauteur de sa tâche, et que, si l'on se rendait compte de ce que doit être son instruction professionnelle, ses connaissances générales et juridiques, la diversité des questions qui lui sont soumises, son expérience, on serait moins prompt à décrier nos consuls. »

L'agent se trouvera toujours pris entre le public, plus ou moins mécontent, et son administration qu'effarouche le moindre bruit : surtout pas d'histoire, pas d'incident ! En certains cas même, il aura tort d'avoir raison. Maintes fois, il enviera la sécurité, et l'assurance de ses collègues d'Angleterre, d'Allemagne, des Etats-Unis, par exemple.

Le prestige des Affaires étrangères est bien atteint depuis que des rapporteurs de son budget ont mis en lumière ses faiblesses, tant d'abus criants, et parfois une absence complète de contrôle et de direction (voir les Rapports de M. Marin, député).

Cette administration subit, sans doute, les contre-coups [illegible] politique intérieure à laquelle de vieux républicains, récemment, appliquaient [illegible] gouvernement de pas de Gouvernement ! » Reconnaissons que la charge de ceux qui nous conduisent devient de plus

en plus complexe et difficile : ils ne peuvent gouverner sans l'opinion et, en même temps, ils doivent gouverner l'opinion; mais, quand celle-ci se fait rebelle à toute discipline, les chefs ne sont plus que des fantômes d'autorité et perdent tout respect de la part des gouvernés. A qui s'en prendre? Aux hommes? Aux principes mêmes de nos institutions qu'il faudrait modifier, adapter à des nécessités nouvelles ? Ou bien notre République serait-elle « atteinte de ce mal sans nom qui n'attaque d'ordi- « naire que les vieux gouvernements, sorte de con- « somption sénile qu'on ne saurait définir autre- « ment que la *difficulté d'être* ; personne ne fait « effort pour la renverser, mais elle semble avoir « perdu la force d'exister » (1).

Quoi qu'il en soit nous traversons une période où

Il n'est pas toujours bon d'avoir un haut emploi.

Les personnages importants ne sont pas aujourd'hui ceux qui arborent les plus hauts panaches, mais ceux qualifiés « les humbles, les petits », au service du public, à un titre quelconque : ils commandent, par l'intermédiaire de syndicats, à leurs chefs immédiats, au gouvernement lui-même, tournent, à certaines heures, contre le public, l'esprit de solidarité qui devrait les animer au profit de tous, aristocratie nouvelle qui se lève et revendique à son tour ses privilèges, au nom de la justice sociale : minimum de travail, maximum de salaire.

Les agents des Affaires étrangères ne peuvent prétendre à pareilles prérogatives. Comment ne seraient-ils pas suspects, eux qui ont intérêt à maintenir la hiérarchie, la discipline, l'autorité normale d'un chef plutôt que celle d'un syndicat? Qu'ils partent au loin, escortés du chœur des vertus « la prudence, la justice, le courage, la tempérance », l'esprit critique, sans mesure, qui empêche de tenir pour exacte même la vérité, les condamne à l'avance comme spécialement inutiles ou nuisibles, superbes d'incompétence, tous atteints de cette phobie qu'on appelle « l'horreur des responsabilités ». Combien admettront qu'ils remplissent honorablement leurs fonctions par simple patriotisme, amour-propre professionnel, sentiment du devoir, et qu'ils valent leurs collègues des autres nations ?

THOMAS LABARRE.

(1) De Tocqueville.

PARASITES [1]

COMÉDIE EN TROIS ACTES

SCÈNE X

LES MÊMES, RINA ET BICE

RINA. [illegible]

Bonjour !

[illegible]

Tu arrives à propos... J'ai besoin...

RINA. [illegible]

D'argent?... Moi aussi, papa, il faut que j'achète de la musique.

GAUDENZI

Nous verrons cela !... Mais, pour le moment, je pense à te faire cadeau d'une belle robe neuve pour le jour de tes examens...

RINA. [illegible]

Riche idée ! papa... Tu as donc gagné à la loterie ?

GAUDENZI.

Non !... Seulement en compensation de ta robe, j'ai besoin de ta chambre... pendant quelques semaines.

RINA. [illegible]

Pour ?

GAUDENZI.

Pour la louer.

RINA [illegible]

Encore à un prince russe... qui m'épousera... comme celui de l'an dernier ?

GAUDENZI

Non !... A une dame....

RINA, très animée.

A une femme ? Non... jamais !

VITALIA

Mais c'est une dame bien...

RINA [illegible]

Quelle dame est-ce ?

GAUDENZI.

Une célèbre chanteuse américaine, qui doit débuter à l'Argentina ! J'ai connu ses parents. Jeune, aimable, elle sera une bonne amie pour toi... Tu l'accompagneras au piano...

RINA. [illegible]

Qu'en dis-tu, maman ?

1. Voir la *Revue Bleue* du 13 juin 1914.

AMALIA

J'en serais contente.

ALFREDO

Et moi, je vais la conduire à l'hôtel.

EINA

Un moment, laissez-moi réfléchir !

ALFREDO.

Vous allez voir maintenant qu'elle lui donnera sa chambre pour me contrarier.

EINA.

Non... Mais pour faire plaisir aux autres (Décidée.) Prends-la donc, papa, je m'installerai dans la petite chambre du fond... Mais souviens-toi de ta promesse...

GAUDENZI

Promesse est dette !

EINA

Oh ! alors...

GAUDENZI, gaîment.

Petite coquine ! (A Amalia.) Donne-moi mon chapeau et ma canne...

AMALIA

Allons préparer la chambre.

EINA

Reste, tu m'aideras à déménager...

(Alfredo et Gaudenzi se dirigent vers la porte de droite. Sur le seuil, Naldini les arrête.)

SCÈNE XI

NALDINI

Halte-là.

GAUDENZI

Qu'y a-t-il ?

NALDINI

Une grande nouvelle !

GAUDENZI

Encore une !

NALDINI

Un tremblement de terre authentique !... Deux cents maisons par terre... Six mille personnes sans abri... nombreuses victimes... Rien n'y manque !

GAUDENZI.

Il faut prendre nos mesures...

ALFREDO

C'est l'heure... partons !

GAUDENZI

Va à la gare, toi ; je t'attends ici... En ces sortes d'affaires, une heure de retard, c'est pire qu'un tremblement de terre !

ALFREDO

Alors, j'y vais !...

GAUDENZI

SCÈNE XII

GAUDENZI ET NALDINI

GAUDENZI

Et nous... au travail ! (montrant le bureau.) Là, il y a du papier, des plumes...

NALDINI

Les vestiges de l'ancien comité... (Il rit : remarquant un timbre.) Le timbre aussi : « comité de bienfaisance ».

GAUDENZI

Il sert pour toutes les occasions !... (après avoir réfléchi.) Voyons... Avant tout, le président... qui prenons-nous ?

NALDINI

Le prince de Castrovetero... Il n'est bon à rien... Mais il a un beau nom, des cigares excellents...

GAUDENZI.

Il ne sait pas dire un mot !

NALDINI

C'est ce qu'il nous faut ! Ce sera toujours nous qui parlerons...

GAUDENZI.

Il nous faut l'inviter... Ecrivez... dictant. Prince...?

NALDINI, écrivant.

Prince...

GAUDENZI

Les soussignés, profondément émus de l'horrible désastre qui a frappé les habitants de..., (S'interrompant.) où le désastre est il arrivé ?

NALDINI

A Monteleone.

GAUDENZI

... les habitants de Monteleone, font appel à votre haut esprit de charité, et vous prient instamment de vouloir bien prendre l'initiative de former un comité romain pour secourir nos frères de.. (S'interrompant.) Dans quelle province est Monteleone? Je crois qu'il y a plusieurs Monteleone ?...

NALDINI.

Mettez Calabre... Les bons tremblements de terre... nous viennent toujours de là !

GAUDENZI

Nos infortunés frères de la Calabre... Certains que, pour l'honneur de Rome vous voudrez bien assumer cette noble tâche, ils se mettent à votre disposition... Avec respect.

NALDINI, écrivant.

« Avec respect! » Voilà qui est fini!

GAUDENZI, se frottant les mains.

Maintenant, je cours m'occuper des signatures... Pendant ce temps, préparez les lettres d'invitation au nom du prince... prenez la chemise « tremblements de terre »... Ce doit être la troisième.

NALDINI, va prendre la chemise.

Et pour la presse?

GAUDENZI.

Un communiqué rédigé avec prudence..... Que le prince seul y soit nommé, avec de chaleureuses louanges.

NALDINI, [illegible].

Le prince... et le commandeur Gaudenzi.

GAUDENZI.

Non, non!.. Ni mon nom ni le vôtre! Restons dans l'ombre... C'est beaucoup plus sûr! (Il va sortir, puis revenant.) Au contraire, écrivez dans le communiqué: « Le prince de Castrovetero, fera appel aux représentants les plus autorisés de la presse romaine, pour faire partie de son comité. »

NALDINI, suffoqué.

Mettre dans notre comité des journalistes?

GAUDENZI, avec un sourire malicieux.

Rassurez-vous!... Seulement quelques-uns des plus connus et des plus occupés... trois ou quatre qui, entre le parlement et leur journal, ne peuvent disposer d'une minute pour assister aux réunions...

NALDINI.

Ah! s'il en est ainsi!... Vous pensez à tout!

GAUDENZI.

Alors, écrivez et vite! Je reviens dans un instant.
(Il sort.)

NALDINI.

C'est moi qui porterai l'article aux journaux; alors ils imprimeront: « Nous recevons du chevalier Naldini »...

Il se met à [illegible].

SCENE XIII

Le Même, RINA et BICE

Elles entrent par la seconde porte de gauche, les bras chargés de robes et autres objets de toilette féminine.)

BICE, sur le seuil, faisant un pas en arrière; à demi-voix.

Il y a quelqu'un!

RINA, regardant.

C'est Naldini!

(Entrant avec Bice.)

NALDINI.

Bonjour, Mesdemoiselles! (A Rina.) Vous le voyez, je travaille.

RINA, montrant les objets qu'elles portent.

Nous aussi! Nous déménageons! (Avec intention.) Je cède ma chambre à une belle dame.

NALDINI [illegible]

Une belle dame?

BICE [illegible]

Tu vois... Dès qu'il entend parler d'une belle dame... il ne tient plus en place!

[illegible]

NALDINI.

J'aime beaucoup les belles dames (Avec galanterie.) Mais encore plus les belles demoiselles!...

BICE, provocante.

Toutes?

NALDINI.

Toutes en bloc! (Appuyant sur ces mots.) Mais une en particulier!

BICE [illegible]

Laquelle?

NALDINI.

Vous!

BICE.

Farceur!

RINA, à Naldini.

Et votre ami Labani, que fait-il?

NALDINI, riant.

Il était en bas dans la rue attendant, la sortie du commandeur pour venir vous trouver.

(Rina et Bice, rient.)

BICE.

Pauvre Labani! Il ne sait pas inventer autre chose?

NALDINI.

Il est certain qu'il n'a pas beaucoup d'imagination... comme tous les amoureux!

BICE.

Amoureux? Mais l'est-il vraiment?

NALDINI.

Oui, et vous avez tort de le tourmenter comme vous le faites! Croyez-vous qu'il y ait peu de méchanceté à le faire aller tous les matins, à six heures, au Pincio?

Aujourd'hui, il vous y a attendues trois heures!...

BICE, riant.

Ah! tu entends... tu entends!

NALDINI.

Et cela les fait rire encore!

RINA.

Nous ne pouvions y aller, ce matin; nous avions la leçon...

VALDINI.

Eh hier! et l'autre jour?

BICE.

Toujours la leçon!

VALDINI.

Croyez-moi, c'est une vraie cruauté... Car Silvio Labani est de ceux qui épousent!

BICE.

Et vous?

VALDINI.

Moi? Eh! bien, j'épouserais volontiers, mais mes moyens ne me permettent pas ce luxe.

BICE.

N'avez-vous pas un emploi?

VALDINI.

Je suis correspondant honoraire... ce qui veut dire sans honoraires... de beaucoup de journaux. [illegible]

Mais j'ai de grande espérances, et une demoiselle intelligente, qui penserait à l'avenir, pourrait...

BICE.

Pourrait se laisser aimer, à crédit!

VALDINI.

Il ne s'agit pas de moi, ici, mais de Silvio (A Rina.) qui vous épouserait demain... au comptant!

RINA.

Il est étudiant, comment voulez-vous qu'il entretienne sa femme!

VALDINI.

Son père est un des plus riches propriétaires de Viterbe... De trente à quarante mille *lires* de rente... Et il est fils unique...

(Rina, même jeu.)

SCÈNE XIV

Les Mêmes, MARIANNA et SILVIO LABANI.

MARIANNA [illegible]

Le Commandeur? Je crois qu'il est encore à la maison.

[illegible]

[illegible] Marianna portez tout ceci dans ma nouvelle chambre.

MARIANNA.

Je viens tout de suite.

[illegible]

SILVIO, saluant.

Mesdemoiselles!... (Puis, dès que Marianna s'est éloignée, il court à Rina avec un air de reproche.) Je suis allé encore ce matin....

RINA.

Pourquoi! Je vous avais pourtant fait entendre que je n'irais plus.... J'ai fait une grande imprudence en y allant quelquefois.... On nous a vus.... et mes bonnes amies....

SILVIO.

Eh! bien, si vous ne voulez plus aller au Pincio, voyons-nous à la villa Borghèse... ou à S. Pietro in Montorio...

RINA.

Ou à Frascati, à Tivoli.... à Yokohama!...

RINA.

Nulle part!

SILVIO.

Comment! il faudrait renoncer à ces promenades matinales à trois, si délicieuses?

RINA.

Oui! D'autre part, nous voir ici, en l'absence de mon père est un subterfuge qui ne peut pas durer ... Nous écrire est impossible.... Alors, restons-en là.

SILVIO, avec ardeur.

Pouvez-vous parler ainsi? Mais s'il me fallait renoncer à vous, ce serait ma mort!

RINA. [illegible]

Vraiment?

BICE, vivement.

Je ne vois plus qu'un moyen : allez à Viterbe, parlez à vos parents, et s'ils consentent...

SILVIO.

Ma mère m'aime, elle consentirait tout de suite...

RINA, même jeu.

Et votre père?

SILVIO.

Oh!.., mon père, lui, s'y opposera!

RINA, piquée.

Parce que je ne suis pas riche!

SILVIO.

Non! Mais il s'épouvantera à l'idée des dépenses à faire.

VALDINI.

Ne t'inquiète pas de cela! Le commandeur l'aidera....

SILVIO.

Oh! Si cela se pouvait!

BICE.

Vous hésitez encore ?

SILVIO [illegible]

Non ! (A Rina.) Mais je voudrais que vous me disiez un mot.... Celui qui rend heureux !

RINA, sérieuse, triste, mais séduisante.

Si vous revenez avec votre père, ce mot, je le dirai à mon fiancé. Si vous ne revenez pas, il vaut mieux que vous ne l'ayez jamais entendu....

NALDINI, applaudissant.

Est-elle gentille ! (A part.) Oh ! les femmes !

SCÈNE XV

LES MÊMES, GAUDENZI, PUIS MISS EMMA, ALFREDO, AMALIA ET DEUX COMMISSIONNAIRES.

GAUDENZI.

Miss Emma arrive.

RINA, [illegible]

Appelez maman.

GAUDENZI, voyant Silvio.

Oh ! Bonjour ! Il lui donne la main ; à Naldini Il faut le mettre dans le comité.

NALDINI

Nous le ferons économe... (Bas, à Gaudenzi.) Il fera l'avance des frais. (Haut.) Et les signatures ?

GAUDENZI.

J'en ai d'excellentes !... Ah ! les voici !

ALFREDO [illegible]

Mon Père, miss Stower.

EMMA [illegible] dans ses gestes, rien ne sent la femme de théâtre.

Heureuse de vous connaître !

GAUDENZI [illegible]

Ma femme, ma fille, honorées comme moi de vous offrir l'hospitalité...

(Saluts, poignées de mains.)

EMMA [illegible]

Je suis au regret de vous causer du dérangement, mais votre offre m'a fait grand plaisir. J'aime beaucoup la vie de famille avec de bonnes et aimables amies.

[illegible]

GAUDENZI, [illegible] les autres personnages.

Mlle Bice, une amie de ma fille, M. Silvio, étudiant (D'un ton plus important.) Le chevalier Naldini, mon secrétaire, (galant) qui, dès aujourd'hui est aussi le vôtre !...

(Saluts.)

NALDINI.

Charmé de me mettre à votre disposition.

[illegible]

MARIANNA.

Les bagages, où les met-on ?

GAUDENZI [illegible]

Dans la chambre de Mademoiselle.

EMMA, cherchant son porte-monnaie.

Ah ! Il faut payer ! La voiture aussi...

GAUDENZI.

C'est moi qui m'en charge !

EMMA, [illegible]

Je vous prie de prendre note de tout cela.

(Elle sort par la gauche avec Amalia.)

GAUDENZI, [illegible]

Soyez tranquille, je n'oublierai rien !

[illegible] à Marianna ; Rina et Bice entourent Alfredo et le question- [illegible] les commissionnaires attendent près de la porte de sortie.)

SILVIO, [illegible]

Si je pars, comment pourrai-je faire fonction d'économe du Comité ?

NALDINI.

Je te remplacerai... Mais laisse-moi des fonds.

SILVIO, surpris.

Comment ?

NALDINI.

Ah ! mon Dieu ! rien qu'une centaine de *lires* pour, pour les menus frais.

SILVIO [illegible]

Je n'ai que soixante *lires*...

NALDINI [illegible]

Je serai donc un économe sérieux !

GAUDENZI [illegible]

Naldini, ces hommes attendent !

NALDINI, à Silvio, en riant.

Tu vois ? J'entre déjà en fonctions.

(Il va payer les commissionnaires qui sortent ensuite.)

BICE, s'approchant de Silvio.

Eh bien ?

SILVIO.

Je serai demain à Viterbe, et j'en reviendrai lundi avec mon père, ou jamais plus !...

GAUDENZI, [illegible]

Chevalier, la journée commence bien !

NALDINI [illegible]

Elle finira encore mieux, commandeur !

[illegible] congé ; sur la dernière réplique de Naldini, la toile tombe rapidement, tandis que les personnages sont disposés ainsi : [illegible]

[illegible]

CAMILLO [illegible]

[illegible]

(*A Suivre.*)

L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DES JEUNES FILLES EN ALLEMAGNE

Il faut d'abord que je justifie le titre de ce petit article. Ce ne sont pas, à vrai dire, les écoles allemandes dont nous allons étudier l'organisation et les programmes, mais celles du royaume de Prusse. Toutefois, la ressemblance entre les établissements du plus grand des Etats fédéraux et ceux des autres Etats, surtout de ceux du Nord, est assez grande pour légitimer cette généralisation. Celui qui s'est fait une idée précise de l'enseignement secondaire des jeunes filles en Prusse ne trouvera de différences ailleurs qu'à l'égard de quelques détails peu importants.

Le nouveau développement des établissements destinés à la culture de la femme date de 1908. Ce fut alors que l'Etat se décida à surveiller de plus près ses écoles, dont il ne s'était pas occupé très sérieusement jusque-là. On en adapta enfin les programmes et les règlements aux conditions nouvelles de la société moderne, où la femme revendique toutes les connaissances et tous les droits qui, du temps de nos pères, étaient réservés aux hommes seuls.

A l'heure qu'il est, l'enseignement public, en Prusse, comprend 219 *lycées*. Le mot *lycée* ne s'emploie que pour désigner ces établissements de jeunes filles, qu'ils soient entretenus par l'Etat ou par les communes. Du reste, c'est toujours l'Etat qui, par ses organes, surveille l'enseignement, et ce, avec la plus grande attention, et de ses instructions dépend exclusivement toute l'organisation intérieure de l'école. Les établissements de l'enseignement public sont à peu près fréquentés par les trois cinquièmes de la jeunesse scolaire. Quant aux parents catholiques, ils préfèrent les écoles libres, qui, en grande partie, sont entre les mains des congrégations religieuses. Nous n'étudierons que l'enseignement public, dont l'organisation est de point en point conforme aux prescriptions rigoureuses de l'Etat. Quant au nombre des internats il est très restreint.

Le corps des professeurs se compose généralement de dames et d'hommes, en parties égales. La collaboration des professeurs hommes est une nécessité absolue, le nombre des dames qui ont suivi les cours des Facultés étant trop restreint pour satisfaire aux besoins actuels. En outre, presque tout le monde est convaincu que les jeunes filles elles-mêmes tirent le plus grand profit de cette collaboration. On veut que la vie scolaire soit une image de la vie de famille où le père, a-t-on dit, est la tête et la mère le cœur. L'école pour jeunes filles ne peut se passer de la femme professeur : de son tact, de sa grâce, de sa douceur, de son art de causer et de son imagination. Mais l'homme aussi a ses qualités, à lui, qui doivent également servir de modèle à ces intelligences qui se forment. Je ne veux pas discuter ici sur la structure innée, morale et mentale, de l'homme et son influence. Mais rappelons nous, pour mieux comprendre la situation, deux faits positifs. La dame professeur, en Allemagne, n'est jamais mariée. L'homme l'est presque toujours. Il a pour lui l'expérience profonde que donnent les observations et les soucis d'un père de famille. De plus, l'homme a joui d'une plus grande liberté : moins gêné que la femme par les convenances, il a fait l'expérience de la vie par tous ses côtés. Il est d'ailleurs indiscutable que les professeurs hommes, à l'égal des dames, jouissent bien souvent auprès des jeunes filles d'une confiance et d'un attachement qu'on ne témoigne qu'aux personnes dont l'intelligence et la bonté vous ont touché profondément.

Il n'y a pas moyen de mieux prouver l'influence salutaire qu'ils exercent.

C'est aux hommes aussi qu'on a confié presque partout la direction des écoles. Il n'y a que 13 établissements — moins de 6 p. 100 — qui ont à leur tête une directrice. C'est qu'on ne veut pas blesser les hommes professeurs dans leur honneur en les forcant d'obéir à une femme. En outre, il est vrai on doute encore un peu que beaucoup de femmes aient le talent d'organisation et l'autorité qu'il faut prendre pour en imposer aux élèves, aux professeurs, au public.

Les élèves entrent au lycée à 6 ou 7 ans, et le quittent quand elles ont 16 ou 17 ans.

Le tableau ci-dessous donnera une idée claire des programmes.

On constatera que le français figure au premier rang comme langue étrangère. C'est une des marques de la grande estime traditionnelle dont cette langue et ses grands écrivains jouissent en Alle-

MATIÈRES (1)	COURS ÉLÉMENTAIRE Ecole Préparatoire			COURS MOYEN			COURS SUPÉRIEUR				TOTAL
	X 6 ans	IX	VIII	VII	VI	V	IV	III	II	I 1 ans	VII —
Religion	3	3	3	3	3	3	2	2	2	2	17
Langue et littérature allemande	10	9	8	6	5	5	4	4	4	4	32
Langue et littérature française				6	5	5	4	4	4	4	32
Langue et littérature anglaise							4	4	4	4	16
Histoire					2	2	2	2	2	3	15
Géographie			2	2	2	2	2	2	2	2	14
Mathématique	3	2	3	3	3	3	3	3	3	3	21
Histoire naturelle				2	2	2	3	3	3	2	17
Ecriture		3	2	1	1	1					3
Dessin				2	2	2	2	2	2	2	14
Couture		2	2	2	2	2	2	2	2	2	6 14
Chant	2 2	2 2	2 2	2	2	2	2	2	2	2	14
Gymnastique	2 2	2 2	2 2	2	2	2	3	3	3	3	18
Total	18	22	22	31	31	31	31 33	31 33	31 33	31 33	217 225

(1) Les chiffres indiquent le nombre des leçons données par semaine dans la matière désignée. — Les chiffres entre parenthèses se rapportent aux matières facultatives.

magne. L'anglais, dont le prestige a fort augmenté depuis une vingtaine d'années, peut se contenter d'un moindre nombre d'heures de cours, n'offrant naturellement, comme langue germanique, pas tant de difficultés aux élèves allemands. L'enseignement des langues vivantes n'applique point partout la méthode directe, laquelle a cependant bien des partisans.

La religion, loin d'être une matière facultative, est placée au premier rang, car elle est considérée comme un des meilleurs moyens de former le caractère, le cœur, l'âme. A la tête des instructions officielles destinées à l'usage des professeurs, nous trouvons la maxime que l'éducation des jeunes filles, pour que celles-ci deviennent des femmes modèles, doit avoir pour base la crainte de Dieu et l'amour de la patrie.

Le professeur qui s'enthousiasme lui-même pour les sujets qu'il traite en classe réussira facilement à enthousiasmer les jeunes âmes impressionnables auxquelles il s'adresse, à leur inspirer l'admiration des grands héros de l'histoire et de la littérature, à éveiller en elles le noble désir de former leurs propre vie d'après ces modèles de courage, de générosité, de dévouement. La femme est ouverte à toutes les émotions. Elle est aussi très sensible à la belle forme flattant les yeux ou l'oreille.

Ces qualités, on les a reconnues depuis longtemps. L'école d'autrefois, cultivant ces bonnes dispositions et enseignant passablement les langues vivantes, croyait donner une éducation parfaite à la jeune génération. Aujourd'hui, sans désavouer ce but, on ne le croit plus suffisant. De nos jours, il faut préparer les jeunes filles non seulement à leurs devoirs d'épouse et de mère, mais aussi en faire des femmes indépendantes qui sachent tenir tête aux difficultés de la vie. C'est pourquoi on a décidé d'ajouter les mathématiques aux programmes et de réformer l'enseignement de l'histoire naturelle.

La même tendance se manifeste dans le nouveau plan d'études de l'allemand et des langues vivantes. On s'efforce de cultiver l'intelligence et de la préparer à la recherche de la vérité au moyen d'observations précises et d'interprétations judicieuses. Il faut ajouter qu'on attache une grande importance à réaliser les programmes : par exemple, on force toutes les mauvaises élèves à doubler une classe, sans les soumettre toutefois à un examen de passage.

En dehors des vacances — douze semaines en moyenne par an — les classes ne sont fermées que le dimanche et les jours fériés. Les cours durent généralement de 8 heures à 12 h. 1/2. Ils s'étendent quelquefois jusqu'à 1 h. 1/2 surtout dans les grandes

villes, où l'on a supprimé, à cause des longues routes, les cours du soir. L'emploi du temps suivant servira d'exemple : 8 heures à 8 h. 45, mathématiques, 8 h. 50 à 9 h. 35, allemand : 9 h. 45 à 10 h. 30, anglais, 10 h. 35 à 11 h. 40, gymnastique : 11 h. 50 à 12 h. 35, français : 12 h. 45 à 1 h. 30, couture. On remarquera que chaque cours ne dure que 45 minutes, et que les récréations sont largement suffisantes. Mais n'oublions pas que l'école revendique toujours une partie du soir, savoir 1 h. 1/2 à 2 h. 1/2 selon l'âge des élèves, tous les professeurs donnant des devoirs à faire et des leçons à apprendre à domicile.

On tient beaucoup à encourager l'application et la persévérance, mais on se garde bien, voire anxieusement, de surexciter l'ambition des élèves. Point de classement entre les devoirs, point de tableaux d'honneur, point de grandes fêtes à la fin de l'année scolaire semblables à la distribution des prix. Les élèves les plus appliquées de toute l'institution recevront peut-être un volume à l'occasion de l'anniversaire du Kaiser ou de quelque jour commémoratif. Toutes les autres qui seraient dignes de recevoir une distinction doivent se contenter d'un mot bienveillant de la part de leurs professeurs et d'un bon bulletin scolaire à la fin du semestre.

Ne faut-il pas craindre que la culture de l'esprit, poussée si loin en Allemagne, finisse par trop restreindre le temps consacré aux exercices du corps qui donnent à la fois et la grâce et la force aux mères futures? Il est de la dernière importance de prévenir ce danger. Nous avons mentionné ci-dessus que le plan d'études contient deux ou même trois leçons de gymnastique par semaine. Dans quelques écoles, on a résolu de réduire le cours de gymnastique à 2 heures par semaine pour gagner le temps nécessaire pour donner, en hiver, une leçon de danse, et pour fréquenter, en été, l'établissement de bains, où toutes les élèves, au cas que leur santé le leur permette, apprennent à nager. En outre, on consacre tous les jours quelques minutes à des exercices d'assouplissement en plein air. C'est le ministre de l'instruction publique qui a ordonné, il y a quelques années, cette gymnastique sans appareils pour contre balancer le travail du cerveau. De temps en temps, on organisse une excursion scolaire d'un jour ou du moins d'une demi-journée. Assez souvent il se trouve aussi des dames ou des professeurs hommes qui profitent des vacances pour faire avec quelques élèves bien entraînées, sac au dos, la Thuringe, la Forêt-Noire, ou quelque autre partie pittoresque de l'Allemagne. De plus, beaucoup de jeunes filles font partie d'un de ces cercles si répandus qui cultivent le tourisme et apprennent à connaître et à aimer la nature. Ceux-ci, sans dépendre de l'école, sont encouragés et assistés par ses organes avec le plus grand zèle.

Il faut donc avouer que tout professeur qui tient à acquérir l'affection de ses élèves en trouve amplement l'occasion. Aussi trouve-t-on presque partout une parfaite intelligence entre les jeunes filles et leur professeur. C'est ce qui se manifeste également aux petites soirées qu'on organise de temps à autre, sous forme de séance musicale ou de bal blanc.

Dans beaucoup d'institutions s'est établie la louable coutume de donner, vers le temps de Noël, une petite fête pour les pauvres. Quelques semaines avant le jour fixé, les jeunes filles commencent à apporter des habits, du linge, des joujoux, et à faire une collecte afin de compléter les objets à distribuer. Un soir, vers la mi-décembre, elles allument l'arbre de Noël, entonnent des chants pieux et, tout en distribuant leurs présents, elles s'enivrent de la joie des invités et de leurs protégés.

Assurément, la culture intellectuelle, quelle que soit l'étendue qu'elle a atteinte dans ces dernières années, n'empiète ni sur la culture corporelle ni sur la formation du caractère.

Jetons encore un coup d'œil sur les écoles, qui, en dehors des *lycées*, sont destinées à l'enseignement des jeunes filles.

A celles qui quittent à 16 ou 17 ans, le *lycée*, s'offrent deux espèces d'institutions, destinées à perfectionner leur éducation. C'est le *lycée supérieur*, et *l'école dite de femme*. Celle-ci enseigne à ses élèves les connaissances nécessaires aux bonnes mères et aux parfaites ménagères, tout en leur donnant l'occasion de prendre quelques leçons savantes. C'est donc pour la vie pratique qu'une telle école forme ses élèves, tandis que le *lycée supérieur* ne fait que poser un nouvel étage sur le *lycée*. Les jeunes filles s'y perfectionnent dans toutes les branches d'étude du *lycée*, et suivent, de plus, un cours de psycholsgie appliquée. Au bout de trois ans, elles passent un examen qui leur donne le droit de se faire inscrire à l'Université à condition qu'elles subissent, après un an au plus tôt, à un examen d'entrée. Bien des jeunes filles qui ont quitté le *lycée supérieur* aspirent à une situation semblable à celle des professeurs certifiées françaises. C'est pour ces candidates qu'on a ajouté au *lycée supérieur* une classe spéciale où elles reçoivent une soigneuse préparation pédagogique. Au bout d'un an, elles affrontent un examen de sortie. Celui-ci les autorise aussi à suivre tous les cours dans les Facultés des Lettres et des Sciences.

Il y a une dizaine d'années, la plupart des féministes désiraient que la culture intellectuelle des jeunes filles ressemblât en tout à celle des garçons. La Prusse, refusant la coéducation adoptée par exemple, sous quelques réserves, par le grand-duché de

Bade, on commença à fonder des *Studienanstalten* (*Institutions d'études*), dont le nombre s'élève aujourd'hui à 33. Le plan d'études y correspond à celui des établissements de garçons, sans que cette conformité soit absolue ou mécanique. Presque toutes ces écoles ont 6 classes et reçoivent des élèves qui ont passé dans la troisième classe d'un *lycée*. Le reste (il n'y en a que 3) a une classe de moins, et exige une préparation plus longue d'une année. Les droits conférés par l'examen de sortie de toutes ces écoles sont ceux des établissements de garçons correspondants.

D. Borchard.

LES LETTRES : ŒUVRES ET IDÉES

Romans.

Louis Lefebvre. *La Femme au Masque* (Calmann-Lévy.)
Marcel Boulenger. *Le Fouche* Ollendorff.
Raymond Schwab. *Mangeatte* (Grasset.)

Nous aurons eu, ce printemps, de bien jolis romans, et qui permettront aux lecteurs délicats de ne point condamner en bloc l'effroyable « production » dont on nous assassine.

J'en citerai quelques-uns.

Retenons d'abord les livres de Louis Lefebvre et de Marcel Boulenger : si différents qu'ils soient, ces deux écrivains représentent avec la plus discrète, la plus rare, la plus véritable élégance, deux aspects très voisins de l'esprit français : ils sont français, et ne sont que français : un parfum léger, pénétrant, émouvant, s'exhale de tout ce qu'ils écrivent, un parfum de vieille France, de province sommeillante et pimpante, cet arome indéfinissable de l'air qui a baigné nos jardins, nos forêts, nos grèves, nos paysages ; ils sont l'un et l'autre infiniment sensibles aux grâces des paysages français, de même qu'ils saisissent et expriment avec la plus naturelle facilité les nuances de notre raison, de notre intelligence, de notre cœur ; ils écrivent purement ; ils haïssent l'emphase, l'excès, l'empâtement ; on n'a pas plus de goût...

L'un cultive l'esprit — avec une pointe d'affectation qui nous sembla parfois agaçante ; cela encore est de chez nous ; c'est un travers que l'on se donne à force de haïr et de mépriser les sots ; et nous aimons à rire, et plus encore à nous moquer, à briller en nous moquant. Marcel Boulenger ne craignit pas de s'affirmer le page impertinent de notre république des lettres. A vingt ans, pouvait-on l'en blâmer? A quarante, il convient de changer de façons : Marcel Boulenger en change. C'est ici qu'il commence de m'intéresser vraiment ; je fus assez sévère à ses précédents romans pour assurer qu'il a fait un grand progrès : il est moins affecté, il compte moins sur son esprit, sur l'effet d'un trait, d'une épigramme, sur tout ce menu bagage qui complète si joliment l'équipage d'un jeune railleur, mais qui demeure d'un si pauvre secours au romancier. Je ne lui ferai point l'injure d'écrire qu'il s'assagit ; mais enfin, son talent s'humanise — aux deux sens du mot ; il suit ses personnages d'un regard plus appuyé, plus pénétrant, plus sympathique ; il permet qu'on l'oublie, lui l'auteur, et qu'on oublie ses élégances, ses sourires pincés, ses manies ; il nous laisse croire qu'il partage l'émotion de ses héros et de ses héroïnes, et nous sommes tout près d'être émus... Marcel Boulenger vient de nous donner son meilleur roman, qui nous annonce une moisson prochaine de bien agréables récits.

Louis Lefebvre n'avait qu'à continuer pour être assuré de nous plaire ; dès son premier livre (*La Maison vide*), il s'installait au centre d'un pathétique discret, sobre et poignant ; nulle carrière plus harmonieuse : Louis Lefebvre demeure toujours très proche du cœur de ses personnages ; il vit leur drame intime, et rien de ce qui ne participe pas à la noblesse des joies et des souffrances de l'âme ne l'intéresse vraiment. Aucun écrivain contemporain ne sait mettre plus de gravité en des récits allègres, rapides, en des livres aimables, accueillants et charmants — plus de gravité, de sérieux et de flamme, et parfois d'âpreté satirique (rappelez-vous ce pastiche de roman féminin, l'*Incomparable*)... Aussi bien n'ai-je point à révéler cette œuvre, qu'ils connaissent et apprécient, aux lecteurs de la *Revue Bleue* ; mais il leur plaira d'apprendre que la *Femme au Masque* est digne des précédents ouvrages, et que Louis Lefebvre n'a jamais rien écrit de plus exactement nuancé et de plus émouvant.

*
* *

La *Femme au masque* est dédiée à Paul Hervieu, en souvenir de cette tragique Sabine Revel dont l'auteur de la *Course du Flambeau* sut naguère « sur une pierre dure, inscrire la loi. »

La loi, l'impitoyable loi de Sabine Revel et de la plupart des femmes est d'aimer et de souffrir par leur amour, et de ne presque rien connaître du monde et de la vie hors cet amour et cette souffrance.

Rien n'est plus banal, direz-vous, qu'un tel axiome de psychologie féminine ainsi formulé... Il n'im-

porte : la vérité morale est comparable à la justesse des proportions, l'une et l'autre immuables depuis qu'il existe des formes et des âmes féminines. Rien n'est plus banal que la loi, et telle est la misère de l'abstraction ; rien n'est plus singulier, plus frappant, plus mystérieux qu'une vérité qui s'est faite chair, qui a pris vie et mouvement dans un être et une destinée.

Lisez plutôt l'histoire de Louise Molène, qui est une jeune femme aimante, au cœur profond, une simple jeune femme élégante et aimante, une saine jeune femme qui ne raffine point, qui ne spécule point sur l'amour, une franche jeune femme comme il y en a tant, et comme on en rencontre si peu dans les romans, point prétentieuse, ni férue de littérature, capable de sentir, de raisonner et de vivre, et non point seulement d'épier, à travers une imagination indigente, un vain écho de paroles entendues, de formules happées distraitement et mal comprises, ou de rêves informes, empruntés d'on ne sait quelles rhapsodies ridicules. Louise Molène — et voilà pour une héroïne de roman, en 1914, une originalité singulière — n'est ni pédante, ni snob ; elle n'est point sotte ; elle s'avance sans broncher ni tourner la tête sur la route largement ouverte de l'amour, et, croit elle, du bonheur... Elle est semblable à tant de jeunes femmes qu'ignorent nos romanciers : elle est de celles dont on dit qu'elles n'ont pas d'histoire, tant leur démarche est aisée, naturelle, tant leur vie semble droite, unie, avec l'apparence du bonheur. Et c'est par là que le récit de Louis Lefebvre prend une signification si générale : cette histoire ira au cœur de maintes lectrices parce qu'elle est vraie, d'une vérité indéfiniment multipliée.

Un critique étranger, qui suit d'un œil exercé notre mouvement littéraire, Frédéric Böök, a écrit que ce livre est un roman de femmes ; Louise Molène, en effet, est au premier plan, mais il y a auprès d'elle d'autres figures féminines qui rejettent un peu dans l'ombre les portraits masculins ; il y a la mère de Louise Molène, cette Mme Holbert, qui représente la suprême détresse d'une vie de dévouement ; — n'est-il point d'un tragique affreux qu'une mère et une fille ne puissent point s'accorder un mutuel secours, que toute leur tendresse échoue devant des devoirs contradictoires, la fille prisonnière de son foyer, de son mari, de ses enfants, contrainte d'éloigner sa mère et presque de la traiter en ennemie, la mère, résignée à cette hostilité, vieillissant et mourant dans la plus affligeante, la plus cruelle des solitudes ! — Il y a les amies de Louise Molène, et d'abord celle qui lui prend son mari...

Ce mari est charmant ; il aime sa femme ; il aime toutes les femmes... Il n'est point passionné, mais il sait feindre la passion ; il aime sa femme et la trompe ; il pleure, se repent, recommence ; il est toujours sincère ; ses sincérités successives en font un être décevant, désespérant...

Et voilà le drame, le drame de tous les jours et de toute une vie : Louise Molène pardonne d'abord et se repent d'avoir été laide : ne fut-elle point trahie pendant sa première grossesse ! N'est-elle point coupable, devant l'amour, d'avoir subi « le masque », ce masque de souffrance et de laideur qui éloigne les cœurs faibles et les amants volages ! Masque indélébile, hélas ! dont elle croira s'affranchir, dont elle sentira bientôt dans sa chair et sa physionomie morale la magnifique, redoutable et ineffaçable empreinte. Louise Molène pardonne ; sa douleur et son repentir mêlés lui apprennent à mieux aimer ; c'est un des traits les mieux mis en lumière par Louis Lefebvre que ce regain d'amour, et cette flambée de passion, et cette soudaine audace de l'épouse au lendemain du désastre...

Louise Molène reconquiert son mari ; éphémère conquête ! Ce Francis enjôleur, caressant et coquet comme une femme, et que l'on appelle plus aisément, plus doucement France, ce chercheur impénitent, inconsistant, sera toujours un partenaire incertain, souvent indigne, au noble jeu de la tendresse ; il se retranche derrière je ne sais quelles circonstances atténuantes... jusqu'au jour où la révolte de sa femme le condamne pour toujours.

Louise Molène est sur le point de fuir ; elle demeure au foyer, non plus pour y être l'épouse indulgente et confiante, mais la mère douloureuse qui entourera d'un simulacre de bonheur les jeunes années de ses enfants.

Encore une fois, cette histoire est toute simple, et l'on admire que tant d'émotion puisse tenir dans le cadre d'une vie aussi simplement régulière. L'auteur ne dramatise, ni n'exagère ; son récit n'est ni tendancieux, ni amer ; il lui a suffi de regarder vivre quelques femmes, et de rapporter ce qu'il a vu, deviné et compris ; cette tragédie nous émeut d'autant plus qu'elle se déroule à travers ces décors légers, ces vives silhouettes de comparses, et ces scènes mondaines que le crayon de Louis Lefebvre sut toujours évoquer avec le plus habile agrément...

Un doute me vient à ce propos : Louis Lefebvre s'est plu à ne point faire surgir de la pénombre la figure du mari ; et sans doute, une conscience aussi molle, un visage aussi peu expressif n'appelaient-ils point plus de lumière et de relief. Au surplus, l'ordonnance du livre y gagne en clarté, puisque notre attention n'est à aucun moment distraite de ces femmes qui seules nous intéressent... Le drame toutefois n'eût-il point acquis une heureuse amplitude,

si Francis Molène eût paru plus digne de notre curiosité, si Louis Lefebvre l'avait moins résolument relégué à l'arrière plan, et du même coup s'il l'eût montré plus complexe, et peut-être plus viril? Au total, le drame, moins unilatéral, n'eût-il point paru plus fort et plus semblable encore à la vie? Je n'en sais rien ; j'éprouve un doute... Louis Lefebvre me répondra que les Francis Molène existent, qu'il a voulu tout justement dresser le tableau des catastrophes qu'il répandent négligemment à travers le monde, et qu'enfin mes scrupules suggèrent une toute autre aventure...

Je vous livre la controverse.

Il reste que le livre, tel que l'a conçu Louis Lefebvre est très solide et très plein, et qu'au moment de quitter cette charmante et tragique Louise Molène, nous découvrons tout un horizon de nouvelles joies et de nouvelles douleurs...

.... Un choc la tira de son rêve ; deux mains humides s'agripaient à son cou, une bouche chaude se collait sur sa main.

— Eh bien ! eh bien ! mon chéri ! Quoi donc ?

Le petit Jean la regardait, tout essoufflé, les bras ballants, bien campé sur ses jambes de bronze.

— Qu'y a-t-il, mon petit bonhomme ?

— Y y a rien, dit-il : j'avais envie de t'embrasser...

C'étaient les mots qu'elle avait dits, l'un des soirs douloureux de son acceptation. Les entendre aux lèvres de son enfant la bouleversait ; elle ne put prononcer une parole, et ses yeux s'emplirent de larmes. Alors son fils l'embrassa de nouveau, et il repartit vers les jeux ; à mi-chemin, il se retourna pour la regarder, puis il bondit, et s'éloigna d'elle en courant.

*
* *

L'héroïne de Marcel Boulenger est aussi une femme trompée ; Yvonne est une petite épouse sage, discrète, discrète jusqu'à la froideur, et si réservée toujours que son époux lui-même hésite, s'interroge devant cette compagne si secrète, et redoute certaine pauvreté d'âme et de cœur. Au surplus, et si énigmatique que nous semble Yvonne, nous soupçonnons très vite que les doutes du mari sont exagérés ; c'est lui-même qui nous en fait part, en nous contant les tortures qu'il n'hésite pas à infliger à sa femme ; ce mari est un brillant mari ; nous le devinons à travers son récit capable d'aveuglement plus ou moins volontaire, et très certainement de cruauté quand il aime... ailleurs.

Le sujet du roman, c'est tout justement la souffrance d'Yvonne, mais c'est aussi la passion extra-conjugale de son mari, et l'éclosion du repentir dans cette âme d'homme, et surtout cette pitié, cette tendresse plus clairvoyante, cette lumière qui peu à peu subjuguent et ramènent le coupable.

L'aventure n'est pas simple ; Marcel Boulenger surcharge son intrigue : avec lui nous excursionnons à Rome ; à Rome, à Paris, à Chantilly nous rencontrons force gens qui nous rappellent les célébrités du boulevard, tels Henri Berri du Jonc, notre dandy national, Stéphane Courrières, le choryphée de nos gloires théâtrales et poétiques, son frère Adolphe, le roi du journalisme... La vie même du personnage principal, qui nous confie son autobiographie, est variée, nuancée, avec des curiosités, des sautes de passion, des inquiétudes, des aventures où nous prenons intérêt, car tout cela nous est conté vivement, spirituellement, avec une grâce toute française.

Et voici un bien joli roman, un peu touffu, avec des clairs-obscurs, des lointains qu'on devine, une vivante atmosphère.... Avouerai-je toutefois que l'ordonnance générale m'a paru souffrir de quelque désharmonie? Cette préface est bien gauche, et peut-être superflue ; le stratagème de la fin laisse une impression de malaise, sans doute parce que l'auteur y insiste ou trop ou pas assez — ou encore parce que ce machiavélisme sentimental nous paraît un peu trop artificiel après quelques chapitres où brillent le plus pur sentiment et la passion la plus vraie ; ces chapitres qui forment la clef de la voûte du livre sont assurément ce que Marcel Boulenger a écrit de plus ferme, de plus digne d'arrêter l'attention ; il y a là un accent nouveau, un art nouveau, un accent et un art qui sacrent un romancier.

Lisez donc *le Fourbe* : lisez l'histoire de cette infortunée Yvonne qui se morfond dans sa petite maison de Chantilly, si terriblement silencieuse depuis la mort de l'unique enfant, Hélène... Comment ignorerait-elle la grande passion de son mari? et que les incessants voyages à Paris conduisent l'infidèle auprès d'une amante, la belle, la brillante, la prestigieuse Marie-Dorothée, marquise Gianelli ? Elle n'ignore rien ; elle souffre sans se plaindre ; son mutisme, sa dignité froide, son indifférence voilà sa seule vengeance ; et bientôt nous sentons qu'elle cherche et trouve un réconfort : nous soupçonnons, car le mari ne sait pas tout, qu'elle se réfugie dans une dévotion morne, à la façon du malade avide de narcotique... Pourtant elle est femme, elle est jeune : son mari surprend un bien joli trait : n'a-t-il point un enfant de Marie Dorothée ? Sa femme fait en sorte de se procurer secrètement un portrait du bébé... Instinct maternel, instinct d'amour? n'est-ce point toute la femme?... Yvonne désormais recommence de compter aux yeux de son mari : il se détachera lentement de Marie-Dorothée, et tentera de reconquérir Yvonne. Et c'est ici qu'intervient la ruse ; il feindra une conversion ; Yvonne rendra sa confiance à l'époux sanctifié, repentant selon les rites et absous par le prêtre...

Ils reprennent leur vie d'avant la tempête ; ils vivent, ils s'aiment ; et, comme une fausse note en mineur, nous percevons dans leur accord le tintement du mensonge :

Nous nous engageâmes gaillardement, en braves époux, sur l'immense pelouse recouverte de neige... Le blanc, deuil d'enfant... Les cloches de l'église sonnaient, pour quelque mort sans doute, ce n'était pas très gai ; mais, en s'éloignant peu à peu, le son diminuait, en somme, et l'on s'y habituait, l'on s'y habituait...

On s'y habituait, tel est le dernier mot du livre : gageons que ce mari ne s'y habituera jamais tout à fait ; mais Yvonne est reconquise, et l'amour triomphe...

*
* *

Mangeatte est un livre déraisonnable et charmant : classons-le au nombre de ces tentatives que l'on fait, parmi une certaine jeunesse littéraire, pour réacclimater en France la fantaisie poétique.

Inutile d'ajouter que *Mangeatte* est un essai manqué ; réussi, ce serait, à n'en pas douter, un rare chef-d'œuvre, et qui marquerait une date dans l'histoire des lettres françaises contemporaines...

Tel quel, avec ses graves défauts, ses inégalités, l'infériorité de la seconde partie, le livre est charmant ; il est d'un poète, d'un poète qui suit son rêve, et par instant s'affirme capable de nous le faire toucher du doigt.

Mangeatte est une petite Lorraine qui, vers 1632, espéra vaguement recommencer l'épopée de Jeanne d'Arc : son pays est à feu et à sang ; son village, rançonné par les Français et les Allemands, est pillé, brûlé par les Suédois ; sa petite âme généreuse et vaillante, ivre d'horreur et prête à l'héroïsme, rêve d'une chevauchée magnifique et libératrice. Son rêve hélas ! s'en va sombrer dans une obscure et dérisoire équipée...

Des lueurs d'incendies, des tableaux de massacres, des scènes de fraîche et naïve idylle, un temps étrange, des mœurs lointaines et savoureuses... voilà ce que Raymond Schwab nous montre par bribes, par morceaux à peine juxtaposés ; autour de ce livre, comme autour de la Lorraine flambante de 1632, une fumée tourbillonne ; il faut saisir les éclaircies...

Reconnaissons une fois de plus l'influence de la grande poétesse et romancière suédoise, Selma Lagerlöf : Raymond Schwab a très certainement lu la *Légende de Gosta Berling*.

Il faut attendre avec une grande [illegible] le prochain livre de Raymond Schwab.

LOUIS MAYA.

Chronique de l'Étranger

LA PLANTATION DE L'ARBRE DE LA LIBERTÉ A CÉPHALONIE

Sous ce titre, le *Messager d'Athènes* publie un extrait d'un opuscule intitulé « Voyage de Dimo et Nicolo Stéphanopoli en Grèce, pendant les années 1797 et 1798 » (Londres, 1800), qui est un des documents les plus curieux et les plus rares pour cette période de l'histoire grecque[1].

Dimo, y lisons-nous, partit de Corfou accompagné seulement de Stéphanopoli. Il laissa dans cette ville ses deux autres neveux et l'ami Galloni. Pendant la nuit, entre l'île de Corfou et Céphalonie, ils entendirent une forte canonnade : c'était Ali-Pacha, commandant la partie de l'Albanie située entre les deux golfes de Prévésa et de Lépante, qui, ayant obtenu du général français la permission de passer avec trois bâtiments, ce que n'avaient jamais permis les Vénitiens, débarquait de l'artillerie, et, tombant à l'improviste sur Schimarra, en mettait en fuite les habitants, pour la première fois, privés de la liberté ; Ali fondit aussitôt sur le pacha de Delphino, qu'il força pareillement à chercher ailleurs son salut, se rendit maître de ce pays, et de sa propre autorité, installa son fils pacha. Les commissaires, après cinq jours de navigation, arrivèrent à [illegible] et débarquèrent à Lixuri, à l'entrée d'un golfe magnifique. Ils acceptèrent l'hospitalité que leur offrit le patron du bateau. Dès qu'on eut appris leur arrivée, les notables de la ville se hâtèrent de leur rendre visite. On voulut les tirer de cette cabane, et leur donner pour logement un palais : « Le plus beau palais, à nos yeux, dit Stéphanopoli, c'est la demeure de l'homme de bien. Nous aurions été bien contents d'en trouver toujours autant à l'armée d'Italie [illegible] aimant [illegible] tout [illegible] un poète.

De l'autre côté du golfe, est Argostoli, capitale de l'île, qui, dit-on, tire son nom du vaisseau des Argonautes qui vinrent y aborder. Les commissaires assistèrent à la fête de la plantation de l'arbre de la liberté ; elle fut pour eux le thermomètre de l'esprit public qui dirigeait cette île. Au milieu de la place, on lisait, aux quatres façades de la barrière, dont on a coutume d'environner l'arbre de la liberté, les inscriptions suivantes :

L'amour de la patrie, la haine des privilèges sont les bases de la démocratie. »

---

[1] La présente [illegible] Napoléon [illegible] Mapou et les [illegible] lutionnaire.

« Aux Français, vengeurs de l'humanité, Céphalonie reconnaissante ».

« La réunion et la fraternité de tous les citoyens font la force et la tranquilité de la république ».

« Préférer le bien général à son propre bien est la première vertu du républicain ».

Ce qui réunit les applaudissements unanimes des commissaires et de tous les spectateurs, ce fut le dévouement avec lequel on vit tous les nobles jeter dans les flammes leurs titres, leurs costumes, leurs larges, longues et profondes perruques. « Ainsi périsse, dit l'un d'entre eux, le gouverneur qui nous les a donnés! »

Après cette cérémonie, un père de famille prend la parole; il fait l'énumération de tous les mauvais traitements que le peuple de Céphalonie avait éprouvés de la part du sénat de Venise, et il finit son discours en ces termes :

« Que pouvions-nous attendre du gouvernement abattu, si ce n'est la persécution? Tout le monde le sait, nos ennemis d'un côté, de l'autre l'avilissement et la désolation étaient les déplorables effets de la mauvaise administration des lois et de la corruption des mœurs. Citoyens, ces mœurs sont les fléaux des lois; c'est à leur réforme que vous devez vous appliquer.

« Oubliez vos intérêts passés, le vil argent, les anciennes inimitiés, les bassesses d'autrefois, montrez-vous une fois régénérés; rendez à vos descendants des services que vous n'avez point reçus de vos ancêtres, en leur enseignant à consacrer leur activité, et à diriger le choc des passions en faveur de la patrie; établissez des lois qui servent d'appui à la droiture, à la candeur, aux talents, à la vertu, promettant des honneurs, qui ne soient aucunement contraires à l'égalité; forcez par une douce violence, chaque individu à faire des sacrifices à la société dont il est membre; rapprochez les esprits en effaçant toutes les traces d'une supériorité usurpée par le mélange de différents ordres, en opposant une barrière à l'excessive richesse de quelques-uns; secourez l'extrême pauvreté des autres; foudroyez le scélérat qui tenterait de corrompre, de quelque manière que ce soit, et d'arracher en sa faveur les suffrages uniquement destinés à récompenser la vertu, et à exciter les hommes à la pratiquer : effacez de la liste des citoyens l'homme vil qui voudrait vendre son vote, et l'esclave que la crainte rejetterait sous le joug de son ancien maître; marquez un terme au luxe exterminateur des états; soyez, en un mot, des citoyens qui regardent comme perdus les jours passés sans avoir rien fait pour la patrie : une fois embrasés de l'amour de l'humanité, les préjugés une fois détruits ou déracinés, la voix de la raison une fois triomphante dans toutes les âmes, il va s'introduire une flamme rapide, propre à nous faire transmettre à la postérité de grands exemples, et à nous faire mourir avec la douce satisfaction d'avoir laissé la liberté et l'amour de la patrie, non sur les lèvres, mais dans les cœurs de la génération future ».

Ce discours était appuyé de la proclamation suivante, qu'avait fait afficher la première autorité constituée de l'île :

LIBERTÉ

Argostoli, le 22 août 1797 (v. st.).

AU NOM DE LA SOUVERAINETÉ DU PEUPLE

L[illegible]

peuple de Céphalonie

Céphaloniens Régénérés,

Un nouvel ordre de choses vient de s'établir parmi nous; un jour pur et brillant succède à une nuit longue et profonde. Un informe et monstrueux amas de lois, émanées d'un corps qui, fondait son bonheur sur l'oppression, était votre guide : désormais, vous n'aurez, pour tout code, que la liberté, l'égalité et la justice.

Maintenant qu'une heureuse révolution abat l'aristocratie, et la remplace par le seul gouvernement digne de l'homme, qui pourrait croire qu'il existe encore parmi nous des êtres si peu jaloux de leurs intérêts pour oser, de leur bouche sacrilège, profaner les saintes institutions de la démocratie?

Nous savons quel châtiment mériteraient ces égoïstes perfides, ces ennemis de leur patrie et de l'humanité; mais, oubliant tous leurs criminels égarements passés, nous déclarons, au nom de toute la nation, que quiconque oserait dorénavant parler contre la démocratie, ou proposer des motions anti-populaires, que quiconque voudrait séduire le peuple, ou faire l'éloge du dernier gouvernement que nous abhorrons, sera mis au rang des ennemis de la patrie et, comme tel, puni suivant toute la rigueur des lois.

Signés : D. C. PRÉSIDENT
G. P. SECRÉTAIRE.

C'est ainsi que, par des exhortations vigoureuses et de sages menaces, des hommes éclairés et vertueux propageaient les vrais principes de la liberté. Aussi Céphalonie, quoique la plus grande des îles Ioniennes, n'était-elle commandée que par Viterbi, captaine français, seul, sans troupes. L'amour que lui portaient les habitants faisait toute sa force. Il avait établi sept municipalités qui semblaient unies par les liens des vertus sociales et d'un attachement sans bornes à la République-mère. Leur enthousiasme pour la liberté était d'autant moins étonnant, qu'ils sortaient du plus du esclavage : le martyrologe de ce peuple était tracé dans la conduite que tenait à leur égard le gouverneur vénitien. C'est éclairer les nations, et servir l'humanité, que de remettre sans cesse sous leurs yeux les vexations arbitraires des puissances tyranniques.

Avant sa réunion à la République Française, l'île de Céphalonie était gouvernée par un provéditeur, qu'y envoyait le gouvernement de Venise : il avait soin de ne donner cette charge qu'à un chevalier pauvre, qui mettait tout à prix, jusqu'à l'absolution des assassinats; si bien que l'assassin était moins en peine des suites de son crime que des moyens de se procurer l'argent nécessaire pour gagner le provéditeur et son greffier, dont la principale occupation était de conclure de pareils marchés. La vengeance qu'on achète n'en est que plus terrible; aussi les assassinats y étaient-ils plus fréquents, et les vengeances plus multipliées qu'en Corse,

dans le temps même qu'il n'y avait aucun tribunal criminel. La justice civile n'était pas mieux administrée; la balance penchait toujours du côté du riche, et s'il arrivait que la cause fût d'une telle évidence, qu'il fût impossible de la faire perdre au pauvre, sa partie en appelait au Sénat de Venise, y gagnait son procès, ou le rendait interminable.

Les nobles du pays étaient autant de petits tyrans qui, de concert avec le provéditeur, se partageaient les dépouilles de ses habitants; quelques-uns, à la vérité, loin de tremper dans ce partage infâme, donnaient l'exemple du désintéressement, luttaient, par leurs talents et leurs vertus, contre ce torrent de vices : ils se faisaient surtout un plaisir d'instruire le peuple, et le dédommageaient ainsi de ses pertes. Ils avaient préparé, ou plutôt devancé la révolution dans Céphalonie; à leur voix, les haines s'étaient apaisées; les vengeances avaient cessé; la fraternité avait réuni tous les cœurs; on n'y respirait que l'amour de la concorde et des nouvelles lois qui devaient consommer la régénération morale et politique. Le premier vœu des commissaires eût été de parcourir tout l'intérieur de cette île, et de jouir du spectacle délicieux qu'y offraient de toutes parts les municipalités et les habitants; mais ils ne pouvaient se dispenser d'aller au plus tôt joindre le général Gentili. Cependant, ils ne laissèrent point que de porter un œil observateur sur l'industrie et les diverses productions de cette île. Sa population est de quatre-vingt mille hommes; elle fournirait assez d'orge et de blé pour la consommation des habitants, s'ils n'étaient plus portés pour la navigation que pour la culture des terres, ce qui les force à tirer de la Morée une partie de leurs subsistances. On y compte cent cinquante bâtiments de mer, dont cinquante portent depuis dix jusqu'à vingt-quatre canons.

UNE UNIVERSITÉ HÉBRAÏQUE A JÉRUSALEM

L'institution d'une université hébraïque dans l'antique capitale des Hébreux, Jérusalem, serait un avantage incalculable pour le peuple israélite : telle est l'opinion d'Israël N. Pronovic. Pour s'en convaincre — écrit-il dans le *Hebrew Standard* de New York — il suffit que les Israélites considèrent « que le tsar Nicolas II a fermé les écoles de l'Empire russe aux fils de six millions de nos frères qui ont eu le malheur de naître dans un pays, la Pologne, actuellement soumise à son sceptre », et que « les universités et les autres écoles supérieures de l'Allemagne, où jadis, des milliers de nos frères persécutés dans l'Empire du tsar satisfaisaient leur soif de science, sont en train, à ce qu'affirment les journaux, de se fermer devant eux. »

En outre, une université hébraïque à Jérusalem « deviendrait un centre d'éducation pour les habitants non hébreux de l'Empire ottoman, et préparerait une meilleure entente entre nos frères et leurs concitoyens turcs et arabes. »

Mais ces bienfaits que les Hébreux retireraient de l'existence d'une université hébraïque à Jérusalem, malgré toute leur importance, « apparaissent bien petits en comparaison des services qu'elle rendrait aux Israélites, considérés comme nation, en ravivant et en renforçant notre antique sentiment national, qui jadis était la plus grande gloire de nos ancêtres et qui actuellement est en nous si faible. Le sentiment et l'orgueil national sont une nécessité, pour chaque peuple qui désire occuper une place honorable dans la famille des nations; plus que jamais ils sont nécessaires aux Israélites, qui doivent reconquérir le respect du monde, respect qu'ils ont de fait perdu par suite de nombreuses causes qu'ils n'ont pas créées et qu'ils ne peuvent pas prévenir. Un nationalisme hébraïque fortement développé est encore nécessaire pour tenir ensemble les membres de notre race, dispersés dans les diverses parties du globe et vivant sous des gouvernements très divers. La religion hébraïque, qui a rempli cette fonction durant les deux derniers millénaires, ne peut plus la soutenir. Elle ne peut par exemple, représenter un lien entre les Israélites orthodoxes et les Israélites réformés. Un nationalisme hébraïque bien développé, renforcé de ces deux puissants auxiliaires que sont la langue et l'histoire hébraïques, est le seul moyen capable d'opérer les miracles opérés jadis par la religion hébraïque. »

CHANTEURS SUÉDOIS

Les peuples scandinaves sont peut-être, de tous les peuples européens, les mieux doués pour la musique. Le touriste qui a entendu, au bord des fjords, ou au fond des forêts suédoises, la mélopée du pêcheur ou le chant du paysan, n'a pu manquer de sentir que la musique est vraiment, en ces pays du Nord, un moyen d'expression et une langue compris de tous.

Dans les villes et les moindres bourgades, ces dispositions sont cultivées avec amour et méthode; nulle part la science de l'ensemble choral n'est plus répandue ni mieux enseignée. La Suède notamment possède les plus magnifiques chœurs d'hommes qui se puissent imaginer.

Aussi les Parisiens apprécieront-ils l'heureuse occasion qui leur sera offerte au Trocadéro, le 20 juin, d'applaudir une élite de chanteurs suédois (1).

Cent chanteurs groupés par la Fédération Nationale des Chanteurs suédois feront entendre des hymnes, des chants populaires, tout un choix de musique nationale.

1. Association France-Scandinave [illegible] un banquet aux voyageurs. La *Revue Bleue*, qui compte en Suède tant de précieuses sympathies, s'associe de grand cœur aux paroles de bienvenue qui seront prononcées à cette occasion. JACQUES LUX.

1. Billets à la Préfecture de Suède, 15, avenue Montaigne, au Consulat de Suède, 11, rue de la Paix, [illegible] Suédois, 3, rue Saint-Jacques, chez MM. Durand-Gès, [illegible]

Le Propriétaire-Gérant : PAUL FLAT

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGENE YUNG

DIRECTEUR : PAUL FLAT

N° 26 -- 1er SEM. 52e ANNÉE 27 JUIN 1914

BEAUMARCHAIS

—

LETTRES D'ESPAGNE (1)

A son père. (2)

A l'Escurial, ce 11 novembre 1764.

Monsieur et très cher Père,

Je vous prie de me faire copier la lettre incluse sur un livre, et de lui donner cours ensuite; mais avant de la mettre à la poste, vous aurez la bonté de la communiquer à M. Cottin, à cause de l'article où il est question de lui. Je ne puis avant le départ du courrier tirer une quatrième copie de cette lettre, étant à l'Escurial sans secrétaire, tout seul, et en ayant fait aujourd'hui trois : dont l'une est celle que je vous envoye: la deuxième va par Naples et l'Archipel; et la troisième, M. de Caro l'emporte lui-même en poche. J'ai rencontré ce Monsieur chez M. le marquis de Grimaldy. Après avoir su qu'il était médecin du grand Seigneur et associé d'une maison de commerce, j'ai jasé à fond avec lui et j'ai commencé à former la spéculation dont la lettre parle ; prévenir M. Cottin que mon intention est de ne l'engager en rien, parce que si les cargaisons de grains que je demande se font à un bon prix, ce que la réponse de Constantinople m'apprendra bientôt, l'argent lui sera remis ; à moins que MM. Bongard et Panchaud ne m'indiquent une autre voie de payement. A l'égard de l'adresse de M. Audibert que j'ai donnée pour la réception des grains, mon intention n'est pas de causer de l'embarras à personne sous les auspices de M. Cottin sans son aveu ; je n'ai donné cette adresse que pour déguiser mes vues, car, avant même que la réponse du Levant m'arrive, il partira une de mes lettres auec un homme que je compte y envoyer en qualité de commis ou soubrecargues de mes cargaisons ; et il indiquera à mes commissionnaires dans quel port d'Espagne je désire que le débarquement se fasse. Cependant je prends ma route sous peu de jours par Barcelone et Marseille, où je verrai M. Audibert s'il est de retour chez lui, parce que je l'ai vu à Bordeaux et à Paris et qu'il est très aimable. Je saurai s'il m'est possible de commencer des affaires en grains par son moyen dans les provinces méridionales de France ; ou bien je m'adresserai en droiture à la Compagnie d'Afrique dont je prévois que j'aurai besoin aussi. Je reviendrai à Paris tout de suite par Lyon. Mais quand vous pourriez sans vous incommoder m'y venir joindre, je ne vous y inviterais pas, parce que M. Tronchin est maintenant à Parme où il inocule un des enfants de l'infant. Je vous répète que vous préveniez bien M. Cottin que je n'aurais pas même indiqué le dépôt de fonds chez lui, dans la crainte de l'incommoder, si M. de Caro ne m'eût pas parlé le premier des politesses qu'il en a reçu (*sic*) en passant par Paris, ce qui m'a mis d'abord en pays de connaissance, et il était plus naturel alors que je nommasse M. Cottin qu'un autre.

D'ailleurs, comme j'espère pouvoir faire mes payements en nature par l'extraction des piastres que je suis après à obtenir, et que le ministre ne peut me

(1) Voir la *Revue Bleue* des 13 et 20 juin 1914.
(2) En tête cette mention : « Reçue le 24 ».

refuser, pour un objet sur lequel je viens au secours du gouvernement, cela changera ma spéculation d'argent : surtout si j'obtiens l'extraction sans droits, ce qui fait l'objet de la question du jour.

Le pauvre Pichon est mort au milieu de son ouvrage et me laisse dans l'embarras du présent et l'incertitude de l'avenir, mais puis-je regretter l'argent que j'ai mis en avant dans cette affaire devenue très malheureuse? Toute la prudence humaine ne pouvait me sauver de ce fâcheux accident.

Consultez M. Cottin, je vous prie, sur le payement des lettres tirées sur moi par ce pauvre ami. L'honneur m'oblige-t-il à les payer à l'échéance? Le zèle l'a emporté, car je lui avais recommandé de ne point tirer sur moi avant ma réponse sur l'avis qu'il m'en donnerait; s'il juge que je dois les payer, je le ferai avec répugnance, parce que ce sont de nouvelles pertes : mais en ces affaires son avis doit prévaloir sur le mien.

Remerciez-le, je vous prie, de ma part, comme je compte le faire moi-même à mon arrivée, des lettres de créance qu'il me remit en partant; je n'ai usé que de celle qu'il m'adressait à la Burte, qui m'a procuré tout l'agrément possible à mon passage.

Vous me ferez aussi le plaisir de faire à M. Cottin mon compliment sur les grâces du Roy à son égard. Cet événement, juste s'il y en a un au monde, m'a fait faire de bonnes réflexions; tous les efforts, l'adresse et les voyes ouvertes et naturelles que Madame Cottin avait auprès de Madame de Pompadour n'ont pu lui obtenir une chose, qui marche toute seule à l'instant où la protection sur laquelle on comptait le plus s'éteint. M. Cottin n'était pas moins digne de cette grâce avant qu'après la mort de Madame de Pompadour, et ce qui me semblait devoir éloigner toute chance de réussite est ce qui paraît porter un honnête homme à son but; et la prudence humaine reste confondue à cet événement. Après cela, mon très cher Père, je dis : Marchons! faisons des efforts honnêtes, et ne désespérons jamais! M. le comte de Creuze, ambassadeur de Suède, qui vient de me ramener d'une lieue d'ici où j'avais été voir M. le bailly Dariaga, chargé du département de la marine, me prie d'assurer M. et Madame Cottin de ses civilités; c'est encore un homme qui se loue fort des procédés de cette maison. Il prétend me charger de lettres à mon départ, et elles contiendront des détails, tant pour Madame Jaurin que pour Madame Cottin probablement. Ainsi, je n'en envoie pas d'autres plus intéressants que ceux-ci par la poste. Je vous prie seulement de présenter mes respects très sincères à la dernière de ces dames; je ne connais pas l'autre. Joignez-y, s'il vous plaît, des félicitations sur l'événement dont je parlais tout à l'heure. Nous nous trouvâmes hier trois chez le marquis Grimaldy qui ne variâmes pas sur son compte, et il y avait au moins deux hommes de sens et d'esprit entre nous. L'un est M. de Caro, fin comme l'ambre, et qui, sous sa moustache à la turque, porte des jugements très délicats sur tout ce qu'il voit; l'autre est M. de Creuze. Et moi qui ai cent fois plus de raisons qu'eux de faire un cas particulier de cette Dame (1).

A son père (2).

Madrid, le [illegible] décembre [illegible]
lundi matin.

Monsieur et très cher Père,

J'ai reçu le 2 courant votre lettre du 20 novembre par laquelle vous m'accusez la réception de toutes les miennes qui sont intéressantes. Je vois par votre détail et celui de Le Vaigneur que mon absence ne fait point péricliter les affaires de Saint-Domingue qui sont grâce à mon malheur presque devenues impériclitables.

Attendons en paix M. Bouteillier : il nous apprendra tout ce qui nous reste d'important à savoir touchant ces affaires. Le répit une fois obtenu, je verrai un grand vide devant moi, que je devrai remplir d'une manière ou d'une autre, et le choix dépendra de mes affaires d'Espagne et de la connaissance parfaite du local de l'habitation. La cour revint hier de l'Escurial. Tous les ministres sont ici. Je vais battre chaud pour obtenir une décision absolue sur une entreprise qui ne tient plus qu'à un seul point de difficulté. C'est qu'il ne se traite rien entre les ministres et les particuliers qu'on ne fournisse au Roy une caution. Le Roy et le marquis d'Esquilace me paraissent contents de mon travail et de mes offres, les prix sont réglés si avantageusement que c'est une affaire presque sans bornes pour la suite : j'objecte au Ministre que, dans mes propositions, je n'ai point demandé d'avances, seule chose pour laquelle une caution soit indispensable, et je divise ma réponse en deux points. Si Sa Majesté veut m'avancer (comme elle le fait en toute affaire nationale) six messades, c'est-à-dire le payement des fournitures de six mois, qui vont, le calcul fait, à 7 millions de livres, je lui présenterai une caution espagnole qui répondra de mon exactitude et de celle de ma Compagnie à faire le service. Que si Sa Majesté ne m'avance rien, elle trouvera bon que je ne dépense pas une partie de mon bénéfice à payer une caution. Cependant, je ne vous cache pas que Lumbreras, le plus riche négociant de Madrid, court après moi et

(1) [illegible]

(2) [illegible]

fait agir Durand, pour que je le préfère à tout autre en donnant un intérêt à son fils. Ainsi je suis à cheval sur mon affaire.

Mon père, pendant que mon malheur me fait perdre deux mille écus de rente sur les vivres de France qui se dissolvent tout exprès pour me ruiner, le Roy d'Espagne et le ministre jettent les yeux sur moi pour être à la tête de ceux d'Espagne comme M. D... (1) l'est en France. Voilà sur quoi on m'a fait faire ma soumission. On veut joindre à cela la fourniture générale des grains d'Espagne pour la nourriture des peuples, et on parle d'y ajouter la fabrique des poudres et salpêtres de manière que je puisse me trouver tout à l'heure à la tête d'une Compagnie de vivres, subsistances, munitions et agriculture.

Mais en même temps que je vous mande ce qui est sur le métier, pour vous donner une idée de mes occupations ici, je vous prie de me garder le plus profond secret : Julie et Miron, voilà tout; car il ne faut qu'un rien pour renverser ce grand œuvre tant que je n'aurai pas signé et que les grands mots ne seront pas prononcés. Nous en sommes aujourd'hui à l'article des piastres dont je demande la sortie libre du Royaume. Mes fournitures allant à 20 millions par an, je demande de pouvoir sortir 5 millions de piastres gourdes par an, faisant 15 millions, et je donne pour raison que mon commerce se faisant à l'étranger, je perdrai trop sur les cours de papier, au lieu qu'en sortant des piastres sur lesquelles il y a 15 p. 100 à gagner, je trouverai plus de crédit et de correspondance que je n'en voudrai. Ce point est vigoureux à emporter. Mais ma devise est : *Labor improbus omnia vincit.*

Je ne puis rien vous dire sur mon retour. Je puis partir du soir au lendemain pour Paris, mon affaire en poche et faite de manière à se remplir sur le champ comme je le voudrai. Le seul article des piastres vaut mieux pour le crédit que le même argent dans ma caisse. Remerciez Miron de ses soins. Je voudrais que Le Vaigneur et lui, chacun de son côté, cherchassent sous main un acquéreur pour ma charge de secrétaire du Roy, sans me nommer; car il me faudra des fonds dont le prix de mes deux charges seront les premiers; rappelez-vous bien que ce n'est pas fini et que ce n'est pas une chimère; je l'ai dans la main. Je tâche seulement de faire mon lit meilleur. Ainsi le silence vous est surtout recommandé. Si la grandeur de ces vues vous effraye, vous pourrez être surpris lorsque je vous apprendrai en confidence qu'en terminant ceci je suis un peu devenu d'évêque meunier : mais je n'ai pas si bien jeté le froc et la mitre aux orties que je ne désespère encore les retrouver; et voilà comme, pendant que vous m'accablez de mauvaises nouvelles, je tâche de vous égayer sur des espérances propres à nous relever. Vous recevrez pour moi des lettres de divers endroits sur des notions que j'ai demandées pour l'achat des grains. Répondez à tous en deux mots que vous m'attendez de jour en jour, et qu'aussitôt mon arrivée, je ferai mes dispositions sur les choses qu'on m'écrit. Parlez ou ne parlez pas à Le Vaigneur, c'est à votre option (1).

(1) Paris-Duverney.

A cette lettre étonnante de son fils, l'excellent père Caron répond aussitôt :

A Paris, le 18 décembre 1764.

J'ai reçu, mon cher et très aimable fils, vos deux dernières du 3 courant matin et soir avec celle de même date pour Julie. Je n'entreprendrai point de vous peindre ici l'admiration où me jettent ces lettres sur la grandeur, l'immensité de vos vues... Le secret qu'elles demandent ne permet pas à ma prudence d'en rien confier au papier. Julie seule les a vues, sous le secret que je lui ai extrêmement recommandé surtout envers M[iron] et L[e] V[aigneur]. J'étudie à fond le caractère de ces deux hommes que je vois tous les jours. Le premier ne peut se défendre de la jalousie qu'il a contre vous, et prétend au moins à une égalité de talent et de mérite qui, selon moi (et sans prévention), le laisse bien loin et derrière vous. Le second vous aime réellement, mais son indiscrétion m'est trop connue. Je suis bien charmé que vous lui destiniez une place, il en a grand besoin, mais sur toute chose, mon cher ami, point de maniement (2) à cause du jeu : il n'est pas en état de perdre un écu, et cependant il a perdu la semaine passée au logis 80 livres au brelan; on m'en a fait un mystère que j'ai bien voulu ignorer, et que vous ignorerez de même.

Ma procuration est partie par le courrier de samedi 15 courant, le nom en blanc, que vous pouvez faire remplir du vôtre avec toutes vos qualités telles que vous les trouverez sur les deux exemplaires ci-joint de votre règlement imprimé sur les chasses et dont vous demandiez deux ou trois copies qui selon moi n'auraient pas la force et la conviction des imprimés pour l'objet à quoi vous les destinez...

Sa sœur Julie ajoute à la lettre du père :

Mon Beaumarchais, mon aimable génie, j'ai vu ta lettre, tes projets, ton travail, et rien ne me surprend, pas même ta philosophie sur nos tristes nouvelles. Lorsqu'on t'apprécie comme moi, on a droit

(1) Original autographe. — *Archives de Beaumarchais.*
(2) De maniement d'argent.

de compter sur des choses étonnantes. Assurément nous gardons le secret, mais quand reviendras-tu? Je me déplais au cœur de ton absence (1).

Pendant que cette lettre est en route pour venir de Paris en Espagne, Beaumarchais écrit à son père :

Madrid, ce 23 décembre 1764.

Monsieur et très cher Père, (2)

J'ai reçu hier le paquet de la lettre de la duchesse de Bournonville, de l'engagement de la comtesse de Benavente et des copies de lettres et mémoires. La première de ces dames est dans son lit couverte de petite vérole. Il y a des plaisants qui prétendent que cette maladie lui vient de la frayeur que je lui ai causée en instruisant, par l'envoi maladroit d'une lettre, M. le duc de ma prétention. Il doit y avoir eu querelle au ménage. J'ai tout su et n'en ai pas moins été mon train : lettres et réponses ont trotté, et avec tous les ménagements que feu La Motte eut pour Mme Dacier. J'ai mis les choses au point que j'espère tirer le reste de la créance. Drouillet est un juif et voilà tout. Il m'a plus nui que servi en favorisant à votre détriment le doute où le duc était sur la validité de la créance. Je lui ai dit son fait et ai poursuivi ma besogne. Aussi, en me remettant 4.675 [livres], a-t-il tiré commission, change, etc... quoiqu'il eût reçu en espèces et qu'il me payât de même. La Benavente tergiverse : mais la petite lettre polie a mis cette affaire à peu près au point de l'autre. La Dousseda a payé avec une retenue. J'ai mis la petite lettre en avant, et j'espère rattraper le reste. L'affaire de Ferer est absolument délabrée : on ne sait ni qui, ni comment, ni quand, ni où il faudra s'adresser pour faire revenir ce que la négligence universelle a laissé égarer. Le pauvre marquis de Castellar est fort ami de Mme de La Croix. Il n'a pas le sol, est toujours à Saragosse et ne fera rien perdre, dit-on : mais pour celui-là, je n'en puis rien dire que quand j'aurai mis pied à terre à son palais en allant à Barcelone. Tout prêt que je suis à partir, c'est-à-dire n'attendant qu'un mot pour monter en chaise, je ne sais si je ne serai pas forcé d'attendre un peu ; car les chemins d'Espagne sont tout rompus en cette saison. Cette circonstance diminue l'impatience que je me sens de terminer ce que j'ai amené à son point avec tant de soins et de travail. Je suis ici dans le pays de *poco a poco*, et la *[illegible] dad française*, mère d'une impatience perpétuelle, doit se cacher sous le voile de la patience qui a de quoi s'exercer supérieurement ici. Je viens de me faire une garde-robe d'hiver. J'étais tout nu. Elle restera à m'attendre quand je partirai. Obligez-moi, mon cher père, de présenter mes compliments de nouvelle année à tous mes amis. Je suis si chargé d'écritures instantes qu'il faut de nécessité que celles de civilité en souffrent un peu.

Vous connaissez les sentiments inviolables de respect et d'attachement avec lesquels je suis pour la vie, Monsieur et très cher Père,

Votre très humble et très obéissant serviteur et fils, B.

Le marquis plaisante agréablement sur le mauvais conte de M. Nicolas qu'on m'a forcé de faire ici et dont je me suis tiré à faire trembler une procession de femmes; vous saurez donc à quoi vous en tenir sur ce qu'il vous dit à ce sujet.

Je vous envoie à cachet volant une lettre pour le duc de La Valière. Si elle contient quelque chose qui puisse vous amuser, je ne regretterai pas la peine que je me suis donnée de l'écrire. Vous lui enverrez à Mont-Rouge comme l'ayant reçue de moi dans vos paquets après l'avoir cachetée.

A Monsieur,
Monsieur Caron,
Rue de Condé,
A Paris (1).

Enfin, Beaumarchais quitte l'Espagne : il ne semble pas qu'il ait mené aucun de ses projets à bonne fin. Mais il n'a rien perdu de sa bonne humeur; le voici qui écrit sur le chemin du retour à son employé Durand :

D'Andicana, province d'Alava,
le 25 mars 1765.

Je m'arrête à 5 heures du soir au village d'Andicana parce qu'il pleut, et je couche ici. Nous sommes à 66 lieues de Madrid, 3 lieues par delà Vittoria. Le premier jour, nous avons fait 14 lieues, dont les quatres dernières ont été mortelles, étant partis de la poste à 6 heures et arrivés à l'autre à minuit par un froid du diable dans des montagnes affreuses, où nous avons couru tous les dangers des voleurs, des revenants, des loups enragés, quoique nous n'ayons rien vu du tout tant il faisait noir. Le second jour n'a été que d'une lesse, mais hier, nous avons fait 25 lieues terribles depuis 5 heures du matin jusqu'à nuit très close, ce qui ne m'a pas empêché de souper en compagnie chez le maître de poste avec sa femme et sa bru. Ah ! quelle bru !

(1) Original autographe. [illegible]

(2) En tête de cette mention : [illegible]

(1) Original autographe. [illegible]

Vénus n'a jamais eu un pareil visage et une telle stature. La plus cruelle de mes aventures a été de manger du cacao très vanillé que le duc de Saint-Blaz m'avait donné, joint à quelques œufs frais, ce qui m'avait tellement échauffé le sang que mes oreilles se sont enflées ainsi que mon nez, tout le corps en feu, un mal à la tête du diable, des hémorroïdes, la fatigue par dessus le marché. J'ai voulu aller à la garde-robe. Devinez ce que j'ai rendu. Mais vous ne le devineriez jamais si je ne vous le disais. J'ai rendu, qui le croirait, un gros bâton de chocolat de *sentés*, de santé je veux dire. Voilà ce qu'a produit le cacao et la vanille que j'avais pris; en le rendant avec peine, j'ai pensé à la Guil[bert] (1) qui m'avait tant recommandé de prendre garde de me tromper. Tous les étudiants de la ville où j'ai soupé avec cette belle dame (qui fait courir des postes) étaient à lui faire la cour. Ils ont chanté des seguedilles avec la guitare, que sais-je, et puis il m'a fallu danser un menuet *alla francese*, que, sur votre respect, j'ai dansé à coup de fouet, tant j'étais fatigué. J'avais prié la belle de me rendre ce service, autrement jamais ces honnêtes gens n'eussent vu un menuet *alla francese*. Mais quelle cruauté! la beauté ne se lève qu'à dix heures et le malhonnête Vidal m'a fait partir à six. Voilà tout, hormis qu'il a fait beau et mauvais temps, pluie, vent, soleil, poussière, crotte, etc... Je rencontre ici le courrier qui porte la malle aux lettres, et je vous écris cette lettre assez mal, parce que je suis à vous écrire sur le bout du banc. Donnez, mon cher Durand, des nouvelles de Mme de la C[roix] prompto à votre ami et dites à mes sœurs que je suis tout courant leur frère et votre serviteur.

B.

M. Vidal veut que je dise un mot de lui. Il est à tout : à l'écurie, à la cuisine, à la chambre et surtout à la bouteille.

A Monsieur,
Monsieur Durand,
négociant, rue Jacometrem,
vis-à-vis celle du Salut,
à Madrid (2).

(1) Madame Guilbert, sa sœur.
(2) Original autographe. (*Archives de Beaumarchais.*)

L'HÉRITIER DE MÉNÉLIK. (1)

Dans quelques semaines, le peuple éthiopien va célébrer l'accession au trône des Négus de ce petit-fils de Ménélik à qui un illustre aïeul lègue, avec un empire affermi, les appellations bibliques de Lion Vainqueur de Juda, Elu du Seigneur, Roi des Rois.

Dans des contacts avec les publics européens, voire avec des chancelleries, j'ai eu l'occasion de constater que l'énumération de ces titres, qui s'alignent au-dessous du sceau impérial d'Ethiopie et en tête des lettres officielles des Négus, provoquaient parfois chez des gens insuffisamment renseignés un imperceptible sourire. C'est commettre une faute de goût que hausser délibérément les épaules parce que ces dignités, si fièrement énumérées, ont eu leur développement à l'écart de nos souvenirs et de nos propres grandeurs.

La tradition éthiopienne conte que, vingt années après la visite qu'il avait reçue de Makéda, la Reine de Saba, Salomon vit arriver à Jérusalem un jeune homme accompli. Cet adolescent reflétait trait pour trait les apparences de son propre visage. Et c'était ce Bainélekhem que la souveraine d'Éthiopie avait conçu de ses œuvres.

Le jeune prince venait aviser son père que, par la grâce du Très-Haut et le zèle de Makéda, la doctrine du vrai Dieu s'était heureusement développée sur la montagne africaine. Afin d'interrompre les pratiques d'idolâtrie qui perpétuaient sur le trône d'Éthiopie les souvenirs égyptiaques de l'Isis, Makéda était résolue à clore avec son règne la lignée des Femmes-Reines. Elle avait décidé d'abdiquer elle-même entre les mains de son fils.

Mais il convenait que ce fondateur d'une dynastie nouvelle fût un oint du Seigneur. Bainélekhem venait donc demander à son père la bénédiction qui, dans le Temple, descend des mains du Grand Prêtre.

L'histoire éthiopienne veut que Salomon ne se soit point contenté d'exaucer un désir si pieux. Afin de lier plus étroitement la fortune de son fils avec les destinées d'Israël, il aurait résolu d'élever, avec des pompes de trônes et des titres de rois.

(1) Sous le titre, *Chez la Reine de Saba*, M. Hugues Le Roux va publier ces jours-ci, chez l'éditeur Ernest Leroux, une chronique qui rattache le peuple éthiopien à ses origines juives et bibliques. Il y est expliqué que la Reine de Saba est un personnage historique. Ce livre si curieux contient la traduction d'un manuscrit éthiopien, où est contée la visite que la Reine de Saba fit à Salomon, le rapt des Tables de la Loi par le fils que la Reine eut du Roi Sage.

Nous détachons de cette chronique cette page inédite où M. Hugues Le Roux nous révèle quel lien unit le nouveau Négus d'Éthiopie, Lidj-Iassou, à Salomon, au travers de Ménélik.

douze représentants des douze tribus jacobélites au-dessus des provinces d'Éthiopie. Il aurait complété l'organisation qu'il créait en plaçant son propre fils, Bainélékhem, oint de Juda, au sommet de cette hiérarchie. Il l'aurait honoré du titre de Négus des Négus, c'est-à-dire Roi des Rois.

Ainsi cette dénomination équivaut en somme à celle de « comtes » et de « ducs », dans la forme d'un état féodal, dominé par un seigneur suzerain. L'équivalence est dans l'occasion si rigoureuse que la forme de commandement ici dépeinte a représenté pour l'établissement de l'unité éthiopienne les mêmes chances de progrès et de faiblesse que les luttes du Roi de l'Ile-de-France contre ses ducs d'Aquitaine, de Bourgogne et de Normandie.

Lorsque, d'autre part, on passe à vol d'oiseau par-dessus les convulsions de l'histoire d'Ethiopie, on constate que les heures de sa paix, de sa prospérité, coïncident avec les phases où la tradition salomonesque s'est tenue en équilibre. Ce sont les périodes où la dynastie des suzerains, — en l'espèce les Rois de Choa, directs aïeux de Ménélik, — réussissent à contenir et à dominer leurs puissants vassaux. Au contraire, l'anarchie, les invasions, les guerres civiles, suivent toutes les usurpations des ducs ou comtes, qualifiés « rois » qui, à l'aide de leurs sièges héréditaires d'administrateurs des provinces impériales, réussissent pour un temps à escalader le trône du Roi des Rois.

II

On peut juger par là de l'importance que l'histoire générale d'Ethiopie attribuera au règne de Ménélik : il a été le restaurateur de la tradition écroulée ; par la persuasion comme par la force il l'a relevée sur son socle.

La veille de la bataille de Matama, il n'est qu'un roi de Bourges, que l'usurpateur Jean traîne derrière soi à la croisade. Quelques semaines plus tard, le dur maître qui l'avait réduit au gouvernement du seul Choa est tombé lui-même sous les coups des musulmans. Brusquement, on voit Ménélik s'ériger, la couronne impériale au front, au-dessus de l'Ethiopie. Il prête l'oreille. Il ne se trompe pas sur la qualité des acclamations dont on le salue. C'est bien la nation, lasse de tant d'aventures, qui applaudit à la résurrection de la lignée légitime.

Mais il fallait solidifier ce bloc dont les parties s'ajustaient mal.

La science de politique dont Ménélik a donné des marques au cours de cette œuvre le recommandera sûrement à l'estime de l'histoire plus que ses victoires elles-mêmes. Il a senti qu'il ne pouvait renverser les trônes subalternes qui vivaient dans son ombre sans ébranler le sien. Fidèle au statut salomonesque qui l'élevait au-dessus de ce vol de roitelets, après leur soumission, il s'est gardé de les anéantir. Toutes les fois que les circonstances le lui ont permis, il les a conservés comme ses mandataires, ses proconsuls, ses « ras ». Il a voulu qu'on les vît gouverner en son nom là où, avec une liberté usurpée, ils avaient exercé une autorité quasi royale. Il a fait d'eux si nettement des fonctionnaires de la couronne qu'il leur a enlevé le droit de transmettre leurs dignités à leurs fils par voie d'héritage. Il ne leur a plus laissé la libre disposition des impôts, mais, partant de ce principe religieux que, du fait de son onction sacrée, tout lui appartenait en Ethiopie, terres, bêtes et gens, il a constitué pour ses Ras, à titre de traitements toujours révocables, des revenus, calculés sur le brut des impôts, recueillis par eux, en son nom.

Afin d'occuper les colères que provoquaient nécessairement de telles réformes, il a mené sous sa bannière à la conquête des Gallas ces rois fraîchement châtiés.

Une telle campagne avait des avantages divers, tous excellents : elle assainissait et reculait les frontières de l'empire ; elle mettait à la disposition des Éthiopiens purs de grandes ressources en céréales, en coton, en café, en pâturages, en troupeaux et en chevaux. Enfin, elle obligeait le parti des prêtres et des moines à louer la conduite de ce nouvel « Oint du Seigneur » qui, sans pousser sa croisade avec une aussi dangereuse témérité que le Négus Jean, s'attaquait pourtant à l'idolâtrie de ses voisins.

Un dernier événement qui rappela sur l'Éthiopie oubliée l'attention du monde allait finir de cimenter une cohésion dont les joints, ici et là, étaient frais : la nation éthiopienne passa par l'épreuve d'une guerre étrangère. Dans la victoire, elle jugea les vertus de cette unité que Ménélik avait restaurée.

Avait-il prévu un tel conflit? Ses conseillers européens l'avaient-ils aperçu par dessus son épaule?

Tout s'est passé comme si, au début même de son règne, Ménélik s'était préparé à ce choc. En effet, dès les premiers jours de sa puissance royale, dans le temps où il n'était encore que roi de Choa, on l'a vu venir à la civilisation la plus contemporaine avec une allure de foi, avec une passion d'amour pour la Vérité, qui dépassaient tous les succès en même temps qu'ils l'en rendaient digne.

III

Cette vérité que la reine Makéda, son aïeule, chercha chez Salomon, et qu'elle ne distinguait pas de la

Révélation divine, Ménélik est allé la demander à l'Europe. Il l'a fait avec la persuasion intime qu'après les avènements du mosaïsme et du christianisme, la Science se levait à l'horizon des hommes comme une troisième religion.

Les formes mêmes que Ménélik a données à son souhait d'acclimater sur le haut Plateau la religion de la science, témoignent que de ce chef il n'a jamais pensé commettre une infidélité envers la religion de ses pères, mais seulement la perfectionner.

Douze apôtres n'ont-ils pas suffi au Christ pour faire rayonner sur le monde la doctrine évangélique?

Dès 1867, on a vu Ménélik s'adresser à un marchand d'Aden qui lui vendait des armes. Il le priait de faire venir d'Europe une compagnie de douze ingénieurs. Il croyait fermement que ces nouveaux missionnaires lui apporteraient la Science totale, et que par leur intermédiaire il en ferait bénéficier ses peuples.

— « Il n'est pas juste, écrivait-il dans sa lettre, que nous continuions à être privés d'une Vérité dont les autres nations tirent tant de profit. »

Dirai-je, pour la confusion de nos civilisations européennes, que ce petit-fils de Salomon demanda tout d'abord à ceux qui, pensait-il, lui apportaient les vertus du progrès, s'il leur serait possible de lui construire de toutes pièces des fusils en Ethiopie?

J'ai manié, dans la collection d'armes de l'Empereur, l'outil de guerre qu'il construisit lui-même, en ce temps-là, dans son guébi d'Abis-Abéba, afin de se prouver que pour la défense de sa liberté il pourrait au besoin se priver de la complaisance capricieuse de l'Europe.

De même s'est-il intéressé avec ardeur aux opérations chirurgicales dont lui donnaient le spectacle les médecins russes envoyés en mission auprès de lui par le tzar Nicolas. Je l'ai vu, en tablier blanc, attentif à respecter les règles de l'antisepsie, mettant lui-même la main au bistouri. Son intelligence largement ouverte aux vérités d'ordre spirituel concevait avec clarté que l'art de guérir doit perfectionner ses ressources parallèlement à l'art de blesser, sous peine de détourner les découvertes de la science vers le seul triomphe du « Mal ».

IV

Persuadé qu'au delà des violences que soulève toute évolution rapide le Progrès ne peut être finalement en contradiction avec le « Bien », Ménélik a eu la suprême audace d'aller au-devant de nouveautés qui, pour lui et pour ses peuples, changeront toutes les conditions de la vie.

Il a compris que l'isolement où l'Ethiopie s'est étiolée entre la vallée du Nil et la vallée de la mer Rouge, a été pour elle une cause d'insécurité et d'infériorité. Il a rêvé de jeter par-dessus les déserts, commercialement infranchissables, des Dankalis et des Issas, un pont qui relierait son royaume à la civilisation. Il a voulu que l'amorce de ce chemin de fer de paix et de progrès fût, non point en Angleterre, dans le Somaliland, non point en Italie, à Massouah, mais en France, à Djibouti. Pour atteindre un tel but, il a du faire sentir sa force à tous ceux qui craignaient de voir leurs privilèges emportés par ce fleuve de fer.

Il dit un jour :

— Les Ethiopiens et moi, nous aimons le progrès. L'Impératrice, mes Grands et mon Clergé nous font la guerre...

Ménélik souriait alors, de son large et éblouissant sourire.

Avec l'éclat de sa légendaire bravoure, il évoquait cette certitude, cent fois proclamée dans des appels à la nation, qu'il vaut mieux mourir au service d'une idée juste que de vivre avec l'effroi de regarder la Vérité en face.

V

On devine de quelle ardeur Ménélik a désiré voir triompher dans le temps, par l'appui de sa lignée, les idées que lui-même a si loyalement soutenues.

Les choses se sont passées pour lui comme dans ces contes orientaux où, par bassesse d'envie, un mauvais Génie se plaît à gâcher la félicité des rois. Et, sans doute, ni Pierre le Grand, ni Louis XIV, ni aucun de ces maîtres de la politique qui prolongèrent leur journée de souveraineté au delà des heures du crépuscule, n'ont eu la joie de voir un fils couronner la muraille dont ils avaient établi la fondation.

Le seul enfant mâle que Ménélik ait jamais engendré n'a pas vécu. Lidj-Iassu, désigné par les Ras, accepté par la nation, qui apparaît dès aujourd'hui comme le successeur au trône d'Éthiopie, n'est que le fils d'une fille du Négus. Les circonstances qui ont permis de lui ouvrir l'accès de la royauté avec l'indispensable prestige qui s'attache aux descendants de la souche salomonesque, sont si particulières qu'il les faut expliquer par des usages locaux. Ces mœurs d'amour et d'hérédité participent encore des facilités de la vie patriarcale. Ils surprennent notre respect romain pour le mariage et pour les privilèges de la légitimité.

VI

Il faut savoir qu'en Éthiopie la famille n'est point constituée avec la rigidité de la nôtre. C'est, en ce

pays très chrétien, un fait exceptionnel que l'union de l'homme et de la femme soit considérée comme un engagement qui comporte quelque intervention du divin. Dans l'ordinaire, aucune cérémonie civile ou religieuse n'accompagne les fêtes des épousailles. C'est l'occasion d'une suite de repas et de divertissements, accompagnés, si les fiancés ont de la fortune, d'un contrat d'argent.

Cette union, si aisée à nouer, se rompt sans effort. Une femme peut passer par un grand nombre de mariages et de divorces sans que sa réputation en souffre. Le nombre des filles de bonne naissance est grand — on en a vu jusque sur les marches du trône, — qui se marient sans difficulté après que des naissances d'enfants sont venues attester, sans scandale, l'indulgence de la morale éthiopienne pour les suprises du désir. De ce chef, les bâtards jouissent, en marge de la famille ou recueillis par elle, à peu près de tous les droits concédés par l'usage aux héritiers légitimes.

Nous sommes loin, on le voit, de la sévérité sans rémission qu'appliquent aux défaillances des filles et des femmes les peuples qui, comme les Arabes, les Dankalis, les Issas, vivent de l'idéal de la race pure.

En fait, dans sa forme la plus répandue, le mariage n'est en Éthiopie qu'une sorte de volontariat où l'harmonie des conjoints fait la loi.

C'est seulement quand l'homme et la femme voient approcher la maturité de leur âge qu'ils songent à demander au prêtre une bénédiction. Alors, ils sont certains que leurs esprits s'accordent et que le goût de la fidélité est dans leurs cœurs. Ils vont donc s'agenouiller devant un autel. Un prêtre donne à chacun d'eux la moitié d'une hostie. C'est ce que l'on nomme « le mariage à la communion ». Il est si indissoluble que la mort ne relève pas des engagements par où il lie. Si c'est la femme qui survit, presque toujours elle entre dans un couvent. A supposer que l'homme n'entre point dans l'état religieux, il ne peut, en tout cas, se remarier.

Conformément à ces pratiques, Ménélik n'a été que le quatrième époux de cette Impératrice Taïtou qu'il fit d'abord asseoir à ses côtés comme la reine de Choa, sans autre consécration que la volonté du Lion du Juda et sa tendresse persistante.

VII

Au cours d'une union de plus de vingt-cinq années, le Négus n'a eu de l'Impératrice Taïtou aucun enfant. Il lui a donc fallu faire sortir des ombres du Palais une fille qu'au temps de sa jeunesse, il avait engendrée d'une belle servante. Cette jeune princesse, née dans l'exil, ne parut à la cour de son père que vers sa vingtième année, après qu'elle avait battu les routes de l'Empire en compagnie de ceux qui l'avaient recueillie et des soldats qu'elle servait. Tout de même, sa ressemblance avec l'Empereur ne permettait point que l'on fît planer un doute sur ses origines. C'est de cette fille très aimée, et qu'au jour de sa naissance on avait nommée « Choaregga », c'est-à-dire « Affermissement du Choâ », qu'est né, après un mariage avec le Ras Mikael, ce jeune prince, Lidj-Iassou, « l'Enfant Jésus » que l'Ethiopie s'apprête à sacrer Négus des Négus.

On s'était attendu en Europe à ce que Ménélik, qui a donné tant de marques de son amour du progrès, envoyât cet héritier présomptif en Europe, pour qu'il fût instruit d'après nos méthodes.

Il le fit grandir à l'écart, dans la forteresse d'Ankober, entre des instructeurs militaires et des précepteurs religieux.

Cette quasi-séquestration est de règle pendant la période de vie où un héritier du trône d'Ethiopie s'éduque. Elle s'explique par des défiances de politique asiatique et par des raisons de superstition.

Lorsqu'on voit qu'un prince héritier de Perse, — pour ne pas parler des successeurs éventuels d'un sultan de Constantinople, — est maintenu sur les frontières mêmes de l'empire dans quelque prison plus ou moins dorée, jusqu'à la minute où le shah régnant rend le dernier soupir, il faut convenir que le soupçon oriental, les inquiétudes tragiques du pouvoir sont à la base d'une précaution, peut-être nécessaire aux souverains en fonction, assurément funeste à l'héritier que l'on façonne ainsi à l'écart des hommes et de la vie publique.

Certes, Ménélik ne redoutait rien ni de ce petit-fils, encore enfant, ni de son père, le ras Mikaël. Je me souviens pourtant qu'en 1901 il répondit, moitié brusque, moitié souriant, aux ministres européens qui le pressaient de les présenter à son petit-fils :

— Si je vous le faisais voir, tout le monde irait chez lui; on ne viendrait plus chez moi.

Il y avait de la boutade dans cette riposte, car Lidj Iassu a commencé de paraître à la cour, et il a été solennellement présenté à l'Ethiopie comme héritier désigné, plusieurs années avant que la maladie obligeât son aïeul à la retraite.

La raison qui a déterminé l'Empereur à respecter, dans l'éducation de son petit-fils, un usage qu'il condamnait à part soi, avait un fondement superstitieux.

VIII

Ménélik a, sans doute, acquis une instruction vraiment scientifique. Il a témoigné en mille occasions qu'il ne permettait pas au surnaturel d'entre-

prendre sur le terrain de son commandement. Il ne s'est jamais affranchi de la croyance au mauvais œil.

Cet héritage des superstitions égyptiennes domine et empoisonne la vie des Ethiopiens. On est sûr, ici, que le regard d'un passant, même chargé de la plus involontaire envie, est meurtrier. On déconcerte ses soldats lorsqu'à la minute où, sur le revers d'un chemin, on ouvre une boîte de conserves pour la mélancolique formalité du repas de route, si l'on empêche ces braves gens de vous faire un rempart avec leurs toges déployées.

L'Ethiopien craint que quelque affamé ne vous considère avec jalousie. De ce fait, la nourriture ne vous profiterait pas. Elle pourrait vous étouffer.

Le dimanche, lorsque, dans son palais de l'Adérache, le Négus préside le repas de milliers de soldats, on voit soudain de hauts dignitaires se lever et l'envelopper de leurs vêtements d'or et de soie. Le souverain ne doit pas être vu à la minute où il porte son gobelet à ses lèvres. On craint qu'il ne soit atteint d'un coup de mauvais œil.

De même, une belle arme, une belle femme, un bel enfant sont-ils exposés aux attaques de l'envie. C'est le motif pour lequel les marmots, les chevaux, les mules de parade, ont leurs cous surchargés de tant d'amulettes. C'est dans cette appréhension que des femmes charmantes sortent de leurs maisons avec des visages tout enveloppés de voiles.

Au delà du cerveau, jusqu'aux moëlles, Ménélik a été touché par la douleur de n'avoir pu élever un fils.

Après la mort de la mère de Liedj Iassou, sa chère fille Choaregga, il n'a pas fermé complètement l'oreille aux insinuations de ceux qui lui disaient :

— Votre Grandeur est enviée !... La jalousie n'a pas eu de prise sur vous... Elle réussit mieux lorsqu'elle se rabat sur votre lignée...

Si jamais le Négus s'arrêta au projet d'envoyer son petit-fils en Europe, au moins de le confier à des précepteurs étrangers, qui, dans son éducation, auraient pu jouer un rôle utile, le jour où Liedj Iassou est devenu orphelin, le grand-père n'a plus songé qu'à mettre ce rejeton si cher à l'abri des surprises du mauvais œil.

Telle fut la raison pour laquelle il le relégua, pour toute la durée de son enfance, derrière la palissade d'Ankober, au milieu d'hommes éprouvés qui, autour de sa faiblesse, formaient un cercle de respect, de loyauté et d'isolement.

HUGUES LE ROUX.

LE GRECO

SES YEUX, SON AUTOMATISME GRAPHIQUE (1)

Ici se pose la question de savoir si le Greco s'est reproduit lui-même, d'après l'image vue au miroir, ou s'il l'a traduite d'après l'image mentale créée par son cerveau. La vie particulière qu'il donne, dans ses portraits, à l'œil droit semble établir sa prédilection en sa faveur et, dès lors, la question est résolue par l'égocentrisme. Le Greco s'extériorisait dans ses modèles, d'où l'asymétrie des figures et des corps dans une anatomie incorrecte. Les apologistes disent à cela : le Greco est un byzantin, c'est pourquoi son dessin tourmenté est établi en dehors de tous les canons. On peut répondre : les primitifs ont un dessin lâché dont le charme est indiscutable par la naïveté du trait et surtout par la sincérité de l'expression. Un monde cependant sépare, par exemple, la *Châsse de Sainte-Ursule* de Memling, à Bruges, du *Christ en Croix* ou de la partie supérieure de l'*Enterrement du Comte d'Orgaz* du Greco. Si le Greco est un byzantin, pourquoi ne retrouve-t-on pas son byzantinisme dans ses premières œuvres inspirées de l'École italienne : l'*Assomption*, le *Partage de la Tunique du Christ*, etc...? A vrai dire, il annonce la déformation de ses personnages dans l'*Assomption*, mais ici, à l'encontre de l'*Enterrement du Comte d'Orgaz*, le dessin s'allonge surtout à la partie inférieure *terrestre* du tableau avec les douze apôtres, tandis qu'il est correct dans la partie supérieure *céleste*, avec la Vierge d'une si grande beaute de ligne grecque. Et alors, que vaut l'argument religieux du Greco donnant aux corps célestes seuls la forme de flammes purificatrices s'envolant vers Dieu, en de mystique fumeroles? Pourquoi le Greco utilise-t-il ce procédé dans l'*Amour profane?* Il ne s'agit plus ici de choses célestes immatériellement divines, mais de choses terrestres matériellement et charnellement humaines. Pourquoi dessine-t-il si outrageusement des corps de femmes et d'hommes nus d'une longueur tellement disproportionnée, des jambes, des bras et du tronc, et de têtes aussi petites que l'hallucination peut seul en expliquer le dessin, véritable défi jeté à la raison? Que dire du personnage à genoux, au premier plan à gauche, les bras levés, le regard implorant le ciel, les jambes d'une longueur kilométrique, le corps drapé en épouvantail à oiseaux?

Le Greco, répondent à cela ses apologistes, a dû être inspiré par un passage de l'Apocalypse. Peut-être bien, mais l'hallucination n'en existe pas moins, elle acquiert une intensité démesurée. D'origine

1. Voir la *Revue Bleue* du 20 juin.

centrale, elle est subie, elle est imposée au Greco par son cerveau maladif, elle n'est pas la traduction visuelle d'un passage de l'Apocalypse mais d'un état pathologique par action centrifuge et autogénique. Un être sain ne peut voir, dans l'anatomie des formes charnelles des deux sexes de l'*Amour profane* de quoi exciter l'érotisme de l'anachorète tenté, à moins d'être un dévoyé halluciné aux impulsions sadiques. Pourquoi donc le Greco, s'il n'avait été vraiment halluciné et malade, aurait-il éthérisé les corps et les gestes en des mouvements lascifs chez les femmes, et violemment charnels en des étirements voluptueux chez les hommes? Pourquoi, dans cette *Tentation* renouvelée de celle de Saint-Antoine, retrouve-t-on les mêmes étirements de gestes que dans la partie céleste de l'*Enterrement du Comte d'Orgaz*, œuvre qui fixe le point culminant de la carrière du Greco? Il l'exécuta à l'âge de 36 à 37 ans, en pleine activité, en pleine force productrice. Les deux parties se heurtent si violemment, chacune d'elles provoque une émotion si forte et si opposée qu'on se demande si vraiment le même homme a pu les produire. Le Greco, dit-on, ne pouvait être fou dans la partie supérieure céleste, et sain dans la partie inférieure terrestre : celle des portraits. A ce moment-là, le Greco n'était pas encore le génie épuisé du professeur Jorge. Il semble cependant que sa mentalité ait alors commencé à évoluer avec l'évolution même de son œil droit hystéro-mystique; l'œil gauche pratique avait dessiné les portraits des personnages tolédans. Il fit violence à son voisin de droite, il lui imposa la correction du dessin, car ce tableau, ayant été commandé et devant être payé par le cardinal Gaspar de Guiroga, chacun des portraits représentait une valeur marchande, l'outrance du graphique l'eût diminuée ou supprimée, le tableau eût été refusé et non payé. Le Greco se montra donc ici homme d'affaire, il laissa parler Sancho Pança, il fallait vivre, et Greco vivait de son art. Mais son œil droit trouva le moyen de protester et de placer son hallucination dans le motif de la *Lapidation* dessiné sur la chasuble de Saint-Etienne où les personnages sont allongés comme dans la partie supérieure dans laquelle il eut toute liberté d'action. Il faut croire que ses contemporains ne goûtèrent pas cette partie puisqu'elle est supprimée dans la réplique de l'*Enterrement*, du Musée du Prado à Madrid, où n'est reproduite que la partie inférieure. L'œuvre, ainsi mutilée, n'a que la valeur relative à celle des portraits, mais cette mutilation même plaide en faveur de la thèse de l'opportunité marchande imposée au Greco par les nécessités pratiques de la vie terrestre. Les personnages tolédans caricaturés auraient refusé tout paiement; elle infirme surtout la thèse de l'adaptation au milieu puisque le milieu ne s'adapta pas au Greco par la suppression même de la partie céleste de l'*Enterrement*; donc le Greco ne traduit pas le milieu. D'ailleurs, il tenait à sa nationalité; d'autre part, il avait importé à Tolède des mœurs vénitiennes jusqu'à avoir des musiciens qui jouaient pendant ses repas, ce qui, entre parenthèse, scandalisait les Castillans. Le Greco fut moins un mystique dégagé des besoins terrestres qu'un halluciné pratique. Sancho Pança, le processif, donna la réplique à Don Quichotte le rêveur, cette réplique fut le plus souvent impérative. Cas très intéressant de dédoublement de la personnalité, dans lequel les deux yeux jouent chacun leur rôle, de sagesse, avec l'œil gauche, et de sublime incohérence, avec l'œil droit. Dualité par laquelle le Greco passait de l'état prime à l'état second, en rêve éveillé, ainsi que j'ai étudié ce cas sous une autre forme dans ma thèse inaugurale sur l'automatisme ambulatoire que j'ai découvert, en 1887, chez mon sujet Albert (1); avec cette différence que chez le Greco le rêve s'extériorise dans le mouvement de la ligne graphique du dessin, tandis que chez mon sujet il s'extériorise par le mouvement vécu sous la forme ambulatoire. Comme mon sujet, le Greco fut un *Captivé* et, très probablement comme lui un hystérique, c'est-à-dire un déséquilibré mental chez lequel les représentations prenaient une intensité anormale, impulsive, d'où les hallucinations provoquées *en état de rêve éveillé*, par la puissance même de ses représentations. Il prenait les thèmes dans son milieu, il les transformait dans ses rêves, de même que mon sujet Albert prenait également les thèmes de ses fugues dans son milieu, les transformait dans ses rêves, et déambulait ensuite à travers l'Europe, en état second, dans une vie plus intelligente et plus active que celle de l'état prime. Ces deux états alternaient et formaient pour Albert une vie en partie double, chacune s'ignorant mutuellement : une normale, une anormale faite d'obsessions et d'hallucinations. De même, pour le Greco, la vie fut double. Comme chez mon sujet Albert, et comme chez tous ceux qui ont été étudiés depuis que j'ai découvert ce cas nouveau et expliqué par lui celui de Félida d'Azam : l'obsession, par sa répétition même, s'impose toujours davantage, elle se développe d'ailleurs sur un état d'automatisme constituant un milieu d'élection, en faveur des hallucinations, c'est pourquoi l'œuvre du Greco devient d'autant plus hallucinatoire qu'il avance en âge et que l'obsession donne une valeur plus grande à sa vie seconde qu'à sa vie prime. C'est pourquoi le Greco,

(1) [illegible]

(2) [illegible]

déséquilibré mental, victime pathologique d'un dédoublement de la personnalité prime et seconde, ne représente pas plus la mentalité tolédane religieuse du XVIe siècle que mon marcheur aliéné voyageur, Albert, atteint d'automatisme ambulatoire, ne représente, dans le sport athlétique pédestre, la mentalité française sportive actuelle.

Nous avons une tendance à juger la vie tolédane au XVIe siècle d'après notre éducation, notre tempérament, nos convictions, et surtout notre émotivité évocatrice. Sans y prendre garde, nous déformons ainsi l'image, en la faisant nôtre. Le cinématographe n'existant pas en ce temps-là, chacun peut se faire une représentation personnelle du milieu et de la vie tolédane. Celle-ci ne devait pas beaucoup différer de la vie actuelle. « La vieille capitale, dit M. Paul Lafond à son sujet, n'a guère changé depuis que le Greco y fit son entrée vers 1576 ». Alors les Espagnols se rendaient aux autodafés, comme ils se rendent aujourd'hui aux courses de taureaux; alors, dans des actes de foi, ils allaient voir brûler des hérétiques avec le même goût qu'ils ont aujourd'hui à voir tuer les taureaux, éventrer les chevaux et encorner les toreros, car le goût du sang persiste toujours chez ce peuple. « Les voluptés de « la tauromachie et de l'autodafé, dit Maurice Bar- « rès, quand elles se transforment en cérébralité, « nous avons l'ascétisme! Je soupçonne les Espa- « gnols d'avoir trouvé du plaisir dans la vue des « souffrances du Christ ». Autre preuve que le Greco ne s'adapta pas à l'Espagne, c'est qu'il ne peignit jamais de scènes sanglantes. S'il y est obligé, comme dans le *Martyre de Saint Maurice*, la décapitation et le sang sont repoussés au fond du tableau, et à peine indiqués par un seul personnage. Goya agit autrement dans ses tableaux *Escenas del 3 de Mayo 1808*, et *Episodo del 2 de Mayo 1808*, où le sang coule des chairs pantelantes. Le Greco n'a pas sacrifié au goût espagnol, il est resté grec et italien; en cela il ne s'est pas adapté. Et pourtant, il eût pu traduire les scènes d'autodafés dans lesquelles la religion jouait un rôle important. Il eût pu les idéaliser, il ne l'a pas fait; cependant ses apologistes veulent voir dans l'étirement et l'allongement des corps une représentation des flammes. Pourquoi, à cette époque où le bûcher avait raison de la pensée libre, le Greco n'a-t-il pris que l'association d'idées de la flamme pour l'adapter à son dessin? L'argument des flammes, quelque peu forcé, n'explique rien, celui de l'hallucination est plus acceptable. Le Greco ne traduit pas ce que ses yeux voient, il extériorise ce que voit son cerveau.

Alors, comme aujourd'hui, des cerveaux supérieurs protestaient contre les spectacles de mort. On supprimait ces cerveaux au XVIe siècle, on ne les inquiète plus au XXe, c'est la seule différence, car le tempérament excessif de la nation espagnole reste le même : aimer ou haïr, est son lot. Le Greco ne s'adapta jamais à ce tempérament, il ne fut excessif que sur la toile, dans le dessin et dans la couleur; dans sa vie personnelle et dans ses procès. Il ne le fut jamais dans sa vie sociale, comme l'invitait à l'être le milieu dans lequel il vivait. Il fut excessif parce qu'il portait en lui les causes pathologiques même de ses excès, c'est pourquoi il révèle bien plus son « moi » personnel et égoïste que le « moi » collectif de l'époque. Il exprima les faits en les déformant par *coïncidence* et non par *adaptation*; il peignit, dit M. Cossio, plus pour lui-même que pour le public dont le goût et les exigences lui « importaient peu ». Le Greco ne s'est donc pas adapté parce qu'il ne peut exister d'adaptation sans participation au goût et aux exigences du milieu. Il portait en lui la pensée religieuse du XVIe siècle. Il l'a traduite à Tolède avec sa mentalité maladive, il l'aurait traduite également ailleurs avec les mêmes procédés graphiques et picturaux.

Quant à la couleur cyanique, la terre tolédane a peut-être pu influencer la palette du Greco, mais pourquoi la déformation du graphique d'origine pathogène s'accompagne-t-elle de la déformation des tonalités? Pourquoi le Greco serait-il pathologique dans le dessin et normal dans la couleur? N'est-il pas plus rationnel d'admettre qu'il demeura le même? S'il transforma la couleur xanthique de ses premières œuvres, en couleur cyanique, dans les œuvres suivantes, il y eut une autre raison que celle de la couleur imposée à son œil par celle de la terre tolédane, qui d'ailleurs est rouge dans la terre des côteaux lointains. Cette raison, comme pour le graphique du dessin, est d'origine interne et non externe. Le Greco, *déprimé* et *refroidi*, déprime et *refroidit sa couleur* par *auto-genèse* et non par l'ambiance colorée du milieu.

La force et la joie de vivre s'extériorisent par le geste en *extension*; et la faiblesse et la douleur de vivre par le geste en *flexion*. En peinture, l'équivalent de la force est rendu par les tonalités xanthiques; et celui de la faiblesse par les tonalités cyaniques. La couleur est le style du peintre. Elle est chaude avec les tempéraments chauds, elle est froide avec les tempéraments froids. Le Greco, sous la poussée de la foi, *qui est une force*, hypertrophie le geste en extension, en allongeant ses personnages; mais sa *fatigue*, c'est-à-dire sa faiblesse, s'est traduite en *flexion* dans les tonalités cyaniques. De sorte qu'ici encore le Greco, offre deux personnalités opposées l'une à l'autre : celle du graphique et celle du coloris. Cette opposition s'affirme d'autant plus qu'il avance en âge, d'où l'exaltation pathologique

du graphique avec les allongements du corps et celle du coloris avec la chlorose des chairs. Ici encore, le Greco extériorise sa vision colorée, il ne traduit pas la vision du milieu ; ici encore, il y a *coïncidence* et non *adaptation*. L'âge ne fait rien à l'affaire, il ne peut constituer l'argument décisif. En peinture, comme dans toutes les manifestations de la vie, que de jeunes sont des vieux, et que de vieux sont des jeunes ! Le Greco fut un *exalté* pour le graphique, et un *déprimé* pour la couleur.

La fatigue provoque l'automatisme, le Greco subit cette loi psycho-dynamique. C'est pourquoi, plus il avance en âge, plus il se fatigue, et plus son style se rapproche du style byzantin, par rappel des mémoires de son enfance crétoise et des impressions laissées dans son cerveau, des choses vues et enregistrées dans sa puérile subconscience. Il s'affranchit de ces rappels de mémoire dans sa jeunesse vénitienne, par adaptation au milieu, mais il portait en lui le germe de l'hallucination déformante; le mal augmente avec l'âge, et ici encore, *par réminiscence et non par adaptation*, il reprit le graphique et la couleur désordonnés des Byzantins.

En résumé, par l'analyse psychique de ses œuvres et de son portrait peint par lui-même, le Greco fut un dégénéré supérieur, très probablement hystérique, avec dédoublement de la personnalité qui créa chez lui deux êtres bien distincts et opposés l'un à l'autre. L'automatisme hystérique explique l'obsession, qui déforme l'idée par le dédoublement du moi dans ses deux personnalités en état prime de la vie courante, et en état second d'hallucination onirique, dans lequel il s'extériorise en rêve éveillé. Il déforme l'âme castillane comme la déforme Cervantès dans *Don Quichotte*, mais Cervantès rétablit l'équilibre avec Sancho Pança. Le Greco ne s'adapta pas au milieu, il l'exprima par « *coïncidence* », et non par « *adaptation* ». Il exprima moins l'âme espagnole au XVIe siècle qu'il n'exprima la sienne, tourmentée et hallucinée. Quelque similitude peut exister entre ces deux âmes, mais là s'arrête le contact dans le *parallélisme* et non dans la *pénétration mutuelle*. La preuve est dans le succès du Greco à l'heure actuelle. Il est mieux compris de nous que de nos devanciers parce que sa pensée maladive, inquiète et heurtée, trouve un écho dans la pensée actuelle; notre moment d'évolution sociale se rapproche de celui de la Renaissance, avec cette différence que celle ci fut d'ordre spéculatif et contemplatif avec l'art et la religion, tandis que notre évolution actuelle est d'ordre pratique et actif avec la science, le positivisme et le libre examen. Nos heurts, dans notre XXe siècle, profondément troublé par une vie débordante, nous font mieux comprendre les heurts du XVIe siècle, c'est pourquoi le Greco, chez lequel tout est heurt et vie débordante, énorme et maladive, nous captive à cause de son hypertrophie et nous émeut; c'est pourquoi, à notre époque de schémas symboliques, condensateurs et synthétiques, la ligne schématique du Greco nous donne des sensations violentes, profondes et délicieuses par la synthèse fulgurante de longues et de patientes analyses. Secoués, agités, pressés, nous avons à peine le temps d'appliquer notre attention; le mot, le trait, la note, doivent fortement condenser la littérature, la peinture, la musique. L'art s'adapte de plus en plus aux formules mathématiques. C'est pourquoi, chez le Greco, telle main mal dessinée, tel torse outrageusement tordu, tel corps phénoménalement allongé nous émeuvent parce qu'ils nous donnent l'impression subite de la vie condensée, débordante, exaspérée, trépidante, comme l'est notre vie actuelle, faite d'oppositions violentes, et dès lors on peut se demander si la jouissance d'art éprouvée devant ses œuvres n'est pas procurée par le contraste savoureux d'un spectacle de beauté associé à un spectacle de laideur. Nous vibrons par similitude. Nos antennes psychiques, au XXe siècle, sont aptes à recevoir les ondes émises par le Greco au XVIe siècle.

Tout le monde ne peut comprendre le Greco. Il fut incompris de son temps. Une longue préparation psychologique et un pouvoir d'analyse profond sont nécessaires. Le Greco ne peut être goûté que par comparaison. La première rencontre produit un choc fâcheux. Le vulgaire, qui ignore, soulève les épaules, passe et dit : « C'est un dément ! » Pour l'homme avisé, cette démence est la rançon du génie.

Dr Philippe Tissié.

PARASITES (1)

Comédie en trois actes

ACTE II

[illegible]

(1) [illegible] juin 1914.

SCENE PREMIÈRE

RINA, IDA, AMALIA, BICE, LA PETITE « ARPÈTE ».

RINA, à Ida.

Pourras-tu finir en quinze jours ?

IDA.

Tout sera prêt même avant!... Mais c'est un vrai mariage à la vapeur...

RINA.

Monsieur Labani dépense de l'argent ici... Il veut donc expédier lestement les choses!

IDA, avec intention.

Est-ce lui qui paie les toilettes?

RINA, riant.

Lui?... Pas même un mètre d'étoffe! Il est si avare! C'est papa qui paiera!

IDA, effrayée.

Ton père? Et avec quel argent?

RINA, d'un ton léger.

Avec celui que Silvio a trouvé à emprunter... (Baissant la voix.) Et celui que miss Stower lui prête.

IDA.

Ah! la fameuse Américaine qui s'est fait siffler à l'Argentina!

AMALIA, vivement.

Ida! (Montrant la chambre de Miss Stower.) Elle pourrait t'entendre! Du reste, ce n'est pas vrai!

IDA.

Oh! quant à celà! je les ai entendus de mes oreilles, les sifflets! Et ils m'ont fait grand plaisir parce qu'Alfredo lui fait la cour!

AMALIA, protestant.

Que te mets-tu en tête maintenant?

IDA.

Oh! vous, vous êtes une sainte; vous ne vous doutez jamais de rien! Mais moi, j'ai les yeux ouverts (Amalia voudrait protester, Rina, montrant la petite qui écoute, lui fait signe de couper court.) Laissons-cela! (Elle fait signe à la petite de prendre le carton; à Rina.) Viens samedi pour l'essayage.

(Elle salue et, tout en caressant Amalia, elle continue son jeu de scène comme pour dire : « Votre fils veut l'Américaine, mais il aura à compter avec moi. ».)

SCÈNE II

LES MÊMES, NALDINI

NALDINI.

Vous vous sauvez parce que j'arrive?

IDA, souriant.

Non, mais parce que je suis pressée!

NALDINI, à Amalia.

Le commandeur est il levé?

AMALIA.

Pas encore; il est éveillé pourtant... Il a commandé son déjeuner.

NALDINI, lui remettant des papiers.

Qu'on lui donne ces papiers. Il faut qu'ils soient examinés à jeun. Ce sont les comptes du Comité pour le tremblement de terre.

(Amalia prend les papiers et entre à gauche.) des spectateurs.)

SCÈNE III

RINA.

Ils doivent être indigestes!

NALDINI.

Oh! avec un bon déjeuner, le commandeur digèrerait le diable! Tandis que moi, quand j'ai une épine dans le cœur!...

RINA, riant.

Par bonheur, vous n'en avez jamais!

NALDINI, avec un sérieux comique.

J'en ai une, et très aiguë... (Il montre Bice.) La voici!

RINA, même jeu.

Epousez-la, elle ne piquera plus!

NALDINI.

L'épouser? Tout de suite, dès que j'aurai une position! Mais en attendant, on pourrait être si heureux! Le mariage n'est qu'une formalité légale!

BICE, feignant d'être scandalisée.

Rina, fais-le taire!

NALDINI, allant près de Bice.

Un baiser, et je me tais!

(Il veut lui donner un baiser.)

BICE, même jeu.

Vous êtes un débauché!

(Elle lui échappe.)

NALDINI, avec une colère comique.

Et vous, une créature immorale! Vous me condamnez à me consumer en péchés de désir!

RINA.

Ah! En voilà une bonne!

BICE, ne pouvant plus [illegible]

Il est fou!

(Elle rit avec Rina, malicieusement.

SCÈNE IV

SILVIO, [illegible].

On rit ici! Rina, gaie, va à sa rencontre et lui donne la main. Silvio l'attirant à soi, bas. Que tu es jolie quand tu ris!

[illegible] les cheveux et lui donne un baiser.

NALDINI, qui [illegible] s'approche de Bice, bas, avec dépit.

Voyez-les! Et cependant, ils ne sont pas allés encore devant le maire!

SCÈNE V

LES MÊMES, MARIANNA.

Marianna donne une carte à Bice.

RINA, lisant, avec surprise et plaisir.

Tiens, Oswaigiaski!

SILVIO, de mauvaise humeur.

Qui est-ce?

RINA.

Ce violoniste russe avec qui j'ai joué, il y a deux mois, à Sainte-Cécile! (A Bice.) Vite, enlevons tout cela! (Elles enlèvent des meubles, les étoffes, les patrons, etc. A Marianna.) Fais-le entrer.

Marianna [illegible], introduit Oswaigiaski et se retire.

SCÈNE VI

LES MÊMES, OSWAIGIASKI.

OSWAIGIASKI, [illegible], à Rina, avec déférence.

Mademoiselle, me voici de retour à Rome, et ma première visite est pour vous!

RINA, lui donne la main.

Trop aimable! (présentant.) Silvio Labani, le chevalier Naldini, mon amie Bice, que vous connaissez déjà...

[illegible] Rina [illegible] Oswaigiaski [illegible] Silvio, Naldini et Bice [illegible].

OSWAIGIASKI, [illegible] à Bice, avec de [illegible].

Mademoiselle... (Saluant Silvio et Naldini.) Messieurs...

RINA, [illegible].

Donc, à Naples et à Palerme, grand succès encore!

OSWAIGIASKI.

Oui, mais mes concerts n'ont pas aussi bien marché qu'à Rome... Vous ne jouiez pas avec moi!... J'avais d'excellents accompagnateurs, mais non des artistes sentant la musique comme vous!..

RINA, [illegible].

En vérité?

OSWAIGIASKI.

En vérité! Et c'est pour cela que je suis ici... On m'a prié de donner un concert pour une pauvre famille; j'ai répondu: « Je suis prêt si Mlle Gaudenzi joue avec moi! » Voulez-vous:

RINA, [illegible].

Je le voudrais bien, mais je ne le puis pas! Je me marie dans quelques jours.

OSWAIGIASKI, avec un [illegible] comique, qui ne peut [illegible].

Oh! fâcheux! Très fâcheux!

SILVIO, avec aigreur.

Comment, fâcheux?

RINA, vivement [illegible] Silvio.

Mon fiancé!

OSWAIGIASKI.

Oui, pour l'art! Un vrai artiste ne doit pas avoir de soucis de famille. Je vous prie de m'excuser, mais moi, je trouve que l'art seul est bon et utile! C'est pourquoi je déplore la perte d'une vraie artiste!

Il [illegible] et sort.

SCÈNE VII

SILVIO, avec colère.

L'imbécile!

RINA, [illegible].

Pourquoi?

SILVIO.

Il voudrait que notre mariage manquât pour que tu fusses libre de donner des concerts avec lui! (Le contrefaisant. « Je ne trouve que l'art qui soit beau et utile! » Avec cela qu'il est utile à la société, lui, avec son violon!

RINA.

Un grand artiste est toujours utile!

SILVIO, [illegible].

Ah! oui... Je l'ai entendu! Il n'a d'autre mérite que de jouer de la musique ennuyeuse!

RINA.

Tu dis cela parce que tu n'y comprends rien! Mais je veux que tu respectes mes idées sur l'art. Tu crois peut-être que je renoncerai à ma manière de penser quand je serai ta femme? Réponds! Il est [illegible] temps de se retirer!

RICA, [illegible].

Ohé! enfants, soyons sérieux!

RINA, [illegible].

Voyons, réponds! Je ne changerai jamais, alors...

SILVIO [illegible] en souriant.

Je vais prendre mon père pour aller chez le notaire! Il m'attend là, au café!

[illegible] pour sortir.)

NALDINI.

A la bonne heure!

RINA. [illegible]

C'est ainsi que tu me plais!

(Il sort.)

SCÈNE VIII

RINA, BICE, NALDINI

NALDINI [illegible]

Vous m'avez fait peur.

RINA. [illegible] Naldini

Il m'avait agacé les nerfs! C'est un homme sans volonté; il faut qu'il sente la mienne (à Bice.) Je vais m'habiller... Te verrai-je plus tard?

BICE.

Je ne sais.

[illegible] Bice [illegible] et sur [illegible]

SCÈNE IX

NALDINI. [illegible] insinuant.

Vous reverrai-je aujourd'hui? Retrouvons-nous donc au Costanzi... J'ai une loge pour ce soir.

BICE.

Pourquoi pas?

NALDINI.

Et après le spectacle nous souperons ensemble...

BICE.

A cette heure, je n'ai jamais d'appétit!

NALDINI

Vous verrez qu'il viendra.

BICE [illegible]

Eh! bien, s'il vient, c'est moi qui n'irai pas!

[illegible]

NALDINI.

Et moi, je dis au contraire que tu viendras! Les femmes ont un langage spécial, qu'il faut savoir traduire.

SCÈNE X

GAUDENZI, NALDINI

GAUDENZI entre en scène, des papiers en mains; il [illegible] attentivement, puis il [illegible]

Cela ne va pas... non, cela ne va pas! Trois mille *lires* de frais, c'est trop!

NALDINI

Ce sont des frais que nous avons faits... Il n'y a qu'un peu de rembourrage... vingt pour cent!

GAUDENZI [illegible]

Je le répète, c'est trop, pour une souscription qui va si mal! (montrant un papier.) Nous n'avons encaissé que cinq mille *lires*... pas même le double de ce qui a été dépensé!

NALDINI [illegible]

Un désastre qui promettait tant! Les premières dépêches nous ont leurrés! De morts authentiques, il n'en reste que quatre!

GAUDENZI.

Et toutes les maisons qu'on disait écroulées...

NALDINI.

Se sont remises debout d'elles-mêmes!

GAUDENZI.

Augmentons l'encaisse... par quelques représentations théâtrales. Quand l'actif est bon... personne ne regarde plus au passif!... Il faut tenter le coup, autrement ce tremblement de terre, nous enterre tous!

SCÈNE XI

LES MÊMES, MARIANNA, SILVIO, LABANI.

MARIANNA. [illegible]

Monsieur Labani...

GAUDENZI

Qu'il entre! Qu'il entre! (Vite à Naldini.) Mettez de côté ces comptes!

[illegible]

SILVIO [illegible]

Nous sommes venus vous prendre...

GAUDENZI.

Pour aller chez le notaire? (Tirant sa montre.) C'est, trop tôt! Mais en attendant, nous pourrions nous mettre d'accord sur les points essentiels du contrat...

LABANI.

Comme il vous plaira...

GAUDENZI

J'ai préparé un petit projet. (A Naldini.) Voulez-vous lire, chevalier? chemise « mariages ».

NALDINI prend un papier sur le bureau et lit :

« Les époux se marient sous le régime de la communauté absolue des biens. »

LABANI.

Cela ne me paraît pas juste s'ils n'ont pas d'enfants...

NALDINI, riant.

Ils en auront, et beaucoup !

LABANI.

Soit ! continuons.

NALDINI, lisant :

2e « Le commandeur Gaudenzi constitue en dot à sa fille vingt mille *lires* ».

LABANI.

On avait dit trente-cinq ou quarante mille...

GAUDENZI.

Avec le trousseau et les meubles...

LABANI, vivement.

Tout cela ne constitue pas dot ! A combien fixez-vous celle-ci en valeurs au comptant?

GAUDENZI.

A vingt-mille. (Accomodant.) Mettons vingt-cinq ! Plus, aujourd'hui, je ne pourrais pas ! Plus tard, à ma mort...

(Naldini rit.)

LABANI.

Eh bien ! soit !

NALDINI, lisant :

« Constitue en dot à sa fille vingt-cinq mille *lires* dont il paiera l'intérêt annuel à quatre pour cent.

[illegible]

L'intérêt? Vous ne remettrez pas le capital ?

GAUDENZI.

Il est placé en terres, dans le pays de ma femme..

LABANI.

J'aurais préféré...

GAUDENZI.

Des espèces sonnantes (Riant.) Vous n'en avez pas besoin ! Du reste, (avec une assurance effrontée.) vous pouvez prendre hypothèque...

SILVIO.

Ah ! voici Rina !

SCÈNE XII

LES MÊMES, RINA, AMALIA, puis MARIANNA.

[illegible]

RINA.

[illegible]

[illegible]

Et miss Stower? toujours aussi démoralisée ?

AMALIA, [illegible]

Toujours !

GAUDENZI.

Elle ne devrait pas se laisser abattre ainsi !... Il est vrai que ces maudits journalistes... ce Storari surtout !

NALDINI.

Oh ! celui-là a été vraiment féroce !

GAUDENZI.

Il me semble que si miss Stower voulait essayer encore...

SILVIO.

Mais elle ne veut pas, et le notaire attend !

MARIANNA. [illegible]

Une lettre pressée pour Monsieur Labani !

LABANI.

Vous permettez ?

GAUDENZI.

Faites donc ! (A Amalia.) Donne-moi mon chapeau et ma canne.

[illegible]

AMALIA.

Je ne trouve pas la [illegible] chez-la !...

SILVIO.

Qu'est-ce que c'est ?

LABANI, bas, lui donnant la lettre.

De l'avocat Roberti.

SILVIO, bas, lisant.

« Passez chez moi avant d'aller chez le notaire. » Qu'est-ce que cela veut dire?

LABANI.

Que j'ai demandé des renseignements sur Gaudenzi, et que je vais les avoir.

[illegible]

RINA.

De mauvaises nouvelles?

SILVIO.

Non, bon !

LABANI.

[illegible] Un de mes amis demande à me voir pour une affaire urgente.

RINA.

Et le notaire?

LABANI.

Je vous [illegible] dans quelques minutes.

GAUDENZI, à Silvio, soupçonneux.

Qu'est-il arrivé?

SILVIO.

Rien! Mais je crains toujours quelque empêchement.

GAUDENZI, même jeu.

Quel empêchement?

SILVIO.

Mon Père est si étrange que, si on lui donnait la nouvelle de l'incendie d'une grange, il serait capable de retarder notre mariage.

RINA, riant.

Eh! bien, nous attendrons! (D'un ton léger.) Notre vie de fiancés est une fête continuelle! Nous nous amuserons moins quand nous serons mariés!

GAUDENZI, souriant.

Petite folle! (Bas, à Naldini.) Vous, en attendant, allez chez le prince de Castelvetero pour lui remettre les comptes, moins l'état des frais...

(Il va pour [illegible])

NALDINI.

Il l'a demandé tant de fois.

GAUDENZI.

Dites-lui que vous n'avez pas eu le temps de le préparer... Parlez-lui des représentations théâtrales comme d'une chose arrêtée... (Rina et Silvio sortent.) Gagnez du temps!... (Avec insistance) et surtout qu'il ne réunisse pas le comité pour le moment... Le Président doit tout faire lui-même. Mettez-le lui en tête... Gonflez un peu ce ballon...

(Il [illegible])

NALDINI.

Si je soufle encore, il éclate!

AMALIA, revenant après avoir [illegible] Rina.

Et vous, quand vous mariez-vous?

NALDINI, protestant.

Moi? je n'en ai jamais eu l'idée!

AMALIA.

Et Bice?

NALDINI, ennuyé

Bice! Je lui ai parlé en galant homme. Sans emploi... comment puis-je me charger d'une famille, lier ma misère à celle d'une autre créature?

AMALIA, [illegible]

De sorte que?

NALDINI, [illegible] la porte.

De sorte que... (A Alfredo qu'il rencontre à la porte.) Bonjour! J'ai cent courses à faire... C'est une rude journée!

(Il sort en courant.)

SCÈNE XIII

ALFREDO.

Ils sont déjà sortis pour le contrat? Tu es contente?

AMALIA.

Tu peux le penser!

ALFREDO, avec envie.

Elle sera riche un jour, elle!.. Alors ici, tous contents, excepté miss Emma, qui pleure son fiasco! Il faut que je lui parle! (Il tire une carte de sa poche.) Porte-lui cette carte. (Il la lui donne.) C'est un [illegible] man pour lui rendre sa bonne humeur.

AMALIA, [illegible]

Oh! alors tout de suite!

(Elle sort à gauche. Alfredo, resté seul, [illegible]

SCÈNE XIV

ALFREDO, EMMA

Emma entre en scène d'un pas pressé, tenant à la main la carte d'Alfredo. Elle est pâle et froide. Même quand elle témoignera sa reconnaissance, elle gardera la froideur de son attitude. Mise très simple; aucun bijou. Contraste tranché avec le premier acte.

EMMA.

Vous vous êtes battu! Pour moi?

ALFREDO.

Storari vous avait insultée... Il méritait une leçon.

EMMA.

Vous avez exposé votre vie pour moi!

ALFREDO, avec une simplicité étudiée.

J'ai fait mon devoir!

EMMA.

Oh! non. Votre acte est noble, chevaleresque; merci! (Elle lui donne la main. Avec froideur.) Mais je ne puis approuver que vous ayez pris publiquement ma défense! Seul, un parent pouvait le faire; un ami, jamais!

ALFREDO, saisi, désappointé.

Oh!

EMMA, [illegible]

Je ne vous en suis pas moins reconnaissante de cette preuve d'amitié (Avec une grande sincérité.); il eût cependant mieux valu n'intervenir d'aucune manière! (Avec intérêt.) Il est blessé gravement?

ALFREDO.

Il en aura pour un mois!

EMMA, [illegible]

Pauvre Storari!

[illegible]

Vous le plaignez après tout ce qu'il a écrit de vous

EMMA

Il a été discourtois, mais il a dit la vérité! Du reste, ne parlons plus de mon début, je vous prie! J'ai déjà fait trop de bruit... et maintenant, ce serait pire...

[illegible]

Et c'est pour cela que vous êtes si triste?

EMMA

Oh! non. J'y suis décidée! Je ne chanterai plus... et dans un mois, les abonnés, la claque, Storari, tout sera oublié!

[illegible]

Tout?

EMMA [illegible]

Non! (Avec quelque émotion.) Je me souviendrai toujours qu'en Italie, un gentilhomme s'est battu pour moi!

[illegible]

Et vous m'aimerez un peu?

[illegible]

Je ne puis pas vous permettre de me parler ainsi, vous, un homme marié! Vous êtes-vous fait illusion au point de croire que je pourrais devenir votre maîtresse?

[illegible]

Ma maîtresse, non! mais ma femme!

EMMA.

Vos lois n'admettent pas le divorce.

[illegible]

En deux ans, on peut devenir citoyen suisse; en trente jours, votre compatriote; en six mois, citoyen de Bade...

EMMA.

Et vous renieriez votre patrie pour?...

[illegible]

Ne vous ai-je pas dit que je vous aime? (Il lui prend [illegible] Oh! merci, merci! J'avais besoin de courage, vous m'en avez donné, parce que je comprends que vous m'aimez aussi...

[illegible] effort. Mais non, non! Laissez-moi!

[illegible]

Pourquoi?

[illegible]

Parce que... parce que nous ne devons plus nous revoir! [illegible] Demain, je quitte Rome, et dans quelques jours, l'Italie! (Alfredo fait un geste de protestation.)

Mon roman d'art, de gloire et d'amour finit ainsi! N'essayez pas de le prolonger!... Je me souviendrai toujours du défenseur courageux, de l'ami!... Vous, souvenez-vous qu'Emma Stower avait un cœur d'artiste, et qu'elle était une femme honnête!

[illegible]

Une femme honnête, oui; mais une femme qui m'aime!

CAMILLO ANTONA-TRAVERSI

Traduit de l'italien par [illegible]

(*A Suivre.*)

LES LETTRES : ŒUVRES ET IDÉES

André Gide

Les Caves du Vatican. Sotie, par l'auteur de *Paludes* (2 vol., éd. de la « Nouvelle Revue Française »).

ANDRÉ GIDE. *Souvenirs de la Cour d'assises* (éd. de la « Nouvelle Revue Française »).

André Gide serait-il notre mauvais génie?

Il nous contraint à de bien fâcheux examens de conscience. Saurions-nous, si nous ne lisions point ses livres, à quel point nous sommes curieux de la rareté, complaisants à la subtilité, aux plus égoïstes raffinements de l'art et de la pensée, hostiles au simple bon sens, aux conventions bienfaisantes et commodes? saurions-nous à quel point nous sommes blessés par la platitude des hommes et la banalité des livres? combien nous sommes rebelles au bonheur, et peut-être incapables de santé?

Très sincèrement, j'admire les gens qui ont ces livres en horreur. J'envie leur intégrité morale, la rectitude de leurs principes intellectuels, et même la loyauté, la délicatesse de leur goût.

Pour moi, j'en fais mon [illegible], en même temps que cette constatation me désole, je ne puis me hausser à cette haine. Je suis de ceux qu'il faut plaindre parce qu'ils ne savent, en leur cœur et conscience, se détourner de ces poisons.

Goûter les livres d'André Gide, ce n'est point les aimer. N'est-ce pas notre châtiment, n'est-ce pas le châtiment de notre temps que nous accordions tant

d'importance et de séduction à ce froid jongleur?

André Gide est tout à la fois notre remords et notre plaisir. Et déjà nous sommes fiers de lui.

Son dernier ouvrage confirme notre fierté, notre contrition, et cette pitié qu'il nous oblige à concevoir de nous-même, de notre temps et de notre civilisation.

Jamais encore il n'apparut plus complexe, plus quintessencié, plus méprisant de la vie, plus hautainement précieux, plus romantiquement sardonique.

*
* *

Il intitule son livre : Les Caves du Vatican, *Sotie*.

Est-il besoin de rappeler à mes lecteurs que la sotie est un genre dramatique dont se divertissaient nos pères aux XIVe et XVe siècles; que ces pièces étaient animées d'un esprit de satire symbolisé par le costume des personnages; ces marionnettes étaient vêtues mi-partie de jaune et de vert, coiffées du bonnet à longues oreilles; de chacune, le nom était précédé de l'épithète « sot », c'est-à-dire fou, l'humanité étant supposée universellement démente.

Les manuels d'histoire littéraire ne manquent point de le faire judicieusement remarquer : la sotie est fondée sur une conception pessimiste du monde et de la vie; mais ce pessimisme est proche de la gaîté; il est fécond en inventions burlesques; au total, l'âpre bouffonnerie des soties est joyeuse; elle est d'un temps où les Français savaient encore rire.

Le récit d'André Gide est conforme à la loi fondamentale du genre : ses personnages sont tous des « sots », au sens où l'entendaient les gens du XVe siècle; n'allez point oublier qu'ils sont affublés d'une livrée tintamaresque, qu'ils ont charge d'illustrer une parodie de la vie réelle, que tout le livre est une parodie à cent actes divers, — et si nos excellents érudits savent souvent mal distinguer les anciennes soties du répertoire des farces, je crois bien que nos plus avisés critiques n'auront guère moins de peine à disculper André Gide d'une analogue, et d'ailleurs volontaire confusion.

Ces personnages sont des « sots »; ils parodient la vie réelle; l'auteur se raille d'eux, qui lui servent à moquer la réalité; il se raille soi-même, et jusqu'à son lecteur. Il y a de la mystification dans son cas; quiconque n'en prend point son parti en est désobligé...

André Gide parodie la vie, il parodie les héros de romans, les romans et la littérature : il imite drôlement certains procédés du roman psychologique; il s'empare des stratagèmes du roman policier; il est le Sherlock Holmes d'un art tout rempli de sous-entendus, d'allusions, d'intentions allégoriques et satiriques. Inutile de faire observer que tout cela ne rappelle que de fort loin la malice simple et drue des auteurs de soties; André Gide ne rencontre et n'estime qu'une sorte de comique abstrait; combiner ces aventures est d'abord pour lui un jeu un peu plus compliqué, un peu plus relevé que les échecs, et qui satisfait mieux son caprice d'aristocrate intellectuel; c'est un jeu infiniment logique, en dépit de quelques apparences déconcertantes. Ces pantins ne sont point risibles; à peine existent-ils, et nous ne saurions les prendre au sérieux — ou au comique — plus que ne fait l'auteur lui-même; nous ne rions pas de leurs gestes, mais la machinerie et les ficelles idéologiques qui les mettent en branle émeuvent en nous d'irrésistibles réflexes intellectuels... Il y a là une cocasserie méthodique, que nous subissons, que nous apprécions parce qu'elle dérange l'ordre coutumier de nos conclusions, en flattant nos habitudes de raisonnement...

Par là, le livre d'André Gide se rattache à la lignée des contes philosophiques : Fleurissoire, Blaphaphas, Lafcadio, Arnica, Anthime, Véronique... continuent Candide et Micromégas. André Gide est un disciple authentique de Swift et du seigneur de Ferney, un disciple amer, gourmé, captieux, qui a beaucoup fréquenté Stendhal, Nietszche, Oscar Wilde... un disciple qui a désappris la simplicité... Ah! que nous sommes donc compliqués, désenchantés! Que de chemin parcouru depuis les explorations de Gulliver et les enquêtes métaphysiques du Saturnien!

*
* *

Un des excentriques personnages de ce roman excentrique, Ardengo Baldi, excelle aux tours de prestidigitation : escamoteur, acrobate, ses prestiges émerveillent, au fond d'un château des Karpathes, une femme et un enfant :

> Les objets près de lui perdaient poids et réalité, présence même, ou bien prenaient une signification nouvelle, inattendue, baroque, distante de toute utilité. « Il y a bien peu de choses avec quoi il ne soit pas amusant de jongler » disait-il. Avec cela si drôle que je pâmais de rire, et que ma mère s'écriait : « Arrêtez-vous, Baldi! Cadio ne pourra plus dormir. » Et le fait est que mes nerfs étaient solides pour résister à de pareilles excitations.

André Gide pense aussi qu'il y a bien peu de choses avec quoi il ne soit pas amusant de jongler.. il jongle avec ses personnages, leurs mots, leurs aventures; ce n'est là qu'un prétexte pour jongler avec bien d'autres choses qui nous semblent fragiles ou vénérables, ou dangereuses, et nous procurer ces petits frissons que l'on attend d'un habile opérateur;

il jongle avec nos opinions, nos goûts, nos préférences, il jongle aimablement, cruellement. Dénoncez-vous ses paradoxes, il vous renverra au dialogue de Lafcadio Wluiki et de Justus de Baraglioul :

— ... je n'ai jamais recherché que ce qui ne peut pas me servir.

— Les paradoxes, par exemple. Et vous croyez cela nourrissant ?

— Cela dépend des estomacs. Il vous plaît d'appeler paradoxes ce qui rebute au vôtre... Pour moi, je me laisserais mourir de faim devant ce ragoût de logique dont j'ai vu que vous alimentez vos personnages.

Donc, André Gide alimente ses héros de nourritures assez particulières ; nous n'assistons pas sans joie à ce gavage qui ne rappelle que de fort loin les innombrables tables d'hôte de la littérature contemporaine.

Tout le premier volume est fort divertissant ; ce ne sont qu'aventures, rencontres imprévues, événements romanesques, mis en scène par un pince sans rire assez gai ; un guide courtois nous conduit posément à travers un monde extravagant... les symboles sont clairs ; cette liberté d'esprit est engageante. Que voilà bien une lecture pour nos cerveaux d'aujourd'hui, encombrés, saturés, un peu excédés, plus capables de pénétration que d'attention, et j'entends d'attention soutenue ! Voilà un roman qu'on lit avec intérêt, sans passion, qu'on peut lire par fragments, un roman qui agrée sans tyranniser... André Gide, je l'ai dit, est merveilleusement informé de nos faiblesses, qu'il ménage et flatte avec des soins délicats.

Si j'osais reprendre ces comparaisons culinaires dont André Gide nous donne l'exemple, j'affirmerais qu'il est plein d'égards pour les estomacs dyspeptiques.

Enfin, quiconque déteste les grosses nourritures approuvera les fines épices de ce récit. Le premier volume plaira tout entier.

Plusieurs intrigues s'y enchevêtrent, que je n'irai point tenter de démêler ; il y a le bourgeois franc-maçon, attiré à Rome par la réputation d'un médecin, et qui s'y convertit ; il y a le comte Juste Agénor de Baraglioul, et son bâtard, Lafcadio Wluiki, dont la biographie est à elle seule un roman savoureux ; il y a Fleurissoire, catholique habitant de Pau, qu'une folle histoire de séquestration du pape entraîne en Italie pour y mourir de la main de Lafcadio ; il y a Protos, bandit échappé de quelque roman-feuilleton ; il y a... Le lien de ces existences et de ces bizarres destinées est cette invention — qui favorise les escroqueries d'une bande de pseudo-ecclésiastiques — d'un secret emprisonnement du pape ; contre les entreprises de la Loge et les intrigues des Jésuites, dans le mystère et l'ombre, Fleurissoire, Tartarin mélancolique et naïf, prépare la restauration du vrai pontife persécuté par un imposteur.

Après cet effort, la fantaisie d'André Gide s'alourdit-elle ? Sommes-nous déjà las ? Il m'a paru que toute la première partie du second volume languissait un peu : l'auteur s'égare parmi le dédale du complot ; il s'attarde, puis se ressaisit ; la fin est digne du premier tome.

Digne, mais assez différente. Et voilà de quoi dérouter un peu davantage quelques lecteurs. Mais l'œuvre ne fait que refléter ici un contraste qui est dans l'âme même d'André Gide.

Nous nous étions embarqués pour un voyage fantaisiste, et voici qu'on nous ramène vers des régions familières ; nous lisions un aimable conte chimérique, et voici que nous retombons aux dures psychologies de l'*Immoraliste*...

Ce Lafcadio, qui commet un crime sans motif, par jeu, par curiosité, nous le reconnaissons ; et nous reconnaissons l'idéologie qu'il plut à Gide de développer autour de la moralité, de la responsabilité... Nous savons désormais où l'on nous conduit, et cette habitude nous déçoit un peu.

Mais enfin, André Gide nous révèle ici sa double nature ; car ce sceptique, ce dilettante, ce fantaisiste, cet errant, incapable de se fixer, hostile même à l'idée d'une halte un peu prolongée, cet Ariel inquiet, toujours fuyant, cohabite avec un moraliste austère, hanté de scrupules persistants, esclave d'une méthode et d'un tempérament : Gide-Baldi est un quaker émancipé, à qui son abjuration n'a pu faire oublier les tendances profondes de son éducation... Baldi se joue des spectacles du monde, de nous un peu, et sans doute de lui-même. Gide s'acharne à approfondir des œuvres graves, de beaux livres où triomphent des passions exaspérées jusqu'au fanatisme, (rappelez-vous la *Porte étroite*.)

A-t-il voulu réconcilier ces deux personnages ? De ce que l'un et l'autre semblent avoir également collaboré aux *Caves du Vatican*, il faut bien tirer cette conclusion : aucun de ses livres ne reflète plus complètement sa personnalité littéraire ; aucun ne mêle plus étroitement, avec des retours, des réticences, de flagrants désaccords, ses idées, ses doutes, son nihilisme, et comme il dit son athéisme social... son esthétisme languide, et ses ferveurs glacées d'imperturbable analyste.

Lire ce livre, c'est, je crois bien, faire le tour de cet esprit, c'est revivre tout une carrière d'écrivain, c'est goûter, rassemblés, ses doctrines et ses thèmes préférés... c'est donc connaître un vif plaisir que nuance une ombre de mélancolie. André Gide ne nous sauve du désespoir et de la satiété que par le mystère de l'attente ; nous l'attendons toujours au

point d'interrogation qui termine chacun de ses livres ; est-il sûr, cette fois-ci, d'avoir accru en nous l'anxiété du doute et de la curiosité ?

*
* *

Je ne dirai qu'un mot de ses *Souvenirs de la Cour d'Assises :* aussi bien sera-t-on unanime à louer cette observation passionnée et cette angoissante lucidité, ce sens de la souffrance, cette vue si exacte et si effrayante de l'infirmité de nos jugements en général et de ceux de la Justice en particulier.

Juré pendant une session d'assises, André Gide demeure frissonnant de ce qu'il a vu et entendu ; il nous fait partager ses pitiés et ses indignations ; ses esquisses, tranchantes comme des eaux-fortes, valent tous les réquisitoires; le pis est que si André Gide lui-même exige la réforme de l'institution judiciaire, et d'abord du jury, il nous convainct par avance de la quasi-inutilité de toute réforme.

Ce petit livre devra désormais faire partie des dossiers du législateur..., qui en tirera peut-être quelque lumière. Il n'est pas un ami des lettres qui n'y admire un art hors de pair.

LUCIEN MAURY.

THÉATRES

« Les Escholiers » : *Georget*, un acte d'ANDRÉ GUESS : — *Le Père Gournas*, un acte de MM. ADOLPHE THALASSO et CAMILLE A. TRAVERSI : — *Les pages de Madame Annie*, pièce en deux actes, de M. LEON DEUTSCH.

Théâtre de l'Œuvre : *L'Otage*, drame en trois actes, de M. PAUL CLAUDEL.

« Les Escholiers » nous ont offert deux pièces en un acte, fort adroitement conduites, et une pièce en deux actes, d'une assez jolie nouveauté, d'un tour délicat et d'une agréable jeunesse.

Les théâtres d'à-côté fournissent plus d'une indication utile à la critique, et ils la renseignent notamment sur les qualités ou les aspirations de la génération nouvelle. Il semble que celle-ci ait retrouvé le goût de la construction dramatique, la notion précise du genre et de ses lois. La petite pièce de M. André Guess, *Georget*, celle de MM. Adolphe Thalasso et Camille A. Traversi, *le Père Gournas*, se rattachent au réalisme. Elles n'en ont pas moins un sujet, une action même, et des caractères nettement indiqués, toutes « conventions » dont cette école prétendait s'affranchir en travaillant pour la scène.

L'une et l'autre nous présentent les personnages au moment précis où ils vont avoir à manifester leurs sentiments et à prendre leurs déterminations. Georget est un gringalet de seize ans. Le second mari de sa mère avait une fille, un peu plus âgée. Ils ont été élevés comme frère et sœur, puis sont restés ensemble, orphelins. Georget est devenu amoureux de Lise, qui ne s'en doute point. Celle-ci, d'ailleurs, commence à être lasse de sa vie d'ouvrière, et, fortement encouragée par sa concierge, madame Muche, elle vient de se décider à accepter un protecteur sérieux, M. Durand, gros industriel du Nord, qui l'a remarquée, s'est renseigné, et a obtenu pour aujourd'hui même son premier rendez-vous. Georget a flairé quelque chose, et mieux vaut dès lors lui expliquer l'affaire qu'essayer de la lui cacher. Ainsi pense du moins Mme Muche, qui raisonne le garçon, et s'emploie à lui faire entendre les véritables intérêts de la jeune fille. Elle ajoute qu'il pourrait d'ailleurs trouver lui-même son compte à la combinaison. Georget s'indigne, se désespère et, quand Lise rentre, se décide à lui avouer son amour, à la supplier d'attendre un peu. Bientôt il gagnera assez d'argent pour l'épouser, car il a, jeune sculpteur, la passion de son art, du talent déjà, et Rodin l'a encouragé. Naturellement Lise accueille ces propos comme un fâcheux enfantillage, essaie de calmer ce gamin, et l'envoie faire des commissions à l'autre bout de Paris. Il est à peine parti, que M. Durand arrive, précédé d'un pâtissier. Vous devinez bien que Georget va troubler la fête par son retour inopiné. Voilà un numéro qui ne figurait point au programme de M. Durand. Lise a beau dire que le jeune homme est son frère : pourquoi n'en avait-elle pas parlé ? D'ailleurs, Georget nie cette parenté et crie son amour au nez du barbon outré. Celui-ci se défile ; et, restée seule avec l'encombrant garçon, Lise le chasse. Il va se tirer un coup de révolver au cœur dans la chambre voisine.

Le seul reproche qu'on puisse adresser à cette petite pièce est de n'avoir pas une originalité bien marquée. Mais la psychologie de ce petit amoureux exalté est indiqué en quelques traits justes. La silhouette de Mme Muche, ainsi que celle de M. Durand, sont dessinées avec humour et vérité. Disons enfin que ces rôles ont trouvé d'excellents interprètes en Mlle Suzanne Méthivier (Lise) et Jeanne Dorys (Georget), Andrée Ribes (Mme Muche) et M. Alexandre Mathillon (M. Durand).

Le Père Gournas met en scène, également, une concierge, qui a favorisé les irrégularités d'une jeune personne; et si nous ne voyons pas celle-ci, qui vient de mourir, on nous montre son amie Flora, son amant Maurice, et son père enfin, un « brave »

paysan. Celui-ci a ignoré jusqu'à la fin le genre de vie de sa fille, qu'il croyait placée comme domestique. Informé du décès, il accourt et découvre que Mme Frossard était non pas la patronne, mais la concierge. Il se trouve en présence de M. Maurice, un très gentil garçon qui veille la malheureuse après l'avoir soignée avec dévouement. Tout le sujet consiste à nous montrer comment le père passe de la honte et de la colère à l'indulgence, puis à d'autres dispositions, quand il entrevoit la fin de sa misère. Maurice était généreux ; il avait bien installé son amie ; il venait même de lui acheter, pendant sa maladie, un collier de perles qu'elle désirait pardessus tout. Elle a demandé, au moment de mourir, à l'emporter dans la tombe et le vieux paysan le lui voit autour du cou. Quand il en connaît la valeur, il le retire, le met dans sa poche, et refuse de céder aux instances de Maurice. Celui-ci va chercher le commissaire, à qui le père fait connaître ses droits, en le requérant d'expulser Maurice et les Frossard, ces étrangers qui le troublent dans sa possession. La pièce se rapproche beaucoup plus encore de la formule réaliste, mais l'exécution en est conforme aux canons les plus traditionnels — et même conventionnels — de la comédie de mœurs.

Tout l'intérêt de l'interprétation est dans le rôle du père Gournas, que M. Cadet Grégoire a joué avec un réalisme, un peu lourd, mais juste et solide au fond. Mlle Cécile Barré a très justement aussi rendu le personnage de Mme Frossard, et Mlle Blanche Jackson celui de Flora, jeune camarade de la défunte, qui, dans la succession, a jeté son dévolu sur l'amant

C'est dans la troisième pièce, *Les Pages de Mme Annie*, qu'il faut chercher quelque nouveauté. La conception en est assez singulière. Cinq jeunes gens, qui viennent à peine de se faire recevoir ou refuser au baccalauréat, des collégiens d'hier, entourent une jeune femme divorcée, qui les accueille gracieusement, librement, sans arrière-pensée, et les aime pour leur jeunesse, leur gentillesse d'esprit, l'honnête frivolité de leurs propos. Ils sont ses petits pages. L'un d'eux, Philippe, est amoureux, sans le savoir, d'une très jeune nièce de Mme Annie, Lucile : il s'en apercevra quand elle mettra sa première robe longue et relèvera ses cheveux. Un autre, Claude, s'éprend éperdument — c'est plus grave — de Madame Annie elle-même. Et les trois plus sages se contentent de leur rôle de petits pages, auquel ils trouvent une douceur qu'ils seraient sans doute bien incapables de définir, mais qu'ils goûtent avec délices.

Cela, vous le pensez bien, ne saurait durer, et, en effet, cela ne dure pas. Un amoureux véritable, Adrien Marois, fait irruption dans la vie de Mme Annie, conquiert de haute lutte ce cœur incertain, et les trois pages bien sages s'en vont mélancoliquement, Philippe reste auprès de Lucile, et Claude crie si fort sa passion et sa douleur, que Marois l'entend à travers une porte fermée, accourt, et dit à Mme Annie : « Laissez-nous. » Il se montre l'ami du jeune exalté, l'apaise, le conseille, l'éclaire de son expérience, et lui fait entendre qu'il aura lui aussi son heure et son tour. Mme Annie a bien raison de ne favoriser aucun de ses pages ; mais elle jouait avec eux un jeu bien dangereux.

Il y a de jolies scènes dans cette pièce, d'un ton souvent imprévu, et on a fort goûté celle du début, où Philippe, à peine un jeune homme, inconsciemment amoureux de Lucile, qui est presque une enfant, se montre agressif avant de s'avouer conquis. Autour de Mme Annie, le badinage de ses pages donne avec des riens l'impression d'une poétique réalité et s'ouvre aux sentiments imprécis, instables, que cette jolie marraine de trop de Chérubins éprouve et inspire.

Mme Amie était représentée, avec une grâce qui en rend le personnage vraisemblable, par Mlle Blanche Toutain, tandis que Mlle Eva Lesville a prêté à la jeune Lucile une grâce exquise d'adolescente. M. Vargas fut excellent de justesse et de finesse dans le rôle d'Adrien Marois. Les pages ont été très gentiment représentés par MM. Paul Ichac, Pierre Bertin, Jean Pelisse, Bernard Vernock et Roger Pathé, qui ont su se montrer semblables et différents. Nous attendons M. Léon Deutsch à une prochaine manifestation.

*
* *

Le Théâtre de l'Œuvre a représenté *l'Otage*, de M. Paul Claudel, qu'il a porté ensuite, pour trois soirées, sur la scène actuellement disponible du théâtre de l'Odéon. La pièce, d'une ordonnance si sobre, d'une simplicité si sévère, a montré que ce cadre n'était pas trop vaste pour elle, et elle a retrouvé, devant un grand public, le succès que lui avait fait un auditoire plus restreint. C'est qu'elle a vraiment de la grandeur, une plénitude de sens, et que, par delà toutes nos habiletés, toutes nos conventions et toutes nos habitudes, elle ramène l'art dramatique à la sublimité primitive. Elle nous montre, non pas concentré dans une même personne, mais élargi à la mesure de la société humaine, le conflit des forces ennemies, le devoir et l'appétit, l'abnégation et le calcul, le noble et l'ignoble, l'honneur et l'intrigue, l'idéal et la réalité. Un souffle puissant de vie spirituelle anime et soulève l'action, qui nous porte jusqu'aux cimes de la pensée chrétienne et de la doctrine catholique.

Sygne de Coûfontaine, après la tourmente révolutionnaire, n'a plus pensé qu'à sa maison. Tous les siens ont péri, sauf son cousin, le vicomte Ulysse Agénor Georges de Coûfontaine et Dormant. Le château est détruit, mais Sygne a pu racheter l'abbaye de moines Cisterciens fondée par ses pères. Elle a reconstitué un patrimoine qu'elle tient en réserve pour Agénor et ses enfants. Cette fille noble est, au sens le plus complet du mot, la noblesse même. Elle incarne sa race et ses traditions. Elle est en toute choses fidèle et loyale. Voici qu'elle se retrouve en face de son cousin. Celui-ci, chef de partisans, combat pour le roi. Ses enfants sont morts, sa femme l'a trompé et elle est morte aussi. Tout lui a menti, tout a fui, « et la place même où les choses étaient n'est plus. » Sygne seule ne saurait tromper ni trahir, et elle accepte d'engager sa foi à celui qui est le mâle survivant de sa race, comme elle en est la dernière femme. Ne sont-ils pas appareillés, faits pour s'aimer et s'unir? « Coûfontaine, je suis à vous! Prends et fais de moi ce que tu veux, soit que je sois une épouse, soit que déjà plus loin que la vie, là où le corps ne sert plus, nos âmes l'une à l'autre se soudent sans aucun alliage! »

Plus loin que la vie : parole prophétique, et qui pourrait, dès la première scène, nous faire pressentir l'orientation du drame. Sygne de Coûfontaine n'est pas destinée aux victoires de ce monde, toujours mêlées et impures. Un autre sort lui est échu, qui l'obligera de s'immoler soi-même et fera dépendre de son sacrifice quelque chose de plus grand qu'elle et que son amour.

C'est ici que M. Paul Claudel plie hardiment une donnée de l'histoire au service de son invention. Il a placé l'action de ses deux premiers actes en 1812 et imaginé que Napoléon avait, du fond de la Russie, ordonné le transport du pape Pie VII au fort de Joux. Coûfontaine a enlevé le Pontife et l'a caché dans l'abbaye. L'otage de l'Empereur va devenir l'otage d'un de ses serviteurs ambitieux, un de ces parvenus dont les bouleversements de l'époque favorisaient l'audace et la fortune. Le général baron Turelure est le préfet du département. Il sait que le Pape est là. De plus, il connaît Sygne. Fils d'anciens serviteurs de la maison, il veut en devenir le maître : il convoite la belle proie, l'héritière, les biens et le nom. Epouser la fille de ses victimes, ce serait achever l'œuvre et la couronner, monter jusqu'à leur rang et s'y installer, anobli. Jamais il n'aurait cru pouvoir réaliser cet impudent dessin ; l'aurait-il même conçu sans l'imprévu concours que lui apportent les circonstances? Sygne le déteste et le méprise; il lui fait horreur. Mais il a résolu maintenant de prendre la terre, et la femme, et le nom : « Je prendrai le corps et je prendrai l'âme avec lui. Vos pères seront mes pères et vos enfants seront mes enfants. » Il s'en faut de peu qu'elle ne l'abatte d'une balle dans la tête quand il s'approche de la bibliothèque et laisse voir à Sygne qu'il connaît la porte secrète. Mais il n'insiste pas pour le moment, et cède la place au curé du village, comme s'il savait que celui-là va travailler pour lui.

M. Badilon est un prêtre tout ordinaire, gros, et d'aspect rustique. Mais il est prêtre, et représente dans toute sa simplicité, sa solidité, la pure doctrine. Grâce à lui, l'héroïque jeune fille ne pourrait ni dévier, ni faiblir. Quelle scène admirable! Le pape est sous son toit, et le destin du pape est dans sa main! Elle comprend maintenant pourquoi Dieu l'a assistée dans sa tâche, pourquoi elle a refait cette maison, non point pour elle. Que lui demande Turelure en échange du Pontife? Cette main elle-même, — cette main qu'elle a donnée à un autre avec sa foi, avec son cœur, — cette main à l'homme qu'elle hait, qu'elle méprise, à l'homme qui représente pour elle l'abjection, et qui lui est un scandale! Oui, c'est cela le don de soi, c'est cela l'obéissance, c'est cela le sacrifice. Sans doute, la Justice ne l'exige point, et lorsque Sygne repasse en une amère litanie toutes les hontes de l'homme à qui elle se donnerait, tous les souvenirs et tous les espoirs qu'elle lui immolerait, et toutes les promesses, le prêtre ne trouve rien à répondre, sinon loyalement : « Je me tais, mon enfant, et je frémis! Je vous déclare que ni moi, ni les hommes, ni Dieu même, ne vous demandons un tel sacrifice. » C'est à elle de se décider, à elle seule, selon son propre gré, — comme le fils de Dieu s'est livré pour le salut des hommes. Voilà le sublime, voilà aussi la plus profonde angoisse humaine, celle qui étreint un cœur comme ne saurait le faire aucune passion, puisqu'il ne s'agit de rien moins que de le faire mourir à lui-même. Et il meurt enfin, dans une agonie d'où monte le cri divin : « Que Votre volonté soit faite et non la mienne! »

Deux ans après, Napoléon est vaincu. Les alliés sont devant la capitale.

Le général baron Turelure est préfet de la Seine, avec tous les pouvoirs civils et militaires. Installé au château de Pantin, il se prépare à livrer Paris au roi. Et le roi lui envoie un plénipotentiaire, Georges de Coûfontaine. Celui-ci arrive au moment même où l'on baptise l'enfant de Sygne et de Turelure. Sygne n'est plus qu'une pauvre femme brisée, dont un tremblement convulsif agite la tête comme d'un geste de négation. Elle a renoncé à sa fierté et à son amour; et voici devant elle son cousin qui, aujourd'hui, va voir dégrader son idéal. C'est de Toussaint Turelure que le roi attend sa couronne, ô ironie! et pour la recevoir, le roi accepte des conditions! « Le

Roi selon Dieu devient le Roi selon Turelure. » Mais il est le roi et envers lui sont encore tenus ceux qui n'ont jamais eu d'autre rêve que de le restaurer ni d'autre dessein que de le servir. Ils sont encore, selon l'engagement de leur belle devise : *Coûfontaine, adsum!* que Georges abandonne et transporte à Turelure tous ses droits, titres et possessions. L'enfant sera plus tard comte de Coûfontaine, au service du roi. Pour eux, Georges et Sygne, leur sacrifice est consommé, leur œuvre achevée. Georges a accompli sa mission ; il a assuré le retour du roi. Il lui reste à tuer Turelure. Mais Sygne s'est jetée devant son mari et c'est elle qui est frappée, tandis que Turelure, qui a tiré aussi, a atteint Georges au front.

Le dénouement, tel que l'avait écrit d'abord l'auteur, et tel qu'il figure dans le livre, ramenait près de Sygne le curé Badilon qui l'exhortait au pardon, puis nous faisait assister au triomphe de Turelure, recevant le roi et lui annonçant, au fur et à mesure qu'elles arrivent pour le saluer, les délégations des grands corps de l'État, décoré enfin par le monarque du titre de comte, en reconnaissance de ses bons et loyaux services, en souvenir aussi des Coûfontaine dont la mort de sa noble femme le fait l'héritier. M. Paul Claudel a écrit pour le Théâtre de l'Œuvre une autre version. Les deux dernières scènes sont remplacées par une scène unique, qui remet en présence Sygne mourante et son mari. Il propose d'appeller un prêtre, elle refuse, parce qu'elle ne veut pas se laisser imposer le pardon. Mais alors, il prend sur lui l'office du confesseur, presse la malheureuse qui murmure sans voix, des lèvres : « Tout — est — épuisé — jusqu'au fond. — Tout — est — exprimé — jusqu'à — la — dernière — goutte. » Il lui enfonce dans l'esprit et dans le cœur qu'elle est sa femme, unie à lui par le sacrement du mariage, « un grand sacrement, dit l'apôtre », et dont le oui qu'elle a prononcé est la matière, comme le pain est la matière de l'eucharistie. Il lui représente la damnation qu'elle encourt, l'éternelle privation de Dieu, de ce Dieu qui l'appelle à ce suprême instant, et qui la somme, elle, dernière de sa race, de ne pas trahir la devise : *Coûfontaine, adsum!* Elle fait un effort desespéré comme pour se lever et retombe.

Faut-il préferer cette fin plus simple qui ramène et replie tout l'intérêt de l'action sur les deux principaux personnages [illegible] à l'admirable entretien de Sygne et de la pécheresse et à cette pantomime de l'héroïsme qui, sur [illegible] se voit plus haut [illegible] à l'heure [illegible] Dieu [illegible] Mais aussi l'image vraiment de la [illegible] devant les héros tombés, Sygne et Georges de Coûfontaine, se pavane celui qui recueille tous les avantages personnels de leur héroïsme et nous laisse voir ainsi comment va le monde, soutenu par les meilleurs et mené par les pires.

Cette œuvre, d'une force singulière et d'une saisissante grandeur, est écrite dans une langue ferme, pleine, légèrement archaïque, noblement familière, qui lui donne son véritable accent et complète son harmonieuse autant qu'originale beauté. Elle a trouvé une excellente interprétation. Mlle Eve Francis a joué avec une charmante noblesse et une grâce fière le rôle de Sygne, M. Lugné-Poë avec une simplicité émouvante celui du curé Badilon, et MM. José Savoy, Max Barbier, Jean Froment avec un sentiment très juste ceux du pape Pie, du vicomte de Coûfontaine et du baron Turelure. C'est à deux théâtres d'art que nous devons les deux événements dramatiques de la saison : *La Nuit des rois* au Vieux-Colombier et l'*Otage* à l'Œuvre.

FLEMIN ROZ.

CHRONIQUE DES LIVRES

[illegible] La Rochefoucauld. [illegible] française »; Plon.

Ce nouveau volume de la collection de « textes choisis et commentés » dirigée avec une méthode si neuve et si sûre par M. Fortunat Strowski, [illegible] pas à pas La Rochefoucauld dans sa [illegible] de frondeur, d'éternel opposant dont les événements ont trait à [illegible] dans le [illegible] de l'Aveu, [illegible] religion n'était qu'un formalisme mondain. Il s'y raconte clairement, aussi bien dans ses *Mémoires*, que dans son *Apologie* et ses immortelles *Maximes*, où sa philosophie, d'un égoïsme supérieur et cruellement clairvoyant, prend une forme lapidaire. Ce point de vue n'avait jamais été développé avec une pareille force d'argumentation et une telle abondance de preuves. Aussi l'effort critique de M. Georges Grappe mérite-t-il une place à part, car il contient tous les considérants d'un jugement [illegible] rieuse.

[illegible] — Madame de Sévigné [illegible] Fréjaville; [illegible]

En laissant, comme elle disait, « trotter sa plume la bride sur le cou », Mme de Sévigné s'est posée en pro-

mier rang des écrivains français. Les lettres de la « divine marquise » sont non seulement une des manifestations les plus caractéristiques de la langue fluide et lumineuse qui succéda à la langue un peu lourde et pédante du XVIe siècle, mais aussi le trait d'union nécessaire entre la Renaissance et Voltaire. Ces constatations intéressantes apparaissent avec évidence dans la belle monographie de Mme Duclaux. Les textes mis en lumière sont très représentatifs des diverses phases de la vie de l'illustre épistolière. Eclairés d'un commentaire précis, contrôlés aux sources de la critique, entourés de détails et d'anecdotes qui ne laissent aucun point obscur, ils forment un tout vivant, une reconstitution suggestive à souhait. Grâce à ces citations, et à la puissance d'évocation du sobre récit qui les souligne, nous revoyons Mme de Sévigné dans sa jeunesse de touchante orpheline, dans l'intimité de son ménage désaccordé, dans son rôle d'amie incomparable, fidèle au malheur, de mère passionnée, de châtelaine convaincue, de grande dame qui se souvient d'avoir fréquenté à l'hôtel de Rambouillet et sait être renseignée sur les dessous de la ville et de la cour, enfin de vieille femme qui montre la coquetterie de son âge.

VICTOR GIRAUD. **Joubert.** (« Bibliothèque française » ; Plon).

Cette nouvelle étude que l'auteur de *Un moraliste d'autrefois* a consacrée à Joubert réunit, sous une forme attirante, les enseignements les plus décisifs qui ressortent de la vie de ce philosophe optimiste, qui suggère si fortement la nécessité de « vivre et de mourir aimable, si on le peut », le sobre tableau de ses amitiés illustres avec les doctrinaires, Chateaubriand, Fontanes, Mme de Beaumont, Guéneau de Mussy, Molé, MMmes de Lévis, de Pastoret, de Guitaut, la définition exacte de ce que Joubert dut à l'influence des encyclopédistes, les détails les plus significatifs de sa vie intérieure. Les textes cités sont, en quelque sorte, la floraison de son être moral : on retrouve son optimisme si fin, son esprit de consentement à tout, qui est une duperie volontaire, ses sympathies agissantes, les manifestations entières de ses préférences de sentiment, jusqu'aux habitudes de son intelligence et à son credo particulier dans les extraits bien choisis de sa correspondance, de son journal, et de ses fameuses *Pensées* :

HENRI DE CURZON. **La vie artiste au XVIIIe siècle : La musique.** « Bibliothèque Française » : Plon).

La musique avait sa place indiquée dans une collection qui visait à résumer en traits sobres toute l'intellectualité de notre race, en évoquant la personnalité de nos grands écrivains et l'essence de leurs œuvres. M. de Curzon a donc réuni et rapproché, en suivant l'ordre chronologique, les textes littéraires, lyriques, ou même symphoniques, qui ont marqué l'union intime de cet art avec la poésie ou le théâtre. Puis il a rappelé les discussions, les critiques que ces essais ont inspirées. Nous voyons ainsi se succéder la comédie lyrique, inventée par Molière, la tragédie lyrique, portée du premier coup à sa perfection par l'alliance de Quinault et de Lulli. Le texte d'*Armide*, deux fois consacré par la musique, est donné intégralement. Le XVIIIe siècle est représenté par des extraits, qui montrent le chemin parcouru par la critique depuis les récits anecdotiques de Maugars et les boutades de Saint-Evremont. La « Querelle des Bouffons » vient ensuite, avec l'intervention curieuse de Grimm et de Rousseau. Le filon découvert par Molière est exploité, on le verra, avec succès. Ici, l'auteur a cru devoir citer le texte de *Castor et Pollux* de Rameau dû à Gentil-Bernard, et parler longuement de Favard et de Sedaine. Enfin, précurseurs de la critique et de la musique modernes ferment ce défilé : Gluck, Grétry, Corancez, Guillard, Marmontel. Ce livre original et des plus instructifs rend accessible à tous un des côtés les plus intéressants de la sensibilité française.

ALBERT GAYET. **Ce que racontent les momies d'Antinoë : Le Roman de Claude d'Antioche** (Plon).

Depuis plus de seize ans, M. Albert Gayet explore Antinoë et s'attache à mettre au jour tous les détails intimes de la civilisation grecque en Egypte à l'époque de la décadence. Il a eu l'idée de la faire, en quelque sorte, revivre sous nos yeux à l'aide d'une fiction transparente, d'une reconstitution romanesque. Dans le récit du savant, la cité adrienne nous est restituée fidèlement, avec ses confréries isiaques, ses carrières pareilles aux catacombes romaines, ses cérémonies gnostiques, ses monuments, les treize temples de sa Voie Triomphale, son hippodrome, ses fêtes en l'honneur d'Osiris Antinoüs, ses bacchanales dionysiaques, ses courtisanes sacrées, son luxe, ses croyances composites et ses industries. Tous les personnages essentiels de l'action ont été scrupuleusement exhumés de la nécropole historique née d'un caprice impérial ; les personnages secondaires appartiennent aux légendes antinoïtes, les gestes et les costumes reproduisent des documents certains. Quant au héros du roman, c'est Claude d'Antioche, général romain de sang royal, ami de Dioclétien, déporté, avec beaucoup d'autres chrétiens, à Antinoë, et décapité pour avoir renversé les idoles. Rien de plus curieux que cet épisode de la lutte du christianisme contre le paganisme oriental s'exaspérant jusqu'à la frénésie sensuelle et à l'universel désenchantement. C'est une véritable résurrection d'un passé prestigieux et peu connu.

G. LECHARTIER. **La confession d'une femme du monde** (Plon.)

Sous la forme d'aveux personnels, d'une sincérité émouvante, l'auteur de l'*Irréductible Force* et du *Vaisseau de Plomb* a mis à nu, dans son nouveau roman, le vice secret de la haute société contemporaine : ce qu'il nous présente ici, c'est l'action démoralisante du luxe sur la femme du vingtième siècle, trop portée à confondre un formalisme religieux, tout en surface, avec les principes directeurs de sa jeunesse. Fille d'officier, mariée à un officier, Geneviève Reyvieux s'enlise dans la vie facile, faite d'oisiveté, de papotages venimeux ou lascifs,

de flirts hasardeux, de participation à une charité ostentatoire et d'américanisme élégant. D'inconséquence en inconséquence, grâce à la contagion ambiante, elle va jusqu'au bout de l'irréparable, pendant que son mari, éloigné de l'armée par un congé imprudent, entretient une mondaine déclassée, demande en vain au jeu les moyens de rester « dans le train ». L'exemple de son amie Chantal, désespérée de sa chute au point d'entrer plus tard au couvent, avertit la jeune femme de la vanité de ses triomphes d'un jour, du danger du luxe mal acquis et de la vie sans but. Elle suggère à son mari de reprendre du service au Maroc, où elle l'accompagne comme simple infirmière. De ce double consentement à un sacrifice utile, ils sont récompensés par la joie retrouvée de l'intimité perdue, et la paix souveraine qui naît de l'harmonie des actes, des sentiments et des traditions.

[illegible]. **A la conquête du Maroc Sud avec la colonne Mangin** (Plon).

Le capitaine Cornet, un des héros les plus connus de notre épopée africaine, auteur de *Au Tchad*, livre aujourd'hui au public les notes glanées au jour le jour, aux côtés de son glorieux chef, le colonel Mangin, pendant les opérations qui, d'août 1912 à juin 1913, triplèrent l'étendue de notre domaine marocain. On sait les heures d'angoisses que vécurent la France et le monde civilisé pendant la captivité de nos compatriotes tombés aux mains d'El-Hiba ; la première lueur d'espoir brillant après la chevauchée héroïque de Sidi-bou-Othman ; la marche foudroyante sur Marrakech, obligeant le prétendant noir à une fuite hâtive ; le soulagement de l'opinion, quand on sut les prisonniers sains et saufs. C'est sur ce drame, écrit par un de ses auteurs, cinématographié pour ainsi dire, que s'ouvre le livre. Exploitation pratique de la victoire, progrès de la pacification, résultats d'une sage administration qui attestent la valeur de notre expérience coloniale, nous mènent ensuite en quelques chapitres à la brillante colonne du Tadla. Dans le détail, on pourra suivre ici les savantes manœuvres qui, portant au cœur de l'Atlas des coups rapides, surent, malgré leur audace, demeurer prudentes, se bornant à « râcler » la montagne hostile, mais de si près qu'aucun rebelle n'osa plus en quitter les abris. Le livre se termine sur cette page superbe et terrible : les retentissantes journées de Ksiba, où 10.000 Berbères se ruèrent impuissants, corps à corps et poignard en main, sur nos troupes victorieuses.

Le fracas des armes n'a pas empêché l'auteur de voir, chemin faisant, tout ce qui émeut l'artiste. Il nous révèle les merveilles fleuries du printemps marocain, [illegible] Alhambra ou du Généralife. Cités de rayons et d'ombres, ruelles tortueuses où l'air lourd marie des senteurs d'encens aux [illegible] Cités de rayons et d'ombres, ruelles tortueuses où l'air lourd marie des senteurs d'encens aux [illegible] et [illegible] de femmes [illegible] de beauté, [illegible] vie grouillante, [illegible] pittoresque trouvera son compte. A tous égards, ce livre est une page magistrale ajoutée à l'histoire mouvementée de notre pénétration au Maroc.

François Maury. **Le placement stable** [illegible] Finance-Univers [illegible] et libralité [illegible].

La France est une nation d'épargnants, de petits rentiers, de capitalistes, désireux d'assurer, avant tout, la conservation de leur patrimoine, et d'en tirer un revenu régulier, correspondant aux besoins de leur existence et de leur famille.

A ce monde de gens qui économisent et qui songent à l'avenir de leurs enfants, deux cents organes financiers et une légion de conseilleurs et démarcheurs « parlent Bourse », signalent des chances de gain... et de perte, suggèrent des opérations, plus ou moins spéculatives, qui conviendraient sans doute à des professionnels, mais qui entraînent presque inévitablement les autres à la ruine.

C'est l'originalité, c'est la raison d'être de ce petit livre d'entretenir le public de placement durable, et de le faire, non point en donnant des conseils empiriques, mais en divulguant et en propageant une méthode éprouvée, d'une sûreté incontestable.

L'auteur, M. François Maury, directeur de Finance-Univers, y résume un ensemble de notions précises dans un ordre logique, avec toutes justifications à l'appui, et sous une forme si simple, qu'un enfant comprendrait aisément la suite de ses développements.

Il établit fortement ce qui caractérise « le placement stable », c'est-à-dire le maintien du capital placé à un même chiffre ou à un chiffre en légère croissance, quelles que soient les crises qui surviennent.

Il énumère nettement les conditions à observer pour obtenir un tel placement. Il montre comment ces conditions peuvent être mises en application sans difficultés. Il énumère les résultats si précieux que de tels placements procurent à qui les accomplit.

Il consacre un chapitre à exposer que le « placement stable », non seulement est conforme à l'intérêt national, mais doit assurer à notre pays des avantages nouveaux, inappréciables.

Ce petit traité (qui contient, en cent cinquante pages, vingt courts chapitres) est le premier qui soit exclusivement consacré, dans notre pays, au placement stable. C'est un livre d'enseignement financier, à la fois complet et simple. Il devrait être dans toutes les écoles et dans toutes les familles. Il apprend, en effet, à placer les disponibilités que l'on se procure par l'exercice d'un métier ou d'une profession. Il apprend à conserver son patrimoine et à en tirer un revenu correspondant aux besoins de soi-même et des siens.

Un tel livre est le guide nécessaire des rentiers et capitalistes. Nous sommes convaincus que tous ceux qui le liront tiendront à aider à sa propagation. Il deviendra, certainement, très vite classique.

Jacques Lux.

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

Du 1er Janvier au 30 Juin 1914

Age de la Terre (L' —), 480.
Agonie (Les dernières convulsions d'une —), 457.
Allemagne (En —: Empire, armée, nation), 272. — (L' — impériale), 287.) — (Les lectures populaires en France et en —), 303, 335. — (L'enseignement secondaire des jeunes filles en —), 792.
Ame celtique (Le réveil de l' —), 101.
Amérique (L'importation des œuvres d'art en —), 128.
Angleterre (Nos classiques en —), 126.
Antoine (La démission de M. —), 507.
Arbre de la liberté (La plantation d'un — à Céphalonie), 798.
« Arc d'Ulysse » (L' — de Gerhart Hauptmann), 399.
Armée anglaise (Le Home Rule et l' —), 567.
Autriche (La police en —), 760.

Barrès (Figures de ce temps. — M. Maurice —), 40.
Bateaux qui passent, 617.
Bibliothèque nationale (Catalogues et inventaires de la —), 647.
Bismarck et la question ruthène, 350.
Boccace (Le testament de —), 127.
Bourses de commerce (La réforme des —), 417, 453.
Byron (Les manuscrits de —), 735.

Capitaux (La distribution géographique des —), 655.
Cardinal Kopp (Le —), 427.
Catalogues et inventaires de la Bibliothèque nationale, 647.
Chamberlain (Joë —), 127.
Champagne (L'esthétique janséniste de Philippe et Jean-Baptiste de —), 466.
Chanteurs suédois, 800.
Chats sacrés en Egypte (Les —), 416.
Chesterton et les romancières anglaises, 415.
Chiffres intéressants (Quelques —), 672.
Christianisme au Japon (Le —), 542.
Chronique de l'étranger, 127, 286, 351, 414, 478, 542, 606, 670, 734, 798.
Chronique des livres, 29, 94, 159, 223, 255, 319, 382, 447, 510, 576, 639, 701, 767.
Cinquième livre du Pantagruel (Le problème du —). — Le continuateur, 524.
Classiques en Angleterre (Nos —), 126.
Colonie grecque en territoire français (Une —: Le village de Cargèse en Corse), 587.
Concurrence économique (La — et les conflits internationaux), 614.
Conflits internationaux (La concurrence économique et les —), 614.
Congrès international de musique (A propos d'un —), 188.
Coninck (L'enfance d'un peintre (Pierre de —), 431.
Correspondance inédite d'Alfred de Vigny (Une —), 129, 166, 200, 230, 264.
Cour de Georges III (La —), 544.
Cour de Ludovic le More (Le luxe et les divertissements à la —), 678.

Dancourt observateur des mœurs de la banlieue parisienne, 657.
Danse à l'église (La —), 478.
Descartes et la philosophie nouvelle, 183.
Deschanel (Figures de ce temps. — M. Paul —), 170.
Désordre chinois (Le —), 676.
Dessins du Louvre (Les —), 379.
Dieux de l'Occident (Les anciens —), 6, 33.
Distribution géographique des capitaux (La —), 655.
Donnay (Figures de ce temps. M. Maurice —), 359.
Dons des multimillionnaires américains (Les — en 1913), 672.
Droit à l'instruction (Réflexions sur le —), 513.
Duse (Ce que veut Eléonora —), 724.

Eau-de-vie contre le livre, (L' —), 608.
Effort militaire russe (A propos d'une polémique de presse: L' —), 486.
Eglises (Notes sur les —), 225. — (La question des —), 234.
Egypte (Les chats sacrés en —), 416.
Enfance d'un peintre (L' — (Pierre de Coninck), 431.
Enfants gigantesques, 735.
Enseignement secondaire des jeunes filles (L' — en Allemagne), 792.
Esprit géographique (Sur l' —), 556.
Esthétique janséniste (L' — de Philippe et Jean-Baptiste de Champaigne), 466.
Etat religieux de la Grèce (L' — vers le VIIIe siècle), 65, 97.
Evolution allemande (L' —), 288.
Exposition nègre (Une —), 128.

Femme d'Enver Bey (La —), 736.
Femme qui est venue (Une —, (Nouvelle), 683.
Fêtes de Cour (Les — en France), 177, 210.
Figures de ce temps (M. Maurice Barrès), 40. — (M. Paul Deschanel), 171. — (M. Jules Lemaître), 293. — (M. Maurice Donnay), 359. — (M. Alexandre Ribot), 395. — (M. Etienne Lamy), 492.
Finances d'autrefois et finances d'aujourd'hui. — (Le Triumvirat), 203, 237.
Français à l'étranger (Le —). (L'Institut de Florence), 62. — (Un foyer de culture française aux Etats-Unis, L'Université de Smith (Smith Collège), 191.
France (Les fêtes de cour en —), 177, 210. — (Les lectures populaires en — et en Allemagne), 303, 335.
Fuite en Espagne, 114, 149.

Gambetta et la loi de trois ans, 705.
Gout (La formation du —), 24.
Grèce (L'état religieux de la — vers le VIIIe siècle), 65, 97.
Gréco (Le —), Ses yeux, son automatisme graphique), 780, 809.
Guerre dans les Balkans (A propos de la deuxième —. Bulgares contre Serbes), 69, 257, 385, 641, 769.
Guerre et la paix (La —. Quelques facteurs nouveaux de la politique internationale), 582, 609.

Hauptmann (« L'arc d'Ulysse » de Gerhart —), 399.
Heine en latin, 608.
Héritier de Ménélik (L' —), 805.
Hollande (Coup d'œil sur la —), 496.
Homme de bien (Un grand — Behramji Malabari), 108.
Home Rule (Le — et l'armée anglaise), 567.
Horace (Le sentiment de la nature dans —), 449.
Hypnotisme (Magnétisme et —), 570.

Imbécile (L' —), (Nouvelle), 105.
Importation des œuvres d'art (L' — en Amérique), 128.
Impressions du pays wallon: Liége et les usines Cockerill, 370.
Individualisme d'Ellen Key (L' —), 730.
Intellectuel et le respect (L' —), 299.
Internationale (Le cinquantenaire de l' —), 330.

Japon (Le christianisme au —), 542.
Jérusalem (Une université hébraïque à —), 801.
Journal de Stendhal à Marseille, 673, 715.

Kopp (Le cardinal —), 427.

La Mennais (Les premiers vers de —), 633.
Lamy (Figures de ce temps. M. Etienne —), 492.
Lectures populaires (Les — en France et en Allemagne), 303, 335.
Lemaître (Figures de ce temps. M. Jules —), 293.
Léthargie nationale (La — et ses causes), 543.
Lettres d'Espagne de Beaumarchais, 737, 776, 801.
Lettre inédite de Linguet (Une —), 748.
Lettres inédites de Benjamin Constant, 481, 519.
Lettres inédites de Jules Michelet sur la mort de Charles Michelet (1832-1866), 421.
Lettres inédites de Montesquieu, 289, 321, 363.
Littérature (Comédie en un acte), 11, 44.
Loi de trois ans (Gambetta et la —), 705.
Ludovic le More (Le luxe et les di-

[illegible] à la Cour de [illegible], 678.
L[illegible] et les divertissements à la Cour de Louis le Mag[illegible] Le [illegible], 678.

Maeterlinck (Maurice), [illegible].
Magnétisme et [illegible], [illegible].
Malaise (Le grand homme de bien : [illegible]), 168.
Mes souvenirs de Byron (Les —), 737.
Mesure musicale (La —). Un [illegible], 724.
Mézières (Guy de —), 365.
Michelet (Les —), 286.
Milsand (Centre limousin), 205.
Minerik (L'hermitet de —), 805.
Musical (A —), 165.
Monastère musulman d'Albanie (Un —), 532.

Morale de l'invitation (La —), 627.
Mouvement [illegible] italien (Le —), 75.
Mouvement philosophique (Le —) (La formation du goût), 24. — (Descartes et la philosophie nouvelle), 183. — (Une philosophie du repos), 312. — (Qu'est-ce qu'une vérité morale), 438. — Le [illegible] de Schopenhauer. — L'individualisme [illegible] Kant, [illegible].
Musique hindoue (La —), 734.

Noces [illegible] des [illegible], [illegible].
Nouvelle [illegible] Nouvelle, [illegible].
Nouvelles-Hébrides (Que vont devenir les —), [illegible].
Nouvelle [illegible] (Nouvelle), 423, 459.

Pascal (Pauline —), [illegible], 23, 372, 407.
Pantoufle (La [illegible] du [illegible]). — Le [illegible], 524.
Pensées [illegible], 775, 787, 812.
Parsifal (Des devoirs des interprètes et du public envers le —), 16.
Passion de Hélène (La —). Nouvelle, 144, 173.
Passions (Les —, et la [illegible]), 149.
Pays [illegible] (Les —), [illegible].
Pensées [illegible] (La —).
Personnalité de [illegible].
[illegible] (Les —), [illegible].
Pessimisme (Les [illegible] et le —), 149.
Pi[illegible] (Les —), [illegible].
Personnalité [illegible] (La —), 1.
[illegible] de la Révolution française (Les —), [illegible].

[illegible] (Les [illegible]), 730, [illegible].
[illegible] (La —), [illegible].
[illegible] (A propos de la [illegible] de la Bibliothèque nationale [illegible]), [illegible], [illegible], [illegible]).

Questions universitaires. La préparation professionnelle du personnel de l'enseignement primaire, 1. — (L'Université en 1814), 193. — (Réflexions sur le droit à l'instruction), 513.
Quête du Saint-Graal (La —), 126.
Quittance du Diable (La —), 545, 577.

Régime du sacrifice (Le — dans les différentes religions), 161.
Reine des encyclopédies (La —), [illegible].
Relations russo-allemandes (Les —), 670.
Religions. Le régime du sacrifice dans les différentes —, 161.
Respect (L'intellectuel et le —), 299.
Ribot. Figures de ce temps. M. Alexandre —, 396.
Roland (La religion et la morale de Madame —), 19.
Roman d'une femme de lettres allemande (Le —: Caroline), 742.
Romantisme de Schopenhauer (Le —), 596.

Saga de Kjartan, fils de Olaf le Paon (La —), 242, 277.
Saint-Martin et Julien, 723.
Salon des artistes français (Le —), 697.
Salonique [illegible] Situation actuelle et avenir de [illegible], 87.
Schopenhauer (Le romantisme de —), [illegible].
Sérant (Dominique). De [illegible] et souvenirs), 59, 80, 117.
Siècle à l'Opéra (Un —), [illegible].
Sentiment de la nature dans Horace (Le —), 449.
Sœur du pot des philosophes (La —), 462.
Sublime (Le —), (Nouvelle), 499, 527.
Sulfrace des femmes (Le —), 353, 392.

Testament de Boccace (Le —), 127.
Théâtres.
Comédie Française. [illegible], de M. Maurice Donnay, 347. — *L'Envolée*, de M. Gaston Devore, 443. — [illegible], de M. Sacha Guitry, [illegible]. — *Macbeth*, de Shakespeare, version française de M. [illegible], 764.
Comédie Royale. [illegible], de M. Georges Mitrany, 315. — *Il suit....* de M. Camille Oudinot, [illegible].
Gymnase. [illegible], de M. Ch. Rosselet, [illegible]. — *Le Prince de Sagesse*, traduit par M. Silvain, 220. — [illegible], de M. Henri Lavedan, 507.
Les Escholiers. [illegible], de M. André Gide, [illegible]. — *Les Pierres [illegible]*, de MM. A. Dubrujeaud et C. Travers, [illegible]. — *Les Pierres de Madame*, [illegible], de M. L. Dumont, [illegible].
Nouvel Ambigu. *Le Dernier [illegible]*, de M. François de Curel, 157.
Odéon. *Le Bonheur [illegible]*, de M. Brieux, 251. — *Pages [illegible]* de Molière, Pierre Corneille et Quinault, musique de Lulli, 473.
Porte Saint-Martin. *Le Dernier est maître*, de M. Paul Hervieu, 538. — *Monsieur Bi[illegible]*, de MM. de Flers et Caillavet, 538.
Renaissance. *La [illegible]*, de M. Pierre Frondaie, musique de M. Henry Février, 119. — *[illegible]*, de MM. Jean-José Frappa et Dupuy-Mazuel, [illegible].
Théâtre Antoine. *[illegible] gois*, de M. Emile Fabre, 187. — *[illegible]*, de M. Tristan Bernard et Marulier, 473. — *[illegible]*, de MM. A[illegible]mont et Gerbidon, 473. — *Poussière*, de M. H.-R. Lenormand, [illegible]. — *[illegible] Fille*, de M. Gabriel Nigond, 603.
Théâtre des Arts. *Le [illegible]* de Marlowe, 251.
Théâtre du Vieux Colombier : *L'Echange*, de M. Paul Claudel, 187. — *[illegible]*, de M. Henri Ghéon, [illegible]. — *La [illegible]*, de S[illegible], [illegible].
Théâtre de l'Œuvre. *L'Otage*, de M. Paul Claudel, 821.
Vaudeville. *La [illegible]*, de MM. R. de Flers, G. de Caillavet et E. Rey, 27.
Théâtre du Vieux Colombier (Le —), 315.
Théâtre à Paris (Les —, pendant la [illegible] du XIX[illegible] siècle), 161, [illegible].
Thiers. Mémoires. Notes et souvenirs), 132.
Théâtre [illegible], [illegible].
Tolstoï. [illegible], [illegible], [illegible].

Université [illegible] (L'[illegible]), 193.
Université [illegible] (L'[illegible] national), 801.

Vénise (Quatre siècles de —), [illegible].
Vérité [illegible] (Quelques [illegible]), [illegible].
Vues de la Méditerranée (Les [illegible]), [illegible].
Villes [illegible] (La —) (Les [illegible]), 384. — Paris [illegible], [illegible]. — (Les [illegible]), [illegible]. — Avignon, [illegible]. — (Le vieux), 733.
Vin [illegible] (Le —), [illegible].
Vieillesse (Centre limousin), [illegible].
Vieux [illegible] (Le —), [illegible].

Wagner (Le [illegible] de Richard —), 53.
Wattel [illegible] H. G. —, [illegible].

TABLE DES AUTEURS

ALAZARD (Jean). — Le Français à l'étranger. L'Institut de Florence, 62. — Le luxe et les divertissements à la cour de Ludovic-le-More, 678.
ALLEM (Maurice). — Préface à la « Quittance du Diable », d'Alfred de Musset, 545.

BARRÈS (Maurice), de l'Académie française. — Notes sur les églises, 225.
BATCAVE (Louis). — Dancourt, observateur des mœurs de la banlieue parisienne, 657.
BEAUMARCHAIS. — Lettres d'Espagne, 737, 776, 801.
BEAUREGARD (Paul), de l'Institut. — La réforme des Bourses de commerce, 417, 453.
BELLET (Daniel). — Que vont devenir les Nouvelles-Hébrides?, 720.
BOIGEY (Maurice). — Les passions et la physionomie, 149.
BONET-MAURY (Gaston). — Impressions du Pays wallon. — Liége et les usines Cockerill, 370.
BONNEFON (Paul). Préface aux « Lettres inédites de Montesquieu », 289.
BORCHARD (D.). — L'enseignement secondaire des jeunes filles en Allemagne, 792.
BOSSERT (A.) — « L'arc d'Ulysse », de Gerhart Hauptmann, 399. — Le roman d'une femme de lettres allemande: Caroline, 742.
BOULENGER (J.). — Fuite en Espagne, 114, 140.

CARTAULT (A.). — L'intellectuel et le respect, 299.
CAUSSY (Fernand). — La Sœur du pot des philosophes, 462.
CHAMPION (Edme). — La religion et la morale de Mme Roland, 19. — Saint Martin et Julien, 723.
CHARMES (Francis), de l'Académie française. — Voir: Reinach (Joseph) et Charmes (Francis).
CHOISY (Gaston). — Les lectures populaires en France et en Allemagne, 303, 335.
CONS (Louis). — Le problème du cinquième livre du Pantagruel, le continuateur, 524.
CONSTANT (Benjamin). — Lettres inédites, 481, 519.
CROISET (Maurice), de l'Institut. — Etat religieux de la Grèce vers le VIIIe siècle, 65, 97.

DAUPHIN-MEUNIER. — Une lettre inédite de Linguet, 748.
DEBRAYE (Henry). — Préface et notes au « Journal de Stendhal à Marseille », 673, 715.
DERUDDER. — L'enfance d'un peintre. (Pierre de Coninck), 431.
DESRIEUX (Jean). — Nounou Maheu (nouvelle), 650.
DOVLETTE (Elsa Lindberg). — Bateaux qui passent, 617.
DUBOR (Georges de). — Catalogues et inventaires de la Bibliothèque nationale, 647.
DUBOSCQ (André). — Coup d'œil sur la Hollande, 496. — En Thrace turque et bulgare, 635.
DUINE (F.). — Les premiers vers de La Mennais, 633.
DUPONT (Maurice). — A propos d'un congrès international de musique, 688.

EDWARDS (Emile). — La passion de Hamdi (nouvelle), 144, 173.
ESHER (Viscount). — La guerre et la paix. — Quelques facteurs nouveaux de la politique internationale, 582, 609.
ESTAUNIÉ (Ed.). — Une nuit de noce (nouvelle), 423, 459.

FAGUET (Emile), de l'Académie française. — Le sentiment de la nature dans Horace, 449.
FERTÉ (Marguerite). — De Scutari à Dulcigno. Images et souvenirs, 50, 80, 117.
FLAT (Paul). — Figures de ce temps: M. Maurice Barrès, 40. — M. Paul Deschanel, 170. — M. Jules Lemaître, 293. — M. Maurice Donnay, 359. — M. Alexandre Ribot, 396. — M. Etienne Lamy, 492. — La question des églises, 334. — Les dernières convulsions d'une agonie, 457. — Un séjour à l'Oasis, 560.
FONTAINE (André). — L'esthétique janséniste de Philippe et de Jean-Baptiste de Champaigne, 466.
FRACCAROLI (Arnaldo). — Ce que veut Eléonora Duse, 724.

GAILLARD (Albert). — La distribution géographique des capitaux, 655.
GAULTIER (Paul). — Le mouvement philosophique: La formation du goût, 24. — Descartes et la philosophie nouvelle, 183. — Une philosophie du repos, 312. — Qu'est-ce qu'une vérité morale, 438. — Le romantisme de Schopenhauer, 596. — L'individualisme d'Ellen Key, 730.
GAUTIER (Jules). — Questions universitaires: La préparation professionnelle du personnel de l'enseignement primaire, 1. — L'Université en 1814, 193. — Réflexions sur le droit à l'instruction, 513.
GHEERBRANDT (Jean). — Le Sublime (nouvelle), 499, 527.

HAUSER (Henri). — Préface et notes aux « Lettres inédites de Jules Michelet, sur la mort de Charles Michelet (1862-1866) », 421.
HUGUES LE ROUX. — L'héritier de Ménélik, 805.

JARAY (Gabriel-Louis). — Un monastère musulman d'Albanie, 532.
JULLIAN (Camille), de l'Institut. — Les anciens dieux de l'Occident, 6, 33.

KAPP (Julius). — La victoire suprême de Richard Wagner, 53.
KOBAYASHI (T.). — Les peuples japonais, 662.

LABARRE (Thomas). — En passant au Quai d'Orsay, 750, 784.
LAIR (Maurice). — En Allemagne, empire, armée, nation 272. — Le cardinal Kopp, 427.
LARGUIER (Léo). — La vie en bleu: Les heures, 381. — Pâtés de carton, 476. — L'exil, 541. — Au village, 732. — Les prénoms, 733. — Le vieux, 733.
LE BON (Gustave). — La vie des vérités, 268.
LECLÈRE (Tristan). — Les dessins du Louvre, 379. —

Le Salon de la Société nationale, 623. — Le Salon des Artistes français, 627.
Lemonon (Ernest). — Le Home Rule et l'armée anglaise, 567.
Loës (Geneviève) M. de. — Mélanie (conte limousin), 265. — Vieillesse (conte limousin), 728.
Loisy (Alfred), professeur au Collège de France. Le régime du sacrifice dans les différentes religions, 161.
Lux (Jacques). — Chronique des livres, 29, 94, 159, 223, 255, 319, 382, 447, 510, 576, 704, 766. — Chronique de l'étranger, 125, 286, 350, 414, 478, 542, 606, 639, 670, 734. — Le Français à l'étranger: L'Institut de Florence, 62. — Joe Chamberlain, 125. — Nos classiques en Angleterre, 126. — La quête du Saint-Graal, 126. — Le testament de Boccace, 127. — Une exposition régio., 128. — L'importation des œuvres d'art en Amérique, 128. — Le Français à l'étranger: Un foyer de culture française aux Etats-Unis. L'Université de Smith (Smith Collège), 191. — Léo Machelin, 286. — L'Allemagne impériale, 287. — L'évolution allemande, 288. — Bismarck et la question ruthène, 350. — La vision scémique, 351. — H.-G. Wells en Russie, 352. — Les prophètes de la Révolution française, 414. — Chesterton et les romancières anglaises, 415. — Les chats sacrés en Egypte, 416. — La danse à l'église, 478. — L'âge de la terre, 480. — Le christianisme au Japon, 542. — La banqueroute nationale et ses causes, 543. — La cour de Georges III, 544. — Maarten Maartens, 606. — La reine des encyclopédies, 607. — L'eau-de-vie contre le livre, [illegible] — Homme et latin, [illegible] — Les réactions [illegible] allemandes, 701. — Les dessous des multimillionnaires américains en 1913, 672. — Quelques chiffres intéressants, 672. — La musique hindoue, 734. — Les marionnettes en Bavière, 735. — Enfants gigantesques, 735. — La femme d'Enver Bey, 736. — La plantation de l'arbre de la liberté en Céphalonie, 798. — Une université hébraïque à Jérusalem, 800. — Chanteurs suédois, 800.

Marion (M.), professeur au Collège de France. — Fi[illegible], Le Triumvirat, 203, 237.
Mérou (Louis). — Poètes et [illegible] — Confessions [illegible] d'Alfred de Vigny, [illegible] 169, [illegible]
Mérou (Yvonne). — Quelques mots à Verlaine, 784.
Mérou (Louis). — Voir: Salle des Lettres (Œuvres [illegible]).
Meuvre (de). — [illegible] Malabari, 168.
[illegible] — Lettres [illegible] de Charles Monnier, [illegible]
Mourmeyrac. — Lettre [illegible] 321, [illegible] — La [illegible]
Mousquetaire (Un). — Le [illegible] — Le [illegible]
Moussay (Pierre). — [illegible] Mousquetaire, [illegible]
Muret (Maxime). — Le Quattrocento [illegible] 545, [illegible]

[illegible] — La [illegible] 1913, [illegible] — La [illegible] — La concurrence économique et les conflits internationaux, 614.
Péladan. — Le devoir des interprètes et du public envers le Parsifal, 10. — A Mistral, 455.
Poradowska (Marguerite). — Pauline Pelan, 307, 33[illegible], 372, 407.
Primot (Alphonse). — Magnétisme et hypnotisme, 579.
Prunières (H.). — Les têtes de cour en France, 177, 219.

Ramuz (C.-F.). — Une [illegible] nouvelle, 683.
Reinach (Joseph), député. — M. Thiers, notes et souvenirs, 132.
Reinach (Joseph) et Charmes (François). — Gambetta et la loi de trois ans, 705.
Risal (P.). — Situation actuelle et avenir de Salonique, 85.
Rosenthal (Louis). — Le paysage romantique, [illegible] 625.
Rottach (Edmond). — Le désordre chinois, 676.
Roupnel (Gaston). — L'imbécile (nouvelle), 105.
Roz (Firmin). — Voir: Table analytique des matières: Théâtres.

Saisset (Léon et Frédéric). — Les théâtres à Paris pendant la première moitié du XVIIe siècle, 401, 437.
Schinz (Albert). — Le Français à l'étranger: Un foyer de culture française aux Etats-Unis. L'Université de Smith (Smith College), 191.
Schnitzler (Arthur). — [illegible] (un acte), 11, 44.
Schuré (Edouard). — Le réveil de l'âme celtique, 101.
Steed (H.W.). — La police en Autriche, 760.
Stendhal. — Journal de Stendhal à Marseille (18[illegible]), 673, 715.

Tarbé (Louis). — Philosophie de la [illegible]
Thomas (Louis). — Poètes et [illegible] — Lettres inédites de Benjamin Constant, [illegible] — Poètes et [illegible] — Lettres d'Espagne de Beaumarchais, 737, 776.
[illegible] (D. Philippe). — Le Grec. — Souvenirs sur l'automatisme graphique, 780, 809.
Tessier (Camille-Antoine). — Poètes [illegible] (trois actes), 755, 787, 812.

Vinet (Noël). — La [illegible]
Vinet [illegible] Bismarck (P. [illegible]). — [illegible]
Vigny (Alfred de). — Correspondance inédite, 129, 166, 200, 230, 264.
Vilmar (Henri). — Une [illegible] — [illegible] Le voyage de Cassini (Cesar), [illegible]

— La Saga de Kormak [illegible] 747.

— Quelques [illegible] — A propos de la [illegible] dans la Russie. Bilan [illegible] — A propos d'une [illegible] — L'Alsace [illegible]

TABLE DES LETTRES : ŒUVRES ET IDÉES

Andréiev (Leonid). — Judas Iscariote, 17[illegible].
Aubry (Octave). — L'Homme sur la cime, 122.
Auerbach (Bertrand). — La France et le Saint-Empire Romain Germanique depuis la paix de Westphalie jusqu'à la Révolution française, 152.
Baumann (Emile). — Le baptême de Pauline Ardel, 288.
Bordeaux (Henry). — [illegible].
Bossert (A.). — Essais sur les littératures française et allemande, 600.
Boulenger (Marcel). — Le [illegible], 795.
Bourgeois (E.) et André (Louis). — Les sources de l'histoire de France, XVIIe siècle, 152.
Bourgoing (Jean de). — Un [illegible] d'autrefois (1750-1822), 504.
Champion (Pierre). — François Villon, sa vie et son temps, 91.
Chateaubriand. — Correspondance générale publiée par Louis Thomas, 411.
Compain (Louise). — L'amour de Claire, 535.
Dautrat (Marie). — Un amour absolu, 535.
Dulac (Albert). — La vie et la mort de M. Legentois, 122.
Fould (Paul). — Un diplomate au XVIIIe siècle : Louis-Augustin Blondel, 248.
Foulet (Lucien). — Correspondance de Voltaire (1726-1729), 411.
Gaument (Jean) et Cé (Camille). — C'est la vie. Dans la province d'hier, 122.
Gide (André). — Les caves du Vatican. — Sotie. — Souvenirs de la Cour d'assises, 818.
Gsell (Stéphane). — Histoire [illegible] de l'Afrique du Nord, 152.
Jullian (Camille). — Histoire de la Gaule, 152.
Lefebvre (Louis). — La [illegible] masque, 795.
Le Goupils (Marc). — Le carretour, 535.
Margueritte (Paul). — Nous, les Mères, 218.
Mille (Pierre). — Barnavaux et quelques femmes. — La biche écrasée. — Caillou et Tili. — Louise et Barnavaux. — Sur la vaste terre. — Le monarque, 666.
Poëte (Marcel). — La promenade à Paris au XVIIe siècle. L'art de se promener. Les lieux de promenade dans la ville et aux environs, 152.
Puech (Jules-L.). — Les jeux de la politique et de l'amour, 122.
Reynaud (L.). — Histoire générale de l'influence française en Allemagne, [illegible].
Reyne (Julien). — La Tête d'ivoire, 535.
Rodin (Auguste). — Les cathédrales de France, 344.
Roger (Noëlle). — Apaisement, 218.
Romier (Lucien). — Les origines politiques des guerres de religion, 152.
Schwab (Raymond). — Mangeatte, 795.
Stendhal. — Œuvres complètes publiées sous la direction d'Edouard Champion, 411.
Traz (Robert de). — L'Homme dans le rang, 122.
Vetterlund (Fredrik). — Une lettre inédite de Voltaire, 411.
Voltaire. — Œuvres inédites publiées par Fernand Caussy, 411.

TABLE DES COMPTES RENDUS DE LIVRES

Adhémar (Vicomte d'). — Henri Poincaré, 768.
André (Lieutenant-colonel d'). — Les franges du Drapeau, 512.
André (Louis). — Mme Lafarge, voleuse de diamants, 639.
Avelot (H.). — Le tour du monde de Philibert, 32.
Avesnes — La vocation, 767.
Bardoux (Jacques). — Croquis d'Outre-Manche, 223.
Batiffol (Louis). — La Duchesse de Chevreuse, 94.
Bazin (René). — La douce France, 32.
Beauchamp (Octave). — Le Tour de France, années 1913 et 1914, 255.
Bodereau (Pierre). — Bonaparte à Ancône, 1[illegible].
Boppe (A.). — L'Albanie et Napoléon (1797-1814), 159.
Bouchor (Maurice). — Contes transcrits d'après la tradition orientale et africaine, 31.
Bour (Alfred). — Comment loger les autres et se loger soi-même à bon marché, 320.
Bruwaert (Edmond). — Jacques Callot, 319.
Butts (Marie). — Les infortunes d'Ogier le Danois, 31.
Cherfils (Général). — Pour l'Armée, 95.
Colomb (Capitaine von). — La guerre de partisans contre Napoléon. Carnet de campagne d'un officier prussien (1813-1814), 512.
Cornet (Capitaine). — A la conquête du Maroc-Sud avec la colonne Mangin, 826.
Croly (Herbert). — Les promesses de la démocratie, 701.
Cullerre (Dr A.). — Les [illegible], 7[illegible].
Curzon (Henri de). — La vie artiste au XVIIIe siècle : La musique, 825.
Daudet (Léon). — Fantômes et Vivants, 447.
Demorgny (G.). — Essai sur la [illegible] de la Perse, 768.
Diderot. — Œuvres choisies illustrées, biographie et notes par Aug. Dupouy, 31.
Dieulafoy (Marcel). — Histoire générale de l'art : Espagne et Portugal, 96.

[illegible] (Georges). — Histoire de Suède. I. Histoire politique et sociale de la République de Suède. II. L'art suédois, 766.
[illegible] (Mme). — Madame de Sévigné, 824.
[illegible] (Georges). — Les Provinces [illegible], 511.
Dugard (Henry). — Histoire de la Guerre contre les Turcs 1912-1913, 512.
[illegible] (Léon). — La transformation du droit public, [illegible].
[illegible] (Alfred). — Châlons et Beaumont (7 août-30 août 1870), 94.
[illegible] (E.). — La Taille en Normandie au temps de Colbert (1661-1683), 448.
[illegible] (Rémy). — La Cathédrale de Limoges, 100.
[illegible] (Emile). — Mgr Dupanloup, 768.
Faye (Jacques de la). — Elisabeth de Bavière, 256.
Fenellosa (Ernest). — L'art chinois et japonais, 31.
[illegible] (Comte et Sonolet (Louis). — La société du Second Empire (1863-1867), 94.
Forest (Alfred). — Pierre Paul Prudhon, peintre français (1758-1823), 383.
Foster Fraser (John). — Panama, l'œuvre gigantesque, 576.
Gallois (Georges). — La ruine d'un empire. Abd-ul-Hamid, ses amis et ses peuples, 223.
Gaultier (Paul). — Les maladies sociales, 160. — L'adolescent, 576.
Gauthier-Ferrières. — Anthologie des écrivains français contemporains, 703.
Gayet (Albert). — Ce que racontent les momies d'Antinoé: Le roman de Claude d'Antioche, 825.
Gillet (Louis). — La Peinture, XVIIe et XVIIIe siècles, 382.
Gérard (Victor). — Joubert, 825.
Grappe (Georges). — La Rochefoucauld, 824.
Hinzelin (E.). — Légendes et contes d'Alsace, 384.
Hochwaechter (Major von). — Au feu avec les Turcs: Kirkilissé, Lulé-Bourgas, Tchataldja, 96.
Hugues (Pierre d'). — La guerre des fonctionnaires, 702.
James (William). — Aux étudiants, 639.
Jaubert (E.). — Contes populaires russes, 703.
Kapp (Julius). — Richard Wagner et les femmes, 384.
[illegible] (G.). — La confession d'une femme du monde, 825.
[illegible] (Tristan). — Hubert Robert et les Paysagistes français du XVIIIe siècle, 319.
Lemonnier (Henry). — L'art moderne (1500-1800), 32.
[illegible] (Rodolphe-Georges). — Les nuances de la France, 576.
[illegible] (Pierre). — Mirecourt, 767.
[illegible] (André). — Shakespeare en Russie (1748-1848), 510.
[illegible] (Jean). — Nerets et Moulins, [illegible].
Mélinand (Charles). — La politique [illegible]. — La [illegible] et la religion catholique, 447.
Maury (Francois). — Le placement stable, [illegible].
Michel (André). — Histoire de l'art depuis les premiers temps chrétiens jusqu'à nos jours, 382.
Mirande (Dominique). — Le Code de Hammourabi, ses origines. Aperçu sommaire du droit chaldéen, 224.
Moreau-Nélaton (Etienne). — Corot, 319.
Nass (Dr Lucien). — Essais de pathologie historique: Le siège de Paris et la Commune, 639.
Nolhac (Pierre de). — Les jardins de Versailles, 319.
Pasquet (D.). — Londres et les ouvriers de Londres, 767.
Pélissier (Jean). — Dix mois de guerre dans les Balkans (octobre 1912-août 1913), 702.
Pennell (Joseph) et Robins-Pennell (Elisabeth). — Whistler, sa vie et son œuvre, 30.
Péralté (Louis). — L'ésotérisme de Parsifal, 640.
Poulaine (Jean de la). — Par l'énergie et le travail, 320.
Fourcel (Georges). — La Prade d'amour, 767.
Prunières (Henry). — Le ballet de cour, en France, avant Benserade et Lulli, 703.
Rain (Pierre). — Un tsar idéologue: Alexandre Ier (1777-1825), 94.
Rémond (Georges). — Avec les vainqueurs. La campagne de la Thrace (octobre 1912-mai 1913), 95.
Ricci (Seymour de). — Le style Louis XVI, mobilier et décoration, 29.
Ripert d'Alauzier (Capitaine). — Sur les pas des Alliés: Andrinople, Thrace, Macédoine, 256.
Robida (A.). — Le roi des jongleurs, 32.
Rooses (Max). — Histoire générale de l'art: Flandre, 383.
Roux (Alphonse) et Veyssié (Robert). — [illegible] Schuré, son œuvre et sa pensée, 511.
Schneider (René). — Pérouse, 256.
Serban (N.) — Léopardi sentimental, 511.
Steiner (Rudolf). — La science occulte, 639.
Strauss (Paul). — Le foyer populaire, 640.
Thiery (Jean). — A l'Echelle, 32.
Thouverez (E.). — Les tics sociales, 767.
Tyssandier (Léon). — Souvenirs d'une Française (Normandie, Angleterre, Espagne), [illegible].
Vellay (Charles). — L'imagination [illegible], [illegible].
Vigny (Alfred de). — Œuvres [illegible] notes par Gauthier Ferrières, 31.
Vinci (Léonard de). — Traité de Paysage, 319.
Wagner (Richard). — Œuvres en prose, 448.
Worms (René). — Philosophie des sciences sociales, 510.
Zislin. — Souvenirs d'Alsace, 32.

[illegible] (Comte). — La Bohème. Les Vagues, [illegible].
[illegible] (Quirc Pierre). — Comédies, 383.
[illegible] (Comte de). — Napoléon, 768.

Le Propriétaire-Gérant : PAUL FLAT

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

PARIS. — A. DAVY IMP. DE LA REVUE BLEUE ET DE LA REVUE SCIENTIFIQUE
52, rue Madame, 52

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

Fondée en 1863

52e ANNÉE — 2e SEMESTRE

Du 1er Juillet au 31 Décembre 1914

PARIS

BUREAUX DE LA *REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE* - *REVUE BLEUE*

ET DE LA *REVUE SCIENTIFIQUE*

41 bis, RUE DE CHATEAUDUN, 41 bis

—

1914

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGENE YUNG

DIRECTEUR : PAUL FLAT

N° 1 — 2e SEM. 52e ANNÉE 4 JUILLET 1914

QUESTIONS EXTÉRIEURES

DU GOUVERNEMENT DES ALBANAIS

J'aperçois bien un moyen pour sortir d'embarras, mais il est si directement inspiré par Minerve que nul n'y voudra consentir : ce serait de confier le gouvernement de l'Albanie à l'Académie des Inscriptions qui certes, n'en ferait pas un mauvais usage. Et quel intérêt, que de profits intellectuels pour les gouvernants! Pour le bonheur des gouvernés, c'est autre chose, mais qui y songe? C'est un principe fort nouveau dans la science politique que les gouvernements sont faits pour les peuples et non les peuples pour les gouvernements. Richelieu, qui devait connaître son affaire, tenait fermement pour la maxime contraire, et même de nos jours ce principe a pénétré la doctrine bien davantage que la pratique.

Joignez encore qu'une décision si sage satisferait sans faute l'Autriche-Hongrie, génératrice du gouvernement albanais, puisqu'elle ne laisserait debout aucune des difficultés que la chancellerie de Vienne avait soulevées. L'Autriche, état émancipateur s'il en fût, exigea la création de l'Albanie à la conférence de Londres parce que les Albanais sont une race pure et une nation distincte. De faire gouverner ou dominer un peuple par un autre de race différente, cela ne se peut souffrir, et la chancellerie autrichienne, qui sans doute n'en connaissait pas d'autre exemple, était résolue à faire la guerre plutôt que de consacrer une si choquante iniquité.

Or, la thèse autrichienne est la pure vérité. C'est la vérité ethnique, linguistique, historique. Reconnaissons donc que c'est la vérité logique, et réservons seulement le point de savoir si c'est aussi la vérité politique. M. Jean Brunhes, le professeur de géographie humaine au collège de France, commençait récemment une fort belle et concluante conférence sur l'Albanie aux Amis de l'Université de Paris, par ces mots : « Ils sont une race. Ils ont une langue. Ils ont des institutions propres ». M. Ribot, qui présidait la conférence approuvait fort le maître. Quelques jours après, M. Ribot passait au pouvoir, trop vite pour y pouvoir appliquer de si utiles connaissances. Nul doute que, si le ministère Ribot avait vécu, la politique française en Albanie, qui est présentement de n'en pas avoir, n'eût été toute transformée et nouvelle.

*
* *

La géographie physique nous apprend que le territoire albanais (1) est marqué par un changement de direction des montagnes. Sur la rive autrichienne de l'Adriatique, les Alpes Dinariques allongent du Nord-Ouest au Sud-Est leurs lignes parallèles à la mer, et dessinent une côte sinueuse de criques et de golfes rocheux, soulignés, dans la mer elle-même, par les ricochets des îles de l'Archipel dalmate. Les lignes montagneuses heurtent l'empâtement du Monténégro et du Char-Dagh, et les monts d'Albanie,

(1) On sait que nous appellons *Albanais* les peuples qui se nomment eux-mêmes Skipetars, et que les Turcs appellent *Arnautes* (Arnaout).

comme la côte elle-même, semblent pendus du Nord au Sud à ces deux massifs. Mais, dès l'épine du cap Glossa, qui ferme le canal d'Otrante et protège le golfe précieux de Vallona, par la chaîne Acrocéraunienne, les montagnes reprennent leur direction primitive et courent en biais, en quelque sorte, vers la mer Egée qu'elles vont contempler du haut des promontoires attiques, jetant les Cyclades dans la mer la plus illustre et la plus harmonieuse du monde. Cette sorte de Jura longitudinal, Jura complexe et non rectiligne, qui rompt ainsi les lignes montagneuses entre Scutari et Vallona, séparé de la mer par des plaines basses, fertiles comme toutes les plaines méditerranéennes arrosées, enferme et conserve dans ses vallées, ses monts et ses défilés malaisés à franchir — du moins on le croit, car il n'est pas très commode d'y aller voir — la race albanaise, antique, pure et autochtone, et noble entre toutes de la noblesse la plus authentique puisqu'elle ne cessa jamais, à travers les siècles, ni de résider, ni de se battre.

C'est une race. Observez leurs crânes, — encore que l'on discute sur l'Albanais brachycéphale et l'Albanais dolichocéphale, — suivez leur histoire, ou mieux et plus simplement, regardez-les. Voyez les belles photographies que M. Brunhes a réunies aux Archives de la Planète, cette galerie anthropométrique des races. Vous verrez des hommes aux proportions harmonieuses, aux traits affinés, auprès desquels leurs voisins bulgares et serbes paraissent comme des constructions humaines massives et frustes. Tenons donc pour assuré que les Albanais sont une race, mais ne demandons pas laquelle. Les ethnographes nous répondraient tous à la fois par des conclusions diverses et impérieuses. Nous attendrons, pour décider, les décrets que ne manquera pas de rendre l'Académie des Inscriptions. Illyriens peut-être, ou Pélasges, ces montagnards étaient là bien avant que leurs voisins Hellènes et surtout Slaves n'eussent seulement commencé, quelque part vers l'Est, leurs migrations asiatiques. A remonter avec eux dans le passé, nous nous perdrions dans ces régions où les ombres de l'histoire deviennent tout à fait compactes. Peut-être étaient-ils déjà contemporains de ces Etrusques de la péninsule voisine, que nous connaissons par quelques poteries ou quelques peintures dans des cavernes, [illegible] qui, [illegible] d'une civilisation alors très vieille, contemplèrent dans [illegible] présomptueuse, de Rome.

* *

Les Albanais ont une langue. Langue pauvre, de [illegible] line, sans parenté dans le monde, directe ni collatérale. C'est, sans doute, comme la langue basque, un flot subsistant de formations linguistiques disparues. Bien entendu, il est encore en Albanie bien des mots suspects, empruntés ou importés d'Italie, de Grèce, de Turquie. Qui ne reconnaîtrait dans le terme même par lequel les Albanais désignent leur prince, *M'bret*, le mot latin Imperator, à peine altéré de quelques transformations ou syncopes qui ne sont pas pour effrayer les étymologistes ?

Ce dialecte, qui était un patois, est devenu subitement une langue, d'un seul coup, il y a quelque six ans. Car on adopta alors un alphabet que le vœu unanime de la nation fit venir de l'étranger, comme un prince. En 1908 en effet, ces peuples, qui n'avaient jamais connu ni Codes ni lois écrites, qui avaient toujours tenu le gouvernement turc à distance, et qui avaient toujours reçu les gendarmes à coups de fusil, apprirent un beau jour qu'ils étaient libres parce qu'on avait renversé à Constantinople un tyran qu'ils aimaient. Ils ne se dérobèrent pas à l'enthousiasme universel des Ottomans ; ils sont au contraire restés fidèles à la liberté constitutionnelle, jusqu'au moment où David-Pacha, à la tête d'une armée turque, tenta de leur expliquer que la liberté n'allait pas sans désarmement, et que les peuples libres étaient ceux-là qui n'avaient point de fusils. C'est alors seulement que l'Albanie se brouilla avec la Constitution.

Mais aux premiers jours, à la nouvelle que la liberté était vaine sans l'instruction, l'instruction impossible sans l'écriture, et l'écriture inséparable de l'alphabet, on s'avisa qu'il n'y avait point d'alphabet albanais, nul Skipetar n'ayant jamais, en aucune circonstance, senti le besoin d'écrire sa langue. Ce peuple réputé primitif résolut alors d'accomplir l'une des œuvres les plus charmantes de la civilisation : on décida de réunir un Congrès de philologie. Notables et prêtres s'assemblèrent pour choisir un alphabet national. Grand embarras, car le hasard ou la fortune historique réunit aux portes de l'Albanie tous les alphabets de l'Europe. Outre l'alphabet turc, qui était celui de la langue officielle, il y avait l'alphabet latin des Italiens tout proches, le germanique de l'Autriche protectrice, le slave des Serbes ennemis, et le grec des voisins du Sud. Ces philologues se trouvaient placés dans l'axe de la tour de Babel. Ils choisirent le Congrès choisit l'alphabet latin.

* *

Ils ont une histoire. On connaît un héros national qui n'a rien de légendaire, que son nom. Il s'appelait Georges Castriot : on le baptisa Alexandre

(Iskander, Scanderbeg). Au début du XVe siècle, il combattit, quarante années durant et toujours victorieux, l'empire le plus redouté de l'Europe. Il écarta de l'Albanie le Turc, qu'après lui les Albanais devaient fidèlement servir pendant trois siècles. Enlevé à son père, chef de tribu, par le sultan qui le convertit de force à l'Islam et l'emmena guerroyer en Asie, il est ainsi le modèle de ces janissaires que l'énergie albanaise a fournis sans relâche à l'empire ottoman. Mais lui s'échappe par fourberie, réunit, ô miracle! tous les Albanais sous sa bannière, assemble à Alessio une véritable Convention qui proclame l'indépendance de l'Albanie, et dès lors ne cesse d'attirer dans ses montagnes et de mettre en pièces dans ses plaines les armées du sultan. Il lassa ainsi deux califes: sultan Mourad, ce calife mélancolique et intermittent qui semble un prince persan égaré dans l'histoire turque, qui abdiquait de temps en temps pour se retirer dans un monastère asiatique plein de délices, et revenait brusquement écraser quelque révolte serbe, valaque ou hongroise; puis sultan Mehmet Fathi, le calife fougueux qui, à 23 ans, prit Constantinople, et laissa sur la colonne de porphyre de Sainte-Sophie l'empreinte toujours visible de sa main ruisselante du sang des Grecs. L'un ni l'autre ne put venir à bout de la résistance de Scanderbeg. Mais cette histoire ne serait pas albanaise si le héros n'avait été plusieurs fois trahi par ses proches, lieutenants et neveux, qui passaient au Turc; même Scanderbeg n'a pu dominer l'indiscipline skipe.

Le souvenir de Scanderbeg brille dans la mémoire du peuple comme l'étoile des monts d'Albanie : il est le héros unique de l'indépendance. Après lui, c'est une tout autre qualité que fait paraître et favorise le régime turc : une faculté profitable d'adaptation. Sans changer grand chose à leurs mœurs, la plupart des Albanais se font musulmans pour conserver leur terre ou leurs biens. Au Gouvernement ottoman, le pays fournit surtout des vizirs, des pachas, des janissaires. Un siècle durant, c'est une dynastie albanaise de grands vizirs, les Kupruli, qui gouverne l'empire. L'un des derniers grands vizirs d'Abdul-Hamid fut encore un Albanais. Férid Pacha.

Comme la Suisse fournissait jadis de soldats toute l'Europe, les soldats abanais furent aussi les meilleurs des janissaires. Cette confrérie militaire, qui finit par devenir plus redoutable aux sultans qu'à leurs ennemis, était recrutée parmi les jeunes chrétiens ou semi-chrétiens de l'Empire qu'on enlevait à leur famille, qu'ils ne revoyaient plus, pour les convertir de force et les dresser à une féroce discipline. Cette coutume odieuse était parée d'un nom aimable et rustique : c'était la loi de la « cueillette » (*devchurmé*), la seule peut-être que l'Albanie ait jamais subie. Et même alors que les sultans, obligés de choisir entre leur sécurité et leur garde, se virent contraints, afin de dormir en paix, de faire égorger les 10.000 janissaires sous les platanes de leur caserne à Stamboul, ils gardèrent leur prédilection à leur garde albanaise, dont Abdul Hamid apprécia jusqu'au bout la fidélité à qui les payait.

Le début du XIXe siècle vit le début d'un Empire albanais sous le puissant bandit Ali de Tebelen, pacha de Janina.

> Un jour Ali passait : les têtes les plus hautes
> Se courbaient au niveau des pieds de ses Arnautes.....

Cet homme, qui étonna l'Europe et inspira nos romantiques, attend son historien. Il est probablement l'homme du monde et de l'histoire qui a massacré le plus de Grecs, et il n'est pas loin d'être tenu pour l'un des saints précurseurs de l'indépendance hellénique. Très Albanais par bien des traits, bien qu'il fût Turc d'origine, il avait la vertu de n'être surpris par rien et de s'accommoder à tout Quand il reçut l'envoyé de Bonaparte, il se déclara vrai sans-culotte et féru de la Déclaration des Droits de l'Homme qu'il connaissait parfaitement. On chanta la *Carmagnole* à Janina. Puis il se battit avec les détachements de l'armée d'Illyrie, car nous avons fort guerroyé dans ces parages vers les temps où Ithaque était le chef-lieu d'un département français. Il avait soumis à peu près toute l'Albanie. Ne faudrait-il pas voir dans son histoire une tentative pour détacher d'un empire débile une région vigoureuse sous un prince terrible, comme fit Mehemet Ali, autre Albanais, en Égypte? Peut-être l'Albanie a-t-elle manqué alors la fortune d'être une sorte de Piémont balkanique, musulman et sauvage.

*
* *

Enfin ce peuple a ses coutumes propres, une organisation sociale qui s'oppose à toute organisation politique : il vit sous le régime de la tribu, des clans, que nous connaissons par sir Walter Scott. Les Highlands d'Ecosse ont en effet vécu longtemps sous de telles lois et peut-être, en ce moment même quelque tribu albanaise subit sans gloire les malheurs et la triste destinée du clan déplorable des Mac-Grégor. Ce système patriarcal de la tribu, il subsiste de nos jours, il vit sous nos yeux entre l'Autriche, la Grèce, et l'Italie! Quelle aubaine encore pour l'Académie, et quel pays d'observations pour des savants!

Les traits de ce système qui sont particuliers à l'Albanie et qui sont donc pour les Albanais des caractères, si l'on peut dire, nationaux, semblent tournés à assurer la guerre perpétuelle entre les tribus et à garder le pays de la curiosité des voyageurs.

Les rapports des tribus sont dominés par la coutume de la vendetta, qui est fort loin d'être un Code de l'honneur, car le sang parfois se rachète par de l'argent et parfois appelle le sang. Bétail volé, terrain usurpé, mille incidents de la vie commune se règlent rapidement par un coup de fusil, et voilà la guerre allumée, car la vengeance comme l'injure est collective. Vilaine affaire pour le touriste, car on ne peut pénétrer sur le territoire d'une tribu sans en avoir reçu l'autorisation ou *bessa*, qui vous donne à la fois la certitude d'être honorablement et affectueusement accueilli chez vos hôtes, et le risque d'être fusillé chez leurs voisins, s'ils ne vivent pas en paix avec eux (1). Il semble qu'il soit plus commode de voyager en Albanie avec une armée, comme ont fait les Serbes, que seul, avec un modeste bagage. L'étranger, s'il n'a pas été présenté, reste pour l'Albanais une aubaine, au sens propre et originel du mot.

Tout cela favorise en Albanie un nationalisme ombrageux. Ce point réservé d'ailleurs, point de sauvagerie. Monogame, très respectueux de la femme, ce peuple vit sans exigences dans un pays extrêmement pauvre, pour le présent. Pasteurs armés de fusils, demeurés fidèles aux coutumes primitives, ils auraient fourni équitablement, pour les discussions surannées qui passionnaient notre XVIIIe siècle, des arguments et des témoignages à la thèse de la bonté et à la thèse de la férocité originelles de l'homme.

*
* *

Tel est ce peuple à qui l'Europe s'est imprudemment chargée de fournir un gouvernement. Ceux qui boudent à la thèse de l'autonomie albanaise ont conclu, un peu vite peut-être, qu'un tel peuple est incapable d'entrer dans la civilisation, et qu'il ne réserve à son gouvernement, quel qu'il soit, que troubles et discordes. Le régime turc, qui laissait l'Albanie, comme tous les pays de l'Empire, en l'état où il avait plu à Allah de les mettre, serait le seul qui lui convînt. C'était bien, en effet, l'avis des Turcs, des vieux Turcs, et il me souvient d'avoir entendu Kiamil Pacha, le grand vizir octogénaire qui mit au service de la Turquie sa sagesse un peu vieille au moment du plus grand péril, prophétiser : « Vous verrez que l'Europe viendra quelque jour chercher le sultan pour arranger les affaires d'Albanie. »

Que les difficultés albanaises [illegible] la sagesse de l'Europe, rien de plus probable ; mais qu'elles lassent ses convoitises au point d'aller chercher à Stamboul un troisième larron, n'y comptez guère, Turcs jeunes et vieux. Au surplus, il serait bien surprenant qu'il fût impossible d'acclimater en Albanie les conditions de la vie moderne qui comportent un gouvernement régulier. Il serait bien surprenant que ce peuple, dont l'histoire nous a montré les dispositions accommodantes et les facultés rapides d'adaptation, fût si rebelle aux nécessités contemporaines : au contraire, les Shkipétars montrent parmi nous, et de notre temps, les mêmes qualités. C'est en Amérique que les différentes races font le mieux paraître aujourd'hui leur aptitude aux formes modernes de la lutte et du succès ; dans ces concours, le Shkipetar obtiendrait, dit-on, l'un des premiers prix ; les entreprises tentées par les Albanais sont là-bas parmi les plus heureuses (1).

Hors du pays vit une élite albanaise de patriotes éclairés et cultivés. A Londres, notamment, un membre de la Chambre des Communes, M. Aubrey Herbert, a formé un comité albanais qui n'a pas été, dit-on, sans quelque autorité auprès de la Conférence des Ambassadeurs, sur qui l'Europe se déchargea de ses angoisses orientales. M. René Pinon a tracé un fort joli portrait du prince Bib-Doda, le chef des Mirdites catholiques, tribu du Nord. Il l'a dessiné dans son cabinet de travail, homme d'étude, de lecture et de culture raffinée, sur un fond de bibliothèque où les classiques français brillent dans des reliures qui feraient pâlir de jalousie M. Barthou (2). Ce prince est en ce moment même, si je comprends bien, successeur du colonel hollandais et commandant en chef des troupes fidèles au M'bret. Pareil à ces généraux des républiques italiennes de la Renaissance, j'imagine qu'il conduit sa campagne et ses troupes, son Tite-Live à la main.

Mieux encore : les Shkipétars émigrent et deviennent, dans les villes, des artisans placides. Beaucoup de villes orientales ont ainsi leur quartier albanais. Rien de plus paisible que le « village albanais » (Arnaout Keui) auprès de Constantinople, le long du Bosphore : une rue étroite qui se fraie un passage entre deux rangs d'étalages, larges comme des boulevards, de légumes, d'oignons, de piments rouges : parfois, entre deux maisons qui ne se touchent pas tout à fait, on aperçoit une bande du Bosphore étincelant, où bondissent les caïques, et la rive d'Asie que gardent les lances alternées des minarets et des cyprès.

Mais, en bordure même de leur pays, dans les hautes plaines serbes du Kossovo, les Albanais

(1) [illegible]

(1) [illegible]

(2) R. Pinon, [illegible], Paris, [illegible]

gagnent, et les voyageurs qui y ont interrogé, à divers moments, dans la dernière décade, des statistiques décevantes, sont d'accord pour constater les progrès albanais dans les villes frontières, Prizrend, Prichtina et même Skoplié (Uskub) et Bitolj (Monastir) (1). C'est un trait bien connu de la démographie contemporaine que les Slaves dévorent partout les races voisines; la seule frontière où ils perdent est précisément celle où ils sont poussés par ce peuple dont on nie l'existence.

*
* *

Ces Shkipétars ne sont donc gardés de la civilisation que par la barrière de leurs montagnes et par la barrière plus haute de leur constitution sociale : ils ne sont certes pas murés dans le fanatisme comme on le pense assez communément. Les trois religions albanaises voisinent sans hostilité. On admet généralement les chiffres suivants pour fixer les répartitions religieuses du pays : 800.000 musulmans au centre, 200.000 catholiques au Nord, dans les montagnes proches de Scutari, 300.000 orthodoxes à la frontière épirote.

J'ai appris les grandes défaites turques, Kirk-Kilissé, Kumanovo, dans les salons d'un hôtel de Péra où j'avais assez souvent l'honneur d'être le voisin d'Ismaïl Khemal, le futur président de la République albanaise. C'est un esprit tourné tout à l'action et fort clairvoyant, énergique et rusé. Il me représentait assez bien le podestat de quelque municipe italien de la fin du *quattrocento*. Il fut effet exactement le podestat de sa ville, la République d'Albanie n'ayant guère dépassé Vallona et les frontières des tribus du Sud dont cette petite ville est le centre. Ismaïl Khemal revenait souvent, dans ses conversations, sur la tolérance des trois religions voisines, sur leur ignorance du prosélytisme. Il est des frères dont l'un est musulman, l'autre orthodoxe. Le pays des Arnautes fut, de toute la Turquie, le seul où musulmans et chrétiens, ceux qui se prosternent et ceux qui se signent, aient vécu dans la tolérance. On se bat entre tribus, non entre religions. Au moment des conversations que je rapporte, Ismaïl Khemal était, au Parlement ottoman, le député de Vallona : je représentais moi-même une circonscription des Cévennes au Parlement français. De ces deux députés, l'un fut depuis battu dans une tourmente de fanatisme, et ce ne fut pas l'Albanais.

Il est vrai qu'en ce moment même il semblerait qu'on soit parvenu à déchaîner l'Albanie catholique contre l'Albanie islamique. Il n'est pas impossible en effet que l'Europe et le prince aient obtenu ce résultat difficile, mais ce ne fut pas sans peine. Longtemps en effet, huit ou dix jours au moins, les Mirdites catholiques qu'on avait fait venir du Nord ont voulu seulement défendre Durazzo et le prince, refusant d'attaquer les « insurgés ». Il a fallu déclarer la guerre sainte pour voir ce spectacle : des Albanais refusant de tirer des coups de fusil. Il est possible encore que les derniers événements militaires — si l'on peut dire — supportent une explication qui n'est guère confessionnelle. Essad-Pacha, très riche propriétaire foncier et très grand seigneur feudataire, étendait son autorité de Tirana, Tirana-la-Verte dans une vallée voisine de Durazzo, jusqu'à la capitale elle-même. (1) Le M'Bret, assourdi par les avis contradictoires des consuls d'Autriche et d'Italie, a fait ainsi la folie de se brouiller avec son maire du palais. D'où, marche sur la capitale des vassaux et clients d'Essad, qui établissent leur quartier général au pont de bois de Schiak, près de Durazzo, sur la route de Tirana. Ce fut sans doute le noyau des insurgés, et c'est contre ce clan du centre qu'on a tenté de faire appel aux tribus du prince Bib-Doda. Lutte de clans, sans doute, comme toutes choses albanaises.

Voilà peut-être l'une des hypothèses que l'on peut entrevoir à travers des dépêches auxquelles nous ne devons ajouter nulle foi, Car ces opérations politiques et stratégiques d'Albanie nous sont connues par des témoignages qui n'exigent pas moins d'exercice critique que les textes du temps des Pharaons ou de l'époque franque. Les dépêches passent toutes par Rome ou par Vienne, et Vienne notamment est le centre le plus important de l'Europe pour la fabrication ou la déformation des nouvelles politiques et pour les contrefaçons télégraphiques. Il n'y a guère que le prince et le peuple albanais qui ne puissent nous faire connaître ce qui se passe chez eux et ce qu'ils en pensent.

*
* *

Telles sont sans doute les conditions de ce pays et de ce peuple qui n'étaient donc, je le pense, incapables ni de civilisation ni même d'ordre politique. Heureux si la fortune les eût isolés dans une île, vers l'antarctique, ou mieux quelque part dans l'espace planétaire ! Peut-être l'Albanie eût-elle pu recevoir de l'extérieur le bienfait qui lui importe davantage : l'unité politique et un gouvernement. L'Europe, qui a chassé de ce pays les Serbes qui

(1) Uskub et Monastir sont aujourd'hui en territoire serbe. Il faut donc, dociles à la géographie, science officielle, que nous leur donnions désormais leurs noms serbes : Skoplié et Bitolj. Je regrette l'euphonie charmante de Monastir.

(1) Cf. le tout récent ouvrage de M. G. Louis Jaray, *Au royaume d'Albanie*. Paris, Hachette, 1914, p. 58.

l'avaient conquis, lui a donné un prince et tout ce qu'il faut pour que l'anarchie y soit maintenue et compliquée. La rivalité austro-italienne rôdait aux portes de l'Albanie et croisait dans ses eaux : on l'a solidement installée dans le pays même et dans sa capitale.

L'autonomie de l'Albanie sous un gouvernement central indépendant qui aurait tenté d'y introduire lentement quelques routes, quelques chemins de fer, quelques écoles, ce n'était peut-être pas tout à fait une chimère. Mais ceux-là qui ont proposé l'autonomie albanaise la voulaient docile à leurs intérêts. Il était déjà difficile de concilier les intérêts, les forces intérieures de ce pays toujours divisé : on lui a apporté, de l'extérieur, sous le titre d'autonomie, de nouveaux intérêts plus puissants, de nouvelles divisions, mieux armées.

Entre la Grèce, l'Italie et l'Autriche, l'Albanie est, comme bien d'autres terres dans le monde, un carrefour de convoitises. Elle ne connaîtra peut-être jamais le bonheur politique ; elle connaît la gloire diplomatique d'ouvrir devant l'Europe la redoutable question de l'Adriatique.

[illegible]

MARÉCHAL VAILLANT

LETTRES ET BILLETS INÉDITS

[illegible] — lettre [illegible] Maréchal Vaillant, [illegible] 1866, [illegible] 1871. S'il en est ainsi, ils se rappelleront bien vite tout ce que le style du soldat a de vivacité alerte et de pittoresque primesautier.

Aujourd'hui, c'est toute une série de lettres du même personnage que nous voudrions faire passer sous les yeux du public. A vrai dire, aucune de ces lettres, prise séparément, ne fournit autant de détails sur un fait [illegible] elles [illegible] ment une suite ininterrompue de confidences.

[illegible] dramatique Pierre Lebrun, qui connut Vaillant par l'intermédiaire du général [illegible] Vaillant [illegible] Lebrun [illegible] Vaillant [illegible] Lebrun des récits qu'on ne fait qu'à des intimes et sur un ton fort amusant. A cet égard, la manière dont le maréchal fut nommé chevalier de l'Annonciade par le roi Victor-Emmanuel est même désopilante.

C'étaient alors les beaux jours du second Empire et de Vaillant, qui l'accepta dès le début. Aux heures sombres, ce serviteur de la première heure eut à pâtir des malheurs de son souverain. On apprendra par lui-même comment il supporta l'épreuve, et ces dernières lignes qui assombrissent le tableau lui donnent toute sa valeur humaine.

PAUL [illegible]

Monsieur, votre nomination à la place de directeur de l'Imprimerie royale me fait un grand plaisir; j'y ajoute celui de vous le dire et de vous assurer que peu de nouvelles pouvaient m'être plus agréables. J'espère que vous me pardonnerez de me rappeler à votre souvenir dans cette circonstance, et que vous voudrez bien, ainsi que Madame, agréer l'assurance de mon respectueux dévouement.

Le lieutenant-colonel du génie,

VAILLANT.

Maubeuge, 30 septembre 1831.

Vous savez peut-être que le général Haxo est en France depuis quinze jours : je l'ai quitté à Namur le 17 septembre. Nous avons reçu hier de ses nouvelles à Belfort. Il allait partir pour Grenoble ; il doit être sous très peu de jours à Paris, et revenir prendre son commandement à [illegible]

Mon cher monsieur Enfantin, j'ai expédié en France et à l'étranger, à quelques amis et à beaucoup d'indifférents, [illegible] lettres de part de mon mariage, et il n'y en a pas eu une à votre adresse !... Cet oubli est inexplicable, mais j'espère que vous vous montrerez indulgent si je vous demande sincèrement pardon, et c'est ce que je fais de tout cœur.

Vous voilà force, ce me semble, de m'écrire un petit mot pour me dire que vous n'êtes pas trop fâché contre moi ; ce sera une bonne occasion d'avoir de vos nouvelles, et je vous remercie par avance.

Votre [illegible] dévoué,

G[illegible] VAILLANT.

[illegible]

Monsieur et ami, vous m'avez fait espérer que vous accepteriez un exemplaire du Sage et le fou que je vous l'adresse et vous prie de le recevoir. Je suis heureux d'avoir cette occasion de vous offrir l'assurance de mon vieil attachement.

VAILLANT.

[illegible]

J'espère que Mme Lebrun aura oublié tout, mais *tout* ce que je lui ai dit hier.

Monsieur et ami, si je n'ai pas le bonheur de vous rencontrer, ce billet vous dira que je n'ai jamais vu de séances académiques, et qu'un billet pour assister à celle de jeudi me ferait grand plaisir. Mais c'est, sans doute, y penser trop tard. Du reste, une place quelconque serait acceptée avec reconnaissance.

A vous de cœur,

M. VAILLANT.

17 août 1842.

[illegible]

Bien bon ami, je vous remercie de votre excellente lettre, et quand la prière que je vous ai faite de vous employer pour moi n'aurait eu pour résultat que de me donner cette nouvelle preuve de votre amitié, ce serait déjà beaucoup pour moi.

Je pense, en effet, que, avec la tournure que les choses paraissent avoir prise, ce n'est guère la peine de continuer votre campagne électorale. Grâce à vous, M. Binet m'a reçu à merveille hier. M. Flourens, que je n'avais jamais vu, m'a fait un accueil dont je pourrais être fier; M. Serres, qui m'était parfaitement inconnu aussi, m'a dit les meilleures choses. Constant Prévost qui était pour M. Verneuil (et qui avait raison), vient de m'écrire qu'il me donnerait sa voix. M. Royer a mis une carte chez le postulant; ce doit être bon signe. M. Valenciennes a écrit une lettre très flatteuse pour moi à une dame de la connaissance de M. de Valori, etc., etc. Enfin, tout doit me rassurer et cependant j'ai grand peur.

Je prie Mme Lebrun de recevoir mes hommages les plus affectueux et me recommande toujours à votre amitié.

VAILLANT.

Octobre, [illegible]

Monsieur et bon ami, je reçois votre lettre : il me faut parler au ministre sur-le-champ; c'est ce que je vais faire. Mais c'est déjà bien tard, et je crois que tout est signé. Si c'est la première présentation pour M. Duhesme, il n'y faut pas penser cette fois-ci. Nous verrons. Et puis, j'ai déjà tant et tant parlé au ministre, il y a tant de demandes, que je n'espère rien. Ce que je puis dire, c'est que je serais heureux de vous faire plaisir à vous.

Veuillez mettre mes hommages aux pieds de Mme Lebrun. Mme Vaillant saura ce soir que vous ne l'oubliez pas. Elle est à Nogent, qu'elle quittera le 12 pour venir à Paris et en partir le 17 pour aller en Poitou. Elle part avec sa nièce, Mme Marbot et son mari (le mari de cette nièce; ne confondons pas).

J'allais oublier. Vous dites : *si l'Empereur savait par vous la proposition...* Ce n'est pas par moi qu'il peut la savoir : c'est par le ministre. D'ailleurs, il y a bien des régiments modèles! J'ai reçu déjà quatre rapports d'inspection où cette expression se retrouve, et on en *excipe* pour que j'en parle à l'Empereur. S. M. m'aurait en cauchemar si je lui disais la millième partie de ce qu'on veut que je lui dise.

A vous de cœur et en vieil ami.

VAILLANT.

Palais de Saint-Cloud, [illegible]

Mon cher confrère, collègue et ami, j'ai toujours regardé comme une *blague* (pardon de ce mot un peu *militaire*; vous ai-je parlé de mon histoire *militaire* avec l'ambassadeur Antonini?) de dire *le temps* [illegible] *pour faire une lettre* [illegible]; cela, puis *le style, c'est l'homme*, puis bien d'autres blagues sur lesquelles nous vivons depuis longtemps, me semblent aussi fausses que prétentieuses. Je dis, moi, que je n'ai pas le temps de vous en écrire plus long que ce qui va suivre. C'est au grand Chambellan qu'il faut demander une audience; il faut attendre que nous soyons à Fontainebleau, car ici ce serait impossible. On part le 12 octobre pour Compiègne, on sera absent jusqu'au 27, et on ira à Fontainebleau vers le 5 ou le 10 novembre.

Autre blague : c'est de prétendre se défendre à Provins contre toute la Sainte-Alliance! Oui, si on avait magasins, casernes, poudres, projectiles, etc.; mais où est tout cela dans ce chef-d'œuvre de la création? Les places comme Provins sont très dangereuses; elles servent de points d'appui à l'ennemi; et, si vous vous y mettez, *vous*, vous êtes affamés au bout de deux jours, et pris. Nous traiterons cela plus en détail. D'ailleurs, Paris fortifié rend inutiles toutes les *bicoques* (quel irrévérencieux confrère!) à vingt lieues à la ronde.

Il faudra cependant que je me donne le plaisir de voir cette huitième merveille; je ne la connais que par sa pluie, son froid, sa montée du côté de Paris, etc.

Mme Vaillant est de retour depuis le 5 octobre; elle va à Nogent aujourd'hui pour la semaine. Mme Vauvilliers arrive vendredi prochain.

Je mets mes hommages bien tendres aux pieds de Mme Lebrun : puisse-t-elle ne pas les mettre sous ses pieds!

Et Mme Evariste? Oh! oui, elle est bien jolie... Pourquoi le vieux bonhomme me revient-il à la mé-

moire, en pensant à Mme Evariste (assez souvent même).

J'ai, peut-être, aimé, je n'avais pas choisi
Contre le Louvre et ses trésors,
Contre le firmament et la voûte céleste,
Changé les bois, changé les cieux
Heureux par les pas, embellis par les yeux
De l'aimable et tendre bergère
Par qui, sous le fils de Cythère,
Je servis engagé par mes premiers serments.
Hélas! quand reviendront de semblables moments ?
Faut-il que tant d'objets, si doux et si charmants,
Me laissent vivre au gré de mon âme inquiète ?
Ah ! si mon cœur pouvait encor se ranimer
Ne sentirai-je plus de charme qui m'arrête?
Ai-je passé le temps d'aimer !

Je doute que beaucoup de maréchaux de France, la Navarre comprise, aient comme cela du *bonhomme* à vous jeter à la tête. On assure que le malheureux faisait des traits à sa femme ; est-ce vrai ?

Vous verrai-je donc à Fontainebleau, si j'y vais?

Votre bien dévoué

VAILLANT.

Moi qui entends tout, voici ce que j'ai entendu hier :

« Depuis plus d'un an, je cherche comment je pourrais arriver jusqu'à Béranger, comment je pourrai lui prouver mon admiration pour son caractère et pour son talent. Rien ne me plait comme ses œuvres, rien ne m'émeut comme ses chants patriotiques ! Comment faire ? La simplicité de cet homme, de ses goûts, de ses habitudes, éloigne toute idée qui serait peut-être susceptible de réussir avec un autre... »

Ce sont à peu près les paroles mêmes ; il y avait encore plus d'admiration pour le grand poète. J'ajouterai que ces paroles, dites par une très jolie bouche, m'arrivaient rehaussée, d'un léger accent de péninsule. C'est assez pour que vous deviniez, n'est-ce pas !

Que feriez-vous de ce que je vous rapporte? A votre place, je le communiquerais à l'habitant de Passy ; et s'il remerciait, lui, ce serait-il donc si mal de sa part ! Il a été en correspondance avec de moins séduisantes...

A vous de cœur

Me V.

3 mars 1854.

Mon cher Monsieur et ami, une bien triste nouvelle m'est apportée par le télégraphe. Le préfet des Bouches-du-Rhône m'apprend que le duc d'Elchingen est mort en quelques heures du choléra ! C'est un grand malheur à tous égards.

Puissiez-vous vous bien porter tous.

VAILLANT.

[illegible] 1854.

Mon cher collègue, ami et confrère, votre lettre du 28 m'est arrivée ce matin 30. Dès hier, j'avais déjà écrit à M. de La Chapelle que je ne pouvais dispenser son neveu de la condition des examens. Je le peux d'autant moins, que j'ai refusé au mois d'août à quelqu'un... enfin suffit, bien plus qu'un maréchal, et il y avait un commandant en chef dans cette affaire. J'ai tenu bon, et m'applaudis d'avoir une fois de plus mis *la justice au-dessus des préférences*.

Le temps me manque pour causer. Mme la Maréchale est de retour d'avant-hier soir, fort bien portante. Je lui ai fait vos compliments et ceux de Mme Lebrun. Elle vous remercie bien. Veuillez mettre mes hommages aux pieds de Mme Rosalie. J'écris le petit nom, parce que l'autre nom est tout voisin au-dessus, et que je hais presque toutes les répétitions.

A vous de cœur.

VAILLANT.

30 septembre 1854.

Puissent-ils trouver des fortifications de Provins à Sébastopol ! Le trait n'est pas mauvais, et vous le sentirez, j'espère.

Mon cher confrère et excellent ami, vous avez vu hier le vœu de l'Académie. Elle a évidemment pensé qu'en votant une démarche de recommandation en faveur de cette dame âgée, aveugle, déléguée plusieurs fois par l'Administration, elle vous aurait pour interprète avec M. Mérimée. Vous ne pouvez lui refuser cela l'un et l'autre, d'autant plus que M. Mérimée a tout récemment obtenu de M. le ministre de l'Instruction publique et des Cultes une pension pour Mme Auguste Comte. Il ne s'agit pas ici d'une veuve de fondateur d'un culte nouveau, mais d'une personne bien respectable dans sa modestie, à laquelle nous avons donné deux prix, et que l'État peut bien secourir aussi.

Veuillez excuser une instance qui ne m'est inspirée que par ma conviction et mon expérience de votre intérêt toujours si actif pour notre Académie. Vous la représentez avec autant de talent que d'à-propos quand vous parlez pour elle en public ; vous l'honorez par votre bon goût en toutes choses. Il ne faut pas l'abandonner dans un vœu aussi juste que celui d'aider deux mérites malheureux, au lieu d'un seul. J'écris à M. de Vigny, qui me paraît disposé à faire avec vous tout ce que vous jugerez convenable d'ici à notre prochaine réunion.

Agréez, mon cher confrère et excellent ami, mes bien dévoués sentiments.

VILLEMAIN

[illegible]

Paris, 20 juin 1855.

... Vous avez tort de dire que je me raidis contre les recommandations. Non; mais je crains de faire des injustices. Je m'étudie à n'en pas faire. En agissant ainsi, on ne se fait pas de clientèle, je le sais; mais on quitte le pouvoir la conscience en repos. C'est énorme, ce que j'ai gagné en fait de sollicitations, d'audiences, etc. On sait que je ne m'occupe que des titres réels et sérieux. Sous ce rapport, j'aurai rendu un grand service au souverain et à l'armée. Tout le monde n'est pas appelé à gagner des batailles d'Austerlitz.

La cavalerie ne s'est point encore battue en Orient. Cela vous expliquera comment des colonels d'infanterie moins anciens que votre protégé ont été nommés [généraux]. J'ai soumis l'autre jour une promotion de quatre à l'Empereur; je n'en connaissais pas un seul, mais le général en chef les avait proposés...

Je vous ai écrit aux Eaux-Bonnes à l'instant même où j'ai reçu la si douloureuse nouvelle de la mort du duc d'Elchingen. Je ne voulais pas vous la laisser apprendre par les journaux. Ma bonne intention a été vaine. La duchesse est à Stein, près de Saint-Denis, avec Mme de Watry et son fils aîné, son neveu Souham, etc.

Vous êtes partial et injuste par conséquent. *Le Moniteur* a exprimé des regrets. J'ai revu l'article, J'aurais voulu quelque chose qui ne s'y trouve pas.

Défiez-vous de tous les bruits sur la santé de tel ou tel. Carbuccia est mort aussi. Le colonel Duhesme est bien.

Je vous embrasse tous.

V.

Votre lettre du 31 juillet arrive le 3 août au soir. Je vous réponds sur le champ.

A Prosper Enfantin.

Une dépêche télégraphique du général Pélissier reçue tout à l'heure me dit que le général Faucheux (1) s'embarque le 25 pour France.

Ma femme est furieuse: le chef de gare a mis notre voiture toute fraîche peinte tout contre la locomotive, et peinture, glaces, etc., tout est perdu... Mais je m'aperçois que je me trompe. Vous êtes au Lyon, et c'est à la gare de Paris pour Orléans qu'on nous a fait cette brioche.

A vous de cœur. Mal V.

23 août 1855.

7 octobre 1855.

... Pourquoi n'étiez-vous pas hier à la séance publique? Est-ce parce qu'il s'agissait des beaux-arts *seulement?* Le hasard m'avait placé côte à côte avec M. Villemain. Nous avons fait assez bon ménage pendant une heure, mais je crois qu'il s'est alors avisé de demander à son voisin de droite qui j'étais (*Je crois*; je n'en suis pas sûr). Et ayant appris en quelle mauvaise compagnie il se trouvait, il s'est hâté de mettre cinquante à soixante centimètres entre son flanc gauche et le mien droit; c'est du reste tout ce qu'il pouvait mettre. Peut-être me suis-je mépris sur le motif du mouvement de votre secrétaire perpétuel; mais quand on n'a pas la conscience nette, on voit des gendarmes partout.

Paris, 5 septembre 1858.

Mon cher collègue, j'ai reçu votre lettre et le numéro du journal depuis un quart d'heure; le tout a été envoyé avec un mot de moi au ministre de la Justice qui fait en ce moment l'intérim du ministère d'État. Il appréciera.

Vous avez raison de regretter que le *Moniteur* n'ait pas parlé, et cependant... cependant!

Vous n'aurez rien pour votre église, parce que je viens de me saigner à blanc pour acheter deux affreux serpents boas du diamètre d'un chapeau.

Vous n'aurez rien pour votre digne curé, parce que, moi aussi, je suis sur les rangs pour un évêché!

Manibus date rosas plenis.

Dites cela à Mme Lebrun, dont la patronne était une rose de son vivant. Il m'en faut beaucoup pour faire diversion aux soucis que me causent les lapins et surtout les rats. Ils dévorent tout, même les maïs et les soleils!...

Votre vieil ami. VAILLANT.

(A *Suivre*.)

LE ROMAN DE LA VOIE LACTÉE

Parmi les cérémonies charmantes et innombrables du Vieux-Japon, la plus romanesque était naguère la fête du septième jour de Juillet, la fête de la Tisserande de la Voie Lactée. De nos jours, il est vrai, les grandes villes la négligent. A Tokyo, elle est presque oubliée. Mais, dans les campagnes, et même dans certains villages voisins de la capitale, elle est encore célébrée avec plus ou moins d'éclat. S'il vous arrive de visiter un de ces villages le septième jour du septième mois, selon l'ancien calendrier, vous remarquerez, sans doute, de nombreux bambous fraîchement coupés, et fixés sur les toits des maisons, ou plantés dans la rue; et chacun de

(1) Gendre du saint-simonien Goubaux.

ces bambous porte d'étroits rubans de papier. Dans les villages très pauvres, ces rubans sont [illegible] ou d'une seule couleur. Mais, en général, ils doivent être de cinq ou de sept couleurs diverses. Les nuances préférées sont le bleu, le vert, le rouge, le jaune et le blanc. Sur toutes les banderolles sont tracés de courts poèmes à la louange de la Tisserande Céleste et de son mari l'Etoile-du-Bouvier. Après la fête, on arrache les bambous, on les jette à la rivière la plus proche avec les banderolles et les poèmes.

Le caractère romanesque de cette fête traditionnelle lui est fourni par la légende des divinités astrales auxquelles elle est consacrée, et à qui la maison impériale elle-même ne manque pas d'apporter ses offrandes le septième jour du septième mois. Cette légende est chinoise. En voici la version japonaise populaire.

Le grand dieu du firmament, le Soleil, avait une fille très belle. Elle s'appelait Princesse-des-Métiers-à-Tisser. Elle passait ses journées à tisser des vêtements pour son auguste père, et ne connaissait pas de plaisir plus grand que de tisser de la sorte. Mais un jour, tandis qu'elle était assise devant son métier à la porte de sa demeure céleste, elle vit passer un paysan, jeune et très beau, qui menait un bœuf. Et elle en tomba amoureuse. Son auguste père devina son secret désir, et il lui donna le jeune homme en mariage. Mais alors, les jeunes époux se prirent l'un pour l'autre d'un tel amour qu'ils négligèrent leurs devoirs envers le grand dieu du firmament. On n'entendait plus le bruit de la navette. Le bœuf, sans gardien, errait à sa guise dans les plaines du ciel. Le grand dieu entra dans une violente colère, et il sépara les deux jeunes gens. Ils les condamna à vivre désormais loin l'un de l'autre, chacun sur un des bords de la Rivière Céleste. Pourtant, il leur permit de se voir une fois l'an — pendant la septième nuit de la septième lune. Et depuis lors, cette nuit-là, pourvu qu'il n'y eût point de nuage au ciel, les oiseaux, de leurs petits corps rapprochés et de leurs ailes battantes, forment sur la rivière un pont où les amants passent pour se rejoindre. Mais si le temps est pluvieux, la Rivière du Ciel s'enfle et s'élargit : les oiseaux ne parviennent pas à former le pont. Alors, le mari et la femme ne se rencontrent pas. Il faut encore trois ou quatre années passées ainsi, [illegible] L. Tisserande et le Paysan vaisseau se voir [illegible] la septième nuit du septième mois. Pourtant, [illegible] immortellement [illegible] éternelle [illegible] et, [illegible] pour ils se manquent [illegible] de remplir [illegible] devoirs [illegible] heureux de [illegible] que [illegible] de se revoir [illegible] la septième [illegible] de septième mois prochain.

L'imagination chinoise d'autrefois voyait dans la Voie Lactée une rivière [illegible] le Fleuve d'Argent. Des écrivains occidentaux ont dit que la Dame-Tisserande est une étoile de la constellation de la Lyre, et que le Bouvier, son amant, est une étoile de la constellation de l'Aigle, située à l'opposé de la galaxie. Il est cependant plus probable que chacune des deux personnes apparaît à l'imagination extrême-orientale dans un groupe d'étoiles. Un vieux livre japonais s'explique sur ce point, très simplement :

« Le Bouvier est sur le côté ouest de la Rivière Céleste ; il est figuré par trois étoiles, alignées, et il ressemble à un homme menant un bœuf. La Tisserande se trouve sur le côté est de la Rivière Sacrée : trois étoiles, placées de telle façon qu'elles apparaissent comme la silhouette d'une femme assise à son métier, la représentent. La première déité préside à tout ce qui a rapport à l'agriculture ; la seconde à tout ce qui a trait au travail des femmes. »

Dans un vieux livre appelé *Recueil de Plusieurs Légendes*, il est dit que ces déités étaient d'origine terrestre. Jadis, dans ce monde, elles étaient mari et femme. Le mari s'appelait Rôdeur, et la femme Saule-Blanc. Ils vénéraient surtout, et très dévotement la Lune. Par toutes les nuits claires, après le coucher du soleil, ils attendaient impatiemment de la voir se lever. Et, lorsqu'elle commençait à décliner vers l'horizon, ils gravissaient jusqu'au sommet une colline située derrière leur maison, afin de pouvoir contempler son visage aussi longtemps que possible. Puis, lorsqu'enfin elle disparaissait à la vue, ils la pleuraient ensemble. A l'âge de quatre-vingt-dix-neuf ans, la femme mourut, et son âme monta jusqu'au ciel sur le dos d'une pie, et y devint une étoile. Le mari, qui avait alors cent-trois ans, chercha à se consoler de cette affreuse perte, dans la contemplation de la Lune. Et, lorsqu'il la saluait à son lever, et lorsqu'il la pleurait à son coucher, il lui semblait que sa femme était toujours auprès de lui.

Une nuit d'été, Saule-Blanc, devenue immortellement belle et jeune, descendit du ciel sur sa pie, pour venir voir son mari. Et le mari fut infiniment heureux de cette visite. Mais, depuis ce jour, il ne songea plus qu'au bonheur qu'il éprouverait à devenir lui aussi une étoile, et à rejoindre Saule-Blanc au delà de la Rivière du Ciel. Enfin, à son tour il monta au ciel, assis sur un corbeau. Et il devint un dieu-étoile. Mais il ne put rejoindre Saule-Blanc immédiatement, comme il l'avait espéré, car entre la place qui lui était donnée et celle de sa femme, coulait la Rivière du Ciel. Et il n'était permis ni à l'une ni à l'autre des étoiles de traverser la rivière, où, tous les jours, le Maître du Ciel venait se baigner. Du reste, il n'y avait pas de pont. Mais un jour pareil, le septième jour du septième mois,

il était permis aux étoiles amies de se voir. Le Maître du Ciel se rend en effet ce jour-là à un temple de la secte de Zen, pour y entendre enseigner la loi de Bouddha. Et en son absence, les pies et les corbeaux font, de leurs corps frémissants et de leurs ailes déployées, un pont au-dessus de la Rivière Céleste. Et Saule-Blanc passe ce pont pour rejoindre son mari.

Il n'est guère douteux que la fête japonaise appelée « Tanabata » ne se confondît, à l'origine, avec la fête de la Déesse-Tisserande des Chinois, Tchi-Niu. Dès les temps les plus reculés, la fête japonaise semble avoir été surtout une fête féminine. Et les caractères avec lesquels on écrit le mot Tanabata signifient une « jeune fille qui tisse. »

Pourtant, comme les deux divinités Etoiles étaient adorées le septième jour du septième mois, certains savants japonais ne se sont pas contentés de l'explication ordinaire de ce nom. Ils ont affirmé que ce nom était, à l'origine, composé du mot *tané* (grain ou semence), et du mot *hata* (métier). Ceux qui acceptent cette étymologie font de *Tanabata-Sama* un pluriel au lieu d'un singulier, et lui donnent le sens de « les déités des semailles et des métiers », c'est-à-dire les déités qui président à l'agriculture et au tissage.

Dans des recueils anciens de gravures japonaises, les dieux Etoiles sont représentés suivant cette conception de leurs attributs : le Bouvier est un jeune paysan, menant un bœuf à la Rivière Céleste, sur l'autre rive de laquelle Princesse des Métiers-à-Tisser est assise à son métier, occupée à tisser. Ils sont tous deux vêtus à la mode chinoise, et les premiers tableaux japonais de ces divinités furent sans doute copiés des originaux chinois.

Dans le plus vieux recueil connu de poésie japonaise, le « Recueil d'une Myriade de Feuilles », datant de l'an 706 de notre ère — la divinité mâle est en général appelée Hiko-Boshi, et la divinité féminine Tanabata. Mais ils sont aussi connus sous beaucoup d'autres noms. Par exemple, la tisseuse est nommée : Princesse Belle-de-Jour, Princesse Tisseuse-de-Fil, Princesse Enfant-de-Pêche, Princesse de l'Encens, et Princesse Araignée.

Certains de ces noms sont difficiles à expliquer, surtout le dernier, qui nous rappelle la légende grecque d'Arachné. Sans doute, le mythe grec et l'histoire chinoise n'ont-ils rien de commun ; — pourtant de vieux livres de la Chine ont noté un fait curieux, qui semble indiquer un rapprochement possible. Sous le règne de l'empereur chinois Ming-Hwang, que les Japonais appellent l'Empereur *Gensô*, il existait la coutume suivante :

Le septième jour du septième mois, les dames de la cour avaient l'habitude d'attraper des araignées qu'elles enfermaient dans des boîtes à encens, pour en tirer ensuite des présages. Le matin du huitième jour, elles ouvraient les boîtes ; et si, pendant la nuit, les araignées avaient tissé des toiles épaisses, le présage était bon. Mais si les araignées étaient demeurées inactives, le présage était mauvais.

*
* *

Et voici une autre forme de la légende japonaise :

Il y a de longs siècles passés, dans les montagnes d'Isumé, une très belle femme entra dans la maison d'un fermier.

Elle apprit à la fille unique de ses hôtes l'art de tisser d'une façon inconnue. Puis, un soir, la belle étrangère disparut soudainement. Et alors, les bonnes gens comprirent qu'ils avaient vu la Dame-Tisserande du Ciel. La fille du fermier fut bientôt célèbre pour son talent de tissage.... Et pourtant, elle ne voulut jamais se marier, parce qu'elle avait été la compagne de la Princesse-Tisserande.

*
* *

Et puis, il y a aussi une histoire chinoise, — délicieusement vague. — C'est l'histoire d'un homme qui fit un jour, sans le savoir, une visite au pays céleste. Cet homme avait remarqué que tous les ans, pendant le huitième mois, sur la côte près de laquelle il habitait, abordait un radeau de bois précieux. Et il était fort curieux de savoir où pouvait bien pousser un bois si rare. Alors, il équipa un bateau, et le munit de deux années de vivres. Et il mit à la voile dans la direction où avaient apparu les radeaux. Et il navigua des mois, et des mois, sur une mer perpétuellement calme. Enfin, il aperçut une terre où poussaient des arbres merveilleux. Il jeta l'ancre. Seul, il s'aventura dans le pays inconnu. Il arriva enfin au bord d'une rivière aux eaux brillantes comme l'argent. Et, sur la rive opposée, se dressait un pavillon ; et dans ce pavillon une femme très belle, assise à son métier, tissait. Elle était blanche comme le clair de lune, et elle rayonnait de la lumière. Bientôt, le voyageur vit venir un jeune paysan, menant son bœuf boire à la rivière. Et il lui demanda le nom de ce pays. Mais l'adolescent parut mécontent d'être interrogé, et il répondit d'une voix dure :

— Si tu veux savoir le nom de ce pays, retourne chez toi, et va trouver le devin appelé Seigneur-qui-donne-la-Paix.

Alors, le voyageur, effrayé, courut à sa barque et regagna la Chine. Là, il se mit à la recherche du sage Seigneur-qui-donne-la-Paix, à qui il raconta son

aventure. Et dans son étonnement, le devin, frappa ses mains, l'une contre l'autre, et s'écria :

— Alors, c'était bien vous ? Le septième jour du septième mois, j'examinais le ciel, et je vis que la Tisserande et le Bouvier allaient se rencontrer. Mais entre eux, il y avait une nouvelle étoile, que je pris pour une « Etoile Invitée ». Homme heureux que vous êtes ! Vous êtes allé jusqu'à la rivière du Ciel, et vous avez vu le visage de la Dame-Tisseuse ! »

On dit que toute personne douée d'une bonne vue peut voir la rencontre du Bouvier et de la Tisserande ; car, chaque fois que cette rencontre se produit, ces étoiles brûlent de cinq feux différents. C'est pourquoi l'on fait des offrandes de cinq couleurs à ces divinités, et c'est pour cela aussi que les poèmes composés en leur honneur sont écrits sur du papier de cinq nuances diverses.

Mais, comme je l'ai déjà dit, le couple des étoiles amoureuses ne peut se rencontrer que par un beau temps. S'il vient à tomber une seule goutte de pluie pendant la septième nuit, la Rivière Céleste grossira, et les amoureux devront s'attendre encore toute une année. Et voilà pourquoi on appelle la pluie qui tombe cette nuit-là « La Pluie de Larmes ».

Mais lorsque le ciel est clair, pendant la septième nuit, les amants goûtent un bonheur infini. Et l'on voit leur étoiles briller de joie. Et alors, si l'étoile du Bouvier scintille avec un extraordinaire éclat, c'est le présage de belles récoltes de riz pour la prochaine automne. Si l'étoile de la Tisserande est plus brillante que de coutume, c'est l'annonce d'une ère de prospérité pour les tisserands, et pour tous les métiers féminins.

Au Vieux Japon, on croyait communément que la rencontre des deux amants célestes était d'un heureux présage pour les mortels. Aujourd'hui encore, dans bien des régions du pays, les enfants chantent le soir de la fête du 7 juillet *Tenki-Ni nari* ! « O Temps, sois clair ! » Et dans la province de Iga, les jeunes gens chantent aussi une chanson ironique à l'heure présumée de la rencontre des amoureux :

[illegible]

« Oh ! Tanabata ! Si tu te presses trop, tu vas [illegible] »

Mais dans la province d'Izumo, qui est une région extrêmement pluvieuse, c'est la croyance contraire qui prévaut. On pense que si le ciel est clair, le septième jour du septième mois, il s'ensuivra un malheur quelconque. Et, pour justifier leur interprétation, les gens d'Izumo prétendent que lorsque les deux étoiles arrivent à se rencontrer, il naît de leur union un grand nombre de dieux malfaisants qui affligeront le pays de sécheresses et d'autres calamités.

La fête des Etoiles fut célébrée pour la première fois au Japon en l'an 755 après J.-C. Peut-être l'origine chinoise des divinités-étoiles explique-t-elle que leur culte ne soit pas abrité dans un grand nombre de temples élevés en leur honneur.

Je n'ai trouvé qu'un seul temple qui leur fût consacré : et il était situé dans un village nommé Rencontre-d'Etoiles, et entouré d'un bosquet, le Bois des Etoiles.

Pourtant, la légende de la Vierge-Tisseuse semble avoir été très connue au Japon, bien avant cette époque. Car il est dit que la septième nuit du septième mois de l'année de Yôro (723 après J.-C.), le poète Montagne-où-l'on-Pense-Bien composa cette chanson :

« Il vient, mon seigneur longtemps désiré, que j'ai attendu ici sur les rives du Fleuve du Ciel. Le moment approche de défaire ma ceinture » (1).

Il paraît que la fête des Etoiles fut célébrée pour la première fois au Japon il y a onze cent cinquante ansi, mais seulement à la Cour Impériale, et ce n'était qu'une imitation de la fête chinoise. Plus tard, la noblesse et les classes militaires suivirent partout l'exemple impérial ; et la coutume de célébrer la fête des Etoiles se répandit dans toute la société, jusqu'au peuple. Bientôt, la septième nuit du septième mois devint absolument une fête nationale. Mais la façon dont elle était observée varia beaucoup suivant les différentes époques et dans les différentes provinces.

Les cérémonies de la cour Impériale étaient fort compliquées. Le livre appelé Source-des-Affaires-Publiques en donne un récit détaillé, orné d'illustrations explicatives.

Le soir venu, on étendait des nattes du côté est de la partie du palais impérial appelé la Résidence Pure et Fraîche. Et, sur les nattes, on plaçait quatre tables portant des offrandes destinées aux déités Etoiles. Il y avait les offrandes de mets habituels ; on y rangeait aussi du vin de riz, de l'encens, des vases de laque rouge garnis de fleurs, une harpe, une flûte, et une aiguille à cinq trous, enfilée de fils de cinq couleurs différentes. Des lampes à huile, en laque noire, brûlaient près des tables et éclairaient le festin. Et, dans une autre partie des jardins impériaux, on disposait une vasque remplie

(1) [illegible]

d'eau, où se reflétait l'éclat des étoiles Tanabata. Et les dames de la maison impériale venaient tour à tour essayer de passer un fil dans le trou d'une aiguille à la seule lueur de ce reflet. Et celle qui y réussissait devait connaître beaucoup de bonheur pendant l'année à venir.

Le jour de cette fête, la noblesse de Cour était obligée d'offrir certaines offrandes à la Maison Impériale. Un décret fixait le caractère de ces offrandes, et la manière dont il fallait les présenter.

Une dame de haut rang, voilée, et vêtue de ses robes de cérémonie, les portait au palais sur un plateau. Un serviteur balançait au-dessus de sa tête un grand parapluie rouge. Sur le plateau étaient disposés sept tanzakou (longues et minces bandes de papiers de couleur, sur lesquels on devait écrire les poèmes); sept feuilles de *Koudzu*; sept pierres à encre; sept écheveaux de *somen* (sorte de vermicelle), quatorze pinceaux, et un bouquet de feuilles de *Yam* cueillies le soir même, et encore humides de rosée. Dans les jardins du palais, la cérémonie commençait à l'heure du Tigre (4 heures du matin). Avant de préparer l'encre, qui allait servir à tracer les poèmes en l'honneur des déités-Etoiles, on nettoyait soigneusement les pierres à encre, et chacune d'elles était posée sur une feuille de *Koudzu*. Puis, une branche de *yam* mouillée de rosée était placée sur chaque pierre à encre. Et cette rosée tenait lieu d'eau, dans la préparation de l'encre. Toutes ces cérémonies semblent avoir été imitées de celles qui étaient en usage à la Cour de Chine, au temps de l'Empereur Ming-Hwang.

Ce fut seulement pendant le Shogunat de Tokougawa, que le festival devint vraiment une fête nationale. La coutume populaire d'attacher des Tanzakou de couleurs différentes à des bambous fraîchement coupés ne date que de l'an 1818 de notre ère. Jusque-là, les tanzakou avaient été faits d'un papier extrêmement coûteux ; et les anciennes cérémonies aristocratiques n'étaient pas moins onéreuses que compliquées. Mais, pendant le Shogunat de Tokougawa, on fabriqua un papier très bon marché de différentes couleurs, et cela rendit les cérémonies beaucoup moins chères, et les classes même les plus pauvres purent y prendre part.

Les coutumes populaires se rapportant à cette fête variaient suivant les localités. Les plus intéressantes étaient celles d'Izumo, — où toutes les classes de la société Samuraï, et les gens du peuple, célébraient la fête à peu près de la même façon. Elles évoquent les heureux aspects de la vie japonaise au temps de la féodalité.

(*A suivre*) LAFCADIO HEARN.

Traduit de l'anglais par MARC LOGÉ.

L'ÉGLISE ET LA RÉVOLUTION

« Au cours de la crise d'où est sorti le divorce entre la Révolution et l'Eglise, la Constituante a commis les fautes décisives et endossé les responsabilités capitales. »

Ces lignes sont la conclusion d'un article intitulé *Les responsabilités de la rupture entre la Révolution et l'Eglise* (1), et fait pour soutenir que la constitution civile du clergé fut la cause de cette rupture.

Je n'entreprendrai pas ici d'expliquer qu'entre l'Eglise et la Révolution il n'y eut point de rupture, point de divorce ; qu'une incompatibilité incurable ne pouvait pas ne pas engendrer un conflit mortel ; que l'Eglise, intimement liée à l'ancien régime, dut condamner, dès l'origine, l'effort tenté pour abolir ce régime, de même qu'elle avait condamné Voltaire et Rousseau, de même qu'elle avait condamné Molière, de même qu'elle avait condamné Galilée.

Je ne veux pas non plus examiner si la constitution civile du clergé mérite tous les reproches qui lui ont été adressés. Je me bornerai à rappeler quelques dates.

La constitution civile du clergé fut votée au mois de juillet de l'année 1790. Le premier rapport dont elle fut l'objet avait été présenté par Martineau le 21 avril, au moment même où Merlin de Douai venait de dire : « Vous ne connaissez pas encore le plan général d'organisation du clergé qui doit vous être proposé par votre comité ecclésiastique. »

Or, dès le 15 octobre de l'année précédente, Alquier avait appelé l'attention de l'Assemblée sur un « écrit incendiaire », le mandement dans lequel l'évêque de Tréguier attaquait violemment la Révolution et reprochait à la Constituante d'être hostile à l'Eglise.

Quelques semaines plus tard, quand les biens ecclésiastiques furent déclarés biens nationaux, le Clergé se prétendit victime d'un attentat impie. « Le décret du 2 novembre, dit Durand Maillane, a été la première et même l'unique cause de cette résistance opiniâtre que les évêques ont voulu faire passer pour l'effet d'un zèle pur et désintéressé, d'un attachement inviolable à la foi de l'Eglise et aux règles canoniques que, selon eux, notre Constitution a violées. Cette Constitution n'existait pas encore, et je les conservais, ces règles, dans mon plan, mais je ne conservais pas leurs biens ! » (2).

Thomas Lindet, curé de Sainte-Croix de Bernay, député d'Evreux, a dit également que les impréca-

1 *Revue des Deux Mondes* du 1 [illegible] 1[illegible].
2 *Histoire du Comité ecclésiastique*, p. 28.

tions du clergé étaient inspirées par l'avarice plus encore que par le fanatisme (1).

Durand Maillane et Thomas Lindet exagéraient. Le décret du 2 novembre ne fut pas l'unique ni même la principale cause des fureurs ecclésiastiques. Mais il est certain que, dès la fin de l'année 1789, l'Eglise fulminait contre les adversaires de l'ancien régime. L'évêque de Nancy écrivait, le 31 mars 1790 : « Dans la séance du 12 février dernier, je disais à l'Assemblée Nationale que si le funeste projet de détruire la religion de nos pères eût été formé dans son sein, il était difficile qu'elle y travaillât plus efficacement. J'étais loin de prévoir alors les attaques que, déjà peut-être, l'esprit de système préparait à l'Eglise de France. Il n'est plus temps de le dissimuler : l'Eglise gallicane paraît menacée de dissolution. »

Le 12 avril, pour calmer les inquiétudes excitées par de tels discours, le chartreux Dom Gerle proposa de décréter que la religion catholique était et demeurerait toujours la religion nationale, et que son culte serait le seul culte public autorisé en France.

La motion faillit être votée; les Constituants ne songeaient pas à porter la moindre atteinte au catholicisme. Dans la séance du 13 avril, ils repoussèrent la proposition de Dom Gerle, non par hostilité ni même par indifférence pour la religion, mais parce qu'ils se souvenaient des maux engendrés par l'intolérance.

Ce rejet exaspéra le ressentiment du Clergé. Du haut de la chaire, des prêtres féroces excitèrent les fidèles à s'insurger pour sauver la religion. Le 20 avril, les catholiques de Nîmes, exaltés par des prédications furibondes, adoptèrent, dans l'église des Pénitents, une délibération qui, de l'aveu d'un écrivain que l'on n'accusera pas d'être sévère pour les royalistes, était « une attaque audacieuse contre la Révolution ». (2) Le jour de Pâques, sur le perron de l'église des Capucins, deux religieuses ameutèrent la populace en dénonçant l'Assemblée Nationale comme coupable des plus grands crimes. La guerre civile éclata et désola une grande partie du midi du royaume.

Dans la séance du 21 juin, la Constituante s'occupait des mesures à prendre pour rétablir la paix. Menou adjura les évêques de rétracter une déclaration qu'ils n'ignoraient pas être la cause de tant de maux. Le comte de Montlosier répliqua : « Que l'Assemblée rétracte son vote du 13 avril ! »

La Constitution civile du Clergé fournit un peu plus tard aux adversaires de la Révolution des griefs dont ils tirèrent habilement parti. Désormais, l'Eglise tonna contre la réforme des circonscriptions ecclésiastiques et contre les prêtres constitutionnels, plutôt que contre le rejet de la motion de Dom Gerle. Mais elle n'avait pas attendu ces nouveaux griefs pour déclarer la guerre à la Révolution. Avant la fin du mois d'avril, le sang avait commencé à couler parce que les Constituants avaient refusé d'interdire tout autre culte public que celui de la religion catholique, apostolique et romaine.

[illegible]

(1) [illegible]

(2) [illegible]

PARASITES [1]

COMÉDIE EN TROIS ACTES

SCÈNE XV

AMALIA, ALFREDO

AMALIA.

Eh bien ?

ALFREDO.

Eh bien, je te l'avais dit, dans quelques jours elle reprendra sa bonne humeur !... Mais elle a besoin de distraction, elle a besoin de fuir le douloureux souvenir : elle part demain.

AMALIA.

J'en suis triste, mais tu as raison (avec son orgueil de mère.) Tu as toujours raison, toi !

[illegible]

Entrez, entrez ! Ma mère est là !

SCÈNE XVI

AMALIA, FABANI

[illegible]

Vous n'êtes pas allé chez le notaire ?

FABANI.

Je l'ai fait prévenir que, retenu par des affaires imprévues, je le priais d'ajourner le contrat.

AMALIA.

Quelque mauvaise nouvelle !

FABANI.

Une triste surprise que m'a préparée Silvio. Des

(1) [illegible]

dettes! (Solennel.) Six mille *lires* en lettres de change laissées entre les mains d'usuriers.

AMALIA, vraiment peinée.

Oh! je n'aurais pas cru que Silvio...

LABANI, avec une colère contenue.

Mais il y a plus grave encore! Savez-vous qui l'a présenté aux usuriers?

AMALIA, hésitante.

Naldini?

LABANI.

Votre mari! (Soupçonneux.) Vous ne le saviez pas?

AMALIA.

C'est la première fois que j'entends...

LABANI.

Vous semble-t-il que ce soit l'acte d'un ami?

AMALIA, confuse.

Il n'aura pas voulu vous causer une contrariété en vous avertissant...

LABANI.

Oh! madame Amalia, ne cherchez pas à le défendre!

AMALIA, douloureusement, avec un doux reproche.

Monsieur Labani, vous dites des choses...

LABANI, comme se repentant de l'avoir offensée.

Pas contre vous!... (Sincère.) Vous n'êtes qu'une mère de famille, bonne, ingénue... trop ingénue peut-être! Mais incapable de certaines intrigues...

AMALIA, inquiète de ne comprendre [illegible]

Que voulez-vous dire?

LABANI, sérieux, [illegible]

Quand vous avez épousé votre mari, n'aviez-vous pas une dot?

AMALIA.

Si, cent écus de rente, garantis par une ferme de mon père.

LABANI.

Qui s'est évaporée avec le capital?

AMALIA, avec un sourire.

Depuis plusieurs années!

LABANI.

Et Gaudenzi, a-t-il jamais eu des fermes?

AMALIA.

Non certes! Oh! s'il avait pu remédier à la légèreté de Silvio.... il l'aurait fait! Mais les voici! Ils reviennent.

[illegible]

SCÈNE XVII

SILVIO, [illegible]

Pourquoi ajourner le contrat? On l'aurait attendu.

LABANI, sèchement.

C'eût été inutile! (Avec une colère contenue.) Quand on signe des lettres de change de six mille *lires*, on ne prend pas femme!

Mouvement [illegible]

SILVIO.

C'est la liquidation de ma vie passée... (Cherchant à s'excuser.) Ma dernière sottise! qui peut se réparer par un paiement anticipé!

LABANI, ironique.

Mais qui paiera? Ce ne sera pas moi! (Avec intention.) Et à moins que tu ne veuilles payer avec la dot de ta femme!

GAUDENZI, [illegible]

La chose peut s'arranger de cette manière ou d'une autre.

LABANI.

Je ne suis pas de cet avis, et je retire mon consentement!...

SILVIO, protestant avec douleur.

Parce que j'ai fait des dettes?

LABANI, calme.

Pour cela aussi!

RINA, intervenant.

Aussi! Il y a donc autre chose? (Vivement, avec colère.) Quelque calomnie contre moi?

LABANI.

Non, non!

GAUDENZI, inquiet.

Alors?

LABANI.

Alors, je ne mettrai pas ma signature sur un contrat qui contiendrait de fausses affirmations!

[illegible]

GAUDENZI, troublé, mais avec une vive colère.

Qu'est-ce à dire?

LABANI.

Que vous promettez dans le contrat une dot que vous ne pouvez pas donner!

GAUDENZI, troublé, mais feignant une grande assurance.

J'ai promis mille *lires* par an, et je les donnerai!

LABANI, ironique.

Les promesses ne suffisent pas!

GAUDENZI, [illegible]

Je donnerai des garanties...

LABANI.

Sur des biens qui n'existent pas! (Perdant son calme.) Vous ne possédez rien... Vous ne pouvez donc assurer aucune dot à votre fille!

[illegible] lia du regard. Celle-ci s'approche d'elle et lui fait comprendre combien cette dispute la fait souffrir. Emma la ré- [illegible] gaudie, jusqu'à la fin de l'acte. Amalia paraît violemment agitée; Emma l'encourage, l'embrasse; les personnages qui [illegible]

SCÈNE XVIII

LES MÊMES, EMMA.

GAUDENZI, avec chaleur.

Je gagne dix mille *lires* par an; informez-vous au bureau municipal des taxes! Sans tenir compte des terres, je puis donc m'engager...

LABANI, l'interrompant.

A rien! [illegible] dirigeant vers la porte. Les contrats, j'aime à les faire sur du positif, non sur de simples promesses!

RINA, intervenant, agitée.

Papa, ne réponds plus, je t'en prie! C'est lui qui a raison. Tu avais promis une dot, la dot fait défaut, l'engagement ne tient plus. (A Silvio.) Et toi, tu es libre!

SILVIO, avec chaleur.

Non, puisque nous nous aimons!

RINA, avec une grande amertume.

Nous ne pouvons plus nous aimer, et je deviens une belle fille impossible... parce que je suis trop pauvre... (A Labani.) N'est-ce pas, Monsieur?

LABANI, avec une explosion de colère.

Je ne recule pas devant votre pauvreté, mais devant le mensonge de votre père! J'aurais accepté pour bru, même la fille d'un ouvrier laborieux et honnête. [illegible] n'accepterai jamais la fille d'un Gaudenzi!

[illegible]

En même temps :

[illegible]

D'un?..

[illegible]

[illegible]

GAUDENZI.

A la bonne heure!

RINA, agitée, dominant sa colère et sa douleur.

Ce qui vient d'arriver nous sépare pour toujours!

SILVIO.

Quand j'aurai vingt-cinq ans, je serai mon maître... Et il sera bien obligé de me servir une pension...

RINA.

Jamais, jamais, je ne recevrai un sou de lui! La haine est semée désormais entre nos deux familles, et notre mariage ne ferait que l'augmenter! Il y a eu des paroles qui resteront toujours gravées dans notre cœur!... « La fille d'un Gaudenzi!»... (Allant à son père et l'embrassant.) Eh! bien, je m'en vante!... (A Silvio.) Va, va! Soyez heureux avec votre argent! Ton père est logique. Il veut la continuation de sa famille telle qu'elle a été jusqu'ici... et il repousse l'élément qui ne peut s'assimiler avec elle! Toi, tu ne fais qu'obéir à ta passion du moment, et tu voudrais en préparer la satisfaction en même temps que mon malheur! Puisque la désillusion est venue avant, j'en remercie Dieu! (Sincèrement émue.) Résigne-toi, comme je me résigne moi-même!

SILVIO, avec chaleur.

Résignée, non, puisque tu pleures!

RINA. [illegible]

Je pleure de rage!... Parce que je sens toute la honte et toute l'amertume de l'humiliation qui m'est infligée! (Résolue.) Adieu, et pour toujours! (Elle va pour se retirer, puis, brusquement, elle s'arrête, et s'arrachant ses boucles d'oreilles, ses bagues, etc.) Ah! reprends tout cela. (Elle les dépose sur la table.) Je ne veux pas que ton père puisse dire: « La fille d'un Gaudenzi t'a rendu ta parole, mais elle a gardé tes bijoux. »

[illegible]

[illegible]

Brave fille!

GAUDENZI.

Elle est folle!... Elle perd sa fortune!

EMMA, vivement.

Mais elle sauve sa dignité! [illegible] geste est beau!

GAUDENZI.

Oui, dans le monde de la lune.

[illegible]

ACTE III

Le même salon qu'au second acte.

SCENE PREMIERE

AMALIA, GAUDENZI

Au lever du rideau, Amalia est seule en [illegible] d'une table ; elle a en main un ouvrage de femme. Elle est triste et s'essuie les yeux. A l'entrée de Gaudenzi, elle cherche à cacher ses larmes et reprend son ouvrage.

GAUDENZI entre en lisant *Le Jour* ; il est très agité et se débarrasse brusquement de sa canne et de son chapeau : ayant terminé sa lecture, il jette le journal sur la table en s'exclamant :

Tous contre nous !... (A Amalia, avec préoccupation.) Est-il venu des lettres ?

AMALIA.

Non.

GAUDENZI.

Et cet idiot qui ne répond même pas!

AMALIA.

Qui ?

GAUDENZI.

Le prince de Castrovetero.

AMALIA.

Le président du comité ?

GAUDENZI.

On dirait que tout ce qu'on écrit ne le regarde pas ; l'imbécile !

AMALIA, inquiète, indiquant le journal.

On parle encore de vos comptes ?

GAUDENZI.

Comment donc!.. *Le Jour* demande carrément l'intervention du préfet de police...

AMALIA, se levant, épouvantée.

Oh ! Mon Dieu !... Y aurait-il quelque danger pour toi?

GAUDENZI.

Sois tranquille! Toutes nos écritures sont en règle. Mais ces polémiques nous ruinent... parce qu'elles feront manquer les représentations préparées. Il fallait éviter les commérages ! Je l'avais tant répété à Naldini : « Gardons par devers nous les comptes... Gagnez du temps, sous n'importe quel prétexte ! Mais depuis qu'il s'est mis avec Bice, il a perdu la tête !

AMALIA.

Ils l'ont perdue tous les deux !

GAUDENZI.

Quant à elle, peu m'importe !.. Je le regrette pour Naldini ! C'est un jeune homme intelligent, et l'on aurait pu faire beaucoup de choses avec lui... Mais il est vraiment mal tombé! Ah! Cette Bice ! Et dire qu'elle est l'amie intime de Rina !.. Jolie amie ! C'est elle qui a dû monter la tête à notre fille ! Où est-elle en ce moment, Rina ?

AMALIA, pleurant presque.

En tournée de visites pour dire adieu à ses amies.

GAUDENZI.

C'est donc un projet arrêté?

AMALIA

Que trop, hélas !

GAUDENZI, avec chaleur.

Mais c'est une folie! Tu aurais dû le lui démontrer... la persuader de...

AMALIA.

J'ai dit tout ce qu'on pouvait dire. J'ai pleuré, prié, tout a été inutile ! Elle est obstinée, comme tu l'es toi-même, quand tu t'es fourré une chose en tête !

GAUDENZI.

Mais que dit-elle pour justifier une si grave résolution ?

AMALIA.

Qu'elle ne veut pas rester à Rome.

GAUDENZI.

Pas autre chose ?

AMALIA.

Pas autre chose... Elle ne répond même plus... (Pleurant.) Ce matin, comme je cherchais à l'émouvoir, elle faisait tranquillement ses malles et presque moqueuse, elle m'a dit : « Quelle joie tu auras, maman, à mon retour ! Mais tu dois le comprendre, pour te donner cette joie, il faut que je m'en aille ! » Son retour ! (Avec déchirement.) Ah ! Je ne le verrai pas! Je serai morte !

GAUDENZI.

Laisse faire ! Elle n'est pas encore partie. Avant de prendre le train, il faudra qu'elle compte avec moi !

AMALIA, agitée.

Je t'en prie, ne la prends pas par la rigueur, elle est si nerveuse !

GAUDENZI.

Elle est folle ! C'est déjà par sa folie qu'elle a rendu impossible un mariage qui aurait toujours pu s'arranger.., puisque Silvio est amoureux d'elle ! Et maintenant, elle médite une plus grande folie encore!... Crois-tu que je la lui permettrai ?

AMALIA.

Ah ! si tu pouvais l'empêcher de la faire !

[illegible]

Tu verras.

SCENE II

LES MÊMES. NALDINI

NALDINI, dès le seuil.

Quelles nouvelles ?

GAUDENZI.

Aucune !

NALDINI.

Le prince doit être hors de lui ! Je n'ose plus me montrer.

GAUDENZI.

Il faut pourtant aller le trouver tout de suite... avant qu'il ne fasse quelque nouvelle bêtise.

NALDINI.

Et faut-il que ce soit moi qui y aille ?

GAUDENZI.

Sans doute ! D'abord parce que vous êtes le secrétaire du Comité... ensuite parce que c'est votre imprudence qui a soulevé tout ce tapage !

NALDINI.

Je n'ai rien dit à personne... J'ai seulement donné les comptes au prince qui les réclamait...

GAUDENZI.

Oui..., pour les communiquer à la presse !

NALDINI.

Pouvais-je prévoir qu'il serait stupide à ce point ? Et maintenant que dois-je lui dire ?

GAUDENZI.

Souvenez-vous des termes de ma lettre : 1° Toutes les dépenses sont justifiées. 2° Avec les représentations théâtrales, nous aurons un bénéfice de sept ou huit mille *lires*. 3° C'est à lui qu'est dû en grande partie l'insuccès, parce qu'il ne s'est nullement occupé de la souscription. 4° Il est seul responsable des dépenses, puisqu'il a signé les mandats...

NALDINI.

Sans les lire !

GAUDENZI.

Tant pis pour lui ! Cher Naldini, on nous accuse : [illegible] de nous défendre ! C'est le prince qui a cassé les [illegible] dans le pauvre pays. Devrions-nous prendre les choses sur nous pour sauver cet âne d'or ?

NALDINI.

Cela, non !

GAUDENZI.

Alors, parlons haut ! S'il le veut, le prince peut obliger les journaux à changer de ton, et réparer le scandale... qu'il le fasse dans son intérêt moral... car s'il s'agissait de notre intérêt propre, il ne lèverait pas un doigt !

NALDINI.

Sûrement ! Oh ! commandeur, vous trouvez toujours la note juste ! Soyez tranquille, je vais lui inspirer une telle peur qu'il devra bien faire ce que nous voulons !

[illegible]

SCENE III

LES MÊMES. IDA

IDA, [illegible]

Bonjour !

AMALIA.

Oh ! Ida ! Enfin, on te voit !

IDA.

Alfredo vous a-t-il écrit ?

AMALIA.

Non !

IDA.

Il a voulu me réserver la primeur de la bonne nouvelle !

AMALIA.

Tu as reçu une lettre de lui ?

IDA.

Une lettre recommandée... charmante ! [illegible] lettre de sa réalité et la [illegible] Et fort intéressante ! Lisez, Lisez !

[illegible] sur qu'il fait.

AMALIA.

Que te dit-il ?

IDA.

Beaucoup, beaucoup de belles choses ! Il commence par m'annoncer — je le savais — qu'il a quitté Rome pour suivre miss Stower !

GAUDENZI.

[illegible] la suivre [illegible] pour plaider un procès à Milan.

IDA.

Et ils le plaident ensemble à Nice !

AMALIA.

Ida ! Miss Emma est une honnête fille.

IDA.

Oh ! oui. Même jeu. A l'américaine ! à Gaudenzi. Lisez, lisez ! Il s'agit bien de procès ! Il s'agit bien d'avocat !... (à Amalia.) Il lui faut un mari : *le mien !*

AMALIA.

Que dis-tu?

IDA.

Oh ! votre cher fils l'avoue candidement ; ils s'aiment : et ils attendent ma permission pour se marier.

AMALIA.

Pour se marier ? Je ne comprends pas ! Tu deviens folle !

IDA.

Oui, la folle, c'est toujours moi ! Mais lisez donc ! Alfredo veut changer de nationalité. Il me propose le divorce. Et si je l'accepte, miss Stower est prête à... (Elle fait le geste de payer) sans lésiner.

GAUDENZI.

« Sans lésiner » ! C'est vrai ! C'est bien ce qu'il dit !...

AMALIA.

Est-ce bien possible ?

GAUDENZI.

Et toi, qu'en dis-tu ?

IDA.

Que je refuse !

GAUDENZI.

Tu re... fu... ses ?

IDA.

Oui, je refuse !

GAUDENZI.

Voyons ! Tu changeras d'idée, quand je t'aurai fait réfléchir. Il est vrai que les amoureux ne réfléchissent pas facilement.

IDA.

Alors, vous croyez, par hasard, que je suis encore amoureuse de... votre fils ?

GAUDENZI.

Mais tu as ce que tu voulais !... Tu ne l'aimes plus, et tu refuses ? Allons, cela n'a pas de sens commun ! Sois convaincue qu'il ne t'aime plus !

IDA.

Il ne m'a jamais aimée !

GAUDENZI.

Tu vis séparée de lui ! Tu n'as pas le moindre espoir qu'il revienne à toi.

IDA.

Dans aucun cas, je ne reviendrais à lui !

GAUDENZI.

Laisse-le donc à son destin !

IDA.

Si ce destin devait être son châtiment, oui ! Mais comme cela serait le contraire, qu'il apprenne à compter avec moi !

GAUDENZI.

Laisse aller les choses ! Pense que si tu acceptes l'offre de miss Stower, tu assures l'avenir de ton fils.

IDA.

L'avenir de mon fils, c'est moi qui m'en charge !

GAUDENZI.

Tu es une femme énergique, je le sais ; mais les femmes les plus courageuses peuvent tomber malades !... Et des femmes plus riches que toi, plus amoureuses que toi, ont accepté des transactions de ce genre... pour leurs enfants !

IDA.

Eh ! bien, moi je n'accepterai jamais !

GAUDENZI.

C'est de l'amour propre, et qui ne nuit qu'à toi-même. S'ils s'aiment, même sans ta permission, ils...

IDA.

Non ! Miss Stower ne cèdera pas. On le comprend très bien au ton suppliant de la lettre : ou sa femme, ou rien !

GAUDENZI.

Des mots ! A la longue, elle cèdera !

IDA.

Qu'elle le fasse donc ; qu'elle se dégrade si cela lui plaît ! Moi, non ! Et s'il en est ainsi, un jour, outre la douleur d'avoir eu foi en un homme tel qu'Alfredo, elle aura la honte d'être la maîtresse d'un homme marié !

AMALIA, avec une conviction émue.

Tu as raison ! Ce que te demande Alfredo est indigne. Cependant réponds avec douceur ! Je lui écrirai aussi, moi, et, qui sait, il entendra raison ; il reviendra peut-être !

IDA.

Oh ! vous, vous êtes bonne ! (Elle lui donne un baiser.) Mais je ne l'espère point, et je ne le désire plus !

SCENE IV

AMALIA, GAUDENZI

GAUDENZI

Bonne? Tu es aussi folle qu'elle !

AMALIA, sévère, affligée.

Tu approuves Alfredo?

GAUDENZI

Non ! cependant la solution qu'il propose est logique. Ils sont séparés à l'amiable mais irrévocablement, puisqu'ils ne peuvent s'accorder!... Il arrive à Alfredo une bonne fortune qui en est une aussi pour sa femme et pour son fils, ce qui est le point capital, et tu veux qu'il la perde?

AMALIA.

Mais si Ida refuse, ils ne pourront réussir!

GAUDENZI.

Alors, tant pis pour Ida; mon fils n'est pas homme à perdre une fortune parce que sa femme aura voulu se venger et...

AMALIA, sincère, l'interrompant.

Oh ! Dieu, comment peux-tu parler ainsi?

SCENE V

LES MÊMES, RINA

RINA [illegible] entre, rieuse, gaie.

Voilà, tout est fini !

GAUDENZI [illegible]

Qu'est-ce qui est fini?

RINA.

Mes visites d'adieu. Maintenant me voici libre comme l'air ! A « Sainte-Cécile », ils sont tous enthousiasmés de ma résolution. Sgambatti m'a donné des lettres de recommandation pour Vienne et Berlin. Je les ai montrées à mes camarades. (Elle rit.) Quelle figure elles ont faite!

GAUDENZI

Ne te presse pas tant pour rire derrière leur dos ! Tu n'es pas encore partie !

RINA

Oh ! la chose est bien bonne! Qui m'en empêchera ?

GAUDENZI.

Moi !

RINA.

Toi !

GAUDENZI

Oui, moi ! Ton père, qui ai le droit de te commander.

RINA, railleuse.

Et c'est avec moi, et c'est aujourd'hui, que tu veux commencer à exercer ce droit?

GAUDENZI

Oui, Mademoiselle! Ton désir romanesque de courir le monde en donnant des concerts avec Oswaigiaski ne plaît ni à ta mère, ni à moi.,. c'est une folie... et tu dois y renoncer.

RINA.

Y renoncer? Allons, tu plaisantes !

GAUDENZI, [illegible]

Je ne suis pas en humeur de plaisanter !

RINA

Je m'en aperçois, et j'en suis fâchée, mon pauvre papa... mais cela ne changera pas mes résolutions.

GAUDENZI

Je te les ferai changer par force !

RINA [illegible]

Voudrais-tu me faire arrêter à la gare par les carabiniers? (Riant.) Prends garde! L'arrestation serait arbitraire : je suis majeure...

GAUDENZI, avec une vive irritation.

Je t'ordonne de quitter ce ton irrespectueux et de parler sérieusement. As-tu compris?

RINA [illegible]

Ah! vous voulez une explication sérieuse? (Avec amertume.) Je cherchais à l'éviter : je croyais que cela valait mieux pour nous tous; mais puisque vous l'exigez... Elle prend une chaise au milieu de la scène entre Gaudenzi et Amalia. Eh bien ! il faut que je parte! Pourquoi resterais-je à Rome, voyons ! pour donner des leçons ?

GAUDENZI.

Sûrement !

RINA

Et où en trouverais-je ? Il y a à cette heure plus de maîtresses que d'élèves ! j'arriverais bien à glaner cinquante *lires* par mois [illegible] de l'avenir

AMALIA [illegible]

Tu exagères.

RINA

Non, je n'exagère pas ! Mon père le sait. (A Gaudenzi.) N'était-ce pas ton argument favori quand tu voulais me décider à épouser Silvio ? (Gaudenzi fait [illegible]) Et tu me l'as répété si souvent que, à la fin, je m'en

étais convaincue, et je me disais : allons nous enterrer, pour un temps, dans la campagne de Viterbe plutôt que de mourir de misère à Rome! Je m'ennuierai à mourir, mais j'aurai le bien-être matériel! (A Gaudenzi.) Bonne table et bonne cuisine, m'as-tu enseigné, font bon sang. Et je me disais encore : le jour viendra enfin — si l'ennui ne me tue pas — où j'aurai la richesse, la liberté et... le plaisir de faire danser les écus du vieux Labani! Mais ce rêve, vous l'avez détruit!

AMALIA et GAUDENZI protestent en même temps.

Nous?

RINA.

Sans doute! (A Amalia.) Toi par ton ingénuité! (A Gaudenzi.) Et toi par cette maudite clause du contrat.

GAUDENZI.

Tout aurait pu s'arranger si...

RINA, l'interrompant.

Si je l'avais voulu? Eh! bien, je vous prouverai que cela n'est pas! Mais en admettant cette hypothèse, il aurait fallu que je sois un morceau de bois, la plus insensible des créatures humaines pour accepter; — et il vous aurait répugné que je sois telle, étant votre sang! — Mais même l'eussé-je voulu, cela ne se serait pas réalisé! Savez-vous ce que Silvio m'a mandé ce matin? Qu'il devait, d'ici à quelques jours, rentrer à Viterbe où l'appelait son père; et que celui-ci lui avait donné l'ordre formel de rompre toutes relations avec moi!

GAUDENZI.

Et lui?

RINA.

Lui? Il m'a dit qu'il devait « courber la tête! » Bien entendu, il me promettait que son amour, etc! Mais en attendant...

GAUDENZI.

Tu l'as traité si mal! Il t'a écrit sans cesse; il a demandé à te voir... Tu ne lui as jamais répondu!

RINA.

C'est que je savais qu'il arriverait très vite à « courber la tête »! (Elle rit.) Mais, si lui courbe la tête devant son père, moi, je ne puis pas, je ne veux pas la baisser devant mes bonnes amies, qui depuis la rupture de mon mariage!... Tu me comprends? Oh! dussé-je aller je ne sais où, je ne peux, je ne veux plus rester à Rome, où certainement, après ce scandale, je ne trouverais plus un chat pour m'épouser!

AMALIA.

Oh! quant à cela!

RINA.

Oui, en attendant je ne sais combien d'années... Et en épousant un homme que je n'aimerais pas, après avoir donné vainement et bassement la chasse à cent autres! (Avec une exaltation croissante.) Et vous voudriez m'obliger à vivre dans un enfer pareil, tandis que le talent que vous m'avez fait acquérir me permet d'aller au loin, et de gagner honorablement ma vie?

AMALIA.

Courir le monde avec un homme, tu trouves cela honorable?

RINA, exaltée.

Eh bien! oui, avec un homme! Mais je ne suis plus une gamine... avec un homme auprès duquel je ne courrai que les dangers qu'il me plaira de courir!

AMALIA, avec déchirement.

Sans doute, mais le monde?

RINA.

Oh! le monde! Crois-tu qu'il me respectera davantage si je reste? Crois-tu qu'à Rome, aujourd'hui, il soit beaucoup de gens prêts à mettre la main au feu pour mon honnêteté?

AMALIA.

Mais ta conscience...

RINA, toujours exaltée, avec cynisme et ironie.

Ma conscience? Je l'emporte en voyage avec moi! Elle me servira toujours... quand je voudrai!

AMALIA, protestant, scandalisée.

Oh. Rina.

GAUDENZI, intervenant.

Alors, ta conclusion?...

RINA.

Ma conclusion est bien simple. Oswaigiaski, l'un des plus illustres artistes de ce temps, m'offre de faire avec lui une grande tournée artistique; il prend à sa charge tous les frais du voyage : hôtels et cœtera, et partagera les bénéfices des concerts avec moi... Je ne risque rien... et cela m'assure deux ou trois ans peut-être de vie délicieuse! Je verrai les principales villes de l'Europe. J'aurai ma part des applaudissements qui lui seront donnés, et je reviendrai, je l'espère, avec un nom célèbre, et pas mal d'argent en poche!... Est-il possible d'hésiter? de discuter? (A Gaudenzi.) Réponds comme s'il s'agissait d'une autre. L'affaire est-elle bonne, oui ou non?

GAUDENZI, convaincu.

Je ne puis dire non : elle est bonne! Mais comment te laisser partir ainsi, seule?

EINA.

N'est-ce que cela qui te déplaît?

[illegible]

Mais...

EINA.

Eh! bien, viens, toi aussi!

GAUDENZI, feignant une grande surprise.

Moi?

EINA. [illegible]

Oui... tu sera le secrétaire de la tournée.

GAUDENZI.

Et ta mère?

EINA. [illegible]

Elle ira vivre avec Ida... Elle s'occupera du petit qu'elle adore! (A Amalia.) N'est-ce pas?

AMALIA, comme séduite par cette proposition, mais encore hésitante.

Si ton père t'accompagne...

EINA.

Allons, c'est décidé! (A Gaudenzi.) Prépare tes malles, toi aussi!

GAUDENZI. [illegible]

Rien n'est encore décidé! Car, même si je cédais pour te faire plaisir, et pour éviter la mauvaise impression que l'on pourrait avoir en te voyant partir seule, que dirait Oswaigiaski de cette augmentation de frais?

EINA.

Oswaigiaski ne s'est pas montré difficile jusqu'à présent! Du reste, nous allons le savoir...

[illegible]

Comment?

EINA.

Il doit venir pour fixer la date de notre départ... Je lui ferai la proposition.

GAUDENZI. [illegible]

Et s'il refuse?

EINA.

Alors je ne pers pas mon plus!

GAUDENZI, roulant.

Voilà comment répond une fille de cœur!

SCENE VI

Les Mêmes, VALDINI.

GAUDENZI. [illegible]

Eh! bien?

GAUDENZI.

Eh! bien, je n'aurais jamais cru que cette momie en parchemin pût avoir tant d'énergie dans sa colère! Ce qu'il m'en a dit!

GAUDENZI.

Et la conclusion?

VALDINI.

Voici son *ultimatum*: il paiera les frais... je dirai... d'administration... pour diminuer le passif de deux mille *lires*...

GAUDENZI. [illegible]

Oh! vraiment? Je ne l'aurais pas cru si magnifique!

VALDINI. [illegible]

Mais à une condition.

GAUDENZI.

Laquelle?

VALDINI. [illegible]

Il exige nos démissions...

GAUDENZI. [illegible]

Chassés, nous, du comité que nous avons créé!

VALDINI.

Démissionnaires, cher commandeur, seulement démissionnaires!

GAUDENZI.

Cela revient au même! C'est une insulte que je n'accepte pas! Se démettre aujourd'hui, après l'attaque des journaux, serait comme s'avouer coupables... (Avec force.) Non, non!

VALDINI. [illegible]

blable.

Alors le prince gardera ses deux mille *lires*.

[illegible]

GAUDENZI. [illegible]

Un moment! Laissez-moi réfléchir! Ce n'est pas une plaisanterie que deux mille *lires*!...

SCENE VII

Les Mêmes, MARIANNA, puis OSWAIGIASKI.

MARIANNA. [illegible]

Monsieur... Monsieur... [illegible] A... son nom est trop difficile.

[illegible]

EINA.

Faites entrer! Faites entrer!

[illegible]

Monsieur le commandeur... Madame! [illegible] Heureux de voir [illegible] la famille [illegible]

Rina. Eh bien ! Mademoiselle, quand partons-nous ?

RINA.

Tout dépend de vous !

OSWAIGIASKI.

Mais je vous ai déjà dit le grand plaisir que j'aurai à donner des concerts en votre compagnie; j'avais même fixé les conditions pour notre tournée...

RINA.

Il en est une dont nous n'avons jamais parlé.

OSWAIGIASKI

Expliquez-vous librement.

RINA.

Je ne puis pas courir le monde toute seule !

OSWAIGIASKI.

Oh ! Je comprends ! Votre maman viendra avec nous !

RINA.

Non ! Maman ne quitte jamais Rome !

OSWAIGIASKI.

Une femme de chambre ? Cela est moins agréable ! (Résigné.) Enfin, soit !

RINA, [illegible]

Non point de femme de chambre !

OSWAIGIASKI, [illegible] soupçonneux. Naldini.

Alors...

RINA, riant.

Non, Naldini non plus !... Mon père !

GAUDENZI, ne pouvant se contenir.

Moi !

OSWAIGIASKI, surpris.

Monsieur le commandeur pourrait quitter Rome ?

RINA.

Oui, si vous le prenez pour secrétaire !

OSWAIGIASKI.

Oh ! Monsieur le commandeur, secrétaire ?

RINA.

Oui, si vous le voulez !

OSWAIGIASKI, [illegible] embarrassé.

C'est un emploi trop infime pour lui !

GAUDENZI, emphatique.

Sans doute ! J'ai été artiste et impresario; mais pour ne pas laisser ma fille partir seule... pour ne pas quitter mon enfant !

OSWAIGIASKI, même jeu.
(Réfléchissant.)

Et puis, j'ai déjà un secrétaire...

[illegible]

Vous en aurez deux ! Si vous acceptez, on part demain !

OSWAIGIASKI

Demain ? (Frappé d'une idée.) Alors il ne sera pas secrétaire. (Avec intention.) Mon administration n'est pas chargée, il sera impresario. Cela fera de la réclame ! Un rôle tout moral; c'est son affaire !

[illegible]

GAUDENZI, [illegible] indiquant la table.

Mettez-vous là, et écrivez ! (Dictant.) Le commandeur Gaudenzi, reprenant sa triomphante carrière d'impresario à la tête de la tournée artistique du célèbre Oswaigiaski, et devant, pour cette raison, quitter Rome demain, a l'honneur de présenter sa démission de membre du comité, etc., etc., en même temps que celle du chevalier Naldini, etc., etc. (Radieux, à Naldini.). Ainsi nos démissions ne donneront aucune prise aux soupçons malveillants...

NALDINI, épouvanté.

Pour vous, mais pour moi ?

GAUDENZI.

Vous, ne vous montrez pas pendant quelques jours ; laissez dire que vous partez avec moi ; puis revenez sous prétexte d'organiser une grande tournée d'opéra pour... l'Amérique !

NALDINI, avec un [illegible]

Je comprends, vous m'abandonnez ! Vous me laissez seul !

GAUDENZI, avec intention.

Seul, à Rome ? Vous ne le serez jamais ! Regardez autour de vous...

NALDINI, à part.

C'est vrai ! J'y trouverai des Gaudenzi à la douzaine !

RIDEAU.

CAMILLO ANTONA-TRAVERSI.

Traduit de l'italien par [illegible] et Mme [illegible]

LE MOUVEMENT PHILOSOPHIQUE

—

DE L'HUMEUR

Je ne sais ce que vous pensez de ces gens dont l'humeur change avec la couleur du temps sans qu'on puisse assigner à leurs volte-faces aucune cause appréciable. Ils sont tantôt gais et tantôt tristes, tantôt aimables et tantôt revêches, ils ne savent eux-mêmes pourquoi. Pour moi, ces gens-là m'horripilent. Ils m'horripilent parce qu'ils me déconcertent. On les quitte courtois et on les retrouve insupportables, alors que vous avez la pleine conscience de ne leur avoir manqué en rien. A la lettre, on ne sait avec eux, comme dit la locution populaire, sur quel pied danser. Leurs goûts varient comme leurs manières d'être, sans qu'on puisse deviner, ainsi que l'exprime encore le peuple, quelle mouche les a piqués. « Ce qui l'approchait, écrit Saint-Simon de Mme de Maintenon qu'on ne s'attendrait à trouver en cette affaire, n'avait pas peu à essuyer de cette prodigieuse inconstance naturelle qui, sans autre cause, changeait si souvent ses goûts, ses inclinations, ses volontés.... Ce qui lui plaisait hier, pas plus loin que cela, était en démérite aujourd'hui. Ce qu'elle avait approuvé, même suggéré, elle le blâmait ensuite, tellement qu'on ne savait si on était digne d'amour ou de haine. » Ceux-ci brûlent aujourd'hui ce qu'ils ont adoré la veille. Ils disent blanc un jour et le lendemain noir, car ils changent aussi facilement d'opinions que de goûts. Et même, ils ne changent avec désinvolture d'opinions que parce qu'ils passent brusquement, sans transition ni réserve, d'un sentiment à un autre.

Tel est le propre de ce que l'on appelle l'humeur. Aussi bien, cette inconstance tient à un état physiologique, ainsi que l'indique l'étymologie du terme qui la désigne. « L'humeur est un mal physique qui occasionne un mal moral », enseigne l'abbé Trublet. Et encore : « Toute altération dans la santé n'entraine pas l'humeur, mais l'inégalité habituelle de l'humeur suppose quelque dérangement dans la santé, un vice dans le tempérament. » Cela est si vrai, que les sautes de caractère suivent, d'ordinaire, les fluctuations physiologiques. « Quand je suis malade, je suis Héraclite et Timon ; quand je me porte bien, je suis Démocrite et Aristippe », disait au même abbé Trublet un de ses interlocuteurs. Alternative de sentiments contraires, toujours est-il que l'humeur est à la sensibilité ce que le doute est à l'intelligence. Du reste, elle peut, tout comme sur une inversion de signes, porter sur les variétés d'une même inclination. C'est ainsi que l'amour, chez les personnes sujettes à humeur, peut non seulement se muer subitement en haine, mais aller de la confiance la plus aveugle à la jalousie la plus exaspérée et, vice versa, revenir de l'une à l'autre avec une égale aisance, tout cela sans l'ombre d'un motif. La destinée de ceux que leur humeur domine est d'osciller ainsi perpétuellement entre des sentiments contraires et, pour le moins, entre des nuances opposées de sentiments. L'*Inconstante*, que nous a dépeinte Gérard d'Houville, est, comme toutes ses pareilles en amour, de cette espèce, je ne puis dire de cette trempe-là. Ce sont gens sur lesquels il est bien impossible de compter.

Ils ne peuvent même pas faire fond sur eux-mêmes ! Aussi mouvants que la mer, leur moi est dénué d'unité. C'est au point qu'avec le désir d'être bienveillants, il leur arrive de prendre un abord haïssable. Car, il faut bien l'avouer, quoi qu'en dise M. Dugas (1) qui consacre une belle étude à ce travers, l'humeur se manifeste en mal plutôt qu'en bien et, disons-le tout net, plus souvent que bonne elle est ordinairement, mauvaise. Cela se conçoit, puisqu'un rien l'irrite, et qu'une sensibilité toujours irritée est, cela va de soi, fort peu agréable. De là, quand cette irritation n'est que de surface, un dédoublement où les apparences contredisent trop facilement le for intérieur. « Un des plus grands inconvénients de l'humeur, remarque toujours l'abbé Trublet, c'est que, par les choses dures et méprisantes qu'elle nous fait dire aux autres, ils ont lieu de croire, du moins lorsqu'ils ne nous connaissent pas assez, que nous ne les aimons ni estimons, quoique souvent nous les aimions et estimions beaucoup. » Mauvais caractère et bon cœur, a-t-on coutume d'excuser les êtres pas méchants mais aussi inabordables que le plus hérissé des porc-épics. La belle consolation de savoir que cet animal est charmant, quand on ne peut l'approcher sans s'y blesser les doigts !

A cela près, il est avéré que l'humeur est, le plus souvent, superficielle, au point de tourner, parfois, en comédie — une comédie qui n'est guère réjouissante, je vous prie de le croire si vous avez la bonne fortune de n'y avoir jamais assisté. « Voilà quatre semaines et deux jours que je suis malade, avoue Marie Barbkirtseff. Je fais une scène de larmes au sous-Potain qui ne sait comment me calmer ; car, quittant les calembredaines, coq-à-l'âne et autres choses exquises dont je régale son imagination, je me suis mise à me plaindre et à pleurer de vraies larmes, les cheveux tombés, et j'ai balbutié des griefs enfantins dans un langage de petite-fille. — Et dire

(1) [illegible]

que je me suis montrée à froid, et que je n'en pensais pas un mot. Du reste, c'est comme quand il m'arrive de jouer certains rôles de comédie, je suis pour de bon pâle et je pleure ; bref, il me semble que je serais une actrice étonnante. » Pour n'être pas toujours sincère dans les sentiments qu'elle affiche et dans les scènes qu'elle fait, l'humeur ne l'est que trop dans ses invites au drame.

Quant à ces faux-semblants, ils prouvent à tout le moins que, au contraire de la passion, l'humeur tient à une faiblesse de la sensibilité, qui doit à son peu de vigueur d'être, en quelque sorte, désaccordée et sans cesse oscillante. Un sentiment fort s'implante. Est-il refoulé, il reparaît, invaincu, aussitôt que les circonstances redeviennent favorables. La passion en effet est constante. On peut la comparer à un torrent qui, incessamment, creuse son lit. Au contraire, la mobilité de sentiments, que l'on dénomme humeur, témoigne de leur faiblesse. Ils sont aussitôt remplacés qu'apparus. Telles les feuilles d'automne que la moindre brise emporte : leur tourbillon n'est fait que de leur fragilité. Rien n'est plus sot que d'avoir confondu caprice et volonté; les deux choses s'excluent. Que les violences de l'humeur ne nous trompent pas! Elle est un signe de défaillance bien plus que d'énergie. Feu de paille n'échauffe pas, a-t-on remarqué depuis des siècles. Sans compter qu'une telle exaltation n'atteste le plus souvent que l'effort d'un sentiment qui, pour ne pas se l'avouer, lutte contre sa propre faiblesse. N'est-ce pas le cas de ces individus qui se mettent d'autant plus en colère qu'ils voient davantage leurs torts et celui, en particulier, qu'ils ont de s'y mettre?

On rencontre, cependant, de ces esprits capricieux qui s'en montrent fiers. « Tu es heureux de te réveiller tous les matins le cœur à la même place, dit dans *Elle et Lui* Laurent à Thérèse. Moi, je perds le mien en dormant. C'est comme le bonnet de nuit que ma bonne me mettait quand j'étais enfant; elle le retrouvait tantôt à mes pieds, tantôt par terre. » Au fond, il trouve cela gentil. De même Marie Bashkirtseff, qui, après s'être confessée d'une terrible instabilité affective, s'absout sans vergogne en déclarant que « somme toute, c'est préférable à une absolue égalité qui... fatigue ».

Déconcertant paradoxe! dont certains esprits d'humeur volage tentent de justifier leur incertitude affective. M. Dugas invoque, il est vrai, en sa faveur que l'humeur est une échappée de nature, la trouée, en quelque sorte, que fait dans l'édifice de notre caractère, tel que notre volonté et la société l'ont bâti, cette partie de nous-même que ni la civilisation ni l'effort moral n'ont pu abattre ou discipliner. L'humeur aurait ainsi le grand mérite de s'insurger contre ce que notre personnalité sociale présente de trop rigide et d'imposé, autrement dit d'artificiel. Avec tout le charme de l'imprévu, l'humeur représenterait la franchise contre la convention. Elle serait la revanche de la nature.

C'est vraiment faire la part trop belle à l'instabilité des sentiments.

Il ne faut pas, à mon avis, confondre spontanéité et humeur. J'approuve fort, j'en conviens, M. Dugas de reconnaître que, à défaut de fantaisie, la vie paraîtrait bien fade. Les personnages compassés sont ennuyeux au possible et — ce qui est plus grave — bien près de la sottise. A la lettre, ils ne vivent pas; autant des automates. On peut les honorer, les respecter infiniment; ils n'attirent point, et j'en sais plus d'un appliqué à les fuir. Voilà qui est certain. Mais, pourquoi attribuer à la seule humeur le mérite d'une revanche du tempérament contre le froid composé qui constitue toute la personnalité de plusieurs? On lui fait, en l'espèce, l'illégitime honneur de ce qui revient à la spontanéité. C'est cette dernière qui constitue le véritable élément de vie sans quoi la personne demeure figée. Elle est, au vrai, ce qui entretient la jeunesse, l'élan imprévisible auquel nous sommes redevables des inventions qui nous dépassent et, dans les hautes sphères, le génie créateur. Or, cette spontanéité n'est pas nécessairement changeante; même elle n'acquiert toute sa force qu'orientée toujours dans le même sens. L'inconstance lui est plutôt une faiblesse et, pour tout dire, une tare.

Aussi bien, que, sous la fiction sociale, sous le caractère acquis, l'humeur trahisse l'indépendance de la nature et, pour sa part, un peu de cette spontanéité sans quoi l'homme est momie, je l'accorde. Je soutiens seulement que la spontanéité a mille autres moyens, et plus complets et plus sûrs, de se manifester que par des écarts de sentiments qui ballottent leurs malheureuses victimes de la joie débordante à la plus sombre mélancolie. Que l'humeur prédomine chez les gens d'esprit, c'est possible. Il n'en reste pas moins que les grands hommes, pour la plupart, y ont échappé.

Je dis travers, parce que rien de grand ne se fonde que par la continuité d'action, témoignage elle-même d'une longue suite dans les désirs. La nature qui perce, chez les hommes vraiment vivants, ce que présente toujours d'un peu artificiel la personne sociale, est, en effet, élan continu, jet sans cesse renouvelé et, je puis ajouter, ascension ininterrompue. Cela est si vrai que les artistes, les penseurs, les écrivains chez qui cette force est intermittente, sujette, par conséquent, à variations ou à humeur, produisent des traits, des saillies, des formules, des anecdotes piquantes, mais, faute de souffle, très

peu d'œuvres soutenues et de haute portée. Ce sont, en lettre, des « humoristes ». Ils peuvent séduire; ils ne subjuguent pas.

Ajoutez à cela que le destin des gens à caprices est de vivre froissés. Sujets à perdre leur équilibre au moindre choc ou, comme on dit, susceptibles, les accalmies sont rares. Les accès de joie ne le sont pas moins, car, il faut bien l'avouer, la vie n'est pas si abondante en plaisirs que, lorsqu'on tire sa gaieté des seules circonstances, celle-ci soit fréquente. De sorte que, quand ce n'est pas par des tristesses sans objet ou des allures boudeuses sans provocation, l'humeur se traduit, en général, par des attitudes, des paroles et des gestes peu amicaux.

Maintenant, que l'humeur, quand elle n'est pas trop poussée, ne soit pas dénuée d'un certain piquant et puisse, par conséquent, séduire il faudrait ne rien connaître des manœuvres de la coquetterie pour n'en pas convenir. L'humeur déçoit et, parce qu'elle déçoit, irrite, donc avive. mais n'avive, ne l'oublions pas, qu'un sentiment déjà existant d'amour, d'estime ou d'amitié. Elle est alors, si vous voulez, une sorte de sel qui relève le goût des faveurs qu'on accorde ou qu'on laisse espérer, le fait est certain.

Mais, pour Dieu! n'accordons pas le privilège de l'attrait à ces esprits aussi mobiles que l'onde dont le moindre souffle ride le clair miroir. Et puis, au-delà d'une certaine limite, quand elle ne reste pas toute superficielle et clairsemée, l'humeur — ne trouvez-vous pas? — rend même les plus jolies femmes proprement insupportables.

Et, de fait, à l'exception des gens qui se plaisent à être battus, la mauvaise humeur fait le vide autour d'elle. Oui, je le sais, nombreux sont ceux qui, pour avoir la paix, s'inclinent devant les plus extravagants caprices, les plus malsonnantes boutades. On accomplit, d'ordinaire, les cent quatre volontés des gens que leur mauvaise humeur signale à leurs contemporains. Bien peu osent affronter l'orage. La mauvaise humeur, bien que son glaive soit en carton, investit du sceptre. Je le reconnais, et même je trouve l'aventure assez triste pour le courage humain. N'empêche! si on sert les caractères grincheux, on les évite autant que faire se peut et, à coup sûr, on ne les aime point. Ils s'en rendent compte et en souffrent, car, au fond, ils ne sont pas méchants.

Les gens qui sont affligés d'humeur, devient poussent, d'un mauvais caractère ne souffrent pas seulement d'autrui; ils pâtissent, au premier chef, de leur propre susceptibilité. Si vous trouvez que c'est gai d'être perpétuellement bargneux, mécontent et boudeur! Comme il se pique à ses propres épines. Mécontent de lui-même, il l'est du monde entier. Quel plus sûr moyen de jeter sur la vie un voile funèbre? Les sages de l'antiquité avaient grand raison de recommander à leurs disciples de se maintenir en joie. Or, ce n'est pas précisément la recette pour y parvenir que de bouder à tout et à tous à propos de tout, c'est-à-dire à propos de rien, pour un mot qu'on interprète de travers, un geste qui dépite, un repas manqué, un bobo à la main, un temps orageux ou, moins encore, un nuage qui passe... L'incommodité pour autrui d'une si fâcheuse disposition n'est que le contre-coup d'une personnelle incommodité vis-à-vis de soi-même.

Malgré les menus bénéfices que vaut l'humeur, il sied donc de s'en corriger, car c'est, de tous les défauts, l'un des plus inconfortables. On le peut — tranquillisez-vous — sans diminuer d'une once ses dons naturels d'esprit ou de cœur. On le peut à force de volonté, de maîtrise et de surveillance sur soi, et il faut ajouter, avec le concours d'une bonne hygiène, d'exercices modérés et de soins hydrothérapiques.

C'est difficile, m'objecterez-vous de la première partie de ce programme. J'y souscris. Mais aussi, quel avantage de n'être plus à charge aux autres et à soi-même et, bien loin d'affaiblir sa particulière originalité, de la féconder en lui évitant de se perdre en manifestations oiseuses ou désagréables.

PAUL GALLIER.

THÉATRES

[illegible] *La Révolte*, drame en [illegible] de Villiers de l'Isle-Adam. *La Navette*, [illegible] actes de M. François de Curel.

La *Révolte* fut jouée au Vaudeville en 1870 et reprise à l'Odéon vingt ans plus tard. C'est une des premières œuvres de Villiers de l'Isle-Adam. Elle date d'un temps où il ne travaillait guère, puisqu'elle représente seule toute sa production de dix-huit années, et où ses pensées étaient tournées vers la scène puisque, au bout de ces dix-huit ans, c'est encore une pièce qu'il donne, un drame : *Le Nouveau Monde*. On sait enfin qu'il fit jouer au Théâtre Libre *Une Evasion*, et termina sa carrière sur une œuvre dramatique, *Axel*. Cet attrait du théâtre se comprendrait assez mal tout d'abord chez un rêveur comme lui, obsédé de métaphysique, et égaré tour à tour dans le [illegible] et le merveilleux. Mais précisément, ce contraste entre la réalité et le rêve, entre la magnificence du monde [illegible] que son imagination [illegible] et la misère, la sottise de notre

existence quotidienne, a par lui-même quelque chose de dramatique dont le mouvement se communique aux romans même de Villiers et à ses contes. On conçoit dès lors qu'il ait été porté à écrire des pièces. Il avait le don de l'éloquence et celui de l'ironie, qui lui permettaient d'animer les propos de ses personnages. Ceux-ci parlent trop sans doute; mais leurs paroles sont tontes sonores de sentiments et de pensées.

Il y a deux personnages dans *la Révolte*, et l'auteur aurait pu ne pas leur donner de noms. C'est Elle et Lui. Elle, la sensibilité, l'imagination, la poésie, le rêve, tout ce que Villiers comprend, aime et admire. Lui, l'esprit positif, terre-à-terre et « bourgeois », la prose, les affaires, les chiffres, l'argent, tout ce que Villiers déteste, méprise et honnit. Entre eux, le conflit est fatal. Voici dans quelles conditions il éclate et comment il se résout.

Félix et Elisabeth sont mariés depuis quatre ans. La femme est devenue le parfait comptable de son mari. Tout en elle respire l'ordre, l'exactitude, la précision. Sa tenue est sévère, son visage sérieux, son esprit attentif. Son activité s'est enfermée avec un zèle exemplaire dans le cercle où elle avait à tourner. Rien ne trahit dans ses propos ou sa conduite un sentiment qui se permette d'en sortir, une pensée qui ne s'y tienne pas renfermée. Son mari peut être content. Il voit prospérer ses affaires, et depuis qu'il a associé à sa vie cette compagne modèle, sa fortune a triplé. Justement on arrête les comptes ce soir, et la veille s'est prolongée. Il est minuit. Félix fume un excellent cigare en attendant d'aller dormir. Il engage Elisabeth à ranger ses registres et à en rester là de ses comptes. Alors froide, impassible, elle entreprend, au contraire, de les récapituler. Elle a tout évalué, et la balance est rigoureuse : voici ce qui lui revient, après abandon de sa dot de jeune fille et de ses droits d'épouse, car elle ne veut être traitée que selon la tâche où elle s'est asservie. Et maintenant elle va partir. Ce roulement de voiture, qui vient de s'arrêter à la porte, elle l'attendait. Elle est prête. Il ne lui reste plus qu'à sortir de cette maison. Sa fille? Elle la laisse. L'enfant ressemble à son père : mieux vaut qu'il l'élève. Elisabeth ne veut rien reprendre qu'elle-même, n'ayant d'autre pensée, d'autre rêve, que la délivrance et la possession de soi pour essayer de revivre.

Vous imaginez la figure du mari en écoutant ce discours. Il se demande si sa femme plaisante, si elle est folle. Il n'a donc pas compris? Qu'à cela ne tienne. Elle veut bien s'expliquer plus à fond et plus clairement. Ce colloque tient lieu d'action. Il ne manque ni d'éloquence ni d'ironie. L'auteur y étale sa haine de l'esprit positif et pratique, y bafoue cet amour de l'or qui abolit l'amour, cette indifférence pour tout ce qui lui apparaît comme les seules, les sublimes réalités. Nous trouvons là déjà tout le procès qu'il reprendra dans le *Nouveau-Monde*. Pour l'instant, il se contente de l'esquisser, et veut surtout montrer les conséquences, mortelles pour l'âme, d'un matérialisme si grossier. Élisabeth s'en va. Mais bientôt elle revient. Elle n'a plus assez de volonté pour réaliser son dessein : ses désirs n'ont plus de force, et la source du rêve, de la poésie, du bonheur est tarie dans son cœur desséché. Elle reprendra donc sa place, et sa tâche et sa chaîne. L'optimisme béat de Félix, un instant troublé, reprend son cours. Ce mari sérieux pardonne à sa femme un absurde petit coup de tête, un enfantillage. Il savait bien que cela n'était rien. Quant à elle, elle le regarde avec pitié; et comme elle a fait son sacrifice, c'est sur lui qu'elle s'apitoie maintenant : « Pauvre homme! »

Voilà le mot de la fin. Villiers a mieux aimé y mettre toute son ironie que de nous laisser sur la pitié en s'écriant : « Pauvre femme! ». L'ironie, si fréquente dans son œuvre, n'est-elle pas comme le contre-poison de son désenchantement et de son dégoût? Il y a quelque chose de pathétique dans cette amère et dédaigneuse nostalgie, qu'il ne faut pas confondre avec les revendications de l'individualisme ibsénien. Ce n'est point, comme la Nora de *Maison de poupée*, à vivre sa vie qu'aspirait Elisabeth, mais à vivre son rêve. Villiers de l'Isle-d'Adam ne nous représente pas tant le conflit de de l'individu et de la société que celui de la réalité et du rêve.

Il le représente, convenons-en, d'une façon un peu sommaire. Un véritable auteur dramatique eût immergé ce thème, si j'ose dire, dans la vie et dans l'action. Nous aurions vu le désaccord éclater dans des faits, et des faits aussi manifester l'incompréhension du mari, les déceptions et le désespoir de la femme. Ils nous exposent tout cela, ici, dans deux conversations entre lesquelles tombe le rideau. Je veux bien que ces deux conversations soient riches de sens, pleines d'ironie concentrée, et rayées de clartés où se révèlent le penseur et le poète. L'un et l'autre pourtant, me paraissent s'élancer d'un vol presque aussitôt brisé. Dans les couloirs, après la répétition générale, j'essayais de traduire cette impression à un de nos plus vigoureux et hardis romanciers; ce fut lui qui y réussit. « Cela fait penser », me dit-il, « à un pingouin qui bat des ailes ».

Mme Segond-Weber joue le rôle monotone d'Elisabeth avec un sombre désenchantement et une lassitude dont elle a bien su rendre l'amertume, puis la résignation. Plus monotone encore, et fort

ingrat a paru le personnage de Félix tel que nous l'a montré M. Mayer. Je ne prétends point que ce soit la faute de l'interprète, et il me serait, en tout cas, plus facile de le plaindre que de le louer.

*
* *

La Nouvelle Idole est une grande œuvre de la plus haute qualité dramatique. M. François de Curel y a réalisé mieux qu'ailleurs encore ce miracle d'animer les idées et de leur donner le mouvement de l'action. Une logique pressante emporte la pièce, ou plutôt l'enlève, de telle sorte que, d'un acte à l'autre, ce n'est pas seulement une progression de l'intérêt, mais plutôt une ascension, jusqu'à la cîme où nous porte le dénouement, tout agités de pensées. Encore n'est-ce point dénouement qu'il faudrait dire, car il ne s'agit pas ici d'une situation réglée à laquelle nous pourrions enfin ne plus penser, une fois notre émotion calmée et notre curiosité satisfaite. L'aventure qui s'est déroulée devant nous n'est, au contraire, que pour nous inquiéter au plus vif de nos âmes et nous livrer, frémissants et douloureux, au plus noble des tourments. L'art de M. de Curel, on le sait, n'est pas pour les amateurs de théâtre récréatif ou digestif, il ne satisfera pas non plus ceux qui demandent au drame deux ou trois heures d'émotions fortes, afin de se rasseoir ensuite plus confortablement dans leur sérénité. Ce théâtre-là n'est pas un théâtre de tout repos.

C'est un théâtre d'idées, qui stimule l'esprit, non sans ébranler en même temps la sensibilité. Car jamais le génie de l'artiste ne s'adresse à l'intelligence pure et ne se confond avec celui du philosophe. M. de Curel a mis en scène ici l'idée de la science. Albert Donnat est un médecin qui s'est voué avec ardeur à la recherche scientifique. Dans son service d'hôpital, il a inoculé le cancer à une pauvre fille dont l'existence absolument condamnée pourra ainsi du moins servir à en préserver d'autres. Or, la jeune fille guérit, et l'action commence le jour même où Donnat constate la guérison du mal contre lequel il avait en vain lutté et l'apparition de celui qu'il a lui-même semé. Il est coutumier du fait, d'ailleurs, et le ministère public se prépare à intervenir : ce savant travaille sur ses malades et expérimente à leurs dépens. Sa femme, qui déjà se trouvait négligée et comme étrangère, éprouve une répulsion à la pensée des cruautés de cet homme, à la vue du crime véritable qu'il a commis, et de l'innocente victime. Elle recueille Antoinette Milat chez elle, et rêve confusément de s'affranchir de chercher même ailleurs quelque apaisement à un besoin de tendresse qu'il a de n'être trouvé.

Ce premier acte est une merveille d'exposition directe, rapide et minutieuse pourtant. Trois personnages sont en présence, — les trois personnages entre lesquels va se concentrer l'action, — et chacun nous intéresse pour lui-même, comme un problème qui vient de se poser devant nous, tandis que nous ne sommes pas moins préoccupés du grave problème, plus dramatique encore peut-être celui-là, de leurs relations ultérieures. Nous voulons connaître et comprendre ce mari, cette femme, cette malheureuse fille. Nous voulons savoir aussi ce qu'ils vont penser les uns des autres, et quelle sera leur conduite réciproque. Pour l'instant, Albert Donnat est bouleversé, Louise Donnat exaspérée, Antoinette Milat ignorante et sereine.

Le deuxième acte nous conduit chez un disciple et collaborateur de Donnat, Maurice Cormier. Il est un savant, lui aussi, spécialiste de la pathologie nerveuse, et renommé comme psychologue. Dans son dépit, sa déception, sa colère, Louise Donnat vient à lui. Nous savons qu'il y a déjà entre eux une sympathie à demi-avouée, à demi-secrète ; et ce sentiment n'est pas la seule force qui amène aujourd'hui la jeune femme : il s'y mêle ce besoin qu'elle a, dans son trouble, de se connaître. La psychologie est la science de l'âme, la science qui seule peut venir à son secours en une telle occurence. Confiance naïve, illusion de mondaine ignorante ! A travers les propos d'un vieux domestique bavard, puis ceux du jeune savant, elle entrevoit une recherche cruelle toujours, car l'observateur ne voit, dans les pauvres êtres sensibles et pensants, que des « sujets » d'observation ; et par surcroît, cette recherche est singulièrement lente, compliquée. Que lui importe la beauté de la méthode, sa sûreté ! La psychologie qui passionne Maurice Cormier, et dont il expose la méthode avec une éloquence précise et une conviction exaltée, sera peut-être une science, dit il, dans cinq ou six cents ans. Le jeune homme ne peut répondre que par une déclaration d'impuissance à l'espoir que Louise Donnat avait mis en lui.

La même impuissance encore éclatera dans les propos qu'elle surprendra tout à l'heure, invisible et prudente, à l'entretien entre son mari et Cormier. Voici, en effet, Donnat. Troublé comme il l'est par des faits qui le touchent de trop près, la situation affreuse d'Antoinette Milat, l'éloignement de sa femme, l'enquête ouverte contre lui — à un de ces moments enfin où l'homme sent le sol chanceler sous ses pas, il a besoin de voir clair, lui aussi ; il a besoin d'être réconforté dans sa foi. Mais Cormier, que rien n'a ébranlé dans la science, Cormier, avec sa patience neuve, l'allégresse sereine et un peu égoïste de ses jeunes efforts, représente vraiment la sérénité, l'impassibilité de la science. Il ne devine pas l'angoisse de son maître, et accepte froidement la fiche où celui-ci a consigné, lui dit-il, le début

d'une expérience qui continuera l'expérience mortelle qu'il vient de faire, avec le consentement formel du sujet, sur un homme en pleine vigueur et en pleine santé. La porte s'ouvre alors, Louise s'élance, avec un cri de pitié et d'amour, vers l'homme qu'elle chérit maintenant parce qu'il est généreux, parce-qu'il est solitaire, et parce qu'il va mourir.

Je n'ai pas besoin d'expliquer en quoi s'est précisée, approfondie dans ce deuxième acte, la situation posée dans le premier, ni quel progrès il marque des caractères et de l'action. Ni les caractères ni l'action ne sont parvenus à leur terme, et avec une force admirable, le troisième acte va les porter plus loin, plus haut. Louise est toute proche de son mari maintenant : pour la première fois depuis leur mariage, elle le comprend, elle l'aime. Lui, se trouve maintenant dans l'état d'un martyr qui a perdu la foi pour laquelle il meurt. La science l'a trompé quand il a jugé la petite Antoinette irrémédiablement perdue, et la science, dans la personne de Cormier, l'a rudoyé quand il mendiait une espérance. Il se demandait si l'homme n'est pas attiré par une réalité suprême, comme les nénuphars sont attirés du fond des eaux par la force mystérieuse du soleil. Ces rêveries sont un signe de faiblesse, lui a répondu Cormier ; la science connaît bien le fait, et l'appelle l'idolâtrie des moribonds. Un moribond, voilà ce qu'il est déjà, en effet, puisque, cette nuit même, il s'est inoculé la mort. Il n'aurait donc plus qu'à s'abandonner à une sorte de résignation stoïque si la science restait pour lui le dernier mot du pouvoir humain. Mais voici qu'au-dessus de la science il perçoit maintenant l'amour. Comme lui-même s'est élevé par le désir de savoir, sa femme s'élève à son tour parce qu'elle aime. Et ce n'est pas tout. Il va découvrir une sagesse plus haute encore, une abnégation plus sublime et plus simple, celle qui a son principe dans la foi. Antoinette Milat connaît et accepte son sort. Il la croyait endormie, inconsciente, quand il lui a fait la piqûre : elle a tout entendu, elle sait. Et elle est heureuse d'un sacrifice qui lui permettra de donner à Dieu, pour les hommes, sa vie en bloc, comme elle comptait la donner en détail, jour après jour, sous la cornette des sœurs de charité. La science, l'amour, la foi, — ne seraient-ce pas là des manifestations d'une même force, d'un même attrait qui soulève les âmes comme un astre lointain soulève la mer?

On voit par quelle action simple, mouvementée et dramatique M. François de Curel a rendu vivantes et agissantes des idées d'une singulière grandeur et d'un intérêt que notre temps a rajeuni. Il les traite sous la forme même où elles peuvent le mieux saisir les esprits d'aujourd'hui, et c'est à elles, c'est à la vérité qu'elles recèlent, aux lueurs qu'elle projette dans les esprits et dans les cœurs, que son art doit son élan, son originalité et sa puissance On a dit souvent combien cet art était neuf, subtil, hardi. Peut-être cette analyse donne-elle une idée de sa complexité et de sa richesse.

Mme Bartet a joué avec la discrétion la plus exquise et une force délicate le personnage de Louise Donnat. Mlle Bovy est une touchante petite héroïne de la charité chrétienne et de la foi. M. de Féraudy, aussi bon qu'à l'ordinaire, marque peut-être trop à son empreinte le rôle d'Albert Donnat, et M. Alexandre prête à Maurice Cormier une froideur et une sécheresse qui lui conviennent fort bien. M. Croué joue finement et plaisamment un domestique de médecin.

FIRMIN ROZ.

Chronique de l'Étranger

LES DÉPENSES NAVALES DE L'ANGLETERRE

En 1898, à la veille de la guerre anglo-boer, l'Angleterre dépensait pour sa marine de guerre 525 millions de francs ; en l'année financière 1905, qui fut celle de l'arrivée au pouvoir du parti libéral, la dépense atteignait 825 millions ; elle descendit à 800 millions en 1908-1909 ; mais, en 1910-1911, nous la voyons remonter à plus d'un milliard (1010 millions) ; en 1912-13, elle s'élève à 1.125 millions, et dans l'exercice courant à 1.220 millions ; pour l'exercice 1914-15 on prévoit une dépense de 1.280 millions.

Commentant ces chiffres dans la *Contemporary Review*, M. G.-C. Harsey observe que l'augmentation rapide des dépenses navales anglaises au cours des quinze dernières années est due à deux causes, qui ont agi successivement : de 1899 à 1904, l'influence de la guerre contre les Boers, dont les effets, en ce qui concerne les armements navals, se sont fait sentir encore pendant les années suivantes ; puis, à partir de 1908, le groupement des puissances européennes en alliances et ententes, et comme conséquence, la plus grande importance que la diplomatie attache au principe de l'équilibre politique. La guerre sud-africaine — observe l'auteur — est désormais de « l'histoire morte », mais la situation diplomatique de l'Europe est susceptible de changements et, à ce point de vue, il est peut-être utile d'examiner les effets des sacrifices que l'Angleterre, à partir de 1908, s'est imposés pour maintenir sa suprématie maritime.

A ce propos — écrit M. G.-C. Harvey — il est très instructif de comparer les sommes dépensées par l'An-

[illegible] pour la flotte en 1908-09, donc au moment où la situation politique européenne a commencé à se troubler, avec celles inscrites au bilan de 1914-15. La dépense totale s'est accrue de 480 millions de francs, c'est-à-dire de 60 p. 100. Les dépenses pour les constructions navales sont passées de 358 à 635 millions : augmentation de 77 1/2 p. 100 ; les dépenses pour les [illegible], de [illegible] millions, augmentation de 54 p. 100, les dépenses pour l'armement, de 51 à 138 millions : augmentation de 170 p. 100.

Pour se rendre compte des résultats obtenus par l'Angleterre, le mieux est d'examiner l'état actuel des flottes anglaise et allemande. Leur situation respective est indiquée par le tableau suivant :

NAVIRES

[illegible]

	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	961.200	16.600
[illegible]	[illegible]	187.700	20.800
Croiseurs	47	525.000	11.208
[illegible]	[illegible]	270.000	4.200
	[illegible]	1 943 900	—

[illegible]

	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	15.000
Croiseurs de combat	[illegible]	[illegible]	22.209
[illegible]	[illegible]	94.000	10.000
Croiseurs légers	[illegible]	155.000	[illegible]
	[illegible]	870.000	—

CANONS

[illegible]

	6	7	[illegible]	[illegible]	9.4	10	11	[illegible]	13.5
Angleterre	591	[illegible]	[illegible]	[illegible]	—	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Allemagne	132	—	[illegible]	—	—	—	[illegible]	[illegible]	—

Si, parmi les *dreadnoughts*, on classe tous les navires d'un tonnage non inférieur à 17.900 tonnes et armés de [illegible] caractéristiques du premier *dreadnought* anglais, on trouve qu'actuellement l'Angleterre possède 18 de ces unités, et l'Allemagne 9. En y [illegible] les grands vaisseaux de guerre ayant approximativement les dimensions, le tonnage et l'armement du premier *dreadnought*, on trouve que l'Angleterre possède [illegible] de ce type, et l'Allemagne 13.

L'Angleterre possède [illegible] navires [illegible] et autres pour services spéciaux ; et l'Allemagne aucun. [illegible] entre l'Angleterre et l'Allemagne en 1906, représentant une force totale de 2.100.000 HP ; l'Allemagne [illegible] 1.600.000 HP. Pour les sous-marins [illegible] les chiffres suivants : l'Angleterre, [illegible] ; l'Allemagne, [illegible].

L'Angleterre a en construction [illegible] navires de guerre, [illegible] ; l'Allemagne [illegible] environ 270.000.

On tient compte des [illegible] 18 navires actuellement [illegible] et 48 [illegible] en chantier, la situation réciproque des deux flottes se traduit par le tableau suivant :

Angleterre

En 1914 :

	[illegible]	[illegible]
Grands navires en service	[illegible]	[illegible]
Grands navires en construction	[illegible]	[illegible]
	[illegible]	[illegible]

En 1924 :

	[illegible]	[illegible]
Seront rayés	[illegible]	[illegible]
Resteront	[illegible]	[illegible]

Allemagne

En 1914 :

	[illegible]	[illegible]
Grands navires en service	[illegible]	[illegible]
Grands navires en construction	[illegible]	[illegible]
	[illegible]	[illegible]

En 1924 :

	[illegible]	[illegible]
Seront rayés	[illegible]	[illegible]
Resteront	[illegible]	[illegible]

Il en résulte que le rapport entre le nombre des vieux navires anglais et celui des vieux navires allemands en service en 1924 sera de 16 à 10. Si, dans les dix années suivantes, l'Allemagne entreprend annuellement la construction de 2 grandes unités, elle aura en 1924, comme unités en service et unités en chantier, 50 navires de guerre ; l'Angleterre, par conséquent, pour maintenir la proportion de 16 à 10, sera tenue d'en posséder 80, c'est-à-dire que, de 1914 à 1924, elle devra entreprendre la construction de 33 navires.

En résumé, l'auteur croit que les forces navales dont dispose actuellement l'Angleterre sont largement suffisantes pour protéger le pays contre une attaque quelconque, et il affirme que la suprématie maritime actuelle du Royaume-Uni peut être maintenue à l'aide d'une dépense sensiblement inférieure à celle qui figure au bilan de 1914-15. Sur ce point, il est en désaccord avec le premier Lord actuel de l'Amirauté, M. Winston Churchill, qui, à diverses occasions, à la Chambre des Communes et ailleurs, a exprimé la conviction que dans les exercices prochains il faudra accroître les dépenses pour la marine.

M. Harvey, au contraire, est d'avis que, même en dehors des considérations de nature financière, il ne convient pas à l'Angleterre d'augmenter outre mesure son bilan naval, car un développement exagéré de sa [illegible] ne manquerait pas d'alarmer les [illegible] gouvernements européens et de les pousser à imprimer un nouvel essor à leurs armements navals, ce qui accroîtrait encore cette tare funeste d'armements qui, depuis quelque temps, pèse sur l'Europe.

En dernier lieu, l'auteur relève, en la déplorant, la [illegible] que M. Winston Churchill a manifestée dans [illegible] dernières discussions, à la Chambre des Communes, dans les [illegible] et spécialement dans les questions de politique extérieure et de politique [illegible]. Il est [illegible] le Premier Lord de l'Amirauté — [illegible] — devant la Chambre des Communes, que l'Australie et la Nouvelle-Zélande doivent être protégées contre le Japon, que le Japon doit être protégé contre les flottes européennes, que l'Inde [illegible] sont devenus un *Mare clausum*, et

ainsi de suite, on ne peut espérer la cessation de la course effrénée aux constructions navales.

SHAKESPEARE A BERLIN

La ville où l'on donne le plus de représentations shakespeariennes — constate avec un peu d'amertume le *Daily Mail* — n'est pas Londres, mais Berlin. Cette observation a été déjà faite par beaucoup d'écrivains, entre autres par l'acteur anglais Sir Herbert Tree. Le fait d'ailleurs ne peut être nié. La « Société shakespearienne allemande » (*Deutsche Shakespeare gesellschaft*), fondée en avril 1864, l'année du trois centième anniversaire de la naissance du poète, se prépare actuellement à fêter son cinquantenaire. Avec une constance toujours pleine de vénération, elle a tous les ans brûlé l'encens sur l'autel de Weimar, le temple classique de la Thuringe tout rempli de souvenirs de Schiller et de Gœthe, Les fêtes organisées pour célébrer dignement Shakespeare dureront trois jours, et ne présenteront pas seulement un résumé de l'activité de la Société considérée en elle-même, mais de toute l'œuvre accomplie en Allemagne pour la diffusion des chefs-d'œuvre du grand poète anglais, et spécialement des grands cycles shakespeariens du *Deutsches Theater* de Berlin. Dans aucune autre capitale du monde, on n'a donné ces temps derniers d'une façon aussi ininterrompue autant d'œuvres de Shakespeare! De novembre 1913 jusqu'à avril dernier — selon une intéressante statistique — on a joué vingt-quatre fois le « Songe d'une nuit d'été », dix-neuf fois « Beaucoup de bruit pour rien », quinze fois « Hamlet », vingt-quatre fois le « Marchand de Venise », dix-sept fois le « Roi Lear », douze fois « Roméo et Juliette », cinq fois « Henri VI », première et seconde partie, une fois les « Joyeuses commères de Windsor », une fois la « Comédie des erreurs », etc. Max Reinhardt a aussi obtenu des succès éclatants avec des représentations shakespeariennes. On peut bien critiquer parfois la façon dont ces œuvres sont présentées sur la scène, mais il y a vraiment de quoi être stupéfié en voyant la renaissance shapespearienne sur les scènes allemandes. En Allemagne, il y a environ cent-quatre-vingt théâtres de premier ordre. Eh bien, tous ces cent-quatre-vingt théâtres donnent à intervalles des œuvres de Shakespeare. Pour beaucoup de directeurs, Shakespeare est devenu la fortune ou le salut... Même, plusieurs professeurs d'Université ont commencé à s'occuper de la popularité de Shakespeare en Allemagne. L'un deux, le professeur Aloïs Brandl, qui enseigne la philologie anglaise à l'Université de Berlin, affirme que le peuple a trouvé en Shakespeare un auteur moderne. Traduit d'une façon moderne, il peut être apprécié par les foules, lesquelles peuvent trouver leur socialisme prêché dans « Coriolan », ou une forte politique étrangère proclamée dans « Henri VI. » De plus, selon notre professeur, c'est en Allemagne qu'on a le mieux compris que Shakespeare doit non seulement être lu, mais encore représenté. C'est sur la scène seulement que Shakespeare peut entièrement vivre et revivre.

LA MAISON DE MAHOMET

Un des monuments les plus considérables de l'ancienne architecture mahométane — écrit Gertrude Lowtian Bell dans un livre récent intitulé *Palais et mosquée d'Ukhaidir* — est précisément la mosquée d'Ukhaïdir, une des plus anciennes mosquées connues qui gardent la forme et la décoration originales et dont le plan peut être considéré comme un des premiers exemples que nous possédions du schéma architectonique légué par le monde mahométan. Ce schéma dérive à n'en pas douter du sanctuaire inaugural de la foi mahométane : la maison du prophète à Médine. De récentes recherches ont suffisamment établi que Mahomet, quand il construisit sa nouvelle demeure après sa fuite à Médine, n'avait en vue qu'un but purement domestique. Il ne voulait aucunement construire une mosquée, mais simplement une maison d'habitation, et il la construisit selon la mode de son époque. En effet, il n'y avait alors pour Mahomet, aucune raison d'édifier un lieu d'adoration; pour lui, il n'existait et il ne devait exister que deux sanctuaires au monde : celui de la « Kaaba » à la Mecque, et celui de la Sksa à Jérusalem. Le premier était alors une place située aux environs de la ville, environnée d'un mur et renfermant la maison légendaire d'Abraham, et le second n'était qu'une autre enceinte sacrée à Jérusalem, sur l'emplacement où se trouvent actuellement les ruines de l'église de Notre-Dame bâtie par Justinien et détruite par les Perses en 614. Pour Mahomet, Dieu pouvait être adoré en tout lieu, et les nomades de l'Arabie pouvaient accomplir leurs exercices religieux même en plein désert. Il ne faut pourtant pas oublier que la cour de toute maison arabe assumait, à un certain point, un caractère sacré par le fait que les fidèles s'y réunissaient pour réciter leurs prières et pour remplir d'autres obligations du culte. La maison de Mahomet à Médine, qui exerce tant d'influence sur le développement de l'architecture mahométane, consistait en une cour d'environ soixante mètres entourée d'un mur dont le bas était construit en pierres et le haut en briques : la « kiblah », c'est-à-dire l'endroit où les fidèles devaient se retourner pour regarder dans la direction de Jérusalem, n'était indiqué par aucune construction architectonique. Pour que l'assemblée fût protégée des rayons ardents du soleil, ce côté de la cour était couvert d'un toit en feuilles de palmiers entrelacées, soutenu par des colonnes qui n'étaient que des troncs de palmier. Le toit était si bas qu'on pouvait le toucher de la main. A la partie orientale du mur venaient s'adosser deux pièces destinées aux deux femmes du prophète, et de l'autre côté du porche s'élevaient des logements pour les plus pauvres d'entre ceux qui avaient suivi le prophète, dans sa fuite. Ces logements étaient recouverts d'un toit semblable à celui précécemment décrit, et les habitants de ces locaux étaient surnommés « le peuple du porche ». Trois portes donnaient accès à la cour, et celle qui s'ouvrait du côté sud formait l'entrée principale. De ces trois portes, une

servait exclusivement au prophète. Pour prêcher, le prophète avait, dans les premiers temps, pris l'habitude de s'appuyer contre le tronc d'un palmier; mais la septième ou la huitième année après son arrivée à Médine. il se fit construire une espèce de niche, toujours en bois, à laquelle on accédait par deux marches, et qui était simplement occupée par un siège également en bois.

L'ART DU GRECO

A l'occasion du troisième centenaire du Greco, célébré actuellement en Espagne, la *Rassegna d'arte* publie sur ce peintre génial une étude de M. Miguel de Unamuno. Après avoir parlé de la spiritualité castillanne des peintures du Greco, de l'extase angoissante et presqu'irréelle de ses figures, l'auteur fait sur son art quelques observations intéressantes. Toute l'expression de ses personnages, écrit-il, toute leur vie se concentre à l'intérieur, et ils l'expriment dans un dialogue, un monologue plutôt, avec leur Dieu. Saint-Maurice entend à peine ceux qui lui parlent. Les chevaliers de l'*Enterrement* se tiennent aussi silencieux que le comte d'Orgaz qu'ils sont en train d'ensevelir. Les mains seules parent. Les mains, en général, sont ce qu'il y a de plus éloquent dans cet art étrange. Le Greco est un de ces rares artistes qui nous enseignent la noble leçon que les mains sont beaucoup plus révélatrices que la parole et nous rappellent l'énergique apostrophe du vieux poème sur le Cid : « Disposant de langue sans les mains, comment pourrions-nous parler?... » De vraies « mains ailées », celles de ses personnages, tout comme les paroles chez Homère. Et il faut les entendre, ces mains « ailées », tantôt croisées sur le sein de chevaliers ou de saints, tantôt dressées en des raccourcis fantastiques. Il y en a une surtout qui paraît une colombe mystique, la détentrice du secret sublime de la mort. C'est la main qui semble appartenir à un des chevaliers de l'*Enterrement*, et qu'entourée d'une manchette de dentelle on voit surgir des ténèbres, entre saint Etienne et saint Augustin, juste au-dessus du cadavre du comte d'Orgaz. Les mains, ces auteurs du péché originel, puisque ce sont elles qui ont cueilli le fruit de l'arbre de la connaissance du bien et du mal, et par là créé le progrès et la culture, semblent toujours, chez le Greco, vouloir sortir de ce monde, s'élever en volant vers le ciel et là, jointes ou tendues pour la prière, se diriger vers Dieu. De ces mains glorieuses, il y en a aussi dans les cieux de ses toiles. Et il y a des pieds qui semblent des fleurs embrasées, et beaucoup de chairs nues que peignit ce peintre paraissent des flammes. C'est qu'en elles brûlaient, se consumant, des âmes de feu. Tout cela est traduit par des couleurs qu'on a l'habitude d'appeler [illegible] Il y a du rouge feu et du rouge cerise, des [illegible] Car le feu qui exprimait le Greco, n'est pas celui de certaines joues allumées par le désir de la vie qui passe, de l'amour qui l'engendre, mais un autre feu, le feu du Purgatoire. Comme les flammes d'un pareil feu, brillent et se contorsionnent ses personnages nus.

UN AMI DE SWINBURNE

Les journaux anglais ont annoncé la mort de Walter Theodore Watts Dunton, décédé à Londres à l'âge de quatre-vingt-un an. Cet écrivain de talent devait une grande partie de la célébrité et de l'autorité dont il jouissait parmi les hommes de lettres anglais au fait d'avoir été pendant trente ans l'ami le plus fidèle du poète Swinburne. L'histoire de la littérature anglaise n'offre pas, en effet, beaucoup d'exemples d'amitiés aussi longues et dévouées. On rappelle, à cette occasion, l'anxiété des admirateurs de Swinburne quand, entre 1875 et 1880, ils s'aperçurent que le poète était malade, et n'avait personne pour rester près de lui et le soigner avec amour. Cette anxiété se calma aussitôt quand on apprit que Theodore Watts Dunton avait décidé d'aller habiter avec le poète et de devenir son garde-malade, son lecteur et son secrétaire. Watts Dunton avait commencé sa carrière littéraire comme beaucoup d'autres écrivains : par le barreau. Mais quand il arriva à un certain âge, *nel mezzo del cammin della vita*, l'amour des lettres prima tout. En 1874 il entra à la rédaction de l'*Examiner*, et en 1874 il passa à celle de l'*Atheneum*, à laquelle il devait rester attaché pendant vingt-trois ans. Il faisait paraître dans cette revue un ou plusieurs articles toutes les semaines, s'occupant spécialement de poésies et de romans, et il acquit bientôt, comme critique littéraire, une autorité incontestable. Il a collaboré à de nombreuses revues anglaises, mais, ces dernières années, il a travaillé surtout à des articles littéraires pour la onzième édition de l'Encyclopédie Britannique. Il a écrit aussi beaucoup de poésies qui, d'ailleurs, ne lui survivront pas longtemps. En 1898, il publia sa seule œuvre de longue haleine, *Aylwyn*, qui n'eut pas moins de dix-huit éditions; il semble pourtant que son plus grand mérite aux yeux de ses contemporains, était représenté par les amitiés illustres qu'il a su cultiver. Dans sa jeunesse, il avait connu George Borrow, puis, en plus de Swinburne, il connut aussi intimement D.-G. Rossetti. Détail curieux : Theodore Watts Dunton s'était décidé à prendre femme assez tard. Il se maria en 1905, à l'âge de soixante-treize ans.

JACQUES LUX

Le Propriétaire-Gérant : PAUL FLAT

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGENE YUNG

DIRECTEUR : PAUL FLAT

N° 2 — 2e SEM. 52e ANNÉE 11 JUILLET 1914

LA FRANCE ET L'ALLEMAGNE DEVANT L'HISTOIRE (1814-1815) (1)

III

La volonté de l'Alsace, impossible à mettre en doute, de rester française ne fut pas moins tout à fait étrangère aux raisons qui retinrent les alliés de mettre à exécution leurs anciens projets de démembrement. Son sort ne fut réglé, comme celui des autres pays, que pour des motifs de convenance politique.

Après l'effondrement du Grand Empire, l'Europe centrale est assez pareille à une table rase. De la Vistule à la Meuse, de la Baltique au détroit de Messine, presque tout est à reconstruire. Parmi tant de peuples et de corps de peuple que l'Empire a réunis sans leur consentement ou fait entrer de force dans son système, si les uns se sont soulevés pour retrouver leurs patries, d'autres aspirent à de nouvelles destinées; après avoir connu toutes sortes d'assujettissement, ils n'ont pas souhaité la fin de l'oppression française pour redevenir un objet de troc; quelques-uns, qui n'ont point pris part à la révolte de l'Europe, resteraient volontiers dans la grande famille où ils se trouvaient bien. Assurément, ni les Polonais, ni les Italiens, ni les Belges et les Rhénans ne s'attendent à être consultés directement et à prononcer eux-mêmes sur leur sort. La Révolution, qui a proclamé le droit des peuples à se donner des lois, un gouvernement, une patrie, l'a méconnu à peine l'eût-elle décrété. L'Empire l'a foulé aux pieds. A son tour, la Coalition formée pour l'affranchissement des nations n'est pas plutôt victorieuse qu'elle renie les idées qui n'ont pas moins contribué à son succès que l'obstination de l'Angleterre, l'hiver russe, la supériorité numérique de ses armées, l'implacable orgueil de Napoléon. Cependant, quelque chose du droit nouveau est entré dans les consciences. Les peuples ont cessé de subir comme une loi naturelle les tractations qui disposent d'eux comme de biens immeubles ou de troupeaux. Après tant d'épreuves et de sang versé, ils se flattent que les gouvernements auront au moins souci de leurs préférences et de leurs affinités. — Or, la Russie, l'Autriche et la Prusse n'ont pas d'autre objet que l'agrandissement. De l'aveu même du confident attitré de Metternich, chacune d'elles n'est occupée que de ses appétits, « sans égard à aucun principe de justice ou, seulement, de décence. » (1) Si les conquêtes absurdes ou violentes de Napoléon pouvaient être justifiées, elles le seraient par l'usage que ses vainqueurs se proposaient de faire de ses dépouilles. L'immense liquidation n'aurait été qu'un grossier partage de butin si ces ambitions ne s'étaient heurtées, et si l'Angleterre n'était intervenue pour faire prévaloir une politique, évi-

(1) Voir la *Revue Bleue* des 6, 13 et 20 janvier, 14 et 21 décembre 1912. Dans le dernier de ces articles, l'auteur avait montré comment la francisation définitive de l'Alsace s'était opérée sous la Révolution et l'Empire.

(1) Mémoire de Frédéric de Gentz, du 12 février 1815, dans les *Mémoires* de METTERNICH, t. II, p. 474.

demment intéressée, mais qui n'était pas une politique de proie.

La question d'Alsace ne fut soulevée, en 1814, que par la Russie, aux premiers jours de la campagne de France.

Alexandre, qui se croyait le véritable vainqueur de Napoléon, et prétendait à lui succéder dans la suprématie de l'Europe, avait formé, lui aussi, son « grand dessein ». Il reconstituerait à son profit tout l'ancien royaume de Pologne. Expulsés de l'Est, les anciens co-partageants allemands seraient dédommagés à l'Ouest, la Prusse par la Saxe, l'Autriche, en sus de la Lombardie et de Venise, par l'Alsace et une partie de la Lorraine. Réservée à Bernadotte, la France eût gardé, en échange du Rhin-moyen, la rive gauche de l'Escaut (1).

Ce projet qui satisfaisait assez les Prussiens, inquiétait, par contre, l'Autriche, de beaucoup moins désireuse de réinstaller sur le Rhin et sur la Moselle la maison de Habsbourg-Lorraine que d'éloigner la Russie de Cracovie et la Prusse de Dresde, et il fut déclaré tout de suite inadmissible par l'Angleterre. Sitôt averti, le Cabinet de Londres lui opposa le projet qu'il tenait de longue date en réserve, qui va devenir le traité de Chaumont et qui, ratifié dans ses grandes lignes par le Congrès de Vienne, a gouverné l'Europe pendant près d'un demi-siècle.

Sans ambitions continentales depuis la guerre de Cent ans, et revenue à son élément, l'Angleterre avait poursuivi depuis lors une même politique : soustraire l'Europe à toute primauté et s'assurer la maîtrise des mers. L'Océan conquis et Napoléon abattu, elle ne se prêterait pas à des combinaisons qui auraient pour résultat de faire passer à la Russie l'hégémonie qu'elle avait mis tant d'années à arracher à la France. Il fallait que l'équilibre fût réel, la paix stable et, pour cela, que la France ne fût ni trop forte ni trop faible. La France, aux yeux de l'Angleterre, serait trop forte si elle conservait, avec la ligne du Rhin, Anvers, l'Escaut, les côtes qui joignent l'Atlantique à la mer du Nord ; repoussée derrière les Vosges et la Moselle, ouverte à l'Allemagne, la France serait trop faible. On la refoulera donc à ses frontières de la Monarchie, limites où elle-même, au dix-huitième siècle, se trouvait assez puissante. Elle subira, par contre, sur son flanc du Nord-Est, sur la frontière où elle est le plus vulnérable et qu'elle a toujours cherché à reculer, la constitution d'un grand Etat indépendant, neutre, intermédiaire, qui sera le boulevard de l'Europe, la tête de pont de l'Angleterre, contre le retour, toujours possible, des ambitions capétiennes. Placé sous la protection des Alliés, cet Etat nouveau amalgamera la Belgique à la Hollande et au Luxembourg. Il aurait compris pareillement les provinces rhénanes, si l'Angleterre avait pu dicter toute la loi ; la plus grande Belgique, comme la Belgique de César, serait allée jusqu'au Rhin.

Quelque artificielle, comme l'événement l'a montré, que fût la formation du nouveau royaume des Pays-Bas, assemblage de deux peuples de langue et de religion différentes, qui n'avaient jamais été réunis qu'en de communes servitudes, et qui ne désiraient pas s'associer, cette combinaison avait sur toutes les autres le double avantage d'être connue depuis tout le temps que l'Angleterre préconisait et appuyait le « Système de la barrière », et de servir manifestement la cause de la paix. En effet, si ce projet remettait à une puissance neutre des côtes et des ports d'où l'Angleterre avait toujours redouté de voir cingler vers les siens des flottes ennemies, il excluait, en même temps, les grandes puissances continentales de cet éternel champ de bataille des Flandres, « le coin du monde qui avait été le plus arrosé de sang humain. » Gardienne de l'équilibre, l'Angleterre y avait soutenu la République des Provinces Unies contre l'Espagne et contre l'Empire, la Hollande et l'Empire contre la France. Sur l'Escaut, la France menaçait la Tamise ; sur la Meuse, le Rhin ; sur l'Escaut et sur la Meuse, l'Allemagne aurait menacé à la fois la Tamise et la Seine. Cette porte, toujours ouverte à la guerre, il fallait la fermer. — La double barrière, contre l'Est et contre l'Ouest, subsista après la dislocation du royaume factice des Pays-Bas. L'invention anglaise qu'a été la Belgique continua à servir les intérêts généraux de l'Europe et à lui assurer la plus longue paix qu'elle ait connue. (1)

L'Angleterre l'ayant emporté, avec l'appui de l'Autriche, dans le concert des alliés, le traité de Chaumont posa les bases de la future paix. La Quadruple alliance, quand elle aura atteint son but qui est « de mettre fin aux malheurs de l'Europe » se perpétuera pour en prévenir le retour et pour « maintenir contre toute atteinte l'ordre des choses » qu'elle aura établi. Les arrangements définitifs sont réservés à un Congrès, mais subordonnés à ces règles générales d'où résultera le nouvel équilibre : l'Allemagne, fédération de princes souverains, la Suisse neutre ; l'Italie en Etats indépendants, l'Espagne aux Bourbons ; à la maison de Nassau, la Belgique réunie

(1) Mémoire de Stadion du 30 janvier 1814. — Sorel, t. VIII, p. [illegible] Mémoire [illegible] p. [illegible] — Alexandre à l'Ouest [illegible] pour [illegible] à l'Est toute la Pologne. »

(1) Voir la Pensée [illegible] de la Monarchie, p. [illegible]

à la Hollande; la France ramenée à ses frontières de 1792. « Mon traité », dira Castlereagh (1).

L'Alsace resta ainsi française au prix de la Belgique; Anvers paya Strasbourg.

Aussi bien, les Alliés avaient-ils été, en 1814, si étonnés de leur succès; précédemment, ils avaient hésité si longtemps à oser formuler l'abandon de la frontière du Rhin; — quand ils ont offert à Napoléon, après Leipzig, les frontières naturelles, leur seule « mauvaise foi », ce fut de prévoir son refus (2); — ce peuple qui les avait tous vaincus leur inspirait un tel respect qu'il ne serait ni exact ni équitable de mettre entièrement en doute la volonté qu'ils proclamèrent de partager « avec une France grande, forte, heureuse, les bienfaits de la liberté et de la paix » (3). « Ils désiraient sincèrement la réconciliation » (4). Le démembrement de l'ancienne France l'eût rendue impossible. En comparaison avec Napoléon, ils furent modérés. Par politique, sinon par générosité, ils consentirent à la Monarchie restaurée quelques parcelles des conquêtes de la République.

Mais 1815 ne ressembla nullement à 1814 (5).

Le retour de l'île d'Elbe, la complicité de l'armée et d'une partie de la population civile dans l'extraordinaire aventure, à la fois prétorienne, révolutionnaire et nationale, des Cent jours; la terreur que les gouvernements et les peuples en avaient ressentie; leur colère, dont il faut bien convenir qu'elle fut légitime : après tant d'affreuses années de guerre et de misère, au moment où la paix semble acquise, de nouveau la guerre, et pour un seul homme; puis l'enivrement de l'éclatante et rapide victoire, changèrent, en 1815, les dispositions de l'Europe. Alors que la facilité du retour de l'Empereur était due surtout aux fautes des royalistes à l'intérieur qui avaient réussi, en quelques mois, à faire de l'ennemi de toutes les libertés le symbole de la Révolution, l'Europe l'attribua, ou feignit de l'attribuer aux passions belliqueuses de la nation, parce qu'elle ne voyait en Napoléon que le conquérant et l'homme de la guerre éternelle. — Autre chose encore : avant le retour de l'île d'Elbe, la trop prompte renaissance de la France, la place trop grande qu'elle a tenue au Congrès de Vienne. Invitée pour assister au partage de ses dépouilles, elle avait fait tourner l'énorme opération de la façon qui lui serait le moins défavorable, restauré une manière de droit public, et contribué à arrêter l'Allemagne dans les voies de l'unité. — Il ne suffit donc pas de déporter à Sainte-Hélène l'homme qui, une fois de plus, a fait trembler le monde. Il faut, cette fois, punir aussi le peuple français, l'atteindre dans son prestige; surtout, il faut mettre désormais les autres peuples à l'abri de ses récidives. En conséquence, le seul moyen d'assurer la paix, c'est « de faire rendre par la France à ses voisins la défensive qu'elle leur avait ôtée, c'est-à-dire l'Alsace et les forteresses de la Flandre, de la Meuse, de la Moselle et de la Sarre (1) ».

L'état des esprits était tel que l'Angleterre elle-même se montra d'abord favorable à l'idée, qu'elle avait délibérément écartée l'année précédente, de ramener la France derrière les Vosges. — Ce projet n'était pas seulement celui de la Prusse, appuyé par l'Autriche et par les Pays-Bas, mais celui du peuple allemand lui-même; il sortait de ses souffrances, de ses rancunes et de ses colères.

IV

Si l'Allemagne n'avait pas retrouvé, au dix-huitième siècle, dans l'œuvre de ses philosophes et de ses poètes la conscience de sa noblesse, peut-être se fût-elle sentie moins misérable sous la domination française et l'aurait-elle moins détestée. L'Allemagne des temps napoléoniens n'était plus l'Allemagne du siècle de Louis XIV, qui, déjà, si déchue et si résignée qu'elle fût, avait frémi. Fatalement, l'humiliation systématique d'une nation qui se savait devenue l'égale des plus grandes dans le domaine de la pensée, tournerait à la haine.

L'Allemagne de Gœthe et de Kant avait beaucoup attendu de la France de 92. Elle avait salué dans la Révolution « la plus belle espérance qui ait jamais fait tressaillir poitrine humaine »; les premières armées françaises « semblaient apporter l'amitié, en effet l'apportaient, plantaient avec allégresse les joyeux arbres de la liberté, et promettaient à chacun son droit, à chacun un gouvernement de son choix (2) ».

Le régime napoléonien, à ses débuts, avait été lui-même, à beaucoup d'égards, bienfaisant. Le moyen-âge s'était attardé en Allemagne plus longtemps que dans le reste de l'Europe; Napoléon y

(1) Castlereagh à Hamilton, 10 Mars 1814.
(2) Metternich à Hudelist, 9 novembre 1813.
(3) Déclaration du 25 mars 1814.
(4) Sorel, *Le Traité de Paris*, p. 10.
(5) « Nous avons confondu l'invasion de 1814 et celle de 1815 qui ne se ressemblent nullement. » (*Mémoires d'Outre-Tombe*, t. III, p. 332).

(1) Mémoire du chancelier de Hardenberg, du 4 août 1815. — Hardenberg écrit, dans son premier mémoire, « les forteresses des Pays-Bas », voulant dire : de la Flandre française; il précise, dans le mémorandum du 28, qu'il s'agit de Condé, de Valenciennes, Maubeuge, Philippeville, Charlemont et Givet, « indispensables aux Pays-Bas ». — Les demandes orales étaient de beaucoup plus élevées que les propositions officielles.
(2) *Hermann et Dorothée.*

posa les fondations du droit moderne. Par l'abolition des anciennes redevances féodales et des corvées, l'affranchissement des paysans, le libre exercice des cultes, par l'introduction du Code Civil, les Allemands trans-rhénans, « échappés à l'Empire germanique » (1), devenaient, eux aussi, des bénéficiaires de la Révolution. Précédemment, la sécularisation des États ecclésiastiques, des terres des princes-évêques et des abbés, distribués, en indemnité de leurs possessions de la rive gauche, entre les souverains des principaux États de la Confédération, avait simplifié l'Allemagne. S'il est vraisemblable que, laissée à elle-même, l'Allemagne aurait traîné encore longtemps dans les vieilles ornières, l'invraisemblable eût été pourtant que les réformes « françaises », qui n'avaient pas réussi à concilier à Napoléon, tout latin qu'il fût, la reconnaissance de l'Italie, lui eussent valu celle de l'Allemagne. Ni les Allemands, ni les Italiens n'en étaient plus au temps « où on pouvait oser leur affirmer qu'en faisant disparaître le servage, l'étranger leur apportait ses richesses et *une patrie* (2) ». L'incompréhension de Napoléon à ce sujet fut complète. Sitôt qu'il avait introduit l'ordre français et quelques-uns des principes de la Révolution dans la législation et dans l'administration des pays qu'il réunissait à l'Empire ou réduisait en vasselage, il s'étonnait de n'être pas pour eux l'égal d'un dieu. Il n'apercevait pas que chacun des progrès ainsi réalisés, en élevant en dignité ceux qui en bénéficiaient, leur rendaient plus insupportable la domination étrangère. Le sens de l'indépendance des peuples lui échappait encore plus que celui de la liberté des citoyens.

Cette désastreuse erreur procédait surtout de son mépris général pour les hommes. Jugeant les Allemands sur leurs principes et leurs personnages officiels, il les méprisait encore plus que le reste de l'humanité. Leur vainqueur et leur maître, il se plaisait à les rabaisser, au détriment de sa propre gloire. La politique allemande de Napoléon fut ainsi une longue suite, non seulement de contresens, mais d'offenses. En expulsant à la fois d'Allemagne, l'Autriche et la Prusse, — l'Autriche qu'il avait déjà chassée d'Italie et à qui il barrait en outre la route de l'Orient : la Prusse qu'il chassait en même temps de la Pologne — il les désespéra, et, pouvant les opposer l'une à l'autre, les réunit contre lui. La Confédération du Rhin, où l'avait conduit son ambition de recommencer Charlemagne, le chargeait de toutes les affaires allemandes et supprimait pour l'Allemagne jusqu'à l'apparence de son indépendance. C'était l'annexion à peine déguisée et, pire encore, l'asservissement à la volonté d'un seul homme. Une Allemagne française était, au XIXe siècle, une absurdité plus redoutable qu'une France anglaise au XIVe. Les membres de la Confédération, qui n'est même plus germanique de nom, les princes vassaux qui lui livrent leurs filles pour ses frères, ses enfants adoptifs et ses lieutenants, et qu'il paye en retour de titres de rois, son frère cadet délégué en Westphalie, sont tout juste des préfets couronnés. Si humblement qu'ils se risquent à lui transmettre les plaintes de leurs sujets, épuisés par les rigueurs du blocus, décimés par la Conscription, il menace de les révoquer. Il pourrait être le « bon tyran » ; il est, de parti-pris, le César brutal et implacable. Alors qu'il pourrait lire un conseil dans la crainte patriotique de Fichte : « On s'habitue à l'esclavage, et c'est là son plus grand danger, pourvu que les intérêts matériels soient sauvegardés » (1), il dit durement « qu'il ne veut de la Fédération que des hommes et de l'argent (2) ». Le législateur n'aurait pas fait oublier le conquérant ; le conquérant fausse ou déchire ses propres lois. Il rend écrasants les impôts plus équitables qu'il a établis. Il réquisitionne les Allemands pour toutes ses guerres, prodigue leur sang, en Espagne, en Russie, sans les estimer davantage. Il a plus de ménagement pour ses chevaux. Discourant, à son retour de Moscou, avec Narbonne : « Qu'est-ce que m'a coûté cela ? Trois cent mille hommes, et encore il y avait beaucoup d'Allemands là-dedans ! » (3) Des commissions militaires dessaisissent les tribunaux qu'il avait substitués lui-même aux vieilles justices féodales. Son mot atroce : « Il faut souvent fusiller... » (4), il n'en fait pas seulement application aux soldats mutins, aux villageois révoltés. « Je ne suis pas sûr, dit Carlyle, qu'il n'eût pas mieux valu pour lui perdre son meilleur parc d'artillerie, ou voir son meilleur régiment noyé dans la mer, que de fusiller ce pauvre libraire allemand Palm. Ce meurtre pénétra profondément, comme un fer brûlant, dans le cœur des hommes, celui-là et de pareils (5) ».

Si un peu de respect, du respect d'un parvenu pour un noble de très vieille souche, a tempéré sa haine de l'Autriche, sa haine de la Prusse a été comme exaspérée d'une sorte de jalousie rétrospective contre Frédéric II. Il ne s'est pas contenté, après Iéna, de dépecer la Prusse ; « la tenant sous ses pieds, il la déchire de la botte et de l'éperon » (6),

1. [illegible] avec [illegible].
2. [illegible] XIII discours à la nation allemande.

1. XIIe discours.
2. Conversation avec D'Alberg, rapportée par Napoléon à Metternich (qui la note dans ses Mémoires, t. I, p. [illegible]).
3. Souvenirs du duc de Vicence [illegible], t. I, p. 230.
4. Lettre à Carnot, du 2 mai 1[illegible].
5. *Les Héros*, VIe conférence.
6. Sorel, t. VII, p. 108.

traite son roi comme un domestique, outrage la reine dans son honneur de femme (1). Toute l'œuvre de Frédéric, guerre de Silésie et guerre de Sept Ans, partage de la Pologne, est réduite à rien. La Prusse est refoulée sur la rive gauche de l'Elbe. Les quelques provinces qu'il restitue à Tilsitt, « c'est par égard pour Sa Majesté l'Empereur de Russie (2) » ; mais il garde en gage la Silésie, laisse des garnisons dans toutes les villes, les rançonne jusqu'à l'épuisement, menace d'en finir, à la première occasion, avec cette « mauvaise nation », d'en distribuer les restes à l'Autriche, à la Pologne, à la Saxe, à la Russie, de l'effacer entièrement de la carte (3). On savait que « ses lèvres n'avaient qu'à siffler, et la Prusse n'existait plus » (4). En effet, la vieille Prusse féodale, archaïque, n'existait plus ; de toutes les destructions que Napoléon a opérées, aucune n'a eu de plus redoutables conséquences.

C'est l'honneur de nos historiens d'avoir admiré et, par la suite, proposé, comme un très bel exemple, la reconstruction de la Prusse après ses désastres. — Les idées directrices de ce grand travail sortaient de la Révolution. Cherchant les causes de sa défaite, la Prusse reconnut que ce n'étaient pas seulement le génie de Napoléon, mais les vices d'une constitution où l'Etat, fort ou faible, puissant ou médiocre, était tout. Au contraire, « les principes qui avaient donné à la France un essor imprévu », étaient « si justes et si vrais » que Napoléon lui-même « leur était resté, malgré lui, subordonné » (5). La Prusse fera donc, elle aussi, sa révolution ; seulement, elle la fera par en haut. Sans bruit, dans le recueillement, sous l'invasion étrangère qui se perpétue, la Monarchie des Hohenzollern se transforme à coup de décrets, devient moderne et démocratique : révolution politique, qui supprime les privilèges et établit l'égalité civile ; révolution agraire, qui rend aux paysans le libre usage de la propriété ; révolution universitaire qui, « pour suppléer par les forces intellectuelles aux forces physiques que l'Etat a perdues » (6), commence la réforme de l'Etat par celle de l'éducation, à la fois scientifique et morale, de la jeunesse ; révolution militaire, qui ouvre aux roturiers le corps des officiers et, sous la menace de Napoléon d'imposer à l'armée un effectif *maximum*, fonde le service universel et personnel sur les règles posées par Carnot et Dubois-Crancé. Enfin, à la différence des premiers constructeurs de l'Etat, qui furent étroitement prussiens, ses reconstructeurs, Stein, Hardenberg, Gneisenau, Scharnhorst, Humboldt, et le plus grand de tous, Fichte, ne limitent pas leur ambition aux frontières de leur petite patrie d'origine ou d'adoption (1). La mission allemande de la Prusse sort de son désastre de 1807. « Il n'y a plus, dit Fichte, que les choses allemandes qui signifient quelque chose de réel. » (2) L'Allemagne a compromis, une première fois, son existence comme nation en poursuivant, avec l'Empire héritier de Rome, « l'absurde fantôme de la Monarchie Universelle » ; une deuxième fois, par « l'égoïsme », religieux ou politique, « le *Chacun chez soi* qui disloque tout », le particularisme, le morcellement à l'infini, les prétendues libertés germaniques qui n'ont fait que le jeu de l'étranger ; une troisième fois encore par le cosmopolitisme, par la fièvre d'idéal qui lui a fait repousser le patriotisme dans l'antiquité classique et qui n'a vu la patrie que dans l'humanité. A cause de ces trois expériences, elle a perdu son indépendance et sa personnalité. « Ses plaines, ses monts, ses fleuves sont aujourd'hui la proie de l'étranger. » Elle connaît le « néant des consolations tirées de la survivance de la langue et de la littérature. » (3) Elle est pareille « à une ombre pleurant sur le cadavre d'où l'a chassée une armée de maladies ; l'ombre ne peut détacher les yeux de la demeure autrefois si chère ; elle cherche tous les moyens possibles pour rentrer dans ce domaine de la souffrance » (4). « Réaliser la nationalité » (5), la réaliser par l'intime accord du savoir et de l'action, de la science et de la conscience », voilà donc le devoir. C'est à ce devoir « kantien » que Fichte, l'Université de Berlin et la Prusse convient l'Allemagne.

En pleine décadence intérieure depuis la mort de Frédéric, tournée vers l'Est depuis Valmy, comme si elle avait décidé de revenir, par ses conquêtes polonaises (Dantzig, Varsovie, trois millions d'hommes), à ses origines slaves, et, depuis le grand marché de Bâle, complaisante à la France qui voyait en elle son alliée naturelle, la Prusse d'avant Iéna avait perdu à peu près tout l'ascendant que la gloire de Frédéric lui avait donné sur l'âme allemande. L'extrême brutalité du traitement qui lui fut infligé par Napoléon, la noblesse morale de sa réaction contre l'oppression française, la désignèrent à nouveau comme « le centre de régénération de l'Allemagne » (6). Vienne était trop loin ; le feu des passions allemandes était étranger aux révoltes de

(1) VIIIe et IXe Bulletins.
(2) *Convention du 12 Juillet 1807*.
(3) *Lettres de Bray*, du 20 juillet 1807.
(4) Heine, *Le livre Legrand*. ch. VIII.
(5) Rapport de Hardenberg au Roi, décembre 1807.
(6) Conversation de Frédéric-Guillaume III avec le Docteur Schmaltz. (Lavisse, *Fondation de l'Université de Berlin*.)

(1) Sauf Humboldt, aucun d'eux n'était ne prussien.
(2) Ier discours.
(3) XIIe discours.
(4) Ier discours.
(5) XIIe discours.
(6) Renan, *Réforme intellectuelle*, p. 61.

l'Autriche; de plus, elle était catholique. On peut dire que le drapeau allemand fut remis par Napoléon aux mains de la Prusse.

Plus grave encore a été une autre conséquence de la politique allemande de Napoléon. Il n'y a peut-être jamais eu dans le caractère d'un peuple de changement plus profond et plus voulu que celui qui s'est opéré dans l'esprit allemand en réaction contre la domination française. Le génie germanique, si puissant dans le domaine de la pensée, a fait faillite dans l'ordre politique. L'Allemagne ne se relèvera pas de son abaissement, et elle poursuivra en vain sa renaissance comme nation si, d'abord, elle ne se modifie pas elle-même. En conséquence, elle se fait un autre cœur et un autre cerveau comme elle aurait forgé une armure plus solide, des armes plus sûres. C'est de propos délibéré que, changeant de philosophie comme d'autres peuples changent de gouvernement, elle passe de l'idéalisme et de la métaphysique spiritualiste au culte de l'action et de la force, et du cosmopolitisme au patriotisme. — La politique qui a conduit la France à son unité a été le développement naturel de son histoire; celle qui, en moins d'un siècle, conduira l'Allemagne à l'unité, comme à la garantie nécessaire de l'indépendance reconquise, mais restée exposée à tous les périls du dehors, ce sera la théorie de l'Etat la plus dure qui ait été jamais formulée et celle qui exige de l'individu, dont le consentement est nécessaire, le plus d'abnégation. Il ne suffit pas de subordonner la pensée à l'action; cette conclusion de Gœthe n'est qu'un point de départ: il faut, sinon subordonner le droit à la force, du moins « justifier », c'est-à-dire imposer « la raison et l'idée par la force », car « alors seulement l'homme s'y soumet. » De même, Fichte s'est arrêté à la première borne de la route; il ne suffit pas de « faire l'Allemagne comme nation »; « il faut faire l'Allemagne comme Etat », la contraindre, au besoin, à se considérer comme une unité politique sous une seule direction (qui ne peut venir que de Berlin; Hegel lui-même expliquera l'affinité naturelle de sa philosophie avec l'esprit de l'Etat prussien.) Car l'Etat est « le rationnel en soi et par soi »; « il est une fin en soi »; « il est le droit suprême en face des individus »; « l'individu n'a [illegible] de vérité et de moralité qu'en tant qu'il est membre de l'Etat »; « l'Etat est la force absolue sur la terre. » Enfin, la guerre n'est pas seulement indispensable à la santé morale des peuples, « comme l'agitation des vents préserve les mers de la corruption qu'engendre l'immobilité »; mais elle est la condition du progrès de l'histoire; l'unité de la nation allemande ne sera fondée que par la guerre (1).

(1) Hegel, *Philosophie du Droit*, préface. — Voir [illegible].

— Pareillement, le patriotisme allemand est un produit de la science; il n'a pas jailli du sol comme une belle fleur. Assurément, après qu'il se sera justifié à lui-même, au cours des années d'épreuves, l'un des beaux moments de la conscience humaine, et des guerres d'indépendance, il entrera dans l'esprit de la race, il deviendra, par le fait de l'hérédité, instinctif; exalté par l'orgueil de la nationalité, si longtemps assoupie, enfin réveillée, il recevra de la religion, surtout dans l'Allemagne du Nord, la gravité qui sert de gardienne à la vertu. Toutefois, il continuera à se ressentir de ses origines, du laboratoire où il a été fabriqué, surtout des haines et des colères qui sont entrées dans sa composition à l'époque où « un sentiment général de honte avait saisi la nation comme une puissance démoniaque » (1); il restera sans générosité et irrité; comme « c'est dans le même moment que le cœur allemand se prit à aimer l'Allemagne d'un amour véritable et à haïr les Welche de toutes les passions concentrées d'une haine profonde » (2), il est tourné exclusivement et il demeurera exclusivement tourné contre la France. — C'est pourquoi le plus magnifique génie, et le plus représentatif de l'Allemagne, a assisté en spectateur clairvoyant et attristé aux débuts de cette transformation. Si Goethe a partagé la joie de ses concitoyens « d'être enfin délivré des Français », il refuse « de haïr la nation, l'une des plus civilisées de la terre, qui avait tant contribué à son développement » (3). Mais il est désormais seul sur ses hauteurs, et il a perdu sa royauté sur les esprits. — C'est pourquoi aussi les Allemands ne se sont pas plutôt affranchis de la servitude que, continuant à leur tour la guerre d'indépendance par la guerre de conquête et de pillage (4), ils veulent confisquer des populations contre leur gré, les opprimer et les exploiter, faire souffrir ce qu'ils ont souffert, et, ce que la France n'a jamais commis à travers ses erreurs les plus déplorables, se venger.

V

Les revendications allemandes de l'Alsace avaient été, au siècle précédent, affaires de chancellerie; le protocole de Vienne interrompait la prescription;

(1) [illegible] Lévy-Bruhl, p. [illegible] et suiv. — Bouquet Havy, *Hegel* [illegible], p. [illegible]. — Revue, *Lettre de M. [illegible]*, etc.

(2) [illegible] *L'Europe*, 31 mars [illegible]

(3) [illegible] p. [illegible]

(4) Conversations avec [illegible].

(4) [illegible] contribution de guerre, [illegible] sur les villes, [illegible] guerres, en [illegible] et exploitées [illegible] enlèvement d'œuvres d'art, les dons comptes [illegible] et les procédés ne diffèrent pas.

la Prusse, le reste de l'Allemagne s'en désintéressaient ; l'Alsace n'avait pas été arrachée à la chair de l'Allemagne, elle n'était que la dernière des provinces occidentales du Saint-Empire qui s'en étaient détachées. — C'était chose grave que ces revendications sortissent maintenant des Universités où avait été forgé le patriotisme allemand, qu'elles fussent aussitôt accueillies, non seulement par la classe militaire, mais par la partie la plus éclairée de la bourgeoisie, et qu'on pût dire au bout de quelques mois qu'elles étaient devenues « la voix de la nation » (1). Cela échappa à la France.

La convoitise une fois déchaînée, la science allemande va s'appliquer, pendant plus d'un demi-siècle, avec une persévérance, un sérieux et une audace d'affirmation imperturbables, à la justifier, à démontrer que la reprise de l'Alsace et de la Lorraine mosellane s'impose comme une vérité d'ordre supérieur, à la fois physique, physiologique et morale. — D'abord la géographie : les fleuves ne sont pas des frontières naturelles : ils unissent, ils ne séparent pas. — En second lieu, l'ethnographie : la marée germanique a recouvert et pénétré tout le sol jusqu'aux Vosges; rien de ce qui lui est antérieur ne compte; sinon, il faudrait reconnaître que l'Alsace, toute la rive gauche, presque toute l'Allemagne du Sud jusqu'au Danube furent un jour celtiques ; et rien de ce qui lui est postérieur ne compte davantage, parce qu'il faudrait convenir que les races se sont mêlées et, aussi, expliquer pourquoi le droit de races qui ne sont plus est à jamais supérieur à celui de nations qui sont vivantes. — Démonstration du même genre pour la linguistique et la philologie : les Alsaciens parlent allemand ; les noms de beaucoup de localités lorraines sont allemands ; évidemment, il n'y a pas de communauté supérieure à celle de la langue, à condition toutefois que ce soit l'allemande, en raison, sans doute, « de sa probité qui ne se prête naturellement qu'à l'expression du vrai. (2) Comme cette vertu fait défaut aux langues romanes et aux langues slaves, il est indifférent que le nom de Berlin soit slave, ceux de Mayence et de Worms gaulois (3), et ni les Polonais, ni les Wallons, ni les Suisses de l'Ouest ne sauraient exciper de la linguistique pour sortir de la Prusse ou pour se réunir à la France. — Enfin, l'histoire ; mais la seule histoire qui crée des droits, c'est celle qui va de la chute de l'Empire romain au traité de Verdun ; l'œuvre de César a été justement extirpée par les vertueuses nations germaniques ; les conquêtes de Richelieu et de Louis XIV, de la Convention et de Napoléon n'ont été qu'usurpations et actes de brigandages ; il n'y a pas d'autre droit que celui du traité de 843.

On avait déjà vu la science au service de la politique ; il n'y a pas d'exemple d'une collaboration aussi étroite pour aboutir à une plus insolente sophistication des faits et des causes ; mais ces sophismes répondent à des désirs puissants, au besoin d'une conscience qui veut se croire en règle avec la vérité et avec la morale ; une immense entreprise de vulgarisation les mettra à la portée des intelligences les plus élémentaires ; en très peu d'années, ils s'infiltreront par des milliers de canaux dans l'âme allemande. Ce sera l'armature du patriotisme allemand. — Mais, déjà, dès 1813, ces idées s'ébauchent dans les leçons des professeurs, dans les brochures, dans les journaux, (le *Mercure Rhénan*, qu'on appelait « la cinquième puissance de la coalition »), dans les chants guerriers, dans le refrain de tous les champs de bataille : « Partout où retentit la langue allemande... », dans la fameuse brochure d'Arndt : « Le Rhin fleuve, mais non frontière de l'Allemagne » (1). A première vue, il n'y a dans ce titre, pareil à une inscription, qu'une opinion géographique ; de fait, c'est la formule politique par excellence, car c'est par elle que va s'établir dans les esprits l'association entre la reprise de toute la rive gauche et l'idée de l'unité. Si l'Empire, en effet, a dépéri du jour où le Rhin a cessé d'être son artère centrale, l'Allemagne ne reviendra à son unité que par ses anciennes limites, au contraire de la France qui a été conduite à ses limites par son unité. — Partant, la frontière qui rendra à l'Allemagne tout l'usage du grand fleuve devient, après Leipzig, dans les milieux populaires et dans l'armée prussienne, *un principe*, comme la ligne du Rhin l'a été pour la Révolution, après Valmy et Jemmapes. N'est pas patriote qui ne réclame pas la reprise « des vieux pays germaniques », « des vieilles terres impériales d'origine ou de langue allemandes (2) ». Quand le traité de Paris les laisse à la France, des protestations véhémentes se font entendre. La « modération » des souverains alliés leur est imputée à trahison, trahison envers l'Allemagne et trahison envers l'Europe. « Le renard était dans les filets ; il a échappé. » « Ce que les soldats ont gagné avec leur sang, les diplomates l'ont perdu (3). »

Ce mot de Blücher, après Waterloo, résume les colères de 1814, qui vont s'exaspérer encore des déceptions du Congrès de Vienne. — Alors qu'elle

1 Schaumann, *Geschichte des zweiten Pariser Friedens*, p. 146.

2 C'est la prétention déjà soutenue par Leibniz et par Herder ; Goethe s'en amuse dans *Wilhelm Meister*. Voir Mme de Saël, *de l'Allemagne*, Levy-Bruhl, p. 173, etc.

(3) Renan, *Lettre à Strauss*.

1) *Der Rhein Deutschlands Strom, aber nicht Deutschlands Grenze*, (Leipzig, 1813).

2 Pertz, *aus Stein's Leben*, t. III, p. 202.

(3) Lettre au Roi, du 24 juin 1815.

attend le rétablissement de l'Empire sous une forme à la fois fédérale et nationale, l'Allemagne se voit ramenée à la polyarchie des temps féodaux et au système des traités de Westphalie. Arrondis par les sécularisations et par les cadeaux territoriaux de Napoléon, les princes sont intéressés plus que jamais à conserver leurs souverainetés particulières. L'Autriche ne veut de l'Empire ni pour la Prusse ni pour elle-même. La Prusse n'en veut pas pour l'Autriche. La Russie (1) et la France, parce qu'elles redoutent également une Allemagne trop forte, découragent l'Autriche de l'Empire, et encouragent le particularisme des petits rois et des princes. Enfin, Alexandre a repris, avec une variante, son ancien projet de rétablir sous sa suzeraineté toute l'ancienne Pologne et d'indemniser, en conséquence, l'Autriche en Italie, la Prusse par la Saxe, et le roi de Saxe par les provinces rhénanes. Sans doute, la Prusse prendrait bien toute la Saxe; mais le roi de Saxe a été le plus fidèle, le dernier allié de Napoléon; sa maison est apparentée aux Bourbons; les provinces rhénanes sont toutes imbues encore d'esprit français; au dire du grammairien Grimm, la langue française y a fait plus de progrès dans l'espace de vingt ans que, de Louis XIV à Napoléon, en Alsace : transférer ces pays au roi de Saxe, autant tout de suite, rappeler, réinstaller la France sur la rive gauche (2). — Tout à coup, on apprend le retour de l'Ile d'Elbe; c'est la guerre qui recommence contre « l'ennemi du genre humain »; l'espoir revient aux « patriotes ». « Puisqu'un destin étonnant », qui justifie leurs avertissements et leurs prévisions, « présente une occasion nouvelle et inattendue » de réparer la faute de 1814, ils demandent, « avec encore plus de véhémence et de puissance », que l'Allemagne se hérisse tout entière pour reprendre ses anciennes marches à l'ennemi héréditaire et le ramener aux Ardennes et aux Vosges (3). Aussi bien, l'aventure des Cent-Jours, « la profonde corruption de la nation qui, entraînée par la vengeance et le brigandage, se prépare avec joie à la guerre (4) », la peur, partout ressentie, d'une ère nouvelle de batailles et de deuils, permettent de pousser au premier plan l'argument militaire : Qui tient l'Alsace, tient l'offensive, est maître de la guerre et de la paix. L'argument de Richelieu, de Mazarin, de Louvois, est devenu celui de Stein, de Gagern, de Goerres. L'Alsace reste le grand point stratégique de l'Europe centrale. « Cette puissante gardienne du Rhin » (1) a, tour à tour, ouvert la France aux Allemands, l'Allemagne aux Français. Il est nécessaire de fermer de nouveau l'Allemagne; rouverte à l'Allemagne, la France ne troublera plus aussi aisément la paix du monde. Assurément, ni les Lorrains ni les Alsaciens ne veulent redevenir Allemands. Mais il faut « viser d'abord à la sécurité », comme ont fait Richelieu, Louis XIV et la Convention. On s'occupera ensuite, à leur propre exemple, de réconcilier les populations. « L'archiduc Charles viendra à bout des Alsaciens et des Lorrains » (2) sans plus de peine que Napoléon des Belges et des Rhénans.

Quand le gouvernement prussien, après la rentrée des alliés à Paris, fait siennes les revendications allemandes, c'est nécessairement sur l'argument militaire qu'il les appuie; c'est le thème du mémorandum initial de Hardenberg, de toutes les notes diplomatiques de Humboldt, des ministres hanovriens, bavarois, hessois, wurtembergeois, du mémorandum de Metternich. La tranquillité de l'Allemagne, la paix de l'Europe ne seront pas assurées tant que la France ne sera pas « rentrée dans sa défensive » (3), tant que « ses points d'attaque ne lui auront pas été repris (4) »; « le Jacobinisme armé » tire sa force « des positions que la France a trouvé moyen de se ménager, depuis le règne de Louis XIV, postes assez avancés pour empêcher la formation et le déplacement d'armées qui n'auraient d'autre but que la défense de leur propre territoire (5) ». L'argument paraît si topique, d'un raisonnement si serré, que le nouveau royaume des Pays-Bas l'invoque à son tour pour réclamer, de Graveline par Lille et Rocroy jusqu'à Mézières, une longue bande de terre avec toutes nos forteresses du Nord-Est; les Flandres françaises, les Ardennes dans toute la partie limitrophe du Luxembourg, la ceinture de fer de Vauban retournée contre la France ne sont pas moins indispensables à la défensive de la Belgique que « les Alsaces » (6) à celles de l'Allemagne. De même, le Piémont ne saurait se passer de la Savoie, avec Chambéry, et les Suisses eux-mêmes du versant oriental du Jura, le pays de Gex et Pon-

(1) Sybel, t. I, p. 30.

(2) Lorenz et Scherer, p. [illegible]

(3) Perthes, t. II, p. [illegible] et Arndt dans le *Mercure Rhénan*, Lettres de Stein, de Varnhagen de Ense, etc. — Von Scherr, *Europa* [illegible], chap. II. Levy-Bruhl, p. [illegible] et suiv.

(4) Stein à sa femme, du 18 mars 1815.

(1) Gagern, dans le mémoire confidentiel rédigé sous le titre d'*Observations sur l'intérêt de la France*, inv. par l'autorité de Schlegelin, l'un des savants les plus distingués de la France, lui-même Alsacien, qui disait de son pays : « L'Alsace, cette puissante gardienne du Rhin supérieur, qui jadis ouvrait la France aux Allemands, ouvre aujourd'hui l'Allemagne aux Français » (10 août 1814).

(2) Lettre de Gagern du 16 juillet 1815. Conversation avec Metternich.

(3) Mémoire de Hardenberg, août 1815.

(4) Mémoire de Stein.

(5) Mémoire de Metternich.

(6) Mémoire de Wurtzingerode.

tarlier. De cet immense démembrement, « chef-d'œuvre de destruction » (1), qui, de la mer du Nord au Mont-Blanc, rogne la France sur toute sa longueur, lui prend, avec toutes les clefs de la maison, plus de cinq millions d'habitants, l'Etat-major prussien dresse une carte qui a été remise, trois ans plus tard, au duc de Richelieu par l'empereur de Russie, et dont le fac-similé a été souvent reproduit (2). La France est à bout de forces. Que les alliés, convaincus « que la paix de 1814 a laissé la France trop forte » (3), restent unis, tiennent bon dans la résolution de mettre l'Europe « à l'abri » par la forêt des Ardennes et le contre-fort des Vosges, la France s'inclinera. Ses sentiments n'en deviendront pas meilleurs; mais ses griffes seront coupées. Comme « elle n'oubliera jamais l'humiliation qu'elle subit », il faut l'affaiblir « sérieusement » (4). Quelques rares royalistes menacent de rétablir l'armée de la Loire, d'appeler l'armée vendéenne, de faire voir que la France monarchique saura être aussi redoutable que la France républicaine : simples forfanteries ; « une guerre de résistance désespérée comme la guerre d'Espagne n'est pas à craindre » (5).

Les souverains alliés s'étaient donné, l'année d'avant, des airs de libérateurs qui répondaient, il faut l'avouer, à quelque réalité ; sauf Alexandre, qui garde, par générosité naturelle, le sentiment de la justice, ils se prennent, en 1815, pour des justiciers, en affectent la dureté et le pédantisme. Manifestement, le roi de Prusse poursuit la revanche de Tilsitt, l'empereur d'Autriche, celle de Presbourg. Autour d'eux, les roquets, les rois allemands de la façon de Napoléon, « montrant des sentiments véritablement patriotiques » (6), aboient à la curée. « Le crime irrémissible » du retour de l'île d'Elbe apparaît ici : « Napoléon exposait au démembrement la patrie dont il tenait tout ce qu'il avait été dans le passé et tout ce qu'il sera dans l'avenir » (7).

En 1814, la France a discuté avec l'Europe de son sort. En 1815, son sort se débat en dehors d'elle. Comment n'a-t-il pas été décidé contre elle ?

A première vue, l'argument militaire des Prussiens s'impose avec toute la rigueur d'un théorème de géométrie; l'Autriche et l'Angleterre l'acceptent. — Assurément, ses prémisses historiques sont fausses; car l'agression perpétuelle de la France est une légende de la haine; Othon IV a précédé Louis XIV; c'est l'Allemagne protestante qui a appelé Henri II en Lorraine, Richelieu en Alsace; tour à tour, la Prusse de Frédéric et l'Autriche de Marie-Thérèse ont appelé Louis XV en Allemagne; pour avoir été des guerres de limites, les guerres de la Révolution et, à certains égards, celles de l'Empire ont été défensives ou préventives. — Assurément, le retour de l'Alsace et de la Lorraine à l'Allemagne constituerait un grossier manque de foi, la violation cynique des engagements pris à Vienne; on y avait proclamé « qu'on faisait seulement la guerre contre Bonaparte », « qu'on ne voulait pas faire une guerre de conquête », « que le motif de la guerre était le maintien du traité de Paris » (1). — Assurément encore, on opposerait en vain, en 1815, aux convenances particulières ou générales, le droit des peuples ; Napoléon l'a trop violemment maltraité; il ne l'a guère moins été à Vienne : ni les Vénitiens et les Lombards, ni les Illyriens et les Dalmates n'ont demandé à devenir Autrichiens ; ni les Rhénans à devenir Prussiens ou Hessois ; ni les Wallons et les Flamands à être réunis aux Hollandais ; ni les Polonais à être distribués une fois de plus entre la Prusse, l'Autriche et la Russie ; et c'est incidemment qu'Alexandre observera, un jour, que « les Alsaciens répugnent à devenir Allemands (2) ».

Il n'y a donc qu'une question qui compte : le projet, le système prussien assurera-t-il la paix de l'Europe? Or, il n'assurera pas une paix durable, et il ébranlera dans ses fondations l'Europe qu'on vient de reconstruire. — En effet, il n'assure pas la paix, parce qu'après avoir enlevé à la France ses conquêtes de l'Empire, puis celles de la Révolution, « ses conquêtes nationales », la dépouiller encore de ses conquêtes de la Monarchie et la mettre sous les canons de l'Allemagne, ce serait recommencer contre elle la politique de Napoléon contre la Prusse, la remettre au creuset, « l'exaspérer » « la pousser au désespoir » (3), plus encore que « l'affaiblir » ; « les peuples ne meurent jamais » ; le mot de Fouché (4) a porté ; en tout cas, vision profonde de l'avenir, ce serait « inaugurer pour longtemps en Europe le système de la paix armée ». (5) Et si la France est à ce point amoindrie, si l'Alsace et la Lorraine rentrent dans le corps germanique, si l'Allemagne, aussi démesurément grandie, s'unit, sous la direction de la Prusse, c'en est fait de

1) Rapport de Pozzo di Borgo au Tzar.
2) Angeberg. *Le Congrès de Vienne et les traités de 1815*; Lavallée, etc.
3) Lettre de Wellington du 11 août 1815 : « C'est ma conviction personnelle... ». — Sorel, t. I, p. 85.
4) Lettre de Lord Liverpool, du 15 juillet 1815.
(5) Mémoire du général de Knesebeck.
(6) Gervinus,
(7) *Mémoires d'Outre-Tombe*, t. III, p. 415.

1) Déclaration de Vienne du 8 et du 25 mars 1815 : conversation de Lord Clancarty avec Humboldt, note de Capo d'Istria, de juillet 1815.
2) Conversation avec Stein Sorel, p. 112.
3) Lettre de Wellington, du 11 août 1815.
4) Rapport au conseil (septembre 1815).
(5) Dépêche de Castlereagh à Liverpool, du 11 août 1815.

l'Equilibre (1). — Partant, c'est à la fois dans l'intérêt de la paix et dans l'intérêt de l'Europe que la France doit garder ses frontières de la Monarchie. Ces deux intérêts, la Russie les défendra, au besoin, par la guerre (2). L'Autriche, l'Angleterre hésitaient. Elle les convainquit toutes deux, et la Prusse céda.

Plus déçus encore qu'après la première invasion, parce qu'ils s'étaient cette fois crus au but, les Allemands, et les Prussiens qui avaient pris leur tête, ont accusé de l'échec de leurs représailles l'égoïsme de l'Angleterre, « jalouse de leur prendre le fruit de leur victoire (3) » ; la perfidie d'Alexandre qui, afin de garder l'Allemagne sous sa dépendance, « voulait qu'elle demeurât vulnérable » et découverte du côté de la France (4) ; la déloyauté de Metternich, moins préoccupé de la grandeur allemande que d'empêcher un rapprochement entre la Russie et la France (5), « la Russie ayant besoin d'une France forte pour la question d'Orient » ; et, enfin, eux-mêmes, « le désordre méprisable qui se montra dans la politique de l'Allemagne fédérale (6) », d'accord seulement pour l'affaiblissement de la France », mais en désaccord sur l'attribution des anciennes marches de l'Empire à l'une ou à l'autre des grandes ou des petites puissances, Prusse ou Bavière, Wurtemberg ou Bade, et incapables d'un effort commun. Il eût fallu que « la Prusse eût fait la guerre toute seule », qu'elle eût vaincu toute seule, qu'une volonté unique eût guidé les destinées de l'Allemagne (7) ». « Les autres (l'Europe) se seraient tus. » (8)

Il y a, dans ces allégations, une part considérable de vérité, et dans la dernière (quelques mois après la naissance d'un enfant qui s'appelait Otton de Bismarck) une prophétie. Toutes les hostilités qui se manifestèrent successivement contre le projet prussien, appuyé d'abord par Metternich et accueilli avec bienveillance par le ministère anglais, ne procèdent pas moins d'une seule cause : après l'immense rupture d'équilibre qu'avait été le grand Empire, la nécessité, plus évidente que jamais, de revenir à la politique de la balance des forces « dont le maintien a été la base de toutes les transactions diplomatiques jusqu'à la Révolution (1) ». Le général Gneisenau, écrivant à son ami Arndt, trouva la formule exacte pour annoncer l'échec définitif de leurs espérances : « Nous sommes en danger de conclure une nouvelle paix d'Utrecht. » Ce fut, en effet, une seconde paix d'Utrecht, qui, dans le même intérêt européen, fortifiait les « barrières » contre la France, mais respectait, dans ses parties essentielles, son intégrité.

Les traités de 1815 laissèrent ainsi au cœur des Allemands la colère et un désir exaspéré de vengeance, parce que la France gardait l'Alsace et la Lorraine ; mais la France les détesta, moins pour ce qu'ils lui enlevaient — la Savoie et quelques parcelles de territoire qui venaient de Louis XIV et qui ne valaient que par leur importance stratégique, Philippeville et Marienbourg, sentinelles avancées du triangle de Sambre et Meuse, Sarrelouis qui couvrait la route de Metz, Landau qui ouvrait celle de Mayence — que pour avoir connu toute la cruauté de la défaite, alors que l'année précédente, de quelque immense amoindrissement, tout l'objet, enfin réalisé de son histoire, qu'elle ait été frappée, elle ne s'était pas sentie vaincue ; pour avoir été, cette fois, à la merci de ses vainqueurs, avoir été dépouillée des trophées de ses victoires (2), et avoir subi des pilleries, des outrages et des brutalités qui dépassaient, pour le plaisir de la représaille (3), les pires violences de la conquête napoléonienne et dont Alexandre disait à Stein (4) « qu'elles souillaient et profanaient la cause des alliés ».

JOSEPH REINACH.

(A suivre.)

---

(1) Mémoire de Castlereagh, du 2 septembre 1814 [illegible]

(2) « Rien n'a plus blessé la France en 1815 que la reprise de ces objets. » (SOREL, p. 80.)

(3) « De trouvaient juste de punir par une dure revanche le peuple hautain, parjure, intolérable, bargneur, pour ses pillages et ses railleries de vingt années, de le ramener à la raison, de le courber, enfin de le corriger » PERTZ, t. II, p. 241. « La justice du droit des représailles pour les abominations des Français en Prusse » (*Ibid.*, p. 241).

(4) Lettre de Wellington, 7 août 1815. — « La difficulté est de faire [illegible] pour la sécurité aux Prussiens » (Lettre de Castlereagh, de Vienne). — « Les Prussiens, les Bavarois et les Wurtemberg poussent les choses jusqu'à l'extravagance » (Lettre de Gent, du 19 août.)

(5) Mémoire de Castlereagh, du 2 septembre 1814, notes de [illegible] et de Capo d'Istria, du 25 août et du 2 septembre, etc.

(6) L'opinion de Lord Clancarty était que ces discussions [illegible] que par une guerre avec la Prusse (GERVINUS, *Histoire du XIX siècle*, t. I, p. 329). — [illegible] devant [illegible] « Sous prétexte des baïonnettes » Sur [illegible] « Et il avait [illegible] » (*Pertz*, t. II, p. 411, [illegible] de Wellington). — Voir [illegible] (t. VIII, p. [illegible]).

(3) PERTZ, t. II, p. 271.

(4) Lettre de Stein au prince-régent (PERTZ, t. II, p. 246; GERVINUS, t. I, p. 322; SYBEL, t. I, p. 30).

(5) Lettres de Gagern et de Stein (Aussy, *France et Allemagne*, p. [illegible]).

(6) GERVINUS, t. I, p. [illegible].

(7) [illegible] (t. II, p. 418; PERTZ, t. II, p. [illegible]).

(8) Lettre de Gneisenau à Arndt, du 15 août 1815.

MARÉCHAL VAILLANT (1)

—

LETTRES ET BILLETS INÉDITS

Merci des rosiers : ils sont arrivés dimanche, et ont été portés hier à la petite villa. Je les ai mis en bâche; ils seront placés à demeure aussitôt que les plates-bandes qui leur sont destinées auront pu être travaillées.

Je ne peux rien dire sur la qualité, mais la quantité est superbe.

Votre vieil ami et collègue.

VAILLANT.

10 novembre [1858].

Vous trouverez des horreurs de *la Gazette d'Augsbourg* à votre endroit.

A cette lettre est jointe une analyse autographiée des journaux allemands du mercredi 10 novembre 1858, faite par la division de la presse au ministère de l'Intérieur, et contenant une information de la *Gazette d'Augsbourg* sur le Dictionnaire historique de l'Académie française, son auteur, et les sommes que coûterait son achèvement.

Je vous remercie de votre petite lettre; je me suis mal expliqué dans la mienne : ce n'est pas une intrigue que je noue, ce n'est pas une voix que je veux gagner... Mon but était de rétablir un fait. On se plait à dire qu'une personne bien née, εὖ bien, γένεια, née, a témoigné de la répulsion pour la candidature C. D. Eh ! bien, la chose est inexacte. Qu'on se le dise. Voilà la commission qu'un ami de C[amille] D[oucet] m'a donné pour mon ami.

13 janvier.

Milan, 30 août 1859.

Mon cher collègue et ami, vous satisferiez un de mes très grands désirs si vous me donniez de vos nouvelles et de celles de Mme Lebrun. Je ne vous ai pas encore donné des miennes une seule fois depuis mon départ de Paris; excusez-moi. Je savais que vous pouviez en avoir souvent par ma femme, que je n'ai jamais laissée dans l'inquiétude, si toutefois ses sentiments pour son mari peuvent aller jusqu'à être très inquiète. Il faut être juste cependant : depuis quatre mois, nos rapports se sont améliorés ; il y a au moins de la politesse. A la vérité, il fallait un changement ou une séparation complète et absolue.

Nous avons fait (style des servantes de curés) une campagne courte, heureuse, très brillante, qui place l'Empereur bien haut comme capitaine, et qui ajoute à la gloire de l'armée française. De qui sont ces deux vers :

> Le spectre a disparu, l'ombre a percé la terre,
> Et le songe a fini par un coup de tonnerre.

Peut-être, si ma vieille mémoire a gardé quelque chose de tout ce que je lui ai confié, de mon compatriote Crébillon. Quoi qu'il en soit, la campagne aussi a fini, sinon par un coup de foudre, du moins par quelque chose d'aussi brusque et d'aussi imprévu. Mais que de difficultés à arranger encore, et que l'on s'abusait si jamais on a réellement cru que deux ou trois séances à Zurich pourraient régler tout cela ! Je doute que la politique ait eu souvent un écheveau aussi entortillé à débrouiller; mais laissons-la faire sa besogne. *Simile ad une amante maltratteto della sua bella e dignitosomente risoloto di tenerle broncio, lascio la politica oville sat, e parlo d'altro.* Vous voyez que j'ai lu le premier alinéa des *Prisons*. Je m'exerce à lire aussi les *Promessi spossi*, dont l'auteur vient d'être nommé président de l'Académie des Sciences, arts et belles lettres de Milan. On doutait qu'il acceptât, parce qu'il est mal portant et qu'il bégaie beaucoup. Je suis allé le voir, il est venu me voir, nous ne nous sommes pas rencontrés. Son livre des *Fiancés* est très difficile à comprendre pour les débutants comme moi. Il parait qu'au milieu d'un italien très pur, très élégant, il a mis, exprès, dans la bouche de ses personnages, des mots *milanais* qui ne se trouvent pas dans le dictionnaire et qui arrêtent net le pauvre écolier maréchal.

Comprenez-vous que *besef*, qui signifie *beaucoup* en arabe, a en italien, ou du moins dans ce pays de Milan, une signification absolument pareille ? Quelle histoire curieuse que celle des mots, si on pouvait la faire !

Celle des hommes est plus facile : ainsi, on comprend comment il se fait que la population de la Lombardie, celle de Milan surtout, s'est partagée en deux, les noirs et les blancs, auxquels vous pouvez ajouter les roux, dont le nombre est assez considérable. Les femmes brunes ont de beaux traits, de la grâce et de la distinction ; les blondes ont généralement le nez court et épaté, les lèvres épaisses, le menton un peu fuyant, la tête ronde... Le général Haxo racontait qu'un bataillon de nègres (ils venaient de Saint Domingue et faisaient partie de l'armée française) étant passé dans cette même ville de Milan, *neuf mois après*, comme dans la chanson du comte Ory, il vint au monde beaucoup d'enfants mulâtres. Les belles Milanaises expliquèrent ce phénomène par la peur, par l'horreur que leur avaient causé ces affreux nègres. Jugez de l'effet qu'à dû produire sur leurs arrières-petites

(1) Voir la *Revue Bleue* du 4 juillet 1914.

filles le séjour prolongé pendant trente à trente-cinq ans de ces *Tedeschi* que leurs maris détestaient si cordialement!

Manzoni m'a aussi donné l'étymologie d'un mot que, dans ma carrière d'ingénieur, j'avais souvent entendu employer, et dont je ne savais pas le sens propre : c'est *colmater*. On se sert beaucoup de cette expression dans les études de dessèchement des marais par l'introduction des eaux bourbeuses. Eh! bien, *colmater* veut dire tout simplement *combler*.

J'ai vu les bains de Catulle sur le lac de Garde, ou plutôt je n'ai rien vu; il faisait déjà sombre. Je voudrais qu'on examinât, à l'aide de ces baignoires taillées dans le rocher, de combien le Mincio, qui entre presque toujours tout troublé dans le lac et qui en sort clair comme du cristal, et complètement clair, *colmate* le lac chaque année. Toute la Lombardie n'est que le produit du colmatage des fleuves qui descendent des Alpes et des Apennins.

J'allais oublier que l'Académie, le jour même de mon arrivée, m'a nommé à l'unanimité l'un de ses membres! Puis, le Roi m'a fait son cousin! Que d'honneurs, et que je les changerais bien vite, si c'était possible, pour un peu de *Happiness of fire side*.

Je vous serre la main bien tendrement, et prie Mme Lebrun d'agréer mes hommages respectueux et dévoués.

Mal V.

Milan, 6 octobre 1859.

Six octobre! dans quelques jours, il y aura cinq mois que nous sommes en Italie! Il y a, aujourd'hui même, un mois que j'ai reçu votre bonne lettre datée du 2 septembre! Décidément le temps passe vite, même quand il ne nous donne pas grande distraction. Une des plus agréables qu'il ait pu me donner, c'était de recevoir de vos nouvelles, et je vous remercie bien sincèrement de m'avoir écrit. La maréchale ne m'avait point parlé de la loterie de Mme Lebrun; du reste, ses rares lettres sont remarquablement courtes. Ma femme doit être arrivée à Paris il y a trois jours. Je ne sais pas encore si elle sera retournée pour quelque temps à Nogent; c'était dans son programme, avant de quitter Paris pour le Poitou, mais les programmes...

Et vous, cher collègue, que devenez-vous? Provins et sa grosse tour vous possèdent-ils encore? ou êtes-vous déjà revenu dans la maison de Voltaire? A en juger par le beau temps que le *Moniteur* nous dit régner en France, je suppose que vous faites vos vendanges en Seine et Marne et que vous en fêtez. Ici, elle s'achèvent, mais bien tristement. L'oïdium, cette peste végétale, a tout détruit, et malheureusement les gens du pays disent ne pouvoir souffrer leurs vignes, qui, suspendues, vous le savez, à de hautes perches ou à de grands arbres, ne permettraient que difficilement au souffleur d'arriver jusqu'au raisin. Si vous ajoutez à la perte du vin celle de la soie, et le mauvais état de la graine de vers, dont il se faisait un assez grand commerce autrefois en ce pays, vous comprendrez qu'on doit y être un peu gêné. C'est, dit-on, ce qui arrive. Aussi est-il bien temps que tout s'essaie sur des bases un peu fixes. Il y a de très grandes ressources, mais il ne faut pas en abuser.

Manzoni va fort bien, et j'espère que les pronostics *Cousin* seront longtemps à se réaliser. C'est un homme très considéré ici. Le Roi l'a nommé président de l'Académie, et ce choix paraît avoir fait plaisir. Moi, je reproche à Manzoni d'avoir fait un livre trop difficile à lire.

Il me semble que vous avez terriblement fait de la politique au sujet du roi Victor : mais je me borne à vous apprendre qu'il ne m'a pas fait *duc*, mais simplement chevalier de l'ordre suprême de l'Annonciade. Nous dînions côte à côte le 14 juillet, le jour du départ de l'Empereur. Le Roi me dit :

— « S.... n.. de D..., mon cher, je vous aime beaucoup! »

— « Et moi, sire, si Votre Majesté me permet de lui parler ainsi, j'ai pareillement beaucoup de sympathie pour le roi Victor Emmanuel. »

— « S.... n.. de D..., cela me fait plaisir. Savez-vous que je veux vous donner le collier de l'Annonciade? »

— « Qu'est-ce que cela, sire? je ne connais pas. »

— « Comment, f....., vous ne savez pas que cela vous fait mon cousin? »

— « Et vous le mien apparemment, sire? On s'y conformera. »

— « Allons, f....., donnez-moi la main! »

Nous nous sommes donné une poignée de main par-dessus la table, et voilà comme quoi je suis, à ce qu'il paraît, le cousin du roi de Chypre et de Jérusalem, sans compter les autres États, provinces ou duchés, mais *in partibus*.

Mes assurances de respectueux dévouement à Mme Lebrun. Veuillez recevoir mes souhaits et mes vœux.

Mal V.

Madame, j'ai porté aujourd'hui à Vincennes les cent rosiers que je dois à votre bonté : ils sont droits, bien portants, en un mot, ils doivent donner de superbes fleurs. Quelle différence avec ceux de 1859!

J'ai suivi les conseils de M. Lebrun, et je les ai plantés en massif.

Votre bien respectueux ami de 1818,

Mal VAILLANT.

7 décembre [1860].

On m'a donné une commission pour vous : ce n'est pas précisément de vous demander votre voix à la prochaine élection académique, c'est pour vous expliquer dans quelles conditions cette élection trouve C[amille] D[oucet].

Votre bien dévoué collègue,

VAILLANT.

11 janvier 1862.

Mon chien est trop crotté pour monter.

Parthenay, 20 septembre 1870.

Mon bien cher monsieur Lebrun, je prie Dieu si bon et le Prussien si féroce de laisser arriver ce petit mot jusqu'à la rue de Beaune : il vous prouvera que je pense à vous et à Mme Lebrun. Je suis ici chez de bons parents, n'ayant qu'une pensée à laquelle je m'abandonne sans interruption, la grandeur des maux qui affligent la Patrie ! Que c'est triste d'être si vieux, et de n'avoir plus de sang que dans le cœur ! Heureux ceux qui sont morts, plus heureux ceux] qui peuvent encore porter un fusil, et contribuer à la défense de cette chère France ! Parisiens, restez unis, ne vous battez pas les uns contre les autres, vous serez invincibles. Après la victoire, vienne la Rouge, cela m'est égal ! Mieux vaut le col coupé par elle que la clémence du Prussien !

Je vous serre la main cordialement, vingt fois, quarante fois. Je prie Mme Lebrun d'agréer mes respectueux hommages.

Mal VAILLANT.

J'ai été trois ou quatre ans président du Conseil général des Deux-Sèvres. Aujourd'hui, dans ce même département, je suis à la tête d'un rasoir et d'une chemise.

Papier à lettre plié, sans enveloppe. Timbre non oblitéré. Adresse : *Monsieur Lebrun, de l'Académie Française, 1, rue de Beaune, Paris* (au dos) *villa Aubernon, Antibes, Alpes-Maritimes.* Timbre de Paris : 19 février 1871, Timbre d'Antibes : 22 février 1891.

Saint-Sébastien, calle Oquendo, le 1er mars 1871.

Un mot seulement, mes bons amis, puisque vous n'en demandez qu'un pourvu qu'il vous arrive promptement.

Vous voyez que je suis encore à Saint-Sébastien. Combien de temps y resterai-je ? Je l'ignore. Je suis arrivé ici le 28 octobre, exilé par le gouvernement de Tours. Mes instances pour rester à Parthenay, même dans la prison des voleurs, ont été vaines. Il a fallu partir. Le sous-préfet de Parthenay, dont je n'ai du reste qu'à me louer, comme le malade imaginaire des parties de M. Purgon, m'a conseillé d'aller en Espagne, à Saint-Sébastien, ce que j'ai fait. S'il pleuvait moins, si Borée avait la respiration moins longue, on n'y serait pas mal. Mais l'air y est trop humide pour mes entrailles. J'ai passé trois mois difficiles, très difficiles. Je fondais, je fondais. Point de sommeil. Mon indisposition consiste à ne pas oser manger gros de pain comme une noix. Du pain ! J'ai été vraiment fort éprouvé. Eh ! Dieu, qui pourrait résister à tant de malheurs publics. Mon Dieu, mon Dieu ! J'avais d'abord eu l'idée d'aller à Menton ; mais l'idée d'avoir à passer par des villes comme Toulouse, Lyon, et surtout Marseille, m'effraya, et M. Laporte, mon sous-préfet, ajouta des réflexions qui achevèrent de me faire renoncer à l'Italie. Il fait chaud, nous avions aujourd'hui 20° à 5 heures du soir.

J'ai à Cannes un neveu, M. Alfred Cirodde, ingénieur des Ponts et Chaussées ; il a quitté Paris après le siège pour aller rejoindre sa femme, sœur de Brisson, le député de l'Assemblé nationale : je vous préviens pour que vous preniez le *la* si vous les voyez. Leur fils est malade depuis longtemps, et sa santé réclame les pays chauds. Avez-vous des rapports avec Cannes ?

J'avais deux sœurs à Paris : l'une, très malade depuis un an, a bien supporté les horreurs de sa position ; l'autre, Mme Cirodde, logée rue de Fleurus, a reçu trois bombes ou obus dans sa maison...

Dès le 1er février, j'écrivis à mon neveu Ernest Cirodde, ingénieur des Ponts et Chaussées, rue Vineuse, 23, à Passy-Paris, tout près de votre ancien logement, d'aller savoir de vos nouvelles. Mes nombreuses lettres à ce sujet sont restées sans être reçues. Hier cependant, il m'a écrit qu'il allait s'occuper de ma commission.

Voilà mon mot : pourrez-vous le lire ? Je n'y vois plus clair, ma lampe va me quitter ; je vous quitte donc, faisant mes plus affectueuses amitiés à Mme Lebrun, et me rappelant au bon souvenir de M. Georges et de Mme Pauline.

Votre vieil ami.

VAILLANT.

LE ROMAN DE LA VOIE LACTÉE (1)

A l'heure du Tigre, la septième nuit du septième mois, tout le monde était debout, et l'on se mettait immédiatement à nettoyer et à préparer les pierres à encre. Puis, dans le jardin de chaque famille, on recueillait de la rosée sur les feuilles de yam. Cette rosée s'appelait les « Gouttelettes de la Rivière du Ciel ». On en faisait aussitôt de l'encre fraîche, dont on écrivait ensuite les poèmes suspendus aux bambous plantés dans le jardin. C'était la coutume de se faire cadeau, entre amis, de pierres à encre neuves à l'époque de la fête des Etoiles. Et s'il y avait dans chaque maison des pierres à encre neuves, on avait soin de préparer l'encre fraîche dans celles-ci. Puis, tous les membres de la famille écrivaient des poèmes. Les grandes personnes écrivaient suivant leurs talents divers des vers à la louange des Deités-Etoiles. Les enfants écrivaient sous la dictée ou bien, parfois, ils essayaient d'improviser. Et les parents, la sœur aînée ou le grand frère guidaient dans les mains des tout petits le pinceau à écrire et les aidaient à tracer sur le tanzakou le caractère d'un mot, ou d'une phrase se rapportant à la fête — par exemple : *Kasasagi no Hashi* : « Le Pont des Pies. » On plantait ensuite dans le jardin deux bambous ayant toutes leurs branches et toutes leurs feuilles, — un bambou mâle, *otoko-dakè*, et un bambou femelle, *onna-dakké*. Ils étaient placés à six pieds l'un de l'autre, et on suspendait, à une corde tendue entre eux, des découpures de papier de cinq couleurs différentes, et des écheveaux de fil teinté également de cinq couleurs. Les découpures de papier représentaient les robes de dessus, *kimonos*. Ensuite, on attachait aux feuilles des bambous des tanzakou portant les poèmes écrits par tous les membres de la famille. Et sur une table, placée entre les bambous, ou devant eux, on disposait des plats contenant les diverses offrandes faites aux Déités-Etoiles : fruits, vermicelle, vin de riz, et légumes de toute espèce, tels que des concombres et des melons d'eau

Mais, la plus curieuse peut-être de toutes les coutumes de la province d'Izumo, était celle de la « Purification du Sommeil ». Avant l'aurore, les jeunes gens se rendaient tous à la plus proche rivière, emportant des bouquets faits de feuilles de *nemuri* et de feuilles de haricots. En arrivant à la rivière, ils lançaient leurs bouquets de feuilles dans le courant, et chantaient une petite chanson.

[illegible]
Matsu [illegible]

(1) [illegible] du 4 juillet [illegible].

Ces vers peuvent s'entendre de deux façons différentes, car le mot *nému* peut être pris soit dans le sens de *némuri* (sommeil), ou de *nemuri-gé*, ou *nemunoki*, plante du sommeil (mimosa). D'autre part, les syllabes *mamé*, comme elles sont écrites en caractères purement japonais (1), peuvent signifier soit haricot, activité, force, vigueur, ou santé. Mais la cérémonie était symbolique, et voici le véritable sens de la chanson :

Sommeil, fuyez sur le courant.
Feuilles de vigueur, demeurez.

Après avoir chanté, tous les jeunes gens plongeaient ensemble dans la rivière, pour se baigner, ou nager, et afin de bien manifester leur résolution de se débarrasser de toute paresse pendant l'année à venir, et de se montrer énergiques au travail.

A Yédo, la fête des Etoiles prenait aussi un caractère extrêmement pittoresque. Pendant les deux journées que duraient ces réjouissances, les sixième et septième jours de juillet, la ville ressemblait à un immense bosquet de bambous ; des bambous frais portant des poèmes se dressaient sur tous les toits. C'était, pour les paysans, l'occasion d'un commerce considérable de bambous ; ils en envoyaient des centaines de charretées à la ville, pendant les fêtes. Et puis il y avait aussi, à Yédo, la procession des enfants, qui portaient à travers toute la ville des bambous auxquels étaient attachés des tanzakou. Et à chacun des bambous on avait également attaché une plaque rouge, sur laquelle les noms des Etoiles étaient peints en caractères chinois.

Sous le régime Tokougawa, la fête était partout une journée joyeuse pour la jeunesse de toutes les classes, — elle commençait bien avant l'aurore, par des expositions de lanternes, et elle durait bien avant dans la nuit suivante. Et, ce jour-là, jeunes gens et jeunes filles, revêtus de leurs plus beaux costumes, faisaient des visites de cérémonies à leurs amis et à leurs voisins.

La lune du septième mois était surnommée « la lune littéraire », parce que pendant le septième mois on composait partout des poèmes à la gloire des « Amants Célestes ».

Je crois que mes lecteurs liront avec plaisir quelques-uns de ces poèmes choisis. Ils sont tous tirés du « Recueil d'une Myriade de Feuilles », livre de poésies composées avant le milieu du VIIIe siècle. Ce recueil fut entrepris par ordre impérial, et complété vers le commencement du IXe siècle. Il contient plus de quatre mille poèmes, dont certains sont de « longs poèmes » [illegible], mais dont la plupart sont des *tanka*, ou compositions limitées à trente-et

(1) Le kana [illegible] japonais distinct du japonais écrit en caractères chinois.

une syllabes. Les onze premiers tanka qui suivent, furent écrits par Yama-no-Okouré, gouverneur de la province de Chikuzen, il y a plus de onze cents ans. Sa réputation de poète est bien méritée, car nombre de ses œuvres sont comparables aux meilleurs épigrammes de l'Anthologie Grecque. Les vers suivants, écrits sur la mort de son petit garçon Furubi, le prouvent bien.

« Il est si jeune, il ne peut connaître le chemin... Je donnerai un pourboire au Messager du Monde Souterrain, et je l'implorerai, en disant : Sois assez bon pour porter le tout petit sur tes épaules, le long de la route ».

Huit cents ans plus tôt, le poète grec Diodore Zonas de Sardis écrivait :

« Toi, qui conduis vers Hadès la barque des morts dans l'eau de ce lac plein de roseaux, tends la main, sombre Charon, vers le fils de Kinyras, tandis qu'il monte les degrés de l'échelle. Car ses sandales feront glisser l'adolescent, et il craint de poser ses pieds nus sur le sable de la rive. »

Mais la charmante épigramme de Diodore était inspirée d'un mythe : le fils de Kyneras n'était autre qu'Adonis. Tandis que les vers de Okoura expriment tout l'anxiété touchante du cœur d'un père.

Bien que la légende des Etoiles ait été vraiment empruntée à la Chine, il n'y a rien de chinois dans les compositions suivantes. Elles représentent l'ancienne poésie japonaise classique dans sa pureté absolue, libre de toute influence étrangère, et elles nous offrent bien des aperçus sur les conditions de la vie et de la pensée japonaise il y a douze cents ans. Si l'on se rappelle qu'elles furent écrites bien avant qu'aucune littérature européenne moderne n'eût pris une forme quelconque, on est surpris de constater combien la langue japonaise écrite a peu changé au cours de tant de siècles. En faisant la part de certains mots devenus désuets, et de certaines légères modifications de prononciation, le lecteur japonais d'aujourd'hui peut goûter ces productions primitives de sa muse nationale aussi facilement que l'Anglais moderne étudie les poètes du règne d'Elizabeth. De plus, le raffinement et le charme très simple de ces compositions n'a jamais été surpassé, et rarement égalé, par les poètes japonais d'une époque plus récente.

Le principal attrait des quarante et quelques Tanka que j'ai copiés, réside surtout dans ce qu'ils nous révèlent du caractère humain de leurs auteurs. La Princesse Tisserande représente encore pour nous l'épouse japonaise respectueusement aimante de son mari. Le Bouvier s'y montre sans rien de l'éclat d'un dieu : c'est le jeune mari japonais du VIe ou du VIIe siècle, avant que la convention chinoise ne soit venue exercer sa contrainte sur la vie, et sur la littérature du Japon. Aussi, ces poèmes nous intéressent-ils par leur expression du sentiment primitif de la beauté naturelle. Nous y trouvons les paysages et les saisons du Japon transportés jusqu'à la Plaine Bleue du Ciel. — La Rivière Céleste, avec ses rapides et ses tourbillons, avec ses crues soudaines, et les murmures qui s'élèvent de son lit pierreux, avec ses roseaux se courbant sous le vent d'automne, pourrait très bien être la Rivière des Canards; et les nuées qui hantent ses rives sont les nuées de la Montagne des Orages. La barque du Bouvier, poussée par une seule rame, n'a pas encore disparu, et à bien des gués villageois vous verrez encore le remorqueur dans lequel Tabanata à Isumé supplia son mari de risquer la traversée par une nuit d'orage; — c'est un large bac, plat, qui est tiré par des câbles. Et les jeunes filles et les femmes sont toujours assises, devant leurs portes, dans les villages, par les belles journées d'automne, occupées à tisser comme la Tisserande tissait par amour de son seigneur et amant.

On remarque que, dans la plupart de ces poèmes, ce n'est pas la femme qui, obéissante, traverse la rivière à la rencontre de son mari; c'est le mari qui rame dans sa barque pour rejoindre sa femme. Et on ne fait aucune allusion au Pont des Oiseaux....

I

— Par dessus les rapides du Firmament Eternel, flottant dans sa barque, sans doute mon seigneur daignera-t-il venir à moi ce soir même ?

II

— Les vents et les nuages vont et viennent librement entre les deux rives; entre moi et mon épouse lointaine, il n'est pas possible d'échanger un message, quel qu'il soit.

III

— On jetterait facilement un caillou d'une rive à l'autre. Je ne suis séparée de lui que par la Rivière du Ciel, hélas ! il m'est absolument vain d'espérer le rencontrer avant l'automne.

IV

— Le jour où le vent d'automne commença à souffler (je me dis à moi même) : « Ah ! quand nous rencontrerons-nous ? » Mais aujourd'hui, mon bien-aimé que j'attendais, et que j'espérais est enfin venu.

V

— Bien que les eaux de la Rivière du Ciel ne se soient pas beaucoup haussées, il m'est pourtant impossible de traverser ce ruisseau si proche et d'atteindre mon seigneur et mon amant.

VI

— Elle est si près de moi que le balancement de ses (longues) manches est distinctement visible. Et pourtant, il n'y a pas moyen de traverser la rivière avant la saison de l'automne.

VII

— Lorsque nous fûmes séparés, je ne l'avais vue qu'un moment et très vaguement, comme on apercevrait un papillon qui vole. Et maintenant, il me faut l'attendre longuement et en vain, comme auparavant, jusqu'à l'époque de notre prochaine rencontre.

VIII

— Je crois que le Bouvier doit ramer dans sa barque, pour retrouver sa femme, car un brouillard (pareil à celui des embruns) s'élève au-dessus du cours de la Rivière Céleste.

IX

— Tandis que j'attendais mon Seigneur sur les rives brumeuses de la Rivière Céleste, je ne sais comment les jupes de ma robe se sont mouillées.

X

— Le bruit de l'eau augmente sur la Rivière du Ciel à l'endroit où se trouve le bac auguste : peut-être mon seigneur longtemps espéré approchera-t il bientôt dans son bateau.

XI

— Tandis que la Tisserande sommeille, ses longues manches retroussées, ne l'éveillez point de vos cris, ô cigognes des rivières.

XII

— Elle voit qu'une brume s'étend sur la rivière du Ciel. « Aujourd'hui, aujourd'hui, songe-t-elle, mon seigneur longtemps espéré arrivera dans sa barque. »

XIII

— Près du gué de Yasu, sur la Rivière du Ciel, la barque flotte. Prévenez, je vous prie, ma sœur cadette. (1) Dites-lui que je reste ici, à l'attendre.

XIV

— Parce que je suis un Dieu-Etoile, je puis traverser librement, de long en large, tout le grand Ciel : pourtant il a été en vérité, très difficile de traverser, par amour de vous, le fleuve du Ciel.

XV

Des Lage auguste du Dieu des Huit-Mille Lances (1), elle avait été mon épouse en secret. Pourtant aujourd'hui, à cause de mon constant désir d'elle, les humains connaissent notre amour.

XVI

— Dès l'époque où le ciel et la terre se séparèrent, elle a été ma femme, et cependant pour la retrouver, il me faut toujours attendre l'automne.

XVII

— Avec ma bien-aimée, aux joues teintées de rouge, je descendrai en vérité cette nuit dans le lit de la Rivière du Ciel, et je m'y endormirai sur un oreiller de pierre.

XVIII

— Lorsque je vois les herbes d'eau de la rivière du Ciel se coucher sous le vent d'automne, je songe en moi-même : « le temps de notre rencontre va venir. »

XIX

— Lorsque je sens dans mon cœur un désir soudain pour mon mari, alors j'entends résonner sur la rivière du Ciel le bruit des avirons de la barque nocturne, et le clapotis des rames.

XX

— Que le cri du coq ne se fasse point entendre, même si le jour pointe, lorsque je me repose la nuit auprès de mon épouse ayant échangé avec elle des oreillers-bijoux (2).

XXI

— Même si nous demeurions face à face, la main dans la main, pendant des milliers d'années, notre amour ne s'éteindrait jamais ! Pourquoi, alors, le Ciel juge-t-il nécessaire de nous séparer ?

XXII

— La toile blanche que la Tisserande a tissée, dans sa demeure, va maintenant, je crois, être taillée en une robe pour moi.

XXIII

— Bien qu'elle soit loin de moi, et cachée à ma vue par cinq couches de nuages blancs, pourtant je dirigerai toutes les nuits mon regard vers la demeure de ma sœur cadette (femme).

XXIV

— Lorsque vient l'automne, et que les brumes de

(1) C'est-à-dire : femme. Dans le Japonais ancien, le mot [illegible] signifie à la fois « femme » et « sœur cadette » ; on peut [illegible] le [illegible] par « bien-aimée » ou « chère ».

(1) Yachihoko no kami, par [illegible] d'autres noms, est le grand dieu d'Izumo. Il est [illegible] sous le nom de Chi-Kuni-nushi no-kami, ou le Dieu maître du Grand Pays. Il est alors [illegible] comme dieu du Mariage. C'est peut-être pourquoi le poète lui adresse ici [illegible].

(2) C'est-à-dire se serrer des bras l'un de l'autre comme oreillers. Cette phrase poétique était fort courante dans la littérature [illegible].

rivières s'étendent au-dessus du cours d'eau Céleste, je me tourne vers le fleuve, et j'espère. Et les nuits de mon désir sont nombreuses !

XXV

— Ne pouvoir qu'une fois dans toute l'année, et seulement la septième nuit du septième mois rencontrer sa bien-aimée, et puis, hélas ! voici le jour qui naît avant que notre amour mutuel ait pu s'exprimer (1).

XXVI

— L'attente amoureuse de toute une longue année ayant pris fin ce soir, il me faudra, dès demain, et ensuite tous les jours, languir après lui comme auparavant.

XXVII

— Le Bouvier et la Princesse-des-Métiers-à-Tisser doivent se rencontrer ce soir. O, vagues du Fleuve-Céleste, ayez bien soin de ne pas vous élever.

XXVIII

— Parce qu'il est mon bien-aimé que l'on rencontre rarement, hâtez-vous de ramer la barque jusqu'à l'autre rive du fleuve Céleste, avant que la nuit ne soit trop avancée.

XXIX

— Oh ! Ce nuage blanc poussé par le vent d'automne, est-ce l'écharpe divine (2) de la Princesse-des-Métiers-à-Tisser.

XXX

— Très tard dans la nuit, un brouillard se pose au-dessus de la Rivière du Ciel, et l'on entend le bruit de l'aviron du Bouvier.

XXXI

— Peut-être, cette averse crépusculaire n'est-elle faite que des gouttes d'eau projetée par l'aviron du Bouvier qui rame hâtivement dans sa barque.

XXXII

— Hélas, dès demain, après avoir remis en ordre mon lit-bijoux, je dormirai seule, et je ne reposerai plus auprès de mon seigneur.

XXXIII

— Le vent s'est mis à souffler, les vagues s'élèvent. Cette nuit, traverse dans une chaloupe, je t'en supplie, sans attendre une heure trop tardive.

XXXIV

— Il y a longtemps, j'ai achevé de tisser l'étoffe, et ce soir, ayant fini de lui coudre un vêtement, pourquoi faut-il que j'attende encore mon seigneur !

XXXV

— Le courant de la Rivière du Ciel est-il devenu trop rapide ? La nuit noire comme du jais s'avance, et le Bouvier ne vient pas !

XXXVI

— O passeur, hâte-toi de traverser la rivière. Car mon seigneur n'est pas de ceux qui peuvent aller et venir deux fois dans la même année.

XXXVII

— Je crois que la Tisserande s'approche dans sa barque, car, à cet instant même, un nuage obscurcit la face claire de la lune.

*
* *

..... Et l'on a dit gravement que les anciens poètes japonais ne voyaient nulle beauté dans les ciels étoilés !

Peut-être, la légende des Etoiles, telle qu'elle fut comprise par ces anciens poètes, ne touche-t-elle que faiblement l'imagination occidentale. Pourtant, dans le silence des nuits transparentes, avant le lever de la lune, le charme de cette ancienne histoire descend parfois en moi, du ciel scintillant, et me fait oublier les données monstrueuses de la Science, et l'horreur terrible de l'Espace. Alors, je ne contemple plus la Voie Lactée comme un cercle effrayant du Cosmos, dont les cent millions de Soleils sont impuissants à éclairer l'Abîme. Je la vois comme la véritable Rivière Céleste. Je vois le frisson de son courant brillant, et les nuées qui errent près de ses rives, et les roseaux qui se courbent dans les vents d'automne. Je vois aussi la blanche Princesse-des-Métiers-à-tisser assise devant son métier étoilé, et le Bœuf qui paît sur la rive opposée. Et je sais que la rosée qui tombe est la poussière d'eau lancée par les rames du Bouvier. Et alors, le ciel me semble très proche, très chaud et très humain. Et le silence qui m'environne est tout rempli du rêve d'un amour invariable, immortel, — toujours soupirant et toujours jeune, et que la sagesse paternelle des dieux ne satisfait jamais..

LAFCADIO HEARN.

Traduit de l'anglais par MARC LOGÉ.

(1) Ou se satisfaire. Il est difficile de rendre littéralement ce passage.

(2) *Hiré*. A des époques différentes dans l'histoire du costume féminin japonais, divers articles de toilettes furent appelés ainsi. Ici, c'était sans doute une écharpe blanche, portée autour du cou et par dessus les épaules, et retombant sur la poitrine, où les pans flottant librement étaient retenus par un nœud. On se servait souvent de la hiré pour faire des signaux, comme on agite aujourd'hui les mouchoirs. Et la question du poème semble vouloir dire : « Est-ce Tanabata qui agite là-bas son écharpe pour m'appeler ? » Dans les temps primitifs, tous les costumes ordinaires étaient blancs.

UNE RÉVOLUTION MARITIME

—

LE PÉTROLE DANS LA MARINE MARCHANDE

Il y a, paraît-il, « quelque chose de changé depuis quelques mois » : un « état d'opinion » est né, qui fait accueil aux choses de la mer, « un mouvement de réformes et d'affaires » (1). Je le souhaite. Il est bien vrai que la concentration des services de la marine marchande souleva un moment l'enthousiasme. Il est bien vrai que l'initiative hardie d'un sous-secrétaire d'Etat jeta un ferment de vie dans l'eau dormante de nos ports. Il y eut une heure d'effervescence. Maintenant, les lampions sont éteints; la fièvre est tombée. Le temps des rêves est passé. Revenons aux faits, aux faits et aux chiffres, prosaïques et froids.

Parlant en Sorbonne, voici tout juste un an, M. Jules Charles-Roux estimait que « nous devions constater un progrès. » Parole de réconfort, timide cri de joie, que M. de Monzie recueille et amplifie. M. de Monzie est homme de foi et d'action. « Si le nombre des unités, dit-il en ce bréviaire d'optimisme qui a titre : *Les Réformes Maritimes*, si le nombre des unités ne s'est pas augmenté à notre souhait, nous pouvons nous réjouir cependant de voir notre capacité de transport triplée en vingt ans ». (2) Réjouissons-nous donc, puisque vous le voulez. « Aux époques heureuses, l'optimisme est un luxe ; à la nôtre, c'est un devoir (3) ». M. Robert de Jouvenel a peut-être raison : l'optimisme nous gardera des abandons irrémédiables.

Mais pourtant, ne nous réjouissons pas trop, et sachons nous avouer la vérité brutale : un peuple décline, que ses rivaux distancent. Or, chaque jour réduit la part relative de notre pavillon dans la flotte mondiale; chaque jour, nos concurrents accroissent leur avance. Si nous avons gagné 586.000 tonnes de vapeurs en douze ans, les Anglais en ont gagné 4.747.700, les Allemands, 2.040.000, les Américains, 848.000, les Norvégiens, 906.000. Sur les registres du bureau Veritas, nous ne figurons plus qu'au 5e rang, au [illegible], après la petite Norvège, au 5e, serrés de près par le jeune Japon. Et toujours actuel, toujours justifié reste le cri d'alarme que M. Paul Doumer poussait en 1911 : « Du haut de l'échelle, nous sommes descendus progressivement, et nous descendons encore, sans arrêt, dans la déchéance! C'est navrant et humiliant » (4).

Voilà le fait. Ses causes ? Elles sont diverses ; elles sont complexes. Je n'ai pas dessein, après le maître Marcel Dubois, d'en détailler ici la déconcertante multiplicité. Je n'en retiendrai qu'une. Et celle-là, qu'on néglige peut-être, pour réserver toutes sévérités, qui aux institutions et qui aux diplomates, celle-là, c'est la routine, ou, mieux, la peur des profitables audaces, l'excessive timidité de l'armement français.

Singulière contradiction de notre esprit, toujours en éveil, toujours impatient d'idées neuves, et si lent à les mettre en faits! Un Français invente l'hélice. C'est l'Angleterre qui l'adopte. Et cet exemple, après des années, parvient seul à forcer la porte de nos chantiers. S'agit-il d'industrie? L'Anglais, l'Allemand, l'Américain surtout, se contentent de machines frustes, inélégantes et mal soignées, robustes cependant, et qui coûtent moins cher. Elles dureront peu. Mais qu'importe? Avant que d'être usées, elles seront réformées, remplacées par d'autres, perfectionnées, plus puissantes et plus économiques. A nous, il faut un outillage de luxe, fini, poli, coûteux. On le ménagera, on le fera durer. Et neuf encore, il sera déjà passé d'usage, démodé, impuissant à soutenir la concurrence. On le conservera pourtant ; on l'utilisera jusqu'à complète usure. Si parfois nos industriels ont tant de peine à lutter sur le marché du monde, j'en ferais volontiers remonter la responsabilité à cette lenteur, je dirais presque à cette incapacité d'adaptation. Trop artistes, nous ne savons pas être pratiques. Jusqu'en affaires, nous apportons des mœurs de dilettanti.

Certes, je ne nie pas l'intérêt des réformes administratives; j'applaudis de tout cœur à l'unification des services ; j'approuve les primes et la protection ; je souscris sans réserve à l'organisation rationnelle d'un enseignement maritime ; je souscris à toutes les initiatives d'État. Mais que peuvent les médecins, quand le malade s'abandonne? Si notre marine se relève jamais, ce sera par son propre effort. Il ne faut, en ce monde, compter que sur soi-même. « Aide-toi, le ciel t'aidera. » Vivre, s'est lutter, s'adapter et se renouveler sans cesse. Dans la mêlée sans trêve des appétits humains, le succès, donc la vie, est à ceux qui osent, à ceux qui se risquent, qui, les premiers, font profit des plus récentes découvertes et des derniers progrès. Ni place ni quartier pour ceux qui se résignent ou renoncent ! Voilà ce que jamais nos armateurs ne devraient oublier. Voilà ce qu'ils oublient ou ce qu'ils semblent ne pas savoir. La preuve, la voici

(1) A. de Monzie : *Les Réformes Maritimes*. Paris, Claudin, 1911, pp. [illegible] et [illegible].

(2) *Id.*, p. [illegible].

(3) R. de Jouvenel : *La République des Camarades*. Paris, Grasset, 1914, p. 16.

(4) M. Boucq-Saint-Aubin : *L'Avenir de la France est en mer*. Paris, Plon, 1911, préface, p. [illegible].

Une révolution s'annonce dans l'industrie des transports maritimes, non certes comparable à celle que fit la vapeur, mais grosse cependant de redoutables conséquences. Depuis longtemps déjà, dans les pays de production, en Californie, en Russie, la supériorité calorifique du pétrole lui valut de supplanter la houille pour le chauffage des chaudières fixes, des locomotives, voire des machines marines. Sur ses *superdreadnoughts*, l'Amirauté anglaise installe aujourd'hui des foyers à huile minérale. Plusieurs marines de guerre ont suivi ou vont suivre son exemple. Mais ce n'est encore là qu'une étape. La machine à vapeur reste une gaspilleuse de combustible et d'énergie. C'est au moteur à combustion lente, c'est au moteur du type Diesel, qu'appartient l'avenir.

Quand une machine à vapeur dépense 816 grammes de charbon par cheval-heure, ce moteur n'exige que 165 à 204 grammes d'huile lourde. En principe donc, une batterie Diesel consomme en poids six fois moins qu'une machine à vapeur saturée, quatre fois moins qu'une machine à vapeur surchauffée. En fait, l'économie est plus grande encore. Les lignes d'un bateau à pétrole sont plus fines ; donc la résistance à la marche est plus faible et la dépense de force motrice inférieure, à vitesse égale. Je n'oublie pas que le pétrole est plus cher que la houille. Mais le rendement supérieur du moteur et sa moindre consommation donnent au motor-ship un rayon d'action sensiblement plus grand. Le choix des ports de ravitaillement est plus libre; on peut éviter les dépôts particulièrement chers. Dans un rapport sur les conséquences de l'ouverture du Canal de Panama (1), consacrant quelques substantifiques pages à la prochaine révolution maritime, M. l'ingénieur Douvry faisait d'ailleurs, il y a un an, cette intéressante remarque : « L'huile brute vaut actuellement, dans les ports anglais, de 50 à 57 fr. 50 la tonne; on peut en déduire que si le prix moyen du charbon dépasse 12 fr. 50 à 13 fr. 75 la tonne, le moteur Diesel est encore le plus économique. » L'expérience a confirmé ces prévisions. En dépit du prix exorbitant des huiles minérales au cours de l'année passée, (65 à 67 1/2 shillings par tonne f. o. b. Purfleet dans la Tamise), les motor-ships suédois se sont montrés incomparablement plus économiques que les vapeurs. En vérité, l'épreuve est faite, et cette épreuve est concluante.

Je n'insiste pas cependant sur cette économie. Le monde ne produit encore que 51 millions de tonnes de pétrole pour 1 milliard de tonnes de houille. L'insuffisance de cette production, la forte concentration de l'industrie pétrolière et les accords passés entre compagnies rivales, l'accroissement enfin de la consommation, conséquence directe de la révolution maritime, ne laissent pas espérer un retour aux prix cotés avant 1912, quand la Compagnie danoise Est-Asiatique traitait avec la Shell Transport et la Royal Dutch à raison de 37 fr. 50 par tonne f. o. b., à Singapour. Sans doute, les moteurs à combustion interne peuvent s'alimenter d'huile de schiste ou de goudron. Mais la production de ces succédanés du pétrole ne paraît pas devoir influer sérieusement sur le marché. Il faut s'attendre sinon à une hausse, du moins à une grande fermeté des cours. L'économie sur le combustible, théoriquement possible, sera peut-être en fait à peu près nulle. Négligeons-la.

En voici d'ailleurs de moins aléatoires. Le ravitaillement en pétrole se fait très vite (500 tonnes en 2 heures environ), donc sans immobilisations, sans infructueux retards aux escales. D'autre part, les frais d'entretien et de surveillance sont réduits au minimum. Enfin, les motor-ships, ne comportant pas de soutiers, le personnel du bord est relativement peu nombreux. C'est ainsi que la Cie Nordstjernan de Stockholm n'embarque pour le service des machines, que 9 hommes sur ses navires à moteurs, au lieu de 17 sur ses vapeurs du même type. L'économie de salaires est appréciable, surtout pour les grands paquebots modernes, qui comptent les soutiers, chauffeurs et mécaniciens par centaines (1).

Mais l'avantage essentiel du motor-ship réside dans un accroissement notable de la capacité de transport. Non seulement la provision d'huile est à la fois moins encombrante et moins lourde que son équivalent de houille, mais le pétrole s'emmagasine dans des emplacements inutilisables pour le charbon, tels les doubles-fonds et les réservoirs à ballast. Les cales à marchandises sont agrandies d'autant. « Un navire de 2.500 à 3.000 tonnes, mû par une machine de 1.100 à 1.200 H. P., consommerait environ 15 tonnes de charbon par jour. Le même, actionné par un moteur Diesel de 1.000 chevaux, qui lui donnerait la même vitesse, exigerait moins de quatre tonnes d'huile, soit une réduction de 11 tonnes par jour et, pour 20 jours de navigation, 220 tonnes. De ce fait, la place disponible pour le fret peut atteindre 10 p. 100 du déplacement du navire. — L'adoption du moteur Diesel permet également une économie de place et de poids sur la machinerie. On compte, pour toute la machinerie à vapeur, 1 tonne pour 5 à 8 chevaux. Avec le moteur Diesel, il faut compter une tonne pour 10 à 15 chevaux. Etant données toutes les économies réalisées en ce qui concerne principalement le poids du com-

(1) Publié au *Journal Officiel* du 19 mai 1913.

(1) La *France* a un personnel de 260 hommes pour le service de ses machines.

bustible transporté, le poids de la machinerie, l'espace nécessaire pour la chambre des machines, on peut estimer que l'adoption du moteur Diesel permet de transporter un supplément de fret égal à environ 15 p. 100 du déplacement du navire. » (1).

Economie de combustible, de temps, de main d'œuvre et de poids mort, tout cela se chiffre et s'exprime en argent. Dans les mêmes conditions de tonnage et de vitesse, la traversée Angleterre-Amérique a coûté 188.000 fr. pour un vapeur, 110.000 pour un motor-ship. M. Saimberlich, ingénieur allemand, escompte prudemment des résultats plus modestes. Raisonnant sur un navire de 5.500 tonneaux, qui fait par an quatre voyages complets, de vingt jours, tant à l'aller qu'au retour, il évalue l'économie et le supplément de recettes annuellement réalisés par un bateau à pétrole à 37.185 fr. et, si l'on fait abstraction du combustible, à 25.000 fr. en chiffres ronds.

25.000 francs, c'est un joli surcroît de bénéfices; c'est aussi la possibilité de réduire les frets. Et, sous la pression de la concurrence, c'est en effet, par un abaissement des tarifs que se manifestera commercialement la révolution maritime. Ainsi va le progrès économique, diminuant prix de revient et coût de transport. Chaque fois, il déchaîne une crise. Celle-ci, je le crains, sera redoutable. La réduction des frets avivera la concurrence. Les mers ne nous défendront plus des produits d'Amérique et d'Extrême-Asie. Les houilles de Virginie et de Pennsylvanie viendront disputer aux charbons anglais et allemands le marché de l'Europe. Et de cela sans doute nos industriels ne se plaindront pas. Mais il faudra plus que jamais compter avec les usines des États-Unis, voire avec celles du Japon. Et peut-être revivrons-nous les jours cruels de la crise agricole, blés et bestiaux exotiques trouvant, dans le bon marché des transports, des facilités nouvelles d'exportation. C'est le progrès; on ne l'arrête pas. Après 1875, déjà, la colonisation des pays neufs et le perfectionnement des moyens de communication avaient mis à mal l'agriculture européenne. La nôtre, toutefois, grâce au régime protectionniste, eut moins à souffrir que celle d'outre-Manche. Cette fois encore, sans doute, les droits de douane permettront à nos cultivateurs de lutter et de vivre, jusqu'au jour où, avec le développement de la population et des besoins, se réduiront les excédents disponibles des pays jeunes, comme il advient déjà aux États-Unis d'Amérique. D'autre part, la baisse des frets, c'est la diminution des prix de vente et donc, pour les consommateurs, l'accroissement de leur pouvoir d'achat; la baisse des frets, c'est l'extension de la demande, donc un coup de fouet aux activités productrices; plus de travail, plus de profits, plus de salaires et, au total, plus de bien-être. La baisse des frets, pour tout dire, c'est une lutte plus âpre dans une humanité plus riche.

Mais que voilà de lointaines perspectives! Revenons à la mer, théâtre immédiat de nos actuelles inquiétudes. Ils y seront puissamment armés pour la concurrence, ceux qui, les premiers, auront substitué le pétrole à la vapeur. Anglais et Allemands, Suédois, Hollandais et Danois s'en sont d'ores et déjà avisés. Depuis que les chantiers d'Amsterdam livrèrent à la Nederlandsche Sheepbow Matschappij le *Vulcanus*, motor-ship de 1.900 tonneaux, les navires à pétrole se sont multipliés, toujours, hélas! à l'étranger. Ils ont crû, en nombre, en force, en tonnage. La Hamburg Amerika Linie et la Hamburg Süd-Amerikanische Dampschiffahrts Gesellschaft en ont un chacune. La Compagnie danoise Est-Asiatique en a quatre en service et quatre en chantiers; malgré son nom, l'United Steam Ship Co. de Copenhague, en compte un dans sa flotte. La Compagnie Nordstjernan, de Stockholm, en a trois en activité et trois en construction. Au pays du naphte, enfin, sur la Caspienne, vogue toute une flottille de motor-ships dont la capacité *moyenne* dépasse celle des plus récents vapeurs lancés sur la Baltique (748 tonnes contre 543). A Seraing, à Glasgow, à Amsterdam, à Copenhague, les chantiers construisent des moteurs marins. Je pourrais multiplier les exemples, allonger cette liste. A quoi bon? La preuve est faite. Le moteur à combustion interne a conquis droit de cité dans les marines les plus actives et les plus entreprenantes du monde.

Donc, le problème de la navigation au pétrole est pratiquement résolu, et, non pas seulement pour les petits bateaux, comme les sardiniers d'Arcachon, mais pour les grands cargos qui fréquentent les mers de Chine et le Pacifique : l'*Emmanuel Nobel*, de la Nederlandsche Sheepbow Matschappij, jauge 9.350 tonneaux; le *Siam* et l'*Annam*, de la compagnie danoise Est-Asiatique, ont une portée en lourd de 9.700 tonnes. Et, à l'heure présente, les chantiers anglais ont reçu la commande de quelque cinquante motor-ships de 14.000 et 15.000 tonnes. Des perfectionnements sans doute interviendront encore. Le progrès est indéfini. L'exposition qui s'ouvre à Boulogne stimulera le génie inventif des fabricants et des ingénieurs. Mais, dès aujourd'hui, les moteurs sont assez robustes pour fournir sans fatigue les grandes traversées. Certes, des incidents de route peuvent encore se produire parfois, et l'on a fait en France assez de bruit autour de ceux qui immobilisent actuellement à Saint-Nazaire un de nos rares bateaux à pétrole. Mais

(1) Bourcart, Rapport précité.

l'aléa, qui n'a point effrayé les compagnies étrangères, n'a point tourné non plus à leur déconvenue.

L'inspection des machines après traversée a révélé une usure minime, très comparable à celle qu'accusaient les vapeurs. Des mises au point successives ont régularisé le fonctionnement des moteurs : des cargos de 9.000 tonnes, comme le *Siam*, ont pu, au cours de leur dernier voyage entre Anvers et Antofagasta, soutenir, sans arrêt, sans alerte, quarante-deux jours de navigation.

Et notre armement ne s'émeut pas! « Pour des raisons que j'ignore, les armateurs français paraissent vouloir se laisser distancer par les marines marchandes étrangères. » Ainsi parlait, il y a un an, M. Douvry. Je ne vois pas qu'il y ait rien de changé. Les maîtres du haut armement, les représentants de la marine officielle témoignent à l'endroit du moteur à pétrole une dédaigneuse indifférence. Les chantiers sont outillés pour construire des vapeurs et des voiliers : ils font des voiliers et des vapeurs. Comment ne voient-ils pas que cette obstination sera pour notre flotte la ruine définitive, inéluctable, sans remède? Pour soutenir leur activité, ils comptent sans doute sur les primes. Mais le Parlement se décidera bien un jour à réformer le régime paradoxal dont il nous a dotés; tôt ou tard, il faudra bien adapter la protection et le régime des primes aux besoins de la concurrence, aux progrès de la technique, et renoncer enfin à galvaniser une industrie périmée. C'est un point digne d'examen.

Les constructeurs attendent le moteur sans défaut; les ports, pour s'outiller, attendent les navires. S'ils avaient tant hésité, nos fabricants d'automobiles exporteraient-ils aujourd'hui des centaines et des milliers de voitures? feraient-ils vivre des milliers d'ouvriers? Quelques velléités cependant discrètement s'annoncent; quelques peureuses initiatives se laissent éveiller. Qu'elles s'affirment! L'opinion les applaudira, les encouragera, les soutiendra. Demain, commerçants et industriels les réclameront. Elles peuvent beaucoup. A la philosophie syndicaliste, qui est de mode aujourd'hui, empruntons une formule. Pour M. Georges Sorel, théoricien original autant que vigoureux, le progrès est le fait des minorités agissantes. M. Georges Sorel n'a point tout à fait tort. Puissent donc les énergies que tentent les risques de la mer être assez entreprenantes, assez tenaces et assez actives pour rajeunir une marine que l'imprévoyante prudence des grandes compagnies laisse péricliter!

PIERRE BESSE.

L'ORGIE DU RYTHME ET DE LA COULEUR

—

LES BALLETS RUSSES

Il y aurait à méditer longuement sur le sens et la valeur de la curiosité. Pour certains, elle est le signe évident d'une activité supérieure; je n'y vois, pour ma part, qu'un symptôme inquiétant. L'homme sain n'est pas curieux : sa méditation volontaire et volontairement contenue dans un donné raisonnable et immédiatement sensible, celui de sa personnalité étayée sur la race, confirme assez puissamment sa certitude de soi-même, et enrichit suffisamment sa sève intérieure pour qu'il n'éprouve aucun besoin fiévreux de se précipiter hors de ses voies naturelles, aucune inclination téméraire à rechercher, sous des latitudes diverses, les routes d'un « Nouveau-Monde ».

C'est assez dire, par antithèse, à quel point notre temps manifeste toutes les faiblesses d'une curiosité inlassable et généralisée, exigeante comme une passion, naïve, mais dangereuse parfois aussi, en raison de ses exigences mêmes.

Des preuves de ce jugement? Elles abondent en tous sens et dans tous les domaines; mais la question vaut d'être portée plus spécialement sur le terrain artistique, et posée, en particulier, à propos de manifestations musicales récentes dont le succès fut éclatant, qui provoquèrent même, dans certains cercles de la société parisienne, un enthousiasme tel qu'on se trouverait honteux de n'y point participer si on n'avait pour soi la conviction que de telles fêtes, par leur éclat même, obnubilent plus sûrement les voies du génie de la France et faussent plus subtilement les données de notre conscience artistique nationale.

*
* *

Les Ballets russes!... Il y a dans ce vocable comme une magie latente et, de fait, il a pu sembler qu'il opérait sur beaucoup comme une formule d'incantation. Avant même qu'elle fût ouverte, la dernière saison de ces Ballets, auxquels l'Opéra était appelé à prêter son cadre, excitait déjà dans un clan d'initiés une sorte de transport sacré, et le nom d'Igor Strawinski, le Révélateur attendu, circulait dans les cénacles comme un véritable mot de passe qui créait la fraternité des « Voyants ».

Il est certain que ces excès — qu'il ne faut pas trop se presser de déclarer simplement puérils, et qui ne sont que la manifestation hypertrophiée de tendances profondes et générales — auraient pu

compromettre irrémédiablement le succès de tout autre troupe d'artistes qui n'aurait pas été la compagnie d'élite réunie par l'impresario Serge de Daghilew et, par une réaction naturelle, disposer le commun des esprits à une méfiance préalable. Heureusement pour la compréhension attentive et loyale des œuvres présentées cette année à notre jugement que les Ballets russes avaient déjà fourni la mesure de leur originalité — qualités et défauts mêlés — dans plusieurs saisons précédentes, et qu'il était ainsi loisible à chacun, en s'appuyant sur ses propres souvenirs et sur ses personnelles émotions, de s'en aller en toute liberté à la recherche de la beauté que des novateurs, que rien ne nous empêchait plus de croire hardis, avaient subjuguée à leur volonté impérieuse et asservie à leur caprice créateur dans des formes d'art insoupçonnées de l'Occident.

De cette disposition tranquille et confiante de l'esprit qui ne se sent pas opprimé par la contrainte de jugements passionnés, les Ballets russes ont fort bénéficié, et comme ils n'avaient pas à solliciter notre indulgence, c'est une grande part de nos facultés admiratives qui leur ont été de suite gagnées. Les spectacles qu'ils nous ont offerts ont largement ouvert nos yeux et nos oreilles à des mérites incontestables et d'assez rare qualité parfois. Il est certain que des œuvres comme *Sheherazade*, comme *Petrouchka* de Strawinski, et même comme ce *Coq d'Or* de Rimsky-Korsakoff où se manifestait déjà cependant quelqu'exagération fâcheuse — n'a-t-on pas évoqué à son sujet le souvenir d'*Ubu roi?* — tout en étant incontestablement issues d'un génie de structure différente du nôtre, procédaient cependant d'une humanité assez largement ouverte pour que nous puissions, dans une appréciable mesure, y insérer notre propre âme. Et, quant à l'admirable *Légende de Joseph*, de Richard Strauss, elle s'imposait à l'admiration par la joie candide, par l'épanouissement heureux, dans la liberté des formes harmoniques et mélodiques, d'un génie puissant entre tous, mais dont la maîtrise nous était apparue jusqu'à ce jour comme presque toujours liée à une surhumaine tension.

Mais la reconnaissance des mérites intrinsèques d'une œuvre n'implique pas nécessairement l'adhésion positive de l'esprit et du cœur à l'esthétique dont elle témoigne, ni à l'inspiration dont elle émane. Une salle de spectacle ou de concert est de temps à autre le théâtre de conquêtes, rapidement menées au cours d'une seule soirée, mais dont la brutale intempérance est déjà vaine le lendemain. C'est là l'épreuve des héros du snobisme. Les sens ont parfois été touchés, et d'une façon unanime, mais l'instinct se rebelle : il départage alors les auditeurs sincères et les adorateurs systématiques. L'aventure est commune. Les spectateurs, conviés à l'Opéra, le mois dernier, aux diverses représentations des Ballets russes, ont connu ces alternatives et éprouvé ces fluctuations. A la réflexion, qui survient en fin de compte, ces mouvements prennent un sens et acquièrent une portée qui les différencient nettement des caprices d'une humeur instable ou des reprises sournoises d'un sentiment trop étroitement chauvin. Ils manifestent à la fois une défense et une illustration de notre génie particulier ; ils sont une voix qui dicte des ordres : écoutons-la.

*
* *

Il pourra paraître aventureux, sinon même injuste, de chercher à reconnaître en un unique auteur les caractères généraux et les modalités artistiques essentielles dont l'ensemble des œuvres représentées dans la plus récente saison des Ballets russes nous ont manifesté, chacune en son plan et à son degré spécial, la complexité. Et pourtant, l'enseignement qu'il est profitable de tirer de l'introduction sur une scène française de ce cycle relativement homogène de productions du génie slave, c'est dans cette voie qu'il faut le chercher.

Qu'on m'entende bien. La question en jeu ici n'est pas une question de primauté, celle de la distribution de places d'honneur ! c'est la question, beaucoup plus psychologique que critique, du *representative man*.

Or, un nom se présente d'urgence sous ma plume, je l'ai déjà cité : c'est celui de Igor Strawinski, l'auteur du *Sacre du Printemps*, de tumultueuse mémoire, et du *Rossignol*, dont nous avons eu cette saison la première audition. C'est sur le nom et l'œuvre de Strawinski qu'on s'est compté, dans les milieux musicaux, et qu'on continue à se compter en clans adverses : ce compositeur est ainsi vraiment un sommet d'où part la ligne de partage... des critiques.

Je n'hésiterai donc pas à dire sur son œuvre mon sentiment. Il n'est pas douteux qu'Igor Strawinski possède un tempérament artistique de tout premier ordre, et qu'il est « une force ». C'est donc un artiste destiné nécessairement aux triomphes, et rien ne saurait mieux le démontrer que l'attitude prise par certains de nos critiques les plus notoires à l'égard de son œuvre : hier, hésitation, résistance même, aujourd'hui, reconnaissance et enthousiasme. Mais dans quel sens agit cette force ? Vers quoi est-elle orientée ? A n'en pas douter, vers l'expression de tous les besoins actuels d'une race particulière. Tout cela est russe, est très russe, et Strawinski est l'organe éclatant du slavisme musical contemporain.

Il est le suprême terme d'une série, et comme le bouquet d'un feu d'artifice — lui-même semble en avoir le sentiment assez net — qu'on tirerait, un soir d'été, pour clore une longue journée de fêtes. C'est là la grandeur indiscutable du jeune compositeur, mais c'est cette grandeur même et cette plénitude de slavisme dont il déborde qui l'éloignent de nous et de notre âme française plus immanquablement.

J'ai dit que son œuvre pourvoit abondamment à tous les besoins esthétiques de sa race. Oui, certes, et à un degré que, faute d'être Russes nous-mêmes, nous ne saisissons peut-être qu'approximativement.

Qu'on ne croie pas que je fasse ici allusion à l'exubérance de l'imagination, ni à la mise en œuvre de procédés techniques qui visent à surprendre la curiosité. Strawinski n'échappe pas aux fautes de goût et aux besoins factices de la jeunesse sous quelque latitude qu'elle vive. Mais j'écarte résolument ces voiles bariolés, et je veux voir au cœur de l'œuvre...

Et ce que j'y vois alors, c'est l'orgie du rythme et de la couleur.

Dans sa réalité profonde, l'œuvre de Strawinski est *orgiaque*. Si l'épithète est exacte, on comprend d'emblée en quoi cette œuvre n'est pas de France.

Orgie du rythme! Certainement, c'est là le secret de l'emprise mystérieuse que cette œuvre exerce, même malgré nous, sur nos sens; c'est aussi la raison de son charme dangereux au suprême degré.

Orgie du rythme ? Mais qu'est-ce donc ? Tout simplement la frénésie des basses puissances de l'être — non pas les moins actives certes — qui, débridées et lâchées dans le champ de la musique, éclatent les cadres des architectures spirituelles de cet art, et aux drames réfléchis de l'âme et du cœur substituent la chamade des sens.

Orgie du rythme ? C'est encore — à notre point de vue français tout au moins — le déséquilibre des facultés créatrices, déséquilibre et désorbitation qui ont pour conséquence une sorte d'enivrement de la forme et des moyens matériels d'expression, transmués en fins absolues, cultivées et recherchées pour elles-mêmes.

Qu'était donc le *Sacre du Printemps*, qui souleva d'emblée la protestation de notre instinct esthétique, sinon le produit d'une telle malformation? L'œuvre s'imposa cependant par l'énormité même des moyens — rythmes et sons — qui y étaient mis en œuvre. Tout y tendait à la frénésie et à l'exaspération, comme par une pente secrète et fatale, car toute la force des passions élémentaires, libérées des disciplines de raison, ne peut tendre que là. Et le spectacle même — lignes des groupements scéniques et couleurs — offert à nos yeux pendant que se déchaînait l'ouragan des sons, subissait une égale contrainte qui le vouait à de semblables violences. La chorégraphie même, par son étrangeté, achevait la déroute de la raison. Ce n'était pas ici, comme en d'autres ballets russes, une émanation de l'Orient-musulman, où la danse n'a en vue que l'excitation du sens génésique; tout en sauts et en bondissements, elle tendait, dans une recherche à la fois primitive et compliquée, à symboliser le caractère des premiers âges du monde où la Nature, mère des Dieux et des hommes, frissonnait mystérieusement, ou s'enfiévrait d'ardeurs étranges au corps même de ses fils.

C'était peut-être de tels spectacles, de telles musiques mêmes qu'était faite une part de l'initiation aux Grands Mystères d'Eleusis, et un âcre relent de panthéisme païen nous arrivait des antres les plus secrets de l'antique hiérosophie. Bref, on eût pu croire qu'était réalisée l'orgie dionysiaque, rêvée par Nietzsche, et appelée par son vœu prophétique à être le sursaut suprême d'un monde qui choit vers la mort; et, de fait, après qu'on avait commencé à se défendre contre l'emprise d'une telle œuvre par les moyens naturels du rire et de l'ironie, bientôt cela même cessait d'être une sûreté, et l'âme, oppressée, angoissée, sentant fondre toutes ses puissances et se dissoudre toutes ses énergies au tourbillon des sons qui l'emportait, tombait au vertige redoutable de l'anéantissement, dans une sorte d'épouvante panique.

Voilà l'œuvre représentative du Russe Strawinski, et la voilà caractérisée dans sa fin essentielle : le nihilisme, l'anéantissement.

Anéantissement, cette intensité formidable et souveraine, m'objectera-t-on avec quelque spécieuse apparence? Mais où a-t-on jamais reconnu l'intensité comme mesure de la valeur d'un art, de la vie elle-même? Il y a des agonies — comme il y a des décadences — qui sont éminemment intenses : peut-être même les déclins sont-ils seuls susceptibles d'une véritable intensité. Non, ce qui jauge l'art comme la vie, ce n'est pas leur intensité, mais leur amplitude, et cette amplitude n'est et ne sera jamais que fonction de l'âme plus ou moins vaste qui sert de ferment à leurs manifestations multiples... *Mens agitat molem...*

A ce point de vue, pris dans la ligne d'horizon des témoignages de l'expérience interne, et non dans les postulats de quelque esthétique transcendentale, le « cas » Strawinski n'a plus qu'une valeur négative. L'orgie du rythme, des sons et de la couleur, comme elle est ivresse des sens, sourd de la chair, non de l'âme. Elle est magnétisme — et tous ses effets tiennent de cela, si on y réfléchit — mais magnétisme de nature tellurique, dont le fluide agissant sur la seule substance de nos cellules nerveuses ne les polarise qu'un très court instant. D'un mot, l'art

qui s'exprime par de tels moyens, quelles que soient d'ailleurs ses apparences trompeuses de force, de puissance, n'est, pour qui le considère sur le plan du vaste dualisme des éléments psychiques du monde, qu'un art issu du seul principe féminin, passif et réceptif tout à la fois. Le sensualisme des sons, l'impressionnisme des formes, tout cela est de la Femme, et, dans le cycle d'évolution des âges, notre époque se marque par le triomphe incontestable de la Femme. Les risques du danger couru sont masqués à bien des yeux : il est si agréable, pour les peuples comme pour les individus, de se laisser aller à l'efféminations : des sens grisés et choyés, une pensée qui n'est plus qu'une imagination luxuriante qui prolonge nos caprices, et des rêves inconsistants; au terme de tout, le nirvana de la conscience et de la raison!... N'avais-je pas raison de dire qu'il y a des charmes mortels et des curiosités redoutables?

*
* *

Une conclusion s'impose: la France doit à son génie de se garder de tout égarement, et une constatation se présente : son instinct du beau, sa conscience de l'harmonie et de l'équilibre la garde effectivement.

On n'a sans doute pas encore perdu à Paris le souvenir des manifestations tumultueuses qui accueillirent, l'an dernier, au théâtre des Champs-Elysées, la première représentation du *Sacre du Printemps*. Pour s'être assagie dans sa manière, la résistance demeure aussi ferme, et les *mea culpa* contrits d'un petit nombre de critiques, conquis cette année à l'enthousiasme — il faut dire que l'œuvre était donnée au concert — n'y changeront guère.

Nous assistons depuis une dizaine d'années à une bien singulière entreprise. On a réveillé le vieil Orient léthargique et, l'ayant replacé sur un trône d'admiration béate, ses dévots tentent de nous faire adorer cette idole colossale, mais monstrueuse. De secrètes affinités les guident dans leur desseins. A ceux dont l'effort obstiné n'a visé qu'à une besogne de désagrégation, dont le dilettantisme, sous le couvert de critique, a délié le robuste faisceau des puissances unies de l'intelligence et du cœur, qui fondent la personnalité, l'Orient ne devait-il pas apparaître comme la terre d'élection du nihilisme philosophique, comme un monde qui, du fond de son antiquité multi millénaire, entend crouler des ruines? Les couleurs somptueuses dont il se pare, le lyrisme aigu dont il s'enivre, tout ce dont on vient nous exalter les mérites ou l'originalité pour ravir notre assentiment, tout cela ne doit pas nous faire méconnaître que ce ne sont là que jeux splendides de formes illusoires qui voilent les profondeurs du Néant.

Ils n'en sont que plus pathétiques alors, dira-t-on. Ah! gardons-nous du pathétique! Rien ne vieillit plus rapidement une âme et ne la dessèche plus sûrement que la parodie exaspérée de ses souffrances ou de ses joies naturelles.

Pathétisme n'est pas drame, et le drame seul est humain, et à la mesure exacte du cadre de notre destinée. Pour l'expression de ce drame dans lequel, sous le regard de la raison et l'influence persuasive du cœur tout, jusqu'aux discordances les plus aigres du sort, s'harmonise en une beauté *mâle*, simple et solide comme la vie elle-même, le génie de la France a de tout temps trouvé d'inoubliables accents, et vraiment, sur les sommets de cet humanisme large et profond, il est bien la lumière du monde.

Ne souffrons pas qu'on la mette jamais sous le boisseau.

MAURICE DUPONT.

LE VAMPIRE

Un vapeur d'excursion nous amena à l'île de Prinkipo. On débarqua. La société n'était pas nombreuse : une famille polonaise, le père, la mère, leur fille et son fiancé, puis, nous deux. A propos, il ne faut pas oublier un jeune homme grec qui s'était joint à nous dans Constantinople, sur le grand pont traversant la Corne d'Or : un peintre probablement, à en juger d'après le cartable qu'il portait sous le bras. De longs cheveux noirs lui tombaient sur les épaules; son visage était pâle; ses yeux noirs étaient profondément enfoncés sous l'arcade sourcillière. Au premier abord, sa serviabilité et sa connaissance du pays nous avaient paru intéressantes; mais plus tard, voyant qu'il parlait trop, je me détournai de lui.

En revanche, la famille polonaise était beaucoup plus sympathique. Le père et la mère étaient de bonnes, de braves gens; le fiancé, jeune et élégant, avait l'allure franche en même temps que polie. Ils allaient à Prinkipo pour y passer les mois d'été à cause de leur fille, un peu souffrante. La jeune fille était belle, mais pâlotte, soit qu'elle vint de relever d'une grave maladie, soit que le mal commençât à la miner. Elle s'appuyait sur le bras de son fiancé, s'asseyait à chaque instant, et une petite toux sèche interrompait fréquemment son chucho-

tement. A chaque quinte de toux, son compagnon, attentif et soucieux, s'arrêtait, regardant avec compassion la jeune fille ; celle-ci levait vers lui ses yeux qui disaient : Ce n'est rien, je suis heureuse. Tous deux, ils croyaient au bonheur et à la santé. A la recommandation du Grec, qui s'était séparé de nous dès le quai, la famille loua un appartement dans une auberge située sur une hauteur. L'aubergiste était un Française et toute la maison était très bien tenue, confortable, à la façon française.

Nous déjeunâmes ensemble, et lorsque la chaleur du midi eût un peu diminuée, nous montâmes tous sur la colline, à l'ombre d'un bois de pins, pour jouir de la vue. A peine eûmes-nous trouvé un endroit favorable pour nous installer, que le Grec apparut de nouveau. Il salua légèrement, regarda un instant, et s'assit à quelques pas de nous. Puis, il ouvrit son cartable et se mit à dessiner.

— Je crois qu'il s'est placé exprès près du rocher pour nous empêcher de voir son dessin, dis-je.

— Nous n'avons pas à le regretter, répondit le jeune Polonais, la vue est assez belle.

— Il paraît qu'il nous met, nous aussi, dans son paysage, ajouta-t-il un instant après. Tant pis!

Vraiment, la vie était splendide. Il n'y a pas au monde de coin plus heureux et plus beau que Prinkipo! Irène, martyre politique, contemporaine de Charlemagne, y fut « exilée » pendant un mois. S'il m'était possible de demeurer un seul seul mois à Prinkipo, le souvenir de ce mois enchanté ferait mon bonheur le restant de ma vie! Jamais je ne pourrai oublier l'unique journée que j'y ai passée.

L'air était limpide comme un diamant. Doux et suave, il caressait l'âme, la berçait et l'emportait au loin.

A droite, séparées de nous par la mer, s'élevaient les hauteurs de l'Asie; à gauche, au loin, apparaissaient les rives abruptes et bleues de l'Europe. Près de nous, l'île de Chalcis, une des neuf îles de l'Archipel du Prince, dressait dans ce silence, tel un triste rêve, ses bois de cyprès, surmontés d'un vaste édifice, l'asile des aliénés.

L'eau de la mer de Marmara était immobile et irisée de mille couleurs, comme une brillante opale : au loin, elle était laiteuse, puis, rose, puis, entre les deux îles, comme une ardente orange, et, à nos pieds d'un beau bleu vert, pareille à un saphir transparent. Elle était tranquille dans sa beauté; point de grands navires; seuls, deux petits bateaux au pavillon anglais s'ébattaient le long de la côte : un petit vapeur, pas plus gros qu'une guérite, l'autre avec une douzaine de rameurs; lorsque les rames s'élevaient toutes ensemble, il en tombait des gouttes d'argent en fusion. Près des bateaux, des dauphins familiers se démenaient, s'élançant en de longues courbes au-dessus de la surface des eaux. Par moments, un aigle planait, tranquille, sous le ciel bleu, mesurant la distance entre les deux parties du globe.

Au-dessous de nous, le coteau était couvert de rosiers en fleurs qui embaumaient l'air. A travers l'atmosphère pure, le son de la musique, étouffé par la distance, arrivait jusqu'à nous d'un café sur la plage.

Tout le monde s'était tu sous le charme de l'émotion. La jeune Polonaise, couchée sur le gazon, appuyait sa tête contre la poitrine de son fiancé. Le fin contour de son tendre visage se colorait légèrement, et soudain, des larmes jaillirent de ses yeux bleus. Son fiancé comprit, se pencha vers elle, et, d'un baiser, il essuyait ces larmes, l'une après l'autre. La mère de la jeune fille avait, elle aussi, des larmes aux yeux.

Quel heureux pays! dit la jeune fille tout bas. Ici, le corps et l'esprit *doivent* guérir.

Je n'ai point d'ennemis, dit le père d'une voix tremblante, mais si j'en avais, ma foi, *ici* je leur pardonnerais.

De nouveau, tout le monde se tut. Tous se sentaient heureux, d'un bonheur indicible. Chacun ressentait un univers de bonheur, et chacun l'aurait partagé avec le reste du monde. Le sentiment de tous était pareil, et personne ne parlait pour ne pas rompre le charme.

Au bout d'une heure, le Grec, ayant refermé son cartable, se leva, salua légèrement, et partit; mais on ne prêta aucune attention à son départ. Nous restâmes.

Quelques heures passèrent; ce ne fut que lorsque la mer, au loin, surtout vers le sud, se couvrit d'un violet plus sombre, d'une beauté féérique, que nous nous levâmes. Nous descendîmes vers l'auberge d'un pas lent et élastique, comme des enfants insouciants.

On se mit à table sur une jolie terrasse.

Aussitôt installés, nous entendons, au pied de la terrasse, le bruit d'une querelle et des injures. C'était notre Grec qui se disputait avec l'hôtelier. Amusés, nous écoutons.

La scène ne fut pas longue.

S'il n'y avait pas là d'autres clients... grommelait l'aubergiste en remontant l'escalier qui débouchait sur la terrasse...

— Qui est ce monsieur? lui demanda le jeune Polonais.

— Eh! le diable sait le nom de cet animal, grogna l'aubergiste, lançant en bas des regards envenimés; nous l'appelons le Vampire, tout court.

— C'est un artiste?

— Ah! le joli métier qu'il fait! Il ne dessine que

des cadavres! dès que quelqu'un meurt à Constantinople ou dans les environs, il vient offrir, le jour même, le portrait du mort tout fait. Cette canaille travaille à l'avance, — sans se tromper jamais, le vautour!

La vieille dame polonaise poussa un cri d'effroi — sa fille était dans ses bras, livide, évanouie.

Et déjà, le fiancé, d'un bond, avait descendu l'escalier. D'une main, il empoigna le Grec à la poitrine, de l'autre, il saisit le cartable.

Nous le rejoignîmes en courant. Les deux hommes roulaient sur le sable. Le contenu du cartable s'était éparpillé; sur une feuille, la tête de la jeune Polonaise était dessinée au crayon — les yeux fermés, une branche de myrte autour du front.

JEAN NERUDA.

Traduit du tchèque par H. JELINEK

PRAGUE

Venir à Prague fut pour moi la réalisation d'un rêve longtemps caressé, et qui mit plusieurs années à se réaliser. J'habitais une petite gentilhommière dans un domaine de Galicie, lorsque, l'ennui aidant, je me mis à dévorer le Baedeker, pour choisir le chemin par lequel je reviendrais chez moi. J'avais découvert Salzbourg à l'aller, grâce aux descriptions presque lyriques du bon M. Baedeker. Je m'avisai qu'il était impossible que je rentrasse en France sans avoir vu Prague et Rothenbourg, sur la Tauber. Et quelques mois plus tard, je partis en effet dans cette direction. Mais le hasard est grand: une jeune Russe, si blonde, rencontrée à Cracovie, me fit prendre le chemin de Vienne, où dans le plus honnête des tripots, je perdis l'argent d'un long voyage dans la compagnie de quelques aigrefins internationaux pourvus de noms ronflants. Adieu Rothenbourg, adieu Prague! Adieu même Munich! dont la gare est si triste quand on y passe à six heures du matin et que l'on calcule que la France est loin, et qu'on n'a même pas l'argent pour aller jusqu'à Strasbourg! Jours heureux, charmantes aventures, comme j'aime vous faire repasser devant moi: l'on a encore tous ses cheveux, des espoirs héroïques, et l'on attribue la plus grande importance au moindre tour de roue de la fortune.

Je crois que c'est cette dernière folie, et l'échange de télégrammes qui s'ensuivit entre mon honorable famille et ma modeste personne, bien modeste, dans une petite chambre d'hôtel en face de la gare de Karlsruhe, qui amena mon entrée dans la grande corporation des journalistes, ce qui est un métier intermédiaire entre celui de cheval de fiacre et celui de candidat à l'Académie.

Pendant cinq années, j'exposai à des directeurs de journaux qu'il y avait intérêt à m'envoyer étudier sur place les pays les plus lointains, comme Samarkande et Prague; mais celui de mes directeurs qui avait de l'esprit pour comprendre mes raisonnements n'avait pas de fonds pour me soutenir, et celui qui avait de l'argent possédait la culture d'un marchand de marrons.

Par quel enchainement de circonstances, toutes plus inattendues les unes que les autres, je me trouvai un matin dans Anhalter-Bahnof à Berlin, prenant mon billet pour Prague, il n'est pas temps encore de le raconter. Mais Prague ne m'a point déçu: les livres, les photographies, les estampes m'avaient préparé à comprendre cette ville, sublime par ses monuments comme par son histoire tragique. C'est un des plus beaux pélerinages qu'un jeune homme puisse faire pour assurer en lui ce sens du pittoresque, de l'héroïsme, du sacrifice qui sont les vraies beautés de la vie.

*
* *

Prague n'est pas une ville pour les pieds-plats. Pas de casino, pas de palaces, rien pour les mondains, les snobs, écume de l'humanité.

Il faut connaître l'histoire de la Bohème pour vivre ici des jours gonflés de sentiment. Et ces murs sombres sont obscurs seulement pour ces êtres dénués, incapables de revivre des passions que ces glorieux témoins nous attestent encore.

*
* *

Il faut errer au hasard à travers le vieux Prague, suivre sans itinéraire précis ses rues tortueuses; mille coins charmants vous attendent: cette façade sculptée sans aucune retenue, ce large portail splendide, la volute solide et hardie du chambranle de cette fenêtre, ce large balcon pansu, une enseigne, un mascaron hilare, un bas-relief inattendu, cet escalier qui sombre dans le noir, tout vous retiendra et va prolonger votre promenade.

Entrez dans cette église. Vous ignorez son nom? Peu importe? Son intérieur sera toujours d'un beau baroque luxuriant, avec des ors pâlis, des stucs, des colonnes torses, des saints ostentatoires, la voûte peinte à fresque, des anges étonnants de noblesse théâtrale et d'afféterie; tout cela est délicieux, aimable, naïf même à force de complication; et vous sourirez sans mot dire.

Parfois, dans la rue, une fille étonnamment large et ronde, surprise de vos longues stations sous l'auvent noir des portails où nul carrosse n'entre plus, se figurera que vous êtes en mal d'aventure, et vous offrira l'amour sous une forme très précise. Vous vous excuserez, en souriant encore : cela aussi fait partie du paysage.

*
* *

Comme une faucille largement ouverte à travers la ville, la Vltava traverse Prague, tournant presque à angle droit devant Hradeany ; ses eaux sombres glissent, elles paraissent immobiles, mais des barrages successifs coupent la rivière, qui exécute à Prague une série de sauts régularisés depuis longtemps.

Que de fois je me suis arrêté, dans l'île Marguerite, à écouter le grondement monotone des flots tombant à travers les poutres qui les contiennent; un vent aigre soufflait ; la nuit jetait déjà son ombre sur la ville ; deux amoureux, adossés contre la berge, se regardaient l'un autre, et ne voyaient ni les maisons illuminées en face de nous par les dernières lueurs du crépuscule, ni mes illusions d'autrefois en allées, elles aussi, plus vite que les feuilles flétries qui roulaient sous mes pas.

*
* *

Pour les longs trains de bois qui descendent vers l'Elbe, on a ménagé des sortes de glissières, au milieu ou sur le côté du barrage. Habilement dirigé par les six ou huit hommes qui le montent, le radeau étroit s'en va lentement vers ces portes à peine plus larges que lui ; il s'approche mollement, porté par le faible courant qui ne ride même pas la surface de l'eau ; sa tête s'engage enfin entre les deux parois. Alors, sa vitesse croît peu à peu, à mesure qu'il s'éloigne de vous, il semble aspiré, entraîné par une main invisible ; il épouse la pente de l'appareil; le voilà entré tout à fait ; il file comme une flèche, l'eau bouillonne, jaillit autour du radeau, fuse entre les madriers, elle semble vouloir le submerger ; l'appareil est agité, tiraillé en tous sens; les mariniers, qui ont fort à faire en ce court instant pour empêcher que la machine s'accroche au bord, sont mouillés jusqu'à la ceinture. Comme une flèche, comme un navire qu'on lance, le radeau entre enfin en eau calme ; sa vitesse diminue peu à peu, tout s'apaise, il flotte à nouveau sur la rivière paisible.

*
* *

Prague est une des très rares grandes villes du monde, où, au début du xxe siècle, on peut encore découvrir mille traces du passé, de bonnes vieilles maisons aux murs jaunâtres, aux toits roux, où le temps a laissé beaucoup de sa crasse, et à chaque pas quelque pierre sculptée, un blason, une lucarne aux lignes heureuses.

De ces émouvantes reliques, que restera-t-il dans cinquante ans ? Une furie de nouveauté, de spéculation et de commerce anime nos contemporains, et il faut se dépêcher de voir Prague avant qu'ils ne l'aient démolie.

Je dois dire, d'ailleurs, que, ici comme à Paris ou à Vienne, on aurait pu conserver beaucoup de ces admirables demeures ; jamais les architectes d'aujourd'hui n'ont su les remplacer. Remarquez que je ne suis pas assez sot pour souhaiter qu'une ville garde toutes ses ruelles ; et malgré leur charme indéniable, je n'ose demander le maintien de ces délicieuses bicoques à un ou deux étages comme on en trouve encore, par bonheur, dans certains quartiers de Prague.

Mais pourquoi jeter à bas cette admirable maison Krem, à côté de l'Hôtel-de-Ville, lorsque l'on s'est décidé à faire de larges percées à travers le Ghetto ? Pourquoi n'avoir pas obligé les architectes qui ont bâti les maisons nouvelles de la place Saint-Wenceslas à garder dans leurs plans une proportion uniforme et des souvenirs, une image des maisons qu'ils jetaient par terre, et qui avaient certes un autre caractère que les baraques à l'allemande que nous voyons aujourd'hui. J'évoque encore, dans mon esprit, en 1912, ce vieux palais d'Alrenthal, si simple, si solide, et tant de façades baroques qui l'entouraient.

Je dis cela, et lorsque je me rappelle toutes les folies du même genre qui se commettent encore journellement à Paris, je pense que c'est partout la même chose, et je sacre le nom du Seigneur avec une énergie énorme.

*
* *

Il faut peut-être avoir séjourné à Prague, et déjà être mordu au cœur par l'amour de la plus fière ville du monde, pour savourer complètement ces vers d'Elsa Koeberlé :

Dans la boucle d'un fleuve une ville assoupie,
Cette image est en moi ainsi qu'un mal aigu.
Les rossignols brisaient, de leur chant éperdu,
Le cœur de la nuit bleue, sur la ville endormie.

Sur les jardins qui montaient, tout neigeux de fleurs,
Le clair de lune s'accoudait... Et les dansantes
Flammes que reflétait le fleuve, frémissantes,
Oiseaux d'été, battaient de l'aile dans mon cœur !

Le regret et l'ardeur de ces jours de juin
Pareront à jamais ton visage, Bohème :
— La ligne sans défaut, pure, calme, hautaine,
Du Hradsine, gravée sur un ciel de carmin.

*
* *

Mozart à Prague, la première représentation de *Don Juan*, thèmes de rêveries sans fin pour le promeneur de Prague. Ne viendrez-vous point, là-bas, découvrir, aimer ces beautés qui s'en vont, peut-être demain disparues à jamais...?

LOUIS THOMAS.

LES LETTRES : ŒUVRES ET IDÉES

Victor de Balabine.

Journal de Victor de Balabine (1842-1847). Publié par E. DAUDET. (Emile-Paul.)

Victor de Balabine est un de ces Russes charmants et tels que nous les aimons — sociables, curieux de nos mœurs, curieux avec une pointe de condescendance affectueuse et narquoise, et si souples, et si spirituels...

Ils viennent en France, nous accablent de compliments, nous adorent, à moins qu'en secret ils ne nous haïssent : on n'est jamais très sûr de ce que signifie leur enthousiasme. S'il flatte nos mauvais instincts, et s'exalte d'on ne sait quel pressentiment de décadence, ou même honore nos solides vertus de vieux civilisés, nous ne le savons pas, nous parvenons rarement à le savoir ; eux-mêmes s'en expliqueraient avec difficulté ; ils montrent une pénétration effroyable, mais ils s'en servent à tort et à travers ; ils ignorent le premier bénéfice de notre éducation nationale, qui est de faire avec des observations psychologiques, de l'ordre et de la clarté... Ils sont souriants et mystérieux ; nous ne sommes jamais sûrs de les comprendre ; nous sommes certains de ne jamais les comprendre tout à fait ; c'est ce que nous exprimons en les accusant de duplicité... la fameuse duplicité slave !... Enfin, ils sont charmants, et nous les aimons plus qu'ils ne nous aiment.

Victor de Balabine est de ces Russes qui nous plaisent, qui viennent à Paris pour briller, plaire, conquérir nos salons... Il est pareil à tous ces blonds ténébreux, à tous ces subtils Cosaques, à tous ces barbares aristocratiques, complimenteurs et tendrement dédaigneux, dont nous fûmes toujours si follement épris...

Tout de suite pourtant, on lui découvre deux originalités ; et voici la première : ce Russe nous déteste, et l'avoue, et même en tire vanité...; et voici la seconde : il nous déteste sans tout à fait nous haïr. Ce dernier trait, qui est assez rare, nous rend Victor de Balabine particulièrement sympathique.

*
* *

Il arrive à Paris en 1842 ; il est secrétaire d'ambassade ; il est diplomate en un temps où la carrière est encore parée d'attraits, de privilèges et de prestige — c'est M. E. Daudet qui, dans sa préface, relève judicieusement le lustre ancien d'une profession si éprouvée par nos usages démocratiques ; les préfaces de M. E. Daudet sont des modèles de logique cordiale et familière ; celle-ci esquisse un portrait de Balabine, d'un Balabine trop sage, qui sert d'utile repoussoir à l'authentique Balabine des Souvenirs.....

Ce Russe, diplomate, noble suffisamment, probablement millionnaire, au surplus orthodoxe, admirateur du régime russe, des bonnes traditions autocratiques et des pieuses mœurs de la sainte Russie, ce Russe à demi-oriental, mais intelligent et spirituel, tombe dans le Paris bourgeois, romantique, incroyant, et révolutionnaire de Louis-Philippe... Il redoute Paris, et déjà l'affectionne, tout en le détestant : « Qu'est-ce que Paris?... Un gouffre où tourbillonnent trop de choses à la fois pour être saisies d'un coup, et je n'ai encore aperçu que peu de côtés de ce joyau taillé à mille facettes. » Paris est un gouffre et un joyau. Arrangez-vous de ces métaphores : Balabine ne redoute point les audacieux rapprochements. Paris, ce « monstrueux » Paris est « une fournaise infernale ». Notre diplomate fort heureusement a le cœur bien placé : « je suis encore, comme au début de mon voyage, seul sur le pont du navire : je n'ai point eu le mal de mer dans la Baltique, je n'ai point de vertige ici. »

Et déjà ce Russe, qui vraiment manifeste les plus heureuses aptitudes, raille cet effrayant Paris, ses séductions, les mirages dont il affole certains étrangers : Paris n'a-t-il pas converti au catholicisme plusieurs compatriotes de Balabine? Son prédécesseur à l'ambassade, le prince Jean Gagarine, est dans un monastère ; d'autres Russes, dans l'entourage de Mme Swetchine, flairent avec ostentation les parfums de la sacristie ; Balabine les appelle joliment « les périclitants ». Lui, du moins, ne se convertira pas.

Il ne se convertit qu'à nos modes, à notre esprit, à nos frivolités ; et bientôt, quelques-uns de ses préjugés l'abandonnent. Ces admirables Russes ont, sur les rigides protestants germains, une supériorité :

ils ne s'offensent pas de notre légèreté, de notre affectation d'immoralité ; ils ignorent ce pharisaïsme, au nom duquel on nous condamne à Berlin ou à Londres... Aussi, quelle n'est pas la facilité de leur sympathie !

Balabine se donne beaucoup de mal pour favoriser cette facilité : s'il est exact que la carrière lui procure des privilèges, il en use pour tout voir : il est infatigable ; il multiplie les excursions à travers les institutions, les classes sociales, les idées et les arts... Il habite, rue de la Paix, trois chambres, qui lui coûtent le prix exorbitant de cinquante francs par semaine ; il n'y demeure guère ; il court Paris ; et ce zèle ambulatoire nous vaut d'abondants renseignements sur les fiacres d'alors, les cabriolets, les carolines, les cochers, les restaurants, et ces mille détails de la vie parisienne, qui sont ce que l'étranger aperçoit tout d'abord, ce qu'il expérimente, étudie, pour nous juger, nous, notre caractère national, notre nonchalance, notre amour du luxe et notre mépris du confort. Ce qui surprend le plus notre Russe, c'est, je crois bien, la désinvolture des serviteurs parisiens : que dites-vous de la petite scène suivante ?

J'entre à trois heures dans la cour de l'hôtel, et de loin, j'aperçois M. Pierre, mon cocher, se balançant agréablement sur une chaise ; je l'approche.

Moi. — Y a-t-il longtemps que vous êtes ici ?

M. Pierre, *toujours assis.* — Une heure, Monsieur.

Moi. — Mon domestique est-il rentré ?

M. Pierre, *toujours assis et renversé sur sa chaise.* — Il vient de rentrer, Monsieur.

Moi. — Hohé ! Louis ?

Louis. — Plaît-il, Monsieur ?

Moi. — Quel est cet animal ?

Louis, *d'un air étonné.* — Votre cocher, Monsieur.

Moi. — Mon cocher ! Jetez-moi ce malotru à la porte, apprenez-lui à vivre, et dites à son maître que s'il m'envoie encore un pareil idiot, je prendrai soin de sa réputation, allez !

Balabine n'est point encore tout à fait parisien ; il le deviendra ; il s'efforce de le devenir en connaissant Paris mieux que les Parisiens : il fréquente le Rocher, le Bois, et déjà note : « il n'y a que les petites gens qui disent Rocher de Cancale ou Bois de Boulogne, notre espèce dit simplement : le Rocher, le Bois. » Notre espèce ! Sa morgue s'humanise, et déjà se nuance !

Il apprend vite ; il est sensible à la leçon des paysages, aux appels du passé ; à Versailles, il est choqué par les contrastes de notre histoire, et le disparate du décor : « Tout vainqueurs qu'ils aient été, les grands de Napoléon ont ici l'air humble de vaincus, l'air d'intrus, de héros de corps de garde, à côté de la superbe majesté des Turenne et des Luxembourg. » Il est d'ailleurs sans parti-pris : aux Invalides, il admire « ce règne posthume, cette influence d'outre-tombe de Napoléon sur tout ce qui l'entoure » ; un peu de mélancolie se mêle à sa fierté quand il rencontre un ancien grognard de la grande armée :

— Ah ! vous êtes Russe, vous. Je vous connais, allez ! J'en étais, moi, et j'ai eu bien de la peine à en revenir !

La-dessus, il enfonce son chapeau sur ses yeux, me tourne le dos, et va s'asseoir dans un coin.

— Ne l'ai-je pas offensé, mon capitaine ?

— Non, non, jeune homme, non ; c'est, voyez-vous, la vieille bile de la Grande Armée qui remonte quelquefois, il faut nous passer ça !

De Paris, Balabine entend tout connaître : il a d'étonnantes curiosités, visite la prison des jeunes détenus, et tout aussitôt le dépôt des condamnés, et peu après les salles de Bicêtre. Il va au Mont Valérien, pousse jusqu'à Saint-Germain, d'où le chemin de fer le ramène à Paris en *une demi-heure* ! (exploit à peine possible, dit-on, aujourd'hui, après soixante-dix ans d'inventions et de perfectionnements qui compliquent et ralentissent ironiquement notre vie !)

Balabine ne craint point d'aller au Théâtre Français ; il s'y ennuie, lui qui ne s'ennuie nulle part, et l'avoue ; il s'endort à la représentation de *Cinna* ; et cette indifférence à Corneille venge peut-être la célèbre Maison. Il juge cruellement, justement, les illustres comédiens de 1842, et nous l'en approuvons d'autant plus qu'il comprend à merveille, et célèbre avec justesse le génie tragique de Rachel.

Rachel, 1842..., c'est le temps où le *Journal des Débats* publie les *Mystères de Paris*, où Eugène Süe éblouit Paris de son génie romanesque et de ses truculences faubouriennes :

*
* *

Le *Journal* de Balabine apporte ainsi, comme on dit, d'utiles « contributions » à l'histoire, à tous les genres d'histoire ; aux collectionneurs d'anecdotes, il en offre d'inédites ; et désormais, les biographes de nos grands écrivains, de nos grands hommes politiques, en quête de traits vivants, piquants, le citeront à l'égal des *Mémoires* de la comtesse de Boigne.

Montalembert, que notre Balabine rencontre chez Mme Swetchine, le contraint à une assez prompte insolence : en ce temps-là, le tsar, méprisant la monarchie de Louis-Philippe, n'avait en France qu'un ambassadeur intermittent. Montalembert, pair de France, en ressent de l'humiliation :

Dans le courant de la conversation, le comte me demande : « Qui est votre ambassadeur à Paris ? » Ma

réponse n'a point été difficile : « Le comte Pahlen », ai-je répondu.

Comme ce ne pouvait être ignorance de sa part, je me suis borné là, et lui ai demandé qui était l'ambassadeur français à Pétersbourg.

— Je crois, m'a-t-il dit, que c'est M. de Barante.

— C'est possible, ai-je répondu à mon tour.

Une foule de portraits, de silhouettes, de menues esquisses où sont enregistrés les ridicules d'une société, les travers des premiers rôles, la badauderie des comparses, égaient ce *Journal*.

Voici Guizot :

Jamais, non jamais, je n'aurais soupçonné Guizot, l'homme d'Etat, le grand orateur, le chef du Cabinet, l'implacable persécuteur des délits de la Presse, le grand historien, sous l'enveloppe maigre et chétive du petit homme que l'on m'a montré enfoui dans un fauteuil et causant à demi-voix avec la princesse de Lieven ; Barante, dont nous avons trouvé les manières humbles et modestes, peu aristocratiques, est, pour la tenue, un Talleyrand ou un Metternich à côté de Guizot ; enfin, figurez-vous quelque chose entre un professeur de langue française et un vieil acteur pensionné par l'administration des théâtres...

Cependant, lorsqu'on le regarde attentivement, son œil, grand, brillant et intelligent, son front haut et l'expression entière de sa physionomie, on commence à se réconcilier avec le personnage ; j'attends les débats qui vont s'ouvrir pour signer la paix avec lui.

Ce Russe, qui est très jeune, ne pardonne pas à nos bourgeois leur inélégance ; la laideur le blesse : nul prestige ne l'empêche de la voir telle qu'elle est, et de la peindre avec une cruauté amusée. Hélas ! il a rencontré Mme Hugo :

Mme Hugo, femme forte, aux grands yeux flamboyants, aux sourcils noirs et arqués, au nez audacieusement aquilin, aux lèvres d'une éloquente épaisseur, à la gorge et aux hanches sphériques et proéminantes, aux cheveux d'ébène, crépus, et s'en allant un peu au gré de tout ce que vous voudrez, le tout constituant une sorte de beauté qui, si je la rencontrais le soir dans un bois, produirait, je crois, sur moi l'effet de me faire détaler.

Et voici, hélas ! Mme de Vigny :

Imprégnée du souvenir des poétiques inspirations de [illegible] mon imagination s'apprêtait à voir apparaître une femme dont la beauté pure et esthétique [illegible] sous une forme saisissable, les rêves de son jeune mari. Quelle erreur ! Une masse informe, grande, [illegible] tenant la juste milieu entre la bonne et la cuisinière anglaise. Certes, la perfide Albion n'a guère de quoi s'enorgueillir d'avoir donné le jour à ce [illegible] Le poète, dans ce choix, s'est-il donc abaissé aux calculs mesquins et méprisables du vulgaire ? Cela s'est vu, mais j'aime autant lui [illegible] des plus nobles motifs. Car vraiment la tournure aimable et élevée de son esprit, le parfait comme-il-faut de ses manières préviennent tout à fait en sa faveur...

Nos écrivains sont assez maltraités : Lamartine développe à la tribune de la Chambre « un nébuleux galimatias » ; Dumas père est un bouffon... aussi bien sommes-nous tout prêts à souscrire au jugement de Balabine quand il écrit : « Dumas a surpassé ce soir-là en verve, en esprit, mais surtout en absurdité et en démence tout ce dont je le croyais capable ; rien de plus ébouriffant et de plus bouffon que cet ouragan ; mais si je devais vivre avec lui, je le rosserais tout les jours s'il n'était bâti en athlète. » Ce géant bavard dut être insupportable ; et quelle fatuité ! quelle bouffissure d'orgueil puéril !

Le récit de la réception de Vigny à l'Académie est fort plaisant : comment avouer toutefois que Vigny ennuya son auditoire, et que tout le succès de la journée fut pour Molé ? Molé accabla de faciles épigrammes le poète ; Molé triompha ; Molé fut la protestation de la sagesse bourgeoise devant la glorieuse poésie... Balabine paraît n'avoir pas été insensible à l'ironie supérieure d'un tel spectacle.

En vérité, ce Balabine a du goût ; et c'est pourquoi sans doute son *Journal*, plaisant, piquant, familier, très vivant, attache, intéresse, sans jamais nous choquer ; ses médisances ne sont guère que les révoltes d'un jugement fin et sain. Balabine a du goût ; très vite, il prend notre goût ; et il est étranger ! il nous juge comme nous aimons à être jugés, selon le sens de nos propres sévérités... mais enfin, il est étranger ; de là une indépendance que nous connaissons rarement. Balabine, qui nous déteste, semble nous détester un peu moins à mesure qu'il s'attarde plus longuement parmi nous. Il est de plus en plus indépendant ; avec sa sympathie un peu récalcitrante, sa clairvoyance grandit... Il est un bon témoin, assez équitable, et par conséquent très précieux, de plusieurs années de vie française.

Et peut-être le comparera-t-on quelque jour à d'autres étrangers, comme lui devenus nos hôtes ! Quelle différence entre un Balabine et certains intrus qui envahissent le Paris de 1914 avec une fureur d'indiscrétion vraiment exagérée ! L'un nous comprenait, faisait effort pour nous comprendre, acceptait, sollicitait nos goûts et nos caprices — tout en les raillant [illegible] à notre manière d'ailleurs. Les autres nous humilient de leur superbe : Balabine est à demi français parce que nous n'avions point encore inventé le génie russe... Les Russes d'aujourd'hui nous pardonnent difficilement nos résistances aux étranges tendances de ce génie indistinct. Et même, il n'est guère d'Illyrien ou de Serbo-

Croate qui ne nous juge de fort haut — du haut de sa « culture » et de sa race... Les étrangers d'autrefois étaient plus courtois, et dans leurs rapports avec nous, plus intelligents.

Et c'est un motif de plus pour que nous lisions volontiers le Journal de cet aimable et séduisant et amusant Victor de Balabine.

LUCIEN MAURY.

CHRONIQUE DES LIVRES

PIERRE BAUDIN. **L'argent de la France** (Grasset.)

M. Pierre Baudin a, comme rapporteur général du budget à la Chambre, puis au Sénat, acquis une grande expérience des méthodes financières de l'Etat, il présente ici, sous une forme simple et accessible, le tableau des désordres budgétaires et financiers qui ont abouti à la situation critique où la France se trouve engagée en ce moment.

Grâce à une claire observation, la critique de M. Baudin conduit logiquement le lecteur à une vue large et pénétrante des grands intérêts nationaux. Au-dessus des turbulentes compétitions des partis, au-dessus des ambitions médiocres ou aventureuses, il y a la destinée du pays, élaborée sous un régime purement démocratique. L'Etat moderne doit donc régler ses moyens d'action et ses gestions financières de façon à les mettre en harmonie avec les modes d'activité du monde moderne. Il ne doit pas avoir pour intention de pressurer la nation, de contrarier son effort, de la froisser dans son travail et sa conscience.

Il a le devoir au contraire d'exciter son énergie, de la seconder, de grouper tous ses éléments de puissance en vue des grandes batailles économiques. Il la mettra ainsi en mesure d'accroître son rayonnement, et aussi de porter allègrement le fardeau grandissant des charges militaires.

En résumé, M. Pierre Baudin indique les réformes qu'il convient d'apporter, dans l'ordre des finances publiques, pour permettre au pays de remplir complètement sa mission sociale et sa mission nationale.

LOUIS DIMIER. **Histoire de Savoie, des origines à l'annexion.** (Nouvelle Librairie nationale.)

Cet ouvrage présente, dans un récit rapide, le tableau des événements qui, depuis les origines jusqu'à l'annexion de 1860, composent l'histoire de la dernière venue des provinces de France. L'unité et la suite de ces événements, l'intérêt d'un sujet politique complet, font l'importance essentielle du livre.

L'auteur y a joint la déduction des causes qui, après avoir maintenu pendant des siècles les peuples de Savoie dans l'amour de leurs princes, les ont fait enfin rechercher au sein de l'unité française la sauvegarde de leur nationalité. La crise de l'annexion, imparfaitement dépeinte par la plupart des publicistes, retrouve ici ses traits exacts.

Cette *Histoire de Savoie*, qui se recommande à tous les curieux de l'histoire générale, offre, en outre, aux Savoyards un des portraits les plus ressemblants qu'on ait encore donné de leur nationalité. A cet égard, elle représente une œuvre de patriotisme local jaillie des sources les plus vivantes que le mouvement régionaliste moderne ait ouvertes sur les différents points du pays.

Enfin, les voyageurs qui, dans la belle saison, visitent la Savoie pour la beauté de ses sites, pourront apprendre dans ce livre quelle forte terre historique ils foulent et que, le plus souvent, ils ignorent. L'ouvrage de M. Dimier leur fera prendre garde aux monuments partout épars dans cette antique province, et en nommant ses princes, ses bienfaiteurs, ses anciennes familles et ses grands hommes, éclairera pour eux les époques et leur donnera le sens de ces riches souvenirs.

MARCEL RÉYMOND. **Bramante et l'architecture italienne au XVIe siècle.** (« Les grands artistes » ; H. Laurens).

Avec ce nouveau volume, l'auteur de la *Sculpture Florentine* continue l'Histoire de l'architecture de la Renaissance italienne qu'il a commencé, dans la même collection, avec son volume sur Brunelleschi. Après avoir parlé du XVe siècle florentin, c'est le XVIe siècle romain qu'il nous fait connaître.

Au XVIe siècle, nous voyons l'architecture se constituer de plus en plus sous une forme inspirée de l'antiquité en abandonnant les formes gothiques du Moyen-âge. Avec Bramante et Raphaël, dans les premières années du XVIe siècle, et un peu plus tard, à Venise, avec Palladio, cet art atteint son apogée.

Mais une imitation trop étroite de l'architecture grecque et romaine ne pouvait parvenir à satisfaire les désirs d'une société profondément éloignée des sociétés antiques par ses mœurs et sa religion. Dès la mort de Bramante, on modifie sa manière, et un autre homme, Michel-Ange, par son indépendance et ses audaces, par un retour à la pensée du moyen âge, crée l'art nouveau que désiraient le Concile de Trente et les Papes de la Contre-Réforme.

HENRI D'HENNEZEL. **Lyon** (« Les villes d'art célèbres », H. Laurens).

Lyon méritait d'avoir sa place parmi les « villes d'art », car elle n'est pas seulement la grande cité commerçante dont les soieries sont renommées dans le monde entier. Depuis l'époque de sa fondation, en 43 avant Jésus-Christ, jusqu'à nos jours, elle traversa des périodes glorieuses, au cours desquelles brillèrent des civilisations raffinées et s'élevèrent des monuments dont beaucoup attestent encore le génie des artistes qui les ont

conçus. Elle donna le jour à une pléiade de peintres, de sculpteurs, d'architectes et de graveurs dont les noms ont traversé les siècles ; à des poètes, à des historiens, à des philosophes qui montrèrent par leurs travaux que les Lyonnais sont également aptes à réaliser des œuvres d'imagination ou de pensée.

L'auteur de la présente monographie (qui vient de porter à 60 le nombre des volumes parus de la belle collection « Les villes d'art célèbres ») s'est attaché à retracer avec beaucoup de compétence l'histoire artistique de Lyon, se développant parallèlement à son histoire politique et commerciale. Il n'a eu garde de passer sous silence les transformations qui, dans les dernières années du XIXe siècle, changèrent, du tout au tout, la physionomie de Lyon, et en firent une grande ville moderne, où subsistent néanmoins de nombreux et intéressants souvenirs du passé. Enfin, dans un dernier chapitre, il a brièvement indiqué les monuments artistiques conservés dans les environs de Lyon, au milieu de beaux paysages. Son livre s'adresse aux amis des arts et aux touristes qui traversent sans cesse cette ville, que sa situation géographique met en communication fréquente avec les pays de l'Europe centrale.

JEAN DE FOVILLE. **Pise et Lucques** (« Les villes d'art célèbres »). H. Laurens.

Pise, nul ne l'ignore, a une insigne importance dans l'histoire de l'art italien. Il suffit de nommer le dôme, la tour penchée, le baptistère, pour évoquer les chefs-d'œuvre de l'architecture romane, dans la péninsule ; et à côté de ces monuments vénérables, le Campo Santo enferme, sous ses poétiques galeries de marbre, tout un monde d'œuvres d'art, sculptures funéraires, et fresques tour à tour tragiques et charmantes, puisque le cycle en commence avec le « Triomphe de la Mort », et s'achève par les claires peintures de Bonozzo Gozzoli.

M. Jean de Foville, qui a déjà donné sur l'Italie de nombreux et excellents travaux, en racontant l'histoire de l'art pisan, qui occupe les premiers glorieux chapitres de l'art italien, s'est attaché à en montrer les intimes rapports avec l'histoire de la cité, dont les vaisseaux parcouraient toute la Méditerranée, facilitant ainsi l'importation des influences les plus diverses. Il a également cherché à évoquer l'atmosphère spirituelle de cette ville mélancolique, aimée des poètes.

Lucques, la cité voisine, possède des chefs-d'œuvre d'art roman semblables à ceux de Pise. C'est, en outre, une des plus séduisantes villes d'Italie, pleines de marbres et de tableaux de la Renaissance, de palais chargés de décorations, et située dans une vallée qui compte parmi les plus belles contrées du monde. En conduisant le lecteur à Lucques, après l'avoir guidé dans Pise, M. Jean de Foville lui montre le contraste des deux villes, l'une songeuse et l'autre riante, et souligne le charme si particulier de la petite cité toscane, ceinte de ses vieux murs et couronnée de tours.

PIERRE LAVEDAN. **Léonard le Limousin et les émailleurs français** (« Les grands artistes »). H. Laurens.

Il n'existe en France aucun ouvrage d'ensemble sur l'émaillerie. Une telle lacune était d'autant plus regrettable, que les anciens émaux de Limoges sont en pleine vogue. Les très haut prix qu'ils atteignent dans les ventes montrent quel intérêt passionné ils inspirent aux collectionneurs. Ce livre vient donc à son heure. Ce n'est pas un simple résumé des travaux d'érudition contemporaine : M. Pierre Lavedan, qu'un long séjour en Limousin, et une étude spéciale, mettaient particulièrement à même d'aborder ce sujet, apporte sur plusieurs points des précisions et une méthode nouvelle, notamment en ce qui concerne la classification et le commerce des émaux champlevés, et aussi sur la manière dont travaillaient les peintres émailleurs.

L'illustration du volume, le 70e de la collection, représente les grands monuments de l'émaillerie, avec les meilleures œuvres, chronologiquement réparties, des Pénicaud, Léonard Limousin, Pierre Reymond, Noylier, etc.

J. G. FRAZER. **La tâche de Psyché. De l'influence de la superstition sur le développement des institutions** (A. Colin).

Sous ce titre original, l'éminent anthropologiste anglais a résumé les conclusions d'ordre moral et pratique auxquelles aboutit la diligente enquête qu'il mène depuis plus de vingt ans à travers les croyances des races primitives. Semblable à Psyché triant le bon grain de l'ivraie, l'auteur sait distinguer, sous le nombre des pratiques absurdes ou cruelles que la superstition a imposées à l'homme, quelques conceptions ayant exercé une influence salutaire sur le développement de certaines institutions sociales.

M. Frazer choisit, pour illustrer sa thèse, un petit nombre de faits généraux, tous relevant des institutions civiques. Il montre que le préjugé et la superstition ont fortifié le respect de l'autorité et, par là, aidé à faire régner l'ordre, condition de tout progrès social. Il montre que d'autres préjugés, souvent tout à fait ridicules, ont contribué à créer le respect de la propriété privée, celui du bien conjugal, de la vie humaine, sans lesquels on ne peut concevoir la création des richesses; la moralité en matière sexuelle, la sécurité de la vie physique. Tout cela a été établi avec la vaste érudition ethnographique dont l'auteur a déjà donné tant de preuves, avec l'élégance et la finesse qui ajoutent tant de charme à son savoir.

L'ouvrage, traduit par M. Georges Roth, est présenté aux lecteurs français par M. Salomon Reinach qui, dans une lumineuse préface, a indiqué l'objet, l'intérêt et la portée de cette remarquable étude.

JACQUES LUX.

Le Propriétaire-Gérant : PAUL FLAT

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGENE YUNG

DIRECTEUR : PAUL FLAT

N° 3 — 2e SEM. 52e ANNÉE 18 JUILLET 1914

QUESTIONS UNIVERSITAIRES

—

UN SIÈCLE D'ENSEIGNEMENT DES LANGUES VIVANTES

Le décret du 7 ventôse an III (25 février 1795), par lequel la Convention nationale créait les Ecoles centrales, inscrivait dans son article 2, parmi les quatorze professeurs qu'il prévoyait pour ces établissements : *un professeur de langues vivantes les plus appropriées aux localités.* Telle est l'origine de l'enseignement des langues vivantes dans notre enseignement secondaire. Non pas que l'éducation de l'ancien régime ne leur ait fait une place. Pour m'en tenir aux hommes de la Révolution, la plupart d'entre eux parlaient une langue étrangère. Barnave savait l'anglais et l'italien, de même que Danton qui lisait dans le texte Shakespeare, Robertson et Adam Smith, de même que Robespierre, Brissot, Buzot qui parlaient familièrement l'anglais. (1) Mais l'introduction des langues vivantes dans le cadre de l'enseignement, immédiatement à côté des langues anciennes, était chose nouvelle. D'ailleurs, dès le 3 brumaire an IV (25 octobre 1795), la loi qui codifia les précédents décrets sur l'Instruction publique modifiait assez sensiblement l'idée première lorsqu'elle prescrivait (2) qu'il y aurait dans la première section de chaque Ecole centrale : *un professeur de langues vivantes lorsque les administrations de département le jugeront convenable et qu'elles auront obtenu à cet égard l'autorisation du Corps législatif.*

Nous ne savons pas ce que fut cet enseignement, mais le principe survécut aux Ecoles centrales. Le Réglement général du Prytanée français du 27 messidor an IX (16 juillet 1801) conserva parmi les matières de l'enseignement, pour les élèves de la section civile comme pour ceux de la section militaire, les langues allemande et anglaise. Les élèves de la section civile devaient d'abord apprendre l'allemand, ceux de la section militaire, l'anglais ; puis, au bout de deux ans, ceux-ci étudieraient l'allemand, ceux-là l'anglais. On reconnaissait donc l'utilité de deux langues vivantes.

Il n'y eut là qu'une tendance fugitive. L'article 25 de la loi générale sur l'Instruction publique du 11 floréal an X (1er mai 1802) déclare bien, dans son article 25, qu'il y aura près de « plusieurs lycées » des professeurs de langues vivantes ; on les cherche vainement dans la liste des professeurs qu'énumère minutieusement l'arrêté du 19 frimaire an XI (10 décembre 1802) concernant l'organisation de l'enseignement dans les lycées et où figurent le maître de danse. Dans le Rapport que présentèrent Fontanes, Champagne et Domairon, le 15 mai 1803, sur le choix des livres classiques des lycées dans les classes de latin et de belles lettres, si l'on regrette que « la langue grecque n'ait point de place dans l'éducation nationale », on ne mentionne pas les langues vivantes. Pourtant, Fourcroy, dans son discours du 30 germinal an X (20 avril 1802) au Corps législatif, avait dit : « Les langues des peuples voisins, avec lesquels nous avons des communications si fréquentes

(1) Titre II. Art. 2.

(2) ALPHONSE AULARD : Notes et leçons sur la Révolution française : L'éducation des hommes de la Révolution. Paris, 1904.

seront enseignées dans plusieurs lycées; c'est tout à la fois un hommage que nous devons aux nations éclairées qui nous environnent et une utile préparation au commerce ». Dix jours plus tard, le 20 floréal, il avait repris en la développant la même idée, et il avait cru devoir justifier longuement l'inscription des langues vivantes dans les programmes des écoles spéciales : « Il me sera sans doute permis », disait-il, « de ranger parmi les paradoxes cette opinion singulière qui rejette l'enseignement des langues vivantes en la représentant comme la source d'un engouement pour les mœurs et les coutumes des peuples qui nous avoisinent. Ce serait bien plutôt en écartant des études tout ce qui est relatif aux idiomes et aux usages des nations voisines qu'on pourrait craindre de voir naître un goût plus prononcé et plus impérieux pour tout ce qui leur appartient.... Mais un intérêt bien plus puissant, celui des communications commerciales et des correspondances nécessaires entre les peuples éclairés, nous invite à cultiver les langues vivantes. En Russie, en Suède, en Allemagne, en Prusse, en Angleterre, en Espagne, en Italie, l'étude de la langue française fait partie de toute éducation libérale; pourquoi les langues du Nord et du Midi seraient-elles donc exclues de nos institutions littéraires? Pourquoi repousser cette grande pensée qui deviendra quelque jour un fait historique, celle de regarder tous les peuples de l'Europe comme un seul peuple, également éclairé, marchant d'un pas égal vers la perfection de l'état civil et ne différant dans ses diverses tribus que par quelques nuances dans leurs mœurs comme ils ne diffèrent au physique que par quelques nuances de forme ou de couleur ». — Le paradoxe que réfutait Fourcroy semble cependant avoir été pieusement conservé dans l'Université Impériale, et il est curieux de le retrouver dans le discours que prononça Fontanes à la distribution des prix du Concours général de 1815, alors qu'il chantait avec plus d'à propos que de fidélité, l'hosanna royaliste de la délivrance. Rappelant l'extension des conquêtes de Napoléon, qu'il avait lui-même, dans des circonstances identiques, louées abondamment, il disait : « Lorsqu'un empire s'étend au-delà des bornes qui lui furent assignées par la nature, il renferme dans son sein des populations nouvelles qui y apportent d'autres langues et d'autres mœurs. L'esprit qui l'étendit, l'esprit qui le conservait, se dénature et s'affaiblit, car le sentiment de la patrie ne peut avoir de force qu'dans un territoire sagement circonscrit, où toutes les habitudes se correspondent. L'exemple et l'influence des hommes étrangers corrompent insensiblement la pureté de l'idiome maternel; le goût, les lettres et les arts sont menacés d'une barbarie prochaine. » On était loin de l'Europe fraternelle rêvée par Fourcroy. — En fait, il semble que l'enseignement des langues vivantes fut laissé, sous l'Empire, à l'initiative privée. Par une circulaire aux Recteurs, du 8 juin 1808, Fontanes s'informait s'il existait, dans le ressort académique de chacun d'eux « des individus qui se consacrent particulièrement à l'enseignement des langues vivantes », et il posait la question de savoir quels seraient « les avantages et les inconvénients qui pourraient résulter de la liberté qu'on accorderait à cet enseignement, ou des restrictions qu'on pourrait y apporter ». Nous n'avons pas les réponses des Recteurs, mais il est intéressant de remarquer que l'enseignement des langues vivantes fut le seul à propos duquel ait été, au milieu d'une réglementation soupçonneuse, prononcé le mot de « liberté ». Cela suffit à prouver qu'il était considéré comme une quantité négligeable.

Je ne puis suivre pas à pas l'enseignement des langues vivantes dans les lents efforts qu'il tenta pour prendre son rang parmi les matières de l'enseignement régulier. Il faut pourtant marquer les moments essentiels et les moins connus de cette histoire. — C'est d'abord l'Ordonnance du 26 mars 1819, d'inspiration libérale, qui décide à la fois que l'étude de l'histoire sera prolongée jusqu'en rhétorique, que la philosophie sera enseignée en français, et que des réglements prescriront les mesures nécessaires pour que l'étude des langues vivantes, eu égard aux besoins des localités, fasse partie de l'enseignement dans les collèges royaux. — C'est le statut du 4 septembre 1821 qui ordonne, dans un tout autre esprit, au temps où l'enseignement de la philosophie est donné en latin, qu'il y aura, près de chaque collège royal, plusieurs maîtres de langues vivantes, — comme il y aura aussi un maître de dessin, un maître d'écriture et de calcul, un maître de musique, un maître de danse et un maître d'escrime; — mais il prescrit aussi que « les leçons de langues vivantes, de musique et d'escrime ne seront données que sur la demande des parents, seulement aux élèves des quatre classes supérieures », et, sauf exception, « qu'elles seront payées par les parents des élèves qui reçoivent les leçons ». — C'est l'arrêté du 18 septembre 1829, qui attribue l'enseignement des langues vivantes aux classes de cinquième, quatrième et troisième et qui, pour la première fois, fixe pour cet enseignement un horaire régulier. A la même époque, c'est encore l'arrêté du 10 juillet 1829, qui fait figurer la langue allemande, avec un programme sommaire mais précis, dans le plan d'études des Cours industriels établis dans le Collège royal de Nancy, première ébauche, humble et vague, de ce qui deviendra, avec le temps, l'enseignement spécial et l'enseignement moderne. — Ce sont les arrêtés du

5 janvier et du 21 août 1838, qui décident qu'à l'avenir le diplôme de bachelier ès lettres sera exigé des candidats aux chaires de langues vivantes dans les collèges et que l'enseignement d'une langue vivante sera *obligatoire* dans tous les collèges du royaume, de la cinquième à la rhétorique. « Je ne veux pas vous laisser ignorer », écrit à ce propos aux Recteurs, M. de Salvandy, que je compte au nombre des ministres qui ont imprimé à l'Université la direction la plus vigoureuse, « que ces dispositions qui attesteront une sollicitude plus grande pour l'enseignement des langues vivantes sont loin de réaliser tout ce que je crois utile et nécessaire sous ce rapport. Cet enseignement ne tient pas, dans l'éducation de la jeunesse française, la place que paraissent exiger l'état de la civilisation et les rapports de la France avec le reste du monde ». J'y joins la Circulaire de Victor Cousin du 18 septembre 1840 où se trouve, pour la première fois, le sommaire d'une méthode d'enseignement. — C'est, dans le même ordre d'idées, la grande Instruction de Fortoul du 15 novembre 1854, un des monuments les plus intéressants de l'histoire universitaire, charte tyrannique, mais qui eût pu être féconde, de l'enseignement secondaire jusqu'au ministère Duruy.

En somme, tant mal que bien, plutôt moins que plus, pendant soixante ans on enseigna les langues vivantes dans les lycées. Où en est-on, en 1863, au moment où Duruy devient ministre ? Lui-même va nous le dire. « Nous ne devons pas craindre d'avouer », écrit-il aux Recteurs le 29 septembre 1863, « que l'étude des langues vivantes n'a produit jusqu'ici que des résultats insuffisants. Nos élèves, à bien peu d'exceptions près, ne savent ni parler ni écrire l'anglais et l'allemand. Les plus habiles font un thème ou une version ; ils ne sauraient faire une lettre, encore moins suivre une conversation. » En ceci, comme en tant d'autres questions, c'est à Duruy que nous devons reporter l'impulsion première qui, depuis cinquante ans, avec des heurts, des bonds, des reculs, nous porte irrésistiblement en avant. Mais en matière de langues vivantes la marche est lente. Duruy lui-même n'ose les rendre obligatoires que jusqu'en troisième ; au-delà, elles restent facultatives. — Dix ans après lui, sur le même sujet, avec l'accent que donnent à ses paroles le désastre récent et les espérances déjà renaissantes, Jules Simon, le 27 mai 1872, insiste de nouveau sur la nécessité de faire de la place à l'étude des langues vivantes, et il s'excuse de donner à ce propos « non des conseils, mais des ordres. » « Dans très peu d'années », ajoute-t-il, « nul ne sera reçu bachelier, s'il ne peut parler au moins une langue vivante aussi facilement que le français ». Et il pousse ce véritable cri de détresse : « Il faut que l'Université rende ce service au pays. » Dans son Instruction du 27 septembre 1872, il revient sur la même idée : « J'ai résolu que tous nos élèves, en sortant de nos mains, parleraient couramment une langue vivante : c'est un service que nous aurons rendu ensemble à notre pays... C'est une honte que la France soit aussi arriérée pour ce genre d'études ; on ne comprendra plus cette ignorance dans quelques années d'ici, et ce sera notre honneur, à vous et à moi, qu'on ne puisse plus la comprendre. » Paroles généreuses, mais illusoires. Jules Simon, pas plus que Duruy, ne connut la terre promise où les lycéens devaient parler les langues étrangères, et il faut bien dire que, dans les trente dernières années, qui sont mieux connues, ni la réforme des programmes de l'Enseignement classique en 1880, ni celle des programmes de l'Enseignement spécial en 1886, ni les Instructions de 1890 et la création de l'Enseignement moderne en 1891, ni l'introduction d'épreuves obligatoires et écrites de langues vivantes au baccalauréat, n'aboutirent à des résultats satisfaisants. Jules Ferry, Goblet, Léon Bourgeois ont vu le but. Ils ne l'ont pas atteint. Du moins nous en ont-ils rapprochés. Si l'on trace jamais un tableau complet et sincère des progrès successifs accomplis, sous l'impulsion de ces grands ministres, par l'enseignement des langues vivantes, on constatera que, si le plan d'études de 1902 a pu dégager enfin une formule active qui a donné la vie à cet enseignement, l'effort continué depuis Duruy dans nos lycées et collèges par des centaines de professeurs, au milieu d'hésitations et d'erreurs, mais avec un rare dévouement et une conviction inébranlable, avait rendu possible une réforme qui n'a réussi, comme il arrive toujours, que parce qu'elle venait à son heure.

*
* *

Ainsi, après plus d'un siècle écoulé, l'enseignement des langues vivantes ne donnait pas ce qu'il était permis d'en attendre. De cette impuissance partielle, il faut fixer les causes essentielles. — L'insuffisante préparation du personnel en fut une pendant longtemps, bien qu'on n'ait pas toujours été juste pour des maîtres, mal recrutés sans doute, dont beaucoup pourtant ne manquèrent, j'en ai connu, ni de savoir, ni de conscience ni même de méthode. Mais, depuis 1860, et, surtout, dans les vingt dernières années du XIXe siècle, la préparation fut organisée aussi régulièrement et aussi fortement que pour les autres disciplines, et l'objection tirée du personnel tombe d'elle-même. Tout au plus peut-on dire, et cette critique ne s'adresse pas aux

professeurs, que par la persistance du dédain qu'inspirait à l'origine un enseignement accessoire et intrus, certaines défaillances individuelles ne trouvèrent pas toujours près des administrateurs responsables le soutien désirable. — La véritable cause est dans l'absence d'une méthode, ou plutôt dans l'application aux langues vivantes de procédés d'enseignement qui, déjà discutables pour les langues mortes, constituaient pour les langues vivantes un contre sens irrémédiable. On ne peut hésiter à dire que les langues vivantes, écrasées sous l'abus de la grammaire, ont été, en outre, entravées par l'étroite dépendance où on les a tenues à l'égard des langues anciennes.

En juillet 1829, lorsqu'on rédigea le programme des Cours industriels de Nancy, destinés aux jeunes gens qui « après avoir suivi les premières années des cours actuels veulent se livrer au commerce, aux divers arts industriels, ou à une profession quelconque pour laquelle l'étude approfondie des langues anciennes n'est pas indispensable », qu'inscrit-on en première année pour la langue allemande, que l'on prétendait évidemment enseigner en vue d'un usage courant? *Éléments de la grammaire allemande, explication et traduction des divers auteurs*; en seconde année : *Continuation et complément du cours précédent.* — En septembre 1840, quand Victor Cousin trace, pour la première fois, pour l'enseignement des langues vivantes dans les Lycées, des règles générales, il écrit : « Dans la première année, ce qui doit dominer est l'étude de la grammaire et de la prononciation; dans la seconde année, des explications variées d'auteurs en prose et en vers, qui, par des comparaisons fréquentes avec les auteurs grecs, latins et français, étendent et fortifient les connaissances grammaticales et littéraires des élèves; dans la troisième année, un peu d'histoire littéraire... »; et le commentaire qui suit n'est que le développement de ce sommaire. J'y note qu'en première année, on y apprend la grammaire « par cœur », et, pour la seconde année, cette prescription caractéristique : « Les versions et les thèmes consisteront en morceaux grecs et latins qu'on fera traduire en anglais et en allemand, et réciproquement. » — En novembre 1854, lorsque Fortoul signe la magistrale Instruction dont j'ai parlé plus haut, que dit-il pour l'enseignement des langues vivantes? « Les matières de la première année comprennent l'analyse des parties du discours et l'étude de la première partie de la grammaire... Le professeur s'appliquera particulièrement, dans les exercices relatifs à la conjugaison allemande, à faire comprendre le rôle et la place des verbes auxiliaires; il aura soin de faire saisir les analogies et les différences que la langue allemande et la langue anglaise présentent sous ces différents rapports, soit avec les langues anciennes dont les élèves ont appris les éléments, soit avec les langues modernes ». « En deuxième année, continue-t-il, l'étude de la syntaxe et de la construction grammaticale préparera les élèves à la lecture à livre ouvert et à la traduction improvisée des auteurs ». En troisième année, « les exercices du cours auront pour matière la révision générale de la grammaire... » Sans doute, en 1829, on ajoute qu'on doit apprendre aux élèves à parler et à écrire en allemand; en 1854, Fortoul insiste sur « l'application orale et immédiate des règles », et il prescrit même, avec une confiance naïve, d'expliquer, en seconde année, la syntaxe en anglais et en allemand, mais le fond de l'enseignement, sa substance, en langues vivantes, c'est la grammaire, comme en grec et en latin.

Cependant, à partir de 1860, la nécessité d'un enseignement oral semble se préciser dans les esprits. Dans une circulaire du 8 Août 1860 relative au Certificat d'aptitude à l'enseignement des langues vivantes, Rouland fait remarquer « qu'il est nécessaire que les jeunes maîtres aient l'habitude de s'énoncer facilement en français et en langue étrangère ». « Il ne suffit pas », ajoute-t-il, « pour enseigner une langue vivante d'en posséder la connaissance purement théorique : le maître doit initier les élèves à l'art de la conversation, et il ne leur apprend à bien parler qu'en donnant lui-même l'exemple d'un langage facile et correct ». Il y avait là comme une découverte. Il est trop certain que si quelques professeurs de langues vivantes, d'origine étrangère écorchaient odieusement le français, beaucoup d'autres, qui étaient français, étaient incapables de parler l'anglais ou l'allemand. L'exercice « de conversation », fait à heure fixe, quand on le faisait, était d'une indigence navrante, et ce n'est pas sans une ironie dont les vieilles gens apprécient encore la saveur que Victor Duruy, invitant les Recteurs, en septembre 1866, à faire inspecter les classes de langues vivantes des lycées par les professeurs de littérature étrangère des Facultés, écrivait : « J'aime à penser que ces professeurs sont tous en état de parler la langue dont ils ont pris la charge de révéler les beautés littéraires. » — A partir de 1866, de plus en plus, on insiste sur l'enseignement oral, on rappelle qu'il faut apprendre à parler la langue étrangère, et mettre, comme dit encore Duruy, dans la main des enfants « cette clef d'or qui leur ouvrira dans la suite des trésors nouveaux ». Même préoccupation chez Jules Simon, et, à partir de ce moment, dans toutes les instructions qui se succèdent. Je me souviens, comme d'une indication précieuse, d'une inspection dont fut chargé, vers 1872 ou 1873, M. Lerambert, et dont la forme inusitée fit sourire les

professeurs et déconcerta les élèves. Il s'agissait de constater jusqu'à quel point ceux-ci possédaient les vocabulaires anglais et allemand. Ce coup de sonde ne put que prouver qu'en dépit des bonnes intentions rien n'était changé. Le pli était pris, et il suffit de se souvenir pour affirmer que le vice initial ne fut pas corrigé, que les abus grammaticaux du début, que l'imperfection ou l'absence de l'enseignement oral continuèrent à peser lourdement sur l'enseignement des langues vivantes. En 1886. René Goblet, dans la Circulaire sur les nouveaux programmes de l'Enseignement spécial, constate encore que les « diverses Commissions qui ont eu à traiter de l'enseignement des langues vivantes, et le Conseil supérieur en particulier, ont insisté sur la nécessité de donner à cette étude un caractère plus pratique que par le passé ».

L'Instruction de M. Léon Bourgeois, du 15 juillet 1890, affirme enfin qu'il faut commencer par la langue usuelle et semble mettre à l'entrée même de l'enseignement l'usage de la langue. Mais, il faut tout de même reconnaître qu'on y sent encore la gêne d'habitudes invétérées, et que tout en s'efforçant très courageusement, souvent avec succès, de créer une méthode dégagée de toute routine, le rédacteur de ces pages, que pour ma part, j'admire sincèrement, conserve encore pour des formes surannées des ménagements discutables. Cependant l'Instruction de 1890 tranche avec éclat sur tout ce qui a précédé. On y sent une inspiration nouvelle. On y voit, pour la première fois, les langues vivantes considérées en elles-mêmes et pour elles-mêmes, à la fois comme élément pratique de toute éducation complète, et comme élément utile de toute éducation libérale. Si on continue à conseiller, pour des raisons que je n'admets pas mais qui peuvent se défendre, certains exercices empruntés à la méthode des langues anciennes, comme le thème, et dès le début des études, la version, on essaie de leur donner un caractère propre et de marquer une différence avec les exercices analogues des études classiques. Si enfin on maintient la liaison entre l'enseignement des langues vivantes et celui des langues mortes, il n'y a plus là aucune trace de dépendance servile, mais une collaboration libre et sur le pied d'égalité. A la distance où nous sommes déjà, en ce temps où l'oubli décuple le recul du temps, on peut doser avec justice le bien alors accompli. Il n'est pas douteux que le secret travail qui s'est fait dans la pratique de l'enseignement, et, plus encore, dans les esprits, à la lumière de l'Instruction de 1890, ne nous ait acheminé rapidement vers un progrès plus complet et n'ait permis de préciser clairement l'effort qui restait à réaliser.

*
* *

La réforme de 1902 se distingue de celle de 1890 en ce qu'elle se dégage délibérément de tout ce qui l'a précédée. Elle inaugure la *méthode directe*. La méthode directe place l'élève dans la situation d'un enfant qui apprend, par l'usage, par le rapprochement instinctif des sons, des objets et des actions, sa langue maternelle. Elle impose d'abord à l'esprit les mots et les phrases, de telle sorte qu'il les reproduise spontanément sans l'interposition d'une autre langue. Elle ne décompose qu'après coup le lien grammatical qui les unit. Elle utilise sans cesse et dès le début la langue qu'il faut apprendre, en avançant de mot en mot, de phrase en phrase, en accroissant chaque jour, et presque à l'insu de l'élève, le répertoire d'expressions, d'idées, de sensations, de sentiments qui se classe dans son cerveau sous la forme particulière qu'ils revêtent, en anglais, en allemand, en italien, en espagnol. Elle renonce énergiquement à être ce qu'a été jusqu'alors toute étude de langue vivante : un exercice de traduction. Elle supprime l'effort inutile nécessité par la substitution, si rapide soit-elle, d'une langue à une autre. Elle n'est plus l'humble servante du français ou des langues anciennes Elle a charge d'enseigner une langue vivante, et elle n'enseigne qu'elle ; cela lui suffit. A chacun son métier.

Ceci est nouveau et comme méthode et comme but. C'est la première fois que l'on définit sans obscurité ce que l'on attend de l'enseignement des langues vivantes. C'est la première fois qu'on lui demande une chose sans lui imposer de faire le contraire. On veut qu'il apprenne à parler et à penser en langue étrangère, il s'est mis en mesure de faire ce qu'on lui demandait, et il le fait.

Il le fait malgré d'innombrables difficultés, dont la principale, on le devine, vient de la rupture brusque d'anciennes habitudes et de la substitution d'une méthode entièrement nouvelle qui, à la place de la passivité d'exercices séculaires, met, face à face avec l'élève, l'action du maître. Il y a eu dès l'abord parmi les professeurs quelques étonnements, des hésitations, des erreurs, des exagérations. Il y en a eu beaucoup moins qu'on n'aurait pu le présumer. Ce qu'il faut proclamer, c'est que le personnel des professeurs de langues vivantes des lycées et collèges a donné un rare exemple de docilité consentie et de solidarité pédagogique. « Les professeurs se groupèrent pour découvrir et étudier les procédés multiples auxquels pouvaient conduire les principes qui leur étaient indiqués. Ils mirent en commun leurs expériences, leurs recherches et leurs trou-

vailles, et l'on peut dire que c'est en très grande partie de leur collaboration continue qu'est sortie la méthode pratiquée aujourd'hui dans les classes. » Je trouve ce témoignage dans la déposition de l'*Association des professeurs de langues vivantes* (1) devant la Commission de l'enseignement de la Chambre des Députés, au cours de l'enquête qui avait été instituée par elle sur les résultats de la réforme de 1902. J'y ajoute que ce mouvement, qui réalise la plus forte somme de travail et de résultats qui ait jamais été fournie en si peu de temps par un groupement de professeurs, a été suscité et soutenu par l'énergie et la conviction de deux hommes, Firmery, qui est mort à la peine, et Emile Hovelaque, que je nomme quoique vivant. Mais l'autorité de deux hommes, si persuasive, si entraînante qu'elle ait été, serait demeurée impuissante sans le consentement des maîtres. On peut imposer les formes extérieures d'une méthode. On n'en impose pas l'esprit.

On a opposé à la méthode directe, — le contraire serait paradoxal, — bien des objections de toute forme, de toute valeur, de toute provenance. Quand, dans l'avenir, nos plans d'études seront devenus, tels le *trivium* et le *quadrivium*, d'obscurs et passionnants objets d'archéologie scolaire, on admirera combien fut heureusement distribuée, en ce temps-ci, la compétence pédagogique. Il n'est guère de corps d'État qui n'ait donné son avis sur le plan d'étude de 1902, et l'enseignement des langues vivantes était un sujet trop tentant et d'apparence trop facile pour que la critique ne s'exerçât pas sur lui avec ampleur. On a fait de nos classes de langues vivantes les tableaux les plus comiques, on nous a accusés de n'apprendre qu'un allemand ou un anglais de table d'hôte, et de déformer, en les détournant de la culture latine, l'esprit et le langage des jeunes Français. Nous sommes un peuple très pressé. Nous n'avons pas le temps d'attendre que les lois et réglements que nous élaborons, posément ou à la hâte, produisent leurs effets normaux. Nous proclamons doctement que la loi sur l'enseignement primaire obligatoire et la loi sur les retraites ouvrières, pour ne parler que de celles-là, ont fait faillite, parce que trente ans après la promulgation de l'une et trois ans après la mise en vigueur de l'autre, il y a encore des Français qui ne savent pas lire ou qui n'apposent pas régulièrement leurs timbres-retraite sur leurs cartes individuelles. Le plan d'étude de 1902 a éprouvé la même disgrâce. Il n'avait pas été appliqué à une génération, qu'il était chargé de la réprobation publique et rendu responsable de toutes les décadences dont nous nous gratifions à grand fracas. Les professeurs de langues vivantes ont eu le bon esprit de ne pas s'émouvoir, et je ne sais rien de plus mesuré, de plus solidé et de plus rassurant pour l'avenir que la Déposition que je citais tout à l'heure.

Il est très possible qu'il soit arrivé à des pères de famille, que je loue de leur attention au vocabulaire de leur progéniture, de relever dans le langage de jeunes enfants quelques inversions à l'allure germanique. Il est bon de remarquer, qu'à y regarder de près, un inconvénient analogue — et la coïncidence est honorable — peut résulter de l'étude du latin. Ceci n'est pas une petite affaire pour un cerveau de se débrouiller dans le dédale des langues qu'on lui impose, mais c'est une merveille que la rapidité avec laquelle le classement se fait et les domaines linguistiques se limitent. Il n'y a donc pas lieu d'insister.

Il serait plus grave que la méthode directe n'aboutît qu'à la connaissance de la langue usuelle la plus simple et ne mît pas la jeunesse française en contact intime avec la littérature, surtout avec le génie propre du peuple anglais ou allemand, italien ou espagnol, qu'elle ne facilitât pas les comparaisons si nécessaires qui peuvent s'établir entre les littératures anciennes, la littérature française et les littératures étrangères, plus encore entre les caractères et les tendances spécifiques du peuple français et ceux de ses voisins. Il serait déplorable que l'étude des langues vivantes ainsi menée ne conduisît pas à la sensation aiguë de notre personnalité nationale et, tout en rendant possibles les rapprochements, ne fît pas éclater des différences irréductibles. Mais en vérité, on ne peut formuler une semblable objection que si on néglige totalement — et c'est le cas général — le programme tracé en 1902 à l'enseignement des langues vivantes. On est bien moins gêné pour parler des choses que l'on ignore que de celles que l'on sait. On oublie donc volontairement « que si le premier cycle des études est consacré à l'acquisition du vocabulaire, à la gymnastique du langage, à la grammaire », non pas imposée, mais déduite de l'usage, le second est tout entier destiné et employé à utiliser la connaissance acquise de la langue pour l'étude de la littérature. Il suffit qu'on relise les Conférences faites à la Sorbonne par MM. Firmery et Hovelaque, en 1902 et 1904, et surtout celle que fit, le 15 octobre 1909, (1) M. Hovelaque, sur l'enseignement dans le deuxième cycle, pour s'assurer que l'esprit qui inspire et vivifie ces études est, il faut le dire très haut, de même

(1) Cette déposition a été publiée dans le bulletin « *Les Langues modernes* » n° de 3 octobre 1910 et [illegible] à part.

(1) Instructions concernant les programmes de l'Enseignement secondaire [illegible] pp. [illegible]

nature et de même qualité que celui qui inspire les études gréco-latines. Nous sommes bien là dans les « humanités ». Pour modernes qu'elles soient, elles confinent aux « humanités » classiques et les continuent. Alors comment s'opposeraient-elles ?

En fait, elles ne s'opposent aucunement. Je n'ai jamais pu, depuis tant d'années que j'y réfléchis, trouver une bonne raison à l'antagonisme qu'on a voulu créer entre la culture classique et la culture moderne. La crainte que celle-ci absorbe celle-là m'a toujours paru chimérique. Je ne vois pas comment on concevrait aujourd'hui une éducation libérale qui n'emprunterait pas également à l'une et à l'autre. Il reste encore à régler d'une manière satisfaisante la modalité et le dosage de ces emprunts et, dans ces tractations, on manifeste trop souvent des mentalités de frères ennemis. C'est grand dommage pour tout le monde. J'ai déjà dit ici ce qui manquait à l'enseignement secondaire pour faire sortir de la démocratie de nom que nous sommes la démocratie de fait que nous ne sommes pas. Quand il voudra se donner à ce grand œuvre, il lui faudra toutes ses forces, les classiques anciennes et les classiques modernes. En dédaigner une partie quelconque serait une faute irréparable, un obstacle insurmontable à toute organisation satisfaisante, un refus volontaire du succès. C'est pourquoi j'ai toujours défendu et je continuerai à défendre l'enseignement des langues vivantes, je ne dis pas contre les attaques, — je n'aime pas le mot parce que je déteste la chose, — mais contre les défiances peu raisonnées dont il est encore l'objet.

*
* *

Quelle moralité tirer de ce rapide sommaire des destinées de l'enseignement des langues vivantes à travers un siècle? La voici. L'enseignement des langues vivantes s'est réformé volontairement, lorsqu'il a constaté que la méthode qu'il suivait ne lui permettait pas d'atteindre le but qui lui était assigné ; il a appliqué rigoureusement la méthode nouvelle dont il avait reconnu l'efficacité ; il a acquis du même coup une force d'expansion dont auparavant on ne l'eût pas cru capable. Il a donné là un exemple qui devrait faire réfléchir. Assurément on conteste les résultats de cette réforme, et il est possible que certains rêvent un retour à une routine condamnée par l'expérience. Tout arrive. Mais ce qui est acquis est acquis. On peut instaurer des discussions d'école sur la vertu du thème et de la version. On ne peut plus contester ni que les langues vivantes puissent et doivent s'apprendre avec le seul secours des langues vivantes, ni que, bien enseignées, elles apportent à la culture de l'esprit un élément nouveau que rien ne remplace. Cela ne diminue pas la valeur des puissances établies. Cela peut au contraire, si elles savent comprendre, leur être utile. Il y a, en dehors d'elles, quelque chose de nouveau : voilà tout, et cela suffit. — Quant à l'ardeur du personnel qui a mené à bien cette réforme, à la persistance de son effort, à la résistance physique et morale, et quelquefois à l'allégresse qu'il a mise au service d'une tâche écrasante, tout cet ensemble énergique et généreux constitue un bel épisode de l'histoire universitaire.

JULES GAUTIER.

ALLEMAGNE ET RUSSIE

En exposant devant la Douma, il y a quelques semaines, la politique extérieure de la Russie, M. Sazonoff exprimait le vœu que les relations russo-allemandes fussent moins troublées par les polémiques de presse. Jamais vœu ne fut plus opportun ; il semble que de part et d'autre, à Berlin comme à Pétersbourg, les feuilles officieuses se plaisent à grossir les moindres incidents, arrestations d'officiers soupçonnés d'espionnage, atterrissages d'aviateurs, convocations de réservistes... Et dans cet échange de propos aigre-doux, c'est la presse allemande qui montre le plus de nervosité : où donc est le calme dont se targuent les Germains ? Avec inquiétude, nos voisins suspectent les intentions de la Russie. Ce n'est pas un folliculaire quelconque, c'est le professeur Schiemann qui écrit dans la *Kreuzzeitung* : « Nous avons toujours été d'avis que le jour où Paris et Saint-Pétersbourg auraient la certitude d'être appuyés par l'Angleterre, une guerre européenne en résulterait, plus que probablement, dans un avenir très proche. » En est-il vraiment ainsi ? Les deux grands empires unis longtemps par une amitié traditionnelle sont-ils donc à la veille de s'entre-dévorer ?

*
* *

Il serait excessif de dire que l'Allemagne a fait la Russie. Tout au moins l'a-t-elle, pour une bonne part, éveillée à la civilisation. L'influence française ne s'est fait sentir que plus tard, et l'élément germanique a gardé dans l'Empire des Tsars une importance qu'il ne faut jamais perdre de vue. En revanche, lorsque l'effort napoléonien fût venu se briser contre la masse de l'Empire, les Russes à leur tour apparurent sur la Vistule en libérateurs ; l'Alle-

magne à leur aspect se souleva pour reconquérir sa liberté. La fraternité d'armes d'alors, la victoire sur le géant des batailles, l'entrée glorieuse à Paris, autant de souvenirs communs aux deux peuples dont la mémoire n'est pas encore tout à fait effacée. De longues années durant, les relations de Pétersbourg et de Berlin revêtirent un caractère d'affectueuse confiance. La Sainte-Alliance unissait les deux cours contre le péril révolutionnaire ; la noblesse prussienne s'était prise d'un ardent amour pour l'autocrate russe, et on a pu dire que beaucoup de ses membres, non des moindres, regardaient le tzar comme leur deuxième souverain. Ils faisaient parfois de l'opposition à leur roi, jamais à Alexandre ni surtout à Nicolas Ier, objet de leur culte enthousiaste, au point qu'Olmütz, où un mot de lui fit capituler la Prusse du grand Frédéric devant la monarchie des Habsbourg, Olmütz fut célébré dans certains cercles comme un triomphe de l'ordre sur la révolution. Bismarck, à ses débuts, n'était pas très loin de cet état d'âme. Aussi, lorsque pendant la guerre de Crimée, la Prusse demeura neutre, les hautes sphères russes estimèrent qu'elle remplissait seulement son devoir de vassalité. Mais, si la Russie à son tour n'utilisait la guerre franco-allemande que pour se débarrasser des entraves du traité de Paris, cela méritait de l'Allemagne un tribut durable de reconnaissance. Il a fallu beaucoup de temps, là-bas, pour comprendre que le nouvel Empire d'Allemagne pouvait avoir désormais des aspirations, une politique qui n'étaient plus tout à fait celles de la Prusse.

Or, en 1878, la croisade russe battait les murailles de Constantinople lorsque l'Europe lui sonna le halte-là. Bismarck commit alors une faute lourde. Il n'entrait pas dans ses desseins de se comporter en vassal du tsar. Son attitude envers Gortschakoff l'a prouvé, à maintes reprises. Mais il crut — cette erreur étonne du grand réaliste, — que les bons offices rendus au voisin de l'Est vaudraient à l'Allemagne une reconnaissance égale à celle dont jadis avait fait montre la petite Prusse. Erreur que suivit la désillusion. Ce n'étaient pas les services diplomatiques qui pouvaient rassasier le panslavisme affamé, et le rôle d'honnête courtier, dont son auteur se promettait de si beaux bénéfices, ne fut ni compris, ni apprécié. On a prêté ce mot à Bismarck vieilli : « Au Congrès de Berlin, j'ai fait une politique de conseiller municipal. » Le mot est sévère et juste. Le chancelier, en 1878, s'applaudissait d'avoir empêché un conflit anglo-russe, où l'Allemagne n'avait rien à perdre, qui aurait rendu sa médiation plus facile et qui sait ? plus fructueuse. Le vrai résultat obtenu, ce fut l'irritation profonde des Russes, sevrés de ce qu'ils tenaient pour le fruit légitime de leurs victoires, et qui désormais cherchèrent partout des appuis. La fin de la carrière de Bismarck se passe à empêcher, du mieux qu'il peut, un rapprochement de Pétersbourg et de Paris. Quand fut conclue l'alliance franco-russe, Bismarck n'était plus au pouvoir, mais après la visite du tsar Nicolas à Paris, en 1896, le vieux lion rugit une dernière fois dans un article fameux des *Hamburger Nachrichten*, en déclarant que les fautes de son successeur Caprivi avaient jeté le Romanoff dans les bras de la République française. Une revanche était offerte à la diplomatie allemande : une entente avec l'Angleterre et peut-être le Japon. La faute des hommes, et aussi la force des conjonctures économiques, opposèrent l'Angleterre à l'Allemagne : la Double Alliance devint la Triple-Entente, à l'abri de laquelle la Russie put se remettre des coups que lui avait portés le Japon en Extrême-Orient, refaire ses forces et, après une éclipse, reprendre son rôle sur la scène politique de l'Europe.

On avait cru un instant, à Berlin, l'autocratie près de sombrer dans la révolution. Pourtant elle résista, et le gouvernement allemand la vit avec plaisir se remettre : que l'on pense à la situation de l'Empire allemand si à son flanc ouest se fût déclaré un foyer d'anarchie ! Une intervention armée eût été alors nécessaire. Mais l'événement déçut l'enthousiasme de la Sociale démocratie. La première Douma, cette Assemblée dont Anatole Leroy-Beaulieu a fixé en termes saisissants la physionomie, lors de l'inauguration au Palais d'Hiver, où s'affrontaient les hauts fonctionnaires chamarrés et les élus du peuple parmi lesquels dominaient le caftan et les grosses bottes : deux Russies adverses : l'officielle et la populaire, qui se toisaient et se défiaient, — la Douma laissait petit à petit mutiler ses prérogatives jusqu'à n'être plus qu'une ombre de Parlement bien sage et décoratif. Par ailleurs, la Révolution comprimée d'une main de fer — s'il est peut-être exagéré de parler, avec les journaux allemands, de 200.000 détenus politiques qui râleraient encore dans les geôles du tsarisme, la police moscovite n'a jamais passé pour un modèle de douceur — la Révolution a dû baisser la tête, sinon désarmer. Le monde officiel de Berlin eut alors un soupir de satisfaction. Il n'est pas sûr que Guillaume II n'ait pas, à certain moment, offert son appui matériel. Il est certain qu'il prodigua les conseils. L'impératrice n'est-elle pas une Allemande ? A la Cour de Pétersbourg, comme dans l'administration, l'élément germanique n'a-t-il pas su conserver une influence occulte, comprimée parfois, étouffée jamais ? Certaines provinces, Courlande, Livonie, Esthonie, n'ont-elles pas été colonisées par les Allemands, qui représentent encore dans certains centres de 25 à 50 p. 100 de la

population? D'autre part, à cette époque surtout, le marché russe offrait à l'industrie allemande un trop beau champ d'activité pour ne pas craindre sa fermeture. Enfin, la question polonaise est, entre les deux Empires, un lien dont les années n'ont pas affaibli la force, — il s'en faut ! L'un et l'autre ont partagé les dépouilles de cette malheureuse nation; mais ces membres disjoints persistent à vivre, à remuer : l'Allemagne, en Posnanie, en Silésie, lutte péniblement contre le flot slave; dans l'ancien royaume de Pologne, les nationalistes russes s'inspirent du mot de Pouchkine : « Les ruisseaux slaves doivent se fondre dans la mer russe », ils appliquent un système de russification tellement inopportun que l'on s'est demandé si Pétersbourg et Berlin n'avaient pas conclu à ce sujet un accord mystérieux...

Si Guillaume II et M. de Bülow ont cru à leur tour, à un moment, acquérir des titres durables à la gratitude russe, ils ont longtemps tenu pour éphémère cette alliance presque monstrueuse de souverain russe, maître au temporel et au spirituel, avec une République de plus en plus enfoncée dans les voies de la démocratie, de la laïcité, du radicalisme et demain peut-être du socialisme, qui donne au monde le plus déplorable exemple et rayonne partout des idées subversives. Qu'offre-t-elle au tsar? Une puissance militaire paralysée par les dissensions politiques et religieuses, affaiblie par l'arrêt de sa natalité; un concours financier dont la générosité est allée jusqu'à dix-sept milliards. Mais est-ce que l'armée allemande par hasard ne vaut pas l'armée française? N'est-il au monde que l'argent français? Ne pourrait-on faire appel aux capitaux anglais, belges, américains, — on ajoute, à présent que l'on tient pour épuisée la puissance financière de la France : — allemands? Est-il donc possible que la Russie ne se rende pas tôt ou tard à de si péremptoires raisons, que le tsar mystique ne consente pas à collaborer avec le guère moins mystique Guillaume II pour le bien des peuples, librement consenti, en dehors de toute pression d'en bas?

*
* *

Or, précisément, le mysticisme du souverain russe, et l'évolution nouvelle de son peuple l'ont orienté dans des voies toutes différentes.

Que dans sa fidélité à l'alliance française intervienne, à côté d'une très exacte compréhension des intérêts communs, un élément sentimental, ceci semble bien d'accord avec le caractère de Nicolas II et avec certains épisodes de son voyage en France; souvenirs que le temps a pâlis, sans les effacer. Quant à la nation russe, elle a la conscience très nette que cette France lointaine représente aujourd'hui le plus puissant appoint contre un germanisme qui devient par trop turbulent, et que cette union est naturelle, nécessaire, malgré tous les incidents passagers — voyez l'entrevue de Potsdam — commandée par la force des choses, au-dessus des volontés des hommes. Et puis, en somme, cette France si décriée, soi-disant dans les spasmes de l'agonie, fait preuve encore de quelque vitalité. Tel ou tel homme d'Etat, telle tendance de notre politique intérieure peuvent agréer plus ou moins aux bords de la Néva : ce sont là querelles de famille où la Russie n'a rien à voir, renonçant avec sagesse aux méthodes usitées jadis par un de ses représentants à Paris, qui croyait sans doute avoir affaire à la Pologne de 1790... Ce qui importe, ce qui est le facteur essentiel, c'est la puissance militaire de la France : tant qu'elle durera, l'alliance sera efficace et solide; elle serait rompue de façon tacite ou publique le jour où des mains criminelles auraient affaibli l'armée française. Jusqu'ici, ce n'est pas le cas. Bien au contraire : le peuple « anémié » ne s'en laisse plus imposer; depuis les jours de Tanger et d'Algésiras, il n'est plus intimidé par la politique de coups d'épingle; il trouve moyen, entre temps, de compléter son empire africain, et sur la terre marocaine il semble que n'aient pas déchu les qualités militaires de la race. Enfin, l'an passé, à l'augmentation brutale et sans motifs de l'armée allemande, la France a riposté par un élan dont beaucoup ne la croyaient pas capable : elle est revenue à ce service de trois ans qui représente certes pour elle une lourde charge mais est aussi la garantie de sa sécurité nationale et, seul, lui permet d'avoir une politique étrangère digne de ce nom. Ne serait-il pas un peu risqué de substituer à cet ami lointain un autre ami, plein de zèle, mais très proche, et par là-même un peu gênant, et dont le développement excessif risque de se se heurter au développement même de la Russie?

*
* *

Car il se développe, l'ours moscovite. Et terriblement. Il prend du poids et aiguise ses griffes. Le territoire de l'Empire, de la Baltique au détroit de Behring, est certes d'inégale valeur. Il n'en offre pas moins une superficie de terres fertiles dont ne dispose aucun autre peuple. Ses richesses forestières sont immenses. Les ressources minérales de son sous-sol sont encore inconnues pour une part. Des fleuves magnifiques sillonnent ses plaines, artères de l'avenir. Et ces richesses colossales commencent à peine d'être exploitées. La population augmente par an de près de 3 millions d'âmes; elle approche actuellement de 180 millions, ce qui ne donne

cependant qu'un peu moins de 8 habitants au kilomètre carré, ou de 25 pour la Russie d'Europe, quand la densité de la population est, pour la France de 72, et pour l'Allemagne de 120. Ce n'est donc pas là un pays saturé. Faute de capitaux, faute aussi, souvent, de connaissances, l'agriculture dans son ensemble est encore primitive ; et si l'industrie a pris récemment un essor remarquable, ce n'est qu'un début par rapport aux possibilités. Il y a bien des ombres au tableau : cette énorme population se compose de vingt peuples qui ne vivent pas toujours en bonne harmonie : Grands et Petits-Russes, Polonais, Finnois, Roumains, Allemands, Orientaux de toutes tribus; elle ne constitue pas un bloc homogène et résistant. Néanmoins, elle offre une mine d'hommes presqu'inépuisable. — Même spectacle pour la situation financière. Les budgets s'équilibrent malgré l'essor vertigineux des services publics. La Banque de Russie possède dans ses caves la plus grosse réserve d'or du monde; le développement des recettes suit une marche régulière, — témoignage de la prospérité générale. — Enfin, les vaincus de Moukden ont médité les leçons de la défaite : l'armée russe est en voie de régénération complète, matérielle et morale. Son effectif de paix est d'environ 1.400.000 hommes! il doit être augmenté ; la durée du service a été accrue : 3 ans 1/2 pour l'infanterie, 4 1/2 pour les armes à cheval; les armées auxiliaires, l'intendance et surtout l'aviation ont reçu des perfectionnements modernes; on exerce les réserves longtemps négligées; l'armement se transforme, canons à tir rapide, mitrailleuses, obusiers Schneider. Assurément, il y a là quelque fantasmagorie. De ces formidables effectifs, — 37 corps d'armée, 347 régiments, 1.260 bataillons, — 13 corps seulement (d'aucuns disent même 9) peuvent être au début d'une guerre employés contre l'Allemagne, et ce début signifie : après plusieurs semaines. Il est certaines troupes qu'il faudra laisser dans l'intérieur, soit pour maintenir la tranquillité soit parce qu'elles renferment des éléments — non russes — qui n'inspirent pas toute confiance. Les créations de corps nouveaux, annoncées avec un peu trop de fracas, ne sont guère qu'à l'état de projet : au mois de janvier 1914, à en croire les [illegible], il n'y avait comme formations récentes que 3 compagnies d'aéronautes. Le fusil russe est inférieur, et les réserves ont encore le vieux fusil Berdan. Tout cela est vrai. Mais ce qui est grave surtout, c'est que l'esprit est changé dans les sphères dirigeantes de l'armée russe, que la doctrine de l'offensive s'y est substituée à la tactique défensive qui tenait la Russie pour invincible mais par sa seule masse et son étendue. Après la guerre japonaise, la ligne de mobilisation avait été reportée au cœur même du pays ; sur les instances de l'Etat-major français, et aussi pour répondre à des vues nouvelles, désormais la concentration se fera en avant ; on modernise les forts du Bobr, de la Narew et de la Vistule. L'offensive sera facilitée par le développement des chemins de fer : certaines lignes stratégiques doivent être construites avec l'argent français, car le réseau russe est encore fort lâche (9 km. aux 1.000 km. carrés, 100 en Allemagne pour la même surface).

Que signifie donc cette folie d'armements, sinon que les temps sont troublés, pleins d'inquiétants problèmes? Entre Allemagne et Russie, les points noirs sont nombreux. Il en est un surtout où la Russie se montre fort chatouilleuse, cet Orient dont la catastrophe récente a détruit l'équilibre sans le rétablir, et qui demeure le champ de toutes les convoitises : rappelons-nous l'émotion soulevée en Russie par la nomination à Constantinople du général Liman von Sanders. Près des peuples balkaniques, la lutte d'influence demeure sourde, mais âpre. Si la question du chemin de fer de Bagdad semble résolue conformément aux vues de l'Allemagne, l'influence russe se fait sentir en Arménie, et le voyage de Talaat-bey à Livadia a souligné le rétablissement — fort sage — des bons rapports entre la Russie et la Sublime-Porte. Faut-il croire aux noirs desseins que soupçonne la presse allemande, et que la Russie cherche à se faire ouvrir les détroits, pour rendre disponible sa flotte de la mer Noire? Ou sont-ce là fantômes engendrés, chez nos voisins, par la peur de l' « encerclement? »

L'un des pangermanistes les plus notoires, le fameux général Keim, disait naguère à Essen : « Il nous faut armer encore si nous ne voulons pas être écrasés entre les pinces de nos adversaires. Ne vaut-il pas mieux dépenser un milliard de plus pour empêcher nos femmes, dans la guerre future, d'être violées par les Cosaques et les Turcos? » Nombre d'Allemands partagent les craintes du bouillant général. Il faut bien reconnaître que la situation de l'Allemagne présenterait quelque danger, si elle devait faire face simultanément, sur deux fronts, à deux adversaires ; et que ce danger croît à mesure que s'abrègent les délais de la mobilisation russe. Par ailleurs, les Allemands ne se trompent qu'à moitié, lorsqu'ils accusent l'opinion russe de leur être beaucoup plus hostile qu'autrefois. La politique russe, il ne faut jamais l'oublier, est à double face, suivant qu'on l'envisage de Moscou ou de Pétersbourg : ici, l'aristocratie conservatrice, là les tendances radicales et panslavistes ; d'une part, les ministres des Affaires étrangères, par définition corrects et pacifiques, et à côté la troupe parfois turbulente de certains diplomates ou attachés mili-

taires; à un pôle les ministres des Finances qui souhaitent pour la Bourse un ciel serein, à l'autre les militaires qui tout à coup laissent traîner leur sabre. Cela permet, au bord de la Néva, de changer de note selon le besoin du jour, d'invoquer tantôt l'inébranlable solidarité monarchique avec Berlin et Vienne, tantôt l'inaltérable amitié avec la République française : lettres, visites, échanges de décorations, grades de colonel honoraire viennent affirmer les vieilles relations familiales et l'ancienne fraternité d'armes; mais l'esprit calculateur des Russes, qui ne perd jamais ses droits dans les plus tendres effusions, ne cesse pas de supputer où est l'appui le plus solide et le plus grand profit, et s'ils l'ont découvert, de chercher à se l'assurer.

Si la sympathie seule était en cause, un rapprochement russo-allemand serait à reléguer au rang des chimères. Les deux peuples ne se comprennent ni ne s'aiment. Tout récemment, dans les *Preussische Jahrbücher*, l'historien russe Paul Mitrovanow, qui étudia jadis à Berlin, a apporté son témoignage à ce sujet. Et le fait apparaît, brutal : l'opinion russe n'est pas à l'heure actuelle plus favorable à l'Allemagne qu'au lendemain du congrès de Berlin. Le panslavisme, qu'il ne faut ni exagérer ni méconnaître — rappelez-vous les manifestations de 1913 en faveur des Balkaniques — le panslavisme rajeuni voit et redoute partout le germanisme, en Suède, en Finlande, ou pis encore en Turquie. Ici, le sentiment n'est pas seul en jeu : la poussée vers les Dardanelles est pour la Russie une nécessité vitale. Tout le budget russe est basé sur l'exportation, et les deux tiers de cette exportation se font par ces détroits dont la Russie ne possède pas la clef, et qu'on peut lui fermer. Or, il est une autre puissance pour laquelle le *Drang nach Osten* est aussi une nécessité non moins vitale : l'Autriche, refoulée hors d'Allemagne et hors d'Italie. L'annexion de la Bosnie déchaîna naguère l'opinion russe, mais la diplomatie autrichienne a comblé la mesure en privant en partie les Slaves du fruit de leur victoire sur les Turcs, et en déchaînant entre eux une guerre fratricide. Or, cette Autriche est l'alliée de l'Allemagne, et l'Allemagne l'a soutenue dans cette campagne avec d'autant plus d'ardeur qu'elle avait elle-même des profits à récolter...

Les Allemands se trompent, qui jaugent le moral de l'armée russe d'après l'impopulaire guerre de Mandchourie. Dans un conflit avec les Allemands, les populations proprement russes feraient montre d'une haine de races. Un dicton subsiste dans la vieille Prusse, souvenir de la guerre de Sept Ans et des autres : « Mieux vaut avoir les Français pour ennemis que les Russes pour amis. » N'en concluons pas que les deux peuples brûlent de s'entr'égorger. Le Russe n'a pas le tempérament agressif, l'Allemand d'aujourd'hui, guère plus, lorsqu'il s'agit d'un conflit dont l'issue lui apparaît douteuse ; son idéal tient en deux mots : gagner et jouir, jouir surtout. Parmi les dirigeants de Berlin, il y a peu de partisans d'une guerre préventive contre le colosse russe ; l'état-major allemand juge la tâche ardue ; l'Empereur, avec l'âge, est devenu pacifique jusqu'aux moelles. Ce n'est pas de Vienne que devrait partir l'impulsion guerrière : si un Etat a besoin de la paix, c'est assurément la monarchie danubienne, et le *Berliner Tageblatt* a raison d'écrire : « La ruine de cette monarchie profiterait surtout à la Russie. »

*
* *

Les chances de conflit seraient minimes, en définitive, sans ce grave problème : les relations économiques. A la fin de 1916 expirent les traités de commerce de l'Allemagne, et notamment le traité germano-russe. Ce dernier fut conclu dans des circonstances défavorables à la Russie : elle était écrasée en Mandchourie, et à l'intérieur fermentait la révolution. Le prince de Bülow sut en tirer parti L'un des objets principaux de la politique économique allemande est le maintien de la grande propriété agrarienne. A la faveur de la protection, les provinces de l'Est se sont développées ; elles exportent des céréales, non seulement indigènes, mais aussi des blés achetés en Russie, et qui sont réexportés grâce à une prime déguisée du gouvernement impérial, sous forme d'*Einführscheine*. L'industrie allemande n'a pas non plus été oubliée dans la rédaction du traité. En sorte que, depuis dix ans, l'Allemagne a recueilli, de ce pacte, d'appréciables bénéfices. « Nous payons à l'Allemagne, disait naguère Stolypine, un tribut tel que jamais peuple réduit à l'esclavage n'en paya à son vainqueur ». Si l'agriculture russe réalise quelques profits avec le blé et la farine, c'est avec les acheteurs non allemands. La Russie pouvait-elle se laisser indéfiniment exploiter ainsi ? Le 10 mars dernier, la Douma mettait un droit de douane de 4 mark sur les céréales, complété par un droit sur la farine. Ce vote n'est pas contraire à la lettre du traité de commerce, et l'Allemagne doit dévorer son affront. Mais pas en silence. La presse allemande, à la veille des négociations nouvelles, semble prendre à tâche d'intimider la Russie. Elle affirme ne pas craindre une guerre douanière. Les agrariens allemands peuvent tenir ce langage, car ils auront toujours la ressource d'élever les prix sur le marché intérieur ; tout au plus la Russie pourrait-elle interdire l'exode saisonnier des travailleurs agricoles, et les bras manquent au sol

prussien... Mais l'industrie allemande? Elle garde encore en Russie, malgré l'essor de l'industrie autochtone, une situation que compromettrait à jamais une guerre de tarifs : la paix conclue, elle trouverait la place prise. Or, si l'empire allemand est protectionniste, pour sauver son agriculture, il vit principalement de son industrie, et celle-ci vit par les exportations qui servent à payer les deux milliards de produits alimentaires achetés à l'étranger. Usine immense, l'Allemagne a besoin de débouchés, sous peine d'une effroyable crise de surproduction. Elle ne s'en fermera aucun, de gaîté de cœur, et le jour où elle recourrait à la force, ce serait sans doute pour s'en ouvrir de nouveaux...

*
* *

Il serait excessif de dire, comme certains journaux allemands, que la Russie voudrait la guerre avec l'Allemagne, et qu'elle s'y prépare pour 1917. Prédictions à long terme, rarement vérifiées. Elle vient, la guerre, comme un voleur dans la nuit... Les deux souverains ont trop l'horreur du sang pour le répandre à la légère. Si les deux peuples en viennent aux mains, ce sera sous l'empire de nécessités vitales. Les phénomènes économiques, à vrai dire, sont l'« infrastructure de l'histoire » ; celle-ci n'est plus que l'antagonisme des classes mûes par « le système des besoins », selon le mot de Feuerbach. Et les fatalités économiques dominent parfois la volonté de l'homme, comme les divinités aveugles de l'antiquité...

MAURICE LAIR.

LES SOURCES DE L'HISTOIRE DU RÈGNE DE HENRI IV [1]

La période qui s'ouvre par la « déchéance » de Henri III et qui se ferme par la mort de Henri IV est loin de se présenter à nous comme une unité historique. Même si l'on fait abstraction des quelques mois qui s'écoulent entre le meurtre de Blois et le coup de poignard de Jacques Clément, seule notre habitude de découper l'histoire de France par règnes nous permet d'embrasser d'une seule vue ces vingt ans et quelques mois. En bonne méthode, c'est à l'année 1598 que ce travail devrait s'arrêter. Elle met un terme aux guerres de religion, elle marque dans la rivalité des maisons de France et d'Autriche, une pause importante, la liquidation des conflits qui peuvent être considérés comme la suite extrême des guerres d'Italie. Elle clôt, en réalité, le XVIe siècle.

Mais il faut nous y résigner : on ne renoncera point à la date en apparence fatidique de 1610. En apparence seulement : le régicide de Ravaillac ralentit de quelques années l'évolution de la politique française, il ne l'interrompt pas, il n'en change pas le sens. Avant 1610 a été commencé ce que Philippson appelle « la fondation de la prépondérance française en Europe » (1), et qui sera l'œuvre des ministres de Louis XIII et de Louis XIV. Si l'on a pu écrire (2 : « Entre 1589 et 1610, il y a réellement une époque qui finit et une époque qui commence » — c'est que ces vingt années sont, en réalité, à cheval sur deux époques différentes. Il n'y a rien de commun entre le capitaine gascon, au pourpoint troué et aux chemises rares, qui vint mettre son épée et ses huguenots au service du Valois, et le roi puissant qui apparaît, à la veille de la grande guerre, comme un dictateur de l'Europe — rien, si ce n'est la personne de ce roi lui-même, ondoyant et divers.

La situation qui se dessine dans les derniers jours de l'année 1588 et au début de 1589 est sans précédent dans aucune histoire. Le roi légitime, dans un pays qui passait pour avoir atteint la perfection de la centralisation monarchique, est mis hors la loi, et même hors le droit des gens, par un grand nombre, probablement par la majorité de ses sujets. L'héritier du trône, celui que les lois fondamentales du royaume appellent sans conteste à recueillir sa succession, est considéré par le même groupe de Français comme incapable de régner jamais. Contre ces deux ennemis publics se coalisent non seulement d'importantes forces matérielles — militaires et financières — mais quelques-unes des puissances morales les plus considérables de l'époque : l'Eglise romaine, dans son chef, que le Concile de Trente a rendu plus absolu, et dans ses membres les plus actifs, milices monastiques et ordres nouveaux, si bien que la guerre contre l'hérétique et le fauteur de l'hérétique prend des allures de croisade; le vieux levain féodal, un instant étouffé sous les premiers Valois, et qui se remet à fermenter; l'autonomie communale et, dans les villes qui ne sont pas de commune, un désir très net d'arriver aussi à l'indépendance; l'orgueil des Parlements, qui se croient qualifiés pour trancher, au nom de la nation, les

[1] Extrait de l'introduction du livre IV (seul actuellement sous presse) des Sources de l'Histoire de France au XVIe siècle.

[1] M. Philippson, [illegible] Die Begründung der französischen Vorherrschaft in Europa, Berlin, [illegible] 1 partie.

[2] NOVAILLES, [illegible] Sources [illegible] t. IV, p. [illegible]

questions politiques ; les franchises provinciales, que la centralisation commençante n'a pas encore énervées, surtout dans les pays d'Etats, surtout dans les pays qui se considèrent comme unis à la France par un contrat.

A côté de ces souvenirs, de ces réviviscences du passé, des idées neuves, nées du souffle de la Renaissance et de la Réforme, l'idée que les rois sont faits pour les peuples et non les peuples pour les rois. Appliquée d'abord à des instruments diplomatiques définis, à des régions réellement rattachées à la couronne par un acte synallagmatique (Bretagne, Bourgogne), la théorie du contrat s'étend au peuple entier, elle se réfère à un acte non écrit, à un quasi-contrat tacite et universellement accepté, placé à l'origine des rapports entre gouvernants et gouvernés.

Théorie forgée sur l'enclume du martyre, par les défenseurs de la liberté de conscience, pour une minorité persécutée, elle se retourne maintenant en faveur de la majorité, et lui permet d'imposer ses conceptions religieuses à ceux qui la veulent gouverner. A la formule allemande, césaropapiste en somme : *cujus regio, hujus religio*, nos ligueurs substituent une formule inverse, dont on ne saurait nier le caractère démocratique, et qui peut s'exprimer ainsi : *quorum religio, horum regio*. Et le droit de la majorité à se défaire par la force du « tyran » qui l'opprime ne va pas seulement jusqu'à l'insurrection ; il va jusqu'au tyrannicide.

Mais comme, en ce XVIe siècle, les hommes n'entrent dans des voies nouvelles qu'en s'appuyant sur le passé (1) — comme toute *révolution* se prétend une *renaissance* — la crise révolutionnaire se complique d'une crise dynastique. En même temps que la théorie semble nier le droit divin des rois, on rend à ce droit périmé un hommage inattendu en allant chercher une lignée qui passe pour se rattacher aux anciens rois plus authentiquement que les Valois détestés, désormais rabaissés au rang d'usurpateurs. A légitimiste, légitimiste et demi. Et voilà comment six cents ans d'histoire sont effacés pour donner aux Guise, avec la force qui vient du consentement populaire, le prestige de l'hérédité.

Ce qui accroît le tragique de la situation, c'est que la France n'est, en Europe, ni seule ni isolée. Il faut se la représenter avec ses frontières d'alors, mal dessinées — qui n'étaient ni le Rhin ni même les Vosges, ni le Jura ni très exactement la Saône, ni les Alpes, ni même tout à fait les Pyrénées — encore plus mal définies, car on ne savait au juste si telle bourgade était de la mouvance du Parlement de Paris ou du conseil du duc de Lorraine, si tell autre était « rière » tel bailliage de Savoie ou tel bailliage dauphinois. De telles frontières étaient une perpétuelle invitation à ces étrangers qui attendaient l'heure d'entrer en France.

De la France, on leur avait appris le chemin. Notre organisation militaire, aussi bien en matière de guerre civile qu'en matière de guerre extérieure reposait en grande partie sur l'emploi des mercenaires étrangers. Reîtres, lansquenets, Suisses, le roi, au temps glorieux de François Ier et de Henri II, en avait seul levé pour son propre compte. Dans les guerres civiles de 1560-1589, il y avait eu les Suisses du roi — ceux du « roi des Suisses », Ludwig Pfyffer — et les Suisses des huguenots. A un certain moment, le roi, Guise, Navarre, chacun eut les siens, Suisses ou Allemands ; puis Navarre eut ses Anglais, et Mayenne ses Espagnols. Quelle tentation pour les princes d'utiliser à leur profit personnel les forces qu'ils mettaient à la disposition des divers partis ! Quelles convoitises ardentes !

La question dynastique une fois posée, l'inextricable complication du droit féodal, fait que parmi ces princes qui nous entourent, plusieurs peuvent, s'appuyant d'un titre plus ou moins valable, revendiquer tout ou partie de la succession. A côté des Guise, cadets de Lorraine, le chef même de la maison, Charles III ; si l'on remonte aux héritiers de Charlemagne, pourquoi ne pas aller jusqu'à lui ou à son fils ? Plus au Sud, le duc de Savoie — concurrencé par son parent Nemours — et qui, à défaut du royaume de France, se serait contenté d'un royaume d'Arles. Il aurait ainsi profité du mouvement autonomiste provençal, de même que Philippe II, après l'échec définitif de sa tentative pour faire de sa fille une reine de France, en voulut faire encore une duchesse de Bretagne. Il n'est pas jusqu'à Élizabeth qui n'essaie, comme salaire de l'aide qu'elle accorde parcimonieusement à Henri IV, de se faire rendre Calais.

Si la crise constitutionnelle de 1593 s'était dénouée contre Henri de Bourbon, nul doute que tous ces prétendants ne se fussent brouillés, — sauf ceux qui se seraient entendus pour se partager les dépouilles de la France. Mais, provisoirement, ils étaient d'accord (je ne parle pas d'Elizabeth) sur une négation : pas de roi huguenot.

Contre cette formidable masse — les *tercios* du prince de Parme, les piquiers de Pfyffer, la démocratie ligueuse, les gouverneurs de provinces qui tranchent du roitelet, les foudres pontificales — qu'y a-t-il ? Un chef de bande, qui n'a pour soi que son panache blanc, sa bravoure, son vain titre de roi de Navarre sans couronne, son titre plus éclatant de petit-fils de saint Louis, l'adoption du dernier roi.

(1) Nous ne faisons pas ici allusion à ce fait trop évident que la théorie du tyrannicide est dans une large mesure fille de l'humanisme en même temps que de la Bible.

Mais à quoi lui sert d'être Henri IV et Bourbon, puisqu'on a fait au principe de la légitimité cette dernière politesse de fabriquer un autre roi Bourbon, Charles X? Quel petit personnage, quand on y réfléchit, que ce Béarnais, un batteur d'estrade, presque un aventurier! Qu'une arquebusade lui casse les reins quand il saute le mur d'une place assiégée, qu'il tombe un jour de brouillard dans un parti de Suisses mayennistes, c'en est fait de sa fortune et de sa picaresque royauté. Lui mort ou pris, qu'auraient pesé les droits de son douteux héritier Condé?

Et c'est à ce maigre sire, à cette espèce de chevalier errant (mais pas de la Triste Figure) que revient la tâche surhumaine de refaire la France, d'en chasser l'étranger, d'en empêcher le démembrement, d'y rétablir l'autorité, d'y faire régner la paix — bien plus, de lui rendre sa place en Europe, d'en faire, en vingt ans, la première puissance de l'Europe. En vérité, cela tient du miracle. Et l'on comprend l'admiration des contemporains; on comprend le ton laudatif des sources, les éloges, les panégyriques, les odes *Henrico Magno*, et jusqu'aux rodomontades, aux bouffées d'orgueil qui signaleront, vers 1604, ce réveil du sentiment national. On s'explique que Henri IV soit entré, tout vivant, dans la légende. C'est qu'en effet l'aventure extraordinaire du « meunier de Barbaste » a bien des allures d'épopée. Voltaire ne se trompait qu'à demi en y voulant voir la matière d'une *Enéide*. Epopée gasconne, où ne manquent ni les lestes anecdotes ni les épisodes burlesques, épopée qui ressemble parfois à un « Tableau » où le *Diable-à-Quatre* et le *Vert-Galant* se mêlent à « Henry-le-Grand ». Tout de même, quand un ligueur repenti, et qui avait rencontré le roi pouilleux aux conférences de Suresnes, le revoyait en pourpoint de satin blanc, le collier du Saint-Esprit sur la poitrine, allant à l'Arsenal compter les écus et les canons de Sully, ou encore devisant avec le nonce — lui l'excommunié ! — dans la mûreraie de Fontainebleau, notre ancien ligueur pouvait se vanter d'avoir été témoin d'un événement immense.

Comment cela s'est-il fait ? Le Béarnais avait d'abord autour de lui le solide noyau de son armée huguenote. Puis, si beaucoup de catholiques royaux l'avaient abandonné après l'attentat de Saint-Cloud, quelques-uns lui restèrent fidèles ; après les premiers succès, beaucoup lui revinrent.

Mais il eut surtout pour lui, en tout lieu, les *politiques*. Les guerres de religion ont eu ce résultat inattendu de donner à bien des âmes le dégoût de la polémique religieuse, surtout quand elle se poursuivait à coup de pistolets. La tolérance, qui pouvait difficilement naître du respect réciproque des opinions, naît du scepticisme. Le milieu du XVIe siècle a été un âge de foi, dont le meilleur représentant fut Calvin. Le livre de la fin du XVIe siècle, c'est Montaigne. De plus en plus nombreux sont les hommes pour qui les affaires de l'Etat apparaissent distinctes de celles de la religion. Cette laïcisation de la chose publique annonce le triomphe du huguenot converti.

Ce n'est pas, assurément, que ces *politiques* fussent des foudres de guerre ou de révolution. Gens de loi, greffiers, procureurs, bourgeois, quelques curés même, on ne les voit porter ni la rondache, ni la salade, ni la pertuisane. Mais c'est quelque chose d'être, dans Jérusalem assiégée et affamée, le grand parti des mécontents ; ils ont pour armes le pamphlet qu'on glisse sous le manteau, la caricature, la raillerie qui tue les puissants. Doucement, silencieusement, ils organisent, contre l'opinion officiellement dominante, et qui tonne dans les chaires, une opinion publique. Vienne un jour où le pain est plus cher encore qu'à l'ordinaire, où la soupe se trempe plus maigre aux chaudrons d'Espagne, et c'est tout le peuple qui, subitement, se trouvera *politique*. Le grand art des Politiques, ce fut l'art des préparations.

Là encore, de vieilles idées se mêlent à des idees neuves. Ces parlementaires, que l'orgueil de robe a faits ligueurs, restent ardemment gallicans; dès que la Ligue leur apparaît comme une entreprise ultramontaine, ils s'en détachent, ils aspirent à une solution qui leur permette d'avoir un roi catholique, mais indépendant du Saint-Siège.

Le prétendant Bourbon est encore servi par la situation internationale. La France est l'enjeu d'une lutte inexpiable. Si Philippe II tient tellement à régner — directement ou par personne interposée — sur Paris, ce n'est pas pour le vain plaisir de ceindre de multiples couronnes ; c'est pour assurer le triomphe de la vraie foi ; c'est, appuyé sur la France, sur les Pays-Bas reconquis, pour cueillir enfin dans les mers anglaises les lauriers d'un nouveau Lépante. En revanche, les Etats protestants sentent que leur seul espoir de résister à l'écrasement réside en la fragile et souple personne de ce Béarnais. Aussi les cantons protestants, peu ou point payés de leurs vieilles créances, et encore moins de leurs nouvelles, n'osent pourtant refuser leurs soldats à ce débiteur mal solvable. Aussi Elizabeth, tout en rechignant contre cet allié peu sûr, ne cessera jamais complètement de l'aider, aussi les Provinces-Unies voient-elles en lui un allié.

Enfin il est servi par les divisions de ses ennemis mêmes. Nous commençons à démêler cet écheveau embrouillé. Le temps est passé où les historiens opposaient, comme les deux termes d'une antithèse, la

Ligue et le parti royaliste. Parmi ceux qui crient : Vive le roi ! il y a des partis, des *tiers-partis* qui faillirent donner à Henri IV bien des soucis, lui créer de dangereuses concurrences. Mais parmi ceux qui crient : Vive la Ligue ! quelle poussière de partis ! Ligueurs romains, ligueurs espagnols, ligueurs lorrains, ligueurs français aussi qui, leurs inquiétudes religieuses une fois calmées, seront tentés de se rapprocher des *politiques* ; ligueurs démagogues et ligueurs princiers, ceux qui pendirent Brisson et ceux qui firent pendre les pendeurs. A un moment donné, presque toutes les fractions de la Ligue se trouvèrent unies contre deux d'entre elles, contre les espagnolisés et les ultramontains. De ce jour, il ne manqua plus à Henri, pour être roi, que de recevoir l'hostie et de se faire oindre des saintes huiles.

Il faut se souvenir de tout cela, avoir présentes à la pensée toutes ces factions, pour voir clair dans la confuse bibliographie du temps.

Les choses deviennent plus nettes après 1594. C'est la reconquête du royaume — reconquête où l'argent, les pensions, les places jouent un rôle au moins égal à l'épée et au canon. C'est la brillante reprise de l'offensive contre l'Espagne. C'est la paix, dedans et dehors. C'est la restauration de la France et sa rentrée dans la grande politique. La littérature ligueuse et antiligueuse meurt naturellement avec la Ligue. La littérature monarchique la remplace. Et un père jésuite nous promène triomphalement à travers les avenues du « labyrinthe de l'Hercule Gaulois ».

II

Pour essayer de reconstituer cette histoire, nous nous adresserons d'abord aux *mémoires-journaux*. Jamais ils ne furent aussi abondants. Il faut même qu'en ces temps troublés la manie écrivailleuse de nos pères ait été irrésistible pour qu'ils n'aient pas craint de s'y livrer. Une indiscrétion pouvait si facilement vous perdre, en révélant que vous aviez chez vous un registre où vous inscriviez librement vos opinions sur les événements du jour, et où les maîtres de l'heure étaient parfois vilainement portraturés. Le prudent Bodin faillit payer cher son goût dangereux pour la bibliographie. L'Estoile, collectionneur incorrigible, vit de ses yeux son propre nom sur les listes rouges. Malgré cela, nos gens écrivent à l'ombre des palais parlementaires, et ils gardent leurs écritures ; l'ardent mayenniste Pépin ne songe même pas à brûler ses pages ligueuses lorsque l'entrée de Henri à Dijon a fait de lui un royaliste par résignation.

Pour les *mémoires*, la plupart de ceux que nous aurons à examiner forment la suite d'œuvres que nous avons déjà signalées antérieurement. Et nous avons déjà eu l'occasion de dire dans quelles conditions la plupart ont été rédigées (1). Il ne faut jamais oublier, quand on manie les *Economies* de Sully, qu'elles ont été, sinon écrites, du moins publiées sous Richelieu et peut-être un peu pour Richelieu ; le grand ministre disgracié s'y pose en précurseur du grand ministre triomphant. En revanche, des mémoires relatifs surtout au règne de Louis XIII consacrent quelques pages aux dernières années de Henri IV. Pour les mémorialistes qui écrivent avant le succès définitif de la politique du cardinal, l'époque de Henri IV est la grande époque infiniment regrettable. Il n'y a guère que les mémoires de Jean de Saulx-Tavanes et ceux de Beauvais-Nangis où Henri IV soit peu flatté — et aussi, dans l'autre sens, ceux de d'Aubigné. Encore en ces derniers le roi n'est-il morigéné qu'avec amour.

Après les mémoires, les *histoires*.

L'historiographie est de plus en plus une profession. Elle est même souvent une fonction, et rétribuée. Plus que jamais les Français se haussent à la « grande » histoire. De Thou en donne le modèle, en latin. Cayet le suit à quelques années de date, en une prose française et pédante. Puis viendront les *Vies*, les *Décades*, sans parler de quelques *De Rebus* et de quelques *Tabulae*, tant le latin historique a la vie dure.

Aucune de ces histoires n'a été publiée avant les événements décisifs qui ont tranché en faveur de Henri IV la question dynastique. Beaucoup ont paru dans les dernières années du règne, lorsque la victoire du nouveau roi était indiscutée, lorsque sa puissance était partout reconnue en Europe. Quelques-unes datent du règne suivant, c'est-à-dire d'un temps où la maison de Bourbon a conquis la seule force qui lui manquât encore, celle que donne la durée. Aussi ces « histoires » ont-elles, comme la plupart des mémoires, un air de famille ; elles sont toutes royalistes, bourboniennes, anti-espagnoles et anti-ligueuses. C'est un fait notable que nous n'ayons pas, jusqu'à présent du moins, une seule histoire ligueuse de la Ligue (2). Les seules qui existent sont inédites.

Entre les histoires royalistes, il y a des nuances. Il en est de huguenotes, comme celle de d'Aubigné, où l'affection que gardent au roi ses vieux compagnons se mêle d'un mécontentement boudeur. Il en est de purement gallicanes, celles de de Thou, de Morisot ; pour nos gens de robe, Henri est le roi idéal, le roi selon le vœu de la France. Les convertis, comme

(1) Voy. notre tome III, p. 9-12.

(2) M. Ch. Valois commence la publication d'une de ces histoires, restée jusqu'ici manuscrite.

Cayet, croient devoir faire du zèle catholique; ils ont accompli, à la suite du roi, le saut périlleux; pour ne pas paraître avoir acheté une place pour une messe, il faut de toute nécessité qu'ils découvrent des torts à leurs anciens coreligionnaires. Les ligueurs ralliés (tel Mathieu) font du zèle en sens inverse : il leur faut démontrer que de toute éternité un décret nominatif de l'Eternel a désigné le nouveau Cyrus. — Toutes ces raisons s'accordent à faire des histoires de Henri IV, quelle qu'en soit l'origine, autant de panégyriques. Les divers groupes d'historiens rivalisent seulement à qui louera le mieux.

Aux œuvres purement narratives doivent se joindre celles des publicistes. Elles témoignent des efforts entrepris pour effacer les traces des désastres, pour ramener l'ordre et la justice, pour ranimer les forces économiques de la nation. — Et, pour être complet, il faudrait encore mettre ici les poètes, un Malherbe, un Bertaut.

III

Si riches que soient ces diverses catégories de sources, nous ne pouvons nous dispenser de recourir aux recueils de documents, particulièrement aux correspondances. C'est là, et non ailleurs, qu'est en particulier l'histoire diplomatique du règne. Malgré les nombreuses publications d'ensemble, malgré les riches appendices qui accompagnent maints travaux historiques modernes, cette source est loin d'être épuisée. Pour ne parler ici que du roi, seul un titre trompeur peut faire croire au lecteur mal averti que nous possédons le recueil de ses lettres-missives. Nous n'avons pas non plus une correspondance complète de Mayenne.

Nous n'avons pas, comme pour François Ier, un catalogue des Actes de Henri IV. Mais l'inestimable inventaire des Arrêts de son Conseil d'Etat en tient lieu dans une certaine mesure. Les Actes de Sully s'y ajoutent.

Une série documentaire abondamment représentée, c'est celle des documents relatifs à l'histoire provinciale. Nous avons vu que, jusqu'à la pacification, certaines provinces ont formé ou tendu à former de petits Etats. Sur leurs assemblées, leurs municipalités, leurs Parlements, leurs « Conseils de la Sainte-Union », il y a déjà bien des publications de faites. Il suffit de pénétrer dans nos archives locales pour y trouver les éléments de publications nouvell

Pour la partie postérieure du règne, une autre catégorie de sources apparaît : les documents relatifs aux provinces d'outre-mer.

Le flot des pamphlets continue à monter. Ils remplissent des pages entières du *Catalogue de l'Histoire de France*. Il y faudrait ajouter les plaquettes de l'Arsenal, de la Mazarine, de maintes bibliothèques provinciales, plaquettes que la Nationale ne possède point. — Nous avons, en général, exclu ou rappelé d'une brève mention, les pièces déjà imprimées dans les *Mémoires de la Ligue* (1).

Pour commencer par l'aspect le plus matériel des choses, l'activité typographique du temps des troubles est extraordinaire. A défaut d'autres renseignements, l'Estoile nous donne une idée de la production parisienne. Celle d'une autre des citadelles ligueuses, Lyon, n'est pas moindre, et cela pour des raisons que nous révèle ingénument une décision du 17 avril 1590 (2) : « A cause des troubles... et pour la difficulté des chemins », on ne peut faire venir de Paris les livres « concernant la religion C. A. et R. et qui servent pour l'entretenement du peuple en l'union de la religion ». Aussi, par dérogation aux privilèges des imprimeurs et libraires parisiens pour lesdits livres, on enjoint par provision à Jehan Pillehotte, libraire de la Sainte-Union, de les imprimer sur place (3).

La « difficulté des chemins » — en rendant moins risqué le transport d'un exemplaire destiné à la réimpression que celui des ballots ou des barriques de livres — surexcite l'activité d'autres ateliers encore que l'atelier lyonnais. Reims, le fief des Lorraine, a ses impressions, de même que Troyes (4), que Nantes ou Bordeaux. La formule « jouxte la copie imprimée à... » témoigne souvent des relations qui existaient, de ville à ville, entre libraires-imprimeurs de la Sainte-Union. Il arrive aussi que des productions originales des presses provinciales soient réimprimées dans la capitale.

Aux imprimeries ligueuses s'oppose l'imprimerie royaliste de Tours. Les presses de Jamet Mettayer ne chôment pas (5). Elles publient les « déclarations » par lesquelles le prétendant cherche à défendre ses droits, à justifier ses actes, à exposer ses intentions, à calmer les inquiétudes de ses sujets catholiques sans donner à ses fidèles huguenots le scandale d'une trop facile palinodie. Elles impriment de véritables « bulletins » de la petite armée du roi, qui doivent mettre le public au courant des événements, corriger l'effet produit par les récits tendancieux des ligueurs : *Discours au vray de ce qui s'est passé...*

(1) Aux ouvrages cités t. III, p. [illegible] ajouter JEAN GAY, [illegible] *Revue des questions hist.*, oct. 1913, p. 426-454, janvier 1914, p. 101-136.

(2) BAYSSIER, *Bibliogr. lyonnaise*, t. II, p. [illegible]

(3) Pillehotte remplit les p. [illegible] du t. II de Baudrier. Voir aussi J. LEVI, *Mém.* [illegible], p. 85-147. — [illegible] *La presse politique à Lyon pendant la Ligue*, Paris, 1895.

(4) L. MORIS, *L'imprimerie à Troyes pendant la Ligue* (*Bull. du Bibliophile*, 1912).

(5) Voir notamment H. [illegible], *Catalogue de la Bibliothèque de la Ville de Paris*, XVI [illegible], n. 6[illegible] et s.

Continuation de ce qui est advenu..., Discours de ce qui s'est passé en l'armée du roy... jusqu'au 2e de may 1590.... — jusqu'au 9e de juillet.... — depuis le 23e de juillet jusqu'au 7e aoust, etc. ; *Discours de ce qui s'est passé en la conférence... le 7e jour d'aoust*, etc. C'est une histoire navarriste au jour le jour. — C'est sans doute des mêmes presses tourangelles que sortent les nombreux pamphlets royalistes qui paraissent sans lieu d'édition. C'est là que s'imprime la *Satyre*.

Depuis tantôt trente ans que dure cette guerre de plume, il faut, si l'on veut ravir l'attention du lecteur, recourir à des effets nouveaux. Les polémistes rivalisent d'ingéniosité (1). Ce sont des titres ronflants ; ce sont des illustrations, grossières sans doute, mais d'autant plus de nature à frapper, à exalter l'imagination populaire : le portrait des héros ou des martyrs de la bonne cause ; la mort du tyran abhorré, les idoles devant lesquelles il faisait ses oblations au diable, le supplice du confesseur de la foi. On ne recule devant rien. L'un des moyens les plus communément employés pour déconsidérer ou déshonorer l'adversaire, c'est la lettre supposée : copie d'une lettre du roi de Navarre aux Bernois, ou à Mme de Tinteville, ou à la « Jézabel » d'Angleterre ; « lettre du roi de Navarre ou de d'Epernon aux Rochelois, où sont contenus tous leurs desseins », etc. ; à quoi les royalistes répondent par le « déchiffrement » d'une lettre d'un agent d'Espagne à son maître, ou en prêtant à Guillaume Rose un sermon où ce ligueur endurci est obligé de s'avouer vaincu par la splendeur de la vérité. On ne craint pas, par des interpolations plus ou moins adroites, de falsifier une lettre dont on sait bien que l'auteur n'osera point protester, celle de Bodin. — Un moyen, déjà employé dans la période antérieure, et auquel les écrivains recourent de plus en plus pour exprimer librement leur pensée, c'est de la déguiser sous les paroles d'un fou. Aux types de Chicot et de Brusquet succèderont, avec le rétablissement de la paix (2), les types de maître Guillaume et de Mathurine, de Mathault.

Les pamphlétaires proprement dits trouvent des concurrents dans les prédicateurs. Le rôle des prédicateurs avait déjà été capital dans l'histoire des origines de la Réforme (3) et des premières guerres de religion. Il est énorme après 1589. Mais rien n'est difficile à saisir pour l'historien comme cette action — sans doute la plus puissante de toutes — qui s'exerce sur les âmes par le seul intermédiaire des paroles ailées. Dans Paris assiégé, il ne suffit plus aux sermonnaires de grouper autour de leurs chaires des foules hystériques ; il faut que la parole de vie franchisse les murs de la cité, il faut qu'elle aille porter dans tout le royaume la flamme libératrice. Tantôt les moines impriment tels quels leurs sermons, isolés ou en recueils, tantôt ils s'essaient à tirer de leurs sermons tout un livre (1).

La pacification du royaume ne réussit point à calmer ce prurit. L'habitude est prise désormais de s'intéresser à la chose publique, d'entendre plaider le pour et le contre. Non seulement, avec le rétablissement d'une « cour », on voit renaître des genres oubliés, les plaquettes qui décrivent des cérémonies, entrées, mariages, célébrations des traités de paix, etc., etc, ; mais les partis, qui sont transformés plutôt qu'ils n'ont disparu, continuent à faire appel à l'opinion publique, à la traiter en *regina del mondo*. Êtes-vous pour ou contre la paix ? pour ou contre les mariages d'Espagne ? pour ou contre les Jésuites ? telles sont les questions, entre tant d'autres, que d'ardents écrivains posent chaque jour aux Français. Vienne un incident comme l'attentat de Chastel ou l'escalade de Genève, les pamphlets se remettent à pleuvoir.

Le besoin d'information et le goût de la discussion vont même aboutir à la création d'un type nouveau de littérature politique, la littérature périodique. C'est une histoire encore très obscure, et que le livre de Hatin a plus embrouillée qu'éclaircie. C'est d'abord en Allemagne (peut-être grâce à l'organisation des foires de Francfort) (2) que les feuilles d'avis, les *Zeytungen*, ont pris l'habitude de revenir à des dates fixes. En France, le rôle déterminant paraît avoir été joué par la *Chronologie septenaire*. Cayet avait, dans ce livre publié en 1607, mené le récit des événements jusqu'à la fin de 1604. Comme il avait rigoureusement suivi la marche annalistique, la tentation était grande de publier à sa suite le récit des années écoulées depuis 1604. Le trou comblé, on trouvera tout naturel de continuer ; et ainsi naîtra le *Mercure*.

L'un des éléments qui nourrissent la « littérature volante », c'est la controverse religieuse. — Elle se poursuivait maintenant dans des conditions toutes nouvelles. L'Edit de Nantes faisait vivre côte à côte

1) Voy. déjà III, p. 20.

2) Voy. J. Mathorez, *Notes sur maître Guillaume* (*Revue des livres anciens*, déc. 1913).

(3) M. H. Prentout (*La Réforme en Normandie*, *Revue. hist.*, t. CXIV, p. 287-289) nous a reproché d'avoir fait trop grande la part du mouvement social, trop faible la part des éléments religieux. Sans instituer ici une discussion qui ne serait pas à sa place, il nous suffira de noter que M. Prentout reconnaît lui-même (dernières lignes de la n. 1 de la page 287) l'exagération de sa critique, et de renvoyer à notre t. III, p. 30. Ces questions sont trop complexes pour se trancher d'un mot.

1) Labitte, *Prédicateurs de la Ligue*, 1841. — Lezat, *De la prédication sous Henri IV*.

2) C'est un point qui n'est pas touché dans le livre de M. James Westfall Thompson : *The Frankfort Book Fair*.

deux religions. C'était pousser à la reprise de la tentative avortée du colloque de Poissy, mais cette fois entre deux Eglises placées sur le pied d'égalité.

Les deux rivales consentent seulement à changer d'armes. Elles remplacent les coups de poignard ou d'arquebuse par les combats à coups d'in folio, de citations des Pères ou de la Bible. Chacune d'elles inscrit sur ses bannières : *Argumentabor*. « Comme rien n'est parfait sur la terre, a dit Michelet, le bonhomme du Plessis avait un défaut, celui du temps, la manie de la controverse. » Contre le « pape » de Saumur, contre Chamier, etc., se lève, à la suite de du Perron, de Coton, toute une armée de jésuites. Et cela devient un jeu de prouver, devant le roi et les dames, qu'un tel a fait, dans ses livres, plus de cinq cents citations fausses...

Notons-le: un pareil spectacle n'était possible qu'en France. Deux religions qui peuvent discuter ensemble : chose inouïe, chose unique en cette Europe où l'on était de la religion de son prince. Si fastidieuses, si vaines, si ridicules même que nous apparaissent aujourd'hui ces controverses, elles ont marqué une heure bénie — hélas! trop courte — dans l'histoire de l'humanité occidentale (1). Ceci donnait à la controverse religieuse française une valeur originale, universelle. En France seulement, les esprits qui cherchaient de bonne foi la vérité pouvaient assister au choc des doctrines, à ces grandes joutes oratoires, si chères à notre tempérament national. Mais pour ceux qui n'y pouvaient venir, ne fallait-il pas publier le procès-verbal du duel théologique ? Il y a généralement deux procès-verbaux, celui du vainqueur et celui du vaincu, puis des répliques et dupliques, où chacun accuse l'adversaire d'avoir employé des armes discourtoises...

Reste à nous interroger sur la valeur de la littérature polémique du temps de la Ligue. Elle a produit un chef-d'œuvre, la *Ménippée*; mais, comme tout chef-d'œuvre, celui-ci a rejeté dans l'ombre tout ce qui l'entourait. Or, il n'est pas vrai qu'un seul excepté, les pamphlets de ce temps ne forment qu'un insupportable fatras. D'abord, la *Ménippée* eut des devancières, qu'il serait intéressant de rechercher, et qui ont au moins sur elle cette supériorité d'avoir été publiées en pleine bataille, par des gens qui risquaient leur vie, et non pas dans la paix du triomphe (2).

(A suivre.) HENRI HAUSER.

(1) Voir [illegible]

NOTES SUR LA TECHNIQUE DRAMATIQUE INDIENNE

I. — Les Acteurs mécaniques

L'Inde, dit-on, fut le berceau de la comédie des marionnettes. Ce que le Professeur Pischel élucida si clairement dans son discours à la Königliche Vereinigte Friedrichs Universität de Halle-Wittemberg en 1900 (discours dont je citerai quelques passages tout à l'heure) a été aussi résumé par Gordon Craig, dans cet essai, le meilleur qu'il ait écrit : « L'Acteur et l'Ueber-Marionnette. »

« L'Asie fut son premier royaume. Sur les rives du Gange, on lui construisit sa demeure, un vaste palais s'élevant de colonne en colonne jusque dans les airs et s'enfonçant de colonne en colonne jusque dans les eaux... On fit quelque chose d'où elle (la marionnette) sortirait, quelque chose qui honorerait l'esprit qui lui avait donné naissance. Et puis, un jour, ce fut la Cérémonie.

« Elle prit part à cette cérémonie; fête où furent chantées les louanges de la Création; ancienne action de grâce, hurrah pour l'existence, et en même temps hurrah plus austère pour le privilège de l'existence future que voile le mot Mort. Et durant la cérémonie, apparurent devant les yeux des noirs adorateurs les symboles de toutes les choses sur terre et dans le Nirvana : le symbole du bel arbre, le symbole des montagnes, le symbole de ces riches minerais que les montagnes contiennent; le symbole du nuage, du vent, et de toutes les choses rapides; le symbole des choses les plus rapides, de la pensée, du souvenir; le symbole de l'animal, le symbole de Bouddha et de l'homme... et ici elle vint, la figurine, la marionnette, dont vous riez tous. Vous riez d'elle aujourd'hui parce que ses faiblesses seules lui ont été laissées. Elle est, en cela, notre miroir; mais vous n'auriez point ri si vous l'aviez vue dans sa jeunesse, à cet âge où elle fut appelée à être le symbole de l'homme dans cette grande cérémonie, et, faisant un pas en avant, fut le magnifique symbole du charme de nos cœurs. »

Il peut donc nous être utile de rechercher les faits et gestes de la marionnette indienne chez elle, dans le passé et le présent.

« Dans l'Inde ancienne — dit le Professeur Pischel, « les marionnettes étaient des poupées faites de laine, de bois, de corne de buffle et d'ivoire, et ces jouets avaient autant de succès auprès des fillettes de ce temps et de ce pays là qu'elles en ont auprès de nos fillettes d'aujourd'hui. Les marionnettes

menacèrent même de devenir de dangereuses rivales pour les déités. Une légende raconte que Parvati, épouse du dieu Siva, se fit elle-même une si magnifique poupée qu'elle crut nécessaire de la cacher aux yeux de son époux. Elle l'emporta très loin, jusque dans les monts Himalaya, mais elle lui rendait visite chaque jour, afin de la vêtir. Siva, rendu soupçonneux par ses longues absences, la suivit un jour en cachette, vit la poupée, en devint amoureux et lui donna la vie. Il est fait aussi mention des marionnettes actionnées mécaniquement. Nous lisons dans le *Kathasaritsagara*, le grand recueil de contes par le Kashmiri Somadera, que Somaprabha, la fille de l'Asura Maya, célèbre mécanicien, apporta comme présent à son amie, la princesse Kalingasena, un panier de marionnettes mécaniques en bois, construites par son père. Il y avait une cheville de bois dans chacune des marionnettes et, lorsqu'on touchait à cette cheville, l'une des marionnettes s'envolait en l'air, allait chercher une couronne et revenait lorsqu'on le lui commandait; une autre, de la même façon, allait chercher de l'eau; une troisième dansait, et une quatrième soutenait la conversation. Ceci amusa tant Kalingasena qu'elle négligea ses repas afin de jouer avec ses marionnettes... Les marionnettes parlantes furent aussi introduites au théâtre. En ce cas, elles n'étaient pas, généralement, actionnées par un mécanisme intérieur, mais au moyen d'un fil (*sutra*) manipulé par le joueur de marionnettes... On trouve une allusion à ces marionnettes, mues par des ficelles, jusque dans le *Mahabharata*. Dans cet ouvrage, les hommes sont comparés à des marionnettes, en tant qu'ils n'ont point de volonté propre. »

Au cinquième acte de son Balaramayana, Rajasekhara, qui florissait au début du Xe siècle, introduisit deux marionnettes articulées construites par le mécanicien Visadara, le meilleur élève de l'Asura Maya, dont nous avons déjà parlé. L'une des marionnettes représentait Sita, qui fut enlevée par le démon Ravana, l'autre sa sœur de lait, Sindurika. Un étourneau, qui parlait couramment prakrit même en vers, fut placé dans la bouche de la marionnette représentant Sita; tandis que le joueur de marionnettes, qui apparaissait dans le rôle du démon, parlait sanskrit pour lui-même et prakrit pour l'autre marionnette, laquelle avait le rôle principal... C'est le seul passage dans toute la littérature indienne où les marionnettes paraissent sur la scène dans un drame sanskrit, et, ce qui est le plus important, nous y apprenons le nom du joueur de marionnettes au Xe siècle. On l'appelait *Sutradhara*, le « teneur de ficelles », ce qui correspond à l'épithète *sutra protra*, « attaché aux ficelles », appliquée aux marionnettes dans le Mahabharata. Et aujourd'hui, on appelle encore *sutradhar* un joueur de marionnettes aux Indes.

Le régisseur (dans le théâtre indien complètement développé) est appelé, comme dans les pièces de marionnettes, *sutradhara*, « teneur de ficelles ». De ce fait, dès 1878, un lettré indigène d'éducation européenne, du nom de Shankar Pandurang Pandit, tira la conclusion raisonnable que des représentations avec des marionnettes et des figurines en papier ont dû précéder celles avec des êtres humains.

Il y avait aussi un second régisseur, appelé *stahpaka*, le metteur en scène. A part dans ce sens, ce mot n'est appliqué qu'au prêtre qui devait exposer les images des dieux, lorsqu'elles étaient solennellement consacrées. Au théâtre, le *stahpaka* était au début le metteur en scène des marionnettes.

Les anciens avaient coutume de faire des poupées grandeur naturelle en métal précieux, spécialement en or. On ne peut s'imaginer la beauté et la magnificence que dut avoir l'image dorée de Sita, prenant sa place durant son absence ; sans elle, Rama n'aurait voulu, et n'aurait pu, accomplir aucun rite sacré, car l'Hindou professe que, dans les Védas, il est ordonné que ces rites soient accomplis par le mari de concert avec sa femme.

Nous remarquerons quelques autres allusions aux vieilles pièces de marionnettes indiennes et autres spectacles mécaniques. Voici une intéressante description de marionnettes dansantes extraite du Katha Kosa:

« Pendant que le roi Sundara célébrait cette fête joyeuse, eut lieu une danse de marionnettes : une marionnette dansa sur un bambou. A ce moment, un ermite errant s'avança, traversant l'air au vol. Il ajouta à la solennité par ces paroles : « Roi, regarde en toi-même le spectacle de marionnettes; pourquoi regardes-tu un spectacle extérieur de marionnettes? Car ta résidence ici est la scène, ton nom est le bambou, les quatre migrations de l'âme sont les quatre marionnettes, les quatre péchés sont les chevilles : la colère, l'orgueil, le mensonge et l'avarice; les huit actions sont les tambours ; les formes humaines sont les hommmes qui font marcher les marionnettes, cette intelligence est le directeur du spectacle. »

Un aperçu des spectacles religieux de marionnettes à Ceylan au XIIIe siècle nous est fourni par la description suivante de la décoration d'un temple bouddhiste à l'occasion d'un grand festival :

« Ensuite, il (le Roi) orna le temple de nombreux arcs peints tout autour du mur d'enceinte du temple, arcs de grande beauté et de vastes dimensions..., arcs qui regardaient dédaigneusement cet autre arc magnifique du chef des dieux; de parasols blancs

qui ressemblaient à la lune dans sa plus pleine splendeur, et de magnifiques drapeaux de cinq couleurs et de formes variées, ressemblant à de magnifiques danseurs dansant dans le firmament du ciel; de rangées de magnifiques vestibules scintillant de joyaux, comme des rangées de somptueuses demeures descendues du monde des dieux; de nombreuses images de Brahma, dansant avec un parasol dans sa main, mues par un mécanisme; d'images mobiles de dieux de diverses formes qui allaient et venaient les mains jointes, en adoration; d'images mobiles de chevaux galopant ça et là avec la beauté des vagues s'élevant et s'abaissant, l'une après l'autre, sur la grande mer; d'images mobiles de grands éléphants revêtus de leur harnachement complet, et que l'on prenait pour de gros nuages pluvieux descendus sur terre...; par tout ceci, et beaucoup d'autres spectacles du même genre qui charment le monde et sont employés dans les fêtes, il rendit le temple excessivement attrayant. » « Et le seigneur du pays donna une fête en l'honneur de Bouddha, à laquelle tous les hommes furent attirés par les douces chansons des chanteurs et les danses des nombreux danseurs qui dansaient dans divers rôles sur les excellentes scènes élevées ça et là! » (Mahawansa, ch. LXXXV).

P. C. Jinavaravamsa Unnanse, prêtre bouddhiste, qui fut jadis prince de Siam, lui-même artiste jusqu'au bout des doigts tant par sa nature que par son travail, m'a décrit un autre spectacle de marionnettes beaucoup plus moderne :

« Les spectacles de marionnettes, dit-il, méritent une mention spéciale. La fabrication de figurines automatiques et de marionnettes est portée à un degré considérable de perfection. De magnifiques poupées, hautes de 15 à 30 centimètres, représentant les personnages du drame indien *Ramayana*, sont fabriquées pour être employées dans les spectacles royaux. Ce sont de merveilleuses pièces de mécanisme; leurs doigts mêmes peuvent être actionnés et peuvent saisir un objet; elles peuvent prendre des positions exprimant toute action ou émotion décrite en poésie; ceci est fait en tirant des ficelles qui pendent à l'intérieur des vêtements ou à l'intérieur d'un petit tube attaché à la partie inférieure de la marionnette, chaque ficelle est terminée par un anneau dans lequel le joueur de marionnettes coule les doigts. Les mouvements sont parfaitement cadencés selon la musique, la récitation ou le chant.

« On ne peut s'empêcher d'être charmé par ces lilliputiens dont les vêtements sont si luxueux et ornés de joyaux avec un soin aussi minutieux. Des petites tuniques brodées et autres parties de vêtements, représentant les magnifiques robes d'un *Deva* ou *Naiche* sont complètes jusque dans les moindres détails. Les joyaux miniatures sont parfois faits en or et en pierreries réels.

« Une telle chose, je crois, n'est possible que si un homme jouit de moyens presque illimités, à la fois de temps et d'argent, pour pouvoir se consacrer à sa fantaisie pendant des mois, (ainsi que ce fut le cas pour le dernier « second roi », dont les spectacles de marionnettes furent les plus fameux qui aient jamais existé), et mener son œuvre à bonne fin. »

Le même écrivain décrit les « ombres chinoises », ainsi que les Européens appellent incorrectement cet art siamois des tableaux transparents.

« C'est un spectacle de tableaux transparents mobiles sur un écran illuminé par derrière par un grand feu de joie. Les scènes représentent le drame indien favori : *Ramayana*, et sont accompagnées de musique, de récitation chantée, et parfois de chant.

« La méthode de préparation de ces tableaux est très intéressante. Une peau de vache fumée est grattée jusqu'à l'épaisseur requise (1/10 de centimètre environ), puis étendue également et laissée à sécher. Elle est ensuite grossièrement coupée, d'une forme ovale pour un groupe, et rectangulaire pour une figure debout — les morceaux mesurant en général de deux pieds et demi à cinq pieds de hauteur ou de diamètre. Un dessin est alors fait sur du papier noir fabriqué dans le pays, perforé et reproduit par le ponçage, puis esquissé en noir sur le cuir — des ornements appropriés, fleurs ou arbres, sont introduits pour réunir ensemble les différentes figures ou les parties en saillie d'une figure, de façon que, lorsque le sol est coupé, le cuir est maintenu par ces accessoires et pourra pendre sans se gondoler. Le ciel, en un espace ouvert, est représenté par des petits morceaux semblables très découpés, et maintenus par des supports invisibles. La figure ainsi découpée est convenablement colorée avec des couleurs rapides et brillantes qui pénètrent dans le cuir, ces couleurs sont fixées par du jus de citron ou du vinaigre du pays, ce qui les rend encore plus brillantes.

« La plus grande difficulté réside dans l'estimation exacte de la proportion dans laquelle la figure sera *mangée*, ainsi qu'ils disent, par la lumière; car l'apparition de la figure est modifiée par la lumière qui se trouve derrière, certaines couleurs se trouvant affaiblies, d'autres, au contraire, intensifiées. Si, par exemple, on dessine une figure humaine généralement en noir, correctement proportionnée, avec des habits et des ornements, ainsi que la couleur des cheveux et de la peau correctement représentée, le tableau apparaît très mal proportionné lorsqu'il sera éclairé.

« L'artiste doit être un homme de grande expérience, et le pire, c'est qu'il ne semble pas capable d'expliquer son art ni d'établir en noir et blanc la proportion de telle ou telle couleur qui sera le plus absorbée ou accrue par la lumière. Il est amusant de voir de jeunes artistes s'essayer à faire ces tableaux transparents, si simples en apparence, sur du beau papier blanc épais, magnifiquement enluminé, mais qui se changent en un échec complet dès qu'ils sont exposés. Les tableaux sont tenus devant l'écran par quatre bouts de bambou fendus, assez forts cependant pour cet usage, et attachés au tableau, deux par devant, deux par derrière, les bouts inférieurs servant de poignées. Le cuir est si flexible qu'il peut être roulé autour des deux bâtons.

« L'homme doit lui-même être un artiste dramatique expert et un danseur émérite. Il joue, comme s'il était sur la scène, avec tout son corps, excepté ses deux bras employés à tenir en l'air le tableau. Il paraît vivre dans le tableau, et est absorbé par la représentation qu'il essaie de produire. C'est on ne peut plus amusant de voir l'attitude de l'artiste et d'observer l'expression intense de son visage tandis qu'il joue et surveille le mouvement de son tableau. »

On m'a informé que de semblables spectacles d'ombres, illustrant l'histoire de Krishna et de Radha, sont donnés dans la région de Masulipatam, aux Indes. J'espère les y voir quelque jour.

A ce propos, il peut être intéressant de parler ici de l'art de faire des poncifs sur papier, si intimement unis par le dessin aux besoins de la simple mise en scène, bien qu'ils ne soient pas actuellement adaptés directement à un art du mouvement. Ils offrent en tout cas des idées intéressantes pour la mise en scène et les figurines dans un théâtre miniature. Ils sont en réalité employés pour préparer momentanément des « calques », en les saupoudrant de poudres de couleurs; lorsque deux couleurs ou plus sont exigées dans un seul tableau, un nombre égal de poncifs doit être employé, qui doivent se correspondre très soigneusement.

Avant de passer à cet autre sujet : l'acteur humain, je profite de l'occasion pour rappeler deux vieilles allusions aux spectacles de marionnettes indiens. L'une se trouve dans les Dialogues du Bouddha (Majjhima I, 43), où les spéculations métaphysiques sont comparées à un spectacle de marionnettes ; l'autre, dans les Psaumes des Sisteros, où la doctrine de l'inexistence de l'âme est enseignée par une comparaison entre l'être humain et une marionnette.

Je puis aussi mentionner que, parmi les spectacles dramatiques populaires de l'Inde, il en est dans lesquels les acteurs sont peintres. Il existe un festival musulman au cours duquel une procession dans les rues, comprenant un homme déguisé en tigre, fait partie du programme, je dis *déguisé*, mais je devrais plutôt dire *peint*. M. Farrar en a donné une excellente description :

« Ce sont les Maures, les Mahométans, quêtant pour leur mosquée. Cette quête a lieu annuellement. Les quêteurs, coiffés de hauts turbans aux couleurs vives et variées, sont étrangement peints et attifés. L'un d'eux, presque nu, est rayé et tacheté, afin de passer pour un tigre. Des raies de boue lui sont dessinées sur le corps, et il porte un masque de tigre grimaçant. Ainsi affublé, avec une grâce féline, il va en zigzaguant le long de la route, poursuivant telle ou telle personne, tandis que la foule recule devant lui en poussant des petits cris de terreur admirative et de plaisir. Et l'homme joue son rôle si habilement, il copie si fidèlement l'horreur souple de son modèle, que, là, dans cette rue surchauffée, dans cette foule, dans ce déguisement ridicule, il parvient à donner une très réelle impression de quelque chose de furtif, de diabolique et de subtil [1] ».

ANANDA COOMARASWAMY.

Traduction de GEORGES-BAZIL.

(*A suivre.*)

CONTRE LES DISTRIBUTIONS DE PRIX

En ce moment, se promène à Paris, hors de Paris, de Versailles à Chantilly, de Saint-Denis à Fontainebleau, de Nancy à Rouen et au Havre, un groupe de lycéens russes ou polonais venus de Varsovie, que guident des universitaires français et russes, et auxquels on a fait même les honneurs quasi-royaux d'une réception à l'Hôtel de Ville. Il faut féliciter de la réussite de cette intelligente expédition les autorités universitaires et municipales, plus encore le Touring Club de France, organisateur de cette excursion, et non moins le distingué et actif professeur du 1er gymnase de Varsovie, M. Henri Benoist, et M. Komornitski qui dirigent cette caravane scolaire, mais surtout le Curateur de l'Instruction publique de Varsovie, M. Levitski, qui en a pris l'initiative. Mais quand nous aurons bien félicité qui de droit, il faudra peut-être faire autre chose — nous demander ce que signifie une manifestation de ce genre.

La chose est claire : il s'agit d'une manifestation de sympathie franco-russe; dans les banquets et

1 Farrar. *In Old Ceylon*, p. 92.

dans leurs jeux et dans les fêtes sportives, lycéens français et russes ont fraternisé sans cérémonie, en camarades. Et sans doute, si la haute personnalité qui a voulu que ce voyage se fît, a voulu aussi qu'il ait lieu en France, et non en Autriche ou en Italie, ses sympathies bien connues et bien marquées pour ce qui est français ne sont pas étrangères à cette décision. Toutefois, cette promenade mérite que nous en retenions un peu plus que le souvenir de quelques réceptions et de quelques toasts. L'alliance franco-russe n'est aux yeux de ces jeunes gens qu'un événement trop récent et trop peu scolaire pour mériter à lui seul un voyage de vacances.

Ce qu'ils font bel et bien, c'est un voyage d'études destiné à illustrer et à préciser sur bien des points leurs connaissances littéraires, historiques, géographiques, techniques; à rendre plus intelligibles les notions qu'ils possèdent, notions livresques et par suite toujours un peu conventionnelles, sur la culture française. Ce qu'ils font, c'est un voyage d'études comme on aime à en faire entreprendre aux jeunes gens à Varsovie.

En même temps qu'ils partaient pour la France, une autre caravane partait de cette même ville de Varsovie pour le Turkestan. Pour le Turkestan : vous avez bien lu, et c'est bien d'élèves de lycées que nous parlons. Ce groupe s'est dirigé sur Moscou, la ville aux mille églises, Nijni-Novgorod, le grand bazar de l'Eurasie. Puis il a vogué jusqu'à Samara sur cette admirable Volga, la « mère » des fleuves russes, qui arrose à lui seul tout un monde d'une puissante et infinie variété. De là, il va par Orenbourg vers la mer d'Aral, sur les bords de laquelle Bernardin de Saint-Pierre rêvait de réaliser les conceptions du contrat social. Et alors commencera pour ces enfants un voyage qui eût fait, il y a peu d'années encore, les délices des explorateurs les plus intrépides, et qui peut nous faire regretter de n'être pas lycéens russes. Avec Tachkent et Kohkand, c'est la prestigieuse vision des plus riches monuments de l'art musulman qui s'offre à eux. A Andijan, ils verront les champs de coton qui alimentent les fabriques russes. Au milieu de la « steppe affamée », ils s'arrêteront pour voir le canal de Romanov qui ramène, avec l'eau, la vie, en des régions qui semblaient [illegible] à la mort. Et ce sera [illegible] nouveaux [illegible] dignes des *Mille et une nuits* — Samarkand et Boukhara. Et, paradis terrestre en cette terre jadis maudite, Bairam Ali, le verdoyant et riche domaine impérial, et Elatan avec ses barrages immenses retenant les eaux descendues des hauteurs de l'Indou-Kouch. Et c'est Merv, dont l'occupation par les Russes inspira jadis tant de craintes aux Anglais.

A Krasnovodsk, les excursionnistes tomberont sur la mer Caspienne : ils la franchiront jusqu'à Bakou dont ils visiteront les puits et les installations pétrolifères. C'est alors la chaîne géante du Caucase qui commence : ils la parcourront de part en part, faisant d'agréables arrêts dans les nombreuses stations thermales de la région, lieux qui furent romantiques, Piatigorsk, Kislovodsk, etc., et qu'il serait banal de qualifier de pittoresques. Et dans quelques gorges sauvages, on les invitera à constater des phénomènes d'ordre géologique qu'on ne peut voir que là.

Novorossiisk ! Cette fois, c'est la Mer Noire. Ils feront escale sur tous les points célèbres de la côte d'azur russe qui s'étend de la mer d'Azov, de Kertch à Odessa, dans l'antique Théodosie et dans les autres colonies grecques du Pont-Euxin, à Yalta, le Nice russe; à Sébastopol, pleine encore des souvenirs héroïques et regrettables que nous y avons laissés, pleine aussi de navires de guerre dont la réalité s'impose à eux; à Odessa, pleine d'autres navires chargés de cet or russe qu'est le blé du *Tchernozion*. Et de là, enfin, après une station à Kiev-la-Sainte, la ville aux vieilles coupoles, la première métropole pravoslave, ils rentreront à Varsovie.

Quel voyage pour des jeunes gens, presque des enfants ! Quel voyage ! Quelles impressions ! Quel afflux d'idées nouvelles dans ces jeunes têtes ! Quelle moisson d'idées justes ! Quelle revue rapide, sûre, du travail de tout un peuple et quel spectacle, générateur de courage, de confiance en sa race et en soi-même !

Ils verront le degré de prospérité auquel est arrivé ce sauvage peuple Turkmène, grâce à la sécurité qui règne, aux facilités de commerce, à la création de ces nombreuses voies ferrées et autres qui sont l'orgueil de la conquête russe. Ils verront le développement de la colonisation moscovite en ce pays dont ils peuvent entrevoir l'essor plus brillant encore dans l'avenir. Un pays qui, hier encore, était presque inconnu, presque inaccessible, un pays qui représente le quart de la surface totale de l'Europe, a maintenant — grâce aux Russes — ses routes, ses chemins de fer, ses écoles, ses établissements scientifiques, ses grandes entreprises industrielles — ses enfants, — bientôt à l'âge d'hommes, — n'oublieront pas ce spectacle, pas plus qu'ils n'oublieront les lieux célèbres qui rappellent aux peuples musulmans l'histoire de leur race, et aux Russes l'histoire de la conquête récente du Turkestan ou du Caucase.

Ils auront voyagé en chemin de fer, en bateau, sur des fleuves, des mers, à travers les steppes et les déserts, à travers des jardins enchantés, dans les plaines les plus étendues et dans les montagnes les plus hautes de l'Europe, dans les contrées peu-

plées les plus septentrionales et aussi dans les plus chaudes de l'Empire russe ! Et pour faire tout ceci, il leur en aura coûté quarante-cinq jours de vacances et 265 francs (100 roubles) d'argent. Et tout cela sans doute est quelque peu invraisemblable ; et, sans doute aussi, bien des mamans françaises déclareront d'avance que cette caravane, qui n'ira pas jusqu'au bout de son itinéraire, aura perdu la moitié de ses effectifs avant d'avoir parcouru le quart du chemin. Les mamans russes ne l'ont pas cru ; les autorités académiques varsoviennes ont osé prendre la responsabilité de l'organisation d'un tel voyage, et il s'est trouvé un proviseur qui, le cœur léger, a accepté de se mettre à la tête de cette excursion qui vraisemblablement se terminera le mieux du monde.

Bien des proviseurs en France seront sceptiques ; qu'ils apprennent donc que les mêmes autorités académiques varsoviennes ont organisé l'an dernier et que le même proviseur (il a d'ailleurs d'autres talents) a dirigé une excursion scolaire de Varsovie au Japon pendant les vacances. Cette excursion a coûté cent cinquante roubles à chaque élève ; elle a duré soixante jours très exactement ; elle a eu lieu sur un itinéraire représentant tant à l'aller qu'au retour 23.000 kilomètres, plus de la moitié de la circonférence de la terre, et les élèves, loin d'en avoir souffert, avaient pour la plupart gagné du poids : aucun n'avait été malade, aucun n'avait abandonné la colonne. C'est un record qu'eût admiré Jules Verne (d'ailleurs très lu en Russie).

J'éprouverais quelque honte à paraître vouloir donner des leçons de géographie aux lecteurs de la *Revue*, sous prétexte de leur dire ce que ces enfants ont appris durant cette vertigineuse promenade. Ce serait faire du pittoresque à bon marché que de leur faire voir les aouls Kirghises des environs d'Omsk, les rives escarpées du poissonneux Baïkal, les maisons bouriates de Tchita, le temple des mille dieux à Tokio. Laissons cela.

Mais disons qu'en Sibérie, les mines et usines métallurgiques de Zlatoust, le peuplement assez dense par endroit des campagnes, la ville d'Irkoutsk étonnèrent les voyageurs et nous étonneraient de même. S'imagine-t-on qu'en cette ville perdue il y ait des musées, qu'il s'y soit trouvé un marchand moscovite rude et riche, Trapeznikov, pour consacrer 586.000 roubles, à construire une école qu'il donna à la municipalité, et un autre, Makouchine, pour faire don à Irkoutsk d'une « Maison de la science » ? Et comment ne pas s'incliner devant de telles libéralités, émanant de gens qui n'ont guère pu les faire pour la galerie, et qu'on dit sans culture ?

Quant au Japon, c'était pour ces élèves autre chose qu'un pays dont la langue aux sonorités étranges plaît à notre imagination de continuateurs des *Lettres Persanes*. Le Japon pour eux, c'était et c'est encore le pays auquel s'est heurtée rudement la Russie, et que pour cela il fallait voir et bien regarder. Ils ont visité Nagasaki, Osaka, Iokohama, Tokio, Simonosaki, ils ont vu les musées et les théâtres, le Parlement, les écoles et les élèves. De certaines villes, on leur a montré jusqu'aux conduites d'eau. Et la Municipalité de Tokio les a reçus et invités à déjeuner, tout comme celle de Paris vient de le faire pour leurs camarades. Et ils ont eu mainte occasion de voir que le peuple russe pravoslave n'était pas regardé au Japon comme un vaincu. Ils ont notamment trouvé là 35.000 Japonais pravoslaves de religion, c'est-à-dire plus nombreux que les chrétiens de telle secte protestante qu'on voudra ; moins nombreux il est vrai que les catholiques, mais, par contre, ayant un clergé japonais en presque totalité, gage d'avenir refusé jusqu'alors aux autres sectes chrétiennes dont le clergé vient d'Europe uniquement. Et de tels indices pour les Russes, qui identifient — avec raison dans bien des cas — foi et nationalité, d'autres pareils, leur ont donné confiance en l'avenir de leur race, de leur forme de culture, là même où il semblait qu'il n'y eût à attendre qu'humiliation.

Et nuls livres évidemment ne remplaceront ces voyages en France, au Turkestan et au Japon faits par des garçons de 15 à 18 ans. Et des penseurs éminents, comme M. Levitski ou son bras droit, M. Niconov, l'ont compris sans peine. Un élève peu fortuné, mais méritant, — une tête à prix d'excellence, — regrette-t-il de ne pouvoir participer à l'excursion en France ? « Partez, lui dit-on, l'administration vous paiera le voyage. »

Et nous ? Nous dépensons de l'argent à acheter des livres reliés en rouge, en bleu, en vert, dorés sur tranches, mais ou vides de choses, c'est-à-dire inutiles, ou trop sérieux, et que les « heureux » élèves ne liront ni ces vacances-là, ni d'autres.

Oh ! les modestes distributions de prix russes, sans musique de cuivre, et sans discours pompeux ! Dans une grande école de jeunes filles russes, dans un Institut Alexandre-Marie, — la Légion d'honneur, si vous voulez, — une distribution en présence de tous les plus hauts dignitaires militaires, civils, universitaires : un ruban ornant le chiffre donné par l'Impératrice, quelques médailles, une douzaine de volumes pour tout l'établissement et pour toutes les matières réunies : musique, dessin ou peinture, travaux manuels, et prix de gentillesse compris !

Et nous, Français, nous nous recommandons de J.-J. Rousseau, de l'éducation par les choses ! et nous écrivons là-dessus des livres, hélas ! et nous les faisons lire aux élèves au lieu d'élever ceux-ci à la

Rousseau ! Qui nous délivrera des livres, ou plutôt de l'abus qu'on en fait ? Qui vous en délivrera, jeunes hommes nés pour les sports, l'aviation, les colonies, la vie fiévreuse et active d'aujourd'hui et de demain ? Oh ! les livres, passion et manie de ce vraiment pauvre M. Bergeret ! Oh ! les livres, miroir menteur et difforme de la vie, pour quiconque consent à ne vivre qu'en eux ou pour eux ! Oh ! Brest qu'on ne m'a pas fait voir quand j'étais lycéen à Nancy, alors que les élèves de Varsovie vont à Nancy et au Havre, voire à Vladivostok et à Tokio !

Engoncés dans notre supériorité intellectuelle, prisonniers de monumentaux programmes, de beaucoup de livres et de quelques préjugés, nous aurions tant de profit à répondre à l'appel des slavisants convaincus, des Boyer, des Patouillet qui nous convient à aller voir la Russie, ce monde, le plus grand qui soit au monde tant en Europe qu'en Asie, ce monde que nous ne connaissons que par les divagations en sens contraire d'épileptiques de diverses teintes, et que les meilleurs, les plus équilibrés, les plus intelligents de nos fils devraient avoir vu de leurs propres yeux, ce monde ami qu'il faut vouloir voir et comprendre pour être sûr de l'apprécier davantage.

N'y aurait-il pas lieu d'acheter à nos lycéens quelques livres rouges de moins, et d'organiser pour eux quelques excursions en Russie ?

ABEL MANSUY.

EN FAMINE

Tout petit, tout nu, tout brun, Danh, assis sur le sable, déjeunait justement quand il ouït pour la première fois parler de la famine. Il ne se dérangea pas pour si peu, et, laissant les vieilles gens à leurs radotages, continua de se gaver, le bol soutenu par la main gauche à hauteur de la bouche, les baguettes réunies dans la main droite. Et c'était merveille de voir le riz, sous l'impulsion des baguettes, sauter dans le bec ouvert.

Quand Danh eut tout avalé, il s'en fut vers la lagune, et pénétrant dans l'eau jusqu'au ventre, lava sa vaisselle avec gravité.

Sous l'embrasement de midi, Cou-Lao sommeillait. Danh n'entendait que le clapotis du ressac et la voix de sa mère qui marchandait une mesure de riz devant leur case. Avec des criailleries volubiles et chromatiques, elle s'accroupissait pour tâter le grain, piètre et mal décortiqué, le dépréciait vertement, tournait les talons avec un geste de dédain. La vendeuse ramassait son balancier, le passait dans les longues anses de ses corbeilles, faisait mine de le remettre sur son épaule. Aussitôt les pourparlers de recommencer.

Un soleil terrible brûlait la cour. Au moment de rentrer, Danh hésita. Il pencha au seuil de la palissade son crâne tondu, regarda encore la grève. Rien que de la lumière et de l'immobilité miroitante jusqu'aux lointains filaos de Nha-Trang. Personne dans les sampans amarrés sur l'eau aveuglante ; personne sur les tas de madrépores, près du four à chaux, ni même sous le banian géant à l'ombre duquel les coolies-charpentiers réparent les coques fatiguées.

Sans compagnons, à quoi bon poursuivre les Bernard-l'hermite ou se vautrer parmi les copeaux ?

Danh rentre et s'en va faire la sieste dans son hamac.

Quand il se réveille, la mesure de riz est au fond du coffre, et la mère de Danh est soucieuse.

Ce ne fut encore rien pendant quelques semaines. Sauf la cherté de vivre, on mangeait comme à l'ordinaire, et Danh ne manquait point d'avoir son content.

Mais la récolte du huitième mois était compromise. C'étaient des chaleurs et des chaleurs, sans une averse, depuis des lunes. La saison des pluies se passait en sécheresse. Les nha-qués se lamentaient, la disette était imminente.

Et Cou-Lao, le pauvre hameau de pêcheurs, voyait venir la faim. Par extraordinaire, la baie de Nha-Trang, toujours poissonneuse à souhait, était comme vide cette année-là. Inutile d'installer dans la lagune les treuils de bambou des immenses carrelets ; inutile de remonter dans les méandres de la belle rivière de Khanh-Hoa pour y jeter l'épervier, ou de s'en aller en mer, au large, sur la route des courriers.

Les hommes rentraient bredouille, et couraient le soir sur les ensablements de l'estuaire pour capturer des crabes à la torche.

Une quantité de pêcheurs abandonnaient momentanément leurs foyers et s'en allaient chercher au loin du travail, sur les chantiers des Travaux Publics ou ailleurs. Les jonques, voiles roulées, dormaient le long de la berge. Plus de poissons salés, étalés sur des claies au soleil. Plus de jarres de nuoc-mâm en fermentation dans les réserves. De l'inquiétude et de la misère.

La voix publique grondait, accusant un Chinois commerçant de Nha-Trang d'avoir attiré sur la population cette calamité inattendue. Le petit Danh lui-même pouvait déjà vous raconter comme quoi A-Vinh, ayant trouvé sur la plage un cadavre de baleine échoué, s'en était emparé et l'avait, par fanfaronnade, enfoui comme une vulgaire charogne, sans lui rendre le culte dû aux ancêtres, sans fune-

railles pompeuses, sans prendre le deuil et sans élever un pagodon. Tous les Annamites savaient bien que le génie des flots se vengeait de cet outrage en écartant les poissons de la baie.

De plus, une épizootie décimait les bœufs, les porcs, les volailles, qui se couchaient soudain et se laissaient mourir où ils se trouvaient.

Et la récolte du huitième mois manqua. Les vallées n'envoyèrent plus rien à la côte. Les pêcheurs furent dépourvus de riz.

Dès les premières menaces de famine, le notable du village avait drainé tout le grain disponible aux environs. Aujourd'hui, il laissait ses administrés supplier à sa porte, devant un grenier plein dont il ne voulait sortir quoi que ce fût, à aucun prix, dans l'espoir de traiter une bonne affaire globale, avec un Européen, ou quelque mandarin de la contrée.

Danh boudait aux épis de maïs que sa mère faisait griller, accroupie devant un fourneau de terre, en éventant les braises d'un geste machinal. Il demandait en grinchant sa nourriture habituelle, et n'acceptait de bon cœur que les tranches de bananes séchées au soleil pour lesquelles il avait toujours eu une faiblesse coupable.

On racontait bien que l'administration française avait fait venir du Nord des piculs et des piculs de paddy que le Résident délivrait aux tarifs habituels, en proportionnant la vente aux charges des familles. Mais craintifs, plus épouvantés d'affronter les interprètes que de se présenter aux Européens, les coolies n'osaient aller à la Résidence, et pas davantage dénoncer le trust de leur notable dont les menaces les terrorisaient.

En désespoir de cause, ils incendièrent la brousse derrière le hameau, firent des rays hâtifs, y jetèrent comme un va-tout les dernières poignées de paddy, les dernières patates, y égrénèrent les derniers épis de maïs, y lancèrent les dernières semences. Et dans ces suprêmes plantations, déjà hérissées d'épouvantails pour les oiseaux ; des abris légers surgirent du sol, sur leurs pilotis de bambou, les hommes s'y partagèrent contre les bêtes sauvages des veilles de nuit anxieuses. Le bruit de leurs tam-tams ou le son déchirant de leurs conques marines répondaient, pendant des heures, à travers les ténèbres, aux clairs appels du tigre comme aux bramements poignants du cerf.

Les jours ayant ainsi coulé, Danh ne vit même plus sa mère éventer sur les braises les thyrses blonds qu'elle ne manquait point d'y carboniser à demi. Toute cette misérable population du hameau maritime vivait de coquillages, de racines qu'elle déterrait dans la montagne, de baies aigrelettes.

Danh et quelques petits compagnons couraient la brousse pour tendre des pièges à cailles qu'ils faisaient d'un jonc courbe et d'un filet minuscule.

Mais ce ne fut pas long avant qu'affaiblis par les privations et ne pouvant supporter aussi bien que les adultes une nourriture de fortune, les enfants commençassent à mourir. Au fond des cases, les plus jeunes demeuraient repliés sur eux-mêmes dans les hamacs, tristes et de plus en plus faibles ; et, soudain, ici ou là, dans le hameau, une mère qui venait de trouver son petit mort déchirait de ses clameurs le silence brûlant.

Les aînés, maigres comme des squelettes, les côtes trouant les flancs, erraient entre les palissades avec des faces de fièvre et des yeux avides. Finis, les jeux sous le banian aux charpentiers, éteints, les cris aigus sur les tas de madrépores auprès du four à chaux, oubliés les barbotages dans la lagune.

Tous attendaient leur tour de ne plus pouvoir se tenir debout et de se coucher pour expirer.

Un tel état de choses exaspéra la population contre les fauteurs de sa misère. Les femmes, rendues furieuses comme des louves par la perte de leurs enfants, insultaient sourdement le notable au passage, excitaient les hommes à piller le honteux grenier regorgeant de paddy, posé ainsi qu'un coffre de vie inviolable au milieu de l'ossuaire que devenait Cou-Lao.

La révolte grondait, et la barrière morale tendue par les menaces et le rang de l'accapareur autour de sa richesse allait fléchir sous la poussée de l'indignation publique.

Mais une haine parallèle, peut-être plus acharnée, fermentait dans ces cerveaux superstitieux à l'égard de A-Vinh. La profanation de la baleine était en somme la cause initiale des maux qui ravageaient le pays. Une quarantaine s'établit autour de la boutique ; des blâmes anonymes, virulents, pleuvaient chez le Chinois, parfois de véritables réquisitoires et des menaces de mort.

Alarmé par une situation qui devenait critique, le commerçant songea qu'une adroite comédie pouvait le tirer à bon compte de ce guêpier.

Un matin, la nouvelle se répandit qu'un grand sacrifice allait être offert par A-Vinh au nom de la population à la déesse du temple, pour la supplier d'accorder de la pluie, des récoltes et la fin de la disette.

Le dérivatif réussit à miracle.

Toutes ces âmes enfantines et crédules ne songèrent plus qu'à la fête annoncée, dont elles ne mettaient point en doute le résultat.

Les jeunes gens montèrent des matériaux sur la colline sacrée qui domine la lagune et se mirent à construire joyeusement une légère paillotte devant la porte du sanctuaire.

C'était un temple ancien, tellement ancien que

les aïeux des plus vénérables hommes du village n'avaient point su dire à leurs descendants l'époque de sa construction (1).

Il dominait le pays depuis les âges noirs du passé, avant que le nom même d'Annam existât. Ses tours de brique rouge croulaient sous les folles végétations, et des arbres centenaires tordaient leurs troncs gris parmi elles.

En avant, la grande tour se dressait, glorieuse de son tympan de grès sculpté où Çiva danse entre les musiciens célestes, glorieuse de ses piédroits couverts d'inscriptions sanscrites, glorieuse surtout d'enclore l'idole de pierre que des rois au profil aryen avaient édifiée et vénérée.

Danh et ses petits camarades retrouvaient une vigueur illusoire à s'agiter parmi les apprêts du sacrifice.

On prêtait moins d'attention aux morts et aux cortèges nocturnes encapuchonnés de blanc, qui, sous la lueur des torches, s'en allaient à travers la brousse, derrière des cercueils.

Le soir du jour faste, dès qu'il fit nuit, des faisceaux de bambous s'allumèrent, et la foule gravit le flanc abrupt de la colline. Les cris perçants d'un porc sous le coutelas emplissaient Cou-Lao. Peu après, la bête, parée et écartelée, apparut, portée par quatre coolies, et fut déposée sur la table d'offrandes, aux pieds de la déesse.

Danh, au premier rang des curieux, regardait de toutes ses prunelles. Le vieux gardien à barbiche blanche avait ouvert les vantaux du temple. Au fond du vestibule obscur, la cella sacrée était brillante de lumières.

Des mèches de coton brûlaient dans des coupes d'huile, des cierges de cire molle étaient collés au bord des vases votifs. Et les cabochons des broderies de pagode, les miroirs sertis au cœur des chasse-mouches de plumes blanches; les papiers d'or et d'argent, les objets de cuivre, de laque et d'étain, les lames des armes de pagode, les plis des tentures de soie réflétaient ces clartés, les multipliaient en étincelles, en flammes immobiles. Au milieu de cet entassement scintillant surgissait, fardée d'or, la face brillante de Bhagavatî, la grande déesse antique...

Assise, de taille humaine, la Bien-Aimée disparaissait sous les draperies écarlates. Rien ne se distinguait de la grâce étrange de l'attitude et du geste des bras. La tête seule émergeait, lumineuse, figée dans une hallucinante expression de paix et de mystère.

Autour d'elle s'entassaient les fleurs, les chapelets de souliers votifs en carton peint, de chapeaux de congaï, de tuniques minuscules.

Un énorme gong de peau résonnait sous la mailloche du sacristain, dont le turban rouge seul apparaissait. Des paquets de suppliques s'embrasaient en jets de feu dans les brûle-prières. L'encens fumait en spires bleuâtres au-dessus des gerbes de baguettes odoriférantes. On voyait luire le col des cigognes de laque pourpre, debout sur leurs tortues.

Au pied de l'autel, la table aux offrandes présentait, autour du porc écartelé et saignant, une multitude de bols et d'assiettes piqués de cierges, emplis de thé, d'alcool, de soupes d'herbes, de riz, de ragoûts, de fruits, de gâteaux éclatants et nocifs, colorés avec des substances minérales.

Le Chinois avait bien fait les choses, et la déesse était honorée en famine comme aux temps d'abondance.

L'aïeule de Danh et quelques autres très vieilles femmes servaient le sacrifice et faisaient les grandes génuflexions, à genoux sur une natte dans le vestibule, en joignant leurs mains devant leurs faces parcheminées et en se prosternant, le front à terre. Tout cet appareil de luxe divin causait au petit Danh une admiration vaguement apeurée. Il craignait déjà fort les Génies et les Makouis, et rien ne lui paraissait suffisant pour les amadouer tout à fait.

Son véritable plaisir n'éclata donc qu'à l'apparition des danseuses sous la paillotte.

C'étaient cependant des filles du hameau, qu'il connaissait bien, et qu'il tourmentait de ses espièglerie; même, il en détestait une. Mais ce soir, ah! qu'elles étaient donc jolies avec leur fard, leurs petites lanternes aux épaules, leurs collerettes à grands pans de couleur qui faisaient comme une roue bariolée quand elles tournaient! Elles avaient mis leurs plus belles tuniques l'une sur l'autre: un arc-en-ciel de soie, que leurs mouvements révélaient, aux fentes des jupes. Et voici qu'elles chantaient des chants aigus et rythmés, en tordant leurs bras et en faisant avec leurs jambes des gestes décomposés et savants. Une ba-gia scandait la mélopée d'un cliquetis de bâtonnets.

Puis il y eut la jongleuse, celle que Danh détestait; mais il béa d'admiration devant elle quand elle tourna comme une toupie, un pot de fleurs sur la tête, ou une bougie allumée dans son chapeau, et fit cent autres tours qui ravissaient d'aise le public.

Car tous ces moribonds riaient. Tous ces affamés oubliaient leurs tortures, tous ces squelettes oubliaient leurs cercueils.

Le vertige silencieux qu'avait produit d'abord la vue des mets du sacrifice — que l'on se partagerait tout à l'heure — avait promptement cédé. Cette po-

(1) Les temples chams de Po Nagar de Nha Trang, du [illegible] de notre ère.

pulation d'agonie s'amusait et croyait au lendemain.

Du fond de son étroite cella illuminée, antre coiffé d'une haute pyramide de ténèbres où claquait le vol mat des chauves-souris, Bhagavatî semblait regarder ces Annamites, les vainqueurs et les bourreaux de la race morte à laquelle son corps de pierre survivait, et qui venaient aujourd'hui la prier en leur faveur, simple force anonyme devant leur culte barbare et mou de paysans superstitieux.

En vérité, cette belle face d'or les regardait fixement, avec une énigmatique et terrible sérénité.....

*
* *

Comme si le prodige allait se réaliser, dans les jours qui suivirent ces jeux divins, de légers orages se formèrent et crevèrent sur la région. La joie éclata. Mais elle fut de courte durée. L'implacable sécheresse reprit de plus belle; la mortalité s'accentua.

Et le comble du malheur arriva. Les affamés du Phú-Yên se mirent à passer la Chaîne Annamitique pour atteindre les ports où ils pensaient trouver quelques ressources. Ils partaient déjà affaiblis, s'exténuaient à franchir le Déo-Ca, et venaient tomber épuisés au bout de la route mandarine, à Cou-Lao même, où ils mouraient devant la mer, en semant l'horreur par leurs faces de bêtes voraces et leurs corps décharnés. Des hommes qui râlaient racontaient d'une voix entrecoupée les atrocités de la disette au Phú-Yên, et leurs pupilles s'emplissaient à la fois d'épouvante et de nuit.

En sorte que la population pêcheuse, comprenant qu'elle ne pourrait tenir jusqu'à la troisième récolte, se prit de panique. La vie ne fut plus que larmes, défiance farouche, cruauté et folie.

Un soir, pendant que, seule au logis, la mère de Danh, montée sur le pilon à levier, décortiquait une poignée de grains, obtenue Dieu sait où, attiré par le bruit un étranger entra; plus agile qu'un démon, il saisit dans son hamac le dernier-né endormi et le posa au fond du mortier. Si la mère tentait un geste, elle laissait retomber le pilon sur son enfant et lui broyait la tête. La malheureuse, épouvantée, resta debout de tout son poids sur la branche du levier sans oser même ouvrir la bouche. Danh revint au moment où l'homme, ayant fait main basse sur la pauvre once de grains, s'apprêtait à fouiller la case. Aux cris du garçonnet, il s'enfuit en jurant.

Dans le village, des rixes éclataient à tout propos. Des heures d'emportement et d'insultes alternaient avec des heures de morne abattement. A travers la lagune, on tendait le poing vers la berge de Nha-Trang où s'ouvrait la boutique de A-Vinh; en outre, la prodigieuse discipline indigène atteignait ses bornes, et le pillage de la maison du notable était imminent.

Danh, épuisé, languissait, son petit corps de cigale brune, jadis robuste, réduit à une ombre minée de fièvre. Presque tous ses camarades avaient déjà péri.

Et voici qu'un soir, un cri éclata : le choléra ! Le nom sinistre vola de bouche en bouche. Les premières victimes moururent dans la nuit, et le père de Danh fut du nombre.

Mais au réveil, on vit venir à travers la lagune la baleinière du Résident. Elle était toute blanche au soleil, et sa flamme tricolore rayait l'eau par moments. Derrière, suivaient trois sampans chargés de linhs en tenue. Lorsque le Résident aborda, il se rendit droit à la maison du notable avec son interprète et ses soldats. Il fit ouvrir le grenier à paddy, et la population fut avisée qu'on allait vendre d'office la réserve, au prix habituel de la mesure.

Les linhs suffirent à peine à maintenir les malheureux qui voulaient se jeter sur le grain pour le dévorer cru. Dès que la provende blonde coula devant eux, une démence posséda ces êtres. Leur avidité était si effrayante que le Résident dut renoncer momentanément à toute discipline. Il fit tendre les chapeaux, les tuniques, et jeter dedans, pour chaque individu, la ration d'un repas. Les hommes s'assommaient, se mordaient comme des chiens, pour la recevoir plus tôt. Certains emportaient leur paddy en courant. Des femmes et des enfants essayaient de l'avaler sur place à poignées, avec la balle qui leur mettait le gosier en sang. D'autres sanglotaient, chantaient.

Un vieillard squelettique regarda glisser d'un air ivre le flot doré dans le haillon qu'il tendait et, les yeux dilatés, s'écroula aux pieds de l'administrateur. Il était mort de joie. Le Français serrait les dents, plus blanc que son casque.

Ce ne fut qu'après la première faim calmée que la vente régulière put avoir lieu.

Et nul ne se douta que A-Vinh, de nouveau menacé après l'échec de son sacrifice, avait su détourner de lui pour la seconde fois la vengeance annamite...

JEANNE LEUBA.

LES LETTRES : ŒUVRES ET IDÉES

Musset — Molière.

MAURICE DONNAY. *Alfred de Musset* (Hachette). •
LÉOPOLD LACOUR. *Les Maîtresses et la femme de Molière*. Préface de M. MAURICE DONNAY (Edit. d'Art et de Littérature).

Il n'est pas sûr que les érudits de l'avenir, étudiant la vie et l'œuvre de Musset, citent fréquemment le nouvel ouvrage de M. Maurice Donnay; mais ceux d'entre eux qui s'occuperont d'un certain poète montmartrois, chansonnier, humouriste, dramaturge, académicien au temps de M. Poincaré, ne manqueront pas de feuilleter ce livre sur Musset.

Les érudits et les esprits secs — n'allons point toujours les confondre — prétendront que ce livre, n'apportant presqu'aucun fait nouveau, ne nous enseigne rien : nous en sommes là que nous jugeons les études littéraires comme on ferait d'enquêtes de police; nous en sommes aux ragots de l'office et aux comptes de la cuisinière... à moins que l'on ne nous éblouisse des merveilles de la bibliographie. Maurice Donnay n'est pas si savant, ni si subtil; il n'a point étudié en Sorbonne; il n'imite pas Sherlock Holmes. Rappelons-nous qu'il s'échappa un jour d'un cabaret fantaisiste, ayant juré de ne jamais renier ses origines. Cet académicien se moque aimablement de nos modes, de nos plaisants travers, et — je le crains — de nos si graves méthodes. Il est resté poète, en dépit de l'Académie et des honneurs officiels.

Poète, il lui plut de vivre quelques soirées en compagnie de Musset; ce fut un tête-à-tête charmant: causerie entre confrères; je dis bien : entre confrères... Ces gens-là s'entendent à demi-mot: la bonne grâce, l'esprit tendre, la fantaisie de Donnay en visite chez Musset s'épanouissent à leur aise; Musset sourit d'être si facilement pénétré... et de comprendre lui-même ce lointain cadet, gentiment familier, pieux jusque dans l'irrévérence... Et l'on cause! Bavardage de poètes; les gens trop positifs ne sont point conviés à écouter.

Ainsi donc, un bavardage, moins que rien, un bavardage de poète. Les amours, le métier de Musset; il abusa de l'amour, il n'abusa pas du métier; [illegible] de métier au sens où nous [illegible] mot aujourd'hui. Quelques [illegible] de femmes [illegible] légère et brève — ainsi qu'il convient entre initiés, — où nous entendons parler de coupes de vers, d'artifices de théâtre, [illegible] d'une confidence [illegible]. Moins que rien, en vérité ; pour ces poètes cependant, l'essentiel a été dit; ils ont évoqué, ils ont goûté l'ivresse des plus grandes joies et des plus profondes douleurs.

Que demander de plus à des poètes ?

Nous avons pris la mauvaise habitude d'exiger d'eux une foule de choses qui ne les concernent point; nous écrivons, à propos de leurs œuvres, des thèses énormes et oiseuses, comme s'ils étaient des encyclopédistes. Notre vanité de savants barbares a perdu de vue ce fait : que le bagage de la poésie est mince, très mince..., mais qu'auprès de ce dénument, rien n'existe qui ne soit banal, indifférent et superflu.

Maurice Donnay nous rappelle cette vérité élémentaire en homme qui n'a jamais sacrifié aux frivolités de l'érudition et de la critique; ces conférences ne sont point des leçons, mais des sortes de méditations, alertes et dévotement narquoises, et je l'ai dit, des méditations à deux, des espèces de dialogues où l'on entend fréquemment la voix de Musset lui même...

Cette nonchalante causerie, un soir, au coin du feu, plaira à quelques gens de goût, en les consolant des cambriolages effrénés et brutaux de la critique par effraction.

Maurice Donnay s'introduit tout doucement chez Musset ; il s'y comporte en honnête homme, préoccupé de plaire, et surtout de faire en sorte que se déploie toute la séduction de son hôte illustre... Il n'est point historien; il n'essaie point de ressusciter des morts, ni de repeindre les monuments vermoulus d'une société défunte; il est si vivant que son imagination transporte en pleine vie, parmi nous, et sous notre soleil, le grand poète qu'il aime ; il ne sait parler de Musset que comme d'un contemporain — d'un contemporain à qui l'on passerait, à cause de son génie, l'excentricité de son costume et de ses anecdotes de chez Tortoni... Et voyez comme Maurice Donnay sait aisément nous convaincre de l'éternelle actualité de son sujet! Il cite les jolis vers [illegible] *mon [illegible] l'Italie* [illegible]

[illegible]
Lancé [illegible] sur les ossements
Ci-gît Venise.
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
L'y reconnaître
[illegible]

et ajoute :

Je me rappelle [illegible] vingt ans de cela, des [illegible] chansonniers [illegible] réunis. C'était le temps où l'entre-

sait la chanson fin de siècle, la chanson rosse! Je ne sais par quel hasard, un vieil homme, le compositeur Paul Henrion, se trouvait parmi nous. On le pria de chanter; il se mit au piano et, d'une voix comme lointaine, que l'âge et l'émotion cassaient et voilaient, il chanta ces vers d'Alfred de Musset, sur lesquels il avait mis, dans le temps, une naïve musique. On avait souri d'abord ; mais, bientôt on ne souriait plus et, ce soir-là, la chanson fin de siècle et la chanson rosse vieillirent brusquement.

Le *Chat Noir*, Caran d'Ache, Willette, Donnay. croyez-vous que Musset se fût offensé? Nul ne le croira ; ces chansonniers, ces artistes, offraient d'un si bon cœur à sa grande ombre une hospitalité déférente!... Et peut-être Musset eût-il admiré la santé allègre de cette bohème qui connaissait déjà, sans en avoir l'air, les chemins de l'Académie.

Maurice Donnay commente l'œuvre de Musset ; il n'insiste pas sur ces détails qui « datent » un art et une pensée ; il y insiste peu, et seulement dans la mesure où les modes vieillies nous semblent aujourd'hui piquantes et attrayantes. Maurice Donnay excelle à démêler le sentiment vivant, le charme éternel, cet art spontané, cette poésie de tous les temps qui seuls importent aux vrais amis des poètes. Il s'en tient jalousement à l'essentiel.

Le suprême essentiel, pour nos pauvres cervelles humaines, n'étant jamais qu'un peu de mystère, Maurice Donnay sera peut-être tancé d'avoir, en dépit de sa réputation, été si grave ; car sa légèreté est austère. Et les savants, dans leur candeur, ne lui en sauront nul gré...

Il faut lire les savants ; mais Donnay enseignera bien mieux aux amants, aux jeunes cœurs ardents, à tous ceux que la poésie intéresse, pourquoi il faut aimer Musset — Musset, sa douleur, ses vers, et sa prose semblable à « quelque chose de doux comme le vent d'ouest, de pâle comme le rayon de la lune... »

*
* *

M. Léopold Lacour est un polygraphe infiniment distingué.

Je n'exagère nullement si j'affirme que nous possédons en lui l'espoir d'un second Faguet. Mêmes origines universitaires et normaliennes, mêmes débuts, mêmes expériences en des lycées de province..., même curiosité encyclopédique, même fougue intellectuelle, même intrépidité critique, même passion des idées, de la dialectique, du jeu abstrait où l'on fait participer l'univers. Littérature, morale, psychologie, métaphysique, sociologie, politique... ces esprits-là sont aptes à tout, prêts à tout ; une difficulté grammaticale les passionne aussi fort qu'un problème de droit constitutionnel ; ils font de l'érudition et du journalisme ; ils brillent dans l'enseignement, à l'Académie... Ils sont universels ; on les reconnaît à leur subtilité logique, à leurs habitudes analytiques, à leur intelligence rapide, et qui reflète, de l'homme et du monde, des images totales et sommaires ; ils sont à Descartes ce qu'est un moderne Kodack au premier appareil de Daguerre ; ils nous donnent, de tout, à propos de tout, des instantanés stupéfiants.

Peut-être n'y a-t-il place, dans un pays, que pour un seul Faguet.

Léopold Lacour nous le donne à penser ; car il n'est point encore de l'Académie : il n'a point le renom qu'il mérite ; et son biographe, Harlor, nous avertit qu'il est une « force inemployée ».

Peut-être un emploi suffisant sera t il longtemps encore refusé à cette force, parce qu'il y eut Faguet!

J'en serais, pour ma part, au regret, car si Léopold Lacour ne réalise point encore cette fécondité inconsciente et bienheureuse, cette ataraxie créatrice, et cette incontinence sublime où triomphe le génie de Faguet, cette relative infériorité est compensée par les dons d'une maturité proche encore de la jeunesse.

Léopold Lacour a plus de chaleur et de flamme ; il a de belles indignations ; il est capable de colère et de sérénité ; il ne craint point de persuader ; il sait convaincre. Enfin, Léopold Lacour est orateur, d'aucuns disent grand orateur.

Pour qu'on n'oublie pas son éloquence, il inscrivit à la première page de son récent ouvrage sur les *Maîtresses de Molière* une dédicace ronflante, quelque peu indiscrète :

A l'auteur
Du *Ménage de Molière*,
Au poète
Qui.....

L'antienne est un peu longue, encore qu'heureusement balancée : après l'avoir lue, n'allez point croire surtout que tout l'ouvrage soit sur ce ton de rhétorique excitée.

Une préface de Maurice Donnay vous rassurerait d'ailleurs aussitôt... Car nous retrouvons ici encore Maurice Donnay, fort à point pour louer congrûment la pénétration de Léopold Lacour... et nous rappeler que la vie de Molière demeure encore mal connue, et ponctuée de points obscurs, c'est-à-dire — « pour l'amateur » — de « grains de beauté ».

Léopold Lacour considère à la loupe quelques-uns de ces « grains de beauté » ; et c'est merveille de voir avec quelle précision il les décrit, les groupe en constellations — d'où vous imaginez peut-être qu'une lumière accrue va jaillir... Ne vous hâtez pas trop cependant d'espérer.

Léopold Lacour est à la recherche des « difficultés »; il les rassemble toutes; il en inventerait plutôt... J'aime mieux vous dire tout de suite qu'il n'en résout presque aucune; il est trop honnête; et l'on ne saurait, sans fraude, résoudre ces difficultés, car elles sont insolubles.

Léopold Lacour nous propose donc des hypothèses; il est, écrit Maurice Donnay, « un infatigable chasseur d'hypothèses. » Quelle ingéniosité! quelle fertilité d'invention! quelle ferveur d'imagination! quelle complaisance aux possibilités, à tous les caprices de la vie et du réel! Parmi toutes ces explications plausibles, et qui ne sont que des substitutions romanesques — et d'ailleurs séduisantes — aux lacunes des documents, comment choisir! Fort heureusement, Léopold Lacour nous met à l'aise et ne nous somme point de choisir; cette nonchalance — il le reconnait lui-même — n'a rien de magnifique; elle est honnête; « l'attitude la plus scientifique est, révérence parler, celle de l'âne de Buridan entre deux picotins. » Léopold Lacour est très « scientifique », et nous consentons à l'être avec lui.

Nous ne saurons donc point si Molière épousa la sœur ou la fille de sa maîtresse, s'il fut coupable d'inceste, si...

La liste des « si » serait longue; lisez plutôt l'ouvrage de Léopold Lacour.

Car vous le lirez avec infiniment d'agrément, et, j'ose ajouter, de profit : parcequ'il multiplie les points d'interrogation, ne croyez pas que ce livre soit vide, ou vain; il est au contraire très plein, vivant et savoureux.

*
* *

Les Moliéristes ont accumulé une si formidable exégèse, tant de recherches et de gloses, et de thèses et d'antithèses, qu'il devient difficile à l'honnête homme de s'orienter parmi tous ces travaux. Léopold Lacour, qui a tout lu, fait le départ entre les ouvrages utiles et... les autres; il retient ce qui est acquis et nous en fait bénéficier; il part de là, pour esquisser de nouvelles conquêtes, que l'avenir vérifiera et assurera peut-être. En attendant, nul n'avait encore aussi patiemment approfondi la vie de Madeleine Béjart, et de la De Brie et de la Du Parc. Léopold Lacour n'est point sévère à ces belles comédiennes, et parce que son héros les aima, il leur serait plutôt indulgent, avec je ne sais quelle secrète tendresse. On lui accordera volontiers que Madeleine Béjart ne mérite point la mauvaise humeur dont certains censeurs moroses crurent accabler sa mémoire; elle fut belle et galante; cette amoureuse fut une femme de tête; elle aima Molière, et sut défendre les intérêts de sa troupe, les intérêts du grand homme. Son amour fut dévoué, son dévouement fut constant. Fut-elle l'instigatrice rusée d'un inceste? Le souffrit-elle avec indignation, et une fureur jalouse? Abandonna-t-elle le poète à sa sœur plus jeune? On n'en sait rien; on n'en saura sans doute jamais rien; car toutes les hypothèses sont permises au sujet de la vraie ou fausse Armande.

Le livre de Léopold Lacour ne prouve rien; il n'en est pas moins instructif... et comme tous les livres qui éclairent les alentours d'une indéchiffrable énigme, il éveille dans l'esprit de longues rumeurs, des doutes, des inquiétudes... il faut donc le lire.

LUCIEN MAURY.

Chronique de l'Étranger

LE MOUVEMENT FÉMINISTE EN TURQUIE

Le sujet n'est rien moins que nouveau; l'article pourtant que, dans les derniers numéros de la *Contemporary Review*, lui consacrent Mmes Ellen Deborah Ellis et Florence Palmer, toutes les deux professeurs au Collège féminin américain de Constantinople, mérite d'être signalé : il jette la lumière sur certains aspects inconnus ou peu connus du mouvement féminin ottoman. Les nombreux auteurs qui ont traité la question dans des livres, des articles de revues ou de journaux, en eût — affirment les auteurs, — relevé seulement quelques aspects secondaires et superficiels, négligeant ce qui en forme le noyau et l'essence. Tous nous présentent la femme turque comme un être profondément mécontent de son état actuel et assoiffé de nouveauté, et jusque-là ils sont dans le vrai; où commence l'altération de la vérité, c'est quand on dit que la femme ottomane manifeste son mécontentement uniquement par des tentatives ayant pour but de la soustraire aux [illegible] et aux coutumes qui, depuis des siècles, règlent sa situation dans la famille et dans la société, et que, pour faire triompher ses aspirations, elle n'emploie pas d'autres armes que l'intrigue et la ruse.

De cette façon, on tend à faire croire au monde occidental que le mouvement féministe turc a uniquement un caractère destructif. La vérité est, au contraire, qu'il a aussi un caractère constructif, et qu'il désire non seulement abattre le vieil ordre des choses, mais aussi, et surtout instaurer un ordre nouveau. Pour s'en convain-

cre, il suffit de lire les journaux turcs libéraux, qui depuis quelque temps parlent souvent de femmes musulmanes participant à la vie publique du pays.

Une autre preuve nous est fournie par l'activité que déploie à Constantinople et dans d'autres centres de l'Empire ottoman, la Société *Moudafah-a-i Houkouki Nissvan* (Association pour la défense des droits de la femme), dont font partie beaucoup de femmes musulmanes et qui, non contente de poursuivre des buts d'importance secondaire, comme la réforme du vêtement féminin et l'initiation de la femme turque à la vie mondaine telle que la conçoit le monde occidental, se propose aussi les buts suivants :

Réformer les lois matrimoniales en conformité avec les exigences du bon sens ; renforcer la situation de la femme dans la famille ; — rendre les mères capables d'élever leurs fils selon les principes de la pédagogie moderne ; encourager les femmes à gagner leur vie, et les aider à trouver un emploi ; ouvrir des écoles féminines pour donner aux jeunes filles turques une instruction adaptée aux conditions du pays, et améliorer les écoles déjà existantes.

*
* *

Ce programme démontre que la femme turque a compris où se trouve le noyau de la question féminine, et qu'elle s'est rendu compte que, pour améliorer sa position sociale, la femme doit avant tout conquérir l'indépendance économique et élever le niveau de sa culture.

Il y a quelques mois, l'Association a fondé à Constantinople un périodique hebdomadaire, le *Kadinlar Douniassi*. (Le Monde féminin), qui est rédigé entièrement par des femmes musulmanes, et s'occupe exclusivement des intérêts du sexe faible. Nous y trouvons l'expression originale des protestations des femmes turques contre leur condition actuelle, et de leurs aspirations à une réforme.

Ces aspirations — et voici encore un fait peu connu en Occident — rencontrent, du moins jusqu'à un certain point, l'approbation du gouvernement ottoman qui, depuis quelque temps, se montre soucieux des questions concernant l'éducation de la femme, extrêmement négligée du temps de l'ancien régime. Alors les petites filles des classes pauvres ne pouvaient fréquenter que les écoles établies près des mosquées et les cours inférieurs des écoles primaires gouvernementales, où elles apprenaient à lire, à écrire, à broder, quelques notions très élémentaires d'arithmétique, et quelques versets du Coran. Et tout finissait là. Les jeunes filles appartenant à des familles riches étaient instruites à la maison par des gouvernantes étrangères, mais l'instruction était limitée presque exclusivement à des travaux de femme, à la musique, au dessin, à la peinture et à la langue française.

Après l'instauration du régime nouveau, le gouvernement a procédé à la réorganisation de tout le système scolaire de l'Empire, y compris les écoles féminines. L'œuvre n'est pas encore terminée, mais ce qui a été fait permet déjà d'entrevoir les lignes générales de l'organisation future de l'instruction féminine en Turquie.

Dans chaque ville principale seront instituées, pour les petites filles, une école élémentaire inférieure, nommé *Ipididaié*, avec trois années d'enseignement, et une école élémentaire supérieure, nommée *Rousdié*.

A Constantinople existent aujourd'hui trois écoles féminines pour l'enseignement secondaire : la *Soultanié*, où l'on professe un cours d'instruction générale ; le *Dar-oul-Moualimat*, qui est une école normale destinée à la préparation des jeunes personnes voulant se consacrer à l'enseignement ; et une école professionnelle nommée *Senaié*.

Le *Dar-oul-Moualinat* existait déjà du temps du régime hamidien, mais il était alors réputé pour sa mauvaise organisation ; il était dirigé par un vieil effendi, qui passait son temps étendu sur un divan, occupé à fumer le narghilé et à absorber un nombre infini de tasses de café. Il n'y avait vraiment pas de danger de surmenage intellectuel pour les élèves... Sous le régime constitutionnel, l'institution a été complètement réorganisée. Aujourd'hui, elle est dirigée par une vaillante femme-professeur d'origine suisse, secondée par une co-directrice turque, et elle est soumise à la surveillance directe du ministère de l'Instruction publique. Elle compte 143 élèves, dont beaucoup ont été amenées aux frais du gouvernement des provinces les plus éloignées de l'Empire. Pour les pauvres, le prix de la pension est payé par le gouvernement. Sont aussi admises à l'établissement des jeunes filles non mahométanes, et en effet y sont inscrites plusieurs élèves arméniennes, juives et grecques.

Les élèves musulmanes sont obligées d'observer tous les préceptes de leur religion. Par exemple, comme le corps enseignant comprend des hommes elles sont, tenues de porter le voile durant toute la journée. On donne un grand développement à l'enseignement religieux. Les élèves non musulmanes sont dispensées des pratiques religieuses et de la fréquentation des cours de religion.

L'école professionnelle *Senaié* est dirigée par une directrice belge, et elle se propose de donner à ses élèves une instruction qui les prépare à l'accomplissement des devoirs sociaux de la femme et les rende aptes à gagner leur vie. Le cours d'enseignement dure trois ans, et il existe en plus un cours supplémentaire d'un an destiné aux jeunes filles qui veulent se vouer à l'enseignement dans les écoles professionnelles. Deux mois après l'ouverture de l'établissement, il y avait déjà 270 élèves inscrites, ce qui démontre que l'école répond à un besoin fortement senti par la population.

Actuellement, le personnel dirigeant des écoles féminines turques est composé presque exclusivement d'étrangères. Mais le gouvernement ottoman cherche à se libérer de cette dépendance à l'égard de l'étranger. Immédiatement après la proclamation de la Constitution, il a envoyé un certain nombre de femmes non musulmanes dans diverses écoles normales de l'étranger pour y compléter leur éducation ; plusieurs d'entre

elles enseignent actuellement dans les écoles gouvernementales de l'Empire.

*
* *

En outre, depuis quelque temps, le gouvernement tâche de faire instruire les femmes mahométanes selon les systèmes occidentaux. Au collège féminin américain de Constantinople sont inscrites huit jeunes filles turques, et les frais de leur éducation sont payés par le Gouvernement. Dernièrement encore, celui-ci a envoyé plusieurs jeunes musulmanes en Suisse pour y apprendre le dessin et la pédagogie.

Il y a quelques semaines, a été ouvert à Constantinople un Institut d'instruction supérieure : le *Dar-oul-Finoum*. Il comprend divers cours très intéressants destinés aux femmes. Pour le moment, l'Institut est organisé selon le type des Universités populaires, et il est ouvert à tous ceux qui veulent suivre ses conférences. Dans la suite sera établi un programme définif, et alors pourront seulement s'inscrire les personnes ayant acquis certains éléments de culture. Les cours réservés aux femmes concernent la pédagogie, l'hygiène, l'économie domestique, les sciences naturelles, les « droits des femmes », et l'histoire.

Les conférences pour les femmes sont données dans des salles séparées de celles des hommes. Il paraît pourtant que le beau sexe sera admis à fréquenter l'école de médecine.

En Turquie, la femme a toujours le droit d'hériter, et théoriquement, elle a toujours administré les biens qui lui appartiennent personnellement. En pratique pourtant, vu son ignorance, elle en a presque abandonné l'administration à sa parenté mâle.

Depuis longtemps, les femmes turques pratiquent le métier de sage-femme et sont employées à certains travaux peu rémunérateurs, comme le tissage de la soie et la fabrication des tapis. Dans les villages, le sexe faible prend part dans une large mesure à la culture du sol.

Ces temps derniers, la femme a commencé de s'adonner à l'exercice du commerce et à l'enseignement. Il n'y a pas longtemps, à Smyrne, s'est développée une Société de femmes pour ouvrir un magasin de produits locaux et un atelier de tissage pour jeunes filles musulmanes. Parmi le personnel enseignant des écoles départementales figurent déjà plusieurs femmes. Il y a quelques mois, une femme a été nommée professeur de gymnastique à l'école féminine Soultanié.

*
* *

Il est facile de prévoir que les femmes turques ne tarderont pas à s'adonner à l'exercice d'autres professions, et spécialement à la médecine. Beaucoup de Turcs prennent les préceptes du Coran tellement à la lettre, qu'ils vont jusqu'à défendre qu'un médecin entre dans la chambre d'une femme, même si celle-ci se trouve en danger de mort ; de cette façon, beaucoup de femme turques se voient privées de toute assistance sanitaire, et tous les ans de nombreuses vies humaines sont sacrifiées à une tradition surannée et au préjugé.

Mais aujourd'hui, on commence à comprendre que les choses ne peuvent plus aller de ce train, et on se met à la recherche d'un remède. Les journaux discutent la question de l'admission de la femme à l'exercice de la médecine. Jusqu'à présent, les femmes n'étaient pas admises dans les écoles de médecine de l'Empire, et celles qui avaient appris la médecine à l'étranger ne pouvaient obtenir la permission de l'exercer en Turquie. Dans ces conditions, l'institution de cours médicaux pour femmes, à l'Université de Constantinople, représente un grand pas en avant, et on espère que bientôt ce progrès sera suivi par d'autres.

Jadis, le métier de sage-femme était exercé seulement par de vieilles femmes des classes inférieures, presque toujours complètement ignorantes, et qui avaient recours à toutes sortes de pratiques superstitieuses. Aujourd'hui, la situation s'est sensiblement améliorée. A l'Ecole de médecine de *Haidar-Pacha*, à Constantinople, il y a un cours d'obstétrique pour femmes ; les élèves licenciées reçoivent un diplôme qui leur permet d'exercer la profession de sage-femme. Depuis quelque temps, on permet aux femmes musulmanes de s'employer comme infirmières dans les hôpitaux, tant gouvernementaux que privés.

Durant la dernière guerre balkanique, la Turquie a ressenti vivement le besoin de disposer d'un bon nombre de femmes ayant l'expérience des soins à donner aux malades et aux blessés. Dans ce but, la Société du Croissant Rouge, qui a pour présidente la princesse Nimet, et compte parmi ses membres beaucoup de dames musulmanes, a rouvert l'école d'infirmières, qui, avant la guerre, existait à l'hopital *Kadirga*, de Constantinople, et se propose de fonder une école nouvelle.

Comme on le voit, le mouvement féministe en Turquie a un sens un peu plus large et sérieux que l'agitation pour l'abolition du voile, pour l'adoption du costume des femmes occidentales, et pour d'autres vétilles semblables : mouvement auquel les correspondants des journaux voudraient réduire les revendications de la femme turque.

Jacques Lux

Le Propriétaire-Gérant : PAUL FLAT

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGENE YUNG

DIRECTEUR : PAUL FLAT

N° 4 — 2e SEM. 52e ANNEE 25 JUILLET 1914

UN VIEUX SANCTUAIRE CHANANÉEN EN ISRAËL : GABAON [1]

En rapprochant l'un de l'autre trois textes, généralement mal compris, qui se trouvent aux livres bibliques, on peut reconstituer la très curieuse physionomie d'un ancien lieu de culte indigène ou chananéen qui, non seulement a survécu à la conquête israélite, mais a continué, au moins par voie indirecte, de jouer un rôle essentiel dans le culte officiel célébré à Jérusalem depuis Salomon (environ 960 ans avant notre ère) jusqu'à la destruction du royaume de Juda par les Chaldéens (586 av. J.-C.).

Le premier de nos textes est emprunté au livre de *Josué*, chapitres IX et X. Il rapporte comment Josué, après s'être emparé des localités importantes de Béthél et d'Aï, eut le tort, faute de s'être suffisamment informé, d'accorder la vie au groupe indigène des Gabaonites, qui se présentèrent à lui comme appartenant à une population fixée en dehors des limites du pays de Chanaan. Il en résulta un engagement des plus violents entre indigènes et Israélites, engagement qui ne tourna au profit de ces derniers que grâce à une dispensation merveilleuse du dieu protecteur des fils d'Abraham, à savoir l'arrêt du soleil et de la lune à la prière de Josué.

Le second texte est emprunté au chapitre XXI du second livre de *Samuel* ; il relate qu'il fut, sur la réclamation des Gabaonites, mis fin à une terrible famine de trois ans, survenue au temps de David, par la mise à mort en forme de sacrifice rituel de sept descendants mâles du roi Saül.

Le troisième texte, emprunté au troisième chapitre du premier livre des *Rois*, relate de fastueux sacrifices offerts par le roi Salomon au dieu d'Israël dans le « Haut-Lieu » de Gabaon ; le jeune fils de David, récemment installé sur le trône, y reçoit, sur sa demande, le don de la sagesse.

Pour la plupart des commentateurs, ces trois épisodes, bien qu'ils aient la particularité de faire tous les trois mention de Gabaon et des Gabaonites, ne forment point un ensemble ; la chose nous apparaîtra tout autrement si nous avons la pensée de voir dans les Gabaonites les membres d'un clergé puissant, dont Israël se trouva heureux d'utiliser le prestige et de s'annexer les pouvoirs.

Reprenons donc soigneusement ces récits en commençant, au rebours des livres bibliques, par le plus récent, celui qu'on rapporte à l'époque de l'avènement du roi Salomon (970 av. J.-C.).

I

Nous sommes dans la première moitié du xe siècle avant notre ère. Salomon, après s'être fait consacrer précipitamment par le grand-prêtre Sadoc et le prophète Nathan au petit sanctuaire suburbain du Guihon, près la source du même nom, pour déjouer les visées de son frère Adonias, venait de prendre possession du trône d'Israël, affermi par les conquêtes de son père David. Il faisait, dans sa jeune royauté, assez belle figure pour que le roi d'Egypte l'acceptât comme gendre. Le descendant

[1] Leçon d'ouverture du cours sur les Religions d'Israël et des Sémites occidentaux, à l'Ecole Pratique des Hautes-Etudes.

des opprimés d'Egypte recevait dans son lit la fille des Pharaons. Salomon n'avait-il pas promis, d'autre part, à son beau-père de se conduire en fidèle allié, peut-être en feudataire ou vassal. C'est possible et cela n'enlève pas grand'chose au prestige du trône d'Israël, dont la réputation, par l'intermédiaire de la Bible, a rempli le monde.

Être allié par mariage à un puissant potentat, c'est beaucoup ; mais, ce qui importe plus encore, c'est de pouvoir compter sur une divinité sûre, desservie par un clergé bien organisé, sur une divinité dont un long passé puisse attester la supériorité sur les dieux placés à la tête des nations voisines, sur une divinité dont le sanctuaire jouisse d'un prestige incontesté.

Cette divinité, ce sanctuaire, où Salomon va-t-il les chercher, où les trouvera-t-il quand il aura décidé d'inaugurer son jeune règne par une éclatante manifestation religieuse, par une cérémonie, dont l'éclat dût propager au delà des frontières la réputation du royaume d'Israël et du dieu d'Israël?

A notre grand étonnement, ce n'est pas à Jérusalem, auprès de l'Arche d'Elohim, de ce coffret sacré que David avait installé avec une pompe inouïe à proximité de son propre palais ; c'est à quelques lieues au Nord-Ouest, dans une localité appelée Gabaon. En effet, en ce temps-là, déclare catégoriquement l'écrivain des livres des *Rois*, Jérusalem, malgré la présence de l'Arche qui avait, disait-on, fait jadis la gloire du temple de Silo, ne possédait point le principal des sanctuaires israélites, bien moins encore le sanctuaire national authentique et officiel. « En ce temps-là, n'hésite-t-il pas à dire, le peuple offrait encore des sacrifices sur les Hauts-Lieux, parce que jusqu'alors [illegible] — c'est-à-dire en l'honneur — *de Jéhova* (Yahvé). Salomon lui-même, si dévoué qu'il fût à Jéhova, si attaché qu'il fût à suivre les règles tracées par son père David, n'offrait de sacrifices et ne faisait fumer l'encens que sur les Hauts Lieux. — C'est ainsi que le roi se rendit à Gabaon pour y offrir son sacrifice d'inauguration ; car c'était à Gabaon que se trouvait le plus illustre des Hauts-Lieux de son temps. Il y fit brûler un sacrifice [illegible] » (I *Rois*, III, 2-4).

Le dieu de Moïse et de Josué, de Samuel, de Saul et de David agréa avec empressement cet hommage : vous savez qu'à la prière du jeune prince lui demandant [illegible] l'esprit de sagesse et de discernement pour [illegible] dignement la magistrature suprême, il répondit favorablement.

Il est intéressant de constater que le jour même de son retour à Jérusalem, Salomon va pareillement offrir quelques victimes devant l'Arche d'Elohim, rapportée par son père, comme, au sortir du service officiel célébré à la cathédrale, on fait une courte prière à la chapelle installée dans le palais royal (I *Rois*, III, 15).

Les textes que nous avons cités sont décisifs pour établir qu'à l'époque des commencements du règne de Salomon, avant la construction du Temple, le sanctuaire officiel du royaume d'Israël était à Gabaon. L'auteur des *Chroniques* nous fournit même un nouveau renseignement, à savoir que David lui-même fut amené à préférer l'aire d'Ornan, le Jébusite, petit Haut-Lieu d'origine chananéenne, à la tente qu'il avait dressée pour l'arche sainte dans le voisinage de son propre palais : « David, voyant que Jéhova l'exaucait volontiers dans l'aire d'Ornan, y offrit régulièrement ses sacrifices ». L'écrivain croit ici devoir l'excuser, non point comme on pourrait se l'imaginer, d'avoir négligé le sanctuaire institué par lui-même, mais d'avoir négligé le sanctuaire de Gabaon qui, déjà de son temps, devait passer pour le lieu de culte officiel. David aurait dû fréquenter ce dernier puisque, prétend-il assez ingénument, il possédait « et le Tabernacle de Jéhova, que Moïse avait fait dans le désert, et l'autel des holocaustes... ; mais David n'osait se présenter à Gabaon, tant l'épée de l'ange de Jéhova l'avait épouvanté ». (I *Chroniques* XXI, 28-30).

Nous ne relèverons pas l'insigne naïveté du narrateur, qui veut nous faire croire que la présence des planches et couvertures formant le Tabernacle et de l'Autel d'airain, deux éléments du culte aisés à remplacer, suffirait à placer dans l'ombre le sanctuaire mis en possession de l'Arche, c'est-à-dire du symbole suprême, garantissant la présence même de Jéhova. David, en somme, n'a cure ni du Tabernacle ni de l'Autel d'airain plus que de l'Arche ; il tremble de rencontrer le courroux divin s'il s'écarte de l'endroit où Jéhova a mis fin au terrible fléau de la peste déchaînée sur le pays. Et cet endroit, nous l'avons indiqué, est, selon toutes les apparences, un sanctuaire d'origine chananéenne.

Le même auteur des *Chroniques*, vivant à une époque où le monopole du Temple de Jérusalem avait cessé de rencontrer d'opposition, a encore la loyauté, en relatant les dévotions de Salomon sur le Haut-Lieu de Gabaon, de bien préciser qu'il s'agit là d'une cérémonie d'un caractère extraordinaire, consacrée par le concours des représentants de la nation entière. Voici comment il s'exprime, et ses déclarations confirment les indications précédentes : « Salomon, fils de David, se fortifiait dans sa royauté, Jéhova, son dieu, étant avec lui et l'agrandissant magnifiquement. En suite de quoi, Salomon envoya des ordres, dans tout Israël, aux chefs de milliers et de centuries, à tous juges et princes et aux chefs

de familles, et c'est ainsi que, à la tête de toute l'assemblée du peuple, il se rendit au Haut-Lieu de Gabaon (où se trouvait la tente de Révélation... confectionnée par Moïse... et l'autel d'airain..., tandis que l'arche d'Elohim avait été transportée par les soins de David dans une tente érigée par lui-même à Jérusalem...). C'était, en effet, à Gabaon que Salomon et la communauté du peuple adressaient leurs hommages à Jéhova ». (2 *Chroniques*, I, 1-5)

De ces divers textes il résulte que, du temps de David, et dans la première partie du règne de Salomon, le sanctuaire de Gabaon primait tous les autres.

Nous en trouverons une singulière confirmation dans le dramatique récit de la mise à mort, sous forme de sacrifice propitiatoire, de sept descendants mâles de Saül au temps de David et par la volonté de celui-ci.

II

C'est à une époque mal déterminée du règne de David, peut-être aux premières années du xe siècle avant notre ère (990 avant J.-C. environ) que nous rattacherons l'effroyable sacrifice propitiatoire humain que le père de Salomon consentit pour mettre fin à une famine désastreuse. Or, c'est le clergé de Gabaon qui a réclamé cette expiation, et c'est à Gabaon qu'elle a eu lieu.

Une famine désole le pays d'Israël. Pour la troisième fois, les récoltes font défaut et, jusqu'à présent, nul n'a su trouver de remède au mal; cependant, devant la souffrance générale, devant les murmures qui accueillent le roi, la solution ne peut pas être indéfiniment ajournée.

C'est que la rançon réclamée à David par le clergé du principal des sanctuaires d'Israël, celui de Gabaon, qui a remplacé dans la faveur populaire l'illustre temple de Silo, détruit par les Philistins en 1050 environ, c'est que cette rançon est atroce. Le clergé de Gabaon réclame la tête de sept descendants mâles du fondateur de la royauté en Israël, de Saül beau-père de David, sous le prétexte que Saül avait injustement répandu le sang des Gabaonites, et que le sang ainsi versé, selon une doctrine commune à tous les peuples de l'antiquité, n'ayant pas obtenu la réparation qui lui était due, la divinité en fait peser les conséquences sur le peuple entier. Voyez le texte des livres de *Samuel*, auquel, d'accord avec les meilleurs commentateurs, je dois apporter quelques légères corrections.

— Sous le règne de David se produisit une fois une famine de trois ans, année pour année. David s'étant empressé de consulter Jéhova, celui-ci fit ainsi réponse : « C'est que sur Saül et sur sa maison pèse une *Dette de sang*, parce qu'ils ont mis à mort les Gabaonites... » David alors interrogea les Gabaonites en leur disant : « Que puis-je faire pour vous et quelle sorte d'expiation réclamez-vous pour rendre votre bénédiction à l'héritage de Jéhova ? »

On voit que le récit fait preuve d'un peu d'indécision. Il semble qu'une première consultation de la divinité ait précédé la question posée directement au clergé de Gabaon ; mais c'est le clergé du principal sanctuaire qui devait être interrogé en premier lieu, et les deux réponses doivent se ramener à une seule. Donc, le clergé de Gabaon, dès que la question lui fut posée par les agents du roi, indiqua avec précision le grief, non vengé, qui avait causé la famine, envisagée comme sanction d'un crime qui a échappé au châtiment.

Le sang versé réclame une expiation, vous le savez. Au premier assassin, à Caïn, Jéhova a dit : « La voix du sang de ton frère crie de la terre jusqu'à moi » ; et la Chimène de Corneille réclame, à son tour, au roi, vengeance pour le sang de son père, que vient de répandre Rodrigue,

> Ce sang qui, tout versé, fume encore de courroux
> De se voir répandu pour d'autres que pour vous.

Mais Jéhova est une abstraction ; il a des organes, des instruments officiels, qui sont les prêtres de Gabaon. C'est à eux de définir la nature de l'expiation, c'est à eux de l'accomplir et, cela fait, de « répandre à nouveau leur bénédiction sur l'héritage de Jéhova », c'est-à-dire sur la terre de Chanaan. Le clergé de Gabaon a maudit le sol israélite ; à lui seul il appartient de lever l'interdiction, qui rendra à la terre la puissance de ses sucs nourriciers. Reprenons notre citation.

« Les Gabaonites répondirent (à David) : Ce n'est point de l'argent et ce n'est point de l'or que nous avons à réclamer à Saül et à sa maison, et, d'autre part, nous n'avons pas le droit de mettre à mort personne en Israël ».

C'est brutal et froid comme le tranchant du couperet. Nous n'accepterons, disent les intéressés aucune compensation pécuniaire. Ce sont des vies que nous demandons ; or, c'est l'autorité royale seule qui dispose de la vie des Israélites.

« Soit, dit le roi : faites vos conditions. — Ils répondirent au roi : L'homme qui nous a détruits et qui a voulu nous faire disparaître jusqu'au dernier..., nous réclamons qu'on nous livre sept de ses descendants mâles, afin que nous les exposions devant Jéhova à Gabaon sur la montagne de Jéhova. — Le roi répondit : Je vous les livrerai. »

L'exposition dont il est question ici, et qui est une sorte de pendaison, c'est l'exposition du corps après la mise à mort par le fer.

Ainsi, vous le voyez, nulle discussion. Le clergé de Gabaon parle avec la décision d'une autorité spirituelle qui se sent nécessaire et prononce impitoyablement — et sans recours quelconque — sur la peine convenable au crime commis.

Je vous signale ici une regrettable erreur qui s'est glissée dans le texte hébreu traditionnel, et que reproduisent la plupart des traductions. Au lieu de: à Gabaon, sur la montagne de Jéhova, — on y lit : à Gabaa de Saül, de l'élu de Jéhova.

L'écrivain de *Samuel* ne nous a pas décrit la scène odieuse de la mise à mort, où le désespoir des familles frappées devait contraster cruellement avec la satisfaction bruyante du peuple, rassuré sur l'avenir. Et par-dessus la tête de ce clergé, accomplissant sans hésitation son horrible ministère de vengeance et de bénédiction, il me semble voir la physionomie, sinistrement impassible, du roi lui-même, qui vient de livrer au bourreau sept des descendants de son beau-père Saül, sept de ses beaux-frères et neveux, — du roi David, auquel la tradition attribue la composition du recueil des Psaumes.

« David épargna Méribbaal, fils de Jonathas, fils de Saül, à cause du serment particulier prêté entre eux devant Jéhova... Mais il prit les deux fils de Respha (concubine de Saül)... qu'elle avait enfantés à celui-ci... et les cinq fils de Mérab, fille de Saül, qu'elle avait enfantés à Adriel...; et il les livra aux mains des Gabaonites, qui les exposèrent (après mise à mort) sur la montagne (de Gabaon) devant Jéhova, en sorte qu'ils périrent tous les sept ensemble. »

Un détail qui fait frissonner, qui nous fait pénétrer dans l'âme encore barbare de ce peuple — qui, cependant, devait bientôt connaître la prodigieuse éclosion de ce phénomène unique au monde, le prophétisme, est le suivant.

« Or l'époque où ils subirent la mort, c'était celle des premiers jours de la moisson, celle du début de la moisson des orges. »

C'est que, si le sang de ces sept malheureux jeunes hommes n'avait pas arrosé les premiers épis venus à maturité, c'était en perspective une quatrième année de disette, c'était la fin du peuple d'Israël.

Rassurons-nous, la « dette de sang » a été payée, le clergé de Gabaon a béni la terre et ses productions, et l'écrivain sacré conclut avec sérénité :

« Et à partir de ce moment, Dieu se laissa fléchir en faveur du pays (d'Israël). » (2 Samuel XXI, 1-14.

Dans le récit que nous venons d'analyser, les gens de Gabaon sont très nettement désignés comme n'appartenant pas à Israël, comme appartenant à la race indigène des Chananéens ou Amorrhéens. On prétend même que c'est à ce titre que Saul les aurait persécutés. Mais c'est, au point de vue de l'évolution des idées en Israël, un pur contresens C'eût été, tout au contraire, un acte infiniment méritoire aux yeux des théologiens, rédacteurs des livres historiques.

Nous avons cherché nous-même à nous rendre compte de la nature des griefs allégués par le clergé de Gabaon contre Saül, et nous pensons pouvoir proposer un rapprochement avec ce qui est dit du massacre des prêtres de Nob par ce prince, qui les accusa de connivence avec son gendre et rival David (1 *Samuel* XXII, particulièrement verset 19 . Il devait y avoir entre le sanctuaire de Nob, florissant sous le règne de Saül, et le sanctuaire de Gabaon, des points de contact, peut-être une communauté d'origine, si bien que l'injure ressentie par l'un dût frapper l'autre, que le seul survivant des deux dût prendre à sa charge la revanche du sang versé au détriment du premier.

De toute façon, nous nous convainquons de l'extraordinaire prestige attaché au clergé de Gabaon, qui somme David de lui livrer les représentants de l'ancienne famille royale et auquel celui-ci s'empresse de donner satisfaction.

III

Dans le récit emprunté aux livres de *Samuel*, il est dit que « les Gabaonites ne faisaient point partie des enfants d'Israël », qu'ils étaient des « survivants des Amorrhéens (ou Chananéens), auxquels les enfants d'Israël avaient promis par serment » de laisser la vie sauve. C'est une allusion à un curieux récit, que nous a conservé le livre de *Josué*.

Nous voici transportés quelque deux ou trois cents ans plus tôt, au XIIIe siècle avant notre ère, disent les uns, peut-être, et plus probablement, au XIIe seulement.

Josué, successeur de Moïse, vient d'entreprendre avec succès la conquête du pays de Chanaan. Il s'est emparé merveilleusement de la ville forte de Jéricho, puis de celle d'Aï près de Béthel, à quelques heures au nord de Jérusalem. Devant le danger commun, les petites principautés indépendantes s'efforcent à se grouper contre l'envahisseur; mais quelques-unes préfèrent se soumettre.

Ce dernier parti était plus difficile à réaliser qu'à prendre; car, selon la thèse adoptée par le rédacteur du livre de *Josué*, le peuple d'Israël avait reçu l'ordre formel d'exterminer les peuplades chananéennes sans épargner âme qui vive. Un petit groupe de population indigène, formant la peuplade des Hévites et habitant les villes de Gabaon, Kephira, Beérot et Kiriat-Yarim sises au Nord-Ouest de Jérusalem, pensa pouvoir obtenir ce résultat au moyen

d'une ruse, qui nous est rapportée d'une façon très ingénieuse.

— Les habitants de Gabaon, apprenant comment Josué avait traité Jéricho et Aï, eurent, pour leur part, recours à un stratagème. Ils mirent donc en route une sorte d'ambassade, ayant pris soin de placer sur leurs ânes des sacs à provisions usés, des outres à vin reprisées, et de porter des sandales recousues, des vêtements en haillons et tant bien que mal ravaudés ; leurs galettes de pain étaient desséchées et en miettes. Ils se présentèrent en cet accoutrement à Josué, à Galgala (au camp de l'envahisseur, situé près de Jéricho), et ils tinrent le langage qui suit à Josué et aux gens d'Israël : « Nous venons d'un pays lointain; veuillez nous accorder une alliance ».

Les Israélites commencent par faire quelques difficultés; mais leurs hésitations ne tiennent pas devant les preuves de bonne foi que leurs interlocuteurs leur mettent sous les yeux.

« Les hommes d'Israël commencèrent par dire à ces Hévites : Peut-être demeurez-vous dans notre voisinage; auquel cas nous ne pourrions vous accorder notre alliance. — Nous sommes tes esclaves, répondent-ils modestement à Josué. — Et, celui-ci leur demandant : Mais enfin, qui êtes-vous, et d'où venez-vous? — ils répliquent : Tes serviteurs viennent au nom de Jéhova, ton dieu, d'un pays très éloigné; car nous avons entendu parler de lui et de tout ce qu'il a fait en Egypte, et de tout ce qu'il a fait aux deux rois des Amorrhéens résidant au delà du Jourdain, à Séhon, roi de Hésébon et à Og, roi de Basan... Et nos vieillards et tous les habitants du pays nous ont parlé en ces termes : Prenez avec vous des provisions de voyage, et allez vous présenter à ces gens et leur dire : Nous sommes vos esclaves; accordez-nous une alliance. — Voyez notre pain; nous l'avions, pour la route, pris tout chaud dans nos maisons le jour de notre départ pour venir à vous; maintenant, le voilà sec et en miettes. Et ces outres à vin, que nous avions remplies toutes neuves, les voilà trouées, et ces vêtements que nous portons et ces sandales que nous avons à nos pieds, se sont usés au cours de nos longues marches. »

Bien avant la fable du *Renard et du Corbeau*, la flatterie a toujours été le plus sûr moyen de déjouer les défiances. Les Israélites ne poussèrent pas plus loin leur enquête; ils négligèrent de consulter l'oracle divin, qui les eût renseignés avec certitude. Les Gabaonites furent acceptés comme fidèles amis et alliés, « les princes et l'assemblée s'étant liés envers eux par l'échange de serments solennels ».

L'erreur ne fut pas de longue durée, au rebours de ses conséquences. Trois jours plus tard, les Israélites, dans leur mouvement régulier de progression, se trouvèrent nez à nez avec ces excellents alliés, dont ils ignoraient encore le nom et le séjour. Et il en résulta un véritable embarras, que le narrateur nous expose avec une naïveté charmante. On n'osa pas mettre à mort, comme l'avait prescrit Moïse, une population dont on avait garanti la vie par une promesse appuyée d'un serment solennel. D'autre part, la « Communauté d'Israël » ne se gênait pas pour faire peser la responsabilité de cette entorse au droit sur les chefs, qui avaient agi à la légère.

Josué s'en tira, nous raconte-t-on, en admonestant fortement les intéressés, et en donnant, par une clause dont on ne saisit pas tout d'abord la portée, satisfaction aux réclamations populaires.

« Josué fit venir les Hévites et leur parla en ces termes : Pourquoi nous avez-vous trompés en disant : Nous sommes à une grande distance de vous, tandis que vous habitiez au milieu de nous? Par ce fait, maudits soyez-vous, condamnés à un esclavage perpétuel, qui consistera à couper le bois et à puiser l'eau pour la maison de Jéhova ! » (*Josué*, chap. IX.

Ainsi ils échappèrent au massacre, mais Josué les affecta aux services de peine du Temple de Jérusalem, — « ce qu'ils font encore aujourd'hui », dit un écrivain biblique, dont on peut rapporter l'œuvre au ve siècle avant notre ère.

En d'autres termes, si on trouve des Gabaonites dans les gros services du temple de Jérusalem après la Restauration, c'est en vertu d'une tolérance due, elle-même, à des circonstances extraordinaires; leur désignation à ces fonctions de fendeurs de bois et de porteurs d'eau n'est, d'ailleurs, point une faveur, mais une punition. Elle est la rançon du mensonge qui leur a valu la vie sauve.

Que les Gabaonites, que les habitants des quatre cités formant la petite confédération des Hévites-Chananéens aient été désignés collectivement, dès l'époque de Josué (XIIIe ou XIIe siècle avant notre ère), pour occuper les emplois les plus inférieurs dans le temple *que Salomon devait fonder à une distance de trois ou de deux siècles*, nul assurément ne sera tenté de l'admettre. C'est une réponse très embarrassée — et, somme toute, fort maladroite — aux critiques que soulevait la présence de non-israélites dans les services du sanctuaire central et officiel. Un écrit prophétique, placé sous le nom d'Ezéchiel, qui aurait vécu dans la première moitié du VIe siècle avant notre ère, s'en indigne. « Assez d'abominations, s'écrie-t-il; ô maison d'Israël! Vous avez laissé pénétrer dans mon sanctuaire des étrangers incirconcis de cœur, incirconcis de corps, pour profaner ma maison, (dit Jéhova)... — Vous n'avez pas su faire vous-mêmes le service de mon sanctuaire : mais vous vous êtes substitué des gens du dehors pour faire le service dans mon sanctuaire à votre

place. — Ainsi parle le Seigneur, Jéhova. Aucun étranger, incirconcis de cœur et incirconcis de chair, ne doit entrer dans mon sanctuaire, de tous les étrangers qui sont au milieu des enfants d'Israël. » (*Ezéchiel*, XLIV, 6-9).

On peut tenir pour certain que le second Temple, celui auquel s'attachent les noms de Zorobabel, d'Esdras et de Néhémie, continuait de posséder une catégorie de serfs, d'origine notoirement indigène, — et cela malgré les réclamations et objurgations dont quelques rigoristes se faisaient l'organe.

Assurément, ces rigoristes avaient raison de tenir le moindre des employés du Temple, les détenteurs, entre autres, des basses fonctions de fendeurs de bois et de porteurs d'eau, comme appartenant à une caste privilégiée. La réponse faite par le livre de *Josué* constitue une échappatoire plus que risquée, en légitimant cette présence scandaleuse du Chananéen maudit sous la protection immédiate de Jéhova, le dieu patron d'Israël, par une prise de possession remontant plus haut que le Temple, datant de l'époque même de la conquête, couverte par le grand nom du successeur de Moïse.

Les livres des *Rois* avouent la chose plus franchement en la faisant remonter à l'époque même de la construction et de l'inauguration du Temple de Salomon. « Tout ce qui subsistait de la population amorrhéenne (ou chananéenne), Héthites, Perizzites, Hévites, Jébusites, ne faisant point partie des enfants d'Israël, c'est-à-dire leurs descendants restés après eux dans le pays, les enfants d'Israël n'ayant pu exécuter sur eux l'anathème (d'extermination), tous ces gens-là, Salomon les leva comme serfs de corvée, — et ils le sont encore aujourd'hui ». (1 *Rois*, IX, 20-21). Il n'y avait donc pas que des Gabaonites, mais des indigènes appartenant à la petite et grande banlieue de Jérusalem.

Ces « serfs de Salomon », nous les retrouverons dans le catalogue des déportés juifs rentrant en Palestine sous la conduite de Zorobabel. L'écrivain d'*Esdras*, et à sa suite celui de *Néhémie*, font figurer dans la catégorie des personnes attachées aux services du Temple et qui se distinguent par leur empressement à reprendre le chemin de Jérusalem : 1° les prêtres ; 2° les lévites ; 3° les chantres ou musiciens ; 4° les portiers (ou gardiens) ; 5° les *Nethinim* ou assujettis ; 6° les descendants des « serfs de Salomon ». Tous ces gens-là avaient été déportés comme appartenant au clergé de la capitale ; ils rentrent ensemble comme éléments essentiels de ce clergé (*Esdras*, II, 40-58 et *Nehémie*, VII, 39-57).

Ainsi, les réclamations d'un Ezéchiel et des autres rigoristes se brisaient contre une vieille tradition. De même que le temple de Salomon, le temple de la Restauration ou second Temple continuerait de posséder son personnel d'indigènes, de Chananéens.

IV

Ainsi Gabaon a été le plus illustre sanctuaire d'Israël à l'époque de David et de Salomon et, de l'aveu de tous les écrivains bibliques, les Gabaonites étaient des indigènes. C'est sur les sollicitations d'un clergé chananéen que David a consenti l'épouvantable *autodafé*, où a disparu la famille de Saül ; c'est sur l'autel d'un Haut-Lieu chananéen que Salomon est venu immoler les fastueux sacrifices, offerts à l'occasion de sa prise de possession du trône de David.

Enfin, lorsque les beaux jours de Gabaon touchèrent à leur fin, parce que Salomon avait organisé à Jérusalem même un sanctuaire destiné à éclipser les lieux de culte provinciaux, on nous dit que les Gabaonites se virent chargés d'emplois modestes, mais leur garantissant le pain de chaque jour, dans l'enceinte même du nouveau sanctuaire officiel.

Nous soupçonnons là-dessous une édulcoration des faits, une atténuation de la réalité. N'est-ce que des employés d'ordre inférieur que Gabaon a légués au temple de Salomon ? N'est-ce pas son clergé tout entier, grand-prêtre en tête ? Vous connaissez le piquant épisode du rapt d'une statue oraculaire par les gens de la tribu de Dan. Au prêtre qui défend son bien et s'oppose à ce qu'on dépouille sa chapelle, il est répondu : « Viens toi-même avec ton *éphod* (image divine). N'est-il pas plus avantageux pour toi de devenir le prêtre d'une tribu d'Israël que de rester le prêtre d'une chapelle particulière » (*Juges*, chap. XVIII). — Je m'imagine Salomon tenant un langage analogue au chef du glorieux sacerdoce de Gabaon : Sois le grand-prêtre du nouveau sanctuaire royal et officiel ! — Et nous savons, par les livres des *Rois*, que Salomon, dès l'inauguration de son règne, avait substitué Sadoc à Abiathar dans la prêtrise suprême ; où a-t-il trouvé ce Sadoc, sinon à Gabaon ? C'est certainement Sadoc, qui officiait à Gabaon lors de la fameuse cérémonie, à l'occasion de laquelle Salomon reçut le don de la sagesse. Sadoc est le grand-prêtre de Salomon ; Gabaon est, au temps de Salomon, le sanctuaire officiel et royal. La conclusion s'impose.

Nous aurons l'occasion d'établir jusqu'à quel point les racines du temple de Jérusalem plongent en terre chananéenne. Phénicien par ses dispositions architecturales et par son mobilier, le Temple de Salomon est chananéen par son clergé et sans doute par son rituel ; il est chananéen encore parce que son emplacement est celui d'un vieux sanctuaire chananéen,

l'« aire d'Ornan », où David a obtenu de la divinité irritée la cessation du fléau qui ravageait son royaume ; il est chananéen enfin par le symbole divin qu'on y adore, par l'Arche d'Elohim que David a introduite à Jérusalem après l'avoir enlevée au sanctuaire indigène de Kiriat-Yarim, cité de très près apparentée à Gabaon et faisant, comme Gabaon, partie de la petite confédération des Hévites.

Mais aujourd'hui nous devons nous en tenir à ce qui touche le sanctuaire de Gabaon. Il nous reste à rapporter la circonstance la plus extraordinaire qui le concerne.

Vous vous souvenez que la confédération des quatre cités hévites-chananéennes, Gabaon en tête, a obtenu la vie sauve grâce à un subterfuge ingénieux.

Mais, continue le livre de *Josué* (chap. X, 1 à 15), cette soumission et cette capitulation ne firent pas l'affaire des princes indigènes. « Lorsque Adonisédek, roi de Jérusalem.., apprit que les habitants de Gabaon avaient fait leur paix avec Israël et restaient dans son sein, il éprouva une crainte extrême. Car Gabaon était une ville importante, une ville royale... et tous ses habitants étaient de vaillants guerriers. » Une coalition se forma donc entre les grosses cités indigènes du Chanaan méridional, dont les rois, « s'étant avancés avec leurs armées, vinrent camper devant Gabaon et l'assiéger. » — Alors les Gabaonites de demander du secours aux Israélites et à Josué leur chef.

Quelle réponse va faire le successeur de Moïse à cette requête inattendue? N'est-il pas en droit de répliquer aux émissaires gabaonites : C'est tant pis pour vous. Pourquoi nous avoir trompés ? Débrouillez-vous avec vos concitoyens! — A notre grande surprise, nous voyons que Josué, sans perdre une minute, lève son camp de Galgala, mobilise les douze tribus et se précipite au secours des gens de Gabaon. Ainsi, il n'hésite pas à risquer le sort, la fortune, l'avenir d'Israël en faveur d'une peuplade indigène qui lui a odieusement menti, en faveur des futurs « fendeurs de bois et porteurs d'eau » du Temple de Jérusalem !

Josué et ses troupes avaient marché toute la nuit; ils fondent sur les Chananéens qui menacent Gabaon et, avec l'appui du dieu d'Israël, de Jéhova, leur infligent une défaite complète. La divinité elle-même prend directement sa part de la lutte en précipitant sur eux de grosses pierres du haut du ciel, « en sorte que le nombre des victimes de la grêle de pierres dépassa celui des hommes que les enfants d'Israël égorgèrent avec l'épée. » Les cas où l'on voit le dieu d'Israël intervenir personnellement dans les combats livrés par son peuple, ne sont pas très fréquents ; néanmoins on en peut citer plus d'un exemple, et le cantique de Débora contient même cette curieuse mention : « Du haut du ciel les astres prirent part au combat; de leurs orbites ils luttèrent contre Sisara. »

Ainsi, c'est Josué qui, les armes à la main et avec l'appui visible de son dieu, a sauvé une seconde fois la vie aux gens de Gabaon après les avoir généreusement épargnés.

Mais une aventure aussi extraordinaire devait donner lieu à une éclosion de légendes, et un nouveau narrateur présente les choses sous un jour plus merveilleux encore.

La victoire penchait du côté d'Israël, mais il restait un gros effort à donner lorsque le soleil, descendant sur l'horizon, annonça la cessation prochaine du combat par la transition, si brusque en Orient, du jour à la nuit. Ah ! si ce jour pouvait se prolonger ! C'est le vœu de l'armée, c'est un cri d'espoir et de confiance que profère audacieusement la bouche du général vainqueur.

« C'est alors que Josué parla à Jéhova dans la journée où Jéhova livra les Amorrhéens (Chananéens) aux enfants d'Israël. En présence d'Israël il s'écria :

Soleil, arrête-toi à Gabaon,
Et toi, lune, à la vallée d'Aïalon !

Et le soleil stationna, et la lune resta en place, jusqu'à ce qu'Israël eût châtié ses ennemis. Est-ce que cela n'est pas écrit au recueil du *Yashar* ? — Et le soleil resta au milieu du ciel, sans avancer vers le couchant presque un jour entier. Et, ni avant ni après, il ne s'est passé de journée où Jéhova écoutât ainsi la voix d'un homme. »

C'est à la prière de Josué, prétend-on, que Jéhova a prescrit au soleil de s'arrêter, en même temps que la lune, apparente au-dessus de l'horizon, fait voir, en stationnant à son tour, que les yeux ne sont pas victimes d'une illusion. Est-ce bien certain?

Pour ma part, lisant entre les lignes et me souvenant que les Gabaonites, contemporains de l'invasion israélite, étaient encore, deux siècles plus tard, sous David et sous Salomon, à la tête du principal sanctuaire du pays, je reconstitue toute cette histoire d'une façon très différente.

La confédération des Hévites, occupant un gros canton au Nord-Ouest de Jérusalem, était fameuse par la réputation de ses sanctuaires, notamment par l'éclat que répandait le Haut-Lieu de Gabaon. Elle accueillit avec empressement les nouveau-venus, la race à la fois intelligente et entreprenante des fils d'Abraham et de Jacob. Ceux-ci, de leur côté, pénétrant sur une terre inconnue, hostile aux intrus, devaient se demander quel acccueil leur feraient les divinités locales. Assureraient-elles aux conquérants la fertilité du sol, la fécondité des troupeaux et de la race? Ne les affligeraient-elles pas par la disette

et par les épidémies? Le concordat signé avec un sanctuaire illustre les rassura pleinement à cet égard. Mis en relations d'amitié avec un grand clergé organisé, les Israélites se sentirent certains de la protection divine dans le pays où ils s'installaient.

C'est une chose terrible que de s'installer dans une contrée sans l'aveu du dieu qui en est le protecteur, dans l'espèce, du dieu que l'on adorait à Gabaon. Je n'irai pas jusqu'à dire que c'est là que les Israélites ont trouvé le nom et l'idée de leur dieu national, Jéhova ou Yahvé. Ils rapportaient peut-être ce nom du mont Sinaï, où ils s'associèrent aux cérémonies religieuses des Madianites ou Qénites. Quoi qu'il en soit de ces origines obscures, Josué et ses contemporains avaient tous les motifs pour se concilier un dieu régional puissant, dont le clergé les accueillait avec empressement. Comment s'appelait ce dieu? Sans doute d'un terme générique : *el* ou *élohim*, c'est-à-dire *dieu*, ou *baal* qui signifie *maître*, ou *mélek* qui signifie *roi*, ou *adón* qui signifie *seigneur*. Plus tard on précisa, et toutes ces vertus ou forces divines, vaguement dénommées, presque anonymes, devinrent des manifestations, des formes authentiques du dieu de Moïse, de Jéhova.

Mais, alors, il ne s'agit plus d'une protection exercée par Josué à l'endroit des Gabaonites. Je ne sais lequel des deux a le plus apporté à l'autre, dans la conclusion du concordat qui assure à Israël la protection du sacerdoce de Gabaon, c'est-à-dire du principal dieu de la région. Et quand les Chananéens du Sud se ruent à l'assaut des deux alliés, je me demande si les armes spirituelles dont disposait le clergé de Gabaon ne valaient pas, et au-delà, l'épée, si valeureuse qu'elle fût, de Josué et de ses compagnons.

On a dit que Josué, en même temps qu'il se battait, fit appel à Jéhova qui, selon une version, lui répondit en écrasant ses ennemis sous une grêle de pierres, qui, selon une autre version, arrêta le cours du soleil pour permettre la prolongation du combat. Cette intervention décisive me paraît beaucoup plutôt le fait d'un clergé, celui de Gabaon, que le fait d'un capitaine.

Josué use d'armes laïques; le clergé de Gabaon l'appuie par des armes surnaturelles. Possesseur de formules d'incantation qui lient et obligent les esprits des astres, il obtient d'eux, soit qu'ils précipitent des roches sur l'ennemi commun, soit que les principaux d'entre eux, le soleil et la lune, s'arrêtent dans leur cours. En somme, les véritables vainqueurs en cette mémorable journée, ce sont les prêtres de Gabaon, *qui sont venus au secours d'Israël*, de même que le véritable vainqueur, dans le rude combat avec les Amalécites que rapporte l'*Exode* (chap. XVII, 8-16), c'est Moïse tenant la verge divine tendue au-dessus de son peuple.

En retournant ces vieilles légendes — comme on retourne un gant, — on les éclaire d'une vive lumière. Les écrivains bibliques ont eu connaissance de celles que nous venons de relater et de commenter, par la tradition, d'abord orale, puis écrite, qui s'attachait au Haut-Lieu de Gabaon et que le clergé de ce sanctuaire emporta avec lui à Jérusalem. Ils nous les ont conservées en leur faisant subir une inévitable transposition.

La vieille cité hévite-chananéenne continua, après la fondation du Temple de Salomon, à rester attachée au dieu d'Israël, qu'elle avait adopté comme Israël avait adopté le clergé gabaonite.

Parmi les Juifs les plus empressés à rentrer sur le sol de la mère-patrie, après la déportation chaldéenne, avec Zorobabel, pour y rallumer la flamme de l'autel de Jéhova, figurent des gens originaires de Gabaon, au nombre de quatre-vingt-quinze, et de Kiriat-Yarim, Kephira et Beérot, au nombre de sept cent quarante-trois (*Esdras* II, 20 et 25; *Néhémie*, VII, 25 et 29). La confédération des Hévites rattache ici son nom glorieux à l'avenir d'Israël comme à son passé.

MAURICE VERNES.

DE BISKRA A TOUGGOURT

Après trente-deux ans d'attente, la ligne de Biskra à Touggourt vient d'être achevée et livrée à l'exploitation. La construction de cette ligne réalise pour nos possessions d'Afrique un événement doublement important : ce chemin de fer apportera d'abord une transformation complète dans la situation économique du pays qu'il traverse; en outre, au point de vue de notre autorité morale dans le sud de nos colonies de l'Afrique du Nord, il assurera une plus parfaite expansion de notre influence sur ces peuples du Sahara, qui sont encore fort éloignés d'une civilisation même rudimentaire. Enfin, ce premier tronçon de Biskra-Touggourt permet d'espérer la prolongation de la ligne jusqu'à Tombouctou : ce serait alors la réalisation d'un vœu toujours exprimé par nos compatriotes au courant des questions sahariennes; l'union de nos possessions africaines de l'Algérie et de l'Afrique noire.

La première demande de concession de la ligne Biskra-Touggourt date de 1882. Dès cette époque on comprenait la nécessité de conquérir le Sahara par le rail. La loi qui a autorisé l'administration des

Territoires du Sud à emprunter 8.500.000 francs pour la construction de la voie ferrée date seulement du 4 avril 1910. La ligne revient à 9.500.000 francs. Le rail a atteint Touggourt, oasis saharienne, à 217 kilomètres de Biskra, le 20 mars 1914. Enfin le 2 mai dernier, MM. Noulens, ministre de la guerre, Renoult, ministre des finances, Ch. Lutaud, gouverneur général de l'Algérie, assistés du général Moinier, commandant le 19e corps d'Armée, et du lieutenant-colonel de la Gardette de Favier, commandant militaire du territoire de Touggourt, ont inauguré cette nouvelle ligne. La construction de la voie ferrée a présenté de sérieuses difficultés par suite de la nature sablonneuse des terrains et de la qualité de l'eau magnésienne impropre aux constructions et rongeant le métal. La confection de la voie a cependant été réalisée en l'espace de quatre ans; l'honneur de l'entreprise et également de l'exécution aussi rapide et sans aléas de cette voie ferrée revient au lieutenant-colonel du génie M. Godefroy. Cet éminent officier a été secondé dans cette tâche délicate par les capitaines Jacquot et Clament et un personnel civil dont le dévouement a été réel et sincère, l'existence au milieu du désert, obligatoire pour la surveillance et la conduite des travaux, étant souvent difficile et pénible pour des Européens.

*
* *

Le chemin de fer est aujourd'hui non seulement l'élément primordial qui facilite l'occupation d'un territoire, mais il est également le facteur principal qui permet l'exploitation des richesses locales. La nouvelle ligne de Biskra-Touggourt traverse le chapelet d'oasis de l'Oued-Rhir; chacune de ces oasis forme une magnifique tache de verdure sur l'immensité sablonneuse du désert. Dès que l'homme peut trouver un peu d'eau dans le sous-sol, aussitôt une végétation luxuriante naît et se développe. L'administration des territoires du Sud s'intéresse à la mise en exploitation de ces régions désertes en facilitant le forage de puits artésiens qui transforment la steppe en palmeraies de grand rapport. Arrosé, ce sable devient extrêmement fertile, et il permet une culture intensive et étagée. L'arbre, qui domine de sa taille les cultures qu'il abrite, est le palmier-dattier qui offre, du reste, les plus grands avantages économiques pour l'indigène; puis, au-dessous, se développent les orangers, les citronniers, les figuiers; ènfin, sur le sol viennent admirablement les légumes, qui peuvent être comparés aux plus beaux du Midi. Le dattier constitue la principale richesse du pays, et ses fruits succulents, cependant servis rarement sur les tables européennes, forment, en général, le principal élément d'existence de l'indigène. Dans une palmeraie de rapport, l'arbre produit, en moyenne, cinq francs par unité. Une espèce, le *deglet Nour* (1) peut donner parfois jusqu'à cinquante francs par arbre dans certaines conditions d'exploitation. Un litre d'eau par minute suffisant pour arroser trois palmiers, on conçoit quelle transformation économique le forage d'un puits artésien peut apporter dans ces régions désertiques. A Ourlana, nous avons vu le puits donnant le plus gros débit, 12.000 litres à la minute, et qui va permettre l'extension considérable de cette oasis déjà très étendue. D'importants capitaux français se sont déjà portés vers ce genre d'exploitation, et deux sociétés anonymes au capital total de trois millions exploitent de vastes palmeraies dans différentes oasis de l'Oued-Rhir. Le chemin de fer permettra d'abord l'accès de ces régions aux Européens, et il facilitera aussi les échanges qui jusqu'à présent n'ont pu être faits que par caravanes, à dos de chameaux. La charge utile de chaque animal est de 200 kilos et la vitesse moyenne de 4 kilomètres à l'heure; aussi, le coût du transport d'une tonne de marchandises de Biskra à Touggourt revenait à 50 ou 60 francs. Le transport par chemin de fer sera plus rapide et plus régulier, et reviendra en moyenne à 27 francs la tonne. La ligne de Touggourt est livrée jusqu'à Djamaa au service des marchandises depuis six mois, et aux voyageurs depuis deux mois. Avec ce trafic réduit et qui débute, la ligne a réalisé 200.000 francs de recettes ; les dépenses annuelles pour la totalité du réseau étant évaluées à 434.000 francs, on peut dire que cette ligne fera non seulement ses frais, mais supportera avec aisance les charges du capital. Tels sont les résultats de cette exploitation partielle. Il a fallu 32 ans pour faire aboutir le projet ; cette ligne de Biskra-Touggourt ne démontre-t-elle pas suffisamment qu'en affaires le Français est trop timoré?

*
* *

Nous espérons que des résultats financiers aussi concluants inciteront l'administration à faire le nécessaire pour prolonger la ligne plus en avant dans la direction de nos territoires de l'Afrique centrale. Sur l'ordre de M. Ch. Lutaud, gouverneur général de l'Algérie, les études du tracé ont été faites jusqu'à Ouargla. Mais le désir exprimé par tous ceux que le sort de nos possessions africaines inquiète, dans le

1 Le palmier-dattier d'après Walter T. Swingle, Office de l'Algérie).

cas d'une guerre continentale, serait de voir la ligne atteindre au plus tôt Tombouctou, et réaliser ainsi l'union de nos colonies d'Afrique. Le rail serait non seulement un élément puissant de prospérité, en permettant la mise en valeur de ces régions trop éloignées de tout centre de consommation, mais il faciliterait surtout la possibilité de défense de nos colonies. Le Sahara oppose aujourd'hui, entre nos possessions, une barrière qui ne peut être franchie qu'en de longues étapes. Il interdit par conséquent le transport en Algérie de troupes soudanaises qui seraient pour nous dans la guerre européenne future un merveilleux élément militaire. Ces troupes permettraient à la métropole de disposer du 19e corps d'Algérie, et elles assureraient la défense de notre empire africain par lui-même. Les personnalités compétentes constatent la rare valeur militaire du Soudanais ; le défaut de moyens de transport rend impossible son utilisation.

Le point de vue militaire exigerait déjà l'exécution immédiate de ces travaux. Une mise de fonds de 200 millions serait suffisante pour mener à bien cette entreprise, dans un laps de temps de cinq années, d'après les calculs du chef de bataillon Meynier, qui commande actuellement les territoires militaires d'In-Salah et d'Ouargla, et qui a une parfaite connaissance de cette question, l'ayant longtemps étudiée pendant ses différents séjours au Niger et dans l'Afrique centrale (1). Si l'on considère que le déficit de l'Ouest-Etat, déficit avoué dans le projet du budget de 1914, est de 86 millions, et que le déficit réel est bien supérieur à cette somme (200 millions, dit-on) on peut critiquer la politique économique de la métropole qui gaspille ainsi l'argent des contribuables en rachetant sans nécessité un réseau particulier de chemin de fer. La garantie d'intérêt inscrite autrefois au budget pour ce même réseau s'élevait à un maximum de 12 millions. La métropole aurait pu employer utilement la différence à développer son outillage économique et à mettre en valeur ses colonies. Différents chemins de fer qui relient le Niger aux côtes de l'Atlantique sont actuellement en exploitation ou en construction. Le tracé de l'un d'eux va de Karmanna sur le Niger à Kotonou sur la côte du Dahomey, un autre réunira Koulikoro sur le Niger à Kayes sur le Sénégal, enfin le troisième ira de Konakry sur l'Océan à Kodroussa sur le haut Niger. Notre flotte de guerre ne nous permettant pas d'avoir l'empire des mers, c'est sur terre que nous devons faciliter nos moyens de défense. Le prolongement de la ligne de Touggourt à Tombouctou, qui relierait entre elles nos colonies par la voie ferrée et la voie du Niger, devrait être déjà réalisé ; le transsaharien, dit le commandant Meynier, « mettrait surtout à la disposition entière de la France, vis-à-vis du monde, l'intégralité de ses forces armées, françaises, algériennes et soudanaises, vraie et seule garantie de son indépendance dans l'avenir. »

Mais la ligne de Tombouctou ferait encore largement ses frais ; dans toute affaire commerciale, c'est encore un point essentiel à considérer : « Les riches plaines du Soudan, dit le commandant Meynier, renferment d'innombrables troupeaux de bœufs et de moutons auxquels la consommation sans cesse croissante de l'Europe et même de l'Afrique du Nord devra faire appel d'ici peu. » Avec les installations frigorifiques modernes, l'Angleterre importe de la République Argentine et de l'Australie la plus grande partie de la viande consommée. Les armées modernes, en temps de guerre, ne pourront être alimentées aisément que par ce moyen. Mais les frais de conservation, de manutention et de transport étant élevés, ce procédé n'est commercialement possible qu'avec une matière première à bon marché. Le transsaharien peut rendre ce service, au moins à nos armées coloniales ; par conséquent ce chemin de fer serait utile, non seulement au point de vue militaire, mais il apporterait une modification profonde dans la situation économique de nos possessions africaines. Les nations étrangères savent décider l'entreprise de travaux considérables et trouver les ressources afférentes quand l'intérêt national est en jeu. La concurrence commerciale entre nations qui peuvent avoir des intérêts égaux ou même rivaux dans une région, fait activer l'établissement de moyens de pénétration qui facilitent toujours l'expansion de l'influence morale. L'Afrique équatoriale bénéficie actuellement de la rivalité de deux nations dont l'une a des exigences marquées de domination. Le Tchad est également un sujet de compétition, de rivalités entre différentes nations qui ont accès à ses rives. Notre situation en Afrique nous impose l'obligation de créer des moyens de transport rapides pour développer et maintenir en notre possession ce vaste domaine colonial.

*
* *

Les fêtes qui eurent lieu à l'occasion de l'inauguration officielle donnèrent vraiment aux invités une impression de cet Orient, de ces mœurs arabes, de ces coutumes musulmanes qui sont restées aussi fortes et immuables en Algérie, à côté de la civilisation moderne. On ne peut oublier la diffa, au cachet exotique, offerte à Biskra par l'agha des Ziban, Bou-

(1) [illegible]

aziz Ben Gana. Cette diffa, ou banquet arabe, était servie sous une immense tente garnie de somptueux tapis. Les uniformes militaires alternaient avec les burnous rouges brodés d'or des chefs arabes. Ces différentes couleurs produisaient un merveilleux effet, suscitant l'admiration des Européens qui, eux, faisaient tache noire dans ce cadre indigène. Puis, ce fut l'arrivée à Touggourt, au milieu de la population bronzée par le soleil, et vêtue de couleurs vives. Assemblée sur la dune elle attendait le train officiel. Les hommes fils du désert, firent alors parler la poudre; ce fut ensuite le défilé des goums à cheval et à méhara : les costumes étaient éclatants, les harnachements chargés d'or. Il y eut alors une nouvelle diffa, dans laquelle furent servis 40 méchouis ou agneaux rôtis, présentés entiers. Une fête de nuit et des danses d'Ouled-Naïl terminèrent cette journée, qui fut vraiment un conte des Mille et une nuits. Bon nombre d'invités campèrent sous la tente et complétèrent ainsi leurs impressions d'Orient, impressions vives et fortes, que l'on ressentit également au retour, à la fête arabe offerte par la municipalité de Biskra et organisée par le maire, M. Cazenave. Les Ouled Naïl aux riches costumes et couvertes de leurs bijoux d'or massif étaient assises tout autour de la cour mauresque de la mairie ; les dalles étaient recouvertes de magnifiques tapis. La population, surtout indigène, garnissait les pourtours; au centre se trouvaient les personnages officiels et les invités. Mille petites lampes multicolores accentuaient les teintes vigoureuses de ce tableau féerique. Le cadre, cette foule, ces couleurs produisaient une impression profonde ; et quand, dans les œuvres des Rochegrosse, des Dinet, des Noiré, peintres qui se sont spécialisés dans le genre orientaliste, on remarque ces coloris éclatants, ces teintes chaudes et crues, quand on lit les descriptions si prenantes cependant et si documentées de la muse de Biskra, Mme Magali Boisnard, on reconnaît toutefois que la réalité est souvent plus accentuée encore, plus émouvante. Malgré leur magnifique talent et leurs efforts sérieux pour représenter le vrai, peintres et poètes ne peuvent rendre complètement les expressions si vives, si fugitives, si mobiles et si diverses de cette nature étonnante de richesses de tons, ni le caractère intime et particulier de ces races surprenantes par leurs mœurs et leurs coutumes.

*
* *

La civilisation musulmane ne peut être en effet que bien différente de la civilisation telle qu'on la conçoit en Europe. Les écrivains qui critiquent l'administration algérienne actuelle et qui demandent l'assimilation pour nos sujets indigènes, méconnaissent vraiment ce dogme fondamental pour tout croyant de l'Islam : « Le Coran est le Livre, il est le Code pénal, le Code civil, le Code religieux et bien d'autres choses encore... (1) » Le Coran, qui réglemente l'existence des fidèles, permet la polygamie et la claustration de la femme. Ce point essentiel est suffisant pour créer un abîme entre les deux civilisations en présence en Algérie ; il n'est pas possible de parler d'assimilation en général tant que la condition de la femme sera aussi différente de la conception européenne, tant qu'elle restera ainsi sous la dépendance absolue de son maître. Avec le temps et la diffusion des idées modernes, on pourra peut-être faire évoluer les indigènes dans leur propre civilisation et apporter quelques palliatifs à certaines coutumes locales qui heurtent nos sentiments d'égalité mais qui sont admises par la religion musulmane. L'indigène ne peut pas renoncer à ces coutumes, transformer radicalement ses mœurs et adopter intégralement notre civilisation, ce serait pour lui abdiquer les croyances de ses pères et renier sa foi, et nous ne devons pas formuler de telles exigences dans l'intérêt de notre œuvre civilisatrice. Par suite de ces différences de mœurs, nous ne pouvons qu'améliorer le système actuel de gouvernement, qui a donné jusqu'à présent des résultats concluants, et chercher à relever peu à peu la situation morale de l'indigène avant de lui accorder la plénitude des droits politiques. « Cette politique, dit M. Georges Leygues, ne doit pas être une politique d'assimilation. L'assimilation est une chimère et une chimère dangereuse. Il ne faut pas demander aux musulmans de se fondre en nous, d'abandonner leur statut personnel, politique ou familial, de renoncer à leurs croyances, de se plier à toutes nos lois et à nos mœurs ; il faut leur demander simplement d'entrer dans la grande famille française avec leurs traditions et leur génie, de s'associer à notre œuvre de civilisation, et à notre œuvre de grandeur nationale, et d'être des collaborateurs loyaux et fidèles ». M. Ch. Lutaud, gouverneur général de l'Algérie, pense également qu'on ne peut traiter actuellement les populations musulmanes sur le même pied que les Européens. « Cet idéal de francisation, ne l'oublions pas, est subordonné à des méthodes temporisatrices. Pour peu qu'on s'en écarte, on risque de jeter le pays dans un état de grand malaise et de grande inquiétude, car on ne peut pas méconnaître impunément les lois de l'évolution. Les transformations accomplies, sans tenir compte des traditions, de l'habitude et des mœurs — et sur ce point je partage l'avis de M. Georges Leygues — sont superfi-

1. El Hack, journal de revendications musulmanes publié à Oran, 11-20 avril 1912.

cielles et éphémères. La majorité d'un peuple ne peut s'acquérir qu'au prix d'un long apprentissage (1) ». C'est l'impression et l'opinion de toute personne qui séjourne dans notre colonie et qui se rend compte de la mentalité indigène, opinion, du reste, qui a déjà été exprimée par Burdeau, quand il disait : « La naturalisation des indigènes sera le dernier terme d'une longue évolution. » Cette évolution est à peine sensible, il est, par conséquent prématuré de parler en ce moment d'assimilation.

*
* *

Les nations modernes, écrasées d'impôts, ne peuvent espérer faire face sans crise économique aux charges fiscales de l'avenir qu'en développant la richesse publique en général. C'est, par conséquent, une grâce à exploitation intensive et à une mise en valeur complète et intégrale du sol national qu'un peuple pourra supporter le fardeau de budgets de plus en plus considérables. Etant donné surtout notre situation budgétaire, il serait nécessaire aujourd'hui que notre Parlement adoptât une politique vraiment économique. Au lieu de s'attarder dans des discussions vaines et dans l'élaboration de systèmes fiscaux bouleversant les mœurs et les habitudes du peuple français, qu'il régénère, au contraire, la vitalité économique de la nation en mettant à exécution le programme de grands travaux demandés depuis longtemps par les Chambres de commerce. La Métropole améliorera et consolidera sa situation économique, et nos colonies africaines sont susceptibles d'un magnifique développement. Mais ces projets qui peuvent répandre l'aisance et la richesse dépendent de nos législateurs. Devant la crise budgétaire et économique actuelle, ceux-ci comprendront peut-être leur devoir d'aider au développement de la puissance financière de la nation; la ligne de Touggourt est, en tous cas, un exemple que ces travaux de régénération économique peuvent être d'un excellent rapport

[illegible]

LES SOURCES DE L'HISTOIRE DU RÈGNE DE HENRI IV (1)

Il y a dans ces pamphlets, cela est certain, des violences, des obscénités, et aussi bien de la bourbe scolastique, parsemée de *concetti*. Mélange écœurant s'il en fut. Je n'infligerais à personne la lecture de l'*Etre perpetuel de l'Empire françois*, par Hugues de l'Estre (admirez le calembour), et il faut un bon estomac pour digérer *Le Banquet du comte d'Arète*. Mais que de pages remarquables sous la plume d'un Hurault, d'un Arnauld, et de tant d'anonymes!

La grandeur des intérêts débattus a souvent haussé le ton de la controverse, et cela dans les deux partis à la fois. Nous avons, pour la période antérieure, signalé la faiblesse relative des pamphlets catholiques romains. Nous avons expliqué cette faiblesse : l'Eglise était en possession d'état, elle ne songeait pas à fourbir pour sa défense les armes de l'esprit. Tout change après 1589 : la domination séculaire du catholicisme est sérieusement menacée. Il faut la défendre non seulement contre l'adversaire, contre l'hérétique, mais contre des catholiques même, qui ont passé dans le camp ennemi. On a vu, ô scandale ! le fils aîné de l'Eglise frappé d'excommunication ; et cette sentence n'est pas, comme au temps de Louis XII, cassée par le clergé et par les théologiens français. On voit, scandale nouveau, ce titre de fils aîné de l'Eglise revendiqué par un hérétique, bien plus, par un relaps ! Il n'est que temps de monter sur les murs de la vieille forteresse. Dans cette crise, les esprits se tendent, les talents naissent, et à l'armée des pamphlétaires royalistes s'opposent les bataillons ligueurs. Il y a là un fait nouveau.

M. Ch. Valois a donc raison de le dire (2) : on a été injuste pour la littérature ligueuse, du moins pour celle d'après 1589. Là encore, le succès de la *Ménippée* a faussé notre vue. On « rejette avec horreur » les productions de la Ligue, « tandis que l'on réserve aux porte-paroles des « Politiques » et des « catholiques royaux », armés contre la sainte Union, le monopole du bon sens et de l'équité »

Tous les écrivains ligueurs ne sont pas des Jean Boucher ou des Guillaume Rose. La dialectique passionnée d'un Estienne Bernard aurait assuré à quelques unes des pages sorties de sa plume une place dans l'histoire de la littérature française [illegible] Il est peut-être trop vantée le [illegible] d'avoir le mathématicien [illegible] d'un [illegible]

(1) [illegible]

(2) [illegible]

une *Ménippée* du parti ligueur; ce pamphlet manque de netteté, l'intention en reste obscure, il ne vise pas droit au but; mais il contient des morceaux de discussion politique d'une réelle valeur. Dans l'ensemble, la littérature ligueuse nous explique comment des Français de très bonne foi ont pu, des années durant, se refuser à reconnaître les droits de Henri IV. Entre deux lois qui, aux bons citoyens de ce temps, semblaient également « fondamentales », la loi salique et le serment du sacre, la seconde est apparue à ce groupe de Français comme plus inviolable que la première. Le jeu mécanique et fatal de l'hérédité, ils l'ont jugé moins respectable que l'espèce de contrat qui était inclus dans la cérémonie de Reims. Et il faut reconnaître qu'il y avait dans cette conception d'une harmonie nécessaire entre le roi d'une part, le vœu de la majorité et les traditions nationales de l'autre, quelque chose de démocratique et disons le mot, de révolutionnaire. Ce n'est pas par un simple artifice de polémique que certains de ces écrivains se réfèrent aux œuvres où les Théodore de Bèze, les Hotman, les Mornay et l'auteur du *Réveille-matin* avaient posé pour tout l'avenir le fondement du droit imprescriptible des peuples. En dépit des apparences, ces ultra-catholiques procèdent de ces huguenots; ils reprennent, à leur façon, le thème des *Vindiciæ contra tyrannos*. Qu'est-ce qu'un « tyran », sinon un roi qui règne en violation d'une « loi fondamentale »?

Il serait puéril de se représenter tous les ligueurs, et pendant toute la période ligueuse, comme un ramassis d'énergumènes et de fanatiques, vendus à l'Espagne (1). Il y eut de cela, et beaucoup, parmi eux. Mais la résistance n'aurait pas duré si longtemps, et Henri IV n'aurait pas cru devoir, somme toute, capituler devant un adversaire aux abois, si la Ligue n'avait compté dans son sein quelques esprits sincères et élevés. Ce serait se condamner à ne rien comprendre à ces vingt années d'histoire que d'ignorer ou de dédaigner systématiquement leurs œuvres.

Toutes les sources de l'histoire de France ne sont pas en France. Nous avons dit l'intérêt que présente pour l'Europe le drame français, puis le développement de la puissance de Henri IV. Aussi est-il impossible d'écrire l'histoire du règne sans une connaissance étendue des sources étrangères (2).

A défaut de grandes œuvres historiques émanant d'auteurs étrangers (voy. t. III, p. 23), nous rencontrons de nombreuses monographies sur quelques événements essentiels, siège de Paris, siège de Rouen, etc. Mais c'est surtout dans les correspondances diplomatiques que nous trouverons les éléments les plus abondants. Après Vervins, il faut y ajouter les « relations » des ambassadeurs, ou agents diplomatiques, qui suivent curieusement le travail de reconstitution de la France: d'abord nos Vénitiens, puis les Anglais. — Nous avons déjà parlé des gazettes allemandes, auxquelles il faut ajouter les néerlandaises.

Grâce à l'importance que présentent, pour les origines de la Guerre de Trente ans, l'histoire des interventions de Henri IV dans les dissensions intestines de la maison de Habsbourg et celle de l'affaire de Clèves-Juliers, l'érudition allemande a multiplié les publications de textes où la France se trouve intéressée (1).

IV

Si on la compare aux autres parties du XVIe siècle, la période 1589-1610 a bénéficié, somme toute, d'un traitement de faveur. Déjà, les deux volumes de Michelet contenaient sur d'Aubigné, Mornay, Sully, Cayet des indications proprement critiques, parfois contestables, négligeables jamais. On en trouvait aussi chez Ranke. En même temps que le *Henri IV* de Michelet, commençait à paraître celui de Poirson. Cette œuvre consciencieuse, estimable et terne nous paraît aujourd'hui bien vieillie ; elle n'en fut pas moins (dans ses notes, dans ses appendices, dans ses annexes) une tentative pour écrire une histoire critique (2). La critique de Poirson est timide, laudative et superficielle ; c'était déjà quelque chose de remuer et d'étudier des documents.

C'est surtout pour la période 1598-1601 que Poirson a fait des recherches. C'est surtout pour la période postérieure à 1603 qu'il est faible (3). Mais ici précisément nous avons le grand travail de Philippson. Non seulement c'est un travail essentiellement critique, où sont utilisées de nombreuses sources étrangères inédites, mais il est accompagné d'*excursus* critiques d'une remarquable sagacité. — Les ouvrages de Perrens sont loin de nous rendre les mêmes services.

Parmi les questions controversées de l'histoire de Henri IV, il en est une qui est critique de sa nature : c'est l'histoire du prétendu *grand dessein*. Tant valent les textes où elle est rapportée, tant vaut l'histoire elle-même. Mais les textes eux-mêmes valent ce que valent leurs auteurs. Aussi les monographies de

(1) HANOTAUX, *Etudes*, p. 124-125, signale les éléments sérieux qui entrèrent dans la Ligue, surtout à ses débuts.
(2) Cf. NOLHAC, *art. cité*, p. 117.

(1) Voy. la *Quellenkunde* de DAHLMANN-WAITZ [illegible]
(2) Voy. t. IV, livre IX, ch. IV.
(3) NOLHAC, *art. cité*, p. 529.

Cornelius, de Plister, de Kokelhaus (pour ne citer que celles-là) sont-elles des études sur les sources de Henri IV, et surtout sur l'une de ces sources, les *Mémoires* de Sully. Rappelons que cette dernière avait déjà été, aussitôt après son apparition, l'objet d'un travail critique, dû à un secrétaire de du Plessis-Mornay.

Dans ces dernières années, une revue spéciale, la *Revue Henri IV*, s'était fondée précisément pour promouvoir le travail critique sur cette période. Elle a peu vécu, mais elle a servi. Un de ses anciens collaborateurs, M. Nouaillac, a donné ailleurs une sorte d'inventaire de l'état actuel de la « question Henri IV », et nous nous plaisons à reconnaître tout ce que nous devons à cette excellente vue d'ensemble.

Parmi les sources narratives, il en est qui nous sont accessibles dans des éditions suffisamment modernes : mémoires de d'Aubigné, de la Force, de Bassompierre, de l'Estoile, maintenant de Richelieu ; il en est que nous n'apercevons qu'à travers des études biographiques, comme ceux de du Maurier. Pour d'autres, une édition critique serait bien souhaitable, ceux de Groulart, par exemple, d'Angoulême, de de Thou, mais surtout ceux de Sully. Une étude sur Cayet serait la bien venue.

Comme pour la période antérieure, le travail critique a été favorisé, provoqué par les modifications même du goût historique. — Nous avons déjà indiqué comment s'est formée, du vivant même de Henri IV, la légende du « grand roi » et celle du « bon roi ». C'est une question de savoir si, à ce concert des écrivains, répondait un sentiment vrai et unanime des populations, en un mot, si le « roi de la poule au pot » a été, de son vivant, un roi populaire. Toujours est-il qu'il le devient après sa mort (1). Et lorsque la légende s'épanouit enfin dans l'œuvre de Sully, elle est acceptée par tous.

Il est l'ancêtre de la maison de Bourbon, le rameau qui rattache la dynastie au tronc de saint Louis. Dans la prose fadasse de Péréfixe, Henri IV devient une sorte de saint couronné, un favori de la Providence ; on l'entoure pieusement de bandelettes sacrées, à l'heure où son petit-fils révoque l'irrévocable Edit de Nantes. — Saint Simon lui-même, malgré tout son désir de sacrifier à Louis XIII le père et le fils, a des trésors d'indulgence pour le premier Bourbon. Avec Voltaire, le Béarnais devient

[illegible] le peuple [illegible] de la mémoire ;

à la fin du siècle, il est le roi dont la statue se pare, aux jours d'espérance, de ce mot magique : *Resurrexit*. Et lorsque la dynastie des Bourbons rentre en France, on ne trouve rien de mieux pour « nationaliser » la royauté restaurée que de la mettre sous le patronage du Vert-Galant.

Un tel état d'esprit, admiratif et quasi-idolâtrique, n'était guère propice au travail critique. C'est plus tard qu'il commence, à la fois sous l'action de l'école catholique, à qui Joseph de Maistre a révélé les mérites de la Ligue, et sous l'action de l'école doctrinaire, qui voit dans la Ligue un phénomène démocratique. Les doctrinaires sont même dépassés par ce que l'on peut appeler l'école jacobine ; elle découvre dans les Seize des précurseurs inattendus de la démagogie révolutionnaire. Cette théorie s'étale dans Capefigue. Si médiocre que soit le roman historique de Capefigue, il n'en a pas moins rendu un réel service, en attirant l'attention sur les papiers de Simancas.

Michelet combat, on sait avec quelle passion, les jacobins unis aux ultramontains. Il a des tendresses (des tendresses à la d'Aubigné) pour ce roi qui n'a jamais oublié tout à fait qu'il était le fils de Jeanne d'Albret, pour ce converti qui n'en fait pas moins au dehors, surtout après 1606, une politique protestante. Mais Michelet, même lorsqu'il admire, a le sens des nuances. Il note impitoyablement et le défaut de continuité et de cohésion de cette politique, et ce qu'il y a de léger, d'inconsistant, disons le mot, de « faux » en ce « Protée » de Gascogne. Il montre ce que vaut sa sensibilité facile. Il dit sa sensualité grossière, assez malproprement assaisonnée de quelques grains de sentiment, et qui n'a sur celle des Valois qu'une supériorité, celle d'être conforme à la saine nature (1).

Aussi, malgré sa sympathie foncière pour le roi qui « allait à l'unité nationale... par l'emploi des forces vives », on comprend que Michelet, dans le *Henri IV* de Poirson, ait cherché, sans l'y pouvoir trouver, Henri IV lui-même : « Quoi ! Henri IV a été ce grave politique, ce roi accompli, presque un saint ? » (2). Il ne faudrait pas cependant nous croire, avec l'honnête Poirson, ramenés à Péréfixe. A tout le moins y a-t-il chez Poirson une chose très neuve, c'est la part qu'il fait aux œuvres de paix réalisées par Henri IV : routes, canaux, agriculture, manufactures, bref à l'histoire économique. Il commençait ainsi l'exploitation d'une mine d'où devait sortir ce livre excellent, *l'Économie sociale de la France sous Henri IV*, de M. G. Fagniez.

Dans le domaine de l'histoire politique, les suc-

(1) M. [illegible] : « Par un revirement inattendu, le peuple [illegible] qu'il aimait Henri IV. »

(1) Voir la note [illegible] XIII : « Mes [illegible] ... J'ai dit du bien et du mal d'Henri IV dans le volume précédent et [illegible] »

(2) « Nous [illegible] trop [illegible] d'intelligence et de prévoyance trop universelles. »

cesseurs de Poirson ont été moins uniformément admiratifs. L'historiographie catholique est devenue plus « ligueuse » que jamais : la rupture du lien historique entre l'Eglise et l'Etat français, la disparition du gallicanisme ne permettent plus à un catholique de prendre vis-à-vis du roi huguenot l'attitude d'un Bossuet. Nombreux sont les historiens pour qui Henri reste « le roi de Navarre » non seulement jusqu'à l'abjuration, mais même jusqu'à l'absolution pontificale inclusivement. Nous avons dit que ce réveil de l'ultramontanisme avait d'ailleur profité à l'histoire, en nous amenant à mieux connaître et à mieux comprendre les divers éléments dont se composait la Ligue.

D'un autre côté, on ne s'est pas moins écarté de la légende. Au portrait quasi-hagiographique de Poirson, Philippson a essayé d'opposer une caractéristique assez complète du roi (1) : un tempérament sanguin, hardi, capable de plans audacieux, des goûts magnanimes, mais de l'inconstance, peu de respect des choses et des personnes ; une vue claire, un sens aiguisé de l'opportunité, l'expérience acquise à la longue école du malheur, l'attachement solide, malgré des déviations apparentes, à des buts éloignés ; la connaissance et le mépris des hommes, l'oubli fréquent des scrupules.

Devant cette énigmatique figure, M. Hanotaux demeure sceptique (2). M. Robiquet est franchement sévère : s'il a tort de ne voir dans le Béarnais « qu'un soldat et un jouisseur qui a vécu au jour le jour » (3), j'ai bien peur qu'il ne faille résumer son jugement par ce mot cruel : le roi faux bon-homme. A tout le moins a-t-il eu raison d'insister sur le peu de respect des libertés publiques de ce roi en qui Poirson voulait nous faire voir « un prince débonnaire, humain, démocrate » — une sorte de roi-citoyen, un Louis-Philippe moins pacifique.

A défaut d'une œuvre récente comparable par ses proportions à celle de Poirson, nous possédons maintenant du règne de Henri IV une esquisse de premier ordre, celle de M. Mariéjol (4). Que nul ne s'engage désormais dans des recherches sur cette période avant d'avoir consulté ce guide très informé et très sûr. Mais comment se termine cette étude, où le bien pourtant l'emporte sur le mal ? Par quelques lignes déconcertantes, qui rappellent l'étrange question que se posait Jean de Saulx-Tavanes au lendemain de l'événement de 1610 : à savoir « s'il estoit mieux pour la réputation du roy qu'il mourust tost que tard » (1).

Ce mot suffit à montrer combien il reste encore à faire pour éclairer les points obscurs du règne. Dans quelle mesure la conversion a-t-elle fait de Henri IV un catholique ? Quel a été, dans sa politique, le rôle de ses divers ministres, vieux serviteurs ou ligueurs ralliés ? Quel a été le sens, et quelle la valeur de sa politique étrangère ? A quel point a-t-elle été cohérente, et consciente de son objet ? Autant de questions auxquelles nous manque, je n'ose dire une réponse définitive — est-il des réponses définitives ? — mais une réponse suffisamment motivée.

HENRI HAUSER.

(1) T. I, p. 232-244. Voy. aussi, du même auteur, le résumé *Westeuropa im Zeitalter H. IV, Elizabeth und Ph. II.*

(2) *Etudes sur les XVIe et XVIIe siècles*, p. 149 : « un esprit sans grande portée ». P. 151 : « plutôt un brillant chef de parti qu'un grand politique ».

(3) *Histoire municipale*, t. III, p. 510.

(4) *Histoire de France* de M. Lavisse, t. VI, 1re partie, 293-423, et 2e, 2 p. 1-140.

(1) MARIÉJOL : « Aussi l'historien le plus ému de cette fin tragique peut se demander s'il ne vaut pas mieux qu'il soit tombé là ».

UN HUMORISTE CANADIEN : STEPHEN LEACOCK

Nous sommes fiers, en France, — et à juste titre, — de notre littérature humoristique : c'est cependant un terrain sur lequel les Anglo-Saxons peuvent nous disputer la préséance. Au petit escadron de nos auteurs gais, Anglais et Américains en opposent un fort respectable en nombre et en qualité ; il vient de s'enrichir, depuis quelques années, d'une excellente recrue, que lui envoie le Canada.

Le premier livre humoristique de Stephen Leacock, *Literary lapses* (*Incartades littéraires*) a paru en 1910 : plusieurs petits essais qui le composent, publiés antérieurement dans le *Truth*, le *Life* et le *Puck* de New-York, dans le *Punch* de Londres ou dans des périodiques de Toronto et de Détroit, avaient déjà attiré l'attention sur leur auteur ; depuis, sa notoriété a grandi chaque année avec l'apparition d'un nouveau volume, — *Nonsense Novels* (*Nouvelles à la blague*) en 1911, *Sunshine Sketches of a little town* (*Plaisants croquis d'une petite ville*) en 1912, *Behind the beyond* (*Au-delà de l'au-delà*) en 1912. Chacun de ces livres fut accueilli par le public avec une faveur de plus en plus marquée : les critiques d'Angleterre et d'Amérique traitèrent Leacock avec la bienveillance élogieuse que l'on doit à un auteur qui distrait et qui fait rire : aujourd'hui, son nom est réellement populaire dans tout le monde anglo-saxon. Les Anglais le comparent à leur Ja-

cobs, les Américains à leur Mark Twain : on ne saurait en dire davantage.

Stephen Leacock n'est pas Canadien de naissance : ses parents, qui habitaient Swanmoor, en Angleterre, émigrèrent au Canada en 1876; il avait alors six ans : « Je décidai, raconte-t-il, d'aller avec eux. » Son enfance s'écoula donc dans la ferme paternelle, près du lac Sincoe, dans la province d'Ontario ; il fit ses études dans un collège de Toronto, puis à l'Université de cette ville, où il passa son doctorat en 1903, et, depuis cette époque, il appartient au personnel de l'Université Mc Gill, à Montréal, où il dirige aujourd'hui avec toute la compétence désirable la section d'économie politique.

C'est donc un universitaire doublé d'un humoriste. Sans doute, le professeur se repose-t-il de ses doctes travaux en écrivant des essais drôlatiques? Quelle erreur! C'est l'économie politique qui est pour lui un délassement. Il est bien plus aisé, nous dit-il dans une préface, d'écrire « un ouvrage solide, appuyé sur des faits et des chiffres », que de « tirer de son esprit quelque chose qui soit digne d'être lu pour soi-même. » Molière l'avait dit avant lui : « C'est une étrange entreprise que celle de faire rire les honnêtes gens. » Et Leacock nous déclare qu'il « aimerait mieux avoir écrit *Alice in Wonderland* que toute l'Encyclopédie britannique ».

Il ne faut pas s'y tromper : c'est l'humoriste qui domine dans sa personnalité ; Dieu me garde de lui en faire un reproche! Toute cette culture classique qu'il a acquise par ses études, il en fait assez bon marché : « A l'Université, j'ai dépensé tout mon temps à apprendre des langues vivantes, mortes et à moitié mortes... Aussitôt après mes examens, je les avais oubliées, et je faisais intellectuellement banqueroute. » Evidemment, il exagère à plaisir. Mais cette question lui tient à cœur, et il y revient dans ses livres, avec autant d'insistance que de bonne humeur. Que dire, par exemple, des gens qui prétendent prendre plaisir à relire les classiques anciens? C'est le cas d'un de ses personnages, le Révérend Mr Drone, doyen de l'église anglicane d'une petite ville canadienne : il passe ses heures de loisir avec un livre de Théocrite. C'est, dit-il, sa grande distraction, le repos de son esprit. Il en lit même à haute voix à ses infortunés visiteurs : mais qu'on ne lui demande pas de traduire! Il s'y refuse toujours énergiquement : le texte perdrait trop dans une traduction : il vaut mieux ne pas essayer.

Tous les prétendus lettrés sont, au dire de Stephen Leacock, des *fumistes* du même genre. Moi-même, nous avoue-t-il dans un chapitre intitulé *Homer and boarding house* (*La pension homérique*), j'ai menti comme les autres en disant que j'aimais la lecture des classiques anciens : d'abord par vanité, ensuite par habitude, et puis parce que les classiques étaient tout ce que je possédais, et « comme une petite fille pauvre berce dans ses bras sa poupée de son crevée... j'ai bercé mon cadavre d'Homère et mon débris de Démosthène. »

« Je pense, ajoute-t-il, que tous les lettrés sont dans le même cas. Un vieil ami à moi, un clergyman, me dit qu'il trouve dans Hésiode une grâce particulière, qu'il ne rencontre nulle part ailleurs. C'est un menteur. Voilà tout. Un autre individu, politicien et parlementaire, me dit que chaque nuit, avant de se coucher, il parcourt une page ou deux de Thucydide pour se rafraîchir l'esprit. Ou bien il ne se couche jamais, ou bien c'est un menteur... Mon opinion est qu'avant de se coucher il prend du whisky : pourquoi appeler cela du Thucydide? »

Il ne faut jamais prendre un humoriste trop au sérieux : Stephen Leacock doit savoir mieux que personne tout ce qu'il doit à la culture classique qu'il a reçue. Mais il n'était pas inutile de montrer à quel point il s'est dépouillé de tout pédantisme : c'est avant tout un humoriste.

Et — première originalité — c'est un humoriste *gai*. Il n'a point d'amertume. Il n'est pas de l'école des humoristes gastralgiques. Il n'est pas de ceux qui font payer à leur lecteur, par le mépris dont ils l'accablent ou le pessimisme qu'ils lui inspirent, les efforts qu'ils ont dû produire pour le faire rire. Sans doute, Leacock se moque souvent de ses lecteurs : mais, comme il se moque encore plus de lui-même, on ne saurait lui en vouloir. Ce n'est d'ailleurs pas son seul mérite : il a l'imagination comique, il a le don de la critique et de la parodie, il a aussi une faculté d'observation très aiguë, qui lui permet de saisir les côtés risibles qu'offrent les hommes et les choses.

C'est un don très spécial que l'imagination comique, — le don d'inventer des procédés nouveaux pour amuser le lecteur : les thèmes comiques sont en nombre restreint : tout est dans l'art de la présentation. Bergson nous expliquerait pourquoi tel procédé d'exposition excite le rire plutôt que tel autre : Leacock est de ceux qui en ont l'intuition. Tel est par exemple le procédé qui consiste à employer la forme scientifique en des sujets incongrus : l'un des petits essais qui assurèrent la réputation de Leacock en est l'application ; il est intitulé *Boarding house geometry* (*Géométrie de pension de famille*). L'auteur n'y apporte point de plaisanteries nouvelles sur le thème traditionnel du *boarding house* : mais il met sous forme de théorèmes de géométrie des observations quasi-séculaires, — et un effet comique nouveau est ainsi obtenu.

Ce procédé peut d'ailleurs se renverser : ainsi, dans le chapitre intitulé *A, B and C*, ou Leacock

applique à des problèmes d'arithmétique l'analyse psychologique, A, B et C sont les personnages bien connus que l'on rencontre dans tous les problèmes d'arithmétique. « A, B et C font un certain travail. A peut faire autant d'ouvrage en une heure que B en deux et C en quatre. Trouver combien de temps il leur faut pour finir le travail. » L'auteur imagine d'étudier ces personnages hypothétiques, de dégager leur psychologie à travers les innombrables problèmes dont ils sont les héros, et il les voit, il les décrit : A, gaillard entreprenant, d'une vigueur et d'une activité phénoménales, toujours prêt à lancer des défis aux deux autres, et toujours capable de les battre ; — B, plus faible et complètement à la merci de son partenaire, « ayant perdu tout son argent dans ses paris ; » — C, un pauvre garçon mal venu, frêle, épuisé par des travaux au-dessus de ses forces. Et Leacock les suit à travers leurs aventures : il les voit ramer sur la rivière, pomper de l'eau pour remplir des citernes ; il les voit empiler ou scier du bois, faire des courses à pied, à bicyclette, en automobile, en locomotive, — il assiste enfin à l'épuisement complet et à la mort lamentable du pauvre C : et en le conduisant au cimetière, A trouve encore moyen d'organiser une course de corbillards avec B, — et de la gagner.

On pourrait citer dans l'œuvre de Stephen Leacock plusieurs exemples du même genre. Mais il a d'autres cordes à son arc : la parodie, notamment, ce genre favori des humoristes de tous temps et de tous pays.

La forme que Leacock lui donne est caricaturale. Ses *Nonsenses novels* contiennent des parodies fort amusantes de la plupart des nouvelles que l'on rencontre invariablement dans tout magazine anglais ou américain : le conte sur les *homesteads* du Nord-Ouest ; la nouvelle écossaise ; l'inévitable récit de marin, plus ou moins imité de Stevensons ; l'humoriste canadien nous donne encore une parodie des romans de Wells sur le monde futur, et il se garde bien d'oublier l'histoire de détective, avec la charge du célèbre héros de Conan Doyle. Je lui préfère encore ce charmant récit des *Literary lapses*, dans lequel un blanchisseur chinois reconstitue, à l'examen du linge qu'un de ses clients lui envoie chaque semaine, sa personnalité, son caractère, sa carrière universitaire, ses aventures amoureuses, toute sa vie enfin, et même sa mort (*Number 56*). Mais c'est contre les nouvelles romanesques et sentimentales que la verve de Stephen Leacock s'exerce le plus volontiers. Son bon sens robuste et très positif s'insurge contre ce genre faux et conventionnel, et il démontre fort spirituellement, dans une sorte de catéchisme du lecteur de romans (*Lesson in fiction*), qu'un habitué de cette sorte de lectures peut prédire à l'avance l'issue nécessaire de toutes les péripéties par lesquelles doivent passer ses héros favoris.

La simplicité est évidemment de son goût : et c'est pourquoi il raille, dans son dernier livre (*Behind the beyond*), tout ce qu'il y a d'artificiel dans le théâtre moderne, prétendu réaliste : il nous fait assister à l'un de ces drames à thèse ou drames psychologiques que les Anglais appellent *problem plays*. En même temps qu'il raconte l'intrigue, acte par acte, et cite des passages du dialogue, il nous décrit les acteurs, la scène, la salle, l'aspect du public et ses impressions. Il nous montre la femme incomprise qui étouffe dans la vie conjugale et qui, comme telle héroïne d'Ibsen, quitte son mari pour *vivre sa vie* ; et bien entendu, elle part avec le secrétaire de son mari, et bien entendu aussi, ce secrétaire se trouve être le fils naturel de son mari. Et la femme meurt de la poitrine, et le jeune homme est expédié au Pérou, et le mari épouse son ancienne maîtresse. — C'est tout simple, et voilà une pièce vraiment forte. Mais c'est surtout l'*atmosphère* qui en fait la valeur : ah ! l'atmosphère ! Il faut voir comment les acteurs se comportent, le naturel de Sir John quand il arpente la scène « avec cette perfection dans le pas, cette habileté dans la démarche, — absolument comme s'il était en train de marcher, — qui trahit l'acteur fini — fini de fait depuis environ quinze ans. » Il faut observer l'attitude aristocratique de Lady Cecily, celle de M. Harding, quand il s'agite vainement, « donnant une imitation parfaite d'un homme faible pris dans une trappe », et le geste familier avec lequel les uns et les autres sont toujours prêts à sonner pour demander le thé, même dans les moments les plus tragiques, — absolument comme cela se ferait dans la réalité. — Cette caricature de *problem play* est si exacte qu'on a demandé à Stephen Leacock l'autorisation d'en tirer un drame réel !

Une telle finesse dans la parodie dénote un véritable esprit d'observation : aussi bien Stephen Leacock nous en donne-t-il d'autres preuves. Les petits drames intimes que provoquent chaque jour les incidents familiers de l'existence ont fourni ample matière aux humoristes, depuis quelques années : Wells en Angleterre, Tristan Bernard en France s'en sont fait une spécialité. La *manière* de Leacock est plus appuyée, mais elle est souvent très pénétrante. Quand il nous raconte ses hésitations, ses marches et contre-marches ridicules dans la banque où il vient pour la première fois faire un infime dépôt sous le regard narquois des commis, quand il nous décrit ses humiliations et ses révoltes chez le photographe, ses terreurs chez le dentiste, nous reconnaissons quelques-unes de ces impressions inavouées

que notre vanité nous force à enfouir dans les coins les plus inaccessibles de notre mémoire. Ses réflexions sur l'équitation nous rappellent celles de Daniel, dans les *Mémoires d'un jeune homme rangé* ; et la conclusion du chapitre ne manque pas d'esprit :

Pour conclure, je puis mentionner que mes expériences équestres ont jeté une très intéressante lumière sur un point d'histoire plutôt embarrassant. On raconte au sujet du fameux Henri II qu'il était « presque continuellement en selle, et de tempérament si agité qu'il ne s'asseyait jamais, même pour ses repas. J'avais jusqu'ici été incapable de comprendre l'idée d'Henri à propos de ses repas : je crois que je puis l'apprécier maintenant ».

Leacock excelle surtout à croquer la silhouette de ces gens que nous coudoyons continuellement, et dont les petits travers ou les tics nous impatientent si souvent : l'ami qui veut absolument nous raconter l'intrigue du roman qu'il est entrain de lire, celui qui veut à tout prix nous montrer un tour de cartes, le monsieur averti qui n'est pas dupe du prestidigitateur et qui explique le *truc* à ses voisins. L'une des plus heureuses de ces fantaisies est celle qui nous relate les aventures de l'infortuné Melpomenes Jones, qui, ne sachant ni mentir ni être impoli, se trouve dans l'impossibilité de prendre congé. Quand il fait une visite, chaque fois qu'il se lève pour partir, son hôtesse lui dit la phrase d'usage : « Vraiment, Mr Jones, vous ne pouvez pas rester un peu plus longtemps? » Et il reste, — car il n'a rien à faire, — il reste indéfiniment, la rage au cœur, à boire du thé et à regarder des photographies ; il dîne, il couche, il reste le lendemain, le surlendemain et les jours suivants, — il reste jusqu'à son dernier moment. « Cette fois, dit-il — alors, je crois réellement qu'il faut que je m'en aille. Bonsoir. » Et il meurt.

Sans doute, dans de pareilles esquisses, le trait est souvent un peu gros, au point de rappeler les ahurissantes facéties d'Alphonse Allais. Mais Leacock part en général d'une observation juste, qu'il s'amuse ensuite à exagérer. Parfois cependant, la caricature est moins poussée, et nous reconnaissons mieux l'original : ce que la peinture perd alors en comique, elle le gagne en exactitude et finesse. C'est ainsi que nous trouvons, dans l'œuvre de Leacock, des croquis d'Américains très bien vus.

Chacun connaît ce travers du parvenu américain qui, différent en cela du parvenu français, aime à rappeler l'humilité de son origine et à se vanter des difficultés de ses débuts ; Leacock nous présente, dans [illegible] *Literary Lapses*, deux [illegible] de cette école. « Quand je suis arrivé à New-York, dit l'un, j'étais en haillons, et je n'avais pas quinze sous dans ma poche. — Je n'avais pas un sou, répond l'autre, et je couchais dans un tonneau de goudron. — Et moi dans une vieille caisse de piano. — Et je ne mangeais que des détritus. — Et moi que des pelures de pommes de terre. — Et j'adorais cette vie-là. — Et moi, je ne puis y penser sans pleurer de regrets. » Ainsi se poursuit le dialogue, chacun des deux millionnaires renchérissant sur l'autre, jusqu'au moment où ils ordonnent au maître d'hôtel le plus exquis des soupers fins.

Voulez-vous des silhouettes d'Américains en voyage? Contemplez, attablé à la Taverne Royale, l'homme du Kansas. Il a appris le français dans son pays, à l'Académie classique de Fayetteville : aussi déclare-t-il, fort de sa science, que ce qu'on parle à Paris, c'est « une sorte de patois ». La preuve en est qu'il ne peut ni comprendre ni se faire comprendre.

Mais voici un couple qui nous intéresse davantage : la grosse dame de Géorgie et son mari. On leur a dit que Paris était la ville la plus immorale du monde, et ils veulent voir quelque chose de vraiment immoral. Notez bien qu'en Géorgie, la femme est à la tête du mouvement de la Pureté Sociale, et que le mari est un orateur renommé sur la question de la tempérance.

« Mais ici, à Paris, c'est bien différent, à leur avis. Il ne leur vient pas à l'esprit qu'il est peut-être immoral de dépenser cent dollars en une seule soirée pour payer l'immoralité des autres. Ils partent donc, ils se font transporter le long des boulevards illuminés et gagnent les rues obscures et étroites qui conduisent à Montmartre. Ils visitent le Moulin Rouge et le Bal-Tabarin ; ils voient les danses orientales, et le Cabaret de l'Enfer et les mille autres blagues aux façades brillantes et trompeuses que le pauvre Paris, comme une vieille courtisane, s'éreinte à préparer pour des gens comme eux. Et la dame de Géorgie, quand elle a tout vu, se félicite d'être pure, elle au moins — ce qui est déjà un commencement, et ils retournent chez eux plus enthousiastes que jamais pour le mouvement de la Pureté Sociale. — *Parisian Pastimes. Paris at night* ».

Félicitons-nous, pour notre part, de rencontrer enfin un Américain qui a compris tout ce qu'il y a d'artificiel dans cet aspect de la vie parisienne, — et qui l'écrit ; souhaitons que la leçon soit entendue par les vertueuses dames de Géorgie et d'ailleurs ! Stephen Leacock a fait preuve, en cette occurence, de jugement et de bon sens ; nous pouvons donc lui faire crédit, et écouter sans nous fâcher les petites critiques que le spectacle de Paris lui inspire, çà et là, dans quelques chapitres de son dernier volume : nous pouvons même en tirer profit.

A vrai dire, nous n'attacherons pas trop d'importance à ses variations sur le thème classique des pourboires : il doit bien savoir lui-même que la

seule différence, à cet égard, entre la France et l'Amérique, c'est que, lorsqu'on donne vingt-cinq centimes à Paris, il faut donner vingt-cinq sous à New-York. Mais il fait d'autres observations que nous sommes bien forcés d'accepter avec beaucoup plus d'humilité, — et notamment à propos des enfants : on n'en voit pas, dit-il, ou presque pas dans les quartiers riches. Et qu'est-ce qui les remplace? Qu'est-ce qui les a décidément supplantés auprès des Parisiennes? Ce sont les chiens.

Comme ustensile à la mode, comme ornement pour le beau sexe, comme réceptacle de baisers extatiques et de folles étreintes, le chien parisien peut rendre quarante points sur cent à l'enfant — et gagner. Il s'habille mieux, il a l'air plus intelligent, il a meilleure tenue, il aboie mieux; — en réalité, il n'y a même pas de lutte : l'enfant n'existe pas.

Sous leur forme volontairement exagérée, des remarques de ce genre portent assez loin, au moins aussi loin, nous semble-t-il, que les notes de voyage que prit jadis le fameux Mark Twain. Mais elles sont forcément un peu éparses : ce n'est pas après un séjour plus ou moins rapide dans quelque hôtel de la rive droite qu'on peut connaître et apprécier les mœurs et le caractère des Parisiens. Leacock n'a point cette prétention, et pour le juger vraiment à l'œuvre, sur un terrain qu'il connaît bien, il faut lire ses études sur la vie d'une petite ville canadienne de l'Ontario (*Sunshine sketches of a little town*). Le Canada qu'il nous y montre est à peu près inconnu de la plupart des Français; ils n'ont guère de notions que sur le Canada de l'Est, où vivent des hommes de leur race et de leur langue, et sur celui du Nord-Ouest, popularisé par les histoires de cow-boys. Mais il en existe un autre, celui que commencèrent à peupler, il y a près d'un siècle et demi, les loyalistes américains, puis les colons venus des Iles Britanniques. Il a son cachet spécial, ses mœurs, ses traditions : laissons Stephen Leacock nous y servir de guide.

« Mariposa, nous dit-il, n'est pas une ville réelle. Au contraire, il existe environ soixante-dix ou quatre-vingts Mariposa. On peut les trouver tout le long de la route, du lac Supérieur jusqu'à la mer, avec les mêmes rues à angles droits et les mêmes érables. » Et toutes ces petites villes sont comme baignées dans une atmosphère de soleil et de gaîté, de clarté, de confiance et d'entrain : *the sunshine of the land of hope*. C'est une atmosphère vraiment canadienne, vraiment spéciale à ce pays où les progrès sont si rapides, où l'avenir est si lumineux. Mariposa n'a que cinq mille âmes, disent les recensements : qu'importe à ses habitants? De ces cinq mille, leur orgueil municipal fait dix mille — le pays se développe si vite! — jusqu'à ce que le prochain recensement vienne détruire leurs illusions, — mais pas pour longtemps! Car c'est le propre de cette confiante population : rien ne la rebute. Elle ignore les découragements et les défaillances; son imagination supplée à ce qui lui manque, et si Daudet avait jamais pu venir à Mariposa, il y aurait retrouvé le *mirage* de Tarascon. C'est un plaisir que de suivre Leacock à travers les rues d'une petite ville de si joyeuse humeur, de pénétrer avec lui dans le bar de l'hôtellerie où trône l'habile homme de l'endroit, le corpulent M. Smith, d'écouter le barbier Jefferson Thorpe nous conter l'histoire de sa rapide fortune dans les mines du Yukon, et de sa plus rapide déconfiture dans les bananes de Cuba, de serrer la main, en passant, au Révérend Mr Drone, au Juge Pepperleigh, à Mullins, le gérant de la banque, d'assister à leurs discussions, où les moindres questions prennent l'importance d'affaires d'Etat : et, plein de sympathie pour ces braves gens, on les regarde avec envie s'embarquer gaîment sur la *Mariposa Belle* pour l'excursion annuelle des Chevaliers de Pythias sur le lac Wissanoté, au gai soleil du matin!

C'est dans ces croquis d'une petite ville que Stephen Leacock montre surtout son originalité. Ses autres ouvrages ont une portée plus générale : celui-là a plus de couleur locale : il est distinctement canadien. La personnalité de l'auteur s'y précise : et le portrait qu'il trace de ses compatriotes nous explique certains traits de sa propre physionomie. Sans doute, c'est à ses origines qu'il doit cet humour britannique, si particulier à sa race : mais il n'a gardé aucun souvenir des brouillards de son pays natal. Sans doute aussi, il a dû subir, après son émigration, l'influence de ses voisins des Etats-Unis : mais il en fait trop bien la caricature pour être vraiment l'un des leurs. Sa gaîté robuste, sa bonne humeur inaltérable, il les doit à cette atmosphère lumineuse et vivifiante, à ce *sunshine of the land of hope* qui baigne son pays d'adoption.

RENÉ DESROYS DU ROURE.

TROIS ANNÉES

Il ne faisait pas encore bien sombre, mais déjà, çà et là, dans les maisons, des lampes s'allumaient, tandis qu'au bout de la rue, au-dessus des casernes, la lune pâle commençait à monter.

Alexis Fédorovitch Laptev, assis devant le portail de l'église Saint-Pierre, sur un banc, attendait la fin des vêpres. Il espérait que Julia Sergueïevna Bélavine, rentrant des vêpres, passerait devant lui : alors il lui parlerait et demeurerait peut-être avec elle toute la soirée.

Il y avait déjà près d'une heure et demie qu'il était là. Son imagination, pendant tout ce temps, lui montrait son appartement de Moscou, ses amis de Moscou, son valet de chambre Pierre, son cabinet de travail, et il regardait, avec quelque perplexité, les arbres sombres et immobiles; il lui semblait singulier de se trouver en ce moment non point dans sa villa de Sokolniky, mais dans une ville de province où il habitait une maison devant laquelle, tous les jours, matin et soir, un troupeau de vaches défilait en soulevant des nuages de poussière, pendant que le bouvier sonnait de la trompe.

Il se rappelait ces longues conversations que l'on tenait à Moscou, et auxquelles il prenait part lui-même, si peu de temps auparavant, — conversations où l'on démontrait qu'il était possible de vivre sans aimer, que l'amour passionné n'était qu'une psychose, et qu'à proprement parler, l'amour n'existait même pas, que c'était, au fond, une simple attraction des sexes l'un vers l'autre, et autres axiomes du même genre. Il se rappelait cela, et songeait avec mélancolie que, si on lui demandait maintenant ce que c'était que l'amour, il ne saurait que répondre.

Les vêpres étaient finies; la foule commençait à sortir de l'église. Laptev examinait avec attention les silhouettes indécises. Passa la voiture qui ramenait l'évêque; les cloches avaient cessé de sonner; au clocher s'éteignirent les feux rouges et verts qui l'illuminaient à l'occasion d'une fête religieuse. La foule cependant s'écoulait doucement, sans hâte; les gens causaient entre eux ou s'arrêtaient pour échanger des propos devant les fenêtres des rez-de-chaussée.

Mais voici qu'enfin Laptev entendit la voix si connue; son cœur se mit à battre violemment, mais en trouvant Julia Bélavine avec deux dames alors qu'il espérait la voir seule, le désespoir s'empara de lui.

— C'est insupportable! se disait-il à voix basse dans un accès de jalousie.

Au coin de sa rue, elle s'arrêta et prit congé des deux dames. Puis elle se tourna vers Laptev.

— Je vais chez vous, lui dit-il, je voudrais causer avec votre père. Est-il chez lui?

— Probablement, répondit Julia.

La petite rue était toute bordée de jardins. Devant les grilles se dressaient des tilleuls qui en ce moment, grâce au clair de lune, projetaient de larges ombres [illegible] tout du long de la rue, grilles et [illegible] [illegible] dans les ténèbres; de là venait [illegible] de chuchotements féminins et de rires étouffés; quelqu'un jouait doucement de la balalaïka [illegible] l'air embaumait les [illegible] en fleurs et le tilleul.

Ces chuchotements de couples invisibles et ces parfums surexcitaient les sens de Laptev. Il eut tout à coup un désir furieux d'enlacer passionnément sa compagne, de lui baiser le visage, les mains, les épaules, de sangloter, de tomber à ses pieds et de lui dire combien longtemps il l'avait attendue. Elle exhalait une légère, une imperceptible odeur d'encens, et cela rappelait à Laptev l'époque où lui aussi croyait en Dieu, allait aux vêpres et ne rêvait que d'un amour pur et poétique. Mais cette jeune fille ne l'aimait pas, et il semblait maintenant à Laptev que la possibilité du bonheur jadis rêvé était perdue à jamais pour lui.

Julia commença par s'apitoyer sur la santé de sa sœur à lui, Nina Fédorovna Panaourov. Environ deux mois plus tôt on l'avait opérée d'un cancer, et tout le monde craignait un retour offensif de la maladie.

— Je suis allée chez elle ce matin, poursuivit Julia, et j'ai cru m'apercevoir que depuis une semaine, sans avoir précisément maigri, elle s'était comme fanée.

— Oui, oui, confirma Laptev; il n'y a pas de récidive, mais j'observe que tous les jours elle devient de plus en plus faible, elle s'étiole pour ainsi dire sous mes yeux. Je ne comprends pas ce qu'elle a.

— Et dire, mon Dieu, qu'elle était si resplendissante de santé, si vigoureuse, avec des joues si colorées! fit Julia après un moment de silence. A cause de sa belle mine, tout le monde l'appelait ici la Moscovite. Et comme elle riait alors! Au carnaval, elle se costumait en femme du peuple, ce qui lui allait à ravir...

Le docteur Sergueï Borissitch Bélavine se trouvait chez lui. C'était un homme replet, rougeaud, vêtu d'une longue redingote qui lui descendait jusqu'au-dessous des genoux; il semblait avoir les jambes courtes, et il marchait de long en large dans son cabinet, les mains fourrées dans ses poches, et chantonnant à mi-voix [illegible] ron ron ron [illegible] Avec ses favoris gris en désordre et ses cheveux non peignés, il avait l'air de sortir du lit. Son cabinet, aux canapés garnis de coussins, avec des piles de vieilles paperasses dans les coins et un caniche sale sous une table, donnait l'impression d'un logis aussi ébouriffé, aussi mal peigné que lui-même.

— C'est M. Laptev qui désire te voir, [illegible] dit sa fille en entrant dans le cabinet.

— [illegible] ron ron [illegible] chantonna-t-il un peu plus fort.

Se dirigeant vers le salon, il tendit la main à Laptev et lui demanda :

— Que me direz-vous de bon?

Il faisait nuit dans le salon. Laptev ne s'assit pas, et, gardant son chapeau à la main, se mit à s'excu-

ser du dérangement qu'il causait. Il demanda ce qu'il fallait faire pour que sa sœur dormît pendant la nuit, et pourquoi elle maigrissait tellement. Il était troublé à l'idée qu'il avait déjà posé, croyait-il, ces mêmes questions au docteur quelques heures avant, à sa visite du matin.

— Dites-moi, suggéra Laptev : il faudrait peut-être faire venir un spécialiste de Moscou? Qu'en pensez-vous?

Le docteur poussa un soupir, haussa les épaules et fit, des deux bras, un geste d'indécision.

Il était visiblement vexé. Très susceptible, pointilleux, soupçonneux, il s'imaginait toujours qu'on n'avait pas confiance en lui, qu'on le méconnaissait, qu'on ne l'estimait pas suffisamment, que le public l'exploitait et que ses collègues n'avaient pour lui que de la malveillance. Il se moquait sans cesse de lui-même : il y avait des imbéciles tels que lui, disait-il volontiers, uniquement pour que le public les traitât comme des bêtes de somme.

La jeune fille alluma une lampe. Elle avait été fatiguée à l'église, et cela se voyait à sa figure pâle, un peu molle, et à sa démarche paresseuse. Elle avait envie de se reposer. Elle se laissa tomber sur un canapé, posa les mains sur les genoux et devint pensive.

Laptev savait qu'il n'était pas beau, et il lui semblait maintenant qu'il avait, sur tout son corps, comme la sensation de ce manque de beauté. Il était maigre, d'une taille au-dessous de la moyenne, ses joues étaient colorées, et ses cheveux commençaient à se clairsemer. Sa physionomie n'avait rien de cette simplicité distinguée qui rend sympathiques des visages même vulgaires. Dans la société des femmes, il était gauche, beaucoup trop loquace et maniéré. Maintenant, il s'en voulait presque de tout cela. De peur que Julia ne s'ennuyât dans sa compagnie, il se croyait obligé de parler.

Mais de quoi? Encore de sa sœur malade?..

Il mit la conversation sur la médecine, vanta l'hygiène, et déclara qu'il avait depuis longtemps l'intention de faire construire à Moscou un asile de nuit, et même qu'il en avait déjà établi le devis. D'après son projet, l'ouvrier en entrant le soir dans l'asile de nuit devait, pour cinq ou six kopecks, trouver une portion de soupe très chaude avec du pain, un lit tiède et sec, avec une couverture, et un endroit où faire sécher ses vêtements et ses chaussures.

Julia se taisait habituellement en sa présence, et lui, par quelque mystérieux procédé, peut-être par instinct d'amoureux, devinait les pensées et les intentions de la jeune fille. Et maintenant encore, il avait deviné que si, après les vêpres, elle n'était pas montée chez elle pour changer de robe et prendre le thé, c'est qu'elle se proposait de faire quelque visite le soir même.

— Mais je ne suis guère pressé d'en finir avec mon asile de nuit, continua-t-il, avec un commencement de mauvaise humeur et d'irritation, en s'adressant à Bélavine qui avait arrêté sur lui un regard terne et perplexe et qui, évidemment, se demandait pourquoi cette conversation sur la médecine et l'hygiène. Et ce n'est pas de sitôt que j'utiliserai mon devis. J'ai peur de voir mon asile de nuit tomber entre les mains de nos bigots moscovites et de nos dames philanthropes qui ne savent que gâter et perdre toute initiative utile.

Julia se leva et tendit la main à Laptev :

— Excusez-moi, dit-elle, je suis obligée de sortir. Le bonjour de ma part à votre sœur, je vous prie.

— « Ron-ron-ron ron-ron-ron », fredonna le docteur.

La jeune fille sortit. Un peu après, Laptev prit congé du docteur et s'en revint chez lui.

Lorsque l'homme se sent malheureux, comme tous ces tilleuls, toutes ces ombres, tous ces nuages, toutes ces beautés de la nature, indifférentes et comme infatuées d'elles-mêmes, comme tout lui apparaît vulgaire ! La lune était haute dans le ciel et au-dessus d'elle des nuages couraient avec rapidité.

— Quelle lune stupide et provinciale ! comme ces nuages sont mesquins et piteux ! pensait Alexis.

Il était mécontent d'avoir parlé tout à l'heure de la médecine et de son asile, et il s'effrayait à l'idée que demain comme aujourd'hui il manquerait de caractère, chercherait à revoir la jeune fille, à causer avec elle, et se convaincrait une fois de plus qu'il était pour elle un étranger. Après-demain, ce serait encore la même chose, et ainsi de suite. Et à quoi bon tout cela? quand et comment cela finirait-il? De retour à la maison, il alla voir sa sœur. Nina avait encore l'air solide et faisait l'effet d'une femme robuste et bien constituée; mais son extrême pâleur la rendait semblable à une morte, surtout lorsqu'elle était, comme à présent, étendue sur le dos, les yeux fermés. A côté d'elle se tenait assise sa fille aînée, Sacha, une enfant de dix ans qui lui lisait quelque chose dans son livre de classe.

— Aliocha (1) est rentré, murmura la malade.

Entre Sacha et son oncle il s'était, depuis longtemps déjà, établi une convention tacite : ils se relayaient auprès de la malade à tour de rôle. Sacha referma son livre et, sans prononcer un mot, sortit doucement de la chambre. Alexis prit sur la com-

(1) Diminutif familier d'Alexis.

mode un roman historique, retrouva la page, s'assit et lut à haute voix.

Nina était originaire de Moscou. Son enfance et sa jeunesse, comme celles de ses deux frères, s'étaient écoulées, rue Piatnilskaïa, dans une famille de marchands. Enfance longue et triste! Son père la traitait sévèrement, et même il la battit deux ou trois fois avec des verges. Sa mère avait longtemps souffert d'une maladie à laquelle elle avait fini par succomber.

Les domestiques étaient sales, grossiers et hypocrites. Souvent on voyait arriver à la maison des popes et des moines non moins grossiers et hypocrites. Ils buvaient, mangeaient, et flattaient bassement son père qu'ils n'aimaient pas. Ses frères eurent le bonheur d'entrer au lycée; mais elle, Nina, demeura toute sa vie sans instruction; elle savait à peine griffonner et ne lisait que des romans historiques. Environ dix-sept ans plus tôt, alors qu'elle en avait vingt-deux, elle avait, pendant la saison d'été, fait la connaissance de son futur mari, un hobereau du nom de Panaourov Grigori Nikolaïtch; elle en devint amoureuse et l'épousa contre la volonté de son père, en secret.

Panaourov, un homme beau, un peu effronté, qui sifflotait tout le temps et allumait ses cigarettes aux veilleuses des icônes, était considéré par le père de Nina comme une parfaite nullité. Lorsqu'ensuite Panaourov, dans ses lettres adressées à son beau-père, se mit à lui réclamer la dot de sa femme, le vieux marchand écrivit à sa fille qu'il lui expédiait, dans son château, ses pelisses, de l'argenterie et divers autres objets laissés par sa mère, plus trente mille roubles en espèces, mais sans y ajouter sa bénédiction paternelle. Puis il lui envoya encore vingt mille roubles.

Argent et dot furent vite mangés, la propriété fut vendue. Panaourov vint, avec sa femme, habiter la ville où il obtint un emploi à la préfecture. Il se créa bientôt une autre famille, avec laquelle il s'affichait ouvertement, et ce faux ménage faisait jaser.

Nina adorait son mari. Maintenant, en écoutant la lecture que lui faisait son frère, elle pensait à tout ce qu'elle avait souffert, et elle se disait que le récit de ses aventures composerait un roman des plus touchants. Comme elle avait une tumeur à la poitrine, elle était persuadée qu'elle était malade à cause de son amour, à cause de son existence malheureuse, et que c'étaient sa jalousie et ses larmes qui l'avaient cloue au lit.

Cependant Alexis avait fermé le livre.

— Voilà, c'est fini. Gloire à Dieu! Demain nous entamerons un autre roman, dit-il.

Nina se mit à rire. Elle avait toujours eu l'humeur enjouée. Mais maintenant, Laptev commençait à remarquer que la raison de sa sœur s'affaiblissait, aurait-on dit, par suite de sa maladie, de sorte que n'importe quoi excitait son hilarité, et même elle riait sans aucune cause apparente.

— Julia est venue en ton absence, fit-elle. Tu sais, elle ne m'a pas l'air d'avoir une confiance excessive en son père. « Qu'il vous soigne, m'a-t-elle dit, c'est bien, mais néanmoins vous feriez bien d'écrire en cachette au saint vieillard, pour qu'il prie à votre intention... » Un je ne sais quel saint vieillard est apparu par ici.

« ... Julia a oublié chez moi son ombrelle; renvoie-la-lui demain, veux-tu?... poursuivit-elle après un court silence.

« Non, reprit-elle encore, quand c'est la fin qui s'approche, ni les médecins, ni les saints vieillards ne vous seront d'aucun secours.

— Nina, pourquoi ne dors-tu pas la nuit? demanda Laptev pour changer de conversation.

— Je ne sais; je n'ai pas sommeil, voilà tout. Alors je pense...

— Et à quoi penses-tu donc, ma chérie?

— Je pense à mes petites, à toi... à mon existence. C'est que j'ai vécu beaucoup, Aliocha! Quand je me laisse aller à mes souvenirs... Mon Dieu! mon Dieu!

Elle rit.

— Dire que j'ai été mère cinq fois, que j'ai enterré trois enfants... Ce n'est pas une plaisanterie, cela!... Je me rappelle, j'étais sur le point d'accoucher, et mon mari était alors fourré chez l'autre: personne pour envoyer chercher une sage-femme. Quand j'entrais dans le vestibule ou dans la cuisine pour appeler une domestique, j'y trouvais des épiciers, des juifs, des usuriers qui attendaient le retour de monsieur. Je me souviens, la tête m'en tournait... Il ne m'aimait pas, quoiqu'il ne me le dît jamais. A présent, je suis plus câline, ma rancœur s'est apaisée; mais avant, quand j'étais plus jeune, cela me blessait, ah! mon chéri, comme cela me faisait mal! Une fois, nous étions encore dans notre propriété, je le surpris dans le jardin avec une dame. Alors je partis, je m'en allai, je m'en allai devant moi et, sans savoir comment, je me trouvai sur le parvis de l'église. Je tombai à genoux. « Sainte-Vierge, m'écriai-je, Sainte-Vierge!... » Et c'était la nuit; la lune brillait...

Elle était lasse et haletait. Puis, s'étant un peu reposée, elle prit la main de son frère et continua d'une voix faible, atone:

— Comme tu es bon, Aliocha!... Comme tu es intelligent!... Quel brave homme tu es devenu!

A minuit, Laptev quitta sa sœur et, en se retirant, il emporta l'ombrelle oubliée par Mme Belavine.

Malgré l'heure tardive, les domestiques buvaient du thé dans la salle à manger. Quel désordre! Les

enfants ne dormaient pas et ils étaient là également. Les gens causaient avec circonspection, à mi-voix, sans s'apercevoir que la lumière baissait et que la lampe était sur le point de s'éteindre. Tous ici, grands et petits, étaient inquiets, déprimés par toute une série de présages défavorables : une glace qui s'était cassée dans l'antichambre, le samovar qui ne cessait pas de chanter et qui, comme par un fait exprès, était en train de chanter en ce moment encore; on racontait que, comme Mina s'habillait, le matin, une souris s'était échappée de sa bottine. Les enfants connaissaient déjà la terrible signification de tous ces mauvais signes. L'aînée, Sacha, une petite brune maigrelette, se tenait immobile, assise à la table ; sa figure était bouleversée et douloureuse. La cadette, Lyda, jolie blondine de sept ans, était debout près de sa sœur et, la tête baissée, regardait le feu.

Alexis descendit chez lui, à l'étage inférieur, où il occupait un appartement bas de plafond, qui fleurait toujours le géranium et qui manquait d'air. Il trouva au salon Panaourov, le mari de Nina, en train de lire un journal. Laptev lui dit bonjour d'un signe de tête et s'assit en face de lui. Tous les deux restèrent ainsi, l'un vis-à-vis de l'autre, en silence. Il leur arrivait de passer comme cela des soirées entières, sans être gênés par leur mutisme.

Les fillettes descendirent pour dire bonne nuit à leur oncle. Panaourov toujours en silence, et sans hâte, fit à plusieurs reprises le signe de la croix sur chacune, et leur tendit sa main qu'elles baisèrent. Puis elles firent une révérence à leur père et s'approchèrent de Laptev qui, lui aussi, dut faire sur elles le signe de la croix et leur donner sa main à baiser. Cette cérémonie des baisers et des révérences se répétait chaque soir.

ANTON TCHÉKHOV.

Traduit du russe par G. SAVITCH ET E. JAUBERT.

(*A suivre.*)

NOTES SUR LA TECHNIQUE DRAMATIQUE INDIENNE (1)

II. — LES ACTEURS HUMAINS.

Parlons maintenant des acteurs humains.

« Toute la nature de l'homme », dit Gordon Craig, « tend vers la liberté ; il porte donc sur sa personne même la preuve que, comme *matériel* de théâtre, il est inutile. Dans le théâtre, moderne, à cause de l'emploi des corps des hommes et des femmes comme *leur matériel*, tout ce qui y est présenté est d'une nature accidentelle. Les actions du corps de l'acteur, l'expression de son visage, tout cela est à la merci du vent de ses émotions — l'émotion le *possède*; elle s'empare de ses membres, les faisant agir selon son bon vouloir. Il est inutile pour lui d'essayer de raisonner avec lui-même. Les conseils calmes d'Hamlet (entre nous, conseils du rêveur et non du logicien) sont jetés au vent — avant que l'esprit ait le temps de crier et de protester, — la passion s'est rendue maîtresse de l'expression de l'acteur. Ce que l'acteur nous donne n'est donc pas une œuvre d'art, c'est une série de confessions accidentelles. »

Il est vrai que la nature de l'homme tend vers la liberté. Mais telle n'est pas la nature de l'art ; ses moyens d'expression ne sont pas des mouvements accidentels ou des sons inarticulés. Le vague et l'incertitude ne sont jamais poétiques. Nous sommes donc d'accord que le théâtre moderne n'est pas artistique; ou peut-être que les acteurs modernes suivent un enseignement faux ?

Si M. Craig avait pu étudier les acteurs indiens, et pas seulement ceux du théâtre moderne, il aurait pu ne pas croire nécessaire de repousser les corps des hommes et des femmes comme matériaux de l'art dramatique. Car ces principes, qui ont avec une grande persistance gouverné tous les autres arts orientaux jusqu'à nos jours, ont aussi gouverné la technique dramatique.

Les mouvements de l'acteur indien ne sont pas accidentellement dirigés par son émotion personnelle ; il est trop parfaitement entraîné pour cela. Son corps, si vous voulez, est un automate ; tant qu'il joue, il n'y a rien de naturel — c'est-à-dire d'accidentel ou d'inartistique — dans ses mouvements ou dans ses changements d'expression. Le mouvement d'un seul doigt, l'élévation d'un sourcil, la direction d'un regard, — tout ceci est déterminé dans les livres d'instruction technique, ou par une tradition constante transmise d'élève à élève. De plus, presque les mêmes gestes sont employés dans toute l'Inde pour exprimer les mêmes idées, et beaucoup, peut-être même tous, étaient déjà en usage il y a deux mille ans.

Et il y a l'union plus intime entre ces gestes et ceux des images et tableaux des dieux et des anges. Beaucoup de ces gestes — appelés *mudra* — ont une signification hiératique : tout autant dans une peinture, une image, une marionnette, que chez un danseur ou une danseuse vivants, ou dans l'adoration personnelle, ils expriment en un langage conventionnel les intentions de l'âme. Les gestes hié-

(1) Voir la *Revue Bleue* du 18 juillet 1914.

ratiques les plus communs, par exemple, ont des significations dans le genre de celles-ci : « je donne tout », ou « ne cachez rien », « ne craignez point », « contemplation », « je prends la Terre à témoin », « discours » ; d'autres représentent des objets spécifiques, tels que des animaux, des parties du corps, des décors de théâtres, des accessoires ; d'autres sont des signes d'invocation et de souhaits de bienvenue, ou sont synonymes de placer un siège, de contraindre et de retenir. Tous ces gestes sont accomplis par les doigts et les paumes.

Au moyen de ces gestes, et d'autres peut-être moins rigides, *mais tous parfaitement familiers au spectateur, et répétés sans la moindre variante par le même danseur en différentes occasions*, ou par différents danseurs, il est possible d'exprimer toute la gamme des émotions humaines et des actions résultant des émotions, ainsi que de décrire l'apparition personnelle d'un dieu ou d'un héros, et tous ses actes, en un langage qui est entièrement artificiel et profondément expressif — un langage avec lequel la joie ou la tristesse, la jeunesse ou la vieillesse, le sexe mâle ou femelle de l' « artiste » n'a rien à faire.

Je n'ai jamais vu, et ne compte d'ailleurs point voir, mieux jouer qu'il me fut donné une fois le plaisir de voir à Lucknow, où un vieillard — poète, danseur et professeur de nombreuses, danseuses — chantait une « complainte d'une Bergère à la mère de Krishna ». Ce fameux danseur, dont le nom est Binda Deen, est un brahmane dévot, suffisamment fortuné, car il recevait jadis jusqu'à 2.500 francs par soirée de la part de rajahs amateurs ; chez lui, il dansera et son neveu chantera à n'importe quelle heure, pour n'importe quel voisin ou concitoyen, et cela pour une somme des plus modestes. Il ne doit pas être difficile, dit-il, pour ses propres amis de le voir et de l'entendre. Ainsi, devant un auditoire d'élèves et de voisins, ce vieillard s'assit sur le sol et chanta son poème. Ramassant une écharpe, il s'en servit comme d'un voile — et personne n'aurait pu se rappeler qu'il était autre chose qu'une jeune fille timide et gracieuse, contant une histoire avec toute sorte de gestes dramatiques des mains et des yeux. Elle racontait comment Krishna avait volé le beurre et le lait caillé, tous les mauvais tours qu'il jouait, la cour qu'il lui faisait. Le moindre trait du visage, le moindre mouvement du corps et des mains était intentionnel, contrôlé, hiératique ; sa grande et entière dévotion pour Krishna ne gâta en rien son art.

Il est vrai que Binda Deen est un homme de génie et d'un très grand caractère personnel, ce qui lui permet de s'identifier avec son art et non l'art avec lui. Mais une telle « action chantée » ne lui appartenait pas, ni ne dépendait de son génie, bien qu'il eût pu en écrire les paroles ; elle appartenait à la race et à sa vieille vision d'un dieu berger. Elle n'aurait point eu, non plus, beaucoup de signification pour un auditoire non encore familier avec tous ses épisodes et ses idées et tous les gestes conventionnels (symboles dramatiques) les exprimant. Mais il est remarquable que, dès que l'on possède la clef de ces gestes, ils n'apparaissent plus comme conventionnels mais comme « naturels », dans le sens de l'inévitable. Cependant, le fait que tous les « artistes » emploient des gestes similaires, et l'évidence de leur antiquité prouvent combien ils sont conventionnels, c'est-à-dire « convenus » entre l'artiste et l'auditoire. L'art, qui se distingue des « branches de la vie », demande non seulement un artiste expert, mais aussi un public expert, il demande que l'artiste et le public partagent une foi commune. Le public d'un théâtre moderne n'est-il pas souvent un plus grand « four » — si je puis me permettre ce mot d'argot théâtral — que la pièce elle-même ?

Cet art conventionnel, naturellement, ne se trouve pas dans les productions prétentieuses des théâtres parsis ; mais dans toutes les danses indiennes, lorsqu'il n'y a point de décors ni d'accessoires, et qu'il n'y a qu'un, ou, dans certaines représentations dramatiques simples, deux ou trois acteurs — lorsque toute la gamme de la vie et du désir doit être exprimée d'une façon clairement intelligible à un auditoire populaire, qui ne demande pas que rien dans la représentation, ne lui soit point familier ou lui paraisse étrange — alors, là, le véritable art de l'acteur se montre en entier.

Combien ne donnerait-on pas, après avoir souffert du luxe criard et de la stupidité prétentieuse des théâtres modernes de Bombay et de Calcutta, pour revenir à la sincérité passionnée de ce merveilleux théâtre populaire, qui « sans décors, sans l'exhibition artistique de toilettes ou de costumes, peut faire naître des émotions rarement éprouvées de nos jours » (1).

J'ai entendu une danseuse se plaindre que son public, de nos jours, s'occupait plus d'elle-même que de son art. Jadis le public indien faisait de l'art une condition *sine qua non*, l'apparence personnelle n'était que secondaire.

La danse est aussi une partie du culte. Miss Ruth Saint-Denis avait raison dans ses représentations de l'Inde sur les scènes anglaises. Non pas pour le détail, ni pour la forme exacte de sa danse ou de son costume, mais pour l'esprit essentiel, en personnifiant, par exemple, dans une seule scène, à la fois le

(1) [illegible] Sen, *History of Bengali Literature*.

dieu adoré et l'adorateur dansant. Dans les temples indiens, ou du moins dans la plupart des temples de la région du Sud, il y a des Devadasis, servantes du dieu, dont le devoir est de danser devant son image, de même que les Apsaras dansent devant lui au Ciel. Et de même que les Apsaras sont, là-haut, les courtisanes des dieux, de même les Devadasis le sont ici-bas.

Mon ami Abanindronath Tagore m'a dépeint le tableau d'une Devadasi devant l'autel du Seigneur du Monde à Jagaunath. Elle a jeté sur le sol les pétales tombés d'un lotus, demandant : « O Dieu! pourquoi nous fais-tu si belles aujourd'hui, si demain tu nous jettes dans la poussière comme une fleur tombée ? » De telles pensées, je me le demande, se font-elles jour aussi jusque chez celles qui hantent Piccadilly ou les Boulevards ?...

De la danse à l'image sculptée et de l'image à la danse il y a un constant va-et-vient. Le plus grand danseur est Nataraja, dont la danse comique est le procédé de l'« exposition » et du « retrait » alternés de cet univers varié. Si cet art du geste a duré si longtemps dans l'Inde, c'est d'abord parcequ'il a été aussi parfaitement formulé, et ensuite parcequ'il vit aussi dans la pierre et dans le bronze comme dans la mémoire des vivants.

Les poses des danseurs, ainsi que le dit Loti, « sont celles des bas-reliefs » Paes a décrit une salle royale de danse au seizième siècle à Vijayanagar, « où le roi envoie ses femmes pour qu'elles apprennent la danse. C'est une salle longue et pas très large, ornée de colonnes de pierre et de panneaux sculptés. Ces sculptures représentent toutes des danseuses avec de petits tambours. Les dessins des panneaux montrent les positions à la fin des danses, de sorte que sur chaque panneau se trouve une danseuse dans la position voulue à la fin de la danse. Ceci permet aux femmes, lorsqu'elles ont oublié leur leçon, de regarder le panneau représentant la fin de la danse en question, et d'en reproduire la position. Au milieu du mur se trouve la statue dorée d'une femme de la grandeur d'une fillette de douze ans, les bras posés dans la position qu'elle occupe à la fin de la danse. » (1)

Je ne rencontre qu'une objection. Lorsque je parlai à M. Craig de cet art conventionnel de l'acteur indien, il me dit qu'il pensait qu'il n'était pas juste que des êtres humains se soumettent à une discipline aussi sévère. Mais en dehors de leur jeu, ces acteurs indiens sont aussi humains que n'importe quel autre acteur. La discipline sévère de leur jeu n'est pas plus pénible que l'observation de la Forme dans tout autre art. L'art musical exige une instruction au moins aussi ardue. La vérité est que le théâtre moderne nous a tant accoutumés à une sorte de jeu qui n'est pas un art, que nous avons commencé de croire que c'est trop exiger de l'acteur qu'il redevienne à nouveau un artiste.

Ce que j'ai pu rassembler ci-dessus n'a d'autres prétention que d'être quelques notes sur certains aspects de la technique dramatique indienne. J'espère qu'il viendra un jour où je pourrai en dire plus.

ANANDA COOMARASWAMY.

Traduction de GEORGES-BAZILE.

(1) Sewell. *A Forgotten Empire. Vijayanagar.* p. 209

LES LETTRES : ŒUVRES ET IDÉES

Romans.

HENRI DUVERNOIS. *Faubourg Montmartre.* (Flammarion.)
— *Le Veau Gras.* (Fayard.)
— *Fifinoiseau.* (Fayard.)
MARTIAL PIÉCHAUD. *Le Retour dans la Nuit.* (Grasset.)
AUGUSTE BAILLY. *La foi jurée.* (Grasset.)
GABRIEL MAURIÈRE. *Plus fort que l'amour.* (Calmann.)

M. Henri Duvernois sait à quoi rêvent les crémières, les charcutières imposantes, les « dames de comptoir », une foule de petites dames qui exercent des professions diverses, alimentaires, utilitaires ou frivoles généralement méprisées, ignorées par les romanciers psychologues ou artistes... Il sait les peines de cœur des trottins, des mannequins, des « demoiselles de magasin », voire de maintes autres demoiselles très peu virginales et d'ordinaire compatissantes aux détresses sentimentales de leurs contemporains.

Henri Duvernois fréquente les confiseries, les ateliers de couture, les magasins de nouveautés et les bars... Il recueille des confidences, il les provoque, il les devine... Telle est sa perspicacité, telle est son expérience qu'il n'a presque plus besoin d'interroger : la bouquetière qui lui vend un bouquet, la petite courtisane qu'il frôle à l'entrée du music-hall lui livrent, dans l'éclair d'un regard limpide comme un aveu, toute leur âme ingénue ou perverse.

Des hommes sont associés à ces rêves féminins : Henri Duvernois n'ignore pas le prestige d'une rude moustache ou d'une chevelure adolescente, le charme de certaines élégances, la séduction d'une voix virile et tendre, et cette fascination de l'uniforme, qui commence — on l'oublie trop dans les salons — au pompier. Ces messieurs n'échappent pas à sa vigilante observation, non plus que leurs amours... Amours et rêves, idylles de l'arrière-boutique, flammes conjugales, aventures boulevardières, com-

plications sentimentales, Vénus des romans-feuilletons et des familles honnêtes, Vénus des carrefours et des fortifs..., Henri Duvernois est le Paul Bourget du faubourg populaire.

Un Paul Bourget qui serait artiste, et vivant et divertissant...

Henri Duvernois nous divertit en se divertissant lui-même ; il raille quelque part ces écrivains qui accomplissent chaque matin leur tâche comme un pensum ; il ne leur ressemble pas ; il écrit allègrement, gaiement ; parmi nos auteurs gais, il est du très petit nombre de ceux qui sont vraiment gais, c'est-à-dire naturellement, spontanément, de par un heureux équilibre de tempérament, de par une nature d'esprit sensible à toutes les petites discordances, à tous les travers d'où naît le comique ; il a le sens du comique, c'est-à-dire de l'un des aspects de la vie les plus fertiles en traits de frappante vérité. Il y joint — et cette alliance n'est pas rare, ou du moins sans elle un auteur n'exprime qu'un comique incomplet — il y joint le sens de la tendresse, et de toutes ces nuances de l'amour, qui exaltent ou attristent l'âme et le cœur. Il mêle doucement le rire et les larmes ; c'est un art infiniment délicat, et qui semblait perdu depuis la mort d'Alphonse Daudet.

Henri Duvernois, n'en doutez pas, s'amuse énormément quand il compose les dialogues du *Veau Gras*, ou les folles et très sages histoires groupées sous le titre de *Fifinoiseau*, ou quand il rassemble, en un livre (*Faubourg Montmartre*) qui est au centre de son œuvre comme une fresque parmi des tableautins, les figures les plus caractéristiques, les aventures les plus significatives de la vie montmartroise.

Nous nous amusons avec lui, sans nous lasser de lui, car il n'apparaît guère, ou même jamais dans ses récits, et cette discrétion est admirable : un auteur qui nous contraint à lui trouver constamment de l'esprit nous fatigue, et très vite nous rebute : combien plus habile, plus artiste, celui qui dispose sous nos yeux les scènes et les figurants, et nous laisse l'illusion que nous lisons nous-même dans dans l'âme de ces passants !

Henri Duvernois s'amuse énormément, sans méchanceté : il ne méprise pas ses charcutières, ses crémières, ni ces naïves enfants qui admirent un amant parce qu'il cause « en faisant ses liaisons... » ; Henri Duvernois est sans préjugés, il n'a aucun de ces préjugés bourgeois [illegible] pas tout que tant de littérateurs vont au peuple avec un secret dégoût, une révolte intérieure, ou avec une commisération insultante, pleurarde et inintelligente... Henri Duvernois est un artiste que attirent passionnément les spectacles de la vie : il les observe et les peint en artiste, sans arrière-pensée, ni regret, ni critique, émerveillé de leur richesse, et profondément indifférent aux théories abstraites : nuls romans plus purs que les siens de digressions psychologiques, de sociologie, de politique... Quel délassement !

*
* *

Il évoque un monde, des mondes divers où l'on cultive peu les idées générales ; mais avec quelle franchise, avec quelle couleur — et quelle verdeur — n'y fleurissent point les sentiments, les instincts et les passions ! Quelle joie de contempler ces amours qui sont de vraies amours, ces jalousies, ces haines, ces ambitions, ces enthousiasmes qui s'expriment crûment, et parfois avec une gaucherie étonnante, mais toujours sans hypocrisie, sans raffinements oiseux de littérature, sans les mensonges conventionnels de la « culture » et des belles manières ! Et certes, les véhémentes concierges, et les petites rentières sentimentales, et toutes celles qui hésitent entre la faim et l'amour — la faim ignominieuse et l'amour obligatoire — l'ouvrière bien sage, l'abonnée de la Préfecture, la cabotine, la vendeuse de « coco » et la demi-mondaine aux prospérités intermittentes, toutes ont leurs snobismes qui tendent à une imitation naïve des élégances bourgeoises ; mais ces snobismes mêmes sont touchants à force d'ingénuité ; ils sont touchants bien plus que ridicules... Le peintre a le privilège de n'apercevoir que de vives couleurs, si aisément applicables à une imagerie bigarrée ! Et quels contrastes ! L'argent et la misère, la joie, le plaisir, la souffrance, et enfin ces vertus que l'on ne rencontre plus fréquemment, quotidiennement, que chez les gens simples : l'éloquence, l'héroïsme...

Certes, cette humanité n'exprime que des sentiments qui nous sont connus ; mais le ton, le diapason en renouvellent pour nous la signification ; et quelles jolies transpositions ne nous offre point Henri Duvernois ! Ignorez-vous de quel amer enchantement la nostalgie et la mélancolie peuvent noyer l'âme d'un courtier en fromages prématurément retraité ? Voici :

Il aimait les crémeries pour leur [illegible] vergnaud, pour la [illegible] du lait dans les jattes, [illegible] les œufs amoncelés en pyramides dans les cuves de cristal, et les manches de velours bleu [illegible] robustes des demoselles. Parfois [illegible] vieilli feuillette ses impressions de voyage, il réfléchit en [illegible] ses carnets remplis d'annotations commerciales.

Parfois la notation jaillit, énergiquement familière, calquée sans façon sur la réalité brutale : d'une Phèdre bourgeoise, la trop ardente épouse de Fifinoiseau, Henri Duvernois dira : « Sa femme le

contemplait avec la détresse d'un chien devant le morceau de sucre qu'il ne doit avaler qu'au commandement de trois... »

La drôlerie des images ajoute à la saveur du récit : Henri Duvernois excelle à un pittoresque simple, sans solennité ni rhétorique ; il écrit sans préméditation, sous la dictée d'une sensibilité prompte à saisir les moindres frissons courant à la surface des apparences ; il est l'un des écrivains les plus spontanés, les plus vrais de ce temps, et l'un de ceux qui ont su le mieux capter, à la source même, les jaillissantes richesses du langage parlé et des locutions populaires...

Et voilà, au total, si je ne me trompe, quelques-uns des dons les plus précieux que l'on puisse souhaiter à un romancier. Henri Duvernois, qui n'avait guère écrit que de brefs récits, de menus contes et de petits romans légers, légers, s'est enfin avisé de nous donner un ample livre : *Faubourg Montmartre* est aussi dénué de pédantisme que *Le Veau Gras* ou *Fifinoiseau*, ou *Crapotte...* ; toutes les qualités qui font le charme de ces contes, nouvelles et récits, éclairent la biographie de Gévrinette Gentilhomme, une biographie remplie d'aventures, touffue, mouvementée, et dont le cours rapide et capricieux reflète toute la vie du faubourg... Il y a là des détails exquis, une émotion légère et pénétrante, un drame aux cents actes divers, une musique de romance — vieillotte et si moderne ! — le tout ressemblant assez à un roman-feuilleton composé par un artiste épris de la vie, et qui ne s'en fait point accroire. On pense, en le lisant, à Murger, au meilleur, au fugitif Murger, à Halévy — celui des Petites Cardinal, — à Daudet, au Lavedan des dialogues pré-académiques..., et l'on conclut que Henri Duvernois représente parmi nous une veine bien française, parisienne, au bon sens du mot, où se rencontrent et se marient quelques-unes des plus aimables vertus de la race et du terroir.

*
* *

Deux romans graves, émouvants, l'un vibrant de passion avouée, exaspérée, l'autre d'une ardeur secrète, dissimulée, toute intime, nous sont offerts par M. Auguste Bailly et M. Martial Piéchaud.

Auguste Bailly s'intéresse aux cas de conscience — il en étudia d'épineux —. Moraliste, la passion ne prend de valeur à ses yeux que comme élément d'un conflit dramatique où participent les plus nobles puissances de l'intelligence et de l'âme.

Il n'avait rien encore entrepris d'aussi audacieux que ce livre : *la Foi jurée* ; le cas éternel et typique : le mari, la femme et l'amant, l'amour adultère, le remords, le retour au bercail... rien de plus ! Le sujet, direz-vous, est ample, magnifique — Certes ! un peu effrayant aussi, quand on l'envisage volontairement dépouillé de tous les accessoires qui le rajeunissent d'un cadre nouveau. Et peut-être y faudrait-il du génie...

Auguste Bailly l'envisage sans trembler : et rien n'est plus intrépide que sa conception des amours de Jean Desrois et de Denise Martyl... Nous en avons tant vu de ces idylles coupables, langoureuses aux parterres de Versailles, tragiques et décevantes aux bords enchantés des lacs suisses et italiens ! Nous admirons l'intrépidité de ce romancier ; nous nous assurons que son éloquence nous eût touchés si tant d'autres, avant lui, n'avaient épuisé le pathétique des passions versaillaises et des tragédies helvétiques. Au surplus, Auguste Bailly ne perd point tout le bénéfice de son excessive audace : nous frémissons, nous sommes émus, car le livre est bien composé, avec des accents de sincérité profonde et convaincante... Nous sommes émus un peu à contre-cœur ; et c'est un triomphe pour Auguste Bailly, mais nous ne sommes points satisfaits : un auteur à qui l'on garde une rancune ne triomphe pas absolument ni même suffisamment. Souhaitons à Auguste Bailly plus de modestie, ou de timidité.

Souhaitons à M. Martial Piéchaud un courage plus décidé, plus de confiance en soi, plus d'audace et d'allant : et j'entends bien qu'il est l'homme des grisailles habilement estompées, des savantes préparations ; qu'il affectionne les drames assourdis, les confidences chuchotées, les brumes de l'âme, les crépuscules indéfiniment prolongés de la vie sentimentale... Son livre toutefois est trop long, trop lent trop gris, la lumière y est trop parcimonieusement disséminée, avec de beaux éclats où nous reconnaissons un dessein original, et peut-être un tempérament.

Pierre Hinquel est un enfant tendre et méditatif, voué aux méditations silencieuses entre un père taciturne et une vieille bonne inutilement bavarde. Son enfance nous est lentement contée, avec une lenteur trop calculée, en même temps que trop confiante... Et nous nous doutons que la mère, absente, vit quelque part, honnie des siens, détestée, méprisée à cause d'on ne sait quelle trahison...

Pierre, adolescent, souffre des yeux. Nous ne sommes tout à fait émus que lorsque la nuit s'abat sur ce joli et grave visage, lorsque le père s'épouvante de sa sévérité, de sa cruauté... : n'a-t-il pas privé cette enfance et cette adolescence de la plus précieuse lumière en éloignant impitoyablement le dévouement maternel ! L'enfant aveugle et le père douloureux se rapprochent dans un élan vers cette tendresse absente. . et c'est le retour, dans la nuit, de celle que son fils n'aura jamais vue...

*
* *

M. Gabriel Maurière est un rude observateur des mœurs rurales et des passions paysannes ; il en donna des peintures appuyées, mais vigoureuses dans *Monsieur Cailloux, homme politique*, et *La Politique à Saint-Gengoult*... L'âpreté paysanne, le labeur de la terre, l'ivrognerie, la politique, la politique qui n'est trop souvent dans les campagnes que basse ruse, convoitise sournoise et logomachie naïvement intempérante... Gabriel Maurière peignait tout cela hardiment, sans illusion ni flatterie ; un réalisme à la Zola, poussé au noir, mais nourri d'observation et de vérité, parait ses meilleurs récits...

Gabriel Maurière s'est-il lassé de cette manière un peu lourde, un peu triste, mais qui n'était pas sans prix ? Vise-t-il à l'élégance, au lyrisme, à la poésie ? Son dernier livre révèle des ambitions inquiétantes...

Il nous conte l'histoire du ménage Martin-Prax, le mari, timide et doux, incroyant, la femme à peine instruite, honnête, mais étroitement dévote... Et voici le procès de la dévotion, qui pourrait bien être le contraire de la religion : « la dévotion, le froid des choses vieillottes, propres, nettes, sans âme. »

Sans âme ! Gabriel Maurière se doute bien que la dévotion est une odieuse barrière entre l'âme et des régions lointaines, éthérées, lumineuses, où brille le soleil des vertus et des grâces... Mais la spiritualité n'est pas son affaire ; il s'y essouffle gauchement.

Reste la dévotion : Gabriel Maurière pouvait nous en donner une monographie aigüe, satirique... ; il n'a pas osé ; il y a pensé : il a voulu faire mieux... Je le regrette pour ma part ; tout ce qui est observation directe, notation de mœurs, vie extérieure, évoque justement le long procès des époux Martin-Pretax ; et Gabriel Maurière connaît Pithiviers comme pas un... Pithiviers, ses couvents, ses confessionnaux et ses redoutables sacristies, et ses non moins redoutables salons bourgeois... Mais il devrait bien éviter les complications psychologiques et la métaphysique ; dire qu'il y commet d'impardonnables impairs ne suffit pas : il y manifeste un goût incertain, et nous l'accuserions vite d'incompréhension et de vulgarité.

Gabriel Maurière me pardonnera de lui dire tout franc mon avis : ce livre, qui n'est pas négligeable, est une erreur ; qu'il s'en tienne à son domaine, et nous pourrons attendre de lui des livres forts et pleins, des livres précieux et rares par ce temps de littératures anémiées.

LUCIEN MAURY

THÉATRES

Comédie Française. — *L'Essayeuse*, comédie en un acte de M. PIERRE VEBER. — *Le Prince Charmant*, comédie en trois actes, de M. TRISTAN BERNARD.

L'*Essayeuse* n'est pas un lever de rideau banal, mais un marivaudage rajeuni et modernisé, où il y a de la fantaisie, de l'esprit et de la subtilité un peu compliquée.

Lise et René achèvent leur lune de miel à la campagne. Depuis six mois, ils vivent isolés dans leur amour, leur bonheur et leur égoïsme à deux. Tout à coup, la jeune femme se demande si elle peut, si elle doit s'abandonner sans crainte, sans arrière-pensée, à ce bonheur et à cet amour. Elle est nerveuse, inquiète. Son mari est-il véritablement, réellement conforme à l'idéal qu'elle s'en fait ? Il ne lui suffit plus de l'aimer : elle veut le connaître, mettre ses sentiments à l'épreuve et sa vertu à l'essai. L'essayeuse sera son amie Germaine, en qui elle a toute confiance. Elle l'a donc invitée à venir les voir à la campagne, et aujourd'hui elle l'attend.

Lise expose à Germaine quel service elle demande à son amitié. Germaine hésite, résiste, et finit par accepter. Nous n'avons aucune illusion sur le résultat de l'expérience, qui est acquis d'avance : nous savons où conduit ce jeu dangereux. Mais qu'il soit bien joué, d'une manière nouvelle et piquante, il ne nous en faut pas plus. M. Pierre Veber est de ceux à qui, là-dessus, nous pouvions faire crédit : et notre confiance n'a pas été trompée.

A peine Lise s'est-elle éloignée que le flirt commence. Un spirituel critique, M. Jean de Pierrefeu, remarquait à ce propos que dans *flirt* on peut voir *fleuret* aussi bien que *fleurette*. Va donc pour fleuret d'abord : nous avons devant nous un virtuose de l'escrime galante, une fine lame qui se plaît et excelle à la grâce des feintes, à la vivacité des parades, à l'audace des ripostes. Mais si l'imprudente Germaine ne peut tenir contre un assaut trop pressant, voyez : n'est-elle pas troublée aussi comme au parfum de quelque fleur enivrante et mystérieuse ? Nous sentons bien qu'elle faiblit, et la voilà déjà qui donne et qui promet, quand son amie rentre, un peu plus tôt qu'elle n'était attendue. « Eh bien ? » interroge Lise, dès qu'elle a, sous un prétexte quelconque, écarté son mari. Avec le tour qu'ont pris les choses, il ne reste plus qu'à mentir. « Parfait », répond l'autre. « Il est parfait. J'ai échoué sur toute la ligne. » Alors la joie de la jeune femme éclate, et c'est ici qu'apparaît, dans la donnée fondamentale de la pièce, quelque chose de nouveau, d'imprévu. M. Pierre Veber est un ironiste. Il nous montre Lise rassurée au moment même où sa sécurité devient

un leurre. Et ce n'est pas tout : cette fausse sécurité, moitié touchante et moitié ridicule, va instantanément supprimer le danger qu'elle ne voit pas. O ironie! Le mari reparaît : sa femme se jette à son cou et crie son bonheur de ce qu'il a évité le piège. Quel piège? Il ne comprend pas. Alors elle lui explique tout : pourquoi elle a fait venir Germaine, comment elle lui a demandé un service et consenti avec elle la petite comédie. René croit qu'il a été dupé ; mais Germaine sait bien qui est la véritable dupe. Il se trouve fort à propos qu'elle s'était tout justement ménagé une sortie et adressé par precaution une dépêche qui lui permettrait de laisser les amoureux tête à tête si elle avait à regretter d'être venue. La dépêche arrive, et elle s'en va. En vain René, qui n'est pas fier, voudrait-il la retenir. Elle part. Mais la sécurité de Lise n'en vaut pas mieux. De quoi sont faites nos sécurités, hélas! Nous ne trahirons certes pas la pensée de l'auteur en disant une fois encore : ô ironie!...

Le ton et les nuances de ce badinage sont finement rendus par M. Dessonnes, qui donne beaucoup de naturel et de séduction au mari dangereux, Mlle Maille qui représente sa charmante petite femme inquiète, amoureuse et menacée, Mlle Robinne qui est bien la plus séduisante image de la tentation.

*
* *

M. Tristan Bernard est un réaliste et un humoriste. Il partage le privilège, dans notre littérature dramatique contemporaine, avec M. Courteline, et je ne sais si l'un et l'autre ne pourraient pas se réclamer, à cet égard, du bon, de l'aimable Eugène Labiche. Mais ce « vaudevilliste », comme on dit aujourd'hui avec quelque mépris, attachait la plus grande importance et donnait le plus grand soin à l'intrigue de ses pièces. Le Théâtre-Libre et les tentatives du naturalisme ont terriblement discrédité ces combinaisons et tout ce qu'on pourrait appeler la tradition de Scribe. D'autre part, Labiche était gai, franchement gai. Sa bonne humeur s'épanouissait sans contrainte, sans arrière-pensée, sans malice. Cela non plus n'est plus à la mode; et nous venons de le voir à propos de M. Pierre Veber, l'ironie a pris la place de l'indulgence. Le comique de ces nouveaux maîtres du rire est fort différent de la gaîté : il n'a rien de jovial; il est même triste au fond. Comme celui de Molière, direz-vous. Oh! je sais bien: il y a les fameux vers de Musset:

> Cette mâle gaîté si triste et si profonde
> Que lorsqu'on vient d'en rire on devrait en pleurer.

Mais c'est là, je crois, une vue toute romantique, et si Molière n'est pas toujours gai — comment un grand peintre de la vie le serait-il? — sa gaîté est toujours franche, et le comique, tel qu'il l'entend, toujours inséparable du rire. Celui de M. Courteline, dans *Boubouroche*, par exemple, et celui de M. Tristan Bernard, dans les *Mémoires d'un jeune homme rangé* ou dans *Triplepatte*, sont plus compliqués. Et la complication n'avait, on le sait, rien à voir avec Labiche. Il faut bien reconnaître enfin que la psychologie, dans le théâtre de Labiche, est plus conventionnelle et plus sommaire. M. Tristan Bernard est infiniment plus exigeant, plus précis, plus subtil. Il observe avec minutie, il note avec exactitude, et sa façon de souligner vaut parfois tout un commentaire minutieux et pénétrant. L'influence de l'école expérimentale a certainement passé par là. Ce n'est pas un hasard que *Triplepatte* ait été écrit en collaboration avec André Godfernaux, un disciple de Th. Ribot, et qui avait pris en Sorbonne le doctorat ès-lettres avec une thèse documentée, précise et ingénieuse, sur *Le Sentiment et la Pensée*, considérés dans leurs rapports physiologiques. Tristan Bernard est lui-même un très sûr, un très délié psychologue. Et il y a un rapport étroit entre la minutie de son observation, la nature de son comique, l'indifférence qu'il témoigne à ce qu'on pourrait appeler l'architecture dramatique.

Nous retrouvons tout cela dans la pièce cursive, facile, vraiment un peu grêle, que vient de nous donner la Comédie-Française. L'auteur a déclaré qu'il l'avait écrite en trois semaines : il a bien fait de ne pas se presser. Et peut-être aussi a-t-il bien fait de ne pas pousser davantage un sujet qui, sous cette forme, répond si bien à son talent et convient si parfaitement à sa manière.

Le Prince Charmant, c'est le jeune héros à qui rêvent les jeunes filles et que les parents attendent, le fiancé idéal, celui qui n'a qu'à paraître pour vaincre. Ce n'est nécessairement un Prince charmant que pour les filles de roi. Les autres l'ont imaginé tour à tour, à travers les révolutions et parmi les vicissitudes de la vie moderne, comme un poète, un sous-préfet, un sous-lieutenant, un ingénieur. Il change de conditions suivant les époques, les régimes et les milieux. Pour des bourgeois pratiques de 1914, il paraît que le Prince Charmant est « dans les affaires ». Je n'en suis pas surpris, mais comme il le faut entreprenant, hardi, environné de tous les prestiges de l'espérance, vous imaginez bien qu'il ne va pas s'enfermer dans une boutique ni s'immobiliser derrière un comptoir. Non : le Prince Charmant est dans « les grandes affaires », celles qui se traitent dans les restaurants chics, avec des gens chics, en buvant du champagne et en fumant de fins cigares. Le Prince Charmant de 1914 est un « faiseur ».

Rien de plus piquant ni de plus vrai que la préci-

pitation avec laquelle il est accueilli dans cette honnête famille de commerçants, l'admiration qu'il y provoque et l'empressement d'un père raisonnable, d'une mère pratique, à lui donner leur fille sans le connaître. Le 1er acte de la pièce est presque tout entier consacré à rendre sensible le contraste entre la prudence des Colvelle en toutes choses et la témérité singulière dont ils font preuve en cette occurence. Il est rendu plus plaisant par le comique de détail où excelle M. Tristan Bernard, mais où l'on sent un peu trop sa main. Certains traits sont d'une observation bien juste; d'autres trahissent l'esprit de l'auteur, plus qu'ils n'expriment le caractère des personnages, et il me semble bien reconnaître, dans le rôle de l'oncle Arthur, en particulier, plus d'un mot qu'il n'avait pas besoin de dire, et que d'ailleurs il n'aurait pas trouvé tout seul. Quelle bonne fortune au théâtre pour un vieil employé de ministère d'être soufflé par M. Tristan Bernard!

Le second acte est de la bonne comédie. Il nous montre à l'œuvre le Prince Charmant, que nous avions seulement entrevu et deviné. Le voici en ménage depuis dix-huit mois, et toujours hors de chez lui, quoiqu'il aime bien sa femme et son bébé, toujours à la veille de réaliser la grosse affaire et, en attendant, fort à court d'argent, en retard avec la nourrice, avec les fournisseurs, et débiteur de quiconque a bien voulu lui avancer des fonds. Son beau-père est dans ce cas, mais non point l'oncle Arthur, qui s'irrite contre une telle faiblesse et veut dire son fait au jeune fou. Le résultat de l'explication est qu'il lui prête les quinze cents francs qu'il a sur lui. C'est que ce gentil garçon est irrésistible, avec sa confiance, son entrain et la contagion de son optimisme, de sa cordialité. Mais voilà qui est trop fort tout de même : il trompait sa femme avec une certaine Madame Alcidier, dont le mari lui a prêté douze mille francs. Cette fois, cela passe la mesure; cela ne lui ressemble plus, comme dit son ami Dupreux. Ah! j'en demande bien pardon à M. Dupreux, cela lui ressemble encore. Il faut voir comment les choses se sont passées; elles se passent toujours, avec le Prince Charmant, de manière à désarmer les jugements trop rigoureux. On ne saurait condamner ce garçon ni même lui en vouloir, car il est aussi dépourvu de malice que de scrupule, et de même qu'il a trahi sa femme sans perfidie, il ment à tous sans mauvaise foi, toujours décidé à tenir ses promesses au moment où il les fait, et les oubliant toujours au moment de les tenir, tout entier à l'instant qui va suivre, et ne voyant jamais la réalité présente, allant devant lui sans jamais regarder derrière, au-dessus des mesquineries parce qu'il voit tout en grand, et hors de la vie parce qu'il voit tout en beau, naïvement convaincu que la tâche de demain est de réparer aujourd'hui et que tout s'arrange, coupable innocent, et malfaiteur sympathique, véritable péril pour les siens, qui l'aiment en somme et l'aimeront toujours tel qu'il est, s'il est incapable de changer.

Ce dernier point est celui où l'auteur veut nous conduire et nous laisser. Quand Anna a appris la trahison de son mari, elle s'est retirée chez ses parents, avec des projets de divorce. Mais elle est très malheureuse. Aussi, quand l'oncle Arthur ramène l'infidèle, toute la famille se montre-t-elle heureuse de l'accueillir. Et — qui sait? — après tout, ce diable de garçon finira peut-être par réussir.

M. André Brunot est un charmant et excellent comédien. Sa vivacité, sa bonne humeur, sa bonne grâce conviennent très bien au personnage de Gaston Houglard. Mais par trop d'autres traits sa physionomie évoque un personnage tout différent, celui qui eût fait un gendre idéal pour les Colvelle, un bon mari pour Anna. M. André Brunot a une rondeur honnête, souriante, qui ne doit pas être du tout l'allure caractéristique de ce joli faiseur dangereux. M. André Brunot nous fera penser à tout ce qu'on voudra plutôt qu'à un péril domestique. Il a joué avec beaucoup de jeunesse et d'entrain un rôle qui ne lui convient qu'à demi. Le rôle de Colvelle, au contraire, convient le mieux du monde à M. Siblot, qui en a rendu joliment, finement, la vulgarité et la bonhomie. Celui de l'oncle Arthur a trouvé dans M. Léon Bernard un interprète hors de pair. Le fonctionnaire maniaque, « original » et pittoresque, l'oncle bourru et affectueux, le grondeur plein de sens et même d'esprit, tous ces aspects du personnage se dégagent et s'harmonisent dans une composition du réalisme le plus savoureux. M. Charles Granval est un maître en l'art de pousser une silhouette : celle de M. Alcidier, homme du monde, traducteur juré et mari malheureux, est une merveille de précision caricaturale. C'est cet art aussi qui caractérise M. Denis d'Inès, et il y déploie une fantaisie toujours juste. D'un rôle de rien, celui du loueur de voitures, Loucle, il a fait une création originale.

Mlle Leconte est naturelle et charmante dans un rôle — celui d'Anna Colvelle — où elle ne trouve pas à employer la dixième partie de son talent. Mme Thérèse Kolb prête à Mme Colvelle une bonne figure de bourgeoise honnête, toute simple, timide et un peu vulgaire. Mlle Dussane est une amusante nourrice, très « nature », et il n'y a qu'à louer, dans l'ensemble, toute l'interprétation.

F. Roz

CHRONIQUE DES LIVRES

—

ANDRE FONTAINE. **Académiciens d'autrefois.** (H. Laurens.

Le nouvel ouvrage de M. André Fontaine est la suite logique de ses précédents travaux, consacrés presque exclusivement à l'ancienne Académie de peinture. Après avoir recherché, dans les « Conférences inédites de l'Académie royale de peinture et de sculpture », les textes permettant d'établir la véritable théorie esthétique du XVIIe siècle, après avoir exposé dans les « Doctrines d'art en France » l'évolution de cette théorie esthétique du XVIIe siècle, après avoir précisé les résultats auxquels était arrivé, dans cet ordre d'idées, un amateur aussi averti que le comte de Caylus, dont il a publié les « Vies d'artistes du XVIIIe siècle » lues à l'Académie, ainsi que les « Discours sur la peinture et la sculpture » prononcés dans la même compagnie, après avoir enfin recherché dans les « Collections de l'Académie » la destinée de chacune des œuvres possédées par cette communauté, il a été amené à s'intéresser plus particulièrement aux artistes eux-mêmes dans leur vie en quelque sorte corporative.

De là ces études où Le Brun apparaît sous un jour très différent de celui sous lequel on l'a peint jusqu'ici où la prétendue haine de Mignard contre l'Académie se trouve réduite aux proportions d'une mesure de défense contre celui qui eut la prétention exorbitante d'incarner à lui seul toute la Compagnie, où les inimitiés entre artistes se manifestent enfin clairement et s'expliquent grâce à des documents encore inconnus du public. Les sanctions prises par l'Académie contre l'admirable graveur que fut Abraham Bosse cessent de se justifier par une sorte de folie de l'artiste, mais constituent la défaite du bon droit trop sûr de soi et trop intransigeant. L'incarcération à la Bastille du sculpteur sur ivoire Simon Jaillot achève de montrer le danger qu'il y avait, vers 1670, à parler trop librement des gens en place et des corps auxquels ils s'intéressaient. Avec le bon sculpteur toulousain Marc Arcis, c'est à l'existence toujours précaire des artistes provinciaux que nous nous initions, et Philippe de Chennevières aurait pu ajouter ce curieux chapitre à ceux de son très célèbre et très utile ouvrage. Enfin, des physionomies bien connues comme celles de Philippe de Champaigne, de son neveu Jean-Baptiste et de Sébastien Bourdon s'accusent plus nettement ; pour les deux premiers, leur rôle dans les discussions académiques au sujet de l'esthétique explique mieux leur œuvre; pour le dernier, la différence de point de vue entre ses jeunes collègues ou ses successeurs à l'Académie et lui-même permet de mesurer la distance qui sépare, au XVIIIe siècle, une génération de la suivante.

Au reste, M. André Fontaine n'a cherché, dans cet ouvrage, qu'à faire œuvre d'historien, en se défendant de toute appréciation subjective analogue à celle que suscitent nécessairement les vues d'ensemble sur des périodes étendues. « J'avais rêvé, avoue-t-il dans son Avant-propos, d'écrire une histoire générale de l'Académie royale de Peinture et Sculpture. Mais une histoire générale ne se soutient guère que par les idées, et les faits, au fur et à mesure qu'on les découvre, se chargent de détruire les théories à peine exposées ». L'auteur s'est donc réfugié modestement dans la *petite histoire*, puisque du moins « les faits scientifiquement établis gardent toujours une valeur de faits », et il prétend n'avoir apporté dans son ouvrage que « des faits scientifiquement établis. »

LUCIEN MAGNE. **L'art appliqué aux métiers** : I. *Décor de la Pierre* : II. *Décor de la Terre* : III. *Décor du Verre* (H. Laurens.)

Le divorce déplorable entre l'art et l'industrie est un des traits les plus caractéristiques de l'art contemporain. C'est dans l'intention d'y remédier que fut fondé, il y a quinze ans, au Conservatoire des Arts et Métiers, un cours « d'art appliqué » ; il s'agissait d'habituer l'artiste à compter aussi bien avec la destination de l'œuvre qu'avec les qualités de la matière; il s'agissait aussi d'habituer l'artisan, et surtout le fabricant, à voir dans la composition autre chose qu'une adroite copie de morceaux anciens ; il s'agissait enfin de refaire l'éducation du public, que son ignorance rendait incapable d'une appréciation saine des choses d'art.

La base manquait à cet enseignement : faute d'études techniques, les historiens de l'Art ne pouvait analyser les œuvres et fournir aux artistes l'appui de la tradition. D'autre part, l'initiative artistique n'était pas sollicitée par une étude consciencieuse de la nature.

Le cours du Conservatoire, divisé en deux parties, l'une affectée à l'enseignement traditionnel, l'autre à la composition, et complété par des applications faites, dans l'atelier, sur des programmes d'actualité, s'est proposé de rétablir le lien nécessaire entre l'artiste, l'artisan et le fabricant; de cette collaboration sont sortis des ouvrages qui, s'ils ne peuvent être comparés à ceux des anciens, méritent néanmoins l'attention.

C'est dans le but de propager l'enseignement artistique dans tous les métiers et de contribuer au développement du goût, suivant la tradition française, qu'est entreprise la publication des cours professés au Conservatoire des Arts et Métiers.

Les trois beaux volumes déjà parus, et qui bientôt seront suivis par d'autres, donneront aux artistes et artisans le soutien d'une doctrine qui se recommande de la tradition française et qui, appuyée sur l'étude de la nature, peut aider à la diffusion du goût en France et au maintien de la prééminence artistique de notre pays.

Le premier volume contient, dans l'introduction, des considérations générales parfois discutables, sur l'enseignement de l'art, sur les principes de composition, sur l'application des lois d'équilibre, de proportion et de contraste, sur le style et la personnalité de l'artiste dans la création ; il renferme, de plus, tout ce qui est relatif au décor de la pierre et à son application aux éléments de construction : décoration des supports, portes, fenêtres et lucarnes, des balustrades et appuis, des escaliers droits et circulaires, des che-

minées, des voûtes. Le deuxième volume apporte une étude analytique des formes et des colorations de la céramique, depuis les essais rudimentaires des poteries antiques jusqu'aux porcelaines et aux grès modernes; le troisième traite de la gobeletterie, de la mosaïque et du vitrail. Les trois ouvrages sont abondamment illustrés, et le choix des gravures, très heureux en ce qui concerne les époques anciennes, éclaire le texte et le commente avec beaucoup d'intérêt.

[illegible] Giorgione. (« Art et Esthétique »). Alcan.

Giorgione, à qui les Italiens, les Allemands et les Anglais ont consacré d'innombrables études, est un des grands artistes étrangers les plus mal connus en France ; si étrange que cela puisse paraître, le présent volume est le premier ouvrage traitant de ce sujet qui ait été publié dans notre langue.

L'auteur, qui n'a pas la prétention d'avoir enfin résolu le troublant problème giorgionesque, après avoir tenté de reconstituer la curieuse personnalité de Giorgione, après avoir étudié très attentivement ses origines, ses débuts, son influence considérable — notamment sur Titien qui, chez Giovanni Bellini, fut son condisciple et son ami — nous présente tour à tour ce maître comme portraitiste, comme peintre des sujets sacrés légendaires et profanes, et comme décorateur; le grand coloriste de Castelfranco nous apparaît ici comme le plus hardi des novateurs.

[illegible] Holbein. (« Art et Esthétique »). Alcan.

L'attrait spécial de cet ouvrage dû au distingué directeur de l'Ecole des Beaux-Arts de Nantes, consiste, comme l'indique d'ailleurs son introduction, « en ce qu'un artiste ayant pratiqué la langue spéciale de la peinture doit parler, non en critique, mais en peintre qui dira tout haut pour le public ce qu'habituellement il confie à l'oreille d'un camarade en visitant un Musée. »

Les différentes œuvres, peintures, dessins et gravures de l'illustre maître allemand sont étudiées dans ce livre avec clarté au point de vue descriptif, technique et psychologique. Chaque tableau caractéristique est accompagné d'une analyse, qui ne manquera pas d'intéresser vivement tous les érudits, amateurs d'art, collectionneurs, artistes et critiques.

[illegible] Puvis de Chavannes. (« Art et Esthétique »). [illegible]

Également éloigné de toutes les écoles, sans disciple direct, Puvis de Chavannes a été le plus grand décorateur monumental de la seconde moitié du XIXe siècle. Son œuvre n'est ni fragmentée ni fragmentaire, mais liée indissolublement aux monuments qui l'abritent. Il [illegible] de notre temps, apportant une leçon de simplicité à ceux qui, autour de lui, parlaient sans cesse des maîtres italiens, sans connaître Giotto. L'homme disparaît derrière son œuvre, qui exprime, dans un symbolisme clair, net et précis, toute une face de l'esprit de l'époque qui le vit naître.

A méditer devant ses poèmes picturaux, les pensées les plus diverses peuvent éclore, par quoi on peut s'associer aux créations de l'artiste. C'est ce qu'a senti l'auteur, qui aurait pu intituler son livre : « Réflexions devant les peintures de Puvis de Chavannes » et qui, en une sorte de pèlerinage artistique, conduit le lecteur à Amiens, à Lyon, à Marseille, dans les monuments parisiens, à Poitiers, à Boston, partout où le génie de Puvis de Chavannes s'est exprimé avec une intensité profonde et un calme absolu.

JACQUES LUX.

CORRESPONDANCE

GEORGES PERROT

Nous avons reçu de notre éminent collaborateur M. Michel Bréal une lettre d'où nous détachons les lignes suivantes :

Après les hommages officiels, il paraîtra juste de laisser une place à une camaraderie de soixante ans, à une amitié que les incidents de la vie n'ont jamais interrompue.

Si je cherche quelles sont les qualités qui caractérisent cette vie si pleine d'action, j'en trouve principalement trois :

En premier lieu, il est toujours resté ouvert et accueillant aux nouveautés, tout en demeurant le représentant de la tradition, comme le lui imposaient ses fonctions. Ni les langues orientales, ni les études comparatives, ni surtout les études d'art, ne l'ont jamais trouvé indifférent. En ceci, il aurait pu servir de modèle à des collègues plus jeunes.

En second lieu, comme il était ouvert aux idées, il l'était aux personnes. Si tous ceux à qui il a rendu service pouvaient en ce jour prendre la parole, ce serait comme une histoire des études philologiques de France depuis trente ans.

Enfin, il était opposé aux exagérations et aux empiètements, qualité plus grande qu'on ne croit, dans un ordre d'études où chacun, convaincu de l'importance de ses occupations propres, risque de tomber dans l'hyperbole.

Tel était — sans parler des mérites de l'homme privé — tel nous avons connu Georges Perrot. Sa mort fait un vide profond dans nos études. On le sent déjà ; on le sentira encore mieux à mesure que cette belle carrière apparaîtra dans le lointain.

MICHEL BRÉAL.

Le Propriétaire-Gérant : PAUL FLAT

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGENE YUNG

DIRECTEUR : PAUL FLAT

N° 5 — 2e SEM. 52e ANNÉE 1er AOUT 1914

QUESTIONS EXTÉRIEURES

DU GOUVERNEMENT DES ALBANAIS (1)

II

L'enseignement de l'histoire et des prévisions diplomatiques a été récemment soulagé du poids d'un de ses chapitres les plus lourds : la question d'Orient. Beaucoup d'hommes éminents y appliquaient leur sagesse désormais oisive. Non pas que toute difficulté balkanique ait à jamais disparu; mais il est certain que le partage de l'empire ottoman d'Europe entre les peuples qui l'habitent est en cette affaire une simplification à laquelle nul n'avait d'abord songé. Peut-être de ce fait se trouve-t-il dans la science diplomatique quelques chaires vacantes ou quelques spécialistes en disponibilité. Je serais enclin à conseiller à ceux-ci de se reporter sur l'Adriatique.

Cette mer sera sans doute le lieu de quelques-unes de nos angoisses politiques prochaines; elle est entourée « d'intérêts vitaux » qui s'observent et ne pourront être déchaînés sans fracas. Elle verra des luttes de prestige, d'autorité, de trafic, assez compliquées, assez sourdes et obscures pour mériter l'attention des plus renommés parmi les augures. La question de l'Adriatique, c'est une de ces questions de première ligne, de haut bord, petite science dans la grande science conjecturale de la politique européenne, digne de l'attention des docteurs en leur chaire et des souverains en ces rencontres d'été qui tiennent le monde suspendu.

(1) Voir la *Revue Bleue* du 4 juillet 1911.

Or, l'Albanie est riveraine de l'Adriatique. Elle entrera donc, elle aussi, dans la ronde diplomatique. Voilà un pays qui ne demande rien à personne et qui, bon gré mal gré, va prendre une valeur stratégique, politique, économique. L'infortuné ! Peut-être eût-il vécu libre, loin de ces rivages convoités! Mais ses ports misérables, aux échelles boiteuses, aux jetées de bois faites de planches mal jointes, peuvent devenir des « bases navales ». Périlleux honneur et redoutable dignité !

Pour que, dans le monde moderne, un pays échappe aux menaces de ses voisins civilisés, pour qu'il ne soit pas colonial par destination, il faut, et peut-être suffit-il : qu'il ne soit pas très riche par lui-même; qu'il ne soit pas très minéralisé ; qu'il ne soit pas sur une grande route internationale, ni sur le chemin de quelque richesse. Cette dernière condition est parmi les plus dangereuses. Il y a dans le Centre Africain, au Congo Belge, quelque part vers Zanzibar, un pays nommé Katanga où la science géologique contemporaine a transporté l'Eldorado : ce sont les mines les plus enviables du monde. Les Portugais ont des colonies sur la route : vous verrez qu'il leur en cuira quelque jour.

Plus heureux, le territoire skipe ne présente point ces tentations à la rapacité des grands. Pays riche sans doute, au moins dans ses vallées, mais non pas à l'excès. S'il cache des trésors dans son sous-sol, je l'ignore, et si les géologues le savent ce ne peut guère être que par déduction ou méditation sur la carte : le prospecteur et l'Albanais n'en sont pas encore, j'imagine, au point de se comprendre. Enfin il n'y a pas de grande voie internationale qui traverse l'Albanie. Il n'en est pas, mais il en fut, car

dans l'empire romain la voie militaire et administrative la plus importante du monde perçait l'Albanie de part en part.

Au temps où Rome et Byzance étaient les deux pôles de l'Empire, la route directe entre les deux capitales franchissait l'Adriatique, de Brundusium (Brindes) à Dyrrachium (Durazzo). Ce passage maritime était alors le plus fréquenté du monde entier, comparable en quelque manière à notre Pas-de-Calais, dont les géographes disent qu'il est plus peuplé à chaque instant qu'un grand nombre d'espaces continentaux sur la terre. C'est de la moderne capitale de l'Albanie que partait la grande voie de l'Orient, la via Egnatia. Elle passait les monts par les cols qui dominent le lac d'Okrida, descendait pour toucher la mer Egée à Thessalonique (Salonique) ; puis la route de terre filait, à quelque distance de la mer, vers le Bosphore. Cette route retentit, durant tout l'Empire, du pas des légions, et souvent du fracas des batailles. Elle conduisit Jules César à Pharsale et Virgile à Athènes.

Avant Pharsale, César débarquant d'Italie avec de faibles troupes manœuvra longtemps dans la plaine côtière d'Albanie contre le vieux Pompée. Les historiens le blâment pour une grave faute stratégique qu'il commit sous Dyrrachium, et M. G. Ferrero lui-même, qu'on ne saurait, comme son prédécesseur Tite-Live, traiter de « pompéien », est sévère pour ce début de campagne. (1) Quelle consolation pour le prince de Wied ! A lui aussi on a reproché d'avoir un peu vite évacué Durazzo. Avant le M'Bret d'Albanie, un autre imperator commit au même lieu des fautes contre la science militaire. Ce sera pour le prince un noble adoucissement dans la mauvaise fortune, d'avoir en quelque chose imité Jules César.

*
* *

Mais nous avons déplacé les pôles du monde économique : la via Egnatia désertée n'est plus en Albanie qu'un sentier muletier, et ce n'est pas par l'isthme balkanique que les grands courants atteindront ou traverseront l'Albanie. La ligne qui conduit aujourd'hui vers l'Orient les marchandises et les convoitises de l'Europe va du Pas-de-Calais au Bosphore, du Nord industriel à la Méditerranée [illegible]. De Belgrade ou de Nisch une ligne dérivée de ce grand courant pourrait conduire à travers le Monténégro et les hautes vallées albanaises vers l'Adriatique [illegible] toucherait par un port albanais St Jean de Medua par exemple : c'est la route serbe. Les diplomates projetaient d'y placer des rails et d'y faire passer des locomotives : les Serbes y ont fait passer leur armée. Nous tenons l'un des fils de l'intrigue albanaise : l'Albanie est désirable parce qu'elle verse à l'Adriatique les produits d'un hinterland relié à une grande voie de communication.

Quand, en novembre 1912, l'armée serbe parvint aux cols qui unissent le Kossovo et la haute vallée du Drin, j'imagine qu'elle y rencontra les plus beaux rêves de la Patrie. Une partie du peuple serbe descendait vers l'Adriatique par les sentiers albanais, tandis que l'autre descendait le Vardar, vers la mer Égée. Une vieille légende, que conserve le trésor des imaginations séculaires, rapporte qu'étant au point de mourir, Étienne Douchan, le grand empereur serbe, se fit porter sur une haute montagne d'où il pouvait apercevoir à la fois l'Adriatique et la mer Égée, limites alors de l'empire serbe. Voici que par une incroyable fortune, sous le règne de Pierre Karageorgevitch, les armées voyaient marcher devant elles la légende qui depuis tant d'années tourmentait les rêves du peuple. On sait qu'elles rencontrèrent sur la route de l'Égée leurs amis balkaniques, sur la route de l'Adriatique leurs ennemis autrichiens.

Mais enfin les Serbes ont occupé l'Albanie, au moins la partie septentrionale, la partie *guègue*, St. Jean de Medua, Alessio, Durazzo : ils l'ont occupée six mois durant au moins. Comment? C'est un grand mystère, à mes yeux, tout encombré d'incertitudes et de doutes. Car enfin observez, je vous prie, que les deux races arnaute et serbe se massacraient depuis deux siècles dans la région frontière; que l'Albanais était, sous le régime turc, le massacreur officiel : notable avantage. Pendant la guerre balkanique, l'armée serbe occupe l'Albanie, sans difficultés, semble-t-il, et sans révolte de ces peuples renommés à travers toute l'histoire pour leur indiscipline et leur indépendance. C'est, disent les Albanophiles, que les Jeunes-Turcs avaient auparavant désarmé les Arnautes, leur enlevant d'avance les fusils avec lesquels ils n'eussent pas manqué, sans cela, de recevoir les Serbes. Sans doute, mais ce désarmement fut-il si réel et général? Et restait-il vraiment si peu de fusils dans la montagne?

Devrions-nous donc croire que les Serbes se sont gardés de toutes représailles et ont humainement traité leurs voisins soumis? Ce serait contraire à la procédure de toutes les armées balkaniques, dont une commission internationale nous a révélé les horreurs. Il semble bien en tout cas que l'armée serbe ait eu une intendance parfaitement organisée. Une intendance qui paie ses réquisitions militaires est précisément le miracle qui annonce le mieux la civilisation aux peuples guerriers. C'est par là que nous commencons à pacifier le Maroc, en payant

(1) [illegible] *Grandeur de Rome*, t. II, p. 419.

très cher ce que nous achetons aux indigènes. Payer ce qu'on prend à la guerre leur paraît une magnanimité qui éblouit et commence de subjuguer. On m'a rapporté que les Serbes avaient versé à Essad-Pacha, pour fournitures de vivres, fourrages, réquisitions diverses, une somme de 140.000 francs en or. Si le trait est exact, il témoigne à la fois de la fortune des riches Albanais et de l'exacte probité des vainqueurs.

Mais enfin, quelle que soit la cause, le fait est certain : l'occupation de l'Albanie par les Serbes fut sans révolte et sans grands troubles. Le pays était infiniment plus pacifié lorsqu'il vivait sous la domination de son ennemi séculaire que depuis que l'Europe, en grande pompe et dans l'appareil diplomatique le plus solennel, lui a donné un gouvernement. Les Serbes sont rentrés chez eux en vieille Serbie et dans le Kossovo. A part quelques incidents assez graves au sujet de marchés disputés entre Serbes et Skipétars, la politique extérieure de Belgrade semble depuis une année s'être détournée de l'Albanie. C'est au Nord-Ouest et au Sud qu'elle regarde avec une ferme sagesse : au Sud, vers la mer Égée, dix mois de négociations n'ont pu terminer la difficulté des chemins de fer orientaux que la Serbie, repoussant l'intermédiaire de nos financiers français, veut racheter elle-même; au Nord-Ouest, dans les provinces Yougo-slaves d'Autriche où la sottise criminelle d'un fou vient de briser l'union des slaves que tant de choses favorisaient, l'assassinat de l'Archiduc a déchaîné parmi les Serbes de l'empire Austro-Hongrois une guerre religieuse en soulevant les Croates catholiques contre les orthodoxes. Mais, que la pensée politique serbe, présentement attirée ailleurs, ait oublié les rives adriatiques, n'en croyez rien. Tous les peuples dans le monde moderne vont vers la mer, parce qu'il n'y a d'échanges, de courants commerciaux, de puissance économique que maritimes. Tous les peuples le savent, hormis peut-être les Français.

*
* *

Vers l'Albanie comme dans toutes les directions la route serbe coupe une route autrichienne. Cette voie de descente vers la rive adriatique, il en avait été fort question dans les disputes de chancelleries, avant l'invasion serbe, aux temps de la « politique des chemins de fer ». On admettait alors officiellement qu'il y avait en Europe deux puissances balkaniques, et non davantage, l'Autriche et la Russie. L'une ni l'autre ne possédait un pouce de territoire dans la Péninsule, mais il était entendu qu'elles y faisaient ce qu'elles voulaient. Lorsqu'en ces temps de pénétration pacifique, l'Autriche se poussant vers l'Ouest comme il avait été convenu à Berlin, exécutait quelques tronçons de la ligne directe vers Salonique, — Seraievo, Mitrovitza, Skoplié et le Vardar — aussitôt la Russie la menaçait d'une voie Danube-Adriatique, qui coupait la première vers Mitrovitza. Un jour même les deux ministres des deux Empires, le baron d'Ærenthal et M. Iswolski se rejoignirent à Buchlau pour s'accorder sur ces croisements, mais personne au monde, eux-mêmes moins que les autres, ne sut jamais ce qui s'était passé en cette mémorable entrevue; les deux interlocuteurs ne sont jamais tombés d'accord ni sur ce qu'ils s'étaient dit, ni sur ce qu'ils s'étaient caché : ce fut vraiment un entretien diplomatique.

A la vérité, l'Autriche, après le Congrès de Berlin, se trouvait dans la position même d'Étienne Douchan mourant sur sa montagne, elle contemplait à la fois les deux mers balkaniques; ses regards et ses convoitises coulaient le long du Vardar vers les rives égéennes, et descendaient par la route d'Albanie aux rives adriatiques. Admirons ici la puissance des lieux communs diplomatiques : l'ambition autrichienne tendue vers Salonique, aphorisme connu, usé pour avoir traîné des chancelleries et des cours dans les chaires, et jusque dans les journaux quotidiens. La marche vers Salonique, ce fut la fin suprême, à la fois étymologique et moderne de l'Autriche, *Œsterreich*, empire d'Orient. La malle des Indes déviée courait déjà vers Suez par l'Archipel ... L'éblouissement de ces rêves, l'admiration pour une politique persévérante et rectiligne firent oublier que dans le même temps l'or et les capucins autrichiens travaillaient en Albanie; on ne s'en est avisé que lorsque la crise balkanique découvrit brusquement toutes les ambitions.

Celles de l'Autriche sur l'Albanie ont été fortifiées par la méditation, encouragées par l'expérience. Parmi les terres promises à l'Autriche, empire qui n'avait pas d'autre politique que l'expansion balkanique, l'Albanie était la plus enviable, non comme la plus riche, mais parce qu'elle n'était pas terre slave. Le comte d'Ærenthal, en annexant la Bosnie, disait : l'Autriche est saturée de territoires, voulant par là sans doute empêtrer ses successeurs, suivant la bonne méthode des grands ministres. Saturée de territoires, non pas peut-être, mais saturée de Slaves, certainement.

De Seraievo à Salonique, c'étaient des Slaves qu'il fallait conquérir, ou « protéger », ou enfermer en des sphères d'influence. Pour la trouée vers l'Est, vers les rives lumineuses des mers d'Orient, il fallait perforer la masse serbe. Or, toute augmentation de l'élément slave dans la Double Monarchie, toute question slave nouvelle posée à ses portes aggravait des problèmes de politique intérieure déjà diffi-

ciles et désagréables aux gouvernements germanique de Vienne, magyar de Pesth. Comment douter que la Providence en personne eût placé là, sur le flanc des Serbes, ces montagnards à veste brodée et à calotte blanche, belliqueux et prompts au coup de feu? Quelle aubaine! et quels auxiliaires! Caresser l'Albanie, la séduire, l'assimiler, ce fut pour le Ballplatz l'œuvre complémentaire de la soumission des Serbes.

Justement une opération toute pareille venait de réussir en Bosnie. Trente années durant, après le Congrès de Berlin qui lui en avait ouvert les portes, l'Autriche administra la Bosnie-Herzégovine avec une profitable sagesse. L'admiration de Berlin n'avait pas encore rendu le gouvernement de Vienne impérieux et brutal. En Bosnie comme en Albanie, unité de races et mélange des mêmes religions, musulmane, catholique et orthodoxe, tout cela soumis, pacifié, doté des bienfaits de la civilisation moderne, tout un peuple conquis par la grâce de la « politique eucharistique » et bénissant Dieu et l'Empereur suivant trois rites, sous le spectre des Habsbourg. Il n'y avait qu'à répéter en Albanie cette expérience habile et fortunée.

Or, en 1912, les victoires serbes coupaient net la politique orientale de l'Autriche. Ce fut un désastre. Pour nous le représenter, il faudrait imaginer l'événement qui, il y a trente années, nous aurait à jamais fermé les portes de l'Afrique. Mais ce coup, justement, rejeta vers l'Albanie toutes les espérances viennoises. L'Albanie a sauvé la face de l'Autriche; c'est là qu'elle a attaché son amour-propre et son prestige, durant la crise balkanique. La paix européenne fut deux fois seulement en danger sous les menaces du Ballplatz : au moment de l'évacuation du « port serbe sur l'Adriatique », et au moment de l'évacuation de Scutari par les Monténégrins. L'Albanie devenait soudain le seul « intérêt vital » de l'Autriche.

De ce moment les missionnaires de Vienne, religieux ou laïques, y redoublèrent leurs efforts : franciscains, savants et voyageurs de commerce, et tous messagers politiques, allant de tribus en tribus comme ils pouvaient, et non sans risques. On vit des géologues, gens qui ont coutume de parcourir les pays pour y découvrir l'or ou les richesses, répandre au contraire sur leurs pas les pièces à l'effigie de François-Joseph. Si ces largesses, critiquées plus d'une fois par des orateurs slaves aux Parlements ou aux délégations de Vienne et de Pest, sont efficaces, c'est un point qui touche au plus profond de la psychologie albanaise. Les Skipétars reconnaissent la puissance politique à ce trait qu'ils en reçoivent de l'argent, mais sans doute, c'est leur fierté de garder à la fois les présents et leur indépendance. D'autres observateurs pensent cependant que la personne du vieil empereur est vénérée aussi dans les chaumières albanaises.

C'est ainsi que les convoitises de la Double Monarchie ont été attirées en Albanie par un chemin d'accès continental, et s'y sont accrochées. Mais tandis que la nécessité de contenir et de menacer les Serbes conduisait dans les montagnes skipes les messagers de Vienne, sur la voie maritime ses navires rencontraient, le long des côtes albanaises, la concurrence du compère italien.

*
* *

L'Adriatique fut longtemps nommée le golfe de Venise. Quatre cents commerçants et banquiers qui avaient établi leurs comptoirs sur les pilotis de la lagune ont laissé au monde le décor éblouissant où, six siècles durant, régna leur puissance. Ceux que nous connaissons pour les avoir rencontrés dans tous les musées d'Europe, patriciens graves à figure énergique et secrète dans leur costume sombre, peints par Titien ou Tintoret, ce n'est que la génération pacifique, établie dans sa fortune, humaniste, familière des grands peintres et des Aldes, la première génération de la décadence. Leurs pères et leurs aïeux, marchands opiniâtres, et, parce qu'il le fallait pour leur négoce, guerriers héroïques souvent, deux églises de la ville, la dominicaine et la franciscaine, *San Giovanni e Paolo* et *Santa Maria Gloriosa dei Frari*, gardent leurs tombeaux où leur gloire de princes de l'Orient est scellée. A Chypre et en Morée, à Rhodes et à Constantinople, ils se battirent contre les rivaux génois et pisans, contre l'empire grec et contre le Grand Turc. Plusieurs y furent sciés entre deux planches ou écorchés vifs, à la mode de Mahomet II. Non qu'ils fussent guerriers, mais leur politique, servie par leurs chefs militaires et par une diplomatie merveilleusement informée et richement dotée, ne fut jamais que l'intérêt commercial agrandi. Une fois, « Vénitiens d'abord, chrétiens ensuite », ils entreprirent une croisade, à forfait, comme quelque agence Cook médiévale, transportant toute la croisade moyennant le salaire d'une ville qu'il fallut prendre et de la moitié du butin. Le vieux doge Dandolo, nonagénaire, s'embarqua sur les galères du Christ avec cette armée soulevée par les moines, et persuada aux croisés d'attaquer d'abord l'empire grec, vieil ennemi de Venise qui protégeait les Génois. On se rua sur Constantinople, on se partagea l'Empire, et nul parmi les croisés ne parla plus jamais de la captivité du Saint-Sépulcre.

Aventure cynique et fructueuse entre mille autres. L'histoire de Venise c'est une politique commer-

ciale orientale et fabuleuse, six siècles de luttes pour le monopole commercial de l'Orient, toutes les routes orientales partant de Venise et y retournant, l'Adriatique pareille à un fleuve immense coulant vers l'Orient. Cette énorme puissance financière et bancaire est appuyée sur un empire territorial restreint : le domaine de Venise ne comprend que les côtes Dalmates, le Dodécanèse qu'on appelle le « duché de l'Archipel », Chypre et des comptoirs, échelles (scale), concessions ou quartiers réservés dans toutes les villes du Levant.

Par la couleur, par l'éclat lumineux des rivages et des mers, par l'héroïsme implacable et cruel des luttes, des batailles et des sièges, c'est pour l'imagination historique, le plus splendide, le plus romantique spectacle, et tout cela pour le profit, la fortune et la caisse d'une aristocratie mercantile : c'est, avec Carthage que nous connaissons moins bien, le miracle de la politique commerciale.

*
* *

L'Italie moderne n'a pas relevé l'héritage de Venise; elle semble jusqu'aux récentes affaires d'Albanie avoir abandonné toute politique adriatique. Par une sorte de revanche tardive des défaites de la fin du Moyen Age, c'est Gênes, favorisée par le Gothard, par la prodigieuse activité lombarde et piémontaise, qui devient la reine maritime de la péninsule, tandis que Venise languit dans ses lagunes, ville de plaisirs raffinés et morbides où M. Barrès allait en d'autres temps chercher le goût de l'agonie.

Non pas que souvent des cris d'angoisse et d'avertissement n'aient retenti dans l'Italie moderne, sur la mort commerciale de Venise, c'est-à-dire l'abandon de l'Adriatique, mais ils ont couru sans écho à travers le Royaume, un peu hélas! comme nos lamentations sur notre propre décadence maritime. L'un de ces avertissements est même venu de France. Dans un livre alerte et sagace publié il y a une douzaine d'années, M. Ch. Loiseau a fort bien montré (1) que l'Italie ayant deux rivages a deux politiques: l'une méditerranéenne, l'autre adriatique ; que l'attrait de le première a tourné vers la Méditerranée centrale l'attention italienne qui laissait derrière elle l'Adriatique oubliée. Les regards fixés sur Tunis et Tripoli-de-Barbarie n'aperçoivent plus Trieste. Plus d'efforts maritimes en Adriatique. Brindes est une escale de paquebots ; Bari, Barletta et Ancône, petits ports de cabotage à peine animés par quelques voiles latines. Une tentative pour favoriser des compagnies de services maritimes sur la mer orientale ne semble pas avoir donné de grands résultats: « L'Adriatique entoure l'Italie comme un fossé entoure une prison » (1).

Pendant ce temps, Trieste, dont la population est italienne et slovène, mais dont le gouvernement et les armateurs sont germaniques, colonisait l'Adriatique. Ses navires courent sur la Méditerranée orientale comme ceux de Brême et de Hambourg sur l'Atlantique. Le Lloyd autrichien a les meilleures lignes vers l'Orient; il a des hôtels à Corfou, touche aux ports albanais, sous prétexte d'y assurer le service de la poste. Le pavillon timbré de l'écusson des Habsbourg ou du damier hongrois — car Fiume a aussi sa compagnie de navigation, la Ungaro-Croata — flotte à Salonique, à Constantinople, au Pirée, à Smyrne. Plus récemment, l'Autriche, celle de toutes les grandes puissances qui a le moins de côtes, cède à son tour à la tentation du prestige naval. Elle veut avoir, par l'exécution d'un programme prochain, quatre dreadnoughts, en attendant les suivants; on en parlait il y a quelques jours à ces grandes manœuvres navales qui réunissaient toutes « les Allemagnes » maritimes, parmi les roses de Konopitch en Bohême, pays où nul géographe, sauf Shakespeare, n'avait jamais vu de port.

En pleine gloire libyque, en pleines espérances impérialistes, l'Italie apprend coup sur coup en moins d'un an : tantôt que les Serbes veulent un port, Alessio ou Saint-Jean de Médua; tantôt que la Grèce, nation maritime, tend les mains vers Vallona; tantôt que les Autrichiens méditent d'occuper les ports albanais. Mais cette côte n'est à personne ! et s'il faut qu'elle appartienne à quelqu'un, ce doit être à l'Italie pour la raison décisive qu'entre les mains d'un autre elle serait pour l'Italie une menace.

Attention ! car ceci est grave : de Vallona à la côte italienne, le canal d'Otrante a 72 kilomètres. C'est au juste deux fois la distance de Calais à Douvres. Une flotte ennemie — et sait-on jamais qui sera votre ennemi? — appuyée à cette base navale peut fondre sur les côtes d'Italie. Faudra-t-il donc prévoir des débarquements? des diversions? et garder la frontière maritime du Sud comme la frontière montagneuse des Alpes? Une flotte puissante qui croise dans le canal, ferme, embouteille la mer dont l'Italie est riveraine : l'Albanie est le verrou de l'Adriatique.

Voilà un « intérêt vital » brusquement réveillé. Car l'on n'y songeait guère, à vrai dire. Le marquis de San Giuliano, en personne, avait bien, il y a douze ans, prévenu ses compatriotes qu'il faudrait un jour ou l'autre regarder vers l'Albanie; on avait bien essayé de diriger vers l'Épire, pour contrarier les Grecs, une partie de cette émigration italienne, qui, cana-

(1) *L'équilibre Adriatique*, Paris, Perrin, 1901.

(1) Cité par Loiseau, p. 116.

lisée, serait une force si puissante ; on se souvenait bien qu'il y avait en Calabre, en Sicile des colonies albanaises, descendant des compagnons de Scanderbeg, et que Francesco Crispi était fils d'une de ces familles. Mais c'est à vrai dire lorsque l'Albanie devient indépendante et par conséquent convoitée que l'attention italienne est inquiétée. Les premiers rayons de l'impérialisme italien dorent les bords orientaux de la Méditerranée, et l'un d'eux pourrait être brisé tout près, en Albanie. Aussitôt la diplomatie italienne attentive, remuante, habile, s'ébranle : on intrigue chez les Skipétars, on s'accorde avec Essad Pacha. Le marquis di San Giuliano proclame l'impérialisme renaissant de l'Italie, aux acclamations de Montecitorio, le 16 décembre 1913. On ne veut plus laisser au Lloyd autrichien la souveraineté de l'Adriatique : en 1913 on crée un service maritime régulier qui part de Venise, passe à Brindisi et fait un grand cercle vers l'Orient, touche à Adalia, à Mersina. L'Italie qui, habile au petit jeu « des gages », garde le Dodécanèse, Rhodes et Cos et médite, comme tout le monde, d'aborder en Asie-Mineure, marque par ces escales ce qu'elle entend se réserver : c'est la part de Venise.

Parmi tant d'ambitions, et la Libye mal pacifiée, et l'Abyssinie où gronde peut-être un orage, on se passerait bien des embarras arnautes. C'est sans doute pourquoi l'Italie, qui a mesuré l'avance présente des Autrichiens, tantôt se montre si empressée à faire appel à l'Europe et demande l'intervention des puissances indifférentes; et tantôt, devant cette indifférence, mobilise vers Bari et menace d'occuper l'accessible Vallona. Ses intérêts en Albanie sont avant tout négatifs : sans doute elle désire cette place, mais elle craint infiniment plus qu'une autre la prenne. M. Luigi Luzzatti qui a autant de finesse que de sagesse disait : l'Albanie n'est pas fille de l'amour, elle est fille de la jalousie.

*
* *

Telle est, avant le départ, la position des parties dans cette ronde de l'Adriatique dont les figures diverses réjouiront ou attristeront les années à venir. C'est une partie qui se jouera, si nous laissons les Grecs au Sud, non pas à deux, mais à trois : Italiens, Autrichiens et Slaves, qu'il ne faut pas oublier. Non pas seulement à cause des ambitions, présentement réservées, des Serbes, mais parce qu'en Autriche même, les rives adriatiques sont habitées par des Slaves, Slovènes et Croates de Dalmatie, qui pressent les Italiens du littoral dans une des luttes de nationalités les plus serrées du monde entier. Et cela est de conséquence pour les relations des puissances adriatiques : Italiens et Autrichiens ont manqué se brouiller, une fois entre autres, parce que Vienne a été contrainte de prendre parti pour les Slovènes contre les Italiens dans l'affaire des employés municipaux de Trieste.

Les Albanais ont le malheur d'être les prisonniers des convoitises adriatiques. L'intervention de l'Europe dans leurs affaires les a menées au point que nul ne veut plus s'en occuper. Il faudra bien cependant régler la « succession d'Albanie » lorsque le prince de Wied aura repris ses fonctions d'officier prussien, où sans doute il excelle. Mais, parmi les grandes puissances, la Russie ne veut pas entendre parler des choses d'Albanie, n'ayant dans l'Adriatique qu'un seul ami, le Monténégrin ; et l'Angleterre a refusé de s'associer à toute intervention ou occupation. On est parvenu à ce résultat ignoré jusqu'ici de l'histoire diplomatique : il est sur le globe un territoire sans intérêt pour l'Angleterre.

Et nous ? Que faisons-nous en cette affaire ? Jusqu'ici, rien exactement. Il est bien vrai que nous avons peu de soucis en Albanie : une exploitation française de bitume au-dessus de Vallona (1), et sans doute aussi quelques exploitations de forêts puisque quatre Français sont de ce chef prisonniers des insurgés. Il semble cependant que nous pourrions choisir entre une politique idéaliste et une politique réaliste. L'idéaliste serait une politique albanophile. Petit peuple éloigné de nous : le faire indépendant, c'est au moins l'arracher aux autres.

Mais le dilemme albanais est peut-être celui-ci : l'Albanie ne peut recevoir que de l'extérieur l'unité, le gouvernement, la civilisation, enfin l'indépendance, fille de tous ces bienfaits. Et les puissances qui l'approchent ne lui apportent pas l'indépendance, et ne lui proposent sous le nom d'autonomie que la division, les troubles et finalement leur propre protection. S'il en est ainsi, sachons voir clair et trancher net. Cherche-t-on en Albanie un protectorat, une sphère d'influence ? Souvenons-nous qu'ailleurs, lorsque nous avons prétendu aux mêmes avantages, on ne nous les a pas accordés, on nous les a vendus. Sans brutalité, mais au contraire par l'effet d'un génie souple et accommodant, on trouverait en d'autres lieux d'autres affaires qu'on pourrait utilement conjuguer avec celles d'Albanie, si notre diplomatie qui examine les questions avec soin, une à une et dossier par dossier, était plus alerte à courir le monde, le monde de la Méditerranée orientale par exemple, à la recherche de profitables *combinazioni*.

ETIENNE FOURNOL.

(1) [illegible] *Les [illegible]* [illegible] Paris [illegible].

DEUX AMIS SOUS LA RESTAURATION

CORRESPONDANCE INÉDITE DE PIERRE LEBRUN ET ALEXANDRE MARTIN.

Déjà nous les connaissons, les deux amis qui vont nous conter réciproquement leur existence, pendant les quatre premières années du règne de Louis XVIII. Nous savons que leur camaraderie s'était nouée sur les bancs du Prytanée de Saint-Cyr et que leur jeunesse avait éprouvé les mêmes sentiments, fait les mêmes rêves.

Lebrun, que des succès poétiques avaient mis en évidence dès le collège, ambitionnait la gloire littéraire et s'était voué au culte du héros dont il chantait les victoires. En attendant cette gloire, il avait fallu accepter un modeste emploi dans l'administration des droits réunis et vivre en Normandie.

Alexandre Martin, lui, plus indécis, moins sûr de lui-même, avait plus longtemps cherché sa voie, comme secrétaire du comte Regnaud de Saint-Jean-d'Angély. Son rêve, à lui, était d'entrer dans la carrière des consulats et de courir le monde.

Il y entra. La monarchie restaurée, en renversant l'empire de Napoléon, donna au jeune homme, non sans difficultés, le moyen de voyager. Elle le nomma, assez péniblement, consul en Norvège, et il va gagner son poste quand débute la correspondance qui suit.

Lebrun, lui, est demeuré à Paris, dont il adresse les nouvelles à son ami éloigné. Mais lui aussi brûle de voyager. Nourri comme il l'est des lettres anciennes, il veut voir l'Italie, puis la Grèce, et ce dernier voyage, il le fait en compagnie d'Alexandre Martin.

Ce sont les impressions de séjour en des lieux si divers qu'on trouvera dans les lettres suivantes. Leur agrément, leur intérêt proviennent autant de la variété des endroits observés que de la liberté d'esprit et de la bonne grâce des jeunes voyageurs. Ceux-ci se déplacent surtout pour s'instruire et pour se distraire, et il reste assez de charme à leurs récits pour opérer encore sur le lecteur qui les parcourt.

PAUL BONNELON.

En Norvège.

Martin à Lebrun

Copenhague, 2 décembre 1816.

Mon voyage s'avance, mon bon ami, je suis arrivé ce matin à Copenhague bien portant et point fatigué, grâce à la sage précaution que je prends toujours de coucher une nuit sur deux et de me baigner aussi souvent que j'en trouve l'occasion. Je m'étais fait une idée trop effrayante des fatigues de ce voyage. Le froid ne m'a point fait souffrir. La neige tombait à Paris quand j'en suis parti, et j'ai trouvé le printemps en Jutland. A Hambourg, l'Elbe était gelé et on le passait sur la glace, mais j'ai traversé le petit Belt par un beau clair de lune et par un temps singulièrement doux. En Fionie on ne voyait pas trace de neige, et le soleil y était chaud comme au mois de mai. Les huit lieues du grand Belt ne nous ont pas pris deux heures, et ces deux heures ne m'ont paru qu'un moment, tant mon attention était occupée par l'aspect varié de toutes ces îles au milieu desquelles nous avons passé et qui se sont succédé sans cesse jusqu'au moment où nous avons mis le pied en Seelande. Une belle route nous a amenés à Copenhague. Enfin, mon voyage a été aussi heureux qu'il puisse l'être. Il n'est pas jusqu'à ma voiture, de si chétive apparence, à qui il n'a pas manqué un clou, et qui me promet de se conduire aussi bien dans le reste de mon voyage.

J'ai donné aux affaires la journée d'aujourd'hui, et je reste demain pour mon plaisir. Copenhague est une ville superbe. Sa position est admirable. Elle a été brûlée trois ou quatre fois pour son plus grand bien, et il est permis de croire que quelques petits incendies en feront un jour une des plus belles villes de l'univers. Je veux la voir avec détail. Je partirai après-demain pour Elseneur. Le même jour je passerai probablement le Sund, et, selon toute apparence, je serai à Stockholm cinq ou six jours après. J'y resterai au moins un mois, et j'espère, mon bon ami, y recevoir de tes lettres et de celles d'Achille. Adresse-les-moi sous le couvert de M. de Rumigny, chargé d'affaires de France.

Stockholm, 12 décembre.

J'achève à Stockholm, mon bon ami, cette lettre commencée à Copenhague, où je n'ai pas eu le temps de la finir. Je me suis tant promené qu'il ne m'est pas resté un moment pour te faire part du résultat de mes promenades. Aujourd'hui encore, je me contente de te donner de mes nouvelles. Je suis jusqu'au col dans les visites aux ministres et aux ambassadeurs, mais je compte rester ici jusqu'au milieu ou même la fin du mois prochain, et nous aurons le temps de causer à notre aise. Je crains seulement que dans cet entretien tu ne me fasses un peu attendre tes réponses.

La fin de mon voyage n'a pas été moins heureuse que le commencement : un beau soleil le jour et un clair de lune admirable la nuit. La route de Copenhague à Elseneur est charmante. Je suis arrivé le soir dans cette dernière ville, et j'ai été invité aussitôt à passer la soirée chez le consul d'Angleterre, où j'ai entendu d'assez bonne musique et pris ma part d'un souper qui valait encore mieux. Le lendemain, je me suis levé de bonne heure et j'ai parcouru les hauteurs qui dominent Elseneur. La vue

y est magnifique. Le Sund, couvert de vaisseaux, et, au-delà, la côte escarpée de la Suède sont un voyage dont je me souviendrai toujours. Le voyage d'Helsingborg à Stockholm est vraiment une promenade de cent quatre-vingts lieues. Tu n'as pas d'idée de la beauté des routes, et du pays varié et pittoresque qu'elles traversent. Le mélange de culture, de déserts, de forêts, de lacs enchantent l'imagination. J'ai souvent retrouvé la Suisse.

Je vais bien me reposer ici d'un voyage qui ne m'a pas trop fatigué. J'ai trouvé chez M. de Rumigny, mon ancien camarade, le meilleur accueil et les soins les plus empressés. Je suis bien sûr que, grâce à lui, mon séjour ici sera très agréable. Que je vous ai regretté, mon bon ami, dans ce voyage : vous auriez eu bien du plaisir, et le mien aurait été doublé.

Lebrun à Martin,
consul de France à Christiansand.

Paris, [illegible] décembre 1816.

... Tu ne t'attends pas sans doute que depuis ton départ il se soit passé beaucoup d'événements dans le petit cercle. On pourrait facilement enfermer ces quinze jours-là dans l'espace d'une heure ; tout ce qu'il y a de nouveau, c'est que les comédiens attendront ton retour pour jouer *Marie Stuart*, car je n'aurai pas le tour de faveur, cela a été décidé par l'aréopage comique. J'attendrai mon tour de droit, qui ne viendra que quand dix tragédies auront été jouées : il y en a tout autant de reçues avant moi. Je m'en console : c'est de la paix et de la tranquillité pour trois ans. Il faut vraiment avoir un démon en soi qui vous pousse pour souhaiter si ardemment une chose qui donne bien peu de plaisir quand on réussit, et beaucoup de chagrin quand on ne réussit pas. Avec des spectateurs comme ceux de notre temps, la belle gloire que celle d'un éclatant succès! Le public irait voir avec un égal empressement un nouveau *Cinna* ou *Jocrisse grand-père*. On veut s'amuser, tuer le temps, se décharger de soi-même et des tristes pensées du moment, voilà tout ; mais on ne juge pas, mais on n'estime pas davantage l'auteur d'un ouvrage tragique qui vous élève l'âme par un noble spectacle que celui d'une farce qui vous fait rire. On pèse tout dans la même balance, et [illegible] Corneille et Martainville, à [illegible] bien soutenu par les acteurs pour que *Rodogune* l'emporte sur le *Pied de [illegible]*.

[illegible] ne ressemble pas mal en ce moment au joueur qui, quand il a perdu son argent, lit le traité du mépris des richesses. Je fais un traité du mépris de la gloire ou du moins de la réputation, que tant de gens prennent pour elle. C'est être sage du moins que d'apprendre à mépriser ce qu'on ne peut acquérir.

Martin à Lebrun.

Stockholm, [illegible] décembre 1816.

Mon bon ami, j'ai reçu avant-hier ta lettre du 5 décembre. C'est la première qui me soit parvenue depuis que je vous ai quitté. Je t'avoue que je ne l'attendais pas encore, et tu peux juger du plaisir qu'elle m'a fait. Je commence à sentir plus vivement de jour en jour l'isolement dans lequel je me trouve. Aussi longtemps qu'a duré le voyage, je n'ai pas eu le temps d'y songer : la nouveauté, la variété des objets qui ont passé sous mes yeux me faisait oublier jusqu'au froid et aux fatigues, dont je ne m'apercevais qu'en arrivant le soir, souvent bien tard, au mauvais gîte, où je passais les heures les plus froides de la nuit. Je me suis peu arrêté le jour, excepté à Hambourg, où mes affaires m'ont retenu un jour, à Copenhague, où j'en ai passé deux pour mon plaisir. J'ai été enchanté de cette ville ; il est vrai que je ne l'ai vue qu'en passant. M. de Cabres qui y demeure en juge autrement : il trouve que c'est le pays le plus ennuyeux de la terre, et il a habité Stockholm et Philadelphie. J'ai eu le malheur d'énoncer cette opinion, il y a quelques jours, dans une maison où se trouvait le ministre de Danemark. Elle m'a brouillé avec lui, et il ne m'a pas invité à dîner. Son souverain aurait été plus indulgent : il a l'air au moins du prince le plus débonnaire du monde. Tous les jours à midi, quelque temps qu'il fasse, il sort de son palais, ou plutôt de sa maison, avec la princesse royale sa fille, et se promène à pied dans les rues de sa capitale. Il m'a montré qu'un roi se crottait comme un autre homme. C'est cependant le monarque de l'Europe le plus absolu.

Je m'étais figuré le Nord tout autre que je l'ai trouvé, et ce n'est qu'en Suède que j'ai trouvé un changement frappant dans l'aspect du pays. Mais ce changement ne s'étend point à ce qu'ont créé les hommes. Les noms de Westrogothie, d'Ostrogothie, rappellent seuls l'origine des peuples qui habitent toutes ces contrées. Quelques pierres brutes, éparses dans les champs et sur les bruyères, conservent encore les caractères runiques du peuple d'Odin, mais voilà les seuls monuments du passé. Point de vieux édifices, point de ruines, point de ces églises que nous avons nommées gothiques on ne sait trop pourquoi, car j'imagine que les Goths en ont plus détruit qu'ils n'en ont élevé. Au lieu de ces villes sombres et majestueuses, de ces voûtes, de ces arcades que je me [illegible] amusé à bâtir d'abord et à ruiner ensuite pour les rendre plus pittoresques, j'ai

trouvé partout de jolies villes, qui avaient l'air d'être bâties de la veille. Pas une maison qui semble plus ancienne que l'autre. Les croisées y sont multipliées et donnent beaucoup de gaîté à l'ensemble. Elles m'ont rappelé toujours ces villes du canton de Vaux qui bordent le lac de Genève et dont nous avons admiré ensemble l'élégance et la propreté.

Ce n'est pas le seul rapport que j'aie trouvé entre la Suisse et la Suède; quoique la comparaison d'ailleurs soit toute à l'avantage de la première. Les montagnes ne sont en Suède ni si élevées ni si variées, ni si riches en aspects ; mais les Alpes seules peuvent leur faire tort, et le souvenir même n'a gâté en rien le plaisir qu'elles m'ont donné. J'ai côtoyé assez longtemps le lac Vetter à la pointe méridionale duquel se trouve la jolie ville de Jönköping : ce lac est immense et bordé à l'Est et à l'Ouest par deux belles chaînes de montagne. Il aurait rappelé à Mme Lebrun le lac de Constance, si les yeux étaient arrêtés à l'extrémité par les Alpes du Tyrol et de l'Appenzell.

Je pense bien, mon ami, que tu ne t'attends pas à des descriptions de chaque ville que j'ai trouvée. J'aimerais mieux, si je pouvais, te peindre les villages, les hameaux, les chaumières éparses au milieu des bois, les fabriques, les forges placées auprès d'un torrent dont elles asservissent la furie, les petites églises bien blanches, bien propres, élevées sur une colline au milieu d'un groupe de maisons ou seules et solitaires. Toutes ces maisons sont de bois; le toit couvert en gazon : c'est un pré d'une espèce nouvelle sur lequel on fait paître les moutons et les chèvres. La forme de ces cabanes est régulière et très agréable à l'œil. L'intérieur étonne par sa propreté ; le plancher est toujours bien lavé, parsemé de petites branches de pin, qui donnent à la maison un air de fête et la remplissent d'une odeur agréable. Quel plaisir j'ai eu, lorsqu'au milieu de la nuit, j'arrivais à une de ces chaumières, où je devais changer de chevaux. Je voyais de loin la flamme des branches de sapin briller dans le foyer. Quel bonheur quand les chevaux n'étaient pas prêts ! et avec quel regret, avec quelle lenteur je remontais en voiture, malgré les avertissements répétés et les jurements scandinaves de mon postillon.

Je dis postillon par modestie ; c'était un cocher véritable. Les voyageurs ne sont pas assez nombreux en Suède pour que des postes régulières puissent y être établies. Les paysans sont tenus de fournir les chevaux nécessaires, et, comme ces chevaux sont souvent à deux ou trois lieues dans la campagne, il faut envoyer vingt-quatre heures d'avance un courrier pour les commander sur la route que l'on veut parcourir. Il faut, en outre, louer un cocher pour tout le voyage, autant pour vous conduire que pour faire le compte avec les paysans. Ces cochers sont des hommes sûrs à qui l'on remet d'avance une somme d'argent, et qui vous en rendent fidèlement compte au terme du voyage. Il est aussi d'usage de confier les valises, les malles au courrier qui part avant vous. Il les prend dans sa petite charrette et les remet à son tour au courrier du relais prochain. Les miennes sont allées ainsi de relais en relais sans que je les aie vues une seule fois depuis Helsingborg jusqu'à Stockholm. Cette confiance est sans risques, et je n'ai rien perdu ; car le magistrat de la petite ville de Grenna vient de m'écrire qu'il a retrouvé mes pistolets qu'un paysan m'avait enlevés dans ma voiture. Dans quelque partie de la France et de l'Allemagne où les bandits abondent, j'aurais été fâché de les avoir perdus ; heureusement qu'on me les volés dans un pays où il n'y a pas de voleurs...

Adieu, mon bon ami ; je pars dans dix ou douze jours pour Christiania ; je compte être dans un mois à Christiansand . c'est là que je vous prie de m'adresser vos lettres.

Martin à Lebrun.

Christiansand, 27 février 1817

Enfin, mon bon ami, je touche au port, mais il n'y a pas moyen de m'écrier : *Italiam! Italiam!* Les noirs rochers qui m'environnent, la neige qui tombe à gros flocons, le ciel brumeux, la mer agitée, tout m'avertit que je suis en Norvège et que je suis arrivé à Christiansand. Tel qu'il est cependant, ce Christiansand, je me trouve heureux de pouvoir m'y reposer après une si longue course. Tu ne peux te figurer combien j'étais las de la vie errante que je menais depuis trois mois. Aussi, quelque bon accueil, quelque hospitalité que j'ai trouvés sur ma route, j'étais impatient d'arriver au terme de mon voyage, au risque de rencontrer pis encore que ce qui m'est échu. Christiansand est une ville de bois bâtie sur une plaine de sable, ce qui fait que les rues sont naturellement sablées, à l'exception de quatre ou cinq où l'art a gâté la nature par un vilain pavé. Ses rues sont larges, bien alignées, les maisons proprement peintes et presque toutes séparées par des jardins. Une large rivière forme une ceinture autour de la ville. Au-delà, la plaine s'élève en amphithéâtre jusqu'au pied des montagnes, qui embrassent Christiansand dans un vaste demi-cercle dont les deux extrémités, projetées bien loin dans la mer, forment un port magnifique qui pourrait contenir toutes les flottes du monde.

Ces montagnes ont un aspect sévère et imposant. Quelques-unes sont couvertes de bois, d'autres se montrent dans une affreuse et noire nudité. Derrière

cette première chaîne, d'autres montagnes plus élevées, et toutes couvertes de forêts, laissent voir dans le lointain leurs cimes bleuâtres, qui ferment de ce côté l'horizon. De la plaine élevée qui sépare la ville des montagnes on a de belles vues sur la ville, le port, les rochers qui bordent la côte, sur d'autres rochers qui s'élèvent du milieu de la mer. Cette plaine elle-même est presque entièrement dégarnie de bois, mais elle est peuplée de jolis hameaux et de maisons de campagne qui lui donnent quelque chose de singulièrement vivant et animé.

La maison où j'ai trouvé un logement clair, propre et commode donne, sur le port, dont je ne suis séparé que par un jardin qui se trouve de l'autre côté de la rue, en face de la maison. De ma fenêtre, le port, dont on ne voit pas la sortie, ressemble à un vaste lac environné de montagnes. Il est couvert de vaisseaux, et je pourrais sans me déranger jeter ma lettre à celui qui doit la porter au Hâvre et qui va mettre à la voile sous peu de jours. Je n'ai qu'un pas à faire pour me trouver en pleine campagne, ou pour mieux dire en pleine montagne, car la Norvège est un peu comme l'île de ton héros :

Ithaca planis
Praeceras spectat, se jacentem frondibus herbas.

La saison où je l'ai vue pour la première fois n'a pas dû me la montrer à son avantage. J'ai au moins été favorisé d'un beau temps sur les routes. Le temps a été extrêmement doux au dire des gens du pays, mais cette extrême douceur ne m'a pas empêché de traverser la rade de Christiania sur la glace, et de me trouver dans un frêle traîneau parmi des bâtiments de sept à huit cents tonneaux. Ce n'a pas été d'abord sans une certaine palpitation de cœur, je l'avoue ; mais elle s'est bien vite dissipée en voyant de lourdes charrettes traverser la rade dans toute les directions. La même douceur de température m'a permis de parcourir la chaîne de petits lacs qui s'étend sans interruption de Christiansand à Christiania, parallèlement à la côte. Ces petits lacs, très rapprochés les uns des autres, mais isolés entre eux par de hautes montagnes, font une route d'hiver extrêmement commode. On les franchit en traîneau avec une rapidité sans exemple. On gravit ensuite la montagne avec plus de lenteur. Arrivé à sa pente, le cheval reprend son allure, et franchit avec la même rapidité le lac qui se trouve presque toujours en bas.

Voilà, mon bon ami, comme je suis arrivé à Christiansand. La nouveauté de cette manière de voyager, la variété des objets qui me passaient sous les yeux, auraient suffi pour rendre le voyage amusant, quand le pays que j'ai traversé n'aurait pas été lui-même si pittoresque et si singulier. Il faut pourtant avouer qu'il a un grand défaut : l'homme y manque. Tu peux te rappeler qu'en Suisse, lorsqu'on trouve une situation heureuse, on est presque toujours sûr d'y rencontrer une maison. Ici c'est très rare. On fait six ou sept lieues sans voir d'autre maison que celle du maître de poste. Que de maisonnettes j'ai bâties pour nous sur toute la route ! Tu me remercierais, j'en suis sûr, si tu voyais les positions que j'ai choisies, presque toujours sur les bords des lacs, quelquefois en vue de la mer, que l'on voit briller au loin entre deux montagnes. Je ne fais point de comparaison entre ce que j'ai vu de la Suède et de la Norvège, et la dernière a la préférence. Au lieu de ces forêts éternelles de pins et de sapins, on retrouve les chênes et les hêtres. Les premiers que j'ai rencontrés, quoique dépouillés de leurs feuilles, m'ont fait un plaisir inexprimable. Je les ai retrouvés comme d'anciens amis. Toute la côte est bordée de petites villes dans des positions charmantes. Celle de Christiania, entre autres, est magnifique, et l'emporte de beaucoup sur le reste. Christiansand est la moins bien partagé.

Après avoir parlé du pays, il faudrait te dire un mot des habitants, et c'est plus difficile. Un coup d'œil ne suffit pas. Le premier aperçu, toutefois, leur est très favorable, et tout étranger doit être frappé de l'hospitalité qu'il rencontre chez eux. Pour moi, je n'en puis parler qu'avec reconnaissance : je l'ai trouvée partout, et partout bienveillante et désintéressée ; il n'est pas jusqu'au douanier de Swinesund chez qui je l'ai trouvée telle, et, en vérité, il faut qu'elle soit bien générale chez une nation pour arriver jusque-là.

Sans doute, l'hospitalité est bonne sur les routes, mais quand on doit vivre dans un pays, peut-être voudrait-on trouver autre chose, et je ne sais pas trop ce que je trouverai ici. Heureusement que mes livres sont arrivés. Partis du Hâvre le 25 décembre, ils étaient le 29 à Christiansand. Quand j'en ai appris la nouvelle en chemin, j'ai sauté de joie ; ils me feront une fidèle compagnie, dont je prévois que j'aurai bien besoin. Ce n'est pas que l'on manque ici de société, et il ne tiendrait qu'à moi de ne pas vivre dans l'isolement, si ce n'est pas vivre isolé que de se trouver au milieu de vingt personnes à qui l'on n'a rien à dire. J'en ai déjà fait l'essai, et je m'en tiendrais là, si je le pouvais de bonne grâce, à commencer par les dîners. Ils sont d'une longueur effrayante, quoique servis très simplement. Les toasts s'y succèdent du commencement à la fin avec une rapidité qui ne laisse pas les verres vides un seul instant. Chaque convive peut vous provoquer, et vous lui devez la riposte. Tu sens bien que.

comme étranger, je n'ai pas été épargné et qu'on m'aurait volontiers mis sous la table pour me faire honneur. Après les santés particulières viennent les toasts généraux. Il en est qu'on boit, non pas en trois temps comme celui du maire de La Voulte, mais en trois verres. La prospérité du commerce, etc., etc. Je n'ai pas vu passer un dîner sans boire aussi à toutes les jolies filles et aux amis absents.

Après le dîner commence le règne de la pipe, qui ne finit qu'au souper. Il n'y a pas de femmes qui tiennent : on fume à leur nez et à leur barbe, quand elles en ont. Seulement dans les maisons de grand ton, les fumeurs sont relégués dans un salon voisin de celui où elles se tiennent ; mais la porte est presque toujours ouverte, et l'on voit les nuages sortir de la fabrique et se répandre doucement sur tout l'horizon. Il arrive même à chaque instant qu'un galant, un homme aimable, sort de l'arsenal, son arme à la bouche, s'approche des dames, leur décoche un compliment et une bouffée de tabac, et rentre triomphant dans la boutique. Voilà, mon bon ami, ce que l'on est sûr de trouver quand on est invité à dîner ou à passer la soirée en ville, ce qui fait que je m'inviterai souvent à rester chez moi. J'ai pourtant trouvé chez un des principaux négociants d'ici un talent qui brillerait dans nos plus beaux salons. Sa fille est d'une force remarquable sur le piano, et la musique vaut bien qu'on brave un peu de fumée. Toutes simples, toutes grossières que soient les mœurs, je les préfère cependant à la vaniteuse politesse de MM. les Suédois. On les appelle les Français du Nord. Quels Français, bon Dieu ! La vie ne nous paraîtrait pas supportable si nous étions condamnés à subir la centième partie des façons, des cérémonies, auxquelles ces braves gens se condamnent. Ils passent leur vie en représentation. Absence complète de naturel et de simplicité ; vanité et gueuserie, c'est là leur devise. Ils jeûneront six jours de la semaine pour donner un grand souper le septième ; et pour illuminer ce jour-là leurs appartements avec des bougies, ils s'éclaireront le reste du temps avec des bouts de chandelle. Aussi la porte d'un Suédois ne s'ouvre-t-elle que les jours de gala ; les autres jours elle est impénétrable. Tous les dimanches, la comtesse d'Engestroëm, femme du ministre des Affaires étrangères, donnait une grande soirée. J'allais comme un autre y porter mon contingent de galon. Il y avait là assez d'or pour rétablir les finances de l'État qui ne sont pas en très bon ordre ; assez de cordons pour toutes les sonnettes de l'Europe, et des crachats à cracher dessus. Je n'ai jamais vu autant de vanités que dans ces seize pieds carrés.

S'il y a un contraste frappant, c'est celui qui existe entre cette nation et le prince qui est appelé à la gouverner, et qui la gouverne déjà, car le vieux roi ne compte plus, quoiqu'il préside le conseil d'État deux fois par semaine et qu'il foire tous les jours dans sa culotte royale. Le naturel, la simplicité, la vivacité gasconne du prince royal est en opposition complète avec la lourde gravité de sa noblesse. Ce n'est pas ce qu'il y a de mieux dans sa position comme prince, mais c'est ce qui fait de lui un homme très aimable. Je pourrais dire comme nous disions autrefois : *il a été parfait pour moi.* Son accueil a été au moins très gracieux, et je crois qu'il est le même pour tous les Français. J'ai dîné deux fois chez lui et il a causé longtemps avec moi. Je puis dire *causer*, car il cause, peut-être même trop pour un prince, mais pas trop certainement pour ceux qui l'entendent. Son fils cause moins. Il n'a pas même causé du tout avec moi ; il ne m'a pas même invité à dîner, et j'ai vu tout de suite que cet enfant-là n'aurait jamais l'esprit de son père.

Tu peux voir, mon bon ami, qu'il y avait de quoi s'ennuyer à Stockholm, et j'en ai profité pendant les deux mois que j'y ai passés. J'en aurais profité davantage encore sans une maison où j'ai trouvé une constante bienveillance et des gens selon mes goûts. C'est la maison du ministre de Russie, homme d'esprit, fort instruit et rempli de bonhomie. Il ne sortait pas de chez lui, et j'allais souvent l'y trouver. Sa fille est une des personnes les plus spirituelles et les plus aimables que j'aie rencontrées. Je conserverai un long souvenir de l'accueil que j'ai reçu chez eux.

J'espère, mon bon ami, que voilà des détails ; si tu les aimes, tu me les rembourseras par d'autres détails sur toi et sur nos amis. Adieu, je t'embrasse tendrement.

A suivre.

LA MUSIQUE EN FINLANDE [1]

Il semble que les peuples aient peine à émerger de la mélancolie qui enveloppe leurs origines, limbes où la conscience assoupie se disperse en un vague panthéisme, et dont le folk-lore nous transmet l'écho. Cette tonalité prédomine dans les productions des nations nouvellement promues à la culture artistique, qui ont préservé de toute impureté l'offrande harmonieuse sans cesse accrue de vingt générations. Plus frappant encore s'avère cet

(1) Extrait de l'ouvrage : *Les Musiques nationales de l'Europe*, qui paraîtra prochainement sous la direction de Mme Raymonde Delaunois.

accent chez celles du Nord, à demi ensevelies dans les neiges et les longues nuits ; de Russie, de Norvège, de Suède, nous sont venues les plus nostalgiques musiques et les plus imprégnées aussi des mystérieux effluves de la nature. C'est au tour de leur sœur cadette, la Finlande, d'élever une voix timide, et de nous conter la dolente et uniforme chanson qui a bercé l'éveil de l'humanité.

Voilà un peu plus de cent années que la Finlande, annexée au XIVe siècle par la Suède, lui fut arrachée pour devenir grand-duché russe. Mais, en dépit de son étiquette politique, elle est restée scandinave par la mentalité et les aspirations, et loin de se laisser absorber, elle a, artistiquement parlant, conquis son autonomie. Alors que les écoles française et belge, allemande et autrichienne, norvégienne et suédoise sympathisent et se pénètrent, la Finlande, limitrophe de trois puissantes voisines, a réagi depuis un quart de siècle contre ce phénomène d'endosmose. Sa musique rend un son spécifique; moins frêle et meurtrie de *morbidezza* que celle des Scandinaves, moins variée, brillante et originale que la russe — j'envisage leur phase d'épanouissement distante de quelque vingt-cinq ans, et non la période actuelle — moins exclusivement idiomatique l'une et l'autre, ce n'est surtout qu'avec Kajanus et surtout Sibelius qu'elle prend sur le chant populaire un appui ferme. Son folk-lore, dont une partie remonte à l'époque runique, est un des plus anciens qui soit parvenu jusqu'à nous. Soit stigmates des luttes sanglantes entre Russes et Suédois dont la Finlande fut le champ clos, soit atavisme plus lointain encore — les rudes Lapons furent ses premiers occupants — il est généralement fruste, rugueux et sombre; le sourire furtivement éclos s'y congèle sous on ne sait quel âpre souffle nordique, et les modes médiévaux y ont imprimé leur sceau d'archaïsme rigide. Une poésie de saveur forte s'en dégage cependant, qui laisse à l'âme — comme aux lèvres la brise marine — un goût amer. L'amour ne s'y attarde point, et les airs de danse, disloqués parfois, les rythmes à cinq temps, sont heurtés, sans souplesse et sans joie : telle ballade, pesante et virile, marche tout d'une pièce comme un *Viking* dans son armure.

Il n'y a pas un siècle que la Finlande possède une musique officielle, car elle ne saurait revendiquer comme sien Crusell (1775-1808) qui, bien que de souche finlandaise, s'inféoda à l'école suédoise et vécut à Stockholm. C'est Frederik Pacius (1809-1891) qui ouvre la lignée de ses représentants dûment accrédités. Élève de Spohr, sa personnalité ne sut pas se dégager de l'ascendant successif de Mendelssohn, Schumann et à la fin Wagner. Il a acquis néanmoins une juste notoriété par ses opéras, la *Chasse du Roi Karl*, la *Princesse de Chypre*, *Loreley* et par ses œuvres chorales, parmi lesquelles le pastoral *Cantique de Suomi*. Il est l'auteur de l'hymne national *Vart-Land*. — De Karl Collan (1828-1871), son gendre, apprécié par ses lieder, de Konrad Greve (1820-1851) trop tôt disparu, d'Auguste Ehrström, de Philipp von Schautz (1835-1865), de Wasenius, dont on estime les comédies lyriques, la postérité retiendra surtout les noms. Richard Faltin (1835), professeur émérite, de même que Martin Wegelius (1846-1906), s'est spécialisé dans la pièce vocale et a produit des chorals et cantates dignes d'éloges. De Karl Flodin (1858), on cite *Héléna*, scène lyrique. Sur ces musiciens divers, renommés à plus d'un titre, ont pesé tyranniquement les influences qui domestiquèrent l'art européen de Weber à Wagner, au point d'annihiler en eux tout caractère ethnique. Avec Robert Kajanus (1856) enfin, longtemps directeur de la Société Philharmonique d'Helsingfors, le folk-lore s'incorpore à l'organisme musical. Sa *Rhapsodie finnoise*, ses cantates *Aïno* et *Kullervo*, sa suite instrumentale *Souvenirs d'Été*, ses morceaux de piano et de chant sont assez symptomatiques à ce point de vue. Si une forte individualité ne s'y décèle pas, du moins une technique sérieuse et un parfum de terroir assez prononcé leur assurent un intérêt incontestable. Toutefois, c'est Jean Sibelius (1) à qui la destinée a conféré l'investiture d'un génie véritablement national. C'est lui qui a revêtu de la robe prétexte l'humble Chant de paysan et qui a frayé à sa patrie sa place dans le temple de l'Art universel.

*
* *

Sibelius a des racines profondes dans l'humus natal. Il est simple et fruste : il est *peuple*. Il manque parfois de ce tact inné qui préserve des compromissions ; le pouvoir de se censurer, de se critiquer lui fait défaut ; il oscille de la symphonie à la valse de Kiosque, du lied pénétrant à la frivolité salonnière, et choit à l'occasion dans une facilité banale, écueil des natures de premier jet où tout croît pêle-mêle. Mais c'est un élu parmi le peuple. Sur le terreau nourricier il a récolté la fine fleur de l'âme collective des aïeux. Son œuvre lyrique surtout en demeure embaumée ; toute la candeur des simples de jadis revit dans *Mon oiseau ne revient pas*, et leur tristesse tour à tour placide ou angoissée dans *Rêves*, *Endors-toi*, et particulièrement dans l'admirable et navrante *Berceuse de Lasse*.

(1) Sibelius est né à Lovisa-sous en 1865. Il fut élève de Wegelius et [illegible] à Berlin et à Vienne. Il professe à l'Institut [illegible] et publie une petite [illegible] avec [illegible]

Sibelius dédaigne le secours d'un servile placage de motifs indigènes : il puise dans son propre fonds, à la façon de Moussorgski, et sa création est sœur du folk-lore dont elle reproduit la physionomie et les modes. Témoin les savoureuses et archaïques altérations du *Premier baiser*, ou ce grave écho liturgique, évocateur de vieilles basiliques, qu'on entend dans *Printemps fugitif*. Là comme dans deux curieux chœurs à cinq temps (*Kahnfahrt*, *Gebrochene Stimme*), dans l'*Impromptu* pour chœur de femmes, ou dans la *Naissance du Feu*, scène lyrique un peu raboteuse par endroits mais pleine de verve drue et jaillissante, c'est un rhapsode attardé qui œuvre dans la tradition de sa race. L'exemple le plus achevé en est peut-être la *Ballade* pour orchestre et cœur de *Karelia*. La Muse en longs voiles des pays septentrionaux y déplore on ne sait quel deuil ineffable : puis le thème endolori, peu à peu apaisé, s'ennoblit de sereines harmonies religieuses et s'éteint en un murmure de voix (1).

Sibelius tient du peuple une robustesse qui est le trait saillant de son individualité. Il voit grand ou gros ; il bâtit sa charpente à larges traits, à l'aide de claires idées, d'harmonies franches et sonores, négligeant le détail, insoucieux de fignolage. Pourtant ce n'est pas dans la pièce de vaste envergure qu'il s'est révélé supérieur. Outre la maîtrise souveraine qui permet d'affronter avec succès les œuvres de longue haleine, il lui manque une ferme orientation esthétique. D'esthétique il semble qu'il n'en ait point d'autre qu'une sorte d'opportunisme éclectique. Il échappe à la contagion de cet intellectualisme si envahissant à notre époque ; chez lui pas trace d'évolution ni de progrès. Tel il était, tel il est resté, sous réserve d'une certaine sécheresse pseudo-classique qui dénude ses dernières œuvres. Il s'est borné à produire, au gré de son caprice, de la musique forte et saine, toute de sensations et de pittoresque, comme un arbre de bonne sève porte des fruits.

C'est le poème descriptif, où il célèbre des légendes finnoises, qu'il a marqué le plus manifestement de sa griffe. Il y a dispensé les richesses d'une palette orchestrale rustique, dont les trouvailles parfois ne sont pas indignes de l'instinct d'un Rimski-Korsakov. Le *Cygne de Tuonela* est un des plus heureusement réalisés, sobre, âprement buriné, et très représentatif de la manière du compositeur. — Une *Saga*, traitée à la Liszt, ne manque ni de substance ni d'accent ; les motifs y ont de l'attrait, notamment le thème principal, de style légendaire, qui clôt l'ouvrage dans une nuance de sereine poésie. — Le *Retour de Lemminkamin* fête un Achille régional ; le musicien ne l'a pas favorisé quant à la qualité de la réception, d'une joie turbulente un peu foraine. Le *Chant du Printemps*, encore que gâté par quelque lourdeur, a de la grâce et de la mélancolie. Sans oublier deux vigoureux panneaux décoratifs, la *Fille de Pojohla* et la *Chevauchée nocturne*, mentionnons encore *Finlandia*, dont un hymne national forme la trame. — Au même genre peuvent se rattacher trois suites d'orchestre : *Karelia*, dont il faut, outre la *Ballade* analysée plus haut, vanter l'opulente *Ouverture* ; *l'Amant*, triptyque assez pâle et indécis ; et les *Scènes historiques*, brillantes, creuses et vulgaires, à l'exception du *Chant d'amour*, d'un cachet discrètement gounodien.

Sibelius a été victime de la même vicissitude que Glazounot. Il s'est évertué à enduire d'un vernis classique sa nature de sauvageon, à engoncer sa carrure de rural dans une redingote de magister. Çà et là, dans quelques lieder charmants, *le Moulin*, *Fleurette au bord du chemin*, des artifices de pédagogue s'ajustent mal à l'inspiration primesautière du musicien et l'affublent d'un air de contrainte gauche. Dans ses symphonies, en dépit de la liberté et du décousu de la forme qui leur confèrent des allures de rhapsodies, il apparaît visiblement emprunté. Il s'y trouve à la fois à l'étroit, car il s'y meut avec une circonspection gênée, et trop au large, car il ne sait comment remplir le cadre imposé. Aucune unité : une capricieuse alternance de longues mélopées et de traits de virtuosité sans cohésion. Celle en *mi mineur* est peut-être la mieux troussée ; son mélancolique *Andante* exhale une savoureuse fragrance de nature. L'*Andantino* de la troisième n'est pas sans mérite dans sa monochromie. La quatrième enfin consiste en morceaux brefs, peu travaillés thématiquement et confus. Somme toute, ce sont là des productions de bon ouvrier plutôt que de maître ; tout porte à croire que c'est sans conviction que Sibelius s'est rallié aux formes scolastiques.

*
* *

Servante de la discipline classique, la musique de Sibelius n'a donc pu s'astreindre à l'être. Aussi bien, elle ne saurait servir : elle est essentiellement libre et ne relève que de l'impressionnabilité changeante de son créateur. Celui-ci est un primitif, un musicien d'instinct aux sensations âpres et neuves, prisonnier encore des charmes par quoi la nature ensorceleuse nous retient dans ses rets. Les subtils ressorts de la vie affective lui restent cachés : il n'est point musicien d'intuition ni d'analyse. Au théâtre aussi bien que dans la symphonie, Sibelius n'a

(1) La plupart des ouvrages de Sibelius ont été publiés par Breitkopf et Hartel à Leipzig, ou à Helsingfors. En dépôt chez Costallat à Paris.

envisagé et interprété les choses que dans leur aspect extérieur, descriptif et pittoresque ; il s'est borné à la musique de scène.

C'est peut-être dans la charmante partition écrite pour *Pelléas et Mélisande* qu'il a montré le plus de goût et de finesse. Les épisodes de la *Forêt*, de la *Fontaine*, une *Pastorale* et la *Mort de Mélisande*, conçus symphoniquement, sont les plus accomplis; la chanson des *Sœurs aveugles* est ingénument populaire : esquisses légères et discrètes pour conte de fées. — Le *Festin de Balthasar* est d'un coloris plus gros : une rude et pesante marche orientale, une mélancolique *Solitude*, un fin *Nocturne* en sont les parties saillantes. — Dans *Svanehvit*, le curieux morceau intitulé *le Paon* évoque, par le tournoiement obstiné de certain *gruppeto*, la somptueuse roue empennée ; et une gracieuse idylle, *le Prince et la Princesse*, harmonisée à la russe, pourrait être une page détachée de Rimsky-Korsakov. — La délicieuse *Musette* du *Roi Christian*, pastichée du style ancien, de même que l'*Elégie* et le *Lied*, sont encore des pièces délicates et dignes de notoriété.

Rien ne reflète davantage le tempérament de Sibelius, qualités et défauts, que sa musique de piano, si restreinte soit-elle. Dans les bluettes même il y a de la vigueur. Vous retrouverez la carrure de sa phrase, la franchise de son harmonisation dans ses *Impromptus*, où la verve rythmique le dispute à la mélancolie, dans sa *Sonate*, qui n'a de la sonate que le nom, improvisation débordante de sève et d'humour, dont l'*Andantino* est hors de pair. Les six transcriptions d'airs populaires sont égales à ce que Grieg a fait de meilleur en cette sorte; enfin l'*Idylle*, la *Barcarolle*, la *Chanson sans paroles*, les *Kylliki*, sont d'aimable musique de genre.

*
* *

Nous n'avons pas célé ni fardé les imperfections de Sibelius ; arrivons-en maintenant à la partie la plus parfaite et attachante de sa production : ses lieder. C'est par la qualité de son invention thématique, tant dans la pièce vocale qu'instrumentale, que s'atteste surtout son originalité. Sa mélodie ne ressemble à nulle autre ; elle est nette, abrupte, spacieuse, projette ses arceaux avec fermeté. Surtout, elle a de la substance; elle dure par ses propres ressources, à l'exclusion de tout procédé d'école ; [illegible] pas [illegible] peine [illegible] Même, c'est parfois à son terme qu'elle atteint à l'apogée de sa puissance ; les terminaisons de Sibelius s'affirment volontiers avec éclat : ce n'est pas une fin, mais un couronnement. Rien ne rappelle moins Grieg, dont les idées exposées sont brèves, ni les Russes, chez qui l'abus de courts motifs populaires engendre un art voisin de la marqueterie. Il y a là quelque chose de juvénile, de vivace, d'irrésistible, à l'image d'un jeune arbre dressant avec souplesse son fût vers le ciel.

Sibelius a produit là ses dons de poète et de coloriste. Le primitif qui est en lui se manifeste par une aptitude singulière à traduire la nature avec intensité, indépendamment de tout artifice descriptif, en touches simples et fidèles

C'est dans le clair-obscur, dans des tonalités un peu sourdes et voilées qu'il se complaît. Une brume enveloppe souvent sa robuste inspiration et quelque chose d'oppressant pèse parfois sur elle. Les lieder cités plus haut sont certes parmi les plus dignes d'attention ; mais quelle évocation plus spécialement picturale que celui-ci, *Dans le pré chante une enfant* : le couchant rougeoie, la prairie se tait ; une complainte, blessée de toute la tristesse de la lande, dessine sa courbe adorable, tandis qu'une simple tenue du troisième degré prolonge indéfiniment l'horizon. Toile sonore aussi, d'un saisissant relief que la *Ville Muette*. C'est le crépuscule, avant la lune ; nul bruit, nulle lueur. Le voyageur perçoit une voix d'enfant à travers le brouillard; par trois fois la monotone chanson monte parmi une étrange harmonie sur pédale, indécise, grise, translucide ; puis elle reste en suspens, sans conclure... et l'on écoute encore, recueilli, comme le voyageur touché de quelque mystérieuse révélation.

La nuit, la nuit divine, que Wagner a pour jamais irradiée de son resplendissant génie, loin d'en dissiper les ombres, il les amasse au contraire autour de son rêve jaloux de solitude. Entendez, dans le lied intitulé *La Nuit*, cette sombre mélopée errante dans les registres graves du piano, sur quoi se pose un chant entrecoupé ; puis, en même temps qu'un murmure de vent, se lève une lamentation ; on ressent là un peu de l'anxiété d'un promeneur pris par les ténèbres. Mais voici un *Lever de Soleil*, clair et tintinnabulant; les brumes se sont évanouies et une lumière paisible inonde la symphonie. Plus pathétique est *Soir d'automne*. Les sortilèges de la nature n'ont pas pacifié l'âme du poète; l'angoisse corrode le récitatif, une de ces étranges mélopées dont Sibelius a le secret

C'est dans la ballade que s'épanouissent le plus richement ces formes expressives qui semblent indépendamment de toute parole, avoir déjà les inflexions du verbe. Sous les [illegible] nous conte les maléfices d'un Elfe, qui, sous l'aspect d'un cheval, attire un enfant dans les ondes, puis entraîne la mère en prenant la figure de l'enfant. Cela nous remémore le *Roi des Aulnes* et n'est pas indigne de lui être comparé ; sombre et majestueuse mélodie d'un Schubert du Nord, où déferle sans trêve le

flot grondant. Rien de plus noble que l'*Arbre dépouillé* et l'elan de son thème suppliant. Dans *Frigga*, nostalgique chant d'amour, on croirait, par on ne sait quelle déconcertante affinité, ouïr un rauque *vocero* d'Espagne.

De mon sein frémissant est un appel de tendresse passionné. Enfin l'*Elfe*, aérien et mystérieux, et surtout la très pure *Romance*, imploration touchante d'un prince captif, que sertissent des grappes de septièmes curieusement debussystes, témoignent que, malgré son habituelle sobriété harmonique, Sibelius n'est point resté étranger à nos soucis de raffinements sonores. Parfois la bise hivernale s'attiedit, un printemps modéré fleurit; *Diamant sous la neige*, un peu russe de style, nous en donne la charmante impression. Et parfois aussi l'idée fléchit et s'affadit jusqu'à la joliesse d'une bagatelle mondaine (*Roses funèbres*, *Sérénade de Roméo*). Enfin, il advient qu'elle soit franchement banale, aumône jetee à la foule, concession regrettable aux vogues éphemères que décrète un public sans éducation.

*
* *

Sibelius est encore dans la force de l'âge; il serait donc prématuré de parler de déclin. Il n'en est pas moins vrai qu'on remarque dans ses dernières productions une sorte d'aridité, de lassitude. Le musicien ne se renouvelle point et appelle à son aide une scolastique stérile. Et, ce faisant, il faillit non seulement à son passé, mais à sa nature intime. Son art, en effet, résolument moderne, étouffe dans le cadre d'un classicisme étriqué, car il est fondé sur les libertés modales des gammes du plain-chant. Sibelius a, d'instinct et à sa manière, participé à cette émancipation tonale, inaugurée par les Russes et poussée jusqu'en ses dernières conséquences par Debussy. Tant il y a que la plupart de ses ouvrages les plus récents *Marche funèbre*, *Sonatines*, pièces de piano) sont médiocres. A-t-il donné sa mesure et la Muse s'est-elle retirée de lui?.. N'importe; une bonne partie de cette œuvre est de haute valeur et enrichit la musique d'accents inedits. Sur notre art d'Occident, tour à tour encombré d'écrasantes polyphonies ou amenuisé jusqu'à la bibeloterie, celui du maître finlandais tranche puissamment par sa saine et exubérante vitalité, par sa structure sommaire, à la hache, du gabarit de ces isbas rudement équarries et qui sentent l'écorce de bouleau. Dans le temple massif et étouffant ou dans le boudoir frileusement clos fleurant des aromes entêtants, c'est soudain une fenêtre grande ouverte sur de libres espaces, par où fait irruption le vent purificateur de la prairie. En ces temps de fièvre et d'hyperesthésie sentimentale, cette musique n'a pas de nerfs et agit sur les nôtres comme l'air salubre et pacifiant qu'ont respiré les grandes forêts de là-bas. Sa mélancolie, qui est son essence même, a de la sérénité. Ce n'est pas la morne désespérance du Russe, ni les mièvres défaillances des Norvégiens, moins encore les agonies chétives et souffreteuses des modernes musiques déliquescentes. C'est le déclin d'un grand paysage calme qui s'abandonne aux ombres de la nuit mais qui sait qu'il renaîtra demain.

*
* *

Autour de cette haute figure s'est groupée une cohorte de disciples de bonne volonté et souvent de talent. C'est Ilmari Krohn, Nyberg, Karl Ekman qui ont recueilli et harmonisé avec intelligence des chants de terroir; c'est Schucevoigt, le chef réputé de l'orchestre symphonique d'Helsingfors; c'est Axel von Kothen qui s'est voué avec succès à l'écriture vocale. — Armas Jaernefelt, né à Viborg (1869), élève de Wegelius, a en outre travaillé avec Massenet. Son bagage comporte des œuvres instrumentales, des ouvertures, des sérénades. Son *Prélude* pour petit orchestre a été joué partout, et son poème symphonique *Korsholm* est d'une facture adroite. — Le nom d'Oscar Merikanto (1868) aussi a franchi nos frontières avec sa célèbre berceuse. Outre son opéra la *Fille de Pohja*, il a signé des pièces chorales, force lieder agréables, dont plusieurs empruntent leur motif au folk-lore. Il a traité avec souplesse le morceau pianistique, et dédié à l'enfance plusieurs séries d'aimables bluettes (1). Si réelles que soient les qualités de ces compositeurs, il faut se résigner à constater qu'elles sont altérées, voire paralysées, par une excessive complaisance aux faciles blandices de l'art frivole épanoui sous l'influence de Massenet et des Italiens. D'autre part il y manque le plus généralement le piment idiomatique qui pourrait rehausser la banalité de l'inspiration.

Pareilles observations valent dans une certaine mesure à l'égard d'Erik Melartin (1875), artiste délicat cependant à ses heures. On doit citer de lui ses musiques de scène pour la *Princesse Törnrosa* et pour *Salomé*, de fines mélodies, entre autres *Ritorno*, *Torre di Verone*, *Morgonsang*, de multiples morceaux de piano, notamment les *Esquisses* et les *Miniatures*. Sa sonate de violon en *mi* est d'une façon assez moderne, encore que l'élément mélodique y prédomine aux dépens de la construction et de l'ossature polyphonique; l'*Adagio* est dans la forme d'une pénétrante cantilène. Melartin s'est risqué à des tentatives plus ambitieuses. Sa symphonie en *fa*, agreste

(1) Citons encore Heino Kaski, Leevi Madetoja, dont les débuts sont dignes d'encouragement.

en son début et dont le scherzo est curieusement entremêlé de chœurs, son poème symphonique *Rêves* de sentiment heureux et extatique, sa nerveuse ouverture pour *Hamele Mattern* affirment une personnalité digne de considération, à qui l'on peut seulement reprocher un insuffisant contrôle de soi.

On pourrait à la rigueur englober, dans l'école finlandaise, Joseph Wihtol, musicien distingué et d'une culture raffinée. Bien qu'il soit d'extraction lettonne et affilié aux milieux artistiques de Pétersbourg, la tonalité et le caractère de sa musique le dénoncent comme beaucoup moins proche des Slaves que des compatriotes de Sibelius. En dépit de la géographie, des affinités irrécusables relient, par delà le golfe, la Finlande et certains territoires des provinces baltiques (1). L'œuvre de Wihtol est assez ample. Son tableau symphonique, la *Fête Ligho*, ses cantates *Dzeesma* et le *Barde de Beverin*, son ouverture *Spiriditis*, sa fantaisie pour violon et orchestre ont de la couleur et mettent abondamment à contribution le folk-lore régional. De même une saveur de terroir accusée se révèle dans ses *Paraphrases-miniatures* de chants lettons, ainsi que dans certains de ses lieder, par exemple le très beau *Chant du mendiant* et le *Chant de pêcheurs* de l'op. 7. Le piano et la musique de chambre ont sollicité son talent; toutefois ses *Etudes*, *Préludes* et pièces diverses sont peu originales et s'étiolent dans l'ombre redoutable de Chopin.

Il nous faut encore accorder attention et regret à Ernst Mielck (1877-1899), enlevé prématurément, dont la musique de chambre, la *Fantaisie finnoise*, la symphonie et la suite d'orchestre constituaient des prémices précieuses, pour en arriver à celui qui semble le plus authentique dépositaire de l'esprit national, celui qui recueillera des mains de Sibelius le flambeau sacré, Selim Palmgren (1878). Le maître et le disciple sont, à quinze ans d'intervalle, deux fils de la même terre. Cependant, si le point de départ est le même, l'aboutissement sera vraisemblablement différent.

Sibelius est resté muré dans sa tour d'ivoire, dans l'isolement un peu hautain d'une originalité innée, instinctive, qu'il n'eut point la peine de conquérir; et s'il condescendit par aventure à d'équivoques fréquentations, sa véritable nature n'en fut point adultérée. Selim Palmgren accomplit ses destinées suivant une ligne moins droite. C'est un esprit inquiet, investigateur; il sait que dans l'art comme au combat il faut aller de l'avant pour forcer la victoire, et il évolue nettement vers des esthétiques nouvelles, celles des novateurs russes en particulier, Rebikov et Scriabine. De ses incursions dans les jardins enchantés de l'harmonie moderne, il rapporte des brassées de feuillages et de fleurs d'odeur étrange et capiteuse qu'il s'essaie à greffer sur le folk-lore de sa patrie. Ses ouvrages ont un attrait élégiaque très évocateur de nature, et son inspiration concise s'accommode de préférence d'un cadre étroit. De ses lieder, *Automne*, *Désir d'Eté*, le *Chant du Rossignol*, l'*Ombre s'épaissit*, toute prolixité, toute phraséologie est bannie; le sentiment en est intime, concentré; parfois une dissonance non résolue laisse la cadence finale en suspens. La pièce de piano lui a été propice; il la conçoit brève, non sans recherche au point de vue du coloris. Ses thèmes sont courts, d'allure indigène; témoin ses *Rythmes finnois* op. 31, finement croqués, dont le *Menuet* est pénétré, dans son indécision modale d'une langueur de vieille complainte. La *Ballade* op. 18 est écrite avec goût, et la suite op. 27 *Mai* se ressent de cette monotonie spécifique de la danse ou de la chanson populaire.

Dans le recueil *Jeunesse* op. 28, le compositeur s'est efforcé de s'écarter des chemins battus; il faut mettre tout particulièrement en vedette la délicieuse berceuse *La mère chante*, la morne mélopée du *Cygne*, et la curieuse pièce intitulée l'*Ile des Ombres*, improvisation très floue, sans barres de mesure, d'une harmonisation fluctuante où l'on relève quelques combinaisons dérivant de la gamme par tons.

Palmgren s'est haussé à des essais de plus grande envergure. *Le Fleuve*, fantaisie pour piano et orchestre, ressortit au genre descriptif. De jolis dessins mélodiques et de piquants effets de timbres règnent tout au long de ce morceau un tantinet rhapsodique, qui, né dans un crépuscule transi, se dégourdit en un alerte scherzo, et s'épand enfin en une chaude coulée symphonique, qui n'est pas sans charrier quelque limon.

Il faut souhaiter un destin prospère à cet artiste qui semble marqué pour imprimer à l'art de sa patrie des directions nouvelles, tout en demeurant l'interprète de cette protestation de la race, si hautement proclamée par Sibelius, et que nulle oppression ne saurait bâillonner.

*
* *

Ces jeunes gens en sont actuellement à une période de transition, de gestation : ils participent à l'incertitude, à la confusion, au chaos de l'heure présente. Guettés par les dissolvantes séductions de la musique à succès, à quoi ils n'ont que trop sacrifié, et par les surenchères des *ultra*, sauront-ils sauvegarder la permanence de leur caractère national et perpétuer, à travers des métamorphoses

(1) Les Finnois et les Esthoniens ont des ancêtres communs.

nécessaires, l'instant de pure beauté que suscita, comme une lumineuse aigrette dans la nuit, leur grand aède Sibelius?... Qu'ils marchent avec confiance dans la voie que le maître a déblayée en partie des ronces qui l'obstruaient. « Les lacs, a dit quelqu'un, sont la pensée de la Nature. » Puissent les musiciens de Finlande, aussi fidèlement que leur Saïma aux flots sombres, rester le reflet de leurs cieux et la pensée de leur mélancolique nature.

M. Touchard.

LE CENTENAIRE DE GENÈVE

Genève vient de commémorer avec ardeur le Centenaire de sa libération. Pendant trois jours, tout un peuple en fête, s'exaltant de ses souvenirs, a revécu brillamment, intensément son histoire. Soulevés par ce magnifique élan d'un même enthousiasme, les cent mille conférés venus pour participer aux fêtes et Genève tout entière ont célébré l'union.

Cette foule, étroitement unie dans un même sentiment de joie débordante, en a modéré l'expression avec une tenue parfaite, elle a veillé au bon ordre de ses réjouissances. Pas un incident fâcheux ne les a troublées, les grandes reconstitutions historiques se sont succédé en toute quiétude heureuse.

Ce n'est pas sans peine qu'il est donné d'obtenir de telles réalisations. Au début, pendant la période ingrate des préliminaires qu'entraînent forcément ces graves aventures : votes des subsides, répartition des charges, de nombreux mécontents protestaient à voix haute contre la vanité d'un tel effort, fait uniquement pour magnifier une page d'histoire, mais, peu à peu, la fièvre du Centenaire gagnait les moins prédisposés, et toutes les classes, tous les partis abandonnant leurs querelles se rapprochaient dans un pareil désir de donner aux fêtes un incomparable éclat.

Il n'est pas inutile de remettre un peuple face à face avec les heures les plus troublées de son histoire quand la leçon se termine sur une apothéose. En 1814, Genève, après quinze ans d'occupation française, commençait à désespérer. Elle avait, à demi-détruite par ses discordes, après de terribles luttes intestines, appelé elle-même, en 1798, les armées révolutionnaires quand exaspérée, ne pouvant plus se dominer, tout lui paraissait préférable à ces dissensions épuisantes. Après quelques jours de liesse et de fraternité plus ou moins consentie, elle se trouva chef-lieu du département du Léman, chargée d'un préfet, d'un maire et d'une garnison. La vieille république genevoise avait vécu.

Après la paix d'Amiens, le mal s'aggrava de la conscription générale; le Consulat et l'Empire ne ménagèrent pas la petite province annexée : visites domiciliaires, incommodités du blocus continental, vexations douanières, elle fit l'apprentissage de maux qu'elle avait si longtemps ignorés. Elle apprit aussi combien il est cruel de ne pas être libre. Son incompatibilité d'humeur avec le nouveau régime se compliqua de tous les dissentiments d'une union forcée. Aussi, pendant quinze ans, les chefs politiques et religieux du vieux Genève guettèrent l'heure favorable et maintinrent le civisme de la population par tous les moyens possibles. Les premières défaites de Napoléon les trouvèrent prêts. Un comité secret d'anciens magistrats de la cité travaillait sans relâche.

Il faut leur rendre cette justice : le gouvernement provisoire fut établi bien avant la ruine totale de l'Empire, au moment où Napoléon pouvait, encore une fois, reprendre l'avantage et châtier durement les rebelles.

Le 25 décembre 1813, les 1.500 hommes de la petite garnison française sortaient de la ville, et quand le dernier soldat eut passé, le caporal de la milice génevoise, fermant sur eux la Porte-Neuve à double tour, s'écria en jetant les clés sur une table : « Enfin nous voilà chez nous » ; mais les alliés étaient en vue et, quelques heures après, 12.500 Autrichiens démontraient à Genève qu'ils étaient un fléau peut-être plus cuisant que celui dont elle venait à peine d'applaudir l'exode.

Le souvenir de leurs appétits faméliques est demeuré vivace parmi la population, leur insatiable avidité passa sur la ville comme un vol de sauterelles. Elle trembla plus encore quand le maréchal Augereau la mit entre deux feux en canonnant les positions autrichiennes; elle ne se crut sauvée qu'après Fontainebleau.

Le 17 mai 1814, les troupes autrichiennes évacuaient Genève. « La joie et l'allégresse, dit J. de Candolle, étaient dans tous les cœurs, mais, d'un commun accord, on eut la sagesse de n'en rien manifester ».

Désormais Genève est libre, le Conseil Provisoire et les syndics, réconciliés par l'adversité, gouvernent ensemble et préparent l'union à la Suisse. L'arrivée des contingents fribourgeois et soleurois, soldats des cantons les plus catholiques, marque la fin des luttes religieuses et l'acceptation définitive de l'union. Ils débarquent au Port-Noir. C'est ce moment de joie délirante de toute une population libérée que le Centenaire évoquera pendant trois jours

avec des variantes très diverses, en une progression croissante d'enthousiasme.

*
* *

La réalisation artistique de la « Fête de Juin » s'est donnée dans le grand théâtre construit spécialement pour elle sur le quai qui fait face au Mont-Blanc et regarde l'admirable décor des grandes Alpes s'abaissant lentement jusqu'au charmant coteau de Cologny. C'est, entre tous les paysages dont Genève se pare, un de ceux qui paraît le plus émouvant.

La scène construite sur pilotis empiète largement sur le lac. Elle est immense et permet aux 1600 figurants du spectacle d'évoluer à l'aise et de la parcourir dans des mouvements d'ensemble que M. Gémier a merveilleusement réglé.

Ces 1600 figurants, choristes, rythmiciens, acteurs de bonne volonté sont presque tous des amateurs pris dans tous les mondes, jeunes gens, jeunes filles des classes les plus diverses, qui se sont soumis pendant des semaines au même travail acharné.

Comme le faisait remarquer très justement la fort aimable femme d'une personnalité bien connue ici : ce travail en commun et la solidarité qu'il entraîne agissent mieux sur les préjugés de caste et les rancunes sociales que tous les autres arguments.

A sept heures du matin, le canon tonne sur Genève qui s'éveille dans un frémissement joyeux en secouant au vent ses bannières alourdies par les pluies diluviennes. L'orage gronde encore çà et là mais les salves d'allégresse ont déchiré les brumes, de grandes trouées bleues sortent des lointains sombres, et le soleil arrive, jetant sur les quais en fête son éblouissement.

Un long prologue prélude à « la Fête de Juin ». Les auteurs du livret : MM. Daniel Baud-Bovy et Albert Malsch, ont voulu synthétiser en quelques grands traits précis ce qui fut le passé. La partie musicale, confiée à M. Jaques-Dalcroze, est d'un très puissant effet et s'allie étroitement au poème.

Ce premier acte appartient presque tout entier aux groupes rythmiques de M. Jaques-Dalcroze. Il n'avait pas encore eu l'occasion de les développer sur une scène aussi étendue ni de montrer tout ce que l'on pouvait obtenir de cette si curieuse formule d'une plastique très nouvelle. Les « rythmiques » expriment en un ensemble assez restreint de gestes, inspirés par le sentiment musical, les quelques sensations qui dirigent les foules. C'est une gymnastique du mouvement harmonieux dirigé par l'expression musicale, un assouplissement simultané du corps et du geste. Les rythmiques gardent dans la fusion des groupes leur personnalité individuelle.

Les jeunes filles, surtout, arrivent sans effort apparent aux réalisations les plus gracieuses et les plus vraies, elles expriment les sentiments les plus primitifs et les plus affinés avec une intensité de vie, un emportement extraordinaire.

L'école de M. Jaques-Dalcroze et ses premiers élèves ont été les précurseurs d'Isadora Duncan, mais ils réalisent une forme plus complète de cet idéal plastique universellement recherché dans une synthèse des mouvements, des couleurs et des sons. Ils dansent, ils chantent, ils miment, et les gestes à peine indiqués par les quelques règles fixes de ce système musical, sorte de solfège du corps, donnent à chacun un jeu inépuisable d'expression. Elles se renouvellent ou s'amplifient au gré des individualités. C'est un drame extérieur, qui s'extériorise tout à coup sous la magie du son et du rythme avec des instants de réalisation presque parfaite.

Pendant que le *Veilleur* et le *Sonneur* disent en des vers émouvants les étapes successives de la cité qui se déroulent sur une toile lumineuse, la foule des rythmiciens traduit, tel le chœur antique, les alternatives de bonheur et d'effroi.

Ils sont les nomades qui pillent et ravagent, ils sont l'ordre romain, la houle des barbares, les hordes qui passent dans des galops effrénés. Ils édifient la ville et sonnent les premières cloches, puis ils symbolisent la Genève des ducs et leur tyrannie.

Et c'est la réforme, le développement des lois nouvelles, l'esprit de Genève calviniste, sa discipline stricte et grave; l'alerte de l'escalade fond comme une trombe sur la ville endormie, les deux groupes adverses se cherchent, se heurtent; après la victoire, Genève compte tristement ses morts et se souvient.

L'ivresse révolutionnaire, le déchaînement des masses populaires passent dans un souffle d'ouragan au milieu de l'apothéose que les enfants font à Rousseau, et c'est la plus exquise des idylles. La foule harmonieuse s'évanouit après avoir donné l'illusion profonde d'une vie harmonique et parfaite.

Les autres actes forment une succession de tableaux dont les couleurs ardentes, les mouvements emportés exaltent le public, qui se mêle au fol enivrement de joie triomphante que la scène lui envoie. Des myriades d'enfants courent en guirlandes bruissantes et vivantes tout autour des figurants.

Cette grande fresque animée, toute en couleur, toute en mouvement, tient la salle haletante jusqu'au bout. Elle participe à l'action, applaudit à tout rompre le « ça ira », la Marseillaise soulève une immense clameur d'enthousiasme avant de se résoudre dans le cantique suisse. C'est un curieux phénomène que cette sensibilité excessive d'une foule de

6.000 spectateurs devant une reconstitution historique la touchant de si près. Elle n'est plus au théâtre, elle entre directement dans l'action, vibre comme une seule individualité. C'est elle qui joue, qui agit, et les figurants, soulevés par cette vague populaire qu'ils sentent passer sur eux, se surpassent et atteignent à des intensités d'expressions, à des mouvements d'ensemble d'un réalisme étonnant.

L'arrivée des confédérés est acclamée sans fin, comme elle le sera encore, quelques heures plus tard, à la seconde partie de la fête.

Elle reprend à l'entrée du Port-Noir, au bas du coteau de Cologny. La foule massée de tous côtés, sur les quais, sur les collines, dans les jardins qui dominent le lac, est tout entière tendue vers l'arrivée des barques. Comme en 1814, les troupes genevoises sont là, sous leurs uniformes de parade. Les contingents de Fribourg et de Soleure approchent peu à peu, ils ont les costumes d'autrefois, ils sont sur les embarcations de l'époque. Même le vent est au Centenaire et gonfle hardiment les voiles latines qui, par instants, s'empourprent au soleil. La brise de plus en plus forte fait danser la flottille, et la foule silencieuse se recueille avant d'applaudir.

Des boys-scouts s'éparpillent sur la route en corniche et courent au-devant des barques en agitant des drapeaux. Un air vif, presque rude descend des grandes Alpes et jette sur la foule heureuse un peu de l'ivresse des sommets. Il semble impossible qu'un tel océan humain soit à l'abri des remous brusques, mais il est presque aussi discipliné que les groupes rythmiques, avec un sentiment de sa dignité, de sa tenue qui surprend les invités étrangers.

Le spectacle en plein air est aussi heureusement conduit que l'autre. Sur le lac magnifiquement éclairé, le grand jeu des lumières passe par tous les effets d'opposition violente dans un mouvement incessant, sous l'écran des nuées lourdes. Les belles barques avancent lentes et nobles, balancées par les vagues. Elles apportent la liberté; comme en 1814 le peuple les acclame éperdument. Tout cela sous l'appel de l'été, de son ardente allégresse; le vent continue à jeter sur la foule enivrée la fraîcheur des montagnes qui encerclent Genève.

Le lendemain un pique-nique universel assemble sur tous les points de la ville les habitants des divers quartiers. Chaque commune a dressé les tables sur quelque place ombragée, le couvert est mis, les bancs sont prêts. Partout, à la même heure, les familles arrivent et s'intallent, déballant leurs provisions. C'est une des curieuses coutumes genevoises que ces agapes, coude à coude, sur les places publiques, aux jours de fêtes extraordinaires. La tradition veut que tous prennent part à ces fraternelles réjouissances. Elles sont présidées par les autorités.

Le pique-nique de « la Treille », aux portes de l'ancienne ville, réunissait les brillants uniformes des vieux cantons. Les chants et les discours de langue allemande montaient de toutes les tables, un peu plus loin des Tessinois plaisantaient en italien, cette fusion des langues était bien un des traits du Centenaire, la marque de ce qu'il commémorait. La ville pavoisée vibrait d'une seule rumeur joyeuse, un souffle de vie puissante et violente passait sur ce peuple en liesse.

Le soir, sur la rade embrasée, les fusées montent, les cascades de lumière s'épanchent de tous côtés et la canonnade joyeuse reprend avec rage dans un dernier effort, mais la grande ligne du Jura sort paisible de tout ce bruit et se fond dans les lointains paisibles, le lac sombre reprend son rêve nocturne et la quiétude de ses longs silences. Genève s'endort, lasse de fêtes et de joie, contente d'elle-même et prête à continuer son effort patient et tenace.

C'est une très belle et très haute leçon de patriotisme que donne à l'Europe entière ce petit peuple grisé d'avoir conquis ses franchises. Il s'est défendu avec un entêtement acharné, il a pris conscience de sa force et la réalise pleinement. On dit ici volontiers: « il serait possible peut-être de nous prendre mais quant à nous garder... » Cela paraît une vérité indiscutable quand on a vu de près Genève revivre son histoire.

Elle n'a pas changé, elle reste toujours frondeuse, facilement divisée sur le détail, critiquant volontiers d'un ton vif ses autorités dès qu'il est question des affaires du ménage, mais s'agit-il de choses sérieuses, on ne plaisante plus, on sait même ne plus se plaindre, tous les partis forment bloc, instantanément, avec une cohésion parfaite, quitte à reprendre ensuite les querelles de famille. Il n'est pas de castes, d'oligarchie, de socialisme, même pas de rancune religieuse qui tienne devant le danger extérieur. Un des étonnements les plus souvent exprimés ici, c'est qu'il n'en soit pas de même partout. L'union civique est pour tous Génevois un principe élémentaire.

Et, au moment où les petits peuples sont partout opprimés sans que les grands osent intervenir, la situation de Genève se gouvernant elle-même, en toute indépendance, est un fait unique.

Les Génevois le savent, le disent et en ressentent un très vif orgueil. Ils regardent l'Alsace, la Pologne, la Finlande, l'Epire, l'Arménie et tant d'autres qui frémissent douloureusement d'être asservis, qui ne l'ont jamais été plus durement, et les grands pays libres ou soit-disant libres n'osant faire un geste pro-

tecteur. Tout leur paraît incertain et menaçant mais ils ont confiance en eux-mêmes.

Genève recueille depuis des siècles tous les réfugiés, tous les mécontents de tous pays, de toutes opinions, aussi de toutes confessions. Elle serait certainement le premier des centres révolutionnaires s'il n'était en elle une force indestructible qui s'impose aux éléments les plus exaltés, les encadre et les assagit. Est-ce le climat, ou l'effet d'un merveilleux paysage, ou plutôt ce charme d'une parfaite liberté de pensée et de vie? Insensiblement, les plus étrangers, les plus exotiques acquièrent un peu de l'âme génevoise et se sentent de la cité. Ils seraient les premiers à lutter pour elle si quelque péril la menaçait. C'est un phénomène semblable à celui qui, aux Etats-Unis, fait des immigrants de toute provenance, des Américains aux traits fortement caractérisés.

Genève n'est pas la Suisse malgré l'union, malgré la sincérité des sentiments de famille, elle est Genève et ne peut être autre chose. Elle a trop âprement lutté dans un isolement que tout menaçait pour oublier que le vrai secours ne lui est venu que d'elle-même.

Quand Ami Lullin, un des syndics les plus populaires de 1814, dont le nom revient à toutes les phases de la lutte, fut sur son lit de mort, comme on lui demandait s'il souffrait, il secoua la tête en murmurant : « non, je pense à Genève. » Ce furent ses derniers mots. Ils sont toute l'âme génevoise, toute sa ténacité profonde, indestructible.

BERTHE-GEORGES GAULIS.

TROIS ANNÉES (1)

Quand les fillettes furent parties, Panaourov rejeta son journal et dit :

— Comme on s'ennuie dans notre ville aimée de Dieu!... Je suis fort content, mon cher, ajouta-t-il avec un soupir, que vous ayez enfin trouvé une distraction.

— Que voulez-vous dire? demanda Laptev.

— Le soir, je vous ai vu quitter la maison du Dr Bélavine. J'espère que ce n'est pas pour le père que vous y allez?

— Non, sans doute, répondit Alexis; et il rougit.

— Parbleu!... Et à ce propos, il serait difficile, même en cherchant en plein jour avec une lanterne, de trouver une brute pareille à ce monsieur là. Vous ne pouvez pas vous imaginer quel animal sordide et lourdaud cela fait! Chez vous, dans les capitales, on s'intéresse encore à la province au point de vue purement lyrique, on s'intéresse aux paysans et aux mœurs si « touchantes » de la province... Mais je vous jure, mon ami, qu'il n'y a en province aucun lyrisme; on n'y trouve que barbarie, lâcheté, canaillerie. Prenez, par exemple, les pontifes de la science, les soit-disant intellectuels d'ici. Imaginez-vous qu'il n'y a pas moins de vingt-huit médecins dans cette petite ville. Tous ont édifié des fortunes, construit des maisons, pendant que les habitants se trouvent, comme autrefois, sans ressources contre les maladies. Tenez, par exemple, quand il a fallu faire à Nina une opération, en somme très facile, on a dû mander un chirurgien de Moscou; pas un, ici, n'a osé s'en charger. Comprenez-vous cela? Ils ne savent rien, ils ne comprennent rien, ils ne s'intéressent à rien. Demandez-leur un peu ce que c'est que le cancer? Hein... et quelles en sont les causes?

Et Panaourov se mit à expliquer ce que c'est que le cancer. Il était spécialiste en toutes sciences, et il expliquait scientifiquement tout ce dont il parlait. Mais il expliquait tout à sa manière. Il avait une théorie de la circulation du sang à lui, une chimie à lui, une astronomie à lui. Il parlait lentement, doucement, sur le ton de la persuasion, et ces mots : « Vous ne pouvez pas vous imaginer... », il les prononçait d'une voix traînante, en fermant presque les yeux, avec un soupir langoureux, un sourire bienveillant et rempli de condescendance. Il était infatué de lui-même et ne songeait pas du tout qu'il avait déjà cinquante ans.

— J'ai faim, dit Alexis, je mangerais avec plaisir quelque chose de salé.

— Eh bien, mais rien de plus facile, répondit Panaourov.

Laptev et son beau-frère remontèrent à l'étage supérieur, s'installèrent dans la salle à manger et se mirent à souper.

Alexis prit un petit verre d'eau-de-vie et puis du vin. Panaourov, lui, ne but rien. Il n'avait jamais bu ni joué aux cartes, et malgré cela il avait dissipé sa fortune, celle de sa femme, et fait beaucoup de dettes. Pour avoir gaspillé tant d'argent en si peu de temps, il fallait avoir, à défaut de passions, des aptitudes particulières. Panaourov aimait la bonne chère, des tables élégamment servies, la musique aux repas, les speechs, les saluts des laquais, auxquels il jetait négligemment des dix et même des vingt-cinq roubles de pourboire. Il prenait part à toutes les souscriptions et loteries, envoyait aux dames de sa connaissance, pour leur fête, de coûteuses gerbes de fleurs, achetait des tasses, des soucoupes en argent, des boutons de manchettes, des cravates, des cannes

(1) *Revue de France* du 25 juillet 1914.

des parfums, des pipes, des perroquets, des bibelots japonais. Ses chemises de nuit étaient en soie, son lit en bois d'ébène, incrusté de nacre, sa robe de chambre en étoffe de Boukhara authentique, etc. Tout cela nécessitait quotidiennement, ainsi qu'il s'exprimait lui-même, un « gouffre » d'argent.

Tout en soupant avec Alexis, Panaourov ne cessait de pousser des soupirs et de hocher la tête.

— Oui, tout a une fin ici-bas, disait-il doucement en fermant presque ses yeux bruns. Vous aimerez, vous souffrirez, vous cesserez d'aimer, on vous trompera, car il n'y a pas de femme qui ne trompe. Vous souffrirez encore, vous vous désespérerez, et ensuite vous tromperez vous-même. Mais, après, viendra un temps où tout cela ne sera plus qu'un souvenir, où vous raisonnerez froidement, et où tout cela vous paraîtra parfaitement insignifiant.

Laptev, fatigué, un tantinet gris, regardait la belle tête de Panaourov, sa barbe noire, soigneusement arrangée par le coiffeur, et il croyait deviner pourquoi les femmes aimaient tant cet homme gâté, sûr de lui-même et séduisant.

Après le souper, Panaourov ne resta pas chez lui, mais s'en fut à son autre domicile. Laptev sortit pour l'accompagner un peu.

Dans toute la ville, Panaourov était seul à porter un haut-de-forme, et, à côté des grilles de couleur grise, des pitoyables maisonnettes à trois fenêtres et des bouquets d'orties, sa silhouette élégante et pimpante, son chapeau de soie et ses gants de nuance orange produisaient toujours un effet bizarre et un peu mélancolique.

Après avoir quitté son beau-frère, Alexis revint sans se presser vers sa demeure. Le clair de lune était resplendissant, de sorte que l'on pouvait distinguer sur le sol le moindre brin de paille, et il semblait à Laptev que cette lumière brillante et douce lui caressait la tête, comme si quelqu'un lui eût promené sur les cheveux le duvet d'une plume.

— J'aime! prononça-t-il à haute voix.

Et il eut tout-à-coup envie de courir, d'atteindre Panaourov, de l'enlacer dans ses bras, de lui tout pardonner, de lui offrir beaucoup d'argent, et de courir ensuite quelque part, loin, dans les champs, dans les bois, de courir longtemps, sans se retourner.

Chez lui, Alexis vit sur une chaise l'ombrelle oubliée par Julia. Il la saisit et l'embrassa frénétiquement. C'était une ombrelle de soie, un peu usée déjà, et attachée avec un vieil élastique ; le manche en était formé d'un os blanc ordinaire et bon marché. Laptev ouvrit l'ombrelle au-dessus de sa tête, et il lui sembla qu'autour de lui une odeur de bonheur se répandait...

Il s'installa commodément à une table et, sans lâcher l'ombrelle, il écrivit à un ami de Moscou.

« Mon cher, cher Kostia (1), voici une nouvelle pour vous : j'aime de nouveau. Je dis « de nouveau » car, il y a six ans, j'étais amoureux d'une actrice, dont je ne réussis même pas à faire la connaissance, et ces dix-huit derniers mois, j'ai vécu avec la personne que vous connaissez bien, une personne qui n'est plus ni jeune, ni jolie. Ah ! mon petit, comme j'ai eu jusqu'à présent peu de chance en amour !... Jamais je n'ai eu de succès auprès des femmes, et si en ce moment je dis « de nouveau », c'est bien à tort, car — je ressens quelque tristesse et quelque humiliation à me l'avouer — ma jeunesse n'a pas connu l'amour, c'est après, à trente-quatre ans, que j'aime véritablement pour la première fois. Mais disons tout de même que j'aime « de nouveau ».

« Si vous saviez quelle jeune fille c'est ! On ne saurait assurer qu'elle soit très belle : elle a le visage un peu large, elle est un peu maigre, mais, en revanche, qu'elle admirable expression de bonté ! comme elle sourit ! Sa voix, quand elle parle, chante délicieusement. Elle ne cause presque jamais avec moi, je ne la connais pas intimement ; et pourtant, je sens en elle une créature rare, extraordinaire, toute pleine d'esprit et de nobles aspirations. Elle est pieuse, et vous ne sauriez vous imaginer à quel point sa piété la rehausse à mes yeux et me paraît touchante. Là-dessus, je suis prêt à discuter avec vous à l'infini, et même à vous donner raison. N'empêche que j'adore la voir prier à l'église. C'est une provinciale, mais elle a fait ses études à Moscou, et elle aime notre Moscou, elle s'habille à la mode de Moscou, et pour cela encore je l'aime, je l'aime, je l'aime... Je vous vois froncer les sourcils et vous lever pour me définir la nature de l'amour et pour m'expliquer tout au long qui l'on peut aimer, qui l'on ne doit pas aimer, etc. Mais, ô mon cher Kostia, tant que je n'aimais pas, je savais moi-même, et à merveille, ce que c'était que l'amour.

« Ma sœur vous remercie de votre souvenir. Elle n'a pas oublié non plus le temps jadis, où elle amenait le petit Kostia Kotchevoï pour le placer dans la petite classe préparatoire du lycée ; elle vous appelle encore aujourd'hui « ce pauvre Kostia », car vous êtes resté dans sa mémoire le petit orphelin que vous étiez autrefois. Donc, mon pauvre orphelin, j'aime. Cela, c'est encore entre nous. Ne dites rien *là-bas*, à la personne que vous savez. Je crois que cela s'arrangera, ou comme dit certain valet de chambre de Léon Tolstoï, cela « se formera » sans trop de peine. »

---

1 Diminutif amical de [illegible].

Ayant terminé sa lettre, Laptev se coucha. De fatigue, il fermait les yeux, mais sans pouvoir s'endormir; les bruits de dehors l'en empêchaient. Le troupeau avait défilé devant la maison, et le berger avait soufflé dans sa trompe; ensuite, l'on avait commencé à sonner les matines. Un chariot passa dont les roues grincèrent; une femme, se rendant au marché, cria quelque chose d'une voix stridente, et les moineaux gazouillaient tout le temps sans interruption.

II

La matinée était gaie et claire, vers dix heures on avait habillé Nina d'une robe marron, on l'avait coiffée et conduite au salon en la soutenant par les bras. Là, elle fit quelques pas, s'arrêta devant une fenêtre ouverte et sourit, d'un sourire épanoui et ingénu. En la regardant ainsi, on pensait, malgré soi, à un peintre de la ville, un homme toujours un peu gris, qui trouvait à Nina une figure pareille à celles des images saintes et, d'autre part, voulait la prendre comme modèle pour un tableau symbolique du carême. Tout le monde en la voyant, les enfants, les domestiques, son frère, et enfin elle-même, tous eurent brusquement la conviction qu'elle guérirait. Les petites filles couraient après leur oncle, avec des rires bruyants, pour l'attraper, et toute la maison se remplit de bruit.

Des gens, des étrangers venaient demander comment allait Mme Panaourov, lui apportant du pain bénit et disant que dans presque toutes les églises on avait célébré des offices pour sa guérison. On l'aimait beaucoup dans la ville, où elle était considérée comme une grande bienfaitrice. Elle faisait volontiers la charité, comme son frère Alexis, qui versait de l'argent très facilement, sans se demander si cela était ou non nécessaire. Nina donnait pour les pauvres enfants des écoles, distribuait aux vieilles femmes du thé, du sucre, des confitures, offrait des trousseaux à des fiancées nécessiteuses, et lorsque un journal lui tombait sous la main, elle y cherchait d'abord un appel aux personnes charitables, ou une note sur quelque misère à soulager.

A cette heure, elle tenait dans ses mains une liasse de bons qu'elle avait remis aux pauvres, ses protégés, pour se procurer, à ses frais, de l'épicerie, et que le marchand venait de lui renvoyer. Il y en avait en tout pour quatre-vingt-deux roubles.

— Voyez-vous [illegible], en déchiffrant péniblement, l'écriture presque illisible de ses bons; ces drôles ont eu l'audace de prendre pour quatre-vingt-deux roubles de marchandise. Quatre-vingt-deux roubles! C'est un chiffre [illegible]. Eh bien, je ne les paierai pas.

— Je paierai cela aujourd'hui même, déclara Laptev.

— Oh! non, oh! non, protesta Nina, non, je ne veux pas. C'est déjà trop que mon frère et toi, vous me donniez chaque mois deux cent cinquante roubles. Que Dieu vous ait en sa garde!

Elle dit ses derniers mots à voix basse, pour que les domestiques ne l'entendissent pas.

— Et moi, je dépense deux mille cinq cents roubles par mois, répondit Laptev. Et je te le répète encore, ma chérie : tu as autant de droit à cet argent que notre frère et moi. Retiens cela une fois pour toutes. Nous sommes trois, et il te revient un kopeck sur trois de notre fortune.

Mais Nina ne comprenait pas, et l'expression de son visage était celle que l'on a devant un problème difficile. Cette inintelligence des affaires d'argent troublait et inquiétait chaque fois Laptev. Il soupçonnait, d'autre part, sa chère sœur d'avoir des dettes personnelles qu'elle craignait de lui avouer et qui la tourmentaient.

On entendit le bruit d'un pas lourd et d'une respiration essoufflée. C'était le docteur, comme toujours débraillé et mal peigné, qui montait l'escalier.

— Ron-ron-ron, ron-ron... chantonnait-il.

Pour ne pas le voir, Alexis passa dans la salle à manger, et descendit chez lui. Il sentait qu'il était impossible de lier avec le docteur des relations un peu intimes, et d'aller chez lui sans façons; même il lui était désagréable de se rencontrer avec cette « brute », comme l'appelait Panaourov. C'était précisément pour cela qu'il voyait si rarement Mlle Bélavine.

Laptev réfléchit que le docteur n'étant pas chez lui, s'il portait en ce moment son ombrelle à Julia, il la trouverait certainement seule à la maison. Son cœur se dilata de joie.

— Vivement! Vivement! dépêchons-nous!

Il prit l'ombrelle et, violemment ému, s'envola sur les ailes de l'amour.

Il faisait chaud dehors. Dans l'immense cour du docteur presque entièrement couverte de ronces et d'orties, une vingtaine de garçonnets jouaient à la balle. C'étaient les enfants des locataires du docteur, ouvriers ou petits artisans qui vivaient dans les trois petites maisons, vieilles et minables, construites dans la cour, auxquelles leur propriétaire se proposait chaque année de faire les réparations nécessaires, sans jamais pouvoir s'y décider. Des voix sonores et saines retentissaient. Tout au bout de la cour, sur le perron du bâtiment habité par le docteur, Julia, les bras croisés derrière le dos, regardait jouer les enfants.

— Bonjour! lui cria Laptev.

Elle se retourna.

D'ordinaire, il la voyait indifférente, froide, ou, comme la veille, fatiguée. Aujourd'hui, le visage de la jeune fille avait une expression vive, animée, comme celles des enfants qui jouaient à la balle.

— Voyez donc, fit-elle, en allant au devant de Laptev; à Moscou, les enfants ne s'amusent jamais aussi gaiement. Il est vrai que, là-bas, il n'y a pas de cour aussi spacieuse, et que la place y manque pour courir. Mon père vient de sortir pour se rendre chez vous, ajouta-t-elle en se retournant pour regarder encore les enfants.

— Je sais, mais ce n'est pas lui que je suis venu voir, c'est vous, répondit Laptev.

Il contemplait avec ravissement cet air de jeunesse qu'il n'avait pas remarqué jusqu'alors en elle, et qu'il lui semblait avoir découvert à l'instant même ; il croyait voir pour la première fois son cou blanc et délicat, avec sa chaînette en or.

— Oui, c'est vous que je suis venu voir, répéta-t-il. Ma sœur vous renvoie votre ombrelle que vous avez oubliée hier chez nous.

Elle tendit la main pour lui prendre l'ombrelle ; mais il pressa l'objet contre sa poitrine et dit à la jeune fille, avec un accent passionné, tout à la sensation de joie immense qu'il avait déjà éprouvée la veille en ouvrant l'ombrelle au-dessus de sa tête :

— Je vous en prie, donnez-la-moi !... Je la conserverai comme un souvenir de vous... comme un souvenir de nos relations. Cette ombrelle est admirable.

— Prenez-la, si vous voulez, répondit-elle en rougissant Mais elle n'a rien d'admirable.

Il regardait la jeune fille, enivré de bonheur, mais incapable de trouver une parole.

— Et moi qui vous tiens là, en plein soleil !... fit-elle, après un silence, en riant. Venez dans la maison.

— Mais je vous dérangerai peut-être...

Ils entrèrent dans le vestibule. Puis Julia monta vivement l'escalier, dans un froufrou de sa robe blanche à fleurettes bleues.

— Moi, jamais on ne me dérange, répondit-elle en s'arrêtant sur une marche. Je n'ai rien à faire, et je ne fais rien. Pour moi, tous les jours sont des jours fériés. Je demeure inoccupée du matin au soir.

— J'ai peine à comprendre ce que vous me dites là, fit-il en s'approchant d'elle. J'ai grandi dans un milieu où tous, hommes et femmes, travaillent quotidiennement.

— Mais si on n'a rien à faire? demanda-t-elle.

— Il faut arranger sa vie de manière à rendre le travail nécessaire. Sans le travail, une vie de pureté et de joie est impossible.

Il pressa de nouveau l'ombrelle contre son cœur et, tout à coup, doucement, sans s'y être aucunement attendu et sans reconnaître le son de sa propre voix, il dit :

— Si vous vouliez bien être ma femme, je donnerais tout. Je donnerais tout... Il n'y a pas de prix, pas de sacrifice que je ne consentirais avec joie...

Elle frissonna et jeta sur lui un regard de surprise et d'effroi.

— Que dites-vous? que dites-vous là? s'écria-t-elle en pâlissant. C'est impossible, je vous assure... Excusez-moi...

Sur quoi, elle monta rapidement jusqu'au haut de l'escalier, avec le même froufrou d'étoffe remuée, et disparut derrière sa porte.

Laptev comprit ce que cela voulait dire, et son état d'esprit changea brusquement, comme si la lumière s'éteignait soudain en son âme. Avec les sensations de honte et d'humiliation que doit éprouver un homme dédaigné, qui déplaît, qui se découvre antipathique, peut être même répugnant, un homme que l'on fuit enfin, il quitta la maison du médecin.

— « Je donnerais tout, se répétait-il, en parodiant ses propres paroles, tandis qu'il s'en retournait chez lui, sous la chaleur, et en se remémorant les détails de sa déclaration. « Je donnerais tout !... » J'ai parlé là tout à fait en marchand. Eh bien ! il s'est trouvé qu'on n'avait pas besoin de ce *tout !*

Toutes les paroles qu'il avait prononcées tout à l'heure lui paraissaient maintenant stupides jusqu'à l'écœurement. Pourquoi avait-il menti, en disant qu'il avait grandi dans un milieu où tout le monde, sans exception, travaillait? Pourquoi avait-il, sur un ton doctoral, invoqué une vie de pureté et de joie? Ce n'était ni intelligent, ni intéressant, et cela sonnait faux.

Mais peu à peu il glissa dans cette indifférence que connaissent bien tous les criminels après un verdict rigoureux. Il pensait que, maintenant, grâce à Dieu, tout était fini; c'en était fait de cette poignante incertitude ; il n'avait plus besoin de traîner des journées entières dans l'angoisse, de songer toujours à la même chose, et d'attendre... Maintenant, tout devenait clair, il fallait abandonner toute espérance de bonheur intime, vivre désormais sans désirs, sans espoirs, ne plus rêver, ne rien attendre.

Pour oublier, pour mettre fin à cet ennui qui lui pesait, il se consacrerait aux affaires des autres, à leur bonheur et, petit à petit, la vieillesse viendrait, sa vie atteindrait son terme, et ce serait la fin. Tout maintenant lui serait égal, il ne desirait plus rien, il pouvait raisonner froidement ; mais sur son visage, surtout sous les yeux, il ressentait comme

une lourdeur ; son front se tendait comme du caoutchouc, des larmes étaient prêtes à jaillir de ses paupières.

Comme il éprouvait dans tout son corps une grande faiblesse, il s'étendit sur son lit et, au bout de cinq minutes, s'endormit profondément.

III

La demande en mariage que Laptev lui avait ainsi adressée de la manière la plus inattendue, avait mis la jeune fille au désespoir.

Julia connaissait à peine Alexis Laptev, qu'elle avait rencontré par hasard. C'était un homme très riche, un des propriétaires de la raison sociale « Fedor Laptev et Fils », à Moscou. Il avait l'air sérieux, grave même, et fort préoccupé de la maladie de sa sœur. Il semblait à la jeune fille qu'il ne faisait aucune attention à elle, et elle-même nourrissait à son égard la plus complète indifférence. Et tout à coup, cette déclaration dans l'escalier, ce visage pitoyable et ravi...

Elle avait été troublée, et par la soudaineté de cette demande en mariage, et par ces mots : « Ma femme » qu'il avait prononcés, et par la nécessité où elle s'était crue de l'éconduire.

Elle ne se rappelait plus ce qu'elle avait dit à Laptev, mais elle conservait encore en elle les traces du sentiment brusque et désagréable qui lui avait dicté son refus.

Alexis ne lui plaisait pas ; il avait l'aspect d'un petit commis, sa conversation n'était pas intéressante. Elle ne pouvait donc lui répondre autrement qu'elle avait fait ; mais elle était gênée comme si elle avait fait quelque chose de mal.

— Mon Dieu, il n'était seulement pas entré dans l'appartement, il m'a parlé, là, dans l'escalier ! disait-elle avec désespoir en s'adressant à la petite icone suspendue à son chevet. Il ne m'avait jamais fait la cour... Comme cela est bizarre, extraordinaire !...

Son trouble augmentait d'un moment à l'autre, et elle se sentait impuissante à surmonter cette pénible sensation. Elle aurait voulu se confier à quelqu'un qui l'eût écoutée et rassurée sur la correction de sa conduite. Mais elle n'avait personne auprès d'elle à qui dire son inquiétude. Sa mère était morte depuis longtemps ; quant à son père, elle le considérait comme un homme étrange avec lequel il était impossible de causer sérieusement ; il la déroutait par ses caprices, son excessive susceptibilité, ses gestes incompréhensibles ; d'ailleurs, aussitôt qu'elle commençait à l'entretenir de quoi que ce fût, il mettait aussitôt la conversation sur lui. Dans ses prières mêmes, elle n'était pas tout à fait sincère, car elle ne savait pas ce qu'elle devait, au juste, demander à Dieu.

On apporta le samovar. Julia, très pâle, fatiguée, l'air abattu, entra dans la salle à manger. Elle fit le thé, puis en versa un verre à son père.

Bélavine, dans sa redingote longue, la face rouge, les cheveux mal peignés, les mains dans ses poches, marchait dans la salle à manger, non pas de long en large, mais dans tous les sens, à la manière d'une bête féroce qui trotte dans sa cage. De temps à autre, il s'arrêtait devant la table, buvait une gorgée de thé, puis se remettait à marcher et à réfléchir.

— M. Laptev m'a fait tout à l'heure une demande en mariage, dit Julia ; et elle rougit.

Le docteur la regarda comme s'il n'avait pas compris.

— Laptev ? s'écria-t-il ; le frère de Mme Panaourov !

Il aimait sa fille. Il comprenait que, tôt ou tard, elle devait se marier, le quitter, mais il s'efforçait de n'y point songer. La solitude lui faisait peur. Il lui semblait que, s'il demeurait seul dans cette grande maison, il mourrait d'une attaque d'apoplexie ; de cela non plus il n'aimait pas à parler directement.

— Eh bien, je suis très content, très heureux, dit-il, en haussant les épaules. Je te félicite de tout cœur. Voilà pour toi une excellente occasion de me quitter, et à ta plus grande joie. Je te comprends fort bien, d'ailleurs. Vivre avec un vieux père, un malade, à moitié fou, cela doit être fort pénible à ton âge. Je te comprends fort bien. Et si je crevais demain, et que les diables m'emportassent, tout le monde serait content. Je te félicite de tout mon cœur.

— J'ai répondu à M. Laptev par un refus.

Le médecin se sentit quelque peu consolé, mais il était parti, et incapable de s'arrêter.

— Je m'étonne, continua-t-il, je m'étonne depuis longtemps déjà, qu'on ne m'ait pas encore enfermé dans un asile d'aliénés. Pourquoi ai-je sur moi cette redingote et non pas une camisole de force ? Je crois encore à la justice, au bien, je suis un imbécile d'idéaliste, et, à notre époque, n'est-ce pas de la démence ? Eh bien ! comment reconnaît-on mon idéalisme et ma loyauté ? C'est tout juste si je ne suis pas lapidé, si l'on n'en use pas avec moi comme avec une bête de somme. Mes plus proches parents eux-mêmes ne voient en moi qu'un âne bâté ; que le diable m'emporte, que le diable emporte le vieil idiot que je suis !

— Il est impossible de causer avec vous, répliqua Julia.

Elle se leva brusquement de table et s'en fut chez

elle, très en colère, se disant que son père était beaucoup trop souvent injuste à son égard. Mais presque aussitôt après, elle le plaignait déjà, et comme il s'en allait à son cercle, elle descendit pour l'accompagner elle-même jusqu'à la porte et la refermer derrière lui. Dehors il faisait un vilain temps. La porte tremblait sous les assauts du vent, il y avait dans le vestibule un tel courant d'air que la bougie de Julia faillit s'éteindre.

A suivre. ANTON TCHEKHOV.

Traduit [illegible] par [illegible] SAVINE et E. JAUBERT.

LE MOUVEMENT PHILOSOPHIQUE

—

LES PETITES AMES

Des docteurs scolastiques peu galants agitèrent, au moyen âge, la question de savoir si les femmes ont une âme. L'histoire rapporte qu'il s'en trouva plusieurs pour la leur refuser.

Sans pousser l'irrévérence jusqu'à dénier à quelques-uns de nos contemporains la propriété d'un bien aussi précieux, il est permis de se demander si l'âme que possèdent beaucoup d'entre eux n'est pas toute petite, si petite qu'elle équivaut pour ainsi dire à rien.

Il en est tant qui paraissent tout en surface! On ne peut faire fond sur eux. Ce n'est, certes, pas qu'ils ne s'agitent! Ils prodiguent paroles et gestes, ils vont, ils viennent, ils se remuent, ils bavardent; ils bavardent beaucoup. On les voit et on les entend partout. Ils sont polis, brillants, spirituels, voire lettrés, hommes du monde jusqu'à la pointe de leurs escarpins, empressés et gais. Ils font illusion, c'est le cas de le dire, car il suffit de gratter un peu pour trouver quoi?.... le vide.

Que croyez-vous que cachent, par ailleurs, ces élégantes poupées attifées et parées, rutilantes de bijoux et d'adulations, qu'il arrive à tout honnête homme de croiser au hasard de la vie mondaine? Pas même les quelques poignées de son qui donnent de la corpulence à leurs congénères. Ou, plutôt, vous y trouvez, comme chez leurs distingués cavaliers, la préoccupation de plaire, de paraître et de s'amuser. Voilà, au juste, de quoi leur âme est faite.

Mais de quoi l'est-elle donc, celle de ces financiers, de ces industriels, de ces commerçants, de ces artistes, de ces écrivains, de ces savants ou de ces hommes politiques qui jamais ne songent qu'à une seule chose : réussir? De ce désir unique d'arriver et de jouir. Ils n'ont qu'un ressort, qui est celui-là. Il commande toutes leurs démarches, comme la nécessité de vivre détermine, de sa naissance à sa mort, la conduite de l'homme du peuple.

Pauvres petites âmes falotes et hésitantes, qui n'êtes pas tout à fait mortes, mais il ne s'en faut guère — tout simplement parce qu'une âme ne peut pas mourir, — écrasées qu'on vous voit sous le poids des soucis matériels, combien vous êtes nombreuses! Vous êtes, hélas! le plus grand nombre.

Oublieuses de votre haute mission, vous ne vous souvenez pas, la plupart parce que vous n'en avez pas le temps, que vous êtes sur la terre pour travailler au bien, c'est-à-dire pour vous perfectionner, pour réaliser, au mieux de vos plus essentielles aspirations, tout ce que vous êtes capables de devenir et pour répandre autour de vous les fruits de vos récoltes. Mais, comment pourriez-vous récolter quoi que ce soit, vous qui ne faites jamais retour sur vous-même? Vous ne vous connaissez pas. Vous connaissez tout mieux que votre moi.

Jadis, la religion suppléait à cette insuffisance de curiosité à votre endroit. Elle vous faisait un devoir de l'examen de conscience, de sorte que les plus humbles d'entre vous effectuaient, pour le moins aux veilles des fêtes carillonnées, une véritable exploration psychique. De ce voyage vous rapportiez, outre l'inventaire de vos ressources et le goût de vous améliorer, le sens de la vie intérieure, que venait encore féconder la prière.

Aujourd'hui, on a changé tout cela. Sous couleur de progrès, on vous a enlevé, avec la religion, toute préoccupation de vie profonde pour vous confiner à la surface de votre personnalité, dans le monde dit positif, parce que tout ce qu'on y voit est justiciable du mètre et de la balance. On vous a rapetissées, au point que la plupart des hommes ne savent même plus s'ils ont une âme. Comment la cultiveraient-ils?

Ceux qui font oraison, comme se plaisait à dire Renan, se raréfient de jour en jour. La science, le plaisir, le bien-être nous détournent d'un aussi austère exercice. Il ne faut pas, en effet, apporter trop d'intérêt au monde extérieur pour s'en retrancher de plein gré. La vie contemplative ne s'accommode pas de la multiplicité des aises. Du jour où le bien-être commença de pénétrer dans les cloîtres, ils déclinèrent. Et ce fut grand dommage, car personne n'a plus la charge de l'exemple et l'âme, se dessèche à ne jamais s'entretenir seule à seule.

Ignorante d'elle-même, elle est tombée dans le dédain de ce qui la dépasse. Sa curiosité s'est fermée à toutes les plus hautes questions qu'il soit

donné à l'homme d'envisager. Sa vue, je veux dire l'intuition qui nous fait participants de l'âme du monde, s'est obnubilée au plus grand préjudice de l'intelligence et du caractère, qui faiblissent faute de pouvoir se retremper à leurs sources vives. En revanche, les appétits ont profité d'une telle abdication pour prendre le dessus, cependant que notre âme véritable est reléguée au plus étroit des coulisses.

Oui, c'est par absence de méditation que nos âmes s'étiolent. Elles étouffent, littéralement, sous la masse des végétations parasites que nous laissons pulluler au bois dormant de nos cœurs.

Pauvre âme! elle ne sait plus comment se dégager. C'est en elle pourtant, en dépit des retards où se laisse égarer le Prince Charmant qui la viendra réveiller un jour, que réside notre fontaine de vie, notre raison d'être et notre réconfort. En vain la négligeons-nous; à son défaut, nous n'aurions même pas le loisir de la méconnaître. Elle est nous; le reste demeure artifice et surajouté.

Quel beau spectacle ou, plutôt, quelle féerie ne réserve-t-elle pas, par contre, à ceux qui veulent bien lui demander accès! C'est tout un monde qui se lève devant notre pensée éblouie. Et quel monde! le plus abondant, le plus divers, le plus chatoyant et le plus mobile qu'il soit permis aux mortels de contempler. Aussi bien, ceux qui ont entrevu les jardins de l'âme, ne fût-ce qu'un instant, ne vivent plus désormais que pour y rentrer. Hors de son enceinte, ils font figure d'exilés. Demandez à l'auteur de l'*Imitation* ce que comptent pour lui les eaux, les arbres et le ciel. Le vaste univers lui semble décoloré auprès des splendeurs du monde intime. Et que sont les beautés qui le séduisent auprès des merveilles que découvrent les grands mystiques, une Sainte-Thérèse ou un Saint Jean de la Croix, qui, par grâce ou par volonté, ont pénétré plus avant! Ceux-là sont descendus si profondément dans leur for intérieur qu'ils ont touché Dieu.

L'âme! mais c'est, pour les plus modestes comme pour les plus grands, la seule embarcation dont l'humanité dispose pour cet inconnu qui, de toutes parts, nous environne. Elle est la clef de tous les grands problèmes, la seule ouverture dont nous jouissions sur la nature, notre origine et notre destinée.

Elle est encore la fée incomparable qui détient les plus magnifiques trésors et à qui, suivant la parole, il suffit de demander pour recevoir. Qui pourrait énumérer tous les dons qu'elle garde pour chacun en réserve? Encore faut-il la solliciter. Hélas! combien dépérissent pour ne lui avoir jamais adressé la moindre supplique, faute de soupçonner les richesses incomparables qu'elle réserve à leur investigation.

« Connais-toi toi-même », enseignait Socrate, que préoccupait le soin de former de bons citoyens. Parce qu'il redoutait par dessus tout la faiblesse du caractère, il recommandait de faire appel à l'âme, à cette âme que, pour notre pire malheur et par une légèreté coupable, trop souvent nous ignorons ou dédaignons.

PAUL GAULTIER.

IMPRESSIONS DU MEXIQUE

Au mois de septembre de l'année dernière, des affaires urgentes m'obligèrent d'entreprendre le voyage de Durango, ville qui se trouve à environ mille kilomètres de Mexico. Trois jours de chemin de fer n'offrent rien d'agréable, même quand le Mexique est calme, relativement s'entend. Mais, par ces temps de Révolution, il était probable que le voyage devait s'agrémenter d'épisodes tragiques; ils ne firent pas défaut, on va le voir.

Mon premier soin, avant de partir, fut de chercher un compagnon de route qui connût bien, sinon le pays que nous devions parcourir, du moins la langue espagnole et les principaux dialectes indiens. Le bruit courait à Mexico que la voie ferrée avait été coupée par les révolutionnaires; force était donc d'accomplir une partie du trajet à dos de mulet et d'atteindre Durango d'après les indications fournies par les Indiens.

Pedro Perez, un Cubain de mes amis, retournait précisément à Durango, où il dirige de nombreuses entreprises. Dans cet heureux Mexique, les hommes sont de grands paresseux qui trouvent, sans beaucoup de peine, les moyens de subsister. Leur indolence ne leur permet pas d'exploiter les ressources naturelles de toutes sortes dont le pays est riche; les Yankees ont su, dès longtemps, tirer parti de cet état de choses. Après avoir chassé des riches provinces du Nord les Mexicains paresseux, ils se sont établis au Mexique comme chez eux : partout, on les trouve à la tête des principales exploitations, des entreprises rémunératrices. Bref, le Mexique offre un vaste champ à leur activité insatiable et dénuée de scrupules. Aussi, pour tout Mexicain, l'ennemi héréditaire est l'Américain du Nord, « el gringo », comme il l'appelle avec mépris.

Pedro est citoyen des États-Unis, du Yankee, dont il reçut l'éducation à Harward, il possède le goût des affaires et le tempérament. Tout à la fois,

il est directeur d'un garage, d'un atelier de réparations de machines à coudre, de machines à écrire et de machines agricoles; il est encore directeur d'une imprimerie et enfin directeur-gérant du Théâtre « nacional » de Durango. C'est un grand garçon, maigre, flegmatique plus qu'un Anglais. En outre, ce qui ne gâte rien, il a le plus beau sang-froid du monde et ne sait pas ce qu'est la peur. Je ne pouvais désirer meilleur compagnon, aussi ai-je tenu à vous le présenter, et vous allez voir, par la suite de ce récit, de quelle utilité il me fut.

Donc, nous prîmes le train à Mexico pour Durango. Nous faisions dans notre wagon un voyage tranquille, lorsque, arrivés à Zacatecas, ville située environ à moitié chemin, les employés de la gare avertirent les voyageurs que le train ne poursuivrait pas sa route. La voie était coupée par les révolutionnaires et les ponts de bois, détruits. Pendant que les voyageurs accueillaient ce fâcheux contre-temps par des vociférations variées, Pedro était allé chercher nos valises et bientôt nous fûmes hors la gare. Tout près, dans un champ, un Indien faisait paître ses ânes. Pedro lui en achète trois immédiatement (la valeur marchande d'un âne ne dépasse pas 7 ou 8 francs); sur l'un nous attachons nos valises, les autres nous servent de monture. Et nous voici partis vers Durango.

Au Mexique, il n'y a pas de routes: quand les voyageurs doivent se rendre dans un lieu où ne conduit pas le chemin de fer, ils se groupent un certain nombre, le plus possible; un guide, indien très souvent, dirige la caravane. Nos affaires étaient trop urgentes pour que nous puissions attendre la formation d'une troupe de voyageurs; d'ailleurs une caravane nombreuse n'aurait pas manqué d'attirer l'attention déplaisante des bandits ou des révolutionnaires. Par prudence donc, nous résolûmes de partir seuls.

Un Indien nous indiqua la direction de Durango, et nous allâmes de l'avant. Quant à la nourriture, nous n'étions pas en peine; les fruits ne manquent pas en Septembre et le gibier abonde.

Juché sur son âne, Pedro, fumeur infatigable offre l'image vivante de l'inoubliable Don Quichotte. L'âne est tout petit et Pedro très grand; ses pieds touchent presque le sol; un énorme cigare pointe de sa bouche vers le ciel, tout comme le chevalier de la Manche dirigeait sa lance menaçante vers l'aile des moulins. Mais là s'arrête la comparaison, car Pedro est un joyeux compagnon.

Nous voyagions depuis une douzaine de jours, quand, un soir, à la nuit tombante, nous aperçûmes au loin les lumières d'une ville assez importante: ce devait être Durango, d'après les calculs de Pedro; d'ailleurs, il lui semblait vaguement reconnaître le pays. Les ânes le reconnaissaient sans nul doute, car ils avaient accéléré leur pas trottinant, et bientôt nous fîmes notre entrée à... Zacatecas. Ainsi, nos montures, sans direction effective, avaient tourné et retourné autour de la ville que nous avions quittée douze jours auparavant. Inutile de dire si nous fûmes mortifiés. Nous descendîmes devant un hôtel de bonne apparence et détachâmes nos malles. Le beau sang-froid de Pedro l'abandonna à ce moment: un vigoureux coup de pied au derrière de nos montures les remercia de leurs bons et... déloyaux services.

A l'hôtel, logeait un tout jeune colonel de l'armée fédérale que le Gouvernement du Général Huerta envoyait à Durango; il se trouvait arrêté à Zacatecas pour les mêmes raisons que nous; il connaissait le pays, disait-il, pour y avoir guerroyé contre les insurgés. Tout était donc pour le mieux; nous convînmes de faire route ensemble et de nous munir de bons chevaux. Pedro acheta trois de ces animaux (la valeur d'un bon cheval est de 40 ou 50 francs), et deux jours après nous partions.

Le surlendemain de notre départ, vers midi, comme nos bêtes et nous, nous prenions quelques instants de repos à l'ombre d'un sumac, nous aperçûmes, à notre grande surprise, que nous étions cernés par une bande armée: c'était des révolutionnaires! Au Mexique, dans une zône où sévit la lutte entre les deux partis, les bandes de troupes arrêtent les voyageurs qu'elles rencontrent; ces derniers sont heureux, vraiment, si tout se borne au paiement d'une rançon; le plus souvent ils sont fusillés, en exécution du proverbe mexicain qui proclame ce sage conseil: « N'aie confiance que dans un mort: lui seul ne parle pas ». Notre ami le colonel ne devait pas tarder à en faire la triste expérience. Un soldat rebelle le reconnut et le dénonça à son chef; cinq minutes après, le malheureux officier n'était plus!

Je me demandais anxieusement quel serait notre sort quand Pedro, avec un flegme splendide, remet un billet de cinquante dollars aux « Compagnons révolutionnaires », les invitant — c'est sa propre expression — à se réjouir à notre santé, et nous repartons au pas de nos chevaux; nous avions quatre-vingt-dix-neuf chances sur cent de recevoir une balle dans le dos: il n'en fut rien. Peut-être le procédé surprit-il les bandits; sans doute aussi, l'exécution du colonel avait calmé leur ardeur guerrière; toujours est-il qu'ils ne nous inquiétèrent pas.

Sans guide maintenant, nous reprîmes notre route à l'aventure; quelques heures de marche et nous étions égarés, en plein désert. Les jours et les nuits se succédaient, nous perdîmes bientôt la notion exacte du temps; nous commencions à déses-

pérer quand survint un nouveau danger. Nous tombâmes, cette fois, aux mains d'une troupe de fédéraux qui ne parlaient rien moins que de nous fusiller ; nous eûmes toutes les peines du monde à les convaincre que nous étions des étrangers pacifiques voyageant pour leurs affaires. Enfin, ils voulurent bien nous laisser libres, et, en partant, nous leur apprîmes le sort malheureux du colonel, dont ils étaient justement à la recherche.

Ils offrirent alors de nous donner un guide jusqu'à Durango, ce que nous acceptâmes volontiers.

Il y avait cinquante-huit jours que nous avions quitté Mexico. quand nous arrivâmes enfin à Durango !

Je descendis dans un hôtel français, et Pedro s'en fut à sa famille et à ses entreprises.

Deux semaines suffirent pour mener à bonne fin mes affaires, et je me préparais à joindre une caravane à destination de Mexico, quand les révolutionnaires, sous la conduite du général Pamphile Natera, lieutenant de Carranza, mirent le siège devant Durango.

La ville était en état de se défendre et le siège eût pu durer longtemps : cinq cents volontaires s'étaient joints à la garnison forte de quinze cents hommes; la population semblait animée des meilleures dispositions, et les ressources abondantes eussent permis d'attendre les renforts. Mais les rebelles eurent l'ingénieuse idée d'offrir cent mille dollars au général fédéral à condition que ses troupes abandonneraient la ville. Ce lâche accepta ; prétendant que ses troupes, numériquement plus faibles, ne pouvaient opposer de résistance sérieuse, il sortit de la ville avec ses hommes qu'il abandonna en plein désert et s'enfuit aux Etats-Unis.

Les rebelles envahirent donc Durango et commencèrent un affreux pillage. Les plus belles maisons furent réservées à leurs troupes et aux chevaux ; le feu détruisit le reste. On estime à six millions de piastres les pertes causées par l'incendie et à cinq millions le montant des vols.

Au début du pillage, beaucoup de citoyens, dont Pedro et sa famille, abandonnèrent leurs biens et coururent se réfugier à l'hôtel français, pensant que le drapeau de la France protégerait leurs personnes des fureurs révolutionnaires. Il ne faudrait pas croire que ces gens, pour la plupart soudainement ruinés, s'abandonnèrent à un chagrin bien naturel. Rien de tout cela. Pendant qu'au dehors le pillage et le feu collaboraient à l'œuvre de destruction, nos réfugiés organisèrent pour le soir, un bal, qui fut très réussi : ce détail topique donne une idée exacte du caractère mexicain, optimiste au-delà de la mort, et tabac de à l'excès.

Les danses duraient encore quand les rebelles, au point du jour, s'avisèrent de mettre le feu à l'hôtel. Ah ! cette fois, l'alarme fut grande. Une délégation d'hommes fut dépêchée vers le commandant pour lui demander aide et protection. Les délégués étaient à peine sortis de l'hôtel qu'un groupe de révoltés, qui se trouvait à proximité, dirigea un feu violent sur les malheureux et en tua un ; les autres revinrent en toute hâte. Une délégation de femmes fut plus heureuse : elle passa sans encombre et obtint du général l'autorisation pour chacun de quitter l'hôtel et de se réfugier dans sa propre maison, à condition expresse de ne pas déranger les soldats qui pourraient bien y avoir élu domicile. Le général ajoutait qu'il déclinait toute responsabilité quant aux dégâts.

En quel état retrouvèrent-ils leur intérieur ! Tout ce qui n'était pas volé, gisait à terre, brisé ! partout la trace de l'incendie ou du plus affreux désordre. Pour sa part, Pedro, qui voulut bien m'offrir l'hospitalité, eut l'agréable surprise de trouver, installés dans son salon, sept chevaux révolutionnaires. Une protestation véhémente lui attira une réponse pleine d'enseignements : « Je sais que votre famille et vous, êtes des étrangers pacifiques ; mais je ne puis ordonner à mes soldats de retirer leurs chevaux de votre salon : ils n'obéiraient pas et cela compromettrait mon autorité. Résignez-vous donc à l'inévitable », ainsi parla le général Natera, et les chevaux restèrent dans le salon.

Je pourrais raconter vingt faits de banditisme ; je me contenterai d'un seul.

Parmi les chefs révolutionnaires, il y a beaucoup d'Européens, qui, ayant accompli leur service militaire en Europe, savent manœuvrer les quelques canons de l'armée rebelle. Ils ne sont pas les moins violents ni les moins ardents à la rapine Un Allemand s'était spécialisé dans le vol des pierres précieuses ; il dédaignait l'or, parce que trop encombrant ; au moment du sac de Durango il portait sur lui la somme énorme de deux cent mille dollars en diamants et rubis.

Or, la cathédrale de Durango possède quelques beaux reliquaires et des objets précieux enrichis de diamants, estimés à plusieurs millions de piastres. Notre Allemand ne l'ignorait pas ; aussi, dès son entrée dans la ville, courut-il à l'église et il ordonna au curé de livrer immédiatement, sous peine d'être fusillé, les custodes et calices précieux

Le prêtre avait caché le trésor sacré dans la crypte mortuaire des évêques, sous la dalle de la porte du caveau : il répondit noblement qu'il ignorait l'endroit où ils étaient. Furieux, le bandit commença de chercher partout, inutilement d'ailleurs, et enfin parvint aux caveaux. Il fit desceller les tombeaux qui ne livrèrent que les restes des morts ;

une odieuse profanation n'arrêta pas sa furie ; s'imaginant que les cadavres embaumés recélaient le trésor convoité, il les fit mettre en pièces. On ne pense pas à tout, et il oublia de chercher au bon endroit. Je n'essaierai pas de dépeindre sa colère. Le curé avait prudemment disparu ; l'église fut châtiée en sa place ; on y mit le feu.

Aucun sentiment, on le voit, n'a prise sur l'âme de ces desperados modernes, pas même l'amitié ni la confraternité d'armes. Quelques jours après les faits que nous venons de raconter, le bandit fut assassiné par un compagnon d'expédition, belge, je crois, qui désirait se procurer à bon compte un un beau lot de pierres précieuses.

Durant deux longs mois, la tyrannie la plus odieuse pesa sur Durango. Sous peine de mort, et on peut croire que les révolutionnaires n'hésitèrent jamais à l'appliquer, il était défendu de quitter la ville ; les habitants furent contraints d'apporter les provisions et les vivres qu'ils possédaient : les rebelles s'approprièrent ce qu'ils voulurent et brûlèrent le reste. Dès l'entrée des troupes révoltées, nous l'avons vu, banques, maisons de commerce, églises et couvents furent saccagés ; plus tard, on trouva insuffisant ce pillage : de temps à autre, une proclamation portait à la connaissance de la population que la caisse des troupes se trouvait vide, et qu'il était urgent de la remplir. L'or et l'argent devinrent si rares que bientôt on n'en vit plus : les administrations payaient en papier, par billets à ordre à valoir plus tard. Parfois la fusillade éclatait par les rues : un groupe de soldats s'exerçait au tir sur quelque passant inoffensif ou bien encore sur l'enseigne d'un magasin.

Après deux mois de ce régime, le général déclara que la population civile ne lui inspirait aucune crainte désormais, et qu'il était temps de lui accorder quelques libertés : ainsi, on put dès lors quitter la ville. J'essayai aussitôt de fuir cet enfer, et je demandai un passe-port pour Mexico ; il me revint cher, vraiment, par les gratifications, les pots de-vin, que je fus obligé de distribuer sans compter ! Cette indispensable feuille de route se vendait tout comme une denrée, et bon prix ! Je l'obtins enfin, et je joignis une caravane d'une vingtaine de personnes, dont Pedro et sa famille, qui se dirigeait vers Terréon, la ville la plus rapprochée, au pouvoir des fédéraux. Nous emportions des vivres pour trente jours et tous les hommes étaient armés ; par la rapidité de notre marche, nous espérions éviter les bandes armées, errant dans le désert. Il ne devait pas en être ainsi.

Le quinzième jour du voyage, au soir, des coups de feu éclatent sur notre droite et sur notre gauche ; des femmes s'évanouissent ; résister eût été impossible et bien inutile ; nous agitons donc nos mouchoirs pour indiquer notre intention de ne pas nous défendre. Des cavaliers s'approchent, nous entourent, et l'un d'eux, le chef, annonce que nous sommes ses prisonniers ; nous exhibons nos passeports : « Je ne reconnais pas d'autre autorité que la mienne, cria-t-il, et n'ai de compte à rendre à personne ». Nous étions entre les mains de pirates du désert !

Deux jours de marche, de course plutôt, et nous atteignons le repaire des bandits, une magnifique hacienda dont ils ont chassé les propriétaires. Nous étions parqués depuis six jours dans une salle étroite, quand le chef nous fit savoir qu'il serait enchanté de nous rendre la liberté, mais qu'il était juste que nous le dédommagions du dérangement que nous lui avions causé : il exigeait donc une rançon ; il fallut bien passer par là, et nous convînmes de donner mille dollars que nous eûmes toutes les peines du monde à réunir ; il ne me restait pas un sou ! Le bandit poussa l'obligeance jusqu'à nous enlever nos dernières provisions, après quoi il nous ouvrit toutes grandes les portes du désert...

Nous partîmes, et le cœur joyeux, si grand est l'attrait de la liberté. Trois cents kilomètres nous séparaient de Téréon ; nous les franchîmes en trois jours, nous alimentant de fruits et de gibier.

Le général commandant à Téréon nous remit quelque argent, et nous pûmes prendre passage dans un train militaire en partance pour Mexico.

Nous étions dans un tel état que mes amis ne me reconnurent pas ! Pedro pesait cinquante-deux kilos, et il mesure un mètre quatre-vingt-cinq !

Tel est, authentique et vécu dans tous ses détails, le récit d'un voyage au Mexique à travers les provinces révoltées. On le voit, l'imprévu y tient une large place, et les amateurs de sensations violentes eussent été heureux de l'accomplir. Quant à moi, il m'a pleinement satisfait et, désormais, je ne bougerai plus de Mexico. J'admire mon ami Pedro qui est retourné à Durango. Sa mère et ses sœurs sont en sûreté dans la capitale, le reste lui importe peu. « Voyez-vous, me disait-il en partant, de sa voix froide et nasillarde, je pourrai maintenant m'occuper tranquillement de mes entreprises. Avec des femmes, on n'est jamais tranquille : elles s'affolent pour si peu de choses ! »

P. Sol la Lande.

Chronique de l'Étranger

BERTHA VON SUTTNER

La baronne von Suttner, la fameuse *Friedensbertha* des caricaturistes allemands, qui vient, il y a quelques semaines, de décéder à l'âge de soixante et onze ans, continue, dans sa patrie et ailleurs, d'avoir une excellente presse. C'est une grande figure qui disparaît, écrit *Paris-Berlin*. La cause du pacifisme a eu en Bertha von Suttner le plus zélé des champions. Sans relâche et sans défaillance, cette femme intrépide a poursuivi la réalisation de l'idéal qu'elle s'était formé. Jamais elle ne s'est laissé rebuter par les obstacles qui entravèrent son effort.

Bertha von Suttner était née à Prague, le 9 juin 1843. Son père était le maréchal comte Kinsky, sa mère appartenait à la famille du poète-soldat Theodor von Körner, deux frères de son père étaient généraux..... « Ma répulsion pour le militarisme, dit-elle un jour en riant, ne saurait s'expliquer par des raisons d'atavisme »... Elle passa son enfance à Brünn. Musicienne et de caractère très gai, elle était poète à onze ans. Elle fit des voyages à Venise, à Paris, dans l'Allemagne du Sud. En 1865, se trouvant à Baden-Baden, elle fut présentée à l'empereur Guillaume Ier, qui fut ébloui par sa grâce et la vivacité de son intelligence.

Fiancée au prince Adolphe Wittgenstein, elle eut le malheur de le perdre quelques mois plus tard. Quand sa douleur se fut apaisée, elle épousa, en 1876, le baron Arthur Guendacar von Suttner, qui se fit connaître depuis comme romancier. Le jeune couple fit son voyage de noces au Caucase. Le mariage avait eu lieu sans l'assentiment des parents. Alors commença une terrible lutte pour l'existence. Lui était tantôt ingénieur, tantôt dessinateur technique, tantôt correspondant de guerre ; elle donnait des leçons de langues vivantes, de chant ou de piano. Ils finirent par essayer de la littérature. Leur tentative fut couronnée de succès. De grands journaux allemands et autrichiens acceptèrent leur collaboration : les mauvais jours étaient passés.

Baldwin Groller, qui fut un des premiers à découvrir le talent de Bertha von Suttner, a raconté comment il apprit que, derrière le pseudonyme de B. Oulot, une femme se cachait. En 1878, parut l'*Inventaire d'une âme*, le premier livre de Bertha von Suttner, un délicieux bavardage de salon, écrit dans un style exquis et traitant de tout ce qui peut prêter à la discussion. Friedrich Bodenstedt disait de ce livre : c'est un des livres les plus [illegible]

A cette époque, la baronne s'adonna à l'étude des œuvres de Darwin, Buckle, Herbert Spencer et d'autres penseurs constituant aussi les éléments de sa propre philosophie. En 1885, le baron et la baronne von Suttner, déjà célèbres, allèrent s'installer à Hermannsdorf. Ils y vécurent dans la plus complète félicité jusqu'au jour où le baron von Suttner mourut (10 décembre 1902). Dans son testament, il adjurait sa femme de ne pas négliger, à cause de son deuil, la tâche qu'elle avait entreprise au service de l'humanité. Dans ses *Lettres à un mort*, elle a élevé à sa mémoire un monument impérissable.

La baronne de Suttner était déjà connue quand, en 1887, elle fit paraître son célèbre roman : *Bas les armes !* Ce livre lui valut une renommée mondiale ; il fut traduit en douze langues. « Ce n'est pas seulement un livre, c'est un événement », écrivait Heinrich Hart. Rosegger disait : « Il y a des sociétés qui se chargent de distribuer la Bible, pourquoi n'y aurait-il pas des sociétés qui répandent cet ouvrage remarquable et qui fera époque ? »

Bertha von Suttner ne s'arrêta pas là. Fondatrice et directrice de la Société pacifiste autrichienne, cette femme géniale suivit la voie qu'elle s'était tracée. Maîtresse du verbe, sa parole, qui unissait la grâce délicate à la verve enflammée, séduisait les foules. Au congrès de paix de Boston et à celui de Lucerne, de même que lors de sa tournée de conférences dans les pays scandinaves, elle obtint de puissants effets oratoires. A soixante-neuf ans, l'infatigable pacifiste parcourut les Etats-Unis, faisant partout d'éloquentes conférences. Elle rencontra Taft et Roosevelt. Seule parmi les femmes, elle put assister à la conférence de la Haye. C'est elle qui arriva à convaincre Alfred Nobel, l'inventeur de la dynamite, de l'avenir du pacifisme, et qui le décida à créer le prix qui porte son nom. Le 10 décembre 1905, le prix Nobel fut décerné à Bertha von Suttner.

Parmi les nombreux ouvrages de la baronne von Suttner, il faut citer : *Eva Siebeck*, roman qui traite de l'atavisme ; *Trente et Quarante*, description passionnante des luttes intérieures qui agitent un joueur en train de se ruiner ; *Les [illegible] Heimatt*, vingt-trois conférences sur les problèmes de notre temps ; enfin *L'échec de la souffrance* (1899). Dans ce livre, on ne saurait trop admirer la puissance et la beauté de l'expression.

Au cours des dernières années, la baronne de Suttner n'avait pas interrompu son labeur fécond. Elle écrivit entre autres ouvrages : *[illegible] und Uebergangen*, *Aus der Werkstatt des Pacifismus*, et enfin un roman dont il fut beaucoup parlé : *Der Menschheit Hochgedanken*. Ce livre est consacré au problème de la conquête de l'air et ses conséquences.

Les princes de la pensée ont accumulé les honneurs sur le front de cette femme insigne qui, en dépit de l'œuvre formidable qu'elle accomplit, resta toute simplicité et toute modestie.

LE CENTENAIRE DE L'INDÉPENDANCE NORVÉGIENNE

La Norvège vient de célébrer le centenaire de sa Constitution. A Eidsvold, écrit le *Matin*, où cette constitution vit le jour, a eu lieu une cérémonie à laquelle ont assisté les ministres et les membres du parlement et où le roi a prononcé un discours sur la patrie norvégienne. Encore plus intéressante a été la cérémonie

organisée dans l'ancien édifice du parlement : une séance durant laquelle les députés s'étaient placés de la même façon que leurs prédécesseurs d'il y a un siècle lors de la première séance de cette assemblée. On sait que la Norvège, avant de reconquérir son indépendance, avait été pendant quatre siècles sous la domination du Danemark. Mais, au lendemain de la bataille de Leipzig, le prince Charles-Jean de Suède demanda au roi Frédéric VI de Danemark la cession de la Norvège. Irrité par cette prétention, le peuple norvégien se souleva, décidé à être le maître de ses nouvelles destinées. La Norvège ne comptait alors que neuf cent mille habitants. C'était une population pauvre, épuisée par la guerre ; mais la désinvolture avec laquelle les puissances disposaient de son territoire sans se préoccuper de son consentement avait exaspéré le sentiment national. En même temps qu'ils réclamaient leur indépendance, les Norvégiens réclamaient une constitution, et ils trouvèrent en la personne du prince héréditaire de Danemark, Christian-Frédéric, un chef décidé à soutenir et à faire triompher leur cause. Sur un vote populaire, le jeune prince, renonçant de bon gré à la couronne pour lui-même, convoqua une assemblée chargée d'élaborer une constitutton.

Cette assemblée était composée surtout de fonctionnaires, mais comprenait aussi des paysans, des négociants et des officiers. Ils étaient tous inexpérimentés en politique, mais pleins d'un zèle généreux. Dédaignant les prétentions suédoises et les menaces des puissances, ils élaborèrent en sept semaines une constitution pénétrée de l'esprit le plus démocratique. Un souffle de réaction passait alors sur l'Europe ; la Norvège, inaccessible à ces tendances rétrogrades, se donna une des chartes les plus libérales qu'on connaisse. L'assemblée accomplit son œuvre le 17 mai 1814, et depuis ce temps, le 17 mai a toujours été fêté en Norvège. Le XIXe siècle norvégien est rempli de luttes menées par les Norvégiens pour faire triompher les deux principes essentiels de leur constitution de 1814 : la souveraineté du peuple et l'indépendance nationale. La Norvège a bien dû s'incliner devant la volonté des puissances et consentir à son union avec la Suède. Mais elle a considéré toujours cet état de choses comme un mal plus ou moins nécessaire. Elle a maintenu toujours vis-à-vis de la Suède son droit d'avoir des institutions particulières, et défendu la thèse de l'égalité des deux peuples, tandis que la Suède prétendait avoir la suprématie. Cette lutte se termina, comme on le sait, le 7 juin 1905. Le Parlement et le Gouvernement norvégiens ont complété et couronné ce jour l'œuvre de l'Assemblée de 1814 en proclamant la dissolution de l'union suédo-norvégienne.

LA POPULATION DES ÉTATS-UNIS

En 1910 on a procédé aux Etats-Unis à un recensement, qui a donné comme résultat une population de 91.972.266 âmes.

L'Office de statistique de Washington a calculé que, si les années suivantes la population continue à augmenter dans les mêmes proportions que de 1900 à 1910, la Confédération comptera en juillet 1914 exactement 98.781.324 habitants. Ces chiffres concernent seulement le territoire des Etats-Unis proprement dits ; si on considère les possessions d'outre-mer de la Confédération, on obtient pour 1910 un chiffre supérieur à 101 millions, qui, en juillet 1914, toujours en admettant une augmentation analogue à celle de la période 1900-1910, atteindra 109 millions.

En commentant ces chiffres, l'*Evening Mail* de New-York fait remarquer qu'en 1915 les Etats-Unis auront, sur leur territoire continental, une population supérieure à 100 millions d'habitants et qu'ainsi ils entreront dans la « classe impériale » des Etats, classe qui jusqu'à présent comprenait seulement la Chine, l'Empire britannique et la Russie, et il ajoute : « Le jour approche où les Etats-Unis se dresseront comme le vrai colosse des temps modernes ».

Le *Record* de Troy, à son tour, observe que dans un siècle, si la population des Etats-Unis continue d'augmenter dans les proportions actuelles, la Confédération, sur son territoire continental comptera 268 millions d'habitants.

Le *Times* de New-York exhorte ses lecteurs à ne pas oublier qu'il est du devoir des Américains de transformer en citoyens utiles les étrangers incultes qui immigrent aux Etats-Unis. « L'augmentation de notre population est une chose admirable, mais nous devons multiplier nos efforts et augmenter les moyens dont nous disposons pour faire l'éducation des ignorants qui viennent se fixer dans notre pays ».

La ville la plus populeuse de la Confédération est New-York qui, selon les statistiques officielles, compterait actuellement 5.333.537 habitants, contre 4.766.883, chiffre du recensement de 1910. Les journaux locaux signalent en des termes d'une grande satisfaction cette augmentation de 566.000 habitants (environ le chiffre de la population de Rome) constatée rien qu'en quatre ans.

Le *Sun* observe que si on y adjoint les faubourgs de New-Jersey et de Winchester, la population de New-York dépasse 6 millions et demi, chiffre très proche de celui de la population de Londres (7.252.963).

« Le jour n'est pas loin — ajoute le journal — où notre ville figurera sans conteste au premier rang de la liste des cités les plus populeuses du monde. »

Selon les statistiques officielles, il y a aux Etats-Unis soixante villes de plus de 100.000 habitants. Trois d'entre elles dépassent un million, notamment New-York, Chicago, avec 2.393.325 habitants, et Philadelphie avec 1.657.810.

Les villes d'une population entre 500.000 et un million d'habitants sont au nombre de six : Saint-Louis, avec 734.000 ; Boston, avec 739.000 ; Cleveland, avec 600.000 ; Détroit, avec 537.000.

Ont une population de 400 à 500.000 habitants : Buffalo, San Francisco, Los Angelos, Milwauke, Cincinnati ; de 300.000 à 400.000 : Newark, New Orléans, Washington, Minneapolis, Seattle.

UN PARADIS FÉMINISTE

Le *Harper's Magazine* publie un curieux article d'une voyageuse, Mme Carrie Chapman Catt, sur une peuplade de Sumatra, les Menankabaous, parmi lesquels la suprématie de la femme est pratiquée depuis un temps immémorial. Avant que l'islamisme eût pénétré dans la grande île, les maris devaient vivre dans la maison des belles-mères. Après que la doctrine de Mahomet eut autorisée la polygamie, cet usage ne put être maintenu, et on dut trouver un compromis. Si un homme a le bonheur d'appartenir à quatre femmes légitimes — c'est là le maximum autorisé par le Coran — il doit consacrer une semaine par mois à chacune d'elles. Dans aucun cas, il ne peut consacrer à une épouse plus de temps et plus d'attention qu'aux autres. Les belles-mères sont chargées de veiller à l'observation stricte de cette règle. Naguère, il n'y a pas longtemps encore, le mari n'était nullement tenu à contribuer à l'entretien de la famille. Il était nourri par la femme qui lui faisait aussi de temps en temps quelques petits cadeaux et lui fournissait son argent de poche. Mais, même chez cette peuplade, les droits de l'homme ont, ces derniers temps, fait des progrès, grâce surtout à l'immigration des conquérants hollandais. Les hommes ont maintenant certaines occasions de travailler, ils peuvent gagner un peu d'argent, et ils ont la faculté d'en disposer à leur guise. En un mot, ils possèdent une certaine indépendance économique. Et même l'usage prévalut que les hommes fassent des cadeaux aux femmes, des cadeaux de vêtements, de friandises et aussi d'argent. Le progrès des idées en est arrivé au point que la femme commence à mépriser le mari qui rentre à la maison les mains vides !.. Les Menankabaous sont un peuple heureux, ils ne connaissent que le mariage d'amour. Seulement, tant qu'il reste des questions matérielles à régler, aucune union n'est consommée. Quand deux cœurs se sont rencontrés, alors commencent de longues négociations pour fixer le prix que la jeune fille doit payer pour obtenir son amoureux. Un homme de condition inférieure ne peut prétendre à plus de trois cents ou trois cent cinquante francs, mais s'il appartient à une famille distinguée, ses parents peuvent demander mille francs et plus. Cette somme doit être employée par le jeune marié pour la « corbeille » et les frais de la cérémonie nuptiale... Le divorce offre peu de difficultés. Toutefois le mari doit rendre la somme reçue le jour des fiançailles. S'il ne veut pas divorcer de bon gré, la femme le cite devant le juge, qui ne manque pas de le condamner pour ses prétentions de vouloir s'imposer encore à une épouse qui n'en veut plus. Après le divorce, les fils restent toujours à la mère, dont ils portent le nom. Le droit de [illegible] est [illegible]. Presque tout le pays appartient aux femmes, qui sont les administrateurs des [illegible]. Quand une femme meurt, ses biens et son autorité sur la famille passent à la fille aînée. S'il n'y a pas de fille à la maison, c'est la fille du frère aîné qui en assume la direction. Du reste, quand une femme n'a pas de fille, elle peut en adopter une, qui prend alors son nom et hérite de sa fortune et de son autorité. Le commerce aussi est presque tout entier dans les mains des femmes. Et le suffrage ? Cette peuplade n'y est pas encore arrivée, mais elle y arrivera, et alors le suffrage y sera certainement féministe puisque, comme l'observe le *Journal de Genève* discutant la question, on n'y voit pas surgir... de *suffragettes*.

UNE JOCONDE ÉGYPTIENNE

Il existe à la Galerie d'art de Birmingham un buste de la déesse Isis, d'un auteur inconnu, qui certainenement remonte à la XVIIIe dynastie, c'est-à-dire pour le moins au XXXe siècle avant Jésus-Christ.

Pour les archéologues, c'est là un exemple magnifique de la perfection atteinte par la sculpture à l'époque la plus lumineuse de l'évolution artistique dans l'antique Egypte. Mais pour les profanes, ce buste, qui a été retrouvé parmi les ruines de Thèbes, est surtout intéressant à un autre point de vue : la déesse est représentée souriante, et son sourire fait penser à un autre sourire illustre : celui de la *Joconde* de Léonard de Vinci.

Un collaborateur du *Connaisseur* en donne la description suivante : « Dans le sourire de Mona Lisa il y a quelque chose qui ne m'a jamais plu, mais je ne suis pas arrivé à me rendre compte des raisons de mon aversion jusqu'au jour où Sir Whithworth Wallis m'arrêta devant une vitrine de la Galerie d'art de Birmingham. Dans cette vitrine est renfermé un buste de marbre de la déesse Isis; tandis que je le contemplais, frappé d'admiration pour sa beauté, il me vint subitement à l'idée que celle que j'avais devant mes yeux était une autre Joconde, une Mona Lisa plus ancienne et plus belle que celle de Léonard... Son visage est animé par le même sourire [illegible] que celui qui a été immortalisé par Léonard; pourtant, autant qu'on puisse faire une comparaison entre une statue et une peinture, il a, selon moi, une expression plus merveilleuse.

« Sur le visage de Mona Lisa voltige un sourire terrestre, mais celui de la « Dame de Philæ » est illuminé d'un rayonnement recueilli dans l'Amenti ou dans quelque autre lieu d'où les anciens Egyptiens tiraient leur nourriture spirituelle.

« Tout ce que, dans la femme, il y a du sphinx et du mystère se trouve plus net comme dans [illegible], et le buste entier respire ce « sens de l'éternité », dont seuls, parmi tous les peuples de la terre, les anciens Egyptiens ont connu le secret ».

JACQUES LUX.

Le Propriétaire-Gérant : PAUL ELAT

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGENE YUNG

DIRECTEUR : PAUL FLAT

N° 6 — 2e SEM. | 52e ANNÉE | 8 AOUT — 14 NOVEMBRE 1914

A NOS LECTEURS

Contraints, au mois d'août dernier, de suspendre la publication de la Revue Bleue *et de la* Revue Scientifique, *nous la reprenons aussitôt que les circonstances nous permettent un nouvel effort.*

Nous avons hâte de répondre aux vœux, fréquemment exprimés en des lettres qui nous ont vivement touchés, de nos lecteurs. Nous sommes, en outre, désireux de collaborer de toutes nos forces, à la grande œuvre entreprise par la France et ses Alliés.

Les Revues reparaissent à une heure où nulle inquiétude touchant l'issue finale de la guerre européenne n'est permise, mais où il importe plus que jamais de définir et d'exprimer la pensée nationale et de ne pas permettre qu'une intrigue ennemie la dénature et la présente sous un masque de haine et de fausseté.

Nos ennemis, avec une activité inlassable, et un succès médiocre, s'efforcent d'avilir notre cause, de nier nos succès, de compromettre aux yeux des peuples neutres la loyauté française.

Ils ne peuvent réussir : jamais le clair génie de notre nation, jamais son généreux idéal, jamais son élan unanime n'ont parlé plus hautement, ni plus magnifiquement illustré le sens de notre histoire et de nos plus glorieuses traditions.

L'univers civilisé ne s'y est point trompé ; nous avons son audience. Sachons répondre à ces curiosités, à ces sympathies partout offertes.

La Revue Bleue *et la* Revue Scientifique, *qui comptent tant d'amitiés, et si fidèles, parmi le public cultivé, le monde savant, les universités des deux mondes, rempliront un devoir en apportant à ces intelligences d'élite un écho de nos préoccupations, de nos joies, de nos pensées.*

Le public français n'accueillera pas avec moins de faveur cette information à la fois critique et synthétique, ces vues classées, ces études d'ensemble que la rapidité des événements interdit à la presse quotidienne, et qui font d'une Revue bien dirigée l'une des plus utiles [illegible] contemporaine.

La guerre étreint les cerveaux et les cœurs : c'est d'elle que s'occuperont d'abord, avec un zèle de tous les instants, les Revues : chacune dans son domaine, elles s'efforceront de saisir tous les aspects, les conséquences et les contre-coups de la prodigieuse crise européenne.

Elles n'en seront pas moins attentives aux recherches désintéressées : la science ni la pensée ne chôment, ainsi qu'en témoignent les séances régulières de nos Académies, et le labeur de nos grandes Ecoles et de nos Universités. Un grand pays ne laisse jamais prescrire la vie de l'esprit — la France moins que tout autre.

Enregistrer ces manifestations de l'intelligence française, c'est encore mettre en lumière la force et la vitalité surabondantes de notre pays.

C'est, enfin, compléter le portrait exact de cette grande personnalité morale qu'est la France ; car nous ne combattons point par ambition conquérante, ni dans un but de lucre, ni dans un vain désir de gloire ; le plus pur, le plus beau sang de France coule sur l'immensité des modernes champs de bataille pour que vivent notre généreuse nation, notre peuple idéaliste, notre pensée uniquement éprise de vérité, de droit et de liberté.

Les Revues *paraîtront désormais [illegible] fois par [illegible], avec un nombre de pages réduit — en attendant que [illegible] nous puissions revenir au fascicule complet et à la périodicité hebdomadaire.*

BULLETIN DE QUINZAINE

Le système instable de l'équilibre européen ayant été rompu par la volonté belliqueuse de l'Allemagne, la France s'est trouvée brusquement, à la suite d'un incident lointain de politique slave, jetée dans une guerre qui confond l'imagination sans avoir jamais, chez nous, abattu les courages. Et de tous les grands évènements qui marquent chacune de nos journées, aucun ne dépasse celui-là : le changement de la figure de la France dans le monde.

La jeune génération française aura cet orgueil de dire qu'à son entrée dans la vie, elle a refait la patrie. Nous ne sommes plus des vaincus. Deux mois de campagne de l'armée française ont effacé 1870. En doutez-vous? Trouvez-vous ce sentiment prématuré? Lisez la presse allemande : elle ne nous injurie presque pas, et en tous cas, plus du tout du même ton. Nous ne sommes plus les affaiblis, les dégénérés prêts pour la soumission.

On proclame notre armée redoutable, difficile à vaincre. Grand signe, et témoignage assuré. Il n'y a pas dans le monde de preuve plus certaine de la force que de n'être pas outragé par les Allemands.

Chose peut-être plus admirable encore !

Cette victoire morale, notre armée l'a remportée par des qualités imprévues, et qui ne sont pas les siennes propres. Nous avons une histoire militaire incomparable, étincelante d'une audace, d'une *furia francese*, d'une bravoure agressive qui ont ébloui les siècles et les peuples. Aujourd'hui, c'est par une ténacité digne d'être britannique que nous avons résisté deux mois, sur un front immense, à l'attaque et à la pression allemandes. Les Anglais n'en reviennent pas, eux qui savent combien cette lutte sera terrible et longue, et qui y apportent les éléments de durée.

Au coin de Hyde Park, sur son socle carré de granit rouge glacé et poli, se dresse la statue de Wellington, gardée par ses highlanders de Waterloo ! Plus d'un Anglais passant devant lui dans les journées récentes a dû penser que, s'il pouvait voir notre guerre, le Duc de Fer serait content des petits-fils de ses glorieux ennemis.

*
* *

L'Allemagne se flatte sans doute d'avoir remporté son premier succès diplomatique en jetant dans la [illegible] la Turquie asservie et démembrée. Peut-être n'est-ce pas encore à beaucoup que nous reconnaîtrons à la chancellerie germanique cet esprit de finesse dont elle se vante, dans ses jours de confidences, d'être dépourvue.

L'intervention turque a deux faces, l'islamique et la balkanique. On pourrait redouter, de ces deux côtés, des suites fâcheuses.

Mais, pour l'Islam, on a quelques raisons de doutes que le prestige d'un kalife bien déchu ait la puissance de soulever et d'unir l'Inde musulmane, l'Arabie indépendante du Turc, l'Egypte détachée, et jusqu'au Maroc schismatique, puisqu'il a son sultan propre et rival de l'autre. La fidélité des colonies fut au contraire jusqu'ici l'un des traits les plus marqués de cette guerre.

Et pour les balkaniques, quelle aubaine que cette entrée en guerre de la Turquie, s'ils se peuvent accorder! Roumanie, Bulgarie, Serbie et Grèce, sont des États jeunes, qui veulent croître. Leur bonne fortune les place, les serre, entre deux États décrépits, voués depuis longtemps à la dislocation. Et ces deux États, dédaigneux de la prudence, qualité des vieillards, se sont précipités à la bataille.

Les puissances vouées au partage partent en guerre; quelle fortune pour les puissances partageantes! Et quelle affaire fructueuse et pacifique pour les États de l'Orient, si la folie belliqueuse de la Turquie renouait derrière elle l'alliance balkanique!

* * *

LA SERBIE
ET LA GUERRE EUROPÉENNE

[illegible]

du progrès général, commun à tous les peuples cilivilisés.

Regardez une carte de l'Europe : depuis les premières lueurs historiques, les pays occupés par les Serbes ont été le théâtre de luttes, sur lesquels le rideau n'est jamais tombé. Quand les Serbes y ont pénétré, en descendant les pentes des Karpathes et en parcourant l'ancienne Pannonie, ils ont pris possession de contrées confinant aux empires de Rome et de Byzance ; peuplades jeunes et vigoureuses, ils ont été soumis, dès le premier moment de leur entrée sur la scène européenne, aux influences et aux contre-influences des tendances représentées par l'Orient et l'Occident ; la double menace de cette enclume et de ce marteau nous étreint encore aujourd'hui, quoique nous croyons être déjà arrivés bien près du port de salut. Du VIe jusqu'à la fin du XVIe siècle les empereurs romains ont lutté par-dessus nos têtes avec les empereurs byzantins ; les papes, ont disputé avec les patriarches de Constantinople, et quand les Turcs ont envahi l'Europe, nos contrées ont été celles qui ont souffert le plus ; nombreux ont été les voyageurs, pendant les cinq derniers siècles, qui ont cru que nous allions inévitablement sombrer pour toujours dans l'esclavage musulman aggravé par le désintéressement de l'Europe occidentale. Est-ce qu'il n'y a pas eu, pour ainsi dire jusqu'à hier, des hommes politiques et des publicistes d'une grande réputation, qui voulaient laisser la décision du sort de la Serbie à l'Autriche et à la Russie, représentant à l'époque actuelle les rivalités qui ont été signalées à l'origine de notre histoire ?

Il faut, véritablement, que le peuple serbe soit doué d'une force vitale sans exemple dans le monde entier pour avoir pu résister à tant de revers et se conserver jusqu'à nos jours avec la conscience nationale qu'on lui connaît et avec l'énergie vitale qu'il montre encore dans ces moments-ci, après tant d'autres luttes! L'histoire n'est-elle pas là pour démontrer que pendant les cinq siècles de la domination ottomane, jamais une décade ne s'est écoulée, sans que, sur un point ou un autre de l'Empire des Sultans, les Serbes ne se soient soulevés contre l'oppression mahométane ? Elle nous apprend en même temps que parmi les peuples soumis à cette domination ce sont les Serbes qui, les premiers, ont secoué et ébranlé le joug turc en Europe, aussi bien en collaborant avec les forces occidentales qu'en luttant pour leur propre compte et à leurs propres risques et périls. Aucun autre peuple n'a salué avec plus d'enthousiasme la grande Révolution française, et aucun autre n'a été aussi accessible à ses grands principes de liberté, d'égalité et de fraternité, parce que probablement nul autre n'y était préparé par son évolution et par son tempérament comme l'étaient les Serbes. Grâce même aux vicissitudes de notre histoire, certains traits, d'une très grande importance psychologique et politique, ont pu s'enraciner dans notre peuple, relativement de très bonne heure : c'est ainsi, par exemple, que la tolérance religieuse est une chose acquise chez les Serbes depuis toujours. « Le frère est cher sans égard à sa religion » (*Brat je mio bio, ma vere bio*) est le refrain qui revient le plus souvent sur les lèvres du chantre de l'épopée serbe, sortie non pas de la plume du poète lettré, mais de l'âme même de la Nation. Ajoutez à cela que pendant une trêve relative dans la lutte séculaire entre l'Occident et l'Orient, les Serbes ont pu, au cours des XIIe, XIIIe et XIVe siècles, suivre leur propre chemin, fonder une civilisation, sortie de leur esprit démocratique conservé jusqu'à nos jours, et se créer un idéal national et politique, apprécié jusqu'à la cour des rois de France, à tel point qu'entre nos deux pays, il y a eu non seulement des alliances des familles régnantes, mais aussi des ententes politiques ; et c'est ce qui n'est point du tout commun aux époques du Moyen-Age. Vous comprendrez qu'un peuple ayant un tel passé ne peut et ne doit pas renoncer à son avenir, quand toutes les nations marchent et veulent marcher dans la voie du progrès et de la civilisation.

*
* *

Or, c'est cette marche vers le progrès et vers la civilisation, c'est la Renaissance serbe que l'Autriche-Hongrie a voulu empêcher, au commencement seule pour son propre compte, plus tard encouragée et poussée dans cette voie par la Prusse d'abord, par l'Allemagne ensuite. A cette effet elle n'a reculé devant aucun moyen. A chaque pas de son évolution, depuis le commencement du XIXe siècle, jusqu'à l'ultimatum du 23 juillet, la Serbie a retrouvé l'Autriche-Hongrie sur son chemin, lui barrant la voie de l'émancipation nationale, même dans les circonstances où ses intérêts directs n'étaient pas du tout en cause. Et pour arriver à ce but, aucune arme n'a été assez bonne dans les mains des gouvernements de Vienne. Cette politique de persécution de tout ce qui est serbe s'est manifestée ouvertement surtout du moment où la maison des Habsbourg a été chassée de l'Italie et de la Confédération germanique. Elle a été préconisée par ses grands capitaines Radetzky (1856) et Tegetthof (1868), et surtout par Bismarck. Un publiciste français en a donné une définition si juste que je ne puis pas m'empêcher de la trans-

[illegible] « Pour les Allemands, dit le vicomte de « Caix de Saint Aymour, l'Autriche n'est qu'une « avant-garde, un pionnier de l'Allemagne en « Orient, et sa mission est de civiliser, c'est-à-dire « de *germaniser* tout le Sud-Est de l'Europe. Pour « les politiciens de Berlin, la forme actuelle de la « monarchie des Habsbourg n'est qu'une forme « provisoire, préparatoire, qui ne doit durer « au-dessus, longtemps qu'elle sera nécessaire pour « couvrir de son drapeau l'infiltration des ger- « mains dans la vallée du Danube. Tous les pays « soumis à l'Autriche-Hongrie sont considérés, dès « à présent, comme autant de provinces d'une « grande Allemagne future... Puis, quand la ger- « manisation aura fait assez de progrès, quand « l'empereur d'Autriche, devenu à son tour l'*homme* « *malade*, ne gouvernera plus que les Magyars, « les Roumains ou les Slaves teutonisés, la pres- « qu'île des Balkans tombera comme un fruit mûr « aux mains du Gargantua de Berlin, qui pourra « tranquillement alors quitter les bords de la Sprée « et transporter sa capitale sur les rives plantu- « reuses de la belle Donau, sinon sur les eaux « bleues de la mer Egée. » Ces lignes datent de 1883. Je pourrais les faire suivre par des appréciations analogues et aussi justes, du baron d'Avril, de M. Ch. Loiseau et autres; mais je n'ose pas abuser de l'hospitalité de ces colonnes. Si j'ai cité ces passages, c'est pour faire comprendre, d'une part le danger que courait jusqu'à hier, pour ainsi dire, la nation serbe tout entière, puisqu'elle se trouve sur la grande route de ce *Drang Nach Osten* pangermanique : c'est aussi pour ajouter que, par une intuition dûe probablement à l'esprit de conservation, mes compatriotes pressentaient clairement ce danger depuis longtemps. Ce pressentiment a motivé aussi le refus du gouvernement de la petite principauté serbe de s'allier à la Prusse en 1866 en vue du renversement définitif de l'Autriche, refus que Bismarck ne nous a jamais pardonné.

Ayant commencé à se reprendre dès la première [illegible] (1804-1815), [illegible] le [illegible] [illegible] [illegible]

dirigeants de la politique austro-hongroise se sont rendu compte des erreurs commises pendant une très longue série d'années dans le maniement des peuples du sud de la monarchie dualiste, et qu'ils se sont décidés à tenter le dernier moyen en vue d'arrêter l'achèvement de l'œuvre nationale serbe, et d'étouffer en même temps toute velléité d'émancipation des Slaves du Sud, en frappant un grand coup.

MIL. R. VESNITCH,
Ministre Plénipotentiaire,
Membre de l'Institut de Droit International.

(*A suivre.*)

QUELQUES TRAITS DE L'AME FRANÇAISE

> La politique de revanche des Français est soutenue par une foi inaltérable en l'indestructibilité des forces vitales de la Nation. Ce dogme se base sur toutes les données de l'Histoire de France. Aucun peuple n'a, chaque fois, réparé aussi vite les suites d'une catastrophe nationale; aucun n'a retrouvé avec la même aisance le ressort, la confiance et l'esprit d'entreprise après de cruels mécomptes et des défaites écrasantes.
>
> Prince DE BULOW.

Durant la lutte épique qui met aux prises, nous ne savons pour quelle durée, les trois quarts de l'Europe dite civilisée, et au cours de laquelle ceux qui, généreusement, s'attribuent la plus haute culture, auront donné l'exemple inattendu, mais somme toute salutaire, de la plus affreuse régression aux pires instincts de la brute, chacune des nations intéressées aura découvert son âme mise à nu, et cet aveu dépouillé d'artifice aura servi à préparer la plus précieuse contribution qui, depuis un siècle, ait été fournie à l'histoire du Monde.

*
* *

L'Allemagne aura montré, dans une lumière sinistre, où l'ombre des victimes se dresse contre des murs illuminés par les reflets de l'incendie, sa colossale puissance d'organisation, subordonnée à un plan depuis longtemps mûri et vouée aux seuls instincts de haine. Nous montrerons tout à l'heure, sous la garantie d'un illustre Allemand, quel rang occupent ces instincts dans la constitution de l'âme allemande. Et c'est là à peu près tout ce qui reste de la fameuse Gemuthlichkeit allemande, que nous vantaient nos maîtres de la quinzième année. Après la haine, le mensonge, et l'espionnage qui en est la consécration politique, auront apparu comme les traits essentiels de la race. L'espionnage, il était partout organisé, érigé à la hauteur d'une institution d'État, depuis ces officines où d'innombrables employés, de nom à désinence allemande, préparaient les rapports qu'ils envoyaient à leurs chambres de commerce, sur la topographie des lieux marqués pour l'invasion, jusqu'à l'ambassade allemande où des listes d'illustrations parisiennes étaient dressées par les représentants de l'Empire en vue d'une occupation prochaine de la capitale... jusqu'à la tribune des représentants de la presse étrangère au Parlement, où l'on pouvait voir, où j'ai vu, durant deux années, un célèbre docteur de Berlin, principal rédacteur de nos magazines internationaux d'un de qui la figure s'épanouissait de joie chaque fois que les débats publics y marquaient un affaissement dans la conduite de nos affaires extérieures !... Combien nous nous montrâmes naïfs et confiants... Français incorrigibles que nous sommes ! c'est trop peu de le dire... Il faudra que ce soit une leçon pour l'avenir... Quoi de surprenant, après tout, venant d'un peuple où les dirigeants se comportent à la façon d'apaches, où l'héritier du trône apparaît comme un émule de Garnier et de Bonnot (1), de sinistre mémoire, où des corps réguliers d'incendiaires marchent en pays conquis, parallèlement avec l'artillerie et la cavalerie, où la charité féminine se manifeste sur les champs de bataille sous la forme d'injections de strychnine à l'usage des blessés français... Le voilà bien, le Gemuth allemand !...

*
* *

En face de la psychologie allemande, la psychologie française se révéla dans une pleine lumière, dont il faut aujourd'hui, comme pour celle du spectre solaire, décomposer les rayons, car elle ira profond en nous et servira, dans l'avenir, à nous permettre de discerner les manques et de combler les lacunes.

Il y a deux sortes de courage : le militaire et le

que en Serbie proviennent de ces différentes contrées. C'est ainsi que D. Obradovic était du Banat de Temesvar, les poètes Radicevic, Zmaj et Jaksic, les historiens Raic et Ruvarac ainsi que N. Tesla sont originaires soit de la Hongrie méridionale, soit de la Croatie et de la Slavonie, le sculpteur Mestrovic, le philosophe R. Boscovich, le juriste Bogisic etc. sont dalmates ; d'autres sont de la Bosnie, de l'Herzégovine ou de la Macédoine, tels les hommes d'Etat du temps de Karagorges et de Miloch.

(1) Rien de curieux comme de relire à distance nos jugements sur cet intéressant personnage. C'est ainsi que M. Jules Huret écrivait, voici un an. « Il adore sa femme. Se trouvant à la chasse, en compagnie de deux ou trois intimes, il la voit arriver sans être du tout attendue. Tendrement ému de cette surprise, il sauta de cheval et l'embrassa pendant trois minutes. Que voilà donc un kronprinz et une kronprinzessin spontanés et tendres !

civique. Du premier, l'histoire de France tout entière montre qu'il est une vertu essentielle de la race. Le drame épique de 1914 n'aura donc rien appris de nouveau au monde, puisque, d'un tel point de vue, il n'aura été que la suite d'un passé glorieux et qui laisse un sillage de flamme à travers dix siècles d'histoire. Du moins aura-t-il démontré que toutes les calomnies dont, au dehors, on nous chargeait, par envie de nos qualités brillantes — celles-là même dont certains de nous se faisaient l'écho — ne reposaient sur aucun fondement solide, puisque la France entière allait retrouver l'unanimité de son élan sous la menace de l'agresseur! Les magnifiques actions d'éclat de nos soldats sur la ligne de feu correspondirent exactement à l'inoubliable élan dont furent les témoins enthousiastes tous ceux qui assistèrent au départ des différentes classes durant les premiers jours de la mobilisation. De qui partait à la rencontre de l'ennemi avec une telle foi dans la victoire finale, nous comprimes que l'on pouvait tout attendre comme héroïsme sous la mitraille, et les traits innombrables — innombrables autant que divers — de leur endurance et de leur mordant sous le feu, ne font que continuer les exploits quasi-légendaires dont est tissée la trame de notre Histoire!

*
* *

Mais il est un autre courage qui, pour avoir moins d'éclat visible que celui du combattant, pour frapper moins vivement l'imagination des foules, garde pourtant sa valeur et sa signification aux yeux de qui s'applique à réfléchir, et c'est celui que l'on baptise courage civique et qui trouva, durant les premières semaines de la campagne française, une si belle occasion de s'illustrer. Je demande qu'il me soit permis ici de rééditer quelques-uns des termes précis dont j'usais, dans une circonstance récente. Tandis qu'un certain nombre d'âmes timides — il [illegible] ne parle pas du Gouvernement, obligé de se soustraire aux pièges de l'ennemi — quittaient l'enceinte de Paris, la masse donnait ce bel exemple de constance et d'intrépidité, de demeurer ferme à son poste, ferme et inébranlable, se considérant comme la gardienne des pierres et monuments légués par nos pères, qui figurent la gloire du [illegible] pourtant quelles craintes légitimes venaient assiéger ses nuits! La certitude, ou, tout au moins, la probabilité que l'entrée des Allemands à Paris [illegible] avait être, en même temps qu'une suprême [illegible] aux yeux du monde, la plus lourde et la plus grossière oppression que jamais vainqueurs d'un pays aient fait peser sur des vaincus! Qu'est-ce, en effet, que cela représentait à nos yeux? Nous n'avons qu'à évoquer nos nuits et les hallucinations qui les meublaient! C'étaient nos vieilles pierres, nos chers monuments, livrés au pillage et au feu, nos demeures souillées, plus encore... c'était la chair vivante et souffrante, nos femmes, nos sœurs, toute cette grâce, toute cette beauté, j'ajouterai : toute cette bonté de la capitale, exposées à la dure agression des Teutons... et qui sait jusqu'où ils fussent allés! Ah! j'avoue qu'à cette pensée mon cœur défaillait, et, si je songe à la façon dont ailleurs ils se sont conduits, n'avais-je pas raison d'avoir de telles angoisses?

Il y a un mot du chancelier Bethmann-Holweg, digne ministre de l'homme de proie qui sur le monde a déchaîné cette guerre impie, et qui me revient à la mémoire. Un jour, dans la période des grands armements de l'Allemagne, il disait au Reichstag, pour justifier ses demandes de crédit. « Si nous ne garnissons pas la frontière de Prusse Orientale, un jour viendra où les hordes de Cosaques entreront à Berlin pour s'attaquer à nos femmes et à nos filles ». On entend bien que j'use ici d'une périphrase. Par une légitime et cruelle ironie du destin, nous pouvons dire aujourd'hui que cette heure approche, et il nous faut ajouter : juste revanche de la Belgique et de la France. Même contre nos pires ennemis, ne souhaitons pas qu'une telle prédiction se réalise jusqu'à l'extrême, car il est dans le génie de notre race, et, si j'ose le dire, dans sa mission surnaturelle, que nous, si forts et si vaillants à la guerre, nous demeurions des ouvriers de paix, pour tout dire, des chevaliers et des chrétiens! En sorte que, par une seconde ironie du destin, nous aurons offert au monde surpris ce prodigieux contraste d'une nation, la *nôtre*, réputée anarchique, sans foi, déchirée par les disputes religieuses, et cependant donnant l'exemple de l'honnêteté, du respect des conventions passées, dirai-je de la charité vis-à-vis de l'adversaire lui-même, cependant que les souverains alliés, dont l'un sans trêve avait à la bouche le nom de Dieu, tandis que l'autre, hypocrite félon, suivait en se signant la procession du Saint Sacrement, s'entendirent pour proposer au monde les plus saisissantes leçons de rapine, de mensonge et de férocité. Même à cette heure où légitimement nous pourrions nous abandonner à des mouvements de haine, je souhaite pour ma part que la rude main-mise des Cosaques du Tsar Nicolas notre allié soit épargnée aux femmes de Berlin, et je suis convaincu que celles qui me lisent pensent comme moi, parce qu'elles sont françaises et chrétiennes; et cependant, nous autres hommes, comme les Anglais, nous avons ce ferme propos de liquider à jamais et de rendre impuissant dans l'avenir le militarisme allemand!

Nos admirables soldats, petits par la taille, mais grands par le courage, auront collaboré à l'œuvre de libération salutaire, en faisant de leur corps un rempart aux murailles sacrées de Paris, cerveau du monde et centre de la civilisation latine ! Ah ! cher et grand Paris, de quelle tendresse reconnaissante et fidèle nous allons maintenant t'envelopper ! J'avoue, pour ma part, qu'à plus d'une reprise j'avais méconnu ce qu'il y a en toi de signification éternelle et profonde, toi qui figures à la fois ma grande et ma petite patrie ! Je t'avais trouvé souvent bien léger, frivole, et même l'avouerai-je un peu futile. C'était là, m'attacher par trop au dehors, à ce vernis brillant qui recouvre de si puissantes réalités ! D'avoir été menacé par la souillure des Barbares, nous allons t'aimer maintenant davantage ! Et comme un être cher, pour la santé duquel on a tremblé, nous saurons te tenir encore plus près de notre cœur !

*
* *

Par le plus heureux des rythmes, ou, si l'on veut, par une concordance étrangement expressive, les deux sexes collaborent chez nous à cette démonstration que le courage civique est aussi nécessaire que l'autre pour mener à sa conclusion une épreuve du genre de celle que nous traversons. Souvent on m'accusa d'être misogyne, injuste pour l'effort féminin et ses diverses applications. C'était là étrangement méconnaître ma pensée et cette conviction, la mienne, à savoir que le domaine artistique et littéraire n'est évidemment pas celui où s'applique le mieux son génie. L'événement l'a prouvé de façon surabondante. A toutes les créations sorties de leur plume je préfère, et je ne m'en cache pas, la leçon vivante et expressive de ces mères, de ces épouses, de ces sœurs qui marquèrent le plus saisissant courage civique et cet art de refouler les larmes qui viennent aux yeux dans les heures de trop grande tristesse, en substituant aux douleurs individuelles l'image du risque collectif.

Je demande qu'il me soit permis ici d'évoquer un souvenir personnel et qui date d'hier. Je fais partie d'une œuvre qui s'appelle l'œuvre des *Trains de Blessés*, et qui a pour but principal de ravitailler nos pauvres soldats quand ils arrivent du front dans les gares d'évacuation. C'est une œuvre admirable, faut-il le dire ? la plus utile, la plus urgente de toutes, qui vient d'être fondée sous les aupices du Syndicat de la Presse. Une de mes attributions consiste à enregistrer et à contrôler l'emploi des personnes qui veulent bien accepter d'accompagner les blessés dans les trains pour les soigner, de se trouver aux gares pour leur distribuer les boissons chaudes et les aliments qui leur sont nécessaires. Il vient à nos bureaux 50, 60, 100 personnes par jour, depuis les aïeules de 70 ans jusqu'aux jeunes filles de 16 à 18 ans. Et ces femmes, ce sont toutes des mères, des épouses, des sœurs, des fiancées, ayant chacune quelque tête chère sous le feu. Il nous faut demander à toutes, avant de leur assigner un emploi, quel est l'état de leur santé... Eh bien ! par un miracle unique et que seule peut créer la suggestion patriotique, toutes ces femmes sont merveilleusement bien portantes ! Un médecin de mes amis, à qui je contais le miracle, me disait : « Mais alors... que deviendra notre métier ? » « Rassurez-vous, lui dis-je, âme timorée ! Après la guerre, vos malades vous reviendront, votre salon d'attente se remplira à nouveau !... » Car le Risque, pour nous autres Français, c'est le plus puissant des toniques, celui auquel nous devons la victoire, plus encore qu'à l'excellence de notre canon de 75 ! Cet état d'âme de nos chères Françaises, portez-le à la dixième puissance... vous aurez celui de nos soldats ! C'est lui qui est en train de vaincre et de restituer à la France le rang qui lui est dû dans le monde et qu'elle avait perdu depuis l'amputation de l'Année Terrible.

*
* *

Nous venons de marquer la face de la médaille. Il convient de ne pas négliger le revers. Nous avons précisé notre première vertu... ce qui fit la France éternelle, et qui garantit sa durée... Laisserons-nous pour cela dans l'ombre nos lacunes et nos fautes ? La première de toutes, il faut bien le dire, c'est notre *faculté d'oubli*. Un grand écrivain, qui nous connaissait pour avoir vécu parmi nous, et solennellement renié sa patrie de naissance pour sa patrie d'élection, écrivait ces paroles mémorables qui, à l'heure présente, résonnent si douloureusement dans notre âme : « Nous ne haïssons pas pour des raisons purement extérieures, pour un froissement de vanité, une épigramme, une carte de visite sans réponse. Nous, nous haïssons en nos ennemis le plus intime de leur être, leur pensée. Vous autres Français, vous êtes *superficiels*, *changeants* dans la haine comme dans l'amour. Nous, Allemands, haïssons du fond de l'âme et pour longtemps. Étant trop malhabiles pour nous venger rapidement, nous haïssons jusqu'à notre dernier souffle. » Et il ajoutait ceci : « La *générosité*, une *bonté*, non seulement généreuse, mais puérile dans le pardon des offenses, forme le *trait fondamental du caractère français*. Cette vertu vient de leur principal défaut : l'absence de mémoire. *Ils n'ont pas besoin de pardonner les offenses : ils les ont déjà oubliées* ! »

Henri Heine — puisqu'il s'agit de lui — précisait

en ces termes notre faculté d'oubli. C'est à elle que nous devons une part de la politique néfaste qui, dans l'ordre intérieur comme dans l'extérieur, a failli plus d'une fois nous entraîner aux pires destins. C'est grâce à elle que des politiciens, assurés du principe de *non-responsabilité*, qui est une des formes, la plus grave, de l'oubli, commirent impunément des actes que toute autre nation eût traités de forfaitures, et punis comme telles avec la dernière rigueur. En France, pourquoi ne pas le dire? la responsabilité apparaît d'autant moins grande que le coupable est plus haut placé. Simple non-sens, puisque logiquement elle doit se mesurer au degré de culture... et c'est en escomptant cette grave lacune de notre organisation politique que furent commises les pires fautes de ces dernières années.

Il importe qu'à l'heure des règlements décisifs, et des comptes suprêmes, cette grave lacune s'amende — je n'ai pas dit : qu'elle disparaisse — car c'est un défaut de *caractère* chez nous, et comme on l'a écrit, avec une vue profonde des réalités : « Les mœurs s'améliorent, le caractère presque jamais. » Celui qui atteint à modifier son caractère remporte une victoire plus difficile que tous les Austerlitz et tous les Iéna. Le jour où un écrivain célèbre, porteur du plus beau nom qui soit chez nous — nom qu'il avait élu entre tous comme un symbole et nullement reçu de ses pères — célèbre d'ailleurs par la virtuosité avec laquelle il modulait sur la flûte ses doctrines d'anarchie, et ayant contribué pour une part à la déliquescence de toute une génération, lorsque cet écrivain, dis-je, eut l'audace d'imprimer, après les horreurs de Senlis et de Louvain, qu'une heure viendrait où nous pourrions restituer aux Teutons un rang dans notre amitié, il ne fit que manifester à un degré stupéfiant la faculté d'oubli que Heine nous reconnaissait. Il eut tôt fait d'ailleurs de reconnaître, au tollé général, toute l'étendue de sa maladresse, et s'efforça d'y parer en s'offrant à prendre place sur la ligne des combattants. Offre vraiment gratuite et même légèrement nuancée d'ironie, puisqu'il savait bien que ses cheveux blancs lui interdisaient cet honneur !

Je conclurai donc en insistant sur ce grave danger de notre caractère, et sur les conséquences néfastes qu'il aurait, si nous y persévérions. Il importerait, pour bien faire, d'instituer toute une médication préventive qui agirait dans l'ordre moral à la façon dont agissent dans l'ordre physiologique certains vaccins. Le meilleur de tous les toniques, ce sera une visite des régions dévastées par l'invasion allemande, pour se fortifier, je ne dis pas dans la haine, mais dans l'horreur d'une race qui, victorieuse, nous eût abolis jusqu'au dernier. Le jour où les Allemands auront été repoussés au-delà du Rhin, ce sera un devoir patriotique d'aller méditer aux lieux même où s'exerça leur génie d'organisation, méthodique jusque dans la dévastatation. Toujours par quelque côté, ne l'oublions pas, nous restons les descendants, et qui se reconnaissent à des signes certains, des combattants de Fontenoy, car le fameux : « Tirez les premiers » ne pouvait sortir que d'une poitrine française. Si le geste du chevalier compose une belle attitude, telle heure vient où il apparaît un pur non-sens. L'Allemagne, même vaincue, et seule avec la France, fût arrivée à tirer son épingle du jeu. Dieu merci ! les Anglais sont avec nous, et pareils aux bouledogues, ils ne lâcheront pas leur proie qu'ils ne l'aient réduite à néant ! C'est la meilleure garantie de notre alliance, car eux seuls possèdent la froide décision qui est comme leur signalement, convaincus qu'avec une bête enragée on ne discute pas, mais on l'abat, sans commentaire !

PAUL FLAT.

EFFETS DE LA GUERRE AU POINT DE VUE MONÉTAIRE

Il est intéressant d'étudier les effets de la guerre en général et de celle de 1914, en particulier, au point de vue monétaire. Parmi les belligérants, les uns avaient pris, en temps de paix, les dispositions législatives destinées à préparer les modifications à leur régime qu'impose l'ouverture des hostilités; les autres se sont contentés d'adopter les mesures commandées par les circonstances, aussitôt après la déclaration de guerre.

L'opinion générale est que le premier effet est d'augmenter les besoins de monnaie. Cela est vrai en ce qui concerne le Trésor. Il a, au moment de la mobilisation, des paiements considérables à faire pour acquisition de matériel, approvisionnements de toute sorte, paiement d'indemnité d'entrée en campagne aux officiers. Ensuite la paye et la nourriture des millions d'hommes qui sont sur pied, le renouvellement constant des munitions d'artillerie et d'infanterie, les achats de chevaux, d'automobiles, le renouvellement ou l'acquisition du matériel de tir, d'aviation, exigent des sommes que l'on a essayé de déterminer et qui représentent, à coup sûr, plusieurs milliards par mois pour l'ensemble des belligérants.

Mais cela veut-il dire qu'il faille augmenter d'autant la masse des instruments monétaires qui existaient chez chacune des nations engagées dans la lutte ? Ce n'est nullement démontré. La guerre

amène un resserrement subit des affaires, des transactions de toute nature et de ce chef, par conséquent, les besoins de monnaie loin d'augmenter, diminuent. On pourrait considérer que ce second effet devrait compenser le premier, et que, chez chacun des belligérants, les masses de monnaie dont le commerce et l'industrie n'ont plus besoin devraient suffire aux besoins militaires. Il n'en est cependant rien. Un troisième facteur intervient, qui rompt l'équilibre : c'est la thésaurisation par les particuliers. En présence des nuages qui assombrissent tout à coup l'horizon, chacun veut prendre ses précautions et entasser le plus de ressources disponibles qu'il peut : il retire des banques l'or, l'argent, les billets, et les entasse dans des cachettes, d'où la plus grande partie ne sortira plus avant la fin de la guerre. Car c'est là une observation psychologique importante en l'espèce. Dans bien des cas, les hommes mettent de côté des sommes supérieures à celles dont ils ont besoin. Nous en connaissons qui ont ainsi soustrait à la circulation des montants qui dépassaient leurs dépenses probables de nombreuses années à venir. Sans prétendre que ce soit là l'unique motif qui rende nécessaire la création d'instruments additionnels de paiement, nous croyons qu'il joue un grand rôle dans la question.

Il y avait donc lieu, au mois d'août 1914, de créer de nouvelles quantités de monnaie, et c'est ce qui a été fait. En même temps, il s'est produit des changements dans la circulation intérieure de certains pays. C'est ainsi que des monnaies d'argent, immobilisées dans les Banques, ont été introduites dans la circulation, que de petites coupures de billets, tenues en réserve chez les mêmes établissements, ont été distribuées au public. Nous examinerons successivement ce qui s'est passé à cet égard chez les principaux belligérants. Avant d'essayer d'en tirer quelques conclusions générales, nous dirons quelques mots de la question des changes, qui ont été si violemment affectés par la crise, et qui n'ont pas encore, à l'heure actuelle, retrouvé un marché régulier.

I. — France.

En France, l'organisation monétaire et fiduciaire repose avant tout sur la Banque de France. De longue date, des conventions avaient été passées entre elle et l'État. Elles avaient été renouvelées en dernier lieu en 1911, lorsque le Gouvernement, renonçant à exercer son droit de dénoncer le privilège, obtint, en échange de cet abandon, des avantages nouveaux. Les conditions de ces accords ont été publiées au mois d'août dernier. Ils comportent, de la part de la Banque, une avance au Trésor qui peut s'élever jusqu'à 2.900 millions de francs. Afin de permettre à la Banque de répondre à la fois aux demandes du ministre des Finances et à celles du public, la loi du 6 août 1914 a élevé de 6.800 millions à 12 milliards la limite des émissions de billets. Elle pourra être dépassée par décret rendu en Conseil d'Etat. Le chiffre de l'émission de la Banque de l'Algérie a été, par la même loi, porté à 400 millions, avec faculté identique d'aller plus loin par décret. La Banque d'Algérie est tenue d'avancer 100 millions au Trésor.

L'exécution intégrale de ces deux conventions augmenterait donc la circulation de trois milliards de billets, somme considérable, représentant un accroissement d'environ 50 pour 100 de la quantité existant avant la guerre. En dehors des billets que la Banque de France crée pour les besoins gouvernementaux, elle en a également fourni pour les escomptes de papier, qui ont pris une extension considérable. Bien qu'elle ne publie plus de situation hebdomadaire, depuis le commencement d'août, nous pouvons, à l'aide des déclarations faites par M. Ribot, dresser un bilan sommaire aux environs du 15 octobre :

ACTIF

	Millions
Encaisse or	4.190
Encaisse argent	320
Portefeuille et avances sur titres	4.350
Avance à l'Etat	2.400

PASSIF

	Millions
Circulation	9.350
Compte du Trésor	3[illegible]0
Comptes particuliers	2.320

Il résulte de ces chiffres que, depuis le commencement de la guerre, la circulation a augmenté de 3.400 millions, le portefeuille des effets a doublé, 3 milliards et demi au lieu de 1.700 millions; l'encaisse or est restée stationnaire aux environs de 4 milliards, et l'encaisse argent est tombée de moitié, 320 millions au lieu de 640. Comme aucune partie des billets ni des écus n'a franchi nos frontières, c'est la circulation intérieure qui a été renforcée de la totalité des 3.400 millions de billets que la Banque a créés et de ces 320 millions d'écus de 5 francs qu'elle a sortis de ses caves. Nous sommes donc abondamment pourvus, d'autant plus que de nombreux billets de 20 et de 5 francs facilitent les menues transactions quotidiennes.

L'effet le plus saillant de l'état de guerre est la disparition absolue de l'or. 4 milliards en restent dans les caves de la Banque, puisque le régime du cours forcé, institué dès le 1er août, la dispense de l'obligation de donner du métal en échange de ses

billets. D'ailleurs, auparavant déjà, l'or sortait très peu des caves de la Banque. Il ne servait dans la circulation intérieure qu'aux paiements inférieurs à 50 francs, c'est-à-dire au montant de la plus petite coupure à ce moment de billet de banque; et, comme les changes sur l'étranger nous étaient presque constamment favorables, on n'en demandait pas pour l'exportation. Quant au métal jaune possédé par des particuliers, et qui s'élève au moins à la moitié du chiffre qui repose à la Banque, les détenteurs ne veulent s'en défaire à aucun prix. Ils l'enfouissent au plus profond de leurs tiroirs et ne s'en servent pas. C'est une réserve qui n'est pas employée, une force qui reste stérile. Il en est de même des billets que les particuliers entassent en quantités supérieures à leurs besoins et qui grossissent le passif de la Banque. Si, les propriétaires de ces billets les versaient à cet établissement, en le priant de les porter à leur crédit sur ses livres, la circulation serait soulagée d'autant, et la situation de la Banque apparaîtrait ce qu'elle est en réalité, plus forte qu'on ne pourrait le croire d'après les chiffres du bilan.

Le moratoire a empêché pendant quelque temps la Banque de recouvrer à l'échéance le montant des effets qu'elle a escomptés. C'est une des raisons du maintien de la circulation à un niveau élevé : si, en effet, elle encaissait, au fur et à mesure leur maturité, les traites qu'elle a en portefeuille, elle recevrait, de ce chef, des billets qui disparaitraient de son passif. La paralysie des affaires produit une sorte de congestion monétaire. Si tout l'organisme se remettait en mouvement, il est probable que la quantité de monnaie disponible serait plus que suffisante pour alimenter des transactions bien plus importantes que celles qui s'opèrent en ce moment. La vitesse accrue de la circulation permettrait de faire plus d'affaires avec moins d'argent. L'exemple de l'Angleterre, dont la circulation ne dépasse pas en ce moment le sixième de la nôtre, le démontre d'une façon frappante.

II. — ALLEMAGNE.

Les dispositions monétaires prises par l'Allemagne en vue de la guerre remontent à l'année dernière. En même temps que le Gouvernement impérial faisait voter par le Parlement l'augmentation des effectifs militaires, dont nous comprenons aujourd'hui les causes, il lui soumettait un projet d'extension des réserves métalliques destinées à gager, dès le début des hostilités, un supplément de circulation. On sait que le système fiduciaire allemand repose sur le principe que les instituts démissionnés ont le droit de créer trois fois plus de papier qu'ils n'ont de métal dans leurs caisses. En 1913, le trésor de guerre de la tour de Spandau, fixé à 120 millions de mark, soit 150 millions de francs d'or en 1871, a été doublé; de plus, une frappe extraordinaire de 120 millions de mark de monnaies d'argent a été autorisée; enfin, le montant des bons de caisse impériaux (*Reichskassenscheine*), dont l'origine remonte au début de l'Empire, a été doublé et porté de 120 à 240 millions de mark. Comme ces bons de caisse sont considérés au point de vue de l'émission des billets comme équivalent aux espèces métalliques, il en résulte que 360 millions de ressources nouvelles peuvent servir à gager 1.080 millions de billets, D'autre part, dès l'ouverture des hostilités, la *Reichsbank*, Banque impériale, a été dispensée de l'obligation de rembourser ses billets en or; elle est tenue de donner ses propres billets en échange de ceux des caisses de prêt (*Darlehenskassen*). Ces caisses sont des établissements créés en vue de faire des avances sur titres et marchandises non périssables. Ils sont autorisés à avancer jusqu'à 66 p. 100 de la valeur du gage, et à émettre des billets dont la plus petite coupure peut descendre à 1 mark. La Reichsbank a été dispensée de l'impôt de 5 p. 100 qu'en temps ordinaire elle acquitte sur la partie de sa circulation qui dépasse son encaisse augmentée d'une somme fixe de 550 millions, portée à 750 millions à la fin de chaque trimestre. Elle a été autorisée à faire figurer dans son portefeuille qui, statutairement, doit couvrir toute la partie de sa circulation dépassant l'encaisse, les Bons du Trésor impérial. Il lui a été permis d'escompter des effets revêtus d'une signature seulement.

Ces diverses dispositions équivalent à une augmentation pure et simple de la circulation, puisque, sans elles, la Banque n'aurait pas été en mesure de créer des billets additionnels. Le bilan du 23 octobre nous indique une circulation qui a augmenté, depuis le commencement d'août, à peu près dans les mêmes proportions que celle de la Banque de France.

ACTIF

[illegible]	[illegible]
Bons du Trésor.....	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]

PASSIF

[illegible]	[illegible]
Circulation	[illegible]
Comptes de [illegible]	[illegible]

Pour maintenir, en apparence tout au moins, la circulation de la Reichsbank dans la limite légale, le Gouvernement a autorisé la circulation parasite des caisses de prêt dont nous venons de parler. C'est là une cause d'affaiblissement notable pour

l'ensemble des billets allemands. La loi du mois d'août avait fixé à 1.500 millons la limite des bons des caisses de prêt. Elle vient d'être, par une décision du Conseil fédéral, doublée, et portée à 3 milliards de mark. La circulation des petites coupures de la Reichsbank, 20 et 50 mark, a aussi beaucoup augmenté : elle atteint actuellement environ 1800 millions. D'après les derniers chiffres connus, il avait été émis, vers la fin d'octobre environ un milliard de mark de billets des caisses de prêt.

RAPHAEL-GEORGES LÉVY,
Membre de l'Institut.

(*A suivre.*)

QUESTIONS EXTÉRIEURES

SUR LES ORIGINES DE LA GUERRE

Qu'il y ait en tout temps quelque présomption à écrire sur la politique extérieure, je le crains; qu'en temps de guerre, de la plus grande guerre, cette entreprise comporte aussi quelque embarras, tenez le, je vous prie, pour assuré. Si, le 2 août, premier jour de la mobilisation nous étions prêts à entrer dans la guerre, c'est une question qui ne m'appartient pas, Dieu merci! Mais le 24 juillet au matin, jour de la note autrichienne à la Serbie, nous n'étions pas préparés à entrer dans l'Histoire, pour y vivre de longs mois. De ce jour une gravité nouvelle, inattendue, domine notre vie : vous en avez vu quelques effets à l'armée. Nous avons coutume de tenir les événements historiques pour lointains et inaccessibles ; nous ne pensions pas que l'Histoire pût se confondre avec notre vie commune; une vie publique où les plus grands événements étaient les changements de ministères nous avait déshabitués de la grandeur. L'Histoire, c'était, pour nous, du passé ou de l'avenir, ce ne pouvait être le présent.

Et voici que nous y avons été poussés, tout d'un coup, de plein pied. Des journées que nous passons, il n'en est pas une qui ne décide quelque chose du sort futur des peuples et des hommes. Ceux qui guident les événements en de telles conjonctures et qui n'en sont pas accablés, qui demeurent à la mesure de leur charge, doivent véritablement montrer la plus noble grandeur de caractère et d'esprit. C'est pourquoi ils sont rares. J'en connais cependant, et je pense que l'opinion les distingue fort bien.

Pour moi, la pensée d'écrire seulement sur des événements reconnus historiques me laisse quelque timidité: on excusera l'aveu de ce vertige préliminaire.

*
* *

Remontons aux causes prochaines de cette guerre immense, réfugions-nous dans ses orignes : nous les trouverons, celles-là, petites, curieuses, et même en un sens assez pittoresques. Cette affaire, qui enveloppe le monde, a été tramée entre Vienne et Pesth par deux ou trois compères austro-hongrois.

Car c'est l'Autriche qui a commencé, et voilà qui est admirable! Au jugement de tous, experts comme profanes, aucun empire dans le monde n'était moins solide que l'Autriche-Hongrie, si ce n'est la Turquie. Or, c'est justement l'Autriche qui a déclanché les catastrophes, et c'est la Porte qui, la première parmi les neutres, se précipite dans la lutte. Ce sont les empires chancelants qui se mettent à secouer le monde. Impatients de l'abime, soucieux d'être mêlés aux cataclysmes, ces deux États semblent conduits par la démence vers quelque immense danse macabre. Quelles commodités de « compensation » ne réservent-ils pas aux diplomates embarrassés de la conférence finale !

Il est vrai que les compères austro-hongrois n'avaient pas prévu tout ce vacarme. Ils n'avaient nullement les intentions des terribles choses qu'ils ont déchaînées. Le comte Tisza et le comte Berchtold, bonnes gens intriguant de compagnie, voulaient seulement se couvrir de gloire à bon compte en écrasant la Serbie isolée et, pensaient-ils, affaiblie par deux guerres.

L'Autriche avait besoin d'une guerre de prestige.

Il le fallait pour le renom de l'Empire, coupé de ses ambitions balkaniques; il le fallait pour le renom du comte Berchtold, empêtré dans la succession du comte d'Erenthal, grand ministre puisqu'il avait donné une province à son souverain. J'ai eu, à plusieurs reprises, l'occasion de signaler aux lecteurs de la *Revue Bleue* l'amer et incurable dépit qu'avait laissé au Ballplatz le règlement des affaires balkaniques, la ruine d'une politique longue, habile, prodigue, et qui avait tout prévu, sauf que les peuples de la péninsule voudraient en devenir les maîtres. Les portes de l'Orient se fermaient lourdement devant les espérances autrichiennes. Deux fois, la diplomatie viennoise, obstinée et maussade, avait manqué mettre en péril la paix de l'Europe pour des causes futiles qui cachaient mal l'espérance tenace d'une revanche sur les évènements précédents : ce fut au moment de la question du port serbe sur l'Adriatique, et au moment de la prise de Scutari par les Monténégrins.

Du Danube aux côtes d'Istrie, des peuples autrichiens de race serbe parlaient avec une satisfaction dangereuse des victoires de leurs frères du royaume. Tout un hiver, l'Autriche roula ses canons le long de la Save et du Danube sans qu'on pût savoir si elle voulait faire peur aux Serbes du dedans ou aux Serbes du dehors. La chancellerie de Vienne sentait

bien qu'elle sortait dépouillée de prestige d'une longue suite de déboires mal dissimulés ; Guillaume de Wied, la grande pensée du règne de Berchtold, n'était en Albanie qu'un prince déplorable. Pour étouffer l'irrédentisme serbe, pour ressaisir la vieille autorité dans les Balkans, il fallait quelque coup d'éclat, rapide et sans risques, humilier quelqu'un, triompher de quelque puissance : le mieux était une occasion, un prétexte contre la Serbie : l'assassinat de l'archiduc fournit le prétexte, et Tisza le mit en œuvre.

*
* *

Car il y avait alors en Hongrie un premier ministre doué d'invention et d'audace, mais non pas de scrupules. Chef du gouvernement depuis quinze mois, il avait rompu toutes les traditions de la politique intérieure hongroise pour rester fidèle à sa politique extérieure, dirigée contre la Serbie. (1). Il s'était réconcilié avec les nations opprimées par les Magyars : les Croates, de race serbe mais de religion catholique, et les Roumains de la Transylvanie à qui il réservait une sorte de concordat scolaire. Il avait même renoncé à toute dispute avec l'Autriche, ce qui est pourtant la grande affaire des Hongrois, et presque toute leur politique. Quelques rixes et bagarres survenues à la suite de l'assassinat de l'archiduc entre Serbes orthodoxes et Croates, à Sarajevo et à Agram, lui firent penser que sa politique croatophile avait porté ses fruits et qu'il avait brisé l'union menaçante des jougo-slaves de la monarchie et du dehors. Il suffirait de diriger habilement l'enquête sur l'attentat de Sarajevo, de préparer un de ces procès diplomatiques où la police autrichienne est incomparable, et où le gouvernement autrichien excelle sans défaillance depuis deux siècles. Tourner au bon moment cette machine contre la Serbie, y saisir l'occasion d'une campagne militaire prompte et sans risques, intimider la Russie par la brusquerie, la décision, la rapidité du fait accompli : elle cédera comme en 1908. Choisir le moment, au surplus, pour faire le coup, attendre le début de l'été, où l'Europe diplomatique boucle ses malles et prépare les rencontres augustes des villes d'eaux ; faire partir la note serbe au moment où les chefs d'Etat semblent jouer aux quatre coins, celui-ci, qui ne sait rien, quelque part dans le golfe de Finlande, celui-là, qui sait peut-être, quelque part sur les côtes de Norvège.

Tisza apporte à Vienne son beau plan. Justement, le sous-secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères, M. de Forgach, homme de machinations, n'a pas son pareil pour ourdir quelque trame où la police et la politique se mêlent ; il l'a bien prouvé dans le procès d'Agram : voilà notre homme. Les deux compères mettent dans l'affaire le comte Berchtold, ministre commun des Affaires Etrangères. Ce grand seigneur de haute allure, un peu accablé par sa tâche, voit enfin le terme de ses contrariétés diplomatiques. Il sera grand ministre, lui aussi ! Comme d'Æhrenthal ! Il aura le soin « avec cette courtoisie qui ne l'abandonne jamais (1) », d'endormir les ambassadeurs de la Triple-Entente, de leur persuader que le règlement de l'affaire de Serajevo avec la Serbie sera facile et bénin, jusqu'au jour (24 juillet) où l'Europe terrifiée apprendra coup sur coup, sans souffler, l'ultimatum, le rappel du ministre d'Autriche à Belgrade, et immédiatement après, la campagne de « correction » de la Serbie, abandonnée de tous, par les armes autrichiennes. Et en effet, les choses se sont bien passées ainsi, de point en point, hors le dernier, car cette campagne de simple correction est devenue une effroyable guerre européenne. Les trois compères comptaient sans l'Allemand qui les écoutait, et qui, ayant d'autres vues, tirait les ficelles de ces fantoches.

Pour le dire en passant, ce procès de Seravejo vient d'être jugé et terminé, en ces jours derniers. L'Europe a tant de sujets d'admiration et de surprise qu'elle a omis d'en être étonnée. Pourtant, il y avait de quoi. Deux assassins avaient attenté, matériellement et personnellement, à la vie de l'archiduc et de la duchesse de Hohenberg : Cabrinovitch et Prinzip. Bien entendu, ils n'étaient pas seuls poursuivis, puisque le procès était politique. Une dizaine de Serbes ou d'Austro-Serbes étaient, eux aussi, accusés : cela tombe sous le sens, et il n'y a pas là de quoi nous surprendre. Où l'affaire sort du commun, c'est qu'au verdict, tous ceux qui n'avaient point pris part à l'attentat, ont été condamnés à mort et sont sans doute pendus à cette heure, mais que le cas des deux assassins, celui qui avait jeté la bombe et celui qui avait tiré le coup de révolver, n'a point paru pendable : ils s'en sont tirés avec vingt années de travaux publics. Cette bonne vieille police autrichienne, comme on la retrouve ! O Stendhal ! qu'une telle sentence vous eût procuré de divertissement !

*
* *

Combien de personnes furent tenues au courant, combien de personnages connurent les préparations ténébreuses du Ballplatz ? C'est un sujet bien pas-

(1) [illegible] Aux Marches du Germanisme, II

(1) Sir Maurice de Bunsen, ambassadeur britannique à Vienne, rapport à son gouvernement, [illegible] 161

sionnant de conversation pour les diplomates oisifs. — L'Empereur d'Allemagne, peut-être; le Kronprinz, sans doute; le chef d'État-major, von Moltke, alors à Carlsbad, probablement; M. de Tschirschky, ambassadeur d'Allemagne à Vienne, celui-là certainement.

Qu'on ait abusé les ambassadeurs de la Triple-Entente, qu'on les ait tenus à l'écart, qu'on leur ait fait croire que l'affaire serbe était terminée et se règlerait en douceur, les livres bleu (anglais) et orange (russe) en portent en divers endroits la trace, la preuve et l'aveu. L'un de ces ambassadeurs, l'Excellence russe, M. Schébéko, avait même quitté Vienne le 20 juillet, trois jours avant la note, pour un congé de quinze jours, tant la vie politique lui semblait alors vide et fade, et les temps propres au loisir.

Mais c'est une chose tragique que l'ombre de l'Allemagne, qui rôdait autour de ces misérables intrigues autrichiennes. Elle enveloppait ce guignol viennois où s'agitaient des pantins qui préparaient ses voies. Quelle Allemagne? L'Allemagne militaire ou le Gouvernement allemand tout entier? Nous le saurons quelque jour. Mais il y avait une force prussienne, vigilante et puissante, qui voulait la guerre, guettait les prétextes et surveillait l'intrigue austro-serbe pour l'amener à ses fins : la guerre de la Triple Alliance contre la France et la Russie, car c'est ainsi que l'on comptait alors.

Vint un jour où tout cela apparut en un instant décisif. Il y eut une heure où le gouvernement austro-hongrois et qui sait? peut-être aussi le vieil Empereur furent épouvantés des suites de leur entreprise qui grossissait et les entraînait, eux et l'Empire, jusqu'au conflit européen. Ils reculent, ils vont lâcher pied. C'est exactement le 30 juillet. La Russie a fait connaître, par le télégrame du Tzar au prince Alexandre, par ses communications à Vienne et à Berlin, qu'elle est derrière la Serbie avec toutes ses forces. Elle a mobilisé ses troupes méridionales contre l'Autriche elle-même. Et Berlin aussi mobilise, la Chancellerie de Vienne le sait bien. Ce n'est plus le prestige reconquis par une pointe militaire en Serbie, c'est l'incertitude, et le risque tragique de l'Empire emporté dans une épouvantable tourmente. L'effroi de ce qu'ils ont fait gagne le Ballplatz, Berchtold, Forgach. Ils écoutent ce qu'ils n'avaient jamais voulu entendre. Ayant toujours dit que le différend austro-serbe ne concernait que les deux puissances, qu'aucune autre n'y pouvait intervenir, le 30, la Chancellerie de Vienne consent que des négociations soient poursuivies sur ce même sujet à Pétersbourg, qui n'était pas encore Pétrograd, entre M. Sazonof et l'ambassadeur d'Autriche; le 1er août, on avance vers la conciliation; Vienne accepte d'envisager une médiation sur les points de la note que la Serbie n'avait pu accepter. C'est tout le litige : on va s'entendre, on s'entendra demain. Halt! crie le Prussien.

Berlin n'a plus besoin de ces prétextes autrichiens, c'est l'Allemagne qui parle, repousse ses alliés à leur place, au second rang, et déclare sa volonté belliqueuse. Le 31 juillet, pour couper les négociations de Péterbourg, dangereuses puisqu'elles pouvaient conduire à la paix, l'Allemagne lance ses ultimatums à la France et à la Russie. C'est la guerre. Elle la tient. Mais il était temps : quelques heures de plus et la guerre lui échappait. « Selon toutes probabilités, ajoute Sir Maurice de Bunsen dans ce rapport si net et exact que j'ai cité, un retard de quelques jours aurait pu épargner à l'Europe une des plus grandes catastrophes que l'Histoire connaisse. » (1)

*
* *

Ainsi, si nous quittons les causes apparentes pour venir aux raisons profondes, si nous abandonnons aux propos présents des diplomates, aux recherches futures des historiens, ces intrigues et ces bagatelles, effacées et confisquées au bon moment par un geste de Berlin, la cause de la guerre est là, elle n'est que là : la volonté, et non pas même la volonté, la tension belliqueuse de l'Allemagne.

L'Allemagne voulait la guerre, allait à la guerre parce qu'un sentiment national nouveau la gagnait : la crainte du slavisme, annoncée par un discours du chancelier, du 7 mai 1913 analysé ici même (2) et véritable évangile de cet état de la politique germanique : la confiance dans l'organisation et l'armée de l'empire permettait, ordonnait d'arrêter ces Slaves encore en voie de croissance, pensait-on.

L'Allemagne tendait à la guerre de toutes ses forces, même de ses forces pacifiques, si l'on peut dire. De même que sa sozial-démocratie, qui était si prussienne, qui poursuivait de sa haine le régime politique et électoral de la Prusse, était cependant impérialiste, fière d'appuyer à la force de l'empire la puissance d'expansion d'une idée d'organisation sociale, attachée d'ailleurs aux nécessités de la vie matérielle du peuple, que l'empire servait à merveille; de même, la politique commerciale de Guillaume II entraînait à la guerre ceux qui considéraient le monde entier, et d'abord leurs voisins, comme destinés à devenir des colonies germaniques.

Cet empire, qui avait grandi en volant des provinces qu'il cousait aux bords de son manteau impérial, avait commencé, dès ses plus lointaines origi-

(1) *Livre bleu*, pièce n° 161.
(2) V. *Revue Bleue* des 7 et 14 juin 1913 : Aux marches du Germanisme I.

nes prussiennes et teutoniques, par coloniser chez ses voisins polonais et slaves : il avait seulement étendu dans ces dernières années jusqu'aux limites de l'univers sa voracité méthodique et ses dures ambitions.

ETIENNE FOURNOL.

LE TOCSIN

Juillet resplendissait. Notre France adorée,
Sereine, regardait ses blés partout mûrir.
Ses fils, aux champs, riaient à la moisson dorée :
Combien d'entre eux pensaient à l'heure de mourir ?

Et voici qu'a couru la rumeur d'épouvante :
C'est la guerre ! On verra demain l'Europe en feu !
L'Allemagne, maîtresse, et l'Autriche, servante,
Le veulent. Et Guillaume et François croient en Dieu !

Nous savons donc, François-Joseph, vieillard sinistre,
Quand le Pape a parlé, pourquoi tu restas sourd !
Il n'est du Dieu de paix que l'impuissant ministre,
Et l'homme que tu sers te tient sous son poing lourd.

Et nous te vénérions, sénile satellite
Que le malheur couvrait d'un auguste manteau !
Soit ! Tu mourras maudit, moribond hypocrite
Qui te charges d'un crime aux portes du tombeau !

O collines, vallons, belle et douce campagne,
Oui, frémissez d'horreur : on sonne le tocsin !
Oui, voilà ce que fait la haineuse Allemagne :
La Guerre ! C'était là son infâme dessein !

Le forfait est si grand qu'on n'y pouvait pas croire.
Guillaume enfle la voix un peu fort, pensions-nous,
Mais il ne voudra pas faire dire à l'Histoire :
Ce fut un scélérat qui gouvernait des fous !

Cette scélératesse, hélas ! cette folie
D'un monarque et d'un peuple à jamais exécrés,
Voici que le tocsin lugubre les publie :
Vous l'entendez, ô pauvres femmes qui pleurez !

Vous l'entendez aussi, mais sans peur et sans larmes,
Jeunes et vétérans, dont les cœurs résolus
Jurent à leur pays qui les appelle aux armes
Que le sombre passé ne se reverra plus.

Ah ! jurons-le, Français, le serment effroyable,
Qu'il faut que ce soit eux ou nous qui périssions !
Jurons à l'ennemi la guerre inexpiable,
Puisqu'un atroce orgueil défend que nous vivions !

O sainte ! O rayonnante ! O tendrement chérie !
Ma France ! le tocsin n'a pas sonné ton glas !
Chacun de tes enfants, ô mère ! te le crie :
Tous sont prêts à mourir. Toi, tu ne mourras pas !

O DIVINE INNOCENCE DU CIEL!...

O divine innocence du ciel ! Vierge azur !
Douce splendeur, paix rayonnante du jour pur !
O champs, ô prés baignés d'une calme lumière !
La flamme de midi ne brûle plus la pierre.
Ni son prodigue éclat ne blesse plus mes yeux.
C'est l'heure où le soleil encore glorieux
Voit l'ombre s'allonger sur les routes moins blanches.
Le peuplier frémit à ses plus hautes branches,
Et le vent d'est, tiédi par la chaleur de l'air,
Suivant un rythme noble en courbe le front fier.
L'hirondelle qui crie et s'enivre d'espace,
A l'air, dans le ciel bleu, d'être l'instant qui passe,
Porteur léger de son message de bonheur.
L'entends-tu, le vibrant messager, moissonneur
Levé depuis l'aurore et besognant sans trêve?...
Hélas ! ta femme et toi, pardonnez, car je rêve !
Travaillez, pauvres gens, avec vos vieilles mains,
Puisque, pour courir sus à des fauves humains,
On a pris votre fils au labeur de la terre,
Puisque sa jeune force appartient à la guerre,
Et puisque, en ce moment, peut-être, dans le rang,
Il tombe comme un brave et vous nomme en mourant !

EUGÈNE HOLLANDE.

LES INTELLECTUELS ALLEMANDS

La guerre était autrefois l'affaire des soldats, secondés, à de certains instants, par les juristes et les avocats ordinaires des procès internationaux.

Il était réservé à la Prusse de mobiliser les intellectuels, d'invoquer l'esprit à la veille des batailles, et de couvrir d'un vaste déploiement de savants, d'artistes et d'écrivains, les entreprises violentes de sa politique.

Déjà, en 1870, on vit marcher contre la France des état-majors de philologues et d'historiens, des légions de critiques, de musiciens, de théologiens ; nous fûmes surpris par leur attaque, bien plus encore que par l'assaut des régiments et des corps d'armées. Quiconque étudie froidement ces événements ne peut manquer d'être frappé de l'espèce de stupeur dont témoignent nos écrivains du temps.

Les plus nobles esprits protestèrent : l'éminente dignité du langage d'un Pasteur, d'un Fustel, d'un Renan dissimule mal une honorable candeur. Eh quoi ! était-ce bien l'Allemagne, initiatrice des disciplines intellectuelles, refuge de la spéculation philosophique, patrie de la pensée haute et désintéressée, qui donnait au monde le spectacle de ce scandale : l'esprit asservi, plié aux calculs de la

haine, aux intrigues, aux diatribes meurtrières!

Une telle perversion du sens critique, un tel détournement des fonctions normales de la pensée étaient si éloignés de notre conception de l'intelligence et de la conscience que nous ne paraissons pas en avoir compris sur le champ le véritable sens, ni peut-être deviné toutes les suites.

A peine remis de notre étonnement, nous nous précipitions à l'école de l'Allemagne; au moment même où nous constations l'éclatante renonciation de son intellectualisme, nous étions tout près d'en reconnaître la supériorité!

Nous fûmes lents à nous persuader de notre erreur.

Et certes, nous avons beaucoup appris de l'Allemagne en ces quarante-quatre années. Mais il est significatif que nous ne lui devions ni une idée généreuse ni aucune de ces influences durables qui prouvent, par une sorte d'acceptation tacite et de consentement universel, l'excellence d'un génie national.

Jamais peut-être plus étonnante prospérité matérielle ne fut aussi peu utile à l'œuvre proprement dite de la civilisation.

L'Allemagne, ayant commis le « péché de l'esprit », fut frappée de stérilité.

Et c'est sans doute pourquoi le fossé demeure si profond entre elle et nous. Tandis que revit perpétuellement, au plus intime de notre être, le merveilleux génie de l'ancienne Allemagne, nous devons bien peu à l'Allemagne nouvelle...

Songez à la gravité de ce fait, à la gravité du fait qu'aucun de nos jeunes hommes assemblés aux armées ne sente jamais son cœur s'élancer malgré lui au devant de cet ennemi si terriblement étranger...

Et voici que recommence la manœuvre de 1870, j'entends cette stratégie de professeurs, ce tumulte — au sens gaulois du mot — de savants patentés et d'Excellences de laboratoire qui médusa nos pères.

Cette fois, la surprise n'est point pour nous, mais pour l'Allemagne.

Nous ne sommes ni étonnés, ni émus, ni le moins du monde déconcertés. Et si quelqu'un, parmi nous, avait la naïveté de s'indigner, l'attitude de tout ce qui s'affirme indépendant hors de nos frontières lui conseillerait le calme

La surprise est pour l'Allemagne, qui constate l'inefficacité quasi-universelle de sa démonstration.

Quel que soit le résultat de la guerre — et pour nous il ne saurait être douteux — voilà un premier châtiment tout moral, et qui frappe au cerveau l'orgueilleuse Allemagne.

La mission qu'avaient si brillamment remplie, en 1870, les Mommsen, les Du Bois-Reymond et *tutti quanti* (1), c'est en vain que désormais les Eucken, les Lamprecht, les Aarnack... tâchent de s'en acquitter. Nous avons lu un manifeste, *An die Kulturwelt*, signé par les plus éminents représentants de la science et de l'art allemands — document étrange, si pauvre de pensée, si dénué d'esprit scientifique, témoignage d'une si évidente inconscience, que les plus fervents admirateurs de la *grundlichkeit* n'en pouvaient croire leurs yeux. Nous avons lu ensuite un mandement des Universités, plus habile, mais non plus convaincant. Nous avons enfin recueilli maints échos de conférences, de lettres particulières et d'articles de journaux répandus à travers le monde par la plus active organisation de presse... Or, rien de tout cela n'a porté; disons-le, parce que telle est la vérité stricte, rien de tout cela n'a été pris au sérieux.

Le mot de châtiment est-il trop fort?

De partout ont surgi non point les réfutations — il n'en est pas besoin — mais les refus d'entrer en discussion : dans tout le monde latin d'Europe et d'Amérique, des voix se sont élevées pour récuser les bruyants témoins de l'Allemagne; de même aux Etats-Unis ; et peut-être les condamnations les plus vigoureuses sont-elles parties de ces petits pays situés aux confins des influences française et germanique, et dont ce fut le rôle séculaire de départager en les jugeant équitablement la France et l'Allemagne; lisez par exemple cette réponse du professeur C. L. Dake, qui nous est venue de Hollande; lisez les exactes chroniques de l'éminent critique suisse, Paul Seippel, les éloquents verdicts de ses compatriotes, les Chapuisat, les Claparède...

Les intellectuels allemands ont vainement opéré — en masse, et conformément aux principes de leurs chefs militaires — la plus disciplinée des attaques brusquées; ils ont vainement tenté de désagréger la force morale de leurs adversaires, de circonvenir les neutres, de préparer enfin cette déroute des âmes qui annonce et précède de si peu le désastre des armées.

La raison de cet échec?

A peine est-il utile d'y insister.

En abdiquant cette indépendance qui fait la dignité de la pensée, ces intellectuels ont du même coup renoncé à l'autorité.

De quel droit réclameraient-ils la confiance de l'univers, ces maîtres si prompts toujours à approuver les caprices du pouvoir le moins scrupuleux, à encourager ses convoitises, à flatter ses appétits de conquête, ses instincts brutaux de domination, ses rêves d'hégémonie universelle ? Ces Universités, quand donc les vit-on protester, au nom de la rai-

(1) Voir la *Revue Bleue* du 15 octobre 1870.

son, du simple bon sens, et de la probité, contre les excès croissants de la mystique impériale? contre l'apologie du *faustrecht*, de la guerre, et de toutes les formes de la violence et de la spoliation? contre l'éternel cliché de la « poudre sèche et du fer aiguisé »? contre le romantisme affolé dont on n'a cessé de griser les foules allemandes jusque sous les aspects d'une illusoire *realpolitik*?

Français, nous l'avions appris à nos dépens — mais nul citoyen d'aucun pays civilisé ne l'ignorait plus, tant la complaisance, osons dire la complicité des intellectuels allemands était flagrante, avouée, proclamée avec orgueil, avec une suprême indécence — ces savants, ces écrivains, ces artistes ne contrôlaient point l'esprit public ni le gouvernement; ils n'étaient point la conscience vigilante et incorruptible de leur pays; ces maîtres n'étaient des maîtres que dans le domaine de leur science; serviteurs de l'Etat, ils étaient ses plus redoutables auxiliaires, puisqu'ils consentaient — juste compensation de leur volontaire esclavage — à l'excuser, à le parer d'un pesant lustre philosophique, à l'innocenter toujours, en faisant de leurs méthodes et de leurs disciplines un arsenal inépuisable au service des causes les plus aventureuses.

Ils en vinrent, il y a quelques semaines, à nier l'évidence à la face des peuples témoins du malheur immérité de la Belgique.

Ils en vinrent à glorifier les attentats de leurs armées, le crime pur et simple.

Et pour que s'évanouît enfin la dernière illusion du dernier de leurs amis, ils proclamèrent la solidarité et presque l'identité du militarisme et de la « Kultur »!

Qui niera, après cela, qu'ils se soient eux-mêmes constitués la proie d'une terrible Némésis!

Seuls, peut-être, ils ne s'en rendent point compte encore. Mais leurs appels retentissent dans un immense désert.

Cet impressionnant silence sera pour les plus clairvoyants d'entre eux le premier signe...

Et maintenant, il faut aller plus loin, et préciser la responsabilité de ces intellectuels.

Elle est évidente; elle est effrayante.

Un jour viendra où leurs successeurs leur demanderont compte de ce qu'ils ont fait et de ce qu'ils n'ont pas fait.

Les historiens diront alors que la responsabilité profonde de cette guerre et de l'immense crise qui bouleverse l'Europe leur incombe.

Ils sont responsables bien plus que les politiques ou les soldats: parce qu'il leur appartenait d'éclairer les esprits, et qu'ils ne l'ont pas voulu; parce qu'il était de leur fonction de promouvoir l'éducation de leur peuple et qu'ils l'ont faite à rebours; parce qu'ils ont mutilé l'âme allemande en ne cultivant — avec quelle jalouse passion! — que ses instincts de violence et de rapine; parcequ'ils n'ont point seulement toléré, mais préparé, machiné cette ruée de tout un peuple à la folie mégalomane, à la démence sanglante...

Ils ont créé de toutes pièces ce que l'on pourrait appeler « le dogme allemand » — d'abord simple et naïve expression d'un instinct commun à toutes les sociétés, affirmation mystique de la supériorité de la race germanique sur toutes les races humaines; puis théorie envahissante, démesurément gonflée d'un fatras pseudo-scientifique, en sorte que toute la culture allemande parut vouée à exalter l'aveuglement d'un instinct primitif et à subordonner un immense effort intellectuel et matériel au plus irrationnel et au plus périlleux des fétichismes.

Cette croyance à la supériorité de la race germanique, à sa mission conquérante et providentielle, que l'on aperçoit déjà dans les écrits de Luther et des savants de la Renaissance allemande, qui reparaît au XIXe siècle sous une forme agressive, inspire le prosélytisme des Scharnhost et des Kœrner, et trouve des points d'appui dans l'idéologie des Fichte et des Hegel.... les Universités allemandes en ont fait une religion intolérante et fanatique.

Comment un tel culte n'eût-il pas séduit les foules abusées: les simples, par la grossièreté même de la flatterie; les soldats, les financiers, les gens de négoce, par l'énormité des promesses; les intellectuels, enfin, — bien que moins excusables — par les mêmes raisons, et par cette « volonté de puissance » dont il paraît doter le peuple élu?

Chacun le formule à sa façon. La théorie retentit diversement dans les esprits; elle est si fausse qu'elle ramène tout droit les plus brillants, les plus cultivés à la barbarie. La sauvagerie éclairée d'un Mommsen valait, à cet égard, la cruauté naïve d'un Wagner... Aujourd'hui, l'hérésie nationale précipite l'Allemagne tout entière aux pieds du massacreur et du pillard...

En toute chose sachons remonter aux sources.

Les intellectuels allemands, voilà les vrais responsables.

Que sert de dénoncer le militarisme? il faut aller par delà les casernes. Il faut atteindre l'âme de la Germanie; il faut tuer ce dogme indigne et meurtrier.

L'Allemagne ne reprendra sa place en Europe que le jour où nous aurons couché, non point « dans le linceul de pourpre où dorment les dieux morts », mais dans les catacombes de l'oubli et du mépris universels l'odieuse idole de Walhalla pour toujours désaffectée.

LUCIEN MAURY

Le Propriétaire-Gérant: PAUL FLAT

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGENE YUNG

DIRECTEUR : PAUL FLAT

N° 7 — 2e SEM. 52e ANNÉE 21-28 NOVEMBRE 1914

BULLETIN DE QUINZAINE

Un philosophe, qui médite présentement, enfoui dans une tranchée des Flandres écrivait entre deux canonnades à l'un de ses amis, homme d'Etat : Un bon gouvernement prépare la guerre pendant la paix, et la paix durant la guerre. Le héros, disciple de Montesquieu, qui pense ainsi tout en faisant le coup de feu, ne me paraît pas moins admirable pour sa sagesse que pour sa bravoure. Il est bien vrai que le devoir présent de tous les Français qui ne sont pas au front, c'est de préparer la paix, et de disposer toutes choses pour que la patrie recueille les fruits, utilise les résultats d'une glorieuse victoire.

Ajoutons seulement que le meilleur moyen de préparer la paix, c'est pour le moment de l'accommoder à la guerre.

Tous les Français de ce temps conservent l'orgueil d'avoir vécu les premiers jours de cette guerre. L'élan unanime d'un peuple qu'on mettait au rang des plus divisés, sa promptitude à ressaisir ses vertus militaires, que l'on croyait oubliées, ensevelies dans un glorieux passé ; nos premiers succès en Alsace, nos premières marches en Lorraine, tout concourait alors à convaincre l'opinion qu'une offensive rapide terminerait en peu de temps une guerre imprudemment déclarée par un ennemi avide et brutal.

Mais le temps, en découvrant notamment la préparation minutieuse et rusée, la préméditation semi-séculaire de l'empire allemand, a fait apparaître dans cette guerre les éléments de stabilité, sur le théâtre occidental, deux forces redoutables qui s'affrontent et s'usent sans pouvoir se rompre, chaque journée qui s'écoule affaiblissant, d'ailleurs, celui des deux adversaires qui devait écraser l'autre pour exécuter un plan nécessaire, courir avec toutes ses forces à l'autre danger, et accomplir ses prédictions insensées.

Sur le front oriental, l'armée russe rencontre une autre armée germanique, trainant avec elle les contingents autrichiens de cent peuples opprimés dans une telle variété de races et de langues que le dénombrement rappellerait celui de l'armée de Xerxès. Les nécessités stratégiques des diversions, des concentrations, des transports et des conversions ont retardé la marche des Russes. Quatre fois, en sens divers, ces armées ont foulé la Prusse et la Pologne.

Enfin les petits peuples eux-mêmes, Belgique et Serbie, qui ont refusé d'accepter la vassalité au seigneur germanique, contribuent à prolonger la guerre en prolongeant un héroïsme qui est pour le monde un admirable exemple d'une sublime moralité.

La guerre n'est plus ainsi une brusque secousse : c'est un long effort. Il faudra nous y établir, en quelque sorte, et accommoder à cette nécessité notre vie sociale, politique, économique.

Economique surtout. Quand ils reviendront du front, les vainqueurs, ils auront, avec ceux qui les attendent, une autre besogne encore à accomplir. Ce ne sera rien que de restituer à la France sa naturelle prospérité. Il faudra recueillir les bénéfices de la victoire, et du prestige conquis, qui nous ouvrira à travers le monde de magnifiques avenues. Quoi de plus nécessaire que de préparer dès aujourd'hui, et

du temps de guerre, ces espérances pacifiques et d'aménager d'avance notre état social et économique?

Devoir de patience et de prévoyance envers la patrie, jusqu'au jour fermement attendu, jusqu'au jour glorieusement mérité où nous monterons, enfin, la garde sur le Rhin alsacien et où l'aigle blanc de Pologne ayant arraché ses ailes blessées du sol où les ont clouées les Prussiens, précédera sur la route de Brandebourg les étendards moscovites.

* * *

LE SOLDAT JAPONAIS ET SA COOPÉRATION ÉVENTUELLE EN EUROPE

Dès l'appel aux armes, l'attention du Gouvernement fut attirée sur le prix que pourrait avoir la coopération en Europe de l'armée japonaise et sur les moyens les plus propres à l'obtenir. On faisait, toutefois, observer aux autorités les mieux placées pour apprécier l'importance de cette suggestion que l'initiative de la négociation à entreprendre ne pouvait nous appartenir, et que c'était à l'alliée formelle du Japon qu'il convenait d'en laisser la conduite. On sait, du reste, que la Grande-Bretagne possède mieux que personne la tradition des contrats de cette nature, abondants dans ses archives publiques ou réservées.

Dans quelle mesure ces propositions furent-elles examinées, c'est ce que nous ignorons. Mais il est à remarquer que, dans la déclaration publiée par les Gouvernements Britannique et Japonais, il a été spécifié que l'action japonaise serait limitée aux mers de l'Extrême-Orient. Ce n'est ni le lieu, ni le moment de rechercher les raisons d'une aussi notable réserve. Sans être dans le secret des dieux, il est permis cependant de soupçonner que l'on a pu [illegible] une certaine défiance de la part des États-Unis et que ces restrictions doivent également se lier aux précautions qu'exige l'état troublé de la Chine. Peut-être aussi, de notre côté du moins, trouvait-on le Japon bien loin et ne se rendait-on pas, comme à présent, un compte exact des conditions de cette guerre d'usure, de la longueur de la lutte, de toutes [illegible] qui peuvent en retarder la conclusion nécessaire.

Quel que soit le champ de ces hypothèses, les [illegible] qui ont pu paraître au premier abord comme [illegible] application difficile ne sont pas intangibles, et l'idée est dans l'air. Un ancien ministre des Affaires étrangères, M. Pichon, la représentait récemment dans le *Petit Journal*, et nous arrivons au moment où, de part et d'autre, on comptera au prix qu'elle vaut l'apparition de l'incomparable soldat japonais sur nos champs de bataille.

La collaboration militaire du Japon en Occident doit, en effet, suppléer de la manière la plus efficace celle des troupes anglo-indiennes que l'intervention ottomane ne peut manquer de tarir. Arrêtés forcément en route pour la défense ou la surveillance de l'Egypte, de la Mer Rouge et du Golfe Persique, ces auxiliaires n'arriveront plus en Europe. Au surplus, il est bon de saisir cette occasion pour donner au public français, qui en est profondément ignorant, quelques notions sur l'armée anglo-indienne, sa composition et son recrutement.

Les seules troupes de l'Inde que les Anglais puissent glorieusement présenter à leurs alliés n'appartiennent qu'à deux populations extrêmement guerrières du Nord-Est de l'Inde, le Pundjab, et des pentes de l'Himalaya, le Népaul. Ce sont les Sikhs et les Gourkhas, et les sources de leur recrutement sont limitées. L'ancienne Armée de Bengale n'a jamais compté dans ses rangs un seul *bengali*, et les divisions dravidiennes de Madras et du Malabar, si elles ont leur mérite dans l'Inde même ou en Birmanie et quelle que soit leur superbe apparence, ne sont pas faites pour affronter les attaques germaniques.

L'armée japonaise, elle, est digne toute entière de figurer au premier rang, n'importe où, coude à coude, *shoulder to shoulder* avec nos soldats, sans aucune distinction d'origine à faire entre les recrues du nord, du centre ou du sud de l'Archipel Nippon. L'infanterie japonaise est sans doute la première du monde, parce que, aux plus belles qualités militaires des nations les plus civilisées, l'ordre, la discipline, la science pratique, elle unit les vertus guerrières, le mépris de la vie et de la mort, les instincts combatifs des peuples primitifs.

Le soldat japonais est l'héritier des traditions féodales du *samurai*. Il s'est formé à l'école et dans l'admiration du *bushido* — la voie du chevalier — dont les préceptes, répandus par le service obligatoire, au lieu d'être réservés à la petite élite d'autrefois, inspirent aujourd'hui la race entière. Son patriotisme, ses idées religieuses, son loyalisme impérial se fondent en un unique sentiment. Si sa valeur n'a été révélée au monde que par la guerre de Mandchourie, on est encore bien loin de pénétrer les différences qui le séparent du troupier européen.

Ce n'est pas assez dire qu'il ne craint pas la mort : il en a l'appétit, pour ainsi dire. Non seulement la

mort guerrière est pour lui une joie, comparable à celle du martyr de la primitive église, mais ses proches semblent en ressentir plus de fierté que de douleur. Il estime le suicide préférable à la honte de la captivité ou de la reddition. Comme nous attachons à la vie humaine un prix probablement exagéré, ce sont des sentiments qu'il nous est difficile de comprendre. Mais il faut dire aussi que la force de cette sorte de stoïscisme trouve un soutien réel dans l'organisation matérielle de la famille et de la société japonaise. La disparition brusque d'un père, d'un époux, d'un fils n'apporte pas chez eux ce trouble profond, ce désarroi qu'une pareille perte produit parmi nous, la plupart du temps. En dépit de certains changements, presque toujours l'existence de la famille continue après telle qu'elle était avant. La simplicité de l'existence, la modicité des besoins, la pratique de l'adoption, l'obligation traditionnelle de l'entr'aide pour les égaux, du patronage pour les riches, aussi sans doute une moindre sensibilité nerveuse atténuent les effets de ces deuils, si cruels à nos yeux.

La faible individualité du Japonais, résultat de son évolution sociale et peut-être de l'unité ethnique et de l'homogénéité morale de la nation, est assurément un défaut dans la vie civile et dans les besognes variées de l'activité journalière. Mais dans le milieu militaire, c'est une qualité de premier ordre, et d'autant plus, — l'observation le prouve — que ce collectivisme n'exclut ni l'ingéniosité personnelle du soldat, ni ses facultés d'initiative. On peut dire que les soldats japonais se comportent sur la ligne de feu comme le font les insectes d'une fourmilière en présence d'une tâche assignée, dont aucun supplice ne saurait les détourner, mais comme des insectes chez qui les impulsions impératives de l'instinct s'allieraient à une intelligente perception du but à atteindre.

L'un des plus puissants ressorts du caractère japonais est l'amour-propre, sur tous les terrains, celui de la guerre comme celui de la science ou de ses applications mécaniques, industrielles ou financières, que les Japonais ont le tort de considérer comme l'essence même de notre civilisation. Ils ont extrêmement à cœur de légitimer par leurs actes et leurs travaux leur prétention de posséder tout ce qu'il faut pour lutter avec succès contre les inventions et les organisations européennes, et en produire d'équivalentes. Dans la guerre russo-japonaise, l'idée qu'ils combattaient sous les yeux attentifs de l'univers l'une des plus grandes armées du monde européen, a certainement inspiré bien des actes d'héroïsme.

Mais sous ce rapport leur satisfaction n'a pas été complète. Il n'a pas manqué de critiques pour leur faire remarquer, plus ou moins judicieusement, que leur victoire n'était pas suffisamment démonstrative, que les armées russes, et en particulier celle de Mandchourie — qui comptait en effet beaucoup d'asiatiques — n'étaient qu'à demi européennes, que d'ailleurs la Russie dans cette « guerre coloniale » n'avait pas mis au feu tout ce qu'elle y mettrait en Europe.

On peut donc assurer que la perspective de figurer à notre front, sur le même pied que les soldats français et anglais, contre l'armée qu'on s'est efforcé de leur présenter comme un modèle sans rival, serait accueillie par les Japonais avec un enthousiasme universel, et par le gouvernement lui-même. La pureté de la cause à défendre n'empêcherait pas d'obtenir de sa coopération des avantages de plus d'une sorte, et de ceux dont il a le plus besoin.

Il ne me semble pas utile — et peut-être ne trouverait-on pas correct — de déterminer à cette place le chiffre des effectifs japonais disponibles, et d'ailleurs cet examen exigerait d'assez grands développements. Je me bornerai donc à exprimer l'opinion qu'ils pourraient être considérables, très supérieurs en tout cas, à ceux que l'on aurait pu tirer de l'Inde, étant entendu que le gouvernement impérial soit exonéré en tout ou en partie des dépenses supplémentaires de leur transport et de leur entretien.

A ce propos, on peut dire, sans blesser le sentiment japonais, que les pertes inévitables à prévoir ne seraient pas un obstacle aux résolutions de Tokyo. Sans reparler du faible prix de la vie humaine en ces pays, prouvé par la prodigalité des hécatombes consenties au siège de Port-Arthur, par exemple, je rappellerai que la multiplication du peuple japonais est parmi les plus rapides, et, si la surpopulation de l'archipel a été, à mon avis, fort exagérée, il n'en est pas moins vrai qu'une « saignée » de quelques milliers d'hommes n'a rien qui puisse gêner le développement de la race, entraver son expansion extérieure ni ralentir même son activité interne.

L'éloignement du Japon n'est pas non plus un empêchement sérieux, pour une guerre dont la prolongation apparaît aujourd'hui aux plus optimistes comme une certitude, et la meilleure preuve, c'est l'appel fait par la Grande-Bretagne non seulement à ses contingents les moins éloignés comme ceux de l'Inde, du Canada et de l'Afrique Australe, mais même à ceux des antipodes, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

Les facultés de confinement et de resserrement des Japonais sont extraordinaires, et sur un paquebot qui n'embarquerait que difficilement un millier ou 1.500 hommes de troupes européennes, on peut entasser, sans peine, un chiffre presque double de soldats japonais. On aurait soin, par ailleurs, de

débarrasser les corps transportés des *impedimenta* qu'ils peuvent trouver tout préparés aux ports de débarquement, et notamment des chevaux, à remplacer par des animaux de petite taille, similaire à celle des chevaux indigènes.

Le voyage ne demande aujourd'hui guère plus d'un mois et l'expédition de ces troupes peut être des plus promptes : l'armée japonaise est, en effet, composée de fortes divisions, formant chacune un petit corps d'armée pourvu de tous ses éléments, et presque immédiatement mobilisable.

Il resterait à examiner un argument qui a déjà beaucoup servi, celui de la trahison de la race blanche — ils disent indo-germanique. — J'en laisse la discussion aux *professors* de pangermanisme, et l'illustration aux talents de S. M. le Kaiser, qui, préludant à ses prétentions d'Empereur du Monde, dans un tableau célèbre, — célèbre par sa maladresse surtout, car il a laissé en Chine et au Japon des rancunes profondes, — nous a montré la déesse Germania conduisant la croisade de la race blanche et de la chrétienté contre les Jaunes et leurs temples renversés. N'est-il pas permis, à l'heure où nous sommes, d'exprimer l'opinion que la coalition de presque toutes les races de la terre, en révolte contre la barbarie scientifique, contre les abus de la force brutale et les menaces universelles du militarisme prussien pour la défense de la plus juste des causes, offre un spectacle d'une grandeur morale inexprimable, un exemple et une leçon dont le souvenir brillera d'un éclat éternel dans la mémoire de l'humanité.

JULES HARMAND.

LA SERBIE ET LA GUERRE EUROPÉENNE (1)

[illegible]

(1) [illegible]

mettre son rapprochement avec le Monténégro, et poussant entre les deux pays serbes le sandjak de Novi Bazar avec une occupation militaire autrichienne. Pour rendre impossible une entente entre les Serbes et les Bulgares, le comte Kalnoky n'a-t-il pas poussé le roi Milan à la guerre contre la Bulgarie, guerre si impopulaire en Serbie qu'elle a amené l'abdication de ce favori austro-hongrois. Furieux contre le projet d'union douanière de 1905 entre la Serbie et la Bulgarie, le comte Goluchowsky a fermé les frontières de la monarchie à l'exportation serbe, et les organes de Vienne et de Budapest ont proclamé à qui a voulu les entendre que la Serbie « cuira dans son jus » dans le plus bref délai, si elle ne s'empressait de se soumettre à la volonté de l'Autriche et si, pour démontrer cette soumission, elle n'acceptait pas le canon Skoda pour son armée, au lieu de l'artillerie française que préconisait son état-major ! Malgré que M. de Kallay lui-même eût proclamé que toute la population de la Bosnie et de l'Herzégovine était serbe (1); que la Serbie, par conséquent, ne pouvait pas se désintéresser du sort de ces pays, le cri de douleur serbe à l'occasion de l'annexion illégale de ces provinces par le gouvernement de Vienne a été qualifié d'insolence, et le baron d'Ehrenthal a mobilisé toute la presse mobilisable de l'Europe contre ce petit Etat. — Pour le rendre moins sympathique, sinon odieux à l'opinion publique et aux gouvernements des puissances occidentales, il a fabriqué des complots, il a organisé des procès de haute trahison, pour lesquels les faux ont été forgés dans les bureaux des missions diplomatiques de la Monarchie dualiste, complots et procès qui paraissent incroyables en plein xxe siècle, qui sont pourtant connus de tout le monde. Etouffant économiquement la Serbie avait réussi, — au prix de quels sacrifices ! — à sortir avec son armée sur l'Adriatique et à s'y ouvrir un débouché, qui aurait été profitable même à l'industrie et au commerce austro-hongrois, et tout le monde avait espéré qu'elle pourrait y rester, dans l'intérêt général de l'Europe. Mais à tout le monde il n'avait pas compté avec les caprices et avec la mauvaise volonté de l'Autriche ! — A la fin de la guerre balkanique, la Bulgarie avant voulu se tailler une part très peu proportionnée à l'effort fourni par ses alliés et qui tout cas, tout à fait injuste et irrationnelle. Mais l'éventualité d'un malentendu dans cette ma-

(1) [illegible]

tière ayant été prévue, ce litige aurait pu et aurait dû être tranché par l'arbitrage du Tzar. Espérant humilier et endommager la Serbie, et la paralyser pour toujours dans son développement, la diplomatie autrichienne a mis en mouvement tous ses ressorts pour rendre impossible la solution amiable de ce conflit, et pour jeter les armées bulgares contre les nôtres. Et quand ces attaques se sont brisées contre le courage de nos soldats, alors la fureur a dépassé toutes les limites, et aussi bien les hommes d'Etat que les généraux ont vu rouge toutes les fois que le nom serbe était prononcé devant eux ! Une grande et forte Bulgarie dans les Balkans est l'un des points cardinaux de la politique étrangère austro-allemande.

Dès ce moment, la guerre contre la Serbie a été résolument décidée et fiévreusement préparée, cette fois de plein accord avec l'Allemagne. Dans l'intérieur de la Monarchie, l'élément serbe a été persécuté plus que jamais : le gouvernement de Budapest a supprimé d'un trait de plume la séculaire autonomie de l'Eglise serbe, à la suite de quoi le patriarche de Karlovitz, Mgr Bogdanovitch, s'est suicidé, et, aussi bien en Croatie-Slavonie qu'en Bosnie-Herzégovine, on a érigé en système les fameux procédés de Saverne du lieutenant Foerstner. Les autorités austro-hongroises, les officiers de l'armée à leur tête, ont commencé à poursuivre les jeunes gens, en les maltraitant, en tirant le sabre contre eux dans les théâtres, etc. Tous ceux qui se reconnaissaient serbes ont été mis hors la loi, et ceci malgré le fait incontestable que la grande majorité, sinon la totalité des Serbes de la monarchie, ont toujours été d'un loyalisme au-dessus de tout soupçon. Ne sont-ce pas les Serbo-Croates qui ont sauvé en 1848, avec l'appui russe, la couronne de François-Joseph ? Et ne sont-ce pas des Serbes, les deux généraux Borojevic et Ljubicic, qui commandent les armées austro-hongroises en Galicie, faisant ainsi le plus grand honneur à leur serment militaire ?

Parallèlement, pendant des années, un service spécial de presse a été organisé par le Ballplatz avec la tâche, non pas seulement de nous aliéner l'intérêt et les sympathies des peuples occidentaux, mais avec le but diabolique de rendre la Serbie et la nation serbe odieuses au monde civilisé. Cette campagne a été menée si savamment et avec une telle persistance qu'il est presque étonnant que nous ne soyons pas mis définitivement au ban des nations chrétiennes. Nous en avons été préservés uniquement grâce à l'acharnement même de cette campagne, et à l'attention qu'elle a provoquée, ce qui a amené chez nous les représentants impartiaux d'autres nations. Et puis, trop souvent, la réalité avait trop crûment démenti les pronostics des oracles de Vienne et de Budapest, de sorte qu'avec le temps, l'autorité de leurs informations a été sensiblement réduite. Ils sont restés tout de même inlassables dans leurs accusations les plus absurdes. N'a-t-on pas essayé d'accréditer, dans les plus grandes cours de l'Europe, la légende d'après laquelle le Prince Royal serbe serait impliqué dans le complot de Serajevo ? Et l'Empereur d'Allemagne lui-même, qui fait si grand cas de Dieu, n'a-t-il pas cherché à insinuer au Tzar que la nation serbe devait être punie tout entière pour l'assassinat de François-Ferdinand et de la duchesse de Hohenberg ? Cette rage d'hier n'a d'égale que la haine acharnée actuelle contre l'Angleterre, « cette nation d'hypocrites et de criminels » ! En proférant ces injures, les sujets de Guillaume II oublient trop vite le fait que le Kaiser s'est félicité tant de fois du sang britannique qui coule dans ses veines.

*

Au mois de juillet dernier, la Serbie était en train de négocier avec les représentants austro-hongrois une série de questions résultant des changements territoriaux réalisés par les traités de Londres et de Bucarest. Nous venions à peine de sortir de deux guerres sanglantes et coûteuses, et d'émettre sur le marché de Paris un emprunt de liquidation. Comme notre territoire était sensiblement agrandi, presque doublé, nous nous étions mis à l'œuvre pour mettre, aussitôt que possible, en valeur nos nouvelles provinces, en vue de quoi nous nous étions empressés d'engager des spécialistes en France et dans d'autres pays, même en Allemagne. Il fallait organiser les nouvelles contrées, récupérées du joug ottoman après tant de siècles d'esclavage ; il fallait y répandre partout l'instruction publique ; nous méditions sur les moyens de relever notre agriculture et nos finances, de refaire notre armement, de construire de nouvelles lignes de chemins de fer, de canaliser nos fleuves et nos rivières, d'irriguer nos champs; nous étions, en outre, à la veille des élections générales, et tous nos hommes politiques, M. Pachitch en tête, étaient partis pour faire la campagne électorale; quand, tout d'un coup, le gouvernement de Vienne vint présenter à Belgrade son ultimatum, demandant, ou plus exactement, exigeant une satisfaction immédiate sur un ton et dans des formes jusqu'alors inconnues dans les relations diplomatiques des nations civilisées. Presqu'un mois après l'assassinat de Serajevo,

mais avait même d'avoir achevé l'instruction criminelle contre les assassins. Le Kaiser exigeait du gouvernement serbe, ni plus ni moins, que l'aveu formel de sa complicité dans cet attentat, et, ce qui est encore plus grave, la soumission définitive de la Serbie à la Monarchie des Habsbourg, l'abandon de son indépendance et de sa souveraineté. Notez bien que ce crime politique, si condamnable qu'il soit, — est la triste conséquence du régime d'oppression dans lequel les bureaucrates autrichiens sont passés maîtres depuis au moins un siècle, et auquel j'ai fait allusion plus haut; mais retenez surtout que le gouvernement serbe avait, quelques mois auparavant, attiré l'attention des autorités compétentes austro-hongroises sur l'un au moins des assassins, et que celles-ci l'ont proclamé irréprochable, et vous serez à même de juger le cynisme avec lequel le comte Berchtold a voulu faire croire aux gouvernements et à l'opinion publique en Europe que la Serbie devait être rendue responsable de ce crime (1).

Malgré l'arrogance du ton de l'ultimatum autrichien, et malgré ses exigences inqualifiables, le gouvernement serbe a donné au gouvernement impérial et royal les satisfactions que n'espéraient même pas ceux de ses amis qui lui ont conseillé les plus larges concessions. Une fois de plus, la Serbie a voulu donner la preuve de sa bonne foi, ainsi que de son vif désir de conserver la paix européenne. Cette réponse, qui restera unique, espérons-le, dans son genre, fixe par le paragraphe suivant : « Dans le cas où le Gouvernement Impérial et Royal ne serait pas satisfait de cette « réponse, le Gouvernement serbe, considérant « que c'est de l'intérêt commun de ne pas provo- « quer la solution de cette question, est prêt, « comme toujours, à accepter une entente paci- « fique en remettant cette question à la décision « du Tribunal international de La Haye ou des « grandes Puissances qui ont pris part à l'élabo- « ration de la déclaration que le Gouvernement a « reçue le soir du 18 juillet 1914. » Nous Gouvernement a fait pendant un mois cet effet sûr. Demain, les demandes de satisfaction n'étaient dans la pensée du Gouvernement austro-hongrois qu'un prétexte destiné à dérouter l'opinion publique européenne. Il était décidé d'avance à passer outre, et à nous faire la guerre, puisque le fameux chef d'état-major autrichien pensait probablement, comme son ami et aide le général de Bernhardi, qu'il est scandaleux d'entendre dire « qu'une nation faible a le droit de vivre, tout comme une nation puissante et vigoureuse ». Les comtes Berchtold, Forgach et Tisza, les trois instigateurs directs de la guerre actuelle, assurés d'avance de l'appui allemand, ont espéré abattre la Serbie d'un seul coup. Ils se sont complètement mépris sur le caractère européen du conflit qu'ils provoquaient, et surtout sur la grande force morale de l'opinion publique du monde entier, qui s'est vite ressaisie et qui a clairement vu à qui et à quoi l'on avait à faire en cette occurrence.

Le lecteur sait le reste. La générosité des grandes nations, telles que la France, la Grande-Bretagne et la Russie n'a pas voulu admettre ce scandale d'une guerre entre deux Puissances d'une inégalité aussi criante; leur dignité n'a pas voulu tolérer une fois de plus la prépotence des auteurs du *Deutschtum*, ni les monstruosités des gouvernements pour lesquels les traités internationaux n'avaient de force que quand cela leur convenait ; le monde civilisé n'a pas pu se résoudre à accepter pour unique règle dans la vie des peuples, la volonté, que dis-je, le caprice germanique, et à faire un retour de dix siècles vers la barbarie du Moyen-Age : — et la guerre est devenue inévitable, parce qu'elle était voulue de longue date, aussi bien par l'Autriche-Hongrie que par l'Allemagne, et par cette dernière surtout.

Nous en suivons l'évolution. Le résultat définitif est certain. Le droit l'emportera sur la force brutale et arrogante. Dans cette suprême épreuve, la Serbie est fière de combattre aux côtés de ceux qui luttent pour le règne du droit, de la justice, de la liberté et de la civilisation.

Depuis trois mois, les canons autrichiens bombardent Belgrade, capitale de la Serbie, ville ouverte. Les soldats de l'empereur-roi n'ont pas osé pénétrer pour y mettre le pied. Mais pour compensation, ils ont à Louvain et à Reims, ils ont saccagé les églises, les bibliothèques, les musées de l'Université. Ils ont même tiré sur les hôpitaux et sur les ambulances d'alliés ; ils ont tué un grand nombre de jeunes hommes et accumulé plusieurs crimes civils et politiques. C'est la manifestation de la barbarie germanique, portant la mort. Espérons que ce sera sa dernière manifestation.

P. S. — Au moment où je corrige les épreuves de ces lignes, les journaux publient un télégramme

(1) [illegible] du comte Berchtold [illegible] Empereur [illegible] Tisza [illegible] Serbie.

sur la clôture du procès de Serajevo. Le principal accusé, l'étudiant Princip, déclare dans sa dernière défense : « Il n'y a eu dans cette affaire aucune ins- « tigation venant du dehors. Les dénonciations de « Cabrinovic, qui a dit le contraire, sont menson- « gères : de même que les affirmations du minis- « tère public. » Or, Cabrinovic n'est autre que celui des « assassins » sur lequel la police serbe avait eu des soupçons. Il est démontré qu'il est fils d'un agent de la police secrète autrichienne ! Le fameux Nastic, des procès de Cettigné et d'Agram, est, lui aussi, fils d'un policier ; il fait aujourd'hui partie du personnel consulaire de la Monarchie. Comme on le voit : c'est une école !

MIL R. VESNITCH,
Ministre Plénipotentiaire,
Membre de l'Institut de Droit International.

EFFETS DE LA GUERRE AU POINT DE VUE MONÉTAIRE (1)

III. — ANGLETERRE.

De tous les pays engagés dans la guerre, la Grande Bretagne est celui qui se sert le moins de billets de banque et, d'une façon générale, de monnaie. L'usage du chèque y est tellement répandu que ce ne sont guère que les petites transactions quotidiennes qui se règlent autrement. Aussi n'est-il pas surprenant qu'aucune modification n'ait été apportée au statut de la banque d'Angleterre : ses billets continuent, comme en temps normal, à être entièrement couverts par l'encaisse, sauf une somme d'environ 18 millions de livres sterling, qui représente la dette fixe du gouvernement et les rentes que la Banque est autorisée à faire figurer dans son bilan comme gage de sa circulation. Les billets créés s'élèvent en ce moment à 77 millions de livres sterling, dont 35 seulement sont aux mains du public : 42 millions restent dans les caisses de l'établissement. Voici le bilan au 4 novembre 1914 :

ACTIF

	Millions de livres
Encaisse	69
Dette du Gouvernement	11
Rentes sur l'Etat	25
Portefeuille et Avances	105
	210

PASSIF

Circulation	35
Capital et Réserves	17
Compte du Trésor	26
Dépôts particuliers	142
	210

Il est vrai que le gouvernement, a émis de son côté, depuis le commencement de la guerre, des petits billets de 10 shillings et 1 livre sterling (la coupure minimum des billets de la Banque est de 5 livres) dont le total, au 4 novembre, était de 31 millions de livres, garantis par 10 millions d'or et 21 millions d'obligations du Trésor. De ces 31 millions, 24 circulent et 7 étaient en réserve à la Banque d'Angleterre. L'addition de ces 24 millions et des 35 de la Banque donne 59 millions de livres comme total de la circulation effective dans le Royaume-Uni. Celui-ci se contente d'une circulation qui représente à peu près le sixième de la nôtre. La guerre n'a pas changé les habitudes de nos alliés. Cette rareté relative des instruments monétaires n'empêche pas le marché des capitaux d'être très largement approvisionné. En dépit des émissions considérables de bons du Trésor effectuées depuis le début de la guerre, et dont le total atteint en ce moment près de 90 millions de livres, l'escompte en Angleterre est facile à 3 p. 100, alors que le taux officiel de la Banque est de 5. Londres est actuellement la place du monde où le loyer de l'argent est le plus bas. Cette constatation est intéressante ; elle est d'un excellent augure pour la suite des événements. Elle explique le succès prodigieux de l'emprunt de 9 milliards qui vient d'être émis.

Certaines colonies ont augmenté leur circulation, par exemple, le Canada, où l'émission de billets gouvernementaux, non couverts par l'encaisse, a été portée de 22 1/2 à 37 1/2 millions de dollars. L'Australie et l'Afrique du Sud ont pris des mesures analogues.

IV. — RUSSIE.

La seule modification importante que la Russie a apportée à sa législation fiduciaire est l'extension de la faculté d'émission de la banque de l'Etat. D'après ses statuts, sa circulation ne pouvait dépasser l'encaisse que de 300 millions de roubles. Au mois d'août dernier, elle a été autorisée acréer 1.500 millions de billets de plus. Même si elle fait usage de ce droit pour la totalité, ses billets auront encore une couverture métallique dont la proportion dépasse celle de la plupart des autres pays ; elle est, à l'heure qu'il est, double de celle de la Banque de l'Empire allemand, puisqu'elle représente presque les trois quarts des billets, tandis que l'encaisse allemande n'est que du tiers ; et encore ce tiers n'est-

(1) V. la *Revue Bleue* duu 8 août-14 novembre 1914.

il qu'une apparence, puisqu'il contient du papier d'État dont les chiffres devraient être déduits de celui de l'or.

Il n'y a pas eu en Russie, trace d'une panique monétaire. Le moratoire ne s'est appliqué qu'aux effets de commerce et vient de prendre fin. Aucune rareté des instruments d'échange n'est signalée.

V. — Etats-Unis

Bien que les Etats-Unis ne soient pas au nombre des belligérants, les effets de la guerre s'y sont fait sentir, particulièrement au point de vue monétaire. Une grande demande d'instruments de paiement s'est produite à New-York. Le gouvernement y a pourvu en mettant en circulation les billets que la loi Vreeland-Aldrich, de 1908, l'autorise à gager autrement que les billets ordinaires des banques nationales : ces derniers ne peuvent avoir comme garantie que des rentes fédérales, tandis que ceux qui constituent la circulation exceptionnelle, *Emergency currency*, sont émis contre d'autres titres ou des effets de commerce. La loi, qui expirait en 1914, a été prorogée jusqu'au 30 juin 1915. Elle autorisait une création maximum de 500 millions de dollars : cette limite a été supprimée. Toute banque aujourd'hui peut émettre un chiffre de billets égal à 125 p. 100 de son capital et de sa réserve. D'autre part, le nouveau système des Banques fédérales commence à fonctionner : mais l'effet ne s'en fera sentir qu'au bout de quelques mois.

Il était d'autant plus nécessaire d'augmenter la circulation que l'or s'échappe en grande quantité des Etats-Unis. Déjà, en juin et juillet, 100 millions de dollars de métal avaient été expédiés en Europe ; depuis cette époque, d'autres sorties ont eu lieu : elles ont été dirigées, en partie, vers le Canada, où le ministre des Finances à Ottawa reçoit l'or pour compte de la Banque d'Angleterre. Cet exode de numéraire est provoqué par le fait que l'Amérique est endettée vis-à-vis de l'Ancien Monde et que, ses exportations n'ayant pas encore pris leur ampleur accoutumée, elle est obligée de payer ses créanciers en espèces, au lieu de leur remettre les traites qui, en temps normal, auraient été fournies par les exportateurs de céréales, de cotons et d'autres produits. En présence de cette situation, un Comité a été constitué, dans le but de réunir 100 millions de dollars d'or et de les envoyer en Europe, ou au Canada, pour compte de la Banque d'Angleterre, de façon à se constituer du change. De ce total, 45 millions doivent être fournis par [illegible] 16 par Chicago, 8 par Philadelphie, [illegible] par Saint-Louis, 3 par Pittsburg. La [illegible] présente des remises, notamment des [illegible] qui en demandent.

L'effet de cette combinaison a été de ranimer les négociations et de rapprocher peu à peu la cote du niveau normal. Néanmoins le cours de la livre sterling est resté, pendant quelque temps encore, élevé en Amérique : il se tenait aux environs de 4 dollars 95, au lieu de 4,87 qui est la parité mathématique, c'est-à-dire que le dollar perdait environ 1 1 2 p. 100 par rapport à la livre sterling. Une des raisons qui avaient motivé cette hausse de la livre, était la dernière loi du moratorium anglais, qui n'a prorogé l'échéance que des chèques. Les tireurs d'effets arrivant à l'échéance depuis le début d'octobre ont dû couvrir les tirés en leur remettant des fonds, et acheter à cet effet précipitamment des remises sur Londres. Aujourd'hui on est revenu à 4,89.

Les Etats-Unis sont encore endettés vis-à-vis de l'Europe. L'excédent de leurs exportations sur les importations pour les neufs premiers mois de 1914, n'est que de 57 millions de dollars au lieu de 405 en 1913. C'est la principale explication de la hausse des changes étrangers, qui retrouvent leur stabilité au fur et à mesure de la reprise des exportations.

VI. — Les Changes.

L'un des principaux effets de la guerre a été de bouleverser les marchés des changes entre les principaux pays du globe, ou plutôt de les paralyser. Du jour au lendemain, ces transactions, qui sont le complément indispensable des affaires commerciales internationales, se sont trouvées, pour ainsi dire, arrêtées. A Paris, par exemple, il était impossible de vendre une livre sterling, alors qu'en temps ordinaire il s'en traite des millions sans que le cours varie d'un centime. Au premier abord, on ne s'explique pas ce phénomène, surtout quand il s'agit d'une monnaie aussi sûre, aussi indiscutable que celle de la Grande-Bretagne : chacun sait qu'un billet de banque anglais équivaut à un poids d'or certain. Comment ne se trouva-t-il donc personne, à de certains jours, pour acheter à Paris, moyennant 24 fr. 50, un chèque qui, à Londres, pouvait s'échanger contre une pièce contenant 25 francs 22 d'or ? C'est que, dans la panique qui suit une déclaration de guerre, chacun veut accumuler, en monnaie indigène, les sommes les plus fortes possible, et que, pour y arriver, il se défait, à n'importe quel prix, de ce qui est vendable, notamment des créances sur l'étranger.

Il en a été de même pour d'autres monnaies étrangères, le dollar américain, par exemple, qui, en dépit de sa valeur intrinsèque de 5 fr. 18 en or, est tombé un moment à 4 fr. 50. Il est vrai que les affaires conclues à ces cours invraisemblables ne portaient

que sur de faibles montants. C'est à ce moment qu'on a vu le rouble se rapprocher de 2 francs.

Pareil phénomène s'est produit à Londres, à Pétersbourg, à New-York, où le marché des changes a, pour ainsi dire, disparu pendant les mois d'août et de septembre. En octobre 1914, des négociations ont commencé à se faire, à des cours se rapprochant de la valeur intrinsèque. Mais la régularité du marché est loin d'être rétablie. Cela s'explique par le volume réduit des transactions commerciales et la petite quantité de papier créée à cette occasion, par la difficulté de négocier ce papier, par l'impossibilité, chez les belligérants, d'opérer aucun mouvement de numéraire : personne ne peut y expédier à l'étranger l'or qui, en temps ordinaire, sert à régler la partie des opérations de change pour lesquelles il ne se trouve pas assez de traites ou de chèques disponibles.

A côté des dépréciations passagères, dues aux motifs que nous venons d'indiquer, il s'en est produit d'autres qui tiennent à la méfiance inpirée par la situation économique de certains pays, comme l'Allemagne et l'Autriche. C'est ainsi qu'en ce moment, le mark allemand est déprécié d'environ 10 p. 100, et la couronne autrichienne d'environ 20 p. 100. C'est là un baromètre de leur condition monétaire dont l'indication n'est pas à dédaigner : il montre la supériorité du franc français, qui n'a pas cessé de conserver sa pleine valeur et d'être au pair de l'or. Nous croyons intéressant de rappeler quelques cours des changes pratiqués depuis le 1er août à Paris et à Londres.

qu'une livre contient autant d'or que 25 pesetas 22. Inversement le rouble, dont la teneur en or est telle qu'il ne faut que 9 roubles 48 pour équivaloir à une livre, a été coté 11,3, c'est-à-dire qu'il fallait en donner plus de 11 pour obtenir une livre.

Les changes sur l'Allemagne et l'Autriche n'ont plus été cotés, après la déclaration de guerre, ni à Londres ni à Paris. Ce sont des cours pratiqués à New-York et à Amsterdam qui nous renseignent à cet égard, et qui nous apprennent que la monnaie allemande perd à peu près le dixième et la monnaie autrichienne le cinquième de sa valeur nominale.

Cette perturbation des changes a été un des traits caractéristiques de la crise monétaire qui a accompagné l'ouverture des hostilités en 1914. Elle perd peu à peu de son acuité, au moins en ce qui concerne la France, l'Angleterre, les Etats-Unis et la Russie. Deux éléments, en dehors des événements militaires, ne manqueront pas d'exercer une action importante sur la tenue future du cours du franc, de la livre sterling, et du rouble. C'est la situation financière de chaque pays et le développement ultérieur de son commerce international. La Grande-Bretagne semble assurée de pouvoir continuer à trafiquer librement avec le reste du monde, sauf, bien entendu, l'Allemagne et l'Autriche, dont elle s'est volontairement et complètement séparée; comme, d'autre part, son régime monétaire est à l'abri de toute critique, il est certain que la livre sterling conservera la plénitude de sa valeur. Nous en dirons autant du franc. Notre circulation de billets est considérable, mais elle est gagée par une

	ANGLETERRE pour 1 livre	BELGIQUE p. 100 fr. belges	ESPAGNE pour 100 piastres	HOLLANDE pour 100 florins	ITALIE pour 100 lire	NEW-YORK pour 100 dollars	PÉTROGRAD p. 100 roubles
A Paris							
Au début d'août 1914.	25.15	99 1/2	480	207	99 1/8	512	259
4 septembre.....	25.15			»	»	»	
14 Novembre.....	25.07	»	480	210	97	412	240
A Londres, pour une £ :	FRANCS — fr.	fr.	piastres	florins	lire	dollars	roubles
4 septembre 1914...	26 »	27 70	24 50	12.30	26 50	5 »	11 »
17 septembre	25.35	25 70	24.77 1/2	12.17 1/2	27 »	4 98	11 1/4
12 novembre	25.07	»	26.07	12	26.37	4.89	11

Ces tableaux appellent certaines observations. Il est curieux de voir le change sur l'Espagne s'élever passagèrement à Londres au dessus du pair, alors que la peseta n'est pas remboursable en or; cela n'a pas empêché, à un moment, la livre sterling de s'échanger contre 24 pesetas et demie, alors

encaisse formidable et par un portefeuille commercial, dont la solidité ne fait pas de doute. Quant au rouble, il ne tardera pas à retrouver son équilibre : la situation de la Banque de l'État est excellente et il est certain que, après la guerre, le paiement des billets en espèces sera repris aisément.

Dès aujourd'hui, les billets sont couverts par l'or jusqu'à concurrence de près de trois quarts, proportion plus favorable que chez aucune autre banque d'émission, la Banque d'Angleterre exceptée. Le Trésor disposant de son côté de ressources considérables, il semble probable que le cours du rouble va s'améliorer.

VII. — Conclusion.

Les besoins financiers des belligerants se manifestent avec le plus d'intensité au début d'une guerre et après la conclusion de la paix. C'est une vérité qu'il est bon d'avoir présente à l'esprit. En ce qui concerne les besoins monétaires, on peut dire qu'ils sont surtout pressants au début des hostilités, par le double fait du Gouvernement qui a des paiements à faire, et des particuliers qui thésaurisent. Une fois que les agents du Trésor ont versé dans la circulation les sommes que l'Etat s'est procurées par des emprunts faits au public ou à la banque d'émission, la monnaie, loin de manquer, est abondante : il arrive que les taux de prêts à court terme et de l'escompte tombent au niveau d'avant la guerre : c'est le spectacle auquel nous assistons en ce moment à Londres, ou l'escompte est aux environs de 3 p. 100. Cette situation ne serait modifiée que si, au cours des hostilités, un pays était obligé d'effectuer, hors de ses frontières, des paiements qui absorberaient une partie de ses ressources monétaires : en ce cas, le loyer de l'argent remonterait.

Après la conclusion de la paix, le renchérissement est inévitable. C'est le moment où il faudra émettre les emprunts monstres qui seront nécessaires pour liquider les comptes de la campagne, refaire le matériel, réparer les dommages causés par une lutte dévastatrice. Jusque-là, les affaires étant restreintes, chacun ayant une tendance à réduire ses dépenses personnelles, le besoin d'une plus grande quantité de monnaie ne se fera pas sentir. Le danger à redouter, c'est que les gouvernements, pour subvenir aux dépenses de la campagne, ne fassent des appels trop fréquents aux banques d'émission et ne les contraignent de créer des montants excessifs de billet à cours forcé. C'est une tendance dangereuse, contre laquelle il faut savoir lutter. Les États-Unis d'Amérique y ont succombé en 1861-64 : Ils ont alors crée près de 400 millions de dollars (2 milliards de francs) de billets inconvertibles, qui depuis cette époque sont restés en circulation ; ils sont actuellement remboursables en or. Le gouvernement de Washington aurait pu se procurer cette somme par d'autres moyens, notamment par un emprunt consolidé dont il eut payé les intérêts, qui serait amorti à l'heure qu'il est, et qui n'aurait pas provoqué la prime sur l'or qui, à de certains moments, a dépassé cent pour cent.

Un exemple mémorable nous permettra de formuler le devoir qui s'impose aux belligérants. Après la guerre de 1870, le gouvernement de M. Thiers se trouvait en présence d'une dette de 1.600 millions, que le Trésor avait contractée vis-à-vis de la Banque de France. Son premier soin fut de la rembourser : il le fit en peu d'années. Que les Etats ménagent le crédit du billet ; qu'ils ne comptent pas exclusivement sur cette source pour alimenter leur budget militaire. Qu'ils aient le courage, dès que l'horizon s'éclaircit, d'avoir recours à un emprunt public, rapportant, s'il le faut, un intérêt élevé, émis aux environs du pair, et qui ramènera dans les caisses publiques une partie du numéraire que les particuliers ont inutilement accumulé dans les leurs. Aussi longtemps que l'emprunt en rentes consolidées n'est pas possible, il convient d'émettre des bons à court terme, que le public préfère, parce qu'en les souscrivant il n'aliène ses disponibilités que pour un temps limité.

Telle est, dans ses grandes lignes, la politique à recommander aux Etats engagés dans la guerre. Tout en veillant jalousement sur les réserves d'or, ils doivent s'appliquer à maintenir la circulation fiduciaire dans des limites raisonnables. Comme détail particulier pour quelques-uns d'entre eux, on peut signaler le fait que la crise a donné l'occasion aux établissements d'émission de se débarrasser, en totalité ou en partie, d'un stock de monnaies d'argent qui alourdissait leur bilan et qu'ils s'efforçaient depuis longtemps de rejeter dans la circulation. La Banque impériale d'Allemagne n'a plus de thalers d'argent. La Banque de France a distribué plus de 300 millions de francs en écus, tout en conservant dans ses caisses une somme à peu près égale. Elle aurait pu se défaire de la totalité : nous n'y aurions vu, quant à nous, aucun inconvénient, bien au contraire. Nous ne nous rallions pas aux idées de ceux qui voudraient que la France procédât à de nouvelles frappes de pièces de 5 francs.

Nous avons assez d'or et de billets pour n'avoir nul besoin d'encombrer notre circulation de masses d'argent que personne ne réclame et dont le moindre défaut est d'être exposées à toutes les fluctuations de valeur intrinsèque qui dépendent de la hausse ou de la baisse du cours du métal blanc. Ces écus ne tarderaient pas d'ailleurs à refluer dans les caisses de la Banque de France, aussitôt après la fin de la guerre, et peut être même avant cette époque.

Les pays belligerants, à l'exception de l'Angleterre et du Japon, sont aujourd'hui saturés de monnaie. Il convient de ne procéder qu'avec une extrême

prudence à toute augmentation ultérieure, et de vivre plutôt avec l'idée qu'elle est inutile. Ce qu'il faut, c'est stimuler les forces productives de la nation, s'efforcer de remettre en mouvement le mécanisme économique, faire marcher les industries, le commerce, surtout le commerce international, qui est le régulateur le plus efficace de la circulation monétaire. Des échanges réguliers avec les autres nations amènent un large marché des changes, qui sont la vértable pierre de touche de la valeur de la monnaie indigène. Aussi est-ce un spectacle encourageant que celui du cours de notre franc, coté partout au pair des monnaies d'or, et même, en certains cas, au-dessus de cette parité, tandis que le mark allemand et la couronne autrichienne subissent déjà une perte considérable. Le monde sait que notre solvabilité est illimitée, que l'Etat, aussi bien que les particuliers, feront face à tous leurs engagements, que la puissance créatrice du pays résistera aux épreuves, qu'au lendemain de la paix, nous nous remettrons au travail avec une énergie décuplée par les leçons de la guerre, que la France économique, en un mot, ne donnera pas à l'Univers un spectacle moins beau que celui de la France militaire.

RAPHAEL-GEORGES LÉVY,
Membre de l'Institut.

ESQUISSE D'UN ESPRIT NOUVEAU

Une des conséquences les plus certaines, ou les plus probables de cette guerre, sera de rendre impossible, tout au moins difficile, certaines positions morales où se complaisaient ceux que nous appelions jadis « nos Intellectuels ». Par parenthèse, défions-nous un peu du mot, depuis que le fameux manifeste d'outre-Rhin lui a imprimé un sens péjoratif. Beaucoup d'entre eux y étaient arrivés par le lent et souterrain travail de désagrégation que l'affaissement, consécutif à la guerre de 1870, avait préparé et que favorisa le culte par trop exclusif des raffinements de l'esprit, comme l'humidité d'une serre chaude exalte en quelques heures l'épanouissement de certaines plantes. Cette attitude trouva son expression la plus caractéristique sous la plume d'un homme de lettres, d'incontestable talent, qui la manifesta en cette circonstance, je n'en doute pas, par snobisme d'Initié : « Le jour viendra peut être, écrivait il, où l'on nous enverra à la frontière. Nous irons sans enthousiasme : ce sera notre beau de nous faire tuer. Nous nous ferons tuer avec un reel de plaisir. Mourir pour la Patrie : nous chantons d'autres romances, nous cultivons un autre genre [illegible]. S'il faut d'un mot dire nettement les choses, eh bien nous ne *sommes pas patriotes* ! »

Je laisse à d'autres le soin de s'indigner en face de déclarations où la verve de l'auteur, qui n'était nullement un *anarchiste*, mais simplement un *artiste*, dépasse évidemment le but qu'elle s'est proposé. Ce ne sont, à nos yeux, que témoignages outrés d'un état d'âme qui fut commun à l'élite intellectuelle de notre jeunesse, pendant les heures les plus troubles du Dreyfussisme et l'actualisation des circonstances prêterait à l'indignation je ne sais quelle apparence de facilité dont il convient de se garder. Je ne crois pas que j'eusse jamais signé une profession de foi aussi catégorique ; mais je ne suis pas bien sûr qu'aux environs de la vingtième année j'aie été complètement étranger à l'état d'esprit qui l'a rendue possible : il ne me conviendrait donc nullement de faire la grosse voix. Ayant appartenu à cette génération des Enfants de la Guerre — la *petite*, celle de 1870, puisqu'il est entendu que celle de 1914, nous l'appelons : la *grande*, — j'ai toute licence et presque le devoir de faire ma confession. Si elle datait d'aujourd'hui, ce serait un bien tardif aveu. Mais elle est d'hier, c'est-à-dire d'avant la période des hostilités. C'est là tout son mérite, et je demande qu'il me soit permis de rappeler les pages qu'ici même j'inscrivais sous ce titre : *La Jeune Génération*.

D'une façon générale, disais-je alors, en parlant de notre jeunesse, je les vois qui se détournent de l'Idéologie, au sens où l'entendait Bonaparte, pour reporter tous leurs soins sur la vie active et les réalités immédiates. Pragmatistes, ils le sont, non point par théorie, mais par tendance spontanée de l'être, et j'imagine que si les plus cultivés d'entre eux se déclarent fervents disciples d'un Boutroux ou d'un Bergson, c'est qu'ils ont senti, en ces deux maîtres de la pensée, des rénovateurs de l'âme contemporaine. L'oiseau s'est posé sur la branche, il attend un souffle qui favorisera son élan. La doctrine bergsonnienne, c'est pour eux le souffle à la faveur de quoi s'orientera le nouvel effort, tout pratique, et qui cherche à étreindre des réalités.

Et je concluais en ces termes : D'un tel point de vue, reconnaissons que les résultats acquis sont

[illegible] plus décourageants. [illegible] anarchisme d'un Anatole France [illegible] élégantes modulations sur la flûte, qui avaient tant d'action sur la jeunesse aux environs de l'année 1900, n'auraient plus aucune chance de se faire écouter aujourd'hui. Je ne sais si je me trompe, mais je crains, pour cette gloire mondiale et disproportionnée, une terrible volte du destin. Honneur à ceux qui peuvent ainsi penser, et qui, devant les [illegible] de l'étranger, ont repris conscience de l'indépendance, comme des moyens par où ils pourront travailler à l'unité du pays. Pour eux ce sera la plus précieuse de toutes les cultures, la meilleure de toutes les disciplines, car elle saura les mettre en garde contre les surenchères d'une démagogie qui nous a tant opprimés, et elle rendra impossible le retour aux affaires de la sinistre bande qui fut le cauchemar et la honte de ces dernières années (1).

*
* *

Je n'ai jamais visé au rôle de prophète. Pourtant, je suis plus heureux d'avoir écrit ces quelques lignes à la date de 1913, que tout le restant du volume, car la tragique grandeur des événements auxquels nous assistons vient y imprimer le sceau de l'authenticité et ces jeunes noms, tout auréolés de sang et de gloire, les Charles Dumas, les Charles Péguy, les Ernest Psichari, rayonnent au martyrologe de la pensée française. C'est dans un sentiment de même ordre que j'y ajoute le nom d'un [illegible] de ma génération, [illegible] Albéric Magnard, qui, avec une sorte de Don Quichottisme à la fran[illegible] Don Quichotte [illegible] plus 'fran[illegible] [illegible] pressentant le destin [illegible] courut à une mort certaine, pour avoir la joie de « descendre des Allemands ! » [illegible] « travail » et le plus triste [illegible] qu'on soit [illegible] ! Mais [illegible] tant bien puisque [illegible] nous [illegible] Et puis, comme le disait devant moi mon ami Maurice Donnay, avec une subtile profondeur : Ce dont je leur en veux le plus, c'est d'avoir éveillé en moi les bas instincts. [illegible] pour ne pas écraser une fourmi !... Oui, mon cher [illegible] [illegible] André [illegible] [illegible] des brutes germaniques asservies sous le talon de leur Kaiser ! Mais n'importe, il faut, à l'heure présente et pour une fois, connaître et cultiver la solidarité de la haine, faute de quoi nous serions perdus. Nous aurons bientôt fait de reprendre ensuite nos traditionnels usages d'oubli et de générosité, qui sont à ce point dans notre sang que nos adversaires eux-mêmes les proclament. Evidemment deux brutes teutonnes d'un côté, et Albéric Magnard de l'autre, cela ne fait point équilibre aux plateaux de la balance ! N'importe, le geste du musicien « descendant ces deux Allemands » avec la certitude de l'issue finale, c'est une leçon symbolique qui doit rester gravée dans notre mémoire.

*
* *

Qu'il ait été accompli par un intellectuel de ma génération, j'y attache d'autant plus de prix, car voilà un geste plus expressif encore, que celui des hommes qui, dans la tranchée, exaltés par la certitude de la victoire, voient se dessiner à mesure, sous leurs yeux, la ligne-frontière par où seront restituées à la France ses limites naturelles. Ceux-là vivent dans l'état d'héroïsme, si j'ose dire, c'est-à-dire dans cette exaltation particulière que doit donner la continuité de l'effort tendu vers un but qui ne peut leur échapper et nulle griserie ne saurait remplacer celle du succès, à l'heure surtout où l'on sent que le formidable enjeu, ce n'est rien moins que le salut du pays et sa grandeur à venir ! Il a là une sorte d'exaltation de l'âme, un état lyrique que nous ne connaîtrons jamais, nous autres qui n'aurons pas participé à la marche en avant, que nous pouvons cependant nous représenter par sympathie imaginative, en songeant à cette magnifique définition que donnait le poète Henri Heine, du Patriotisme français :

« Le Patriotisme du Français consiste en ce que son cœur s'ouvre, qu'il s'étend, qu'il s'élargit, qu'il enferme dans son amour non pas seulement ses plus proches, mais toute la France, [illegible] Et quelle importance ce mot ne peut-il pas augmenter ! Le Patriotisme de l'Allemand, au contraire, consiste en ce que son cœur se retraint, comme le coit par la pelle qu'il cesse d'être un citoyen du monde, pour n'être plus qu'un étroit Allemand. »

*
* *

Il est au moins piquant de voir avec quelle [illegible] intellectuelle [illegible] de ses hommages au [illegible] de l'Allemagne, [illegible] du Pacifisme et des Ballades, on semble à peine avoir que

(1) [illegible]

les durs réalistes de l'Allemagne contemporaine se missent à escompter le triomphe du Pangermanisme qu'ils déduisaient de l'affaiblissement causé par nos divisions intérieures ! L'issue de la guerre ne saurait, à l'heure présente, faire de doute pour personne, sauf pour ceux qui, voulant s'aveugler comme les perdreaux dans le sillon, espèrent par là se soustraire au flot humain qui bientôt va les emporter ! Pour notre pays, cependant, il ne faudrait pas que le bénéfice de la guerre fût exclusivement matériel, et puisque l'adversaire lui-même reconnaît que chez nous, ce qui l'emporte, c'est l'*élément psychique*, nous devrons tenir à honneur de lui donner raison.

Parler d'ores et déjà d'une réforme possible, d'une amélioration de nos mœurs politiques, tout le monde s'accordera à juger cela prématuré, et cependant, chacun le sent à part soi, il est impossible qu'il n'y ait pas quelque chose de changé. Dans quel sens, se demandent les hommes politiques ? au profit de qui ? car le profit est toujours ce qui les intéresse le plus, et dans cette nation incorrigiblement idéaliste qu'est la nôtre, ils sont les seuls à ne point juger les choses sous l'angle du désintéressement. Voilà ce que chacun voudrait savoir. Mais nul ne se hasarderait au rôle de prophète, car il aurait trop peur de voir un jour ses prédictions ruinées, anéanties par l'imprévu des circonstances. La seule piste qu'il nous soit permis d'indiquer, c'est celle que nous marque déjà la tendance des jeunes générations auxquelles, pour la plus grande part, nous devrons la victoire, et d'un tel point de vue, qui est bien celui où nous devrons nous placer, le tableau achevé ne pourrait être que la réalisation de l'esquisse précédemment tenue sous nos yeux.

*
* *

Que les magnifiques exemples de courage et d'abnégation donnés, que dis-je : prodigués sur tout le front de la bataille, n'aient pas leur vertu contagieuse, leur retentissement immédiat sur la vie de demain ; voilà en tous cas ce qui semblera une invraisemblable hypothèse. Comme une flamme continue détruit les germes morbides dans une région contaminée, la brûlante ardeur de cette généreuse jeunesse aura sa vertu purificatrice et nous-mêmes, hommes de la pleine maturité, nous nous en trouverons tout rajeunis. Ainsi par un renversement de l'habituel ordre des choses, devrons-nous de la gratitude à ceux qui sont venus au monde plus tardivement que nous ! Et le dernier geste du gouvernement deviendra expressivement symbolique. On sait comment celui-ci, plus catégorique et plus courageux que les diverses sections de l'Institut, et d'accord en cela avec l'unanimité des membres du conseil de l'ordre, a décidé de rayer des contrôles de la Légion d'honneur, les brutes teutonnes qui y figuraient et y eussent apporté désormais une note infamante ! Rien n'est plus propre que cette décision à donner un rehaut de prestige à une distinction qui, depuis quelques années, avait perdu beaucoup de sa signification par la façon dont elle était attribuée..., et souhaitons que le traditionnel insigne de l'honneur ne figure plus sur la poitrine de gens comparables à tels de ceux que nommément on ne peut désigner ici, mais que chacun connaît, dans notre monde littéraire surtout, pour leurs tares morales et leurs tendances anti-françaises.

PAUL FIAT.

LA DÉMOCRATIE ET LA GUERRE

Les effroyables épreuves de la grande crise européenne n'auront pas desservi la cause de la démocratie dans le monde. Bien au contraire. Si d'aucuns pouvaient croire et affirmer que la conception du gouvernement personnel, du régime autocratique ou aristocratique sortirait fortifiée de cette gigantesque lutte, ils ne tarderaient pas à se briser à la réalité des faits. L'Europe, au sortir de cette tourmente qui l'aura ébranlée et renouvelée dans ses fondements, va évoluer rapidement vers une notion plus haute de la liberté, du contrôle collectif et de l'égalité.

*
* *

La guerre eût-elle éclaté si toutes les puissances de notre Continent avaient été des démocraties ou des États à prédominance démocratique ? Il est permis, non seulement d'en douter, mais même de se prononcer pour la négative.

Je n'ignore pas que la pure démocratie n'existe encore nulle part, que nulle part encore elle ne trouve, dans les substructions sociales, la garantie de sa vitalité, qu'il subsiste des catégories privilégiées ou prééminentes, contraires à son principe, là même où elle a essayé d'implanter ses racines. Mais il y a des Etats à constitution ou à orientation démocratique, c'est-à-dire qui donnent au peuple, à la masse, certaines prérogatives plus ou moins essen-

tielles dans l'ordre politique. Il ne viendra à personne l'idée de confondre la France, l'Angleterre, la Suisse, l'Italie, la Belgique avec l'Allemagne, — moins encore avec la Prusse qui régente cette Allemagne, — ou avec l'Autriche. Le pouvoir de contrôle de la nation est infiniment moins développé à Vienne ou à Berlin, qu'à Paris, à Londres, ou à Rome; le droit de paix ou de guerre n'est pas dévolu partout aux mêmes autorités

Au mois de juillet 1914, aucune des puissances libérales d'Occident ne voulait la guerre. Ni la France, ni l'Angleterre ne songeaient à déchaîner ce cataclysme sur l'univers. Le *Livre Bleu* britannique, que l'on n'a pas assez lu et commenté, fourmille d'indications concluantes à cet égard. Les démocraties sont lentes à se mouvoir; elles ne sont pas, en principe, favorables aux politiques agressives : elles peuvent se défendre, mais non attaquer, parce que, même au cas où le pouvoir exécutif y rêverait d'une entreprise offensive, il se heurterait à l'opinion publique, dont le Parlement reflète toujours plus ou moins les aspirations. Il est évident que le gouvernement de la République Française n'aurait pu, je ne dis pas proclamer, mais provoquer une guerre, à laquelle la nation française n'aurait pas expressément et par avance acquiescé... Or la nation française souhaitait si peu la guerre, qu'aux environs du 30 juillet, elle ne croyait encore qu'à une fausse alerte, qu'à un conflit modéré et susceptible d'un dénouement par compromis.

Le gouvernement anglais ne souhaitait pas davantage une conflagration. Ses chefs, comme tous les libéraux et radicaux de là-bas, avaient l'appréhension de toute aventure, et c'est d'ailleurs la tradition des cabinets libéraux d'Outre-Manche de réduire au minimum — et pour beaucoup de motifs, — les chances de conflit extérieur. Le ministère Asquith dépendait, du reste, pour sa vitalité elle-même, du parti ouvrier, des Trade-Unions, qui affirmaient hautement leur pacifisme... Enfin aucun courant belliqueux ne traversait la nation britannique, qui s'accommodait fort bien de l'équilibre instable, dont l'Europe était dotée. C'est même en fondant son espoir sur les tendances très nettement marquées de cette nation britannique, que le chancelier de Bethmann-Hollweg avait essayé d'échafauder on ne sait quelle [illegible] par l'intermédiaire de M. de Marshall d'abord, et du prince Lichnowski ensuite, ses [illegible] auprès du Foreign Office.

Ni la France, ni l'Angleterre, Etats à structure libérale et démocratique n'étaient orientées vers la guerre et l'on en peut dire autant de la Russie, dont la constitution est différente, mais qui, impliquée dans la Triple Entente, n'a cessé de se concerter avec ses deux alliées. Dans la crise de 1914, le panslavisme n'a joué aucun rôle. Le *Livre Bleu* anglais, le *Livre Orange* Russe attestent que la France et l'Angleterre, ou mieux que les cabinets de Paris et de Londres se sont employés à suggérer la conciliation, et que le cabinet de Pétrograd a accepté tour à tour toutes les solutions capables d'exclure la guerre.

Celle-ci a été l'œuvre concertée des deux empires absolutistes ou demi-absolutistes de l'Europe Centrale. L'Autriche, aux mains d'une camarilla de cour et d'un parti militaire étroit, mais puissant; l'Allemagne dominée par une dynastie de proie et par une caste de hobereaux habituée à la violence et aux rapines, ont provoqué ce formidable ouragan. Ni dans l'Empire de la Sprée, ni dans l'Empire du Danube, l'opinion n'a été consultée préalablement. Cent vingt millions d'hommes ont été jetés dans la mêlée, par la volonté d'oligarchies restreintes et serrées autour du pouvoir personnel : on ne leur a demandé leur asquiescement que lorsque la bataille avait commencé, et qu'on était sûr de leur adhésion. Ni le Reichsrath de Vienne, ni le Reichstag de Berlin, encore moins le Landtag de Prusse ne sont des assemblées de contrôle et de discussion : simples chambres d'enregistrement où les partis, dans la circonstance, se sont montrés plus silencieux, plus dociles, plus serviles que jamais, ils n'ont eu qu'à donner aux souverains et aux ministres l'approbation attendue et réclamée.

On peut ajouter, à la vérité, que si l'Autriche et l'Allemagne prussifiée ont gardé le régime absolutiste et féodal, c'est qu'elle n'ont pas eu la force de le renverser. Si l'opinion dans les deux Empires, ou se tait par timidité, ou accepte par aveuglement tous les actes du pouvoir, c'est qu'elle n'est pas mûre pour une forme plus haute, pour une organisation plus libre. Il n'en reste pas moins, — et toute discussion écartée à cet égard, — que dans la crise de 1914, les démocraties libérales auront été pacifiques et les empires absolutistes, belliqueux et agressifs. Imaginons l'Autriche et l'Allemagne pourvues d'un gouvernement à la française, à l'anglaise, à la suisse, des centaines de milliers d'hommes vivraient encore.

* *

Mais il faut pousser plus à fond l'analyse. Il ne suffit pas d'opposer une forme de régime à une autre forme, un statut constitutionnel à un autre statut. L'état, les exigences de l'opinion, dans chaque cas particulier, apparaissent comme un élément décisif. Selon que l'esprit public a le sens critique plus ou moins affiné, laisse une latitude d'allures plus ou

moins franches aux pouvoirs reconnus, les politiques impérialistes d'aventure et de conquête ont plus ou moins de chances de prévaloir. A la rigueur, on imaginerait une démocratie où cet esprit public s'abannerait totalement, se reposant sur une représentation élue qui, elle-même, se livrerait sans restriction au pouvoir exécutif, et, en sens inverse, une monarchie absolutiste qui redouterait, à chaque instant une révolution de palais ou une sédition populaire. Mais ce ne sont pas des espèces analogues qui sollicitent notre examen. Si le gouvernement français ou le gouvernement anglais avait essayé de forger une intrigue complexe, d'où la conflagration européenne eût pu sortir, ils se seraient bientôt trouvés aux prises avec des difficultés sans nombre, avec une résistance populaire à peu près insurmontable.

Au contraire, les cabinets de Vienne et de Berlin ont pu machiner l'ultimatum à la Serbie, sans que personne autour d'eux protestât à voix haute, ou crût même utile de demander des explications. Les partis, qui dans les deux monarchies, semblaient les plns enclins a l'opposition, les partis social-démocrates ont marqué un étonnant mutisme. Les socialistes d'Autriche, qui, jusque là, avaient défendu souvent les droits des Slaves du Sud contre le centralisme allemand en Cisleithanie et hongrois en Transleithanie, ont perdu l'usage de la parole, en présence des menées du comte Berchtold, dont l'objectif était manifeste ; et les socialistes allemands ont soudain déserté leurs idées doctrinales, piétiné leurs traditions, et abdiqué toute indépendance, en accueillant les grossiers sophismes de M. de Bethman Hollweg.

A coup sûr, aucun ministre d'un pays libéral ou démocratique ne se fût risqué à justifier par les arguments du chancelier allemand : « nécessité n'a point de loi. Les traités sont un chiffon de papier. La rapidité doit être notre salut » ; la violation de la neutralité belge. Supposez un instant que pareille thèse eut été apportée chez nous, à la tribune, par un président du conseil. Quel formidable tolle de clameurs ! Quelle poussée d'idéalisme généreux eût riposté à cette apologie du crime ! Quel tumulte au parlement et dans la rue ! Là-bas, ç'ont été le silence respectueux, ou les applaudissements.

C'est dans une monarchie absolutiste, seulement que l'on peut réaliser l'unanimité ou la quasi unanimité de sentiments sur une pareille politique. Dans une contrée démocratique ou libérale, les divergences d'appréciation se révèlent avec fracas ; les courants d'idées antagonistes se heurtent ; les champions du droit pur, ripostent aux utilitaires forcenés et le cynisme — qui est une caractéristique de la politique impérialiste, — rencontre des censeurs e des adversaires qui réussissent le plus ordinairement à exclure ses forfaits. Le libre examen fait rarement triompher les doctrines d'injustice et d'oppression systématique. La diplomatie de Berchtold, le discours de Bethman-Hollweg relèvent d'une forme de régime, d'où la liberté est absente.

*
* *

Les procédés d'excitation, ou mieux d'intoxication qui ont été mis en œuvre à Berlin et à Vienne, n'auraient pu davantage être employés dans des États libéraux. On a tout dit de la faculté de déformation systématique que la Ball Platz a manifestée, dans les affaires serbes, depuis 1908, de ses recours aux documents apocryphes et aux accusations forgées de toutes pièces. L'incident Prochaska, à cet égard, vaut un témoignage historique. Ce qui est étrange, ce n'est pas seulement qu'un gouvernement ait pu user de pareils moyens c'est que l'opinion ait été asservie, tyranisée, terrorisée au point qu'elle ne se soit pas insurgée contre eux.

La propagande du pangermanisme brutal, que la chancellerie de Berlin à d'abord discrètement tolérée, puis encouragée presque ouvertement, puis pratiquée elle-même, ne se serait pas davantage acclimatée dans un pays de mœurs libres, d'idées agiles, de discussion féconde. Imaginez que chez nous l'on ait voulu répandre cette conception : « la France est l'unique grand peuple qui soit au monde : elle détient toutes les vérités révélées ; elle doit, par suite, avoir la maitrise de l'univers, et pour aboutir à cette hégémonie, elle peut se servir de tous les modes d'action ; elle est la nation civilisatrice par excellence et toutes les autres ne participent au progrès humain que dans la mesure où elles acceptent sa suzeraineté, etc., etc. » il se serait trouvé des esprits nombreux pour protester contre pareille doctrine et pour établir, dans l'œuvre commune, la part de chaque nation. Le dogme exclusif, que le pangermanisme a voulu imposer, eût suscité chez nous plus que de la répulsion : de l'horreur et du mépris, — et cette horreur et ce mépris se fussent exprimés éloquemment sans doute, franchement à coup sûr. En Allemagne, ou bien nul ne les a éprouvés, ou bien ce qui est tout aussi grave, nul n'a osé les formuler, — et c'est ainsi qu'en déformant les faits, sans subir l'épreuve de la critique, et en produisant des affirmations tranchantes, sans rencontrer la moindre contradiction, les gouvernements absolutistes ont acheminé la mentalité publique à l'inconcevable crédulité, dont nous avons noté chaque jour les ravages. De très bonne foi, les masses populaires d'Autriche et d'Allemagne ont cru que la Triple Entente avait attaqué les empires germaniques. Ceux

qui eussent dû les détromper et démentir les informations intéressées lancées par le Kaiser, se sont réfugiés dans l'abstention, comme si pareille tâche de redressement eût constitué un excès d'audace.

*
* *

Mais ce n'est point tout encore. Ni le gouvernement français, ni le gouvernement anglais n'eussent pu expliquer une déclaration de guerre par les motifs qui ont été invoqués à Berlin et à Vienne; ni l'un ni l'autre n'eussent pu donner à la lutte le caractère atroce, implacable, inhumain qu'elle a revêtu dès le premier jour.

La démocratie est, par essence, généreuse; elle réprouve la violence méthodique, la destruction voulue, et qui est dictée par les plus vils sentiments. Celui qui revendique la liberté et l'égalité pour lui et qui en sent vraiment le prix, ne peut admettre que le vandalisme s'exerce en son nom et sous sa responsabilité. Que si un acte comparable au sac de Louvain (je prends cet exemple entre beaucoup d'autres), avait été à la charge de la France, bien peu de Français eussent pu supporter cette honte; chacun de nous eût senti le rouge lui monter au visage, à l'évocation de tant d'incendies et de pillages, et tout de suite il eût exigé des sanctions contre les criminels auteurs de cette dévastation. Que si, outre-Rhin, — par une supposition inacceptable, — des artilleurs britanniques avaient visé des monuments aussi vénérables que la cathédrale de Reims ou la Tour de Malines, ou l'Hôtel de Ville d'Arras, tout le peuple anglais, et les intellectuels en tête, eussent protesté avec violence contre ce bombardement ignominieux. Chaque citoyen anglais, sachant qu'il est dépositaire d'une parcelle du pouvoir, se serait adressé à lui-même d'amers reproches et eût fait violemment grief au gouvernement de sa complaisance pour la barbarie.

Mais l'armée allemande a pu dépasser les forfaits des Hérules et des Ostrogoths, sans qu'un cri s'élevât outre-Rhin. Le peuple allemand accepte sa servitude, qui le dégage de toute responsabilité; il s'interdit d'apprécier l'acte accompli et laisse à ses dirigeants le soin de le juger; il sait que, pour le moment, il n'est rien dans l'État, et, assoupli à la discipline totale qui est le propre du régime absolutiste, il n'a d'autre pensée que celle de ses maîtres. Le manifeste des 93 intellectuels est grave par la condition mentale et morale qu'il décèle chez les signataires; il est surtout grave parce qu'il n'a provoqué aucune riposte dans l'Allemagne elle-même.

Les adversaires de la démocratie lui avaient jusqu'ici reproché, n'osant atteindre les principes mêmes sur lesquels elle repose, son impuissance à l'action, son impatience de toute discipline, le désordre matériel et moral qu'elle devait infailliblement entretenir, les antagonismes de personnes ou de partis dont sa vie quotidienne était faite. Or la France, qui est une démocratie sinon complète, déjà en pleine formation du moins, a montré, renouvelant les heures héroïques de 1792, qu'une démocratie était admirablement adaptée à la défense des droits nationaux : elle à offert le spectacle d'une discipline consentie, plus étroite, plus rigide que toutes les disciplines imposées; elle a mis en œuvre des facultés d'organisation que ses ennemis mêmes ont dû reconnaître, et qui ont atteint au maximum d'efficacité à l'heure des suprêmes épreuves; elle a, de propos délibéré, suspendu les luttes de partis jusqu'à l'instant de la victoire et de la libération — ces luttes qui sont si fécondes dans la paix pour le progrès humain, quand elles correspondent à des oppositions d'idées.

Dans cette crise redoutable, la démocratie a fait l'expérience de sa valeur et de sa vigueur. Il est impossible que la supériorité de sa conception ne soit pas reconnue dans le monde entier, et par les peuples mêmes qui, jusque-là, s'étaient livrés à l'absolutisme. Il est impossible que, demain, le système du contrôle collectif ou mieux du gouvernement par la nation et pour la nation, selon le mot de Lincoln, ne retire pas, des effroyables événements du présent, un regain de force rayonnante.

Quand les générations nouvelles sauront que la fantaisie de deux empereurs, les appétits de deux castes fermées auront déchaîné des torrents de sang, remplacé des villes populeuses par des ruines fumantes, rempli d'ossements les champs les plus fertiles du continent, provoqué une œuvre de destruction, qui dépasse toutes celles du passé; lorsqu'elles sauront que les ministres de ces deux empereurs auront fait l'apologie des crimes les plus odieux, des violations du droit les plus monstrueuses, aboli d'un mot tous les progrès que la conscience humaine croyait avoir accomplis; lorsqu'elles compareront l'attitude des Etats démocratiques et libéraux d'Occident à celle des Etats absolutistes de l'Europe Centrale, elles recevront la plus formidable leçon de choses. Guillaume II et François-Joseph auront involontairement préparé le triomphe du régime politique, qu'ils abhorraient le plus.

PAUL LOUIS.

Le Propriétaire-Gérant : PAUL FLAT

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGENE YUNG

DIRECTEUR : PAUL FLAT

N° 8 — 2e SEM. 52e ANNÉE 5-12 DÉCEMBRE 1914

BULLETIN DE QUINZAINE

L'Allemagne, vaine et inquiète, pense qu'elle atteint présentement le sommet de la puissance. Ses chefs qui ont déchaîné cette guerre, laissent fermenter l'ivresse orgueilleuse et ignorante de ce peuple. Eux, avertis, mesurent les risques prochains et redoutent l'abime. C'est pourquoi nous entendons tous les jours le concert de victoire des journaux allemands; c'est pourquoi nous voyons les professeurs germains, bardés de leur science comme d'une lourde cuirasse, pédants enrôlés jouant au militaire, les Lasson, les Neisse, les Ostwald, partir pour l'empyrée et pour la domination intellectuelle du monde.

Mais c'est aussi pourquoi nous entendons de temps à autre, tantôt à Washington, tantôt à La Haye, plus récemment à Rome, des murmures de paix : nous savons bien qu'ils viennent toujours de Berlin.

Le gouvernement allemand, qui a préparé et déclaré la guerre, comptait plus sur la force d'agression de l'empire que sur sa force de résistance : sa force d'agression a été bien inférieure, sa force de résistance supérieure peut-être à ce qu'on estimait communément.

Von Kluck marchant jadis sans arrêt sur Paris à la tête d'une armée exercée et compacte, trainant derrière lui ses catapultes de 420, prodiges inconnus, se croyait Annibal descendant en Italie « monté sur l'éléphant gétule ». Joffre ne lui permit pas de franchir la Marne. La force agressive était brisée.

Mais l'Allemagne n'en perdit pas dès lors son équilibre. Une préparation méticuleuse et sournoise de la guerre, de bonnes prévisions alimentaires et économiques, quelques heureuses audaces maritimes, lui ont permis de soutenir sans grande défaillance un effort de quatre mois.

Ce n'est pas tout cependant, et ce n'est au contraire que le commencement. Si la guerre, comme il semble, doit prendre un caractère inattendu de stabilité, faisons le compte des éléments de résistance. Si ceux de l'Allemagne sont peut-être imprévus, ceux des alliés sont presqu'infinis. Ils se présentent les uns derrière les autres comme les lignes successives des armées de la coalition. Derrière les Français qui ont retrouvé tout leur prestige militaire à l'honneur du premier feu et du premier rang, voici les Russes qui deux fois déjà sont revenus à travers la Pologne ensanglantée, et puis l'Angleterre qui n'avait pas entendu dans son île un tel fracas d'armées depuis Cromwell, et, derrière encore, le Japon.

Déjà les courses brillantes et téméraires des croiseurs corsaires allemands n'ont pu empêcher ni la chute de Kiao-Tchéou ni la prise de Bassorah par l'armée britannique, Bassorah, grande ville qui tremble de fièvre sur les rives du Chott-el-Arab, et dont la perte ruine le Bagdadbahn. Les colonnes lointaines de l'empire universel de l'Allemagne s'écroulent; les ruines se resserrent autour de ce peuple confiant.

Voilà les inquiétudes qui veillent au chevet de l'empereur et de son Chancelier. Il semble qu'elles aient pénétré de quelque clairvoyance l'esprit même du kronprinz. Le gouvernement allemand est soucieux du nombre de ses ennemis. Des paroles de

paix, secrètes ou détournées pourraient, pense-t-il, les désunir.

La durée de la guerre, la force de résistance germanique augmenteront de jour en jour la valeur de ces deux éléments : l'union des alliés, serrée dans cet instrument par lequel ils ont décidé de ne pas faire de paix séparée, le seul document du *Livre Jaune* qui porte la signature de M. Delcassé, et l'opinion — ou l'action — des neutres.

***

L'ASSISTANCE EN TEMPS DE GUERRE

La solidarité est de tous les temps ; elle est le support social de la civilisation ascendante. C'est elle qui prépare cette humanité meilleure vers laquelle n'ont cessé de tendre les aspirations des penseurs, les efforts des démocraties.

Notre troisième République, héritière de la Révolution française, n'a rien négligé pour réaliser le programme de bonté prévoyante qu'elle s'était assigné. Des critiques à courte vue ont méconnu la grandeur opportune de ces lois sociales, qui, encore incomplètes, ont pour objet de vaincre la misère et d'instituer la prévoyance.

Cette organisation fraternelle et solidariste du temps de paix, en dépit de ses imperfections et de ses lacunes, a donné la mesure de son efficacité au lendemain de l'agression austro-allemande. Il a suffi de la compléter, de l'amplifier, de la fortifier en quelques-unes de ses parties pour la faire concourir puissamment à la formation de l'armature de concorde et de sécurité civique dont la nation armée ne saurait se passer.

De toutes les mesures corrélatives de la Défense nationale, la plus essentielle, à coup sûr, celle qui prime et domine toutes les autres, est celle qui consiste à donner aux combattants le réconfort moral dont ils ont besoin par l'aide régulière à leurs familles.

Par une heureuse fortune, la loi du 7 août 1913 sur le service de trois ans a prévu des taux d'allocations et de majorations de soutiens de famille qui ne furent pas adoptés sans réserves. Les lourdes charges de la paix armée, à laquelle un vainqueur sans vergogne nous avait condamnés depuis quarante-trois ans, éveillaient des scrupules financiers qui, pour n'avoir pas eu une satisfaction immédiate, ne faisaient que sommeiller. C'était, au surplus, un espoir chimérique des partisans très sincères de la politique d'économies budgétaires que cette perspective d'une révision immédiate de la partie financière de la nouvelle loi militaire. Assurément il aurait mieux valu, dans l'élaboration du texte initial, introduire dans la loi le principe d'une échelle dégressive des taux de secours d'après les centres de population. Le coût de la vie n'est pas identique à la ville et à la campagne ; les besoins ne sont pas les mêmes. Un taux uniforme ne répond pas aux indications de la justice distributive.

Mais, une fois la compensation aux charges du service militaire actif entrée dans les habitudes, le remaniement soudain du taux des allocations aux familles privées de leurs soutiens aurait, sans nul doute, rencontré d'assez vives résistances, notamment de la part des représentants des régions rurales.

A supposer que le législateur du 7 août 1913 eût péché par excès de générosité, son joli geste a été d'une opportunité saisissante. A partir du jour où a fonctionné, avec un ordre parfait, la mobilisation française, les organes d'assistance étaient prêts à fonctionner dans les cadres nouveaux de la nation sous les armes. Les décrets constitutifs n'ont pas été longs à paraître et, dans la période transitoire, le nécessaire a été fait par les municipalités, les unes amplement, les autres modestement, dans la mesure de leur ressources.

La loi du 5 août 1914 a posé le principe que les familles des militaires de l'armée de terre et de l'armée de mer appelés ou rappelés sous les drapeaux, qui remplissent les devoirs de soutiens indispensables de famille, auront droit, sur leur demande, à une allocation journalière de 1 fr. 25 avec majoration de 50 centimes par enfant âgé de moins de seize ans à la charge du soutien de famille, les allocations devant être fournies par l'Etat *pendant toute la durée de la guerre*, QUEL QUE SOIT LE SORT DU MILITAIRE, dans des conditions à déterminer par décret (2 août, 6 août, 14 août 1914).

Une extension était prévue au profit des familles nécessiteuses anglaises, belges, russes ou serbes résidant en France et en faveur des familles nombreuses, dont le soutien, à quelque nationalité qu'il appartienne, a été admis à contracter un engagement dans l'armée française pour la durée de la guerre.

Aucune distinction n'était ainsi faite, pour nos nationaux, quelle que fût leur classe de mobilisation, armée active, réserve, territoriale. De plus, la limitation à une fraction déterminée du contingent du nombre des bénéficiaires était heureusement abrogée.

En dehors des personnes ayant un lien de droit avec le soldat, telles que les épouses, pères, mères, ascendants ou collatéraux, la circulaire interministérielle du 23 août a admis en principe et sous toute

justification utile, une personne sans lien de droit avec le militaire, c'est-à-dire une compagne ou une amie vivant à son foyer, au bénéfice des allocations militaires.

Tout en spécifiant le caractère exact et la destination stricte des secours alloués aux familles que le départ d'un de leurs membres a privées d'aliments indispensables à la vie, les rédacteurs de la circulaire interministérielle n'ont pas manqué de faire observer que cette appréciation doit être faite avec un large esprit d'humanité.

Ce commentaire libéral répond aux volontés certaines du législateur ; il est en harmonie avec le sentiment public. Certaines commissions cantonales ont abusivement interprété la loi en l'appliquant avec des restrictions imprévues, et si toutes les commissions d'appel ne se sont pas pénétrées de l'esprit d'une charte compensatrice, il importe que le gouvernement rappelle constamment, à ceux qui seraient tentés de le méconnaître ou de l'oublier, le but poursuivi par le Parlement ; le redressement d'erreurs fâcheuses fera disparaître des plaintes justifiées et donnera toute sa vigueur efficace à une loi réparatrice.

Il ne faut pas qu'un seul combattant puisse éprouver une inquiétude quelconque sur le sort des siens. Les soldats qui offrent si magnifiquement leur vie pour la défense de la Patrie sont, dans toute la force du terme, les créanciers de la Nation. Le paiement d'une dette sacrée de solidarité ne tolère aucun atermoiement, aucune lésinerie.

Les familles des mobilisés ont, en outre, droit à un patronage discret, grâce auquel aucune détresse maternelle ne soit ignorée. La crise de la maternité, redoutable en temps de paix pour les travailleuses, pour les femmes du peuple, risque de s'aggraver péniblement en période exceptionnelle, si des mesures énergiques et appropriées ne sont pas prises pour un surcroît d'assistance maternelle et de protection infantile.

A Paris, et dans le gouvernement militaire de Paris, plus que partout ailleurs, un redoublement de sollicitude attendrie s'est manifesté dès le début des hostilités. Cette organisation spéciale et complémentaire vise, au surplus, toutes les catégories de misères familiales.

En effet, pour les mères, pour les enfants, pour les adultes, une armature secourable serait incomplète si le combat contre la misère n'était infatigablement mené en faveur de toutes les victimes de la guerre, quelles qu'elles soient.

La vie économique du pays, dans les conditions de la guerre contemporaine et du service militaire universel, est gravement, profondément influencée, à partir du jour où la mobilisation a privé l'industrie, le commerce, l'agriculture, d'une partie considérable de leur contingent professionnel. Les professions libérales n'échappent, pas plus que le travail manuel, au malaise général. Les défectuosités du service des transports, occasionnées par les nécessités de la Défense nationale et résultant aussi malheureusement de l'invasion d'une partie du territoire, ont un retentissement prolongé. Les insuffisances du service postal aggravent encore les inconvénients du ralentissement des moyens de communications.

D'autres causes, d'ordre financier, entravent une reprise des affaires assez importante pour réduire au strict minimum la crise du chômage. Question complexe s'il en fut, fertile en controverses, et faite pour passionner les patriotes et les économistes au double point de vue social et national.

On a pu dire avec justesse que, si la mobilisation militaire a été merveilleusement préparée, la mobilisation administrative, civile, financière a dû être improvisée de toutes pièces.

Les fondements d'une organisation coordonnée, adaptée au temps de guerre, avaient été pourtant jetés, et la plupart des conséquences de l'odieuse agression austro-allemande ont pu être ainsi conjurées avec le minimum de préparatifs et le maximum de garanties.

Les deux principales armes dirigées contre la misère des non-combattants ont été et sont l'aide aux soutiens de famille et la distribution des secours de chômage.

Il y a eu, il reste encore, dans l'application de ces mesures défensives, des lacunes, des erreurs, qu'il est indispensable de corriger. La réalisation du programme d'aide aux chômeurs comporte les dissemblances les plus grandes et la variété la plus extrême. Les municipalités se sont inspirées tout à la fois des circonstances et des conditions de milieu. Les unes ont institué du premier coup, comme la généreuse ville de Paris, le secours de chômage en espèces, calculé sur la base et d'après le taux des allocations militaires. Les autres ont préféré l'assistance alimentaire, soit par la distribution de bons de vivres, soit par l'ouverture de soupes populaires, payantes ou gratuites.

La contribution du Comité du Secours national à l'institution des soupes et des cantines, a permis de pourvoir les administrations municipales d'un moyen de secours dont toutes se sont efforcées de tirer le meilleur parti, soit exclusivement, soit à titre complémentaire. L'assistance par le travail, grâce aux ouvroirs si nombreux et si utiles, a eu un regain de faveur et a devant elle un champ d'application vaste et sans cesse renouvelé. Il est malaisé de faire, dès à présent, un historique complet de ces institu-

tions municipales et privées qui, en se rejoignant, en s'harmonisant, ont presque partout fourni des résultats remarquables.

Ni les hôpitaux, ni les hospices, ni les bureaux de bienfaisance, ni les services des enfants assistés et secourus n'ont chômé et ne chôment pendant cette période, au cours de laquelle nos différentes lois d'assistance aux malades, aux vieillards, aux femmes en couches, aux familles nombreuses, ont joué le rôle le plus considérable et le plus salutaire. En raison des nécessités exceptionnelles, il a fallu, surtout dans les grandes villes, compléter l'outillage secourable du temps de paix, par un accroissement des refuges-ouvroirs pour futures mères et pour mères-nourrices, des cantines maternelles, des consultations de nourrissons, des Gouttes de lait, par une prolongation d'hospitalité aux mères-nourrices et à leurs bébés. Quel magnifique inventaire à dresser, après la guerre, au lendemain de la victoire réparatrice, de ces efforts combinés où la bienfaisance privée et l'Assistance publique confondent leurs ressources et leur personnel, sans conflit d'attributions, sans lutte d'influence !

Ici, pour Paris et le gouvernement militaire de Paris, un vigoureux Office central d'assistance maternelle et infantile, constitué sur l'initiative et dans les cadres élargis de la Ligue contre la mortalité infantile. Là, cette Sauvegarde des enfants, dont le fonctionnement discret a répondu à des besoins pressants, qui, pour avoir été variables, sont loin d'être en décroissance. Les deuils de la guerre feront fonctionner demain l'orphelinat des armées, de même qu'il faudra nécessairement, avant la reprise de la vie normale, continuer à mettre à l'abri les enfants se trouvant dans des conditions préjudiciables à leur santé.

Loin de se ralentir au lendemain de la défaite définitive de l'ennemi, l'action bienfaisante devra se transformer, afin d'effacer, sur tous les terrains et dans tous les foyers, les traces d'une guerre meurtrière.

Nous sommes, pour de longs jours peut-être, en pleine assistance exceptionnelle, dont l'évolution est loin d'être terminée. Les ennemis de l'intérieur, la tuberculose, pour ne citer que le plus malfaisant, ne désarment pas. Pour avoir cédé le pas à d'autres formes plus urgentes et plus généralisées d'entraide sociale, l'assistance aux tuberculeux n'a rien perdu de son obligation impérieuse.

Pour peu que l'état sanitaire, excellent aujourd'hui dans la population civile, laisse à désirer, il faudra reprendre avec énergie, avec persévérance, le [illegible] contre l'insalubrité, contre la contagion. Le péril alcoolique a pu être, à la faveur de l'état de siège, en grande partie atténué. La défense sanitaire, envisagée et pratiquée dans ses parties essentielles, pour la sauvegarde de la graine et de la race, comportera demain, plus peut-être qu'hier, des devoirs impérieux, des obligations inéluctables.

L'admirable élan de solidarité civique, qui a tant contribué à la belle tenue morale de notre pays, survivra certainement aux circonstances qui l'ont portée à son plus haut point de rendement ; nous aurons, demain comme aujourd'hui, à combattre, avec l'espoir de les vaincre, contre l'ignorance, contre la misère, contre le chômage, contre tous les vices et tous les maux évitables, avec un patriotisme toujours en éveil et un surcroît de bonté active et efficace pour le paiement de la dette de solidarité nationale.

PAUL STRAUSS.

UN PROPHÈTE DE L'ALLEMAGNE

LE PRINCE B. DE BULOW (1)

Nul n'est prophète en son pays, dit la Sagesse des Nations. Et nous savons par expérience que cette vieille sagesse collective a presque toujours raison. Une fois de plus, l'occasion s'offre à nous de nous en convaincre, en une circonstance solennelle. La plus solennelle et la plus grave que la France ait traversée depuis la guerre de 1870.

[illegible] le volume qui, sous ce titre, la *Politique Allemande*, parut quelques mois avant la guerre, avec cette signature : Prince de Bülow. [illegible] comme chancelier de l'Empire, la politique extérieure allemande et qu'il [illegible] cette tâche de 1897 à 1909, ce qui n'était pas une petite affaire sous le contrôle [illegible] du démon qui [illegible] Je dis qu'il [illegible] [illegible] [illegible]

propriés aux situations, appelait le *valeureux Capon*. Si le prince de Bülow écrit un jour ses Mémoires, — et sans doute les écrira-t-il en vue d'une publication posthume qui, j'imagine, se fera plus facilement en Italie ou en France qu'en Allemagne, — nul doute qu'on y trouve les traits les plus singuliers touchant cette période de la politique allemande à laquelle il participa, qui ne fut guère, en réalité, que la politique personnelle de Guillaume, et dont il eut à se dégager finalement, quand il lui fallut, sous peine d'être compromis lui-même, désavouer un des gestes les plus fous de son impérial maître, qui, cette fois, dépassait la mesure.

Depuis lors, le Prince de Bülow, qui, désormais, ne pouvait plus être rien d'officiel, ayant été le second personnage de l'Empire, et ne pouvant devenir le premier, vit à Rome, « ce musée de toutes les grandeurs déchues, comme l'appelle Renan, ce rendez-vous de tous les meurtris du monde, souverains détrônés, politiques déçus, penseurs sceptiques, malades et dégoûtés de toute espèce. » Il y vit, partageant ses loisirs entre l'exercice du cheval, qu'il aime passionnément, et les méditations sur la politique qu'il a dirigée durant douze années. Le résultat de ces méditations se trouve condensé dans le saisissant ouvrage auquel la Grande Guerre de 1914 confère un regain d'actualité et où certains de ses jugements nous apparaissent comme une prophétie à brève échéance.

*
* *

Et d'abord, et par-dessus tout, ce qu'il faut le plus admirer dans ce livre, c'est la liberté avec laquelle l'auteur parle de son pays. Pourquoi ne pas dire la vérité à ceux que l'on aime, si brutale qu'elle doive être, et penser qu'on les sert mieux avec des mensonges et des flagorneries ? Ah celui-là, certes, n'est pas militarisé ! Il n'appartient pas au vil troupeau d'esclaves qui courbent l'échine devant le maître, n'attendant qu'une indication de lui pour faire le geste commandé ; ou peut-être maintenant prend-il sa revanche de l'avoir trop longtemps courbée et d'avoir enfin licence de se redresser de toute sa taille ? Les familiers du Prince pourraient nous renseigner à ce sujet. En voilà un qui ne s'illusionne pas sur les défauts de son pays et qui n'est point hynoptisé, comme certains de nos Français, limaçons recroquevillés dans leur coquille, par la grandeur et par l'invincibilité allemande !

Le premier de tous, et qui a son immédiat retentissement sur la Politique, c'est l'insuffisance psychologique du peuple allemand, qui apparaît jusque dans ses philosophes, et précisément fut observée par ceux-là d'entre eux qui, échappant à l'intensive culture allemande, eurent leur pensée tout imprégnée de la nôtre : les Schopenhauer, et les Nietzsche. Lisez et méditez ces jugements du chancelier allemand où chaque parole est aujourd'hui comme un trait cinglant pour la nation qui se croyait invincible :

« Nous autres Allemands, par notre maladresse politique, par les déformations et la confusion de notre vie nationale intérieure, nous *n'avons que trop souvent trahi* les *succès de nos armes*. Par notre *politique intérieure mesquine* et à courtes vues, nous nous sommes rendu impossible pendant des siècles une politique étrangère féconde...

« Le défaut de sens politique impose des limites étroites aux possibilités d'action, même d'un savoir politique très étendu... Mais il coulera beaucoup d'eau sous nos ponts jusqu'à ce que les faiblesses et les défauts innés de notre tempérament politique disparaissent. Cependant le *Destin* qui, au su de tous, est un *mentor distingué*, mais *coûteux*, pourrait bien entreprendre de nous éduquer au point de vue politique, c'est-à-dire par le dommage que ne cessent de nous faire à nouveau les faiblesses inhérentes au caractère de notre peuple. »

Et le Prince de Bülow ajoute plus loin, dans ce chapitre saisissant où tout est à méditer sur la Politique intérieure :

— « Le sens politique est le sens des *généralités*. C'est celui-là précisément que les Allemands n'ont pas... Il est dans le tempérament allemand d'exercer son énergie surtout dans le *particulier*, de placer l'*intérêt général après l'intérêt plus restreint*, plus directement saisissable. C'est là ce que vise Gœthe, dans sa cruelle phrase souvent citée, que l'*Allemand est capable dans le détail*, et piteux dans l'ensemble. »

Quel lumineux et prophétique commentaire font ces phrases rapprochées, sous la garantie du plus illustre des Allemands, aux illusions de l'Allemagne touchant la Belgique, à ses erreurs touchant l'Angleterre qui, sans doute, avec le recul des années apparaîtra comme la grande conductrice des événements, et touchant la Russie à laquelle Guillaume, dément couronné, faisait la plus grossière et la plus gratuite injure, le jour où il retenait captive l'Impératrice douairière ! Et quelle revanche aussi pour le Chancelier disgrâcié que la suite des événements, à l'heure où dans la campagne romaine, il en médite le cours au pas cadencé de son cheval ! Si patriote soit-il, le prince de Bülow ne pût manquer de savourer l'amerture des notations qui s'inscrivaient sous sa plume, quelques mois seulement avant que les événements vînssent leur imprimer un caractère de prophétie.

La sagesse et la largeur de vues de cet homme éminent sont, tout entières, impliquées dans cette sorte de déclaration de principes qu'on lit au chapitre intitulé : *Programmes de Parti* : « C'est un fait corroboré par toutes les expériences que le

véritable intérêt national n'a jamais pu être trouvé dans la seule voie d'un parti. C'est intérêt se trouve toujours entre les voies de plusieurs partis. Il faut dire la bissectrice des forces. Un ministre, quel que soit le parti de ses préférences personnelles, cherchera le véritable compromis entre toutes les justes demandes des partis. Quant à moi, je n'ai jamais pris au tragique le reproche de manquer de principes politiques. Je l'ai même, à l'occasion, considéré comme un éloge, car j'y trouvais l'aveu que la raison d'Etat était ma boussole. »

*
* *

Voyageur, quel qu'il appartienne, qu'il soit Germain ou Latin, Anglo-Saxon ou Slave, le propre de l'homme supérieur est d'avoir des vues d'ensemble sur la vie. C'est la seule condition qui lui permette de sortir de sa spécialité, toujours étroite par rapport à la complexité des choses, et par là de les dominer. Il apparaît bien, à la lecture de ce livre, que le Prince de Bülow fut un des rares Allemands qui, spécialisés dans l'ordre des réalités de la Politique, bénéficièrent de cette vision d'ensemble leur permettant de les juger. A la lecture de ce livre, on a constamment l'impression de l'homme qui cherche le point culminant d'où il pourra, sous son regard, tenir les perspectives et scruter l'horizon. S'il se trompe sur l'Italie, qu'il devrait pourtant bien connaître, qu'il a toutes raisons de connaître, avec toutes raisons également de ménager : si, dis-je, il s'abuse sur elle, peut-être volontairement, comme il dit « de la fausseté des *hommes dirigeants de l'Italie* », comme il voit juste, en revanche, dans ses considérations sur les rapports de l'Allemagne et de l'Angleterre, quand, au nombre des conditions nécessaires au maintien de l'Empire anglo-allemand, il place les deux suivantes : « *Ne pas contrarier l'Angleterre et l'Europe* » et « *Ne pas provoquer l'Angleterre et ne pas nous laisser provoquer par elle* ». La première, c'est que l'Allemagne ne commettra pas la violation de la neutralité belge, maladresse irréparable, pendant laquelle l'Angleterre, qu'il importait à l'Allemagne de ne pas heurter, a pu utiliser des [illegible] qui, jusqu'à la veille de son [illegible], ne [illegible] aucune [illegible] pour l'Allemagne de ses prétentions et d'[illegible] de sa grandeur commerciale ! Comment cet homme, si subtil et si fin, tout Allemand qu'il soit, n'eût-il pas senti que la véritable rivale, et par conséquent, l'ennemie économique de l'Allemagne, c'était l'Angleterre qui avait ses intérêts commerciaux directement visés par elle, et que la France, à l'heure des règlements définitifs, en dépit des haines héréditaires, ne pouvait être qu'un appoint dans la partie qui se jouerait un jour !

*
* *

Elle se joue depuis plus de trois mois, la formidable partie. La France y a donné sa mesure dans des proportions que l'Allemagne ne pouvait soupçonner en son ensemble, et que seules quelques intelligences d'élite, comme le Prince de Bülow, surent pressentir en en précisant les raisons. Et voilà bien le point où l'ouvrage sur la Politique allemande prend un intérêt supérieur à nos yeux ! Être apprécié par les membres de sa famille, cela ne tire pas à conséquence ; mais être jugé à sa juste valeur par un étranger, et — faut-il le dire ? — un ennemi, surtout quand celui-ci témoigne d'une pénétrante lucidité, comme l'ancien chancelier de Guillaume, voilà qui prend une singulière valeur ! Plus clairvoyant que tant de Français mal inspirés, ou tels étourneaux de chez nous dont le tremplin politique était tantôt dans les salles des Congrès de la Paix, tantôt dans la salle-à-manger du *Hohenzollern*, où d'ailleurs il les pouvait juger, puisqu'il les y rencontrait, le Prince de Bülow n'hésite pas à écrire que « le fait [illegible] *au peuple français* [illegible] *les hommes politiques* [illegible] *les hommes militaires* [illegible] c'est une niaiserie maladive que nourrir l'espoir de pouvoir [illegible] la France à une [illegible] tant que nous n'aurons pas l'intention de rendre l'Alsace-Lorraine. »

Mais [illegible] pas [illegible] par l'adversaire ? [illegible] présente des circonstances lui [illegible] [illegible] ? C'est un livre que lisent les Français [illegible] pour qu'ils [illegible] le plaisir [illegible] pour qu'ils réfléchissent, et si les Professeurs allemands [illegible] dans les Académies le Prince de Bülow a montrant dans les titres requis pour y occuper une place d'honneur, avant bien parlé de la Science ! Il demande un siège pour lui, fait au moins à la Section des Sciences Morales et Politiques de mon vendrais de ne point détacher le page [illegible] que pourrait [illegible] avec tout le troupeau des Intellectuels allemands [illegible] sous la [illegible] de vacillante du mot

(1) Il est [illegible] de la [illegible] politique, pour [illegible] l'Italie, faisant partie de la Triple Alliance, à la [illegible] publication du livre. [illegible] avait [illegible] [illegible] Prince de Chapsonde [illegible] de [illegible] Mapleur.

tre, trop tard pour eux, mais jamais trop tard pour nous !

— « La Politique de revanche des Français est soutenue par une foi inaltérable en l'indestructibilité des forces vitales de la nation. Ce dogme se base sur toutes les données de l'histoire de France. Aucun peuple n'a chaque fois réparé aussi vite que les Français les suites d'une catastrophe nationale ; aucun n'a retrouvé avec la même aisance le ressort, la confiance de soi et l'esprit d'entreprise après de cruels mécomptes et des défaites qui semblaient écrasantes. Plus d'une fois la France parut définitivement abattue par des ennemis extérieurs, si éprouvée par des bouleversements intérieurs que l'Europe crût qu'elle avait cessé d'être dangereuse. Mais chaque fois, la nation française se redressait devant l'Europe en un très court délai, avec sa vigueur d'antan, ou un accroissement de forces, pour disputer par de nouvelles luttes la suprématie sur le continent et remettre en question la répartition des puissances en Europe! »

*
* *

Voilà donc ce que l'Allemagne, affolée par son Impérialisme matérialiste, elle qui, toujours, plaça les besoins matériels avant les besoins psychiques, aveuglée par sa mégalomanie, n'a pas voulu comprendre, ce dont elle expiera durement les conséquences ! Rude leçon, qui lui est annoncée par un de ses compatriotes, par un des successeurs de celui qui, de ses mains puissantes, avait édifié le monument de cette fameuse unité qui bientôt ne sera plus qu'un souvenir ! J'ignore quels sont, à l'heure présente, les sentiments intimes de M. le Prince de Bülow, et rien ne me permet de douter qu'étant un bon Allemand, un Allemand patriote, comme nous sommes de bons Français, il n'éprouve quelques inquiétudes, d'autant plus justifiées qu'elles sont plus raisonnées, sur l'avenir de son pays. Qu'il ait vu si juste, et avec tant de profondeur, les tares secrètes dont était travaillé un pays aveugle pour tout ce qui n'est pas la force matérielle ; qu'il ait, par ailleurs, si heureusement mis en lumière les vertus essentielles de l'adversaire, celles qui suppléèrent à tous les manques — et Dieu sait s'il y en eut de notre part ! — cela doit tout de même l'angoisser un peu dans sa hautaine retraite ! Une seule considération peut être de nature à émousser la pointe de ses regrets — car l'homme reste toujours l'homme, surtout s'il est doublé d'un auteur — c'est d'avoir signalé, avec une vue prophétique des événements, quelques-uns des nuages qui s'amoncelaient sur la terre allemande et d'être apparu aux yeux de tous comme la vigie à l'œil aigu, dont les services devenaient gênants, parce qu'ils étaient trop clairvoyants !

PAUL FLAT.

LE SIÈGE DE PARIS EN 1590
ET LE « TRAITÉ DE LA CONSTANCE ET CONSOLATION ÈS CALAMITÉS PUBLIQUES » DE GUILLAUME DU VAIR (1)

Quand nous nous attendions, le mois passé, à être assiégés dans Paris, mon esprit s'est reporté, comme le vôtre peut-être, aux anciens sièges de notre Ville. Il en est un surtout qui me remonta à la mémoire, un de ceux dont les épreuves furent les plus cruelles et dont le souvenir s'est conservé vivace dans le peuple même, le siège de Paris par Henri IV en 1590. Ce ne sont pas les seules raisons qui y ont ramené ma pensée: elles s'associaient, dans mon esprit, à une œuvre née du sein même de ces épreuves, une des plus fortes dont se puisse enorgueillir le caractère français, une des plus belles dont nos lettres puissent, à cette époque, se glorifier, le *Traité de la Constance* de Guillaume Du Vair. Par une sorte de pressentiment, j'avais commencé, il y a quelques mois, à en préparer une édition nouvelle (2), la première depuis plus de 250 ans. Je me proposais donc de vous en entretenir alors ; mais comme le péril s'est éloigné, j'ai remis ce dessein. Je le reprends aujourd'hui. Il m'avait semblé qu'une œuvre telle que celle-ci était propre à soutenir l'âme parfois vacillante des foules. Il me semble, maintenant qu'un souffle d'énergie a passé sur l'âme française, qu'une élite, telle que la vôtre, doit être plus sensible qu'en tout autre temps à des accents d'une fermeté si noble, à une pensée philosophique d'une inspiration si sereine.

Mon analyse, mes citations mêmes ne pourront vous donner qu'une idée très imparfaite du livre, mais j'espère faire naître ici et au dehors le désir d'entrer en communion plus intime avec lui. Le siège de Paris me servira de cadre, et la vie de Guillaume Du Vair, en ce qu'elle a d'essentiel, d'illustration de son ouvrage.

*
* *

Du Vair fut aussi grand par le caractère que par le talent. Il fut le véritable orateur, dans le sens antique du mot, et par son éloquence le premier de son époque. Si, comme homme politique, il a eu une part glorieuse dans la pacification de la France, il n'a pas servi moins bien son pays comme régénérateur

(1) Communication faite à l'*Académie des sciences morales et politiques*, dans sa séance du 10 octobre 1914.

(2) Elle paraîtra sitôt que la librairie parisienne aura repris son essor.

de la prose française. Sa mise en œuvre de la philosophie antique ne le cède en rien à celle de Montaigne, mais si vous voulez voir combien différents sont la conviction et le ton comparez le Livre Ier de la *Constance* avec le chapitre de Montaigne (le XIVe du Livre Ier) dont Du Vair s'est en partie inspiré.

Fils d'un avocat auvergnat au Parlement de Paris (lequel ne sut jamais, au dire de Loisel, se défaire de son « ramage natal » et qui n'en devint pas moins maître des requêtes), sa naissance se place au 7 mars 1556, et, à l'en croire, il n'apportait pas au monde des dispositions exceptionnelles. L'humilité de son *Testament* va jusqu'à dire : « nay que j'étois avec une santé fort infirme, avec un corps et un esprit peu laborieux, une mémoire grandement imbécile ». Il ne se reconnait « pour toutes grâces de nature » qu' « une sagacité si grande que je ne sache jamais, depuis que j'ay esté en aage d'homme, estre arrivé rien d'important ny à l'Estat public, ny à mon particulier que je ne l'aye prévu ». Cette sagacité explique bien des choses dans les temps troublés où il a vécu.

Si Du Vair a poussé à l'excès son humilité chrétienne, nous n'en aimerions que davantage être renseignés sur ses études, et je me le figurerais volontiers sur ces bancs du Collège royal où professa un maître de sa pensée, Ramus, et où ses meilleurs amis devaient enseigner un jour. Nous savons seulement, et par ses écrits et par son biographe contemporain, que la plus ardente curiosité d'esprit s'alliait chez lui, comme il arrive, à une merveilleuse facilité d'assimilation, et que de cette alliance naquirent de bonne heure une faculté de compréhension et une étendue d'esprit qui lui firent embrasser avec passion l'horizon infini des sociétés humaines. Doctrines morales et faits historiques, mœurs et lois, science du droit et sciences de la nature, il tâche à tout connaître, à tout pénétrer, pour atteindre, espère-t-il, l'ordre même qui régit l'univers.

Le voici au barreau, dont les loisirs studieux lui plaisent comme à Jean Bodin, puis au service du duc d'Alençon où sa loyauté eut fort à souffrir et qu'il quitta pour devenir, à 28 ans, conseiller-clerc au Parlement de Paris (1584). C'était l'heure même où ce grand corps, présidé par Achille de Harlay, entrait en conflit avec Henri III.

Du Vair est trop jeune et trop nouveau venu pour prendre part à ces grands débats, mais il se dédommage de son silence obligé en publiant presque aussitôt, condensés et remaniés, les discours qu'avaient prononcés, dans la Chambre dorée, le roi, le chancelier, le premier Président. C'était un acte d'une hardiesse d'autant plus vive que les paroles qu'il prêtait au Président de Harlay affirmaient avec une énergie insolite les droits du Parlement et du peuple en face de l'absolutisme royal.

Ce qu'il venait de faire pour le lit de justice de 1586, du Vair le refit, l'année suivante, pour une oraison funèbre, prononcée, du haut de la chaire de Notre-Dame, par l'archevêque de Bourges, Renault de Beaune : le panégyrique de Marie Stuart, qui venait de monter sur l'échafaud. Les attaques qu'il dirigeait, dans ce discours, contre la reine Élisabeth et dont il regretta plus tard la virulence, lui valurent les bonnes grâces des Guise et devaient lui servir un jour à se tenir en équilibre entre la royauté et la Ligue. L'éloquence qu'il y déploya est déjà, dans certains passages comme un prélude du traité de la *Constance* : « Parmy les tempestes, dira-t-il, dont la vie des hommes est continuellement battue, il me semble qu'il n'y a bien en ce monde qui soit de si grand usage que la vertu qui, par exemple de *constance*, nous affermit contre les adversités. »

Jusqu'ici Du Vair n'a parlé que dans la coulisse. Après la journée des Barricades (12 mai 1588), il parle au grand jour. Le roi est en fuite, la populace est maîtresse de Paris : que va décider le Parlement? Il est divisé ; royalistes, ligueurs, hésitants se dévisagent sans oser s'affronter. Du Vair va au-devant du péril. Il demande au Parlement de ne pas faire cause commune avec l'émeute, il lui fait résoudre d'envoyer une députation au roi et de rétablir l'harmonie entre la couronne, le Parlement et la ville. Ce fut un beau discours et un grand acte de courage. Du coup, le jeune conseiller se mettait hors de pair.

Vous connaissez la suite, l'échec des projets de conciliation, la rupture de Henri III avec la Ligue, la rupture de Paris avec le roi, aussitôt qu'y parvint la nouvelle de l'assassinat des Guise. Le Parlement pourtant résista encore, mais son opposition fut brisée, le 16 janvier 1589, par l'arrestation du premier Président Harlay. Du Vair fut chargé de négocier sa mise en liberté, et nous devons à cette mission une *supplication au roi* qui est presque une gageure, puisque l'orateur tenta de tenir la balance égale entre le souverain et la Ligue.

Tous ces faits et ces actes peuvent nous aider à connaître l'homme. Il suit avec une fermeté inébranlable la voie qui lui paraît la plus salutaire et la plus juste, la voie de la conciliation. Pour y rester fidèle, il s'expose à la fois aux fureurs de la Ligue et à la vindicte du roi, déclinant les offres impérieuses des Ligueurs et refusant de se soumettre à l'ordre du roi de quitter Paris.

Etait-ce bien la conduite que lui dictaient les

règles rigoureuses qu'il tracera dans le *Traité de la constance?* ou dans quelle mesure devaient-elles fléchir devant le souci de l'intérêt public? C'est la question qu'il se pose et à laquelle il répond dans le troisième livre de son traité.

*
* *

Le cas de conscience soulevé nous entraîne *in medias res*, il est le trait d'union entre l'homme politique et le philosophe, il nous transporte en plein siège de Paris. Donnons lui donc le pas sur la doctrine. Aussi bien ses rapports avec l'ensemble de l'œuvre n'ont pas toujours été exactement jugés. Sa solution est loin, comme on l'a dit, de se retourner contre la doctrine philosophique de Du Vair, pourvu que vous fassiez le légitime départ de l'apologie personnelle et de l'idéal conçu.

L'apologie personnelle est non de principe, mais de fait. Si Du Vair ne s'est pas résolu seulement à demeurer à Paris, mais à remplir ses fonctions de magistrat, ce n'est pas que, de propos délibéré, il admît qu'un magistrat peut servir un gouvernement rebelle. Il s'était nourri de l'illusion qu'il pourrait réconcilier le souverain et la Ligue, rester fidèle au prince tout en continuant à siéger au Parlement, lequel était toujours à ses yeux, le Parlement du roi. Quand, en fait, après l'attentat du 16 janvier 1589, le Parlement tomba sous la dépendance de la Ligue, la retraite lui fut coupée. Il se trouvait, selon son expression « par nécessité ou par un honneste dessein de secourir son pays, enveloppé dans un parti illégitime », et il crut pouvoir n'exercer ses fonctions qu'en vue d'enrayer le mal. L'expérience seule lui ouvrit les yeux. Il l'avoue. Il y a, dit-il, des choses, en ce monde, qui ne s'apprennent que par l'expérience, qui *est une chère et dangereuse maistresse*.

Et il l'explique : « Il faut dire la vérité, ce sont estranges bestes que peuples, c'est un hasardeux mestier que de les vouloir manier quand ils ont une fois secoué le joug des loix, et pris aux dents le frein de la liberté ou plus tost de la licence ».

Il reconnaît donc nettement qu'au point de vue des principes, un magistrat ne saurait concilier ses devoirs avec l'exercice de sa charge, sous un pouvoir insurrectionnel. Il se reproche même de n'avoir pas sacrifié sa vie plutôt que se laisser associer à des mesures iniques, de n'avoir pas été aussi héroïque qu'il l'eût fallu. Il se console seulement par les services qu'il a rendus en observant la règle « de ne jamais consentir à une chose injuste, sinon pour en éviter une plus mauvaise et plus injuste qui autrement en adviendrait ».

Ce qu'il ne dit pas et ce que nous devons dire, à son honneur, c'est que ses services furent si éclatants, que sa conduite fut à ce point couronnée de succès, qu'il devint un des principaux artisans de la réduction de Paris à l'obéissance de Henri IV.

Voilà pour l'apologie; elle ne concerne que le magistrat. Quant aux devoirs du simple citoyen dans les calamités publiques, telles que le siège de 1590, Du Vair les décrit avec une élévation morale et une beauté d'expression que nous pouvons admirer sans réserve.

Il insiste d'abord sur le devoir de ne désespérer jamais de son pays : « Quand nous serions tous assurés de ne pouvoir sauver notre pays, le devrions-nous abandonner... le mal n'est jamais si grand qu'il faille désespérer du salut. »

Nous avons là, de suite, le trait le plus original peut-être du « Traité de la Constance ». Ce traité a eu des modèles ; il procède, à n'en pas douter, de Sénèque et de Juste Lipse, mais la personnalité et l'originalité de Du Vair sont dans un sentiment que ses modèles ignorent ou négligent : le patriotisme le plus ardent. C'est la source vive à laquelle il ne cesse de puiser, soit pour s'armer de constance, soit pour se consoler. Au milieu des noumènes que lui offre la philosophie antique, reparaît sans relâche l'image de la patrie française, pour renforcer l'idée ou pour en tirer la quintessence. Dans la trame doctrinale, le patriotisme est la chaîne : événements parisiens, sentiments et devoirs du peuple ou de la bourgeoisie, tableau en raccourci de la monarchie du XVIe siècle ou des troubles civils s'entrelacent dans la philosophie, font corps avec elle. A chaque pas, Du Vair semble répéter cette apostrophe, comme une devise : « A quelle heure pensons-nous à servir la patrie, à faire l'office d'un bon citoyen, à nous opposer aux factions des meschans ?

Comment s'opposer aux factions? Quand une révolte éclate, chacun doit aider, de toutes ses forces à la combattre; quand elle a triomphé et s'implante, chacun doit se retrancher dans une protestation silencieuse. L'éclat manquerait alors son but. Du Vair l'exprime par une image pittoresque :

« Souvent m'est-il souvenu d'une histoire qui est arrivée de nostre temps en ceste ville. Il advint en une honneste maison qu'un singe que l'on y nourrissoit par plaisir alla prendre un petit enfant au berceau, et le porta au feste de la couverture. Incontinent qu'on s'en apperceut, le pere et la mere accoururent tous transis, pleurans et ne sçachans que faire. Car de crier ou courir apres le singe, il eust laissé tomber l'enfant qui se fust rompu cent

fois le col; ils attendoient donc sans mot dire et regardoient piteusement les larmes aux yeux et tous tremblans de frayeur ce qui devoit en advenir. Il arriva, et ce fut grande grace de Dieu, que le singe redescendit tout doucement et reporta l'enfant où il l'avait pris. »

En se taisant, le bon citoyen ne fait donc pas acte d'adhésion à la révolte ; il ne le fait pas davantage en demeurant dans une ville rebelle. Il peut avoir, pour s'y résoudre, les motifs les plus légitimes. que Du Vair énumère, mais il y est tenu même par des devoirs qui se retrouvent dans toute ville assiégée : devoirs envers ses proches, envers les pauvres, envers le peuple. Éclairer ceux qui doutent, assister moralement et physiquement ceux qui souffrent, réconforter les âmes qui faiblissent, telle est alors la tâche du bon citoyen, tel est le devoir qui l'attache à ses foyers. Il y aurait beaucoup à citer ici, je me bornerai à ce passage :

« Que le bon citoyen se lève si matin et se couche si tard qu'il voudra, la journée ne sera jamais assez longue pour satisfaire à tous les offices auxquels la misere d'autruy l'appellera. Qu'il mette la main à quelque endroit qu'il voudra, il y trouvera une plaie à panser. Ce piteux et calamiteux temps ne laisse rien de sain ny d'entier... Car qui est celuy la si heureux qui n'a esté touché durant ce temps de mille sortes d'afflictions, que la desolation du païs n'a dépouillé de ses biens et envoyé nud comme un homme eschappé du naufrage?

« C'est là qu'il se faut montrer homme, et faire paroistre que la vertu ne consiste pas en paroles, mais en belles et genereuses resolutions. Il faut premièrement que le bon citoyen porte lors patiemment ses afflictions, faisant un bon et religieux jugement de la Providence divine... Secondement, je desire que cette patience là ne siege pas seulement en son cœur, mais mesme qu'elle reluise sur son front, tant pour porter tesmoignage d'honneur à la vertu, et montrer ce qu'elle peut contre le malheur, que pour servir d'un miroir bien poly, sur lequel ses concitoyens puissent composer et compasser leurs actions, comme sur un beau et parfaict patron.

« C'est en tout temps chose fort louable et glorieuse de servir aux siens exemple de bien faire, mais c'est chose fort utile et fructueuse en un temps calamiteux et miserable de leur servir d'exemple de patiemment endurer.

« Comme le premier heurt est d'eviter le mal, le second est de se porter constamment. »

Le devoir ainsi tracé, Du Vair ne le sépare pas de la foi religieuse, et c'est ainsi que le troisième livre, auquel je viens de faire ces emprunts, et l'œuvre toute entière ont pour couronnement un Phédon chrétien, un traité de l'immortalité de l'âme, dont le Socrate est le premier Président Christophe de Thou, et dont le Phédon est l'ami de Du Vair, qui, sous le nom de Linus, est un des interlocuteurs du « Traité de la Constance ».

JACQUES FLACH,
Membre de l'Institut.

(*A suivre*).

REVISION
des
VALEURS ESTHÉTIQUES ALLEMANDES

I

Qu'est-ce qu'un art, au sens de la critique comparée? Une suite d'inventions expressives ou l'âme civilisée se plaît, quoique les accents en soient ethniques ou locaux. Cette définition convient à la statuaire hellénique, à la peinture italienne : elle est donc bonne. Le génie d'une race apparaît à des époques différentes pour chaque art : le XIIIe siècle vit l'apogée de notre sculpture, tandis que nos grands peintres appartiennent au XIXe siècle.

Il faut donc suivre un peuple, d'âge en âge, pour découvrir sa part dans l'œuvre humaine et estimer ses prestiges d'initiateur.

Les Allemands prétendent à l'hégémonie du monde et invoquent leur art comme justification de leurs crimes. Les artistes signataires de leur manifeste, un Hans Thoma, le ridicule et ignorant dessinateur des costumes de Bayreuth, le médiocre Liebermann et les inconnns qui ont donné, sur un coup de téléphone de l'état-major, ne représentent qu'un malhonnête néant. Il nous a paru équitable de faire une revision des valeurs esthétiques allemandes, afin que chacun puisse, sur nos données forcément très brèves, se documenter et conclure à l'infériorité de cette race, qui, sauf deux poètes, Gœthe et Heine, n'a produit que des musiciens, en tenant compte que le génie de Salzbourg contredit à celui de l'Allemagne, que Gluck est le Racine du théâtre et que Beethoven est un flamand d'origine, et Haendel un demi italien.

L'Allemagne a toujours été la grande retardataire, dans chaque cycle de la Civilisation ; elle forme, d'une façon permanente son arrière-garde, et ses talents sont des trainards. A aucun moment elle n'a joué le protagoniste et, même au Moyen-Age, époque de sa meilleure inspiration, elle ne dépassa pas le rôle du coryphée.

Architecture. — L'histoire architectonique de l'Allemagne se résume ainsi : encore byzantine, alors que le roman florissait; encore romane, alors que le style français s'étendait dans toute l'Europe, elle n'a jamais atteint à cette évolution qui porte le nom de Renaissance. L'humanisme fut repoussé par la prétendue Réforme. Dès lors, il n'y eut ni un siècle classique, comme notre XVIIe, ni une émancipation comme notre XVIIIe. Elle resta stérile dans les arts du dessin pendant trois cents ans. Cette surprenante impuissance vient du tempérament germanique, incapable d'individualisme et d'objectivation. Au sortir de la féconde discipline théocratique, l'Allemand a marmoté la Thora juive, quatre siècles durant, pour en tirer un Mahométanisme national, et prendre rang avec les Turcs, dans la plus étonnante des régressions.

La chapelle palatine de Charlemagne, œuvre d'Ansegine et d'Odon imite Saint-Vital de Ravenne. L'art saxon est fils de l'art byzantin ; l'Allemagne reste tribulaire de l'Italie jusqu'à ce qu'elle devienne tributaire de la France. Au XIe siècle, la tradition latine domine encore; entre Spire et Cologne règne le style lombard. Bamberg consacré en 1257 en fait foi. L'un des portails de ce Dôme imite Chartres. A la merveilleuse ordonnance française, rien ne fut ajouté. On se trouve réduit à donner comme caractéristique l'accolement de trois nefs d'égale hauteur et plus tard on signalera la multiplication des tours autour du dôme. Fait décisif, l'architecture allemande au XIIIe siècle en est encore à sa transition romano-ogivale. Les cisterciens apportèrent le style bourguignon, et les maîtres d'œuvres le style champenois. Notre Dame de Trèves et la cathédrale de Cologne manifestent l'inspiration française. Cologne reproduit le plan d'Amiens ; la Collegiale de Limbourg et la cathédrale de Magdebourg se souviennent de Laon, comme Lubeck, de Soissons.

On retrouve le prototype français à Saint-Sebald-de-Nuremberg, à Munster, à Ratisbonne et surtout à Strasbourg et à Metz.

Dans l'ordre civil, les Hôtels-de-Ville parfois singuliers ou la bizarrerie étonne. Au XIVe, tout édifice appartient au style français : le XVe n'amène que des surcharges, et au XVIe, l'Allemagne redevient tribulaire de l'Italie, comme aux deux siècles suivants elle le sera de la France.

Sculpture. — Y a-t-il une sculpture romane, en Allemagne ?

Les quatorze reliefs du portail nord à Bamberg évoquent Chartres et Vezelay.

Le Conrad, les chapiteaux de Limbourg laissent hésitant. On ne trouve nulle part ces merveilleux tympans qui résument le catéchisme, comme à Vezelay. En tous cas, il n'y a rien d'égal en toute l'Allemagne aux portails de Strasbourg et à cette Ancienne Loi, la seule femme idéale de leur ciseau. On trouve au XVe siècle de chastes madones, des types simples comme la Marguerite de Gœthe et de nobles vieillards. Les scènes confuses, mal composées, se recommandent par le sens du drame, la force pathétique et une ardente piété. L'Allemagne a su prier et célébrer les *Sept Joies de la Vierge* avec Veit Stoss, *Le Calvaire* et *la Passion* avec Adam Kraft; et la châsse de Saint-Sébald de Peter Visher est un chef-d'œuvre ou se marient le goût de la Renaissance et la conviction religieuse. D'innombrables retables sculptés participent aux qualités de Stoss et de Kraft. Jusqu'à Luther, la sculpture religieuse fut éloquente, passionnée, édifiante. Ensuite Schluter et Denner montrent l'impuissance de la race a découvrir la beauté plastique et la valeur esthétique des formes.

Elle ne peut plus suivre le mouvement nouveau basé sur l'antiquité, tandis que, à Bamberg, elle avait su copier le portail sud-est de Reims et donner les traits de Salomon et de la Reine de Saba à l'empereur S. Henri et à Sainte Cunégonde. L'artiste allemand n'a jamais bien exprimé que la piété et quand il avait des modèles ; le citoyen n'a d'autre vertu que l'obéissance et le soldat lui-même ne tire son courage que du nombre : ce qui marque l'infériorité virtuelle.

Peinture. — Elle date seulement du XIVe siècle et ne fleurit qu'avec le XVe, sous l'influence des Van Eyck. Des Colognais de 1420 à Dürer, mort en 1528, l'école ne s'avança pas vers la beauté; et la Vierge de Burkmair n'est pas plus jolie que celle de Lochner. Holbein lui-même, chargé par Henri VIII de peindre les femmes qu'il convoitait, a privé de toute grâce même Catherine Howard, ne réussissant qu'une fois le sourire avec Christine de Danemark. Le jour ou Baldung et Luca Cranach déshabillèrent la Vierge aux roses, le résultat fut nauséeux : la Vénus et les déesses de l'ami de Luther répugnent; leur disgrâce physique est niaisement accentuée par un homme qui ne sait pas distinguer le beau du hideux, et Dürer lui-même, plus grand certes par ses estampes que par ses tableaux, avorte chaque fois qu'il touche à l'antiquité. Son paganisme est lugubre et non Dyonisiaque. Il dessine un lapin, une fleur aussi bien que Léonard; mais à Venise et dans l'atelier de Giovanni Bellini il n'aperçoit pas qu'il y a des corps nobles et harmonieux, autant que ceux des Allemands sont vulgaires et difformes. En dehors de ses portraits, supérieurs, même à ceux d'Holbein, le maître de Nuremberg resta un mediéval, le plus grand dessinateur d'estampes de piété, le maître de la *vie des Saints* et de la *Vie de la Vierge*, et de l'*Apocalypse*. Par admirable instinct du coup que la Réforme allait porter à l'art, il rompit avec Luther, après avoir été

son ami. Le plus grand peintre allemand, le vrai coloriste, le seul qui ait une Vierge belle comme un Léonard, une Mater dolorosa plus pathétique qu'aucune d'Espagne, une Madeleine délirante de douleur; le plus bel ange Annonciateur, un Christ ressuscitant prodigieux d'audace coloriste; et tout cela dans le même tableau, dans ce retable d'Isenheim, ce chef-d'œuvre de l'art allemand, qui, par le dessin la couleur et l'entente, revèle un individualiste merveilleux et satisfait à la fois à la plus ardente piété et au goût le plus raffiné de nos tendances modernes dans l'exécution.

Comparez Grunewald avec l'œuvre de Zeitblom, de Schongauer de Grun, d'Altdorfer, et vous verrez à quel point la personnalité manque à cette école ou le sentiment abonde, tandis que l'expression quoique réaliste, reste uniforme en sa vulgarité.

Musique. — Même en cet art où elle devait exceller, l'Allemagne fut la sempiternelle retardataire. Au XVIe siècle qu'avait-elle produit? Jean Huss, avant Luther, comprit la valeur prosélytique et émotionnelle du chant: le choral est-il comparable au chant liturgique et à la polyphonie vocale des Palestrina et des Vittoria?

Au XVIIe, la musique allemande maintient les formules médiévales, elle fut la dernière à vaincre cette routine, comme pour les autres. D'après Wagner, les maîtres-chanteurs se passent au milieu du XVIe siècle; or les *improperia* sont de 1520, et la fameuse messe dite du Pape Marcel de 1565. Le Collège Germanique de Rome a pour premier professeur vers 1567, Vittoria. Pendant ce temps, les maîtres-chanteurs qui, comme les minnesingers n'ont que des figures de théâtre, s'entêtaient à la tabulature.

Ce sont des Flamands, Orlando de Lassus de Mons; des Français, Josquin des Prés; des Espagnols, Morales, Guerrero Comes et Victoria; des Italiens dont le plus grand fut Palestrina qui accomplirent la polyphonie vocale.

La date de l'*Orfeo* de Monteverde: 1607 a une importance décisive, le premier opéra allemand la *Daphné* de Schütz étant de 1627, tentative isolée et qui ne détermina pas un mouvement. L'influence allemande commence avec Haëndel, Allemand déraciné, à demi italien, un peu anglais. On oublie trop que [illegible] Sebastien Bach avant 1[illegible] ans en 1700 et que Haydn [illegible] né en 1732. Le public qui admire le comique wagnerien ignore totalement les maîtres délicieux de l'école napolitaine et un Pergolèse! Depuis combien d'années le *Maestro* [illegible] de Cimarosa n'a-t-il pas vu la rampe en France?

En résumé, l'Allemagne musicale n'eut pas d'influence sur l'art avant le XVIIIe siècle. Je n'ai pas la prétention de donner là une nouveauté; je produis un index de réflexions, propres à induire chacun dans sa sphère, à démasquer les positions allemandes du terrain esthétique, les bêtons préparés pour l'invasion artistique.

Depuis Madame de Staël, agent conscient ou non du vœu allemand, porte-voix du précepteur de ses enfants Guillaume Schlégel, jusqu'à Victor Cousin, ce cerveau vide qui s'emplit des nuages Kantistes, nous recevons comme enseignement de véritables communiqués de cette agence qui, avant de s'appeler Wolff, porta le nom de Lessing, Hegel et Schelling.

L'écrivain allemand met en tête de son papier: «l'Allemagne par-dessus tout». Il devient dès lors un imposteur ou un patriote, comme l'on voudra. Il n'écrit rien qui ne soit dans le sens de la polémique acharnée; on croit lire un penseur, un érudit: on est en face d'un combattant de la pensée allemande, d'un grenadier de l'érudition, qui sert non la vérité et la science, mais sa race. Le manifeste des intellectuels ne mentait pas: leurs universités sont des casernes et leurs professeurs, des officiers; ils protestent contre la disjonction niaise que quelques-uns d'entre nous proposèrent entre le militarisme et la culture: ce sont deux visages du même monstre, deux têtes de la même hydre; la culture est la forme pacifique de la conquête et le militarisme l'expression active de la culture. Ce qui n'empêche que certaines de nos autorités se défendent de condamner en bloc toute la culture allemande et protestent de leur admiration pour les services rendus par la science et l'érudition germaniques. Adolf Lasson, herr professeur de Berlin écrit: « Nous sommes moralement et intellectuellement supérieurs à tous, hors de pair et notre armée est une image réduite de l'intelligence et de la moralité du peuple allemand ». Les commentateurs français de ce propos sincère s'esclaffent en traitant ce Lasson d'humoriste. Quand donc comprendra-t-on que l'Allemagne est un bloc? Notre obstination à vouloir séparer les professeurs des officiers, est absurde: eux-mêmes nous le crient sur tous les tons: « Ou bien on considère l'Allemagne comme la création politique la plus parfaite que l'histoire ait connue, ou bien on approuve son extermination ».

Le dilemne du professeur Lasson, il faut l'accepter en le transcrivant ainsi: ou bien on considère l'Allemagne comme un monstre qui déshonore l'humanité, le plus hideux que l'histoire ait connu parce qu'il abolit dans une frénésie morbide toutes les valeurs morales; ou bien on renonce à la civilisation et on retourne à la Barbarie avec tout l'acquit scientifique désormais appliqué aux œuvres abominables de Moïse et de Mahomet.

Il n'y a pas d'être, au monde, moins intellectuel

que l'Allemand; sa pensée, son art, sont des armes au même titre que ses canons et qui obéissent au même commandement. L'esthétique de Lessing ne découle d'aucun autre principe que la haine de la France. Henri Heine nous avait avertis, à propos de Hegel, que, dans le domaine de la culture, il n'y a que des soldats comme à la caserne et que la consigne allemande passe avant tout, même avant la fonction. Le pasteur Hein, député au Reichstag, déclare dans la *Vossische Zeitung* « que les soldats allemands font bien de tuer ces vauriens de Français et de Belges, de détruire leurs villes, et ceux qui s'en étonnent ne comprennent pas le véritable esprit du christianisme ! »

Il existe un document signé de Dryander, premier prédicateur de la Cour, Lahusen, général supérintendant, et Axenbeld, directeur de la mission Berlinoise, qui dit :

« Nous ressemblions, nous autres Allemands, à un homme paisible qui serait assailli en même temps, par *trois hyènes* altérées de sang... Tant que les chrétiens des pays avec lesquels nous sommes en guerre n'ont pas protesté contre la politique de leurs ministres que nous tenons pour criminelle, nous ne sommes pas en état de faire avec eux acte de communion fraternelle... Nous sommes convaincus, en pleine connaissance de cause, que de notre côté, on combat avec une maîtrise de soi, une conscience et une douceur dont l'histoire universelle n'offre peut-être pas d'exemple jusqu'ici. Nulle part, nous n'avons détruit des villages et des villes paisibles, en martyrisant les habitants et en fusillant sans raison. Quant à l'inqualifiable conduite de populations odieusement égarées par leur gouvernement... »

Reportez-vous aux signataires, estimez leur dignité et pensez à Reims, le chef-d'œuvre martyr. Il était condamné, dès 1814, dans le *Mercure du Rhin*, en ces termes : « Détruisez la basilique de Saint-Denys ; dispersez au vent les ossements de leurs rois ; abattez, *réduisez en cendre cette basilique de Reims* où fut sacré Klodowig, où prit naissance cet empire des Franks, faux frères des nobles Germains; *incendiez cette cathédrale.* »

Qui écrit cela ? Un hobereau. Non ! Le très savant Goërres, l'auteur de la *Mystique divine, magique et diabolique*, qui a consacré une étude admirable a Saint-François d'Assise, comme troubadour !

Ce vœu de 1814, réalisé hélas, en 1914, cent ans après exactement, appartient à l'esprit de la seconde évolution allemande, dite *islamique*.

(*A suivre*), PELADAN.

L'OPINION AMÉRICAINE ET LA GUERRE

J'ai lu quelque part qu'un Américain reçu par Guillaume II, et à qui le Kaiser avait demandé s'il venait en Allemagne pour la première fois, lui avait répondu : « Oui, Sire, dans cette partie-là ; mais je suis allé déjà à Saint-Louis, à Chicago et à Milwaukee. » Nous entendons de reste ce qu'il voulait dire, et nul n'ignore que l'immigration allemande, en effet, a fourni une part importante à la population des Etats-Unis. Aussi l'Allemagne, dans les efforts qu'elle a tentés pour influencer l'opinion des neutres, s'est-elle particulièrement attachée à enlever ce suffrage de haut prix. Les ressources dont elle disposait pour cette campagne ont pu nous inquiéter un moment. Rien ne nous aurait été plus pénible que d'être mal jugés par la grande République à laquelle nous unissent tant de sympathies et de si belles traditions d'amitié, rafraîchies et ravivées depuis quelques années par d'heureuses initiatives, au premier rang desquelles il faut compter la *Fédération de l'alliance Française des Etats-Unis* et le *Comité France-Amérique*. Mais que pèseraient ces impondérables, en face d'une puissante organisation de presse et des trente millions d'Américains d'origine allemande qui embrasseraient spontanément la cause de la mère-patrie ? Nous pouvons être rassurés aujourd'hui. L'opinion américaine a su résister aux tentatives de corruption, rester impartiale et sereine. Nous n'en demandions pas davantage et nous ne souhaitions rien de plus.

*
* *

Il ne faudrait pas s'étonner sans doute d'entendre résonner des notes différentes dans le grand concert que forment tant d'éléments divers sur une si vaste étendue. Une revue célèbre de Philadelphie écrivait, à la date du 31 octobre : « Nous n'avons pas encore rencontré une exception à la règle que le citoyen américain de sang allemand sympathise avec l'Allemagne dans cette guerre, comme le citoyen de souche anglaise sympathise avec l'Angleterre : Beaucoup d'hommes de la plus haute culture et ordinairement de l'esprit le plus libéral ne peuvent voir cette guerre qu'à travers les lunettes de leur pays d'origine... » Il était inévitable qu'il en fût ainsi dans une crise qui remue ainsi profondément le sentiment national des différents peuples. Mais il y a aussi, en dépit ou au-dessus de ces partialités naturelles, un esprit national américain, — et c'est lui qui, en fin de compte, soutient, éclaire et conduit l'opinion américaine.

Il est fait d'abord de liberté et d'indépendance. Les Etats-Unis entendent se ménager, dans l'ordre

intellectuel comme dans l'ordre politique ou économique, tous les avantages de leur situation exceptionnelle. Séparés de nos conflits par toute l'étendue de l'Atlantique, ils peuvent porter leurs regards tour à tour, avec une curiosité relativement désintéressée, sur Paris, Londres, Berlin, Vienne et Pétrograd. Leurs journaux témoignent d'une information éclectique. C'est ainsi que j'ai lu dans un grand journal de Chicago — une des villes où domine l'élément allemand — une très belle correspondance de Pétrograd sur l'unité nationale en Russie. Pétrograd, dit l'auteur, est un Saint-Pétersbourg renouvelé. La ville du plaisir insouciant et de la gaîté légère s'est recueillie dans la gravité d'un grand dessein qui, en apparence, est le succès de la guerre, mais, en réalité, porte plus loin et signifie une Russie unie, en marche vers le progrès. Pour l'observateur superficiel, ce changement s'est accompli en une semaine, et l'unité est devenue visible le jour où 100.000 personnes, assemblées devant le palais d'hiver, se sont agenouillées en chantant l'hymne national quand le tzar apparut à son balcon. Mais en fait cette rénovation se préparait depuis dix ans. L'action souterraine ne se manifestait au dehors que par l'œuvre de la douma et surtout la préparation d'un système général d'éducation qui commence maintenant à porter ses fruits. Sous la pression de la guerre et à la chaleur du foyer qu'elle a allumé, les divers éléments se sont fondus dans la masse solide et puissante du sentiment national.

Le même numéro du même journal (*Chicago Daily News*, 20 octobre) donnait de son correspondant de Londres un article où nous retrouvons le même esprit d'observation sympathique et pénétrante. « Partout », écrit le correspondant, « j'ai trouvé chez le peuple, dans cette crise qui est la plus grande du siècle, une ardeur indomptée et splendide. On fait front devant l'ennemi commun avec une fermeté inébranlable. Le civil se montre aussi fidèle à son rôle que le soldat, les femmes aussi braves que les hommes. » Et, après avoir signalé les principales manifestations de l'ardeur qui soulève le peuple entier, il conclut que la jeunesse sortira grandie de cette épreuve : « Elle y aura appris autre chose que le maniement des armes, — quelque chose de plus grand. Chacun a, pour un idéal, appelez le un drapeau, un roi, ou une position géographique sur la carte, offert sa vie, exercé son corps et sacrifié ses plaisirs. Chacun en est devenu meilleur. Et le pays en sera plus riche et plus puissant. »

*
* *

Ces notes font grand honneur aux journaux qui les publient et à leurs correspondants. Elles attestent l'impartialité des premiers, la loyauté et la clairvoyance des seconds. Elles nous révèlent aussi très clairement le premier degré, si je puis dire, de l'intérêt que les Etats-Unis prennent à la lutte et le point de départ de leur admiration. Ils sont frappés de la grandeur du conflit, de l'énergie déployée au service d'un idéal. Mais cet idéal, il a bientôt fallu le reconnaître devant l'évidence des faits, ne garde sa pureté et sa noblesse que du côté des Alliés. La dignité de leur cause vient d'abord de ce qu'ils ont été attaqués. La Revue de Philadelphie que je citais tout à l'heure allègue précisément, comme preuve de la persistance des partis-pris de race en Amérique, l'impossibilité pour les Américains allemands d'admettre ce fait : « Que le Kaiser ait pu empêcher cette guerre s'il avait été sincèrement dévoué à la paix, c'est ce qui nous semble tout à fait clair après la publication des correspondances diplomatiques. Mais nous n'avons jamais exposé cette vue à un citoyen d'origine allemande sans être accusé de tendance anglaise. »

La violation de la neutralité belge a contribué plus que tout le reste à tourner en notre faveur l'opinion du peuple américain. Il ne faut pas oublier le rôle exceptionnel et unique qu'en vertu de l'origine même de la société américaine joue la loi dans cette société. Nous connaissons tous, sinon la fonction particulière, du moins le rôle capital, de la Cour Suprême dans le système politique de la nation. Dans un livre qui est une philosophie très profonde de l'histoire de son pays, un publiciste de grand talent, M. Herbert Croly, a appelé le gouvernement des Etat-Unis « le gouvernement des légistes ». Il a expliqué la prédominance complète et sans précédent des hommes de loi par certaines conditions américaines, « nouvelles et péremptoires ». Ce n'est pas le lieu d'exposer ici ces conditions. Il nous suffit de constater le fait pour comprendre comment la théorie du « chiffon de papier » ne pouvait soulever nulle part une plus vive indignation que dans la grande République. Nulle part non plus les violences teutonnes, les destructions brutales de monuments voués aux sciences, aux arts ou aux cultes ne devaient causer plus grand scandale. On comprit alors que la Belgique violée et l'Angleterre accourue à son secours défendaient un principe supérieur à leur propre cause : celui du droit, de l'honneur, du respect des traités. Peu à peu l'esprit national américain prenait une conscience claire des événements et de leur portée. On fit remarquer, dans la presse, que l'Allemagne, par tout son système social et militaire, représentait l'antithèse de l'idéal américain et qu'une victoire de l'Allemagne la conduirait inévitablement à impo-

ser au monde la rigueur de son système militaire.

Ajoutons que l'Amérique ressentait elle-même le contre-coup de ce militarisme et se trouvait lésée dans ses intérêts matériels. Comme conséquence de la diminution des importations d'Angleterre, de France et d'Allemagne, les recettes des douanes américaines ont considérablement baissé, et on a annoncé, dès le commencement de septembre, qu'il serait nécessaire, étant donné cette diminution, de demander environ cinq cents millions à un impôt intérieur. La Presse américaine s'en prit aussitôt au kaiser de cette perturbation apportée dans les arrangements financiers des Etats-Unis et le ressentiment contre l'Allemagne en devint plus fort.

*
* *

Ce ressentiment s'est exprimé avec une force et une netteté toutes particulières par l'organe d'un des éducateurs américains les plus connus, le Professeur W. G. Hales. Le Professeur Hales fit part de ses vues au correspondant londonien du *New-York Times*, où elles parurent le 7 septembre. Il plaidait pour une déclaration de guerre immédiate des Etats-Unis à l'Allemagne, celle-ci ayant violé les conventions de La Haye, particulièrement dans l'usage qu'elle fait des mines flottantes et dans sa destruction de Louvain.

Ce qu'on a toujours cherché, c'est une sanction pour les pactes entre nations. Rien ne saurait leur apporter une sanction plus éclatante que l'attitude d'une grande nation, étrangère au conflit actuel, et déclarant que là où elle est partie ils seront, autant qu'il est en son pouvoir, considérés comme sacrés... Les faits ont complètement changé l'aspect des choses, depuis que le président Wilson a parlé en faveur de la patience. Nous devrions garantir nous-mêmes le commerce des neutres et des nations alliées et rendre ainsi à la flotte anglaise la liberté d'accomplir son œuvre propre. Nous devrions, par ce simple acte de déclaration, couper les vivres à l'Allemagne. Nous prendrions notre part de la grande lutte au lieu de rester bien proprement à ne rien faire tandis que le travail du monde est fait par d'autres nations. L'Allemagne même saurait alors que sa conspiration contre l'humanité a été à la fois jugée et condamnée. Le cri insolent *Deutschland über Alles* n'implique pas de restriction pour les Etats-Unis. L'heure du triomphe de l'Allemagne marquerait pour nous la nécessité de nous transformer nous-mêmes en une nation dont la grande affaire est la guerre. A travers l'Amérique du Sud, c'est nous qu'elle frapperait ensuite...

Sur ces trois questions, — les origines de la guerre, ses procédés et ses conséquences, — les représentants les plus qualifiés de l'opinion américaine expriment, avec plus ou moins de précautions et de réserves, le même sentiment. Ils condamnent l'Allemagne qui a voulu la guerre, qui l'aggrave de cruautés et de violences indignes d'un peuple civilisé, qui a menacé et qui voudrait écraser de sa force les droits des peuples. Le président Butler, de l'Université Columbia, à New-York, le président Jordan, de l'Université Stanford, en Californie, M. Charles W. Eliot, l'ancien président de l'Université Harvard, se sont élevés contre l'agression allemande. Ce dernier, qui est un des plus hautes autorités morales des Etats-Unis, a dit, en parlant de la violation de la neutralité belge : « Ce seul acte eût déterminé en faveur des alliés l'Amérique dont toutes les espérances dans la paix et l'ordre du monde sont basées sur l'inviolabilité des traités ».

Le 20 octobre, à Washington, l'association du barreau américain ouvrait sa session annuelle sous la présidence de l'ancien Président des Etats-Unis, M. William Taft, aujourd'hui professeur de droit constitutionnel à l'Université de Yale. Le Président Wilson y prit la parole. Ces deux hommes d'Etat, juristes l'un et l'autre, soulevèrent la question du droit international. M. Taft insista sur la nécessité pour son pays de se mettre en état de remplir à la lettre les obligations que lui imposaient les traités et il recommanda, à cette fin, des mesures législatives, notamment un statut qui donnerait au chef de l'exécutif le pouvoir d'inaugurer des poursuites judiciaires pour punir les violations de la guerre. Le président Wilson, de son côté, signalait la faiblesse du droit international, dépourvu des actions qui donnent au droit national force et vitalité. L'un et l'autre pourtant reposent sur les mêmes principes et ces principes apparaissent aujourd'hui avec plus d'évidence et d'éclat que jamais. Ils se ramènent à l'esprit de justice, « appuyé sur cet espoir que la loi est perfectible comme la vie humaine elle-même ». L'esprit qui anime ces discours n'est-il pas lui-même une protestation contre l'Allemagne et un des plus hauts témoignages que puisse apporter en faveur des alliés l'opinion américaine?

*
* *

Enfin un autre ancien président, et le plus connu en Eupope, le plus « représentatif » peut-être de la politique de son pays, M. Roosevelt, développe, dans une série d'articles, ses vues sur les leçons, pour l'Amérique en particulier, de la guerre actuelle. Les articles de M. Roosevelt sont écrits avec le souci de ne pas s'écarter de la neutralité recommandée par le président Wilson et sans autre dessein que de faire comprendre au peuple américain la leçon qui se dégage pour lui, en dehors de toute considération française ou allemande, des « tragédies de la

guerre mondiale ». L'auteur veut donc rendre justice au kaiser, aux qualités allemandes, aux raisons qui ont jeté chaque peuple dans cette guerre. Il pousse même le désir d'impartialité jusqu'à assimiler, à cet égard, les diverses puissances, à considérer chaque nation comme « poussée par ses intérêts vitaux à faire ce qu'elle a fait ». Mais, de ce point de vue même, il ne peut s'empêcher de mettre à part le cas de la Belgique :

Il n'est pas un Belge par le monde qui ne porte aujourd'hui la tête plus haute qu'il ne l'a jamais portée auparavant, à cause de la preuve de force virile qu'a donnée son peuple... La Belgique s'est dressée pour ses droits. Elle a montré de l'héroïsme, du courage, l'esprit de sacrifice, et si grande qu'ait été la peine, la récompense sera plus grande encore.

Comment dès lors s'arrêter là? L'admiration pour le peuple qui défend ses droits n'implique-t-elle pas un blâme, ou du mépris même, pour celui qui les a violés? Et voyez où la logique des choses entraîne un esprit trop lucide pour résister. Après la Belgique, voici l'Angleterre qu'il faut admirer aussi :

L'attitude de l'Angleterre, entrant dans la lutte pour défendre les droits de la Belgique qu'elle avait garantis, n'est pas seulement ce qu'elle devait être, mais elle représente la seule manière d'agir grâce à laquelle un traité de neutralité, un traité de paix ou un traité d'arbitrage vaudra jamais le papier sur lequel il est écrit. Les dépêches publiées du gouvernement de la Grande-Bretagne montrent que Sir Edward Grey refusa nettement, avec insistance et scrupule, d'engager son gouvernement dans la guerre, jusqu'au moment où force lui fut de prendre ce parti si la Grande-Bretagne voulait remplir, comme son honneur et son intérêt s'accordaient à le demander, ses engagements en faveur de la neutralité de la Belgique.

Enfin, le peuple qui a violé les droits de la Belgique et obligé l'Angleterre à les défendre voulait écraser la France, et n'est-ce pas implicitement le condamner pour ce criminel dessein que de proclamer en termes si éloquents :

La France a occupé, dans le monde moderne, une position aussi unique que la Grèce dans l'antiquité. Si elle était brisée ou abattue, ce serait aujourd'hui une perte aussi grande que la perte qui fut soufferte par le monde quand le génie créateur des Grecs disparut avec leur pouvoir politique et leur grandeur matérielle. *Le* [illegible] *de la France.*

Quelle devra donc être l'issue de la guerre? Faisant allusion, [illegible] aux malencontreuses tentatives des socialistes américains pour amorcer l'idée de la paix, M. Roosevelt écrit :

Il n'est pas [illegible] de la paix qui consacrerait l'injustice ou l'oppression [illegible] Une paix qui ne redresserait pas les torts faits à la Belgique, qui ne la laisserait pas indépendante et assurée contre l'éventualité de leur retour, et qui ne prendrait pas les mesures propres à sauvegarder désormais toutes les nations paisibles contre le malheureux sort qu'a subi la Belgique, serait probablement nuisible plutôt que bienfaisante dans ses derniers effets.

L'impartialité de M. Roosevelt ne saurait l'empêcher, et elle lui impose, au contraire, de voir les choses telles qu'elles sont et les responsabilités où elles se trouvent. Après cela, il n'a pas besoin de dire — si la neutralité lui défend de se faire ou d'exprimer une opinion là-dessus — qui supportera les frais d'une pareille paix.

*
* *

Il ne semble donc pas que l'opinion américaine se soit laissé beaucoup influencer par le poids de l'élément germanique, si considérable aux États-Unis, non plus que par l'effort de propagande méthodique, acharnée de l'Allemagne. Dès le début, d'ailleurs, malgré les conditions désavantageuses pour notre pays, nous pouvions avoir confiance : nous avons à Washington un ambassadeur, M. Jusserand, qui sait parler au nom de la France, et qui dispose, auprès des Américains, d'un légitime crédit. La grande nation américaine, de son côté, est représentée exceptionnellement à Paris, depuis l'ouverture des hostilités, par trois ambassadeurs : M. Myron T. Herrick, son prédécesseur et son successeur. Tous ceux qui connaissent les États-Unis se reposent avec une foi entière sur leur amour du vrai et leur esprit de justice.

FIRMIN ROZ

P. S. — Les faits parlent si haut et des principes si clairs les dominent que la cause des alliés fait chaque jour, dans l'opinion, des progrès considérables. On cite ce mot qui la résume : « Neutres, nous le sommes, à ce point qu'il nous importe peu que l'Allemagne soit abattue par les Russes, les Français ou les Anglais. » Pendant que cet article est sous presse, les journaux nous apportent même une information d'après laquelle [illegible] des États-Unis auraient passé la frontière pour aller offrir au Canada leurs services au gouvernement anglais et à la cause des alliés. M. Felice Ferrero, le frère de l'historien, en envoyant de New-York cette nouvelle au *Corriere della sera*, ajoute qu'aux États-Unis, à l'exception des immigrés allemands, toute la population se montre hostile à l'Allemagne et favorable aux alliés.

F. R.

Le Propriétaire-Gérant : PAUL FLAT

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGENE YUNG

DIRECTEUR : PAUL FLAT

N° 9 — 2e SEM. 52e ANNÉE 19-26 DÉCEMBRE 1914

BULLETIN DE QUINZAINE

Bonne quinzaine pour les Alliés, sur terre et sur mer.

La victoire navale des iles Falkland, qui a anéanti dans les flots atlantiques l'escadre allemande du Pacifique, a nettoyé les mers du Globe du pavillon germanique, puisque le Goeben et le Breslau, de la division méditerranéenne, se sont faits turcs. Les navires allemands, stationnaires immobiles dans les ports, sont chassés des routes du monde : effacé le sillage qu'ils traçaient depuis vingt ans sur les deux Océans.

Sur terre, l'équilibre militaire qui fixait et arrêtait sur tous les fronts les efforts des armées a été rompu par un éclat qui transporte l'imagination en pleine épopée: Sans doute le héros des vieilles légendes serbes, Marko Kralievitch, qui buvait de si fières rasades dans sa botte avant de s'en servir pour chasser ses ennemis, a repris le commandement de l'armée nationale. Les Serbes sont plus heureux que nous : leur « victoire de la Marne » à eux a libéré leur territoire, s'ils atteignent, comme il semble, leur Danube au nord et leur Drina à l'ouest.

Peut-être nous sera-t-il permis de remarquer, en passant, que les lecteurs de la *Revue Bleue* qui suivent ici, depuis deux ans, le mouvement militaire et diplomatique, ne seront surpris ni du triomphe d'une armée commandée par le maréchal Putnik, dont il leur fut beaucoup parlé, ni de l'importance que prennent dans la lutte européenne les choses d'Orient et le rôle des Slaves.

Car c'est d'Orient et du demi-cercle qui menace de serrer la Hongrie que peut surgir l'élément décisif qui terminerait la première partie de la guerre. S'il y avait présentement un homme d'Etat en Autriche, il ferait la paix. Par malheur, il n'y en a qu'un, il est en Hongrie et c'est lui qui a fait la guerre. C'est ce comte Etienne Tisza, premier ministre de la couronne de Saint-Etienne, qui semble jeté dans la politique contemporaine pour y rappeler les traits, la brutalité orgueilleuse, le défaut de scrupules des grands magnats qui, aux temps abolis, menaient la guerre contre les Turcs.

Si les Russes ne sont pas contraints par la pression allemande en Pologne de rappeler au nord, comme il est déjà arrivé, leurs troupes engagées sur le front de Galicie, s'ils parviennent à franchir les cols des Carpathes, on pourrait voir briller dans la plaine hongroise une agréable diversité d'uniformes, russes, serbes et sans doute roumains, car la Roumanie ne permettra certainement pas qu'un autre drapeau précède le sien dans la Transylvanie affranchie. La seule menace sur la Hongrie pourrait ainsi entraîner des conséquences politiques qui changeraient bien des choses. Et ce serait justice, et d'une haute moralité, que la double monarchie succombât à une guerre que l'aveuglement de ses chefs à déchaînée. Mais ceci est de l'ordre philosophique, et nous philosopherons à la paix.

Il semble bien que nos alliés d'Orient soient présentement attachés au seul élément qui dans la stabilité générale des forces militaires, puisse être décisif. La guerre de la succession d'Antriche apparait comme la question préjudicielle à la deuxième partie de la guerre européenne. Cette succession d'Autriche, François Joseph a voulu qu'elle fut ré-

glée de son vivant. Dernière aventure d'un souverain qui porta dans son règne et dans sa vie ce que la superstition napolitaine appelle le « mauvais œil », qui fut sans cesse poursuivi par les Euménides capricieuses, et qui entraîna l'Europe ensanglantée dans la dernière tragédie de sa funeste destinée.

***

QUESTIONS FINANCIÈRES

Les questions financières à l'ordre du jour sont si nombreuses, qu'il serait présomptueux de vouloir même simplement passer en revue les principales, sans en négliger aucune, surtout dans un exposé forcément succinct, tel que celui-ci. Au moment où nous écrivons, on ignore encore quelles déclarations le ministre des Finances fera à la Commission du budget; M. Ribot doit être entendu par elle, le 19 décembre. Les Chambres sont convoquées pour le 22 décembre. Il est peu probable qu'elles se livrent à de vifs débats sur les proposition qu'apportera le Gouvernement. Néanmoins, des votes importants interviendront, notamment pour assurer, en 1915, la marche des services de l'État, et continuer de subvenir à l'effort financier qu'exige la défense nationale. Ils auront été émis quand cet exposé paraîtra. Peut-être n'aura-t-il pas perdu quand même toute utilité, si les chiffres et les faits qu'il rappelle suggèrent, pour la direction générale des affaires publiques, les résolutions qu'ils comportent.

*
* *

Quand les Chambres se séparèrent, le mercredi 15 juillet, à 8 heures du soir, juste à temps pour que le Président de la République pût signer la loi de finances avant de partir pour la Russie, l'État restait, en réalité, sans budget. Il n'en avait pas pour l'exercice 1915. Il n'en avait que l'ombre pour l'exercice 1914. Les dépenses budgétaires afférentes à ce dernier venaient bien d'être fixées à 5 milliards 200 millions environ (5.191.643.085 francs, exactement), ne justifiant que trop l'indication donnée ici même, à propos du budget de 1913 : « Le budget de 5 milliards n'est pas loin », avait-on dit (1). Et, de même, des recettes avaient été votées, de façon à produire un équilibre apparent, avec un excédent de recettes de 218.906 francs. Mais, en ce qui concerne les dépenses, celles du Maroc, évaluées à 212 millions, avaient été mises à part, imputées à un compte spécial d'emprunt. Quant aux recettes, il y avait eu ouvert 410 millions et demi de « res-

(1) Voir la *Revue bleue*, n°s des 9 et 16 novembre 1912.

sources exceptionnelles » : le fameux « compte provisionnel » voyait son solde, montant à 112 millions et demi, épuisé; de plus, un emprunt de 298 millions, en obligations à court terme du Trésor, était autorisé.

En fait, l'insuffisance des recettes budgétaires permanentes était de 642 millions environ, bien que, dans les évaluations admises, on eût compris près de 300 millions de plus-values de recettes, dont 200 millions environ prélevés par anticipation sur les résultats espérés de l'année 1914. Même dans l'hypothèse [illegible] fussent réalisés, un déficit [illegible] se légué ainsi à l'exercice 1915.

Une ressource nouvelle lui avait été ménagée, il est vrai, par une série d'articles insérés dans la loi de finances de 1914, promulguée au *Journal officiel* du 18 juillet. En vertu de ces articles, il devait être établi, à partir du 1er janvier 1915, un impôt général sur le revenu. Mais les calculs les plus optimistes n'en estimaient pas le rendement, pour cette année, à plus d'une soixantaine de millions. Cette prévision se fût-elle trouvée exacte, à peine si le déficit transmis au budget de 1915 par le budget de 1914 en eût été allégé.

Du côté de la Trésorerie, la situation était-elle meilleure? Dans la séance du 12 juin 1914, à la Chambre, M. Ribot, alors président du Conseil et ministre des Finances, avait dit : « A la fin de ce mois, nous aurons épuisé tous les moyens dont nous disposons, et, si nous ne faisions pas un emprunt, nous serions réduits à des expédients qui ne seraient pas dignes de la France ». M. Ribot annonça, pour le soir même, le dépôt d'un projet de loi autorisant cet emprunt. La chute du ministère coupa court à la réalisation de ce projet. C'était la réédition du coup du 2 décembre 1913, qui avait, en jetant bas le cabinet Barthou, empêché déjà l'emprunt de 1.300 millions, proposé, à cette époque, et qui, même effectué alors, eut été si tardif. Le successeur de M. Ribot aux Finances, M. Noulens, déposa, le 16 juin, un projet d'emprunt. Mais l'appel au crédit était limité à 805 millions. L'emprunt était émis en rentes 3 1/2 p. 100, amortissables en 25 ans et passibles de tous les impôts applicables aux valeurs mobilières ordinaires, exception faite des droits de timbre et de transmission. Il ne s'est trouvé, à la Chambre, que 154 voix contre 415, pour se rallier à un amendement disant que « le taux actuel de l'impôt fixé à 4 p. 100, restera à ce chiffre jusqu'à l'achèvement de l'amortissement ».

Voté par la Chambre, le 19 juin, après quelques protestations contre les conditions insolites du débat, voté, le lendemain, par le Sénat, quel-

ques instants après avoir été apporté à la haute Assemblée, l'emprunt fut émis le 7 juillet, à 91 francs, prix qui faisait ressortir à 182 francs, le coût de la coupure minima de 7 francs de rente. Le premier versement à opérer avait été fixé, pour le jour de la souscription, à 20 francs par 7 francs de rente. A la répartition, un deuxième versement de 42 francs était exigible. Puis, deux versements de 60 francs chacun, devaient avoir lieu, l'un le 16 septembre, et le dernier, le 16 novembre.

Une note du ministère des finances fit savoir que « l'emprunt ayant été souscrit quarante fois un quart, c'est une somme de plus de trois milliards et demi qui a été apportée aux caisses du Trésor ». La note ajoutait, toutefois : « Un huitième environ a été constitué par un dépôt de bons ou d'obligation à cours terme, et le surplus, soit plus de trois milliards, a été versé en numéraire, en billets ou en mandats de virements sur la Banque de France ».

Dans son rapport au Sénat, M. Aimond, rapporteur général de la Commission sénatoriale des finances, avait signalé l'insuffisance de cette création de rentes. « En dehors des dépenses du budget ordinaire, dit-il, dépenses qui dépassaient déjà le produit des impôts et revenus, nous avons engagé d'autres dépenses pour des sommes considérables, *sans avoir créé les ressources correspondantes* ». Le total en était de 1.151 millions et demi, y compris les 232 millions afférents au Maroc pour l'année 1914. Abstraction faite de ces 232 millions, il y avait 300 millions et demi de « dépenses *faites* en 1913 », et 619 millions de « dépenses engagées en 1914 ». De sorte que les 805 millions appelés étaient d'avance absorbés, et que la nécessité de nouveaux emprunts apparaissait avant que celui-là fût souscrit.

On voit en face de quels problèmes les Chambres devaient se trouver pour mettre en équilibre le budget de 1915 et régler la situation financière si la paix avait pu se prolonger. Qu'on se garde d'en conclure, ou que le crédit public dût être irrémédiablement affaibli, ou que le pays fût indéfiniment condamné désormais à des illusions de budget. Les ressources sont immenses, et, à la condition de laisser le travail national se développer, l'activité des affaires grandir, les capitaux s'employer en toute confiance, il n'est difficultés financières qui ne se puissent surmonter. De très graves questions financières restaient donc en suspens quand la session ordinaire prit fin. Mais bien d'autres allaient surgir. Les Chambres n'étaient pas en vacances depuis quinze jours, et déjà la guerre s'annonçait.

*
* *

A la vérité, l'attaque allemande n'aurait dû surprendre personne. Comme le *Livre jaune* vient de le rappeler, les avertissements les plus nets s'étaient produits.

Dès 1912, l'attaché militaire près notre ambassade à Berlin, le colonel Pellé, appelait l'attention sur la surexcitation de l'opinion publique en Allemagne, qui n'avait pardonné « ni à l'empereur, ni au gouvernement » d'avoir accepté que la France leur tînt tête, lors de la crise de 1911. « L'opinion publique ne veut pas, écrivait-il, qu'un pareil fait puisse se reproduire ». Le 15 mars 1913, le successeur du colonel Pellé, le lieutenant-colonel Verret accentuait cet avertissement : « En 1914, disait-il, on célébrera le centenaire de la première campagne de France, de la première entrée des Prussiens à Paris ». Et il ajoutait : « Par quelque prétexte que l'Allemagne justifie une conflagration européenne, nul ne peut faire que les premiers coups décisifs ne soient pas portés contre la France ».

Notre attaché naval faisait remarquer, à la même date, quelle » indication redoutable » devait être l'appel d'un milliard à réaliser avant le 1er juillet 1914, « car rien ne saurait expliquer une telle hâte des autorités militaires à posséder un trésor de guerre liquide d'un milliard dans leur caisse ».

M. Jules Cambon écrivait à M. Pichon, le 6 mai 1913 : « La pensée de l'Etat-Major général est d'agir par surprise. « Il faut laisser de côté, a dit le général de Moltke, les lieux communs sur la responsabilité de l'agresseur. Lorsque la guerre est devenue nécessaire, il faut la faire en mettant toutes les chances de son côté. Le succès seul la justifie ». Le 22 novembre 1913, M. Jules Cambon écrivait encore à notre ministre des affaires étrangères : « L'hostilité contre nous s'accentue, et l'Empereur a cessé d'être partisan de la paix ! »

La machination austro-allemande contre la Serbie est dans toutes les mémoires. Elle était dirigée surtout contre la France, alliée fidèle de la Russie. Le 28 juillet, l'Autriche-Hongrie déclarait la guerre à la Serbie. Le 1er août, l'Allemagne déclarait la guerre à la Russie. Depuis plusieurs jours, elle avait procédé à sa mobilisation et concentré des troupes à notre frontière. Le gouvernement eût manqué à tous ses devoirs en ne prenant pas de précautions : il lança le décret de mobilisation générale.

Le 2 août, l'Allemagne remettait un ultimatum au gouvernement belge, l'invitant à faciliter en Belgique aux forces allemandes les opérations militaires contre la France.

D'heure en heure la situation s'aggravait. Il ne se pouvait pas que nos Chambres demeurassent plus longtemps absentes. Par un décret du 2 août, elles furent convoquées en session extraordinaire pour le 4 août.

La veille de cette réunion, à 6 h. 45 du soir, l'Allemagne déclarait la guerre à la France.

Ce que fut, dans nos deux Chambres, la séance du 4 août, nulle expression ne saurait le rendre. A la Chambre, la lecture du message du Président de la République fut écoutée debout. « Notre belle et courageuse armée, que la France accompagne aujourd'hui de sa pensée maternelle, s'est levée toute frémissante pour défendre l'ho[illegible] peau et le sol de la patrie » : à ces m[illegible] pensées se confondirent en une seu[illegible] plus de partis; l'âme de la France avait passé là. Moment sublime ! L'union sacrée était faite.

Mais il ne pouvait plus être question ni d'apporter et faire voter un budget pour l'exercice 1915, ni de compléter par des emprunts en rente la reconstitution de la Trésorerie. De promptes et énergiques improvisations s'imposaient.

Dix-huit projets de loi furent présentés. Ils furent votés sans débats. Dans l'ordre financier, le gouvernement fut autorisé à se faire ouvrir « jusqu'à la cessation des hostilités » par voie de décrets rendus en Conseil d'État, délibérés et approuvés en conseil des ministres, tous les crédits qui seraient « nécessaires aux besoins de la défense nationale », fussent-ils même destinés à la création d'un service nouveau. Il fut décidé que ces mêmes décrets indiqueraient « les voies et moyens qui seront affectés aux crédits demandés », et qu'ils autoriseraient, en outre, s'il y a lieu, « la création et la réalisation des ressources extraordinaires nécessaires ».

Comme, d'autre part, en vertu de la loi du 14 décembre 1879 sur les crédits supplémentaires et extraordinaires, le gouvernement peut régulièrement ouvrir par décrets, pendant la prorogation des Chambres, les crédits dont le budget n'a pas été doté pour les services légalement prévus, l'essentiel se trouvait fait encore, de ce côté, au point de vue du budget de 1914.

Ainsi le gouvernement se voyait accorder un blanc-seing, « jusqu'à la cessation des hostilités », pour faire face aux besoins de la défense nationale, sous cette restriction : il devrait soumettre ces décrets « à la sanction du pouvoir législatif dans la quinzaine de la plus prochaine réunion des Chambres ». Et, quant aux nécessités budgétaires proprement dites, il y pourvoirait suivant la méthode traditionnelle, en attendant le vote d'un nouveau budget ou de nouveaux douzièmes provisoires.

Fatalement, la trésorerie allait devenir de plus en plus l'instrument des ressources pour les efforts financiers indispensables. Le grand emprunt national en rente consolidée, s'il était proposé et réalisé en temps voulu, eût rendu plus aisée la tâche. Quelque lourde qu'elle puisse devenir, elle ne sera pas au-dessus des forces nationales.

Une autre loi augmenta la faculté d'émission de la Banque de France et de la Banque de l'Algérie. La première vit le chiffre de son émission élevé, de 6 milliards 800 millions à 12 milliards. La seconde eut le sien porté de 300 millions à 400 millions. La loi prit soin de stipuler, en outre, que ces limites pourraient être modifiées et les émissions accrues par décret rendu en Conseil d'Etat, s[illegible] la proposition du ministre des finances.

[illegible] conventions [illegible] que la Banque [illegible] en certaines circonstances, consentir au Trésor des avances provisoires, jusqu'à concurrence de [illegible] milliards 900 millions; la Banque de l'Algérie s'était engagée à avancer, de même, 100 millions. Le Parlement n'avait pas été appelé à statuer sur ces conventions. La même loi les ratifia.

Enfin, elle prononça le cours forcé des billets des deux Banques. Mesure de précaution, non de suspicion. Pour ne parler que des billets de la Banque de France, leur valeur intrinsèque tient à des éléments à la fois moraux et matériels. Parmi ceux-ci figurent les valeurs de premier ordre que représentent les billets émis; au premier rang de ceux-là, sont les traditions de prudence de la Banque de France et l'indépendance qu'elle doit à sa charte.

Au 30 juillet 1914, date du dernier bilan publié, la circulation fiduciaire était de 6 milliards 683 millions. L'encaisse métallique atteignait 4 milliards 766 millions et demi : 625 millions en argent et 4 milliards 141 millions et demi en or. La France créancière de l'étranger comme elle l'est, par suite de ses placements au dehors, ne cesse d'accroître son stock d'or. Pendant l'année 1913, ses importations d'or ont dépassé de 589 millions et demi ses exportations correspondantes. Et, à la fin du mois de juillet de l'année 1914, pour les sept premiers mois écoulés, elle avait déjà un excédent analogue de 637 millions. Voilà ce que quelques-uns nomment « le drainage de l'or français ».

La Banque de France a su, par une politique monétaire et commerciale avisée, utiliser ces mouvements; grâce à la confiance inspirée à si juste titre par ses opérations, elle a vu l'or affluer dans ses caisses en échange des billets. Elle a formé de la sorte un véritable trésor de guerre, base inestimable pour son crédit. « C'est grâce à sa prudence et à sa prévoyance, écrivit le rapporteur de la Commission sénatoriale des finances, que nous pouvons aborder avec confiance les difficultés qui nous attendent, et la France ne saurait avoir trop de reconnaissance pour les administrateurs qui ont permis un pareil effort. »

Une autre loi, dont les répercussions ne furent

pas tout de suite aperçues, autorisa le gouvernement, « jusqu'à la cessation des hostilités, à prendre, dans l'intérêt général, par décret en conseil des ministres, toutes les mesures nécessaires pour faciliter l'exécution ou suspendre les effets des obligations commerciales ou civiles, pour suspendre toutes prescriptions ou péremptions en matières civile, commerciale et administrative, tous délais pour attaquer, signifier ou exécuter les décisions des tribunaux de l'ordre judiciaire ou administratif ». Tel fut le fondement du régime qui a revêtu des formes si diverses et qui a reçu, dans ses applications variées, l'appellation bizarre de moratorium.

Enfin, la même loi décida d'interpréter, avec effet rétroactif, le vocable « valeurs négociables », employé dans les lois des 27 janvier et 24 décembre 1910, faites pour permettre, en certains cas, par décrets, la prorogation des échéances de ces valeurs et celle des délais « dans lesquels doivent être faits les protêts et les autres actes destinés à conserver les recours » qu'elles comportent; « Sont considérés comme valeurs négociables — dit-elle — les chèques reçus ou tous autres documents établis en vue de constater, soit la délivrance des dépôts espèces ou de soldes créditeurs des comptes-courants dans les banques et établissements de crédit ou de dépôts, soit le remboursement des bons ou contrats d'assurances, de capitalisation ou d'épargne, à terme fixe ou stipulés remboursables au gré du titulaire ou du porteur ». Et le rapporteur de la Commission, à la Chambre, M. Albert Métin, écrivit dans son rapport : « Votre Commission vous propose, comme le gouvernement le demande, de ratifier l'interprétation qu'il n'a pas hésité à donner des lois des 27 janvier et 24 décembre 1910 ».

Toutes les autorisations demandées par le gouvernement, toutes les lois qu'il avait réclamées, lui furent données d'enthousiasme, dans cette journée à jamais mémorable du 4 août. Les Chambres, par leur élan patriotique à confier momentanément au pouvoir exécutif leur autorité souveraine, semblaient vraiment décréter la victoire.

D'un commun accord, la Chambre et le Sénat ajournèrent leur séance : « En ajournant elle-même ses séances, dit le président du Conseil, M. Viviani, la Chambre maintient la session ouverte, la cohésion avec le gouvernement qui est sur ces bancs, et dont tout le monde pensera qu'il n'est pas un gouvernement de parti, mais un gouvernement de défense nationale ».

PAUL DELOMBRE,
Ancien ministre.

(*A suivre*).

LE SIÈGE DE PARIS EN 1590
ET LE " TRAITÉ DE LA CONSTANCE ET CONSOLATION ÈS CALAMITÉS PUBLIQUES " DE GUILLAUME DU VAIR (1)

Reprenons maintenant la suite des événements auxquels Du Vair est directement mêlé. Après la mort de Henri III (1er août 1589) s'ouvre une sorte d'interrègne pendant lequel le Parlement de Paris redevient, en quelque manière, un pouvoir régulier. Son devoir va être de s'entendre avec Mayenne pour tenir tête aux violents de la Ligue et conjurer l'anarchie. Telle est, en effet, la mission que du Vair le sollicite de remplir, dès le 5 août, dans un discours où il s'écrie : « Endurerons-nous que le moindre du peuple s'arroge la puissance que nous avons desniée aux Roys et aux Monarques? » Quelque temps après, il sauve la vie au Président Potier de Blancmesnil accusé d'un complot pour livrer Paris à Henri IV, lors du coup de main que le roi tenta sur la ville, le 1er novembre.

Cette tentative fit prendre à la Ligue des mesures défensives, au travers desquelles Du Vair semble avoir voulu se mettre, quand il s'éleva contre la levée de subsides et l'introduction dans les murs d'une garnison étrangère.

Nous voici à la veille de ce siège de Paris où nous introduit de plain pied l'émouvant début du *Traité de la Constance* :

« Un jour, pendant ce siège que Paris a enduré avec tant de misères, je me promenois tout seul en mon jardin, pleurant du cœur et des yeux la fortune de mon pays. Et comme la passion croist demesurément quand elle est trop flattée, je commençois à accuser le ciel, d'avoir respandu sur nous de si cruelles influences, et eusse volontiers disputé contre Dieu mesme, si une crainte secrette n'eust refrené ma douleur.

« Comme mon esprit flottoit parmy telles pensées, arriva un de mes meilleurs amis, personnage fort consommé ès bonnes lettres, mesme ès sciences mathématiques ; mais plus recommandable beaucoup pour sa singulière probité et fidélité (rares vertus en ce siècle.) Son nom pour cette heure sera Musee, puisque sa modestie ne me permet pas d'autrement le vous nommer.

« Nous estans entre-saluez, et recueillis de quelques propos communs, et luy m'ayant envisagé plusieurs fois, et veu sur mes joues les traces de mes larmes, encore toutes fresches — Je ne vo

(1) V. la *Revue Bleue* du 5-12 décembre 1914.

demande point (dit-il) de quels discours vous vous entretenez icy, je le recognois assez à vostre visage : les gens de bien n'en ont maintenant guesres d'autres, que l'appréhension de la calamité publique. Cette playe nous cuit si fort, que nous ne pouvons que nous n'y portions souvent la main. Mais quoy? hier quand je vous vins voir, je vous trouvay en mesme estat : pour le premier coup, je ne fis semblant de rien ; voyant aujourd'huy que vous continuez, et que la tristesse vous maîtrise de ceste facon, je ne me puis tenir que je vous demande ce que vous avez faict de la Philosophie. »

La philosophie n'est-elle donc qu' « *une bravache et une ventarde*, qui triomphe à l'ombre d'une salle, les brettes à la main, » mais à qui « les armes tombent incontinent des poings, quand il faut combattre à l'espee blanche et que la Fortune lui tire un revers de toute sa force? »

Voilà l'objet du débat qui s'engage, à la lumière de l'expérience, au milieu des misères du siège de Paris par Henri IV. De ces misères, je ne préciserai que quelques traits. Du Vair leur donnera corps et couleur.

*
* *

D'après nos historiens le siège de Paris aurait commencé le 7 mai 1590 et duré jusqu'au 7 septembre, donc exactement quatre mois. Les termes en furent moins rigoureux et, en somme, plus espacés. Dès le 30 août le peuple put fourrager au dehors, et des convois de vivres entrèrent dans la ville dès le 1er septembre. Mais, par contre, l'investissement est bien antérieur au 7 mai. Aussitôt après la victoire d'Ivry (14 mars), dont la capitale devait, aux yeux de Henri IV, être le prix, les communications commencèrent à être coupées. Et cela fut cause qu'en moins de [illegible] après l'investissement complet, dès le mois de juin, la disette apparut et se transforma rapidement en une épouvantable famine. Un grand nombre de Parisiens, des gens riches surtout avaient quitté la ville : une centaine de mille, estime-t-on. Mais il en restait plus du double, et leur nombre fut grossi par un afflux de paysans du dehors [illegible] 15,000 [illegible] de Sceaux, plus de 20,000 de Montdidier [illegible] arriva jusqu'à manger les [illegible] des [illegible] pour en faire du pain.

De ces horreurs l'imagination populaire a retenu surtout le soulagement ; la légende est née du bon roi Henri IV faisant, à la pointe des piques, passer des victuailles aux assiégés. Légende [illegible] qui va droit à l'encontre des desseins du roi, lequel a déclaré dès alors que c'est par la famine et non de force qu'il voulait prendre Paris, afin de lui épargner les calamités d'un sac. Et, de fait, les opérations militaires se bornèrent à la prise des faubourgs et au lancement de quelques bombes, à peu près inoffensives, sur la ville, bombes auxquelles les Parisiens répondirent par des projectiles de fortune qui se trouvèrent être les premiers obus. [illegible] avaient inventés par [illegible] Bernard [illegible] fait curieux ne nous a été révélé [illegible] que par une relation du siège, inédite jusqu'en 1880, et dont il n'est pas sans doute hors de propos de vous citer ce passage :

« Le duc de Nemours alla revisiter les murs et fortifications de la ville, où fut par son commandement besongné en toute diligence à desmolir partie des maisons des faubourgs, proches des portes et fossez, et pourveu aux munitions de pouldres et boulletz, dont y avoit grand deffault aux magazins et arsenal de la ville, et par faute d'aultre matière furent faictz des boulletz de plusieurs pièces de ferremens et cuivre, rassemblez en forme ronde, enclos et couverts d'une lame de plomb, du calibre de chacune pièce de canon, qui faisoient autant ou plus d'effect pour la deffense de la ville, que s'ils eussent esté d'une pièce, pour autant que par la chaleur du feu, le plomb eschauffé, et le coup donnant en quelque part que ce fust, les pièces estant au dedans de la lame s'escartaient et portaient en divers lieux, faisant autant d'effect qu'ils donnoient d'atteintes, qui fut une *invention belle, singulière et profitable en cette occasion* [illegible] »

Pour en revenir à la légende, son seul fondement est dans la sortie autorisée par le roi d'habitants inoffensifs, tolérance que son alliée Elisabeth lui a reprochée comme faiblesse [illegible] mais qu'il a justifiée en disant que soit la présence, soit la mort de ces malheureux n'auraient avancé en rien la reddition de la ville, puisque ses défenseurs, lansquenets et artificiers, chefs ligueurs laïques ou clercs, s'étaient réservé des vivres en recourant à tous les moyens pour se nourrir aux dépens du peuple. Du Vair va nous apprendre ce que furent ces moyens pour les lansquenets.

*
* *

Le *Traité de la Constance* est un dialogue à quatre personnages. A l'ami que vous l'avez vu introduire deux autres viennent se joindre qui nous sont présentés en ces termes :

« Or c'estoient deux personnages signalez, deux

perles de nostre siècle : desquels le premier, que nous nommerons pour cette heure Orphée, outre la cognoissance qu'il a des arts et sciences, s'est acquis une grande expérience et admirable prudence par ses longs et périlleux voyages. L'autre qui aura nom Linus est recognu pour un des plus sçavans hommes de l'Europe, et qui a le plus de jugement et de preud'hommie au maniement des bons livres et de piété en toutes ses actions. »

Nous pouvons lever le masque qui couvre ces visages. Musée c'est Henri Monantheuil, professeur, à la fois, de médecine et de mathématiques au Collège royal. Passionné pour son enseignement, pour la libre science que le Collège a toujours servie, esprit aussi étendu que caractère loyal, ferme et franc, aimé de tous ceux qui l'ont approché, il était resté à son poste avec un petit nombre de ses collègues, d'opinions fort contraires, tels que Génébrard, le fougueux ligueur, et le poète Passerat, un des auteurs de la Ménippée.

Dans le traité de du Vair il représente la *Constance* basée sur les lois naturelles qui régissent le monde moral, lois que la Providence a établies et qui lui restent subordonnées. Il s'attaque au découragement comme contraire « à la nature et à la loy commune du monde » et c'est de ce point de vue qu'il développe, en magnifique langage, la distinction antique; reprise déjà par Montaigne, entre les maux véritables et les maux d'opinion, entre l'appréhension du mal et sa réalité.

La réalité, du Vair commence par la décrire. Il justifie les larmes qu'il a versées par l'explosion de sa douleur patriotique :

« Moy, à la veüe des miens, et au milieu de leurs misères, je ne souspireray point ?

« Non, non, je suys François, je suys natif de la ville que je voy perir. Croyez que pour avoir à ceste heure les yeux secs, il faudroit avoir le cœur de pierre : encore estime-je que si la pieté n'est du tout esteinte au monde, nous pleurerions aussi bien que l'Apollon de Cumes : car nous en avons bien plus de subject qu'il n'avoit.

« Ceste belle ville capitale du plus beau Royaume de la terre, le domicile de nos Roys, le trosne de la justice de cest Estat, et comme le temple commun de toute la France perit à nostre veüe, et quasi par nos mains : les richesses de ses citoyens, la magnificence de ses bastimens, l'erudition de tant de celèbres et sçavans personnages qu'elle a eslevez ne l'ont peu garantir ny aider. »

Et du Vair soulève d'une main discrète un coin du voile lugubre :

« Comme nous nous fusmes assis, Linus commença à nous dire qu'il venoit d'entendre une piteuse histoire d'une pauvre femme qui, n'ayant peu trouver du pain pour donner à ses enfans, s'estoit pendue à son plancher.

« — Et moy, ce dict Orphee, je vien de voir tout à ceste heure une pauvre fille qui est tombée toute roide morte de male-faim ; et à trois pas de là j'ay trouvé de pauvres gens qui mangeoient un chien tout sanglant, qu'ils avoient grillé avec de vieille paille. Et comme j'ay eu passé le plus viste que j'ay peu ce triste spectacle, j'ay rencontré des femmes qui crioient et disoient, que les Lansquenets avoient mangé des enfans aupres du Temple, ce que je ne puis croire.

« Je vous laisse donc à penser, comme nous devons fremir et transir, quand nous nous représentons toutes les sortes de pauvretez qui sont répandues par ceste grande et vaste ville. Hélas ! combien y a-t-il de playes secrètes que la honte couvre : et puis quelles et combien effroyables sont les calamitez que nous prévoyons, attendons et ne pouvons quasi éviter ? Vous me reprochez, Musée, mes larmes, mais plus de raison auriez-vous de me reprocher ma dureté de cœur, qui seule empesche qu'une si vive et poignante douleur ne finisse ensemble ma tristesse et ma vie ».

Monantheuil reconnaît ce qu'il y a de légitime dans cette affliction, car la philosophie « doit passage aux affections naturelles ». Ce qu'il veut combattre c'est la langueur d'esprit qui énerve. Il passera ensuite en revue les maux dont les Parisiens se sentaient menacés.

C'est à l'imagination d'abord qu'il s'en prend pour prouver, à la suite de Montaigne mais avec les accents d'un stoïque chrétien, que la crainte du péril est pire que son événement, qu'elle fait plus de victimes que le mal redouté.

« Combien en avons-nous veu qui ont rendu leur mal vrayment mal à force de s'en affliger, qui en craignant d'estre misérables, le sont devenus et ont tourné leurs vaines peurs en certaines misères.

« Je crois, quant à moy, que de tous les maux la crainte est le plus grand et le plus fascheux. Car les autres ne sont maux que tant qu'ils sont, et la peine n'en dure non plus que la cause ; mais la crainte est de ce qui est, de ce qui n'est pas, de ce qui par adventure ne sera pas, voire quelques fois de ce qui ne peut estre.

« Combien peut-il survenir de rencontres qui pareront au coup que nous craignons ? La foudre se détourne avec le vent d'un chapeau, et la fortune des grands estats avec un petit moment... et bien souvent d'où nous attendons nostre ruyne nous recevons nostre salut ».

Mais regardons les maux en face « tenons les pour certains, encore qu'ils soient incertains ». Quels sont-ils ? exode, ruine, perte des siens, douleurs et

tourments, perte de la vie. « Voyla de quoi est composé cet ost de maux que nous redoutons tant..... Ce ne sont que valets de bagage, que l'on a mis en bataille pour nous estonner. Si nous sommes armez, comme nous devons, rien de tout cela ne rendra combat : à voir seulement nostre contenance asseurée, ils s'escarteront ».

Et du Vair les prend un à un.

La pauvreté ? « Un homme à qui les bras demeurent de reste se doit-il plaindre de la pauvreté ? Celuy qui a un art la doit-il craindre ? Celuy qui est nourry aux lettres et aux sciences la doit-il fuir? Si nous voulons vivre selon le désir de la nature nous trouverons toujours ce qu'il nous faut : si nous voulons vivre selon celuy du vulgaire, nous ne le trouverons jamais ».

La perte d'amis, de parents, d'enfants? — « A quelle heure le port est-il plus desirable que quand on est fort battu de la tempeste? — Ceux-là nous iront attendre devant au sejour préparé pour les belles et pures ames. »

Mais voici les dangers les plus pressants, les plus cruels, ceux que Henri IV a voulu épargner aux Parisiens, en renonçant de prendre leur ville de vive force :

« Si, comme nous en sommes à la veille, la ville est prise ou surprise, et passe par un sac et pillage, nous tomberons entre les mains des barbares et des inhumains soldats, pour estre mesmes estrangers de nation, qui après nous avoir battus et tourmentez, nous tiendrons en une misérable captivite; où nous demeurerons, paravanture, malades et languissans sans secours, peut-estre adjoustera-on les tourmens aux maladies. Et, en fin, nous verrons-nous mourir en ceste misere, pour le comble de laquelle nous aurons autour de nous de pauvres petits enfans, destituez de toute conduite, à la compassion desquels nous ne pouvons apporter autre chose que les soupirs. »

Les tourments? « Ils ne sont pas plus difficiles à supporter que les grandes et fascheuses maladies, au contraire, il semble qu'ayant le corps et la santé entière pour y résister que la nature nous seconde en ce combat pour nous y rendre victorieux. »

« Voulons-nous trahir nostre ame et oublier ce que nous devons d'honneur à ce qui est de divin en nous? Voulons-nous lors abaisser nostre esprit et l'asservir à nostre corps, pour se douloir avec lui et compatir à ses maux? »

La mort? « Elle n'a rien de soy d'effroyable non plus que la naissance. La nature n'a rien d'estrange ny de redoutable. La mort est tous les jours parmy nous, et ne nous faict point de peur : nous mourons tous les jours, et chaque heure de notre vie qui est passée est morte pour nous. La derniere goutte qui sort de la bouteille n'est pas celle qui la vuide, mais qui achève de la vider : et le dernier moment de nostre vie n'est pas celuy qui fait la mort, mais seulement qui l'acheve. La principale partie de la mort consiste en ce que nous avons vescu. Plus nous desirons vivre plus nous desirons que la mort gagne sur nous.

« La vie se mesure par la fin, pourveu qu'elle en soit belle, tout le reste a sa proportion. »

« — Encores (direz-vous) sorb[illegible] on volontiers de mourir en [illegible] ans son lict entre les [illegible] consolé d'eux en les consolant. Cela est m[illegible]able d'estre tué en quelque coin et demeurer sans sépulture.

« — Tant de gens qui vont à la guerre et prennent la poste pour se trouver à une bataille ne sont pas de cet avis. Ils vont mourir tout en vie et s'ensevelir parmy leurs ennemis. Les petits enfans craignent les hommes masquez : descouvrez leur le visage, ils n'en ont plus peur. Aussi, croyez-moy, le feu, le fer, la flamme nous estonnent en la façon que nous nous les imaginons : levons leur masque, la mort dont ils nous menacent, n'est que la mesme mort dont meurent les femmes et les petits enfans. »

*
* *

Le premier livre se clôt sur des paroles de confiance et d'espoir, confiance dans le souverain attendu, Henri IV, espoir en Dieu : « Et pour ce, espère-je, que Dieu trouvera lorsque nous l'attendons le moins, quelque moyen propre de nous sauver tous : et principalement ceste tant belle et auguste ville, en laquelle il y a encore bon nombre d'hommes qui l'invoquent en pureté de cœur ».

Le deuxième livre s'ouvre sur une *alarme* qui est donnée le lendemain dans la ville et qui fait que les quatre amis tous du même quartier, se trouvent réunis au corps de garde. La rumeur passée, Du Vair prend ses trois compagnons « par le manteau » et les ramène chez lui où l'entretien reprend.

Monantheuil vient de démontrer qu'il faut se soumettre aux lois providentielles. Un autre interlocuteur, sous le pseudonyme d'Orphée, va prouver que ces lois et les maux mêmes qu'elles [illegible] sont toujours salutaires et bienfaisants, qu'ainsi il n'y a pas seulement à les supporter avec constance mais à y trouver la consolation. Quel est cet ami de Du Vair? Nous n'avons pas ici la certitude, mais une extrême probabilité que c'est Jacques Houllier, conseiller à la Cour des aides et grand voyageur, de même que nous avons toute raison de croire que son compagnon Linus est le savant bibliographe, très docte et très pieux, Nicolas Lefèvre.

Houllier expose une théorie du gouvernement de la Providence où il s'élève bien au-dessus de ses contemporains, Montaigne ou Bodin, aussi haut, à mon sens, que Bossuet un jour, tout en faisant une place beaucoup plus large et plus juste à l'observation directe des faits, des phénomènes sociaux, des grandes forces, qui dans le sein des peuples produisent les grands événements, l'ascension, le déclin, la chute des Empires.

Puis le philosophe cherche à pénétrer jusqu'à l'essence même de l'ordre divin.

« Le doute point qu'en la création de l'univers, Dieu n'ait estably une reigle et une loy certaine, selon laquelle toutes choses doivent estre produittes, disposées et conservées : laquelle qui voudra appeler nature, je n'ai que dire pour l'empêcher, pourveu qu'il n'en face point une essence à part hors de Dieu, à laquelle il pense qu'il ait commis le gouvernement des choses crées pour se mettre en repos.

« Au contraire, ceste nature ne peut estre autre chose, que ceste première puissance et vertu qui dès le commencement, sans sortir de luy, s'est imprimée en la matière et luy a donné ce mouvement réglé par lequel les choses se conservent en leur estre et outre produisent leurs effects. Laquelle puissance est par luy de jour, en jour, et de heure en heure, de moment en moment, inspirée au monde; lequel elle recrée et reforme en le conservant, et le refait tous les jours par partie tel qu'elle l'a fait au commencement ».

« Bien est-il vray que, comme un grand Architecte, il a beaucoup d'ouvriers soubz soy... pour faire participer ses créatures à une de ses plus augustes et souveraines puissances, et les faire produire et quasi creer quelque chose, aussi bien que luy. Et pour ce par une admirable sagesse, il a laissé une partie des choses basses et terrestres aucunement imparfaicttes, comme pour servir à l'homme de matiere et de subject à plusieurs beaux ouvrages.

« Il luy a donné les pierres, et ne luy a pas donné les bastiments, mais bien l'art de les faire; il luy a donné les mines, et ne lui a pas donné la monnoye, mais bien l'art de la faire (etc.).

Nous venons de toucher au point culminant de l'œuvre. La cime se prolonge et se termine au livre troisième, par l'entretien sur l'immortalité de l'âme, d'une si éloquente et lucide sérénité, mis dans la bouche du Premier Président Christophe de Thou.

Il serait puéril de se demander si les paroles prêtées au grand Parlementaire sont bien tombées de ses lèvres, la veille de sa mort, le jour de la Toussaint de l'an 1582. Un mourant ne tient pas un discours qui déborde sur douze pages in-quarto. Mais que Du Vair se soit fait l'éloquent interprète de la pensée suprême de Christophe de Thou, nous avons le droit de l'induire de circonstances nombreuses, et tout d'abord de l'assertion du chancelier Hurault de Cheverny, que son beau-père avait fait avant de mourir « une fort belle remontrance et admonition à tous ses enfans ». Cette « remontrance », nul n'était mieux placé pour l'apprendre ou même l'entendre que Du Vair et ses amis, par suite du commerce de familiarité qu'ils entretenaient — Du Vair avec Jacques de Thou, le grand historien, Nicolas Lefèvre avec le Président lui même — et dont témoigne cette motion profonde avec laquelle nous est présenté « ce bon vieillard que nous avons tant aimé en sa vie et tant regretté à sa mort ».

Tel que Nicolas Lefèvre rapporte son discours, il mériterait, à lui seul, toute une étude. C'est à l'âme elle-même « élevée par dessus le corps, retirée toute à soy, réfléchie en soy-mesme » que le Socrate chrétien demande le secret de son immortalité, laquelle « reluit en toutes ses actions ». Et cette doctrine est le couronnement logique du traité « *de la constance et consolation* ». Le récent et excellent biographe de Du Vair, M. Radoant, l'a, du point de vue de la consolation, très bien marqué : « Après que ses amis ont successivement cherché dans l'obéissance aux lois de la nature, dans le caractère du mal et dans son origine des raisons de rester fermes dans la tourmente, il réserve à de Thou l'honneur de dire le mot décisif, de trouver après les raisons qui encouragent, la parole qui console, de faire entrevoir l'espérance souriante au delà de la constance qui se raidit ». Mais la constance, elle aussi, la dernière parole du Président, de Thou y exhorte avec une singulière puissance, pour l'amour de la patrie, par raison et par foi :

« Souvenez-vous que vous estes hommes et que vous estes François. Que votre courage ne s'enfuye pas avec votre bonheur. Fichez-vous au droit et à la raison, et si la vague a à vous emporter, qu'elle vous accable le timon encore à la main. Voicy le temps qu'il faut présenter l'estomac à la fortune pour la défense de l'Estat, et couvrir de son corps celuy de la patrie ».

*
* *

J'ai dit que l'existence entière de Du Vair était l'illustration de ses œuvres, je pourrais dire que la dignité dont elle est empreinte en forme le meilleur commentaire, soit qu'il prononce au péril de sa vie, le discours célèbre sur la Loi salique, qui rétablira l'unité de la France, soit qu'il poursuive cette même unité contre les velléités séparatistes du Midi, comme premier Président du Parlement de Provence, soit enfin par son attitude, quand les sceaux lui sont donnés, retirés ou restitués. Et n'est-ce pas une

réalisation vivante du stoïcisme chrétien que de voir le magistrat intègre et stoïque se doubler en 1618 d'un évêque de Lisieux !

Tel fut l'homme, et j'ai essayé de vous montrer ce que fut son œuvre maîtresse. Comment alors a-t-il pu se faire qu'une œuvre d'un tel prix et d'un tel écrivain soit tombée dans l'oubli? Si, en effet, les écrits de Du Vair ont été parmi les livres le plus souvent édités, dans la première moitié du XVIIe siècle, si plus de quinze éditions compactes en ont paru alors (trop *compactes*, hélas !), la dernière remonte à 1641, et ce n'est que très récemment que quelques-unes de ses œuvres, autres que le *Traité de la Constance* ont été réimprimées. Pourtant, nos grands classiques avaient lu et pratiqué Du Vair. Chez Corneille et Bossuet, Racine et Lafontaine, Pascal et Descartes, on trouve des réminiscences, et Rouen, la patrie de Corneille, fut la grande officine d'où les éditions de Du Vair sortirent (1). Alors pourquoi, depuis lors, le silence et l'oubli ? Sans doute en faudrait-il chercher les causes dans les controverses religieuses du XVIIe siècle, le scepticisme du XVIIIe et l'abaissement d'idéal dont, par l'extension du bien-être matériel, le siècle dernier a souffert. Les sièges de Paris de 1870 et de 1871, n'avaient pas tiré l'écrit de Du Vair de l'ombre, et il m'avait paru d'autant plus naturel de le replacer sous vos yeux en prévision du siège qui nous menaçait.

Vous avez pu voir, du reste, que le *Traité de la Constance* n'est pas une œuvre de circonstance, mais une de ces œuvres profondément humaines, vers lesquelles la main se tend d'instinct dans les graves épreuves de la vie, publiques ou privées. J'irai jusqu'à le placer, pour l'énergie d'âme qu'il recèle, entre les pensées de Pascal et les tragédies de Corneille.

Sa valeur littéraire aussi peut affronter ce voisinage redoutable. Du Vair a travaillé, plus que nul autre de son temps, à la défense et à l'illustration de la prose française et contribué à son excellence. Et ne fût-ce qu'à ce titre, il a droit, me semble-t-il, à prendre rang parmi nos auteurs classiques.

Quoiqu'il en doive être, le nom de Du Vair demeure glorieusement uni au siège de Paris de 1590, comme à l'avènement de Henri IV, et, par son chef-d'œuvre dont je viens de tenter l'analyse trop imparfaite à mon gré, il restera un des plus nobles inspirateurs de l'énergie française.

JACQUES FLACH,
Membre de l'Institut.

(1) On trouve sous le *Traité de la Constance* des vers qui brillent presque tout seuls :

« Il faut quelquefois couper, il nous mène à la gloire
Il faut aux combats nous exposer à la gloire »

Cf. *Rodogune* :

« Le ciel, par les combats veut qu'on monte à la gloire. »

LA GUERRE ACTUELLE
et
SES CONSÉQUENCES GÉOGRAPHIQUES (1)

Mesdames, Messieurs,

Suivant une vieille tradition, notre société reprend chaque année, à l'entrée de l'hiver, ses réunions familières et ses conférences. Votre Commission Centrale a pensé que la gravité des événements survenus depuis notre séparation n'était pas un motif suffisant de déroger à la coutume.

Toutefois, avant de donner la parole à notre dévoué Secrétaire général et à l'éminent conférencier qui va nous parler de l'Allemagne, je vous demanderai la permission de rappeler brièvement l'origine et les conditions de la guerre actuelle et d'en esquisser, par avance, quelques-unes des conséquences possibles, sinon probables, au point de vue qui nous intéresse plus directement, celui de la Géographie.

Tout entier à sa tâche laborieuse de civilisation et de progrès, confiant dans la pureté de ses intentions et dans la loyauté de tous ses voisins, notre pays vivait en paix, lorsque, brusquement, perfidement, il s'est vu l'objet d'une agression longuement préparée de la part d'un ennemi tout infatué de sa puissance de fraîche date et ivre de voir, au plus tôt, le monde entier courbé sous sa domination.

En vue de réaliser plus vite son rêve de folle ambition, regardant comme un bagage encombrant et inutile le respect des lois universelles de l'honneur, la fidélité à la parole donnée et aux contrats signés, les droits sacrés des blessés ou des populations sans défense, en un mot tout l'héritage de justice et de bonté, fruit de longs siècles d'efforts des générations passées, notre barbare ennemi a cru intimider et réduire plus sûrement ses adversaires en les soumettant à un régime de terreur, de massacres et d'abominations, dont l'humanité, depuis les Huns et les Vandales, avait perdu le souvenir.

Outrages aux agents diplomatiques et à leurs familles ; pillage, incendie et destruction méthodiques des propriétés privées ; anéantissement aveugle et stupide de chefs-d'œuvre architectoniques, magnifiques témoins survivants des âges disparus ; perfide emploi des uniformes et du pavillon de l'adversaire ; usage frauduleux des insignes de la Croix-Rouge ou du drapeau parlementaire, hôpitaux et ambulances bombardés, prisonniers de guerre,

(1) Discours prononcé par M. Ch. Lallemand, membre de l'Institut, président de la Commission centrale de la Société de Géographie, à la séance de réouverture des conférences de la Société, le 27 novembre 1914.

otages, ou paisibles habitants, utilisés comme boucliers vivants pour protéger les troupes marchant au feu; prêtres, vieillards, mères et enfants, fusillés ou brûlés vifs dans leurs maisons en flammes; religieuses, femmes et jeunes filles violées et martyrisées; aucune horreur ne nous a été épargné, des témoignages irrécusables le prouvent.

Chose inouie, dans la partie éclairée de leur nation, dans l'élite des savants, des artistes, des professeurs, les coupables ont trouvé, non pas des juges, [illegible] au nom de la morale [illegible] nelle et les principes [illegible] odieuse[illegible] foulés aux pieds, mais des avocats pour les excuser, les justifier, voire applaudir en eux les défenseurs de la « culture » la plus parfaite qui soit au monde, la culture germanique, comme s'il suffisait de réglementer la barbarie pour en faire une civilisation de qualité supérieure.

Chose plus incroyable encore, érigeant le mensonge officiel et la calomnie systématique en procédés licites de gouvernement et en moyens réguliers d'influence sur l'opinion des neutres, les autorités du pays en cause ont poussé le cynisme jusqu'à imputer publiquement à ses adversaires, les forfaits mêmes commis par ses troupes.

Grâce à Dieu, cette succession d'actes abominables n'a réussi qu'à soulever, dans l'univers, un sentiment unanime de réprobation et de dégoût, que notre Société ne sera pas la dernière à partager. Ces crimes auront aussi pour conséquence de faire perdre à leurs auteurs le bénéfice de toute pitié à l'heure fatale du réglement des comptes.

Tous les peuples épris d'idéal se sont levés pour défendre, avec nous, contre la science devenue l'esclave et la complice de la force brutale, l'honneur et la justice outragés.

D'un bout à l'autre de l'Europe, la lutte se poursuit avec une âpreté, une violence, une intensité que l'histoire n'avait jamais connues.

Les désastres s'accumulent; les pertes se comptent par millions d'hommes et par milliards de francs; l'opinion haletante suit avec angoisse les péripéties de cette guerre gigantesque; mais déjà l'on voit poindre à l'horizon l'aube de la victoire et, sans trop de chances d'erreur, on peut, semble-t-il, pronostiquer le triomphe final du droit, et l'avènement d'une période — très longue, sinon définitive — de paix pour l'humanité.

Mais, outre cette légitime compensation à nos souffrances, que de bouleversements éventuels, d'autre part, on peut, sans empiéter sur le domaine des diplomates, entrevoir dès aujourd'hui, dans la carte politique du monde!

Pour ne citer que les principaux: ce serait tout d'abord la vaillante et noble Belgique agrandie vers le Rhin; ce serait l'héroïque Serbie, accrue, tout au moins, de la Bosnie et de l'Herzégovine; l'Alsace-Lorraine étendue vers le Nord et redevenue française après quarante-quatre ans d'oppression, à l'heure même où quelques-uns de ses meilleurs amis commençaient à désespérer d'un retour possible à la mère-patrie; ce serait la Pologne et l'Arménie reconstituées et vivant autonomes sous l'égide de la grande Russie; ce seraient les empires barbares [illegible]oqués et détruits, et leurs tronçons, jusqu'alors artificiellement maintenus groupés, reprenant chacun une indépendance et une individualité qui les rendraient tout à fait inoffensifs pour la paix du monde; ce seraient les Turcs, abâtardis et serviles, définitivement rejetés hors d'Europe; les détroits, rendus libres; les frontières des États Balkaniques encore une fois remaniées.

Ce serait notre Congo français, un instant démembré, rétabli dans son intégrité. Ce seraient, pour une large part, les colonies allemandes d'Afrique passant sous la domination de notre énergique et loyale alliée, la Grande-Bretagne, et l'Allemagne complètement exclue de la Chine et du Pacifique.

Et aussi, pour peu que les intéressés se hâtent d'y prêter la main, ce seraient les populations du Sleswig, de la Transylvanie, du Trentin et de Trieste, réunies à leurs sœurs de races.

Jamais, en un si court espace de temps, pareil ensemble de changements ne seraient intervenus dans la distribution politique des terres du globe.

En tous cas, notre génération pourra se flatter d'avoir vécu l'une des périodes les plus grandioses et les plus émouvantes de l'histoire de l'humanité!

*
* *

Mais j'arrête là ces rêves, toujours un peu aventurés, de prophète. Leur seule excuse est l'inébranlable confiance que doivent nous donner, pour l'issue finale de la lutte, l'héroïsme des troupes alliées, l'abnégation et la valeur de leurs chefs.

A tous la Société de Géographie envoie l'hommage ému de son admiration, avec ses félicitations patriotiques et ses remerciements les plus chaleureux.

CH. LALLEMAND.

LE PRESTIGE DE LA VICTOIRE

Durant une des [illegible] instructives [illegible] quelques [illegible] ou [illegible] l'Œuvre des *Trains de Blessés*, j'assistai à la scène suivante : c'était quelques jours après la retraite de von Kluck, par conséquent au début des victoires de la Marne. Le major de service, s'adressant à une dame infirmière de la Croix-Rouge qui, manifestement, était « du monde » avec une tendance à le trop souligner, prononça ces simples paroles : — « Voici, Madame, un blessé dont il faudrait laver les pieds. » L'infirmière eut un mouvement de recul, ou, peut-être [illegible], d'hésitation : — « Eh bien ! Madame, observa simplement le major, si cet homme avait les pieds propres, *sans doute ne serait-il pas là ou vous êtes !* »

Dans cette brève, mais expressive réplique, le médecin avait eu l'art de ramasser toute la situation. Et je n'ai pas besoin de dire qu'un semblable avertissement n'eut pas à se répéter souvent, ayant assisté à l'un des plus beaux, à l'un des plus réconfortants spectacles qu'un Français ait pu voir au cours de cette affreuse guerre : cinq cent Parisiennes de tout âge, défilant sous mes yeux, toutes plus dévouées les unes que les autres, plus courageuses, plus décidées à payer de leur personne, — j'ai dit : de tout âge, puisqu'il y avait là des jeunes filles de dix-huit ans et des aïeules de soixante-dix — et j'ajoute : de tout rang, puisque s'y coudoyaient des cuisinières et des duchesses. Si je ne craignais d'être accusé de tendances démagogiques, je dirais que les cuisinières égalaient les duchesses, si elles ne les surpassaient, car à une telle heure, une femme qui doit gagner son pain [illegible] est évidemment plus méritante qu'une autre, sans [illegible] rés, et concluons : c'étaient toutes des Françaises !

[illegible]

[illegible] ils subordonneraient leur destin ! Aux deux pôles [illegible] ment d'approche, tentent d'exploiter la situation, [illegible] qu'il peut avoir par le sacrifice intégral qu'il implique ! Mais qu'ils y

[illegible] connus avant elle, ou, du moins, noyés dans la masse, désormais ils auront un *nom* : ils auront été les participants à la Grande Guerre, et les *anonymes* désormais, ce seront les autres, ceux que l'âge ou les circonstances auront retenus loin de l'ennemi.

[illegible] que à toutes les classes de la société, chacune dans sa sphère propre, et avec les moyens d'action qui lui sont particuliers ? Je pense qu'on me comprend, sans [illegible] qui, d'une démarche plus assurée, posera le pied sur *son* sillon — ce sillon que sa constance et sa valeur devant l'ennemi auront contribué à préserver de la souillure étrangère et à maintenir français — depuis ce simple paysan qui en tirera un prestige inégalable dans le sein de son Conseil municipal, jusqu'à l'homme de haute culture : médecin, savant, écrivain, qui aura couru des risques identiques sous la mitraille de l'ennemi, et de qui l'opinion sera écoutée avant toute autre dans les conseils de sa profession, tous auront une influence décisive sur la direction des affaires, et leur voix, prenez-y garde vous tous qui, jusqu'à la folie mystique avez la religion de l'égalité, ne comptera plus pour une unité, mais pour cinq, pour dix, que sais-je ! pour un chiffre qu'à l'heure actuelle nous ne saurions fixer.

Et c'est précisément parce qu'à l'heure actuelle ils ignorent de quel coefficient il faudra multiplier ces unités, oui, c'est bien cette incertitude qui crée l'état d'inquiétude que nous discernons chez ceux qu'il nous faut qualifier encore de ce titre : les *Derniers* [illegible] toute une catégorie d'impénitents, de qui la mentalité, douloureusement retardataire, résiste avec énergie aux leçons de la Guerre et semble bien n'avoir pas évolué d'un pas quand les autres se [illegible] qui demeurent sur leurs positions quand tous les [illegible] ils subordonneraient leur destin ! Aux deux pôles [illegible] ment d'approche, tentent d'exploiter la situation, [illegible] qu'il peut avoir par le sacrifice intégral qu'il implique ! Mais qu'ils y

prennent garde ! ils ne tiennent point en mains ils ne l'auront même pas à la fin de la guerre — la valeur de l'*Inconnue* qui, seule, pourrait leur permettre de faire la *preuve* de leur opération, comme on dit en arithmétique !

*

Au résumé, cette erreur de jadis qui dégoûta tant de Français d'exercer leur droit de suffrage, [illegible] un [illegible]teau de la [illegible] alcool [illegible] autre celui de [illegible] « Ils auront [illegible] des affaires publiques », cette erreur va [illegible]r son correctif, que vainement on lui cherchait, et le meilleur de tous, dans la fatalité d'événements qui, à la façon d'une force naturelle, emporteront comme fétus de paille toutes les combinaisons de couloirs et toutes les petites manigances auxquelles, si souvent, se réduisait la politique de notre pays.

Croit-on, par hasard, que les yeux ayant assisté aux spectacles grandioses et tragiques de la Guerre, les yeux en qui se seront reflétées des images inoubliables, n'en demeureront pas impressionnés pour la vie et ne sauront pas communiquer à qui les approchera quelque chose du frisson sacré, frisson d'horreur et de vengeance, qui les aura traversés? Par quel prodige ces âmes pourraient-elles rester les mêmes que celles demeurées au foyer, et qui n'ont que la puissance de l'imagination sympathique pour se hausser à ce niveau !

Je disais en une autre circonstance, et je ne m'en dédis pas, qu'un des devoirs les plus urgents des Français n'ayant participé à la guerre que de leurs bonnes volontés unies, ce sera de vivifier cette sorte de communion d'âmes entre combattants et non-combattants qui doit contribuer à l'exaltation du sens national. Et le meilleur moyen me semblait être une visite, une sorte de pieux pèlerinage aux régions dévastées de notre territoire. Tous ceux qui, déjà, purent le faire, visiter Senlis, Soissons ou Reims, emportèrent de cette démarche un ineffaçable souvenir. J'y voyais, faut-il le rappeler ? une efficace médication préventive contre ce mal français : la *faculté d'oubli*, où les plus clairvoyants des Germains, un Henri Heine, un Frédéric Nietzsche, discernaient justement une conséquence de notre générosité naturelle.., toujours la suite du mot historique de Fontenoy ! J'y vois, en outre, un motif déterminant de nous serrer davantage les uns contre les autres à l'heure des comptes suprêmes, quand, lassés par la longueur et l'atrocité de la lutte, nous seront tentés de mollir, de ne plus écouter la voix des morts qui nous crieront : *Rappelez-vous !* Entre ceux-là et les vivants, il faut que l'harmonie survive à la durée des hostilités, et la seule façon d'y atteindre, c'est de la vivifier, de l'entretenir, non par des *idées* — car l'Idée n'est qu'un substitut, insuffisant en la circonstance — mais par des *images* associées à commun !

L'*Unité de vision*, c'est ce qu'il faut de tous nos efforts créer et maintenir parmi les âmes qui [illegible]tte fortune de se sentir rapprochées par [illegible]mence du danger. C'est dans ces conditions seulement que l'effet survivra à la cause, et qu'un meilleur équilibre moral succédera à la grande crise dont fut agité tout le corps social. On comprendra alors cette interversion logique et nécessaire des *valeurs* que certains habiles déjà, parmi les intéressés au maintien du *statu quo*, voudraient s'efforcer de cacher, comme si l'attitude du perdreau, dissimulant sa tête dans le sillon, avait jamais détourné le flair du chien une fois mis sur sa trace !

A suivre de près le cours des événements, à voir la façon dont ils se sont enchaînés et continuent de se lier entre eux, on ne peut écarter cette idée du rôle prépondérant tenu en de telles circonstances par la psychologie collective. Combien Taine, s'il vivait encore, trouverait, dans la guerre actuelle, une confirmation de ses chères théories, et combien nous, ses disciples, qui, à certaines heures, avons pu douter de leur valeur, nous percevons aujourd'hui les fortes raisons qu'il avait d'y rester fidèle ! Un écrivain de mes amis, voyageant à l'étranger durant la période qui précéda cette guerre, me racontait le trait suivant : Un jour qu'il se trouvait assis, à table d'hôte, auprès d'un Allemand, celui-ci, qui avait lié conversation, lui demanda : « — Quelle est votre profession, Monsieur ? — Je suis homme de lettres. Et vous-même ? — Moi, fit l'autre en se rengorgeant, *je suis espion.* » Il avait prononcé ce mot du ton dont un de nos compatriotes aurait dit : « Je suis sénateur ou membre de l'Institut. »

Quelle lumière, quelle triste et pourtant éclatante lumière une pareille réplique jette sur les événements actuels! Surtout si on la rapproche des instructions militaires données, voilà plus de cent ans, par leur maître et leur éducateur à tous, le Grand Frédéric, d'où l'on peut extraire le trait suivant :

— Si l'on ne peut [illegible] pays de l'ennemi pour avoir [illegible] un autre expédient, quoique dur et cruel. On choisit un riche bourgeois, qui a des fonds de terre, et une

femme, et des enfants: on lui donne un seul homme travesti en domestique, qui possède la langue du pays. On force alors ce bourgeois d'emmener le dit homme avec lui et d'aller au camp ennemi sous prétexte d'avoir à se plaindre des violences qui lui ont été faites, et on le menace en même temps très sévèrement, que s'il ne ramène pas avec lui son homme, après qu'il se sera assez longtemps arrêté au camp, sa femme et ses enfants seront hachés en pièces et ses maisons brûlées...! Je fus contraint d'avoir recours à ce moyen... et il réussit. »

Rien de nouveau sous le soleil, c'est le cas de le dire, puisqu'à cent-cinquante ans de distance, la mentalité germanique témoigne d'une saisissante unité. A ce trait reconnaissons le digne aïeul de celui qui, par tous les moyens, prépara l'invasion de la Belgique, et à qui tous les moyens furent bons ! Guillaume chasse de race et la seule différence avec son illustre ancêtre, c'est qu'il a su moderniser ses ressources et perfectionner son outillage. Le Grand Frédéric formulait la théorie de l'espionnage *pendant* la guerre; Guillaume applique celle de l'espionnage *avant* la guerre, ce qui est une façon de marquer le progrès, tout en affirmant une indéniable hérédité.

Il était réservé à une race, sur le compte de laquelle tous s'étaient abusés, de donner au monde, d'abord stupéfait, puis, finalement, indigné, la mesure exacte de sa félonie, et, par là, de se mettre au ban de l'univers civilisé. Quand j'écris : une *race*, je me trompe, puisqu'aujourd'hui à la germanique il faut joindre la turque, justement apparentée à la première, et venant [illegible] prêter la main à la liquidation générale qui, par l'épée, mettra fin aux deux problèmes angoissants pour le monde : la question germanique et la question d'Orient. Ainsi, par le plus expressif [illegible] des contrastes, ceux les croyants [illegible] ne manqueront pas de voir le doigt de Dieu, le triomphe d'Israël apparaîtra à ceux qui, dans l'ombre de [illegible] seront montrés les [illegible] de la [illegible] de toutes les [illegible] à [illegible] pour un adversaire implacable, auront rehaussé de leur humanité le prestige même de la victoire.

PAUL LEVY.

POURQUOI L'ALLEMAND EST SI PEU AIMÉ EN EUROPE

(Opinion d'un Allemand)

Pourquoi l'Allemand n'est-il pas aimé ? A l'heure actuelle, la réponse serait facile. Mais, il y a quelques années, à l'époque où le guet-apens qui a failli nous être fatal était seulement en préparation, un Allemand se posait déjà la même question. Dans deux articles qui ont paru dans la *Deutsche Rundschau*, en décembre 1909 et en janvier 1910, M. Georges Steinhausen, auteur d'une *Histoire de la Culture allemande*, analysait, avec beaucoup de sagacité et avec un sentiment de regret non dissimulé, les causes de l'antipathie que l'Allemand rencontrait chez les nations voisines. L'homme a besoin de l'estime des autres. On a beau s'enorgueillir de son mérite réel ou imaginaire et se délivrer à soi-même un brevet de supériorité, il vient un moment où l'on est gêné de se voir méconnu, et où l'on voudrait reconquérir à tout prix cette considération dont on croyait pouvoir se passer.

Je ne sais ce que M. Steinhausen pense du manifeste des Intellectuels allemands. Je crois qu'il n'y a pas mis sa signature, et ses compatriotes doivent lui en vouloir. En tout cas, ce qu'il dit au commencement de son premier article doit lui sembler aujourd'hui bien au-dessous de la vérité. « Si, à l'heure qu'il est, dit-il, nous passons en revue tous les peuples grands et petits qui vivent à la surface du globe, et si nous demandons ce qu'ils pensent de nous, il est hors de doute que la réponse a de quoi nous affliger. Il n'y a peut-être pas une nation qui soit moins aimée que nous ; même nos côtés incontestablement bons sont reconnus de mauvaise grâce ou simplement ignorés. »

Si telle était l'opinion du monde civilisé sur l'Allemagne, il y a quelques années, que doit-il penser maintenant des inutiles dévastations commises chaque jour par les armées allemandes ? Quant aux côtés « incontestablement bons » du caractère allemand, il faut avouer que l'Allemagne elle-même prend soin de les dissimuler à nos yeux, si réellement ils existent.

Il n'y aurait pas lieu de s'arrêter plus longtemps aux déclarations de M. Steinhausen, si elles n'étaient que la constatation d'un fait qui éclate aux yeux de tous. Mais comme M. Steinhausen est historien et historien « de la culture », il veut connaître les causes de l'antipathie qui s'attache au nom allemand, et, pour les découvrir, il remonte jusqu'aux origines de l'histoire moderne. Le Germain non romanisé n'a-t-il pas toujours été pour le Latin aux mœurs plus

douces « un barbare » ? Tacite, qui vante son courage, signale à maintes reprises son penchant à l'ivrognerie, ses rixes durant les longues orgies, ses querelles pour des riens, ce qu'on appela plus tard des querelles d'Allemand. Et cette réputation le suit à travers tout le moyen âge. Dans les croisades, où toute la chevalerie chrétienne est mêlée, l'Allemand se reconnaît à sa rusticité. Le poète provençal Pierre Vidal, qui prit lui-même la croix, le désigne comme « grossier et commun, et seulement ennuyeux quand il veut être cou[illegible] Au temps de la [illegible]naissance, quoiqu'il se soit [illegible] pas encore pour entièrement civilisé. Quand Portia, dans *le Marchand de Venise* de [illegible] revue de ses prétendants, elle définit ainsi le jeune prince de Saxe : « Répugnant le matin quand il est à jeun, plus répugnant l'après-midi quand il est ivre, il est, dans ses meilleurs moments, un peu au-dessous de l'homme, et dans ses pires heures il vaut à peine mieux qu'une bête. »

Je ne fais que suivre les développements de M. Steinhausen. Il passe rapidement sur la période idéaliste de l'histoire d'Allemagne, celle de Herder et de Gœthe, qui pensaient que la plus haute mission d'un peuple était de travailler à l'œuvre commune de la civilisation. Ce que ni Gœthe, ni Herder, ni aucun de leurs grands contemporains n'ont pu changer, ce sont les mœurs allemandes. Le Français, l'Anglais, l'Italien ont, dans leur genre de vie, un *style* : le mot est de M. Steinhausen. L'Allemand n'en a pas. Quand il veut en avoir un, il imite ses voisins, et il les imite gauchement. « L'Anglais, qui ne comprend la vie qu'accompagnée de certaines formes sociales, se sent très supérieur à l'Allemand raide, bruyant, mal habillé. Mais la lourdeur allemande frappe surtout l'homme de race latine, le Français, gai, élégant, souple et alerte, avec son goût inné, son parler clair et naturel, et l'Italien, plus naturel encore, avec sa grâce voluptueuse, sa langue musicale et son sentiment du beau. Et voilà pourquoi l'Allemand, malgré sa haute culture, garde un renom de barbarie. »

« Faut-il nous en alarmer? dit en terminant M. Steinhausen. Non, répond-il. Dans le domaine scientifique et industriel notre compétence est reconnue, et cela peut nous consoler de n'être pas aimés. Politiquement, cela pourrait nous nuire, mais nous sommes assez forts pour nous défendre. »

Et sans doute aussi pour attaquer, doit penser M. Steinhausen. Cette assurance est-elle fondée? Un avenir prochain nous le dira, et ce qui se passe sous nos yeux parle déjà assez haut. Quand on sème la haine, on ne sait jamais qui récoltera la moisson.

A. Bossert.

DOCUMENTS DE LA GUERRE

Lettre d'une « postière »

Nous publions ci-dessous, avec les suppressions nécessaires, un document dont nos lecteurs apprécieront le poignant intérêt. Cette lettre, qui n'était pas, est-il besoin de le dire, destinée à la publicité, a pour auteur une toute jeune fille employée d'un bureau de poste voisin de la frontière. Quel témoignage plus touchant de l'héroïsme de notre race! Mlle *** a fait largement son devoir, au risque d'être fusillée; elle conte des journées d'angoisse avec cette simplicité qui est la marque du du vrai courage. C'est par de tels dévouements qui s'ignorent eux-mêmes, et dont les plus humbles Français et Françaises sont aujourd'hui capables, qu'un pays mérite la grandeur et conquiert la victoire.

*
* *

La *Revue Bleue* publiera volontiers à l'avenir, dans la mesure du possible, les lettres, notes, impressions de combattants, et généralement les témoignages caractéristiques ayant trait à la guerre que ses lecteurs voudront bien lui communiquer.

Octobre.

Chère Madame,

Quelle bonne surprise, ce matin, en voyant votre écriture! Votre lettre est parvenue à papa ce matin; c'est avec empressement que j'y réponds pour lui, malgré l'intention qu'il avait de le faire. Papa est très occupé comme...

Au nom de tous, je vous adresse nos plus sincères remerciements pour votre bonne amabilité et l'offrande de votre maison. Soyez sans inquiétude à mon sujet : jusqu'à présent, je n'ai été qu'à demi-malheureuse.

Brièvement, je vais vous conter mon histoire. Depuis le premier jour de la mobilisation jusqu'au cinquième, nous avons eu, le receveur et moi, un travail fou. Le 28 juillet, le dernier train allemand est entré à *** à ... heures du matin; voyant les autres absents à l'arrivée, les doutes presque certains ont été confirmés et, la nuit, les cloches, les clairons d' *** et des villages voisins faisaient entendre leurs appels. A partir de ce jour-là, les renseignements au télégraphe et au téléphone pleuvaient. Le 3, le receveur a été forcé d'évacuer avec ses valeurs ainsi que Mmes ***. Je suis restée seule pour assurer le service de renseignements avec la dame du receveur. Nous avions mis les enfants à la Croix-Rouge, chez les dames ***. Mme ***

y était réfugiée, son mari étant parti (attaché à l'aviation de ***). Pendant cinq jours et six nuits, nous ne sommes pas entrées dans nos lits; on s'étendait sur des sacs à dépêches à tour de rôle, mais le sommeil!!! Un matin, alerte! nous brisons les appareils avec une hache. Je suis allée en faire autant au commissariat; nous avons arraché tout ce qui pouvait indiquer un bureau de poste, plaques, etc. Tous, nous avions les mains en sang.

*
* *

Les douaniers et gendarmes se sauvant, nous partons toutes les deux à Croix-Rouge où on nous attendait à la moindre alerte. C'était une fausse alerte. Un gendarme vient nous chercher. Mme *** s'était couchée; au même instant le receveur arrive en auto avec un sapeur. Il y avait quatre jours que le receveur n'avait paru; ils ont réinstallé deux appareils téléphoniques et ont disparu, les Allemands étaient 250 à ***. Nous voilà de nouveau en communication avec *** où se tenaient les officiers du *** chasseurs à pied. Un d'eux est venu nous féliciter et nous encourager. Le lendemain deuxième alerte, les appareils hors d'usage encore une fois; la patrouille allemande qui est descendue était suivie de uhlans, aucun ne s'en est retourné vivant. Nos chasbis les ont abattus et flanqués à l'eau. Le lendemain matin je rentre au bureau, on installe un nouvel appareil, quand j'ai reçu l'ordre d'évacuer à nouveau. J'étais seule, au lieu de briser l'appareil, je l'ai démonté et coupé les fils en dedans, si bien que deux heures après, les fils reliés, j'avais la communication sans avoir eu recours au sapeur. J'en ai eu des félicitations!!! Hélas! le jour suivant, forcées d'abandonner complètement, et de nous réfugier à la Croix-Rouge où nous sommes restées huit jours. Le ***, bombardement pendant cinq quarts d'heure; nous en étions sourdes et ahuries au sortir de la cave. Impossible de rentrer chez nous chercher du linge; les Bavarois nous cherchaient et demandaient notre signalement; forcées de se sauver. Alors, le jour de l'Assomption nous partions tous, douze sur un chariot abandonnant tout, tout. On a pleuré, en s'en allant, je vous assure.

Aujourd'hui ils y sont encore, il ne reste que les quatre murs : tout est pillé, quelle misère que notre Lorraine!

Deux jours pour venir à ***, non sans mal. Les [illegible] sont venus à [illegible] mètres de chez nous; en ce moment le canon tonne plus loin, mais que de morts, Madame, il sont entassés, les croix surmontées de képis, c'est une étendue sans fin de nos pauvres frères, amis et parents morts en faisant leur devoir.

*
* *

Mon cousin de *** est blessé; le fils de ma marraine, qui était arrivé lieutenant, est blessé aussi, etc... Que de deuils! que de misères! nos villages, il n'y a plus que cendres, et que de civils fusillés!

Il me faudrait un livre pour vous conter tout.

Mon receveur actuel est *** à la Direction, il a été décoré de la médaille militaire pour sa belle conduite.

Le receveur de *** (qui était si français!) est venu en infirmier allemand à ***!

Que d'espions dans ce ***! vous êtes heureuse d'être loin; si vous aviez vu l'état piteux des petites ***! plus de pain! oui, Madame, plus de pain, que du pain de son! J'en ai vu pour ma part, je vous assure!

A présent je vais au bureau en amateur; nous tricotons pour les soldats; on quête pour de la laine et on tricote avec ma cousine et nos mamans.

Papa a de l'ouvrage, je vous assure, il ne perd pas de temps et il se fait vieux, tout en étant fort encore. Il est heureux que je sois rentrée.

Je ne sais pas si vous aurons leur visite, mais si jamais ils n'y viennent pas, nous avons fait un vœu.

P. S. — P... quittait *** avec sa grand-mère sur une charrette à bras, le même jour que nous. Quel tableau! La pitié, vous savez. Que de larmes ce jour-là, tout le monde s'embrassait ne sachant si on se retrouverait. Oh! ces routes, on les brûlait de vitesse!

Le Propriétaire-Gérant PAUL FLAT

Du 1er Juillet au 31 décembre 1914

ALBANAIS (Du gouvernement des —), 1, 129.
ALLEMAGNE (La France et l' — devant l'histoire 1814-1815), 33.
ALLEMAGNE et Russie, 71.
ALLEMAGNE (Un prophète de l' —. Le prince B. de Bulow), 196.
ALLEMAND (Pourquoi l' — est si peu aimé en Europe), 222.
AMES (Les petites —), 153.
AME française (Quelques traits de l' —), 165.
AMIS sous la Restauration (Deux —. Correspondance inédite de Pierre Lebrun et Alexandre Martin), 135.
ANGLETERRE (Les dépenses navales de l' —), 29.
ASSISTANCE en temps de guerre (L' —), 194.

BALLETS russes (L'orgie du rythme et de la couleur : Les —), 53.
BISKRA à Touggourt (De —), 104.
BULLETIN de quinzaine, 162, 177, 193, 209.
BULOW (Un prophète de l'Allemagne. Le prince B. de —), 197.

CENTENAIRE (Le — de Genève), 145.
CENTENAIRE (Le — de l'indépendance norvégienne), 158.
CHRONIQUE de l'étranger, 29, 94, 158.
CHRONIQUE des livres, 63, 127.
CORRESPONDANCE. — Georges Perrot, 128.

DÉPENSES navales de l'Angleterre (Les —), 29.
DISTRIBUTIONS de prix (Contre les —), 85.
DOCUMENTS de la guerre. — Lettre d'une « postière », 223.

EGLISE (L' — et la Révolution), 13.
ENSEIGNEMENT des langues vivantes (Un siècle d' —), 65.
ESPRIT nouveau (Esquisse d'un —), 187.
ETATS-UNIS (La population des —), 159.

FAMINE (En —), (nouvelle), 88.
FINLANDE (La musique en —), 139.
FRANCE et l'Allemagne (La — devant l'histoire 1814-1815), 33.

GABAON (Un vieux sanctuaire chananéen en Israël : —), 97.
GENÈVE (Le centenaire de —), 145.
GRÉCO (L'art du —), 32.
GUERRE (Effets de la — au point de vue monétaire), 168, 183.
GUERRE (Sur les origines de la —), 171.
GUERRE (La démocratie et la —), 189.
GUERRE (L'opinion américaine et la —), 205.
GUERRE (La — actuelle et ses conséquences géographiques), 218.
GUERRE européenne (La Serbie et la —), 162, 180.

HENRI IV (Les sources de l'histoire du règne de —), 76, 108.
HUMEUR (De l' —), 24.
HUMORISTE canadien (Un — : Stéphen Leacock), 111.

IMPRESSIONS du Mexique, 154.
INDÉPENDANCE norvégienne (Le centenaire de l' —), 158.
INTELLECTUELS allemands (Les —), 174.

JOCONDE égyptienne (Une —), 160.

LEACOCK (Un humoriste canadien : Stéphen —), 111.
LANGUES vivantes (Un siècle d'enseignement des —), 65.
LECTEURS (A nos —), 161.
LETTRES et billets inédits du maréchal Vaillant, 6, 43.

MAISON de Mahomet (La —), 31.
MARINE marchande (Une révolution maritime : Le pétrole dans la —), 50.
MEXIQUE (Impressions du —), 154.
MOUVEMENT féministe (Le — en Turquie), 94.
MOUVEMENT philosophique (Le —). — (De l'humeur), 24. — (Les petites âmes), 153.
MUSIQUE en Finlande (La —), 139.

O DIVINE innocence du ciel (poésie), 174.
OPINION américaine (L' — et la guerre), 205.

PARADIS féministe (Un —), 160.
PARASITES (comédie en trois actes), 14.
PÉTROLE dans la marine marchande (Une révolution maritime : Le —), 50.
POPULATION (La — des Etats-Unis), 159.
PRAGUE, 58.
PRESTIGE de la victoire (Le —), 220.
PROPHÈTE de l'Allemagne (Un —. Le prince B. de Bulow), 196.

QUESTIONS extérieures (Du gouvernement des albanais), 1, 129. — (Sur les origines de la guerre), 171.
QUESTIONS financières, 210.
QUESTIONS universitaires (Un siècle d'enseignement des langues vivantes), 65.

RÉVOLUTION (L'Eglise et la —), 13.
ROMAN de la voie lactée (Le —), 9, 46.
RUSSIE (Allemagne et —), 71.

SANCTUAIRE chananéen en Israël (Un vieux — : Gabaon, 97.
SERBIE (La — et la guerre européenne), 162, 180.
SHAKESPEARE à Berlin, 31.
SIÈGE de Paris en 1590 (Le — et le « Traité de la constance et consolation ès calamités publiques » de Guillaume du Vair), 199, 213.
SOLDAT japonais (Le — et sa coopération éventuelle en Europe), 178.
SOURCES de l'histoire du règne de Henri IV (Les —), 76, 108.
SUTTNER (Bertha von —), 158.
SWINBURNE (Un ami de —), 32.

TECHNIQUE dramatique indienne (Notes sur la —), 82, 119.
THÉATRES :
COMÉDIE-FRANÇAISE : La *Révolte*, de Villiers de l'Isle Adam, 26. La *Nouvelle Idole*, de M. François de Curel, 26. — L'*Essayeuse*, de M. Pierre Veber, 124. — Le *Prince Charmant*, de M. Tristan Bernard, 124.
TOCSIN (Le —) (poésie), 174.
TOUGGOURT (De Biskra à —), 105.
« TRAITÉ de la constance et consolation ès calamités publiques » (Le siège de Paris en 1590 et le — de Guillaume du Vair), 199, 213.
TROIS années, 115, 148.
TURQUIE (Le mouvement féministe en —), 94.

VALEURS esthétiques allemandes (Revision des —), 202.
VAMPIRE (Le —) (nouvelle), 56.

TABLE DES AUTEURS

Bessé (Pierre). — Une révolution maritime : Le pétrole dans la marine marchande, 70.

Bonnefon. — Préface et notes aux « Lettres et billets inédits du maréchal Vaillant », 6, 43. — Préface à « Deux amis sous la Restauration » : Correspondance de Pierre Lebrun et Alexandre Martin, 135.

Bossert (A.). — Pourquoi l'Allemand est si peu aimé en Europe (Opinion d'un Allemand), 222.

Bréal (Michel). — Correspondance. — Georges Perrot, 128.

Chamillon (Edmé). — L'Église et la Révolution, 13.

Coomaraswamy (Ananda). — Notes sur la technique dramatique indienne, 82, 119.

Delombre (Paul), ancien ministre. — Questions financières, 210.

Desroys du Roure (René). — Un humoriste canadien : Stephen Leacock, 111.

Duhour (Maurice). — L'orgie du rythme et de la couleur. — Les ballets russes, 53.

Falck (Étienne). — De Biskra à Touggourt, 101.

Flach (Jacques), membre de l'Institut. — Le siège de Paris en 1590 et le « Traité de la constance et consolation ès calamités publiques » de Guillaume du Vair, 199, 213.

Flat (Paul). — Quelques traits de l'âme française, 165. — Esquisse d'un esprit nouveau, 187. — Un prophète de l'Allemagne, le prince B. de Bulow, 196. — Le prestige de la victoire, 220.

Fournol (Étienne). — Questions extérieures : Du gouvernement des Albanais, 1, 129. — Sur les origines de la guerre, 171.

Gavlis (Berthe-Georges). — Le centenaire de Genève, 145.

Gauthier (Paul). — Le mouvement philosophique : De l'Honneur, 24. — Les petites âmes, 153.

Gauthier (Jules). — Questions universitaires : Un siècle d'enseignement des langues vivantes, 65.

Harmand (Jules), ambassadeur. — Le soldat japonais et sa coopération éventuelle en Europe, 178.

Hauser (Henri). — Les sources de l'histoire du règne de Henri IV, 76, 108.

Hérain (Léonard). — Le roman de la vie bretée, 9, 46.

Horiavou (Eugène). — Le tocsin. — O divine innocence du ciel (poésie), 171.

Leroy (Maurice). — Allemagne et Russie, 71.

Levasseur (Ch.), membre de l'Institut. — La guerre actuelle et ses conséquences géographiques, 218.

Lebrun (Pierre) et Martin (Alexandre). — Deux amis sous la Restauration (Correspondance inédite), 135.

Lecha (Jeanne). — En famine (nouvelle), 88.

Lévy (Raphael-Georges), membre de l'Institut. — Effets de la guerre au point de vue monétaire, 168, 183.

Lux (Jacques). — Chronique des livres, 63, 127. — Chronique de l'étranger, 29, 94, 158. — Les dépenses navales de l'Angleterre, 29. — Shakespeare à Berlin, 31. — La maison de Mahomet, 31. — L'art du Greco, 32. — Un ami de Swinburne, 32. — Le mouvement féministe en Turquie, 94. — Bertha von Suttner, 158. — Le centenaire de l'indépendance norvégienne, 158. — La population des États-Unis, 159. — Un paradis féministe, 160. — Une Jeanne d'Arc égyptienne, 160.

Mansuy (Abel). — Contre les distributions de prix, 85.

Martin (Alexandre). — Voir : Lebrun (Pierre) et Martin (Alexandre).

Maury (Lucien). — Voir « Table des lettres : Œuvres et Idées ». — Les intellectuels allemands, 174.

Neruda (Jean). — Le vampire, 56.

Paul Louis. — La démocratie et la guerre, 189.

Péladan. — Revision des valeurs esthétiques allemandes, 242.

Reinach (Joseph). — La France et l'Allemagne devant l'histoire (1814-1815), 33.

Roz (Firmin). — Voir « Table analytique des matières » : Théâtres. — L'opinion américaine et la guerre, 205.

Sol la Lande (P.). — Impressions du Mexique, 154.

Strauss (Paul), sénateur. — L'Assistance en temps de guerre, 194.

Tchekhov (Anton). — Trois années, 115, 148.

Thomas (Louis). — Prague, 58.

Touchard (M.). — La musique en Finlande, 139.

Traversi (Camillo Antona). — Parasites (comédie en trois actes), 14.

Vaillant (Maréchal). — Lettres et billets inédits, 6, 43.

Vignes (Maurice). — Un vieux sanctuaire chananéen en Israël : Gabaon, 97.

Vesnitch (Mil.-R.), ministre plénipotentiaire. — La Serbie et la guerre européenne, 162, 180.

X. — A nos lecteurs, 161. — Documents de la guerre, 223.

***. — Bulletin de quinzaine, 162, 177, 193, 209.

TABLE DES LETTRES : ŒUVRES ET IDÉES

Bailly (Auguste). — La loi jurée, 121.
Balabine (Victor de). — Journal (1842-1847), 60.
Donnay (Maurice). — Alfred de Musset, 92.
Duvernois (Henri). — Faubourg Montmartre. Le veau gras. — Fifinoiseau, 121.
Lacour (Léopold). — Les maîtresses et la femme de Molière, 92.
Maurière (Gabriel). — Plus fort que l'amour, 121.

TABLE DES COMPTES RENDUS DE LIVRES

Baudin (Pierre). — L'argent de la France, 63.
Dimier (Louis). — Histoire de Savoie, des origines à l'annexion, 63.
Dreyfus (Georges). — Giorgione, 128.
Fontaine (André). — Académiciens d'autrefois, 127.
Fougerat (Emmanuel). — Holbein, 128.
Foville (Jean de). — Pise et Lucques, 64.
Frazer (J.-G.). — La tache de Psyché. De l'influence de la superstition sur le développement des institutions, 64.
Hennezel (Henri d'). — Lyon, 63.
Jean (René). — Puvis de Chavannes, 128.
Lavedan (Pierre). — Léonard le Limousin et les émailleurs français, 64.
Magne (Lucien). — L'art appliqué aux métiers, 127.
Reymond (Marcel). — Bramante et l'architecture italienne au XVIe siècle, 63.